Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

THÈSE DE DOCTORAT

Les cultes et les sanctuaires phocéens : un transfert religieux de l'Orient vers l'Occident.

Un voyage de Phocée à Emporion

Volume I : Texte

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur
en **Archéologie des mondes antiques** de **l'université Paul Valéry Montpellier 3**

Ecole Doctorale n°60 – Temps, Territoires, Sociétés et Développements (TTSD)

Présentée par **Rodolphe MARTINEZ**

Dirigée par **Rosa PLANA-MALLART**

Soutenue publiquement le **20 DÉCEMBRE 2023** devant le jury composé de

Jean-Christophe SOURISSEAU Professeur HDR, Aix-Marseille Université	Rapporteur
Julien ZURBACH Maître de conférences HDR, École Normale Supérieure – PSL, Paris	Rapporteur
Sandrine HUBER Professeure HDR, Université de Lille	Présidente
Adolfo DOMINGUEZ-MONEDERO Professeur, Universidad Autónoma de Madrid	Examinateur
Réjane ROURE Professeure HDR, Université Paul Valéry, Montpellier	Examinatrice
Rosa PLANA-MALLART Professeure HDR, Université Paul Valéry Montpellier	Directrice de thèse

Les cultes et les sanctuaires phocéens : un transfert religieux de l'Orient vers l'Occident. Un voyage de Phocée à Emporion.

Peuple de navigateurs, les Phocéens, après avoir exploré les côtes de la mer Noire, de la mer Tyrrhénienne et l'extrémité occidentale de la Méditerranée et après avoir développé des contacts avec les populations qui y vivaient, ont essaimé, dans une grande partie du monde méditerranéen, divers comptoirs et cités. En partant fonder ces établissements, ils ont emmené avec eux leurs dieux, leurs pratiques rituelles et leurs traditions. Malgré une origine et un passé communs, les établissements phocéens évoluent, dans un territoire à l'extrême opposé de celui de leur métropole et au sein de régions variées occupées par des populations diverses. L'étude exhaustive de la sphère cultuelle des différents sites phocéens de Méditerranée occidentale de leur fondation, autour du VIe s. av. J.-C., jusqu'à leur perte progressive d'autonomie face à Rome, aux alentours des IIe-Ier av. J.-C., permet de dresser un bilan actualisé des connaissances relatives au domaine religieux de ce peuple, de mieux comprendre les processus d'apparition, de développement et d'évolution des cultes phocéens et d'établir, si ils existent, les critères propres à une identité cultuelle phocéenne.

Mots-clefs : Phocée. Marseille. Élée. Velia. Emporion. Sanctuaire. Culte. Religion. Identité.

Phocaean cults and sanctuaries: A religious transference from the East to the West. A journey from Phocea to Emporion.

As a population of sailors, after having explored the Black Sea's coasts of the Tyrrhenian sea and the western side of the Mediterranean sea and developped contact with the locals, Phocaeans have disseminated trading posts and cities throughout the major part of the Mediterranean world. While creating these settlements, they took with them their gods, their rituals and their traditions. Even with a shared origin or past, Phocaean settlements evolved in a territory to the opposite extreme of their own metropolis and in various regions occupied by diverse populations. The exhaustive study of the cultural area of several phocaeans sites in western mediterranean from their creation (around 4th century BCE) to their progressive loss of automony against Rome (around 2nd-1st century BCE) allows the possibility to draw an updated track record of the knowledge related to the religious domain of this population, to have a better understanding of the appearance, development and evolution's process of the Phocaean cults and to establish, if they exist, criterias speciific to a Phocaean cultural identity.

Keywords: Phocaea, Marseille, Elea, Velia, Emporion, Sanctuary, Cult, Religion, Identity.

Sommaire

Remerciement..... 1

Introduction..... 5

Première partie : La religion phocéenne, historiographie, bilan des connaissances et perspectives de recherche..... 19

Chapitre 1. Les Phocéens en Méditerranée..... 21

I. Aux origines : l'Asie Mineure..... 21

II. Ouverture en Méditerranée orientale et centrale..... 22

III. L'installation en Occident..... 24

IV. Croissances, alliances et pertes de l'autonomie..... 26

Chapitre 2. La recherche sur la religion phocéenne : état de la question..... 29

I. La redécouverte des cités grecques d'Occident..... 29

II. Le temps des premières recherches..... 30

III. Le développement de l'archéologie phocéenne..... 32

IV. Les premières études croisées..... 34

V. Le renouveau des études phocéennes : une véritable « épiphanie »..... 36

VI. L'état de la recherche actuel..... 40

Chapitre 3. La spécificité cultuelle de Phocée : entre religions ionienne et éolienne..... 45

I. Découverte de Phocée et historique des opérations archéologiques..... 45

II. Topographie, urbanisme et chronologie..... 47

III. *Paysage cultuel de Phocée*..... 53

IV. Le sanctuaire d'Athéna..... 55

V. Le sanctuaire du port.....72

VI. Les sanctuaires insulaires d'Incir et d'Orak..... 77

VII. Les sanctuaires rupestres des collines..... 81

VIII. Les autels tardo-archaïques..... 89

IX. Le lieu de culte hypothétique du terrain 1056 d'İsmetpaşa.....92

X. Le mobilier votif du terrain 1204 d'Atatürk..... 94

XI. Le sanctuaire de Çan Dede Tepesi..... 95

XII. Le potentiel sanctuaire d'Asklépios..... 101

XIII. Autres témoignages cultuels.....103

XIV. Bilan sur le portrait cultuel de Phocée..... 105

Chapitre 4. Une première expansion vers la Propontide : Lampsaque et son profil cultuel..... 109

I. Le cas de Lampsaque : problématique et présentation.....109

II. Les cultes de la cité..... 111

Deuxième partie : Le fait cultuel phocéen en Occident..... 119

Chapitre 1. Les manifestations religieuses en Méditerranée occidentale..... 121

I. Les établissements phocéens et massaliètes : problématiques et incertitudes..... 121

II. Les cultes et sanctuaires des poleis Massalias..... 124

Chapitre 2. Massalia, un domaine cultuel lacunaire..... 133

I. Découverte de Massalia et historique des opérations archéologiques..... 133

II. Topographie, urbanisme et chronologie..... 134

III. Paysage cultuel de Massalia..... 141

IV. Le sanctuaire d'Athéna..... 144

V. Le sanctuaire d'Artémis Ephesia..... 152

VI. Le sanctuaire d'Apollon Delphinios..... 169

VII. Le possible hestiatorion du Collège Vieux-Port..... 181

VIII. Le lieu de culte de l'îlot de la Madeleine..... 184

IX. Le bâtiment des Pistoles..... 185

X. Le Parc des Phocéens..... 194

XI. L'autel de Zeus Patrôos..... 203

XII. Le(s) lieu(x) de culte hypothétique(s) de la Bourse..... 207

XIII. Le sanctuaire aux naïskoi..... 220

XIV. Le mobilier votif du secteur portuaire..... 231

XV. Les grottes de Marseilleveyre..... 234

XVI. Autres témoignages cultuels..... 244

XVII. Bilan sur le portrait cultuel de Massalia..... 249

Chapitre 3. Élée-Velia, une richesse de témoignages cultuels..... 255

I. Découverte d'Élée et historique des opérations archéologiques..... 255

II. Topographie, urbanisme et chronologie..... 258

III. Paysage cultuel d'Élée..... 266

IV. Le sanctuaire de l'Acropole..... 268

V. L'Aire sacrée n°1..... 289

VI. L'Aire sacrée n°2 : le sanctuaire de Poséidon Asphaleios..... 294

VII. L'Aire sacrée n°3 : le sanctuaire hypèthre..... 304

VIII. L'Aire sacrée n°4 : le sanctuaire aux naïskoi..... 308

IX. L'Aire sacrée n°6..... 314

X. L'Aire sacrée n°7 : le sanctuaire hellénistique..... 318

XI. L'Aire sacrée n°8 : le sanctuaire de Zeus..... 324

XII. L'Aire sacrée n°9..... 340

XIII. Le culte hypothétique à Asklépios et Apollon Oulios..... 344

XIV. Le secteur du puits et l'hypothétique lieu de culte de la Ville Basse..... 353

XV. Autres témoignages cultuels..... 362

XVI. Bilan sur le portrait cultuel d'Élée-Velia..... 366

Chapitre 4. Olbia-de-Provence, un établissement modeste au profil cultuel bien ancré 371

I. Découverte d'Olbia et historique des opérations archéologiques 371

II. Topographie, urbanisme et chronologie..... 375

III. Paysage cultuel d'Olbia de Provence..... 378

IV. Le sanctuaire de l'Ouest..... 379

V. Le sanctuaire d'Aphrodite..... 386

VI. Le sanctuaire d'Aristée..... 396

VII. Le culte aux Mères..... 404

VIII. Bilan sur le portrait cultuel d'Olbia..... 406

Troisième partie : Emporion, des fouilles anciennes revisitées..... 409

Chapitre 1. Découverte du site et historique des opérations archéologiques..... 411

I. De l'oubli à la redécouverte d'Emporion..... 411

II. Les premières explorations d'Emili Gandia..... 413

III. Les fouilles modernes d'après-guerre..... 418

Chapitre 2. Topographie, urbanisme et chronologie..... 423

I. Présentation générale du site et de son territoire..... 423

II. Histoire et chronologie de la cité emporitaine..... 427

Chapitre 3. Le paysage cultuel d'Emporion..... 433

Chapitre 4. Le sanctuaire de la Palaiapolis ?..... 437

I. L'exploration de Sant Martí d'Empúries..... 437

II. Les blocs architecturaux monumentaux de Sant Martí d'Empúries..... 440

III. Interprétations : un sanctuaire dans la Palaiapolis ?..... 446

Chapitre 5. Les sanctuaires méridionaux de la Néapolis..... 451

I. Présentation des zones cultuelles et historique des découvertes..... 451

II. Localisation des zones cultuelles..... 457

III. L'étude stratigraphique des zones cultuelles..... 459

IV. Description des vestiges des différentes terrasses cultuelles..... 463

V. Inscriptions et graffites du secteur méridional..... 502

VI. L'identité des divinités vénérées : problématiques et débats..... 506

VII. Identification et phases d'évolution des lieux de culte..... 514

Chapitre 6. Un nouveau lieu de culte, le sanctuaire du port..... 519

I. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes..... 519

II. Description des vestiges..... 520

III. Un culte à Déméter ?..... 524

IV. Identification et évolution du sanctuaire portuaire..... 526

Chapitre 7. Autres témoignages cultuels..... 529

I. Un sanctuaire sur l'agora ?..... 529

II. Un lieu de culte maritime ?..... 532

III. Le sanctuaire de la Fajouse, un sanctuaire emporitain de confins ?..... 534

IV. Autres indices cultuels : un temple d'époque classique ?..... 554

Chapitre 8. Bilan sur le portrait cultuel d'Emporion..... 557

Quatrième partie : Le portrait cultuel phocéen..... 563

Chapitre 1. Espace abordé, approprié et sacralisé..... 565

I. Les mythes de fondation et la légitimation de l'implantation..... 565

II. La sacralisation de l'espace..... 572

Chapitre 2. Typologie des espaces de culte et pratiques rituelles..... 579

I. Le sanctuaire phocéen : typologie et particularités..... 579

II. Pratiques rituelles phocéennes et types d'offrandes..... 589

Chapitre 3. Les divinités des Phocéens..... 603

I. Athéna, divinité protectrice de la cité phocéenne..... 603

II. Le mirage de l'Artémis Ephesia..... 605

III. Apollon archégète, oraculaire et médicinal..... 607

IV. Les divinités minorées..... 610

V. Cybèle et la déesse aux naïskoï..... 618

Chapitre 4. Une identité cultuelle phocéenne ?..... 621

I. Entre Ionie et Éolide, le passé micrasiatique..... 623

II. Un portrait cultuel au fil de l'eau..... 628

III. La sacralisation des fortifications..... 631

Conclusion générale..... 635

Bibliographie..... 643

Abréviations..... 713

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu ma directrice de thèse, Rosa Plana-Mallart, professeure d'Histoire de l'art et d'Archéologie grecque, qui m'a accompagné depuis la maîtrise et sans qui, bien sûr, cette recherche n'aurait pu être menée. Elle a contribué, durant ma formation universitaire, à l'éveil de ma passion pour les Phocéens et m'a conduit, tout comme eux, à voyager en Méditerranée. Ce long travail a ainsi profité de son implication, de ses réflexions, au travers de longues discussions, et de ses relectures attentives. Je la remercie également pour son aide apportée lors de longues sessions de travail, sur la lecture, les traductions voire parfois le déchiffrement des carnets manuscrits d'Emili Gandia, un travail parfois complexe mais qui, je l'espère, sera mis en valeur au sein de cette étude. Je la remercie enfin pour sa confiance et son soutien durant ces nombreuses années.

Elle m'a également offert la possibilité de travailler et de m'impliquer dans la vie du Musée des Moulages de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, dont elle est la directrice, une expérience enrichissante à bien des égards. J'en profite ainsi pour remercier toute l'équipe du musée, notamment Christophe Chandezon, directeur adjoint, mais aussi Alexia Seguin, assistante ingénieure et chargée de collections muséales.

Ma gratitude s'adresse également à David Lefèvre, professeur des Universités émérite, et Réjane Roure, professeure en Archéologie, qui, en tant que directeurs successifs du laboratoire de recherches ASM Archéologie des sociétés méditerranéennes UMR 5140, m'ont accueilli et m'ont offert les conditions de travail idéales pour mener à bien cette étude. Je remercie également en ce sens l'équipe TeSAM (Territoires et Sociétés de l'Antiquité et du Moyen Âge) et sa directrice Cécile Jung, responsable de Recherches Archéologiques à l'Inrap, ainsi que l'ensemble des chercheurs et associés du laboratoire, pour leur bienveillance, leur soutien et leur encadrement scientifique. Une pensée également pour Christine Lam, en charge de la Bibliothèque Archéologie des Sociétés Méditerranéennes de Montpellier, pour sa réactivité sans faille lors de mes recherches bibliographiques et pour m'avoir pardonné d'avoir bâti des fortifications sur mon bureau avec des piles d'ouvrages empruntés. Promis, ils seront – si ce n'est pas déjà le cas – bientôt de retour dans vos étagères !

Cette recherche n'aurait pu également se concrétiser sans le Labex ARCHIMEDE, David Lefèvre et Frédéric Servajean, ses directeurs successifs, et Sandra Reboullet, chef de Projet, mais aussi sans l'École Doctorale 60 et sa directrice, Nathalie Blanc, qui m'ont donné le privilège de commencer ce travail dans les meilleures conditions possibles par l'octroi d'une bourse doctorale de 2016 à 2019. Je remercie également la Casa de Velázquez et l'École française d'Athènes pour leur accueil et la confiance qu'ils m'ont apporté en m'octroyant une bourse de mobilité, respectivement en 2018 et en 2019. Ces expériences ont considérablement nourri mon travail scientifique en me donnant la possibilité de consulter dans les bibliothèques de ces établissements des ouvrages difficilement accessibles ailleurs, et en m'offrant aussi la possibilité de rencontrer les chercheurs d'aujourd'hui et ceux de demain. Je tiens particulièrement à remercier la Casa de Velázquez sans laquelle le travail de terrain sur Emporion – l'accès aux réserves du Musée d'archéologie de Catalogne-Empúries et l'étude des blocs en réemploi dans l'église de Sant Martí d'Empúries – aurait été bien plus compliqué.

En ce sens, je remercie tout particulièrement l'équipe du Musée d'archéologie de Catalogne-Empúries, qui m'a accueilli dans ses locaux à plusieurs reprises, d'abord en tant

que fouilleur puis en tant que doctorant chercheur. Merci à leur directrice, Marta Santos, ainsi qu'Elisa Hernández, Joaquim Tremoleda et Pere Castanyer et au reste de l'équipe, pour leur aide et surtout pour les permissions qu'ils m'ont accordées dans l'accès au dépôt archéologique et dans la consultation des carnets de fouilles d'Emili Gandia.

Je remercie aussi chaleureusement, une nouvelle fois, Réjane Roure, en sa qualité d'enseignante-chercheuse, pour sa confiance et son soutien, pour ses relectures attentives sur les données relatives à l'établissement d'Olbia et surtout pour m'avoir permis d'intégrer le Projet Collectif de Recherche « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence (Hyères, Var) ». Cette participation a permis de développer mes compétences scientifiques et a nourri ma réflexion à de nombreux égards. Je tiens en ce sens à remercier bien évidement le reste de l'équipe du PCR, mais aussi du site archéologique d'Olbia : Maeva Serieys, Claire Joncheray, Rémi Pace, Carine Deal, et tous ceux que je n'ai pas pu citer. Bien évidemment je n'oublie pas Michel Bats, directeur de recherche honoraire au CNRS, et Clément Sarrazanas, maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne, pour les nombreux échanges que nous avons eus le soir – autour d'un bon repas ou d'une partie de tarot – et qui ont enrichi ce travail à de multiples égards.

Il me faut également évoquer les différents membres de mon comité de suivi individuel de thèse (Corinne Sanchez, Claude Raynaud, Elsa Rocca, Réjane Roure et Christophe Chandezon) qui ont suivi au fil des années l'avancée de mon travail et qui m'ont permis, à travers leurs conseils et leur soutien, d'améliorer – et parfois de remettre en question – certains points de ces recherches. Ils ont ici toute ma gratitude.

Ces années ont également été ponctuées par la dispense de plusieurs enseignements destinés aux étudiants en Licence et en Master d'Archéologie et d'Histoire de l'Art et d'Arts Plastiques à l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III. Je remercie notamment Elsa Rocca et le reste de l'équipe pédagogique pour m'avoir offert cette expérience qui a été extrêmement formatrice tant d'un point de vue formel que professionnel.

Je remercie également l'équipe des Vèmes Rencontres Doctorales de l'École Européenne de Protohistoire de Bibracte, celle des jeudis d'Arelate ou encore Sandrine Agusta-Boularot et le comité scientifique du colloque et des actes « Lieux de culte en Gaule du Sud », pour m'avoir permis de participer et de contribuer à ces différents évènements scientifiques.

Ma gratitude revient aussi à tous ceux qui, au travers des différentes opérations archéologiques que j'ai pu effectuer en parallèle de ce travail et parfois aux responsabilités dont j'ai été en charge, m'ont permis de me former et de développer mes compétences sur le terrain. Merci ainsi à Réjane Roure, Corinne Sanchez, Marie-Pierre Jézégou, Pere Castanyer, Jean-Pierre Brun, Priscilla Munzi, Raphaël Orgeolet ou encore Julien Zurbach.

Je suis extrêmement reconnaissant également envers les différents chercheurs qui m'ont accompagné durant ces années et avec qui j'ai pu échanger, longuement ou brièvement, de manière formelle ou non, sur ce sujet de recherche et ses problématiques, et qui m'ont également apporté leur aide par l'envoi de documentations parfois inédites. Outre tous ceux que j'ai déjà eu le plaisir d'évoquer au fil de ces pages, je dois aussi mentionner Pierre Rouillard, Ricardo Mar, Bastien Lemaire, Laura Rohaut et Jaume Puigredon Boixadera.

Enfin, avant de conclure, je me dois d'exprimer ma gratitude envers mes proches, amis et collègues, qui m'ont quotidiennement aidé et soutenu, et qui ont ainsi contribué, tous à leur manière, à l'élaboration de ce travail. Merci à mes amis montpellierains qui ont partagé mes premières années d'études en archéologie : Omar, Tenessee, Jocelyn, Rita, Ester, Florian, Victoria, Lucia, Marine. Merci aux collègues et amis doctorants et docteurs, sans qui ces nombreuses années n'auraient pas eu la même saveur : Anne-Laure, Angélique, Ambre, Anaïs, Juliette, Kévin, Romain, Margot, Sergio, Mélanie. Merci également à ceux de ma ville natale qui se tiennent depuis longtemps à mes côtés : Simon, Meryl, Jérôme, Antoine, Quentin. Merci enfin aux nombreux amis que les différents chantiers de fouilles

m’ont permis de rencontrer. Je pense bien sûr à Frédéric, Adrien, Lucille, Alexandre, Louis et j’en passe. J’en oublie certainement mais ils se reconnaîtront.

Il est enfin difficile de trouver les mots pour exprimer toute la gratitude que j’ai pour ma famille. À ma mère, Valérie, pour ses nombreuses et longues relectures attentives, à mon père, Raphaël, dont les ficelles de la mise en page m’ont certainement évité de longues crises de nerfs. Merci à eux pour leurs encouragements et leur soutien inébranlable.

Merci enfin à ceux qui partagent depuis quelques années mon quotidien et qui m’ont soutenu et apporté du réconfort dans les moments où cela était nécessaire. À Miko qui, malgré ses tendances pyromanes et son aide hasardeuse dans la rédaction, m’a accompagné chaque jour depuis le début de cette thèse. Enfin, à Marine, pour son aide, sa patience, sa bienveillance et son réconfort, sans qui je n’aurais pu affronter seul les péripéties propres à un telle aventure.

À tous, ceux évoqués et ceux que j’ai oubliés, un très grand MERCI.

Introduction

Si les Phocéens se sont installés, d'après Hérodote, dans l'une des régions les plus belles du monde grec, bénéficiant d'un climat très agréable et d'une baie bien protégée[1], le territoire exigu de la cité (*polis*) et le manque de terres fertiles amenèrent rapidement ses habitants à se tourner très tôt vers la mer et à pratiquer l'*emporià*[2] (Bats, Santos 2019 ; Bats 2012b). Ils auraient alors été les premiers parmi les Grecs à entreprendre de longs voyages vers l'Occident, naviguant et explorant les mers Adriatique et Tyrrhénienne, les côtes celtiques, ibériques et tartessiennes[3]. Nouant des contacts avec les populations locales d'Extrême-Occident, les Phocéens développèrent un commerce régulier dès la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C., découvrant un marché riche mais en partie sous contrôle phénicien au sud. Ainsi, dans l'optique de stabiliser et protéger ce commerce, les Phocéens essaimèrent dans la partie nord de la Méditerranée Occidentale plusieurs comptoirs commerciaux, parmi lesquels bien évidemment Massalia, fondé vers 600 av. J.-C., mais aussi Emporion, vers 580 av. J.-C., dont le nom transparent renseigne sur la fonction première de cet établissement[4]. La prise de Phocée par les Perses vers 545 av. J.-C. entraîna l'exil d'une partie de ses habitants. Ces derniers quittèrent alors la ville en emmenant avec eux les statues et offrandes de leurs sanctuaires. Ils se réfugièrent dans les différentes établissements fondés quelques décennies auparavant, installant au passage un nouvel établissement en Campanie, Élée-Velia[5]. Cette nouvelle vague de diasporas[6] fut certainement l'une des causes du développement des différentes *apoikia*[7] phocéennes, qui deviennent, dès le début du Ve s. av. J.-C., coupées de leur métropole et prennent ainsi leur indépendance. Massalia prospère alors considérablement, édifiant à son tour ses propres établissements[8] sur les pourtours des côtes celtiques – dont Olbia – et devient

[1] Hérodote, *Histoires*, I, 142.

[2] Relatif à un commerce dit emporique, où tous les acteurs peuvent librement échanger l'ensemble des produits négociables au sein de sites ouverts qualifiés d'*emporia* (ou *emporion* au singulier ; voir note 4). Voir Bats 2012b.

[3] Hérodote, *Histoires*, I, 163.

[4] Le terme *emporion* (ἐμπόριον) désigne en grec un lieu dédié au commerce qui se distingue ainsi de la cité (*polis*), à laquelle il est généralement rattaché, et dont le rôle principal est l'échange de biens avec les populations locales et leur acheminement jusqu'à la métropole. Le terme est aujourd'hui employé comme concept multiculturel afin de désigner un lieu, comptoir ou quartier commercial fréquenté par une population hétérogène (Plana-Mallart 2018, p. 103). Il peut s'agir d'un port, mais l'*emporion* peut aussi se situer à l'intérieur des terres, avec pour fonction principale celle de relais commercial et de lieu de rencontres.

[5] Hérodote, *Histoires*, I, 164-167.

[6] Le terme, d'origine grecque (διασπορά), renvoie à la dispersion d'une communauté ou d'un peuple dans une zone géographique. Il est parfois privilégié à l'utilisation du terme colonisation, trop connoté (voir note 10), mais son utilisation n'échappe pas à d'autres problématiques. Voir Esposito, Pollini 2018.

[7] Terme grec (ἀποικία) utilisé de manière répandue à partir de l'époque classique pour désigner l'établissement colonial, avec l'utilisation du *alpha* privatif apposé à la racine « *oikos* », renvoyant à la maisonnée ou, plus largement, aux terres, à l'habitation et à l'ensemble des propriétés. Voir Esposito, Pollini 2018.

[8] On parle couramment de « colonies massaliètes », tout en prenant en compte la connotation du terme « colonies » (voir note 10). Ces établissements, appelés *epiteikhismata* (« bastions avancés ») par Strabon (*Géographie*, IV, 1, 5 = C 181), correspondent à des fondations civiques considérées comme le prolongement du territoire « politique » de Massalia. Voir Bats 2012b.

alors rapidement l'épicentre cultuel et culturel phocéen, ionien mais également hellénique en Méditerranée Occidentale.

En s'exilant en Occident, les Phocéens apportent avec eux leur culture mais aussi les « statues des dieux provenant des sanctuaires et les autres offrandes »[9]. Cette précision d'Hérodote est fondamentale car elle insiste sur l'importance du transfert religieux dans le processus de colonisation grecque[10]. En transportant ces *aphidrymata*[11] en Occident, les Phocéens transfèrent ainsi symboliquement leur culte de leur métropole vers les nouvelles fondations, leur permettant à la fois de garantir la réussite de cette entreprise périlleuse – en la plaçant sous la protection de leurs divinités – mais également d'assurer, une fois le processus d'installation terminé, le bon fonctionnement de la nouvelle communauté. Ces cultes sont également des marqueurs forts de leur identité, dans un monde isolé de toute autre culture grecque, entouré de populations « barbares »[12] (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 13). De plus, les multiples colonies phocéennes étant installées dans des zones relativement éloignées les unes des autres et devenant toutes rapidement indépendantes, chacune d'elle évoluera dans des contextes radicalement différents, modifiant ainsi progressivement leur portrait cultuel marqué à la fois par des influences locales diverses et par des choix identitaires propres.

Présentation et objectifs du travail

Malgré l'importance du religieux dans les sociétés grecques de l'Antiquité, le développement important des différents établissements phocéens, métropole comprise, et le rayonnement culturel de certaines de ces cités, comme Massalia ou Phocée, les connaissances actuelles relatives aux cultes et aux sanctuaires[13] phocéens sont grandement limitées. Ces lacunes ont pour causes plusieurs facteurs. Principalement,

[9] Hérodote, *Histoires*, I, 164. Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, *Les Belles Lettres*, 2003.

[10] On utilisera ici les termes « colonisation » et « colonie » par commodité et parfois en remplacement du terme grec « *apoikismos* » (αποικισμός) et « *apoikia* » (ἀποικία), tout en gardant en tête qu'ils doivent complètement être dissociés du phénomène de « colonialisme impérial » et de leur emploi moderne. Dans le contexte de cette étude, il ne s'agit pas de conquérir un territoire pour sécuriser ses matières premières mais généralement d'envoyer une partie de la population d'une cité afin de fonder un nouvel établissement indépendant mais qui reste toutefois connecté à sa métropole par des relations commerciales, des cultes religieux ou des obligations de protection mutuelle en cas de guerre (Esposito, Pollini 2018 ; Zurbach 2015 ; Étienne 2010, p. 5-6 ; Malkin 2004 ; Osborne 1998).

[11] Terme ambigu utilisé notamment par Strabon et pouvant désigner une statue ou une image divine, des restes de sacrifices sur un autel, voire un temple ou sanctuaire même. De manière plus générale, l'*aphidryma* (ἀφίδρυμα) semble définir un élément symbolique prélevé dans un sanctuaire, en vue de la fondation d'une succursale, une branche subsidiaire au culte ou, par extension, cette succursale même. Voir Malkin 1991 ; Gras 1987a ; Robert 1965 ; Brunel 1953.

[12] On évoque bien évidemment ici le terme hellénique βάρβαρος, employé par les Grecs pour désigner les peuples qui ne parlent pas leur langue. Voir Dubuisson 2001. De même, on essaiera d'éviter d'utiliser le terme « indigène », trop connoté, en privilégiant plutôt l'emploi de « populations locales » ou « populations protohistoriques ».

[13] Pour J. Bermejo qui distingue les sanctuaires des lieux de culte, ces derniers pourraient être définis comme un espace où une forme de culte est pratiquée de manière régulière ou sporadique, se différenciant du sanctuaire par l'absence de manipulation de l'espace ou de conception architecturale à des fins cultuelles (Graells i Fabregat, Sardà Seuma 2011 ; Bermejo 2008, p. 84). Par commodité et facilité de lecture, mais aussi parce qu'il s'agit d'une différenciation subtile, parfois difficile à déterminer, on utilisera dans ce travail de manière semblable les termes « lieu de culte », « sanctuaire » ainsi que le terme grec « *hiéron* » (Ἱερόν).

comme à Massalia ou à Lampsaque[14], ce sont la continuité de l'occupation de la ville de l'Antiquité à nos jours, la superposition des structures et les transformations urbaines successives qui limitèrent fortement à la fois la conservation des vestiges et les possibilités d'explorations archéologiques. À l'inverse, à Olbia, Élée ou Emporion, la visibilité des vestiges entraîna, au-delà des pillages, la réalisation de fouilles précoces, dès la première moitié du XXe s., de certains espaces sacrés[15]. Ces premières explorations s'inscrivent malheureusement dans une période où l'archéologie stratigraphique est encore balbutiante et où la méthodologie du rite n'est pas encore développée. Ainsi prime l'étude du sacré par l'édifice et l'élément statuaire, entraînant l'excavation exhaustive – mais non minutieuse – des différents vestiges et détruisant du même coup les indices relatifs, par exemple, au fait cultuel. Ces travaux ont, de plus, été privés de toute publication monographique relative à leurs résultats. Dans la seconde moitié du XXe s., les études phocéennes sont marquées par un accroissement des données relatif à la mise en place de fouilles régulières à Phocée, au développement de l'archéologie préventive à Marseille, et à la poursuite de l'exploration d'Olbia, Emporion et Élée. Dans ce renouveau des études phocéennes, un bilan de l'aspect cultuel des différents établissements est alors réalisé en 1999 lors du colloque international *Les Cultes des cités phocéennes*[16].

Toutefois, depuis, aucune étude comparative proposant de dresser un état des lieux des connaissances acquises dans les différents établissements phocéens n'a été proposée. Or, dans le domaine de l'archéologie du sacré, les nouvelles problématiques de recherches du début du XXIe s. ont fait naître de nouvelles approches, en replaçant le sanctuaire dans un espace plus grand et plus large et en l'analysant par le biais du territoire ou de la trame urbaine dans lequel il s'inscrit (Scheid, Polignac 2010 ; Pont 2004), mais aussi en étudiant l'ensemble des composants de l'espace sacré afin de tenter d'entrevoir les pratiques rituelles qui y étaient réalisées (Scheid 2011 ; 2008 ; 2005 ; 2000). Avec les découvertes réalisées au sein des différents établissements phocéens dans le domaine cultuel depuis les années 2000, et en prenant en compte les nouvelles méthodes d'analyse des cultes et des sanctuaires par le biais de l'étude du paysage sacré et de l'archéologie du rite, il est donc nécessaire de procéder à un bilan et à une relecture de l'aspect religieux des différents établissements phocéens de Méditerranée occidentale.

En recensant et en analysant de la manière la plus exhaustive possible l'ensemble des indices cultuels jusque-là décelés dans les différents établissements phocéens et massaliètes, ce travail vise ainsi à la réalisation d'un bilan actualisé des connaissances relatives au domaine religieux dans les divers sites étudiés. De plus, en proposant une analyse comparative entre les différents sites étudiés, tout en s'intégrant pleinement aux nouvelles problématiques de recherches propres à l'archéologie phocéenne et à l'archéologie du sacré, l'objectif est également de dresser le portrait cultuel phocéen, de mieux comprendre les processus d'apparition, de développement et d'évolution des cultes

[14] Considérée comme l'une des plus vieilles fondations de Phocée et l'une des seules situées en Méditerranée orientale. Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37 ; Étienne de Byzance, *Les Éthniques*.

[15] On évoquera les fouilles d'E. Gandia à Emporion de 1908 à 1936 et notamment, de 1908 à 1911, au sein du sanctuaire méridional de l'ouest (Puig i Cadafalch 1913a ; Gandia 1911 ; 1910 ; 1909 ; 1908a ;1908b) ; mais aussi, à Élée, celles d'A. Maiuri (1927), puis de P. C. Sestieri (1949-1960) sur l'Acropole et les sanctuaires de la Crête (Vecchio 2009 ; Tocco Sciarelli 1994) ; ou encore celles, plus tardives, de J. Coupry à Olbia avec l'exploration du sanctuaire de l'Ouest entre 1963 et 1964 et celui de l'*Aphrodision* entre 1966 et 1968 (Coupry 1969 ; 1968 ; 1967 ; 1964).

[16] Voir Collin-Bouffier 2000 ; Hermary, Tréziny 2000 ; Morel 2000 ; Özyigit, Erdogan 2000 ; Pena 2000a ; Pournot 2000 ; Tréziny 2000a.

des différentes colonies phocéennes de Méditerranée occidentale et d'établir, si ils existent, les critères propres à une identité cultuelle phocéenne.

Ainsi, le sujet tente de répondre aux questions suivantes : Quels sont les cultes qui apparaissent lors des phases les plus anciennes de l'installation des différentes fondations phocéennes et massaliètes ? Où sont implantés les premiers sanctuaires et quels sont les motifs qui découlent de ces choix d'implantation ? Dessinent-ils un schéma observable dans les différents établissements phocéens ? Comment et dans quelles mesures les extensions urbaines, les transformations du territoire et les contextes historiques propres à chaque établissement impactent leurs sanctuaires et modifient leur paysage cultuel ? Enfin, peut-on dégager, au sein de la nature des cultes et des divinités adorées, de l'implantation et de la typologie des espaces sacrés, ou encore des pratiques rituelles, des caractéristiques trahissant une identité cultuelle phocéenne ? Quelles sont ces caractéristiques et comment évoluent-t-elles ?

Cadre chronologique et géographique

Afin de répondre à ces diverses questions, on abordera l'histoire des différents établissements phocéens, de leur fondation[17] – dans le début du Ier millénaire pour Phocée, aux VIIe-VIe s. av. J.-C. pour ses colonies, et aux IVe-IIIe s. av. J.-C. pour celles de Massalia – jusqu'à leur romanisation progressive et leur perte totale d'autonomie face à Rome, aux alentours des IIe-Ier s. av. J.-C.[18]. L'occupation antérieure des sites, si elle existe, sera également brièvement prise en compte, puisqu'elle a pu également jouer un rôle dans la mise en place et la définition du portrait et de l'identité cultuelle de l'établissement. Par ailleurs, l'étude des phases les plus anciennes est primordiale, notamment pour les établissements occidentaux, puisque ce serait, logiquement, lors de leur fondation par la métropole que l'identité cultuelle phocéenne serait la plus intense. *A contrario*, la présence de plus en plus forte de Rome, puis surtout sa mainmise sur les différentes cités grecques ont progressivement, *a priori* et comme on le vérifiera, gommé les caractères phocéens et helléniques du portrait cultuel des établissements au profit de l'installation du culte impérial et de celui des divinités romaines (Agusta-Boularot 2017).

Suivant les Phocéens lors de leurs pérégrinations de l'Orient vers l'Occident, le sujet s'intègre également dans une vaste zone géographique, aux deux extrémités du bassin méditerranéen. L'intérêt pour cette étude de l'Orient vers l'Occident découle bien évidemment de la bonne compréhension, en premier lieu, des spécificités cultuelles de Phocée et de sa région[19], et de leur transfert, via le processus de diaspora, en Occident par le biais de ses *apoikia*. Cette étude de la métropole anatolienne se doit, en ce sens, d'être nourrie par celle des établissements proches, ioniens et éoliens, et par leur contexte cultuel respectif. Phocée occupe en effet une place toute particulière, à la frontière entre deux régions occupées par les Grecs d'Anatolie, la Ionie au sud et l'Éolie au nord, dans lesquelles elle s'inscrit et s'intègre.

[17] Tout en prenant en compte, si elle existe, l'occupation antérieure à l'installation de l'établissement, puisqu'elle a pu également jouer un rôle dans la mise en place du portrait et de l'identité cultuelle de l'établissement.

[18] Toutefois, on notera parfois les témoignages relatifs à des cultes postérieurs à notre période d'étude, lorsque ceux-ci sont révélateurs de la continuité d'un culte, de sa transformation ou peuvent suggérer ou appuyer la présence d'un culte antérieur.

[19] La cité occupant une place toute particulière, à la frontière entre deux régions occupées par les Grecs d'Anatolie, la Ionie au sud et l'Éolie au nord.

À l'échelle de chaque établissement, le sujet s'intéressera tout autant aux témoignages cultuels découverts à l'intérieur même des limites urbaines ou à leur périphérie, qu'à ceux découverts plus loin, sur le potentiel territoire de l'établissement (*chôra*), en position extra-urbaine. Au-delà de mieux caractériser le portrait cultuel de chaque établissement, cette perspective a notamment pour but de mieux comprendre les processus d'installation et d'appropriation du territoire des populations phocéennes par le biais du sacré, et de mieux percevoir le rôle de chaque sanctuaire dans l'organisation territoriale de la cité.

Dans le cadre de cette analyse, seront distingués bien sûr, selon la définition proposée par Georges Vallet en 1966, les sanctuaires urbains de ceux suburbains situés à moins de 1 km de l'enceinte de la ville, et des sanctuaires extra-urbains, implantés à plus d'1 km hors des murs de la ville, souvent entre 7 et 10 km, mais pouvant se localiser jusqu'à une quarantaine de kilomètres de distance de l'établissement (Vallet 1966, p. 45). Par ailleurs, afin d'éviter toute confusion quant à la notion de péri-urbain, le choix sera fait de différencier l'espace proche de la fortification, selon qu'il soit *intra-muros* ou *extra-muros*, en usant du terme proposé par Henri Tréziny de para-urbain pour désigner l'espace péri-urbain situé en position *intra-muros*, en opposition donc avec l'espace suburbain, situé en position *extra-muros* (Tréziny 2012, p. 34-35).

Sélection des sites étudiés

Afin de nourrir le travail comparatif qui permettra d'aborder et de répondre aux problématiques soulevées, une étude la plus exhaustive possible des lieux de culte phocéens doit être réalisée. Malheureusement, le choix des sites est rapidement limité par les connaissances actuelles sur la plupart des établissements. Comme on le développera plus tard, malgré les nombreuses colonies essaimées, d'après les auteurs anciens, sur les côtes de Gaule du Sud et d'Ibérie par Phocée puis Massalia, peu sont réellement connues par l'archéologie. Si certains établissements n'ont pas encore à ce jour été localisés avec certitude, comme Rhodanousia ou Héméroskopéion, d'autres comme Agathé, Antipolis, Lampsakos ou encore Alalia, ont été peu explorés, soit parce que les vestiges modernes limitent trop les fouilles des niveaux grecs, soit parce que les chercheurs ne parviennent pas encore à repérer ces derniers.

Ainsi, si l'on tentera malgré tout d'aborder succinctement le cas de ces différents établissements et d'en tirer, lorsque cela est possible, quelques données relatives à cette étude, cette dernière se concentrera sur les sites phocéens les mieux connus archéologiquement et qui ont, par conséquent, livré des témoignages archéologiques plus ou moins importants dans le domaine cultuel : la métropole Phocée, naturellement ; les colonies phocéennes de Massalia, Emporion et Élée ; la fondation massaliète d'Olbia. Par chance, ces différents sites permettent également de couvrir un large horizon géographique, avec des *apoikia* installées dans des régions territoriales variées (la péninsule Ibérique, la Gaule du Sud et la Campanie) et en contact avec des populations locales diverses (les Ibères, les Celto-ligures, les Œnôtres et les Lucaniens). Cette situation pourrait ainsi permettre de mieux déceler dans quelles mesures, et de quelles manières, ces contextes historico-géographiques différents ont impacté le portrait et le paysage cultuel de chacune de ces installations grecques. Ce choix permet également de couvrir un large horizon chronologique avec, en premier lieu, l'étude de la métropole, puis celle de quelques-unes de ses *apoikiai*, et enfin celle d'une fondation massaliète.

Comme il a été évoqué, les lieux de culte attestés aussi bien en contexte urbain dans chacun des établissements étudiés, que ceux situés sur le territoire ou à ses confins seront étudiés afin d'analyser au mieux l'intégralité du portrait cultuel phocéen. Ne seront

toutefois pris en compte que les cultes et les sanctuaires propres à la sphère publique, c'est-à-dire contrôlés et organisés par la cité-état et non par une communauté réduite.

Origine des données d'étude

Le principal du travail consiste au dépouillement d'une bibliographie massive et d'origines variées[20], et à la compilation de l'ensemble des données publiées relatives au domaine cultuel de chaque établissement étudié. Le travail a ainsi pour intérêt, également, de réunir au sein d'un même ouvrage et dans une même langue l'ensemble de ces données. Par ailleurs, l'étude est également nourrie par plusieurs données inédites provenant de différents projets menés à bien tout au long du travail doctoral.

En premier lieu, certaines données proviennent du travail réalisé dans le cadre du PCR « *Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence* », dirigé par Réjane Roure, avec la collaboration de Clément Sarrazanas, de Maeva Serieys et de Michel Bats, et financé par la Ville d'Hyères-les-Palmiers et le Labex Archimede « Archéologie et Histoire de la Méditerranée et de l'Égypte anciennes » (IA-ANR-11-LABX-0032-01), avec le soutien des laboratoires ASM-UMR 5140 (CNRS, Université Montpellier 3, Culture) et TRAME UR 4284 (Université de Picardie Jules Verne, Amiens), et du Département du Vaucluse. Le but de ce PCR, mis en place en 2017, était l'étude inédite du matériel ramassé par Jacques Coupry et ses équipes lors du dégagement des sanctuaires urbains de l'établissement dans les années 1960, la reprise de travaux sur le terrain afin de proposer une nouvelle analyse de l'architecture et du bâti des deux lieux de culte, ainsi que l'étude onomastique relative au corpus de dédicaces mises au jour dans les années 1980 au sein du sanctuaire extra-urbain d'Aristée. Si ce travail reste encore en grande partie inédit, quelques données provenant des premiers résultats seront succinctement évoquées.

De plus, ce travail présentera également une analyse des différents éléments de décors architecturaux découverts à Sant Martí d'Empúries dans les années 1910-1920 (Aquilué 1999a, p. 28 ; Puig i Cadafalch 1921, p. 707)[21], mais également de ceux observables en remploi dans l'église du village, qui n'avaient jusque-là jamais été inventoriés ou étudiés. Avec l'aide de l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries et grâce à une bourse de mobilité réduite octroyée par la Casa de Velázquez en 2018, une étude sur le terrain a permis d'inventorier, photographier, mesurer et examiner les différents blocs observés et notamment ceux présentant un décor apparent[22], ou du moins des traces pouvant suggérer une fonction première et donc un réemploi. Un ensemble de 326 blocs a ainsi été inventorié dans une base de données isolément du travail principal de la thèse. Le développement méthodologique relatif à ce travail et les résultats seront développés plus loin.

Enfin et surtout, avec l'autorisation de l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, il a également été possible d'accéder aux différents rapports des fouilles d'E. Gandia survenues entre 1908 et 1936 sur le site archéologique d'Emporion. La lecture de ces carnets avait pour principal objectif de mieux appréhender la nature des vestiges et du

[20] Les données relatives aux différents sanctuaires proviennent de publications en français, en espagnol, en catalan, en italien, en allemand et en turc.

[21] Avec l'accord de l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda), qui a donné l'accès au dépôt d'Emporion et qu'il faut remercier encore une fois chaleureusement.

[22] Ces blocs présentent des décors ioniens et pourraient, de par leurs dimensions, appartenir ainsi à un édifice monumental, peut-être cultuel, de l'Antiquité.

mobilier dégagés lors de fouilles anciennes et qui n'ont connu aucune publication monographique. Ainsi, ce travail s'est accompagné de la réalisation, dans une base de données séparée, d'un inventaire de l'ensemble du mobilier et des structures mis au jour par E. Gandia, de la localisation précise, dans la mesure du possible, de chacune de ces découvertes, et de l'analyse de la répartition spatiale et stratigraphique du mobilier. On développera un peu plus la méthodologie relative à cette étude au moment d'en aborder les résultats. Au vu du travail conséquent qu'un tel dépouillage bibliographique et qu'une telle première analyse des données représentaient, l'étude souhaitable du mobilier archéologique relatif à ces opérations archéologiques et encore conservé, en partie, dans les réserves du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, n'a pas pu être réalisée. Il s'agira d'un travail qui complètera ou approfondira, à n'en pas douter, ces premiers résultats et qui pourra être mené ultérieurement.

Sources de l'étude

Dans l'optique d'une certaine exhaustivité et dans l'objectif de rassembler l'ensemble des potentiels témoignages susceptibles de combler le portrait cultuel lacunaire des établissements phocéens, les données sont issues d'indices archéologiques mais également littéraires et épigraphiques. L'analyse iconographique des monnaies ou l'étude des mois de calendrier sont également prises en compte, de même, avec prudence, que l'onomastique des noms théophores. Cette méthodologie dite « combinatoire », associant toutes les sources disponibles, permet ainsi de mieux appréhender les faits cultuels et l'organisation de certains rites, autrement difficilement décelables, et ainsi de mieux restituer l'aspect religieux très souvent difficile à appréhender de ces sociétés passées (Quantin 2011). Par ailleurs, la reconnaissance d'un culte et d'un lieu de culte doit être fondée sur le contexte, et donc sur le croisement des données : un témoignage unique est rarement suffisant pour identifier clairement un lieu de culte ou sa nature (Renfrew 1985, p. 15). Ce croisement des données permet également d'éviter les écueils en nuançant, en complétant, voire en remettant en cause, certaines données issues de diverses sources, chacune d'elles ayant certes ses avantages mais aussi ses limites et ses défauts. Il est donc d'autant plus essentiel de confronter ces différentes sources de données entre elles.

L'étude des témoignages littéraires des auteurs grecs et romains de l'Antiquité est bien évidemment fondamentale[23]. Jusqu'au développement d'une méthodologie de l'archéologie du rite, ces sources ont été considérées par les chercheurs comme les seules références permettant d'appréhender correctement l'aspect religieux et cultuel des sociétés du passé (Renfrew 1985, p. 11-20). Pour Olivier De Cazanove, les sources littéraires « *constituent le témoignage le plus irréfutable, le plus clair, mais en même temps le plus abstrait* » pour l'indentification d'un lieu de culte et, de manière plus large, pour témoigner de la présence d'un culte. En effet, si elle n'est pas accompagnée d'indices de natures différentes, comme une inscription, une structure ou un ou plusieurs objets cultuels, la mention d'un culte ou d'un lieu de culte demeurera une simple évocation, sans qu'on puisse en dire davantage (De Cazanove 1997, p. 151). Les sources textuelles présentent toutefois des pièges et des lacunes dont il faut avoir conscience et que le croisement des données permet ainsi de révéler et d'éviter. Tout d'abord, on doit garder en tête la subjectivité des auteurs anciens : chaque auteur s'inscrit dans un cadre

[23] On présentera dans ce travail les différentes sources littéraires par le système français (ex : Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10). On utilisera également pour les traductions les textes CUF (Collection des Universités de France, Belles Lettres).

précis, à une époque et dans un lieu défini, dans un contexte qui marque, de près ou de loin, les propos de l'œuvre, indépendamment de la volonté de l'auteur. Les faits évoqués peuvent ainsi être déformés par la vision subjective de l'auteur. De plus, celui-ci écrit dans un but bien précis une œuvre qui est adressée à un public visé. Les faits qui y sont relatés sont donc déformés par la vision de l'auteur, qui les relate dans un discours construit, sans forcément avoir pour but de proposer un compte-rendu objectif, strict et précis. Enfin, les sujets abordés par les auteurs sont bien évidemment limités aux intérêts et intentions qui ont nourri le geste littéraire (De La Nuez Pérez 2009, p. 4-8). Ainsi, les connaissances sont aussi contraintes par l'intérêt des populations de l'Antiquité pour tel ou tel sujet. Il faudra par exemple attendre des périodes plus récentes, comme l'époque hellénistique, pour voir apparaître ou se développer de nouveaux genres littéraires comme les compilations de mythes, les recueils de poésie ou les traités scientifiques, tandis que, pendant très longtemps, les auteurs anciens se focalisèrent sur les descriptions géographiques, politiques et historiques. Ainsi, dans le cadre étudié ici, l'évocation de sanctuaires, d'actes rituels, de fêtes religieuses ou de toute autre manifestation cultuelle n'apparaît généralement que lorsqu'ils jouent un rôle de premier plan au sein de l'évènement conté par l'auteur. On pourra par exemple mentionner la fondation d'un sanctuaire lorsque celle-ci s'inscrit dans l'histoire de l'installation nouvelle d'un peuple, les offrandes remarquables déposées dans tel ou tel sanctuaire et lors d'évènements précis ou par des personnes illustres, l'évocation d'une fête ou de tout autre geste cultuel lorsque celui ou celle-ci intervient lors d'un épisode historique, etc… Bien évidemment, il faut ajouter à cela la perte de nombreuses œuvres antiques et parmi elles, de nombreux écrits de chroniqueurs locaux, dont on ne connaît aujourd'hui que le nom, parfois le titre de l'œuvre, voire dans de rares cas le contenu général ou certains passages cités ou évoqués par d'autres auteurs qui nous sont, eux, parvenus. Ces lacunes privent ainsi d'une part importante d'informations sur les sanctuaires et cultes de ces localités. Elles sont révélatrices également d'un autre piège, celui des témoignages secondaires, des récits indirects d'auteurs retraçant des faits relatés par d'autres, ou des faits non contemporains de leur époque, dont la précision et l'authenticité peuvent donc être discutées. Malgré ces différentes lacunes, il n'en demeure pas moins que l'étude des sources littéraires se révèle majeure pour la compréhension des pratiques, cultes et sanctuaires grecs bien qu'elle nécessite une certaine prudence et un certain recul quant à la précision et la véracité des faits qui sont évoqués.

Les sources épigraphiques ont quant à elles l'avantage de livrer des données et informations précises puisqu'elles sont réalisées dans un but défini par le *graffito* lui-même ou par le contexte archéologique. Ainsi si la lecture et l'interprétation des inscriptions sont claires et si leur contexte archéologique demeure connu et précis, les documents épigraphiques peuvent être considérés comme le meilleur témoignage pour l'identification d'un lieu de culte. Ils ont, en effet, l'intérêt de présenter à la fois les avantages de l'écrit, à l'interprétation quasi-claire et immédiate, et de l'objet, généralement provenant d'un lieu et donc d'un contexte précis (De Cazanove 1997, p. 151). Ils s'adressent par ailleurs à un public contemporain de leur fabrication. Il y a donc peu de facteurs subjectifs et une certaine rigueur dans les informations transmises. Cette rigueur est d'autant plus nécessaire dans les documents officiels comme les correspondances entre villes et souverains, les lois et les décrets. Les textes doivent en effet être clairs et apporter des informations précises et exactes. Toutefois, les inscriptions publiques, comme privées, n'apportent pas toujours des informations vérifiables d'un point de vue historique. Certaines informations peuvent être erronées ou déformées, notamment bien sûr lorsque l'épigraphe évoque comme un fait historique, le passé mythique et légendaire d'une cité, d'un citoyen ou d'un groupe de citoyens, ou d'un

sanctuaire (le même constat peut être fait pour les sources littéraires). Par ailleurs les inscriptions ne sont pas entièrement objectives. Il y a en effet, dès l'intention de graver (ou de peindre) quelque chose dans la pierre ou sur un tout autre matériau, une sélection subjective du sujet : les Grecs ne racontent par écrit que ce qu'ils considèrent comme important pour eux-mêmes (De La Nuez Pérez 2009, p. 85-87). De plus, le *graffito* ne peut se détacher ni de son support, ni du contexte de découverte de ce dernier. Or, les sources épigraphiques sont souvent retrouvées fragmentaires, et hors-contexte. Il faut donc dans la plupart des cas restituer le texte disparu, un travail nécessaire mais en partie subjectif qui peut amener à changer la lecture et donc la nature de l'inscription. De même, replacer l'épigraphe dans son contexte initial précis est difficile voire impossible. Les *graffiti* mentionnant explicitement un lieu de culte sont par ailleurs plutôt rares. La grande majorité consiste ainsi en des dédicaces faites à la divinité, marquées généralement par la simple présence d'un théonyme, avec même parfois une lecture confuse qui tend à douter de son rattachement cultuel. Est-ce bien le nom d'une divinité que l'on lit ou plutôt un nom théophore ? Par ailleurs, lorsque sa provenance est inconnue ou mal connue, difficile, de par une simple inscription de ce type, d'affirmer l'existence d'un lieu de culte consacré à cette même divinité. On connaît par exemple des cas où des dédicaces faites à une divinité ont été déposées dans un lieu de culte consacré à une autre divinité (De Cazanove 1997, p. 151). Enfin, il faut également garder en tête que l'épigraphe n'est pas forcément contemporaine de son support. Ce dernier peut avoir été en fonction à une période antérieure à la gravure du texte. Il faut donc parfois étudier le support indépendamment de son *graffito*, le premier ayant pu avoir une fonction différente de celle qu'il possède une fois inscrit.

Les sources archéologiques complètent les sources épigraphiques dans le sens où, si ces dernières sont des témoins directs mais abstraits des pratiques rituelles, les restes matériels permettent quant à eux de donner une idée concrète de l'organisation du culte au travers de l'espace dans lequel celui-ci se développe, de certains gestes cultuels et des acteurs et participants du culte à travers des offrandes ou mobilier liturgique retrouvés. Connaître l'espace cultuel au sein de la cité c'est également mieux appréhender l'impact du sanctuaire dans l'urbanisme, dans la gestion du territoire et dans ses relations et interactions avec la cité. Malheureusement, la qualité des données archéologiques dépend en partie de la méthodologie archéologique employée. Ainsi, l'absence d'étude stratigraphique poussée et d'une méthodologie moderne lors des premières opérations de certains sites archéologiques a amené irréversiblement à la destruction de niveaux et de mobiliers archéologiques et à la perte de nombreuses données. De la même manière, l'absence de contexte archéologique pour certains objets, soit retrouvés en réemploi, soit découverts en dehors de toute opération archéologique, limite grandement les informations offertes par ce même objet. Par ailleurs, nos données sont également contraintes par la possibilité même de la réalisation d'opérations archéologiques. Celles-ci sont limitées par des questions financières ou politiques et sont contraintes par l'occupation actuelle du territoire. Par exemple, l'occupation sans interruption d'établissements comme celui de Massalia limite grandement, comme on l'a dit, la réalisation d'opérations archéologiques et offre donc une vision parcellaire de la ville antique, restituée en partie par des opérations préventives contraintes dans le temps et au sein d'un espace précis.

Par ailleurs, les pratiques cultuelles des Grecs s'articulent au travers des différentes fêtes religieuses qui avaient lieu tout au long de l'année et qui rythmaient les différents mois du calendrier, propre à chaque cité du monde grec. Le calendrier d'une cité est donc un aspect caractéristique de cette dernière. Par ailleurs, les noms des mois, souvent théophores, renvoient respectivement aux principales fêtes religieuses organisées par la

cité pour un mois donné. L'étude de ces derniers est donc primordiale pour la compréhension du portrait cultuel de toute cité. Si on ne connaît qu'une petite partie des mois qui constituaient le calendrier de Phocée, le fait que certains d'entre eux réapparaissent au sein de sa colonie Lampsaque semble suggérer que la métropole a transmis son calendrier, et donc ses principales fêtes religieuses, à ses colonies. Par conséquent, il est possible que l'existence d'un mois de calendrier et la pratique de ses fêtes associées, dans une des colonies phocéennes, attestent de la présence de ce même mois et de ces mêmes festivités au sein de la métropole et de ses autres colonies. Ainsi, si une colonie adoptait les mêmes noms de mois théophores que sa métropole, il est tout à fait légitime de supposer qu'elle en adoptait également le culte associé (Malkin 2011, p. 193). Dans le contexte phocéen, cette hypothèse de travail, proposée notamment par François Salviat, a pour le moment toujours été vérifiée. Les nouvelles découvertes viennent ainsi confirmer l'existence, au sein d'un établissement phocéen, d'un mois de calendrier ou d'une fête religieuse déjà connu(e) dans un autre établissement. Pour le moment, ce travail comparatif a ainsi permis d'identifier neuf des douze mois qui constituaient vraisemblablement le calendrier de l'ensemble des établissements phocéens (De Hoz 2006, p. 439-442 ; Salviat 1992, p. 143-147).

L'iconographie monétaire est également une source importante de ce travail. En effet, elle se compose, au fil des diverses émissions produites par certaines cités émettrices, d'une multitude d'images, de types, présentant généralement des symboles forts, attributs matériels, animaliers ou végétaux, pouvant renvoyer à diverses divinités, quand ces dernières ne sont pas elles-mêmes représentées, généralement sous forme de portraits. Pour certains chercheurs, cette multitude et variabilité de types dans le monnayage de certaines cités – dont Phocée, Massalia, Emporion et Élée – pourrait s'expliquer par la charge du type (et donc du motif) monétaire par un magistrat responsable de l'émission. Ainsi, le type serait la « signature » individuelle du magistrat qu'il fait frapper durant sa magistrature (Picard 2000, p. 172 ; Furtwängler 2000, p. 176). Pour d'autres, comme Andreas Furtwängler, les émissions à types multiples se rapporteraient à une tradition monétaire micrasiatique remontant à l'époque des premières émissions en *electrum*. Ainsi, la pluralité des motifs iconographiques s'expliquerait non pas par un choix individuel découlant d'un magistrat responsable de l'émission, mais par la diversité avant tout cultuelle de la cité émettrice. Pour A. Furtwängler, ce fait serait notamment corroboré, pour Massalia, par la contemporanéité de plusieurs types des monnaies d'Auriol – ne pouvant donc pas être associés à un magistrat annuel ou à un seul individu – mais aussi par la forte tradition micrasiatique des types qui reprennent, ou adaptent, notamment lors des premières émissions, les motifs et symboles de la métropole (Furtwängler 2000, p. 176). Ces différents motifs seraient alors choisis par la cité comme représentation symbolique de celle-ci, aux yeux de ses citoyens tout d'abord, mais également à tous ceux qui, par le biais de la circulation monétaire, en verraient l'image. Ils représenteraient ainsi des symboles forts de la cité, et notamment de ses principaux cultes. Selon cette hypothèse, il serait ainsi possible, par le biais de l'étude iconographique des monnaies, d'aborder la nature des cultes et l'identité des divinités vénérées pour chaque cité émettrice. On demeurera toutefois prudents avec cette méthode puisque, comme le rappelle Olivier Picard, ces symboles pourraient renvoyer, pour les périodes anciennes, à de simples motifs iconographiques religieux, ces premières émissions monétaires privilégiant l'identification de l'émission au détriment de celle de la cité (Picard 2000, p. 174). Ainsi, dans le cadre de ce travail, les sources iconographiques relatives aux monnaies ne seront prises en compte, comme témoignages cultuels, que lorsqu'elles confortent la présence du culte d'une divinité déjà soupçonné au travers d'autres indices.

Enfin, l'onomastique des noms théophores sera également prise en compte, avec toutefois beaucoup de prudence. Les anthroponymes formés sur des noms divins sont bien évidemment très courants dans le monde grec. Comme le rappellent Antoine Hermary et H. Tréziny, l'identification d'un culte à une divinité, au sein d'une cité, par la reconnaissance de celle-ci au travers d'un anthroponyme théophore est bien sûr plus risquée, notamment pour certains noms très courants comme Ἀπολλώνιος, Διονύσιος ou encore Δημήτριος. Toutefois, d'autres noms, bien plus rares en monde grec, et que l'on pourrait retrouver de manière courante en contexte phocéen (quand ils n'y sont pas exclusifs), pourraient bien témoigner de l'importance d'une divinité, ou d'un de ses aspects, dans le domaine cultuel phocéen (Sarrazanas 2015, p. 559 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 153-156). Comme pour l'iconographie monétaire, et avec encore plus de prudence, on évoquera l'existence de tels noms théophores en complément seulement d'un culte déjà soupçonné au travers d'indices plus certains.

Méthodologie du travail

À la suite de ce dépouillement bibliographique conséquent et après avoir compilé l'ensemble des indices susceptibles de trahir l'existence d'un culte ou d'un sanctuaire, l'ensemble des données a été intégré au sein d'une base de données *FileMaker* à plusieurs tables (structures ; objets ; documents épigraphiques ; monnaies), permettant une consultation rapide et aisée entre chaque entrée et chaque table, et facilitant ainsi le travail d'analyse et de comparaison. Chaque lieu de culte attesté archéologiquement fut localisé précisément grâce à des coordonnées WGS84 afin, par la suite, d'être représenté sur des cartes de répartition propres à chaque établissement étudié. Dans le but d'analyser l'évolution du paysage cultuel de chaque site, un phasage de ces cartes de répartition a également été réalisé. Pour chacun des établissements, le découpage de ces différentes phases a été arbitrairement défini selon l'analyse du développement urbain et territorial dudit site et selon le rythme d'apparition, de transformation et d'abandon des différents lieux de culte étudiés. Pour ce faire, un bref état des lieux des connaissances historiques et topographiques de chaque établissement permettra, en préambule, de mieux cerner le site et, par conséquent, de tenter d'expliquer les raisons relatives à l'apparition, la transformation ou l'abandon des cultes ou des sanctuaires. La description topographique et urbaine de l'établissement permettra également de placer chaque lieu de culte étudié dans son environnement et ainsi d'aborder sa relation avec les fortifications urbaines, avec les principales voies de circulation ou avec les autres infrastructures publiques. Pour cette présente étude, seront analysées toutes les composantes des lieux de culte publics étudiés, qu'ils soient par ailleurs construits ou naturels comme les sanctuaires rupestres.

Les édifices cultuels, c'est-à-dire toutes les structures liées d'une manière ou d'une autre au culte, seront étudiés. Il s'agit tout aussi bien de bâtiments dont la fonction est principalement liturgique, comme l'autel ou le temple, que d'aménagements annexes comme les trésors, les salles de banquet, les bâtiments de prêtrise, les citernes et aménagements hydrauliques, les portiques, ou les aménagements sportifs. En effet, si leur fonction première n'est pas purement religieuse, ils font tout de même partie intégrante du fonctionnement et de l'organisation du culte. À ce titre, leur étude offrira l'opportunité de mieux comprendre l'organisation du culte et ses caractéristiques fonctionnelles. De même, quand cela est possible, les éléments organisateurs de l'espace sacré, comme les limites construites ou non, du lieu de culte, les terrassements, les accès et les possibles voies sacrées, seront également pris en compte. Seront également étudier la situation topographique et géographique du lieu de culte, son intégration au sein du tissu urbain

et/ou du territoire de la cité, les raisons voire les conséquences dans le choix du site. L'installation d'un lieu de culte à un endroit précis répond bien évidemment à des exigences symboliques, politiques et civiques qu'il faudra ainsi tenter de percevoir.

Cette étude sera complétée du recensement et de l'analyse du mobilier cultuel associé ou qu'il est possible d'associer au lieu de culte. L'examen des offrandes, qu'il s'agisse d'édifices à part entière, de statues, de petits objets, et l'étude du mobilier liturgique permettront de mieux comprendre la nature des pratiques rituelles, le domaine d'action de la divinité adorée, l'origine voire la situation sociale des donateurs. Les dons privés sont en effet généralement représentés par de petits objets, tandis que les dons publics, réalisés par des magistrats ou des personnalités plus importantes, revêtent un caractère plus monumental, comme les statues ou les bâtiments. L'analyse des offrandes permettra également d'entrevoir l'importance du culte au sein de la cité et auprès de ses habitants et, parfois même, les relations existantes entre la cité et ses voisins. Leur étude détaillée, en corrélation avec leur distribution dans les espaces sacrés peut également clarifier certains aspects de l'organisation de ces sanctuaires (Eren 2010). De plus, les offrandes, comme d'autres témoignages tels que les restes sacrificiels ou ceux liés à la pratique du banquet, servent également de bons marqueurs chronologiques, permettant ainsi de mieux percevoir l'ancienneté du culte et sa durée de vie. Enfin, si le contexte archéologique le permet, l'ensemble de ces éléments renseignera sur l'identification des différents espaces fonctionnels de l'aire sacrée.

Enfin, l'étude des divinités elles-mêmes, de leurs prérogatives, de leurs liens entre elles, voire, si elles sont connues, de leurs épiclèses, permettra également de renseigner sur la nature du culte et des rites associés. Les divinités grecques sont complexes. Si leurs noms dépassent souvent leurs attributions et leurs fonctions précises, pour renvoyer à une signification plus large, ils sont généralement accompagnés, dans le cadre des cultes, d'une épiclèse qui détermine une fonction ou une localisation particulière. Les prérogatives des divinités vénérées par les fidèles, varient ainsi considérablement d'un lieu à l'autre, tout comme les épiclèses qui s'y rapportent et les définissent (Pirenne-Delforge 1994, p. 11). Ainsi, leur examen permet d'aborder la nature précise de la divinité adorée et par conséquent, celle du culte associé.

Organisation de l'étude

À la manière des Phocéens quittant leur terre, cette étude propose, afin de mieux cerner le portrait cultuel de ce peuple de marins, commerçants et explorateurs, de voyager d'un bout à l'autre de la Méditerranée dans le sillage de leur navigation. Ce travail sera ainsi découpé en quatre grandes parties, elles-mêmes subdivisées en plusieurs chapitres.

On s'attardera en premier lieu sur l'histoire générale de ces Phocéens en Méditerranée, de leur origine en Asie Mineure – en passant à leur installation en Occident – à leur perte progressive d'autonomie face à Rome. On reviendra ensuite sur l'historiographie relative aux études phocéennes mais aussi à celles de l'archéologie du sacré. Bien évidemment, on s'attardera longtemps sur la métropole, Phocée, sur son histoire, sa redécouverte et bien sûr sur ses cultes. De l'Orient vers l'Occident, une halte en Propontide permettra de s'attarder rapidement sur Lampsaque et son profil cultuel.

Dans la seconde partie, on continuera notre voyage chronologique et spatial vers l'Occident. Après avoir rapidement, à la manière de Strabon, évoqué les différentes installations phocéennes de Méditerranée occidentale et les quelques témoignages cultuels perceptibles, on accostera à Massalia. Comme pour chaque site étudié, on s'intéressera en détail à la redécouverte archéologique de l'établissement, à sa

topographie, son urbanisme et sa chronologie, avant de dresser un premier bilan cultuel relatif au paysage sacré ; puis on explorera avec précision chaque lieu de culte attesté ou hypothétique. On fera de même par la suite pour Élée, petite sœur de Massalia, puis pour Olbia, l'une de ses nombreuses filles.

Dans une troisième partie, on quittera les côtes de l'Italie et de la Gaule pour naviguer à l'extrémité opposée de notre lieu de départ, terme de notre périple, sur les côtes de la péninsule Ibérique. Cette partie, plus conséquente au vu des travaux inédits évoqués plus haut, sera malgré tout construite sur le même plan : une présentation des explorations archéologiques du site, un descriptif de son environnement, de sa topographie, de son urbanisme et de son histoire, et enfin une visite de ses différents sanctuaires.

Enfin, dans une quatrième et dernière partie, après avoir voyagé d'Orient en Occident, on tentera au travers d'une synthèse de restituer les portraits cultuels de ces Phocéens, tout d'abord au travers de leur façon d'aborder, de s'approprier et de sacraliser l'espace. On analysera ensuite la typologie des différents espaces de culte et des pratiques rituelles décelables, avant de s'attarder sur les différentes divinités croisées durant le périple. Enfin, on tentera de mettre en évidence les caractéristiques propres à une identité cultuelle phocéenne.

Afin d'accompagner ce voyage, un volume annexe comportera, en premier lieu, deux catalogues distincts, l'un listant les différents éléments remarquables[24] (objets à caractère cultuel ou liturgique ; éléments architecturaux ; statuaires), l'autre les différentes inscriptions[25] (décrets ; dédicaces ; autels et stèles inscrits) propres à chaque site étudié et qui ont nourri ce travail. Viendront ensuite les planches répertoriant plans, dessins, photographies et tableaux facilitant au mieux, la compréhension et la lecture de ce travail[26].

[24] Le catalogue est organisé par établissement et par lieu de culte ou secteur. Chaque site étudié se voit attribué ainsi d'un numéro d'inventaire comme suit : Mas-Nég-001. Le premier composant indique le nom antique de l'établissement (Mas = Massalia), le second le lieu de culte ou secteur (Nég = Secteur de la rue Négrel), le troisième le numéro de l'objet dans l'inventaire. Chacun de ces lieux de culte/sites est classé dans chaque partie par ordre alphabétique.

[25] Le catalogue est organisé de la même manière que le précédent, à la différence qu'on ne distingue pas le lieu de culte ou secteur associé au document épigraphique : Mas-Ins-001 (avec Ins = Inscription).

[26] Chaque planche est numérotée en chiffre romain et est renvoyée dans le volume texte comme suit : Pl. I, a.

Première partie :

La religion phocéenne, historiographie, bilan des connaissances et perspectives de recherche

Chapitre 1. Les Phocéens en Méditerranée

I. Aux origines : l'Asie Mineure

Lorsqu'aux alentours des XIIe-XIe s. av. J.-C., les Ioniens et les Éoliens de Grèce continentale débarquent sur les côtes de l'Asie Mineure, ils s'installent sur des territoires déjà habités par de nombreuses populations locales. Ces peuples, souvent encore mal connus, sont caractérisés pour la plupart par une langue commune, le louvite. Certains sont évoqués par les mythes de fondation des cités grecques d'Anatolie, comme les Kyméens, occupant le territoire de Phocée[27], les Lélèges et les Lydiens qui étaient situés près de la future Éphèse[28], ou encore les Cariens, contrôlant le territoire de Milet[29].

La plupart de ces fondations grecques possèdent en réalité un passé déjà bien fourni. En effet, de nombreuses cités ioniennes et éoliennes se révèlent être d'anciens établissements anatoliens, ou témoignent parfois d'une occupation ou d'une présence mycénienne. Ainsi, par exemple, Éphèse semble bâtie sur l'emplacement présumé d'Apasa, la capitale du royaume d'Arzawa, où des traces de présence mycénienne ont aussi été démontrées (Muss 2008a). À Milet, la légende prête l'existence d'une fondation antérieure minoenne alors que des traces d'installation mycénienne ont aussi été mises au jour (Kerschner 1995). La ville est par ailleurs mentionnée dans les textes hittites sous le nom de Millawanda, une ville commerçante d'Achijawa. Du mobilier mycénien fut également découvert dans les cités de Smyrne et de Phocée, supposant un passé mycénien aux deux cités (Sachs 2014, p. 13) et Smyrne passe pour une fondation lélège avant de passer sous contrôle hittite lors du IIe millénaire. Cette occupation antérieure du territoire et les contacts fréquents entre les Grecs d'Ionie et leurs voisins d'Anatolie sont un facteur important qu'il faut prendre en compte, autant dans l'aspect et les formes que prendront les cultes ioniens que dans leur implantation géographique au sein de la *chora*.

Au XIIe s. av. J.-C., de grands changements ont lieu et affectent l'Anatolie et les populations présentes. L'Empire hittite, qui règne sur l'Anatolie depuis le début du IIe millénaire est en déclin. De nouveaux royaumes voient alors le jour. La Lycie, la Carie, la Lydie, et la Phrygie profitent ainsi de l'effondrement de l'empire pour se développer et s'étendre sur toute l'Anatolie occidentale. En Grèce continentale, la chute de la civilisation mycénienne et les invasions doriennes entraînent de grands troubles et bouleversements qui conduisent à plusieurs mouvements migratoires. Les Éoliens et les Ioniens migrent ainsi vers l'est et s'installent sur les côtes anatoliennes, profitant probablement de leurs connaissances de la région héritées de leur passé mycénien, et de l'absence d'un contrôle fort du territoire suite à la chute de l'Empire hittite (Pekin 2015, p. 2-7 ; Sachs 2014, p. 11-14).

Les Éoliens, originaires de Thessalie et de Béotie, s'installent sur l'île de Lesbos et sur la partie septentrionale des côtes anatoliennes. Ils seront à l'origine de la fondation de nombreuses cités dans cette région ainsi renommée Éolie, ou Éolide. Plus tard, les Ioniens, originaires du nord du Péloponnèse, auraient d'abord voyagé en Attique et en Eubée avant de partir en Asie Mineure[30]. Cette étape pourrait toutefois être, pour la

[27] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.
[28] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 7-9.
[29] Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3 ; XIV, 1, 6 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 6.
[30] Hérodote, *Histoires*, I, 146-147 ; Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, I, 2 ; I, 12 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 1-4.

plupart des historiens, une réécriture historique du Ve s. av. J.-C. destinée à associer les cités ioniennes à Athènes, alors toute puissante. Quoi qu'il en soit, les Ioniens s'installent entre le XIIe s. et le IXe s. av. J.-C., probablement en plusieurs vagues successives, sur les côtes anatoliennes entre les rivières du Méandre et de l'Hermos, dans une région que l'on nommera alors Ionie (Sachs 2014, p. 11-14).

Lors de cette migration ionienne, une vingtaine de cités grecques sont fondées. Ces différentes cités ioniennes, parsemées sur 160 km entre l'Éolide au nord et la Carie au sud, sont unies par un dialecte identique et un sanctuaire religieux commun, le Panionion de Priène, autour duquel se développera une alliance religieuse et militaire : la Confédération Ionienne ou Dodécapole Ionienne. Celle-ci est constituée canoniquement de douze cités ioniennes : les îles de Samos, Chios et Érythrée, Milet, Myonte et Priène en Carie, et enfin Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomènes et Phocée en Lydie.

La culture ionienne, qui se développe dans cette région située au carrefour des grandes civilisations du Proche-Orient et de l'Égypte, devint, aux yeux des Grecs continentaux, la plus fastueuse et la plus raffinée que n'aient jamais connue la Grèce et l'Asie Mineure. Berceau de la philosophie, de l'art, de l'architecture et des sciences, l'Ionie est la terre natale, entre autres, d'Homère, des philosophes et savants Anaxagore, Xénophane, Anaximandre, Thalès et Pythagore, de l'historien et géographe Hécatée ou encore d'Ésope. Son rayonnement cultuel est dû notamment aux influences diverses des populations anatoliennes, dont les apports techniques, artistiques et intellectuels ont également imprégné le domaine religieux.

Toutefois, comme on le verra, Phocée occupe une place particulière au sein des cités ioniennes, dont elle intègre par ailleurs la ligue seulement dans un second temps et après avoir rempli certaines conditions[31]. Située géographiquement à la limite entre l'Ionie et l'Éolide (Pl. II, a), la cité est marquée par un faciès double qui apparaît notamment au travers des traditions littéraires helléniques relatant sa fondation : ce sont des Ioniens provenant d'Athènes, de Téos et d'Érythrée mais aussi des Éoliens de Phocide qui sont à l'origine de la ville. Cette origine double marquera également à bien des égards le portrait culturel et matériel de la cité.

II. Ouverture en Méditerranée orientale et centrale

Ainsi, les Phocéens, peuple de marins et de commerçants, se sont installés, d'après Hérodote, dans l'une des régions les plus belles du monde grec, bénéficiant d'un climat très agréable[32] et d'une baie bien protégée. Toutefois, le territoire exigu de la cité et le manque de terres fertiles amènent les habitants de la cité à se tourner très rapidement vers la mer et à pratiquer l'*emporía*. Il est également possible que le contrôle difficile de son arrière-pays suite à la montée en puissance du Royaume Lydien à l'est, ait pour beaucoup pesé dans le choix d'une économie maritime (Pekin 2015, p. 20).

Les Phocéens se définissent et sont définis par les auteurs anciens comme un peuple de l'*emporía* (Bats, Santos 2019, p. 44 ; Bats 2012b). Pour Hérodote, ils sont les premiers parmi les Grecs à avoir accompli des navigations lointaines, des *makrai nautiliai*, et à avoir navigué sur le golfe Adriatique, la mer Tyrrhénienne, les côtes ibériques et tartessiennes. Ce sont également eux qui seront à l'origine, parmi d'autres, de la fondation de l'*emporion* de Naukratis, en Égypte[33]. D'après Athénée, Aristote, lorsqu'il évoque la

[31] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.
[32] Hérodote, *Histoires*, I, 142.
[33] Hérodote, *Histoires*, I, 163 ; II, 178.

fondation de Massalia, définit précisément les Phocéens comme des Ioniens pratiquant l'*emporía*[34]. Plutarque caractérise, quant à lui, l'un des fondateurs légendaires de Massalia comme un aristocrate exerçant l'*emporía* à une époque où cette activité commerciale était honorable[35]. Cet aspect semble donc, dès l'Antiquité, caractéristique du peuple phocéen. C'est également un peuple pratiquant la *prexis*, un modèle aristocratique s'articulant autour du commerce, de la piraterie et de l'hospitalité.

En Orient, Phocée explore avec Milet les côtes de la Mer Noire et fonde, très certainement en collaboration avec la cité ionienne, plusieurs comptoirs et colonies, dont Amisos sur le littoral sud du Pont-Euxin peut-être dès 750 av. J.-C.[36] et Lampsaque en 650 av. J.-C. sur les côtes méridionales de l'Hellespont[37] (Pl. I, a). En nouant des contacts avec les Égyptiens, les Phocéens, associés encore une fois aux Milésiens et à d'autres cités de Grèce orientale, installent, comme on l'a dit, l'*emporion* de Naukratis dans le Delta du Nil vers 650 av. J.-C. Cet *emporion* leur permet de vendre de l'argent, du vin et de l'huile aux Égyptiens, en échange de lin, papyrus, blé, et natron. Grâce à ces différentes activités, Phocée atteint un haut niveau de prospérité économique dès le VIe s. av. J.-C. Toutefois, le développement important de Milet amène cette dernière à rapidement dominer les activités commerciales communes avec la cité phocéenne. En concurrence avec leur ancienne alliée, les Phocéens ont alors probablement ressenti le besoin de créer de nouveaux contacts commerciaux dans de nouveaux territoires (Pekin 2015, p. 18-20).

Comme évoqué, les Phocéens, à la recherche de nouvelles activités maritimes et commerciales vers l'Occident, passent pour les premiers à avoir entrepris de longs voyages en mer, navigant, explorant et découvrant les mers Adriatique et Tyrrhénienne, les côtes celtiques, ibériques et tartessiennes[38]. D'après les légendes, c'est après avoir accosté sur les côtes du Royaume de Tartessos, qu'ils se seraient liés d'amitié avec son roi, Arganthonios. Toujours d'après la légende, celui-ci n'ayant pas réussi à convaincre les Phocéens de s'installer dans son royaume, et ayant appris la montée en puissance des forces de Crésus en Orient, leur délivra une grande somme d'argent que les Phocéens utilisèrent pour la construction d'une enceinte d'« un bon nombre de stades » et « toute entière en blocs de pierre gros et bien ajustés »[39].

Nouant alors des contacts avec les populations locales tartessiennes, les Phocéens découvrent un marché riche mais en partie sous contrôle phénicien. Ces derniers se sont en effet implantés au sud de la péninsule ibérique et du bassin méditerranéen occidental depuis la fin du IXe s. av. J.-C. et surtout dans la première moitié du VIIIe s. av. J.-C., attirés par les richesses de la civilisation de Tartessos et les nombreuses mines d'argent de la région. C'est par ailleurs à cette même date que l'on retrouve les premières traces matérielles grecques en péninsule ibérique : elles ne témoignent toutefois pas d'une

[34] Athénée, *Les Deipnosophistes*, XIII, 576.
[35] Plutarque, *Solon*, III.
[36] Pseudo-Scymnos, v. 917-920 ; Strabon, *Géographie*, XII, 3, 14.
[37] Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 19 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37 ; Étienne de Byzance, *Les Éthniques.*
[38] Hérodote, *Histoires*, I, 163. Plus loin, lors du passage contant la fondation de Cyrène, Hérodote attribue également la découverte de Tartessos aux Samiens qui, découvrant alors un port tartessien qui n'avait pas jusque-là été fréquenté, firent grand profit de ce voyage (Hérodote, *Histoires*, IV, 152). Cet épisode doit prendre place autour de 630 av. J.-C., date à laquelle la ville de Cyrène est fondée. Ces possibles voyages samiens auraient pris fin, d'après A. J. Domínguez Monedero, suite aux importants changements politiques que connaît Samos dans les dernières années du VIIe s. av. J.-C. Voir Domínguez Monedero 2006, p. 433-434.
[39] Hérodote, *Histoires*, I, 163.

présence grecque dès le VIIIe s. av. J.-C. mais d'une redistribution de ces produits par les commerçants phéniciens.

Ce sont ces mêmes richesses qui attireront à leur tour les Phocéens dès la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C. Dès lors, les produits grecs commencent à pénétrer dans l'arrière-pays de la péninsule dans le cadre de réseaux d'échange développés avec les populations locales. Le commerce phénicien reste toutefois dominant dans toute la péninsule ibérique jusque dans la basse vallée de l'Èbre pendant tout le VIIe s. av. J.-C. et jusque dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. Ce commerce méditerranéen, vecteur de mutations économiques et sociales, entraîne alors l'émergence, l'enrichissement et le renforcement des élites locales. Ces dernières deviennent très vite consommatrices des produits importés par ces commerçants phéniciens et grecs et sont très probablement à l'origine de l'apparition de nouveaux sites fortifiés (Plana-Mallart 2018, p. 104).

III. L'installation en Occident

Développant ainsi un commerce régulier avec les populations locales dès la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C. et dans l'optique de stabiliser et protéger celui-ci, les commerçants grecs et notamment les phocéens s'établirent au nord du bassin méditerranéen occidental, secteur alors délaissé par la présence phénicienne. Ces premières installations, que l'on nomme *emporia*, servent ainsi de ports d'escale et de résidences éventuelles à ces commerçants venant de l'autre extrémité de la mer Méditerranée. Parfois implantées à l'intérieur même d'un établissement local, elles deviennent des lieux d'échanges et de commerce privilégiés avec les populations autochtones. Ce phénomène s'accompagne d'une perte d'importance du commerce phénicien qui est marquée, dans la basse vallée de l'Èbre – une région autrefois très dynamique d'un point de vue commercial et économique – par le déclin voire l'abandon d'un certain nombre de sites qui se sont développés sous l'égide de ce commerce. Le mobilier phénicien est alors progressivement remplacé par les productions grecques et étrusques, et le profil des objets importés évolue, avec une vaisselle désormais abondante au détriment de la vente d'amphores vinaires phéniciennes (Plana-Mallart 2018, p. 104-106).

Dans ce contexte, le plus vieil établissement est ainsi fondé vers 600 av. J.-C. dans un secteur réputé pour sa pauvreté agricole mais qui n'en demeure pas moins très stratégique. L'établissement de Massalia permet en effet, de par sa localisation, de développer le commerce avec l'Étrurie, qui se fournissait déjà auprès de commerçants phocéens depuis plusieurs décennies. Mais l'intérêt principal de ce premier comptoir réside bien dans son rôle d'escale vers l'Espagne, lui assurant, par le biais du commerce avec le Royaume de Tartessos, un approvisionnement en argent et en plomb. L'établissement est de plus situé à proximité de l'embouchure du Rhône, permettant l'accès au nord de l'Europe et à la route de l'étain par le biais de l'axe Rhône-Saône, un axe qui sera toutefois développé un peu plus tard, dans le dernier quart du VIe s. av. J.-C. (Bats, Santos 2019, p. 45).

Vers 580 av. J.-C., soit peu de temps après la fondation de Massalia, une nouvelle escale est créée en Catalogne afin de sécuriser et développer le commerce des Phocéens avec le sud de l'Espagne. Ce nouvel établissement sera nommé Emporion, un nom transparent qui renseigne sur la fonction première de la future cité. Cette installation grecque sur le site désigné plus tard comme « Palaiapolis » fait suite, de plus, à une fréquentation grecque déjà marquée quelques années auparavant. C'est également

probablement vers cette période que les Phocéens ont ajouté une nouvelle escale en Andalousie, Mainakè, considérée comme le plus occidental des établissements phocéens[40], mais dont la nature ou la localisation précise échappent encore, en l'absence de vestiges archéologiques.

Parallèlement, l'installation d'Alalia en 565 av. J.-C. se base sur une fondation coloniale plus classique, concentrée sur la mise en valeur agricole de son territoire et légitimée par un oracle. Sa position s'inscrit toutefois dans les mêmes problématiques que celles de Massalia. Faisant face à l'Étrurie, Alalia peut contrôler et développer son commerce avec les Étrusques tout en demeurant sur la route vers l'Ibérie, accessible soit plus directement en passant par les bouches de Bonifacio au sud puis à l'ouest, soit par l'intermédiaire de Massalia au nord. Le site se présente ainsi comme un établissement complémentaire ou concurrent de Massalia.

La prise de Phocée par les Perses en 545 av. J.-C. entraîne l'exil de ses habitants en Occident. Les Phocéens quittant alors la ville emmènent avec eux les statues et les offrandes de leurs temples, et se réfugient à Massalia et à Alalia[41]. Mais ces nouveaux venus sont très vite accusés de piraterie et attirent les foudres des Étrusques et des Carthaginois qui, en 540, s'allient et livrent bataille aux Phocéens au large de la colonie corse[42]. Les Phocéens d'Alalia sont alors obligés d'abandonner l'île et, se réfugiant sur la côte tyrrhénienne, fondent la ville d'Élée. Paradoxalement, cette nouvelle vague de diasporas en Occident est l'une des causes du développement de Massalia au VIe s. av. J.-C., la cité devenant l'épicentre cultuel et culturel phocéen, ionien, mais également hellénique, en Méditerranée occidentale.

En péninsule ibérique, les importations grecques présentes en royaume Tartessien et principalement à Huelva diminuent considérablement aux alentours de 540 av. J.-C. La prise de Phocée par les Perses mais aussi une restructuration du commerce affectant la Méditerranée centrale (Dominguez Monedero 1991, p. 239-273) ont ainsi entraîné de grandes transformations dans le cadre du commerce phocéen en Ibérie. C'est à la même période que le site d'Emporion connaît un développement urbain conséquent et un accroissement démographique, traduisant une présence grecque plus prononcée, le site recevant probablement une partie des exilés phocéens ayant fui l'Asie Mineure. Ces changements entraîneront ainsi l'installation d'un second établissement sur la terre ferme, que les archéologues nomment aujourd'hui Néapolis (Bats, Santos 2019, p. 49).

Ces évènements marquent ainsi une étape fondamentale dans l'histoire phocéenne. Les établissements phocéens d'Occident prennent leur indépendance vis-à-vis de leur métropole, se développent démographiquement et économiquement, frappent leur monnaie et se dotent d'institutions civiles. Les *emporia* laissent place, petit à petit, à des cités au territoire plus ou moins important. À la fin du VIe s. av. J.-C. ces processus ont affecté et interrompu le commerce entre les Grecs et les Tartessiens, entraînant une réorganisation totale des stratégies commerciales et obligeant les Phocéens à trouver une nouvelle zone pour leur entreprise commerciale et de nouveaux partenaires avec qui commercer. Ainsi, de nouveaux centres protohistoriques émergent au sud-est de la péninsule ibérique, parallèlement à l'apparition d'une nouvelle élite locale et d'une « culture ibérique » marquée notamment par une sculpture monumentale et une écriture de

[40] Strabon, *Géographie*, III, 4, 2.
[41] Hérodote, *Histoires*, I, 164.
[42] Cette « Bataille d'Alalia », mal connue des historiens et archéologues, est d'après M. Gras évoquée par d'autres auteurs anciens qu'Hérodote : Antiochos cité par Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 = C 252 ; Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, I, 13, 6 ; Trogue Pompée cité par Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XVIII, 7, 1 ; XLIII, 5, 2 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 8, 6-7 ; X, 18, 7. Voir Gras 1987b.

la langue ibérique en alphabet ionien. Sur le littoral nord-est de la péninsule ibérique, le renforcement de la présence grecque entraînera dès la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. la réalisation d'imitations des céramiques d'importation en milieu ibère, liée à la diffusion de nouvelles techniques comme le tour céramique (Plana-Mallart 2018, p. 104-106). L'importation de produits grecs en péninsule ibérique atteindra son apogée dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., les régions de Cádiz et Huelva reprenant également leur relation commerciale avec Emporion qui connait alors un grand développement.

IV. Croissances, alliances et pertes de l'autonomie

Durant les siècles qui suivent, les différents établissements phocéens d'Occident connaissent un fort développement économique. Afin d'asseoir son emprise sur le territoire et de sécuriser sa voie commerciale maritime – et peut-être afin de contrer la progression du domaine punique au sud de l'Ibérie – Massalia fonde une série de « bastions avancés » (*epiteikhismata*) le long des côtes ibériques, avec Rhodé vers 375 av. J.-C., et sur celles de Gaule du Sud, avec Agathé au début du IVe s., Olbia vers 325 av. J.-C., Tauroeïs, Antipolis et Nikaia tout au long du IIIe s. av. J.-C. Ces « colonies » massaliètes sont des fondations civiques considérées comme le prolongement du territoire « politique » de Massalia. Elles étaient habitées par des citoyens-soldats vraisemblablement choisis dans les classes pauvres de la métropole. Les nouveaux établissements servaient ainsi de bastions avancés en territoire celto-ligure, dans le but de contrôler et sécuriser la route et le domaine maritime, mais aussi très probablement de ports d'escale le long de cette même voie (Bats, Santos 2019, p. 50-51). Grâce à eux, Massalia confirme sa puissance maritime et s'impose économiquement sur les marchés du Sud de la Gaule.

Cet essor économique, elle le doit également à sa nouvelle alliée, Rome qui, tout au long du IVe s. av. J.-C., a considérablement élargi son pouvoir politique dans le Sud de l'Italie et en Sicile. L'expansion romaine entraîne toutefois rapidement une confrontation militaire avec sa rivale Carthage, période durant laquelle les différentes cités phocéennes d'Occident prennent parti en se rangeant du côté de leur alliée. Pour la cité grecque de Gaule du sud, la victoire de Rome sur Carthage serait bénéfique puisqu'elle permettrait de désenclaver les établissements grecs de la péninsule Ibérique et ainsi de rétablir le commerce phocéen. Avec sa sœur Élée, Massalia fournit ainsi à Rome plusieurs navires[43], lors de la première Guerre Punique (264-241 av. J.-C.), signe de leur puissance navale respective. Massalia, Élée et Emporion continueront d'aider Rome durant la seconde Guerre Punique (218-201 av. J.-C.).

Avec la victoire romaine, les différentes cités phocéennes fleurissent mais deviennent aussi de plus en plus dépendantes vis-à-vis de Rome. Élée, devenue *civitas foederata* à la fin du IIIe s., perdra définitivement son indépendance suite aux Guerres Marsiques au Ier s. av. J.-C. Elle obtient le droit romain et devient un municipe vers 89 av. J.-C. sous le nom de Velia (Krinzinger 1994). À Emporion, la révolte des tribus ibériques en 195 av. J.-C. amène à l'installation d'un campement militaire romain permanent sur la colline surplombant la Néapolis (Menulis 2010 ; Aquilué *et al.* 2008b, p. 29-30). Elle n'est que le prélude de la mise en place, au Ier s. av. J.-C., d'une ville romaine à l'emplacement du camp précédent, puis de la fusion, sous le principat d'Auguste, des deux villes par le biais

[43] Polybe, *Histoires*, I, 3, 95 ; I, 4 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181 ; Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.

d'une nouvelle muraille commune et en tant que *municipum Emporiae* (Aquilué *et al.* 2008b, p. 30, 43). Quant à Massalia, l'animosité croissante des peuples gaulois tout au long du IIe s. av. J.-C. l'amène à demander de manière répétée l'aide de Rome. Si la cité phocéenne obtient, au terme de cette situation, les territoires des populations matées, la présence romaine sur le territoire gaulois se fait de plus en plus forte. Les premières villes romaines sont bâties en Gaule du Sud, comme Aquae Sextiae, tandis que les négociants romains envahissent rapidement les circuits commerciaux de la cité phocéenne, vers l'arrière-pays et la Gaule intérieure. Encore grande alliée de Rome, Massalia eut la malchance de prendre le parti de Pompée lors de la Guerre Civile entraînant, en 49 av. J.-C., la prise de la ville par César. Massalia conserve alors son autonomie mais perd son ancien domaine territorial. Elle est désormais rattachée à la province de Narbonnaise, et Arles, colonie fondée à la suite de cette crise, devient la principale ville romaine de la région (Rothé, Tréziny 2005, p. 222-224 ; Hermary *et al.* 1999, p. 143-156).

Chapitre 2. La recherche sur la religion phocéenne, état de la question

I. La redécouverte des cités grecques d'Occident

Jusqu'au XXe s., les établissements grecs d'Extrême-Occident demeuraient mal connus et ce malgré l'identification du site d'Emporion dès le XVe s. et de celui de Velia au XVIIIe s. À Marseille, si le passé antique de la ville était depuis longtemps célèbre, celle-ci n'ayant jamais réellement perdu la mémoire de ses origines grecques, les témoignages et les vestiges de cette période de l'histoire demeuraient rares et épars. L'intérêt de la ville pour son histoire antique n'est alors que peu développé, les légendes et mythes lui suffisent. En France, ce phénomène s'étend à l'ensemble des sites grecs implantés en Gaule du Sud.

Malgré tout, quelques érudits tentent d'apporter des éclaircissements à cette période mal connue. Ainsi, le manuscrit *Massaliographie* de Joseph Prat et P. Durant en 1593, puis *Les Antiquitez de la ville de Marseille* en 1632 de Jules Raymond de Solier apportent les premières descriptions concernant inscriptions et objets découverts au cours des siècles. En 1696, Antoine de Ruffi intègre dans son *Histoire de la ville de Marseille* les objets archéologiques alors exhumés. Il réalise ainsi un premier travail de synthèse, encore aujourd'hui consulté pour l'analyse de sources historiques et archéologiques aujourd'hui disparues (Ruffi 1696). Dans la même veine, le notoire et historien français Jean-Baptiste-Bernard Grosson recueille en 1773 dans son ouvrage *Antiquités et monuments marseillois qui peuvent intéresser l'histoire et les arts* l'ensemble des monnaies, bronzes, statues, bas-reliefs, lampes, urnes ou encore inscriptions connus alors à Marseille, et dont il a pu directement ou indirectement, par la lecture des publications éparses des « Savants Curieux » de son époque, prendre connaissance (Grosson 1773). Dans ce but de restituer cette histoire alors méconnue de Marseille, J.-B.-B. Grosson rassemble également les dessins et gravures de ses contemporains, conservant ainsi dans son ouvrage le souvenir d'objets aujourd'hui malheureusement disparus.

À cette époque, toute l'Europe est dans une véritable effervescence hellénique et l'archéologie devient une véritable science. Ce nouveau domaine d'étude développe sa méthodologie au travers des premières fouilles organisées. Toutefois, l'intérêt croissant pour le monde antique au XIXe siècle se définit, dans le contexte spatial de ce sujet d'étude, par des découvertes encore fortuites et isolées, et les informations transmises lors des nombreux travaux d'aménagement sont peu nombreuses. On notera par exemple la découverte en 1817, sur l'île de Sainte-Marguerite près d'Antibes, d'une dédicace bilingue à Pan (Cosson 1985, p. 55-57). En 1824, des premières recherches sont menées au lieu-dit d'Almanarre, à Hyères. Les premiers dégagements débuteront 20 ans plus tard, en 1844, par Alphonse Denis et mettront au jour les premiers vestiges d'un établissement massaliète qui n'avait jusque-là jamais été localisé, et qui sera bien plus tard identifié comme le port d'Olbia (Bats *et al.* 1998a, p. 6-10). À Marseille, on découvre en 1863 quarante-sept *naïskoï* rue Négrel (Mas-Nég-001), premier témoignage archéologique cultuel d'une telle envergure dans la cité phocéenne (Longpérier 1863). Trois ans plus tard, c'est un galet inscrit et offert à Aphrodite qui est découvert par hasard dans les environs d'Antibes (Ant-Ins-004). L'inscription soulèvera les débats et les archéologues de cet époque se disputeront l'identification du fameux Terpôn, à l'origine de la dédicace (Bazin 1887 ; Heuzey 1874 ; Froehner 1867). Les quelques fouilles qui s'organisent alors ressemblent toutefois plus à des entreprises de travaux publics qu'à des recherches à but

scientifique, et c'est surtout le bel objet ou l'inscription qui attirent l'attention, au détriment de l'objet du quotidien ou du contexte de découverte. De plus, l'archéologie classique est alors encore guidée par les textes antiques dont elle n'arrive pas à s'émanciper.

II. Le temps des premières recherches

Ces découvertes ont réveillé l'intérêt des érudits locaux férus d'antiquités et des premiers « archéologues ». Ainsi, les recherches sur la présence grecque[44] en Extrême-Occident se multiplient au XXe s. En 1887, l'institut allemand d'archéologie dépêche l'architecte Wilhelm Schleuning afin de réaliser la cartographie des vestiges d'Élée-Velia, constituant le premier travail scientifique sur la cité éléate, et pourrait-on dire, de l'ensemble des colonies phocéennes d'Occident (Vecchio 2009, p. 9-12). Ce premier travail scientifique sera suivi en 1904 par la fouille de la Butte des Moulins et de la montée de la Tourette à Marseille par Michel Clerc et par les fouilles d'Olbia par l'archéologue amateur Maurice Alexandre Poitevin de Maureillan (Bats *et al.* 1998a, p. 13). Un premier bilan est dressé en 1905 par M. Clerc. Principalement au travers des sources textuelles, l'archéologue s'interroge sur les dates et les voies d'arrivée des Phocéens en Méditerranée occidentale, sur leurs premiers contacts avec les populations locales, sur leurs installations notamment en Espagne et sur l'entretien des relations entre les différentes fondations d'Occident et leur métropole phocéenne (Clerc 1905). Plusieurs années plus tard, en 1908, le terrain sur lequel se trouvent les vestiges de la colonie phocéenne ibérique d'Emporion est racheté par la députation régionale de Barcelone et un réel programme archéologique est mis en place. La découverte, dès 1909, de nombreux et importants vestiges cultuels, au sud de la ville antique, et notamment d'une statue d'un soi-disant Asklépios (Emp-Mér-001) et d'une inscription à Sarapis (Emp-Ins-001), va alors susciter un véritable engouement archéologique qui permettra la poursuite des fouilles jusqu'aux révoltes de 1936, début de la guerre civile d'Espagne (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 49-87 ; Gandia 1908-1936). En 1909 également, des travaux agricoles effectués sur le site d'Olbia permettent l'identification certaine du site (Bats *et al.* 1998a, p. 13), tandis qu'à Marseille, Gaston Vasseur réalise plusieurs sondages dans l'enceinte du Fort Saint-Jean mettant au jour, pour la première fois, les plus anciens niveaux de la ville grecque. L'archéologue organise, par la même occasion, les premières fouilles archéologiques modernes sur le site de Marseille en appliquant l'étude de la stratigraphie à l'analyse des vestiges qu'il découvre. L'ensemble de ces découvertes seront publiées dans sa synthèse *L'Origine de Marseille, Fondation des premiers comptoirs ioniens de Massalia vers le milieu du VIIe siècle, Résultats des fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le Fort Saint-Jean* (Vasseur 1914). L'année suivante et jusqu'en 1914, Hippolyte Bout de Charlemont découvrira et fouillera les grottes du massif de Marseilleveyre et identifiera au moins deux grottes cultuelles qu'il rattachera à la cité de Massalia (Bout de Charlemont 1912e, p. 245 ; 1911, p. 713).

L'ensemble de ces recherches et les résultats scientifiques qui en découlent entraînent alors un grand essor de l'intérêt des chercheurs pour la présence grecque en Gaule. Le début de la première moitié du XXe s. est ainsi marqué par la publication de grandes

[44] Et plus précisément phocéenne, malgré un courant de pensée, initié par Von Otto Meltzer dans les années 1879 dans sa *Geschichte der Karthager* et qui continue de faire débat durant tout le XXe s., centré sur une présence rhodienne antérieure à l'arrivée des phocéens. Voir Constans 1930 ; Morel 1966 et Gallet de Santerre 1983.

monographies qui serviront d'œuvres de références pour les recherches postérieures. Ainsi, en 1914, G. Vasseur réalise, dans l'objectif de mieux percevoir l'étendue et le poids de cette présence grecque, une monographie et synthèse qui comptabilise l'ensemble des céramiques grecques retrouvées à Marseille mais aussi dans le reste de la Gaule (Vasseur 1914). En 1920, le premier volume de la première histoire approfondie et détaillée des origines de la France publiée par l'historien Camille Jullian comprend également un chapitre dédié à la colonisation grecque et à l'histoire de Marseille (Jullian 1920). Entre 1927 et 1929, M. Clerc rassemble et publie l'ensemble des données connues à Marseille, mais également à Phocée et dans les autres établissements grecs d'Extrême-Occident qui connaissent alors leurs premières explorations archéologiques (Clerc 1929 ; 1927). À la suite de ce travail, Paul Jacobsthal et Eduard Neuffer rassembleront l'intégralité du mobilier grec retrouvé cette fois-ci sur l'ensemble du territoire français et publieront leur recherche dans l'ouvrage *Gallia Graeca, Recherches sur l'hellénisation de la Provence* en 1933 (Jacobsthal, Neuffer 1933). Il faut également évoquer pour cette période les recherches de l'historien Eugène Duprat qui analysera les textes anciens et les découvertes archéologiques et tentera d'identifier les autres établissements phocéens et massaliotes évoqués par les textes mais dont l'emplacement exact était encore inconnu. Il sera notamment à l'origine de l'identification du site de Tauroeis au niveau de l'actuel hameau de Le Brusc.

En parallèle, les recherches et explorations archéologiques se poursuivent et de nouveaux sites phocéens, connus au travers des auteurs anciens, sont explorés. Afin de mieux saisir le passé phocéen du territoire français, mais aussi dans le but de rivaliser avec les grandes équipes archéologiques allemandes et autrichiennes qui contrôlent à cette époque les grandes fouilles d'Asie Mineure, le Ministère de l'Instruction Publique dépêche l'ingénieur français Félix Sartiaux afin d'explorer la métropole à l'origine des différents établissements grecs d'Occident : Phocée. Le site sera fouillé à partir de 1914 et on mettra notamment au jour le sanctuaire en plein air et rupestre de la Colline des Moulins (Sartiaux 1921 ; 1914a ; 1914b ; 1911). Les recherches à Phocée seront stoppées par la fermeture de la Turquie après la guerre gréco-turque de 1921-1922. Parallèlement, les fouilles d'Emporion sont reprises dès 1914 par Emili Gandia et des premiers témoignages cultuels seront alors repérés à Sant Martí d'Empúries : un bloc sculpté de sphinx, un chapiteau ionique et un autel romain en grès (Gandia 1924, p. 232-233 ; 1920, p. 210-211). Dès 1921, c'est le site d'Alalia, bien connu des historiens, qui sera exploré jusqu'en 1923. En Campanie, les équipes italiennes, dirigées par Amedeo Maiuri et Paolino Mingazzini, réalisent les premières fouilles de la cité phocéenne de Velia dès 1927. Dès les premières années d'exploration, les découvertes sont considérables, notamment dans le domaine cultuel. Plusieurs sanctuaires sont découverts et fouillés sur les différentes terrasses de la ville (Vecchio 2009, p. 12-14 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13). Enfin les recherches menées par Raymond Aris et Georges Claustres à Agde porteront leurs fruits en 1938 avec la découverte de céramique gallo-romaine et préromaine sous la ville actuelle, confirmant ainsi la localisation de la ville antique qui sera explorée les années suivantes (Aris, Claustres 1939). Les découvertes fortuites et souvent hors-contexte se poursuivent toutefois, comme, dans le domaine cultuel, à Mandelieu près d'Antibes où fut trouvée en 1940 une dédicace « aux dieux » d'époque impériale (Benoit 1965, p. 24, p. 109), ou à Agde où fut signalé par R. Aris en 1948 un cippe en basalte inscrit aux dieux (Aga-Ins-002 ; Jannoray 1950, p. 112).

III. Le développement de l'archéologie phocéenne

Après la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction s'accompagne, suite à l'application de la nouvelle loi de 1941, validée en 1945, de campagnes de fouilles archéologiques systématiques. Ainsi, à Marseille, Fernand Benoit entreprend en 1942 les fouilles du port de Marseille permettant la découverte des docks romains ; en 1946 les fouilles du quartier du Vieux-Port de la Butte de la Roquette où seront exhumés quelques mobiliers cultuels dont trois nouveaux exemplaires de *naïskoi* (Mas-Nég-001) ; et en 1949-1950 les fouilles de la Grotte de l'Hôtel-Dieu (Rothé, Tréziny 2005, p. 358, n°42 ; 389, n°61 ; 392-404, n°64). C'est également en 1946 que des premières excavations seront organisées sur le site présumé de Tauroeis, suite à la reconstruction du village après la guerre (Benoit 1965, p. 104). Elles se poursuivront l'année suivante, en parallèle de la première année de fouilles organisées à Olbia sous la direction de Jacques Coupry (Arcelin *et al.* 2010, p. 159 ; Ollivier 2006, p. 13). Enfin, à partir de 1948 et jusqu'au début des années 1950, R. Aris réalise plusieurs sondages autour et à l'intérieur de l'église Saint-Sever d'Agde (Ugolini 2001, p. 138-139).

Les historiens prennent pleinement conscience de l'intérêt de ces recherches et de la limite de l'étude des textes. Jean Brunel, dans son article *Marseille et les fugitifs de Phocée* publié dans la *Revue des Études Anciennes* en 1948, conclut alors en l'impossibilité de répondre à ce moment, et seulement au travers des textes, aux interrogations portées sur la date de fondation de la cité de Massalia et sur la possibilité ou non d'une seconde fondation, aspects pour le moment plus ou moins centraux de la recherche massaliète (Brunel 1948). L'archéologue François Villard en est persuadé et après dix ans de recherche, publie en 1960 sa thèse *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècles), Essai d'histoire économique*. Cette étude de la céramique grecque archaïque permettra notamment de confirmer la date de fondation de Marseille pour la première fois au travers des témoignages archéologiques (Villard 1960). *A contrario*, le délaissement progressif des sources textuelles et la séparation croissante entre l'archéologie et l'histoire, mais aussi l'absence encore d'une véritable méthodologie du culte amènent les archéologues de la religion du milieu du XXe s. à considérer la restitution des institutions religieuses et de la vie spirituelle des groupes antiques par l'archéologie extrêmement limitée[45]. Il faudra attendre les années 1980/1990, comme on le verra, pour que l'on estime les pratiques cultuelles bien accessibles par l'archéologie.

Malgré tout, les années 1950 seront marquées, dans le domaine phocéen et plus spécialement au sein du domaine cultuel, par d'importantes découvertes qui bouleverseront les études phocéennes. En Italie, les fouilles d'Élée se poursuivent sous la direction de Pellegrino Claudio Sestieri de 1949 à 1960 et révéleront de nouveaux espaces sacrés. Les excavations permettront notamment de mettre au jour un sanctuaire et un cippe à Poséidon *Asphaleios* dès 1949 (Élé-Ins-007), d'associer l'autel monumental du sommet de la crête d'Élée à Zeus grâce à trois cippes découverts en 1953 (Élé-Ins-016/017/018) puis, en 1957, d'identifier le temple de l'acropole comme consacré à l'une des déesses principales des phocéens, Athéna (Vecchio 2009, p. 14 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13). À Phocée, la reprise des fouilles en 1951, cette-fois ci dirigées par l'éminent historien et archéologue turc Ekrem Akurgal révélera en 1953 sur l'acropole de la ville un temple monumental paré de colonnes éoliques et ioniques. C'est par ailleurs la même année que Jacques Tréheux publie sa traduction du décret de Lampsaque, retrouvé en 1945 par Roland Martin, dans l'*aulè* de l'*agora* de Thasos. L'inscription révèle alors

[45] C'est le discours par exemple de Chr. Hawkes. Voir Hawkes 1954.

quelques mois de calendriers et cultes réalisés dans la colonie phocéenne de Troade. Enfin, à Emporion les fouilles se poursuivent, depuis 1939, sous la direction de Martín Almagro Basch (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 87-94 ; Almagro Basch 1945, p. 63-71) tandis que celles d'Olbia, supervisées par J. Coupry continueront jusqu'en 1951 avant d'être reprises dès 1956. Elles seront marquées, dès l'année suivante, par la découverte d'une stèle aux Mères près de la porte d'entrée de l'établissement (Olb-Ins-009 ; Arcelin *et al.* 2010, p. 159 ; Ollivier 2006, p. 13). À Marseille, F. Benoit mettra notamment au jour en 1952 un imposant chapiteau ionique (Mas-RPo-001 ; Benoit 1954, p. 17 ; 1953, p. 216) qui fait alors écho avec ceux qui seront découverts à Phocée à la même période. Le renouveau des fouilles de Phocée et l'ensemble de ces découvertes permettront ainsi de réaliser les premières comparaisons de la culture matérielle de la métropole et de ses colonies.

Durant toute la première moitié du XXe s., l'archéologie a alors bien évolué. Elle est devenue une affaire de professionnels et d'équipes pluridisciplinaires. Cette pluridisciplinarité entraîne à la fin des années 1950 et au début des années 1960 une évolution des domaines d'études : on ne s'intéresse désormais plus exclusivement aux grands centres urbains, à leurs monuments et aux grands sanctuaires qui leur sont liés, et l'étude des territoires et des sociétés devient l'élément central des nouvelles recherches. On confronte de manière plus systématique sources littéraires et sources archéologiques et, pour la première fois, les archéologues donnent plus d'importance aux témoignages archéologiques, délaissant – parfois trop – les témoignages textuels. De plus, pour la première fois, les questions relatives aux contacts entre civilisations grecques et « barbares » sont abordées. Dans le cadre des « colonies » grecques, la remise en question de la notion d'hellénisation du début du XXe s., apparue dans le contexte hellénocentriste à une époque où la connaissance sur la période antique reposait essentiellement sur une littérature historique gréco-romaine, s'accompagne d'un intérêt naissant pour la précolonisation grecque et les premiers contacts entre Grecs et populations natives.

Ces nouvelles problématiques seront au centre des recherches et études de cette décennie, nourries par les nouvelles données archéologiques en provenance de Corse, de France continentale, d'Italie et d'Espagne. Les premières fouilles organisées de 1962 à 1963 à Sant Martí d'Empúries sur l'emplacement alors hypothétique du premier établissement phocéen d'Emporion ont ainsi pour but de mettre en évidence les premiers niveaux d'occupation grecs et la présence ou non d'une occupation antérieure (Aquilué *et al.* 2002a). À Élée-Velia, un programme d'enquêtes systématiques est mis en place dès 1961 par le nouveau directeur des fouilles, Mario Napoli (Vecchio 2009, p. 14-16 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13). L'un des objectifs est notamment la mise en évidence d'éventuelles fréquentations précoloniales perçues par M. Napoli sur les flancs méridionaux de l'acropole au travers d'une série de bâtiments en appareil polygonal « lesbien »[46]. La nouvelle campagne sera, encore une fois, riche en données cultuelles : dès les premières années, plusieurs espaces sacrés sont découverts et fouillés[47]. C'est également en 1961 que les premières recherches archéologiques organisées débutent à Alalia sous la direction de Jean Jehasse et Laurence Jehasse (Jehasse 1984). En France continentale, les investigations se poursuivent dans les différents établissements grecs localisés. À Olbia, J. Coupry continue ses recherches et met au jour deux zones cultuelles, l'une à l'ouest, en

[46] Cette hypothèse de travail aboutira en 1966 à la réalisation d'explorations sur ce même versant confiées à une équipe française dirigée par J.-P. Morel. Voir Morel 1966.

[47] Découverte d'une inscription à Zeus *Alastaros* en 1961 (Élé-Ins-020 ; Miranda 1982) ; découverte d'un édicule dans l'Aire sacrée n°1 en 1964 (Gassner *et al.* 2009b, p. 101-105) ; fouille de l'Aire sacrée n°7 et découverte de l'Aire sacrée n°8 en 1965 (Ebner 1966a, p. 337-338 ; 1963-1964, p. 96-97) ; fouille du puits sacré en 1966 (Neutsch 1980a, p. 350-354 ; 1980b, p. 1620).

1963 et identifiée comme un sanctuaire d'Artémis, et l'autre au nord, en 1966, et consacrée à Aphrodite[48] (Coupry 1969 ; 1968 ; 1967 ; 1964, p. 317-318). À Antibes, Jacques-Henri Clergues entreprend dès 1960 les premières recherches archéologiques dans le but de localiser précisément l'établissement d'Antipolis[49] (Arnaud, Moréna 2004). À Agde, le Groupe de recherches en plongée de la Société archéologique de Béziers et le Groupe de recherche archéologique subaquatique et de plongée d'Agde (GRASPA) effectuent des recherches subaquatiques dans le lit de l'Hérault de 1958 à 1964, et mettent au jour d'importantes cargaisons de bronzes et des restes de blocs d'architecture monumentale (Ropiot 2003 ; Jézégou *et al.* 2001 ; Aris 1987 ; 1970, p. 9 ; Jully *et al.* 1978, p. 13 ; Gallet de Santerre 1964, p. 488). Enfin, à Nice, F. Benoit effectue plusieurs sondages de 1964 à 1970 dans la cathédrale et sur le flanc oriental de la colline du Château afin de localiser les niveaux archaïques de l'établissement de Nikaia. À défaut de révéler la colonie massaliète, ces travaux mettront au jour l'existence d'un site indigène (Bats, Mouchot 1990). Toutefois, l'événement archéologique français qui marquera la décennie et même l'histoire de l'archéologie française aura lieu à Marseille en 1967. Suite à plusieurs découvertes d'importance, le ministre de la Culture de l'époque, André Malraux, ordonne alors l'arrêt de la construction d'un parking sur la place de la Bourse, donnant naissance ainsi à la première grande opération nationale d'archéologie de sauvetage en milieu urbain (Rothé, Tréziny 2005, p. 533-535).

IV. Les premières études croisées

Ces nombreuses découvertes et les données qui en découlent alimentent ainsi les études phocéennes. Si l'ouvrage de F. Benoit *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule* publié en 1965 conserve encore les restes d'une vision quelque peu hellénocentrique (Benoit 1965), l'article de Jean-Paul Morel *Les Phocéens en Occident, certitudes et hypothèses* publié en 1966 dans les actes du colloque *Velia e i Focei in Occidente*, annonce le renouveau des problématiques phocéennes (Morel 1966). Ces actes, premier travail collaboratif et premier volume de la « trilogie » éléate et phocéenne publiée dans *La Parola del Passato*, jouent par ailleurs le rôle d'événement fondateur sur le développement de l'étude phocéenne et servent de prémices au premier colloque international sur les colonies phocéennes qui se tiendra trois ans plus tard. Organisé donc en 1969 dans les salles de l'Institut Français de Naples par le Centre Jean Bérard avec la collaboration de *La Parola del Passato* et les Surintendances aux Antiquités de Naples et de Salerne, l'exposition et colloque, reprenant les termes du volume précédent, *Velia et les Phocéens en Occident*, approfondissait les débats précédents, nourris des nouvelles découvertes faites à Elée et à Massalia. L'ensemble des interventions sera publié l'année d'après, en 1970, dans un nouveau numéro de *La Parola del Passato*, nommé pour l'occasion *Nuovi Studi su Velia* (Ebner 1970 ; De Franciscis 1970 ; Guarducci 1970 ; Lepore 1970 ; Martin 1970 ; Morel 1970a ; Nutton 1970 ; Pugliese Carratelli 1970a ; 1970b ; Schmiedt 1970 ; Villard 1970 ; Di Vita-Evrard 1970). Enfin, en 1968, le Ve *Symposium Internacional de Prehistoria Peninsular*, nommé *Tartessos y sus problemas*, cristallise alors parfaitement l'évolution des mentalités des archéologues et historiens de cette décennie. Pour la première fois, on abandonne l'idée d'une Andalousie phocéenne, on minimise la présence grecque en Ibérie et on s'attarde plus sur les populations

[48] Ainsi qu'un autel au héros, découvert en 1969 (Olb-Ins-006) et non loin du sanctuaire d'Aphrodite.
[49] Ces explorations mettront notamment au jour une *tabella defixionis* évoquant Déméter (Cosson 1985, p. 62-63 ; Benoit 1960, p. 319-320).

tartessiennes et la présence phénicienne. À la fin des années 1960, l'étude plus poussée des données archéologiques au détriment de l'étude des textes[50], la mise en place de fouilles d'envergure à Velia et à Marseille, et la réalisation des premiers colloques internationaux sur les établissements phocéens deviennent autant d'éléments fondateurs de l'étude de l'expansion phocéenne et de l'étude des *apoikiai* et marquent le réveil de l'intérêt pour les problèmes phocéens.

Dès 1971, le colloque *Simposio internacional de colonizaciones, Ampurias y la colonización griega en Occidente* poursuit l'objectif du colloque italien de 1969 : confronter des spécialistes du phénomène d'*apoikismos* en Occident, et notamment phocéen, venus d'horizons divers. Pour la première fois, on réalise des comparaisons globales des résultats archéologiques des différents établissements phocéens connus comme Massalia, Emporion, Lampsakos, Olbia et Velia. J. Coupry proposera notamment un bilan des cultes attestés à Olbia tandis que François Salviat dressera le tableau des cultes probables de Marseille comparés à ceux de Lampsaque. Le bilan que dresse J.-P. Morel en 1975 dans son article *L'expansion phocéenne en Occident, Dix années de recherches (1966-1975)* est clair : en dix ans, les nombreuses découvertes archéologiques et les synthèses réalisées à partir des réflexions croisées des historiens, philologues et archéologues ont entraîné un essor considérable des connaissances sur le monde phocéen (Morel 1975). L'avancée des recherches sur chaque établissement phocéen et la poursuite des investigations archéologiques à Agde, Antibes, Le Brusc, Olbia de Provence, Empúries, Velia et Marseille ont permis une rapide évolution des approches dans ce domaine. Si plusieurs réponses ont été apportées sur les questionnements de 1969, notamment sur les relations entre importations phocéennes et fabrications locales de la céramique grise de Provence et Languedoc[51], de nouveaux questionnements sont soulevés, principalement sur la fonction de la *chôra* et la nature de l'*emporia* des établissements phocéens.

L'avancée des recherches a aussi mis en évidence le portrait lacunaire du domaine cultuel des cités phocéennes, et notamment à Massalia. Ce manque est d'autant plus mis en valeur par le développement considérable des recherches sur les sanctuaires de Grande-Grèce depuis la fin des années 1960. On connaît heureusement quelques nouveaux apports relatifs aux cultes phocéens durant cette décennie, notamment grâce à la poursuite des fouilles des différents espaces sacrés de Velia – cette fois-ci concentrées sur l'Acropole, le sanctuaire de Poséidon et le « puits sacré » en 1979 (Krinzinger 1999, p. 23 ; 1994, p. 20-21 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 231-233 ; Neutsch 1997 ; 1980a, p. 350-354 ; 1980b, p. 1620 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13-14) –, à la publication en 1978 par Peter Frisch de l'ensemble des inscriptions de Lampsaque (Frisch 1978), mais surtout grâce à la découverte en 1972 d'un important sanctuaire rural à l'Acapte, près d'Olbia, qui sera fouillé et étudié jusqu'en 1982 (Bats 2011b ; Giffault 1990, p. 215).

Mais ces découvertes cultuelles s'inscrivent dans les problématiques qui animent encore les archéologues et les historiens de la religion à cette époque. On continue encore à trop dissocier sources archéologiques et sources textuelles et les problématiques des archéologues se concentrent ainsi sur le sanctuaire même, sa structure, son architecture et ses principales composantes, délaissant l'analyse des fonctions rituelles, sociales, économiques et politiques du lieu de culte.

[50] Malgré un contrebalancement de l'importance des sources littéraires via une contre-offensive vigoureuse de certains historiens comme Ettore Lepore. Voir Lepore 1970, p. 19.

[51] Colloque de 1976 sur *Les Céramiques de la Grèce de l'est et leur diffusion en Occident*, publié en 1978.

V. Le renouveau des études phocéennes : une véritable « épiphanie »

Le colloque *Velia et les Phocéens : un bilan dix ans après* qui eut lieu en décembre 1981 et dont les actes seront publiés l'année suivante dans *La Parola del Passato* sous le nom *I Focei dall'Anatolia all'Oceano* se place dans la continuité des colloques de la précédente décennie, tout en intégrant les nouvelles problématiques de recherches propres à l'Ibérie[52] et les données nouvelles découlant notamment, sans citer Velia, des travaux d'André Nickels à Agde et de J. Coupry et Michèle Giffault à Olbia (Coupry, Giffault 1982). J.-P. Morel y dresse, plus qu'une synthèse globale sur les Phocéens, un bilan des sujets d'études abordés lors du colloque, soulignant les apports et les problèmes soulevés par cette nouvelle recherche phocéenne (Morel 1982). Ainsi J.-P. Morel remarquera l'intérêt pour de nouveaux sujets d'études jusque-là ignorés, comme l'étude géomorphologique, l'aspect démographique et l'évolution des recherches sur l'aspect ethnique, commercial ou encore territorial des sociétés phocéennes. Le chercheur note aussi la disparition, lors du colloque, de plusieurs aspects pourtant essentiels dans l'étude du domaine phocéen et qui étaient autrefois au centre des recherches. Il se désole entre autres de l'absence de l'étude de l'aspect religieux mais aussi et surtout de l'inexistence de nouvelles données pour Phocée, un manque de plus en plus pesant auprès des chercheurs phocéens (Morel 1982 ; De La Genière 1982, p. 163). Michel Bats surlignera également le délaissement constant, dans le cadre de ces différents colloques internationaux, de la deuxième vague d'expansion phocéenne du IVe s. av. J.-C. marquée principalement par les colonies massaliètes du Sud de la Gaule. La publication de F. Graf, *Nordionische Kulte : Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulten von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia*, parue quelques années plus tard en 1985, illustre parfaitement les deux lacunes mises en avant par J.-P. Morel. Si l'ouvrage a pour but de dresser le portrait cultuel des villes du Nord de l'Ionie, le volet sur Phocée demeure alors très mince et ne se base encore essentiellement que sur l'étude iconographique monétaire, celle onomastique et celle des calendriers (Graf 1985). En parallèle, on assiste à partir des années 1980 au retour d'une thématique autrefois centrale dans l'étude phocéenne mais que les spécialistes avaient délaissé depuis la fin des années 1960, suite à la découverte de Gravisca – qui minimisait la présence phocéenne au détriment, plus large, de celle des Ioniens – et de par l'absence de données relatives à la présence phocéenne à Alalia depuis les fouilles effectuées en 1961. Le renouveau des problématiques opéré dans les années 1970, le développement des études consacrées aux amphores massaliotes et éléates et surtout le réexamen des données de Gravisca réalisé lors du colloque de 1981 (Torelli 1982) permettent ainsi de mettre à jour le dossier relatif au « réseau phocéen » et aux trafics tyrrhéniens (Mele 1988 ; Morel 1988 ; Gras 1985). Un bilan de 1981-1982 présentera notamment l'avancée des recherches site par site et les éléments de réponses apportés par les chercheurs aux problématiques phocéennes naissant dans les années 1970 comme le rôle de l'*emporia* et la nature et l'« impact » des contacts entre Grecs et populations locales (Morel 1982). Ce travail sera complété en 1985 par l'article de A. J. Domínguez Monedero, *Focea y sus colonias : a propósito de un reciente coloquio*, critique du colloque de 1981-1982 (Domínguez Monedero 1985).

L'intérêt croissant pour les populations locales en contact avec les établissements grecs, fait naître, tout d'abord en Espagne, on l'a vu, de nouvelles problématiques de recherches dans le cadre de l'étude des sociétés phocéennes. Les nombreuses fouilles

[52] Notamment les rapports avec les populations locales et la question de l'« hellénisation ». Voir, entre autres, Almagro Gorbea 1982 ; Rouillard 1982.

urbaines et rurales réalisées en Provence et en Languedoc-Roussillon vont ainsi nourrir le débat historiographique alors récent sur la notion d'acculturation qui apparaît autour de 1980[53]. Dans le domaine phocéen, le début des années 1980 sera notamment marqué par les fouilles de la nécropole protohistorique du Peyrou à Agde dès 1977 (Ugolini 2002), par une série de sondages réalisés au Brusc dès 1980 (Brien-Poitevin 1990) et par la reprise des recherches archéologiques à Olbia par M. Bats en 1982 (Bats 1990b ; 1989a ; 1988 ; 1986c ; 1985). L'ensemble de ces travaux apportent ainsi leur somme de nouvelles informations sur les rapports et la cohabitation entre phocéens et populations locales, comme à Antibes où une série d'observations et d'opérations dirigées entre 1981 et 1984 à l'intérieur de la chapelle du Saint-Esprit par Patrick Arcelin, M. Bats et Alex Pollino, permit de mieux percevoir le caractère ligure du site (Arnaud, Moréna 2004). Du côté de l'Espagne, à Emporion, les nouvelles fouilles dirigées par X. Aquilué et R. Mar de 1981 à 1985 (Aquilué *et al.* 2002a ; 2002b, p. 9-10 ; Ruiz de Arbulo 1994 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 97-95, 97) puis par Enric Sanmartí-Grego, Pere Castanyer et Joaquim Tremoleda de 1985 à 1991 (Aquilué *et al.* 2002a ; Ruiz de Arbulo 1994 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1988) se concentreront sur les limites sud de la Néapolis et révéleront des traces d'habitations *extra-muros* alors interprétées comme le reste du quartier ibère d'Emporion mentionné dans les textes antiques.

À Marseille, les résultats des fouilles de la Bourse et la mise en place d'une Direction des Antiquités entraînent l'ouverture de nombreux chantiers archéologiques menés à partir de 1985 par les archéologues de l'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille : les fouilles de la Butte des Carmes de 1980 à 1985 (Rothé, Tréziny 2005, p. 516, n°108), celles du Parc des Phocéens de 1985 à 1986 (Moliner 2001c ; Gantès, Moliner 1990, p. 31), de l'église Saint-Laurent de 1986 à 1987 (Rothé, Tréziny 2005, p. 316-317, n°12), de la rue des Pistoles en 1986 (Moliner 2001b ; 2000 ; 1999 ; 1996a), ou encore de la rue de la Cathédrale en 1987 (Gantès 2001). Autant de programmes scientifiques qui marqueront un nouveau départ dans l'archéologie marseillaise. Cet essor de l'archéologie massaliote aboutira, en 1985, à la mise en place d'une table ronde sur le territoire de Marseille[54] avec pour principal but la mise au point, bientôt systématique, de la documentation archéologique. Les actes de la Table-Ronde seront publiés, l'année suivante, dans le premier volume des *Études Massaliètes* (Arcelin 1986 ; Bats 1986a). Marseille, qui occupait une place jusque-là marginalisée, parvient pour la première fois au centre des problématiques phocéennes. Ainsi, en 1987, l'article de Michel Gras sur la bataille d'Alalia et l'exode des Phocéens place Marseille au centre de la recherche (Gras 1987b), tandis qu'en 1990, suite à l'exposition du même nom ayant eu lieu au Musée de la Vieille-Charité, est publié l'ouvrage *Voyage en Massalie*, dressant le portait actualisé de chaque établissement massaliote et site local en interaction avec ceux-ci (Aubert *et al.* 1990 ; Bats 1990a ; 1990c ; 1990d ; Bats, Mouchot 1990 ; Bérard *et al.* 1990 ; Brien-Poitevin 1990 ; Gantès 1990a ; Giffault 1990). Dans cette continuité, *l'Étude Massaliète 3*, publiée en 1992 suite au colloque international d'Histoire et d'Archéologie consacré à Marseille grecque et au Ve Congrès archéologique de Gaule méridionale consacré à Marseille et la Gaule, se focalise sur *Marseille grecque et la Gaule*, son « arrière-pays ». On évoquera notamment un article de J.-P. Morel sur la place de *Marseille dans la colonisation phocéenne* (Morel 1992) et un article de Fr. Salviat sur la *religion de*

[53] On pensera notamment aux recherches effectuées par A. Nickels dans les années 1970 sur le site de la Monedière, à celles d'Y. Solier à Pech Maho jusqu'en 1979 (Gailledrat 2010), aux fouilles de Saint-Blaise par H. Rolland puis M. Bouloumié jusqu'en 1981 (Bouloumié 1990 ; Rigoir 1983), ou encore à celles d'H. Prades sur le site de Lattara entre 1974 et 1978 (Anwar, Curé 2011).

[54] Un axe de recherche, il faut le rappeler, en vogue depuis les années 1970.

Marseille grecque, où l'auteur cherche à relier les différents cultes connus à Marseille à la sphère phocéenne et ionienne (Salviat 1992).

L'exercice de Fr. Salviat s'inscrit dans l'intérêt grandissant, dans les années 1990, pour les cultes et sanctuaires des différents établissements phocéens. Au sein de la recherche sur la religion grecque, les années 1980-1990 marquent réellement la naissance d'une véritable archéologie des religions et d'une méthodologie qui lui est propre avec les travaux majeurs, entre autres, de François De Polignac, Colin Renfrew, Irad Malkin ou encore John Scheid (De Cazanove 1997 ; Malkin 1996a ; 1996b ; 1987 ; Marinatos 1993 ; Renfrew 1985 ; De Polignac 1984). On se détache alors de la simple description archéologique des vestiges pour s'attarder sur la fonction du sanctuaire et de ses différentes composantes, sur son origine et son développement historique et on s'interroge sur les aspects méthodologiques en vigueur. Dans le cadre phocéen, cet intérêt s'explique d'autant plus par un accroissement quasi-soudain des données cultuelles.

En effet, l'effervescence archéologique que connaît Marseille au milieu des années 1980 et qui se poursuit dans les années 1990 entraîne notamment la découverte de plusieurs zones cultuelles comme le Bâtiment des Pistoles fouillé entre 1987 et 1989 (Moliner 2001b ; 2000, p. 101), ou le Parc des Phocéens exploré de 1985 à 1986 (Gantès, Moliner 1999). De nombreux objets à caractère religieux sont alors mis en évidence. On évoquera par exemple la découverte d'une possible dédicace à Kléia *Genethlios* en 1981 lors des fouilles de la Bourse (Mas-Ins-010 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 150-153), la mise au jour d'un autel de Zeus *Patrôos* lors de travaux effectués en 1982 sur la Butte des Carmes (Mas-Ins-005 ; Ghiron-Bistagne 1992) et la découverte, enfin, de plusieurs *askoï* et figurines féminines lors des fouilles de la Place Jules-Verne entre 1992 et 1994 et des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon de 1995 à 1996 (Rothé, Tréziny 2005, p. 363-367, n°52 ; 373-377, n°57). À Emporion, la reprise de l'étude des vestiges du sanctuaire méridional par X. Aquilué et R. Mar entre 1981 et 1985, puis par E. Sanmartí-Grego, P. Castanyer et J. Tremoleda entre 1985 et 1991 complétera les informations relatives aux zones cultuelles du sud d'Emporion délaissées depuis la première moitié du XXe s. Ces fouilles seront enrichies par une monographie récapitulant l'ensemble des recherches effectuées sur le site phocéen ibérique depuis les années 1900. Par ailleurs, après une période d'inactivité, les fouilles à Velia sont reprises au début des années 1990 par Giuliana Tocco Sciarelli, qui concentrera son exploration sur la partie occidentale de l'acropole éléate, permettant ainsi, comme à Emporion, d'actualiser les données relatives au sanctuaire de l'acropole (Tocco Sciarelli 2000a, p. 51-52 ; 1997 ; 1994, p. 15). Pour le reste, c'est l'équipe autrichienne dirigée par Verena Gassner qui reprend, en 1997, la fouille et l'étude de l'ensemble des zones cultuelles de la crête de Velia[55] (Gassner *et al.* 2009a, p. 80). Mais c'est surtout la reprise des fouilles de Phocée par Ömer Özyigit en 1989 qui permit de relancer l'intérêt pour l'étude de l'aspect cultuel des Phocéens, redonnant aux spécialistes l'opportunité de croiser les données cultuelles entre les principales colonies et leur métropole. Ainsi, en 1993, Ö. Özyigit met au jour plusieurs fragments architecturaux rattachables au temple d'Athéna de Phocée et découvre un nouveau sanctuaire, portuaire, situé en contrebas de l'acropole (Özyigit 1994b). Entre 1995 et 1999, ce sont les îles limitrophes de Phocée qui sont fouillées et sur lesquelles sont mis en évidence de nouveaux lieux de culte (Özyigit, Erdogan 2000 ; Özyigit 1999, p. 34-35 ; 1998a, p. 765-768). De 1997 à 1999, de nouvelles investigations sont organisées au Sanctuaire de la Colline des Moulins (*Değirmenli Tepe*), permettant de cerner neuf zones de culte différentes, et l'on découvre un nouveau sanctuaire semblable

[55] Après les actes d'un congrès publiés en 1994 sous le nom *Velia, Studi e ricerche* (Tocco Sciarelli 1994) dressant une synthèse des recherches éléates et publiant les résultats des fouilles de 1990.

sur la colline voisine, la Colline de la Grotte de l'Or (*Altın Mağarası Tepesi* ; Özyigit 2000, p. 4-5 ; 1999, p. 35-36). Enfin, en 1998, deux autels archaïques sont découverts au sud de la ville, probablement en position péri-urbaine, et on reprend la fouille et l'étude du temple d'Athéna (Özyigit 2002 ; 2000 ; 1999). L'abondance de nouvelles données qui découleront de ces différentes investigations aboutira, en 1999, au premier colloque consacré exclusivement à la question du domaine cultuel phocéen. Ces actes, *Les cultes des cités phocéennes*, publiés en 2000 dans le cadre du 7e volume des *Études Massaliètes*, dresseront le bilan moderne des recherches actuelles dans le domaine cultuel phocéen et offriront, pour la première fois, une vision quasi-globale de l'ensemble des cultes phocéens (Collin-Bouffier 2000 ; Hermary, Tréziny 2000 ; Morel 2000 ; Özyigit, Erdogan 2000 ; Pena 2000a ; Pournot 2000 ; Tréziny 2000a). Ils s'inscrivent alors dans le développement de l'archéologie du sacré et dans les questionnements méthodologiques qui animent l'étude cultuelle de la fin des années 1980 au début des années 2000[56].

En parallèle, les problématiques liées aux contacts entre populations grecques et populations locales et aux réseaux phocéens continuent d'être au centre des études scientifiques phocéennes. En plus de l'*Étude Massaliète* 3 dont on a déjà parlé (Long, Miro et Volpe 1992 ; Morel 1992 ; Bats 1992 ; Arcelin 1992), on notera le *symposion* international consacré aux Ibères et aux Grecs tenu en 1991 (Villard 1991), l'*Étude Massaliète* 4 « *Sur les pas des Grecs en Occident* » publiée en 1995 (Arcelin 1995 ; Gras 1995a ; Garcia 1995), l'exposition et colloque de 1998 sur les Grecs en Espagne (Schroeder 1998), la monographie de Pierre Rouillard sur *Les Grecs et la Péninsule ibérique du VIIIe au IVe siècle av. J.-C.*, proposant le bilan des matériaux grecs en contexte protohistorique, ou encore le bilan de J.-P. Morel sur *Les Grecs et la Gaule* de 1995, présentant notamment une synthèse des données relatives aux contacts entre Phocéens et populations locales (Morel 1995c).

À partir de la fin des années 1990 et au début des années 2000, l'étude du monde phocéen est nourrie par une série de publications portées sur les principaux établissements alors en cours de fouilles. Comme le dit Henri Tréziny, c'est cette « accumulation quantitative des données » qui entraîne alors « un saut qualitatif des interprétations » (Tréziny 2002, p. 53). Après l'étude des fouilles anciennes de J. Coupry et la réalisation d'une synthèse de l'ensemble des recherches effectuées à Olbia entre 1947 et 1972 dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherche, les fouilles sont reprises à Olbia en 2002 et se poursuivront jusqu'en 2013. Les premiers résultats seront publiés en 2006 dans une importante monographie sur Olbia – mais l'Olbia romaine –, au sein des *Études Massaliètes* (Ollivier 2006). À Marseille, depuis la création de l'Inrap en 2002, les opérations de diagnostics et les fouilles se multiplient, offrant de nombreuses fenêtres sur la ville antique[57]. Cet ensemble de nouvelles données sera abordé au travers de plusieurs synthèses et études massaliotes. Une première synthèse en 1999 par A. Hermary, A. Hesnard et H. Tréziny avec l'ouvrage *Marseille grecque, 600-49 av. J.-C., la cité phocéenne* (Hermary *et al.* 1999) sera suivie par une nouvelle *Étude Massaliète* réalisée par L.-Fr. Gantès, M. Moliner et H. Tréziny en 2001, consacrée cette fois-ci à *Marseille, son urbanisme et son territoire*, avec notamment un bilan des monuments religieux connus à Marseille (Gantès *et al.* 2001). Enfin, la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée à la ville et à ses environs qui paraît en 2005 synthétise l'ensemble des données et des études provenant des diverses études massaliètes. L'ouvrage comprend notamment un bilan des connaissances sur l'aspect cultuel de Massalia (Rothé, Tréziny 2005). À

[56] On citera notamment De Cazanove 1997.

[57] On aura l'occasion d'y revenir, mais notons par exemple la fouille de l'Espace Bargemon en 2002-2003, la fouille du Collège Vieux-Port en 2005 (Gantès, Mellinand 2005) ou encore la réalisation de plusieurs sondages à La Bourse en 2006.

Emporion, le neuvième volume des *Monografies Emporitanes*, publié en 1999, présente les résultats des fouilles réalisées sur le site de Sant Martí d'Empúries de 1994 à 1996 (Aquilué *et al.* 1999). On notera également l'étude de Xavier Dupré sur l'ensemble des terres cuites pré-romaines d'Emporion, parue en 2005 dans le volume 54 d'*Empúries* (Dupré 2005), et la découverte, en 2005, d'un nouveau sanctuaire à la périphérie nord de la ville (Santos *et al.* 2013, p. 107-110 ; Aquilué *et al.* 2011). Enfin, à Velia, en parallèle des recherches poursuivies sur le site par les équipes autrichiennes sur les sanctuaires éléates[58], une série de publications verra le jour, entre 1999 et 2009, et principalement en 2003[59].

Cette multiplication des fouilles phocéennes, l'apport conséquent de nouvelles données et le nombre croissant, on l'a vu, de publications qui paraissent durant les années 1990-2000 ont toutefois un malheureux contrecoup. Pendant plusieurs années, on remarque ainsi le délaissement de l'étude croisée des différentes cités phocéennes.

VI. L'état de la recherche actuel

Au début des années 2000, les études méditerranéennes sont marquées par de nouvelles problématiques de recherche en lien avec une approche plus globalisante de cet espace de mobilité et de contacts, et de nouveaux questionnements portant sur la rencontre entre populations diverses et sur les interactions économiques, sociales et culturelles qui en résultent[60]. Dans le domaine de l'étude phocéenne, si quelques courts articles proposant des problématiques basées sur une vision globale du monde phocéen apparaissent[61], il faudra attendre 2009-2011[62] pour qu'une nouvelle étude croisée soit

[58] Travaux toujours riches en résultats dans le domaine cultuel. On notera la fouille du sanctuaire de Zeus à partir de 2003 (Gassner *et al.* 2009b, p. 130), la reprise des fouilles du sanctuaire de Poséidon (Gassner 2006a ; 2005), l'exploration en 2004 du sanctuaire aux *naïskoi* et d'un autre lieu de culte proche, dit Aire sacrée n°6 (Gassner 2007b ; 2006, p. 233 ; 2005b) et la fouille de plusieurs autres zones cultuelles de 2006 à 2013.

[59] Une première synthèse des résultats de 1987-1993 sera publiée en 1999 suite au colloque *La ricerca archeologica a Velia* qui eut lieu à Rome en 1993 (Greco 1999 ; Krinzinger 1999 ; Morel 1999 ; Tocco Sciarelli 1999). Elle marquera le premier volume de la série *Velia-Studien*. Une seconde synthèse de ces mêmes résultats sortira en 2003 dans le volume n°2 des *Velia-Studien*, intitulée *Materielle Kultur und kulturelle Identität in Elea in spätarchaisch-frühklassischer Zeit* (Gassner 2003). La même année, l'ouvrage « *Elea-Velia : Le nuove ricerche* » paraît suite au cycle de conférences d'étude organisé à Naples en 2001 et présente des réflexions sur les recherches effectuées de 1999 à 2001 (Cantilena 2003 ; De La Genière 2003 ; Krinzinger 2003 ; Vecchio 2003a). Toujours la même année, le troisième volume des *Velia-Studien* voit le jour : *Le iscrizioni greche di Velia* (Vecchio 2003b). En 2005, le 45e congrès de Tarente sera consacré à la cité éléate et dressera un bilan des connaissances sur la cité. Des actes seront publiés l'année suivante (Greco 2006 ; Morel 2006a ; Tréziny 2006a ; Vecchio 2006). Enfin en 2009, la monographie *Velia, la cinta fortificata e le aree sacre*, dresse le bilan des résultats de ces nombreuses campagnes de fouilles dédiées aux remparts et aux zones cultuelles de la ville (Gassner *et al.* 2009a ; 2009b ; Tocco Sciarelli 2009 ; Vecchio 2009).

[60] Les travaux fondateurs de P. Hodern et N. Purcell, *The Corrupting Sea, A study of Mediterranean History* et de I. Malkin, *A small Greek world : networks in the Ancient Mediterranean* (Malkin 2011), en sont de parfaits exemples.

[61] Une publication de A. J. Domínguez Monedero sur l'identité phocéenne, par exemple, en 2004 (Domínguez Monedero 2004), puis en 2006 avec une analyse chronologique de l'implantation commerciale et territoriale des Grecs en péninsule ibérique (Domínguez Monedero 2006). On évoquera également plusieurs articles parus en 2006 par J.-P. Morel sur la colonisation phocéenne et les problématiques relatives aux études phocéennes (Morel 2006a ; 2006b).

[62] Le dernier travail collaboratif à proposer une étude générale et comparative remontait alors à 1999 (*Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Julian, Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2001).*

réalisée au travers d'un chapitre de la revue *Empúries*. Après un état de la recherche des cités phocéennes (Domínguez Monedero 2009-2011), l'ouvrage présente tour à tour les derniers résultats des études et fouilles réalisées dans les colonies[63] et leur métropole (Özyigit 2009-2011).

On observe alors dans cette reprise des études croisées sur le monde phocéen que le thème principal demeure celui des contacts et interactions entre les Grecs et les populations locales, un thème d'étude majeur, on l'a vu, depuis les années 1980, et qui connaît alors un regain d'intérêt. Ainsi, depuis la parution du volume 56 d'*Empúries*, précédemment cité, on remarque l'absence apparente de publications consacrées exclusivement aux Phocéens. Ce fait s'explique, d'une part, par les nombreuses recherches sur le territoire, l'arrière-pays phocéen et les peuples locaux qui favorisent l'étude de ces populations et axe les problématiques phocéennes sur les diverses interactions entre Grecs et populations locales[64].

Ainsi, en 2010 l'ouvrage *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer noire*, publié à la suite des rencontres du programme européen Ramsès de 2006 à 2008, étudie, au travers de l'état de la recherche dans différentes régions méditerranéennes, Occident compris, les rapports d'acculturation entre colons grecs et populations locales (Aquilué *et al.* 2010 ; Bernard *et al.* 2010 ; Burch i Rius *et al.* 2010 ; Martin Ortega *et al.* 2010 ; De Michèle, Hermary 2010 ; Puig Griessenberger 2010 ; Roure 2010 ; Tréziny 2010b). En 2011, l'exposition puis la publication *Des Rites et des Hommes* présente, à la suite du projet de recherche PRISME (« *Pratiques Rituelles et Symboliques en Méditerranée nord-occidentale* ») débuté en 2009, une synthèse complète et un inventaire non exhaustif concernant les pratiques symboliques des sites protohistoriques du sud de la Gaule mais aussi des sites phocéens de Marseille, Emporion et Olbia (Bats 2011a ; 2011b ; Santos, Sourisseau 2011). En 2015, l'*Étude Massaliète* 12, *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale : hommage à Michel Bats*, traitera de la question des contacts entre les différents peuples qui bordent les rives de la Méditerranée nord occidentale (Boissinot 2015 ; Bouffier *et al.* 2015 ; Castanyer *et al.* 2015 ; Hermary 2015 ; Malkin 2015 ; Rouillard *et al.* 2015 ; Roure *et al.* 2015 ; Sanmartí 2015 ; Sarrazanas 2015 ; Tréziny 2015). Enfin, en 2019, l'exposition et le catalogue « *L'aventure phocéenne. Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale* » se concentrent sur les territoires de la Provence à l'Ampurdan et sur les interactions entre les divers peuples méditerranéens, des premiers contacts grecs à l'installation stable des Phocéens sur le littoral, tout en dressant un court portrait actualisé de chaque établissement grec connu archéologiquement (Bats 2019a ; 2019b ; Bats, Santos 2019 ; Garcia 2019 ; Hermary 2019 ; Mercurin, Damotte 2019 ; Roure 2019 ; Sourisseau 2019).

D'autre part, le nombre plus restreint de fouilles phocéennes entraîne inévitablement un renouvellement minime des données. À Marseille par exemple, malgré la poursuite des opérations préventives, celles ayant livré des vestiges grecs sont bien moins nombreuses qu'elles ne l'étaient aux débuts des années 2000. À Emporion, depuis la fin des travaux liés à l'installation du musée en 2008-2009, les fouilles se sont focalisées, jusqu'en 2018, sur la ville romaine. Enfin, à Olbia, l'exploration du front de mer de 2010 à 2013 entraîne

[63] Pour Marseille voir Tréziny 2009-2011. Pour Emporion voir Castanyer *et al.* 2009-2011. Enfin pour Velia voir Gassner 2009-2011 et Greco 2009-2011.

[64] On pourra également évoquer l'article de A. J. Domínguez Monedero en 2013 sur la présence grecque en péninsule ibérique « *Los primeros Griegos en la Peninsula Ibérica (S. IX-VI A.C.) : Mitos, probabilidades, certezas* » et plus précisément sur les premiers contacts Grecs/populations locales (Domínguez Monedero 2013), ou encore celui de F. Astone en 2015 « *Il Mediterraneo antico e le rotte dei Focei : Da tartesso ad Elea-Velia (Passando per Agropoli)* » dressant le bilan des données archéologiques et textuelles sur le commerce et la colonisation phocéenne, des premiers contacts avec Tartessos à la fondation de Velia (Astone 2015).

la remise au jour d'un complexe thermal romain qui sera – avec l'étude du tracé de la limite méridionale de l'établissement – au centre de l'attention (Bats 2013 ; 2012b). Jusqu'à très récemment, Élée et Phocée étaient ainsi les deux principaux sites phocéens continuant d'être explorés de manière intensive. À Élée-Velia, l'exploration des lieux de culte fut délaissée à partir de 2013 afin de se concentrer sur l'exploration de l'« *Oststadt* », une zone urbaine hellénistique située à la limite sud-est de la ville (Gassner *et al.* 2020, p. 143-145). Les travaux à Phocée se sont quant à eux poursuivis de manière continue, toujours sous la direction d'Ö. Özyigit. Il continua l'exploration du sanctuaire d'Athéna, en parallèle de la mise en place d'un projet de restauration (Özyigit 2019, p. 646-647 ; 2016, p. 529 ; 2009, p. 67-73).

Il est toutefois inévitable que les années futures s'inscrivent dans un renouveau des études phocéennes, et notamment dans le domaine cultuel. En effet, depuis 2018, les travaux dans le secteur du sanctuaire d'Athéna de Phocée sont menés en parallèle de ceux d'un complexe extra-urbain à la longue occupation mis au jour sur la colline de *Çan Dede*, au sud de Foça (Özyigit 2019, p. 648-654 ; 2018, p. 210-217). À Olbia, la mise en place en 2017 d'un PCR dirigé par Réjane Roure, avec la collaboration de Clément Sarrazanas, de Maeva Serieys et de M. Bats[65], vise l'étude de mobilier des fouilles anciennes relatives aux différents lieux de culte urbains et extra-urbains de la colonie massaliète, mais également la reprise de travaux archéologiques sur le terrain (Roure, Sarrazanas 2019 ; Roure 2018). À Emporion, les fouilles se sont de nouveau, depuis 2018, concentrées sur la ville grecque et notamment sur ses espaces portuaires. Elles révèleront, entre 2020 et 2021, un possible *hestiatorion* en relation avec le sanctuaire du port (Castanyer *et al.* 2022) tandis que ce dernier sera au cœur des travaux réalisés en 2023[66]. Enfin, à Élée, la reprise des fouilles de l'acropole par les équipes italiennes semble avoir révélé, en 2022, les vestiges archaïques d'un temple et un dépôt d'offrandes militaires spectaculaire[67].

On ne peut ainsi qu'espérer que la publication des résultats qui découleront de ces nombreux travaux et découvertes récentes soit riche en informations et permette un renouvellement des problématiques phocéennes et un regain d'intérêt pour les études croisées relatives au domaine cultuel. En attendant ces nouvelles données, il est important, au sein de ce sujet d'étude international qu'est celui de Phocée et de ses *apoikiai*, de regrouper cette bibliographie hétéroglotte et de continuer à dresser bilans et synthèses qui serviront de point d'entrée et d'ouvrages de références pour les prochaines études phocéennes. Il est d'autant plus nécessaire de le faire au sein du domaine religieux, aspect des colonies phocéennes qui n'a pas eu de réelle étude comparative depuis le colloque de 1999 et la publication de ses actes en 2000 dans l'*Étude Massaliète, Les cultes des cités phocéennes* (Collin-Bouffier 2000 ; Hermary, Tréziny 2000 ; Morel 2000 ; Özyigit, Erdogan 2000 ; Pena 2000a ; Pournot 2000 ; Tréziny 2000a)[68].

---

[65] Le programme collectif de recherche s'intitule « *Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence* ». Les différents travaux menés à bien dans le cadre de ce projet ont été financés par la Ville d'Hyères-les-Palmiers et le Labex Archimede « Archéologie et Histoire de la Méditerranée et de l'Égypte anciennes » (IA-ANR-11-LABX-0032-01), avec le soutien des laboratoires ASM-UMR5140 (CNRS, Université Montpellier 3, Culture) et TRAME UR 4284 (Université de Picardie Jules Verne, Amiens), et du Département du Vaucluse.

[66] Informations orales transmises par l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, en charge des fouilles (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda). Données encore inédites.

[67] https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

[68] On réévoquera tout de même le court bilan dressé dans ce domaine en 2011 dans le catalogue de l'exposition *Des Rites et des Hommes* (Bats 2011a ; 2011b ; Santos, Sourisseau 2011).

Les problématiques liées à l'étude de l'archéologie du sacré ont par ailleurs évolué depuis la fin des années 1990, notamment grâce, depuis une trentaine d'années, au développement de l'archéologie stratigraphique et des sciences appliquées à l'archéologie moderne, comme l'archéozoologie et la carpologie, qui renseignent davantage sur l'évolution de lieux de culte et sur l'activité cultuelle et sacrificielle qui s'y est organisée. En parallèle du développement continuel de la méthodologie du sacré, les nouvelles problématiques de recherches proposant une approche plus globale sur l'espace de mobilité et de contacts qu'est la Méditerranée, et les nouveaux questionnements sur la rencontre entre populations diverses et sur les interactions économiques, sociales et culturelles qui en résultent ont servi de base à de nouvelles réflexions dans le domaine religieux. Depuis la fin des années 1990, on se détache de l'étude trop centrée du sanctuaire en lui-même pour le repenser dans un espace plus grand, plus large, tout en accordant de l'importance au rôle qu'il tient dans le territoire environnant en tant que marqueur d'identité et de frontière. C'est l'apparition d'une nouvelle approche, celle du paysage religieux (Golosetti 2016 ; 2009a ; Darthou 2010 ; Scheid, Polignac 2010 ; Gros 2010 ; Horster 2010 ; Patera 2010 ; Sporn 2010 ; Pont 2004). De plus, depuis quelques années, les travaux novateurs de J. Scheid ont permis de démontrer la possibilité d'étudier les pratiques rituelles au travers de la restitution et de l'analyse de l'ensemble des composantes de l'espace sacré (Scheid 2011 ; 2008 ; 2005 ; 2000). Il est donc désormais nécessaire de présenter un nouveau bilan qui s'inscrit au sein de ces nouvelles dynamiques de recherche marquées par l'intérêt croissant pour le paysage religieux et pour la relation entre sanctuaire, territoire et identité[69].

[69] On notera par exemple Malkin 1996a ; 1996b ; Pont 2004 ; Scheid, Polignac 2010 ; Karila-Cohen 2010 ; Golosetti 2016 ou encore Agusta-Boularot 2017.

Chapitre 3. La spécificité cultuelle de Phocée : entre religions ionienne et éolienne

I. Découverte de Phocée et historique des opérations archéologiques

Le site de Phocée ayant connu une occupation continue depuis l'Antiquité, sa localisation générale ne faisait aucun doute. Décrite seulement de façon très brève par quelques voyageurs, le site n'avait toutefois fait l'objet d'aucune étude. L'emplacement de la ville grecque était reconnu par la population locale tantôt sous la ville moderne de Yeni Foça, tantôt sur le site de *Panhaghia Bournou* bien plus au sud, tantôt sous la ville désormais nommée Eski Foça (Pl. IV, a). C'est bien ce dernier emplacement qui correspond le plus à la description de l'ancienne ville par Tite-Live[70].

Suite aux fouilles françaises de Olivier Rayet en 1873 à Milet restées sans lendemain, Félix Sartiaux, ingénieur français de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord et passionné d'Antiquités, est dépêché en 1913 par le ministère de l'Instruction Publique afin d'explorer le site de Phocée. Cette mission découle de deux facteurs : en premier lieu naturellement pour les liens qui rattachent la cité à Marseille et aux autres colonies phocéennes du Sud de la France, mais aussi afin de rivaliser avec les grandes équipes archéologiques allemandes et autrichiennes qui contrôlent à cette époque les grandes fouilles de l'Asie Mineure.

Ces premières recherches de 1913 permettront de dessiner un plan à l'échelle de 1/5000 du site de Foça (Pl. IV, a-b). Plusieurs sondages seront réalisés sur la péninsule, permettant notamment de mieux connaître l'enceinte médiévale et de mettre à jour plusieurs blocs architecturaux en marbre d'époque antique. D'autres sondages, au nord-ouest de la colline dite *Değirmenli Tepe* (Pl. III, a), permettront de découvrir le théâtre de la ville et livreront de nombreuses figurines en terre cuite, premiers témoins du sanctuaire rupestre de cette colline. F. Sartiaux confirma également la présence d'une nécropole en activité durant l'Antiquité à l'est de la colline *Maltepe* et trouvera, lors d'un sondage réalisé à *Panhaghia Bournou*, une inscription évoquant un sanctuaire d'Asklépios[71].

Ces recherches seront poursuivies en 1914, F. Sartiaux se concentrant sur les sondages réalisés l'année précédente sur la péninsule phocéenne. Il met alors au jour les vestiges d'une porte monumentale en marbre qui marquait l'une des entrées de la ville. La mission s'arrêtera malheureusement prématurément en juin 1914, interrompue par l'expulsion violente de la population grecque d'Eski Foça, prélude aux futurs génocides arménien et grec pontique et à la guerre gréco-turque qui débutera en 1919.

Une dernière campagne fut organisée en 1920, après la Première Guerre Mondiale. F. Sartiaux espère alors une collaboration avec l'École française d'Athènes permettant la mise en place de fouilles régulières, mais ce projet ne verra jamais le jour en raison de la guerre gréco-turque de 1919-1922. Cette campagne se focalisa sur l'étude du promontoire (Pl. VIII, c) et certains sondages permettront d'atteindre pour la première fois les niveaux

[70] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVII, 31, 8-10.

[71] Les résultats de cette première exploration seront publiés dans deux articles, Sartiaux 1914a et Sartiaux 1914c. Pour un résumé des découvertes, voir également Özyigit 1991, p. 99-102. F. Sartiaux évoquera également ces résultats et ceux de 1914 dans son article : Sartiaux 1914b.

archaïques. Des recherches géologiques et topographiques ont également été conduites dans cette même zone[72].

Les fouilles seront finalement reprises par Ekrem Akurgal de 1952 à 1974 dans le cadre de la collaboration entre le Centre de Recherches Archéologiques de l'Anatolie occidentale de l'Université d'Ankara et la Direction Générale des Musées du ministère de l'Éducation Nationale. Après quelques sondages réalisés en 1952, les premières excavations débutèrent en juillet 1953 sur la presqu'île de Phocée, puis sur la colline de *Maltepe*. Ces tranchées mirent au jour des vestiges ottomans, byzantins et romains, mais permirent également d'atteindre les niveaux grecs, notamment d'époque archaïque. Les travaux de la tranchée B, mise en place dans le cimetière de l'isthme de Foça, ont notamment apporté de nombreuses informations sur la topographie de la péninsule durant l'Antiquité (Akurgal 1956c, p. 5).

Les premières années de fouilles se concentreront sur le promontoire de Foça (Pl. VIII, c). Plusieurs opérations seront notamment réalisées entre 1952 et 1955 sur l'isthme de la péninsule, dans l'objectif d'en déterminer la nature insulaire ou non durant l'Antiquité (Akurgal 1956a, p. 20 ; 1956c, p. 5). Au sommet, E. Akurgal mettra au jour dès 1953 plusieurs blocs architecturaux et les premiers vestiges du temple antique d'Athéna l'année suivante. Quelques années plus tard, en 1956, est révélé au centre de la presqu'île une maison du VIe s. av. J.-C., dont un des murs était construit en appareil polygonal. Les fouilles d'E. Arkurgal continueront de manière ininterrompue jusqu'en 1957, puis se poursuivront par intermittence jusqu'en 1974, toujours de manière privilégiée sur le promontoire de Foça.

La troisième période de fouilles à Phocée commence en 1989, avec l'aide financière de la municipalité de Foça et sous la direction de Ömer Özyigit, et se poursuit encore aujourd'hui. En 1990-1991, il entreprend l'excavation du théâtre de Phocée, premier théâtre découvert en Anatolie. En 1992, c'est le *tumulus* de *Maltepe* qui sera fouillé, révélant un tronçon important de l'enceinte antique de la ville (Pl. VIII, b). En 1993, il met au jour le sanctuaire du port. Enfin, l'année suivante, les recherches concernent les îles de Phocée, notamment les îles d'Incir et d'Orak (Özyigit 1994b ; 1995).

Après une pause des études sur le terrain en 1997, les recherches archéologiques reprennent en 1998. À partir de cette date, les fouilles se focaliseront sur le promontoire et le sanctuaire d'Athéna devient le centre d'une nouvelle campagne. Ö. Özyigit entreprend toutefois des études ponctuelles dans d'autres zones de Foça. Ainsi, lors des premières campagnes de fouilles, le sanctuaire de la Colline des Moulins (*Değirmenli Tepe* ; Pl. VIII, d) et les deux autels archaïques seront largement explorés. L'équipe archéologique dirigée par Aytekin Erdogan se concentrera quant à elle sur le sanctuaire de la Colline de la Grotte de l'Or (*Altın Mağarası Tepesi*) en 1999 (Özyigit, Erdogan 2000). En 2000-2001, des travaux de fouille, de restauration et d'aménagement paysager ont porté sur la tombe monumentale persane située à 7 km de Phocée. Elle semble être la plus ancienne tombe monumentale perse en Anatolie et aurait été construite, produit commun d'artisans perses, lydiens et ioniens, par le roi perse Kyros dans la première moitié de l'année 546 av. J.-C., immédiatement après la bataille de Sardes. Jusqu'en 2004, ces explorations se concentreront principalement sur les pentes sud de la ville, permettant de déterminer l'étendue globale de l'agglomération (Özyigit 2009-2011, p. 26-30).

Les fouilles du sanctuaire d'Athéna se poursuivent encore de nos jours. Elles ont notamment mis au jour, à partir de 2008, des structures du IIe millénaire et d'époque géométrique (Özyigit 2009, p. 67-73). Ö. Özyigit et son équipe s'attèlent en parallèle, dès

[72] F. Sartiaux exposera le fruit de ses recherches dans deux articles : Sartiaux 1914b et Sartiaux 1921. Voir également Hermary 2012a et Dalègre 2012.

2012, à la restitution et à la restauration du temple archaïque d'Athéna (Özyigit 2019, p. 646-647 ; 2016, p. 529). On notera également en 2010-2011 la découverte d'un bâtiment et d'un puits archaïque interprétés comme un possible lieu de culte à Apollon (Özyigit 2012, p. 286 ; 2011, p. 497). Enfin, depuis 2018, l'étude du sanctuaire d'Athéna est organisée en parallèle aux fouilles d'un complexe cultuel extra-urbain situé sur la colline de *Çan Dede*, au sud de Foça (Özyigit 2019, p. 648-654 ; 2018, p. 210-217).

II. Topographie, urbanisme et chronologie

Phocée (Φώκαια) est la cité la plus septentrionale de la mer Ionienne, située à la frontière entre l'Ionie et l'Éolie (Pl. II, a), près de l'embouchure de la rivière Hermion (Le Gediz). Elle se dresse sur la côte de la péninsule séparant le Golfe de Kymé au nord du Golfe de Smyrne au sud, à l'extrémité d'un massif montagneux de formation volcanique. Aujourd'hui, la ville moderne de Foça reprend le même emplacement, à 54 km au nord-ouest d'Izmir.

La ville antique est localisée dans une vallée fertile, aux abords d'une large baie circulaire (Pl. III, a). Elle est bâtie près d'un promontoire, correspondant à un ancien îlot, d'une altitude maximale de 12 m, dont elle semble avoir fait son acropole, peut-être dès la première occupation de la zone. Le promontoire partage la baie en deux ports qui l'entourent : le Port de la Petite Mer au nord et le Port de la Grande Mer au sud.

La baie de Phocée est fermée à l'ouest par une série de sept îles. La plus proche de la ville, l'île d'Incir (« île de la figue »), est longue d'environ 600 m sur 300 m et comporte deux collines rocheuses, au nord et au sud. Elle semble correspondre à l'île de Bakkheion évoquée par Tite-Live[73]. L'île semble d'ailleurs également citée par Pline l'Ancien[74] sous le nom de Bachina lorsqu'il évoque les Péristérides, un archipel d'îles situé près de Smyrne. Proche de l'île d'Incir vers l'ouest se trouve l'île Fener (« île du phare »), de dimensions semblables, que l'on associe parfois à l'Elaeussa de Tite-Live[75]. L'île d'Orak est la plus grande de celles faisant face à Phocée. On l'identifie comme l'Alopèce ou l'Elaeussa de Tite-Live. Elle est située au nord-est de l'île d'Incir et représente entre trois et quatre fois sa taille. L'existence de saignées pour extraire des blocs dans certaines parties de l'île montre qu'elle a été elle aussi utilisée comme carrière à une certaine époque (Özyigit, Erdogan 2000). Plus au nord, la petite île de Hayırsız, qu'on assimile à la Karteria évoquée par Thucydide et Pline l'Ancien[76], est la plus éloignée de la ville. Les îles de Metelik, de Kartdere et de Kedi Ferdi sont de taille plus petite, situées non loin des premières.

À l'arrière, de nombreuses collines protégeaient la ville : au nord, *Katirdji Kaïadès*, aussi appelée *Cifte Kayalar* ; *Bakathanasi Myli*, également nommée *Değirmenli Tepe* (Colline des Moulins), sur laquelle s'adossait le théâtre de la ville ; *Chrysospiliotissa*, parfois citée comme *Altın Mağarası Tepesi* (Colline de la Grotte de l'Or) ; enfin, au sud, *Maltepe*. Ce système collinaire était bien évidemment doublé d'un rempart dont quelques parties sont connues, principalement à l'est (Pl. IV, b). Cette fortification paraît entourer l'ensemble de la ville, et notamment l'acropole. Composé de blocs rectangulaires en calcaire, le rempart fut daté entre 590 et 580 av. J.-C. et semble parcourir une distance d'environ 5 à 8 km (Özyigit 2009-2011, p. 26-27 ; 1999 ; 1994a). Il est probablement celui dont parle Hérodote. La légende rapporte d'ailleurs la participation financière du roi tartessien

[73] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.
[74] Pline, *Histoire Naturelle*, V, 38, 3.
[75] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.
[76] Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VIII, 101 ; Pline, *Histoire Naturelle*, V, 38, 3

Arganthonios lors de son édification[77]. Dans la partie inférieure, les blocs de la fortification ont une largeur régulière de 0,59 à 0,6 m, ce qui pourrait correspondre à deux pieds de 0,296 m (Olmos Benlloch 2009-2011, p. 127 ; Özyigit 1994a, p. 79). Par ailleurs, de nombreux blocs en marbre ayant appartenu à une grande porte voûtée en plein cintre et flanquée à l'extérieur de colonnes cannelées engagées à chapiteaux corinthiens furent découverts par F. Sartiaux à l'est du promontoire. Cette porte était prolongée par un portique (Sartiaux 1914b, p. 12-13 ; 1921, p. 120).

Le territoire même de la cité est décrit comme modérément fertile et désolé, selon Justin « délaissé » par les Phocéens qui se tournèrent très tôt vers la mer[78]. On ignore aujourd'hui l'étendue de ce territoire, mais la présence du monument funéraire perse de *Tas Kule*, à 7 km à l'est de la ville, pourrait éclairer sur cette question. Située sur la route de Smyrne, cette tombe monumentale isolée peut avoir été érigée aux frontières de la cité afin d'émerveiller tout voyageur en direction de Phocée. Si cette hypothèse est vraie, le territoire de Phocée pouvait s'étendre sur au moins 120 km² (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 12 ; Rubinstein 2004, p. 1090). D'autres zones funéraires ont été identifiées à l'est et au sud du promontoire. La mise au jour d'une petite anse en marbre portant une épitaphe d'époque hellénistique dans l'angle sud-est de la colline de *Değirmenli Tepe* pourrait témoigner d'une première nécropole d'époque hellénistique (Sartiaux 1914b, p. 13).

Plusieurs hypothèses ont été avancées par les auteurs anciens et les historiens modernes pour expliquer le nom de la cité de Phocée, en grec ancien Φώκαια. Tout d'abord, le nom Phocée pourrait renvoyer à l'origine phocidienne de ses fondateurs, une origine évoquée par Pausanias[79]. Il désignerait ainsi « la cité des Phocidiens », sur la base de Φωκίς qui renvoie à la Phocide. Pour certains historiens modernes, l'appellation de Phocée renvoie au phoque, en grec ancien Φώκη, un animal par ailleurs symbolique de la cité puisqu'on le retrouve sur plusieurs séries monétaires phocéennes. Le phoque moine de Méditerranée occupait en effet dès l'Antiquité les côtes de Phocée et, aujourd'hui, ces mêmes côtes sont classées comme l'un des habitats actuels les plus importants pour cette espèce en danger d'extinction. Pour d'autres, comme Josef Keil ou Gerd Sachs, ce sont les îlots situés en face de Phocée, dont la forme rappellerait celle du phoque surgissant des flots, qui seraient à la base du nom de la ville (Sachs 2014, p. 22-23). Bilge Umar voit plutôt dans ce nom grec une origine anatolienne, Phocée ayant été habitée dès le IIIe millénaire. En ce sens, ce chercheur suggère que l'appellation de Phokaia n'est qu'un dérivé grec du premier nom de l'établissement, *Pa-uwa-ka*, qui désignerait en louvite une région marécageuse (Pekin 2015, p. 16).

Le site semble en effet être occupé dès l'âge du Bronze, comme l'atteste le mobilier céramique découvert sur le continent, à l'extérieur des murs de fortification postérieurs, sur le versant sud de la ville ainsi que sur le promontoire où sera bâti, à l'époque archaïque, le temple d'Athéna. Parmi les matériaux récupérés dans la zone, on note la présence de céramiques de l'âge du Bronze Ancien (3300-3200 av. J.-C.), mais aucun vestige architectural de même époque n'a été dégagé, ce qui pourrait découler de la taille exigüe des sondages réalisés. Plusieurs structures et un mobilier céramique conséquent illustrent la continuité de l'occupation du site dans la première moitié du IIe millénaire. Il est possible que le promontoire devienne alors, dès l'âge du Bronze Moyen (2100-1600 av. J.-C.), un des principaux centres cultuels de l'établissement, interprété comme un comptoir commercial (Öziyigt 2015, p. 591-592 ; 2013b, p. 82. ; 2009, p. 72 ; 2005, p. 73-74).

Dans la seconde moitié du IIe millénaire, durant l'âge du Bronze Récent (1600-1050 av. J.-C.), on décèle une influence mycénienne. En effet, outre la présence de céramique

[77] Hérodote, *Histoires*, I, 163.
[78] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 3, 5
[79] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10

mycénienne, on remarque également la production locale en grand nombre d'imitations de cette céramique. Dans la même zone, la plus ancienne forge connue dans le monde a été identifiée : elle fut utilisée tout le long du XIe s. av. J.-C., bâtie sur une terrasse semi-circulaire (Özyigit 2009-2011, p. 28-31 ; Özyigit 2004, p. 43-44).

D'après les traditions helléniques, Phokaia fut fondée entre le Xe s. et le VIIIe s. av. J.-C. par des Grecs venus de Grèce continentale. Ces Grecs auraient été, selon Pausanias, des Éoliens – en l'occurrence des Phocidiens, dirigés par les Athéniens Philogène et Daimon – puis dans un second temps des Ioniens issus de Téos et d'Érythrées[80]. L'Athénien Philogène, qui joue dans ce récit de fondation avec Daimon le rôle d'*oikistès*, est également évoqué par Strabon[81], mais le géographe ne mentionne ni la provenance phocidienne des fondateurs, ni l'apport ionien des cités de Téos et d'Érythrées. La même origine, à quelques détails près, est avancée par Nicolas de Damas au Ier s. av. J.-C. Ici, il s'agit de bâtards phocidiens associés à des Ioniens et notamment à des Athéniens, accompagnés également par de nombreux Péloponnésiens[82].

Pour J. Keil, suivi par E. Akurgal, cette origine ne serait issue que de la volonté des auteurs anciens d'associer les Phocéens aux Grecs de Phocide. Elle découlerait également de l'ambition de relier la colonie ionienne à l'Attique (Akurgal 1990, p. 290), en plaçant notamment parmi les Grecs fondateurs de Phocée les *oikistès* Philogène et Daimon d'Athènes et les Ioniens de Téos et d'Érythrées Déoitès, Périclos et Abartos de la famille des Codrides, descendants du roi légendaire d'Athènes Codros.

Suite à ses recherches archéologiques sur le site de Phocée, E. Akurgal, déclare que les premiers habitants grecs de la cité étaient des Éoliens, en raison de la découverte de céramiques grises monochromes éoliennes datant du Xe s. av. J.-C. Le faciès ionien n'apparait quant à lui qu'à partir de la fin du IXe s. av. J.-C. au travers de fragments de céramiques protogéométriques. Pour l'archéologue, Ioniens et Éoliens auraient ensuite cohabité avant que les Ioniens ne s'emparent de la ville, pacifiquement et progressivement, au fur et à mesure des relations commerciales (Akurgal 1995, p. 32-37 ; 1956a, p. 22 ; 1956b, p. 38 ; 1956c, p. 10). Pour Jacques Vanschoonwinkel, il est possible que les Phocéens aient été, ou se soient considérés, originellement comme des Éoliens, avant de s'affirmer Ioniens à partir de la période archaïque, soit au début du VIIIe s. av. J.-C. (Vanschoonwinkel 2006, p. 127). Si l'on se fie aux traditions antiques et au mobilier archéologique exhumé à Phocée, ces dernières hypothèses sont pour le moment les plus probables. Ainsi, Phocée fut probablement fondée par des Éoliens au XIe/Xe s. av. J.-C. avant de devenir une cité ionienne à la toute fin du IXe s. av. J.-C., soit suite à l'arrivée de colons ioniens, soit par choix d'ordre politique (Pekin 2015, p. 12-14). Cette origine pourrait par ailleurs expliquer l'exclusion de Phocée au sein de la Dodécapole ionienne dans un premier temps, avant d'y être intégrée sous la condition d'accepter comme dirigeants des rois d'Érythrées et de Téos[83]. Il faut noter par ailleurs que la cité voisine de Smyrne, plus au sud, connaît un destin semblable. Cité d'origine éolienne, elle deviendra par la suite ionienne en passant sous le contrôle de Colophon avant d'intégrer à son tour la Confédération ionienne[84].

Comme vu précédemment, ces traditions helléniques sont en désaccord avec les découvertes archéologiques, qui démontrent une première occupation du site depuis le IIIe millénaire. Il est ainsi probable que ces mythes de fondation ne relatent que l'arrivée et l'installation des populations grecques sur un site déjà occupé par des populations locales.

[80] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.
[81] Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3.
[82] Nicolas de Damas, *Histoire universelle*, III.
[83] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.
[84] Hérodote, *Histoires*, I, 150 ; voir Pekin 2015, p. 15-15.

Les mythes font ainsi abstraction d'une grande partie du passé de Phocée, du moins de l'établissement local préexistant.

D'après la légende de fondation racontée par Nicolas de Damas[85], les Grecs se sont d'abord installés sur un îlot, non loin du continent, en face de l'embouchure de l'Hermos. Ils devaient se défendre des populations locales, les Kyméens, qui voulaient chasser les colons. Ayant réussi à s'emparer d'une colline sur la terre ferme, les Grecs se mirent à remplir de terre le détroit qui la séparait de l'îlot et à ériger une muraille autour. Mennès, roi de Kymé, voulut alors empêcher l'avancée des colons, mais ces derniers se trouvèrent un allié en la présence du frère du roi, Ouatias, qui désirait prendre la tête et la couronne de son frère. Pactisant avec les Grecs, les Kyméens attaquèrent le roi et Ouatias devint souverain. En remerciement, il offrit aux Grecs le droit de posséder une partie des terres du pays et d'y épouser les femmes. Le don d'une part du territoire des Kyméens est également évoqué, bien plus succinctement par Pausanias[86]. Ce texte pourrait être le seul parmi les différents récits de fondation à suggérer l'occupation antérieure aux Grecs sur le site de Phocée, une occupation qui, comme il a été déjà précisé, était probablement importante depuis au moins le IIe millénaire.

Pour Giuseppe Nenci, le site fut choisi pour sa capacité à contrôler les mines d'alun, abondantes dans la région, un minéral précieux dans l'Antiquité (Nenci 1982). Adolfo Jerónimo Domínguez Monedero imagine volontiers que l'expansion ionienne au nord, dans le territoire éolien (si l'on considère Phocée et ses voisines Clazomènes et Smyrne comme des cités d'origine éolienne), avait justement pour but le contrôle de l'alun phocéen (Domínguez Monedero 1985, p. 359).

Les travaux géologiques réalisés par Marius Dalloni lors de la campagne de fouilles de 1920 dirigée par F. Sartiaux ont montré que le promontoire n'était à l'origine qu'un îlot, relié à la côte par une lagune ou une petite levée d'alluvions marines, puis plus par des aménagements artificiels. Pour F. Sartiaux, qui se base alors sur le récit de fondation de Phocée rapporté par Nicolas de Damas[87], les premiers habitants se seraient installés provisoirement sur le promontoire alors îlot, puis auraient relié ce dernier à la côte avant d'élargir son rattachement au travers de plusieurs travaux de terrassement. F. Sartiaux suggère alors que les premières installations pérennes ont été faites autour de la *Bakathanasi Myli*, soit la *Değirmenli Tepe*, identifiée au monticule de terre que mentionne Nicolas de Damas (Sartiaux 1921, p. 123-125). Entre 1952 et 1955, de nouvelles opérations ont été réalisées afin de déterminer la nature insulaire ou non de la péninsule durant l'Antiquité. Les sondages révélèrent une couche de sable à 1,6 m de profondeur, sous des niveaux d'époque byzantine, comme en témoigne le mobilier céramique. E. Akurgal et ses équipes concluent alors que la partie de l'isthme où le sondage fut fait était occupée par la mer au moins jusqu'à l'époque romaine inclue. En 1956, E. Akurgal prévoit alors la réalisation de plusieurs autres sondages afin de confirmer ces résultats et de déterminer la date de comblement de l'isthme (Akurgal 1956a, p. 20 ; 1956c, p. 5). Pour Ö. Özyigit, ces couches de sable pourraient appartenir au lit d'un ruisseau. Il semblerait donc que ce dernier chercheur ne suive pas l'avis de ses prédécesseurs sur la nature insulaire de la presqu'île de Foça durant l'Antiquité (Özyigit 1998a, p. 767).

De plus, pour Ö. Özyigit, il faut écarter l'idée que la première occupation grecque ait été sur la péninsule. Les récents travaux réalisés semblent en effet indiquer que le premier noyau d'occupation était bien situé sur le continent, sur les pentes plus au sud des limites urbaines archaïques (Pl. V ; Özyigit 2009-2011, p. 26 ; 2005, p. 75 ; 2003b, p. 442 ; 2002, p. 342). Ainsi, immédiatement au-dessus de l'atelier de forge mycénien du XIe s. av. J.-C.,

[85] Nicolas de Damas, *Histoire universelle*, III.
[86] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.
[87] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.

sur le versant sud de la ville, deux maisons ovales proto-géométriques datant du début du Xe s. av. J.-C. ont été identifiées. Elles correspondent aux premières structures ioniennes connues en Anatolie. Les deux maisons, orientées au sud, possèdent chacune un foyer s'appuyant contre un mur, trace probable d'anciennes cheminées. Elles seront par la suite abandonnées au VIIe s. av. J.-C., recouvertes par des *mégara*. Cette zone méridionale ne sera plus en activité après l'époque archaïque (Özyigit 2009-2011, p. 30 ; 2005, p. 75 ; 2004, p. 44-45 ; 2003b, p. 442 ; 2002, p. 342).

Parallèlement, l'occupation semble s'étendre vers la zone directement à l'est de la péninsule, dans les limites de la future enceinte archaïque. Ainsi, au nord-est du promontoire, deux autres *mégara*, datés du VIIe s. av. J.-C. ont été exhumés tandis que du mobilier céramique datant de la période proto-géométrique a été retrouvé dans l'ensemble de la zone. Cette occupation, qui tend vers le nord, pourrait peut-être résulter, d'après Ö. Özyigit, de l'influence d'un lieu de culte présent sur le promontoire depuis déjà l'âge du Bronze, et alors toujours en fonction (Özyigit 2009-2011, p. 28- 31). Ce second noyau urbain continuera à se développer durant l'époque archaïque, tandis que le premier sera quant à lui progressivement abandonné au début de l'époque classique.

À partir du VIIe s. av. J.-C., Phocée est menacée par la montée en puissance du Royaume lydien. C'est peut-être à cette période que la cité cherche à se protéger en intégrant la Confédération ionienne (Sachs 2014, p. 19-20). Par ailleurs, leur déplacement et leur contrôle sur l'arrière-pays devaient alors être entravés. C'est peut-être pour cette raison, parmi d'autres, que les Phocéens, comme les autres peuples ioniens, se tournent vers le littoral (Pekin 2015, p. 20). En effet, si la cité prospère progressivement, son territoire exigu et son manque de terres fertiles l'obligent vite à se tourner vers la mer.

D'après Hérodote[88], les Phocéens furent les premiers parmi les Grecs à entreprendre de longs voyages en mer. Ces voyages, ils les faisaient à bord de pentécontères, de longs bateaux de 50 rames, bien supérieurs en termes de vitesse aux navires marchands habituels. C'est donc naturellement que Phocée développe rapidement son commerce et, d'après les informations transmises par les auteurs anciens, sa piraterie, parcourant rapidement de grandes distances et, évitant si nécessaire, les attaques des Carthaginois et des Étrusques grâce à leurs navires rapides (Sachs 2014, p. 21-22). Les premiers témoignages de cet *emporià* sont visibles dès la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C. en péninsule Ibérique et dans le bassin méditerranéen occidental.

Parallèlement, Phocée et Milet nouent des contacts avec les populations de Méditerranée orientale et explorent les côtes de la Mer Noire. Les deux cités ont fondé plusieurs établissements en Méditerranée orientale, dont Amisos sur les pourtours de la mer Noire, peut-être dès 750 av. J.-C.[89], et Lampsaque, première colonie phocéenne assurée, sur les côtes septentrionales de Troade, vers 650 av. J.-C.[90]. En Égypte, Phocéens et Milésiens nouent également des contacts et fondent, avec d'autres cités ioniennes, un *emporion* dans la ville de Naucratis vers 650/630 av. J.-C., leur permettant, sous contrôle direct du Pharaon, d'exporter les biens égyptiens comme le blé, le papyrus, le lin ou le natron.

Grâce au commerce et aux contacts que la cité aux phoques noue en Orient mais aussi en Occident, Phocée se développe et atteint une prospérité économique. Elle devient, avec Milet, l'une des premières cités grecques à frapper sa propre monnaie, selon un savoir-faire lydien. Cette prospérité lui permet ainsi de se doter vers 590-580 av. J.-C. d'un rempart monumental qui, d'après Hérodote, aurait été financé par le roi légendaire de Tartessos,

[88] Hérodote, *Histoires*, I, 167.
[89] Pseudo-Scymnos, v. 917-920 ; Strabon, *Géographie*, XII, 3, 14.
[90] Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 19 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37 ; Étienne de Byzance, *Les Éthniques.*

Arganthonios[91]. Ces travaux s'accompagnent à la même période d'une série d'aménagements publics, comme l'érection d'un temple à Athéna sur le promontoire, de deux autels monumentaux au sud de la ville, du sanctuaire oriental consacré, selon certaines hypothèses, à Cybèle. La cité rayonne et la ville atteint durant la période archaïque sa plus grande superficie, devenant probablement l'une des plus grandes cités de son monde[92].

Afin de contrôler en particulier certaines régions riches en minerais, ou dont la situation géographique était favorable, Phocée fonde en Méditerranée de nombreuses *apoikiai*, dont la célèbre Massalia en 600 av. J.-C., mais aussi Emporion en Ibérie en 580 av. J.-C., Alalia en Corse en 565 av. J.-C., et probablement Agathé en Gaule en 550 av. J.-C. À la même période de la fondation de Massalia, la destruction de Smyrne par le roi Lydien Alyattes II entraîne la suprématie commerciale de Phocée dans la vallée de l'Hermos, nom antique de la rivière Gediz (Özyigit 2009-2011, p. 31). La cité est finalement conquise par les Lydiens vers le milieu du VIe s. av. J.-C., sous le règne du roi Alyattes II ou de son fils Crésus. Bien que sous contrôle lydien, la cité conserve une certaine autonomie, en dehors du fait qu'elle doit payer un tribut et fournir un contingent militaire en cas de besoin au Royaume lydien. Cette domination n'est pas violente et permet à Phocée de continuer à se développer.

Après la prise de Sardes en 547 av. J.-C. par Cyrus II, et la défaite de Crésus, la Lydie est annexée par l'Empire perse. Après un siège tenu par le général perse Harpage, Phocée passe sous domination perse en 546 av. J.-C. Une grande partie de la population, préférant fuir la domination perse, quitte la ville pour rejoindre leurs colonies occidentales, notamment celle d'Alalia d'après les informations fournies par les auteurs anciens. Cet évènement amènera plus tard à la fondation d'Élée en Campanie en 540 av. J.-C. Plusieurs vestiges archéologiques témoignent de la prise de la ville par les forces perses, comme une boule de catapulte découverte sur le niveau de circulation de la porte est de la ville (Özyigit 1993, p. 18-19). C'est également en 546 av. J.-C., juste après la bataille de Sardes, que sera construit, conjointement entre artisans perses, lydiens et ioniens, le tombeau monumental situé à 7 km de Phocée, considéré comme le plus ancien monument funéraire perse d'Anatolie (Özyigit 2009-2011, p. 27-29 ; 1994b, p. 90). En 499 av. J.-C., la ville se joignit aux autres cités ioniennes lors de la grande révolte qui aboutira au début des guerres médiques. Ainsi, elle envoya trois trières à la bataille de Ladé, en 494 av. J.-C. Néanmoins, la coalition est battue et la révolte matée en 493 av. J.-C. Phocée est alors de nouveau soumise par les Perses, qui saccagent probablement la ville et ses temples, comme le sous-entend Hérodote[93].

Après la bataille du Cap Mycale, en 479 av. J.-C., les cités ioniennes retrouvent leur liberté. Cependant, elle est de courte durée pour Phocée, puisque c'est au tour d'Athènes, plus puissante après ses victoires, de tirer profit de la région. Ainsi, après la création de la Ligue de Délos en 478 av. J.-C., Phocée intégrera cette ligue, comme de nombreuses cités ioniennes. Phocée devient alors une cité de province, devenue faible économiquement (Sachs 2014, p. 24). En 412 av. J.-C., suite à l'instigation d'Alcibiade, Phocée, alliée à la puissante Sparte, se révolte contre la domination athénienne, suivie par plusieurs cités ioniennes. La révolte est néanmoins de courte durée et, en 411 av. J.-C., l'Ionie est de nouveau contrôlée par la cité attique et Phocée est assiégée par Athènes[94]. En 404 av. J.-C., l'hégémonie athénienne n'est plus et la ligue de Délos est dissoute. Phocée, comme ses sœurs d'Ionie, repassent sous la domination perse. En 395 av. J.-C, suite à la campagne du roi de Sparte Agésilas II contre Tissapherne, satrape perse de Lydie et de Carie, Phocée est

[91] Hérodote, *Histoires*, I, 163.
[92] La superficie *intra-muros* de Phocée en fait l'une des plus grandes villes de la première moitié du VIe s. av. J.-C. Voir Özyigit 1993, p. 13-14 ; 2009-2011, p. 27-32.
[93] Hérodote, *Histoires*, VI, 32.
[94] Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VIII, 31, 3 ; Xénophon, *Helléniques*, I, 5, 11 ; I, 6, 33.

libérée, mais elle subit par la suite la domination spartiate. En 386 av. J.-C., Sparte conclut la paix d'Antalcidas et cède les cités grecques d'Asie Mineure aux Achéménides.

La nouvelle domination perse, physique et politique, fut similaire à celle qui précédait les guerres médiques, avec notamment de très lourds impôts à payer. Cette domination cessera enfin en 334 av. J.-C, lorsqu'Alexandre, débarquant en Asie Mineure, libère les cités ioniennes de leur joug achéménide. La superficie de Phocée, à l'apogée sous l'époque archaïque, diminuera durant la période hellénistique (Öyzigit 2009-2011, p. 27 ; 2003, p. 441-442). Après la mort d'Alexandre, la ville suit l'histoire de l'Ionie, disputée entre les différents Diadoques. Lors de la guerre antiochique, Phocée accueille dans un premier temps les troupes romaines. Après le départ des troupes, Phocée change de camp et ouvre ses portes à l'armée séleucide[95]. Les Romains décident alors d'assiéger la ville. Un premier siège est finalement avorté bien que les Romains se soient déjà rendus maîtres de l'île de Bakkheion et des temples qui s'y trouvaient[96]. Finalement, la ville de Phocée est prise à la fin de l'automne en 190 av. J.-C. Durant cette opération, le rempart phocéen est détruit en deux endroits et l'assaut est donné sur ces deux points, dont l'un, comme dit par Tite-Live, est recouvert de temples. Après avoir attendu en vain des secours de la part d'Antiochos III, les Phocéens livrent la ville aux Romains, qui y laisseront leur flotte pendant l'hiver[97]. En 188 av. J.-C., la paix d'Apamée offre au Royaume de Pergame, allié de Rome durant le conflit, le contrôle d'une partie de l'Asie Mineure, Phocée comprise.

À la mort du roi Attale III de Pergame en 133 av. J.-C., son royaume fut légué à Rome. Le demi-frère d'Attale III, Aristonikos, revendiqua alors sa souveraineté. Phocée et d'autres cités d'Ionie se rallièrent à sa cause. Après la défaite d'Aristonikos, le Sénat romain ordonne de raser Phocée pour la punir de s'être ralliée contre Rome. La cité ne doit son salut qu'à l'appui de sa vieille colonie Massalia, alliée de Rome, qui convainc le Sénat de revenir sur cette décision[98]. La cité est alors intégrée à la province d'Asie et obtient le statut de *civitas libera* au milieu du Ier s. ap. J.-C. À l'époque romaine, la ville est transformée en un grand centre de production céramique. La ville continuera enfin d'être occupée à la période byzantine, bien qu'essentiellement concentrée sur la partie péninsulaire (Özyigit 2009-2011, p. 27).

Le site devient par la suite, en 1275, un établissement génois et un port actif de la région durant tout le Moyen Âge, notamment grâce aux riches réserves d'alun dans la région, avant de passer sous domination ottomane en 1455. Le site antique de Phocée continue alors d'être occupé par les Turcs sous le nom de Eski Foça (« Ancienne Phocée »), tandis qu'à 12 km au nord, Yeni Foça (« Nouvelle Phocée ») est fondée au XIIIe s. par les habitants de Eski Foça pour l'exploitation des gisements d'alun. Ancien village de pêcheurs modeste, la ville d'Eski Foça se développa tout du long du XXe s. et devint une station balnéaire prisée par les populations locales.

III. Paysage cultuel de Phocée

Lors des premières opérations archéologiques dirigées par F. Sartiaux, peu de vestiges cultuels sont observés et ce malgré les explorations réalisées sur la péninsule de Foça et sur les différentes îles qui lui font face. F. Sartiaux observera seulement en 1913-1914, sur la *Değirmenli Tepe* à l'est de la ville, la présence de niches et d'aménagements taillés dans la

[95] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVII, 8, 5 ; XXXVII, 9, 1-4.
[96] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVII, 21, 7-9.
[97] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVII, 32, 1-14.
[98] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XXXVII, 1.

roche, identifiant le premier lieu de culte de la ville (Sartiaux 1914b, p. 8). La découverte en 1953 du sanctuaire d'Athéna sur le promontoire de Foça lors des fouilles d'E. Akurgal focalisera l'attention des chercheurs sur la péninsule pendant de longues années. Il faudra attendre la reprise des fouilles en 1989 par Ö. Özyigit pour que l'exploration de la ville antique s'étende à l'est du promontoire. La mise en place de campagnes de fouilles programmées et d'opérations archéologiques régulières permirent alors de mieux comprendre l'occupation et les limites urbaines de Foça. Surtout, elles engendrèrent la mise en évidence de nombreuses autres zones cultuelles et ainsi de mieux percevoir le paysage cultuel de Phocée.

Au début des années 2000, les recherches d'Ö. Özyigit ont révélé que le premier noyau d'occupation urbaine de Foça ne se situait pas sur la péninsule mais plus au sud, non loin de l'anse du Port de la Grande Mer (Pl. V ; Özyigit 2009-2011, p. 26 ; 2005, p. 75 ; 2003b, p. 442 ; 2002, p. 342). En 1998, la reprise des fouilles du sanctuaire d'Athéna par l'archéologue turc entraîna la mise en évidence des vestiges antérieurs au temple d'époque archaïque. Ces niveaux « pré-archaïques » continueront d'être explorés en 2004 et les années suivantes, permettant de mettre au jour une succession de structures ovales dont la plus ancienne date de la première moitié du IIe millénaire. Ces témoignages révèlent, comme l'avait supposé Ö. Özyigit, que le promontoire de Foça était occupé dès l'âge du Bronze par un lieu de culte. Celui-ci est situé à environ 900 m au nord du premier noyau urbain. À environ 600 m au sud-ouest de ce même noyau, un autre sanctuaire en activité dès la fin du IIe millénaire fut identifié à la suite d'opérations archéologiques réalisées en 2017 (Özyigit 2019, p. 650-652 ; 2018, p. 210-217). Le sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* et le sanctuaire de l'acropole sont les seuls lieux de culte connus de Foça à être antérieurs aux VIIe-VIe s. av. J.-C. De plus, ils présentent plusieurs similarités. Ce sont, de par leur ancienneté, les deux sanctuaires connus témoignant d'une aussi longue occupation. Ce sont également les deux seuls lieux de culte connus de Foça témoignant d'une certaine monumentalisation avec l'édification de temples périptères ou pseudo-périptères au début du VIe s. av. J.-C. Enfin et surtout, ils sont tous deux situés sur une certaine hauteur, de part et d'autre du premier noyau urbain de Foça, dont ils sont contemporains. Cette localisation et cette topographie pourraient suggérer que les deux sanctuaires jalonnaient le territoire du premier établissement de Foça dans la seconde moitié du IIe millénaire, voire qu'ils marquaient une certaine limite dans le territoire contrôlé. Comme l'a proposé Ö. Özyigit, le développement progressif du sanctuaire de l'acropole a pu être l'un des facteurs du déplacement de l'agglomération vers le nord, en contrebas des pentes de la péninsule, vers le VIIe s. av. J.-C. (Özyigit 2009-2011, p. 28- 31).

Les VIIe s. et VIe s. av. J.-C. marquent le développement du second noyau urbain au détriment du premier, progressivement délaissé (Pl. VI). Surtout, la prospérité économique de Foça entraîne une grande phase d'urbanisation monumentale. La cité se dote alors d'un imposant rempart qui ceinture la nouvelle ville, mais surtout, on assiste aux VIIe-VIe s. av. J.-C. à un essor considérable des lieux de culte : tandis que des nombreux nouveaux espaces cultuels apparaissent, les sanctuaires des phases précédentes se développent et se monumentalisent. L'importance de l'économie maritime de Foça et de son espace portuaire à cette période ont probablement guidé l'installation de nouveaux lieux de culte portuaires et insulaires, sur les îles d'Incir et d'Orak, ainsi qu'en contrebas de l'acropole d'Athéna (Özyigit 1999, p. 34-35 ; 1998a, p. 766-768 ; 1994b, p. 431-432). Ces sanctuaires devaient protéger symboliquement et géographiquement l'espace maritime de Phocée de même que les commerçants et navigateurs qui quittaient la cité. Ils devaient aussi marquer, pour les étrangers accostant dans la cité, l'arrivée sur le territoire phocéen. Les nouveaux lieux de cultes qui voient le jour à cette période devaient également, très certainement, marquée de manière symbolique les limites de cette nouvelle occupation. L'établissement est ainsi

ceinturé au nord par le lieu de culte péri-urbain du terrain n°1056, à l'est par un probable lieu de culte collinaire auquel doit être associé un *naïskos* (Pho-Mal-001), et au sud enfin par deux autels archaïques. Ces derniers, découverts en 1998, occupent une position extrêmement intéressante au sein du paysage cultuel phocéen : installés durant la grande phase urbanistique du début du VIe s. av. J.-C., ils sont situés en périphérie du premier noyau urbain alors encore en fonction. Les autels deviendront toutefois rapidement des sanctuaires extra-urbains après l'abandon de l'établissement proche à la fin du même siècle (Özyigit 2009-2011, p. 26-30 ; 2005, p. 75 ; 2003b, p. 442 ; 2002, p. 342). Le lieu de culte devient alors en quelque sorte le pendant méridional de l'espace cultuel probable du terrain n°1056 : les deux lieux de culte sont situés non loin des deux anses portuaires de Phocée, à environ 600 m chacun du centre-ville et de l'acropole. À la manière des sanctuaires de *Çan Dede Tepesi* et de l'acropole pour le premier noyau urbain, ces deux lieux de culte enserraient ainsi, au sud et au nord, la ville, et devaient probablement en marquer certaines limites.

Enfin, la période hellénistique est marquée par l'abandon possible de plusieurs espaces cultuels et par l'installation de deux nouveaux sanctuaires sur les collines orientales (Pl. VII). La lecture et la compréhension des niveaux d'époque classique et hellénistique sont difficiles pour certains lieux de culte, ce qui limite grandement les connaissances sur la continuité ou non des cultes attestés aux VIIe-VIe s. av. J.-C. L'abandon des deux autels archaïques et du lieu de culte du terrain n°1056 n'est à ce jour qu'hypothétique, mais il pourrait s'expliquer, s'il est avéré, par l'évolution des limites urbaines à cette période. En revanche, on remarque de manière évidente l'intérêt croissant pour l'espace collinaire proche de la ville à la période hellénistique, avec l'installation sur la *Değirmenli Tepe* et sur l'*Altın Mağarası Tepesi* de deux sanctuaires rupestres (Özyigit 2000, p. 4-5 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 20-21). Leur relation avec l'enceinte urbaine présente sur ces espaces collinaires n'est pas claire et l'on pourrait se demander si l'installation de ces sanctuaires ne répond pas à l'évolution des limites urbaines orientales depuis l'installation de la première fortification phocéenne au VIe s. av. J.-C. Si les témoignages négatifs observés par Ö. Özyigit correspondent bien à l'édification de l'enceinte du VIe s. av. J.-C., et si celle-ci est encore en usage au moment où les sanctuaires rupestres sont installés, ces derniers devaient, symboliquement, marquer les limites urbaines orientales de Foça et renforcer la protection accordée par les murailles. Les travaux récents sur les fortifications de Foça publiés en 2017 ont peut-être pu éclaircir ce point[99]. L'ouvrage n'a malheureusement pas pu être consulté.

IV. Le sanctuaire d'Athéna

A. Le culte à Athéna : données textuelles et archéologiques

Le premier témoignage textuel connu concernant le culte d'Athéna à Phocée date de la fin du Ve s. av. J.-C. Xénophon évoque la présence d'un sanctuaire consacré à cette divinité ainsi que la destruction du temple en 408 av. J.-C., lors d'un incendie d'origine naturelle provoqué par la foudre[100]. L'historien grec est contemporain de cette époque et l'on sait qu'il a écrit les premiers tomes de son œuvre lorsqu'il était encore à Athènes, entre 403 et

[99] Özyigit 2017, *Phokaia I : Phokaia kazilari tarihi ile Foça tarihi yarimadasini çeviren : kent duvarlari ve restorasyonuKent duvarlari ve Restorasyonu*.
[100] Xénophon, *Helléniques*, I, 3, 1.

402 av. J.-C. Il y a donc peu de raisons de douter de ces dires. Il faut attendre le IIe s. ap. J.-C. pour que le sanctuaire soit de nouveau mentionné, cette fois-ci par Pausanias. Le géographe renseigne dans un premier passage[101] que le temple, très ancien, aurait connu une autre destruction par les Perses sous les ordres du général Harpage, plaçant l'évènement lors de la conquête perse de l'Empire lydien, soit dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. Il est donc très probable que cette destruction ait eu lieu au moment de la prise de Phocée par Harpage vers 545 av. J.-C. Il est également intéressant de noter que Pausanias utilise ici l'exemple du temple d'Athéna de Phocée pour valoriser l'ancienneté du temple d'Apollon *Thearius* de Trézène, qui serait le plus ancien qu'il connaisse. Pausanias précise alors que même le temple d'Athéna de Phocée et celui d'Apollon de Samos ont été bâtis bien plus longtemps après celui de Trézène, malgré pourtant leur ancienneté. L'utilisation de ces deux exemples précis pourrait laisser penser que ces deux temples étaient donc très anciens. Dans un second passage, Pausanias informe également que le temple d'Athéna de Phocée était toujours debout après ses deux destructions successives, qu'elles aient été totales et nécessitant alors la reconstruction complète du temple, ou partielles[102]. En effet, Pausanias précise que le temple d'Athéna était, à l'instar de celui d'Héra de Samos, une merveille architecturale malgré ses destructions successives, suggérant que celui-ci était toujours en activité ou du moins entretenu au IIe s. ap. J.-C. La continuité d'un culte à Athéna à l'époque impériale est par ailleurs appuyée par la mention de ce même culte chez le géographe du changement d'ère, Strabon[103]. Alors qu'il évoque l'ancienne Ilion, Strabon cite, parmi d'anciennes statues de culte d'Athéna représentées assises, celle de Phocée. Le choix de Phocée dans cette liste non exhaustive démontre que le culte était, encore au Ier s. av. J.-C., assez développé et qu'il occupait encore une place importante dans l'imaginaire grec de cette époque. Les sources textuelles permettent ainsi d'établir que le culte de la déesse a existé à Phocée au moins du VIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C. Il est tout à fait possible que ce culte ait perduré après cette date, jusqu'à la fin du IVe s. ap. J.-C. suite à l'édit de Thessalonique. La présence d'un culte d'Athéna à Phocée dès la première moitié du VIe s. av. J.-C. est quant à elle corroborée, comme on le verra, par les découvertes archéologiques et l'iconographie monétaire. Quelques témoignages issus des dernières campagnes de fouilles suggèrent aussi, on le verra, une antériorité du culte avant le VIe s. av. J.-C.

Par ailleurs, comme l'a souligné Maria Eugenia De La Nuez Pérez, la position assise de la déesse évoquée par Strabon, qui pourrait surprendre dans un premier temps et suggérer un culte plus ancien hérité des divinités anatoliennes, est certes peu commune pour Athéna, mais trouve plusieurs échos notamment à Athènes. En effet, Athéna *Polias* y était parfois représentée assise, tenant une phiale (De La Nuez Pérez 2009, p. 51 ; LIMC II, 2, figs. 18 et 20). L'Athéna assise de Phocée peut donc tout aussi bien tenir ses origines d'un passé micrasiatique ou correspondre à un culte typiquement grec, mis en place par les Phocéens, peut-être au début du VIe s. av. J.-C. Dans le second cas de figure, il est tentant d'associer la position assise de la déesse et l'importance de son culte et de son sanctuaire au sein de la cité ionienne avec les représentations athéniennes d'une Athéna *Polias*, qu'on imagine tout aussi bien au sein du panthéon de Phocée.

Le sanctuaire d'Athéna se trouvait au sommet de la presqu'île de Foça, sur l'acropole probable de l'établissement antique, et sous le lycée actuel de la ville (Pl. III ; Pl. VIII, c). Implanté sur le point culminant de la partie nord de la péninsule, il dominait ainsi la ville dont il était le sanctuaire principal. La terrasse du temple était établie sur une pente naturelle de la colline, de l'est vers l'ouest, expliquant le fait que le mur de terrasse repose directement

[101] Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 31, 6.
[102] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 5, 4.
[103] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.

sur le rocher à plusieurs endroits et que d'importants éléments architecturaux en calcaire appartenant au temple soient tombés en contrebas du mur de terrasse ouest. Au nord, un mur d'enceinte servait probablement à la fois de fortification pour la ville antique et de mur de terrasse nord pour le temple d'Athéna (Pl. X, a et b). Il marquait ainsi probablement la limite septentrionale de la zone sacrée. D'autres murs de terrasse furent mis au jour au sud et à l'est, contribuant à délimiter un espace quasi rectangulaire, les murs des côtés opposés n'étant pas égaux. La distance entre le mur occidental et le mur oriental est estimé à environ 50 m tandis que le mur ouest, moins long que le mur est, mesurait environ 35 m.

Le temple cité par Pausanias fut retrouvé en 1953 par E. Akurgal, qui soupçonnait son emplacement en se basant sur la littérature antique et sur la topographie du sommet du promontoire. Ce seront en premier lieu des pièces de toiture et de frise en terre cuite[104] que l'archéologue et son équipe mettront au jour dans la partie septentrionale de la presqu'île, au nord de l'école inachevée de Foça. Aussitôt, ils mettent en relation ces découvertes avec une plateforme rocheuse située non loin de là, sous le bâtiment de l'école (Pl. XI, a et b). Pour E. Akurgal, la plateforme devait être surmontée par un édifice de grandes dimensions, interprété comme un bâtiment à caractère public ou religieux. L'archéologue révèle également un puits de chaux contenant de nombreux petits fragments de marbre appartenant à des colonnes romaines d'ordre ionique. Le puits recouvrait une couche de débris dans laquelle de la céramique géométrique tardive et de la céramique grise monochrome ont été observées. La structure est alors aussitôt identifiée au temple d'Athéna, évoqué à maintes reprises par les auteurs anciens (Akurgal 1956a, p. 20-21). Suite à cette identification, un sondage, nommé Tranchée H, fut réalisé en 1954 aux abords de la plateforme rocheuse. Ce dernier a notamment livré un chapiteau ionique (Pho-Ath-003A) et plusieurs fragments architecturaux du début du VIe s. av. J.-C. (Pl. XI, c). L'année suivante, d'autres fragments de chapiteau et de colonne datés de la même période (Pho-Ath-003) furent dégagés en réemploi d'une structure romaine (Akurgal 1956c, p. 7). Les fouilles du sanctuaire par E. Akurgal ont ensuite régulièrement été poursuivies entre 1956 et 1957, puis de manière discontinue jusqu'en 1970. Des restes de chapiteaux et de tambours de colonnes ioniques (Pho-Ath-003) et éoliques en tuf (Pho-Ath-004) ainsi qu'un *protomé* de griffon (Pho-Ath-005A) et deux fragments de *protomai* de chevaux (Pho-Ath-006A/B) seront notamment mis au jour, très fragmentaires. En 1979, suite à l'arrêt des fouilles, les tranchées contenant les vestiges dégagés du temple ont été remblayées et l'espace devint une cour de récréation. Certaines pièces architecturales appartenant au temple et exhumées durant les fouilles d'E. Akurgal furent de nouveau enterrées lors de la fermeture des tranchées (Özyigit 1999, p. 33-34).

Depuis 1998, les fouilles du temple ont repris. Les premiers objectifs étaient alors de dégager les vestiges excavés par E. Akurgal, de poursuivre l'excavation des structures et de tenter une reconstitution partielle du sanctuaire (Özyigit, Erdogan 2000). La première année se concentra sur la réouverture des tranchées d'E. Akurgal et sur l'exploration des zones environnantes. Ainsi, le mur du podium ouest du temple archaïque ainsi que son angle sud-ouest ont pu être mis en évidence (Pl. XI, d). De plus, des vestiges architecturaux et des céramiques des XIXe s. et XVIIIe s. av. J.-C. ont été révélés. Des tambours et des bases de colonnes en calcaire (Pl. XI, e), ainsi que le mur de fondation du temple romain repéré dans le cadre d'anciennes fouilles et qui était construit en moellons irréguliers, furent également redécouverts (Pl. XI, d ; Pl. X, a ; tranchée F7)[105]. En 1999, l'étude se poursuit dans la zone sud-ouest du podium, révélant des habitations d'époque ottomane et surtout

[104] Il s'agit de deux fragments d'acrotère faîtière (Pho-Ath-001) et de fragments de *sima* en terre cuite ornées d'oves (Pho-Ath-002). Voir Akurgal 1956c, p. 6-7.

[105] Le mur est dégagé dans la tranchée notée F7 sur l'ancien carroyage. Voir Özyigit, Erdogan 2000 ; Özyigit 1999, p. 33-34.

plusieurs éléments architecturaux en tuf associés au temple d'Athéna (Özyigit 2000, p. 1-3). L'année suivante, un nouveau mur d'époque romaine est exhumé au nord-ouest (Pl. X, a ; tranchée J6-5)[106], parallèle à celui mis au jour en 1998 plus au sud. Les deux murs servaient de fondation au temple romain d'Athéna. Ö. Özyigit révèlera également dans la tranchée K5 de l'ancien carroyage (tranchée I5 selon le nouveau carroyage) une cavité circulaire interprétée comme un *kaya çanağı*, un « bol de roche », antérieur à la construction du temple archaïque (Özyigit 2002, p. 336-337). Les opérations reprendront en 2004, toujours au nord-ouest du podium. Plusieurs bâtiments d'époque ottomane et quelques fragments en marbre du temple romain seront alors dégagés, mais la découverte principale est celle d'une structure ovale antérieure au temple archaïque (Özyigit 2005, p. 73-74). L'année suivante, les investigations à l'ouest du temple d'Athéna ont apporté énormément d'indices sur la chronologie et l'organisation interne du sanctuaire. Elles ont notamment révélé la présence d'un four céramique romain d'époque tardive et de plusieurs blocs de marbre appartenant au temple de la période romaine (Pl. XI, a). Une nouvelle portion du mur de podium ouest et un escalier qui en permettait l'accès (tranchées I-H7) seront également dégagés, tout comme plusieurs éléments architecturaux et ornementaux en tuf et en terre cuite appartenant au temple archaïque. Deux *protomai* de griffons (Pl. XI, b ; Pho-Ath-005B/C) et deux *protomai* de chevaux (Pho-Ath-006C/D) seront notamment exhumés, semblables à ceux observés par E. Akurgal plusieurs décennies auparavant (Özyigit 2006b, p. 343-349). En 2006, d'autres blocs en tuf appartenant au temple archaïque furent retrouvés, dont trois autres *protomai* de griffons (Pl. XI, c ; Pho-Ath-005D/E/F), des fragments de chapiteau ionique et de tambours de colonne (Pho-Ath-003), des fragments de toichobate, des blocs du mur du *naos*, des architraves et des frises à *kymation* lesbique (Pho-Ath-007). La campagne permettra également de dégager un nouveau fragment du fronton et un fragment de *sima* du temple romain (Özyigit 2009-2011, p. 32 ; 2007, p. 491-492). Si les opérations réalisées en 2007 se focalisèrent sur les niveaux ottomans, byzantins et romains tardifs (Özyigit 2008), ceux de l'année 2008 entrainèrent l'exhumation de blocs de stylobate en tuf utilisés en remploi dans le mur de podium ainsi que les murs de fondation de la *peristasis* et de la *cella* du temple archaïque et romain. Plusieurs structures antérieures au VIe s. av. J.-C. et de plan semblable à celles exhumées en 2004 ont également été dégagées à l'ouest du podium et au sommet du promontoire (Özyigit 2009, p. 67-73). En 2009, la destruction du bâtiment scolaire situé sur les vestiges du temple (Pl. XI, d), du côté est, favorisa l'exploration de cette partie du sanctuaire et offrit, ainsi, une meilleure perception de l'ampleur des vestiges et les dimensions réelles des temples d'époques archaïque et romaine (Özyigit 2010). Les années suivantes seront consacrées à remettre en lumière les murs exhumés par E. Akurgal entre 1952 et 1970 au sud du temple (Özyigit 2012 ; 2011). En 2012, la campagne s'intéresse aux vestiges antérieurs au temple archaïque et notamment aux structures ovales observées en 2008 à l'intérieur du remplissage du podium et à l'ouest de celui-ci. On mettra également au jour un bâtiment contemporain à ces structures ovales sous le podium du temple d'Athéna (Özyigit 2013b). L'année suivante, les opérations se concentreront sur le dégagement des tours génoises situées au sommet du promontoire. Quelques vestiges antérieurs au temple archaïque apparurent durant ces travaux (Özyigit 2014). À partir de 2014, les fouilles se poursuivirent à l'ouest, à l'est et au sud du temple et des travaux de valorisation du site commencèrent. On étudia notamment plus en détail le « temple ovale VI » exploré en 2004 (Özyigit 2016 ; 2015). En 2016, on révèlera les limites orientales du podium archaïque et des temples grecs et romains (Pl. XI, e ; Özyigit 2017). Cette exploration vers l'est et le sud conduira à la mise en évidence de l'entrée sud-est du sanctuaire et des aménagements

[106] Le mur est dégagé dans les tranchées notées L6-5 de l'ancien carroyage. Voir Özyigit 2002, p. 336-337.

rattachés (Özyigit 2018), puis en 2019 à la révélation d'une partie du substrat rocheux travaillé et aplani (U1-U20 du nouveau carroyage) interprété alors comme un sanctuaire à Cybèle (Özyigit 2019).

Culminant à environ 8 m d'altitude, le sanctuaire se trouvait donc au sommet de la presqu'île, sur l'acropole, et dominait ainsi la ville mais aussi l'ensemble de l'espace portuaire de Phocée, de part et d'autre de cette péninsule (Pl. III ; Pl, XI, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 26.753106 / latitude, 38.670065). Au sommet de la colline et en bord de mer, il devait être l'un des premiers bâtiments visibles lorsque les navigateurs pénétraient l'espace portuaire de la cité, et plus précisément lorsqu'ils accostaient au port de la Petite Mer au nord. Par ailleurs, le sanctuaire est en relation directe avec l'enceinte principale de Phocée puisqu'un tronçon de cette dernière sert de limite nord au sanctuaire et marque donc son péribole. On connaît mal la nature des autres vestiges présents sur la péninsule et donc autour du sanctuaire, ni les possibles voies anciennes qui desservaient l'espace cultuel. Les recherches récentes en périphérie du temple archaïque et romain révèlent toutefois plusieurs accès dans les environs. Un premier escalier, situé côté ouest, permettait un accès au dos du bâtiment et desservait la terrasse en contrebas. Un second escalier, du côté est, donnait sur la façade du temple et devait ainsi servir d'entrée principale vers les niveaux supérieurs du sanctuaire. Ce second escalier connaitra par ailleurs plusieurs réaménagements durant la période romaine, quand il sera notamment précédé d'un *propylon* (Pl. XVI, f). Le temple d'Athéna n'était probablement pas isolé et d'autres bâtiments cultuels pouvaient exister tout autour, notamment sur la ou les terrasses située(s) en contrebas du podium à l'ouest et au sud. L'exploration de ces zones dans les années à venir pourra apporter de nouvelles informations sur la présence d'autres structures et sur la fonction des zones adjacentes. En fait, on sait déjà qu'un deuxième lieu de culte, *a priori* dissocié du premier, fut découvert en contrebas côté nord. Ce sanctuaire dit portuaire, et sur lequel on reviendra, semble en effet, bien que très proche géographiquement, distinct de celui d'Athéna puisqu'à ce jour aucune voie de communication n'a été repérée entre les deux entités.

B. Description des vestiges

1. Les structures pré-archaïques

a. Les structures ovales

Une structure ovale fut mise au jour en 2004 sous la rue pavée d'époque ottomane et sous le remblai de pierre constituant le remplissage du podium archaïque du temple d'Athéna, à l'intérieur des tranchées IIB H6 et K6 de l'ancien carroyage[107] (Pl. X ; Pl. XIII, a et c). La présence de ce remblai sus-jacent a permis une bonne conservation de cette structure et notamment de sa paroi est. En revanche, la partie ouest est moins bien conservée à cause de la pente naturelle du site. Cette partie fut surtout détruite lors de l'installation du temple d'Athéna et de son podium à l'époque archaïque. Le mur ouest du podium coupe ainsi la structure ovale en deux parties. En 2008, de nombreux murs furent découverts dans les couches pré-archaïques situées devant le mur de podium ouest, dans les carroyages H8,

[107] Voir Özyigit 2005, p. 74. Sur le nouveau carroyage, réalisé après 2010, la structure est en H6 et I6.

H9 et K8. Un foyer comportant des os d'animaux brûlés, probable autel, a également été mis en évidence. Le mobilier céramique retrouvé dans ces niveaux date de la période protogéométrique et du IIe millénaire (Özyigit 2009, p. 72). Les murs sont coupés à l'ouest par l'enceinte génoise (Özyigit 2012, p. 81-82). Ces différentes structures antérieures au temple archaïque d'Athéna sont de nouveau étudiées en 2012. En tout, six structures de forme ovale ont été identifiées dans le nouveau carroyage IIB G8-9, H7-9 et I7-9[108] (Pl. XIII, a-b, d). Ö. Özyigit s'interroge alors sur leur nature cultuelle. Il note que toutes les structures ovales faisaient face à l'ouest ou au nord-ouest et étaient adossées côté est contre la masse rocheuse. Elles sont par ailleurs toutes tournées vers la mer et en bordure de celle-ci.

La structure ovale nommée « Temple ovale I » est la plus ancienne, avec une longueur qui varie de 7,5 à 14 m (Pl. X b, en rouge). Elle remonte à la première moitié du IIe millénaire. Au-dessus, le « Temple ovale II » date du milieu du IIe millénaire (Pl. X b, en violet). La structure dite « Temple ovale III », située un peu plus haut, renvoie à la fin de l'âge du Bronze (Pl. X b, en bleu). Enfin, les trois dernières structures appartiennent à la période protogéométrique (« Temples ovales IV-VI » ; Pl. X b, en turquoise, vert et jaune). Ces nouvelles structures sont plus rondes et se démarquent ainsi des précédentes, plus longues et plus minces. Ö. Özyigit note toutefois qu'il est surprenant que ces trois derniers bâtiments se soient succédés dans le temps sur une même et seule période aussi courte de 150 ans. Pour l'archéologue, cette datation serait donc incertaine, devant être validée par des résultats futurs.

La plus récente de ces structures correspond au « Temple ovale VI », révélée en 2004 sous le remblai de remplissage du podium archaïque du temple d'Athéna, dans les tranchées IIB H6 et K6[109] (Pl. X, b, en jaune ; Pl. X, c). Il s'agit donc de la première des six structures ovales à avoir été mise au jour. Comme mentionné précédemment, sa présence sous le remblai de remplissage du podium explique la bonne conservation de la structure, en particulier la partie est. En revanche, la partie ouest fut en partie détruite lors de la construction du temple d'Athéna et de son podium à l'époque archaïque[110]. Les murs conservés sont bâtis en utilisant des pierres de petite taille et de forme polygonale, assemblées sans liant ni mortier. Seule la face extérieure est travaillée. L'épaisseur des murs est de 0,45 m environ (Özyigit 2015, p. 591-592 ; 2005, p. 74). Si cette structure ovale est la plus récente, elle est aussi la plus grande. C'est également la seule à posséder les vestiges d'une rangée de colonnes entourant le bâtiment. En effet, des bases de colonnes ont été retrouvées à l'intérieur du remplissage du podium du temple d'Athéna mais aussi à l'extérieur, lesquelles devaient définir la *peristasis* du bâtiment protogéométrique. Ces bases de colonne, en tuf, mesuraient environ 0,5 m de diamètre (Pl. X, e). Aucune trace de l'élévation des colonnes n'a été retrouvée, ce qui suggère qu'elles étaient probablement en bois. La *peristasis* était de petite taille, mesurant probablement un mètre de large environ, en raison de la localisation de la structure près de la falaise (Özyigit 2015, p. 591-592 ; 2013b, p. 82). Si Ö. Özyigit propose un plan d'ensemble quasi-circulaire de la structure, la découverte en 2014 d'un prolongement de l'un des murs mis au jour à l'ouest du podium a permis de mieux cerner le plan et les dimensions du bâtiment. Si la largeur est désormais connue, il n'en est pas de même pour la longueur, car le mur nord, nouvellement dégagé, se prolonge à l'ouest sous le mur d'époque génoise et ne permet pas, à ce jour, de connaître

[108] Ce nouveau carroyage fut réalisé en 2010 et remplace ainsi le carroyage précédent.
[109] On se base ici sur le premier carroyage d'Ö. Özyigit utilisé avant 2010. Sur le carroyage actuel, la structure est initialement découverte en H6, I6.
[110] Quelques tronçons de murs ont par exemple été mis au jour en 2012 à l'ouest du podium, sur les carroyages I7-8.

la longueur totale de la structure[111]. Ce bâtiment a été détruit lors de la construction du temple d'Athéna vers 600 av. J.-C.

Dans le cadre des fouilles d'Ö. Özyigit, de nombreux fragments céramiques furent récupérés dans le remblai d'aménagement du podium du temple archaïque, sur le substrat rocheux du promontoire et couvrant la structure ovale révélé en 2004. Ce remblai était composé de pierres grises et de terre (Özyigit 2002, p. 336-337). Le mobilier céramique le plus ancien remonte au début de l'âge du Bronze. Des céramiques du Bronze Moyen et du Bronze Tardif ont également été identifiées. On peut noter, par exemple, la présence de quelques céramiques d'origine mycénienne et de céramiques locales d'imitation mycénienne. Le remblai comportait également des céramiques protogéométriques et de nombreuses céramiques d'époque orientalisante qui composent la majorité du corpus céramique. Le mobilier céramique le plus récent date du dernier quart du VIIe av. J.-C.[112]. Pour Ö. Özyigit, ce mobilier antérieur à la fondation du temple d'Athéna pourrait suggérer l'existence d'un lieu de culte sur le promontoire dès l'âge du Bronze, au moment où l'occupation semblait alors ne se concentrer que sur les pentes sud de Foça. Ces structures ovales, que l'archéologue interprète volontiers comme des bâtiments sacrés, pourraient ainsi être l'un des témoins d'une antériorité du culte (Özyigit 2009-2011, p. 31 ; 2006b, p. 349). Bien que le mobilier de l'âge du Bronze n'assure pas une utilisation contemporaine de la structure, l'existence de céramiques du VIIe s. av. J.-C. constitue bien un *terminus ante quem* pour la création et l'utilisation de la structure ovale.

Le plan, l'orientation et la localisation des différentes structures ovales sont autant d'éléments rendant crédible l'interprétation proposée par Ö. Özyigit, bien qu'à ce jour le mobilier antérieur au VIIe s. av. J.-C. mis au jour dans le remblai de ces structures ne présente aucun caractère votif sûr. Au vu des récentes découvertes, l'idée d'une simple occupation humaine, sans caractère cultuel, sur le promontoire dès l'âge du Bronze semble toutefois à écarter.

b. Les murs pré-archaïques

Au cours des fouilles du remplissage du podium réalisées en 2012, de nombreux murs furent observés dans les carroyages IIb G6-7 et H6 (Pl. X, a ; Pl. XIII, a-b). Ces structures ont alors été associées au « Temple ovale VI » situé juste au nord. Le premier bâtiment fut dégagé dans le carroyage G6-H6 et comporte deux phases. La Phase 1 correspond à sa construction vers la fin de la période protogéométrique jusqu'à la première moitié du VIIIe s. av. J.-C. Celui-ci est situé à 0,4-0,45 m au sud du « Temple ovale VI », juxtaposé à la colonnade sud de ce dernier. Le mur nord, d'environ 2 m de long, est conservé sur 1 m de hauteur. La longueur conservée du mur d'orientation nord/sud, à l'est de l'entrée du bâtiment, est de 1,4 m pour une épaisseur de 0,35-0,4 m. Une porte de 0,8 m de large se trouvait au centre du mur nord. On accédait donc à cette structure par la *peristasis* du « Temple ovale VI ». Cette entrée sera fermée à la phase suivante. Les murs étaient faits de pierres de différentes tailles liées entre elles par du mortier de terre. Le sol, situé entre 1,56 et 1,74 m d'altitude, était pavé de grandes pierres planes en tuf. Les céramiques saisies sur ce niveau de sol datent de la période protogéométrique tardive, soit de la fin du IXe s. av. J.-C. Durant la Phase 2, qui commence dans la seconde moitié du VIIIe s. av. J.-C., les murs de la Phase 1 sont remployés. Cependant, on ferme l'entrée du bâtiment côté nord pour la

[111] Ce mur fut mis au jour dans le carroyage IIB I7. Voir Özyigit 2015, p. 591-592.

[112] Ces observations ont été en premier lieu faites suite aux découvertes effectuées lors des opérations de 1998 (Özyigit, Erdogan 2000, p. 13 ; Özyigit 1999, p. 1-3), puis de 2005 (Özyigit 2006b, p. 349 ; 2005, p. 74-75).

déplacer à l'ouest. Le nouveau sol est formé par de nouvelles dalles plates en tuf de différentes tailles situées à 2,05 m d'altitude. Le mobilier découvert sur ce niveau de sol permit de dater les deux phases du bâtiment. On notera la présence de plusieurs pesons en terre cuite et de plusieurs vases d'époque géométrique (Özyigit 2013b, p. 83-85).

Le second bâtiment est installé à la fin du VIIIe s. av. J.-C., réutilisant en partie les murs du premier. Près de l'ancienne entrée de la Phase 1 du premier édifice, un foyer est construit (Pl. XIII, c). Celui-ci, situé donc dans l'angle nord-est de la structure, mesure environ 0,8 m de côté. Comme on l'a évoqué, celui-ci pourrait avoir été utilisé comme autel puisqu'Ö. Özyigit note la présence dans celui-ci d'os d'animaux brûlés. À 0,4 m à l'ouest de ce foyer, un mur nord/sud d'1,45 m de long et de 0,4 m de large sépare le possible autel d'un second espace. Plus au sud de ce mur, un autre mur sud/nord mesure 0,3 m de large et 1,6 m de long. La pièce à l'ouest de ce dernier était recouverte d'un plancher constitué de pierres plates et situé à environ 2,57 m d'altitude (Özyigit 2013b, p. 83-85).

Le troisième bâtiment est installé dans la deuxième moitié du VIIe s. av. J.-C. Certains murs et structures des précédents édifices sont réutilisés. Une pièce voit le jour au sud et le mur du bâtiment n°2 est ainsi recouvert. Cette nouvelle pièce, d'environ 3 m de long sur 2 m de large, utilise notamment la paroi rocheuse à l'est comme mur oriental. L'accès à cette dernière se faisait au nord-ouest, comme l'indique le seuil de 0,61 m de large retrouvé dans la partie nord du mur ouest. Le mur nord de la salle est le plus long et mesure 3 m pour une largeur de 0,4 m. Quant à son sol, il était recouvert de pierres plates en tuf situées à 2,64-2,65 m d'altitude. Dans la pièce nord orientale, l'ancien foyer est lui aussi recouvert d'un sol en pierres de tuf, à 2,6 m d'altitude. Enfin, le sol de la salle nord-ouest était lui en terre battue. Le mur ouest de cette dernière n'est par ailleurs pas conservé, mais celui-ci devait toutefois permettre son accès par l'ouest. Des céramiques et des pesons datés de la fin du VIIe s. av. J.-C., découverts dans les différents niveaux de sol, permettent de fixer la chronologie de cette structure qui sera détruite vers 600 av. J.-C. au moment de la construction du temple archaïque d'Athéna (Özyigit 2013b, p. 83-85). Pour Ö. Özyigit, ce bâtiment qui a perduré pendant plus de 600 ans et qui a connu de nombreux réaménagements devait être en relation étroite avec le « Temple ovale VI », pouvant ainsi être identifié à un bâtiment annexe du premier sanctuaire, par exemple un lieu de résidence pour les prêtres en charge du celui-ci (Özyigit 2015, p. 592).

Un autre mur antérieur au podium, daté du IIe millénaire av. J.-C., fut révélé lors des fouilles de la tour génoise en 2013. Plus précisément, celui-ci fut observé sous la dernière rangée de pierres du tronçon nord du mur de podium ouest dégagé la même année. Il semblerait donc que le mur de podium ouest fut bâti sur ce même mur. Ce dernier, d'orientation nord/sud, a une côte supérieure de 0,76 cm pour une côte inférieure de 0,17 m. Le mur possède par ailleurs un aspect et une orientation différents du mur de terrasse dont il s'écarte de 9-10 cm côté sud. Les pierres qui le constituent sont liées par un mortier. Deux sols en pierre ont été observés en lien avec ce mur. Le premier a été trouvé à 0,53 m d'altitude, le second à 0,19 m. Le niveau le plus récent comportait du mobilier daté du début du VIIe s. av. J.-C., permettant de dater cette seconde phase. Le mobilier antérieur au VIIe s. av. J.-C. est associé au niveau de sol le plus ancien, contemporain donc du mur, et datable du IIe millénaire. Sous ce second sol, des fragments de céramiques enduites et peintes du IIe millénaire ont été mis au jour (Özyigit 2014, p. 146-147).

Enfin, un autre mur antérieur au temple archaïque d'Athéna fut découvert à l'extrémité oriental du mur de podium sud. Il mesure 1,8 m de long pour 0,5 m de large (Özyigit 2014, p. 150-151). Cependant, au vu de la rareté des données disponibles, il est difficile d'un préciser l'agencement et la chronologie.

c. Cavités de type « bol de roche »

En 2000, une cavité circulaire de 0,27 m de profondeur et 0,35 m de diamètre apparu sous le remblai de comblement du podium archaïque d'Athéna, dans la tranchée notée K5 de l'ancien carroyage. Elle fut interprétée par Ö. Özyigit comme un *kaya çanağı*, un « bol de roche », destiné à collecter de l'eau dans un cadre cultuel (Özyigit 2002, p. 336-337). En 2008, lors des fouilles organisées par l'archéologue dans le secteur du temple, six nouvelles cavités creusées dans le substrat rocheux du promontoire ont été observées plus au sud, dans les anciens carroyages F5 et G5. Leur diamètre varie entre 0,2 m et 0,6 m, leur profondeur de 0,15 m à 0,59 m (Özyigit 2009, p. 72-73). L'année suivante, de nouvelles fosses ont été découvertes après la destruction de l'ancienne école qui recouvrait les structures côté oriental. Ces cavités sont circulaires ou rectangulaires et de tailles différentes (Pl. XIII, d-e). Ö. Özyigit ne mentionne toutefois par leur nombre (Özyigit 2010, p. 390).

Pour l'archéologue, elles seraient le témoignage d'un culte plus ancien à Cybèle, précédant l'installation du sanctuaire consacré à Athéna. Elles sont interprétées comme des fosses utilisées pour des libations, dans le cadre des pratiques rituelles développées dans ce secteur au cours du VIIe s. av. J.-C. L'installation du sanctuaire d'Athéna vers 600 av. J.-C. aurait alors conduit au déplacement du sanctuaire de Cybèle en contrebas de la colline, amenant la création du sanctuaire portuaire (Özyigit 2010, p. 390). On pourrait rapprocher ces fosses des traces de travail et d'aplanissement du substrat rocheux observées au sud-est du sanctuaire (U1-U20 du nouveau carroyage). Ö. Özyigit remarque en effet, lors de la campagne de 2018, des transformations successives du substrat rocheux et un aplanissement du secteur au sud-est du temple d'Athéna, formant ce qui pourrait s'apparenter à un niveau de sol. Cet espace est alors interprété comme un sanctuaire à Cybèle et sera au centre des opérations archéologiques et études futures (Özyigit 2019, p. 648).

2. Le temple grec d'Athéna

Les premiers vestiges architecturaux en place du temple archaïque d'Athéna furent découverts dans les années 1950 lors des excavations d'E. Akurgal. Ils seront de nouveau dégagés en 1998 lors des fouilles d'Ö. Özyigit. Ces dernières se focaliseront dans un premier temps dans le secteur ouest du podium du temple. Elles permettront notamment de mettre au jour, en 2005, un nouveau tronçon du mur ouest de ce podium[113] (Pl. XV, a). Une autre partie du même mur sera enfin découvert en 2013, plus au nord, lors des fouilles de la tour génoise[114]. En 2010, les tranchées réalisées par E. Akurgal au sud du temple seront réouvertes révélant de nouveau la limite sud du podium du temple[115] (Pl. XV, b). Les murs de podium oriental apparaitront enfin en 2016 (Özyigit 2017b, p. 116). Au nord, c'est le prolongement de la muraille urbaine qui sera utilisé comme mur de soutènement pour le temple. Ce mur d'époque archaïque est conservé aujourd'hui sur quatre rangées de blocs en tuf calcaire rectangulaire. Il sera par la suite réparé à certains endroits à l'époque

[113] Le tronçon ouest découvert en 2005 fut dégagé dans le carroyage ancien et noté L6. Voir Özyigit 2006b, p. 347-348.
[114] Cette partie du mur de podium, conservé sur 2 m de long sur 2,3 m de hauteur sera mis à jour dans le carroyage IIB K5-5. Voir Özyigit 2014, p. 146.
[115] Pour les découvertes de 2010, voir Özyigit 2011, p. 482.

impériale romaine, puis à l'époque génoise et ottomane[116]. L'ensemble dessine un podium de forme rectangulaire imparfaite, mesurant environ 50 m de long sur environ 35 m de large (Özyigit 2000, p. 2). Les murs du podium, d'une largeur d'environ 1,07 m (mesure du mur oriental), étaient bâtis avec des blocs taillés de tuf de 0,7 m de large, assemblés dans un appareil pseudo-isodome et liés avec du mortier. Le remplissage du podium contenait de nombreuses pierres de tuf, mais peu de mobilier céramique (Özyigit 2017b, p. 116 ; 2014, p. 146-147 ; 2011, p. 482). Un escalier pavé de tuf, dégagé sur 11 m de long et large d'environ 2,87 m, part du côté ouest du podium et semble desservir les niveaux inférieurs de la colline vers le sud[117]. Un second escalier à l'est permettait d'accéder à l'avant du temple et servait donc très probablement d'entrée principale. L'escalier, en tuf, monte du nord au sud. L'étroitesse de ses marches ne devait probablement pas permettre l'accès à de nombreuses personnes simultanément[118].

Une partie du substrat rocheux fut taillé, aplani et aménagé dans la partie sommitale du promontoire afin d'installer les blocs constituant la *peristasis* et le *sékos* du temple archaïque[119] (Pl. XV, c). La largeur des traces de lits de fondation observées est d'1,4 m, ce qui laisse supposer que les murs de fondation de la *peristasis* étaient un peu moins larges. Le stylobate du temple (Pl. XV, d) mesure, d'après les hypothèses d'Ö. Özyigit, environ 30 m de long, ce qui fait de ce temple archaïque un *hécatompedon* (Özyigit 2010, p. 390). Le temple était bâti en tuf calcaire, couvert probablement d'une toiture en terre cuite, comme semblent le démontrer les nombreux fragments architecturaux retrouvés dans la couche de destruction du temple archaïque. Certains blocs du temple archaïque ont également été réutilisés à l'époque romaine afin de réparer le podium, toujours en fonction[120] (Pl. XV, d), ou pour la construction du temple et des murs de terrasse romains[121]. D'autres blocs ont été découverts en réemploi lors de la restauration des murs d'enceinte de la péninsule à l'époque génoise, puis ottomane, ou encore dans des niveaux bien postérieurs, d'époque byzantine ou ottomane (Özyigit 2011, p. 488-489 ; 2010, p. 391-392). Quelques éléments architecturaux, parmi lesquels des chapiteaux (Pho-Ath-003), permettent de reconstituer un temple monumental périptère d'ordre ionique. Plusieurs *protomai* de griffons et de chevaux, dont certains trouvés conjointement avec des blocs de tuf formant le *naos* du temple, révèlent une décoration des murs extérieurs marquée probablement par une alternance de *protomai* de griffons et de chevaux. Ceux-ci étaient certainement en quinconce avec la colonnade du temple afin d'être mieux visibles de l'extérieur (Pl. XV, a ; Özyigit 2006b, p. 341-347). Dans le cadre des travaux de restitution et de restauration du temple d'Athéna commencés en 2012, plusieurs observations ont été faites. Cette étude permit de noter l'existence de deux groupes de fûts de colonne comportant un nombre de cannelures distinct. Il a ainsi été possible de déterminer que les colonnes à 36 cannelures constituaient exclusivement les colonnades extérieures du temple

[116] Voir Özyigit 1994b, p. 5 ; 2000, p. 2 ; 2009-2011, p. 30. L'étude des différentes phases de ces murs seront conduites principalement en 2009 et 2010. Voir Özyigit 2010 p. 391-392 ; 2011, p. 482-495.

[117] Voir Özyigit 2006b, p. 349. L'escalier fut dégagé sous le four à céramique d'époque romaine tardive, dans les tranchées L7, K8 et H8 de l'ancien carroyage. Il est visible sur les plans du nouveau carroyage en I7, H7 et H8.

[118] Voir Özyigit 2018, p. 209-210. Les marches de l'escalier sont apparues dans les tranchées IIB C18-D18.

[119] Ces résultats proviennent des opérations menées en 2008 dans les carroyages E4-6, F4-6, G4-6, H3-5 et L3-5. Voir Özyigit 2009, p. 72.

[120] Huit blocs de tuf ont été retrouvés en 2008 en réemploi dans le podium archaïque, à l'intérieur des tranchées H7-8 et K7. Les blocs, qui mesurent 0,68-0,78 m de large sur 1,14-1,65 m de long, ont été identifiés comme des fragments du stylobate du temple archaïque. Voir Özyigit 2009, p. 70.

[121] Certains blocs du temple archaïque, notamment les pierres de seuil du *naos*, ont été remployés au niveau de l'entrée du temple romain (Pl. XV, e). Des *protomai* de griffons et chevaux, des tambours de colonnes ont également été réutilisés lors de la construction des murs de terrasse à l'époque romaine. Voir les découvertes faites en IIIB A17-19, B17-19 et C17-18 dans Özyigit 2017b, p. 115.

tandis que les colonnes à 32 cannelures étaient élevées à l'intérieur et à l'extérieur du temple. Ces différences de colonnes entre intérieur et extérieur permettent ainsi d'expliquer la présence de chapiteaux ioniques (Pho-Ath-003) et éoliques contemporains (Pho-Ath-004). Ces colonnes mesuraient 8 m de haut, de la base au sommet (Özyigit 2019, p. 646-647 ; 2016, p. 529). Elles dessinaient un temple hexastyle composé d'un court *pronaos in antis* et un profond *naos* décoré de deux colonnades intérieures (Pl. X, a). En 2018, on observa que les éléments d'architecture en terre cuite (Pho-Ath-001/002/008) semblaient ne pas avoir été utilisés sur le toit ou sur les façades extérieures du temple. Ils auraient à la place été cantonnés, sauf pour certains décors d'acrotère ou du fronton, aux parties fermées ou semi-intérieures du temple telles que le *pronaos* (Özyigit 2019, p. 646). Au sud du temple et de son podium, une terrasse rattachée au sanctuaire devait être le lieu où se tenaient certaines cérémonies cultuelles[122].

Le mobilier céramique présent dans les remblais d'aménagement du podium du temple archaïque, peu nombreux, a été déjà évoqué. Si les fragments céramiques les plus anciens – un petit nombre de fragments de céramique grise monochrome – datent du début de l'âge du Bronze, aucun fragment postérieur au VIIe s. av. J.-C. n'a été trouvé. Cet ensemble fournit ainsi un *terminus post quem* pour l'installation du temple archaïque et de son podium (Özyigit 2014, p. 146-147). Dans la couche de destruction du temple archaïque, dégagée entre 2005 et 2007, le mobilier céramique le plus récent date de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. Il s'agit notamment d'amphores et de céramiques de cuisine à larges rainures. Cette observation permet de déterminer que le temple d'époque archaïque a continué d'être en activité jusqu'à cette époque. Des céramiques des époques archaïque, classique et hellénistique furent également découvertes. La couche contenait par ailleurs de nombreux éléments architecturaux et sculpturaux appartenant au temple archaïque, comme des *kalypter* et des *strôter* qui se révèlent être identiques à ceux repéchés en 1993 dans la petite crique située en contrebas et dont il sera question juste après. D'autres éléments fragmentaires d'architecture en terre cuite ou en tuf ont également été dégagés. Les premiers doivent être attribués aux ornements sommitaux du temple. Parmi les fragments de tuf, Ö. Özyigit évoque des fragments de frise végétale à *kymation* lesbique décorant la paroi du *naos* du temple (Pho-Ath-007), plusieurs blocs formant le mur de ce dernier, des fragments de chapiteaux ioniques et des tambours de colonnes (Pho-Ath-003), des fragments de toichobate et des fragments de *geison*. Parfois associés aux blocs de tuf de la paroi du *naos*, plusieurs fragments de *protomai* de griffons et de chevaux ont également été mis au jour (Pho-Ath-005/006)[123]. Dans les niveaux situés à l'ouest, en contrebas du podium archaïque, un abondant mobilier céramique d'époque archaïque et d'époque classique a été mis au jour. La céramique orientalisante est majoritaire, mais il y a aussi des fragments de céramique attique. Une grande quantité de tuiles, notamment des tuiles de type *strôter*, a également été dégagée. Elles proviennent pour la plupart du toit d'origine du temple du VIe s. av. J.-C., mais l'on observe également la présence de quelques tuiles de réparation d'époque classique. Dans cette même couche, plusieurs fragments architecturaux en terre cuite ont également été trouvés, dont un fragment de frise sur lequel est figuré une course de char (Pho-Ath-008)[124].

De nombreux blocs architecturaux furent réutilisés dans les constructions postérieures. Parmi ces blocs, plusieurs sont remarquables. Déjà, lors des premières fouilles d'E.

[122] Les murs qui constituent cette terrasse furent mis au jour par E. Akurgal entre 1952 et 1970, avant d'être recouverts en 1979. Ils seront à nouveau dégagés par Ö. Özyigit en 2010. Voir Özyigit 2011, p. 482.
[123] Ces découvertes proviennent en 2005 des tranchées K7-8 (Özyigit 2006b, p. 343), en 2006 des tranchées G8-H8 (Özyigit 2007, p. 491), en 2007 des tranchées F9-G9 (Özyigit 2008, p. 403).
[124] Ils proviennent, en 2008, du carroyage noté « Tranchées H8-9 et K8 ». Le fragment de frise en terre cuite représentant une course de char fut retrouvé dans la tranchée K8. Voir Özyigit 2009, p. 71-72.

Akurgal, deux fragments de chapiteaux et plusieurs fragments de colonnes furent découverts en remploi dans un mur romain (Pho-Ath-003 ; Akurgal 1956c, p. 7). Un tambour de colonne en tuf fut retrouvé sous une maison d'époque ottomane, dite maison n°8, installée sur les vestiges orientaux du temple[125]. Un second tambour fut dégagé au milieu des tombes d'époque byzantine[126]. D'autres blocs architecturaux, ainsi que des tambours de colonnes et des *protomai* de griffons et de chevaux, ont été réutilisés pour la construction et le remplissage du mur de terrasse romain au sud-est du podium (Özyigit 2017b, p. 115).

3. Le temple romain d'Athéna

Les murs de fondation du temple romain reposent sur un épais remblai de pierres grises et de terre qui recouvre le podium du temple archaïque. Ces murs, larges d'environ 1,5-1,8 m, sont construits avec de petits moellons de pierres irrégulières fixées les unes aux autres avec du mortier de chaux (Özyigit 2002, p. 336-337). Ils forment le stéréobate de la *peristasis* du temple romain. Les murs de fondation de la *cella* ont également été retrouvés en place (Pl. XVI, b). Leur largeur est identique à celle des murs de fondation de la *peristasis*. L'ensemble dessine un temple plus large et plus long que le temple grec[127] (Pl. X, a). Contrairement à son prédécesseur, le temple romain était en marbre, comme l'atteste la découverte de plusieurs fragments architecturaux entre 2004 et 2007 du côté ouest du podium archaïque. Un tambour de colonne en marbre fut notamment dégagé en 2009 du côté est, suite à la destruction de l'école publique qui couvrait la partie orientale du temple romain (Özyigit 2010, p. 389). D'autres tambours et de nombreux blocs en marbre ont également été exhumés lors de la fouille de la tour génoise est[128] ou lors de l'étude des restaurations génoises de l'enceinte (Pl. XVI, c ; Özyigit 2017b, p. 115). D'après Ö. Özyigit, les chapiteaux du temple étaient d'ordre corinthien (Özyigit 2010, p. 391).

L'accès au temple romain installé sur le podium archaïque se faisait du côté est par le biais d'une terrasse dont il subsiste quelques vestiges (Pl. XVI, e ; IIIB A18-B18). Les murs de cette terrasse étaient constitués de petits blocs de pierres liés par un mortier de chaux. Plusieurs blocs du temple archaïque furent remployés dans la construction des murs de terrasse ainsi que dans le remplissage de cette dernière[129]. Lors de ces mêmes réaménagements, l'ancien escalier permettant l'accès au podium depuis le côté oriental fut abandonné au profit d'un double escalier symétrique installé sur les vestiges de son prédécesseur (Pl. XVI, f). Ce double escalier se rejoint en un pallier commun, situé au même niveau que le podium. Le double escalier n'est alors accessible que par une large pièce interprétée comme un *propylon*. Ce même espace fut modifié à la fin de la période romaine : la pièce est alors déconnectée de l'escalier et l'on y accède désormais par une

[125] Cette maison apparait dans le nouveau carroyage noté E1-D1, E20-D20 et E19-D19. Voir Özyigit 2010, p. 389.
[126] Les tombes étaient situées sur les carroyages notés C1-2, D1-2. Voir Özyigit 2012, p. 174.
[127] Ces blocs et d'autres parties des murs de fondation furent dégagés en 2008 dans les carroyages E4-6, F4-6, G4-6, H3-5 et L3-5. Voir Özyigit 2009, p. 72. Plusieurs vestiges de la *peristasis* et de la *cella* furent dégagés sous les fondations de l'école moderne en 2009. Voir Özyigit 2010, p. 389 et p. 391.
[128] Ces découvertes ont été réalisées en 2013, dans le carroyage IIB C17-D17. Les blocs ont notamment servi à créer de la chaux comme l'atteste la présence d'un four à chaux génois observé près de la tour. De nombreux blocs de marbre fragmentaires, probablement destinés à ce four, ont été amassés plus au sud, en B17-18, C18. Voir Özyigit 2014, p. 148-149 ; 2015, p. 595.
[129] Un mur appartenant à cette terrasse fut révélé en 2016. Ce mur nord/sud est perpendiculaire au mur de podium sud et est conservé sur 3,6 m de long pour une largeur complète de 1,71 m. Voir Özyigit 2017b, p. 115.

porte s'ouvrant vers le sud (IIB B17). Seul l'escalier nord est alors encore fonctionnel, accessible par le nord (IIB D17). Ce hall d'entrée fut par la suite en partie détruit lors de l'installation de la tour et de l'enceinte à l'époque génoise (Özyigit 2018, p. 209-210).

Dans la couche de destruction du temple romain, plusieurs fragments architecturaux en marbre furent observés. Ainsi, par exemple, on peut citer un chapiteau corinthien présent sous une pièce d'époque ottomane, un grand fragment de *sima* et *geison* retrouvé à l'ouest d'une structure ottomane (Pl. XVI, d)[130], un autre fragment de *sima* de 12 tonnes appartenant à la façade ouest du temple[131], deux fragments du fronton occidental découverts au nord-ouest et à l'ouest du podium[132], et six grands blocs de marbre surplombant les chapiteaux du temple romain[133]. Ces divers éléments ont été mis au jour avec des tuiles d'époque byzantine datant du VIIe s. ap. J.-C., ce qui suggère une destruction du temple romain à cette période (Özyigit 2007, p. 491). La couche d'occupation du temple romain contenait des matériaux datant de l'époque romaine tardive ainsi que des époques antérieures. La grande quantité de céramiques sigillées dans cette couche s'explique par l'installation de quatre fours aux abords du temple romain. Enfin, dans la fine couche correspondant à la phase de construction du temple romain, des fragments de marbre, des dépôts de calcaire et de nombreux fragments de pierres de différentes tailles ont été retrouvés. Le mobilier céramique date essentiellement du IIe s. ap. J.-C., mais il y a aussi des fragments céramiques et des tuiles d'époque archaïque et d'époque classique (Özyigit 2009, p. 68 ; 2007, p. 491-493). Un tambour de colonne, de 0,77 m pour 1,2 m de diamètre fut également retrouvé dans un niveau de construction byzantin, à l'intérieur de la tranchée notée G10. Ce tambour apparaît inachevé et il semblerait donc que le bloc, défectueux, n'ait jamais été utilisé dans la construction du temple romain et ait donc été laissé ici (Özyigit 2008, p. 400-401). De nombreux fragments de marbre, dont un gros bloc, furent également retrouvés au sud du podium, brisés volontairement à l'époque byzantine pour la fabrication de chaux (Özyigit 2012, p. 174 ; 2011, p. 482 et p. 502, fig. 2). Il faut citer également la présence d'une tête de lion en marbre réemployée lors de la restauration ottomane de l'enceinte grecque. Cette sculpture, trouvée dans un mur de la péninsule, devait probablement décorer le temple d'époque romaine (Özyigit 2010, p. 391-392).

4. Le mobilier hors-contexte

Dans la petite crique située en contrebas du temple d'Athéna et jouxtant à l'est le sanctuaire portuaire sur lequel on reviendra plus loin, Ö. Özyigit repêche en 1993 de nombreuses tuiles et des fragments de terres cuites architecturales. L'archéologue turc les associe rapidement aux vestiges de l'une des phases du temple d'Athéna, imaginant que ces débris aient pu être jetés dans cette zone lors d'un épisode de restauration du temple. Cet ensemble paraît dater du milieu du VIe s. av. J.-C. et doit être associé aux découvertes d'E. Akurgal lors des fouilles réalisées entre 1952 et 1955. Les tuiles en terre cuite sont de types différents : des *kalyptères* à profil hémicyclique, qui renvoient donc au style laconien,

[130] Les deux fragments furent mis au jour lors des opérations de 2004 dans les tranchées H7-K7. Voir Özyigit 2005, p. 73-74.

[131] Le fragment fut retrouvé dans la couche de destruction du temple romain, au carroyage H9-G9, sous un niveau de sol d'époque byzantine. Voir Özyigit 2007, p. 492 ; Öyzigit 2008, p. 391-393.

[132] Le premier fragment fut retrouvé avec d'autres blocs de marbre en 2005 dans la tranchée K7-8. Voir Özyigit 2006b, p. 343-344. Le second fut retrouvé l'année suivante dans la tranchée H8-K8. Voir Özyigit 2007, p. 491.

[133] Ces blocs sont situés sous un mur d'époque byzantine, et au-dessus de plusieurs tombes byzantines, dans le carroyage noté Tranchées G9-F10. Voir Özyigit 2008, p. 392-393.

et des tuiles faîtières, elles aussi hémicycliques. Ö. Özyigit évoque également, parmi les vestiges de terres cuites architecturales, la présence de fragments d'acrotère (Pho-Ath-001), de *kima* (Pho-Ath-002) et de frise (Özyigit 1994b, p. 429).

C. Autres témoignages du culte d'Athéna à Phocée

Une seule inscription de nature cultuelle faisant référence à la déesse a été retrouvée à Phocée (Pho-Ins-001). On ignore malheureusement sa localisation première, car celle-ci est seulement connue au travers d'un manuscrit du voyageur italien du XVIe s., Cyriaque d'Ancône. Cet auteur évoque en effet dans son corpus d'épigraphie grecque une inscription découverte à Phocée et au nom de la déesse (Graf 1985, n°1 ; Akurgal 1956a, p. 22 ; Riemann 1877, p. 84, n°17). Elle est par la suite corrigée et retranscrite par Othon Riemann dans le premier numéro du *Bulletin de Correspondance Hellénique* : Ἀθηναίῃ Φωκαεῖς ἀπὸ τῶν πολεμίων δεκάτην[134], soit « Les Phocéens (consacrent) à Athéna une dîme (du butin) sur leurs ennemis »[135]. Il est fort possible que Cyriaque d'Ancône ait vu et lu cette inscription avant de la retranscrire dans son carnet. Celle-ci se trouvait, à son époque, sur un support en pierre alors en remploi dans un seuil d'auberge. Il s'agit *a priori* d'une dédicace votive en l'honneur d'Athéna, accompagnant probablement un butin de guerre (*dekate*) dont il est fait mention. Cette épigraphe confirme le rôle d'Athéna à Phocée : elle est la gardienne de la cité de Phocée et sa protection est également militaire (De La Nuez Pérez 2009, p. 124).

La déesse est d'ailleurs figurée sur de nombreuses séries monétaires de la cité, confirmant son rôle de divinité protectrice de Phocée qu'elle représente symboliquement. Elle apparaît dès les premières émissions à carré creux de la fin du VIIe s. et du VIe s. av. J.C., portant un casque corinthien ou un casque attique ornés de motifs de griffons (SNG 1028 et 1030 ; Pl. IX, a). Elle continuera d'être figurée au IIIe s. av. J.-C. sur plusieurs séries monétaires à double type, soit avec un casque corinthien, soit avec un casque attique, mais toujours avec un griffon au revers, en buste, marchant ou entre deux piliers (Pl. IX, c ; SNG 1034-1036 et 1045). Son association quasi systématique avec le motif du griffon qui semble être le symbole même de la cité rappelle d'ailleurs que la créature fantastique apparaît sous forme de *protomai* sur les parois du temple archaïque d'Athéna (Pho-Ath-005). Il est ainsi possible que l'animal ait été associé à la déesse et que sa simple représentation renvoie, pour les Phocéens, de manière explicite à la divinité : figurer le griffon sur les séries monétaires de Phokaia, c'est figurer Athéna elle-même, garante, comme la créature, de la protection de la cité.

De plus, on connaît à Massalia l'existence des *Apatouria* pour l'époque hellénistique et à Lampsaque le mois d'*Apatourion* au cours duquel étaient organisées les fêtes. La présence d'un mois d'*Apatourion*, ou au moins des fêtes d'*Apatouria* à Phocée est donc plus que probable (Salviat 2000, p. 25-26 ; 1992a, p. 145 ; Graf 1945, p. 405). Ces fêtes, célébrées par tous les Ioniens d'après Hérodote[136], et attestées en Asie Mineure à Chios et à Érythrées, étaient généralement en l'honneur de Zeus *Phratrios* et Athéna *Phratria* comme à Athènes ou à Syros (IG, XII 5, 669). Dans d'autres cités, les fêtes étaient patronnées par d'autres divinités comme Athéna *Apatouria* à Trézène[137] ou Aphrodite *Apatouria* à Phanagoria, colonie de Téos[138]. Plusieurs autres divinités, comme Artémis ou Apollon *Patrôos* à

[134] Lecture proposée par Riemann. Voir Riemann 1877, p. 84, n°17.
[135] Traduction proposée par Christophe Chandezon que je remercie ici chaleureusement.
[136] Hérodote, *Histoires*, I, 147.
[137] Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 33, 1.
[138] Strabon, *Géographie*, XI, 2, 10.

Athènes, recevaient divers honneurs lors des célébrations (De Shutter 1987, p. 106-107). Les festivités religieuses se déroulaient dans un cadre familial : elles permettaient de réunir les phratries, ces clans issus d'un même ancêtre, et d'insérer dans la communauté civique les jeunes hommes adultes et les nouvelles épouses légitimes (De Shutter 1987, p. 104-107 ; Schmitt 1977, p. 1059-1060). Il est donc envisageable qu'à Phocée, Athéna présidait ces fêtes, peut-être accompagnée comme à Athènes de son père Zeus, et qu'elle garantissait ainsi un autre aspect fondamental de la vie civique et politique de la cité.

D. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

La découverte dès 1998 de vestiges architecturaux et de céramiques datés des XIXe s. et XVIIIe s. av. J.-C. trahit l'occupation de la péninsule de Foça dès le Bronze Moyen. À la suite des opérations effectuées dans les années 2000, plusieurs structures ovales de grandes dimensions sont observées sous le podium ouest du temple d'Athéna (Pl. XIII). Elles pourraient alors témoigner d'une occupation cultuelle de la zone dès la première moitié du IIe millénaire. L'existence d'un foyer contemporain des structures et présentant des restes fauniques brûlés pourrait aller dans ce sens (Pl. XIV, c). Les trois premières structures se succèdent entre le début et la fin du IIe millénaire. Les trois dernières datent de la période protogéométrique, soit entre le XIe s et le Xe s. av. J.-C. (Özyigit 2015, p. 591-592 ; 2013b, p. 82 ; 2012, p. 81-82 ; 2009, p. 72 ; 2005, p. 74). Un bâtiment situé juste au sud du dernier temple ovale lui est associé. Il était en fonction de la fin du Xe s. av. J.-C. jusqu'au début du VIe s. av. J.-C., et connut de nombreux réaménagements et reconstructions (Pl. XIV, a-b). D'après Ö. Özyigit, le bâtiment qui possède une longue phase d'occupation et qui semble à l'origine associé au dernier temple ovale devait servir de structure cultuelle annexe comme une maison de prêtre (Özyigit 2015, p. 592 ; 2013b, p. 83-85).

La cavité trouvée en 2000 près du mur de fondation nord du temple romain et sous le remblai du podium archaïque d'Athéna a été interprétée par l'archéologue turc comme un « bol de roche », destiné à la collecte de l'eau et lié au culte de Cybèle. Cette hypothèse repose sur l'existence de cavités similaires dans des lieux de culte en plein air d'Asie Mineure, dédiés notamment à la grande Déesse Mère. Le chercheur avait alors déjà trouvé des cavités similaires dans le sanctuaire du port situé en contrebas du temple d'Athéna, plus au nord, et dont il sera question après. De nouvelles cavités de dimensions semblables ont été mises au jour un peu plus au sud du sanctuaire de l'Acropole, puis à l'est, en 2008 et en 2009 (Pl. XIV, d-e). Elles seront également interprétées comme des fosses à libation. Pour Ö. Özyigit, la présence de telles cavités sur le sommet du promontoire suggère un lieu de culte à Cybèle antérieur au temple archaïque, car placées sous les niveaux de remblais du temple d'Athéna. L'archéologue émet alors l'hypothèse de l'existence d'un sanctuaire à Cybèle au sommet de la péninsule, antérieur à la construction du temple d'Athéna, en fonctionnement donc au VIIe s. av. J.-C. Il suggère un abandon de ce lieu de culte au moment de l'installation du culte d'Athéna au début du VIe s. av. J.-C., proposant ainsi son déménagement plus au nord, en contrebas de la colline et au contact de la mer (Özyigit 2010, p. 390 ; 2009, p. 72-73 ; 2002, p. 336-337). Ces questions seront abordées plus loin à propos du sanctuaire du port. Concernant la cavité observée en 2000, elle est peut-être à rattacher à la structure ovale mise au jour en 2004 sous les niveaux de remblais du podium archaïque. Elle atteste en tous cas d'une occupation du promontoire avant la fin du VIIe s. av. J.-C. et même dès le premier âge du Bronze (Özyigit 2005, p. 74-75).

L'appareil du mur du podium ouest du temple d'Athéna (Pl. XI, d) rappelle celui de la muraille d'époque archaïque dégagée en 1992 lors de la fouille du *tumulus* de *Maltepe* de Phocée. Selon Ö. Özyigit, cette ressemblance technique suggère une datation comparable,

aux alentours de 590-580 av. J.-C. Le temple qui s'élève sur ce podium présente également des similitudes stylistiques avec ce dernier et doit donc avoir la même chronologie. Le mobilier céramique daté des VIIIe s. et VIIe s. av. J.-C. ramassé dans le remblai de construction du podium confirme cette chronologie, car il signale un *terminus post quem* pour la construction du podium et du temple associé (Özyigit 2009-2011, p. 28 ; 2000, p. 1-3). L'édification du temple d'Athéna semble donc s'inscrire dans une grande période de travaux, à laquelle s'intègre notamment la construction du rempart. De nombreuses bases, tambours et chapiteaux de colonnes, retrouvés aux alentours, entre le mur du podium et le mur de fortification, sont datés entre 575 et 555 av. J.-C. (Pho-Ath-003). En 1993, Ö. Özyigit repêche dans la mer, près du sanctuaire du port dont il sera question après, des tuiles de toiture en terre cuite et des terres cuites architecturales, fragments de *sima* et d'acrotères, identiques à celles mises au jour par E. Akurgal. L'ensemble de ces éléments architecturaux et sculpturaux appartiennent ainsi à la première phase du temple d'Athéna. Toutefois, trois types de chapiteaux différents furent mis en évidence : des chapiteaux ioniques (Pho-Ath-003), un chapiteau éolique à feuilles retombantes (Pho-Ath-004A) et un chapiteau à feuilles de palme (Pho-Ath-004B)[139]. Il est possible que le même édifice comportait ainsi plusieurs chapiteaux distincts, selon notamment la position intérieure ou extérieure des colonnes qui les supportaient[140]. Ceux éoliques du temple d'Athéna étaient quant à eux une réinterprétation du modèle de Smyrne. En effet, contrairement à la base, normalement simple support de forme cylindrique, et au fût orné de facettes – présent notamment sur les colonnes du temple d'Athéna de Smyrne (Pl. XVII, a) – à Phocée les bases sont embellies de cannelures et d'arêtes horizontales, tandis que les facettes du fût sont remplacées par des cannelures (Akurgal 1995). Datant de la même période, six *protomai* de griffons (Pho-Ath-005) et quatre de chevaux (Pho-Ath-006 ; dont deux fragmentaires) ont également été découverts, ornant à l'origine les parois du temple (Özyigit 2009-2011). L'association de griffons et de chevaux à la déesse principale de Phocée, Athéna, n'est pas un hasard. En effet, le griffon, issu du bestiaire oriental, semble être, avec le phoque, le symbole de Phocée puisqu'il figure sur de nombreuses séries monétaires dès la fin du VIIe s. av. J.-C. (Pl. IX, c-d), par ailleurs dans un style très proche des *protomai* retrouvés. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit associé à la divinité qui semble avoir tenu un rôle central dans la sphère religieuse de la cité, d'autant plus que le griffon est un animal puissant et protecteur, connu notamment dans la culture grecque comme l'une des créatures sacrées de Zeus. Les griffons du sanctuaire étaient donc les gardiens du temple et, par extension, de la cité de Phocée, dont ils demeurent un symbole. De surcroît, Athéna est également connue pour la discipline, l'entraînement et la maîtrise des chevaux. Le choix donc de cet animal au côté du griffon n'est pas anodin. Les *protomai* de griffons mis au jour en 2005 ont été retrouvés avec des blocs de paroi du *sékos* du temple archaïque. Alignés avec les *protomai* de chevaux, ils semblent avoir été retrouvés *in situ*, suite au tremblement de terre du IIe s. av. J.-C. qui détruisit le temple. La protubérance située sur la face arrière de chacun des *protomai* (tout en bas pour les griffons, au milieu pour les chevaux) devait ainsi permettre à ces derniers de se fixer sur les murs extérieurs du *sékos*, probablement entre chaque colonne, et avec une alternance de *protomai* de cheval et de griffon. Pour ces derniers, une cavité semi-circulaire présente également sur le dos du cou permettait sans doute, au moyen d'une tige de pierre insérée également dans un interstice du *sékos*, d'assurer la stabilité du long cou du griffon et d'empêcher ainsi sa rupture (Özyigit

[139] On évoque parfois aussi des chapiteaux d'ordre dorique. Voir De La Nuez Pérez 2009, p. 229, d'après Akurgal 1986, p. 123-136.

[140] Pour A. Hermary, les éléments éoliques appartiennent à une structure indépendante de celle relative aux différents éléments ioniques. Il existerait donc, selon cette hypothèse, deux grand bâtiments cultuels construits à un demi-siècle d'intervalle sur le sommet de la colline. Voir Hermary 2002.

2009-2011, p. 32 ; 2006b, p. 344-347). Grâce à ces nombreux fragments architecturaux exhumés (tambours de colonnes, chapiteaux ioniques, architraves, frises décorées de type *sima* lesbique, denticules et *geisons*), il est aujourd'hui possible de restituer entièrement le temple archaïque.

Le temple semble, selon Pausanias[141], partiellement détruit par le général mède Harpagos à la fin du VIe s. av. J.-C., probablement lors de la prise de la ville vers 545 av. J.-C. Plusieurs fragments architecturaux en terre cuite, datés du dernier quart du VIe s. av. J.-C., peuvent être attribués à cette phase de reconstruction. Il s'agit principalement de fragments de *sima* illustrés de courses de chars (Pho-Ath-008), de fragments d'acrotères et de *kymatia* ioniques avec oves (Pho-Ath-002), mis au jour pour l'essentiel par E. Akurgal, puis par Ö. Özyigit dans le cadre des fouilles de 1993. Il est également possible que plusieurs autres restaurations aient eu lieu après la possible destruction des temples des cités ioniennes révoltées en 494 av. J.-C.[142]. Le temple sera par la suite réparé dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., car il serait encore debout en 408 av. J.-C. lorsqu'il est frappé par la foudre, aux dires de Xénophon[143]. La découverte en 2008 de tuiles de réparation d'époque classique pourrait être associée à cette phase. Le bâtiment sera probablement de nouveau restauré après ce second incendie. Les fouilles de 2005 ont enfin démontré que le temple archaïque a été finalement détruit et abandonné dans le dernier quart du IIe s. ap. J.-C. suite à une série de tremblements de terre enregistrés dans les années 176-177 ap. J.-C. puis en 190 ap. J.-C. et dont les épicentres respectifs étaient situés non loin de Foça[144]. D'après Strabon[145], ce temple abritait la statue de culte d'Athéna, en position assise. L'importance d'Athéna à Phocée est également visible dans les séries monétaires, ainsi la déesse est figurée sur des pièces d'électrum datées du VIe s. av. J-.C pour les plus anciennes[146], ou encore du IIIe s. av. J.-C.[147] (Pl. IX, a et c). Ces pièces représentent la déesse de profil sur l'avers, coiffée d'un casque attique[148] ou corinthien[149].

À l'époque impériale, le temple est de nouveau mentionné par les auteurs anciens. Pour E. Akurgal, le passage de Pausanias[150] informe que le temple a été reconstruit en marbre et qu'il égalait en beauté le temple d'Éphèse (Akurgal 1995). Ce nouveau temple a été mis au jour lors des campagnes de fouilles d'Ö. Özyigit. Comme l'avait suggéré E. Akurgal, le temple était bien en marbre puisque de nombreux fragments architecturaux ont été retrouvés. Les fouilles effectuées en 2006 permirent de constater que le temple romain fut construit au IIe s. ap. J.-C., probablement juste après la série de tremblements de terre qui détruira le temple grec. La découverte de blocs en tuf, éléments probables du stylobate du temple archaïque, dans le mur ouest du podium signale que certains blocs effondrés du temple grec furent utilisés pour la reconstruction du sanctuaire à l'époque romaine. D'autres blocs du temple archaïque furent employés pour la construction d'une nouvelle terrasse permettant l'accès au temple à l'est (Özyigit 2017b, p. 115 ; 2009, p. 70). Cet accès se faisait par ailleurs par une nouvelle entrée, plus monumentale que la précédente puisque précédée par un *propylon* (Pl. XVI, d-e ; Özyigit 2018, p. 209-210).

---

[141] Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 31, 6 et VII, 5, 4.
[142] Hérodote, *Histoires*, VI, 32.
[143] Xénophon, *Helléniques*, I, 3, 1
[144] Voir Özyigit 2009-2011, p. 32 ; 2008, p. 402 ; 2006 p. 343. Dans Özyigit 2009-2011, l'archéologue se trompe en notant « *an earthquake within the last quarter of the 2nd century BC.* ».
[145] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.
[146] SNG 21.26, 23, 1028 + 1030.
[147] SNG 21.26, 23, 1034-1036.
[148] SNG 1028, 34, 35.
[149] SNG 1030, 36.
[150] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 5, 4.

Le sanctuaire semble perdre son importance et sa fonction à la fin de l'époque romaine, soit vers les Ve-VIe s. ap. J.-C., probablement en raison de l'influence chrétienne croissante. La zone est alors réutilisée comme lieu de production de céramique sigillée, comme le suggère la présence de quatre fours ainsi que la quantité importante de sigillée repérée aux abords du temple. À la période byzantine, le sanctuaire connut un regain d'activité. Le temple est alors réutilisé comme église et les fours et ateliers de céramique disparaissent de la zone cultuelle. Un cimetière est installé probablement autour du temple, comme en témoignent plusieurs tombes apparaissant sporadiquement au VIIIe s. À la fin du Xe s. et au début du XIe s., une nécropole byzantine s'installe tout autour du temple. Le temple romain en marbre, alors encore debout, est finalement détruit et abandonné suite à un tremblement de terre enregistré en 1040 ap. J.-C. dans les environs de Foça (Özyigit 2008, p. 392-395 ; 2007, p. 491-494).

Après son effondrement et l'abandon définitif du sanctuaire, les blocs de marbre du temple romain et les blocs de tuf du temple archaïque ont été en partie prélevés pour être remployés aux périodes byzantine, génoise et ottomane, notamment lors des réparations successives de la fortification (Özyigit 2011, p. 488-489 ; 2010, p. 389-392). La découverte d'un four à chaux byzantin au nord du temple romain suggère aussi la calcination des marbres du temple romain après son abandon (Pl. XVI, c)[151].

V. Le sanctuaire du port

A. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes

En 1993, la présence de niches taillées dans un gros bloc de rocher en tuf situé sur le versant nord de la presqu'île du sanctuaire d'Athéna attise la curiosité d'Ö. Özyigit (Pl. X, b). Ce dernier soupçonne alors l'existence d'un autre sanctuaire en contrebas de celui d'Athéna, à l'emplacement alors d'un jardin de thé (Özyigit 1994b, p. 426-429). Plusieurs opérations sont alors effectuées à l'occasion du retrait de la route asphaltée et du revêtement en béton situé en contrebas des niches. Les fouilles permettront notamment de mettre au jour une plateforme rocheuse qui servait très probablement de niveau de circulation du lieu de culte. L'archéologue repérera également plusieurs structures taillées dans la roche dont un escalier et plusieurs cavités interprétées comme des bassins et des canaux (Pl. XVII, c-e). Suite à la campagne de 1993, un projet est mis en place dès l'année d'après afin de préserver le site, de le mettre en valeur et d'aménager un passage surplombant la mer et entourant la zone. Durant ces travaux, l'escalier du sanctuaire, extrêmement abîmé, a été restauré. Ö. Özyigit commande également la réalisation d'une copie, de plus grandes dimensions, d'un *naïskos* (Pho-Mal-001) qu'il associe de manière fréquente au sanctuaire du port bien qu'il ne fut pas retrouvé sur place. La copie sera déposée en 1994 en contrebas des niches, là où elle se situe encore aujourd'hui[152] (Pl. XVII, d).

[151] Ce four fut révélé par les fouilles d'Ö. Özyigit en 2010. De plus, de nombreux blocs de marbre ont été trouvés regroupés au sud du podium dans une couche byzantine à l'intérieur des tranchées A18-A19. Découpés en petits morceaux, ils devaient être destinés à la fabrication de chaux. (Voir Özyigit 2011, p. 482 et p. 502, fig. 2 ; Özyigit 2012, p. 174).

[152] Malgré cette association, aucun argument ne confirme cette origine et l'objet semble plutôt provenir initialement de la colline de *Maltepe* où il fut découvert vers 1966. On reviendra plus tard sur ce *naïskos* et sur les problématiques que celui-ci a posé.

Le sanctuaire se situe sur le versant nord de la presqu'île du temple d'Athéna, en contrebas de la terrasse de ce dernier, à 2,8 – 3,5 m d'altitude (Pl. III, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 26.753118 / latitude, 38.670286). Formé par l'aplanissement d'un des côtés de la colline et par la partie antérieure d'un grand bloc de rocher en tuf s'étendant vers la mer, le sanctuaire rupestre se situait à l'entrée du port antique et, plus précisément, du port de la Petite Mer au nord. Pendant l'Antiquité, l'accès au sanctuaire se faisait par la mer, via un escalier à l'est (Pl. XVII, c, à gauche). En effet, comme le suggère la muraille antique découverte derrière le sanctuaire et qui entoure la colline, aucun accès ne permettait de descendre de la colline jusqu'au sanctuaire du port (Özyigit 1995b). La proximité entre ce lieu de culte et le temple d'Athéna peut suggérer que les deux espaces étaient inclus au sein du même sanctuaire (Pl. X, a). L'espace portuaire aurait alors pu être un lieu de culte annexe, rattaché de près ou de loin au temple d'Athéna et aux pratiques rituelles qui y étaient organisées. Toutefois, l'accès particulier au sanctuaire du port et l'absence apparente de chemin reliant directement les deux entités cultuelles n'argumentent pas en ce sens. Ainsi, si la zone de culte portuaire est proche géographiquement de celle située au sommet de l'acropole, elle en demeure isolée par sa situation et son accès.

Si ce lieu de culte est indépendant du sanctuaire d'Athéna qui trônait sur l'acropole de Phocée, sa place dans l'urbanisme et dans le territoire de la cité aux phoques n'en demeure pas moins importante. Implanté sur le versant nord du promontoire, le sanctuaire du port marque, comme le souligne son nom donné par Ö. Özyigit, l'entrée du port nord de Phocée. En ce sens, il complète le rôle symbolique et topographique du sanctuaire monumental d'Athéna : si ce dernier était le premier repère visuel, car installé au sommet du promontoire, pour les navigateurs accostant à Phocée, le sanctuaire du port, bien plus modeste, était toutefois le premier lieu de culte accessible pour toute personne abordant ou appareillant à Phocée. Il en demeure toutefois, malgré sa proximité, un sanctuaire péri-urbain. Sa caractéristique *extra-muros* est de plus appuyée par l'accès complexe à ce dernier et par sa nature de sanctuaire naturel.

B. Description des vestiges : un sanctuaire rupestre

Sept niches de tailles différentes sont creusées dans la même paroi latérale du rocher (Pl. XVII, b et d), à une hauteur identique. Les deux niches des extrémités, très petites et très abimées, mesurent 0,2 à 0,22 m de largeur, 0,27 à 0,29 m de hauteur et 0,22 à 0,5 m de profondeur. Pour Ö. Özyigit, elles étaient sûrement destinées à contenir des lumières afin d'éclairer la zone de culte mais aussi de faciliter le débarquement depuis la mer pendant la nuit.

Les cinq niches du milieu sont quant à elles de grande taille et sûrement destinées à conserver des statuettes, des reliefs ou des offrandes. La première à l'est semble la plus grande et la plus profonde, avec une hauteur de 2,1 m, une largeur de 1,02 m et une profondeur de 0,91 à 0,93 m. Elle devait très probablement contenir la statue de la divinité adorée dans ce lieu de culte. La deuxième niche d'est en ouest est la plus abimée. Elle mesure 0,52 m de large et environ 0,8 m de haut pour 0,32 m de profondeur. Au milieu de sa base, un trou de mortaise rectangulaire de 8 cm sur 7 cm et profond de 4 cm servait probablement à fixer un relief ou une statuette votive. La troisième niche d'est en ouest mesure 0,57 m de largeur sur 0,7 m de hauteur pour 0,5 m de profondeur. La quatrième niche mesure 0,8 m de largeur sur 0,84 m de hauteur pour 0,52 m de profondeur. Enfin, la cinquième et dernière niche, celle située le plus à l'ouest, mesure quant à elle 0,66 m de largeur, 0,6 m de hauteur et 0,585 m de profondeur. Toutes ces niches devaient contenir

des reliefs ou statues votives. Néanmoins, la proximité avec la mer n'a pas permis de retrouver ces reliefs, ni même aucune offrande associée au sanctuaire.

Au bas de la paroi de pierre dans laquelle sont taillées les niches, on observe un canal d'une largeur de 13 cm environ creusé dans la roche (Pl. XVII, d). La largeur du canal diminue d'est en ouest. Des canaux de style identique peuvent être observés à la base du mur d'enceinte archaïque qui surplombe les niches. Un dénivelé de 4 m sépare la base de ce mur archaïque de la partie plane du rocher qui servit de plateforme au sanctuaire dans l'Antiquité. Cet espace était relativement vaste, aménagé devant la paroi à seulement 1 m au-dessus du niveau de la mer. Sa surface n'était pas entièrement lisse et sa hauteur varie entre 0,5 et 1 m. On accédait à cette plateforme non par la terre mais par bateau : un escalier de quatre marches plongeant dans la mer était situé à l'extrémité orientale de la plateforme et permettait aux occupants des embarcations de mettre pied à terre. Cet escalier faisait face à une petite crique d'1 m de profondeur où étaient probablement accostées les embarcations qui avaient servi à amener les fidèles (Pl. XVII, b-c).

À l'ouest, une cavité artificielle rectangulaire creusée dans la plateforme, mesurant 1,3 m de long sur 0,9 m de large pour une profondeur de 0,25 à 0,3 m, pouvait servir d'autel ou de lieu de dépôt des offrandes (Pl. XVII, b). Au nord-est de cette cavité, un bassin taillé dans le rocher, de 2,4 à 2,7 m de long sur 1,7 m de large et 0,6 m de profondeur, fut identifié. Ce bassin est relié à la mer par une large rigole de 16 cm de large. Un canal de 13 cm de long atteint le niveau supérieur du bassin par l'ouest (Pl. XVII, b et e).

Au nord-est du bassin, plusieurs trous circulaires d'environ 30 à 35 cm de diamètre et de 10 à 15 cm de profondeur sont reliés entre eux par de petits canaux de 10 à 13 cm de profondeur. Enfin, derrière le bassin et à droite de l'escalier, se trouve un petit bassin circulaire creusé dans le rocher (Pl. XVII, e). Ö. Özyigit l'identifie comme un *kaya çanağı*, un « bol de roche » typique des lieux de culte naturels urartiens et phrygiens (Özyigit, Erdogan 2000, p. 21 ; Özyigit 1995a ; 1994b, p. 426-429).

Parmi le mobilier découvert lors des fouilles du sanctuaire, il faut rappeler la mise au jour dans la petite crique à l'est d'un ensemble de tuiles et de fragments architecturaux en terre cuite qui a été associé au temple d'Athéna situé sur le sommet de la péninsule. En effet, ces éléments ne peuvent appartenir qu'à un bâtiment cultuel monumental et excluent donc toute association avec le sanctuaire du port. Toutefois, il faut également évoquer, dans cette même crique, la mise au jour à une profondeur de 2 m d'abondants fragments céramiques. Le mobilier le plus ancien correspond à des *œnochoai* avec ornements de cercles concentriques, datant de la période protogéométrique. Des fragments d'*œnochoai* et de *skiphoi* datent aussi de la période géométrique. Pour la période orientalisante, du VIIe s. au VIe s. av. J.-C., de nombreuses formes diverses telles que des *skyphoi*, des *œnochoai*, des cratères-*skyphoi* et des assiettes ont été retrouvées ainsi que quelques poteries provenant de Chios. De multiples céramiques attiques datant du VIe s. au IVe s. av. J.-C. sont également présentes. Enfin, au même endroit, on trouve également des fragments céramiques d'époques plus tardives, à savoir romaine, byzantine et ottomane (Özyigit 1994b, p. 429-430). Le mobilier céramique grec peut attester de l'utilisation du sanctuaire du port, bien qu'il puisse aussi provenir, comme l'ensemble des fragments architecturaux évoqués un peu plus haut, de l'occupation de la péninsule phocéenne, voire même du sanctuaire d'Athéna. Par conséquent, il faut considérer l'éventualité que ce mobilier céramique n'ait aucun lien avec le sanctuaire du port. Les céramiques grecques renvoient à des formes typiques du service à boire et de table. Seul le *skyphos* peut renvoyer à une pratique différente car cette forme est également utilisée dans le cadre de libations. L'ensemble indique *a priori* l'organisation de banquets et de *symposia* sur le promontoire, peut-être en lien avec le sanctuaire d'Athéna. D'autres céramiques ont été retrouvées dans une couche de terre compacte située à l'intérieur et autour du canal creusé dans la roche au

pied des niches. Les tessons ont été datés de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. et semblent donc appartenir, d'après Ö. Özyigit, à la plus ancienne utilisation de ce sanctuaire (Özyigit 1994b, p. 431-432). Toutefois, il ne précise malheureusement pas la nature du mobilier et les formes céramiques présentes. L'absence d'autre mobilier sur la plateforme rocheuse s'explique en outre par la proximité du sanctuaire avec la mer.

Cette absence de mobilier limite grandement la compréhension du lieu de culte. D'une part, elle restreint les connaissances sur les pratiques rituelles développées dans ce sanctuaire, en raison de l'absence de restes d'offrandes ou de mobilier liturgique. D'autre part, elle prive de dédicaces ou de représentations qui permettraient d'aborder la nature de la divinité à qui était consacré ce lieu de culte. Pourtant, les différents éléments taillés dans la pierre permettent d'entrevoir le fonctionnement et l'organisation du sanctuaire. Comme déjà évoqué, les niches creusées dans la paroi devaient abriter des statues, des figurines, des plaques ou des reliefs dédicacés ou non et représentant la divinité. Des exemples similaires ont pu être observés dans des sanctuaires rupestres à niches, ainsi ceux de l'Acropole ou de la Pnyx d'Athènes. En outre, l'existence de nombreux canaux et de bassins creusés dans le sol, la proximité à la mer et la localisation du sanctuaire à l'entrée du port de Phocée semblent indiquer que l'eau devait jouer un rôle central dans les pratiques rituelles.

C. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Pour Ö. Özyigit, la présence de niches sculptées dans le rocher renvoie aux autres sanctuaires de plein air aménagés sur les îles et collines de Phocée dotés de structures identiques. La divinité adorée dans ces sanctuaires n'est pas non plus connue, mais plusieurs niches comportent des reliefs sculptés ou des restes de figurines humaines en terre cuite. Le mauvais état de conservation de ces reliefs et figurines ne permet pas de confirmer l'identité de la divinité, même si elle a été très tôt assimilée à Cybèle par Ö. Özyigit et son équipe. Ces derniers ont donc également attribué à la déesse le sanctuaire portuaire et ce même si aucune image de celle-ci n'y a été découverte. Puisque l'ensemble des sanctuaires rupestres à niches de Phocée est attribué par l'archéologue turc à Cybèle, la déesse semble alors être l'une des plus importantes de la cité. Ainsi, l'association de Cybèle avec la divinité poliade Athéna dans le secteur sur et autour de l'acropole de Phocée devient pour Ö. Özyigit cohérente. Afin d'appuyer cette hypothèse d'identification, le chercheur note que les niches creusées dans la pierre et les « bol de roche » se retrouvent également dans les temples en plein air de Phrygie dédiés à la grande Déesse Mère[153]. Selon lui, la proximité et l'accès au sanctuaire par la mer ainsi que les différents canaux et bassins retrouvés à la surface du bloc rocheux tendent à démontrer que la Cybèle de ce sanctuaire avait un caractère maritime. La position près de l'entrée du port, accessible seulement par bateau, permet d'imaginer que les Phocéens vénéraient la déesse et venaient lui apporter des offrandes avant de quitter la cité par voie maritime (Özyigit, Erdogan 2000, p. 21) ou bien, au contraire, en retour de voyage.

Toutefois, le manque de preuves évidentes sur l'identification de la divinité adorée a amené récemment certains chercheurs à abandonner cette hypothèse. Pour M. E. De la Nuez, par exemple, ce lieu de culte du port pouvait correspondre à un second sanctuaire consacré à Athéna, en raison de la proximité entre les deux lieux de culte (Pl. X, a-b) et de la présence de niches semblables dans d'autres sanctuaires d'Athéna de l'Asie Mineure (De La Nuez Pérez 2009, p. 230). Pour Laura Rohaut, cette identification de la divinité figurée

[153] Cette interprétation est avancée pour la première fois dans Özyigit 1994b, p. 430-431.

sur les reliefs des sanctuaires rupestres à Cybèle n'a aucun fondement. De plus, l'association des sanctuaires rupestres à niches de Phocée à ceux de Phrygie ne serait pas pertinente. Ces derniers, datés entre les VIIIe s. et VIe s. av. J.-C., se caractérisent par une façade à fronton taillée dans la paroi rocheuse d'une montagne. À l'intérieur du fronton, une large niche abrite l'image de la divinité sculptée à même la roche ou intégrée à celle-ci grâce à un système de fixation. La divinité est représentée debout de face, coiffée d'un *polos* et, dans quelques cas, flanquée de lions. Son indentification à Cybèle, assimilée à la Mère des dieux, ne repose que sur l'existence d'inscriptions gravées sur trois de ces monuments : *Mater* sur le monument de Midas, *Matar* sur celui de Germanos et *Matar Kubile* sur celui d'Ayasin. Cette même identification a ensuite été donnée à la vingtaine d'autres monuments, quant à eux anépigraphes, qui étaient construits sur un modèle proche. Si le lien de Cybèle à l'ensemble de ces monuments est donc déjà incertain, il convient aussi de noter que les monuments rupestres de Phocée s'éloignent des caractéristiques formelles du groupe phrygien. L. Rohaut met en évidence l'existence dans le monde gréco-romain de plusieurs sanctuaires de plein air à niches rupestres, où il a été possible d'identifier la ou les divinités, masculines ou féminines, adorées. Ainsi, comme il a été déjà évoqué, à Athènes par exemple, l'un des deux sanctuaires rupestres du versant nord de l'Acropole était creusé de niches et était dédié, comme l'attestent deux inscriptions, à Éros et à Aphrodite. Le second est une grotte dont les parois sont couvertes de niches à l'intérieur desquelles on déposait des plaques votives dédicacées à Apollon. Sur la Pnyx, un autre sanctuaire dédié à Zeus *Hypsistos* est de typologie semblable. Toujours en Attique, à Daphni, un autre lieu de culte de ce type est également attribué de manière certaine à Aphrodite et à Éros. À Cyrène, c'est aux Nymphes chtoniennes qu'est dédié ce type d'espace sacré. L. Rohaut évoque également l'existence de sanctuaires analogues en Asie Mineure. À Samos, deux sanctuaires semblables sont connus. On a proposé de les identifier comme des lieux de culte à Cybèle par la présence d'un relief figurant une déesse assise avec un petit lion sur les genoux. D'autres sanctuaires comparables découverts à Éphèse et à Chios ont également été associé au culte de Cybèle, encore une fois sans preuve évidente[154]. En résumé donc, l'attribution de ce lieu de culte à Cybèle est complètement hypothétique et ne repose que sur des éléments comparatifs qui ne sont pas toujours pertinents. À l'inverse, dans le reste du monde grec, les sanctuaires rupestres à niches peuvent être associés à de nombreuses divinités différentes. On peut toutefois envisager que la divinité ici adorée possède un caractère marin au vu des différents éléments déjà relevés.

Pour Ö. Özyigit, l'existence d'un canal de même facture en contrebas du mur d'enceinte qui surplombe le sanctuaire et en contrebas de la paroi rocheuse où ont été creusées les niches pourrait indiquer l'installation simultanée du mur d'enceinte et du sanctuaire du port. De plus, les blocs de pierre appartenant à la première phase du mur d'enceinte sont de même type, de même structure et présentent une couleur et des veines rocheuses identiques à la masse rocheuse du sanctuaire du port. L'archéologue turc précise que ces blocs, de grandes dimensions, ont probablement été extraits d'une zone proche de leur installation. Il suggère alors que les blocs de cette partie de l'enceinte aient été prélevés sur le futur lieu d'aménagement du sanctuaire, permettant ainsi de limiter leur transport et par la même occasion d'aplanir cette zone pour l'installation future du lieu de culte. Le sanctuaire du port aurait donc été construit, selon cette théorie, juste après l'édification de cette partie du rempart, datant donc de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. Cette chronologie est corroborée par le mobilier céramique découvert à l'intérieur du canal situé en contrebas de

[154] Voir Rohaut 2017, p. 188-191. Les sanctuaires rupestres à niches d'Athènes et de Cyrène remontent à l'époque classique. Ceux de Samos, d'Éphèse et de Chios datent vraisemblablement de l'époque hellénistique.

la paroi rocheuse (Özyigit 1994b, p. 431-432). Malheureusement, le manque de mobilier archéologique rattaché à ce sanctuaire ne permet pas, à ce jour, de connaître la période d'occupation de ce lieu de culte.

VI. Les sanctuaires insulaires d'Incir et d'Orak

A. Le sanctuaire de l'île d'Incir

Au Ier s. av. J.-C., Tite-Live raconte dans son *Histoire de Rome* la prise de Phocée par les Romains en 190 av. J.-C. Lors d'une première tentative, l'armée romaine se rend maître de l'île nommée Bakkheion qui fait face à la ville de Phocée[155]. Cette île de « Bakkheion » semble ainsi correspondre au nom antique d'une île de Phocée située non loin du rivage. L'auteur indique également la présence sur cette île de plusieurs temples et de nombreuses statues, ce qui trahit bien évidemment l'existence d'au moins un sanctuaire sur l'île. Il ne précise toutefois pas l'identité des divinités adorées et ne donne pas d'autres indications sur les temples et les statues qui constituaient ce lieu de culte insulaire. L'île semble d'ailleurs également citée par Pline l'Ancien[156] sous le nom de Bachina lorsqu'il évoque les Péristérides, un archipel d'îles situé près de Smyrne.

L'île d'Incir, ou « île de la figue », est une des sept îles de Phocée, la plus proche de la ville antique (Pl. III, a). Aussi appelée île de Saint-Georges ou Hagios Giorgios, elle est longue d'environ 600 m sur 300 m de large et comporte deux collines rocheuses situées à chaque extrémité de l'île, l'une au nord, l'autre au sud, et séparées par une étendue plane (Pl. XVIII, a). Dès 1879, l'île d'Incir a été identifiée comme l'île de Bakkheion par le professeur d'histoire grecque Athanase Papadopoulos-Kérameus, en raison de sa correspondance avec la description de Tite-Live et, en particulier, par sa position semblable, non loin du rivage de Phocée. Lors de ses premières recherches, F. Sartiaux suit cette hypothèse, mais ne trouve aucun vestige datant de l'Antiquité lors de l'exploration de l'île (Sartiaux 1914b, p. 18). Cette absence de vestige l'amènera plus tard à revenir sur cette interprétation et l'archéologue français imaginera alors que le Bakkheion de Tite-Live renvoie plutôt à un ancien îlot de la péninsule de Foça, aujourd'hui devenu presqu'île (Sartiaux 1921, p. 128). Il faut attendre les années 1990 pour que les recherches d'Ö. Özyigit mettent en évidence un espace cultuel sur la côte est de l'île d'Incir (Pl. XVIII, b). Ainsi, en 1995, il met au jour dans une petite baie au sud-est de l'île plusieurs niches et aménagements taillés dans les parois rocheuses des falaises constituant la baie (Pl. XVIII, c-e). Dans l'une de ces niches, un personnage taillé dans la roche est repéré (Pl. XVIII, f). Pour Ö. Özyigit, cette découverte, associée à la position de l'île par rapport à Phocée, permet de confirmer l'identification de l'île d'Incir à l'île Bakkheion mentionnée par Tite-Live (Özyigit, Erdogan 2000 ; Özyigit 1998a, p. 765-767). Le secteur est fouillé en 1998. Sous une épaisse couche de terre de 2,1 m de haut, l'archéologue turc atteint le sol rocheux qui a servi de niveau de circulation pour le sanctuaire. Il révèle également l'existence de deux sarcophages d'époque romaine (Özyigit 1999, p. 34-35).

Pour Ö. Özyigit, l'orientation de la paroi rocheuse vers le sud-est et l'utilisation de cette zone comme lieu de culte pourrait renvoyer à la tradition directionnelle des temples grecs (Özyigit 1998a, p. 766). Située à une altitude de 4 m (Pl. III, a ; coordonnées WGS84 : longitude : 26.728663 / latitude : 38.672349), le lieu de culte faisait face à la mer et au golfe

[155] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.
[156] Pline, *Histoire Naturelle*, V, 38, 3.

de Phocée. Bien que son orientation et sa modeste monumentalisation apparente n'en fassent pas un repère évident pour tout navigateur s'approchant des côtes de Phocée, sa localisation n'en demeure pas pour le moins remarquable. Situé sur la côte orientale de l'île d'Incir, le sanctuaire semble fermer, symboliquement, l'espace portuaire de la cité. Il est ainsi probable que ce lieu de culte ait joué un rôle de protection pour tous navigateurs quittant le port de Phocée et qu'il s'agissait là de l'une des dernières visions que ces derniers avaient avant de s'aventurer en mer. Il faut enfin rappeler qu'il est possible que l'île d'Incir, si l'association avec l'île de Bakkheion de Tite-Live est juste, comportait d'autres lieux de culte qui devaient être installés sur le reste de l'île et notamment tout au long de ses côtes.

Nommé « sanctuaire n°1 » par Ö. Özyigit, le lieu de culte de l'île d'Incir semble s'articuler sur l'ensemble de cette paroi rocheuse formant une petite baie au sud-est de l'île (Pl. XVIII, b-c). Au centre de cette paroi hémicylindrique, on observe une niche carrée de 60 cm de côté taillée dans la roche. La partie supérieure de celle-ci ainsi que le bord latéral gauche ont été endommagés. À l'intérieur, un relief représentant une femme assise de 55 cm de haut a été taillé (Pl. XVIII, e-f). Un peu plus haut à l'est du relief, sur la même paroi rocheuse, une seconde niche est observable. Un canal assez profond descendait verticalement de celle-ci vers le bas. Plusieurs bancs ont également été mis en évidence, pouvant servir au dépôt d'offrandes (Pl. XVIII, d). Un bassin a également été repéré à l'avant des niches ainsi que plusieurs cavités taillées dans le rocher, interprétées par le chercheur turc comme des « bols de roche » (Pl. XVIII, g-h ; Özyigit 1998a, p. 766). Les blocs de rochers qui limitent le site au sud-est et au nord-ouest forment des angles aigus (Pl. XVIII, c). Plusieurs trous rectangulaires ou circulaires ont été creusés dans la partie supérieure de la paroi rocheuse, formant la façade arrière du sanctuaire. Une partie d'entre eux servait sûrement à fixer des planches en bois pour former le toit du sanctuaire (Özyigit, Erdogan 2000). Au sol, plusieurs canaux creusés dans le substrat rocheux et des saillies observables dans des blocs de roche taillés suggèrent que le sanctuaire aurait pu être utilisé comme carrière à une époque postérieure. Par ailleurs, on note dans ce secteur la présence de deux sarcophages l'un taillé en pierre de tuf et assez mal conservé, l'autre construit avec des blocs de pierre bien équarris. Ces sarcophages ne contenaient aucun matériel funéraire, mais leur style indiquerait une réalisation d'époque romaine (Özyigit 1999, p. 34-35).

Lors des fouilles de 1995 et 1996, un mobilier céramique abondant a été retrouvé à l'intérieur d'une couche de terre de 2,1 m d'épaisseur recouvrant le substrat rocheux du sanctuaire. Ce mobilier comprend des céramiques hellénistiques, romaines et romaines tardives. En revanche, les fragments céramiques d'époques archaïque et classique étaient rares. La localisation concentrée du matériel démontre une occupation de cette partie de l'île durant toute l'Antiquité (Özyigit 1999, p. 34-35). En 1998, Ö. Özyigit date le sanctuaire de l'époque archaïque ou classique en se basant sur la taille et le style de la niche à relief, indiquant toutefois que cette datation devait encore se préciser (Özyigit 1998a, p. 766-768). Les résultats des nouvelles campagnes de fouilles lui ont permis d'affiner la chronologie d'utilisation, en raison de la découverte de céramique archaïque dans le niveau recouvrant les structures. Le sanctuaire semble donc avoir été aménagé dès la période archaïque. Dans un second temps, il aurait servi de carrière, comme l'indique la présence de canaux taillés dans le substrat rocheux et surtout de saillies observables dans plusieurs blocs taillés. Cette réutilisation annonce l'abandon du lieu sacré, progressivement détruit par l'extraction de pierres. Pour Ö. Özyigit, cette transformation a lieu avant l'époque romaine, la carrière pouvant dater de la fin de l'époque hellénistique ou du tout début de l'époque romaine. En effet, au cours de la période romaine, la carrière semble être abandonnée et le secteur devient une zone funéraire. Les deux sarcophages constituent ainsi le *terminus ante quem* de l'utilisation de l'endroit comme carrière (Özyigit 1999, p. 34-35).

Pour l'archéologue turc, l'existence de niches taillées dans le rocher, de nombreux bancs pour le dépôt d'offrandes, d'un bassin et de plusieurs « bols de pierre », renvoie au culte de la Déesse Mère anatolienne. Le personnage sculpté dans la niche représenterait ainsi la déesse Cybèle (Özyigit 1998a, p. 766-768). Pourtant, comme vu précédemment, l'identification du personnage dans des niches comme Cybèle est loin d'être certaine. À l'inverse, le passage de Tite-Live pourrait indiquer que l'île toute entière était consacrée à Dionysos. En effet, on a vu que Tite-Live mentionnait une île non loin de Phocée du nom de Bakkheion sur laquelle plusieurs temples auraient été implantés[157] et qu'on identifia à l'île d'Incir. Or, « Bakkheion » renvoie à l'appellation des sanctuaires consacrés à Dionysos et plus généralement au terme Βάκχος, épiclèse du dieu que Fritz Graf dit fréquente en Ionie (Graf 1985, p. 418) mais que l'on n'atteste de manière certaine pour le moment qu'à Éphèse[158]. Toutefois, c'est bien exclusivement en Asie Mineure que l'épiclèse *Bakkhos* se retrouve abondamment. Elle se retrouve ainsi en Bithynie à Nicée (IGSK 10, 2, 1324), à Brisa, sur le territoire de Mytilène sur l'île de Lesbos (SEG XLV 1094), en Carie à Cnide et à Tralles[159], en Cilicie à Séleucie du Kalykadnos[160] et à Lindos sur l'île de Rhodes[161]. Enfin, une épigraphe du Ve s. av. J.-C. atteste également l'adoration du dieu à Olbia-du-Pont, colonie milésienne de Scythie[162].

La présence de plusieurs temples et statues cités par Tite-Live ainsi que la découverte d'un espace cultuel lors des fouilles d'Ö. Özyigit confirment le caractère cultuel, au moins partiel, de l'île. L'association entre ce caractère cultuel et le nom de l'île en question n'est donc pas un hasard, et il est fort probable que l'île ait été consacrée au dieu, ou du moins qu'un sanctuaire lui ait été dédié. L'évidence d'un culte à Dionysos *Bakkhos* à Phocée n'aurait rien de surprenant puisqu'il semble s'agir, on l'a vu, d'un culte anatolien. Faut-t-il alors associer à ce sanctuaire le lieu de culte mis révélé par Ö. Özyigit ? Il est en effet plus que probable que, dans l'éventualité où l'île de Bakkheion ait bien abrité un sanctuaire à Dionysos, le lieu de culte rupestre observé dans les années 1990 lui soit associé. Dans ce cas, la figurine humaine représentée dans l'une des niches pourrait être identifiée à l'une des divinités adorées dans ce sanctuaire. Les divinités sculptées dans les *naïskoi* ou les niches rupestres sont pour l'essentiel féminines. Comme L. Rohaut et Antoine Hermary l'ont démontré, les personnages féminins des *naïskoi* renvoient à une multitude de déesses (Rohaut 2017, p. 370-371 ; Hermary 2000b, p. 126-128). On pourrait alors proposer l'identification d'une divinité en lien avec Dionysos, comme une Nymphe, ou Aphrodite. Cette dernière est en effet parèdre du dieu à Lampsaque, l'une des premières colonies de Phocée, où elle occupe une place importante. De plus, la localisation du lieu de culte, en bord de mer, et face à l'entrée de l'espace portuaire de la cité, pourrait aller dans ce sens.

D'après Tite-Live, les temples et statues du (ou des) sanctuaire(s) auraient été saccagés par les Romains en 190 av. J.-C., ce qui pourrait expliquer la rareté des vestiges découverts. Cette situation d'un sanctuaire à Dionysos en dehors de la ville n'est ni surprenante, ni dénuée de sens, et passe même pour habituelle pour les cultes extatiques du dieu. De plus, Dionysos est figuré sur quelques monnaies de Phocée émises entre 477 et 326 av. J.-C. (Bodenstedt 1981, p. 155, Em. 89). On observe également sur plusieurs séries monétaires

[157] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.
[158] Sur une épigraphe du IIe s. ap. J.-C. (IGSK 15, 1600, l.35) et sur une épigraphe du IVe s. ap. J.-C. (IGSK, 14, 1310).
[159] À Cnide sur une épigraphe du IVe s. av. J.-C. (IGSK 41, 160), à Tralles sur une épigraphe datant de 353-350 av. J.-C. (IGSK 31,1,3).
[160] Sur une épigraphe du Ier s. ap. J.-C. (ETAM 22, Sel 62).
[161] Sur une épigraphe du Ier-IIe s. ap. J.-C. (Lindos II 449).
[162] Sur une épigraphe du Ve s. av. J.-C. (SEG XXXI 745).

du Ve-IVe s. av. J.-C. la représentation de quelques satyres (Pl. IX, b ; Bodenstedt 1981, p. 138, Em. 43 et p. 154, Em. 87 ; SNG 1025) et de Silène (Bodenstedt 1981, p. 148, Em. 67) qui forment l'entourage classique du dieu. Enfin il faut noter la pratique de plusieurs fêtes consacrées au dieu dans les différentes colonies de Phocée. Ainsi, dans le calendrier de Lampsaque apparait un mois nommé *Lénaion* (Frish 1978, p. 57-61, IK 6, 9 ; Sokolowski 1955, p. 25-27, LSAM, n°8 ; Robert 1928, p. 158-162, n°34, BCH, LII, 1928 ; Böckh 1843, 1130-1134, CIG II, Add. 3641b). L'épithète *Lenaios* est caractéristique du dieu et renvoie aux fêtes Lénéennes, organisées en son honneur à Athènes et dans les cités ioniennes. L'existence de ce mois suggère la pratique des fêtes à Lampsaque, et par extension à la métropole qui devait posséder le même calendrier et réaliser les mêmes fêtes religieuses. La mention des Floralies à Massalia par Justin évoque quant à elle l'organisation des Anthestéries, pratiquées selon Thucydide par tous les Ioniens[163] et consacrées elles-aussi à Dionysos. Elles sont attestées dans la colonie de Cyzique et probablement à Milet, sa métropole, mais aussi à Athènes. Ces fêtes avaient lieu lors du mois d'*Anthestérion* et l'organisation de telles festivités dans l'établissement phocéen d'Occident pourrait trahir l'existence de telles pratiques à Phocée (Salviat 1992a, p. 144-145).

B. Le sanctuaire de l'île d'Orak

L'île d'Orak est la plus grande des îles de Phocée (Pl. III, a). Elle fut identifiée à l'Alopékè ou à l'Elaeussa de l'archipel des Péristérides évoqué par Pline l'Ancien[164]. Le nom actuel d'Orak, traduisible par faucille, provient de la forme que dessine la longue bande de sable au sud-est de l'île (Pl. XIX, a). À l'ouest se trouvent des formations rocheuses volcaniques en tuf particulières, façonnées par le vent et la mer. Appelés les Rochers des Sirènes (*Siren Kayalıkları*), ces récifs sont aujourd'hui l'un des principaux lieux touristiques d'Eski Foça (Pl. XIX, b-c). En Turquie, on associe encore aujourd'hui l'île d'Orak à l'île légendaire des Sirènes où Ulysse aurait fait escale et de nombreux touristes viennent admirer chaque année ces falaises. L'origine de cette association, moderne ou antique, ne semble toutefois pas déterminée. La singularité de ces îlots rocheux escarpés dans le paysage de Phocée a dû tout de même, dès l'Antiquité, frapper les habitants de la cité. Le phoque moine de Méditerranée qui, pour certains, a donné le nom à la cité de Phocée, a élu domicile dans ces récifs mais aussi dans les grottes marines et sur les côtes de cette même partie de l'île. Sa présence a entrainé l'interdiction aux bateaux d'accoster, rendant donc les incursions sur l'île plus compliquées.

L'île d'Orak fut explorée pour la première fois par F. Sartiaux en 1913-1914 mais l'archéologue amateur français ne repère alors aucun vestige ou matériel susceptible de réveiller son intérêt archéologique (Sartiaux 1914b, p. 17-18). Il faudra attendre la reprise des fouilles par Ö. Özyigit entre 1996 et 1999 pour que l'île fasse de nouveau l'objet d'études. On constate alors l'abondance du mobilier céramique antique sur l'ensemble de l'île, de l'époque classique à la période romaine, démontrant son occupation durant l'Antiquité. En 1996, l'archéologue turc observe, à l'est de l'île, trois zones distinctes utilisées en apparence en tant que carrières ouvertes sur le front de mer. De très grands bassins sont visibles, résultat de la découpe et de l'extraction de pierres (Özyigit 1998a, p. 768). Dans la plus étendue des trois zones et dans celle la plus à l'est, Ö. Özyigit identifie des bassins de tailles différentes de ceux des zones de carrière. Il suggère alors l'existence d'un ancien lieu de culte en plein air, semblable à celui mis au jour la même année sur l'île

[163] Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, II, 15.
[164] Pline, *Histoire Romaine,* V, 38, 3.

d'Incir, qui aurait été également réutilisé à une époque postérieure comme carrière de pierre (Pl. XIX, d ; Özyigit 1998a, p. 768).

Le sanctuaire est, comme son voisin d'Incir, délimité des deux côtés par des rochers. Une formation rocheuse en tuf située au centre de cette zone a été interprétée par Ö. Özyigit comme un relief géant, d'environ 5 m de haut, représentant la Déesse Mère Cybèle (Pl. XIX, d). Pour lui, la tête ne serait pas conservée en raison de la fragilité et de l'instabilité du tuf. Le lieu de culte serait composé de plusieurs bassins creusés dans le substrat qui auraient servi à recueillir l'eau nécessaire aux pratiques rituelles (Özyigit, Erdogan 2000, p. 23 ; Özyigit 1998a, p. 768). En 1998, Ö. Özyigit datera ce sanctuaire de l'époque archaïque ou classique, sans énoncer d'argument autre que la grandeur de la « sculpture de Cybèle », en concluant qu'une datation plus précise pourrait être apportée à la suite de nouvelles opérations (Özyigit 1998a, p. 768) qui n'ont à ce jour pas eu lieu.

Dans les différentes publications d'Ö. Özyigit évoquant le sanctuaire de l'île d'Orak, l'auteur ne localise pas précisément le lieu de culte. Il semblerait toutefois que, comme sur l'île d'Incir, il soit situé en contrebas des falaises orientales de l'île, et en bord de mer. Il est possible d'identifier la petite crique située en face de l'îlot accolant l'île d'Orak sur la droite à la zone sacrée identifié par Ö. Özyigit (Pl. III, a ; coordonnées WGS84 : longitude : 26.725163 / latitude : 38.691087). Ce dernier serait ainsi à une altitude estimée à environ 5 m vis-à-vis du niveau de la mer. Cette situation fait ainsi écho aux autres sanctuaires rupestres de l'île d'Incir mais aussi à celui en contrebas de l'Acropole et du sanctuaire d'Athéna de Foça. Toutefois, en l'absence d'une véritable étude des vestiges et d'opérations scientifiques plus récentes, il est difficile aujourd'hui d'interpréter ce lieu de culte qui mériterait de nouvelles explorations et observations archéologiques.

VII. Les sanctuaires rupestres des collines

A. Le sanctuaire de la Colline des Moulins (Değirmenli Tepe)

La Colline des Moulins, nommée *Değirmenli Tepe* en turc et autrefois appelée *Bakathanasi Myli*, est située à l'est du promontoire de Foçav (Pl. III). Son nom actuel provient de l'existence, sur la partie la plus élevée de la colline, de trois moulins du XIXe s. Escarpée et élevée du côté oriental, sa pente s'abaisse vers le nord et le sud, et surtout vers l'ouest, en direction de la ville antique. La colline est aussi parfois appelée Colline du Théâtre, puisque ce dernier, datable du IVe s. av. J.-C., se dresse sur les pentes nord-ouest de la *Değirmenli Tepe* (Pl. XX, b). De gros blocs de rochers, de tailles différentes, se concentrent dans les parties est, sud et ouest de la colline (Pl. XX, a). Ils sont étroits et élevés dans l'axe nord/sud, larges dans la direction est/ouest, et inclinés vers l'ouest. Plusieurs traces de la fortification archaïque ont été observées au sommet et sur la pente sud-est de la colline, suivant les bords des parois rocheuses escarpées, et réutilisant en partie les blocs rocailleux. Certains de ces rochers ont par ailleurs été arasés sur leur partie supérieure et utilisés comme bases de tours pour la fortification. Entre ces blocs subsistent des escaliers taillés dans le rocher (Pl. XX, d) datant de l'Antiquité. Le sanctuaire, en plein air, est constitué par les rochers eux-mêmes, organisés en fonction de leur position et de leur répartition : plusieurs niches et aménagements furent taillés sur les différents rochers de la colline et notamment à proximité des fondations murales de l'enceinte (Pl. XX, e ; Özyigit 1994a, p. 81-82).

Dès les premières explorations de F. Sartiaux, la Colline des Moulins intéresse grandement l'archéologue amateur. Outre le théâtre mis au jour au nord-ouest, l'archéologue français observe en effet, dans les ravins et les canaux d'irrigation situés à la base de la colline côtés ouest, sud et est, de nombreux tessons hellénistiques qui trahissent l'occupation de la colline durant l'Antiquité. La découverte d'une petite base en marbre portant une épitaphe hellénistique sur le sol d'une vigne au sud-est (Pho-Ins-002) amène F. Sartiaux à identifier l'existence d'une nécropole proche, à laquelle il semble d'ailleurs attribuer le reste du mobilier hellénistique observé (Pho-Değ-001 ; Sartiaux 1914b, p. 13-14). Lors des fouilles organisées entre 1913 et 1914, F. Sartiaux repère sur le sommet de la colline des escaliers taillés (Pl. XX, d) ainsi que des niches (Pl. XX, e) qu'il compare à celles que présente le rocher attenant au sanctuaire d'Aphrodite sur la route d'Éleusis. Il pense que ces niches, d'environ 40 cm de longueur sur 35 cm de largeur, dateraient de l'époque hellénistique, car celles d'époque classique sont généralement de dimensions plus importantes (Morel 1995b ; Sartiaux 1914b, p. 8). Le sanctuaire est ensuite exploré dans les années 1960 et 1980, mais c'est surtout à partir de 1998 que l'ensemble de la zone cultuelle est étudié. Cette année-là, Ö. Özyigit localise neuf zones distinctes qu'il identifie comme neuf zones de culte différentes, constituées d'un seul bloc de rocher pour certaines, de plusieurs blocs pour d'autres, s'organisant tout autour de la colline (Pl. XX, c). Ces zones sont séparées mais en relation topographique les unes avec les autres. Entre 1998 et 1999, trois d'entre elles ont été fouillées, livrant de nombreuses céramiques, lampes à huile et fragments de terre cuite (Özyigit 2000, p. 4-5 ; 1999, p. 35-36 ; Özyigit, Erdogan 2000).

Ces lieux de culte se concentrent sur le sommet et sur le versant sud-ouest de la colline, à la frontière de l'espace urbain, à environ 40 m d'altitude (Pl. III ; coordonnées WGS84 : longitude : 26.760069 / latitude : 38.668912). En 1990, Ö. Özyigit révèle, par plusieurs relevés, les limites orientales de la ville archaïque. Des négatifs de tronçons de l'enceinte et de plusieurs tours sont identifiés sur l'ensemble du réseau collinaire qui ferme la ville à l'est. Ainsi, plusieurs creusements qui avaient interprétés comme des escaliers par F. Sartiaux sur la *Değirmenli Tepe* se sont avérés être en réalité des assises de fondations pour les murs de fortifications de l'enceinte. D'après les descriptions d'Ö. Özyigit, il semblerait que les Phocéens aient utilisé plusieurs des blocs saillants de la colline pour tracer leur enceinte et que les niches et les aménagements cultuels aient été taillés parfois dans ces mêmes blocs, soit à la base de la fortification (Özyigit 1994a, p. 80-83). Bien que l'archéologue truc ne précise pas explicitement la place *intra-muros* ou *extra-muros* du sanctuaire et sa relation précise avec l'enceinte cette dernière devait être étroitement liée avec le lieu sacré. Le sanctuaire se situe donc en relation directe avec le rempart et marque ainsi symboliquement cette limite. On pourrait toutefois s'interroger sur la contemporanéité de l'enceinte et du sanctuaire. Plusieurs indices semblent indiquer que le lieu de culte était en usage à partir de la période hellénistique. Or, la construction du rempart phocéen a été datée du début du VIe s. av. J.-C. et les témoignages en négatif des fortifications sur la colline ne permettent pas, en réalité, de s'assurer de l'attribution de ces vestiges à la même phase d'urbanisation. Les vestiges des fortifications observables sur la colline appartiennent-ils à l'enceinte du VIe s. av. J.-C. ou à des remaniements postérieurs ? Par ailleurs, la colline tout entière devait tenir un rôle cultuel sous la forme d'un sanctuaire complexe auquel le théâtre, situé sur le flanc nord-ouest, pouvait être intégré. La colline culmine à 34 m de hauteur et offre une vue dégagée sur l'ensemble de la baie de Phocée, sur la ville et sur son espace portuaire. La divinité adorée devait ainsi probablement protéger cet ensemble de par cette position topographique stratégique qui surplombe la ville toute entière. La colline se dresse par ailleurs comme la première hauteur orientale de la ville et le sanctuaire marque ainsi cette transition entre espace urbain en plaine à l'ouest et espace rural et collinaire à l'est.

Chacune des neuf zones de culte observées est constituée d'un ou de plusieurs rochers en tuf dont les parois sont sculptées d'une niche ou plus. De différentes tailles et profondeurs, la plupart sont cependant rectangulaires et comportent un sommet en forme de toit rond ou en berceau. À l'intérieur, certaines présentent le relief sculpté d'un personnage féminin, longtemps identifié à Cybèle (Pl. XXI, c-d). Les niches et les reliefs sont toutefois très érodés et détériorés, la roche n'étant pas très résistante. La mise en évidence de trous ronds sur plusieurs rochers suggère l'existence de poutres en bois qui soutenaient la toiture sur certaines de ces zones de culte (Özyigit 1999, p. 35-36).

Le lieu de culte n°I est constitué de cinq blocs de rochers, de tailles différentes. Il est situé à l'ouest de la colline, à 20 m au sud-ouest du château d'eau. A. Erdogan et Ö. Özyigit divisent l'ensemble de l'espace cultuel en cinq zones, A, B, C, D et E, chacune formées de plusieurs blocs de rocher dans lesquels des niches ont été creusées, de dimensions et de profondeurs diverses. Les ensembles A, C et D comportent chacun plusieurs blocs avec des niches. L'ensemble B (Pl. XXI, a) se caractérise par un seul bloc, sur lequel a été creusée une plateforme, fermée au nord, à l'est et à l'ouest. Sur la paroi nord, deux niches sont sculptées. Enfin, au nord-ouest se trouve un escalier flanqué de deux niches. En tout, 27 niches rectangulaires, proches du sol, sont visibles dans l'ensemble des zones : 12 dans la zone A, 10 dans la zone B, quatre dans la zone C, une dans la zone E. Sur l'une des niches de la zone A, située à l'ouest, figure un relief dont seule la partie inférieure a été conservée, ne permettant donc pas une identification précise, bien qu'il semble s'agir d'un personnage féminin vêtu. Parmi les quatre niches de la zone C, deux sont côte à côte et présentent une avancée rectangulaire peu profonde, destinée semble-t-il aux offrandes. À l'intérieur de ces nombreuses niches, comme par exemple dans l'ensemble B, et surtout à leur base, se trouvent des trous ronds profonds et peu larges, permettant la mise en place de statuettes en terre cuite ou de reliefs. La découverte de figurines en terre dans plusieurs niches et d'un relief très abîmé dans une niche de la zone C corrobore cette hypothèse (Özyigit, Erdogan 2000, p. 18).

Le lieu de culte n°II s'articule autour de plusieurs parois rocheuses. À l'intérieur, figurent un espace destiné aux offrandes et plusieurs trous dont la fonction n'a pas encore été déterminée. Environ 12 niches ont été retrouvées sur la paroi verticale et servaient à fixer les statuettes. Par rapport à la colline, cette zone sacrée occupe une position topographique centrale.

Le lieu de culte n°III se compose d'un seul bloc de rocher. Sa surface est aplanie et comporte plusieurs trous de profondeurs et de largeurs assez faibles. En tout, cinq niches sont sculptées sur les côtés ouest et sud du bloc. Parmi elles, deux sont intéressantes à signaler. La niche n°4, située au sud, est la seule qui présente à la base un profond creusement rectangulaire. La niche n°5 dénote quant à elle par deux encastrements circulaires dans sa partie antérieure dans lesquels devaient sûrement être déposées des offrandes.

Le lieu de culte n°IV est marqué par un des plus grands rochers de la colline, situé sur son flanc sud-est. Celui-ci est large dans son axe est/ouest, étroit et élevé dans son axe nord/sud. Sur les côtés nord, ouest et sud, ce sont 12 niches qui ont été creusées, dont une, la niche n°4 à l'ouest, qui comprend un relief de divinité (Pl. XXI, d). Des trous présents à l'intérieur des niches, devaient sûrement servir à fixer des planches ou à accrocher des offrandes. Sur le côté sud-est du bloc, six reliefs ont été identifiés comme des probables images de la déesse, malgré leur mauvais état de conservation.

Situé dans la partie sud-est de la colline, le lieu de culte n°V est composé de deux blocs de rochers, un petit et un grand, séparés l'un de l'autre par une surface rocheuse. Sur celle-ci, huit niches ont été mises à jour, dont deux sont décorées d'un relief en forme de buste, représentant d'après l'archéologue la déesse Cybèle.

Au centre de la colline, le lieu de culte n°VI s'organise autour d'un seul bloc de rocher. Dans sa partie supérieure, il y a quelques surcreusements arrondis et un espace partiellement aplani. En tout, sept niches ont pu être localisées sur le bloc. Elles sont rectangulaires, sans relief, et la partie inférieure est plus profonde que la partie supérieure. Plusieurs trous ronds et rectangulaires, creusés dans la partie supérieure du bloc autour de l'espace aplani, sont à noter et ont été identifiés comme des systèmes de fixation pour des planches supportant un toit.

Le lieu de culte n°VII comprend deux blocs de rochers limitrophes, alignés dans un axe est/ouest. Le plus grand rocher possède cinq niches sur son côté sud, toutes rectangulaires. Devant celles-ci, de petits espaces aplanis étaient destinés aux offrandes. Le petit rocher comporte quant à lui trois niches de forme rectangulaire, plus grandes que les premières et plus profondes dans leur partie basse. Elles sont orientées vers l'ouest et deux d'entre elles se jouxtent.

Au sud-ouest de la Colline des Moulins se trouve le lieu de culte n°VIII (Pl. XX, e). Les escaliers, taillés dans le bloc de rocher principal et permettant l'accès aux parties hautes de la colline (Pl. XX, d), s'élèvent des deux côtés du sanctuaire. Au centre, un imposant bloc est creusé de plusieurs niches de tous les côtés. Le rocher est entouré d'espaces cultuels plus réduits, indépendants les uns des autres : huit lieux de culte au sud, trois autres au nord. Chacun de ces petits espaces cultuels est composé d'une esplanade ouverte d'un côté et fermée sur les trois autres côtés par des parois dans lesquelles ont été creusées de nombreuses niches (Pl. XXI, b). Le grand bloc du milieu est orienté quant à lui dans la direction nord-ouest/sud-est. Il est creusé de 84 niches sur tous les côtés, la plupart de forme rectangulaire bien que certaines ont un sommet arrondi. Des reliefs sont sculptés dans certaines d'entre elles (Pl. XXI, c). Dans la majorité des cas, des trous destinés à maintenir en place les statuettes ou les reliefs restent visibles. Au sud du sanctuaire, un espace présentant trois larges et longues marches, d'interprétation difficile, a été dégagé (Pl. XXI, e). Selon A. Erdogan et Ö. Özyigit, il est possible que ces marches servent de bancs. De plus, un puits a été découvert dans la partie inférieure du premier complexe au sud du grand bloc central (Pl. XXI, f). Creusé entièrement dans le rocher, avec une profondeur de 3,8 m, il est quasi-circulaire, avec un diamètre d'environ 1,3 m. À l'intérieur du puits, des fragments d'amphores, de lampes, d'assiettes et d'autres vases ainsi que des fragments de figurines en terre cuite ont été retrouvés. Il ne fait donc aucun doute que le puits était lié au sanctuaire et servait de réceptacle pour des offrandes (Özyigit, Erdogan 2000, p. 19-20).

Enfin, le lieu de culte n°IX, sur le flanc de la colline, est composé de parois rocheuses aplanies et d'un bloc de rocher en haut duquel est creusée une tombe. Autour du bloc, plusieurs groupes de trois ou quatre niches indépendantes les unes des autres ont pu être identifiés. En tout, 18 niches sont observables. Parmi elles, les niches 1, 2, 3, 4 et les niches 14, 15, 16 sont creusées côte à côte, avec des limites communes. Un escalier, taillé dans le rocher, permettait de passer de la partie inférieure à la partie supérieure de la colline, de la même manière que l'escalier du lieu de culte n°VIII, qu'il rejoignait au sommet. Les trous situés dans les niches ont également été identifiés comme des systèmes de fixation pour des statuettes ou des offrandes.

En l'absence d'études et de publications approfondies, il est difficile d'identifier avec certitude les neuf zones de culte évoquées par Ö. Özyigit. Des premières observations sur le terrain, réalisées en 2021, permettent toutefois d'identifier certains des vestiges et structures notées par l'archéologue turque (Pl. XXI, c). On remarquera notamment au sommet de la colline, en plus des aménagements déjà notés, un creusement en forme de U dans le substrat rocheux sur une surface plane de la colline, probablement pour l'installation d'une structure en matériaux périssables de petites dimensions (Pl. XXI, g). Au vu de sa

localisation vis-à-vis du reste du sanctuaire et de sa situation topographique, cette structure a pu jouer un rôle central au sein des pratiques rituelles.

Le mobilier céramique récolté dans trois des neuf zones repérées pendant les fouilles de 1998-1999 était constitué de divers fragments de vases, de lampes à huile et de fragments de figurines en terre cuite. Ö. Özyigit ne précise pas lesquelles des neuf zones cultuelles ont délivré ce mobilier, bien que l'on puisse, au vu des publications, se douter que l'essentiel fut découvert au fond du puits du lieu de culte n°VIII et à l'intérieur de quelques-unes des niches du lieu de culte n°I (Özyigit, Erdogan 2000, p. 18-20). Certaines figurines en terre cuite ont été retrouvées à l'intérieur du puits, mais pour la plupart, elles devaient être à l'origine fixées ou déposées dans les niches des différentes zones cultuelles, comme l'attestent celles mises au jour dans le lieu de culte n°I. Les figurines, comme les lampes, confirment bien l'aspect cultuel de l'ensemble de la colline. L'usage de lampes à huile dans ce sanctuaire naturel en plein air pourrait suggérer la réalisation de pratiques rituelles à la nuit tombée. Les lampes ont également pu être déposées, comme les figurines en terre cuite, dans les différentes niches du sanctuaire. Ce mobilier fut daté des périodes hellénistique et romaine (Özyigit 1999, p. 35-36) mais aucune étude complète n'a été publiée. Cet ensemble suggère toutefois une utilisation du complexe cultuel plus tardive que les sanctuaires rupestres déjà évoqués. Le mobilier récupéré par F. Sartiaux dans les ravins et canaux d'irrigation côtés ouest, sud et est, était similaire à celui noté par Ö. Özyigit : fragments de vases, lampes à huile et figurines en terre cuite d'époque hellénistique. Bien que l'archéologue français ait attribué ce mobilier à une nécropole hellénistique qu'il situe au sud-est de la colline (Sartiaux 1914b, p. 13-14), il est probable qu'une partie de celui-ci provienne plutôt du sommet de la *Değirmenli Tepe*. Quelques-unes des figurines en terre cuite récupérées par F. Sartiaux lors de ces explorations de la colline sont aujourd'hui conservées au Musée du Louvre. Elles sont pour l'ensemble datées des IIe-Ier s. av. J.-C. (Pho-Değ-001).

Comme le rappelle Ö. Özyigit, l'aspect rupestre et naturel ainsi que l'existence des nombreuses niches creusées du sanctuaire ont rapidement conduit les chercheurs à attribuer l'ensemble cultuel à Cybèle (Özyigit 1999, p. 35, n°11 ; Graf 1985, p. 419-420). Dans le sens de cette interprétation, il faut évoquer la publication en 1927 par Antoine Salač d'une inscription (Pho-Ins-002) retrouvée en surface dans une vigne située au bas de la Colline des Moulins, lors des explorations de F. Sartiaux en 1914 (Sartiaux 1914b, p. 13, 16). Celle-ci témoigne du culte d'une Μήτηρ. L'épigraphe « assez élégante » est lisible sur une petite base cylindrique en marbre. La dédicace évoque un don à une Mère fait par un certain Arignotos et une certaine Pollès (Salač 1927, n°11, p. 389). L'inscription, au début interprétée comme funéraire par F. Sartiaux, était considéré par ce dernier d'époque hellénistique (Sartiaux 1914b, p. 13). Il s'agit à ce jour du seul élément permettant d'attester, sans doute possible, l'existence d'un culte à la Mère à Phokaia. Toutefois, cette dernière n'est pas nécessairement Cybèle. Pour L. Rohaut, l'épithète incomplet qui semble se rattacher à la déesse sur l'inscription pourrait être restituée en *Andreia*. Il s'agirait alors d'une épiclèse ethnique renvoyant à son culte dans la ville de Troade du même nom. Selon Strabon, un temple dédié à la Mère des dieux *Andirene* s'y trouvait, installée sur une grande caverne souterraine[165]. La dédicace pourrait donc y faire référence et suggérerait un culte de la déesse à Phocée, probablement en lien avec les vestiges cultuels identifiés sur le sommet de la colline (Rohaut 2017, p 187-188).

Ainsi, récemment, l'attribution du sanctuaire de la Colline des Moulins à Cybèle a été remise en cause. Si en Phrygie on a pendant longtemps associé ce type de lieu de culte à la déesse, souvent sans éléments probants, en monde grec le constat est tout autre. Comme on

[165] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 67.

l'a déjà évoqué, plusieurs indices confirment l'identité multiple des divinités adorées dans ce type de sanctuaire en Grèce continentale : Éros, Aphrodite, Apollon, Zeus ou encore les Nymphes par exemple (Rohaut 2017, p. 188-191). En Ionie, ce type de sanctuaire est connu à Samos, Éphèse et Chios mais, sans preuves évidentes sur l'identité de la divinité qui y était vénérée, ces lieux de culte ont été attribués à Cybèle. Il reste toutefois intéressant de noter que ces trois exemples semblent contemporains du sanctuaire de la Colline des Moulins. L'association du sanctuaire à Cybèle repose donc en réalité sur peu d'arguments[166], et il est possible que le lieu de culte ait été dédiée à une Déesse Mère, sans pour autant qu'il ait pu s'agir de la déesse phrygienne. On peut tout de même conclure, au vu de la configuration et de la localisation des différents lieux de culte identifiés sur la colline, que la divinité adorée était une déesse protectrice de la cité associée aux limites urbaines. Le caractère naturel du sanctuaire et sa position en marge dans l'espace urbain pourraient également suggérer une divinité en lien avec le monde rural ou sauvage.

B. Le sanctuaire de la Colline de la Grotte de l'Or (Altın Mağarası Tepesi)

La Colline de la Grotte de l'Or, *Altın Mağarası Tepesi* en turc, se trouve dans la partie orientale de la ville antique, au sud-est de la Colline des Moulins (Pl. III). Il s'agit de la plus méridionale et de la plus haute des collines à l'est de Foça. Des restes de fondations de l'enceinte archaïque orientale sont observables à l'est et au nord de la colline, suivant les bords des pentes abruptes. De grands blocs de rochers, bien plus grands et larges que ceux de la Colline des Moulins, occupent les parties nord et est de la colline (Pl. XXII, a). Les parties supérieures de certaines de ces masses rocheuses sont par ailleurs nivelées. Elles pourraient témoigner de l'utilisation de ces blocs comme tours intégrées à la fortification urbaine, comme c'est le cas pour le rocher isolé et pointu sur l'extrémité sud de la colline (Özyigit 1994a, p. 80-81). En 1999, des premiers travaux dirigés par A. Erdogan permirent d'observer deux zones identifiées comme cultuelles sur le sommet de la colline et autour de ces excroissances rocheuses.

Comme pour la Colline des Moulins, d'imposants blocs se dressent sur le sommet de la Colline de la Grotte de l'Or. Cette curiosité dans le paysage de Phocée semble avoir réveillé l'intérêt des Phocéens pour l'implantation d'un sanctuaire à cet endroit précis (coordonnées WGS84 : longitude : 26.763245 / latitude : 38.66850). Le sanctuaire se dresse ainsi sur la partie sommitale de la colline, à une altitude estimée à 81 m, soit à une hauteur bien plus considérable que le sanctuaire de la Colline des Moulins. Cette hauteur offre ainsi, comme pour le sanctuaire de la Colline des Moulins, une vue sur l'ensemble de la ville et de son espace portuaire. La colline marque par ailleurs l'extrémité orientale de l'espace *intra-muros* de Phokaia et donc l'ultime frontière entre l'espace urbain et l'espace collinaire à l'est. Comme son homologue, le sanctuaire d'*Altın Mağarası Tepesi* est en position péri-urbaine selon la définition proposée par Henri Tréziny en 2012 (Tréziny 2012a, p. 34-35). Ö. Özyigit et A. Erdogan évoquent en effet l'existence de plusieurs traces de murs d'enceinte et de tours défensives sur la colline, sans toutefois préciser explicitement si la fortification englobait les vestiges cultuels ou si ceux-ci étaient à l'extérieur de son tracé. Il semblerait toutefois que les espaces cultuels étaient *intra-muros*, voire même que certains aménagements rupestres aient été réalisés sur les mêmes rochers utilisés pour

[166] La déesse Cybèle n'est en réalité décelable à Phocée qu'à partir de la fin de l'époque hellénistique et à l'époque impériale où la déesse apparaît sur des monnaies, soit debout tenant la phiale et le *tympanon* (Pl. IX, e), soit coiffée en plus de la tour de la ville et flanquée de deux lions. Voir Graf 1985, p. 419.

l'implantation des murs de fortification, à la manière du sanctuaire de la Colline des Moulins (Özyigit 1994a, p. 80-83).

Le sanctuaire de la Grotte de l'Or est divisé en deux zones principales mises en évidence par l'emplacement des blocs architecturaux et l'orientation des différentes niches retrouvées (Pl. XXII, b). Dans la première zone, sept niches sont taillées dans la roche, 10 ont été identifiées dans la seconde. Parmi celles-ci, cinq sont taillées dans le même bloc de rocher et l'une comporte un relief composé de trois figures côte à côte. Comme dans le sanctuaire de la Colline des Moulins, les reliefs sont ici aussi très abîmés. Devant l'un d'entre eux se trouve une plate-forme taillée dans le substrat rocheux de la colline qui devait être consacrée aux offrandes (Özyigit 2000, p. 4-5 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 20-21). Des escaliers, creusés dans la roche, permettaient l'accès au sommet de la colline. La largeur des marches varie entre 0,8 m et 1,3 m (Özyigit 1994a, p. 81).

Dans les rapports d'opérations, aucun mobilier archéologique susceptible d'avoir été retrouvé à la suite des fouilles de 1999 n'a été évoqué. Par ailleurs, de nouvelles explorations et études sur le terrain permettraient de mieux comprendre et appréhender cet espace cultuel qui n'a jusqu'alors été décrit que trop brièvement. Le sanctuaire semble tout de même, comme son homologue, être un sanctuaire de plein air, naturel et rupestre, organisé autour d'aménagements sommaires réalisés dans les blocs rocheux qui dominent la colline. Les différentes niches devaient, comme pour le sanctuaire de la Colline des Moulins, accueillir l'image de la divinité, sculptée directement dans le rocher, ou déposée sous forme de statuettes, ainsi que les différentes offrandes et le mobilier liturgique.

Les niches sont de taille semblable à celles de la Colline des Moulins (Özyigit 2000, p. 4-5 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 20-21). Ce constat a poussé Ö. Özyigit à émettre l'hypothèse qu'il s'agisse ici aussi d'un culte à Cybèle, qu'il date également de l'époque hellénistique et de l'époque romaine. Toutefois l'absence de mobilier archéologique et la maigreur des résultats publiés ne permettent pas pour le moment de confirmer cette datation. Néanmoins, comme pour le sanctuaire de *Değirmenli Tepe*, et bien que l'attribution du sanctuaire à Cybèle demeure à ce jour peu fiable, la localisation et la situation topographique de ce sanctuaire semblent témoigner, ici aussi, d'une ou de plusieurs divinités protectrices de la cité et de son espace urbain.

C. La colline de Maltepe et le fameux naïskos de Phocée

On a déjà évoqué le *naïskos* en calcaire contenant le relief d'une divinité féminine assise sur une banquette (Pho-Mal-001). Celui-ci fut associé par Ö. Özyigit au sanctuaire du port et une copie est encore visible aujourd'hui au niveau des vestiges (Pl. XVII, d). En réalité, un *naïskos* avait déjà été mentionné par Ernst Langlotz en 1969. Il aurait été retrouvé suite aux travaux d'urbanisme effectués en 1966 sur la route de Foça. Ces travaux ont mis au jour, notamment près de *Maltepe*, plusieurs vestiges de la ville antique, dont divers éléments architecturaux fragmentaires en calcaire et en marbre. E. Langlotz imagina alors, non loin des vestiges qu'il interprète, déjà justement, comme ceux de la porte de la ville, un petit sanctuaire, mettant en relation le relief avec plusieurs tambours de colonnes et autres éléments architecturaux (Pl. XXII, c) d'époque archaïque retrouvés près de la colline. Par la suite, les fouilles et l'étude de la porte de la ville par F. Sartiaux en 1914 puis par Ö. Özyigit discréditèrent cette hypothèse puisque les blocs architecturaux et les éléments de colonnes appartenaient en réalité à la porte monumentale de Phocée (Özyigit 1993 ; Sartiaux 1914b, p. 12-13). En 1975, dans l'introduction de sa monographie sur l'art de l'Ionie du Nord, E. Langlotz mentionna de nouveau le *naïskos*, précisant qu'il aurait été trouvé par des agriculteurs en 1967 au nord de *Maltepe*, près des ruines de l'église. L'objet,

en calcaire local, aurait alors été conservé par le maire de Foça. Un *naïskos* sera de nouveau évoqué en 1985 par F. Graf dans sa monographie sur les cultes du nord de l'Ionie. Ce dernier aurait observé l'édicule en 1975 dans le dépôt de la centrale électrique de la ville. Le chercheur suisse se demanda alors si ce relief était le même que celui évoqué plusieurs années auparavant par E. Langlotz ou s'il s'agissait d'un second exemplaire (Graf 1985, p. 419).

En 1994, Ö. Özyigit évoqua l'existence d'un *naïskos* dans son rapport de fouilles, accompagnant ce dernier d'un dessin de l'objet. D'après l'archéologue, l'édicule aurait été retrouvé à Foça en 1993 mais son origine n'aurait pas pu être déterminée avec certitude (Özyigit 1994b, p. 431, 443). Il semble alors que le chercheur n'ait pas associé cette découverte aux *naïskoi* évoqués par E. Langlotz et F. Graf plusieurs décennies auparavant. L'année suivant la découverte, en 1994, Ö. Özyigit commandera la réalisation d'une copie de l'objet. Cette commande sera placée arbitrairement dans le sanctuaire du port, en lien avec les niches de la paroi rocheuse. L'archéologue précise toutefois que l'édicule est de plus grandes dimensions que l'original dont il « s'inspire ». Le rapport sera complété par une photographie de détail de la copie et par une autre du sculpteur au travail (Özyigit 1995b, p. 5, 22, fig. 5-6). En 1995, dans l'ouvrage *Phocée et la fondation de Marseille*, le *naïskos* est de nouveau évoqué par l'archéologue turc. Toutefois, bien que sa description et son contexte de découverte soient les mêmes que ceux précisés dans le rapport publié en 1994, la légende du dessin évoque cette fois ci une découverte en 1992 dans le remplissage du *tumulus* de *Maltepe* fouillé par l'Université d'Izmir (Özyigit 1995a, p. 57). En 2000, une photographie de la copie sera publiée dans l'Étude Massalième 6, *Les cultes des cités phocéennes* par A. Hermary (Hermary 2000b, p. 122). Dans le même ouvrage, Ö. Özyigit mentionne une nouvelle fois l'objet, sans plus d'informations (Özyigit, Erdogan 2000, p. 17). Si l'on compare le dessin du *naïskos* publié en 1994 à celui de la photographie de la copie retrouvée par A. Hermary, on remarque que l'original et sa copie ne sont effectivement pas identiques et que quelques libertés ont bien été prises par le sculpteur, comme l'avait souligné Ö. Özyigit dans son rapport publié en 1995.

Plus récemment, en 2017, L. Rohaut remet en question la véracité des informations transmises par l'archéologue turc. Malgré plusieurs mentions du *naïskos*, toujours associé au sanctuaire du port, l'objet n'est jamais évoqué dans les rapports des fouilles du *tumulus* de *Maltepe* et ce malgré la mention de sa découverte en 1992 dans cette zone par Ö. Özyigit (Özyigit 1995a, p. 57). Dans son étude sur les *naïskoi* phocéens, L. Rohaut contactera F. Graf qui lui fournira une photographie du relief observé en 1975, permettant de constater que l'objet mentionné par F. Graf était le même que celui dessiné par Ö. Özyigit. L'exemplaire n'a donc pas été mis au jour en 1992 mais entre 1966 et 1967, au nord de la Colline de *Maltepe*, près de l'église d'Haghia Paraskevi située en contrebas de la Colline de la Grotte de l'Or (*Altın Mağarası Tepesi*) et figurant sur le croquis de la ville réalisé en 1913 par F. Sartiaux (Pl. IV, a). Il est également probable que le *naïskos* de E. Langlotz soit également le même objet. Après sa découverte, le relief aurait ainsi été déplacé dans le dépôt de la centrale électrique avant de rentrer en possession du maire de Foça. Il aurait par la suite été retrouvé probablement par Ö. Özyigit en 1992. L'objet est malheureusement aujourd'hui perdu et les recherches de L. Rohaut pour le localiser au musée d'Izmir ou à celui de Çeşme n'ont pas abouti (Rohaut 2017, p. 179-180).

La photographie de F. Graf et le dessin d'Ö. Özyigit permettent toutefois d'avoir une bonne idée de ce à quoi ressemblait le relief. Le *naïskos* est surmonté d'un fronton à corniche horizontale décorée, semble-t-il, d'un bourrelet sommital, bien que le mauvais état de conservation ne permette pas d'être catégorique à ce sujet. Un personnage féminin est assis au centre de la niche, sur une haute banquette horizontale. Ses mains sont posées sur les genoux et ses pieds reposent directement sur le montant inférieur du cadre. Comme

l'observe L. Rohaut, le personnage, à la silhouette trapue, est étriqué à l'intérieur de la niche, sa tête touchant par ailleurs le bord supérieur du cadre. Son cou est quasi-inexistant, les épaules sont larges et arrondies et la partie inférieure du corps est quadrangulaire et massive. Le visage est quant à lui rond, avec des joues pleines. Le personnage porte un *chitôn* qui tombe lourdement (Rohaut 2017, p. 182). Ö. Özyigit, qui semble avoir eu entre les mains l'objet, précise que le personnage féminin est souriant, caractéristique mise en avant dans la copie réalisée en 1994 (Özyigit 1995b, p. 5, 22, fig. 5)

Le *naïskos* de Phocée fut daté du VIe s. av. J.-C. par Ö. Özyigit, sans qu'aucun argument ne soit proposé. La datation repose probablement dans cette même idée d'associer le relief et le sanctuaire du port (Özyigit 1995b, p. 5). Dans sa thèse, L. Rohaut l'identifie, en se basant sur les caractéristiques formelles du personnage, au style E établi par Francis Croissant. L'édicule daterait ainsi du milieu de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., vers 530-520 av. J.-C. La chercheuse précise toutefois que cette proposition de datation n'est qu'une piste puisque l'absence de l'original limite à ce jour les observations stylistiques (Rohaut 2017, p. 224). La découverte d'un tel objet entre la Colline de *Maltepe* et la Colline de la Grotte de l'Or (*Altın Mağarası Tepesi*) pourrait ainsi témoigner de la sacralisation des collines dès l'époque tardo-archaïque.

VIII. Les autels tardo-archaïques

À la suite de travaux de canalisation débutés le 16 juillet 1998 dans le quartier d'Atatürk, au sud de la ville moderne, plusieurs découvertes amènent l'arrêt progressif des travaux et la mise en place de fouilles archéologiques. Le 25 août 1998, la mise au jour d'un mur d'époque archaïque d'une très belle qualité d'exécution au croisement entre l'avenue Sevgi et la rue 14 du quartier d'Atatürk entraîne l'abandon des travaux dans cette zone et l'élargissement de la tranchée d'exploration. Après avoir dégagé la structure archaïque complète, les équipes de fouilles dirigées par Ö. Özyigit révèlent une structure semblable à proximité (Pl. XXIII, a-d). Les deux structures archaïques sont, dès 1998, interprétées comme des autels de plans et de dimensions semblables, contemporains du mur de podium du temple d'Athéna et de l'enceinte archaïque de 590-580 av. J.-C. La même année, une nécropole, de peu postérieure aux *bômoi*, est exhumée juste à l'est de ces derniers (Pl. XXIII, e). Cette nécropole, comme les autels, feront l'objet de fouilles archéologiques jusqu'en 2000. Les travaux seront toutefois grandement limités par la proximité des vestiges avec l'avenue Sevgi (Özyigit 2002, p. 337-338 ; 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39).

Les deux autels sont implantés en dehors des limites urbaines de l'époque archaïque, à environ 600 m au sud du second noyau urbain (Pl. III ; coordonnées WGS84 : longitude : 26.750249 / latitude : 38.662170). Ils sont situés à 200 m au sud-est du trait maritime actuel et à seulement 2 m environ d'altitude. Toutefois, une couche de sable, présente sous les structures et tout autour, laisse penser que la mer était bien plus proche durant l'Antiquité. Au sud du second noyau urbain, le Port Sud, actuel « Port de la Grande Mer », devait ainsi bien plus rentrer dans les terres, comme l'atteste également l'existence de brise-lames encore visibles aujourd'hui dans la mer. Ce Port Sud a ainsi été au fil du temps complètement rempli d'alluvions apportées par les ruisseaux. Les autels devaient quant à eux se trouver sur son rivage méridional (Özyigit 2000, p. 3-4 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 15). Cette localisation rappelle ainsi celle de l'*Artemision* d'Éphèse, lui aussi dans un terrain marécageux en bord de mer. L'existence de marches sur le côté nord de l'une des deux plateformes confirme l'accès aux deux autels par le nord. Les deux *bômoi* étaient ainsi orientés face au sud et positionnés dos à la ville archaïque et à l'espace portuaire méridional. Cette orientation et la proximité des plateformes avec la mer permettent à Ö. Özyigit de

suggérer l'absence d'autres structures et surtout de temples associés, identifiant ainsi les deux constructions comme des autels indépendants[167]. Si l'on comprend aisément ce constat pour l'absence de temples, aménagés généralement dans la continuité de l'autel et à l'arrière de celui-ci, donc au nord des deux structures, on ne peut conclure sur l'absence d'autres structures cultuelles au sud de ceux-ci. En effet, l'exploration archéologique actuelle des terrains alentours est extrêmement limitée dans l'espace (Pl. XXIII, a). Si la zone au sud des structures n'a d'ailleurs à ce jour pas pu être fouillée, les excavations de la zone à l'est et à l'ouest n'ont, il est vrai, livré aucune autre structure cultuelle. Toutefois, elles permirent de dégager les vestiges d'une nécropole qui semble s'être installée de part et d'autre des autels, à l'est et à l'ouest, et être séparée de ceux-ci par des murs. Il faut enfin rappeler que les travaux réalisés à Foça à partir des années 2000 ont permis de déterminer qu'un premier noyau urbain était situé au sud de la ville principale, juste à l'est et au sud de la nécropole et des deux autels archaïques. Cette première occupation qui commence à la fin du XIe s. ou au début du Xe s. av. J.-C. persiste lors du développement du second noyau urbain aux VIIe-VIe s. av. J.-C. avant d'être progressivement abandonnée à la fin du VIe s. J.-C. (Özyigit 2009-2011, p. 26-30 ; 2005, p. 75 ; 2003b, p. 442 ; 2002, p. 342). L'installation au VIe s. av. J.-C. des autels jumeaux, puis de la nécropole, aussi proches de ce premier noyau urbain ne doit pas être un hasard. Il est ainsi possible que le sanctuaire associé à ces *bômoi* ait été lors d'une première phase un sanctuaire péri-urbain du premier établissement de Phocée avant que celui-ci ne soit délaissé, ou, au contraire, qu'il ait marqué symboliquement l'abandon du premier établissement pour l'installation de la nouvelle ville plus au nord.

Les deux structures présentent un plan et des dimensions semblables (Pl. XXIII, a). Orientées toutes deux vers le sud, elles sont alignées selon un même axe est/ouest. L'autel surélevé n°1, situé à l'ouest, a un plan rectangulaire de 6,09 m de long sur 5,08 m de large. Il s'agit de la structure la mieux conservée (Pl. XXIII, b). Celui-ci est marqué côté nord par une série de trois marches qui permettent l'accès à la plateforme. De plus, l'état de conservation du remplissage intérieur de la structure permet de restituer de petits murs épais en forme de fer à cheval se dressant sur les côtés sud, ouest et est. Il s'agit vraisemblablement de murs de bordure en Π, caractéristiques des *bômoi* de type ionien, qui servaient notamment à retenir les cendres balayées par les vents (Hellmann 2006, p. 133-136). L'autel surélevé n°2, construit à 0,4 m à l'est du précédent, est de même plan bien que de dimensions plus réduites. Il mesure 5,8 m de long sur 4,6 m de large. Malgré son mauvais état de conservation, son plan identique à celui de la structure occidentale suggère une reconstitution semblable (Pl. XXIII, d). Il est donc probable, comme pour l'autel surélevé n°1, qu'on y accède également au nord via une série de trois marches et que des murs de bordure en Π aient également cerné les côtés sud, ouest et est de la structure (Pl. XXIII, c). Les deux *bômoi* ont également un appareil identique, composé de blocs de tuf calcaire de forme rectangulaire. Le système de construction rappelle, comme la terrasse du temple d'Athéna, le mur de fortification daté de 590-580 av. J.-C. Cette datation est en accord avec le mobilier céramique découvert autour des autels ainsi qu'à l'intérieur du sondage effectué dans la zone de 40 cm séparant les deux structures (Özyigit, Erdogan 2000, p. 15-16 ; Özyigit 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39). Ce mobilier céramique archaïque, bien qu'abondant, n'est toutefois pas décrit en détail dans les publications et ne semble pas permettre, à ce jour, d'identifier la nature du culte ni les divinités adorées.

La nécropole semble s'étendre à l'est et à l'ouest des deux autels (Pl. XXIII, a et e). Des murs l'encadrent et la séparent ainsi de l'espace cultuel. En tout, 24 tombes ont été mises

[167] Bien qu'Ö. Özyigit explique, au contraire, que les autels regardent vers le nord, et non vers le sud, malgré la découverte des marches côté nord en 1999 (Özyigit 2002, p. 337-338 ; 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 15).

au jour, pour la quasi-totalité des époques archaïque et romaine. Seule l'une d'elles appartient à la période hellénistique. Plusieurs tombes ont livré un riche mobilier en terre cuite, en faïence et en verre d'origines grecque orientale, corinthienne mais aussi égyptienne. La plus proche du lieu de culte est située à seulement un mètre du *bômos* oriental. Datée du deuxième quart du VIe s. av. J.-C., cette sépulture est la plus ancienne mise au jour dans la nécropole. Elle constitue un *terminus ante quem* pour l'installation des autels qui semble ainsi s'inscrire dans la grande période de construction qui illustre le développement de Phokaia au VIe s. av. J.-C. La nécropole, en fonction depuis le deuxième quart du VIe s. av. J.-C. et jusqu'à l'époque romaine impériale, serait donc de peu postérieure à l'édification des *bômoi* (Özyigit 2002, p. 337-338 ; 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 15-16).

Pour Ö. Özyigit, la forme des structures rappelle les grands autels répandus en Ionie au VIe s. av. J.-C., comme celui à Poséidon du cap Monodendri à Milet, ou celui de l'*Heraion* de Samos. Par ailleurs, l'absence de tombes archaïques ou romaines à l'emplacement des structures lors du développement de la nécropole confirmerait pour l'archéologue turc le caractère cultuel des vestiges (Özyigit 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39). L'identité des divinités associées à ces *bômoi* est pour le moment inconnue. Comme l'a souligné Ö. Özyigit, la proximité des deux structures et leur similitude dans leur plan et leur orientation suggèrent que les divinités adorées étaient étroitement associées. Il est donc tentant de les attribuer à Apollon et Artémis[168], deux divinités jumelles que l'on retrouve souvent au sein des mêmes sanctuaires, et qui jouent, en contexte phocéen colonial un rôle prépondérant. Les dieux jumeaux sont par ailleurs attestés à Phocée par plusieurs faisceaux d'indices sur lesquels on reviendra. De plus, un sanctuaire *extra-muros* en plaine marécageuse et proche de la zone portuaire est plutôt courant pour des divinités comme Apollon et Artémis, notamment en contexte ionien : évoquons ici le sanctuaire d'Artémis d'Éphèse ou celui d'Apollon *Delphinios* à Milet. Il faut également mentionner la découverte de nombreuses figurines en terre cuite d'Aphrodite (Pl. XXIII, f) dans la tombe la plus riche de l'époque romaine, située à l'extrémité ouest de la zone de fouilles (Özyigit 2000, p. 4).

Les deux autels semblent ainsi avoir été installés au tout début du VIe s. av. J.-C., non loin du premier établissement de Phocée et alors même que le second noyau urbain se développait au nord, tout autour du promontoire (Pl. VI). En ce sens, l'installation des *bômoi* s'inscrit dans la grande phase urbanistique que semble connaître Phocée vers 590-580 av. J.-C. Une datation antérieure au VIe s. av. J.-C. est difficilement imaginable en l'état : ce type d'autel ne se développe en Ionie qu'à partir du VIe s. av. J.-C. et, comme Ö. Özyigit l'a souligné, sa mise en œuvre le rend contemporain du podium d'Athéna et de l'enceinte archaïque. Par ailleurs, aucun mobilier antérieur au VIe s. av. J.-C. ne semble avoir été ramassé à proximité des structures. On pourrait toutefois suggérer une phase antérieure à ces autels à l'intérieur même de ces derniers, en imaginant qu'ils aient été construits à l'emplacement de *bômoi* plus rudimentaires, mais aucun indice ne permet actuellement de l'affirmer. Peu après la construction des autels, la zone alentour fut utilisée comme nécropole sur une longue période, du second quart du VIe s. av. J.-C. à l'époque romaine impériale, avec probablement un délaissement de cette zone aux périodes classique et hellénistique[169]. La durée d'occupation des *bômoi* est quant à elle beaucoup moins certaine. L'absence de vestiges construits au-dessus des structures, et ce malgré

[168] Dès le début des années 2000, Ö. Özyigit espère trouver des preuves permettant d'identifier les divinités auxquelles appartiennent les autels (Özyigit 2000, p. 4). L'hypothèse d'associer ces autels à Artémis et Apollon sera pour la première fois proposée par l'archéologue turc en 2009, bien que le chercheur n'émette aucun argument (Özyigit 2009-2011, p. 30).

[169] Aucune tombe d'époque classique ne fut identifiée tandis qu'une seule tombe d'époque hellénistique fut mise au jour. Voir Özyigit 2000, p. 3-4.

l'installation en périphérie d'une nécropole encore en fonction à l'époque romaine, semble pour Ö. Özyigit suggérer la continuité du caractère sacré de l'espace pendant une longue période (Özyigit 2000, p. 4). Pourtant, il faut noter, lors des fouilles de 1998 à 2000, l'absence de découverte relative à un quelconque mobilier postérieur à l'époque archaïque entre et autour des deux autels.

IX. Le lieu de culte hypothétique du terrain 1056 d'İsmetpaşa

En 2009, à la suite de la demande du propriétaire d'un terrain privé situé au nord-est de Foça, le Musée d'Izmir réalise une série de 24 sondages sur le terrain 1056 de la parcelle n°13 du quartier d'İsmetpaşa (Pl. XXIV a et b ; coordonnées WGS84 : longitude, 26.753860 / latitude, 38.675435). Ces sondages révèlent d'importants vestiges architecturaux ainsi qu'un mobilier céramique datant des époques archaïque et classique (Doğan 2013, p. 20-21). Ces découvertes entraînent, l'année suivante, des fouilles scientifiques dirigées par l'archéologue Serkan Ülbeği. Des vestiges de bâtiments datés des périodes archaïque, hellénistique et romaine sont alors dégagés (Özyigit 2011, p. 497). La fouille des vestiges se poursuivra l'année suivante en 2011, permettant de mieux cerner l'évolution des bâtiments mais aussi de mettre au jour, proche du sondage n°20, un puits archaïque (Pl. XXIV, b et Pl. XXV, b) contenant de nombreuses figurines en terre cuite. S. Ülbeği et Ö. Özyigit suggèrent alors l'existence d'un lieu de culte (Özyigit 2012, p. 175).

Le premier bâtiment semble avoir été construit à la période archaïque, vers 600 av. J.-C. Bien que seulement quelques murs ont été conservés, ils délimitent de grands espaces intérieurs (Pl. XXV, a). L'édifice mesure 12,9 m de long sur 9,5 m de large. À l'intérieur de cet espace principal, une pièce de 7,7 m de long sur 3,9 m de large vient se greffer dans l'angle sud-ouest. Le mur nord du bâtiment semble quant à lui se poursuivre vers l'est. À environ 4 m au sud-ouest de l'édifice, un puits de 4 m de diamètre et de 7 m de profondeur fut construit dans la seconde moitié ou la fin du VIe s. av. J.-C., lorsque le bâtiment était encore en place (Pl. XXV, c). Celui-ci semble continuer d'être en fonction jusqu'à la fin de la période classique. Quand aux niveaux archaïques, ces derniers ont livré de nombreuses figurines en terre cuite de taureaux datées du VIe s. av. J.-C. (Özyigit 2012, p. 175). Le reste du mobilier céramique se compose de vases à vernis noir d'époque archaïque et de vases à figures rouges d'époque classique, avec une grande majorité de *skyphoi*, de canthares et de *kylikes*[170].

Le bâtiment archaïque est abandonné à la fin du IVe s. av. J.-C., et un nouvel édifice est construit. Cette nouvelle structure d'époque hellénistique continue d'être en activité jusqu'à l'époque romaine mais peu d'informations sont données à son sujet. À la fin du IVe s. ap. J.-C., le secteur connaît une grande phase de reconstruction. Un grand atelier de céramique sigillée s'installe alors dans la zone. Le puits, qui a depuis perdu sa fonction première, est transformé en four à céramique. Il est clôturé et rempli de céramiques retrouvées en son fond. Ce mobilier fut attribué au IVe s. ap. J.-C. confirmant la datation de la transformation du secteur. Deux petits puits d'eau sont par ailleurs créés au sud-ouest. Le mobilier

[170] Ces données proviennent d'une étude réalisée entre 2009 et 2013 sur le mobilier dégagé des sondages de 2009. On comptabilise 13 exemplaires de *skyphoi* (8,1% du mobilier) et 17 exemplaires de coupes-*skyphoi* (10,6% du mobilier), 13 exemplaires de canthares (8,1% du mobilier) et 10 exemplaires de coupes-canthares (6,2% du mobilier), six exemplaires de *kylikes* (3,7% du mobilier) et six exemplaires de *kylikes* sans pied (3,7% du mobilier). *A priori*, aucun *graffito* n'a été observée sur cet ensemble. Voir Doğan 2013, p. 20-21, 186, 208-239, 342.

céramique dans ces niveaux est dense et se compose en grande majorité de céramique sigillée. On remarque également la présence de nombreuses pierres de four brûlées et de scories dans les couches supérieures du remplissage du four (Özyigit 2012, p. 175).

La découverte de nombreuses figurines taurines dans les niveaux du bâtiment archaïque tendrait à indiquer, pour Ö. Özyigit et S. Ülbeği, l'existence d'un culte à Apollon au VIe s. av. J.-C. au sein de ce complexe. Dans son article de 2012, Ö. Özyigit ne précise pas plus les raisons de cette attribution à Apollon (Özyigit 2012, p. 175). Si le taureau, ou plutôt le bœuf, est souvent associé dans les mythes d'Apollon, l'animal occupe une place si centrale et importante dans le cadre des pratiques rituelles grecques qu'il pourrait être associé à de nombreuses autres divinités, comme Zeus ou Poséidon. Dans son étude du mobilier céramique réalisée dans le cadre d'un travail doctoral, Kenan Doğan n'évoque pas cette hypothèse. Cette étude se concentre en effet sur les résultats des sondages de 2009 et ne prend donc pas en compte les résultats des fouilles de 2010 et de 2011. K. Doğan met toutefois en avant une prépondérance de *skyphoi*, de canthares et de *kylix* pour les époques archaïque et classique (Doğan 2013, p. 20-21, p. 186), des formes de vases à boire qui pourraient trahir, dans un contexte religieux, la pratique du *symposion*[171]. N'aurait-on alors pas plutôt affaire ici à un culte de Dionysos ? On connait l'importance de la pratique du *symposion* dans le cadre du culte dionysiaque et le canthare est notamment l'un des attributs les plus connus du dieu. De plus, la figure du taureau est largement associée à Dionysos. L'animal représente pour les Grecs une puissance indomptable et une force sexuelle inépuisable, comme le démontre à bien des égards le désir fougueux qu'insuffle Poséidon à Pasiphaé pour le taureau de Crète ou l'enlèvement d'Europe par Zeus, transformé en la bête. Cette fougue et ce désir sexuel sont tout autant associés à Dionysos. Le bovidé est notamment l'une des formes que le dieu aime revêtir : Plutarque observe d'ailleurs que le dieu est souvent figuré sous la forme d'un taureau et qu'on le nomme souvent ainsi[172]. Eschyle note dans la description d'une fête du Dionysos thrace que les Argiens appellent le dieu en mugissant[173]. Euripide, dans sa pièce des *Bacchantes*, surnomme Dionysos le dieu à cornes (ταυρόκερων θεόν), et le fait apparaître devant le roi Penthée sous la forme d'un taureau[174]. Enfin, c'est également sous cette forme que Dionysos-Zagreus est démembré par les Titans avant de renaître[175]. L'épiclèse même de *Bakkhos*, qui est de plus, on l'a vu, attestée à Phocée, pourrait renvoyer au cri du taureau (Grégoire 1948, p. 404-405).

Par ailleurs, le faciès de céramique lié à la consommation du vin et la multitude de figurines en terre cuite pourraient trahir l'existence d'un lieu de culte mixte où la pratique du *symposion* dans le bâtiment s'accompagnait du dépôt d'offrandes votives dans le puits proche. Il pourrait alors s'agir d'un temple-*hestiatorion*, associant au sein du même espace les deux pratiques (Mazarakis-Ainian 2017 ; 2016 ; Hellmann 2006, p. 63-68). Les données permettant de confirmer le caractère cultuel du site sont toutefois encore trop limitées, en l'absence d'études spécifiques sur l'ensemble du mobilier archéologique découvert, pour confirmer ou non cette hypothèse. Au vu de la localisation du site, il s'agirait en tous cas d'un lieu de culte *extra-muros*, situé à environ 400 m au nord de l'enceinte fortifiée du second noyau urbain telle qu'on peut la restituer. Le lieu de culte présumé, installé sur une

[171] En 2009, on comptabilise au sein du mobilier ramassé, 18,7% de *skyphoi* et coupes-*skyphoi*, 14,3% de canthares et coupes-canthares, 7,4% de *kylikes* et *kylikes* sans pieds et 5,6% d'*olpai*.
[172] Plutarque, *Questions grecques*, 244 a-b.
[173] Eschyle, *Les Édoniens*, fr. 57.
[174] Euripide, *Bacchantes*, v. 99, v. 920-922, v. 1017.
[175] Nonnos, *Dionysiaques*, V et VI.

pente douce de 7 m d'altitude, est proche du rivage 150 m plus à l'ouest. Cette localisation ne dénote pas, au contraire, avec l'hypothèse d'un lieu de culte consacré à Dionysos.

X. Le mobilier votif du terrain 1204 d'Atatürk

En avril 2004, des opérations ont été menées sous la supervision de la direction du musée d'Izmir sur le terrain 1204 de la parcelle n°3 du quartier d'Atatürk, non loin du croisement entre les rues rue 8 et 11 (Pl. III ; coordonnées WGS84 : longitude, 26.753214 / latitude, 38.663043), et à environ 5 m d'altitude. Ces travaux ont été dirigés par les archéologues du musée d'Izmir Hikmet Ortakaya et Hüseyin Teoman. Quatre sondages d'1,65 m à 1,80 m de profondeur sont alors réalisés et un rapport, rédigé à la suite de ces opérations, évoque des résultats décevants, avec un mobilier archéologique peu important. En juillet de la même année, Ö. Özyigit, directeur des fouilles de Phokaia, est invité à donner son avis sur le résultat de ces opérations. Après avoir lu le rapport succinct de quelques lignes rédigé fin avril, il décide de se rendre compte des résultats des fouilles directement sur place. Il constate alors, dans les remblais de fouilles, un important mobilier céramique qui dénote avec les résultats du rapport et préconise le tamisage, l'analyse et la collecte des biens archéologiques de ces remblais. À la suite de ces observations, l'archéologue et son équipe entreprennent la même année la poursuite des fouilles de plusieurs sondages laissés en suspens alors que les équipes archéologiques du musée d'Izmir arrivaient sur les niveaux archéologiques antiques. Ö. Özyigit, notant la proximité du site du terrain 1204 de la parcelle n°3 avec les vestiges d'ateliers de production céramique des IIIe s. et Ve s. ap. J.-C., tente de protéger le site archéologique et de préserver la zone de toutes constructions urbaines, mais malheureusement sans succès.

D'après les premières observations faites par Ö. Özyigit, le mobilier provenant des remblais de fouilles date de l'époque hellénistique et du début de la période romaine. On relève notamment une abondance de bols moulés de type Megara. Outre le mobilier céramique, le chercheur note la présence de plusieurs figurines en terre cuite dont une tête d'enfant couronnée du IIe s. av J.-C., une tête d'éphèbe de la fin du Ier s. ap. J.-C. (Pl. XXVI, a), plusieurs figurines d'époque hellénistique tardive ainsi que plusieurs figurines d'Aphrodite du Ier s. ap. J.-C., dont une en position assise et deux autres du type Vénus *Genitrix*. Il y avait aussi plusieurs fragments de lampes à huile d'époques classique, hellénistique tardive et romaine des Ier-IIe s. ap. J.-C. La plus ancienne découverte architecturale correspond à une tuile de recouvrement *kalypter* à profil semi-circulaire de la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C., mise au jour dans la tranchée notée II. Peu de détails sont connus de ces sondages, les opérations n'ayant pas été réalisées avec de véritables méthodes scientifiques comme le souligne Ö. Özyigit, et aucun plan indiquant l'emplacement des tranchées n'ayant été publié dans le rapport de fouilles (Özyigit 2005, p. 75-79)

Comme le remarque l'archéologue turc, l'intérêt du site passe également par sa position particulière, puisque localisé entre le premier établissement et le second établissement de Phokaia. La concentration d'un tel mobilier pourrait témoigner de l'existence dans cette zone d'un atelier de production, comme semblent le suggérer les fonctions artisanales du quartier du IIIe s. au Ve s. ap. J.-C. Les nombreuses lampes et figurines en terre cuite à l'effigie d'Aphrodite pourraient également trahir la présence dans cette zone d'un lieu de culte. La tuile *kalypter* semble témoigner quant à elle de l'existence au VIIe s. av. J.-C. d'un bâtiment dans cette zone extra-urbaine, à environ 160 m du premier noyau urbain, à environ 460 m du second noyau urbain et à environ 270 m de l'espace portuaire. En l'absence de

plus de données, il est difficile de conclure sur la nature de cette concentration de mobilier dont le caractère cultuel demeure hypothétique.

La découverte de nombreuses figurines en terre cuite représentant Aphrodite dans une tombe romaine de la nécropole non loin des autels jumeaux (Pl. XXIII, f ; Özyigit 2000, p. 4), et donc à environ 270 m au sud-ouest est à noter. Il serait intéressant d'étudier cet ensemble de figurines en terre cuite et de les comparer à celles mises au jour sur le site du terrain n°1204 de la parcelle n°3.

Le culte d'Aphrodite à Phokaia ne serait pas surprenant au vu de l'importance qu'il semblait avoir à Lampsaque. Par ailleurs, la représentation d'une Vénus *Genitrix* rappelle l'existence à Phocée du culte des *Theai Gennaides*, mentionné par Pausanias[176]. L'auteur évoque, lorsqu'il parle du Cap Colias en Attique, le culte des *Genetyllides*. Ce culte, lié à la femme et à la naissance, est associé à celui d'Aphrodite *Côlias*. Pausanias assimile alors les *Genetyllides* du Cap Colias aux *Theai Gennaides* adorées par les Phocéens. Selon F. Graf, le culte phocéen aurait pu être transmis lors du départ des colons en Ionie, lors de la fondation de Phokaia (Graf 1985, p. 421).

XI. Le sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*

A. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes

Çan Dede Tepesi est une colline culminant à 138,6 m d'altitude et située à 2 km au sud du centre-ville de Foça (Pl. III ; coordonnées WGS84 : longitude, 26.745387 / latitude, 38.657434). Elle tire son nom du tombeau ottoman de *Çan Dede*, implanté en son sommet. En 1985, la zone, autrefois protégée, a été mise en péril suite à la construction sur les pentes nord de la colline d'un complexe de lotissements nommé *Denizkent*. La partie supérieure et les pentes méridionales sont intégrées dans une zone militaire. Par conséquent, seule la partie sommitale de la colline, conservant les vestiges du tombeau ottoman, demeure protégée, malgré leur position au sein même du complexe militaire.

En 1990, le conseil d'administration de *Denizkent* ordonne la création d'un réservoir d'eau sur le sommet de la hauteur. Ces travaux sont alors réalisés sans autorisation, malgré le témoignage, la même année et au travers d'une photographie aérienne, de l'existence de vestiges antiques dans le secteur. Plusieurs études ponctuelles durant les années postérieures permirent de connaître la nature des vestiges, entraînant le retrait du réservoir. Malheureusement, la construction puis la démolition du réservoir abîmèrent fortement les vestiges en place. En 2015, une station de base est construite dans la zone, détruisant encore une fois le site archéologique. À la suite de cette nouvelle destruction, des fouilles de sauvetage sont organisées par Ö. Özyigit en 2017 (Özyigit 2019 ; 2018).

Les fouilles, toujours en cours, ont mis au jour un matériel archéologique allant du IIe millénaire av. J.-C. à la période ottomane. Elles permirent également de découvrir quatre bâtiments différents, interprétés comme des temples successifs, ainsi que plusieurs structures annexes associées. Cet ensemble, aujourd'hui situé à l'ouest du cadastre 4 (terrain 16, parcelle 20), était délimité par les murs d'un péribole qui marquait les limites de la zone cultuelle (Pl. XXVI, b, en rouge). Ces structures antiques ont été malheureusement en grande partie détruites par les travaux modernes nécessaires à la construction du réservoir.

[176] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 1, 5.

Il convient également de mentionner la spoliation de blocs de ces vestiges au cours du XIXe s. en vue de la construction du tombeau de *Çan Dede*.

Le sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* est un lieu de culte extra-urbain situé à environ 2 km au sud de la ville antique de Phocée et à environ 570 m au sud du premier noyau urbain. Il s'agit donc *a priori* d'un sanctuaire extra-urbain, rural et isolé, installé au sommet d'une colline. De cette hauteur, la vue est complètement dégagée sur l'ensemble de la ville de Foça et sur sa baie. Il est même possible, par temps clair, de voir à l'œil nu l'île de Lesbos au nord et la Péninsule de Karaburun au sud. Le sanctuaire dominait ainsi la ville antique et son espace portuaire et surplombait très probablement l'ensemble du territoire de la cité. Le terrassement des pentes a permis l'aménagement et l'aplanissement de la zone en vue de l'installation des différents bâtiments et structures cultuels. À partir du VIe s. av. J.-C., l'espace cultuel était entouré par un péribole qui délimitait la zone sacrée. Quant aux phases antérieures, on ignore la nature des limites du *téménos*. De par son ancienneté et la nature de ces structures, le sanctuaire devait être un lieu de culte important du paysage phocéen, dominant et contrôlant une zone probablement stratégique du territoire de la cité. Il n'est pas impossible qu'une route antique passait non loin du sanctuaire et permettait l'accès à la ville.

B. Description des vestiges

1. Le Temple I

En ce qui concerne le « Temple I », la structure la plus ancienne correspond à un bâtiment ovale découvert à la fin de la campagne de 2017 dans le carroyage G7-8 (Pl. XXVI, b et c, en bleu). Rebaptisé « Temple I », l'édifice est fouillé en 2018. Les vestiges sont très mal conservés en raison de la superposition successive des Temples II et III (Pl. XXVII, a), mais aussi à cause des profondes fondations d'une structure byzantine qui a détruit les niveaux antérieurs. Les murs les mieux conservés ont ainsi été perçus côté sud.

Le temple mesure environ 11,5 m de long pour 7,5 m de large. Ses murs ont une épaisseur de 0,6 m. Le plan global du bâtiment est proche, bien que plus grand, de celui des Temples ovales IV et V découverts à l'ouest du temple d'Athéna, sur le promontoire de Foça. Le toit devait être en selle. Au centre de l'édifice, un piédestal en pierre de forme circulaire et d'environ 1 m de diamètre devait servir de lieu d'encastrement pour un pilier en bois. Le piédestal ne fut pas retrouvé *in situ* mais au milieu du carroyage F7. Il fut probablement déplacé lors de la période byzantine. Il est d'ailleurs possible que plusieurs colonnes en bois aient soutenu l'intérieur de la structure. Le temple s'élevait sur une terrasse dont les murs de soutènement mesuraient 1,4 m d'épaisseur (Pl. XXVI, b, en bleu). Côté ouest du temple, la terrasse définissait un espace pavé de dalles en pierre de 6 m de large. Cet espace faisait probablement face à l'entrée du Temple I que l'on restitue ainsi côté ouest. Ö. Özyigit note par ailleurs que l'orientation restituée du Temple I est la même que celle des temples ovales du sanctuaire d'Athéna. Selon la tradition ancienne, les temples devaient donc être bâtis face au soleil couchant (Özyigit 2019, p. 648-654).

Lors des premières fouilles du sanctuaire de *Çan Dede*, le mobilier récolté remonte jusqu'au IIe millénaire av. J.-C. L'archéologue truc ne précise toutefois pas ni sa provenance, ni sa nature, ni même ses relations possibles avec les vestiges du Temple I, celui-ci étant reconnu comme la structure la plus ancienne de la zone (Özyigit 2018, p. 211-

212). Par la suite, en 2019, Ö. Özyigit mentionne l'existence de deux figurines de taureau en terre cuite appartenant *a priori* aux niveaux du Temple I (Pho-Çan-001). Ces figurines auraient été retrouvées sur le sol de la terrasse du temple et dateraient toutes deux de la seconde moitié du IIe millénaire (Et.Ph.2017/21 ; Et.Ph.2018/18). L'archéologue turc note également une troisième figurine de taureau qui aurait été retrouvé au nord-est du temple. Il précise cependant que celle-ci est bien plus tardive, sans autre indication (Et.Ph.2017/69 ; Özyigit 2019). Toutefois, un peu plus loin, la légende qui accompagne la photographie des trois figurines précise une appartenance au Temple II. Le fait qu'Ö. Özyigit mentionne succinctement leur lieu de découverte ne permet donc pas, à ce jour, d'attribuer avec certitude ces objets au Temple I.

2. Le Temple II

En 2017, un mur courbe de 6,5 m de long fut dégagé dans le carroyage F8, au point le plus élevé de la colline, juste à côté de la clôture militaire. La structure, *a priori* ovale, s'étendait vraisemblablement d'est en ouest dans les carroyages G7-8 et F7-8, soit au-dessus des vestiges du Temple I (Pl. XXVI, b et c, en jaune). Nommé « Temple II », le bâtiment mesurait environ 10,5 m de long pour 8 m de large, avec des murs d'une épaisseur de 0,6 m (Pl. XXVII, b). Le Temple II était donc plus large et un peu moins long que son prédécesseur. Les fondations des structures byzantines superposées ainsi que les vestiges du Temple III dans le côté sud ont considérablement endommagé les restes de ce temple. Le fait que le côté est du bâtiment semble plus courbe que le côté ouest pourrait permettre de situer l'entrée du temple sur sa façade occidentale. Le Temple II faisait ainsi face au nord-ouest, dans une orientation légèrement inclinée par rapport au temple antérieur.

Ö. Özyigit précise qu'il est possible que le temple ait eu une *peristasis*, comme son homologue, *a priori* contemporain, le Temple ovale VI du sanctuaire d'Athéna. Aucun vestige ne permet à ce jour de l'attester. Toutefois, un petit piédestal circulaire en pierre retrouvé en remploi dans la structure byzantine du carroyage F7 serait peut-être à rattacher à cette structure. Dans ce cas, il devait servir de pied d'encastrement à une colonne intérieure, dans le but probablement de soutenir le toit du Temple II. Le toit devait être également en selle. Dans un second temps, le bâtiment fut doté d'un toit carrelé, comme l'atteste la découverte de nombreux fragments de *kalypter*, de tuiles faîtières et de tuiles plates dites *strôter* datés du VIIe s. av. J.-C. L'accès au temple se faisait, comme pour le Temple I, par une terrasse (Pl. XXVI, b, en jaune). La limite ouest de cette dernière, marquée par un mur de soutènement dont il subsiste quelques pierres, était située à environ 8 m de l'entrée du temple. Le sol de la terrasse était, comme la précédente, pavé de pierres plates. Des vestiges de ce pavement furent notamment mis au jour au sud du temple, à 137,33 m d'altitude, ainsi que dans l'angle intérieur nord-est du Temple III, à 136,96 m d'altitude. Cette terrasse présentait donc une légère pente d'est en ouest. Elle s'étendait également de part et d'autre du temple, soit au nord-est et au sud-ouest de celui-ci. Les murs de terrasse étaient larges d'environ 1,4 m (Özyigit 2019, p. 650-652 ; 2018, p. 210-217).

D'après Ö. Özyigit, le mobilier céramique ramassé au niveau de la structure permet de la dater de la fin du IIe millénaire, soit durant la période protogéométrique. La nature et la localisation précise de ce mobilier ne sont toutefois pas évoquées. En revanche, sur et autour des vestiges, une couche cendreuse qui contenait un mobilier archéologique dense fut observée au cours de la fouille. Comme dit précédemment, de nombreux fragments de tuiles de type *kalypter*, faîtières et plates furent notamment récupérés, datés du VIIe s. av. J.-C. Ce niveau contenait également un abondant mobilier céramique ainsi que des fragments de figurines en terre cuite. Le mobilier céramique date principalement du VIIe s.

av. J.-C. et est composé de céramiques orientalisantes mais aussi de vases attiques et corinthiens. Trois alabastres protocorinthiens datables des années 640-630 av. J.-C. ont également été mis au jour dans la couche d'incendie (Pl. XXVII, c ; Ph.2017/67, Ph.2018/4, 14). Il faut citer aussi la découverte de plusieurs fragments de lampes (Ph.2017/46, 47, 48 ; Et.Ph.2017/21). Les figurines en terre cuite sont nombreuses et un certain nombre d'entre elles représente une divinité féminine identifiée par Ö. Özyigit comme une Déesse Mère (Et.Ph.2018/1, 2, 26, 36, 37). Ces statuettes ont notamment été associées à un fragment de tête de lion (Et.Ph.2018/24). Plusieurs figurines pourraient également être identifiées à des sirènes (Et.Ph.2018/4, 25, 27, 35)[177]. Le nombre de figurines égyptiennes témoigne par ailleurs des relations entre Phocée et l'Égypte. Il s'agit de plusieurs figurines masculines (Ph.2017/53 ; Ph.2018/7, 13 ; Et.Ph.2018/20), d'une figurine de porc (Ph.2018/2), une autre de faucon (Ph.2018/12) et enfin un oiseau identifiable à une oie ou à un cygne (Ph.2017/52 ; Özyigit 2019, p. 650-652 ; 2018, p. 210-217). Un certain nombre d'objets en bronze a également été mis au jour, dont plusieurs fibules (Ph.2017/70 ; Ph.2017/71 ; Ph.2018/19 ; Et.Ph.2018/18), une phiale (Et.Ph.2018/19), une poignée de vase (Ph.2017/17) et un objet non déterminé (Ph.2017/66). Cette couche et ce mobilier signalent une destruction du temple, probablement lors d'un incendie, au VIIe s. av. J.-C. Les alabastres datables des années 640-630 av. J.-C. permettent d'affiner la chronologie. Les nombreux fragments de tuiles semblent par ailleurs indiquer un écroulement du toit de la structure lors de l'incendie.

3. La maison de prêtre du Temple II

Au sud-est de la structure ovale, dans le carroyage E5-6 et sous les vestiges du Temple IV (Pl. XXVI, a et b, en jaune), une structure contemporaine du Temple II a été mise au jour en 2017. La structure est extrêmement mal conservée en raison de l'installation, puis du retrait, du réservoir d'eau moderne dans le carroyage E4, F3-5, G4, H4 et I4. La structure mesure environ 7,18 m de long et semble être de même orientation que le Temple II (Pl. XXVII, d). Un foyer d'1,2 m de diamètre fut découvert dans l'angle sud-ouest de la structure. Ce foyer retrouvé donc à l'intérieur du bâtiment a conduit les fouilleurs à interpréter la structure comme un espace de vie et non un espace cultuel. Pour cette raison, Ö. Özyigit interprétera l'édifice comme une maison de prêtre contemporaine de la phase 2 du Temple II.

Le mobilier céramique et les tuiles ramassés dans les environs de la structure datent en effet du début du VIIe s. av. J.-C. Le bâtiment a donc dû être construit lors du réaménagement du toit du Temple II, au tout début du siècle. La structure était donc contemporaine de ce dernier, au moins à ses débuts. Pour Ö. Özyigit, la présence d'une statuette de déesse assise (Ph.2017/22), découverte dans les niveaux de la structure, semble confirmer aussi son association avec le Temple II. D'après lui, le bâtiment semble être abandonné à la fin de l'année 547, à la suite de la prise de la ville par les Perses (Özyigit 2019, p. 652-653 ; 2018, p. 210-217). Il semblerait donc qu'il ait été en en activité durant tout le VIIe s. et la première moitié du VIe s. av. J.-C., en parallèle du Temple III. L'installation d'un tel édifice et le fait qu'il reste en usage après la destruction du Temple II et la construction du Temple III est un indice laissant entrevoir le développement de ce culte extra-urbain au VIIe s. av. J.-C.

[177] S'agirait-t-il d'*askoi* à tête féminine ?

4. Le Temple III

La structure dite « Temple III » est la mieux conservée. Il s'agit d'une construction de type *mégaron* (temple-*oikos*) qui s'étend d'est en ouest dans les carroyages F7, G6-8 et H8 (Pl. XXVI, a et b, en rouge). Le bâtiment, interprété comme un temple, possède un *pronaos* profond d'environ 4,8 m de long auquel on accède par l'est. Les murs sont construits avec des blocs irréguliers liés par un mortier de terre. Le temple mesure environ 17,5 m de long pour une largeur d'environ 6,3 m (Pl. XXVII, e). Il possédait probablement des colonnes intérieures qui soutenaient le toit. Des colonnes devaient aussi décorer la façade du bâtiment, de même que ses deux longs côtés. À l'arrière, le temple s'adosse à un mur de terrasse, excluant bien sûr la présence d'une colonnade ou d'un quelconque accès. Le temple semble ainsi dépourvu d'un opisthodome. Au nord, à l'ouest et à l'est de l'édifice, en particulier près des murs du *téménos*, des fragments de *kalypter* et de tuiles de crête à profils en *strôter* et demi-rond ont été retrouvés en grand nombre. Ce matériel permet de restituer un toit en berceau recouvert de tuiles, datant la structure du VIIe s. av. J.-C.

Le lieu de culte est entouré par un péribole qui marque le *téménos* du sanctuaire (Pl. XXVI, a, en rouge ; Pl. XXVII, f). Ces murs périphériques étaient constitués de gros blocs de basalte liés entre eux par un mortier de terre. L'entrée du *téménos* se faisait au centre du côté oriental (Özyigit 2019, p. 653). Bien que les fouilles de 2017 et 2018 aient pu explorer une bonne partie du sanctuaire, la zone sud-ouest du *téménos* est à ce jour inconnue (Pl. XXVII, b). En effet, cet angle du sanctuaire demeure dans les limites de la zone militaire et fut par ailleurs endommagé lors de la construction en 2015 d'une station de base.

Comme il a déjà été évoqué, des fragments de tuiles du VIIe s. av. J.-C. furent découverts tout autour du temple et près du péribole. Par ailleurs, aucune céramique du VIe s. av. J.-C. n'a été mise au jour dans les niveaux situés sous le Temple III. Le mobilier céramique le plus récent date du dernier quart du VIIe s. av. J.-C. (Pl. XXVIII, a) permettant ainsi de placer l'installation de la structure à la fin du VIIe s. av. J.-C. La présence de pointes de flèches ioniennes et perses dans une couche brûlée posée sur le sol de la structure (Pho-Çan-002) tend enfin à démontrer que le temple semble avoir été abandonné à la fin de l'année 547 av. J.-C., suite à la prise de Phocée par les Perses (Özyigit 2018, p. 210-217). Comme on l'a vu, d'autres indices mis au jour dans les autres secteurs du sanctuaire semblent confirmer l'impact des Perses sur ce lieu de culte extra-urbain.

5. Le Temple IV

Au sud-est du Temple III, dans les carroyages D5 et E5-6, une structure appartenant à la période archaïque tardive fut interprétée par Ö. Özyigit comme un autre temple (Pl. XXVI, a et b, en orange). Les murs du *pronaos* de ce « Temple IV » sont bien conservés, à l'inverse des murs du *naos*, endommagés lors de la construction du réservoir d'eau. Le temple s'étendait dans la direction sud-est/nord-ouest et était orienté face au sud-est. Son plan est rectangulaire, sur le modèle d'un *mégaron*, et son toit devait être à pignon. On ignore sa longueur totale, mais le bâtiment mesurait au moins 10 m de long pour environ 6 m de large (Pl. XXVIII, b).

Les murs de ce Temple IV sont construits avec des blocs irréguliers de 0,65 m de large sur 0,75 m de haut environ, liés par un mortier de terre. De nombreux blocs en tuf de grandes dimensions, appartenant très probablement au *naos* du temple, ont aussi été retrouvés en remploi dans un puits cultuel contemporain, situé un peu plus au sud-ouest, ainsi que dans les parois de la tombe ottomane de *Çan Dede* (Özyigit 2018, p. 215-217). Des éléments architecturaux de la période archaïque ont également été récupérés autour du

pronaos. On notera par exemple quelques chapiteaux ioniques et des fragments de *kymation* lesbique et ionique qui devaient donc orner les parois du Temple IV (Pho-Çan-003). Lors des premières études de terrain conduites en 1992, un chapiteau ionique quasi-complet avait déjà été repéré. Pourtant, malgré la découverte de nombreux fragments de chapiteaux, le Temple IV n'était pas un temple périptère car aucune fondation de *peristasis* n'a été observé autour du bâtiment. De plus, le grand nombre de fragments de chapiteaux exclue la reconstitution d'un temple *in antis* au profit d'un temple prostyle. Dans ce cas, il s'agirait de l'un des plus anciens exemples de temple prostyle connu.

Immédiatement au sud-ouest du *pronaos*, dans le carroyage noté D6, se trouve le puits sacré du temple, bâti avec des blocs bien taillés. Ce puits continua d'être utilisé après l'Antiquité puisqu'il présente plusieurs réparations au ciment dans sa partie supérieure ainsi que des réutilisations de blocs appartenant vraisemblablement au temple. Sa profondeur actuelle est d'environ 9,85 m. Les fouilles de 2018 permirent de constater que le *téménos* du Temple IV était le même que celui du Temple III, seul l'accès différait. Durant la phase du Temple IV, l'accès au sanctuaire était situé dans la partie orientale du mur sud du *téménos*, dans le carroyage noté C4, soit à un emplacement idéal puisque proche du temple. L'avant de la porte, large d'1,99 m, était décoré d'un plancher pavé de pierres. Des murs de terrasse parallèles au péribole permettaient d'agencer l'accès au *téménos*. Cette entrée fut, plus tard, fermée (Özyigit 2019, p. 653 ; 2018, p. 214-216).

Du mobilier céramique des VIIe s. et VIe s. av. J.-C. a été récupéré dans les couches situées sous les niveaux de construction du Temple IV. Par ailleurs, un grand nombre de figurines humaines et animales en terre cuite et en bronze a été découvert tout autour du temple. Celles-ci datent de la fin de l'époque archaïque et du début de la période classique (Özyigit 2018, p. 210-217).

6. La maison de prêtre du Temple IV

En 2018, une nouvelle structure fut dégagée dans les carroyages notés C3-4, interprétée comme la « Maison de prêtre du Temple IV » (Pl. XXVI, a et b, en orange). Si le mur extérieur de cette structure a été préservé sur environ 11 m de long, il n'en est pas de même pour la partie occidentale de l'édifice, malheureusement non conservée. Le bâtiment comportait au moins trois espaces séparés, tous avec des pavements en pierre. Une entrée, d'1,75 m de large, permettait de relier les espaces nord et sud (Pl. XXVIII, c). De nombreuses tuiles découvertes semblent indiquer que ce bâtiment était couvert de toits carrelés. Cet édifice fut donc identifié comme une maison de prêtre contemporaine du Temple IV (Özyigit 2019, p. 653-654). Le bâtiment remplacerait ainsi l'ancien édifice, détruit vers 547 av. J.-C. lors de la Prise de Phocée, considéré par Ö. Özyigit comme une maison de prêtre contemporaine des Temples II et III.

C. Identification et phases d'évolution du lieu du culte

Le sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* a livré un mobilier remontant du IIe millénaire av. J.-C. jusqu'à la période ottomane. La plus ancienne structure fut identifiée par l'équipe de fouilles comme un temple ovale, nommé « Temple I », et situé en élévation sur une terrasse artificielle (Pl. XXVI, b, en bleu ; Pl. XXVII, a). Ö. Özyigit note par ailleurs la ressemblance du plan de ce temple avec les temples ovales n°4 et 5 du sanctuaire d'Athéna (Pl. XIII, a-b), datés de la période protogéométrique. Ainsi, pour ce chercheur, ce temple

daterait de la fin du IIe millénaire av. J.-C., en accord avec le matériel le plus ancien découvert dans le sanctuaire. Après cette première phase, le Temple I semble abandonné et remplacé par un nouveau temple ovale, le Temple II, bâti sur une nouvelle terrasse (Pl. XXVI, b, en jaune ; Pl. XXVII, b). Celui-ci est alors construit sur les vestiges du précédent temple, dans une orientation légèrement différente, bien que toujours face à l'ouest. Ce temple semble ainsi contemporain du temple ovale VI du sanctuaire d'Athéna. Au VIIe s. av. J.-C., le sanctuaire connaît des réaménagements et le Temple II se dote d'un toit carrelé en terre cuite. Un nouveau bâtiment voit le jour au sud-est, probablement afin de servir de lieu d'habitation aux prêtres chargés de l'administration du sanctuaire (Pl. XXVII, d). Vers 630 av. J.-C., un incendie entraîne l'effondrement du toit et l'abandon du Temple II. Le bâtiment annexe, interprété comme une maison de prêtre, continuera quant à lui d'être en activité.

Une nouvelle phase commence avec la construction d'un nouveau temple, superposé au précédent et entraînant l'aménagement d'une nouvelle terrasse (Pl. XXVI, a, en rouge ; Pl. XXVII, e). Cette phase suppose la monumentalisation du sanctuaire. Le temple principal, autrefois ovale, devient un grand bâtiment rectangulaire, peut-être prostyle et pseudo-periptère. De plus, un péribole permet désormais de définir les limites du *téménos* (Pl. XXVII, f). L'ancienne maison de prêtre continue quant à elle d'être en fonction. En 547 av. J.-C., suite à la prise de Phocée, le sanctuaire semble être l'objet de plusieurs destructions. Le Temple III et la maison de prêtre sont alors dévastés.

La phase suivante est marquée par la construction d'un nouveau temple monumental, le Temple IV, de type prostyle (Pl. XXVI, a, en orange ; Pl. XXVIII, b). Il a été bâti, à la fin de la période archaïque, plus à l'est du précédent. En parallèle, d'autres aménagements ont lieu : l'édification d'une nouvelle maison de prêtre en remplacement de la précédente, près de la nouvelle entrée du sanctuaire (Pl. XXVIII, c), et l'aménagement d'un puits très probablement rituel, accolé au nouveau temple. On ignore si le sanctuaire a été occupé au cours des périodes classique et hellénistique. En tout cas, la zone sera abandonnée durant l'époque romaine. À la fin de la période byzantine, plusieurs structures, encore indéterminées, sont installées près du Temple III, dans le carroyage F7. Enfin, à l'époque ottomane, un bâtiment est édifié dans la zone du *téménos* et plusieurs moulins à vent sont construits à l'ouest de la zone et du mausolée de *Çan Dede*. Le tombeau de *Çan Dede* est également élevé à cette période, remployant des blocs architecturaux du Temple IV (Özyigit 2019, p. 654 ; 2018, p. 210-217).

Pour Ö. Özyigit, ces premiers temples ovales devaient être consacrés à la Déesse Mère, comme l'indiquerait la présence de figurines de cette divinité dans les niveaux du Temple II. Il évoque aussi un culte du taureau au travers de la découverte de plusieurs figurines animalières datant de la seconde moitié du IIe millénaire, placées sur le sol de la terrasse des Temples I et II (Özyigit 2019, p. 648-654). Si l'association de la divinité féminine à Cybèle n'est pas assurée, la divinité ici adorée devait probablement jouer un rôle important au sein du panthéon phocéen : le sanctuaire est l'un des plus anciens connus à Phocée, avec celui de la presqu'île, et même si les niveaux classiques et hellénistiques ne sont pas avérés, le lieu de culte semble connaître une longue activité. Il occupe par ailleurs une place stratégique, surplombant l'ensemble de la baie et une grande partie du territoire de Phocée.

XII. Le potentiel sanctuaire d'Asklépios

En 1892, Aristote Marie Fontrier évoquait dans le journal Αρμονια de Smyrne l'existence d'une dédicace à Asklépios *Sôter* sur un fragment de marbre (Pho-Ins-003). L'inscription aurait été retrouvée dans une vigne du site de *Panhaghia Bournou*, à 10 km

au sud de Phocée et au bord de la grande plaine alluviale de l'Hermos[178]. Elle aurait été ramenée à Foça par l'ancien propriétaire de la parcelle avant d'être conservée au *konak* de la ville. D'après A. M. Fontrier, le bloc de marbre présente sur une de ses faces latérales des traces de moulure et sur l'autre des évidences de scellements. Il semble donc s'agir d'un bloc architectural, peut-être d'architrave. Malheureusement, il est probable qu'il soit aujourd'hui perdu car A. Salač note que celui-ci n'a pas été décrit par A. M. Fontrier (Salač 1927, n°12, p. 389-390).

A. Salač évoque par ailleurs la découverte, dans cette même vigne, de plusieurs autres épigraphes. Une longue inscription de 15 lignes datable du IIe s. ap. J.-C. a également été ramenée et entreposée dans le *konak* de la ville. Gravée sur plaque de marbre, elle présente un décret de la cité de Phokaia en l'honneur des empereurs Marc Aurèle et Lucius Aurelius Verus. L'aspect fragmentaire de l'épigraphe ne permet malheureusement pas de comprendre les raisons de cet hommage (Salač 1927, n°13, p. 390-392). Enfin, deux inscriptions, l'une fragmentaire sur plaque de marbre, l'autre sur une grande dalle en calcaire, évoquent des dédicaces faites à une église byzantine. La seconde devait d'ailleurs en servir de décoration (Salač 1927, n°14-15, p. 392).

En 1913, F. Sartiaux, probablement au courant de l'existence de cette dédicace à Asklépios et encore à la recherche de la ville antique de Phokaia, réalise un sondage dans un champ de vignes du site de *Panhaghia Bournou*. Il y découvre des morceaux importants de décoration d'une église byzantine, et plusieurs inscriptions dont une dédicace votive de deux Phocéens, une dédicace chrétienne pour l'église byzantine[179] et une longue épigraphe de 19 lignes sur une base moulurée en marbre. Cette dernière correspond à une dédicace du Sénat et du peuple en l'honneur de Gaios Flavios Ioulios Doumisianos, deux fois agonothète honoré par la ville de Massalia. F. Sartiaux conclut que l'édifice chrétien aurait été construit à l'emplacement même de l'ancien sanctuaire d'Asklépios (Sartiaux 1914b, p. 7-17). Malheureusement, aucun travail n'a été réalisé *a posteriori* sur ce site, ne permettant pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Le culte d'Asklépios se développe considérablement à partir du Ve s. av. J.-C. dans tout le bassin égéen. En Asie Mineure, il se diffuse dès le IVe s. av. J.-C., principalement en Carie, en Ionie et en Cilicie. Son culte rayonne notamment par le biais des sanctuaires de Pergame et de Kos. En Ionie, il est attesté dans de nombreuses cités comme à Didymes, Milet, Priène, Éphèse, Colophon, Érythrées, Samos, Chios ou encore Smyrne. Cette forte concentration du culte au sein des cités ioniennes semble résulter des contacts fréquents et variés des côtes anatoliennes avec la Grèce continentale (Piguet 2013). La présence du dieu à Phocée est donc loin d'être surprenante, d'autant que la divinité apparait également sur le revers de plusieurs séries monétaires émises durant l'époque romaine, et notamment sous Sévère Alexandre au IIIe s. ap. J.-C. (Pl. IX, f ; Graf 1985, p. 417; Kleiniasiatische Münzen, B1, VIII Ionia, Nr.9, p. 93 ; SNG, 21-26, 23, 1051). À Milet et à Priène, le dieu est notamment vénéré également en tant que *Sôter*. Il s'agit d'une épiclèse traditionnelle du dieu que l'on retrouve fréquemment dans le corpus épigraphique. L'épithète renvoie au substantif σωτηρία qui désigne le « salut », le « sauvetage », mais aussi la « préservation » ou la « conservation » des choses, dérivant de la racine σῶς signifiant « sain et sauf », « en bon état/santé ». En tant que tel, Asklépios était vénéré comme guérisseur ou comme le garant de la préservation d'une bonne santé (Nissen 2009, p. 227-259).

[178] La localisation précise du site n'a pas pu être déterminée. Il semblerait toutefois s'agir, si l'identification d'un *Asklepieion* est bonne, de l'un des sanctuaires les plus distants du noyau urbain. Le lieu de culte aurait été alors situé probablement non loin des limites méridionales de la *chôra* de Phokaia, et servait peut-être, avec l'Hermos, de limite symbolique du territoire de la cité.

[179] S'agit-t-il des inscriptions 14 et 15 publiées par A. Salač ?

XIII. Autres témoignages cultuels

Les sources textuelles et épigraphiques ainsi que les témoignages iconographiques suggèrent le culte d'autres divinités à Phocée, bien que les zones sacrées qui leur étaient dédiées ne soient malheureusement pas encore connues.

C'est le cas par exemple de la déesse Héra, dont la présence à Phocée est suggérée par l'existence du mois d'*Héraion* au sein du calendrier phocéen. Ce mois apparaît en effet, avec deux autres mois, sur un décret de Phocée en l'honneur de la ville de Priène (Pho-Ins-004, l. 11 ; Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64). Il est donc fort probable que des fêtes en l'honneur de cette divinité aient été organisées durant ce mois, ce qui attesterait, comme l'avait suggéré F. Graf, l'existence du culte de la divinité à Phocée (Graf 1985, p. 407). Par ailleurs, la déesse semble également figurer sur certaines monnaies de la cité émises entre 477 et 326 av. J.-C. (Bodenstedt 1981, p. 155, Em. 88).

Dans les hymnes homériques à Apollon, Phocée est mentionnée aussi comme lieu de culte du dieu[180]. Cette affirmation est confirmée par l'existence plus que probable de plusieurs mois et fêtes consacrées au dieu en contexte phocéen. Les *Thargelia*, qui, on le verra, devaient être réalisées à Massalia, pouvaient lui être consacrées. L'existence de telles fêtes typiquement ioniennes au sein de l'une des principales colonies de Phocée pourrait suggérer l'organisation de ces mêmes fêtes au sein de la métropole, probablement lors du mois de *Thargélion* (Salviat 1992a, p. 145). On y vénérait Apollon *Thargelios*, garant de la qualité des premières récoltes et purifiant la cité des maux du passé par l'expulsion du *pharmakos*, concentrant symboliquement tous les maux. Le mois de *Badromion* est quant à lui attesté à Lampsaque (Lam-Ins-002 ; Graf 1985, p. 405 ; CIG, 3641b, 8). Il est également largement présent dans le reste du domaine ionien : on le retrouve à Athènes mais aussi dans les îles de Siphnos, Céos, Paros et Thasos, et au sein des cités ioniennes d'Asie Mineure à Milet, Priène et Chios. On le connait également en Doride asiatique et insulaire à Rhodes, à Cnide et à Kos, et François Salviat l'assimile au mois delphique de *Boathoos* (Salviat 1992b, p. 265). Il s'agit d'un mois d'hiver durant lequel étaient organisées les *Boedromia*. À Athènes, elles étaient célébrées, selon Plutarque, le jour de l'anniversaire commémorant le combat de Thésée contre les Amazones[181]. Les fêtes, comme le mois, étaient consacrées à Apollon *Boedromios*, dieu guerrier et salvateur qui accourt lorsque la bataille se fait entendre et vient apporter son secours. Il était adoré à Athènes avec sa sœur Artémis *Agrotera* qui présentait elle aussi des qualités militaires. Apollon *Boedromios* était également vénéré en Béotie, cette fois associé à Artémis *Eucleia*, déesse elle-aussi guerrière. Ainsi, sous le patronage de ces divinités, les *Boedromia*, fêtes du secours, du renfort miliaire, permettaient très certainement d'animer un sentiment de solidarité, de fraternité, d'engagement et d'assistance réciproque entre les différents groupes de la cité (Salviat 1992b, p. 265-267). De plus, le dieu est également identifié clairement sur une série monétaire émise dans la première moitié du IIe s. av. J.-C. (Pl. IX, e ; SNG 1046), ce qui pourrait démontrer la véracité des dires de l'Homéride (Graf 1985, p. 410-417). Il y est figuré en buste, de face, coiffé d'une couronne de laurier et à côté d'une branche. Plusieurs Phocéens aux noms théophores, comme Apellès, Apollodoros ou Apollonios, sont également connus au travers d'inscriptions (CIG 3414), bien que de tels noms soient assez courants.

D'après Friedrich Bodenstedt, sa sœur Artémis est aussi illustrée dans le monnayage de Phocée dès le IVe s. av. J.-C. (Bodenstedt 1981, p. 170, Em. 99). Le décret de Phocée en l'honneur de la ville de Priène renseigne également sur l'existence du mois d'*Artémision*

[180] Homère, *Hymnes à Apollon*, v. 35.
[181] Plutarque, *Thésée*, XXVI, 3.

dans le calendrier phocéen, consacré à Artémis et pendant lequel devaient être organisées quelques festivités en son honneur (Pho-Ins-004, l. 11 ; Salviat 1992a ; Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64). Le même mois était d'ailleurs attesté à Lampsaque (Lam-Ins-002). Les deux autels jumeaux archaïques en position extra-urbaine pourraient peut-être, on l'a vu, renvoyer aux dieux. La présence des deux dieux à Phocée pourrait ainsi expliquer, on le verra, le développement du culte de l'Artémis *Ephesia* et de l'Apollon *Delphinios* à Massalia et dans le reste des établissements phocéens.

Le décret découvert à Priène, cité précédemment, évoque un troisième mois du calendrier phocéen, celui de *Maimakter* (Pho-Ins-004, l. 11 ; Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64). Ce mois, parfois orthographié *Maimakterion*, apparaît également à Athènes, à Kéos, à Siphnos ou encore à Éphèse (RE XIV, 1 col. 560). D'après Harpocration, grammairien du IIe s. ap. J.-C., citant Lysimachidès, actif à l'époque augustéenne, le mois de *Maimakterion* est consacré à Zeus *Maimaktès*[182]. L'épiclèse signifie « agité, violent », caractérisant un dieu maître des vents et des tempêtes. Cette divinité est également mentionnée dans une inscription de Naxos (IG XII, 5, 47). Le sens de l'épithète est également confirmé par Plutarque, qui met en opposition l'épiclèse de Zeus *Maimaktès* à Zeus *Meilichios*, soulignant d'une part un dieu doux, de l'autre un dieu violent[183]. Le mois de *Maimakter* suggère donc le culte de Zeus à Phocée, et notamment d'un Zeus rattaché au domaine de la navigation par son contrôle des vents et des tempêtes. De plus, comme on l'a déjà évoqué avec Athéna, l'organisation des *Apatouria* en contexte Phocéen pourrait également trahir l'existence d'un culte d'un Zeus garant des phratries, comme à Athènes.

Il faut également évoquer la probable existence du mois de *Leukathion* dans le calendrier phocéen, perceptible au travers de plusieurs indices. Le mois apparaît tout d'abord sur le calendrier de Lampsaque (CIG II, Add. 3641b, p. 1130-1134, l. 17). Un culte à la « déesse blanche » Leucothéa, dont le mois de *Leukathion* dérive, semble également en place à Massaia et Élée : son culte est attesté à Massalia par une inscription du IIIe s. ap. J.-C. (Mas-Ins-012 ; IG XIV, 2433) et est évoqué par Aristote au IVe s. av. J.-C. à Élée[184]. La présence de cette divinité et l'existence probable du mois de *Leukathion* dans trois des plus importantes *apoikiai* de Phokaia suggèrent bien évidemment une origine métropolitaine du culte. Leucothéa est une déesse marine protectrice des navigateurs qui sera adorée, comme le confirme Cicéron[185], dans de nombreux ports et sur de nombreuses côtes de la Grèce Antique. Son culte est attesté en Béotie, en Mégaride, en Attique, mais aussi dans le Péloponnèse et en Grande Grèce à Naples et sur un îlot proche de Capri. En Asie Mineure, celui-ci est attesté en Doride anatolienne à Cnide et Rhodes, à Ténédos et en Ionie à Magnésie du Méandre, à Milet, Chios, Érythrées et Téos. Le culte est donc répandu en Ionie où il occupe une place importante : le mois de *Leukathion* ou *Leukathéon* est par exemple très souvent attesté. On a donc longtemps hésité entre une origine béotienne et une origine nord-ionienne du culte, voire même phocéenne au vu de l'importance du culte à Phocée, dans les cités voisines et dans ses colonies. La cité a par ailleurs dû jouer un rôle de vecteur de transfert dans la diffusion du culte dans le reste du bassin méditerranéen et notamment en Méditerranée centrale et occidentale. Le culte de la « déesse blanche » est notamment attesté en contexte non grec à Pyrgoi, cité étrusque de Caere[186], à Ostie et enfin à Rome. Si le culte a pu être diffusé directement de Grèce en Étrurie puis à Rome, il est plus vraisemblable, comme le montre F. Salviat, que celui-ci a été installé par l'intermédiaire des commerçants Phocéens qui fréquentaient ces ports et les routes occidentales depuis le

[182] Harpocration, s. v. Μαιμακτηριών.
[183] Plutarque, *Œuvres Morales, Du contrôle de la colère*, 9.
[184] Aristote, *Rhétorique*, II, 23, 27.
[185] Cicéron, *De Natura Deorum*, III, 15, 39.
[186] Pseudo-Aristote, *Économiques*, 1345-50 ; Élien, *Varia Historia*, I, 20 ; Polyen, *Stratagèmes*, 5, 2, 2.

VIe s. av. J.-C. Sur la nature eubéenne ou phocéenne du culte, Jean-Paul Morel rappelle par ailleurs le passé commun lointain des Phocéens et des Béotiens et l'origine minyenne probable de la déesse (Morel 2000, p. 37 ; Salviat 1992a, p. 146-147). Le culte d'une déesse marine de cette importance à Phocée, cité reconnue pour sa navigation et son commerce maritime, n'est pas surprenant, de même que sa probable diffusion en Méditerranée centrale et occidentale. Notons d'ailleurs que Leucothéa peut être rapprochée de la sirène Leucosia qui était notamment adorée à Poseidonia en association avec Poséidon *Enipeus*. Le nom de la sirène est en effet un double de Leucothéa puisque σιός équivalait à θεός. Il n'est donc pas déraisonnable de penser que les Phocéens pratiquaient, au travers du culte de la déesse blanche, un culte des Sirènes (Morel 2000, p. 37 ; Carratelli 1952, p. 247-248). Ces liens entre Leucothéa et Sirènes rentrent par ailleurs en résonance à Phocée où une légende locale identifie les formations rocheuses à l'ouest de l'île d'Orak aux rochers mythiques des Sirènes.

Enfin, plusieurs grandes divinités du panthéon grec sont illustrées dans le monnayage phocéen à travers les siècles. Le choix de représenter la divinité ou l'un de ses attributs pourrait ainsi suggérer l'existence d'un culte public en l'honneur de la divinité. Les indices suggérant l'existence du dieu Poséidon à Phocée demeurent légers, malgré l'importance de son culte dans la colonie phocéenne d'Élée. Il faut seulement noter la figuration du dieu sur plusieurs séries monétaires très tardives, émises sous le règne de Marcia Otacilia Severa au IIIe s. ap. J.-C. (Pl. IX, g ; BMC 226, 158. 227, 161 ; SNG 1070-1071 ; Graf 1985, p. 409). Le culte à Déméter était sûrement lui aussi en place à Phocée, comme pourraient l'attester les monnaies à l'effigie de la déesse (Bodenstedt 1981, p. 177, Em. 109.1), ou à celle de sa fille, Perséphone (Bodenstedt 1981, p. 162, Em. 93), émises à partir des Ve-IVe s. av. J.-C. On notera également quelques noms théophores, comme Δημήτριος ou Δημητρίου, existant dans la documentation épigraphique (CIG 3413 IIb ; Graf 1985, p. 418). Enfin, la présence d'Hermès figuré sur plusieurs séries monétaires émises du Ve s. au IIIe s. av. J.-C. pourrait également attester l'existence d'un culte au dieu à cette période (Graf 1985, p. 418). Le dieu, figuré sous les traits d'un jeune homme coiffé du pétase, est accompagné au revers du griffon, symbole de la cité, ou du caducée, l'un de ses principaux attributs (Pl. IX, d ; Bodenstedt 1981, p. 152, Em. 82 ; SNG, 23, 1037-1044 ; BMC 217,98/108 IIIa). Enfin, de nombreux noms théophores renvoyant au dieu sont attestés dans l'épigraphie phocéenne et évoqués par plusieurs auteurs anciens : Ἑρμίας, Ἑρμαγόρας, Ἑρμοκράτης (CIG 3414, 3414b, 3415, Graf 1985, p. 418, n°78), Ἑρμότιμος[187], Φίλερμος (IG XI, 4, 652) ou encore Πύθερμος[188].

XIV. Bilan sur le portrait cultuel de Phocée

La reprise des fouilles de Foça depuis les années 1990 sous la direction d'Ö. Özyigit a permis d'accroître considérablement les connaissances sur la cité de Phokaia et sur son aspect religieux. Comme on l'a vu tout au long de ce chapitre, de nombreux lieux de culte ont ainsi été identifiés et étudiés ces 30 dernières années. Toutefois, on pourrait être étonné par le manque d'épigraphes religieuses à Phocée, et ce malgré le nombre important de sanctuaires repérés et fouillés depuis les dernières décennies. Ce constat est d'autant plus intrigant lorsqu'on connaît l'importance des résultats archéologiques issus des nombreuses campagnes de fouilles du sanctuaire d'Athéna sur l'acropole ou encore, plus récemment, de celui de *Çan Dede Tepesi*. Cette rareté de la documentation épigraphique cultuelle

[187] Plutarque, *Périclès*, XXIV, 12, 165 F.
[188] Hérodote, *Histoires*, I, 152, 1.

pourrait s'expliquer par le caractère fortuit des découvertes, mais pourrait également trahir une certaine abstinence des Phocéens à la réalisation de dédicaces. En tous cas, ce manque limite malheureusement les connaissances sur la nature des divinités et des pratiques rituelles de Phokaia.

La divinité principale de la cité semble être Athéna. La déesse est en effet évoquée à de nombreuses reprises par les auteurs anciens et est illustrée sur les monnaies de la cité dès les premières émissions de la fin du VIIe s. et du VIe s. av. J.-C. (Pl. IX, a). Athéna est très présente en Asie Mineure et notamment en Ionie où elle est la divinité tutélaire et protectrice de nombreuses cités. Elle y est souvent vénérée comme *Polias*, mais avec pour chaque cité une nuance, un attribut ou une fonction différente, qui la rendent unique (De La Nuez Pérez 2009, p. 196-198 ; 228-229). Une fonction similaire est possible à Phocée au vu de l'importance et de la localisation du sanctuaire. Le temple révélé en 1953 par E. Akurgal sur la presqu'île de Phocée fut assimilé à celui évoqué par les textes. Les dimensions du sanctuaire, sa chronologie, sa monumentalité et sa localisation sont autant d'éléments qui démontrent son importance (Pl. X-XVI). Le sanctuaire fut donc naturellement identifié comme celui d'Athéna, malgré l'absence d'inscriptions ou d'éléments cultuels confirmant cette interprétation. Au vu de la position et de la monumentalisation du sanctuaire, ains que la place de la déesse dans l'iconographie monétaire et dans les sources textuelles, il est couramment accepté qu'Athéna occupait le rôle de divinité poliade, protectrice de la cité. La déesse devait jouer un rôle central dans les domaines civique et politique de Phokaia et de nombreuses fêtes devaient lui être consacrées. Malheureusement, à ce jour, peu de données permettent d'entrevoir ces pratiques rituelles. La déesse pouvait par exemple jouer un rôle central lors des *Apatouria*, fêtes ioniennes attestées à Lampsaque et Massalia, et donc probablement à Phocée, où elle garantissait l'insertion des jeunes hommes et des jeunes femmes de la cité dans le corps civique. Au vu de l'ancienneté du sanctuaire de l'acropole, qui présente déjà une occupation, probablement cultuelle, dès la première moitié du IIe millénaire, il est possible que l'Athéna phocéenne ait des origines anatoliennes. La position assise de la déesse, telle qu'elle est évoquée par Strabon et peu fréquente dans les représentations d'Athéna, pourrait en être l'un de ces héritages (De La Nuez Pérez 2009, p. 51).

Ö. Özyigit avait noté à plusieurs reprises et dans de nombreuses publications l'importance du culte de Cybèle à Phocée, interprétant l'ensemble des lieux de culte rupestres à niches comme des sanctuaires consacrés à la Déesse Mère. Comme on l'a vu, cette assimilation doit toutefois aujourd'hui être nuancée : les sanctuaires de ce type, en Grèce continentale comme en Ionie, peuvent être consacrés à de nombreuses divinités féminines et non exclusivement à Cybèle. Aphrodite, Artémis, Déméter, Héra ou encore les Nymphes pouvaient être tout autant adorées dans ce type de sanctuaire. Il en demeure que les sanctuaires de ce type sont très nombreux à Phocée : évoquons rapidement les sanctuaires insulaires d'Incir et d'Orak (Pl. XVIII-XIX), le sanctuaire portuaire situé en contrebas de l'acropole (Pl. XVII, b-e), et les deux sanctuaires collinaires de *Değirmenli Tepe* et d'*Altın Mağarası Tepesi* (Pl. XX-XXII). Si les sanctuaires des collines, situés dans les terres, ont été datés de la période hellénistique, les autres sanctuaires rupestres, tous côtiers, semblent plus anciens, datés des VIIe-VIe s. av. J.-C. Les sanctuaires collinaires, installés en lien avec l'enceinte archaïque, devaient être associés à des divinités garantes de la protection de la cité, tandis que les divinités adorées dans les sanctuaires côtiers, faisant tous face à la mer et fermant la baie de Phocée, étaient probablement étroitement liées à l'espace maritime et à la protection des navigateurs. Le nombre important de ce type de sanctuaires rupestres à niches à Phocée pourrait ainsi être une caractéristique cultuelle propre à la cité. La divinité féminine, identique ou différente pour chaque lieu de culte, pourrait également, comme Athéna et comme c'est le cas pour de nombreuses divinités

féminines vénérées dans les différentes cités grecques micrasiatiques, être héritière d'anciennes divinités féminines anatoliennes, souveraines du monde sauvage. Cette origine anatolienne pourrait ainsi expliquer le nombre et l'importance de ce type de sanctuaires rupestres au sein de la cité aux phoques.

L'identité des autres divinités adorées à Phocée demeure pour la plupart inconnue. Les deux autels archaïques n'ont délivré aucun témoignage permettant d'identifier les divinités qui y étaient associées, même si leur proximité et leur similitude pourraient suggérer que les deux divinités étaient étroitement liées. Le sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* a livré de nombreuses figurines en terre cuite, dont quelques figurines de taureaux, une de lion, certaines représentant peut-être des sirènes, et enfin un certain nombre à l'effigie d'un personnage féminin. Ce mobilier archéologique a amené Ö. Özyigit à attribuer ce sanctuaire, une fois de plus, à la déesse Cybèle. Néanmoins, il convient d'être moins catégorique sur l'interprétation. La divinité adorée dans ce sanctuaire, probablement féminine, devait en tout cas être assez importante au sein du paysage phocéen pour avoir un sanctuaire aussi ancien et aussi grand dans une zone géographique stratégique.

Mise à part Athéna, il est possible d'identifier certaines autres divinités qui constituaient le panthéon phocéen. Ainsi, le culte de Zeus, Héra et Artémis est confirmé par l'inscription de Priène mentionnant les mois phocéens de *Maimakter*, d'*Heraion* et d'*Artémision* consacrés respectivement aux divinités citées et durant lesquels plusieurs fêtes étaient organisées en leur honneur (IPr 64 l. 11). Les restitutions analogiques des calendriers civiques grecs de cité-mère à colonie permettent de suggérer le culte d'autres divinités grâce aux fêtes ou aux mois attestés au sein des autres *apoikiai* phocéennes. Ainsi, le mois de *Leukathion* et le culte de Leucothéa à Lampsaque, Élée et Massalia sous-entendent l'existence du même mois au sein du calendrier phocéen et le culte de la déesse dans la métropole. Le culte d'Apollon à Phocée, déjà évoqué dans les Hymnes homériques, est confirmé par l'existence du mois de *Badromion* à Lampsaque et par la fête des *Thargélia* à Massalia. Enfin, le culte de Dionysos, mis en évidence par le mois de *Lénaion* à Lampsaque et par la pratique des Anthestéries à Massalia était par ailleurs déjà pressentie par l'existence de l'île de Bakkheion qui abritait, d'après Tite-Live, de nombreux temples. Enfin, le monnayage phocéen suggère l'existence de quelques autres divinités qui devaient également être vénérées à Phocée : si Poséidon apparaît sur plusieurs séries monétaires très tardives, Déméter et Hermès apparaissent eux dès le Ve s. av. J.-C. (Pl. IX, d et g).

Le panthéon phocéen semble donc composé d'une grande partie des plus importantes divinités grecques. Les cultes des divinités maritimes sont nombreux : outre le culte de Leucothéa, protectrice par excellence des navigateurs, et peut-être le culte des Sirènes, il faut évoquer la présence possible, au travers du mois de *Maimakter*, d'un Zeus *Maimaktès*, maître des vents et des tempêtes. Surtout, les qualités de navigateurs, d'explorateurs et de commerçants des Phocéens sont visibles par le nombre de lieux de culte insulaires et portuaires qu'il a été possible d'identifier à Phokaia : les sanctuaires de l'île d'Orak et de l'île d'Incir, ainsi que le sanctuaire portuaire en contrebas de l'acropole, sont autant de lieux de culte dont la proximité avec la mer et leur localisation vis-à-vis de l'espace portuaire révèlent très probablement les qualités maritimes des divinités qui y étaient adorées. Un deuxième aspect géographique et topographique des lieux de culte de Phokaia est celui de la relation particulière de ces derniers avec l'enceinte urbaine. Cette particularité, qu'il sera également possible de mettre en avant dans le reste des colonies phocéennes, est bien lisible au sein de la cité aux phoques : de nombreux lieux de culte comme le sanctuaire d'Athéna, le sanctuaire portuaire situé en contrebas, ainsi que les sanctuaires des collines d'*Altın Mağarası Tepesi* et de *Değirmenli Tepe* sont étroitement liés à la fortification. Cette dernière joue ainsi le rôle de péribole au sein du *téménos* dans le cas du sanctuaire de l'acropole et du sanctuaire portuaire, quand elle n'utilise pas les composantes mêmes des

sanctuaires comme éléments de fortification. Ainsi, au sein des sanctuaires collinaires d'*Altın Mağarası Tepesi* et de *Değirmenli Tepe*, ce sont les excroissances rocheuses recevant les aménagements cultuels qui servent également d'éléments naturels reliant les différents tronçons de muraille.

Les cultes connus s'inscrivent quant à eux sans surprise dans un faciès purement ionien, voire nord-ionien : le culte d'Athéna, probablement *Polias*, et de Leucothéa, la pratique des Thargélies et des Anthestéries, les mois d'*Apatourion*, *Maimakter*, *Lénaion*, ou encore de *Badromion*. Cet ensemble de fêtes religieuses et les mois de calendrier qui leur sont associés sont d'ailleurs en majorité exclusifs au monde ionien ou du moins très présents au sein de ce contexte culturel. Naturellement, ce faciès ionien ne transparaît pas seulement par la nature des cultes et des pratiques rituelles réalisés mais aussi dans la typologie, l'architecture et la décoration des sanctuaires. Ainsi, les deux autels archaïques découverts en 1998 en position extra-urbaine s'inscrivent dans le type ionien des autels monumentaux avec murs de bordure en Π qui se développe en Ionie à partir du VIe s. av. J.-C. (Hellmann 2006, p. 133-136 : Özyigit 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39). Plusieurs structures cultuelles figurent un décor ionien. Ainsi, le Temple IV de *Çan Dede Tepesi*, fondé vers la fin du VIe s. av. J.-C., se pare de chapiteaux et d'éléments de *kymation* ionique (Pho-Çan-003). Même constat pour le temple monumental de l'acropole qui est lui aussi caractérisé par un décor architectural ionique, d'abord lors de son édification au début du VIe s. av. J.-C., puis lors de sa reconstruction à la toute fin du même siècle. Si les chapiteaux ioniques du temple d'Athéna semblent bien se rattacher au groupe micrasiatique-égéen et plus particulièrement au type samien (Pho-Ath-003 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 143-145), la coexistence de chapiteaux à feuilles tombantes dits « en champignon » et de chapiteaux à couronne de feuilles (Pho-Ath-004) souligne toutefois le double faciès ionico-éolien de Phokaia. Ces chapiteaux, *a priori* contemporains de ceux d'ordre ionique, proviennent de modèles issus de la cité éolienne voisine de Smyrne. Ce type de chapiteaux est notamment présent dans le temple principal de Smyrne, dédié lui aussi à Athéna. Cette influence éolienne, probablement originaire de la nature même des premiers colons et de la relation qu'entretiendra Phokaia avec sa voisine, n'est à ce jour *a priori* seulement visible qu'au travers de ces chapiteaux. Toutefois, elle devait probablement, durant la première partie de l'histoire de la cité, être bien plus importante que ne laissent paraître les témoignages archéologiques disponibles, puisque l'héritage de cette influence éolienne est également perceptible dans les *apoikiai* phocéennes d'Occident. Si la présence de chapiteaux éoliques à volutes dans les *oppida* d'Ullastret et d'Ensérune, non loin de la colonie phocéenne d'Emporion, pourrait en être l'un des exemples, c'est surtout, comme il sera question ultérieurement, l'existence de chapiteaux éoliques à palmes, identiques à ceux de Phocée, dans l'architecture du soi-disant trésor des Marseillais à Delphes qui témoigne de cet héritage éolien (Hermary 2018).

Chapitre 4. Une première expansion vers la Propontide : Lampsaque et son profil cultuel.

I. Le cas de Lampsaque : problématique et présentation

Au VIIIe s. av. J.-C., fort de son développement, Phocée semble s'associer avec sa voisine Milet, probablement attirée par les opportunités qu'offre alors la région de Propontide, comme ses mines d'argent et ses terres fertiles propices à la culture des céréales. On prête à la cité deux fondations qui, selon les auteurs anciens, seraient également milésiennes : Amisos sur le littoral sud du Pont-Euxin[190] et Lampsakos sur les côtes méridionales de l'Hellespont[191] (Pl. I). Cette double origine a traditionnellement été expliquée par l'arrivée successive de colons ou par la participation conjointe des deux cités, comme ce fut le cas pour Naucratis. Malheureusement, des deux établissements, on ne connaît presque rien. Les villes modernes de Samsun et de Lapseki recouvrant les vestiges antiques, il semble que les recherches archéologiques aient été grandement limitées et que la région souffrit pendant longtemps d'un manque cruel d'intérêt. Ainsi, de Lampsaque, seuls quelques murs de l'enceinte antique et une nécropole sont aujourd'hui connus et on ne peut qu'espérer que le regain d'intérêt scientifique perçu depuis la toute fin du XXe s. et le début du XXIe s. permette dans les années qui suivront, et au travers des fouilles de sauvetage qui s'organisent de plus en plus, de mieux appréhender le faciès de ces deux établissements (Prêteux 2013 ; Barat 2012). L'étude de Lampsaque est toutefois intéressante car les liens entre l'établissement et la métropole Phocée semblent plus forts qu'avec sa probable sœur, ou du moins sont bien plus perceptibles, que ce soit au travers de la numismatique ou des divers passages des auteurs anciens évoquant la géographie et l'histoire de la colonie, ou de quelques rares mais précieux documents épigraphiques.

Selon la tradition, Lampsaque (Λάμψακος) serait donc une *apoikia* phocéenne fondée vers 650 av. J.-C. La plupart des auteurs évoquent cette origine, et notamment Charon de Lampsaque, historien du Ve s. av. J.-C. qui narre le récit de fondation de sa ville, repris plus tard par les auteurs postérieurs comme Plutarque ou Polyen[192]. En ce sens, Lampsaque est souvent considérée comme la première véritable colonie de Phocée.

D'après ce récit, la ville était à l'origine bébrycienne. Les Phocéens, conduits par Phobos, descendant du dernier roi d'Athènes Kodros, voyagèrent à Parion, cité de Mysie. Ils y firent alors la rencontre du roi Mandron qui régnait sur les Bébryces, peuple légendaire de Bithynie évoqué entre autres dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes. Aidant le roi dans des conflits militaires avec ses voisins, Phobos reçut de Mandron le droit de posséder une portion de son territoire et de s'établir dans un faubourg d'une ville de son royaume : Pityuse. Phobos envoya alors son frère Blepsos occuper le faubourg avec un groupe de colons phocéens. Toutefois, les Bébryces, jaloux et craintifs

[190] La cité est une fondation phocéenne d'après le Pseudo Scymnos, tandis que Strabon en fait une fondation double, d'abord milésienne avant que l'établissement ne soit agrandi par Timadès, souverain de Cappadoce (Pseudo-Scymnos, 917-920 ; Strabon, *Géographie*, XII, 3, 14).

[191] Pour une fondation phocéenne : Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37 ; Étienne de Byzance, *Les Éthniques*. Seul Strabon en fait une fondation milésienne (Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 19).

[192] Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37.

de leurs nouveaux voisins, profitèrent de l'absence du roi pour se débarrasser de ces derniers. La fille du roi, Lampsaké, eut vent de leur plan et, échouant à les raisonner, vint prévenir les Grecs. Ceux-ci décidèrent de tendre un piège aux Bébryces : prétextant un sacrifice et un banquet, ils les réunirent dans le faubourg de la ville puis s'emparèrent des remparts et du reste de la ville de Pityuse et tuèrent les Bébryces qui avaient comploté contre eux. Le roi Mandron leur céda alors la ville. Lampsaké, morte de maladie durant ces évènements, reçut les honneurs des Phocéens. Ces derniers renommèrent alors la ville en son nom et lui vouèrent un culte comme à une divinité. Cette légende de fondation, qui rappelle notamment celle de Massalia et de Phocée, légitime ainsi l'installation des colons Phocéens sur un terrain semble-t-il « cédé » par le roi local. Elle nous renseigne également sur l'existence d'un culte à Lampsaké qui existerait toujours selon Plutarque[193]. Enfin, Elle témoigne du possible passé de la ville, antérieur à l'arrivée des Grecs, et donc non fondée *ex-nihilo*. Il est également possible de faire le rapprochement de ce passage avec celui de Strabon. Ce dernier, alors qu'il fait de la cité une fondation milésienne, précise que la ville s'appelait autrefois Pityuse[194].

On notera enfin un autre récit de fondation, cette fois narré par le géographe Pomponius Mela au Ier s. ap. J.-C. Les Phocéens, désireux de trouver l'endroit le plus favorable pour fonder une ville, décidèrent de consulter un oracle. Celui-ci leur répondit de s'installer dans le premier lieu où ils verraient un éclair briller[195]. Se faisant, ils fondèrent à cet endroit précis la colonie de Lampsaque. Ce récit, probablement plus tardif, devait certainement servir à expliquer l'origine du nom de la cité en rapprochant Λάμψακος du verbe λάμπω (briller). Il s'agit ici d'un mythe de fondation plus classique du monde grec où le choix du site et l'emprise du territoire sont directement appuyés par la bénédiction des divinités, ici au travers d'un oracle et d'une manifestation divine. C'est donc le dieu qui choisit le site de la nouvelle fondation et qui, par ce fait, approuve l'opération. On ignore ici l'identité de la divinité dont l'oracle sert d'intermédiaire, mais il pourrait probablement s'agir de l'Apollon de Delphes, voire de celui de Didymes, rattachant ainsi la fondation à la colonie milésienne.

L'établissement est situé en Troade et orienté face à l'Hellespont, sur sa rive sud. Véritable point d'accès au détroit des Dardanelles permettant le contrôle des liaisons maritimes entre la mer Egée à l'Ouest et le Pont-Euxin au Nord, il occupe ainsi une position extrêmement stratégique, principale cause de sa prospérité commerciale. D'après Strabon, son espace portuaire était excellent et il était également connu pour la richesse de ses vignes et la qualité de son vin[196]. Le géographe vante également la superficie de son territoire.

Celui-ci était limité à l'ouest par la cité de Perkote, située à environ 12 km. À l'est, son expansion était encore plus importante, puisque la cité de Paesos, située à environ 12 km au nord-est, sera intégrée à son territoire[197] et qu'une légende contée par Polyen au IIe s. ap. J.-C.[198] suggère une frontière commune entre Lampsaque et Parion. Enfin, à environ 8 km au nord de la ville se trouvait une lagune située au bout du promontoire d'Abarnis, aujourd'hui nommée *Cardak Burnu*, et qu'on identifiait traditionnellement comme le lieu de naissance du dieu Priape[199]. Certains passages des auteurs anciens évoquent enfin

[193] Cette information serait-elle un rajout de Plutarque – ce qui indiquerait que le culte était toujours en place aux Ier-IIe s. ap. J.-C. – ou l'auteur ne fait-il ici que recopier ce que Charon de Lampsaque avait écrit au Ve s. av. J.-C. ? La seconde hypothèse semble plus probable.
[194] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 19.
[195] Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97.
[196] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 12 ; XIII, 1, 18.
[197] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 19 ; Polyen, *Stratagèmes*, VI, 24.
[198] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 24.
[199] Étienne de Byzance, *Les Éthniques*.

plusieurs lieux du territoire de Lampsaque qui n'ont à ce jour pas encore été identifiés, comme la montagne Térée sur laquelle on reviendra[200].

Rapidement après sa fondation, l'établissement tombera sous l'emprise des Lydiens dès le VIe s. av. J.-C. puis, au début des guerres médiques, sous la domination perse. D'après Strabon, Artaxerxès Ier offrira la ville à Thémistocle en échange d'un approvisionnement en vin local, réputé dans toute la Grèce[201]. Après la bataille du Cap Mycale en 479 av. J.-C., la cité rejoignit ainsi la ligue de Délos et s'acquitta de payer un tribut de douze talents par an, une somme extraordinaire qui démontre la grande richesse de la ville à cette période.

Durant l'époque classique, la position stratégique de la cité la plaça au centre de nombreuses interventions militaires et Lampsaque sera mentionnée de nombreuses fois dans les sources anciennes. Vers la fin de la guerre du Péloponnèse, Lampsaque se détache de la ligue de Délos et s'allie avec le spartiate Dercylidas en 411 av. J.-C. Elle sera toutefois rapidement vaincue et reprise par Athènes sous le commandement de l'amiral Strombichidès[202]. En 410-409 av. J.-C., le général Alcibiade y passa l'hiver avec son armée après avoir fortifié la ville[203]. Malgré ces précautions, Lampsaque sera prise et pillée par les Spartiates commandés par Lysandre en 405 av. J.-C., notamment parce qu'elle regorgeait de vin et de céréales[204]. Cette action impactera d'une certaine manière la défaite finale des Athéniens, privés de vivres, à Aigospotamoi, la même année (Sachs 2014, p. 38-39).

À l'époque hellénistique, Lampsaque se trouve dans la zone d'influence du royaume de Pergame. Lors de la cinquième guerre de Syrie menée par le séleucide Antiochos III en 201 av. J.-C., Lampsaque est menacée. Malgré l'appui politique de Massalia apporté à ses « frères » de Lampsaque en 197 av. J.-C. et malgré l'introduction de la délégation lampsacienne devant le Sénat Romain (SIG, 3, 591), les villes d'Hellespont, dont fait partie la cité phocéenne, seront prises en 196 av. J.-C.[205]. L'arrivée de Cornélius Scipion, dit Scipion l'Asiatique, en 189 av. J.-C., contraint Antiochos à abandonner la ville ainsi que les autres cités de l'Hellespont, par la signature du traité de paix d'Apamée en 188 av. J.-C. La cité, devenue alliée de Rome, tombe alors sous la tutelle de cette dernière, et connaît une grande prospérité durant le début de l'Empire romain.

II. Les cultes de la cité

L'intérêt principal de l'étude de Lampsaque vis-à-vis de la religiosité du monde phocéen réside notamment dans la découverte de plusieurs décrets qui évoquent de nombreux mois du calendrier de la cité (Lam-Ins-001/002/003). On connaît ainsi, par le biais de la documentation épigraphique, six des douze mois qui rythmaient la vie des Lampsaciens, et, avec eux, on peut restituer les diverses fêtes organisées durant ces mêmes mois et ainsi les divinités qui y étaient vénérées. Ces données sont d'autant plus précieuses qu'elles permettent, par études croisées avec la cité mère et les cités sœurs de Lampsaque, de compléter le portrait cultuel lacunaire des différents établissements phocéens. En 1953, Jacques Tréheux avait mis en garde sur l'utilisation de cette méthode

[200] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 17.
[201] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 12.
[202] Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, VIII, 62.
[203] Xénophon, Helléniques, I, 2, 15.
[204] Xénophon, Helléniques, II, 1, 18-19.
[205] Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIII, 38.

arguant « que rien ne prouve *a priori* qu'une colonie ait adopté sans exception ni variante le calendrier de sa métropole » (Tréheux 1953, p. 436). Toutefois, force est de constater que les (rares) découvertes faites depuis dans les différents établissements phocéens n'ont jamais contesté l'existence d'un calendrier identique. Au contraire, divers éléments mis au jour dans différentes cités phocéennes permettent aujourd'hui d'assurer l'existence d'un même mois ou de mêmes festivités au sein de plusieurs établissements (Salviat 1992, p. 143). Pour Lampsaque, le portait cultuel est complété par plusieurs passages des auteurs anciens mentionnant certains des cultes et pratiques lampsaciens, ainsi que par une iconographie monétaire variée et relativement bien connue malgré la rareté des données archéologiques.

Lampsaque est avant tout connue pour son culte de Priape. Le dieu, fils de Dionysos et d'Aphrodite, semble d'ailleurs originaire de la cité comme le suggère l'évocation de sa naissance mythologique près de la lagune et du promontoire d'Abarnis[206], situés à 8 km au nord de la ville. Son culte est mentionné par Pausanias comme le plus important de la cité[207]. Strabon le mentionne également[208], bien qu'il en donne une origine différente : pour le géographe, il proviendrait d'Argolide[209]. Dans un passage des *Argonautiques*, Valérius Flaccus mentionne la présence à Lampsaque d'autels et de temples dédiés au dieu[210]. Il semblerait qu'on lui sacrifiait des ânes, coutume originale expliquée, selon Ovide, par la tentative de viol sur Hestia par le dieu, avortée par les braiements de l'animal[211]. On notera que dans un autre passage, le rôle de la déesse endormie est tenu par la nymphe Lotis et non par Hestia[212]. Le poète mentionne par ailleurs dans ce passage le rattachement de la divinité à son père Dionysos, puisque Priape semble participer aux fêtes célébrées en l'honneur du dieu, et fait partie de sa procession. Le mythe est également raconté par Lactance[213] et cette association entre Priape et Dionysos sera également évoquée par Athénée de Naucratis[214]. Ainsi, le dieu est fréquemment cité et associé à la colonie phocéenne par de nombreux auteurs anciens. Cette présence est également confirmée par la documentation épigraphique et numismatique. Le décret retrouvé à Thasos (Lam-Ins-001), daté du IIe s. av. J.-C. et évoquant les honneurs faits par les stratèges de Lampsaque au citoyen de Thasos Dionysodôros, mentionne ainsi le culte de Priape *Éphiphanios* et Aphrodite *Épiphania* qui exercent tous deux la fonction de prytane éponyme. Enfin, le dieu est bel et bien représenté sur les monnaies lampsaciennes, mais sur des séries tardives du IIe s. av. J.-C. Sur une première série en argent, il est figuré sur l'avers barbu, cornu et couronné de lierre (Pl. XXX, e). Au revers, Apollon *Kitharodos* debout, tenant le *pléktron* et la lyre, est adossé à un palmier. Sur une autre série, cette fois en bronze, le dieu est représenté à l'identique, accompagné du Pégase et de la légende à Lampsaque sur le revers (Pl. XXX, g). Ces deux séries ont été émises de 196 av. J.-C. jusqu'aux environs de 85 av. J.-C. Le dieu continuera à apparaître au revers de diverses séries monétaires à l'époque impériale, d'Auguste à Gallien, avec plusieurs variantes : parfois son visage seul ; souvent debout et entier ; sous sa vraie forme ou comme une statue placée sur une base ; dans un temple hexastyle (Préteux 2005, p. 253-254 ; Wroth 1964). D'après Franck Prêteux, les premiers témoignages du culte de Priape à Lampsaque remontent au moins au IVe s. av. J.-C., mais le dieu est probablement

[206] Étienne de Byzance, *Les Éthniques*.
[207] Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 31, 2.
[208] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 12.
[209] Strabon, *Géographie*, VIII, 6, 24 ; XIII, 1, 12.
[210] Valérius Flaccus, *Argonautiques*, II, 623.
[211] Ovide, *Les Fastes*, VI, 320-345.
[212] Ovide, *Les Fastes*, I, 391-440.
[213] Lactance, *Institutions divines*, I, 21, 25 ; *Épitomé des Institutions divines*, 18, 8.
[214] Athénée, Les *Deipnosophistes*, I, 54, b.

bien plus ancien, puisque hérité peut-être du passé bébrycien de la cité. Le culte connaîtra par la suite un grand développement à la fin du IIIe s. et au IIe s. av. J.-C. où il se diffusera en Mysie, puis dans tout le bassin méditerranéen jusqu'à Rome. Priape était vénéré par les bergers et les cultivateurs, garant de la fécondité des troupeaux et de la fertilité des champs (Prêteux 2005, p. 252-254, 260).

Comme on vient de le voir, le culte de Priape était donc étroitement lié à celui de Dionysos. Ce dernier semble ainsi naturellement avoir eu une importance toute particulière au sein du panthéon lampsacien. Ainsi, un sanctuaire à Dionysos est mentionné dans deux décrets de Lampsaque. Le premier (Lam-Ins-003), semblant dater du IVe s. av. J.-C., évoque l'affranchissement de l'impôt pour les enseignants et anciens élèves étrangers. Le *téménos* au dieu (l. 7) devait d'ailleurs probablement être l'endroit choisi pour afficher ledit décret (Frisch 1978). Le second (Lam-Ins-002) date *a priori* du IIe s. av. J.-C. Il est relatif à l'organisation des *Asklepieia* mais évoque également un sanctuaire à Dionysos (l. 50 ; Frisch 1978, p. 57-71). Enfin, un troisième décret réalisé par une ville inconnue d'Éolide pour le juge lampsacien Damokreon (Lam-Ins-004), mentionne également la pratique de *Dionysia* dans la colonie phocéenne (l. 34 ; Frisch 1978, p. 96-101). De plus, le mois de *Lénaion*, qui apparaît dans le décret relatif aux *Asklepieia* (l. 17, Lam-Ins-002), renvoie également au dieu. L'épithète *Lenaios* est, comme on l'a vu, caractéristique de Dionysos : le terme ληνός définit l'aire à fouler les grappes tandis que les Λῆναι, mieux connues sous le nom de Ménades, accompagnent le dieu (Salviat 1992, p. 145). Le mois permet ainsi d'imaginer l'organisation de fêtes Lénéennes en l'honneur de Dionysos dans l'établissement phocéen. On retrouve également divers éléments rattachés à la divinité dans l'iconographie monétaire, comme des Ménades et des Satyres. Ces différents membres de son cortège apparaissent ainsi sur les monnaies en or de la cité autour de 394-350 av. J.-C. (Pl. XXIX, e-f ; BMC Mysia, 79-90 ; Wroth 1964 ; Head 1911, p. 529-531). On notera enfin la présence de plusieurs noms théophores renvoyant au dieu, comme Dionysios (Lam-Ins-001, l. 12, ; Lam-Ins-005, l. 14), Dionysodôros (Lam-Ins-001, l. 6) ou encore Lénaios (Lam-Ins-001, l. 12).

Par ailleurs, si les habitants de Lampsaque ont fait de Priape un enfant d'Aphrodite, la présence et l'importance de la déesse au sein du panthéon de la cité ne sont pas surprenantes. Comme on l'a déjà évoqué, la déesse apparaît en tant qu'*Épiphania* sur le décret de Thasos, en association avec Priape *Épiphanios* (Lam-Ins-001). Les deux dieux exercent la fonction de prytanes éponymes, démontrant l'importance et la place centrale du culte de Priape, mais aussi d'Aphrodite, au sein de la cité (Frisch 1978, p. 149-152). La déesse apparaît également sur des monnaies en or de la ville, émises au IVe s., entre 394 et 350 av. J.-C. (Head 1911).

Aux cultes perceptibles par le biais des sources épigraphiques, il faut enfin ajouter le décret déjà évoqué relatif aux *Asklepieia* (Lamp-Ins-002). Il s'agit d'un texte de 53 lignes présent sur une stèle en pierre locale, retrouvée en réemploi dans un pont qui traversait la vallée de *Kuru Dere*, à environ 1h40 de la ville de Lapseki, sur la route menant à la cité d'Abydos (CIG II, Add. 3641b, p. 1130-1134). L'inscription, réalisée au IIe s. av. J.-C., mentionne ainsi l'organisation d'*Asklepieia*, durant les mois de *Lénaion* et de *Leukathion*, en l'honneur bien évidement du dieu Asklépios. Le décret se concentre sur les fonds nécessaires à l'organisation de la fête et sur son bon déroulé. Il évoque notamment la présence d'un *téménos* consacré au dieu et l'existence de plusieurs autels qui lui étaient associés (l. 20-21, 29 ; CIG II, Add. 3641b, p. 1130-1134 ; Frisch 1978, p. 57-71). On notera également la présence du nom théophore d'Asklèpiadès porté par un Lampsacien (CIG II, 2016b).

Parmi les sources littéraires, une mention intéressante de Polyen doit être retenue[215]. L'auteur évoque la ruse qu'utilise Lampsaque lors de son « affrontement » avec Parion. Les deux villes, qui avaient un différent pour des histoires de frontières, réglèrent la situation d'une étonnante façon : elles firent respectivement partir un groupe d'hommes de leur ville, et convinrent que le lieu où chacun d'eux se rejoindraient fixerait la limite des deux cités. Lampsaque rusa et demanda à des pêcheurs installés sur la route des Pariens d'organiser un sacrifice à Poséidon en mettant à cuire de nombreux poissons et en y joignant du vin. Ainsi, les Pariens rencontrant le groupe de pêcheurs, se joignirent aux festivités, et virent ainsi ralentir leur progression, tandis que les Lampsaciens purent obtenir un plus large territoire, limité de la cité voisine de Parion par un sanctuaire à Hermès. Ce court passage illustre un fait bien connu des études sur la colonisation grecque : la légende présente le sanctuaire d'Hermès comme une borne territoriale, symbole frontalier entre les deux cités, marqueur de l'emprise sur le territoire environnant. Il est donc amusant de noter qu'ici les divinités ne sont pas les acteurs de la légitimité du contrôle du territoire mais, à l'inverse, les outils utilisés directement, dans le récit, par les colons pour marquer leur possession : le culte de Poséidon sert aux Lampsaciens à faire diversion, quant au sanctuaire d'Hermès, il joue littéralement le rôle de ligne de démarcation frontalière. Le passage suggère également, de manière informulée, l'organisation de cultes et de sacrifices en l'honneur du dieu Poséidon sur le territoire de l'une des deux cités, sans qu'il soit précisé laquelle (Frisch 1978, p. 152). Le dieu est par ailleurs identifié dans l'iconographie monétaire lampsacienne au travers d'une tête d'homme barbu figurée sur l'avers des pièces en bronze émises aux IVe et IIIe s. av. J.-C. (Pl. XXX, a). L'identification du personnage est incertaine, mais elle est appuyée par la présence au revers d'un dauphin sur un type, d'un *trident* sur un autre, accompagnant le traditionnel protomé de cheval ailé (Wroth 1964). Le passage de Polyen évoque également un lieu de culte à Hermès qui sert de sanctuaire de frontière entre les deux cités. Situé aux *eschatiai*, il devait ainsi jouer un rôle de lieu de contacts et d'échanges entre les Lampsaciens et les Pariens. On ne peut toutefois affirmer si le *hiéron* que cite Polyen était rattaché à la cité phocéenne ou à sa voisine. Dans le sens d'un culte à Hermès, on évoquera toutefois la présence du caducée sur une série de bronzes émise entre le IVe s. et le IIIe s. av. J.-C. (Pl. XXX, b). L'attribut d'Hermès est entouré d'une couronne sur l'avers de la monnaie tandis qu'au dos se dresse l'habituel protomé de Pégase accompagné de l'inscription « ΛΑΜΠΣΑ » (Wroth 1964). De plus, une possible dédicace au dieu a été retrouvée sur une dalle en marbre en réemploi dans un mur d'une maison de Lapseki (Lam-Ins-006). L'inscription évoque différents personnages, avant de citer Hermès. Ce dernier pourrait toutefois correspondre autant à un théonyme qu'à un anthroponyme théophore (Frisch 1978, p. 86).

On mentionnera également un passage de Strabon qui décrit la montagne de Térée, distante de Lampsaque de près de 40 stades, soit environ 7 km[216]. Le géographe précise qu'on y trouvait un sanctuaire dédié à la Mère des dieux mais qui était connu dans la région sous le nom de « sanctuaire de Térée ». Strabon n'indique malheureusement pas si cette montagne faisait partie ou non du territoire de la cité, bien que la formulation du passage, ainsi que le territoire gigantesque de la cité tel que décrit par plusieurs auteurs anciens, pourraient bien aller dans ce sens (Frisch 1978, p. 152). Le culte à la Mère des dieux pourrait également rappeler la dédicace à une Mère retrouvée à Phocée (Pho-Ins-002) et qui, comme on l'a vu, pouvait justement se référer à un culte d'une déesse mère de Troade.

[215] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 24.
[216] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 17.

Athéna, la divinité poliade de Phocée, semble également présente à Lampsaque. En effet, son image apparaît sur une bonne partie du monnayage de la cité et ce dès les premières séries à double type vers 500-450 av. J.-C. La déesse est alors représentée sur le revers des monnaies en argent, casquée et portant un collier, tandis que sur l'avers figure une tête de femme janiforme sur laquelle on reviendra (Pl. XXIX, a). Une nouvelle série en argent produite autour de 394-330 av. J.-C., reprend la même typologie que la précédente, à la différence qu'apparaît la légende « ΛAM » sur le revers (Pl. XXIX, b). À la même période, une autre série monétaire reprend la même typologie, mais remplace la figure janiforme par un protomé de Pégase tandis qu'un épi de blé accompagne la légende (Pl. XXIX, c). Athéna est également casquée sur une série en bronze datant des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Pl. XXX, c). Au revers, une amphore entourée des légendes « ΛA » et « MΠΣ » apparaît. Entre 196 et 85 av. J.-C., une dernière série en bronze représente la déesse au revers, casquée, tenant un bouclier, et accompagnée de Niké (Pl. XXX, h). De chaque côté de la déesse, il est possible de lire « ΛAMΠΣAX NΩN ». Niké apparaît également seule sur deux séries monétaires. La première, en or, est émise entre 394 et 350 av. J.-C. La déesse ailée y est représentée portant un *péplos*, et se tient devant un trophée composé d'un bouclier, d'une cuirasse, d'une épée, d'un marteau et d'un clou (Pl. XXIX, d), tandis qu'au revers se dresse encore le protomé de Pégase. La deuxième, cette fois en bronze, fut émise aux IVe et IIIe s. av. J.-C. Sur l'avers, on identifie la tête féminine portant une couronne de laurier, des boucles d'oreilles et un collier comme la déesse ailée. La légende « ΛAM » est également lisible. Au revers, un protomé de cheval ailé survole un soleil rayonnant, qu'on identifie comme une tête d'Hélios, tandis que la légende continue « ΠΣA » (Pl. XXX, d ; Wroth 1964). Le fait qu'Athéna soit représentée dès les premières séries monétaires à double type et qu'elle apparaisse par la suite comme un symbole monétaire fréquent aux époques archaïque et classique, tend à démontrer l'importance de sa personne au sein du panthéon lampsacien. L'hypothèse est bien évidemment confortée par la place qu'elle occupait au sein de la métropole, mais aussi, comme on le verra, à Élée et à Massalia. On notera enfin, malgré l'aspect commun de ces anthroponymes, la présence de plusieurs noms théophores renvoyant à la déesse, portés par plusieurs citoyens de Lampsaque, comme Athénaios, père de Métrodore, ami et disciple d'Épicure[217] ou Athénodôros, père de Polyainos, également disciple d'Épicure[218].

Le dieu Apollon est représenté sur diverses monnaies de la cité. On le retrouve ainsi lauré sur l'avers d'une série en argent émise autour de 394-330 av. J.-C., tandis qu'au revers se dresse le protomé de cheval ailé avec l'inscription « ΛAM » (Pl. XXIX, g). On l'a déjà mentionné sur une série émise à partir de 196 av. J.-C., en compagnie de Priape. Au revers, le dieu *Kitharodos* est debout avec son *pléktron* et sa lyre, sous un palmier (Pl. XXX, e). Les inscriptions « ΛAMΠΣA », « XNΩN », « KΩKPATONTON » et « ΞENOΦANON » entourent la figure du dieu. On a également évoqué une série monétaire datant du IIe s. av. J.-C. où le dieu est représenté lauré à l'avers, tandis qu'au revers revers figurent Athéna et Niké (Pl. XXX, h). Enfin, Apollon est encore une fois lauré sur une série émise entre 196 et 85 av. J.-C. (Pl. XXX, f). Au revers de cette série monétaire en argent, une lyre était entourée d'un Pégase à gauche et de la légende « ΛAM » à droite (BMC Mysia, 79-90 ; Wroth 1964 ; Head 1911, p. 529-531). Par ailleurs, le mois de *Badromion*, qui apparaît dans le décret relatif aux *Asklepieia* (Lam-Ins-002, l. 8), pourrait, on l'a vu, indiquer l'organisation de *Boedromia* qui étaient consacrées, à Athènes, à Apollon *Boedromios*, dieu guerrier et salvateur. On notera

[217] Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, X, 22.
[218] Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, X, 24.

également plusieurs noms théophores, toutefois très répandus, renvoyant au dieu et appartenant à différents citoyens de Lampsaque : Apollodôros (IG, VII, 1, 328), Apollônidès (Münstinberg, p. 68), Apollophanès (IK, 6, 25, Frisch 1978, p. 86), Apollônios (IK 6, 12, l. 2 ; IK, 6, 21, l. 1 et l. 3 ; IK, 6, 23, l. 1 et l.5 ; IK 6, 33, l. 7) ou encore Apollônotimos (IK 6, 11, l. 15).

Zeus est également identifié de manière convaincante, au travers du foudre, sur deux séries monétaires. La première, en or, est émise autour de 394-350 av. J.-C. Elle représente sur son avers un homme barbu, lauré, accompagné du foudre, tandis qu'au revers apparaît le traditionnel Pégase (Pl. XXIX, h). Sur la deuxième série monétaire où on retrouve le foudre, le personnage barbu disparaît. Émise entre 196 et 85 av. J.-C., cette série en bronze représente sur son avers une femme voilée identifiée comme Déméter tandis que le foudre occupe une place centrale sur le revers (Pl. XXX, i). Il est entouré de l'inscription « ΛAM » au-dessus, et d'un torse de cheval ailé en-dessous (BMC Mysia, 79-90 ; Wroth 1964 ; Head 1911, p. 529-531). Par ailleurs, le mois d'*Apatourion*, connu à Lampsaque par le décret retrouvé à Thasos (Lam-Ins-001) pourrait également, comme on l'a vu, renvoyer au culte du dieu, peut-être, comme à Massalia, en tant que *Patrôos*. On notera également un Lampsacien du nom de Zènôv (IK 6, 34, 11).

Son épouse, Héra, est également identifiée sur des monnaies en or de la ville, émises, semble-t-il, au IVe s. av. J.-C., et plus précisément entre 394 et 350 av. J.-C. (Head 1911). La présence surtout d'un mois d'*Héraion*, évoqué tout d'abord dans un décret fragmentaire du IVe s. av. J.-C. (Lam-Ins-003, l. 5), puis dans celui retrouvé à Thasos (Lam-Ins-001, l. 10), semble bien confirmer le culte de la déesse qui devait recevoir quelques festivités durant ce mois qui lui était consacré. On retrouve également des noms théophores comme Eras sur des inscriptions de Lampsaque (IK 6, 1, l. 5).

Le même constat s'opère pour Artémis qui, comme à Phocée, devait recevoir quelques honneurs durant le mois d'*Artémision* qui lui était consacré. Celui-ci apparaît en effet dans le décret relatif aux *Asklepieia* (Lam-Ins-002, l. 41). On notera également la présence d'un Lampsacien nommé Artemidôros, anthroponyme théophore toutefois répandu (IG 12, 8, 172, 6).

De la même manière, le mois de *Leukathion*, qui apparaît dans le calendrier de Lampsaque, suggère la présence d'un culte à Leucothéa. Le mois est notamment mentionné dans la stèle des *Asklepieia*, où l'on apprend qu'une part de ces festivités était justement organisée le même mois (Lam-Ins-002, l. 17). Comme on le verra par la suite, la déesse, également attestée à Élée et à Massalia, semble donc caractéristique du monde phocéen.

Le culte de la déesse Déméter pourrait également être perceptible au travers de quelques témoignages. Une tête féminine couronnée de blé qui apparaît sur les monnaies en or entre 394 et 350 av. J.-C. pourrait ainsi représenter la déesse ou sa fille Perséphone (Pl. XXIX, i). Une autre série de la même période présente un personnage semblable, couronné de blé, voilé, et portant des boucles d'oreilles et un collier (Pl. XXIX, j). Enfin, on a déjà mentionné une troisième série monétaire, cette fois en bronze et du IIe s. av. J.-C., représentant sur son avers la tête de Déméter voilée et sur le revers le foudre de Zeus (Pl. XXX, i ; BMC Mysia, 79-90 ; Wroth 1964 ; Head 1911, p. 529-531). On évoquera également que le texte sur la base d'une statue de Livie, retrouvée à Lampsaque et datée de 14 ap. J.-C., identifie cette dernière comme Hestia et nouvelle Déméter (Lam-Ins-005 ; Frisch 1978, p. 74-76). Enfin, plusieurs Lampsaciens portant le nom de Démètrios ont pu être identifiés à travers de quelques inscriptions (Münsterberg p. 68 ; IK 6, 19, l. 1).

On complètera enfin ce portait cultuel de Lampsaque au travers d'autres divinités décelables uniquement par le biais de l'iconographie monétaire et dont la présence au sein du panthéon de la cité demeure donc complètement hypothétique. Ainsi, Héraklès est par

exemple présent sur des monnaies en or de la ville, datant semble-t-il du IVe s, entre 394 et 350 av. J.-C. Il y est représenté barbu tandis que sur une autre série de la même époque, on le retrouve enfant, étranglant les serpents d'Héra (Head 1911). Hécate apparaît également sur des monnaies en or de la même période (Head 1911). On pourrait peut-être aussi la reconnaître au travers du personnage féminin janiforme déjà évoqué, présent sur les premières séries à double type de la ville en compagnie d'Athéna, puis sur plusieurs autres séries postérieures (Pl. XXIX, a-b). Le personnage à double tête féminine, qui porte des boucles d'oreilles et un collier, semble ainsi constituer un symbole iconographique fort de la cité phocéenne. Il faut également mentionner l'importance de la déesse à Milet, et son origine thrace ou micrasiatique. La présence d'Hécate à Lampsaque ne semble donc pas improbable. Plus originale est la représentation de Gaïa sur une série monétaire de 394-350 av. J.-C. La divinité apparaît à l'avers sous la forme d'une déesse couronnée sortant du sol, portant le *chiton* et le *péplos*, et tenant trois épis de blé et des grappes de raisin (Pl. XXIX, k ; BMC Mysia, 79-90 ; Wroth 1964 ; Head 1911, p. 529-531). Enfin une tête barbue, cornue, pourrait représenter le dieu Pan sur des monnaies en or de la même période (Head 1911).

Pour terminer avec le tour d'horizon des cultes et divinités de la cité, on rappellera le culte rendu à Lampsaké, évoqué dans la légende de fondation de la colonie. L'existence d'un tel culte est très probable puisque le récit semble rapporté par Charon, originaire de Lampsaque[219]. Il pourrait s'agir, au vu de la place de la princesse bébrycienne dans le récit, d'un culte héroïque rendu à celle que l'on considérait comme l'une des fondatrices de la cité (Frisch 1978, p. 152), voire d'un culte d'origine locale autour duquel on aurait, par la suite, construit le mythe afin d'expliquer sa présence.

[219] Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37.

Deuxième partie :

Le fait cultuel phocéen en Occident

Chapitre 1. Les manifestations religieuses en Méditerranée occidentale

I. Les établissements phocéens et massaliètes : problématiques et incertitudes

L'une des principales problématiques que l'on rencontre lorsque l'on s'intéresse au domaine phocéen est la méconnaissance d'un bon nombre d'établissements cités par les différents auteurs anciens. La colonie phocéenne d'Alalia en Corse en est un bon exemple (Pl. I, a). Fondé par les Phocéens en 565 av. J.-C., l'établissement eut une durée de vie assez courte puisqu'il sera abandonné vers 540 av. J.-C., à la suite de l'arrivée massive d'exilés phocéens et du développement de tensions avec les voisins étrusques et carthaginois, qui conduiront à la bataille navale d'Alalia et au départ des Grecs de l'île[220]. Cette courte installation phocéenne n'a malheureusement pas été repérée à ce jour, bien qu'on suppose qu'elle devait se situer au niveau de la ville romaine, sur la colline d'Aléria, et qu'une occupation mixte composée d'Étrusques, de Phéniciens, de Korsi et de Grecs semble perdurer sur le site durant les siècles suivants (Pl. XXXI, a ; Marquelet 2011, p. 9 ; Malkin 2011, p. 150 ; Jehasse 1984).

On connaît aussi peu de choses des nombreuses « colonies » que Massalia aurait essaimées le long des côtes gauloises et ibères (Pl. II, b). Ainsi, si certaines d'entre elles ont été plus ou moins localisées comme Agathé, Tauroeïs ou, dans une moindre mesure, Nikaia et Antipolis, les seules véritablement connues et fouillées sont Rhodé, dans l'Alt Empordà, et Olbia, dans le Var, sur laquelle on reviendra. D'autres demeurent à ce jour introuvables comme la fameuse Rhodanousia qui devait être localisée entre Agde et Marseille, au bord du Rhône[221], Athénopolis évoquée au Ier s. ap. J.-C.[222], ou encore Monoikos[223]. Le problème est encore plus notable en Espagne où l'absence de

[220] Hérodote, *Histoires*, I, 165-166.

[221] Pline, *Histoire Naturelle*, III, 5, 33 ; Pseudo-Scymnos, *Circuit de la Terre*, v. 201-216 ; Sidoine Apollinaire, *Correspondance*, I, 5 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181, sous le nom de Rhoé ? On proposa d'identifier la colonie massaliète à de nombreux sites localisés dans ce secteur et présentant un faciès grec marqué. En 1965, F. Benoit proposa de la localiser à Beaucaire (Gard) ou à Arles (Bouches-du-Rhône), des hypothèses réfutées par la suite par R. Roure qui rappellera que l'on connaît déjà le nom antique de ces sites, respectivement Ugernum et Théliné (Roure 2010, p. 682 ; Benoit 1965, p. 97, 132). Aujourd'hui, deux sites sont privilégiés : Espeyran (Gard) et Le Cailar (Gard). Ces derniers ont livré des fragments architecturaux monumentaux, des inscriptions grecques sur céramique, des quantités très importantes d'amphores massaliètes, des proportions fortes d'importations de céramiques fines (attiques et claires massaliètes), et présentent des taux de céramiques tournées relativement faibles. S'il faut demeurer prudents, les deux sites peuvent être en tous cas, *a minima*, considérés comme des *emporia* où se rencontraient Grecs et populations locales (Roure 2019 ; 2010, p. 687 ; Py 2007, p. 41 ; 1990). Enfin, la découverte en 2006 d'un vaste dépotoir antique aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône), témoignant de l'existence d'un établissement portuaire grec, a conduit les fouilleurs à identifier ce dernier comme une installation massaliète, et peut-être comme la Rhodanousia des textes (Long, Duperron 2016, p. 204-207).

[222] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 35 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 70 ; et peut-être Varon, *La Langue latine*, VIII, 35. L'établissement a généralement été localisé au niveau de l'actuelle Saint-Tropez (Var) mais aucun vestige grec n'a à ce jour encore été mis au jour dans ce secteur (Domínguez Monedero 2005 ; Benoit 1965, p. 107).

[223] L'établissement est évoqué par plusieurs auteurs anciens (Étienne de Byzance, *Ethniques* ; Ammien Marcellin, *Histoires*, XV, 10, 9 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 7, 1 ; Lucain, *La Pharsale*, I, 405-407), mais seul Strabon, repris par Ptolémée, le rattache au domaine massaliète (Strabon, *Géographie*, IV, 6, 3 ; Ptolémée, *Géographie*, III, 1). Malgré une localisation près de Monaco évidente, aucun vestige d'un

témoignages grecs antérieurs au Ve s. av. J.-C. dans la région de Valence a amené certains chercheurs à employer le terme « colonies fantômes ». Ce dernier désigne ainsi les établissements phocéens, pourtant nombreux, qui devaient se trouver dans ce secteur selon les différents auteurs anciens (Mainakè[224], Hémeroskopéion[225], ou encore Akra Leuké[226]), mais qui correspondaient, selon toute vraisemblance, à des *emporia* des populations locales ouverts et fréquentés par les Phocéens (Plana-Mallart 2012 ; Morel 1975, p. 886-888, n. 124).

Ce problème est étroitement lié à un autre, celui de la nature même de ces différents établissements. Si les auteurs anciens parlent généralement de *poleis Massalias* ou de fondations phocéennes, la réalité archéologique est toute autre. Au IVe s. ap. J.-C., Aviénus évoque par exemple que la ville d'Arelate (Arles) était autrefois nommée Théliné lorsque les Grecs l'habitaient[227]. Les fouilles archéologiques (Pl. XXI, b) ont quant à elles démontré que le site était en réalité occupé depuis le début du VIe s. par une communauté protohistorique avant que ne se développe, dans la seconde moitié du VIe s. et dans le début du Ve s. av. J.-C., un faciès grec très marqué correspondant, vraisemblablement à la Théliné d'Aviénus. De nouveau, dans le courant du Ve s. et surtout à partir des années 375 av. J.-C., le faciès protohistorique se développe, correspondant à l'émergence d'Arelate. Le statut de l'établissement reste donc difficile à définir, et l'occupation grecque de Théliné pourrait ainsi correspondre davantage à un *emporion* grec qu'à une véritable colonie massaliète (Sourisseau 2019 ; Arcelin *et al.* 2010 ; Arcelin 1995 ; 1990).

La situation est encore moins claire pour Antipolis (Antibes, Alpes-Maritimes). La ville est citée par Strabon comme une des *epiteichismata* massaliètes de la côte provençale, au même titre que des fondations massaliètes bien connues comme Olbia ou Rhodé[228]. Son siège par les Ligures en 154 av. J.-C. amène la cité phocéenne à demander l'aide de Rome[229]. Elle est également considérée comme un établissement massaliète[230] et est fréquemment rattachée au territoire de la cité phocéenne par de nombreux auteurs

---

quelconque habitat antique n'a, à ce jour, été trouvé dans la commune. De plus, on notera que les témoignages les plus anciens sur l'existence du port ne remontent pas au-delà du Ier s. av. J.-C. La localisation précise et la date de fondation de cet établissement sont donc inconnues, de même que sa nature (Binninger 2006, p. 194-195 ; 2002, p. 72).

[224] Strabon, *Géographie*, III, 4, 2 ; Pseudo-Scymnos, *Circuit de la Terre*, v. 146-147 ; Aviénus, *Les Rivages maritimes*, v. 422-426. Les différents auteurs divergent sur l'emplacement de ce que Strabon définit comme la plus occidentale des « colonies » phocéennes. Ces imprécisions et la localisation très éloignée du site vis-à-vis des autres établissements phocéens, ont conduit certains chercheurs à remettre en doute la nature phocéenne du site au profit d'une colonie phénicienne ou d'un établissement protohistorique (Morel 1966, p. 392). D'autres la considère comme un *emporion* phocéen (Domínguez Monedero 2013a, p. 25 ; Lepore 1970, p. 34). L'établissement a été identifié au site de Torre-del-Mar, puis à celui de Cerro-del-Peñón (Málaga). Quoi qu'il en soit, il est très probable que Mainakè soit localisée dans la région de Málaga (Rouillard *et al.* 2015, p. 209 ; Domínguez Monedero 2005).

[225] Strabon, *Géographie*, III, 4, 6 ; III, 4, 10 ; Aviénus, *Les Rivages maritimes*, v. 470 ; Étienne de Byzance, *Ethniques*. M. Clerc l'identifiait comme l'établissement de Cullera (Valence), tandis que A. García-Bellido proposait en 1936 Denia ou le rocher d'Ifach (Alicante). Cette dernière hypothèse fut longtemps soutenue bien que seuls des vestiges d'époque romaine y aient été découverts (Rouillard *et al.* 2015, p. 209 ; Domínguez Monedero 2006a, p. 447 ; Rouillard 1982, p. 148 ; Clerc 1905, p. 353-354).

[226] L'établissement a d'abord été localisé traditionnellement à Alicante dans les années 1940, bien que les témoignages archéologiques ne remontent seulement qu'à l'époque romaine. En 1982, P. Rouillard proposera de le situer au Tossal de Manises ou à La Albufereta (Alicante), quelques kilomètres au nord, où quelques témoignages grecs archaïques avaient alors été retrouvés, mais sans conviction (Rouillard 1982, p. 427).

[227] Aviénus, *Les Rivages maritimes*, v. 689-691.

[228] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.

[229] Polybe, *Histoires*, XXXIII, 4, 1-3.

[230] Pseudo-Scymnos, *Circuit de la Terre*, v. 201-216 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 9.

avant qu'elle ne devienne indépendante suite à un jugement de Rome[231]. Les fouilles archéologiques, qui se sont concentrées sur le Rocher (Pl. XXI, c), ont quant à elles permis de déterminer que le site était occupé par des populations locales depuis le premier quart du VIe s. av. J.-C. Le développement, dès la fin du VIe s. av. J.-C., de la céramique tournée massaliète suggère que les populations autochtones participaient activement aux échanges avec Massalia. De plus, la découverte d'inscriptions grecques et, on le verra, de probablement plusieurs lieux de culte, atteste bien la présence de Phocéens dans la région. Toutefois, à ce jour, aucune trace de cette prétendue occupation grecque n'a été trouvée. De même, le moment de l'installation de Grecs, soit sous la forme d'une fondation coloniale ou, plus probablement, sous la forme d'un *emporion*, ne peut pas davantage être déterminé (Bats 2019b ; 1990c ; Arnaud, Moréna 2004 ; Hermary 2000c, p. 159 ; Benoit 1965, p. 109).

Le même constat pourrait être fait pour Nikaia (Nice, Alpes-Maritimes), qui fait partie, comme Antipolis de ces *epiteichismata* massaliètes, et avec laquelle elle semble notamment former un « couple »[232], et qui sera, comme elle, assiégée par les Ligures en 154 av. J.-C.[233]. Pendant longtemps, l'occupation antique de Nice n'était connue que par un habitat protohistorique en place depuis le VIe s. av. J.-C. que les fouilles archéologiques identifièrent sur la colline du Château (Gras 2003 ; Bats, Mouchot 1990). Pourtant, l'absence de l'évocation de Nikaia dans la *Périégèse* du Pseudo-Scymnos et dans le périple de Scylax suggérait aux chercheurs que l'établissement était l'une des fondations les plus tardives de Massalia. Récemment, l'occupation grecque du site semble se révéler au travers d'une nécropole qui se développe sur le replat inférieur de la colline et qui a livré une dizaine de sépultures grecques datables entre la fin du IIIe s. et le début du Ier s. av. J.-C. (Mercurin, Damotte 2019).

Enfin, Tauroeïs, dernière des *epiteichismata* massaliètes de Strabon qui la désigne sous le nom de Tauroention, est également considérée par les auteurs anciens comme une fondation massaliète[234]. La localisation de l'établissement fut longtemps débattue mais on s'accorde à dire aujourd'hui qu'il est situé dans la commune de Six-Fours-les-Plages, dans le lieu-dit Le Brusc, sur le versant ouest de la presqu'île du Cap Sicié. Toutefois, bien que les explorations du site aient livré plusieurs vestiges, il est à ce jour impossible de dater la fondation ou l'abandon de l'établissement, ni même d'en restituer la superficie et donc encore moins la nature (Brien-Poitevin 1990 ; Benoit 1965, p. 104).

On évoquera également rapidement les fameuses *poleis Massalias* d'Étienne de Byzance : Alonis[235], Azania[236], Kyrènè[237], Kabellion[238] et Auenion[239]. L'emploi du terme

---

[231] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 9.

[232] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 ; IV, 1, 9 ; Ptolémée, *Géographie*, III, 1 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 7, 47.

[233] Polybe, *Histoires*, XXXIII, 4, 1-3.

[234] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 ; IV, 1, 9 ; Pseudo-Scymnos, *Circuit de la Terre*, v. 201-215 ; César, *Guerre Civile*, II, 4 ; Étienne de Byzance, *Ethniques*.

[235] Étienne de Byzance, *Ethniques*. Possible Allonem de Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 92. Possible Alonai de Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 14. L'évocation d'une île avait conduit certains chercheurs à identifier le site à Benidorm (Alicante). Le site sera par la suite localisé entre Alicante et Elche, soit autour de Santa Pola (Alicante), et correspondrait ainsi au petit établissement fortifié de La Picola (Domínguez Monedero 2006a, p. 486-489 ; Lombardo 2002, p. 76 ; Rouillard, 1982, p. 428-429). Il pourrait s'agir d'un *emporion* au vu du faciès hybride mêlant traits ibères et grecs (Rouillard *et al.* 2015, p. 209-210).

[236] Étienne de Byzance, *Ethniques*. L'établissement n'a pas été localisé.

[237] Étienne de Byzance, *Ethniques*. On proposa de la situer dans l'actuelle localité de La Couronne (Bouches-du-Rhône), sans certitude (Domínguez Monedero 2005 ; Benoit 1965, p. 105)

[238] Étienne de Byzance, *Ethniques*. Actuelle Cavaillon (Vaucluse). Ville de la tribu des Cavares, dont la population protohistorique, comme en témoigne le mobilier céramique, était probablement alliée à Massalia

polis demeure bien évidemment surprenant puisqu'il suggère une individualité politique de l'établissement incompatible donc avec son attribution à Marseille (Brunel 1945, p. 122). Il s'agit donc plutôt, comme l'a souligné M. Bats, d'une valeur d'appartenance aussi bien géographique que politique à la cité phocéenne. Ces villes sont gauloises ou ibères, semblent ainsi s'être alliées à Massalia avec qui elles ont développé une relation de dépendance ambigüe, à la fois assez libres pour frapper leur propre monnaie mais rattachées d'une certaine manière, administrativement ou politiquement, à Massalia et à son territoire (Bats 2008 ; Goudineau 1976, p. 329-332).

On terminera ce tour d'horizon avec l'évocation par les auteurs anciens de nombreuses localités de sonorité grecque, le long des côtes du sud de la Gaule et de la péninsule ibérique, comme le port de Kitharista[240], celui d'Hérakléa Kakkabaria[241], d'Hérakléa[242], de Pergantion[243] ou encore d'Abdera[244]. Si les auteurs anciens ne les mentionnent que succinctement, sans pour autant les associer au domaine massaliète, phocéen voire même grec, elles ont malgré tout suscité l'intérêt des chercheurs qui ont tenté, sans réelle réussite, de les localiser et de démontrer leur caractère massaliète.

II. Les cultes et sanctuaires des *poleis Massalias*

Bien évidemment, s'il est difficile de localiser ces différents sites, voire même d'être convaincu de leur faciès grec, il est encore plus dur d'appréhender leurs cultes, leurs sanctuaires et les divinités que leurs habitants vénéraient. On s'attardera donc ici seulement sur quelques témoignages littéraires, épigraphiques ou archéologiques qui valent la peine d'être mentionnés et qui permettent, d'une certaine manière, de compléter le portrait cultuel phocéen.

---

dans ce qui constituait le « territoire de Marseille », la Massalie (Arcelin 2003 ; Barruol 1999, p. 232 ; Goudineau 1976, p. 381-382).

[239] Étienne de Byzance, *Ethniques*. Actuelle Avignon (Vaucluse). L'absence apparente de monuments hellénistiques, la présence de monnaies d'argent et de bronze d'un type autonome mais à la légende grecque et surtout le passage de *Pro Balbo* de Cicéron évoquant un soldat Avignonnais fédéré à qui l'on a offert la citoyenneté (Cicéron, *Pro Balbo*, 50) inciteraient à identifier la ville d'Avignon comme une ville protohistorique alliée à Marseille dans ce qui constituerait, déjà au Ier av. J.-C., un territoire de Marseille, la Massalie (Bats 2008 ; Goudineau 1976, p. 329-332).

[240] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 34 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 70 ; Ptolémée, *Géographie*, II, 10, 8 ; II, 10, 21 ; Antonin, *Itinéraire maritime*, 506,3 ; 506,4 ; Aviénus, *Les Rivages maritimes*, v. 695. On a suggéré de localiser le port non loin de la commune de Ceyreste (Bouches-du-Rhône), dont le nom serait un héritage, dans le secteur de La Ciotat (Mellinand 2006 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 797-804 ; Benoit 1965, p. 102-103 ; Clerc 1927, p. 262)

[241] Antonin, *Itinéraire maritime*, 505, 4 ; 505, 6. Elle pourrait également correspondre à Héraclée, mentionnée par Étienne de Byzance, *Ethniques*. On a longtemps proposé de la situer à Saint-Tropez (Var), rapprochant le nom grec κακκάβη (« marmite ») du provençal « *tropez* ». F. Benoit proposait plutôt de le situer au niveau de l'actuelle Cavalaire-sur-Mer (Var), dont le nom serait directement dérivé de Caccabaria (Benoit 1965, p. 97, 107).

[242] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 5, 3. On a proposé de la localiser à Beaucaire ou à Saint-Gilles (Gard), bien que l'occupation romaine de ces deux établissements rentre en contradiction avec les dires de Pline qui mentionne une ville déjà disparue à son époque (Benoit 1965, p. 97). Les vestiges découverts aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) pourraient également convenir à l'identification du site (Long, Duperron 2016, p. 204-206).

[243] Étienne de Byzance, *Ethniques*. F. Benoit le rapproche de l'actuel port de Bregançon (Var).

[244] Strabon, *Géographie*, III, 4, 3. L'auteur en fait une colonie phénicienne mais le nom de type hellénique convainc M. Clerc à en faire une colonie phocéenne. L'archéologue la considère comme l'Adra actuelle (Almeria ; Clerc 1905, p. 353).

Lorsque l'on évoque les cultes des différents établissements phocéens et massaliètes d'Occident, le premier élément que l'on cite est bien évidemment le culte de l'Artémis *Ephesia*. Il est, d'après les dires de Strabon, celui fédérateur des différentes fondations massaliètes. Le géographe du Ier s. av. J.-C. l'évoque en premier lieu à Hémeroskopeion, où le sanctuaire de la déesse serait situé sur l'*akra* de la ville et serait à l'origine de sa renommée[245]. Elle serait également vénérée, comme on le verra, à Emporion mais également à Rhodé[246], voire dans l'ensemble des colonies massaliètes[247]. Enfin, un sanctuaire à Artémis *Ephesia* aurait été installé sur une île, à l'embouchure du Rhône[248].

Bien évidemment, si Hémeroskopeion n'a à ce jour pas encore été localisé, il va sans dire que l'*Artémision* qui lui était associé est tout aussi inconnu. Le sanctuaire était situé sur le promontoire qui avoisine la ville, dans une position dominante sur sa région, servant ainsi de repère visuel pour les marins. La colline, sur laquelle il se trouvait, devait être assez escarpée puisque Strabon mentionne que Quintus Sertorius en aurait fait sa place d'armes maritime. Cet évènement pourrait également permettre d'assurer que le sanctuaire était encore en fonction au Ier s. av. J.-C.

Malheureusement, le même constat est fait pour l'*Artémision* des Bouches-du-Rhône. Fernand Benoit a dans un premier temps situé le *hiéron* à Saint-Blaise, sur l'*oppidum* d'Ugium, justifiant que « nul emplacement ne conviendrait mieux » à la localisation du sanctuaire. Il s'agit en effet d'une hauteur rocheuse dominant la plaine de Berre et la haute mer (Benoit 1965, p. 98). C'est par la suite en Camargue qu'on localisera traditionnellement ce sanctuaire. Le dépotoir antique retrouvé et fouillé à partir de 2006 devant les Saintes-Maries-de-la-Mer, près de l'embouchure de l'ancien Rhône de Saint-Ferréol, a notamment livré un mobilier et des vestiges qui incitent les archéologues à localiser non loin du gisement, comme on l'a vu, un établissement portuaire phocéen/massaliète (Long, Duperron 2016, p. 204-207). Or, la présence d'un site grec près des Saintes-Maries-de-la-Mer appuierait, pour les fouilleurs, la localisation hypothétique du sanctuaire dans les environs (Long, Duperron 2015, p. 920). Le fait que le territoire sur lequel il était fut octroyé aux Massaliètes par le général Marius pourrait supposer une installation tardive du sanctuaire entre 103 et 20 av. J.-C. Strabon mentionne également que son implantation est liée aux difficultés de navigation dans le secteur où il fut bâti, et qu'il constituait, avec les tours installées à proximité, un repère visuel guidant les marins. Comme l'a souligné Jean-Christophe Sourisseau, le sanctuaire s'inscrivait ainsi dans une tradition ancienne des *Artémisia* situés sur des points remarquables des secteurs côtiers, permettant de servir d'amers le long des itinéraires côtiers. Il rappelle également la position semblable de l'*Artémision* d'Hémeroskopeion et probablement de celui de Massalia. Le rôle principal de ce sanctuaire devait donc être le contrôle des itinéraires maritimes et non la structuration du territoire terrestre (Santos, Sourisseau 2011, p. 236 ; Gras 1993).

Dans le reste des colonies, le culte est tout aussi peu attesté. À Rhodé, un grand bâtiment public semble se dresser au point le plus élevé de la colline durant la phase d'expansion de l'établissement (325/300-195 av. J.-C.). Si l'hypothèse d'un temple a bien été formulée, on ne sait à ce jour à qui il appartenait (Puig Griessenberger 2010). À Emporion et Olbia, comme on le verra, c'est davantage le passage de Strabon qui a guidé l'identification des différentes structures cultuelles que de véritables preuves archéologiques. Un jas d'ancre inscrit au nom de la déesse a été retrouvé au Cap Gros d'Antibes (Ant-Ins-001) mais l'objet est tardif et semble plutôt devoir être interprété

[245] Strabon, *Géographie*, III, 4, 6.
[246] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.
[247] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[248] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 8.

comme une « ancre sacrée » jetée par les navigateurs en dernier recours (Fenet 2016, p. 295-300, 318-323), plutôt qu'une offrande déposée dans un hypothétique temple de la déesse. L'objet a toutefois le mérite de témoigner de l'importance salvatrice que ces navigateurs, peut-être massaliètes, accordaient encore à la divinité au Ier s. ap. J.-C. Enfin, l'Artémis *Polymastos*, caractéristique du culte éphésien, est représentée sur deux éléments statuaires, l'un retrouvé à Arles (Thé-Aut-001), l'autre à Toulon (Tou-Aut-001). Toutefois, l'exemplaire de Toulon, daté du Ier s. av. J.-C., semble en réalité originaire de Milo et aurait été transporté en France vers 1736 (Fellague 2021, p. 52-59 ; Sanders 2000, p. 369). Quant à celui d'Arles, si son origine arlésienne est plus probable au vu de sa découverte dans le Rhône avec de nombreux autres éléments de statuaire, il est bien plus tardif puisque daté du IIe s. ap. J.-C. (Picard et al. 2009, p. 136-137).

Cette présence de l'Artémis dans l'expansion massaliète, telle que Strabon semble le suggérer, pourrait toutefois être décelable au travers d'autres indices topographiques. Ainsi, Ptolémée évoque l'existence d'un étang d'Artémis au nord de l'ancienne colonie phocéenne d'Alalia[249] (Pl. XXXI, a) tandis que Cicéron citera une ville du nom de Dianium en péninsule Ibérique, souvent associée à l'établissement phocéen présumé d'Héméroskopeion[250]. Enfin, Pline l'Ancien et Pomponius Mela évoquent, lorsqu'ils décrivent l'île de Corse et ses alentours, une île nommée Dianium, que les Grecs appellent Artémisia[251]. Pour M. Gras cette île, qu'on identifie à l'île de Giannutri, aurait pu être entièrement consacrée à Artémis. Un sanctuaire aurait ainsi été installé sur cette île dont la forme rappelle celle d'un croissant de lune, un symbole propre à la déesse. Pour l'archéologue, il aurait été mis en place suite à la « victoire cadméenne » des Phocéens lors de la Bataille d'Alalia (Gras 1987a, p. 58). Malheureusement, à ce jour, aucun vestige de ce type ne semble avoir été trouvé sur l'île qui n'a livré qu'une villa de l'époque romaine.

Il en est d'ailleurs de même des sanctuaires évoqués par Hérodote[252]. Ces derniers auraient, selon l'historien, été édifiés rapidement après l'installation à Alalia des Phocéens exilés. Ian Malkin surlignait que leur installation par ce nouveau groupe phocéen impliquerait une période de fonctionnement extrêmement limitée, puisqu'environ cinq ans plus tard, la ville sera abandonnée. Le chercheur doutait ainsi que des temples entiers et autres constructions ambitieuses aient pu être construits durant un laps de temps aussi court, imaginant ainsi plutôt l'installation de simples *téméné*, ou l'utilisation de lieux de culte préexistants. Il est en tous cas évident que des sanctuaires préexistaient avant l'arrivée de groupes de Phocéens réfugiés et que cette création de nouveaux sanctuaires, consacrés, très certainement comme leurs prédécesseurs, aux divinités propres de Phocée, n'avait avant tout qu'une fonction symbolique : celle du passage d'une présence transitoire à une présence permanente de colons phocéens sur les côtes corses (Malkin 2011, p. 150). Pour Michel Gras, ces nouveaux sanctuaires auraient par ailleurs plutôt été extra-urbains. Le groupe d'immigrés phocéens, en minorité face à l'ensemble des colons originels d'Alalia, se serait implanté en marge du territoire d'Alalia, dans la périphérie de la *chôra* et n'aurait par ailleurs pas pu prendre en main les programmes architecturaux de la cité pour la réalisation de sanctuaires urbains (Gras 1985, p. 407-408).

[249] Ptolémée, *Géographie*, III, 2, 5.
[250] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*.
[251] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 12, 81 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 7, 122.
[252] Hérodote, *Histoires*, I, 166.

Parmi les autres sanctuaires évoqués par les auteurs anciens, de nombreux passages mentionnent un *Aphrodision* dans le secteur des Pyrénées[253] qui marquerait la limite entre la province de Narbonnaise et l'Ibérie. Récemment, la découverte d'un sanctuaire de hauteurs, organisé autour d'une source sacrée et installé sur la crête de l'extrémité orientale des Pyrénées, a conduit les fouilleurs à proposer d'identifier le site de la Fajouse comme l'*Aphrodision* des textes (Dunyach 2019, p. 187 ; Dunyach, Roudier 2018, p. 90-91 ; 2016b, p. 19 ; 2014, p. 86). On développera ce point plus loin lorsqu'on évoquera le paysage cultuel emporitain. Un autre sanctuaire évoqué par les auteurs anciens est celui d'Héraklès *Monoikos*, pour la première fois cité par Strabon (ἱερὸν Ἡρακλέους Μονοίκου) au changement d'ère, puis par Maurus Servius Honoratus au IVe s. ap. J.-C.[254].

La nature de ce sanctuaire échappe, Strabon n'évoquant qu'un *hiéron*. Les autres auteurs anciens se contenteront eux d'associer Héraklès à l'établissement de Monoikos au travers des termes *arx* ou *portus*[255], comme si l'ensemble du site, le paysage montagneux et maritime de Monoikos, était consacré au dieu. Pour Servius, l'épithète *Monoikos* s'expliquerait soit par le fait que seul Héraklès habitait l'endroit, soit par le fait que le *téménos* dans lequel il était adoré n'était dédié à aucune autre divinité. Les chercheurs modernes ont quant à eux proposé d'expliquer l'épiclèse par un passé phénicien avec une association du dieu à Melkart, par une origine locale (Jullian 1989 ; Benoit 1965, p. 96 ; Reinach 1912), ou encore par l'utilisation d'une simple épithète topique (Gras 2003, p. 244). Ce sanctuaire n'a malheureusement, comme le site de Monoikos même, jamais été localisé archéologiquement, et plusieurs hypothèses se sont succédées. On a par exemple proposé de le localiser à Monaco même, sur les rivages de Monte Carlo, sous l'église Sainte-Dévote, sur le Rocher de Monaco ou encore à Castelleretto. On l'a également supposé sur la tête de Chien à l'ouest de Monac, au Mont-Agel au nord ou au Puy au nord-ouest (Binninger 2001, p. 293). Sur le rivage de Monaco, la densité de l'urbanisation a été défavorable à la conservation archéologique et ne permet donc pas, à l'heure actuelle de confirmer ces différentes hypothèses. La présence sur le Puy, colline de 514 m d'altitude située au sud-est du village de La Turbie, du trophée des Alpes, a toutefois servi d'argument majeur pour l'hypothèse d'une localisation du sanctuaire sur cette même colline. Ce monument commémoratif élevé en l'honneur d'Auguste, était situé au point le plus haut de la *via Julia Augusta* (Pl. XXXI, d). Il célébrait la victoire définitive sur les 45 tribus qui entravaient auparavant les multiples passages alpins. Le site domine ainsi le village de la Turbie et le port de Monaco, à 3/4 km au sud-est. Pour Sophie Binninger, l'association entre les trophées romains et des monuments religieux est plus que commune et celle d'un culte à Héraklès au trophée d'Auguste serait pertinente (Binninger 2006, p. 190-191). Dans les années 1950, Jules Formigé avait justement observé dans un rocher situé à 72 m au sud du trophée des Alpes, de longues entailles. Excluant l'hypothèse d'une exploitation de carrière, l'archéologue avait identifié les entailles comme des fondations de murs de très gros blocs appartenant à un édifice monumental qui occupait ainsi le sommet du mamelon. Les entailles étaient visibles sur une quinzaine de mètres d'est en ouest et sur plus de 75 m dans un axe nord-sud, et pouvaient restituer, à l'extrémité sud, des murs d'une épaisseur de 4 m minimum (Formigé 1951, p. 59). Encore visibles aujourd'hui sur une vingtaine de mètres, ces entailles ont été pratiquées à l'aide de coins, un procédé d'extraction courant. J. Formigué restituait alors un bâtiment monumental, orienté vers l'est et « vraisemblablement antérieur au trophée ». Le site est

[253] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3 ; IV, 1, 6 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 4, 22 ; Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 11.
[254] Strabon, *Géographie*, IV, 6, 3 ; Servius, *Commentaire sur l'Enéide de Virgile*, VI, 830.
[255] Lucain, *Pharsale*, 1, 406-408 ; Ammien Marcelin, *Histoires*, XV, 10, 9 ; Ptolémée, *Géographie*, III, 1, 2 ; Antonin, *Itinéraire maritime*, 503 ; Silius Italicus, *La Guerre punique*, I, 584-586.

malheureusement aujourd'hui fortement endommagé par la présence d'une batterie d'artillerie, d'un pylône et du cimetière du village, mais son exploration par S. Binninger à partir de 2001 a malgré tout permis de valider l'antériorité du monument par rapport au trophée, la prospection livrant un mobilier des IIe s. et Ier s. av. J.-C. (Binninger 2002, p. 72). S. Binninger suit toutefois avec prudence l'avis de J. Formigé quant à l'identification d'un édifice monumental et l'attribution du site au *hiéron* d'Héraklès *Monoikos* reste donc totalement hypothétique (Binninger 2006, p. 191 ; 2002, p. 72). On notera également la présence de nombreux blocs de grand appareil en calcaire en réemploi dans le village de la Turbie, sans qu'il soit possible de les associer à cet édifice ou au trophée (Binninger 2002, p. 72). Il demeure qu'à ce jour, il s'agit de la localisation la plus probable du monument évoqué par les sources littéraires antiques. Pour S. Binninger, l'*arx*, le *portus*, le ἱερὸν et le τρόπαιον renverraient au même site, l'ensemble étant consacré au héros thébain. En ce sens, la distinction de Ptolémée entre Ἡρακλέους λιμνὴν, Τρόπαια Σεβαστοῦ et Μονοίκου λιμὴν ne s'expliquerait que par la représentation d'une géographie éclatée des lieux, découlant d'une volonté de concilier les différentes désignations[256]. Afin d'étayer cette hypothèse, S. Binninger met en avant l'aspect symbolique du lieu. Le col de La Turbie, l'*Alpis summa* d'Antonin[257], marquait le franchissement des Alpes, son extrémité, et le passage entre la Gaule et l'Italie[258]. L'image d'Héraklès à proximité du trophée des Alpes est par ailleurs chargée de sens : le héros était l'ouvreur de routes à travers le massif montagneux[259], comme le sera par la suite Auguste avec la création de la *via Julia* en 13/12 av. J.-C. La position du trophée, et peut-être du sanctuaire, au sommet du Puy et surplombant le col de la Turbie, passage obligatoire des Alpes entre l'Italie et la Gaule et la *via Julia Augusta*, est donc lourde de sens. Héros civilisateur et triomphateur, la figure d'Héraklès rappelle le caractère universel de la victoire de l'empereur, tandis que la filiation divine et la divinisation du héros servent de propagande préparatoire à celle d'Auguste (Binninger 2006, p. 191-196). Raphaël Golosetti note enfin que, si l'édifice peut bien être identifié au temple d'Héraklès *Monoikos*, il se rapproche, comme on le verra, des sanctuaires monumentaux de Massalia par ses dimensions, sa situation sur une hauteur dominant le littoral et sa relation avec le port de Monaco (Golosetti 2009a, p. 124). Le culte du dieu sur ces côtes maritimes pourrait également être suggéré au travers des établissements portuaires au nom théophore d'Hérakléa, supposée au niveau de l'embouchure du Rhône, et d'Hérakléa Kakkabaria, certainement située dans le Var. Le même constat pourrait être fait pour le port d'Athénopolis, localisé également dans le Var, et qui pourrait être le témoin, une fois de plus, de l'importance du culte d'Athéna en domaine massaliète.

Enfin, le dernier lieu de culte évoqué par les sources anciennes est celui de Léron. Lorsque Strabon évoque les deux îles de Lérins, sous le nom de Planasia pour l'île de Sainte-Marguerite et de Lêrôn pour l'île de Saint-Honorat, le géographe précise qu'elles sont toutes deux habitées à l'année et qu'un sanctuaire au héros éponyme est présent sur l'île de Léron[260]. Les îles de Lérins forment un archipel fermant et protégeant la baie de Cannes (Alpes-Maritimes), à environ 1 km au nord. Il se compose de deux grandes îles séparées l'une de l'autre par le plateau du Milieu, ou canal de Frioul, large de 800 m : l'île Sainte-Marguerite, la plus proche du continent et la plus étendue, célèbre pour son fort royal, et l'île de Saint-Honorat, plus petite et située à 500 m de l'autre au sud (Pl. XXXII, a). L'île de Sainte-Marguerite possède une superficie de 2,1 km², soit environ 210

[256] Ptolémée, *Géographie*, III, 1, 2.
[257] Antonin, *Itinéraire Maritime*, 503.
[258] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 7, 1 ; Strabon, *Géographie*, IV, 6, 1.
[259] Ammien Marcelin, *Histoires*, XV, 10, 9.
[260] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 10.

ha, pour 3,3 km de longueur sur 1 km de largeur maximale. Son point culminant est le fort royal, à 29 m d'altitude. L'île Saint-Honorat, quatre fois plus petite que l'île Sainte-Marguerite, a une superficie de 37 ha, pour une longueur de 1 500 m et une largeur de 400 m. Elle ne dépasse pas les 9 m d'altitude maximale. Des traces d'occupation humaine sur l'île de Sainte-Margerite sont perceptibles à partir des VIIe-VIe s. av. J.-C. et pourraient correspondre au développement de l'*oppidum* ligure de Vergonanum évoqué par Pline l'Ancien[261]. Après un développement au IIIe s. av. J.-C. marqué par une urbanisation de type hellénistique, l'habitat est rasé au début du Ier s. ap. J.-C. et une *villa maritima* couvrant près d'un hectare est édifiée et continuera d'être occupée jusqu'au IVe s. av. J.-C. (Gauthier 1985, p. 528 ; Coupry, Vindry 1982, p. 353 ; Benoit 1965, p. 102). Le sanctuaire de Léron mentionné par Strabon est quant à lui perceptible au travers d'un couvercle en ivoire d'assez grande taille (Ant-Ins-002), découvert sur le sommet du rocher de Sainte-Marguerite, au nord de l'emplacement du Fort Royal, lors des fouilles de 1981. Il fut retrouvé dans la couche B2, une des strates supérieures du comblement qui a également fourni un grand nombre de tessons divers, des fragments de grands vases italiotes à figures noires, de la céramique attique à paroi côtelée et un bord de cratère apulien, le tout datable des IVe/IIIe s. av. J.-C. Ce remblai semble réalisé au IVe s. ap. J.-C. entre un puissant mur à contrebutés et un des portiques de la *villa maritima* (Decourt 2004, p. 109 ; Coupry, Vindry 1982, p. 353). Le couvercle présentait sur sa face supérieure une inscription grecque, datable du IIIe s. av. J.-C., le désignant comme une offrande aux dieux Léron et Lériné réalisée par un Athénaios de Néapolis. En plus de confirmer le culte de Léron tel qu'évoqué par Strabon, le *graffito* renseigne également sur l'existence d'une parèdre au héros-dieu, nommée Lériné, sœur, épouse ou mère de ce dernier. Cette « déesse » pourrait ainsi avoir été vénérée au sein du même sanctuaire ou, au vu de la découverte de l'objet, sur un lieu de culte distinct installé sur la grande île de Sainte-Marguerite[262]. On notera dans le sens de cette hypothèse que, si l'île Sainte-Marguerite est désignée sous le nom de Planasia par Strabon, on la retrouve sous le nom de Lerina chez Pline l'Ancien et Antonin[263]. Enfin, si les noms des deux divinités sont inscrits en grecs, que la formulation est typiquement hellénique et que le dédicant lui-même semble bien d'origine grec, on notera que le couple de divinités pourrait quant à lui être, au vu de leurs noms et de la présence de l'*oppidum* de Vergonanum non loin, d'origine locale (Decourt 2004, p. 110). Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un sanctuaire à l'origine ligure mais qui connut une fréquentation grecque, témoin probablement des relations étroites qu'entretenaient les habitants des îles avec les populations massaliètes environnantes, et expliquant peut-être le fort développement de l'*oppidum* à partir du IIIe s. av. J.-C.

Le culte de héros est également perceptible, comme on le verra, à Olbia, mais pourrait également être suggéré à Tauroeïs où une base en marbre blanc, probablement de statue, présente une inscription au Héros (Tau-Ins-001). L'épigraphe est toutefois tardive, puisque du milieu du IIe s. ap. J.-C., et pourrait qui plus est, correspondre à une épitaphe au défunt héroïsé (Decourt 2004, p. 78 ; Benoit 1965, p. 24). Il s'agit toutefois à ce jour du seul élément de nature possiblement cultuelle retrouvé au Brusc. La colonie de Nikaïa n'en a quant à elle livré aucun. Quant au reste des éléments, on pourrait seulement évoquer : un *thymiaterion* à tête féminine retrouvé à Arles (Thé-Aut-002), daté de la fin du IIIe s. av. J.-C., et que l'on connaît à Olbia et Emporion dans des contextes funéraires

[261] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 11, 3.
[262] La découverte en 1817 d'une dédicace bilingue (grec et latin) à Pan dans les environs du Fort Sainte-Marguerite pourrait attester de la continuité d'un lieu de culte au IIe s. ap. J.-C. Voir Cosson 1985, p. 55-57 et Kaibel 1978, IG, XIV, 2427, p. 642.
[263] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 11, 79 ; Antonin, *Itinéraire maritime*, 504, 5-6

ou religieux (Hermary 2015, p. 306 ; Arcelin 1990, p. 200) ; un *naïskos* à Cavaillon (Kab-Aut-001), réalisé dans un calcaire local mais selon le modèle massaliète et daté stylistiquement de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 250 ; De Michèle, Hermary 2010, p. 630) ; ou encore divers fragments en terre cuite retrouvés à Béziers et datés entre la fin du VIe et la fin du IVe s. av. J.-C. (Bet-Aut-001), présentant des décors typiquement grecs et qui pourraient appartenir peut-être à des *arulae* (Ugolini, Olive 2006, p. 67-69)[264].

La colonie d'Agathé, fondée dans la première moitié du IVe s. av. J.-C.[265] (Pl. XXXII, b), a livré quant à elle quelques éléments qui ont pu, ou qui peuvent encore, être interprétés comme des témoins de l'activité religieuse de l'établissement. À 1,7 km au sud de la ville, au lieu-dit de Saint-Christ, le Groupe de recherches sous-marines et de plongée d'Agde (GRASPA), dirigé par D. Fonquerle, a découvert dans le lit de l'Hérault plusieurs éléments architecturaux. Parmi ces trouvailles, on notera au moins un chapiteau ionique en calcaire, quatre tambours lisses et quatre tambours cannelés appartenant à au moins cinq colonnes en calcaire, des fragments de revêtement en mortier, de sol en béton et de mosaïques, des tessons de tuiles, des clous de charpentes et divers blocs taillés en grand appareil (Aga-Aut-001 ; Ugolini 2002, p. 363 ; Jézégou *et al.* 2001, p. 401, n°32 ; Jully *et al.* 1978, p. 13 ; Aris 1970, p. 9 ; Gallet de Santerre 1964, p. 488). Stylistiquement, l'ensemble a été daté du Ier s. av. J.-C. et pourrait appartenir, selon les hypothèses, à une maison romaine de type hellénistique qui se serait écroulée dans la rivière (Ugolini 2002, p. 363 ; Aris 1987, p. 16 ; 1970, p. 9) ou à un sanctuaire péri-urbain (Fonquerle 1999, p. 217 ; Garcia 1995b, p. 148-149 ; 1992, p. 36 et p. 42, n°9). Des éléments de statues d'époque hellénistique et d'époque romaine, dont le fameux Éphèbe (Aga-Aut-002), une aile en bronze (Aga-Aut-003) et une tête d'applique silénique en marbre (Aga-Aut-004), ont également été découverts à proximité et pourraient appartenir au même ensemble. La courbure du fleuve à cet endroit précis explique par ailleurs cette accumulation de matériaux. La colonie agathoise a également livré deux éléments inscrits dont on a longtemps soupçonné une valeur cultuelle. Le premier est un possible autel dédié aux Mères et aux Dioscures (Aga-Ins-001), retrouvé en 1648 dans les fondations de l'ancienne Mairie d'Agde, aujourd'hui Maison du Cœur de la Ville. L'autel, aujourd'hui perdu, était à l'origine daté des IIIe-IIe s. av. J.-C. tandis que Jean-Claude Decourt proposa plutôt de l'attribuer à l'époque impériale (Decourt 2004, p. 171-172, e°128). Le second est un bloc de basalte (Aga-Ins-002) daté du IIIe s. av. J.-C. Si l'inscription énigmatique qu'il porte a longtemps été interprétée comme une dédicace à un dieu anonyme, J.-Cl. Decourt semble plutôt convaincu de la nature funéraire de celle-ci (Decourt 2004, p. 173, e°129).

Antipolis est sans doute la colonie massaliète qui a livré, après Olbia, le plus de témoignages cultuels. On a ainsi déjà évoqué, à 10 km au sud-ouest, la présence du sanctuaire de Léron, ainsi que le jas d'ancre inscrit à Artémis retrouvé au Cap Gros. On ajoutera à cela une petite tête archaïque en pierre calcaire d'origine chypriote (Ant-Aut-

[264] Un établissement est fondé ex-nihilo vers 600/575 av. J.-C. sur la colline Saint-Nazaire de Béziers, avant d'être abandonné vers 300 av. J.-C. et qu'une nouvelle ville gauloise soit fondée vers 200/175 av. J.-C. sous le nom de Betarra. Les fouilles de cette première occupation ont révélé un nombre important de céramiques d'importation ce qui pourrait, selon D. Ugolini, témoigner de l'existence d'un établissement phocéen, non cité par les auteurs anciens (Ugolini 2012 ; Ugolini, Olive 2006, p. 27-32). L'établissement témoigne en tous cas de contacts intenses et précoces avec les populations grecques environnantes.

[265] Les sources antiques ne sont pas claires sur l'origine des fondateurs, phocéens ou massaliètes. Cette imprécision a suscité des divergences d'opinion sur la date de fondation et la composition ethnique des premiers habitants. Ainsi, la première phase de l'établissement, perceptible dès 550-525 av. J.-C., est généralement considérée comme une occupation protohistorique doublée d'un *emporion* grec (Garcia 2019 ; 1995, p. 146-147 ; Bats 2004b, p. 52 ; Ropiot 2003).

001). Si le contexte de découverte et l'origine antiboise demeurent flous, la fonction votive de l'objet est quant à elle certaine puisque la quasi-totalité des statuettes de ce type retrouvées à Chypre était consacrée à des divinités féminines (Hermary 2000c, p. 160). Une inscription sur un fragment de panse d'amphore (Ant-Ins-003) retrouvée dans les restes d'habitats protohistoriques du VIe s. av. J.-C., sur la colline du Château Grimaldi, pourrait correspondre à une dédicace. Elle conserverait le théonyme d'une divinité marine, comme la nymphe Halia, identité rhodienne de Leucothéa[266] (Hermary 2000c, p. 159-160). Le fameux galet de Terpôn (Ant-Ins-004), ou galet d'Antibes, pourrait quant à lui témoigner d'un culte d'Aphrodite et peut-être d'Éros. L'objet fut découvert par hasard en 1866 en réemploi dans une bastide de La Peiregoue (Pl. XXXII, c), à 1 km à l'ouest de la ville d'Antibes. L'origine antiboise, la nature de l'objet et l'identification du fameux Terpôn évoqué par la gravure ont fait couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui, les analyses géologiques ont permis de mieux assurer l'origine locale de l'objet tandis que l'étude paléographique permet de le dater de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Decourt 2004, p. 104-105). Pour le reste, il semble s'agir d'une offrande, peut-être phallique, faite à la déesse Aphrodite, et évoquant probablement un Silène du nom de Terpôn que l'on retrouve sur plusieurs vases attiques de la fin de l'archaïsme (Kossatz-Deissmann 1994, LIMC VII. s.v. « Terpôn 1 » ; Immerwahr 1990 ; Furtwängler, Reichhold 1932 ; Bazin 1887, p. 19-20). Enfin, on doit évoquer l'existence probable d'un lieu de culte extra-urbain près de l'étang de Vaugrenier, soit à environ 5 km au nord d'Antibes. Dans ce secteur, de nombreux tessons de céramique en campanienne A ont été retrouvés dont 78 individus inscrits présentant des dédicaces sous la forme de formules fragmentaires, de théonymes et de noms de dédicants (Ant-Ins-005). Ils étaient accompagnés de 32 bronzes massaliètes et de quelques monnaies républicaines. Cet ensemble, qui témoigne clairement de quelques gestes cultuels, sera malheureusement découvert en contexte secondaire, dans une couche de remblai servant à niveler le secteur pour l'installation d'un habitat gallo-romain à la fin du Ier s. av. J.-C. L'étude typologique des vases et l'analyse numismatique couvrent un horizon chronologique de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. au milieu du Ier s. av. J.-C., qui pourrait correspondre à l'occupation du sanctuaire duquel provenaient initialement ces offrandes. L'absence de monnaies d'Antipolis, produites à partir de 43 av. J.-C., pourrait également indiquer l'abandon probable de ce lieu de culte juste après le siège de Massalia et la prise d'autonomie de l'ancienne colonie (Arnaud 1998, p. 10). Malgré l'absence de publication du corpus épigraphique, Pierre Cosson notait parmi les théonymes reconnus Aphrodite ou encore Hermès *Philanthios*, auxquels pourrait se rajouter Apollon, visible sur un pied attique exposé au Musée d'Antibes, à la provenance incertaine, mais qui fut probablement retrouvé également à Vaugrenier (Arnaud, Moréna 2004 ; Cosson 1985, p. 70). Ce dépôt votif, qui devait appartenir à l'origine à un lieu de culte rural d'époque hellénistique, situé probablement dans le secteur, mériterait ainsi une étude à part entière tant il rappelle celui mis au jour autour du rocher de l'Acapte, en périphérie de la colonie massaliète d'Olbia, et sur lequel on aura l'occasion de s'étendre.

[266] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 55, 4 et 7.

Chapitre 2. Massalia, un domaine cultuel lacunaire

I. Découverte de Massalia et historique des opérations archéologiques

La superposition de la ville actuelle sur la ville antique et son territoire a longtemps découragé la recherche archéologique de Marseille (Pl. XXV, d). Gaston Vasseur, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Marseille, directeur du Musée d'Histoire Naturelle et président de la Société Archéologique de Provence, est le véritable premier fondateur de l'archéologie moderne sur le site de Marseille. En 1909, il a l'occasion de pratiquer d'importants sondages dans l'enceinte du Fort Saint-Jean, mettant au jour les niveaux les plus anciens de la ville grecque. Quelques années avant, en 1904, c'est Michel Clerc, membre de l'École Française d'Athènes, qui supervisa les fouilles de la Butte des Moulins et de la montée de la Tourette, au nord-est du Fort Saint-Jean (Pl. XXXIII, a-b).

En 1942, la destruction du quartier du port et la reconstruction de l'après-guerre entraînent des fouilles d'urgence, réalisées par Fernand Benoit, alors directeur des Antiquités Historiques. Il met ainsi à jour les « docks romains » dans la zone de la place Vivaux. Il faut également évoquer la découverte du théâtre antique par Henri Rolland en 1945 et dans ce même contexte (Pl. XXXVI, e). Celui-ci sera par la suite sondé en 1946 puis fouillé en 1948. Il sera de nouveau sondé entre 1961 et 1962 puis en 1964, cette fois-ci par F. Benoit (Pl. XXXIX, a ; Rothé, Tréziny 2005, p. 326-327). En 1953, c'est lors du creusement d'une cave rue Tapis-Vert que l'on met au jour une vingtaine de sépultures gréco-romaines. F. Benoit confie alors les investigations archéologiques à Louis Chabot et Jean-Baptiste Feraud qui fouilleront le site en mai et juillet 1953 (Rothé, Tréziny 2005, p. 599-601).

Toutefois, le premier grand chantier de fouilles fut celui de la Bourse, première grande opération nationale d'archéologie de sauvetage en milieu urbain, dont les explorations systématiques durèrent de 1967 à 1976, sous la direction de Maurice Euzennat, directeur de l'Institut d'Archéologie Méditerranéenne, et de François Salviat, directeur des Antiquités de Provence (Pl. XXXIX, b). Ces recherches continueront jusqu'en 1985, dans le cadre de l'aménagement du Jardin des Vestiges, puis elles seront reprises sous la direction d'Henri Tréziny de 1992 à 1994.

En 1980, un autre grand chantier fut ouvert sur la Butte des Carmes, poursuivi jusqu'en 1985. Malheureusement, la position élevée du site ne favorisa pas l'accumulation des dépôts archéologiques et les vestiges découverts ne furent pas aussi spectaculaires que ceux de la Bourse. Enfin, à partir de 1985, un nombre important d'opérations archéologiques, d'extension et de durée variables, a été mené par les archéologues de l'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille : les fouilles du Parc des Phocéens par Lucien-François Gantès et Manuel Moliner de 1985 à 1986 (Pl. XXXIX, c) ; celles de l'église Saint-Laurent par Marc Bouiron de 1986 à 1987 ; celles de la rue de la Cathédrale par L.-Fr. Gantès et M. Moliner en 1987 ; celles de la rue des Pistoles par M. Moliner en 1986, puis en 1995 (Pl. XXXIX, d) ; celles de l'avenue Vaudoyer par M. Moliner de 1989 à 1990 ; celles de la nécropole de l'îlot Sainte-Barbe par M. Moliner en 1991 ; ou encore les fouilles de la place Général-de-Gaulle par M. Bouiron entre 1992 et 1993.

Par la suite, et sous la direction d'Antoinette Hesnard, seront organisées les fouilles de la place Jules-Verne par Michel Pasqualini de 1992 à 1994, puis celles de la place Villeneuve-Bargemon par Frédéric Conche de 1995 à 1996. Ces recherches ont, entre autres, permis la découverte de deux épaves d'époque archaïque. En parallèle, les fouilles

de la rue Jean-François Leca, dirigées entre 1994 et 1995 par F. Conche, ont mis au jour un quartier de potiers d'époque classique ainsi qu'un établissement de bains du début de l'époque hellénistique. Ceux-ci seront transformés en quartier d'habitat à partir du IIIe s. av. J.-C. Enfin, les fouilles du Tunnel de la Major en 2000-2001 ont révélé plusieurs îlots d'habitation, tandis que celles de l'Alcazar, contemporaines, ont mis en évidence une carrière d'argile d'époque archaïque.

Ces nombreuses opérations urbaines des années 1990 permirent ainsi, via une accumulation quantitative de résultats, d'améliorer drastiquement les données urbanistiques de la ville antique ainsi que de comprendre sa conception, ses plans d'urbanisme, son fonctionnement et son extension progressive. C'est aussi dans cette décennie que le développement de l'archéologie médiévale intervient avec les fouilles des sites de Sainte-Barbe entre 1989 et 1991 et de la place Général-de-Gaulle en 1992-1993. Le DRASSM (département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines) effectue également plusieurs opérations au large de la plage de l'anse des Catalans depuis les années 2000, révélant, en 2001, un gisement archéologique contenant quelques éléments statuaires (XXXVIII, d).

Après la transformation de l'AFAN (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) en l'INRAP en 2002, les opérations de diagnostic et les fouilles se multiplient à Marseille. En 2002-2003, des espaces de construction navale seront ainsi exhumés au sein de l'Espace Bargemon. Un probable *hestiatorion* sera mis au jour lors des fouilles du Collège Vieux-Port en 2005 (Pl. XXXIX, e). L'année suivante, plusieurs sondages seront réalisés dans le secteur de la Bourse et une succession de quais et des surverses seront découverts entre le Vieux-Port et la rue de la République. En 2007, deux îlots d'habitation en terrasse ainsi qu'une zone cultuelle sur la place de la Madeleine seront explorés[267]. Plusieurs vignobles seront également observés entre 2005 et 2007[268]. En 2010, un lieu d'accostage sera repéré au niveau de la Consigne Sanitaire. Enfin, en 2011, un habitat grec sera fouillé place du Refuge.

Marseille continue donc encore aujourd'hui d'être explorée et, si les fenêtres archéologiques se multiplient, elles demeurent toutefois encore grandement limitées par les constructions modernes qui freinent considérablement nos connaissances sur cette grande cité grecque d'Occident.

II. Topographie, urbanisme et chronologie

Les îles de Riou et du Frioul, la colline de Notre-Dame de la Garde et les massifs karstiques qui entourent le site forment un écrin rocheux protégeant un bassin sédimentaire d'une superficie d'environ 180 m². De plus, bordé par la mer à l'ouest, l'établissement est isolé du reste de la Basse-Provence par des reliefs qui culminent souvent à plus de 700 m d'altitude : le chaînon de la Nerthe au nord-ouest, la chaîne de l'Étoile au nord-est, le massif de Garlaban à l'est, celui de Saint-Cyr au sud-est dont le mont Carpiagne est le sommet, et enfin celui de Marseilleveyre au sud (Pl. XXXIV, a-b).

L'établissement antique s'installe sur un promontoire limité au sud par une large baie, l'actuel Vieux-Port, et au nord-ouest par un littoral rocheux à falaises vives et à petites anses bien protégées : l'anse de l'Ours et l'anse de la Joliette, plus au nord (Pl. XXXIII, a).

[267] Pour avoir plus de détails sur les différentes recherches et opérations archéologiques qui ont eu lieu à Marseille jusqu'en 2009, voir Tréziny 2010a et Hermary *et al.* 1999.

[268] En 2005 sous le parking République et rue Bernard-du-Bois ; en 2006 au niveau du boulevard Nédélec ; en 2007 sur la voie Nouvelle.

Cette large baie au sud, nommée dans l'Antiquité Lakydon, constitue un plan d'eau naturellement protégé, abri côtier de qualité exceptionnelle. Avec les anses au nord du promontoire et cette grande baie au sud, Massalia est donc fondée dans une position semblable à Phocée, soit sur un promontoire au centre de deux espaces à grand intérêt portuaire. Cette configuration portuaire du site a certainement joué un rôle déterminant et prépondérant dans le choix d'implantation de la colonie phocéenne, au détriment d'autres intérêts. La ville est en effet installée sur un terrain pierreux, sans rivière à proximité, et dotée d'un territoire environnant pauvre ne permettant pas, outre la culture de la vigne et de l'olivier, une exploitation agricole intensive[269].

La ville est dominée par deux hauteurs. Strabon, regardant la ville avec l'œil du navigateur qui pénètre dans le port du Lakydon, précise que ce dernier se situe au pied d'une colline, la *petra*, en forme de théâtre, ouverte au sud vers le port et dotée d'une belle fortification indépendante de celle de la ville toute entière et protégeant la ville haute[270]. Il mentionne également une seconde colline, l'*akra*, sur laquelle se dressent le sanctuaire d'Artémis *Ephesia* et celui d'Apollon *Delphinios*. H. Tréziny, qui s'est intéressé à l'emploi de ces deux termes par le géographe Strabon, a proposé une interprétation convaincante (Tréziny 2012, p. 84 ; 2005a, p. 230 ; 2000a, p. 82 ; Gantès *et al.* 2001, p. 205-206 ; Hermary *et al.*1999, p. 4). Il démontre ainsi que, lorsque Strabon utilise le terme d'*akra*, ce n'est pas, ou très rarement, pour évoquer l'acropole, mais pour décrire un cap, une pointe qui sépare deux golfes. De plus, toujours chez Strabon, le terme *petra* renvoie quant à lui à un lieu escarpé comme un rocher ou une montagne, mais aussi, en milieu urbain, à la partie la plus élevée d'une ville. En regardant la topographie actuelle de Marseille, il est facile d'identifier l'*akra* à la Butte Saint-Laurent localisée le plus à l'ouest de la ville et culminant à 36 m de haut. La Butte Saint-Laurent marque en effet le début de la séparation de l'espace maritime en deux golfes distincts. Il faut par ailleurs également rattacher à la Butte Saint-Laurent la pointe du Fort Saint-Jean, aujourd'hui séparée par un fossé datant du XVIIe s., mais qui, à l'époque, ne formait qu'un seul et même éperon qui s'avançait dans la mer. La *petra*, véritable acropole, semble donc correspondre à la Butte des Moulins, située à l'est de la ville et marquant le plus haut sommet de Massalia, la colline culminant à 42 m d'altitude. Elle était complétée vers l'est par la Butte de la Roquette, petite hauteur escarpée culminant à 38 m, puis, encore plus vers l'est, par la Butte des Carmes, d'une hauteur de 39 m[271].

Le site de Marseille était occupé dès l'époque néolithique au niveau de la Colline Saint-Charles, à l'est de la Butte des Carmes, puis a été fréquenté massivement au Bronze moyen (1500-1300 av. J.-C.). Toutefois, aucun indice n'atteste de la présence d'un habitat protohistorique avant l'arrivée des Phocéens (Bernard, Collin-Bouffier, Tréziny 2010, p. 132). Le pourcentage important de céramiques locales, découvertes dans les quartiers les plus anciens, peut s'expliquer par le simple fait commercial : les Massaliètes ne produisant pas de céramiques de cuisine, ils recouraient à des céramiques importées de Grèce, d'Étrurie, du monde phénico-punique mais aussi à des céramiques non tournées locales (Bernard, Collin-Bouffier, Tréziny 2010, p. 509).

C'est donc dans ce cadre topographique que les Phocéens s'installeront. Le récit le plus détaillé de la fondation de la cité est transmis par Trogue-Pompée, voconce contemporain d'Auguste, dont l'ouvrage est connu par le résumé qu'en fait Justin au IIIe s. ap. J.-C.[272]. D'après celui-ci, les chefs des colons phocéens, nommés Simos et Prôtis, allèrent trouver le roi des Ségobriges, Nannos, gouvernant le territoire sur lequel les Phocéens comptaient

[269] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4-5 = C 179-181
[270] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3.
[271] Ces altitudes proviennent toutes des travaux les plus récents de H. Tréziny. Voir Tréziny 2012, p. 83-85.
[272] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 3-4.

bâtir une ville. Ce lieu avait été convoité, dans un premier temps, suite à l'expédition de jeunes Phocéens en Occident, se liant d'amitié avec Rome, accomplissant de grands exploits, combattant la sauvagerie gauloise, commerçant et exerçant la piraterie. Or, ce jour-là, le roi était occupé à préparer les noces de sa fille Gyptis qui, selon la coutume, choisirait son futur époux parmi les participants du banquet organisé pour l'occasion. Les Grecs furent invités au mariage et la princesse opta pour Prôtis (Pl. XXXVI, b). Ce dernier se vît alors offrir par son beau-père un lieu pour installer une ville, la future Massalia.

Le même récit, à deux/trois éléments près, se retrouve déjà, selon Athénée[273], chez Aristote au IVe s. av. J.-C. dans sa *Constitution des Massaliotes*. Dans cette version, c'est Euxène, chef des colons, qui fonde la ville suite à son mariage avec la fille de Nannos, ici nommée Petta. Après son mariage, Euxène change le nom de sa femme en Aristoxèné. Cette dernière donnera naissance à un fils, Prôtis.

La mention de Tarquin, roi de Rome, dans le texte de Trogue-Pompée échelonne la fondation de Massalia entre 616 et 509 av. J.-C., selon qu'il s'agit de Tarquin l'Ancien ou de Tarquin le Superbe. Le témoignage archéologique a, quant à lui, permis de proposer une date de fondation autour de 600 av. J.-C., date appuyée par de nombreux auteurs anciens[274]. Les textes décrivent ainsi une installation grecque en deux temps : une première période marquée par le développement de contacts, hostiles ou amicaux, dans le bassin méditerranéen occidental, puis une seconde marquée par la création de la cité dont le territoire est cédé légalement par le roi des Ségobriges et légitimé par le mariage. De plus, il faut noter que le sens des noms des différents protagonistes de l'histoire, « Le Premier » pour Prôtis, « Le Simiesque » pour Simos et « Le Nain » pour Nannos, permet d'ancrer le récit dans un passé légendaire et non historique.

Le texte de Trogue-Pompée se poursuit tel quel : après la fondation de Massalia, les Ligures, proches voisins de la cité phocéenne, jalousèrent les progrès de la ville et furent à l'origine de nombreux conflits armés. Cependant, les Grecs en sortirent victorieux, leur permettant de renforcer leur emprise sur le territoire, notamment au travers de la création de nombreuses sous-colonies.

Enfin, Strabon[275], se basant essentiellement sur les dires d'Aristote, d'Artémidore d'Éphèse et de Poseidonios d'Apamée, rapporte le rôle joué par la prêtresse de l'Artémis d'Éphèse, Aristarché, embarquée par les Phocéens pour leur périple en Occident. Celle-ci aurait, dans un songe, reçu la visite de la déesse qui lui ordonna de s'embarquer avec les Phocéens et d'emporter une reproduction des objets sacrés du sanctuaire. Le récit continue en précisant qu'après la fondation de la ville par les Phocéens, ceux-ci construisirent un sanctuaire à Artémis *Ephesia* et firent d'Aristarché la prêtresse de celui-ci. Pour Jean Brunel, cet épisode, qui ne semble pas se dérouler en temps de guerre, serait à assimiler à cette première fondation, en 600 av. J.-C.[276]. On y reviendra, mais cette hypothèse n'est pas unanimement admise et d'autres spécialistes s'accordent à situer l'épisode d'Aristarchè vers 545-540 av. J.-C.

Les Phocéens s'installent donc autour de 600 av. J.-C. sur la Colline Saint-Laurent et sur l'emplacement actuel du Fort Saint-Jean. La mention de Strabon évoquant le sanctuaire à Artémis *Ephesia* et à Apollon *Delphinios* ainsi que la présence de plusieurs *oikistès*, Prôtis, Simos et peut-être Aristarché, pourraient bien, d'après H. Tréziny et Antoine Hermary, suggérer la participation de plusieurs groupes de colons issus de Phocée mais aussi de Milet et d'Éphèse. Cette spécificité ferait ainsi de Massalia une fondation, dans un

[273] Athénée, *Les Deipnosophistes*, XIII, 576.
[274] Pseudo-Scymnos, v. 211-214 ; Solin, *Polyhistor*, II, 52 ; Eusèbe, *Chronique* ; Saint Jérôme, *Chronique.*
[275] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[276] Voir Brunel 1948, p. 7. Pour la présentation des différents mythes de fondation, voir Hermary *et al.* 1999, p. 37-40.

premier temps, panionienne (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014 ; 2000a, p. 84).

Rapidement, la ville se développe sur la Butte Saint-Laurent et sur la Butte des Moulins à l'est. Elle ne s'étend guère au nord, au-delà du fossé de la rue Four-du-Chapitre, où la présence d'une tombe à incinération témoigne de la nature péri-urbaine de la zone, et au sud après la place Villeneuve-Bargemon, où a été mis au jour un possible tronçon du rempart du VIe s. av. J.-C. Cette première enceinte délimiterait alors une surface *intra-muros* d'environ 25 ha (Pl. XXXVI, a).

On ignore pour cette époque l'étendue du territoire contrôlé par la colonie phocéenne. Pour toutes périodes confondues, la superposition de la ville moderne sur une grande partie de la cité phocéenne limite fortement les informations sur l'organisation de son territoire, sur son implantation rurale et sur la présence probable de communautés protohistoriques environnantes. Ainsi, mise à part la nécropole d'époque classique de Saint-Mauront, il y a peu d'informations sur l'existence éventuelle d'habitats grecs dans la *chôra*. Pour percevoir l'évolution de la *chôra* massaliète, il faut donc analyser l'évolution des sociétés locales environnantes. Les sites protohistoriques identifiés dans le proche arrière-pays d'établissement, comme Saint-Marcel, Martigues ou encore Saint-Blaise, sont sans doute localisés aux marges du domaine marseillais. Ils sont par ailleurs tous postérieurs à la création de l'établissement grec. Les récits de fondation évoquent le fait que les premiers colons phocéens se seraient installés en plein accord avec les populations locales qui leur auraient par ailleurs cédé le site. Les premières années seraient ainsi marquées par de bons rapports entre Grecs et populations locales, probablement aussi par de nombreux mariages mixtes. Cette apparition d'habitats gaulois postérieurs à l'arrivée des Grecs peut s'expliquer par deux hypothèses qui ne s'excluent pas l'une l'autre : les populations qui vivaient plus à l'intérieur des terres ont pu se rapprocher de la côte et ainsi des circuits commerciaux mis en place par le nouvel établissement, tandis que les populations vivant dans les plaines et en bas de pente se sont regroupées, pour des raisons de sécurité, sur les premières hauteurs.

Au second quart du VIe s., soit aux alentours de 560 av. J.-C., la ville s'étend vers le nord, au-delà du Panier, comme en témoignent les fouilles des Pistoles et du tunnel de la Major. Ce nouveau quartier était sans doute protégé par une nouvelle enceinte, malheureusement non conservée[277] (Pl. XXXVI, a). Tout nouveau quartier créé lors de chaque extension de la ville donne naissance à un système régulier urbanistique indépendant des autres et qui s'adapte aux exigences topographiques (Moliner 2001a).

L'habitat fouillé révèle un système de construction en murs porteurs en pierre surmontés d'une élévation en briques crues. Les toits étaient en torchis plutôt qu'en tuiles. Cette technique, utilisée dès la fondation de la cité, restera en usage à Massalia jusqu'à l'époque romaine. Les îlots, du moins à partir de la trame régulière orthogonale instaurée à partir du second quart du VIe s. av. J.-C., semblent mesurer environ 64 m dans le sens nord/sud et 32 m dans le sens est/ouest. Quant aux maisons, elles s'organisaient probablement en bordure d'un espace découvert, à l'intérieur d'un lot dont les dimensions, 16 m de long sur 8 m de large, sont encore totalement hypothétiques.

À l'époque archaïque, le port se situait certainement déjà au sud, d'abord au pied de la Butte Saint-Laurent et de la Butte des Moulins, au-dessous de la place de Lenche, dans une sorte d'anse lagunaire. Mis à part le « quai » de la place Villeneuve-Bargemon, identifié souvent comme l'extrémité maritime du premier rempart de la ville, il n'existe aucune trace du premier espace portuaire. Il devait se résumer à de simples piquets permettant d'amarrer les bateaux et à des quais ou pontons en bois. L'*agora* grecque devait être localisée au point de convergence des collines Saint-Laurent et des Moulins, sur le col intermédiaire, soit sous

[277] Pour plus de détails sur les fortifications massaliètes, voir Tréziny 2001a.

l'actuelle place de Lenche, ancienne place médiévale (Fig. 217, 2). Enfin, au sud de l'Alcazar, rue Tapis-Vert, une nécropole grecque en fonction du VIe s./début Ve s. jusqu'au IIe s. av. J.-C. a été identifiée dans une fenêtre de fouilles limitée.

En 547-546 av. J.-C., avec la prise de Phocée par les Perses, une nouvelle vague de *diaspora* semble avoir lieu et une partie des Phocéens aurait pu venir s'installer à Massalia[278]. Dans ce contexte, la colonie a alors besoin de nouvelles terres afin de loger et de nourrir l'intégralité de ses habitants. À la fin du VIe s. av. J.-C., la ville atteint sa plus grande extension, se développant sur la Butte des Carmes et vers la Bourse au sud-est ainsi que dans l'actuel quartier de la Joliette et de la rue de la République au nord. Le nouveau rempart, constitué d'un socle en calcaire blanc et d'une élévation en briques crues, puis en blocs de tuf[279], encercle une superficie estimée à 40 ha (Pl. XXXVI, a ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537). Le calcaire de l'enceinte provient des carrières de Saint-Victor[280], en usage du VIe s. jusqu'au premier quart du Ve s. av. J.-C., moment d'abandon et de comblement de cet espace d'extraction de pierre. Quant à l'argile, elle semble provenir des carrières situées à l'est de la ville, dans le secteur de l'Alcazar et de la Bourse (Tréziny 2009-2011, p. 52 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 583-586). Enfin, au Lakydon, un premier quai en pierre est construit place Jules-Verne, dont on n'a conservé aujourd'hui que le négatif.

L'établissement agrandit également son territoire et développe son économie au travers de son exploitation, notamment par le biais de la viticulture. Alors qu'il importait jusque-là du vin principalement d'Étrurie et de Grèce, sa production locale lui permet d'exporter cette nouvelle marchandise par le biais d'amphores qu'il fabrique dans ses propres ateliers à partir de 530 av. J.-C. Massalia connaît alors une importante prospérité, provenant également du contrôle de la route de l'étain, via la vallée du Rhône et des territoires tenus par les communautés princières de Bourgogne. Par ailleurs, au début du Ve s. av. J.-C., la révolte des cités ioniennes en Asie Mineure marque une véritable rupture entre Massalia et sa métropole qui perd alors son indépendance. Dans ce contexte, Massalia devient ainsi une cité à part entière, frappant sa propre monnaie et affirmant son autonomie politique et économique.

L'essor important de la colonie au cours du VIe s. ainsi que l'intérêt grandissant pour le territoire environnant, notamment à partir de 540-530 av. J.-C., entraînent une dégradation des relations avec leurs voisins, les Ségobriges. Cette situation est décrite par Trogue-Pompée à travers les épisodes de Comanus et de Catumandus[281]. La prise de possession du territoire environnant et les conflits naissants, qui s'échelonnent entre les Ve s. et IVe s. av. J.-C. expliquent l'abandon de nombreux établissements protohistoriques proches tels que le Roc de la Croix ou Marseilleveyre. Ils entraînent également la création de nouveaux sites fortifiés, par exemple celui des Mayans. Aux Ve s. et IVe s. av. J.-C., les habitats protohistoriques se font de plus en plus rares sur les collines environnantes, même si certains établissements de la première moitié du VIe s. av. J.-C. perdurent, comme l'*oppidum* des Baou de Saint-Marcel (Pl. XXXIV, a).

Bien qu'on ne connaisse pas de traces agraires liées à la culture de la vigne pour cette période, l'emprise et l'exploitation des terres arables ne font aucun doute. Les carrières d'argile de l'Alcazar sont ainsi abandonnées entre la fin du VIe s. et le milieu du Ve s. av. J.-C. L'espace est aplani avec la construction de terrasses adaptées à l'exploitation agricole

[278] Isocrate, *Archidamos*, 84 ; Ammien Marcellin, *Histoire de Rome*, XV, 9, 7 ; Aristoxène, *Fragment* 23 ; Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 = C 252. Pour connaître le débat qu'anime ce passage et cette possible « seconde fondation », voir Brunel 1948, p. 10-12.

[279] Vers la fin du IVe s. av. J.-C., le rempart archaïque de la fin du VIe s. est remplacé par un nouveau rempart, plus à l'est. Voir Rothé, Tréziny 2005, p. 532-538 ; Tréziny 2001a, p. 51-52.

[280] Aussi appelées carrières antiques de la Corderie.

[281] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 3-5.

(Rothé, Tréziny 2005, p. 583-586). Le seul indice d'une occupation grecque du territoire à cette période est celui de la petite nécropole de Saint-Mauront, à 4,5 km au nord de la ville, utilisée de la seconde moitié du Ve s. au IIe s. av. J.-C. Il s'agit là d'un probable témoignage de la présence de fermes ou de petits villages dans les environs de la ville. À la même période une seconde nécropole se développe dans un petit thalweg – le futur vallon Saint-Martin – à l'est de la Butte de Carmes et en contrebas immédiat de la fortification de la fin du VIe s. av. J.-C. Cette nécropole de Sainte-Barbe sera d'abord en fonction de la fin du Ve s. jusqu'au milieu du IIe s. av. J.-C., puis de la fin du Ier s. av. à la fin du IIe s. ap. J.-C. Elle est donc située au nord-ouest de la voie principale qui conduisait à la porte d'entrée est de la ville, dans l'actuel Jardin des Vestiges (Pl. XXXIV, a ; Moliner 2013 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 572-580 ; Hesnard *et al.* 1999, p. 107).

Afin d'asseoir son emprise sur le territoire et de sécuriser sa voie commerciale maritime, la cité phocéenne fonde divers établissements le long du littoral gaulois et ibérique, et ce dès la première moitié du IVe s. av. J.-C. avec Agathé et Rhodé, puis en 325 av. J.-C. avec Olbia, et jusqu'aux IIIe-IIe s. av. J.-C. avec Tauroeïs, Antipolis puis Nikaia (Pl. II, b). Massalia devient alors une puissance maritime de premier plan, qui s'impose économiquement sur les marchés du Sud de la Gaule.

Les premiers cadastres définis datent de cette période hellénistique, bien qu'ils doivent en partie reprendre d'anciens parcellaires. À l'est, dans la vallée de l'Huveaume, les trames cadastrales s'étendent dans un rayon de 3/4 km à partir de la fortification. Des traces subsistent notamment à Saint-Jean-du-Désert, à la station de métro Louis-Armand ou encore dans le quartier de la Fourragère. Des traces agraires ont également été mises en évidence au sud de la ville, dans l'enceinte du Parc Chanot, et au nord, autour de la Gare Saint-Charles. Les zones terrassées de l'Alcazar sont quant à elles remaniées, dès la fin du IVe s. ou au début du IIIe s. av. J.-C., afin d'y cultiver la vigne (Rothé, Tréziny 2005, p. 583-586). Certains habitats protohistoriques disparaissent, comme Baou de Saint-Marcel, tandis que d'autres apparaissent, au moins au sud-est et au nord de la cité, comme l'*oppidum* de Verduron.

Au cours de cette période hellénistique, une nouvelle nécropole grecque émerge dans le secteur de Saint-Victor, au sud de la ville et sur le rivage opposé du Lakydon, dans le bassin du Carénage. Les premiers ensevelissements semblent dater de la fin de l'époque classique ou du tout début de l'époque hellénistique et l'occupation de la nécropole perdurera à l'époque romaine jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Pl. XXXIV, a ; Moliner 2013 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 661). Enfin, un nouveau complexe thermal apparaît rue Leca, dans un secteur auparavant artisanal (Rothé, Tréziny 2005, p. 468-484).

Au milieu du IIIe s. av. J.-C., les équilibres politiques se transforment, la rivalité entre Rome et Carthage donnant lieu à deux guerres successives : à enjeu maritime pour la première, de 264 à 241 av. J.-C., territorial pour la seconde, de 218 à 201 av. J.-C. Durant la première Guerre Punique, les Marseillais fournissent aux Romains des navires de guerre[282]. Pour Massalia, en effet, seule Rome peut désenclaver les colonies de la péninsule Ibérique, rétablir le commerce phocéen et empêcher l'avancée des Carthaginois au-delà des Pyrénées. Le port massaliète se prolonge alors jusqu'à la Bourse et se dote de hangars à bateaux (*neoria*), évoqués notamment par César et Strabon[283] et destinés à abriter la flotte de guerre massaliète. Lors de la traversée des Pyrénées par le général Hannibal en 218 av. J.-C., la cité phocéenne en informe le Sénat romain. Elle fournit aussi en hommes un groupe de forces romaines, composé également de mercenaires gaulois, qui s'opposera aux cavaliers numides d'Hannibal envoyés en reconnaissance près du Rhône. Massalia

[282] Polybe, *Histoires*, I, 3, 95 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181 ; Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.
[283] César, *Guerre Civile*, I, 34 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.

participera ensuite activement, en 217 av. J.-C., à l'affrontement contre les armées carthaginoises dirigées par le général Hasdrubal, au côté de Scipion, lors de la bataille de l'Èbre. Elle jouera ainsi un rôle dans la défaite des Carthaginois lors de la bataille du Métaure en 207 av. J.-C. Dans ce contexte, Massalia fleurit économiquement. Deux carrières de calcaire sont alors mises en exploitation vers la fin du IIIe s. et le début du IIe s. av. J.-C. et participeront à la fortune de la cité : une première, de calcaire blanc, dans le secteur de Saint-Victor et une seconde, d'un calcaire rose bien distinct, au Cap Couronne, à 20 km à l'ouest de la ville (Tréziny 2009-2011, p. 52).

Au IIe s. av. J.-C., l'animosité des peuples gaulois, déjà forte pendant les Guerres Puniques, augmente. C'est dans ce contexte qu'un nouveau rempart en calcaire rose du cap Couronne vient englober le quartier préexistant au nord, composé des actuels quartiers de la Joliette et de la rue de la République, amenant ainsi la ville à une superficie totale *intra-muros* de 50 ha (Pl. XXXVI, a et c). Les deux parements du rempart sont reliés par des blocs en boutisse qui constituent des murets de liaison. L'accès à la porte dite « porte d'Italie », au sud-est de la ville, a été restreint, dans un second temps et avant le siège de 49 av. J.-C., par un avant-mur courbe appelé *epikampion* et qui pouvait supporter des machines de guerre (Rothé, Tréziny 2005, p. 543). En 181 av. J.-C., la cité phocéenne se plaint des pirates ligures auprès du Sénat romain. Ces derniers iront même jusqu'à assiéger les possessions côtières de Massalia en 154 av. J.-C., notamment Antipolis et Niké. Rome envoie alors des ambassadeurs non armés pour juger par eux-mêmes de la situation, puis le consul Quintus Opimius. Après plusieurs opérations militaires terrestres, durant lesquelles les Romains sortent victorieux, le consul remet l'ensemble des terres conquises à Massalia. Le territoire de la cité grecque, jusque-là étroit, s'agrandit alors considérablement, Massalia recevant de Rome de vastes espaces dans la basse vallée du Rhône et sur la côte méditerranéenne.

À la fin du IIe s. av. J.-C., Massalia demande à nouveau l'appui des Romains contre leurs voisins les plus proches : les Ligures, les Voconces et les Salyens. Deux campagnes militaires sont alors mises en place : une première en 123 av. J.-C. par le consul Marcus Fulvius Flaccus, puis une seconde en 122 av. J.-C. par le consul Caius Sextius Calvinus. Cette fois, à la suite de leurs victoires, les Romains restent sur place, Caius Sextius Calvinus fonde Aix-en-Provence (Aquae Sextiae), et les terres côtières libérées de Massalia vers l'Italie sont offertes à la cité phocéenne. Massalia est alors de plus en plus dépendante de sa puissante alliée, Rome, dont l'emprise sur la cité et son territoire se fait de plus en plus présente ; les négociants romains envahissent rapidement les circuits commerciaux de la cité phocéenne, vers l'arrière-pays et la Gaule intérieure. Ces changements modifient également l'urbanisme de la cité. Dans la ville, à la fin de l'époque hellénistique – ou au début de l'époque romaine – l'*agora* sera reliée à l'espace portuaire, en contrebas au sud, par les « Caves Saint-Sauveur » (Pl. XXXVI, e), grand monument en calcaire interprété comme un magasin ou entrepôt à deux étages bâtis[284], et par le *forum* romain, place dallée en calcaire rose à deux inclinaisons.

Au Ier s. av. J.-C., Massalia reçoit l'aide de Pompée – lors de sa traversée du sud de la Gaule vers l'Hispanie, en 77 av. J.-C., où il soumet plusieurs peuples révoltés – puis de César. Ces derniers deviennent tout deux les « patrons » de la cité. Malheureusement pour elle, lors de la Guerre Civile en 49 av. J.-C, la cité grecque prend le parti de Pompée, représentant le pouvoir légal alors en place, et se range de son côté. Lors de la marche de César en direction de l'Hispanie – où se trouvaient des légions commandées par des légats de Pompée – celui-ci s'arrête à Massalia. La cité lui ferme alors les portes de la ville, à la

[284] On hésite entre une datation à l'époque hellénistique récente, vers le milieu du IIe s., ou tardive, avant 49 av. J.-C. Voir Tréziny 2009-2011, p. 47.

demande de Domitius, partisan de Pompée et gouverneur « légal » des Gaules, également en route vers Massalia. Ne pouvant partir vers l'Hispanie sans risquer de se faire couper de l'Italie par Domitius et les Massaliètes qui semblent avoir pris le parti de Pompée, César décide d'assiéger la ville. La cité est prise six mois plus tard. Suite à cette victoire, Massalia conserve son autonomie mais perd son ancien domaine territorial, à l'exception de Nikaia et des îles Stœchades, ainsi que sa flotte de guerre. Les Romains la rattachent à la province de Narbonnaise et Arles, colonie fondée à la suite de cette crise, devient la principale ville romaine de la région[285].

À l'époque romaine, entre le Ier s. av. J.-C. et le IIIe s. ap. J.-C., les populations locales s'installent directement dans la plaine de Massalia, les nouveaux sites jouant le rôle de jalons routiers à des points de passage de col ou sur des voies internes. De nombreuses nécropoles situées dans la plaine attestent également de la présence de hameaux et/ou de fermes dans cette zone rurale[286]. Plusieurs nécropoles romaines des Ier-IIe s. ap. J.-C. ont par ailleurs été identifiées dans une fenêtre de fouilles limitée. Leur extension peut être perçue à travers quelques découvertes archéologiques réalisées à 40 m au nord et au sud-ouest et à 80 m à l'est de la zone de fouilles. Cet espace funéraire, à environ 300 m au sud-est des sépultures de Sainte-Barbe, devait s'étendre le long de la voie orientale (*via aquensis*) jusqu'à l'entrée est de Massalia. Il rejoignait ainsi les terrasses funéraires d'époques classique et hellénistique mises au jour dans le secteur de la Bourse (Rothé, Tréziny 2005, p. 538-540, 599-601).

La ville, quant à elle, continue son expansion orientale. Le quartier de l'Alcazar, autrefois *extra-muros*, connaît ainsi une monumentalisation et devient un quartier d'habitation (Tréziny 2009-2011, p. 52 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 583-586). Sur la place Villeneuve-Bargemon, un vaste établissement thermal est construit[287]. Enfin, probablement à la fin du Ier s. av. J.-C, un théâtre est bâti à l'ouest, adossé à la colline Saint-Laurent et surplombant l'anse portuaire (Pl. XXXVI, e-f). Il possédait une *cavea* d'au moins 28 m de diamètre et remplaçait certainement le théâtre grec dont il ne subsiste malheureusement plus aucun témoignage archéologique (Rothé, Tréziny 2005, p. 326-331 ; Gantès *et al.* 2001). La construction du théâtre accompagnait peut-être celle d'un stade, dont l'existence est suggérée par une inscription fragmentaire d'époque romaine (Mas-Ins-002 ; Decourt 2004, p. 13, IGF 7), mais qui demeure à ce jour impossible à localiser.

III. Paysage cultuel de Massalia

L'étude du paysage cultuel de Massalia fut pendant longtemps, et encore aujourd'hui, source de frustrations pour les chercheurs qui se sont penchés sur la question. Les traces archéologiques cultuelles sont peu nombreuses et la grande cité grecque d'Occident reste pour le moment avare quant aux nombreux lieux de culte qui devaient la composer. Les trois grands sanctuaires dédiés à Athéna, Artémis et Apollon évoqués par les auteurs anciens n'ont ainsi livré, pour ainsi dire, aucun vestige. De plus, mises à part quelques découvertes isolées antérieures au XXe s., il faudra attendre les reconstructions urbaines d'après-guerre et le développement de l'archéologie préventive à partir de la seconde moitié du XXe s. pour voir l'ouverture de nombreux chantiers. Ceux-ci permettront

[285] Sur l'histoire romaine de Massalia, voir Rothé, Tréziny 2005, p. 222-224 et Hermary *et al.* 1999, p. 143-156.

[286] Voir Bernard, Collin-Bouffier, Tréziny 2010 pour plus d'informations sur la *chorâ* massaliète.

[287] Pour plus d'informations sur l'urbanisme, l'architecture et les monuments publics de Marseille, voir Tréziny 2009-2011 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 230-244 ; Gantès *et al.* 2001.

d'appréhender, par le biais de quelques vestiges archéologiques, le portrait cultuel de Massalia. Malheureusement, bien loin du nombre de lieux de culte que ses cousines de Grande-Grèce ont révélé aux yeux des archéologues, Massalia n'a à ce jour permis la découverte que de quelques structures dont le caractère cultuel reste supposé et qui se démarquent difficilement, et par le plan, et par l'architecture, des autres constructions de la cité. Ces divers édifices découverts, s'ils sont associés à l'étude des textes antiques et aux mises au jour de plusieurs zones de concentration de mobilier à caractère votif, permettent de tenter, grâce à des connaissances croissantes sur l'urbanisme et l'évolution de l'extension de Marseille antique, une restitution hypothétique du paysage cultuel de la cité.

Peu d'éléments sont connus sur les sanctuaires de la première moitié du VIe s. av. J.-C. (Pl. XXXVII, a). Les chercheurs s'accordent pour la plupart sur l'ancienneté des cultes d'Athéna, d'Apollon *Delphinios* et d'Artémis *Ephesia*. Comme l'a suggéré H. Tréziny, et comme on le verra après, les premiers lieux de culte de Massalia devaient très certainement se concentrer sur le réseau collinaire qui dominait le premier établissement, notamment sur les deux collines à l'intérieur des premières limites urbaines, la Butte Saint-Laurent et la Butte des Moulins (Tréziny 2000a, p. 85-86 ; 1995, p. 47-48). Le sanctuaire d'Athéna trônait probablement sur la Butte des Moulins, tandis qu'Artémis et Apollon se partageaient vraisemblablement les pentes de la Butte Saint-Laurent. L'implantation des lieux de culte les plus importants de Massalia, et vraisemblablement les plus anciens, sur les principales hauteurs de la ville permettait très probablement de placer la nouvelle fondation sous la protection de ces grandes divinités tutélaires de quelques-unes des plus importantes cités d'Ionie.

La seconde moitié du VIe s. av. J.-C. est marquée par le développement démographique et économique de Massalia, résultant notamment de l'arrivée d'une seconde vague de colons phocéens, probablement aussi ioniens, fuyant l'emprise perse. Ce contexte entraîne rapidement l'extension de la ville vers le nord et, on peut le supposer, le développement cultuel (Pl. XXXVII, b). Il semblerait alors qu'on ait affaire à une intensification de la fonction cultuelle dans les collines principales de la ville. Ainsi, il faut noter l'édification d'une éventuelle salle de banquet sur les pentes de la Butte des Moulins, au niveau des Pistoles, vers 575/560 av. J.-C. (Moliner 2000, p. 103-104). De même, un supposé *hestiatorion* est érigé au Collège Vieux-Port, sur les pentes de la Butte Saint-Laurent vers 550/530 av. J.-C. (Gantès, Mellinand 2005, p. 128-131). Enfin, la présence de plusieurs lots considérables d'objets votifs, constitués principalement de *naïskoi* et d'*askoi*, ont été découverts sur les pentes de la Butte de la Roquette et dans la zone portuaire au sud de la Butte des Moulins (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 127-128). La présence d'un chapiteau ionique de grandes dimensions et de qualité (Mas-RPo-001) pourrait également témoigner de la monumentalisation de l'un des sanctuaires des collines dans le dernier quart du VIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 325 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 140). Le lot considérable de *naïskoi* retrouvé sur la pente est de la Butte de la Roquette (Mas-Nég-001) pourrait quant à lui suggérer l'installation d'un nouveau lieu de culte en lien avec la fortification et la limite orientale de la ville (Hermary 2000b, p. 121). De plus, la découverte d'objets votifs dans une fosse du secteur de la Bourse, remblayée vers 510 av. J.-C., pourrait trahir l'existence, au moins pour cette période, d'un sanctuaire extra-urbain situé sur les pentes de la Butte des Carmes et à environ 300 m de l'extrémité orientale de la ville (Rothé, Tréziny 2005, p. 536-537). Ce lieu de culte éventuel dessine peut-être, pour cette période, l'appropriation et l'exploitation progressives du territoire environnant. L'étendue de la *chôra* massaliète est peu connue pour cette période. Cependant, l'existence de grottes cultuelles *a priori* grecques, en usage à partir de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. dans le massif de Marseilleveyre, à environ 8 km au sud de la ville archaïque (Pl. XXXIV, a), peut témoigner

de cette emprise sur le territoire par l'installation d'un ou plusieurs lieux de culte de confins marquant les limites de la *chôra* (Bouffier *et al.* 2015, p. 24-28).

Le développement de Massalia se poursuit à la toute fin du VIe s. av. J.-C. avec l'intégration, à l'est, de la Butte des Carmes au sein des limites urbaines (Pl. XXXVIII, a). Cette nouvelle phase urbanistique semble modifier le paysage cultuel de Massalia, entraînant la disparition, ou du moins la transformation, de certains sanctuaires antérieurs. C'est le cas du supposé *hestiatorion* du Collège Vieux-Port, qui est complètement abandonné vers 450/400 av. J.-C. (Gantès, Mellinand 2005, p. 129-130) tandis que l'ensemble des *naïskoi* de la rue Négrel et des *askoi* du secteur portuaire seront enfouis dans des remblais et des couches d'envasement datant de la fin du VIe s. av. J.-C., au plus tard de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 144-146). Le bâtiment des Pistoles, interprété par le fouilleur comme de caractère symposiaque, ne semble lui aussi plus en usage aux alentours de 500 av. J.-C. Cependant, cet abandon apparent pourrait être dû en réalité à la transformation de l'espace, ce qui serait suggéré par la présence de certains objets à caractère votif datant des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 490-495). Enfin, à la Bourse, l'intégration du secteur au sein des limites urbaines entraîne, semble-t-il, certains bouleversements, comme en témoigne le dépôt d'objets votifs à l'intérieur d'un grand remblai archaïque. D'autres objets votifs ont été mis en évidence dans un fossé comblé durant le Ve s. av. J.-C. et situé juste à l'est du puits public monumental de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. Leur présence pourrait suggérer l'existence, dans le secteur, d'au moins un lieu de culte péri-urbain, en bordure du rempart et de l'un des accès principaux de la ville. Il en va de même pour les nombreux objets votifs datés du Ve s. au IIe s. retrouvés dans les remblais hellénistiques du IIe s. av. J.-C., ou encore pour le bloc inscrit à Dionysos, appartenant probablement à une structure cultuelle, retrouvé dans le remplissage du port romain et daté de la première moitié du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 537-545, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88, p. 90, n°45, p. 94 ; Hermary *et al.* 1999, p. 64 ; Hermary 1997, p. 230-241). Un nouveau sanctuaire péri-urbain sera également créé au début du Ve s. av. J.-C. en périphérie du rempart, à la limite septentrionale de la ville et en bordure de la rue actuelle des Phocéens (Rothé, Tréziny 2005, p. 501-502 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74-75 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31-33). Enfin, la fonction cultuelle des collines semble perdurer comme peut l'attester l'aménagement, à la fin du VIe s. ou dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. d'un petit lieu de culte sur les pentes nord de la Butte des Moulins, sous l'ancienne Place Madeleine (Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3).

Le paysage cultuel de Massalia à l'époque hellénistique est plus difficile à cerner. À la suite de grands travaux urbanistiques réalisés aux IIIe-IIe s. av. J.-C., de nombreux lieux de culte semblent être abandonnés (Pl. XXXVIII, b). L'intensification urbaine et la mise en place d'un nouveau quartier orthonormée dans le secteur nord de la ville semblent en avoir été la cause, comme il en sera question pour le lieu de culte du Parc des Phocéens (Santos, Sourisseau 2011, p. 231-232 ; Tréziny 2000a, p. 87). Dans le secteur de la Bourse, les travaux d'asséchement et la reconstruction du rempart au IIe s. av. J.-C. ont pu amener à l'abandon partiel ou total des lieux de culte proches (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, p. 543-545). De plus, les restructurations d'époque augustéenne seront la cause de la destruction d'une bonne partie des niveaux classiques et surtout hellénistiques dans l'ensemble de la ville grecque. Si les cultes d'Artémis, d'Apollon et d'Athéna devaient, comme on le verra, perdurer à cette époque, plusieurs autres cultes sont attestés pour cette période, par le biais principalement d'inscriptions. Ainsi, le secteur de la Bourse, aux portes de l'un des accès principaux de la ville antique, pourrait continuer à jouer un rôle cultuel, comme en témoigne la découverte d'une stèle à Bélénos et d'un autel aux Mères (Rothé, Tréziny 2005, p. 550, n°112 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-149). Un potentiel autel de Zeus *Patrôos* a quant à lui été découvert sur les versants est et nord de la Butte des Carmes, témoin d'un

possible espace cultuel situé à proximité (Bresson 1997, p. 495-496). Enfin, la dégradation des relations avec les populations gauloises a probablement abouti, à la fin du IIe s. et au Ier s. av. J.-C., à l'abandon des grottes cultuelles de Marseilleveyre (Bouffier *et al.* 2015, p. 23 ; Marsolat 2005, p. 85, p. 94 ; Rothé Tréziny 2005, p. 684).

IV. Le sanctuaire d'Athéna

A. Le culte d'Athéna à Massalia : données textuelles

Le culte et le sanctuaire d'Athéna sont explicitement mentionnés dans deux passages de textes d'auteurs anciens et plusieurs autres témoignages secondaires confirment l'existence du culte de la déesse à Massalia. Toutefois, aucun vestige archéologique en place n'a pu être associé au lieu de culte. La localisation et la nature de celui-ci demeurent donc à ce jour hypothétiques, se basant exclusivement sur des indices plus ou moins importants.

Alors que Strabon évoque la destruction d'Ilion, plus connu sous le nom de Troie, il dresse une liste de statues de culte d'Athéna en position assise présentes à son époque dans diverses cités grecques. Les cas de Phocée et de Massalia sont mentionnés[288]. Ainsi, ce texte suggère l'existence à Massalia d'un culte à la déesse au Ier s. av. J.-C. L'inclusion de cette statue d'Athéna assise dans la liste de Strabon laisse également supposer l'importance du culte au sein de l'*apoikia* phocéenne, ainsi que dans l'imaginaire gréco-romain du Ier s. av. J.-C. En effet, le choix de citer Massalia peut témoigner de l'existence d'un culte important et avec une renommée en dehors des frontières massaliètes. Le fait que Phocée soit évoquée à la suite de sa colonie n'est pas anodin, car le culte d'Athéna à Massalia devait être lié, à bien des égards, à celui de Phocée où, comme vu précédemment, Athéna occupait aussi une place centrale.

Le rôle protecteur qu'Athéna a joué dans l'épisode conté par Trogue-Pompée à la même époque renforce l'idée que la déesse occupait à Massalia une importance toute particulière[289]. L'auteur, dont les dires sont retranscrits par Justin aux IIIe-IVe s. ap. J.-C., narre l'histoire du chef gaulois Catumandus qui, au début du IVe s. av. J.-C., assiège la ville de Massalia après avoir rallié les peuples gaulois voisins de la cité. Durant le siège, Catumandus reçoit la visite en songe d'une déesse furibonde qui lui ordonne de mettre fin à l'attaque. Après avoir arrêté les hostilités envers la cité phocéenne, le chef gaulois se rend à Massalia afin d'honorer cette divinité. Celle-ci se révèle finalement être Athéna, qu'il reconnaît au travers d'une statue située sous un portique érigé sur la citadelle (*arx*) consacrée à la déesse (*arcem Mineruae*). Catumandus félicite alors les Massaliètes et offre à la déesse un collier d'or. La citadelle (*arx*) ici évoquée par Justin renvoie à une hauteur fortifiée qui devait se trouver à l'intérieur de la ville au IVe s. av. J.-C. Ce passage permet de mieux cerner, outre la localisation du sanctuaire, comme il sera question ultérieurement, quelques aspects concernant la nature cultuelle. La mention d'une statue de culte et d'un portique situés dans une large zone – puisque Justin parle de « citadelle » – suggère un lieu de culte construit, probablement monumental, sur le modèle des sanctuaires d'Athéna de Phocée et d'Élée. Enfin, le caractère protecteur de la déesse est mis en avant tout au long du passage : c'est elle qui protège la cité et ses citoyens de leurs ennemis en faisant stopper, par ses actes, l'attaque du chef gaulois Catumandus. La fille de Zeus devait ainsi sûrement,

[288] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.
[289] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.

comme à Phocée, être la divinité poliade de la cité, celle qui la défend contre les agressions extérieures (Tréziny 2000a, p. 85-86).

B. Localisation supposée de l'édifice de culte

Si Strabon n'indique pas l'emplacement de ce probable lieu de culte, le passage évoqué par Justin fournit une piste intéressante. Le chef gaulois Catumandus, en montant sur la citadelle d'Athéna (nommée par l'auteur « *arx* »), reconnaît la déesse de son rêve au travers d'une statue[290]. Comme vu un peu plus haut, cette citadelle consacrée à Athéna doit être identifiée comme une hauteur fortifiée – naturellement ou non – jouant le rôle d'acropole pour les Massaliètes. Toujours en se basant sur ce que dit Justin, cette hauteur devait être *intra-muros*, puisqu'elle est évoquée au moment où le chef gaulois pénètre dans la ville de Massalia après en avoir fait le siège. Par ailleurs, le rôle protecteur de la déesse dans ce texte ainsi que l'importance du culte à Massalia, et en règle générale dans le monde phocéen, renforcent l'idée d'une localisation *intra-muros*. Parmi les trois hauteurs *intra-muros* de Massalia, la Butte des Moulins, qui semble correspondre à la *petra* de Strabon, comme indiqué précédemment, est la plus haute colline, culminant à 42 m de haut[291]. Elle est donc la plus susceptible des trois à avoir accueilli le sanctuaire d'Athéna, qui devait se situer sur le sommet le plus élevé – l'acropole de la ville – comme c'était le cas à Phocée (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.367956 / latitude, 43.298601). La Butte des Carmes, deuxième hauteur de la ville, n'a quant à elle, semble-t-il, été intégrée au sein de l'enceinte qu'à partir de la fin du VIe s. ou du début du Ve s av. J.-C. Il est donc plus plausible que l'acropole et le sanctuaire d'Athéna qui l'occupait étaient, dès la fondation de la cité, implantés à l'intérieur des limites urbaines (Tréziny 2000a, p. 85-86 ; 1995, p. 48). À cet argument s'ajoute le fait que le texte de Justin met en avant le caractère fortifié de la hauteur consacrée à Athéna. Or, c'est justement cette caractéristique qui est utilisée dans le texte de Strabon afin de distinguer l'*akra* de la *petra*, cette dernière présentant une fortification indépendante de celle de la ville. Il convient d'exclure la Butte Saint-Laurent qui, parmi les trois collines *intra-muros* de Massalia, est la plus petite, culminant seulement à 36 m d'altitude. De plus, si l'identification de celle-ci à l'*akra* de Strabon est bonne, le lieu serait occupé par les sanctuaires d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios*. Ce serait alors étonnant que Strabon, dans ce même passage, évoque ces deux lieux de culte principaux de Massalia sans même mentionner celui d'Athéna, qui semble, on l'a vu, tout aussi important et qui était encore en activité à l'époque du géographe. Ainsi, la citadelle d'Athéna mentionnée par Justin doit être associée à la *petra* de Strabon et donc à la Butte des Moulins, une colline à l'est de la Butte Saint-Laurent. Il s'agit donc d'un bastion défensif naturel, sûrement utilisé comme acropole principale par les colons phocéens dès les premières années d'installation et sur lequel devait se trouver ce vaste sanctuaire (Gantès *et al.* 2001, p. 205-207). On remarque également que la position présumée de ce lieu de culte correspond topographiquement à celle du sanctuaire de Phocée fouillé par E. Akurgal en 1953 et identifié comme celui d'Athéna, mais aussi à celle du sanctuaire d'Élée sur lequel il sera question plus tard. Il s'agit dans les trois cas d'un espace de culte situé sur une hauteur importante surplombant la ville et séparant l'espace portuaire en deux espaces distincts, au nord et au sud.

[290] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.
[291] L'altitude était estimée à 48 m dans Hermary *et al.* 1999, p. 41. Elle est depuis évaluée à 42 m depuis Tréziny 2000a, p. 85. Voir aussi Tréziny 2012, p. 84 ; 2005a, p. 230 ; Gantès *et al.* 2001, p. 205.

Si cette proposition de localisation est correcte, le sanctuaire se trouvait au centre de la ville et ce durant toute l'expansion urbaine de Massalia. Le tracé des enceintes successives et les différents accès associés demeurent en grande majorité hypothétiques, mais les travaux d'H. Tréziny permettent d'en avoir une vague idée (Tréziny 2001a, p. 53-55). Un rempart sur le bord de mer à l'époque archaïque a notamment été suggéré, entourant alors en grande partie la colline de la Butte des Moulins dès le VIe s. av. J.-C. Le sanctuaire d'Athéna était donc ceinturé au nord, à l'est et certainement au sud par cette première phase des fortifications massaliètes. Une des portes d'entrée de la ville devait, de plus, se trouvait quelque part au sud-est de la colline, entre l'église des Accoules et le bas de la rue de la Roquette, et donc en contrebas direct du sanctuaire. Une autre porte aurait pu se situer sur le versant ouest de la colline, et donc sur le col de la Butte des Moulins et de la Butte Saint-Laurent, permettant ainsi l'accès au centre de la ville archaïque, sur l'actuelle place de Lenche, du moins si l'hypothèse d'un rempart sur le bord de mer est vérifiée. Enfin, une troisième porte devait probablement exister dans l'enceinte de la fin du VIe s. av. J.-C., sur le versant nord-est de la colline et au niveau du col qui la sépare de la Butte de la Roquette, au sommet de la rue Négrel. Implanté sur une hauteur, et sûrement monumental, le lieu de culte devait ainsi être visible à la fois des personnes entrant dans la ville par les différents accès nord et est, mais aussi de celles venant par la mer et accostant au port du Lakydon au sud. Avec l'expansion de la ville au nord dès 560 av. J.-C., puis à l'est à partir de 510-500 av. J.-C., les limites urbaines se détachent progressivement de la Colline des Moulins et de son sanctuaire, mais ce dernier occupe toujours une place centrale dans la ville.

Le centre de la ville grecque, que l'on restitue au niveau du col situé entre la Butte Saint-Laurent et la Butte des Moulins, devait être le lieu de rencontre des deux voies principales de Massalia : la « route d'Espagne » et la « route d'Italie », qui contournaient de part et d'autre la Butte des Moulins (Pl. XXXV, a). La « route d'Italie » suivait même très probablement l'intégralité du versant sud de la colline jusqu'à la Porte d'Italie, à l'est. Les fouilles de la Bourse ont permis de mettre au jour cet accès datant de la fin du IVe s. av. J.-C., ainsi que des portions de la route contemporaine. Il n'y a à ce jour aucune trace d'une voie est/ouest antérieure à la fin du IVe s. av. J.-C., bien que l'on suppose que celle-ci devait suivre une crête d'argile stampienne matérialisée par un aqueduc hellénistique (Pl. LVIII, n°15). Enfin, une troisième route devait longer la Butte des Carmes sur son versant nord en direction de la Butte des Moulins (Rothé, Tréziny 2005, p. 532-538 ; Tréziny 2001a, p. 53-55). Ces voies permettaient ainsi d'offrir un accès simple et rapide à la colline et à son sanctuaire.

En conclusion, si la localisation présumée du sanctuaire d'Athéna sur le sommet de la Butte des Moulins est bonne, il se trouvait à un endroit stratégique du paysage urbain de Massalia. Le lieu de culte devait ainsi dominer l'ensemble de la ville et être visible dès l'arrivée des visiteurs, que ce soit par mer ou par terre.

C. Architecture et organisation présumée du sanctuaire

Comme pour les autres sanctuaires massaliètes mentionnés dans les sources antiques, aucun vestige de structures cultuelles n'a été découvert. Pour mieux appréhender l'importance et l'aspect du culte d'Athéna à Massalia, il est donc seulement possible de se baser sur des hypothèses, et notamment sur l'analyse des autres indices cultuels qu'il est possible de relier à la divinité.

L'évocation par Strabon et le rôle que semble tenir la déesse dans le passage de Justin peuvent illustrer l'importance de son culte au sein de la cité. Ledit texte appuie sur la présence d'une aire sacrée dédiée à Athéna et dans laquelle le chef gaulois Catumandus

pénètre. Ce *téménos* pourrait être de dimensions importantes puisqu'il englobe, d'après l'auteur, l'ensemble de l'« *arx* ». Ses limites, construites ou non, sont malheureusement inconnues. Dans le même passage, il mentionne l'existence d'un portique, ou *stoa*, sous lequel aurait été visible une statue de la déesse. La mention de cette « acropole d'Athéna » et d'un portique abritant la statue de la divinité tend à dessiner un sanctuaire complexe constitué de plusieurs structures cultuelles, plutôt que d'un temple ou d'un autel isolés.

La *stoa* est un élément non essentiel à la constitution de l'espace cultuel grec et on la retrouve ainsi surtout au sein des grands sanctuaires helléniques composés de plusieurs aménagements secondaires. Dans l'espace cultuel grec, le portique peut jouer divers rôles, comme celui de lieu propre à certaines pratiques rituelles ou comme lieu de repos et d'hospice pour les pèlerins (Brun-Kyriakidis 2017, p. 103 ; Patera 2010, p. 146 ; Pedley 2005, p. 10). Le récit de Justin énonce qu'une statue d'Athéna se trouvait sous le portique. Cette précision suggère que cette *stoa* servait très probablement avant tout à exposer certaines des offrandes les plus ostentatoires du sanctuaire, comme des reliefs ou des sculptures. La *stoa* devait se situer, comme il est coutume, proche du péribole, peut-être près de l'entrée ou de l'une des entrées du lieu de culte.

L'autel et le temple associé devaient sans doute être monumentaux, puisque le sanctuaire semble occuper une large zone et que le culte d'Athéna à Massalia était *a priori* l'un des plus importants. On peut alors facilement imaginer un grand temple grec péristyle, à l'image des temples d'Athéna que l'on retrouve à Phocée ou dans la colonie phocéenne d'Élée. Malheureusement, sans preuve archéologique, il est difficile d'avancer dans cet essai de restitution. Un chapiteau ionique de grandes dimensions et d'époque archaïque, mis au jour par F. Benoit (Mas-RPo-001), pourrait être rattaché à une structure cultuelle monumentale telle que pouvait l'être le temple d'Athéna. De par son lieu de découverte, il semble pourtant plus probable d'associer ce chapiteau à l'un des autres édifices cultuels que devait conter Massalia, comme il sera question plus tard.

Toutefois, il est surprenant de noter l'absence d'une quelconque mention de ce sanctuaire par Strabon lorsqu'il procède à une vue d'ensemble de la ville. En effet, alors que le géographe évoque les sanctuaires d'Artémis et d'Apollon, *a priori* monumentaux puisqu'ils se dressent sur l'*akra* de Massalia, Strabon omet le sanctuaire d'Athéna au moment de décrire la *petra*. Pourtant, le culte, et donc le sanctuaire associé, étaient encore en fonction du temps de Strabon. A-t-on affaire ici à un oubli de Strabon ou doit-on plutôt y voir le signe d'un sanctuaire bien plus modeste que ceux présents sur la colline voisine ?

D. Les autres témoignages du culte d'Athéna

1. Le mobilier associable au culte d'Athéna

Étant donné qu'aucune structure ne peut à ce jour être associée au sanctuaire d'Athéna, il est bien évidemment difficile, voire impossible, d'attribuer de manière sûre un quelconque type de mobilier propre au culte de cette divinité. On évoquera donc uniquement dans cette partie le matériel retrouvé dans l'ensemble de la ville et qui pourrait, de près ou de loin, renvoyer à la pratique du culte d'Athéna ou, au minimum, à sa présence au sein du panthéon massaliète. Ces « indices cultuels » demeurent bien évidemment peu nombreux et leur association avec le culte d'Athéna de Massalia reste avant tout hypothétique.

Peu d'images traditionnelles de la déesse ont été découvertes parmi les différentes figurines mises au jour à Marseille. On peut citer une tête casquée en terre cuite de très petites dimensions retrouvée au Parc des Phocéens (Mas-PaP-001), dont on en reparlera plus tard et qui pourrait représenter Athéna (Rothé, Tréziny 2005, p. 502, n°103), ainsi que trois statuettes en bronze de cette divinité dont le contexte est incertain. La première fut découverte vers 1695 dans la rue des Consuls (Mas-RCo-001), en lien avec une figurine en bronze de Zeus (Mas-RCo-002) et des vestiges interprétés comme des substructions. Ce contexte a amené Antoine de Ruffi et Jean-Baptiste-Bernard Grosson à interpréter le lieu comme probable emplacement du temple d'Athéna. Les statuettes sont aujourd'hui disparues (Rothé, Tréziny 2005, p. 411-412, n°71 ; Benoit 1936, p. 19, p. 28, n°3-4 ; Grosson 1773, p. 106, 131, 136). La deuxième statuette en bronze d'Athéna fut découverte dans les environs de Marseille (Mas-Aut-001), puis longtemps conservée dans des collections privées et désormais perdue (Rothé, Tréziny 2005, p. 749, n°382 ; Oggiano-Bitar 1984, p. 152 ; Benoit 1936, p. 28). Enfin, la troisième aurait été mise au jour dans la nécropole du Carénage, au sud du Lakydon, mais le contexte demeure incertain (Mas-BaC-001). Elle semble dater d'une assez basse époque, mais pourrait dériver d'un original grec (Rothé, Tréziny 2005, p. 662, n°193 ; Benoit 1936, p. 28 ; Clerc 1927, p. 453 ; Fröehner 1897, p. 152, n°752).

Il convient de cité aussi plusieurs *protomai* de chevaux en bronze présentant au bas du col plusieurs trous de fixation (Mas-QSL-001 ; Grosson 1773, p. 159-160, pl. 20 ; Caylus 1756, p. 336, pl. XCV, n°IV). Leur contexte de découverte est peu précis, voire inconnu, mais ils rappellent les *protomai* de chevaux en tuf qui décoraient *a priori* la *cella* du temple d'Athéna à Phocée (Pho-Ath-006). Par ailleurs, comme on le verra plus tard, plusieurs *protomai* de figurines en terre cuite équines ont également été retrouvés à Élée, associés également à l'*Athenaion* de la cité. Il est donc possible que ces *protomai* en bronze aient été aussi en lien avec la déesse, connue comme maîtresse des chevaux.

Plus intéressant, il faut noter le passage de Pausanias évoquant une offrande de statue monumentale en bronze déposée par les Massaliètes dans le temple d'Athéna *Pronoia*, à Delphes[292]. Celle-ci, plus grande encore que la statue de culte en marbre située à l'intérieure du temple, est encore visible dans le parvis de ce dernier à l'époque du Périégète, au IIe s. ap. J.-C. Comme le souligne Michel Bats, elle n'a pu être offerte par Massalia qu'à une période prospère de son histoire et en guise de remerciement à la suite d'un évènement bien particulier bénéfique pour Massalia. Le chercheur propose d'associer cette offrande à la déesse Athéna à l'épisode de Catumandus vu précédemment (Bats 1994, p. 321), tandis que Michel Gras met en relation l'offrande avec l'édification du soi-disant Trésor des Marseillais dans le même sanctuaire, suite à la victoire phocéenne lors de la bataille d'Alalia, dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. (Gras 1987b, p. 166). Dans les deux cas, cette offrande prouve une fois de plus l'importance d'Athéna dans l'imaginaire cultuel massaliète. On pourrait même envisager que la statue offerte à Delphes devait se rapprocher iconographiquement de la statue de culte de la déesse à Massalia. Elle devait ainsi représenter la divinité, la cité et le peuple de Massalia en contexte delphien mais aussi, au vu de la notoriété du complexe cultuel de Delphes, dans le reste du monde grec.

2. Athéna sur les monnaies massaliètes

Les témoignages les plus explicites du culte d'Athéna à Massalia se révèlent au travers de l'iconographie monétaire. La déesse est en effet figurée dès les premières frappes de la

[292] Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 8, 6.

cité. Ces premières séries, dites à « carré creux », ne sont ornées que sur l'avers, le revers portant une marque carrée correspondant probablement à la griffe de maintien de l'objet sur le coin d'enclume pendant la frappe. Le décor sur l'avers reprend un répertoire iconographique généralement micrasiatique varié et constitué de plus de trente types différents. Sur ces monnaies à « carré creux », Athéna est ainsi figurée avec un casque attique, selon un modèle phocéen, sur trois émissions d'oboles et de hémioboles de type Auriol frappées vers 500-480 (Type E, Eb et K ; Pl. XL, g ; Picard 2000, p. 167, p. 173 ; Furtwängler 2000, p. 176 ; Pournot 2000, p. 184, p. 188). Par ailleurs, il faut noter sur deux de ces séries une représentation plus atypique, où la déesse arbore soit un casque à cornes, soit un casque ailé (Pl. XL, c-d ; Chevillon *et al.* 2008, p. 219-220 et p. 224-225). On peut également associer à Athéna les deux émissions à tête de Gorgone (type M et Ma) frappées sur des hémioboles et des *tetartemorion* (quarts d'oboles) entre 500 et 470 av. J.-C. environ. Cette série, de forte inspiration ionienne, reprend ainsi ce motif apotropaïque très répandu dans le monnayage grec mais qui reste indubitablement lié à Athéna (Pl. XL, e-f ; Chevillon *et al.* 2008, p. 226-227 et p. 233-234 ; Picard 2000, p. 167 et p. 173).

La tête d'Athéna au casque attique et la tête d'Athéna au casque corinthien, sur des émissions encore au « carré creux » toutes deux frappées au Ve s. av. J.-C., dérivent du prototype d'Auriol vu précédemment (Pl. XLI, a ; Chevillon *et al.* 2008, p. 243-244 ; Furtwängler 2000, p. 178-179). La figure du griffon qui apparaît sur les oboles et hémioboles émises à cette période, vers 475-460 av. J.-C., dérive d'un modèle phocéen (Pl. XLI, b ; Chevillon *et al.* 2008, p. 241-242 ; Picard 2000, p. 167 ; Furtwängler 2000, p. 176-177). Le griffon est un motif apotropaïque, aussi attributif, étant l'un des symboles les plus importants de Phocée, où il était par ailleurs associé au culte d'Athéna (Pho-Ath-005). Il est possible que le griffon massaliète soit ainsi également étroitement lié à Athéna.

Dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., les premières émissions à double type apparaissent à Massalia. Athéna est alors toujours figurée sur les séries d'oboles de cette période. Sa représentation se précise : l'Athéna au casque attique disparaît pour laisser la place à une Athéna au casque corinthien. Celle-ci reprend les caractéristiques du style « riche » de la fin du Ve s. av. J.-C. marqué, par exemple, par la présence de mèches de cheveux travaillées qui s'échappent de son casque et qui seraient soulevées par le vent. Le revers présente deux motifs originaux qui marqueront le monnayage massaliète : le crabe et la rouelle (Pl. XLI, e ; Furtwängler 2000, p. 179 ; Pournot 2000, p. 185 ; Brenot 1992, p. 250). Le crabe est lié à l'eau douce ou marine, il peut renvoyer par extension à une divinité marine ou fluviale. Sa carapace le rend invulnérable et en fait un symbole de protection. Il est utilisé comme marque sur le monnayage de certaines cités grecques comme à Cos, Agrigente ou Crotone, où il est associé à Apollon et Héraklès. Le crabe de Massalia s'apparente par ailleurs beaucoup à celui d'Agrigente, qui apparaît entre 510 et 470 av. J.-C. (Pournot 2000, p. 184). Quant à la rouelle, c'est un motif que l'on retrouve vers 480 av. J.-C. sur les statères d'Élis, en abondance sur les oboles de Syracuse et dans d'autres villes de Grande Grèce, comme à Géla ou Tarente. Elle est considérée comme un symbole solaire qui évoque l'écoulement du temps et des saisons (Pournot 2000, p. 185 ; Brenot 1992, p. 249).

Athéna continue à être représentée sur les séries monétaires massaliètes d'époque hellénistique. Une série de deux émissions de dioboles (Type A et B), datées de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et faisant donc partie du nouveau système monétaire mis en place par Massalia à partir du IIIe s. av. J.-C., représente au revers un aigle aux ailes à demi-déployées, au droit une tête casquée identifiable à Athéna. La légende ΜΑΣΣΑ accompagne le revers (Pl. XLII, g). À la même période, une série de bronzes moyens, souvent surfrappés sur des bronzes au taureau, semble également représenter la déesse sur l'avers, tandis qu'au revers se dessine un trépied pouvant rappeler Apollon accompagné de

la légende MAΣΣA et de différents symboles tels qu'une corne d'abondance, une grappe de raisin, un épi de blé, une lyre ou encore une couronne (Pl. XLII, d ; Richard 2000, p. 194-195).

Pour résumer, Athéna est représentée sur l'iconographie monétaire de Massalia dès le début du Ve s. av. J.-C., tout d'abord dans un style hérité de l'iconographie monétaire phocéenne. Elle continue par la suite de figurer sur la plupart des séries monétaires de la cité et constitue ainsi l'un des motifs les plus réguliers, bien qu'il ait connu une grande évolution stylistique. Athéna continuera d'ailleurs de figurer sur les monnaies massaliètes durant l'époque romaine puisqu'elle apparaît sur les premières séries de petits bronzes frappées après la chute de Massalia (Pl. XLII, h ; Richard 2000, p. 194-195).

3. Inscription d'Athéna de Phocée

À ce jour, une seule inscription pouvant être attribuée au culte d'Athéna a été découverte à Marseille (Mas-Ins-001). Toutefois, elle est fragmentaire et sa lecture reste hypothétique. Elle fut pour la première fois mentionnée en 1901 par l'abbé et historien Gustave Arnaud d'Agnel. Elle aurait été mise au jour lors de travaux de substruction réalisés au quartier de la Tourette. L'épigraphe, en caractère grec, est sur un bloc en calcaire gris à grains très fins. Il appartenait à une pierre plus épaisse, plus large et plus longue, comme le suggèrent les cassures nettes visibles sur plusieurs de ses faces. L'une d'entre elles semble cependant avoir été retravaillée lors d'un réemploi de l'objet en tant que pierre à bâtir, car l'historien observe sur le côté droit du graffite que la lettre *nu* est très proche du bord de la pierre. La partie haute du bloc inscrit semble, en revanche, d'origine. Après une courte étude de G. Arnaud d'Agnel, l'objet sera envoyé à l'Évêché avant d'être malheureusement perdu. Si l'on en croit les dires de l'abbé, on pouvait y lire « AΘHN[--- / ΦΩK[--- », rendant deux restitutions possibles : *Athéna des Phocéens* ou *Athéna de Phocée*. L'épaisseur de la pierre écarte l'idée d'une tablette votive et G. Arnaud d'Agnel suggère plutôt d'y voir une plaque architecturale, comme par exemple un socle de statue ou une partie d'autel. Il a daté l'inscription de la fin du Ier s. ap. J.-C. sur la base de plusieurs observations épigraphiques : le *phi* est très étroit et sa barre très longue, l'*omega* présente deux arrondis accouplés, l'*alpha* à la barre médiane brisée et le *theta*, de petite taille, est sous sa forme lunaire (Arnaud d'Agnel 1901-1903, p. 17-19). Si la lecture proposée est correcte, l'inscription témoignerait d'une persistance du culte d'Athéna au Ier s. ap. J.-C. L'emploi d'une épiclèse renvoyant à Phocée ou à l'ethnique Phocéen est alors très intéressant. Il rattache indubitablement le culte de la déesse à celui de sa métropole, Phocée. Il faut noter que le graffite n'est pas mentionné dans le corpus des *Inscriptions grecques de France* (IGF) de Jean-Claude Decourt en 2004.

En l'absence d'une étude physique de la pierre, A. Hermary n'écarte également pas la possibilité d'un simple anthroponyme en « Ath- », mais il ne mentionne pas la seconde partie de l'inscription (Hermary, Tréziny 2000, p. 148). D'autres anthroponymes renvoyant à Athéna ont été évoqués au travers de plusieurs épigraphes. Un certain « Athènadès » de la fin du IIe/début du IIIe s. ap. J.-C. est cité sur une épitaphe retrouvée au Bassin de Carénage en 1833 (Decourt 2004, p. 31, IGF 21 ; Fröehner 1897, n°127 ; IG XIV 2334 ; IGG 12) et un « Athèn[- » est mentionné par Nikolaos Oikonomidès (Oikonomidès 1985, p. 5). Les anthroponymes renvoyant à Athéna demeurent toutefois courants et ne constituent donc pas, à eux-seuls, une preuve du culte de la déesse à Massalia.

E. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Encore une fois, il est ici important de rappeler que l'absence de vestiges architecturaux pouvant être rattaché au sanctuaire d'Athéna limite grandement nos connaissances sur l'organisation du culte de la déesse à Massalia, sur les pratiques rituelles associées et sur l'évolution du culte et de son sanctuaire durant l'histoire de la cité. Pourtant, comme il a été expliqué précédemment, il est possible de tirer parti des différents indices et témoignages de la présence d'Athéna à Massalia pour tenter de dresser une certaine image de l'importance et du fonctionnement de son culte.

À ce jour, on ne compte aucun témoignage suggérant le culte d'Athéna à Massalia avant le Ve s. av. J.-C. Au vu de son importance dans la métropole, il serait toutefois surprenant que cette divinité n'ait pas reçu de culte dès l'installation de la colonie. On peut donc imaginer, sans trop de difficultés, qu'Athéna était adorée à Massalia dès le VIe s. av. J.-C., probablement déjà sur l'acropole de la ville. Le seul indice pouvant attester de l'ancienneté de son culte serait, comme on l'a vu, le don d'une statue monumentale en bronze au temple d'Athéna *Pronaia* de Delphes[293], un cadeau qui aurait pu être offert par les Massaliètes à la suite de la bataille d'Alalia, donc dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., si l'on suit l'hypothèse de M. Gras (Gras 1987b, p. 166).

L'apparition d'Athéna sur les premières séries monétaires, dès 500-480 av. J.-C., est le premier témoignage d'un culte à son égard à Massalia. Tout au long du Ve s. av. J.-C., elle continuera d'être représentée sur de nombreuses séries monétaires, attestant donc de son importance au sein de la cité (Chevillon *et al.* 2008, p. 219-244 ; Picard 2000, p. 167, 173 ; Furtwängler 2000, p. 176-179 ; Pournot 2000, p. 184-188 ; Brenot 1992, p. 250). Athéna devait alors déjà avoir le rôle de divinité protectrice et souveraine de la cité, rôle qu'elle tiendra au IVe s. av. J.-C. lors du siège du chef gaulois Catumandus[294]. Son culte semble persister tout au long des IIIe s. et IIe s. av. J.-C., car la déesse continue de figurer sur les différentes séries monétaires émises à cette période (Richard 2000, p. 194-195). Elle devait encore revêtir une place importante à Massalia, voire même une renommée méditerranéenne, comme le suggère la mention de sa statue de culte par Strabon au Ier s. av. J.-C.[295] Son culte pourrait même avoir continué après la prise de Massalia et la domination romaine de la région, comme pourraient l'attester la présence d'Athéna dans les premières séries de bronzes frappées après la chute de Massalia (Richard 2000, p. 194-195) ou encore l'inscription perdue datée du Ier s. ap. J.-C. (Mas-Ins-001 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148 ; Arnaud d'Agnel 1901).

L'évocation d'une acropole d'Athéna permet de supposer que cette déesse, si elle n'était pas la seule à y être vénérée, était du moins la divinité principale de cette zone sacrée. Par ailleurs, comme il a déjà été mentionné, le rôle que tient Athéna dans le récit rapporté par Trogue Pompée indique que cette déesse occupait une place centrale dans la sphère religieuse massaliète, en tant que protectrice de la ville, de la cité et de ses citoyens. En ce sens, à la manière d'une Athéna *Polias*, l'Athéna de Massalia était très probablement une divinité poliade de la cité, donc l'une des divinités majeures de celle-ci. Cette impression est renforcée par la forte présence d'Athéna dans de nombreuses séries monétaires de la cité, du début du Ve s. av. J.-C. à l'époque romaine. Le témoignage sur Catumandus et l'offrande d'une statue en bronze au sanctuaire d'Athéna *Pronaia* à Delphes semblent confirmer le rôle de la déesse en tant que protectrice de la cité.

[293] Pausanias, *Description de la Grè*ce, X, 8, 6.
[294] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.
[295] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.

V. Le sanctuaire d'Artémis *Ephesia*

A. La diffusion de l'Artémis Ephesia : données textuelles

Le sanctuaire d'Artémis *Ephesia* à Massalia est évoqué par Strabon au Ier s. av. J.-C. et semble, d'après ses dires, central au sein du domaine religieux massaliète, voire même phocéen. Le culte de l'Artémis *Ephesia* est en fait mentionné à six reprises en contexte phocéen dans la *Géographie* de Strabon. Il est d'abord cité lorsque le géographe décrit les sites phocéens de la péninsule Ibérique. À Hémeroskopeion, son sanctuaire, situé sur l'*akra*, serait à l'origine de la renommée de l'établissement. L'Artémis d'Éphèse serait également présente dans à Rhodé mais aussi à Emporion[296]. Son culte dans cette région semble par ailleurs très développé car Strabon mentionne, dans un autre passage sa transmission aux populations ibères environnantes, via le culte des établissements phocéens et massaliètes. Dans le même extrait, un peu plus loin, le géographe précise que la statue de culte de la Diane de l'Aventin à Rome aurait pris l'aspect de celle de Massalia[297]. Enfin, un sanctuaire à Artémis *Ephesia* aurait été installé sur une île à l'embouchure du Rhône[298]. La diffusion de ce culte dans la zone d'influence phocéenne, massaliète et au-delà, est expliquée lorsque Strabon s'attarde sur Massalia.

L'établissement semble en effet, d'après Strabon, être le vecteur principal de la diffusion de ce culte, en provenance de la cité anatolienne d'Éphèse, en Méditerranée occidentale. Cet aspect est d'autant plus important si l'on prend en compte qu'Artémidore d'Éphèse, écrivain originaire de cette même cité et antérieur à Strabon d'un siècle, est l'une des principales sources d'informations du géographe grec. Le sanctuaire d'Artémis se dessine alors comme l'un des points de repère et d'intérêt lorsque Strabon dresse le portrait de la *polis* massaliète. Il est d'ailleurs le seul lieu de culte, avec celui d'Apollon *Delphinios*, à être évoqué lors de cette description. D'après Strabon, il serait situé sur l'une des hauteurs de la ville de Massalia, l'*akra*, à côté du sanctuaire d'Apollon *Delphinios*[299]. Toujours selon ce même passage, le lieu de culte aurait été fondé « quand la colonisation parvint à son terme », sous-entendant lors de l'arrivée des colons sur le territoire de Massalia. En quittant Phocée, ils auraient été en charge par un oracle de faire escale à Éphèse et d'y récupérer un guide en la personne d'« une femme très honorée », et probablement noble éphésienne, Aristarché. Cette dernière, sous les ordres de la déesse qui la visita en songe, embarqua avec les Phocéens tout en emmenant une *aphidryma*[300], nécessaire à l'installation du nouveau culte. Ainsi, une fois arrivés, les colons établirent un sanctuaire à Artémis *Ephesia* et honorèrent Aristarché en la nommant prêtresse.

La nature de cette *aphidryma* est inconnue et fut pendant longtemps débattue. Comme l'a souligné M. Gras, dans la grande majorité des occurrences de ce mot chez Strabon, le terme renvoie explicitement à la « succursale » d'un sanctuaire (Gras 1987a, p. 55). Pour le reste, l'*aphidryma* pourrait qualifier, selon certains chercheurs, une image du culte et de la divinité, soit une statue et plus précisément un *xoanon* ; en l'occurrence pour Massalia, celle d'Artémis *Ephesia*. L'hypothèse fut pour la première fois avancée par Louis Robert : l'*aphidryma*, quand elle ne désigne pas un sanctuaire filial d'un autre, représenterait une

[296] Strabon, *Géographie*, III, 4, 6-8.
[297] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.
[298] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 8.
[299] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[300] L'*aphidryma* (ἀφίδρυμά) est une sorte de relique ou d'élément symbolique, concret ou abstrait prélevé dans un sanctuaire en vue de la fondation d'une « succursale ». Pour la définition du terme, voir Malkin 1991 et Brunel 1953.

statue de culte faite à l'image d'un original et qui sert au transfert d'un culte (Robert 1965, p. 122-124). Irad Malkin adhère à cette interprétation et précise alors le rôle qu'aurait tenu Aristarché : cette éphésienne était nécessaire à la diffusion du culte de l'Artémis *Ephesia*, non pas parce qu'elle était une prêtresse majeure de ce culte dans sa ville natale, mais parce qu'elle devait prendre soin de l'image sacrée, une tâche réservée aux femmes (Malkin 1991, p. 85). M. Bats suit cette idée et s'interroge sur la nature et la représentation de cette statue (Bats 2014, p. 133). Pour d'autres chercheurs, comme A. Hermary ou M. Gras, il ne s'agirait ni d'une statue, ni même d'une image divine : lorsque Strabon évoque la volonté des Ioniens de récupérer un élément symbolique du sanctuaire de Poséidon *Helikonios*, il distingue bien la statue de culte de Poséidon, le *bretas*, des *aphidrymata*[301]. M. Gras propose ainsi plutôt de l'identifier comme un *agalma* et, plus spécifiquement, comme une reproduction de l'*Artémision* d'Éphèse, sorte de modèle réduit symbolique destiné aux prêtres (Hermary 2019, p. 61-63 ; Gras 1987a, p. 55-56). Cette interprétation reprend la traduction du terme par François Lasserre dans la Collection des Universités de France, soit « modèle réduit », mot utilisé pour désigner l'*aphidryma.* J. Brunel, quant à lui, y voit plutôt les restes de sacrifices récupérés sur l'autel, élément symbolique prélevé dans le sanctuaire en vue de la fondation d'une « succursale » (Brunel 1953, p. 21-33). Cette dernière interprétation, appuyée par Claude Rolley et Anne Jacquemin, se base essentiellement sur l'épisode de la destruction d'Héliké par un tremblement de terre et un raz-de-marée (Jacquemin 2020, p. 66-67 ; Rolley 1997). Cette catastrophe intervient après qu'Héliké, ancienne cité ionienne d'Achaïe, ait refusé de remettre aux Ioniens d'Asie Mineure un élément symbolique légitimant la refondation du sanctuaire de Poséidon *Héliconios*[302]. Cet élément symbolique prend différentes formes : selon Strabon, les Ioniens demandent pour ce faire et en premier lieu la statue de culte, le *bretas* (βρέτας), puis, à défaut de cette dernière, l'*aphidryma* du sanctuaire (ἀφίδρυσις τοῦ ἱεροῦ). Le texte de Diodore de Sicile n'évoque pas la statue de culte et fait mention directement de plusieurs *aphidrymata* (ἀφιδρύματα), sans en expliciter la nature. Toutefois, un peu plus loin, Diodore explique que, malgré le refus des citoyens de la ville, les Ioniens eurent l'autorisation par la confédération achéenne de sacrifier sur l'autel du sanctuaire de Poséidon d'Héliké, l'objectif étant de récupérer les restes du sacrifice afin de bâtir l'autel du cap Mycale. Afin d'éviter cette action, les citoyens d'Héliké chassèrent les Ioniens et dispersèrent les restes sacrificiels. Il s'agit peut-être là de la réelle valeur de ces *aphidrymata* qui ont pu désigner aussi bien le sanctuaire en lui-même que l'objet ou l'élément nécessaire à son installation et au transfert du culte. Si l'on se fie aux diverses utilisations du terme par les auteurs anciens, cet élément symbolique pouvait revêtir des formes variées tant qu'il représentait le culte et la divinité associée, en légitimant ainsi l'installation d'un nouveau sanctuaire.

Comme vu précédemment, Strabon ne mentionne malheureusement pas si l'épisode d'Aristarché se situe lors de la première fondation de la cité en 600 av. J.-C. ou vers 540 av. J.-C., lors de sa « seconde fondation » (Tréziny 2014). Il précise toutefois que le sanctuaire a été érigé lorsque la colonisation arriva à « son terme », ce qui peut être interprété, soit comme le moment où les Phocéens se sont durablement installés à Massalia et y ont implanté l'*apoikia*, vers 600 av. J.-C., soit comme le moment où la seconde et dernière vague de colons phocéens, fuyant Phocée, rejoint l'établissement déjà établi, vers 540 av. J.-C. D'après M. Gras et I. Malkin, il est envisageable que le lieu de culte n'ait été édifié qu'à cette dernière date, soit lors de cette « deuxième fondation » de Massalia. Selon ces chercheurs, il est très peu probable que ce culte non phocéen ait été installé avant 560-550 av. J.-C. En effet, les vertus protectrices de l'Artémis n'ont été mises en évidence qu'au

[301] Strabon, *Géographie*, VIII, 7, 2.
[302] Strabon, *Géographie*, VIII, 7, 2 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XV, 49.

moment de l'attaque de Crésus contre la cité, son sanctuaire n'atteignant une véritable dimension panionienne qu'à partir de sa restructuration précisément par ce dernier vers 560-550 av. J.-C. (Tréziny 2000a, p. 84 ; Gras 1995a, p. 365 ; Malkin 1991). L'argument ne peut malheureusement à lui seul suffire : il est tout à fait possible que, même si le sanctuaire à Artémis ne possédait pas encore sa dimension panionienne, la présence d'un groupe de colons issus d'Éphèse ait pu suffire à l'installation d'une « succursale » dans la future cité phocéenne. Cette hypothèse est notamment soutenue par H. Tréziny et A. Hermary (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014) mais l'épisode était déjà daté de 600 av. J.-C. par J. Brunel (Brunel 1948, p. 7). Le passage de Strabon associe la création du culte et du sanctuaire d'Artémis *Ephesia* à l'installation des Phocéens et à l'achèvement du processus d'*apoikismos*. Pour Cl. Rolley et A. Jacquemin, Strabon lierait ainsi l'implantation du culte de l'Artémis *Ephesia* à la fondation originale de Massalia au début du VIe s. av. J.-C. (Jacquemin 2020, p. 66 ; Rolley 1997). Il faut par ailleurs souligner la très forte éventualité qu'Aristarché soit en réalité un personnage mythique et « étiologique », destiné à expliquer un phénomène que l'on ne comprenait plus : l'importance du culte éphésien à Massalia (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014). Comme le souligne A. Jacquemin, Aristarché n'est l'équivalent féminin ni d'un fondateur, ni d'un archégète : son rôle est avant tout symbolique, celui de transférer le culte d'Éphèse à Massalia. Son nom est d'ailleurs évocateur, associant la notion d'excellence à celle de commandement (Jacquemin 2020, p. 65-66, n°22). Bien qu'il soit donc admis – selon Strabon – que ce sanctuaire ait bel et bien été bâti au VIe s. av. J.-C., la simple étude des textes ne permet pas, à ce jour, de trancher avec certitude entre une fondation au tout début du VIe s., vers 600 av. J.-C., ou lors de l'exil des Phocéens en 545-540 av. J.-C. Seules les données archéologiques, malheureusement minimes voire inexistantes à ce jour, pourraient apporter un éclaircissement définitif sur cette question.

Enfin, si Strabon met autant en avant ce culte à Massalia et dans l'ensemble du domaine phocéen occidental, le culte de l'Artémis *Ephesia* en Occident demeure discret chez les autres auteurs anciens. Seuls Cicéron et quelques auteurs du Ier s. ap. J.-C. semblent en témoigner au travers de courtes mentions. Ptolémée renseigne sur l'existence d'un étang d'Artémis au nord de l'ancienne colonie phocéenne d'Alalia[303]. Pline l'Ancien et Pomponius Mela évoquent, lorsqu'ils décrivent l'île de Corse et ses alentours, une île nommée *Dianium*, que les Grecs appellent Artémisia[304] et qu'on identifie à l'île de Giannutri (Gras 1987a, p. 58), tandis que Cicéron cite une ville du nom de *Dianium* en péninsule Ibérique, souvent associée à l'établissement phocéen présumé d'Héméroskopeion[305]. On notera toutefois que ces différents passages n'évoquent au mieux qu'un culte à Artémis, sans en préciser la nature éphésienne. De plus, aucun autre auteur n'aborde le culte à Massalia et ce malgré l'importance et l'ancienneté apparente de celui-ci dans la cité phocéenne. Malheureusement, comme pour le sanctuaire d'Athéna, aucun vestige archéologique du lieu de culte n'a été découvert en place. Il faut donc une fois de plus chercher les témoignages cultuels ailleurs.

[303] Ptolémée, *Géographie*, III, 2, 5.
[304] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 12, 81 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 7, 122.
[305] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*.

B. Localisation supposée de l'édifice de culte

D'après Strabon[306], le sanctuaire d'Artémis *Ephesia* était implanté, à l'instar de celui d'Apollon *Delphinios*, sur l'*akra*. Comme il a été dit auparavant, ce terme renvoie dans la majorité des cas d'utilisation par Strabon à un cap, une pointe séparant deux golfes. H. Tréziny a ainsi démontré que l'*akra* devait désigner la Butte Saint-Laurent actuelle, rattachée durant l'Antiquité à la pointe du Fort Saint-Jean, avec laquelle elle ne formait qu'une seule et même hauteur (Pl. XXXV, a ; Tréziny 2012, p. 84 ; 2005a, p. 230 ; 2000a, p. 82 ; Gantès *et al.* 2001, p. 205-206 ; Hermary *et al.* 1999, p. 41). Située à l'ouest de la Butte des Moulins, entre une côte rocheuse au nord et la rive septentrionale du port de la ville au sud, cette colline culmine à 36 m au-dessus du niveau de la mer et marque le promontoire ouest de la ville (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.363928 / latitude, 43.296662)[307].

Si cette localisation est exacte et si l'on accepte l'ancienneté du sanctuaire, ce dernier dominait, depuis la fondation, la ville de Massalia et son espace portuaire. Cette position fait en partie écho à celle de son modèle, l'*Artémision* d'Éphèse. Celui-ci est en effet situé près du littoral, dans la plaine alluviale au nord-est de la ville (Pl. XLIII, a). Le temple, comme les autres structures du sanctuaire, était bâti sur un terrain marécageux au pied de la colline d'Ayasoluk. Cette proximité avec l'eau semble avoir joué un rôle important dans la vie du sanctuaire d'Éphèse, que ce soit dans le cadre de pratiques rituelles ou lors des différents épisodes d'inondations successives. Cette spécificité a notamment marqué les auteurs anciens[308], le site étant encore aujourd'hui régulièrement inondé, et ce malgré le déplacement de la ligne de côte vers l'ouest, contraignant plus d'une fois la réalisation des opérations archéologiques (Bammer 2008 ; 1991). Comme l'a démontré Jean-Pierre Vernant, Artémis est une déesse du monde sauvage et, à ce titre, elle est adorée dans les lieux de culte généralement extra-urbains et naturels, autour d'une source d'eau ou d'un bosquet. Elle est par ailleurs souvent associée aux lieux marécageux, où terre et mer se confondent et où la limite entre les deux est floue, marquant une fois de plus l'ambivalence de la déesse. Divinité des frontières, ses sanctuaires se trouvent aussi généralement aux confins du territoire (Vernant 2008).

Par l'absence de vestiges, on ignore donc l'emplacement précis du lieu de culte dédié à Artémis à Massalia, mais sa proximité avec le littoral et l'espace portuaire est très probable. Comme l'a bien expliqué H. Tréziny, la topographie de Massalia à l'époque archaïque a pu limiter l'implantation du sanctuaire : la bande côtière au pied de la Butte Saint-Laurent et face à l'espace portuaire devait être trop étroite et pentue pour l'installation d'un complexe cultuel à la manière du sanctuaire d'Éphèse. Pour des raisons de commodité plus que fonctionnelles, le lieu de culte d'Artémis aurait pu ainsi se développer, non pas sur les pentes de la colline et près du port, mais en hauteur, au sommet de la butte, malgré sa fonction emporique (Tréziny 2000a, p. 85). Pour A. Hermary, c'est plutôt sur le versant nord-ouest de la butte, sur le site de la Major, que l'implantation du sanctuaire pourrait être restituée (Hermary 2019, p. 61-63, n°5).

On pourrait s'étonner selon ces hypothèses de l'installation d'un sanctuaire à Artémis au sein même de l'espace urbain, voire au centre de l'établissement. Pourtant, bien qu'il soit rare de retrouver la déesse à l'intérieur de la ville[309], son rôle au sein de la cité, présidant

[306] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[307] L'altitude était estimée à environ 24 m dans Hermary, Tréziny 2000a, p. 82, puis augmentera à 28 m dans Gantès *et al.* 2001. Depuis 2005, H. Tréziny évoque une hauteur de 36 m (Voir Tréziny 2012, p. 83-84 ; 2005a, p. 230). On choisira de se baser sur la donnée fournie la plus récente.
[308] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVI, 79, 1 ; XXXVI, 21, 1.
[309] Callimaque, *Hymne à Artémis*, 1-25.

notamment à l'intégration civique des jeunes, et sa place parfois de divinité poliade expliquent occasionnellement sa présence au sein des limites urbaines. Comme l'a démontré Yvette Morizot, la déesse est, dans ce contexte, avant tout périurbaine, zone marginale qui correspond bien à la personnalité d'Artémis (Morizot 2013, p. 95-96). C'est d'ailleurs aussi le cas à Éphèse où, d'après Athénée de Naucratis, un sanctuaire consacré à la divinité était installé près de l'*agora* archaïque[310]. Il était probablement situé autour de la Panayirdag, colline principale et acropole d'Éphèse, ainsi que premier noyau d'occupation (Pl. XLIII, a). Quant à Milet, Artémis était aussi attestée à la périphérie de la ville, sur la terrasse orientale de la Kalabaktepe, à la frontière de la limite urbaine méridionale, surplombant l'espace maritime et près du premier noyau urbain (Pl. XLIV, a ; Kerschner 1995).

Dans les deux cas, il faut noter l'emplacement du lieu de culte sur le flanc d'une des collines principales du noyau urbain, non loin de l'enceinte et de l'espace portuaire, soit un schéma proche de celui de Massalia si l'identification de la Butte Saint-Laurent à l'*akra* de Strabon est correcte. En effet, comme l'a démontré H. Tréziny, et comme rappelé avant, il est possible que le premier rempart de Massalia doublait le bord de mer et ceinturait ainsi la Colline de la Butte Saint-Laurent et le Fort Saint-Jean ainsi que les sanctuaires qui surplombaient ces hauteurs. Les deux voies principales de Massalia que sont la « route d'Espagne » et la « route d'Italie » se rejoignaient en contrebas de la Butte Saint-Laurent, et donc vraisemblablement non loin vers l'est du sanctuaire d'Artémis, sur l'actuelle place de Lenche, qui devait servir d'*agora* ancienne (Pl. XXXV, a-b ; Pl. XXXVI, e ; Tréziny 2001a, p. 53-55). Comme pour le lieu de culte dédié à Athéna, celui d'Artémis devait donc être facilement accessible, voire visible au fur et à mesure qu'on se rapprochait du centre-ville. Sa localisation sur la péninsule de Massalia, qui marquait l'accès à la principale zone portuaire de la ville, faisait également du sanctuaire un point de repère évident pour les bateaux qui venaient accoster au Lakydon, comme pourrait d'ailleurs l'insinuer le passage de Strabon. Il faut enfin rappeler la proximité du lieu de culte dédié à Apollon *Delphinios* évoqué par Strabon. L'ensemble de la colline devait ainsi probablement être consacré aux deux divinités et assurer une fonction cultuelle, à la manière, on le verra, des collines sacrées d'Élée. La proximité du bâtiment du Collège Vieux-Port, interprété comme un *hestiatorion* de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., et du théâtre d'époque augustéenne (Pl. XXXIII, a ; Rothé, Tréziny 2005, p. 326-331, n°25), tous deux situés sur les pentes sud-est de la colline, sont autant d'éléments qui prouvent bien le caractère public, voire cultuel, du secteur.

Le reste des flancs de la colline était *a priori* occupé par des quartiers d'habitations : quelques vestiges domestiques ont par exemple été repérés sur le parvis de l'église Saint-Laurent, côté ouest de la butte (Pl. XXXIII, b, n°12 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 316-317, n°12). Si on a d'ailleurs pendant un temps suggéré l'existence, sous l'actuelle église, des vestiges d'un des temples antiques de la ville, aucun témoignage allant dans ce sens n'a pour le moment été observé (Gantès *et al.* 2001, p. 205 ; Tréziny 2000a, p. 86). Toutefois, H. Tréziny, notant la qualité de conservation de ces vestiges comptant parmi les plus anciens de Marseille antique et remarquant qu'ils n'ont connu aucune altération avant l'époque impériale – époque à laquelle sera construit un imposant mur de podium dont il ne reste que l'imposant remblais – s'interroge sur l'existence d'un possible terrassement expliquant cet état. L'archéologue suppose alors l'existence d'un temple ou d'un autel archaïque, agrandi aux dépens de l'habitat dans le second quart du VIe s. av. J.-C., soit au moment où la ville s'étend dans le quartier du Panier. Le podium d'époque romaine, appartenant vraisemblablement à un édifice d'une certaine ampleur, voire peut-être à un

[310] Athénée, *Les Deipnosophistes*, VIII, 361c-e.

temple de cette époque, reprendrait alors l'emplacement du sanctuaire grec avant l'édification de l'église médiévale (Hermary, Tréziny 2015, p. 239 ; Tréziny 2005a, p. 237).

Le même constat peut être fait sous la Cathédrale de la Major, construite au IVe s. ap. J.-C. Les opérations archéologiques, réalisées entre 1994 et 1995 par M. Bouiron, puis entre 2000 et 2001 par F. Conche et Odile Maufras, font suite au projet de creusement d'un tunnel routier rejoignant le Vieux-Port au niveau de la Cathédrale de la Major. Les fouilles du Tunnel de la Major révèleront tout d'abord un secteur *extra-muros* marqué par une sépulture à incinération et des traces d'habitats lâches pour le début du VIe s. av. J.-C. Rapidement, dès le deuxième quart du VIe s. av. J.-C., le secteur s'urbanise et des habitations en dur sont bâties selon un réseau orthonormé (Pl. XLVI, b ; Rothé, Tréziny 2005, p. 428-434, n°83). Toutefois, les vestiges archaïques ne sont conservés que sur le point le plus haut : vers le nord, comme au sud, les niveaux anciens sont décapés jusqu'au substrat par l'installation de constructions postérieures d'époques classique, hellénistique et romaine. Ainsi, H. Tréziny, suivi par A. Hermary, a proposé d'y voir le possible témoignage négatif de la présence d'un petit sanctuaire d'abord suburbain, puis englobé dans l'expansion du second quart du VIe s. et enfin agrandi, peut-être par l'ajout d'un temple ou d'un autel, à la fin du VIe s. av. J.-C. lors de l'extension de la ville à l'est. Ces travaux se feront alors aux dépens de certaines habitations archaïques qui seront recouvertes d'un épais remblai servant de terrassement, ce qui, paradoxalement, permettra leur conservation. Certaines parties de ces murs de terrasse qui retenaient le comblement à l'origine de la préservation des vestiges les plus anciens ont notamment été mises au jour (Hermary, Tréziny 2015, p. 239 ; Tréziny 2005a, p. 237). Il faut noter, dans le sens de cette interprétation, la découverte d'une grande quantité de blocs architecturaux antiques lors des fouilles du Tunnel de la Major (Mas-Maj-001). En tout, 76 blocs architecturaux en calcaire rose du Cap Couronne ont été retrouvés en réemploi dans des murs tardifs, médiévaux ou modernes. On notera parmi ces blocs : un bloc de podium (n°264), un couronnement de podium (n°111) et une corniche (Mas-Maj-001, n°177) qui pourraient se rapporter à un même bâtiment hellénistique, peut-être d'origine cultuelle. Il faut également évoquer une corniche de style corinthien (Mas-Maj-001, n°116) et une frise architravée (Mas-Maj-001, n°124) qui peuvent se rapporter à un bâtiment monumental de la fin de l'époque hellénistique ou du Principat. Trois tambours de colonnes à doubles fûts accolés (colonnes « bilobées », n°132 à 134) associant une colonne cannelée à une colonne à facettes, ainsi qu'une base de colonne (n°197) pourraient provenir d'un portique, d'un portail monumental ou de l'intersection entre la nef centrale et celle nef latérale d'un édifice monumental et public d'époque tardo-hellénistique ou romaine. Enfin, divers fragments de tambours de colonnes de grand module, puisque d'un diamètre allant de 67 cm à 78,5 cm, ont été retrouvés en des points très divers du chantier (blocs n°82, 110, 112 et 176). Ils pourraient se rapporter à plusieurs autres monuments publics. Sans étude complémentaire, il est impossible de déterminer le nombre d'édifices représentés, ni d'identifier la nature des monuments. Le réemploi de cet ensemble dans les murs à l'est ou au sud de la Cathédrale révèle toutefois l'existence de monuments publics dans le secteur entre la Major et la rue Four-du-Chapitre (Rothé, Tréziny 2005, p. 452-453, n°83)[311].

[311] On pourrait par ailleurs évoquer dans ce secteur la découverte, lors de la destruction de la Vieille Major entre 1852 et 1854, d'un bloc en calcaire inscrit retrouvé en remploi dans le baptistère, retaillé sous la forme d'un sarcophage durant l'Antiquité tardive lors d'un premier réemploi. Le bloc présente une inscription grecque datée du Haut-Empire (Mas-Ins- 002). Celle-ci, lue T]ΟΣ ΤΑ ΔΙΟ[Ν pourrait suggérer l'existence d'un stade (Decourt *et al.* 2005, p. 178, n°7 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 460, n°84 ; Decourt 2004, p. 13, IGF 7 ; Tréziny 2000a, p. 94). Toutefois, le caractère très fragmentaire du graffite et la difficulté de localisation d'un stade dans ce secteur rendent cette interprétation sujette à débat. Plus récemment, on a proposé de lire ΟΣ ΤΑ ΔΙΟ[Ν. L'inscription ferait alors référence à un culte de Dionysos ou de Zeus, renforçant le caractère cultuel du secteur (Gantès *et al.* 2000, p. 209, n. 17).

Plus récemment, et à la suite de ces découvertes, A. Hermary et H. Tréziny sont revenus sur l'hypothèse précédente imaginant l'*Artémision* dominant l'espace portuaire sur le sommet de la Butte Saint-Laurent. Reprenant ainsi l'idée déjà formulée depuis le XIXe s. par les premiers antiquaires de Massalia, les deux chercheurs ont envisagé la restitution, plus probable selon eux à l'heure actuelle, du sanctuaire d'Artémis dans le secteur de la Major, sur les pentes nord du la Butte Saint-Laurent (Hermary 2019, p. 62-63, n°5 ; Hermary, Tréziny 2015, p. 239). Cette hypothèse a le mérite de proposer une localisation un peu plus en adéquation avec le caractère périurbain de la déesse souligné par Y. Morizot (Morizot 2013) mais aussi avec le modèle éphésien : le lieu de culte aurait alors été à l'origine suburbain, sur un terrain bien plus plat et à une hauteur moins élevée d'environ 8 m, sur les pentes septentrionales de la Butte Saint-Laurent et dans une proximité immédiate avec l'espace maritime à l'ouest (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.363928 / latitude, 43.296662). Il est également possible d'évoquer, illustrant le possible caractère cultuel du secteur, la découverte en 1986-1987 de divers objets remarquables au niveau de la rue de la Cathédrale, soit plus au sud et en direction du sommet de la Butte Saint-Laurent. Parmi eux, un *phallus* en terre cuite percé, appartenant vraisemblablement à un grand vase plastique de style ionien (Mas-Maj-002) a été mis en évidence dans un niveau archaïque. Un contexte du Ve s. ap. J.-C. a livré une tasse votive de type samien en pâte claire datable de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 419-420, n°78 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Hermary *et al.* 1999, p. 62). À cela s'ajoute un chapiteau ionique hellénistique en calcaire blanc (Mas-Maj-003) mis au jour dans une fosse augustéenne. Ce dernier pourrait être une probable colonne isolée et monument votif destiné à supporter une statue en pierre (Rothé, Tréziny 2005, p. 421, n°78 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Le Roy 1990, p. 81-83). Enfin, en contrebas et plus proche de la Cathédrale, à l'angle de la rue du Four du Chapitre et de la rue de la Cathédrale, fut exhumée, en 1958, un masque tragique en terre cuite présentant des traces de peinture et appartenant très vraisemblablement à une antéfixe du Ier s. av. J.-C. (Mas-Maj-004 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 428, n°82 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Benoit, 1960, p. 290). D'autres masques identiques ont d'ailleurs été trouvés à différents endroits du secteur nord de Massalia : l'un dans une fosse d'époque classique du secteur des Pistoles (Mas-Pis-006D), l'autre rue de la République (Pl. XLVI, c).

C. Architecture présumée du sanctuaire

Malheureusement, comme pour le sanctuaire d'Athéna, aucun vestige de ce lieu de culte n'est connu et les textes des auteurs anciens ne renseignent guère sur sa forme et ses composantes[312]. Toutefois, il devait être assez monumental si l'on se fie à l'importance et à la renommée que lui prête Strabon lorsqu'il évoque le culte d'Artémis *Ephesia* au sein de Massalia et de ses fondations. Mais c'est surtout la mention de ce sanctuaire lorsque Strabon décrit la ville et sa topographie qui tend à prouver la grandeur des structures sacrées rattachées à cet espace cultuel.

On pourrait également songer, au vu du passage de Strabon et de l'évocation du transfert de l'*aphidryma* du sanctuaire d'origine à Massalia par le biais de l'éphésienne Aristarché, que les Massaliètes se soient inspirés de son modèle lors de la construction de leur *Artémision*. Au moment de l'installation du culte de l'Artémis *Ephesia* à Massalia, que ce soit lors de la fondation de Massalia vers 600 av. J.-C., ou à l'occasion de l'exil des

[312] Les blocs découverts au Tunnel de la Major pourraient appartenir à un temple ou à d'autres structures tardives cultuelles ou publiques d'époque hellénistique ou romaine. On ne s'attardera donc pas sur eux.

Phocéens vers 545 av. J.-C., le sanctuaire éphésien est en plein développement. À la suite d'une inondation qui survint à la fin du VIIe s. av. J.-C., le temple d'Artémis, un édifice périptère constitué d'un *sekos* de 9,4 m de large sur 13,5 m de long à l'intérieur duquel se trouvait le *naos*, est détruit. Un nouveau bâtiment de culte est érigé après, à l'emplacement du précédent et de plus grandes dimensions. Ce nouvel édifice à *ante*, nommé Temple C, mesure 16,35 m de large sur 33,3 m de long, péristyle exclu, mais son architecture est mal connue car les vestiges se mêlent à ceux des phases précédentes et suivantes (Pl. XLIII, b). Il semble n'avoir été en activité qu'une dizaine d'années. En effet, en 570 av. J.-C., dans un désir de surpasser le sanctuaire de sa rivale Samos, la cité d'Éphèse entreprend un ambitieux projet de restructuration de son *Artémision*. Le temple est rebâti, notamment avec la participation du roi de Lydie Crésus, et devient un gigantesque bâtiment de 103,26 m de long pour 50,14 m de large (Pl. XLIII, c). Entièrement en marbre, il est construit sur un haut podium qui le protège de la montée des eaux. Il s'agit d'un édifice diptère, octostyle sur son côté ouest et ennéastyle sur son côté est. En comptant les deux rangées de quatre colonnes *in antis* situées dans le *pronaos*, ce sont en tout 106 colonnes ioniques de 18 m de haut qui ornaient l'ensemble du bâtiment. Comme le temple des phases précédentes, le nouveau était constitué d'un *sekos* hypèthre de 21,15 m de large sur 46,69 m de long, au centre duquel se trouvait le *naos*. Enfin, plusieurs autres structures ont été identifiées autour du temple principal du sanctuaire et ce pour les différentes phases décrites. Ainsi on décompte : plusieurs bases cultuelles, interprétées comme des autels ; des trésors ou des petits temples construits en périphérie du temple périptère antérieur au VIe s. av. J.-C. ; un imposant bâtiment nommé *hekatompedon* de 34,4 m de long sur 16 m de large et faisant face au temple du début du VIe s. av. J.-C., interprété comme un probable temple à Apollon. Enfin, un autel immense se dressait en face du temple de Crésus, séparé d'une place de culte gigantesque. Il était constitué d'une enceinte en forme de U, mesurant 39,7 m de long pour 16,67 m de large, ainsi que d'une estrade qui fermait l'espace à l'ouest. Cette dernière était composée d'une table de sacrifice en forme de rampe, d'un foyer et d'une base de statue (Bammer 2008a ; 2008b ; 1996). Par conséquent, sans même évoquer la grandeur et la démesure de la première phase de la merveille d'Éphèse, il s'agit, dès le VIIe s. av. J.-C., d'un sanctuaire monumental et complexe composé de plusieurs structures cultuelles. Il est d'ailleurs à noter que, même si le temple d'Artémis de 570 av. J.-C. n'a plus rien à voir en termes d'échelle et de grandeur avec ses prédécesseurs, il conserve une composition semblable, avec un *sekos* hypèthre au centre duquel se dresse le *naos* de la déesse. Enfin, comme le rappelle Marie-Christine Hellmann, le temple de l'*Artémision* d'Éphèse – comme ceux des autres sanctuaires de la déesse en Asie Mineure – était orienté vers l'ouest et non vers l'est, probablement en relation avec l'épiphanie de la déesse le soir des pleines lunes (Hellmann 2006, p. 191).

Doit-on alors imaginer un sanctuaire de structure similaire et un temple d'orientation, de plan et de dimensions proches à Massalia ? L'espace choisi devait limiter l'envergure du sanctuaire, surtout si l'on s'accorde sur le fait que la colline abritait un deuxième lieu de culte consacré à Apollon. Un élément architectural remarquable, bien que découvert hors contexte, pourrait toutefois témoigner de la monumentalité du sanctuaire et de son temple. En effet, en 1952, un chapiteau ionique de grande taille fut trouvé au pied de la Butte Saint-Laurent, non loin du Vieux Port, en remploi dans un mur médiéval ou moderne qui coupe un ancien quai d'époque romaine (Mas-RPo-001). L'examen du lit d'attente a révélé la présence de deux séries d'encoches, des trous de pince successifs correspondant à une architrave en pierre à double cours, permettant d'exclure la restitution d'une simple colonne votive. Le chapiteau appartenait donc sans doute à un grand temple périptère de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 325 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 140). Bien qu'il soit impossible de l'attribuer au temple d'une divinité en

particulier, ni de localiser avec précision son lieu d'origine, on considère généralement qu'il appartient, au vu de sa taille et de son poids imposant, à un grand temple ionique situé non loin de là, dans le secteur de sa découverte. Il est donc traditionnellement associé à l'un des édifices *a priori* monumentaux évoqués par Strabon sur l'*akra*, soit sur la Butte Saint-Laurent : le temple d'Artémis *Ephesia* ou celui d'Apollon *Delphinios*. Les travaux de F. Benoit, de Dinu Theodorescu et d'H. Tréziny ont permis de restituer une colonne complète de 7/8 m de haut et un temple périptère hexastyle, occupant au sol une surface de 20/25 m sur 45/50 m au moins, soit une superficie d'environ 900-1250 m² (Theodorescu, Tréziny 2000, p. 140 ; Benoit 1954, p. 36). On notera que cela pourrait correspondre sensiblement aux dimensions du Temple C d'Éphèse, a priori encore actif jusqu'au deuxième quart du VIe s. av. J.-C. Il s'agirait en tous cas d'un édifice monumental de grandes dimensions qui devait marquer le paysage de Massalia et qui devait être visible de loin, notamment par la mer pour les navigateurs qui venaient accoster au port de la cité.

D. Les autres témoignages du culte d'Artémis

1. Le mobilier cultuel de l'*akra* et la statue de l'Artémis *Ephesia*

En l'absence de vestiges archéologiques en place, aucun mobilier votif ou liturgique ne peut être rattaché au sanctuaire et au culte d'Artémis. On peut toutefois évoquer quelques objets à caractère cultuel qui ont été retrouvés sur les pentes de la Butte Saint-Laurent et du Fort Saint-Jean, lesquels pourraient donc être associés au sanctuaire d'Artémis, mais aussi à celui d'Apollon ou à tout autre lieu de culte proche. Ainsi, par exemple, on connaît la découverte d'un fragment de statuette en terre cuite reproduisant une tête de femme diadémée et d'un médaillon ou mascaron représentant une tête humaine imberbe aux cheveux bouclés. Ces objets furent mis au jour en mai 1904 lors de sondages réalisés aux frais de la ville par M. Clerc et G. Arnaud d'Agnel dans deux talus de terre situés entre des murs de soutènement supportant la montée de la Tourette, soit sur la pente nord-ouest de la Butte Saint-Laurent. Le mobilier se trouvait dans une couche archéologique remaniée, de moins de 60 cm d'épaisseur, fouillée jusqu'au sol vierge (Pl. XLVI, a, n°14 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 318-319, n°14). Au Fort Saint-Jean, l'exploration menée par G. Vasseur entre décembre 1908 et avril 1909 sous la place d'Armes et sous le bâtiment H permit de mettre en évidence un niveau archaïque remontant au début du VIe s. av. J.-C. Cette « couche n°3 » comportait notamment de nombreuses lampes, dont une entière et sans anse ; un vase plastique en forme de *koré*, possible balsamaire (Mas-FSJ-001) ; un *askos* attesté par deux fragments décorés de bandes peintes ainsi que plusieurs *graffiti* sur tesson qui renverraient plutôt à des marques de propriété (Pl. XLVI, a, n°2 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 311, n°2 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 155 ; Benoit 1965, p. 187 ; Vasseur 1914, p. 71-72, pl. XI, n°2-4 ; pl. VII, n°13-14 ; p. 90, pl. XIII n°7). Enfin, en 1952, Rue du Port, au pied de la Butte Saint-Laurent et côté sud, non loin de l'endroit de découverte du chapiteau ionique, une tête d'*askos* à figure de Silène en terre blanchâtre et datant du Ve s. av. J.-C. ainsi qu'un ensemble de lampes d'époque augustéenne (Mas-RPo-002) furent retrouvés par F. Benoît, près d'un mur de quai (Rothé, Tréziny 2005, p. 323-324, n°20 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Benoit 1965, p. 187). Le caractère rituel de ces ensembles est probable mais les contextes très inexacts de leur découverte ne permettent pas de les

attribuer à un lieu de culte précis. Toutefois, ils renforcent l'idée que la colline de Saint-Laurent jouait le rôle de centre religieux durant l'Antiquité grecque.

En réalité, le seul objet cultuel qu'il est possible d'associer à l'*Artémision* avec certitude est la statue de culte de la déesse, évoquée par Strabon. D'après l'écrivain, dans toutes les cités où le culte d'Artémis *Ephesia* s'est diffusé, les Phocéens ont conservé l'aspect (διάθεσις) de la statue de culte d'Éphèse (ξόανον). L'image de ce *xoanon* a longtemps été discutée et ce dès l'Antiquité : les auteurs anciens n'étaient déjà pas d'accord entre eux sur la matière dans laquelle était sculptée l'image de la déesse à Éphèse[313]. Quant à son aspect, la découverte de figurines archaïques xoaniformes lors des fouilles du temple d'Éphèse a conduit les chercheurs à y reconnaître des copies de la statue de culte archaïque, antérieure au temple de Crésus (Fleischer 2008 ; Seipel 2008, p. 128, p. 226). Pourtant, c'est un autre modèle qui va rapidement s'imposer : celui de l'Artémis *Polymastos*. Cette représentation particulière apparaît dès la fin du IIe s. av. J.-C. sur des monnaies d'Éphèse et de Tralles mais semble, au vu des recherches récentes, plus ancienne, s'inspirant peut-être de modèles mysiens dès le IVe s. av. J.-C. (Hermary 2019, p. 62-63, n. 13). Elle sera par la suite largement diffusée à l'époque romaine via de nombreuses reproductions modelées et sculptées.

Malheureusement, comme on le verra, la déesse n'apparaît pas comme telle sur l'iconographie monétaire de Massalia ni d'aucun autre établissement. Quant aux statues d'Artémis *Polymastos*, malgré leur grande diffusion à l'époque romaine, elles demeurent à ce jour absentes en contexte phocéen occidental. Un petit exemplaire de 0,3 m de haut était conservé au Musée d'Histoire de Marseille et l'hypothèse d'une origine massaliète fut pendant longtemps suggérée (Mas-Aut-002). On sait désormais, d'après l'étude réalisée en 2017 par Béatrice Vigié à partir de documents d'archives, qu'elle provient en réalité de Carthage et qu'elle fut offerte à la ville de Marseille en 1864 (Hermary 2019, p. 62-63, n. 11 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 753, n°390 ; Benoit 1936, p. 28 ; Clerc 1927, p. 450-451 ; Froehner 1897, p. 97). Une autre statuette de ce type fut découverte en 1929 à Toulon, bien que dans un contexte peu précis (Tou-Aut-001). Le fragment de torse, d'une hauteur de 0,396 m pour une hauteur totale estimée à 1,6-1,8 m, était en réemploi dans un rempart de 1853-1856. Son origine a été longtemps débattue, proposant de la rattacher à Telo Martius même, voire à la colonie massaliète d'Olbia de Provence située à 19 km de distance, ou à celle d'Antipolis localisée à seulement 13 km (Lemoine 2006). Il semble toutefois bien plus envisageable qu'elle ait une origine exogène moderne, comme celle de Marseille. Une hypothèse récente, s'appuyant sur une description du botaniste Joseph Pitton de Tournefort en 1700, puis du père Nicolas de Sarrabat en 1735, semble confirmer que la statue était originaire de Milo et qu'elle a été transportée à Toulon vers 1736 (Fellague 2021, p. 52-59 ; Sanders 2000, p. 369). En réalité, à ce jour, la seule statue de l'Artémis *Polymastos* en Gaule, dont l'origine antique est probable, fut retrouvée au fond du Rhône à Arles en 2007 (Thé-Aut-001). Il s'agit d'un fragment de 0,52 m pour une hauteur totale restituée de 2,25 m, datable du IIe s. ap. J.-C. (Picard *et al.* 2009, p. 136-137). L'existence de cette sculpture à Arles pourrait alors s'inscrire dans la tradition du culte de l'Artémis *Ephesia* évoquée par Strabon, suggérant la volonté d'affirmation des Arlésiens de leur origine massaliète (Hermary 2019, p. 62 ; Hermary, Tréziny 2005, p. 241-242).

[313] Vers le milieu du Ier s. ap. J.-C., Pline l'Ancien parle d'une statue en bois d'ébène et s'étonne alors de l'observation par le consul Mucianus d'une statue en bois de vigne (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVI, 79, 213-21). Vitruve, un siècle plus tôt, parlait plutôt de bois de cèdre (Vitruve, II, 9, 13). Xénophon, au début du IVe s. av. J.-C., reproduit, dans du bois de cyprès, une réplique de la statue qu'il dit en or massif (Xénophon, *Anabase*, V, 3, 12). Voir Bats 2014, p. 134.

Mais le passage de Strabon qui mentionne la similitude entre les statues d'Artémis à Massalia et à Rome complexifie le dossier[314]. Si l'Artémis *Polymastos* n'apparaît qu'aux IVe-IIe s. av. J.-C., on a alors proposé de reconnaître sur le revers des deniers romains en argent émis vers 48-46 av. J.-C. la statue archaïque de la déesse à Massalia (Pl. XLVI, d). Cette série monétaire est en effet diffusée juste après la prise de la cité phocéenne par les forces romaines, probablement à la demande de L. Hostilius Saserna, partisan de César, qui glorifie les victoires du général en Gaule au travers de trois émissions (Bats 2014, p. 137-138 ; Ampolo 1970). Cette identification repose également sur les dires de Cicéron, qui explique que César a fait figurer symboliquement Massalia dans ses triomphes de 46 av. J.-C.[315]. La déesse est représentée diadémée dans une raideur archaïque, la main droite tenant un cerf par les cornes, la main gauche portant un long sceptre ou une lance. Pour M. Bats et Carmine Ampolo, le traitement du vêtement et des cheveux rappelle le style des *korai* de l'Acropole d'Athènes au VIe s. av. J.-C. La figure pourrait ainsi reproduire la statue d'Endoios réalisée à Éphèse vers le milieu du VIe s. av. J.-C. Elle serait alors celle visible lorsque les Phocéens quittent leur cité en 545 av. J.-C., et l'image de celle-ci aurait ainsi servi de modèle à la statue du culte du nouveau sanctuaire installé à Massalia, ou remplacerait celle de l'ancienne statue de culte si l'on adhère à une fondation du sanctuaire en 600 av. J.-C. Pour M. Bats, la signification serait double : la déesse illustrée sur la monnaie de Saserna représentant aussi bien la déesse de Massalia que celle de Rome sur l'Aventin (Bats 2014, p. 137-140). Pour A. Hermary, le plissé du vêtement et le style de l'ensemble font plutôt penser à une création archaïsante et non à une copie d'une œuvre archaïque. L'image ne pourrait donc pas être associée à une statue de culte massaliète (Hermary 2019, p. 62).

Enfin, on évoquera rapidement la mention par F. Benoit de deux statuettes d'Artémis/Diane dont l'une provenant du territoire de Marseille, sans plus de précision (Rothé, Tréziny 2005, p. 749, n°383 ; Benoit 1936, p. 27).

2. Artémis sur les monnaies massaliètes

Sur les monnaies massaliètes, les représentations de la divinité sont plus classiques et s'éloignent des images de l'Artémis d'Éphèse. La présence de la déesse sur plusieurs séries monétaires confirme son inclusion dans le panthéon de la cité phocéenne. Toutefois, Artémis n'est identifiée de manière sûre qu'à partir des émissions monétaires du IIIe s. av. J.-C, car elle est y est reproduite avec son carquois et son arc (Richard 2000, p. 194-195). Avant cette date, d'autres figures féminines pouvaient correspondre à cette divinité.

Présente sur les séries monétaires de type Auriol de la période B émises vers 480 av. J.-C., la tête féminine aux cheveux longs tombant sur la nuque est issue d'un modèle phocéen où le visage est de style très semblable. Cette iconographie revient dans les monnaies au carré creux type post-Auriol, émises vers 475/470 av. J.-C. (Période C ; Pl. XL, h), et pourrait représenter, d'après Andreas Furtwängler, la déesse Artémis (Furtwängler 2000, p. 176-179). Le personnage féminin coiffé d'un bonnet orné de perles, issu lui-aussi d'un modèle phocéen, pourrait également être assimilé à Artémis (Pl. XL, j). La figure apparaît sur les monnaies de la période C, émises entre 475-465 av. J.-C., et sera le motif le plus fréquemment frappé à Massalia au début du Ve s. av. J.-C. (Picard 2000, p. 167 ; Furtwängler 2000, p. 176).

[314] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.
[315] Cicéron, *Des Devoirs*, II, 8, 28.

Plusieurs autres motifs ont été associés à Artémis : la présence d'un *protomé* de sanglier ailé, apparaissant sur les monnaies de la période B émises entre 480 et 460 av. J.-C., ou du corps complet de l'animal au revers d'une des premières séries à double type produites dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Pl. XLI, f ; Furtwängler 2000, p. 179), ou encore la représentation d'une tête de chien (Pl. XL, k) sur une série massaliète d'Auriol émise entre 490 et 470 av. J.-C. Le sanglier ailé est un motif très apprécié sur la côte ionienne et on le retrouve à Mytilène, à Samos, à Clazomènes et à Ialysos en Carie. À Phocée, le suidé est attesté sur les séries monétaires, mais il n'est pas ailé. C'est un animal sauvage, souvent associé à Artémis, le motif étant fréquent. Comme le souligne Olivier Picard, on ne peut réduire sa présence dans l'imagerie de la fin de l'archaïsme à un simple attribut divin. Pour A. Furtwängler, il faut même plutôt y voir l'écho d'une légende locale, sans lien évident avec une divinité précise (Picard 2000, p. 167, p. 173-174). Le chien semble quant à lui porter un collier agrémenté d'une sangle, un ensemble d'harnachement richement perlé avec parfois un grelot, visible sur certains exemples sous le cou et dans le prolongement du collier. Pour A. Furtwängler, Jean-Albert Chevillon, Olivier Bertaud et Roland Guernier, le collier et la clochette expriment la domestication de l'animal et la possession de celui-ci par une divinité. Il pourrait alors être associé à Artémis car le chien était le compagnon favori de cette dernière, notamment dans le cadre du culte d'Artémis *Ephesia*. En effet, Xénophon d'Éphèse mentionne la participation de chiens à une procession en l'honneur de la déesse à Éphèse[316]. Pour A. Furtwängler, il est envisageable que de pareilles processions se soient déroulées à Massalia, puisque le sanctuaire a dû hériter des pratiques rituelles organisées à Éphèse (Chevillon *et al.* 2008, p. 229-230 ; Furtwängler 2000, p. 178 ; Picard 2000, p. 167, p. 173, n°21).

Entre le IVe s. et le IIIe s. av. J.-C., un nouveau système monétaire en argent est mis en place à Massalia (Période E). Sur la drachme lourde (Pl. XLII, a), une tête féminine aux cheveux bouclés porte un collier de perles et des boucles d'oreilles à trois pendeloques, et est couronnée de deux rameaux d'olivier entrelacés. La figure fut pendant longtemps identifiée à Artémis (Brenot 1992, p. 246 ; Maluquer de Motes 1966, p. 147 ; Bazin 1886, p. 257-258), bien que cette interprétation ne repose sur aucun attribut distinctif de la déesse. Au contraire, la figure est comparable à des monnaies de Sicile ou de Grande Grèce sur lesquelles on reconnaît plutôt une Nymphe, Déméter ou encore Koré. Pour Jean-Claude Richard, cette identification à Artémis se base sur trois arguments discutables. Le premier serait fondé sur l'association des drachmes légères du IIIe s. av. J.-C., où Artémis est bien reconnaissable (Pl. XLII, e), aux drachmes lourdes. On a alors supposé que, si les drachmes légères représentaient bien Artémis, cela était également le cas des drachmes lourdes. On n'aurait ainsi fait que préciser l'identification, un ou deux siècles plus tard, lors de cette nouvelle émission. Le deuxième argument repose seulement sur la présence d'un temple consacré à Artémis à Massalia. Enfin, on a souvent rattaché le revers portant un lion passant à l'avers, en mettant en avant le rôle de maîtresse des fauves et de chasseresse d'Artémis. Encore une fois, J.-C. Richard relativise cet argument en démontrant que l'avers et le revers ne sont pas forcément liés. À Élée, au même moment, on figure également un lion sur plusieurs séries monétaires, bien que la divinité associée soit identifiée comme une Nymphe, ou même sur d'autres séries monétaires comme Athéna (Richard 2000, p. 192-194). À partir du IIIe s. av. J.-C., le nouveau système monétaire en argent-bronze montre de façon claire, et cette fois-ci sans équivoque, qu'il s'agit d'Artémis. Les drachmes légères représentent, à l'exception de trois séries qui poursuivent l'iconographie précédente, une tête féminine diadémée accompagnée de l'arc et du carquois (Pl. XLII, e). Au revers, le lion, passant ou menaçant, est accompagné d'une légende complète ou partielle : « des

[316] Xénophon d'Éphèse, *Éphésiaques*, I, 2, 4.

Massaliètes ». Ces séries continueront d'être émises jusqu'au Ier s. av. J.-C. (Richard 2000, p. 194-195). A. Hermary et H. Tréziny, s'interrogeant sur l'évolution de l'iconographie de la déesse dans la numismatique massaliète, concluent que la présence de l'arc permet d'assurer l'identification du personnage féminin des premières séries monétaires selon une certaine continuité (Hermary, Tréziny 2015, p. 240).

3. L'inscription à Artémis *Dictynna*

Au XVIIIe s., une inscription signalée par Esprit Calvet et le Comte de Caylus (Mas-Ins-003), a été mise en évidence dans le Jardin Charbonnier, à l'extérieur de la Porte de Rome (Pl. XXXIII, n°175). L'objet aurait été apporté à son lieu de découverte avec d'autres débris, ne permettant donc pas de déterminer son origine. La date de trouvaille est également inconnue mais elle serait bien antérieure à sa copie puisque, comme le précise E. Calvet, l'artefact était passé par de nombreuses collections particulières. L'élément sera alors déposé à l'ancien Musée de Marseille, où il sera oublié. Par la suite, retrouvé par l'ancien conservateur Claude-François Achard, il sera expédié à l'Institut de France de Paris au XIXe s. L'original est aujourd'hui perdu et seul le dessin, réalisé par E. Calvet, permet d'avoir une idée du graffite (Rothé, Tréziny 2005, p. 605, n°175 et p. 187, e. 44 ; Decourt 2004, p. 283). Il s'agit d'un fragment de cône de terre cuite, appartenant peut-être à un pied de vase, sur la pointe duquel est visible une inscription complète. D'après les témoignages de E. Calvet cette épigraphe n'était pas gravée mais en relief, comme faite par moulage (CIG, 3, XXXIV, 6764, IG XIV, 357). On pouvait y lire : « ΘΕΑ ΔΙΚΤΥΑ / ΔΗΜΟϹ ΜΑΣΣ ». L'authenticité de l'inscription est, dès sa redécouverte, remise en question. Pour certains, la *Thea Dictya* évoquée renvoie à Artémis *Dictynna* (Properzio 1981, p. 56-60 ; Benoit 1936, p. 22, n°A-2 ; Clerc 1927, p. 451 ; Bazin 1886, p. 259-260). *Dictynna*, provenant de δίκτυον, le « filet », est le nom que reçut la nymphe Britomartis lorsqu'elle fut prise dans des filets de pêcheurs alors qu'elle avait sauté de la falaise en voulant échapper au roi Minos[317]. Dictynna était adorée à l'époque mycénienne en tant que divinité de la pêche et de la chasse (δίκτυον renvoyant également au filet de chasse). Elle devient par la suite une compagne d'Artémis, avant que son culte ne se répande et que *Dictynna* soit considérée comme une épiclèse de cette dernière[318]. Artémis *Dictynna* semble être vénérée à la fois comme une déesse de la chasse et de la pêche et, par analogie, comme une divinité marine, protectrice des navigateurs et des pêcheurs. En tant que telle, elle semble être associée à Apollon *Delphinios*[319], une divinité présente à Milet mais aussi à Massalia. L'inscription serait ainsi une dédicace à Artémis *Dictynna* réalisée par le peuple de Massalia. Toutefois, pour J.-Cl. Decourt, cette lecture ne convainc pas, d'autant que l'épiclèse Δικτύα serait alors un *hapax*, et que la contraction de Μασσ(αλιωτῶν) en ΜΑΣΣ serait surprenante (Decourt 2004, p. 283-284). A. N. Oikonomidès imagine quant à lui que l'épigraphe est partielle, restituant le texte complet comme suit : [- Λευκο]θέα, δίκτυα [σοι τάδε ἀνέθηκεν] / [---]δημος Μασσ[αλιήτης χάριν ἔχων .]. Ce dernier préfère ainsi y reconnaître une dédicace de filets à [Leuco]théa, divinité marine bien connue en domaine phocéen et facile à associer aux filets de pêche. Elle aurait alors été réalisée par un dédicant qui porte un nom se terminant par *-démos* (Oikonomidès 1985, p. 56-57). J.-Cl. Decourt rejette cette lecture car elle fait abstraction à la forme complète de l'inscription (Decourt

[317] Callimaque, *Hymne à Artémis*, 189-205 ; Strabon, *Géographie*, X, 4, 12 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, III, 30, 3.
[318] Plutarque, *Œuvres morales*, XXXVI, 496.
[319] Plutarque, *Œuvres morales*, XXXVI, 541.

2004, p. 283). Le graffite semble aujourd'hui considéré, par consensus, comme un faux. Outre la forme particulière de l'objet, la position de l'inscription ainsi que le contexte incertain de sa découverte, le texte, bien que complet, surprend par sa formulation, mais aussi par l'emploi de deux *sigma* différents, dont un *sigma* lunaire (Rothé, Tréziny 2005, p. 605, n°175 ; p. 187, e. 44 ; Decourt 2004, p. 283-284 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-157 ; Salviat 1992a, p. 142 ; Clerc 1927, p. 451).

Pour ce qui est des anthroponymes, le nom d'Artémis se retrouve peu dans l'onomastique massaliète et on citera seulement une Artemô, probable femme marseillaise, dont le nom apparaît sur un bas-relief funéraire en marbre retrouvé rue Négrel (Grosson 1773, pl. 17, p. 143-144 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 154). L'exemple est toutefois trop isolé, et le nom théophore trop commun pour servir d'indices à part entière.

E. Le cas du Trésor des Marseillais de Delphes

Il sera question ici d'un petit aparté pour aborder le Trésor des Marseillais, offert par Massalia au sanctuaire d'Athéna *Pronaia*, à Delphes. L'édifice est d'abord cité par Diodore de Sicile au Ier s. av. J.-C., puis par Appien au IIe s. ap. J.-C. Les deux auteurs mentionnent le dépôt d'un cratère d'or par Rome à l'intérieur de celui-ci, après la prise de Véies en 393 av. J.-C.[320]. Le témoignage d'Appien insinue par ailleurs que le trésor est utilisé conjointement par Massalia et Rome. Il serait enfin évoqué implicitement par Pausanias au Ier s. ap. J.-C. lorsqu'il visite le sanctuaire d'Athéna[321]. Le Périégète observe alors que le bâtiment contenait des statues d'empereurs romains, ce qui ne surprend pas au vu du texte d'Appien.

En 1901, les fouilles de Théophile Homolle dans le sanctuaire d'Athéna *Pronaia* mirent au jour, à l'est de la *tholos*, un petit édifice qui fut aussitôt nommé « Trésor des Phocéens » (Pl. XLV, a et e). En 1908, Frederik Poulsen propose alors d'identifier celui-ci comme le Trésor de Marseille évoqué dans les textes. En 1936, le monument fut l'objet d'une importante étude qui inventoria 113 fragments de sculptures architecturales. Parmi ceux-ci, on repéra notamment un morceau d'architrave (inv. 5844) inscrit de trois ou quatre caractères lisibles : -]ΣΣΑΛ[-. On restitue l'épigraphe en « [Μα]σσαλ[ιῆται] », permettant ainsi de confirmer l'identification de l'édifice (Gras 1987b, p. 167-168). Une nouvelle étude des blocs architecturaux réalisée en 1988 permit d'en apprendre davantage sur les dimensions et sur les décors du bâtiment (Hermary 2018).

Il s'agit d'un édifice de 6,14 m de large sur 8,4 m de long ressemblant à un petit temple distyle (Pl. XLV, b-c). Les murs et le soubassement en marbre de Paros reposent sur un socle de calcaire rosé. Des moulures sculptées sur la troisième assise, sous la forme d'un tore cannelé et d'un astragale de perles et pirouettes, témoignent de la qualité des décors. Une frise ionique de 0,6 m de hauteur entourait l'ensemble du bâtiment sur une longueur totale de 29 m. Elle était ornée d'une centaine de figures illustrant notamment une Amazonomachie et une Gigantomachie, deux thèmes abondamment représentés à partir de la fin du VIe s. av. J.-C. (Hermary 2018). Quelques fragments de ronde bosse, dont un avant-train de cheval, appartiennent vraisemblablement à l'un des frontons du trésor. Des chapiteaux éoliques à corolle de palmes couronnent les deux colonnes situées entre les antes de la façade (Pl. XLV, d). L'existence d'un chapiteau à corolle avec son abaque, et d'un autre sans abaque mais avec un astragale de perles et pirouettes à sa base, ont nourri les débats. Revenant sur une hypothèse déjà proposée en 1923, on s'accorde aujourd'hui à

[320] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 93, 3-4 ; Appien, *Histoire romaine*, II, 8, 3.
[321] Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 8, 6 ; Pollux, VIII, 119.

restituer des doubles chapiteaux à deux corolles superposées pour chacune des colonnes de la façade. L'étude de 1988 a notamment permis de déterminer que l'élévation du mur sous l'architrave était composée de 13 assises, restituant une hauteur de colonne d'environ 5,17 m. Un fragment de Niké appartenait vraisemblablement à l'un des acrotères latéraux de l'édifice (Hermary 2018). Il est intéressant de noter qu'architecturalement, le trésor présente un style typiquement ionien, et même phocéen, notamment par certaines caractéristiques particulières comme l'emploi de chapiteau à palme, que l'on atteste exclusivement à Smyrne et à Phocée et qui renvoie clairement à l'architecture du temple principal de Phocée (Hermary 2018). Pour M. Gras, la qualité de la construction, le style du décor architectural et le modelé des fragments sculptés suggèrent que le trésor fut bâti par des architectes et maçons d'origine phocéenne, probablement des Marseillais nés en Occident mais aussi des Phocéens d'Asie Mineure, arrivés à Massalia depuis peu (Gras 1987b, p. 169).

Grâce aux fouilles archéologiques et aux différentes études stylistiques, le bâtiment fut daté de la fin du VIe s. av. J.-C., entre 540 et 500 av. J.-C. Pour M. Gras et Fr. Salviat, la construction de ce dernier dans le sanctuaire de Delphes résulte de la victoire phocéenne sur les Étrusques et les Carthaginois lors de la bataille d'Alalia en 540 av. J.-C. En affirmant une antériorité stylistique du trésor par rapport à celui de Siphnos, réalisé vers 525 av. J.-C., M. Gras date l'édification du Trésor de Marseille aux environs de 540-530 av. J.-C. On pourrait alors s'étonner qu'il ne soit pas présent sur la terrasse du sanctuaire d'Apollon. Pour M. Gras, l'installation d'un tel monument sur la terrasse secondaire de Delphes, consacrée à Athéna *Pronaia*, s'expliquerait en fait clairement : en 548 av. J.-C., le sanctuaire d'Apollon fut détruit par le feu et les reconstructions et réaménagements qui suivirent empêchèrent très probablement l'érection du Trésor de Marseille le long de la montée de la Voie Sacrée où se trouvaient les autres trésors (Gras 1987b, p. 167 ; Salviat 1981, p. 10). A. Hermary doute de cette datation et, suivant l'avis de Jean-François Bommelaer et d'Erik Hansen, propose plutôt une construction du bâtiment vers 520-510 av. J.-C., voire vers 510-490 av. J.-C. – donc postérieure à l'édification du Trésor de Siphnos – par la comparaison stylistique des sculptures. L'archéologue propose par ailleurs que le choix des scènes de la frise, l'Amazonomachie et la Gigantomachie, pouvait symboliser la victoire des Marseillais face à leurs voisins barbares, celtes et ligures (Hermary 2018). Par la suite, les Romains semblent s'être réappropriés le Trésor des Marseillais, comme le dit Appien. Aux IVe-IIIe s. av. J.-C., la création d'une série de stèles inscrites tout autour du bâtiment et l'installation d'une base à degré en calcaire au fond de la *cella*, un peu à l'avant du mur, pourraient témoigner de cet état. La base devait probablement porter un ensemble statuaire, encore visible plusieurs siècles plus tard d'après le témoignage de Pausanias. Les blocs du trésor seront par la suite déplacés et remployés dans d'autres édifices à l'époque chrétienne (Hermary 2018).

Bien que l'on ignore si un édifice semblable au Trésor de Delphes existait à Massalia, il est toutefois significatif que la cité projette ici son image, dans le sanctuaire panhellénique de Delphes, au travers d'un bâtiment qui rappelle le temple d'Athéna de Phocée (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 19) et qui pouvait également renvoyer à un des temples monumentaux, malheureusement inconnus, de Massalia. Le fait que le trésor s'apparente tant, par son architecture, au temple d'Athéna de Phocée et qu'il fut offert dans le sanctuaire d'Athéna de Delphes, interpelle. Le culte d'Athéna à Massalia avait-il lieu dans un édifice semblable par le plan et par la décoration ? M. Gras propose également d'identifier le Trésor des Marseillais au *naos* ancien consacré à Artémis et évoqué par Justin

et Diodore de Sicile lors de l'attaque gauloise de 279 av. J.-C.[322]. En effet, pour ce chercheur, ni la *tholos*, ni le temple calcaire, édifiés seulement un siècle avant l'attaque, ne peuvent correspondre à ce « *naos* ancien ». Les plus anciens bâtiments de la terrasse de Marmaria étaient le Trésor de Marseille et le temple en tuf consacré à Athéna *Pronaia*, tous deux de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. et existant encore très probablement au IIIe s. av. J.-C. (Gras 1987b, p. 170-171). Dans ce cas, le Trésor des Marseillais serait-il plutôt consacré à Artémis ? Pour M. Gras, il ne faut pas oublier que, lors de l'édification du monument, le sanctuaire d'Apollon est en reconstruction. Par conséquent, le trésor en l'honneur de la sœur du dieu delphien aurait pu être installé par défaut dans le sanctuaire d'Athéna. Dans ce cas, si l'hypothèse s'avère certaine, il serait une autre évidence du culte d'Artémis à Massalia et pourrait témoigner de l'architecture du temple de l'Artémis *Ephesia*. Dans tous les cas, l'édification du Trésor des Marseillais, possible temple à Artémis, et le dépôt d'une statue en bronze dans celui d'Athéna, sur la terrasse inférieure de l'un des plus grands sanctuaires d'Apollon, rentrent en résonance avec l'importance présumée du culte de ces trois divinités à Massalia. Si ces dons s'expliquent par la renommée panhellénique des sanctuaires de Delphes, ils peuvent également témoigner de l'importance qu'Athéna, Artémis et Apollon devaient avoir au sein de la colonie phocéenne d'Occident.

F. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Si l'on se fie à Strabon, l'importance du sanctuaire d'Artémis *Ephesia* dans la cité de Massalia n'est pas à démontrer. Il fait partie, avec celui d'Apollon *Delphinios*, des deux seuls sanctuaires évoqués par Strabon dès les premières lignes décrivant la cité. Par la suite, le culte de l'Artémis *Ephesia* sera, selon ses dires, exporté dans l'ensemble des cités massaliètes, mais aussi à Rome. Témoignage de l'alliance qui se développera entre les deux cités, les auteurs anciens mentionnent la présence sur l'Aventin d'une statue de Diane, proche de celle de Marseille[323]. Malheureusement, comme pour le sanctuaire d'Athéna, l'absence de vestiges freine nos connaissances sur la nature des cultes et sur l'organisation du sanctuaire. Plusieurs indices suggèrent néanmoins que le culte de l'Artémis *Ephesia* à Massalia devait se rapprocher de celui de son modèle, qui aurait même pu inspirer l'organisation et l'architecture du sanctuaire. À cet égard, le passage de Strabon est clair : le transfert de l'*aphidryma*, élément symbolique nécessaire à la fondation d'une « succursale » d'un sanctuaire, exprime la volonté des Massaliètes d'associer le culte de l'Artémis de Massalia à celui d'Éphèse. Et si dans l'ensemble des colonies massaliètes, la déesse était représentée à l'identique et recevait les mêmes rites qu'à Éphèse, il est fort possible qu'il en fût de même à Massalia.

À Éphèse, Artémis était vénérée comme une divinité de la fertilité et du monde sauvage, garante de la protection de la cité. La localisation du sanctuaire vis-à-vis de la ville d'Éphèse – en position extra-urbaine et dans une zone marécageuse en bord du golfe – illustre ces fonctions. L'installation de tuyaux de canalisations en plomb lorsque le

[322] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XXIV, 8, 5 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XXII, 9, 5. L'hypothèse pourrait être corroborée par les travaux entrepris sur la terrasse depuis 2017 par S. Huber et D. Laroche. Les deux chercheurs remettent en question l'identification de l'édifice comme un trésor, proposant que celui des Marseillais évoqué par les textes devait se trouver autre part, probablement dans le sanctuaire d'Apollon. La rareté des offrandes sur la terrasse d'Athéna Pronaia expliquerait en effet difficilement l'existence de trésors et l'aménagement de l'accès permettrait plutôt d'identifier la structure comme un temple. Voir Huber *et al.* 2022.

[323] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.

sanctuaire prit de l'importance suggère d'ailleurs, qu'à partir d'une certaine date, la source d'eau située à proximité ne suffisait plus à couvrir les besoins en eaux nécessaires aux pratiques rituelles. Ces aménagements démontrent ainsi l'importance de l'eau dans le cadre du culte d'Artémis *Ephesia*. L'existence également, au sein de l'*Artémision*, d'ossements d'animaux de gibiers, comme le cerf ou le lièvre, mais aussi la découverte d'ossements de lion et de dents d'ours percées renvoient nettement à cette fonction de chasseresse et de maîtresse du monde sauvage qu'Artémis *Ephesia* devait revêtir dans la cité éphésienne (Bammer 1998). Elle était également garante de la protection de la cité, comme le prouve l'épisode conté par Hérodote et Élien : pour se prémunir de la prise de la ville par Crésus, les Éphésiens joignirent le sanctuaire d'Artémis à l'enceinte urbaine par une corde, comme pour donner en offrande l'ensemble de la ville à la déesse et garantir ainsi sa protection[324]. On ignore si la divinité avait le même rôle et remplissait les mêmes fonctions à Massalia, d'autant qu'il semblerait que la responsabilité de protéger la cité des menaces extérieures revenait avant tout, on l'a vu, à Athéna *Pronaia*. Comme il a été évoqué, le sanctuaire d'Artémis semble toutefois garder une certaine importance au sein du domaine religieux massaliète et si celui-ci n'est plus, comme son modèle, situé en périphérie mais probablement inclus dans la ville, il semble conserver sa proximité avec l'eau et l'espace portuaire. Une localisation de son sanctuaire en périphérie, associée aux fortifications – peut-être dans le secteur de la Major – pourrait illustrer, comme c'est souvent le cas des Artémis périurbaines, les fonctions de la divinité en tant que garante des fortifications et des portes de la ville, mais aussi en tant que gardienne pacifique des routes et des ports (Morizot 2013, p. 106-108). Cette périphérie pourrait également seoir aux fonctions marginales de la déesse liée aux initiations des jeunes (Morizot 2013, p. 111-113). Enfin, comme il a été dit, la figuration du chien de chasse à collier sur l'une des séries monétaires de Massalia, émise vers 490 et 470 av. J.-C., pourrait suggérer à Massalia, comme au sein de l'*Artémision* d'Éphèse[325], la participation de chiens lors de processions en l'honneur de la déesse (Chevillon *et al.* 2008, p. 229-230 ; Furtwängler 2000, p. 178). Par ailleurs, il faut noter sur ce point la découverte d'ossements de chiens lors des fouilles de l'*Artémision* de la cité anatolienne, confirmant bien l'importance que revêtait l'animal au sein du culte d'Artémis *Ephesia* (Bammer 1998).

Enfin, deux derniers témoignages confirment l'importance du culte d'Artémis à Massalia et les liens étroits avec les pratiques rituelles réalisées à Éphèse. Les grammairiens tardifs Maurus Servius Honoratus et Lactantius Placidus – respectivement du IVe s. et du VIe s. ap. J.-C. – font mention de l'exécution d'un rite bien étrange à Marseille, en se basant sur les dires de l'écrivain du Ier s. ap. J.-C. Pétrone. Ainsi, lorsqu'une épidémie sévissait dans la cité phocéenne, on sélectionnait un citoyen pauvre de la cité, qu'on nourrissait et couvrait de présents pendant un an, puis un jour déterminé et consacré, on le conduisait dans toute la ville, où il était lapidé, avant d'être chassé en dehors de l'enceinte[326]. Ce rite exutoire peut être identifié à la pratique des *Thargelia*, des fêtes en l'honneur d'Apollon *Thargelios* mais aussi d'Artémis et de Déméter. Ces festivités, d'origine ionienne, existaient à Athènes[327], dans les cités ioniennes d'Éphèse, de Milet, de Colophon et de Clazoménès[328], mais aussi à Abdère, colonie de Clazoménès et de Téos[329], et dans les

[324] Hérodote, *Histoires*, 1, 26 ; Élien, *Histoires variées*, III, 26.
[325] Xénophon d'Éphèse, *Éphésiaques*, I, 2, 4.
[326] Maurus Servius Honoratus, *Ad Aeneid*, III, 57 ; Lactantius Placidus, *Commentaire à Stace, Thébaïde*, X, 798. Voir aussi Pétrone, fr. 1.
[327] Athénée, fr. 104 ; Tzetzès, in *Aristophane, Ploutos*, 454 B ; Istros, 334 F 50. Voir aussi *SEG*, 21, 469.
[328] Pour Milet : Parthénios, *Histoires d'amour*, 9, 5. ; Pour Éphèse, Colophon et Clazoménès : Tzetzès, *Chiliades,* 5, 23, 726-761 et fr. 153.
[329] Callimaque, *Origines*, fg. 90 ; *Diégésis*, 2, 30-40 ; Ovide, *Ibis*, 467-468.

colonies milésiennes d'Olbia du Pont et d'Istros (Mihai Feraru 2015, p. 28-30 ; Bonnechere 1994, p. 286-288 ; Salviat 1992a, p. 145). Anton Bammer, à partir de la découverte d'ossements humains à l'intérieur de la cour de l'autel de l'*Artémision*, voit une nouvelle preuve du déroulé de cette fête à Éphèse, qui devait être rattachée au culte d'Artémis et à son sanctuaire (Bammer 1984). Toutefois, on a plutôt tendance aujourd'hui à considérer que la mise à mort du bouc émissaire, nommé *pharmakos* (φαρμακός), n'est qu'une invention tardive d'époque byzantine et n'a pas connu de véritable évidence durant l'Antiquité. En effet, les auteurs archaïques et classiques ne font mention que d'expulsions (Bonnechere 1994, p. 285-292). Il demeure que les *Thargelia* devaient bien avoir lieu à Éphèse puisque le plus ancien témoignage du rite du *pharmakos* provient du poète Hipponax[330], éphésien de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., et que l'origine ionienne de la fête est bien attestée. En ce sens, l'usage du rite du *pharmakos* et l'existence des *Thargelia* pourraient être associés, comme à Éphèse, au culte de l'Artémis *Ephesia*, mais aussi, comme on le verra, à celui d'Apollon *Delphinios*. Enfin, la pratique des *Thargelia*, qui trahit, comme l'avait suggéré Fr. Salviat, l'existence d'un mois de *Thargelion* à Massalia, pourrait tout aussi bien connaître une origine phocéenne (Salviat 1992a, p. 145 ; Sakellariou 1958, p. 47).

Si l'on en croit toujours Strabon, le culte de l'Artémis *Ephesia* devait être présent à Massalia dès les origines de la cité, soit lors de sa fondation vers 600 av. J.-C., soit après la vague de migration phocéenne et peut-être également éphésienne qui font suite à la conquête des cités ioniennes par l'Empire Perse vers 547-545 av. J.-C. Pour renforcer cette hypothèse d'un culte archaïque, le chapiteau ionique retrouvé en contrebas de la Butte Saint-Laurent a été daté stylistiquement de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. Il témoigne ainsi de l'existence, à cette date, d'un temple monumental et de grandes dimensions, qui pourrait être, au vu du lieu de découverte du chapiteau, celui d'Artémis *Ephesia*. Il pourrait alors s'agir d'une phase de monumentalisation du sanctuaire, plusieurs décennies après l'installation du culte à Massalia. En l'absence de vestiges archéologiques, les principaux indices de la pérennité du culte d'Artémis aux siècles suivants passent par l'iconographie monétaire. Si son identification reste incertaine sur les premières séries monétaires des Ve s. et IVe s. av. J.-C., la déesse est facilement reconnaissable à partir du IIIe s. av. J.-C. sur plusieurs émissions de monnaies qui perdureront jusqu'au Ier s. av. J.-C. Cette continuité du culte est enfin confirmée par Strabon qui évoque le sanctuaire d'Artémis *Ephesia* lorsqu'il visite Massalia, suggérant que celui-ci est encore en fonction au changement d'ère.

VI. Le sanctuaire d'Apollon *Delphinios*

A. Un culte panionien : données textuelles

Le sanctuaire d'Apollon *Delphinios* est le deuxième et dernier lieu de culte à être évoqué par Strabon lorsqu'il décrit le paysage de Massalia[331]. Comme celui d'Artémis *Ephesia*, il est situé par le géographe sur le promontoire de la ville, l'*akra*. Ce dernier précise par la suite que le culte de l'Apollon *Delphinios* était commun à tous les Ioniens, avant de s'attarder sur le sanctuaire d'Artémis *Ephesia* et sur ses origines. Il s'agit alors de la seule évocation du sanctuaire par Strabon, qui n'est par ailleurs mentionné par aucun autre auteur.

[330] Tzetzès, *Chiliades,* 5, 23, 726-761.
[331] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

Malheureusement, comme il a été déjà souligné, aucune fouille archéologique n'a à ce jour permis de découvrir les vestiges *in situ* du lieu de culte, et le seul fragment architectural hors-contexte qu'il serait possible d'associer à celui-ci est le monumental chapiteau ionique trouvé au pied de la Butte Saint-Laurent qui a été cité auparavant (Mas-RPo-001). Cette courte mention de Strabon ne permet donc pas d'en apprendre beaucoup sur la forme et l'organisation du culte. Le passage renseigne seulement sur la localisation du sanctuaire, sur laquelle on reviendra. Surtout, il met en avant le rôle fédérateur du culte d'Apollon *Delphinios*.

Si Strabon mentionne le culte du dieu comme étant « commun à tous les Ioniens », il est en réalité largement répandu dans l'ensemble du bassin égéen. On le rencontre en domaine dorien à Égine, à Sparte et dans les colonies laconiennes de Théra et de Tarente, mais aussi et surtout en Crète – à Cnossos, à Oléros ou encore à Dréros – dont il pourrait être originaire. Le culte d'Apollon *Delphinios* est bien évidement aussi attesté à Delphes, où il aurait été installé par des navigateurs crétois[332]. En milieu ionien, son culte est présent à Athènes[333], mais aussi à Oropos[334] et à Chios. Cependant, il s'agit d'un culte central en contexte milésien. En effet, Apollon *Delphinios* est l'une des divinités poliades de Milet et le dieu devait occuper une place tout aussi importante dans l'ensemble des colonies milésiennes, comme c'est le cas à Olbia-du-Pont (Mihai Feraru 2015, p. 27). Son origine a été longtemps débattue : on a tantôt privilégié une origine dorienne comme le laissaient suggérer plusieurs passages des auteurs anciens, tantôt une origine ionienne, en se basant sur l'ancienneté du culte à Athènes. Aujourd'hui, on semble privilégier une origine ionienne, en expliquant l'assimilation, à la fin de l'époque mycénienne et au début de la période proto-géométrique, de l'Apollon dorique à une divinité ionienne du nom de Delphinios, protecteur des navigateurs (Fenet 2016, p. 149-151, n°3 ; Herda 2011, p. 57-58 ; 2006 ; Salviat 2000, p. 26-27). Quoi qu'il en soit, le culte occupe tout de même une certaine importance en domaine ionien mais on ne peut le considérer, au vu des connaissances actuelles, comme le culte fédérateur et panionien que Strabon semble décrire. Néanmoins, comme Fr. Salviat l'a souligné, plusieurs évidences suggèrent que le culte d'Apollon *Delphinios* était à Milet étroitement lié à celui de l'Apollon oraculaire de Didymes et que les deux dieux étaient même assimilés (Salviat 2000, p. 28). Ainsi, au mois de *Taureon*, une procession partant du *Delphinion* rejoignait par la voie sacrée le *Didymeion* (Herda 2006). Diogène Laerce évoque même l'offrande, par le philosophe Thalès, d'une phiale d'or au sein du sanctuaire de Didymes mais destinée à l'Apollon *Delphinios*[335]. Or, il est possible que l'installation des colonies milésiennes ne se fasse pas sous la protection de l'Apollon *Pythien* de Delphes mais sous celle de l'Apollon de Didymes. De plus, on a suggéré que ce patronage soit le même pour l'ensemble des fondations coloniales micrasiatiques.

Le texte de Strabon se poursuit en évoquant « qu'au moment où les Phocéens quittaient le rivage de leur patrie, une parole fut entendue qui leur disait de prendre pour chef de leur expédition l'homme qu'ils recevraient de l'Artémis d'Éphèse ». Pour Fr. Salviat, cette « parole » était celle d'un dieu, et plus précisément celle d'Apollon de Didymes, la grande divinité oraculaire de la région qui, d'après Hérodote, était consultée par « tous les Ioniens et les Éoliens »[336]. L'Apollon de Milet aurait ainsi servi de divinité archégète aux Phocéens et l'*apoikia* de Massalia aurait été fondée sous sa protection, expliquant l'installation d'un culte à Apollon *Delphinios*. La cité phocéenne, pour remercier ce dieu également protecteur de la navigation, aurait alors érigé un sanctuaire en son nom (Salviat 2000, p. 29).

[332] Homère, *Hymnes à Apollon*, v. 388-512.
[333] Plutarque, *Thésée*, 18, 1 ; Pollux, *Onomasticon* VIII, 119.
[334] Strabon, *Géographie*, IX, 2, 6.
[335] Diogène Laerce, *Vie des Philosophes*, I, 29.
[336] Hérodote, *Histoires*, I, 158.

L'épithète *Delphinios* a alors un double sens : s'il renvoie au culte milésien, l'Apollon « aux dauphins » assure également un bon voyage jusqu'aux nouvelles terres, comme le dauphin qui guide le navigateur.

Plus qu'un culte « commun à tous les Ioniens », celui d'Apollon *Delphinios* à Massalia se présente comme un culte extra-civique, renvoyant avant tout au domaine milésien. Il permet aux Phocéens d'Occident d'affirmer leur appartenance à la communauté ionienne, peut-être dans le but de rendre la colonie reconnue et soutenue par une communauté plus large (Salviat 1992a). À ce titre, il ne faut pas oublier que Milet était l'une des cités les plus puissantes de la Dodécapole ionienne mais aussi et surtout une grande alliée de Phocée. En effet, elle est notamment la fondatrice d'Amisos, où les Phocéens avaient été conviés, mais aussi de l'*emporion* collectif de Naucratis, auquel Phocée participa, et possiblement la co-fondatrice avec Phocée de Lampsaque. Culte milésien par excellence, la présence d'Apollon *Delphinios* à Massalia pourrait s'expliquer, on l'a vu, par le rôle d'archégète qu'a pu jouer le dieu lors de l'*apoikismos* phocéen. Cependant, son existence pourrait également suggérer, comme l'avait proposé H. Tréziny, la présence de contingents milésiens qui auraient accompagné les Phocéens lors de leur fuite d'Asie Mineure (Tréziny 2014 ; 2000a, p. 84 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 275). Enfin, pour I. Malkin, la portée panionienne que lui attribue Strabon était bien un des objectifs initiaux des colons dans le processus d'installation du culte : Massalia, fondation « panionienne », était alors peut-être prévue pour devenir le nouveau centre d'un réseau panionien en Méditerranée occidentale, dans l'attente d'une migration ionienne massive en réponse aux multiples invasions orientales (Malkin 2011, p. 180).

Il a été dit plus haut que le témoignage de Strabon était le seul attestant clairement du culte d'Apollon *Delphinios* à Massalia. Il faut toutefois évoquer ici un autre passage, cette fois-ci de Pausanias, qui pourrait également attester, indirectement, de l'existence du culte d'Apollon dans la colonie phocéenne. Alors que le Périégète décrit le sanctuaire de Delphes, il en liste les offrandes qui méritent, selon lui, d'être citées. Celles-ci, statuaires pour la plupart, sont alors décrites par leur localisation. L'auteur commence par l'entrée du lieu de culte sur la terrasse la plus basse, avant de monter progressivement, terrasse par terrasse, jusqu'à la limite haute du sanctuaire. Arrivé sur la terrasse du temple d'Apollon, il est plus difficile de se repérer, la grande majorité des offrandes ou des monuments évoqués n'ayant pas été trouvés ou identifiés. On ne sait donc pas précisément où se situait la statue d'Apollon offerte par Massalia dans le sanctuaire de l'Apollon *Pythien*, si ce n'est qu'elle était toute proche d'un lion en bronze offert par la cité d'Élatée[337]. Elle devait toutefois se trouver dans la partie supérieure du lieu de culte, entre le temple et le théâtre. M. Gras propose de la localiser, à l'époque de Pausanias, aux alentours de l'angle sud-ouest du temple principal (Gras 1987b, p. 166). Le Périégète renseigne toutefois sur le contexte de l'offrande : elle aurait été déposée à la suite d'une victoire navale des Marseillais contre les Carthaginois. Pour M. Gras, ce succès militaire ne peut faire référence qu'au même événement déjà cité par Pausanias un peu plus haut, lorsqu'il évoque l'offrande des Marseillais au temple d'Athéna *Pronaia*[338]. Cet épisode serait celui de la bataille d'Alalia mentionnée par Hérodote[339] (Gras 1987b, p. 166). Il n'est pas anodin que les Massaliètes aient offert une statue d'Apollon, probablement en bronze, dans le grand sanctuaire panhellénique de Delphes, où l'on connaît par ailleurs l'existence d'un culte à Apollon *Delphinios*. Outre le fait qu'en réalisant cette offrande, les Massaliètes démontrent aux autres cités grecques leur puissance et leur richesse, ils remercient également un dieu qui devait partager, à bien des égards, les caractéristiques et fonctions de leur Apollon

[337] Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 18, 7.
[338] Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 8, 6
[339] Hérodote, *Histoires*, I, 165.

Delphinios. Le passage de Pausanias pourrait ainsi témoigner de la présence du culte d'Apollon à Massalia dès la seconde moitié du VIe s. av. J.-C.

B. Localisation supposée de l'édifice de culte

Comme il a déjà été dit, H. Tréziny a démontré que l'*akra* de Strabon pouvait être assimilée à la Butte Saint-Laurent actuelle, rattachée durant l'Antiquité à la pointe du Fort Saint-Jean en une unique hauteur (Pl. XXXIII, a ; Pl. XXXV, a-b ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.363928 / latitude, 43.296662). Ce long et étroit promontoire, qui marquait la limite ouest de la ville, culminait à 36 m au-dessus du niveau de la mer (Tréziny 2012, p. 83-84). Il était ainsi, semble-t-il, intégré à l'intérieur des premières limites urbaines, puisque les plus vieilles traces d'occupation du site ont été repérés tout autour de la colline (Moliner 2000). Le sanctuaire d'Apollon devait, comme celui d'Artémis *Ephesia*, dominer la ville et son espace portuaire. Les remarques faites par H. Tréziny sur la qualité de conservation des vestiges archaïques situés sur le parvis de l'église Saint-Laurent, et la présence d'un imposant remblai d'époque romaine préservant ces derniers, suggèrent l'existence de grandes structures monumentales dans ce secteur. L'archéologue proposera alors d'interpréter ce terrassement comme les restes en négatifs d'une grande structure cultuelle archaïque agrandie aux dépens de l'habitat dans le second quart du VIe s. av. J.-C. (Hermary, Tréziny 2015, p. 239 ; Tréziny 2005a, p. 237), et qui pourrait bien correspondre à l'emplacement supposé du sanctuaire d'Apollon (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.363110 / latitude, 43.296050).

La présence d'un sanctuaire à Apollon *Delphinios* sur le promontoire de Massalia, et donc non loin du port, renvoie à la position topographique semblable du *Delphinion* de Milet (Gantès *et al.* 2001, p. 205). Ce dernier était situé au cœur de la ville, dans le prolongement au sud-est de l'anse qui forme le Port aux Lions, dans une sorte de petit vallon formé par deux collines : l'*Humei Tepe* au nord-est et la Colline du Théâtre au sud-ouest (Pl. XLIV, a). Implanté juste au nord-est de l'*agora* nord, le *Delphinion* était intégré à l'espace civique et public de la cité micrasiatique, dont il marquait la limite septentrionale. Élément central de l'urbanisme milésien, le lieu de culte était le départ de la voie sacrée qui regagnait la rue principale de Milet, traversait l'ensemble de la ville, et rejoignait, en passant par la Porte Sacrée, le sanctuaire de Didymes à 16 km au sud. La proximité du lieu de culte avec l'espace civique et l'espace portuaire s'explique par les fonctions que le dieu avait à Milet : comme son épiclèse l'indique, il devait être un protecteur et guide des navigateurs, mais aussi un garant des valeurs civiques et politiques. Ainsi, le *Delphinion* contenait le feu sacré de la cité et jouait le rôle de Prytanée, tandis que la fête consacrée à l'Apollon *Delphinios*, le 7 du mois de *Taureon*, célébrait la nouvelle année à Milet et permettait aux jeunes hommes milésiens de terminer leur cycle d'initiation et d'être acceptés dans le corps civique en tant que citoyens (Herda 2011, p. 68-71).

Les parallèles avec la localisation supposée du *Delphinion* de Massalia sont évidents : les deux sanctuaires sont situés à proximité de l'un des espaces portuaires principaux et des infrastructures civiques majeures de la cité. À Massalia, on l'a vu, le centre publique et civique a été identifié sur les pentes sud-est de la Butte Saint-Laurent et dans le vallon séparant cette dernière de la Butte des Moulins à l'est (Pl. XXXVI, e). La localisation collinaire du *Delphinion*, qui contraste par rapport à son modèle, pourrait s'expliquer, comme pour le sanctuaire d'Artémis *Ephesia*, par l'exiguïté de la ville archaïque, restreinte par sa topographie. L'espace entre les deux collines principales de la ville était alors trop limité pour l'intégration du *Delphinion*, lequel devait donc s'éloigner de l'espace civique

pour s'installer, non loin, sur les pentes ou le sommet de la Butte Saint-Laurent. Ces similitudes pourraient ainsi suggérer des fonctions proches du dieu entre Massalia et Milet.

Pour le reste, sans indication plus précise quant à sa localisation, il n'est pas possible d'ajouter d'autres observations que celles déjà faites pour le sanctuaire voisin d'Artémis *Ephesia*. La proximité de ces deux lieux de culte avec le centre public monumental, mais aussi, et surtout, avec le probable *hestiatorion* du Collège Vieux-Port, semble confirmer le caractère public, voire cultuel de la colline, bien que cette dernière ait également livré des traces d'une occupation domestique sur son flanc nord-ouest (Pl. XLVI, a ; Rothé, Tréziny 2005, p. 316-317, n°12). Enfin, le premier rempart de la ville a pu, comme à Phocée, doubler le bord de mer et ainsi ceinturer la colline et les sanctuaires existants. Les deux voies principales de Massalia, les routes d'Espagne et d'Italie, permettaient quant à elles un accès rapide au centre public (Tréziny 2001a, p. 53-55) et donc aux lieux de culte présents sur la Butte Saint-Laurent (Pl. XXV, a-b).

De plus, comme l'avait déjà proposé F. Benoit, Apollon est le protecteur des navigateurs et son temple, situé sur une hauteur de la ville et près de l'entrée du port du Lakydon, a pu jouer le rôle de « phare visible de pleine mer » (Benoit 1954a, p. 43). Bien que cette hypothèse puisse être corroborée par le passage de Strabon, qui semble mettre en avant la visibilité du sanctuaire d'Apollon dans le paysage massaliète, on peut toutefois s'interroger sur la monumentalité de celui-ci, surtout si l'on se fie à son modèle milésien. En effet, durant l'entièreté de son existence, le sanctuaire d'Apollon *Delphinios* de Milet se définit comme un espace cultuel relativement modeste de par ses dimensions et de par les structures qui la composent (Pl. XLIV, b). Le *Delphinion* archaïque est constitué d'une cour ouverte quadrangulaire, de 28,1 m de large pour 50,4 m de long, délimitée par un péribole en marbre. Au centre de cette cour se dressait l'autel quadrangulaire de type ionien à volutes, d'environ 2,5 m de côté, entouré de plusieurs autres petits autels ronds milésiens dédiés à d'autres divinités. Enfin, deux longues salles, de 28,1 m de long pour 7,8 m de profondeur, doublaient les murs côté nord et sud et servaient notamment à l'organisation des pratiques civiques (Herda 2005, p. 259-263). Il faudra attendre la fin de la période hellénistique pour que le lieu de culte connaisse une importante phase de restructuration, doublant sa superficie vers l'est. On construit alors un temple circulaire monoptère, de près de 10 m de diamètre, au centre de la nouvelle cour (Herda 2006). Le plan du *Delphinion* de Milet et sa proximité avec l'*agora* rappellent par ailleurs grandement celui de la cité crétoise de Dreros : le sanctuaire d'Apollon *Delphinios*, situé au sud-ouest de l'*agora*, se caractérise par un unique bâtiment quadrangulaire, d'environ 7,5 m de large pour 11,5 m de long, au centre duquel se trouvait un foyer rectangulaire à ciel ouvert : l'*hestia* sacrée. Le *Delphinion* d'Olbia pontique, colonie de Milet, s'installera lui aussi tout près de l'*agora*. Ce sanctuaire révèle toutefois un caractère plus monumental que les exemples précédents. Ainsi, à l'époque hellénistique, il se compose notamment d'un grand temple périptère hexastyle, d'environ 17 m de large pour 36 m de long, avec un *sekos* de 8,5 m de large pour 28,5 m de long (Herda 2011, p. 72 ; 2005, p. 275-278).

Ces différents exemples archéologiques de *Delphinion* démontrent bien le lien urbanistique extrêmement important entre ce type de sanctuaire et le reste de l'espace civique. Ils semblent par ailleurs suggérer la modestie des dimensions et des structures composantes de ce type de lieu de culte, bien que l'exemple d'Olbia-du-Pont prouve que la règle n'est pas dénuée d'exception. À Massalia, le seul élément d'architecture renvoyant à une structure cultuelle monumentale est, on l'a vu, le chapiteau ionique découvert en 1952 au pied de la Butte Saint-Laurent (Mas-RPo-001), qu'il est possible d'attribuer à un temple périptère de 20/25 m de large pour 45/50 m de long installé sur la colline. On pourrait donc tout autant l'associer au temple du sanctuaire d'Artémis *Ephesia* qu'à celui d'Apollon *Delphinios*. Toutefois, si l'on accepte que les deux lieux de culte massaliètes se soient basés

sur leurs modèles ioniens archaïques respectifs, la modestie du *Delphinion* milésien et la monumentalisation, *a priori* tardive, de celui de d'Olbia Pontique, pourraient suggérer que le *Delphinion* de Massalia ne présentait probablement pas d'édifices monumentaux. On aurait ainsi tendance à privilégier l'attribution du chapiteau ionique, daté de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C., à l'*Ephesion* qui pouvait contenir, comme son modèle, un grand temple périptère.

C. Les autres témoignages du culte d'Apollon

1. Le mobilier hors contexte

Le mobilier hors-contexte pouvant être associé au sanctuaire d'Apollon *Delphinios* demeure en grande partie le même que celui évoqué pour l'*Ephesion* : il s'agit pour l'essentiel d'objets à caractère cultuel sûr ou probable, retrouvés sur les pentes de la Butte Saint-Laurent et du Fort Saint-Jean. On peut de nouveau citer rapidement la découverte de quelques figurines en terre cuite sur la montée de la Tourette et de nombreuses lampes et fragments d'*askoi* au Fort Saint-Jean (Mas-FSJ-001) et rue du Port (Mas-RPo-002). Sans contextes plus précis, il est malheureusement impossible à l'heure actuelle d'établir avec certitude leur appartenance à tel ou tel lieu de culte de la colline, et leur attribution à la sphère religieuse demeure hypothétique. Par ailleurs, A. Ruffi mentionne, sans en évoquer le contexte, un autel d'Apollon qui aurait été découvert à Massalia mais dont il ne reste aucune trace et qui semble ainsi désormais perdu (Hermary, Tréziny 2000, p. 147 ; Benoit 1936, p. 22, n°A-3 ; Ruffi 1696, I, p. 419).

Ailleurs à Marseille, plusieurs éléments statuaires ont pu être associés au dieu Apollon. Lors des fouilles de la Bourse, un *kouros* en bois a été retrouvé en milieu humide (Mas-Bou-004), dans le comblement de profondes excavations creusées dans l'argile, à l'est du grand puits public. La nudité et la figuration frontale du personnage ont permis de le rattacher à la tradition ionienne du deuxième et du troisième quart du VIe s. av. J.-C. A. Hermary a proposé d'attribuer la statue à un lieu de culte du secteur de la Bourse, hypothèse sur laquelle on reviendra un peu plus tard (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Hermary *et al.* 1999, p. 64). L'identification du jeune homme à Apollon est possible mais demeure totalement hypothétique, puisqu'il est en réalité impossible de déterminer de manière sûre à quelle divinité, bien que probablement masculine, cet objet était dédié.

Au large de la plage de l'anse des Catalans (Pl. XXXIII, b, n°206 ; Pl. XLVII, a), plusieurs opérations réalisées par le DRASSM depuis les années 2000 ont permis quelques découvertes intéressantes. En 2001, au sein de la riche zone de mouillage observée la même année en face de l'anse des Catalans, entre la digue et la pointe Carinade, fut trouvée une petite statuette en bronze sur la surface du sable, à 8 m de fond (Mas-Cat-001). Elle mesure 12 cm de haut et, bien que très corrodée, est quasiment entière puisque seul l'avant-bras droit manque. Le personnage masculin porte dans son dos un carquois maintenu par une sangle de poitrine, ce qui a rapidement amené à l'identifier comme un Apollon (Long 2002, p. 61). La statuette semble dater de l'époque impériale et appartient à une série d'exemplaires assez semblables attestés notamment à Augst, Besançon, Périgueux et Neuchâtel (Long, Hermary 2006, p. 62). Non loin de cet endroit, dans un secteur trop éloigné des côtes pour qu'il puisse s'agir de restes de bâtiments cultuels extra-urbains, ont été retrouvés de nombreux fragments architecturaux, dont une dizaine de bases et de fûts de colonnes cannelées, des chapiteaux et des blocs d'architraves (Pl. XLVII, b-c). Une

étude conduite par Elsa Sagetat et Anne Roth-Congès a permis d'observer que, à part quelques éléments pouvant se rapporter à la période romaine, les caractéristiques générales de ces blocs architecturaux se rattachent à un même programme de construction utilisant l'ordre toscan. Cela permet ainsi de dater cet ensemble de l'époque hellénistique (Long *et al.* 2006, p. 64-65). Plusieurs éléments statuaires en marbre ont par ailleurs été découverts à proximité (Pl. XXXIX). Parmi ces derniers, il faut noter un buste de statue masculine (Mas-Cat-002) et le pied d'une statue féminine (Mas-Cat-003). L'ensemble a été très dégradé par le long séjour marin ainsi que par l'action des organismes lithophages. Très dispersés et fragmentés, ces éléments ne peuvent ni s'apparenter à un chargement d'épave, ni, par leur poids, avoir servi de lest de navire. Ainsi, l'hypothèse la plus vraisemblable sur la présence de ces matériaux dans l'anse des Catalans est leur remploi à partir de monuments antiques pour la construction des quais de Marseille et leur dispersion lors des dragages successifs du Lakydon opérés dès l'époque romaine. Datés stylistiquement principalement de l'époque hellénistique, bien que quelques éléments puissent se rapporter à la période romaine, ils appartenaient ainsi très probablement, si ce n'est à des édifices religieux, à un ou plusieurs bâtiments publics hellénistiques et romains (Long *et al.* 2006, p. 64-65 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 674-675, n°206). La statue masculine (Mas-Cat-002), conservée sur 0,46 m de hauteur, devait à l'origine mesurer environ 0,85 ou 0,9 m de haut. Elle fut très tôt identifiée à un dieu juvénile et masculin, un Dionysos ou un Apollon. Toutefois, d'après Luc Long et A. Hermary, l'extrémité des mèches de cheveux tombant autour du cou renvoie stylistiquement au type de l'Apollon du Tibre. La statue massaliète pourrait alors être une copie du milieu du Ier s. ap. J.-C. d'une sculpture classicisante du début de l'époque impériale (Long *et al.* 2006, p. 69). Le pied fragmentaire (Mas-Cat-003) appartenait quant à lui à une statue féminine grandeur nature d'au moins 1,5 m de haut. Bien qu'il soit impossible d'identifier la divinité représentée, L. Long et A. Hermary ont suggéré, par le rapprochement avec le buste d'Apollon découvert dans le même contexte, d'y reconnaître une Artémis, proposant ainsi que les deux éléments pouvaient appartenir aux sanctuaires de la Butte Saint-Laurent (Long *et al.* 2006, p. 70). En tous cas, ils témoignent une fois de plus de l'existence du culte d'Apollon à Massalia et peut-être même de sa continuité au début de l'époque romaine.

2. Le monnayage d'Apollon

Sur les oboles et hémioboles de la période B du monnayage massaliète, émises vers 480-470 av. J.-C., un jeune homme imberbe portant un *krobylos*, un bandeau retenant l'abondante chevelure du dieu, apparaît sur l'avers (Pl. XL, i). Le personnage est traditionnellement identifié à Apollon *Delphinios* (Furtwängler 2000, p. 177) mais pourrait tout aussi bien représenter un simple jeune homme idéalisé. En effet, d'après O. Picard, il est rare dans le monnayage archaïque de figurer la divinité sous une forme humaine, on préfère l'évoquer au travers de leurs compagnons, animaux de compagnie ou attributs (Picard 2000, p. 173). Quoi qu'il en soit, ce personnage est l'un des motifs les plus fréquents de la cité massaliète. Il est présent sur une monnaie de type post-auriol émise vers 475-470 av. J.-C. (Pl. XLI, d ; Furtwängler 2000, p. 178-179), avant de réapparaître sur les premières séries à doubles types de Massalia de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Le dieu est alors accompagné, au revers, du sanglier ou du crabe (Pl. XLI, f ; Furtwängler 2000, p. 179 ; Pournot 2000, p. 184 ; Brenot 1992, p. 248).

Pour O. Picard, le sanglier pourrait également renvoyer au dieu, car il est l'un de ses animaux favoris, tout en précisant qu'on ne peut réduire le rôle de ce motif dans l'imagerie de la fin de l'archaïsme à celui d'un simple attribut divin. La série monétaire émise entre

480 et 460 av. J.-C., présentant un *protomé* de sanglier ailé sur l'avers, pourrait donc également se rapporter à la divinité (Picard 2000, p. 167, 173-174). D'autres motifs animaliers apparaissant sur plusieurs séries monétaires de la fin du VIe s. et tout au long du Ve s. av. J.-C. ont été associés au dieu. C'est le cas notamment de la figure du lion qui est, d'après A. Furtwängler, souvent lié à Apollon en Ionie. Le félidé apparaît sur les premières séries monétaires de dioboles, trihémioboles et hémidrachmes vers 520-500 av. J.-C. La tête de lion, orientée vers la gauche, est issue d'un modèle phocéen où l'animal est représenté dans un style très proche (Pl. XL, a ; Chevillon *et al.* 2008, p. 214-215 ; Furtwängler 2000, p. 176-177 ; Picard 2000, p. 167). Le lion revient sur les monnaies émises vers 490-460 av. J.-C., cette fois sous la forme d'un *protomé* dévorant une proie. Il s'agit alors d'un motif très fréquent dans l'art grec et que l'on retrouve sur les monnaies en électrum de Phocée, dans un style très semblable (Picard 2000, p. 167, p. 173 ; Furtwängler 2000, p. 176-177). Enfin, une tête de lion vue de face apparaît sur les oboles et hémioboles émises entre 500 et 475 av. J.-C. Les bajoues particulièrement écartées et les yeux fermés laissent penser qu'il est plutôt question d'une dépouille que de l'animal vivant (Pl. XL, i ; Chevillon *et al.* 2008, p. 231-232 ; Picard 2000, p. 167, p. 173 ; Furtwängler 2000, p. 176-177). Le dauphin, bien associé à Apollon et notamment à Apollon *Delphinios*, est présent sur une seule série monétaire émise entre 500 et 470 av. J.-C., dans un style original purement massaliète (Pl. XL, m ; Chevillon *et al.* 2008, p. 239-240). Enfin, le griffon, dernier animal figurant sur les séries monétaires massaliètes et qu'il est possible d'attribuer au dieu, apparaît dès le début du Ve s. av. J.-C. (Pl. XLI, b). Le motif est, encore une fois, issu d'un modèle très semblable. Il s'agit d'un motif apotropaïque qu'il est possible de rattacher à Apollon, le dieu se retirant à la fin de l'automne dans le pays des Hyperboréens, situé au nord de celui des griffons (Picard 2000, p. 167 ; Furtwängler 2000, p. 176-177). Il pouvait cependant également, comme on l'a vu, renvoyer à Athéna, la créature étant associée à la déesse à Phocée.

Sur les premières séries monétaires à double type de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. apparaît également un personnage masculin imberbe portant un casque sur lequel une rouelle est représentée (Pl. XLI, g). Il fut interprété comme Apollon, voire comme Hermès. Claude Brenot identifiait plutôt un aurige, le rapprochant des auriges figurés sur les amphores et les pieds de cistes étrusques, qui portaient eux aussi cette coiffe à calotte ronde, légèrement resserrée vers la base et ourlée d'un bord étroit. La rouelle sur le casque représenterait alors le char de l'aurige (Brenot 1992, p. 248). Pour A. Furtwängler, le casque est du type *konos* gréco-italique à calotte arrondie, une coiffe répandue en Grande-Grèce, dans le Péloponnèse et les îles grecques dès le Ve s. av. J.-C. Certaines coiffes de ce type, comme le casque de Ruvo, portent également cette même rouelle. Ce type de casque se trouve notamment dans les tombes de guerriers héroïsés. Pour A. Furtwängler, il s'agit donc d'une marque divine ou d'héroïsation et le personnage casqué ne serait autre que l'un des *oikistès* légendaires de Massalia, Prôtis ou Euxène, à l'instar des têtes casquées de Phocée que Friedrich von Bodenstedt a interprété comme celles de Phocos, le héros éponyme de la ville (Furtwängler 2000, p. 180).

La roue seule apparaît également au revers de l'une de ces séries monétaires à la tête casquée (Pl. XLI, g, à gauche). Ce motif devient alors récurrent sur les revers massaliètes du Ve s. au Ier s. av. J.-C. Provenant probablement de Grande-Grèce, il a souvent été interprété comme un symbole solaire qu'on a parfois associé à Apollon, évoquant l'une des roues de son char divin (Pournot 2000, p. 185). C'est notamment parce que cette rouelle apparaissait sur le revers des séries d'oboles émises aux IVe-IIIe s. av. J.-C., mais aussi parce que les drachmes contemporaines représenteraient Artémis, qu'on a parfois identifié la tête juvénile et imberbe à la belle chevelure bouclée présente sur l'avers à Apollon (Pl. XLII, c). L'identification n'est pas certaine, et il a été également proposé d'identifier le

personnage au Lakydon ou à un des *oikistès* de Massalia, Prôtis et Euxène (Richard 2000, p. 192-193 ; Hermary *et al.* 1999, p. 94). Le dieu est par contre facilement reconnaissable sur les trioboles de la même période, où il est représenté lauré sur l'avers, associé au revers à un taureau cornupète (Pl. XLII, b ; Richard 2000, p. 192-193). Cette typologie avers-revers connaîtra un grand succès et sera ainsi reprise entre le IIIe s. et le Ier s. av. J.-C. sur plusieurs séries de bronze lourd (Pl. XLII, f). Ces dernières présentent plusieurs variations au droit ou au revers avec différents éléments renvoyant à Apollon, comme la rouelle mais aussi et surtout la lyre (Richard 2000, p. 194-195). Il faut enfin noter qu'aux IIe-Ier s. av. J.-C., plusieurs motifs apparaissent au revers d'une série de bronze moyen parmi lesquels la lyre et le trépied, deux attributs caractéristiques du dieu (Pl. XLII, d ; Richard 2000, p. 194-195).

Ainsi, si son identification sur les séries monétaires dès le Ve s. av. J.-C. demeure hypothétique, elle se confirme au IVe s. et tout au long du IIIe s. av. J.-C., lorsque sa représentation se caractérise et que plusieurs de ses attributs apparaissent. Si l'identification du jeune homme au *krobylos* est juste, Apollon semble être, comme Athéna et probablement Artémis, l'une des premières divinités à être figurée et l'une des plus fréquemment représentées sur les séries monétaires massaliètes.

3. Inscriptions et graffites pouvant se rapporter au dieu

Aucune inscription ou graffiti grecs faisant référence à Apollon n'a à ce jour été retrouvée à Massalia. Il faut toutefois mentionner une épigraphe latine, signalée par A. Ruffi en 1642, mais dont l'origine est inconnue. On peut y lire *Deo Apollini / L(ucius) [A]el(ius) Nymph[i] / cus [I]IIII u[i]r / [Au]g(ustalis) corp(oratus),* soit « Au dieu Apollon, Lucius Aelius Nymphicus, appartenant à la corporation des sévirs augustaux » (Rothé, Tréziny 2005, p. 189, n°5). La dédicace, aujourd'hui perdue, pourrait être datée entre le règne d'Hadrien au début du IIe s. et le milieu du IIIe s. ap. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 189, n°5 ; Clerc 1929, p. 370 ; CIL XII, 400). Elle pourrait indiquer l'existence d'un lieu de culte à Apollon aux IIe-IIIe s. ap. J.-C., possible survivance du sanctuaire d'Apollon *Delphinios*.

Deux autres inscriptions découvertes à Marseille semblent évoquer le dieu gaulois Bélénos, souvent assimilé à Apollon. La première est une dédicace latine sur un autel brisé, dont l'origine exacte est inconnue. On peut y lire : *Belli[no] / T(itus) Atil(ius) Ser[ua] / tus / u(otum) s(oluit l(ibens) m(erito)*, soit « À Bellinus, Titus Atilius Servatus s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre » (CIL XII, 401, Rothé, Tréziny 2005, p. 189, n°52 ; p. 725). La seconde, en alphabet grec, est gravée sur une face soigneusement travaillée d'un bloc de calcaire du Cap Couronne (Mas-Ins-009). Ce bloc fut découvert lors des fouilles de la Bourse en 1967, sauvé des déblais rejetés par les pelles mécaniques. On peut y lire en grec ou en gallo-grec le mot « [Βε]λεν- / ου. ». Comme J.-Cl. Decourt l'explique : s'il s'agit d'un mot grec au génitif, le bloc serait un fragment d'autel ou une borne de Bélénos ; si c'est un mot gaulois au datif, il pourrait être une épitaphe, comme l'avait proposé M. Euzennat, ou bien une dédicace. L'inscription fut datée des IIe/IIIe s. ap. J.-C. (IGG 121 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 178, n°6 ; Decourt 2004, p. 12, n°6 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148).

Enfin, de nombreux noms théophores, toutefois en général assez courants, renvoient explicitement au dieu. On notera ainsi les noms d'Apollônios, mentionnés dans trois graffites (Robert 1968, p. 203 ; Clerc 1929, p. 304 ; Grosson 1773, pl. 17, p. 143-144) ;

d'Apollônidès, général marseillais du Ier s. av. J.-C.[340] mais qui apparaît aussi sur une épigraphe d'époque romaine (IG XIV ; Clerc 1929, p. 324 ; Froehner 1897, n°105) ; d'Apollodôros, qu'il est possible de restituer sur une inscription (IG XIV, 2435) et enfin d'Apolonicè (Hermary, Tréziny 2000, p. 153). Les anthroponymes bâtis sur la racine Pytho, renvoyant à l'Apollon *Pythien*, sont quant à eux très courants à Massalia et même dans l'ensemble du monde phocéen. Ainsi, on peut citer le réputé explorateur massaliète Pythéas[341], ou encore Pythas, célèbre Marseillais de Delphes, de même que Pythagorès, Marseillais de Lybée (Hermary, Tréziny 2000, p. 153). L'anthroponyme Pythis apparaît probablement sur un graffite de la Bourse à Marseille (Hermary, Tréziny 2000, p. 153). Enfin, le nom Pythokritos est mentionné dans l'inscription de l'autel de Zeus *Patrôos*, sur lequel on reviendra, découvert sur la Butte des Carmes (Ghiron-Bistagne 1992, p. 153). Celui de Korynthos, attesté sur une épitaphe sur plaque de marbre d'époque impériale, renvoie quant à lui à une épithète qu'arbore Apollon en Messénie[342], non loin de Coronée (IGG 24, Decourt 2004, p. 36, n°27). Enfin, Oulis, nom théophore très répandu en contexte phocéen mais très rare dans le reste du monde grec, se rattache au culte d'Apollon *Oulis*. L'anthroponyme est attesté à Massalia à travers deux inscriptions, l'une découverte lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon (Decourt 2004, p. 8-11, IGG 274, IGF 4 ; Salviat 2000, p. 25-26), l'autre perdue mais publiée par J.-B.-B. Grosson (Hermary, Tréziny 2000, p. 153-154 ; Grosson 1773, pl. 38).

4. La fête des *Thargelia*

Dans les sources anciennes, un autre indice du culte d'Apollon est décelable. Il s'agit du cas de la fête des *Thargelia*, déjà évoquée *infra*. Ces fêtes pourraient être décrites au travers d'une pratique particulière mentionnée par Maurus Servius Honoratus au IVe s. ap. J.-C., ainsi que par Lactantius Placidus aux Ve-VIe s. ap. J.-C., sur les dires de Pétrone écrivant au Ier s. ap. J.-C.[343]. Ce rite de purification, pratique apotropaïque, se réfère au rite ionien des *Thargélies*, delphinio du *pharmakos*, chargé des souillures de la cité. Ces festivités, en l'honneur principalement d'Apollon *Thargelios*, sont également des fêtes de l'été et de la moisson, période de renouveau durant laquelle les maux du passé doivent être, une bonne fois pour toutes, évacués en dehors de la cité. Elles célébraient les premières récoltes, dont les prémices étaient offertes à Apollon *Thargelios*. Elles sont notamment présentes, on l'a vu, à Athènes, mais aussi à Éphèse, Milet, Colophon et Clazoménès en Ionie, ainsi que dans les colonies ioniennes d'Abdère, d'Olbia-du-Pont et d'Istros (Mihai Feraru 2015, p. 28-30 ; Bonnechere 1994, p. 286-288 ; Salviat 1992a, p. 145).

Comme l'a démontré Remus Mihai Feraru, la fête des *Thargelia* est très bien attestée en contexte milésien (Mihai Feraru 2015, p. 28-30). Son importance à Milet rentre bien évidemment en résonance avec le culte central d'Apollon dans les différents établissements milésiens, et il ne serait pas surprenant que, comme pour le mois de *Taureon*, la fête du mois de *Thargelion* ait été également étroitement liée au culte de l'Apollon *Delphinios*. Si on avait associé la pratique des *Thargelia* à Massalia avec le sanctuaire de l'Artémis *Ephesia*, le sanctuaire de l'Apollon *Delphinios* devait également jouer un rôle central lors de ces festivités. Comme c'est le cas à Milet et à Athènes, à Massalia, on devait

[340] Lucain, *Scholies*, III, 375.
[341] Strabon, *Géographie*, I, 4, 2-4 ; II, 4, 1-2 ; II, 5, 8 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II, 97, 6 ; II, 75, 1 ; XXXVII, 11, 5.
[342] Pausanias, *Description de la Grèce*, IV, 34, 4.
[343] Maurus Servius Honoratus, *Ad Aeneid*, III, 57 ; Lactantius Placidus, *Commentaire à Stace, Thébaïde*, X, 798.

probablement, à la suite du rituel des *pharmakoi* attesté par les témoignages de Maurus Servius Honoratus et Lactantius Placidus, faire l'offrande du *thargélos* à Apollon. Ce *thargélos* était un gâteau ou une bouillie de céréales, vraisemblablement réalisé grâce aux prémices des fruits issus des premières récoltes, et qui devait être déposé dans le sanctuaire d'Apollon. Il est donc probable que ce soit le *Delphinion* qui ait accueilli, à Massalia, cette offrande. Il est aussi plausible, au vu de la proximité des deux lieux de culte, que la Butte Saint-Laurent et les sanctuaires d'Apollon *Delphinios* et d'Artémis *Ephesia* aient servi de lieu de départ à la procession du *pharmakos*. Le cortège devait ensuite, comme le suggère Maurus Servius Honoratus, se poursuivre dans le reste de la ville avant d'atteindre l'une des entrées principales de celle-ci par laquelle le *pharmakos* était expulsé.

Il faut noter par ailleurs que dans l'évocation de ce rituel chez Maurus Servius Honoratus, celui-ci semble mêler deux traditions d'origine ionienne : la lapidation lors du rituel des *Thargélies* et la précipitation. Comme l'a noté M. Gras, Plutarque, lors d'une allusion au saut de Leucade – le rituel de précipitation le plus connu – déclare tenir son information de Charon de Lampsaque[344]. D'après Strabon, le comique Ménandre attribue l'origine du saut de Leucade à la poétesse Sappho de Lesbos[345]. Pour M. Gras, ces deux éléments démontrent une origine ionienne de cette tradition (Gras 1985, p. 441-442). On ajoutera d'ailleurs que dans ce même passage de Plutarque, le premier qui aurait réalisé le saut serait Phobos, descendant du dernier roi d'Athènes Codros, et fondateur légendaire de la colonie phocéenne de Lampsaque. De plus, il convient de noter aussi que l'apothéose de la princesse Ino en déesse de l'écume et des falaises Leucothéa se fait justement par le saut de cette dernière dans la mer. Or, comme on l'a vu avec Lampsaque, et comme il sera question après, à la suite de cette étude, le culte de Leucothéa est caractéristique du monde phocéen. Doit-t-on voir dans la confusion de Maurus Servius Honoratus un indice sur la pratique de la précipitation à Massalia, peut-être en l'honneur de Leucothéa ?

La pratique de *Thargelia* à Massalia rappelle ainsi l'origine ionienne des Phocéens. On a d'ailleurs proposé que la réalisation de ces fêtes dans l'*apoikia* phocéenne suggère l'existence d'un mois de *Thargelion* au sein du calendrier massaliète. Or, en connaissant l'héritage des calendriers et des fêtes associées entre les colonies et leur métropole, il est donc probable que la pratique des *Thargelia* à Massalia soit héritée de Phocée. Dans ce sens, M. Gras rappelle que le geste de lapidation, central dans ce rite, est un élément que l'on retrouve également dans la légende de fondation de Phocée. Ainsi, les Kyméens, libérés du joug du tyran Mennès, lapidèrent ce dernier. Cette lapidation joue dans le récit le rôle de l'acte symbolique permettant l'installation des Phocéens (Gras 1985, p. 436-437) et ce geste pourrait être figurativement répété, chaque année, lors des *Thargelia*, afin d'assurer la prospérité de la cité.

D. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Dans le passage évoquant explicitement le culte à Apollon *Delphinios*, Strabon semble mettre en parallèle le sanctuaire avec celui d'Artémis *Ephesia*, tous deux cités lorsque le géographe décrit la topographie massaliète. Pourtant, même si les deux lieux de culte n'ont laissé aucun vestige visible, nos connaissances sur le *Delphinion* de Massalia sont bien plus limitées et le sanctuaire a fait l'objet de peu d'études vis-à-vis de l'*Ephesion*. Ce constat s'explique aisément par la diffusion que Strabon met en avant du culte de l'Artémis *Ephesia* et par le rôle que la déesse a joué lors de la fondation de Massalia. Ainsi, si cet auteur

[344] Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255.
[345] Strabon, *Géographie*, X, 2, 9.

renseigne sur l'existence du culte d'Apollon *Delphinios* sur l'*akra* de la cité, il ne donne pas, contrairement au culte de l'Artémis *Ephesia*, son origine ou son contexte d'installation. Par le biais des analyses et des témoignages conservés, il semblerait que le culte d'Apollon *Delphinios* ait une provenance ionienne. S'il n'était pas directement originaire de Phocée, une possibilité non négligeable puisque l'on a quelques preuves de la présence du dieu dans la métropole, le culte d'Apollon *Delphinios* devait être probablement issu de Milet. Il est, en effet, bien attesté dans cette cité et dans plusieurs de ses colonies, où il occupe une place centrale. On connaît par ailleurs les liens étroits des cités de Milet et de Phocée, qui ont notamment été souvent à l'origine de l'installation conjointe de plusieurs *emporia* et *apoikiai*. Il est donc possible que, comme pour l'*Ephesion*, un groupe de colons milésiens ait accompagné les Phocéens dans leur exil d'Anatolie et ait été déterminant l'installation de ce culte à Massalia.

Apollon *Delphinios* était à Milet, et probablement dans d'autres cités grecques comme Athènes, étroitement lié au domaine civique. En contexte milésien, il organisait l'initiation des jeunes hommes et leur intégration dans le corps civique de la cité. Son sanctuaire, proche de l'*agora* et dans le centre civique de la ville, assurait également le rôle de Prytanée et conservait le feu sacré de la cité. En ce sens, il était également un dieu archégète qui certifiait le transfert du feu sacré de la métropole à la fondation et garantissait le succès du projet d'installation. C'était donc également par cet aspect le dieu dauphin, celui qui accompagne, guide les navigateurs en mer et les protège durant leur périple. La proximité du *Delphinion* de Milet avec le Port aux Lions témoigne de cet aspect (Pl. XLIV, a). Le dieu avait-il les mêmes fonctions à Massalia ? Les sources textuelles ne renseignent guère sur cet aspect, et l'on pourrait d'ailleurs s'étonner qu'Apollon, dieu archégète par excellence et dieu « panionien » selon Strabon, n'ait pas connu la même diffusion que l'Artémis *Ephesia*. Malgré tout, la localisation supposée du *Delphinion* à Massalia est en accord avec les fonctions civiques et maritimes du dieu. Le sanctuaire, proche de l'espace portuaire, pouvait toujours garantir un voyage favorable aux personnes quittant la ville, et sa proximité avec le centre civique et l'*agora* permettait probablement le maintien de ses fonctions civiques et politiques. La continuité des *Thargelia*, peut-être encore jusqu'au Ier s. ap. J.-C., est un autre indice suggérant l'importance du culte d'Apollon à Massalia et le rôle que le dieu jouait au sein de la communauté. Par le biais du rite du *pharmakos*, Apollon garantissait la protection de tous les citoyens et éloignait la famine et la maladie hors des limites urbaines, tout en assurant prospérité à la cité.

Les indices permettant de connaître le contexte d'installation du lieu de culte et son évolution dans le temps sont peu nombreux. Peut-t-on, comme pour l'*Ephesion*, imaginer que le *Delphinion* était l'un des sanctuaires fondateurs de Massalia ? L'origine milésienne supposée du culte pourrait aller dans ce sens, et comme l'avait proposé H. Tréziny, le sanctuaire aurait pu être installé lors de l'arrivée de Phocéens et de Milésiens en provenance d'Asie Mineure, soit lors de la fondation initiale vers 600 av. J.-C., ou bien lors de l'exil des populations ioniennes à la suite de l'invasion perse vers 545 av. J.-C. (Tréziny 2014 ; 2000a, p. 84 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 275). L'offrande faite par les Massaliètes dans le sanctuaire de l'Apollon *Pythien* de Delphes, à la suite d'une victoire navale, pourrait témoigner de l'ancienneté du culte. Si ce conflit maritime fait bien référence, comme l'a suggéré M. Gras, à la bataille d'Alalia qui eut lieu vers 540 av. J.-C. (Gras 1987b, p. 166), l'offrande d'une statue d'Apollon au sein du grand sanctuaire panhellénique du dieu à cette date pourrait suggérer l'importance de cette divinité dans le paysage religieux de Massalia dès cette époque. Le chapiteau ionique (Mas-RPo-001), daté de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C., s'il n'est pas attribuable au temple d'Apollon *Delphinios*, témoigne d'une architecture monumentale sacrée dans les environs de la Butte Saint-Laurent, et on aurait plutôt tendance, comme évoqué auparavant, à le rattacher à l'*Ephesion*.

Comme pour les autres sanctuaires « fantômes » de Massalia, c'est principalement l'iconographie monétaire qui permet d'aborder l'évolution et la continuité du culte d'Apollon. Le jeune homme au *krobylos*, identifié comme Apollon *Delphinios*, apparaît rapidement dans le monnayage massaliète. Le motif est récurrent mais l'identification à Apollon n'est pas assurée (Pl. XL, i ; Pl. XL, d et f ; Furtwängler 2000, p. 177-179 ; Picard 2000, p. 173 ; Pournot 2000, p. 184 ; Brenot 1992, p. 248). C'est le même constat pour le personnage au casque à la rouelle que l'on retrouve sur les séries monétaires de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Pl. XL, g ; Furtwängler 2000, p. 180 ; Brenot 1992, p. 248). Enfin, parmi les nombreux motifs apparaissant sur les monnaies émises au Ve s. av. J.-C. et qui ont pu être associés au dieu, le dauphin, présent sur une seule série monétaire, pourrait explicitement renvoyer à l'Apollon *Delphinios* (Pl. XLI, m ; Chevillon *et al.* 2008, p. 239-240). Il faudra toutefois attendre le IVe s. av. J.-C. pour que le dieu soit clairement identifiable sur plusieurs séries monétaires émises jusqu'au Ier s. av. J.-C. et que plusieurs attributs d'Apollon apparaissent sur d'autres monnaies en circulation aux IIIe-Ier s. av. J.-C. (Pl. XLII, c-d et f ; Richard 2000, p. 192-195), suggérant donc l'existence d'un culte à cette divinité à Massalia pour ces mêmes périodes. Le culte de l'Apollon *Delphinios* est enfin confirmé, au changement d'ère, par la mention de son sanctuaire dans le texte de Strabon, par l'évocation de la pratique des *Thargelia* par Pétrone et par la découverte de l'Apollon de l'Anse des Catalans daté du Ier s. ap. J.-C. (Long *et al.* 2006, p. 69). Enfin, il est possible qu'il ait perduré à l'époque romaine, au moins jusqu'aux IIe-IIIe s. ap. J.-C., comme pourraient le suggérer les inscriptions latines et gallo-grecques à Apollon et à son pendant gaulois (CIL XII, 400 ; IGG 121 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 178, n°6 et p. 189, n°51 ; Decourt 2004, p. 12, n°6 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148 ; Clerc 1929, p. 370).

VII. Le possible *hestiatorion* du Collège Vieux-Port

Des travaux de réhabilitation du collège Vieux-Port entraînent, de janvier à avril 2005, une fouille archéologique préventive réalisée par l'INRAP en collaboration avec le Service archéologique municipal de la Ville de Marseille (Pl. XXIX, e). L'opération, dirigée par Philippe Mellinand et L.-Fr. Gantès, couvre une surface de près de 1000 m². Elle met en lumière au niveau du collège Vieux-Port, rue des Martégales, un édifice monumental rectangulaire composé de plusieurs pièces et daté du troisième quart du VIe s. et de la première moitié du Ve s. av. J.-C. (Pl. XLVIII, a et b ; Pl. XLIX, a). Le plan et l'aspect luxueux du bâtiment, ainsi que la nature du mobilier découvert à l'intérieur semblent indiquer une fonction symposiaque. L'épierrement quasi-systématique qui eut lieu sur le site entre 400 et 700 ap. J.-C. affecta les constructions antérieures et n'épargna que quelques murs grecs archaïques, profondément enfouis. Le reste des structures apparaît aux fouilleurs sous forme de négatifs. La qualité des vestiges et leur remarquable conservation ont toutefois permis de classer le site au titre des Monuments historiques. Par ailleurs, seule la partie supérieure de l'édifice a pu être dégagée. Les niveaux les plus anciens, encore en place, forment une grande réserve archéologique de 400 m² sur 3 m de profondeur environ et pourront être explorés lors d'une future fouille programmée.

L'édifice est localisé au nord-ouest du Vieux-Port, sur le versant méridional et à l'extrémité sud-ouest de la Butte Saint-Laurent (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.3648963 / latitude, 43.2963766). Le site prend place juste au nord de la rive septentrionale du port antique et à proximité immédiate du théâtre et du *forum* présumé de Marseille romaine. Implanté à environ 5 m d'altitude sur une terrasse aménagée lors de sa construction, le bâtiment fait face à l'espace portuaire et domine ainsi l'entrée du port archaïque (Gantès, Mellinand 2005, p. 127-130). Interprété comme un *hestiatorion*, sa

localisation illustre le rôle que la Butte Saint-Laurent devait jouer au sein du paysage religieux massaliète. Si l'*akra* de la cité était probablement occupée par les sanctuaires d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios*, la présence d'un possible *hestiatorion* non loin et, qui plus est à proximité de l'*agora* grecque, n'a rien de surprenant. Cette salle de banquet devait ainsi, très probablement, jouer un rôle crucial lors des différents rites pratiqués au sein des deux sanctuaires.

Des sols aménagés de galets ont été retrouvés, dans la partie occidentale du site, à l'état de lambeaux et en contact direct avec le paléosol brun. Il semble donc s'agir de l'état le plus ancien du site (Phase 1). Ces empierrements suggèrent la présence entre 600 et 570/560 av. J.-C. d'une voie reliant la Butte Saint-Laurent à l'espace portuaire. Il a également été suggéré qu'il s'agisse plutôt de la bordure d'une place, peut-être publique, retenue à l'est sur la pente par un large mur de soutènement en pierre (MR 3355). Par ailleurs, de nombreuses scories de fer réutilisées dans le soubassement de la rue ou de la place témoignent d'une activité métallurgique à proximité (Gantès, Mellinand 2005, p. 128). Vers 570/560 av. J.-C. (Phase 2), le site subit un important nivellement avec la création d'une terrasse artificielle horizontale permettant l'implantation d'un urbanisme orthonormé orienté nord-est/sud-ouest. Des habitations sont bâties de part et d'autre du mur de terrasse (MR 3355), caractérisées par des solins en calcaire blanc de Saint-Victor et une élévation en briques d'adobes. Ces structures domestiques ont été observées au fond de sondages ponctuels, sans être fouillées. Plusieurs indices laissent toutefois supposer la poursuite de l'artisanat métallurgique dans le secteur, et notamment à l'extérieur du bâtiment observé, dans l'un des espaces explorés au sud-ouest de la fouille. Ainsi, certains sols présentent des traces de calcination et ont révélé une fosse-foyer ainsi que des charbons et des scories de fer (Gantès, Mellinand 2005, p. 128).

Lors de la Phase 3, vers 550-530 av. J.-C., l'important bâtiment rectangulaire (MR 3022, 3112), identifié comme une salle de banquet ou un *hestiatorion*, est construit (Pl. XLIX, b). Il s'agit d'un édifice en grand appareil de gros blocs de calcaire et installé volontairement sur les vestiges précédents dont il garde l'orientation nord-ouest/sud-est. De plus, le niveau général du site est réhaussé, permettant au nouveau bâtiment de surplomber l'accès à l'espace portuaire tandis qu'une rue secondaire vient longer la structure au sud et s'installe au travers de l'îlot de la phase précédente. Le monument a un plan rectangulaire de 12,1 m de long pour 8,5 m de large. Les murs latéraux des plus petits côtés (MR 3335 et M 3021) se prolongent vers le nord-est (MR 3355? et MR 2150) et définissent *a priori* un espace fonctionnel au-devant de l'édifice (Pièces 4C et 4D). Le bâtiment en lui-même est subdivisé en deux pièces (Pièces 4A et 4B), de dimensions presque identiques, par un mur de refend sud-ouest/nord-est (MR 3093). Vers 510-450 av. J.-C., un espace quadrangulaire supplémentaire, divisé en deux pièces, s'implante sur la façade sud-est de l'édifice (Pl. XLIX, c ; MR 2060, 2065, 2160 et 3100, Espace C, pièces 4E et 4F). Il conserve sur ces murs un revêtement blanc à base de chaux. Un second espace, bâti au nord-est le long de la façade et lui-même subdivisé par une cloison en brique crue, pourrait être un possible portique (Espace B ; pièces 4H et 4I). Partiellement fouillé, il a également livré des traces de traînées de chaux blanche sur enduit grisâtre légèrement incurvé, pouvant provenir d'un revêtement intérieur d'un mur ou d'une structure. La couche de démolition de briques crues de cet espace a aussi livré des enduits de terre (Mas-CVP-001), parfois décorés de motifs d'oves ou de bandes soulignées par des incisions rappelant des denticules. Ces motifs étaient peints d'un bleu monochrome ou d'une polychromie d'ocre-rouge et de bleu, déposés sur un enduit argileux avec ou sans couche préparatoire. On note l'utilisation de l'ocre rouge et du cinabre ainsi que celle, parcimonieuse, du pigment bleu égyptien, un pigment artificiel à base de cuivre importé et très onéreux. De plus, la surface de ces enduits n'était pas plane mais présentait, pour certains, des éléments en relief à base de chaux, sable

et gypse. Ces enduits semblent représenter des éléments de décor de frise ou de moulure d'environ 40 mm de large, comme le laissent suggérer les formes incurvées des différentes couches, les reliefs, les motifs répétés, leurs couleurs et leurs dimensions (Pl. XLIX, d). Ils étaient probablement appliqués sur la paroi à fond blanc de l'espace ou d'une de ses structures. Ces éléments appuient la monumentalité du bâtiment ainsi que sa vocation publique ou aristocratique puisque ce type de décor ne se retrouve dans l'habitat qu'aux IIIe-IIe s. av. J.-C. Les toits des différentes structures étaient quant à eux recouverts de tuiles courbes et plates en pâte claire massaliète micacée ou importées de Grande-Grèce et d'Étrurie (D'Ovidio, Bromblet 2012 ; Gantès, Mellinand 2005, p. 128-131).

Le mobilier découvert dans les remblais d'abandon du bâtiment de la Phase 3 renvoie à la pratique du *symposium* (Pl. XLIX, e). Ainsi, il y avait en grand nombre des vases à boire : en particulier, des coupes à deux anses horizontales ou à une anse, des coupes-*skyphoi*, des *skyphoi* et quelques cratères et cruches à bouche arrondie. On note également la présence de mortiers massaliètes à pâte micacée et de céramiques communes culinaires grecques et étrusques comme des *khytrai*, des caccabées et des urnes ou *ollae*, des formes qui renvoient plutôt à la pratique de repas. Il y avait notamment des vases de prestige d'une qualité exceptionnelle, comme une phiale ou coupe attique à fond blanc décorée d'une Aphrodite assise sur une oie, réalisée peut-être, par comparaison avec un vase de technique similaire conservé au British Museum, par « le peintre Pistoxenos », soit vers 480-470 av. J.-C. Des médaillons de coupes à tiges à figures rouges à la technique exceptionnelle sont aussi attribuables au peintre Douris, vers 500-460 av. J.-C. ou au « peintre de Brygos », vers 490-480 av. J.-C. Il faut noter également l'existence d'une majorité de vases attiques à vernis noir ainsi que de quelques coupes à fond rouge corail. Sur un minimum de 156 vases recueillis dans les niveaux d'abandon du grand édifice et de l'espace couvert du nord-est : plus de 55 des individus sont de ce type céramique, représentant 35,2 % de l'ensemble du mobilier, pour 61 objets correspondant à des productions locales à pâte claire massaliète et grise monochrome, soit 39,1 % du mobilier (Gantès, Mellinand 2005, p. 130). Dans ces mêmes niveaux, on compte parmi les amphores : 48,3 % d'amphores massaliètes micacées, 11,9 % d'amphores ibériques, 7,6 % d'amphores étrusques et 30,5 % d'amphores grecques toutes catégories confondues. Ces dernières sont principalement des amphores magno-grecques, des amphores de Milet et de Samos. Cet ensemble de vaisselle et d'amphores est d'une qualité tout à fait exceptionnelle par rapport à la totalité des découvertes déjà faites dans l'habitat grec domestique de Massalia. En effet, il se démarque tant par sa composition, qui renvoie explicitement à la pratique du banquet, que par la qualité des objets mis au jour (Gantès, Mellinand 2005, p. 130). Ces divers éléments témoignent ainsi d'un luxe dont on ne possédait jusqu'alors aucun témoignage à Marseille pour une date aussi haute. Ainsi, le plan, couplé à l'aspect luxueux du bâtiment, mais aussi au mobilier découvert dans les remblais d'abandon, évoquerait une salle de banquet ou un *hestiatorion* (Gantès, Mellinand 2005, p. 128-129). En effet, si l'architecture et le décor peuvent correspondre également à un bâtiment cultuel, l'absence de mobilier proprement votif, comme des lampes ou des figurines en terre cuite, semble témoigner d'une autre fonction, davantage liée à la pratique du banquet.

Vers le milieu du Ve s. av. J.-C., l'édifice monumental et ses environs sont nivelés et des constructions nouvelles sont bâties par-dessus (MR 3104). On constate par ailleurs la reprise des activités métallurgiques durant cette Phase 4, soit entre 450 et 400 av. J.-C. La fonction symposiaque des lieux semble quant à elle définitivement terminée. Mis à part le maintien de l'activité métallurgique durant quasiment toute la période hellénistique jusque vers 150-50 av. J.-C., on connaît peu de chose sur la Phase 5, l'ultime phase grecque, car peu de vestiges ont été conservés. Un grand remblaiement ainsi qu'un arasement des parties supérieures du site préparent la transformation du quartier. L'unique construction conservée

(M 2055) témoigne de la mise en place aux IIIe-IIe s. av. J.-C. d'une nouvelle orientation de la trame urbaine. Le secteur connaîtra par la suite, à l'époque impériale, entre 50 av. J.-C. et 400 ap. J.-C. (Phase 6), d'imposants creusements relatifs à la création de puissantes fondations réalisées pour l'extension vers le sud de la *cavea* du théâtre romain. Cette absence de vestiges s'explique notamment par une intense activité de récupération des matériaux durant la Phase 7 du site, entre 400 et 700 ap. J.-C. (Gantès, Mellinand 2005, p. 129-130).

Le caractère monumental de l'édifice, aussi bien par l'architecture que le décor, est à souligner, de même que la nature luxueuse des céramiques qui y furent découvertes. Ces aspects témoignent d'un bâtiment au caractère édilitaire civil, aristocratique ou religieux. La nature cultuelle du monument, privilégiée par les archéologues qui l'interprètent comme un *hestiatorion*, suggère la présence proche d'un espace cultuel de première importance auquel le bâtiment devait être rattaché. La découverte, non loin, du chapiteau ionique archaïque (Mas-RPo-001) pourrait confirmer cette hypothèse. Ce probable *hestiatorion* devait ainsi être vraisemblablement intégré à un sanctuaire environnant, comme celui d'Artémis *Ephesia* ou encore celui d'Apollon *Delphinios* si l'hypothèse de leur localisation sur l'*akra* est avérée. Il pouvait également être rattaché à un tout autre lieu de culte situé à proximité de l'espace portuaire. On pourrait toutefois alors s'interroger sur l'abandon de l'édifice à partir du milieu du Ve s. av. J.-C. Cette transformation du bâtiment induit-elle de profondes mutations au sein du sanctuaire qui lui était associé ? Est-elle la conséquence d'un réaménagement complet du secteur, en lien avec l'installation d'un nouveau quartier résidentiel ? Malheureusement, les connaissances lacunaires des espaces religieux qui étaient installés sur le sommet et les versants de la Butte Saint-Laurent ne permettent pas, à ce jour, d'en connaître la réponse.

Il pourrait également être possible, au vu de la monumentalité de l'édifice, autant de par ses dimensions que par ses décors architecturaux, que celui-ci ait également servi de lieu de culte, sur le modèle des temples-*hestiatoria* ou « temples à banquettes », des structures complexes ne dissociant pas encore les espaces liés au sacrifice et au dépôt d'offrande de ceux dédiés à la consommation des repas rituels. Courant à l'époque géométrique mais encore en usage à l'époque archaïque, ils disparaissent progressivement à l'époque classique (Mazarakis-Ainian 2017 ; 2016 ; Hellmann 2006, p. 63-68). Dans le sens de cette hypothèse, l'abandon du soi-disant *hestiatorion* du Collège Vieux-Port vers le milieu du Ve s. av. J.-C. pourrait correspondre à un besoin de séparer ces différentes fonctions au sein d'espaces spécialisés et donc séparés. On rappellera toutefois l'absence de mobilier votif pourtant commun aux sanctuaires phocéens comme des figurines en terre cuite ou des lampes.

VIII. Le lieu de culte de l'îlot de la Madeleine

À la suite d'une campagne de diagnostic archéologique réalisée entre septembre et décembre 2006 par le Service Archéologique Municipal, une fouille préventive, dirigée par L.-Fr. Gantès, vit le jour le 30 janvier 2007, suite aux aménagements de la Place Jean-Claude-Izzo, dans le quartier du Panier, à l'emplacement de l'ancienne place de l'îlot Madeleine (Pl. XXXIII, a ; Pl., L, a). Cette dernière a été créée suite à la destruction en 1998 de l'ancien îlot 7 de la Madeleine, délimité au nord par la rue des Repenties, au sud par la rue Fontaine de Caylus, à l'est par la traverse Fontaine de Caylus et à l'ouest par la traverse de la Madeleine. La zone de fouilles s'étend sur 200 m² dans la partie nord de l'îlot. Le site est implanté sur le versant occidental de la Butte des Moulins, sur un terrain présentant une forte déclivité nord-ouest et ouest. L'opération archéologique, qui se

terminera plusieurs mois plus tard, le 02 mai 2007, a alors mis en évidence une occupation humaine continue d'environ 600 av. J.-C. à 1998, date de la démolition de l'ancien îlot (Gantès 2007, p. 1).

Dans l'état actuel de l'exploitation des données archéologiques, on note une première occupation du site dans le premier quart du VIe s., soit vers 600-575 av. J.-C. Ce premier état est caractérisé par quelques aménagements conservés en surface du sol ancien au centre du site, dans des niveaux charbonneux et coquilliers (état IA). La présence de trous de poteaux, d'une rigole est/ouest, d'un sol en terre battue et de soubassements en pierre permet d'y identifier un habitat léger et peu dense. Vers 575 av. J.-C. (état IB), le secteur est totalement restructuré. Deux espaces organisés en terrasses et séparés par une rue large de 6,5 à 6,75 m sont aménagés sous la forme d'îlots orthonormés. À l'ouest, sur la terrasse basse, deux pièces d'habitation sont accolées l'une à l'autre. Une cloison d'orientation est/ouest en blocs et moellons les séparait (Pl. L, b). Adossée au parement interne du mur de façade de la pièce nord, une possible structure de cuisson domestique en briques crues fut partiellement conservée (Pl. L, c). La pièce méridionale contenait quant à elle trois zones rubéfiées de forme ovalaire, situées à même le sol composé d'argile jaune. Les couches d'occupation des deux salles contenaient des coupes attiques à figures noires et des coupes ioniennes à vernis noir du deuxième et du troisième quart du VIe s. av. J.-C. La terrasse haute, à l'est, est délimitée à l'ouest par un mur double nord/sud de 0,75 à 1 m de large. Une habitation creusée dans le sol naturel, de 5 m de longueur et 4 m de largeur, y a été découverte. Les différentes constructions, en pierre et en terre, suivent le pendage naturel nord/sud et est/ouest de la colline. Dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., une structure marquée par un soubassement rectangulaire de 2,5 m de long sur 0,75 m de large est accolée perpendiculairement au mur de terrasse haute. Interprétée comme un autel, elle délimitait au nord une couche dépotoir identifiée comme un dépôt votif. Cette dernière contenait du mobilier varié et abondant, daté du milieu du Ve s. au début du IVe s. av. J.-C., dont de la céramique attique à figures rouges et à vernis noir, des vases miniatures, des *askoi*, des lampes et des figurines en terre cuite. Un fragment de *perirrhanterion* daté de la fin du VIe s. av. J.-C., du même type que ceux offerts dans les grands sanctuaires du monde grec, a également été découvert. Cet ensemble atteste de la présence, selon L.-Fr. Gantès, d'un lieu de culte archaïque dans cette zone. L'absence de publications ne permet malheureusement pas de s'étendre davantage sur cette interprétation (Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3). La proximité du lieu de culte hypothétique avec le sommet de la Butte des Moulins sur laquelle devait trôner le sanctuaire d'Athéna doit toutefois être soulignée.

Au IIe s. av. J.-C., la voie archaïque se voit revêtir d'un pavement de galets en pente vers le nord. Un caniveau orienté nord/sud est aménagé en son centre. Les îlots d'habitations grecs connaissent, sous Auguste, une reconstruction et continueront d'être utilisés jusqu'au IIe s. ap. J.-C. L'îlot B, présent sur la terrasse haute, sera alors recouvert par un bâtiment de 5 m de large doté d'un sol en *opus signinum* (Gantès 2007, p. 3).

IX. Le Bâtiment des Pistoles

A. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes

Dans le secteur des Pistoles, sur le versant nord-ouest de la Butte des Moulins, à environ 100 m de son sommet et au sud de l'ancien hospice de la Vieille Charité (Pl. XXXIII, a ;

Pl. L, d, n°100), des niveaux archéologiques s'échelonnant du VIe s. av. J.-C. jusqu'au Moyen Âge ont été mis en évidence à la suite de fouilles de sauvetage. Ces premières découvertes ont eu lieu entre juin 1987 et juillet 1988, après la destruction de l'habitat insalubre des îlots 61N et 62N et dans le cadre de projets de réhabilitation du quartier comprenant notamment l'installation de la Place des Pistoles.

À la suite de ces découvertes, plusieurs opérations et diagnostics ont été réalisés entre 1987 et 1995, dirigés par la Ville de Marseille et l'Inrap (Pl. LI, a). Une première campagne eut lieu entre novembre 1987 et février 1988 à l'emplacement de l'îlot 61N sous la direction de M. Moliner et L.-Fr. Gantès. En parallèle, une opération de travaux de voirie fut réalisée en décembre 1987 sur la longueur totale de la rue Rodillat, qui longe l'îlot 62N à l'ouest. Une seconde campagne, toujours dirigée par M. Moliner et L.-Fr. Gantès, eut lieu d'avril à octobre 1989 sur l'ensemble de l'îlot 61N ainsi que sur les parties sud et ouest de l'îlot 62N (zones 1 à 4). Enfin, une nouvelle opération archéologique sera réalisée quelques années plus tard, de mai à septembre 1995, cette fois sous la direction seule de M. Moliner et à la suite d'un projet de création d'une place semi-enterrée devant l'entrée de la Vieille-Charité, l'actuelle Place Père Pierre Saisse. Ces dernières fouilles se focaliseront sur la partie est de l'îlot 62N (zones 7 à 9) et de nouveau sur la rue Rodillat (zone 6). Elles permettront alors d'atteindre le sol vierge du secteur et de mettre au jour les niveaux en place datés du VIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 487, n°100 ; Moliner 2001b ; 2000, p. 101).

Parmi les découvertes, il faut évoquer celle réalisée en zone 9 d'un bâtiment archaïque en usage entre le second quart et la fin du VIe s. av. J.-C. (Pl. LI, b). Constitué d'au moins deux pièces rectangulaires, il a fourni un mobilier particulier suggérant une fonction cultuelle. D'abord en position périurbaine, cette zone sera plus tard inscrite dans la trame urbaine. Le bâtiment ancien est bordé, à un mètre vers l'est, par une voie nord/sud dégagée sur 7 m de long. Cet axe a été fouillé sur une largeur variant de 1,5 m à 2 m, mais sa largeur totale est estimée à environ 4 m. La rue, qui a connu une utilisation dense, est datée stratigraphiquement du troisième et du quatrième quart du VIe s. av. J.-C. Elle est utilisée au moins jusqu'au début du Ve s. av. J.-C., date à laquelle une fosse quadrangulaire, comblée au IVe s. av. J.-C., mord légèrement sur son tracé. H. Tréziny suppose toutefois que la voie continue à être utilisée jusqu'à la période moderne. À 2 m au sud du mur méridional de l'édifice se trouvait une structure circulaire indéterminée, laquelle semble être alignée au bâtiment (Moliner 2000). La fouille des niveaux d'occupation de la pièce principale, dite Pièce A, a révélé un riche mobilier céramique dont la diversité a permis la réalisation d'une étude chronostratigraphique et d'un phasage précis. Il faut noter que la phase Ia, correspondant à la phase la plus ancienne de Marseille grecque, et donc à l'arrivée des colons vers 600-575 av. J.-C., n'est pas attestée. Le site couvre une superficie d'environ 140 m², bien que seule une zone d'environ 30 m² est conservée et a pu donc être étudiée.

B. Localisation de la zone cultuelle

Le Bâtiment des Pistoles est situé sur le versant de la Butte des Moulins, à environ 100 m de son sommet (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.367888 / latitude, 43.299609), sur un terrain en pente vers le nord-ouest, et à environ 23 m d'altitude (Rothé, Tréziny 2005, p. 487-489, n°100). Les pièces de l'édifice archaïque semblent être alignées dans leur côté occidental à la structure circulaire nommée Pièce C. Cet alignement, ainsi que l'aspect rituel qui se dégage du mobilier retrouvé à la fois au sein de la Pièce A et de la Pièce C, semblent confirmer l'association des deux structures au sein d'un même ensemble. Toutefois, le secteur a livré, pour l'époque archaïque, peu de vestiges aux environs de ces pièces et les structures des Pistoles paraissent être ainsi isolées.

D'après les travaux d'H. Tréziny, et par rapport à la restitution du tracé de l'enceinte du VIe s. av. J.-C., l'édifice devait donc être, au moins dès les premières années de sa fondation, en position péri-urbaine. Si on ne connaît pas en réalité précisément le tracé nord de l'enceinte pour cette période, la découverte d'une tombe du début du VIe s. av. J.-C. au Tunnel de la Major laisse présumer un habitat collinaire limité par les pentes de la Butte Saint-Laurent et de la Butte des Moulins. Cette position *extra-muros* du Bâtiment des Pistoles lors de sa fondation pourrait ainsi expliquer son isolement et l'absence d'autres vestiges dans le secteur. Néanmoins, dans le second quart du VIe s. av. J.-C., soit au même moment que l'installation du Bâtiment des Pistoles, de nombreux indices suggèrent le développement progressif de la ville vers le nord. Ces nouveaux vestiges s'insèrent peu après, comme le Bâtiment des Pistoles, dans une trame urbaine régulière et orthogonale. Une nouvelle enceinte est probablement construite vers le milieu du VIe s. av. J.-C., aux alentours de 560 av. J.-C., englobant désormais l'intégralité des pentes nord-ouest de la Butte des Moulins (Tréziny 2009-2011, p. 41-44 ; 2001a, p. 48-53). Le Bâtiment des Pistoles est alors complètement intégré à ce nouveau quartier *intra-muros*. C'est d'ailleurs à cette période que la grande voie qui jouxte l'édifice semble se développer. Le Bâtiment des Pistoles s'inscrit donc pleinement dans cette phase urbanistique et occupe une position particulière au sein des limites urbaines. Son abandon à la toute fin du VIe s. av. J.-C. pourrait par ailleurs s'expliquer par le développement urbanistique d'un tout nouveau quartier, à l'est de la Butte des Moulins et au sud de la Butte des Carmes.

Comme il a été évoqué, le bâtiment s'inscrit donc dans l'une des trames urbaines de Massalia, car il est parallèle à la voie contemporaine qui le borde en son côté est. Cette route nord/sud, qui a une largeur totale estimée à 4 m minimum, semble donc correspondre, non pas à une ruelle secondaire, mais bien à l'un des axes principaux de la ville. La proximité des structures archaïques des Pistoles à cette voie, axe majeur de la trame urbaine, est donc remarquable. Par conséquent, il ne serait pas anodin de juxtaposer des espaces publics importants à cette voie, comme le Bâtiment des Pistoles. Par ailleurs, celle-ci permet l'accès direct à l'un des centres cultuels principaux de la cité, la Butte des Moulins, probable acropole de Massalia. Le lien entre le Bâtiment des Pistoles et la voie qui mène à l'acropole, ainsi que sa proximité à la partie sommitale de la Butte des Moulins et au complexe cultuel qui devait y être installé, soulignent l'importance que le site devait avoir dans le paysage urbain archaïque (Moliner 2000, p. 111-112). H. Tréziny suppose l'existence dans l'enceinte archaïque d'une porte au nord-est, à l'intersection de la muraille et d'un axe nord-est qui pourrait correspondre à la rue de Lorette (Tréziny 2001a, p. 54). La voie archaïque découverte, desservant le Bâtiment des Pistoles, devait très probablement en prendre la direction vers le nord.

C. Description des vestiges

1. Le bâtiment archaïque

Le bâtiment archaïque principal est constitué de deux pièces rectangulaires avec un sol en terre battue et plusieurs épandages de cendres. La pièce principale (Pl. LI, b), dite Pièce A, légèrement trapézoïdale, mesure 4 m de large sur 5 m de long, pour une superficie de 20 m². À l'intérieur de celle-ci, dans une position quasi centrale, légèrement décentrée au nord, se trouvait un foyer, dont les dimensions ne sont pas précisées dans les publications des résultats de la fouille. Une banquette, de petites dimensions, mesurant 2 m de long pour

0,2 m de profondeur, était adossée le long du mur intérieur occidental. Elle était doublée d'une structure en torchis, très mal conservée, suggérant un système de stockage surélevé de petite taille. Une fosse circulaire, située dans l'angle nord-est, aurait peut-être servi au maintien d'un vase de stockage de type *pythos*. Dans l'angle sud-ouest, un trou dans le sol suggère la présence d'un système mobile d'ouverture et de fermeture de la pièce, comme l'axe d'une porte par exemple. Cet accès, situé dans la continuité du mur sud, devait être l'entrée principale du bâtiment. Au nord de la salle principale, une seconde pièce, dite Pièce B, de même largeur, fut observée sous la forme de traces très furtives sur au moins 3 m. Le mur sud du bâtiment, seul mur en place de l'édifice, témoigne d'une élévation en petit appareil calcaire irrégulier, lié à de l'argile crue. En ce qui concerne les autres murs, ils ont été spoliés ultérieurement. Le mode de couverture est quant à lui inconnu. Enfin, une fosse à fond plat de 0,7 à 0,8 m de profondeur, creusée dans les terrains tendres et jusqu'au banc de grès stampien, servait *a priori* de niveau de sol primitif excavé pour les Pièces A et B. Cet état correspond à la première phase du bâtiment, dite Phase Ib1 (575-560 av. J.-C.), marquant notamment l'édification de la structure (Moliner 2000, p. 103-104).

Lors d'un second état, dit Phase Ib2 (560-550 av. J.-C.), bien que la banquette à l'ouest persiste, la structure en torchis disparaît. Le sol est surélevé et un nouveau foyer est installé remplaçant le dernier (Pl. LII, a). La fosse du probable *pythos* est remblayée. Dans un troisième état, la Phase Ic (550-525 av. J.-C.), la banquette occidentale disparaît et deux foyers remplacent le précédent. Ils sont situés côté à côte, non loin du mur nord dont ils semblent être parallèles et légèrement désaxés vers l'est (Pl. LI, b ; LII, b). Le dernier état, la Phase Id (525-500 av. J.-C.), est de nouveau marqué par une surélévation du sol et la mise en place d'un nouveau foyer. Celui-ci est de nouveau unique, en position centrale. Une structure légère en torchis, malheureusement mal conservée et non interprétable, lui est accolée. On remarque ainsi que la partie nord de la pièce a connu de nombreux aménagements successifs, bien que la présence de foyers ait été une constante dans l'histoire de l'occupation du bâtiment et que ceux-ci aient toujours occupé une place centrale au sein de l'édifice. La zone sud-est demeure peu connue en raison de la destruction de cette partie de l'édifice (Moliner 2000, p. 103-104).

L'ensemble du mobilier retrouvé en stratigraphie dans les différentes structures se compose essentiellement de fragments de vaisselle céramique, de rares petits objets en terre cuite et de restes fauniques liés à la consommation d'animaux et de coquillages (Pl. LII, c). Ce matériel provient pour l'essentiel de la Pièce A, car celui de la Pièce B était très réduit, probablement à cause de la destruction de ce secteur. Quant au mobilier recueilli au sein de l'édifice circulaire situé plus au sud, dit Pièce C, il était également peu nombreux (Rothé, Tréziny 2005, p. 489-490, n°100).

En tout, plus de 5000 fragments de céramique ont été découverts sur l'ensemble du site, représentant un NMI de 548 vases. Dans la Pièce A, ce sont, d'après Marie-Pierre Rothé et H. Tréziny, 365 vases qui ont été comptabilisés. Cette salle contenant la grande majorité du mobilier, les proportions sont identiques à celles de l'ensemble du site. Le corpus présente un faciès de consommation, éventuellement d'habitat, la vaisselle constituant l'essentiel du mobilier céramique ramassé sur l'ensemble du site, soit 84,3 %. Les amphores de stockage représentent quant à elles 13,7 % du mobilier céramique, soit 75 individus. Il s'agit pour 90 % d'amphores importées, pour les 3/4 en provenance de l'Étrurie. Sur l'ensemble de la vaisselle découverte, celle culinaire se limite à 8,6 % des individus, dont un quart correspond à de la céramique importée, tandis que la céramique non tournée régionale est dominante sur la céramique tournée massaliète. Il s'agit de vases à cuire, comme des *chytra* ou des pots ; de vases à préparer tels que des mortiers ; ainsi que de vases à usage mixte comme des jattes et des coupes. La vaisselle de table, représentant 77,7 % de l'ensemble de la vaisselle, est donc majoritaire. Les importations constituent 20

% de la vaisselle de table (soit 68 individus). Il s'agit pour l'essentiel de céramiques grecques orientales, dont des coupes ioniennes à vernis noir ; de céramiques grecques continentales, dont des coupes attiques ; mais on note aussi un fragment de la partie supérieure d'un cratère corinthien (Mas-Pis-001) ainsi que des aryballes de même origine. Enfin, des céramiques étrusques de type *bucchero nero* ont également été mises en évidence. La céramique à pâte claire massaliète, fabriquée sur place, représente plus de 80 % de la vaisselle de table avec 295 individus. Les formes recensées de cette dernière catégorie céramique sont des cratères à colonnettes et des vases à boire à deux anses imitant les coupes d'Ionie du Nord. La céramique grise monochrome est également bien présente avec 63 individus. La vaisselle de table est avant tout en grande majorité marquée par une surabondance de vases destinés au service des liquides : vases à boire (coupe, coupe-*kylix*, bol, canthare, *rhyton*) et vases à verser (amphore de table, cruche-cratère, *œnochoé*, *olpé*). Parmi ces formes, un *rython* à décor d'écailles de poisson renvoie explicitement à un contexte votif (Mas-Pis-002G). Le service lié à la consommation de nourriture est moins conséquent, bien que présent, et se compose principalement de plats, de grandes coupes, d'écuelles, d'assiettes et de coupes. Par ailleurs, il convient de noter la qualité de la céramique retrouvée, pour la majorité décorée et de très belle facture. Enfin, plusieurs fragments de figurines en terre cuite, très mal conservées (Mas-Pis-002A/F), ont également été découverts à l'intérieur de la Pièce A. Elles représentaient de petits volatiles, la partie antérieure d'un quadrupède monté par un cavalier et pouvant se rattacher à un *askos*, des éléments de statuettes humaines dont un torse drapé féminin et la partie inférieure d'un visage masculin à décor de moustache peinte (Rothé, Tréziny 2005, p. 489, n°100 ; Moliner 2000, p. 108-111).

En ce qui concerne la faune, 2171 restes ont été recensés, en provenance essentiellement du comblement de fosses et de tranchées, ainsi que des sols d'occupation. En effet, 1932 restes ont notamment été ramassés à différents endroits des sols de la Pièce A. La faune est représentée par 2/3 de coquillages marins et 1/3 de vertébrés. Parmi ces derniers, on note une forte proportion d'animaux domestiques (94.2 %), représentés par 15 espèces différentes. Il s'agit principalement de bœuf et de porc, mais on identifie également du mouton et de la chèvre. Le cheval et le chien semblent également ponctuellement consommés. Enfin, la portion restante chez les vertébrés concerne les animaux sauvages. Des restes de venaison, comme du cerf et du sanglier ; des restes de petits gibiers, comme du lièvre et du lapin ; ainsi que des restes d'oiseaux, comme de la perdrix, de la foulque et du malard, ont ainsi été observés. Ces os de vertébrés présentent des traces de découpe, de désossage et de consommation. Seul un bois de cerf dénote du reste du matériel faunique : en cours de façonnage, il était taillé afin d'obtenir un manche de couteau (Rothé, Tréziny 2005, p. 490, n°100 ; Columeau 2000, p. 114-117). Enfin, des coquillages, des ossements de poissons et des restes d'autres animaux marins ont également été trouvés sur le site. Les invertébrés marins, composés de plus de 2000 fragments, sont principalement représentés par les huîtres (à 80 % ; Pl. LII, c). Les moules, habituellement très consommées sur le littoral gaulois méditerranéen, sont ici très peu présentes (3,1 %).

Ainsi, le faciès du mobilier archéologique découvert est proche de celui de consommation des niveaux d'habitat connus à Marseille. Il s'en distingue toutefois par des proportions différentes, par la présence de nombreux vases décorés, dont le décor est souvent atypique, ainsi que par la découverte de céramiques de très belle facture (Moliner 2000, p. 109). Par exemple, l'importance des décors peints sur la céramique à pâte claire massaliète est symptomatique, car quasi inexistants dans les contextes d'habitat et les contextes funéraires. Le cratère corinthien, de style orientalisant comme la majorité des céramiques peintes retrouvées dans ce contexte, représente une scène de banquet, restituée à partir de la tête de profil d'un personnage masculin assis ou couché et à partir d'éléments

de comparaison (Moliner 2000, p. 109-110 ; 1999, p. 83). On notera également une inscription peinte avant cuisson sur la vasque intérieure d'un fragment d'une coupe en pâte claire massaliète, mais qui n'a malheureusement pas pu être interprétée de par sa fragmentation (Moliner 2000, p. 109). Pour ce qui est des restes fauniques, Philippe Columeau a démontré que l'étude de cet ensemble n'apporte pas de preuve définitive sur le caractère cultuel du lieu, mais rien ne contredit non plus cette hypothèse (Columeau 2000, p. 117).

2. L'édifice circulaire

Un peu plus au sud du bâtiment, à 2 m de la salle trapézoïdale principale, les fouilles ont mis au jour un édifice circulaire. La structure, parfois appelée Pièce C, a un diamètre interne de 2,2 m et un diamètre externe de 3 m. Sa superficie totale est donc de 7 m², avec un espace intérieur estimé à 3,8 m². Elle n'est conservée que dans sa partie inférieure, car elle fut totalement détruite, à l'ouest, par une cave moderne. Il s'agit d'une fosse ovoïde de 0,4 m de profondeur, délimitée par des parois en brique crue retrouvées en partie effondrées à l'intérieur de la structure (Pl. LII, d). Ce système de construction se révèle donc être le même que pour le bâtiment archaïque. L'emploi de briques d'adobe pour cette structure de faibles dimensions suggère une couverture hémisphérique de type coupole, ou en forme de cône, constituant une sorte de *tholos*. L'espacement entre l'édifice circulaire et le bâtiment nord semble suggérer une zone de passage. Il faut noter également que les deux structures sont alignées sur leur côté occidental (Pl. LI, b). Enfin, à l'extérieur et quasiment accolée au côté sud de la structure circulaire, une zone rubéfiée de petite taille a été observée, interprétée comme les restes d'un possible foyer situé près de l'ouverture (Moliner 2000, p. 105).

L'édifice circulaire contenait dans son comblement des céramiques à pâte claire massaliète, dont des imitations de coupe ionienne B2 et une écuelle de type Bats F233 ; des céramiques d'importation, comme une coupe ionienne à vernis noir de type B2, une coupe attique à vernis noir du type *Cosmate cup*, un amphorisque à vernis noir et un pichet à vernis noir. Les niveaux ont également livré des amphores de Chios et d'Étrurie. En particulier, il convient de noter la présence d'un fragment d'un possible vase-lanterne à pâte claire massaliète et à décor orientalisant (Mas-Pis-003). L'objet fut également interprété comme un brûle-parfum mais aussi comme la représentation schématique d'un lieu de culte. Le vase est supposé de fabrication locale et sa forme renvoie explicitement à celle d'un vase identique découvert dans le sanctuaire d'Athéna à Smyrne, ou encore d'un autre vase présent dans la nécropole de Pitanè au nord de Phocée. L'artefact fut retrouvé au centre de la pièce, sur le sol initial (Pl. LI, e). Cette localisation pourrait suggérer, si l'objet n'était pas posé à même le sol, que celui-ci était suspendu au centre de la pièce. Moins d'une dizaine de pesons en céramique ont également été découverts (Pl. LI, f ; Santos, Sourisseau 2011, p. 229-230 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489, n°100 ; Moliner 2001b ; 2000, p. 106).

Enfin, pour ce qui est du mobilier faunique, l'étude de Ph. Columeau a mis en évidence des différences dans la consommation des espèces entre l'espace nord et l'édifice circulaire : si la consommation de viande de bœuf reste semblable au sein des deux espaces, on note dans l'édifice circulaire une préférence pour la consommation de moutons et de coquillages divers, à l'inverse du porc et de l'huître privilégiés dans le bâtiment nord (Columeau 2000, p. 116).

La stratigraphie et l'étude du mobilier permettent d'estimer l'utilisation de la structure circulaire dans le deuxième quart du VIe s. av. J.-C., soit de manière contemporaine aux premières phases du Bâtiment des Pistoles. Sa destruction interviendrait peu après, ou plus

tard à la fin du même siècle, en parallèle aux pièces A et B du bâtiment nord (Moliner 2000, p. 105-106).

D. Mobilier hors-contexte des périodes classiques et hellénistiques

Les niveaux classiques et hellénistiques sont peu connus. Ils ne sont visibles que sous la forme de fosses et de structures négatives qui ont ponctuellement perturbé les niveaux antérieurs, mais sans les faire disparaître totalement (Pl. LI, c). Il s'agit principalement de lambeaux de couches de briques crues effondrées et fondues, correspondant vraisemblablement aux vestiges d'un habitat en terre daté vers 500 av. J.-C. (zone 9) ; d'une série de fosses comblées au IVe s. av. J.-C., dont un possible silo (zone 3 et 9) ; de fosses de cuisson témoignant d'une activité métallurgique en activité depuis la fin du IVe s. av. J.-C. (zone 3) et d'un habitat du IIe s. av. J.-C. (zone 1). Deux rues parallèles, situées sous les actuelles rue du Panier et rue de la Charité, délimitent probablement l'îlot à partir du IVe s. av. J.-C. Elles devaient être reliées par la voie nord/sud archaïque qui était encore très probablement en fonction. La rareté des vestiges pour ces périodes s'explique par la destruction des niveaux classiques et hellénistiques lors de la création, à l'époque augustéenne, d'un îlot d'habitat (Rothé, Tréziny 2005, p. 490-492, n°100 ; Moliner 2000, p. 102-103).

Si des traces d'activités artisanales et domestiques sont donc observables dans le secteur des Pistoles pour les époques classique et hellénistique, on ignore cependant si les activités rituelles liées au bâtiment archaïque se poursuivent. L'abandon de cet édifice et la présence de fosses comblées au IVe s. av. J.-C. à l'emplacement de ce dernier et à ses alentours pourraient témoigner de l'arrêt des activités rituelles, voire cultuelles, du secteur. Il faut toutefois évoquer la découverte, dans les niveaux plus tardifs, de plusieurs artefacts des IVe-IIe s. av. J.-C. à caractère cultuel probable. Ainsi, on notera une antéfixe à tête de Silène barbu (Mas-Pis-004) ; les bords d'un grand bassin à décor de courses de chars ou végétal, identifié comme un fragment de *perirrhanterion* (Mas-Pis-005) ; ou encore un certain nombre d'éléments de coroplastie (Mas-Pis-006). Parmi ceux-ci, on connaît, par la publication : une tête de satyre barbu et hirsute appartenant à un *askos* en céramique à pâte claire massaliète ; un *guttus* à vernis noir figurant une tête de Gorgone et un lot de petites statuettes à motif anthropomorphe ou animalier, dont une figurine féminine et plusieurs masques en terre cuite fragmentaires. Ce mobilier appartient à une phase nettement plus récente, datée de la fin de l'époque classique et du début de l'époque hellénistique. Malgré l'absence de vestiges construits pour ces périodes, il pourrait ainsi trahir d'un contexte cultuel et donc de l'existence, voire de la continuité, d'un lieu de culte dans le même secteur (Rothé, Tréziny 2005, p. 491, n°100 ; Gantès *et al.* 2001 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74).

E. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Le Bâtiment des Pistoles est une construction modeste qui, s'il avait bien une fonction cultuelle comme il a été proposé, ne semble présenter, ni par son plan, ni par son architecture, une quelconque monumentalisation. L'aspect de l'édifice répondait très probablement au rite qui y était effectué, soit, pour l'essentiel, la pratique du banquet rituel. Comme le souligne H. Tréziny, le Bâtiment des Pistoles est donc représentatif de cet

ensemble d'édifices cultuels, proches architecturalement des maisons, qu'il est difficile d'identifier (Tréziny 2000a, p. 87).

Le Bâtiment des Pistoles connaît finalement une durée de vie assez courte, tout au long du VIe s. av. J.-C., soit de 575 à 500 av. J.-C. Cependant, l'absence de niveaux classiques et hellénistiques (Pl. LI, c), détruits par des constructions plus tardives, ne permet pas de déterminer la nature du site à partir du début du Ve s. av. J.-C. La Phase Ia qui correspond à la phase la plus ancienne de Marseille grecque, vers 600-575 av. J.-C., n'est pas attestée ici. L'édifice semble donc être fondé *ex-nihilo* dans le deuxième quart du VIe s. av. J.-C., soit vers 575-560 av. J.-C., lors de la Phase Ib1 de Massalia. Durant tout le VIe s. av. J.-C., il va connaître plusieurs réaménagements, marqués principalement par une succession de foyers installés à peu près au même endroit, dans la partie centrale nord de la Pièce A.

Vers 500 av. J.-C., le bâtiment semble abandonné. Le secteur, qui s'est intégré – *a priori* depuis la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. – au sein des limites urbaines, devient très probablement une zone d'habitat. Dès le IVe s. av. J.-C, il est délimité par des rues, sous la forme d'un îlot. Quelques activités artisanales sont également perceptibles à la fin du IVe s. av. J.-C., qui se poursuivront jusqu'au Ier s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 490-494, n°100). Malgré l'absence de vestiges architecturaux et l'existence de fosses par-dessus et dans les environs du bâtiment archaïque, la présence de quelques artefacts à caractère cultuel pourrait témoigner d'une certaine continuité du culte aux IVe-IIIe s. av. J.-C. À la fin du Ier s. av. J.-C., le secteur connaît de grandes restructurations et un nouvel îlot d'habitations recouvre et détruit en grande partie les niveaux classiques et hellénistiques (Rothé, Tréziny 2005, p. 492-495, n°100).

L'édifice archaïque, de plan rectangulaire et bâti en dur, comprend donc deux pièces accolées (A et B). À 2 m de distance au sud, une structure circulaire (pièce C) semble également s'intégrer à l'ensemble. Dans les trois cas (pièces A, B et C), il s'agit de constructions semi-enterrées car les sols, excavés, sont en contrebas des murs. La pièce A, la mieux connue, est dotée, dans toutes les phases du VIe s. av. J.-C., d'un foyer en position centrale. D'autres aménagements, comme une banquette dans l'angle nord-ouest et une fosse circulaire dans l'angle nord-est ayant pu contenir un *pithos*, caractérisent uniquement les phases les plus anciennes. Ils sont fréquents dans les espaces cultuels, utilisés respectivement pour les sacrifices, le dépôt d'offrandes ou les libations.

Comme il a été dit, le profil du mobilier, bien qu'il puisse renvoyer au faciès de consommation des niveaux d'habitat massaliètes, s'en distingue néanmoins par des proportions différentes et par une grande qualité technique et ornementale des vases céramiques. Pour ces raisons, et en dépit d'éléments architecturaux modestes, le bâtiment archaïque et la structure circulaire sud suggèrent une utilisation spécifique du lieu et interrogent sur le caractère cultuel de cet espace.

La pièce A a fourni un mobilier céramique constitué essentiellement de vaisselle, et tout particulièrement en lien avec le service de liquides, ce qui permet d'envisager des cérémonies où la boisson avait un rôle important. En parallèle, la céramique de cuisine et d'autres formes du répertoire de vaisselle de table signalent également la préparation et la consommation d'aliments, tout comme les vestiges fauniques et malacologiques mis au jour en grand nombre. Par ailleurs, comme le souligne M. Moliner, la sédimentation observée dans la fosse principale, qui sert de fondation à la pièce, présente de nombreux rejets de consommation, céramiques et fauniques, non ramassés, témoignant d'un non-entretien volontaire de l'espace. Plutôt qu'un bâtiment de vie quotidienne, qui nécessiterait un nettoyage fréquent des lieux, ces rejets répétés semblent trahir la nature ponctuelle, à caractère cultuel, de l'occupation. Aux vestiges de banquet rituel s'ajoutent certains éléments qui signalent des pratiques également liées au rite. Ainsi, il a été observé que si certains vases sont fragmentaires, d'autres peuvent être restitués, ce qui suggère un bris

volontaire de vaisselle (Moliner 2000, p. 107), probablement à la fin de la cérémonie. Ces actions, d'après les aménagements restitués dans la salle, pouvaient être accompagnées de l'apport d'offrandes, peut-être déposées sur la banquette. Cela peut ainsi expliquer la qualité du mobilier céramique ou la présence de figurines en terre cuite de typologie diverse (animaux, en particulier oiseaux, et figures humaines féminines et masculines) ou même de masques.

Quant à la Pièce B du bâtiment, elle n'a livré aucune couche de « consommation ». Elle semble donc être distincte de la Pièce A, ou en tout cas avoir une fonction différente, difficile à appréhender aujourd'hui au vu des fouilles ponctuelles qui y ont eu lieu. L'installation de même nature des deux pièces, avec le creusement en fosse du niveau du sol, témoigne toutefois d'un choix de travaux précis et particuliers (Santos, Sourisseau 2011, p. 229-230 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489, n°100 ; Moliner 2000, p. 110-111).

La Pièce C, au sud, peut être également rattachée à l'ensemble, en raison de son orientation identique et du fait que les périodes de fondation et de fonctionnement semblent contemporaines, mais également de par son installation similaire en fosse. Toutefois, elle s'en distingue par de nombreux aspects, comme les matériaux d'élévation, le plan et le faciès faunique. Les deux secteurs devaient donc être de fonction et de nature diverses. La présence du vase décoré découvert au centre de la pièce tend toutefois à écarter l'hypothèse d'une fonction domestique au profit d'une fonction cultuelle. Par ailleurs, malgré les dimensions restreintes de la structure, son mode de construction fruste avec son élévation en terre crue, sa durée de vie brève de même que son plan atypique, unique à ce jour à Massalia, pourraient également illustrer l'aspect particulier de sa fonction. Les éléments probants permettant de lui attribuer une vocation cultuelle restent toutefois ténus. De plus, aucun indice ne permet de déterminer, si culte il y a eu, à quelle divinité il était consacré, ni même s'il s'agissait d'un culte domestique – ce qui demeure peu probable au vu des aspects déjà cités – d'un culte public ou encore d'un culte rattaché à un groupe particulier. M. Moliner a notamment proposé d'identifier la structure comme une sorte de chapelle en lien avec un groupe restreint. Elle s'inscrit alors au sein d'une zone peu urbanisée à vocation particulière et accolée à l'une des voies principales de Massalia, accès privilégié pour l'une des zones sacrées centrales de la cité : la Butte des Moulins. Le faciès votif probable au sein de cette pièce circulaire, comme à l'intérieur de la salle trapézoïdale, suggère donc la fonction religieuse de l'ensemble.

Il faut également citer l'hypothèse avancée par M. Moliner d'un espace funéraire, en raison de la position périurbaine du bâtiment au début du VIe s. av. J.-C. Celui-ci serait destiné éventuellement à la célébration d'un ou de plusieurs défunts, voire même d'un personnage héroïsé. La Pièce A est ainsi interprétée comme une salle de cérémonie liée à la pratique du banquet, tandis que la Pièce C serait une chapelle funéraire ou un cénotaphe. En ce sens, il faut rappeler que l'un des rares vases-lanternes comparables à celui retrouvé sur le site provient de la nécropole de Pitané (Moliner 2000, p. 112-113). Cependant, l'interprétation funéraire de cet espace reste très incertaine et peu convaincante.

Si la fonction cultuelle de l'ensemble est assez évidente, force est de constater la difficulté de cerner l'organisation et les composantes d'un lieu de culte modeste ainsi que son fonctionnement rituel. La pratique de repas collectifs semble avérée, ce qui suggère des sacrifices animaux et des cérémonies où la boisson et la nourriture jouent un rôle de première importance. La position centrale des foyers est à prendre en compte, s'agissant vraisemblablement du dispositif rituel le plus important. La qualité du mobilier céramique découvert, ainsi que la présence de figurines en terre cuite, suggèrent également le dépôt d'offrandes. Ce sont donc plusieurs éléments qui suggèrent la fonction cultuelle de la structure. Pourrait-on ainsi avoir affaire à un espace servant à la fois de lieu de culte

(sacrifices, dépôts d'offrandes) et de consommation à la manière des temples-*hestiatoria* ? (Mazarakis-Ainian 2017 ; 2016 ; Hellmann 2006, p. 63-68).

Pour approcher le culte et la divinité en question, les données demeurent réduites. Le fait qu'il s'agisse de structures semi-enterrées, ainsi que la découverte dans un espace probablement clos (pièce C) de ce qui a été interprété comme un vase-lanterne, postulent pour un profil chtonien du culte. Ces multiples structures devaient être utilisées dans le cadre de cérémonies complexes se déroulant dans divers espaces. Au vu des éléments à fonction symposiaque abondants sur le site et de la présence d'une antéfixe en terre cuite à tête de Silène d'époque hellénistique, un culte à Dionysos a été proposé (Tréziny 2000a p. 87). La localisation du sanctuaire à l'époque archaïque, l'aspect chtonien et la présence de figurines féminines pourraient également suggérer un culte à Déméter, peut-être dans le cadre d'un *Thesmophorion*. La présence d'aryballes et de pesons au sein des différentes structures renvoie à des offrandes féminines et pourrait aller dans ce sens. L'étude des figurines en terre cuite apportera probablement des indices supplémentaires pour approcher la divinité.

X. Le Parc des Phocéens

A. Présentation de l'édifice de culte et historique des découvertes

En 1912, des tessons de céramique grecque avaient été ramassés à la suite de la construction de l'école municipale située en bordure de la rue des Phocéens, à l'est de la Vieille Charité (Pl. XXXIII, a). Il a alors été observé la présence d'une canalisation en terre cuite d'époque hellénistique en place, à 4 m de profondeur. Ces divers éléments permettaient déjà de confirmer l'existence d'une installation grecque dans ce secteur de la ville (Gantès, Moliner 1990, p. 31). À la suite du projet de construction d'un parking souterrain et d'un ensemble immobilier en périphérie du quartier du Panier et à proximité immédiate de la Vieille Charité, une campagne de reconnaissance archéologique est organisée juste au sud de l'école municipale, à l'emplacement d'un ancien îlot nommé 24N, délimité par les rues Malaucène, Sainte-Elisabeth, Trigance et par la rue des Phocéens (Pl. L, d, n°103). Cette dernière donnera son nom au site, désigné alors comme « Parc des Phocéens ». L'opération est réalisée par L.-Fr. Gantès et M. Moliner de mai à août 1985 et confirme les observations faites en 1912.

Ce travail conduira à la mise en place de fouilles de sauvetage réalisées par la Ville de Marseille et l'Inrap de décembre 1985 à juillet 1986 (Pl. LIV, a). L'opération, toujours dirigée par L.-Fr. Gantès et M. Moliner, s'étend sur une surface de 250 m², représentant 1/10e des 2475 m² prévus pour la construction du parking souterrain. Cette contrainte s'explique notamment par la présence, sur le reste de l'espace, des vestiges de l'ancien couvent de Sainte-Elisabeth du XVIIe s., mais aussi et surtout d'une savonnerie et d'un garage des XIXe s. et XXe s., qui empêchent et limitent l'exploration du site (Rothé, Tréziny 2005, p. 499-500, n°103 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31).

Les fouilles seront divisées en douze zones, d'après les fondations des murs modernes. Au sud-ouest du chantier, dans les zones 10, 11 et 12, sous les caves creusées à l'époque moderne dans l'angle de la rue Sainte-Elisabeth et de la rue Trigance, les travaux ont révélé les restes d'un supposé lieu de culte péri-urbain (Pl. LIII, a). Situé sur le versant nord-est de la Colline des Moulins, il est composé d'un bâtiment rectangulaire daté de la première

moitié du Ve s. av. J.-C. et de plusieurs fosses cultuelles en usage du début du IVe s. à la fin du IIIe s. av. J.-C. Un édifice de la fin du IIIe s. av. J.-C. sera construit au même emplacement que le bâtiment précédent, bien que sa fonction cultuelle soit moins avérée et beaucoup plus débattue (Pl. LIII, b ; Santos, Sourisseau 2011, p. 230-232 ; Moliner 2001c).

B. Localisation de l'édifice de culte

Le bâtiment du Parc des Phocéens se situe sur un terrain en pente, sur le versant nord-est de la Butte des Moulins (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.369401 / latitude, 43.300377), à une altitude d'environ 30 m. La partie basse du terrain est entaillée par un vallon qui séparait la Butte des Moulins, à l'ouest, de la Butte des Carmes, à l'est. Dans le fond de ce talweg d'orientation nord-est/sud-ouest, un ruisseau coulait dès le IIe s. av J.-C. Il servira de canal durant le Haut-Empire, du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C., avant de disparaître à la suite des grands travaux de percement de la rue de la République au XIXe s.

Le lieu de culte semblait être à l'origine installé dans une zone péri-urbaine, non loin du rempart construit dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. et qui devait accompagner l'extension de l'habitat dans la partie nord du quartier du Panier. On ne connaît pas précisément les limites nord de ce nouveau rempart, mais il devait vraisemblablement suivre les pentes nord-ouest de la Butte des Moulins (Tréziny 2009-2011, p. 43-44 ; 2001a, p. 51-53). Les vestiges archéologiques dégagés au nord du site révèlent en tous cas la nature *extra-muros* de ce secteur aux VIe s. et Ve s. av. J.-C. : plusieurs vignobles ont été identifiés au nord-est, notamment Rue Trinquet et au niveau du Parking République, tandis qu'un atelier de potier a été mis au jour Rue Leca au nord-ouest (Pl. L, d, n°103 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 467-468, n°103, p. 468-484). Ainsi, d'après les connaissances actuelles, le bâtiment cultuel d'époque classique du Parc des Phocéens était un édifice situé très probablement en périphérie de la limite nord de la ville, sans doute isolé, car aucune autre structure alentour n'a été identifiée pour les périodes correspondant à son utilisation. Il était probablement aussi assez proche de l'une des portes de la ville, qu'H. Tréziny restitue sur le versant nord-est de la Colline des Moulins et au niveau du col qui la sépare de la Butte de la Roquette, au sommet de la rue Négrel, soit à environ 200 m au sud-est (Tréziny 2001a, p. 53-55).

À la fin du IIIe s. av. J.-C., le secteur du Parc des Phocéens connaît une grande phase d'urbanisation qui modifiera complètement son faciès et la nature de l'édifice cultuel. Un nouveau bâtiment, de dimensions différentes mais d'orientation identique, est installé à l'emplacement du précédent, bordé du côté sud-est d'une rue de plus de 3 m de largeur qui semble partir en direction de la nouvelle muraille (Pl. LIII, b). En parallèle, plusieurs structures, probablement domestiques, sont connues au sud-est de l'édifice, de l'autre côté de la rue. Cette phase d'urbanisation marque les prémices de l'extension urbaine et de l'intégration de ce secteur à l'intérieur de l'enceinte, au moins dès le IIe s. av. J.-C. En effet, dans le courant du IVe s. av. J.-C., le secteur de la Charité semble se transformer en un quartier urbain, comme l'attestent notamment la construction d'un établissement thermal rue Leca, remplacé par la suite par des habitations, et les changements qui s'opèrent au sein même du site du Parc des Phocéens. Le secteur de la Charité sera alors inclus au sein du nouveau tracé de la fortification massaliète, peut-être dès le IVe s., mais sans aucun doute au IIe s. av. J.C. avec l'extension maximale de la ville vers le nord-est (Tréziny 2009-2011, p. 44-45 ; 2001a, p. 51-53 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 504-505, n°103).

C. Description des vestiges

Le bâtiment du début du Ve s. av. J.-C. est installé sur un replat naturel, sur un terrain vierge de toute habitation antérieure. En matériaux périssables, la structure fut identifiée grâce à une douzaine de trous de poteaux creusés dans le substrat (Pl. LIII, a, état 1). Les poteaux en bois qui soutenaient le toit de l'édifice étaient calés dans de petites fosses de forme circulaire ou ovale. Ces trous dessinent un bâtiment d'axe nord-est/sud-ouest, de 11 m de long sur 5 m de large, pour une superficie totale estimée à 55 m². Au nord-est de celui-ci, une tranchée était creusée dans le rocher. Cet ensemble marque la première phase de l'édifice et le mobilier recueilli et étudié par L.-Fr. Gantès permit de dater cette installation de la première moitié du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 501-502, n°103 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74-75 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31-33). À partir de la première moitié du IVe s. av. J.-C. (Pl. LIII, a, état 2), dix fosses rondes ou ovoïdes sont creusées dans le substrat d'argile, à l'intérieur de la structure du Ve s. av. J.-C. (Pl. LIV, b-c). On ignore toutefois si le bâtiment du Ve s. av. J.-C. était alors encore en usage, mais l'alignement de ces fosses le long des murs sud-est et sud-ouest tendrait à le supposer[346]. Trois d'entre elles étaient remplies d'artefacts dont le caractère votif est très probable. Il semble s'agir, pour la majorité, d'offrandes : de la céramique attique, des objets métalliques, des coquillages marins et des fragments de terre cuite, dont une tête de figurine casquée en céramique à vernis noir (Mas-PaP-001). Entre la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. (Pl. LIII, a, état 3), une nouvelle série de six fosses a été creusée, bien plus grandes que celles de la phase précédente, mais toujours inscrites dans les limites du bâtiment du Ve s. av. J.-C. La plus grande (Pl. LIII, a, état 3, FS 267 ; Pl. LIV, d) est quadrangulaire et mesure 3 m de long sur 1,9 m de large[347]. À l'intérieur de celle-ci et dans le reste des fosses de cette période, quelques monnaies en bronze, des amphores massaliètes et des vases miniatures (Mas-PaP-002) ont été retrouvés, démontrant l'utilisation encore cultuelle de cet espace. Au milieu du IIIe s. av. J.-C., sous une Phase 4 du bâtiment, cinq nouvelles fosses ovalaires ou rectangulaires sont creusées, toujours dans les limites de l'espace délimité par les trous de poteaux de la Phase 1[348] (Pl. LIII, a, état 4). Elles ont également livré un matériel à caractère cultuel, dont des vases miniatures (Mas-PaP-002) et des restes fauniques.

Dans le dernier quart du IIIe s. av. J.-C., un édifice rectangulaire en pierre est érigé à l'emplacement des fosses antérieures et du bâtiment du Ve s. La nouvelle construction reprendra la même orientation que la précédente. Ce bâtiment, de 9 m de long sur 5,50 m de large, est constitué d'au moins deux pièces en enfilade et marque la Phase 5 du site (Pl. LIII, b, état 5 ; Pl. LIV, b et d ; Pl. LV, c). Au nord-est, une salle carrée de 4,5 m de côté était décorée d'un sol en *opus signinum*. Celui-ci présentait, notamment au niveau de l'angle nord-est de l'espace, une incrustation de tesselles formant la phrase de bienvenue «

---

[346] Voir Rothé, Tréziny 2005, p. 502 ; Hermary *et al.* 1999, 74 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33. Il faut noter que sur le plan des vestiges fourni dans la CAG (Rothé, Tréziny 2005, p. 501, fig. 592), et pourtant réalisé par M. Moliner, l'état 2 et l'état 3 des vestiges semblent avoir été inversés si l'on se fie aux plans présentés dans les publications antérieures (Gantès 1992, p. 80 et Gantès, Moliner 1990, p. 32). On remarque d'ailleurs sur ce même plan, ainsi que sur celui des phases hellénistique et romaine (Rothé, Tréziny 2005, p. 500, fig. 590), que le nord est mal orienté.

[347] Voir Rothé, Tréziny 2005, p. 502-503 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33-34, et note *supra* pour le problème lié au plan des vestiges repérés dans la *CAG* (Rothé, Tréziny 2005, p. 501, fig. 592).

[348] Voir Gantès 1992, p. 85 et Gantès, Moliner 1990, p. 34. Selon Rothé, Tréziny 2005, p. 503, il n'y a pas cinq mais quatre fosses appartenant à cette phase. Sur le plan accompagnant le texte (Pl. LIII, a, état 4), réalisé par M. Moliner, seulement quatre fosses sont représentées (264, 296, 297 et 302). Pourtant, une cinquième, bien plus petite, apparaît bien sur les plans présents dans Gantès 1992, p. 80, fig. 7, et Gantès, Moliner 1990, p. 32. Sur l'Atlas archéologique de Marseille, sur le site de l'Inrap, c'est également cinq fosses qui sont comptabilisées.

XAIPE » (Mas-Ins-004). Ce type d'inscription étant dans le monde grec proche des entrées, les fouilleurs ont rapidement restitué un accès à la salle en proposant une entrée décentrée du côté est[349] (Pl. LV, a-b). Les murs de cette pièce étaient recouverts d'un enduit lissé. Cette riche salle communiquait au sud-ouest avec une autre pièce par le biais d'une porte dont il subsiste le seuil en pierre. Cette dernière, bien plus petite, était dotée d'un sol en terre battue, ce qui a amené L.-Fr. Gantès et M. Moliner à proposer l'identification de cet espace comme une avant-salle, ou une sorte de porche, permettant l'accès à la pièce nord-est (Gantès, Moliner 1990, p. 34). Le mur sud-est (M65) était construit en assises de blocs taillés en grand appareil, assemblés à joints vifs. Cette différence architecturale avec le reste des murs de l'édifice s'explique par la mise en place, probablement en parallèle du bâtiment, d'une rue charretière d'axe nord-est/sud-ouest, large d'au moins 3 m, bordant ce mur sud-est qui servait probablement ainsi de mur de façade au monument. La qualité de la construction et de ses sols est exceptionnelle pour Marseille, jamais observée en contexte domestique dans le reste de la cité phocéenne. Toutefois, contrairement aux phases précédentes, aucun témoignage de culte n'a pu être observé à l'intérieur de l'édifice, et la mosaïque découverte dans la pièce la plus vaste peut renvoyer au domaine domestique/privé (Rothé, Tréziny 2005, p. 504, n°103 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33), sans écarter pour autant un caractère public. En parallèle, à la fin du IIIe s. et au début du IIe s. av. J.-C., alors que le bâtiment hellénistique est encore en usage, un large mur de soutènement de 1,5 m d'épaisseur et orienté nord-ouest/sud-est est installé sur la berge ouest, le long du lit du ruisseau qui coule dans le vallon (Pl. LIII, b ; M84, zone 4). Des habitations quadrangulaires à poteaux et solins en pierre, ainsi que des aménagements domestiques comme des fosses et des structures de cuisson apparaissent au sud-est du bâtiment hellénistique pendant toute la Phase 5, puis durant la Phase 6 du site, à partir du Ier s. av. J.-C. (Pl. LIII, b)[350].

Pendant la période romaine, entre le Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. (Pl. LIII, b, états 7-8) le secteur connaît une intense fréquentation. À l'est du site, dans la zone 4, une nouvelle rue large de plus de 3 m est installée sur le versant est du talweg. En zone 1, à l'extrémité nord-est du chantier, un égout collecteur (S73) se jetait dans le talweg. Un atelier de tabletterie, destiné à la fabrication entre autres d'épingles, d'aiguilles, de jetons, de dés et de charnières en os, est installé dans la première moitié du Ier s. dans la partie médiane du site, dans la zone 9, à proximité du bâtiment hellénistique. Une fosse contenant un grand nombre de rebuts de taille d'épiphyses de bovins sciées a livré un matériel céramique varié permettant de dater l'ensemble de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 505, n°103 ; Gantès, Moliner 1990, p. 36-37). Le bâtiment hellénistique connaît quant à lui une réutilisation qui entraîne quelques réaménagements : il est agrandi au nord-ouest et au sud-est, mesurant désormais 9,25 m de long sur 7,5 m de large (Pl. LV, a). Au centre, une base maçonnée a été construite (S64), permettant l'installation d'un pilier fait de deux blocs parallélépipédiques en réemploi (Pl. LV, d-e). Cette structure est interprétée par M.-P. Rothé et H. Tréziny comme un autel (Rothé, Tréziny 2005, p. 505, n°103). L'ancien mur de façade en grand appareil (M65) est

[349] Cette restitution avec une entrée dans le coin nord-est semble apparaître pour la première fois sur un dessin réalisé par M. Moliner en décembre 1998 (Hermary *et al.* 1999, p. 75). Elle sera par la suite évoquée dans Tréziny 2006b, p. 172.

[350] On notera en effet en zone 8, à 20 m du bâtiment hellénistique, l'angle négatif d'une habitation quadrangulaire contenant plusieurs aménagements domestiques dont une fosse renfermant un bol de céramique campanienne et un brasero remployant un fond de *dolium* (198). Il faut également évoquer d'autres structures comme, en zone 9, un angle de structure (S87) ; en zone 7 un long mur (M79) en blocs de poudingue d'orientation nord-est/sud-ouest qui prolonge le mur de soutènement M84 de la zone 4. Pour la Phase 6, on ne connaît qu'en zone 4 deux murs en pierre sèche (M97 et M98) datés du Ier s. av. J.-C. Voir Rothé, Tréziny 2005, p. 504-505 ; Gantès, Moliner 1990, p. 34.

réemployé comme une banquette basse à l'intérieur de l'espace. Un caniveau fait d'*imbrices* emboîtées, couvertes de pierres plates et de fragments du sol de béton, vient border la banquette sur toute sa longueur (Pl. LV, e). Entre le pilier central et le mur nord-est, un foyer de 2,25 m de long sur 1,35 m de large est aménagé au début du Ier s. ap. J.-C. Jusqu'à l'abandon définitif du bâtiment au milieu du IIe s. ap. J.-C., plusieurs urnes en céramique commune sont enfouies dans diverses fosses à l'intérieur du bâtiment. Un pot de type *cooking pot* recouvert par un vase brisé remployé comme couvercle fut notamment découvert. Il contenait une pièce en bronze dans un comblement de terre et de pierres (Rothé, Tréziny 2005, p. 505, n°103 ; Gantès, Moliner 1990, p. 36).

Le reste de la zone sera abandonné aux IIIe s. et IVe s. ap. J.-C., avant d'être de nouveau occupé à la fin du IVe s., notamment au travers d'un probable atelier de verrier installé dans la seconde moitié du Ve s., puis par diverses habitations à partir du XIIIe s. et jusqu'à la fin du XVIIe s.

D. Le mobilier du Parc des Phocéens

À l'intérieur du bâtiment de la première phase ont été retrouvés de rares fragments de céramique de l'époque archaïque, antérieurs au milieu du VIe s. av. J.-C., notamment un bord de coupe ionienne à vernis noir de forme A2 de Villard et Vallet. On note également des céramiques des VIe-Ve s. av. J.-C., dont une coupe à anse de forme Bats 414 ; des amphores massaliètes à bords, du type Py 3 en pâte claire massaliète, ainsi que de la céramique attique à figures rouges du style libre, remontant au second quart du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 502). Dans les trois fosses ayant livré du matériel sur les dix alignées dans la première moitié du IVe s. av. J.-C. le long du mur sud (Phase 2), on comptabilise plusieurs tessons de céramique attique à figures rouges, une tête de figurine casquée en céramique à vernis noir (Mas-PaP-001), un coquillage marin et plusieurs objets métalliques. Le mobilier n'est malheureusement pas entièrement décrit et on ignore la nature des objets métalliques mis au jour (Rothé, Tréziny 2005, p. 502 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33). À la fin du IVe/début du IIIe s. av. J.-C., dans la plus grande fosse quadrangulaire parmi les six creusées lors de la Phase 3 (FS 267), on découvrit trois amphores massaliètes de type Bertucchi 4 en connexion (Pl. LIV, d). Dans le remplissage de l'une de ces amphores, une pièce de bronze non décrite et une perle en verre furent trouvées. La fosse mitoyenne de cette grande structure quadrangulaire contenait quant à elle une petite coupelle en pâte claire massaliète (Mas-PaP-002), un petit bronze de Massalia, ainsi qu'un jeton en pâte de verre. Enfin, dans une petite fosse, il y avait une petite coupelle en pâte claire massaliète (Mas-PaP-002) ainsi qu'une petite plaque en marbre vert portant des traces de découpes faites par un instrument contondant (Rothé, Tréziny 2005, p. 502-503 ; Gantès 1992, p. 85 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33-34). Dans la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C., le remplissage des cinq fosses de forme ovalaire ou rectangulaire de la Phase 4 a livré deux cruches en pâte claire massaliète, une coupelle en terre cuite (Mas-PaP-002), un petit bronze non inventorié et un moyen bronze, un jeton en pâte de verre, une loupe de fer, un coquillage, des côtes et osselets d'animaux (Rothé, Tréziny 2005, p. 503 ; Gantès 1992, p. 85 ; Gantès, Moliner 1990, p. 34).

Le mobilier de la Phase 5, retrouvé dans les couches synchrones US 200-216 qui correspondent peut-être au sol de construction du monument, fut étudié par L.-Fr. Gantès[351]. Il se compose de 1131 fragments, dont 101 bords, avec une forte domination de

[351] Sur la coupe publiée dans Rothé, Tréziny 2005, p. 503, fig. 598, ces US 216 et US 200 semblent correspondre à l'un des états de la voirie grecque située au sud-est du bâtiment.

céramiques à pâte claire massaliète. Celles-ci correspondent à 89,7 % des bords sur le total de la céramique fine, avec une dominance de 25,3 % de coupes à forme Bats 253, puis de cruches de forme Bats 525 et 545 avec respectivement 14,6 % et 10,6 %. La céramique campanienne A n'est représentée quant à elle que par seulement 6,9 % des bords, essentiellement des bols et coupes abondants de formes Lamboglia 27ab et 28ab. Enfin, les amphores, presque exclusivement d'origine massaliète, correspondent à 10,8 % du total des bords. Le service à boisson, comportant vases à boire et à verser, est donc prédominant aux abords du monument (Rothé, Tréziny 2005, p. 504). Pour la Phase 6, on évoquera la découverte dans un remblai tardif d'une statuette hellénistique acéphale en terre cuite représentant une femme debout drapée et portant deux cruches (Mas-PaP-003 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 505 ; Gantès, Moliner 1990, p. 34-35).

Enfin, les niveaux d'abandon du bâtiment aux Phases 7 et 8 ont livré, pour le remblai de démolition 111, de nombreux fragments d'adobe, d'enduits peints et de céramique africaine de cuisine. Celle-ci se compose de plats de forme Lamboglia 10A, des marmites de forme Hayes 197 et des couvercles de forme Hayes 196. La couche de remblai de destruction 105, située sous la couche de remblai de démolition 111, a délivré un niveau irrégulier de *tegulae* et d'*imbrices*, un bord de coupe carénée en sigillée claire A de forme Lamboglia 1A et de nombreux fragments de coupes hémisphériques décorées de type Drag. 37 en sigillée sud-gauloise. En dessous, l'US161 a elle aussi livré un niveau de *tegulae* et d'*imbrices*, complétées de céramiques africaines de cuisine de formes Hayes 3C et 9A ; de céramique sigillée claire A, principalement des bords de coupe de formes Hayes 3C et 9A ; de céramique sigillée claire B, dont un bord de bol de forme Desbat 8 daté de 130 ap. J.-C. ; de céramique sigillée sud-gauloise, composée de fragments de bols hémisphériques décorés de forme Drag. 37, ainsi que des fragments de *cooking pot* en poterie commune importée. Cet ensemble reposait pêle-mêle sur un niveau de sol en terre battue US162 sur lequel reposait le pilier S64. Ce niveau de sol fut daté du milieu du Ier s. ap. J.-C. puisqu'il a fourni des fragments de céramique sigillée claire A dont des bords de forme Hayes 8B et 23A, un fond estampillé en céramique sigillée sud-gauloise lisse et un bord de coupe de forme Drag. 18 datable vers 40-70 ap. J.-C. Les US178 et US181 correspondent aux niveaux d'utilisation du foyer S80 qui s'appuient au sud contre le mur M75 et contre la structure S64. Elles ont livré un matériel constitué de tessons de céramique sigillée italique et sud-gauloise, de céramique à parois fines et à vernis rouge pompéien, ainsi que des amphores massaliètes récentes des Carmes (Rothé, Tréziny 2005, p. 505).

E. La mosaïque de bienvenue

Une seule inscription peut être rattachée au bâtiment cultuel du Parc des Phocéens. Il s'agit d'une mosaïque découverte en place sur le sol en *opus signinum* de l'une des salles de l'édifice de la Phase 5 (Mas-Ins-004). Elle est incluse dans une sorte de cartouche rectangulaire composé de petits cailloux de couleurs noire, blanche et verte avec, à droite, une sorte de couronne stylisée représentée par un cercle composé d'une triple rangée de tesselles. L'inscription XAIPE de tesselles noires et blanches est parfaitement lisible.

Toutefois, la nature de l'épigraphe a plusieurs fois été discutée. En effet, si le caractère cultuel du bâtiment du Ve s. et des fosses associées, en usage jusqu'au milieu du IIIe s. av. J.-C., est bien avéré et, même s'il est possible d'observer, au même lieu, mais dans la phase romaine de l'édifice postérieur, quelques indices suggérant encore la présence de pratiques rituelles entre le Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C., il n'en est pas de même pour le bâtiment hellénistique de la toute fin du IIIe s. av. J.-C. Ce dernier ne présente aucun vestige cultuel pouvant attester de la continuité du culte entre le milieu du IIIe s. et le Ier s. av. J.-C.

Ainsi, cette inscription et la qualité des sols mosaïqués de ce bâtiment hellénistique ont au début conduit L.-Fr. Gantès et M. Moliner à interpréter cet édifice comme la monumentalisation de la structure cultuelle en matériaux périssables du Ve s. av. J.-C. Cette hypothèse reposait sur le fait que ce type de sol et ce type de formule n'étaient pas fréquemment en usage dans l'habitat grec de cette période (Moliner 1995, p.75-76 ; Gantès 1992, p. 85 ; Gantès, Moliner 1990, p. 34). Cependant, rapidement, certains chercheurs ont nuancé l'utilisation de celle-ci en contexte religieux et ont ainsi remis en cause la fonction cultuelle de ce bâtiment hellénistique. H. Tréziny et J.-Cl. Decourt ont, par exemple, montré que la formule XAIPE a plutôt des parallèles à l'entrée de maisons individuelles ou dans un contexte civil, et ne se rencontre quasiment jamais en contexte religieux. Tout de même assez rare, elle se retrouve notamment quatre fois dans trois maisons des IIe-Ier s. av. J.-C. de la *Néapolis* d'Emporion : deux à l'entrée d'un *andrôn*, les deux autres dans le couloir d'entrée d'une maison. En Sicile, on la rencontre dans une inscription de la fin du IVe s. av. J.-C. située entre deux pièces de réception d'une habitation de Monte Iato, dans une maison du IIIe s. av. J.-C. de Morgantina ainsi que dans deux inscriptions plus récentes, *a priori* du Ier s. av. J.-C., à Palerme et dans sa région. En contexte cultuel, les exemples sont bien plus rares mais existent toutefois : la formule est présente au IIe s. av. J.-C. dans le temple de Sant'Omobono à Rome et plusieurs inscriptions de ce type se retrouvent dans ce qui semble être un sanctuaire privé d'Aphrodite à Olynthe, daté de la première moitié du IVe s. J.-C. Enfin, il faut noter qu'elle est bien plus courante en Occident qu'en Grèce et en Orient car, à part l'exemple d'Olynthe, on retrouve seulement une formule proche à Paphos, dans une maison d'époque impériale (Tréziny 2006, p. 173). Cette expression servirait ainsi plutôt à accueillir l'invité au seuil d'une pièce de réception ou d'apparat comme un *andrôn* (Santos, Sourisseau 2011, p. 232 ; Tréziny 2006b, p. 172-174 ; 2000a, p. 87 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 504 ; Decourt 2004, p. 8 ; Hermary *et al.* 1999, p. 76).

L'analyse de cette inscription est cruciale dans la compréhension du site du Parc des Phocéens car, en dehors de tout témoignage cultuel pour la Phase 5 du site, sa présence semble exclure la nature religieuse de l'édifice à cette période. Dans ce cas, le bâtiment aurait pu connaître un *hiatus* de sa fonction d'origine entre la fin du IIIe s. et le Ier s. av. J.-C. À l'inverse, si on imagine que cette formule était utilisée à Massalia, comme à Rome ou à Olynthe, dans un contexte bien religieux, alors le lieu de culte du Parc des Phocéens connaît une continuité de ses activités rituelles du Ve s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C.

Parmi les autres problèmes posés par cette inscription, il faut évoquer sa localisation dans l'angle nord-est de l'édifice. Cette situation a rapidement amené les chercheurs à restituer l'entrée du bâtiment et l'accès principal à la salle nord-est près de cette formule de bienvenue, comme il est généralement coutume (Pl. LV, a-b). H. Tréziny propose, par exemple, en remarquant que l'inscription est décentrée, que l'accès à l'édifice le soit également, trahissant l'existence de sept *klinai* hypothétiques sur les pourtours de la salle (Pl. LV, b ; Tréziny 2006b, p. 172). Toutefois, on peut s'étonner alors de voir la formule de bienvenue lisible, non pas par ceux qui rentreraient par cet accès nord-est hypothétique, mais par ceux qui quitteraient le bâtiment côté nord.

F. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Le lieu de culte du Parc des Phocéens correspond à une longue structure en matériaux périssables, à poteaux en bois – bâtiment fermé ou enclos à l'air libre – construite au début du Ve s. av. J.-C. dans un secteur vierge de toute occupation. Elle connaîtra par la suite, jusqu'à la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C., quatre phases successives d'occupation, marquées par le creusement et le remplissage de plusieurs séries de fosses de tailles et de

formes différentes, ovalaires ou rectangulaires. Ces fosses contenaient pour la plupart un mobilier varié, dont un caractère votif a été proposé.

La présence notamment de vases miniatures (Mas-PaP-002) ainsi que d'autres types de mobilier spécifique (amphores complètes, vaisselle, objets métalliques ou encore figurines en terre cuite) dans le comblement de certaines fosses placées au sein de la structure semble, en effet, indiquer un contexte cultuel, un lieu de culte à caractère probablement public, du moins durant sa phase classique. Il s'agit toutefois pour cette période d'un espace cultuel isolé, situé à l'extérieur des limites urbaines. La localisation de la zone et la concentration de fosses votives (de type *bothros*) ont ainsi fait penser à des dépôts associés à un sanctuaire suburbain consacré à des divinités chtoniennes. Suivant l'avis de François Villard, L.-Fr. Gantès a ainsi rapidement proposé d'y reconnaître un *Thesmophorion*, sanctuaire consacré à Déméter *Thesmophoros*. Ce type de sanctuaire, en général situé en position périurbaine, était courant en Occident (Gantès 1992, p. 85). Cette interprétation a été contestée par un certain nombre de chercheurs (Santos, Sourisseau 2011, p. 231-232 ; Tréziny 2000a, p. 87 ; Hermary *et al.* 1999, p. 76 ; Moliner 1995, p. 217). M. Moliner demeure quant à lui plus prudent, ne faisant qu'évoquer une fonction cultuelle éventuelle pour l'ensemble des phases de l'édifice (Moliner 2001c, p. 427). H. Tréziny est bien plus sceptique. Il souligne les difficultés d'interprétation du site et suggère la présence d'un culte privé à l'intérieur d'une habitation plutôt qu'un lieu de culte public (Tréziny 2000a, p. 87). Cette argumentation est notamment construite autour des problèmes que pose la formule sur mosaïque « XAIPE » (Mas-Ins-004) présente dans le bâtiment hellénistique des Phases 5 et 6. Or, tout en admettant que l'inscription sur pavement d'*opus signinum* puisse souligner le caractère domestique de l'édifice hellénistique, et que l'intégration de celui-ci dans le tissu urbain et à l'intérieur des limites urbaines dès la fin du IIIe s. av. J.-C. ne soit pas en adéquation avec l'interprétation d'un *Thesmophorion*, l'hypothèse reste toutefois envisageable pour les phases précédentes. Ces dernières sont en effet marquées par des témoignages cultuels évidents au sein d'une structure isolée péri-urbaine, et il ne serait pas surprenant que les transformations qui ont eu lieu à la fin du IIIe s. av. J.-C. aient profondément modifié le bâtiment et sa fonction.

De fait, force est de constater que la structure du Ve s. av. J.-C., remaniée au cours des IVe s. et IIIe s. av. J.-C., correspondant à un bâtiment fermé ou à un enclos à ciel ouvert renfermant des fosses à offrandes, a un caractère cultuel assez évident. Les parallèles sont nombreux dans le monde grec occidental. On peut par exemple citer le cas des établissements grecs de Sicile, où les groupements de *bothroi*, souvent en position périurbaine, signalent des pratiques rituelles en lien avec des divinités féminines, notamment Déméter (Tantillo 2015). De surcroît, le mobilier découvert dans les comblements de ces fosses du Parc des Phocéens présente également des similitudes avec les dépôts votifs des sanctuaires démétriaques. Tel est le cas des amphores et des vases à boire et à verser, des objets métalliques, des figurines en terre cuite, des masques en argile, des perles en verre, des ossements d'animaux et des coquillages (Tantillo 2015, p. 123-126). Par ailleurs, la découverte d'une plaque de marbre avec des traces de découpe est significative, car elle peut attester de la réalisation de sacrifices animaux, soit directement sur le sol ou bien en hauteur sur un socle qui pouvait avoir la fonction d'autel.

En ce qui concerne la Phase 5, signalant les transformations du lieu de culte et du secteur environnant à la fin du IIIe s. av. J.-C., L.-Fr. Gantès et M. Moliner proposent une continuité du culte par la monumentalisation du bâtiment du Ve s. av. J.-C. (Moliner 1995, p.75-76 ; Gantès 1992, p. 85 ; Gantès, Moliner 1990, p. 34). Pourtant, cette continuité n'est pas évidente. L'absence de nouveaux dépôts et d'autres témoignages cultuels après la construction de cet édifice en pierre, de même que l'existence d'un pavement en *opus signinum* avec la formule XAIPE, pourraient indiquer l'abandon du lieu de culte et la

création d'une demeure hellénistique. Cette nouvelle unité domestique s'inscrirait alors au sein de l'expansion urbaine de la ville dans ce secteur, à partir de la fin du IVe s. et durant le IIIe s. av. J.-C., avec la création d'un nouveau quartier urbain d'orientation sud-ouest/nord-est (Santos, Sourisseau 2011, p. 231-232 ; Tréziny 2000a, p. 87). Néanmoins, plusieurs indices suggèrent la singularité du bâtiment. Ainsi, H. Tréziny a notamment souligné la qualité de construction de l'édifice hellénistique et également la qualité des sols aménagés, sans équivalence à Marseille pour cette période. C'est pourquoi, couplé à l'existence de la mosaïque XAIPE, à l'importance et au nombre de vases à boire et à verser découverts, on proposa d'identifier cet ensemble hellénistique comme un *andrôn*, soit une pièce de réception, plutôt que comme un lieu de culte (Pl. LV, b ; Rothé, Tréziny 2005, p. 504 ; Tréziny 2005a, p. 240 ; Decourt 2004, p. 8). Pourtant, l'interprétation demeure délicate, en raison d'abord du plan de la structure mise au jour, composée de deux pièces, dont la plus importante serait précisément celle qui contient l'inscription, ce qui n'en fait pas forcément une salle d'accès. De plus, la formule est uniquement lisible en venant de la petite pièce voisine située au sud-ouest, interprétée par son sol en terre battue comme une avant-salle ou un porche (Gantès, Moliner 1990, p. 34) et où un seuil signale l'emplacement de la porte de communication entre les deux pièces. Le système de construction, en grand appareil, est également à prendre en compte, car il atteste d'une monumentalité certaine. Ces éléments, soit le plan et l'architecture, suggèrent éventuellement aussi des rapprochements avec des temples hellénistiques découverts dans d'autres établissements phocéens, comme à Emporion où deux bâtiments mosaïqués de dimensions semblables ont été identifiés comme des temples au sein du sanctuaire méridional (Pl. CCVII).

Lors des Phases 7 et 8, l'enfouissement d'urnes en céramique commune dans plusieurs fosses et l'identification de la base maçonnée centrale comme un autel (Pl. LV, e) pourraient suggérer la fonction du bâtiment comme un lieu de culte, peut-être privé, à l'époque romaine. Il est alors important de se questionner sur la possible continuité cultuelle entre le moment d'abandon de la structure en bois, à la fin du IIIe s. av. J.-C., et le réaménagement de l'édifice hellénistique au Ier s. ap. J.-C. Les Phases 5 et 6 marquent-t-elles réellement un *hiatus* de la fonction cultuelle du secteur ? La construction d'un lieu de culte à l'époque romaine à l'emplacement même où, plusieurs siècles plus tôt, se trouvait déjà un sanctuaire ne serait que le fruit du hasard ou d'un lointain souvenir ? Ou n'a-t-on pas une preuve ici de la fonction cultuelle du bâtiment hellénistique et donc de la continuité d'un culte entre la première moitié du Ve s. av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C. ?

On pourrait également s'interroger, en notant la localisation et la chronologie des sanctuaires des Pistoles et du Parc des Phocéens, sur la possibilité que ceux-ci aient été successifs, consacrés tous deux à des divinités chtoniennes comme Déméter. Le déplacement du lieu de culte vers le nord-est pourrait alors être la conséquence de l'expansion de la ville, de l'intégration de l'ancien sanctuaire des Pistoles au sein des limites urbaines et donc de la recherche d'une position périurbaine pour l'installation du nouveau lieu de culte. Au vu de la nature réduite et partielle des fouilles, et donc de l'excavation incomplète de ces sanctuaires, il est difficile de répondre à cette question, d'autant qu'il faut également prendre en compte la possible continuité du culte des Pistoles après le VIe s. av. J.-C.

XI. L'autel de Zeus *Patrôos*

A. Découverte et présentation de l'objet

Entre 1981 et 1986, dans le cadre d'aménagements urbains (chantier des équipements publics), la partie nord de la Butte des Carmes et ses versants oriental et septentrional ont fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques organisées aux environs nord, est et sud de l'église des Carmes (Pl. XXXIII, a ; Pl. LVI, a, n°108 ; b). Ces explorations, dirigées essentiellement par Guy Bertucchi et Martine Willaume, ont notamment révélé des indices d'occupation allant de la période grecque archaïque à l'Antiquité tardive. Parmi ces travaux, plusieurs opérations ont eu lieu entre décembre 1981 et novembre 1986 sur le chantier des Équipements publics, à l'est de l'église des Carmes.

Malgré des travaux s'étendant sur plus de 28 000 m², seuls 2 000 m² feront l'objet de fouilles archéologiques. De nombreuses zones des différents chantiers sont ainsi restées inexplorées. Entre les deux campagnes principales du chantier des Équipements publics, tenues en 1982 et 1983, un premier terrassement endommagera une bonne partie des niveaux archéologiques. C'est très probablement lors de ce terrassement qu'un imposant bloc de calcaire inscrit, plus tard interprété comme un autel à Zeus *Patrôos*, sera découvert et sauvé *in extremis* de la décharge par un particulier (Mas-Ins-005). Il sera conservé plusieurs années chez son inventeur avant d'être signalé en août 1990 et d'être publié par Paulette Ghiron-Bistagne en 1992. Le bloc semble encore aujourd'hui conservé chez ce particulier.

Il s'agit d'une base quadrangulaire de calcaire, soigneusement taillée, présentant au sommet une moulure qui court le long de ses quatre côtés. Sa partie arrière et son flanc droit sont très érodés, à l'inverse de son sommet et de la face présentant l'inscription, bien préservés. Ces parties devaient probablement être protégées par leur enfouissement dans le sol ou par une construction (Rothé, Tréziny 2005, p. 516, n°108 ; Decourt 2004, p. 11-12, IGF 5 ; IGG 202 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 149 ; Bresson 1997, p. 492-501 ; Ghiron-Bistagne 1992 ; Salviat 1992a, p. 145). L'inscription est présente sur la face avant du bloc, dans sa quasi-totalité : « ΖΗΝΟϹ ΠΑΤΡΩΟΥ / ΚΑΣΙΝΗΤΩΝ [τῶν] ΠΕΡΙ ΛΥΚΗΝ / ΤΟΝ ΠΥΘΟΚΡΙΤΟΥ », soit « [autel] du *Zeus Patrôos* des Kasinètes présidés par Lykès, fils de Pythokritos » (Decourt 2004, p. 11, e. 5). Dans un premier temps, elle sera datée par P. Ghiron-Bistagne du Ier s. ou IIe s. ap. J.-C., notamment à cause de l'utilisation de *sigma* et d'*omega* lunaires (Ghiron-Bistagne 1992, p. 152). Alain Bresson proposera quant à lui d'attribuer le bloc à la fin du IIe/début Ier s. av. J.-C., en observant l'emploi bien plus précoce des lettres lunaires dans l'épigraphie grecque et gallo-grecque de Marseille et du Sud de la Gaule, ainsi que le style hellénistique de l'inscription (Bresson 1997, p. 493-494). Cette dernière datation sera par la suite acceptée par le reste de la communauté scientifique (Decourt *et al.* 2005, p. 178, e. 5 ; Decourt 2004, p. 12, IGF 005).

B. Un sanctuaire à Zeus Patrôos ?

La dédicace de l'autel de *Zeus Patrôos* semble donc avoir été réalisée par « ceux des Kasinètai qui sont autour de Lykès, fils de Pythocritos ». Les *Kasinètai* est un groupe dont la nature est inconnue. Le mot peut renvoyer à κασίγνητος, un terme employé par Homère et qui pourrait se traduire par « frère », « sœur » ou « parent » (Bresson 1997, p. 497-501 ; Ghiron-Bistagne 1992, p. 153). Pour J.-Cl Decourt, il pourrait plutôt avoir une valeur

davantage générique que familiale, désignant des « frères » liés non pas par le sang mais par leur appartenance à un même groupe (Decourt 2004, p. 11-12). Ces *Kasinètai* semblent donc être un groupe familial ou *phratrial*, honorant Zeus *Patrôos*, patron spécifique de telles communautés.

L'épithète de Zeus renvoie quant à lui à une forme de culte familial, bien attesté en Grèce à l'époque classique. Zeus *Patrôos* devait donc être un dieu de l'affection familiale, protecteur de la maison, du foyer et de la famille (Ghiron-Bistagne 1992, p. 153). En milieu ionien, c'est plutôt Apollon qui porte généralement l'épiclèse, notamment lors des *Apatouria*, fêtes religieuses réunissant les phratries. En réalité, de nombreuses autres divinités prennent également le même nom, parmi lesquelles Zeus. Malgré les propos de Platon qui affirme que l'épiclèse *Patrôos* n'était appliquée à Zeus ni à Athènes, ni chez les Ioniens[352], plusieurs témoignages révèlent l'existence du culte de Zeus *Patrôos* dans de nombreuses cités ioniennes. On le rencontre notamment à Éphèse, dans une inscription du IVe s. av. J.-C. (IK-12, 102), ou à Halicarnasse (Syll.3, 1044), deux cités où le dieu était vénéré au sein d'une lignée particulière. Lié aux structures civiques-*gentilices*, il est attesté en milieu ionien à Chios où il est rattaché aux *Klytidai*, un groupe/tribu englobant des phratries (Syll.3, 987), et à Thasos, où il est le dieu de plusieurs *patrai* (Bresson 1997, p. 495-496). Zeus *Patrôos* n'est donc pas absent du monde ionien, où il semble avoir été autant lié à un culte familial qu'à des structures civiques-*gentilices*, plus fréquentes aux époques classique et hellénistique.

L'emploi du génitif pour le nom de Zeus indiquerait l'appartenance du monument, sur lequel l'inscription est lisible, au dieu. On peut par ailleurs, au vu de la nature de l'inscription, interpréter que le bâtiment en question devait très probablement être une structure cultuelle. En raison des dimensions et de l'apparence du bloc, le monument devait certainement correspondre à un autel, un βωμός. Pour P. Ghiron-Bistagne, il ne peut s'agir que d'un autel isolé et privé, élevé par une famille précise, sur une propriété familiale. Il faudrait donc le distinguer d'un probable culte public et écarter la présence d'un sanctuaire (Ghiron-Bistagne 1992, p. 153). Pour A. Bresson, cette affirmation n'est pas si évidente, car le culte de Zeus *Patrôos* n'est pas, même en milieu ionien, exclusif à la sphère privée et familiale. Il ne faut donc pas écarter totalement la possibilité d'un sanctuaire public, dans lequel le groupe des Kasinètes aurait rendu un culte à son dieu ancestral (Bresson 1997, p. 495-496).

Sa découverte hors-contexte ne permet pas de connaître précisément sa localisation d'origine et de trancher entre un culte privé ou public. On peut ainsi se demander si le bloc a connu un réemploi ou si l'autel se situait bel et bien dans le secteur de la Butte des Carmes. Ses dimensions conséquentes tendraient plutôt à suggérer une localisation proche. Si l'autel faisait partie d'un lieu de culte public, la Butte des Carmes – l'une des plus hautes collines de Massalia – ne serait pas une hauteur surprenante pour l'installation d'un tel sanctuaire. Les opérations archéologiques réalisées entre 1981 et 1986 – sur les sites des Carmelins au nord de l'église des Carmes, des Équipements publics à l'est, des Icardins et de Roquebarbe au sud et au sommet de la colline – n'ont livré aucun vestige d'une quelconque structure monumentale. Elles ont toutefois permis d'appréhender la nature du secteur durant l'Antiquité. Les versants de la Butte des Carmes ont ainsi, semble-t-il, été aménagés sous la forme de terrasses durant les périodes archaïque et classique, le secteur étant alors encore *extra-muros*. Ces terrasses devaient être occupées par plusieurs unités domestiques en ordre lâche et par plusieurs zones artisanales. À l'époque hellénistique, un rempart en calcaire rose du Cap Couronne intègre la Butte des Carmes et le secteur à l'intérieur des limites urbaines. Une trame orthonormée apparaît alors dans le courant du IIIe s. av. J.-C., et de

[352] Platon, *Euthydème*, 302cd.

nombreuses habitations sont construites sur les vestiges précédents, de même qu'un ensemble d'équipements hydrauliques observé au nord, sur le site des Carmelins. Enfin, au début de l'époque romaine, entre 50 av. J.-C. et 50 ap. J.-C., le secteur semble devenir un quartier artisanal et de nombreux ateliers de potiers s'installent sur les versants nord et est de la butte (Rothé, Tréziny 2005, p. 510-531, n°107-111).

Si aucun autre vestige architectural que cet autel ne permet de confirmer l'existence d'un lieu de culte massaliote sur la Butte des Carmes[353], il en va de même pour le mobilier archéologique à caractère votif, qui est aussi assez rare. On peut évoquer, par exemple, au sein du dépotoir de potiers des Carmelins – ayant livré un matériel de la fin du Ier s. au IIe s. ap. J.-C. (Pl. LVI, a, n°107 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 511-512, n°107) – un ensemble de « couvercles » en céramique commune locale (Mas-Car-001) qui présentent le même profil et les mêmes caractéristiques que le lot cultuel marquant le dépôt de clôture de l'*Aphrodision* d'Olbia de Provence[354]. On peut également noter l'existence d'un fragment d'*askos* en forme de tête humaine barbue, bien que celui-ci ait été découvert dans un remblai de fosse antérieur à la fin du IIIe s. ou du début du IIe s. av. J.-C. (Mas-Car-002 ; Pl. LVI, a, n°108 ; b, zone D ; Rothé, Tréziny 2005, p. 518, n°108). Enfin, une statuette en marbre représentant une déesse trônant accompagnée de deux lions, interprétée comme Cybèle, a été retrouvée dans le secteur des Carmes entre le XVIIe s. et le XIXe s., avant d'être notée par Wilhelm Froehner en 1897 dans les collections du Musée de Marseille (Mas-Car-003). Cependant, son contexte et lieu de découverte ne sont pas connus (Rothé, Tréziny 2005, p. 509, n°105 ; Benoit 1936, p. 28 ; Clerc 1929, p. 372 ; Froehner 1897, p. 94, n°229).

Si le culte de Zeus *Patrôos* était organisé au sein d'un sanctuaire public, il n'en reste malheureusement que peu de témoignages. La datation de l'inscription indique que le culte était en place au moins aux IIe-Ier s. av. J.-C., tandis que la localisation du bloc suppose peut-être un lieu de culte à proximité de la Butte des Carmes. Aux IIe-Ier s. av. J.-C., ce secteur était en pleine mutation, car à la suite de l'intégration de la zone à l'intérieur des limites urbaines vers le IIIe s. av. J.-C., le quartier d'habitation en fonctionnement aux IIIe-IIe s. av. J.-C. laisse peu à peu la place à un quartier artisanal, surtout à partir de la fin du Ier s. av. J.-C. Il s'agit en tous cas d'un quartier périphérique de Massalia, à la limite orientale de la ville, et le sanctuaire, s'il existait vraiment, devait être un lieu de culte péri-urbain, situé à proximité de la fortification et sur l'une des plus grandes hauteurs de la ville.

C. Zeus et les Apatouria

Le culte de Zeus *Patrôos* renvoie, comme dit précédemment, à une forme de culte familial ou phratrial où le dieu est le protecteur et ancêtre divin de la lignée ou de la structure civique-*gentilice*. L'épiclèse *Patrôos* est généralement associée aux divinités adorées lors des *Apatouria*, des fêtes honorant les groupes familiaux et les phratries et permettant l'intégration des jeunes hommes adultes et des nouvelles épouses légitimes au

[353] À environ 50 m au sud-ouest, une colonne en granit mesurant 2,9 m de haut a été signalée par Isidore Gilles en 1876, puis par Alfred Saurel entre 1877 et 1878 à l'emplacement de l'église Notre-Dame du Mont-Carmel (Pl. LVI, a, n°106). La colonne était encore au Musée Borély en 1936 mais elle est aujourd'hui perdue (Rothé, Tréziny 2005, p. 510, n°106 ; Benoit 1936, p. 19-20 ; Froehner 1897, p.3, n°15).

[354] En plus d'une forme et d'un profil général semblables, les couvercles présentent un « pied » ou un « bouton de préhension » grossier et quatre trous de suspension situés par paire, de part et d'autre du bord, non alignés et asymétriques. Les « couvercles » sont donc identiques en de nombreux points à ceux de l'*Aphrodision* d'Olbia de Provence sur lesquels on reviendra. L'atelier de potier en lien avec cet ensemble était-il en relation avec un lieu de culte proche auquel il fournissait les vases nécessaires aux offrandes des fidèles ?

sein de la communauté (De Shutter 1987, p. 104-107 ; Schmitt 1977, p. 1059-1060). De plus, à Athènes, un Zeus possédant les mêmes fonctions que Zeus *Patrôos* était au centre des festivités : il s'agit de Zeus *Phratrios*. Il est donc probable qu'à Massalia, Zeus *Patrôos* ait également été vénéré lors des *Apatouria*.

D'après Hérodote, ces fêtes des *Apatouria* étaient célébrées à Athènes et chez tous les Ioniens, à l'exception des cités d'Éphèse et de Colophon[355]. Si pendant plusieurs années, l'existence de telles festivités à Massalia a été soupçonnée, en raison de la présence d'un mois d'*Apatourion* à Lampsaque (Salviat 1992a, p. 143-145), cette hypothèse s'est confirmée en 1997 avec la découverte d'une lamelle de plomb enroulée sur elle-même et mentionnant le mois d'*Apatourion* (Mas-Ins-006). Celle-ci a été datée du IIIe s. av. J.-C. et mise au jour lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon par A. Hesnard (Decourt 2004, p. 8-11, IGG 274, IGF 4 ; Salviat 2000, p. 25-26). Comme à Lampsaque et à Athènes, le mois d'*Apatourion* était probablement à Massalia un mois d'hiver, entre octobre et novembre, pouvant ouvrir, comme à Lampsaque, la nouvelle année.

L'inscription confirme donc la pratique de telles fêtes à l'époque hellénistique, soit presque contemporaines au culte de Zeus *Patrôos*. L'existence du mois d'*Apatourion* à Lampsaque et à Massalia suggère par ailleurs un culte commun hérité du calendrier archaïque phocéen. Il est donc probable que les *Apatouria*, voire aussi le culte de Zeus *Patrôos*, soient à Massalia bien antérieures à l'époque hellénistique. Si on connaît à Lampsaque certains de ces groupes familiaux et phratries – comme les *Pericleidai*, les *Teuthadeis*, ou les *Abarneis* – il est évident qu'à Massalia, présentée souvent comme une cité très conservatrice, les institutions oligarchiques pouvaient également s'appuyer sur des phratries qui, lors des *Apatouria*, se réunissaient, peut-être autour d'un culte à Zeus *Patrôos*.

Le culte de Zeus à Massalia peut, par ailleurs, être attesté au travers de l'existence du mois de *Maimaktèr*, présent, comme il a été dit, au sein du calendrier de Phocée, et consacré à Zeus *Maimaktès* (Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64 l. 11). Parmi les objets à caractère votif retrouvés à Marseille, il faut enfin noter l'existence de quelques statues et représentations du dieu, découvertes anciennes et datant d'époques tardives. Un sondage réalisé par F. Benoit en 1947 dans les environs des docks romains – et plus précisément rue de l'Araignée – a ainsi mis au jour un bas-relief de Jupiter tenant un sceptre bouleté (Mas-Viv-004 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 358, n°42 ; Tréziny 2000a, p. 88, p. 94). De plus, une statuette découverte rue des Consuls vers 1695 (Mas-RCo-002), malheureusement aujourd'hui perdue, représentait un Zeus tonnant (Rothé, Tréziny 2005, p. 411-412, n°71 ; Tréziny 2000a, p. 88, p. 94 ; Benoit 1936, p. 28, n°2.3-4 ; Clerc 1927, p. 214-215). Des noms théophores renvoyant au dieu sont également connus, mais ils sont très banals et datent seulement de l'époque impériale, comme Διοκλῆς (CIL 4489 ; Clerc 1929, p. 303) et Διοκλείδης (IG XIV, 2436). Le nom de Δίας, beaucoup plus rare, est également présent à Marseille (IG XIV, 936 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 156).

[355] Hérodote, *Histoires*, I, 147.

XII. Le(s) lieu(x) de culte hypothétique(s) de la Bourse

A. Présentation du secteur et historique des découvertes

Entre 1881 et 1883, le percement de la rue Colbert entraîne la destruction d'une partie des anciennes rues de Belsunce, de l'Échelle, de Sainte-Marthe et de Saint-Martin (Pl. LVII, a, n°115). Ces travaux amènent à la découverte de mobilier antique et de plusieurs tronçons de murs en calcaire rose du cap Couronne. Ces différents segments de murs, en grand appareil, se révéleront être une porte percée de l'enceinte hellénistique que l'on nommera par la suite « Porte Saint-Martin ». Parmi le mobilier archéologique mis au jour, il faut noter la présence d'antéfixes en terre cuite et de tambours de colonnes cannelées (Mas-Bou-001 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 556, n°115). Ces découvertes animeront alors l'intérêt des archéologues pour le secteur.

En 1913, en raison de l'insalubrité et du manque d'hygiène du secteur de la Bourse, la ville de Marseille entreprend la destruction complète du quartier. Cette démolition, qui se poursuivra jusqu'en 1937, entraînera la découverte de nombreux vestiges antiques, dont un tronçon du rempart hellénistique que l'on surnomme alors le « mur de Crinas ». Plusieurs autres vestiges du rempart seront successivement mis au jour au fil des années, notamment en 1928 lors de travaux réalisés vers l'actuelle rue Reine-Elizabeth. La Seconde Guerre Mondiale stoppera le chantier et il faudra attendre le début des années 1960 pour qu'un nouveau projet d'urbanisme tente de redynamiser le secteur de la Bourse. Ainsi, en 1959, les travaux reprennent avec la construction des immeubles Labourdette vers le cours Belsunce. Plusieurs sépultures de l'Antiquité tardive et une tombe grecque sont alors découvertes.

Au début de l'année 1967, les travaux du centre commercial et du parking débutent afin de mettre un point final à ce projet urbanistique. Néanmoins, dès le début du chantier, d'importants vestiges antiques sont découverts (Pl. LVII, a, n°112). Si pendant un temps le maire de Marseille, Gaston Defferre, souhaite poursuivre la construction du centre commercial et du parking, quitte à détruire les vestiges en place ou à les déplacer au sein du jardin prévu dans le projet, de vives polémiques éclatent sur cette destruction programmée des vestiges archéologiques. En octobre 1967, le chantier est enfin stoppé et de grandes fouilles d'envergure commencent (Pl. XXXIX, b). Ces explorations de la Bourse, sous la direction de F. Salviat, Directeur des Antiquités, et de M. Euzennat, Directeur de l'Institut d'Archéologie Méditerranéenne au C.N.R.S., deviennent alors historiquement la première grande opération archéologique urbaine française. Les fouilles d'urgence menées par André Dumoulin laisseront rapidement place à des fouilles programmées, sous la responsabilité de Christian Augé, Georges Rougemont et Claude Varoqueaux, puis de Guy Bertucchi et Roger Guéry. Elles se termineront en 1976, aboutissant à la préservation et à la présentation au grand public d'un certain nombre de vestiges antiques au sein du Jardin des Vestiges. Lors des travaux d'aménagement du jardin, conduits entre 1979 et 1984, quelques opérations menées par Michel Bonifay permettront de compléter les données archéologiques. Plusieurs nouvelles campagnes programmées seront par la suite organisées : tout d'abord au niveau de la terrasse funéraire aux triglyphes en 1985 par G. Bertucchi, puis de 1992 à 1993 par H. Tréziny sur le rempart, et enfin en 1994 par M. Bonifay (Rothé, Tréziny 2005, p. 533-535). Enfin, en 2006, de nouvelles opérations auront lieu dans le cadre d'un projet d'aménagement de la ZAC de la Bourse. À l'occasion de ces travaux, neuf sondages profonds ont été réalisés, répartis sur la superficie globale du projet couvrant près de 11 315 m².

Parmi les nombreuses découvertes effectuées sur le site de la Bourse, il faut noter : une série de fortifications antérieures à l'enceinte en calcaire rose hellénistique ; le sol pavé de la voie d'Italie, l'un des axes principaux de la ville antique ; des terrasses funéraires d'époque classique, ainsi que plusieurs aménagements portuaires archaïques et romains. Par ailleurs, une concentration de mobilier présentant un probable usage cultuel a été observée dans le secteur, notamment dans deux remblais des époques archaïque et hellénistique, situés non loin de la Porte d'Italie. Cet ensemble d'objets votifs, associé à plusieurs inscriptions pouvant se référer à des cultes, a soulevé l'hypothèse de la présence proche d'un lieu de culte (Rothé, Tréziny 2005, p. 536-537, 542-545, 550, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88-92, p. 94-95 ; 1996, p. 233).

Le secteur de la Bourse est situé à l'extrémité orientale de la ville de Massalia, en contrebas du vallon Sainte-Barbe, entre la Butte des Moulins au nord-ouest et les contreforts de la colline Saint-Charles au nord-est (Pl. XXXIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.374660 / latitude, 43.297770). La zone, très proche du niveau de la mer, était probablement marécageuse durant l'Antiquité. Un étang, au nord, était séparé du port, au sud, par un ressaut de marnes stampiennes sur lesquelles fut installée au IVe s. av. J.-C. la voie d'Italie (Pl. LVII, d). L'étang était probablement d'origine naturelle, alimenté par des eaux de ruissellement et par de possibles résurgences comme la mythique source du Lakydon, ou bien d'origine artificielle, dû aux creusements de grandes carrières d'argiles qui se seraient par la suite remplies d'eau (Rothé, Tréziny 2005, p. 532).

Le secteur, sans doute extra-urbain jusqu'à la fin du VIe s. av. J.-C., était probablement occupé durant la première période par plusieurs zones rurales, en bordure de marais et de l'extrémité est du port. À l'époque archaïque, vers 580-540 av. J.-C., une voie damée nord/sud, large d'au moins 2 m, devait servir de route de campagne suburbaine (Pl. LVIII, a, n°1). Une rue est/ouest, ancêtre de la voie d'Italie, existait aussi vraisemblablement dans le secteur, permettant l'accès à la ville vers l'ouest. Cependant, aucune trace de celle-ci n'est décelable, bien qu'on suppose que l'axe de circulation puisse suivre une crête d'argile stampienne où a été installé un aqueduc hellénistique (Pl. LVIII, a, n°15). À l'ouest de la portion de la voie suburbaine reconnue, une dizaine de fosses ont été repérées sur une superficie d'environ 30 m² (Pl. LVIII, a, n°5). D'autres, bien plus profondes et larges parfois de plus de 10 m de diamètre, ont été observées dans le secteur de la Bourse, interprétées comme de vastes carrières d'argile. Vers 510 av. J.-C., les fosses situées à l'ouest de la route suburbaine sont remblayées afin de préparer l'installation du premier rempart et d'une imposante voie damée nord/sud qui longera l'intérieur de l'enceinte (Pl. LVII, b). À l'ouest de cette rue, quelques murets en pierre sèche trahissent la mise en place d'un probable îlot d'habitation. La fortification de la fin du VIe s. av. J.-C. est repérable par la découverte d'un tronçon du mur sud, bâti près de la plage (Pl. LVIII, a, n°2). Il était composé d'un socle en calcaire de Saint-Victor et d'une élévation en briques crues. Une terrasse retenue par un alignement de pieux en pin permettait, au niveau du port et de l'extrémité sud du rempart, de maintenir ce dernier au sec (Pl. LVIII, a, n°4). Elle devait également servir de plate-forme pour le débarquement des blocs de pierre nécessaires à la construction de l'enceinte. Enfin, un fossé comblé dans le courant du Ve s. av. J.-C. a été repéré et fouillé sur 2 m de long par G. Bertucchi, à l'est d'un puits d'époque classique (Pl. LVIII, a, n° 8). Interprété comme un fossé défensif archaïque ou comme le bord d'une carrière d'argile, il a notamment livré un petit *kouros* en bois (Mas-Bou-004 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 535-537 ; Tréziny 1996, p. 227-233).

Durant les époques classique et hellénistique, le secteur semble se développer et connaît de grandes transformations. Le puits qui a été évoqué est ainsi creusé à la fin du VIe s. ou dans le courant du Ve s. av. J.-C., à l'est de la voie suburbaine du début du VIe s. av. J.-C., peut-être en réemployant l'une des grandes fosses d'extraction d'argile du VIe s. av. J.-C.

(Pl. LVIII, a, n°14). Au début du IVe s. av. J.-C., les premiers grands travaux d'assèchement des marais qui entouraient la corne du port permettent l'installation d'une nécropole qui semble se développer au nord de la future route d'Italie, et donc probablement au nord de l'ancienne voie archaïque. Deux terrasses funéraires, comportant plusieurs sépultures à incinération, sont alors créées (Pl. LVIII, a, n° 11 et 12) et plusieurs murets mal conservés pourraient appartenir à d'autres enclos du même type. Une structure circulaire a notamment été identifiée comme une troisième terrasse funéraire, bien qu'aucune tombe n'y ait été mise en évidence (Pl. LVIII, a, n°13). Vers la fin du IVe s. av. J.-C., le rempart archaïque est remplacé par une nouvelle fortification au socle en calcaire de Saint-Victor mais à l'élévation en blocs de tuf (Pl. LVIII, a, n°6). Un long fossé, comblé avant la fin du VIe s. av. J.-C. (Pl. LVIII, a, n°8), était contemporain de la construction du rempart ou de la dernière phase du mur archaïque, situé en avant du rempart vers l'est. Une nouvelle route est/ouest, dite voie d'Italie et large de 3 m (Pl. LVIII, a, n°10a et 10b), servait d'axe principal et permettait d'atteindre, via la Porte d'Italie, la ville massaliète. Cette porte était notamment encadrée de deux tours (Pl. LVIII, a, n°7a et b). Plusieurs aménagements hydrauliques verront également le jour aux IIIe-IIe s. av. J.-C., notamment un aqueduc (Pl. LVIII, a, n°15) permettant d'approvisionner en eau la ville, ainsi que plusieurs canalisations (Pl. LVIII, a, n°16, 18 et 20) qui servaient probablement d'égouts ou de moyen d'alimentation de plusieurs bassins (Pl. LVIII, a, n°17 et 19). Enfin, plusieurs aménagements de berge seront construits, aussi bien au sud, au niveau du port (Pl. LVIII, a, n°21 et 22), qu'au nord, sur les berges de l'étang (Pl. LVIII, a, n°21) (Rothé, Tréziny 2005, p.537-543 ; Tréziny 1996, p. 233-237).

Au cours du IIe s. av. J.-C., plusieurs modifications sont apportées au système défensif. Dans la première moitié du IIe s. av. J.-C., un mur de terrasse ou un avant-mur est construit devant la fortification en calcaire blanc, probablement dans le but de protéger la tour nord. Ce mur sera par la suite oblitéré par une grande terrasse, certainement défensive, au milieu du IIe s. av. J.-C. (Pl. LVIII, a, n°9). Celle-ci voit le jour dans le cadre d'une nouvelle phase de l'enceinte. Le rempart est reconstruit, le plus souvent à la place des murs précédents, cette fois en pierre calcaire rose du cap Couronne (Pl. LVIII, b, n°22). De nouvelles tours viennent s'ajouter à celles de la Porte d'Italie, qui sont quant à elles reconstruites plus à l'est (Pl. LVIII, b, n°22a, 22b, 22c, 22d). Les terrasses funéraires du IVe s., qui ne sont plus en fonction depuis la fin du IIIe s., disparaissent au IIe s. av. J.-C. sous d'imposants remblais hellénistiques (Pl. LVIII, b, n°23). Ces remblais, qui contenaient de nombreux objets à caractère votif, avaient probablement pour fonction d'assécher l'étang au nord. Ils seront par la suite perturbés par un nouveau fossé large de 2 m et dont la fonction n'est pas connue (Pl. LVIII, b, n°24). La construction de la nouvelle enceinte va entraîner d'importantes modifications dans le tracé de l'aqueduc hellénistique (Pl. LVIII, b, n°30) et la création de nouvelles canalisations et de nouveaux bassins (Pl. LVIII, b, n°18a). (Rothé, Tréziny 2005, p. 543-546 ; Tréziny 1996, p. 237-240)

B. Description des vestiges

1. Le remblai archaïque

Dans l'angle nord-ouest de l'actuel Jardin des Vestiges, sous la portion de voie damée nord/sud longeant le rempart archaïque, une dizaine de fosses a été observée dans une zone alors suburbaine de la ville (Pl. LVII, b). Elles ont été fouillées par G. Bertucchi de 1975 à

1977, puis par A. Roth Congès de 1977 à 1978. Repérées sur environ 30 m², elles étaient de plan circulaire ou ovale. Partiellement creusées dans l'argile stampienne du secteur, elles sont de faible profondeur.

Les nombreuses fosses ont été interprétées par A. Roth-Congès comme des carrières d'argile en comparaison aux profondes excavations identifiées dans le reste du secteur de la Bourse. M.-P. Rothé et H. Tréziny notent toutefois que les petites fosses circulaires et les profondes excavations ont peu de choses en commun, par leurs dimensions ou leur profondeur. Ainsi, la fonction précise de ces petites structures demeure floue (Rothé, Tréziny 2005, p. 536-537). Vers 510 av. J.-C., un épais remblai recouvre les fosses afin de niveler le terrain pour l'installation d'un axe de circulation (Pl. LVII, b, en vert clair ; Pl. LVIII, a , n°5). Cette voie damée de 6 m de large longe alors l'intérieur du rempart de la fin du VIe s. av. J.-C. Ce dernier recouvre partiellement le remblai sur sa limite orientale (Pl. LVII, b, en jaune). À l'ouest de la voie damée, plusieurs murets en pierre sèche très mal conservés recouvrent également le remblai. Ils furent interprétés comme les vestiges d'un îlot d'habitation ou d'autres structures artisanales (Pl. LVII, b, en vert).

Le remblai contenait un matériel remontant jusqu'aux années 580-570 av. J.-C. Parmi celui-ci, les fouilleurs ont observé des déchets de cuisson d'amphores massaliètes non micacées et de céramiques à pâte claire provenant sans doute d'une zone artisanale qui devait occuper les pieds de la Butte des Carmes. Toutefois, plusieurs objets à caractère votif et un nombre important de céramiques de grande qualité ont été dégagés dans le remblai, comme des céramiques d'importation corinthiennes, ioniennes et attiques. Ce mobilier provient très probablement de lieux cultuels ou funéraires situés à proximité. On peut citer un support fragmentaire de *dinos* attique attribué à Sophilos et daté de 575 av. J.-C., un fragment de lécythe antique à figures noires, plusieurs fragments de cratères dont un provenant d'un cratère corinthien et un autre issu d'un cratère attique à colonnettes attribué à Lydos et daté de 575 av. J.-C., et surtout un fragment de *kernos* archaïque (Mas-Bou-002). On évoquera également plusieurs éléments figuratifs tels qu'un oiseau en terre cuite en pâte claire massaliète provenant d'une figurine ou d'un fragment d'*askos* (Mas-Bou-003), une tête de taureau issue également très probablement d'un *askos* et un pied de statuette archaïque fragmentaire (Rothé, Tréziny 2005, p. 536-537 ; Tréziny 2000a, p. 89, p. 94-95).

2. Le grand puits public

À l'est de la portion de voie suburbaine archaïque, et donc à l'extérieur de la limite orientale de la ville, fut observé un vaste puits public (Pl. LVIII, a, n°14). Il était situé non loin au nord de la Porte d'Italie, et donc très probablement à proximité des portes archaïque et classique. Après sa découverte en 1973, le puits fut exploré et fouillé par G. Bertucchi avant d'être détruit la même année (Pl. LIX, a). Il mesurait 6,2 m de diamètre et était creusé dans l'argile stampienne jusqu'à au moins 11 m de profondeur. Il était sans doute alimenté par la nappe phréatique. Son parement annulaire interne était fait de grands blocs calcaires et de conglomérat. Le puits était doublé d'un épais blocage de pierre et d'argile venant s'installer entre le creusement originel et le parement interne (Salviat 1974, p. 515-516).

On a proposé que le puits ait pu réutiliser l'une des grandes fosses du VIe s. av. J.-C. creusées comme carrières. À l'origine, on venait y puiser l'eau par une porte accessible via un escalier de quatre marches de 3,25 m de large (Pl. LIX, a-b). L'accès sera par la suite oblitéré dès le IVe s. av. J.-C., voire un peu plus tard. Le puits reste quant à lui actif jusqu'au Ier s. ap. J.-C., où il n'est plus curé et commence à se combler, voire jusqu'au IIIe s. ap. J.-C., date de son comblement définitif. Il servait sans doute à des installations artisanales

environnantes ou à l'avitaillement de bateaux accostés dans la corne du port (Rothé, Tréziny 2005, p. 540). Son comblement interne était composé de couches de vase et de sable comprenant des fragments d'amphore romaine et de céramique fine du IIe s. av. J.-C. Malheureusement, des difficultés techniques ont contraint l'arrêt de l'exploration et n'ont pas permis d'explorer le comblement plus profond (Salviat 1974, p. 515-516).

Juste à l'est du puits public a été fouillé, sur une courte distance, un fossé comblé dans le courant du Ve s. av. J.-C. Il fut identifié comme une partie du fossé défensif archaïque ou comme le bord d'une carrière d'argile (Pl. LVIII, a, n°8). Il a été suggéré qu'une partie du mobilier découvert dans son comblement puisse être reliée au puits public. Parmi ces objets, il y avait un petit *kouros* en bois de tradition ionienne (Mas-Bou-004 ; Pl. LIX, c) datable du deuxième ou troisième quart du VIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Hermary *et al.* 1999, p. 64 ; Hermary 1997, p. 230-241), ainsi qu'un amas de cruches de céramique à pâte claire massaliète. D'après H. Tréziny, cet amas pourrait évoquer les restes de dépôts votifs provenant d'un lieu de culte proche, voire en relation avec le puits, comme c'est le cas à Élée. Néanmoins, il pourrait tout aussi bien attester de la simple utilisation domestique du puits (Tréziny 2000a, p. 88, 90, n°45, p. 94). Il faut enfin ajouter à cela la découverte, dans le secteur du grand puits, d'une petite statue féminine assise en pierre (Mas-Bou-005), trouvée en remploi et datée de l'époque archaïque ou de l'époque classique (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Hermary 2000b, p. 127).

3. Les remblais hellénistiques

Dans le cadre des grands travaux de reconstruction de l'enceinte au cours du IIe s. av. J.-C., l'ensemble du secteur situé à l'est de la terrasse funéraire septentrionale et au nord de la terrasse aux triglyphes est comblé par d'énormes remblais de 3 m d'épaisseur (Pl. LVIII, b, n°23). Ils recouvrent notamment les deux terrasses funéraires qui ne sont plus en fonction depuis le IIIe s. av. J.-C. (Pl. LVIII, a, n°11 et n°12). L'étendue totale de ces remblais et leurs limites demeurent méconnues, de même que le rapport chronologique entre les différents remblais en raison de l'absence de liaison stratigraphique. Ce vaste travail de remblaiement semble toutefois avoir été une opération longue, commencée avant la construction du rempart et achevée certainement avant la fin du IIe s. av. J.-C. Elle avait probablement pour objectif premier d'assécher l'étang au nord, dans le cadre des transformations urbanistiques que connaît le secteur au IIe s. av. J.-C. Par la suite, après les dernières couches de remblais, un nouveau fossé large de 2 m vient creuser la partie ouest des remblais hellénistiques et des anciennes terrasses funéraires (Pl. LVIII, b, n° 24).

Ces remblais ont ainsi livré de grandes quantités de matériel, daté du IIe s. av. J.-C. ou même plus ancien. Les niveaux inférieurs présentent des couches de dépôts lacustres sur lesquelles furent déposés des apports artificiels très riches en mobilier céramique des IIIe s. et IIe s. av. J.-C. Fr. Salviat note la présence d'amphores grecques, gréco-italiques, puniques et marseillaises, de céramique locale protohistorique, de céramique ibérique peinte et de céramique grise ampuritaine ainsi que de la campanienne A. Les remblais ont notamment livré de nombreux timbres amphoriques de Cnide et de Cos, mais surtout en grande majorité rhodiens (Salviat 1994, p. 515 ; 1992, p. 524). Les fouilleurs ont également observé une concentration d'objets à caractère votif, parmi lesquels une quinzaine de fragments de statuettes (Mas-Bou-006). Selon H. Tréziny, on compte au moins deux têtes féminines et trois têtes masculines appartenant peut-être à des appliques sur vases. Six fragments au moins se rapportent à des têtes de statuettes creuses datables des Ve-IVe s. av. J.-C. et représentant un personnage féminin portant un *polos* et des boucles d'oreille (Mas-Bou-006A). Non modelée à l'arrière, elles pouvaient être plaquées à l'origine sur un autre

élément (Pl. LIX, f ; Hermary 2015, p. 308 ; Tréziny 2000a, p. 91, p. 95). Un fragment d'une statuette féminine creuse assise sur un trône richement décoré (Mas-Bou-006B ; Pl. LIX, g) pourrait être associé à l'une des têtes précédemment citées. H. Tréziny observe également la présence d'au moins deux fragments pouvant appartenir à des statuettes probablement féminines en position debout et de trois autres correspondant à des visages sans doute féminins (Mas-Bou-006C). Un pied fragmentaire présentant des trous de suspension provient certainement d'une statuette articulée. Enfin, une tête masculine barbue pourrait, d'après H. Tréziny, représenter Héraklès (Tréziny 2000a, p. 91, p. 95). Il faut ajouter à cela une plaque de terre cuite archaïque décorée d'un combat de fauves (Mas-Bou-007), une antéfixe à tête de Silène des Ve-IVe s. av. J.-C. (Mas-Bou-008), un fragment d'un probable *kernos* (Mas-Bou-009) et deux fragments d'un cochon en terre cuite appartenant à la même figurine (Mas-Bou-010), partie peut-être d'un *askos* (Tréziny 2009-2011, p. 48 ; 2000a, p. 89-90, p. 94-95 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537, p. 543-545).

Enfin, il faut noter, parmi les nombreux tessons de céramique retrouvés dans ces remblais hellénistiques, la présence de plusieurs fragments inscrits. La plupart des *graffiti*, fragmentaires, révèlent ce qui pourrait être interprété comme des noms de citoyens massaliètes. Au vu du contexte de découverte, il n'est pas possible de déterminer la nature et la fonction de ces *graffiti* sur céramique et il serait donc imprudent d'associer ces inscriptions à des dédicaces. Toutefois, parmi cet ensemble, A. Hermary et H. Tréziny ont observé plusieurs inscriptions qui pourraient se référer plus explicitement à des cultes, voire mentionner quelques divinités (Mas-Ins-010/011 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 544 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 149-156). Il en sera question ultérieurement.

4. Autres mobiliers votifs du secteur

Outre le mobilier à caractère votif mis au jour dans les différents contextes évoqués ci-dessus, il faut enfin noter la présence dans le secteur de la Bourse de plusieurs éléments architecturaux renvoyant à un ou plusieurs édifices publics ainsi que d'autres objets à caractère cultuel découverts çà et là dans l'ensemble du secteur, et cela dans des contextes bien différents.

Tout d'abord, il a déjà été rapidement évoqué la découverte en 1883, lors du percement de la rue Colbert (Pl. LVII, a, n°115), de plusieurs antéfixes et de tambours de colonnes cannelées. Les antéfixes en terre cuite, au nombre de deux, ont la forme de palmettes ajourées et sont aujourd'hui conservées dans les réserves du Musée d'Histoire de Marseille (Mas-Bou-001). Les tambours de colonnes cannelées, eux-aussi au nombre de deux, n'apparaissent que sur la maquette des fouilles n°3742 réalisée par Henri Augier (Pl. LVII, e ; Rothé, Tréziny 2005, p. 556, n°115 ; Dupré 2005, p. 120, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 87, p. 94 ; Froehner 1897, n°2112-2113). Il faut ajouter à cela les *keramoi* et kalyptères, découverts dans les niveaux du IVe s. av. J.-C. de la Bourse, et qui pourraient suggérer, associés aux probables fragments d'antéfixes et d'après Xavier Dupré, l'existence d'un bâtiment monumental, peut-être cultuel, du IVe s. av. J.-C. au moins. X. Dupré note par ailleurs que si la production de tuiles à Massalia n'est documentée qu'à partir du milieu du IIIe s. av. J.-C., les tuiles qui constituaient ce toit devaient être importées (Dupré 2005, p. 120, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 87).

Pour ce qui est du petit mobilier, il faut évoquer la découverte en 1968, dans le comblement de la darse romaine, d'une tête fragmentaire en marbre (Mas-Bou-011). Le personnage masculin, barbu, possède une coiffure archaïsante. On a proposé de l'identifier comme Dionysos (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88 ; Hermary 1997, p. 240), ou de l'attribuer à un pilier hermaïque (Hermary 1997, p. 240, n°48). Le

fragment fut d'abord daté de l'époque classique par A. Hermary tandis que H. Tréziny et M.-P. Rothé proposent plutôt une attribution de la statue à l'époque archaïque.

Enfin, le secteur de la Bourse a livré de nombreux blocs en calcaire portant des inscriptions et pouvant renvoyer à plusieurs divinités. Deux d'entre eux ont été découverts dans le secteur du port antique (Mas-Ins-007/008), le troisième dans le secteur nord de la Bourse, au nord de la Porte d'Italie (Mas-Ins-009 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-149). On reviendra sur chacune de ces inscriptions en détail juste après.

C. Inscriptions et graffites

1. L'inscription à Dionysos

Un fragment d'inscription mentionnant ce que l'on interprète généralement comme le nom incomplet du dieu a été découvert le 3 juin 1969 au fond du port, dans le secteur de la Bourse (Mas-Ins-007). Le bloc de calcaire gris sur lequel l'inscription est lisible provient du remplissage du port romain, en contexte avec de la céramique sigillée, et fut retrouvé au pied du quai antique oriental (Pl. LVIII, b, n°34). Un bloc analogue mais non gravé a été découvert à proximité.

Ce bloc de calcaire est brisé en bas et à droite, tandis qu'il est retaillé en haut et à gauche. Son revers est à peine dégrossi. La gravure, soignée et située sur le haut du bloc, est lisible comme telle : [Δ]ΙΟΝΥΣΟ[---]. L'inscription fut communément datée de la première moitié du Ve s. av. J.-C., en raison de la forme primitive du *nu*, à double angle droit. Un *delta* devait certainement compléter le graffite sur l'extrémité gauche de la plaque de calcaire. Pourtant, la taille du côté gauche du bloc et ses dimensions ne permettent pas d'imaginer la présence de ce *delta* sur cette même plaque, ce qui suggère qu'il devait être gravé sur une autre plaque, adjacente au côté gauche de la première (Pl. LIV, d). Par soucis de symétrie, il est donc envisageable qu'une troisième plaque continuait également l'inscription à droite (Decourt 2004, p. 7, IGF 2 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148 ; Hermary 1997, p. 241-242, n°39).

Pour la restitution du texte, il a été proposé d'y voir le nom de Dionysos. Celui-ci, au génitif, permet alors d'émettre certaines hypothèses. Si l'inscription renvoie à la divinité, la plaque en calcaire devait probablement provenir d'un parement d'un monument dédié au dieu comme un autel, une borne ou un mur marquant la limite de son *téménos* (Santos, Sourisseau 2011, p. 226 ; Rothé, Tréziny 2005, e°2, p. 177). Dans ce cas, l'isolement d'une seule et unique lettre, la lettre initiale, sur une autre plaque paraît étonnant. Il faudrait donc envisager que le nom de la divinité était précédé d'un ou de plusieurs mots et que l'inscription complète se poursuivait également à droite, contenant probablement l'épiclèse du dieu (Hermary, Tréziny 2000, p. 148).

Il est également possible que ces plaques aient appartenu à un monument funéraire, sur le modèle des terrasses de la Bourse datées du IVe s. av. J.-C., ou encore à une stèle funéraire (Rothé, Tréziny 2005, e°2, p. 177 ; Decourt 2004, p. 7, IGG 120, IGF 2). L'édifice aurait ainsi été dédié à un citoyen portant un nom théophore renvoyant à Dionysos, comme Διονυσόδωρος. Le texte le précédant pourrait alors être une formule épitaphe. H. Tréziny et A. Hermary notent toutefois que les noms théophores à Dionysos, fréquents au IVe s., sont encore rares au Ve s. av. J.-C. et, qu'à ce jour, aucun anthroponyme renvoyant au dieu

et composé de la racine « Διονυσό- »[356] n'est attesté dans l'anthroponymie massaliète (Decourt 2004, p. 7, IGG 120, IGF 2 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148). On pourrait également arguer que l'inscription semble de toute manière antérieure aux terrasses funéraires de la Bourse.

2. L'autel aux Mères

Il convient d'évoquer ici rapidement la découverte dans le secteur d'un petit autel romain portant une dédicace aux Mères (Mas-Ins-008). Il fut mis au jour en 1967 au niveau de la corne du Port, dans le carré D1 des fouilles de la Bourse (Pl. LVII, c). L'autel, en pierre du Cap Couronne, mesure 46,5 cm de haut et 15,5 cm de large pour 10 cm d'épaisseur. Au centre de sa face principale, on peut y lire « *Matribus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) / Seuerus / Sutionis f(ilius) / pro Seuera / filia* », soit « Aux Mères, Severus, fils de Sutio, s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre pour Severa, sa fille ». L'inscription fut datée entre le Ier s. et le début du IIIe s. ap. J.-C. (Decourt *et al.* 2005, p. 190, IGF 56 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 190, e°56 ; p. 550, n°112). Bien que cette dernière soit très tardive, il convient de l'évoquer, car sa découverte dans le secteur de la Bourse pourrait témoigner de l'importance de la zone dans le paysage religieux de la cité. De plus, bien que son existence n'implique pas une antériorité hellénique du culte des Mères, elle offre un parallèle intéressant avec l'inscription aux *Mètrôn* retrouvé à Olbia de Provence (Olb-Ins-009 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 149) et sur laquelle il sera question plus tard.

3. L'inscription à Bélénos

Le 22 décembre 1967, une stèle fut découverte hors de tout contexte archéologique (Mas-Ins-009), sauvée des déblais rejetés par les pelles mécaniques lors des fouilles de la Bourse, au nord du bassin Nord, dans le carré B7 (Pl. LVII, c). En calcaire du Cap Couronne sommairement dégrossi et brisé sur sa partie haute et gauche, le bloc porte une inscription fragmentaire sur sa face la plus soigneusement travaillée : « -]ΛΕΝ / ΟΥ » (Decourt *et al.* 2005, p. 178, e. 6 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 178, e°6 ; p. 550, n°112). Cette dernière fut, en premier lieu, interprétée par M. Euzennat comme à caractère funéraire grec. Ainsi, on peut alors restituer l'anthroponyme Έ]λένου, génitif de Έ]λένος, toutefois non attesté en milieu phocéen, ou encore le nom Κ]λεν[ί]ου, génitif de Κλεινίας, plus difficilement envisageable. Toutefois, A. Hermary et H. Tréziny précisent qu'il serait étonnant qu'une telle inscription funéraire porte seulement le nom du défunt et fasse abstraction de son patronyme et de son ethnie (Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148). Michel Lejeune fut moins catégorique et précisa qu'une nature votive était également possible. Tout en observant qu'il pouvait bien s'agir d'un mot grec au génitif, il pourrait également être interprété comme un mot gaulois au datif, se référant ainsi à une épitaphe par un anthroponyme gaulois, qu'il serait difficile de restituer, ou à une dédicace par un théonyme. Que l'inscription soit du gallo-grec, comme semblait plutôt le suggérer M. Lejeune, ou du grec, hypothèse préférée par J.-Cl. Decourt, A. Hermary et H. Tréziny, s'il s'agit d'un théonyme, le nom renvoie explicitement au dieu gaulois Bélénos, souvent assimilé à Apollon. Si l'épigraphe est en grec, le génitif marquerait alors l'appartenance de la structure dont est issu le bloc au dieu. On a ainsi proposé d'y voir un fragment de borne ou d'autel (Rothé, Tréziny 2005, p. 178, e°6 ;

[356] Comme Διονυσόδωρος, mais aussi Διονυσογένης, Διονυσοκλῆς, Διονυσοφάνης, Διονυσόδοτος, Διονυσόφιλος ou encore Διονύσοφος. Voir Hermary, Tréziny 2000, p. 148, n°16.

Decourt 2004, p. 12-13, IGF 6 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148 ; Lejeune 1985, p. 49, G-24 ; 1968-1969, p. 70-72).

L'inscription fut datée, par la gravure, des IIe/IIIe s. ap. J.-C. Conservée au Musée Borély en 1968, elle est maintenant introuvable depuis 1999 (Decourt 2004, p. 12, n°70 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148, n°7). Il est intéressant de noter qu'une autre épigraphe, cette fois latine, évoque un culte de Bélénos à Marseille (Hermary, Tréziny 2000, p. 147 ; CIL XII, 401 ; Clerc 1929, p. 371). En tous cas, et ce malgré le contexte de découverte peu précis de la stèle, cette inscription est remarquable et appuie, une fois de plus, l'importance cultuelle que devait revêtir ce secteur. L'existence d'inscriptions à Bélénos à Massalia à l'époque romaine pourrait, par ailleurs, illustrer l'importance que devait encore avoir le dieu Apollon au sein de la cité.

4. L'inscription à Kléia *Genethlios*

Une inscription gravée sous le pied d'une coupe-*skyphos* attique (Mas-Ins-010), datable de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. a été découverte en 1981 lors des fouilles de la Bourse par M. Bonifay (Hermary, Tréziny 2000, p. 150). D'après la *CAG*, le tesson proviendrait des remblais hellénistiques (Rothé, Tréziny 2005, p. 544). À l'intérieur du vase, un graffite représente un cercle très grossier coupé par deux diamètres orthogonaux, le tout complété par de nombreux traits présents seulement dans l'un des deux demi-cercles. Il est possible d'interpréter l'ensemble comme la représentation schématique d'un navire marchand : voiles et cordages dans la partie haute ; coque, rame et gouvernail dans la partie basse. Sur la partie extérieure du vase, un texte court sur une seule ligne, gravure très maladroite, est difficilement déchiffrable : plusieurs écrits semblent superposés et une partie est lacunaire (Hermary, Tréziny 2000, p. 150-151). L'inscription court de gauche à droite autour du pied. Il est possible de restituer quelques mots, difficilement lisibles : « ΚΛΕΙΑΣ[-- ou ΚΛΕΙΑΓ[-- , et --]ΦΛΙΟΙ- ou --]ΘΛΙΟΙ ». A. Hermary et H. Tréziny ont proposé trois lectures possibles de ce texte : « Κλείας (nom du dédicant) [---] θλίοι ou -φλίοι (dédicataire) » ; « Κλεῖα (nom de la dédicante) Σ- ou Γ[---] θλίοι ou -φλίοι (dédicataire) » ; « Κλεία(ι) Σ- ou Γ[---] θλίοι ou -φλίοι (dédicataire, sans nom de dédicant) » (Hermary, Tréziny 2000, p. 151-153).

Les noms comprenant la racine Κλευ- sont assez fréquents dans l'onomastique massaliète. On retrouve par exemple Κλέα, Κλέας ou Κλεία à Olbia de Provence, au sein des dédicaces de l'Acapte. La découverte d'un graffite sur céramique campanienne à la Bourse, où l'on peut lire Κλεί[-] (Pl. LIX, e), confirme la présence de ce type d'anthroponyme à Massalia au IIe s. av. J.-C. (Hermary, Tréziny 2000, p. 151). Une inscription de Palerme (IG XIV, 295) fait également mention d'un Marseillais du nom de Κλεαγόρας et une lettre sur plomb retrouvée à Lattes semble évoquer un courtier massaliète du nom de Κλεάναξ (Sarrazanas 2015, p. 558). L'interprétation d'un dédicant ou d'une dédicante portant un anthroponyme composé de la racine Κλευ- est donc complètement envisageable.

Pour la première lecture, le vase est offert à « [---]phlios ». Sur la base d'une inscription de Poséidon à Élée, dont il sera question plus tard, A. Hermary et H. Tréziny proposent d'y lire « [As]ph(a)l(e)ios ». Cette restitution présente l'avantage d'établir un lien entre la divinité marine et le navire représenté à l'intérieur du vase. De surcroît, on sait que le culte de Poséidon est important dans de nombreuses cités ioniennes, comme l'attestent notamment le mois de *Poséidéon* présent dans les calendriers d'Athènes et de Milet, ou plus simplement le culte fédéral panionien de Poséidon *Héliconios*. Il faut toutefois dans ce cas admettre la graphie « -ios » pour « -eios » - graphie normale à l'époque hellénistique, mais

plus difficilement acceptable au Ve s. av. J.-C. - et surtout l'omission de l'*alpha* (Hermary, Tréziny 2000, p. 151).

Pour la seconde lecture, « [---]thlios » pourrait être restitué en « [Gene]thlios ». A. Hermary et H. Tréziny préfèrent cette seconde lecture à la première, car celle-ci nécessite bien moins d'erreurs d'orthographe. L'épithète *Genethlios* renvoie à la naissance et se retrouve chez plusieurs divinités. Ici, l'emploi du datif sous-entend une épiclèse d'un personnage divin au nom sous-entendu. Comme le soulignent A. Hermary et H. Tréziny, il s'agit là d'un cas, certes courant – notamment en Méditerranée occidentale, comme avec *Malophoros* à Sélinonte, *Thesmophoros* à Géla, *Meilichios* pour Zeus à Sélinonte, et même probablement *Pompaios* à Élée – mais qui reste peu fréquent. De plus, le procédé s'appliquerait ici à un mot qui demeure rare dans le vocabulaire grec. L'épithète a déjà été utilisée pour Zeus chez Pindare, bien que dans un contexte particulier[357]. Elle se retrouve également sur un autel découvert dans une des îles milésiennes (SEG XVIII, 389). Il est également possible de l'attribuer à Poséidon, ce qui s'accorderait mieux avec la représentation du navire : le dieu porte en effet l'épiclèse *Genethlios* chez Apollonios[358], mais celle-ci n'est pas attestée dans les inscriptions (Hermary, Tréziny 2000, p. 151).

La troisième lecture est la plus intéressante. Dans cette dernière proposition d'A. Hermary et d'H. Tréziny, la dédicace serait faite à une Kleia *Genéthlios*. Un fragment d'Hésiode[359] mentionne, parmi d'autres Nymphes, une Kléeia, qu'il est possible de rapprocher de la Kleia protectrice de la procréation ou de la naissance. Pausanias évoque également un sanctuaire dédié à Klaia, dont on ignore la nature, situé sur le mont Kalathion en Laconie[360]. Or, comme le proposent A. Hermary et H. Tréziny, la présence d'une grotte consacrée à la déesse au sein du sanctuaire rappellerait bien le culte de nymphes locales. De plus, une inscription du IVe s. av. J.-C. découverte près de l'embouchure du Céphise, dans la zone du port du Phalère, mentionne toute une série de divinités, dont des nymphes *Genethliai Geraistai*. Enfin, il faut ajouter les déesses *Genetyllides*, associées à Aphrodite *Kôlias*, dans un sanctuaire de la région du Pirée. Or, Pausanias considère les *Genetyllides* comme identiques aux *Theai Gennaïdes* phocéennes[361]. Dans tous ces cas, on a donc affaire à des divinités mineures associées à la procréation et à la naissance. Il est donc probable que cette Kléeia soit une nymphe locale, une nymphe *Genethlios*, voire une des *Theai Gennaïdes* phocéennes évoquées par Pausanias, dont le culte a pu être transporté à Massalia lors de sa fondation. Dans cette même interprétation, il est enfin possible de rapprocher ce graffite de celui du Ve s. av. J.-C. trouvé lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon et mentionnant une Kleia *Ourié*, soit « favorable », liée à la navigation et aux marins (Hermary, Tréziny 2000, p. 152-153).

5. Le graffite sur lèvre de coupe attique

Lors des fouilles de la Bourse, une autre inscription a été interprétée par A. Hermary et H. Tréziny comme pouvant se rapporter au domaine cultuel (Mas-Ins-011). Il s'agit d'un graffite sur lèvre de coupe attique de type Bloesch C, découvert dans le carré A605 du secteur de la « tour médiévale », lors du stage SETAR en septembre-octobre 1977 et sous la responsabilité de G. Bertucchi (Hermary, Tréziny 2000, p. 149). Dans *La CAG*, le fragment est évoqué parmi les tessons inscrits mis au jour dans les remblais hellénistiques

[357] Pindare, *Olympiques*, VIII, 16 ; *Pythiques*, IV, 167.
[358] Apollonios, *Argonautiques* II, 1-4.
[359] Hésiode, fgt. 231, 2, Merkelbach-West.
[360] Pausanias, *Description de la Grèce*, III, 26, 11.
[361] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 1, 5.

(Rothé, Tréziny 2005, p. 544). Il est malheureusement depuis introuvable. D'après la photographie présente dans le rapport de fouilles, on peut y lire «]ΣΕΤΑΙ[/]ΓΤΟ[». Pour A. Hermary et H. Tréziny, l'espacement de part et d'autre des deux mots lisibles pourrait suggérer un texte relativement long qui devait courir entre les deux anses du vase et sur au moins deux lignes. L'aspect fragmentaire de l'inscription et l'espacement irrégulier des lettres n'aident pas à la compréhension et de nombreuses lectures sont possibles. Une coupure «]ς εται[» pourrait faire référence à une hétairie (une association politique) ou une hétaïre (prostituée-courtisane). M. Clerc a notamment envisagé un anthroponyme massaliète comme Hétairos. Une coupure «]σε ται[» pourrait quant à elle renvoyer à une dédicace à une divinité féminine. «]σε » pourrait alors correspondre à la finale d'un verbe à l'aoriste et « ται[» au début d'un mot ou plutôt à l'article féminin avec *iota* adscrit. A. Hermary et H. Tréziny s'étonnent alors d'avoir « τᾶι θεῷ » au lieu de « τῇ θεῷ » mais privilégient cette retranscription au vu des différents objets à caractère votif découverts dans le secteur. La deuxième ligne, très mutilée et qu'on peut uniquement deviner par le haut des lettres, pourrait être lue sous la forme de « α]ὐτο[» (Hermary, Tréziny 2000, p. 149).

D. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Les fouilles du secteur de la Bourse ont apporté de grandes connaissances archéologiques et le site demeure aujourd'hui encore la plus importante zone de concentrations de vestiges révélant l'histoire antique de Marseille. L'étendue de la zone fouillée et les nombreuses opérations, qui ont eu lieu pendant plusieurs décennies, ont ainsi livré un nombre important de structures et de mobiliers datant des époques grecque et romaine. On ne peut malheureusement aujourd'hui s'assurer de la présence ou non d'un ou de plusieurs lieux de culte dans le secteur de la Bourse, mais la concentration de mobilier et d'épigraphes dont le caractère votif est avéré ou présumé est remarquable. Si cette concentration d'éléments à caractère rituel peut être en partie nuancée par la présence d'une nécropole dans le secteur en activité au moins depuis le IVe s. av. J.-C., et que parmi l'ensemble des éléments cités, certains puissent appartenir en réalité au domaine funéraire, il en demeure que le nombre et l'ancienneté de certains artefacts à caractère cultuel semblent bien suggérer l'existence, dans ce secteur, d'un ou de plusieurs lieux de culte.

La présence de tels espaces de culte dans le secteur de la Bourse est également suggérée, outre par la concentration d'objets et d'inscriptions, par l'aspect topographique et urbanistique même du lieu. Les fouilles de la Bourse ont bien démontré l'importance de ce secteur au travers des siècles : c'est une zone péri-urbaine, à l'extrémité orientale de la ville de Massalia, limitrophe au nord de l'extrémité est de l'espace portuaire, au contrebas de l'une des collines les plus hautes de la ville et l'un des principaux accès reliant la ville à son territoire à l'est. Il s'agit donc là d'un point stratégique dans la vie sociale, politique et économique de Massalia et l'existence de lieux de culte ici paraît plus que vraisemblable. En effet, on connaît assez bien l'importance de ces zones de passages et de transitions au sein du paysage cultuel des cités grecques.

Pour les périodes les plus anciennes, on constate la concentration d'un grand nombre d'objets votifs dans le comblement de fosses situées dans une zone alors encore extra-urbaine, en contrebas de la Butte des Carmes et juste à l'ouest d'une voie damée archaïque, probable route de campagne suburbaine. La nature même des fosses n'est pas assurée et il n'est donc pas possible de les identifier comme des fosses cultuelles. Toutefois, leur comblement, constitué notamment de plusieurs objets à caractère votif – comme des probables *askoi*, un fragment de *kernos* et un fragment de figurine en terre cuite – mais

aussi d'un grand nombre de céramiques de grande qualité, laisse suggérer l'existence d'un lieu de culte archaïque proche. Le comblement de ces fosses, qui a eu lieu vers 510 av. J.-C., avait pour but d'aplanir et de préparer le secteur à la construction du rempart classique et de la voie damée qui longera l'intérieur de l'enceinte. Cette nouvelle fortification répond à l'extension de la ville vers l'est et intègre ainsi à l'intérieur des limites urbaines le secteur de la Bourse et la Butte des Carmes. La présence de tels objets dans ce comblement pourrait donc illustrer l'impact que l'extension de la ville vers l'est et le projet d'installation de la nouvelle fortification ont pu avoir sur un lieu de culte proche, peut-être situé sur la Butte des Carmes ou dans la zone marécageuse entre l'étang et la corne du port. Cet espace cultuel probable, à l'origine hors les murs, aurait ainsi vu au fur et à mesure son secteur proche s'urbaniser, pour être intégré finalement à l'intérieur de l'enceinte ou à proximité immédiate des limites urbaines, modifiant ainsi sa nature, probablement aussi ses fonctions. Ces changements amenèrent peut-être à son abandon, ou du moins à sa transformation, expliquant alors l'utilisation d'un tel type de mobilier pour niveler le terrain en préparation de l'installation de la nouvelle muraille.

Peu de vestiges en place du Ve s. av. J.-C., soit des décennies qui ont suivi la construction du rempart, sont conservés. La principale structure connue de cette époque est le puits public monumental situé à l'est du nouveau rempart et de la voie suburbaine archaïque. Ce puits, installé très probablement au début du Ve s., voire même à la fin du VIe s. av. J.-C., a connu une longue occupation. Malheureusement, son comblement n'a pas pu être exploré et étudié en totalité et seules les couches supérieures ont pu être fouillées. Si les niveaux de colmatage connus, du IIe s. av. J.-C. et d'époque romaine (Salviat 1974, p. 515-516), n'ont pas livré de mobilier à caractère votif, le comblement du fossé, situé non loin à l'est, contenait en revanche un petit *kouros* en bois et un amas de cruches. Certains chercheurs ont suggéré le lien entre le puits et au moins une partie du comblement du fossé advenu dans le courant du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88, p. 90, n°45, p. 94 ; Hermary *et al.* 1999, p. 64 ; Hermary 1997, p. 230-241). Si l'hypothèse d'un puits votif, semblable à celui supposé sacré de Élée, reste pertinente, peu d'éléments permettent de confirmer cette fonction. En tous cas, le puits ne semble pas, à la fin de sa longue histoire, présenter un caractère cultuel. De plus, les éléments votifs des époques archaïque et classique découverts dans le comblement du fossé ou dans le secteur du puits peuvent aussi éventuellement provenir du lieu de culte archaïque cité auparavant ou encore d'autres espaces cultuels, voire même d'un secteur non cultuel. Enfin, malgré le fait que le puits constitue l'une des seules structures en place connues du Ve s. av. J.-C., la mise au jour de divers éléments architectoniques témoigne de l'existence, dans ce secteur et pour cette période, d'au moins un bâtiment à caractère public monumental et peut-être à fonction cultuelle. Il s'agit de fragments de *keramoi* et de *kalyptères* retrouvés dans les niveaux du IVe s. av. J.-C. (Tréziny 2000a, p. 87) ainsi que d'une antéfixe à tête de Silène des Ve-IVe s. av. J.-C., découverte dans les remblais hellénistiques (Mas-Bou-008). On pourrait également ajouter au dossier le bloc de calcaire inscrit à Dionysos (Mas-Ins-007) retrouvé dans le remplissage du port romain et qui devait appartenir au parement d'un monument dédié au dieu, comme un autel, une borne ou un mur marquant la limite de son *téménos* (Santos, Sourisseau 2011, p. 226 ; Rothé, Tréziny 2005, e°2, p. 177). Les antéfixes en forme de palmettes ajourées (Mas-Bou-001) et les tambours de colonnes découverts lors du creusement de la rue Colbert en 1883 n'ont pas pu être datés mais ils sont également le témoin de bâtiments monumentaux dans ce secteur.

Enfin, dans le courant du IIe s. av. J.-C., les travaux d'asséchement de l'étang entraînent le recouvrement des terrasses funéraires du IVe s. par d'imposants remblais. La relation stratigraphique des différents niveaux de remblais est malheureusement peu connue. Ils ont toutefois révélé une concentration d'objets à caractère votif datés du Ve s. au IIe s. av. J.-C.

Cet ensemble pourrait ainsi témoigner, comme le remblai archaïque, de la présence d'un ou de plusieurs lieux de culte d'époque classique et hellénistique dans le secteur, voire de la continuité dans le temps du lieu de culte archaïque précédemment cité. De la même manière que ce qui a été dit pour le remblai archaïque, les objets votifs retrouvés dans les remblais hellénistiques du IIe s. av. J.-C. pourraient témoigner de la restructuration, de la transformation, voire de l'abandon de ces espaces cultuels lors du réaménagement du secteur et de la construction du nouveau rempart au IIe s. av. J.-C. Il devait alors s'agir de lieux de culte *extra muros*, situés probablement non loin de la porte principale et à proximité de la Voie d'Italie, une localisation idéale et commune dans de nombreuses cités grecques.

Ainsi, la concentration d'objets à caractère cultuel retrouvée dans le secteur de la Bourse et datée entre le VIe s. et le IIe s. av. J.-C. suggère l'existence d'un ou de plusieurs lieux de culte dans cette zone, tout d'abord extra-urbaine, puis péri-urbaine à partir de la fin du VIe s. av. J.-C. Malheureusement, il est difficile, avec le peu de vestiges conservés et du fait qu'il s'agit de contextes secondaires pour ce mobilier, d'établir la nature de ces cultes et les divinités qui y étaient associées. Pour H. Tréziny comme pour A. Hermary, la présence dans ce secteur de statuettes archaïques, de fragments de *kernoi*, de statuettes féminines des Ve-IVe s. av. J.-C. et d'au moins une figurine de porcelet pourrait témoigner de l'existence dans cette zone d'un sanctuaire dédié à une divinité féminine. A. Hermary imagine celui-ci volontiers à l'extérieur des murs, en comparaison de la situation analogue de certains lieux de culte dans les cités grecques égéennes ou coloniales. Pour cet archéologue, les têtes coiffées de figurines en terre cuite découvertes dans le remblai hellénistique pourraient représenter la divinité adorée. S'il précise que l'identification de la déesse est incertaine, il note que, pour l'époque classique, ce type iconographique convient mieux à des divinités comme Déméter ou Héra qu'à de jeunes déesses comme Artémis. Donnant du crédit à cette interprétation, la découverte dans le secteur de fragments de *kernoi* et d'au moins une figurine de cochon pourrait suggérer un culte à Déméter et donc l'existence, près de l'entrée de la ville, d'un *Thesmophorion*, une hypothèse déjà avancée par H. Tréziny (Hermary 2015, p. 302-303 ; Tréziny 2000a, p. 92). On rappellera en effet l'abondance de figurines de ce type aux seins des sanctuaires démétriaques (Lafon 2011 ; Kozlowski 2003).

Dans le sens de cette dernière interprétation, l'étude d'Andrea Bignasca a démontré la présence quasi-exclusive de *kernoi* en lien avec le culte de divinités féminines majeures liées à l'eau et à la fertilité, comme Héra, Aphrodite, Athéna ou encore Déméter. À partir des époques classique et hellénistique, l'association des *kernoi* avec Déméter devient presque systématique, notamment au sein de sanctuaires – souvent des *Thesmophoria* – situés en périphérie de la ville ou de la cité, dans une zone de contact avec les populations locales. On relèvera notamment la présence dans le sanctuaire de Déméter de Milet, probable *Thesmophorion*, de *kernoi* associés à plus de 200 *hydriskoi*, à des figurines en terre cuite féminines (principalement des hydrophores), mais aussi à des statuettes de petits cochons. On retrouve le même assemblage entre *kernoi*, statuettes d'hydrophores et figurines de porcelets dans le sanctuaire à Déméter et Koré de Vryses, en Crète, qui pourrait lui aussi être identifié comme un *Thesmophorion* au vu de sa localisation extra-urbaine (Bignasca 2000, p. 68-88). Ainsi, la présence de *kernoi*, de statuettes féminines, d'une statuette de porcelet et la localisation extra-urbaine puis péri-urbaine du secteur sont autant d'éléments qui semblent témoigner de manière convaincante de l'existence d'un sanctuaire de Déméter, voire d'un *Thesmophorion*, dans le secteur de la Bourse, au moins aux VIe-IVe s. av. J.-C.

A. Hermary n'écarte également pas l'idée, au vu de la proximité du secteur avec une nécropole, d'un sanctuaire à la déesse infernale Hécate, soulignant la présence dans la colonie milésienne d'Apollonia du Pont d'un sanctuaire à la déesse précisément devant l'entrée de la ville. Cette localisation près des espaces funéraires et des accès à la ville

pourrait s'expliquer par le caractère infernal de la déesse mais aussi pour son rôle de protectrice des voyageurs (Hermary 2015, p. 302-303). Le même schéma est d'ailleurs pressenti à Milet où la stèle de Molpoi renseigne sur la localisation précise d'un sanctuaire d'Hécate à proximité de la « Porte Sacrée » (Herda 2006). Toutefois, peu d'éléments viennent apporter du crédit à cette hypothèse, si ce n'est la découverte d'une statuette d'Hécate en marbre (Mas-BaC-002) retrouvée dans le Bassin de Carénage d'après W. Froehner, Alfred Saurel et Casimir-Jacques Penon, conservateur du Musée Borély (Froehner 1897, p. 95-96, n° 234 ; Penon, Saurel 1876, p.82), mais dont la provenance a depuis été remise en question (Rothé, Tréziny 2005, p. 662, n°193 ; Benoit 1936, p. 28).

De plus, pour A. Hermary, le petit *kouros* en bois (Mas-Bou-004) pourrait témoigner également de la présence d'un lieu de culte dédié à une divinité masculine. Associé à la tête d'homme barbu en marbre (Mas-Bou-011) et à la probable inscription à Dionysos (Mas-Ins-007), ce chercheur suggère un lieu de culte péri-urbain dédié au dieu de la vigne (Hermary *et al.* 1999, p. 64 ; Hermary 1997, p. 241-247). Cet ensemble datant des VIe-Ve s. av. J.-C., on pourrait supposer l'existence d'un tel sanctuaire dans ce secteur pour cette période. Par ailleurs, cette localisation ne serait pas surprenante, le caractère ambivalent du dieu et ses fonctions pouvant justifier l'implantation de son lieu de culte en périphérie de la ville. De plus, le culte de Dionysos est bien attesté à Massalia. Ainsi, un passage de Justin évoque l'existence à Massalia de *Floralia*[362] qui pourraient être identifiées aux Anthestéries grecques, fêtes sacrées de Dionysos. Un *graffito* grec mis au jour lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon pourrait également confirmer la célébration de la fête des *Dionysies* au niveau de l'espace portuaire, aux époques archaïque et classique (Hermary *et al.* 1999, p. 62). On reviendra plus en détail sur les témoignages du culte de Dionysos à Massalia plus loin, mais il est en effet fort possible, au vu des différentes évidences évoquées, qu'un lieu de culte ait été consacré au dieu dans ce secteur de la ville, peut-être au moins durant les VIe-Ve s. av. J.-C.

Ces différentes hypothèses semblent convaincantes et, à l'heure actuelle, aucune d'entre elles ne peut être privilégiée vis-à-vis des autres. Il ne serait pas impossible d'ailleurs, au vu de l'importance du secteur dans la topographie et l'urbanisme de Massalia, que ce dernier ait été le lieu d'adoration de plusieurs divinités vénérées au sein de plusieurs lieux de culte. Les différents éléments architectoniques retrouvés hors-contexte (antéfixes, tambours de colonnes et tuiles) pourraient d'ailleurs en être les vestiges. De plus, la présence d'un autel aux Mères et d'une inscription à Bélénos, également mis en évidence dans le secteur, pourrait témoigner de l'intérêt persistant de ce secteur dans le paysage cultuel massaliète et de l'installation de nouveaux lieux de culte durant l'époque romaine.

XIII. Le sanctuaire aux *naïskoi*

A. Présentation et contexte des découvertes

Une cinquantaine de petits *naïskoi* en calcaire (Mas-Nég-001) et plusieurs autres objets à caractère cultuel ont été mis au jour dans le secteur de l'ancienne rue Négrel, soit sur le versant oriental de la Butte de la Roquette, petite avancée à l'est de la Butte des Moulins (Pl. XXXIII, a ; Pl. LX, a, n°64). Les études géomorphologiques ont par ailleurs identifié l'existence d'un thalweg peu important au niveau du parcours de la rue Négrel, témoignage

[362] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4.

probable du passage d'une paléo-rivière ou d'un ruisseau, certainement canalisé (Tréziny 2000a, p. 98).

Les premiers *naïskoi* furent retrouvés en 1863, à l'ouest de la rue de la République et à quelques dizaines de mètres au nord-est de l'Hôtel-Dieu, au croisement des actuelles rues Méry et du Chevalier-Roze (Pl. LX, b, en pointillé). Ces découvertes font suite à la volonté de créer une nouvelle grande artère reliant les deux ports de la ville, la rue Impériale, devenue depuis rue de la République. Ces grands travaux urbains vont amener à la destruction, totale ou partielle, de 61 rues dont l'ancienne rue Négrel. Lors de ces opérations, les ouvriers signaleront, au pied de la butte, 47 exemplaires de blocs de pierre grossièrement taillés qui se révéleront être des *naïskoi*. Ces derniers seront publiés, la même année, par Adrien de Longpérier, conservateur au musée du Louvre (Rothé, Tréziny 2005, p. 390-392, n°63 ; Longpérier 1863). D'après C.-J. Penon et W. Froehner, ils auraient été retrouvés renversés face contre terre, au milieu de quelques pans de mosaïque, à une profondeur de 3/4 m et à 0,75 m au-dessus du substrat (Froehner 1897, p. 11 ; Penon, Saurel 1876, p. 89-91). Parmi ces 47 exemplaires, seulement 41 seront conservés au musée Borély. Les six restants seront perdus, soit jetés car dans un trop mauvais état de conservation, soit détournés par des amateurs d'Antiquités (Clerc 1927, p. 224). Comme le souligne Laura Rohaut, le contexte précis de la découverte n'est pas évident, tant les témoignages se succéderont au fil des années, non sans quelques contradictions (Rohaut 2017, p. 23-24).

Près d'un siècle plus tard, et à la suite de la destruction partielle du quartier du Vieux-Port lors de la Seconde Guerre Mondiale, une campagne de fouilles dirigée par F. Benoit sera mise en place en 1946 dans le secteur. La première année, 13 sondages, numérotés de I à XIII, seront réalisés au niveau de l'ancienne rue Négrel (Pl. LX, c). Les trois premiers (numérotés de I à III) seront dépourvus de structures. À la fin de l'année 1946 et au début de l'année 1947, l'ouverture du sondage VII révélera trois nouveaux *naïskoi*, semblables à ceux mis au jour en 1863 plus au nord (Pl. LX, b, B ; Pl. LX, c, en jaune). Ils furent découverts dans plusieurs couches archéologiques différentes. La partie supérieure du premier fut observée dans la couche A-B, à 30 cm au-dessous d'une mosaïque blanche d'époque romaine (Mas-Nég-001A ; Pl. LXI, a). Le second, complet, fut quant à lui mis au jour dans la couche C, orienté face contre terre (Mas-Nég-001B ; Pl. LXI, a). Enfin, dans la couche C-D, le fragment de la partie supérieure d'un troisième fut découvert au-dessous d'un béton mosaïqué d'époque romaine (Mas-Nég-001C ; Pl. LXI, a). La couche H a quant à elle livré une tête de taureau anthropomorphe appartenant probablement à un *askos* (Mas-Nég-003A). Grâce au mobilier associé à ces couches, il est possible de dater ces *naïskoi* de la fin du VIe s. av. J.-C. Celui découvert dans la couche A-B était probablement résiduel, dans une couche des Ve-IVe s. av. J.-C. Ces couches recouvraient un ou plusieurs fours de potiers, mis au jour dans la couche J, comblés de rebuts de cuisson vers 520-500 av. J.-C. et qui devaient être intégrés dans un « quartier » artisanal situé à l'est de la ville archaïque et s'étendant jusqu'au secteur de la Bourse (Rohaut 2017, p. 24-25, 125-127 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 392-404, n°64 ; Tréziny 2000a, p. 96). Par ailleurs, les diverses tranchées réalisées par F. Benoit entre 1946 et 1949 dans le même secteur ont livré une série d'objets votifs en terre cuite. Ainsi, dans le sondage VI (Pl. LX, c), on note : une tête modelée d'animal tricorné probablement issu d'une applique ou d'un *askos* (Mas-Nég-003B), une tête d'animal aviaire percée correspondant vraisemblablement à l'embouchure d'un vase (Mas-Nég-003C), un bras de statuette (Mas-Nég-004) et une figurine modelée. Le sondage X a quant à lui livré une tête silénique provenant d'un *askos* (Mas-Nég-003D) et un fragment de panse d'*askos* avec décor peint (Mas-Nég-003E). Enfin, dans le sondage IV, un vase plastique à tête de Gorgone (peut-être un *guttus* ? Mas-Nég-003F) a été retrouvé tandis qu'un fragment de statuette féminine assise (Mas-Nég-005) a été mis au jour dans le sondage V (Tréziny 2000a, p. 96).

Un dernier *naïskos* miniature (Mas-ViB-001), mesurant 12 cm sur 9,5 cm, a été retrouvé lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon, le long du littoral, au sud-ouest de la rue Négrel (Pl. LXII, c, n°57). Ces opérations archéologiques ont été réalisées entre 1993 et 1997, dans le cadre du projet avorté de construction d'un musée consacré au sculpteur César, et se sont terminées de mars 1996 à juin 1997 par une fouille archéologique extensive dirigée par A. Hesnard. C'est lors de cette dernière opération que sera découvert le *naïskos*, de forme trapézoïdale et représentant un buste féminin détérioré, qui était posé sur une banquette. Il fut retrouvé dans une couche envasée entourant une plateforme interprétée par A. Hesnard comme un quai archaïque et par H. Tréziny comme l'extrémité d'une fortification. La couche envasée contenait également des *askoi* à tête silènique en pâte claire massaliète (Rohaut 2017, p. 26-27 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 373-375, n°57 ; Hesnard *et al.* 1999, p. 21-22). Malgré ses dimensions et sa figuration atypiques, il pourrait également faire partie du même ensemble que les *naïskoi* de la rue Négrel (Hermary 2000b, p. 126).

B. Description des naïskoi

Les *naïskoi* représentent – à l'exception de l'un d'entre eux (Mas-Nég-002) – un personnage féminin assis sur une banquette à l'intérieur d'un édicule en forme de petit sanctuaire (Mas-Nég-001). Le personnage, généralement interprété comme une déesse, est voilé et pose ses mains sur ses genoux, sur lesquels se trouve dans de rares cas un animal (Mas-Nég-001D ; Pl. LXI, b). La façade de l'édicule est généralement marquée par un encadrement à linteau plat, surmonté d'un fronton le plus souvent simple, à double pente, au sommet duquel se dresse un bourrelet plus ou moins marqué. Les *naïskoi* mesurent entre 31 et 55 cm de haut, bien que quelques exemples atteignent 67 cm de hauteur. Certains témoignent de restes de polychromie (Mas-Nég-001E ; Pl. LXI, c ; Rohaut 2017, p. 102-120 ; Hermary 2000b, p. 119, n° 1 ; Hermary *et al.* 1999 p. 62-63 ; Benoit 1955, p. 14 ; Clerc 1927, p. 225). Réalisés dans un monolithe en calcaire local dont il est difficile de préciser le lieu d'extraction[363], leur forme massive permet de poser l'objet directement au sol ou sur une banquette, sans besoin de l'encastrer dans une base, contrairement à d'autres types de stèles plus classiques (Hermary 2000b, p. 129-130).

Les *naïskoi* furent datés, par comparaison stylistique et par association avec le matériel des fouilles composé de céramiques et de figurines archaïques, de la seconde moitié du VIe s. jusqu'au Ve s. av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 223-229 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 227 ; Rothé, Tréziny 2000, p. 390). Il s'agit d'un type répandu en Ionie, notamment à Milet, apparaissant dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. et issu de modèles phrygiens et lydiens datés des VIIIe-VIIe s. av. J.-C. Le motif ionien, caractérisé notamment par la position assise de la déesse, semble émerger dans les ateliers milésiens dans le troisième quart du VIe s., vers 540-530 av. J.-C., avant de se propager dans les cités de Grèce de l'Est, d'Ionie et d'Éolide, mais aussi dans les colonies milésiennes de mer Noire. Il connaît une diffusion rapide, malgré une aire géographique réduite – car les *naïskoi* restent cantonnés aux cités grecques d'Asie Mineure et à leurs colonies – et une aire chronologique également restreinte, aucun élément postérieur au début du Ve s. av. J.-C. n'ayant été identifié. Il faut d'ailleurs noter que, sur les 75 exemplaires connus dans l'ensemble du bassin méditerranéen, Massalia en a livré le plus grand nombre avec un total de 44. Ils s'inspirent de modèles et d'influences stylistiques diverses, d'origine ionienne et éolienne,

[363] On a proposé qu'ils soient issus des carrières de Saint-Victor ou d'Allauch mais, malgré les études réalisées à ce sujet, on ne peut aujourd'hui déterminer avec certitude la carrière d'origine du calcaire des *naïskoi*. Voir Rohaut 2017, p. 57-67 ; Hermary 2000b, p. 129.

probablement conséquence du rôle de la cité en tant que colonie phocéenne et de refuge pour les immigrés ioniens (Rohaut 2017, p. 255-299 et p. 367-370 ; Hermary 2000b, p. 120-121 et p. 129-132).

L'étude complète réalisée par L. Rohaut lui a permis d'identifier six types différents de *naïskos* présentant des variations stylistiques. Elle précise toutefois que leur localisation identique ainsi que le calcaire local utilisé témoignent de leur appartenance à un même groupe, pouvant attester l'existence d'un atelier. Le type A (Rohaut 2017, p. 379-380, cat. 01-02) fut daté par comparaison stylistique au dernier quart du VIe s. av. J.-C. Les *naïskoi* de ce type sont marqués par un fronton assez pentu et haut, et par un personnage féminin assis sans repose-pieds. La femme porte un *chitôn* serré et collant. Elle est coiffée d'une *stephanè* proéminante placée sous un voile (Mas-Nég-001F, Pl. LXI, d ; Rohaut 2017, p. 68-69 ; p. 226-227). Le type B (Rohaut 2017, p. 380-384, cat. 03-06), daté semble-t-il du troisième quart du VIe s. av. J.-C., présente quant à lui un fronton très peu pentu et étroit. Le personnage, toujours sans repose-pieds, est vêtu d'un habit plus élaboré. Un lion posé sur les genoux du personnage est perceptible sur le *naïskos* Mas-Nég-001D (Pl. LXI, b ; Rohaut 2017, p. 69-70 ; p. 227). Le type C (Rohaut 2017, p. 384-388, cat. 07-12) est marqué par l'absence d'une corniche horizontale surmontée d'un haut bourrelet disproportionné et le personnage a la tête bombée (Mas-Nég-001G ; Pl. LXI, e). Il est daté du dernier quart ou de la toute fin du VIe s. av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 70-71 ; p. 227-228). Le type D (Rohaut 2017, p. 389-393, cat. 13-17), qui peut se subdiviser en trois variantes différentes, se caractérise principalement par une bonne maîtrise du personnage sculpté, représenté proportionné, au vêtement élaboré, et dont les pieds sont installés sur un repose-pied trapézoïdal (Mas-Nég-001F ; Pl. LXI, b). Il a été daté au plus tôt du troisième quart du VIe s. ou de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 71-72 ; p. 228). Le type E (Rohaut 2017, p. 394-401, cat. 18-26) présente lui aussi trois variantes caractérisées par un modèle bien plus simplifié. La femme ne porte pas l'*himation* mais un voile court et sa silhouette devient schématique, influencée par la petite plastique en terre cuite (Mas-Nég-001B ; Pl. LXI, a). Sur quelques *naïskoi* (Type E1, Rohaut 2017, p. 394-397, cat. 18-21), on peut observer des traces de peinture rouge et un décor de franges (Rohaut 2017, p. 72-73 ; p. 228-229). Enfin, le type F (Rohaut 2017, p. 401-406, cat. 27-32), d'une qualité supérieure au type E, semble dérivé du type D dont il est une simplification et évoque aussi la petite plastique en terre cuite. Les *naïskoi* du type F présentent également des traces de peinture rouge et un décor de franges (Mas-Nég-001E, Pl. LXI, c ; Rohaut 2017, p. 74 ; p. 229). Il faut également rajouter à cela cinq exemplaires uniques (Rohaut 2017, p. 406-410, cat. 33-37) que L. Rohaut n'a pas pu rattacher aux différents types vus précédemment, parmi lesquels le *naïskos* miniature découvert place Villeneuve-Bargemon présentant un personnage coupé au niveau du poitrail (Mas-ViB-001 ; Rohaut 2017, p. 74-76).

Un dernier *naïskos*, qui dénote complètement iconographiquement et stylistiquement, a été associé à cet ensemble. Il s'agit d'un personnage debout, de face, le vêtement retroussé et les bras levés, au centre d'un édicule rectangulaire flanqué de deux piliers (Mas-Nég-002). L'objet n'est pas cité par A. Longpérier et ne sera évoqué qu'en 1866 par Alexander Conze, qui l'observe lors d'une visite du musée de Marseille. On l'informe alors de l'appartenance de celui-ci au reste des trouvailles faites en 1863 rue Négrel (Rohaut 2017, p. 77-78). Après cette date, l'édicule sera alors constamment associé au reste du lot. Il sera assimilé au dieu phrygien Attis par C.-J. Penon (Penon, Saurel 1876, p. 89-91), une identification largement reprise par les publications postérieures et qui impactera grandement l'interprétation de la déesse aux *naïskoi* comme Cybèle (Salviat 1992a, p. 149). W. Froehner proposa toutefois de reconnaître un personnage féminin se dévoilant, que le chercheur identifiera comme Aphrodite (Froehner 1897, p. 13). L'hypothèse sera reprise plus tard par F. Benoit, qui suggère malgré tout une représentation de la Déesse Mère dans

l'attitude de la divinité Aphrodite (Benoit 1955, p. 14). Son association avec le reste des *édicules* sera toutefois remise en question pour la première fois par M. Clerc en 1927, notant que la pierre utilisée est bien différente de celles du reste du lot (Clerc 1927, p. 240). En 2000, A. Hermary a tenté de remettre en question l'identification du personnage comme Attis, ne reconnaissant pas le soi-disant bonnet phrygien sur lequel était principalement basée l'identification du dieu anatolien. Il proposera alors plutôt d'y voir un Hermaphrodite hellénistique, observant une poitrine légèrement gonflée et une exhibition du sexe, comme sur des reliefs semblables du dieu. Bien que cette identification semble, selon A. Hermary, aller dans le sens d'une interprétation de la déesse aux *naïskoi* comme Aphrodite et d'une existence d'un lieu de culte rue Négrel qui aurait survécu sur une longue durée à des aménagements successifs, l'auteur s'interroge sur la réelle association des deux ensembles. Dans le sens de cette seconde hypothèse, A. Hermary imagine alors l'existence d'un second lieu de culte plus tardif, construit postérieurement au même endroit et auquel pourraient appartenir les pans de mosaïque précédemment cités (Rothé, Tréziny 2005, p. 391-392 ; Hermary 2000b, p. 124-125). L'étude de L. Rohaut démontre que les éléments sur lesquels sont basées les identifications d'Attis et d'Hermaphrodite ne sont pas valables. Rappelant l'existence pour la fin du XIXe s. de nombreux objets ayant pour provenance Massalia et déposés au musée Borély, sans qu'il en soit réellement le cas, L. Rohaut démontre que la « stèle d'Attis » et les *naïskoi* de la rue Négrel doivent être considérés comme deux lots distincts. Le réexamen complet de l'objet lui permet – au travers de la nature de la pierre issue des carrières de La Couronne en fonction à partir du IIe s. av. J.-C., du type iconographique original du personnage et de la datation d'époque impériale définie notamment par la composition et le décor du cadre architectural – de confirmer la dissociation de celui-ci avec le reste du lot (Rohaut 2017, p. 77-89).

C. L'identité de la déesse aux naïskoi

L'identité de la divinité figurée sur les *naïskoi* de la rue Négrel a été longtemps – et encore aujourd'hui – source de débat. Elle a été premièrement assimilée à Artémis par A. Longpérier en 1863, puis par A. Conze quelques années plus tard, en 1866. Tous deux se basent alors sur l'importance du lot et sur le rôle prépondérant de l'Artémis *Ephesia* à Massalia selon les dires de Strabon. La présence d'un petit lion allongé sur les genoux de la déesse renverrait alors à la fonction de *potnia théron* d'Artémis. A. Conze précise toutefois que la figuration du lion rappelle également les représentations de la divinité Cybèle qui pouvait, elle-aussi, être une candidate idéale pour l'identification de la déesse aux *naïskoi* (Rohaut 2017, p. 36-38 ; Longpérier 1863). Dans la seconde moitié du XIXe s., l'hypothèse d'une présence phénicienne antérieure à Massalia, et donc de l'origine phénicienne des *naïskoi,* émerge. Cet engouement pour un passé phénicien demeura pendant plusieurs décennies avant de disparaître à la fin du XIXe s. Si certains chercheurs proposèrent alors, comme Jean-Joseph-Léandre Bargès, de voir à travers la déesse aux *naïskoi* une divinité sémitique ou punique, à l'instar de Tanith, l'identification à Artémis persista (Rohaut 2017, p. 38-45 ; Penon, Saurel 1876, p. 89-91).

En 1889, les travaux de Salomon Reinach relatifs à la découverte de *naïskoi* à Kymé et les comparatifs avec ceux de Massalia ont remis en question l'identification jusque-là acceptée d'Artémis. En s'appuyant sur des exemples postérieurs à la production des exemplaires massaliètes, S. Reinach reconnaît, notamment par le biais de la présence du lionceau, la divinité anatolienne Cybèle, une hypothèse déjà avancée de manière succincte par A. Conze en 1866. Les *naïskoi* de Massalia seront alors comparés avec ceux de Cybèle diffusés au Ve s. av. J.-C. en Attique – représentant la déesse flanquée de lions ou tenant un

lionceau sur ses genoux – puis largement produits aux périodes hellénistique et romaine. L'hypothèse pâtit malheureusement de l'absence d'identification certaine pour les *naïskoi* antérieurs au Ve s. av. J.-C. mais sera largement reprise par les chercheurs postérieurs (Rohaut 2017, p. 45-47 ; Hermary 2000b, p. 121-123). C'est le cas par exemple de W. Froehner qui proposa en 1897 d'associer l'ensemble des exemplaires massaliètes à un sanctuaire consacré à la déesse (Froehner 1897, p. 11-12).

Au XXe s., M. Clerc remet en question l'identification de la déesse aux *naïskoi* comme Cybèle rappelant l'absence de sources, notamment littéraires, pouvant confirmer l'existence d'un culte à cette dernière à Massalia et à Phocée. Considérant alors que seule une déesse attestée à Massalia peut être identifiée, il associe les édicules à Artémis ou Athéna. Il exclut toutefois rapidement Artémis dû à la rareté de ses représentations assises et privilégie Athéna en se basant sur le passage de Strabon évoquant les statues assises de la déesse attestées notamment à Phocée et Massalia[364]. M. Clerc reste malgré tout insatisfait de son identification, s'interrogeant sur le lion reposant sur les genoux de la divinité. Il propose alors que les *naïskoi* représentent non pas une mais plusieurs divinités, associant la majorité, sans lion, à Athéna, le reste à une autre divinité comme Cybèle ou Artémis. Enfin, il considère cet ensemble comme des *ex voto* qui devaient être déposés dans le sanctuaire d'Athéna cité par la documentation littéraire (Clerc 1927, p. 236-238). Cette idée fut peu reprise par les chercheurs postérieurs et, à la même époque, F. Benoit continuera par exemple de suivre la proposition de A. Longpérier et A. Conze, voyant dans ces stèles situées sur la pente orientale de La Roquette les vestiges du temple d'Artémis (Benoit 1955, p. 13-14). Ernst Langlotz, dans son étude de l'art grec du nord de l'Ionie, propose que la femme assise soit Artémis, Cybèle ou Déméter, tandis que Werner Johannowsky admet que le personnage, évoquant celui présent sur le *naïskos* d'Élée, puisse correspondre à plusieurs divinités féminines (Rohaut 2017, p. 50 ; Hermary 2000b, p. 123).

Dans les années 1980-1990, à la suite de l'engouement pour Cybèle depuis les années 1970 et probablement alimenté par les résultats des fouilles d'Ömer Özyigit à Phocée, l'hypothèse de S. Reinach identifiant la déesse aux *naïskoi* de Massalia à Cybèle s'est largement imposée. Ainsi, par exemple, Friederike Naumann proposera en 1983 que la grande déesse anatolienne ait été vénérée par les Phocéens avant de fusionner avec Artémis à Massalia (Rohaut 2017, p. 50-51 ; Hermary 2000b, p. 123), tandis que Fritz Graf verra la confirmation, par la présence de *naïskoi* à Massalia et Élée, du culte de Cybèle à Phocée (Graf 1985, p. 419-420). Pour Fr. Salviat, l'identification ne fait aucun doute : les comparaisons abondantes en Asie Mineure, le cadre architectural de l'édicule et la figuration d'un lionceau porté sur les genoux de la déesse dans au moins un exemplaire (Mas-Nég-001D ; Pl. LXI, b) confirmeraient la représentation de Cybèle. La démonstration se base, de plus, essentiellement sur l'argument majeur, mais aujourd'hui remis en question, de l'identification du personnage debout dans le *naïskos* aux pilastres (Mas-Nég-002) au dieu Attis, amant et compagnon de la déesse (Salviat 1992a, p. 147-149).

L'identification à Cybèle sera toujours quasi-unanimement admise au début du XXIe s., et ce malgré les mises en garde en 2000 puis en 2010 d'A. Hermary. Celui-ci rappelle que le lion, dont la présence est l'un des arguments principaux pour l'identification de Cybèle, peut renvoyer à diverses divinités grecques comme Artémis, Athéna, Déméter, Héra ou la Mère des Dieux, et que les représentations assurées de Cybèle avant le milieu du Ve s. av. J.-C. sont quasi-inexistantes. A. Hermary observera également qu'en Asie Mineure, certains *naïskoi* ont été attribués de manière convaincante à d'autres divinités, comme des Nymphes à Milet, et que les plus anciens exemplaires ont été retrouvés à l'intérieur de sanctuaires consacrés à Héra ou à Athéna. Enfin, le chercheur conclura en récapitulant les

[364] Strabon, *Géographie*, XIIII, 1, 41 = C 601.

diverses interprétations possibles – Athéna, Artémis, la Mère des Dieux ou Aphrodite – tout en privilégiant l'hypothèse d'une divinité des eaux fécondantes et la représentation des *Gennaïdes*, nymphes adorées à Phocée (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Hermary 2000b, p. 127-128). L'article eut au début peu de répercussions sur les travaux postérieurs et on continua d'assimiler la déesse aux *naïskoi*, à Massalia, à Élée, ou ailleurs, à Cybèle. Néanmoins, depuis quelques années, cette identification systématique est progressivement remise en question par quelques chercheurs qui se basent sur la démonstration d'A. Hermary (Santos, Sourisseau 2011, p. 228-229 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 390-392). En 2001, H. Tréziny reprendra par exemple l'interprétation d'A. Hermary d'un culte des eaux en proposant d'identifier la déesse à une Nymphe ou à Leucothéa (Gantès *et al.* 2001, p. 206).

Enfin, en 2017, L. Rohaut conclue son étude complète des *naïskoi* de Massalia en admettant que la déesse peut se référer à plusieurs entités distinctes – parmi lesquelles Athéna, Artémis ou la Mère des Dieux assimilée à Aphrodite – mais qu'elle est avant tout caractérisée par une proximité avec l'eau et par une association avec l'espace périphérique de la ville. Il faut alors écarter l'hypothèse d'une représentation de Cybèle, qui ne repose sur aucun parallèle, mais aussi celle d'une divinité mineure. Pour L. Rohaut, ce type iconographique, qui a connu une diffusion rapide malgré une aire géographique et chronologique réduite, ne pouvait représenter une divinité autre que centrale au sein du panthéon grec, expliquant l'adoption rapide du motif. L'identification d'Artémis semble par ailleurs privilégiée par L. Rohaut. En effet, celle-ci met en avant l'importance de la déesse à Massalia et les liens étroits d'Artémis avec l'espace portuaire, les sources et les limites urbaines, trois aspects géographiques qui pourraient être mis en relation avec l'endroit de découverte des *naïskoi* et le lieu de culte qui devait lui être associé (Rohaut 2017, p. 370-375). En ce sens, on notera que la déesse Aphrodite, qui semble également importante dans le paysage cultuel phocéen, pourrait également correspondre aux diverses caractéristiques mises en évidences par L. Rohaut.

D. Mobilier affilié aux naïskoi

Si l'identification de la déesse n'est pas certaine, l'étude du mobilier révélé en contexte avec les *naïskoi* pourrait peut-être renseigner sur la nature de la divinité et du culte associé. Bien qu'on ignore toute éventuelle découverte associée aux exemplaires mis au jour en 1863, ceux trouvés par F. Benoit entre 1946 et 1947 étaient liés à un mobilier céramique qui fut en partie publié, permettant notamment de dater précisément les couches archéologiques dans lesquelles ils furent observés.

La couche A du sondage VII semble avoir été formée dans le courant du IVe s. av. J.-C. Elle contenait 210 tessons de céramique dont quelques fragments de céramique attique à figures rouges et une coupe attique à vernis noir du IVe s. av. J.-C. Le reste du mobilier fut daté du VIe s. av. J.-C. : des coupes attiques à figures noires, une coupe ionienne, une coupe carénée en céramique grise monochrome, une coupelle à une anse en pâte claire massaliète et trois amphores commerciales archaïques. Un fragment du sommet d'un *naïskos* fut enfin découvert dans la couche A-B (Mas-Nég-001A ; Pl. LXI, a). La couche B du sondage VII contenait quant à elle 428 tessons de céramique, parmi lesquels une amphore de table laconienne à vernis noir, des coupes attiques à figures noires, quatre coupes à vernis noir du dernier quart du VIe s. av. J.-C., une coupe à lèvre concave en céramique grise monochrome, deux cruches à bouche arrondie en pâte claire massaliète et un pied de coupe ionienne à vernis noir. Le mobilier le plus récent, composé d'une coupe et d'un petit cratère attique à figures rouges, permet de dater le dépôt de la couche B dans la seconde moitié du

Ve s. av. J.-C. Un fragment de « tuyère » et des amphores massaliètes, attiques, corinthiennes, grecque-orientales et de tradition phénico-punique ont également été trouvés.

327 fragments ont été découverts dans la couche C, qui sera déposée dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Parmi le mobilier le plus récent, on notera deux fragments de coupes attiques à figures rouges du troisième quart du Ve s. av. J.-C. et un fragment de couvercle du style de Kertch daté de 375-350 av. J.-C. Le reste du mobilier est compris entre 530 et 480 av. J.-C. Il y avait trois coupes attiques, une coupe-*skyphos*, deux coupes à une anse, trois *lékanis*, un fragment de coupe attique à figures rouges du dernier quart du VIe s. av. J.-C., deux fragments de *pélikè* attiques à figures rouges datés des années 500-480 av. J.-C., une coupe complète en pâte claire massaliète, et des amphores massaliètes, corinthiennes, attiques et de tradition phénico-punique. C'est également dans la couche C que sera retrouvé un *naïskos* complet (Mas-Nég-001B ; Pl. LXI, a). Le dernier fut quant à lui découvert dans la couche C-D (Mas-Nég-001C ; Pl. LXI, a), en connexion avec un fragment de coupe attique à figures noires du dernier quart du VIe s. av. J.-C. Le reste de la couche D comprenait 86 fragments, dont une coupe plate, deux coupes à yeux attiques à figures noires, trois coupes à vernis noir, une « tuyère » massaliète et des amphores massaliètes, corinthiennes et de tradition phénico-punique. Cette couche ne peut être datée antérieurement au premier quart du Ve s. av. J.-C.

Enfin, il faut noter la découverte d'un *askos* en pâte claire massaliète à tête de taureau androcéphale ou à tête silénique dans la couche H (Mas-Nég-003A). Cette couche, probablement constituée vers 580-480 av. J.-C., était quant à elle composée de 222 tessons. Parmi ceux-ci, il faut distinguer : un couvercle, un lécythe, de nombreux fragments de coupes, une petite amphore et deux fonds de *skyphoi* en céramique attique à figures noires ; deux pieds de coupes attiques à vernis noir ; une coupe ionienne ; une coupe carénée en céramique grise monochrome et une coupe et une cruche en pâte claire massaliète. On notera également un mortier fragmentaire, des amphores massaliètes, laconiennes et corinthiennes et un fragment de meule plate en grès (Rothé, Tréziny 2005, p. 397-399).

Les autres sondages de F. Benoit réalisés dans le secteur ont également livré, comme il a été dit, quelques objets à caractère cultuel. Le fouilleur ne publiera que certains exemplaires bien qu'il observe que les *naïskoi* étaient accompagnés de nombreuses figurines en terre cuite du VIe s. av. J.-C. (Benoit 1948, p. 208). Ainsi, dans le sondage VI situé juste au sud du sondage VII, les fouilles ont révélé, sous les fondations d'un mur moderne : une tête d'animal tricorne issus probablement d'une applique ou d'un *askos* (Mas-Nég-003B) ; une tête d'animal percée, certainement un oiseau, se rapportant également à un *askos* (Mas-Nég-003C) ; un bras gauche appartenant à une grande statuette d'environ 60 cm de hauteur au poing fermé (Mas-Nég-004) ; une figurine modelée et un lécythe attique à figures noires daté des années 530 av. J.-C. (Hermary 2015, p. 301, n°9 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 394 ; Tréziny 2000a, p. 96 ; Benoit 1965, p. 187). Juste au sud du sondage VI, dans le sondage IV, a été découvert, avec un bord de cratère laconien, un vase plastique à tête de Gorgone en terre jaune présentant des traces de peinture (Mas-Nég-003F ; Rothé, Tréziny 2005, p. 393 ; Tréziny 2000a, p. 96 ; Benoit 1965, p. 187). Juste à l'ouest, à l'intérieur du sondage V, fut mise au jour une base de statuette féminine assise sur un trône qui fut datée du milieu du VIe s. av. J.-C. (Mas-Nég-005 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 394 ; Tréziny 2000a, p. 96 ; Benoit 1965, p. 187). Enfin, bien plus au sud, sous un niveau d'époque romaine et à l'intérieur de la couche A du sondage X, furent découverts deux fragments d'*askoi*. Le premier, une tête de silène présentant au dos un crochet de fixation (Mas-Nég-003D), est analogue à celui trouvé dans la couche H du sondage VII. Le second est orné de traits ondulés obliques flanqués de lignes de points (Mas-Nég-003E). Cette couche A a également livré 189 fragments de céramiques parmi lesquels une majorité à

pâte claire massaliète (58 %) mais aussi de la céramique grise monochrome (19 %), des coupes ioniennes à vernis noir (10 %) et des céramiques attiques à figures noires et à vernis noir (9%) (Rothé, Tréziny 2005, p. 400-401 ; Tréziny 2000a, p. 96 ; Benoit 1965, p. 187 ; Villard 1960, pl. 19).

Enfin, le dernier *naïskos*, retrouvé place Villeneuve-Bargemon (Mas-ViB-001), fut découvert dans une couche envasée située autour de la structure archaïque identifiée comme un quai ou comme l'extrémité du premier rempart. Cette couche de vase contenait également un *askos* complet en pâte claire massaliète daté de la fin du VIe s. av. J.-C. ainsi que six autres fragments d'*askoi* (Mas-ViB-002 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 376-377). H. Tréziny évoque également deux figurines en terre cuite, l'une assise, l'autre debout (Tréziny 2000a, p. 94, n°9). Enfin, de la céramique orientalisante, corinthienne, laconienne, ionienne, des céramiques attiques à figures noires et à figures rouges, de la céramique étrusque, de la céramique à pâte claire massaliète et de la céramique grise monochrome à pâte ondée ont également été découvertes. Cet envasement a été daté entre le deuxième quart du VIe s. et la fin du VIe s. av. J.-C., probablement en conséquence de l'urbanisation du secteur (Rothé, Tréziny 2005, p. 376-377).

L'exemplaire miniature retrouvé place Villeneuve-Bargemon suggère, si l'on envisage l'existence d'un sanctuaire rue Négrel et l'association aux autres *naïskoi*, le rejet dans le port des offrandes les moins volumineuses. Dans ce cas, la présence d'une petite dizaine d'*askoï* place Villeneuve-Bargemon et de cinq fragments analogues rue Négrel pourrait témoigner d'un lien entre ces vases plastiques et les édicules. Pour A. Hermary, cette association avec les *askoï*, représentant un personnage masculin à tête cornue pouvant être identifié à Achéloos, suggère l'hypothèse d'un culte des eaux associé probablement aux Nymphes, à Aphrodite, voire aux Gennaïdes ou à Leucothéa (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 127-128). Par ailleurs, la présence de plusieurs figurines en terre cuite dont deux exemplaires de figurines féminines assises et une grande statuette d'environ 60 cm de hauteur renforce l'hypothèse d'un lieu de culte archaïque situé à proximité de la rue Négrel et de la place Villeneuve-Bargemon.

E. Le sanctuaire aux naïskoi et la Grotte de l'Hôtel-Dieu

Cet ensemble à caractère cultuel a longtemps intrigué les chercheurs, qui ont tenté durant de nombreuses années d'identifier le sanctuaire associé à ces différents artefacts. Au vu de la localisation de la majorité des *naïskoi* sur les pentes orientales de la Butte de la Roquette, il a rapidement été proposé de restituer un lieu de culte dans ce secteur, où les objets auraient été déposés. La situation et l'attribution supposées du sanctuaire ont alors changé au fil des hypothèses d'identification de la déesse représentée. Ainsi, en 1897, W. Froehner qui se base alors sur les travaux de S. Reinach, envisage l'existence d'un *téménos* à Cybèle auquel les *naïskoi* devaient être associés (Froehner 1897, p. 11-12). En 1927, M. Clerc, proposant de reconnaître dans la figure féminine Athéna, imagine un sanctuaire de la déesse à proximité (Clerc 1927, p. 236-238). En 1955, F. Benoit, reprenant les hypothèses émises par A. Longpérier et A. Conze d'identification de la déesse comme Artémis, voit dans ces stèles les vestiges d'un temple qui devait s'élever sur la Butte de la Roquette (Benoit 1955, p. 13-14).

En 2000, H. Tréziny, reprenant le dossier des fouilles réalisées entre 1946 et 1950 par F. Benoit, proposa d'associer les *naïskoi* à une grotte, découverte et fouillée entre le 20 décembre 1949 et le 6 janvier 1950. Cette dernière, aujourd'hui disparue, était située au pied du mur de clôture de l'Hôtel-Dieu, soit en contrebas de l'ancienne rue de la Roquette (Pl. XXXIII, a ; Pl. LX, a, n°b1 ; Pl. LX, b, C ; Pl. LXII, a). Elle surplombait donc la rue

Négrel sur le flanc sud-est de la Butte de la Roquette. La cavité, que l'on nomme Grotte de l'Hôtel-Dieu, est ainsi localisée à environ 30 m au nord-ouest du sondage VII d'où proviennent les trois individus mis au jour en 1946-1947, et à environ 25 m au sud-ouest du lot de plus de 40 *naïskoi* découverts en 1863. Elle semblait renfermer une source, aménagée à l'époque romaine par une canalisation (Pl. LXII, b). En effet, au fond de la grotte, une canalisation de 5 m de long, construite en moellons et revêtue d'un enduit de mortier rose, dirigeait l'eau provenant de la source vers l'extérieur. Entre 1958 et 1960, l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu en bordure de la rue Méry entraîne la destruction de la caverne. Les travaux seront toutefois stoppés à deux reprises, en premier lieu à la suite d'un effondrement causé par l'éventrement d'une poche d'eau, puis, deux ans plus tard, suite à la mise au jour d'une galerie, possible égout d'époque gallo-romaine, qui passait alors sous l'Hôtel-Dieu. Bien que F. Benoit ait identifié cinq couches archéologiques différentes, le matériel est essentiellement moderne et l'absence de réelles publications ne permet pas d'en connaître la nature précise. Si la localisation de la grotte et la présence d'une source peuvent suggérer un lien avec les *naïskoi*, les fouilles menées par F. Benoit n'ont malheureusement livré aucun indice permettant de déterminer ou non le caractère cultuel de la cavité (Santos, Sourisseau 2011, p. 229 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 389, n°61 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206).

Pour A. Hermary, cette association n'est probablement pas fortuite et pourrait être mise en comparaison avec la proximité des *naïskoi* en Asie Mineure avec les sources, comme à Milet ou à Kymé, ou à peu de distance du port antique et en contrebas de l'acropole, comme à Mytilène (Hermary 2000b, p. 122-123). Cette situation rentre alors en écho avec les découvertes de la rue Négrel et de la place Villeneuve-Bargemon, non loin du port, sur les pentes de la Butte de la Roquette, prolongement de la Butte des Moulins identifiée à l'acropole de la ville (Tréziny 2000a, p. 85-86 ; 1995, p. 48). De plus, la présence d'*askoi* figurant le dieu fleuve Achéloos parmi le mobilier de la rue Négrel et de la place Villeneuve-Bargemon semble conforter l'idée d'un culte des eaux, auquel il est tentant d'associer les *naïskoi* et la source de la Grotte de l'Hôtel-Dieu (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 127-128). L'ensemble pourrait dessiner un lieu de culte en plein air, en lien avec la source d'eau, et organisé sous la forme de terrasses le long de la Butte de la Roquette. Le mobilier votif découvert pourrait ainsi témoigner de dépôts d'offrandes et de pratiques rituelles réalisés tout autour de la source sacrée, à la manière du sanctuaire de la Fajouse sur lequel on reviendra. Malheureusement, au vu de la destruction de la Grotte de l'Hôtel-Dieu et de l'absence d'une publication complète des résultats de son excavation, il semble désormais difficile d'apporter des éléments permettant de créditer, ou non, cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, le sanctuaire auquel les *naïskoi* devaient être associés semble avoir été installé à proximité de la Butte de la Roquette. Comme le précise H. Tréziny, si l'on admet que l'enceinte archaïque suivait le tracé de la rue de La Roquette, le *téménos* devait être en relation étroite avec le rempart, soit *intra-muros* s'il se dressait au sommet de la Butte de la Roquette, soit *extra-muros* s'il se trouvait sur ses pentes, peut-être non loin de la Grotte de l'Hôtel-Dieu (Tréziny 2000a, p. 98). Si l'ensemble des *askoi*, des *naïskoi* et des autres figurines en terre cuite a été daté de l'époque archaïque, le lieu de culte associé devait être très probablement un sanctuaire suburbain du VIe s. av. J.-C., situé à la limite orientale de la ville (Pl. XXXIII, a ; Pl. XXXVII, b ; Hermary 2000b, p. 121). On a également proposé d'y voir un dispositif analogue à celui de Phocée où en contrebas de l'acropole dédiée à Athéna avaient été installées, creusées dans la falaise en bordure de mer et au pied du rempart, une série de niches à fonction cultuelle. À Massalia, la situation pourrait être similaire avec le sanctuaire d'Athéna, qui devait trôner sur le sommet de la Colline des Moulins, et cette série de *naïskoi* peut-être déposée à l'intérieur ou aux alentours de la Grotte de l'Hôtel-Dieu (Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Gantès 1992).

La présence d'un four de potier à proximité, mis au jour dans la couche J du sondage VII par F. Benoit, n'est pas étonnante lorsque l'on connaît les liens qu'entretenaient les zones artisanales avec les sanctuaires. L. Rohaut imagine d'ailleurs l'existence d'un ou de plusieurs ateliers à l'origine de la taille des *naïskoi* à proximité du lieu de culte, notamment par la présence de plusieurs exemplaires inachevés (Rohaut 2017, p. 130-131, 136-146). Le four sera par la suite abandonné vers 520-500 av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 125-127 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 396), soit lors de l'extension de la ville vers l'est et l'intégration de ce secteur dans une zone *intra-muros*. La mise au jour des *naïskoi* dans des remblais de la seconde moitié du Ve s. av. J.C., ainsi que la découverte de l'édicule miniature et des autres artefacts à l'intérieur de couches d'envasement de la fin du VIe s., pourraient témoigner de l'abandon ou d'une restructuration du lieu de culte à la fin du VIe s. ou dans le courant du Ve s. av. J.-C. Cette transformation pourrait résulter, comme pour le four de potier, de l'extension de la ville vers l'est et de l'intégration du *téménos* dans une zone fortement urbanisée. Comme l'a proposé L. Rohaut, l'atelier à l'origine des *naïskoi* aurait lui aussi été abandonné vers 500 av. J.-C., entraînant alors le regroupement et l'enfouissement de ces sculptures achevées et inachevées au sein d'un même *bothros* (Rohaut 2017, p. 144-146).

S'interrogeant sur l'association, ou non, du « *naïskos* d'Attis » au reste du lot, A. Hermary émet deux hypothèses : si l'objet fait bien partie du même ensemble, il suggère la continuité d'un culte entre la fin du VIe s. av. J.-C. et l'époque hellénistique de laquelle il date. Identifiant sur ce dernier Hermaphrodite, le chercheur propose dans ce cas l'attribution des édicules et du sanctuaire à Aphrodite. Par ailleurs, si l'objet doit être dissocié du reste des *naïskoi* de la rue Négrel, ce que défend L. Rohaut, il devait être en relation avec un édifice cultuel postérieur construit dans le même secteur. A. Hermary propose alors d'attribuer à ce lieu de culte postérieur les pans de mosaïque découverts par F. Benoit au sein du sondage VII (Hermary 2000b, p. 125). Cette hypothèse est toutefois rejetée par L. Rohaut, qui interprète ces derniers comme les vestiges d'une structure domestique (Rohaut 2017, p. 77-89, n°319).

Si l'identification de la divinité, *a priori* féminine, ne peut encore aujourd'hui être déterminée, de même que la localisation précise du lieu de culte supposé, les connaissances sur la sphère religieuse phocéenne, ainsi que les études comparatives relatives aux *naïskoi*, permettent de privilégier certaines pistes. En premier, on l'a vu, l'attribution à Cybèle ne repose que sur très peu de preuves, notamment pour des périodes aussi anciennes. L'identification d'Artémis est corroborée, comme l'a souligné L. Rohaut, par la place qu'occupe d'après Strabon cette déesse à Massalia[365] et par les liens étroits qu'elle semble entretenir avec l'espace portuaire, mais aussi avec les sources et les limites urbaines, notamment au travers de son culte associé aux *naïskoi* dans plusieurs cités micrasiatiques (Rohaut 2017, p. 370-375). Sa présence sur les pentes de la Butte de la Roquette pourrait toutefois entrer en contradiction avec les hypothèses de localisation de son sanctuaire sur la Butte Saint-Laurent (Tréziny 2000a, p. 82-85), bien qu'un lieu de culte secondaire de la déesse à Massalia ne soit pas non plus à exclure.

Cette Butte de la Roquette est le prolongement, vers l'est, de la Butte des Moulins sur laquelle on localise généralement le sanctuaire d'Athéna. Le parallèle entre Massalia et Phocée est alors tentant puisqu'en contrebas de l'acropole de Phocée, où dominait le temple d'Athéna, fut découvert en bord de mer et au pied de l'enceinte archaïque un petit lieu de culte rupestre muni de niches dans lesquelles devaient se trouver, on suppose, des représentations de la divinité adorée. Si un *naïskos* fut bien mis au jour à Phocée, son lieu de découverte demeure flou et l'association par Ö. Özyigit de la stèle avec le sanctuaire

[365] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

portuaire est sans argument valable (Özyigit 1995a, p. 55-57 ; 1995b, p. 5 ; p. 22, fig. 5-6 ; 1994b, p. 431, p. 443). Toutefois, il est vrai que le schéma d'un sanctuaire d'Athéna trônant sur une colline, au pied de laquelle se trouve un lieu de culte rupestre tourné vers l'espace portuaire et situé à proximité du mur d'enceinte, pourrait bien se répéter à Massalia si l'on considère la Grotte de l'Hôtel-Dieu comme un espace sacré associé aux édicules. Un lien entre l'hypothétique sanctuaire au *naïskoi* et celui d'Athéna pouvait donc exister. Si l'existence de telles stèles dans des lieux de culte dédiés à Athéna est bien connue (Hermary 2000b, p. 123, p. 126-127), le passage de Strabon[366], d'après lequel on pouvait retrouver à Massalia « d'anciennes statues de culte d'Athéna la représentant assise », pourrait aller dans le sens de cette interprétation (Hermary 2000b ; Clerc 1927, p. 236-238).

Toutefois, comme A. Hermary l'a bien mis en avant, de nombreux aspects semblent démontrer que les *naïskoi* et le mobilier associé renverraient plutôt à un culte des eaux, auquel des divinités féminines mineures – comme des Nymphes, Leucothéa, voire les Gennaïdes phocéennes – pouvaient être associées. Certaines divinités majeures du panthéon grec pourraient également être, dans ce sens, des candidates sérieuses comme Aphrodite mais aussi, encore une fois, Artémis (Rohaut 2017, p. 370-374 ; De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 127-128). Cette hypothèse d'un culte à des divinités des eaux ne contredit en tous cas en rien le lien qui devait unir, comme à Phocée et, on le verra, à Élée, le sanctuaire d'Athéna et celui aux *naïskoi*. A. Hermary précise toutefois que l'association des *askoi* retrouvés rue Négrel et place Villeneuve-Bargemon à un culte des eaux pourrait être contredite par l'aspect silénique du personnage masculin. Cette identification pourrait alors renvoyer à un culte dionysiaque, que d'autres indices[367] paraissent évoquer dans cette même zone portuaire (Hermary 2000b, p. 127). Toutefois, la présence d'*askoi* siléniques ne pourraient pas, au contraire, renforcer l'idée d'un culte à Aphrodite ? La déesse est en effet, dans la colonie phocéenne de Lampsakos, étroitement liée à Dionysos avec lequel elle forme un couple divin. À l'heure actuelle, on ne peut malheureusement aller bien plus loin dans les hypothèses d'identifications de la déesse et le reste du mobilier à caractère votif retrouvé dans le secteur (coupes, *askoi* et figurines en terre cuite) ne renseigne guère d'avantage.

XIV. Le mobilier votif du secteur portuaire

L'espace portuaire en contrebas de la Butte Saint-Laurent a livré une concentration notable de mobilier à caractère votif. On en a déjà mentionné une partie lorsque l'on a évoqué le *naïskos* de la place Villeneuve-Bargemon (Mas-ViB-001 ; Pl. LXII, c, n°57). Comme dit précédemment, cette concentration pourrait suggérer le rejet dans le port d'offrandes provenant d'un ou de plusieurs sanctuaires localisés sur les pentes et le sommet de la Butte des Moulins et de la Butte de la Roquette ou non loin de l'espace portuaire.

Les premières fouilles de ce secteur qui ont livré un mobilier votif furent réalisées par F. Benoit entre 1947 et 1963 sous l'actuelle Place Vivaux, après la démolition du quartier du Vieux-Port en 1943. Dans le secteur V, dans les remblais argileux d'époque archaïque découverts sous l'entrepôt à *dolia* romain du Ier s. ap. J.-C. (Pl. LXII, c, n°41a), F. Benoit mettra au jour en 1947 un vase plastique fragmentaire à tête d'oiseau appartenant

[366] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.

[367] On a déjà évoqué la découverte d'un petit *kouros* en bois, d'une statue d'homme barbu, d'une inscription sur bloc à Dionysos dans le secteur de la Bourse, mais aussi d'un *graffito* grec mis au jour lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon et évoquant la tenue des Dionysies. Il faut également mentionner un *phallus* retrouvé dans le secteur du port et sur lequel on reviendra.

probablement à un *askos* au sein d'une couche datable du VIe s. av. J.-C. (Mas-Viv-001 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 349, n°41 ; Benoit 1965, p. 187 ; 1964, p. 584). La même année, dans un niveau hellénistique du secteur VIII, situé à 10 m à l'ouest du secteur V et de part et d'autre de la rue de Figuier de Cassis (Pl. LXII, c, n°41b), fut découvert un fragment de terre cuite architecturale décorée, possible antéfixe (Mas-Viv-002 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 349 n°41 ; Benoit 1965, pl. 14, n°5). Au sud du hangar romain, dans l'alignement de la rue de l'Araignée (Pl. LXII, c, n°42), F. Benoit réalisera en 1947 plusieurs sondages qui mettront notamment au jour, au sein du sondage XII, une plage antique livrant un abondant dépôt marin. Au sein de la couche C de ce dépôt, F. Benoit notera la présence d'une statuette de déesse en terre cuite (Mas-Viv-003) datée du milieu du VIe s av. J.-C., en association avec des pieds de coupes coniques ioniennes[368]. Le personnage, identifié par F. Benoit comme Aphrodite, tient dans sa main un oiseau et semble être identique, de facture, de dimensions et de pâte, à la statuette de la rue Négrel vue précédemment (Mas-Nég-005 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 356, n°42 ; Benoit 1965, p. 187). Enfin, il faut également évoquer de nouveau le bas-relief en marbre fragmentaire représentant Jupiter tenant un sceptre bouleté (Mas-Viv-004). Ce dernier fut retrouvé dans une couche de remblais du sondage IX (Pl. LXII, c, n°42) contenant du mobilier hellénistique, romain et de l'Antiquité tardive (Rothé, Tréziny 2005, p. 358, n°42).

Juste à l'est, à la suite de la construction de la mairie sur la nouvelle place Jules-Verne après le réaménagement du quartier dans les années 1940, F. Benoit entreprend en 1963 un sondage archéologique au niveau de ladite place (Pl. LXII, c, n°52). Un autre sondage sera par la suite réalisé par M. Morel en 1983 en conséquence du projet de construction d'un parking. Enfin, de 1991 à 1993, une nouvelle opération archéologique, réalisée sous la direction d'A. Hesnard et M. Pasqualini, peu avant le creusement du parking souterrain apportera de nombreuses informations sur l'évolution et l'aménagement du littoral. Cette dernière opération mettra notamment au jour un quai en usage de la fin du VIe s. à la fin du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 363-367, n°52). Dans les niveaux de colmatage du quai, formés à la suite de son abandon, sera mise au jour une colonne en bois hexagonale (Mas-JuV-001) qu'on proposa d'associer aux vestiges d'un temple archaïque. L'utilisation du bois dans l'architecture grecque est en effet extrêmement fréquente à l'époque archaïque : si la plupart des temples grecs du VIIe s. avaient des colonnes en bois, on recourt de plus en plus systématiquement à la pierre à partir du VIe s., amenant, au Ve s. av. J.-C., à la disparition de ce premier matériau dans l'architecture monumentale (Tréziny 2000a, p. 87 et p. 94, n°8 ; Hermary *et al.*1999, p. 64). C'est également de ces mêmes niveaux que proviennent très certainement un *phallus* et trois fragments d'*askoi* mentionnés par H. Tréziny (Rothé, Tréziny 2005, p. 367 ; Tréziny 2000a, p. 89 et p. 94).

Enfin, comme il a déjà été évoqué, les fouilles archéologiques dirigées par A. Hesnard entre 1996 et 1997 place Villeneuve-Bargemon (Pl. LXII, c, n°57), soit au nord-est de la place Vivaux, ont livré, outre le *naïskos* trapézoïdal déjà décrit (Mas-ViB-001), sept *askoi* ou fragments d'*askoi* en pâte claire massalière dont un complet à tête cornue (Mas-ViB-002), et deux figurines en terre cuite représentant un personnage assis pour l'un, debout pour l'autre (Rothé, Tréziny 2005, p. 373-377, n°57 ; Tréziny 2000a, p. 94, n°9). On pourrait également ajouter à cette liste un fragment de torse d'une statue masculine en marbre (Mas-ViB-003), retrouvé par l'entrepreneur M. Marciano dans la rue de la Loge puis confié à F. Benoit mais qui est aujourd'hui perdu (Rothé, Tréziny 2005, p. 388, n°60), ainsi que plusieurs éléments de parures originaux retrouvés lors des fouilles du port. Parmi ces derniers, on notera une petite plaquette en os en forme d'animal couché et un scarabée

[368] Il pourrait peut-être s'agir d'un dépôt votif, surtout si les pieds ont été, comme on le verra à Emporion, sectionnés.

portant un décor hiéroglyphique, qui pourraient tous deux s'apparenter à des offrandes déposées dans un sanctuaire (Hermary 2005, p. 289).

Les *askoi* sont donc particulièrement nombreux dans la zone portuaire puisque 11 exemplaires ont été comptabilisés entre les places Vivaux, Jules-Verne et Villeneuve-Bargemon. Les contextes de découverte des fouilles du port indiquent pour certains d'entre eux un dépôt final dans la première moitié du Ve s. donc une utilisation antérieure, dans le courant du VIe s. ou au début du Ve s. av. J.-C, en accord avec l'étude stylistique. Il s'agit de la plus grande concentration de ce type de mobilier à Massalia. Dans une moindre mesure, deux fragments d'*askoï* ont été signalés par G. Vasseur au Fort Saint-Jean (Rothé, Tréziny 2005, p. 311, n°2 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Vasseur 1914, pl. VII, 13 et 14), tandis qu'une tête d'*askos* à figure de Silène provient de la rue du Port au pied de la Butte Saint-Laurent (Rothé, Tréziny 2005, p. 323-324, n°20 ; Tréziny 2000a, p. 93 ; Benoit 1965, p. 187). Trois fragments, dont un à tête cornue et un à tête de Silène, ainsi qu'une tête de taureau appartenant peut-être à un *askos* ou à une applique ont été retrouvés rue Négrel (Mas-Nég-003 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 394-401, n°64 ; Benoit 1965, p. 187). Un exemplaire à tête de satyre barbu fut mis au jour lors des fouilles des Pistoles (Mas-Pis-006 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 491-492, n°100) tandis qu'un fragment à tête humaine barbue fut découvert dans le secteur de la Butte des Carmes (Mas-Car-002 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 518, n°108). Enfin, un *askos* à tête d'oiseau (Mas-Bou-003) et un à tête de taureau furent trouvés dans le remblai archaïque de la Bourse (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 94 ; Hermary, Hesnard, Tréziny 1999, p. 61).

Ces vases plastiques présentent pour l'essentiel des traits aviaires notamment par une forme générale rappelant le corps d'un oiseau. Au travers de ces différents *askoi*, on remarque toutefois l'existence de plusieurs types. On observe ainsi au moins trois exemplaires à tête d'oiseau qui se distinguent clairement du reste : l'un découvert dans le remblai archaïque de la Bourse (Mas-Bou-003), l'un sous les Docks Romains (Mas-Viv-001) et le dernier au niveau de la rue Négrel (Mas-Nég-003C). Le reste des *askoi* se caractérise par une tête masculine et barbue. La présence de cornes et d'une queue bovine sur certains d'entre eux (Mas-Nég-003A ; Mas-ViB-002A) ont amené les chercheurs à voir le personnage comme le dieu-fleuve Achéloos (Tréziny 2000a, p. 89), tandis que les spécimens avec un visage sans cornes et aux traits caricaturaux ont été traditionnellement attribués à Silène (Mas-Pis-006A ; Mas-Car-002 ; Mas-Nég-003D). L'existence d'un exemplaire complet provenant des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon (Mas-ViB-002A) illustre la complexité de l'identification du personnage : l'*askos* en question présente une tête moulée d'aspect silénique, mais possède des cornes – maintenant en mauvais état et arasées – et surtout une queue bovine, renvoyant au dieu-fleuve Achéloos. L'ensemble du vase est rehaussé d'un décor à figures noires, incisé et peint. Ainsi, une aile est peinte sur la face principale de l'*askos*, tandis que de l'autre côté est représenté un oiseau de type échassier ou un cygne tenant dans son bec ce qui semble être une anguille ou un serpent (Hermary 2005, p. 289 ; Collin Bouffier 2000, p. 74). L'identification du personnage sur cette série de vases a nourri les hypothèses sur l'attribution du lieu de culte associé à ce matériel votif. Les *askoi* aux traits taurins ont ainsi naturellement été attribués à un culte des eaux, la présence d'animaux palustres dans leur décor renforçant cette idée. On a ainsi proposé de les attribuer à un culte du dieu-fleuve Achéloos ou de Lakydon, personnification du port[369] et peut-être d'une ancienne source de Massalia, et que l'on identifie généralement sur plusieurs séries monétaires (Pl. XLI, h). Leur association avec le personnage féminin des *naïskoi* de la rue Négrel (Mas-Nég-001) a également amené les chercheurs à proposer un culte d'une divinité des eaux fécondantes comme Leucothéa, les *Gennaïdes* ou encore

[369] Pomponius Mela, *Chorographie,* II, 5, 77 ; Denys le Périégète, *Geographie Graeci Minores*, 2, 74-75.

Aphrodite (Hermary 2005, p. 289 ; 2000b, p. 126-127 ; Tréziny 2000a, p. 89 ; Collin Bouffier 2000, p. 74-75 ; Hermary *et al.* 1999, p. 62). L'aspect silénique renvoie quant à lui au culte de Dionysos auquel pourrait être associé le grand *phallus* en terre cuite de la place Jules-Verne (Hermary 2005, p. 289 ; 2000b, p. 127 ; Collin Bouffier 2000, p. 77 ; Hermary *et al.*1999, p. 62).

Comme le souligne H. Tréziny, il faut probablement accorder plus d'importance au vase en lui-même et à son contenu qu'au détail de sa forme et de son décor qui ont pu tous deux répondre seulement à des critères purement esthétiques (Tréziny 2000a, p. 89). Il n'est donc pas nécessaire que la présence d'au moins trois types d'*askoi* différents soit la preuve de l'existence de trois cultes distincts. Cette concentration de mobilier atteste en tous cas, dans le secteur du port ou sur les pentes de la Butte des Moulins, d'au moins un sanctuaire auquel les *naïskoi* vus précédemment pourraient également être associés. La présence d'un ou de plusieurs lieux de cultes liés à l'eau, dans la zone du port, en contrebas de la colline des Moulins et probablement non loin du rempart archaïque, n'aurait en tous cas rien d'étonnant : les zones portuaires sont propices à l'installation de lieux de cultes proches. On pourrait d'ailleurs comparer cette situation à celle de la métropole phocéenne où, on l'a vu, un sanctuaire se trouvait en contrebas du rempart et de l'acropole dédiée à Athéna, et à l'embouchure du port, taillé dans le substrat et accessible uniquement par bateau (Hermary 2005, p. 289). Il faut enfin souligner que la plus grande partie de ces *askoï* a été retrouvée dans le secteur du port, alors que les *naïskoi* ont quant à eux été découverts, sauf un exemplaire, dans le secteur de l'ancienne rue Négrel. Ce constat pourrait également suggérer une dissociation des deux types de dépôts, et donc l'existence d'au moins deux lieux de culte proches mais distincts dans le secteur. On remarque par ailleurs que tous les objets votifs découverts au sein de l'espace portuaire sont antérieurs à l'époque classique, suggérant peut-être la disparition de ce lieu de culte hypothétique à la fin de l'époque archaïque (Hermary 2005, p. 289).

XV. Les grottes de Marseilleveyre

A. Présentation des lieux de culte et historique des découvertes

En 1876, Isidore Gilles observe dans le massif de Marseilleveyre les traces d'un habitat gaulois (Pl. XXXIV, a-b). Dans les décennies qui suivirent, plusieurs explorations permettront alors de mieux caractériser l'occupation du massif et de mieux comprendre la nature de cet habitat. Ce dernier se révèle être un *oppidum* occupé dans le courant du VIe s. av. J.-C. et situé à environ 8 km au sud de la ville de Massalia.

Dans le cadre de l'exploration du massif, plusieurs cavités ont été sondées à la fin du XIXe s. et au début du XXe s. Sur le versant nord du massif, dans le cirque du Puits du Lierre, cinq d'entre elles étudiées par Henri Bout de Charlemont entre 1910 et 1914 constituent un ensemble cohérent : la Grotte n°1 du Puits de Lierre (ou Grotte de l'Argile), la Grotte n°2 du Puits de Lierre, la Grotte du Pin, la Grotte du Draïou et la Grotte de l'Abreuvoir (Pl. LXIII, a). La Grotte du Draïou sera explorée et fouillée dès 1910, sa voisine, la Grotte de l'Argile, à partir de 1911. Les autres le seront les années suivantes (Bouffier *et al.* 2015, p. 23 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 236 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 687-690 ; Bout de Charlemont 1914).

Les fouilles d'H. Bout de Charlemont ont permis d'extraire de ces cavités un riche mobilier céramique, mais sans fournir une stratigraphie claire et sans identifier la présence

ou non de divers aménagements. Au vu de la concentration de mobilier grec, H. Bout de Charlemont s'interroge déjà sur le caractère cultuel des grottes. Plusieurs décennies plus tard, L.-Fr. Gantès examina le mobilier provenant de ces cavernes, conservé alors au Musée Borély. Cette étude permit notamment de mieux caractériser la nature du matériel céramique retrouvé et, par sa datation, de mieux appréhender la durée d'occupation des grottes (Gantès 1990a). Enfin, en 2005, ces dernières ont fait l'objet d'un bilan complet dressé par Anne-Lise Marsolat dans le cadre d'un mémoire (Marsolat 2005).

La majorité des cavités témoigne d'une occupation entre le VIe s. et le IIIe/IIe s. av. J.-C., bien que certaines aient été occupées depuis le Néolithique (Bouffier *et al.* 2015, p. 23 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 236-237). Si pendant longtemps un caractère sacré a été attribué à l'ensemble des grottes du Puits du Lierre, seules deux présentent de manière certaine un profil votif : la Grotte du Draïou (Pl. LXIII, a, n°234 ; b), située sur le versant septentrional du Plateau de l'Homme Mort, à l'ouest de la source de Font de Voyre, et la Grotte de l'Argile (Pl. LXIII, a, n°235 ; c), à 150 m de la Grotte du Draïou. Elles ont toutes deux une superficie relativement limitée entre 40 et 70 m².

On a également parfois suggéré une fonction cultuelle à la Grotte de l'Ours, située quant à elle sur le versant sud du massif (Pl. XXXIV, a ; Pl. LXIII, d). Elle sera dégagée dans un premier temps à la fin du XIXe s., mais aucune stratigraphie n'est alors décrite. Les fouilles seront reprises par Paul Agostini, en collaboration avec Yvel Perche en mai 1963. Elles révéleront la présence, dans une couche totalement remaniée, de matériel avec une chronologie se répartissant du Néolithique au Ve s. ap. J.-C. L'éventualité d'un lieu de culte demeure à ce jour bien plus hypothétique que pour les deux cavités précédemment citées, compte tenu de l'abondance de la céramique non tournée et de l'absence de vases miniature, à l'inverse de la Grotte du Draïou et de la Grotte de l'Argile (Rothé, Tréziny 2005, p. 683-684).

B. Localisation des grottes sacrées

Le massif de Marseilleveyre est situé à environ 8 km au sud de la ville antique de Massalia, à l'extrémité sud de la Rade de Marseille (Pl. XXXIV, a-b). Culminant à 432 m d'altitude, il marque le début des Calanques de la ville et domine, vers le nord, l'ensemble de la plaine massalière et, vers le sud, l'archipel de Riou.

La Grotte du Draïou et la Grotte de l'Argile font partie des nombreuses cavités du cirque du Puits du Lierre, perçant le versant nord du massif (Pl. LXIII, a). La Grotte du Draïou fut localisée par H. Bout de Charlemont près de la Font de Voyre, sans plus de précision (Bout de Charlemont 1912c, p. 231). G. Vasseur, tentant par la suite de la repérer, la reconnaît sur le versant septentrional du Plateau de l'Homme Mort, à 200 m à l'ouest de la source de Font de Voyre (Vasseur 1914, p. 172, n°2), en bordure de l'actuel chemin de randonnée reliant la Fontaine d'Ivoire au Col de la Selle. Anne-Lise Marsolat localisera précisément la cavité sur le versant occidental du vallon de l'Homme Mort (Pl. LXIII, a, n°234 ; coordonnées WGS84 : longitude, 5.387082 / latitude, 43.225824), juste en dessous du bord du plateau du même nom qui culmine à 272 m d'altitude. Située à 230 m d'altitude, elle domine le vallon d'une centaine de mètres environ (Marsolat 2005, doc. 4).

La Grotte de l'Argile se trouve à 150 m environ au sud de la Grotte du Draïou, sur le versant méridional de la même éminence (Pl. LXIII, a, n°235). Elle est située à 250 m d'altitude, dans la partie supérieure du versant occidental de l'Homme Mort et à l'entrée d'un petit vallon qui conduit à l'ouest au Puits du Lierre (coordonnées WGS84 : longitude, 5.386403 / latitude, 43.224830). H. Bout de Charlemont remarqua par ailleurs que l'entrée de la cavité s'ouvre en direction de ce point d'eau (Bout de Charlemont 1912b, p. 535).

La Grotte de l'Ours se trouve quant à elle dans le secteur du Chat-Saint-Michel, sur le versant sud du massif de Marseilleveyre, soit à plus de 2 km des deux autres cavités (Pl. XXXIV, a-b). Elle est située à 240 m d'altitude, sur le versant sud-est du vallon Saint-Michel, isolée et en amont de ce dernier (coordonnées WGS84 : longitude, 5.364245 / latitude, 43.218074). Ainsi, la grotte domine l'ensemble du vallon Saint-Michel ainsi que la calanque de Callelongue au sud-ouest (Rothé, Tréziny 2005, p. 684).

Cet ensemble constitue ainsi l'un des rares exemples de lieux de culte dans le territoire environnant Marseille. L'absence d'inscriptions ne permet pas à l'heure actuelle de déterminer la nature des dédicants, même si plusieurs caractéristiques propres au mobilier retrouvé sembleraient indiquer l'utilisation de ces cavernes par des populations grecques, et donc possiblement par les habitants de Massalia. Le doute serait beaucoup moins présent sans l'existence, sur le plateau en contrebas des grottes du Draïou et de l'Argile, à environ 800 m au nord-ouest, et donc à proximité immédiate, d'un habitat protohistorique que l'on désigne sous le nom d'*oppidum* de Marseilleveyre. Si la nature du mobilier ne semble pas témoigner de pratiques rituelles gauloises, on ne peut ainsi écarter la possibilité d'une utilisation de ces cavités par des populations locales proches des Grecs, et donc influencées par ces derniers dans la nature et la forme de leurs pratiques rituelles, voire par des communautés mixtes.

Si l'utilisation des grottes par les populations provenant de Massalia se confirme, il pourrait s'agir d'un sanctuaire de confins et de limite de territoire, voire même, au vu de la proximité de l'*oppidum* lors des premières phases d'occupation de ces cavités, d'un lieu de médiation intercommunautaire (Santos, Sourisseau 2011, p. 236-237). De plus, leur position en hauteur, surplombant ainsi la plaine massaliète et la ville de Massalia au nord, de même que l'archipel de Riou et donc l'accès à la cité par la mer au sud et à l'est, permettait très probablement un certain contrôle du territoire environnant. L'implantation d'espaces cultuels à cet endroit stratégique devait par ailleurs marquer symboliquement l'emprise de Massalia sur son territoire.

C. Description des grottes et de leur mobilier

1. La Grotte du Draïou

La Grotte du Draïou fut la première explorée par H. Bout de Charlemont en 1910. Elle mesure 20 m de long environ pour une largeur de 3,5 m au niveau de l'entrée et de moins de 1 m au fond de la cavité (Pl. LXIII, b). Sa hauteur varie quant à elle de 3,5 m à l'entrée jusqu'à 1 m. L'accès se fait par le nord-est, en direction de la chaîne de Saint-Cyr et des quartiers sud-est de Marseille (Marsolat 2005, p. 9-10).

D'après H. Bout de Charlemont, l'entièreté du sol de la Grotte du Draïou était composé, jusqu'au substrat, d'une argile rouge chargée en oxydes de fer. Il notera la présence de plusieurs foyers à des places et à des niveaux divers dans l'ensemble du gisement, mais à l'intérieur desquels rien de particulier n'a été observé. Une première couche d'une épaisseur de 20 cm a livré un silex et quelques tessons de céramique modelée locale de couleur brune rougeâtre micacée, interprétée en premier lieu par H. Bout de Charlemont comme de la céramique néolithique robenhausienne. Dessous, une deuxième couche épaisse de 20 cm était tout à fait stérile (Bout de Charlemont 1912d, p. 235-237 ; 1911, p. 713-714).

La troisième couche, d'une épaisseur de 80 cm, contenait de la céramique grecque en dépôt sur une surface de 9 m². Parmi ce matériel, H. Bout de Charlemont signale la présence de deux petites *œnochoai* en terre grise bleue, dont l'une peinte en noir ; de 19 coupes à pieds et à deux anses plus ou moins complètes, dont un *kylix* figurant une paire d'yeux (Mas-GMa-001) ; de six petits vases bursiformes (balsamaires/aryballes/*œnochoai*/*olpai* ; Mas-GMa-002) ; d'une hydrie ; d'un fond d'amphore ; d'une jatte en terre jaune pâle ; de deux parties de cols d'urnes ; d'une soixantaine de tessons figurés et de nombreux tessons indéterminés. On notera également cinq lampes dont une à décor de Silène[370] (Mas-GMa-003), ainsi que divers ossements (Bout de Charlemont 1912d, p. 234). L'étude de L.-Fr. Gantès en 1990 mettra en évidence la part importante de céramique à pâte claire massaliète, mais aussi la présence de céramique grise à décor ondé. Interprétant l'ensemble comme un mobilier votif, L.-Fr. Gantès comptabilise cinq offrandes du troisième quart du VIe s., 47 offrandes du dernier quart du VIe s. et du milieu du Ve s., 28 de la seconde moitié du Ve s. et du début du IVe s. et 15 offrandes des IVe-IIe s. av. J.-C. (Gantès 1990a, p. 158-160). En 2005, A.-L. Marsolat proposera une analyse bien plus complète et récente de l'ensemble du mobilier céramique grec provenant de cette couche archéologique. En tout, ce sont 62 individus (NTI) qui ont pu être inventoriés, dont 54 correspondant à de la céramique à pâte claire massaliète. La chercheuse comptabilisera 39 coupes à deux anses (CL-MAS 423-425, 252 et 443), 29 imitations du *kylix* (CL-MAS 429a) ; six coupes à une anse (CL-MAS 410, 417 et 442) ; quatre coupes sans anses (CL-MAS 236 et 239) ; trois cruches (CL-MAS 541 et 542) ; cinq *olpai* (CL-MAS 521-522) ; un lécythe aryballistique (CL-MAS 551) ; trois cratérisques (dont un de type CL-MAS 426) ; deux vases miniatures et un couvercle de type CL-MAS 711b. La céramique grise monochrome était quant à elle représentée par trois individus : une coupe GR-MONO 3a ou b et deux *olpai* G-MONO 10. Enfin, un bol en sigillée luisante Lamboglia 1/3B, daté du IVe s. ap. J.-C. ; une urne en céramique non tournée CNT-PROC 4830 et une anse en ruban probablement néolithique ou de l'âge du Bronze ont également été inventoriés (Marsolat 2005, p. 34-35 et tabl. 1). Il faut toutefois prendre en compte que 162 autres individus provenant des fouilles d'H. Bout de Charlemont à Marseilleveyre sont classés en « résidus » ou de provenance inconnue. Ce chiffre représente 60 % de la totalité du matériel inventorié pour les grottes de Marseilleveyre et A.-L. Marsolat suppose qu'une partie de celui-ci devait immanquablement appartenir au mobilier retrouvé au sein de la Grotte du Draïou (Marsolat 2005, p. 80). L'étude permet ainsi de confirmer une occupation du VIe s. à la fin du IIe s. av. J.-C., ainsi qu'une fréquentation pendant l'Antiquité tardive (Marsolat 2005, p. 81). Elle surligne également la prédominance de la vaisselle de table et notamment des vases à boire. Ainsi, les coupes (66 % des individus) et les vases à verser des types cruche et *olpé* (16 % des individus) sont largement surreprésentés, tandis que la vaisselle culinaire se limite à 3 % des individus. Cet aspect permet de rejeter l'idée d'un contexte domestique (Marsolat 2005, p. 95-99).

Sous cette épaisse couche, H. Bout de Charlemont trouva un niveau stérile de tout mobilier archéologique, jusqu'à 1,50 voire 2 m de profondeur. En dehors du matériel céramique et de quelques fragments d'os épars et indéterminables, ces premières explorations n'ont mis au jour aucun fragment de métal, de monnaie ou de malacofaune. Cette observation doit toutefois être nuancée car, comme l'avoue H. Bout de Charlemont, aucun tamisage de l'argile n'a été réalisé lors des fouilles (Bout de Charlemont 1912d, p. 235 ; 1911, p. 713-714).

[370] Lors de l'étude de A.-L Marsolat, seules deux lampes ont été inventoriées. Elles sont de type Agora 25, de production de Méditerranée occidentale, et sont datées vers 360-260 av. J.-C. Voir Marsolat 2005, p. 100.

2. La Grotte de l'Argile

La Grotte de l'Argile, aussi appelée Grotte n°1 du Puits-du-Lierre, a été fouillée à la fin de l'année 1911 par H. Bout de Charlemont. La cavité mesure environ 6 m de large pour 4 m de haut, puis se rétrécit à environ 5 m de profondeur (Pl. LXIII, c). L'entrée ouvre sur un boyau de 2 m de large pour 1,5 m de haut, s'enfonçant sur une longueur de 11 m en direction du sud-est avant de se diviser en deux segments, l'un poursuivant dans le même axe forme une salle basse, l'autre bifurquant vers le nord-ouest mène à un niveau inférieur (Marsolat 2005, p. 9-10).

Le mobilier a été découvert dans un seul et même niveau, sans stratigraphie apparente, pêle-mêle entre 0,3 et 0,4 m de profondeur et aux environs d'une couche très épaisse de cendres noires. Cette dernière témoignait probablement de la présence d'un foyer (Bout de Charlemont 1912a, p. 161-162 ; 1912e, p. 245). Parmi le artefacts récoltés, H. Bout de Charlemont signale un segment de disque en pierre d'un diamètre de 15 cm, un coin en grès rouge poli et des fragments de grande amphore et de *dolium*. Le corpus céramique se composait quant à lui de poterie dont l'attribution au Néolithique fut contestée par G. Vasseur et H. De Gérin-Ricard, de la poterie dite indigène et de la poterie identifiée comme grecque similaire à celle de la Grotte du Draïou. Selon H. Bout de Charlemont, parmi cette dernière on comptabilise 200 fragments d'anses, 100 fragments de fonds, 100 fragments de bords et une multitude de petits tessons dont trois sont en réalité de céramique campanienne. On notera enfin 12 lampes (Mas-GMa-005), un tesson de vase *rhyton* à figure – probablement un masque d'Alphée – ainsi que divers ossements et dents d'animaux (Bout de Charlemont 1912b, p. 535 ; 1912e, p. 245).

L'ensemble de ce mobilier a été déposé au musée Borély puis fut étudié par L.-Fr. Gantès à la fin des années 1980. Comme dans la Grotte du Draïou, il a été mis en évidence l'importance des pourcentages de céramiques tournées fines à pâte claire massalière dans ce corpus. La céramique grise monochrome est quant à elle représentée par seulement trois tessons. La Grotte de l'Argile n'a par ailleurs livré aucun fragment de céramique non tournée locale de l'âge du Fer (Gantès 1990a, p. 157-159). L.-Fr. Gantès, qui interprète l'ensemble comme des offrandes, en comptailise 11 datables du dernier quart du VIe s. et du milieu du Ve s. av. J.-C., trois offrandes des Ve-IVe s. et 12 offrandes des IIIe-IIe s. av. J.-C. Ce constat témoigne d'une occupation du site entre le dernier quart du VIe s. et le IIe s. av. J.-C. (Gantès 1990a, p. 157-159). La reprise de l'étude du mobilier céramique par A.-L Marsolat en 2005 a permis d'inventorier 28 individus NTI, auxquels il faut probablement rajouter, comme pour la Grotte du Draïou, une partie des 162 individus ayant été classés en « résidus » ou sans provenance précise, mais issus des fouilles de H. Bout de Charlemont (Marsolat 2005, p. 80). Le matériel céramique de la Grotte de l'Argile est constitué de 25 individus en céramique à pâte claire massalière, soit 92 % du mobilier céramique. Parmi celui-ci, A.-L. Marsolat remarque que 35 % des individus sont des coupes. Il s'agit de cinq coupes à deux anses des types CL-MAS 429 et 420, une coupe à une anse de type CL-MAS 410 et trois coupes sans anse de type CL-MAS 321. La vaisselle à verser représente quant à elle 26 %, soit 8 individus : il s'agit de trois cruches des types CL-MAS 526, 540 et 522 ; d'une cruche de type CL-REC 2d et de trois *askoï* (Mas-GMa-004). A-L. Marsolat note également deux boutons de préhension de couvercles de formes indéterminées et deux coupes miniatures, l'une de 1,8 cm de haut, éventuellement de type *kylix* CL-MAS 811 et un pied de 2,6 cm de diamètre. On a également découvert une coupelle de céramique pseudo-attique, une urne en céramique commune à pâte grise de type Sainte-Barbe Ia, une marmite en céramique commune indéterminée et un fragment de céramique romaine indéterminée. Les lampes, bien plus nombreuses que dans la Grotte du Draïou, représentent 27 % des individus (Mas-GMa-005). Sur les douze lampes évoquées par H. Bout de

Charlemont, seuls sept exemplaires ont été inventoriés en 2005. Elles étaient toutes de production massaliète, de forme ouverte des types Agora 21A, 22A ou de forme fermée de type Agora 24, 25 ou 34A. Deux figurines ont également été découvertes (Mas-GMa-006) : une tête en pâte claire figurant un homme barbu et la moitié supérieure d'une tête féminine en pâte claire coiffée d'une sorte de couronne. Cette dernière, peut-être de production archaïque, sera identifiée par L.-Fr. Gantès comme un masque (Marsolat 2005, p. 35-40 ; Gantès 1990a, p. 159). La vaisselle de table représente 42 % des individus contre 8 % pour la vaisselle culinaire (Marsolat 2005, p. 95-98).

Trois objets en pierre, isolés lors des fouilles par H. Bout de Charlemont, proviennent probablement d'une occupation plus ancienne datée du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Il s'agit d'une petite hache cassée en pierre verte polie de 4,8 cm de longueur, d'un coin ou casse-tête en grès rouge présentant des traces de polissage, et d'un secteur de disque en pierre dure mesurant 15 cm de diamètre (Marsolat 2005, p. 40).

Enfin, des fragments de céramique romaine indéterminée, une cruche en pâte claire récente et une urne en céramique commune ont été datés entre 75 av. J.-C. et la fin du Ier s. ap. J.-C. Plutôt qu'une continuité, il est possible d'y voir une réutilisation de la grotte, peut-être à des fins pastorales (Marsolat 2005, p. 85).

3. La Grotte de l'Ours

La caverne est composée d'un boyau de 30 m de long s'achevant par une cheminée sans issue, ainsi que d'une salle basse de 5 m de large sur 9 m de long. L'entrée, parfaitement visible depuis le vallon Saint-Michel, s'ouvre au sud-ouest sur une terrasse rocheuse. Sa superficie est de 40 m² environ. D'après A.-L. Marsolat, l'eau s'écoule encore de nos jours dans la grotte (Pl. LXIII, d ; Marsolat 2005, p. 15).

Découvert dans un niveau totalement bouleversé par les excavations anciennes, le mobilier recueilli lors des fouilles de P. Agostini n'a pu connaître aucune quantification probante : il s'agit en effet des tessons abandonnés par les précédents fouilleurs, vraisemblablement uniquement à la recherche de vases entiers. Ainsi, aucune proportion ni pourcentage ne peuvent être donnés. L'impression qui se dégage, mais qui malheureusement ne se base seulement qu'à partir des éléments ramassés et publiés, est celle d'une domination de la vaisselle de table sur la vaisselle de cuisine. Cette vaisselle de table est par ailleurs composée principalement de vases à boire. Les vases à servir ou à manger sont quant à eux plus rares. Parmi les formes récoltées, on note des vases bombés et ovoïdes, des *olpai*, des amphores, un vase aryballistique, un lécythe, des coupes, un canthare et des lampes (Marsolat 2005, p. 103 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 684).

Le mobilier fut rapidement présenté par P. Agostini, mais l'étude de A.-L. Marsolat en 2005 permit de mieux le caractériser. En tout, 48 vases ont été identifiés par P. Agostini, ainsi qu'un lot considérable de tessons informes. Le mobilier du VIe s. av. J.-C. est constitué de céramiques fines d'importation grecque et d'imitations locales. On a notamment recueilli une coupe de céramique ionienne décorée de bandes peintes, datée de la première moitié du VIe s. av. J.-C. et faisant partie d'un ensemble de « belles poteries ioniennes », ainsi qu'un tesson de céramique attique. La grande majorité du mobilier est constitué de céramiques à pâte claire massaliète datées des VIe-IIIe s. av. J.-C., parmi lesquelles : plusieurs coupes sans anse (CL-MAS 233 et CL-MAS 253) et à deux anses (CL-MAS 433 et 461), une coupe à une anse proche (CL-MAS 411a), un cratérisque (CL-MAS 462 ?), un lécythe aryballistique (CL-MAS 552) et plusieurs cruches. Parmi ces dernières, on peut retenir au moins trois invidus de CL-MAS 525, un exemplaire de CL-MAS 546 et des tessons pouvant appartenir à des types CL-MAS 541 ou 542. Au travers d'un fragment

d'anse de gobelet est attestée une production laconienne. Parmi la céramique commune de la côte catalane, présente en nombre dès le IIIe s. av. J.-C., on retrouve notamment un gobelet COT-CAT Gb4 du IIe s. av. J.-C. P. Agostini mentionne également la présence de céramique italique à vernis noir, datée du IIIe s. av. J.-C., et de céramique campanienne, avec au moins une forme de campanienne A, par le biais de deux coupelles CAMP-A 28ab. Le fouilleur évoque aussi la présence de « céramique sigillée C », de céramique non tournée du Néolithique, du Bronze moyen, du premier âge du Fer[371] et enfin d'époque romaine[372].

La céramique non tournée date majoritairement des années 625-450/400 av. J.-C. Quant à la céramique tournée, elle définit une occupation entre le VIe s. et la fin du IIe s. av. J.-C. Après un *hiatus* d'un siècle, une fréquentation reprend au Ier s. ap. J.-C., marquée par la présence de céramique modelée romaine, jusqu'aux IIIe-IVe s. ap. J.-C. La période romaine est représentée par de la vaisselle culinaire et de la vaisselle de table, par une lampe et par une amphore (Marsolat 2005, p. 71-75, p. 93-94, p. 103 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 684).

Plusieurs amphores ont été également découvertes, dont une de production chiote datée de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C., quelques amphores massaliètes et quelques tessons d'amphores du Bas-Empire. Parmi les lampes publiées par P. Agostini, on identifie : une de production massaliète (Agora 21A ?) datée des années 520-480 av. J.-C. ; deux lampes de céramique campaniennes A proches (Agora 25 ou IX n°163 de Deneauve ?) datées des années 350-275 av. J.-C. ; deux « lampes delphoïdes » datées des IIIe-IIe s. av. J.-C. – l'une entière, l'autre ne correspondant qu'à un fragment portant un *graffito* – et une lampe non publiée du IIIe s. ap. J.-C. (Mas-GMa-007). Enfin, il n'a été trouvé qu'une seule monnaie : un bronze massaliète à tête d'Apollon et au taureau cornupète (Marsolat 2005, p. 71, p. 75, p. 94 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 684).

Pour P. Agostini, cette prédominance d'une vaisselle de table entre le VIe s. et la fin du IIe s. av. J.-C., qui plus est luxueuse, pourrait suggérer un contexte cultuel et permettre d'interpréter le lieu comme une grotte à offrandes, une identification acceptée par M.-P. Rothé et H. Tréziny dans la *CAG*. Le fouilleur évoquera également la rareté des céramiques protohistoriques pour l'âge du Fer, cantonnées à seulement quelques fragments (Rothé, Tréziny 2005, p. 684). Ce point sera toutefois contesté par A.-L. Marsolat, qui note au contraire une abondance de céramiques non tournées à la Grotte de l'Ours à la différence des grottes du Draïou et de l'Argile. Une autre différence notable avec le faciès archéologique des autres cavités dites cultuelles du massif de Marseilleveyre réside dans l'absence de vases miniatures ou de figurines en terre cuite (Marsolat 2005, p. 105).

D. Interprétation du lieu de culte et origine des pèlerins

Le caractère votif de ces cavernes fut pour la première fois suggéré par H. Bout de Charlemont en 1912. En observant la quantité restreinte du mobilier archéologique pour une occupation aussi longue ainsi que la nature des vases retrouvés dans la Grotte du Draïou, il écarta la possibilité d'une occupation domestique et s'interrogea sur l'identification de cette cavité comme un lieu de culte grec (Bout de Charlemont 1912d, p. 236). Cette interprétation sera généralement admise par la communauté scientifique pendant tout le reste du XXe s. (Vasseur 1914, p. 175-176). L'étude du mobilier, publiée en 1990 par L.-Fr. Gantès, confirmera le caractère cultuel des grottes du Draïou et de

[371] Notamment des écuelles type B Ic d'Arcelin, datées de la première moitié du VIe s. av. J.-C., et une urne de type IIIc d'Arcelin, identifiée à tort par P. Agostini comme une céramique non tournée du second âge du Fer. Voir Marsolat 2005, p. 77-79.

[372] Notamment des urnes Bérato F162, types III et I Sainte-Barbe. Voir Marsolat 2005, p. 78-79

l'Argile, souligné par l'association de céramiques à pâte claire massaliète, parfois miniatures (Mas-GMa-002) ou à décor inhabituel (Mas-GMa-001A), interprétées comme des vases de banquet, comme des *olpai*, *œnochoai*, coupes, cratérisques et hydries, à de nombreuses lampes de diverses origines (Mas-GMa-003 et Mas-GMa-005). D'autres éléments remarquables à caractère cultuel peuvent être notés. La Grotte de l'Argile a ainsi livré au moins deux petites figurines en terre cuite (Mas-GMa-006), une tête masculine barbue, identifiable comme Silène ou Bès, et une tête féminine à coiffure en couronne. Ces artefacts étaient, dans les deux cas, associés à une couche très épaisse de cendres présentes dans les alentours. Il faut également évoquer, parmi le mobilier retrouvé dans le massif de Marseilleveyre et provenant des fouilles d'H. Bout de Charlemont, la présence de plusieurs vases miniature à caractère rituel et pouvant ainsi appartenir, à l'origine, à l'une des deux grottes à offrandes du cirque du Puits du Lierre. Il s'agit d'un exemplaire de 8 cm de haut à pied annulaire, de trois autres individus miniatures se rapprochant des *kylix* CL-MAS 811 mais sans anse, et de deux éléments statuaires, une moitié de visage féminin et une petite tête appartenant à la série des *askoï* à tête de Silène (Mas-GMa-004 ; Bouffier *et al.* 2015, p. 23 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 236-237 ; Marsolat 2005, p. 60-61 ; Gantès 1990a).

Parmi l'ensemble du mobilier céramique découvert au sein des trois cavités, aucune inscription n'a été observée[373]. Cette absence empêche d'identifier la ou les divinités adorées, de même que l'origine des pèlerins. De par la présence, sur le plateau dominant les grottes et à seulement 500 m, de l'habitat protohistorique désigné comme *oppidum* de Marseilleveyre, la provenance des pèlerins fut longtemps débattue. Il faut toutefois noter l'extrême rareté de la céramique grise monochrome pour les VIe s. et Ve s. av. J.-C., pourtant assez fréquente à cette époque dans les sites protohistoriques environnants, ainsi que la faible représentation de céramique non-tournée de l'âge du Fer (Santos, Sourisseau 2011, p. 233-236). Ces constats amènent M. Bats et P. Arcelin à privilégier une origine massaliète pour la grande majorité des fidèles, sans écarter la probable participation de populations celto-ligures aux pratiques grecques (Bats 1986, p. 23 ; Arcelin 1986a, p. 57 et p. 84, n°109). Toutefois, P. Arcelin n'exclue toutefois pas une provenance purement locale des fidèles, intrigué par l'absence d'inscriptions (Arcelin *et al.* 2003, p. 177). Cet aspect, bien que pertinent, doit être nuancé en raison de la rareté des dédicaces votives en contexte phocéen[374]. À l'inverse, Philippe Boissinot défend sans équivoque une fréquentation grecque par l'utilisation de céramiques en pâte claire massaliètes et de quelques objets importés en guise d'offrandes, une pratique ne correspondant pas à celles connues en milieu celto-ligure (Boissinot 2005a, p. 136). De plus, Raphaël Golosetti remarque, au travers de son étude sur la géographie du sacré du sud-est de la Gaule, que les dépôts cultuels protohistoriques de l'âge du Fer ne livrent de la céramique qu'en de rares occasions (Golosetti 2009a, p. 103). On peut également évoquer en ce sens l'absence d'offrandes métalliques, pourtant normalement nombreuses dans les grottes à offrandes celtes (Arcelin, Gruat 2003, p. 175-177).

Les grottes cultuelles sont, en milieu grec, assez bien connues et assez répandues. Plus de 130 grottes-sanctuaires ont notamment été identifiées en Grèce, pour la plupart en usage de manière intensive à partir du VIe s. av. J.-C. Comme le souligne Katja Sporn, les grottes cultuelles ont très rarement une portée communautaire. Elles sont généralement fréquentées par un petit groupe culturel restreint ou par des individus, les motivations des offrants pouvant être très souvent personnelles : guérison, prospérité agricole, grossesse, naissance, mariage, etc… Les grottes cultuelles ne présentent pas, en général, de structures construites

[373] Mis à part le *graffito* de la Grotte de l'Ours, déjà évoqué et observé par A.-L. Marsolat, mais qui semble difficilement déchiffrable. Voir Marsolat 2005, p. 71, p. 75, p. 94.

[374] Le seul sanctuaire phocéen qui ait livré un nombre important de dédicaces votives est le sanctuaire d'Aristée, bien plus tardif, dans la colonie massaliète d'Olbia de Provence et sur lequel on reviendra.

et d'aménagements particuliers à l'intérieur de l'espace. L'image de la divinité n'est ni spectaculaire ni de grandes dimensions, quand il ne s'agit pas juste d'un élément naturel qui rappelle vaguement, par la forme, la divinité. Enfin, l'autel était rarement façonné par la main de l'homme : il n'est question pour la grande majorité des cas que d'un autel taillé ou aménagé dans le rocher ou d'une aire sacrificielle perceptible par des niveaux de cendres mêlées à des ossements (Sporn 2010, p. 554-561). Cet autel, quelle que soit sa forme, n'occupait pas de position stricte. Il était situé soit à l'entrée de la caverne, soit à l'intérieur de celle-ci. Bien qu'il s'agisse souvent de divinités chtoniennes ou liées au monde sauvage et à la nature, les dieux ou déesses vénérés dans ce type de sanctuaire pouvaient être multiples, probablement en raison du fait que la fréquentation de ces grottes cultuelles relevait d'initiatives privées. Ces cavités sont enfin, pour la quasi-totalité, présentes sur le territoire de la cité grecque, souvent à une certaine distance de l'établissement le plus proche, servant ainsi de halte et d'abri aux voyageurs. Pour les grottes reculées dans les montagnes, comme c'est le cas ici à Marseilleveyre, elles servaient d'étapes aux vachers, aux chevriers, aux apiculteurs et peut-être aussi aux commerçants. Les offrandes déposées sont souvent assez modestes. On n'y trouve que dans de rares exceptions des objets votifs nobles comme des bijoux ou des pièces en marbre. La nature modeste des offrandes trahit encore une fois la portée individuelle des pratiques qui y étaient réalisées, mais aussi le bas niveau social des pèlerins et la difficulté de toute façon, pour des lieux de culte aussi isolés, d'apporter d'imposants dons et de surveiller de précieuses offrandes (Sporn 2010).

La position des grottes de Marseilleveyre et la nature des offrandes découvertes coïncident ainsi bien avec les caractéristiques dressées par K. Sporn. Il est possible que les foyers situés à des niveaux divers de la Grotte du Draïou et que la couche très épaisse de cendres noires qu'a observée H. Bout de Charlemont dans la Grotte de l'Argile aient pu correspondre à une large aire sacrificielle. On pourrait alors s'étonner de la rareté des ossements retrouvés dans les deux cavités. Néanmoins il faut rappeler qu'H. Bout de Charlemont lui-même avait constaté la dégradation avancée des ossements retrouvés due aux conditions de préservation et que le tamisage des niveaux fouillés n'a pas été réalisé. Ces deux faits ont probablement biaisé les connaissances sur les restes fauniques des deux cavernes (Bout de Charlemont 1912a, p. 161-162 ; 1912b, p. 535 ; 1912d, p. 234-237 ; 1912e, p. 245 ; 1911, p. 713-714).

La localisation des cavités semble suggérer, s'il s'agissait bien d'endroits fréquentés par les populations phocéennes, des lieux de culte placés en limite de territoire (Arcelin 1986a, p. 57). Si les Grottes de l'Argile et du Draïou paraissent appartenir à un même ensemble de par leur proximité et la nature semblable du mobilier, la Grotte de l'Ours contraste à plusieurs égards. En effet, elle se démarque de par son éloignement par rapport aux précédentes, mais aussi par l'absence de vases miniatures et par la présence en nombre de céramiques non tournées, assez rares dans les autres cavernes (Marsolat 2005, p. 105). Il faut donc probablement distinguer la Grotte de l'Ours des Grottes sacrées du Puits du Lierre.

La proximité des grottes à offrandes du Puits du Lierre avec l'*oppidum* de Marseilleveyre témoigne alors, quelle que soit l'origine des pèlerins, du lien et de la connexion entre les deux sites (Fig. 283, n°232). L'*oppidum* de Marseilleveyre a une durée de vie assez limitée, entre le premier quart et la fin du VIe s. ou le courant du Ve s. av. J.-C. La fréquentation cultuelle des cavités de Marseilleveyre est probablement contemporaine : on estime le début de l'occupation rituelle des Grottes du Draïou et de l'Argile vers 550 av. J.-C., et celle de la Grotte de l'Ours dans le courant du VIe s. av. J.-C. Après un pic des dépôts d'offrandes entre les années 540 et 450 av. J.-C., perceptibles au sein des Grottes du Draïou et de l'Argile, on note une diminution drastique à la fin du Ve s. et jusqu'aux années 350 av. J.-C. Cette chute a souvent été associée à l'abandon de

l'établissement protohistorique à la fin du VIe s. ou au courant du Ve s. av. J.-C. Toutefois, cette observation doit être nuancée. En effet, du matériel céramique et des lampes attestent de la continuité d'un geste votif au sein des deux grottes du cirque du Puits du Lierre jusqu'à la fin du IIe s. av. J.-C. pour la Grotte du Draïou et jusqu'à la fin du Ier s. ap. J.-C. pour la Grotte de l'Argile (Bouffier *et al.* 2015, p. 24 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 236-237). De plus, le pourcentage de céramique tournée provenant des cavités fouillées par H. Bout de Charlemont, mais sans localisation précise, augmente considérable entre 350 et 150 av. J.-C. A.-L. Marsolat propose ainsi de restituer comme origine à ce mobilier non localisé au moins une partie aux grottes du Draïou et de l'Argile (Marsolat 2005, p. 82, p. 91). Le même phénomène est perceptible à la Grotte de l'Ours, où un changement s'opère vers 400 av. J.-C. Après cette date, la céramique non tournée, jusque-là majoritaire, semble devenir minoritaire au profit de la pâte claire massaliète (Marsolat 2005, p. 97).

À la fin du IIe s. et au Ier s. av. J.-C., les cavernes semblent être abandonnées ou perdent du moins leur fonction cultuelle. Il est possible que ce changement s'opère à la suite de la dégradation des relations avec les peuples gaulois durant tout le long du IIe s. av. J.-C. Des lieux de culte de confins, aussi éloignés de la ville de Massalia, devaient probablement être affectés par ces transformations. L'occupation des cavités reprendra à l'époque romaine, mais de manière discontinue et sans apparente fonction rituelle. La Grotte de l'Argile sera ainsi réutilisée à partir des années 75 av. J.-C., et jusqu'à la fin du Ier s. ap. J.-C., probablement à des fins pastorales. La Grotte de l'Ours, sera quant à elle de nouveau fréquentée, après un *hiatus* d'un siècle, au Ier s. et jusqu'aux IIIe-IVe s. ap. J.-C. (Bouffier *et al.* 2015, p. 23 ; Marsolat 2005, p. 85, p. 94 ; Rothé Tréziny 2005, p. 684).

Le site de Marseilleveyre et l'ensemble des grottes cultuelles alentour offrent donc une phase commune : le VIe s. av. J.-C. L'accès relativement facile des cavernes aux habitants de Marseilleveyre peut ainsi conforter l'idée d'une utilisation par les communautés présentes sur le massif au moins durant cette première phase. Il pouvait alors s'agir de lieux de culte exclusivement celto-ligures ou, au contraire, mixtes permettant aux Grecs de Massalia de nouer des contacts avec les populations du massif. Au vu de la nature du mobilier du VIe s. av. J.-C. aux Grottes du Draïou, de l'Argile et de l'Ours, l'absence d'une occupation grecque dès les premières phases d'occupation semble peu probable. Le mobilier témoigne en tous cas des échanges et contacts des populations du massif avec les habitants de Massalia dès les premières décennies de la cité grecque. Après l'abandon du site de Marseilleveyre, l'occupation persistante des cavités peut s'expliquer de différentes manières. Il pourrait par exemple s'agir du prolongement d'un culte celto-ligure utilisant des offrandes provenant de la cité phocéenne, ce qui est une hypothèse difficilement vérifiable aujourd'hui en raison de l'ancienneté des fouilles et de l'étude trop lacunaire d'autres grottes de la Celtique méditerranéenne[375]. Le développement d'un culte extra-urbain des Massaliètes, à une époque où l'exploitation du territoire s'intensifie, serait une autre explication probable. Il s'agirait alors de cultes de confins, liés à l'appropriation du territoire environnant et à la constitution d'une *chôra*, en parallèle au développement spatial de la *polis* et à l'exploitation agraire du territoire. Ces lieux de culte agiraient alors comme des marqueurs de frontières. Or, la grande période de fréquentation de ces cavernes correspond justement au moment d'appropriation de la plaine de Marseille et à la mise en place et au développement de l'exploitation viticole, entre 540 et 450 av. J.-C. (Bouffier *et al.* 2015, p. 24, 28).

Peut-on alors imaginer, à l'intérieur de ces lieux de culte, le déroulement de rites de passage et d'initiation, comme c'est souvent le cas pour les sanctuaires dédiés à Dionysos

[375] Selon l'étude de R. Golosetti, ces cavités de Marseilleveyre sont les seuls témoins de pratiques rituelles en grotte dans l'aire celtique méditerranéenne. Voir Golosetti 2009a, p. 102-103.

et ceux situés aux *eschatiai* ? Les grottes sont, en effet, en partant de la cité phocéenne, difficiles d'accès et peu visibles dans le paysage environnant. R. Golosetti s'interroge sur le choix de ces deux cavernes parmi les 115 abris et grottes du massif. Il remarque qu'elles demeurent en réalité difficilement visibles depuis le fond du cirque du Puits de Lierre et ne disposent ni d'une vue panoramique exemplaire, les deux cavités se situant à l'intérieur du massif, ni d'un accès à un point d'eau (Golosetti 2009, p. 103). Les atteindre nécessite ainsi un grand effort physique caractéristique des formations militaires du futur hoplite. Ce dernier doit en effet passer un séjour dans les zones sauvages de la *chôra*, aux *eschatiai* de la cité, vivant de manière isolée et chaotique dans des conditions rudes et austères, en parfaite contradiction avec sa future vie de citoyen (Bouffier *et al.* 2015, p. 28).

Par la nature même du lieu, H. Bout de Charlemont proposa d'identifier les grottes à offrandes du cirque du Puits du Lierre à des lieux de culte dédiés aux Nymphes. Cette interprétation fut largement reprise par les publications antérieures à la première moitié du XXe s. On préfère aujourd'hui plutôt l'interprétation de sanctuaires chthoniens, de par la nature du site, l'éventuelle présence de l'eau, l'indifférenciation des offrandes et l'absence de dédicaces (Bouffier *et al.* 2015, p. 24 ; Bats 1986b, p. 23). L'absence d'inscriptions et le nombre limité d'offrandes ne permettent malheureusement pas de connaître l'identité précise des divinités qui y étaient vénérées.

L.-Fr. Gantès proposa plus précisément un culte à Dionysos (Gantès 1990a, p. 159). En effet, certains objets sont liés au culte du dieu, notamment une coupe à yeux prophylactiques (Mas-GMa-001A), une lampe au décor de Silène, un masque d'un personnage barbu identifié parfois également à Silène (Mas-GMa-006) et la grande quantité de vases traditionnels consacrés au service du vin (Mas-GMa-001). La mise en relation du culte avec la production viticole massaliète, qui se développe dans la même période de fréquentation des grottes, entre la fin du VIe s. et le IIe s. av. J.-C., rend l'hypothèse séduisante. Toutefois, il ne faut pas omettre le fait que ce type d'offrandes est fréquent dans tous les cultes grecs et n'est pas propre à celui de Dionysos. Bien que l'utilisation possible de ces lieux de culte en lien à des rites de passage puisse tout de même conforter l'idée d'un culte de Dionysos, il faut donc rester prudent (Bouffier *et al.* 2015, p. 28).

XVI. Autres témoignages cultuels

Jusque-là ont été évoquées les structures cultuelles identifiables à Massalia au travers des témoignages archéologiques, qui sont mentionnées par les auteurs anciens ou suggérées par la concentration de mobilier à caractère votif dans certains secteurs de la ville. Il faut désormais prendre en compte plusieurs autres indices, plus ténus, qui pourraient trahir l'existence de cultes liés à certaines divinités.

Le culte de Leucothéa semble, par exemple, attesté à Massalia. C'est ce que suggère une inscription grecque, pour la première fois décrite en 1593 dans le manuscrit *Massaliographie* des antiquaires Joseph Prat et P. Durand (Mas-Ins-012). Le bloc sur lequel était gravée l'épigraphe, aujourd'hui perdu, était visible au XVIe s. dans les « Caves de Saint-Sauveur », des grottes situées sous le couvent du même nom, à l'emplacement de l'actuelle place de Lenche. A. de Ruffi décrit l'objet comme un piédestal en marbre blanc, mais les dimensions sont inconnues. La gravure fut réalisée en l'honneur de Titus Porcius Cornelianus, notable massaliote à la longue carrière militaire et qui occupa de nombreuses charges administratives. Certaines de ces dernières permettent de dater la gravure du IIIe s. ap. J.-C. L'une d'elles, la première par ailleurs à être mise en avant par la dédicace, était notamment relative à la prêtrise du culte de Leucothéa (Decourt *et al.* 2005, p. 179, n°8 ; Decourt 2004, p. 14 ; Salviat 1992a, p. 146 ; Kaibel 1978, p. 643 ; Ruffi 1696, p. 318). Pour

J.-Cl. Decourt, ce culte devait être bien plus ancien que le IIIe s. ap. J.-C., le notable massaliote exerçant une charge alors traditionnelle dans sa ville, expliquant pourquoi celle-ci figure en tête de l'inscription (Decourt 2004, p. 16). Comme il a été déjà évoqué, le culte de Leucothéa semble être inhérent au domaine phocéen puisque la déesse est également attestée à Élée mais aussi à Lampsaque, où un mois de l'année lui était consacré. La présence de cette divinité dans le calendrier de Lampsaque suggère l'existence de ce même mois dans le calendrier, probablement commun, de Phocée et de ses colonies. Par conséquent, Fr. Salviat propose l'hypothèse d'un culte également à Massalia, et ce dès la fondation de la cité (Salviat 1992a, p. 146). En s'appuyant sur la possible ancienneté du culte et sur son importance probable au sein de Massalia, plusieurs chercheurs ont proposé d'attribuer à la déesse, et à son culte, plusieurs objets votifs découverts en nombre dans la ville. Ce fut le cas, on l'a vu, des *askoi* de la zone portuaire (Mas-ViB-002) et des *naïskoi* de la rue Négrel (Mas-Nég-001) pouvant renvoyer à un culte des eaux auquel Leucothéa pourrait être associée (Gantès *et al.* 2001, p. 206). Pourtant, il n'y a malheureusement à ce jour aucun témoignage concret plus ancien du culte de Leucothéa à Massalia. On peut malgré tout également rattacher à la déesse blanche l'anthroponyme Λεύκων, retrouvé à deux reprises à Marseille (Decourt 2004, p. 8-11, IGG 274, IGF 4 et p. 30-31, IGG 122, IGF 20 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 155).

La présence de Dionysos est elle aussi avérée. Une mention de Justin[376] évoque, on l'a vu, l'existence à Massalia d'une célébration religieuse du nom de *Floralia* durant laquelle les Ségobriges, sous les ordres de Comanus fils de Nannos, auraient tenté d'envahir la ville. De la fête, ce passage renseigne sur le fait que des processions de chars couverts de feuillages étaient organisées et que les festivités se concluaient par une consommation excessive de vin. Ces quelques éléments permettent de rapprocher les *Floralia* de Justin des festivités grecques des *Anthesteria*, grande solennité ionienne du printemps qui était pratiquée, selon Thucydide, par tous les Ioniens[377] et qui était dédiée au dieu Dionysos. L'organisation de telles fêtes, qui se tenaient également dans la colonie milésienne de Cyzique et à Athènes, devait avoir lieu durant le mois d'*Anthestérion* (Salviat 1992a, p. 144). L'épisode se situe peu de temps après la mort du roi des Ségobriges Nannos, alors que son fils, Comanus, lui a succédé. Les événements semblent donc se dérouler peu après la fondation de Massalia et l'on pourrait conclure que la pratique des *Anthesteria* y avait lieu dès le VIe s. av. J.-C. Bien que l'hypothèse soit tout à fait envisageable et que de telles fêtes proviennent très probablement du passé ionien des Massaliotes, il faut rester prudent, l'épisode étant ancré dans le récit légendaire de la fondation de la cité. La présence de la divinité à Massalia reste malgré tout une évidence. Un *graffito* grec, retrouvé lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon, pourrait bien confirmer la célébration, dans la zone portuaire de la ville et à l'époque archaïque ou classique, d'autres festivités consacrées au dieu, les Dionysies[378]. Quant à l'existence du mois de *Lenaion* à Lampsaque, elle suggère, on l'a vu, la pratique des fêtes Lénéennes dans le reste des cités phocéennes. Il faut également associer au culte de Dionysos un certain nombre d'artefacts qui, pour une partie d'entre eux, ont déjà été évoqués. Dans le secteur de la Bourse, il faut de nouveau mentionner le bloc inscrit *a priori* à Dionysos qui pourrait appartenir à un autel, à une borne ou à un mur du péribole de son sanctuaire (Mas-Ins-007 ; Decourt 2004, p. 7 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148 ; Hermary 1997, p. 241-242, n°39), mais aussi une tête barbue en marbre d'époque archaïque (Mas-Bou-011 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88 ; Hermary 1997, p. 240), ainsi qu'un petit *kouros* en bois (Mas-Bou-004 ;

[376] Justin, *Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4-5.
[377] Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, II, 15.
[378] Pour que la lecture fonctionne, il faut toutefois supposer que le graveur ait fait une faute en écrivant [D]ionyosiois au lieu de [D]ionysiois, soit « pour les *Dionysia* ». Voir Hermary *et al.* 1999, p. 62.

Hermary *et al.* 1999, p. 64 ; Hermary 1997, p. 241-247) pouvant tous deux représenter le dieu. Deux *phallus* en terre cuite, l'un appartenant à un vase plastique du VIe s. av. J.-C. montrant une main posée sur un sexe en érection et retrouvé rue de la Cathédrale (Mas-Maj-002), l'autre de grandes dimensions découvert place Jules-Verne, ont également été rapprochés d'un culte à Dionysos (Rothé, Tréziny 2005, p. 420, n°78 ; Tréziny 2000a, p. 93, n°4 et p. 94, n°8 ; Hermary *et al.* 1999, p. 61). Il en va de même pour les nombreux *askoi* siléniques mis au jour notamment dans la zone portuaire (Mas-Nég-003 ; Mas-ViB-002), au sud de la Butte des Moulins (Hermary 2005, p. 289 ; 2000b, p. 127 ; Collin Bouffier 2000, p. 77 ; Hermary *et al.* 1999, p. 62). Enfin, comme il en a été question tout au long de ce chapitre, on a proposé l'attribution de plusieurs lieux de culte au dieu, généralement de par la nature du lieu de culte et du mobilier retrouvé, comme sur le site des Pistoles ou au sein des grottes de Marseilleveyre. Du point de vue numismatique, il est possible d'associer à Dionysos plusieurs séries monétaires émises au début du Ve s. av. J.-C., soit à une période où la production du vin massaliète est en plein essor, et plus précisément entre 490 et 470 av. J.-C. C'est le cas de la série d'hémioboles à tête de satyre au carré creux (Pl. XL, n), de celle à tête de satyre vue de face dont le motif est issu de modèles phocéens (Pl. XL, o) ou encore de la série d'*hémitartémoria* présentant une amphore de Massalia (Chevillon *et al.* 2008, p. 221-222, p. 223-224 et p. 240-241 ; Furtwängler 2000, p. 176). A. Furtwängler a proposé de rattacher, avec prudence, le personnage « éthiopien » figuré sur les séries d'hémioboles de la même période au thiase dionysiaque (Futwängler 2000, p. 176 ; Picard 2000, p. 167). Enfin, le nom théophore de Διονύσιος, remarquable quatre fois à Marseille mais très fréquent à partir du IVe s. av. J.-C., ne peut servir à appuyer l'existence du culte à Dionysos. Toutefois, il faut noter la présence hypothétique d'un Διονυσόδωρος, plus rare, à partir d'une inscription fragmentaire de la Bourse (Hermary, Tréziny 2000, p. 155), et d'un Ληναίς dont le nom dérive de ληνός, le pressoir, et renvoie à *Lénaios*, l'un des noms de Dionysos, qui devait être adoré lors des *Lénaia*, fêtes présumées à Massalia puisque présente à Lampsaque (Decourt 2004, p. 23-24, n°14).

S'il a été proposé d'associer les *naïskoi* à un culte des eaux fécondantes dont Aphrodite pourrait être la divinité représentante, peu d'éléments permettent d'assurer la présence de la déesse à Massalia. On notera l'existence d'un Ἐπαφροδείτης, marseillais à Rhodes (IG XII, 1, 444 ; Clerc 1929, p. 305), ainsi que de plusieurs Ἀφροδισία dans la colonie massaliète d'Olbia de Provence (Hermary, Tréziny 2000, p. 153). De plus, une inscription grecque sur cippe funéraire datée du IIIe s. ap. J.-C., provenant de l'abbaye Saint-Victor à Marseille, fait peut-être allusion à un sanctuaire de Vénus (Mas-Ins-013). Le défunt, Aurélios Diokleidès, serait né dans le *téménos* de la divinité (CIG 6769). L'interprétation est toutefois contestée par Georg Kaibel. A. Hermary et H. Tréziny avouent que l'ensemble du texte demeure obscur, tandis que J.-Cl. Decourt y voit simplement une allusion au jour de naissance du défunt, en l'occurrence un vendredi (Rothé, Tréziny 2005, p. 654, n°183 ; Decourt *et al.* 2005, p. 183 ; Decourt 2004, p. 32-34 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147 ; Kaibel 1978, IG XIV, 2436, p. 645). Il convient également de préciser que M.-P. Rothé et H. Tréziny évoquent une tête d'Aphrodite en marbre qui aurait été découverte à Massalia, sans plus de précision (Rothé, Tréziny 2005, p. 753, n°390). Le culte d'Aphrodite, bien connu à Lampsaque, pourrait être d'origine phocéenne et donc être également présent à Massalia. Dans ce sens, on peut citer le culte lampsacien de Priape, auquel les figures de Dionysos et d'Aphrodite étaient étroitement liées. À cela, on peut ajouter un passage de Sidoine Apollinaire, homme politique et écrivain du Ve s. ap. J.-C., qui semble noter, à propos de l'écrivain romain du Ier s. ap. J.-C. Pétrone, la possible parenté des cultes

marseillais et lampsacien de Priape[379]. Or, on sait, par le grammairien du IVe s. ap. J.-C. Maurus Servius Honoratus, que Pétrone connaissait bien certaines coutumes marseillaises[380]. Les témoignages, très tardifs, ne permettent malheureusement pas de réellement confirmer la présence d'un tel culte. On pourrait malgré tout émettre l'idée que les divers *phallus* retrouvés à Massalia, évoqués auparavant, aient pu être associés autant à Priape qu'à son père (Mas-Maj-002).

Pour ce qui est de la tenue du culte de Déméter à Marseille, la présence d'au moins une figurine plastique de cochon appartenant à une statuette ou à un *askos* (Mas-Bou-010), en association avec le reste du mobilier votif découvert dans les différents remblais de la Bourse, a suggéré pour certains chercheurs l'existence d'un lieu de culte à la divinité au travers d'un *Thesmophorion*. On a alors identifié la déesse dans les figurines d'époques archaïque, classique et hellénistique retrouvées à la Bourse, et notamment au travers de la déesse coiffée d'un *pôlos* et assise sur un trône richement décoré présente en série (Mas-Bou-005 et Mas-Bou-006 ; Hermary 2015, p. 302-303 ; Tréziny 2000a, p. 92). Comme vu précédemment, il a aussi été proposé d'interpréter le bâtiment cultuel et suburbain du Parc des Phocéens comme un *Thesmophorion* (Santos, Sourisseau 2011, p. 231-232 ; Tréziny 2000a, p. 87 ; Hermary *et al.* 1999, p. 76 ; Moliner 1995, p. 217 ; Gantès 1992, p. 85). Malheureusement, aucun témoignage explicite ne permet à ce jour de confirmer la présence de la déesse dans la cité phocéenne. L'existence d'un Δημήτριος à Massalia, nom théophore renvoyant à Déméter, est à signaler, bien que l'anthroponyme soit très courant dans le monde grec (Hermary, Tréziny 2000, p. 155 ; Robert 1968, p. 202-203 ; Grosson 1773, pl. 18). On peut également citer les fêtes des *Thargelia* qui semblent exister à Massalia, comme dans de nombreuses cités ioniennes, et qui sont notamment organisées, à Athènes, en l'honneur de la divinité.

Le culte d'Hermès a été suggéré par l'identification du personnage imberbe « à la tête casquée », présent sur les premières séries monétaires à double type émises dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., car le casque portant parfois le symbole de la rouelle pouvait représenter le pétase du dieu (Pl. XLI, g). Toutefois, cette identification est sujette à débat (Furtwängler 2000, p. 180 ; Pournot 2000, p. 187 ; Brenot 1992, p. 248). Aucun autre indice ne laisse présager l'existence d'un culte à Hermès. A. Hermary et H. Tréziny ont montré que les noms théophores en Ἑρμο- posent problème à Massalia, et en contexte phocéen en règle générale, puisqu'ils peuvent tout autant se rapporter au dieu qu'au fleuve Hermos qui coule au sud de Phocée. C'est le cas notamment d'Ἑρμοκαϊκόξανθος de Massalia (Hermary, Tréziny 2000, p. 155). On notera également un Ἕρμων, amiral marseillais du Ier s. av. J.-C.[381], un Ἑρμόκριτος qui apparaît sur une inscription funéraire d'époque impériale provenant de la Bourse (Clerc 1929, p. 329), tandis qu'un Ἑρμογένης est mentionné sur une épigraphe attribuée par J.-B.-B. Grosson à Marseille (Grosson 1773, pl. 18). Enfin dans le sanctuaire de l'Acapte, rattaché à la colonie massaliète d'Olbia de Provence, de nombreuses inscriptions contenant un nom renvoyant au dieu ont été retrouvées, comme Ἕρμος, Ἑρμο(τρα)τος, Ἑρμιπος, ou encore Ἑρμόθεμις (Hermary, Tréziny 2000, p. 155).

Deux émissions réalisées dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. représentent à l'avers la tête juvénile d'un personnage masculin aux cheveux hérissés qui semble posséder, au sommet de son front, une petite corne taurine, symbole des divinités fluviales (Pl. XLI, h ; Collin Bouffier 2000, p. 71-72 ; Brenot 1992, p. 250). D'après A. Furtwängler et J.-C. Richard, le personnage porterait en réalité un diadème de prêtre que l'on retrouve sur certaines divinités des eaux comme sur Selinus, dieu fleuve figuré sur les tétradrachmes de Sélinonte (Furtwängler 2000, p. 179-180 ; Richard 2000, p. 192). Dans les deux cas, cette

[379] Sidoine Apollinaire, *Carmen XXIII*, v. 155-157.
[380] Maurus Servius Honoratus, *Ad Aeneid*, III, 57.
[381] Lucain, *Scholies*, III, 524.

protubérance semble être un attribut propre aux divinités des eaux. Les cheveux flottants évoquent également une personnification aquatique, tels que représentés sur la tête de la nymphe Aréthuse à Syracuse (Pournot 2000, p. 186-187). L'inscription ΛΑΚΥΔΟΝ qui accompagne l'avers de l'une des séries monétaires renvoie *a priori* au port de Massalia évoqué dans plusieurs passages de différents auteurs anciens[382]. Il a donc été suggéré d'identifier le personnage comme une personnification du port même ou du probable cours d'eau ancien du même nom qui débouchait, on l'imagine, dans l'espace portuaire de Massalia (Collin Bouffier 2000, p. 70-71 ; Furtwängler 2000, p. 179-180 ; Pournot 2000, p. 186-187). Dans le sens de cette identification, certains chercheurs ont proposé l'existence d'un culte à Lakydon auquel pourraient être associés les *askoi* à tête taurine vus précédemment (Mas-Nég-003 et Mas-ViB-002 ; Hermary 2005, p. 289 ; Tréziny 2000a, p. 89 ; Hermary *et al.* 1999, p. 62). Pour Sophie Collin Bouffier, il ne s'agit ici que d'un symbole, d'une personnification d'une paléo-rivière nommée Lakydôn, devenue emblème de la cité. Sa représentation sur les pièces de monnaie massaliètes n'induit alors en rien l'existence d'un culte ni même la déification du fleuve en question. Comme le souligne cette chercheuse, dans le monde grec, les seuls exemples, plutôt rares, de véritable culte rendu à un fleuve sont assez tardifs. De plus, l'adoration d'un fleuve se fait plutôt par le patronage d'une divinité majeure du panthéon, comme Déméter, Perséphone, Artémis et plus rarement Héra ou Aphrodite (Collin Bouffier 2000, p. 73-77). Enfin, A. Hermary voit au travers de certains aspects originaux du personnage – sa coiffure hérissée et surtout son nom d'origine étrangère – l'expression d'un culte à la base protohistorique associé à l'eau, antérieur à l'arrivée des Grecs, et qui aurait été par la suite intégré aux cultes de la cité (Hermary 2012b ; Santos, Sourisseau 2011, p. 239).

Le culte d'Hécate avait également été suggéré, on l'a vu, par la concentration d'objets votifs dans le secteur de la Bourse, dans une zone à proximité de monuments funéraires et de l'une des portes principales de la cité, dans une configuration qui rappelle son lieu de culte à Milet et dans sa colonie d'Apollonia du Pont (Hermary 2015, p. 302-303 ; Herda 2006). En ce sens, il faut citer la statuette de marbre (Mas-BaC-002) pouvant représenter la déesse, et qui aurait été retrouvée, d'après W. Froehner, C. J. Penon et A. Saurel, dans le Bassin de Carénage (Froehner 1897, p. 95-96, n° 234 ; Penon, Saurel 1876). Sa provenance a depuis été remise en question (Benoit 1936, p. 28). Pour M.-P. Rothé et H. Tréziny, elle pourrait plus vraisemblablement être issue d'Asie Mineure (Rothé, Tréziny 2005, p. 662, n°193). La statue représente trois femmes debout, vêtues d'un long *péplos*, adossées les unes aux autres et reliées entre elles par leurs jambes. Les têtes n'ont pas été entièrement conservées, mais on peut observer l'extrémité de tresses de cheveux descendant sur les épaules. Les bras sont remplacés par des poutrelles en saillie au-dessous desquelles ont été sculptées trois danseuses drapées se tenant par les mains et qui pourraient symboliser les décades (Tréziny 2000a, p. 88, p. 95, n°19 ; Benoit 1936, p. 28 ; Froehner 1897, p. 95-96, n°234). La statue n'a pas été clairement datée, bien qu'elle soit très probablement d'époque tardo-hellénistique ou romaine (Clerc 1927, p. 452). Si elle représente bien Hécate, il est intéressant de la rapprocher du culte de la déesse à Milet mais aussi vraisemblablement à Lampsaque.

On s'est également interrogé sur la présence d'un culte à Héraklès à Massalia. Le dieu est en effet figuré sur cinq séries monétaires connues différentes, émises entre la fin du VIe s. et 470 av. J.-C. Sur les premières monnaies produites par Massalia entre 520 et 510 av. J.-C., le graveur le représente en relief dans le carré creux du revers selon la technique de l'*intaglio*. Héraklès apparaît alors, barbu et coiffé d'un léonté à la gueule ouverte, sur les

[382] Eustathe, *Commentaire à Denys*, 75 ; Pomponius Mela, *Description de la Terre*, II, 5, 74-77 ; Denys le Périégète, *Géographie Graeci Minores*, 2, 74-75.

trihémioboles et les hémidrachmes, à l'avers desquelles sont associés un *protomé* de Pégase et une tête de lion selon des modèles phocéens (Pl. XL, a-b ; Chevillon *et al.* 2008, p. 214-215 ; Furtwängler 2000, p. 176-177). Le dieu apparaîtra par la suite, de manière semblable, lors de la seconde période de production monétaire, entre 500 et 475 av. J.-C., sur l'avers des oboles et semi-oboles à carré creux (Pl. XL, p ; Chevillon *et al.* 2008, p. 220-221 ; Picard 2000, p. 167). Sa présence sur les monnaies massaliètes au travers d'un modèle original n'est pas étonnante puisqu'il s'agit là d'un héros colonisateur, à la fois panhellénique et localement important, qui a permis aux Grecs, au travers de ses voyages vers l'Occident, de s'approprier symboliquement les zones géographiques traversées (Furtwängler 2000, p. 177-178 ; Picard 2000, p. 166). Pour O. Picard, l'iconographie numismatique sur les premières émissions de la cité ne peut permettre de reconnaître les principaux cultes de cette dernière, puisqu'elle témoigne avant tout d'une identification de l'émission monétaire et non encore de celle de la cité émettrice (Picard 2000, p. 174). Aucun autre témoignage ne permet d'assurer le culte d'Héraklès à Massalia. On peut seulement citer la présence d'un Ἡράκλειτος à l'Acapte et d'un *Heraclides* de Narbonne peut-être d'origine massaliète (Hermary, Tréziny 2000, p. 155 ; CIL XII, 4487 ; Clerc 1929, p. 303).

Enfin, il faut noter la présence de plusieurs anthroponymes de Massaliètes renvoyant à diverses divinités, mais ces noms théophores ne suffisent pas, à eux seuls, à attester l'existence de cultes. Le culte de Poséidon à Massalia est ainsi seulement suggéré au travers de nombreux anthroponymes se rapportant au dieu. Ainsi, on notera par exemple Ποσειδώναξ[383] et Ποσείδερμος[384] à Massalia ; Ποσείδερμος et Ποσήδερμος à Olbia de Provence ; et de nombreux noms tronqués comme Ποσ-, Ποσει-, Ποσιδων- ou encore Ποσιδε- découverts à Olbia de Provence et à Massalia (Hermary, Tréziny 2000, p. 156). Le culte avéré du dieu à Élée et probablement à Lampsaque pourrait suggérer la tenue d'un tel culte à Massalia. Il en va de même pour le nom théophore Ζηνόθεμις renvoyant à Zeus et à Thémis, anthroponyme typiquement massaliète mentionné dans plusieurs sources littéraires[385] et attesté par plusieurs inscriptions mises en évidence à Massalia et à Olbia de Provence (CIL VI, 24057 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 156 ; Clerc 1928, p. 305 ; 1927, p. 459). A cela s'ajoutent les noms de Ἑρμόθεμις et Θεμίδης attestés dans la colonie massaliète d'Olbia de Provence (Hermary, Tréziny 2000, p. 156). Il faut noter enfin l'existence d'un Ἡφαιστοκλῆς ou Ἡφαιστοκλέος, marseillais mort à Syracuse, dont le nom renvoie explicitement au dieu Héphaïstos (Hermary, Tréziny 2000 ; Clerc 1927, p. 318).

XVII. Bilan sur le portrait cultuel de Massalia

L'étude des cultes et des sanctuaires de Massalia pose, en comparaison avec sa métropole, des difficultés et des problématiques différentes. Certes, l'accroissement des opérations archéologiques dans la seconde moitié du XXe s., et surtout à partir des années 1980, permit de mettre au jour une certaine quantité d'objets à caractère votif et de structures, *a priori* cultuelles, dans de nombreux secteurs de la ville. Néanmoins, la mauvaise conservation de certaines couches archéologiques détruites par les aménagements postérieurs successifs et la découverte, hors de toute structure cultuelle

[383] Voir Grosson 1773, pl. 37,2. Un Ποσειδώναξ massaliète serait également en Égypte selon Clerc 1929, p. 303. Le nom théophore apparaîtrait également peut-être sur un graffite incomplet retrouvé dans le secteur de la Bourse. Voir Hermary, Tréziny 2000, p. 156.

[384] Un nom typiquement ionien connu à Massalia par l'intermédiaire d'un Marseillais mort à Lilybée et sur une autre épitaphe de Lindos (Robert 1968, p. 206). Voir Hermary, Tréziny 2000, p. 156.

[385] Pseudo-Démosthène, *Contre Zénothémis* ; Lucien, *Toxaris*.

associée, de plusieurs lots d'objets votifs, rendent difficile la lecture et la compréhension des différents lieux de culte. De plus, contrairement à Phocée, aucun sanctuaire monumental auquel on pourrait s'attendre, notamment au travers de l'évocation de ceux d'Apollon *Delphinios*, d'Artémis *Ephesia* et d'Athéna, n'a à ce jour été retrouvé, bien que quelques découvertes hors-contexte, comme le gigantesque chapiteau ionique (Mas-RPo-001), puissent bien confirmer leur présence. Les quelques lieux de culte mis au jour archéologiquement posent quant à eux problème de par leur interprétation, leur durée de vie assez courte et l'aspect non ostentatoire et monumental des structures.

En effet, les bâtiments cultuels du Collège Vieux-Port, du Parc des Phocéens et des Pistoles sont à ce jour les seuls édifices *a priori* cultuels identifiés par les archéologues. Il s'agit dans les trois cas de monuments dont le caractère sacré n'est décelable ni spécialement par le plan, ni par les dimensions, ni même par l'architecture. Ils ont un plan semblable, composé d'une succession de deux pièces formant un édifice rectangulaire d'environ 4 à 8 m de large pour une dizaine de mètres de long. Seul le bâtiment du Collège Vieux-Port présente un plan plus complexe avec l'installation, dans une seconde phase, de nouvelles pièces et structures sur ses côtés nord-est et sud-est. La fonction cultuelle de ces différents édifices est ainsi avant tout caractérisée par l'originalité du mobilier, généralement luxueux, qui dénote des contextes domestiques, et parfois par certains éléments décoratifs intérieurs remarquables, comme le parement en *opus signinum* du Parc des Phocéens (Mas-Ins-004) ou les enduits peints du Collège Vieux-Port (Mas-CVP-001). L'aspect extérieur des constructions ne semble quant à lui connaître aucune monumentalisation particulière, rendant difficile leur identification en tant que bâtiments cultuels[386]. Les édifices plus monumentaux, comme probablement les temples d'Athéna, d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios*, ont quant à eux certainement été en grande partie démantelés à la fin de l'Antiquité, les blocs ayant été récupérés comme matière première pour la fabrication de chaux ou comme matériaux de remploi pour des constructions plus tardives (Mas-Maj-001 ; Mas-RPo-001).

Enfin, de la même manière qu'à Phocée, on pourrait être étonné par la rareté des épigraphies religieuses, notamment pour les périodes les plus anciennes. Si les dédicaces sur céramiques sont ainsi peu nombreuses[387], l'un des gestes votifs les plus remarquables archéologiquement est le don d'*askoi*. Cette forme se retrouve en grand nombre, puisque 25 exemplaires ont été découverts dans de nombreux secteurs de la ville. Toutefois, ils se concentrent essentiellement sur la pente sud-est de la Roquette (20 % soit cinq exemplaires, Mas-Nég-003) et dans le secteur du port, au sud de la Roquette et de la Butte des Moulins (44 % des *askoi* y ont été mis au jour[388]). Ils témoignent probablement de cultes étroitement liés à l'eau, dans le cadre de pratiques de libations et semblent avant tout en usage dans le courant du VIe s. av. J.-C. (Pl. CCVIII). Il faut également mentionner le don de *naïskoi* entre le VIe et le Ve s. av. J.-C. puisque Massalia est actuellement le site ayant livré le plus grand nombre de ce genre d'offrandes avec 48 exemplaires (Mas-Nég-001 ; Mas-ViB-001).

Comme à Phocée, l'une des divinités principales de la cité devait être Athéna. La mention de Strabon[389], et surtout l'épisode conté par Trogue-Pompée par l'intermédiaire de Justin[390], paraissent bien illustrer l'importance que la déesse revêtait à Massalia et le rôle

[386] Seule une antéfixe à tête de Silène barbu (Mas-Pist-004), retrouvée dans le secteur du Bâtiment des Pistoles, pourrait témoigner d'une monumentalisation extérieure de l'édifice. Toutefois celui-ci appartient à une phase postérieure durant laquelle la continuité de l'édifice cultuel n'a pas été attestée.

[387] On n'en dénombre que quelques-unes, retrouvées dans le secteur de la Bourse, mais toujours hors de leur contexte d'origine et d'interprétation difficile : Mas-Ins-010 ; Mas-Ins-011.

[388] 28 % soit sept exemplaires proviennent de la Place Villeneuve-Bargemon (Mas-Vib-002), 12% soit trois exemplaires de la place Jules-Verne et 4% soit un exemplaire de la place Vivaux (Mas-Viv-001).

[389] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.

[390] Justin, *Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.

de divinité protectrice qu'elle devait tenir. Malgré l'absence de vestiges archéologiques de son sanctuaire, le passage de Justin semble bien trahir la monumentalité de celui-ci. Enfin, l'ancienneté et la continuité du culte pourraient être suggérés par la représentation de la déesse sur l'iconographie monétaire de Massalia, bien reconnaissable dès les premières émissions au Ve s. av. J.-C. et ce jusqu'au Ier s. ap. J.-C. De la même manière qu'à Phocée, Athéna devait à Massalia, en plus de tenir à ses obligations de divinité poliade, être garante de certains aspects civiques et politiques nécessaires au bon fonctionnement de la cité. La déesse a par exemple pu tenir un rôle important dans l'insertion des jeunes hommes et femmes masssaliètes au sein du corps civique lors des *Apatouria*, fêtes ioniennes par excellence, très probablement organisées dans la colonie phocéenne (Mas-Ins-005). Son culte devait, très probablement, être un héritage direct de Phocée et la localisation semblable des deux sanctuaires pourrait aller dans ce sens.

Aux côtés d'Athéna, deux grandes divinités du panthéon grec, et plus particulièrement ionien, se distinguent, notamment au travers de la mention de leur culte et de leurs sanctuaires par Strabon[391]. Si le culte d'Apollon *Delphinios* n'est cité qu'une seule fois par le géographe, *a contrario* de celui d'Artémis *Ephesia*, il est cependant, lors du passage de Strabon, mis sur un même pied d'égalité, les deux sanctuaires étant décrits tous deux comme se dressant sur l'une des plus grandes collines de la ville. Ces deux cultes renvoient de manière évidente à ceux principaux de deux des plus grandes cités de Ionie : celui d'Artémis d'Éphèse et celui d'Apollon *Delphinios* à Milet. Comme dit précédemment, l'installation de tels cultes à Massalia pourrait s'expliquer par la présence de colons ioniens issus d'Éphèse et de Milet, depuis la fondation de Massalia en 600 av. J.-C. ou à la suite de la conquête de la région ionienne par les Perses vers 547 av. J.-C. (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014 ; Tréziny 2000a, p. 84). Il a également été proposé que la mise en place de ces deux cultes pouvait répondre à la volonté des Phocéens d'Occident d'affirmer leur appartenance à la communauté ionienne, peut-être dans le but de rendre la nouvelle fondation reconnue et soutenue par une communauté plus large (Salviat 1992a). Enfin, le culte d'Apollon *Delphinios*, étroitement lié à Milet au sanctuaire oraculaire d'Apollon de Didymes, a pu être installé à Massalia après que le dieu ait joué le rôle d'oracle et d'archégète lors du processus de fondation (Salviat 2000, p. 29). Les fonctions de ces divinités devaient être, à Massalia, les mêmes que celles de leur cité d'origine, de même que l'implantation présumée de leurs sanctuaires peut rappeler, plus ou moins, la localisation de leurs modèles. Artémis *Ephesia* devait vraisemblablement être vénérée comme une déesse de la fertilité et une divinité des eaux. Ses fonctions relatives à la protection de la cité, bien que très probablement partagées avec Athéna, pourraient s'illustrer au travers de l'importance et de la diffusion apparentes de son culte dans le reste des colonies phocéennes et massaliètes d'Occident. Apollon *Delphinios* devait quant à lui être une divinité maritime protectrice des navigateurs et garante de certaines fonctions civiques. Les *Thargelia*, grandes fêtes ioniennes de la moisson et de la purification et étroitement liées à Apollon et Artémis, étaient célébrées à Éphèse et Milet mais aussi, très probablement à Massalia. Comme Athéna, les témoignages de Strabon et l'identification des deux divinités sur plusieurs séries monétaires semblent confirmer la persistance de leur culte au moins jusqu'à la période romaine.

Ces trois divinités semblent donc être, malgré l'absence de sources archéologiques mais en se basant sur les témoignages littéraires et sur l'iconographie monétaire, les trois grandes divinités de la cité phocéenne. La localisation supposée de leurs sanctuaires sur les hauteurs principales de Massalia semble suggérer une fonction principalement cultuelle de ces collines. Cette hypothèse pourrait se confirmer au vu des quelques lieux de culte, structures

[391] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

à vocation rituelle et objets à caractère votif découverts sur les versants de ces hauteurs. Ainsi, lors du deuxième quart du VIe s. av. J.-C., un bâtiment interprété à fonction symposiarque, bien que cette interprétation soit douteuse, a pu être construit sur les pentes nord-ouest de la Butte des Moulins, tandis que, dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., un possible *hestiatorion* a pu être installé sur le versant sud-est de la Butte Saint-Laurent. L'ensemble des *naïskoi* (Mas-Nég-001) découverts sur les pentes de la Butte de la Roquette, continuité de la Butte des Moulins, pourrait également suggérer la proximité d'un lieu de culte archaïque, de même que les lots considérables d'objets votifs retrouvés dans le secteur portuaire aux places Villeneuve-Bargemon, Vivaux et Jules Verne, soit sur les versants sud de la Butte des Moulins. Enfin, un dernier lieu de culte pourrait avoir vu le jour dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., en contrebas du sommet de la Colline des Moulins et sous l'ancien îlot Madeleine.

Comme à Phocée, on remarque la relation étroite qu'entretiennent les sanctuaires avec la fortification. Ainsi, le lieu de culte des Pistoles s'installe vers 575-560 av. J.-C. à proximité de la première limite septentrionale hypothétique de la ville, tandis que les travaux de L. Rohaut supposent l'existence d'un sanctuaire proche de la limite orientale auquel les *naïskoi* devaient être associés (Rohaut 2017, p. 130-131, p. 136-146). Après l'extension de la ville au nord vers 560 av. J.-C., puis à l'est vers 500 av. J.-C., de nouvelles zones cultuelles s'installent en périphérie des nouvelles limites supposées. C'est notamment le cas du Parc des Phocéens au début du Ve s. av. J.-C., proche du rempart nord, et très probablement d'un ou de plusieurs lieux de culte à l'est, implantés à proximité de la porte d'Italie, comme en témoignent les objets à caractère votif retrouvés dans les remblais hellénistiques du secteur de la Bourse. Ces lieux de culte, vraisemblablement péri-urbains, ont principalement été associés à Déméter ou à Dionysos, deux divinités que l'on retrouve très souvent en périphérie de la ville, notamment par la nature des objets rituels découverts sur place (Tréziny 2000a p. 87 et p. 92 ; Hermary *et al.* 1999, p. 64 et p. 76). La présence du culte de Déméter à Massalia, au sein du bâtiment du Parc des Phocéens ou d'un lieu de culte dans le secteur de la Bourse, demeure à ce jour encore hypothétique. Pourtant, les vestiges mis au jour, dont des *bothroi* au Parc des Phocéens et un mobilier à caractère cultuel dans les deux sites, se rattachent certainement à une divinité chthonienne pouvant correspondre à Déméter. Quant à Dionysos, sa présence est également probable. Si le Bâtiment des Pistoles a été interprété en lien avec la pratique du banquet, force est de constater qu'il y a aussi des éléments cultuels. Dans d'autres secteurs de Marseille, la découverte de nombreux *askoi* à tête silénique ou encore certains types de mobilier présents dans les grottes de Marseilleveyre suggèrent des cultes au dieu. Un lieu de culte pouvait également lui être dédié dans le secteur de la Bourse, comme semble en témoigner l'inscription retrouvée au fond du port (Mas-Ins-007). Le dieu est attesté aussi à Massalia par la tenue des *Anthesteria* telles que décrites par Justin[392].

Malgré la rareté des dédicaces permettant d'assurer l'identité des divinités vénérées et la nature des cultes réalisés au sein de la cité phocéenne, il est possible de constater que l'ensemble des cultes connus sont bien originaires du passé micrasiatique de Massalia. Ainsi, on peut citer les cultes d'Athéna, d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios* – renvoyant, on l'a vu, aux cultes principaux des cités de Phocée, d'Éphèse et de Milet – et l'organisation de fêtes typiquement ioniennes comme les *Anthesteria*, les *Thargelia* ou encore les *Apatouria*. La tenue de ces dernières à Massalia est notamment corroborée par une dédicace des IIe/Ier s. av. J.-C. à Zeus *Patrôos* (Mas-Ins-005), une divinité connue notamment en milieu ionien et anatolien à Éphèse, à Chios, à Halicarnasse ou à Thasos. Le culte de Leucothéa, attesté à Massalia par une inscription grecque du IIIe s. ap. J.-C. (Mas-

[392] Justin, *Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4-5.

Ins-012), est quant à lui assez répandu. Toutefois, il est bien représenté en Ionie et il fait peu de doute que le culte massaliète provienne d'un passé phocéen, la déesse étant adorée à Élée dès le IVe s. av. J.-C. et à Lampsaque au IIe s. av. J.-C. Enfin, le culte de Kléia, suggéré par deux dédicaces retrouvées lors des fouilles de la Bourse et de la place Villeneuve-Bargemon (Mas-Ins-010) pourrait, comme l'ont proposé A. Hermary et H. Tréziny, renvoyer aux *Theai Gennaïdes* phocéennes évoquées par Pausanias[393] (Hermary, Tréziny 2000, p. 152-153). Quant aux *naïskoi* de Massalia (Mas-Nég-001), dont on a déjà depuis longtemps pointé du doigt les origines anatoliennes, l'étude récente de L. Rohaut tend à démontrer qu'ils ne proviennent pas d'un type phocéen mais de modèles divers, essentiellement ioniens. Certains aspects peuvent toutefois être issus d'influences éoliennes comme l'ajout du petit lion sur les genoux du personnage présent sur l'un des édicules. Ces derniers semblent avoir été rapidement adoptés et reproduits par les artisans massaliètes peu après l'apparition des premiers modèles milésiens vers 540-530 av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 367-370).

Ainsi, le faciès cultuel de Massalia illustre bien l'origine phocéenne de ses colons, mais démontre également la pluralité des influences micrasiatiques. L'existence du culte d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios*, et surtout l'adoption précoce du modèle des *naïskoi*, tendent à démontrer qu'au-delà d'une influence exclusivement phocéenne, le portrait cultuel de Massalia est marqué par le contexte historique lié à sa fondation et aux invasions perses des trois premiers quarts du VIe s. av. J.-C. La présence par exemple de *naïskoi* exclusivement sur les sites phocéens de Massalia et d'Élée, tous deux acteurs principaux lors des événements qui suivirent la prise de Phocée, pourrait, d'après L. Rohaut, en témoigner (Rohaut 2017, p. 246). De plus, même si le caractère phocéen de la colonie ionienne d'Occident s'est très probablement affirmé après cette « seconde fondation », les cultes ioniens extérieurs à Phocée continueront à se développer et à gagner de l'importance tout au long de l'histoire de Massalia, comme semble l'attester, d'après Strabon, la diffusion du culte d'Artémis *Ephesia*.

[393] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 1, 5.

Chapitre 3. Élée-Velia, une richesse de témoignages cultuels

I. Découverte d'Élée et historique des opérations archéologiques

La ville antique d'Élée-Velia fut identifiée comme telle très tôt grâce aux structures monumentales médiévales présentes sur la colline principale ainsi qu'aux quelques vestiges de la fortification ancienne visibles le long de la Crête. Dès le XVIIIe s., des érudits locaux, comme le baron Giuseppe Antonini et le juriste Francesco Maria Lancilotti, décrivent sommairement les structures alors observables. Tout au long du XIXe s., plusieurs savants se rendent à leur tour sur le site et détaillent, de manière plus approfondie, les fortifications qui suivent la ligne de crête, comme en 1828 le duc Albert Honoré De Luynes, puis en 1882 François Lenormant. Entre 1886 et 1889, l'Institut Allemand d'Archéologie envoie Wilhelm Schleuning à Velia afin de dresser un plan précis des vestiges apparents qui étaient alors partiellement compromis par la construction d'une ligne de chemin de fer (Pl. LXIV, b). Il s'agit alors du premier véritable travail scientifique réalisé sur le site, W. Schleuning observant, lors de son travail, plusieurs tronçons aujourd'hui disparus et remarquant la division de la Crête en plusieurs terrasses successives qu'il numérote par des lettres de l'alphabet latin (A-E). Il identifiera également deux espaces sacrés, l'un sur la Terrasse B (Secteur II), l'autre sur la Terrasse C (Secteur III), notant la présence dans chacun d'eux d'un édifice qu'il interprétera comme un temple (Vecchio 2009, p. 9-12).

Il faudra par la suite attendre 1927 pour que les premières véritables explorations archéologiques aient lieu, dirigées par Amedeo Maiuri et Paolino Mingazzini. Les fouilles d'A. Maiuri se focaliseront sur la colline principale, indiquée par la lettre A par W. Schleuning, identifiée comme l'Acropole de la ville antique et sur laquelle se dressaient le château médiéval de *Castellammare della Bruca* et plusieurs structures modernes. À la suite de la destruction des vestiges modernes et médiévaux, l'archéologue met au jour le stéréobate d'un temple ionique monumental. Plus à l'est, sur la Terrasse C (Secteur III), A. Maiuri et son équipe découvrent un temple d'époque hellénistique tardive, un autel et la base d'un réservoir, et l'archéologue rattache le sanctuaire (Aire sacrée n°7) à un héros ou à une divinité chthonienne. Enfin, immédiatement au nord-est, sur une nouvelle terrasse identifiée et nommée Terrasse D (Secteur IV), les fouilles permirent de mettre au jour une structure monumentale interprétée par A. Maiuri comme un autel isolé, dissocié d'un temple (Aire sacrée n°8). Les explorations de P. Mingazzini auront quant à elles pour but de retrouver les limites septentrionales et orientales de la ville. P. Mingazzini découvre ainsi au nord une partie de la route pavée et un tronçon de fortification non signalé par W. Schleuning, le tronçon D, et à l'est un four et une habitation d'époque hellénistique. Après 1935, les fouilles se poursuivront au sud de la Crête, dans la zone dite de Vignale (Pl. LXV, a), où sera mis en évidence un quartier d'habitation d'époques hellénistique et romaine, ainsi que dans le secteur de la tour de Castelluccio et au niveau du sanctuaire observé sur la Terrasse D (Secteur IV ; Vecchio 2009, p. 12-14 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13).

La reprise des fouilles s'effectuera entre 1949 et 1960 par Pellegrino Claudio Sestieri. Ce dernier, se concentrant sur les zones sacrées, poursuit l'exploration de l'Acropole et des Terrasses B et C (Secteur II et III) identifiées par W. Schleuning, ainsi que de la Terrasse D (Secteur IV) récemment mise au jour. P. C. Sestieri découvre alors sur la Terrasse B (Secteur II) un sanctuaire à Poséidon *Asphaleios*. Sur l'Acropole, les travaux révèlent quelques murs en appareil polygonal au sud-ouest et au nord-est, ainsi qu'un porche hellénistique à l'ouest du temple ionique, alors interprété comme celui d'Athéna. Sur la

Terrasse C (Secteur III), on termine le dégagement du temple hellénistique et un second temple est mis au jour, l'ensemble étant dans un premier temps interprété comme un sanctuaire chtonien consacré à Déméter et Perséphone (Aire sacrée n°7). Enfin, sur la Terrasse D (Secteur IV), les travaux tentent, sans succès, de trouver le temple associé au grand autel dégagé en 1927 par A. Maiuri. En 1953, la découverte d'une stèle gravée à Zeus *Ourios* permet toutefois d'attribuer l'autel, et donc le sanctuaire, à la divinité. La même année, l'exploration de P. C. Sestieri se concentre, pour la première fois, sur les flancs méridionaux de l'Acropole, près de la ligne de chemin de fer. L'archéologue italien semble alors reconnaître les restes de ce qu'il interprète comme l'*agora* et révèle, dans le tronçon B du rempart, l'une des portes de la ville, la « *Porta Marina Sud* ». Lors de ces travaux, le complexe de l'« *Insula* II » ainsi qu'un complexe thermal voisin d'époque hellénistique seront découverts. Enfin, un nouveau tronçon de la fortification, le tronçon E, ainsi que plusieurs de ses tours sont mis au jour au sud-est, permettant de définir la limite méridionale de la ville et donc son extension urbaine (Vecchio 2009, p. 14 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13).

À partir de 1961, les fouilles d'Élée-Velia seront reprises par Mario Napoli, qui met au point un programme de campagnes systématiques avec pour objectif de définir les caractéristiques géophysiques du site, le développement topographique et urbanistique de la ville, ainsi que les fréquentations précoloniales éventuelles. Il reprend l'exploration de P. C. Sestieri sur les flancs méridionaux de l'Acropole et met en évidence une série de bâtiments en appareil polygonal « lesbien ». À travers ces constructions, il croit reconnaître une agglomération à part entière, dite « village polygonal », qu'il considère être une installation précédant la fondation phocéenne et datable de la première moitié du VIe s. av. J.-C. Poursuivant le dégagement du tronçon D au nord de l'Acropole, il découvre une autre porte de la ville, la « *Porta Marina Nord* », traversée par une route qui se dirige vers la crête de la colline. Là, il met en évidence une autre porte, la « *Porta Rosa* », porte monumentale à arc en plein cintre permettant la communication directe entre le nord et le sud de la colline (Pl. LXVII, b). Il identifie également les restes d'un port de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., situé au sud-ouest de l'Acropole et de l'*Insula* II. Dans la plaine, au sud-est de l'Acropole, M. Napoli poursuit l'exploration de l'*Insula* II commencée par P. C. Sestieri. Il étend celle-ci au nord-est, mettant au jour des portraits et des inscriptions à Parménide, ainsi qu'un bâtiment du Ier s. J.-C., transformé sous Hadrien en une cour triportiquée possédant en son centre un autel. Il s'occupe également de fouiller et de vider le « puits sacré » situé non loin. Enfin, à 50 m au sud de la *Porta Marina Sud*, et en poursuivant le dégagement du tronçon B, il met au jour une tour de fortification circulaire en blocs de grès, d'un diamètre de 3 m, qu'il interprète, à tort, comme un phare (Vecchio 2009, p. 14-16 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13).

En 1966, M. Napoli confie à Jean-Paul Morel une campagne de fouilles sur le versant méridional de l'Acropole. Ce dernier vérifie alors l'occupation précoloniale du site. Bien que certains éléments suggèrent alors une activité du site à l'Âge du bronze, aucune occupation précédant directement la fondation phocéenne n'est décelée. De plus, de nouveaux éléments détectés sur l'Acropole lui permettent de réinterpréter le « village polygonal » précolonial de M. Napoli comme les premières formes d'habitation de la ville grecque, abandonnées au Ve s. av. J.-C. (Morel 1999 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13-14). Quelques années plus tard, en 1971, plusieurs recherches eurent lieu en parallèle dans diverses zones sacrées : au sein du sanctuaire de Poséidon par Angela Pontrandolfo et sur les lieux de culte de la Terrasse C (Secteur III) par Olga Salvadego Molin Ugoni (Vecchio 2009, p. 16).

À partir de 1973, l'exploration du « village polygonal » fut confiée à l'équipe archéologique autrichienne, dirigée par Bernhard Neutsch (Neutsch 1994). Dans le cadre

de ces nouvelles recherches, Fritz Krinzinger se pencha sur l'étude des fortifications avec pour objectif de définir la totalité du circuit mural de la ville. Il poursuivra également les fouilles entreprises par A. Maiuri, P. C. Sestieri et M. Napoli sur les sanctuaires de la crête. Durant ces mêmes années, les fouilles de M. Napoli permirent de mettre au jour le théâtre sur le versant oriental de l'Acropole. Celles-ci se concentrèrent également dans la zone délaissée par P. C. Sestieri entre l'Acropole et la soi-disant *agora* (Pl. LXV, a, *Western town*). Cet espace semble constitué d'un quartier d'habitation d'époque archaïque, par la suite développé en « terrasses » à l'époque hellénistique. Si M. Napoli met au jour sur la terrasse inférieure une maison dite « à chapiteau dorique », il suggère sur la terrasse supérieure la présence d'un temple archaïque (Vecchio 2019, p. 16-17 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 14).

Après quelques années de pause liées à la disparition de M. Napoli en 1976, les fouilles d'Élée-Velia reprendront sous la direction de Werner Johannowsky et de Clara Bencivenga. W. Johannowsky mettra notamment au jour des thermes situés sur la pente de l'*agora* supposée, puis démantèlera la *cavea* du théâtre afin d'en déterminer les phases antérieures. Les travaux de C. Bencivenga se concentreront quant à eux sur la terrasse de Poséidon *Asphaleios* (Secteur II) où sera découverte une maison de type *megaron* de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., qui sera par la suite abandonnée à la fin du même siècle lorsque l'Acropole semble développer ses infrastructures religieuses (Tocco Sciarelli 1994, p. 14 ; Bencivenga 1979). Après une longue période d'inactivité, les fouilles reprendront en 1987, dirigées par F. Krinzinger qui succède à B. Neutsch à la tête de l'équipe autrichienne, puis au début des années 1990 par Giuliana Tocco Sciarelli à la tête de l'équipe italienne. Si cette dernière se concentre sur l'exploration de l'Acropole occidentale, mettant au jour les phases classique et hellénistique du sanctuaire, l'équipe autrichienne va dans un premier temps, jusqu'en 1993, fouiller les vestiges de l'*Insula* II avant d'entreprendre l'exploration d'un quartier de la Ville Basse datant de la phase archaïque tardive (Tocco Sciarelli 1994, p. 15).

À partir de cette date et jusqu'en 2001, les activités archéologiques de l'équipe autrichienne se sont déplacées vers l'Acropole et le théâtre afin de déterminer la chronologie du premier établissement et l'organisation urbanistique du quartier est de Vignale et du sanctuaire de Zeus. En parallèle, l'équipe italienne met en place plusieurs projets de fouilles axés sur la phase romaine de Velia : l'excavation d'une maison dominicale tardive dans le quartier occidental, l'exploration d'un bâtiment public, éventuellement relié à une fontaine, et la fouille d'un grand secteur de la nécropole du début de la période impériale, située au sud des fortifications (Gassner 2009-2011, p. 75-77).

En 1997, c'est Verena Gassner qui se voit confier, jusqu'en 1999, la reprise de l'étude des fortifications initiée par F. Krinzinger dans les années 1970. Après un long nettoyage préalable des vestiges de la Crête, réalisé en même temps que la création du Parc archéologique d'Élée-Velia en 2000 et 2001, une première campagne est conduite entre 2001 et 2003 sur les différents murs de fortification de la ville. Très rapidement, constatant que l'étude des fortifications ne pouvait être dissociée des nombreux lieux de culte qui les jouxtent, ce travail se focalisera sur ces derniers (Vecchio 2009, p. 17 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 80). Une première campagne, toujours sous la direction de V. Gassner, de 2004 à 2008, permettra de déterminer huit lieux de culte le long de la Crête (Pl. LXIV, a). Les travaux se concentreront la première année sur le sanctuaire de Poséidon *Asphaleios*, permettant de mieux appréhender les premières phases du lieu de culte, tandis que la grande opération de nettoyage des vestiges continue le long de la Crête et notamment au niveau de l'Aire sacrée n°7. Ces travaux de nettoyage révéleront deux nouvelles zones cultuelles jusque-là inconnues, rebaptisées « Aire sacrée n°4 » et « Aire sacrée n°6 ». En 2006, les travaux des équipes autrichiennes se focalisent sur la Terrasse B (Secteur II) et plus particulièrement

sur l'Aire sacrée n°1, avant de s'occuper, en 2007, de l'Aire sacrée n°6 récemment découverte. La même année, une neuvième zone cultuelle, appelée « Aire sacrée n°9 » sera mise en évidence par les équipes italiennes à l'est de l'Aire sacrée n°8, dans le cadre d'un projet de restauration (Pl. LXIV, a). Le nouveau lieu de culte fera l'objet de fouilles l'année suivante. En parallèle, et à la suite d'un incendie qui se déclare au sud de l'Acropole et s'étend sur les pentes à l'est de la *Porta Rosa*, les équipes autrichiennes découvrent un *naïskos* d'époque archaïque, non loin de l'Aire sacrée n°3 qui devient l'objet de nouvelles explorations archéologiques. La même année, de nouvelles opérations sont réalisées au sein de l'Aire sacrée n°8 (Gassner *et al.* 2009a, p. 80). Après une courte campagne de fouilles en 2010, toujours dirigée par V. Gassner et concentrée sur l'Aire sacrée n°3[394], les travaux se focaliseront, de 2011 à 2013, sur l'Aire sacrée n°8 et l'Aire sacrée n°9 récemment découverte[395].

Enfin, une troisième longue campagne, toujours sous la direction de V. Gassner, eut lieu de 2015 à 2019. Les équipes autrichiennes délaissèrent pour la première fois depuis plus de dix ans la zone de Crête et ses sanctuaires pour se concentrer sur l'exploration de l'« *Oststadt* », une zone urbaine située à la limite sud-est de la ville et qui se développe à la période hellénistique, à partir du IIIe s. av. J.-C. (Gassner *et al.* 2020, p. 143-145). Plus récemment, l'Acropole et son sanctuaire ont été la cible de nouvelles explorations archéologiques réalisées durant l'été 2022 par les équipes italiennes et supervisées par Gabriel Zuchtriegel, révélant les vestiges archaïques d'un temple et un dépôt d'offrandes militaires[396].

II. Topographie, urbanisme et chronologie

La cité d'Élée était localisée dans la région de Campanie, sur l'extrémité ouest de la crête du Mont Gelbison et à l'intérieur d'une petite baie dominée par l'estuaire de la rivière Alento. Au nord, elle était séparée par le cap de Punta Licosa (Pl. LXVI, a, F) du vaste Golfe de Salerne et de la cité voisine de Paestum-Poseidonia qui le dominait, 50 km au nord. Au sud, la section de côte qui suivait tombait principalement à pic vers la mer, n'offrant ainsi que peu d'emplacements propices au peuplement jusqu'au golfe de Policastro, à environ 30 km au sud-est (Gassner 2014, p. 419). La ville en elle-même s'articule autour de deux massifs : l'Acropole à l'ouest et la Crête à l'est, qui forment ensemble la *Castellammare della Bruca*, d'après le château médiéval du même nom qui domine son extrémité occidentale (Pl. LXIV, a-b). La ville étant située à l'origine en bord de mer, ces différentes hauteurs formaient une sorte de promontoire continu qui s'avançait en saillie loin de la côte, séparant l'espace contigu en deux baies distinctes bien protégées. À cause de l'ensablement progressif, Élée-Velia est désormais située à l'intérieur des terres, à environ 1 km à l'est de la côte tyrrhénienne.

L'Acropole et la Crête sont subdivisées en une série de terrasses naturelles et artificielles auxquelles W. Schleuning et les archéologues postérieurs attribuèrent respectivement une lettre latine (Pl. LXIV, b ; LXVII, a et c). L'Acropole, dite Terrasse A, est séparée de la Crête par une légère vallée bordée par le théâtre antique à l'ouest et par une pente à l'est. Celle-ci remonte à une hauteur supérieure à l'Acropole, formant une colline dont le sommet

394 https://www.fastionline.org/excavation/micro_view.php?fst_cd=AIAC_2583&curcol=sea_cd-AIAC_3533

395 https://www.fastionline.org/excavation/micro_view.php?fst_cd=AIAC_2583&curcol=sea_cd-AIAC_5306).

396 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

est occupé par la Terrasse B. Vers l'est, cette colline se poursuit sous la forme d'une crête, de plus en plus rocheuse et étroite jusqu'à la tour A9 et la *Porta Rosa*, où elle s'interrompt artificiellement (Pl. LXVII, b). De l'autre côté du col où fut installée la *Porta Rosa*, la crête continue à monter vers l'est, subdivisée en une série de terrasses naturelles numérotées de C à E. Plus récemment, dans le cadre de l'étude topographique de Velia, Luigi Cicala et Luigi Vecchio ont tenté de créer un nouveau système de numérotation en divisant la Crête en trois terrasses, délaissant ainsi l'Acropole (Terrasse A) : la Terrasse I correspond ainsi à l'ancienne Terrasse B, la Terrasse II à l'ancienne Terrasse C et la Terrasse III à l'ancienne Terrasse D (Pl. LXV, b ; Vecchio 2003b, p. 30, n. 7). Enfin, V. Gassner, préférant abandonner le terme de « terrasses », qui impliquerait une intervention artificielle de l'ensemble du système collinaire, propose un nouveau découpage en secteurs : l'Acropole, dite Terrasse A, devient ainsi le Secteur I ; l'extrémité occidentale de la Crête, dite Terrasse B ou Terrasse I, devient le Secteur II ; la poursuite de la Crête à l'est de la *Porta Rosa*, dite Terrasse C ou Terrasse II, devient le Secteur III ; la zone présentant un élargissement de la Crête, dite Terrasse D ou Terrasse III, devient le Secteur IV ; enfin l'extrémité *intra-muros* de la Crête jusqu'au Castelluccio, dite Terrasse E, devient le Secteur V (Pl. LXV, a ; Gassner 2009-2011, p. 77)[397]. Quoi qu'il en soit, le sommet de ce système collinaire est plus large et offre ainsi un grand espace propice à l'installation d'une série de sanctuaires (Pl. LXIV, a ; Pl. LXVII, d). L'organisation de la ville autour de ces deux collines, qui concentrent les principaux lieux de culte, rappelle ainsi, par certains points, la topographie de Massalia (Gassner *et al.* 2009a).

Sur ces deux massifs fut installée très tôt une enceinte, le tronçon A, qui parcourt la Crête jusqu'au bastion de Castelluccio à l'est, limite orientale de l'établissement, et se connecte étroitement aux différentes zones sacrées (Pl. LXV, a). Plusieurs autres tronçons, constitués d'une courtine en grès d'1,8 m de large[398] et dotés de plusieurs tours, suivent eux aussi le contour naturel du terrain, ceinturant la ville sur 4 km de long pour une superficie d'environ 70 ha (Tréziny 2006). Certains d'entre eux, comme la partie occidentale du tronçon A et le tronçon E, subdivisent l'espace urbain en plusieurs quartiers selon une organisation grecque de type *diateichismata*. Le quartier nord se trouve ainsi du côté septentrional du tronçon A, tandis que le tronçon E divise la ville sud en deux quartiers : le quartier ouest appelé également « village polygonal » et le quartier est dit « quartier de Vignale » (Tréziny 1994, p. 121 ; Krinzinger 1994). Le passage d'un quartier à l'autre se faisait via de grandes portes imposantes, comme la « *Porta Rosa* » située sur le tronçon A entre l'Acropole et l'extrémité occidentale de la crête ou la « *Porta di Via del Porto* » séparant le quartier ouest du quartier sud.

Au vu de la topographie du site, Élée devait donc disposer de deux ports distincts, installés dans les deux baies précédemment citées : l'un au nord du promontoire, l'autre au sud. Malheureusement, pour le moment, peu de témoignages archéologiques permettent de le confirmer. L'hypothèse avancée par M. Napoli de la présence d'un bassin portuaire au nord de la *Porta Marina Sud*, dans l'espace situé entre cette dernière et le tronçon de mur des tours B5 et B6, n'est pour l'instant pas vérifiée. Toutefois, elle est peut-être suggérée par l'absence de mur reliant la tour B4 à la tour B5 et la tour B5 à la tour B6 lors de leur première phase de construction (Pl. LXVI, b). Ces tours, manifestement isolées, étaient donc peut-être construites sur des falaises ou des dunes de sable entourant un lagon,

[397] Afin d'éviter toutes confusions, on privilégiera ce dernier système de division, tout en évoquant parfois la première dénomination avec lettres latines, notamment lorsqu'on abordera les opérations de fouilles anciennes ou les spécificités topographiques de certains secteurs.

[398] Cette mesure correspond à six pieds de 0,296 m, unité de valeur que l'on retrouve également à Phokaia. Voir Olmos Benlloch 2009-2011, p. 128.

empêchant ainsi la poursuite du tronçon B sur son extrémité sud-ouest. Ce lagon pourrait ainsi correspondre au bassin portuaire sud de la ville éléate (Gassner 2009-2011, p. 89).

La colonie d'Élée se distingue des autres cités de Grande-Grèce, non seulement par sa date de fondation relativement tardive, mais surtout par le fait qu'il ne s'agissait alors pas d'une *apoikia* classique dans laquelle une partie de la population, majoritairement constituée d'hommes jeunes, cherchait fortune à l'étranger, mais de l'installation d'émigrés (Gassner 2014, p. 419). La ville est en effet fondée vers 540-535 av. J.-C., après une suite d'événements malheureux contés essentiellement par Hérodote. Après la prise de Phocée vers 547-546 av. J.-C. par l'armée perse de Cyrus II conduite par Harpage, une partie des Phocéens abandonne la ville. Ils fuient alors en mer sous la conduite de Créontiadès, et se réfugient en Corse où, vingt ans plus tôt, les Phocéens avaient fondé Alalia. Mais, d'après Hérodote, ces nouveaux réfugiés se rendirent alors détestables aux yeux de leurs voisins par des actes de brigandage et de piraterie. Ainsi, très vite, une coalition d'Étrusques et de Carthaginois se forma contre les Grecs d'Alalia. Après un affrontement maritime connu sous le nom de « bataille d'Alalia », les Phocéens fuirent à nouveau, abandonnant l'*apoikia* corse, et se réfugièrent à Rhêgion, colonie chalcidienne sur le détroit de Messine. Toujours d'après l'historien, un homme de Poseidonia les informa alors que la fondation d'Alalia – et sa destruction – résultait d'une mauvaise interprétation d'un oracle[399] les enjoignant de « fonder Kyrnos ». Or, il ne fallait pas comprendre « fonder une ville à Kyrnos », donc en Corse, mais plutôt « fonder une ville pour Kyrnos », c'est-à-dire en l'honneur du héros homonyme, fils d'Héraklès[400]. Les Phocéens partirent alors en terre œnôtre, où ils acquirent de la part des populations locales le droit d'y fonder Hyélè (Ὑέλη)[401]. La mention par Eustathe, *scholiaste* du XIIe s., et par Étienne de Byzance d'une ville nommée Trézène, localisée « dans la Massalia d'Italie »[402] et qui serait en réalité Poseidonia, est tout à fait intéressante, car elle suggère que Poseidonia aurait été située dans une contrée apparentée ou assimilée à Massalia. Selon J.-P. Morel, cette contrée serait ainsi devenue partiellement, ou du moins symboliquement, phocéenne, comme une dépendance de la Gaule grâce à la présence, non loin de Poséidonia, de l'établissement d'Élée (Morel 1992, p. 20-21). Ces passages peuvent également suggérer l'existence d'un contingent de colons massaliètes aux côtés des réfugiés de Phocée et d'Alalia lors de la fondation de la nouvelle cité. Cette présence massaliète pourrait également être insinuée par le passage confus du Pseudo-Scymnos[403] décrivant la cité comme une « ville des Massaliotes et des Phocéens » (Morel 2006b, p. 1741-1743).

Les sondages réalisés sur l'Acropole de la ville en 1966 permirent de mettre au jour une occupation protohistorique antérieure à l'arrivée des Grecs, datant de l'âge du Bronze. Cependant, aucune présence n'est décelable dans les niveaux précédant directement la fondation. Cette absence d'occupation directement antérieure à l'installation phocéenne pourrait surprendre si l'on prend en compte le passage d'Hérodote mentionnant l'achat d'une ville aux Œnôtres pour y implanter la future Hyélè. Un compromis satisfaisant serait d'interpréter l'achat relaté par Hérodote comme celui d'un territoire œnôtre et non d'un noyau urbain (Morel 2006b ; 1999 ; 1980).

[399] Hérodote ne mentionne pas l'identité de cet oracle. S'agissait-il de celui de Delphes ou, par exemple, de celui de Didymes ?

[400] L'aide apportée par ce citoyen de Poseidonia, et donc de la cité elle-même, peut s'expliquer, d'après F. Astone, par l'intérêt de cette dernière pour le réseau de contacts commerciaux avec les populations corses, sardes, mais aussi tartessiennes que possède encore les Phocéens à cette période (Astone 2015, p. 65).

[401] Hérodote, *Histoires*, I, 164-167.

[402] Eustathe, *ad Iliad*, II, 561 ; Étienne de Byzance, *s. v., Troizen.*

[403] Pseudo-Scymnos, 250-252.

Malheureusement, l'occupation du territoire n'est que très peu attestée pour l'époque archaïque. Elle se résume à quelques rares fragments de coupes ioniennes et d'amphores grecques occidentales retrouvés à Moio della Civitella (Pl. LXVI, a, A) et à Torricelli di Casalvelino (Pl. LXVI, a, B), ainsi que quelques fragments de céramique locale provenant d'Ostigliano (Pl. LXVI, a, C) et d'Angellara (Pl. LXVI, a, D), près de Vallo della Lucania. La zone dans laquelle s'installent les Phocéens dépend donc d'une communauté protohistorique qui occupe assez peu la région avant la fin de l'époque archaïque. L'absence de vestige et mobilier grecs dans son arrière-pays pourrait ainsi s'expliquer par la mise en valeur d'une cité avant tout tournée vers la mer. Ce constat était déjà observé par le géographe Strabon qui notait une *chôra* peu fertile et impropre à la culture[404]. La colonie d'Élée devait border au nord la *chôra* de Poseidonia, qui marquait ainsi la limite septentrionale de son territoire. La frontière entre les deux *poleis* devait probablement aller de Punta Licosa au niveau de la côte (Pl. LXVI, a, F) jusqu'au massif du Mont Stella (Gassner, Sokolicek 2019, p. 435). La frontière sud du territoire éléate est peut-être définie par l'habitat protohistorique de Palinuro (Pl. LXVI, a, E), fondé de manière contemporaine à Élée et conséquence probablement des navigations grecques sur les côtes tyrrhéniennes. La présence de tombes à incinération contenant du matériel exclusivement grec et la quantité de mobilier hellénique sur le site même semblent illustrer l'intensité des échanges entre le site protohistorique et la cité grecque. Le site disparaît à la fin du VIe s. av. J.-C. probablement à la suite de la chute de Sybaris. Il faut noter également que la zone côtière sud de la cité est beaucoup plus fréquentée, contrastant avec son arrière-pays vide de toute trace archéologique (Tréziny 2010b).

Si Strabon évoque la cité sous le nom d'Ἐlée (Ελέα), il précise toutefois que les fondateurs phocéens l'avaient initialement appelée Ὑέλη (Huélē). La forme Élée, couramment utilisée, était ainsi très probablement une variante attique plus tardive, que l'on retrouve pour la première fois chez Platon[405] au IVe s. av. J.-C. De ces deux noms provient la forme latinisée Velia. Selon les auteurs anciens, le nom grec tiendrait son origine d'une source[406], d'un cours d'eau[407] ou encore d'un marais[408]. Bien que ces affirmations soient contradictoires, elles convergent vers un point crucial : Élée est une ville de l'eau, et sa fondation même paraît liée à cet élément (Morel 2000, p. 39-40). Le long de la vallée de Frittolo, marquant la pente du flanc sud de l'Acropole, une source semble avoir occupé une place importante dans l'urbanisme de la colonie (Pl. LXIV, a). Elle servira notamment, à l'époque hellénistique, à l'installation d'un complexe thermal. Elle fut donc interprétée par les archéologues comme la source « Ὑέλη », qui aurait donc donné son nom à Élée (Gassner *et al.* 2009a). C'est cette même source qui paraît avoir déterminé la forme irrégulière de la ville, dont le coin nord-est a été étiré : une source aussi importante ne pouvant pas, semble-t-il, se trouver en dehors des limites de la ville (Greco 2006).

Les traces les plus anciennes de l'installation de l'*apoikia* ont été trouvées sur l'Acropole et sur le Secteur II et remontent à la fondation de la ville, vers 540 av. J.-C. (Pl. LXVIII, a, n°3, 5 et 2). Ces installations couvrent essentiellement le versant est de l'Acropole. Elles forment un système complexe de terrasses, organisées autour d'une voie grimpant les pentes de l'Acropole et d'orientation nord-est, délimitant de chaque côté des unités domestiques (Pl. LXXV, c). Ce premier quartier résidentiel se compose d'un tissu urbain dense constitué de maisons de 25 à 40 m², comportant deux ou trois pièces. Les maisons ont la particularité de présenter un appareil polygonal, une technique pourtant inutilisée dans le reste de la

[404] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 1.
[405] Platon, *Le Sophiste*, 216a.
[406] Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 = C 252.
[407] Étienne de Byzance, *s. v. Elea.*
[408] Servius, Commentaire sur l'Énéide de Virgile, VI, 359.

Grande-Grèce et qui proviendrait de styles orientaux, employée notamment en Ionie ou en Éolide (Martin 1970, p. 100-103). Des pierres de grès locaux constituaient les fondations, tandis que l'élévation était en briques crues. Les rues sont larges de 3,5 m, parallèles les unes aux autres, et la largeur des maisons est normalisée à 5,5 m (Gassner 2009-2011, p. 79-80). Ce « village polygonal », tel que nommé dans les publications, continuera d'être occupé jusqu'à la première moitié du Ve s. av. J.-C. On a également découvert quelques vestiges de cette époque au nord-est et à l'ouest de l'Aire sacrée n°2, et probablement à l'ouest immédiat de la tour A9, construite à l'époque hellénistique (Pl. LXXXIII, a, en rouge ; Gassner *et al.* 2009a). Un autre noyau de peuplement peut être supposé dans la « Ville Basse », près de ce qui devait être le premier lieu de débarquement et le port ancien de la ville (Pl. LXVIII, a, n°6). Malgré ce qu'avançait F. Krinzinger depuis les années 1970[409], les études récentes semblent indiquer que cette première phase de l'établissement n'avait pas encore de fortification (Gassner, Sokolicek 2019, p. 442).

On sait peu de choses de l'histoire d'Élée. Le passage de Strabon narre l'existence de conflits militaires desquels Élée serait sortie victorieuse face aux Lucaniens et aux Poséidoniates. Ces conflits ont dû survenir à la fin du VIe s. et au début du Ve s. av. J.-C., voire, par analogie avec des situations similaires au sein d'autres établissements, dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Gassner, Sokolicek 2019, p. 448-449 ; Sachs 2014, p. 138). Les Lucaniens ont probablement d'abord tenté de chasser les Phocéens de leur territoire avant de se résigner, suite à leur défaite et à la volonté non expansive des Éléates. Quant aux Poséidoniates, leurs nouveaux voisins se sont probablement présentés comme des concurrents notables dans le commerce maritime et le passage d'Hérodote mentionnant, par le biais d'un habitant de Poseidonia, l'installation de la colonie d'Élée semble indiquer qu'un accord a pu être trouvé entre les deux cités. En effet, Élée offrait certainement, en tant que cité côtière grecque, une protection supplémentaire au commerce maritime dans ce secteur (Sachs 2014, p. 138).

Vers 480/470 av. J.-C., l'habitat se développe de part et d'autre de la Crête : au sud vers la partie basse du site, soit à proximité de la *Porta Marina Sud* et sous les vestiges de l'*Insula* II dans une zone que l'on nomme « Ville Basse », et au nord près de la *Porta Marina Nord*. Entre les quartiers urbains aux fonctions sûrement définies, de vastes zones non urbanisées (*kata komas*) devaient être utilisées pour l'agriculture et les différents besoins de la ville (Pl. LXVIII, a ; Gassner, Sokolicek 2019, p. 445-447 ; Tréziny 1994, p. 121-125 ; Krinzinger 1994). C'est vers cette période, ou vers le milieu du Ve s. av. J.-C., que semble être élevée la première enceinte (période 1 ; Pl. LXIX, a), peut-être justement afin de faire face aux Lucaniens et Poséidoniates. Celle-ci était constituée du tronçon A courant le long de la partie centrale de la Crête et jusqu'à sa limite orientale marquée par le fort d'angle de Castelluccio, du tronçon C fermant l'espace urbain à l'est, et du tronçon D délimitant la ville au nord. Le mur G, découvert en 1998-1999 dans une courte portion sous la tour B3, pourrait marquer la limite sud de la ville classique (Pl. LXVI, c). L'ensemble délimitait une zone d'environ 70 ha qui s'étendait de part et d'autres de la Crête et de l'Acropole, au centre des nouvelles limites urbaines. Les murs de cette première enceinte se composaient d'une base en blocs polygonaux et rectangulaires en grès d'une

[409] Pour F. Krinzinger, la plus vieille trace de fortification pourrait être datée de 520 av. J.-C. et serait donc contemporaine de la construction du « village polygonal ». Elle correspondrait au tronçon C et peut-être au tronçon D si celui-ci n'est pas issu d'une fondation postérieure (Krinzinger 2009, p. 31). Cette imprécision dans la datation des différents remparts s'explique par l'absence de séquence stratigraphique fiable pour les tronçons de la partie haute de la ville, obligeant les spécialistes à discerner les différentes phases de l'enceinte au travers des techniques de construction et à dater les tronçons par comparaison avec ceux de la Ville Basse (Gassner 2009-2011, p. 83). En 1998-1999, la découverte du tronçon G et d'une stratigraphie lisible de ses fondations permirent de dater son installation, et probablement celle des tronçons contemporains A et C, vers le milieu du Ve s. av. J.-C. (Gassner, Sokolicek 2019, p. 445-446).

largeur maximale de 2 m, avec une élévation en briques crues d'environ 5-6 m de hauteur (Gassner, Sokolicek 2019, p. 442-445). À cette même période, l'habitat présent sur les pentes de l'Acropole est abandonné, probablement à la suite du développement des lieux cultuels situés sur les collines et le long de la Crête (Tréziny 2006 ; Morel 1970, p. 139-140). L'Acropole se voit notamment dotée d'une longue terrasse de plus de 140 m, dite Terrasse A (Secteur I), tandis qu'est installé à l'extrémité orientale de la ville le sanctuaire de Zeus (Aire sacrée n°8). Cet ensemble de constructions urbanistiques semble démontrer le développement économique de la cité tout au long du Ve s. av. J.-C. et a parfois été rapproché de l'émergence sur la scène politique et culturelle de Parménide, qui affectera profondément la structure politique et sociale de la cité par la réalisation de nouvelles lois et par la diffusion de sa philosophie (Gassner, Sokolicek 2019, p. 449 ; Greco 2014, p. 22).

Au début du IVe s. av. J.-C., les cités grecques du sud de l'Italie se voient obligées de former une alliance défensive contre la menace grandissante que représente le tyran Denys Ier de Syracuse, qui avait déjà tenté de prendre le contrôle du détroit de Messine. Diodore, qui narre l'épisode, évoque parmi les membres de l'alliance les cités de Rhegion, Kaulonia et Crotone[410]. La présence ou non d'Élée au sein de cette ligue n'est pas précisée. Le juriste macédonien Polyen[411], contemporain de Marc Aurèle mais qui se base sur des sources antérieures, évoque l'aide apportée par Élée à la cité de Kaulonia alors assiégée. Ce passage pourrait ainsi trahir l'inclusion de la colonie phocéenne au sein de cette alliance (Sachs 2014, p. 138-139). C'est également durant la même période, vers 400 av. J.-C., et peut-être justement pour faire face à cette menace, que la fortification éléate est repensée, entraînant également une nouvelle organisation urbaine (période 2.1 ; Pl. LXIX, b). Les différents tronçons formant l'enceinte se dotent alors de nombreuses tours disposées de manière régulière le long des murs. Ces derniers sont par ailleurs rénovés et élargis jusqu'à 2,4 m d'épaisseur, avec des blocs de grès soigneusement fabriqués sur lesquels devait être posée une superstructure de briques crues. Le fort de Castelluccio, véritable bastion situé sur le front le plus oriental de la fortification est également bâti. Enfin, un nouveau rempart, le mur B, est construit sur le côté occidental de la vallée de Frittolo, divisant l'espace méridional en deux sous la forme d'un *diateichisma* et longeant probablement le port de la ville (Gassner, Sokolicek 2019, p. 443, p. 449-453 ; Gassner 2009-2011, p. 86). La construction du tronçon B a probablement aussi contribué à une meilleure organisation de l'espace portuaire. Les tours B5 et B6 étaient ainsi probablement isolées, dissociées du rempart et encadrant l'entrée du bassin portuaire d'Élée (Gassner, Sokolicek 2019, p. 452-453 ; Gassner 2009-2011, p. 90-91). Par ces différents travaux, le IVe s. av. J.-C. semble être pour Élée une période de prospérité économique et politique. Le réaménagement de l'enceinte urbaine s'accompagne notamment d'autres travaux, comme la mise en place d'un quadrillage de rues régulier et l'installation de plusieurs terrasses sur la partie orientale de la ville, dans le quartier dit « Vignale »[412], trahissant certainement une densification de la population. Le quartier s'organise selon un plan orthogonal, dessiné par des *strigas*. Les îlots d'habitation, de 37,35 m de large sur environ 69,5 m de long, sont séparés entre eux par des voies de 4,47 m de large. Ces îlots sont eux-mêmes subdivisés en deux lots, de 17,5 m de large sur 69,5 m de long, chacun constitué de trois maisons au plan standardisé, de 17,5 m sur 16,5 m de long (Krinzinger 1994, p. 33-37).

Le sanctuaire de l'Acropole connaît lui-aussi une grande rénovation : un second mur de terrasse, dit mur de terrasse II, est érigé en hauteur du mur de terrasse I et un *théatron* est

[410] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 103-112.
[411] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 11.
[412] Le quartier « Vignale » fut daté dans un premier temps par F. Krinzinger vers 480-470 av. J.-C. L'avancée des recherches évoquerait plutôt une construction dans la première moitié du IVe s. av. J.-C. (Gassner 2009-2011, p. 88).

installé à l'extrémité nord-est de cette nouvelle terrasse. Cet édifice, qui devait servir de lieu d'assemblée pour les Éléens – soit sous la forme d'un théâtre, soit sous celle d'un *bouleutérion* – constituerait ainsi le plus ancien bâtiment public de l'établissement, bien qu'une fonction cultuelle ne soit pas complètement à écarter. Enfin, on implante de nombreuses zones sacrées, accolées au tronçon A, tout le long de la Crête, comme le lieu de culte n°6 et le lieu de culte n°7, et on réorganise les espaces cultuels antérieurs (Gassner, Sokolicek 2019, p. 453-454 ; Tréziny 1994, p. 123 ; Krinzinger 1994). Ces zones cultuelles hellénistiques sont caractérisées par des espaces ouverts entourés de portiques dans lesquels on retrouve de nombreuses bases pour stèles parfois inscrites, ou de petits édicules (Greco 2009-2011, p. 113). En ce sens, ils s'inscrivent dans un modèle bien connu dans le monde italique (Greco 2009-2011, p. 118). Le développement économique d'Élée se manifeste également au travers de son exploitation agricole : on observe ainsi au cours du IVe s. av. J.-C. une croissance exceptionnelle du nombre d'amphores grecques produites localement, et une exportation conséquente. Ce développement de la production agricole pourrait ainsi s'accompagner d'une expansion du territoire éléate, une hypothèse pour le moment non vérifiée étant donné le balbutiement de la recherche sur la *chôra* d'Élée (Gassner, Sokolicek 2019, p. 454). On remarque toutefois à cette même période – et comme dans la plupart des régions de Grande-Grèce – l'apparition de nombreux sites, généralement fortifiés, au nord d'Élée, dans la vallée de l'Alento et le massif du Cilento ; à l'est dans les vallées du Palistro et du Badolato, près de Moio della Civitella (Pl. LXVI, a, A), et vers Laurino ; et au sud de l'établissement. Très peu fouillés, on ignore malheureusement la nature de ces sites et de leurs occupants (Tréziny 2010b).

Vers 370-360 av. J.-C., une première tempête vient détruire partiellement les tours du tronçon B et modifier le cours du littoral. On édifie alors un mur entre la tour B4 et la tour B5 afin de protéger les quartiers limitrophes d'un probable futur phénomène identique. Une grande porte (UMB14) est construite au sein de la nouvelle courtine afin de faciliter le passage entre les quartiers est et ouest de la Ville Basse (période 2.2 ; Pl. LXVI, c). Malheureusement, quelques dizaines d'années plus tard, vers 340-330 av. J.-C., une tempête endommage à nouveau la fortification, entraînant de nouvelles destructions et un ensablement de la zone, et nécessitant donc une réorganisation urbanistique du secteur (Gassner, Sokolicek 2019, p. 456 ; Gassner 2009-2011, p. 90-91). La fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. marquent ainsi une phase de grande réorganisation et de transformations (période 2.3, 330-300 av. J.-C. ; Pl. LXVI, c). L'évolution du littoral et l'ensablement croissant du port ont dû se poser comme l'un des problèmes majeurs de la cité et ont finalement conduit à l'abandon ou au déplacement du (ou des) espace(s) portuaire(s). Sur l'Acropole, un nouveau théâtre, de plus grandes dimensions, se superpose au *théatron* tandis qu'une probable *stoa* apparaît au sud du mur de terrasse II. Le long de la Crête, certains sanctuaires, comme les Aires sacrées n°6 et n°7, sont reconstruits tandis que de nouveaux voient le jour comme l'Aire sacrée n°4. Enfin, à une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Élée, apparaît le site fortifié de Moio della Civitella (Pl. LXVI, a, A). Situé sur une colline culminant à plus de 800 m d'altitude et entre le territoire d'Élée et la haute vallée de l'Alento et du Calore à l'est, sa situation privilégiée lui permet de contrôler un col par lequel passe aujourd'hui la route de Campora. Cette position et la concentration de mobilier grec dans les niveaux les plus anciens de l'occupation ont amené certains chercheurs comme Mario Napoli ou Giovanna Greco à interpréter le site comme un *phrourion* d'Élée. L'étude du site depuis les années 1970-1980 a remis en doute cette interprétation et Moio della Civitella est interprété aujourd'hui comme une colonie fortifiée « lucanienne » (Gassner, Sokolicek 2019, p. 456-458 ; Bats *et al.* 2010).

Vers 300 av. J.-C., de nouvelles destructions causées par des tempêtes entraînent l'abandon complet du port et la réorganisation de la Ville Basse (période 2.4, 300-265 av.

J.-C. ; Pl. LXVI, c). Le nouveau port semble s'installer plus au sud tandis qu'un nouveau quartier résidentiel, découpé en *insulae*, est mis en place au niveau de l'ancien bassin portuaire. En parallèle, une nouvelle courtine est installée afin de relier les tours B5 et B6 tandis qu'un nouveau tronçon, le tronçon E, est construit, permettant ainsi de protéger le nouveau quartier d'habitat. Ce nouveau tronçon mêle *opus quadratum* et petit appareil avec un parement extérieur en grands blocs de grès et des fondations en blocs de flysch. Il présentait une large ouverture (PE1) entre le mur B et la tour E1 permettant très probablement de transporter les marchandises vers et depuis les navires mouillant devant la ville (Gassner, Sokolicek 2019, p. 459-461).

Les importations de céramiques à glaçure noire et d'amphores de transport éléates démontrent que la colonie phocéenne a développé des relations économiques étroites avec le golfe de Naples, qui s'intensifieront vers le milieu du IIIe s. av. J.-C. (période 2.5, 260-240 av. J.-C.). Suite aux Guerres Samnites, Rome a considérablement élargi son pouvoir politique dans le Sud de l'Italie. La position de la cité éléate durant cette période n'est pas clairement décrite par les auteurs anciens. On sait toutefois qu'Élée a aidé Rome dès la Première Guerre Punique, en 264-241 av. J.-C., en mettant à sa disposition plusieurs navires afin de transporter l'armée romaine en Sicile[413], signe de sa puissance navale. Les constructions monumentales qui ont eu lieu au début et au milieu du IIIe s. av. J.-C. semblent également démontrer l'apogée économique de la cité à cette période (Sachs 2014, p. 139). En plus de l'édification du tronçon E, certaines parties du rempart semblent ainsi connaître quelques restructurations, notamment le bastion du Castelluccio et au niveau de la jonction du tronçon D avec la tour A6. De plus, vers le milieu du IIIe s. av. J.-C., des thermes hellénistiques sont, comme précédemment évoqué, construits à proximité de la source située dans la vallée de Frittolo. Le projet urbanistique s'accompagne de la création de trois grandes terrasses qui ne seront achevées qu'au début du IIe s. av. J.-C. et qui ont sans doute accueilli un gymnase ou, selon une hypothèse plus récente, un *Asklepieion* (Pl. LXIV, a). Enfin, sur la Crête, l'Aire sacrée n°8 se monumentalise sous la forme d'une imposante terrasse tandis que l'Aire sacrée n°7 adjacente se transforme et s'agrandit (Gassner, Sokolicek 2019, p. 461-463).

Lors de la Deuxième Guerre Punique en 218-203 av. J.-C., Élée, avec Rhegion et Paestum, participe en tant que *civitates foederatae* en livrant vingt navires[414]. À partir de la fin du IIIe s. av. J.-C., Élée semble donc devenir une cité fédérée de Rome. Cette époque marque par ailleurs la dernière grande restructuration des fortifications (période 3, 200-150 av. J.-C.), comprenant la construction de nouvelles tours et la rénovation d'anciennes le long des murs A, B et E. Au sud, la *Porta Marina Sud* (PE2) remplace l'ancienne porte PE1 et devient l'un des accès principaux de la ville (Gassner, Sokolicek 2019, p. 460). Par ailleurs, les murs B et E sont renforcés par une couverture de blocs de roches conglomérées provenant des carrières sud d'Élée. Durant cette nouvelle phase, la ville attache ainsi une grande importance à l'aspect esthétique de la muraille. C'est également à cette phase d'urbanisation qu'il est possible d'attribuer la construction de la *Porta Marina Nord* et de la *Porta Rosa*, accès monumental permettant la connexion entre la ville nord et la ville sud. De nombreuses transformations ont également lieu au sein des différents sanctuaires de la cité. L'Acropole se munit d'une nouvelle *stoa* à l'ouest du temple, tandis que l'Aire sacrée n°2 connaît une grande transformation en se dotant d'une enceinte en forme de U et d'un autel monumental. L'Aire sacrée n°6 et l'Aire sacrée n°7 voient quant à elles l'édification de nouveaux bâtiments qui remplacent les anciens temples et des réparations ont lieu sur le mur de terrasse ouest de l'Aire sacrée n°8 (Gassner, Sokolicek 2019, p. 463-467 ; Gassner

[413] Polybe, *Histoires*, I, 4.
[414] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXVI, 39, 5.

et al. 2009a). C'est enfin à cette période que la terrasse sud-est de la partie orientale de la ville a été incluse à l'intérieur des limites urbaines (Gassner, Sokolicek 2019, p. 443-444).

Durant le IIe s. av. J.-C., la ville devient un lieu de résidence populaire pour les patriciens romains en raison de son climat doux et sain. Ainsi, le général et sénateur Aemilius Paulus, tombé malade, y séjourna sur les conseils de ses médecins en 160 av. J.-C.[415]. Suite aux Guerres Marsiques au Ier s. av. J.-C., la cité perd définitivement son indépendance : elle obtient le droit romain et devient un municipe vers 89 av. J.-C. sous le nom de Velia. Les vestiges et le mobilier retrouvés appartenant à cette époque indiquent qu'elle continue de prospérer et demeure un centre culturel (Krinzinger 1994). Elle est par exemple la cité d'origine de plusieurs poètes connus et est célèbre pour son école de médecine. Des prêtresses de Cérès y sont formées avant d'être envoyées à Rome[416]. Elle continue d'être louée pour son climat doux et ses maisons de campagne[417] et demeure une escale fréquente[418]. À partir du IIe s. ap. J.-C., les espaces portuaires de la ville s'envasent peu à peu. En conséquence, le commerce maritime décline et Élée, autrefois prospère, devient de plus en plus modeste (Sachs 2014, p. 140). La ville continue toutefois d'être occupée durant toute l'Antiquité. Elle sera par la suite complètement abandonnée vers le IXe s.

III. Paysage cultuel d'Élée

De l'ensemble des établissements phocéens connus archéologiquement, Élée-Velia est celui qui a livré le plus de vestiges cultuels encore en place. L'abondance d'aires sacrées exhumées et les fouilles d'une bonne partie de la ville permettent ainsi d'offrir une vision convaincante du paysage cultuel urbain de la cité. La grande majorité de ces lieux de culte était déjà visible par W. Schleuning en 1889 et les secteurs concernés furent ainsi très tôt au centre des explorations conduites par A. Maiuri puis P. C. Sestieri entre les années 1920 et les années 1960. Si les travaux menés dans la toute fin du XXe s. se concentreront sur le reste de la ville et délaisseront ainsi, hormis l'Acropole, le reste des sanctuaires déjà connus alors, le début du XXIe s. marque un tournant dans la compréhension du paysage cultuel de la cité. À partir de 2004, l'étude des fortifications éléates réalisée par V. Gassner entraîne la découverte de nombreux lieux de culte jusque-là insoupçonnés. Ces espaces sont alors désignés sous le nom de « *area sacra* » ou « *kultplatz* » et chacune d'eux est numéroté. Cette numérotation arbitraire tend toutefois à effacer les relations possibles que ces espaces pouvaient avoir entre eux : si certains pourraient bien être reconnu comme des lieux de culte distincts, d'autres pourraient faire partie d'un même ensemble cultuel. Pendant plus de dix ans, les équipes autrichiennes se focaliseront ainsi sur cet ensemble de sanctuaires qui court le long de la Crête et du tronçon A des fortifications. Ainsi, se dessine l'une des principales caractéristiques des cultes éléates : le besoin de protection symbolique en installant les différentes zones cultuelles à l'intérieur des limites urbaines et le long des remparts, formant ainsi une « ceinture sacrée » et marquant les limites urbaines de l'établissement. On regrettera toutefois que les différentes recherches archéologiques n'aient pas abouti à la découverte des sanctuaires qui devaient être installés à l'extérieur de la ville, en périphérie et sur sa *chôra*, peut-être en raison du manque d'intérêt pour le territoire éléate.

[415] Plutarque, *Paul-Emile*, 39.
[416] Cicéron, *Discours*, XV, *Pro Balbo*, 24, 55.
[417] Horace, *Épîtres*, I, 15, 1 ; Cicéron, *Correspondances*, *Lettres à Atticus*, 16, 1, 1.
[418] Cicéron, *Discours*, *Contre Verrés*, 2, 99 ; 5, 44.

Les premiers sanctuaires de la ville sont peu connus. Le seul lieu de culte confirmé pour cette période se trouve sur l'extrémité ouest de l'Acropole (Pl. LXVIII, b). Peut-être consacré à Athéna ou à Héra, il est perceptible par plusieurs vestiges et par de nombreuses offrandes. La colline semble donc très tôt jouer le rôle de centre religieux pour la cité naissante, bien qu'elle ne soit pas encore entièrement dédiée aux fonctions sacrées : les versants sud et nord étaient occupés jusqu'au sommet par les premiers quartiers d'habitation (Gassner 2014, p. 424-428 ; 2009-2011, p. 79 ; 2006, p. 487-493 ; Greco 2009-2011, p. 104-105). On sait malheureusement peu de choses sur l'organisation cultuelle du reste du système collinaire. La découverte de quelques objets dont le caractère votif est possible à plusieurs endroits du Secteur II pourrait révéler la présence d'un lieu de culte tardo-archaïque sur son sommet (Gassner 2014, p. 428-429 ; 2005a, p. 46-52 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 82-84). De plus, la concentration relative de *naïskoi* de la fin du VIe s. av. J.-C., retrouvés en position effondrée ou en remploi en contrebas de la future Aire sacrée n°3, pourrait également suggérer l'existence d'un sanctuaire plus à l'est, le long de la Crête et non loin de ce secteur (Gassner 2014, p. 429 ; Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 325). Ces différents lieux de culte pourraient ainsi révéler le besoin des Éléates de rapidement délimiter et sacraliser l'espace de la ville tout en plaçant cette dernière, et ses fortifications, sous la protection des divinités, notamment en installant plusieurs espaces sacrés le long de la Crête et de ses différentes hauteurs. On s'est enfin interrogé sur l'existence précoce d'un lieu de culte dans le secteur portuaire, répondant au besoin de protection des navigateurs et des marchands. Peu de témoignages permettent aujourd'hui de donner du crédit à cette hypothèse, si ce n'est la présence de quelques rares objets votifs hors contexte, comme un *protomé* féminin (Élé-Acr-007B), ou de monolithes surplombant la zone. Ces derniers ont été retrouvés disposés selon une orientation est/ouest précise et ont été ensevelis par un niveau d'oblitération contenant des matériaux de la fin du VIe s. au milieu du Ve s. av. J.-C. (Greco 2009-2011, p. 103).

Vers 480-460 av. J.-C., la ville connaît de grandes transformations urbanistiques caractérisées notamment par l'érection du premier système de fortifications et par le développement de l'habitat de part et d'autre de la Crête (Pl. LXIX, a). L'Acropole devient alors exclusivement dévouée aux fonctions religieuses et publiques de la cité et s'agrandit sous la forme d'un système de terrasses (Gassner, Sokolicek 2019, p. 454 ; Gassner 2014, p. 430-432 ; Greco 2009-2011, p. 110-111 ; 2006, p. 325). La construction du tronçon A de la fortification le long de la Crête a alors probablement impacté les lieux de culte tardo-archaïques installés en son sommet, entraînant sans doute la restructuration, voire l'abandon de certains et le développement d'autres. Peu de témoignages de cette période sont malheureusement connus. Toutefois, la découverte dans la future Aire sacrée n°8 de trois stèles du milieu du Ve s. av. J.-C., inscrites à Zeus *Ourios*, *Olympios* Kairos et *Pompaios*, pourrait suggérer l'installation d'un lieu de culte à Zeus le long du rempart et proche de la nouvelle limite orientale de la ville (Gassner, Svoboda 2015, p. 196-207 ; Pedrazzi 2013, p. 325 et p. 328-329 ; Vecchio 2006, p. 377 ; Greco 2006, p. 330).

Dans le courant du IVe s. av. J.-C., Élée connaît de nouveau un grand développement urbanistique en lien avec sa prospérité économique (Pl. LXIX, b). Les fortifications sont repensées, les courtines se dotent de nombreuses tours et un nouveau tronçon, le mur B, vient séparer la ville basse en deux quartiers distincts sous la forme d'un *diateichisma*. Plusieurs lieux de culte viennent alors s'installer le long des différents remparts (Greco 2006, p. 331-333). Près de l'une des portes du nouveau tronçon B, et non loin de l'espace portuaire, semble se développer un sanctuaire caractérisé par plusieurs monolithes inscrits et dédiés peut-être à Hermès *Propylaios* (Cicala, Vecchio 2008, p. 178, 180). Le long du mur A, au moins un nouveau lieu de culte est aménagé, s'adossant au rempart rénové : l'Aire sacrée n°4 (Gassner *et al.* 2009a, p. 91 ; Gassner 2006, p. 237 ; 2005b). Enfin, les

sanctuaires antérieurs, comme celui de l'Acropole ou de l'Aire sacrée n°2, continuent de se développer, notamment au travers du culte à Poséidon et à Héra, décelable par le biais de nombreuses pierres gravées (Gassner *et al.* 2009, p. 90 ; Gassner 2005a, p. 59 ; Krinzinger 1999, p. 25-28 ; 1994 ; Tocco Sciarelli 1997).

L'apogée économique d'Élée semble avoir lieu dans le courant du IIIe s. av. J.-C. Elle s'accompagne d'un vaste programme d'urbanisation marqué par la construction de nombreux nouveaux lieux de culte le long du tronçon A de la fortification (Pl. LXX, a). Ainsi, le sanctuaire de Poséidon *Asphaleios* (Aire sacrée n°2) connaît une grande monumentalisation et un lieu de culte secondaire (Aire sacrée n°1) vient le jouxter à l'ouest (Svoboda 2010, p. 104-105 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 105-106 ; Gassner 2006 ; 2005, p. 59). Le long de la Crête, le sanctuaire de Zeus (Aire sacrée n°8) se monumentalise également avec la création d'une gigantesque terrasse sur laquelle vient s'installer un imposant autel. Celui-ci s'insère alors probablement au sein d'un complexe cultuel divisé en plusieurs terrasses sur lesquelles apparaissent de nouveaux lieux de culte : l'Aire sacrée n°7 à l'ouest et l'Aire sacrée n°9 à l'est (Gassner, Svoboda 2015, p. 218-221). Deux autres lieux de culte se développent le long de la Crête et du tronçon de fortification : l'Aire sacrée n°3 et l'Aire sacrée n°6 (Gassner *et al.* 2009b, p. 110-111). Enfin, l'Acropole continue de se développer avec l'aménagement d'un théâtre et de propylées (Greco 2015, p. 376 ; Krinzinger 2003, p. 25-26 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 235-236). Dans le secteur sud, la défection complète du port et l'installation d'un nouveau quartier résidentiel découpé en *insulae* semblent entraîner la réorganisation et probablement l'abandon de l'espace cultuel aux monolithes avec l'édification d'un grand puits public (Cicala, Vecchio 2008, p. 178-179). Enfin, la création de thermes hellénistiques à proximité de la source située dans la vallée de Frittolo témoigne de l'aménagement de cette dernière en une succession de terrasses qui aboutira, au début du IIe s. av. J.-C., à l'installation d'un *Asklepieion* (Tocco Sciarelli 1999, p. 64-65).

Enfin, le courant du IIe s. av. J.-C. est marqué, au-delà de l'aménagement du sanctuaire à terrasses dédié probablement à Asklépios et de l'abandon de l'Aire sacrée n°1, par de nombreuses rénovations des lieux de culte précédents (Pl. LXX, d). Ces dernières seront notamment perceptibles au sein de la majorité des lieux de culte de la Crête (Aire sacrée n°4, Aire sacrée n°6 et Aire sacrée n°7) et certainement au niveau de l'Acropole (Gassner *et al.* 2009, p. 91, p. 94, p. 111-115, p. 117-122 ; Gassner 2006, p. 237 ; 2007b).

IV. Le sanctuaire de l'Acropole

A. Présentation et découverte de l'Acropole

Lors de la mise en place des premières véritables explorations archéologiques par A. Maiuri en 1927, celui-ci s'intéresse aussitôt à la colline principale, déjà notée par W. Schleuning et qu'il interprète dès lors comme l'Acropole de la ville. En explorant son sommet, A. Maiuri découvrira une dalle de fondation d'un grand temple détruit pendant le Moyen Âge et partiellement incorporé dans le château médiéval (Pl. LXXIV, a-b). Les quelques vestiges architecturaux dégagés lors des fouilles ont alors permis d'identifier un temple daté du Ve s. av. J.-C. et d'ordre ionique, en se basant sur les fragments de décors architecturaux retrouvés (Tocco Sciarelli 1997, p. 13).

Entre 1949 et 1960, P. C. Sestieri reprend la fouille de l'Acropole. Ces nouveaux travaux permettront d'atteindre les fondations du temple et de mettre au jour, sur sa façade ouest,

un portique qui délimite la terrasse du sanctuaire (Pl. LXXIV, b et d). Les fouilles de P. C. Sestieri mettront également en évidence plusieurs murs en appareil polygonal au sud-ouest et au nord-est du temple. L'un d'eux est d'ailleurs coupé à l'est par l'édifice sacré, dans une couche située sous les fondations de celui-ci (Pl. LXXIV, c-e). En 1957 et dans le cadre de ces travaux, P. C. Sestieri propose d'attribuer le temple et son sanctuaire à la déesse Athéna, par analogie avec le sanctuaire de l'acropole de la métropole phocéenne. Les études récentes semblent confirmer la présence, via quelques éléments, d'un culte à Athéna. La déesse devait alors, comme à Phokaia et à Massalia, jouer le rôle de divinité poliade de la cité (Tocco Sciarelli 2000a, p. 51 ; 1997, p. 13 ; Fiammenghi 1994, p. 77 ; Sestieri 1956 ; 1949, p. 191).

La reprise des fouilles de M. Napoli dans les années 1960 et l'étude de J.-P. Morel en 1966 permettront d'explorer les flancs de l'Acropole. Ces travaux amèneront à la découverte en 1972 du théâtre à l'extrémité orientale de la colline (Pl. LXXIII, a ; LXXV, a), ainsi que la mise au jour, sur son versant nord, de plusieurs maisons archaïques. Surtout, M. Napoli découvrira, sur le flanc sud-est de la colline, de nombreuses autres unités domestiques formant le plus ancien quartier d'habitation de la ville (Pl. LXXV, c). Ce « village polygonal » sera par la suite exploré plus en profondeur à partir de 1973, sous la direction de B. Neutsch, tandis que le théâtre fera l'objet d'explorations archéologiques en 1979 sous la direction de C. Bencivenga Trillmich (Morel 1999 ; Krinzinger 1999, p. 23 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 231-233 ; Neutsch 1997 ; Tocco Sciarelli 1994, p. 13-14).

À partir des années 1990, la reprise des fouilles de l'Acropole, sous la direction de G. Tocco Sciarelli, a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs structures sur la partie occidentale de la colline et ainsi de mieux comprendre l'occupation du sanctuaire durant les périodes classique et hellénistique. Ainsi, en 1990, une série de murs d'orientation nord-est/sud-ouest, datables de l'époque archaïque, sont découverts au sud du temple (Pl. LXXIII, a ; LXXVI, a-b). Peu de temps après, la mise en place en 1992 de travaux de restauration de l'enceinte fortifiée du château médiéval, installé au sommet de l'Acropole, entraîna la mise au jour d'un bâtiment du IVe s. av. J.-C. Celui-ci, situé sous la tour médiévale sud, était accolé au portique précédemment découvert (Pl. LXXVI, c-e ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 51-52 ; 1997 ; 1994, p. 15 ; Fiammenghi 1994). Après l'achèvement des fouilles archéologiques dans la partie inférieure de la ville antique par l'équipe autrichienne, cette dernière, menée par F. Krinzinger, reprendra à son tour l'exploration de l'Acropole à partir de 1993. Les travaux se concentreront sur le théâtre jusqu'en 1995 avant de se tourner, en 1996, vers la fouille et l'étude du mur de terrasse I. Plusieurs enquêtes de suivi seront par la suite organisées ponctuellement sur le théâtre et l'Acropole jusqu'en 2001 (Gassner 2009-2011, p. 75-76 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 233-234).

Très récemment, de nouvelles explorations archéologiques sur l'Acropole ont été réalisées durant l'été 2022 par les équipes italiennes sous la direction de G. Zuchtriegel. Les résultats de cette nouvelle campagne n'ont pas encore été publiés, mais plusieurs découvertes ont été communiquées en février 2022 par Massimo Osanna, directeur général des musées et directeur par intérim du parc archéologique de Paestum et Velia. Parmi celles-ci, ont été dévoilées la mise au jour du temple archaïque contemporain de la fondation d'Élée et antérieur au temple du Ve s. av. J.-C. (Pl. LXXVII, a), et la découverte en son sein d'un dépôt d'offrandes spectaculaire contenant notamment des fragments d'armes et d'armures (Élé-Acr-013 ; Élé-Acr-014), déposés peut-être à la suite de la bataille d'Alalia[419].

[419] https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

L'Acropole d'Élée se situait donc vraisemblablement à l'extrémité ouest de la *Castellammare della Bruca*, une sorte de promontoire qui s'avançait vers la mer et qui venait séparer la ville antique en deux espaces et quartiers distincts, au nord et au sud (Pl. LXXIII, b). Le sanctuaire principal trônait à son sommet, sur la crête de la colline, qui s'apparente aujourd'hui à une sorte de plateau culminant à 65 m d'altitude (Pl. LXIV, a ; LXXIII, c ; coordonnées WGS84 : longitude, 15.154261 / latitude, 40.160385). Il surplombait ainsi la ville et l'espace portuaire, plaçant ces derniers et le territoire environnant sous la protection des divinités qui y étaient vénérées. Cette position élevée du sanctuaire et sa proximité avec l'espace maritime, couplées à l'aspect monumental du temple, devaient également permettre au sanctuaire de servir de repère visuel pour tout visiteur et pour les navigateurs qui accostaient dans le port éléate. Le sommet de la colline et son espace sacré étaient probablement délimités par le relief naturel, notamment vers le nord, à l'ouest et au sud, puis par un mur de soutènement à l'est vers le milieu du Ve s. av. J.-C. À cette date, un système de terrasses permet l'aménagement des versants sud et est de la colline et entraîne l'abandon du village polygonal, l'un des premiers quartiers résidentiels de la cité. La terrasse dite supérieure, sur laquelle se dressait le lieu de culte principal, était ainsi accessible par la pente naturelle de la colline à l'est, sur laquelle sera aménagée à l'époque classique une voie sacrée qui reliait le sommet à la terrasse inférieure (Pl. LXXVII, b et c ; Greco 2009-2011, p. 109-110 ; Krinzinger 1999, p. 24-26, 29-31 ; 1994). Pour les périodes les plus anciennes, l'accès devait se faire dans le même secteur, probablement dans le prolongement de la *plateia*, large de 3,5 m, mise au jour au sein du village polygonal (Pl. LXXIII, a ; LXXV, c). Cette voie devait probablement se poursuivre, en longeant les pentes naturelles de la colline vers le sud, jusqu'au premier espace portuaire de l'établissement (Neutsch 1994, p. 57).

B. Description des vestiges de l'Acropole

1. Les structures tardo-archaïques

Pour les périodes les plus anciennes, quelques vestiges subsistent parmi lesquels un mur à appareil polygonal passant obliquement sous les fondations du temple hellénistique (Pl. LXXIV, b-e). Découvert en 1956 par P. C. Sestieri et datable de l'époque archaïque par comparaison avec les murs identiques du village polygonal, celui-ci a été interprété soit comme le podium du premier temple, soit comme un mur de fondation du péribole du sanctuaire archaïque. Son orientation ouest/est se démarque notamment des structures postérieures. Si l'identification du mur comme la limite du *téménos* est bonne, celui-ci devait se développer sur les autres côtés jusqu'aux limites naturelles de la colline : sur une terrasse d'au moins 2,5 à 4 m de haut, le sanctuaire archaïque pouvait ainsi couvrir entre 38 m et 40 m de long pour une largeur restituée entre 15 m et 30 m. Ce mur est aujourd'hui coupé au nord par les fondations du sanctuaire hellénistique et au sud par les fondations d'un porche hellénistique sur lequel on reviendra (Gassner 2009-2011, p. 79 ; Krinzinger 1999, p. 29 ; 1994 ; Fiammenghi 1994, p. 79-89).

Les travaux récents, mais encore non publiés, semblent confirmer l'existence d'un temple archaïque sur la pointe ouest de l'Acropole (Pl. LXXVII, a). Les communiqués du Parc archéologique de Paestum et Velia indiquent un édifice restituable sur une longueur de 18 m pour 7 m de large. Il présente une élévation en briques crues enduites et installées sur des fondations de blocs en appareil polygonal. La partie interne du temple était quant à

elle dallée d'un sol en pisé et en tuiles. Il est difficile, à l'heure actuelle, de localiser dans l'espace ces nouvelles découvertes, mais les photographies partagées par le Parc archéologique de Paestum et Velia semblent suggérer que la zone de fouilles, et donc les vestiges du temple archaïque, se concentrait dans la partie méridionale de l'espace, à l'ouest du temple du Ve s. av. J.-C. Il faudra toutefois attendre la publication de ces résultats pour compléter les données sur les vestiges cultuels de cette première phase du sanctuaire et comprendre la relation de cet édifice avec le mur polygonal précédemment cité. À l'intérieur de cette structure récemment mise au jour, et au-dessus de son sol, furent découverts des éléments d'élévation en position effondrée, des céramiques peintes dont quelques vases présentant l'inscription « IPE » (Élé-Ins-001) et de nombreux fragments métalliques relatifs à des armes ou à des armures (Élé-Acr-013). Parmi ceux-ci, on notera la présence d'un casque chalcidien et d'un autre, étrusque, de type Negau et en excellent état (Élé-Acr-014). La datation du bâtiment aux années 540-530 av. J.-C. démontre l'aménagement d'une première structure cultuelle sur la colline peu de temps après l'installation des Phocéens. Par conséquent, les offrandes d'éléments d'armement pourraient correspondre aux restes de la Bataille d'Alalia, offerts à la divinité[420].

Déjà en 1990, les fouilles de G. Tocco Sciarelli avaient permis de mettre au jour quelques structures datant de cette première phase : une série de cinq murs en pierre sèche (Pl. LXXVI, a-b), d'orientation nord-est/sud-ouest, situés entre le coin sud-ouest du temple ionique et le mur médiéval sud-ouest de l'acropole, soit en dehors de l'espace que semble délimiter le mur polygonal précédemment cité et interprété comme la limite sud-est du péribole archaïque. La céramique retrouvée en relation permit de dater les structures de la première phase de la colonie grecque aux alentours de 540 av. J.-C. (Fiammenghi 1994, p. 79 et p. 85). Dans le même secteur furent également découverts un fragment d'antéfixe à palmette et nimbe (Élé-Acr-001), datant de la fin du VIe s. av. J.-C. et de production locale, ainsi que plusieurs fragments de terres cuites votives, malheureusement très incomplètes (Fiammenghi 1994, p. 82). La même année, d'autres antéfixes – l'une décorée de palmettes et d'un nimbe, l'autre représentant une tête féminine nimbée (Élé-Acr-001) – avaient été retrouvées au sud de la tour du château médiéval, dans le secteur D d'une structure datée du début du IVe s. av. J.-C. Les fragments furent découverts dans un ensemble homogène, datable entre le dernier quart du VIe s. et les premières années du Ve s. av. J.-C., constitué, entre autres, de céramiques, dont quelques tessons gravés, et de mobilier métallique. Cet ensemble trahissait alors déjà l'existence d'au moins un bâtiment cultuel tardo-archaïque sur l'Acropole, ce qui permet d'associer celui-ci aux découvertes des fouilles de ces dernières années. Les nombreuses antéfixes à palmettes et à têtes féminines devaient en tous cas appartenir à un bâtiment monumental au toit décoré d'éléments d'argile, selon un type répandu à Cumes (Greco 2014, p. 21). Les récentes découvertes permettront sans doute, après études et publications, de mieux comprendre l'organisation et la relation de ces différentes structures qui composaient très probablement la première phase de ce sanctuaire.

Enfin, contemporaines de cette période, plusieurs structures d'habitat ont été découvertes sur les versants nord et sud de la colline. Sur le versant méridional, les fouilles du « village polygonal », à partir de 1973, ont révélé de nombreuses unités domestiques mitoyennes organisées autour d'un réseau de rues (Pl. LXXV, c). À l'intérieur des différentes pièces qui constituaient ce premier quartier urbain furent mis au jour quelques fragments de céramique inscrits et de nombreuses figurines en terre cuite semblant témoigner de pratiques cultuelles. Ces artefacts proviennent du sanctuaire de l'Acropole ou

420 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

sont issus d'autres lieux de culte privés ou publics situés non loin. Quelques « pièces » du village polygonal ont notamment délivré une certaine concentration de ce type de mobilier. Les pièces 4B et 5C forment une unité domestique d'orientation est/ouest. Celle-ci est constituée d'une cour à l'est (pièce 5C), peut-être couverte d'un toit et faisant face à la vallée, et d'un bâtiment mesurant 4,2 m de large sur 4,5 m de long à l'ouest (pièce 4B). Cette maison était elle-même divisée en deux salles : une grande orientée vers la *plateaia* à l'ouest et une plus petite donnant sur la cour. Dans la grande pièce furent découverts un fragment de coupe à vernis noir avec un décor d'yeux prophylactiques pouvant renvoyer à la pratique du *symposion* (Élé-Acr-004), ainsi qu'un fragment de vase portant le *graffito* « ΔH » (Élé-Ins-001). Dans la petite pièce juste à l'est, de nombreux objets à l'usage quotidien furent mis au jour, comme de la céramique commune ainsi qu'un couteau et des poids en bronze. Toutefois, il faut noter également la présence de deux fragments de figurines féminines en terre *plateia*, furent découverts cuite (Neutsch 1994, p. 65). Dans la salle 1A située plus au sud, et de l'autre côté de la plusieurs figurines siléniques fragmentaires (Élé-Acr-009) ainsi qu'un fragment d'acrotère en forme de disque (Élé-Acr-002), trahissant peut-être l'existence d'une structure sacrée dans ce secteur, située non loin du sommet de la colline (Neutsch 1994, p. 61-62, 67).

2. Le sanctuaire d'époque classique

Vers la fin de la première moitié du Ve s. av. J.-.C, soit vers 460 av. J.-C. environ, d'importantes transformations urbanistiques entraînent l'abandon du village polygonal et, par conséquent, des unités domestiques – certaines ayant pu aussi avoir un caractère cultuel – qui occupaient les différents versants de l'Acropole. La colline devient alors exclusivement religieuse, nécessitant un réaménagement du secteur et la création de nouvelles terrasses (Pl. LXXVII, b).

Une première terrasse, dite terrasse inférieure, est construite sur les vestiges de l'habitat archaïque, sur la pente sud-est de l'Acropole. D'environ 150 m de long sur 20 m de large, elle est délimitée par un mur en pierre sèche en appareil pseudo-polygonal, dit mur de terrasse II (Pl. LXXVIII, b). La terrasse était remblayée par des matériaux qui permettent de dater sa construction de la fin du premier quart du Ve s. av. J.-C. Au nord-ouest du mur de terrasse II, une construction servait de mur de soutènement pour la terrasse dite supérieure. Ce mur présentait une face extérieure en appareil isodome d'une grande qualité, réalisée avec des blocs bien taillés en pierres conglomérées. La base du mur présentait, jusqu'à son angle nord, une série de trois marches qui devaient, au vu de la forme élégante de leur sommet, servir de gradins. Ces assises permettaient ainsi probablement aux Éléates d'assister à certains événements organisés sur la terrasse inférieure. Le mur de terrasse I (Pl. LXXVIII, a) délimitait ainsi le côté sud-est de la terrasse supérieure, où se trouvait le sanctuaire urbain, accessible par la pente orientale de l'Acropole (Pl. LXXIII, a). Péribole du sanctuaire, son orientation n'est toutefois pas complètement parallèle au mur de terrasse I, car il suit le relief naturel de la colline dont il est tributaire. Malgré l'état incomplet du mur de terrasse II, ne permettant pas de connaître la largeur totale du *téménos* d'époque classique, on peut toutefois déterminer que la terrasse ne pouvait aller au-delà de 50 m de long. La longueur du *téménos* est quant à elle restituable à environ 72 m. L'accès à la terrasse supérieure se faisait par l'est (Greco 2009-2011, p. 109-110 ; Krinzinger 1999, p. 24-26, p. 29-31 ; Krinzinger 1994).

On s'est pendant un temps étonné de l'absence d'autres vestiges sur la terrasse supérieure pour la période classique, et notamment du nouveau temple qui devait avoir remplacé le précédent et avoir accompagné la monumentalisation de l'Acropole. La

datation du temple dont les vestiges subsistent sous la tour médiévale est malheureusement controversée. Au début daté de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. par P. C. Sestieri, le temple fut, après de nouvelles études sur le terrain effectuées dans les années 1990, attribué à la période hellénistique avec une datation aux alentours de 300 av. J.-C. (Gassner, Sokolicek 2019, p. 454 ; Krinzinger 2003, p. 23 ; 1999, p. 31). Par l'absence de toute structure cultuelle pour la période classique, F. Krinzinger a donc supposé que l'édification du temple lors de cette phase ait été retardée par les travaux de terrassement de l'Acropole, entraînant l'utilisation du temple archaïque jusqu'à la construction de son successeur à l'époque hellénistique (Krinzinger 1999, p. 30-31 ; 1994). Giovanna Greco proposa quant à elle que le temple classique était situé légèrement à l'est du temple dit hellénistique, occupant ainsi une place centrale au sein de la terrasse supérieure, mais qu'aucun vestige ne fut conservé à cause de la destruction des niveaux à l'époque médiévale (Greco 2009-2011, p. 110-111 ; 2006, p. 306-308). Très récemment, les nouvelles fouilles effectuées sur l'Acropole semblent avoir déterminé que le temple dit hellénistique avait en réalité été édifié vers 480-450 av. J.-C., avant de connaître une restructuration au IVe s. av. J.-C. Ces informations, communiquées par le Parc archéologique de Paestum et Velia, attendent d'être confirmées par la publication des résultats[421].

Enfin, s'adossant au mur de terrasse II dans son angle nord-est, une structure semi-circulaire est construite dans les dernières décennies du Ve s. av. J.-C. Le bâtiment est visible par la présence d'un mur en pierre sèche avec un appareil polygonal de type lesbique qui vient s'accoler à l'ouest au mur de terrasse. Il forme ainsi une sorte de mur de soutènement soigneusement recouvert, côté extérieur, d'un fin enduit blanc. De par son plan, l'édifice, que l'on nomme traditionnellement *théatron*, a été interprété comme un lieu de rassemblement du peuple, possible *bouleutérion* ou *ekklesiasterion*, constituant ainsi le plus ancien bâtiment civique connu à Élée. Une utilisation cultuelle du bâtiment, dans le cadre de rituels rassemblant la communauté, n'est pas également à écarter. Sa construction, notamment sur l'extrémité orientale des gradins situés à la base du mur de terrasse II, semble également témoigner au même moment d'une modification des manifestations publiques et des festivités qui avaient lieu sur la terrasse inférieure. Le bâtiment sera en fonction jusqu'à l'installation du théâtre hellénistique qui le recouvrira (Pl. XXVII, b ; Gassner, Sokolicek 2019, p. 454 ; Greco 2009-2011, p. 110 ; Krinzinger 1999, p. 30-31 ; 1994 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 243-244). Par sa proximité avec le sanctuaire de l'Acropole, ce *théatron* peut aussi être interprété en liaison avec les manifestations religieuses, espace qui permettait au public de voir et de suivre convenablement l'ensemble des cérémonies cultuelles.

3. Le sanctuaire d'époque hellénistique

Au IVe s. av. J.-C., la terrasse supérieure, et donc son mur de soutènement, semblent connaître tous deux une extension vers le sud-ouest (Pl. LXXVII, c). Cette extension de plus de 20 m est notamment décelable par les différences dans les matériaux de construction utilisés et dans les dimensions des blocs visibles sur la face extérieure du mur de terrasse II (Pl. LXXVIII, d). Alors que la partie nord-est du mur, correspondant à son édification durant le Ve s. av. J.-C., est en pierres conglomérées, la partie sud-ouest est réalisée à partir de blocs de grès (Krinzinger 1999, p. 25-28). Cette extension est révélatrice des grandes

421 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

transformations de l'Acropole et de la monumentalisation du sanctuaire au cours des IVe-IIIe s. av. J.-C.

Comme dit précédemment, on a longtemps attribué le temple, actuellement visible sous les vestiges de la tour médiévale, à cette phase. L'extension de la terrasse vers l'ouest aurait alors notamment permis l'édification du bâtiment aux alentours de 300 av. J.-C. (Krinzinger 1999, p. 31). Plus récemment, les dernières recherches archéologiques, qui attendent d'être publiées, semblent avoir démontré que le temple avait été construit durant la phase précédente, mais qu'il avait connu, au IVe s. av. J.-C., plusieurs restructurations[422]. Orienté vers le nord-est, il était construit sur une *krepis* de cinq marches[423] (Pl. LXXVIII, e). Les quatre premières étaient composées de blocs de grès réguliers et rectangulaires tandis que le stylobate du temple était lui constitué de blocs de calcaire carrés, plus adaptés au revêtement du sol (Pl. LXXVIII, f). L'affleurement rocheux observable à l'intérieur du *naos*, à une altitude supérieure au sommet du stylobate, semble indiquer que celui-ci était surélevé par au moins deux marches (Greco 2015, p. 379-380). La découverte de divers éléments de la corniche constituant l'assise inférieure du mur du *sekos* suggère, d'après P. C. Sestieri, que le temple était d'ordre ionique. Malheureusement, une bonne partie des blocs ayant été réutilisée pour la construction de la tour médiévale, aucun élément des parties supérieures ou des colonnes n'a été retrouvé (Greco 2014, p. 25 ; Sestieri 1956)[424]. Son côté oriental n'étant pas conservé, sa longueur totale fut estimée par A. Maiuri à 32 m pour une largeur de 19,35 m. Les travaux de Dieter Mertens, puis de Carlo La Torre, confirmeront le plan de l'édifice : il s'agit d'un temple hexastyle, avec un *pronaos in antis* plus profond que l'opisthodome, *in antis* lui aussi (Pl. LXXIX, a-b ; Greco 2015, p. 380-382 ; 2006, p. 327). D'après G. Greco, le plan trapu de la structure et le travail des blocs renverraient à des modèles et des techniques propres à la région italique, et en particulier à la Campanie, largement répandus durant l'époque hellénistique (Greco 2014, p. 25).

Les fouilles de P. C. Sestieri, entre 1949 et 1960, ont également permis de mettre au jour un portique hellénistique délimitant le côté sud-ouest du sanctuaire. Ce portique était accolé à deux salles formant un bâtiment cultuel, mis au jour en 1990 au pied d'une tour du château médiéval. Le bâtiment, dans lequel fut découvert un mobilier datable du VIe s. av. J.-C., était de forme à peu près rectangulaire, long d'11,3 m sur une largeur de 6 m et d'orientation est/ouest (Pl. LXXVI, c-e). La structure médiévale recouvrant l'édifice a bien évidemment complexifié les fouilles et l'interprétation du bâtiment. Elle le coupe ainsi artificiellement en trois parties distinctes : le secteur A au nord (Pl. LXXVI, e), les secteurs B et E au sud-ouest (Pl. LXXVI, d) et le secteur D à l'est. La présence de fragments de céramique datant de la fin du VIe s. ou du début du IVe s. av. J.-C. dans la couche de fondation du mur méridional du bâtiment a toutefois permis de fixer pour l'édifice un *terminus post quem* au IVe s. av. J.-C. Par ailleurs, la technique en damier utilisée pour sa construction est commune à Élée dans les premières décennies du IVe s. av. J.-C. (Tocco Sciarelli 1997). À la fin du IIIe s. av. J.-C., le porche semble se greffer à l'est. Celui-ci présente une façade de neuf colonnes dont quatre tambours de conglomérats sont encore en place (Greco 2015, p. 383). Un second portique encadrait le temple sur son côté nord-ouest (Pl. LXXIII, a),

---

422 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

423 On a longtemps considéré que le temple avait une *krepis* de sept marches, dont quatre ont été retrouvées par P. C. Sestieri lors de la découverte du bâtiment en 1927, et trois lors de la campagne de 1990 (Fiammenghi 1994, p. 79). Toutefois, la récente étude de l'architecte Carlo La Torre démontra que les marches les plus profondes résultaient en réalité de la découpe du stéréobate à l'époque médiévale (Greco 2015, p. 379-380).

424 On évoquera ici la découverte d'un chapiteau ionique (Pl. LXXV, b) et de plusieurs fûts de colonnes dans les remblais provenant des travaux médiévaux, retrouvés dans l'*orchestra* du théâtre. Le chapiteau ionique, en mauvais état de conservation, est d'époque hellénistique. Il mesure 50 cm de côté et devait certainement appartenir à une colonne votive ou à la colonnade d'une petite structure cultuelle (Greco 2015, p. 378).

dessinant ainsi un plan typique de sanctuaire à cour hellénistique. Le portique nord-ouest, qui possédait lui aussi très vraisemblablement plusieurs salles, surprend par sa proximité avec la *krepis* du temple, donnant l'impression d'un espace fermé (Krinzinger 1999, p. 31-32).

À l'extrémité nord de la terrasse supérieure, un *propylon* marquait l'entrée monumentale du sanctuaire. Le large espace situé entre celui-ci et le temple, aujourd'hui vide de toute structure connue, devait très probablement, à l'origine, être occupé par divers aménagements, dont peut-être l'autel principal. Le *propylon* était quant à lui légèrement désaxé au nord-ouest vis-à-vis du temple, dans la continuité de la nouvelle voie d'accès qui reliait le sanctuaire à la terrasse inférieure. Cette voie longeait probablement l'extrémité nord du *koilon* du théâtre hellénique avec une inclinaison régulière (Pl. LXXIII, a ; Krinzinger 1999, p. 31-32). Elle était pavée de blocs de calcaire taillé (Greco 2015, p. 378).

Le théâtre, construit par-dessus le *théatron* d'époque classique, avait une *orchestra* d'environ 17,5 m de diamètre. Le *koilon* était installé côté ouest sur la pente naturelle de l'Acropole (Pl. LXXV, a) tandis que la zone plate orientale nécessitait l'installation de sous-structures en bois ou en terre. Il s'inscrit dans la typologie des théâtres de type *oméga*, très fréquents à l'époque hellénistique et semble avoir été construit au début du IIIe s. av. J.-C. (Greco 2015, p. 376 ; Krinzinger 2003, p. 25-26 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 235-236). Enfin, dans la continuité du théâtre et accolée à son extrémité sud, une longue *stoa* d'environ 73 m de long pour 8 m de large est construite au tout début du IIIe s. av. J.-C. contre le mur de terrasse II, et fait donc face à la terrasse inférieure (Pl. LXXVII, c ; LXXVIII, c ; Greco 2015, p. 378 ; Krinzinger 2003, p. 25-26 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 235-236).

C. Le mobilier archéologique de l'Acropole

1. Le mobilier d'époque tardo-archaïque

Mis à part les nombreux fragments de terre cuite architecturale (Élé-Acr-001 et Élé-Acr-002) renvoyant aux premières structures sacrées de l'Acropole, les fouilles de la colline ont livré de nombreux objets à caractère cultuel, malheureusement pour la plupart dispersés dans les remblais recouvrant les quartiers domestiques archaïques.

Pour les périodes les plus anciennes, seule la présence de vases miniatures datés des premières décennies du Ve s. av. J.-C. (Élé-Acr-003) et déposés dans des cavités naturelles de la colline atteste de pratiques rituelles en contexte. Ils furent notamment découverts lors des fouilles de 1990 dans le secteur du bâtiment sud (Greco 2009-2011, p. 106 ; Tocco Sciarelli 1997). En relation avec les murs archaïques mis au jour au sud du temple du Ve s. av. J.-C., furent découverts des fragments de céramiques importées, attique à figures noires ou ionienne, quelques fragments de céramique de production locale et des amphores corinthiennes (Fiammenghi 1994, p. 79 et p. 85). Le reste du mobilier céramique tardo-archaïque récupéré dans les remblais de l'Acropole et du village polygonal se compose majoritairement de céramique ionienne, notamment de coupes ioniennes B2, et de céramique attique représentée par des formes ouvertes telles que des *kylix* de type Bloesch C et des *skyphoi*. En plus du fragment de coupe à yeux prophylactiques déjà évoqué (Élé-Acr-004), il y avait également deux fragments d'un cratère attique figurant le héros Héraklès, et plusieurs coupes datant des premières décennies du Ve s. av. J.-C. illustrant des scènes de *komos*. Parmi ces coupes, de nombreux exemplaires présentent des dédicaces

votives apposées après cuisson et sur lesquelles on reviendra (Greco 2009-2011, p. 107-108). Cette prédominance notable de formes ouvertes se retrouve également au sommet de l'Acropole, où, lors des fouilles du secteur D de l'édifice du IVe s. av. J.-C. fut découvert un mobilier homogène datable entre le dernier quart du VIe s. et les premières années du Ve s. av. J.-C. Celui-ci était composé essentiellement de *kylix* et de *skyphoi*, parmi lesquels de nombreux fragments présentaient, eux aussi, des *graffiti* apposés après cuisson. Au sein de cet ensemble, on peut également noter la présence d'un fragment d'amphore tyrrhénienne, d'un *kotyle* corinthien et de deux fusaïoles peintes, de production attique (Élé-Acr-005) et semblables à celles retrouvées dans le sanctuaire méridional de Poséidonia (Greco 2006, p. 322 ; Tocco Sciarelli 1997).

Pour l'époque tardo-archaïque, le reste du mobilier cultuel se compose essentiellement de figurines en terre cuite découvertes sans contexte ou dans les niveaux d'abandon du village polygonal. L'Acropole contient par ailleurs la concentration la plus élevée de terres cuites votives archaïques. On en dénombre trois grands types : les figurines féminines, les *protomai* de chevaux et les figurines siléniques. Un exemplaire de figurine féminine, retrouvé lors des fouilles du bâtiment sud de l'Acropole, présente un haut *polos* cylindrique et serait d'origine gréco-orientale (Élé-Acr-006). Il s'agit à ce jour du seul exemplaire de figurine de déesse assise archaïque mis au jour sur l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 105 ; 2006, Tav. III ; 2005b, p. 187 ; Tocco Sciarelli 1997). Le reste des figurines féminines est représenté par des *protomai* féminins retrouvés, pour la plupart d'entre eux, dans le village polygonal et dérivant de divers types gréco-orientaux (Élé-Acr-007). L'identification du personnage féminin n'est pas aisée et l'image pourrait tout aussi bien représentée Athéna que d'autres grandes divinités féminines comme Héra, Aphrodite, Déméter ou Perséphone (Greco 2009-2011, p. 105 ; 2006, p. 309-312). Une autre série de figurines en terre cuite de la fin du VIe s./début Ve s. av. J.-C. est représentée par plusieurs *protomai* de chevaux aux décors peints de bandes brunes ou rougeâtres et présentant un trou de suspension (Élé-Acr-008). Si on ignore le lieu de découverte de certaines de ces figurines, le reste provient de l'Acropole et de ses versants (Greco 2009-2011, p. 105-106 ; 2006, p. 317-318). Enfin, une dernière catégorie de figurines en terre cuite retrouvée en nombre est celle des appliques de vases siléniques (Élé-Acr-009), datables entre la fin du VIe s. et le début du Ve s. av. J.-C. Parmi elles, certaines semblent appartenir à des *askoi* siléniques, renvoyant à des modèles connus à Cumes et à Massalia. Elles ont été mises au jour en grande majorité sur la terrasse supérieure de l'Acropole et au sein du village polygonal (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 312-313 ; Neutsch 1994). Il faut ajouter à ces trois grandes séries un fragment d'*askos* découvert dans le village polygonal et représentant un personnage féminin coiffé d'un *polos* (Élé-Acr-010). Ce dernier a été identifié comme une divinité des eaux et on a donc proposé d'y reconnaître la déesse Leucothéa (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316).

Le mobilier métallique est quant à lui conséquent. Une première concentration, constituée notamment de pointes de flèches et de fers de lances, avait été observée dans les années 1970 à l'extrémité ouest de la colline, sans pour autant avoir été mise en relation avec un quelconque dépôt votif (Greco 2006, p. 319). La plus grande concentration fut retrouvée dans l'ensemble homogène du dernier quart du VIe s. et des premières années du Ve s. av. J.-C., mis au jour dans le secteur D du bâtiment sud dans les années 1990. On note ainsi une applique en bronze représentant un lion accroupi (Élé-Acr-011) et appartenant probablement à une poignée d'hydrie en métal d'un type bien connu à Poseidonia ; un statère d'argent de Caulonia ; plusieurs disques en bronze et un crochet ou hameçon en bronze (Élé-Acr-012). Toutefois, la plupart du mobilier métallique se compose de pièces d'armures et d'armements fonctionnelles ou miniatures : des pointes de flèches et de lances en bronze, une lame d'épée de type *machaira*, un couteau, un manche de bouclier (Élé-

Acr-013) et des éléments d'armure (Élé-Acr-014), dont un casque corinthien et un casque à paragnathides, ainsi qu'un fragment de *lophos* (Greco 2009-2011, p. 107 ; Tocco Sciarelli 1997). Cette prépondérance d'offrandes métalliques pour les premières décennies du sanctuaire est, de plus, confirmée par les découvertes récentes : dans les couches d'effondrement et d'abandon d'une structure archaïque interprétée comme le premier temple du sanctuaire, fut mis au jour un abondant mobilier métallique constitué principalement d'armes et d'éléments d'armures. Parmi ceux-ci, le Parc archéologique de Paestum et Velia évoque la présence d'un casque chalcidien et d'un casque étrusque de type Negau. L'étude et la publication de ces résultats dans les années à venir pourront permettre de mieux documenter ce mobilier métallique, qui semble occuper une place tout à fait centrale durant la première phase du sanctuaire. Il a toutefois été, d'ores et déjà, associé à la bataille d'Alalia, pouvant s'agir des reliquats offerts à la divinité protectrice d'Élée peu après cette bataille et la fondation de la colonie[425].

Il faut enfin évoquer la découverte, au sein du même ensemble votif retrouvé lors des fouilles du bâtiment sud, d'une petite branche de corail. G. Greco note que ce type d'offrande est fréquent dans les sanctuaires et au sein des dépôts votifs consacrés à Héra et que l'on retrouve notamment au sein de l'*Heraion alla Foce del Sele* et dans le sanctuaire urbain méridional de Poséidonia (Greco 2006, p. 322).

2. Le mobilier d'époque classique

Pour la période classique, le mobilier votif découvert sur l'Acropole et ses versants est beaucoup moins abondant et on note l'absence d'offrandes métalliques et de terres cuites architecturales, pourtant nombreuses à la période précédente. Le manque de structures cultuelles identifiées pour cette période ainsi que la destruction des niveaux à l'époque médiévale pourraient expliquer en partie cette différence. Il est également possible que la restructuration des espaces cultuels vers 460 av. J.-C. ait entraîné de profondes mutations dans les cultes de l'Acropole. Le changement de faciès au sein du mobilier cultuel pourrait ainsi en être la conséquence et le témoignage.

Le mobilier de l'Acropole présentant un caractère votif est donc principalement céramique. L'un des éléments les plus remarquables fut découvert dans les niveaux de remplissage du théâtre. Il s'agit d'un fond de coupe attique à vernis noir daté de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. et portant l'inscription peinte « ΑΘΗΝΑΙΕΣ » (Élé-Ins-002), confirmant, pour cette période, le culte d'Athéna sur l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006 ; Vecchio 2006, p. 382 ; 2003, p. 29-36). Ce culte est par ailleurs étayé par la présence, sur un groupe notable d'*olpai* et de *skyphoi*, de *graffiti* sur lesquels on reviendra. Retrouvé notamment lors des fouilles du bâtiment sud en 1990, cet ensemble fut daté de la première moitié du IVe s. av. J.-C. (Greco 2009-2011, p. 111 ; Tocco Sciarelli 1997). Enfin, un fragment de *chous* attique à figures rouges, dont la forme renvoie à la pratique des Anthestéries, a également été découvert dans un contexte mal connu, lors de vieilles fouilles effectuées sur l'Acropole (Élé-Acr-015). Il fut daté des dernières décennies du Ve s. av. J.-C. (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 322 ; Van Hoorn 1961, p. 27-28).

425 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

3. Le mobilier d'époque hellénistique

Les fouilles de 1990 semblent avoir mis en évidence un niveau hellénistique contenant plusieurs fragments de céramiques à vernis noir appartenant à des bols et présentant quelques *graffiti*, ainsi que divers fragments d'amphores de transport, le tout datable entre la fin du IVe s. et le IIIe s. av. J.-C. Parmi cet ensemble, C. Antonella Fiammenghi note la présence, sur le bord d'un gobelet à vernis noir, d'un *alpha* gravé (Fiammenghi 1994, p. 78-79). Le reste du mobilier céramique se compose de fragments de vases à figures rouges de type italiote, provenant à la fois des ateliers de Poséidonia et de ceux éléates, parmi lesquels des plats à poisson produits à Élée depuis la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. Les vases les plus attestés sont des formes ouvertes comme des coupes et des *skyphoi* (Greco 2009-2011, p. 116-117).

Les terres cuites figuratives sont quant à elles représentées pour cette période par deux séries de typologie différente. La première représente la divinité assise sur un trône à dossier haut en forme de T et enveloppée dans un manteau qui lui couvre la tête (Élé-Acr-016), selon un modèle de tradition coroplastique poseidoniate daté des IVe-IIIe s. av. J.-C. Si les exemplaires sont nombreux à Élée, et notamment au sein des édicules de l'Aire sacrée n°4, G. Greco n'évoque qu'un seul spécimen, de production éléate, retrouvé sur l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 346-347). La seconde série est caractérisée par des bustes féminins présentant un haut chapeau conique (Élé-Acr-017). Au moins sept individus ont été retrouvés à Élée, dont cinq provenant du quartier méridional, un de l'Acropole et un exemplaire issu de l'une des terrasses de la ville, sans précision. Ce modèle, qui ne connaît pas de comparaison, semble d'influence étrusque (Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 348-350).

D. Inscriptions et graffites de l'Acropole

1. Les dédicaces sur céramique

On a déjà évoqué la présence, sur plusieurs tessons de céramique, de divers graffites renvoyant à des dédicaces votives. Ceux-ci se retrouvent dès les premières phases du sanctuaire (Élé-Ins-001). En effet, il faut noter par exemple, parmi les coupes ioniennes et les *kylikes* de type Bloesch C mis au jour dans les niveaux d'abandon du village polygonal, la découverte de deux fragments, l'un portant le *graffito* « IPH » et l'autre le *graffito* « ΔH » (Greco 2006, p. 320-321 ; Neutsch 1994, p. 65). D'autres inscriptions sur des tessons de *kylikes* du même type et des *skyphoi* à vernis noir furent mises au jour lors des fouilles du portique hellénistique et du bâtiment sud dans les années 1990. Elles présentent en majorité les lettres « PH » ou « P », souvent précédées d'un trait vertical attribuable à un *hêta* (« HP » ou « HPH ») ou à un *iota* (« IP » ou « IPH »). Elles peuvent ainsi renvoyer au nom ionien de la déesse Héra (Ἥρη) au nominatif ou à la dédicace sacrée générique de forme ionienne ἱρή, largement documentée à Élée. Ces premières dédicaces peuvent être datées de manière assez homogène dans le premier quart du Ve s. et tout au long du IVe s. av. J.-C. (Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 320-321 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 54 ; 1997). Par ailleurs, deux fonds de coupes à vernis noir des IVe s. et IIIe s. av. J.-C., l'un de provenance inconnue (inv. 1748), l'autre issu des fouilles de la Porte Marine Sud en 1969, sont moins problématiques puisqu'ils présentent le radical « HP » (Vecchio 2006, p. 372-373).

Un fond de coupe à vernis noir, daté de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. et retrouvé dans les niveaux de remplissage de la *cavea* du théâtre, renvoie cette fois explicitement au culte d'Athéna. L'inscription « ΑΘΗΝΑΙΕΣ » est clairement lisible, peinte sur le fond intérieur de la coupe (Élé-Ins-002). Elle constitue, à ce jour, la plus ancienne attestation archéologique certaine du culte d'Athéna sur l'Acropole d'Élée (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 321 ; Vecchio 2006, p. 382). Dans la première moitié du IVe s. av. J.-C., un autre groupe de dédicaces apparaît, principalement sur des coupes, des *skyphoi* à vernis noir et des *olpai* (Élé-Ins-003). Ces dernières ont notamment été découvertes en 1990 lors des fouilles du bâtiment au sud du temple principal. Seul un *alpha* est lisible sur la quasi-totalité des fragments inscrits, mais on note dans un seul cas son association avec un *thêta* formant le groupe « ΑΘ ». Ce dernier pourrait bien évidemment renvoyer à Athéna et confirmer dans ce sens le culte de la déesse sur l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 321 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53 ; 1997 ; Fiammenghi 1994, p. 78-79).

2. Inscription à la déesse *Hellenia* et à Zeus *Hellenios*

Un fragment de bloc découvert sur l'Acropole en 1973 présente sur sa face principale une inscription incomplète (Élé-Ins-004). Le bloc, en grès local, a été retrouvé à environ 10 m au sud-ouest du théâtre, près de la longue *stoa* et dans une position secondaire, dans l'un des niveaux de remplissage de la colline. On peut y lire : « [--]νίης και Ζη[--] / [--]νίό ». Malheureusement très incomplète, l'inscription évoque deux divinités, l'une féminine, l'autre masculine, dont il ne reste que la fin d'une épiclèse, commune aux deux. Le début du nom du dieu, conservé, renvoie de manière convaincante à Zeus. Parmi les diverses interprétations possibles, la plus probable et la plus suivie est celle proposée par Elena Miranda qui restitue « [Ἀθηνανης Ἑλλη]νίης και Ζη[νος] [Ἑλλη]νίό ». Elle date l'inscription, de par ses caractéristiques épigraphiques, de la fin du VIe ou du début du Ve s. av. J.-C. Pour elle, le bloc serait un *horos*, une borne délimitant une propriété sacrée dédiée à deux divinités. Il s'agirait donc de la consécration d'un *téménos* à Athéna *Hellenia* et à Zeus *Hellenios*, deux divinités associées (Miranda 1982). Pour G. Greco, la taille de l'objet et son aspect bien taillé et équarri laissent suggérer qu'il ne s'agit pas là d'un simple cippe indépendant mais d'un bloc architectural appartenant à une structure cultuelle à caractère monumental (Greco 2006, p. 322-323).

Le culte de Zeus *Hellenios* (ou *Hellanios*) est très ancien et on le retrouve notamment à Égine, à Syracuse, à Ténos ou encore sur le mont Garizim en Samarie. À Sparte, Zeus *Hellanios* était sans doute vénéré en association avec Athéna *Hellania*. Outre son utilisation d'épithète dans le cas d'un culte spécifique, l'adjectif *hellenios* était également apposé à Zeus en tant que dieu national des Grecs par opposition aux divinités barbares, et ce au même titre que les θεοί Ἑλλήναοι. Il est, de plus, intéressant de noter que cette expression revient essentiellement dans des passages concernant les rapports entre les Perses (et autres Barbares) et les Grecs, notamment les Ioniens d'Asie Mineure. On la retrouve par exemple au sein même de l'*Hellénion* de Naucratis, sanctuaire dédié aux principales divinités grecques et installé dans le comptoir commercial panionien fondé, entre autres, par Phocée. Plusieurs inscriptions sur céramique de la première moitié du VIe s. av. J.-C. ont notamment été découvertes en l'honneur de Zeus *Hellenios* (Dubois 1995, n°49, p. 139-140 ; Miranda 1982, p. 167-168). Les dieux *hellenioi* apparaissent également chez Hérodote : dans le cadre du discours d'Aristagoras, tyran de Milet venu à Sparte vers 500 av. J.-C. pour demander de l'aide face aux Perses[426] ; Zeus *Hellenios* est évoqué lors d'un discours des

[426] Hérodote, *Histoires*, V, 49.

députés d'Athènes à Lacédémone concernant la menace du roi des Mèdes au moment de la bataille de Salamine[427]. Enfin, Aspasie de Phocée invoque les « θεοὺς Ελληνίους » chez Élien[428], lorsqu'elle est amenée de force au satrape de Sardes, Cyrus (Morel 2000, p. 36). Ces épithètes, *Hellenia* et *Hellenios*, désignent donc les divinités d'Élée comme « propres aux Grecs ». L'adjectif *hellenios* confère ainsi à ce culte un caractère fédérateur qui trouve un certain parallèle avec ceux mentionnés par Strabon à Massalia. Il illustre également le penchant typique des Phocéens à affirmer leur unité ionienne, comme l'évoquait F. Salviat (Tocco Sciarelli 2000b, p. 187-188 ; Salviat 1992a, p. 143).

Si la datation et l'interprétation d'E. Miranda sont exactes, cette inscription est l'une des plus anciennes découvertes à Velia, et l'une des premières attestant du culte d'Athéna avec les *graffiti* sur vase déjà mentionnés (Vecchio 2006, p. 380-382). L'identification de la déesse *Hellenia* à Athéna, proposée par E. Miranda, est largement reprise, notamment par J.-P. Morel et L. Vecchio (Vecchio 2006, p. 380-382 2003b, n°1, p. 35-36 ; Morel 2000, p. 36). Elle demeure toutefois à l'heure actuelle hypothétique, ne se basant principalement que sur le statut poliade de la déesse en contexte phocéen. Pour G. Greco et G. Tocco Sciarelli, il se pourrait ainsi également que la première épiclèse soit attribuée à Héra, dont le lien avec Zeus est tout aussi évident, et qui semble elle aussi, au vu des dédicaces déjà évoquées, présente sur l'Acropole à une période précoce (Greco 2009-2011, p. 108-109 ; 2006, p. 322-323 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53-54). L'inscription semble en tous cas confirmer le culte de Zeus et d'Athéna/Héra à une période ancienne. Si la datation du bloc pourrait permettre de l'associer au sanctuaire archaïque de l'Acropole, L. Vecchio rappelle le fait que de nombreuses autres inscriptions d'Élée-Velia ont été retrouvées dans une position secondaire, peut-être en raison de leur réutilisation (Vecchio 2003b, n°1, p. 35-36).

3. Inscription à Athéna *Polias*

En 1979, une inscription sur plaque de marbre a été retrouvée lors des fouilles de la *cavea* du théâtre dans le comblement d'un fossé du château médiéval. Elle évoque clairement la déesse Athéna (Élé-Ins-005) : « [--]ενι[--] / [--]ν'Αθηνα Π[--] / [-κ]αθιέρωσ[έν] ». Elle fut datée du Ier s. av. J.-C. ou du Ier s. ap. J.-C., notamment par l'utilisation du marbre de pavonazzetto et par quelques caractères épigraphiques. L'inscription atteste ainsi de la persistance du culte d'Athéna à l'époque impériale, bien que sa découverte en position secondaire n'assure pas sa localisation d'origine sur l'Acropole. Pour E. Miranda, la plaque fait partie d'un *ex-voto* consacré à la divinité par un particulier, en atteste la modestie des dimensions de l'objet. Le *pi* accolé à Athéna a été restitué en « Π[ολιάδι] », soit Athéna *Polias* (Vecchio 2006, p. 381-382 ; 2003b, n°17, p. 64-65 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53 ; Miranda 1982, p. 163-164). L'épithète rappelle immédiatement l'importance de la divinité à Phocée et confirme son rôle protecteur à Élée.

L'épiclèse *Polias* est le pendant féminin de *Polieus* et désigne le caractère protecteur d'une divinité. Au féminin, l'épiclèse est exclusivement associée à Athéna dont il est par ailleurs le plus récurent. Le nom de *Polias* renvoie tout autant à la protection de la cité, de son territoire et de sa communauté. Par ailleurs, l'épithète possède également une référence topographique puisque le nom πόλις dont découle l'épiclèse, désigne plus spécifiquement l'ἀκρόπολις. Ainsi, Athéna *Polias* occupe généralement une position dominante sur l'acropole, comme par exemple à Athènes, Rhodes, Pergame mais aussi Priène, Télos,

[427] Hérodote, *Histoires*, IX, 7.
[428] Élien, *Histoire variée*, 12, 1.

Mégalopolis ou encore Argos (Paul 2016). La concordance entre la valeur de l'épithète et le lieu de découverte de cette inscription semble ainsi témoigner de la même relation avec l'acropole et donc des mêmes fonctions de la déesse à Élée. Sa position sur l'acropole, point culminant et forteresse réelle ou imagée de la cité, permet donc d'appuyer symboliquement la protection de la déesse sur le territoire de la cité et, par extension, sur la communauté qui y réside.

4. Inscription à Poséidon

Une autre pierre inscrite fut découverte en réemploi dans le château médiéval de l'Acropole. Il s'agit d'un fragment de stèle en grès (Élé-Ins-006), mesurant 22 à 26 cm de large pour une hauteur de 19,5 cm. On peut y lire sur la face principale l'inscription fragmentaire « [---]ΙΔΩΝ » (Ebner 1966, p. 339, n°25).

L'objet est pour la première fois évoqué par Pietro Ebner en 1966, qui note le style d'écriture identique à celui des stèles de Poséidon *Asphaleios* et d'Héra *Thelxinè* que l'on verra par la suite (Élé-Ins-007/010 ; Ebner 1966, p. 339, n°25). Cette comparaison stylistique pourrait permettre de dater l'inscription de la première moitié du IVe s. av. J.-C. (Vecchio 2006, p. 373 ; 2003b, n°8, p. 53-54). Quelques années plus tard, Margherita Guarducci propose d'y reconnaître le nom incomplet de Poséidon et associe ainsi la stèle à celle du dieu *Asphaleios* (Guarducci 1970a, p. 252, n. 2). Le caractère sacré du cippe est confirmé par la forme de la pierre, effilée vers son sommet, typique des stèles cultuelles d'Élée et qui le distingue des cippes funéraires (Vecchio 2003b, n°8, p. 53-54). Il s'agirait donc là d'une autre évidence de la présence du dieu dans la cité phocéenne. Le contexte en réemploi de l'objet ne permet pas de déterminer son lieu d'origine mais l'attribution du sanctuaire du Secteur II à Poséidon pourrait permettre d'associer cette stèle fragmentaire au sanctuaire voisin et non à celui de l'Acropole. Si le cippe fut récupéré non loin de son lieu de réemploi, on peut toutefois supposer l'existence d'un culte secondaire au dieu sur la colline ou sur l'un de ses versants.

5. Stèles à Zeus *Olympios* ?

D'après J.-P. Morel, F. Krinzinger aurait évoqué, lors du Colloque tenu en 1993 "*La ricerca archeologica a Velia*", l'existence de stèles dédiées à Zeus *Olympios* découvertes dans la zone du village polygonal, sur le versant méridional de l'Acropole. J.-P. Morel s'étonne toutefois de ne pas avoir retrouvé ce renseignement dans la publication de ces actes en 1999 (Morel 2000, p. 35, n. 12). Il n'y a, *a priori*, aucune autre mention de l'existence de telles stèles, que ce soit dans les publications antérieures à 1993 ou faisant suite à la parution des actes en 1999. Pour le moment, il est plus probable que cette mention ne découle en réalité de quelque erreur ou mauvaise compréhension et fasse, en réalité, référence aux stèles dédiées à Zeus découvertes au sein de l'Aire sacrée n°8 et parmi lesquelles figure bien un cippe inscrit au nom d'*Olympios* Kairos.

Zeus *Olympios* est en tous cas une divinité assez fréquente puisque l'épiclèse renvoie au statut céleste du dieu. Il apparaît notamment avec cette épiclèse sur le calendrier de sacrifices retrouvé à Miletopolis, colonie milésienne de Propontide, où il est dit qu'on lui sacrifiait un bœuf lors du mois de *Scirophorion* (IK, 26, p. 2-3, n°1, l. 6 ; Pirenne-Delforge 1994, p. 385, n. 35).

E. Les divinités de l'Acropole

L'identité de la ou des divinités adorées au sein du sanctuaire de l'Acropole est malheureusement encore aujourd'hui sujette à débat. En effet, si on a depuis longtemps traditionnellement associé les vestiges de l'Acropole à un lieu de culte consacré à Athéna, l'attribution des premières phases du sanctuaire au culte de la déesse a récemment été remise en question à la suite des nouvelles découvertes faites depuis les années 1990.

Dès 1957, le sanctuaire est attribué à la déesse Athéna par P. C. Sestieri. L'identification, qui sera par la suite largement suivie, se base alors essentiellement sur deux faits : l'importance de la divinité à Phocée et la position de son sanctuaire – reconnu par E. Akurgal – semblable à celui d'Élée, ainsi que la présence de la divinité sur les premières monnaies éléates émises au Ve s. av. J.-C. (Tocco Sciarelli 2000b ; Ebner 1963-1964, p. 107-116 ; Sestieri 1956, p. 150 ; 1953). Les études plus récentes confirment l'existence, via quelques éléments, d'un culte à Athéna sur l'Acropole. Toutefois, les évidences de sa présence ne remontent pas au-delà de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Ainsi, comme vu précédemment, si la déesse *Hellenia* évoquée dans une inscription de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. pourrait être Athéna (Élé-Ins-004), cette identification n'est pas certaine (Greco 2009-2011, p. 108-109 ; 2006, p. 322-323 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53-54). La présence de pièces d'armement et d'éléments d'armure, de quelques fusaïoles et de plusieurs *protomai* de chevaux sont autant d'éléments votifs qui, certes, renvoient aisément à différentes fonctions de la déesse, mais qui pourraient tout aussi bien, pour des périodes aussi anciennes, être offerts à d'autres divinités (Greco 2009-2011, p. 105-106 ; 2006, p. 317-318). Les figurines féminines datables des VIe-Ve s. av. J.-C., retrouvées sur l'Acropole et sur ses versants (Élé-Acr-006/007), pourraient également représenter Athéna ou toute autre divinité féminine[429].

Le nom de la déesse sur un fond de coupe attique retrouvé dans le remblai du théâtre et daté de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Élé-Ins-002) constitue donc à ce jour le plus ancien témoignage de la présence de la déesse sur l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 321 ; Vecchio 2006, p. 382). Le culte d'Athéna est ensuite attesté tout au long du IVe s. av. J.-C. par la présence de plusieurs *graffiti* « A » ou « AΘ » sur divers fragments de céramique (Élé-Ins-003 ; Tocco Sciarelli 1997). Enfin, il perdure au moins jusqu'au changement d'ère, comme l'atteste l'inscription sur plaque de marbre retrouvée dans l'une des fosses médiévales au sommet de la colline (Élé-Ins-005 ; Miranda 1982, p. 163-164)[430]. Ainsi, s'il est possible de confirmer le culte de la déesse sur l'Acropole à partir de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., on ignore si elle était déjà vénérée lors de la phase tardo-archaïque du sanctuaire.

L'étude de l'iconographie monétaire confirme l'importance du culte d'Athéna au sein du panthéon éléate au moins dès le début du Ve s. av. J.-C. La déesse apparaît en effet pour la première fois coiffée d'un casque corinthien sur deux séries monétaires émises dans la première moitié du Ve s., vers 490/480-465 av. J.-C., soit lors de la phase de transition entre la première et la seconde période monétaire. La première série la figure au revers à l'intérieur du carré creux, tandis que sur l'avers se dresse le lion éléate (Pl. LXXI, a). La

[429] On rappellera toutefois la présence d'une statuette de déesse assise (Élé-Acr-006) et la mention de Strabon précisant qu'Athéna était représentée à Massalia et Phocée trônant (Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601).

[430] La présence à Velia du culte de Minerve demeure à ce jour hypothétique puisqu'elle n'est suggérée qu'au travers d'une inscription latine, apparemment encore visible à Ascea à la fin du XIXe s. mais aujourd'hui perdue et souvent considérée comme fausse : *Athosteni Aeginensi sacr(orum) cur(atori) / [qui] per annos qua[dra] / ginta sancte coluerit temp[lum / col]umnis ornav[erit] / iuxta aram [postere] / astynomi Velien[ses]* (CIL X 97). Voir Vecchio 2003b, p. 65, n°417.

seconde série la représente à l'avers, avec au revers le carré creux inscrit des premières lettres du nom de la cité, « YE » (Pl. LXXI, b ; Cantilena 2003, p. 81 ; Libero Mangieri 1986, Tav. I, n°11-12). Athéna continuera de figurer sur les monnaies durant toute l'histoire d'Élée, s'imposant ainsi comme un symbole fort de la cité, et probablement comme l'une de ses divinités protectrices. Ainsi, sur les didrachmes en argent des premières séries à double type apparaissant lors de la deuxième période monétaire (490/480-440 av. J.-C.), la déesse est figurée avec un casque attique décoré d'un griffon sur l'avers d'une première série (Pl. LXXI, d), tandis que la chouette est représentée accompagnant le lion éléate ou seule, tenant un rameau d'olivier (Pl. LXXI, c et e). Ces trois motifs continueront d'être utilisés, sans vraiment de variations, sur de nombreuses séries monétaires jusqu'à l'époque hellénistique (Pl. LXXI, f-j et Pl. LXXII, a-b ; Libero Mangieri 1986, Tav. II-III, n°22-51, Tav. IV-VI, n°59-106, Tav. VII-IX, n°107-141, Tav. X-XI, n°159-178). On notera seulement l'apparition, sur l'avers de séries monétaires de la cinquième période (350-334 av. J.-C.), d'une Athéna de face ou de trois-quarts coiffée d'un casque phrygien et d'une crête ailée (Pl. LXXI, j) ou de la Niké accompagnant le lion éléate sur celles de la sixième période (334-300 av. J.-C. ; Pl. LXXII, a ; Libero Mangieri 1986, Tav. IX-X, n°142-157). L'image de la déesse coiffée d'un casque phrygien, corinthien ou même attique et celle de la chouette aux ailes ouvertes ou fermées seront également très communes sur les nombreuses émissions de bronze de la fin du Ve s. av. J.-C. au Ier s. av. J.-C. (Pl. LXXII, c-g ; Libero Mangieri 1986, Tav. XII-XIII, n°179-220).

On pourrait également rapporter à la déesse les timbres « AΘ », « AΘH » ou encore « AΘHN », présents sur des briques éléates (Pl. LXXIX, c) et qui pourraient, selon P. Ebner, renvoyer à la destination de l'édifice construit, en l'occurrence un bâtiment de culte lié à Athéna. Dans son étude sur les briques inscrites d'Élée, Giuseppe Gallo réfute cette hypothèse, révélant la grande diversité de timbres mis au jour dans la cité. Rappelant l'hypothèse de P. Ebner, J.-P. Morel précise que ces briques inscrites pourraient toutefois renvoyer à un sanctuaire propriétaire d'un atelier (Morel 2000, p. 35 ; Gallo 1966, p. 370 ; Ebner 1963-1964, p. 115). Enfin, le seul élément pictural appuyant le culte de la déesse est une petite tête casquée d'Athéna d'époque hellénistique retrouvée dans une maison du quartier de Vignale (Greco 2006, p. 351).

Plus récemment, la découverte, lors des fouilles du bâtiment sud dans les années 1990, de plusieurs fragments de céramique inscrits, datés du début du Ve s. et du IVe s. av. J.-C. et renvoyant explicitement, ou de manière probable, à la déesse Héra a rapidement amené les archéologues italiens à proposer l'existence d'un culte de la divinité sur l'Acropole, antérieur à celui d'Athéna (Élé-Ins-001 ; Vecchio 2006, p. 372-373 ; Greco 2006, p. 23 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 54 ; 1997). Au-delà de ces différentes dédicaces, l'hypothèse s'appuie également sur les liens faits entre le matériel archéologique découvert sur l'Acropole d'Élée et celui mis au jour dans les différents *Heraia* de Poséidonia (Greco 2009-2011, p. 105-106, p. 116 ; 2006, p. 317-320, p. 346-347 ; Tocco Sciarelli 1997), mais aussi sur le nombre important de stèles inscrites au nom de la déesse, découvertes dans l'ensemble de la ville. Plusieurs épigraphes attestent en effet du culte d'Héra à Élée mais il s'agit, pour la plupart, de vieilles découvertes dont on ignore souvent la provenance. Le premier bloc fut utilisé en réemploi dans le tronçon entre la *Porta Rosa* et Castelluccio et pourrait être daté de la fin du IVe s. av. J.-C. au plus tard (Élé-Ins-012). Un second bloc, inscrit au IVe s. av. J.-C., fut réemployé en tant que seuil de porte au sein du complexe de l'*Insula* II (Élé-Ins-011). Ces deux blocs sont gravés au nom de la déesse, au génitif « HPHΣ » (Tocco Sciarelli 1997). Deux autres stèles, datables également du IVe s. av. J.-C., évoquent aussi la divinité. La première semble être issue du Secteur II (Élé-Ins-008, Gassner *et al.* 2009a, p. 88-89 ; Greco 2006, p. 334 ; Gassner 2005a, p. 59-60). La deuxième est de provenance inconnue et fait mention d'une Héra *Thelxinè* (Élé-Ins-010). L'épithète

Thelxinè est issue du verbe « θέλγω », traduisible par « fasciner, enchanter, charmer, apaiser ». L'Héra d'Élée est donc celle « qui ravit », qui « enchante », qui « ensorcelle ». C'était également à Athènes une déesse infernale à laquelle on sacrifiait des agnelles noires. Le culte, qui provient probablement de la cité attique, a dû arriver à Élée dans le courant du Ve s. av. J.-C., lorsque les relations entre Athènes et la colonie phocéenne s'intensifient (Vecchio 2003, n°9, p. 54-56 ; Morel 2000, p. 38 ; Tocco Sciarelli 1997 ; Dubois 1995, n°54, p. 146-148 ; Guarducci 1970, p. 256-259). Ces différentes stèles semblent donc confirmer l'importance du culte d'Héra au sein de l'*apoikia* phocéenne. Il a également été proposé, on l'a vu, d'identifier la déesse *Hellenia* à Héra (Élé-Ins-004). On pourrait également associer au culte les figurines de déesse assise de type « Hera *Pestana* », retrouvées en nombre à Élée (Élé-Acr-016 ; Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 346-347). Présent dès l'époque archaïque, le culte pourrait, selon G. Tocco Sciarelli, révéler un certain contrôle politique de la fondation de la ville par Poséidonia, comme le suggérerait un passage d'Hérodote[431] (Tocco Sciarelli 2000a, p. 54). Il ne faut toutefois pas oublier que le culte de la déesse occupait déjà très probablement un rôle important à Phocée et dans le reste des établissements phocéens puisqu'un mois d'*Heraion* lui était consacré (Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64 l, 11). Au vu de l'antériorité des dédicaces à Héra vis-à-vis de celles à Athéna, il est possible d'envisager la présence d'un lieu de culte dédié à la déesse sur la terrasse de l'Acropole, et ce dès la fondation de la colonie. À partir du Ve s. av. J.-C., le culte aurait ainsi pu perdre de l'importance, à la suite du développement de celui d'Athéna lors des transformations urbanistiques de la ville. Dans ce cas, le culte d'Héra a pu être associé ou co-exister avec celui d'Athéna, comme ce qui semble arriver dans le sanctuaire septentrional de Poséidonia et dans d'autres sanctuaires de colonies achéennes de Grande Grèce (Tocco Sciarelli 1997). Si l'on peut croire à l'importance et à l'ancienneté du culte d'Héra à Élée, on peut toutefois s'étonner de sa primauté sur celui d'Athéna, déesse principale des Phocéens. L'hypothèse d'un culte ancien à Héra, et l'attestation de celui-ci avec les différentes dédicaces tardo-archaïques, n'excluent pas en réalité la présence des deux divinités sur l'Acropole, vénérées en parallèle et ce dès l'origine de la cité. La colline semble en effet s'imposer comme l'un des plus anciens et des plus importants centres religieux d'Élée et il ne serait donc pas étonnant qu'elle ait abrité plusieurs lieux de cultes dédiés à différentes divinités.

Les deux déesses auraient pu être notamment associées à Zeus comme pourrait le suggérer l'inscription de Zeus *Hellenios* mise au jour dans un niveau de remplissage de la terrasse inférieure (Élé-Ins-004 ; Greco 2009-2011, p. 108-109 ; 2006, p. 322-323 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53-54 ; Miranda 1982, p. 167-168). L'association au sein d'un même sanctuaire du dieu avec l'une ou l'autre déesse n'est par ailleurs pas étonnant au vu des liens qui unissent ces divinités. Plus surprenante serait la présence d'un culte à Poséidon, suggéré par la découverte d'une stèle inscrite au nom du dieu, retrouvée en réemploi dans le château médiéval de l'Acropole (Élé-Ins-006 ; Ebner 1966, p. 339, n°25). La proximité du Secteur II, au sommet duquel se trouvait vraisemblablement un sanctuaire à Poséidon, comme on le verra, pourrait expliquer la présence d'une stèle au nom du dieu en remploi sur l'Acropole. Enfin, l'*askos* à tête féminine pourrait témoigner, comme il a été vu précédemment, du culte de la déesse Leucothéa dans le secteur de l'Acropole (Élé-Acr-010 ; Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316). Il s'agit d'un culte très présent en contexte phocéen et notamment attesté à Élée par un passage d'Aristote. En effet, ce dernier raconte que les Éléates avaient demandé à Xénophane de Colophon, précurseur de Parménide, s'ils devaient ou non sacrifier à Leucothéa, et lui chanter des thrènes. Xénophane répondit que « s'ils la considéraient comme une déesse, pas de thrènes ; s'ils la

[431] Hérodote, *Histoires*, I, 167.

considéraient comme un être humain, pas de sacrifices »[432], appuyant le statut ambigu de Leucothéa, à la fois honorée comme déesse et comme mortelle. Le passage confirme également le culte de la divinité au moins dès le IVe s. av. J.-C., voire même dès la fondation de la colonie si l'on se fie à l'évocation de Xénophane de Colophon. De plus, la présence de Leucothéa à Naples et à Capri pourrait démontrer, selon Maurizio Giangiulio, l'apport eubéen du culte à Élée. J.-P. Morel nuance toutefois en rappelant les origines communes des Eubéens et des Phocéens dans le IIe millénaire, et ainsi la source béotienne et plus exactement minyenne du culte qui se serait ensuite diffusé dans l'Ionie du Nord (Morel 2000, p. 37).

Le culte de Dionysos présente quant à lui plusieurs indices suggérant son existence sur l'Acropole. La découverte d'une *œnochoé* de type *chous* datée de la fin du Ve s. av. J.-C. (Élé-Acr-015), couramment utilisée lors des *Anthesteria*, semble confirmer la mise en place de telles festivités dédiées au dieu dans le secteur de la colline (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 322 ; Van Hoorn 1961, p. 27-28). L'hypothèse d'un culte de Dionysos est également appuyée par les nombreuses figurines siléniques déjà évoquées et retrouvées en nombre sur le sommet ou sur les pentes de l'Acropole (Élé-Acr-009). La majorité de celles-ci, appliques de vases ou fragments d'*askoi*, a été découverte dans le secteur sud-est de l'Acropole, et notamment au niveau du village polygonal. Ce dernier pourrait d'ailleurs, au vu des différents éléments cultuels qu'il a livré, contenir un ou plusieurs espaces sacrés installés à côté des maisons privées. On notera par exemple deux fragments siléniques retrouvés au sein de la même pièce 1A du village polygonal (Élé-Acr-009A ; Élé-Acr-009F), à l'intérieur de laquelle fut également mis au jour un acrotère en forme de disque (Élé-Acr-002 ; Neutsch 1994, p. 61-62, p. 67). Le culte de Dionysos à Élée n'est pas étonnant, car le dieu semble avoir occupé une place toute particulière dans le domaine phocéen, et la pratique des *Anthesteria* est déjà, on l'a vu, pressentie à Massalia. Enfin, il faut également évoquer la présence sur certaines monnaies d'attributs renvoyant au dieu. Le thyrse ou la grappe de raisin sont ainsi représentés en dessous du lion éléate sur les revers de didrachmes en argent émises entre 390 av. J.-C. et le second quart du IIIe s. av. J.-C. (Pl. LXXI, i), tandis que la grappe de raisin apparaît cette fois au-dessus du lion sur le revers de didrachmes en argent émises entre 334 et 300 av. J.-C. (Pl. LXXII, b ; Libero Mangieri 1986, Tav. IX, n°138-141, Tav. XI, n°178 ; Ebner 1963-1964, p. 96-97). On notera également la présence de quatre occurrences pour le nom théophore de Dionysios à Élée, mais le nom est si banal à partir du IVe s. av. J.-C. qu'il est difficile d'en tirer un quelconque constat (Hermary, Tréziny 2000, p. 155). Enfin, une tête de Dionysos (Pl. CIII, d) retrouvée au sein d'un ensemble statuaire de l'*Insula* II et datée du Ier s. ap. J.-C. pourrait témoigner de la survivance du culte de la divinité à l'époque romaine (Greco 2009-2011, p. 119 ; 2006, p. 356).

On peut également supposer l'existence d'un culte à Déméter. On a dans ce sens déjà évoqué un fragment de vase archaïque, sur lequel apparaît le *graffito* « ΔH », mis au jour dans la pièce 4B du village polygonal (Élé-Ins-001). Il faut aussi noter la découverte dans la même pièce d'une coupe à yeux prophylactiques à figures noires (Élé-Acr-004). B. Neutsch proposa d'interpréter l'inscription comme une dédicace à la divinité et associa à celle-ci deux figurines en terre cuite féminines retrouvées dans la même pièce, à l'est, dont une qu'il identifie comme Déméter (Inv. 43547 ; Élé-Acr-007C ; Neutsch 1994, p. 65). Comme il a été vu précédemment, l'identification du personnage représenté sur les différents *protomai* féminins, mis au jour pour la plupart au sein du village polygonal (Élé-Acr-007), pose problème et le personnage pourrait tout aussi bien être Déméter qu'une autre déesse comme Athéna, Héra, Aphrodite ou encore Perséphone (Greco 2009-2011, p.

[432] Aristote, *Rhétorique*, II, 23, 27.

105 ; 2006, p. 309-312). Pour G. Greco, la série de bustes féminins présentant un haut chapeau conique, et dont l'un des exemplaires fut découvert dans le canal de la Pièce 5 du village polygonal (Élé-Acr-017), est moins problématique. Issus d'un modèle siciliote en lien avec la sphère cultuelle de Déméter, les exemplaires d'Élée, bien qu'originaux par plusieurs aspects, pourraient également se rapporter au culte de la déesse (Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 348-350). Ces différents éléments peuvent donc suggérer l'existence d'un culte de Déméter dans le secteur de l'Acropole, voire sur son versant est, non loin ou à l'intérieur du village polygonal. Par ailleurs, d'autres témoignages confirment l'existence du culte de la divinité à Élée. Une autre série de figurines en terre cuite, datables des IVe-IIIe s. av. J.-C. mais de provenance inconnue, représente un offrant ou une offrante tenant un porcelet et une corbeille (Élé-Aut-002). Comme l'a souligné G. Greco, ces statuettes se rattachent clairement à la sphère cultuelle de Déméter (Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 347). Ce type de figurines est en effet très fréquent, voir exclusif, aux sanctuaires de Déméter (Lafon 2011). De plus, la déesse pourrait être présente sur quelques monnaies de la cité, au travers de la représentation d'un épi de blé surplombant le lion éléate[433] figuré sur des didrachmes en argent émises entre 334 et 300 av. J.-C. (Pl. LXXII, b ; Libero Mangieri 1986, Tav. XI, n°172-173). Son culte est par ailleurs clairement établi par Cicéron ou encore par Valerius Maximus, mentionnant tous deux la volonté de Rome de vénérer Cérès à la manière des Grecs, en choisissant à Naples et à Velia des prêtresses de ce culte[434]. Plusieurs dédicaces latines à la déesse ont par ailleurs été retrouvées à Élée-Velia, ou non loin, et confirment l'existence du culte à l'époque romaine. Ainsi, une inscription latine fait mention d'une dédicace à Cérès par la prêtresse Voconia Severa[435]. Aujourd'hui perdue, elle fut trouvée au XVIIIe s. à Punta Licosa (Pl. LXVI, a, F) et provenait probablement de Velia, 20 km au sud-est. À Velia même, deux dédicaces honorifiques font référence aux prêtresses de la déesse. La première, remployée dans le sol d'une des salles du complexe thermal de la Ville Basse, peut être datée, par la mention des Augustales, de l'époque impériale. La seconde est malheureusement de provenance inconnue[436] (Vecchio 2003b, p. 62, n. 378-380). Enfin, la déesse pourrait également, comme il sera question après, avoir été vénérée en association avec Perséphone et Hadès tel que le suggère une inscription retrouvée à Casal Velino (Élé-Ins-013), à 4 km au nord-ouest de Velia (Pl. LXVI, H). Le bloc inscrit, retaillé pour son remploi en tant que marche d'escalier moderne, semble appartenir à l'architrave d'un édifice cultuel des IIIe-IIe s. av. J.-C. (Greco 2006, p. 350 ; Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62 ; Ribezzo 1937). Enfin, il convient d'évoquer la présence d'Éléates portant le nom théophore de Démétrios, bien que ces anthroponymes soient très répandus (Ebner 1970, p. 265).

F. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Situé au sommet de la colline principale de la ville, sur un promontoire qui s'avance vers la mer et qui divise ainsi l'espace urbain et portuaire en deux secteurs distincts, le sanctuaire détient une position stratégique. Il surplombe ainsi l'espace urbain et portuaire

[433] Or, sur le reste des didrachmes en argent émises durant cette sixième période monétaire, cette place est toujours occupée par des symboles d'ordre divin : Dioscures, Niké, trident, dauphin, grappe de raisin, etc… (Pl. LXXII, b). Voir Libero Mangieri 1986.

[434] Cicéron, *Discours*, XV, *Pro Balbo*, 24, 55 ; Valerius Maximus, *Faits et dits mémorables*, I, 1, 1.

[435] Cereri / sacr / Voconia / Severa. CIL X 467.

[436] Salariae G. f. / Antoniae / sacerdot(i) Cerer(is) / C. Iul(ius) Iulianus P(atronus) C(ivitatis) ma/ritus ob eximi[a]m inte/gritat(em) pius statu[a]m sumpt(is) / suis posuit ob de/dication(em) dedit derur(ionibus) / sing(uli) XII popul(o) [- -] sing(uli) XI / locus datus decreto decurionum.

ainsi que le territoire environnant, les plaçant sous la protection des divinités qui y étaient vénérées. La spécialisation de la colline, qui devient exclusivement dédiée aux fonctions religieuses lors du développement d'Élée au Ve s. av. J.-C., démontre l'importance de cette dernière dans le paysage religieux de la cité. La monumentalisation du temple principal, restitué en un temple ionique hexastyle (Greco 2014, p. 25 ; 2006, p. 327), et l'installation de plusieurs structures cultuelles autour de celui-ci, avec la création de salles et de portiques, de propylées et de bâtiments communautaires (*théatron*), confirment le développement de la colline en tant que centre religieux et véritable acropole. Ces diverses structures sont réparties sur au moins deux terrasses aménagées, aux fonctions probablement spatialisées, dessinant un sanctuaire complexe et un espace cultuel structuré et hiérarchisé. L'Acropole devait donc très probablement être divisée en plusieurs lieux de cultes dispersés sur le sommet de la colline et sur ses versants, comme semblent le suggérer les divers témoignages renvoyant aux cultes de plusieurs divinités.

La colline de l'Acropole semble avoir été l'épicentre de l'installation des Phocéens et reçut ainsi très tôt les premiers gestes cultuels. Il est donc naturel que les Éléates en aient fait leur centre religieux et leur acropole. Le sanctuaire était donc très probablement l'un des plus anciens de l'établissement. Pendant longtemps, cette première phase tardo-archaïque ne fut connue essentiellement qu'au travers d'un riche mobilier votif, constitué principalement d'offrandes métalliques d'armes et d'éléments d'armures, et par quelques murs difficilement interprétables (Gassner 2009-2011, p. 79 ; Krinzinger 1999, p. 29 ; 1994 ; Tocco Sciarelli 1997 ; Fiammenghi 1994, p. 79-89). Les recherches plus récentes semblent confirmer que le premier espace cultuel se concentrait principalement sur la pointe du promontoire, à l'extrémité ouest de la colline, tandis que les versants nord et sud étaient occupés par les premiers habitats domestiques, implantés quasiment jusqu'au sommet. Toutefois, force est de constater que, dans ce premier quartier résidentiel, il devait également y avoir des structures cultuelles, car les objets à caractère votif sont fréquents. La question est de connaître la part de l'habitat et du cultuel dans ce « village polygonal ». Jusqu'à la publication des résultats des dernières enquêtes archéologiques[437], la forme des structures sacrées qui occupaient ce premier sanctuaire demeure inconnue. On peut toutefois leur associer les différentes terres cuites architecturales tardo-archaïques retrouvées lors des anciennes campagnes de fouilles, qui témoignaient déjà de l'existence d'au moins un bâtiment monumental, au toit décoré d'éléments d'argile selon un type répandu à Cumes (Greco 2009-2011, p. 104-105 ; Gassner 2006, p. 487-493). Il est également possible que d'autres lieux de culte, privés ou publics, aient été installés non loin du village polygonal comme semble l'indiquer la concentration d'objets à caractère votif dans ce secteur (Neutsch 1994, p. 61-62, p. 67).

Vers le milieu du Ve s. av. J.-C., le sanctuaire de l'Acropole connaît d'importantes modifications, dans le cadre des grandes transformations urbanistiques d'Élée. L'habitat présent sur les pentes disparaît et la colline semble devenir exclusivement cultuelle. Pour ce faire, une organisation en terrasses est choisie sur le sommet de l'Acropole et sur son versant oriental. Cet agrandissement du sanctuaire principal devait probablement s'accompagner du développement des cultes qui y étaient rendus et d'une certaine spécialisation de l'espace. Cette dernière est notamment perceptible au travers de la division de l'Acropole en terrasses et de l'implantation, sur la terrasse inférieure, de gradins et d'un probable bâtiment religieux-civique en forme de *théatron* (Gassner, Sokolicek 2019, p. 454 ; Greco 2009-2011, p. 110 ; Krinzinger 1999, p. 30-31 ; 1994 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 243-244). Enfin, le développement de l'Acropole entraîne très

437 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

probablement l'abandon des structures cultuelles tardo-archaïques au profit de nouvelles constructions probablement plus monumentales. Les recherches récentes attribuent notamment à cette phase le temple périptère visible encore aujourd'hui[438]. C'est également de cette période que datent les premiers témoignages concrets de l'existence du culte d'Athéna sur la colline (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 321 ; Vecchio 2006, p. 382 ; Tocco Sciarelli 1997).

Le sanctuaire connaîtra enfin une nouvelle phase de grandes transformations au IVe s. av. J.-C., décelable notamment par l'extension du mur de terrasse II vers le sud-ouest (Krinzinger 1999, p. 25-28 ; 1994). Cette période est principalement marquée par une monumentalisation de l'Acropole. Sur la terrasse supérieure, deux bâtiments à portique encadrent le temple au sud et à l'ouest, dessinant ainsi un plan typique de sanctuaire à cour hellénistique, tandis qu'un *propylon* marque l'entrée à l'extrémité nord-est (Krinzinger 1999, p. 31-32 ; Tocco Sciarelli 1997). Sur la terrasse inférieure, un théâtre de grandes dimensions remplace dans le courant du IIIe s. av. J.-C. le *théatron* d'époque classique, tandis que les gradins longeant le mur de terrasse II sont obstrués par la construction d'une longue *stoa* (Krinzinger 2003, p. 25-26 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 235-236). Enfin, si la construction du temple périptère a pendant longtemps été datée de cette période, les recherches récentes semblent plutôt confirmer l'antériorité du bâtiment. Celui-ci semble toutefois avoir connu, durant cette phase de monumentalisation, plusieurs restructurations[439]. Cette phase hellénistique est à mettre en lien avec le boom économique de la cité à la fin du IVe s. et au IIIe s. av. J.-C. (Krinzinger 1999 ; 1994).

Enfin, on ne sait quasiment rien du sanctuaire durant l'époque romaine, les spoliations ne commençant qu'à la fin de l'Antiquité. Ce manque de données s'explique notamment par la destruction des niveaux archéologiques les plus récents lors de l'installation du château médiéval. La réorganisation du théâtre hellénistique au IIe s. av. J.-C. pourrait toutefois mettre en évidence, pour cette période, une restructuration du secteur. Celle-ci a ainsi très probablement également concerné les différentes structures cultuelles de l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 119). L'inscription d'Athéna *Polias*, découverte lors des fouilles de la *cavea* du théâtre hellénistique et datée du changement d'ère, pourrait témoigner de la continuité d'un culte au moins jusqu'au début de l'époque romaine (Vecchio 2006, p. 381-382 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53 ; Miranda 1982, p. 163-164).

Le sanctuaire de l'Acropole devait donc être l'un des espaces cultuels les plus importants de la cité et la divinité principale qui y était vénérée occupait sans doute une place centrale au sein du panthéon éléate. Si les témoignages épigraphiques les plus anciens ont été rattachés à un probable culte à Héra, bien que non confirmé, et ne font aucune mention de la déesse Athéna, il est toutefois évident que cette dernière occupe, au moins à partir de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., le rôle de déesse principale du sanctuaire et de divinité poliade. La représentation de la déesse sur les principales séries monétaires de la cité et l'inscription à Athéna *Polias* permettent d'appuyer cette hypothèse. Toutefois, si les indices éventuels d'un culte à Héra sont antérieurs à ceux confirmant le culte à Athéna, il est peu vraisemblable que la déesse principale des Phocéens n'ait pas été adorée dès la fondation de la colonie. Il est aussi tentant de voir, dans les nombreuses offrandes militaires retrouvées dans les premiers niveaux d'occupation du sanctuaire, le geste de remerciements faits à la déesse à la suite de la victoire des Phocéens à la Bataille d'Alalia[440]. En ce sens,

438 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

439 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

440 https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

et malgré l'absence de dédicaces à Athéna antérieures au Ve s. av. J.-C., la série de *protomai* équines des VIe-Ve s. av. J.-C. pourrait être une autre preuve de l'ancienneté du culte, faisant écho aux frises équestres et aux *protomai* en grès qui décoraient le temple d'Athéna à Phokaia. Le culte d'Héra, également important à Phokaia, pourrait donc avoir été installé sur l'Acropole en parallèle de celui d'Athéna, expliquant la présence de nombreuses dédicaces aux deux déesses. Son développement a également pu être impacté par l'importance de la déesse à Poséidonia et par le contrôle politique qu'a pu avoir la cité sur sa voisine phocéenne (Tocco Sciarelli 2000a, p. 54). Un tel complexe cultuel devait, de toute manière, être le lieu de nombreuses pratiques rituelles réalisées à l'égard de plusieurs divinités. Quelques indices suggèrent notamment la présence de Zeus, vénéré probablement aux côtés d'Héra et/ou d'Athéna, et d'autres divinités comme Déméter ou Dionysos. La concentration de mobilier renvoyant à ces deux dernières divinités pourrait d'ailleurs suggérer la pratique de leur culte sur le versant est de la colline et ce dès la période tardo-archaïque.

V. L'Aire sacrée n°1

A. Présentation de l'Aire sacrée n°1 et historique des découvertes

En 1964, alors que M. Napoli étudie les remparts de la ville, lui et son équipe découvrent à l'extrémité occidentale de la Crête, sur le versant ouest de la Terrasse B (Secteur II ; Pl. LXXIX, d ; LXXX, a), et à l'endroit même où part le mur A, une sorte d'édicule en place construit en blocs de grès (Pl. LXXX, b). La structure est alors associée au *naïskos* en grès, retrouvé à Élée en 1886 (Élé-AS3-003), représentant une figure féminine assise dans une sorte de chapelle miniature. Ce dernier avait été daté de la fin du VIe s. av. J.-C. par des comparatifs avec des représentations similaires en Égée Orientale et à Massalia. Associant les deux *naïskoi*, pourtant très différents, M. Napoli data l'édicule mis au jour de la même période et attribua à Cybèle le lieu de culte en se basant sur la documentation relative aux *naïskoi* à cette époque. De plus, un sondage en profondeur est réalisé tout autour de l'édicule, permettant d'atteindre un niveau d'argile situé immédiatement au-dessus du substrat rocheux (Pl. LXXX, b). La fouille permet notamment de mettre au jour deux bases en grès juste au sud-ouest de l'édicule. Toutefois, peu d'investigations ont été faites dans ce secteur (Svoboda 2010, p. 103 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 101-105)

Il faudra attendre 2006 pour que de nouvelles fouilles aient lieu, organisées par les équipes autrichiennes et sous la direction de V. Gassner, dans le cadre d'une étude globale topographique des sanctuaires d'Élée. Le secteur est alors rebaptisé « Aire sacrée n°1 ». Ces derniers travaux avaient pour principal objectif de mieux cerner le site et de vérifier la chronologie du lieu de culte par l'étude stratigraphique (Pl. LXXX, c ; Svoboda 2010, p. 103 ; 2009 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 101-105). Lors de cette campagne, de nouvelles structures apparaissent aux yeux des archéologues : une longue fosse du Ve s. av. J.-C. ; une structure rectangulaire à l'ouest du *naïskos* ; deux nouvelles bases, juste au sud de l'édicule ; et une autre structure rectangulaire recouverte de tuiles juste à l'est de ces dernières. La destruction de nombreuses couches archéologiques lors des sondages effectués en 1964 limitera malheureusement énormément l'étude stratigraphique de l'Aire sacrée n°1.

L'Aire sacrée n°1 est donc située à l'extrémité occidentale de la Crête, sur le versant ouest de la Terrasse B (Secteur II), à une altitude d'environ 68 m (Pl. LXIV, a ; LXXIX, d ; LXXX, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 15.156590 / latitude, 40.161846). Dans son dernier état, la zone cultuelle s'étend sur au moins 10 m de long sur 4,6 m de large. Au nord, le secteur est délimité par le mur d'enceinte A, qui change d'orientation à cet endroit et forme un angle droit, ceinturant ainsi l'espace cultuel sur trois côtés, au nord, à l'est et à l'ouest. La limite méridionale du sanctuaire n'a pas pu être définie (Svoboda 2010, p. 104), mais son étendue devait être contrainte au sud par le relief naturel de la colline. Le replat occupé par l'Aire Sacrée n°1 était de toute façon déjà limité, comme le suggère la création de ce qu'on interprète comme un mur de terrasse d'orientation nord-ouest/sud-est et sur lequel on reviendra. L'installation de la zone cultuelle sur une pente raide et escarpée, et donc difficile d'accès, pourrait notamment expliquer la période d'occupation assez courte de ce petit sanctuaire (Svoboda 2010, p. 105 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 106). Enfin, il faut noter la proximité de l'Aire sacrée n°1 avec l'Aire sacrée n°2, connue aussi sous le nom de Sanctuaire de Poséidon, situé au sommet de cette même colline, à moins de 40 m au sud-est. Les deux zones cultuelles faisaient ainsi peut-être à l'origine partie d'un même sanctuaire.

B. Description des vestiges de l'Aire sacrée n°1

Immédiatement au sud du mur A fut découverte en 2006 une fosse longue de 6 m et profonde de 0,5 m (Pl. LXXX, e). Celle-ci mesurait environ 0,8 m de large dans la partie orientale et se rétrécissait continuellement vers l'ouest pour enfin disparaître sous le tronçon de la muraille. Le bord supérieur de la fosse et son étendue au nord ne sont pas clairs, car elle est en partie détruite par la construction de la fortification, ce qui ne permet pas de déterminer son extension totale. Comme le souligne Dieta Frauke Svoboda, sa forme et son tracé ne permettent donc pas de l'interpréter comme un fossé de fondation du mur d'enceinte. La fosse était remplie d'une couche limoneuse brune foncée contenant une grande quantité de briques et de tuiles en terre cuite posées en plusieurs couches horizontales. Des tuiles plates ont été en particulier retrouvées dans les parties supérieures du remblai tandis que les parties inférieures ont principalement livré des briques de couverture semi-circulaires. Entre ces différentes couches de briques se trouvaient des fragments d'une statuette en terre cuite représentant une déesse assise trônant (Élé-AS1-001), comparable à celles archaïques de Poséidonia, ainsi que quelques tessons de céramique à vernis noir et de céramique de cuisine. On notera plusieurs fragments de bols ou d'assiettes et un fragment de *chytra*. Cet ensemble peut être daté du premier quart du Ve s. av. J.-C. Le dépôt des objets, et notamment des briques à l'intérieur de la fosse, suggère une disposition intentionnelle et réfléchie, peut-être à visée cultuelle au vu de la présence d'une figure en terre cuite et du caractère sacré du secteur aux phases postérieures. Aucune autre structure cultuelle contemporaine n'a pu être identifiée dans le secteur, ce qui amène D. F. Svoboda à s'interroger sur la relation du dépôt avec l'Aire sacrée n°2 et la terrasse supérieure de la colline (Svoboda 2010, p. 104 ; 2009).

Au sud et à environ 1,20 m à l'est du tronçon A, le *naïskos* semble occuper une place centrale au sein du lieu de culte. Il s'agit d'un édicule de plan presque carré, de 0,8 m de large sur 0,84 m de profondeur pour une hauteur de 0,84 m (Pl. LXXX, d). L'objet repose par ailleurs sur une sorte de socle surélevé, de 0,72 m de hauteur, de telle sorte que la hauteur totale du monument atteint 1,56 m, lui donnant une forme élancée. Les murs supérieurs de l'édicule sont faits de petits blocs de grès carrés, au grain fin et bien travaillés, formant trois rangées. Entre deux rangées de blocs de petite taille, mesurant environ 0,13-

0,22 m de large pour 0,34-0,39 m de long et 0,15 m de haut, se trouve une rangée de blocs un peu plus gros, mesurant 0,36-0,39 m de large pour 0,17-0,57 m de long et 0,21 m de haut (Svoboda 2010, p. 106). Ces trois rangées forment des parois sur trois côtés de l'édicule. Sur la face sud-est, l'absence de paroi dessine une ouverture en forme de niche semblable à une petite chapelle. Les trois rangées de blocs sont en effet recouvertes d'un bloc monolithe en grès d'une hauteur totale de 0,27 m, en forme de toit à double pente précédé d'une sorte d'entablement de 0,15 m de large. Le toit étant légèrement endommagé dans l'angle sud-ouest, le fragment manquant fut retrouvé en 2006, en profondeur, dans le remblai de fouilles des années 1960. La base se présente quant à elle comme une structure plus massive constituée de trois rangées de blocs de grès de plus grandes dimensions que celles des murs et à l'aspect plus rustre. Les blocs de la base sont de taille et de forme différentes et mesurent environ 0,39-0,5 m de long pour 0,26-0,45 m de large et environ 0,24 m de haut. Ils dénotent également par leur aspect : lissés sur leur face apparente jusqu'à environ 0,12 m seulement de leur extrémité, ils laissent visible une sorte de petit bourrelet non travaillé en leur centre. La partie inférieure de la dernière rangée est de plus grande dimension et sa surface entière n'est pas travaillée, semblant clairement indiquer l'enfouissement de cette partie qui jouait probablement le rôle de fondation pour le monument. Par ailleurs, cette différence dans la technique de construction entre la structure supérieure et la base inférieure de l'édicule pourrait démontrer que celui-ci a connu deux phases successives, une hypothèse appuyée par l'orientation légèrement différente du socle et de l'édicule même. Cette hypothèse est par ailleurs confirmée par le contexte stratigraphique de l'édicule étudié lors de la reprise des fouilles de ce secteur en 2006 (Svoboda 2010, p. 104-106 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 101-105 ; Gassner 2006a). Le *naïskos* repose sur une couche de sable et d'argile (US 235/06) utilisée pour niveler et régulariser l'affleurement rocheux. Cette couche contenait principalement des céramiques à vernis noir, des céramiques de cuisine et des amphores gréco-italiques. La céramique à vernis noir était représentée par quelques fragments de formes à boire comme des *skyphoi*, des coupes, des petites coupes et des plats. La céramique de cuisine était quant à elle définie par plusieurs fragments de *chytra*, de *kakkabé* et de *lopas* et pourrait indiquer la préparation d'aliments dans le contexte sacré. Les matériaux retrouvés au sein de cette couche permettent de dater cette dernière et donc l'édification du *naiskos* au début du IIIe s. av. J.-C. Cette date correspond ainsi à la première utilisation avérée de l'espace comme lieu de culte et a ainsi été établie comme la Phase 1 de l'Aire Sacrée n°1 (Gassner *et al.* 2009b, p. 106-107). Lors des fouilles de 2006, plusieurs autres structures, reposant sur cette même couche et appartenant donc à cette même phase, furent identifiées aux alentours de l'édicule.

Ainsi, à l'est, le secteur est délimité par un mur orienté nord-ouest/sud-est, fait de petits blocs de grès (US 204/06 ; Pl. LXXX, c). Seules les fondations et quelques blocs de la rangée la plus basse du mur sont conservés. Construit contre une élévation du terrain, il a donc été interprété comme un probable mur de terrasse. La terrasse dispose d'un niveau plus élevé d'environ 0,3 m et est couverte par une couche de petites pierres irrégulières. De forme triangulaire, elle se prolonge à l'est jusqu'à un autre terrassement qui forme la limite sud-est du sanctuaire. La présence d'une « plate-forme » ou « terrasse » dans d'autres sanctuaires de Campanie ou d'Italie centrale est généralement associée à un dépôt votif. Pourtant, cette plate-forme n'a livré qu'une couche d'argile, riche en céramiques et en tuiles, mais sans aucune trace d'objets votifs ou autres indices cultuels (Svoboda 2010, p. 104 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 106 ; Gassner 2006a).

Deux petites bases carrées en grès étaient placées, lors de cette première phase, sur la terrasse du *naïskos*, à environ 0,75 m de l'angle sud-est de ce dernier (US 238/06 et 239/06 ;

Pl. LXXX, b). De plans et de dimensions semblables[441], elles étaient l'une contre l'autre et alignées nord/sud comme le *naïskos*. La base nord dénote toutefois par la présence d'un rebord surélevé à son sommet, tandis que le sommet de la base sud était complètement lisse. Toutes deux présentent de fortes traces de brûlure, comme en témoigne leur surface rougeâtre. Ces traces pourraient suggérer une utilisation de ces bases comme support pour la combustion d'offrandes (Svoboda 2010, p. 105 ; 2009 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 105).

On a également observé juste à l'ouest de l'édicule une structure rectangulaire d'1,76 m de large sur 1,88 m de long dont il ne subsiste qu'une seule rangée de grands blocs de grès réguliers (US 250/06 ; Pl. LXXXI, a-b). L'intérieur était rempli d'une couche de petites pierres de grès irrégulières. Dans la zone centrale de la structure, cette dernière était recoupée par une fosse remplie d'un comblement sablo-limoneux qui contenait quelques restes d'os d'animaux et des fragments d'une cruche et d'une casserole. La fonction de cette structure reste floue et son interprétation difficile, notamment par le fait qu'elle a été coupée en deux par un mur d'enceinte A lors d'une phase postérieure. D'après V. Gassner et D. F. Svoboda, elle pourrait être interprétée comme la base d'une autre structure cultuelle ou comme une plate-forme pour le dépôt d'offrandes. Elle semble en tous cas être encore utilisée lors de la Phase 2 du lieu de culte (Svoboda 2010, p. 105-106 ; 2009 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 105 ; Gassner 2006a).

Immédiatement à l'est de deux bases de la Phase 1 (US 238/06 et 239/06), une autre structure rectangulaire a été identifiée (US 245/06 ; Pl. LXXXI, c). Mesurant 0,6 m de long sur 0,38 m de large, elle était construite à partir de petits blocs en pierre sèche. À l'intérieur, on découvrit des traces de charbon, des fragments de céramiques et un morceau d'os. La structure a été recouverte par un ensemble de cinq tuiles, disposées inclinées et faisant partie de la couche d'argile de destruction ou d'abandon de la Phase 1 (Gassner *et al.* 2009b, p. 105 ; Svoboda 2009).

Sur le nouveau niveau de sol, situé à 0,35-0,4 m au-dessus du précédent, apparaissent deux nouvelles bases carrées en grès qui remplacent certainement les deux précédentes (US 208/06 et US 225/06 ; Pl. LXXXI, d). Celles-ci sont construites à environ 1,75 m au sud-ouest du *naïskos* et seront de nouveau alignées côte à côte, dans une orientation sud-ouest/nord-est, s'écartant ainsi de l'orientation de l'édicule. La base nord, un peu plus grande, mesure 0,5 m de long sur 0,42 m de large pour une hauteur de 0,16 m de haut. Elle présente un rebord surélevé et un trou de cheville en son centre. La base sud, légèrement plus petite, mesure quant à elle 0,4 m de long pour 0,34 m de large et une hauteur de 0,13 m. Elle est plus érodée et a une surface lisse. D'après D. F. Svoboda, il est possible que ces nouvelles bases soient en lien avec la structure carrée, toujours en usage lors de la Phase 2, et située non loin (Svoboda 2010, p. 106 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 106).

C. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

L'Aire sacrée n°1 semble être un lieu de culte assez modeste tant par sa superficie, son organisation que par sa durée d'occupation assez restreinte. D'après D. F. Svoboda, la longévité relative du sanctuaire peut justement s'expliquer par sa localisation dans un espace limité par la topographie (Svoboda 2010, p. 105). Son aspect modeste peut également s'expliquer par sa proximité et donc sa connexion évidente avec l'Aire sacrée n°2, qui le surplombait non loin. Il n'est en effet pas risqué d'imaginer que le *naïskos* et ses environs faisaient partie du même complexe cultuel que le temple hellénistique en amont

[441] La base la plus au nord mesure 0,4 m de long pour 0,33 m de large et une hauteur de 0,16 m. Celle du sud fait 0,4 m de long pour 0,3 m de large et 0,17 m de hauteur (Svoboda 2010, p. 105, n. 15).

de la colline, auquel il devait être un dispositif annexe. Cet ensemble cultuel semble être organisé autour d'une structure centrale, le *naïskos*. L'édicule a bien évidemment rapidement été associé, de par sa typologie, aux autres exemplaires de *naïskoi* et, par extension, au culte proposé de Cybèle (Svoboda 2010, p. 103 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 86-87). Il se distingue toutefois clairement des autres *naïskoi* d'Élée, autant par ses dimensions et sa forme que par les techniques de construction utilisées. Bien que l'édicule de l'Aire sacrée n°1 présente, comme les *naïskoi* archaïques, une façade complètement ouverte rappelant une chapelle, il s'en distingue par son aspect tridimensionnel, sa plus grande profondeur, et surtout sa construction complexe, qui contraste avec les autres *naïskoi* monolithes. Sa fonction devait être également très différente, puisqu'il n'a pas pour fonction de représenter la divinité mais sert plutôt vraisemblablement de conteneur. Sur ces divers points, il ressemble plus aux édicules retrouvés dans l'Aire sacrée n°4 et sur lesquels il sera question plus tard. Toutefois, il s'en démarque également par sa face avant, complètement ouverte. De plus, contrairement à ces derniers, l'édicule n'a livré à ce jour aucun indice suggérant le dépôt en son sein d'images de la divinité. V. Gassner observe notamment que l'espace interne de l'édicule de l'Aire sacrée n°1, bas et profond, ne semble pas apte à contenir une statue ou une statuette (Gassner *et al.* 2009a, p. 86-87, p. 95).

Le plus ancien témoignage archéologique du secteur est celui d'une longue fosse, située en partie sous le rempart hellénistique, contenant du mobilier majoritairement daté du premier quart du Ve s. av. J.-C., ainsi qu'une statuette d'époque archaïque (Élé-AS1-001). Au vu de sa localisation et de la nature de son remplissage, on attribua à la fosse, ou du moins à son contenu, une nature cultuelle. La fosse pourrait donc témoigner d'une occupation de l'Aire sacrée n°1 aux époques archaïque et classique, ou au moins de l'existence d'un lieu de culte archaïque dans le Secteur II. Toutefois, l'absence d'autres témoignages se rapportant à un caractère cultuel avant le IIIe s. av. J.-C. semble plutôt aller en faveur de la seconde hypothèse (Svoboda 2010, p. 104 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 86-87).

L'implantation d'un lieu de culte dans le secteur a donc lieu vraisemblablement au début du IIIe s. av. J.-C. avec l'installation, au cœur de l'aire sacrée, d'un premier *naïskos*. Cette construction s'accompagne probablement d'un terrassement perceptible au travers du mur oblique situé juste à l'est de l'édicule (US 204/06). Lors de cette Phase 1, d'autres structures cultuelles sont construites tout autour et à proximité du *naïskos* : deux petites bases carrées au sud (US 238/06 et 239/06), une structure rectangulaire en grès à l'ouest (US 250/06) et une autre structure rectangulaire à l'est (US 245/06), recouverte de tuiles (Svoboda 2010, p. 104-105 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 105-106).

Le sanctuaire connaît par la suite une phase de grandes transformations s'accompagnant de la destruction au moins partielle et de l'abandon de plusieurs structures. Cet abandon est décelable par une couche contenant une quantité importante de charbons de bois, signes d'un probable incendie, se superposant à la première phase d'occupation. Les matériaux trouvés dans cette couche de charbons permettent de dater cette transformation vers le milieu du IIIe s. av. J.-C. Après cette destruction, le secteur connaît alors une surélévation du sol avec l'apparition d'un nouveau niveau d'occupation perçu entre 0,35 m et 0,4 m au-dessus du précédent, correspondant donc à la Phase 2 de l'Aire sacrée n°1. La plus haute rangée conservée du *naïskos* de la Phase 1 était donc encore visible et a très probablement servi de socle pour la construction d'un nouveau *naïskos*, avec des blocs de grès bien plus travaillés. Par ailleurs la structure carrée à l'ouest du sanctuaire (US 250/06) continue également d'être utilisée. Les deux anciennes bases de la Phase 1 sont quant à elles complètement abandonnées au profit de deux nouvelles, de plus grandes dimensions. Les céramiques présentes dans la couche de la seconde phase ne diffèrent pas vraiment d'un point de vue chronologique et suggèrent une période d'occupation très courte de ce petit ensemble cultuel, ce qui peut probablement s'expliquer par sa localisation sur une pente

raide et escarpée, et donc difficile d'accès (Svoboda 2010, p. 105 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 106).

Au cours de la période hellénistique, la reconstruction des remparts de la ville entraîne de profondes transformations au sein de l'Aire Sacrée n°1. La structure carrée occidentale est alors détruite par l'installation du nouveau mur A de la fortification, qui vient la couper jusqu'à ses fondations. Au même moment semble se déposer, au moins sur le secteur au nord du *naïskos*, une couche massive de petites pierres en grès. Bien que cette couche soit à une altitude supérieure au sommet de l'édicule, son interprétation et sa relation avec le reste du lieu de culte est incertaine, car elle n'a pas été conservée autour du *naïskos* à la suite des sondages effectués en 1964. Elle semble toutefois dater de la fin du IIIe s. av. J.-C. Dans la zone au sud du *naïskos*, une couche limoneuse comportant de nombreuses pierres, briques et céramiques mêlées, a quant à elle été créée après l'agrandissement de l'enceinte de la ville. Ces deux couches semblent suggérer l'abandon de l'Aire sacrée n°1 à la fin du IIIe s. ou au tout début du IIe s. av. J.-C. La couche limoneuse contenant de nombreuses pierres et briques pourrait d'ailleurs, d'après D. F. Svoboda, être interprétée comme une couche de scellement rituel du sanctuaire, à la manière de ce que l'on observe dans plusieurs sites cultuels du Sud de l'Italie (Svoboda 2010, p. 106-107).

La nature de la divinité et des pratiques rituelles de ce sanctuaire est, dans l'état actuel de nos connaissances, difficile à entrevoir. Le lieu de culte n'a livré en effet que peu de mobilier votif susceptible de renseigner sur ces aspects. L'attribution de l'aire sacrée à Cybèle doit toutefois être remise en cause, comme on l'a vu, car rien ne permet d'aller dans ce sens, si ce n'est l'association de l'édicule au type du *naïskos*. L'identité de la divinité adorée dans ce sanctuaire ne peut donc être définie et, si la présence d'une figurine de déesse assise archaïque retrouvée dans la zone (Élé-AS1-001) pourrait permettre d'attribuer le sanctuaire à une divinité féminine, sa découverte dans une fosse antérieure à l'installation du premier état du *naïskos* empêche son rapprochement avec le lieu de culte. Il est plus vraisemblable, en effet, que la figurine archaïque provienne d'un sanctuaire antérieur, situé quelque part dans le Secteur II, comme l'avait déjà suggéré V. Gassner (Gassner *et al.* 2009a, p. 82-83).

VI. L'Aire sacrée n°2 : le sanctuaire de Poséidon *Asphaleios*

A. Présentation et découverte du sanctuaire de Poséidon Asphaleios

Une partie des vestiges cultuels de la Crête était déjà probablement visible lors de l'exploration du site en 1889 par W. Schleuning (Pl. LXIV, b). En 1926-1927, la majorité d'entre eux seront dégagés par A. Maiuri. Bien que l'absence de rapports détaillés sur les activités de ces premières explorations ne permette pas d'entrevoir la portée de celles-ci au niveau du Secteur II (Gassner 2005a, p. 39), on admet que le secteur a bien été fouillé à cette période par A. Maiuri et son équipe. Ce serait notamment en 1926, d'après M. Guarducci, qu'une stèle provenant probablement de la Terrasse B (Secteur II) et inscrite au nom de Poséidon *Asphaleios* aurait été retrouvée (Élé-Ins-007 ; Guarducci 1966, p. 280)[442].

[442] Il s'agit toutefois peut-être d'une erreur de M. Guarducci, puisque, d'après P. C. Sestieri, la stèle aurait été découverte *in situ* dans l'une des bases du sanctuaire. Voir par exemple Gassner *et al.* 2009a, p. 88 ; Gassner 2005a, p. 52 ; Sestieri 1949.

Le secteur sera par la suite fouillé par P. C. Sestieri en 1949. C'est lors de cette campagne que l'on identifie pour la première fois, et clairement, les vestiges trônant au sommet de la colline comme ceux d'un sanctuaire. Les fouilles, concentrées principalement sur le côté occidental de la terrasse, révèlent en effet un triportique monumental et les restes de ce que P. C. Sestieri interprète comme un autel (Pl. LXXIX, d ; LXXXII, a-d). L'ensemble est installé sur une esplanade rocheuse. Durant la même campagne, l'archéologue italien met au jour, accolées aux vestiges de l'autel, deux bases de stèles. Il associe alors à l'une d'elles le bloc inscrit au nom de Poséidon *Asphaleios*[443] (Élé-Ins-007), attribuant ainsi le sanctuaire au dieu et, avec réserve, à Aphrodite *Euploia* souvent associée (Guarducci 1966, p. 280 ; Sestieri 1949, p. 13). Le détail des opérations menées par P. C. Sestieri et les résultats qui en découlent sont malheureusement peu connus (Gassner 2005a, p. 39-41).

Plusieurs décennies plus tard, les travaux de M. Napoli en 1964 se sont concentrés à l'est des vestiges découverts, sur la partie orientale de la terrasse. Ils permirent de mettre au jour, sur la pente montante de cette dernière, un mur en technique polygonale (UMA 23 ; Pl. LXXXIII, a-b, en noir) qui sera alors interprété comme un mur de terrasse. À la suite de cette découverte, l'exploration se focalisa en 1971 sur la pente située entre le sanctuaire et le mur précédemment dégagé. Enfin, en 1978, une nouvelle campagne se concentra cette fois-ci à l'est du mur polygonal, à la suite de la mise au jour, dans le cadre de travaux de restauration, d'une structure archaïque à l'intérieur de laquelle on découvrit une tête féminine (Pl. LXXXIII, a-b, en rouge). Les fouilles permettront alors de distinguer plusieurs unités domestiques au nord-ouest de la terrasse, dont une maison à *ante* semblant dater des premières décennies de la colonie (Gassner 2005a, p. 41 ; Krinzinger 1994, p. 20-21).

Après plus de 25 ans, les fouilles du Secteur II sont reprises en 2004 par l'équipe autrichienne, sous la direction de V. Gassner et dans le cadre du projet global visant la reprise de l'étude des différents lieux de culte en lien avec les fortifications éléates. Cette campagne, focalisée dans un premier temps sur le mur A de l'enceinte afin d'en préciser le tracé et l'évolution, permit de mieux comprendre la chronologie du sanctuaire et d'appréhender pour la première fois la phase la plus ancienne de celui-ci, notamment grâce à la réalisation d'un sondage dans l'angle nord-est. Les fouilles se concentreront également sur les unités domestiques situées à l'extrémité orientale du Secteur II. Le mur en appareil polygonal (UMA 23 ; Pl. LXXXIII, a-b, en noir), autrefois interprété comme un mur de soutènement, se révéla alors être un bâtiment tardo-archaïque. La maison à *ante* du nord-est de la terrasse a également été complètement dégagée et étudiée (Pl. LXXXIII, a-b, en rouge). La campagne de 2006, qui se focalisa sur l'Aire sacrée n°1, entreprit également de dresser un bilan sur la documentation complète et détaillée relative à l'Aire sacrée n°2. L'objectif était notamment de clarifier les dimensions exactes du sanctuaire dans sa phase monumentale, de dessiner un plan et de proposer une reconstitution de l'élévation des structures. Les opérations archéologiques, limitées par l'intensité des anciennes campagnes de fouilles, ayant laissé peu de contextes encore non perturbés, ont été centrées sur la moitié orientale du sanctuaire où, dans les angles sud-est et nord-est, quelques zones encore non fouillées ont pu être étudiées (Gassner *et al.* 2009a, p. 80 ; Gassner 2006a ; 2005).

Le sanctuaire est donc situé sur une hauteur à l'est de l'Acropole (Pl. LXIV, a-b ; LXXX, a), appelée « Terrasse B » dans les publications anciennes et renommée ensuite « Terrasse I » ou « Secteur II ». Cette terrasse marque l'extrémité occidentale de la Crête et de la série de lieux de culte qui dominent ces hauteurs. Juste après le théâtre hellénistique, qui marque l'extrémité orientale de l'Acropole, le terrain s'élève considérablement par une pente raide

[443] La stèle fut même possiblement retrouvée *in situ*, encastrée dans l'une des bases, selon les dires de P. C. Sestieri et une photographie prise durant les fouilles (Pl. LXXXII, c). Voir Sestieri 1949.

avant d'atteindre une grande et plane terrasse, en partie aménagée. À l'est de cette terrasse, la pente ascendante est d'abord plate, puis de plus en plus raide, étroite et rocailleuse, avant d'aboutir à une nouvelle pente modérée qui mène au sommet de la colline et à la tour A9. Juste à l'est de celle-ci, le terrain s'interrompt brusquement par le percement dans la Crête de la *Porta Rosa* (Gassner 2005a, p. 39). Le sanctuaire, qui sera renommé Aire sacrée n°2 par les équipes autrichiennes, était situé sur la grande partie plane de la colline, à une altitude d'environ 78 m (coordonnées WGS84 : longitude, 15.157086 / latitude, 40.161705). Il se compose principalement d'une cour pavée, entourée sur trois côtés de bâtiments et de portiques monumentaux (Pl. LXXIX, d ; LXXXII, a). Sa hauteur et sa monumentalité font de ce sanctuaire un probable repère majeur dans l'espace urbain. Il est même possible qu'il ait été visible de la mer, étant donné la nature des divinités qui y étaient adorées. On a même supposé, en raison de sa position, que le lieu de culte ait eu une fonction de feu de signalisation (Vecchio 2006, p. 373-375, n. 43). Comme il a été souligné, la présence non loin, légèrement en contrebas à l'ouest, de l'Aire sacrée n°1 pourrait indiquer l'appartenance des deux zones sacrées au sein d'un même *téménos*.

B. Description des vestiges de l'Aire sacrée n°2

Le sanctuaire est principalement constitué d'une cour pavée de briques éléates, longue de 24 m et large de 13,4 m, autour de laquelle se dresse, sur ses côtés nord, est et sud, un triportique. Chacun des portiques qui le compose était doublé, à l'arrière, par plusieurs salles. L'ensemble forme ainsi un complexe de 36 m de long sur 32 m de large (Pl. LXXIX, d ; LXXXII, a). Par ailleurs, si l'espace était délimité sur ces trois côtés par des *stoai*, sur le côté ouest aucune structure ne semble fermer celui-ci, offrant ainsi une vue dégagée et imprenable sur le sanctuaire de l'Acropole. Ce panorama pourrait, d'après V. Gassner, avoir été pensé dès la conception de l'Aire sacrée n°2, probablement dans le cadre de problématiques cultuelles. Afin que la cour pavée soit à niveau, l'affleurement rocheux du sommet de la colline a été, en de nombreux endroits, lissé artificiellement et un terrassement a été réalisé afin d'aplanir la pente douce naturelle d'est en ouest et du nord au sud. À l'est et dans certaines parties du portique sud, la roche a toutefois été laissée comme telle afin de servir de fondation pour les parties surélevées (Gassner 2006a). Juste au nord de la *stoa* septentrionale, l'aire sacrée bute sur le tronçon A de l'enceinte (UMA 17 ; Pl. LXXXIII, a-b), restituable sur 35 m de long entre le côté oriental du sanctuaire et la maison tardo-archaïque à *ante* de l'est (*Antenhause* A.I.). Ce tronçon de fortification a été daté de la période hellénistique grâce aux sondages effectués en 2004 et aucun mur d'enceinte antérieur n'a alors été détecté (Gassner 2005a, p. 45-46). Sa construction dans le premier quart du IIIe s. av. J.-C. offre ainsi un *terminus post quem* pour l'ensemble des vestiges du sanctuaire. La salle nord était alignée parallèlement au mur A tandis que la salle sud présentait une orientation quelque peu différente, de sorte que la place avait plus la forme d'un trapèze que celle d'un véritable parallélogramme (Gassner 2006a).

Les bâtiments situés de chaque côté de la cour étaient construits en blocs de conglomérats et étaient composés d'un portique faisant face à la cour et qui précédait une ou plusieurs arrière-salles. On estime la largeur totale des édifices nord et sud à environ 6,3 m, mais celle-ci n'est pas facilement déterminable en raison de la destruction partielle des structures à la suite de glissements de terrain. La longueur des bâtiments nord et sud était quant à elle d'au moins 18 m. Dans l'angle nord-est du complexe, les fouilles de 2004 ont permis de déterminer que l'édifice nord (UMA 19 et UMA 18 ; Pl. LXXXII, a ; LXXXIV, a, en vert) venait buter sur le tronçon de fortification (UMA 17 ; Pl. LXXXIV, a, en bleu). Les murs du bâtiment étaient faits de pierres de conglomérats tandis que le sol était pavé

de briques éléates. L'exploration de ce secteur permit notamment d'entrevoir l'existence d'une structure antérieure, d'orientation est/ouest et conservée sur une longueur de 10,9 m et une largeur de 4,40 m, contre laquelle le mur d'enceinte sera par la suite construit[444]. Les murs de celle-ci (UMA 20/16 et UMA 74/78 ; Pl. LXXXIV, a, en jaune) étaient faits de blocs de grès. Côté est, une salle devait également être présente à l'arrière du portique oriental, mais l'interprétation des vestiges dans cette zone est plus difficile à cause des anciens sondages réalisés lors des campagnes de P. C. Sestieri. Il est toutefois possible de restituer une salle beaucoup plus large que les bâtiments nord et sud, avec une profondeur totale de 8,2 m à 10 m. De plus, dans l'axe central de celle-ci se trouvent sept paires de blocs de conglomérat qui dessinent une ancienne rangée de piliers massifs (Pl. LXXXII, a, en bleu ; Gassner *et al.* 2009a, p. 89-90 ; Gassner 2006a ; 2005, p. 54-59). La longueur nord/sud de l'édifice oriental peut être restituée à au moins 17 m.

Les portiques étaient délimités côté cour par une rangée de blocs de pierres conglomérées distants les uns des autres d'environ 1,6 m. Ces blocs, interprétés comme des bases de piliers ou de colonnes, mesuraient environ 1 m de long sur 0,4 m de large. Au total, cinq bases sont encore visibles dans la *stoa* sud, et seulement deux ont été conservées dans le portique nord (Pl. LXXXII, a, en bleu). Au niveau du portique oriental, quatre blocs sont visibles. À l'extrémité nord, au lieu du cinquième pilier attendu, furent découverts deux blocs orientés est/ouest qui pourraient témoigner de la présence d'une entrée. On estime la largeur des portiques à environ 3,2 m au niveau de la *stoa* nord et de la *stoa* sud, mais cette profondeur pourrait aller jusqu'à 3,5 m voire au-delà pour la *stoa* est, puisque le mur oriental n'a pas été retrouvé ici et n'est détectable que par les rainures de fondations observées dans le substrat rocheux de la colline (Gassner 2006a ; 2005, p. 54-55). Selon P. C. Sestieri, les portiques auraient pu, comme la cour, être pavés de briques éléates comme en témoignerait le reste de briques encore visibles aujourd'hui dans la zone nord de la *stoa* orientale (Sestieri 1949).

Côté est de la cour ouverte et juste en face du portique oriental, deux blocs de conglomérat étaient disposés symétriquement et orientés est/ouest. Ils étaient chacun flanqués, au nord et au sud, et à une distance de 0,5 m, de blocs de conglomérat orientés nord/sud (Pl. LXXXII, a) et présentant des évidements en leur centre, destinés probablement à l'insertion de stèles ou de cippes. Au sud, P. C. Sestieri aurait retrouvé une autre base avec un encart carré dans lequel était fichée la stèle inscrite au nom de Poséidon *Asphaleios*[445]. Cette dernière devait être symétrique à une autre base au nord qui n'est aujourd'hui pas conservée (Gassner 2006a ; 2005, p. 54).

Au centre de la cour, à environ 1,3-1,5 m à l'ouest des bases, une longue structure étroite orientée nord/sud, d'environ 11,6 m de long pour 1,7-1,8 m de large, est observable par une double rangée de blocs de conglomérats orientés nord/sud. Au nord et au sud, elle vient presque buter contre les portiques, distante de ces derniers de seulement trois pieds, soit environ 0,9 m. La structure était composée d'une alternance de grès et de conglomérats, espacés entre eux par des interstices réguliers de 0,8 m, probablement remplis à l'origine par de petites pierres et des briques dans le style de la « *tecnica a scacchiera* ». Elle fut interprétée par P. C. Sestieri comme un autel (Pl. LXXXII, a et d ; Sestieri 1949), une hypothèse largement acceptée mais qui fut toutefois remise en question par les fouilles autrichiennes au début des années 2000. Devant la structure, un peu en retrait de l'axe

[444] La structure n'a pas pu être datée mais la construction d'enceinte au premier quart du IIIe s. av. J.-C. offre un *terminus ante quem*.

[445] Voir Sestieri 1949. La stèle apparaît encastrée à l'intérieur sur une photographie de P. C. Sestieri (Pl. LXXXII, c). Comme déjà évoqué, il n'est pas évident de savoir si la stèle a été retrouvée *in situ* par l'archéologue italien en 1949 ou si elle a été associée à la base après avoir été découverte à une période précédente, comme l'indique M. Guarducci (Guarducci 1966, p. 280).

central vers le sud, une dépression circulaire d'environ 0,5 m de profondeur, dont la fonction n'est pas encore claire, a été observée (Gassner 2006a ; 2005, p. 62).

Enfin, immédiatement à l'est du bâtiment oriental du sanctuaire, à une distance de 0,8 m, fut observée en 2006 une tranchée de fondation large de 2,2 m. Celle-ci est dans le prolongement d'un mur nord/sud, lui aussi large de 2,2 m, et dont seule l'assise de fondation a été découverte. Ce mur, qui était directement accolé à la courtine au nord, semble avoir été construit au même moment que le sanctuaire monumental. Sa fonction n'est malheureusement pas claire. Malgré son imposante largeur, il ne peut s'agir d'un mur de terrassement au vu de ses caractéristiques architecturales et surtout de l'inclinaison du terrain dans ce secteur. Son épaisseur est également difficilement explicable s'il s'agit de la partie orientale du péribole de l'Aire sacrée n°2. V. Gassner note toutefois que le mur possède une épaisseur identique à celui de la fortification, mais l'hypothèse d'une enceinte urbaine à cet endroit, par exemple sous la forme d'un *diateichisma*, est peu convaincante (Gassner 2006a).

C. Mobilier et inscriptions du sanctuaire de Poséidon Asphaleios

L'une des principales problématiques relatives à l'étude de l'Aire sacrée n°2 est l'absence et la perte presque complète des rapports détaillés sur les activités archéologiques réalisées par A. Maiuri et surtout par P. C. Sestieri dans la première moitié du XXe s. (Gassner 2005a, p. 39-40). Ces lacunes ont terriblement limité la reprise de l'étude du sanctuaire en 2004, d'autant que ces anciens travaux ont concerné la presque quasi-totalité de la superficie de la colline, laissant peu de couches archéologiques encore intactes. C'est également et probablement pour les mêmes raisons que peu d'éléments du mobilier relatif au sanctuaire ont été étudiés voire même publiés. On pourra toutefois noter la mise au jour en 2004, dans l'US 701/04 – une couche assez récente qui vient buter dans l'angle formée par le mur d'enceinte UMA 17 et les bâtiments cultuels nord (UMA 78 et UMA 18 ; Pl. LXXXIV, a) – d'une tête féminine en terre cuite couverte d'un *polos* (Gassner 2005a, p. 58). Il faut également évoquer la tête féminine de type ionique, en terre cuite, découverte en 1978 dans une des maisons du nord-est de la terrasse ainsi qu'une tête équine en terre cuite, des pointes de flèches et de la céramique attique à figures noires mises au jour en 2004, à l'intérieur de la couche de destruction du bâtiment de technique polygonale (UMA 23) du même secteur (Pl. LXXXIII, a-b). Cet ensemble, bien que retrouvé dans un contexte domestique à l'extrémité orientale du Secteur II, pourrait ainsi, d'après V. Gassner, témoigner de l'existence d'un lieu de culte d'époque tardo-archaïque (Gassner 2014, p. 429 ; 2005a, p. 46-52 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 82-83). Toutefois, ce qui ressort principalement et quasi-exclusivement des études et publications sur l'Aire sacrée n°2 concernant le mobilier archéologique est un ensemble de blocs inscrits qui sont, pour la plupart, rattachés aux bases faisant face au portique oriental.

En 1949, P. C. Sestieri annonce la découverte d'une stèle en grès « retrouvée intacte » au sud des bases évidées (Sestieri 1949). Quelques années plus tard, M. Guarducci, étudiant l'inscription, indique que celle-ci a été retrouvée au sein du sanctuaire en 1926, soit lors des potentielles fouilles d'A. Maiuri, dont on ignore les résultats (Guarducci 1966, p. 280). Par la suite, il sera toutefois admis que la stèle a bien été retrouvée par P. C. Sestieri, apparaissant notamment fichée dans l'une des bases évidées sur des photographies d'archives des années 1940-1950 (Pl. LXXXII, c ; Gassner *et al.* 2009a, p. 88 ; Greco 2006, p. 334 ; Gassner 2005a, p. 59-60). Quoi qu'il en soit, le monolithe fut bien découvert sur la Terrasse B (Secteur II) et semble avoir été à l'origine encastrée dans la base carrée sud dans

laquelle elle s'adapte parfaitement. Il s'agit d'un long bloc en grès, à la face inscrite plane sur laquelle apparaît verticalement en deux colonnes : « ΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣ ΑΣΦΑΛΕΙΟΥ » (Élé-Ins-007). L'inscription a été datée, par analyse paléographique, de la première moitié du IVe s. av. J.-C., M. Guarducchi notant la forme particulière de certaines lettres et surtout la disposition verticale de l'épigraphe, typique de cette période (Guarducci 1966, p. 280). L'attribut *Asphaleios* renvoie à un Poséidon « qui ne laisse pas trébucher », « qui assure la sécurité ». Ce secours est apporté sur terre, en tant que dieu protecteur contre les dangers des tremblements de terre, mais aussi en mer, comme l'atteste une glose à Aristophane citée par M. Guarducci[446]. Dans le cas d'Élée, c'était probablement le Poséidon marin qui était vénéré et non le Poséidon tellurique, au vu de l'activité portuaire de la cité (Vecchio 2006, p. 373-374 ; 2003b, n°7, p. 50-53 ; Morel 2000, p. 40 ; Dubois 1995, n°55, p. 148-149 ; Guarducci 1966, p. 281-282). *Asphaleios* était une épiclèse courante[447] et quasi-exclusive à Poséidon, attestée dans de nombreuses régions du monde grec. Il s'agit toutefois à ce jour de l'unique attestation de cette épiclèse en Occident. Le dieu est par exemple invoqué, parmi de nombreux autres, par des soldats rhodiens avec le commandement des navires et des triérarques et sous les conseils de l'oracle de Delphes. Poséidon *Asphaleios* permet alors, avec Artémis *Orthosia* et peut être Zeus *Sôter* et Athéna *Sôteira*, de protéger les soldats des dangers liés à la navigation et aux combats en mer (IG, XII 5, 913). Le dieu est également présent à Délos, où est attesté un Poséidon *Asphaleios* et *Orthosios* (I, Délos 440A, I. 61), et à Paros où, lors de la fondation du culte d'Archiloque, l'oracle de Delphes préconisa d'accomplir un sacrifice à plusieurs divinités dont Poséidon *Asphaleios* (LSCG 180). En milieu ionien, le dieu est notamment vénéré à Colophon (SEG, 19, 698, 1. 15-21), Érythrées (I. Erythrai 207, l. 4-8) ou encore à Didymes (I. Didyma, 132). Sylvain Lebreton a notamment souligné l'importance de Poséidon *Asphaleios* « qui ne laisse pas trébucher » dans la protection du rempart de la cité, garantissant la solidité des fortifications et ainsi la sécurité aux citoyens (Lebreton 2019, p. 34-38). La proximité du sanctuaire avec le rempart pourrait également suggérer un rôle semblable à Élée. Enfin, Luigi Leurini a également mis en avant le lien fort qui unifiait le culte de Poséidon *Asphaleios* avec le milieu pythagoricien. En effet, un passage de Stobaeus[448] explique que, dans la doctrine pythagoricienne où l'« être » est associé au « nombre », Poséidon *Asphaleios* est lié au chiffre huit tandis qu'Athéna et Kairos, tous deux aussi vénérés à Élée, sont associés au chiffre sept. Cette référence est d'autant plus pertinente lorsque l'on connaît l'importance du contexte pythagoricien à Élée au travers de Zénon et de Parménide (Pedrazzi 2013, p. 330 ; Vecchio 2006, p. 377-378).

La présence d'une autre base symétrique du côté nord a conduit P. C. Sestieri à supposer que le sanctuaire était également dédié à une autre divinité, contrepartie peut-être féminine de Poséidon *Asphaleios*. Très tôt, il proposa d'associer au dieu la déesse Aphrodite *Euploia* (Sestieri 1949), souvent en lien, et que l'on invoquait afin d'obtenir une heureuse navigation. L'hypothèse fut pendant longtemps acceptée (Guarducci 1966, p. 282), la déesse étant notamment vénérée non loin, dans la colonie grecque de Naples. Aphrodite *Euploia* étant présente notamment à Mylasa, à Cnide, à Rhodes et dans la Cilicie, soit en Anatolie méridionale, certains chercheurs comme Ettore Lepore ou Maurizio Giangiulio ont même supposé que le culte napolitain pouvait provenir de l'établissement voisin d'Élée. D'autres chercheurs comme P. Ebner et J.-P. Morel ont également proposé d'associer au dieu la déesse Leucothéa, de par leur nature commune de divinités maritimes protectrices et leur association au sein du sanctuaire de l'isthme de Corinthe (Morel 2000, p. 40-41 ; Ebner 1963-1964, p. 98-102). La déesse de l'écume occupe, comme vu précédemment, une

[446] Aristophane, *Les Acharniens*, 682.
[447] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 21, 7.
[448] Stobaeus, 1, 10, 21, 27-29.

place importante au sein du panthéon phocéen et était aussi vénérée à Élée[449]. Le dossier fut toutefois bouleversé en 2004 lorsque d'anciennes photographies en noir et blanc des années 1940-1950, donc celle déjà évoquée, furent retrouvées dans les archives de Velia de l'Institut d'archéologie classique de l'université de Vienne. Elles proviennent des investigations réalisées par P. C. Sestieri sur la Terrasse B (Secteur II). Parmi celle-ci, une photographie montre une des stèles gravées au nom d'Héra (Pl. LXXXIV, c ; Élé-Ins-008), dont le lieu de découverte était jusque-là supposé inconnu. Le cliché présente au dos l'inscription manuscrite « *terrazza B cippo* », l'attribuant clairement au sanctuaire de la Terrasse B. V. Gassner a donc suggéré que cette stèle à Héra soit celle présente à la verticale sur la première photographie, bien que la petite taille de celle-ci ne permette pas d'en être sûr (Pl. LXXXII, c). L'épigraphe possède des caractéristiques similaires à celle de Poséidon et fut donc, elle aussi, datée du IVe s. av. J.-C. (Gassner *et al.* 2009a, p. 88-89 ; Greco 2006, p. 334 ; Gassner 2005a, p. 59-60).

Enfin, lors des recherches menées en 2001 sur les différents murs de fortification de la ville, un grand bloc parallélépipédique a été identifié dans le mur ouest de la tour A9. Celui-ci présentait une inscription incomplète dont seulement deux lettres sont conservées : « ΟΛ [--] » (Élé-Ins-009). Le grand bloc, probablement en réemploi, devait être à l'origine, de par ses dimensions, un élément d'architrave d'un bâtiment monumental du IVe s. av. J.-C. Au vu de sa taille et de sa proximité avec l'Aire sacrée n°2, V. Gassner a proposé qu'il provienne d'un des édifices qui devait occuper, à cette période, le sanctuaire, puisque aucun autre bâtiment n'a été à ce jour repéré à proximité de la tour (Gassner *et al.* 2009a, p. 90).

D. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Durant sa phase ultime, le sanctuaire de Poséidon *Asphaleios* apparaît donc comme une grande cour, entourée sur trois côtés de portiques derrière lesquels se trouvaient diverses salles. Malgré l'absence de décors architecturaux, les dimensions et le plan des vestiges suggèrent un sanctuaire complexe et monumental. Comme le note V. Gassner, les cours entourées de salles portiquées sont un élément caractéristique de l'architecture sacrée hellénistique. Toutefois, contrairement aux exemples « canoniques » tels que l'*Asklepieion* de Kos, l'*Athenaion* de Lindos ou encore le *téménos* de Dodone, on note ici l'absence de temple qui s'installe normalement, dans l'axe de l'autel, à l'intérieur de la cour portiquée. L'existence d'une telle structure à l'est du triportique, sur la pente ascendante et dans un vaste secteur, pourrait être envisagée, mais à ce jour aucun vestige n'a été exhumé dans cette zone. Dans l'état actuel des recherches, l'Aire sacrée n°2 était ainsi constituée d'une cour sans *naos* au sein de laquelle l'autel était le centre des activités cultuelles. V. Gassner évoque l'existence de tels ensembles en Grande-Grèce, comme à Métaponte, ou comme l'*Aphrodision* du Centocamere de Locri Epizefiri, mais souvent avec des dimensions bien plus modestes que celles du sanctuaire éléate. Il est également possible de trouver quelques parallèles assez remarquables avec les sanctuaires lucaniens, comme celui de Méfitis à Rossano di Vaglio, construit au IVe s. av. J.-C. et qui connaît un réaménagement monumental à la fin du IIIe s. av. J.-C. Il est composé d'une cour pavée entourée sur trois côtés de longs portiques, derrière lesquels se trouvaient plusieurs salles, et d'un autel allongé dont les dimensions rappellent celui du sanctuaire de Poséidon *Asphaleios*. Pour V. Gassner, le sanctuaire éléate s'inscrit ainsi pleinement au sein d'un type de constructions cultuelles courantes pour l'époque hellénistique, tout en étant inspiré par l'image architecturale, voire même par la conception religieuse sous-jacente, des sanctuaires

[449] Aristote, *Rhétorique*, II, 23, 27.

lucaniens contemporains (Gassner 2005a, p. 61-63). On pourrait également rajouter que les autels monumentaux dissociés d'un temple sont assez courants en Asie Mineure. En plus des autels de Phocée déjà évoqués, il faut rappeler le sanctuaire d'Apollon *Delphinios* de Milet, qui se compose également d'une cour pavée, au centre de laquelle se dressait l'autel principal, entourée sur deux côtés de bâtiments portiqués (Herda 2006 ; 2005, p. 259-263). On s'interrogera ainsi, dans le cas du sanctuaire éléate, sur l'utilisation des portiques et des salles adjacentes. Malheureusement, aucune donnée à ce sujet n'a été publiée.

En raison de l'emplacement du lieu de culte sur la Crête et de la découverte presque complète de celui-ci en 1949, il est aujourd'hui difficile d'appréhender les différentes structures du sanctuaire et leur fonction, ainsi que d'établir une chronologie absolue. L'occupation du Secteur II à l'époque tardo-archaïque est encore plus compliquée à évaluer, les structures bâties n'ayant été conservées qu'en bordure de la colline en raison des travaux de terrassement postérieurs. Au nord-est de la terrasse, plusieurs structures domestiques, dont principalement une maison à *ante* (*Antenhaus* A.I.), confirment la présence d'un habitat lâche dans le secteur dans le dernier tiers du VIe s. av. J.-C. Cet habitat sera par la suite entièrement abandonné dans la première moitié du Ve s. av. J.-C. Quelques témoignages pourraient toutefois suggérer l'existence pour cette période d'un espace sacré dans la partie centrale de la colline. La découverte d'une tête féminine en terre cuite de type ionique, dans la couche de destruction d'une unité domestique au nord-est de la terrasse, en est un exemple. Par ailleurs, à l'intérieur de la couche de destruction relative au bâtiment d'appareil polygonal (UMA 23) et qui semble s'installer par-dessus la maison à *ante* tardo-archaïque (*Antenhaus* A.I.), furent mis au jour quelques objets qui pourraient renvoyer, d'après V. Gassner, à des restes de pratiques cultuelles. Ainsi, parmi une grande quantité de vaisselle domestique typique des maisons riches d'Élée et datable du premier quart du Ve s. av. J.-C., ont été trouvés une tête de cheval en terre cuite, des pointes de flèches et de nombreux fragments de céramique attique à figures noires (Gassner *et al.* 2009a, p. 82-83 ; Gassner 2005a, p. 46-52). Le mobilier céramique tardo-archaïque découvert sur la colline est quant à lui représenté essentiellement par des céramiques attiques à figures noires et à figures rouges assez précieuses. Enfin, une figurine de probable déesse assise archaïque, des céramiques et des tuiles du premier quart du Ve s. av. J.-C. retrouvées dans la fosse de l'Aire sacrée n°1 pourraient également renvoyer à une structure sacrée tardo-archaïque présente dans le Secteur II et dont il n'y a à ce jour aucune trace architecturale (Gassner *et al.* 2009a, p. 82-84). Seules plusieurs fosses tardo-archaïques (US 316/04 IF et US 511/04 IF), révélées en 2004 dans l'angle nord-est du complexe cultuel, sous les différentes phases du bâtiment nord, attestent de l'occupation de la partie occidentale de la terrasse, sans pour autant présenter un quelconque caractère sacré (Gassner 2005a, p. 51-59 et n°82). Enfin, s'il est fort probable que le sanctuaire soit dédié à Poséidon *Asphaleios* et à Héra, au moins à partir du IVe s. av. J.-C., il est bien sûr impossible d'identifier les divinités alors adorées, si culte il y a bien eu, au niveau du sommet de la Terrasse B (Secteur II) pour les phases antérieures (Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84).

La structure la plus ancienne connue dans le secteur de l'Aire sacrée n°2 est un bâtiment d'orientation est/ouest, conservé sur au moins 10,9 m de long et 4,4 m de large (UMA 20/16 et UMA 74/78 ; Pl. LXXXIV, a, en jaune). Si l'édifice n'a pu être daté à ce jour, la fortification hellénistique (UMA 17), qui vient dans un second temps s'installer contre la limite nord de la structure, offre ainsi un *terminus ante quem* pour cette dernière au premier quart du IIIe s. av. J.-C. Pour V. Gassner, cette structure pourrait ainsi dater d'une phase du sanctuaire à laquelle appartient également l'épigraphe de Poséidon *Asphaleios*, celle-ci ayant été réalisée dans la première moitié du IVe s. av. J.-C. Cette hypothèse suggère ainsi que l'Aire sacrée n°2 était consacrée à Poséidon *Asphaleios* au moins à partir du IVe s. av. J.-C. (Gassner *et al.* 2009, p. 90 ; Gassner 2005a, p. 59 ; Guarducci 1966, p. 280-282). De

plus, la découverte en 2001 d'un bloc d'architrave gravé des lettres « ΟΛ[--] », remployé lors de la construction de la tour A9 (Élé-Ins-009), pourrait bien confirmer l'existence d'un bâtiment monumental pour cette période. Cette phase pourrait s'inscrire dans la réorganisation de la Crête au début du IVe s. av. J.-C., au moment où le tronçon A de l'enceinte est agrandi et s'équipe de tours, entraînant également le réaménagement des zones sacrées préexistantes. Cette phase urbanistique demeure toutefois discrète au sein du Secteur II, la courtine s'étant presque complètement effondrée dans ce secteur en raison de la forte pente du versant nord : au nord de l'Aire sacrée n°2, aucun tronçon antérieur au rempart du IIIe s. av. J.-C. n'a par exemple été retrouvé (Gassner *et al.* 2009, p. 90).

Après l'édification du mur d'enceinte dans le premier quart du IIIe s. av. J.-C., le sanctuaire connaît une certaine monumentalisation correspondant à l'état actuel des vestiges visibles. Un nouveau bâtiment (UMA 19 et UMA 18 ; . LXXXIV, a, en vert) remplace alors le précédent au nord et vient buter contre le rempart, tandis que le reste du sanctuaire s'organise autour d'une cour centrale ouverte et pavée, limitée par trois portiques (Pl. LXXXII, a). Cette phase, difficilement datable, pourrait correspondre à la seconde moitié du IIIe s. ou au IIe s. av. J.-C. L'utilisation de pierres de conglomérat pour la quasi-totalité des différentes structures de cette période conforte cette datation, le matériau n'étant utilisé à Velia qu'à partir de l'époque hellénistique. C'est d'ailleurs probablement lors de cette même phase que la stèle de Poséidon *Asphaleios* est déplacée et encastrée dans l'une des bases faisant face au portique oriental (Gassner 2006 ; 2005, p. 59).

On ignore par la suite le devenir du sanctuaire à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'époque romaine. Un texte d'Appien pourrait toutefois témoigner de la survivance du culte dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.[450] L'auteur raconte comment Octave, naviguant de Pouzzoles vers la Sicile pendant les opérations contre Sextus Pompée, aurait fait des sacrifices, en pleine mer, à Poséidon *Asphaleios* aux vents favorables (ἄνεμοι εὔδιοι) et à la mer calme (θάλασσα ἄκυμος), avant d'aller se réfugier dans la baie d'Élée-Velia. La réalisation de sacrifices à Poséidon *Asphaleios* avant d'accoster à Élée – où se trouvait justement un sanctuaire du dieu – peut être, comme l'indique L. Vecchio, une heureuse coïncidence ou au contraire le signe de la fréquentation du lieu de culte au Ier s. av. J.-C. Il est en effet possible que le vent du sud qui s'était levé et avait amené les navires à accoster à Élée était justement la raison de tels sacrifices et que ceux-ci furent faits en faveur de Poséidon *Asphaleios* car son sanctuaire, en position proéminente et certainement visible de la mer, était déjà en vue (Vecchio 2006, p. 373-374, n. 43 ; 2003b, n°7, p. 52).

Cet épisode rappelle en tous cas l'aspect principal que devait revêtir Poséidon au sein de ce sanctuaire : celui qui protège les marins. Bien que loin du bord de mer, la position élevée du lieu de culte devait probablement lui permettre d'être visible des navigateurs quittant le port éléate ou passant près des côtes (Vecchio 2006, p. 373-375, n. 43). Le dieu « qui assure la sécurité » offrait également et probablement sa protection à l'ensemble de l'espace urbain que son sanctuaire dominait. Le lien évident entre l'Aire sacrée n°2 et l'enceinte hellénistique de la cité renforce cette idée, surtout lorsque l'on sait le rôle que tenait le dieu *Asphaleios* dans les autres établissements grecs en tant que protecteur des remparts (Lebreton 2019, p. 34-38). Malgré l'intérêt des Phocéens pour leur espace maritime et l'abondance de cultes marins, Poséidon est en réalité, comme vu précédemment, peu présent, voire absent, dans la plupart de leurs établissements. À Élée, il semble toutefois occuper une place importante. Ainsi, une autre inscription (Élé-Ins-006), retrouvée en remploi dans un mur du château médiéval de l'Acropole, semble également renvoyer au dieu et date, elle aussi, du IVe s. av. J.-C. (Vecchio 2006, p. 373 ; 2003b, n°8, p. 53-54 ; Ebner 1966, p. 339, n°25). Celui-ci apparaît également, au travers de son trident,

[450] Appien, *Histoire romaine*, V, 98, 410.

représenté au-dessus du lion éléate sur le revers de séries de didrachmes en argent (Pl. LXXII, b). Il est intéressant de noter que ces monnaies ont été émises entre 334 et 300 av. J.-C. (Morel 2000, p. 35 et p. 40 ; Libero Mangieri 1986, Tav. XI, n°167-170), soit durant le même siècle que la gravure des deux stèles précédemment citées. Poséidon pourrait aussi être représenté sous la figure d'un homme barbu apparaissant sur l'avers de monnaies en bronze, émises de la fin du Ve s. jusqu'à la fin du IIIe s. av. J.-C. (Pl. LXXII, g), bien qu'on identifie plus généralement Zeus (Libero Mangieri 1986, Tav. XIII, n°205-215 ; Forni 1963).

L'association de Poséidon avec Héra, qui semble être la parèdre du dieu au sein de l'Aire sacrée n°2, est à première vue surprenante, mais l'épiclèse que la déesse porte sur une autre stèle d'Élée est révélatrice. En tout, la cité a livré à ce jour quatre lapidaires gravés au nom de cette dernière. En plus de celle que l'on a déjà évoquée et qui aurait été retrouvée dans le Secteur II (Élé-Ins-008), deux inscriptions portent le nom d'Héra au génitif, l'une retrouvée en remploi comme seuil de porte au sein de l'*Insula* II (Élé-Ins-011 ; Gassner 2005a, p. 61 ; Tocco Sciarelli 1997 ; Krinzinger 1994), l'autre repérée dans le tronçon de la fortification rejoignant la *Porta Rosa* au Castelluccio, et plus précisément aux alentours de la tour A6 (Élé-Ins-012 ; Tocco Sciarelli 1997). Enfin, la dernière, issue d'une vieille découverte et de provenance inconnue, présente une Héra *Thelxinè* (Élé-Ins-010). L'épiclèse renvoie, comme vu précédemment, à une déesse « qui ravit », « qui enchante », « qui ensorcelle » et son culte pourrait provenir d'Athènes (Morel 2000, p. 38 ; Tocco Sciarelli 1997 ; Guarducci 1970, p. 256-259). Plus récemment, L. Vecchio note que le verbe θέλγω est utilisé par Homère en rapport avec les Sirènes qui « enchantent » les marins[451], et que l'une d'entre elles porte même le nom de Thelxiope. Dans ce cadre, l'épithète traduit le pouvoir que possèdent les Sirènes pour apaiser les vents. Elle fournit par ailleurs un écho intriguant avec Leucothéa et ses liens avec la sirène Leukosia. Cette fonction de calmer les vents, particulièrement importante pour la navigation, s'accorde alors parfaitement à la nature prédominante des cultes marins d'Élée. Héra *Thelxinè* pourrait alors être invoquée à Élée comme une déesse qui a le pouvoir d'« enchanter », d'« ensorceler » et donc d' « apaiser » les vents, une fonction qui rappelle celle de Poséidon *Asphaleios* mais aussi celle de Zeus *Ourios* sur lequel on reviendra (Gassner *et al.* 2009a, p. 89 ; Vecchio 2006, p. 372 ; 2003b, n°9, p. 54-56 ; Gassner 2005a, p. 61). Par ailleurs, l'association d'Héra et de Poséidon *Asphaleios* sur l'Aire sacrée n°2, ainsi que les nombreux parallèles entre les stèles de Poséidon *Asphaleios* et d'Héra *Thelxinè* – comme les dimensions semblables, la disposition identique de l'épigraphe et la datation contemporaine – ont conduit à penser que cette Héra qui « apaise » ferait une parèdre parfaite pour le dieu. Il serait donc tentant d'attribuer la stèle de provenance inconnue à l'Aire sacrée n°2 et à l'une des autres bases identifiées devant le portique oriental. Par ailleurs, il faut rappeler en ce sens que l'autre stèle en grès mentionnant Poséidon, et datée elle aussi du IVe s. av. J.-C., a été retrouvée en réemploi sur l'Acropole, donc non loin de l'Aire sacrée n°2. Elle pourrait ainsi avoir appartenu à cet ensemble de stèles aux noms d'Héra et de Poséidon attribuables au sanctuaire du Secteur II. Si actuellement seules les stèles d'Héra sans épithète et du dieu *Asphaleios* peuvent être associées au lieu de culte de manière certaine, l'étude du cippe à Héra *Thelxinè* permet de mieux comprendre le rôle que pouvait tenir la déesse en tant que contrepartie féminine de Poséidon *Asphaleios*. Les deux divinités garantissaient vraisemblablement une bonne navigation et un accostage sûr (Gassner *et al.* 2009a, p. 89 ; Gassner 2005a, p. 61). L'association et l'importance des deux divinités pourraient également s'expliquer par l'influence qu'a pu exercer Poséidonia, qui possédait, en plus d'un nom renvoyant explicitement au dieu des mers, deux de ses principaux sanctuaires

[451] Homère, *Odyssée*, XII, 40 ; 44.

dédiés à Héra. Si le culte de ces deux divinités était déjà présent au Ve s. av. J.-C., on pourrait observer à Élée, d'un côté l'installation sur l'Acropole d'un culte à Athéna renvoyant à la métropole Phocée, de l'autre l'arrivée d'un culte poséidoniate. À ce titre, il faut rappeler le rôle non négligeable qu'a tenu la cité voisine dans la fondation même de la colonie phocéenne[452] (Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84).

VII. L'Aire sacrée n°3 : le sanctuaire hypèthre

A. Présentation et historique des découvertes

Il semblerait que les vestiges de l'Aire sacrée n°3 aient été découverts lors des campagnes de M. Napoli au début des années 1960, comme le précise P. Ebner en 1963-1964. Ils n'ont en tous cas pas été observés par W. Schleuning, car ils n'apparaissent pas sur les premiers plans d'Élée-Velia. Les structures conservées étaient très détériorées, rendant difficile leur lecture et l'établissement d'une planimétrie (Pl. LXXXV, b). C'est sans doute pour ces raisons que le site, nommé « zone sacrée non couverte », « sanctuaire à ciel ouvert » ou encore « sanctuaire hypèthre », sera délaissé par les futures études et explorations, et ne sera décrit qu'à de rares occasions. P. Ebner évoque notamment l'existence de fragments de stèles présentant des lettres inscrites qu'il est difficile de déchiffrer. Le savant italien proposera également d'attribuer le probable lieu de culte à Hermès, en se basant sur les différents témoignages relatifs à la présence du dieu à Élée, et sur lesquels on reviendra (Vecchio 2003b, p. 30, n. 18-19 ; Ebner 1963-1964, p. 97).

La campagne d'étude de V. Gassner et de son équipe, le long de la Crête, au début des années 2000 a conduit rapidement au nettoyage du secteur et à la mise en évidence des vestiges dégagés par M. Napoli. La subdivision de la zone en différentes structures, articulées autour d'une cour hypèthre, et la présence de bases permettent rapidement d'assurer la nature sacrée du site et d'identifier un sanctuaire hellénistique (Pl. LXXXV, c). Le site est alors renommé pour l'occasion « Aire sacrée n°3 » (Gassner *et al.* 2009a, p. 84-85).

En juillet 2008, un imposant incendie s'est développé au sud de l'Acropole, se propageant ensuite le long de la pente à l'est de la *Porta Rosa*. L'événement tragique a toutefois permis de rendre bien plus accessible le secteur, jusque-là délaissé par les archéologues en raison d'une végétation trop dense et d'un terrain trop abrupt. L'exploration du site a ainsi révélé la présence d'installations le long de la pente et de traces détectables dans la roche affleurante. Associées les unes aux autres, ces découvertes permettent de restituer des salles dont le plan et la fonction demeurent pour le moment flous. Pour V. Gassner, les techniques irrégulières, la taille des pierres et l'orientation différente des structures de l'Aire sacrée n°3 semblent indiquer la présence parallèle de vestiges de terrassement d'époque moderne et de bâtiments d'époque archaïque, grandement détruits et réutilisés à une période plus récente. Enfin, l'année 2008 marque également la découverte d'un *naïskos* d'époque archaïque au sud de la zone sacrée (Élé-AS3-001 ; Pl. LXXXV, d). Ce dernier pourrait peut-être traduire l'existence d'une phase antérieure à l'époque hellénistique, à laquelle on pourrait alors associer les potentielles structures archaïques évoquées précédemment (Gassner *et al.* 2009a, p. 84-85).

[452] Hérodote, *Histoires*, I, 167.

En 2010, une nouvelle opération, caractérisée principalement par le nettoyage et l'enregistrement de l'Aire sacrée n°3, est entreprise par les équipes autrichiennes afin de mieux définir l'aménagement et la chronologie du lieu de culte. Cette campagne a permis de mieux appréhender l'organisation du sanctuaire en deux terrasses distinctes. Par ailleurs, lors de celle-ci, un fragment d'un nouveau *naïskos* fut découvert (Élé-AS3-002), encastré dans un mur récent au sud du sanctuaire (Rohaut 2017, p. 157 ; Gassner 2014, p. 429)[453].

B. Description des vestiges et localisation du sanctuaire hypèthre

L'espace sacré est situé entre les tours A8 et A7 de la Crête, à l'est de la *Porta Rosa*, à environ 90 m d'altitude (Pl. LXIV, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 15.160287 / latitude, 40.163742). Il s'agit de l'un des plus petits sanctuaires de la cité et du lieu de culte le plus occidental de la Crête avant le creusement de la *Porta Rosa*. Il est également le lieu de culte le plus éloigné des autres espaces sacrées de la Crête, puisque situé à environ 68 m de distance de l'Aire sacrée n°4. Comme l'ensemble des zones sacrées de la Crête, l'Aire sacrée n°3 se situe à l'intérieur des limites urbaines, du moins après l'édification du rempart A vers le milieu du Ve s. av. J.-C., contre lequel le sanctuaire s'appuie, formant ainsi sa limite nord. On ignore à ce jour la manière par laquelle on accédait au lieu de culte depuis la ville, bien que la présence d'un *propylon* identifiable à l'est de celui-ci confirme une entrée du côté oriental.

Le sanctuaire, qui mesure 17,5 m de long pour 12,8 m de large, était délimité au nord par le tronçon A de l'enceinte fortifiée. Il s'étendait sur deux niveaux : un espace ouvert présentant un dallage en briques éléates au nord-ouest, et un grand espace marqué par un important dénivelé au sud-est. L'ensemble était probablement entouré d'un mur de *téménos* que la courtine remplaçait côté nord.

L'espace au nord présentait quelques rares vestiges d'anciennes salles (Pl. LXXXV, c). Le côté sud-ouest était occupé par une petite pièce de 6,8 m de long pour 4,2 m de large (salle 1), probablement ouverte sur l'espace extérieur et coiffée d'un toit en tuiles. Ces dernières étaient vraisemblablement importées de Naples et furent retrouvées éparpillées dans la zone du sanctuaire. D'après V. Gassner, la rareté des vestiges rend l'interprétation cultuelle du bâtiment complexe, bien que sa typologie renvoie clairement au type de l'*oikos*. L'espace ouvert en lui-même présente les restes de deux bases incorporées dans une niche de la fortification, et dont les fonctions sont peu claires. Il n'y a à ce jour aucune preuve de l'existence d'un autel, bien que celui-ci peut être supposé à proximité des bases. Au nord-est, la cour s'ouvrait sur un *propylon* qui permettait ainsi probablement l'accès au sanctuaire. Il était constitué de deux niches latérales et d'un seuil formé de deux gros blocs de grès. Devant celui-ci et plus à l'est, une colonne votive se dressait sur une base quadrangulaire (Gassner 2010, p. 147[454]).

Au niveau inférieur, le sanctuaire s'étendait sur une pente marquée d'un dénivelé de près d'un mètre. Celui-ci nécessita la création d'un mur large de 0,75 m séparant les niveaux supérieur et inférieur. Compte tenu des grandes dimensions de cet espace et de la technique

[453] https://www.fastionline.org/excavation/micro_view.php?fst_cd=AIAC_2583&curcol=sea_cd-AIAC_3533

[454] https://www.fastionline.org/excavation/micro_view.php?fst_cd=AIAC_2583&curcol=sea_cd-AIAC_3533

de construction du mur séparateur, le niveau inférieur fut interprété comme une grande terrasse ouverte plutôt que comme une grande et unique pièce fermée[455].

Enfin, comme on l'a évoqué, les pentes au sud de l'Aire sacrée n°3 présentent un grand nombre de structures indéfinies, décelables au travers de vestiges de murs encore en place, de traces négatives dans le substrat rocheux ou de fossés de fondations. Difficilement restituables de par la forte érosion du secteur, leur orientation s'écarte toutefois complètement de celle de l'Aire sacrée n°3. Ces différentes structures ne semblent donc pas contemporaines du sanctuaire, mais il est pour le moment difficile de les dater. Ainsi, si certaines d'entre elles semblent, par la taille des pierres, clairement d'époque moderne, il n'est pas impossible qu'il puisse s'agir à la base de structures plus anciennes, peut-être archaïques, gravement détruites avant d'être réutilisées à une époque plus récente (Gassner 2010, p. 146 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85). C'est notamment en remploi, dans un mur de terrasse moderne, que sera retrouvé en 2010 l'un des *naïskoi* archaïques.

C. Le mobilier du sanctuaire : les naïskoi

Le manque de mobilier archéologique mis au jour lors des fouilles de 2008 et de 2010 rend difficiles la compréhension et la datation de l'occupation du sanctuaire. Toutefois, la typologie particulière de celui-ci et l'utilisation de tuiles provenant du golfe de Naples suggèrent une occupation du IIIe s. av. J.-C. au plus tôt[456].

La découverte d'au moins deux *naïskoi* dans le secteur de l'Aire sacrée n°3 corrobore, de plus, l'hypothèse d'une phase archaïque. Le premier fut découvert en 2008 en position d'effondrement, le sommet vers le bas, sur les pentes méridionales de la Crête, à 20 m en contrebas du sanctuaire (Élée-AS3-001). Il est presque complet, mises à part quelques cassures superficielles, et représente un personnage féminin voilé à l'intérieur d'un édicule. La femme, portant le *khiton*, est assise sur un banc, les mains posées sur ses genoux. Le *naïskos* est ainsi comparable à l'exemplaire mis au jour à Phokaia et surtout à ceux découverts à Massalia. Il fut daté, par comparaison stylistique avec ces derniers, de l'époque tardo-archaïque (Gassner 2010, p. 146 ; Gassner *et al.* 2009a). Le second fut mis au jour en 2010 lors de la reprise de l'étude de l'Aire sacrée n°3 par l'équipe autrichienne (Élée-AS3-002). Il était en remploi dans un mur de terrasse d'époque moderne, situé en contrebas du sanctuaire hellénistique. Contrairement au premier exemplaire, celui-ci est très abîmé : retaillé pour former un bloc rectangulaire de construction, il ne demeure que la partie basse de l'édicule et du personnage situé à l'intérieur. On devine ainsi, sur la partie conservée, la banquette, le bas du corps et les jambes du personnage féminin (Rohaut 2017, p. 159 ; Gassner 2014, p. 429). Ces deux objets, retrouvés en position secondaire mais au sein du même secteur, semblent donc attester l'existence, probablement non loin, d'un sanctuaire tardo-archaïque. On pourrait également proposer d'attribuer au même lieu de culte hypothétique le *naïskos* mis au jour en 1886 sur les pentes de l'Acropole, lors de la construction du tunnel ferroviaire traversant la colline (Élée-AS3-003 ; Rohaut 2017, p. 155-156 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85). Si le lieu de découverte semble, à première vue, assez loin de l'Aire sacrée n°3, le contexte peu précis de la trouvaille et la concentration apparente des *naïskoi* en contrebas de l'Aire sacrée n°3 pourraient corroborer l'hypothèse.

---

455 https://www.fastionline.org/excavation/micro_view.php?fst_cd=AIAC_2583&curcol=sea_cd-AIAC_3533

456 https://www.fastionline.org/excavation/micro_view.php?fst_cd=AIAC_2583&curcol=sea_cd-AIAC_3533

D. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

En raison de son mauvais état de conservation, il est aujourd'hui difficile de proposer une datation des vestiges et de comprendre l'évolution du sanctuaire. Toutefois, la typologie de l'Aire sacrée n°3, caractérisée par un espace ouvert entouré d'un mur de *téménos* et de salles, est comparable à celle des autres sanctuaires hellénistiques éléates comme l'Aire sacrée n°6 et l'Aire sacrée n°7. De plus, l'utilisation de briques cuites locales pour le pavage de la zone nord renvoie également à la période hellénistique (Gassner 2010, p. 147 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 84-85).

Aucun indice ne suggère, à l'heure actuelle, la présence d'une phase antérieure aux vestiges visibles. V. Gassner nuance toutefois, car les interventions de M. Napoli et la forte destruction de la zone ont pu faire disparaître les évidences d'une telle phase. Par ailleurs, la découverte de deux *naïskoi* tardo-archaïques en contrebas de l'Aire sacrée n°3 pourrait, au contraire, révéler l'existence d'un sanctuaire tardo-archaïque dans le secteur. Il est possible ainsi que les *naïskoi* proviennent d'un lieu de culte ancien, situé à l'emplacement de la future Aire sacrée n°3, à une période où la zone n'était ni encore pavée, ni structurellement développée. Les édicules de ce premier lieu de culte se seraient ainsi retrouvés plus bas après l'abandon ou la transformation du sanctuaire au IIIe s. av. J.-C. Il est également possible, comme le souligne G. Greco, que l'absence de signes de chute sur les différents *naïskoi* (Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 325), puisse montrer que le lieu de culte tardo-archaïque était plutôt situé à l'origine sur les pentes de la Crête, plus au sud du sanctuaire hellénistique. La continuité d'un culte entre cette phase tardo-archaïque et la phase hellénistique ne peut malheureusement pas être confirmée en raison du *hiatus* chronologique supposé (Gassner 2014, p. 429 ; 2010, p. 147). Les *naïskoi* témoignent en tous cas de l'existence d'un lieu de culte tardo-archaïque qui disparaîtra peut-être vers le milieu du Ve s. av. J.-C., avec l'inclusion de ce secteur à l'intérieur des limites urbaines par l'édification du rempart A.

Après cette édification du rempart, un nouveau lieu de culte – ou la transformation du précédent – se développe à la période hellénistique, probablement vers le IIIe s. av. J.-C. Ce nouveau sanctuaire s'installe sur deux niveaux différents, contre le rempart du Ve s. av. J.-C., et s'organise *a priori* autour d'une cour centrale. L'état de conservation des vestiges ne permet malheureusement pas de comprendre l'évolution de celui-ci dans le temps. Il ne permet pas non plus de déterminer, à l'heure actuelle, la nature du culte et des divinités associées. L'hypothèse d'un sanctuaire à Hermès émise par P. Ebner en 1963-1964 repose en réalité sur aucune évidence (Ebner 1963-1964, p. 97).

Les *naïskoi* pourraient quant à eux renvoyer au culte archaïque d'une divinité féminine, probablement en lien avec la périphérie urbaine, les collines et la fortification, par comparatif avec Massalia et Phokaia (Rohaut 2017, p. 231-233 ; Gassner 2014, p. 429). On peut également dans ce sens évoquer la proximité de la source Hyélè, située un peu plus bas dans la vallée de Frittolo. Cette dernière pourrait par ailleurs avoir été canalisée dès la fin du VIe s. av. J.-C. en raison de la découverte dans ce secteur, dans les années 1960, d'une gargouille de fontaine à tête de lion (Élé-Ask-001 ; Rohaut 2017, p. 235-236 ; Greco 1999). L'identification traditionnelle du personnage aux *naïskoi* à la déesse anatolienne Cybèle, encore plébiscitée par le milieu scientifique éléate comme le souligne V. Gassner, est toutefois, on l'a vu, purement hypothétique et doit être remise en cause[457] (Rohaut 2017,

[457] La déesse anatolienne n'est en réalité attestée qu'à partir de l'époque hellénistique au travers d'une statuette féminine en marbre du Pentélique, retrouvée dans une grande maison du quartier de Vignale (Pl. CVIII, e). La statuette, illustrant le culte privé de la déesse, la représente trônant et tenant l'instrument de musique *tympanon* et le phiale, coupe perse achéménide (Greco 2009-2011, p. 117 ; 2006 p. 352). Une tête

p. 231-233 ; Gassner 2010, p. 146-148 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 86-87 ; Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 325).

VIII. L'Aire sacrée n°4 : le sanctuaire aux *naïskoi*

A. Présentation et découverte du sanctuaire aux naïskoi

Situé immédiatement au sud et à l'est de la tour A7, à environ 102 m d'altitude (Pl. LXIV, a ; LXXXV, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 15.161089 / latitude, 40.164182), le sanctuaire est en position para-urbaine[458], en contact direct avec le tronçon A qui parcourt le long de la Crête. Il s'intègre ainsi à l'ensemble de lieux de culte installés au sommet de la colline et qui doublent la fortification urbaine. Il occupe donc une position périphérique mais aussi centrale vis-à-vis du noyau urbain, la Crête et le tronçon de fortification étant topographiquement au centre de l'espace urbain d'Élée. Il était situé à environ 68 m de distance de l'Aire sacrée n°3 et à environ 30 m de l'Aire sacrée n°6 à l'est. Enfin, à seulement 22 m au sud-est de ce lieu de culte et sur la pente méridionale de la Crête furent découvertes deux fosses creusées dans la roche (Pl. LXXXV, a). Celles-ci pourraient être interprétées comme des *bothroi* et le lieu fut ainsi nommé Aire sacrée n°5[459]. Cette proximité entre l'Aire sacrée n°4, l'Aire sacrée 6 et la possible Aire sacrée n°5 pourrait par ailleurs indiquer l'intégration à l'origine de ces trois zones cultuelles au sein d'un même *téménos* (Gassner 2006, n. 8).

Le sanctuaire n'était pas encore visible à l'époque de W. Schleuning et sera longtemps traversé par le chemin de visite qui bordait le tronçon A le long de la Crête. Le secteur avait toutefois été affecté par des interventions modernes, comme en témoigne la tranchée d'1 m de large visible le long du versant sud du tronçon. Il faudra attendre 2004, suite à un projet de rénovation du tronçon A de la fortification et dans le cadre de travaux de nettoyage, pour que les fouilles autrichiennes révèlent son existence (Pl. LXXXVI). La mise au jour de vases miniatures permet alors de caractériser la fonction cultuelle du site, qui est alors nommé « Aire sacrée n°4 ». Cette découverte entraînera, l'année suivante, la mise en place d'une campagne de fouilles afin de révéler les vestiges (Gassner *et al.* 2009a, p. 90 ; Gassner 2006, p. 233 ; 2005b).

La zone fouillée s'étend sur 22 m de long et sur 6 m de large. Le sanctuaire est limité au nord par la fortification qui marque sa frontière septentrionale. Par ailleurs, au niveau de la tour A7, le rempart, qui s'étendait alors dans une direction nord-est, fait un léger virage vers l'est, dessinant ainsi un *téménos* de forme irrégulière côté nord. De plus, dans ce secteur, le rempart tardo-archaïque connaît un réaménagement vers 400 av. J.-C., avec un renforcement constitué de pierres de taille en grès, sur sa paroi méridionale. Cette restructuration de la fortification à l'époque classique détermine ainsi un *terminus post quem* pour la datation du sanctuaire qui vient buter contre celui-ci. La limite occidentale de l'Aire sacrée n°4 est marquée par un mur de péribole de 0,45 m de large, constitué de blocs

portant une couronne-murale, retrouvée au sein de l'ensemble sculptural du Ier s. ap. J.-C. de l'*Insula* II, pourrait également représenter la déesse (Pl. CIII, e ; Greco 2009-2011, p. 119-120).

458 Selon un terme proposé par H. Tréziny pour définir l'espace péri-urbain mais *intra-muros* des villes grecques d'Occident. Voir Tréziny 2012, p. 34-35.

459 Les mentions de l'Aire sacrée n°5 et de ses hypothétiques « *bothroi* » dans les publications sont rares, voire inexistantes. De plus, leur caractère sacré semble encore indéterminé. On ne s'étendra donc pas davantage dessus. Voir Gassner 2019, p. 745, n. 26.

réguliers de grès (US 101/05). Le mur, qui part de la fortification, est conservé sur une longueur de 5 m vers le sud, avant de disparaître subitement. À cet endroit, un autre mur part en angle droit vers l'est, mais n'est conservé que par quelques blocs de grès (US 102/05). Au vu de la situation du mur US 102/05 par rapport au reste du sanctuaire et notamment par rapport aux édicules qui le composent, il est plus probable que celui-ci soit un mur intérieur du *témenos* plutôt que celui du péribole sud. De même que la limite méridionale, la limite orientale n'a pas été observée et ne semble donc pas avoir été conservée : à partir du mur US 101/05, la zone excavée s'étend avec un léger dénivelé sur environ 22 m à l'est, jusqu'à une crête rocheuse (US 507/05). L'étendue globale de l'Aire sacrée n°4 ne peut donc pas, à ce jour, être déterminée et il est même possible, comme l'a suggéré V. Gassner, que l'Aire sacrée n°4 et l'Aire sacrée n°6, distantes l'une de l'autre de seulement 30 m, aient toutes deux appartenu au même complexe cultuel (Gassner 2006, p. 233-234 et n. 8).

Sous la terre végétale, les archéologues ont révélé une couche d'argile dure correspondant au niveau d'abandon et de destruction du sanctuaire. Ce niveau contenait des restes de charbons, de nombreuses tuiles de différentes tailles et des fragments de céramiques et de terres cuites principalement représentées par des fragments de statuettes de déesse trônant (Élé-AS4-001). De nombreux blocs endommagés, témoins d'une organisation ultérieure du site, ont également été retrouvés au-dessus de la couche d'argile. Enfin, une autre couche – légèrement au-dessus du niveau d'abandon et résultant probablement du lessivage de la partie supérieure du sanctuaire – contenait, au sud, une concentration de mobilier archéologique dont divers vases miniatures (Gassner *et al.* 2009a, p. 90-91 ; Gassner 2006, p. 234).

Après le retrait de cette couche de destruction, dix édicules en pierre furent mis au jour, dont seulement six ont été conservés en assez bon état pour permettre une reconstruction planimétrique fiable (Pl. LXXXVI, b). Ils étaient construits directement sur la roche affleurante ou sur une couche d'argile grise-verte artificielle (US 131/05 et US 247/05). Cette dernière, avec d'autres couches comme l'US 242/05, constituée de briques d'adobe partiellement décomposées, permettait de niveler la pente naturelle de la zone, qui connaît une dépression vers l'est, et d'ainsi obtenir une surface relativement plate, propice à la construction du sanctuaire. On remarque par ailleurs sous cette dernière couche, mais aussi dans l'affleurement rocheux de la zone, des cannelures et des trous de poteaux attribuables à un stade antérieur à la construction du sanctuaire (Gassner *et al.* 2009a, p. 91 ; Gassner 2006, p. 236).

Ces « *naïskoi* », bien différents des monolithes vus précédemment, sont de forme rectangulaire et ont une dimension moyenne de 0,9 m de long pour une largeur allant de 0,6 m à 0,8 m. Ils étaient construits avec des blocs de grès de petites dimensions, incorporant des fragments isolés de briques cuites. Ils étaient orientés vers l'est suivant l'inclinaison du rempart. Ainsi, une certaine différence d'orientation est perceptible entre les *naïskoi* US 103/05 et US 106/05 à l'ouest et le reste des *naïskoi* de la zone centrale, en raison du léger virage que la fortification prend dans ce secteur (Pl. LXXXVI, b). Une petite ouverture, désaxée mais toujours côté est, permettait l'accès à l'intérieur des édicules sous la forme d'une petite niche étroite et exiguë. Ces derniers devaient ainsi probablement être recouverts d'un toit, peut-être à la manière du *naïskos* de l'Aire sacrée n°1, mais dont on ne conserve ici aucune trace. À l'intérieur, des restes de terres cuites et de nombreux vases miniatures furent découverts (Gassner 2006, p. 234).

Dans certains édicules, une masse compacte d'argile a été retrouvée, comme à l'intérieur du *naïskos* US 103/05 (Pl. LXXXVI, c). Celui-ci se distingue des autres édicules du sanctuaire de par sa conservation remarquable mais aussi de par sa technique de construction (Pl. LXXXVI, d). Situé dans l'angle nord-ouest de la zone sacrée, il mesurait

0,9 de long pour 0,66 m de large et une hauteur conservée de 0,4 m. Il était construit, contrairement aux autres *naïskoi,* à partir de petits blocs de grès jaune bien équarris, conservés sur deux rangées côtés nord et ouest et sur une seule rangée côté sud. L'ouverture, côté est, était large de 0,32 m et flanquée de blocs verticaux de part et d'autre, tandis qu'un bloc horizontal servait de seuil. Elle était obstruée, lors de la découverte du *naïskos*, par une tuile puis par deux grosses pierres de grès marquant probablement la fermeture rituelle de l'édicule après l'abandon du sanctuaire (Pl. LXXXVII, a ; Gassner 2005b). Après sa découverte, le *naïskos* a été retiré pour permettre une fouille microstratigraphique du dépôt afin de mieux connaître la localisation précise et les conditions de pose des matériaux à l'intérieur. La masse d'argile compacte (US 129/05) était conservée près de la paroi nord de l'édicule. Ici, sous une tuile fragmentaire effondrée, furent retrouvés les restes d'une petite statuette reconnaissable dans l'empreinte de l'argile (Élé-AS4-001 ; Inv. 129/05b-26). Cette dernière faisait probablement partie à l'origine d'un groupe de figurines adossées contre la paroi nord du *naïskos*, à droite de l'entrée. Elle était flanquée d'au moins deux autres figurines en grande partie détruites (Pl. LXXXVII, c ; Élé-AS4-001 ; Inv. 129/05b-27 et Inv. 129/05b-29). Devant le personnage central était déposé un trésor constitué de cinq petites pièces de monnaie en bronze empilées les unes sur les autres ainsi qu'un os d'animal difficilement déterminable du fait de ses petites dimensions. Une masse informe d'argile, en face et proche de l'entrée, est interprétée comme les restes de nombreux vases miniatures parmi lesquels une petite cruche est encore reconnaissable. Sur la face opposée, au sud, se trouvait un deuxième groupe de statuettes très mal conservées. Seule la partie inférieure de la figurine centrale est réellement identifiable et semble renvoyer à un personnage trônant (Élé-AS4-001 ; Inv. 129/05b-28). Enfin, sur le mur ouest faisant face à l'ouverture, aucune trace de statuette n'a été observée. À l'inverse, on remarque une plus grande concentration d'ossements suggérant le dépôt d'offrandes organiques dans cette zone précise de l'édicule (Gassner *et al.* 2009a, p. 91-93 ; Gassner 2006, p. 234-235).

À environ 2 m à l'est du *naïskos* US 103/05 se trouvait un autre édicule rectangulaire (US 243/05 ; Pl. LXXXVII, b). La structure, presque entièrement détruite côté nord par la tranchée moderne, a une largeur conservée de 0,75 m, mais restituable à environ 0,9 m, pour une longueur totale d'1 m. Elle était construite à partir de blocs irréguliers de grès et de flysch conservés sur la rangée la plus basse et présentant, dans les deux angles orientaux, des traces évidentes d'incendie. À l'intérieur, furent retrouvés les restes de nombreuses céramiques votives, dont un *skyphos*, plusieurs petites cruches, un *lékanis* avec couvercle et une hydrie (Pl. LXXXVII, c ; Gassner *et al.* 2009a, p. 93 ; Gassner 2006, p. 235).

Deux mètres plus loin à l'est, un autre *naïskos* carré (US 213/05) mesure 0,9 m de côté (Pl. LXXXVII, d). Ses murs sont en blocs de grès irréguliers de taille moyenne conservés sur une seule rangée. L'ouverture, côté est et désaxée au sud, était large de 0,3 m. Elle était obstruée par une tuile verticale accompagnée dans un second temps, lors de la fermeture rituelle du *naïskos*, par une couche de petites pierres. Immédiatement à l'est de l'édicule, une couche d'argile mélangée à du charbon végétal (US 319/05) a été observée au-dessus de la roche affleurante. Elle couvre une largeur identique à celle du *naïskos*, puis après un mètre vers l'est, s'étend sur une zone de 3 m de côté. L'intérieur était rempli d'argile sableuse (US 233/05) tandis que deux petits blocs de grès, retrouvés dans l'angle sud-ouest, ont probablement servi de base pour la présentation d'offrandes. La zone semble donc avoir été associée à des actes cultuels et à des dépôts d'offrandes qui ont eu lieu face au *naïskos* US 213/05. Toutefois, en raison de la localisation décentralisée de cet ensemble dans l'Aire sacrée n°4, V. Gassner rejette l'interprétation de celui-ci comme support d'offrandes central et principal du sanctuaire (Gassner *et al.* 2009a, p. 93 ; Gassner 2006, p. 235-237).

Au sud du *naïskos* US 103/05, se trouvait l'édicule US 133/05-136/05, conservé principalement sur son côté est, puisque le *naïskos* US 106/05, qui appartient à une phase postérieure, est superposé à celui-ci sur son côté occidental (Pl. LXXXVII, e). L'édicule semblait mesurer à l'origine 0,9 m de long pour 0,6 m de large. En son sein se trouvaient au moins cinq vases miniatures : une hydrie, trois petites tasses, le fond d'un bol, ainsi qu'une poignée de bol à vernis noir et un fragment de pot. Comme pour le *naïskos* US 103/05, une grande pierre de couronnement marquait la fermeture rituelle et définitive de la niche, obstruée dans un premier temps par une tuile verticale (Gassner *et al.* 2009a, p. 93 ; Gassner 2006, p. 235-237).

Le *naïskos* US 106/05, qui recouvre sur une bonne partie l'édicule vu précédemment, appartient à une phase postérieure. Contrairement aux *naïskoi* de la période précédente, ses parois ne sont pas constituées de pierres de grès mais de pierres de flysch, plus petites et plus grossières. Celles-ci sont conservées sur trois rangées dans l'angle nord-ouest et sur deux rangées sur les autres côtés. Comme le précise V. Gassner, il est toutefois possible que l'élévation complète de l'édicule ait été construite à partir d'autres matériaux comme des briques crues qui ont complété l'élévation en pierres. Cette hypothèse s'appuie notamment sur la découverte à l'est et au nord-est d'une épaisse couche de briques. Toutefois, les perturbations ultérieures ne permettent pas de savoir si cette couche doit être mise en relation avec la couverture du *naïskos* ou avec d'éventuelles activités rituelles en lien avec celui-ci. L'édicule mesurait 0,92 m de long pour 0,6 m de large. L'intérieur était quant à lui caractérisé par un dallage en galets, déjà apparent lors de la fouille. Aucune offrande déposée en son sein ne fut retrouvée (Gassner *et al.* 2009a, p. 93-94 ; Gassner 2006, p. 235 et p. 237).

À seulement 0,3 m à l'ouest du *naïskos* US 213/05 se trouvait un autre édicule appartenant lui aussi à la Phase 2 du sanctuaire (US 212/05 ; Pl. LXXXVII, f). Comme le précédent, le *naïskos* US 212/05 est caractérisé par des parois construites dans un autre matériau que le grès. Toutefois, à la différence des autres édicules vus auparavant, celui-ci n'était pas fait de pierres mais de briques cuites rectangulaires, dont une seule assise fut conservée. Cette utilisation de l'argile comme principal matériau de construction explique son état de conservation très médiocre. Le *naïskos* semblait mesurer à l'origine 0,92 m de long pour 0,72 m de large. L'ouverture, large de 0,22 m, est repérable au centre de la paroi orientale par une argile plus foncée et un peu plus molle (US 236/05). L'intérieur de la structure était rempli d'argile dure de couleur claire (US 232/05) dans laquelle ont été observées des empreintes de vases miniatures. Enfin, comme pour le *naïskos* US 213/05, une bande maçonnée d'argile d'environ 0,5 m de large et orientée vers le sud (US 237/05), probablement liée à l'action du feu, est décelable juste à l'est de l'édicule, témoignant d'activités cultuelles en lien avec les divers *naïskoi* (Gassner *et al.* 2009a, p. 94 ; Gassner 2006, p. 236).

Le reste des *naïskoi* situés dans la bordure méridionale du sanctuaire et dans sa partie orientale est très mal conservé. Au sud, on observe directement sur le substrat rocheux les *naïskoi* US 220-222/05 et US 225/05, fortement endommagés. L'édicule US 225/05 se démarque notamment par son orientation légèrement différente, qui s'écarte du schéma habituel et reprend la direction du *naïskos* US 103/05. Dans la zone de l'US 220-222/05, de nombreux fragments en terre cuite ont été retrouvés, dont une tête de statuette féminine coiffée d'un voile effilé en pointe au-dessus du front. Une couche dense de tuiles brisées, située dans le même secteur, pourrait se rapporter à l'effondrement de la toiture du *naïskos* US 220-222/05 ou aux restes d'éventuelles activités cultuelles en lien avec un *eschara*. À l'est, la couche de pierre US 411-412/05, constituée de grès ou de pierre de flysch, pourrait correspondre aux vestiges d'un *naïskos* mesurant 0,9 m de long pour 0,75 m de large. Trois mètres à l'ouest, une structure en pierre notée US 502-503/05, présente le même alignement

que le probable édicule US 411-412/05, mais elle a été largement détruite par le fossé moderne. Les deux *naïskoi* sont également juxtaposés, à l'est et au nord-est, par une épaisse couche de tuiles brisées. Cette-dernière peut être interprétée comme les vestiges de la toiture effondrée des structures ou comme, encore une fois, les restes d'anciennes activités cultuelles (Gassner *et al.* 2009a, p. 94 ; Gassner 2006, p. 236-237).

B. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

L'Aire sacrée n°4 se démarque nettement des autres sanctuaires de cette période par sa typologie caractérisée par la multiplication, au sein d'une zone délimitée, d'une dizaine de *naïskoi* (Gassner *et al.* 2009a, p. 90). Il faut toutefois différencier ce « sanctuaire aux *naïskoi* » des autres édicules du même nom retrouvés à Élée-Velia et dont on a déjà eu l'occasion de parler. Contrairement aux stèles monolithes d'époque tardo-archaïque représentant une seule divinité centrale assise, les *naïskoi* de l'Aire sacrée n°4 semblent avant tout utilisés comme lieux de dépôts votifs. Ils contenaient une ou plusieurs statuettes de divinités qui n'occupaient pas une place centrale, mais aussi des monnaies, des céramiques et des offrandes organiques.

L'utilisation du terme *naïskos* à Élée pour ce type d'édicule provient de la terminologie proposée pour des structures similaires retrouvées dans la région de Velia, à Roccagloriosa, dans le golfe de Policastro (Pl. LXVI, a, G). Là, dans l'angle nord-est d'une cour à portique d'une maison aristocratique, fut installé dans le dernier quart du IVe s. av. J.-C. un *naïskos* en calcaire local mesurant 1,1 m de large sur 1,3 m de long et construit à partir de petites pierres équarries. Sa hauteur, conservée sur 0,6 m, permet de restituer un toit à pente forte. On note également la présence d'une ouverture décentralisée vers l'ouest, fermée par une tuile verticale. Juste devant cette ouverture se trouvait un autel en calcaire et, à une distance d'environ 2 m, un tas de pierres plates mesurant 0,8 m de large sur 1,2 m de long. À l'intérieur de l'édicule ont été mis au jour des statuettes, de nombreuses céramiques et les restes de sacrifices d'animaux, principalement des jeunes chèvres et des moutons. Les statuettes représentent exclusivement des divinités féminines assises sur un trône, parfois voilées, parfois portant le *polos*, une phiale et une corbeille de fruits. On remarque ainsi que la datation, la méthode de construction du *naïskos* de Roccagloriosa, ainsi que le dépôt votif associé, sont comparables à ceux des édicules de l'Aire sacrée n°4. Toutefois, il s'agit d'un contexte totalement différent, puisqu'il est question, à Roccagloriosa, d'un culte domestique et privé, situé au centre de la zone urbaine. L'Aire sacrée n°4 d'Élée se présente quant à elle comme un sanctuaire de plein air situé en zone périphérique. D'autres comparatifs permettent de déterminer que ce type de « *naïskos* » n'est pas une invention du IVe s. av. J.-C. : l'édicule en marbre de Garaguso, contenant une statuette du même matériau représentant une déesse assise visible au travers de la porte, est par exemple datable de 480-470 av. J.-C. (Gassner *et al.* 2009a, p. 94-96 ; Gassner 2006, p. 237-250 ; 2005b). À Élée même, ce type de *naïskoi* se retrouve également, comme vu précédemment, au sein de l'Aire sacrée n°1. Cet unique édicule, qui sert également de conteneur, ne se distingue de ceux de l'Aire sacrée n°4 que par l'ouverture complète d'un de ses côtés. Cette différence pourrait d'ailleurs, d'après L. Rohaut suggérer une utilisation de la niche du *naïskos* de l'Aire sacrée n°1 comme un conteneur pour l'image de la divinité et non comme un réceptacle à offrandes (Rohaut 2017, p. 166). Il faut d'ailleurs noter que celui-ci fut également daté, comme ceux de l'Aire sacrée n°4, de la période hellénistique. Pour V. Gassner, ces différents exemples pourraient témoigner d'influences lucanienes à Élée – comme cela se produit à Naples avec les Samnites – ou plutôt, à l'inverse, d'une typologie à l'origine éléate qui se serait ensuite étendue aux établissements lucaniens proches

(Gassner *et al.* 2009, p. 96 ; Gassner 2006, p. 240-241). On penchera pour la seconde hypothèse, puisque le modèle est sans doute grec.

G. Greco a proposé d'attribuer les différentes formes de *naïskoi* d'Élée au culte de Cybèle. Elle a, par conséquent, placé les édicules des Aires sacrées n°1 et n°4 comme les témoignages de la survivance du culte à l'époque hellénistique (Greco 2006, p. 325-354). Toutefois, malgré l'identification des édicules comme des *naïskoi*, l'association de ceux de l'Aire sacrée n°4 à Cybèle ne doit pas être faite. Comme le rappellent V. Gassner et L. Rohaut, si le lien entre les reliefs et la déesse repose sur des évidences solides pour l'époque classique, il ne peut être fait ici tant les *naïskoi* de l'Aire sacrée n°4 diffèrent, et d'un point de vue chronologique, et d'un point de vue typologique (Rohaut 2017, p. 163-167 ; Gassner 2006, p. 238). Il semble difficile, au vu de la typologie particulière du sanctuaire, de déterminer l'identité des divinités qui y étaient vénérées. La présence privilégiée de figurines féminines assises et la localisation topographique du sanctuaire renseignent seulement sur la nature féminine de la divinité, qui devait être garante de la protection accordée par la fortification. V. Gassner propose malgré tout de rapprocher le sanctuaire des autres lieux de culte connus en Grande-Grèce et en Sicile en lien avec l'enceinte urbaine, sans grands temples et présentant de nombreux dépôts votifs. Ceux-ci sont principalement associés au culte de Déméter et de Koré, comme le sanctuaire contemporain de Déméter à Héraclée ou le sanctuaire de San Nicola di Albanella sur le territoire de Poséidonia. L'archéologue autrichienne rappelle toutefois que cette comparaison possède certaines limites. En effet, les *naïskoi* éléates diffèrent beaucoup des *bothroi* et fosses sacrificielles propres à ces sanctuaires, d'une part car ils sont conçus comme de petits sanctuaires visibles au-dessus du sol et non enfoncés sous terre, d'autre part car ils ne semblent pas avoir fait l'objet d'un seul et unique dépôt d'offrandes mais de plusieurs gestes votifs consécutifs prolongés dans le temps (Gassner *et al.* 2009a, p. 94-95 ; Gassner 2006, p. 239-241).

Bien que partiellement conservée, la stratigraphie permet de distinguer deux phases chronologiques au sein de l'Aire sacrée n°4. Ce découpage en deux phases est, de plus, conforté par une distinction typologique des *naïskoi* et par la superposition de certains d'entre eux. La rénovation des murs d'enceinte de la ville en 400 av. J.-C. et sur lesquels le sanctuaire vient s'installer constitue un *terminus post quem* pour le lieu de culte entre le IVe s. et la première moitié du IIIe s. av. J.-C. Cette chronologie est confirmée par l'étude du matériel archéologique qui date du IVe s. av. J.-C. (Gassner *et al.* 2009a, p. 91 ; Gassner 2006, p. 237 ; 2005b).

La première phase est définie par une couche d'argile grise-verte (US 131/05 et US 247/05) et d'autres couches (US 242/05) qui permettent le nivellement de la pente naturelle de la zone qui connaît une dépression vers l'est, offrant ainsi une surface relativement plate, propice à la construction du sanctuaire. On remarque toutefois sous cette couche d'argile et dans l'affleurement rocheux de la zone, des rainures et des trous de poteaux pouvant être attribués à une phase antérieure à la construction du sanctuaire (Gassner *et al.* 2009a, p. 91 ; Gassner 2006, p. 236). Sur cette couche argileuse, quatre *naïskoi* sont construits, l'US 103/05, l'US 133/05-136/05, l'US 243/05 et l'US 213/05, de taille et de structure similaires (Pl. LXXXVI, a). Ces édicules sont bâtis, à l'exception de l'US 103/05, à partir de blocs de grès irréguliers et de fragments isolés de briques cuites. Ils n'étaient pas encastrés dans le sol mais surélevés en surface et étaient très probablement recouverts d'un toit. Sur leur face orientale, une petite ouverture permettait l'accès à l'intérieur du *naïskos* et était fermée par une tuile verticale placée sur leur seuil (Gassner *et al.* 2009a, p. 91-93). L'existence d'une ouverture fermée par une tuile suggère que les dépôts d'offrandes n'étaient pas la conséquence d'une action unique mais que la tuile, facile à enlever et à remettre, permettait la répétition d'actes cultuels dont la nature publique ou privée reste à déterminer. V.

Gassner note d'ailleurs que la quantité et la qualité des offrandes votives du *naïskos* US 103/05 sont en accord avec le mode de construction utilisé pour l'édicule, ne pouvant exclure une signification particulière du *naïskos* dans la hiérarchie des édicules du lieu de culte (Gassner *et al.* 2009a, p. 94). D'autres activités cultuelles ont pu être observées à l'extérieur de certaines structures, et plus précisément à l'est et au sud-est des *naïskoi* US 213/05 et US 212/05. Elles correspondent à des traces de feu attribuables à des actions votives et à des bases servant peut-être à la présentation d'offrandes (Gassner *et al.* 2009a, p. 93-94 ; Gassner 2006, p. 235-237). Après l'abandon de cette première phase, une couche argilo-sableuse (US 130/05 et US 240/05) recouvre le secteur. Les tuiles de fermeture des *naïskoi* sont occultées par une grande pierre de couronnement ou par une couche de pierres plus petites signalant clairement la fermeture rituelle des édicules. V. Gassner a notamment proposé que ce premier abandon corresponde à l'avancée de Rome vers le sud aux IIIe-IIe s. av. J.-C. (Gassner 2006, p. 236-237 et n. 27).

La Phase 2 de l'Aire sacrée n°4 se caractérise par la construction de nouveaux édicules qui viennent, pour certains, se superposer aux *naïskoi* de la phase précédente comme US 106/05 qui vient recouvrir l'édicule US 133/05-136/05 (Pl. LXXXVII, e). Les *naïskoi* de cette période se démarquent également des précédents par l'utilisation de matériaux de construction différents : US 106/05 est ainsi bâti à partir de pierres de flysch tandis que des briques cuites sont utilisées pour la construction de US 212/05. Seul le *naïskos* de la Phase 1 US 103/05 semble avoir été réutilisé lors de la deuxième phase puisque ses parois sont beaucoup plus hautes que les autres et dépassent largement le niveau d'utilisation de la Phase 2. Les pratiques rituelles semblent correspondre en grande partie à celles de la Phase 1 du sanctuaire, avec le dépôt de figurines en terre cuite et de vases miniatures à l'intérieur des édicules. Néanmoins, pour la Phase 2, il n'y a aucune évidence de clôture de la niche par une tuile verticale, ni de scellement final par l'ajout de grosses pierres au moment de l'abandon définitif du sanctuaire. La présence régulière d'épaisses couches de briques à l'est et au nord-est des *naïskoi* US 106/05 et US 220-222/05, dans la partie centrale du sanctuaire, ainsi que des *naïskoi* US 411-412/05 et US 502-503/05, dans la partie orientale, pourrait être interprétée comme les restes d'éventuelles activités cultuelles. Si ces couches peuvent également être identifiées comme les vestiges de toitures effondrées des édicules, la présence de tuiles de différentes provenances et leur localisation systématique à l'est et au nord-est des *naïskoi* conduisent plutôt à envisager d'autres explications. V. Gassner proposera notamment l'identification d'*eschara* en tuiles, malgré la position excentrée de ces couches. La présence parmi ces tuiles de certaines originaires du golfe de Naples permet d'attribuer ce contexte à une période postérieure au IIIe s. av. J.-C. (Gassner *et al.* 2009, p. 91, p. 94 ; Gassner 2006, p. 237).

IX. L'Aire sacrée n°6

A. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes

À l'est de l'Aire sacrée n°4, les travaux de nettoyage réalisés en 2004 ont mis au jour un certain nombre de structures particulières qui ont très vite été interprétées, de par leur situation topographique et leur planimétrie, comme une nouvelle zone cultuelle de la Crête, sous le nom d'Aire sacrée n°6 (Pl. LXXXVIII, a). En 2007 et dans le cadre des travaux de recherche et de restauration sur la Crête de Velia, l'Institut d'archéologie classique de

l'Université de Vienne s'est concentré sur les fouilles de l'Aire sacrée n°6. Cette opération a révélé que la zone cultuelle, déjà visible sur le plan de W. Schleuning en 1889 (LXIV, b), avait été en partie fouillée à une date antérieure inconnue, comme le démontre la mise au jour d'un niveau en *opus signinum* recouvert d'une couche de sable lors de la même campagne. Ces premières investigations, qui semblent avoir eu lieu au sein du bâtiment cultuel central, dans le hall sud et dans la cour intérieure (Pl. LXXXVIII, b), n'ont toutefois jamais été publiées ou même mentionnées. Il est toutefois probable qu'elles aient été réalisées par M. Napoli entre 1964 et 1965. À l'inverse, la zone nord du secteur n'avait pas été perturbée et fut donc explorée par V. Gassner et son équipe en 2007. La campagne se focalisa principalement sur la partie orientale et sur le bâtiment cultuel situé en son centre. Elle permit de caractériser au moins trois phases distinctes et de découvrir de nouvelles structures jusque-là inconnues (Gassner *et al.* 2009b, p. 110 ; Gassner 2007b).

L'Aire sacrée n°6 est située entre la tour A7 à l'ouest et l'Aire sacrée n°7 à l'est (Pl. LXIV, a ; LXXXV, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 15.161643 / latitude, 40.164270). Elle n'est distante de l'Aire sacrée n°4 que de 30 m tandis que la potentielle Aire sacrée n°5, constituée de deux fosses interprétées comme des *bothroi*, se trouve à seulement 13 m au sud-ouest. Comme V. Gassner l'a proposé, la proximité de ces trois lieux de culte pourrait indiquer qu'ils aient à l'origine tous appartenu au même complexe cultuel (Gassner 2006, n. 8). L'Aire sacrée n°7 se trouve quant à elle à environ 40 m au nord-est[460]. Comme les autres sanctuaires de la Crête, le lieu de culte est installé au sommet de celle-ci, à une altitude d'environ 102 m, surplombant ainsi l'espace urbain, et a pour limite nord le mur de fortification. Le tronçon est ici sous sa seconde phase, fournissant un *terminus post quem* de 400 av. J.-C. pour l'installation du sanctuaire. Celui-ci fait 14,3 m de large pour 18 m de long. Il est bâti autour d'une cour ouverte, à l'origine probablement pavée de briques éléates, qui mesure 9 m de long sur 7,2 m de large. Cette dernière est enserrée, au nord et au sud, par deux longues pièces rectangulaires et allongées.

La pièce nord (salle 9), large de 3,3 m et longue de 18 m environ, vient s'adosser contre la courtine du tronçon A. Construite durant la Phase 1 du sanctuaire, elle est bordée au sud par un mur de blocs de grès qui se prolonge à l'ouest, en suivant la pente naturelle sur une longueur de 5 m avant de se terminer par un gros bloc de grès parallélépipédique. Ce dernier forme probablement l'encadrement d'une ouverture permettant l'accès à la pièce par la cour (Gassner *et al.* 2009b, p. 110). Durant la Phase 2, un mur en briques éléates d'orientation nord/sud semble avoir été érigé dans la partie médiane de la salle 9. Celui-ci présentait une fosse de fondation étroite et peu profonde remplie de fragments d'argile et de tuiles. À l'ouest de ce mur, les niveaux hellénistiques sont affectés par une intervention du début de l'époque impériale comme en témoigne une fosse creusée dans la roche et orientée nord-est/sud-ouest, dans laquelle furent découverts un fragment de plat en sigillée d'Arezzo de type *Conspectus* 12 ainsi que des bols en céramique à parois fines. Enfin, toujours à l'ouest du même mur, une structure rectangulaire en briques est érigée durant l'Antiquité tardive (Phase 3). À l'intérieur de celle-ci, à l'état fragmentaire et adossées aux murs, des dalles de brique présentant des traces de brûlures et disposées sur trois rangées en forme de demi-cercle ou de polygone forment ce qui pourrait être une base ou une quelconque autre structure à la fonction encore inconnue (Pl. LXXXIX, a ; Gassner *et al.* 2009b, p. 114-115).

La pièce sud (salle 6), large de 2,6 m et longue de 19 m environ, marque la limite méridionale du lieu de culte (Pl. LXXXIX, b). Elle était construite, comme la salle nord, à partir de blocs de grès et de fosses de fondation étroites creusées dans la roche. Le mur nord de la salle, réalisé dans une technique différente à base de gros blocs de conglomérat, de

[460] Les aires sacrées n°6 et n°7 sont donc également relativement proches, ce qui nous incite à nous interroger sur la relation des différentes aires sacrées de la Crête entre elles. Pourraient-elles faire partie d'un même complexe cultuel ?

blocs de grès et de briques éléates, est quant à lui attribuable à une phase ultérieure (Phase 2). Dans la partie orientale de la salle, le substrat rocheux est plat tandis que la partie ouest présente des trous profonds et des irrégularités naturelles qui ont ensuite été comblés afin d'obtenir une surface plane propice à l'installation du bâtiment (Gassner *et al.* 2009b, p. 110-114).

Une autre pièce, plus petite, marque la limite occidentale du sanctuaire (salle 8). Elle mesure environ 2,5 m de large pour au moins 6,5 m de long. Étant donné le peu d'informations transmises par V. Gassner sur cette salle 8, il est probable qu'elle ait été entièrement fouillée durant les travaux antérieurs à 2007, dont on ne conserve malheureusement aucun témoignage. Ces trois pièces définissent une zone cultuelle de 14,3 m de long sur 7,4 m de large dont on ignore à l'heure actuelle l'accès (Gassner *et al.* 2009b, p. 110 ; Gassner 2007b).

La partie orientale est quant à elle occupée par deux pièces, de même largeur mais de profondeurs différentes, installées au centre de la cour intérieure et entourées sur trois côtés par d'étroits couloirs larges de 0,9 m pour le couloir nord, de 1,1 m pour le couloir sud, et de 0,95 m pour le couloir est (Pl. LXXXIX, c). De plus, les couloirs nord et sud connaîtront durant la Phase 2 un réaménagement avec un pavement de briques éléates (Pl. LXXXIX, f) qui alternaient, côté sud, avec des plaques de mortier hydraulique servant de base à un pavage de petits cailloux (Pl. LXXXIX, g ; Gassner *et al.* 2009b, p. 110-114 ; Gassner 2007b). La pièce la plus orientale (salle 1), probablement le *naos*, est la plus grande et mesure 4,5 m de large sur 5 m de long. Ses parois étaient construites dans un premier temps en blocs de grès de taille moyenne, conservés sur deux rangées côtés ouest, nord et est. À l'ouest, le négatif d'un seuil de pierre non conservé témoigne d'une entrée large d'1,1 m permettant l'accès à la salle 1. La position désaxée de l'entrée est probablement due au fait que la pièce 1 a été agrandie de 0,3 m vers le sud, lors de la Phase 2. Cet agrandissement résulte certainement de l'effondrement du mur sud, expliquant l'absence de celui-ci pour la Phase 1. Le nouveau mur méridional sera quant à lui construit à partir de blocs de grès et de conglomérat. La seconde pièce (salle 5), accolée au côté ouest de la salle 1, forment une avant-salle (*pronaos*). Elle fut construite dans un second temps lors de la Phase 2. Elle mesure 4,5 m de large pour seulement 1,5 m de profondeur. Ses murs ne sont conservés que sur une rangée constituée de petites pierres de grès très tendre au nord et au sud, tandis que la façade ouest était construite à partir de grands blocs de conglomérat. Deux pierres équarries marquent les angles. Celle du nord-ouest présente un ouvrage propice à l'installation d'une colonne d'un diamètre de 0,4 m (Pl. LXXXIX, d). Enfin, durant la Phase 2, les sols des salles 1 et 5 étaient recouverts d'un *opus signinum* constitué d'une préparation de petites briques disposées au couteau et surmontées d'une couche de faïence. Dans le côté nord de la salle 5, une partie d'une mosaïque fut conservée. Elle présente un décor de losanges en tesselles blanches sur fond rouge et bordé à l'est par une bande de tesselles blanches et vertes (Pl. LXXXIX, e). Elle pourrait avoir été installée durant l'époque impériale. De par la disposition des pièces et par les éléments architecturaux qui les composent, il est probable que celles-ci aient été le *naos* et le *pronaos* d'un édifice sacré, une sorte de petit temple à *ante* (Gassner 2019, p. ; 745-747 ; 2007b ; Gassner *et al.* 2009b, p. 110-114).

À 1,7 m à l'est du temple, et à un niveau supérieur puisque située sur la pente ascendante qui va vers l'est, fût bâtie une autre structure dont seuls le mur ouest et une partie du mur sud ont été conservés sur une longueur de 4 m (Pl. XC, a). Ces murs étaient constitués de blocs de grès similaires à ceux des autres structures de la Phase 1, suggérant l'appartenance de cette structure à cette même phase. Ils étaient adossés à la roche taillée du substrat qui formait ainsi une terrasse. Un remplissage d'argile sableuse contenant des traces de charbon et quelques fragments de céramique a été identifié à proximité. La structure sera par la suite

abandonnée à la phase suivante (Phase 2) lorsque le secteur, s'élevant légèrement vers l'est, sera aménagé par la construction d'un puissant mur de terrassement (US 112/07) constitué de gros blocs carrés de conglomérat, alternant avec des petits blocs de grès et, plus rarement, avec des fragments de briques éléates, dans le style *tecnica a scacchiera* (Pl. XC, b). Ce mur de terrassement coupera alors le substrat rocheux avec une fosse d'environ 2,2 m de large, créant le couloir à l'est du temple dont on a déjà parlé (Gassner *et al.* 2009b, p. 110-111 ; Gassner 2007b). Enfin, juste à l'ouest du corridor nord, une autre fosse creusée dans la roche et dans laquelle fut retrouvé un petit bloc de grès parallélépipédique se rapporte aux vestiges discrets d'un mur plus ancien. Ce dernier devait appartenir à une structure d'une phase antérieure qui a probablement été détruite lors de la construction de l'édifice sacré et dont la nature cultuelle reste à déterminer (Gassner *et al.* 2009b, p. 110).

B. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

La campagne de fouilles de 2007 a ainsi permis de distinguer au moins trois phases successives. Dans la zone à l'ouest du couloir nord, une première phase est perceptible seulement au travers des restes d'un mur dont on ne conserve qu'une fosse creusée dans la roche et dans laquelle fut retrouvé un bloc de grès. Cette première structure a été détruite lors de la construction du premier bâtiment sacré de la phase suivante. Sa fonction, comme sa datation, sont, à l'heure actuelle, difficiles à déterminer.

La phase suivante est marquée par la destruction de la structure précédente et par la construction d'une série de pièces dont le caractère cultuel est établi. Il s'agit donc de la Phase 1 de l'aire sacrée. Celle-ci est composée d'une salle au nord (salle 9) qui vient buter contre le rempart et d'une salle au sud (salle 6) qui définissent toutes deux les limites nord et sud du sanctuaire, d'une salle (salle 1) qui pourrait être la structure cultuelle principale du lieu de culte au vu de sa situation centrale, et enfin d'une dernière salle à l'est de la précédente et dont il ne reste que deux murs mais qui aurait pu être de forme similaire. Le cadre chronologique de cette première phase est difficile à définir du fait que les structures reposent directement sur le substrat rocheux et qu'il n'y a donc aucune couche qui leur soit liée. Seul le tronçon A de la fortification offre un *terminus post quem* puisque la salle nord, construite lors de la Phase 1, vient s'appuyer sur la courtine du rempart réaménagée vers 400 av. J.-C. L'ensemble des structures de la Phase 1 est construit à partir de blocs de grès équarris de taille moyenne, sans l'utilisation de fragments de brique. Cette technique de construction rend probable l'installation de ce sanctuaire à la fin du IVe s. ou durant le IIIe s. av. J.-C. (Gassner 2019, p. 745-747 ; 2007b ; Gassner *et al.* 2009b, p. 110-111).

Durant la Phase 2, la structure à l'est de l'ensemble a été abandonnée et la zone a été réorganisée avec la construction d'un puissant mur de terrassement qui marquera la nouvelle limite orientale du sanctuaire. La salle 1, qui voit son mur sud s'effondrer, connaît alors une importante restructuration, marquée par l'érection d'un nouveau mur méridional en blocs de grès et de conglomérat, qui agrandit la pièce vers le sud, et surtout par la création d'une nouvelle pièce à l'ouest (salle 5) qui lui sert de *pronaos*. Les deux salles sont alors pavées d'*opus signinum* et la structure, identifiable à un petit temple, se dote de deux colonnes à *ante* sur sa façade. Les travaux de reconstruction du bâtiment principal ont également entraîné quelques modifications au niveau des couloirs et des pièces adjacentes. Les couloirs nord et sud sont notamment pavés de briques éléates, le mur nord de la salle sud est reconstruit avec un mélange de blocs de grès, de conglomérat et de briques éléates et un mur, lui aussi en briques éléates, est érigé dans la partie médiane du bâtiment nord. L'utilisation de pierres conglomérées et d'*opus signinum*, ainsi que l'examen du matériel céramique mis au jour dans les couches de nivellement du couloir sud, suggèrent la datation

de cette phase de restructuration au milieu du IIe s. av. J.-C. Par ailleurs, le sanctuaire semble continuer d'être en fonction à cette période comme l'atteste la fosse qui détruit une bonne partie des niveaux hellénistiques à l'ouest du mur de briques éléates de la salle nord. La mosaïque observée au nord du *pronaos* pourrait également être datée de cette phase (Gassner 2019, p. 745-747 ; 2007b ; Gassner *et al.* 2009b, p. 111-115).

La présence d'une couche d'argile sombre et humique de 0,1 m à 0,2 m d'épaisseur qui recouvre les niveaux de la phase romaine impériale indique que l'Aire sacrée n°6 a ensuite été abandonnée pendant un temps et recouverte par la végétation. L'occupation du site reprend plusieurs siècles plus tard (Phase 3), à une date encore indéterminée, et une structure rectangulaire en briques, contenant ce qui pourrait s'apparenter à une base, est érigée dans la salle nord (Pl. LXXXIX, a). À cette même période, le toit de l'édifice a probablement été reconstruit avec des tuiles de réemploi. On ignore encore combien de temps a duré cette ultime fréquentation. La découverte d'un grand nombre de lampes à huile datant de la fin du IVe s. ap. J.-C. parmi les matériaux retrouvés dans les couches liées à l'effondrement progressif des toits et des murs, semble en tous cas attester l'utilisation cultuelle du lieu durant l'Antiquité tardive (Gassner *et al.* 2009b, p. 115 ; Gassner 2007b).

L'Aire sacrée n°6 apparaît ainsi comme un sanctuaire de type hellénistique, caractérisé par une cour centrale autour de laquelle sont implantées les différentes structures cultuelles. Au centre de cette cour, bien que désaxée à l'est, une structure, composée de ce qui semble être une pièce principale précédée d'un vestibule, a été interprétée comme un petit temple à *ante*. L'absence d'autel et les niveaux très remaniés du sanctuaire, en partie fouillé par des travaux antérieurs dont on ne conserve malheureusement aucune trace, n'ont pas permis de mettre en évidence quelques pratiques rituelles ni l'organisation cultuelle de l'aire sacrée. Il n'y a donc également à ce jour aucun indice pouvant permettre d'identifier la nature du culte et l'identité de la ou des divinités qui y étaient adorées. La proximité du sanctuaire avec le rempart et sa localisation topographique, lui permettant de surplomber la ville, suggèrent malgré tout que les divinités qui y étaient vénérées devaient, symboliquement, garantir la protection qu'offrait la fortification sur l'espace urbain. L'occupation longue et persistante jusqu'au IVe s. ap. J.-C. pourrait également suggérer l'importance de ce culte dans le paysage éléate, d'autant qu'il s'agit, comme V. Gassner l'a noté, de la seule preuve connue à ce jour d'une activité cultuelle sur la Crête durant l'Antiquité tardive (Gassner *et al.* 2009b, p. 115).

X. L'Aire sacrée n°7 : le sanctuaire hellénistique

A. Présentation de l'Aire sacrée n°7 et historique des découvertes

Située à l'extrémité orientale de la Terrasse C (Secteur III), immédiatement à l'ouest de la terrasse de Zeus (Pl. LXIV, a ; LXXXV, a ; LXXXVIII, a ; coordonnées WGS84 : longitude, 15.162285 / latitude, 40.164532), l'Aire sacrée n°7 est implantée dans un secteur de la Crête légèrement incliné d'est en ouest et à une altitude d'environ 107 m. Les vestiges de ce sanctuaire, constitué de deux bâtiments cultuels considérablement endommagés, le soi-disant temple hellénistique et, au nord de celui-ci, le soi-disant *oikos* (Pl. XCI, a), étaient déjà visibles par W. Schleuning à la fin du XIXe s. (Pl. LXIV, b).

Les deux bâtiments furent pour la première fois étudiés en 1926-1927, lors des explorations d'A. Maiuri et de P. Mingazzini. Les archéologues dégagent alors les restes

d'une cour pavée en briques, au centre de laquelle semble se dresser un petit édifice *in antis*. Cette dernière structure sera aussitôt identifiée comme un temple dédié à une divinité chtonienne, sans documentation solide. Plusieurs décennies plus tard, les explorations de P. C. Sestieri, entre 1949 et 1960, révéleront le stylobate d'un portique ainsi que les vestiges de ce qui est alors défini comme un second temple. Se basant sur l'hypothèse d'A. Maiuri, P. C. Sestieri et P. Ebner interpréteront le temple déjà mis au jour comme dédié à Déméter et celui nouvellement dégagé à sa fille, Perséphone. P. Ebner associa notamment le sanctuaire à une inscription retrouvée à Casal Velino (Pl. LXVI, a, H) et évoquant un lieu de culte à Perséphone et Hadès (Élé-Ins-013 ; Vecchio 2009, p. 14 ; Tocco Sciarelli 1997 ; Ebner 1966a, p. 337-338 ; 1963-1964, p. 96-97). En 1965, une nouvelle campagne de fouilles débutera sous la direction de M. Napoli, révélant le lien étroit que semble avoir le sanctuaire avec la terrasse de Zeus juste à l'est. Enfin, en 2004, l'équipe autrichienne, dirigée par V. Gassner, étudia de nouveau la zone cultuelle. Ces derniers travaux se concentrèrent sur le bâtiment *in antis*, le soi-disant « temple hellénistique », où plusieurs sondages et une analyse minutieuse des techniques de construction de l'édifice permirent de mieux percevoir le phasage du secteur (Gassner *et al.* 2009b, p. 116-117).

Le sanctuaire est construit contre le tronçon A de la fortification, qui constitue ainsi la limite nord du *téménos*, incorporant *de facto* la tour A6 de la fortification à l'intérieur de la zone sacrée. Il semble donc être étroitement lié au système défensif, puisque sa terrasse s'appuie sur le mur sud de la tour A6 et qu'une *stoa* utilise la courtine intérieure du tronçon A comme mur nord. À l'est, une partie saillante de la roche fut interprétée par Marco Pedrazzi, dans les années 1990, comme une marche sculptée artificiellement, et au moins partiellement, dans la roche affleurante de la Crête. Cette « marche » constituerait ainsi une sorte d'escalier d'accès à la terrasse de Zeus, plus en hauteur à l'est. Cette interprétation fut toutefois remise en cause suite à la campagne de 2013, le relief étant alors identifié comme le vestige négatif des blocs constituant le mur de soutènement ouest de l'Aire sacrée n°8 (Gassner, Svoboda 2014). Il est toutefois évident que les murs de terrasse occidentaux successifs de l'Aire sacrée n°8 (MK 8-4 et MK 8-7 ; Pl. XCIII, a) devaient marquer la limite orientale de l'Aire sacrée n°7. La démarcation sud du sanctuaire n'est quant à elle pas claire. Pendant longtemps, on considéra que le canal ouvert, qui semble se prolonger sur une bonne partie de la Crête, marquait peut-être la limite sud du *téménos* qui mesurerait alors 44 m de long pour 28 m de large (Pl. XCIII, a, en bleu). Toutefois, l'hypothèse fut remise en cause, en 2008, après la découverte d'une structure (MK 8-6) presque adossée à la paroi extérieure de l'un des murs de terrasse occidentaux de l'Aire sacrée n°8 (MK 8-7). Cette structure pourrait être interprétée comme une petite salle de culte qui appartiendrait à l'Aire sacrée n°7, révélant ainsi une extension du *téménos* au-delà de la canalisation (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner, Svoboda 2015, p. 205-206). Enfin, à l'ouest du secteur, ni mur de péribole ni aucun autre type de démarcation n'a été mis au jour. Cette absence apparente oblige à ne pas exclure la possibilité d'une association au sein d'un même complexe cultuel des Aires sacrées n°7 et n°6, distantes de 40 m (Pl. LXXXVIII, a). Le sanctuaire semblait également défini par une longue esplanade pavée de briques éléates qui dessert les différentes structures de la zone (Pl. XCI, a-b).

Les deux structures les plus importantes du sanctuaire, *l'oikos* et le temple, sont situées à la limite occidentale du *téménos* connu, juste au sud de la tour A6. Elles sont toutes deux orientées vers l'est, parallèles entre elles, et séparées par un étroit couloir de moins d'un mètre, également pavé (Pl. XCI, c). Ces deux édifices semblent avoir été bâtis dès les premières phases du sanctuaire bien qu'ils aient connu plusieurs reconstructions et agrandissements successifs.

Grâce aux dernières études de V. Gassner, il semblerait que l'*oikos* était la plus ancienne structure du sanctuaire. Il s'agit alors d'un petit édifice orienté vers l'est et constitué d'un

naos de 6,2 m de côté et d'un *pronaos* de 6,2 m de large sur 2,5 m de profondeur (Pl. XCI, a). Le mobilier céramique, qui ne remonte pas au-delà du milieu du IVe s. av. J.-C., semble indiquer l'installation de ce bâtiment vers cette période (Phase 1). Rapidement, ce premier édifice est abandonné dans le deuxième quart du IIIe s. av. J.-C. où il est remplacé par un bâtiment au plan élargi, toujours orienté vers l'est, avec un *pronaos* étroit (Phase 2). Ce nouvel édifice est presque carré et mesure 6,4 m de long pour 6,2 m de large (Pl. LXXXVIII, a, en vert). Il présente une façade fermée avec une entrée centrale. Ses murs étaient constitués de petits blocs de grès carrés tandis que ses fondations étaient réalisées à partir de pierres de flysch et de fragments de tuiles. Durant les Phases 3 et 4, l'*oikos* connaît plusieurs rénovations avec, semble-il, l'ajout d'un escalier à trois marches sur sa façade. L'utilisation de la brique pour ce dernier permet notamment de dater ces ultimes transformations du IIe s. av. J.-C. (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117).

Durant la Phase 2 du sanctuaire, un second édifice est installé juste au sud du précédent, à environ 0,5 m de distance. Celui-ci présente des dimensions semblables puisqu'il mesure alors 6,4 m de long pour 6 m de large (Pl. LXXXVIII, a, en vert ; Pl. XCII, a). Le soi-disant temple est alors construit à partir de petites pierres de grès (Pl. XCII, b). Sa façade orientale, marquée par des murs en blocs de grès plus gros que le reste de la structure, présentait, comme l'édifice nord, une façade presque fermée avec une ouverture centrale d'une largeur d'environ 1,85 m. Les murs longitudinaux se poursuivaient peut-être au-delà de cette entrée à l'est, formant ainsi deux *antes* de part et d'autre. Dans la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C. (Phase 3), le temple est reconstruit à l'emplacement du précédent (Pl. XCII, c). Les murs du nouveau bâtiment sont alors réalisés à partir de blocs de grès disposés en double courtine. Le monument s'agrandit également à l'ouest sur 0,6 m et à l'est sur au moins 3 m, la limite orientale demeurant incertaine à cause des interventions de la phase suivante. Il mesure alors 11,1 m de long sur 7,5 m de large. Un sol en *opus signinum* est en partie conservé dans le *naos*. Bien que facilement reconnaissable sur les photographies de P. C. Sestieri, il ne fut retrouvé qu'en petits fragments lors des fouilles de 2004. Enfin, dans le courant du IIe s. av. J.-C. (Phase 4), le temple est de nouveau agrandi vers l'est avec l'ajout d'un escalier de deux ou trois marches (Pl. XCII, d-e). Il était réalisé à partir de gros blocs de grès reposant sur un soubassement de petites pierres de grès. Les murs du temple sont quant à eux rénovés avec des blocs de conglomérat disposés en alternance de *diatoni* et d'orthostates, et qui reposent directement sur les blocs de grès de la phase précédente. Une ouverture dans l'un des murs transversaux de cette phase doit être interprétée comme la porte d'accès du *naos*. Elle est large d'1,5 m et située dans l'axe de l'autel, à l'est du bâtiment. Le temple mesurait dans sa phase finale 14,4 m de long sur 7,5 m de large. Son *pronaos* était d'environ 4 m de large pour 5,6 m de long et son *naos* presque carré mesurait 5,5 m de large sur 5,6 m de long. Son accès était fermé par deux portes latérales qui trouvent des éléments de comparaison dans les temples des contextes républicains-hellénistiques (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 116-122).

À l'est du temple, un autel rectangulaire, mesurant 1,28 m de large sur 2,46 m de long, est construit à partir de dalles de grès disposées verticalement (Pl. XCII, f). Encore plus à l'est, on observe deux bases pour stèles installées sur une préparation de petites pierres. Au sud-est, une fosse creusée dans le banc rocheux pouvait être interprétée comme un *bothros*. Malheureusement, au moment de son excavation par P. C. Sestieri, la structure était déjà vide et aucun mobilier n'a été retrouvé à l'intérieur. À environ 0,5 m au nord de l'angle nord-est du temple se trouvait une vasque de 1,15 m long sur 0,7 m de large et profonde de 0,45 m, construite elle aussi en briques éléates positionnées verticalement. De plus, huit fragments de bases de stèles ont été retrouvés dispersés sur l'esplanade, constituant le seul témoignage du riche mobilier qui devait orner autrefois le sanctuaire. Enfin, à l'est de l'*oikos*, un portique s'appuyait contre le tronçon A et utilisait sa courtine comme mur nord.

Des traces des différentes colonnes qui le composaient furent notamment observées sur le stylobate. Cette *stoa* semble avoir été mise en place dans le deuxième quart du IIIe s. av. J.-C. (Phase 2). Elle pourrait toutefois avoir une durée de vie assez courte au vu de l'agrandissement du soi-disant temple vers l'est dans la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C. (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-116).

B. Mobilier archéologique et graffites du sanctuaire

Malgré les différentes bases de stèles déjà évoquées qui témoigneraient, d'après V. Gassner, de la richesse du sanctuaire, peu de mobilier fut en réalité retrouvé. Cette rareté s'explique notamment par les nombreuses fouilles anciennes qui ont détruit une bonne partie des niveaux archéologiques. L'étude du mobilier se concentre donc essentiellement sur le matériel céramique retrouvé lors des sondages de 2004 et rattaché aux niveaux de la Phase 3 du sanctuaire.

De la couche de préparation et de nivellement pour l'installation du *pronaos* de l'*oikos* (US 1330/04 = US 1343/04) est ressorti un grand nombre de fragments de céramiques de table et de cuisson. On notera une concentration de poteries à vernis noir représentant le spectre habituel des productions locales et régionales, parmi lesquelles des *skyphoi* (Cat. E1) et des coupes-*skyphoi* (Cat. E2), des coupes (Cat. E5, E6, E12), des plats (Cat. E7-E9, E11) et des coupelles. Seuls quelques fragments ne sont pas de production locale-régionale : un tesson de coupelle à bord arrondi et sillons concentriques (Cat. E10) qui pourrait avoir été importé de la zone Ionienne-Adriatique et quelques pieds annulaires à paroi extérieure profilée (Cat. E3 et E4), probables coupes-*skyphoi* (Morel 4242e 1) ou *kantharoi* (Morel Série 3211), mais dont l'origine n'a pas pu être déterminée. L'absence de plat à bord arrondi et de plat en céramique campanienne A permet de dater le contexte vers le milieu du IIIe s. av. J.-C. Cette datation est par ailleurs confirmée par la céramique de cuisine, caractérisée par des cruches à bord renversé (Cat. E13), des cruches à décrochement interne et haut bord (Cat. E14), et des bols (Cat. E15 et E16) qui trouvent tous des comparaisons avec les matériaux des phases D1 ou D2 de la Ville Basse. On observe également, parmi la céramique de cuisine, un mortier à lèvre arrondie (Cat. E17) et un grand nombre d'*ollas* de tradition italienne et de production locale (Cat. E20-22). Ce mobilier se distingue par rapport aux vases grecs traditionnels, bien moins nombreux et représentés par des *chytra* (Cat. E18) et des *kakkabé* (Cat. E19). La forte concentration d'*ollas*, qui présentent par ailleurs d'intéressantes comparaisons morphologiques avec celles découvertes à Pompéi dans des contextes du milieu du IIIe s. av. J.-C., pourrait indiquer un accroissement du caractère italique à Velia après la fondation de la colonie romaine de Paestum (Gassner *et al.* 2009b, p. 125-129).

Le mobilier céramique retrouvé dans les niveaux de la Phase 3 du temple est quant à lui beaucoup plus modeste. Dans l'US 1415/04, qui correspond au remplissage de l'empreinte négative due à la suppression du mur ouest du temple de la première phase, furent découverts des fragments de coupe-*skyphoi* (Cat. D1, D2), de coupes à vernis noir (Cat. D3, D4) et des céramiques de cuisson comme des *chytrai* (Cat. D5) ou des *lopades* (Cat. D6). Dans les couches de remplissage et de préparation du sol en *opus signinum* du temple (US 1414/04 et US 1429/04) fut mise au jour une coupelle à haut pied annulaire permettant de dater la Phase 3 du milieu du IIIe s. av. J.-C. (Cat. D8). On découvrit également dans ces mêmes niveaux un fragment de rebord d'une coupe conique apode de la série Morel 2154. Cette dernière, datée du IIIe s. av. J.-C., porte à l'intérieur l'inscription gravée « ENYA [--] » (Cat. D7 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 122-123).

Ce *graffito* fragmentaire fut reconstitué par L. Vecchio sous la forme Ἐνυάλιο (Élé-Ins-014). Le mot renverrait alors, plus qu'au nom du dédicant, à *Enyalios*, épiclèse commune d'Arès ou hypostase de lui-même. Si L. Vecchio précise que l'épiclèse a également été utilisée par d'autres dieux comme Apollon, Dionysos ou Zeus, elle est avant tout rattachée au dieu de la guerre (Vecchio 2006, p. 383 et n. 71) : c'est par exemple sous ce nom qu'Arès était invoqué lors de péans chantés avant le combat ou encore qu'Homère le qualifie à plusieurs reprises dans son Illiade[461]. Enyalios désigne ainsi tantôt Arès, tantôt une divinité distincte et indépendante que la tradition tardive reconnaîtra comme fils d'Arès ou de Poséidon, et qui sera vénéré comme dieu de la guerre et plus généralement de l'affrontement violent. Un culte autonome est notamment attesté à Gortine, Sparte[462], Mégare, Tirynthe[463], Salamine[464], Athènes, Lindos ou encore Argos. Cette double identité pourrait notamment s'expliquer par l'origine très ancienne du dieu Enyalios qui apparaît déjà sur plusieurs tablettes mycéniennes sous la forme *e-nu-wa-ri-jo*. (Vecchio 2006, p. 383 et n. 71 ; Lonis 1979, p. 120-121 ; Vollgraff 1934, p. 151-152). L. Vecchio mentionne, dans le sens de cette interprétation, la présence certaine dans la Velia romaine d'un temple à Mars. Ce dernier est attesté au travers d'une inscription latine datée de l'époque impériale et malheureusement très fragmentaire (Élé-Ins-015), retrouvée comme matériau de réemploi dans l'enceinte funéraire IV de la nécropole de la *Porta Marina Sud*. Celle-ci évoque des travaux de restauration liés à un temple de Mars (Vecchio 2006, p. 383 et n. 71).

C. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Les anciennes fouilles quasi-exhaustives de P. C. Sestieri dans les années 1950-1960 n'ont malheureusement laissé presque aucun niveau intact, rendant la lecture et la datation des différentes phases du sanctuaire difficiles. Dans les années 2000, la réalisation de plusieurs sondages dans les rares endroits conservant encore une séquence stratigraphique – notamment à l'intérieur des édifices de culte – a toutefois permis de proposer une séquence chronologique bien qu'il n'existe malheureusement plus de relations physiques entre les différentes structures du lieu de culte (Gassner 2019, p. 748, n. 33 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 116-117).

Dans une première phase datant du milieu du IVe s. av. J.-C., un premier édifice cultuel est construit sous l'*oikos* (Phase 1). Il s'agit alors de la plus ancienne et de la seule structure connue du secteur. Ce bâtiment sera rapidement remplacé, au deuxième quart du IIIe s. av. J.-C., par un nouvel édifice (Phase 2). Au même moment, un autre bâtiment au plan et aux dimensions similaires est construit juste au sud (Pl. XCII, c). Ces deux édifices cultuels étaient orientés vers l'est et faisaient face à une *stoa* qui s'installe alors au nord, contre le rempart (Pl. LXXXVIII, a ; Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-120).

Dans la deuxième moitié du IIIe s. av. J.-C., un nouvel édifice, le soi-disant temple, est érigé à l'emplacement du bâtiment sud (Phase 3 ; Pl. XCII, c). Un sol en *opus signinum* est alors installé dans son *naos*. Ce monument anticipe la forme et l'architecture du temple de la dernière phase constructive. L'*oikos* semble quant à lui encore en fonction. Cette phase fut datée notamment grâce au mobilier céramique retrouvé dans les couches argileuses de

[461] Homère, *Illiade*, XVII ; XX.
[462] Pausanias, *Description de la Grèce*, III, 14, 9 ; III, 15, 7 ; III, 20, 2.
[463] Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, IV, 67, 2.
[464] Plutarque, *Solon*, 9.

remplissage du temple, sous le sol en *opus signinum* et dans les couches de nivellement du *pronaos* de l'*oikos* (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-120).

Enfin, lors de la dernière phase, au IIe s. av. J.-C., le soi-disant temple est rénové avec des blocs de conglomérat et un escalier de deux ou trois marches est installé sur sa façade (Pl. XCII, d-e). Il s'agit désormais d'un long temple avec un podium et un *pronaos* probablement *in antis*. C'est également peut-être à cette période que seront construits devant l'édifice un autel ainsi que deux bases pour exposer des stèles (Pl. XCII, f). De plus, un escalier en briques vient se greffer à l'extrémité orientale de l'*oikos*. C'est aussi durant cette même période que le pavement en briques éléates de l'aire sacrée a lieu. L'utilisation de blocs de conglomérats pour le temple et de briques pour le soi-disant *oikos* permet de dater ces réaménagements dans le courant du IIe s. av. J.-C. (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-122).

La typologie de l'Aire sacrée n°7 durant sa phase finale, caractérisée par une esplanade pavée de briques éléates et entourée de structures sacrées, s'inscrit dans le modèle des sanctuaires hellénistiques éléates qui parcourent la Crête (Gassner 2010, p. 147 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 84-85) et est typique plus largement de l'architecture sacrée grecque de la période hellénistique. Loin des exemples canoniques, l'Aire sacrée n°7 dénote toutefois par ses dimensions plus restreintes, par son aspect plus modeste et par son portique unique qui limite le sanctuaire au nord. Comme il est coutume, le temple, dont le plan est caractéristique de l'architecture grecque, semble être dans le même axe que l'autel situé plus loin à l'est. S'il fut dans un premier temps restitué par A. Maiuri, puis par F. Krinzinger, comme un temple *in antis*, G. Greco propose plutôt de reconnaître un temple prostyle (Greco 2006, p. 334-336). Pour V. Gassner, l'orientation frontale du temple, son podium sans *krepis*, son *pronaos* profond et son *naos* à plan carré sont autant d'éléments comparables aux temples « *republicano-ellenistici* », comme celui de Mater Matuta sur le mont Palatin, le temple A de Pietrabbondante ou encore celui de Sant'Abbondio de Pompéi. V. Gassner note particulièrement la ressemblance du temple éléate avec celui de l'*agora* de Laitas en Sicile : ce dernier, orienté lui aussi face à une place pavée, présente quasiment les mêmes dimensions et le même plan (Gassner *et al.* 2009b, p. 122). Pour les phases précédentes, le sanctuaire est marqué par la présence de deux bâtiments de culte contigus, de même plan et de dimensions semblables. S'il est difficile en l'état actuel des connaissances d'en connaître les modalités précises de fonctionnement, on notera toutefois la singularité de ces édifices jumeaux qui pourraient, comme on le verra, faire écho à ceux du sanctuaire méridional de l'ouest d'Emporion.

Quant à la ou les divinités adorées au sein de ce lieu de culte, peu d'éléments permettent d'en déterminer l'identité. Si l'aire sacrée fut pendant longtemps interprétée comme un sanctuaire chtonien dédié à Déméter, à sa fille Perséphone, voire également à Hadès sous la forme d'une triade (Vecchio 2009, p. 14 ; Tocco Sciarelli 1997 ; Ebner 1966a, p. 337-338 ; 1963-1964, p. 96-97), cette attribution repose en réalité sur peu d'éléments concrets. Au contraire, la mise au jour en 2004 d'un *graffito* fragmentaire interprété par L. Vecchio comme une dédicace faite en l'honneur du dieu Enyalios (Élé-Ins-014) pourrait suggérer un sanctuaire dédié à Arès (Gassner *et al.* 2009b, p. 120). L'hypothèse pourrait être corroborée par la découverte d'une plaque inscrite en pierre (Élé-Ins-015) évoquant l'existence, durant l'époque impériale, d'un temple à Mars (Vecchio 2006, p. 383), bien que le culte du dieu demeure courant pour cette période. La vénération d'un dieu à fonction militaire dans un lieu de culte, en position para-urbaine, accolé aux fortifications, pourrait également aller dans ce sens.

XI. L'Aire sacrée n°8 : le sanctuaire de Zeus

A. Présentation et découverte du sanctuaire de Zeus

Juste à l'est et accolée à l'Aire sacrée n°7 se dressait une grande terrasse artificielle constituant le plus grand sanctuaire connu à ce jour à Élée-Velia (Pl. XCIII, a-b). Celui-ci est situé le long de la Crête de la *Castellammare della Bruca* et du tronçon A de la fortification, et s'intègre ainsi au réseau de lieux de culte vus précédemment (Pl. LXIV, a ; LXXXV, a). Il est le premier élément de cette grande terrasse de la Crête, dite Terrasse D, Terrasse III ou Secteur IV. Lors de la reprise de l'étude de l'ensemble des lieux de culte d'Élée, le sanctuaire fut renommé « Aire sacrée n°8 » bien que la découverte en ce lieu de plusieurs stèles inscrites au nom de Zeus ait amené les chercheurs à communément l'appeler « sanctuaire de Zeus » (Pedrazzi 2013, p. 305).

L'Aire sacrée n°8 est située juste à l'est de l'Aire sacrée n°7 et non loin de la forteresse de Castelluccio, qui marque le point le plus oriental du tronçon A de la fortification et, par extension, de la ville (coordonnées WGS84 : longitude, 15.163278 / latitude, 40.164349). En ce sens, elle peut donc être définie, avec l'Aire sacrée n°9 qui lui est juxtaposée à l'est, comme l'un des sanctuaires *intra-muros* connus les plus orientaux (Pl. XCIV, a-b). Installé sur une pente naturelle ascendante vers l'est, le lieu de culte culmine entre 110 m et 120 m au-dessus du niveau de la mer, au point de jonction de la Crête principale, sur laquelle était implantée le tronçon A de la fortification, et d'une Crête secondaire, d'orientation sud-ouest/nord-est, qui sépare le versant sud de la ville en deux petites vallées. Cette particularité topographique a conduit à construire d'imposants murs de terrassement pour agrandir l'espace et obtenir une surface plane propice à l'installation du lieu de culte (Gassner, Svoboda 2014). Ceux-ci délimitent une large esplanade pavée, au centre de laquelle se dressait un grand autel. Elle était probablement accessible par plusieurs entrées situées sur chacun des côtés de la terrasse. À l'ouest, on a pendant longtemps identifié une partie saillante du rocher comme les vestiges d'un escalier ou d'une rampe permettant la jonction entre le sanctuaire de Zeus et l'Aire sacrée n°7 qui le jouxte (Pl. XCV, a). À l'est, une sorte de *propylon* permettait vraisemblablement d'accéder par une voie sacrée à la grande tour de Castelluccio et peut-être à l'Aire sacrée n°9 située juste à l'est (Pl. XCVI, a). Enfin, au sud, un escalier fut clairement identifié et permettait très probablement de rejoindre l'axe central du quartier d'habitations sud de Vignale (Pl. XCV, d). Ce dernier point révélerait, selon F. Krinzinger, l'importance du lien qui devait exister entre le lieu de culte et les quartiers d'habitations méridionaux de la ville, et donc avec le centre de la vie publique (Krinzinger 1994, p. 37). De par sa position sur l'une des plus grandes hauteurs de la ville, l'Aire sacrée n°8 occupait par ailleurs une position dominante sur l'espace urbain. Elle offrait ainsi une vision dégagée sur la mer mais aussi sur l'Acropole et son sanctuaire.

Le lieu de culte apparaît déjà sur la carte dessinée en 1889 par W. Schleuning (Pl. LXIV, b). Ce-dernier, lors de ses prospections le long de l'enceinte, a enregistré la présence d'au moins une partie du mur de terrasse du sanctuaire : l'angle sud-est et une portion du mur méridional. En 1926-1927, A. Maiuri lance une première campagne d'« exploration topographique » au cours de laquelle une bonne partie de la terrasse, et plus particulièrement l'angle sud-est de celle-ci, sont dégagés. Elle révélera également l'imposant autel. L'existence d'un temple en lien avec celui-ci est alors présumée et les archéologues italiens tenteront, en vain, de retrouver son emplacement. Quelques années plus tard, en 1935, le secteur fait l'objet d'une reconstruction sous la direction de Raffaele

Umberto Inglieri (Pl. XCIV, c). Les travaux d'anastylose, documentés par une série de photographies, se concentreront principalement sur les murs de terrassement sud et ouest du sanctuaire. Ils poseront problème aux études postérieures, les chercheurs ne pouvant facilement distinguer les vestiges d'origine des reconstitutions modernes, ces dernières ayant utilisé les blocs écroulés des murs d'origine (Gassner, Svoboda 2015, p. 191-192 ; Pedrazzi 2013, p. 307-311).

Les fouilles du sanctuaire ne reprendront qu'après la Seconde Guerre Mondiale sous la direction de P. C. Sestieri. La première campagne, tenue en 1949, permettra de mieux explorer la terrasse et notamment la partie nord du lieu de culte délaissé par A. Maiuri et ainsi de constater l'absence totale de temple. Une seconde opération sera menée en 1953, durant laquelle sera dégagé au nord de l'autel un enclos comportant plusieurs bases de stèles (Pl. XCVIII). Durant cette même campagne, trois cippes inscrits au nom de Zeus seront découverts, permettant d'attribuer le sanctuaire à ce dieu (Gassner, Svoboda 2015, p. 192 ; Pedrazzi 2013, p. 311-312). Ces trois épigraphes feront l'objet de nombreuses analyses durant les années qui suivirent, comme celles de B. Neutsch, de P. C. Sestieri ou encore de P. Ebner. L'étude de M. Guarducci en 1966 servira de point de départ pour toutes celles ultérieures, comme celles de L. Vecchio dans les années 2000 (Vecchio 2006, p. 377-380). Elle sera notamment accompagnée de la première publication des dessins et des photographies des stèles et se caractérisera par une analyse épigraphique, paléographique et philologique minutieuse (Guarducci 1966).

Plusieurs années après les campagnes de fouilles de P. C. Sestieri, plusieurs travaux seront réalisés par M. Napoli en 1965, dont la teneur et les résultats ne sont pas bien connus. L'enquête permettra notamment de mettre en évidence le lien entre la terrasse de Zeus et l'Aire sacrée n°7 juste à l'ouest, mettant au jour par la même occasion des sections de tuyaux et de conduits en terre cuite appartenant à un aqueduc (Gassner, Svoboda 2015, p. 192 ; Pedrazzi 2013, p. 311-312). Durant les décennies suivantes, la Crête reste en partie intacte et difficile d'accès en raison du maquis dense qui s'est développé sur toute la colline. Le sanctuaire de Zeus ne connut alors qu'une seule étude de terrain, menée par M. Pedrazzi entre 1993 et 1994, dans le cadre d'un travail de thèse de l'Université de Vienne. Celle-ci s'est notamment concentrée sur le nettoyage et l'enregistrement du grand autel (Gassner, Svoboda 2015, p. 192-193 ; Pedrazzi 2013).

Enfin, il faudra attendre les recherches récentes de l'Université de Vienne, dirigées par V. Gassner, pour que le sanctuaire fasse de nouveau l'objet de fouilles archéologiques au travers de quatre campagnes différentes. Cette nouvelle étude a commencé en 2003 avec des opérations de relevés des traces subsistant en surface et s'est accompagnée, en 2008, du relevé photogrammétrique du mur de terrassement et du nettoyage de tout le côté ouest du sanctuaire. En 2011, l'équipe autrichienne identifie une carrière d'extraction de pierre sous la terrasse de Zeus (Pl. XCIX, d-e). En 2012, les investigations ont porté sur le dégagement et l'analyse du mur de soutènement à l'angle est de la terrasse. L'opération a également concerné la fouille des niveaux de fondation de l'autel. Enfin, en 2013, une ultime campagne s'est concentrée sur les escaliers méridionaux du sanctuaire et sur l'angle nord-ouest de la terrasse. Ces diverses opérations ont ainsi permis d'affiner les connaissances sur la chronologie du sanctuaire, de mettre en évidence au moins trois phases de construction et d'occupation et de supposer la présence d'une *stoa* sur le côté nord du lieu de culte. Elles ont aussi malheureusement révélé que l'érosion naturelle du site, les pillages des époques médiévale et moderne et les fouilles de la première moitié du XXe s. ont considérablement endommagé le site et sa stratigraphie (Gassner, Svoboda 2015 ; 2014 ; Pedrazzi 2013, p. 312 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 130).

B. Description des vestiges du sanctuaire de Zeus

Le sanctuaire de Zeus est constitué d'une terrasse qui apparaît en plan comme un quadrilatère gigantesque de 91 m de large pour 95 m de long (Pl. XCIII, a ; XCIV, a-b). Elle se rétrécit vers l'est en raison du tracé de la fortification qui se décroche obliquement vers le sud-est à cet endroit. La configuration du terrain en pente descendante vers le sud-ouest a nécessité l'aplanissement et le comblement du relief naturel afin d'obtenir une surface plane d'environ 2 700 m² propice à l'installation du sanctuaire. Une légère pente vers le sud-ouest et le sud-est devait malgré tout être présente sur la terrasse artificielle pour un meilleur drainage.

Le côté nord du *téménos* est entièrement limité par le tronçon A du rempart qui serpente entre les tours A5 et A6 sur 102 m de long. La courtine, large d'environ 3,4 m, est conservée ici dans sa Phase 2 et son élévation est supposée en briques crues, ce qui aurait, d'après V. Gassner et D. F. Svoboda, joué un rôle dans l'aspect esthétique du lieu de culte. Le reste des murs de terrasse, côtés est, ouest et sud, était réalisé d'après un appareil pseudo-isodome caractérisé par des blocs de grès local de dimensions variables. La face visible de ces blocs était grossièrement taillée et la première assise était directement ancrée dans le substrat rocheux, parfois préalablement incisé. Ils retenaient, semble-t-il[465], un remplissage d'argile et de couches alternées de petits blocs de grès. Les angles de la terrasse étaient quant à eux renforcés par un bloc vertical incliné, à la base élargie. Certaines parties du mur de terrassement, en particulier ses angles, ont par ailleurs subi un réaménagement moderne qui a entraîné l'anastylose d'un nombre important de blocs (Pedrazzi 2013, p. 312-313).

Le côté ouest, adjacent à l'Aire sacrée n°7, est bordé par un mur de terrasse en partie conservé et dégagé en 1935, qui part perpendiculairement de la courtine, juste à l'est de la tour A6 (MK 8-4 ; Pl. XCIII, b). Ce mur devait avoir une longueur totale d'environ 91 m. Quatre assises ont été conservées pour une hauteur maximale de 2,1 m (Pl. XCV, b). À environ 2 m à l'est de MK 8-4 se dressait un second mur en parallèle (MK 8-5 ; Pl. XCV, c). En blocs de grès soigneusement travaillés et d'orientation sud-ouest, celui-ci devait appartenir à la première phase du sanctuaire, mais sa fonction n'est pas encore déterminée. Enfin, lors des fouilles de 2008, un second mur de terrasse, d'orientation légèrement différente de celle du premier, a été repéré (MK 8-7) et semble correspondre à une autre phase de construction. Il n'a été conservé que sur une assise de « *technica a scacchiera* » en gros blocs de pierre. Un canal bordé de fragments de briques était placé juste devant et devait servir à absorber l'eau qui s'accumulait lors de la vidange de la terrasse. Juste à l'ouest de MK 8-7, une structure composée de deux pièces (MK 8-6), mesurant 5,8 m de long pour 3,4 m de large, appartient à la même phase. Elle pourrait être, selon V. Gassner et D. F. Svoboda, un élément constructif en lien avec le nouveau mur de terrasse ou une petite salle de culte. Dans le cas de cette dernière hypothèse, cette structure cultuelle était localisée en dehors de la terrasse de Zeus et pouvait ainsi, comme dit précédemment, appartenir à l'Aire sacrée n°7 (Gassner, Svoboda 2015, p. 204-205). Il faut enfin évoquer une partie saillante de la roche qui fut interprétée dans les années 1990 par M. Pedrazzi comme un escalier ou une rampe, permettant l'accès au sanctuaire par l'ouest (Pl. XCV, a), le reliant ainsi à l'Aire sacrée n°7 dans le prolongement de son temple et de son autel (Pedrazzi 2013, p. 317 ; Greco 2006, p. 336-338). Les résultats de 2013 remirent toutefois en cause cette interprétation jusqu'alors acceptée, ces « escaliers » taillés dans la roche

[465] Les dernières campagnes de fouilles n'ont pas pu déterminer si ce remplissage, décelable près des murs de terrasse sud et ouest, était celui d'origine ou s'il résultait des restaurations modernes citées juste après. Voir Gassner, Svoboda 2015, n. 30, p. 200.

pouvant plutôt être identifiés comme des éléments taillés servant de supports aux blocs du mur de soutènement aujourd'hui disparu (Gassner, Svoboda 2014).

Au sud, un puissant mur de terrassement (MK 8-3), d'une hauteur maximale de 3 m, est en partie conservé sur toute sa longueur, couvrant environ 95,5 m. Sa face externe est en gros blocs de grès (Pl. XCV, e). Sur la partie médiane, six marches profondes de 0,4 m maximum, hautes de 0,22-0,25 m et larges de 2,15 m, permettaient, dès l'origine, l'accès côté sud de la terrasse (Pl. XCV, d). Toutefois, les fouilles de 2012 ont démontré que seule la marche la plus basse était d'origine, les autres ayant été reconstruites en 1935 par R. U. Inglieri. Cet escalier était aligné avec l'un des axes centraux du système urbain qui permettait donc, semble-t-il, de rejoindre le sanctuaire. Il s'agit, en l'état actuel des recherches, du seul accès côté sud (Gassner, Svoboda 2015, p. 202-204 ; 2014 ; Pedrazzi 2013, p. 317 ; Greco 2006, p. 336-338).

À l'est, le mur de terrasse part perpendiculairement à la courtine sur une longueur de 69 m. Il était divisé en deux sections différentes par une entrée articulée. La partie sud (MK 8-1), conservée sur un maximum de six rangées pour une hauteur de 2,95 m, représente l'infrastructure de la grande terrasse de Zeus tandis que la partie nord (MK 9-3) avait principalement pour fonction de contenir la pente du nord-est. Ce dernier mur (MK 9-3) n'a été observé essentiellement que par des traces de fondation dans le substrat rocheux. Toutefois, quelques vestiges subsistent dans sa partie sud, conservés sur une rangée de blocs encore visibles. Ils témoignent d'un mur en *emplecton* soigné contenant des petites pierres et des fragments de briques (Gassner, Svoboda 2014). L'hypothétique entrée, interprétée comme une sorte de *propylon* (Pl. XCVI, a), offrait un accès monumental au sanctuaire, en face du Castelluccio. Cette entrée large d'environ 4 m était encadrée par deux structures. Au nord, une petite pièce en grès, de 6,9 m de long sur 3,6 m de large (MK 8-2 ; Pl. XCVI, b), était alignée avec le mur de terrassement est. Il s'agissait d'une sorte de grande niche, complètement ouverte sur le côté occidental et présentant sur son côté oriental une petite ouverture d'environ 1 m de large qui donnait sur l'extérieur du sanctuaire. Côté sud, une autre structure, moins bien conservée, se présente sous la forme d'un mur est/ouest de 5 m de long et de même orientation que la pièce nord (MK 8-16 ; Pl. XCVI, c). Si, à l'ouest du mur de terrasse, le mur est conservé sur la même largeur que MK 8-2, à l'est, il se poursuit au-delà de la terrasse. L'absence de liaison entre cette structure sud et le mur de terrasse oriental suggère que MK 8-16 appartenait à une phase de construction ultérieure. La présence de tels « propylées » pourrait témoigner par ailleurs de l'existence d'une voie d'accès sacrée qui n'a pas encore été identifiée mais qui devait probablement desservir l'Aire sacrée n°9 juste à l'est et le Castelluccio à l'extrémité orientale de la ville. MK 8-16 a ainsi pu servir de mur de soutènement pour l'installation de cette voie (Gassner, Svoboda 2015, p. 201-202 ; Gassner, Svoboda 2014 ; Pedrazzi 2013, p. 313-317 ; Greco 2006, p. 336-338).

Cette même voie devait être le lieu de passage d'un aqueduc, dont on conserve les traces au travers de canaux creusés dans le substrat rocheux et de fragments de tuyaux constitués de tuiles en terre cuite semi-circulaires (Pl. XCVI, d-e). Observées sur le côté ouest du sanctuaire par les travaux de M. Napoli, les fouilles de 2008 ont révélé d'autres parties de cette structure dans la zone des « propylées ». En 2013, d'autres sections furent retrouvées près de 12 m à l'ouest. L'aqueduc devait semble-t-il partir de la tour de Castelluccio avant de rapidement se scinder en deux : une section se dirigeait au sud vers le tronçon C, tandis que la seconde longeait le tronçon A des remparts. Après avoir dépassé la tour A3, l'aqueduc devait suivre la ligne d'élévation jusqu'aux soi-disant propylées de l'Aire sacrée n°8 qu'il franchissait (Pl. XCIII, a-b). Il traversait ensuite l'Aire sacrée n°8 en longeant son

côté sud sur près de 30 m, puis bifurquait au nord-ouest[466] jusqu'à quitter la terrasse de Zeus. Passant au sud de l'Aire sacrée n°7, dont il marquait peut-être la limite méridionale, il continuait enfin sa route vers l'ouest, tout le long de la Crête. Sa connexion avec la première phase de la tour de Castelluccio permet de dater ce système de drainage de l'eau du début du IVe s. av. J.-C. (Gassner, Svoboda 2015, p. 197-198, 202 ; 2014 ; Pedrazzi 2013, p. 315-317).

Le reste de la terrasse n'a révélé que peu de structures. Cette rareté et l'absence de temple ou d'autre structure cultuelle monumentale ont nourri de nombreux questionnements durant plusieurs décennies de recherches. V. Gassner et D. F. Svoboda précisent toutefois que cette rareté peut s'expliquer par l'état actuel de conservation de l'ensemble du lieu de culte. Ainsi, le niveau d'origine de la moitié ouest du sanctuaire, c'est-à-dire la partie remblayée de la terrasse, n'a pas été conservé, de même que les possibles structures qui y étaient installées. La principale structure préservée, et probablement la plus importante du lieu de culte, est l'imposant autel découvert à 9,8 m du mur de terrassement oriental dont il est sensiblement parallèle. Ce grand *bômos* monumental, orienté nord/sud, occupait une place centrale sur le côté est du sanctuaire (Pl. XCIII, a-b). Il était construit à partir de grandes dalles calcaires soigneusement travaillées et il mesurait 25,68 m de long pour 6,85 m de large (Pl. XCVII, a-d). Le côté nord-est, mieux conservé, révèle l'existence de trois marches en plaques de grès, la dernière constituant une sorte de podium, au moins sur le côté oriental de l'autel. De ce dernier, il ne reste, outre les fondations et le sol, que deux orthostates. Les fouilles de 2012 ont révélé que les fondations de l'autel différaient entre sa partie nord-ouest et sa partie sud-est, trahissant deux phases distinctes : la partie sud-est était exclusivement constituée de blocs de grès tandis que les fondations de la partie nord-ouest étaient composées de petites pierres en grès alternant avec des briques éléates (Pl. XCVII, d). L'utilisation de ce dernier matériau suggère une datation de cette seconde phase au plus tôt au IIIe s. av. J.-C. Un premier autel, de dimensions plus réduites, devait ainsi se trouver dans la partie sud-est avant d'être prolongé, lors d'une seconde phase, au nord-ouest. La présence d'entailles dans la roche à l'endroit même où l'on constate le changement de type de fondation semble marquer la limite nord de ce premier autel (US 116/12N ; Pl. XCVIII, a), qui devait ainsi mesurer 11,95 m de long pour 7 m de large, avec une orientation sensiblement différente de celle de l'autel de la Phase 2. Aucun élément architectural décoratif n'a été conservé et il est donc difficile de déterminer avec certitude la hauteur totale de la structure. Toutefois, l'étude de M. Pedrazzi a permis de restituer, pour la Phase 2, un autel à degrés de 1,9 m de haut (Gassner, Svoboda 2015, p. 211-213, 215-218 ; 2014 ; Pedrazzi 2013, p. 319-325).

Juste au nord de l'autel, à environ 0,8 m de distance, se trouvait le soi-disant « *recinto* » : un petit mur de 8,2 m de long, formé par une seule rangée de blocs de grès local conservée, orienté nord/sud et dont les extrémités se replient à angle droit vers l'est sur une longueur conservée d'environ 1,5 m de chaque côté (Pl. XCVIII, b-c). On observe que les blocs sont bien taillés sur leur côté extérieur, mais irréguliers à l'intérieur. Cette structure fut interprétée comme l'enclos d'une petite zone cultuelle ouverte à l'est. La technique et le matériau de construction sont identiques à ceux utilisés pour l'autel et suggèrent une construction contemporaine des deux structures. L'orientation du mur d'enclos, légèrement différente de celle de l'autel, pourrait toutefois indiquer le contraire. À l'intérieur de l'enclos, trois bases en grès de différentes formes et tailles ont été retrouvées (Gassner, Svoboda 2015, p. 206-207 ; Pedrazzi 2013, p. 325). La base A, la plus au sud, est de forme rectangulaire et mesure 0,65 m de long sur 0,53 m de large. Elle présente une corniche

[466] Cet important virage a amené M. Napoli à identifier dans un premier temps deux canaux distincts au lieu d'un seul.

délimitant un évidement central de 0,46 m de long pour 0,3 m de large et profond de 0,035 m (Pl. XCVIII, d). Elle contenait encore une lamelle de plomb sûrement utilisée comme moyen de fixation. La base B, d'exécution plus sommaire et également rectangulaire, mesure 0,72 m de long sur 0,56 m de large pour un évidement central de 0,23 m de long sur 0,2 m de large et pour une profondeur de 0,1 m (Pl. XCVIII, e). La base C (Pl. XCVIII, f) ne comporte aucune trace d'évidement ou de fixation. Elle est composée d'un bloc rectangulaire plat, mesurant 0,65 m de long sur 0,39 m de large et d'un deuxième bloc plus petit, inséré à 0,08 m de distance et mesurant 0,27 m de long sur 0,08 m de large. Les stèles inscrites du Ve s. av. J.-C., retrouvées également au sein du sanctuaire et dans ce même enclos par P. C. Sestieri, ont été, dans un premier temps, associées aux bases. Toutefois, un examen comparatif attentif, réalisé par M. Pedrazzi entre ces deux groupes, remet en cause cette hypothèse. Ces bases étaient donc destinées à contenir d'autres cippes ou servaient de moyens d'attache pour les animaux sacrificiels (Gassner, Svoboda 2015, p. 206-207 ; Pedrazzi 2013, p. 325 ; Greco 2006, p. 338).

Une quatrième base, dite base D, a été récemment retrouvée à l'extérieur de l'enclos et à 8,3 m à l'ouest de l'autel (Pl. XCIII, b, *Anbindestein* ; XCIX, a-b). Il s'agit d'un bloc carré grossièrement travaillé, de 0,48 m de côté, présentant une moulure qui court tout autour de sa surface visible à 0,04 m de son sommet. La présence de cette moulure à la même hauteur que le niveau de sol correspondant à l'autel, ainsi que l'aspect non travaillé du bloc en-dessous de la moulure, semblent suggérer que ce bloc, retrouvé *in situ*, devait s'encastrer dans une structure carrée qu'on ne peut aujourd'hui restituer. Au centre de la base D, une cavité rectangulaire de 0,085 m de long sur 0,02 m de large et profonde de 0,07 m, présentait à l'intérieur des traces de plomb, tandis que la surface de la pierre autour du creux conserve l'empreinte par abrasion d'un élément de fixation métallique et circulaire. Ces différents éléments ont amené les chercheurs à identifier la base comme un moyen d'attache pour les animaux sacrificiels (Gassner, Svoboda 2015, p. 210 ; Pedrazzi 2013, p. 325). À proximité, mais plus proche de la partie sud de l'autel, deux pierres (US 205/12 et US 208/12) présentent chacune un évidement rectangulaire propice, au vu de leur taille et de leur forme, à l'inclusion de cippes (Gassner, Svoboda 2015, p. 210). Enfin, au sud-ouest de l'autel et entre celui-ci et la base D, fut découverte une riche couche de mobilier contenant de nombreux fragments de céramiques, des inclusions de charbons de bois et des petits éclats d'os calcinés (US 207/12 ; Pl. XCIX, c). Il s'agit ainsi vraisemblablement de restes d'activités rituelles, probablement antérieures à l'installation de l'autel monumental, peut-être associées à un autel plus ancien (Gassner, Svoboda 2015, p. 210-211 ; 2014).

Encore plus à l'ouest de l'autel et sur la quasi-totalité de la moitié occidentale de la terrasse, une grande zone d'extraction de pierre, très affectée par l'érosion (Pl. XCIII, a-b, partie hachurée ; XCIX, d), couvre une superficie de 550 m². Cette carrière, examinée en 2011 et 2012, a précédé la construction de la terrasse et devait donc être connectée à la reconstruction des fortifications au début du IVe s. av. J.-C. : les mesures des traces d'extraction correspondent en effet à celles des blocs de la Phase 2 de l'enceinte. Un bassin semi-circulaire aux parois latérales irrégulières (MK 8-8 ; Pl. XCIX, e) reposait directement sur le bord oriental de cette carrière, recouvrant certaines de ces traces. Il mesurait 2 m de large pour 3 m de long et était profond de 0,7 m à 1 m. La succession relative de ces traces d'extraction et du bassin pourrait suggérer que ce dernier était associé à la terrasse et à l'utilisation de la place comme sanctuaire, mais une utilisation contemporaine avec la carrière ne peut être totalement exclue. Au nord-est de ce bassin, des traces d'un canal peu profond, de 0,7 m de large et d'orientation nord-ouest/sud-est, sont observables, avec quelques interruptions, sur une longueur de près de 20 m (MK 8-9 = MK 8-13 ; Pl. XCIX, f). À environ 5 m au sud-est du bassin, un canal plus étroit et orienté est/ouest (MK 8-10 ; Pl. XCIX, g), se sépare de MK 8-9 et part vers l'est sur une longueur de 5 m. De par son

orientation et sa largeur plus réduite, il semble correspondre à un autre canal situé 14 m plus au sud (US 304/12 N ; Pl. C, a) qui a été conservé sur une longueur d'environ 7 m. La fonction de ces canaux, qui ne sont que partiellement conservés en raison de la forme irrégulière de la roche, est pour le moment inconnue. Se démarquant clairement des canaux de l'aqueduc de par leur faible profondeur et leur absence de pente, ils pourraient correspondre à des fossés de fondation ou de délimitation, ou encore à des zones d'extraction. V. Gassner et D. F. Svoboda ont notamment proposé de les interpréter comme des fosses de plantation pour l'installation de bosquets sacrés (Gassner, Svoboda 2015, p. 207-209 ; 2014). Enfin, juste à l'est de MK 8-10 et MK 8-13 et à environ 14 m à l'ouest de l'autel, une structure simple a été identifiée, dont n'est conservé qu'un angle nord (US 350/12 = US 355/12 ; Pl. C, b). Elle était constituée de briques cuites, de 0,4-0,45 m de large, et était conservée sur 2,8 m de long. La structure, mal conservée, pourrait être restituée en une salle d'orientation nord-ouest/sud-est à fonction cultuelle. L'utilisation de briques cuites permettrait de la dater au plus tôt au IIIe s. av. J.-C. Toutefois, sa position en pente par rapport au grand autel et son mauvais état de conservation n'excluent pas qu'elle puisse avoir précédé la terrasse (Gassner, Svoboda 2015, p. 209-210 ; 215-218 ; 2014).

Au nord-ouest du sanctuaire et contre la courtine du rempart A, se trouvait un affleurement rocheux qui devait traverser la terrasse sur une hauteur de 0,6 m à 1 m au-dessus du niveau de circulation. Cet affleurement s'étendait sur 25 m d'est en ouest tandis que son extension nord/sud est moins claire. À certains endroits, il présente des traces clairement visibles de saillies et d'évidements réguliers, presque en forme de niches, aux bords nets. Ces travaux sont observables sur le côté sud-est du rocher, sur une longueur d'au moins 5 m. Il est possible que ces traces aient servi à la pose de blocs dessinant la façade d'une structure. Cette hypothèse a conduit les archéologues à interpréter l'affleurement rocheux comme les restes d'un édifice que l'on nomme désormais traditionnellement « *Nordbau* ». Ce « bâtiment nord » pourrait ainsi correspondre à la sous-structure d'une salle ou à la base d'une terrasse, permettant la transition entre la place inférieure et les murs d'enceinte. Le fait que le bâtiment nord ne se prolonge pas au-delà de l'enclos au nord de l'autel pourrait toutefois, selon V. Gassner et D. F. Svoboda, apporter plus de crédit à l'interprétation de la structure rocheuse comme une salle. Par ailleurs, les deux archéologues autrichiens n'excluent pas la possibilité qu'il s'agisse de traces plus anciennes d'extraction de pierre (Gassner, Svoboda 2015, p. 207).

C. Mobilier et inscriptions de l'Aire sacrée n°8

L'absence d'offrande votive dans cette aire sacrée, mais également dans la majorité des sanctuaires de la Crête, s'explique par les constants phénomènes d'érosion entraînant le glissement des dépôts cultuels dans la vallée (Greco 2006, p. 341). Comme le souligne V. Gassner, l'érosion a terriblement endommagé le site, de sorte qu'il ne subsiste à certains endroits que le substrat rocheux. Par ailleurs, les fouilles anciennes et successives de A. Maiuri dans les années 1920, puis de P. C. Sestieri entre 1949 et 1953, ont éliminé presque entièrement la stratigraphie préexistante, impactant de fait le mobilier archéologique qui n'a pas toujours été ramassé et conservé (Gassner *et al.* 2009b, p. 130).

Le mobilier votif du sanctuaire est ainsi exclusivement représenté par trois cippes gravés, retrouvés dans le coin nord de la terrasse, lors des fouilles de 1953 menées par P. C. Sestieri. En grès local, les stèles présentent toutes sur leur face principale une inscription verticale avec les lettres les unes à côté des autres, et non les unes en-dessous des autres comme sur le cippe de Poséidon *Asphaleios*. Cette découverte sera publiée dès l'année

suivante dans un article où l'archéologue italien proposera pour l'une des stèles la lecture de Zeus *Oraios* sans apporter plus de détails.

Cette stèle, qui a la forme caractéristique des nombreuses pierres sacrées éléates marquées par un parallélépipède légèrement effilé et à l'extrémité arrondie, présente sur son long côté l'inscription « ΞΗΝΟΣ ΩΡΙΟ » (Élé-Ins-016). L'épiclèse ΩΡΙΟΣ a toutefois connu de nombreuses interprétations différentes. En 1956, B. Neutsch reprend les résultats de P. C. Sestieri et propose de déchiffrer Ὥριος à la place de la lecture précédente. Ὥριος serait en réalité Οὔριος avec le remplacement de la diphtongue ου par ω, Οὔριος étant la forme ionienne de l'épiclèse Ὅριος, dérivée de ὅρος, la « frontière ». La dédicace renverrait ainsi au culte de Zeus *Horios* (Ὅριος), protecteur des frontières. L'hypothèse sera notamment suivie l'année d'après par P. C. Sestieri qui fait de ce Zeus *Horios* la divinité tutélaire du sanctuaire. En 1964, P. Ebner qui analyse les cultes éléates, propose une lecture différente et attribue le sanctuaire à un Zeus *Ourios* (Οὔριος), protecteur de la navigation (Pedrazzi 2013, p. 311 ; Vecchio 2006, p. 367 ; Ebner 1963-1964, p. 95). Deux ans plus tard, M. Guarducci publie une étude paléographique et philologique des trois stèles, qu'il accompagne pour la première fois de photographies et de dessins. Il propose alors de lire l'épiclèse Orios (Ὥριος) en tant que forme ionienne de Οὔριος, dérivant de οὖρος, le « vent favorable », et suit ainsi l'hypothèse de P. Ebner. Pour M. Guarducci, le Zeus *Orios* aux vents favorables équivaudrait ainsi au Zeus *Ourios*, protecteur des marins (Vecchio 2006, p. 367 ; Guarducci 1966, p. 282-284). Cette lecture est celle qui fait le plus consensus à l'heure actuelle, puisqu'il s'agit là d'une épithète très commune chez Zeus. En Grande Grèce, Zeus *Ourios* est ainsi présent en Sicile à Centuripe au IIIe s. av. J.-C. et à Syracuse au Ier s. av. J.-C. En Méditerranée orientale, il était adoré dans son fameux temple de Bithynie, près de Chalcédoine, dans le courant du Ier s. av. J.-C., mais aussi dans la cité de Kos au IIIe s. av. J.-C., et recevait également un culte important à Délos, site particulièrement exposé aux vents, entre le IIe et le Ier s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, p. 39-41 ; Guarducci 1966, p. 284). J.-P. Morel note par ailleurs à Délos l'existence d'une dédicace au dieu du IIe s. av. J.-C., réalisée par un Éléate (Morel 2000, p. 41 ; *ID* 2415). Avec une autre stèle retrouvée à Élée mentionnant également un Zeus *Ôrios*, le document épigraphique constitue la seule occurrence de ce culte en péninsule italique. L'étude paléographique de M. Guarducci permet de dater l'inscription du milieu du Ve s. av. J.-C. ce qui en fait donc le témoignage le plus ancien de ce culte dans le monde grec (Pedrazzi 2013, p. 329 ; Morel 2000, p. 41 ; Guarducci 1966, p. 282-284). L. Vecchio a ainsi proposé que le culte ait pu se diffuser, à partir d'Élée, à Délos et en Bithynie (Vecchio 2003b, n. 2 , p. 38-42). Enfin, d'après Renato Arena, Ὥριος correspondrait à Ὡραῖος et proviendrait de ὥρα qui signifie « maintenant ». Il pourrait alors s'agir d'un Zeus « de la bonne saison », du « bon moment », du « temps approprié » ou encore du « temps favorable » (Arena 1987, p. 329). Il s'agirait toutefois du seul témoignage connu à ce jour d'un Zeus Ὥριος. Comme L. Vecchio le souligne, ces deux dernières hypothèses ne sont pas si éloignées l'une de l'autre, proposant dans les deux cas un Zeus protecteur de la navigation, assurant dans un cas un vent favorable, dans le second une bonne saison. Le rapprochement est d'autant plus convaincant que dans le contexte de la navigation, la bonne saison, voire l'occasion propice à prendre la mer, est précisément celle où il y a un vent favorable. De plus, le culte d'un Zeus *Horaios*, « favorisant la bonne saison » ou « favorisant les bons moments », s'intègre plutôt bien avec les cultes de Kairos et *Pompaios* présents dans la même zone sacrée (Pedrazzi 2013, p. 329-330 ; Vecchio 2006, p. 367-368).

Pour les deux autres stèles, il faudra attendre l'étude épigraphique de M. Guarducci en 1966 pour avoir une proposition de lecture. Le second cippe diffère des autres par ses proportions nettement plus élancées. Il porte sur son long côté l'inscription complète « ΟΛΥΜΠΙΟ ΚΑΙΡΟ » (Élé-Ins-017). Selon M. Guarducci, Kairos est le dieu qui

personnifie le moment heureux. Il est l'incarnation de la chance, de l'opportunité qu'il faut saisir avant qu'elle ne passe. Il semble apparaître en tant que figure divine au Ve s. av. J.-C. : la plus ancienne mention du dieu se trouve dans un passage de Pausanias où le Périégète évoque un autel qui lui est dédié à l'entrée du stade d'Olympie et où il était probablement vénéré comme la personnification de ce moment heureux où les athlètes remportent la victoire[467]. La stèle de Velia est quant à elle le premier vestige épigraphique de cette divinité. Un débat houleux s'est développé autour de l'interprétation de l'épithète Ὀλύμπιος qui précède le nom du dieu. Si M. Guarducci voit dans Ὀλύμπιος la preuve d'un culte lié à celui qui existait à Olympie (Guarducci1972, p. 112-117 ; 1966, p. 288-289), Giovanni Pugliese Carratelli assure qu'il ne faut pas confondre Ὀλύμπιος et Ὀλυμπικός. Il ne s'agirait donc pas du « Kairos d'Olympie » mais du « Kairos Olympien », rattachant le dieu à l'Olympe et évoquant ainsi sa parenté avec Zeus, le maître des Olympiens, dont il serait le dernier des fils d'après Pausanias (Pugliese Carratelli 1970b, p. 248-249). Plus récemment, L. Vecchio proposa de comparer l'épigraphe à celle votive du IIe s. ou du IIIe s. ap. J.-C., retrouvée à Byzance et inscrite aux Καλῶι Καιρῶι. Dans ce contexte, Kairos semble plutôt lié aux conditions météorologiques favorables, personnifiant le « bon temps », la « bonne saison », et invoqué afin d'assurer une navigation sûre. Cette « occasion favorable » pourrait ainsi être également associée, en contexte éléate, à la navigation. Il est possible alors de faire un rapprochement intéressant avec Zeus *Ourios* et *Pompaios* pourrait alors être fait et le culte de Kairos *Olympios* pourrait s'inscrire ainsi dans l'ensemble de divinités éléates protectrices de la navigation (Pedrazzi 2013, p. 330-331 ; Vecchio 2006, p. 377-378 ; 2003b, n°3, p. 42-45). En 1973, L. Leurini a également souligné le lien fort qui unifiait le culte de Kairos avec le milieu pythagoricien. Comme déjà mentionné, un extrait de Stobaeus associe en effet Kairos et Athéna au chiffre sept, selon la doctrine pythagoricienne qui veut lier l'« être » au « nombre »[468]. Ce passage est significatif puisqu'au-delà de l'existence du culte de Kairos à Élée, il renvoie au pythagorisme auquel le milieu éléate n'était pas étranger de par la présence de Parménide et de Zénon (Pedrazzi 2013, p. 330 ; Vecchio 2006, p. 377-378 ; 2003b, n°3, p. 43-45). M. Pedrazzi notera enfin un aspect jusqu'alors négligé : la partie supérieure abîmée de la stèle oblige à envisager l'éventualité, certes peu probable, d'un troisième mot qui ne pourrait être alors que le nom d'une divinité dont *Olympios* et *Kairos* seraient les épiclèses. Celle-ci pourrait être Zeus. Le dieu serait alors vénéré à la fois en tant qu'*Olympios*, une de ses épiclèses les plus communes, et en tant que *Kairos*. Le nom de Zeus n'aurait ainsi pas été conservé, voire aurait été, comme dans le cas de *Pompaios* que l'on verra juste après, implicitement sous-entendu. Cette hypothèse permettrait en tous cas d'expliquer la position inhabituelle de l'épiclèse *Olympios*, devant le sujet (Pedrazzi 2013, p. 330-331).

Le troisième cippe porte l'inscription « [ΠΟ]ΜΠΑΙΟ » (Élé-Ins-018). La stèle semble être la seule des trois à avoir été retrouvée *in situ*, fichée dans le sol à l'intérieur de l'enclos, juste à l'est de la Base C (Pl. XCVIII, b). Déchiffrée pour la première fois par M. Guarducci en 1966, Πομπαῖος pourrait désigner une divinité qui « accompagne » favorablement. Ainsi, il est possible qu'il s'agisse d'une épithète d'une divinité implicite, comme Zeus, ou du théonyme d'une divinité à part entière (Dubois 1995, n°56, p. 149-150 ; Guarducci 1966, p. 284-286). Ce dernier aspect serait peu probable pour L. Vecchio qui note qu'il n'existe à ce jour aucun témoignage sûr de l'existence d'une telle divinité. Si M. Guarducci avait bien proposé de l'identifier au sein d'une inscription découverte en Thessalie, plus précisément à Larissa (IG IX 2, 578), en lien avec la déesse thessalienne Enodia qui « accompagne les voyageurs » (Morel 2000, p. 41 ; Dubois 1995, n°56, p. 149-150 ;

[467] Pausanias, *Description de la Grèce*, V, 14, 9.
[468] Stobaeus, 1, 10, 21, 27-29.

Guarducci 1966, p. 287), la reconstitution s'avère selon L. Vecchio très problématique (Vecchio 2006, p. 379-380). Πομπαῖος devait donc se référer à une épiclèse rattachée à un dieu assez implicite pour qu'il n'ait besoin de figurer sur la stèle. R. Arena propose d'y voir l'épiclèse d'Hermès, dieu *Pompaios* par excellence. Celui-ci accompagne les morts en tant que divinité psychopompe mais est de manière plus générale un accompagnateur secourable (Arena 1987, p. 330). Sa présence à Élée est par ailleurs suggérée par divers témoignages sur lesquels on reviendra. Si M. Guarducci reconnaît également là une épiclèse du dieu Hermès, l'auteur précise que *Pompaios* apparaît également dans une liste d'épithètes de Zeus, conservée dans deux codex stockés respectivement dans la Bibliothèque Laurentienne et dans la Bibliothèque Ambrosienne (Guarducci 1966, p. 286). M. Pedrazzi privilégie cette seconde hypothèse, plus logique au vu du contexte épigraphique du sanctuaire : si l'épithète devait se référer à une autre divinité comme Hermès, il aurait été nécessaire de spécifier le nom afin d'éviter toute confusion (Pedrazzi 2013, p. 331-332). L. Vecchio précise que le problème est le même dans les deux cas : s'il s'agit de Zeus, on pourrait s'étonner de retrouver le nom du dieu spécifié et non sous-entendu sur la stèle de Zeus *Ourios*, pourtant contemporaine de celle de *Pompaios* (Vecchio 2003b, n°4, p. 45-46). Dans tous les cas, *Pompaios* semble être un dieu qui accompagne, peut-être, dans le contexte éléate et en lien avec les autres stèles du sanctuaire, dans le cadre de voyages maritimes et terrestres plutôt qu'en tant que divinité psychopompe (Pedrazzi 2013, p. 332 ; Vecchio 2006, p. 379-380 ; 2003b, n°4, p. 45-46). Pour M. Guarducci, *Pompaios* irait ainsi de pair avec Zeus *Ourios* selon l'expression grecque « πομπαῖος οὖρος », soit « que le vent favorable t'accompagne », que l'on retrouve notamment dans les odes pythiques de Pindare[469] (Guarducci 1966, p. 284-285).

Si, à la suite de leur découverte, les stèles ont été pendant longtemps associées aux bases retrouvées à l'intérieur du « *recinto* », l'étude de M. Pedrazzi a démontré qu'elles ne pouvaient en réalité être encastrées dans ces dernières de par leurs dimensions. La base des stèles n'est en effet pas moulurée mais élargie et peu dégrossie, suggérant que les cippes devaient être à l'origine destinés à être enfoncés directement dans le sol. C'est d'ailleurs de cette manière que fut retrouvée la stèle de *Pompaios*, *in situ*, à l'intérieur de l'enclos et juste derrière la base C (Gassner, Svoboda 2015, p. 206-207 ; Pedrazzi 2013, p. 325 et p. 328-329 ; Vecchio 2006, p. 377). Malgré le fait qu'on ignore l'emplacement précis de découverte des deux autres stèles, la localisation *in situ* de celle de *Pompaios* pourrait malgré tout suggérer un lien entre l'enclos et les cippes inscrits. Il faut toutefois nuancer, car cette association n'a pu se faire que lors de l'aménagement de la terrasse et de l'enclos, soit vers le IIIe s. av. J.-C., tandis que les stèles datent elles du Ve s. av. J.-C. Ce constat suggère un déplacement *a priori* volontaire de ces dernières, ou du moins de celle de *Pompaios a minima*, lors du réaménagement du sanctuaire (Gassner, Svoboda 2015, p. 196-197, n. 21).

D. Les autres témoignages du culte de Zeus

Le culte de Zeus semble à Élée avoir eu une importance toute particulière. Si les trois cippes gravés vus précédemment pourraient tous les trois renvoyer à un Zeus protecteur de la navigation, d'autres épigraphes se référant au dieu ont été retrouvées à d'autres endroits de la cité éléate. On a tout d'abord déjà évoqué le bloc inscrit mis en évidence sur l'Acropole au sud du théâtre qui pourrait renvoyer au culte d'une Athéna *Hellenia* et d'un

[469] Pindare, *Pythiques*, 1, 34.

Zeus *Hellenios* (Élé-Ins-004), vénérés peut-être dans le secteur de l'Acropole au moins à la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C.

Une autre gravure, bien plus récente puisque datée des IIIe-IIe s. av. J.-C., évoque un Zeus *Polieus* (Élé-Ins-022). Sur un petit autel en pierre locale, l'inscription ΖΗΝΙ ΠΟΛΙΕΙ est facilement lisible. Le culte de Zeus *Polieus* est assez commun et est notamment associé à Athéna *Polias*, par exemple à Athènes, à Rhodes, ou à Délos (I, Délos 2605 158/7 l. 13-14 ; I, Délos 2607, I. 1-3). En Italie et en Sicile, on le retrouve à Agrigente pour le VIe s. av. J.-C. et à Rome pour l'époque impériale (Miranda 1982, p. 171-172). En Asie Mineure, il est vénéré à Kos avec Athéna *Polias* comme en témoigne une inscription évoquant le calendrier sacrificiel de la ville (IG XII 4.1, 278 = LSCG 151A). Celle-ci détaille avec beaucoup de précision la procédure sacrificielle en l'honneur du dieu. On y sacrifiait notamment un bœuf, fourni par différentes associations infra-politiques dans le but de souder rituellement les différentes subdivisions de la communauté politique (Lebreton 2015 ; Sourvinou-Inwood 1993, p. 12). Zeus *Polieus* est également vénéré à Miletopolis, colonie milésienne de Propontide, comme l'atteste le calendrier de sacrifices du IVe/IIIe s. av. J.-C. Celui-ci liste les divers animaux offerts aux différents dieux à des dates fixées du mois de *Scirophorion* et du mois précédent, et précise le sacrifice d'un bœuf pour Zeus *Polieus* (IK, 26, p. 2-3, n°1, l. 6 ; Pirenne-Delforge 1994, p. 385, n. 35). Le sacrifice de bœufs est également l'élément central des Dipolies et de son rite des Bouphonies à Athènes, temps fort du culte de Zeus *Polieus.* Il semble donc s'agir d'un élément important du culte du dieu, renvoyant peut-être à la fonction du labour. L'étude de Sylvain Lebreton semble ainsi dessiner le portrait d'une divinité faiseuse de pluie et du labour, mais qui est aussi et surtout garante de la cohésion de la communauté politique, et en ce sens topographiquement liée à l'Acropole d'Athènes (Lebreton 2015). Son association avec Athéna *Polias* est fort intéressante : si à Kos ou à Rhodes, le binôme se présente de façon traditionnelle ; à Athènes, il semble que celui-ci ne fonctionne pas de la même manière que les autres couples Zeus-Athéna où le dieu est toujours l'élément dominant. Ici, Zeus est en retrait vis-à-vis du culte de sa fille : en tant que *Polieus*, il semble être le garant de la qualité de *Polias* de sa fille, à qui il a délégué son pouvoir en échange du sacrifice du premier bœuf (Paul 2016 ; Lebreton 2015). Bien que tardive, la présence de ce dieu à Élée est donc pertinente puisque celui-ci est vénéré dans plusieurs établissements ioniens. Par ailleurs, son association avec Athéna *Polias*, déesse *a priori* adorée à Phocée et attestée à Élée par une inscription du changement d'ère (Élé-Ins-005), pourrait suggérer, comme à Athènes, l'adoration du dieu au sein du même lieu de culte. Il devait donc, comme dans les autres cités grecques, être vénéré comme un dieu unificateur de la cité et de sa communauté, et peut-être comme à Athènes, dans le secteur de l'Acropole. On regrette malheureusement la provenance inconnue de l'autel qui ne permet pas de confirmer cette hypothèse. L. Vecchio note tout de même les proportions modestes de celui-ci et s'interroge sur le fait qu'il puisse appartenir à un contexte domestique de la période hellénistique (Vecchio 2003b, n°14, p. 59-60).

Deux autres inscriptions sont extrêmement intéressantes vis-à-vis de celles de l'Aire sacrée n°8. Elles sont, comme ces dernières, réalisées au Ve s. av. J.-C. sur des cippes à l'apparence semblable. La première est une stèle fragmentaire, retrouvée par M. Napoli juste à l'extérieur de la *Porta Rosa* et mentionnée pour la première fois par G. Pugliese Carratelli en 1965. M. Guarducci, qui publie l'objet en 1970, lit/déchiffre « [–]ΗΝΟΣ Α(?) [–] / [–]Ι ΩΡΙΟ » et l'identifie comme un cippe votif à Zeus (Élé-Ins-019). Celui-ci semble être défini au travers de deux épiclèses. La deuxième, entièrement lisible, est sans équivoque *Ourios*, déjà visible sur l'une des stèles de l'Aire sacrée n°8 (Élé-Ins-016). La première est quant à elle partielle, puisqu'au niveau de la cassure de la stèle. Une lettre incomplète, lisible seulement au travers d'une barre oblique située à droite de l'*alpha* qui

constitue la première lettre de cette première épithète, a été la source de plusieurs interprétations. Identifiée comme un *mu*, M. Guarducci a proposé de restituer un Zeus *Amarios*, dieu des Achéens, notamment vénéré dans le sanctuaire d'Héliké en Achaïe. L'existence d'un tel culte en milieu éléate pourrait toutefois surprendre, puisque le dieu ne devint la divinité tutélaire de la ligue achéenne de Crotone qu'en 444 av. J.-C. et que la présence d'un culte achéen à une date aussi précoce à Élée s'expliquerait difficilement. M. Guarducci a également proposé une autre restitution, qu'il privilégie par rapport à la première. La barre oblique pourrait être identifiée comme le début d'un *lambda*, et l'épithète manquante pourrait ainsi être *Alastoros.* Zeus *Alastoros* est un dieu assez ancien, qui apparaît dans la première moitié du Ve s. av. J.-C. dans des fragments d'Eschyle, de Sophocle et de Phérécyde d'Athènes, en tant que dieu protecteur conjurant le mal[470]. Il apparaît également sur deux pierres sacrées de la seconde moitié du Ve s. retrouvées à Thasos et sur la *lex sacra* de Sélinonte datant du milieu du Ve s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, n° 5, p. 46-48 ; Guarducci 1970, p. 253-255). J.-P. Morel mentionne également que le dieu était, à Thasos, une divinité *gentilice* et qu'Ἀλάστορος signifierait plutôt « poursuivi (ou envoyé) par un dieu vengeur » si l'on se fie au dictionnaire de Bailly (Morel 2000, p. 39). Puisqu'il est plus facilement envisageable de voir les liens entre Zeus *Alastoros*, repoussant le mal, et Zeus *Orios* au vent arrière et favorable, c'est cette seconde hypothèse que les chercheurs privilégieront. Le culte de Zeus *Alastoros* à Élée s'inscrit bien par ailleurs à l'ensemble des cultes éléates en lien avec la sphère cultuelle athénienne (Vecchio 2006, p. 368-370 ; 2003b, n°5, p. 46-48 ; Guarducci 1970, p. 254-255). Si son lieu de découverte est bien son lieu d'origine, il ne serait pas surprenant de voir une divinité qui conjure le mal, vénérée devant l'une des portes de la ville[471] (Guarducci 1970, p. 254-255). L'hypothèse d'un dieu *propylaios* avait d'ailleurs déjà été avancée par G. Pugliese Carratelli en 1965. Son contexte de découverte peu clair doit toutefois mettre en garde, la stèle pouvant très bien avoir été retrouvée en position secondaire. De plus, comme Laurent Dubois l'a noté, il est peu probable que Zeus *Ourios* ait été vénéré à Élée dans deux sanctuaires différents. La stèle étant contemporaine aux cippes du sanctuaire de Zeus, L. Dubois et L. Vecchio ont ainsi suggéré qu'elle était à l'origine associée à l'Aire sacrée n°8, bien que malheureusement aucune preuve ne permette aujourd'hui de confirmer cette hypothèse (Vecchio 2006, p. 368-370, n. 14 ; 2003b, n°5, p. 46-48 ; Dubois 1995, n°51, p. 141-144).

On ignore la provenance et le contexte de découverte de la seconde stèle (Élé-Ins-021). Étudiée également par M. Guarducci en 1970, elle livre l'inscription ZENOS[–] ΥΠΑΤΟΥ ΑΘΗ(?). L'épithète est là encore parfaitement visible : il s'agit d'un Zeus *Hypatos*, dieu des hauteurs et des collines. En tant que tel, il recevait un culte dans de nombreux endroits, son culte s'étant diffusé dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Il était, par exemple, vénéré à Sparte, en Béotie à Glisante, en Arcadie à Phénéos, mais aussi sur l'île de Paros, à Cyrène, à Callatis et à Rome. Le culte est par ailleurs assez répandu en Asie Mineure, puisqu'on le retrouve en Éolide à Mytilène, en Ionie à Milet, Éphèse et Priène, en Carie à Mylasa ou encore sur le mont Sypilos. Toutefois, comme le souligne M. Guarducci, le principal lieu de culte du dieu, ou du moins le plus célèbre, était celui présent sur l'Acropole d'Athènes. En effet, à l'entrée de l'*Érechthéion*, se tenait un ancien autel de Zeus *Hypatos*, construit selon la légende par Cécrops. Pausanias renseigne d'ailleurs sur le fait qu'on ne

[470] Eschyle, *fr.* 92 et *fr.* 294 Nauck ; *Agamemnon*, 1501 ; Sophocle, *Antigone*, 974 ; Phérécyde, *FGrHist* 3 F 175.

[471] Comme le rappellent L. Vecchio et L. Cicala, la *Porta Rosa* est désormais datée des IIIe-IIe s. av. J.-C., soit bien après le cippe. Cependant, à l'heure actuelle, on ne connaît pas l'aménagement du secteur avant la construction de la porte et on ne peut donc pas exclure l'existence d'un tel accès à une phase antérieure (Cicala, Vecchio 2008, p. 186).

pouvait sacrifier d'animaux sur cet autel et qu'on y déposait plutôt des gâteaux[472]. Il s'agit donc à Élée-Velia, semble-t-il, d'un culte de ce Zeus *Hypatos* d'Athènes, comme le suggère l'épithète *Athenaios* abrégée sur la stèle en AΘH (Vecchio 2006, p. 370 ; 2003b, n°6, p. 48-50 ; Dubois 1995, n°52, p. 144-145 ; Guarducci 1970, p. 255-256). En tant qu'inscription à Zeus, et datant également du Ve s. av. J.-C., la stèle fut également rattachée par L. Vecchio à l'Aire sacrée n°8. Dans le sens de cette hypothèse, M. Pedrazzi note, qu'en plus de la figure du dieu identique, de la datation et de l'aspect semblables de ce monolithe avec ceux de l'Aire sacrée n°8, L. Dubois avait souligné l'improbabilité de plusieurs lieux de culte contemporains destinés à la même divinité. Il faut enfin rajouter à tout cela l'épiclèse elle-même qui semble indiquer le culte d'un Zeus des hauteurs. Or, on imagine aisément cette divinité adorée au sein de la grande terrasse au vu de sa topographie. Ainsi, pour bon nombre de chercheurs, ces deux stèles du Ve s. av. J.-C., qui renvoient aux mêmes prérogatives que celles évoquées dans les stèles de l'Aire sacrée n°8, pourraient à l'origine provenir du même sanctuaire. Cette hypothèse repose notamment sur la position secondaire de ces monolithes qui auraient pu atterrir dans le secteur de Vuccolo au travers de divers glissements de terrain (Gassner, Svoboda 2015, p. 196-197 ; Pedrazzi 2013, p. 332, n. 88).

Enfin, deux blocs fragmentaires, de provenance inconnue et interprétés comme un morceau d'architrave, présentent une épiclèse qui pourrait également renvoyer à Zeus (Élé-Ins-020). L'inscription a été publiée en 1982 par E. Miranda, qui la date du IVe s. av. J.-C. On peut y lire, sur un ligne horizontale : [–]ΞΑΚΕΣΤΗ[–]. L'épithète *Exakesterios* dérive du verbe ἐξακέομαι qui signifie « guérir », « remédier ». Elle renvoie à la prérogative de la divinité de remédier aux maux et aux malheurs des hommes, mais aussi à la sphère de la purification et de la guérison. Ce dernier aspect fait naturellement écho, comme l'a souligné L. Vecchio, à la grande tradition médicale éléate (Vecchio 2006, p. 370-371 ; 2003b, n°13, p. 58-59). L'épiclèse est traditionnellement attribuée à Zeus. On sait par exemple, par le biais de Pollux[473], que le culte d'*Exakesterios* est attesté à Athènes au VIe s. av. J.-C. : Solon imposait de prononcer un serment à *Exakesterios* et à ses deux autres parties, *Hikesios* et *Katharsios*, qui constituaient vraisemblablement des hypostases de Zeus. Cette attribution est confirmée par le grammairien des VIe/Ve s. av. J.-C., Hésychios d'Alexandrie, qui explique que l'épithète était utilisée aussi bien pour Zeus que pour Héra (Vecchio 2006, p. 370-371, n. 25 ; Dubois 1995, n°50, p. 140-141 ; Miranda 1982, p. 169-171). Une autre attestation épigraphique a été fournie au travers d'une inscription sur vase de *Monte Saraceno di Ravanus*, se rapportant à un sanctuaire d'Agrigente et datable de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Vecchio 2006, p. 370-371, n. 25). Si on attribue ainsi traditionnellement l'épiclèse d'Élée à Zeus sur le modèle athénien, E. Miranda rappelle toutefois que celle-ci pourrait également s'appliquer à d'autres divinités : elle est commune à Zeus et Héra, mais elle pourrait tout aussi bien, au vu de ses valeurs sémantiques, convenir à Apollon (Morel 2000, p. 39 ; Miranda 1982, p. 171).

Le culte de Zeus à Élée semblait donc extrêmement important, notamment durant le Ve s. av. J.-C., où celui-ci est décelable au travers de nombreuses stèles inscrites, morphologiquement proches. Comme L. Vecchio l'a démontré, le caractère du Zeus éléate est avant tout marin : Zeus *Hellenios* peut faire référence au sanctuaire ionien de Naucratis, Zeus *Ourios* lève un vent favorable, *Kairos* crée le moment opportun et la saison propice à partir en mer et *Pompaios* accompagne les navigateurs. Enfin, *Alastoros* chasse de manière générale le mal, ce qui, associé à l'épithète *Ourios*, pourrait être interprété comme une protection du dieu contre les dangers de la mer (Pedrazzi 2013, p. 332 ; Vecchio 2006, p. 377-378 ; 2003b, n°3, p. 42-45). Dans l'iconographie monétaire, le dieu pourrait d'ailleurs

[472] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 26, 5
[473] Pollux, *Onomasticon*, VIII, 142.

être identifié au travers d'un homme barbu, figuré sur des bronzes émis entre la fin du Ve s. et la fin du IIIe s. av. J.-C. (Libero Mangieri 1986, Tav. XIII, n°205-215). Bien que cette identification ne soit pas certaine, il est toutefois intéressant de constater que la date d'émission de la série monétaire correspond à la datation de la plupart des témoignages épigraphiques relatifs au culte de Zeus à Élée. Dans une bien moindre mesure, on pourrait également évoquer l'existence d'Éléates portant des noms théophores renvoyant au dieu comme l'anthroponyme Zènônos (Ebner 1970, p. 264).

E. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

L'autel de Zeus surprend par sa forme longue et étroite (Pl. XCVII, a-c). Des parallèles avec les *bômoi* de Grande-Grèce, comme ceux du sanctuaire du nord de Poséidonia, de Marasà de Locri Epizefiri ou encore du Temple B de Sélinonte, ont été proposés puisque ces derniers affichent des dimensions semblables. Ils diffèrent toutefois de notre exemple éléate par certains points : l'autel de Zeus semble dissocié de tout temple et présente surtout la particularité d'avoir des marches courant sur son pourtour. Les *bômoi* allongés sont également attestés en Grèce continentale pour le IVe s. av. J.-C., mais là encore toujours en relation avec des temples, comme le sanctuaire de Zeus à Némée, celui de Poséidon d'Isthmia ou encore celui de Zeus à Strátos. Ces structures ont été regroupées sous le nom d'« autels monumentaux à gradins » et présentent une moyenne d'environ 25 m de long, comme l'exemple d'Élée. Le spécimen monumental d'Hiéron II de Syracuse affiche certes des dimensions incomparables – la structure mesurant près de 195,85 m de long pour 20,85 m de large – mais une conception de l'espace cultuel semblable, car il s'agit d'un *bômos* long et étroit à degrés, érigé dans la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C. face à une grande place présentant de nombreuses fosses votives (Gassner, Svoboda 2015, p. 214-215). V. Gassner rapproche également l'autel de Zeus de celui lucanien de Méfitis de Rossano di Vaglio. L'autel allongé, installé à la fin du IIIe s. ou au début du IIe s. av. J.-C., mesurait 27,25 m de long pour 4,5 m. Il a été construit face à une place pavée, était entouré de salles et il était divisé en deux moitiés asymétriques. Ce même constat pourrait être fait avec l'exemple éléate, étant donné que, si ce dernier est à première vue uniforme, on note néanmoins la présence, dans la continuité de celui-ci, d'un enclos plus petit destiné probablement au dépôt d'offrandes votives ou à l'attache des futurs animaux sacrifiés (Gassner, Svoboda 2015, p. 220 ; Gassner 2005a, p. 62-63, n. 103). Par ailleurs, l'Aire sacrée n°8 ne doit pas être dissociée des Aires sacrées n°7 et n°9 qui la jouxtent de part et d'autre. Ensemble, elles forment un complexe cultuel caractérisé par une gradation de quatre terrasses[474] sur la pente montante d'ouest en est. Ce complexe s'inscrit ainsi clairement dans le type hellénistique des sanctuaires à terrasses, comme ceux de Kos, de Lindos ou de Pergame. Quant à celui d'Élée, il se démarque alors principalement de ces différents exemples par l'absence de temple associé à l'autel et de salles encadrant la place, résultat peut-être de la destruction des niveaux dans les parties sud-ouest et sud-est de la terrasse. V. Gassner et D. F. Svoboda nuancent toutefois, rappelant que sur ce type de sanctuaires à terrasses, le temple pouvait se trouver, comme dans l'*Asklepieion* de Kos, sur une autre terrasse (Gassner, Svoboda 2015, p. 218-220).

L'ensemble du complexe est difficile à dater. L'érosion, ainsi que le réemploi durant les périodes médiévale et moderne, ont terriblement endommagé le site, de sorte qu'à certains endroits il ne subsiste que le substrat rocheux. De plus, les fouilles d'A. Maiuri dans les

[474] Comme on le verra par la suite, l'Aire sacrée n°9 devait probablement être divisée en deux terrasses distinctes.

années 1920 et, plus tard, celles de P. C. Sestieri ont éliminé presque entièrement la stratigraphie préexistante. L'étude de cette terrasse a été reprise en 1994-95, notamment vis-à-vis du grand autel à l'est. En 2008, un relevé photogrammétrique du mur de terrasse et un nettoyage en profondeur du côté ouest du sanctuaire ont été réalisés. Ces dernières études, dirigées par les équipes autrichiennes, ont permis de distinguer au moins trois phases qui, compte tenu de l'absence totale de stratigraphie et de mobilier, ne peuvent être clairement datées (Gassner, Svoboda 2015, p. 215-218 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 130-132).

Quelques éléments semblent indiquer l'existence d'un premier lieu de culte antérieur à la terrasse monumentale[475]. Cette première phase est notamment perceptible au travers des différentes inscriptions sur stèles, toutes trois datées du Ve s. av. J.-C. et découvertes au sein du sanctuaire. Les vestiges structurels d'un lieu de culte pour cette période sont toutefois complètement absents et il n'est donc pas exclu que les différents cippes aient été initialement placés au point le plus élevé de l'Aire sacrée n°9, n'ayant pu être transférés au sein de l'Aire sacrée n°8 que lorsque la grande terrasse fut construite. Les traces de fosses peu profondes creusées dans la roche, et qui correspondent au tracé du mur de terrasse MK 8-4, ont dans un premier temps été interprétées comme le négatif d'un mur de terrasse antérieur (Gassner *et al.* 2009b, p. 130-131). Les études récentes ont toutefois démontré qu'il n'en était rien (Gassner, Svoboda 2015, p. 204-205, n. 40). La première phase de l'autel (US 116/12N ; Pl. XCVII, d ; XCVIII, a), antérieure à celle monumentale visible au travers des vestiges actuels, n'a pas pu être datée. Toutefois, ce premier autel appartient à une phase précédant les grandes transformations du IIIe s. av. J.-C. et la création de la terrasse monumentale (Gassner, Svoboda 2015, p. 213). Au début du IVe s. av. J.-C., la rénovation de l'enceinte entraîne un besoin important de matières premières. Une carrière voit alors le jour à l'emplacement même de la future terrasse. Celle-ci est clairement visible dans les parties centrale et occidentale de la terrasse de Zeus, soit dans les zones qui n'ont pas été affectées par les travaux de nivellement de l'esplanade. Durant ces opérations de rénovation, les tours A5 et A6 qui enserrent le futur sanctuaire sont construites, de même que la fortification d'angle du Castelluccio tout à l'est. C'est certainement à cette même époque, qu'un système d'approvisionnement en eau part de ce dernier et longe la courtine A, au sud de la carrière, passant donc probablement non loin de l'ancien lieu de culte. Aucun autre témoignage de cette période ne permet d'appréhender ce potentiel premier lieu de culte, qui sera par la suite complètement détruit par l'installation de la terrasse au IIIe s. av. J.-C. (Gassner, Svoboda 2015, p. 196-198).

Les différents témoignages archéologiques et les comparaisons typologiques placent ainsi la conception monumentale du sanctuaire au IIIe s. av. J.-C. Celle-ci est principalement marquée par l'aménagement d'une imposante terrasse sur laquelle se dresse un autel de grandes dimensions et, au nord de celui-ci, un enclos contenant plusieurs bases destinées probablement à l'attache d'animaux sacrificiels. Cette datation repose principalement sur l'utilisation de la brique éléate pour les fondations des murs de terrasse et de l'autel monumental. La présence de ces mêmes briques dans la fondation de la structure US 355/12, située à l'ouest du *bômos*, pourrait également suggérer leur contemporanéité. Cependant, la position en pente de cette structure par rapport au grand autel, ainsi que son mauvais état de conservation, n'excluent pas que celle-ci ait pu précéder la terrasse (Gassner, Svoboda 2015, p. 215-218). La monumentalisation de l'Aire sacrée

[475] Plusieurs éléments, comme la datation des inscriptions sur stèles, ont tout d'abord conduit les chercheurs à dater la terrasse de Zeus du Ve s. av. J.-C. Le constat de F. Krinzinger sur le prolongement de l'axe dessiné par l'escalier sud de la terrasse et rejoignant la rue n°5 du quartier de Vignale a dans un premier temps appuyé cette hypothèse, étant donné que le système de rues était alors daté du Ve s. av. J.-C. Toutefois, il est désormais admis que ce dernier était en place avant le IVe s. av. J.-C. et que les murs de terrasses datent du IIIe s. av. J.-C. (Gassner, Svoboda 2015, p. 215-218).

n°8 semble contemporaine de celle de l'Aire sacrée n°7, mais aussi des rénovations des fortifications d'angle du Castelluccio et de la tour A6. Cette période de construction pourrait s'expliquer par la prospérité de la ville à cette époque, qui devient alors une *civitas foederata* de Rome (Gassner, Svoboda 2015, p. 220-221). C'est probablement durant cette phase que les stèles du Ve s. av. J.-C. ont été déplacées de leur premier lieu d'installation, à moins que certaines d'entre elles soient parvenues sur la terrasse de Zeus à la suite d'un glissement de terrain (Gassner, Svoboda 2015, p. 196-197, n. 21).

Enfin, une dernière phase est perçue au travers d'un nouveau mur de terrasse à l'ouest, présentant une orientation légèrement différente (MK 8-7). Devant celui-ci est construite une structure à deux salles (MK 8-6), qui s'adosse à la terrasse de Zeus et rappelle l'*oikos* de l'Aire sacrée n°7 (Pedrazzi 2013, p. 317 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 132 ; Greco 2006, p. 336-338). La lecture difficile des niveaux et, surtout, l'absence de stratigraphie n'ont malheureusement pas permis de déterminer l'avenir du sanctuaire au-delà du IIIe s. av. J.-C.

Ainsi, dans l'état actuel de la recherche, l'Aire sacrée n°8 se caractérise par un grand sanctuaire de terrasse datable du IIIe s. av. J.-C. et dédié à Zeus. Cette attribution repose sur la présence de stèles inscrites au nom du dieu. Remontant au Ve s. av. J.-C., elles permettent, de plus, de soupçonner l'existence d'une phase antérieure. Comme l'a souligné L. Vecchio, la présence de ces trois stèles au sein d'un même espace sacré pourrait s'expliquer par la parenté de ces épiclèses, ou au contraire, par une pluralité des cultes pratiqués (Vecchio 2006, p. 377). L'historien italien démontre de manière convaincante que l'aspect maritime de Zeus est mis en avant à Élée au travers de l'ensemble de ces attestations épigraphiques datables du Ve s. av. J.-C. Ainsi, Zeus *Ourios* livre un vent favorable aux marins, tandis qu'*Alastoros*, associé à *Ourios* sur l'une des stèles inscrites, pourrait chasser le mal qui guette les navigateurs. Zeus *Hellenios* renvoie quant à lui au sanctuaire ionien du comptoir maritime de Naucratis. *Pompaios* et Kairos, qu'ils renvoient à Zeus ou à une autre divinité qui lui était associée au sein de l'Aire sacrée n°8, s'intègrent enfin au même domaine maritime : Kairos créant le moment opportun et la bonne saison, *Pompaios* accompagnant le navigateur (Pedrazzi 2013, p. 332). La localisation et la taille du sanctuaire de Zeus en font très certainement l'un des plus importants lieux de culte publics de la cité. Cependant, comme le souligne M. Pedrazzi, l'hétérogénéité des épiclèses rend peu probable le fait que les cultes de Zeus aient été célébrés par l'ensemble de la communauté. La terrasse devait être ainsi principalement le lieu de dévotion de certains individus ou groupes, comme des navigateurs et des commerçants. La relative simplicité d'exécution et l'aspect formel des cippes pourraient d'ailleurs témoigner de leur réalisation par certains individus ou groupes en tant qu'offrandes déposées à l'occasion d'un voyage en mer (Pedrazzi 2013, p. 333). Enfin, en raison de la position, de la taille et de la présence d'une vaste place pauvre en édifices, il n'est pas impossible que le lieu de culte ait été conçu comme « lieu de rencontre » au sens large, étape importante d'une possible voie sacrée reliant toute les terrasses (Pedrazzi 2013, p. 334).

XII. L'Aire sacrée n°9

A. Présentation de l'Aire sacrée n°9 et historique des découvertes

Au-dessus de la grande terrasse de Zeus, la Crête se poursuit sous la forme d'une colline longue d'environ 77 m (Pl. XCIII, a). Cet espace semble avoir été occupé durant l'Antiquité par une zone cultuelle qui se juxtapose juste à l'est de l'Aire sacrée n°8 et qui s'adosse, au nord et à l'est, aux tronçons de la fortification urbaine. L'un des vestiges de l'Aire sacrée n°9, qui se révélera plus tard être une longue salle-*stoa*, était déjà visible sur le plan général de la ville antique dressé par W. Schleuning en 1889 (Pl. LXIV, b). Pourtant, le lieu de culte ne fera l'objet d'aucune mention, ni dans les rapports d'A. Maiuri et de P. C. Sestieri, ni dans les articles de M. Napoli. Dans les années 1970, F. Krinzinger interprétera même les vestiges observés par W. Schleuning comme appartenant au système de fortification. Si elle étonne, cette absence d'exploration du secteur peut toutefois s'expliquer par la végétation abondante qui le recouvre pendant tout le XXe s. Ce n'est qu'après l'incendie majeur de 2007 que quelques blocs de pierre seront de nouveau observables dans la partie sud-ouest de la colline, laissant alors présumer l'existence de plusieurs structures (Pl. C, c ; Gassner, Svoboda 2014 ; Gassner 2012).

Ce constat entraîne, l'année suivante, l'organisation d'une campagne de fouilles dans le secteur. Une tranchée d'environ 10 m de large est alors réalisée le long de la courtine. Elle permettra de dégager la grande salle-*stoa* de l'angle nord-est, déjà observée par W. Schleuning, et de mettre au jour à proximité un enclos contenant un réservoir ainsi qu'une base de colonne. Les explorations de 2008 se concentreront ainsi dans l'angle nord-est du secteur, délaissant toutefois la zone sud-ouest (Gassner, Svoboda 2014 ; Gassner 2012). De 2011 à 2013, une nouvelle campagne de fouilles, dirigée par D. F. Svoboda, a pour but de documenter les structures architecturales visibles dans l'Aire sacrée n°8, mais aussi dans l'Aire sacrée n°9 qui lui est juxtaposée à l'est. L'objectif est alors de préciser, dans la mesure du possible, le développement chronologique de ces deux lieux sacrés et de déterminer les liens qui les unissent et leur attribution, ou non, au sein d'un seul et même complexe cultuel. Cette campagne se focalisera ainsi sur le secteur sud-ouest délaissé lors de l'exploration de 2008. Elle permettra de mettre au jour, en 2011, deux structures présentant des orientations différentes de l'Aire sacrée n°8, situées sur la terrasse sud-ouest et nommées MK 9-1 et MK 9-2 (Pl. CI, a-b), ainsi qu'une possible troisième structure perceptible au travers de quelques blocs *in situ* et de coupes dans le substrat rocheux. Conservées uniquement via quelques fragments de murs de fondation côtés est et sud, celles-ci reposaient directement sur la roche naturelle, n'offrant malheureusement que peu de séquence stratigraphique. Les fouilles de 2013 révéleront des couches contenant des briques, des tuiles et des céramiques, mobilier permettant de dater l'occupation du secteur. La présence parmi ces céramiques d'un *guttus* (Élé-AS9-002) contribua à confirmer l'activité rituelle de la zone tandis que la découverte de fragments d'antéfixes (Élé-AS9-003) témoigne de l'existence d'au moins un édifice cultuel. Les fouilles de 2013 ont également permis de déterminer les liens étroits que partageaient l'Aire sacrée n°8 et l'Aire sacrée n°9, mettant en corrélation les phases de construction et de réorganisation des deux lieux de culte (Gassner, Svoboda 2015, p. 217-218 ; 2014).

L'Aire sacrée n°9 comprend ainsi une large zone allongée, d'environ 77 m de long, à l'est de la grande terrasse de Zeus, limitée au nord par la courtine du mur A, à l'est par la tour A4 et la bifurcation de cette même courtine (coordonnées WGS84 : longitude,

15.164094 / latitude, 40.164693). Cet espace s'élève légèrement du sud-ouest au nord-est sur un dénivelé total de 3 m. Le lieu de culte culmine ainsi à une hauteur qui varie entre 122 m au sud-ouest et 125 m au nord-est (Gassner, Svoboda 2015, p. 218, n. 95 ; 2014, n. 22 ; 2012, n. 5). Sanctuaire *intra-muros* et para-urbain, il s'agit donc du plus haut lieu de culte urbain connu d'Élée, mais aussi du plus septentrional et du plus oriental de la ville (Pl. LXIV, a). Il marque ainsi la limite orientale de cette succession de lieux de culte parsemés le long de la Crête. Bien qu'interprété à l'origine comme un seul et même sanctuaire sous l'appellation d'Aire sacrée n°9, les variations d'altitude entre les parties sud-ouest et nord-est du secteur, ainsi que l'organisation interne en terrasses ne permettent pas d'exclure l'identification de non pas une mais de deux zones sacrées distinctes. Malheureusement, la forte érosion du secteur a grandement limité notre compréhension de cet espace et n'a pas permis de déterminer la relation exacte entre les deux terrasses. Il n'a également pas été possible d'identifier dans ce secteur la voie, probablement processionnelle, qui traversait l'Aire sacrée n°8 et permettait l'accès à l'Aire sacrée n°9, reliant ainsi les différents espaces sacrés (Gassner, Svoboda 2014 ; 2012).

B. Description des vestiges et du mobilier retrouvé

L'Aire sacrée n°9 était à l'origine un vaste sanctuaire organisé en terrasses, comme le suggère la différence de hauteur de plus de 3 m entre les zones sud-ouest et nord-est. Néanmoins, aucune trace claire d'articulation interne n'a pu être déterminée en raison de l'érosion intense et des nombreux pillages connus par le secteur aux époques tardives. Dans l'état actuel de la recherche, il est toutefois possible de supposer l'existence d'au moins trois terrasses : l'une au sud-ouest qui s'étendait le long de l'enceinte, une terrasse inférieure au sud qui permettait l'accès à l'Aire sacrée n°8 en passant par les soi-disant propylées, et une grande terrasse au nord-est qui se présentait comme une large zone ouverte. Il n'a également pas été possible de définir clairement les limites de ces différentes terrasses puisque l'ensemble de leurs murs de soutènement ont été par la suite dépouillés (Gassner, Svoboda 2014).

La terrasse du sud-ouest est creusée dans l'affleurement rocheux. De forme irrégulière, elle semble mesurer environ 20 m de large pour 30 m de long. Le mur de soutènement MK 9-3, qui marque la limite orientale de l'Aire sacrée n°8 et qui devait atteindre au moins 5 m de haut, délimite également l'Aire sacrée n°9 vers l'ouest ainsi que cette première terrasse. À l'est, le mur de soutènement qui séparait cette terrasse de celle du nord-est demeure flou, car il n'est repérable qu'au travers de traces d'usures observées en 2013 dans la roche affleurante (K9-12 et K9-44 ; Pl. C, d). Il semblait suivre la forme naturelle de la colline, s'écartant donc de l'orientation de l'Aire sacrée n°8 et de la courtine du mur d'enceinte A (Gassner, Svoboda 2015, p. 218, n. 96 ; 2014). Au-dessus de la surface travaillée du substrat rocheux de cette terrasse se trouvaient plusieurs minces couches d'argile sableuse sans mobilier. Celles-ci constituaient vraisemblablement les premiers niveaux d'occupation du secteur (Phase 1). La structure MK 9-2, découverte en 2011, semble être contemporaine de son aménagement, ce qui permet de l'associer à la première phase du sanctuaire (Pl. CI, b). Elle n'est perceptible qu'au travers de son angle sud-est (US 1405/11), partiellement conservé sur une assise de fondation de 5 m de long sur 1,8 m de large. Ces vestiges permettent de restituer une structure d'environ 4,5 m de large sur 5 m de long, qui pourrait être interprétée, selon V. Gassner et D. F. Svoboda, comme un petit bâtiment cultuel qui dominait la terrasse. Son orientation, qui ne prend pas en compte le tracé de l'enceinte, pourrait résulter, comme le mur de soutènement K9-12/K9-44, de son adaptation à la pente d'origine du terrain naturel. Plusieurs couches d'argile brune

contenant de nombreuses briques de formes irrégulières étaient déposées sur ces niveaux d'argile sableuse précédemment cités (Pl. CI, c-d). Plus que des couches d'effondrement, elles semblent plutôt correspondre à d'éventuelles activités rituelles. Elles ont en effet livré un répertoire de céramiques particulier, constitué principalement de tessons de céramiques de cuisine et d'amphores de type MGS V/VI, qui peuvent renvoyer à la pratique de repas rituels. On notera surtout un fragment de brasero à masque de Silène (Élé-AS9-001) produit à Athènes à partir du deuxième quart du IIe s. av. J.-C. et un *guttus* presque entier, de type annulaire (Élé-AS9-002). Les tuiles fragmentaires retrouvées dans ces mêmes couches sont d'origines diverses : en plus de productions locales, certaines correspondent à des importations provenant d'ateliers de la baie de Naples. Parmi celles-ci, il faut noter trois antéfixes : l'une du type à fleur et calice épineux à corolle compacte (*« fiore con calice spinoso e corolla compatta »*), représentant peut-être un chardon (Élé-AS9-003A) ; les deux autres, probablement produites dans la région de Campanie, illustrant une tête féminine (Élé-AS9-003B- Élé-AS9-003C). Ces différents éléments de toiture attestent de l'existence d'au moins un bâtiment durant la première phase du sanctuaire[476]. Quant à la position tête en bas des antéfixes et la présence du *guttus*, elles pourraient suggérer un dépôt intentionnel de ce mobilier, peut-être dans le cadre d'un rite de clôture, afin de niveler et de préparer la restructuration du secteur après l'abandon de cette première phase (Gassner, Svoboda 2014 ; 2012). Ces couches de tuiles et d'argile brune étaient recouvertes par plusieurs couches d'argile sombre qui ne contenaient que peu de mobilier céramique (USS 2207/13, 2114-16/13), limitant ainsi notre compréhension sur l'évolution du site durant les siècles suivants. Une structure hypothétique pourrait toutefois être associée à ces niveaux et donc à cette Phase 2. Très mal conservée, elle n'est décelable qu'au travers de deux blocs parallélépipédiques *in situ* en grès (US 602/11 ; Pl. CI, e), ainsi que par une coupe verticale dans le substrat rocheux et deux petites pierres situées à 6,5 m de l'US 602/11 (sondage 13/12 ; Pl. CI, f). L'extension et la fonction de cette possible pièce restent à déterminer mais elle semble contemporaine de l'installation du sanctuaire de Zeus, puisqu'elle présente notamment une orientation identique au mur de terrasse oriental de l'Aire sacrée n°8, MK 9-3 (Gassner, Svoboda 2015, p. 217 ; 2014 ; 2012). Ces couches d'argile sombre ont par ailleurs été en partie coupées par une intervention de l'Antiquité tardive qui a aplani la surface du secteur (Phase 3). Il en résulte une couche argileuse grise, de 20-30 cm d'épaisseur (US 607/13, 2103/13, 2203/13), qui a livré un important mobilier céramique datant de la première moitié du Ve s. ap. J.-C. La structure MK 9-1, découverte en 2011 et jusque-là considérée comme un bâtiment hellénistique et un probable temple prostyle, semble, après l'étude de 2013, appartenir en réalité à cette ultime phase (Pl. CI, a). Située au sud de MK 9-2, elle était construite à partir de murs de fondation en blocs de grès réemployés, dont il ne subsiste que quelques vestiges au nord-est et au sud. Le reste de la structure est décelable au travers de minces fosses de fondation qui coupent nettement le mur sud-est de MK 9-2. L'ensemble dessine un bâtiment d'au moins 11 m de long pour 7 m de large, accessible probablement par le sud et divisé en deux salles distinctes : une petite pièce de 3 m de long au nord et une grande pièce de 8 m de long côté sud. Au nord de MK 9-1, d'autres structures, plus difficiles d'interprétation, semblent contemporaines. Il s'agit de quatre structures de plan circulaire, construites avec des fragments de briques (Gassner, Svoboda 2014 ; 2012).

La terrasse du nord-est n'est constituée, quant à elle, que des quelques vestiges découverts en 2008. Une grande salle-*stoa*, déjà visible sur le plan de W. Schleuning, était

[476] V. Gassner et D. F. Svoboda précisent que ces éléments de toiture sont la seule preuve de l'existence de bâtiments et qu'aucun autre vestige de ceux-ci n'a été retrouvé. Pourtant, les deux archéologues interprètent la structure MK9-2 comme un petit lieu de culte, sans pour autant proposer d'associer les tuiles et les antéfixes à cette même structure (Gassner, Svoboda 2014).

accolée au mur d'enceinte et la tour A4, qui forment ici un angle droit vers le sud-est. Le bâtiment mesurait environ 21 m de long pour 6,5 m de large. L'utilisation, pour sa construction, de pierres de conglomérat semble indiquer une datation de l'édifice au IIe s. av. J.-C. Juste à l'ouest de celui-ci, un enclos d'environ 10 m de long était presque adossé contre la courtine de la fortification et ouvert vers le sud. Il n'était conservé que sur une assise de blocs de fondation en grès. Au centre de celui-ci, côté intérieur et plus au sud-est, une sorte de réservoir-citerne quadrangulaire, également construit en grès, présentait une bordure en pierres remployées. Enfin, aligné mais de l'autre côté de l'enclos, dans l'espace étroit le séparant du mur de fortification, fut enfin retrouvé un soubassement en grès présentant le négatif d'encastrement d'une colonne votive. Plusieurs couches de briques mêlées à de l'argile brune, identiques à celles perçues sur la terrasse sud-ouest, ont également été observées sur celle-ci. Ces éventuelles activités rituelles semblent précéder la construction de la grande salle-*stoa* et pourraient donc témoigner de l'utilisation précoce de la terrasse nord-est comme lieu de culte (Gassner, Svoboda 2014 ; Gassner 2012).

C. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Malgré l'avancée des recherches récentes, il est encore difficile de restituer l'organisation du sanctuaire et sa typologie. Il semblerait en tous cas que l'Aire sacrée n°9 s'organisait sur plusieurs terrasses descendantes à partir de l'angle de la fortification A et de la tour A4, jusqu'à l'Aire sacrée n°8 à l'ouest. La forte érosion du secteur et les travaux qui y ont eu lieu durant l'Antiquité tardive ont malheureusement grandement détérioré les différents niveaux archéologiques et les vestiges associés. Il est donc difficile d'appréhender l'organisation interne de chacune des terrasses et la relation précise de celles-ci entre elles et avec l'Aire sacrée n°8 qui se juxtapose à l'ouest. Comme V. Gassner et D. F. Svoboda l'ont précisé, il n'est pas impossible, par exemple, que l'Aire sacrée n°9 ait été composée en réalité de deux lieux de cultes distincts : l'un sur la terrasse supérieure au nord-est, l'autre sur la terrasse inférieure au sud-ouest (Gassner, Svoboda 2014). Enfin, cette succession de terrasses cultuelles, composée de l'Aire sacrée n°7 au sud-ouest, de l'Aire sacrée n°8, et des deux voire trois terrasses qui composent l'Aire sacrée n°9, pourrait aussi rappeler les grands sanctuaires à terrasses de l'époque hellénistique comme ceux de Kos, de Lindos ou encore de Pergame (Gassner, Svoboda 2015, p. 218-220). Dans ce cas, cet ensemble constituerait un imposant complexe cultuel para-urbain qui marquait la limite orientale de la ville et surplombait l'ensemble de l'espace urbain, adossé au versant méridional de la Crête et au rempart qui marquait son sommet.

Une première phase semble être antérieure à la monumentalisation de l'Aire sacrée n°8 et à la construction de la grande terrasse de Zeus. Le sanctuaire s'organise alors autour d'au moins deux terrasses, celle sud-ouest, sur laquelle apparaît au moins une première structure, MK 9-2 (Pl. CI, b), et celle nord-est. La présence de nombreuses briques et de fragments d'antéfixes dans des couches interprétées comme des restes d'activités rituelles pourrait suggérer l'existence de plusieurs bâtiments. Cette première phase peut être datée avant la première moitié du IIe s. av. J.-C., le brasero avec masque de Silène, de production athénienne et retrouvé dans ces mêmes couches (Élé-AS9-001), constituant un *terminus ante quem*. L'utilisation fréquente de briques crues retrouvées en nombre dans les couches de clôture de cette Phase 1 permet quant à elle de dater cette dernière au plus tôt au IIIe s. av. J.-C. (Gassner, Svoboda 2014 ; Gassner 2012).

Il est possible que l'abandon de MK 9-2 et la restructuration de l'Aire sacrée n°9 soit liés à la construction de la grande terrasse de Zeus dans le courant du IIIe s. av. J.-C. Peu de témoignages archéologiques correspondent à l'orientation de la grande terrasse de l'Aire

sacrée n°8, probablement à cause de l'érosion de la partie la plus élevée de la colline, mais aussi de par les travaux d'aplanissement qui eurent lieu durant l'Antiquité tardive. On peut toutefois attribuer à cette phase la grande salle rectangulaire qui jouxte l'angle du rempart et la tour A4, ainsi qu'une hypothétique structure située sur la terrasse sud-ouest (US 602/11 et sondage 12/12). La découverte d'une coupe de type Conspectus 26 datant du début de l'époque impériale, dans une petite fosse dans l'angle nord de la tranchée 21/13, permet de dater cette Phase 2 entre le IIe s. av. J.-C. et la période impériale (Gassner, Svoboda 2015, p. 217-218 ; 2014). La présence de ces quelques vestiges semble au moins confirmer l'occupation du site jusqu'à la période impériale et pourrait témoigner de la survivance du lieu de culte.

Durant l'Antiquité tardive, l'espace semble être aplani dans le cadre de la Phase 3 du site. On construit alors un nouvel édifice, MK 9-1, qui vient couper, au nord, le mur sud-est de MK 9-2. De plus, on installe au nord de celui-ci au moins quatre structures de plan circulaire, pour le moment difficilement interprétables. La présence de céramiques sigillées africaines de forme Hayes 61B permet de dater cette occupation au moins au Ve s. ap. J.-C. (Gassner, Svoboda 2014). Bien que le secteur de l'Aire sacrée n°9 présente donc une longue occupation, il est toutefois impossible, et tout au moins peu probable, au vu de la difficulté de lecture des niveaux en place, d'attester de la pérennité des fonctions cultuelles du lieu durant cette ultime phase de l'Antiquité tardive.

XIII. Le culte hypothétique à Asklépios et Apollon *Oulios*

A. La statue d'Asklépios et l'Insula II

La découverte d'une statue représentant le dieu Asklépios (Élé-In2-001) alimenta longtemps les hypothèses d'un sanctuaire à la divinité présent dans la Ville Basse. La statue, en marbre italique, mesure 1,15 m de haut et semble dater du Ier s. ap. J.-C. Elle représente le dieu selon un schéma iconographique bien connu. Asklépios est habillé d'un *himation* laissant dévoilée une grande partie de son torse. Sa main est posée sur sa hanche droite. La main et l'avant-bras gauche n'ont pas été conservés et devaient à l'origine se prolonger vers l'avant, tenant le fameux bâton du dieu. Sur le côté gauche de l'*himation*, un serpent s'enroule le long des bords de la toge (De Franciscis 1970, p. 272, p. 280, 283). Le contexte de découverte de la sculpture est assez flou. Elle semble avoir été mise au jour dans le cadre des fouilles de l'*Insula* II (Pl. LXV, a ; LXVI, b), qui débuteront en 1954 sous la direction de P. C. Sestieri. Elle proviendrait du sol de remplissage de ce dernier (coordonnées WGS84 : longitude, 15.159444 / latitude, 40.158755) et, plus précisément, selon Virgilio Catalano, de l'une des pièces permettant l'accès au cryptoportique, à l'extrémité ouest du portique sud (Pl. CII, a, n°2 ; Catalano 1965, p. 294). Selon Alfonso De Franciscis, elle aurait été retrouvée non loin d'un hermès acéphale inscrit au nom du philosophe Parménide, qualifié d'Οὐλίαδης (Pl. CIII, a). V. Catalano note quant à lui la présence à proximité d'une statue féminine acéphale traditionnellement identifiée comme Hygie – bien que cette identification ne soit pas unanimement acceptée (Élé-In2-002) – tandis que le fameux hermès de Parménide est localisé 20 m plus à l'est, à l'autre extrémité du portique (Pl. CII, a, n°1 ; De Franciscis 1970, p. 268 ; Catalano 1965, p. 294).

À ces divers éléments statuaires s'ajoutent, non loin dans le même secteur[477], deux hermès acéphales et une statue, tous trois inscrits au nom de trois médecins nommés Οὖλις[478]. Cet ensemble cohérent a conduit certains chercheurs, comme P. Ebner et V. Catalano, à reconnaître dans le complexe de l'*Insula* II une école de médecine à laquelle pouvait être associé un *Asklepieion* (Catalano 1965, p. 291-293 ; Ebner 1963-1964, p. 102). Cette hypothèse s'appuie également sur le plan atypique de l'*Insula* II (Pl. CII, a-b) : l'îlot est occupé par un seul bâtiment complexe de grandes dimensions, qui recouvre l'ensemble de sa surface et mesure 37 m de large pour 71,5 m de long. On y accède par la « voie des Philosophes éléates » (QSE-A), au nord-est, au moyen d'un escalier de cinq marches (Pl. CII, a et c). Celui-ci mène à une première partie de 35,7 m de long pour 20 m de large, caractérisée en son centre par une grande zone ouverte flanquée d'arcades sur ses trois côtés (Pl. CII, a, A). Ce triportique permettait l'accès à diverses pièces interprétées, notamment en façade, comme des magasins ouverts sur la rue (Pl. CII, a, petit b ; De Franciscis 1970, p. 267 ; Catalano 1965, p. 293-294). Au centre de cette première cour portiquée, une sorte d'esplanade surélevée s'apparente à un grand autel en grès au parement en marbre (Pl. CII, a, lettre e). Le *bômos* fut mis au jour en 1966 par M. Napoli et daté par ce dernier de l'époque d'Hadrien, voire plus récemment du Ier s. av. J.-C. (Jenewein 1994, p. 118). Enfin, accolé au portique sud, était aménagé un grand puits d'1,4 m de diamètre (Pl. CII, a, lettre d). Par l'intermédiaire d'un bâtiment central de 7 m de large pour 24 m de long, on accédait, plus loin vers le sud-ouest en direction de la mer, à une seconde zone. Bien plus grande, cette dernière mesurait 35,7 m de large pour 44,5 m de long. Cette zone était occupée par un système sur deux étages de portiques/cryptoportiques qui se développaient sur trois côtés, s'adossant à l'est sur le quatrième côté de la zone à arcades citée précédemment (Pl. CII, a, B). La cour centrale, de très grandes dimensions, n'a livré aucun vestige et les chercheurs privilégiant l'hypothèse d'un *Asklepieion* ont ainsi proposé d'identifier un bois sacré. Dans la même logique, le puits présent dans la cour triportiquée fut interprété comme un puits sacré et l'autel fut bien évidemment associé au culte du dieu (Krinzinger 1994, p. 42-43 ; De Franciscis 1970, p. 267 ; Catalano 1965, p. 293-294).

Le bâtiment semble en tous cas avoir été construit au début du Ier s. av. J.-C., par-dessus des maisons hellénistiques qui occupaient jusqu'alors l'*Insula* II, avant de connaître dans le courant du IIe s. ap. J.-C. un important réaménagement (Krinzinger 1994, p. 42-43 ; De Franciscis 1970, p. 267). L'interprétation du complexe est assez difficile et, si l'idée d'identifier l'*Insula* II comme une école de médecine éléate ou comme un lieu d'association de médecins a longtemps été l'hypothèse privilégiée par les chercheurs[479], elle demeure malheureusement encore aujourd'hui incertaine. Cette contre-hypothèse, proposée en premier lieu par M. Napoli, repose essentiellement sur le fait que les différentes statues ont été retrouvées dans les couches de remplissage du réaménagement du secteur sous Hadrien et pourraient ainsi provenir d'un autre secteur de la ville, à la suite d'une inondation de la zone pressentie en 62 ap. J.-C. En se basant sur une série de portraits julio-claudiens découverts dans les vestiges du cryptoportique, M. Napoli a ainsi proposé de plutôt reconnaître une *palaestra iuventutis*, tandis que W. Johannowsky et E. Greco interpréteront l'*Insula* II comme un *Caesareum* (Tocco Sciarelli 2000a, p. 56 ; Krinzinger 1994, p. 42-43 ; Nutton 1970, p. 214). Quant aux nombreuses statues représentant médecins,

[477] Une statue à la base gravée au nom d'Oulis fils d'Euxinos (inv. 3953) a été retrouvée dans une autre pièce, plus au nord (Pl. CII, a, n°3), tandis que les deux hermès inscrits respectivement au nom d'Oulis fils d'Aristôn et d'Oulis fils de Hieronymos ont été retrouvés dans le triportique (Catalano 1965, Tav. III).

[478] Or, comme il sera vu plus loin, le terme renvoie à Apollon *Oulios*, dieu guérisseur.

[479] L'hypothèse avait déjà été émise par P. C. Sestieri en 1960, puis suivie rapidement par P. Ebner, G. Pugliese Carratelli, et V. Catalano, avant d'être reprise par M. Fabbri et A. Trotta en 1989 (Tocco Sciarelli 2000a, p. 56 ; Catalano 1965).

philosophes et divinités[480], retrouvées pour l'essentiel dans le triportique oriental, elles pourraient illustrer les images et symboles propres à la cité au Ier s. av. J.-C. ou renvoyer à son passé hellénique (Greco 2006, p. 356 ; Vecchio 2003a, p. 259). Avec la remise en question de l'identification de l'*Insula* II en tant qu'école de médecine, l'hypothèse de la localisation en son sein d'un *Asklepieion* a quant à elle été rapidement délaissée. En 2000, G. Tocco Sciarelli notera ainsi que les fouilles récentes de l'*Insula* II par W. Johannowsky, dans les années 1990, n'avaient malheureusement pas permis d'identifier les éléments caractéristiques qu'on s'attendrait à voir pour ce type de sanctuaire (Tocco Sciarelli 2000a, p. 56). Pourtant, il ne faut pas abandonner l'idée de l'existence d'un lieu de culte au dieu à Élée. En effet, si aucune inscription retrouvée à ce jour ne vient assurer la présence du dieu dans la colonie phocéenne, contrairement à de nombreux autres cultes de la cité, d'autres évidences semblent toutefois suggérer son culte.

Outre la petite statue du dieu retrouvée au sein de l'*Insula* II, il faut déjà en premier lieu rappeler l'abondance de signes qui témoignent de l'importance d'une école de médecine éléate auquel le dieu aurait très bien pu, aux côtés d'Apollon *Oulios*, servir de patron. Car si la localisation de l'école de médecine au sein de l'*Insula* II n'est pas certaine, les portraits susmentionnés, ainsi que plusieurs passages des auteurs anciens se référant à Élée-Velia comme un lieu de cure[481], semblent bien confirmer l'importance que revêtait la cité phocéenne en tant que centre médical durant l'Antiquité. Quant au culte même d'Asklépios, certains chercheurs comme G. Tocco Sciarelli ont proposé de deviner sa présence au travers du caducée, attribut du dieu mais également d'Hermès[482], figuré au-dessus du lion éléate sur certaines didrachmes d'argent émises entre 390 av. J.-C. et le second quart du IIIe s. av. J.-C. (Pl. LXXII, i ; Libero Mangieri 1986, Tav. VIII, n°134-136), mais aussi représenté dans un petit élément en bronze de provenance inconnue (Pl. CII, d ; Cicala, Vecchio 2008, p. 187). Enfin, c'est surtout un décret éléate qui semble confirmer la présence du dieu dans la colonie phocéenne. La stèle opisthographe en marbre blanc fut retrouvée en 1902 dans l'*Asklepieion* de Kos (SEG 12, 374). Le décret atteste l'envoi d'une ambassade à Élée en 242 av. J.-C et le consentement de cette dernière à reconnaître les *asylia* au sanctuaire de Kos et à participer aux fêtes en l'honneur du dieu (Tocco Sciarelli 2000a, p. 56 ; 1999, p. 65 ; Dubois 1995, n°59, p. 153-155 ; Pugliese Carratelli 1955).

B. Oulis, Ouliadès et le culte d'Apollon Oulios

Il est intéressant de revenir sur le fait que le nom *Oulis* apparaît à plusieurs reprises à Élée et notamment de manière systématique au sein de l'*Insula* II. L'anthroponyme est ainsi parfaitement lisible sur deux hermès acéphales inscrits, retrouvés en 1958 dans le triportique du complexe (Pl. CII, a, A ; CIII, b) et sur la base gravée d'une statue masculine mise au jour dans l'une des pièces du bâtiment séparant la cour triportiquée du grand espace occidental (Pl. CII, a, n°3 ; CIII, c). Les trois personnages nommés Oulis, fils respectifs d'Aristôn, d'Euxinos et de Hieronymos, sont toujours, selon la même formulation, qualifiés de médecins (ἰατροί) et de φώλαρχοι, un terme qui pourrait désigner le pédagogue ou le

[480] On notera – en plus de la statue d'Asklépios et de la soi-disant tête d'Hygie, vues juste avant, et d'une tête d'Apollon sur laquelle on reviendra un peu plus loin – une tête d'Éros de tradition phidiaque, une tête de Dionysos et une tête de Tyché. L'ensemble pourrait représenter le panthéon augustéen de la ville (Greco 2006, p. 356).

[481] Plutarque, *Paul-Emile*, 39, 2 ; Horace, *Épîtres*, XV.

[482] D'autres indices, présentés plus loin, ont conduit certains chercheurs à suggérer la présence du dieu à Élée.

chef d'une association ou d'une école médicale[483] (Vecchio 2003a, p. 240-242 ; De Franciscis 1970, p. 269-270 ; Catalano 1965, p. 290). Si les inscriptions semblent toutes trois, de par leurs caractères épigraphiques, dater du Ier s. ap. J.-C., le nombre qui vaut date et qui clôture dans les trois cas la formule épigraphique, indique que les médecins ont tous vécu entre la fin de la période classique et la fin de la période hellénistique (Morel 2006b, p. 1776-1777 ; 2000, p. 43 ; Catalano 1965, p. 290-291). Cette concordance de nom, de profession et de temps a soulevé de nombreuses interprétations, d'autant que l'anthroponyme *Oulis* peut être rapproché de deux autres termes : *Oulios*, épiclèse bien connue d'Apollon en tant que dieu guérisseur et médicinal, et *Ouliadès* que l'on retrouve sur l'hermès de Parménide découvert également au sein du même complexe.

Cette dernière statue a en effet été mise au jour en 1962, à l'extrémité orientale du portique sud. L'inscription suivante est lisible sur la base : « ΠΑ[Ρ]ΜΕΝΕΙΔΗΣ ΠΥΡΗΤΟΣ / ΟΥΛΙΑΔΗΣ ΦΥΣΙΚΟΣ » soit « Parménide, fils de Pyrès, Ouliade, philosophe de la nature[484] » (Pl. CIII, a ; De Franciscis 1970, p. 270 ; Catalano 1965, p. 290). On a également traditionnellement associé à l'hermès acéphale une tête trouvée dans le quartier méridional de Velia et qui pourrait représenter le philosophe, mais cette attribution demeure sujette à débat. Parménide est donc ici caractérisé d'*Ouliadès*. Le terme, inconnu, pourrait être interprété comme un surnom ou comme le *gentilice* du philosophe. En passant sur les diverses propositions de définitions, il est en tout cas clair que le mot dérive, comme Oulis de l'épiclèse *Oulios*, elle-même tirée du verbe οὐλειν, signifiant « soigner » ou « être en bonne santé » (Vecchio 2003b, p. 245-246 ; Morel 2000, p. 43 ; Schneider 1998, p. 315 ; De Franciscis 1970, p. 270 ; Catalano 1965, p. 290). Il est donc possible que ce *genos*, ou ce surnom, soit en lien avec une tradition médicinale peut-être liée au culte d'Apollon *Oulios* et, au vu des éléments précédemment évoqués, au culte d'Asklépios.

Il faut enfin rajouter au dossier d'autres inscriptions, dont le sens et l'interprétation sont sujets à débat du fait de leur caractère fragmentaire. Deux fragments d'une stèle en marbre gris veiné, retrouvés en 1966 dans la grande cour de l'*Insula* II (Pl. CII, a, B) présentent la gravure incomplète « ΟΥ[- ». Elle peut donc tout aussi bien se rapporter, comme l'avait proposé P. Ebner, à une dédicace à Apollon *Oulios*, à un *Ouliadès* ou à un autre Oulis (Ebner 1970, p. 262, n°1). Dans le secteur de l'*Insula* I, juste au nord de l'*Insula* II, un fragment de plaque de marbre rose, découvert en 1962, porte également l'inscription incomplète « ΟΥΛ[Ι / -]ΟΝ[- » (Ebner 1970, p. 262-263, n°3). Dans le même secteur, une plaque de marbre mise au jour en 1960 présente la gravure suivante « ?]ΗΣΥΙ[--] / ΟΥΛΙΣ[--] / ΙΑΤΡΟΜ[ΑΝΤΙΣ?] / ΑΠΟΛΛ[ΩΝΟΣ?] / [--]ΝΔΡΩΝ / [--]ΙΑΠΕΤ[--] » (Élé-Ins-023). Cette dernière est tout à fait intéressante, puisqu'elle fait mention d'un Oulis défini comme iatromante (médecin-devin) d'Apollon (Vecchio 2003a, p. 239, n. 16, p. 246-248 ; Ebner 1970, p. 262, n°2). Enfin, on évoquera une inscription funéraire d'Olbia du Pont relative à un Oulis éléate du Ve s. av. J.-C., constituant à ce jour la plus ancienne occurrence du nom en contexte phocéen (Vecchio 2003a, p. 256-257)

Si l'anthroponyme Oulis apparaît donc fréquemment à Élée, il a pendant un temps été considéré comme un *hapax* de par sa rareté dans l'onomastique grecque. Sa connexion avec Apollon et son lien, dans le corpus épigraphique éléate, avec le corps des médecins, ont ainsi poussé dans un premier temps certains chercheurs, comme G. Pugliese Carratelli, à

[483] Le sens du terme a pendant longtemps été et est encore débattu. En reprenant le dossier, L. Vecchio conclut en disant que, qu'importe le sens précis, le terme semble renvoyer dans tous les cas au domaine sacré et médicinal et pourrait qualifier un personnage qui exerçait une importante fonction cultuelle (Vecchio 2003a, p. 242).

[484] Le sens du terme *physikòs* a lui aussi été longtemps sujet de discussions, notamment afin de définir son lien, ou non, avec la sphère de la médecine (Vecchio 2003a, p. 248-250).

reconnaître un anthroponyme théophore systématiquement porté par les chefs de l'école médicale éléate (Pugliese Carratelli 1970a ; De Franciscis 1970, p. 271). Pourtant, même si l'anthroponyme est en effet très rare dans le reste du monde grec, il n'est pas unique. On connaît ainsi, hors contexte phocéen, deux autres récurrences : l'une à Astypalaia, île du Dodécanèse, et l'autre sur l'île éolienne de Lipari où, comme le soulignait déjà J.-P. Morel, la présence éléate était déjà perçue au travers d'épitaphes (Morel 2006b, p. 1778). Le nom est par contre récurrent en domaine phocéen. Il apparaît à Olbia-de-Provence, comme on le verra par la suite, sur dix dédicaces gravées du sanctuaire d'Aristée de l'Acapte (Sarrazanas 2015, p. 554 ; Decourt 2004, p. 78-85, IGF 68 ; Coupry, Giffault 1982, p. 367 ; IGG 232). À Massalia, on le retrouve sur une lamelle de plomb déjà évoquée et mise au jour lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon (IGG 274 ; Decourt 2004, p. 8, IGF 4). Le nom est enfin lisible parmi d'autres anthroponymes sur une inscription longtemps conservée à Marseille mais provenant d'Ostie et qui présente malgré tout une onomastique typiquement massaliète (Morel 2006b, p. 1778-1779 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 153-154). Oulis semble avant tout être un nom phocéen assez commun qui ne renvoie pas systématiquement, au travers des exemples de Massalia et d'Olbia, à des citoyens médecins de profession (Morel 2006b, p. 1780 ; 2000, p. 44). Néanmoins, cette profusion et cette quasi-exclusivité en milieu phocéen de ce nom théophore peu répandu pourraient bien malgré tout témoigner d'un culte à Apollon *Oulios* d'origine phocéenne et qui pourrait avoir survécu à Élée comme l'indiquerait l'exemple de ces différents « Οὖλις ἰατρὸς φώλαρχος ». Il a d'ailleurs aussi été proposé que cette récurrence de *iatroi pholarchoi* au nom d'Oulis n'ait été en réalité qu'un choix volontaire postérieur résultant, par exemple, de la volonté de sélectionner, parmi les membres de l'école éléate de médecine, ceux dont le nom pouvait renvoyer explicitement à leur profession et au culte de l'Apollon *Oulios*. On a également proposé que ces Oulis aient tous appartenu en réalité à la même famille ou au même *genos* (Vecchio 2003b, p. 245 ; Nutton 1970, p. 218-219).

Dans le sens de l'hypothèse d'un culte à Apollon *Oulios* à Élée, il faut évoquer l'importance de la divinité en milieu ionien. Apollon *Oulios* est un dieu guérisseur, lié à la santé et à la médecine, l'épithète *Oulios* dérivant, comme dit précédemment, du verbe οὐλειν, voulant dire « soigner » ou « être en bonne santé ». La divinité est mentionnée notamment par Strabon[485] et par Macrobe[486]. Le texte de Strabon renseigne sur le fait qu'Apollon *Oulios* était adoré à Délos mais aussi à Milet. Macrobe confirme, par le biais des dires de l'historien milésien Maiandrios, la présence du culte d'Apollon *Oulios* dans la cité ionienne. De plus, il semble suggérer, au travers des paroles de l'historien Phérécyde, un culte à Athènes. L'épigraphie a également permis d'attester celui-ci sur quelques îles du Dodécanèse, comme sur l'île de Rhodes à Lindos (IG XII, I, 834, 835), ou sur l'île de Kos (SEG XVIII, 328 ; Masson 1988, p. 173). Olivier Masson avait alors proposé d'y reconnaître un culte, à l'origine ionienne, qui aurait pénétré quelques-unes des îles du Dodécanèse (Schneider 1998, p. 317 ; Masson 1988). Il faut rappeler dans ce sens que la seule présence de l'anthroponyme *Oulis* en Grèce égéenne se trouve sur l'île d'Astypalaia.

Ainsi, si plusieurs éléments pourraient suggérer le culte d'Apollon *Oulios* – comme son origine ionienne, la prépondérance de l'anthroponyme *Oulis* en milieu phocéen et l'association à Élée d'Oulis et des *iatroi pholarchoi* – d'autres témoignages semblent bien confirmer la présence du dieu à Élée. Carsten Schneider a notamment proposé de reconnaître la figure de cet Apollon *Oulios* dans une tête de grandes dimensions trouvée dans les vestiges de l'*Insula* II et qui daterait de l'époque d'Hadrien (Élé-In2-003). Si les mèches de cheveux du personnage peuvent effectivement renvoyer au dieu, la bouche

[485] Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 6 = C 635.
[486] Macrobe, *Saturnales*, I, 17, 21.

ouverte est quant à elle propre au type bien connu de l'Apollon *Kitharodos* (Schneider 1998, p. 306, p. 312-316). On notera également la représentation d'un trépied sur le revers de monnaies en bronze éléates, émises du IIe au Ier s. av. J.-C. (Pl. LXXII, d), ou encore d'un dauphin et d'un palmier (Pl. LXXII, b) sur deux séries de didrachmes en argent émises entre 334 et 300 av. J.-C. ; autant d'attributs du dieu, bien qu'ils ne suffisent pas, à eux seuls, à confirmer sa présence (Morel 2000, p. 35 ; Libero Mangieri 1986, Tav. XI, n°174 et n°177, Tav. XIII, n°217-220). Enfin, il faut évoquer l'existence d'autres noms éléates que celui d'Oulis qui se rapportent à Apollon, bien qu'ils soient à l'inverse assez communs et répandus, comme Ἀπολλωνίδης (Ebner 1970, p. 264, n°7) et Ἀπολλόδωρος (Hermary, Tréziny 2000, p. 153 ; Musti 1966, p. 335 ; Ebner 1966a, p. 336, n°3).

Il faut, pour conclure, revenir sur l'inscription précédemment vue faisant mention d'un Oulis *iatromantis* d'Apollon. L'épigraphe semble confirmer l'existence d'un culte au dieu. De plus, le terme *iatromantis* renvoie aux pouvoirs aussi bien médicinaux qu'oraculaires de celui-ci. Si le mot ne connaît pas d'autres exemples dans la tradition épigraphique, il est par contre toujours associé à la divinité dans la tradition littéraire. Ainsi, Eschyle définit Apollon *iatromantis* comme interprète des rêves et purificateur[487], tandis qu'il fait du héros et purificateur Apis le « *iatromantis* fils d'Apollon »[488]. Aristophane, quant à lui, caractérise Apollon *iatròs* et *mantis*[489]. Comme l'a souligné L. Vecchio, le culte d'un Apollon médecin et oraculaire pourrait avoir une origine anatolienne, se rapprochant notamment du modèle du sanctuaire clarien d'Apollon, qui semble être étroitement lié à des traditions mantiques mais également à des traditions médicales (Vecchio 2003b, p. 246-248). On pourrait dans ce sens également évoquer le culte d'Apollon *Delphinios* présent à Massalia, qui renvoie, comme vu précédemment, autant au culte du dieu oraculaire de Delphes qu'à celui du dieu milésien et de l'Apollon mantique de Didymes. Ainsi, à Élée, la divinité était probablement autant vénérée comme divinité médicinale, peut-être sous l'épiclèse d'*Oulios* et en lien avec son fils Asklépios, qu'en tant que divinité oraculaire, se rattachant à la tradition ionienne propre notamment à Milet et à Claros. En ce sens, L. Vecchio rappelle que la tête d'Apollon retrouvée dans l'*Insula* II a pour caractéristique de présenter des lèvres entrouvertes faisant référence au chant mais aussi à la prophétie (Vecchio 2003b, p. 248).

C. La soi-disant agora : un sanctuaire à Asklépios ?

Au nord de l'*Insula* II se trouve une grande zone rectangulaire (Pl. CIV, a et c) constituée d'une série de trois terrasses installées sur le versant sud de l'Acropole, dans la vallée de Frittolo et en pente douce vers la mer (coordonnées WGS84 : longitude, 15.159489 / latitude, 40.160798 ; Pl. LXIV, a). La zone fut découverte par P. C. Sestieri dans les années 1950 et interprétée comme l'*agora* de la ville notamment à cause de la présence, sur la terrasse inférieure, d'un triportique entourant une large place (Pl. CIV, a, n°5). Dans les années 1960, l'archéologue italien complète l'exploration de cette dernière en mettant au jour son dallage ainsi qu'une monumentale fontaine (Pl. CV, a) et un imposant canal, à l'intérieur duquel furent découvertes 18 figurines en bronze[490]. M. Napoli, qui suit l'interprétation de P. C. Sestieri du secteur comme l'*agora* de la ville, proposa d'en dresser la chronologie dans les années 1960 et 1970. Il détermina une phase initiale au Ve s. av. J.-

[487] Eschyle, *Tragédies*, *Les Euménides*, vv. 62-63.
[488] Eschyle, Tragédies, Les Suppliantes, 263.
[489] Aristophane, *Platon*, vv. 10-11.
[490] On regrettera que la nature de ces figurines en bronze ne semble jamais avoir été précisée, ni qu'aucune photographie n'ait accompagné une quelconque publication.

C. suivie d'une destruction, probablement liée à un événement naturel comme un glissement de terrain et survenue entre la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. À cette date, le secteur aurait alors été restauré avec l'ajout du grand canal (Tocco Sciarelli 2000a, p. 57-58 ; 1999, p. 61). En 1961, A. Maiuri rejette l'identification du secteur comme l'*agora*, préférant reconnaître dans l'édifice mis au jour un gymnase. Cette hypothèse sera reprise dans les années 1980 par W. Johannowsky, qui suggère dans un premier temps une transformation monumentale du secteur en gymnase seulement à partir du IIIe s. av. J.-C. Dans un second temps, il suivra A. Maiuri en proposant une utilisation du secteur en tant que gymnase dès le IVe s., avant une reconstruction au IIe s. av. J.-C. En parallèle, E. Greco adhéra également à cette dernière hypothèse, soulignant les proportions modestes de la place permettant d'exclure, d'après elle, l'identification d'une *agora*. En 1991 et 1992, de nouvelles fouilles eurent lieu sur la soi-disant *agora*. Afin de mieux comprendre l'installation et les différentes phases successives de construction de la terrasse, un sondage d'orientation est/ouest fut réalisé au centre de la place de la terrasse inférieure. Les résultats des fouilles et l'étude des vestiges déjà connus conduiront alors à reconsidérer l'interprétation de l'espace comme une *agora*. En se basant essentiellement sur le plan de la terrasse inférieure, sur les structures qui la composent, sur la présence importante de l'eau et sur la découverte non loin de la statue du dieu, G. Tocco Sciarelli proposa ainsi d'identifier le lieu comme un sanctuaire complexe à Asklépios (Tocco Sciarelli 2000a, p. 55-57 ; 1999, p. 61-65).

Cette grande zone est donc composée de trois terrasses qui se succèdent le long de la vallée de Frittolo, vallée naturelle assez profonde qui permet l'écoulement des eaux pluviales et de la source qui la surplombe (Pl. CIV, a, n°1). Cette dernière, encore active aujourd'hui, est traditionnellement identifiée à la source Hyélè qui aurait donné son nom à la cité. De celle-ci part un long canal (Pl. CIV, a, n°2) qui traverse toutes les terrasses sous-jacentes sur une longueur totale de 172 m de long (Tocco Sciarelli 1999, p. 62).

À mi-hauteur de la colline, à une altitude d'environ 47 m, la vallée s'élargit en une première terrasse, connue localement sous le nom de « *giardino* » (Pl. CIV, a, n°4). Dans cette partie de la vallée, le canal est construit sous la forme de gradins et bordé de bassins de décantation. En limite de la terrasse, une fontaine ou un nymphée, mesurant 5,5 m de long pour 2 m de large et aujourd'hui en mauvais état de conservation, fut construit durant l'époque romaine (Pl. CIV, a, n°5). Toutefois, l'espace de cette première terrasse est principalement occupé par un édifice thermal, communément appelé « thermes hellénistiques » (Pl. CIV, a, n°3), mis au jour au début des années 1980 et daté de la première moitié du IIIe s. av. J.-C. Il constitue en ce sens l'un des plus anciens exemples de thermes en Grèce Occidentale (Tocco Sciarelli 1999, p. 62).

Plus bas dans la vallée, à une altitude d'environ 34 m, la terrasse médiane a une forme quasi quadrangulaire de 38 m de long pour 35 m de large (Pl. CIV, a, n°7). Elle était délimitée au nord, à l'est et à l'ouest par des murs de soutènement en *opus* pseudo-isodome, visibles aujourd'hui sur trois assises pour une hauteur maximale d'1,3 m. Dans la limite nord/nord-est de la terrasse, un mur curviligne (Pl. CIV, a, n°6 ; Pl. CV, a), identifié par M. Napoli, est conservé sur une élévation de quatre assises pour une hauteur d'1,3 m environ. Dans ce secteur, le canal qui passe au milieu de la terrasse, à travers le mur de soutènement nord, présente un toit à pignon en blocs de grès tandis que ses flancs sont constitués de grands blocs isodomes, agencés par un système de prises en quinconce qui permet de suivre la pente naturelle du relief (Pl. CV, b). De plus, sur cette terrasse médiane, le canal était bordé, une fois de plus, par de nombreux bassins de décantation (Tocco Sciarelli 1999, p. 62).

La terrasse la plus basse est la mieux étudiée et la mieux connue archéologiquement (Pl. CIV, a, n°9). Située à une altitude d'environ 30 m et de plan rectangulaire, elle mesure 42

m de long pour 28,8 m de large. Comme la terrasse médiane, des murs de soutènement pseudo-isodomes, en blocs de grès parallélépipédiques assemblés sans liant, délimitent l'espace au nord, à l'est et à l'ouest. Le mur arrière nord est conservé sur une hauteur maximale de 2,7 m et présente de nombreux remplois et réaménagements. Le mur oriental est visible sur neuf assises maximum pour une hauteur de 2,7 m environ. Enfin, le mur occidental est lui aussi conservé sur neuf assises mais pour une hauteur maximale de 3,2 m. Il se raccorde, sur la limite sud de la terrasse, à un mur est/ouest sauvegardé sur huit assises et construit selon une technique en damier (Pl. CV, c). Les fouilles de 1991-1992 ont révélé que le secteur avait connu un nivellement volontaire afin d'aplanir et d'aménager l'espace. Si les matériaux récupérés dans les couches de nivellement permettent de dater l'aménagement de cette terrasse au début du IIe s. av. J.-C., l'installation de ces couches compactes directement sur le substrat de la colline semble exclure pour le moment la possibilité d'un aménagement plus ancien du secteur. Le centre de la terrasse est quant à lui composé d'une large place de 30 m de long sur 17 m de large, pavée de briques éléates. Sur les côtés nord, est et ouest se dresse un triportique de 36 m de long pour 17 m de large dont il ne reste que le bord, constitué d'une rangée de blocs de grès parallélépipédiques (Pl. CV, d). Des canaux réalisés en briques éléates couraient le long des murs périmétraux. Sur cette terrasse, le long canal continue sous terre et est recouvert d'un toit plat en blocs de grès, parfois restauré par des briques éléates. Un bassin de collecte, avec un système de distribution, acheminait l'eau du canal jusqu'à une fontaine monumentale située au centre de la place (Pl. CV, e). Cette-dernière mesurait 6,8 m de long pour 1,2 m de large et était précédée d'un portique rectangulaire, de 7 m de long sur 2 m de large, dont subsistent quatre colonnes à fûts lisses. À l'ouest, une grande salle en *opus caementicium*, dans laquelle se trouvait une autre petite fontaine rectangulaire de 3 m de long sur 2,4 m de large, a été construite à l'époque romaine (Pl. CV, f ; Tocco Sciarelli 2000, p. 57 ; 1999, p. 62-63).

Comme le souligne G. Tocco Sciarelli, les excavations de 1991-1992 n'ont pas révélé de nouveaux indices confortant l'hypothèse d'une *agora*. À l'inverse, les fouilleurs noteront la présence réellement prédominante de l'eau : un grand canal captait l'eau de la source Hyélè existant en amont et la redistribuait sur les différentes terrasses, alimentant notamment un nymphée sur la limite sud de la terrasse supérieure et plusieurs fontaines et canaux sur celle inférieure. De plus, dans un contexte urbain plus large, on peut noter l'installation des bains hellénistiques en amont et des thermes impériaux en aval du secteur. Ces divers éléments, comme la présence d'une source, de canaux, de fontaines et de centres thermaux proches sont autant de caractéristiques propres aux *Asklepieia* où l'eau occupe toujours un élément central et prépondérant. En ce sens, le complexe de la vallée de Frittolo pourrait bien être en réalité un sanctuaire à Asklépios que G. Tocco Sciarelli compare volontiers à ceux de Délos, de Pergame ou plus particulièrement de Kos. Celui-ci présente également une succession de terrasses – quatre pour le cas de Kos – occupées par des bâtiments thermaux, des espaces portiqués et des fontaines monumentales, le tout desservi par un système complexe de distribution d'eau. L'orientation des terrasses vers le sud, face à la mer, est également à noter dans le cas d'Élée, situation courante pour ce genre de complexes. Enfin, la présence dans ce type de sanctuaire, comme justement à Kos, d'une école de médecine, encourage aussi à imaginer l'*Insula* II – ou en tous cas l'école de médecine, où qu'elle ait pu bien être – comme partie intégrante de l'*Asklepieion* d'Élée (Tocco Sciarelli 2000a, p. 57-58 ; 1999, p. 64-65).

D. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Si plusieurs éléments isolés ont conduit dans un premier temps les chercheurs à rapidement proposer l'existence d'un culte médicinal éléate à Asklépios et à Apollon, la mise en relation des différentes « preuves » et les résultats des recherches récentes apportent de plus en plus de crédit à ces hypothèses. Pour Apollon, au-delà des nombreux citoyens éléates portant le nom théophore Oulis et de la fonction d'*Ouliadès* associée à Parménide mais dont le sens est encore incertain, le culte du dieu est réellement perceptible au moins à partir du changement d'ère au travers de la tête d'Apollon *Kitharodos* et surtout de l'inscription à Oulis *iatromantis* d'Apollon (Vecchio 2003b, p. 246-248 ; Schneider 1998, p. 306, p. 312-316). C'est d'ailleurs de cette même période que datent les hermès et statues de ces Oulis « *iatroi pholarchoi* » et l'hermès de Parménide *Ouliadès*. Un culte plus ancien est toutefois envisageable étant donné que le dieu devait être vénéré lors des *Thargelia*, fêtées dans la colonie phocéenne de Massalia[491], et que quelques-uns de ses attributs apparaissent sur plusieurs séries monétaires éléates à partir du IVe s. av. J.-C. (Morel 2000, p. 35). Pour Asklépios, son culte est confirmé à la fois par sa statue mais aussi, et surtout, par la participation d'Élée aux fêtes en l'honneur du dieu évoquée dans le décret de 242 av. J.-C. (Tocco Sciarelli 2000a, p. 56 ; 1999, p. 65 ; SEG 12, 374). De plus, il n'est pas impossible, au vu de l'importante tradition médicale que semble avoir revêtu Élée, que l'hypothétique école de médecine de la cité ait été placée sous la protection de l'une, voire des deux divinités, souvent associées puisque toutes deux étaient étroitement liées à la profession.

Enfin, si on a pendant longtemps reconnu dans l'*Insula* II une école de médecine, à l'intérieur de laquelle on proposait de localiser le sanctuaire du dieu, cette hypothèse est aujourd'hui délaissée. L'étude des vestiges anciennement dégagés et les nouvelles fouilles de la soi-disant *agora* ont en effet permis d'y reconnaître ce qui serait en réalité les restes d'un *Asklepieion*. Le lieu de culte organisé le long de la vallée de Frittolo sur une succession d'espaces aménagés semble ainsi caractéristique des sanctuaires à terrasses hellénistiques et des *Asklepieia*. La proximité des établissements thermaux et les nombreux aménagements hydrauliques présents sur chacune des terrasses, permettant de capter l'eau de la source en amont et de la redistribuer sur les différents niveaux, sont une autre caractéristique des lieux de culte propres au dieu. En effet, la présence de l'eau était nécessaire aux besoins rituels mais aussi médicinaux. En ce sens, il est probable que l'école de médecine éléate soit localisée non loin, ou fasse partie intégrante de ce complexe (Tocco Sciarelli 2000a, p. 57-58 ; 1999, p. 64-65).

Si pendant un temps, on considérait que la soi-disant *agora* fut construite aux Ve-IVe s., avant de connaître un réaménagement aux IIIe-IIe s. av. J.-C., les fouilles des années 1990 ont révélé que la mise en place de ces terrasses remontait en réalité au IIe s. av. J.-C. L'installation, ou du moins la monumentalisation, de cet espace à cette période s'inscrit ainsi dans l'épisode de prospérité économique que la cité connaîtra à cette époque (Tocco Sciarelli 1999, p. 64). L'aménagement des niveaux de terrassement directement sur le substrat rocheux de la colline et l'absence apparente de vestige plus ancien excluent pour le moment l'hypothèse d'une phase antérieure. Toutefois, quelques indices, comme le décret éléate de 242 av. J.-C., l'installation précoce au début du IIIe s. et à proximité du secteur de thermes hellénistiques, ou encore la présence du caducée sur certaines pièces de monnaies éléates émises entre le IVe s. et la moitié du IIIe s. av. J.-C., pourraient suggérer un culte plus ancien (Tocco Sciarelli 2000a, p. 56 ; 1999, p. 65). Dans ce sens, il faut

[491] Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, III, 57 ; Lactantius Placidus, *Commentaire à Stace, Thébaïde*, X, 798. Voir aussi Pétrone, fr. 1.

également évoquer une gargouille à tête de lion datant de la fin du VIe s. av. J.-C. (Élé-Ask-001), qui semble appartenir à un bassin complexe de collecte et de redistribution de l'eau (Pl. CIV, b). Retrouvé en contrebas du système de terrasses de la soi-disant *agora*, non loin de la tour B4, G. Greco proposa de l'associer au système de captage et de redistribution de l'eau s'écoulant dans la vallée de Frittolo (Greco 1999). La présence d'un tel bassin à une période si ancienne pourrait ainsi confirmer l'existence d'aménagements liés à la source, antérieurs au IIe s. av. J.-C., et donc peut-être d'un ancien lieu de culte. L'agencement monumental en terrasses correspondrait alors au développement du culte à partir du IIe s. av. J.-C. Par ailleurs, les statues d'Asklépios et d'Apollon *Kitharodos*, l'épigraphe à Oulis *iatromantis* d'Apollon, les statues inscrites aux Oulis *iatroi pholarchoi* et à Parménide *Ouliadès* correspondent à un ensemble datable entre le Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. Ce corpus pourrait ainsi illustrer une phase de développement intense du culte médicinal à Élée pour cette période, faisant peut-être suite à une certaine prospérité de l'*Asklepieion* après sa monumentalisation au IIe s. av. J.-C.

XIV. Le secteur du puits et l'hypothétique lieu de culte de la Ville Basse

A. Présentation du site et opérations archéologiques

Au sud de l'Acropole, juste au nord-est de la tour B3 du rempart, à l'endroit même où celui-ci change de direction, fut découvert par P. C. Sestieri un puits soi-disant sacré et plusieurs monolithes inscrits (coordonnées WGS84 : longitude, 15.159223 / latitude, 40.159481 ; Pl. LXIV, 9 ; CVI, a, n°9). Ces divers éléments étaient installés sur une même place située au croisement de deux axes importants : la « *Via delle terme* » au sud (QSE-A, ou « voie des Philosophes éléates », anciennement « *Via del Pozzo sacro* »), et la « *Via del porto* » à l'ouest. D'abord complètement intégré aux limites urbaines, le secteur devient, à partir des IVe-IIIe s. av. J.-C., un emplacement charnière de la ville puisqu'à la périphérie du rempart B nouvellement construit, au niveau où celui-ci bifurque au nord pour rejoindre la *Porta Rosa*, et juste à l'est de la « *Porta di Via del Porto* » (PB4 ; Pl. CVI, a, n°8). Cette dernière permettait la jonction entre le quartier ouest (*Weststadt*) et le quartier est (*Oststadt* ou quartier de Vignale). Le secteur, situé à 5 m d'altitude, était enfin limité, à l'est, par les thermes d'Hadrien encore visibles aujourd'hui (Pl. CVI, a, n°10).

Partiellement mis au jour lors des fouilles de l'*Insula* I (Pl. CVI, a, n°17) par P. C. Sestieri, le puits sera redécouvert en 1965 par M. Napoli (Pl. CVII, b). L'année suivante, une première exploration de l'intérieur permit de dégager jusqu'à 3 m de profondeur. En 1967, une seconde exploration atteignit jusqu'à 5 m de profondeur. Les niveaux fouillés délivrèrent un mobilier daté entre le IIe s. et le Ier s. av. J.-C. qui présente parfois un caractère votif, entraînant l'identification de la structure comme un puits sacré. Celle-ci sera datée entre la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. Plus de dix ans plus tard, l'exploration du puits sera reprise en 1979 par B. Neutsch. Celui-ci est alors entièrement vidé. Ces fouilles permettront également de constater la différence de construction entre la partie haute, réalisée avec la technique du damier, et la partie basse, en *opus quadratum* (Pl. CVII, c et e). Elles révéleront également un pavement de blocs calcaires tout autour du puits, un mur sud-ouest interprété alors comme un mur de délimitation du *téménos* (USM 10), et un bâtiment nord-est (QM 1), en contrebas des fondations des thermes romains (Pl. CVII, a ; Cicala, Vecchio 2008, p. 161-163 ; Neutsch 1980a, p. 350-354 ; 1980b, p. 1620).

Le secteur ne connut par la suite aucune opération de terrain. Toutefois, l'étude du mobilier de M. Napoli et B. Neutsch dans les années 1990, puis l'étude topographique du secteur par L. Cicala et L. Vecchio en 2008 ont permis de mieux caractériser les différentes structures, leurs relations entre elles et leur possible caractère sacré (Cicala, Vecchio 2008, p. 162-163).

B. Description des vestiges du secteur du puits

Le puits a une profondeur totale de 6,12 m. Son diamètre oscille entre 2,9 m à la surface et 3,45 m dans le fond (Pl. CVII, c). La partie supérieure est réalisée selon la technique du damier sur les 16 premières assises, une technique commune à Élée pour la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. et que l'on retrouve notamment dans la phase finale du mur E des fortifications. Le puits semble donc avoir connu une rénovation au début du IIIe s. av. J.-C., en même temps que les remparts. Ces 16 premières assises reposent sur une maçonnerie massive caractérisée par trois assises en *opus quadratum*, constituant la partie inférieure de la structure. Le niveau de l'eau actuel ne permet malheureusement plus de confirmer les observations de B. Neutsch. Comme l'a supposé M. Napoli, le soi-disant puits sacré était sûrement couvert d'un toit, supporté par des pieux en bois et auquel peuvent se rapporter les nombreux fragments de briques découverts tout autour (Cicala, Vecchio 2008, p. 163 ; Neutsch 1980a, p. 351-354 ; 1980b, p. 1616-1620). Les premières photographies de fouilles témoignent également de la présence de pierres bordant la structure et maintenues à celle-ci par l'intermédiaire d'agrafes métalliques (Neutsch 1980b, p. 1617). La construction se distingue des autres puits maçonnés de la ville, notamment de par son aspect monumental, sa profondeur mais également son diamètre[492].

Un bâtiment (QM 1) de plan rectangulaire marquait la frontière nord-est du secteur (Pl. CVII, a ; CVIII, a). Seule sa limite sud-ouest est visible, le reste étant recouvert par les fondations des thermes romains. L'édifice a ainsi peu été étudié. D'orientation nord-ouest/sud-est, il semble divisé en deux salles. Il n'est observable que sur une longueur maximale de 12 m et une largeur maximale de 3,7 m et n'est conservé que sur 0,65 m de hauteur. Le mur sud-ouest présente deux phases distinctes, repérables de part et d'autre du mur USM 3 qui divise le bâtiment en deux. La partie sud-est (USM 1) est constituée de blocs de grès parallélépipédiques. La partie nord-ouest (USM 2) appartient quant à elle à une phase de réaménagement correspondant à l'extension de l'édifice et à la création de la salle 2. Le mur USM 2 se démarque également de par la technique et les matériaux de constructions employés : il est composé de blocs calcaires parallélépipédiques auxquels se mêlent des blocs parallélépipédiques de grès en réemploi. Le mur USM 3, qui divise le bâtiment en deux salles, est construit en blocs de grès parallélépipédiques entrecoupés de blocs de calcaire selon la technique du damier. Il appartient également à la phase d'extension de l'édifice. Dans la salle 2 au nord-ouest, des pans de sols en briques éléates (USM 4 et USM 5) recouverts d'une couche de faïence (USR 6) ont été conservés. Dans la salle 1, une structure quadrangulaire constituée d'un premier socle (USM 7), lui-même surmonté d'un second de plus petites dimensions (USM 8), est observable dans l'angle, sous les fondations des thermes (Pl. CVII, a ; CVIII, c). Cette structure, puisqu'à moitié recouverte par les vestiges des thermes, est difficilement interprétable, mais la présence d'un enduit de mortier hydraulique (USR 9), notamment conservé sur le bloc supérieur, suggérerait l'identification d'un bassin ou d'une fontaine. Le bâtiment QM 1 semble ainsi,

[492] Par comparaison, les deux puits retrouvés sur la pente sud de l'Acropole en 1977 font seulement 1,2 m de diamètre (Neutsch 1980b, p. 1617).

de par les rares données disponibles, présenter un caractère public. Il pourrait être interprété comme une *stoa* ou une structure portiquée en façade, à caractère monumental, qui encadrait le côté nord-ouest de l'important axe routier. La présence de plusieurs fragments de colonnes de grès à fûts lisses, en position effondrée ou réutilisés dans les édifices d'époque romaine, étaye cette hypothèse. De plus, le bâtiment QM 1 présente des caractéristiques comparables à l'architecture publique d'époque hellénistique (Cicala, Vecchio 2008, p. 171-174, n. 62-63 et n. 67).

Juste au sud du puits, un mur ouest/est (USM 10) fut, lors de sa découverte par B. Neutsch, identifié comme un péribole marquant la limite sud du *téménos* à Éros (Pl. CVII, d ; Neutsch 1980a, p. 351-354)[493]. Il est construit avec des blocs parallélépipédiques de petites et moyennes tailles avec un parement bien travaillé. L'étude topographique de 2008 a toutefois révélé que le mur présentait plusieurs phases d'aménagement. Il semblait appartenir à une structure (QM 2) partiellement détruite lors de la construction postérieure du puits. À son extrémité orientale, USM 10 rejoignait en angle aigu un second mur, USM 11, orienté sud-est/nord-ouest. À l'extrémité occidentale, le mur USM 16 prolonge USM 10 jusqu'à la fortification, probablement lors d'un réaménagement postérieur. Cette partie est en effet caractérisée par une technique de construction différente de celle d'USM 10, marquée par l'utilisation de pierres brutes, disposées en rangs horizontaux. En l'absence d'éléments stratigraphiques et compte tenu du manque de données, il est difficile de proposer une interprétation de la structure QM 2, ni même d'évaluer sa relation chronologique avec le bâtiment QM 1. Les deux constructions semblent toutefois avoir été contemporaines pendant une certaine période : le mur USM 11 de la structure QM 2 et le mur USM 2 de la structure QM 1 étant sensiblement parallèles et l'angle obtus de QM 2 pouvant ainsi s'expliquer par l'adaptation de la construction à celles préexistantes. Après l'aménagement du puits, la structure QM 2 perd sa fonction initiale : le mur USM 11 est coupé vers le nord-ouest et le mur USM 10, qui reste visible, est prolongé jusqu'au tronçon de fortification par USM 16 (Cicala, Vecchio 2008, p. 175-177, n. 70).

Comme l'ont proposé L. Cicala et L. Vecchio, l'espace alors préservé entre le mur USM 11 et le mur USM 2 de QM 1 pourrait avoir servi de porte d'accès (USM 12) au secteur du puits. Celle-ci semble toutefois, dans un second temps, avoir été fermée par un remplissage fait de pierres et de briques éléates (USM 18 ; Pl. CVIII, b). Tout autour et en bordure du puits, un dallage de petits pavés calcaires était soigneusement posé (USM 14), dessinant une petite place qui vient buter, côté sud, contre les murs de l'ancienne structure QM 2 (Neutsch 1980b, p. 1616-1617). De l'autre côté de USM 14, un tronçon de route pavée (USM 15) longe la « *Via delle terme* » (QSE-A, ou « voie des Philosophes éléates ») et bifurque, en arrivant au niveau du secteur du puits, vers la gauche pour franchir la « *Porta di Via del Porto* ». Cette route est caractérisée par un dallage qui repose sur la face sud-ouest du mur USM 11, révélant qu'elle a probablement été aménagée lors de l'installation du puits (Cicala, Vecchio 2008, p. 177-178).

Non loin du puits au nord-ouest, un bloc de roche de grandes dimensions surplombe la place (Pl. CVII, a et d). De forme vaguement ovoïde, il est en grande partie intégré à l'escarpement naturel de la colline et seuls ses côtés orientés vers le sud et vers le haut sont presque entièrement visibles. Sur la partie centrale de sa face orientée vers le sud, légèrement concave et presque plane, apparaît le *graffito* « EP » (Élé-Ins-025A ; Cicala, Vecchio 2008, p. 180). De par la nature apparemment sacrée du monolithe, il a longtemps été pensé que la partie supérieure du rocher, presque plate, pouvait avoir été utilisée en guise d'autel ou de socle pour une image de culte. Toutefois, plus récemment, L. Cicala et

[493] Le mur est encore considéré comme tel par certains chercheurs. Voir par exemple Greco 2009-2011, p. 96-97.

L. Vecchio ont proposé que cet aspect du monolithe résultait plutôt d'une découpe volontaire lors de l'aplanissement du secteur et dans le cadre de l'installation des thermes romains (Cicala, Vecchio 2008, p. 178, n. 76 et p. 180). Un rocher adjacent, de plus petites dimensions, est gravé d'un *epsylon* à l'envers (Élé-Ins-025B). De par sa taille et sa forme sphérique, il devait avoir été déplacé, expliquant alors le sens de l'inscription. Si la pierre est connue par les rapports de B. Neutsch et au travers de plusieurs photographies, elle a aujourd'hui disparu. Par ailleurs, il est possible que d'autres roches situées à proximité puissent présenter aussi, à l'origine, des gravures semblables, mais elles ont pu avoir été déplacées ou détruites depuis. Bien que la nature des inscriptions ne puisse être déterminée avec certitude, l'hypothèse de dédicaces cultuelles demeure la plus probable. Les pierres pourraient ainsi être définies comme des *argoi lithoi*, pierres brutes servant d'*agalma* à la divinité, une pratique répandue dans l'ensemble du monde grec (Cicala, Vecchio 2008, p. 179-181).

Enfin, il faut, pour conclure, évoquer la découverte en 1998-1999 du tronçon G situé sous la tour B3, juste au sud donc du secteur étudié, et de plusieurs murs de terrasses (M3 et M5) juste au nord du mur G (Pl. LXV, b). Dans le troisième quart du Ve s. av. J.-C., ce-dernier évoqué, interprété comme une partie du rempart fermant l'espace urbain méridional durant la première période urbaine d'Élée, semble s'effondrer vers l'extérieur. On ignore à ce jour les raisons de cette destruction et s'il s'agit d'une agression extérieure ou d'une catastrophe naturelle, bien que les pentes extrêmement instables dans cette zone aient certainement favorisé les glissements de terrain et les coulées de boue. Rapidement après cet effondrement, et immédiatement au nord-est du mur G laissé en abandon, un nouveau mur (M3) est construit à un niveau supérieur. Situé directement sous le mur nord-est de la future tour B3, il est bâti en pierres plus petites et servait très probablement de mur de terrasse. De courte durée, il fut détruit par une coulée de boue, probablement à la suite d'une forte tempête maritime. Rapidement, un nouveau mur de terrasse (M5) est construit à un niveau plus élevé dans le dernier quart du Ve s. av. J.-C. Un événement, principalement d'origine naturelle, lié à des glissements de terrain et à des tempêtes, semble avoir détruit une nouvelle fois le mur M5 à la toute fin du Ve s., voire au début du IVe s. av. J.-C. (Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448). On ignore l'utilité de tels murs de terrasses dans cette zone précise et leurs petites dimensions excluent une fonction défensive. La présence de la fameuse « *Via del Pozzo sacro* » (QSE-A) pourrait d'ailleurs suggérer l'existence d'une route antérieure, contemporaine des murs de terrasses et passant juste à l'est de ces derniers. Des bâtiments semblaient attenir au mur M5 au sud-ouest. Il s'agissait probablement de maisons ou d'entrepôts qui s'étendaient au sud-ouest jusqu'à la future tour B4. Enfin, une tranchée réalisée entre l'*Insula* II et le tronçon E semble indiquer, pour cette période, que le littoral se déployait plus au sud, le terrain étant alors plus élevé. Une petite baie naturelle dans laquelle le ruisseau de la vallée de Frittolo s'écoulait, devait servir de zone de mouillage juste à l'ouest de la future *Insula* I (Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448). D'après V. Gassner et A. Sokolicek, la découverte de plusieurs *kalyptères* de grandes dimensions (Pl. CVIII, d), immédiatement au sud du mur M5, pourrait suggérer l'existence d'un bâtiment de culte qui devait être situé sur cette terrasse (Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448). Une étude plus complète sera publiée dans le Chapitre VII, partie 3 « *Mögliche Heiligtümer in der West- und Unterstadt* » du Velia-Studien IV, *Von Hyele zu Velia. Die Stadtmauern im urbanistischen Kontext*.

C. Le mobilier du comblement du puits

Lors des fouilles de M. Napoli, le puits était totalement ensablé et contenait de nombreux objets à caractère votif parmi lesquels des terres cuites intactes ou fragmentaires, des monnaies en bronze éléates et des tessons de céramiques dont une patère et un fragment portant le *graffito* « EP ». B. Neutsch note quant à lui une flûte en os, des vases miniatures « fusiformes », de la poterie à vernis noir et des figurines en terre cuite, parmi lesquelles des fragments de *thymiateria* à pétales qu'il attribue au type de la « *donna-fiore* ». Cet ensemble amena les chercheurs à identifier le puits comme une composante cultuelle d'un sanctuaire. Le détail du mobilier découvert par M. Napoli et B. Neutsch resta toutefois pour l'essentiel non publié. De plus, l'infiltration de l'eau et les terres boueuses ont rendu difficile l'exploration du comblement, empêchant les chercheurs de réaliser une fouille stratigraphique et méthodique. Le comblement du puits a donc été délimité artificiellement par « niveaux ». Dans le deuxième « niveau » artificiellement fouillé, on notera tout de même la présence en grand nombre d'inclusions de chaux et de charbon mélangées à une terre foncée (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164, n. 17-20 ; Neutsch 1980a, p. 354 ; 1980b, p. 1617). Un réexamen du mobilier ramassé par M. Napoli et B. Neutsch, mené dans les années 1990, permit de mieux appréhender celui-ci.

Il se compose en grande majorité de mobilier céramique représenté à 98 % par des vases, le reste étant constitué de figurines en terre cuite et de pesons. La céramique commune, de table ou de cuisson, équivaut à 62 % du matériel ramassé et date de la fin du IVe s. au IIIe s. av. J.-C. Il s'agit, pour la vaisselle de table, de formes ouvertes comme des assiettes ou des vasques. La céramique à vernis noir, constituant 29 % du mobilier, est représentée par des formes diverses datables du milieu du IVe s. au Ier s. av. J.-C. Elle est caractérisée par une prédominance de formes ouvertes comme des assiettes, des patères, des coupes ou encore des *skyphoi*. Pour les formes fermées, il s'agit essentiellement de lécythes et d'*askoi*. Parmi ces fragments, on notera un pied de coupe portant le *graffito* « HP » tandis que les divers fonds de vases inscrits « EP », mentionnés par M. Napoli, n'ont quant à eux malheureusement pas été retrouvés (Élé-Ins-024). Les lampes à huile à vernis noir sont également très bien représentées par plus d'une centaine de fragments attribuables aux typologies répandues en Grèce et en Grande-Grèce (Élé-SdP-003). Le répertoire de balsamaires est lui aussi assez riche avec environ 70 individus décorés, dont une cinquantaine sont intacts, constituant le plus grand groupe retrouvé à Velia jusqu'à présent. Les vases de transport correspondent à 6 % des céramiques ramassées. Ce sont principalement des amphores gréco-italiques datables entre le IIIe s. et le Ier s. av. J.-C. Enfin, parmi les matériaux les plus récents, on note quelques fragments d'amphores du début de l'époque impériale et de la céramique sigillée italique. Cette dernière ne représente que 3 % du mobilier. Il s'agit principalement d'assiettes et de coupes auxquelles s'ajoutent quelques fragments d'une cruche à anse typique de l'époque impériale et très courante dans les contextes funéraires éléates (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164).

Les figurines en terre cuite, découvertes aussi bien par M. Napoli que par B. Neutsch, sont au nombre de 41 fragments, chronologiquement assez homogènes, couvrant toute la période hellénistique. Le répertoire typologique est quant à lui assez varié. On note un Éros, des figurines féminines debout et assises et des têtes isolées appartenant au type des *tanagra* (Élé-SdP-001), onze fragments de *thymiateria* fleuries du type « *donna-fiore* », qu'on retrouve notamment au sein de l'*Heraion* de Foce del Sele de Poséidonia (Élé-SdP-002), et un fragment de matrice. Enfin, 36 exemplaires de poids de métiers à tisser en forme de disque ou de pyramide tronquée ont été comptabilisés. Certains présentent avant cuisson une gravure au nom de Philista, parfois en toutes lettres au génitif (φιλίστας) ou sous des formes abrégées (« φιλ » ou « φι »). Ces derniers appartiennent, d'après L. Cicala et L.

Vecchio, à un groupe bien documenté par d'autres exemplaires provenant de différents contextes éléates (Cicala, Vecchio 2008, p. 165-166)

Enfin, accompagnant ce mobilier céramique, l'étude recense également deux morceaux de terre cuite architecturale, de nombreux fragments de tuiles, des fragments de clous et de fibules en fer et en bronze, quelques monnaies, divers objets de toilette en os travaillé, et des tessons de vases en verre. On pourrait également ajouter à cela un bassin en marbre inscrit, évoqué par M. Napoli, et plusieurs fragments de bassins de type *labrum* en argile claire, présentant sur le bord diverses lettres et mentionnés dans le journal de fouilles du 25 août 1966. Si le premier n'a pas été retrouvé lors de l'étude de mobilier de 1990, plusieurs fragments d'un même bord de *louterion* en argile claire, présentant une épigraphe relative au fabricant et retrouvés dans les dépôts de mobilier sans provenance, pourraient correspondre au second ensemble (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164, 166-167).

D. Interprétation du puits et de la place : un sanctuaire à Éros ou à Hermès ?

La nature votive de certains objets du comblement du puits, son aspect monumental et les monolithes gravés observés autour de celui-ci ont rapidement conduit les chercheurs à attribuer au puits et au secteur environnant un caractère sacré (Neutsch 1980a, p. 354).

L'hypothèse sera pour la première fois proposée par M. Napoli. La présence conjointe, sur certains tessons retrouvés dans le puits et sur le grand monolithe, d'inscriptions « EP » a conduit l'archéologue italien à interpréter l'ensemble comme un sanctuaire à Éros. Il imagine alors, en raison de son emplacement non loin de la « *Porta di Via del Porto* » (PB4), que des offrandes votives étaient jetées dans le puits par ceux qui débarquaient et pénétraient dans la ville ou par ceux qui la quittaient (Cicala, Vecchio 2008, p. 161). B. Neutsch suit cette idée, attirant l'attention sur le second monolithe gravé d'un *epsylon* et sur une statue d'Éros qui aurait été retrouvée lors du vidage du puits (Cicala, Vecchio 2008, p. 161 ; Greco 2006, p. 343). Ainsi, pour ce chercheur, le dieu devait être honoré à Élée en tant que démiurge, tel que Parménide semblait le concevoir dans sa théogonie[494]. B. Neutsch proposait comme élément comparatif l'exemple similaire de Thespies, cité de Béotie, où l'on vénérait, d'après Pausanias[495], Éros *ex arkhès* comme dieu primitif au travers d'un *argos lithos* (Cicala, Vecchio 2008, p. 179 ; Neutsch 1980a, p. 354 ; 1980b, p. 1618-1619). L'interprétation, majoritairement acceptée, sera alors traditionnellement reprise par les chercheurs postérieurs, comme J.-P. Morel (Morel 2000, p. 35). De plus, d'autres éléments mis au jour à Élée-Velia appuient la présence du dieu dans la cité : une statuette en terre cuite hellénistique retrouvée dans un puits du versant sud de l'Acropole, ainsi que deux fragments de céramique peints, datant de 300 av. J.-C., découverts également dans la zone résidentielle de la pente méridionale de l'Acropole. Les tessons peints représentaient une divinité ailée identifiable à Éros (Pl. LXXV, d). Selon B. Neutsch, les fleurs que tient le dieu sur ces illustrations sont symboles de vie et des forces cosmiques et renvoient ainsi à son statut de dieu primordial (Neutsch 1980a, p. 354 ; 1980b, p. 1620). On pourrait rajouter au dossier la découverte, dans le monument occupant l'*Insula* II, d'une tête masculine identifiée comme Éros faisant partie d'un ensemble sculpté daté du Ier s. ap. J.-C. (Greco 2006, p. 356).

Dans les années 1980, l'attribution du lieu de culte à Éros sera contestée par Martti Leiwo qui préfère proposer Hermès comme divinité vénérée au sein de ce sanctuaire. Les

[494] Parménide, Fr. 13.
[495] Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 27, 1.

graffites retrouvés (« EP » et « E ») peuvent en effet également renvoyer au dieu et la situation du lieu de culte, au carrefour de deux axes de la ville et non loin de l'une des portes de la cité, sied bien aux prérogatives de la divinité (Greco 2006, p. 343-344). Cette attribution du *hiéron* à Hermès et non à Éros sera notamment privilégiée par L. Vecchio, L. Cicala et G. Greco (Greco 2009-2011, p. 113 ; 2006, p. 343 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 182 ; Vecchio 2003b, p. 63, n. 387). En 2008, L. Cicala et L. Vecchio ajoutent que le culte d'Éros à Élée est peu probable de par la rareté de celui-ci dans le monde grec et notamment en dehors du domaine béotien. De plus, pour les chercheurs italiens, la localisation des monolithes inscrits immédiatement à l'extérieur de la « Porte de la voie du port » pourrait suggérer un culte à Hermès *Propylaios*, dieu des portes et protecteur des entrées. Bien que l'existence même de sanctuaires consacrés aux *theoi propylaioi* demeure controversée, on notera que le culte d'Hermès *Propylaios* semble avant tout répandu en Grèce insulaire et micrasiatique : on le retrouve à Athènes, sur l'île de Megísti, à Rhodes même ou encore à Éphèse (Cicala, Vecchio 2008, p. 181-185). Par ailleurs, d'autres éléments permettent de supposer le culte de la divinité à Élée. On l'a vu, le caducée, attribut par excellence du dieu, est présent au-dessus du lion sur des revers de didrachmes éléates en argent émises entre 390 av. J.-C. et le second quart du IIIe s. av. J.-C. (Pl. LXXI, i ; Morel 2000, p. 35 ; Libero Mangieri 1986, p. 54 et p. 107 ; Ebner 1963-1964, p. 97) mais aussi au travers d'un élément en bronze dont le contexte d'origine est inconnu (Pl. CII, d ; Cicala, Vecchio 2008, p. 187). De plus, plusieurs épigraphes retrouvées à Élée pourraient être associées au dieu. On a déjà évoqué un peu plus haut l'inscription à *Pompaios* (Élé-Ins-016) que M. Guarducci et R. Arena ont interprété comme une épiclèse du dieu (Arena 1987, p. 330 ; Guarducci 1966, p. 286). Deux autres épigraphes fragmentaires ont également été rapportées au culte d'Hermès. Sur une première stèle, datable du IVe s. av. J.-C., on peut lire les lettres « Καδ[---] » ou « Καλ [---] » et on a donc proposé de restituer l'épithète *Kadmilos* (Élé-Ins-026). Ce premier cippe fut associé à un second où l'on peut lire « [--]ίλου » et qui correspondrait ainsi à la terminaison de la même épiclèse (Élé-Ins-027). La lecture de ces stèles fragmentaires reste toutefois difficile et la restitution de l'épiclèse *Kadmilos*, connue pour Hermès à Samothrace, demeure très hypothétique (Cicala, Vecchio 2008, p. 187 ; Morel 2000, p. 36-37 ; Miranda 1982, p. 174). Enfin, le culte de Mercure semble être documenté par une dédicace latine d'époque impériale[496]. On notera pour terminer le nom d'Hermôn, très répandu chez plusieurs Éléates de Délos au IIe s. av. J.-C., mais qui pourrait tout autant se rapporter au dieu qu'au fleuve de l'Hermos qui coule au sud de Phocée (Hermary, Tréziny 2000, p. 155 ; Musti 1966, p. 334-335).

Dans les années 2000, les résultats de l'étude du mobilier survenue dans les années 1990, puis l'étude topographique du secteur, entraînent la remise en question de l'aspect cultuel du puits et la dissociation de celui-ci avec les monolithes inscrits. Pour G. Greco, la structure n'a en réalité rien de sacré et ferait partie intégrante d'un complexe de collecte et d'évacuation de l'eau. Selon cette hypothèse, lors de l'installation du puits, le sanctuaire alors préexistant et composé d'une esplanade ouverte délimitée par de gros monolithes de diverses dimensions, dont seulement deux sont conservés, aurait été resserré et réduit (Greco 2006, p. 343-345 ; 2002, p. 34-35). Selon L. Cicala et L. Vecchio, l'aspect chronologiquement et typologiquement hétérogène du mobilier ramassé à l'intérieur du puits, provenant, d'après le carnet de fouilles de 1966, des trois premiers mètres du comblement, semble indiquer un remplissage qui se serait formé en une seule fois. Cet aspect est d'ailleurs confirmé par la découverte par B. Neutsch, au fond de la structure, de quelques blocs de grès parallélépipédiques attribuables à l'embouchure de la structure. Ces

[496] *Mercurio / Aug(usto) sacr(averunt) / Caesetius Primus / [--]ius Perseus / [--]ius[- -]* (Cicala, Vecchio 2008, p. 187, n. 185 ; Ebner 1963-1964, p. 97 ; CIL X 8342).

derniers ne sont pas mélangés avec le reste du remplissage mais semblent être tombés, ou avoir été jetés avant le comblement de la structure. Ces observations rentrent alors en totale contradiction avec l'hypothèse de M. Napoli, longtemps suivie, d'un puits sacré dont le mobilier aurait été déposé, au fil du temps, par les dédicants. De ce constat, c'est donc sa nature sacrée qui doit être remise en question et, par ricochets, l'association des objets votifs retrouvés en son sein avec le lieu de culte hypothétique suggéré par les monolithes inscrits. Pour L. Cicala et L. Vecchio, le remplissage proviendrait ainsi de dépôts volontaires réalisés lors de la désaffectation du puits. La concentration de certains types de matériaux, dont le caractère votif demeure vraisemblable, suggère que ces objets pouvaient provenir d'un ou de plusieurs contextes sacrés mais n'avaient pas nécessairement de rapport avec le puits. De plus, pour L. Vecchio et L. Cicala, la présence de nombreuses figurines féminines, les fragments de *thymiateria*, l'ensemble de balsamaires, les poids à tisser ou encore la poterie à vernis noir et la céramique de cuisson sont autant d'éléments pouvant renvoyer, en contexte cultuel hellénistique, à des divinités féminines. La figure d'Éros, présente au travers de la petite statuette, pourrait également être attribuée à cette sphère féminine de par ses prérogatives relatives aux rituels de passage en lien avec le monde féminin, comme dans le sanctuaire de Capo di Fiume. Enfin, dans le sens de cette interprétation, le *graffito* « HP » pourrait clairement être identifié comme une dédicace à Héra. Il faut alors rappeler la découverte non loin, en remploi comme pierre de seuil de l'*Insula* II, d'un bloc architectural inscrit au nom de la déesse (Élé-Ins-011 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 167-171).

E. Identification et phases d'évolution du lieu de culte

Longtemps considéré comme un sanctuaire dédié à Éros, organisé autour d'un puits sacré, la reprise de l'étude dans les années 1990, puis dans les années 2000, a permis de reconsidérer la nature du lieu de culte. Ces travaux ont notamment clarifié la relation entre la structure et son remplissage, révélant la fonction purement hydraulique et non sacrée du puits : les matériaux votifs proviendraient en réalité d'un ou de plusieurs contextes sacrés, situés probablement non loin et utilisés seulement pour l'oblitération de ladite structure. Leur disposition secondaire et le caractère féminin des offrandes ont alors conduit L. Vecchio et L. Cicala à exclure tout rapport entre ces objets votifs et les monolithes inscrits du secteur.

Pourtant, si le lien autrefois évident entre le mobilier votif et les pierres inscrites, insinué notamment par l'identification de dédicaces à Éros ou à Hermès, doit en effet être remis en question, rien ne semble permettre, à l'inverse, d'exclure de manière absolue toute relation entre les deux composants cultuels. Comme l'ont démontré L. Cicala et L. Vecchio, le mobilier votif du puits, daté entre le IVe s. et le Ier s. av. J.-C., pourrait certes renvoyer, de par la nature des différents objets (*tanagra*, poids à tisser, balsamaires, figurines féminines), à un culte à caractère féminin. Toutefois, même si les monolithes et sanctuaire associé semblent être consacrés à Éros, ou plus probablement à Hermès, on ne connaît encore que trop peu de choses sur ce lieu de culte pour en tirer de telles conclusions. En ce sens, si les monolithes paraissent avoir été gravés durant l'époque hellénistique et avoir contraint la construction des structures postérieures[497], on ignore en réalité la durée d'occupation du probable sanctuaire. Les pierres étaient-elles déjà considérées comme des *argoi lithoi* avant leur gravure à l'époque hellénistique ? Le secteur continua-t-il de présenter un caractère

[497] Le seul élément datable parmi ces structures est le puits, dernier élément construit, dont l'aménagement remonte à la fin du IVe s. ou au début du IIIe s. av. J.-C.

sacré lors de l'aménagement des structures QM 1 et QM 2 ? La création d'un puits public entre la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. marque-t-elle la transformation du secteur et l'abandon du lieu de culte ? Ou le ce dernier continue-t-il à être en activité malgré l'utilisation contemporaine du puits public jusqu'au Ier s. ap. J.-C. ?

Les fouilles anciennes du secteur, le manque de mobilier conservé pour les niveaux d'occupation de la place et des différentes structures (mis à part le puits), ainsi que l'absence de stratigraphie en lien avec ces dernières rendent complexes la datation et la relation de celles-ci entre elles. L'étude du mobilier découvert dans le comblement du puits, réalisée dans les années 1990, et la reprise du dossier par L. Cicala et L. Vecchio dans les années 2000 ont toutefois permis de proposer quelques hypothèses de restitution des différentes phases successives de construction, mais datées pour la plupart de manière relative entre elles.

Les monolithes, qui ferment l'espace au nord, semblent toujours dissociés des autres structures du secteur, suggérant ainsi leur antériorité. On ignore l'ancienneté du lieu de culte, mais les caractères paléographiques pourraient toutefois permettre de replacer la gravure de ces pierres durant la période hellénistique (Cicala, Vecchio 2008, p. 178, 180). La découverte de plusieurs *kalyptères* de grandes dimensions (Pl. CVIII, d), au sud du mur de terrasse M5, pourrait suggérer, d'après V. Gassner et A. Sokolicek, l'existence d'un bâtiment de culte qui devait être situé sur cette terrasse dans le dernier quart du Ve s. av. J.-C. (Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448). S'il ne s'agit pour le moment que d'une hypothèse, il est intéressant de noter la présence d'indices pouvant évoquer le caractère sacré du secteur dès la fin du Ve s. av. J.-C. Auquel cas, les monolithes pourraient, avant leur gravure à l'époque hellénistique, avoir été déjà au centre d'un espace cultuel durant l'époque classique.

Par la suite, on élève non loin, au sud-est, un édifice public et monumental, probablement portiqué. Ce bâtiment nommé QM 1 semble avoir connu deux phases successives, marquées par la construction, au nord-ouest, d'une deuxième salle (salle 2). Ce second état semble par ailleurs contemporain, du moins pour une période, de la structure QM 2 dont l'interprétation est difficile. Ces deux structures peuvent peut-être s'inscrire dans la phase urbanistique du quartier méridional à partir de la seconde moitié ou de la fin du IVe s. av. J.-C. (Cicala, Vecchio 2008, p. 171-175), marquée notamment par l'érection du mur de fortification B-West 2 et de la *Porta di Via delle Porto*. On ignore alors si les pierres gravées continuent d'être en fonction ou non, mais l'installation du bâtiment portiqué QM 1 au sud-est, laissant suffisamment d'espace à l'avant des faces inscrites des monolithes, pourrait le suggérer.

Entre la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C., le secteur semble connaître une grande phase de transformations marquée principalement par l'installation du grand puits. Cette datation repose sur l'emploi de la technique de construction en damier pour la partie supérieure du puits. Lors de cette installation, la structure QM 2 perd sa fonction première. Encore visible, le mur USM 10 de QM 2 est alors réaménagé et prolongé (USM 16) jusqu'au tronçon de fortification B-West 2 à l'ouest, tandis que le mur USM 11 de QM 2 est coupé vers le nord-ouest dessinant peut-être, avec le mur USM 2 de QM 1, un espace d'accès pour le secteur du puits (USM 12). Ce dernier constitue alors l'un des derniers ouvrages construits de la zone, contrainte par les structures précédentes.

Dans une phase plus tardive, la porte d'accès hypothétique (USM 12) a été scellée par un remplissage (USM 18), soit à la suite du déplacement de l'accès au secteur du puits, soit lors de la désaffectation de la zone durant l'installation des thermes romains. Le puits sera quant à lui abandonné à la fin du Ier s. ap. J.-C., probablement dans le cadre de l'aménagement de ce complexe thermal vers la fin du Ier s. ou au début du IIe s. ap. J.-C. Tout le secteur est alors recouvert de couches de nivellement qui oblitèrent les structures

préexistantes et surélèvent la surface de circulation. Le monolithe principal est coupé sur son sommet et le puits est comblé (Cicala, Vecchio 2008, p. 175-179). Pour ce faire, on utilise alors un mobilier votif provenant d'un ou de plusieurs contextes cultuels, peut-être proche(s), suggérant le réaménagement voire l'abandon de ces dits contextes.

S'il est donc difficile de dater l'occupation cultuelle du secteur, on remarque, au travers de l'étude topographique de L. Cicala et L. Vecchio, les aménagements successifs que connaîtra la zone entre la seconde moitié du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. Durant cette période, le quartier semble connaître, en effet, une intense mutation urbanistique. Celle-ci est animée principalement par la création du rempart B tout au long du IVe s. av. J.-C.[498], par ses destructions successives, et par le comblement de l'espace portuaire résultant de diverses tempêtes maritimes et de nombreux glissements de terrain (Gassner, Sokolicek 2019, p. 457). Il est probable que ces mutations aient ainsi été à l'origine de la transformation du lieu de culte et de l'installation d'un puits public entre la fin du IVe s. et le début du IIIe s. av. J.-C. À l'heure actuelle, il demeure toutefois difficile, au vu de la chronologie resserrée des différentes phases du secteur, de savoir si ce changement dans la topographie et l'urbanisme de la ville a été l'élément entraînant la naissance de ce lieu de culte, avec la gravure des monolithes, ou au contraire la raison de son abandon.

Pour L. Cicala et L. Vecchio, les pierres monolithes pourraient avoir été consacrées à Hermès *Propylaios* en tant qu'*argoi lithoi*, en lien donc avec la construction du mur B-West 2 et de la « *Porta di Via del Porto* ». La situation du lieu de culte devant la porte de l'un des *diateichismata* de la ville pourrait insinuer le besoin de placer sous la protection de divinités cet emplacement particulier du système défensif et de l'organisation urbaine d'Élée (Cicala, Vecchio 2008, p. 185-186). La consécration de telles pierres dans les lieux de cultes grecs est par ailleurs bien documentée. Ainsi, à Farès, en Achaïe, se trouvait au centre de l'*agora* un sanctuaire à Hermès oraculaire, constitué d'un autel et d'une statue du dieu près de laquelle se trouvait une trentaine de pierres carrées inscrites au nom de divinités[499]. La pratique est toutefois répandue et ne se cantonne pas à Hermès. Ainsi, en Occident, le rituel est observable à Sélinonte en l'honneur de Zeus *Meilichios* et à Métaponte pour Apollon *Licio* (Cicala, Vecchio 2008, p. 180-181).

Quant au mobilier votif retrouvé dans le puits, il pourrait témoigner de la survivance du lieu de culte tout au long de la période hellénistique, ou appartenir, comme l'ont suggéré L. Cicala et L. Vecchio, à au moins un autre espace cultuel situé dans le secteur. La nature des différents objets pourrait alors renvoyer à un culte féminin marqué par un rôle prédominant de l'eau – à la manière de contextes cultuels comme ceux de Capo di Fiume – tandis que l'inscription « HP » sur un fond de coupe pourrait être interprétée comme une dédicace à Héra (Cicala, Vecchio 2008, p. 188).

XV. Autres témoignages cultuels

La cité d'Élée-Velia a ainsi livré de nombreux lieux de culte perceptibles au travers des vestiges architecturaux et auxquels il a été possible d'associer la multitude de documents épigraphiques cultuels évoquant le nom, parfois complet, de la divinité rattachée. Malgré tout, il reste à traiter un ensemble d'indices plus ou moins pertinents qui pourraient

[498] Le tronçon B-West 1 du rempart B, de la tour B3 à la tour B4, est construit au début du IVe s. av. J.-C. (période 2.1). Le tronçon B-West 2, partant au nord de la tour B3, et la « *Porta di Via del Porto* » (PB4) sont construits vers 330-300 av. J.-C. (période 2.3). Voir Gassner, Sokolicek 2019, p. 449-457.
[499] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 22, 4.

témoigner de l'existence d'autres cultes auxquels il est difficile, à ce jour, d'associer de quelconques vestiges.

On reviendra notamment sur l'inscription à Perséphone et Hadès (Élé-Ins-013), observée pour la première fois en 1937 par Fr. Ribiezzo à Casal Velino, à environ 4 km au nord-ouest de Velia (Pl. LXVI, a, H). Le bloc, qui a été retaillé dans sa longueur afin d'être remployé comme marche d'un escalier moderne, pourrait appartenir à l'origine à l'architrave ou à l'entablement d'un bâtiment cultuel. La pierre présente en effet la gravure, clairement lisible, « ΦΕΡΣΕΦΟΝΗΣ / ΑΙΔΟΥ », avec l'emploi du génitif marquant la possession (Greco 2006, p. 350 ; Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62 ; Ribiezzo 1937). Le fragment architectural a été, dans les années 1960, associé à l'Aire sacrée n°7, notamment parce que celle-ci avait été, par quelques caractères chtoniens, interprétée comme un sanctuaire consacré à Déméter (Ebner 1966a, p. 337-338 ; 1963-1964, p. 96-97). Bien que la datation de l'inscription concorde avec la phase d'occupation du lieu de culte, il n'y a à ce jour que peu d'éléments permettant d'apporter du crédit à cette hypothèse. L'épigraphe et le bloc architectural semblent toutefois trahir l'existence, pour les IIIe-IIe s. av. J.-C., d'un sanctuaire consacré à ces divinités. À l'heure actuelle, il reste toutefois impossible de savoir si le bloc appartenait à l'un des lieux de culte identifiés le long de la Crête, ou à un autre sanctuaire qu'il reste à découvrir, peut-être même extra-urbain et à proximité de Casal Velino, son lieu de découverte. L'association du couple infernal à Déméter, sous la forme d'une triade chtonienne, n'est pas improbable, notamment de par les nombreux indices trahissant le culte de cette dernière à Élée.

Une stèle en pierre locale gravée au nom de Zéphyr pourrait également attester l'existence d'un culte à la personnification du vent de l'ouest (Élé-Ins-028). De provenance inconnue et datée, en raison de ses caractères paléographiques, du IVe s. av. J.-C., elle présente l'épigraphe verticale « ΖΕΦΥ[--] ». De par la forme effilée de la pierre et de par l'inscription verticale couvrant sa face principale, l'objet fut interprété, dès sa publication en 1982, comme une stèle sacrée en l'honneur du dieu, en restituant « Ζεφύ[ρου] ». Le culte des vents est bien attesté dans l'Antiquité où il concerne majoritairement l'ensemble des Ἄνεμοι, personnifications des vents. Ainsi, dans la cité béotienne de Coronea, Pausanias renseigne sur l'existence d'un autel aux vents[500], tandis qu'ils semblent également avoir été vénérés à Lipari aux VIe-Ve s. av. J.-C.[501]. Le culte de Borée est quant à lui attesté à Athènes, où un sanctuaire lui était consacré après la victoire athénienne contre Xerxès en 480 av. J.-C.[502] ; dans la colonie panhellénique de Thourioï, où le dieu aurait été particulièrement vénéré pour avoir sauvé la ville de l'attaque de Denys de Syracuse en 379 av. J.-C.[503] ; ou encore dans la cité de Mégalopolis, fondée entre 371 et 368 av. J.-C.[504]. Le culte spécifique à Zéphyr n'était quant à lui, et jusqu'alors, connu que par le biais d'une source littéraire : Pausanias signale en effet à Athènes un autel qui lui était consacré près du tombeau de Phytalos[505]. En ce sens, l'inscription d'Élée pourrait être le premier témoignage épigraphique du culte du vent de l'ouest. Il serait alors un exemple de plus des liens cultuels entre Athènes et Élée. Le culte de Zéphyr fait, pour le reste, sens et s'intègre au sein des autres cultes marins de la cité : les abords d'Élée-Velia semblaient redoutés des navigateurs[506], notamment pour leurs vents violents, nécessitant ainsi le besoin de s'attirer

[500] Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 34, 3.
[501] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XX, 101, 2.
[502] Hérodote, *Histoires*, VII, 189.
[503] Élien, *Histoire variée*, XII, 61.
[504] Pausanias, *Description de la Grèce*, VIII, 36, 6.
[505] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 37, 2.
[506] Cicéron, *Brutus*, 1, 15 ; Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLIX, 1 ; Orose, *Histoire (Contre les Païens)*, IV, 9, 11 ; Virgile, L'*Énéide*, VI, 362.

les faveurs de divinités comme Zéphyr ou Zeus *Ourios* (Vecchio 2003b, n°66, p. 139-140 ; Morel 2000, p. 42 ; Dubois 1995, n°57, p. 151 ; Miranda 1982, n°5, p. 172-174). Toutefois, L. Vecchio met en garde sur la possible nature funéraire de la stèle, car des cippes funéraires de même style, présentant un texte disposé verticalement en une colonne, ont déjà été retrouvés à Élée-Velia (Vecchio 2003b, n°66, p. 139-140) et le nom de Zéphyros est connu dans l'onomastique éléate, notamment au travers d'une stèle funéraire provenant vraisemblablement de Rhénée (CIG IV 6986) et d'une épigraphe de Délos (ID 1735).

Une autre épigraphe pourrait, quant à elle, témoigner d'un culte à Hestia (Élé-Ins-029). Il s'agit d'un petit autel en grès, de taille similaire à celui de Zeus *Polieus* (Élé-Ins-022). Le lapidaire fut retrouvé vers 1882 dans la propriété de L. De Lisa, au niveau de l'ancien quartier de Vignale. Le bloc de grès présente l'inscription « ICTIH », facilement restituable en Ἱστίῃ, et datable de l'époque hellénistique. L'autel pourrait ainsi trahir l'existence d'un culte à Hestia (Morel 2000, p. 36 ; Musti 1966, p. 332), bien que L. Vecchio précise que ses dimensions modestes pourraient bien indiquer son appartenance à un habitat domestique du quartier de Vignale. La perte de l'objet dans le courant du XIXe s. et le contexte obscur de sa découverte ne permettent pas d'approfondir davantage la question (Vecchio 2003b, n°18, p. 65-66).

Le culte d'Héraklès et de son fils, Kyrnos, pourrait également être perceptible au travers de ce qu'Hérodote nomme « l'erreur d'Alalia »[507]. La fondation de la colonie de Corse était en réalité due à une mauvaise interprétation d'un oracle. Les Phocéens ne devaient pas installer leur *apoikia* sur l'île de Cyrne (la Corse), mais élever un monument à Cyrnus (Kyrnos), fils d'Héraklès. Si les Phocéens ayant fui Alalia et ayant fondé Élée ont bien réparé leur erreur, il est probable qu'ils aient développé un culte à Kyrnos. Ce culte devait avoir été présent dès l'origine de la fondation ou du moins durant le Ve s. av. J.-C., date à laquelle Hérodote narre ce « mythe de fondation ». Plusieurs indices pourraient confirmer son existence. On pourrait ainsi, par exemple, reconnaître le dieu sur une série monétaire éléate émise de la fin du Ve s. à la fin du IVe s. av. J.-C. figurant un Heraklès coiffé d'une peau de lion mais imberbe (Pl. LXXII, f, à droite), un *unicum* en Grande-Grèce et en Sicile (Morel 2000, p. 45 ; Libero Mangieri 1986, Tav. XII, n°184-193 ; Ebner 1963-1964, p. 102). Si le culte de Kyrnos était présent à Élée, il est également envisageable que le héros soit étroitement associé à sa figure paternelle, Héraklès. Le demi-dieu est figuré, cette fois barbu, sur des monnaies de bronze éléates produites en parallèle de la série précédente, entre la fin du Ve s. et la fin du IVe s. av. J.-C. (Pl. LXXII, f, à gauche ; Libero Mangieri 1986, Tav. XII, n°194-195). Surtout, son nom apparaît sur un pied de coupe à vernis noir, retrouvé dans le quartier de Vignale et daté du premier tiers du IVe s. av. J.-C. Plus récemment, un nouveau *graffito* pouvant être interprété comme une dédicace à Héraklès a été mis au jour (Élé-Ins-030). Sur le fond externe d'une coupe à vernis noir, daté de la première moitié du IIIe s. av. J.-C., il est possible de lire « HPAK » (Greco 2009-2011, p. 117 ; Vecchio 2006, p. 383). Une statuette d'époque tardive représente également le demi-dieu couché sur un rocher, bien qu'elle ne constitue pas, en soit, un indice pertinent pour l'identification du culte du dieu à Élée (Greco 2006, p. 351). Enfin, il est intéressant de noter que des Éléates, probablement négociants en huile, dédient à Délos vers 100 av. J.-C. une chapelle et une statue à Héraklès, protecteur des *negotiatores* italiques et tout particulièrement des marchands d'huile (Morel 2000, p. 43). Ainsi, bien que le culte du dieu soit suggéré par les sources antiques dès la fondation de la cité, la documentation matérielle n'atteste la présence du dieu qu'entre la toute fin du Ve s. et le IIIe s. av. J.-C., lorsque, comme l'a souligné G. Greco, la figure du héros est déjà devenue une partie importante du panthéon italique (Greco 2009-2011, p. 118).

[507] Hérodote, *Histoires*, I, 167.

Un culte à la déesse infernale Hécate pourrait aussi être perçu au travers d'une statuette en marbre du Pentélique dont le contexte de découverte est inconnu (Élé-Aut-001). Elle fait partie d'un type bien documenté, de production attique et d'époque hellénistique, répandu dans l'ensemble du bassin méditerranéen. L'exemplaire éléate a été daté entre le IIIe s. et le IIe s. av. J.-C. Il représente Hécate sous la forme de trois figurines féminines disposées en triangle, appuyées les unes aux autres, dos à dos contre une colonne centrale de forme trapézoïdale. La statuette pourrait, selon G. Greco, témoigner d'un culte de la déesse à Élée, peut-être issu d'Athènes, où la divinité possède une valeur fortement politique et apotropaïque en tant que déesse protectrice des accès et des passages. L'aspect largement corrodé de la figurine semble indiquer qu'elle a été pendant longtemps exposée à l'air libre, même durant l'Antiquité. Cette observation suggère que la statuette, et donc par extension la divinité, devait très probablement protéger quelques carrefours de la ville (Greco 2017). En ce sens, il faut rappeler la découverte d'une statuette semblable à Massalia (Mas-BaC-002), tandis que la figure d'Hécate est reconnaissable dans certaines séries monétaires lampsaciennes (Head 1911).

Enfin, les chercheurs éléates ont longtemps discuté de la possibilité d'un culte à la nymphe Hyélé. Comme dit précédemment, le nom d'Élée semble provenir, selon les auteurs anciens, du nom d'une source, d'un cours d'eau ou d'un marais[508] qui a très probablement déterminé le choix du site sur lequel installer la nouvelle colonie. On a donc suggéré que la cité a rendu un culte à Hyélé, la nymphe homonyme à celle-ci. L'hypothèse s'appuie notamment sur la présence d'une femme qui apparaît sur les séries monétaires du Ve s. et jusqu'au début du IVe s. av. J.-C., coiffée et parée d'un collier de perles, et accompagnée de la légende « ΥΕΛΗ » (Pl. LXXI, c et g ; Pl. LXXII, e ; Libero Mangieri 1986, Tav. I-IV, n°13-18, n°19-26, n°30-58). Or, le personnage a rapidement été rapproché de celui représenté sur des tétradrachmes de Syracuse, identifié, grâce à la légende qui accompagne le motif, comme Aréthuse, nymphe et source de la cité[509]. Comme J.-P. Morel l'a évoqué, il faut noter le parallèle avec Massalia et la figure du Lakydon, représentation du port massaliète et d'une possible source ancienne, présent également sur les monnaies émises dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Morel 2000, p. 40). Toutefois, comme pour Lakydon, la figuration de Hyélé sur les monnaies éléates – si l'identification est correcte – n'induit pas forcément le culte de la nymphe, ni même la déification de la source. De plus, comme S. Collin Bouffier l'a fait remarquer, les exemples de véritables cultes rendus à un fleuve ou à une source sont plutôt rares et assez tardifs, et se font généralement par le patronage d'une divinité majeure du panthéon grec comme Déméter, Perséphone, Artémis et plus rarement Héra ou Aphrodite. En ce sens, il faut noter qu'aucun dépôt votif n'a été trouvé à proximité du point de jaillissement de la source, bien que, plus récemment, il ait été proposé d'identifier dans le système de terrasses situé en contrebas un *Asklepieion* (Collin Bouffier 2000, p. 72-77). Il faut également souligner que, pour H. Tréziny, la « nymphe de Velia » pourrait tout aussi bien en réalité illustrer Athéna, à une époque où la déesse n'était pas encore figurée avec ses attributs distinctifs hérités de sa représentation attique (Tréziny 2000b).

Quant à la déesse Artémis, présentée comme grande divinité « fédératrice » ionienne et phocéenne, elle semble totalement absente à Élée-Velia. On connaît seulement deux dédicaces d'Éléates à Délos : l'une en l'honneur d'Artémis, l'autre en l'honneur d'Apollon,

[508] Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 = C 252 ; Étienne de Byzance, *s. v. Elea ;* Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, VI, 359.

[509] Sur les monnaies de Syracuse, émises à la fin du Ve s. av. J.-C., le personnage féminin, de profil et entouré de poissons, possède une chevelure ondulante, parfois coiffée de roseaux, un collier de perles et une boucle d'oreille. Le personnage d'Élée présente de nombreux points communs, bien qu'il faille noter l'absence de poissons sur les monnaies éléates.

d'Artémis et de Léto, pouvant peut-être suggérer le culte de la déesse à Élée (Morel 2000, p. 45 ; Musti 1966, p. 334). Il faut aussi évoquer la présence d'un nom théophore d'Ἀρτέμων attribué à un Éléate d'Athènes (Hermary, Tréziny 2000, p. 154). Dans le cadre de l'étude onomastique, on notera également un Θεμίστης éléate, qui renvoie bien sûr à la déesse Thémis (Hermary, Tréziny 2000, p. 156 ; Ebner 1966a, p. 336), dont le culte est peut-être perceptible à Emporion, comme on le verra.

XVI. Bilan sur le portrait cultuel d'Élée-Velia

Les premières explorations scientifiques d'Élée à la toute fin du XIXe s. annonçaient déjà les valeurs archéologiques de la cité et l'abondance de vestiges, notamment cultuels, encore en place. Ces premiers lieux de culte identifiés furent largement explorés durant les trois premiers quarts du XXe s., sous la direction d'A. Maiuri puis de P. C. Sestieri. Ces 20 dernières années, les nombreux sanctuaires éléates furent au centre des recherches, notamment à la suite de la découverte de nouvelles zones sacrées au début des années 2000 par les équipes autrichiennes et sous la supervision de V. Gassner. Au total, une dizaine de lieux de culte fut attestée, fouillée et étudiée. Ce portrait cultuel, déjà bien documenté, est par ailleurs complété par un nombre, remarquable en contexte phocéen, de documents épigraphiques. Ces derniers sont principalement représentés par un ensemble d'inscriptions sur pierres dressées en grès local, généralement effilées vers le haut et arrondies à leur sommet, datables entre la fin du VIe s. et le IVe s. av. J.-C. Ces stèles présentent le nom d'une divinité exprimé au génitif et généralement suivi d'une épiclèse (Vecchio 2003b, p. 29). Ainsi, le portrait cultuel d'Élée est probablement, en comparaison du reste des établissements phocéens connus, le plus complet. On regrettera juste l'absence de toute découverte archéologique concernant les probables sanctuaires *extra-muros* de la cité. Seul un document épigraphique (Élé-Ins-013), retrouvé à Casal Velino, à 4 km au nord-ouest de Velia, pourrait suggérer l'existence d'un sanctuaire extra-urbain à Perséphone et Hadès, bien que le bloc inscrit puisse également provenir, à l'origine, de la ville et donc d'un lieu de culte urbain.

Le plus ancien lieu de culte identifié semble voir le jour sur le sommet du promontoire qui s'avance vers la mer et qui marque l'extrémité ouest du réseau collinaire de la ville. Interprété comme l'Acropole de la cité, plusieurs témoignages paraissent indiquer la présence d'un culte à Athéna en son sommet. La déesse apparaît sur les premières séries monétaires de la cité au Ve s. av. J.-C. et son culte est confirmé par plusieurs documents épigraphiques (Élé-Ins-002/003/005). Sa valeur de divinité poliade, que l'on retrouve à Phokaia et à Massalia, est attestée, pour le changement d'ère, par le biais d'une inscription relative à Athéna *Polias* (Élé-Ins-005). L'importance de la déesse depuis la fondation de la cité, la localisation de son culte au sommet de l'Acropole et sa figuration comme l'un des principaux symboles monétaires semblent bien exprimer sa qualité de divinité poliade, adorée depuis la création de l'établissement grec. La topographie du sanctuaire, sur un promontoire divisant l'espace urbain en deux pôles et surplombant la zone portuaire, rappelle enfin la situation semblable des lieux de culte de la déesse à Phokaia et Massalia, et conforte l'idée d'une divinité protectrice de la cité, garante de certains aspects civiques et politiques nécessaires à la bonne organisation de l'établissement.

Comme l'attestent un autel à Zeus *Polieus* des IIIe-IIe s. av. J.-C. (Élé-Ins-022), et peut-être une inscription à une déesse *Hellenia* et à Zeus *Hellenios* retrouvée sur l'Acropole et datée de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. (Élé-Ins-004), la déesse *Polias* a pu être vénérée à Élée aux côtés de son père. Le culte du dieu semble considérablement se développer entre le milieu du Ve s. av. J.-C., date à laquelle furent gravées plusieurs stèles

en son honneur (Élé-Ins-016/018/019/021), et le IIIe s. av. J.-C. où un sanctuaire monumental lui est consacré (Aire sacrée n°8). Cette période correspond par ailleurs à la figuration sur les bronzes éléates d'un homme barbu, identifié généralement comme Zeus (Libero Mangieri 1986, Tav. XIII, n°205-215). Il était vénéré à Élée sous de nombreuses épiclèses. Les épithètes *Ourios* et peut-être *Pompaios* (Élé-Ins-016/018/019) semblent renvoyer à la protection accordée par le dieu aux marins, tandis que celles d'*Alastoros* et d'*Exakesterios* (Élé-Ins-019/020) décrivent de manière plus générale la prérogative de la divinité à remédier aux maux et malheurs des hommes. Enfin, les épiclèses *Hellenios, Polieus* et *Hypatos Athenaios* (Élé-Ins-004/021/022) confèrent au culte de Zeus un caractère fédérateur et protecteur de la cité. Il faut rappeler à ce titre la tenue apparente d'*Apatouria* à Lampsakos et Massalia, fêtes civiques permettant l'insertion des jeunes hommes adultes et des nouvelles épouses légitimes au sein de la communauté, et qui étaient dédiées, entre autres, à Zeus et Athéna.

Plus récemment, il a été question de la place du culte d'Héra à Élée et de la présence de la celle-ci sur l'Acropole. Les témoignages de la divinité, surtout épigraphiques, ont en effet été retrouvés en grand nombre : on note au moins trois ou quatre inscriptions sur stèles ou blocs architecturaux, datées pour l'ensemble du IVe s. av. J.-C. (Élé-Ins-008/010/011/012), tandis que l'Acropole a délivré plusieurs *graffiti* fragmentaires pouvant renvoyer à Héra pour les Ve-IVe s. av. J.-C. (Élé-Ins-001). Ces derniers et l'inscription fragmentaire à une déesse *Hellenia* et à Zeus *Hellenios* (Élé-Ins-004), datée de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C., ont nourri les débats sur l'antériorité du culte d'Héra vis-à-vis de celui d'Athéna sur l'Acropole. Il en demeure que le culte de la déesse, s'il est perceptible dès le début du Ve s., semble connaître un grand développement tout au long du IVe s. av. J.-C. Sa présence précoce en contexte phocéen n'est par ailleurs guère surprenante, le mois d'*Heraion* étant attesté à Phocée et à Lampsakos. Plus étonnante est l'association de la déesse à Poséidon, les deux divinités donnant l'impression d'avoir été vénérées au sein du même lieu de culte au sommet du Secteur II (Terrasse B). Elle dessine les fonctions particulières de l'Héra éléate, *Thelxinè* selon un cippe inscrit, garante de l'apaisement des vents et, par conséquent, de la protection des marins. Comme le culte d'Héra, celui du dieu semble se développer durant le IVe s. av. J.-C., au moment où apparaissent les premières attestations épigraphiques de la divinité (Élé-Ins-006/007) et la figuration du trident sur les didrachmes éléates (Pl. LXXII, b). Adoré en tant qu'*Asphaleios* selon l'une des stèles gravées, il assurait, aux côtés d'Héra, la sécurité des marins.

Enfin, de nombreuses autres divinités sont attestées ou présumées, notamment grâce au corpus épigraphique abondant. Ainsi, Arès *Enyalios* apparaît sur une dédicace sur céramique retrouvée au sein de l'Aire sacrée n°7 (Élé-Ins-014), Hadès et Perséphone sur un bloc architectural en remploi à Casal Velino (Élé-Ins-013), Kairos sur une stèle de l'Aire sacrée n°8 (Élé-Ins-017), Zéphyr sur un cippe au contexte de découverte inconnu (Élé-Ins-028) et enfin Hestia sur un petit autel hellénistique du quartier de Vignale (Élé-Ins-029). Le culte d'Hermès est quant à lui présumé au travers de plusieurs éléments datant des IVe-IIIe s. av. J.-C. : des gravures abrégées sur monolithes (Élé-Ins-025) et des *graffiti* incomplets sur tessons (Élé-Ins-024), découverts dans le secteur du puits public de la Ville Basse ; deux inscriptions fragmentaires sur cippes sous l'épithète *Kadmilos* (Élé-Ins-026/027) et des représentations du caducée sur quelques séries monétaires (Libero Mangieri 1986, p. 54 et p. 107, Tav. VIII, n°134-136). Apollon et Asklépios semblent quant à eux avoir été vénérés, peut-être dans le cadre de l'école de médecine éléate, au moins à partir de l'époque hellénistique : une épigaphe du changement d'ère évoque un *iatromantis* d'Apollon (Élé-Ins-023) ; des statues des Ier-IIe s. ap. J.-C. représentent Asklépios et Apollon *Kitharodos* (Élé-In2-001/003) ; enfin, un décret de Kos mentionne la participation d'Élée aux fêtes en l'honneur d'Asklépios en 242 av. J.-C. (SEG 12, 374). L'évocation des

cultes éléates au travers de sources textuelles est un peu plus rare. Déméter est mentionnée par Cicéron et Valerius Maximus au changement d'ère[510] et sa présence précoce à Élée est suggérée par quelques dédicaces fragmentaires des Ve-IVe s. (Élé-Ins-001), par diverses figurines en terre cuite des VIe-IIIe s. dont l'identification est parfois incertaine (Élé-Acr-007/017 ; Élé-Aut-002) et par la représentation d'un épi de blé sur quelques séries de didrachmes du IVe s. av. J.-C. (Pl. LXXII, b ; Libero Mangieri 1986, Tav. XI, n°172-173). Le culte de Leucothéa, attesté à Massalia et à Lampsakos, est également confirmé à Élée au moins dès le IVe s. et peut-être même dès la fondation de la colonie, si l'on se fie aux dires d'Aristote qui évoque Xénophane de Colophon[511]. Les fouilles archéologiques n'ont malheureusement pas validé sa présence, bien qu'on ait proposé de reconnaître la déesse au travers d'un fragment d'*askos* illustrant un personnage féminin coiffé d'un *polos* (Élé-Acr-010 ; Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316). Les cultes de Kyrnos et, par extension, de son père Héraklès peuvent quant à eux être supposés au travers du mythe de fondation de l'établissement[512]. La figuration des deux héros sur les séries monétaires (Libero Mangieri 1986, Tav. XII, n°184-195) ainsi que les *graffiti* sur vases à Héraklès (Élé-Ins-30) appuient cette hypothèse. Enfin, le culte de Dionysos et la pratique des *Anthesteria* pourraient être décelables par le biais d'une œnochoé de type *chous* de la fin du Ve s. (Élé-Acr-015), mais aussi au travers de différentes figurines siléniques des VIe-Ve s. (Élé-Acr-009) et de la représentation du thyrse et de la grappe de raisin sur diverses monnaies des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Libero Mangieri 1986, Tav. IX, n°138-141, Tav. XI, n°178).

Comme le soulignent L. Cicala, L. Vecchio ou encore G. Tocco Sciarelli, l'une des principales caractéristiques des cultes éléates est le besoin de protection en installant les différentes zones cultuelles le long des remparts, et plus particulièrement le long du tronçon A. À l'intérieur des limites urbaines, les zones sacrées sont étroitement liées à la fortification éléate, formant ainsi une « ceinture sacrée », selon l'usage propre aux villes grecques orientales et, plus particulièrement, à sa métropole Phocée. Ainsi, la fortification, et par extension la ville entière, sont placées sous la protection sacrée des divinités de la cité (Tocco Sciarelli 2009 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 185-186). Ces dernières sont enfin, pour la plupart, installées en hauteur, sur le sommet du système collinaire qui surplombe la ville, renforçant ainsi leur protection sur l'ensemble de l'espace urbain, sur le territoire environnant, mais également sur le secteur portuaire.

Ce « besoin de protection » est d'autant plus visible au Ve s. av. J.-C. au travers des cultes qui émergent alors, notamment dans le domaine de la navigation avec ceux de Zeus *Ourios*, *Kairos* et *Pompaios*, puis dans la première moitié du IVe s. av. J.-C. avec les cultes de Poséidon *Asphaleios*, Héra *Thelxinè* ou encore Zéphyr. Cet ensemble démontre l'importance qu'accordaient les Éléates aux cultes marins et aux divinités garantes de la sécurité des navigateurs et des commerçants. On pourrait ajouter à ce corpus le culte *a priori* plus ancien de Leucothéa, la déesse venant au secours des marins et des naufragés, et celui de Zeus *Alastoros*, repoussant le mal mais qui, associé à l'épithète *Ourios*, pourrait être protecteur contre les dangers de la mer (Pedrazzi 2013, p. 332). Les nombreux sanctuaires jalonnant les collines de la ville pouvaient jouer le rôle de repères symboliques pour les navigateurs et, de par leur situation topographique surplombant l'espace portuaire, être garants d'une protection divine pour le bon accostage des navires sur les côtes éléates. On pourrait également s'attendre à l'importance des lieux de culte implantés dans le secteur portuaire même. Toutefois, à ce jour, peu d'indices laissent présager de l'existence de telles zones sacrées. Quelques rares objets votifs hors contexte et plusieurs monolithes enfouis

[510] Cicéron, *Discours*, XV, *Pro Balbo*, 24, 55 ; Valerius Maximus, *Faits et dits mémorables*, I, 1, 1.
[511] Aristote, *Rhétorique*, II, 23, 27.
[512] Hérodote, *Histoires*, I, 167.

pourraient suggérer un lieu de culte tardo-archaïque (Greco 2009-2011, p. 103) ; une concentration de *kalyptères* de grandes dimensions au sud du mur de terrasse M5 pourrait se rapporter à un édifice sacré de la fin du Ve s. av. J.-C. (Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448). Enfin, les monolithes inscrits et le matériel votif du grand puits public confirment l'existence d'au moins un lieu de culte à la période hellénistique (Cicala, Vecchio 2008, p. 167-171).

Les premiers cultes de la cité – comme ceux de la déesse aux *naïskoi*, de Leucothéa, d'Athéna *Polias* et de Zeus et Athéna (?) *Hellenioi* – renvoient au monde ionien et à Phocée, de même que la pratique des *Anthesteria* suggérée au travers du *chous* découvert sur l'Acropole ou que le culte de Poséidon *Asphaleios*, bien attesté en Asie Mineure. À partir du Ve s. av. J.-C., on observe l'apparition de cultes se référant à l'environnement athénien. Si la plupart se retrouvent également fréquemment en contexte micrasiatique – comme les cultes d'Hermès *Propylaios*, de Zeus *Polieus*, *Hypatos*, *Ourios* ou encore d'Apollon *Oulios* – d'autres ne sont connus exclusivement, hors Élée, qu'en contexte attique ou se réfèrent de manière plus évidente à la cité d'Athènes, comme le culte de Zeus *Hypatos Athenaios*, de Zeus *Exakesterios*, de Zéphyr ou d'Héra *Thelxinè*. Ces derniers témoignent, avec certaines émissions monétaires éléates du Ve s. av. J.-C. s'inspirant clairement des types athéniens, de relations politique et culturelle étroites entre les deux cités à partir de cette période (Vecchio 2003b, p. 49). Enfin, certaines découvertes mettent en lumière les liens intimes entre Élée et ses voisins. L'influence de Poséidonia, suggérée dès la fondation de la colonie par l'épisode conté par Hérodote[513], peut être perçue au travers de l'importance que semblent prendre les cultes d'Héra et de Poséidon à Élée (Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 54), mais aussi via plusieurs types d'offrandes de productions ou de modèles poséidoniates (Élé-Acr-011 ; Élé-AS1-001 ; Élé-AS4-001 ; Élé-SdP-002). Le même constat peut être fait avec Cumes, notamment au travers des exemplaires de figurines siléniques et d'*askoi* éléates des VIe-Ve s. av. J.-C. (Élé-Acr-009/010) qui présentent des similitudes avec ceux découverts dans l'établissement chalcidien (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 312-316), ou par le biais des différents éléments d'antéfixes de la fin du VIe s. av. J.-C. retrouvés dans le secteur de l'Acropole et qui proviennent de modèles issus de Cumes ou de Pithécusse (Greco 2014, p. 21 ; 2009-2011, p. 104-105 ; Gassner 2006, p. 487-493). Ces apports peuvent s'expliquer, selon Adolfo Jerónimo Domínguez Monedero, par l'urgence des Phocéens nouvellement arrivés, et ne disposant peut-être pas encore des ressources technologiques et humaines adéquates, à reconstruire des sanctuaires et à faire appel pour cela à leurs nouveaux voisins helléniques (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 14-15). Enfin, si les sanctuaires éléates des IVe-IIIe s. av. J.-C., s'intègrent typologiquement au sein des modèles de lieux de cultes hellénistiques grecs, certains d'entre eux – comme l'Aire sacrée n°2, l'Aire sacrée n°4 ou l'Aire sacrée n°8 – peuvent également présenter quelques caractéristiques d'héritage lucanien (Gassner, Svoboda 2015, p. 220 ; Gassner *et al.* 2009, p. 96 ; Gassner 2019, p. 743 ; 2006, p. 240-241 ; 2005a, p. 61-63, n. 103).

[513] Hérodote, *Histoires*, I, 167.

Chapitre 4. Olbia de Provence, un établissement modeste au profil cultuel bien ancré

I. Découverte d'Olbia et historique des opérations archéologiques

En 1824, Alphonse Denis, maire de Hyères et député du Var de 1830 à 1848, s'intéresse aux vestiges déjà visibles au lieu-dit d'Almanarre (Pl. CX, b). Vingt ans plus tard, en 1844, et jusqu'en 1846, il y pratique quelques dégagements, notamment sur le bord de mer au niveau des thermes du Sud, au nord-est au niveau des thermes suburbaines et du rempart Est, et enfin au sein de l'abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre qui surplombe le site et que l'on nomme alors Castellum (Bats *et al.* 1998a, p. 6-10). Les résultats seront publiés dans un rapport en 1882, après sa mort, par R. Chassinat, médecin de Hyères. Ce dernier réfute l'identification du site comme Olbia et reconnaît à la place la station de Pomponiana, citée par l'*Itinéraire maritime* d'Antonin[514]. À la suite de travaux de terrassement pour l'aménagement de la voie ferrée Toulon-Hyères réalisés de 1904 à 1906, le lieutenant-colonel retraité De Poitevin de Maureillan publie en 1907 un ouvrage intitulé *Pomponiana (Olbia), San-Salvadour, La Pompéi hyéroise*. L'ouvrage contient le premier plan publié du site, notamment sur la base du plan réalisé en 1862 par l'architecte J.-B. Maurel. Pour De Poitevin de Maureillan, les vestiges visibles sont ceux de la colonie massaliote d'Olbia, qui aurait pris, à l'époque romaine, le nom de Pomponiana. Les fouilles, effectués entre 1904 et 1906 au sud près des thermes et au nord, ont notamment permis de découvrir quelques tombes de la nécropole médiévale. En 1909, des travaux agricoles mettent au jour une base de statue en marbre datée du début du IIIe s. ap. J.-C. et portant la dédicace au *Genio Viciniae Castellanae Olbiensium*, réglant définitivement l'identité de l'agglomération (Pl. CXIV, a). La base fut retrouvée en réemploi dans un mur d'une pièce carrée au sud de l'église abbatiale Saint-Pierre (Bats *et al.* 1998a, p. 13).

Il faudra toutefois attendre 1947 pour que la première véritable exploration du site ait lieu, sous la direction de Jacques Coupry, professeur à l'Université de Bordeaux. Une série de sondages est alors réalisée jusqu'en 1951 autour et sur les abords du site, ce dernier étant occupé par le propriétaire qui refusait alors toute intervention archéologique. Cette investigation révèle l'extension de la ville délimitée par une fortification de plan carré (Pl. CIX, a). Les premiers sondages sont effectués sur le rempart ouest et le rempart est. J. Coupry met notamment au jour, côté est mais également plus au sud, l'entrée principale de la ville, peut-être décorée d'un *phallus* sculpté retrouvé sur un bloc du secteur (Pl. CXIV, b). Le dégagement de la fortification se poursuit côté nord à partir de 1948. En 1949, parallèlement à ces travaux et aux premières excavations de l'abbaye, une campagne d'exploration sous-marine est programmée dans le golfe de Giens, à proximité de la ville. Celle-ci a pour objectif de localiser, relever et ajouter au plan général les vestiges immergés. En 1950, les fouilles de l'abbaye s'étendent et permettent d'atteindre les niveaux antiques. L'année suivante se limite à l'achèvement des travaux précédents. Durant cette période, le site échappe alors à une destruction partielle engagée par le propriétaire du terrain. Afin de le protéger, celui-ci est inscrit en 1949 au titre des Monuments historiques, avant d'être acquis en 1955 par l'État (Arcelin *et al.* 2010, p. 159 ; Ollivier 2006, p. 13).

Après l'acquisition des terrains par l'État, J. Coupry mènera sur le site une campagne annuelle de fouilles programmées à partir de 1956 et jusqu'en 1971, révélant ainsi

[514] Antonin, *Itinéraire maritime*, 505.

l'urbanisme géométrique organisant l'ensemble de l'agglomération, de sa fondation à la fin du IVe s. av. J.-C jusqu'à son abandon au VIIe s. ap. J.-C. (Pl. XCI, b). Les premiers travaux de 1957 se focalisent à l'ouest de la porte d'entrée du rempart Est. Ils permettent la même année de découvrir une stèle monolithe située contre les murs nord de la zone 41 et portant l'inscription en grec « ΜΗΤΡΩΝ », interprétée aussitôt comme une dédicace aux Déesses-Mères (Olb-Ins-009). On met au jour également le dallage de la voie axiale est/ouest et des piliers carrés correspondant à l'aménagement d'un portique. Plus loin, à 50 m en avant de l'entrée nommée « porte marine », un grand bâtiment de 47 m de long comportant une pièce pourvue d'un puits est exhumé. J. Coupry déblaiera également le secteur dit « de la tour intermédiaire », plus tard appelé « Secteur Nord », qui avait été auparavant sondé entre 1947 et 1951. Cette première campagne permet, dans le « Secteur Nord », de dégager les niveaux médiévaux et le rempart antique nord, ainsi que ses deux contreforts internes et sa tour médiane.

En 1958, les opérations sont reprises dans le « Secteur Est ». J. Coupry ouvre également un nouveau secteur au nord-est. Dans ce « Secteur Nord-Est », aussi appelé « Secteur de l'église », il explore l'église de l'abbaye, révélant une série d'inhumations des XIIIe s. et XIVe s. et un enclos paléochrétien. Deux ans plus tard, les fouilles des îlots II et III, à l'est de la ville près de la « porte marine », permettent de mettre au jour la présence de boutiques ouvertes sur la rue. La partie orientale de la ville est alors interprétée comme le quartier commerçant. On reprend également le dégagement du rempart afin de clarifier sa datation. Sous l'église de l'abbaye, les niveaux antiques – essentiellement grecs, aucun niveau romain n'étant alors attesté – sont atteints. On révèle une rue secondaire de 2,2 m de large et, à l'ouest, une pièce d'habitation nommée par la suite « maison de Nikôn » par un graffite retrouvé sur un plat de céramique campanienne.

En 1961, les fouilles des îlot II et III continuèrent et permirent d'exhumer une pièce d'époque grecque au sud de l'îlot III. C'est également durant cette campagne qu'un troisième secteur est ouvert : le secteur dit « Secteur du centre » ou « Secteur du carrefour central ». Ce sondage permet de confirmer le plan géométrique de restitution de la ville, tel que J. Coupry l'avait imaginé, notamment par l'exploration de quatre îlots d'habitations séparés par deux voies médianes perpendiculaires et par des rues secondaires de 2,2 m de large. On découvre également l'aménagement de portiques sur le côté nord de la voie est/ouest. En 1962, on élargit la zone de recherche au sud du rempart Est, et à l'ouest des îlots II et III, en suivant la voie axiale et ses abords. On met également à jour l'îlot VI. Dans le secteur du « carrefour central », on entreprend le dégagement de l'îlot XVIII. Enfin, J. Coupry ouvre le « Secteur de l'Ouest » afin de confirmer le plan géométrique de la ville. L'absence des niveaux romains dans ce secteur permet l'accès rapide aux niveaux grecs. On y met à jour notamment une petite figurine de déesse assise qu'on identifie aussitôt comme Artémis (Olb-SdO-001). Quant à la limite méridionale de la ville, son exploration est rendue inaccessible par la route N559 et par un parking de bord de mer qui couvre les vestiges antiques. L'année suivante se résume en la poursuite des fouilles dans le Secteur Ouest et dans le Secteur Nord. Au nord, l'objectif est de compléter le plan de la ville en révélant l'extrémité septentrionale de la *plateia* nord/sud. À l'ouest, on élargit la zone explorée permettant d'exhumer un grand bâtiment rectangulaire, accolé au rempart et sur lequel vient buter l'axe est/ouest. Ce dernier est alors interprété par J. Coupry comme le sanctuaire d'Artémis *Ephesia* évoqué par les auteurs anciens. On découvre notamment de nouveaux fragments de statuettes dont une deuxième figurine de « déesse assise ».

En 1964, le dégagement du sanctuaire se poursuit jusqu'au carrefour nord-est mais est rapidement abandonné : le sol naturel s'élève vers le nord et les structures se raréfient. L'exploration se déplace ensuite vers le sud de la « salle à niches » du lieu de culte, où apparaît une petite place. Le dégagement complet des îlots XXXIV et XXXV dans le

Secteur Ouest commence en 1965 et se termine en 1966. La même année, le mur nord, l'angle nord-est et le mur est de la tour médiane, ainsi que les parties nord-est de l'îlot XXIV et les parties nord-ouest de l'îlot XX seront révélés. On exhume alors ce qui sera interprété comme une base d'autel. De plus, l'étude de l'îlot XX révèle son remaniement en thermes à l'époque romaine. En 1966, on reprend les fouilles du « carrefour central », et notamment de la partie sud de l'îlot XIX. On découvre un puits public à l'angle nord-est du carrefour, dans une partie formant une petite place publique (Pl. CXIV, d). L'exploration des thermes de l'îlot XX, de l'îlot XVI et de l'espace entre cet îlot et le rempart permettent de mettre au jour, à travers un dépôt spectaculaire, un sanctuaire attribué à Aphrodite grâce à la découverte d'une inscription portant le nom de la déesse sous un remblai. L'année suivante, l'investigation du « Secteur Est » est reprise plus au sud afin de confirmer le plan orthogonal supposé, notamment en dégageant le carrefour formé par l'angle des îlots I, II, V et VI. On vide également de manière intégrale le comblement du puits. Celui-ci, de 8 m de profondeur, est constitué essentiellement de mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. En 1969, on élargit les fouilles aux abords de l'*Aphrodision*. On met alors au jour une borne encastrée dans le mur est, et portant une inscription à un héros (Inv. Olb-Ins-006). Au sud et au sud-est du secteur, on met également au jour deux petites pièces dont une agrémentée d'un bassin. On interrompt les travaux dans ce secteur par la présence, au sud, des fondations de l'église de l'abbaye. En 1971, à la fin de cette campagne, un quart de la ville a été explorée (Pl. CXI, b) et plusieurs dizaines de milliers de tessons et quelques milliers d'objets ont été inventoriés (Ollivier 2006). J. Coupry délaisse alors la ville afin de se concentrer en 1973 sur l'investigation du sanctuaire rural et rupestre de l'Acapte, découvert en 1972 sur la presqu'île de Giens. Ces opérations continueront jusqu'en 1982 (Arcelin *et al.* 2010).

À partir de 1982 et jusqu'en 1990, les opérations à Olbia seront reprises sous la direction de Michel Bats, en parallèle de son travail de thèse sur la céramique d'Olbia, et se concentrent alors sur le dégagement de l'îlot VI et des rues adjacentes (Pl. CXIV, e). L'objectif était de fournir des bases chronologiques plus sûres, de dévoiler l'organisation interne des îlots et ainsi de mieux comprendre la fonction d'Olbia dans son cadre massaliète, et l'évolution de la ville jusqu'à son abandon. Les fouilles de l'îlot VI seront interrompues en 1990. Elles auront permis de mieux comprendre la chronologie de l'îlot à partir de ses reconstructions en 40 av. J.-C. jusqu'à son abandon final au début du VIIe s. ap. J.-C. (Ollivier 2006, p. 20 ; Bats 1990b ; 1989a ; 1988 ; 1986c ; 1985). Plusieurs travaux seront menés en parallèle, comme la réalisation d'un sondage en 1986 sur le rempart ouest afin de mieux dater ce dernier ou le dégagement entrepris en 1988 de l'îlot IV situé dans le secteur du cimetière du couvent de Saint-Pierre de l'Almanarre. Ce dernier permettra de mieux comprendre et de mettre en valeur les niveaux grecs jusque-là encore mal connus (Bats 1989a, p. 132-133 ; 1988, p. 125). Dans le même temps, les îles d'Hyères ont fait l'objet de prospections systématiques de 1984 à 1986. L'objectif est alors d'effectuer un inventaire exhaustif des sites archéologiques présents sur les îles de Porquerolles, Port-Cros et du Levant. Ces explorations, dirigées par Michel Pasqualini, permirent de démontrer des fréquentations diverses, majoritairement du IIe s. av. J.-C. au Bas-Empire, et mirent notamment au jour un village de pêcheurs massaliète occupé de la fin du IIe/début Ier s. à la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. sur le site de Porquerolles-La Galère. Celui-ci fera l'objet de fouilles programmées entre 1986 et 1988 (Brun 1990 ; Bats *et al.* 1989 ; Pasqualini 1986a ; 1986b ; Borreani *et al.* 1985). En 1989, la construction par la ville de Hyères d'une base nautique au bord de la plage de l'Almanarre entrainera la découverte et la mise en place de fouilles d'urgence de l'angle sud-est de la fortification d'Olbia et du départ du rempart sud. L'investigation de l'angle sud-est et de sa tour se poursuivit l'année suivante.

Elle permit de confirmer le plan carré jusque-là hypothétique de la ville (Bats 1991 ; 1990b, p. 151-152).

Après l'interruption des opérations sur l'îlot VI en 1990, des travaux seront menés au niveau de l'abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre et de son cimetière jusqu'en 1992, afin de révéler les vestiges nord de la ville. Après quelques opérations ponctuelles, les recherches sur le terrain à Olbia même reprendront en 1995 dans le cadre d'un PCR dirigé par M. Bats et M. Pasqualini visant à la publication des anciennes fouilles. Jusqu'en 1998, ce sont notamment les vestiges de la place du puits public au centre de la ville, le secteur de la porte à l'est et son îlot III, puis la zone est du rempart nord qui seront au centre de l'étude (Bats *et al.* 1998a ; 1998b ; Bats 1997 ; 1996). Sur l'îlot VI, les opérations reprendront en 2002 toujours sous la direction de M. Bats et se focaliseront cette fois sur les niveaux hellénistiques de l'îlot, antérieurs à la phase de restructuration vers 40-30 av. J.-C. Un dépôt de fondation daté de la fin du IVe s. av. J.-C. ainsi qu'une tête de figurine en terre cuite, probablement en lien avec un ancien autel domestique seront mis au jour (Roure *et al.* 2015 ; Bats 2011a, p. 258). En 2008, à la fin de ce programme pluriannuel de fouilles programmées, l'ensemble de l'îlot VI est exhumé, et les niveaux les plus anciens sont atteints, permettant de mieux comprendre les agrandissements et les modifications structurelles de cet habitat (Bats 2007 ; 2006 ; Bats *et al.* 2008 ; 2005 ; 2004). En 2010, une nouvelle opération est organisée dans la zone située entre le bord de la mer et la route départementale 559, sous l'ancien parking. Un complexe thermal romain, une partie du rempart méridional et le prolongement sud des îlots d'habitation seront ainsi repérés. Les fouilles se poursuivront de 2011 à 2013, amenant à nuancer le plan d'urbanisme régulier jusque-là proposé par J. Coupry. En effet, elles permettront d'observer quelques irrégularités dans le tracé du rempart méridional (Bats 2013 ; 2012a).

Il faudra attendre plusieurs années avant que la ville d'Olbia et ses vestiges ne soient de nouveau l'objet d'études inédites. En 2017, un nouveau PCR mis en place par Réjane Roure, avec la collaboration de Clément Sarrazanas, de Maeva Serieys et de M. Bats, reprend le dossier des sanctuaires fouillés par J. Coupry dans les années 1960/1980[515]. Ce travail revient sur les différentes inscriptions cultuelles recueillies à Olbia, sur l'inventaire des graffites d'Aristée au sanctuaire de l'Acapte, sur l'étude des archives de J. Coupry et sur le mobilier retrouvé lors des années 1970 au sein de l'*Aphrodision* et du sanctuaire de l'Ouest. Dans le cadre de ce programme, une autorisation de prospections thématiques dirigées par Cl. Sarrazanas fut accordée en 2019 afin de remettre au jour les vestiges du sanctuaire de l'Ouest dégagés dans les années 1960 (Pl. CXIV, f) et de réaliser un relevé photogrammétrique de cet ensemble (Roure, Sarrazanas 2019 ; Roure 2018). Les mêmes opérations seront réalisées en 2021 dans le secteur de l'*Aphrodision* (Pl. CXIV, g).

En parallèle, une campagne de fouilles sous-marines codirigée par Alex Sabastia de l'INRAP et Laurent Borel du CNRS et du Centre Camille Jullian fut réalisée en septembre 2020. Elle s'est poursuive chaque année depuis, dans le but de compléter la documentation des vestiges architecturaux submergés et ainsi mieux connaître la position réelle du port d'Olbia de Provence et son évolution au cours des siècles.

[515] Le programme collectif de recherche s'intitule « *Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence* ». Les différents travaux menés à bien dans le cadre de ce projet ont été financés par la Ville d'Hyères-les-Palmiers et le Labex Archimede « Archéologie et Histoire de la Méditerranée et de l'Égypte anciennes » (IA-ANR-11-LABX-0032-01), avec le soutien des laboratoires ASM-UMR5140 (CNRS, Université Montpellier 3, Culture) et TRAME UR 4284 (Université de Picardie Jules Verne, Amiens), et du Département du Vaucluse.

II. Topographie, urbanisme et chronologie

Le site d'Olbia est situé sur la commune de Hyères, au lieu-dit l'Almanarre, au point de contact du tombolo ouest de la presqu'île de Giens avec le continent (Pl. CXIII, a). L'établissement a été fondé au pied du Mont des Oiseaux, à l'extrémité d'un petit plateau de grès surplombant le Golfe de Giens, et juste à l'est d'une zone marécageuse. Il est localisé à l'extrémité sud-ouest de la dépression permienne, un couloir naturel encaissé entre un ensemble de collines et de plateaux calcaires à l'ouest et le massif des Maures à l'est. Cette dépression permienne relie l'enclave côtière Toulon-Hyères à l'axe Aix-en-Provence/Fréjus-Antibes, future *Via Aurelia*. La colonie massaliète est donc implantée dans ce qui constitue le meilleur axe de pénétration depuis la côte toulonnaise vers l'arrière-pays.

Le site sur lequel sera installée l'établissement grec ne connaît aucune occupation antérieure. Toutefois, à 1 km au nord, le contrefort du Mont des Oiseaux abritait un *oppidum* ligure identifié par J. Coupry sur les hauteurs de Costebelle. L'établissement livrera notamment de la céramique attique à vernis noir du IVe s. av. J.-C., à palmettes estampées, des amphores micacées de provenance marseillaise, ainsi que des pointes de javelots à lame plissée du type d'Olympie, confirmant ainsi l'existence de certaines relations entre l'*oppidum* et des commerçants grecs précédant l'installation de l'établissement (Benoit 1965, p. 106). L'*oppidum* de Costebelle sera par la suite abandonné au moment même de l'installation de la colonie (Bats 2004, p. 51-53). Pour Jean-Pierre Brun, les habitants de Costebelle auraient été chassés par les armes – comme pourrait l'attester la découverte sur le site d'une pointe de flèche grecque – par les futurs Olbiens, ces derniers ne pouvant tolérer, pour leur sécurité, l'existence d'une telle forteresse à 1,5 km au nord de leur ville (Brun 1999, p. 114).

La colonie d'Olbia est fondée peu après le milieu du IVe s. av. J.-C., vers 325 av. J.-C. selon les données archéologiques, par des Massaliètes, vraisemblablement des citoyens-soldats pris dans les classes pauvres du *demos* de la métropole. Le toponyme d'Olbia est un nom de bon augure répandu dans le monde grec et sa signification est évidente, désignant la « Bienheureuse » ou la « Fortunée »[516]. Fernand Benoit a toutefois proposé d'y voir le « rhabillage hellénique » ionien d'un vocable ligure, le radical Alb-, renvoyant en Ligurie à un sommet, un radical très fréquent sur la côte et dans l'arrière-pays ligure (Benoit 1965, p. 105). Qualifiée par Strabon d'*epiteichismata*[517], Olbia semble tenir en partie un rôle stratégique. Située non loin du littoral, tout en occupant une forte position stratégique permettant d'exercer un contrôle efficace et continu sur un large secteur, la position de l'établissement permet de défendre des incursions pirates la route maritime reliant l'Italie à Massalia. De plus, sa proximité avec la colonie de Tauroeïs, avec laquelle elle forme un couple colonial fréquent chez les fondations massaliotes, lui permet d'être plus aisément secourue par la mer mais aussi d'aider facilement sa voisine, obligeant les assaillants à attaquer les deux établissements simultanément – c'est ce qui arrivera en 154 av. J.-C. à Antipolis et Nikaia, un autre couple colonial, obligeant les Massaliètes à faire appel à Rome (Bats 2004). Cet aspect est corroboré par le plan de la ville révélé par les différentes opérations archéologiques (Pl. CIX, a-b). Son rôle n'est toutefois pas exclusivement militaire : fondation civique, Olbia est pensée et réalisée comme un prolongement du territoire politique de la métropole. Son rôle commercial, bien qu'existant, semble toutefois

[516] Le nom d'« Olbia de Provence » a été attribué à la colonie massaliète par J. Coupry afin de la distinguer des nombreuses autres villes grecques homonymes de Méditerranée. Dans des publications plus anciennes, il utilisera également le nom d'« Olbia de Ligurie », une appellation désuète car plus trompeuse, la Ligurie renvoyant de nos jours à une région d'Italie.
[517] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.

limité comme pourrait le démontrer le faible impact de la cité sur les populations locales (Bats 2008). Les unités d'habitation et le plan d'Olbia indiquent quant à eux une fondation d'un seul trait et la volonté d'une distribution égalitaire de lots d'habitats aux colons massaliètes. La présence d'un atelier de forge dans l'îlot VI pourrait par ailleurs suggérer le souhait de créer, dès l'installation, un tissu social opérationnel couvrant l'ensemble des activités urbaines (Tréziny 2010a).

Les fouilles de J. Coupry ont permis de mettre à jour un plan très détaillé de la colonie. Le schéma théorique est celui d'un carré de 160 m de côté (soit un stade au pied de 27,5 cm) et d'une superficie de 2,7 ha, limité sur sa totalité par un rempart possédant à chacun de ses angles une tour (Pl. CIX, a-b). Une seule porte, fortifiée et à l'est, a été découverte (Bats 2004). Celle-ci est dans un premier temps charretière, puis sera reconstruite sous la forme d'une porte frontale encadrée de deux tours (Bats 1990c, p. 207-209). Les assises préservées du rempart offrent deux types d'appareils radicalement différents. Le premier, plus ancien, est conservé sur presque tout le côté est. Il s'agit d'un mur « double » à parement interne de 3,5 m d'épaisseur, en grosses pierres brutes issues des bancs de grès qui affleurent sur les pentes des collines situées au nord de la ville. Ce premier état fut daté de la fondation de la ville, au IVe s. av. J.-C. Le second correspond à une reconstruction du mur primitif au IIe s. ou au Ier s. av. J.-C., marquée par le remplacement du mur précédent par un nouveau à parement externe constitué de blocs rectangulaires isodomes et à parement interne réalisé en blocs plus petits disposés de manière irrégulière (Bats 1990c).

La ville s'organise quant à elle selon un plan de type hippodamien, découpé théoriquement en quatre quartiers de 10 îlots chacun, séparés par deux axes principaux, l'un nord/sud de 4,2 m de large, et l'autre est/ouest de 5,2 m de large. Chaque îlot mesure 11 m sur 34,5 m et est subdivisé, au moment de la fondation d'Olbia, en trois lots égaux de 126 m², organisés selon un plan-type modulable selon l'activité du colon (Pl. CXIV, e). Ce plan semble donc indiquer la présence d'un *klèros-oikopédon* dévolu, dans les premiers temps de la cité, à chaque famille de colons, et permet d'estimer la population d'Olbia lors de sa fondation à environ 700 habitants (Bats 2004). On remarque toutefois qu'avec le temps les différents îlots connaissent des restructurations internes en dépit de la répartition égalitaire du lotissement qui s'efface progressivement. C'est le cas notamment de l'îlot VI, entièrement fouillé, qui présente ces changements à partir de la fin du IIIe s. av. J.-C. (Bats 2008). Les techniques de construction emploient des solins de blocs et de moellons liés à la terre, une élévation en adobe et une couverture en matériaux périssables. À partir du milieu du Ier s. av. J.-C., cette couverture en matériaux périssables est remplacée par une couverture en tuiles. Les sols sont majoritairement en terre battue, bien qu'il existe quelques sols en béton de tuileau (Bats 1990c, p. 209).

Aucun lieu d'activités artisanales ou commerciales ni aucune trace d'*agora*, de *bouleuterion* ou d'autres bâtiments à fonction civique n'ont été mis au jour pour la période grecque (Bats 2004 ; 1990c, p. 209). Le secteur se rapprochant le plus d'un espace de rencontres est le carrefour de la ville où se trouvait un puits public cylindrique, devenu dépotoir au IIIe s. ap. J.-C. (Pl. CXIV, d ; Bats *et al.* 1998, p. 27). Une deuxième petite place a pu être installée en façade sud du sanctuaire de l'Ouest (Pl. CXII, c). Ce dernier, situé à l'extrémité occidentale de la ville et au débouché de la voie principale est/ouest, dénote avec l'aspect orthonormé du plan général de la ville. Un second lieu de culte, se démarquant lui aussi du plan général car s'adossant au rempart nord, est observable dans la partie septentrionale de la ville. Il s'agit à ce jour des deux seuls bâtiments publics et urbains de la ville grecque. La pente légère et naturelle de la ville en direction du sud-est permettait l'écoulement des eaux sans ravinement excessif. Celui-ci était amélioré à l'origine par des caniveaux installés dans les rues nord/sud et qui deviennent ensuite de simples rigoles. La rue principale d'axe nord/sud possède un caniveau central recouvert de

dalles (Bats 1990c, p. 209). Enfin, une crique, à l'est, devait permettre l'accostage des navires pour la période hellénistique (Pl. CXII, a-b ; CXIII, b). Celle-ci était protégée par un ancien cordon littoral. C'est notamment dans ce secteur que se développera plus tard le petit port romain (Brun 1999, p. 441).

Si l'extension et l'organisation urbaine sont bien connues, le territoire d'Olbia est quant à lui difficilement définissable. Jean Benoit puis Gérard Chouquer ont proposé la mise en place d'une cadastration grecque du territoire au IIe s. av. J.-C. au sud et à l'est du Mont des Oiseaux ainsi que dans la plaine du Palyvestre jusqu'à Carqueiranne et La Crau. La datation est incertaine et se base sur une modulation du cadastre rural proche de celle de la seconde enceinte. La ferme grecque de Costebelle pourrait également évoquer une exploitation du territoire à l'est de la ville, entre les collines de Costebelle, du Fenouillet et de Hyères (Brun 2006, p. 26 ; 1999, p. 114).

En 49 av. J.-C., la prise de Massalia par Jules César marque l'amorce de la romanisation de la région et le rattachement d'Olbia à sa métropole paraît en être impacté. Cet événement ne semble toutefois entraîner ni destruction ni abandon temporaire de l'agglomération. On constate cependant, au Ier s. av. J.-C., d'importantes transformations urbanistiques. La trame urbaine n'est plus aussi strictement respectée et plusieurs nouveaux édifices publics sont construits comme des thermes dans une partie septentrionale de la ville et une série de boutiques et d'entrepôts entre l'entrée est de la ville et le carrefour central (Pl. CIX, a-b, en orange). Les boutiques, tavernes, boulangeries et comptoirs de vente de vin qui apparaissent en façade d'une bonne partie des maisons de la rue principale démontrent l'accroissement de l'activité de ce secteur de la ville. L'intérieur des îlots est également complètement réorganisé, avec parfois l'extension d'un seul module d'habitat sur leur ensemble (Brun 2006, p. 23-25 ; Ollivier 2006, p. 15). La dédicace au Génie vu précédemment assure enfin la permanence du rempart à l'époque romaine, du moins aux IIe/IIIe s. ap. J.-C. (Bats 1990c, p. 212, n°14). Des restaurations ont toutefois lieu au niveau de la tour sud-est et de la courtine sud. Cette dernière prend une nouvelle orientation, probablement pour tenir compte en compte de l'effondrement d'une partie du rivage (Brun 2006, p. 23).

Hors des remparts, la ville s'étend vers l'est où, dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C., le port se développe et se dote d'entrepôts. Une jetée destinée à protéger le port des vents et de la houle venant de l'ouest sera construite, composée de deux tronçons joints d'orientations différentes (Pl. CIX, a-b, en bleu). Au nord, des thermes et un ensemble balnéaire appartenant à une villa suburbaine apparaissent tandis qu'au sud, de nouveaux thermes sont implantés à l'emplacement du rempart méridional arasé (Pl. CX, a ; Brun 2006, p. 23-24). À l'inverse, certains quartiers ou certaines zones de la ville semblent délaissés, comme le secteur ouest au niveau de l'ancien sanctuaire ou au sud (Brun 1999, p. 446). La ville semble donc moins densément occupée qu'aux périodes précédentes bien que les activités commerciales et portuaires demeurent intenses, voire deviennent principales. Une nécropole se développe au-delà de l'ancien rempart ouest.

On ne sait alors si Olbia s'intègre au territoire de la colonie d'Arles, ou si, restant rattachée à sa métropole massaliète, elle forme une enclave dans le territoire oriental arlésien (Brun 2006, p. 21). L'étude des cadastres tendrait à prouver tout d'abord une enclave olbienne, bien qu'une grande partie du territoire de Marseille soit confisquée et rattachée à Arles. À l'époque flavienne ou antonine (69-192 ap. J.-C.), on noterait alors la totale absorption d'Olbia dans le territoire de la cité d'Arles et donc la perte probable de l'autonomie de la ville autrefois sous le contrôle de Massalia (Brun 2006, p. 27). Par la suite, Olbia continue d'être occupée même après la fin de l'empire romain, le site n'étant définitivement abandonné qu'au VIIe s. ap. J.-C. Enfin, en 1221, l'abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre est construite par-dessus les vestiges du quartier nord de la ville antique (Pl.

CIX, a-b, en vert). Occupée jusqu'au XIVe s. par des moniales, celles-ci installent, tout autour de l'édifice, une série de sépultures.

III. Paysage cultuel d'Olbia de Provence

Même si parmi l'ensemble des établissements phocéens et massaliètes, la colonie d'Olbia est l'un de ceux dont on connaît le mieux, par la présence de vestiges archéologiques, les cultes et les sanctuaires, il en demeure que leur nombre est assez restreint, probablement en raison du statut colonial de l'implantation, de sa fondation tardive et de sa taille réduite. Pourtant, et malheureusement, certains lieux de culte d'Olbia restent mal connus de par la quantité et la qualité des informations acquises par les archéologues, soit car leurs fouilles sont anciennes et la stratigraphie des niveaux d'occupation imprécise et incomplète, soit car des vestiges plus modernes se superposent aux édifices cultuels. En effet, alors que J. Coupry et son équipe explorent largement la ville tout au long des années 1950 et 1960, une stratigraphie arbitraire est mise en place, définie uniquement par trois grandes couches pour tout l'ensemble du site : « tardo-antique/médiévale » (I), « romaine » (II) et « grecque » (III). Ces dernières sont elles-mêmes subdivisées en trois niveaux (A, B et C) grâce à la céramique récoltée. De plus, hormis quelques courtes descriptions dans divers articles, la plupart des vestiges fouillés par J. Coupry ne sera jamais publiée. Enfin, le sanctuaire de l'Ouest, l'un des plus importants de l'établissement, est recouvert sur sa moitié occidentale par la route actuelle du « Chemin de Pomponiana » tandis que la partie sud de l'îlot XVI, qui contenait semble-t-il un *Aphrodision*, n'a pu être explorée à cause de la présence, au-dessus des vestiges, de l'église et du cimetière de l'abbaye cistercienne de Saint-Pierre de l'Almanarre (Pl. CIX, a-b).

Ces divers points ont malheureusement limité les connaissances sur les phases les plus anciennes des lieux de culte attestés archéologiquement et notamment des deux sanctuaires urbains connus : le sanctuaire de l'Ouest et l'*Aphrodision*. Toutefois, l'élaboration d'une trame urbaine orthonormée dès la fondation de l'établissement et l'existence en son sein d'originalités à l'intérieur des îlots à fonction cultuelle pourraient témoigner de la mise en place de ces deux aires sacrées dès les premières années d'installation. Ces premiers lieux de culte urbains semblent ainsi s'implanter sur chaque extrémité de la ville, non loin du rempart, voire même adossés à celui-ci dont ils sont le complément symbolique. Le sanctuaire de l'Ouest, dédié probablement à une divinité féminine souvent identifiée comme Artémis (Coupry 1964, p. 317-318), marque ainsi la limite occidentale de la ville et de la rue principale d'Olbia, d'orientation est/ouest, qui rejoint à l'est la porte d'entrée principale de la colonie. L'*Aphrodision* marque quant à lui la limite nord, bien que légèrement désaxé d'un îlot avec la rue principale nord/sud. Un troisième lieu de culte, dédié aux Mères, pourrait avoir été aménagé à cette même période à l'extrémité orientale de la ville et non loin de la porte d'entrée (Roure *et al.* 2018, p. 20-21). Suivant ce même schéma, on pourrait s'attendre à une aire sacrée marquant la limite sud de la ville. Malheureusement le front de mer et les thermes romains qui s'y installeront n'ont pas permis d'explorer convenablement ce secteur qui demeure à ce jour mal connu.

L'évolution de ces lieux de culte durant les siècles suivants n'est pas bien connue, notamment à cause de l'absence d'une stratigraphie claire et précise, d'une compréhension des chaînages des différents murs et d'une étude complète du mobilier mis au jour lors des fouilles de J. Coupry dans ces différents sanctuaires. La reprise complète de ce travail dans le cadre du Projet Collectif de Recherche en cours a pour objectif, à terme, de combler ces lacunes. On semble toutefois déceler un pic de l'activité rituelle de ces différents lieux de

culte dans le courant des IIIe s. et IIe s. av. J.-C. comme pourrait en témoigner la présence de différentes inscriptions grecques sur blocs architecturaux ou bornes, toutes datées de cette même période (Roure *et al.* 2018, p. 9-21 ; Decourt 2004, p. 75-78, IGF 64-57). C'est également au cours du IIe s. av. J.-C., peut-être en lien avec l'intérêt croissant des Olbiens pour leur territoire proche et lors de la mise en place d'un cadastre (Brun 2006, p. 26), qu'apparaît un sanctuaire rural à l'extrémité sud-est du tombolo, à environ 5 km à vol d'oiseau de l'établissement, dédié au dieu de l'agriculture et des pâturages Aristée.

Enfin, la prise de Massalia lors des guerres civiles romaines et le rattachement possible de la ville d'Olbia à la colonie romaine d'Arles semblent affecter les cultes et les aires sacrées de l'établissement. On note ainsi l'abandon apparent du sanctuaire de l'Ouest et, de manière plus claire, de l'*Aphrodision* dans un contexte de restructuration et de l'urbanisation à partir de 40 av. J.-C. et durant toute l'époque augustéenne (Biard *et al.* 2023 ; Ollivier 2006, p. 19 ; Bats *et al.* 1998a, p. 20). L'enfouissement de la stèle aux Mères dans un épais remblai lié au rehaussement de la voie principale (Roure *et al.* 2018, p. 21) pourrait également témoigner de l'abandon du lieu de culte associé à la même période. Si l'ensemble des cultes urbains semble profondément marqué par les bouleversements socio-politiques du Ier s. av. J.-C., on observe toutefois que seul le sanctuaire d'Aristée continue à être occupé de manière épisodique jusqu'à son abandon total dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C., avec une fréquentation maximale dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Giffault 1983b, p. 150).

IV. Le sanctuaire de l'Ouest

A. Présentation de l'édifice de culte et historique des découvertes

En 1962 et suite au dégagement du carrefour central, J. Coupry s'intéresse au côté occidental de la ville afin de confirmer le plan géométrique de celle-ci. Lors de l'exploration de ce « Secteur Ouest » alors nouvellement ouvert, l'absence de niveaux d'époque romaine permet aux archéologues d'atteindre rapidement les niveaux grecs. Une première figurine de « déesse assise » est alors découverte et identifiée par l'archéologue comme une représentation d'Artémis (Olb-SdO-001).

L'année suivante, les fouilles du secteur sont élargies et J. Coupry observe l'existence d'un bâtiment qui vient fermer la rue principale est/ouest (Pl. CXV, a). Deux grandes pièces comportent des niches construites en saillie contre les murs est et sud sont alors dégagées. Les dimensions des pièces et leur plan original amènent dès lors à identifier l'espace comme un lieu de culte. De plus, lors de ces excavations, de nouveaux fragments de statuettes en terre cuite sont retrouvés, dont une seconde figurine de « déesse assise », et peu de matériel domestique est mis au jour, donnant du poids à l'interprétation. Dans la pièce sud, un sol de béton conserve l'empreinte d'une base que J. Coupry interprète comme le négatif d'un autel (Pl. CXVII, a-c). Pour l'archéologue, la dimension de ce sanctuaire, sa localisation dans l'espace urbain et surtout la découverte de figurines féminines représentant sans doute la déesse vénérée permettraient d'attribuer le complexe à Artémis, divinité que l'on adorait, d'après Strabon[518], dans toutes les colonies massaliètes (Coupry 1964, p. 317-318).

[518] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

En 1964, les fouilles se poursuivent au nord jusqu'à l'angle nord-est de l'îlot. Mais les niveaux archéologiques se faisant de plus en plus rares suite à l'élévation progressive du sol naturel, le secteur est rapidement délaissé au profit de la limite sud de l'îlot. Une petite place jouxtant le sanctuaire est alors observée (Pl. CXV, a-b ; Ollivier 2006, p. 17). L'îlot est, à partir de ce moment, connu dans toute sa longueur mais seule sa partie orientale est dégagée : la partie ouest demeure sous une rue moderne, le « Chemin de Pomponiana », empêchant les archéologues de réaliser l'exploration complète du bâtiment. Toutefois le plan perçu par les vestiges présente un espace central par rapport à la rue, à cheval entre ce qui aurait dû être deux îlots distincts.

Les campagnes postérieures s'intéresseront alors aux îlots d'habitations situés de part et d'autre de la grande rue est/ouest, juste à l'est du lieu de culte, délaissant ce dernier. Le « sanctuaire de l'Ouest », souvent nommé « sanctuaire d'Artémis » dans les publications postérieures, ne sera plus un sujet d'étude jusqu'en 2019 où, dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence (Hyères, Var) »[519], une nouvelle exploration des vestiges a lieu (Pl. CXIV, f). Cette étude, sous la direction de R. Roure et Cl. Sarrazanas, a pour but de mieux comprendre les structures et les niveaux archéologiques révélés dans les années 1960 et de réaliser une étude complète du mobilier découvert, cet ensemble n'ayant jamais fait l'objet d'une publication exhaustive. La question de l'attribution hypothétique du sanctuaire à Artémis, proposée à l'origine par J. Coupry mais remise en question ces dernières décennies, est également approfondie. Dans le cadre du projet, l'îlot occupé par le lieu de culte est nommé « Zone 38 » (Pl. CXVI, a). En 2019, la première campagne se concentra sur le nettoyage et le relevé exhaustif des vestiges architecturaux déjà mis au jour par J. Coupry (Roure, Sarrazanas 2019, p. 172). Plusieurs observations, notamment sur le chaînage et la relation des différents murs du sanctuaire dégagés dans les années 1960, semblent déjà démontrer l'intérêt scientifique de cette étude (Sarrazanas *et al.* 2019, p. 30-34). La poursuite de ce travail n'eut malheureusement pas lieu en 2020 suite à la crise sanitaire du COVID-19. Dans les années à venir, la réalisation de plusieurs sondages et la reprise de fouilles à des niveaux délaissés par J. Coupry pourraient apporter de nombreuses et nouvelles données permettant de mieux comprendre cet espace sacré. Enfin, la disparition de la route moderne qui recouvre l'extrémité occidentale de la ville et une bonne moitié de l'îlot du sanctuaire pourra apporter de nouvelles informations vis-à-vis de l'organisation interne du lieu de culte et sur la nature du culte organisé.

B. Localisation et description des vestiges

Le sanctuaire de l'Ouest est donc situé sur l'extrémité occidentale de la ville (coordonnées WGS84 : longitude, 6.121611 / latitude, 43.081031 ; Pl. CXII, b), accolé au rempart et dominant légèrement l'espace urbain selon J. Coupry, à une altitude d'environ 6 m. Le bâtiment, aligné sur l'axe principal est/ouest de la ville, occupait l'emplacement d'un îlot plus grand que d'ordinaire, d'environ 53,8 m de long sur 9,65 m minimum de large, désaxé par rapport aux autres îlots. De par ses dimensions et son emplacement, l'îlot dans lequel était installé le lieu de culte dénotait donc complètement vis-à-vis du plan général théorique de l'établissement et par rapport au découpage rigoureux des autres îlots de la ville. Le sanctuaire occupe en effet un espace à cheval entre ce qui aurait dû être les îlots théoriques XXXVIII et XXXIX selon le plan proposé par J. Coupry. Par ailleurs, situé

[519] Le projet est soutenu/financé par la Ville de Hyères, l'UMR5140-ASM, le laboratoire TRAME-Université de Picardie et le Labex Archimede.

au débouché de l'axe principal et perpendiculaire à ce dernier, il devait être visible de loin et ce dès que la porte principale de la ville était franchie. En suivant ces différentes observations, l'édifice devait donc être une composante importante de la colonie, probablement le sanctuaire principal de celle-ci. Il s'agissait également sûrement d'un lieu de rencontre car, au-delà de l'aspect public de ce type de monument, un espace vide situé au sud pouvait jouer le rôle de petite place.

Délimité par un mur de clôture observable sur les côtés est, sud et nord, le sanctuaire occupait un îlot rectangulaire d'environ 37,5 m de long pour une largeur théorique de 11 m. Il était probablement accessible par une sorte d'escalier (secteur 3, 38020) faisant face à l'axe principal d'Olbia (rue 107) d'orientation est/ouest, et dans la continuité de ce celui-ci, bien que légèrement désaxé vers le nord (Pl. CXVII, d). Il s'agit à ce jour du seul accès connu permettant de pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Un amoncellement de pierres présent au niveau de l'entrée pourrait trahir le rehaussement du niveau de sol à l'intérieur du sanctuaire lors d'une seconde phase du bâtiment. L'entrée donnait sur un couloir très court qui semble diviser l'îlot en deux zones distinctes (Sarrazanas *et al.* 2019, p. 30-31).

Au sud, le sanctuaire s'articule autour d'une cour centrale (secteur 4, 38023) bordée par ce qui a été interprété par J. Coupry comme un portique accolé au côté oriental de l'îlot. Cette pièce longue et étroite mesurait environ 3 m de large pour au moins 7 m de long (38022), bien que l'archéologue semble considérer, au vu du plan dressé, que le portique se poursuivait sur la longueur totale de la cour, sur environ 13 m (Pl. CXV, a ; Coupry 1964, p. 317). Un fragment de chapiteau corinthien présentant le départ d'une volute brisée semble avoir été associé à l'hypothétique portique par J. Coupry et son élève, Marianne Cérézuelle (Cérézuelle 1971, p. 58). Au centre de la cour, sous l'hypothétique portique et contre la paroi périmétrale est, une double niche contenait des offrandes de masques ou de bustes votifs en terre cuite (Olb-SdO-002). Plus au sud de cette cour, une salle de plus petites dimensions que la cour, d'environ 7,5 m de large sur 8,5 m de long d'après le plan de J. Coupry (secteur 5, 38031), était divisée en plusieurs alvéoles par des murettes en épi. Ces niches rectangulaires sont construites en saillie contre les murs sud et est. La fouille de cet espace a notamment permis la découverte de fragments de statuettes non décrits et d'une seconde figurine de déesse assise (Ollivier 2006, p. 17 ; Bats *et al.* 1998a, p. 19). De plus, la salle contenait dans son angle sud-est un sol rectangulaire de béton (SL38040) encadrant une base de forme carrée (38044) interprétée par J. Coupry comme le négatif d'un autel (Ollivier 2006 ; Bats *et al.* 1998a, p. 19 ; Coupry 1964, p. 317). La campagne de 2019 a amené, suite à la dégradation de la surface du béton depuis sa mise au jour dans les années 1960, à la découverte sous celui-ci un radier préparatoire constitué de pavés très réguliers de petite taille (38043) et qui s'étend plus à l'est sous la forme d'une petite extension quadrangulaire (38045 ; Pl. CXVII, c ; Sarrazanas *et al.* 2019, p. 32). Le terrain s'élevant fortement vers le nord, à cause notamment de sa pente naturelle vers la mer, cet espace, d'apparence complètement fermé, a été interprété en premier lieu comme une salle basse ou souterraine accessible seulement par l'étage que la salle devait supporter (Bats 2011a, p. 257). L'étude de terrain de 2019 a toutefois permis de constater que la pièce 38031 était dans un premier temps accessible par une petite entrée située entre MR38047 et MR38030, condamnée dans un second temps par un mur en petits moellons (MR38046). Le sanctuaire devait donc, peut-être comme l'îlot VI, être aménagé sur des niveaux étagés afin de s'adapter au relief naturel. Par ailleurs, le mur ouest de la pièce (MR38047) semble avoir été installé sur le sol de béton, indiquant donc une antériorité du sol et peut-être une extension de la pièce vers l'ouest lors d'une première phase. Les différentes observations faites en 2019 permettent ainsi d'affirmer que l'ensemble sud-est du sanctuaire a connu une réfection complète à une période antérieure au milieu du Ier s. av. J.-C. comme l'indique

l'absence de mortier de chaux liant les pierres de ces différents murs. (Sarrazanas *et al.* 2019, p. 32-34).

Au nord, de nombreux murs semblent dessiner plusieurs pièces et salles qui ont été peu décrites par J. Coupry. Une série de pièces est alignée contre la paroi orientale de l'îlot (MR38010), juste au nord de l'entrée (38002, 38003 et 38007). Au fond de la pièce la plus septentrionale (38002), à une distance égale des trois murs qui l'entourent, se trouvait une base en pierre de forme rectangulaire (Pl. CXVIII, e). Si cette base a manifestement été installée à cet endroit précis en répondant à une fonction et à une destination particulière, son usage demeure aujourd'hui inconnu (Sarrazanas *et al.* 2019, p. 28). Lors de la reprise des fouilles en 2019, il a été observé que plusieurs des murs nord et médians de l'édifice ont été épierrés et arasés à une date inconnue, probablement dans le but de réaménager l'organisation interne du bâtiment, tandis que d'autres ne sont pas chaînés avec le mur périmétral du sanctuaire sur lequel ils s'appuient. Ces constats semblent indiquer, comme dans la partie méridionale de l'îlot, l'existence d'au moins deux états architecturaux successifs marqués notamment par une réorganisation de la distribution de l'espace intérieur du sanctuaire (Sarrazanas *et al.* 2019, p. 30).

Les vestiges se poursuivant à l'ouest sous la route actuelle du « Chemin de Pomponiana », seule une moitié de l'îlot a pu être fouillée (Pl. CXVI, a). Au niveau de la cour, deux larges murs apparaissent pour le moment côté ouest (MR 38027 et 38029) et ont été identifiés par J. Coupry, sans réelles preuves, comme les « amorces de deux petits temples » ou comme le départ de rampes ou d'escaliers d'accès à deux *naoi* adossés au rempart occidental (Coupry 1992, p. 158 ; Cérézuelle 1971, p. 59). D'autres murs dessinaient probablement les limites de plusieurs autres pièces dans la partie nord du sanctuaire.

Le côté sud de ce dernier est bordé par un espace dénué de toutes constructions, zone à ciel ouvert non aménagée interprétée comme une place de petites dimensions. La zone a été nommée « Place 137 » lors de la reprise des fouilles en 2019. Au nord, au-delà d'une ruelle secondaire d'orientation est/ouest nommée « rue 139 », se trouve un îlot d'habitation (zone 39) raccourci vis-à-vis des autres îlots du site à cause de l'édification du sanctuaire (Sarrazanas *et al.* 2019, p. 17).

C. Mobilier, inscriptions et graffites

En l'absence de publication, le mobilier découvert dans les années 1960 au sein du sanctuaire de l'Ouest et de ses environs n'est connu que par la mention de quelques objets remarquables évoqués dans plusieurs articles. L'étude complète des artéfacts recueillis lors des campagnes menées par J. Coupry est en cours dans le cadre du programme de recherche démarré en 2018.

Le principal type de matériel cité par J. Coupry à la suite des fouilles de l'îlot XXXVIII est le mobilier plastique. C'est par ailleurs la mise au jour de nombreux fragments de statuettes en terre cuite, dont plusieurs figurines de « déesse assise », mais aussi la rareté du matériel domestique qui ont poussé l'archéologue à interpréter l'édifice, dès les années 1960, comme un lieu de culte et plus particulièrement comme un sanctuaire dédié à l'Artémis *Ephesia* (Ollivier 2006, p. 17 ; Bats *et al.* 1998a, p. 19). Les représentations des figurines votives en terre cuite (Olb-SdO-001/002) évoquent en effet pour l'essentiel une déesse. L'identification d'Artémis découle quant à elle du simple fait qu'elle est, selon Strabon[520], la divinité principale des colonies massaliètes (Bats 2011a). Parmi de nombreux

[520] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

fragments de statuettes en terre cuite, visages, bustes et autres statuettes du secteur Ouest, peu ont été décrits par J. Coupry. Deux statuettes assises drapées ont également été découvertes, l'une en 1962 dans le secteur Ouest, l'autre dans la salle sud du sanctuaire (Bats *et al.* 1998a, p. 19 ; Coupry 1964, p. 317-318). Elles représentent la divinité drapée, assise sur une sorte de trône, les mains reposant sur les genoux ou levées en l'air dans un geste de bénédiction. Plusieurs fragments de tête féminine couronnée d'un diadème torsadé en hélice appartiennent à des masques ou à des bustes votifs, dont une probablement de production micrasiatique (Hermary 2015, p. 307 ; Bats 2011a, p. 283 ; 1990c, p. 213). Deux exemplaires d'œil votif en terre cuite découverts dans le complexe (Olb-SdO-003) pourraient quant à eux renvoyer à des *ex voto* offerts à la suite d'une guérison ou afin d'en accompagner la demande. Ce type d'offrandes ne surprend guère dans ce qui pouvait être le sanctuaire principal d'Olbia, surtout si l'on estime que le dieu guérisseur Apollon y était l'objet d'un culte (Cérézuelle 1971, p. 66). On pourrait également rattacher à cet ensemble une tête d'Héraklès couvert du *léonté* (Olb-SdO-004) retrouvée dans le secteur Ouest mais bien plus à l'est, au niveau de deux petites rues perpendiculaires à la rue axiale est/ouest et longeant la limite orientale des îlots XXXV et XXXIV (Euzennat 1967, p. 421).

Un trésor composé de 29 drachmes légères et de deux petits bronzes de Massalia (Olb-SdO-005) a également été découvert dans un vase brisé mis au jour dans le sanctuaire. Son enfouissement est à situer à la charnière entre le IIe s. et le Ier s. av. J.-C. (Bats 1990c, p. 213). Enfin, parmi le mobilier remarquable, il faut noter les débris d'un petit pilier et deux petites bases d'offrandes, l'une retrouvée dans la cour centrale, la seconde dans la salle au sud (Olb-SdO-006). Deux petits autels anépigraphes ont également été exhumés sur les vestiges du rempart Ouest (Olb-SdO-007), donc à proximité du sanctuaire (Cérézuelle 1971, p. 63 ; Coupry 1964, p. 317).

J. Coupry évoque également une abondante « vaisselle préromaine » principalement mise au jour dans la cour centrale, sans en donner le détail. Parmi ce matériel, il note alors la présence de nombreux *graffiti* qui ont été récoltés dans le sanctuaire ou à proximité (Olb-Ins-001). Il est ainsi fait mention de plusieurs tessons gravés d'un A ou d'un A[-], mais aussi de deux fonds de coupes campaniennes portant le graffite entier AP, dont l'une provenant de la cour centrale, à proximité des fragments du chapiteau corinthien déjà cité. Ces divers graffites ont été interprétés comme des dédicaces à Artémis (Coupry 1964, p. 317-318 ; Cérézuelle 1971, p. 60). Il faut également évoquer une inscription retrouvée non loin de là, gravée sur un fond de coupe, où l'on peut lire EΦ[-] A[-], pouvant donc renvoyer à l'Eph(esia) A(rtémis) (Coupry 1992, p. 158). Neuf autres *graffiti* recueillis dans les environs présentent des Δ ou des ΔI. Pour M. Cérézuelle, ils pourraient se rapporter à une autre divinité adorée dans le sanctuaire comme Dionysos ou Apollon *Delphinios*, la dernière proposition étant préférée par l'association logique des deux divinités (Cérézuelle 1971, p. 61). Enfin, sur le fond d'une coupe de céramique en campanienne A, l'inscription -P]H/KΛAP est lisible. Selon M. Cérézuelle, il pourrait s'agir du nom d'une divinité accompagné d'une épithète (« à […]ré clar[…] ») ou le nom d'une divinité suivi ou précédé de celui du dédicant (« Clar[…] à […]ré »). M. Cérézuelle propose de reconnaître le nom de plusieurs divinités comme Hébé, Kubébé, Koré ou Phoibé, mère de Léto, ou encore Héra, sous la forme ionienne Ἥρη, ou le nom théophore ionien de Klarios/Klaria (Cérézuelle 1971, p. 61-62). La lecture de ces nombreux *graffiti* n'est toutefois en rien assurée et on pourrait douter de l'interprétation, bien que possible, de ces derniers comme des dédicaces à Artémis *Ephesia* ou à d'autres divinités.

Dans le sens de l'identification du sanctuaire à Artémis, il faut évoquer une stèle fragmentaire datée du IIIe s. av. J.-C., longtemps conservée au Musée de Hyères et provenant du lieu-dit de l'Almanarre (Olb-Ins-002). Si le contexte de sa découverte est flou, la pierre locale utilisée est un gage de l'origine olbienne de la pierre (Roure *et al.* 2018, p.

17). La stèle comprend la gravure suivante, lisible sur deux lignes : « -]Λη / το[- ». Une troisième ligne devait probablement continuer l'inscription, vraisemblablement sous la forme d'une terminaison au génitif : [ῦς]?. Pour J. Coupry, le texte renverrait à Léto, mère d'Artémis et d'Apollon, confirmant ainsi la présence de la triade apollinienne à Olbia et la coexistence supposée d'un culte à Apollon *Delphinios* et à Artémis *Ephesia* au sein du sanctuaire de l'Ouest (Bats 2011a, p. 257 ; Coupry 1992, p. 158 ; 1964, p. 319 ; Cérézuelle 1971, p. 61). Il pourrait s'agir alors d'une borne ou d'un fragment d'autel appartenant à la déesse. Pour M. Bats et Cl. Sarrazanas, le fait que la face inscrite ne semble pas avoir été clairement préparée à une quelconque gravure plaiderait en faveur d'un bloc appartenant à un ensemble architectural plus vaste, le *graffito* ayant été réalisé dans un second temps (Roure *et al.* 2018, p. 18). Il faut toutefois rester prudent car, outre la localisation peu précise de la découverte de la stèle, pouvant mettre en doute son attribution au sanctuaire de l'Ouest, la lecture de Léto est peut-être due au simple hasard de l'isolement de ces quatre lettres lisibles. En effet, si Jean-Claude Decourt affirme que le *graffito* est entier sur son côté gauche, rien n'assure en revanche que celui-ci n'ait pas continué ni à droite ni en bas (Decourt 2004, p. 76, IGF 65 ; IGG 126).

En 1963, J. Coupry découvre également dans le sanctuaire une tablette d'envoûtement en plomb constituée de deux lamelles collées et pliées en deux (Olb-Ins-003) et d'un clou en bronze, encore en place dans la perforation supérieure (Decourt 2004, p. 86-87 ; IGF 70 ; IGG 229 ; Bats, Giffault 1997 ; Coupry 1964, p. 318). L'inscription, en grec hellénistique, fut datée des IIe-Ier s. av. J.-C. par comparaison stylistique avec celles sur céramique du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte, sur lesquelles on reviendra. Il s'agit d'un *defixio* judiciaire destiné à ôter tous moyens à la partie adverse, grâce à l'aide de la divinité, dans le cadre d'un procès. Ces tablettes d'envoûtement étaient souvent déposées dans les sanctuaires. Cet exemple précis était certainement cloué sur l'une des parois du bâtiment. Le fait que la lamelle soit pliée et percée avait probablement pour but d'accroître le pouvoir magique de la tablette (Bats, Giffault 1997, p. 461). Il faut également souligner que si le sanctuaire était bien consacré à Artémis, il s'agirait alors ici du premier exemplaire connu de *defixio* judiciaire lui étant associée. En règle générale, ce sont plutôt Hermès, Hécate, Déméter et Perséphone, mais aussi Hadès ou Leucothéa qui reçoivent les faveurs des *defigentes* (Bats 2011a, p. 257 ; Bats, Giffault 1997, p. 460-461).

D. Identification et évolution du sanctuaire de l'Ouest

L'îlot XXXVIII ou Zone 38 dénote, sur de nombreux aspects, avec le reste des îlots connus d'Olbia. La rareté du mobilier domestique normalement trouvé dans ce type de contexte, les dimensions, la localisation et l'organisation interne de l'îlot, ainsi que certains artefacts particuliers mis au jour sont autant d'éléments qui ont amené les archéologues à interpréter l'ensemble comme un lieu de culte. Par ailleurs, l'emprise du bâtiment dans le tissu urbain d'Olbia, au débouché de la voie principale de la ville et face à l'entrée de cette dernière, semble indiquer qu'il s'agit de l'un des sanctuaires principaux, si ce n'est le plus important, de la colonie.

Si l'on octroie une fonction religieuse à l'ensemble de l'îlot, ce qui pourrait être déterminé grâce à la reprise de l'étude et à la tenue de nouvelles opérations archéologiques, l'implantation du sanctuaire peut donc être datée dès la fondation de l'établissement et la mise en place de sa trame urbaine vers 325 av. J.-C., l'îlot occidental étant délimité très probablement dès la naissance de l'agglomération. Son abandon est nettement plus incertain. Le seul indice pouvant déterminer la fin de l'occupation du lieu de culte semble être l'absence de niveaux romains dans ce secteur suggérant, d'après J. Coupry, l'abandon

relatif de cette zone à l'époque romaine. Il est ainsi probable que le sanctuaire de l'Ouest ait été délaissé à la suite de la chute de Massalia et dans le contexte de restructuration et d'urbanisation à l'époque augustéenne.

L'absence d'une étude exhaustive du mobilier récupéré par J. Coupry et son équipe ne permet guère, aujourd'hui, de déterminer la nature du culte organisé au sein de ce sanctuaire. Toutefois, un *defixio* judiciaire qui devait très probablement avoir été affiché sur l'une des parois du lieu de culte pourrait indiquer que l'une des divinités vénérées occupait un certain rôle civique pour les citoyens de l'établissement. Les *ex-voto* anatomiques représentant des yeux pourraient quant à eux sous-entendre que la divinité devait également être adorée pour certaines fonctions curatives. L'importance apparente du sanctuaire pourrait de toute manière induire le culte d'une ou de plusieurs divinités principales de l'établissement et l'îlot devait donc regrouper diverses activités relatives à son bon fonctionnement.

Comme vu précédemment, J. Coupry a rapidement proposé l'attribution de ce sanctuaire à la déesse Artémis en se basant principalement sur l'importance que revêtait la divinité parmi le panthéon massaliète, sur la diffusion de son culte au sein des différentes colonies de Massalia et sur l'identification des nombreuses figurines en terre cuite représentant une divinité féminine. Cette attribution, bien que fréquemment remise en question, est encore majoritairement évoquée (Bats 2019a, p. 155). En l'absence d'autres éléments, cette interprétation, bien que probable, demeure hypothétique, d'autant qu'Athéna *Polias*, qui joue à Phocée, à Massalia et probablement à Élée, le rôle de divinité protectrice de la cité, pourrait également et au même titre être une candidate valable. Il serait d'ailleurs étonnant que la déesse soit absente à Olbia au vu de l'importance et de la continuité soupçonnées de son culte dans la métropole.

Il est de toute façon probable, en tenant compte des dimensions de l'îlot, que plusieurs divinités aient été adorées au sein du même espace. La découverte d'une double niche sous l'hypothétique portique a d'ailleurs rapidement amené J. Coupry et son équipe à attribuer le sanctuaire à un couple divin ou à deux divinités jumelles (Cérézuelle 1971, p. 58-59). On a ainsi naturellement proposé d'associer à Artémis *Ephesia* la présence d'Apollon *Delphinios*, vénéré également, comme vu précédemment, à Massalia et par ailleurs dans la même zone géographique, voire même d'Athéna *Polias* (Coupry 1992, p. 158). Si l'association d'Artémis *Ephesia* et d'Athéna *Polias* pourrait s'expliquer par la volonté des Olbiens d'installer, à l'intérieur de leur sanctuaire principal, les deux divinités qui continuent dans leur métropole d'occuper une place centrale et un rôle poliade, l'association des deux divinités jumelles, Artémis et Apollon, est beaucoup moins surprenante et bien plus répandue dans l'ensemble du monde grec. Par ailleurs, la lecture de la stèle à Léto appuierait l'existence de la triade apollinienne à Olbia et le culte des trois divinités au sein d'un même espace, justifiant ainsi la présence d'une double niche. On pourrait enfin conclure en notant un Ἀρτέμων et un Ἔφεσος parmi les dédicants du sanctuaire de l'Acapte, bien qu'il soit difficile d'utiliser ces noms théophores comme des arguments solides pour attestation d'un quelconque culte (Hermary, Tréziny 2000, p. 154).

V. Le sanctuaire d'Aphrodite

A. Présentation de l'édifice de culte et historique des découvertes

L'îlot XVI abritant le sanctuaire fut pour la première fois partiellement exhumé par J. Coupry en 1966 à la suite du dégagement des thermes de l'îlot XX dans le Secteur Nord et lors de l'exploration de la rue bordant ces mêmes thermes à l'est. L'un des objectifs principaux est alors de réunir les deux portions du rempart nord révélées jusqu'ici. L'année suivante, au nord-ouest de l'îlot XVI, un grand bloc de grès portant une dédicace à Aphrodite (Olb-Ins-004) a été retrouvé au sein d'une pièce de petites dimensions (Pl. CXVIII, a ; CXIX, a-b). À proximité, à un niveau supérieur du remblai dans lequel fut découvert la pierre, les archéologues mirent au jour un dépôt d'environ 200 coupes en pâte claire massaliète (Olb-Aph-001), soigneusement empilées sur plusieurs rangées, alignées en échiquier et disposés sur ce qui semble être le dernier niveau de circulation du lieu (Pl. CXX, a-b). La présence au sein du même îlot de l'inscription enfouie et de cet ensemble céramique amena rapidement J. Coupry et son équipe à identifier l'ensemble comme un lieu de culte dédié à Aphrodite. Cet assemblage extraordinaire fut aussitôt interprété comme une ultime offrande liée à la destruction du sanctuaire, sous la forme d'un sacrifice de réparation ou de clôture (Euzennat 1969, p. 451 ; Coupry 1967, p. 4). Durant la même année, l'exploration de la partie médiane de l'îlot permettra la mise au jour d'un petit bassin peu profond et rectangulaire taillé, dans une zone cimentée (Pl. CXIX, c). Enfin, trois lamelles de plomb repliées ensemble et portant une dédicace à la Lune, Mercure et Vénus furent retrouvées dans le caniveau de la rue bordant le bâtiment à l'ouest (Olb-Ins-005 ; Coupry 1967, p. 4).

En 1968, la poursuite des fouilles de l'*Aphrodision* s'est étendue au reste de l'îlot. Au sud, plusieurs salles ont été mises en évidence, livrant divers bassins et canalisations et plusieurs sols bétonnés (Coupry 1968, p. 2). L'exploration de ces espaces se poursuivra en 1969, continuant notamment au sud et à l'est. Cette dernière entraînera la découverte d'une borne encastrée à l'extérieur du mur oriental de l'îlot et portant une inscription au HEPOΣ (Olb-Ins-006). Au sud, le nombre de bassins et de canalisations mis au jour amènera J. Coupry à se questionner sur la fonction de cet espace au sud du local. Les hypothèses de chambres destinées à des hiérodules ou de salles destinées à l'industrie de teinture sous le patronage d'Aphrodite seront alors proposées (Coupry 1969, p. 3-8). L'exploration de l'îlot au sud sera malheureusement limitée, et donc interrompue, du fait de la présence des fondations d'une abbaye cistercienne sur ces vestiges.

Depuis 2018, et dans le cadre du Projet Collectif de Recherche centré sur les sanctuaires d'Olbia de Provence, l'*Aphrodision* et le mobilier associé découverts lors des fouilles de J. Coupry font l'objet d'une nouvelle étude. Un inventaire exhaustif de ce dernier, et en particulier du lot considérable de coupes empilées, est notamment en cours (Pl. CXX, c). Des analyses chimiques sur une sélection de ces dernières ont déjà été réalisées et ont permis de mieux appréhender la nature de ces offrandes (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, p. 3-33). Par ailleurs, la reprise de cette étude s'est vue accompagnée de quelques opérations ponctuelles sur le terrain qui apporteront, dans les années proches, des éclaircissements sur l'organisation interne de l'îlot. Ainsi, en 2020, dans le cadre de travaux de restauration et d'aménagements effectués sur le site archéologique, la stèle du héros encastrée dans la paroi orientale externe de l'îlot XVI fut retirée afin d'être remplacée par un fac-similé. L'équipe du PCR a supervisé elle-même l'opération afin de pouvoir

effectuer les observations scientifiques nécessaires et de réaliser des relevés précis de la stèle et de son installation (Roure *et al.* 2019, p. 53-54 ; 2018, p. 27-30 ; Roure 2020, p. 11-18). Enfin, en 2021, des opérations de nettoyage de l'îlot dégagé par J. Coupry ont été entreprises afin d'apposer un nouveau regard sur les vestiges mis au jour et afin de préparer la tenue de futures opérations sur le terrain (Pl. CIV, g).

B. Localisation et description des vestiges

Le sanctuaire d'Aphrodite est situé à l'extrémité nord de l'établissement, à l'emplacement de l'îlot XVI (coordonnées WGS84 : longitude, 6.122686 / latitude, 43.081399 ; Pl. CXII, c). Le site étant en légère pente du nord vers le sud, en direction de la mer, le lieu de culte est sur un point légèrement dominant de l'agglomération, à une altitude d'environ 8,6 m. Si l'îlot XVI s'inscrit parfaitement en largeur au sein du découpage théorique des îlots d'Olbia, il se démarque toutefois par deux aspects. Dans le monde grec, il est coutume de séparer l'enceinte des maisons par une rue ou un espace libre. Pourtant, ici, bien qu'il soit possible d'observer un chemin, certes irrégulier, longeant le tracé nord du rempart, celui-ci est interrompu par l'îlot XVI qui vient butter au nord contre la courtine (Pl. CXVIII, a ; Verdin 1997, p. 430). Il faut par ailleurs noter que l'îlot vient s'adosser contre une fortification ancienne, plus grossière, qui s'appuiera elle-même, plus tard, sur une deuxième muraille d'appareil plus régulier (Coupry 1967, p. 3-4). L'îlot XVI se démarque également des autres de par sa longueur plus importante. On l'estime ainsi à 37,5 m environ pour une largeur de 11 m que l'on retrouve habituellement dans le reste du plan urbanistique d'Olbia. Le lieu de culte est par ailleurs non loin de la tour centrale de la fortification septentrionale, et à une rue parallèle à l'est du second axe principal d'Olbia, d'orientation nord/sud.

Seule la partie nord de l'îlot a pu être explorée sur environ 15 m de long depuis le mur de fortification (Pl. CXVIII, a ; CXIX, a). Plus de la moitié sud, recouverte par les vestiges de l'abbaye médiévale de l'Almanarre, demeure quant à elle inconnue, si ce n'est son angle sud-ouest. L'extrémité nord est composée de plusieurs pièces adjacentes et représentatives de plusieurs états successifs. Malheureusement, elles n'ont été décrites que de manière très succincte par J. Coupry. Le nettoyage et les observations faites sur le terrain en 2021 ont notamment pour objectif de préciser l'organisation interne, le chaînage des différents murs et le phasage des vestiges découverts.

La pièce la plus décrite par les notices que J. Coupry a publié sur l'*Aphrodision* est justement celle dans laquelle furent retrouvés l'inscription à la déesse mais aussi le dépôt remarquable de coupes retournées. Il s'agit d'un petit local de 5 m de côté situé dans la partie nord-ouest de l'îlot XVI (Pl. CXVIII, a). Ses murs étaient en appareil commun hellénistique constitué de gros blocs de pierre non liés. Au nord, la structure reposait sur l'ancien rempart primitif. L'édicule devait s'ouvrir, à l'ouest, sur la rue occidentale par une porte étroite. La pierre gravée était enfouie dans l'angle nord-ouest du local (Pl. CXVIII, a, n°1 ; CXIX, c). Par-dessus le remblai qui recouvrait cette dernière, les coupes, empilées et alignées face contre terre, étaient disposées d'après J. Coupry sur le dernier sol de l'édifice, fait de « brique écrasée et de terre » (Pl. CXX, a-b ; Cérézuelle 1971, p. 31 ; Coupry 1967, p. 4). L'édicule a été interprété comme une réduction de l'*Aphrodision* en forme d'*abaton*, un lieu sacré fermé et impénétrable, probablement mis en place lors de sa désaffectation du sanctuaire au moment de la construction d'un ensemble thermal à l'ouest à l'époque augustéenne, de l'autre côté de la rue, à l'emplacement de l'îlot XX (Pl. CIX, a). Une partie des thermes, l'abside du *caldarium*, vient par ailleurs empiéter sur la rue grecque qui les sépare de l'ancien *Aphrodision* (Bats 2011a, p. 257 ; Ollivier 2006, p. 19). Plusieurs murs

apparaissent également à l'intérieur de l'édicule et semblent différents du point de vue de l'appareil et de l'épaisseur par rapport aux murs qui marquent ses limites. Ces observations peuvent être faites sur le terrain mais sont aussi visibles sur le plan schématique des vestiges réalisé par J. Coupry et sur les anciennes photographies prises lors des excavations des années 1960. Ces murs internes, remployant des pierres de rempart et de débris de meules pourrait passer sous les fondations du petit local et lui seraient donc antérieurs. Celui-ci ainsi que le dépôt de coupes correspondent ainsi très probablement au dernier état d'un sanctuaire dédié à Aphrodite dont les limites et les états antérieurs sont malheureusement peu connus (Cérézuelle 1971, p. 31-32). Les travaux de nettoyage réalisés en 2021 et l'étude des chaînages des différents murs de cet espace pourraient apporter de nouvelles données qui confirmeront ou non ces hypothèses.

L'extension de la zone de fouilles en 1968 puis en 1969 au sud et au sud-est du secteur a révélé plusieurs petites pièces délimitées par des murs d'une épaisseur inférieure à ceux de l'édicule. L'une est agrémentée d'un bassin et l'ensemble est pourvu d'un système élaboré de conduites d'eau (Pl. CXVIII, a, n°2 ; CXIX, b ; Goudineau 1971, p. 457, fig. 13). La présence d'une couche d'incendie signalée par d'abondants fragments de charbons de bois et l'absence de toute trace d'écroulements qui pourrait expliquer ce niveau charbonneux ont conduit les archéologues à suggérer l'existence de plusieurs salles à ciel ouvert. Par ailleurs, cette couche de destruction par le feu pourrait être liée à l'abandon d'une partie des bâtiments et à l'aménagement du petit local cité plus tôt (Cérézuelle 1971, p. 32-33). Dans ce sens, on peut observer que certaines ouvertures de l'espace sud semblent gênées par le local nord-ouest, illustrant bien l'ancienneté de ces structures. Malheureusement, lors des fouilles de J. Coupry, aucune relation stratigraphique de l'édicule avec les « salles » environnantes n'a été notée. Au sud, l'îlot est en partie recouvert par l'enclos paléochrétien et l'église de l'abbaye de Saint-Pierre-de-l'Almanarre. L'étude de cette zone est donc plus compliquée et les structures plus difficiles à interpréter.

Il faut enfin ici évoquer la découverte d'un bloc (US 116010 ; Olb-Ins-006) inscrit du nom du Héros encastré sur la face extérieure du mur périmétral est de l'îlot XVI (MR 16100 ; Pl. CXVIII, a, n°3). Celui-ci fait saillie sur la rue séparant les îlots XVI et XII. Il était lui-même posé sur un second bloc, plus large, lui servant de base (US 116005), installée sur un calage de pierres (US 116008). La pierre principale et sa base étaient toutes deux encastrées dans le mur à l'intérieur d'une niche aménagée, soit lors de la construction initiale du mur, soit ultérieurement lors d'un réaménagement de ce dernier. Le mobilier découvert dans le niveau de rue sur lequel reposaient les blocs de calage et, entre ces derniers, semble indiquer que l'édicule fut installé, du moins dans cet état, vers 200 av. J.-C. Il est toutefois possible que l'installation remonte en réalité à la fondation de l'établissement mais que le monument au héros ait connu un rehaussement vers 200 av. J.-C. afin de suivre l'élévation des niveaux de circulation de la rue (Roure 2020, p. 11-12). On reviendra plus en détail sur ce bloc et surtout sur son *graffiti*, mais la relation de celui-ci avec l'îlot abritant l'un des sanctuaires de la colonie a rapidement conduit à l'interpréter comme un autel ou du moins comme une base à caractère rituel en lien avec l'*Aphrodision*.

C. Mobilier, inscriptions et graffites

Le mobilier récolté lors des fouilles de J. Coupry n'a jamais connu d'étude exhaustive et seuls quelques objets remarquables ont été évoqués au travers des rares publications mentionnant le sanctuaire. De plus, à l'exception du lot considérable de coupes en pâte claire massaliète et de l'inscription à Aphrodite retrouvés dans le local, le reste du matériel n'a jamais été localisé précisément. Un travail en cours dans le cadre du Projet Collectif de

Recherche sur les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence permettra de mieux cerner la nature, la quantité et la répartition spatiale de l'ensemble du mobilier mis au jour lors des excavations des années 1960. Il s'agit ici d'une première synthèse de ce corpus découvert au sein de l'îlot et dans les deux rues adjacentes, basée sur les différents éléments mentionnés dans les publications, et complétée par les premières observations découlant de l'inventaire et de l'étude en cours.

Le local contenait la grande majorité du mobilier qui a amené les chercheurs à identifier la structure, voire l'ensemble de l'îlot, comme un complexe cultuel dédié. L'attribution de ce lieu de culte à Aphrodite résulte bien évidemment de la présence d'une inscription sur un bloc de grès, scellé sous le sol et posé sur le substrat, dans l'angle nord-ouest de la réduction (Pl. CXVIII, a, n°1 ; CXIX, c). Le *graffito* révèle le nom de la déesse au génitif, marquant sa propriété : ΑΠΗΡΟΔΙΗΣ (Olb-Ins-004). Les dimensions de la pierre et la qualité de sa taille semblent indiquer que celui-ci appartenait à une structure dont on a longtemps cherché la nature. Au début jugé trop fruste par J. Coupry pour avoir servi de base d'offrande, le bloc est restitué dans un premier temps comme élément d'un mur de l'édicule, voire de l'ensemble construit. Plusieurs années plus tard, il sera interprété comme un fragment hypothétique d'autel. M. Bats privilégie quant à lui l'hypothèse d'un entablement (Roure *et al.* 2018, p. 9). J.-Cl. Decourt signale l'aspect grossier du travail en dehors de la face inscrite et suggère donc un bloc inclus dans une construction (Decourt 2004, p. 75, IGF 64 ; IGG 125). Dans tous les cas, celui-ci semble bien faire partie d'un ensemble architectural plus vaste. L'épigraphe fut datée du IIIe s. av. J.-C. par J. Coupry (Cérézuelle 1971, p. 31 ; Coupry 1957, p. 5-6), suivi par Cl. Sarrazanas et M. Bats (Roure *et al.* 2018, p. 12). J.-Cl. Decourt propose quant à lui d'étendre la datation aux IIIe-IIe s. av. J.-C. (Decourt 2004, p. 75). Ces hypothèses, incertaines, reposent essentiellement sur l'étude paléographique mais un *terminus* est toutefois fourni par l'enfouissement de la pierre dans le local au plus tard dans les années 40 av. J.-C. Cet enterrement dans un espace réduit du sanctuaire aurait été volontaire, marquant rituellement sa désaffectation (Roure *et al.* 2018, p. 9).

Dans la même pièce, un dépôt d'environ 197 coupes votives a été mis en évidence, empilées les unes sur les autres, sur environ dix rangées sur quatre, sur un sol fait d'après J. Coupry de « brique écrasée et de terre » (Pl. CXX, a-b ; Coupry 1967, p. 4) et correspondant au dernier état du sanctuaire (Olb-Aph-001). Tous les vases ont été retrouvés à l'envers, face contre terre, une pratique déjà remarquée dans le *Démétrion* de Bitalemi à Géla, en Sicile, ou dans le *Thesmophorion* de Parapezza à Locri Epizefiri. Ainsi, dans ce dernier, 1200 *kotyles* ont été empilées horizontalement en longues files parallèles et superposées dans deux tranchées étroites, le long des côtés nord et sud d'un édifice presque carré (Parisi 2015, p. 96-116 et p. 254-271 ; De Cazanove 2012, p. 292). Comme l'a noté Valérie Parisi et malgré les apparences, cette pratique de vases retournées, attestée dans une pluralité de sanctuaires attribuables à des divinités aux fonctions variées, n'atteste pas nécessairement la nature « chtonienne » du culte (Parisi 2015, p. 24). J. Coupry évoquera, lors de la découverte, la présence de petits coquillages intacts mêlés aux débris (Cérézuelle 1971, p. 33 ; Coupry 1967, p. 5), mais les premières observations réalisées dans le cadre du PCR démarré en 2018 ont montré la nature moderne de ces derniers. Les céramiques en pâte claire non massaliète, sans décor et sans anses, ont été reconnues comme des coupes de la série 220-230 et datées, par comparaisons stylistiques, du Ier s. av. J.-C. Si celles-ci sont globalement uniformes, elles présentent en réalité des détails morphologiques assez variés, principalement au niveau de la profondeur de la vasque et du façonnage du pied (Pl. CXX, c-d). Ce dernier est par ailleurs assez grossier et manque de finition : des traces de façonnage et des restes d'argile liés au tournage demeurent souvent visibles à l'œil nu. Pour la totalité des coupes, des perforations systématiques ont été observées à proximité de la

lèvre, de part et d'autre du vase et de manière plus ou moins symétrique. Celles-ci apparaissent sous la forme de deux paires de trous, alignées à peu près horizontalement et espacées de manière inégale. Ces trous ont visiblement été réalisés avant cuisson car, dans de nombreux cas, l'argile retirée par la perforation demeure présente, encore accrochée sur la panse externe. Cette observation permet d'affirmer que les perforations ont été effectuées de l'intérieur vers l'extérieur dans la plupart des cas. Ces trous semblent être liés à la suspension des récipients, par des liens végétaux ou dans d'autres matériaux périssables. Le manque de finition des vases, comme des perforations, témoigne d'une certaine rapidité de leur fabrication, éventuellement par plusieurs ateliers de potiers ou du moins par divers artisans, comme semblent le suggérer les variations morphologiques vues juste avant. Ces nombreuses observations faites en 2018 permettent d'avancer l'hypothèse d'une commande groupée et rapide, en lien avec la transformation du sanctuaire, la création de l'*abaton* et en vue de la probable cérémonie de clôture qui accompagna la fermeture du lieu sacré (Roure *et al.* 2018, p. 28-30). En 2019, vingt coupes, parmi les plus complètes et celles à l'intérieur desquelles du sédiment était encore conservé, ont bénéficié d'une analyse biochimique. Il s'est avéré qu'elles contenaient diverses préparations parmi lesquelles des boissons, certaines à base de pommes, d'autres fermentées avec du fromage et des baies noires, mélangé avec un autre fruit indéterminé. Ces offrandes de boissons alcoolisées sont les plus fréquentes parmi les vases sélectionnés. Elles témoignent très probablement de la pratique de libations. Certains récipients renfermaient également de l'huile de laurier parfumée d'herbes comme du romarin ou de la lavande. Une bonne partie des vases présentaient également des traces de corps gras animal cru ou cuit, peut-être témoins de sacrifices sanglants. Enfin, il semblerait que d'autres aient été utilisés pour l'éclairage ou pour des offrandes odoriférantes que l'on brûlait comme semble l'indiquer la présence de résine, de poix et d'écorce chauffées. Pour M. Bats, ces offrandes pourraient être rapprochées de celles décrites dans différents passages de l'*Anthologie Palatine* faites à Aphrodite à base de fromage blanc et de miel ou à base de produits végétaux et de vins[521] (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, p. 3-33 ; Roure *et al.* 2019, p. 53-54). Par ailleurs, Vincianne Pirenne-Delforge met bien en évidence le fait que la déesse recevait de nombreuses offrandes végétales dont la pomme, l'un de ses attributs et que l'on retrouve également au sein des boissons alcooliques perçues à l'intérieur des coupes, mais aussi des fleurs et plantes parmi lesquelles la rose, le myrte et le lychnis (Pirenne-Delforge 1994, p. 410-414).

Il faut par ailleurs noter que J. Coupry évoque la découverte le 30 août 1967, d'un lot de 25 monnaies retrouvé à proximité de deux vases miniatures qui pouvaient être leur contenant (Pl. CXIX, d). Cet ensemble était situé 35 cm au-dessous du niveau de pose des coupes de l'*Aphrodision*, soit dans l'imposant remblai marquant la clôture de l'*abaton* (Coupry 1967, p. 34-35). Un second lot de monnaie fut mis au jour quelques jours plus tard, le vendredi 8 septembre 1967, dans la pièce située juste à l'est de l'édicule, dans un niveau hellénistique reposant sur le substrat. Ce trésor était composé de 102 monnaies enfouies sans récipient (Pl. CXVIII, b). Les pièces appartiennent toutes aux émissions lourdes du premier monnayage de bronze de Massalia, avec au droit Apollon lauré et au revers le taureau chargeant. Le dépôt interviendrait dans les années 215-210 av. J.-C. (Bats 1990c, p. 213). Si Claude Brenot, Daniel Nony et M. Bats restent prudents quant à l'association entre le trésor et le sanctuaire (Bats 1990c, p. 213, n°25 ; Brenot, Nony 1987, p. 121), David Ollivier rattache en revanche clairement le trésor monétaire à l'*Aphrodision* (Ollivier 2006, p. 19).

[521] *Anth. Pal.*, VI, 55 et 191.

Dans les différentes pièces situées à l'est et au sud du local furent découverts plusieurs coupes miniatures et quelques fragments de sculptures en terre cuite. On notera ainsi une moitié de visage en terre cuite d'une dizaine de centimètres mis en évidence lors des fouilles du rempart nord et appartenant à une grande figurine, mais aussi une tête au nez tordu, sorte de protomé en terre cuite de 2-3 cm, ou encore un pied nu dépassant d'une draperie (Cérézuelle 1971, p. 37). Un *thymiaterion* à tête féminine fragmentaire fut également retrouvé au sein du sanctuaire (Olb-Aph-002). Le personnage est coiffé d'un bandeau surmonté d'un *kalathos* décoré d'un couple d'oiseaux se faisant face, entourées de probables fruits stylisés. La figuration d'oiseaux, peut-être de cygnes, pourrait permettre d'identifier la déesse Aphrodite, correspondant bien avec le lieu de découverte de l'objet. Bien que l'objet soit creux et que le fond du *kalathos* soit percé de trous afin de coincer les bâtons d'encens et d'évacuer la cendre, l'aspect trop fragmentaire de l'objet ne permet malheureusement pas de confirmer son utilisation comme brûle-parfum. De plus, cette fonction n'est pas toujours attestée dans l'ensemble de ces *thymiateria* à tête féminine (Hermary 2015, p. 306 ; Bats 1990c, p. 213). La reprise du matériel ramassé et inventorié par J. Coupry a également révélé la présence d'autres fragments de figurines en terre cuite découverts dans les niveaux hellénistiques des salles situées à l'est de l'édicule[522]. Bien que leur attribution à l'*Aphrodision* ne soit qu'hypothétique au vu de leur contexte en réemploi, on pourrait également évoquer deux éléments statuaires. Le premier, un morceau de petite statuette en calcaire[523] à la draperie flottante, fut retrouvé dans un mur de la chapelle médiévale, juste au-dessus du sanctuaire grec (Cérézuelle 1971, p. 37). Le second, le buste d'une figurine féminine et elle-aussi en calcaire blanc, fut mise au jour en février 2021 lors des travaux de réfection des murs, dans la tranchée de fondation d'un mur médiéval ou dans le remblai nécessaire à son installation (Biard et al. 2023, p. 74). Malgré leur réemploi, la proximité immédiate de ces fragments de figurines (Olb-Aph-003) avec l'îlot XVI et l'identification du personnage féminin et nu comme Aphrodite semblent bien confirmer leur utilisation première en tant qu'offrandes faites à la déesse. Les deux pièces sculptées dans un même calcaire et présentant les mêmes origines stylistiques pourraient d'ailleurs appartenir à la même statuette. Elles semblent dater de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (Biard *et al.* 2023, p. 84). Enfin, notons qu'à ce jour, l'étude en cours du mobilier de l'*Aphrodision* a comptabilisé environ une quarantaine de lampes fragmentaires retrouvées par les équipes de J. Coupry dans les couches romaines et hellénistiques des différentes pièces de l'îlot[524].

Près des canalisations dans les pièces au sud du local, plusieurs bijoux dont un bracelet en bronze et quelques perles en verre ont été recueillis lors de l'exploration du secteur en 1969 (Cérézuelle 1971, p. 37). L'inventaire du mobilier mis au jour par J. Coupry a également révélé la présence de quelques anneaux de parure en os ou en ivoire et de plusieurs épingles et aiguilles en os et en bronze, ainsi qu'une boucle de ceinture en bronze, incomplète[525]. Divers coquillages, l'un identifié comme un murex, seront également découverts dans cette même zone méridionale (Ollivier 2006, p. 19). Leur situation topographique et stratigraphique est malheureusement trop imprécise pour qu'on puisse avancer un caractère votif pour ces objets.

Le 25 août 1967, trois lamelles de plomb (Olb-Ins-005), dont l'une cassée en deux, furent retrouvées dans le caniveau de la rue occidentale bordant l'îlot de l'*Aphrodision* et à proximité de l'accès ouest du local. Repliées les unes dans les autres, elles portent la dédicace « *Veneri / Lunae / Mir[c]uio* » (Euzennat 1969, p. 451). Elles sont postérieures

[522] Ces données proviennent de la reprise de l'étude du mobilier dans le cadre du PCR.
[523] Et non en marbre comme ce que M. Cérézuelle avance dans son travail. Voir Biard *et al.* 2023.
[524] Ces données proviennent de la reprise de l'étude du mobilier dans le cadre du PCR.
[525] Ces données proviennent de la reprise de l'étude du mobilier dans le cadre du PCR.

au dépôt de céramique et donc à la désaffectation de l'espace sacré. Il est donc possible que malgré la proximité des deux découvertes, ces trois lamelles n'appartiennent pas aux offrandes de l'*Aphrodision* mais à des dévotions privées liées à des pratiques magiques (Brun 2006, p. 26). Cl. Sarrazanas note par ailleurs que l'union de ces trois divinités dans le cadre de prières formulées dans un contexte sentimental est assez fréquente, comme l'indiquent Apulée[526] ou plusieurs *papyri* magiques égyptiens. Le thème sentimental, la présence de Vénus et la proximité de ces lamelles avec l'*Aphrodision* peuvent ainsi témoigner, malgré l'abandon du sanctuaire, d'une survivance de ce lieu de culte dans les mémoires des habitants d'Olbia. L'enfouissement de ces lamelles a très probablement été fait dans le courant du Ier s. av. J.-C., soit peu de temps après l'abandon du sanctuaire (Sarrazanas à paraître ; Roure *et al.* 2018, p. 22-25).

Enfin, comme déjà évoqué, un bloc de pierre locale cubique fut mis au jour en 1969. Il était encastré dans la partie extérieure du mur périmétral est de l'îlot XVI (Olb-Ins-006) et empiétait sur la rue. Il présentait également une gravure au nom du Ἥρως. Le nom du dit héros n'est pas précisé, nourrissant les hypothèses sur son identification. Dès la découverte de la stèle, il fut interprété par J. Coupry comme Héraklès, héros grec par excellence. L'archéologue soupçonnait alors l'existence d'un culte du demi-dieu à Olbia, peut-être même en lien avec celui d'Aphrodite, en se basant notamment sur la petite tête en terre cuite retrouvée dans le secteur ouest, vue précédemment, et sur deux tessons de céramique. Ces derniers, récoltés non loin et marqués des graffites HP et HPA, pourraient ainsi renvoyer, selon lui, à des dédicaces abrégées à Héraklès[527] (Olb-Ins-007 ; Decourt 2004, p. 77-78, IGF 67 ; Cérézuelle 1971, p. 43-50). Pour M. Bats, il s'agirait d'un héros local et son anonymat, volontaire et assumé, surlignerait sa renommée auprès de toute la communauté. La base de statue portant la dédicace au Héros mise au jour au Brusc et provenant donc très probablement de Tauroeïs (Tau-Ins-001 ; IGF 78) pourrait par ailleurs désigner le même personnage ou son équivalent. On a donc naturellement proposé d'y reconnaître le héros fondateur de Massalia, le phocéen Prôtis, d'autant qu'au moment de l'installation d'Olbia, le *génos* des Prôtiades, ses descendants, occupait a priori une position éminente dans les affaires de la métropole massaliète[528] (Roure *et al.* 2018, p. 14-16 ; Bats 2011a). J. Coupry et son élève, M. Cérézuelle, avaient déjà avancé cette hypothèse d'identification et avaient alors proposé d'associer à ce culte une coupe issue de l'*Aphrodision* et portant le graffite ΠΡ (Cérézuelle 1971, p. 43). Le culte, commun à Olbia et à Tauroeïs, pourrait ainsi être un culte unissant les différentes colonies massaliètes entre elles sous la forme d'un puissant lien identitaire. L'autre éventualité soutenue par M. Bats est celle d'un culte rendu au fondateur même d'Olbia, chargé de superviser l'établissement de la colonie durant les premières années et probablement choisi à Massalia parmi les grandes familles de la cité, voire même parmi les Prôtiades. À la mort de ce dernier, ou après son départ pour Massalia, les Olbiens ont ainsi pu installer un culte héroïque qui lui était dédié, permettant d'assurer localement la cohésion de cette petite communauté de colons (Roure *et al.* 2018, p. 14-16). Le fragment d'une coupe de céramique campanienne A (forme 27b) trouvé dans les niveaux grecs de la rue, non loin du sanctuaire d'Aphrodite, et portant sur le fond externe le graffite HP déjà évoqué (Olb-Ins-007), présentait également sur la panse externe le graffite ΝΙΚΩΝΟ[Σ]. M. Bats a proposé de voir là une offrande de Nikôn au Héros inconnu d'Olbia

[526] Apulée, *Apologie*, XXXI, 9.

[527] J. Coupry et M. Cérézuelle ne précisent pas le lieu exact où furent retrouvés ces différents tessons. Cl. Sarrazanas préfère toutefois y reconnaître des noms théophores, comme Héraklitos ou Héracleitos, connus à l'Acapte, plutôt que des noms de divinités. Il met notamment en avant le fait que, comme le démontre l'ensemble des dédicaces à Aristée à l'Acapte, les Olbiens semblaient avoir tendance à écrire le nom entier de leurs divinités sur les offrandes (Sarrazanas 2015, p. 552).

[528] Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 576a.

(Bats 1990c, p. 212). Toutefois, le *graffito* n'est guère explicite. Sa situation topographique relativement éloignée de l'édicule ou de la base au Héros et sa situation stratigraphique trop imprécise ne permettent pas de déterminer un caractère votif certain pour cet objet. La nature de la pierre en question a elle-aussi été sujette à débat. J. Coupry proposa rapidement de l'interpréter comme un autel ou une « borne-autel » (Cérézuelle 1971, p. 43 ; Coupry 1969, p. 6). Pour Raphaël Golosetti, suivant une hypothèse énoncée par Florence Verdin, l'édicule n'a en rien de valeur cultuelle et il faudrait plutôt y voir une borne annonçant un nom de rue, à l'image des *plateai* théophores de Thourioi (Golosetti 2009a, p. 93). Toutefois, lors du démontage de la stèle en 2020, une couche charbonneuse située entre les blocs de calage (US116004) et la base quadrangulaire (US116005) a livré des restes fauniques, parfois brûlés, et de nombreux charbons dont certains présentant des formes de branches. Ils sont les témoins d'un dépôt volontaire des restes d'une offrande consumée par les flammes. Cette observation semble témoigner de la réalisation d'une offrande, voire d'un sacrifice, réalisée lors de l'installation de la stèle ou lors de son rehaussement vers 200 av. J.-C. (Roure 2020, p. 16-18, 24-34). Faute de datation du mur périmétral dans lequel la stèle fut encastrée, il n'est pas possible aujourd'hui de savoir si le rehaussement de la rue et la réalisation de l'offrande retrouvée sous le bloc marquent la première installation de ce dernier ou son état le plus récent. Si le mur périmétral et la niche permettant l'encastrement de la borne correspondent au premier état de construction de l'îlot, le monument pourrait être daté de la fondation de la colonie ou peu après, à moins qu'il ne s'agisse d'un état postérieur peut-être relatif à une réfection du mur. Quant à la forme des lettres, elle suggère une datation aux IIIe-IIe s. selon J. Coupry, voire à la fin du IIe s. av. J.-C. pour J.-Cl. Decourt (Decourt 2004, p. 77-78, IGF 67). M. Bats et Cl. Sarrazanas proposent enfin une date plus haute, dans le IIIe s. av. J.-C., voire dans la première moitié du même siècle (Roure *et al.* 2018, p. 16-17).

D. Identification et évolution de l'Aphrodision

L'ancienneté des fouilles de J. Coupry, l'absence de publications comprenant les résultats exhaustifs de cette exploration et la méconnaissance de la partie médiane de l'îlot sont autant d'éléments qui limitent aujourd'hui la compréhension de l'*Aphrodision* d'Olbia. Si la nature cultuelle du local situé dans l'extrémité nord-ouest est sans équivoque, on peut s'interroger sur l'étendue du sanctuaire avant sa réduction au Ier s. av. J.-C. Certains éléments pourraient bien révéler l'occupation primitive de celui-ci sur l'ensemble de l'îlot XVI, ou du moins sur sa partie septentrionale, la seule dégagée à ce jour. On notera ainsi la découverte de différents objets à caractère cultuel dans les pièces au sud et à l'est du local et la présence d'un système élaboré de bassins et de canalisations à l'interprétation difficile et qu'on ne retrouve sur aucun des autres îlots d'habitations jusque-là connus. De plus, l'appui de l'îlot sur le premier état du rempart, coupant le chemin longeant ce dernier, et dénotant ainsi avec le reste du plan urbanistique d'Olbia démontre sa nature particulière. Enfin, le bloc inscrit au Héros, encastré dans le parement extérieur du mur périmétral est de l'îlot, s'impose, une fois de plus, comme un témoin possible de la fonction cultuelle de l'ensemble du bâtiment.

Si au moins une partie de l'îlot XVI était consacrée à Aphrodite, la borne du Héros, associée mais non incluse à celui-ci, semble illustrer la volonté des Olbiens de regrouper, voire de lier, deux espaces cultuels autour du même îlot. La localisation du bloc, donnant sur la rue, un lieu en plein air et public, semble indiquer l'inexistence d'une pièce dédiée au culte du héros. Pour M. Bats et Cl. Sarrazanas, cette absence n'est pas si surprenante,

les cultes héroïques pouvant se dérouler sans problème sans espace bâti (Roure *et al.* 2018, p. 13).

L'étendue de l'*Aphrodision* sur l'îlot XVI a, dès sa découverte, entraîné différentes hypothèses. Intrigués par ces « annexes » J. Coupry et son équipe proposeront rapidement plusieurs interprétations afin d'expliquer la présence de bassins et de canalisations. En premier lieu, on proposa de destiner ce complexe à quelques rites des eaux durant lesquels on imaginait que la statue de la déesse se baignait dans le grand bassin, et où étaient réalisées diverses ablutions. La mise en évidence de bijoux et d'objets de parure dans ces diverses pièces amena également à imaginer l'utilisation de l'espace au sud de l'édicule et dans les différentes pièces annexes par des hiérodules, des courtisanes sacrées rattachées à la déesse. Ces pièces ont également été interprétées, par la présence de murex retrouvés dans le lieu de culte, comme des structures liées à la teinturerie de pourpre, installées au contact du sanctuaire d'Aphrodite, patronne de la corporation des foulons (Ollivier 2006, p. 19 ; Bats *et al.* 1998, p. 21 ; Cérézuelle 1971, p. 37-38 ; Coupry 1969, p. 7-8). Il pourrait alors s'agir d'un lieu de culte privé ou d'un sanctuaire de corporation en relation avec une zone artisanale et donc une communauté professionnelle. En l'état, ces différentes hypothèses reposent sur des données bien trop maigres pour être considérées comme probables. Elles révèlent toutefois une certaine modestie du bâtiment qui ne dénote pas des autres îlots de la colonie par l'architecture et l'absence apparente d'une certaine monumentalisation, mais par le caractère remarquable de son mobilier et de certains de ses aménagements internes. En ce sens, l'*Aphrodision* pourrait être représentatif de cet ensemble de bâtiments cultuels qu'il est parfois difficile d'identifier car proches architecturalement parlant des habitations domestiques.

Par ailleurs, cette question de l'étendue du sanctuaire et de la fonction des canalisations et des bassins va de pair avec l'ancienneté du culte. En effet, en l'absence d'une stratigraphie précise lors des fouilles de J. Coupry, il est difficile aujourd'hui de comprendre la relation des différents murs occupant l'îlot XVI. On soupçonne néanmoins, au vu des plans fournis par ce dernier et grâce à la reprise des opérations et des observations sur le terrain, que l'îlot avait été conçu, dès les origines, pour occuper une fonction particulière, et donc possiblement cultuelle. L'installation du bloc au Héros dans une niche aménagée dans le mur périmétral de l'îlot XVI, peut-être à une date haute, pourrait justement illustrer la spécialisation précoce de ce dernier comme un complexe religieux. La mitoyenneté du sanctuaire et du premier mur d'enceinte de la ville a également servi d'élément de réflexion pour les tentatives de datation du lieu de culte. M. Bats a ainsi proposé que le prolongement de l'îlot XVI vers le nord, contre le rempart, n'aurait été réalisé qu'au IIIe s. av. J.-C. (Bats 1990c, p. 209), bien avant l'édification de l'édicule nord-ouest aux alentours des IIe-Ier s. av. J.-C. La reprise des travaux dans le cadre du PCR démarré en 2018 pourrait à terme éclaircir cette question.

Plusieurs témoignages semblent en tous cas révéler l'utilisation de l'espace en tant que sanctuaire tout au long des IIIe et IIe s. av. J.-C. C'est le cas bien sûr des deux inscriptions, à Aphrodite et au Héros, toutes deux datées des IIIe-IIe s. av. J.-C. On pourra également évoquer, dans l'ensemble du mobilier découvert dans les pièces annexes à l'*abaton*, le trésor de bronze massaliète dont l'enfouissement remonte à la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C., ou du *thymiaterion* à tête féminine (Olb-Aph-002) daté du IIIe s. av. J.-C. Enfin, le retrait de la stèle du Héros en 2020 a permis de mieux comprendre les moyens de sa mise en place, ou en tout cas de son rehaussement accompagnant probablement l'élévation des niveaux de circulation de la rue orientale à l'îlot, vers 200 av. J.-C. (Roure 2020, p. 11-12). La datation des différents éléments évoqués pourrait témoigner d'un pic de l'occupation du sanctuaire aux IIIe-IIe s. av. J.-C. L'étude en cours de l'ensemble du mobilier des différentes

pièces de l'îlot XVI et des rues adjacentes permettra très probablement, à terme, de préciser la chronologie du lieu de culte et de mieux appréhender son occupation.

L'édicule dans lequel les coupes furent retrouvées semble quant à lui être mis en place dans un dernier état après la destruction du premier rempart et l'édification du second, soit aux IIe-Ier s. av. J.-C., comme l'indiquent la mitoyenneté et la conservation du local et du mur d'enceinte (Ollivier 2006, p. 19 ; Bats *et al.* 1998a, p. 20). Enfin, le dépôt céramique et donc l'abandon du moins partiel du sanctuaire sont datés de la fin du Ier s. av. J.-C. par l'étude stylistique des vases. Ce lot a été interprété par J. Coupry comme une ultime offrande offerte à Aphrodite et rassemblé lors de la désaffectation du lieu de culte, dans le cadre d'une cérémonie de réparation et de clôture (Bats 1990c, p. 212, n°17). La présence de trous de suspension réalisés avant cuisson sur l'ensemble des coupes et le manque de finitions sous-entendant une commande groupée et rapide semblent indiquer que leur utilisation dans le cadre d'une pratique votive a été déterminée dès leur fabrication. Les perforations pourraient ainsi suggérer la volonté de suspendre les vases, soit dans un endroit précis du sanctuaire durant la cérémonie de clôture avant enfouissement, soit lors d'une procession qui accompagnait la cérémonie. Il est alors possible qu'ils aient été tenus en main par les acteurs de cette procession, par le biais de liens en matériaux périssables (Pl. CXXI, a ; Cérézuelle 1971), voire au sommet du crâne, retenus par des liens noués autour du visage, une pratique bien documentée notamment à Éleusis (Pl. CXXI, a-c ; Mitsopoulou 2010). Si l'existence présumée d'offrandes odoriférantes dans certaines coupes correspond bien à l'idée d'une procession marquant l'abandon du sanctuaire, on pourrait s'interroger sur la présence soupçonnée d'offrandes végétales à l'intérieur d'autres individus. Qu'est-il advenu de ces offrandes à l'issue de la procession ? Ont-elles été versées sur le sol lors du dépôt de l'ensemble des vases, faces contre terre ? L'enfouissement du bloc inscrit à Aphrodite, marquant la première étape du dépôt de clôture du sanctuaire, sous l'épais remblai et sous l'empilement des coupes, marquerait enfin quant à lui la volonté de préservation et de respect de l'ancien lieu de culte. Pour M. Bats et Cl. Sarrazanas, l'emploi du génitif sur la pierre pourrait ainsi indiquer, malgré la réduction et la désaffectation du sanctuaire, que la déesse demeurait la propriétaire de ces murs et des offrandes retrouvées (Roure *et al.* 2018, p. 10-11).

L'*Aphrodision* aurait donc pu occuper à l'époque grecque la totalité de l'îlot et se voir restreint à la période romaine à un édicule de 25 m² marquant l'abandon rituel du lieu de culte. L'absence de niveaux d'époque romaine recouvrant ces vestiges et l'existence d'une dédicace sur lamelles de plomb déposée à proximité de l'entrée de la réduction, à une époque ultérieure à l'abandon du sanctuaire, pourraient ainsi illustrer le souvenir de ce lieu de culte. Après la réduction et la désaffectation de celui-ci dans les années 40 av. J.-C., il semblerait que le secteur de et la totalité de l'îlot XVI aient été complètement abandonnés pendant toute la période impériale (Coupry 1969, p. 3). Cet abandon pourrait, comme celui du sanctuaire de l'Ouest, être l'une des conséquences des guerres civiles romaines. À l'issue de ces dernières, l'établissement massaliète d'Olbia a en effet probablement été retiré de l'administration de Massalia et est passé sous le contrôle de la colonie romaine d'Arles. Cela entraîna des transformations de statuts civique et politique et des changements de populations déterminant ainsi probablement l'abandon du sanctuaire (Biard *et al.* 2023, p. 71). L'installation d'un complexe thermal à l'ouest au nord de l'îlot XX et qui empiète sur l'une des rues adjacentes à l'*Aphrodision*, illustre l'abandon de ce dernier à l'époque impériale et pourrait même être l'un de ses moteurs. Sa datation demeure toutefois incertaine.

L'absence d'épiclèse ne permet pas de connaître la nature et les fonctions de la déesse à Olbia. J. Coupry, se fondant sur l'existence de bassins et sur la découverte de restes de murex à proximité immédiate du sanctuaire, proposait d'attribuer à la partie méridionale de

l'îlot des activités de teinturerie de pourpre auxquelles Aphrodite, en tant que patronne de la corporation des foulons, aurait été liée. On pourrait également supposer à la déesse une fonction maritime, Aphrodite étant notamment adorée, sous de nombreuses épiclèses[529], comme une protectrice des marins et des navigateurs. La présence d'Aphrodite à Olbia, port de commerce, n'est donc pas surprenante pour la déesse de l'amour, également protectrice de la navigation. Cet aspect s'accorderait particulièrement bien avec la place qu'occupaient les activités maritimes pour les Massaliètes et même les Phocéens en général, et avec le rôle d'Olbia, établissement-relais placé sur la route maritime reliant Massalia à l'Italie (Roure *et al.* 2018, p. 12 ; Bats 2011a). Par ailleurs, la relation du sanctuaire avec l'enceinte pourrait également répondre à la volonté de placer cette dernière, et donc par extension la ville tout entière, sous la protection immédiate d'Aphrodite. On pourrait toutefois se demander si la relation entre le lieu de culte et la muraille était prévue dès la création de la colonie ou si elle a vu le jour dans un second temps, lors de la désaffectation du sanctuaire. La reprise des fouilles et l'étude nouvelle des vestiges pourraient apporter des éléments de réponse (Roure *et al.* 2018, p. 11). Si la présence d'Aphrodite à Massalia n'a à ce jour pas été confirmée, la déesse devait toutefois occuper une place toute particulière dans le paysage cultuel phocéen, comme semble, bien sûr, suggérer son culte à Lampsakos. En Méditerranée occidentale, la déesse n'est en réalité pas totalement absente et, outre la supposition de son culte à Antipolis comme pourrait l'évoquer, comme vu précédemment, le célèbre galet d'Antibes (Ant-Ins-004), il faut surtout évoquer l'existence d'un *Aphrodision* situé, selon Strabon, à l'extrémité est des Pyrénées[530], et sur lequel on reviendra. Enfin, cinq Ἀφροδισία sont attestés dans le corpus de l'Acapte, tandis que le nom d'Ἐπαφροδείτης serait celui d'un massaliète à Rhodes (Hermary, Tréziny 2000, p. 153 ; IG, XII, 1, 444). Ces anthroponymes théophores sont toutefois assez fréquents dans le monde grec, surtout pour la période hellénistique.

VI. Le sanctuaire d'Aristée

A. Présentation du lieu de culte et historique des découvertes

Le sanctuaire d'Aristée se situe à environ 250 m à l'ouest du rivage, à l'extrémité sud du tombolo reliant la presqu'île de Giens au continent, et à environ 5 km au sud-est à vol d'oiseau de l'établissement d'Olbia (coordonnées WGS84 : longitude, 6.1479413 / latitude, 43.0403781 ; Pl. CXIII, a). Le lieu de culte est constitué principalement d'un rocher d'une dizaine de mètres de long sur 3 à 4 m de large et de 1 à 2 m de hauteur, émergeant à environ 4 m d'altitude d'une pinède plus ou moins marécageuse bordant l'étang salé des Pesquiers (Pl. CXXII, a). Vers l'est et vers le sud, il présente une façade abrupte sur le marais qu'il domine d'environ 4 m. Deux grandes fissures verticales scindent le schiste en trois blocs à peu près égaux, celui central formant un léger auvent ou abri (Pl. CXXII, b-c). Il est aujourd'hui surmonté des vestiges d'une tour de guet érigée au XVIe s. qui ont donné le nom au lieu-dit de la Tour de l'Acapte (Bats 2011b ; 1990c ; Arcelin *et al.* 2010). Compris à l'intérieur d'une petite parcelle communale entourée de parcelles privées bâties, le sanctuaire ne fait malheureusement l'objet d'aucune protection particulière malgré le rachat

[529] On pourra citer l'Aphrodite Ποντία (« Marine ». Voir Euripide, *Hippolyte*, v. 524), Εὐπλοῖα (« Protectrice de la navigation », IGLS 3, 1, 715 A) ou encore Λιμενία (« Protectrice des ports » Pausanias, *Géographie*, II, 34, 11).
[530] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3 ; IV, 1, 6.

de la parcelle par la ville. Il est désormais caché par les pins et accessible par une servitude de passage, utilisée pour l'entretien par le service des espaces verts.

Le lieu de culte fut découvert en 1972 de manière fortuite par un adolescent de la région, Olivier Meyer, qui observa au pied de la face méridionale du rocher une forte concentrations de céramiques brisées dont certaines présentant des *graffiti*, des fragments d'amphores, des monnaies et des objets métalliques (Bats 2011b). À la suite de ces trouvailles, J. Coupry décide d'explorer les alentours du rocher entre 1973 à 1982. Durant cette campagne, 182 m² furent fouillés sur une profondeur de 0,8 à 1,1 m, permettant de restituer un dépôt avec une superficie évaluée entre 170 et 210 m² (Giffault 1990, p. 215). En parallèle de ces premières recherches, et juste après celles-ci, un long exercice de reconstitution des fragments brisées et dispersées sur l'ensemble du site a été réalisé par l'équipe archéologique. Les vases inscrits ont notamment été au centre de l'étude menée par Michèle Giffault dans le cadre d'une thèse, soutenue en 1983. Le sanctuaire et ses nombreuses dédicaces n'ont par la suite plus été le centre d'études et de publications, mis à part à l'occasion de travaux ponctuels.

À partir de 2009, l'étude du sanctuaire de l'Acapte a repris sous la direction de M. Bats, dans le cadre de l'ANR jeunes chercheur.se.s « PRISME » dirigée par R. Roure entre 2009 et 2012. Ce travail a porté notamment sur l'informatisation de la localisation précise de l'ensemble du matériel récolté par J. Coupry, qui avait été méticuleusement enregistrée sur papier lors de la fouille au sein d'un carroyage d'un mètre de côté, permettant ainsi de visualiser dans un SIG sa dispersion. Il s'est ensuite poursuivi, à partir de 2018 au sein du PCR sur les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence (Hyères, Var), par un inventaire et un reconditionnement du mobilier découvert dans les années 1970-1980 et par une étude plus complète de la répartition de chaque type d'artefact et de chaque vase inscrit (Roure *et al.* 2018, p. 33-34). On procéda également, en 2019, au prélèvement de vingt individus pour analyses biochimiques (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, p. 3-33 ; Roure *et al.* 2019, p. 59).

Le lieu de culte semble s'étendre autour du rocher, et notamment vers le sud, comme tend à le démontrer la concentration de mobilier localisée lors des fouilles programmées de J. Coupry au pied sud du rocher principal et au niveau du petit abri rupestre. Ce corpus était composé pour l'essentiel de céramiques campaniennes, de lampes et de monnaies. Il était dispersé sur environ 170 à 210 m², à parfois moins d'un mètre sous la surface actuelle et au-dessus d'un sol stérile limono-sableux de 30 à 40 cm d'épaisseur. Au centre de cette concentration, entre 1 500 et 4 000 tessons furent récoltés par mètre carré. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la paroi sud du rocher, la densité du dépôt diminue. Les monnaies et lampes ne se retrouvent notamment plus au-delà de 4 m à partir du rocher. À 6 m au sud de la façade du rocher, contre un bloc de schiste isolé, une nouvelle concentration assez marquée de tessons de céramiques votives a été repérée. Le bloc de schiste, cubique et équarri, est évidé au milieu de ses deux faces et fut interprété par M. Giffault comme l'éventuelle base de statue d'une effigie en bois. La plupart des vases semble avoir été brisé volontairement dans un acte rituel. Quelques coupes ou plats étaient par exemple empilés, face contre le sol et écrasés sur place (Giffault 1983b, p. 154). D'autres sont dispersés sur 2 à 4 m², voire sur une surface de 11 m². Au nord-est du dépôt, des tessons d'amphores regroupés contre le rocher ont été observés. Des fragments de panses jetés à quelques mètres de là et des fonds d'amphores fichés contre le monolithe ont également été mis en évidence. Enfin, si plusieurs lampes ont été découvertes, une seule, à volutes, était en place, posée sur une plaque de schiste à 1,5 m du rocher (Golosetti 2019, p. 94-96).

La plupart des céramiques campaniennes sont inscrites de dédicaces en l'honneur d'Aristée. Parmi les fragments épigraphes, un *graffito* indique l'existence d'un *téménos* et d'un *bômos* (Pl. CXXII, d). Malheureusement, aucune structure cultuelle ni aucune

structure délimitant l'espace de culte n'a été observée. On ignore donc la nature de cet « autel » et de l'enclos physique ou symbolique qui marquait les limites de la zone sacrée (Bats 2011b). Mis à part le gros bloc de schiste isolé évoqué plus haut et qui a pu servir de base de statue, seuls quelques clous de bronze, de rares fragments de tuiles et d'autres plaques de schiste pourraient suggérer la présence de structures légères, malheureusement aujourd'hui disparues. Cet ensemble fut découvert entre 0,35 et 0,8 m de profondeur au sud-est du rocher. D'autres plaques de schiste furent mises au jour, reposant directement sur les indurations du sable consécutives aux mouvements du marais, et ne recouvrant donc pas le dépôt, au contraire du schiste dû au délitement du rocher. Un trou de poteau aurait également été observé tandis que des accumulations de petits galets ont été interprétées comme des foyers hypothétiques. Sous des fragments de *tegulae*, une concentration de cendres contenant d'abondants déchets, notamment des scories de bronze, a également été identifiée. Ces scories et charbons sont de moins en moins présents au fur et à mesure que l'on s'éloigne du rocher. Enfin, tout autour du rocher, des sondages réalisés en 1975, 1976 et 1977 ont mis en évidence un terrain marécageux et stérile de tout vestiges archéologiques (Golosetti 2019, p. 94-96 ; Giffault 1983a, p. 3-5).

B. Le mobilier du sanctuaire d'Aristée

L'ensemble du mobilier du sanctuaire d'Aristée a été découvert au pied du rocher central et des deux failles verticales, sur une surface de 18 m de long pour 10 m de large et dans un niveau de 0,05 à 0,2 m d'épaisseur (Pl. CXXII, b-c). Il s'agit essentiellement de céramiques : on dénombre environ 35 000 tessons, à savoir approximativement 600 à 650 vases dont 80 % portent des *graffiti* grecs, soit plus de 350 individus (Decourt 2004, p. 78-79, IGG 232 ; Giffault 1990, p. 215 ; Gauthier 1986, p. 475). Il s'agit pour l'essentiel de céramiques tournées fines, dont des céramiques campaniennes A napolitaines, des céramiques à parois fines italiques, des bols hellénistiques à relief ioniens et des céramiques grise de la côte catalane ; de céramiques tournées communes, dont des céramiques à pâte claire de Marseille et des céramiques communes italiques de Campanie ; et de céramiques non tournées locales et de la région de Marseille (Bats *et al.* à paraître). Il est par ailleurs intéressant de constater que les formes les plus anciennes et les formes les plus récentes, notamment les parois fines, ne semblent pratiquement pas avoir été inscrites et témoignent d'un répertoire plus varié (Giffault 1983b, p. 126).

Les coupes en céramique campanienne A sont majoritaires, avec 278 individus. Une quinzaine de formes est attestée, avec principalement des coupes Lamb. 31b, représentant 66,18% de l'ensemble du mobilier céramique (Giffault 1983b, p. 19). Ce dernier compte également au moins deux bols hellénistiques à reliefs, avec marque de l'atelier Apollonios, l'un composé de 55 fragments et d'un diamètre restitué de 12 cm, l'autre d'une hauteur de 7,1 cm et d'un diamètre de 5,8 cm, tous deux portant un *graffito* à Aristée. On dénombre également une vingtaine de gobelets ovoïdes à parois fine, dont un portant une inscription en latin ; des individus en céramique à pâte claire massaliète, dont un mortier ; une quarantaine de céramiques communes tournées avec notamment des plats et une *olpé* ; deux amphoriques de 19,5 cm de haut et 2,5 cm de diamètre et 40 à 50 objets en céramique non tournée (Giffault 1990, p. 219, n°24 ; 1983b, p. 124-127). La céramique sigillée arétine est absente à l'exception d'un bol retrouvé en 1984. On a également découvert les fragments d'une douzaine d'amphores italiques Dressel 1A et quelques individus de Dressel 1B regroupés dans le secteur nord-est du dépôt, contre le rocher (Giffault 1983a, p. 4). Plusieurs fragments d'amphores présentent des *graffiti* à Aristée dont une épaule

mentionnée par Christian Goudineau (Goudineau 1979, p. 559) et deux exemplaires répertoriés dans le catalogue d'exposition *Voyage en Massalie* (Giffault 1990, p. 219, n°23).

En tout, plus de la moitié des vases porte des graffites (Olb-Ins-008), formules de vœux ou remerciements faits à la divinité. Ils sont réalisés après cuisson, en grande majorité juste sous le bord extérieur, au niveau du col. Sur les plats, la dédicace est faite à l'intérieur ou à l'extérieur, indifféremment (Giffault 1983b, p. 165). On notera également la réalisation d'un dessin gravé à la pointe après cuisson sur un fragment de campanienne (Goudineau 1975, p. 563). En tout, plus de 350 dédicaces ont été répertoriées, représentant 80 % du nombre total de vases. Cet ensemble a été étudié au fur et à mesure de la campagne par M. Giffault qui en a exposé les résultats dans sa thèse. Toutes les inscriptions sont en langue grecque, et plus précisément en langue ionienne archaïsante, à l'exception de deux écrites en latin. Les dédicaces s'adressent toutes explicitement à Aristée, mis à part deux *graffiti* dédiés plus généralement « aux dieux ». Elles expriment un vœu, un don ou une offrande réalisée par un dédicant. Sur 230 individus identifiés par J. Coupry et M. Giffault, 206 présentent des anthroponymes grecs typiquement phocéens ou massaliotes, tandis que 22 ou 23 individus portent des noms gaulois hellénisés, soit 9-10% des individus. Enfin, deux anthroponymes sont d'origine latine tandis que deux voire trois noms pourraient également être d'origine punique (Decourt 2004, p. 85 ; Coupry, Giffault 1984, p. 216-219). Les dédicants du sanctuaire étaient majoritairement des hommes puisque 69,38 % des noms répertoriés sont masculins. Enfin, il faut évoquer le cas intéressant du gaulois Régoalos, fils de Ouélaunos que l'on connaît au travers de deux inscriptions, en premier lieu sous la forme d'un vœu, puis en remerciement d'un vœu accompli (Bats 2011b, p. 260-263). Il faut également noter que 40 % des anthroponymes identifiés sont des noms théophores renvoyant à diverses divinités grecques (Giffault 1990, p. 216 ; Coupry, Giffault 1982). Apollon est présent au travers de plusieurs anthroponymes, à vrai dire assez banals : Ἀπολλώνιος, Ἀπολλωνίδης, ou encore Ἀπολλόδωρος. Δήλιος, toujours à l'Acapte, pourrait évoquer l'Apollon Délien, tandis que Πύθα, Πύθις lisibles sur trois graffites, et Πυθώναξ, lui aussi comptabilisé trois fois, semblent se rattacher à l'Apollon *Pythien*[531]. Enfin, Οὖλις, très rare dans le monde grec, est très fréquent à l'Acapte puisqu'on dénombre 10 exemplaires (Pl. CXXII), ainsi que deux exemplaires sous la forme dérivée d'Ουλα. L'anthroponyme, très présent en contexte phocéen[532], renvoie à Apollon *Oulios* (Hermary, Tréziny 2000, p. 153), dieu guérisseur vénéré d'après Strabon à Milet et Délos[533]. Les noms théophores en lien avec Dionysos sont eux aussi, bien que très communs, en grand nombre à l'Acapte. On relèvera ainsi 27 occurrences, dont deux incomplètes, pour le nom théophore, très générique, de Διονύσιος (Sarrazanas 2015, p. 561). Ces anthroponymes, très banals à partir du IVe s. av. J.-C.[534], ne peuvent trahir l'existence d'un culte. On peut toutefois remarquer la présence, toujours au sein de l'ensemble des inscriptions du sanctuaire, d'un Διονυς, et surtout d'un Διονύσερμος, déjà beaucoup plus rares. Avec les mêmes problématiques, les noms théophores propres à Déméter, eux aussi en nombre, sont très courants. On comptabilisera ainsi 12 Δημήτριος et un Δημητρίη. Les anthroponymes

[531] Cl. Sarrazanas mentionne également le graffite ΠΥΤ[-], renvoyant lui aussi à Apollon Pythien et découvert à Olbia, sans en donner la localisation précise et sans évoquer le sanctuaire d'Aristée. Voir Sarrazanas 2015, p. 554.

[532] L'anthroponyme théophore est également, comme vu précédemment, présent à Massalia et à Élée. Il est également possible d'identifier ce nom au travers de cinq graffites OY[-] retrouvés à Olbia (Sarrazanas 2015, p. 554).

[533] Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 6.

[534] Deux autres Dionysos sont par ailleurs mentionnés sur la tablette d'envoûtement du sanctuaire de l'Ouest d'Olbia. Enfin, le nom théophore peut être également lu au travers du graffite fragmentaire ΔΙΟΝΥ[-] également mis au jour à Olbia (Sarrazanas 2015, p. 553-554).

théophores relatifs au héros Héraklès sont eux aussi nombreux à Olbia[535]. On notera un Ἡράκλειτος (Hermary, Tréziny 2000, p. 155), ainsi que huit Ἥρυλος, forme hypocoristique d'Héraklès, sur les graffites de l'Acapte (Sarrazanas 2015, p. 561). On relèvera également sept exemplaires mentionnant le nom théophore Λεύκων dans le sanctuaire d'Aristée, pouvant renvoyer à la déesse phocéenne Leucothéa, tandis que plusieurs noms théophores concernent le dieu Poséidon : Ποσείδερμος, sa variante Ποσήδερμος, et plusieurs anthroponymes tronqués comme Ποση- ou Ποσει-. La déesse Thémis est quant à elle mentionnée via Θεμίδης retrouvé sur trois exemplaires à l'Acapte, ainsi que deux Ἐρμόθεμις et trois Ζηνόθεμις. Si le premier rappelle bien sûr le dieu Hermès, le second associe la déesse à son parèdre Zeus. Les anthroponymes dérivés d'Hermès sont nombreux à l'Acapte. On évoquera, en plus de Ἐρμόθεμις, un probable Ἕρμος, un Ἑρμοσ(τρα)τος et un Ἑρμιπος. Quant à Ἑρμόχαρις, il apparaît sur quatre dédicaces. Zeus est quant à lui présent au travers du nom théophore très fréquent de Διόδωρος, également connu à Phocée, mais aussi de l'anthroponyme Δίων, visible sur quatre *graffiti* de l'Acapte. Le nom Δίας, comptabilisé quatre fois dans le sanctuaire, est beaucoup plus original (Hermary, Tréziny 2000, p. 155-156)[536]. L'anthroponyme féminin Ἀθηναίς, propre, bien sûr, à Athéna, est mentionné au moins cinq fois à l'Acapte, de même qu'Ἀφροδισία, lui aussi en cinq exemplaires, et qui se rapporte quant à lui à Aphrodite. Les noms théophores renvoyant à la déesse Artémis sont eux plus rares. Il n'y a qu'une occurrence d'Ἀρτε-, tandis que Ἔφεσος rappelle l'Artémis *Ephesia* adorée, d'après Strabon, dans l'ensemble des colonies massaliètes. On signale enfin seulement un Ἀσκλεπιάδης, relatif au dieu Asklépios et un Διοσκουρίδης qui évoque les Dioscures (Hermary, Tréziny 2000, p. 153-155). On rappellera toutefois qu'en l'absence d'autres indices, l'identification d'anthroponymes théophores n'est pas systématiquement le témoignage de pratiques cultuelles. L'étude de l'ensemble de ces inscriptions a notamment permis de révéler la diversité des mains à l'origine des *graffiti*, reflétant l'alphabétisation de la population (Coupry 1981c, p. 33). La présence toutefois d'anthroponymes non helléniques écrits en grec et l'orthographe parfois changeante entre plusieurs dédicaces du même nom interrogent sur la nature des dédicants : s'agissait-il réellement des dédicants ou ces derniers passaient-t-ils par l'intermédiaire de scribes, en fonction dans le sanctuaire ?

L'analyse d'une sélection de vases a récemment permis d'appréhender la nature des offrandes faites à la divinité. Sur 20 échantillons, 16 ont livré des traces de vins rouge qui devaient très probablement être utilisé dans le cadre de libations. Sur 19 vases, la présence d'huiles végétales et perceptible. Il s'agit en grande majorité d'huile ricin tandis que seul deux cas ont révélé la présence d'huiles d'olive, chose surprenante puisqu'Aristée passe pour l'inventeur du pressage des olives[537]. L'abondance d'huile de ricin étonne également, puisqu'elle était considérée comme impropre à la consommation[538]. Elle a pu toutefois servir de protection des offrandes face à d'éventuels prédateurs, mais on lui connaît également des usages médicinales (Bats *et al.* à paraître). La présence d'un corps gras animal, avec ou sans viande et cru ou cuit, est également majoritaire et pourrait témoigner de sacrifices sanglants faits pour la divinité. Enfin, quelques vases parmi les 20 sélectionnés pour analyses ont livré les traces de produits laitiers non fermentés, offrande courante mais

[535] Un Ἥρυλος apparaît sur la tablette d'envoûtement retrouvée dans le sanctuaire de l'Ouest tandis que plusieurs graffites incomplets, avec les lettres HPA[-] ou HP[-], pourraient également renvoyer à des anthroponymes théophores du héros (Sarrazanas 2015, p. 552-553).

[536] On peut également évoquer l'existence d'un Diogène, attesté sur un graffite d'Olbia, où l'on peut lire ΔIOGEN[-] (Sarrazanas 2015, p. 554).

[537] Nonnos de Panapolis, *Dionysiaques*, V, 258-260.

[538] Pline, *Histoire Naturelle*, XXIII, 41, 1 ; Dioscoride, *De materia medica*, IV, 165.

qui résonne ici avec les activités médicales et surtout pastorales d'Aristée[539] (Bats *et al.* à paraître).

Le mobilier céramique comporte également neuf lampes très fragmentaires qui ne portent *a priori* aucune inscription (Bats 2011b ; Coupry, Giffault 1982). Certaines, dont des lampes aux becs à volutes, proviennent des excavations de 1973 et de 1978. Enfin, il est intéressant de noter qu'aucune figurine en terre cuite n'a été mise en évidence dans le lieu de culte, alors qu'elles sont en grand nombre à Olbia et plus particulièrement dans le sanctuaire de l'Ouest (Hermary 2015, p. 307). On peut également évoquer l'absence d'autres objets votifs grecs communs à Massalia comme les *askoi*.

Le lieu de culte a également livré environ 200 monnaies. Il s'agit en grande partie de moyens et de petits bronzes de Massalia, représentés par 140 individus. On a également mis au jour un grand bronze des Neroncen, deux petits bronzes d'Ibiza, trois petits bronzes d'Antipolis, 11 bronzes de la République romaine et cinq as de l'Empire romain. Ce mobilier monétaire fut retrouvé pour l'essentiel lors des fouilles de 1973, où une quarantaine de pièces, petits et moyens bronzes massaliotes des IIe-Ier s. av. J.-C., ont été collectées dans une tranchée de 8 m de long sur 2 m de large (Brun 1999, p. 476).

Il faut enfin signaler divers objets métalliques de parure ou du quotidien. La localisation et le contexte de découverte de ces différents artefacts sont peu précis. Trois intailles en agate et en cornaline ont aussi été enregistrées. La première illustre une barque et deux personnages dont un tenant l'aviron tandis que l'autre pêche à la ligne. Sur une autre, une massue, une corne d'abondance et un globe symbolise la prospérité apportée au monde par Héraklès (Giffaut 1990, p. 219, n°25 et 26 ; Goudineau 1981, p. 537). On a également mis au jour un petit ressort en bronze, peut-être partie d'une fibule, un anneau en fer avec intaille montée, un support de miroir et deux anneaux en bronze (Giffault 1983b, p. 143-144). Une vingtaine de clous en bronze et une centaine en fer ont également été récoltés, entre autres lors des campagnes de 1973 et 1974. Ils étaient pour la plupart concentrés le long de la paroi du rocher, bien que leur présence reste constante sur l'ensemble du gisement (Giffault 1983b, p. 143). Ces clous, de différents modules, étaient peut-être destinés à la fixation de diverses structures légères en matériaux périssables comme des charpentes ou des étagères.

C. Identification et évolution du sanctuaire de l'Acapte

Implanté à 4 km au sud-est de la ville, au milieu d'un terrain marécageux, le sanctuaire d'Aristée se présente comme un lieu de culte rural extra-urbain. Son organisation autour d'un rocher qui dénote dans le paysage marécageux et l'absence d'installations complexe apparent le définissent comme un sanctuaire naturel. Comme évoqué précédemment, l'aménagement du lieu devait se limiter à quelques structures en matériaux périssables, aujourd'hui disparues. Cette installation rustique, couplé aux rites simples qui devaient y être organisés, attestent d'un investissement minimum de la zone consacrée, un caractère propre aux sanctuaires naturels. L'évocation d'un *bômos* et d'un *téménos* sur l'une des dédicaces du lieu de culte pourrait être les témoins des rares structures construites par l'homme. Toutefois, et comme le soulignait François De Polignac, les lieux de culte naturels sont marqués par une absence d'organisation spatiale et par un manque de délimitation entre l'espace sacré et l'espace profane (De Polignac 1984, p. 27-29). Comme l'avait déjà fait Christiane Sourvinou-Inwood (Sourvinou-Inwood 1993, p. 6-7), ces affirmations doivent être nuancées, surtout dans le cas du sanctuaire d'Aristée. L'organisation spatiale, bien que limitée de par la nature même du lieu de culte, n'est pas

[539] Nonnos de Panapolis, *Dionysiaques*, V, 261-268.

complètement absente comme semble le démontrer la spécialisation de la zone autour du rocher : plusieurs concentrations distinctes de mobilier ont été repérées et certains types de vases, comme les amphores, ont été retrouvés à des endroits précis du dépôt. Enfin, l'évocation d'un *téménos*, même symbolique, confirme bien l'existence au sein du sanctuaire d'une délimitation précise entre espace cultuel et espace profane. Il serait toutefois étonnant que ce *téménos* soit construit : il devait plus probablement être délimité par des repères naturels comme des blocs de pierre. Le *bômos* devait d'ailleurs lui aussi être rustre, aménagé peut-être à partir d'un petit rocher de la zone ou dans l'une des failles du rocher principal, à moins qu'il ne corresponde au rocher lui-même, dans son intégralité.

Localisé à un peu plus de 200 m à l'ouest de la mer, et à environ 500 m au sud-ouest de l'étang des Pesquiers qui a pu servir durant l'Antiquité de rade naturelle, le sanctuaire d'Aristée se situait très probablement à un endroit stratégique du paysage olbien. Malgré la position du lieu de culte sur la partie orientale du tombolo, à mi-chemin entre la rade d'Hyères, en direction de l'Italie, et la probable rade de l'étang des Pesquiers, la hauteur modeste du rocher ne semble pas indiquer que le sanctuaire ait joué le rôle d'un quelconque repère maritime pour les navigateurs et notamment pour les commerçants venant d'Italie. Comme R. Golosetti le souligne, cette zone marécageuse était à l'Antiquité inexploitable pour l'agriculture et a ainsi probablement servi de secteur lié aux activités pastorales par les Olbiens, en adéquation donc avec la fonction du dieu vénéré (Golosetti 2009a, p. 95-96). Le lieu a ainsi certainement été choisi par les Olbiens pour l'aspect général du rocher, haut de plusieurs mètres, qui se distingue clairement du reste de la zone environnante. Véritable curiosité naturelle, le rocher d'Aristée devait ainsi servir de repère dans l'espace et le paysage de cette zone marécageuse, notamment pour les bergers et pasteurs. Par ailleurs, bien que les Grecs originaires d'Olbia sont majoritaires, la présence de dédicants gaulois et romains, voire puniques, pourrait illustrer, au vu de la localisation reculée du sanctuaire vis-à-vis de l'établissement d'Olbia, le rôle de celui-ci comme un lieu d'échanges et de contacts entre les Olbiens, les commerçants romains et les populations gauloises environnantes.

Le matériel céramique et monétaire permet de déterminer un horizon chronologique assez précis. Ainsi, les premières pratiques rituelles semblent apparaître autour du rocher dans le courant du IIe s. av. J.-C., voire au cours du troisième quart de ce siècle. En ce sens, il est intéressant de noter que l'installation de ce sanctuaire rural s'accompagne, durant le IIe s. av. J.-C., de la mise en place d'une cadastration du territoire (Brun 2006, p. 26). Celle-ci est probablement liée à l'intensification de la structuration et de l'exploitation du territoire olbien environnant, peut être en relation avec la prospérité économique de Massalia à cette période. Il s'agit donc là possiblement d'une des raisons expliquant l'installation d'un lieu de culte extra-urbain et rural dédié à une divinité pastorale et agricole sur le territoire d'Olbia de Provence. Celui-ci continuera à être fréquenté de manière épisodique avec une fréquentation maximale dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., avant d'être complètement abandonné dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Giffault 1983b, p. 150).

La divinité vénérée était donc, comme l'indiquent les nombreuses inscriptions, Aristée, fils de la nymphe Cyrène et d'Apollon, à la fois dieu de la médecine et de la divination, mais également de l'art de la laiterie, de l'élevage des abeilles et de la culture de la vigne et de l'olivier[540]. Les caractéristiques du sanctuaire, extra-urbain et naturel, suggèrent que ce sont plutôt ces dernières fonctions qui étaient ici sollicitées, même si son rôle médicinal devait également être plébiscité par les femmes et les hommes de l'établissement (Giffault 1990, p. 216). Le lieu de culte rupestre, situé près du littoral, pourrait également rappeler

[540] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 81.

l'épisode mythologique où le jeune dieu s'entretient avec Protée au fond d'une grotte au bord d'une falaise[541]. Aristée est également à l'origine des pluies et des vents grâce auxquels il rend les terres fertiles de nouveau. C'est enfin un dieu du voyage et une divinité civilisatrice, notamment en Occident où il séjourne, d'après les récits, en Sardaigne, en Sicile et dans « d'autres îles », tout en dispensant ses enseignements aux Grecs comme aux autres peuples[542]. C'est donc un dieu rattaché à la nature et à une forme d'économie agricole (Decourt 2004, p. 84).

Le culte d'Aristée est assez peu connu et il s'agit à ce jour du premier et du seul sanctuaire attesté archéologiquement qui lui est dédié. Dans le monde grec, son culte est confirmé par la littérature en contexte éolien : en Thessalie, en Arcadie et en Béotie. Dans le domaine ionien, il est adoré en Eubée, sur l'île de Céos, et à Corcyre, toutes deux colonies d'Érétrie, à Naples et probablement à Cumes, colonies de Chalcis et d'Érétrie. Enfin une inscription confirme son culte à Ischia (Pithécusses), fondée elle aussi par Chalcis et Érétrie. On le retrouve également à Pharos, à Syracuse, en Sardaigne et à Métaponte[543] (Bats 2011b, p. 260-263). Sa présence appuyée en milieu eubéen pourrait par ailleurs expliquer l'origine du culte d'Aristée dans le domaine phocéen de par les origines communes de ces deux ethnies (Morel 2000, p. 45 ; 1997).

Le geste rituel semble être le même durant toute l'occupation du site : des dépôts d'objets métalliques, de monnaies mais surtout de vases, peut-être brisés contre le rocher, et majoritairement inscrits du nom du dédicant. Le mobilier et les dédicaces suggèrent un rituel basé sur une libation en l'honneur du dieu, auquel on dédiait le récipient utilisé, préalablement gravé. L'absence de statue de culte peut s'expliquer par la nature du dieu et du sanctuaire. Ce type de rituel est d'ailleurs plus ou moins décrit par le poète du Ve s. ap. J.-C. Nonnos de Panapolis lorsqu'Aristée, pour plaire à Zeus, fait une libation en remplissant une coupe avec un breuvage mêlé de miel[544]. Les premiers résultats des analyses bio-chimiques du contenu de certains vases du lieu de culte, réalisées par Nicolas Garnier en 2019-2020, ont permis de démontrer que la grande majorité de ceux-ci contenait des boissons fermentées, généralement du vin, parfois d'autres fruits, parfois mêlés à des produits laitiers ou à des morceaux carnés (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, Annexe 2). Le fait que la plus forte concentration de tessons se trouve au niveau d'une faille centrale du rocher (Pl. CXXII, c) peut être interprété soit par le bris volontaire du vase, projeté contre la paroi après la libation, soit par son dépôt sur des étagères situées contre le rocher et aujourd'hui disparues (Bats 2011b). Enfin, l'identité précise des dédicants et la nature de leurs vœux et remerciements sont inconnues. Comme l'a suggéré J.-Cl Decourt, de par la localisation, la nature du sanctuaire et au vu des fonctions du dieu, l'hypothèse la plus probable serait que les fidèles d'Aristée étaient des chasseurs et des éleveurs installés dans la ville même ou sur le territoire de la colonie. Le fait que les anthroponymes masculins soient majoritaires pourrait aller en ce sens (Decourt 2004, p. 84-85).

[541] Virgile, *Géorgiques*, IV, v. 425.
[542] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 82.
[543] Théophraste, *Des Vents*, Fgt. 4.
[544] Nonnos de Panapolis, *Dionysiaques*, V, 211-287.

VII. Le culte aux Mères

A. Le bloc inscrit près de la porte

En 1957, J. Coupry découvre un bloc d'angle dans la rue principale d'Olbia d'orientation est/ouest, à proximité de la porte de la ville et contre le mur nord de la zone 41 (coordonnées WGS84 : longitude, 6.123185 / latitude, 43.080719 ; Pl. CXII, c). Retrouvé dans un épais remblai correspondant au niveau de rehaussement des rues réalisé vers 40 av. J.-C., il devait probablement appartenir à l'angle d'un îlot de l'époque hellénistique détruit ou remanié à cette date (Pl. CXXIII, a).

Ce bloc en grès local beige et taillé quasi-cubique porte sur deux faces adjacentes l'épigraphe « MHTPΩN » renvoyant, comme J. Coupry le proposera, au culte des Déesses-Mères (Olb-Ins-009). L'apparente « faute » de déclinaison du génitif μήτηρ a malgré tout amené certains chercheurs comme Jeanne et Louis Robert à interpréter l'inscription comme une épitaphe pour un défunt nommé Mètrôn, un anthroponyme masculin d'origine ionienne au nominatif singulier. Selon J.-Cl. Decourt, la forme Μητρῶν, utilisée au lieu de la forme attendue Μητέρων pourrait s'expliquer par une faute de langue et de déclinaison faite par le graveur, non grec, et par l'influence de la forme Ματρον présente au sein d'inscriptions gallo-grecques. L'auteur s'appuie notamment sur le fait que le culte des Mères était particulièrement répandu en Gaule du Sud et que le lapidaire serait donc d'origine gauloise (Decourt 2004, p. 76-77, IGF 66). M. Bats et Cl. Sarrazanas rejettent cette hypothèse qui associe gratuitement cette « faute » à la nécessité d'une origine gauloise du graveur : pour les deux chercheurs, il pourrait plus simplement s'agir d'une variante dialectale ou d'une retranscription écrite d'une forme de prononciation orale, une idée déjà soumise par Michel Lejeune (Roure *et al.* 2018, p. 19-20 ; Cérézuelle 1971, p. 10). Comme J. Coupry l'avait déjà proposé, le nom des divinités au génitif marquerait la « propriété » divine et renverrait ainsi à un lieu de culte dédié aux Mères. La datation de l'inscription est complexe bien qu'un *terminus ante quem* soit fourni par l'enfouissement du bloc dans l'épais remblai réalisé lors du rehaussement de la voie vers 40 av. J.-C. D'après M. Bats et Cl. Sarrazanas, la forme de l'oméga en fer à cheval, extrêmement rare à Olbia, pourrait indiquer une date plutôt haute dans l'époque hellénistique, soit vers les IIIe-IIe s. av. J.-C. (Roure *et al.* 2018, p. 21).

Lors de sa découverte, J. Coupry avait associé le bloc à un bassin circulaire sur plinthe rectangulaire retrouvé à proximité, de dimensions et de matière semblables (Pl. CXXIII, a). La pierre inscrite avait alors été reconnue, soit comme le support du bassin, l'ensemble pouvant être interprété comme un *perirrhanterion*, soit comme un autel auquel le bassin devait être associé (Cérézuelle 1971, p. 10-11). L'examen des photographies prises lors des fouilles semble toutefois démontrer que le bloc n'était pas en place mais à l'intérieur du remblai datant du remaniement urbain d'Olbia vers 40 av. J.-C. M. Bats proposera notamment que celui-ci ait été initialement disposé à l'angle d'un îlot par la répétition de l'inscription sur les deux faces adjacentes. Il pouvait même appartenir à un éventuel sanctuaire situé à l'origine d'un côté ou de l'autre de la grande rue est/ouest où il a été par la suite abandonné. Malgré l'absence d'évidence pouvant trahir l'existence d'un tel bâtiment cultuel dans cette partie de la ville, il demeure toutefois vraisemblable qu'un tel culte aux Déesses Mères ait bien eu lieu dans ce secteur près de la porte, à l'entrée de la ville et non loin de la fortification (Roure *et al.* 2018, p. 20-21). Si cette localisation est exacte, le culte des Déesses Mères pouvait ainsi garantir la protection de la ville en plaçant la fortification et l'entrée principale sous la tutelle de ces divinités. Il devait être, de plus,

l'un des premiers sanctuaires visibles à l'intérieur des limites urbaines et l'un des derniers pour toute personne quittant l'établissement. Les deux faces inscrites adjacentes renforcent cette hypothèse, le sanctuaire demeurant visible aux personnes se tenant face à l'édifice comme à celles marchant au loin sur la voie principale, et ce même si le bâtiment ne dénotait en aucun cas de la trame urbaine par son implantation ou son architecture. On pourrait d'ailleurs évoquer un autre bloc sculpté en réemploi dans un mur tardif et retrouvé à l'autre extrémité de l'entrée orientale, et donc non loin du bloc inscrit. Celui-ci représente un *phallus* de bon augure sur une de ses faces (Pl. CXIV, b), permettant le bon accueil de toute personne franchissant les portes de la ville et gardant également la communauté en sûreté d'une manière symbolique (Bats 2011a).

B. Les petits autels suburbains

À environ 130 m au nord-est de la limite septentrionale de l'agglomération, un autel inscrit en latin à une Mère a été retrouvé de manière fortuite lors de défoncements agricoles survenus en 1925 sur le terrain de M. Lantrua. Celui-ci est situé à proximité du point de captage d'une source localisée dans le petit vallon séparant les deux collines peu élevées au nord d'Olbia (coordonnées WGS84 : longitude, 6.1242262 / latitude, 43.0825203 ; Pl. CX, a), et plus précisément sur le versant ouest du vallon à une altitude d'environ 15 m (Brun 2006, p. 26 ; Gérin-Ricard 1927, p. 325-327).

L'autel, en calcaire blanc, mesure 0,65 m de hauteur et 0,25 m de largeur pour 0,15 m d'épaisseur. L'inscription en latin est une dédicace d'un certain Aprilis à la « Mère » : *Aprile / Matri / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* (Olb-Ins-010). Le lapidaire était accompagné de deux petits autels votifs anépigraphes en grès, offrandes anonymes, aux bases et couronnements moulurés (Gérin-Ricard 1927, p. 326-327, pl. V). Dans la même zone fut découvert au même moment un *phallus* en marbre blanc de 0,16 m de long et de 0,08 m de diamètre, avec le système pileux représenté par des mèches à la base. Il s'agit d'un probable *ex-voto* anatomique au vu de son association avec les autels. Henry de Gérin-Ricard propose par ailleurs d'associer à cet ensemble un dé en pierre portant, en bas-relief, ce qu'il interprète comme une *ctéis*, soit une vulve. L'identification demeure toutefois hasardeuse et l'objet, retrouvé en 1912 sur le site d'Olbia mais sans plus de précision, est aujourd'hui perdu (Gérin-Ricard 1927, p. 327-328).

L'ensemble, daté du Haut-Empire, provient de substructions non décrites et malheureusement détruites lors de défoncements agricoles (Brun 1999, p. 457). La source à proximité semble notamment avoir été captée, au moins à partir de la période romaine, comme pourrait l'indiquer un tronçon de canalisation en pierre aperçu vers 1905 (Brun 1999, p. 441-457). Cette source est localisée par ailleurs à seulement 100 m environ au nord-ouest de structures mal caractérisées d'époque romaine, mises au jour vers 1910-1911 au nord-est du rempart. Elles se composent pour l'essentiel de salles rectangulaires et de salles à absides, parfois à hypocauste et parfois ornées de mosaïques. L'ensemble correspondrait soit à des thermes publics, peut-être en relation avec un sanctuaire des eaux auquel les autels devaient être associés, soit à un ensemble balnéaire d'une villa suburbaine (Brun 2006, p. 25-26 ; 1999, p. 457-458 ; Gérin-Ricard 1927, p. 324-326). J.-P. Brun note également, en lien avec cette source et cette inscription votive, le nombre important de thermes à l'intérieur de l'agglomération et propose de donner à l'Olbia romaine une fonction de centre religieux développé notamment autour d'une source guérisseuse. L'hypothèse s'appuie également sur les représentations d'organes génitaux, indices d'un culte de la fécondité (Brun 2006, p. 26). Le lien entre cet autel d'époque romaine et le bloc inscrit aux

Mères hellénistiques est toutefois remarquable et pourrait illustrer une continuité du culte, ou du moins une transformation, durant l'époque romaine.

C. Le culte des Mères dans le monde phocéen

On a longtemps proposé d'associer ce culte à celui gaulois des Mères, très présent dans le sud de la Gaule, comme par exemple à Nîmes ou à Glanum. Cette interprétation a notamment conduit, comme vu précédemment, à interpréter le bloc inscrit aux Mères à Olbia comme une réalisation d'un graveur gaulois pour un culte d'origine non-hellénique (Decourt 2004, p. 77 ; Cérézuelle 1971, p. 13).

Toutefois, plus récemment, M. Bats et Cl. Sarrazanas ont remis en doute l'origine celtique de ce culte à Olbia. Les chercheurs évoquent notamment un passage de Diodore de Sicile qui renseigne sur l'existence d'un culte aux Mères d'origine crétoise, déesses nourrices de Zeus enfant. Ces divinités auraient été, selon l'auteur, vénérées dans de nombreuses colonies grecques de Sicile et la Pythie elle-même encourageait les autres cités à en faire de même[545] (Roure *et al.* 2018, p. 21).

Dans le domaine phocéen, le culte des Mères apparaît à plusieurs reprises : il est suggéré, comme vu précédemment, par le biais d'une inscription grecque à Agathé (Aga-Ins-001 ; Decourt 2004, p. 171-172, IGF 128 = IG XIV 2514) et est attesté au sein d'une épigraphe latine à Massalia déjà évoquée (Mas-Ins-008). Le culte pourrait même être présent à Phocée comme l'a récemment rappelé Alex Mullen au travers d'une inscription originellement publiée en 1927 (Roure *et al.* 2018, p. 21 ; Mullen 2013, p. 172 ; Salač 1927, n°11, p. 389). On pourrait même se demander dans quelle mesure les *Theai Gennaides* phocéennes citées par Pausanias[546] ne pourraient pas être ces Déesses Mères qui apparaissent dans de nombreux établissements phocéens. Le culte de ces dernières à Olbia, Agathé et Massalia pourrait donc, au-delà d'une influence gauloise, simplement révéler la continuité d'un culte grec déjà développé au sein de la métropole.

La nature de ce culte dans le domaine phocéen et à Olbia est encore floue mais la localisation du bloc inscrit proche de l'entrée de la ville et du rempart pourrait indiquer que les divinités jouaient un rôle crucial dans la protection symbolique de l'établissement. Par ailleurs, l'association du bloc gravé d'un *phallus* apotropaïque, sculpté dans le rempart, résonne étrangement avec l'autel romain inscrit à la Mère, retrouvé proche d'une source *extra-muros* en compagnie d'un *phallus* en marbre blanc. La proximité de la source renvoie, dans le cadre de ce culte plus tardif d'époque romaine, à un culte des eaux, peut-être lié à la fécondité (Brun 2006, p. 26).

VIII. Bilan sur le portrait cultuel d'Olbia

En tant que fondation de Massalia, on s'attend à voir à Olbia les cultes principaux de la métropole, notamment lorsque l'on connaît les liens étroits que la colonie avait avec Massalia, l'établissement ne s'étant jamais émancipé de sa cité-mère. L'utilisation du même calendrier, et donc l'organisation des mêmes fêtes religieuses, ou l'évocation par Strabon de la diffusion du culte d'Artémis *Ephesia* dans l'ensemble des établissement massaliètes[547], semblent aller dans ce sens. On peut toutefois s'interroger sur la nécessité

[545] Diodore, *Bibliothèque Historique*, IV, 79-80.
[546] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 1, 5.
[547] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

d'installer à Olbia l'ensemble des cultes civiques massaliètes, surtout au sein d'une colonie et probablement d'un territoire assez restreint. Les Olbiens étaient-ils indépendants pour l'organisation et la pratique des cultes qui rythmaient l'année civique ou se rendaient-ils à Massalia afin de participer à certaines festivités ? On ne possède malheureusement à ce jour pas ou peu d'évidences sur l'existence des cultes principaux de Massalia à Olbia : aucune inscription ni aucun texte ne permettent par exemple de confirmer de manière convaincante la présence des cultes d'Apollon *Delphinios*, d'Artémis *Ephesia* ou d'Athéna *Polias* dans la colonie massaliète.

Le sanctuaire de l'Ouest semble, comme vu précédemment, s'imposer comme l'un des lieux de culte principaux de l'établissement, de par sa localisation, ses dimensions et son implantation dans le tissu urbain. Toutefois, l'identité de la ou des divinités qui y étaient vénérées demeure à ce jour inconnue. La présence de plusieurs figurines féminines en terre cuite a amené les archéologues à privilégier l'identification d'une déesse. L'évocation de la diffusion du culte d'Artémis *Ephesia* dans l'ensemble des colonies massaliètes en tant que culte fédérateur a donc naturellement conduit les chercheurs à reconnaître la déesse comme étant Artémis (Coupry 1964, p. 317-318). L'existence de plusieurs niches pouvant signifier que plusieurs divinités côtoyaient le même lieu de culte et surtout la découverte d'une stèle qui semble être inscrite au nom de Léto, pourraient ainsi évoquer un culte de la triade apollinienne (Bats 2011a ; Coupry 1992, p. 158 ; 1964, p. 319 ; Cérézuelle 1971, p. 61). Le sanctuaire de l'Ouest aurait ainsi pu, par l'intermédiaire de leur mère Léto, être consacré à la fois à Artémis mais aussi, selon la tradition mythologique, à son frère jumeau Apollon. Les Olbiens, contraints par les limites urbaines, auraient ainsi pu vénérer au sein du même sanctuaire deux des cultes les plus importants de sa métropole, celui d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios*. On pourrait toutefois s'étonner de l'absence apparente d'Athéna, divinité poliade de Phocée et de Massalia et, en l'absence de preuves plus évidentes de l'attribution du sanctuaire de l'Ouest à Artémis, la déesse de la guerre et de la sagesse pourrait tout aussi bien se présenter comme une candidate sérieuse dans l'identification de la divinité féminine adorée dans ce complexe.

Pour ce qui est des autres cultes attestés à Olbia, il est possible d'observer avec les autres installations phocéennes et massaliètes quelques parallèles. Ainsi, si la déesse Aphrodite semble discrète à Massalia et à Phocée où seuls quelques maigres indices pourraient laisser suggérer l'existence d'un culte tardif à l'époque romaine, elle occupe une place très importante dans la colonie phocéenne de Lampsakos (Frisch 1978, p. 149-152 ; Tréheux 1953, p. 434-435 ; Head 1911). En Occident, son culte est confirmé à Antipolis au travers du célèbre galet d'Antibes (Decourt 2004, p. 104-108, IGF 84 = IGG 1 ; Hermary 2000c, p. 161-163), tandis que divers auteurs évoquent l'existence d'un *Aphrodision* au nord d'Emporion et au sommet des Pyrénées[548]. La présence d'Aphrodite en contexte phocéen n'est donc pas surprenante, surtout si la déesse revêtait des fonctions liées à la protection des marins, une tâche fort utile au sein de cet établissement-relais portuaire. Le culte des Mères attesté aussi à Agathé (Decourt 2004, p. 171-172, IGF 128 = IG XIV 2514) et Massalia (Decourt *et al.* 2005, p. 190, IGF 56 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 550, n°112) pourrait avoir, comme vu précédemment, une origine grecque et non celtique puisque soupçonné également à Phocée (Roure *et al.* 2018, p. 21 ; Mullen 2013, p. 172). Le culte d'Aristée est quant à lui original en contexte phocéen. Le lien de ce dieu avec son père Apollon, très fréquent dans le paysage cultuel phocéen, ne peut à lui seul expliquer la présence d'Aristée à Olbia. Jean-Paul Morel a toutefois bien démontré les origines eubéennes de ce culte et les

[548] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3 ; IV, 1, 6 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 4, 22 ; Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 11.

liens étroits qui unissent Eubéens et Phocéens et qui pourraient ainsi expliquer la vénération du dieu à Olbia (Morel 2000, p. 45 ; 1997a).

Il faut, pour conclure, revenir sur certains aspects caractéristiques des lieux de culte olbiens. On a déjà noté l'implantation particulière des différents sanctuaires urbains. Pour les deux connus archéologiquement, le sanctuaire de l'Ouest et l'*Aphrodision*, et même pour celui des Mères que l'on restitue à proximité de la porte principale, on observe une connexion systématique du lieu de culte avec le rempart. Cette caractéristique a déjà été notée à Phocée, Massalia et Élée et elle s'illustre également, comme on le verra, à Emporion. Cette installation des structures sacrées en lien avec l'enceinte devait permettre de doubler symboliquement la fortification en plaçant la protection de la ville sous la tutelle de ses divinités. Dans le cas d'Olbia où les limites urbaines ont été bien déterminées dès la fondation de la ville et où la superficie urbaine est restreinte, cette caractéristique de l'implantation des lieux de culte devait également permettre de concentrer les zones domestiques en un point central du réseau urbain, tout en écartant les zones sacrées aux limites urbaines. Une autre originalité qu'il faut noter est l'aspect modeste des lieux de culte urbains d'Olbia de Provence qui ne semblent présenter aucune monumentalisation ni ostentation particulière dans l'architecture. En effet, ils ne se distinguent généralement que par la nature du mobilier découvert à l'intérieur des structures et par l'implantation et l'organisation interne des îlots correspondants. En ce sens, les sanctuaires d'Olbia peuvent faire écho à quelques-unes des structures sacrées de Massalia, comme le Bâtiment des Pistoles ou le Parc des Phocéens, qui eux aussi illustrent toute la complexité de l'identification de certaines structures cultuelles.

Troisième partie :

Emporion,
des fouilles anciennes revisitées

Chapitre 1. Découverte du site et historique des opérations archéologiques

I. De l'oubli à la redécouverte d'Emporion

Emporion est l'une des plus importantes fondations phocéennes d'Occident. Fondé vers 580 av. J.-C., le simple comptoir commercial grec servait alors de repère et d'escale pour les navigateurs et commerçants grecs en route pour le royaume de Tartessos. L'*emporion*, sous la dépendance de Massalia, se développe alors considérablement, entraînant vers 540 av. J.-C. la construction d'un nouvel établissement au sud du premier noyau d'occupation. Quelques décennies plus tard, l'accroissement démographique et économique d'Emporion explique la consolidation de l'implantation et son fonctionnement en tant que cité à part entière, détachée donc de Massalia (Santos *et al.* 2013 ; Plana-Mallart 2012 ; Aquilué *et al.* 2010). Elle continuera à se développer tout au long de son histoire avant de péricliter sous l'Empire romain. Les différents noyaux urbains de l'établissement (Pl. CXXIV, a-b) sont alors progressivement abandonnés. À partir du IVe s. ap. J.-C., seul le premier site d'occupation, que Strabon nommait Palaiapolis[549], continuera d'être occupé jusqu'à nos jours sous le nom de Sant Martí d'Empúries. Les vestiges et le passé antique de la ville tomberont alors progressivement dans l'oubli durant toute la période médiévale.

Durant la Renaissance, les érudits, nourris par le goût de l'Antiquité et l'étude des villes du passé citées par les textes classiques, tentèrent à plusieurs reprises de retrouver l'établissement gréco-romain d'Emporion-Emporiae en se basant sur les différents témoignages des auteurs anciens. Plusieurs potentiels candidats sont alors tour à tour envisagés, puis écartés, comme la ville de Castelló d'Empúries au nord du Golfe de Rosas. L'une des difficultés alors était l'évocation par Strabon de la Palaiapolis, décrite comme une petite île proche du continent qui servit de lieu d'implantation pour les premiers explorateurs grecs. À Empúries[550] même, les vestiges de la ville antique étaient déjà bien connus des habitants de la région, qui s'en servaient comme d'une réserve inépuisable de pierres bien taillées, de marbre pour la fabrication de chaux, de tuyaux en plomb et d'objets en bronze et en fer pour la refonte, ainsi que d'objets d'art pour les élites sensibles. Toutefois, personne ne s'intéressait alors au nom de l'ancienne ville. L'un des premiers à avoir, semble-t-il, correctement identifié l'ancienne ville gréco-romaine est l'évêque de Gérone Joan de Margarit, qui visita les ruines d'Empúries au XVe s. Dans son *Paralipomenon Hispania libri decem*, il ne réalisera toutefois aucune description des vestiges alors visibles si ce n'est un bref commentaire poétique. Les premières réelles descriptions du site seront faites en 1609 par Jeroni de Pujades, procureur général et juge du comté d'Empúries, qui visita sans doute la ville antique à plusieurs reprises. Dans sa *Crònica Universal del Principat de Catalunyan*, il reconnaît déjà les vestiges visibles de la Néapolis et de la Palaiapolis de Sant Martí d'Empúries comme les deux pôles d'un même centre urbain et mentionne le couvent de *Nuestra Señora de Gracia*, bâti en 1605 au milieu du site. Toutefois, l'identification du site comme Emporion n'est alors pas acceptée par l'ensemble des érudits. Néanmoins, les travaux de J. de Pujades seront repris à la fin du XVIIe s. par Pierre de Marca dans sa description géographique et historique de la Catalogne : *Marca Hispanica, sive limes Hispanicus*. Bien que son ouvrage ait pour but de privilégier les thèses du roi de France, dont il est l'envoyé, concernant la politique

[549] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.
[550] Le nom catalan Empúries souligne bien l'héritage du mot grec Emporion.

territoriale française, il corrigera les écrits de J. de Pujades en apportant pour la première fois un regard critique sur les sources classiques (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 49-52).

À la fin du XVIIIe s. et au début du XIXe s., les premières monographies consacrées à Empúries apparaissent. La première, de nature historique, fut l'œuvre de l'universitaire barcelonais Josep de Vega i Sentmenat, *Disertación sobre las colonias de griegos en Cataluña*, lue à l'*Academia de Buenas Letras* en 1780. La seconde, *Compendio histórico, resumen y descripción de la antiquisma ciudad de Empurias*, sera publiée en 1803 par Josep de Maranges. L'ouvrage, descriptif et narratif, évoque notamment l'envoi de 400 objets ramassés sur le site, au prince des Asturies Fernando VII. Ces travaux seront suivis par la rédaction des *episcopologios emporitanos* du Père Risco en 1801 et du Père Font en 1897, puis par de brèves descriptions faites par A. Ponz en 1788 et par P. Villanueva en 1807. Il faudra attendre 1823 et la *Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias* de François Jaubert de Passa pour voir apparaître l'un des premiers plans des vestiges connus (Pl. CXXVI, a). Ce dernier se base essentiellement sur les renseignements fournis par les sources classiques : la ville romaine est identifiée comme la ville ibère d'Indika, et la Palaiapolis est assurément localisée sous le village actuel de Sant Martí d'Empúries. Ces premières observations s'accompagneront également de fouilles antiquaires, qui permettront d'éclairer sa notice par les premières illustrations du mobilier archéologique ramassé (Aquilué 1999a, p. 17 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 52-53).

Entre 1846 et 1848, des premières excavations, financées par la « *Comisión Provincial de Monumentos de la Diputación de Gerona* », seront réalisées par l'antiquaire Gabriel Molina à l'ouest du monastère. Elles permettront l'identification d'une basilique paléochrétienne et la découverte de divers objets archéologiques. Tout au long du XIXe s., de nombreux autres artefacts seront ramassés par des particuliers et finiront sur le marché des antiquités, ou seront conservés au sein de collections privées. La *Comisión Provincial de Monumentos de la Diputación de Gerona* achètera, à ses propres frais, de nombreux objets archéologiques emporitains mis en vente sur le marché des antiquités et provenant, pour l'essentiel, des nécropoles d'Emporion. Ce contexte entraînera une véritable effervescence des explorations et des pillages des vestiges. À la même époque, deux ouvrages importants consacrés aux vestiges d'Empúries parurent. Dans sa *Noticia Histórica y Arqueológica de Emporion* sortie en 1879, Don Joaquim Botet i Sisó présente une copie du plan de Passa auquel ont été ajoutées les quelques découvertes réalisées dans le secteur de la ville romaine. Enfin, en 1883 sera publié l'ouvrage de Josep Pella i Forgas *Historia del Ampurdán*. Celui-ci, qui donnera son nom à la région, contient de nombreuses références historiques et archéologiques ainsi que la première carte scientifique et topographique de la ville, avec courbes de niveau (Pl. CXXVI, b). Enfin, en 1900, des fouilles d'antiquaires pratiquées dans le quartier de la ville romaine ont été signalées à la *Comisión Provincial de Monumentos*, qui envoya alors sur place une délégation en visite d'inspection afin d'établir un rapport des travaux réalisés. Ces dernières permirent de découvrir, sans le savoir à l'époque, le *forum* de la ville romaine, dont l'existence ne sera confirmée qu'en 1955 par l'archéologue italien Nino Lamboglia (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 53-55).

À la fin du XIXe s., les mouvements de dunes provenant des zones marécageuses menacent les terres cultivables de Torroella, situées plus au sud. Afin d'y remédier, l'ingénieur M. de Ferrer proposa alors un projet de reboisement qui concerna également une partie des vestiges côtiers d'Empúries. Deux nécropoles grecques archaïques, situées dans cette zone et déjà pillées par les explorations précédentes, furent alors fouillées par M. de Ferrer et le *Servicio Hidrológico Forestal de Estado*. Il ne reste de ces travaux que quelques objets ramassés et conservés alors dans un petit musée situé au siège du *Servicio Hidrológico Forestal de Estado* à Sant Martí d'Empúries, ainsi qu'un croquis d'une tombe

réalisé par M. Cazurro, professeur d'Histoire Naturelle à l'Institut de Gérone, qui assista à la découverte de certaines d'entre elles. Enfin, en 1907-1908, le chercheur allemand A. Schulten effectue, avec M. Cazurro et K. Koenen, une petite excavation devant le mur sud de la Néapolis. Les matériaux récoltés seront déposés au Musée de Gérone (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 55-57).

II. Les premières explorations d'Emili Gandia

Il faudra toutefois attendre la fin de l'année 1907 pour que le président de la *Diputación* de Barcelone, Enric Prat de la Riba, décide d'engager un processus légal pour l'acquisition des terrains recouvrant le site antique, sur l'initiative de Josep Puig i Cadafalch, ancien membre du conseil municipal de Barcelone et co-fondateur de la *Junta Autónoma* de la *sección de Museos del Ayuntamiento de Barcelona*. En janvier 1908, la *Junta Autónoma* décide de nommer le conservateur des Musées de Barcelone, Emili Gandia, en charge des travaux, sous la direction de J. Puig i Cadafalch. Toutefois, de par l'éloignement du site, les difficultés relatives aux transports et les responsabilités politiques croissantes de J. Puig i Cadafalch, ce dernier ne supervisa pas directement les travaux, comme cela était convenu, et c'est E. Gandia qui dirigera l'ensemble des opérations.

À l'origine, seules deux grandes parcelles, l'une située à l'est des vestiges du monastère, l'autre à l'ouest de ce dernier, sont achetées et feront donc l'objet des premières explorations. Le terrain situé à l'est du monastère, dit « *finca n°2* » (puis parcelle n°44), englobe une bonne partie de la ville grecque. Le terrain à l'ouest, dit « *finca n°3* », était quant à lui situé au sommet de la colline et comprenait le grand mur de fortification sud de la ville romaine, alors identifiée comme Indika, citée par Étienne de Byzance[551]. Les premières fouilles auront lieu, à partir du 19 mars 1908, dans cette partie méridionale de la ville romaine. Commencées le long du rempart, au niveau de la porte d'accès, elles permettront rapidement de suivre un grand axe nord-sud correspondant au *cardo maximus* de la ville romaine et menant au *forum*. Cette exploration se poursuivra jusqu'au 18 juillet (Gandia 1908a, p. 102-103, 112-113). En parallèle, des travaux furent rapidement réalisés au sud de la ville grecque, mettant au jour l'entrée méridionale de la ville et une bonne partie du rempart sud. J. Puig i Cadafalch lui donne alors le nom de Néapolis, en opposition au terme de Palaiapolis mentionné par Strabon et désignant la première installation grecque[552]. Entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août, E. Gandia révèle, dans l'axe de la porte principale, un escalier d'orientation est-ouest qui mène à une terrasse surélevée (Pl. CXXVII ; Pl. CXXV, n°4). Le 14 septembre 1908, les sondages atteignent l'autel x du sanctuaire méridional, qui sera alors interprété comme un « *templete* ». Un peu plus d'un mois plus tard, le 23 octobre 1908, c'est la citerne à deux compartiments de la soi-disant acropole qui est mise au jour. Sa fouille permettra la découverte dans son comblement, le 29 octobre, d'un morceau d'inscription bilingue mentionnant Sarapis (Emp-Ins-001). Cette première campagne se clôturera par la mise au jour, le 30 octobre, de l'un des murs de la grande citerne du sanctuaire méridional (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 59-61 ; Gandia 1908a ; 1908b). Durant cette première année, E. Gandia visitera également le village de Sant Martí d'Empúries. Le 8 juin 1908, il observera, en réemploi dans l'église du village, plusieurs pierres singulières : un lapidaire grec à 1-1,5m de hauteur sur le mur

[551] Étienne de Byzance, *Les Ethniques*.
[552] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.

droit intérieur de l'église[553], deux inscriptions situées encore aujourd'hui au-dessus de l'entrée et une « pierre présente sur le sommet de la table d'autel », faisant peut-être référence à un morceau d'albâtre romain qui sert actuellement d'autel ou à un morceau de marbre paléochrétien que l'on retrouve également à l'intérieur de l'église. Plusieurs jours plus tard, le 27 juin 1908, E. Gandia reviendra mesurer, dessiner et copier les pierres et leurs inscriptions (Aquilué 1999a, p. 19-21 ; Gandia 1908a ; 1908b).

En 1909, deux nouvelles parcelles sont achetées par les Musées de Barcelone : un terrain au sud de l'ancienne parcelle n°44 et donc de la Néapolis (autrefois parcelle n°43 et renommée par la suite parcelle n°3), ainsi qu'un terrain séparé par la route menant à Sant Martí d'Empúries et qui bifurque vers la muraille romaine (parcelle n°4). Dans un premier temps, les fouilles se focaliseront essentiellement sur l'angle sud-ouest de la Néapolis, E. Gandia et J. Puig i Cadafalch tentant de suivre le rempart sur son côté ouest (Pl. CXXVII). En parallèle, un ensemble d'amphores cassées au niveau du col, positionnées à la verticale et formant un cercle, sera mis au jour le 2 juin à l'intérieur d'une salle au nord-est de la citerne à deux compartiments. La structure, interprétée comme une sorte de conduit, et ses environs seront par la suite excavée jusqu'en octobre de la même année. Rapidement, les recherches se concentreront dans le secteur du réservoir méridional mis au jour en octobre 1908. Ce dernier, fouillé durant l'hiver par le gardien du site J. Escribá, sera de nouveau exploré à partir du 25 juin 1909. Le 25 octobre, on découvrit dans son comblement le buste en marbre d'une statue parmi d'autres vestiges cultuels. Quelques jours plus tard, le 29 octobre, E. Gandia commence à dégager le mur oriental du Temple M, puis son pavement mosaïqué à partir du 5 novembre 1909. Durant l'excavation du bâtiment, un piédestal en forme de colonne ionique et de nombreux éléments statuaires furent découverts, dont un corps pouvant se rapporter au tronc exhumé le 25 octobre. La statue, qui suscita alors un vif intérêt archéologique, sera rapidement déplacée au Musée de Barcelone et identifiée comme un Asklépios (Emp-Mér-001). Ces découvertes exceptionnelles entraîneront le rallongement de la campagne de fouilles jusqu'au 11 décembre. Elles permettront enfin de mettre au jour, au sud du Temple M, un autre bâtiment, le Temple P, à l'intérieur duquel fut observé un puits, puis le Temple C. De plus, l'observation de lapidaires en réemploi dans l'église de Sant Martí d'Empúries en juin 1908 entrainera la réalisation, le 4 novembre 1909, d'un sondage devant l'édifice (Pl. CXLVII, a, n°1). Si l'objectif initial était d'atteindre les premiers niveaux d'occupation de la colline, le sondage ne livrera malheureusement que quelques objets céramiques et métalliques du XVIe s. (Aquilué 1999a, p. 19-21 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 61-63 ; Gandia 1909).

En 1910, les fouilles se focaliseront naturellement dans la zone des temples révélés l'année précédente. Elles se poursuivront notamment au sud de la citerne méridionale, permettant la découverte le 14 juin d'une structure carrée servant d'autel ou de piédestal pour offrandes, puis deux jours plus tard, d'un grand autel jumeau et de son enclos (Pl. CXXV, n°3). Autour de ce dernier, de nombreux objets votifs ont été retrouvés dont des fragments en terre cuite de statues taillées à échelle humaine. Par ailleurs, les travaux se focaliseront sur la fouille du Temple P et du Temple C découverts à la fin de la campagne de l'année précédente, sur le couloir situé entre le Temple M et le Temple P, et sur les pièces à l'arrière de ce dernier. E. Gandia tentera également de retirer un épais « dépotoir de pierres » afin d'atteindre les niveaux antérieurs du sanctuaire et videra le puits apparu l'année précédente dans le *pronaos* du Temple P. À partir du 27 août, les explorations se déplaceront au nord du sanctuaire, où seront mises au jour des conduites d'eau et les bases de colonnes d'un portique. Enfin, à partir du 19 septembre, des fouilles seront réalisées en

[553] Or les seules inscriptions retrouvées en réemploi dans l'église sont une inscription bilingue IRC-30, extraite en 1936, et une inscription latine IRC-47, encore en place.

parallèle à l'est de l'accès principal de la Néapolis, révélant un nouveau temple d'époque romaine, le Temple V, et un portique attenant (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 63-64 ; Gandia 1910).

Les travaux reprendront le 4 avril 1911 au nord et à l'est du Temple V et autour de l'autel x. Dans le secteur du sanctuaire méridional, on atteint alors les niveaux de fondation des Temples M et P, voire, dans certaines zones, le substrat rocheux à 5 m de profondeur. L'exploration du soi-disant *Serapeion*, dans lequel se trouve le temple romain dégagé l'année précédente, se concentrera quant à elle au niveau du portique septentrional du sanctuaire et du mur de fortification qui ferment l'espace côté nord (Pl. CXXV, n°5). On notera la découverte le 30 août, dans les pièces attenantes à l'ouest du soi-disant *Serapeion* et longeant le couloir d'entrée de la Néapolis, d'une armature en fer d'une baliste, non loin de plus de mille projectiles en plomb et d'une cinquantaine de pointes de lances ou de flèches. Durant cette campagne, E. Gandia commencera également à explorer les quartiers domestiques situés au nord de la place méridionale et réalisera, à proximité de l'une des *tabernae* bordant la place, un sondage de 4 m de profondeur (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 64-65 ; Gandia 1911).

Durant l'année 1912, E. Gandia continua l'étude du secteur du soi-disant *Serapeion* et de la zone méridionale de la Néapolis, tout en poursuivant l'exploration de cette dernière vers le nord et en ouvrant un nouveau secteur, juste au nord de l'*agora* non encore découverte (Pl. CXXVIII). C'est également durant cette année que les fouilles de la ville romaine reprendront (Gandia 1912). L'année suivante, l'exploration du secteur nord s'est poursuivie, entraînant rapidement la découverte de l'*agora* (Pl. CXXIX). E. Gandia se focalisera ainsi sur la mise en évidence des façades des bâtiments qui donnaient sur la place, sur le dégagement du portique qui la bordait côté ouest et sur la vidange d'un puits situé en façade de ce dernier. À l'intérieur de celui-ci fut notamment retrouvée, le 14 octobre, une inscription à Thémis sur bloc de pierre (Emp-Ins-014). En continuant l'exploration de ce quartier au nord de l'*agora*, E. Gandia révèlera de nombreuses sépultures liées pour la plupart à la basilique paléochrétienne, tandis que d'autres correspondaient au monastère servite (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 66-67 ; Gandia 1913). En 1914, les fouilles continueront dans le secteur nord de la Néapolis, au niveau des pièces situées sur les côtés du grand axe nord-sud partant de l'extrémité nord-ouest de l'*agora*, et dans la partie septentrionale de cette même place (Pl. CXX). Les travaux continueront à découvrir de nombreuses tombes d'époque tardive. Par la suite, l'exploration se déplaça vers l'ouest, afin de relier les vestiges du sanctuaire méridional à ceux de l'*agora* nouvellement mise au jour. Elle permettra de faire apparaître une rue nord-sud parallèle à celle centrale menant à l'*agora*. Comme cette dernière, elle donnait sur des maisons et boutiques qui furent en partie explorées la même année. L'une de ces maisons révéla un *atrium* central entouré de plusieurs pièces mosaïquées. La présence, sur deux d'entre elles, d'inscriptions grecques souhaitant la bienvenue amena à baptiser la maison « *Casa de las ínscripciones* ». Cette même année fut prise la décision, compte-tenu des résultats acquis par les différentes opérations archéologiques, d'aménager un petit musée dans les locaux des vestiges de l'ancien couvent des Servites. Ces travaux furent réalisés en 1915, en lieu et place de la traditionnelle campagne de fouilles (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 67-69 ; Gandia 1914).

L'année 1916 marqua l'inauguration du musée d'Emporion ainsi que la reprise des opérations archéologiques. Ces dernières se concentrèrent dans un premier temps dans le secteur de la « *Casa de las ínscripciones* » découverte l'année précédente, révélant un péristyle. Par la suite, les travaux se déplacèrent dans le secteur de la place centrale, où une citerne fut mise au jour et vidée, puis au centre même de la place, où plusieurs structures superposées furent identifiées (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 69-70 ; Gandia 1916). En 1917, le secteur du soi-disant *Serapeion* est de nouveau au centre de l'enquête d'E. Gandia.

Ce dernier compte alors, par la réalisation de plusieurs sondages, obtenir des informations conséquentes sur les relations des différentes structures cultuelles entre elles et vis-à-vis des constructions défensives. Parallèlement, les fouilles se poursuivent dans le secteur de l'*agora*, avec l'exploration des pièces situées sur son flanc occidental. Dans le secteur de la « *Casa de las ínscripciones* », un four à céramique à double foyer fut notamment mis au jour au sud de celle-ci tandis qu'E. Gandia tente de suivre la limite occidentale de la Néapolis (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 70-72 ; Gandia 1917). L'année suivante, le dégagement du mur d'enceinte ouest de la Néapolis se poursuit, mais sa relative complexité et l'effondrement de ses parois rendent sa lecture difficile (Pl. CXXXI). Côté intérieur, E. Gandia révèle un groupe de quatre habitations qui s'ouvrent sur les rues adjacentes et qui seront entièrement excavées. Deux autres fours, adossés à la fortification, sont également découverts plus au sud, à proximité de la « *torre atalaya* » (Ruiz de Arbulo 1993, p. 72 ; Gandia 1918).

À partir de 1919, les explorations d'E. Gandia se veulent plus précises, l'archéologue ajoutant dans ses carnets les séquences stratigraphiques fouillées sous la forme de dessins précis de plans et de sections. La campagne se concentra sur l'*insula* située au nord-ouest de l'*agora*, à proximité de l'église du couvent servite, et sur les différentes *tabernae* qui marquaient ses limites. De nombreuses sépultures paléochrétiennes rendaient l'exploration de ce secteur très difficile (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 74 ; Gandia 1919). L'*insula* continua d'être au centre des opérations l'année suivante. Sa partie centrale fut notamment excavée, permettant de révéler une maison à péristyle. Par la suite, les opérations se déplacèrent vers l'est, de l'autre côté de l'axe nord-sud (Pl. CXXXII). La même année, E. Gandia profite de la construction d'un nouveau cimetière en dehors du village de Sant Martí d'Empúries, et ainsi de l'abandon de la nécropole chrétienne contiguë à l'église, pour réaliser des fouilles sur le site de la Palaiapolis. Il espère alors atteindre les niveaux archaïques du noyau urbain primitif. Malgré la réalisation de plusieurs sondages en octobre 1920, ceux-ci sont rapidement abandonnés en raison de l'absence de résultats remarquables (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 74-75 ; Gandia 1920). Toutefois, à cette occasion, Juan Pi, délégué de l'Escala au Conseil des Musées de Barcelone, l'informe de la découverte de plusieurs éléments architecturaux lors des travaux de construction de sa maison d'été au nord de l'église deux ans auparavant. Il s'agit de pierres de taille, de fûts de colonne et d'un fragment de frise décorée de sphinx (Emp-Pal-001 ; Gandia 1936, p. 270-271 ; 1924, p. 233-234 ; 1920, p. 210-211). De par l'absence de législation à cette époque, une bonne partie de ces vestiges furent détruits, et ce malgré les efforts et la volonté d'E. Gandia de contrôler l'ensemble des travaux ayant eu lieu à Sant Martí d'Empúries dans l'objectif de documenter et de préserver les vestiges archéologiques (Aquilué 1999a, p. 27-28). Par ailleurs, durant le même mois, une forte tempête inonde le port antique, alors propriété du *Servicio Hidrológico Forestal*. L'évènement, qui détruisit la pinède et le chemin d'accès à Sant Martí d'Empúries, permet néanmoins à E. Gandia de repérer, pour la première fois et sur plus de 50 m de long, des blocs de pierres taillées appartenant vraisemblablement à la limite orientale de la Néapolis (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 75 ; Gandia 1920). À la suite de cette tempête, les travaux d'E. Gandia se focalisèrent sur la limite nord de la ville, à un endroit marqué par une forte pente reliant les espaces fouillés aux champs qui recouvraient le port antique. Il révèlera ainsi une falaise naturelle ne présentant aucune trace humaine si ce n'est quelques tailles possibles dans le substrat (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 75-76 ; Gandia 1921).

Après un an d'interruption, les opérations reprirent en 1923. Pour la première fois depuis des années, celles-ci eurent lieu notamment au niveau de la colline et donc de la ville romaine, et plus précisément à côté de la parcelle de P. Villanueva où étaient déjà visibles plusieurs mosaïques romaines. À l'ouest de ces dernières, un tronçon de rue fut mis au jour

par E. Gandia, longeant une partie du mur de fortification. L'exploration de ce secteur a été complétée par une série de sondages réalisés à l'ouest de la Néapolis, à proximité du musée. Ils permirent de révéler plusieurs structures, interprétées comme le prolongement de la fortification ouest de la ville grecque (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 76-77 ; Gandia 1923). L'année suivante vit la poursuite des travaux commencés en 1923. Après l'exploration du secteur romain à l'ouest de la parcelle de P. Villanueva, les travaux se sont déplacés dans le secteur nord-ouest de la Néapolis, afin de délimiter le prolongement possible du mur de fortification occidental. Le 17 septembre 1924, lors d'une visite d'E. Gandia à Sant Martí d'Empúries, qui avait pour principal objectif la photographie du bloc aux sphinx retrouvé en 1918, on lui signale la découverte d'un chapiteau ionique et d'un autel romain en grès retrouvé à l'extérieur de l'enceinte médiévale nord du village (Aquilué 1999a, p. 27-28 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 77-80 ; Gandia 1924). En 1925, le soi-disant sanctuaire de Sarapis fut de nouveau au centre des investigations de terrain afin de délimiter son extrémité sud, continuité de l'enceinte méridionale de la Néapolis. Le sud de l'*agora* fut également exploré, permettant de mettre au jour le péristyle d'une maison romaine, tandis que les excavations de l'*agora* même révélèrent une sépulture tardive (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 80 ; Gandia 1926). En 1926, E. Gandia inspecta une zone au sud-ouest de la ville romaine, qui faisait alors l'objet de fouilles clandestines, propriété de M. Gisbert. On révéla ainsi l'existence d'une nécropole de crémation rebaptisée Las Corts. La même année furent réalisées les premières photographies aériennes de qualité du site. Les travaux se concentrèrent quant à eux dans le secteur de l'*agora*, permettant de confirmer la stratigraphie déjà observée les années précédentes. Par la suite, une série de sondages sera réalisée le long de la rue principale nord-sud longeant à l'ouest le péristyle découvert en 1925. On retrouva notamment cette année un trésor de 891 oboles en argent à l'intérieur d'une petite cruche pseudo-ionienne à anses surélevées. Enfin, E. Gandia termina l'exploration du soi-disant *Serapeion* et du secteur oriental de la Néapolis. De brèves interventions ont été également réalisées au sein de la nécropole de Las Corts révélée l'année précédente, ainsi que dans le secteur d'El Castellet, correspondant aux vestiges d'un monument funéraire romain d'époque tardive. Au nord-ouest de la Néapolis, un silo bouché fut découvert par hasard. Sa fouille permit de fournir un ensemble impressionnant de matériel céramique de la période romano-républicaine (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 81-82 ; Gandia 1926).

Après la campagne de 1926, l'exploration archéologique d'Emporion sera suspendue, notamment à cause de la destitution de Joaquim Folch i Torres, directeur général des Musées depuis 1920, et de l'intérêt des autorités barcelonnaises pour la grande exposition internationale de Barcelone qui aura lieu en 1929. Cette même année, l'existence même des vestiges de la ville romaine est sérieusement menacée par un grand projet de prospection pétrolière. Heureusement, ce dernier n'aboutira pas par le manque de résultats escomptés. En 1932, à la suite de la fin de la Monarchie, de la proclamation de la République et de la reprise des fonctions de J. Folch i Torres, E. Gandia reçut de nouveau les autorisations nécessaires à la reprise des travaux archéologiques. La campagne a alors pour principal objectif de dresser un plan précis des vestiges conservés et d'étudier le tracé de l'hypothétique fortification orientale de la Néapolis, en bordure de mer. De cette dernière, seule la partie fermant à l'est le soi-disant *Serapeion* fut découverte (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 82-83 ; Gandia 1932). Les fouilles de 1933 et 1934 se sont poursuivies dans cette même partie orientale, E. Gandia continuant le dégagement du rempart oriental et des pièces attenantes (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 83-84 ; Gandia 1934 ; 1933). En 1935, l'exploration du secteur permet la redécouverte de structures déjà connues auparavant dans la zone côtière (Pl. CXXXIII). Par la suite, des travaux sont effectués dans le secteur nord de la Néapolis, puis dans la zone ouest de l'*agora*. Ceux-ci révèleront

notamment un habitat décoré d'une magnifique mosaïque inscrite (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 85 ; Gandia 1935). Enfin, la campagne de l'année 1936 sera marquée par le début de la guerre civile espagnole. Malgré le conflit, les travaux continuèrent, tant bien que mal. Ils se concentreront notamment sur le secteur dit de Villanueva au sein de la ville romaine et seront accompagnés du projet d'agrandissement du musée. La campagne sera toutefois principalement consacrée à la conservation des vestiges déjà exhumés, plus qu'à la poursuite des fouilles. Le Conseil de Défense installera notamment, sur les niveaux recouvrant la ville romaine, une batterie de canons et des dépôts de munitions dans les citernes des maisons romaines, et ce malgré les efforts fournis par E. Gandia pour protéger les vestiges (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 85-87 ; Gandia 1936).

III. Les fouilles modernes d'après-guerre

En 1940, à la fin de la Guerre d'Espagne et sous la dictature franquiste, le nouveau directeur du Musée archéologique de Barcelone, Martín Almagro Basch, manifeste rapidement son intérêt pour la reprise des fouilles d'Empúries. Celles-ci auront lieu à partir de septembre de la même année et se focaliseront essentiellement sur la ville romaine.

Elles consisteront en premier lieu au dégagement des décombres extérieures de l'enceinte sud. On y découvre notamment un riche mobilier du VIe s. av. J.-C., probablement associé à une tombe détruite par la construction de l'enceinte romaine. Ces premières explorations, qui se poursuivront les années suivantes, permettront notamment de révéler le petit amphithéâtre et de la palestre situés tous deux à proximité de l'entrée sud de la ville romaine (Pl. CXXIV ; Menulis 2010 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 87-88 ; Almagro Basch 1945, p. 59-63). En parallèle, quelques interventions seront également réalisées dans la Néapolis à partir de 1943. Elles se focaliseront sur le mur occidental de la fortification de la Néapolis et, par conséquent, sur l'espace interprété comme la soi-disant acropole de la ville grecque, révélant des structures antérieures situées sous la « *Torre Atalaya* » (Pl. CXXV, n°1 ; Almagro Basch 1945, p. 63-71). En 1944, les travaux de la ville romaine reprendront là où E. Gandia les avait interrompus en 1936, dans le secteur Villanueva. Ils permettront la découverte de thermes, d'un péristyle et d'une rue adjacente d'orientation nord-sud. De plus, le riche mobilier du VIe s. av. J.-C. exhumé en 1940 entraîna un vif intérêt pour l'exploration des nécropoles emporitaines, qui seront au centre des recherches les années suivantes. Les nécropoles – portant le nom des propriétaires du terrain où les travaux furent effectués – de Conti (appelée plus tard Bonjoan) à l'est, de Ballesta au sud-ouest et de Rubert au nord-est de la ville romaine, seront ainsi fouillées à partir de la campagne de 1944. Dès 1946, la nécropole de Parrali, située sur la colline de Les Corts, sera à son tour explorée. Dans les années 1948-1949, les travaux se concentrent dans la partie orientale de la *stoa* de la Néapolis, située à proximité de l'escalier permettant l'accès à la cour de la basilique. En parallèle, l'exploration de la ville romaine se poursuit, focalisée sur les différents axes urbains et sur les maisons romaines limitrophes. Ces dernières permettront notamment, grâce aux travaux de N. Lamboglia qui identifiera le *forum* romain, de proposer en 1955 une restitution de la trame urbaine romaine. En 1961, un nouveau sondage sera réalisé par M. Almagro Basch dans la Néapolis, au niveau du portique sud de l'*agora* (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 87-93 ; Sanmartí-Grego 1991). Enfin, à partir de 1962 et jusqu'en 1964, M. Almagro Basch organisera les premières véritables explorations archéologiques au niveau de la Palaiaopolis. Celles-ci auront lieu, compte tenu des problèmes posés par l'implantation moderne du site, au niveau de l'ancien cimetière au nord de l'église de Sant Martí d'Empúries, un secteur déjà convoité par E. Gandia et sur lequel ce dernier avait déjà réalisé plusieurs sondages en 1920 (Pl. CXLVII,

a, n°2). Les fouilles permirent de mettre au jour les niveaux d'occupation de l'époque archaïque et de mieux comprendre l'occupation romaine tardive et médiévale du site (Aquilué *et al.* 2002a). En parallèle, les travaux se poursuivirent dans le secteur du *forum* romain. Ils permirent, en 1963, de mettre au jour la porte d'entrée de celui-ci, qui ne sera identifié que l'année suivante (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 93-94).

En 1964, M. Almagro Basch est nommé directeur du Musée Archéologique National de Madrid. Son remplaçant au poste de directeur du Musée Archéologique de Barcelone, Eduard Ripoll, est préhistorien, ce qui entraînera une diminution de l'intensité des fouilles d'Empúries au cours de son mandat. Entre 1964 et 1981, les travaux se concentreront essentiellement dans le secteur du *forum*, ainsi qu'à l'ouest de la maison romaine n°1, où commencera l'exploration d'une nouvelle *domus*, la maison romaine n°4. La fouille du *forum* devient alors quasi-systématique. Toutefois, quelques interventions auront lieu, en parallèle, à l'extérieur de la ville romaine. Ainsi, en 1967, une enquête sera menée à proximité du soi-disant *Serapeion* ; en 1971, une tentative d'établir une nouvelle stratification sera réalisée dans la partie ouest de la Néapolis ; enfin, en 1974, la jetée romaine de Riells sera étudiée. En 1975, E. Ripoll dirige une nouvelle campagne dans le secteur de la Palaiapolis. Elle se concentre immédiatement à l'ouest de la zone explorée dans les années 1962-1964 (Pl. CXLVII, a, n°3). Celle-ci permettra, en complément des campagnes des années 1960, d'accéder aux couches d'époque archaïque et d'époque romaine. La même année sera organisée à Sant Martí d'Empúries une fouille d'urgence du site de Bailón (Pl. CXLVII, a, n°4) qui livrera des vestiges de l'Antiquité tardive et de l'époque wisigothique. De plus, un sondage sera également réalisé en 1975 dans le jardin de Victor Català (Pl. CXLVII, a, n°5) mais les résultats n'ont malheureusement jamais été publiés (Aquilué 1999a, p. 47 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 94-95).

En 1979, après la publication de la thèse d'Enric Sanmartí-Grego, qui comprenait de nouvelles hypothèses sur la localisation de l'établissement ibère cité par les sources anciennes, de nouvelles explorations auront lieu au sud de la Néapolis, dans le secteur du Parking. Ces travaux, qui se poursuivront jusqu'en 1984, révèleront l'existence d'une nécropole, écartant ainsi l'interprétation initiale de E. Sanmartí-Grego à propos de l'emplacement de l'habitat ibère. Ces opérations marquent alors la transition entre les fouilles d'E. Ripoll et celles d'E. Sanmartí-Grego, ce dernier le remplaçant à la tête du Musée d'Empúries en 1981. Entre 1981 et 1985, ces nouvelles enquêtes au niveau de la Néapolis permettent de mieux comprendre les niveaux du IVe s. av J.-C., et en particulier les limites méridionales de la ville grecque. Le soi-disant *Serapeion* et le mur d'enceinte sud seront ainsi au centre de l'étude menée par Xavier Aquilué, Ricardo Mar et Joaquín Ruiz de Arbulo. En parallèle de l'exploration du secteur du Parking, le programme de recherche d'E. Sanmartí-Grego se concentrera sur l'étude du *forum* romain, par le biais d'un travail de réinterprétation et d'étude des données issues des fouilles anciennes. Celui-ci aboutira, en 1982, puis en 1983, à l'organisation de deux nouvelles campagnes d'exploration archéologique dans le secteur (Aquilué *et al.* 2002a ; 2002b, p. 9-10 ; Ruiz de Arbulo 1994 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 97-95, 97). Enfin, des fouilles d'urgence seront programmées en 1984 par Aurora Martín sur le site de Sant Martí d'Empúries, au numéro 1 de la rue du Pou (Pl. CXLVII, a, n°6). Elles révèleront trois murs d'une structure centrale indéterminée et permettront d'atteindre des couches d'époque romaine datant des IVe-Ve s. ap. J.-C. (Aquilué 1999a, p. 49). Après l'abandon de l'excavation du secteur du Parking et de la ville romaine, les travaux se sont à nouveau concentrés dans la partie méridionale de la Néapolis, notamment dans le secteur du soi-disant *Asklepieion* (Pl. CXXV, n°3-4). Ceux-ci, réalisés entre 1985 et 1991 sous la direction d'E. Sanmartí-Grego, permirent d'approfondir la connaissance sur le développement architectural et urbain du secteur méridional, et notamment de son sanctuaire. Ces fouilles ont été d'une grande

importance pour la connaissance de la Néapolis en raison de la découverte de la succession des lignes de fortifications dans ce secteur, du Ve s. au IIe s. av. J.-C., et des premières phases de l'espace sacré suburbain, plus tard intégré aux limites urbaines (Aquilué *et al.* 2002a ; Ruiz de Arbulo 1994 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1988).

À partir de 1992, les opérations archéologiques d'Emporion seront dirigées par X. Aquilué et le reste de l'équipe du Musée Archéologique de Catalogne-Empúries, composée de Marta Santos, Joaquim Tremoleda et Pere Castanyer. Jusqu'en 1999, c'est de nouveau le secteur du *forum* romain qui sera au centre des recherches, permettant de documenter plus précisément l'évolution de cet ensemble architectural et révélant dans ce secteur l'existence d'un vaste champ de silos en fonctionnement depuis le IIe s. av. J.-C., avant l'installation de la large place à la fin du Ier s. av. J.-C. (Aquilué *et al.* 2002b). En parallèle, de nouvelles fouilles seront organisées à Sant Martí d'Empúries entre 1994 et 1996, puis en 1998, par le Musée Archéologique de Catalogne-Empúries, le Service Archéologique de Catalogne et le Conseil Municipal de L'Escala. Elles révèleront les niveaux archaïques ainsi que l'occupation ibère préexistante (Castanyer *et al.* 2009-2011 ; Aquilué *et al.* 2010, p. 66 ; 2002). Enfin, c'est à cette même période que plusieurs études géologiques, géophysiques et paléobotaniques seront réalisées afin de contribuer à la compréhension de l'évolution du paysage côtier de l'Empordà et au paléoenvironnement d'Empúries (Marzoli *et al.* 2022, p. 192-194). Après une courte pause, les fouilles reprendront en 2005 au niveau de la Néapolis. Les travaux, qui se poursuivront jusqu'en 2012, se focalisent alors sur la *stoa* nord fermant l'*agora*, permettant de documenter la séquence d'occupation du secteur central du noyau grec avant les réformes urbaines du IIe s. av. J.-C. et d'atteindre les niveaux archaïques tardifs de l'établissement (Castanyer *et al.* 2015 ; 2009-2011, p. 65 ; Santos *et al.* 2013, p. 106-107). En 2007 puis en 2008, suite aux travaux de construction du nouvel entrepôt archéologique du Musée, des sondages ont également eu lieu à l'extrême nord-ouest de la ville, dans un secteur inconnu jusqu'alors. Ils permettent de révéler la connexion entre la zone portuaire et les premiers espaces urbains septentrionaux de la ville et mettent notamment au jour un espace de culte que l'on nommera par la suite « sanctuaire portuaire » (Pl. CXXV, n°2 ; Santos *et al.* 2013, p. 107-110 ; Aquilué *et al.* 2011). Par ailleurs, au sud de la ville grecque, la construction du nouveau centre d'accueil des visiteurs du site archéologique amena la découverte en 2010 d'une nouvelle zone funéraire jusqu'alors inexplorée. Intensément fouillée, elle révéla une longue période d'occupation qui s'étend du Ve s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C. (Castanyer *et al.* 2015).

2010 marque également la prise de direction du Musée Archéologique de Catalogne-Empúries par M. Santos. Dans un premier temps, la ville romaine redevient alors le centre de la recherche. À partir de 2012 et jusqu'en 2017, les fouilles se concentrent notamment sur l'*Insula* 30. L'objectif est alors de déterminer l'évolution architecturale et fonctionnelle de ces espaces et d'explorer l'occupation antérieure de ce secteur avant sa transformation à l'époque augustéenne. Les travaux permettront notamment de révéler des thermes publics d'époque romaine. Enfin, de 2018 à 2021, un projet quadriennal dirigé par le Musée d'Archéologie de Catalogne et mené par P. Castanyer fut mis en place en collaboration avec le laboratoire du *Centre d'Arqueologia Subaquàtica de Catalunya* (CASC) et le *Deutsches Archäologisches Institut* de Madrid. Celui-ci avait pour objectif l'étude des différents espaces portuaires emporitains, connus depuis longtemps mais délaissés par les différentes recherches archéologiques. L'intervention menée sur la plage du *Moll* grec, au nord-est de la Néapolis et en dehors du site archéologique d'Empúries, commença en 2018 par des fouilles d'urgence, en raison de l'érosion progressive du littoral, conséquence de l'intensification des tempêtes, qui menaçaient de détruire le secteur oriental de la Néapolis. Les opérations archéologiques reprendront en 2019 par l'exploration du quartier portuaire de la Néapolis durant le mois de juillet, puis d'octobre à novembre par la poursuite des

fouilles de la plage du *Moll grec*. Ces travaux permettront de mieux connaître la limite nord de la Néapolis, les phases initiales de l'implantation et l'évolution géomorphologique et paléoenvironnementale de la façade côtière. Ils révèleront notamment, côté nord-est, la présence d'un possible entrepôt du IIe s. av. J.-C. et une série de pièces côtières du VIe s. av. J.-C. Côté nord-ouest, l'exploration permettra de mettre en évidence le promontoire rocheux sur lequel la ville grecque s'était installée, et la possible extension du sanctuaire portuaire à l'est, de l'autre côté de la rampe (Marzoli *et al.* 2022, p. 195-197 ; Puig, Castanyer 2020 ; Castanyer *et al.* 2020, p. 149-150).

En 2020-2021, les fouilles du secteur nord de la Néapolis continuèrent, se concentrant sur l'exploration des trois principaux îlots qui le composent, nommés selon la nomenclature topographique en vigueur à Empúries N-22, N-21 et N-20. Elles permettront notamment de révéler une unité domestique du VIe s. av. J.-C., ainsi qu'un possible *hestiatorion* qui pourrait être rattaché au même complexe cultuel que le sanctuaire portuaire (Castanyer *et al.* 2022). Les résultats de ces travaux entraîneront le prolongement du projet avec la réalisation d'une nouvelle campagne de fouilles commencée en 2022 et devant se conclure en 2025. Celle-ci permettra la poursuite de l'exploration des secteurs précédemment cités ainsi que ceux du mouillage de Riells-La Clota[554]. Enfin, en juillet 2023, plusieurs découvertes importantes seront réalisées au sein du sanctuaire portuaire, dont un escalier et un grand autel monumental[555].

[554] http://www.macempuries.cat/ca/Recerca/Recerca-liderada-pel-MAC/Les-arees-portuaries-de-l-antiga-Empuries

[555] https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

Chapitre 2. Topographie, urbanisme et chronologie d'Emporion

I. Présentation générale du site et de son territoire

Le site d'Empúries se trouve au nord-est de la Catalogne, dans la région de l'Empordà (Pl. CXXXVII). Celle-ci s'étend des versants méridionaux des Pyrénées à la barrière formée au sud par le massif des Gavarres, et est séparée en deux par le massif de Montgri et le fleuve Ter. Le nord de l'Empordà, dit « *Alt Empordà* », est une plaine d'enfoncement comblée par des sédiments, puis par les alluvions des cours d'eau qui s'y déversent et forment, par les dépôts qui s'y sont accumulés aux abords de l'embouchure des fleuves, une plaine littorale humide parsemée d'espaces marécageux (Pl. CXXXIX, b). Le climat plutôt sec qu'il est possible de restituer grâce à la paléobotanique rend toutefois la plaine habitable et exploitable durant l'Antiquité (Marzoli *et al.* 2022 ; Burjachs *et al.* 2000).

C'est dans ce paysage que les Grecs s'installent, sur les côtes du golfe de Rosas, formé par les vallées des fleuves Ter et Fluvià (le Clodianus latin) ainsi que, au nord, par les estuaires des rivières Manol et Muga (Pl. CXXXVIII, a ; Aubert *et al.* 1990). L'occupation de cette région est stratégique, puisqu'elle se situe à l'extrémité nord-ouest de la Méditerranée, et sert de point de passage entre la Gaule et l'Ibérie. Les nombreuses voies de communication du territoire permettent également d'accéder, à travers les vallées de l'Aude et de la Garonne, à l'Océan Atlantique. Il était enfin possible d'obtenir des minerais de la zone pyrénéenne voisine tandis que le territoire riche que constitue l'Empordà permettait une exploitation efficace des ressources agricoles et notamment céréalières (Martin Ortega, Plana-Mallart 2003).

Le massif du Montgrí formait dans son extrémité septentrionale un ensemble de collines proches de la mer. Celles-ci enserrent une zone côtière qui sera le lieu d'installation et d'extension des différents noyaux urbains de la cité d'Emporion. Elle était délimitée au nord par la petite colline de Sant Martí qui culmine à environ 15 m d'altitude, à l'ouest par les grandes collines du Turó d'Empúries et de Les Corts, respectivement à environ 30 m et 22 m d'altitude, enfin au sud par les collines de Vilanera et de El Pedró à 33 m et 39 m d'altitude. Les formations géologiques, d'origine karstique, qui composent ces collines ont facilité la disponibilité de l'eau potable, essentielle à la vie de la cité et à l'approvisionnement des navires qui mouillaient en son port (Aquilué *et al.* 2008b, p. 29).

Strabon dit que la cité était située à 40 stades environ du Mont Pyréné et de la frontière de la Celtique. Il précise également que tout son territoire, le long des côtes, était très fertile et pourvu de bons ports[556]. Les études paléobotaniques et l'abondance de structures de stockage, notamment de silos, dans l'habitat rural dispersé dès les VIe-Ve s. av. J.-C., confirment effectivement la présence de terres fertiles dans le territoire de la cité et le développement important de la céréaliculture au cours des IVe-IIIe s. av. J.-C. Cette dernière était très certainement ainsi la source première de l'activité économique et commerciale d'Emporion (Plana-Mallart 2012). Dans le territoire proche de la colonie (Pl. CXXXVI), l'absence d'*oppida* importants est frappante et contraste avec la partie restante du nord-est catalan (Plana-Mallart 1994, p. 95-98). Les seuls établissements fortifiés en périphérie de l'établissement grec et en fonction pendant le Ve s. av. J.-C. sont le site de Mas Castellar de Pontos, à 15 km à l'ouest, le site d'Ullastret, à 15 km au sud, et le site de Sant Julià de Ramis, à 25 km au sud-ouest.

[556] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.

Le territoire est archéologiquement progressivement mieux connu. L'arrière-pays était parsemé de petits sites ruraux, composés pour l'essentiel de groupements de silos associés à des cabanes modestes. Ces différents établissements, par exemple ceux de Camp de l'Ylla et de Saus, étaient en fonction du Ve s. jusqu'au IIIe/début IIe s. av. J.-C. (Plana-Mallart 2012). Il s'agirait de sites d'habitat dispersé de nature modeste liés à l'exploitation agricole du territoire. Dans la proche périphérie de l'établissement grec, côté sud, d'autres sites sont connus, comme Mas Gusó et Muntanya Rodona (Pl. CXXXVII). Si le caractère protohistorique de ces sites est visible, force est de constater l'abondance du mobilier grec, qui atteste des contacts étroits avec les Grecs. S'il semble difficile de dessiner une *chôra* appartenant de manière stricte à Emporion, car la présence ibère est très marquée dans le territoire, l'ampleur des contacts économiques et culturels suggère une situation intermédiaire, voire mixte (Plana-Mallart 2012, p. 168).

L'établissement phocéen était organisé autour de deux noyaux urbains, la première installation nommée Palaiapolis par Strabon, et la nouvelle ville que l'on nomme aujourd'hui Néapolis par opposition à la première (Pl. CXXIV, a-b). L'ensemble dessinait une ville modeste, d'environ 5 ha (Sanmartí-Grego 1992). Les deux noyaux urbains étaient séparés d'environ 400 m par une petite baie servant de premier espace portuaire. Aujourd'hui complétement comblé par de multiples processus naturels et anthropiques, le « port naturel » se caractérisait, à l'origine, par une bande de moindre profondeur bordée par une plage côtière de sable et de galets facilitant l'accostage des navires. Le secteur était fermé, à chaque extrémité, par des zones plus escarpées correspondant au nord à la colline de Sant Martí, et au sud à un éperon rocheux d'environ 7-8 m de haut et qui marquait la limite nord de la Néapolis (Castanyer *et al.* 2020, p. 150 ; 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 66-67).

Le promontoire de la Palaiapolis, que l'on situe sous l'actuelle ville de Sant Martí d'Empúries (Pl. CXLVII, b), était pendant l'Antiquité une sorte d'île ou presqu'île, délimitée au sud par l'ancien lit de la rivière Ter et bordée au nord par l'ancienne embouchure du fleuve Fluvià (Pl. CXXXVIII, a). Ces deux éléments offraient ainsi à la ville un accès facile à son arrière-pays et une position commerciale stratégique (Aquilué *et al.* 2002). Le premier habitat d'Emporion semblait se concentrer sur la partie la plus élevée de la colline, où il y avait déjà une occupation protohistorique (Aquilué *et al.* 1999). Dès le milieu du VIe s. av. J.-C., cet habitat grec était déjà structuré et organisé en îlots d'habitation délimités par des axes de circulation qui suivent la topographie du promontoire (Pl. CXLVIII, f ; Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 62). Les unités domestiques présentent un soubassement en pierre calcaire supportant des parois de briques crues. Elles sont de plan rectangulaire, très allongées, parfois dotées d'un porche ouvert sur la rue (Aquilué *et al.* 2010, p. 70 ; 2000, p. 291-292). Ce premier noyau d'occupation a sans doute hébergé un premier lieu de culte qui pourrait être soupçonné au travers de divers éléments architecturaux retrouvés à proximité de l'église de Sant Martí d'Empúries, bâtie au XVIe s. L'installation ne présente, semble-t-il, aucun système défensif, en raison de son emplacement insulaire et grâce aux défenses naturelles de la colline sur laquelle elle s'est implantée.

Rapidement, un nouvel établissement est créé au sud du promontoire, de l'autre côté de la baie et sur les versants orientaux de la colline du Turó d'Empúries. La Néapolis, de plan rectangulaire, couvre une superficie de 4/5 ha (Pl. CXXXIV, a-b). Elle est protégée au sud et à l'ouest par des murs d'enceinte, tandis que ses côtés nord et est, dépourvus de fortification, sont ouverts en apparence sur la mer. Au nord, la ville fut construite sur la base du promontoire qui marquait la limite sud de la baie. Celui-ci était caractérisé par un éperon rocheux qui s'étendait vers le nord sur 25-30 m de long et sur 15 m de large. Dénué de tout vestige, il servait ainsi probablement de protection naturelle pour l'espace portuaire

contre les tempêtes pouvant venir de l'est. Un accès à cet espace se trouvait notamment dans l'extrémité nord-ouest de la nouvelle ville grecque, le reste de la plage étant inaccessible par l'élévation brusque du promontoire rocheux, formant ainsi une petite falaise de 7-8 m de haut. Cet accès se faisait par le biais d'une rampe partiellement creusée dans le substrat calcaire et délimitée de part et d'autre par diverses constructions (Pl. CLXXIX, a). Celle-ci permettait d'atteindre une petite plage qui servait au mouillage des bateaux de commerce ou de pêche, soit au moyen de simples jetées en bois, soit grâce à des infrastructures modestes (Marzoli *et al.* 2022, p. 270-271 ; Castanyer *et al.* 2020, p. 151 ; 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 66-67). Plus loin à l'est, dans la mer, les falaises rocheuses connues sous le nom de « *Muscleres Grosses* » servaient d'écran naturel pour protéger la façade côtière de la Néapolis (Pl. CXXIV). Ces falaises seront par la suite, dans le courant du IIe s. av. J.-C., utilisées comme soubassement pour un mur délimitant, au sud, un nouvel espace maritime : le « port artificiel ». Au nord, ce bassin sera fermé par un môle qui doublera l'ancien promontoire vers l'est et que l'on nomme traditionnellement le « *Moll grec* » (Marzoli *et al.* 2022, p. 231-245 ; Puig, Castanyer 2020, p. 148).

L'orientation de la ville suit une dominante nord-sud/est-ouest, au moins sous sa seconde phase, soit à partir du Ve s. av. J.-C. (Pl. CXXV). La première phase d'occupation de la Néapolis est quant à elle peu connue, les fouilles n'ayant atteint les niveaux de fondation que dans la partie septentrionale de la ville. Dégagés sur des espaces très réduits, ces vestiges archaïques signalent toutefois une structure urbaine régulière, organisée en îlots, qui perdurera dans ses grandes lignes jusqu'à la conquête romaine. La majorité des vestiges aujourd'hui visibles sont de cette époque, ce qui explique les dimensions irrégulières des îlots et le quadrillage peu orthodoxe des rues. Les structures résidentielles présentaient une variété de types de maison (à cour latérale, avec péristyle, avec cour intérieure, etc…), reflétant la rencontre de diverses traditions architecturales méditerranéennes. Les murs présentent un socle en pierre et une élévation en argile. L'*agora* est installée dans la partie centrale de la ville, bien que légèrement désaxée à l'est, à proximité du front de mer. Les vestiges actuels datent de la réforme urbaine du IIe s. av. J.-C., et recouvrent probablement les restes de l'*agora* primitive. Il s'agissait d'un grand espace à ciel ouvert d'environ 52 m de long sur 40 m de large, entouré sur trois de ses côtés par des portiques. Une *stoa* monumentale, également du IIe s. av. J.-C. et constituée d'une double colonnade, borde cette dernière sur le côté nord. Le quartier commercial était quant à lui sûrement concentré à proximité de cette large place et de l'espace portuaire en contact à l'est. Des locaux et magasins sont par exemple identifiables le long des principales rues et à proximité du port (Aquilué *et al.* 2008, p. 42-43).

À l'ouest de la Néapolis et en direction de la partie sommitale du Turó d'Empúries se dresse un affleurement rocheux naturel traçant un plateau de forme irrégulière (Pl. CXXV, n°1). Interprété comme l'acropole de la nouvelle ville, ce quartier *a priori* religieux s'étend au sud sous la forme d'un sanctuaire, dans un premier temps *extra-muros* puis par la suite intégré à l'intérieur des limites urbaines à partir du IVe s. av. J.-C. Le secteur sud-ouest semble ainsi, durant l'ensemble de l'occupation de la ville, servir de lieu de concentration des espaces sacrés. Ces derniers sont par ailleurs situés non loin de l'entrée sud de la ville, et adossés à la fortification méridionale et occidentale.

Ce secteur sud de la Néapolis connaît des extensions successives qui bouleversent le tracé des fortifications et le *téménos* des sanctuaires. Au IVe s. av. J.-C., une nouvelle fortification, plus au sud de la précédente, vient intégrer, comme dit précédemment, le sanctuaire méridional autrefois suburbain. Celle-ci est caractérisée par un bastion d'angle au sud-ouest et par une entrée en chicane qui donne sur une large place trapézoïdale permettant l'accès à la ville. Les visiteurs arrivaient alors dans la rue principale d'Emporion, d'orientation nord/sud, qui rejoignait déjà sans doute, au nord, l'*agora*

primitive. Un mur de *proteichisma* sera bâti juste au sud de la fortification dans le courant du IIIe s. av. J.-C. Enfin, au IIe s. av. J.-C., la ville s'étend de nouveau vers le sud avec la construction d'une nouvelle enceinte d'1,4 m d'épaisseur. L'accès en chicane est alors remplacé par une entrée frontale plus traditionnelle, protégée par deux tours carrées de 9 m de large. Enfin, un second sanctuaire, interprété comme un *Serapeion*, vient encadrer la porte d'accès côté est et longer la partie orientale du mur d'enceinte méridionale (Sanmartí-Grego *et al.* 1992).

Au pied de la fortification du Ve s. av. J.-C. et à l'est du premier sanctuaire alors périurbain, des traces d'habitations ont été décelées. Ce quartier domestique *extra-muros*, situé au sud de la Néapolis, à proximité du sanctuaire méridional, sera par la suite abandonné et détruit au IVe s. av. J.-C., lors de l'agrandissement de la ville et du développement de son système défensif. Ces découvertes ont encouragé E. Sanmartí-Grego à interpréter, en premier lieu, ces traces d'habitations comme celles du quartier ibère évoqué par Strabon. Ce dernier mentionne en effet l'intégration au noyau grec des Indikètes, installés à proximité, partageant alors le même site fortifié – bien que divisé à l'intérieur par un mur –, et un cadre juridique commun « constitué par des lois barbares et grecques »[557] (Aquilué *et al.* 2010, p. 70 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1988). Ce passage concorde avec celui de Tite-Live qui évoque également la présence de deux villes séparées par un mur[558]. Toutefois, cette ville protohistorique est, selon les dires de celui-ci, située loin du rivage[559] et, en réalité, lors des fouilles de l'habitat *extra-muros*, aucun témoignage archéologique retrouvé n'apporte de crédit à cette interprétation : le profil des vestiges mis au jour dans ce secteur ne diffère en réalité guère de ceux découverts à l'intérieur du rempart du IVe s. av. J.-C. Par ailleurs, Rosa Plana-Mallart souligne que l'occupation de l'espace péri-urbain est bien attestée dans d'autres établissements grecs de Méditerranée, sans qu'il s'agisse forcément d'une population distincte de celle installée *intra-muros*. S'il est donc impossible, à ce jour, de localiser cet établissement d'Indika évoqué par les auteurs anciens, la présence, à toutes les époques, d'une forte concentration de mobilier protohistorique au sein de la Néapolis pourrait bien se révéler être un témoignage fort de l'occupation mixte du site (Plana-Mallart 2018, p. 107-108 ; Moret 1995).

Bien évidemment, en plus de ces quartiers suburbains qui devaient se développer le long des murailles, les alentours de la Néapolis étaient également occupés par plusieurs nécropoles (Pl. CXXIV, a). Trois d'entre elles présentent une occupation totalement ibère. La plus proche est celle de la « *Muralla* NE », située juste à l'ouest de la Néapolis et en activité au VIe s. av. J.-C. Les deux autres ont été découvertes sur les versants du Turó de Les Corts : la nécropole de Parallí, datant du Bronze Final, et celle de Les Corts, en fonction depuis la seconde moitié du IIIe s. jusqu'au Ier s. av. J.-C. Le reste des nécropoles semblent mixtes, avec une occupation grecque et ibère, puisqu'on y retrouve la présence conjointe d'inhumations et d'incinérations. Celles de Martí et du Parking sont situées aux abords immédiats de la Néapolis, la première à l'ouest, la seconde au sud, non loin des principaux accès de la ville. Si la nécropole du Parking est tardive, avec une occupation aux IVe-IIIe s. av. J.-C., celle de Martí est l'une des plus anciennes, en fonction dès le VIe s. av. J.-C. Enfin, d'autres nécropoles mixtes également en fonction dès le VIe s. av. J.-C. se

[557] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.
[558] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXIV, 9.
[559] Cette situation avait d'ailleurs, dans un premier temps, conduit de nombreux érudits à localiser la ville ibère d'Indika à l'ouest de la Néapolis, à l'emplacement de la ville romaine (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 52-53). Toutefois, aucun vestige à ce jour ne permet de l'attester. La présence ibérique dans le secteur est toutefois confirmée par la présence environnante de deux nécropoles protohistoriques, l'une dite de la « *Muralla* NE », datée du VIe s. av. J.-C. et située non loin de la limite orientale de la ville romaine, l'autre dite de *Las Corts*, en fonction depuis la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C. et située sur les pentes de la colline du même nom (Moret 1995, p. 71-75).

développent plus au sud, à plus de 200 m : les nécropoles Mateu-Granada, de Bonjoan, et de Portixol (Aquilué *et al.* 2010, p. 75 ; Moret 1995, p. 64, n. 35, 73 ; Gailledrat 1995)

La ville romaine s'installe quant à elle à 150 m à l'ouest de la Néapolis, sur une bonne partie du sommet de Turó d'Empúries, surplombant ainsi les villes grecques et leurs différents espaces portuaires (Pl. CXXIV, a-b). Elle présente un plan orthonormé avec un tracé des rues rectiligne et orthogonal. Elle était délimitée par une enceinte de plan rectangulaire qui entourait une superficie d'environ 22 ha (Pl. CXXXV, b ; CXXXVI, a-b). L'une des entrées principales était entre la palestre et l'amphithéâtre. Ce dernier était bâti sur un podium en pierre de taille, recouvert de stuc, sur lequel se dressaient quelques murs radiaux en pierre et des tribunes en bois (Almagro Basch 1945, p. 59). L'accès sud ouvrait sur le *cardo maximus* de la ville qui rejoignait rapidement le grand forum républicain. Celui-ci était divisé en deux zones distinctes avec, au sud, la place elle-même et, au nord, un sanctuaire dédié probablement au culte impérial (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 203-243).

II. Histoire et chronologie de la cité emporitaine

Les premières traces d'habitat protohistorique antérieures à l'arrivée des Grecs ont été datées du Bronze Récent et plus précisément des XIe/VIIIe s. av. J.-C. Cette première occupation, qui correspond à la Phase I de l'occupation de Sant Martí d'Empúries, se concentre sur la colline du même nom. Elle est marquée par quelques traces de fonds de cabane, des structures de combustion et quelques fosses, ainsi que par un dépôt d'objets en bronze constitué de haches et d'autres outils. Cet habitat semble par la suite être abandonné entre le VIIIe et le VIIe s. av. J.-C. Une nouvelle occupation du secteur a lieu durant le premier âge du Fer, entre la seconde moitié du VIIe s. et les premières décennies du VIe s. av. J.-C. (Phase II). Elle sera immédiatement antérieure à l'installation de l'*emporion* phocéen. L'habitat se concentre sur la partie la plus élevée du promontoire de Sant Martí d'Empúries, à l'est, puis s'étend dans un second temps sur ses pentes. Les espaces domestiques sont regroupés et juxtaposés, formant des blocs séparés par des espaces de circulation. De forme sub-rectangulaire, ils sont bâtis avec de l'argile sur structure végétale et des fondations en pierre. La céramique est en grande majorité composée de formes faites à la main. Si le VIIe s. av. J.-C. est marqué par l'apparition d'importations phéniciennes dans la région, on remarque dès ce siècle, et surtout au début du VIe s. av. J.-C., l'arrivée de produits étrusques et grecs, témoins des premiers contacts de ces communautés autochtones avec les Grecs de Phocée ou de Massalia (Santos *et al.* 2013, p. 103-106 ; Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 57-61).

Entre 580 et 560 av. J.-C., l'emprise de plus en plus forte des Grecs sur l'îlot de Sant Martí d'Empúries se caractérise par une période de transition marquée par une transformation importante de l'habitat, une adoption de nouvelles techniques de construction, la régularisation du plan des maisons et une diminution rapide de la céramique non tournée. Cette dernière est remplacée tout aussi rapidement par des productions tournées, fabriquées en partie sur place, ou provenant des ateliers massaliètes. L'occupation permanente de l'îlot par les populations grecques et la fondation d'un *emporion* peuvent donc être datées au début du VIe s., vers 580 av. J.-C. (Phase III ; Santos *et al.* 2013, p. 106 ; Aquilué *et al.* 2002), soit juste après la fondation de Marseille. Cette installation prend place dans le cadre de l'activité commerciale intense entre les Phocéens et le royaume de Tartessos depuis la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C., l'*emporion* servant ainsi de repère et d'escale aux navigateurs grecs.

Le nom d'Emporion découle du fait qu'il semble s'agir, à l'origine, non pas d'une fondation de cité, mais bien de l'installation d'un *emporion*, masqué par le terme de Palaiapolis forgé après coup. Cet aspect est conforté par la cohabitation avec les populations locales déjà présentes sur le site[560], l'absence de mythe de fondation ou d'*oikistès* (Gras 1993), et le caractère commercial du site révélé par les matériaux fournis par les différents niveaux d'occupation (Aquilué *et al.* 2010, p. 67-68). Cette première installation grecque à fonction commerciale semble alors tolérée et favorisée par la population locale. L'établissement entretient par ailleurs très tôt des relations commerciales privilégiées avec le monde phénico-punique sud-péninsulaire, lui permettant de participer à des réseaux de commerce variés et d'accroître son activité économique.

Ce premier établissement était d'extension limitée (moins d'un hectare) et était sûrement dépourvu de fortification (Tréziny 1994, p. 116). Bien que la fondation de cette installation soit attribuée selon Strabon et le Pseudo-Scymnos à Massalia[561], aucun indice archéologique retrouvé à ce jour ne permet de confirmer cette hypothèse. À l'inverse, l'ancienneté des vestiges datés du début du VIe s. av. J.-C., à un moment où la célèbre Massalia venait tout juste d'être fondée, incite certains chercheurs à identifier Emporion plutôt comme une fondation phocéenne (Santiago 1994). Cette origine était d'ailleurs déjà sous-entendue par Tite-Live[562]. Le pourcentage important de céramiques massaliètes dès la première phase de l'occupation atteste toutefois du lien étroit que les deux centres phocéens partageaient, voire de la dépendance d'Emporion vis-à-vis de Massalia (Sanmartí-Grego 1992). La production locale de céramiques grises monochromes de tradition ionienne signale cependant une certaine indépendance du nouvel établissement.

Suite à l'exil des Phocéens et au renforcement du rôle de Massalia sur les routes du commerce maritime vers l'Occident, le rôle de port d'escale et de vecteur de navigations commerciales de l'enclave emporitaine se conforte. Ainsi, au milieu du VIe, l'*emporion* phocéen se développe, entraînant le besoin, vers 540-530 av. J.-C., d'étendre la zone habitée sur la côte située au sud du port naturel (Pl. CXXXVIII, a). C'est le moment de fondation d'un nouvel établissement que les archéologues nommeront Néapolis, en opposition à la Palaiapolis, et qui couvrira, à son extension maximum, 3,5 ha. Il est d'ailleurs probable que cet agrandissement soit également la conséquence de l'accueil d'une partie de la population exilée de Phocée (Domínguez Monedero 2006a, p. 476 ; 1991, p. 270-271). La première occupation semble se concentrer directement au sud de la baie naturelle d'Emporion et sur le littoral. Elle se compose, à ses débuts, d'installations complémentaires à fonctions artisanales ou portuaires, voire sacrées (Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 64). Les nouvelles unités domestiques sont construites à partir d'un socle en pierre liée à l'argile, une élévation en pisé, et des pavements sur chape d'argile. Elles se démarquent, de par leur proportion et leur disposition, de celles de la Palaiapolis, affirmant un caractère plus spécifiquement grec (Santos *et al.* 2013, p. 106-107). En parallèle, l'occupation de la Palaiapolis persiste.

À la toute fin du VIe s. et au début du Ve s. av. J.-C., l'*emporion* primitif se développe. Celui-ci se dote d'institutions civiles, probablement semblables à celles de Marseille et frappe ses premières monnaies d'argent. Ses habitants acquièrent alors l'ethnonyme d'*Emporitai*, comme en témoignent deux plombs inscrits retrouvés à Emporion et à Pech Maho. De plus, le mobilier massaliète, qui présentait alors des pourcentages élevés, diminue fortement dès le début du Ve s. av. J.-C. (Plana-Mallart 2012, p. 164). Mis en relation avec les premières frappes de monnaies à leur nom, ces éléments semblent constituer des indices marquants de l'indépendance de la ville par rapport à Marseille, bien

[560] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8 ; Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXIV, 9.
[561] Strabon, *Géographie* III, 4, 8 ; Pseudo-Scymnos, v. 201-216.
[562] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXIV, 9.

que la cité continue d'entretenir des liens forts avec celle-ci (Bats 2008). Qu'on adhère ou non à une fondation phocéenne, la cité devient donc indépendante au cours du Ve s. av. J.-C.

Ce développement s'accompagne également d'importantes transformations urbanistiques, probablement en lien avec l'impulsion de l'activité commerciale et portuaire. Au nord, la ville s'agrandit vers l'ouest et un sanctuaire, situé au voisinage du port, se développe (Marzoli *et al.* 2022, p. 279). Les limites urbaines, plus conséquentes, deviennent alors un véritable système défensif. Un bastion est construit dans l'angle nord-ouest de la ville, ainsi que dans l'angle sud-ouest, en contrebas de la hauteur naturelle, formant ce que l'on désigne sous le nom d'acropole. Au sud, à l'extérieur de cette première enceinte, une terrasse supportant un sanctuaire de la deuxième moitié du Ve s. av. J.-C. apparaît (Pl. CXXV, n°3) et un quartier domestique se développe à l'est de celui-ci (Tréziny 1994, p. 116 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992 ; 1988, p. 196-199).

Dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., on observe l'afflux massif de céramiques attiques et le développement de l'agriculture intensive des territoires environnants. Ces deux aspects semblent suggérer le renforcement du commerce méditerranéen, expliquant l'expansion économique de la ville phocéenne. Les amphores ibériques et puniques ébusitaines, de plus en plus nombreuses à Emporion et dans les sites de l'arrière-pays, révèlent également un commerce intensif avec le monde ibérique et punique de la péninsule Ibérique, au détriment de Massalia (Plana-Mallart 2012, p. 165). En parallèle du développement de la Néapolis, la Palaiapolis continue d'être habitée, au moins jusqu'au IVe s. av. J.-C. Pour le IIIe s., on ne possède aucun témoignage permettant d'affirmer la pérennité du site. Le secteur est toutefois de nouveau occupé à l'époque tardo-républicaine, soit aux IIe et Ier s. av. J.-C. (Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 62 ; Aquilué *et al.* 2002 ; 1999, p. 289).

Au cours du IVe s. av. J.-C., la Néapolis s'agrandit et son système défensif se développe. Un massif occidental en saillie, avec tour angulaire, semble englober la zone du sanctuaire à l'extrémité méridionale de la ville et le péribole de celui-ci semble servir de nouveau mur de fortification (Pl. CLVI, mur 5). Une courtine en retrait (Pl. CLVI, mur 1), de 2 m d'épaisseur, est renforcée de tours quadrangulaires. L'entrée se faisait par un passage charretier, coudé en L, qui donnait accès à une cour intérieure trapézoïdale limitée au nord par un autre mur (Pl. CLVI, mur 6), perpétuant peut-être le tracé plus ancien du Ve s. av. J.-C. Le mur d'enceinte était précédé, au moins dans sa partie est, par un fossé large de 8 m, en partie creusé dans le substrat rocheux, qui doublait la valeur défensive empêchant les machines de guerre d'approcher et obligeant l'infanterie ennemie à devoir gravir une pente raide. Son creusement, comme la construction du rempart, ont ainsi entraîné la destruction du quartier domestique présent au Ve s. av. J.-C. au-delà de l'enceinte et juxtaposé au sanctuaire péri-urbain (Tréziny 1994, p. 119 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992 ; 1988, p. 197-198)[563].

Cette extension peut notamment être mise en lien avec l'augmentation significative, dans la première moitié du IVe s. av. J.-C., d'importations grecques le long des façades maritimes méditerranéennes et atlantiques de la péninsule Ibérique, ainsi que dans l'ensemble de l'archipel des Baléares, suggérant un renforcement du rôle commercial

[563] Comme déjà évoqué, on a autrefois proposé que ce quartier suburbain était de nature indikète et que la destruction de celui-ci et l'extension de la ville vers le sud révélaient l'intégration de ces populations à l'intérieur de l'enceinte de la ville, et correspondent ainsi au synœcisme entre populations locales et grecs mentionné par Strabon (*Géographie*, III, 4, 8 ; Aquilué *et al.* 2010, p. 75 ; Sanmartí -Grego 1993a, p. 87-101 ; Sanmartí-Grego 1993b). Toutefois, les vestiges mis au jour dans ce secteur diffèrent peu de ceux découverts à l'intérieur des limites urbaines et on identifie désormais cet habitat comme un simple quartier suburbain de la Néapolis (Plana-Mallart 2018, p. 107-108).

d'Emporion, intermédiaire entre le monde grec et cette région. Un autre témoignage du développement de l'activité commerciale de l'établissement grec peut être perçu au travers de la densification de l'occupation rurale de l'arrière-pays d'Emporion répondant à un accroissement de la production céréalière au cours des IVe s. et IIIe s. av. J.-C. (Plana-Mallart 2012).

Au IIIe s. av. J.-C., c'est le commerce italique qui devient progressivement important à Emporion et dans l'arrière-pays. Dans la deuxième moitié du IIIe s. av. J.-C., peut-être pour faire face à la menace des Barcides qui commencent leur conquête de la péninsule Ibérique, ou dans le cadre du début de la Deuxième Guerre Punique, la cité érige à l'intérieur et en place du fossé défensif méridional de la Néapolis un avant-mur. Celui-ci, conservé sur 20 m de long et large de 2,1 m, fut interprété comme un mur de *proteichisma* (Pl. CLVI, mur 2), permettant ainsi de renforcer la fortification du IVe s. av. J.-C., située juste au nord (Sanmartí-Grego *et al.* 1988, p. 196-198). À la fin du IIIe s. av. J.-C. et à la suite des Guerres Puniques, Emporion perd peu à peu son autonomie face à Rome. Le siège de Sagonte par les Carthaginois déclenche la Deuxième Guerre Punique. Il entraîne également le débarquement des troupes romaines, sous le commandement de Cnaeus Cornelius Scipio, dans le port d'Emporion en 218 av. J.-C.[564], afin de couper la retraite de l'armée d'Hannibal qui se trouvait alors en Italie. Le débarquement de l'armée romaine marque alors le début de la romanisation de l'Hispanie. Alors soumise à la République Romaine, mais gardant son autonomie politique, la cité phocéenne connaît l'une des étapes les plus prospères de son histoire et devient la porte d'entrée du commerce italique en Hispanie.

En 197 av. J.-C., la création des provinces de Citérieure et d'Ultérieure marque le début de l'installation pérenne de Romains en Hispanie (Puccio 2010). En 195 av. J.-C., suite à la révolte de tribus ibériques, dont les Indikètes, refusant de payer des tributs à Rome, Marcus Porcius Caton débarque à Emporion après avoir pris le *castellum* de Rhodé, alors tenu par les Ibères, et remporte une victoire totale[565]. La cité est alors choisie pour servir de point d'entrée à l'armée consulaire chargée de réprimer les révoltes. Une fois l'insurrection maîtrisée, les Romains décident d'installer un campement militaire permanent sur la partie la plus élevée de la colline du Turó d'Empúries (Pl. CXXXVIII, b), dans un lieu stratégique pour le contrôle des agglomérations urbaines emporitaines, de l'espace portuaire de la cité et de la plaine qui s'étendait tout autour (Menulis 2010 ; Aquilué *et al.* 2008b, p. 29-30).

Au cours du IIe s. av. J.-C., Emporion connaît un nouveau développement économique et urbanistique, probablement stimulé par l'émergence et la croissance du commerce italique et marqué par d'importantes réformes. Ces dernières conduisent à la transformation presque complète de la Néapolis. Au nord, l'espace portuaire est repensé, avec la création du « port artificiel » marqué, au nord-est, par l'édification d'un imposant môle et au sud-est par un mur rejoignant la Néapolis et les « *Muscleres Grosses* » plus loin dans la mer (Marzoli *et al.* 2022, p. 231-245 ; Puig, Castanyer 2020, p. 148). Dans l'angle nord-ouest, la première enceinte est renouvelée par une courtine plus épaisse, qui forme un bastion d'angle de 8 m de large sur 10 m de long. L'ancienne rampe d'accès vers le premier espace portuaire est quant à elle remplacée par une nouvelle voie pavée, caractérisée par plusieurs sections d'escaliers, et un nouveau mur de courtine vient protéger la façade nord de la Néapolis en reliant la voie d'accès jusqu'à la falaise nord-orientale (Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 67). Le dispositif défensif méridional est lui aussi reconstruit en avant du précédent (Pl. CLVI, mur 3), avec un système plus classique de porte frontale. Le fossé défensif est alors comblé et les tours de la muraille du IVe s. ainsi que le *proteichisma* du IIIe s. av. J.-

[564] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXVI, 19.
[565] Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXIV, 9.

C. sont démantelés, permettant la création d'un large espace sur lequel sera installé un nouveau sanctuaire, consacré *a priori* à Sarapis (Tréziny 1994, p. 119 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1988, p. 197-199). Dans le reste de l'espace urbain, une série de nouveaux monuments voit le jour. Une *agora* complexe, limitée au nord par une grande *stoa* monumentale, est installée certainement à l'emplacement de la précédente, communiquant ainsi directement avec le nouvel espace portuaire (Marzoli *et al.* 2022, p. 244-245).

Au Ier s. av. J.-C., une ville romaine s'établit sur environ 22,5 ha, sur une bonne partie du sommet de la colline du Turó d'Empúries, à l'emplacement même de l'ancien campement militaire (Pl. CXXXVI, a-b ; CXXXIX, a). Cette installation fait partie de la politique coloniale alors lancée par Rome dans le nord-est de la province d'*Hispania Citerior*, entraînant la création de plusieurs centres urbains afin d'asseoir le contrôle du territoire. Après la bataille de Munda, César réalise en 45 av. J.-C. une *deductio* de vétérans dans la ville romaine d'Emporion. Les villes grecque et romaine, après avoir existé indépendamment l'une de l'autre, se réuniront sous le principat d'Auguste par le biais d'une nouvelle muraille commune. La muraille occidentale de la Néapolis est alors partiellement démolie et des locaux destinés à des usages privés sont construits par-dessus. Les deux villes deviennent le *municipum Emporiae* et font alors partie de la même réalité politique et administrative. Les anciens centres de pouvoir de la Néapolis sont alors déplacés vers la ville romaine et les Grecs d'Emporion obtiennent la citoyenneté romaine (Puccio 2010 ; Aquilué *et al.* 2008b, p. 30, 43).

Dès le Ier s. ap. J.-C., la ville d'Emporiae entre dans un processus de lente récession économique et urbanistique. Elle subit une crise économique et commence à péricliter. Les grands noyaux urbains sont alors progressivement abandonnés et l'occupation se concentre dans le secteur de la Palaiapolis. À partir du IVe s. ap. J.-C., seul le promontoire de Sant Martí d'Empúries continue d'être habité. En parallèle, un nouveau secteur d'habitation s'est développé dans la région de Santa Margarida, à l'ouest de la colline d'Empúries et aux limites de l'ancien estuaire (Marzoli *et al.* 2022, p. 191-192).

À la fin de l'époque romaine, Emporiae deviendra le siège d'un évêché et la capitale du comté médiéval d'Empúries jusqu'au XIe s. Son occupation entraînera la création de la ville actuelle de l'Escala au XVIe s., tandis que la colline de l'ancienne Palaiapolis continuera d'être occupée sans interruption jusqu'à nos jours. Les sites de la ville romaine et de la Néapolis furent quant à eux complètement abandonnés et ne connurent pas de réhabilitation par la suite, si ce n'est au travers d'exploitations agricoles ou par quelques installations secondaires. La plus importante d'entre elles sera celle d'une chapelle à la vierge, installée au XIVe s. sur une partie des vestiges nord de la Néapolis et sur laquelle sera fondé en 1605 le couvent servite de Santa Maria de Gràcia d'Empúries (Mar, Ruiz de Arbulo 1993 p. 52).

Chapitre 3. Le paysage cultuel d'Emporion

Parmi les établissements phocéens connus, et en comparaison avec Massalia et même Élée, Emporion n'a pas à rougir vis-à-vis de la richesse des témoignages cultuels identifiés par les archéologues. Comme on l'a vu, c'est notamment la découverte de sanctuaires dans le secteur sud de la ville – celui méridional de l'ouest et celui de la terrasse inférieure interprété comme le *Serapeion* – qui a créé un véritable engouement pour la recherche archéologique au début du XXe s. Ces deux lieux de culte, et notamment celui méridional de l'ouest traditionnellement identifié comme un *Asklepieion*, ont notamment livré de nombreux vestiges cultuels qui se superposent au fil des différents terrassements successifs, témoins du paysage cultuel changeant de la cité. C'est malheureusement cette même surabondance de vestiges qui, comme on le verra, complexifie la tâche des chercheurs pour comprendre l'évolution de la longue occupation de ce secteur sacré. Ces problématiques ont notamment amené, à la toute fin du même siècle, à un requestionnement des interprétations et identifications traditionnellement acceptées depuis la découverte de ces différents vestiges cultuels. Ces espaces furent pendant longtemps les seuls connus de la Néapolis. Toutefois, récemment, depuis le début du XXIe s., c'est le secteur nord de la ville qui a livré d'importants témoignages cultuels, gestes votifs et structures sacrées, avec notamment la découverte d'un grand sanctuaire portuaire présentant lui aussi une assez longue occupation. Malheureusement, si le paysage cultuel de la Néapolis est ainsi de plus en plus connu, il n'en est rien en ce qui concerne son territoire, ni même vis à vis du premier établissement, la Palaiapolis.

La présence d'un sanctuaire dans le premier noyau urbain emporitain semble bien évidemment assurée (Pl. CXL). Il serait en effet surprenant que les Grecs ne garantissent pas leur installation dans de bonnes conditions, en la plaçant sous la protection de leurs divinités. Ces premiers lieux de culte devaient donc être situés à l'intérieur même des premières limites urbaines, peut-être, comme on l'a souvent proposé, côté est, sur le sommet de la colline et en position dominante, surplombant le nouvel établissement et l'espace maritime qui devait lui faire face (Gandia 1923, p. 145). Comme on le verra, quelques maigres témoignages pourraient confirmer la présence de ces premiers espaces sacrés (Emp-Pal-005), mais c'est surtout la découverte de quelques vestiges architecturaux monumentaux (Emp-Pal-001/003 ; Gandia 1924, p. 233-234) et le remploi dans l'église de Sant Martí d'Empúries de nombreux blocs sculptés (Emp-Pal-004), appartenant certainement à un temple monumental de l'époque tardo-classique ou hellénistique, qui confirment l'existence d'un tel sanctuaire au sein du premier établissement emporitain, soit la Palaiapolis.

Les plus anciens lieux de culte attestés à Emporion apparaissent dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., alors même que le développement du premier établissement, et probablement l'arrivée des Phocéens exilés, entraînent à peine le début de l'installation d'un second noyau urbain, au sud du précédent (Pl. CXLI). Il est intéressant de constater que ces sanctuaires sont mis en place de part et d'autre de ce qui deviendra le nouveau noyau urbain, probablement dans le but de sacraliser l'espace et d'installer, par la religiosité, les limites de la nouvelle ville. Ainsi, à l'extrémité sud (Emp-Mér-012/019/020) comme au nord (Emp-SPo-004), apparaissent les premiers témoignages cultuels à l'endroit même où, à la toute fin du VIe s. ou dans le courant du Ve s. av. J.-C., émergeront les premières structures cultuelles connues (Marzoli *et al.* 2022, p. 277 ; Dupré 2005, p. 105 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104). Le même phénomène est également envisagé, toujours dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., au niveau de la future *agora* (Emp-Ago-002) et de la future acropole (Emp-Acr-001), deux éléments forts du paysage qui guideront l'urbanisme de la Néapolis (Santos, Sourisseau 2011, p. 280, Dupré 2005, p. 107-111). Ces

premiers lieux de culte semblent alors se développer et se monumentaliser à la toute fin du VIe s. et dans le courant du Ve s. av. J.-C. Dans le secteur portuaire, le sanctuaire, probablement consacré à Déméter, se développe après une extension de la ville à l'ouest et un terrassement propice à son installation, entraînant l'abandon voire la destruction des unités domestiques environnantes (Marzoli *et al.* 2022, p. 274-275 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70). De plus, un possible *hestiatorion* semble apparaître dans l'îlot proche (Marzoli *et al.* 2022, p. 288-292 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104-105). Bien plus à l'est, la découverte de plusieurs vases inscrits avec la formule « IPE » (Emp-Ins-013) semble témoigner de l'existence d'un lieu de culte proche (Marzoli *et al.* 2022, p. 210-211, n. 40, 224-224, n°110). Enfin, au sud, un podium monumental, sur lequel apparaissent deux autels jumeaux, est installé dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. sur une haute terrasse (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 103-104). Ce dernier témoigne notamment d'une autre fonction fondamentale de ces lieux de culte péri-urbains. À l'extérieur des limites urbaines, mais non loin des fortifications et des accès principaux de la nouvelle ville, ces sanctuaires servaient également de lieux neutres, placés sous la protection de la divinité et favorisant les contacts et échanges avec les populations environnantes. C'est également à la même période que la source de la Fajouse, située à 40 km au nord de la ville et à près de 900 m d'altitude, commence à recevoir des gestes votifs (Dunyach 2019a, p. 178-179 ; Dunyach, Roudier 2016a, p. 187 ; 2016b, p. 5-7). Bien que l'origine des fidèles reste une question à débats lors de cette première phase, plusieurs indices pourraient déjà témoigner de pratiques rituelles grecques (Emp-Faj-002 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 18-19 ; 2014, p. 84), suggérant ainsi peut-être l'installation d'un sanctuaire de confins marquant la frontière entre Emporion et d'autres communautés environnantes et servant également de lieu d'échanges et de contacts avec ces dernières.

Le IVe s. av. J.-C. est marqué, on l'a vu, par un grand développement économique de la cité, entraînant la mise en place d'importantes réformes urbanistiques qui transformeront les sanctuaires déjà en place (Pl. CXLII). Ce constat est, à l'heure actuelle, surtout frappant dans le secteur méridional de la ville où les limites urbaines s'étendent plus au sud, entraînant la destruction d'un quartier domestique péri-urbain. Le sanctuaire méridional est alors agrémenté d'une grande terrasse sur laquelle sont installés un autel monumental et un ou plusieurs édifices cultuels. L'autel jumeau de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. est quant à lui, selon certaines hypothèses, intégré à l'intérieur des nouvelles limites urbaines (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110). C'est peut-être à cette même période que les premiers lieux de culte de la cité, installés sur le site de la Palaiapolis, se monumentalisent avec la construction d'au moins un imposant édifice auquel pourraient appartenir les différents blocs retrouvés hors contexte et en réemploi dans l'église du XVIe s. (Emp-Pal-001/003/004). Enfin, le sanctuaire de la Fajouse connaît au même moment une occupation bien plus intense, résultant probablement aussi de la fondation de Rhodè à environ 25 km au sud-est. Celle-ci entraîne une structuration de l'espace avec un aménagement en terrasses et un empierrement de la source, créant ainsi un grand bassin artificiel (Dunyach, Roudier 2016a, p. 187 ; Roudier 2014, p. 96-97).

Dans le courant du IIe s. av. J.-C., la présence romaine est plus forte dans la région, marquée à Emporion par l'installation d'un campement militaire permanent sur le sommet du Turó d'Empúries (Pl. CXLIII). Cette perte d'autonomie face à Rome est toutefois aussi bénéfique pour la cité grecque, qui connaît un nouveau développement économique et urbanistique. Au sud, la ville s'étend de nouveau, créant une nouvelle zone *intra-muros* marquée par une terrasse inférieure qui pourrait servir, dès l'origine, de nouvel espace sacré ou de gymnase (Ruiz de Arbulo 1994, p. 18-23 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1990). Dans le sanctuaire méridional de l'ouest, ces mêmes réformes urbanistiques entraînent de grandes transformations avec la mise en place d'un grand terrassement qui vient recouvrir les

anciennes structures sacrées et agrandir le sanctuaire vers l'est, et avec l'édification de nouveaux temples (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-178). Au nord de la ville, la limite défensive fermant le sanctuaire portuaire à l'ouest et au nord est reconstruite et le chemin d'accès à la plage, traversant peut-être l'espace sacré, est modifié (Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70). L'ancien espace portuaire est également probablement délaissé au profit du port artificiel qui est aménagé à l'est. Ces transformations ont probablement bouleversé l'espace de culte, sans que l'on sache pour l'instant dans quelles mesures. Dans le centre de la Néapolis, l'aménagement de l'*agora* hellénistique entraîne probablement l'abandon, ou du moins la transformation, de l'ancien lieu de culte puisque l'édifice cultuel est détruit et que deux fragments de stèle en calcaire semblent évoquer un culte à Thémis et peut-être à Zeus (Emp-Ins-014/015). Enfin, dans le sanctuaire-source de la Fajouse, la destruction de Rhodé par Caton et la présence plus forte des Romains dans la région entraînent de profondes mutations dans le type d'offrandes déposées et dans les pratiques rituelles réalisées (Dunyach, Roudier 2014, p. 87-88). Il est d'ailleurs probable, comme on le verra, que le sanctuaire ait alors pleinement été, comme l'ancienne colonie de Rhodè[566], intégré au territoire emporitain.

Rapidement, l'occupation romaine s'intensifie avec la création d'une véritable ville dans le courant du Ier s. av. J.-C. (Pl. CXLIV). Malgré tout, les sanctuaires de la Néapolis continuent vraisemblablement d'être en activité. Le possible gymnase devient alors rapidement un espace sacré, dédié, selon les hypothèses, à Sarapis ou au culte impérial (Aquilué *et al.* 2008b, p. 41 ; Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18), tandis que le sanctuaire méridional de l'ouest se voit agrémenté d'un nouveau temple, d'un portique et de nombreux aménagements hydrauliques (Aquilué *et al.* 2008b, p. 41 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 178-179). Dans le courant du Ier s. ap. J.-C., Emporiae rentre dans une lente récession économique et urbanistique. La Néapolis, comme la ville romaine, sont alors progressivement abandonnées. C'est très certainement au même moment que les principaux sanctuaires de la ville grecque – comme le sanctuaire portuaire, le sanctuaire méridional de l'ouest et celui de la terrasse inférieure – cessent d'être en activité (Marzoli *et al.* 2022, p. 191-192 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 48-49 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 419-455). Quant au sanctuaire de la Fajouse, malgré une occupation qui persiste jusqu'au VIe s. ap. J.-C., le site connaît un *hiatus* aux Ier s. et IIe s. ap. J.-C., résultant très certainement du déclin de la cité grecque et correspondant probablement à l'abandon de l'ancien lieu de culte (Dunyach, Roudier 2018, p. 82-83 ; 2016a, p. 188 ; Roudier 2014, p. 96).

[566] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.

Chapitre 4. Le sanctuaire de la Palaiapolis ?

I. L'exploration de Sant Martí d'Empúries

L'occupation antique du promontoire de Sant Martí d'Empúries est reconnue au moins depuis le tout début du XVIIe s. Ainsi, en 1609, Jeroni de Pujades reconnaît, dans sa *Crònica Universal del Principat de Catalunya*, le site de Sant Martí d'Empúries et les vestiges de la Néapolis plus au sud comme les deux pôles d'un même centre urbain. Toutefois, l'identification du promontoire comme la Palaiapolis évoqué par Strabon, de même que la localisation même de la cité d'Emporion, n'étaient pas encore tout à fait claires pour les historiens de cette période. Pendant un temps, de nombreux érudits proposèrent ainsi de situer le premier établissement emporitain au sein des îles Medes, plus au sud.

Il faudra attendre la première moitié du XIXe s. et la *Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias* de François Jaubert de Passa, en1823, pour que la Palaiapolis soit pour la première fois assurément localisée sous le village actuel de Sant Martí d'Empúries (Pl. CXLVII, b). L'identification proposée par F. J. de Passa sera suivie par le reste des historiens avant d'être réaffirmée en 1879 par la publication de l'ouvrage de Joaquim Botet i Sisó, *Noticia histórica y arqueológica de la antigua ciudad de Emporion*. L'érudit écarte alors définitivement la proposition de localisation de la Palaiapolis dans les îles Medes et suit l'identification correcte de F. J. de Passa. L'ensemble des travaux postérieurs adopteront cette identification sans qu'aucune recherche archéologique n'y ait été menée (Aquilué 1999a, p. 17-18 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 49-53).

Lors de la mise en place d'un vaste programme de fouilles sur le site d'Emporion en 1908, les deux archéologues responsables du projet, Josep Puig i Cadafalch et Emili Gandia, ont conscience de l'intérêt de l'exploration de Sant Martí d'Empúries. Le site est ainsi clairement identifié à la Palaiapolis de Strabon et J. Puig i Cadafalch émet déjà l'hypothèse d'un temple à Artémis *Ephesia* qui y serait installé (Puig i Cadafalch 1909a, p. 194). Une première visite du site sera réalisée par les archéologues le 8 juin 1908. Ces derniers observent alors dans l'église du village, installée au sommet de la colline, plusieurs blocs lapidaires en réemploi : deux présents sur le dessus de la porte d'entrée de l'édifice, un autre inscrit en grec, encastré dans la partie intérieure du mur droit de la sacristie (Pl. CXLVIII a). Par la suite, ces épigraphies seront copiées le 27 juin 1908 par E. Gandia afin d'être reproduites pour le Musée Archéologique de Barcelone (Gandia 1908, p. 55-56, 86-87). Si les deux lapidaires de la façade sont ceux encore visibles aujourd'hui, le bloc présentant l'inscription grecque n'a quant à lui pas été retrouvé (Aquilué 1999a, p. 19-20).

L'année 1909 marque la mise en place des premières explorations archéologiques de Sant Martí d'Empúries. Le 4 novembre de cette année, E. Gandia ouvre deux petits sondages juste en face de l'église du XVIe s., avec pour principal objectif d'analyser la stratigraphie de ce secteur (Pl. CXLVII, a, n°1). Le premier est réalisé à 20 m de la façade principale de l'église, côté ouest, à 10,5 m du mur qui clôture le petit cimetière devant la porte d'entrée de l'édifice religieux, et à 7 m depuis le mur sud qui marque la limite nord des habitations et la limite sud de la petite place. Dans ce sondage, après une première couche de terre très meuble, l'archéologue atteint un niveau d'effondrement, de 0,35 à 0,45 m de profondeur, reposant directement sur le substrat rocheux. Celui-ci contenait peu de céramiques, dont quelques fragments probablement d'époque romaine. Au vu de ces résultats, E. Gandia ouvre un deuxième sondage dans la même direction mais à 5 m depuis le mur sud. Atteignant cette fois-ci rapidement le substrat rocheux, il abandonne l'idée d'un

nouveau sondage, craignant d'obtenir des résultats semblables (Aquilué 1999a, p. 21 ; Gandia 1909, p. 130-132).

Malgré l'abandon de l'exploration de Sant Martí d'Empúries, E. Gandia reste préoccupé vis-à-vis des possibles travaux pouvant avoir lieu dans le village et pouvant affecter les vestiges antiques. Ainsi, le 19 mai 1912, il se rend au village avec Juan Pi, l'un des délégués à L'Escala au sein du Conseil des Musées de Barcelone. Ce dernier a en effet découvert un mur enfoui qu'E. Gandia datera de l'époque médiévale, de par sa construction en pierres, briques et mortier. Celui-ci se trouvait dans un fossé creusé au nord de l'église du XVIe s., destiné à l'installation d'une citerne dans le cadre des travaux d'agrandissement de la maison d'été « *Bell Esguart* » de la famille Pi (Aquilué 1999a, p. 21 ; Gandia 1912, p. 21).

En 1918, la construction du nouveau cimetière de Sant Martí d'Empúries à l'extérieur du village impliqua rapidement l'abandon du précédent, situé juste au nord de l'église et accolé à la maison « *Bell Esguart* ». E. Gandia tente alors, durant l'automne 1920, de recevoir les autorisations lui permettant de fouiller le terrain occupé par ce dernier (Gandia 1920, p. 152, 190, 193-194, 197-198, 210-211). Durant cette période, J. Pi apprend à E. Gandia la mise au jour, lors des travaux de sa maison d'été en 1918, d'un fragment de frise représentant deux sphinx (Emp-Pal-001 ; Pl. CLXVII, a ; CXLVIII, b) et qui pourrait appartenir à un bâtiment monumental antique (Gandia 1920, p. 210-211). Celui-ci fut ramassé après la destruction d'un mur en blocs de grès d'orientation sud-nord, qui sera en partie remployé pour la construction d'un garage de la maison d'été. Plusieurs fûts de colonnes et diverses pierres de taille en grès de grandes dimensions accompagneront la découverte, mais ne seront malheureusement pas conservés par J. Pi (Gandia 1936, p. 270-271 ; 1924, p. 233-234 ; 1920, p. 210-211).

Le projet continuera d'être envisagé durant les années suivantes, E. Gandia ayant reçu les autorisations en 1920. Toutefois, la mise en place des travaux sera retardée par les nombreuses conditions imposées à leur tenue (Gandia 1923, p. 142-144 ; 1921, p. 8-9). Le 30 septembre 1923, E. Gandia se rendra dans le village afin de contrôler les travaux liés à la construction de la maison située dans le bâtiment n°1 de la *Plaça Petita*. Il observe et dégage alors, à l'ouest de cette dernière, l'angle d'une fondation en blocs de grès et note dans son carnet divers artefacts récoltés : trois tessons de céramique à vernis noir datables des IVe-IIIe s. av. J.-C., un objet en bronze en forme de manche, une plaque de vernis blanc et or et le fond d'un bol à vernis blanc, bleu et or (Gandia 1923, p. 142-145). Le contrôle de ces travaux continuera durant l'année 1924 (Gandia 1924, p. 8-9). Durant cette même année, le *Servicio Hidrológico Forestal de Estado* découvrit à 5 m de profondeur une sorte d'autel en grès d'époque romaine (Emp-Pal-002) et un chapiteau ionique monumental (Emp-Pal-003) à l'extérieur du village, près de l'enceinte médiévale nord et juste au nord de la maison « *Bell Esguart* » (Pl. CXLVII, a ; CXLIX, a, n°14). Ils furent tous deux déclarés à E. Gandia le 17 septembre de la même année (Gandia 1924, p. 232-233).

L'arrêt des fouilles d'Emporion entre 1926 et 1932 compliquera la mise en place du projet d'exploration de Sant Martí d'Empúries prévu par E. Gandia depuis 1920. Ce dernier continuera toutefois à surveiller les travaux effectués au sein du village afin de protéger les possibles vestiges archéologiques qui y seraient exhumés. Ainsi, par exemple, le 6 décembre 1928, l'archéologue se rend au village afin d'arrêter l'exhumation en cours des corps du cimetière, puis s'occupera de surveiller ces travaux afin de les arrêter si nécessaire et si découvertes de structures ou de mobilier archéologique remarquables (Gandia 1932, p. 5-7). Le dégagement du cimetière et le déménagement de ses tombes aura finalement lieu du 15 février 1929 au 20 avril de la même année. Durant ces travaux, E. Gandia note le dégagement de plusieurs restes de murs de différentes périodes (Pl. CXLVIII, e). Parmi ces constructions, celles appartenant aux époques les plus récentes seront détruites pour la bonne continuité des travaux (Pl. CXLVIII, d ; Gandia 1936, p. 276-278, 284-285). Durant

l'année 1931, de nouvelles rénovations de la maison « *Bell Esguart* », depuis rachetée par Ignace Ventós, eurent lieu sous l'œil attentif d'E. Gandia. La construction d'un nouveau mur, côté nord de l'église, révéla quelques anciennes structures. L'archéologue repérera alors un mur construit à partir de gros blocs de grès, identique à celui de la frise aux sphinx, à proximité d'un autre mur en mortier (Gandia 1932, p. 16-17).

En 1936, malgré le début de la Guerre d'Espagne, E. Gandia persiste dans le contrôle de préservation des possibles vestiges antiques présents en réemploi dans l'église ou dans les niveaux archéologiques du village. La construction de tranchées militaires entraîne, le 25 décembre 1936, l'apparition de vestiges architecturaux de chronologie incertaine mais d'un grand intérêt puisque situés à l'extérieur des limites urbaines du village, côté mer. Un mur, d'aspect médiéval, semble être bâti à partir de constructions antérieures en blocs de grès. Il pourrait s'agir, selon E. Gandia, de structures défensives d'époque grecque voire romaine au vu de l'utilisation du mortier liant les pierres entre elles (Aquilué 1999a, p. 36 ; Gandia 1936, p. 240-241, 244-245, 266-268). Après cette date, et malgré les efforts du Musée d'Empúries pour le contrôle des travaux de constructions modernes dans le village, les vestiges antiques et médiévaux ont été systématiquement détruits, faute de législation adéquate. De plus, l'absence d'une publication monographique faisant suite aux explorations d'E. Gandia rend malheureusement difficile la compréhension et l'étude des différents vestiges découverts lors des opérations du cimetière du village et en grande partie détruits (Aquilué 1999a, p. 46-47).

Après la reprise des fouilles archéologiques d'Emporion par Martín Almagro Basch à la fin de la Guerre d'Espagne, le secteur de Sant Martí d'Empúries connaît ses premières véritables explorations archéologiques. Deux campagnes de fouilles seront alors réalisées au niveau de l'ancien cimetière : l'une du 1er juillet au 30 septembre 1962, la seconde du 26 juin au 6 septembre 1963. Celles-ci s'étendront sur une surface de 182 m² sur les 350 m² disponibles, dans le secteur le plus oriental, et fourniront une séquence stratigraphique entre 2 m et 3 m d'épaisseur depuis le niveau actuel et jusqu'au substrat (Pl. CXLVII, a, n°2). Ces fouilles révèleront pour la première fois les niveaux archaïques, au travers de céramiques grecques et protohistoriques, mais également des traces de l'occupation romaine tardive et médiévale. Après ces excavations, les vestiges mis au jour demeureront exposés sans malheureusement qu'aucun projet de conservation ne soit envisagé (Aquilué 1999a, p. 47 ; Almagro Basch 1964).

Immédiatement à l'ouest du secteur précédemment dégagé par M. Almagro Basch, une opération archéologique sous la direction d'Eduardo Ripoll fut mise en place entre le 21 juillet et le 19 août 1975 (Pl. CXLVII, a, n°3). Celle-ci atteindra des niveaux archaïques contenant de la céramique grecque et protohistorique. Par-dessus, diverses structures difficilement interprétables de la fin de l'époque romaine furent découvertes, parmi lesquelles une sépulture en amphore, un éventuel silo et une pièce indéterminée. Une fois les travaux terminés, les niveaux fouillés furent cette fois-ci remblayés afin d'éviter la dégradation des structures exhumées (Aquilué 1999a, p. 47). La même année seront organisées des fouilles d'urgence sur le site de Bailón (Pl. CXLVII, a, n°4) en vue de la construction d'une maison. Celles-ci livreront des vestiges de l'Antiquité tardive et de l'époque wisigothique. De plus, un sondage sera également réalisé la même année dans le jardin de Victor Català (Pl. CXLVII, a, n°5), mais les résultats n'ont malheureusement jamais été publiés (Aquilué 1999a, p. 47 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 94-95). En 1984, des fouilles d'urgence seront programmées par Aurora Martin afin de contrôler les travaux de construction d'une nouvelle maison dans le bâtiment n°1 de la *Carrer del Pou* (Pl. CXLVII, a, n°6). Celles-ci ont permis de révéler l'existence de trois murs d'une structure au plan indéterminé et de niveaux des IVe-Ve s. ap. J.-C. (Aquilué 1999a, p. 49).

Enfin, de nouvelles fouilles seront organisées entre 1994 et 1996, puis en 1998, par le Musée Archéologique de Catalogne-Empúries, le Service Archéologique de Catalogne et le Conseil Municipal de L'Escala (Pl. CXLVII, a, n°7-8). Celles-ci seront motivées par la mise en place d'un projet d'urbanisation du centre urbain de Sant Martí d'Empúries. Dirigées par Xavier Aquilué, les opérations ont été faites dans de nombreuses parties de la ville : les fossés destinés à l'installation des services de la ville (conduites d'eau, égouts, câbles téléphoniques et électriques) seront ainsi inspectés, tandis que la réhabilitation des anciennes places publiques (la *Plaça Petita* et la *Plaça Major*) permettra l'excavation d'une bonne partie de ce secteur. De plus, le projet permit également l'achèvement des fouilles de la parcelle occupée par l'ancien cimetière (Aquilué 1999b). Les travaux révèleront les niveaux d'occupation antérieurs à l'arrivée des Grecs, durant l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer. Ils permettront notamment de mettre au jour, dans la partie haute du promontoire et à proximité des anciens sondages de M. Almagro Basch, les premières preuves, bien que partiellement conservées, des constructions et niveaux d'occupation archaïques correspondant à l'installation de l'*emporion* et de la colonie phocéenne (Pl. CXLVIII, f ; Aquilué *et al.* 2010, p. 66 ; 2002 ; Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 59-63).

II. Les blocs architecturaux monumentaux de Sant Martí d'Empúries

A. Les blocs découverts lors des fouilles anciennes

Malgré l'absence de tout vestige de structures cultuelles ou même publiques sur le site de la Palaiapolis, la présence d'au moins un lieu de culte fut tout de même rapidement envisagée en raison des fameuses découvertes faites dans la première moitié du XXe s.

La première d'entre elles, et probablement la plus connue, est celle d'un bloc sculpté décoré d'une frise d'animaux fantastiques appartenant vraisemblablement au *sima* d'un bâtiment antique monumental (Emp-Pal-001). Celui-ci fut retrouvé lors des travaux d'agrandissement de la maison d'été de J. Pi, en 1918. Il fut découvert au nord de l'église, lors de la démolition d'un segment de mur *a priori* tardif, qui entourait la maison, puis d'un mur d'orientation nord-sud construit en pierres de grès (Pl. CXLVII, a). Le bloc sculpté, lui aussi en grès, était accompagné, selon J. Pi, de fragments de fûts de colonne et de pierres de taille de grandes dimensions et d'aspect semblable. Malheureusement, J. Pi ne prit aucune note de ces découvertes. De plus, hormis la frise, l'ensemble de ces trouvailles sera brisé et jeté ou réemployé dans les nouveaux murs de la maison d'été « *Bell Esguart* » (Gandia 1936, p. 270-271 ; 1924, p. 233-234 ; 1920, p. 210-211).

Seul l'élément de frise sera conservé par J. Pi et exposé sur une étagère de la salle à manger de sa maison d'été, probablement pour son unique valeur esthétique. Malheureusement, E. Gandia n'étant pas présent dans la région lors de cette découverte, il sera tenu au courant de l'affaire seulement deux ans plus tard, le 23 octobre 1920 (Gandia 1920, p. 210-211). L'élément architectural figure une frise de deux animaux fantastiques à corps de lion et ailés, couchés dos à dos. Ils ont été traditionnellement identifiés comme deux sphinx mais la partie antérieure étant manquante, il pourrait tout aussi bien s'agir de griffons, une créature bien plus répandue dans l'iconographie phocéenne. Le bloc fut rapidement considéré comme un fragment architectural d'un temple grec archaïque situé, au vu de son contexte de découverte, dans la Palaiapolis (Aquilué 1999a, p. 20 ; Gandia 1936, p. 271 ; Puig i Cadafalch 1921, p. 707). Toutefois, plus récemment, certains

chercheurs ont proposé que le relief appartenait plutôt à un bâtiment plus tardif, d'époque augustéenne (Aquilué 1999a, p. 20), ou du moins non antérieur à l'époque hellénistique (Santos, Sourisseau 2011, p. 241). Sa hauteur d'environ 0,54 m pourrait suggérer l'utilisation du *pes oscus* ou *pie itálico*, un pied de 0,275 m que l'on retrouve à partir du IVe s. av. J.-C. dans les différents établissements phocéens d'Occident (Olmos-Benlloch 2009-2011, p. 138-139). Cette hypothèse métrologique, qui pourrait bien confirmer la datation à l'époque hellénistique ou postérieure, doit toutefois être prise avec prudence étant donné l'aspect fragmentaire du bloc et son contexte de découverte peu précis, qui ne peuvent écarter un réemploi et une retaille à une époque tardive. De plus, l'approche métrologique est problématique au vu de l'éventail d'autres pieds ayant pu être utilisés dans l'architecture emporitaine, tel le pied ionien ou autre pied grec.

Quelques années plus tard, deux éléments remarquables furent retrouvés par le *Servicio Hidrológico Forestal de Estado* au nord de la maison « *Bell Esguart* », près du tronçon extérieur de l'enceinte médiévale et à environ 5 m de profondeur : un autel romain et un chapiteau monumental (Pl. CXLVII, a ; Pl. CXLIX, a, n°14). Les deux éléments furent, par la suite, déclarés en 1924 à E. Gandia (Gandia 1924, p. 232-233)[567]. L'autel romain, en grès, était mouluré et décoré de médaillons et de motifs floraux sur ses différentes faces (Emp-Pal-002). Le chapiteau monumental (Emp-Pal-003), lui aussi en grès, présente quant à lui un décor ionique qui a rapidement conduit les chercheurs à l'associer à la frise précédemment citée et donc à un bâtiment cultuel, peut-être archaïque, de grandes dimensions (Aquilué 1999a, p. 28 ; Almagro Basch 1964, p. 8-10 ; Gandia 1924, p. 232-233).

Dans le cadre de ce travail doctoral, il a été permis, grâce à l'accord de l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, d'accéder au chapiteau et de pouvoir l'étudier. Celui-ci fut taillé dans une pierre de grès d'aspect jaunâtre, poreuse et sablonneuse, semblable à celle du « bloc aux sphinx ». Il présente un décor ionique mal conservé. Quatre volutes sont perceptibles aux quatre angles du chapiteau, dont deux seulement sont encore assez bien conservées. Celles-ci sont visibles de front sur la face la plus rectiligne du chapiteau. Elles sont séparées des deux autres volutes par deux faces plus concaves, probablement identifiables comme le balustre du chapiteau. Ces différents aspects semblent restituer un chapiteau frontal, et non d'angle ou de colonne isolée, qui devait orner la façade d'un bâtiment. Au centre de chaque couple de volutes, un décor difficilement visible couvre l'échine. Le lit de pose présente en son centre un creux carré, de 7,5 cm de côté, servant probablement de moyen de fixation pour le reste de la colonne. L'aspect grossier des décors pourrait s'expliquer par l'érosion du bloc sous l'action des vents et des tempêtes. On pourrait également suggérer que le décor était à l'origine sommairement taillé avant d'être recouvert de stuc blanc, plus facile à travailler et donnant un aspect plus soigné et plus luxueux au bâtiment, qui semblait alors recouvert de marbre. Cette pratique est largement attestée en Grèce ainsi qu'en Italie du Sud et en Sicile (Hellmann 2002, p. 230, 317-318). Elle est également remarquable au sein de l'architecture religieuse des sites protohistoriques de l'arrière-pays emporitain, comme à Ullastret (Codina *et al.* 2022 ; 2019, p. 100-101) ou à Pontós (Pons *et al.* 2010, p. 115), des établissements ayant évolué au contact des Grecs et où les influences helléniques sont importantes. De plus, quelques exemples attestent également, on le verra, de l'usage de stuc dans la Néapolis d'Emporion : E. Gandia note ainsi des traces de stuc blanc sur un fragment de frise de denticule (Emp-Mér-010) retrouvé en 1909 dans les remblais du Temple M du sanctuaire méridional (Gandia 1909, p. 145-147).

[567] À noter qu'en 1936, J. Puig i Cadafalch semble confondre l'autel en grès et le chapiteau ionique retrouvés en 1924 au nord de Sant Martí d'Empúries, et pourtant évoqués dans la même publication, avec un « *cippus de la necròpolis del turó de Les Corts* » (Pl. CXLVIII, c ; Puig i Cadafalch 1936, p. 56, p. 58-59).

Le chapiteau mesure environ 97,5 cm de côté pour 54 cm de haut. Ses grandes dimensions permettent ainsi d'imaginer un édifice monumental, probablement un temple, entouré d'au moins une colonnade. En se basant sur l'étude métrique de Pau Olmos Benlloch, les mesures du chapiteau pourraient également correspondre à celles d'un pied en usage à la période hellénistique, dont l'emploi a été aussi proposé pour d'autres sites phocéens (Olmos Benlloch 2009-2011, p. 138-139). Les critères métrologiques permettent donc de suggérer une association du chapiteau ionique et du bloc de frise, appartenant tous les deux à un même bâtiment cultuel, ou du moins à des structures monumentales datant de la même époque.

Enfin, au début des années 2000, l'équipe actuelle du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries mentionne la présence de quelques pierres de taille et d'éléments de corniche moulurée encore conservés dans l'architecture de l'actuelle église de Sant Martí d'Empúries (Emp-Pal-004). Toutefois, ces différents blocs n'ont jamais à ce jour été décrits, n'étant toujours qu'évoqués succinctement (Santos, Sourisseau 2011, p. 241 ; Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 63 ; Pena 2000a, p. 62). Concentrés dans les parties basses de l'édifice, il semblerait d'ailleurs qu'ils n'aient pas été visibles dans un premier temps, enfouis sous les terres qui constituaient le cimetière du nord de l'église. Ce fait expliquerait qu'E. Gandia n'ait jamais décrit ces derniers lors de ses multiples visites à Sant Martí d'Empúries. Toutefois, il est plus surprenant que celui-ci ne les ait pas notés après les travaux de dégagement des anciennes sépultures dans les années 1928-1929, qui ont conduit à l'abaissement des niveaux de terre côté nord de l'église (Pl. CXLVIII, e ; Gandia 1936, p. 276-278, 284-285 ; 1932, p. 5-7). Encore plus surprenante est l'absence de mention des blocs lors des fouilles de ce secteur par M. Almagro Basch en 1962-1963 (Almagro Basch 1964).

B. Les blocs moulurés encore visibles dans l'église

À la suite de ces observations et dans le cadre de ce projet doctoral, une étude des blocs *in situ* (Emp-Pal-004) fut réalisée afin de les localiser, les comptabiliser, les photographier, les mesurer et, enfin, les étudier (Pl. CXLIX, b). Ce travail a été possible grâce à l'obtention en 2018 d'une bourse de courte durée à la Casa de Velázquez et grâce aussi à l'aide et au soutien du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries et de son équipe.

De nombreux blocs d'un grès jaunâtre, presque brunâtre, d'aspect sablonneux et poreux et présentant de multiples incrustations de couleurs blanches, grises ou noires, ont pu être observés le long de l'enceinte médiévale et surtout en réemploi dans l'église du XVIe s. Puisque ces derniers étaient les plus facilement atteignables et mesurables, et puisqu'ils présentaient le plus d'éléments remarquables, ils furent rassemblés dans une table à part entière de la base de données et constituent ainsi un *corpus* de 326 blocs[568]. Toutefois, dans cet ensemble, 98 individus étaient situés à de trop grandes hauteurs pour être convenablement étudiés et n'ont donc pas pu être mesurés. Si la pierre utilisée semble être de même facture que les différents éléments sculptés retrouvés en 1918 et en 1924[569], les blocs présentent toutefois des dimensions disparates et une finesse de taille variée, qui ne permet pas de tous les considérer comme faisant partie d'un même ensemble. Néanmoins,

[568] Chaque bloc s'est vu attribuer un numéro d'inventaire composé de deux lettres se référant au bâtiment sur lequel il a été observé (Eg = église), de deux lettres indiquant la façade (ex : FS = façade sud), de deux lettres précisant la localisation (ex : MC = partie centrale du mur ; C1 = premier contrefort) et d'un numéro.

[569] Cinq types différents furent observés : une pierre de grès jaunâtre, la plus fréquente (Type 1), une pierre de grès brunâtre (Type 2) et quelques blocs de grès rose (Type 3) et de grès blanchâtre (Type 4). Enfin, le Type 5 correspond à une pierre calcaire blanche et lisse caractéristique de quelques blocs à encoches.

certains sont bien équarris et d'une taille remarquable, voire possèdent quelques singularités formelles, suggérant leur réemploi plus tardif et leur appartenance à l'origine à quelques structures monumentales probablement antiques. Ainsi, 54 blocs mesurent plus de 50 cm sur, au moins, l'une de leur face visible. Enfin, dans de très rares cas, ils présentent des décors sculptés trahissant leur utilisation originelle dans l'architecture de bâtiments gréco-romains monumentaux à caractère public, voire cultuel. On évoquera rapidement les éléments les plus remarquables.

Le bloc Eg-FN-C1-031 est situé dans l'angle nord-ouest du premier contrefort gauche de la façade nord de l'église (Pl. CXLIX, b ; Pl. CL, a). Il mesure 67,5 cm de long sur sa face gauche, 65,2 cm de large sur sa face droite, et 21,5 cm de haut. Il présente sur ses deux faces visibles un décor de *sima* ionienne, composée d'oves cintrés par une bande double au-dessus et par une bande simple en dessous. Les oves font environ 6 cm de large à leur base pour 6 cm de haut. Ils sont séparés les uns des autres d'environ 1,5 cm de large. Neuf d'entre eux sont visibles sur la face droite du bloc (vue de l'est) et quatre seulement sur sa face gauche (vue du nord), la pierre étant grandement abîmée sur l'extrémité droite de cette dernière face. Toutefois, en se basant sur les dimensions des, huit ou neuf sont restituables. La partie supérieure de la *sima* mesure 9 cm de haut et se divise en deux tores de 4,5 cm de haut chacun. La bande inférieure fait quant à elle 4 cm de haut.

Le bloc Eg-FN-C2-002 est quant à lui situé dans l'angle nord-ouest du second contrefort gauche de la façade nord de l'église (Pl. CXLIX, b ; Pl. Cl, b). Il mesure 72 cm de long sur sa face droite, 57,2 cm de large sur sa face gauche, et 21 cm de hauteur maximum conservée. Comme le précédent, il présente sur ses deux faces visibles un décor de *sima* ionienne, composé d'oves cintrés par une bande double au-dessus et une bande simple en dessous. Les oves possèdent les mêmes dimensions que Eg-FN-C1-031, soit environ 6 cm de large pour 5-6 cm de haut et l'espace les séparant les uns des autres est toujours égal à 2 cm environ. On en dénombre sept sur le côté gauche, dont un septième en angle, mais cette face est irrégulière et le bloc semble donc avoir été ici retaillé. Sur la face droite, on observe dix oves en comptant celui qui fait l'angle et la jonction entre les deux faces. Le dixième ove est à moitié visible, suggérant ici aussi que le bloc n'a pas été conservé dans sa longueur maximum. Sous la frise d'oves, la même bande de 4 cm de haut est visible. Au-dessus, la pierre semble mieux conservée que Eg-FN-C1-031 et présente non pas deux mais trois registres distincts, d'environ 4 cm chacun.

Le bloc Eg-FN-C2-006 est situé dans l'angle nord-est du même contrefort (Pl. CXLIX, b ; Pl. CL, c). Il mesure environ 26 cm de haut pour 95,2 cm de long sur sa face droite, tandis que sa face gauche, très arasée, ne fait que 44,5 cm de long. Sur la face droite, beaucoup mieux conservée, est visible de manière nette une frise de neuf denticules dont un fragmentaire dans l'angle de l'extrémité gauche de la pierre. Le denticule situé sur l'extrémité droite est également fragmentaire et suggère ainsi que le bloc n'a pas été conservé sur sa longueur maximum. Chaque denticule mesure 6 cm de large sur environ 5-6 cm de haut et est espacé des autres d'environ 5 cm[570]. Au-dessus de cette frise, une partie très abîmée d'environ 12-13 cm de haut semble décorée de différents registres difficilement restituables. En dessous d'un tore de 4 cm de haut, une première frise, de 4 cm de haut également, semble constituée de motifs répétés, peut-être également des denticules, d'environ 3 cm de côté. En dessous, et donc juste au-dessus de la frise de denticules principale, une autre frise de motifs incertains est perceptible. Ces motifs mesurent environ 6-7 cm de large pour 3 cm de haut et sont espacés les uns des autres de 3-4 cm. Ils semblent s'aligner avec les denticules de la frise principale et pourraient être interprétés comme des denticules rectangulaires ou comme des oves aplatis. Enfin, en bas de la frise principale,

[570] On remarquera que les denticules sont de tailles identiques aux oves précédemment cités.

un espace d'environ 4,5 cm de haut est dépourvu de tout décor. La face gauche est quant à elle très mal conservée et semble présenter un décor très différent. Au centre, on distingue au moins cinq (peut-être six) éléments qui pourraient être identifiés comme des denticules, voire comme des oves. L'un d'eux, situé dans l'angle de l'extrémité droite, est en raccord avec le denticule de la face droite précédemment cité. Toutefois, le motif semble ici plus resserré, avec un espacement d'environ 2 cm, soit identique à l'espacement entre les oves des blocs Eg-FN-C1-031 et Eg-FN-C2-002. Au-dessus, on remarque un décrochement à environ 15 cm de la partie inférieure de la pierre et d'une profondeur de 5-6 cm. Celui-ci forme ainsi une sorte de tore d'environ 4 cm, bien distinguable, surplombant la rangée de motifs. On observe enfin, principalement sur sa face droite, quelques incrustations blanches qui pourraient correspondre à des restes de stuc.

Le bloc Eg-FN-C2-007 est toujours situé sur le même contrefort, mais sur sa façade est (Pl. CXLIX, b ; Pl. CL, d). Il mesure 68,5 cm de long pour une hauteur de 19,5 cm. Bien que très détériorée, la pierre présente sur sa face apparente un décor d'oves. Trois sont complets et bien visibles, tandis que l'on en devine deux de plus derrière une concrétion. Les oves font environ 5 cm de large pour une hauteur de 6 cm et sont espacés de 2 cm les uns des autres. La surface supérieure de la frise mesure environ 9 cm de haut et ne présente pas de décor particulier, de même que la partie inférieure, conservée sur une hauteur maximum de 7 cm.

Le bloc Eg-FN-CA-041 est visible sur la façade ouest du contrefort axial gauche de la façade nord de l'église (Pl. CXLIX, b ; CL, e). Il mesure 48,7 cm pour une hauteur maximum de 26,4 cm. Il présente un décrochement de 3 cm de profondeur qui couvre toute sa longueur, à environ 7 cm de son extrémité haute. Deux encoches en forme de « L » sont également lisibles de part et d'autre de ses côtés. La première est située à 7,7 cm de l'extrémité gauche et à environ 13,7 cm de son extrémité basse. Son extrémité haute se confond avec le décrochement précédemment cité. Elle mesure 4 cm de large et pourrait faire 9 cm de long pour une profondeur de 2,5-3 cm. La seconde encoche est située à 7,6 cm de l'extrémité droite, à 10 cm de l'extrémité haute et à environ 11 cm de l'extrémité basse. Elle mesure 2,3 cm de large et est visible sur 3,8 cm de haut pour une profondeur d'environ 0,6 cm. La fonction de ces encoches et la nature du bloc sont difficilement déterminables et il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'associer de manière sûre Eg-FN-CA-041 avec le reste de ceux sculptés évoqués précédemment.

Le même constat pourrait être fait sur une série de blocs présentant diverses spécificités comme des entailles verticales ou horizontales ou encore des cavités remarquables. Il est toutefois, pour la majorité d'entre eux, difficile de clarifier le caractère artificiel ou naturel de ces originalités.

Le bloc Eg-FN-CA-021 présente plusieurs irrégularités horizontales, peut-être d'origine naturelle, mais qui pourraient tout aussi bien correspondre à d'anciennes moulures (Pl. CLI, a). La plus haute mesure 3 cm de hauteur tandis que la seconde, juste en-dessous, fait environ 5 cm de hauteur. La pierre, située sur la façade ouest du contrefort axial nord de la façade septentrionale de l'église, mesure quant à elle environ 30,3 cm de long pour 11,6 cm de large. À l'angle nord-ouest du même contrefort, un autre bloc (Eg-FN-CA-017 ; Pl. CLI, b) présente plusieurs rainures et cavités dont la plus remarquable est celle horizontale, bien visible en lumière rasante et couvrant l'ensemble de ses deux faces. Elle mesure environ 2,5 cm de large et divise la pierre en deux parties, l'une de 8,5/10,5 cm de haut, l'autre de 5,5/9 cm de haut. Le bloc fait quant à lui 52,5 cm de long pour 25,6 cm de large et 21 cm de haut. Enfin, Eg-FN-C2-005 est un grand bloc mesurant 96 cm de long, sur 74 cm de large et 26,5 cm maximum de hauteur, jouxtant en bas Eg-FN-C2-006 (Pl. CL, c). Si la face gauche est abîmée par de nombreuses entailles obliques probablement naturelles, la face droite présente une longue entaille horizontale et rectiligne de 5 cm de hauteur

environ, bien visible sur près de 41,5 cm de long à partir de l'extrémité droite de la pierre. Celle-ci divise la divise en son centre en deux parties d'environ 12 cm de haut chacune. Sur chacune d'elles, on semble distinguer deux tores d'environ 3,5 cm de haut qui encadrent une frise centrale d'environ 6 cm de haut.

Parmi les pierres présentant des entailles verticales, quatre sont à noter par la régularité de celles-ci, suggérant leur nature artificielle. Le bloc Eg-FN-CA-027, situé sur le même contrefort qu'Eg-FN-CA-041, mesure 78 cm de long pour une hauteur de 21,6 cm (Pl. CXLIX, b ; Pl. CL, d). Il possède en son centre deux entailles parallèles séparées de 5,5 cm. Celle de gauche fait 7 cm de haut et est située à 33,5 cm de l'extrémité gauche et à 9 cm de l'extrémité haute. L'entaille droite mesure 7,5 cm de haut environ et est située à 33,3 cm de l'extrémité droite et à 8 cm de l'extrémité haute. Elles sont toutes deux larges d'environ 2,5 cm et situées à 3-3,5 cm de l'extrémité basse de la pierre. À environ 1,50 m plus haut que ce dernier, un autre bloc en grès, mais de couleur rosâtre (Eg-FN-CA-029 ; Pl. CXLIX, b ; Pl. CLI, e), présente également une encoche sur son côté droit et à son extrémité haute. Il n'a toutefois pas pu être mesuré car situé à environ 4,5 m de hauteur. Sur la face est du premier contrefort gauche du mur nord de l'église, le bloc Eg-FN-C1-005 possède une grande entaille verticale de 1 cm de largeur située à 8 cm du bord gauche (Pl. CLI, f). Celle-ci semble bifurquer à angle droit sous la forme d'une seconde entaille horizontale. Une possible troisième entaille est décelable à quelques centimètres au-dessus de la précédente. La pierre mesure quant à elle 32,2 cm de long pour 9,5 cm de haut. Enfin, le bloc Eg-FN-MD-019, d'une hauteur de 10 cm pour une longueur de 30,5 cm, présente à environ 11 cm de son bord droit une entaille de 1 cm de large qui couvre toute sa hauteur (Pl. CLI, g). Celui-ci est situé dans la partie droite du mur nord de l'église, entre le contrefort frontal gauche et le premier contrefort de la façade septentrionale du bâtiment.

On notera enfin plusieurs blocs présentant des trous probablement d'origine artificielle, mais qui n'ont, pour la majorité d'entre eux, pas pu être examinés pleinement à cause de leur localisation en hauteur. Eg-FN-CA-028 est à environ 2,50 m de hauteur sur la façade ouest du contrefort axial gauche de la façade septentrionale de l'église (Pl. CLII, a). Il possède deux trous plus ou moins alignés en son centre. Eg-FN-MD-032 est également à environ 2,50 m de hauteur, mais cette fois sur la partie droite du mur nord de l'église (Pl. CLII, b). Il présente également deux trous en son centre. Eg-FN-MG-003 est quant à lui situé à la même hauteur, mais sur la partie gauche du mur nord de l'église (Pl. CLII, c). Il possède trois cavités alignées et parallèles aux extrémités du bloc. Eg-FS-MC-006 est quant à lui situé à environ 3,50 m de hauteur sur la façade ouest du contrefort axial sud de l'église. Un unique trou est situé en son centre. Enfin, quelques pierres présentent un trou unique, de plus grandes dimensions, sur leur face visible. C'est le cas par exemple de Eg-FS-C1-005, situé sur la façade est du premier contrefort sud de l'église (Pl. CLII, e). Un trou de grandes dimensions se trouve en son centre et sur son extrémité gauche. Le bloc Eg-FN-C2-003 est quant à lui situé à environ 50 cm plus haut que Eg-FN-C2-002 (Pl. CXLIX, b ; Pl. CLII, f). Il mesure 61 cm de long pour 49 cm de large et une hauteur maximum de 24 cm. La face gauche est marquée par une cavité ovale d'environ 6 cm de large sur 7,6 cm de haut, située à 10,5 cm de l'extrémité gauche du bloc et à 5,8 cm de son extrémité inférieure. La profondeur visible est estimée à 8 cm.

Il faut également évoquer la présence de nombreux blocs en calcaire lisse sur les différents murs de l'église. Parmi ceux-ci, un nombre assez restreint semble posséder quelques traces artificielles (Type 5) qui suggèrent un réemploi et une fonction différente des pierres à l'origine. Un long bloc de 134 cm qui conserve quelques cavités avait déjà été observé par E. Gandia à gauche de l'entrée et interprété comme le linteau d'une maison d'époque romaine (Eg-FE-001 ; Pl. CXLIX, b ; Pl. CLIII, a ; Gandia 1936, p. 282). Le bloc Eg-FS-CA-013 est quant à lui situé sur la façade ouest du contrefort axial sud de l'église

(Pl. CXLIX, b ; Pl. CLIII, b). Bien équarri, il mesure 48,5 cm de long pour 17,2 cm de large et 32 cm de hauteur. Il présente sur sa face gauche un trou d'environ 3,7 cm de profondeur et d'un diamètre avoisinant 9 cm. On remarque un deuxième trou tronqué en grande partie par le premier, d'une profondeur de 2,5 cm environ pour un diamètre *a priori* identique. Les deux trous se mêlent en un seul, localisé à environ 10 cm de l'extrémité haute du bloc, à 4,5 cm de son extrémité gauche et à 12,9 cm de son extrémité basse. Un troisième trou, de bien plus petite dimension et mesurant 0,6 cm de diamètre, est situé un peu plus haut du précédent. Un bloc semblable, de 61 cm de long pour 21,7 cm de large et 35 cm de haut (Eg-FS-C2-004), possède un trou similaire de 7 cm de diamètre et d'environ 1,5 cm de profondeur, situé à 3,3 cm de son bord supérieur et à son extrémité droite (Pl. CLIII, c). La pierre est visible dans l'angle sud-ouest du second contrefort sud de l'église. Enfin, un bloc de plus petites dimensions, situé sur la façade ouest du premier contrefort sud de l'église, présente deux cavités alignées (Eg-FS-C1-007 ; Pl. CLIII, d).

III. Interprétations : un sanctuaire dans la Palaiapolis ?

Strabon évoque la diffusion du culte d'Artémis *Ephesia* à Emporion, comme dans le reste des colonies massaliètes[571]. Il s'agit toutefois de la seule mention écrite faisant référence aux cultes de l'établissement phocéen de Catalogne. En outre, ce passage ne permet pas de déduire la date de l'introduction de ce culte à Emporion, ni même l'emplacement du lieu dans lequel il fut organisé. On peut par contre affirmer qu'il a été transmis après son implantation à Massalia, soit durant la phase archaïque d'Emporion. Or, la ville de la phase archaïque était, toujours selon Strabon, située sur un promontoire littoral à l'apparence d'une petite île, la Palaiapolis. Il est donc tentant d'y imaginer la localisation dudit sanctuaire.

L'hypothèse d'un lieu de culte sur la Palaiapolis fut très tôt envisagée par les archéologues qui étaient assurés de la localisation du premier noyau d'occupation grecque sur le site de Sant Martí d'Empuries. Ainsi, dès la mise en place du projet de fouilles des différents noyaux urbains d'Emporion, J. Puig i Cadafalch proposait déjà qu'un temple à Artémis *Ephesia* y était installé (Puig i Cadafalch 1909a, p. 194). L'hypothèse sera également suivie par E. Gandia, qui suppose que le sanctuaire devait être situé au sommet de la colline qui culmine à environ 6 m de haut, non loin, voire à l'emplacement même de l'église du XVIe s. (coordonnées WGS84 : longitude, 3.118134 / latitude, 42.139830). Cette localisation semble alors parfaite pour l'archéologue, puisque l'édifice surplomberait ainsi la mer et la colline (Gandia 1923, p. 145). Cette proposition se basera essentiellement sur la découverte, en 1918 et juste au nord de l'église, de la frise aux sphinx (Emp-Pal-001) et de divers fûts de colonne et blocs taillés de grandes dimensions, ainsi que par celle du chapiteau ionique monumental déclaré auprès d'E. Gandia en 1924 (Emp-Pal-003 ; Gandia 1924, p. 233-234). L'hypothèse sera par la suite également reprise par M. Almagro Basch, qui imagina le temple situé sous l'actuelle église de Sant Martí, soupçonnant une continuité du culte. Cette proposition sera confortée par l'absence de tels vestiges mis au jour lors des fouilles que l'archéologue effectuera sur l'acropole de la Néapolis (Pena 2000a, p. 62).

L'existence d'un lieu de culte grec archaïque sur la colline de Sant Martí d'Empúries ne serait pas surprenante, les commerçants phocéens, puis les premiers colons, ayant rapidement besoin d'un espace sacré afin de prier leurs divinités et pratiquer leurs rites. Dans ce sens, il faut citer la découverte de plusieurs fragments d'*askoi*, pouvant témoigner

[571] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8 ; IV, 1, 4-5.

de pratiques rituelles (Emp-Pal-005)[572]. L'un est de production ionienne et fut retrouvé dans différentes couches de la Phase IIB, correspondant à l'occupation du site durant l'âge du Fer, entre 625/600 et 580 av. J.-C. L'autre fut mis au jour dans les niveaux archaïques du promontoire (Castanyer *et al.* 1999, p.169-170 et p. 187). Les blocs architecturaux observés aux alentours de l'église et en réemploi dans cette dernière doivent-ils être rattachés à un sanctuaire de cette période comme on l'a longtemps proposé ?

En premier lieu, il est frappant de noter que cet ensemble a été retrouvé, non loin les uns des autres, sur l'extrémité nord-est du promontoire de Sant Martí d'Empúries, et à son sommet (Pl. CXLVII, a ; CXLIX, b). Bien que leurs contextes propres de découverte soient bien différents, cette concentration et les dimensions importantes des blocs pourraient suggérer leur appartenance à un même ensemble architectural antique. Ainsi, lors de la construction de l'église, les architectes ont probablement privilégié l'emploi de ces pierres taillées en raison de leur proximité. Il est donc vraisemblable de proposer que cet ensemble appartienne à un ou plusieurs bâtiments monumentaux situés non loin de leur découverte, probablement au sommet de ce même promontoire. Le chapiteau ionique (Emp-Pal-003) et l'autel en grès (Emp-Pal-002), retrouvés en contrebas, sur le versant nord de la colline, ont ainsi pu dégringoler du sommet après l'abandon des structures associées.

Si la datation de ces différents blocs à l'époque archaïque, et notamment de celui « aux sphinx », a longtemps été proposée, aucun élément tangible ne permet à ce jour de s'en assurer. Au contraire, on a plutôt eu tendance, ces dernières années, à rattacher l'élément de frise (Emp-Pal-001) à un bâtiment plus tardif d'époque hellénistique, voire même d'époque augustéenne (Santos, Sourisseau 2011, p. 241 ; Aquilué 1999a, p. 20). L'étude métrologique, qui doit être toutefois pondérée au vu de l'état fragmentaire du bloc, conforte cette datation hellénistique et l'utilisation possible d'un pied de 0,275 m, présent en apparence à la même époque dans d'autres sites phocéens (Olmos-Benlloch 2009-2011, p. 138-139). Le même constat pourrait être fait concernant le chapiteau ionique (Emp-Pal-003) ou les blocs de corniche en remploi dans l'église (Emp-Pal-004). Une étude stylistique plus poussée permettrait sans doute, à l'avenir, de confirmer ou non, voire d'affiner cette chronologie.

Les différents éléments en remploi dans l'église (Emp-Pal-004) présentent, pour l'essentiel, un décor de frises d'oves surmontés de tores (Eg-FN-C1-031 ; Eg-FN-C2-002 ; Eg-FN-C2-007 ; Pl. CL, a-b, d), appartenant très probablement à la *sima* d'un édifice monumental. Les oves font environ 5-6 cm de large pour 5-6 cm de haut et sont séparés les uns des autres d'1,5-2 cm environ. Un autre bloc présente un décor d'au moins une frise de denticules (Eg-FN-C2-006 ; Pl. CL, c). Ces derniers mesurent environ 6 cm de large pour environ 5-6 cm de haut et sont espacés les uns des autres d'environ 5 cm. Les dimensions semblables des denticules vis-à-vis des oves précédemment cités tendent à indiquer l'appartenance de ces différents éléments au décor sculpté d'un seul et même édifice à caractère monumental et d'époque probablement hellénistique. Ces différents blocs, bien que de tailles variables et probablement retaillés suite à leur remploi, sont en effet de très grandes dimensions. Ils présentent tous une hauteur proche, variant entre 19,5 cm et 26 cm. Si le bloc aux denticules est le plus long, mesurant sur sa face décorée environ 95,2 cm, ceux aux décors d'oves oscillent entre 57,2 cm et 72 cm, pour une moyenne de 66 cm.

L'utilisation vraisemblable de stuc blanc, qui viendrait préciser les décors extrêmement stylisés des différents blocs de corniche, mais aussi du chapiteau ionique, pourrait également conforter l'hypothèse de l'attribution de ces différents éléments à un bâtiment d'époque hellénistique, tout en expliquant l'aspect grossier des décors. Ce stuc, peut-être

[572] L'étude des lieux de culte dans les établissements d'Étrurie où la présence phocéenne est établie, comme à Gravisca, pourrait être pertinente. Elle n'a pas pu être réalisée dans le cadre de ce travail, mais pourrait nous renseigner sur la nature de ces premiers sanctuaires et sur celle des offrandes qui y étaient déposées.

encore visible sur certains blocs, comme Eg-FN-C2-006, aurait ainsi permis de donner un aspect plus soigné et plus luxueux, comme recouvert de marbre, au bâtiment et à ses décors. Cette pratique est également largement attestée en Grèce occidentale mais aussi en Italie du Sud et en Sicile (Hellmann 2002, p. 230, 317-318). Des témoignages existent également dans d'autres sites phocéens, comme à Massalia et Élée. Elle est aussi perceptible au sein de l'architecture religieuse de plusieurs établissements protohistoriques de l'arrière-pays emporitain, comme à Ullastret ou à Pontós (Codina *et al.* 2022 ; 2019, p. 100-101 ; Pons *et al.* 2010, p. 115), mais aussi à Emporion même. En effet, la présence de stuc blanc sur un fragment en grès de frise de denticule et corniche (Emp-Mér-010) est par exemple remarquable, d'autant que le bloc fut retrouvé dans les remblais du Temple M et doit donc appartenir à un bâtiment religieux du sanctuaire méridional (Gandia 1909, p. 145-147)

Le bâtiment perceptible par le biais de ces différents éléments architecturaux devait être un édifice monumental de grandes dimensions, probablement un temple d'ordre ionique, comme l'attestent les frises d'oves et les éléments de corniche denticulée (Emp-Pal-004), le chapiteau à volutes (Emp-Pal-003), les différents fûts de colonne (malheureusement détruits) et l'élément de *sima* « aux sphinx » (Emp-Pal-001). Ce dernier trahit, en effet, l'utilisation de frises de créatures fantastiques, un décor courant dans les temples ioniques. Comme déjà évoqué, on pourrait alors s'interroger sur l'identification de ces animaux comme des sphinx : les créatures léonines et ailées sont certes dans une position couchée, mais leur tête n'est malheureusement pas visible à cause de l'aspect fragmentaire de la frise. Ainsi, ne pourrait-il pas s'agir plutôt de griffons ? En effet, la créature est bien plus commune dans l'architecture ionique et occupe, comme on l'a vu, une place toute particulière dans l'iconographie cultuelle (Pho-Ath-005) et monétaire phocéenne.

Ce sanctuaire de la Palaiapolis était-il bien celui de l'Artémis *Ephesia* évoqué par Strabon ? Malheureusement, aucun indice ne permet d'avoir la moindre idée de l'identité de la divinité à laquelle le bâtiment était dédié, ni d'ailleurs d'attester l'existence d'une phase antérieure de l'édifice. Il ne serait toutefois pas surprenant qu'un tel bâtiment ait été installé sur un lieu de culte plus ancien, qui pourrait correspondre à l'un des premiers et des plus importants sanctuaires du premier établissement grec. Par ailleurs, si les différents éléments architecturaux retrouvés appartiennent bien à un édifice cultuel grec, celui ci serait le plus monumental jamais retrouvé à Emporion. Ce dernier aspect, associé à la localisation supposée du bâtiment, dessine le portrait d'un sanctuaire occupant une place toute particulière dans le paysage cultuel emporitain. À ce titre, Artémis et Athéna pourraient être de sérieuses candidates en tant que divinités adorées au sein de ce lieu de culte.

La première, comme déjà évoqué, occuperait selon Strabon une place centrale et faisait l'objet d'un culte national à Emporion, Massalia et dans ses colonies[573]. Toutefois, à ce jour, aucune découverte archéologique ou épigraphique ne permet d'attester de manière convaincante sa présence dans l'un de ces établissements. À Emporion, les données numismatiques n'aident pas beaucoup. Si une figure féminine, que l'on nomme traditionnellement « dame emporitaine », est représentée sur de nombreuses séries monétaires, son identification demeure incertaine, au moins jusqu'au IIe s. av. J.-C. Le personnage apparaît pour la première fois dans le courant du IVe s. av. J.-C., lors de la troisième phase monétaire définie par Marta Campo. Cette dernière se caractérise par l'emploi de symboles iconographiques issus des cités de Grande Grèce et de Sicile. Cette « dame emporitaine », de modèle syracusain, apparaît alors sur l'avers de certaines émissions, mais sans les dauphins qui entourent la déesse – Aréthuse – à Syracuse. Au revers, un taureau situé au-dessus de trois anneaux charge, probablement sur le modèle de Thourion (Pl. CXLVI, b ; Campo 2012, p. 19 ; 1997, p. 25-26). À partir de la fin du IVe s.,

[573] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8 ; IV, 1, 4-5.

ou plus probablement depuis le début du IIIe s. av. J.-C., le personnage féminin devient un symbole fort d'Emporion et apparaît systématiquement sur l'avers des drachmes du nouveau système monétaire. Quelques détails de la représentation varient sur les différentes séries, comme la coiffure en forme d'épis, la figuration d'un diadème, de boucles d'oreilles, ou l'orientation du visage, d'abord tourné à gauche, puis toujours à droite. Toutefois, le personnage apparaît sur l'ensemble du monnayage emporitain des phases postérieures. Sur le revers, trois motifs se succèdent : un cheval immobile sur les séries émises de la fin du IVe s. au début du IIIe s. av. J.-C. (Pl. CXLVI, d), un pégase à partir du milieu du IIIe s. av. J.-C. (Pl. CXLVI, e), puis le prétendu « Chrysaor », pégase au torse et à la tête humains présent de la fin du IIIe s. jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. (Pl. CXLVI, g-i ; Pena 2000a, p. 60-63 ; Campo 1997). Cette « dame emporitaine » a pendant longtemps été identifiée comme Déméter ou Perséphone de par la coiffure, parfois en forme d'épis. On a également proposé d'y reconnaître la nymphe Aréthuse, notamment parce que le personnage est entouré sur certaines séries de dauphins, et que le motif même est hérité du modèle syracusain (Maluquer de Motes 1966). Ricardo Olmos, quant à lui, établit une relation directe entre la figure féminine de l'avers et le « Pégase/Chrysaor » du revers. Le nom de Pégase semblant venir du mot πηγη signifiant « source », il identifie le personnage du revers à la personnification d'une source, née d'un dieu marin et d'une nymphe locale, représentée sur l'avers. Les Emporitains auraient alors voué un culte à cette source que R. Olmos imagine située entre la Palaiapolis et la Néapolis (Olmos 1992). Pour María José Pena, la figuration du Pégase sur le revers des monnaies ne serait issue que de l'hellénisation du modèle Carthaginois du cheval immobile, que l'on retrouve notamment dans les premières séries de drachmes (Pl. CXLV, d). Enfin, elle voit dans le personnage de « Chrysaor » la simplification schématique d'un cavalier qui se serait ainsi associé, par les restrictions techniques et spatiales, au cheval (Pena 2000a, p. 61). Pour d'autres chercheurs comme Marta Campo Díaz, María Paz García-Bellido ou encore E. Sanmartí Grego, la « dame emporitaine » pourrait bien sûr être la fameuse Artémis que Strabon évoque. M. J. Pena va dans ce sens, soulignant que bien que la figure féminine s'inspire de monnaies syracusaines qui représentent Aréthuse, l'adoption du motif n'entraîne pas forcement l'adoption de sa signification. Pour la chercheuse, si certains dauphins semblent, sur quelques séries, être remplacés par des croissants de lune, le doute sur l'identification d'Artémis n'est plus permis au IIe s. av. J.-C., puisqu'on figure alors, sur des séries de drachmes tardives, un arc et un carquois, remplaçant le dauphin à l'arrière du personnage féminin (Pl. CXLV, j). S'il pourrait s'agir d'un changement d'identification à l'époque romaine, pour M. J. Pena il est plus raisonnable que la signification de la figure n'ait pas évoluée et que le personnage représenté ait bien été Artémis depuis la fin du IVe s. av. J.-C. (Pena 2000a, p. 60-63 ; Campo 1997, p. 31-32, 46). Si l'identification, pourtant incertaine, de cette « dame emporitaine » en tant qu'Artémis est correcte, elle serait alors l'un des symboles sacrés les plus importants de la cité et l'attribution à la déesse d'un édifice de culte aussi monumental que celui suggéré par les blocs architecturaux découverts sur la Palaiapolis serait envisageable. On pourrait certes s'étonner de la localisation d'un sanctuaire à une telle divinité en plein milieu du centre urbain, mais l'aspect poliade de la déesse pourrait alors l'expliquer.

Pourtant, ce rôle de divinité poliade est tenu, *a priori*, dans les autres établissements phocéens par une autre divinité. Athéna, bien que beaucoup plus discrète au sein des sources textuelles, occupait vraisemblablement, et comme vu précédemment, une place prépondérante à Phocée, Élée, Massalia et probablement Lampsaque. Dans ces différents établissements, elle semble être la déesse protectrice de la cité, installée dès les origines au sommet de la colline qui surplombe le noyau urbain et l'espace portuaire. La position supposée du sanctuaire sur le sommet du promontoire de la Palaiapolis est donc un

emplacement adéquat pour l'installation d'un tel lieu de culte, selon le modèle déjà observé à Massalia, Élée et Phocée. À Emporion même, la déesse, ou des symboles qui lui sont associés, apparaissent sur plusieurs séries monétaires. Athéna semble ainsi représentée, portant le casque attique, sur les premières émissions à double type de la cité, vers 480-440 av. J.-C. (Pl. CXLV, c), tandis que la chouette figure sur le revers d'une série contemporaine (Pl. CXLV, d). Les deux motifs sont associés sur une série émise entre 395 et 375 av. J.-C. (Pl. CXLV, i ; Campo 1997, p. 25). Athéna apparaît également, cette-fois avec le casque corinthien, sur une fraction du IVe s. av. J.-C. (Pl. CXLVI, a ; Campo 2012, p. 19). Si la déesse disparaît des monnaies au même moment où la figure de la « dame emporitaine » se développe, à la fin du IVe s., on pourrait toutefois la reconnaître au travers de la figure de la Niké qui accompagne le cheval ou pégase – motif principal de l'iconographie monétaire emporitaine – au revers de quelques séries des IIIe-Ier s. av. J.-C. (Pl. CXLV, d et g ; Campo 1997, p. 30). On pourrait également noter qu'à Phocée, le cheval semble être étroitement lié à la déesse puisqu'il orne, avec le griffon et, sous la forme de *protomai*, les parois du *sekos* du temple archaïque d'Athéna. On retrouve par ailleurs le griffon sur différentes séries monétaires de Phocée, toujours en association avec la déesse. Il décore le casque attique d'Athéna sur les premières émissions de la fin du VIIe s. et du VIe s. (SNG 1028) ou apparaît constamment au revers des monnaies figurant la déesse au IIIe s. av. J.-C. (SNG 1034-1036 et 1045). Ainsi, cette représentation d'animaux fantastiques, qui pourraient être identifiés à des griffons, sur les éléments de *sima* du temple de la Palaiapolis (Emp-Pal-001) serait-elle, au-delà d'un simple motif iconographique ionien, une référence à l'Athéna phocéenne ? En l'absence d'autres évidences, et dans l'attente de nouveaux éléments, on ne peut malheureusement aller bien plus loin dans la défense de telle ou telle hypothèse.

Chapitre 5. Les sanctuaires méridionaux de la Néapolis

I. Présentation des zones cultuelles et historique des découvertes

A. Les fouilles d'Emili Gandia (1908-1911)

Dès le lancement du projet d'exploration d'Emporion par Emili Gandia et Josep Puig i Cadafalch en 1908, le secteur méridional de la Néapolis est au centre des investigations. Ce dernier se trouve alors en limite de la parcelle n°44 acquise par Enric Prat de la Riba, président de la *Diputación* de Barcelone. Les résultats des fouilles réalisées ayant été très partiellement publiés, c'est la lecture des carnets de fouilles qui permet aujourd'hui de reconstituer les découvertes. Ce travail a été entrepris lors d'un séjour de recherche au Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, dans le cadre d'une bourse d'étude de la Casa de Velázquez.

Les travaux de fouilles entamés en ce début du XXe s. permettront rapidement la découverte de la muraille méridionale et, avec elle, celle, le 3 juillet, d'un large bâtiment romain juxtaposé d'un escalier, situé juste au nord, à l'intérieur de l'enceinte, sur une terrasse inférieure (Pl. CLVIII, g ; Gandia 1908a, p. 92-98 ; 1908b, p. 119). Il s'agit du Temple V, généralement associé à Sarapis, et dont le sanctuaire sera lentement exploré les années suivantes, avant d'être au centre des investigations à partir de 1910. En parallèle, la découverte de la porte d'accès méridionale amène E. Gandia à poursuivre son exploration par le biais d'une tranchée sud/nord qui part de l'entrée monumentale de la ville et remonte le long du mur nord/sud qui marque la limite orientale du sanctuaire. Ces travaux révèleront, les 9 et 13 juillet, deux bases carrées situées au sud de l'escalier d'accès du sanctuaire (Pl. CLXII, n°4-5 ; CLVIII a-b ; Gandia 1908a, p. 100-102, p. 105-106). Ce dernier sera découvert le 11 juillet. Il sera fouillé les jours suivants avant d'être complétement dégagé le 28 août (Gandia 1908a, p. 103-108 ; p. 173-174).

À la suite de ces travaux, une nouvelle tranchée sera creusée dans le prolongement de l'escalier, en direction de l'ouest. Elle révèlera, le 14 septembre 1908, une grande structure en grès présentant une corniche moulurée (Pl. CLXII, n°6 ; CLVIII, b). Ce monument, que l'on désigne désormais sous le nom d'autel x, sera dans un premier temps interprété par l'archéologue comme un « *templete* » et sera fouillé le 29 septembre de la même année (Gandia 1908a, p. 194-196 ; 1908b, p. 18-19). Le 6 octobre, en poursuivant l'exploration du secteur, les ouvriers tombent bien, plus au nord, sur un « mur de pierre hellénistique ». Il appartient à une citerne à deux compartiments, située sur la partie sommitale de la ville que l'on identifiera traditionnellement comme « l'acropole » (Pl. CLIX, n°2). Cette citerne sera entièrement fouillée et vidée durant tout le mois d'octobre (Gandia 1908b, p. 29-62). Le 29 octobre, à 4 m de profondeur, un fragment d'une plaque en marbre gris inscrite est découvert dans le comblement de son réservoir gauche (Gandia 1908b, p. 62-64). Il s'agit d'une dédicace bilingue évoquant un sanctuaire à Sarapis (Emp-Ins-001). Le jour suivant, les premiers murs d'une seconde citerne apparaissent juste à l'ouest de l'autel x (Pl. CLXII, n°17). Son dégagement sera toutefois suspendu par l'arrêt des fouilles à la fin du mois d'octobre (Gandia 1908b, p. 64-70).

Pendant l'hiver, le gardien du site poursuivit le dégagement du réservoir méridional. Il exhume deux autres réservoirs, plus au sud, appartenant à la même citerne. À l'intérieur de ceux-ci, plusieurs fragments en marbre seront découverts dont un chapiteau à feuilles

sculptées, un fragment en forme de cartel et un fragment de colonne (Gandia 1909, p. 2). Au vu des découvertes faites durant la campagne précédente, les fouilles de 1909 débuteront le 2 juin dans le secteur de la soi-disant acropole. Elles se focaliseront alors sur le dégagement d'un ensemble d'amphores, cassées au niveau du col, positionnées à la verticale et formant un cercle, retrouvé à l'intérieur d'une salle au nord-est de la citerne à deux compartiments (Pl. CLIX, n°3 ; CLXI, a). L'ensemble sera par la suite interprété comme une sorte de conduit, de réservoir ou de système de filtrage, mais on en ignore encore sa fonction exacte (Gandia 1909, p. 2-3, 13-14, 61-71). En parallèle, les fouilles des niveaux permettant le dégagement de la partie occidentale de la muraille méridionale (donc juste au sud du sanctuaire) livreront de nombreux objets remarquables durant l'été 1909. Parmi ceux-ci, on notera quelques fragments de statuaires en marbre, un bois de cerf fragmentaire et troué artificiellement, une figurine en bronze de lion ailé (Pl. CLVIII, c) et de nombreux blocs de grès dans ce qui semble être un niveau dépotoir et d'effondrement de la muraille (Gandia 1909, p. 9-10, 29-60).

Les fouilles du secteur de l'autel x reprendront quant à elles le 29 septembre 1909 (Gandia 1909, p. 96). Elles révèleront le 8 octobre une sorte de piédestal situé juste au sud de l'autel (Gandia 1909, p. 101-104). Le 25 octobre, la poursuite du dégagement du comblement de la citerne (Pl. CLVIII, d) amène à la découverte d'un autre piédestal en grès, de divers fragments de moulures architecturales, de plusieurs éléments statuaires en marbre, mais surtout d'un torse d'une statue masculine en marbre blanc, celui de la célèbre statue d'Asklépios (Emp-Mér-001 ; Gandia 1909, p. 116-117). Quelques jours plus tard, le 29 octobre, un troisième piédestal en forme de colonne ionique (Emp-Mér-002), désormais interprété comme un *perirrhanterion*, ainsi que quelques fragments statuaires en marbre blanc seront mis au jour dans les terres recouvrant une structure carrée (Pl. CLVIII, e). Cette dernière se révélera plus tard être le podium d'un édifice que l'on désigne traditionnellement sous le nom de Temple M. La structure et les terres qui la recouvrent seront fouillées les jours suivants (Gandia 1909, p. 124-129). Le 5 novembre, un pavement de mosaïque apparaît à l'intérieur de celle-ci. Plusieurs fragments en marbre blanc seront retrouvés par E. Gandia dans les niveaux le recouvrant, dont le corps sans tête d'une grande statue. Ce dernier est rapidement associé au torse découvert une semaine auparavant dans le comblement de la citerne proche (Emp-Mér-001). La statue est rapidement identifiée comme un Asklépios et amenée au musée de Barcelone (Gandia 1909, p. 132-137). Ces différentes trouvailles conduiront au prolongement des fouilles durant le reste de l'automne. Dans les jours suivants, de nombreux autres éléments de statuaires en marbre blanc apparaîtront dans les mêmes terres. Parmi ceux-ci, on évoquera divers fragments se rapportant à la statue d'Asklépios, d'autres représentant un serpent (Emp-Mér-003), une « tête de Vénus » (Emp-Mér-004), divers fragments de membres humains (Emp-Mér-005 et Emp-Mér-006), une patte de lion (Emp-Mér-007) et une sorte de sceptre (Emp-Mér-008). Ces trouvailles s'accompagneront de quelques éléments architecturaux décorés : une frise ornée d'une créature léonine ailée (Emp-Mér-009) et une autre denticulée (Emp-Mér-010 ; Gandia 1909, p. 139-147). Le 25 novembre, l'exploration des niveaux alentour du temple M permet de révéler, côté sud, un second bâtiment aligné au précédent qu'on désignera sous le nom de Temple P. Un puits-citerne sera également repéré le lendemain dans le *pronaos* du même édifice (Gandia 1909, p. 152-159). La campagne de 1909 se terminera le 11 décembre avec la découverte, au sud du Temple P, d'un troisième bâtiment que l'on désignera plus tard sous le nom de Temple C (Gandia 1909, p. 159-169).

Au vu des découvertes de l'année précédente, les fouilles de 1910 se concentrèrent dans le secteur du sanctuaire de l'ouest dès le début de la campagne. Dans un premier temps, c'est la zone située au sud de l'autel x et du Temple M qui sera explorée. Lors de l'installation de la voie pour le passage des wagonnets permettant de faciliter l'extraction

des terres dans ce secteur, E. Gandia révèle, le 8 juin, un niveau dépotoir de petites pierres. Ce dernier sera repéré en de nombreux points du nouveau secteur fouillé (Gandia 1910, p. 5-6, p. 28-31). Une base en pierre carrée, interprétée désormais comme un autel, est retrouvée le 14 juin au sud de la citerne méridionale, tandis que deux jours plus tard, le grand autel jumeau commence à être dégagé (Pl. CLVIII, f ; Gandia 1910, p. 8-10). À la suite de cette découverte, les investigations d'E. Gandia se concentrent tout autour de la structure. Elles révèleront au sud de celle-ci, le 22 juin 1910, un mur d'orientation est/ouest qui sera interprété comme un mur d'enclos entourant l'autel (Gandia 1910, p. 15-18). Le lendemain, un fragment de colonne circulaire en grès, probablement votive, est retrouvé en position verticale à 2,4 m à l'est de celui-ci (Gandia 1910, p. 16). Quelques jours plus tard, le 27 juin, E. Gandia découvre, à 2,5 m vers l'ouest de la dernière marche du même podium, un mur nord/sud qui conserve des traces de stuc ou de mortier de chaux et qui se poursuit en largeur sous la forme d'une marche (Gandia 1910, p. 18-20). La structure, difficilement interprétable, sera généralement considérée comme les vestiges de gradins, situés en face de l'autel jumeau. Le 30 juin, sous la colonne circulaire découverte le 23 juin, fut exhumé, à 1,2 m de profondeur, un piédestal en grès mouluré, en forme de colonne cannelée. Non loin, on révèle la suite du mur est-ouest passant au sud de l'autel jumeau et, ici, d'orientation nord-sud après avoir fait un angle (Gandia 1910, p. 21-23). Celui-ci sera dégagé sur toute sa longueur le 6 juillet (Gandia 1910, p. 28-29). Le 11 du même mois, E. Gandia met en évidence de nouveaux « murs » au nord-ouest de ceux mis au jour le 27 juin (Gandia 1910, p. 32) ; puis, le 13 juillet, il en révèle d'autres traversant l'une des pièces du Temple C, juste au nord (Gandia 1910, p. 35). Il s'agit en réalité du prolongement de ceux découverts le 11 juillet. Le 18 juillet, il exhume, à environ 5 m à l'ouest des « marches » révélées le 27 juin, un nouveau mur d'orientation nord/sud et, au sud de celui-ci, une pièce accolée au parement intérieur de la muraille. E. Gandia interprétera ces différents murs comme ceux de fondation d'un temple en lien avec l'autel x (Gandia 1910, p. 39-41). Leur fonction, comme celle des marches évoquées précédemment, demeure à ce jour floue. Le 27 juillet, un sondage sera réalisé dans le bâtiment situé au sommet de la soi-disant acropole, près du bassin à deux compartiments. Les travaux atteindront rapidement le substrat rocheux, sans découvertes significatives (Gandia 1910, p. 50). L'édifice, difficilement interprétable, sera par la suite désigné comme le Temple J ou comme la « *Torre Atalaya* » et les fouilles de ce secteur seront rapidement délaissées au vu de la nature limitée des résultats.

À partir du 30 juillet 1910, et durant la quasi-totalité du mois d'août, les investigations se déplacent sur la limite orientale du sanctuaire et le long du mur nord/sud qui part du portail d'entrée et qui court en direction de l'escalier d'accès du complexe. E. Gandia espère, ce faisant, découvrir l'étendue du dépotoir de petites pierres révélé le 8 juin de la même année (Gandia 1910, p. 53-84). À partir du 27 août, et après avoir dégagé sur toute sa longueur le parement intérieur du mur sud/nord fermant l'espace cultuel à l'est, l'archéologue décide de déplacer les travaux sur la limite nord du sanctuaire et dans les pièces situées à l'est de la citerne de l'acropole. Il révèle, deux jours plus tard, une longue conduite d'eau rejoignant la citerne méridionale à l'ouest (Gandia 1910, p. 84-85). En parallèle, les ouvriers dégagent, à partir du 10 septembre, le comblement du puits-citerne (*pou* 101 et *cisterna* 42) localisé dans le *pronaos* du Temple P (Gandia 1910, p. 95-100). Au nord de l'autel x, on commence à découvrir, le 13 septembre, plusieurs bases en grès alignées, dessinant la colonnade d'un portique (Gandia 1910, p. 98-99). Le 17 septembre, non loin au nord de l'escalier d'accès, E. Gandia exhume plusieurs murs détruits et très arrasés qui semblent définir un bâtiment (Gandia 1910, p. 105). Par la suite, celui-ci sera désigné sous le nom de Temple R. Le 19 octobre, on découvre, non loin à l'ouest, un bassin imperméabilisé au plomb qui relie le canal est/ouest mis en évidence le 29 août de la même

année par une conduite d'orientation nord/sud, révélée le même jour (Gandia 1910, p. 146-149). Le 24 octobre, non loin de l'escalier d'accès, la prolongation du mur nord/sud partant de la porte d'entrée de la Néapolis est ici observée sous la forme d'un angle qui part vers l'ouest et qui forme ainsi l'une des limites septentrionales du complexe (Gandia 1910, p. 155-157). Les travaux de dégagement du nouveau mur est/ouest révèleront, le lendemain, un acrotère d'angle en pierre appartenant probablement à un bâtiment cultuel monumental (Emp-Mér-011 ; Gandia 1910, p. 157-158).

Vers la fin du mois de septembre et en parallèle de la poursuite de l'exploration de la partie nord du sanctuaire ouest, un nouveau secteur commence à être au centre de l'attention d'E. Gandia : il s'agit de l'espace situé à l'est de la porte d'entrée et tout autour du large podium présentant un escalier, connu sous le nom de Temple V et initialement découvert en juillet 1908 (Pl. CLVIII, g). Les fouilles du secteur révéleront rapidement, à partir du 22 septembre, plusieurs fragments de statuaires et de décors architecturaux en marbre blanc, ainsi que divers fragments de tuiles appartenant à la toiture de l'édifice V qui continue à être dégagé (Gandia 1910, p. 111-154). Le 4 octobre, une canalisation apparaît au sud du bâtiment. Elle sera suivie les jours suivants au nord, à l'intérieur de la pièce principale du temple, et au sud, courant vers l'est (Gandia 1910, p. 129-141). Le 22 octobre, la même canalisation réapparaît côté nord de l'édifice avant de bifurquer vers l'est (Gandia 1910, p. 152-154). Les fouilles de 1910 se termineront enfin le 29 octobre avec la découverte, non loin de la tour d'angle de la Néapolis, d'une pierre inscrite pouvant renvoyer à un culte des Nymphes (Emp-Ins-002 ; Gandia 1910, p. 168).

Les fouilles reprendront au niveau du secteur méridional le 11 avril 1911. Elles permettront alors de continuer le dégagement du mur est/ouest qui ferme l'espace au nord (Gandia 1911, p. 11-15). À partir du 22 avril, les travaux se déplacent au sud de l'autel x afin de poursuivre la fouille du dépotoir de pierres découvert l'année précédente. Dans cette même couche et dans les jours qui suivent, trois gargouilles léonines et un chapiteau ionique seront mis au jour (Emp-Mér-012 et Emp-Mér-013 ; Gandia 1911, p. 20-27). En parallèle, les ouvriers fouillent les terres situées entre le mur nord du Temple M et la façade rocheuse de l'acropole (Gandia 1911, p. 22). Le 2 mai, E. Gandia découvre, au sud-est du sanctuaire, un mur nord/sud constitué de blocs en calcaire sommairement taillés. Celui-ci sera dégagé en direction du nord pendant les jours suivants jusqu'à trouver, dans son extrémité nord, deux murs perpendiculaires à celui-ci et d'orientation est/ouest (Gandia 1911, p. 29-31, 40-44). Il est aujourd'hui, on le verra, interprété comme le mur de péribole oriental de l'autel jumeau, mais aussi comme l'un des anciens murs des fortifications des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Pl. CLVI, b). L'excavation de ce dernier entraîne, le 5 mai, la découverte de deux murs perpendiculaires, séparés l'un de l'autre de quelques mètres et situés à 5 m de profondeur (Gandia 1911, p. 31, 51). Ils correspondent vraisemblablement à des restes d'habitat *extra-muros* de la deuxième moitié du Ve s. et du premier quart du IVe s. av. J.-C. Le 17 mai, un nouveau sondage est réalisé à l'est de l'autel x et juste au sud de l'escalier d'accès. Il révèlera un mur d'orientation est-ouest, pour le moment dégagé seulement sur son extrémité orientale (Gandia 1911, p. 45-47) et correspondant *a priori* au prolongement de l'enceinte des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Pl. CLVI, b). Une conduite d'eau, d'orientation est/ouest et rejoignant la citerne méridionale, sera retrouvée le 19 mai, à quelques mètres du mur précédemment évoqué (Gandia 1911, p. 45-53). À partir du 23 mai, les fouilles se déplaceront à l'est de l'escalier et donc en dehors des limites de l'espace sacré (Gandia 1911, p. 53-54). Seuls quelques travaux se feront ponctuellement, sous l'impulsion de J. Puig i Cadafalch. En premier lieu, deux sondages seront réalisés le 17 juin, le premier dans la partie centrale de l'autel jumeau, le second face à l'autel x à l'est (Gandia 1911, p. 80-83). Par la suite, une petite exploration aura lieu à l'ouest du Temple M, du 13 au 15

septembre, afin de mettre au jour les rues situées dans ce secteur (Gandia 1911, p. 182-185).

En parallèle des fouilles du sanctuaire de l'ouest, l'exploration du sanctuaire de la terrasse inférieure reprend du 4 au 10 avril, puis du 10 au 11 mai. Elle se concentre alors sur la partie nord de celui-ci, révélant notamment plusieurs bases de colonnes et chapiteaux toscans, formant une sorte de porche portiqué (Gandia 1911, p. 5-11, p. 37-40). Les travaux se poursuivront ponctuellement à partir du 17 juin, suite à la réalisation d'un sondage près du mur ouest du Temple V, imposé par J. Puig i Cadalach (Gandia 1911, p. 80-83, p. 92). Ils ne reprendront réellement qu'à partir du 10 juillet, lors de l'ouverture d'une nouvelle tranchée est-ouest partant du chemin des dunes longeant le site archéologique à l'est, en vue des fouilles des terres côtés est et nord du Temple V. Se poursuivant tout le long du mois de juillet, l'exploration archéologique permettra de révéler le mur de fortification fermant l'espace côté est et côté nord du sanctuaire (Gandia 1911, p. 110-136). Entre le 2 et le 16 août, les travaux se déplaceront sur le côté est du sanctuaire, révélant un large espace dénué de tout vestige qu'E. Gandia interprètera comme une cour et marqué au nord par un possible portique identifié à partir d'une série de sept pierres calcaires plates alignées (Gandia 1911, p. 136-151). Enfin, à partir du 26 août et jusqu'au 1er septembre, ce sont les pièces qui ferment l'espace cultuel à l'ouest, juste à l'est de la porte principale, qui seront fouillées (Gandia 1911, p. 160-172).

Après la campagne de 1911, l'exploration du sanctuaire méridional de l'ouest sera délaissée au profit de celle du reste de la Néapolis. Seulement quelques petites opérations y auront lieu ponctuellement dans les années suivantes, comme le 3 octobre 1913 où un sondage réalisé près de la face orientale de l'autel x permit la découverte d'un fragment de figurine en terre cuite, possible *thymiaterion* (Emp-Mér-018 ; Gandia 1913, p. 200-201). Le sanctuaire de la terrasse inférieure continuera quant à lui d'être exploré sporadiquement de 1912 à 1917, au travers de différentes études stratigraphiques (Gandia 1917 ; 1912, p. 9-16). En 1925, il sera de nouveau fouillé afin de mieux caractériser son extrémité sud. On réalisera également une reproduction de la statue d'Asklépios (Emp-Mér-001), qui sera par la suite placée, en 1933, dans les vestiges du Temple M (Gandia 1933 ; 1934, p. 62-69), où elle est encore visible de nos jours.

B. Les fouilles d'Enric Sanmartí-Grego (1985-1990)

Pendant longtemps, le secteur méridional et ses sanctuaires seront complètement délaissés par les fouilles modernes d'après-guerre. Celles-ci se concentreront en effet principalement sur la ville romaine. On notera toutefois, en 1943, la réalisation d'un sondage par Martín Almagro Basch au niveau de la soi-disant acropole. Ces travaux révèleront des structures antérieures au bâtiment mis au jour par E. Gandia, et un mobilier remontant à la fin du VIe s. av. J.-C. (Almagro Basch 1945, p. 63-71).

À partir de 1985, et dans le cadre d'un programme de recherche, une étude des fortifications méridionales de la Néapolis a été réalisée sous la direction d'Enric Sanmartí-Grego. Ces travaux ont naturellement conduit, en premier lieu de manière indirecte, à mieux caractériser les vestiges constituant les sanctuaires méridionaux d'Emporion. Le mur est-ouest (Pl. CLVI, b, mur n°1), identifié par E. Gandia comme celui fermant le *téménos* du *Serapeion* sur sa limite nord, fut ainsi, dès 1985, reconnu comme la fortification du IVe s., antérieure à celle aujourd'hui visible et quant à elle datée du IIe s. av. J.-C. Les sondages ont également révélé que le tronçon passait au-delà du chemin d'accès actuel et qu'une tour était construite sous le mur nord/sud qui partait de l'entrée principale et qui constituait jusqu'alors la limite orientale connue du sanctuaire. Juste au nord, on identifia également

un mur est/ouest (Pl. CLVI, b, mur n°6), exhumé par E. Gandia le 17 mai 1911 (Gandia 1911, p. 45-47), comme appartenant au système défensif (Sanmartí-Grego *et al.* 1988, p. 191-196). Enfin, une tour grecque, à moitié démontée et datant de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., sera identifiée immédiatement derrière le Temple M, vers l'ouest (Sanmartí-Grego *et al.* 1988, p. 199).

En 1986, E. Sanmartí-Grego et son équipe dégagèrent quelques sections d'un mur déjà observé par E. Gandia sous les vestiges du temple de Sarapis (Pl. CLVI, b, mur n°2). Il sera interprété comme un mur de *proteichisma* datant du IIIe s. et construit dans le but de renforcer la fortification du IVe s. av. J.-C., située juste au nord (Sanmartí-Grego *et al.* 1988, p. 196). L'année suivante, les travaux permirent de déterminer que le mur nord/sud, qui partait du portail et qui limite le sanctuaire à l'est (Pl. CLVI, b, mur n°4), avait été en réalité construit au IIe s. av. J.-C., en même temps que le mur de fortification le plus au sud (Pl. CLVI, b, mur n°3). Il marque la limite méridionale actuelle, encore visible, de la Néapolis (Sanmartí-Grego *et al.* 1988, p. 197).

Contrairement à la campagne triennale de 1985-1987, qui s'était concentrée sur la zone occupée par le sanctuaire de Sarapis – et donc sur la partie orientale du secteur méridional de la Néapolis – les travaux des années 1988-1990 se concentrèrent sur la partie occidentale et sur le sanctuaire qui en occupe la grande majorité. Durant la première année, E. Sanmartí-Grego remarqua l'absence d'un mur contigu à l'ouest de la tour du IVe s. découverte en 1985. À l'inverse, l'étude des vestiges découverts par E. Gandia révéla que le mur nord/sud situé juste à l'est de l'autel jumeau et à environ 6 m à l'ouest de ladite tour (Pl. CLVI, b, mur n°5), ainsi que le mur est/ouest à environ 4 m au nord (Pl. CLVI, b, mur n°6), appartenaient tous deux vraisemblablement au système défensif. De plus, à l'extrémité nord des vestiges cultuels du sanctuaire, un épais mur en grande partie détruit, déjà observé par E. Gandia sous les vestiges des bâtiments présents, fut interprété comme le premier mur de fortification méridionale du Ve s. av. J.-C., qui rejoignait la tour d'angle à l'ouest, en contrebas de l'acropole, et la mer vers l'est (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 102-103, 107-109).

En 1989, le parement occidental du mur 5 (Pl. CLVI, b, mur n°5), complètement délaissé par E. Gandia qui n'avait révélé que son parement oriental, fut intégralement dégagé. Les fouilles révélèrent un mur de fortification conservé sur trois à quatre assises de fondation constituées de pierres de taille rectangulaires et carrées, assemblées sans liant. Celui-ci passe, à son extrémité sud, sous la tour du IIe s. av. J.-C., confirmant son antériorité. Au nord, il semble bifurquer à l'ouest, comme E. Gandia l'avait déjà noté, mais les fouilles de 1989 ont révélé, à 17 m à l'ouest de celui-ci, un mur nord/sud au parement semblable. Cet ensemble pouvait ainsi dessiner une zone de 19 m de long sur 17 m de large, au centre de laquelle se trouvait l'autel jumeau. Par ailleurs, les terres extraites près du parement extérieur appartiennent à un remblai de pierre et de sable qui était installé juste au-dessus du substrat rocheux et qui servait de terrassement pour l'installation de l'autel. Ces remblais ont livré un matériel archéologique datable de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., date à laquelle il faut attribuer la construction du mur 5, de la terrasse et de l'autel jumeau (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 103-104).

L'année suivante, les fouilles révèleront plusieurs indices témoignant de l'existence d'un édifice du Ve s., antérieur au Temple M qu'E. Sanmartí-Grego datera du IVe s. av. J.-C. On notera ainsi plusieurs fragments de décors architecturaux, tels que les restes d'un acrotère (Emp-Mér-015), plusieurs antéfixes formant un *anthemion* (Emp-Mér-016), et divers restes d'éléments de toiture en pierre retrouvés tout autour du Temple M (Emp-Mér-017), mais à un niveau bien inférieur de son niveau de circulation et de fondation. Par ailleurs, une construction d'orientation légèrement différente du Temple M fut perçue sous les fondations de celui-ci. Elle sera interprétée par l'archéologue comme les vestiges de ce

premier temple. Observant que cette structure est alignée d'est en ouest avec les fondations de l'autel x situé devant le Temple M, E. Sanmartí-Grego en déduira que l'autel x, comme le Temple M, furent bâtis sur les vestiges d'un ancien temple mesurant 7 m de large sur 21 m de long et auquel les différents éléments architecturaux cités devaient être associés (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 103-106).

II. Localisation des zones cultuelles

Le secteur sud-ouest de la Néapolis semble concentrer une bonne partie des différents lieux de culte de la nouvelle ville (Pl. CXXIV, a), organisés sous la forme de trois terrasses plus ou moins distinctes pouvant, correspondre à trois zones sacrées différentes.

La première d'entre elles est le point le plus culminant de la nouvelle ville (Pl. CXXV, n°1). Celui-ci est situé à l'ouest de l'*agora*, sur un affleurement rocheux naturel dont le sommet est à 16,4 m au-dessus du niveau de la mer (coordonnées WGS84 : longitude, 3.120220 / latitude, 42.134158 ; CXXIV). Ce « plateau », à la forme irrégulière oblongue d'axe nord-sud, couvre une superficie d'environ 1 700 m², pour une longueur d'environ 60 m et une largeur est-ouest d'environ 30 m (Pl. CLIX). Le promontoire, en terrasses, est délimité à l'ouest par l'enceinte de la ville, et à l'est par une série de murs de soutènement qui marquaient l'extrémité ouest des rues 4 et 5 (ou rues F et G) de la Néapolis. Le versant sud a, quant à lui, été délimité à l'origine par la première fortification urbaine du Ve s. av. J.-C.[574], avant que la ville ne s'étende à la suite de réformes urbaines aux IVe s. puis au IIe s. av. J.-C. D'après Xavier Dupré, l'accès à ce plateau se faisait *a priori* par le versant nord, par une longue rampe, la rue 13 (ou rue A), qui permettait de rejoindre facilement l'*agora* à l'est et l'une des portes d'entrée de la Néapolis qu'on suppose sur le côté ouest (Dupré 2005, p. 105-108, n. 17, 31, 37).

Juste en contrebas de l'acropole, sur son versant sud, se développe une seconde zone sacrée d'environ 1750 m² (Pl. CXXV, n°3-4). Celle-ci est à l'origine *extra-muros*, située à environ 18 m de la première limite méridionale de la Néapolis, et fonctionne comme un sanctuaire de banlieue. Le lieu de culte est alors installé dans une zone probablement marécageuse (coordonnées WGS84 : longitude, 3.120514 / latitude, 42.133804). Il est organisé sur une terrasse surélevée, à environ 12 m d'altitude, et est accessible par une rampe ou un escalier côté nord. Il était probablement situé non loin de la première porte méridionale de la Néapolis, facilitant son accès pour les Emporitains. Cette localisation para-urbaine[575], aux portes de la ville, pourrait également témoigner de l'importance du complexe cultuel dans l'intégration des populations locales environnantes, comme le suggère Strabon. Le sanctuaire a ainsi probablement joué le rôle d'espace neutre, favorisant les rencontres et les échanges entre les Grecs et leurs voisins dans une zone sacrée garantissant le respect et la protection de chacun (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107). Proche de la limite urbaine méridionale de la Néapolis, ce lieu de culte connaît toutefois de grandes transformations au fil de son histoire, impacté par les extensions successives de la ville grecque vers le sud. Une première transformation a lieu dans le courant du IVe s. av. J.-C., suite à une première extension urbaine. Celle-ci entraîne la création d'une nouvelle terrasse sacrée juste en contrebas de l'acropole, qui intègre alors, ou non selon les

[574] Pour E. Sanmartí-Grego, P. Castanyer et J. Tremoleda, cette limite sud correspondrait à la tour d'angle située au sud-ouest de l'acropole et aux murs de soutènement visibles au nord du Temple M (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107 et p. 110 ; 1988, p. 199). X. Dupré imagine, quant à lui, une limite bien plus grande au sud qui aurait englobé une partie de la pente sud (Pl. CLV, a-b ; Dupré 2005, p. 106, n. 25 et fig. 1).

[575] Selon un terme proposé par H. Tréziny pour définir l'espace péri-urbain mais *intra-muros* des villes grecques d'Occident. Voir Tréziny 2012, p. 34-35.

hypothèses, l'ancien sanctuaire péri-urbain. La construction d'un escalier monumental, à l'est de cette nouvelle terrasse, permet son accès via une grande place trapézoïdale, située au débouché de la nouvelle porte méridionale. Le nouveau lieu de culte joue alors un rôle extrêmement important dans l'urbanisme emporitain. Son péribole marque les nouvelles limites urbaines et le sanctuaire devait être visible de l'extérieur pour tous ceux entrant dans la ville (Pl. CLVII, a-b). De plus, le *témenos* était accessible directement après avoir pénétré par la porte principale, sur la place trapézoïdale déjà évoquée, ce qui fait du sanctuaire l'un des premiers éléments abordés par toute personne entrant dans la ville. Enfin, la nouvelle terrasse sacrée offrait, certainement dès son installation, un nouvel accès à l'acropole par un escalier que l'on identifie, pour les dernières périodes d'occupation du sanctuaire, derrière le Temple M. Toutefois, sa présence à l'arrière de l'édifice et son étroitesse pourraient suggérer une utilisation particulière de cet accès, réservé peut-être seulement aux prêtres et dans le cadre de pratiques spécifiques.

Enfin, une troisième terrasse sacrée d'environ 1210 m² apparaît dans le courant du IIe s. av. J.-C., à la suite de la dernière extension urbaine vers le sud (coordonnées WGS84 : longitude, 3.121228 / latitude, 42.133862 ; Pl. CXXV, n°5). Celle-ci est ainsi insérée dans le nouvel espace créé entre l'ancien rempart du IVe s. et la nouvelle fortification du IIe s. av. J.-C. (Pl. CLXXV, a). Comme le sanctuaire méridional de l'ouest, cette nouvelle aire cultuelle apparaît donc étroitement liée aux murs d'enceinte qui lui servent de délimitation. Elle était également visible par toutes les personnes entrant dans la ville et facilement accessible par ces dernières puisqu'en relation, elles aussi, avec la place trapézoïdale. L'accès se faisait par un autre escalier monumental qui, cette fois-ci, descendait vers une terrasse inférieure située à environ 8 m d'altitude. De plus, la terrasse était limitée, à l'est, par le front de mer. Si ce secteur est malheureusement peu connu par les archéologues, il est probable que le sanctuaire ait également été visible de la mer par les navigateurs qui accostaient dans la ville.

Comme le souligne Maria José Pena, l'ensemble du sanctuaire méridional de l'ouest est tourné vers l'est et adossé au rempart occidental (Pena 200a, p. 63). On pourrait toutefois noter que c'est le cas de l'ensemble des principales structures cultuelles des différentes terrasses sacrées. Par ailleurs, la soi-disant acropole et le sanctuaire de la terrasse inférieure sont eux aussi, comme le sanctuaire méridional de l'ouest, en relation directe avec les fortifications de la Néapolis, qui servent, dans l'ensemble des cas, de limite sacrée à leur *témenos*. De plus, si un accès permettait vraisemblablement de rejoindre la soi-disant acropole et le sanctuaire méridional de l'ouest, témoignant d'une connexion entre les deux terrasses sacrées, le sanctuaire méridional de l'ouest et celui de la terrasse inférieure sont quant à eux dissociés, séparés par la place trapézoïdale que l'on a déjà évoquée. Il semblerait donc qu'il s'agisse de deux espaces distincts, aux *téménoi* respectifs bien délimités. Il n'empêche que les deux espaces sont reliés par la même place permettant l'accès à l'un comme à l'autre. Cette place était donc un élément crucial de l'urbanisme d'Emporion puisqu'elle permettait, outre l'accès aux sanctuaires, de sortir de la ville par le sud tandis qu'un petit escalier côté nord la reliait à l'*agora* par le biais de l'axe nord/sud principal de la Néapolis, la rue n°2 (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 331).

III. L'étude stratigraphique des zones cultuelles

A. Les difficultés d'une telle étude

Comme on vient de le voir, pendant de nombreuses années, E. Gandia s'est consacré à l'exploration des différents secteurs sacrés du sud de la ville, dégageant les nombreux vestiges qui les constituaient. Malheureusement, les publications de ces travaux ne se résument qu'à quelques articles produits par J. Puig i Cadafalch. Ceux-ci ne s'attardent que très rarement sur les vestiges des sanctuaires en détail, évoquant principalement les découvertes de structures et objets remarquables, sans bien évidemment mentionner de séquences stratigraphiques, ni même tenter un quelconque phasage chronologique.

Ces lacunes ont pendant longtemps limité les connaissances sur l'organisation interne des différents espaces sacrés méridionaux et sur l'évolution chronologique de ceux-ci, de leur fondation à leur abandon. Le sanctuaire de l'ouest a été le plus impacté par ce problème, tout d'abord parce qu'il fut le premier à être exploré de fond en comble par E. Gandia, à une période où la méthodologie stratigraphique de l'archéologue était encore balbutiante, mais aussi à cause de la superposition de ses nombreux vestiges. Cette superposition et cette abondance de vestiges ont ainsi complexifié la lecture des différents niveaux et structures par E. Gandia lui-même, mais également par les chercheurs postérieurs qui ont tenté d'étudier le sanctuaire. Il en résulte que, pendant de nombreuses années et encore aujourd'hui, l'organisation et l'évolution du lieu de culte dans le temps ne sont pas claires et les différents chercheurs ont chacun proposé leur propre lecture du phasage des vestiges, en ne parvenant pas à un réel consensus (Pl. CLIV ; CLV, a-b ; CLVI, a). Pour chacune des structures du complexe (autel x, autel jumeau, Temples M, P et C, citerne méridionale, etc…), on retrouve ainsi dans la bibliographie emporitaine plusieurs propositions de datation, parfois éloignées les unes des autres de plusieurs siècles (Pl. CXCVI).

Les fouilles de la fin des années 1980 ont heureusement permis d'éclaircir certains points et de confirmer (ou d'infirmer) le phasage chronologique de quelques-unes des nombreuses structures cultuelles. Les travaux d'E. Sanmartí-Grego sont donc extrêmement précieux pour appréhender l'évolution et l'organisation du sanctuaire. Toutefois, les résultats de ses opérations demeurent limités par la rareté des niveaux archéologiques encore en place, E. Gandia s'étant affairé à l'exploration de l'ensemble du secteur et au dégagement, généralement complet, de toutes les structures qu'il a pu observer. De plus, ces résultats n'ont été évoqués que dans quelques articles (Sanmartí-Grego *et al.* 1992 ; 1988) et aucune monographie n'a jamais été publiée. Afin de mieux percevoir et comprendre la nature des différentes structures et aménagements qui le composent, ainsi que de mieux appréhender les faits cultuels et les pratiques rituelles associés, il est donc primordial de se plonger dans la lecture des carnets de fouilles d'E. Gandia, inventeur du sanctuaire et de la quasi-totalité de ses vestiges. L'archéologue a, en effet, tenu dans ses carnets avec un très grand soin, jour après jour et pendant de nombreuses années, le déroulé exact des opérations qu'il a effectuées sur le terrain.

Si le récit de celles-ci est de plus en plus détaillé au fil des années, avec notamment l'apparition des premières descriptions stratigraphiques, couche par couche, et que ces carnets sont agrémentés de dessins davantage précis des principales découvertes, la lecture de ceux-ci en demeure difficile. Tout d'abord, seuls les carnets correspondant aux dernières années de fouilles ont le droit à ce traitement. Or, c'est justement durant les premières années qu'a eu lieu la plus grande partie des excavations du complexe cultuel méridional.

En effet, dans ses premiers carnets, il est rare qu'E. Gandia décrive les niveaux archéologiques dans lesquels il exhume les structures et le mobilier cités.

En règle générale, l'archéologue évoque par une courte description, la tranchée dans laquelle se situent les travaux qu'il s'apprête à décrire, souvent en spécifiant le numéro de la parcelle. Ensuite, sauf oubli de sa part, il localise avec exactitude l'endroit fouillé, ou le lieu de découverte de quelques structures ou artefacts remarquables, en mesurant les distances séparant le lieu de quelques repères plus ou moins précis. Il s'agit pour la quasi-totalité de limites cardinales des parcelles, ou des principaux murs de terrasses et de fortifications. Une première difficulté consiste dans la localisation exacte de ces repères : les limites des parcelles sont à certains endroits difficiles à définir ; quant aux murs de fortifications, E. Gandia en mesure la distance en se basant tantôt sur le parement intérieur de la courtine, tantôt sur son parement extérieur, tantôt sur celui des tours de la muraille, sans toutefois toujours le préciser. Bien que cela semble probable, on ignore également si, ce faisant, l'archéologue adopte un système de coordonnées rigoureux en se basant sur un axe nord/sud et un axe est/ouest. Enfin, E. Gandia relate l'avancée de ses travaux le jour même et les erreurs ou imprécisions sont donc fréquentes, complexifiant parfois le travail de localisation des vestiges/artefacts cités, ou le rendant complètement impossible. De plus, par cette méthode, l'archéologue renseigne sur la localisation d'un point en particulier et non d'une zone qui s'étend en abscisse et en ordonnée. Ainsi, à part dans de rares cas, et notamment lors de la description de larges structures, il est impossible de connaître l'étendue des couches archéologiques décrites et fouillées tel ou tel jour, ni même la dispersion du mobilier mentionné.

Après avoir situé l'endroit fouillé, E. Gandia note, généralement, la profondeur où ont été découverts les structures ou les différents éléments remarquables. Encore une fois, il ne s'agit que d'un point dans l'espace : la nature des sédiments et surtout l'épaisseur des couches ne sont que dans de très rares exemples précisés, en particulier durant les premières années de fouilles. Il est donc difficile de restituer une stratigraphie cohérente, sans compter l'épandage naturel du site et, encore une fois, les possibles erreurs. Par ailleurs, si dans de rares cas E. Gandia note des niveaux archéologiques assez particuliers pour valoir la peine d'être décrits, les exemples où ceux-ci sont à nouveau repérés à d'autres endroits du secteur sont encore plus exceptionnels.

Enfin, un dernier point doit être souligné. Après avoir localisé sur un axe nord/sud et est/ouest, puis en profondeur, les diverses découvertes, E. Gandia liste les différents objets archéologiques retrouvés. Il s'agit bien sûr exclusivement des éléments les plus remarquables : les tessons de céramique inscrits ou décorés, les artefacts en os et en métaux, les fragments de verre, les blocs en pierre sculptés. Le reste du mobilier est, soit rapidement évoqué si la concentration est forte (comme celle de céramique grecque, campanienne, ibérique ou romaine, ou encore de celle de blocs effondrés), sans toutefois en énoncer le nombre, soit complètement occulté. Les restes carpologiques et les restes fauniques ne sont bien évidemment jamais mentionnés, sauf, concernant ces derniers, pour de très rares cas et dans des contextes particuliers. On notera également quelques erreurs et raccourcis faits par E. Gandia, soit dans des domaines qu'il ne maîtrisait pas, soit dus à l'avancée des recherches à son époque. Ainsi, parmi les problèmes les plus évidents, on notera qu'il n'y a aucune distinction dans les carnets de fouilles d'E. Gandia entre les objets en cuivre et les objets en bronze, ni entre la céramique campanienne et celle de Rhodé. La céramique à pâte claire massaliète (CL-MAS) et la céramique grise de la côte catalane (COT-CAT) ne sont quant à elles pas du tout identifiées.

Pour terminer, E. Gandia ne ramasse qu'une partie de ce mobilier, généralement celui évoqué et dessiné dans ses carnets, une sélection qu'il précise seulement dans de rares cas. Le reste est jeté dans les remblais de fouilles, qui seront quant à eux déversés dans la mer.

Il est donc impossible de proposer une étude exhaustive et une quantification représentative du mobilier, que ce soit sur la base de celui conservé dans les dépôts archéologiques du Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries ou juste de celui évoqué dans les carnets.

B. Tentative de lecture des différents niveaux stratigraphiques de l'Asklepieion

On tentera donc ici de restituer la stratigraphie du secteur dit de l'*Asklepieion*, et seulement de ce secteur. Le choix de ce dernier, plutôt que de l'ensemble des zones cultuelles méridionales d'Emporion est, en premier lieu, propre aux problématiques de l'étude. Le sanctuaire méridional de l'ouest est, comme on vient de le voir, celui qui est le plus complexe à étudier et à caractériser au vu de sa longue occupation et de la superposition de ses nombreux vestiges. Il est, de plus, le seul qui a livré un matériel et des vestiges datables des premières décennies de l'occupation de la Néapolis. Ce choix est également de l'ordre de la priorité et du manque de temps. La lecture des carnets de fouilles est, au-delà des problèmes déjà évoqués plus haut, dense, longue et fastidieuse, ceux-ci étant, qui plus est, écrits de manière manuscrite, parfois difficilement déchiffrables, et bien sûr dans une langue étrangère. Il faut bien évidemment ajouter à ce travail celui de la mise en place d'une base de données propre et l'étude qui en découle. Enfin, on ne tentera ici qu'une lecture globale des principales couches du sanctuaire et on reviendra sur la stratigraphie propre à chaque structure lors de la description de chacune d'entre elles.

Les premières découvertes dans ce secteur semblent avoir été réalisées entre 0,4 m et 0,8 m de profondeur, dans une couche superficielle contenant un mobilier peu conséquent mais varié, renvoyant à toutes les périodes. Si E. Gandia note principalement cette « couche superficielle » dans la zone sud-est du sanctuaire (Gandia 1910, p. 66-68, p. 77-78), elle recouvrait bien évidemment l'ensemble du secteur. C'est d'ailleurs à partir de cette même profondeur qu'apparaît le sommet des premières structures encore en place du sanctuaire : l'une des bases carrées de l'*abaton* au nord, à 0,4 m de profondeur (Gandia 1910, p. 114-116), et l'autel associé au Temple C à 0,6 m de profondeur (Gandia 1910, p. 8). Le premier sol empierré fut quant à lui identifié à 0,6 m de profondeur dans le secteur sud-ouest du sanctuaire, recouvrant la « pièce » au sud-ouest de l'enclos de l'autel jumeau (Gandia 1910, p. 40-41).

Sous cette couche superficielle, un niveau de terre noirâtre et cendreuse apparaît un peu partout sur l'ensemble du site, recouvrant la plupart des vestiges. Cette couche se retrouve à 0,6 m de profondeur dans le secteur nord du sanctuaire, sur les vestiges du Temple R et des structures proches, entre des fragments de murs détruits d'orientation nord-sud (Gandia 1910, p. 105-107). Elle apparaît également dès 0,8 m de profondeur et jusqu'à 1,5 m de profondeur au niveau de l'autel jumeau, à l'est et à l'ouest de celui-ci (Gandia 1910, p. 8-12, 19-21, 23-24, 32-33, 36-39). Cette couche, qui contenait de nombreuses pierres effondrées, fragments de tuiles plates et courbes, tessons de céramiques et amphores, pourrait correspondre à des niveaux de destruction et d'abandon du sanctuaire. E. Gandia note, par ailleurs, l'absence de sigillée dans ces différents niveaux, malgré la présence de céramique romaine. Une couche semblable apparaît à 1 m de profondeur dans la pièce à l'ouest du Temple P (Gandia 1910, p. 46) et dans la zone sud-est du sanctuaire (Gandia 1910, p. 75-76).

À 0,9-1 m de profondeur, un pavement fait de chaux et de fragments de céramiques (*opus signinum*) est perceptible dans les environs de l'autel x, qu'il recouvre. Il s'agit du pavement le plus récent identifié dans une zone ouverte du sanctuaire. À l'ouest, le pavement s'étend jusqu'à la façade des Temples M et P (Gandia 1910, p. 85-86 ; 1909, p.

102-104). On constate d'ailleurs que le podium du Temple P et l'embouchure du puits-citerne (*pou* 101 et *cisterna* 42) situé dans son *pronaos* apparaissent tous deux à 1 m de profondeur (Gandia 1909, p. 152-153), suggérant que le sol était bien en relation directe avec l'édifice. Ce sol semble également en lien avec le Temple C, dont les fondations émergent à la même profondeur (Gandia 1909, p. 159-161), et avec la base carrée – interprétée comme son autel – située près de sa façade et installée à 1 m de profondeur (Gandia 1910, p. 8-25). Étrangement, le pavement en *opus signinum* n'est toutefois pas évoqué dans la partie sud du sanctuaire et notamment au niveau de l'autel jumeau. Enfin, côté nord, il était à la même hauteur que les bases de l'*abaton*, qui devait donc être contemporain (Gandia 1910, p. 146).

Sous ce premier pavement, qui correspond vraisemblablement à la dernière phase d'utilisation du sanctuaire, les choses se complexifient, chaque secteur évoluant différemment en fonction des nombreux travaux de terrassements et de surélévations. On développera ainsi la stratigraphie de chacun de ces secteurs le moment venu, lors de la description des vestiges archéologiques associés. La zone sud-est du sanctuaire se démarque toutefois des autres. Dans cette zone vide de toute structure, E. Gandia observe pour la première fois le 8 juin 1910 un dépotoir de pierres qui s'étend dans l'ensemble du secteur. L'archéologue s'acharnera pour suivre et dégager cette couche du 8 juin au 27 août 1910, puis du 22 avril au 6 mai 1911 (Gandia 1911, p. 20-33 ; 1910, p. 5-7, 29-31, 57-84). Deux sondages seront réalisés afin de percevoir la séquence stratigraphique de ce secteur : un premier le 9 juillet 1910 et un second le 29 avril 1911 (Gandia 1911, p. 26 ; 1910, p. 30-31). Les deux sondages, distants l'un de l'autre d'environ 4 m, livreront des résultats semblables.

Le dépotoir de pierres commence, selon les endroits, de 1 m à 2,5 m de profondeur. Il était situé sous une couche superficielle de terre noirâtre qu'E. Gandia interprétera comme un remblai destiné à niveler la partie intérieure du mur de terrasse oriental (mur 4 ; Gandia 1910, p. 78-80). Cette couche de remblai contenait un mobilier céramique peu abondant, varié et pêle-mêle, représenté en majorité par de la céramique grecque – dont de la céramique attique à figures rouges –, mais aussi par de la céramique campanienne, ibérique et enfin romaine (Gandia 1910, p. 83-84). On notera au sein de cet ensemble au moins dix vases miniatures, de 4 à 8 cm de haut et de 2 à 7 cm de diamètre, dont un *unguentarium*, une amphore cassée à l'intérieur de laquelle furent retrouvées quatre monnaies en argent brûlées, et un fragment de céramique grecque présentant une inscription ibérique sur le fond (Emp-Ins-003). Parmi le reste du mobilier céramique, on évoquera huit fragments de lampes grecques et campaniennes, une demi-fusaïole, trois pesons (Gandia 1910, p. 60-82 ; 1909, p. 119). Le mobilier métallique était quant à lui constitué de deux fragments de fer, en forme de lance, longs respectivement de 12 et 16 cm ; de 17 clous en bronze ; de deux fibules en bronze ; de huit monnaies en bronze ; d'un fragment d'anse en bronze et d'un couvercle en bronze miniature de 3 cm de diamètre (Gandia 1911, p. 47-48 ; 1910, p. 5-7, 60-83). Un poinçon, deux aiguilles, deux rondelles et une charnière en os, ainsi qu'un bois de cerf et une demi-meule en pierre furent également retrouvés, de même qu'une perle et un ornement de collier de verre bleu et quelques fragments de vase en verre (Gandia 1911, p. 48 ; 1910, p. 64-83). Enfin, cette couche livra au moins cinq fragments de marbre blanc – dont un doigt qui appartiendrait, selon E. Gandia, à la statue d'Asklépios (Emp-Mér-001) – ainsi qu'une gargouille à tête de lion en terre cuite (Emp-Mér-012A ; Gandia 1911, p. 20-21 ; 1910, p. 5-7, 59).

En dessous de cette première couche de remblai apparaît le fameux dépotoir de pierres sur une épaisseur variant de 1 à près de 2 m. Celui-ci contenait une couche sans terre avec de nombreux galets, pierres rustiques calcaires et blocs en grès travaillés. Le peu de fragments de céramiques retrouvés à l'intérieur étaient ceux d'amphores et de céramiques

ibérique, grecque et campanienne, sans aucun tesson de sigillée (Gandia 1911, p. 26). On notera toutefois la présence d'une amphore miniature, de 7 cm de haut et de 5 cm de diamètre (Gandia 1910, p. 62-63). Le reste du mobilier, rare, se compose d'une monnaie en bronze, d'un petit vase grec en verre coloré, d'un outil en fer qui a la forme d'un marteau, d'une pierre bleuâtre de forme conique, de deux fragments de plis de vêtements appartenant à quelques statuaires en marbre et surtout de deux autres gargouilles à tête de lion, de même facture que celle précédemment citée (Emp-Mér-012B/C ; Gandia 1911, p. 22-29 ; 1910, p. 28-29, 62-63). Par ailleurs, parmi les nombreux blocs extraits, E. Gandia en note certains en grès bien travaillés, présentant parfois quelques restes de stuc rouge et appartenant à d'anciens édifices, et quelques éléments remarquables dont une base de colonne en calcaire de 30 cm de diamètre[576] et un chapiteau de colonne ionique de 40 cm de côté (Emp-Mér-013 ; Gandia 1911, p. 22-25).

E. Gandia notera que le dépotoir de pierres disparaît au moment de rencontrer le mur de terrassement oriental du *téménos* de l'autel jumeau (Pl. CLVI, b, mur 5 ; Gandia 1911, p. 32-33). De plus, il n'est jamais mentionné au-delà du mur 6, découvert le 18 mai 1911 à 2,5 m de profondeur (Gandia 1911, p. 47). Ce constat et la nature des éléments retrouvés dans la couche superficielle de terre noirâtre et dans celle du dépotoir de pierres suggèrent que ces deux derniers constituaient un seul et même épais remblai déversé dans le secteur sud-est du sanctuaire. Au vu de l'étude d'E. Sanmartí-Grego, ces travaux ont probablement vu le jour lors de la création du nouveau mur de fortification (mur 4), entraînant ainsi l'agrandissement vers l'est du *téménos* dans le courant du IIe s. av. J.-C. (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109). Cette interprétation permettrait d'expliquer la présence d'un épais dépotoir de pierres, contenant de nombreux blocs sculptés et éléments de toiture appartenant probablement aux anciennes structures sacrées du sanctuaire, et celle de quelques gestes votifs perceptibles dans la couche noirâtre (amphore cassée avec pièces d'argent, dédicace ibérique, vases miniatures).

Enfin, sous cet épais dépotoir et jusqu'à 4,3-5 m de profondeur, E. Gandia observe une couche de terre jaunâtre reposant sur le substrat et comportant peu de mobilier céramique, dont quelques fragments d'amphores, de céramiques grecques (attique à figures rouges et à figures noires, vernis noir), ibériques, campaniennes et de la côte catalane (céramique de couleur plomb). On notera également deux lampes dont une de couleur plomb (CÔT-CAT ?), une aiguille en os et deux monnaies en bronze dont une ibérique et une grecque (Gandia 1911, p. 26-51 ; 1910, p. 30-32).

IV. Description des vestiges des différentes terrasses cultuelles

A. La soi-disant acropole

La mise au jour de mobilier archaïque datant des premières phases d'occupation de la Néapolis – dont certains objets présentent un caractère cultuel plus ou moins probable – mais aussi la rareté des vestiges et l'absence de structure domestique ont conduit rapidement certains chercheurs à traditionnellement identifier le plateau naturel situé à l'ouest de la ville comme son acropole (Pl. CXXV, 1 ; Puig i Cadafalch 1913a, p. 306-307).

[576] D'après E. Gandia, celle-ci, travaillée grossièrement, est de même type et de même forme que celle du piédestal découvert au sud de l'autel x. Malheureusement, le bloc est tellement dégradé qu'il ne sera pas ramassé par E. Gandia (Gandia 1911, p. 24-25).

Cette identification est bien évidemment en adéquation avec la position culminante de la zone. De plus, comme l'a évoqué X. Dupré, la proximité de l'un des plus importants complexes cultuels d'Emporion en contrebas du promontoire, côté sud, pourrait confirmer le rôle cultuel de la colline (Dupré 2005, p. 105)[577].

Cette « petite acropole » aurait été occupée depuis la période archaïque et jusqu'à la période romaine. Les sondages réalisés par M. Almagro Basch en 1943 ont en effet révélé des niveaux contenant du matériel de la fin du VIe s. av. J.-C. Ce mobilier pourrait ainsi indiquer que l'espace était occupé – peut-être à des fonctions sacrées – avant même le développement urbain de la Néapolis. Parmi ce mobilier, on notera la présence de plusieurs éléments de *thymiateria* (Emp-Acr-001 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 280), possibles indices de l'utilisation religieuse du secteur. La fonction sacrée de cet espace jusqu'à la période républicaine pourrait quant à elle être perceptible au travers de l'absence de construction privée ou d'habitat – l'*insula* M vient par exemple s'installer au nord-est sans chevaucher aucun vestige – et par le fait que l'accès au nord reste inchangé, du moins jusqu'à la période tardo-républicaine avec l'installation de la « Maison aux inscriptions » (Dupré 2005, p. 108, n. 37).

L'acropole aurait alors contenu certains lieux de culte parmi les plus anciens de la cité, probablement dédiés aux divinités tutélaires de l'établissement colonial (Santos *et al.* 2013, p. 111 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 242 ; Dupré 2005, p. 107-108). Ainsi, dès 1913, Puig i Cadafalch formulait tout naturellement que l'emplacement était tout à fait approprié pour un temple à Artémis *Ephesia* (Puig i Cadafalch 1913a, p. 306-307). On pourrait arguer qu'à ce titre, un temple à Athéna *Polias*, sur le modèle de ceux de Phocée, de Massalia et d'Élée, est tout aussi probable.

Toutefois, peu de structures ont pu être clairement identifiées sur ce plateau et leur caractère rituel n'a pas été confirmé pour le moment. L'idée d'une acropole religieuse reste donc, à ce jour, encore totalement hypothétique. La présence sur le plateau de trois grands fours à chaux, découverts en 1943 par M. Almagro Basch, pourrait expliquer la rareté des structures (Pl. CLIX, n°4). L'utilisation de ces fours, probablement au XVIe s. pour la construction du couvent, a certainement entraîné le démantèlement d'une partie de l'enceinte occidentale (Almagro Basch 1945, p. 64), mais aussi, comme le suggère X. Dupré, des bâtiments, peut-être en marbre, de l'acropole (Dupré 2005, p. 105, n. 21).

Ainsi, à 8 m à l'est de l'un de ces fours, se dressait l'une des seules structures encore visibles de l'acropole que l'on nomme traditionnellement « Temple J ». Elle était elle-même située non loin d'une citerne à double compartiment qui a livré, comme vu précédemment, un des fragments de la plaque de marbre évoquant le *Serapeion* (Emp-Ins-001).

1. Le « Temple J » ou « *Torre Atalaya* » et les vestiges antérieurs

Le soi-disant « Temple J » est un édifice à pièce unique, de 12 m de long pour 8 m de large, orienté est-ouest, et dont il ne subsiste que les fondations arrasées faites de petits blocs de pierre (Pl. CLIX, n°1 ; CLX, a). Cette appellation, et par conséquent le caractère religieux du bâtiment, ne reposent en réalité sur aucune évidence archéologique. Ce ne sont

[577] Pour X. Dupré, l'autel x et le Temple M faisaient même partie de la pente sud de l'acropole et étaient, lors de leur construction vers 375-350 av. J-C., inclus à l'intérieur de la fortification qui n'englobait pas encore le sanctuaire suburbain de l'autel jumeau (Dupré 2005, p. 106). Cette hypothèse repose toutefois sur peu d'évidences si ce n'est l'absence apparente de continuité entre le mur oriental du *téménos* de l'autel jumeau (mur 5) et le mur est/ouest de la terrasse du IVe s. av. J.-C. (mur 6) et sur un espace de 3 m de large dénué de tout vestige (Dupré 2005, p. 106 et n. 25).

a priori que les dimensions importantes de l'édifice, sa localisation sur le sommet de l'acropole et sa proximité avec la citerne dans laquelle furent découverts plusieurs éléments à caractère cultuel qui ont conduit à cette interprétation. En 1913, J. Puig i Cadafalch notera, par exemple, que son orientation est/ouest est la même que celle des structures identifiées dans le sanctuaire méridional, mais que ce constat ne suffit pas à tirer quelques conclusions que ce soit (Puig i Cadafalch 1913a, p. 307). Plus récemment, on a plutôt proposé d'interpréter l'édifice comme une tour de guet, ce qui lui a valu son nouveau surnom de « *Torre Atalaya* » (Almagro Basch 1945, p. 64-65). Elle s'appuie, côtés nord et est, sur les unités domestiques de la Néapolis, tandis qu'elle est isolée à l'ouest et au sud.

La structure fut visible par E. Gandia dès le début des fouilles en 1908. Il faudra toutefois attendre le 27 juillet 1910 pour que l'archéologue réalise un sondage à l'intérieur du bâtiment. De par l'absence de résultat probant – E. Gandia ne découvrant jusqu'à 2 m de profondeur que des pierres effondrées et des fragments d'amphores – l'exploration de ce secteur est alors arrêtée (Gandia 1910, p. 50-51).

En 1943, les fouilles des terres environnantes de la structure permettent d'observer une séquence stratigraphique divisée en trois couches successives (Pl. CLX, b). Dans celles-ci, plusieurs structures antérieures apparaissent, situées sous le fameux bâtiment, et servent de supports à ses fondations (Almagro Basch 1945, p. 64-65). Malheureusement, la superposition des vestiges dans cette zone a empêché l'identification claire d'éventuels restes architecturaux à caractère religieux.

La couche la plus haute, dite couche C, était au même niveau que le mur « hellénistique-romain »[578]. Elle fut en grande partie déjà fouillée par E. Gandia, qui retira vraisemblablement environ 1,5-2 m de terre afin de dégager, sur une bonne partie, les murs visibles de la structure. Ainsi, en 1943, seulement 30 cm étaient encore en place. Ces niveaux contenaient un mobilier très mélangé allant du Ve s. au IIIe s. av. J.-C., comme l'indique la présence de céramiques campaniennes estampillées. M. Almagro Basch note également de nombreux fragments de céramiques dites ibériques. Pour l'archéologue, cette couche, contemporaine de l'installation du mur, permet de dater celui-ci vers le IIIe s. av. J.-C. (Almagro Basch 1945, p. 64-71). Pour X. Dupré, l'orientation est/ouest du « Temple J », parallèle à celle de l'autel jumeau et de son enclos, pourrait au contraire indiquer une datation du bâtiment à la fin du Ve s. av. J.-C. (Pl. CLV, a-b, A ; Dupré 2005, p. 107-108, n. 32).

En dessous de cette couche, la construction du mur a laissé intacts des niveaux du Ve s. av. J.-C. Cette couche B, argileuse et rougeâtre, a été observée sur 50 cm de haut, reposant sur un sol argileux bien tassé et séché par l'action du feu. Parmi le mobilier retrouvé, M. Almagro Basch note un lécythe à figures noires quasi complet, de 19 cm de haut et datable vers 500 av. J.-C. À proximité, et non loin du sol argileux, furent retrouvés un support de cuisson, d'un type fréquemment rencontré à Emporion (Pl. CLX, c ; Puig i Cadafalch 1923, p. 702-703), ainsi qu'un pied d'un petit *thymiaterion* (Emp-Acr-001B). Les niveaux proches du sol contenaient également plusieurs tessons de céramiques ioniennes occidentales, décorés de bandes rouges et blanches, dont un exemple fragmentaire de lampe à huile (Emp-Acr-001D) et un couvercle de *thymiaterion* (Emp-Acr-001A). Les niveaux les plus hauts ont quant à eux livré des fragments de céramique à figures noires et un tesson de céramique à figures rouges, permettant de dater la couche B du début du Ve s., voire de la fin du VIe s. av. J.-C. (Almagro Basch 1945, p. 64-71).

Enfin, sous le sol d'argile et jusqu'au substrat rocheux, se superposent différents niveaux constituant, sur 1 m d'épaisseur, la couche inférieure du sondage, dite couche A. Livrant

[578] Correspond-il à la structure dite de la *Torre Atalaya* ou à la « tour plus ancienne » que M. Almagro Basch évoque juste en dessous de la première ? L'archéologue n'est pas clair à ce sujet. Voir Almagro Basch 1945, p. 64.

parfois des restes de cendres et de charbon, elle contenait un abondant mobilier céramique représenté principalement par des fragments de céramique ibérique tournée et non tournée. M. Almagro Basch note également divers tessons de céramique ionienne et quelques fragments de céramique attique à figures noires permettant de dater les niveaux du VIe s. av. J.-C. La couche était par ailleurs limitée par quelques murs bruts qui pourraient appartenir à une pièce. Cette pierre semble avoir été en relation avec un foyer. Ce dernier était formé par une couche circulaire d'argile durcie et brûlée, d'environ 80 cm de diamètre maximum et d'environ 5 cm d'épaisseur (Aquilué *et al.* 2002a, p. 321 ; Almagro Basch 1945, p. 64-71). Cette structure de combustion pourrait possiblement être le témoin le plus ancien relatif à la réalisation de pratiques rituelles.

2. La citerne de l'acropole (*cisterna* 2)

La citerne de l'acropole (*cisterna* 2) est située à 2,8 m à l'est de la « *Torre Atalaya* » (Pl. CLIX, n°2). Il s'agit d'une citerne de forme elliptique et d'orientation nord/sud, divisée en deux compartiments par une paroi centrale (Pl. CLX, e). Une ouverture d'1,55 m de haut sur 0,45 m de large permettait toutefois à l'eau de circuler entre les deux réservoirs. Chacun d'entre eux mesure environ 5 m de long pour une longueur totale de 10,14 m. La citerne est large de 2,04 m et profonde de 3,76 m, pour un volume d'environ 71,2 m^{3}. Elle est construite avec de gros blocs de grès bien équarris et de petites pierres calcaires liées avec du mortier. Le fossé de construction est rempli d'une terre argileuse jaunâtre qui joue le rôle d'isolant. Les parois de la citerne sont quant à elles recouvertes d'un premier enduit au mortier blanc, de 2 à 3 cm, sur lequel vient s'ajouter un revêtement fin, de moins de 0,1 cm, de couleur grise et présentant quelques petits fragments de céramique. Par la suite, à une époque indéterminée, un second revêtement de 0,1-0,2 cm d'épaisseur, contenant bien plus de petits fragments de céramique et donnant à l'ensemble une couleur rose, est apposé sur la partie supérieure des parois, à environ 2,3 m depuis le fond. Enfin, la citerne devait être recouverte d'un toit plat. Du côté ouest, au niveau du mur qui divise la citerne en deux, un bloc présente une découpe couverte d'*opus signinum*. Celui-ci fut ainsi interprété comme les restes très détériorés de ce qui constituerait une arrivée d'eau permettant le remplissage de la citerne (Burés 1998, p. 279 ; Gandia 1908b, p. 51-53, 60).

La structure fut découverte le 6 octobre 1908, à 1 m de profondeur (Gandia 1908b, p. 29-31). Elle sera dégagée dans les jours qui suivirent. Les niveaux entourant celle-ci ont livré un mobilier mélangé, contenant des fragments de céramique sigillée et de céramiques campaniennes, des tessons de céramiques romaines et grecques. E. Gandia note également la présence de six pesons, de dix clous en bronze, d'une monnaie en bronze, d'un petit anneau en bronze, de trois fragments en bronze de fonction indéterminée, de deux possibles outils en fer, de deux plaques en plomb, d'une aiguille en os et d'un objet en os indéterminé (Gandia 1908b, p. 29-31, 33-34, 36-43).

La citerne sera identifiée en tant que telle le 17 octobre de la même année. E. Gandia note alors que celle-ci est remplie de terre et de blocs effondrés et il entreprend la fouille de ces niveaux (Gandia 1908b, p. 43-45). Parmi les blocs, l'archéologue notera six fragments de pierres calcaires moulurées. Le mobilier céramique était quant à lui constitué de fragments d'amphores, de tessons de céramiques romaines et de céramique sigillée, et de quelques fragments de céramique attique à figures noires et à figures rouges. L'archéologue observe également deux *unguentaria* en terre cuite dont, un fragmentaire et un autre quasi-entier ; 14 pesons, une petite « roue » en terre cuite, et une lampe en terre cuite posée dans le fond du réservoir sud, à environ 4 m de profondeur (Gandia 1908b, p. 41-53, 56-57, 59-64).

Parmi le mobilier métallique, E. Gandia note quatre monnaies en bronze, six clous en bronze et deux fragmentaires en fer, un fragment de fer indéterminé, ainsi que plusieurs objets remarquables comme une boucle d'oreille en bronze, une bague en bronze avec moulure et trois fragments de lamelles en plomb (Gandia 1908b, p. 41-53, 56-57, 59-64). Plus intéressante est l'évocation d'au moins trois vases en bronze retrouvés le 21, puis le 28 octobre. Il s'agit d'une anse de cruche retrouvée dans le réservoir nord, à 3,5 m de profondeur, et de deux vases en bronze complets retrouvés dans le réservoir sud, à 3,9 m de profondeur, l'un en mauvais état qui se cassera durant son extraction (Pl. CLX, e), l'autre complètement détruit mais qui conservait des restes d'ossements à l'intérieur. Autour, plus de 165 fragments appartenant à ces derniers ont été comptabilisés (Gandia 1908b, p. 48-49, 59-62). On notera également la présence d'au moins deux armes tranchantes en fer : l'une fragmentaire retrouvée le 23 octobre posée dans le fond, à environ 5 m de profondeur, tandis que deux fragments ont été découverts le 28 octobre, à environ 3,9 m de profondeur (Gandia 1908b, p. 51-53, 59-62). Ces vases et ces armes, avec d'autres objets caractéristiques, comme la lampe posée dans le fond du réservoir sud, pourraient témoigner de dépôts cultuels.

Ce caractère cultuel est renforcé par la découverte d'un fragment de marbre travaillé dans le réservoir nord de la citerne (Gandia 1908b, p. 46-48), et surtout d'un fragment de plaque en marbre inscrit, faisant référence à la dédicace d'un sanctuaire à Sarapis (Emp-Ins-001 ; Gandia 1908b, p. 62-64). Celui-ci fut retrouvé le 29 octobre posé dans le fond du réservoir sud. Enfin, E. Gandia évoque la découverte de divers ossements indéterminés et des restes d'escargots (Gandia 1908b, p. 59-62) dont la nature moderne ou antique n'a pas été établie.

Si la date de construction de la citerne est inconnue, la présence de fragments de céramique sigillée dans son comblement permet de dater celui-ci du changement d'ère (Burés 1998, p. 279). La proximité de la citerne avec la structure évoquée auparavant est frappante et pourrait suggérer une utilisation conjointe des deux constructions. Pour X. Dupré, la citerne devait recueillir les eaux du toit du bâtiment que l'archéologue identifie comme un temple (Dupré 2005, p. 108, n. 32).

3. Le « filtre à amphores » (*filtres* 601) et les pièces ouest de l'*insula* A.

Non loin à l'est de la citerne de l'acropole, et en contrebas de celle-ci, fut découverte dans une pièce, le 2 juin 1909 à 0,3 m de profondeur, une structure hydraulique originale (*filtres* 601 ; Pl. CLIX, n°3). Elle est constituée d'amphores cassées au niveau du col et fichées dans le sol à la verticale, colmatées entre elles par un béton cimenté (Pl. CLXI, a ; Gandia 1909, p. 3). Il s'agit d'amphores puniques de la toute fin du IIIe s. ou du début du IIe s. av. J.-C., permettant de dater la structure de la même période (Dupré 2005, p. 108, n. 32). Sept d'entre elles ont été conservées mais 17 autres pourraient être restituées, pour un total de 24 individus formant un ovale d'environ 2 m de long sur 1 m de large. Chacune des amphores conservées présentait un trou d'environ 10 cm de circonférence dans la partie inférieure de la panse, à quelques centimètres de ce qui constitue le sol de la pièce. La structure sera identifiée par E. Gandia, puis par les chercheurs postérieurs, comme un réservoir d'eau ou un filtre (Burés 1998, p. 280-281 ; Gandia 1909, p. 3).

Elle est localisée dans la pièce la plus à l'ouest d'un bâtiment faisant partie de ce que Ricardo Mar et Joaquín Ruiz de Arbulo ont identifié comme l'*insula* A (Pl. CXXXV, a ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 333-334). À proximité immédiate de la structure furent mis au jour, à 0,8 m de profondeur, deux fragments de céramique attique à figures rouges et

une monnaie en bronze romaine (Gandia 1909, p. 3). Durant le reste de la campagne de 1909, E. Gandia explorera partiellement, en août et en octobre, la pièce dans laquelle fut découverte la structure et celle juste au nord. Dans une couche cendreuse fouillée de 0,8 à 1,5 m de profondeur, un mobilier céramique divers fut retrouvé, composé de fragments d'amphores et de céramiques romaines, ibériques, campaniennes et grecques dont divers fragments de céramiques attiques à figures rouges et à figures noires. On notera également un pied de céramique grecque inscrit (Emp-Ins-010), un fragment de cratère, une tête féminine en terre cuite (Pl. CLXI, b), deux fusaïoles, une lampe de céramique grecque présentant un buste en relief d'Artémis (Pl. CLXI, b) et un peson (Gandia 1909, p. 3, 9-10, 62-68, 119-123, 125-127). Le mobilier métallique était quant à lui constitué, outre un fragment de plomb et un en fer de forme indéterminée, de nombreux objets en bronze. On compte notamment deux monnaies dont une romaine ; une demi-monnaie en très mauvais état ; douze clous ; plusieurs fragments indéterminés dont un en forme de crochet, un en forme de couvercle en trèfle, un en forme de corne et un présentant trois bras et une pointe (Gandia 1909, p. 3, 62-63, 66-67, 119-120, 125-127). Plusieurs éléments en os ont également été repérés dont un sifflet, un objet cylindrique, quatre aiguilles et divers fragments (Gandia 1909, p. 66-68, 122-123, 125-127). Enfin, parmi le reste du mobilier, E. Gandia note un morceau de corail perforé, un polissoir et un aiguisoir en pierre noire, une rondelle de marbre couleur paille, deux objets ovales en pâte de verre, une perle en verre bleue et une « pierre en verre » verte décorée de deux fragments de corail (Gandia 1909, p. 62-63, 66-68, 122-123). Plus remarquable est la découverte dans ces mêmes niveaux d'un morceau de marbre gris mouluré, mesurant 10 cm de long pour 8 cm de haut (Pl. CLXI, b ; Gandia 1909, p. 62-63).

L'année suivante, E. Gandia continuera son exploration du secteur en fouillant les terres de la pièce située à l'est de la précédente. Une première couche de terre mélangée à des fragments d'amphores et de tuiles sera observée à 0,8 m de profondeur. Celle-ci contenait également des tessons de céramique ibérique et grecque et des fragments de céramique sigillée, ainsi que neuf pesons et deux vases miniatures quasi complets. Ces derniers, décrits comme de couleur noire (peut-être des céramiques COT-CAT ?), mesuraient respectivement 7 cm de haut pour 6 cm de diamètre et 3 cm de haut pour 4 cm de diamètre. Parmi le mobilier métallique, E. Gandia notera un fragment de minerai indéterminé, une plaque en plomb, une feuille en bronze, un clou et un hameçon en bronze, ainsi qu'une petite anse appartenant probablement à un vase en bronze. On évoquera également plusieurs objets en os dont une petite « cuillère », une aiguille complète et trois fragments dont un travaillé ; un objet en pierre de couleur noire travaillé en forme de crochet, et un polissoir (Gandia 1910, p. 89-91, 108-109).

En dessous de cette première couche, à partir d'1m et jusqu'à 2,3 m de profondeur, une couche dépotoir noirâtre et très cendreuse – interprétée déjà par E. Gandia comme un remblai de destruction présentant des traces d'incendie – contenait de nombreuses pierres écroulées et des céramiques mélangées. Au sein de celles-ci, l'archéologue remarque de nombreux fragments d'amphores, de céramiques romaines, campaniennes (ou céramique de Rhodé ?), ibériques (dont certaines peintes de lignes blanches, que l'on peut identifier comme de type Indiketa) et grecques. Parmi ces dernières, on notera quelques tessons de céramique attique à figures rouges. Dans cet ensemble céramique, on remarque la présence d'au moins dix vases miniatures dont deux en céramique campanienne (ou céramique de Rhodé ?), deux à la pâte grise et fine (COT-CAT ?) et huit autres indéterminés. On notera également la présence de deux fusaïoles, de cinq lampes et de huit pesons, ainsi que de deux figurines en terre cuite, l'une représentant d'après E. Gandia un petit chien, l'autre correspondant à un *tanagra* (Pl. CLXI, c ; Gandia 1910, p. 92-93, 110-116, 155-164). Plus remarquable est la présence d'une petite colonne en terre cuite, bien travaillée et creuse, de

25 cm de haut, 33 cm de large et épaisse de 4 cm. Celle-ci présente une base de 9 cm de haut, un tore de 6 cm de haut et un fût cannelé conservé sur 10 cm de haut (Pl. CLXI, d ; Gandia 1910, p. 156). Le mobilier métallique est quant à lui représenté par plusieurs minerais et fragments indéterminés de plomb, par quatre clous, quatre fragments indéterminés et un outil en fer, et par divers objets en bronze. Il s'agit de quatre clous, un anneau, une aiguille de fibule, une rondelle en forme de bracelet, trois monnaies et différents fragments indéterminés dont cinq fils (Gandia 1910, p. 92-93, 110-114, 155-158, 163-164). On notera également dans cet ensemble une anse en bronze qui pourrait appartenir à un vase miniature (Gandia 1910, p. 111). Divers objets en os travaillé ont également été ramassés par E. Gandia : sept aiguilles, une rondelle, deux objets en forme de couvercle, un en forme de manche, un autre en forme de charnière, un fragment de corne animale présentant deux trous et un anneau (Gandia 1910, p. 92-93, 110-114, 155-161, 163-164). Plusieurs objets en verre ont aussi été retrouvés, dont une anse de vase, un fragment de vase présentant un décor blanc et un bouton d'ornement en pâte de verre (Gandia 1910, p. 112-114, 162-163). Le mobilier lithique se compose quant à lui d'une pierre d'agate travaillée de couleur jaune, d'un fragment de schiste et d'une petite pierre noire ayant probablement servi d'ornement de bague (Gandia 1910, p. 92-93, 114-116). Mais c'est surtout un fragment de marbre qui retient l'attention puisqu'il présente une forme circulaire rappelant les différents morceaux retrouvés dans le Temple M et qui appartiennent à une sculpture de serpent (Emp-Mér-003 ; Gandia 1910, p. 161). Enfin, E. Gandia note, parmi le mobilier faunique, une corne, trois canines, deux défenses de sanglier et trois coquillages (Gandia 1910, p. 92-93, 110-111, 114-116, 159-161). L'archéologue s'arrêtera enfin à 2,3 m de profondeur, sur une couche de terre compacte qui semble former le pavement de la pièce (Gandia 1910, p. 163-164).

Bien que ces différentes découvertes proviennent vraisemblablement de niveaux superficiels et de remblais de destruction, on notera la présence de divers éléments à caractère votif dont plusieurs lampes, des figurines en terre cuite, des éléments de parure, des vases en bronze et de nombreux vases miniatures. Ces divers objets, associés à des éléments plus singuliers comme le fragment de marbre gris mouluré ou la petite colonne en terre cuite, pourraient témoigner de la nature cultuelle du secteur. Cette fonction peut également être soupçonnée par le filtre même, élément hydraulique qui ne connaît aucun parallèle à Emporion et qui pourrait, comme l'a suggéré X. Dupré, être en relation avec la citerne et les structures de l'acropole juste à l'ouest. L'archéologue a notamment proposé que le filtre à amphores, comme la citerne qui la surplombe, auraient pu être construits afin de recueillir les eaux du toit du « Temple J » (Dupré 2005, p. 108, n. 32). La structure avait également été interprétée par J. Ruiz de Arbulo comme un réservoir circulaire servant au bain rituel obligatoire avant le rituel de l'*incubatio* (Rodà 2008, p. 69).

B. Le sanctuaire méridional de l'ouest (ou soi-disant Asklepieion)

Juste au sud de la soi-disant acropole se développe, au moins dès la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., un vaste sanctuaire qui continue d'être en fonction jusqu'à la période républicaine (Pl. CXXV, 3-4). Ce sanctuaire méridional de l'ouest a ainsi connu une longue occupation et de nombreuses transformations. Au début complètement *extra-muros*, le lieu de culte finira par être intégré aux limites urbaines au fur et à mesure des réformes des IVe s. et IIe s. av. J.-C. et de l'extension de la ville vers le sud. Ces nombreuses transformations et son intégration progressive dans la ville, couplées à la superposition des nombreuses

structures et à l'ancienneté de leur excavation, ont complexifié la compréhension et la lecture du sanctuaire, de ses différentes composantes et de son organisation interne.

Pour la majorité des chercheurs, un premier espace *extra-muros* se développe dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Pl. CXXXV, 3), bien que quelques indices suggèrent, comme on le verra, une phase antérieure. Il s'agit d'une haute terrasse, délimitée par des murs de soutènement qui marquent le péribole du sanctuaire. Sur celle-ci se dresse un double autel monumental que l'on désigne couramment sous le nom d'autel jumeau (Pl. CLXII, n° 1). Certains chercheurs ont suggéré l'existence d'autres structures cultuelles contemporaines – notamment un temple – en dehors de cette terrasse, plus au nord, soit également *extra-muros* (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107, 111 ; Sanmartí-Grego 1992), soit rattachées à l'acropole et donc à l'intérieur des limites urbaines (Dupré 2005, p. 115-117, n. 78, 81, 83, 87).

Les réformes urbaines du IVe s. av. J.-C. et l'extension de la ville vers le sud conduiront à la transformation du sanctuaire. Une nouvelle terrasse est alors créée en contrebas direct de l'acropole, accessible par l'est, par le biais d'un escalier monumental (Pl. CXXXV, 4 ; Pl. CLXII, n° 5). Sur celle-ci sera édifié l'autel x (Pl. CLXII, n° 6) et peut-être déjà un temple, dans son alignement à l'ouest, préfigurant le Temple M (Pl. CLXII, n°8). Pour E. Sanmartí-Grego, cette nouvelle terrasse intègre également l'autel jumeau et son ancien *téménos* (Pl. CLVI, a ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110), tandis que pour X. Dupré, celui-ci demeure indépendant et *extra-muros* (Pl. CLV, a ; Dupré 2005, p. 115).

Dans le courant du IIe s. av. J.-C., une nouvelle extension de la ville vers le sud entraîne un nouvel agrandissement du sanctuaire vers le sud-est (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109). D'après X. Dupré, R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, c'est à partir de cette période que serait intégré le *téménos* de l'autel jumeau (Pl. CLV ; Dupré 2005, p. 106-107 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-176). On construit également à cette période et au siècle suivant de nouveaux bâtiments cultuels, alignés au précédent : le Temple P (Pl. CLXII, n°9) et, plus tard, le Temple C (Pl. CLXII, n°12). Le sanctuaire est également élargi au nord avec la création d'un portique (Pl. CLXII, n°20) relié à plusieurs aménagements hydrauliques, dont une grande citerne à quatre compartiments (*cisterna* 1 ; Pl. CLXII, n°17) qui s'installe face aux différents édifices.

1. Les vestiges cultuels de la fin du VIe s. av. J.-C.

Il n'y a, à ce jour, aucun vestige en place antérieur à la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Toutefois, quelques éléments pourraient suggérer une fonction déjà sacrée du secteur dès la fin du VIe s. av. J.-C. En effet, en 1989, les fouilles d'E. Sanmartí-Grego révèlent une « fosse-dépotoir » située sous les niveaux de la terrasse destinée à l'installation de l'autel jumeau. Cette fosse contenait du matériel datant de la fin du VIe s. au début du Ve s. av. J.-C. (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104). Si le fouilleur ne s'étend pas plus sur les dimensions ou le profil de cette structure et sur la nature du mobilier qui y fut découvert, X. Dupré l'interprètera plus tard comme un *bothros* ou comme une fosse votive. Le chercheur lui attribue ainsi clairement une fonction cultuelle, au vu de sa localisation dans les limites du futur sanctuaire (Dupré 2005, p. 105).

Ce dernier mettra en relation cette fosse avec divers objets en terre cuite appartenant vraisemblablement à des sculptures en argile grandeur nature d'époque archaïque (Emp-Mér-019). Ceux-ci ont été retrouvés par E. Gandia, en 1910, sous l'autel jumeau, dans ses niveaux de fondation (Pl. CLXIII, b ; Gandia 1910, p. 23-24). Il s'agit de fragments de pieds et de jambes appartenant à au moins deux statues distinctes, sculptures votives ou éléments de décor architectural. Au vu de leur contexte de découverte, ces éléments

trahissent donc bien la présence d'un lieu de culte antérieur à l'installation de l'autel jumeau, et donc à la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 105). Ils témoignent de gestes votifs exceptionnels ou de l'existence d'un bâtiment cultuel auquel ils étaient rattachés. En ce sens, il faut rappeler que la réalisation de sculptures en terre cuite grandeur nature est plutôt rare et propre à l'époque archaïque.

De plus, X. Dupré évoque plusieurs éléments de décor architectural retrouvés dans des contextes plus tardifs, mais datés stylistiquement de la même période. Il s'agit, en premier lieu, de trois gargouilles léonines qui ont été découvertes en 1911 par E. Gandia dans le secteur sud-est du sanctuaire de l'ouest (Emp-Mér-012 ; Pl. CLXIII, b). Les objets furent retrouvés à 2 m de profondeur, dans une couche dépotoir contenant de nombreuses pierres (Gandia 1911, p. 20-23, 26-27). D'après les travaux d'E. Sanmartí-Grego, cet espace correspond à une extension de la ville et de l'aire sacrée à partir du IIe s. av. J.-C. (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109). Il est donc probable que ces objets aient été déposés ici intentionnellement afin de préparer de manière rituelle l'extension du sanctuaire vers l'est. Datées stylistiquement de la fin du VIe s. av. J.-C., les gargouilles devaient donc probablement appartenir au toit d'un même édifice de cette période, situé à l'origine non loin de leur lieu de découverte (Dupré 2005, p. 109-111). Une figurine féminine en argile rose retrouvée hors-contexte en 1988 (Emp-Mér-020), vraisemblablement à l'est de l'autel x (Pl. CLXIII, b), daterait selon X. Dupré de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. Il s'agirait d'une probable antéfixe, voire d'un acrotère, appartenant ainsi au même édifice que celui des gargouilles ou à un autre bâtiment contemporain (Dupré 2005, p. 108-109). Enfin, malgré le fait qu'il s'agisse d'un fragment en marbre, le bas-relief décoré d'un félin ailé, retrouvé en 1909 dans la couche de terre brûlée recouvrant la mosaïque du Temple M (Emp-Mér-009 ; Pl. CLXIII, b ; Gandia 1909, p. 142-145), pourrait être daté stylistiquement, toujours d'après X. Dupré, de la fin du VIe s. av. J.-C. Il pourrait ainsi appartenir à la frise d'un autel ou d'un édifice sacré de la même période.

Selon le chercheur, ces différents éléments renvoient donc à l'existence d'un ou de plusieurs édifices cultuels qu'il situe plutôt sur l'acropole, voire même sous les vestiges du soi-disant « Temple J », ou au sud de ce dernier, en lien avec la citerne à deux compartiments (Dupré 2005, p. 108-109). S'il est en réalité difficile à ce jour de déterminer la localisation précise de telles constructions, ni d'ailleurs d'en aborder la nature et le nombre, il est vrai que ces différents éléments permettent bien d'envisager l'existence d'un ou de plusieurs lieux de culte antérieurs aux vestiges encore en place de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., et probablement situés, au vu du lieu de découverte des différents objets, dans le même secteur.

On ajoutera enfin au dossier l'observation qu'E. Gandia fera le 17 juin 1911, lors de la réalisation d'un sondage au centre des deux autels du podium de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. En effet, parmi les pierres en grès retrouvées dans les terres jaunâtres du remplissage de l'autel jumeau, l'archéologue note que certaines d'entre elles sont recouvertes d'un revêtement de chaux. D'après lui, celles-ci devaient ainsi appartenir à quelques édifices aujourd'hui disparus, mais qui devaient être en fonction avant l'installation de l'autel jumeau dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Gandia 1911, p. 81-82). Il pourrait ainsi s'agir justement de ces bâtiments cultuels de la fin du VIe s. av. J.-C. qui auraient entièrement été démantelés et dont les blocs auraient été réutilisés pour la construction de l'autel jumeau et probablement des murs d'enclos de celui-ci. La proximité des éléments de statuaire en terre cuite, précédemment évoqués et retrouvés dans les niveaux de fondation de l'autel, pourrait bien aller dans le sens de cette hypothèse.

2. Le *téménos* de l'autel jumeau

a. L'autel jumeau

L'autel jumeau, parfois désigné sous le nom d'autel α, se compose d'un grand podium en grès sur lequel se dressent deux autels alignés, de dimensions et d'aspect semblables (Pl. CLXIII, b, n°1 ; CLXVI, a). Le podium mesure environ 5,5 m de long sur environ 2,5 m de large pour une hauteur totale d'environ 1,23 m. Au-dessus d'une fondation de 0,2 m de hauteur, des blocs bien taillés s'élevaient sur 0,78 m de haut. Ils sont bien visibles sur 0,33 m de hauteur, avant d'être recouverts de mortier de chaux sur 0,45 m de haut. L'extrémité haute du podium était enfin décorée d'une corniche de 0,25 m de haut, composée d'une double moulure incurvée de type *cymatium* et cintrée de deux listels (Pl. CLXVI, b). On accédait au podium côté ouest par un escalier de trois marches de même longueur, elles aussi recouvertes de mortier de chaux mêlé à des fragments de céramiques (*opus signinum*). Les deux autels sur son sommet présentaient pareillement un revêtement en mortier de chaux. Ce dernier recouvrait également la moulure présente à leur base. Cette moulure, en réalité double et de type *cimatium* renversé, était séparée du podium par un simple listel. Les deux autels mesurent 1,37 m de long, moulure comprise, pour 0,8 m de large et pour une hauteur de 0,77 m. Ils sont espacés l'un de l'autre d'environ 1,05 m (Gandia 1910, p. 12, 14, 17-18).

L'autel monumental sera mis au jour le 16 juin 1910. C'est en premier lieu le petit autel nord qui apparaît à 0,8 m de profondeur. Il sera alors identifié par E. Gandia comme un sarcophage. Cette première interprétation sera notamment motivée par l'observation d'une couche jaunâtre de forme ovale, située tout autour de l'autel et délimitée par de nombreux galets « très semblables à ceux que l'on trouve dans les sépultures ». De plus, cette couche contenait quelques ossements qu'E. Gandia identifiera comme humains (Gandia 1910, p. 10). Cette découverte s'est faite à une profondeur très faible, probablement dans les couches superficielles qui recouvraient le secteur. Cette « sépulture » peut donc tout à fait être postérieure à l'Antiquité. La structure sera par la suite rapidement identifiée comme un autel après la découverte, dans les jours qui suivirent, d'un second « piédestal » aligné au premier, puis d'une « fondation » commune sur laquelle ils reposent tous les deux. Cette dernière se trouvera à sa base à 2,8 m de profondeur (Gandia 1910, p. 14).

b. Le mur « enclos » et le petit autel votif

Un mur non rectiligne entoure l'autel sur son côté méridional et oriental (Pl. CLXII). Il sera dans un premier temps identifié par E. Gandia comme un enclos de l'autel jumeau. Une première partie de celui-ci, d'orientation est-ouest et long d'environ 9 m, fut observée pour la première fois au sud de l'autel, le 22 juin 1910, à partir d'1,5 m de profondeur (Gandia 1910, p. 15-16). Le mur d'orientation nord-sud fut quant à lui découvert le 30 juin de la même année, avant d'être fouillé sur environ 10 m de longueur (Gandia 1910, p. 21-25, 28-29). Il était constitué de pierres quadrangulaires en grès qui semblent avoir été recouvertes de stuc. De nombreuses pierres effondrées et des fragments de stuc attribués à celui-ci furent notamment retrouvés dans les niveaux proches, à partir d'1,5 m de profondeur. E. Gandia note d'ailleurs que les blocs sont semblables à ceux, nombreux, retrouvés effondrés au sud de la muraille en 1909 (Gandia 1910, p. 15-16). Le mur est-ouest est situé à environ 1,2 m de l'angle sud-ouest de l'autel et à environ 1,87 m de l'angle sud-est. Il a une épaisseur de 0,45 m pour une hauteur conservée de 0,95 m (Gandia 1910,

p. 16). Le mur nord-sud est quant à lui à environ 4,5 m à l'est de l'autel jumeau. Il a une épaisseur plus large de 0,8 m à son extrémité nord en raison de son effondrement (Gandia 1910, p. 28-29). Ce mur fut peu décrit par la suite, et sa fonction, ainsi que sa relation avec l'autel, demeurent inconnues. Il semble toutefois, sur sa partie est, se confondre avec la paroi occidentale du mur de terrasse oriental de l'autel jumeau. D'après R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, tous deux auraient été construits peu de temps après la construction de l'autel jumeau (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176).

À environ 1,5 m à l'ouest du mur nord/sud et à 3,5 m de l'angle sud-est de l'autel jumeau fut découvert *in situ*, le 30 juin 1910 et à 1,2 m de profondeur, un piédestal en forme de pilastre cannelé (Pl. CLXII, n°2 ; CLXVI, c-d). Trois de ses faces étaient moulurées, sur quatre, indiquant peut-être, au vu de sa position isolée, un encastrement de l'objet dans le mur d'une structure lors d'un premier réemploi. L'objet présente une moulure saillante dans sa partie supérieure et une autre moulure à sa base. Les parties moulurées font 0,5 m de long pour 0,4 m de large et 0,7 m de haut, tandis que le fût, au centre de celles-ci, mesure 0,4 m de long pour 0,32 m de large et 0,5 m de hauteur. Il est décoré de cannelures. Le pilastre est entouré de quatre pierres mal posées d'1,2 m de long sur 1 m de large qui forment son socle et sa base. Il présente, sur son sommet et au centre de son chapiteau, un trou carré de 12 cm de côté et profond de 4 cm, qui contenait un niveau de cendres (Gandia 1910, p. 22-23). Ce dernier aspect semble confirmer la fonction de l'objet en tant que petit autel votif. Pour R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, cet autel votif aurait été construit lors d'une seconde phase, peu après l'installation de la terrasse sacrée et de son autel jumeau (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176).

c. Les marches et autres structures de l'ouest

À environ 2 m à l'ouest de la dernière marche de l'autel, plusieurs murs ou marches semblent contemporains de celui-ci et occupent *a priori* toute la largeur du *téménos* (Pl. CLXII, n°3 ; CLXVI, e). Leur fonction n'est pas claire et on a notamment proposé de les identifier comme des gradins. Ces derniers sont également construits avec un parement de pierres taillées et recouverts d'un revêtement en *opus signinum* (Mar et Ruiz de Arbulo 1993, p. 174 ; Gandia 1910, p. 19-21). Le premier mur de cette série fut découvert le 27 juin 1910 par E. Gandia, à environ 2,1 m de profondeur (Gandia 1910, p. 19). La première marche à l'est mesure, d'après l'archéologue, 10 cm de hauteur. La seconde marche fait environ 20 cm de hauteur et présenterait un trou de 25 cm de diamètre et de 8 cm de profondeur, interprété par l'archéologue comme un trou de poteau. Celui-ci était situé dans l'alignement du centre de l'autel jumeau. Cette seconde marche présentait, d'après E. Gandia, une hauteur plus importante côté nord, formant une sorte de « banc » (Pl. CLXVI, e) qui pourrait, d'après l'archéologue, avoir été bâti à une époque postérieure. Enfin, une troisième marche, qui mesure 30 cm de haut, servirait de dossier pour le fameux « banc » et serait recouverte de mortier. Elle servait à accéder à un premier niveau pavé (Gandia 1910, p. 41-43). Le 11 juillet, une nouvelle « marche » sera dégagée à environ 1 m de profondeur et à environ 5,5 m à l'ouest des précédentes (Gandia 1910, p. 32). Deux jours plus tard, E. Gandia découvre trois « murs » qui coupent l'une des pièces du Temple C en trois compartiments. Il semble s'agir des « marches » occidentales qui passent ici sous les fondations du Temple C. Dans un sondage réalisé le lendemain, proche du mur le plus oriental et à l'intérieur de la pièce du Temple C, l'archéologue observe, sous un premier niveau de terre noirâtre livrant de nombreux tessons d'amphores et de petites pierres, un second niveau, plus clair, présentant des pierres plus régulières. En dessous de celui-ci, à 2,3 m de profondeur, il atteint un niveau en *opus signinum*. Le mur, conservé sur 0,9 m, se

termine quant à lui à 2,4 m de profondeur, donc en-dessous de ce niveau de sol. Il est construit sur un niveau de pierres en vrac qui a livré un fragment de céramique ibérique à peinture rouge (Gandia 1910, p. 35-36). Il semble ainsi que le sol en *opus signinum* soit antérieur au Temple C et soit en lien avec le mur précédemment cité, et peut-être avec le pavement décrit le 20 juillet (Gandia 1910, p. 41). Le mauvais état de conservation de ces différentes structures, noté par E. Gandia le 11 juillet (Gandia 1910, p. 32), explique probablement en grande partie la difficulté qu'ont eu les chercheurs à restituer et interpréter cet ensemble.

De plus, d'autres structures indéfinies semblent recouvrir cet ensemble, installées probablement lors d'une phase postérieure, qu'il est impossible de dater. Il pourrait s'agir d'un long bâtiment d'au moins 12 m de long, mais qui aurait pu se poursuivre au nord jusqu'à la limite septentrionale du *téménos*. La structure sera interprétée par E. Gandia comme un « temple » en lien avec l'autel jumeau. E. Gandia note dans ce secteur une terre très compacte, à 1,8 m de profondeur, contenant de nombreuses pierres effondrées et qui rendit difficile la fouille de ces structures (Gandia 1910, p. 38-39). Un mur sud/nord, situé à environ 3 m de la troisième « marche » côté est, sera découvert à 1 m de profondeur le 18 juillet. Il sera interprété comme le mur fermant, côté ouest, le « temple ». E. Gandia observe alors que celui-ci, se poursuivant au sud, forme une pièce avec un autre mur d'orientation est/ouest (Gandia 1910, p. 39-40). Il s'agit d'une petite pièce de 4,4 m de long et de 3,4 m de profondeur qui semble s'adosser sur le parement interne du rempart méridional et qui s'ouvre vers le nord. À l'intérieur de celle-ci, l'archéologue observe à 1,6 m de profondeur une couche de mortier pour pavement. Sous ce probable sol en *opus signinum* se trouvait une couche de pierres en vrac, sans terre. Les niveaux au-dessus du parement ont quant à eux livré deux pesons et un anneau en os (Gandia 1910, p. 40). Enfin, à l'ouest de cette structure hypothétique, identifiée par E. Gandia, et jusqu'au parement intérieur de la muraille occidentale, l'archéologue note un espace vierge de toute structure. La zone contenait seulement des pierres dispersées qui auraient pu, selon lui, permettre de recueillir l'eau pour la conduire jusque dans les bassins du sanctuaire. Ici, l'archéologue atteint rapidement, dès 1 m de profondeur, le substrat rocheux (Gandia 1910, p. 41-43).

L'étude des différentes couches observées par le chercheur durant ses travaux ne permet malheureusement pas de mieux dater ces différentes structures. Comme on l'a déjà évoqué, ces niveaux étaient en effet extrêmement perturbés, contenant de nombreuses pierres effondrées. Il semblerait qu'une épaisse couche noirâtre, correspondant peut-être à celle repérée tout autour et au-dessus de l'autel jumeau, recouvrait l'ensemble de ce secteur, au moins jusqu'à 1,8 m de profondeur. Celle-ci contenait, outre les pierres effondrées, de nombreuses tuiles cassées, de gros fragments d'amphores et une petite quantité de tessons de céramique grecque, ibérique et « campanienne » (Gandia 1910, p. 33-36). On notera toutefois la présence d'un fusaïole et de 18 pesons, de dix monnaies dont une en argent, d'un hameçon en bronze, d'un anneau et d'un bracelet en bronze, de deux agrafes de fibule en bronze, de 15 clous en bronze, de dix fragments de plomb, d'une aiguille et d'un anneau en os (Gandia 1910, p. 19-21, 28-29, 33-41). Enfin, dans l'angle nord-ouest du soi-disant « temple » et à 1 m de profondeur, E. Gandia note une couche cendreuse de 3 m de long sur 1 m de large, qui pourrait se démarquer des autres niveaux de dépotoirs repérés dans le secteur. Celle-ci a livré deux monnaies, un crochet et deux clous en bronze ; deux fragments de fer ; un fragment de plomb et divers ossements d'animaux (Gandia 1910, p. 32-33). Ces derniers, associés au crochet en bronze retrouvé dans le même contexte, pourraient peut-être témoigner de déchets de sacrifices.

d. Terrasse et péribole

L'ensemble des structures décrites était installé sur une vaste plate-forme délimitée, par des murs de contention bâtis avec des pierres de taille calcaires. Ces derniers servaient ainsi de péribole et marquaient les frontières du *téménos*. La parement le mieux conservé de ce péribole est le mur oriental (Pl. CLVI, mur 5 ; CLXVI, f) qui atteint, sur son extrémité sud, une hauteur de onze assises. Il était réalisé à partir de blocs de pierres alignés horizontalement et mesurant approximativement 70 cm de long sur 30 cm de hauteur. Les différents blocs étaient assemblés entre eux par du mortier et comblés de petites pierres qui permettaient d'effacer les imperfections liées à la taille. La face extérieure du mur 5 sera complètement dégagée par E. Gandia durant la campagne de 1911. Celui-ci atteint alors une profondeur de 5,3 m, installé directement sur le substrat du secteur (Gandia 1911, p. 29-33). Les murs de péribole sud et nord sont quant à eux partiellement conservés, tandis que celui occidental demeure complètement hypothétique. L'ensemble dessine un *téménos* presque rectangulaire, d'environ 20 m de large sur 25 m de long (Dupré 2005, p. 104).

En dégageant le parement extérieur du mur de péribole oriental (mur 5), E. Gandia révèle, le 12 mai de la même année, une partie du mur de péribole nord. Celui-ci fait 1,9 m d'épaisseur. Au sud, un second mur parallèle au premier, mais partant également du mur de péribole oriental, sera découvert trois jours plus tard, le 15 mai 1911. Entre les deux, E. Gandia note peu de mobilier céramique – qu'il ne décrit pas – et atteint rapidement le substrat à 3 m de profondeur. Pour l'archéologue, ces différents aspects l'amenèrent à interpréter ces deux constructions comme des murs de terrassement (Gandia 1911, p. 40-46). Les deux murs ne sont toutefois conservés que sur quelques mètres vers l'ouest où ils sont détruits par l'installation de la citerne à quatre compartiments. Afin de donner une explication à la présence d'un mur parallèle doublant le mur de péribole septentrional, certains chercheurs ont proposé de restituer une rampe ou un escalier. Il aurait ainsi permis l'accès à la plate-forme surélevée du sanctuaire. L'hypothèse repose notamment sur la différence d'altitude entre la base du mur de terrasse, située à environ 8 m d'altitude, et la base de l'autel jumeau, à environ 11,8 m d'altitude (Dupré 2005, p. 104, n. 10 ; Pl. CLV, a, A, 2).

En 1989, le dégagement du parement interne du mur oriental du péribole (Pl. CLVI, mur n°5), non fouillé par E. Gandia, révéla une couche de remblai de pierres et de sable qui se trouvait directement sur le substrat rocheux et qui formait une terrasse sur laquelle l'autel jumeau était installé. Le remblai livra un mobilier de la fin du Ve s. av. J.-C., permettant ainsi de dater la construction du mur 5, la terrasse et l'autel jumeau de cette même période (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 103-104). Par conséquent, il était alors installé en position suburbaine. Il jouxtait par ailleurs des constructions domestiques appartenant à un quartier *extra-muros*. De par cette position particulière, le sanctuaire devait jouer un rôle d'intermédiaire entre les Emporitains et les autres populations locales, tolérant la présence d'individus extérieurs à la cité, à l'intérieur de son *téménos* (Santos, Sourisseau 2011, p. 246).

Néanmoins, il faut noter que, malgré ces découvertes récentes, divers chercheurs ont proposé d'autres datations pour cet ensemble (Pl. CXCVI, a). Ainsi, pour Pau Olmos Benlloch, l'autel jumeau aurait plutôt été construit entre le IVe s. et le IIIe s. av. J.-C. et serait donc contemporain de l'autel X et du Temple R. En effet, il partagerait avec ces deux structures l'emploi d'un pied de 0,275 m, unité de mesure en vigueur dans la métrologie phocéenne durant les IVe-IIIe s. av. J.-C. (Olmos Benlloch 2009-2011, p. 134). Une contemporanéité de l'autel x et de l'autel jumeau avait d'ailleurs déjà été proposée par R. Mar et J. Ruiz de Arbulo (Pl. CLIV) qui considéraient les deux structures comme faisant partie de la même première phase – datant du IVe s. av. J.-C. – avec le puits citerne (*pou*

101 et *cisterna* 42 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174-176). Enfin, pour X. Dupré, l'autel jumeau date bien de la fin du Ve s. av. J.-C. et serait contemporain du soi-disant Temple J, comme le laisserait suggérer l'orientation identique des deux structures (Pl. CLV ; Dupré 2005, p. 107-108, n. 32).

e. Mobilier et stratigraphie du secteur

Durant ses excavations, E. Gandia atteindra à plusieurs reprises les niveaux de fondation de l'autel jumeau et les niveaux en-dessous de celui-ci, correspondant *a priori* aux niveaux de terrassement du *téménos*. Lors d'un sondage réalisé le 9 juillet 1910 à 1 m à l'est de l'autel jumeau, l'archéologue constate ainsi, à partir de 3,8 m de profondeur environ, une couche vierge. Au-dessus de celle-ci, une couche contenant quelques pierres effondrées livrera une pointe de flèche en bronze, une perle de collier bleue, quatre fragments de céramique grecque dont deux avec dessins et sept fragments de céramique à vernis noir. Au niveau des premières assises des fondations, soit vers 2,5 m de profondeur, E. Gandia note une couche contenant plusieurs fragments de pavements cassés et effondrés et de fragments d'amphores (Gandia 1910, p. 30-31). Dans ces mêmes niveaux, mais à 2,3 m de profondeur, furent retrouvés, séparés d'environ 0,5 m les uns des autres, les différents éléments de statuaires en terre cuite déjà évoqués (Emp-Mér-019 ; Gandia 1910, p. 23-24).

On regrettera l'absence de description des niveaux fouillés entre 2,3 m et 1,8 m de profondeur qui correspondaient, vraisemblablement au vu des dimensions du podium, aux niveaux en usage avec celui-ci. Toutefois, à 3,5 m de l'angle sud-est de l'autel, la présence du petit autel votif à cannelures doit être notée puisque celui-ci est installé à environ 2,4 m de profondeur (Gandia 1910, p. 22-23). Il semble donc avoir été en fonction au même moment que l'autel jumeau.

De 1,8 m à 1,5 m de profondeur, E. Gandia observe une terre jaunâtre et sableuse non remaniée qui contenait peu de mobilier, et au sud, de nombreuses pierres effondrées et fragments de stuc blanc. Ces derniers semblent provenir du mur « d'enclos » est-ouest de l'autel qui commence à apparaître à la même profondeur. La couche fut observée juste au sud de l'autel mais également à 1,6 m de profondeur, recouvrant directement le podium des autels. Parmi le mobilier présent dans ces niveaux, E. Gandia notera seulement une monnaie grecque en argent et quelques fragments d'amphores, de céramique grecque – notamment à vernis noir – et de céramique dite « campanienne » (ou céramique de Rhodé ? ; Gandia 1910, p. 14-16). Au vu de ses caractéristiques, cette couche pourrait être interprétée comme des niveaux de remblais correspondant au terrassement de la zone durant les réformes du IIe s. av. J.-C. ou plus vraisemblablement, au vu de l'absence de céramique romaine, du IVe s. av. J.-C.

Par-dessus cette couche sableuse, et jusqu'à 0,8 m de profondeur, E. Gandia note une couche de terre noire remaniée présente tout autour de l'autel et par-dessus celui-ci, contenant de nombreux fragments de tuiles et d'amphores. Le reste du mobilier céramique était quant à lui assez réduit, avec quelques fragments de céramique ibérique, peinte ou sans décor, de céramique grecque à vernis noir et de céramique « campanienne ». On notera encore une fois l'absence de céramique romaine et de céramique sigillée. E. Gandia ramassera également trois lampes fragmentaires dont une grecque, 20 pesons dont une concentration de huit individus entre les deux autels, et au moins deux vases miniatures : une coupe grecque sans décor, de 5 cm de haut pour 9 cm de diamètre, et une petite jarre couleur plomb, de 4 cm de haut pour 7 cm de diamètre, probablement en céramique grise de la côte catalane (Gandia 1910, p. 8-15, 19-24). Le mobilier métallique se compose quant à lui de deux fragments de plomb, de 5 clous en fer, d'un fragment en forme de lance en

fer de 10 cm de long et de divers éléments en bronze : 16 clous ; 15 monnaies ; plusieurs feuilles plates ; une aiguille à fil ; deux épingles de fibules ; deux bagues ; un bras de balance ; deux objets en forme de broche et huit fragments indéterminés (Gandia 1910, p. 8-15, 19-24). On notera enfin un bouton en os de 2,5 cm de diamètre, un outil en os fragmentaire indéterminé, un objet en os en forme de charnière circulaire, cinq défenses de sanglier, une corne d'animal, un escargot de mer, une meule en pierre entière de 34 cm de diamètre, une pierre noire d'ornement circulaire et plate mesurant 1,5 cm de long et un objet en verre circulaire représentant un visage en relief de 1 cm de haut pour 3 cm de diamètre (Gandia 1910, p. 8-23). Pour terminer, il faut évoquer la découverte remarquable d'un fragment de colonne en grès, retrouvé entre 0,9 m et 1,23 m de profondeur, fiché à la verticale juste au-dessus de la colonne votive isolée, probable autel, évoquée précédemment. Il mesurait 0,32 m de diamètre et était conservé sur 0,33 m de haut. E. Gandia note également des traces de feu sur sa partie extérieure et trois blocs de pierre en grès effondrés juste en-dessous (Gandia 1910, p. 16). Il ne fournit malheureusement pas de croquis de l'objet. Au vu de la description de l'archéologue de ces différents niveaux, il est possible que l'ensemble corresponde à des niveaux remaniés, liés à la destruction et à l'abandon du sanctuaire, antérieurs à la période augustéenne.

3. L'hypothétique temple de la fin du Ve s. av. J.-C.

Comme on l'a évoqué, les fouilles d'E. Sanmartí-Grego dans les années 1988-1990 ont révélé plusieurs éléments sculptés dans une pierre calcaire originaire du Languedoc, la fameuse « pierre du Midi » (Pl. CLXVII, a). Ils appartiennent au décor sommital d'un édifice *a priori* cultuel, datable de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Il s'agit d'antéfixes latérales complètes ou fragmentaires (Emp-Mér-016), de deux morceaux d'un acrotère central (Emp-Mér-015) et de plusieurs fragments de *keramoi* et *kalyptères* en pierre (Emp-Mér-017). L'ensemble fut retrouvé dans les niveaux situés en-dessous de ceux de circulation et de fondation du Temple M, côté nord (Pl. CLXIII, b ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-106). Les antéfixes (Emp-Mér-016) présentent deux décors différents sur leur face principale – l'un avec une fleur de lotus, l'autre avec une palmette à spires – alternant probablement le long du toit de l'édifice afin de former une frise d'*anthemion*, typique de l'architecture ionique. Les lettres grecques gravées sur l'une de leur face non visible permettaient d'indiquer leur emplacement précis lors de leur installation, une pratique fréquemment utilisée dans l'architecture grecque (Dupré 2005, p. 114, n. 76 ; Hellmann 2002, p. 88-91). Les fragments d'un même acrotère central présentent un décor de feuilles d'acanthe se terminant en palmettes (Emp-Mér-015 ; Pl. CLXVII, c). L'acrotère restitué s'inscrit dans un type de production caractéristique de la Grèce orientale, présent dans l'architecture grecque depuis le VIIe s. av. J.-C. et diffusé largement, en pierre ou en terre cuite, jusqu'à la période romaine. Il s'inspire notamment de celui du temple de Poséidon au Cap Sounion et trouve de nombreux parallèles avec les productions du Ve s. que l'on retrouve en Grande-Grèce et en Sicile, permettant de dater l'exemplaire emporitain dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 114, 117, n. 92 ; Hellmann 2002, p. 226-227). Un troisième fragment se rapportant à l'ensemble avait d'ailleurs déjà été découvert en 1911 par E. Gandia, à 3 m de profondeur, dans le vaste dépotoir sud-est du sanctuaire (Pl. CLXIII, b ; CLXVII, d ; Gandia 1911, p. 46-47).

De la même manière, plusieurs autres fragments de *kalyptères* (Emp-Mér-017), de dimensions et d'aspect semblables à ceux retrouvés au nord du Temple M, avaient déjà été observés par E. Gandia durant la campagne de 1909 (Pl. CLXIII, b ; CLXVII, f-g). Ainsi, trois fragments seront également retrouvés juste au nord du Temple M (carré F-11, 20/11),

non loin de ceux découverts par E. Sanmartí-Grego, à 1,7 m de profondeur dans des niveaux d'effondrement remplis de pierres et de fragments d'amphores (Gandia 1909, p. 147-149). Un autre probable *kalyptère* fut découvert à 3,3 m de profondeur, à 2 m de la muraille du IIe s. av. J.-C. (carré H-2, 23/70), au milieu de blocs rectangulaires en grès bien travaillés et équarris, appartenant, d'après l'archéologue, à quelques bâtiments de la ville (Gandia 1909, p. 36-37). Enfin, trois autres fragments, de forme identique, ont été retrouvés à 4,9 m de profondeur au fond du réservoir le plus au sud de la citerne méridionale (carré H-8, 25/10 ; Puig i Cadafalch 1913a, p. 313 ; Gandia 1909, p. 117). Cet ensemble de *kalyptères* est de section triangulaire, avec une toiture à double versant, typique du système de toit corinthien en usage dès la fin du VIIe s. av. J.-C. et pendant toute la période classique. Il s'agit toutefois, d'après X. Dupré, du premier exemple connu en Extrême-Occident (Dupré 2005, p. 117). Ces *kalyptères* et *keramoi* semblent donc associés aux antéfixes décrites précédemment (Pl. CLXVII, e). On notera toutefois un aspect technique intéressant de par sa rareté, puisque les différentes antéfixes (Emp-Mér-016) n'étaient pas rattachées directement aux *kalyptères* mais étaient indépendantes de ceux-ci, nécessitant leur encastrement (Dupré 2005, p. 117).

Il faut ajouter à cet ensemble une antéfixe d'angle complète (Emp-Mér-011), découverte en 1910, à environ 3 m de profondeur dans une couche contenant de nombreuses pierres, à environ 8 m à l'est de l'autel x et non loin de l'angle nord-est formé par le mur nord/sud qui part de la porte de la ville (Pl. CLXIII, b). La base de la pierre est carrée et le sommet est triangulaire, décoré d'une palmette d'angle (Puig i Cadafalch 1912, p. 313 ; Gandia 1910, p. 157-158). L'antéfixe, dans une pierre friable probablement identifiable à du grès, présente des caractéristiques semblables avec un acrotère latéral daté des années 430-410 av. J.-C. et retrouvé dans la cité d'Himère, en Sicile (Dupré 2005, p. 115-116. ; Sanmartí-Grego et al. 1992, p. 104-107).

Enfin, on évoquera également un fragment de grès sculpté retrouvé, à 1,5 m de profondeur depuis la surface, dans le *naos* du Temple M (Emp-Mér-010). Le bloc présente une frise ornée de denticules située sous deux moulures et conserve quelques traces de stuc blanc (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308 ; Gandia 1909, p. 145-147). Si X. Dupré n'évoque pas ce bloc dans son étude et ne le rattache donc pas à l'hypothétique temple de la fin du Ve s. av. J.-C., une donnée doit être ici mentionnée : un bloc présentant également, semble-t-il, un décor de moulures et de denticules (Pl. CLXX, a-b) est encore visible aujourd'hui en remploi dans la face nord du podium du Temple M. Il pourrait s'agir du même bloc ou d'un autre élément d'une même frise à denticules. Celui-ci semble, au vu des photographies d'archive (Pl. CLVIII, e[579]) et des dires d'E. Gandia[580], issu de remontages modernes. On sait d'ailleurs que ce genre de travaux avait eu lieu sur la face orientale du bâtiment (Gandia 1909, p. 161-162).

L'utilisation de la pierre au profit de la terre cuite pour la décoration de la couverture d'un ou de plusieurs édifices s'explique aisément par l'absence de production de terre cuite architecturale au Ve s. av. J.-C. à Emporion ou dans le reste du monde phocéen occidental. Il était donc vraisemblablement plus facile et plus pratique pour les Emporitains d'importer de la pierre du Midi – voire des éléments déjà sculptés – de la région voisine du Languedoc, que de commander aux centres de production de terre cuite architecturale actifs au Ve s. av. J.-C., bien plus éloignés. De plus, l'utilisation d'éléments en pierre plutôt qu'en terre cuite devait également répondre à une volonté de prestige (Dupré 2005, p. 117-118).

[579] Il semble que, sur cette photographie d'E. Gandia antérieure à 1913, l'assise où se trouve ledit bloc soit absente.

[580] E. Gandia note une seule assise de blocs par-dessus la banquette de fondation côté nord (Gandia 1911, p. 44-46). On peut donc en conclure que la seconde assise, aujourd'hui conservée, est issue de remontages modernes de blocs effondrés.

Ces différents éléments architecturaux appartenaient ainsi à au moins un édifice monumental cultuel datable de la fin du Ve s. ou du début du IVe s. av. J.-C. Pour E. Sanmartí-Grego, il s'agirait d'un temple perceptible au travers d'un mur d'orientation légèrement différente, situé sous le soubassement du Temple M et révélé par les fouilles de 1990 (Pl. CLXVII, b). Ce mur pourrait appartenir au soubassement d'un grand édifice que l'archéologue restitue sur 7 m de large et 21 m de longueur, et auquel se seraient superposés par la suite le Temple M et le soubassement de l'autel x. Le temple aurait alors été en rapport avec l'autel jumeau et son enclos au sud, avec lesquels il aurait formé un même sanctuaire suburbain (Pena 2000a, p. 63 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107, 111 ; Sanmartí-Grego 1992). X. Dupré note quant à lui que les dimensions proposées par E. Sanmartí-Grego sont inhabituelles pour un temple grec de la période classique et qu'une telle structure aurait été visible lors de l'extraction des terres au nord du Temple M. Il pense ainsi que le mur de pierre identifié sous le parement du temple correspondrait plutôt aux vestiges de l'enceinte méridionale du Ve s., celle-ci ayant connu, dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., une première expansion vers le sud (Dupré 2005, p. 115, n. 78 et n. 81). Cette dernière aurait permis la création d'un nouvel espace intra-urbain, d'environ 28 m de long sur 12 m de large et d'au moins 16 m d'altitude, au centre duquel aurait été érigé le bâtiment auquel se rapportent les différents éléments en pierre. Pour l'archéologue, l'absence de vestiges d'un tel édifice s'expliquerait alors par les transformations ayant eu lieu au IVe s. av. J.-C. et qui auraient entraîné l'arasement de l'angle sud-est de l'acropole (Dupré 2005, p. 115, n. 83). X. Dupré explique d'ailleurs le bon état de conservation des différents décors architecturaux se rapportant au dit temple par son démantèlement et non sa destruction puis par un enfouissement ritualisé de ces éléments dans le remplissage de la terrasse sacrée du IVe s. av. J.-C. alors construite (Dupré 2005, p. 115-117, n. 87). Au vu de la lecture des carnets d'E. Gandia, il semble en tous cas que le Temple M présentait, comme on le verra, au moins deux phases antérieures au vu de la présence de pavements situés sous celui actuellement visible. Il est donc possible que la phase la plus ancienne corresponde à cet hypothétique temple de la fin du Ve s. av. J.-C. auquel pouvaient se rapporter les différents éléments de toiture évoqués.

4. Le *téménos* du IVe s. av. J.-C. et l'autel x

a. Les bases attenantes à l'escalier

L'une des premières structures mises au jour par E. Gandia et pouvant se référer au sanctuaire est une sorte de base située juste au sud de l'escalier d'accès à la terrasse sacrée (Pl. CLXII, n°4 ; CLVIII, a). Celle-ci fut découverte le 9 juillet 1908, à 1,7 m de profondeur, dans la tranchée nord/sud que l'archéologue explorait en ligne droite depuis le portail méridional de la Néapolis. Cette base carrée, construite en pierres de grès, mesure 1,8 m de côté sur 0,5 m de haut et était installée à 2,2 m de profondeur. Elle est située à 0,85 m du mur de terrasse sud/nord, qui délimite le sanctuaire à l'est, et à environ 2 m au sud de son escalier d'accès.

Le 13 juillet de la même année, lors de la poursuite de l'exploration de cette même tranchée, E. Gandia révèle une seconde base située à seulement 1 m au nord de la précédente. Celle-ci est à 1,5 m du mur de terrasse sud/nord et à 0,4 m au sud de l'escalier. La structure est composée de pierres formant une base presque carrée, d'1 m de largeur sur 1,3 m de longueur. Elle mesure 0,2 m de haut (Gandia 1908a, p. 105-106).

Par la suite, ces bases ne furent l'objet que de peu de descriptions et d'interprétations. R. Mar et J. Ruiz de Arbulo proposèrent que la plus grande ait servi de fontaine, recueillant le surplus d'eau de la citerne à quatre compartiments (*cisterna* 1) par une conduite d'orientation est/ouest (*conducte 305*). Cet ensemble aurait ainsi formé une unité fonctionnelle contemporaine, construite lors de la Phase 3 du sanctuaire, dans le courant du Ier s. av. J.-C. (Pl. CLIV ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 78-79). L'hypothèse semble toutefois rentrer en contradiction avec les travaux sur les systèmes hydrauliques d'Emporion menés par Lurdes Burés en 1998. Comme on le verra, le *conducte 305* semble en effet antérieur à la citerne à quatre compartiments (*cisterna* 1 ; Burés 1998, p. 283-284). De plus, E. Gandia note que l'extrémité du canal passe, dans le mur oriental du sanctuaire (mur 4), à 0,5 m plus profond que ladite base (Gandia 1911, p. 48-49).

Quoi qu'il en soit, il demeure évident que les deux bases ont été construites au même moment ou dans une phase postérieure à la construction de l'escalier monumental et de la terrasse. Au vu de leur localisation à proximité immédiate de l'accès principal du sanctuaire méridional de l'ouest, elles devaient jouer un rôle précis pour les fidèles qui accédaient à l'espace cultuel. On pourrait par exemple imaginer que l'une d'entre elles servait de piédestal pour un *perirrhanterion*, nécessaire à la purification de ceux qui pénétraient dans le *téménos*.

b. L'escalier et la terrasse du IVe s. av. J.-C.

L'escalier monumental sera quant à lui découvert le 11 juillet 1908 à 2,5 m de profondeur (Pl. CLXII ; Pl. CLVIII, a-b). D'abord interprété comme un mur d'angle d'orientation est-ouest, E. Gandia l'identifie en tant qu'escalier le 14 juillet de la même année. Il sera rapidement dégagé dans les jours suivants. L'escalier est construit à partir de blocs de grès bien travaillés. Il est long d'environ 7 m pour 3,8 m de large et présente huit marches pour une hauteur totale d'1,35 m (Gandia 1908a, p. 103-108). Celui-ci permettait l'accès à la nouvelle terrasse qui voit le jour à partir des réformes du IVe s. av. J.-C. et sur laquelle sera installé l'autel x.

Pour E. Sanmartí-Grego, cette nouvelle terrasse s'étend vers le sud en englobant l'ancien *téménos* de l'autel jumeau qui est ainsi intégré aux limites urbaines (Pl. CLIV). Le mur 5, qui marquait autrefois la limite orientale de ce dernier, serait alors désormais réemployé en tant que nouveau mur de fortification suite à l'extension de la ville vers le sud (Pl. CLVI, mur 5). Pour l'archéologue, la même transformation a dû avoir lieu au niveau du mur sud de celui-ci. Ce dernier devait se prolonger vers l'ouest pour raccrocher un grand bastion d'angle qui aurait été bâti, d'après E. Sanmartí-Grego, à la même période. Côté ouest, un nouveau mur devait également partir du nouveau bastion pour rejoindre, au nord, la tour du Ve s. av. J.-C., marquant ainsi la nouvelle limite occidentale du sanctuaire. Celui-ci n'a malheureusement pas été retrouvé à cause, probablement, de la spoliation de pierres effectuée à l'époque impériale, puis par l'activité des fours à chaux des moines servites au XVIIe s. Un nouveau mur d'enceinte, le mur 6, serait quant à lui construit dans le prolongement nord du mur 5, avant de bifurquer à 90° vers l'est sur 10 m de long puis de repartir vers le nord, toujours selon un angle de 90° (Pl. CLVI, mur 5 et 6). La construction d'un second mur de fortification (mur 1) parallèle à la partie est/ouest du mur 6, aurait ainsi permit de configurer un nouvel accès en chicane pour la ville et la création d'une large place trapézoïdale délimitée au nord par la poursuite du mur 6 en zigzag (Pl. CLVI, mur 1 et 6). C'est ainsi par le biais de cette place que l'escalier monumental permettait l'accès rapide à la nouvelle terrasse du sanctuaire pour toute personne rentrant ou sortant de la ville (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110).

Cette lecture n'est toutefois pas suivie par X. Dupré. L'archéologue note en effet l'absence apparente de continuité entre le mur 5 et la partie est/ouest du mur 6. Il n'aurait donc aucune raison de relier les deux murs. Ainsi, le *téménos* de l'autel jumeau ne serait intégré au sanctuaire méridional qu'après les réformes du IIe s. av. J.-C. (Pl. CLV). À la fin de la période classique et dans le cadre des travaux du IVe s. av. J.-C. et de l'extension de la ville vers le sud, l'angle sud-est de l'acropole se serait monumentalisé avec la création de la dite terrasse. Pour ce faire, on a dû procéder au démontage de l'angle sud-est de l'acropole du Ve s. av. J.-C. et abaisser la roche naturelle sur une superficie de 12 m de côté, pour un volume de terre d'environ 600 m^3. Les terres extraites lors de ces travaux auraient par la suite, selon X. Dupré, été probablement réutilisées pour le remplissage de la partie orientale de la nouvelle terrasse, jusqu'à l'escalier qui permettait de relier le sanctuaire à la nouvelle place inférieure. Cette extension mesurerait ainsi environ 20 m de large sur 40 m de long et serait séparée du *téménos* de l'autel jumeau, toujours en fonction, d'un peu plus de 2 m dans son coin nord-est. L'autel x, qui est alors construit, serait ainsi situé au centre de la nouvelle terrasse. De plus, pour X. Dupré, l'escalier monumental permettait ainsi, par le biais de cette terrasse, de créer un nouvel accès monumental à l'acropole emporitaine depuis la nouvelle place trapézoïdale et la nouvelle entrée méridionale de la ville (Dupré 2005, p. 115, n. 85).

Si l'hypothèse de X. Dupré a le mérite de placer l'autel x au centre de ce nouveau *téménos* et de redonner de l'importance à l'acropole emporitaine trop souvent délaissée par les études, il est plus difficile de comprendre et d'envisager la relation entre le *téménos* de l'autel jumeau, son accès, la nouvelle porte d'entrée de la ville et les limites de la fortification méridionale. Il semble par exemple étrange que l'entrée du *téménos* de l'autel jumeau, que l'on restitue généralement à l'est, ait été aussi proche de la nouvelle limite sud de la ville (mur 6). Cet aspect n'aurait en effet pas facilité l'accès au sanctuaire et aurait donc rendu difficile l'organisation de processions ou de toute autre pratique cultuelle nécessitant une circulation aisée au sein lieu de culte. On pourrait également s'étonner du besoin de laisser un espace aussi réduit, de 2 m à 5 m de large, entre la nouvelle limite urbaine et l'ancien sanctuaire de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., surtout si celui-ci continue d'être en fonction jusqu'au IIe s. av. J.-C. Enfin, selon cette hypothèse, la manière même d'accéder à la ville semble étrange, puisque les visiteurs devaient alors soit longer le sanctuaire suburbain par l'est, en faisant ainsi face à la nouvelle tour du rempart, soit longer le sud de l'acropole et de la nouvelle terrasse, dans une situation en étau avec la terrasse de l'autel jumeau.

En conclusion, en l'absence de nouvelles données permettent d'apporter du crédit à telle ou telle hypothèse, il est difficile à ce jour de confirmer ou non l'intégration du *téménos* de l'autel jumeau au reste du sanctuaire dès le IVe s. av. J.-C. Pour confirmer l'hypothèse de X. Dupré, il faudrait soit percevoir un changement de nature entre les terres de terrassement proche de l'autel x et celles recouvrant l'hypothétique espace situé entre les deux terrasses, soit au contraire constater la nature identique des niveaux correspondant au remblai-dépotoir du IIe s. av. J.-C. bien perceptible entre les murs 4 et 5 et ceux recouvrant ce même hypothétique espace. La lecture des carnets de fouilles d'E. Gandia n'aide pas plus à ce sujet, la fenêtre étant bien trop restreinte : la zone la plus grande de cet hypothétique espace, non recouvert par d'autres structures postérieures, s'étend juste à l'est du dernier réservoir sud de la citerne, sur une zone longue de 4 m et large de 3 m. Or, E. Gandia ne décrit rien qui pourrait aller ce sens. Il faudra donc attendre de nouvelles opérations et la réalisation d'un sondage dans les terres encore en place à l'endroit précis où les deux terrasses étaient hypothétiquement séparées afin de régler la question.

c. L'autel x et le piédestal

La construction principale de ce nouveau *téménos* est donc l'autel x (Pl. CLIV, n°6 ; CLXVIII a-b). Il s'agit d'un autel monumental sur podium de type hellénistique et orienté est/ouest. Il mesure 7,2 m de long sur 5,1 m de large[581] pour une hauteur de 2,1 m. L'autel a perdu tout revêtement extérieur, laissant apparent des murs de pierres sèches. Le couronnement du podium est quant à lui réalisé par une moulure de type *kyma* inversée – une double courbure, d'abord convexe puis concave – fermée au-dessus par un listel (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174-176). L'accès à l'autel se faisait côté ouest par un escalier qui faisait toute la largeur de la structure. Celui-ci n'a malheureusement pas été conservé, détruit par la citerne postérieure. Selon E. Gandia, l'autel présentait dans chacune de ses extrémités orientales une sorte de base délimitée par quelques pierres. L'archéologue plaça ainsi dans celle du nord un fragment de tronc de colonne qu'il avait découvert au milieu d'un remblai du secteur (Gandia 1908b, p. 111-112).

L'autel x est découvert le 14 septembre 1908 par E. Gandia à 1,4 m de profondeur. L'archéologue révèle l'extrémité orientale de la structure en observant une corniche moulurée en grès située au-dessus d'un long mur (Gandia 1908a, p. 194-196). La structure sera dégagée les jours suivants, de même que les niveaux archéologiques l'environnant. Toutefois, quelques sondages seront réalisés les années suivantes. Le premier, du 15 au 17 septembre 1910, permettra de révéler l'ensemble de la structure et de confirmer la destruction de sa partie ouest par l'installation de la citerne (Gandia 1910, p. 101-107). Le second sera réalisé à environ 1 m de la face est de l'autel afin d'explorer les niveaux situés sous sa fondation (Gandia 1911, p. 80-82).

Il faut également évoquer rapidement une sorte de piédestal retrouvé entre 1,2 m et 3 m de profondeur, le 8 octobre 1909, à environ 2,5 m au sud de l'autel x (Pl. CLXII, n°7 ; CLXVIII, b-d). Il s'agit d'une sorte de pilastre en grès d'1,8 m de haut. Au-dessus d'une base carrée de 0,9 m de côté et 0,5 m de hauteur se dresse un fût de 0,82 m de haut pour 0,47 m de côté. Par-dessus, se trouvait une partie carrée moulurée également en grès qui devait mesurer environ 0,2 m de haut et sur le sommet de laquelle se dressait une pierre plus ou moins cylindrique, cette fois en calcaire, et mesurant 0,67 m de diamètre sur 0,25 m de haut. Pour E. Gandia, il pourrait s'agir d'un support de statue (Gandia 1909, p. 101-104). La profondeur à laquelle l'objet fut retrouvé pourrait indiquer que celui-ci fut contemporain, au moins pendant un certain temps, de l'autel x. On notera également qu'il était installé juste au-dessus de la conduite d'eau est/ouest (*conducte 305*) qui était reliée au puits-citerne (*pou* 101 et *cisterna* 42) sur lequel on reviendra.

Comme vu précédemment, l'autel x serait, d'après X. Dupré, au centre de la nouvelle terrasse crée au IVe s. av. J.-C. tandis que pour E. Sanmartí-Grego, celui-ci ne ferait partie que d'une terrasse bien plus grande englobant l'ancien *téménos* de l'autel jumeau (Dupré 2005, p. 115, n. 85). Seuls R. Mar et J. Ruiz de Arbulo considèrent l'autel comme antérieur à la mise en place de l'accès à la terrasse par l'escalier monumental. De plus, pour les deux chercheurs, l'autel x et l'autel jumeau sont contemporains de par leur plan et leur orientation semblables (Pl. CLIV ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174-176). La même hypothèse fut d'ailleurs proposée par P. Olmos Benlloch au travers de son étude métrique, ce dernier notant l'utilisation au sein des deux structures d'un pieds de 0,275 m, une unité de mesure en vigueur dans la métrologie phocéenne durant les IVe-IIIe s. av. J.-C. (Olmos Benlloch 2009-2011, p. 134). Pour R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, l'autel x, comme l'autel jumeau, aurait été construit lors de la première phase du sanctuaire et serait donc antérieur

[581] D'après P. Olmos-Benlloch, ces mesures renvoient à l'utilisation du pied ionien de 0,296 m (Olmos-Benlloch 2009-2011, p. 133).

à l'intégration du secteur dans la ville. Si la zone cultuelle de l'autel jumeau est délimitée par des murs, les deux archéologues imaginent que le péribole du *téménos* de l'autel x était quant à lui marqué par des *horoi*. Un bloc inscrit à Thémis découvert sur l'*agora* et sur lequel on reviendra (Emp-Ins- 014), pourrait ainsi, d'après eux, être rattaché à l'autel et ainsi marquer une des limites du lieu de culte. Enfin, R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, proposent que l'autel x soit abandonné et recouvert de remblais et d'un nouveau niveau de circulation lors des réformes du IIe s. av. J.-C. amenant à l'intégration du sanctuaire méridional à l'intérieur des limites urbaines (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174-176).

Toutefois, certains points rentrant en contradiction avec les hypothèses des deux archéologues doivent être soulignés. Tout d'abord, l'orientation de l'autel x et celle de l'autel jumeau, bien que semblable, présentent en réalité une légère différence. *A contrario*, l'autel x et l'escalier présentent tous deux une orientation stricto-identique qui laisse bien supposer leur contemporanéité. Sur ce dernier point, on remarquera que l'escalier et l'autel x ne sont pas parfaitement alignés, ce qui pourrait discréditer un peu l'hypothèse de X. Dupré. On serait en effet étonnés, dans le cas où l'autel x serait le seul élément d'une nouvelle terrasse accessible par l'escalier monumental, que les deux structures ne soient pas alignées dans le même axe.

d. Mobilier et stratigraphie du secteur

En dessous de couches superficielles contenant plusieurs blocs effondrés, un premier pavement de chaux et de fragments de céramique (*opus signinum*) de 5 cm d'épaisseur est repéré par E. Gandia à 1 m de profondeur, soit bien au-dessus du sommet de l'autel (Gandia 1909, p. 102-104 ; 1908b, p. 17-18). Les terres situées sous ce pavement et qui recouvrent l'autel x sont malheureusement peu décrites par E. Gandia, notamment parce qu'elles ont été dégagées entre 1908 et 1909, soit à une période où l'archéologue s'attardait peu, ou du moins rarement, sur la nature des terres fouillées. Il évoque seulement le 1 octobre 1909, à 1,8 m de profondeur et au nord-est de l'autel, une couche cendreuse qui pourrait correspondre à la couche de « dépotoir » qu'il identifie à 1,6 m de profondeur juste au sud de la structure (Gandia 1909, p. 97-98, 101). Dans cette couche, les niveaux contenaient des fragments d'amphores, de céramique grecque et notamment d'attique à figures rouges, de céramique « campanienne », de céramique ibérique et un fragment d'une jarre en *bucchero nero* (Gandia 1909, p. 97-108 ; 1908a, p. 184-196 ; 1908b, p. 4-16). On notera ainsi l'absence de céramique romaine et la présence de céramique sigillée mais seulement dans les terres recouvrant la citerne méridionale (Gandia 1909, p. 108 ; 1908b, p. 19-20). Les niveaux ont également livré une fusaïole et quatre pesons en argile (Gandia 1909, p. 100-101 ; 1908a, p. 184-185, 192 ; 1908b, p. 9-10). Le mobilier métallique était quant à lui représenté par deux monnaies en argent, cinq objets en plomb indéterminés et de nombreux objets en bronze dont deux aiguilles, un anneau, une boucle de ceinture, une boucle d'oreille, une bague, trois fragments de fibule, trois hameçons, un crochet, une petite plaque présentant quelques ornements, un fragment d'anse, 30 clous en bronze, neuf monnaies et 43 fragments ou objets en bronze indéterminés (Gandia 1909, p. 97-106 ; 1908a, p. 184-196 ; 1908b, 3-16). Enfin, parmi le reste du mobilier observé par E. Gandia, on notera un fragment de corail, une bague en verre bleue et quatre fragments de verre bleu, quatre aiguilles en os, une rondelle percée en os, deux anneaux en os et deux tesselles de mosaïque (Gandia 1909, p. 97-101, 105 ; 1908a, p. 186-190, 194-196 ; 1908b, p. 3-6, 11-13).

Cette couche pourrait recouvrir un pavement peu épais en *opus signinum* qu'E. Gandia identifie en contrebas et autour de l'autel x, à 1,9-2 m de profondeur (Gandia 1911, p. 50-52 ; 1908b, p. 21-23). En dessous, l'archéologue notera une couche de terre sombre et

meuble contenant peu de mobilier (Gandia 1911, p. 12-14). Le mobilier céramique est marqué par l'absence de sigillée et la présence de fragments d'amphores et de céramique campanienne, ibérique et grecque – dont des tessons de céramique attique à figures rouges – le tout en nombre réduit (Gandia 1911, p. 12-22, 46-47 ; 1909, p. 101-102). Le reste du mobilier est représenté par une fusaïole et une lampe en terre cuite ; une aiguille, un bouton, un fragment circulaire troué, deux fragments travaillés et un élément de charnière en os ; quelques fragments de plomb, de fer et de bronze, dont trois monnaies, une anse de vase en bronze, quatre fils en bronze, deux fibules en bronze, et une feuille appartenant à une broche en bronze (Gandia 1911, p. 12-22 46-47 ; 1909, p. 101-102 ; 1908b, p. 17-18). On notera également un fragment de meule en grès et surtout trois fragments recollables entre eux d'une de statue en marbre (Gandia 1911, p. 13-18). C'est également probablement dans ce niveau que semble avoir été retrouvé un des fragments de l'acrotère central (Emp-Mér-015 ; Gandia 1911, p. 46-47).

Cette couche recouvre un troisième pavement, situé à environ 3,2 m de profondeur (Gandia 1910, p. 53-54). Puisque la base de l'autel x atteint les 3,5 m de profondeur, il est probable que ce pavement corresponde à celui en usage lors de l'installation dudit autel x. Sous le pavement et les fondations de l'autel x, E. Gandia note jusqu'à 4,1 m de profondeur une couche ferme de couleur jaune contenant très peu de fragments de céramique (campanienne, ibérique et grecque dont quelques tessons de céramique attique à figure rouge) et essentiellement des amphores (Gandia 1911, p. 18-19, 48-49, 80 ; 1910, p. 53-54), correspondant très certainement au terrassement du nouveau *téménos*. Ces niveaux ont notamment livré deux pesons, un fragment de lampe à vernis noir et un fragment de figurine en terre cuite (Pl. CLXVIII, e), une monnaie en bronze et une hache en pierre noirâtre de 10 cm de long et 5 cm de large qu'E. Gandia qualifie de « néolithique » (Gandia 1911, p. 48-49 ; 1910, p. 53-54). C'est probablement dans cette dernière que doit être associée la découverte de l'acrotère d'angle retrouvé à 3 m de profondeur dans le coin nord-est de la terrasse (Emp-Mer-011 ; Gandia 1910, p. 157-158).

Sous cette couche, le sondage du 17 juin 1911 permet de repérer jusqu'à 4,7 m de profondeur une couche de terre noirâtre contenant des fragments de céramique ibérique et de céramique grecque parmi lesquels quelques tessons de céramique à vernis noir et de céramique attique à figures rouges. Enfin, à 4,7 m de profondeur, E. Gandia atteint une couche cendreuse vierge de mobilier et très proche du substrat rocheux (Gandia 1911, p. 50-52, 80-83).

5. Les différents temples

a. Le Temple M

Le temple M est orienté vers l'est et fait face à l'autel x (Pl. CLXII, n°8). Il s'agit d'un temple prostyle tétrastyle de 9 m de long pour 5 m de large constitué d'un *pronaos* d'environ 4 m de profondeur et d'un *naos* d'environ 5 m de profondeur (Pl. CLXIX, a-b). Il est construit sur un podium d'environ 1,2 m de haut, constitué côté est, de trois assises de bloc en calcaire bien équarries et d'une quatrième remontée par E. Gandia en 1908-1909 avec les blocs effondrés ramassés non loin (Pl. CLXIX, d). La face sud présentait également trois assises de blocs tandis qu'une seule sera conservée côté nord probablement, comme

l'avait déjà proposé E. Gandia, afin de s'adapter au relief[582]. On remarque d'ailleurs à cet endroit que la banquette de fondation utilise une partie du substrat rocheux (Pl. CLXX, b). E. Gandia notera également que les blocs de la paroi sud sont bien moins travaillés que ceux de la face orientale. C'est notamment cet aspect bien équarri des blocs sur la façade est qui a amené les archéologues à supposer que les murs étaient visibles sous la forme d'un podium et non enfouis dans le sol (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176 ; Gandia 1911, p. 22, 44-46 ; 1910, p. 165-168 ; 1909, p. 161-162).

On connait peu de chose de l'élévation du bâtiment. Les tuiles de type *imbrex* et *tegulae* retrouvées dans les niveaux de destruction de celui-ci (Gandia 1909, p. 123-147) pourraient se rapporter au toit de l'édifice. De plus, pour J. Puig i Cadafalch, les différents éléments de plaques moulurées mis au jour au fond de la citerne méridionale (Emp-Mér-024) et les quelques fragments d'architraves découverts proches du parement extérieur de la muraille (Emp-Mér-025) pourraient se rapporter à la décoration de l'entablement d'un même édifice de dimensions semblables au Temple M[583] (Pl. CLXIX, c). J. Puig i Cadafalch note par ailleurs que les plaques moulurées pourraient avoir, à l'origine, présenté une inscription dédicatoire (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308).

Le sol du *naos* était quant à lui pavé d'une mosaïque qu'E. Gandia observe extrêmement abîmée, voire détruite par l'action du feu et l'effondrement des murs (Pl. CLXX, c-d). Cette destruction est notamment concentrée au milieu de la mosaïque où le niveau de terre est noir. Elle était installée sur une couche de mortier préparatoire qui est visible à certains endroits à cause de la destruction du sol. Enfin, une sorte de tranchée de 0,8 m de large se retrouve tout autour du sol mosaïqué, le séparant des différents murs. La mosaïque présente une bande de 0,35 m de large en tesselles de céramique (*opus signinum*) formant des grecques en tesselle de marbre blanc. Ces frises entouraient une partie centrale composée de tesselles en marbre blanc. E. Gandia note également que la mosaïque a pu connaître une restauration durant l'antiquité car la bande grecque au sud n'est pas continue et ne parvient pas jusqu'à l'angle de la pièce. L'ensemble reposait sur un niveau en *opus testaceum* (Puig i Cadafalch 1913a, p. 307 ; Gandia 1909, p. 147-150).

Le temple sera découvert le 29 octobre 1909 à 1,8 m de profondeur, alors qu'E. Gandia note l'existence de deux murs est/ouest partant du mur sud/nord découvert le 5 octobre de l'année précédente. Ces deux murs dessinent ainsi une structure d'environ 5,25 m de long qu'E. Gandia interprétera comme les fondations d'un bâtiment (Gandia 1909, p. 124-129). La structure continuera d'être mise à jour dans les semaines qui suivent. Durant cette période, de nombreux éléments en marbre seront retrouvés dans les terres qui la recouvrent.

Ceux-ci apparaissent dès 1,3 m de profondeur, sous une couche de terre de 21 cm d'épaisseur blanchie par la désagrégation du mortier – peut-être issu des restes des revêtements des murs effondrés – elle-même située sous une couche de 50 cm de blocs de pierres appartenant probablement à ces mêmes murs (Gandia 1909, p. 142-145). À partir d'1,3 m de profondeur, E. Gandia observe une couche épaisse et cendreuse contenant des fragments d'amphores, de céramique romaine, de céramique sigillée et de céramique ibérique, ainsi que quelques rares tessons de céramique grecque (Gandia 1909, p. 123-127, 139-152). On notera également la présence de trois pesons et d'une lampe fragmentaire ;

[582] On rappellera la présence d'un bloc, encore en place dans le mur nord du podium, présentant un décor de moulures et de denticules (Pl. CLXX, a-b). S'agit-il de celui évoqué le 19 novembre 1909 (Emp-Mér-010 ; Puig i Cadafalch 1913, p. 308 ; Gandia 1909, p. 145-147) ou d'un second bloc ? Bien que l'archéologue n'évoque dans ses carnets aucun remontage du côté nord, il est probable, comme déjà évoqué, qu'il s'agisse d'un remploi moderne.

[583] Plus récemment, J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó ont plutôt identifié les plaques en marbre moulurées (Emp-Mér-024) comme celles d'un revêtement de socle de statue, et les ont donc associées à celles du soi-disant Asklépios (Emp-Mér-001 ; Pl. CLXXVII ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 78-79).

de plusieurs fragments de plomb, de fer et de bronze indéterminés ; de divers éléments en fer dont un petit anneau ; de huit clous en bronze ; de trois anneaux en bronze dont une bague ; de six monnaies en bronze ; de différents éléments de verre dont une perle bleue ; de deux objets en os ; d'une stèle en ardoise/schiste de 16 cm de côté ; (Gandia 1909, p. 125-127, 142-153). Mais le mobilier le plus remarquable est bien évidemment celui sculpté, en marbre ou en calcaire, retrouvé, probablement à cause de son poids, au fond de cette couche (entre 1,6 et 1,8 m de profondeur), non loin du niveau de sol du temple. Les premiers éléments apparurent le 29 octobre de la même année au niveau du *pronaos* du temple. Il s'agissait de quelques fragments en marbre – dont un bras humain de 7 cm de long – mais surtout un piédestal en calcaire (Emp-Mér-002), retrouvé presque au centre de la façade (bien que légèrement désaxé vers le sud), en position verticale, et interprété comme un pied de *perirrhanterion* (Gandia 1909, p. 123-124). En tout, 187 fragments seront comptabilisés par E. Gandia, parmi lesquels plusieurs fragments de corps, mains, doigts, bras et vêtements se rapportant à une statue dépassant la taille humaine (Emp-Mér-001), une dizaine de fragments appartenant à un serpent (Emp-Mér-003), une tête juvénile (Emp-Mér-004) et une base conservant jambes et pilier (Emp-Mér-005) qu'on a traditionnellement associés, deux pieds portant des sandales (Emp-Mér-006), deux fragments se rapportant à une patte de félin (Emp-Mér-007), l'extrémité d'une sorte de sceptre (Emp-Mér-008), un fragment de frise décorée d'un félin ailé (Emp-Mér-009), un fragment de stèle lisse, un bout de feuille, et divers fragments de bras, jambes et vêtements (Gandia 1909, p. 123-125, 132-135, 139-147). De nombreuses tuiles de type *imbrex* et *tegulae* et des pierres irrégulières effondrées seront également retrouvées dans ces niveaux (Gandia 1909, p. 123-147). Parmi ces derniers, il faut par ailleurs souligner la présence d'un bloc en grès mouluré présentant un décor de denticules et des traces de stuc blanc (Emp-Mér-010 ; Gandia, 1909, p. 145). Cet ensemble pourrait ainsi se rapporter à une importante couche de destruction. De plus, la concentration d'autant d'éléments de statuaire et de blocs architecturaux pourrait quant à elle être interprétée comme l'évidence d'un dépôt volontaire et ritualisé en lien avec l'abandon du temple et de son *téménos*.

Cet ensemble recouvrait le pavement de mosaïque déjà décrit, qu'E. Gandia commence à mettre au jour le 5 novembre à 1,7-1,85 m de profondeur. Celui-ci reposait sur une couche de mortier préparatoire de 0,06 m d'épaisseur apparaissant à certains endroits à cause de la destruction de la mosaïque (Gandia 1909, p. 132, 147-149). À 0,2 m en dessous de ce pavement mosaïqué, soit à environ 1,95 m de profondeur, E. Gandia révèle le 23 novembre 1909 un second pavement fait de fragments de céramique et de mortier de chaux (*opus signinum*)[584]. À 2,3 m de profondeur, soit à 0,35 m en dessous, on observe un troisième pavement fait de pierres plates irrégulières de 0,8 m de large (Gandia 1909, p. 150). Si l'on se fie aux résultats d'un sondage qu'E. Gandia effectuera le 9 décembre de la même année au centre du pavement mosaïqué, la terre présente entre 1,8 m et 2 m de profondeur (soit entre la mosaïque et le pavement d'*opus signinum* qu'il évoque le 23 novembre) est de couleur jaune et très compacte[585]. À partir de 2 m de profondeur, une couche de terre meuble et noire, voire cendreuse, semble plonger jusqu'à 3 m de profondeur. À partir de ce niveau, E. Gandia atteint une couche de terre jaune très compacte et sans fragment de céramique correspondant vraisemblablement à la désagrégation du substrat (Gandia 1909, p. 165). Cette profondeur correspond également à la base des murs du Temple M (Gandia 1911, p. 44-46). Il est plus difficile d'expliquer la présence de pas moins de 36 fragments de marbre qu'E. Gandia retrouve dans les « tranchées » de terre meuble, de 0,8 m de large,

[584] Il faut noter que ce pavement présente les mêmes caractéristiques (aspect, profondeur) que celui mis au jour autour de l'autel x (Gandia 1911, p. 50-52 ; 1908b, p. 21-23).

[585] On s'étonnera toutefois de l'absence de l'évocation du sol en *opus signinum* et de celui de pierres plates lors de ce sondage…

que l'archéologue observe entre le pavement de mosaïque et les murs du *naos*, parfois jusqu'à 2,8 m de profondeur. Il est par ailleurs extrêmement intéressant de noter que parmi ceux-ci, certains appartiennent à la statue grandeur nature (Emp-Mér-001), au serpent (Emp-Mér-003) et à la base de statue (Emp-Mér-005) retrouvés dans les couches au-dessus du pavement mosaïqué (Puig i Cadafalch 1913a, p. 307 ; Gandia 1909, p. 125-127, 150-157).

Enfin, juste au nord du Temple M, un espace aménagé est délimité par un mur nord/sud qui est dans la continuité de la façade orientale de l'édifice. L'espace mesure environ 5,5 m de large sur 8,5 m et vient buter, au nord et à l'ouest, contre les murs de terrasse de l'acropole. Pour X. Dupré, cet espace pourrait être interprété comme un quatrième édifice aligné, qu'il désigne sous le nom de Temple S. En effet, pour l'archéologue, la citerne à quatre compartiments (*cisterna* 1) devait nécessairement faire face à quatre édifices cultuels : le Temple C, le Temple P, le Temple M et donc un quatrième, le Temple S, que l'archéologue croit reconnaître au nord de ce dernier, en contrebas direct de l'affleurement rocheux (Dupré 2005, p. 105-106, n. 23). Toutefois, aucun indice ne semble suggérer l'existence d'un tel bâtiment à cet endroit. Les quelques vestiges qui se dressent côté nord du Temple M, et qui ont sans doute amené X. Dupré à formuler cette hypothèse, sont traditionnellement identifiés comme des murs de terrasse soutenant les terres de l'acropole et construit en parallèle du Temple P. La stratigraphie de ce secteur est peu décrite par E. Gandia. Les niveaux situés au-dessus de l'assise de fondation du mur nord du Temple M ont livré de nombreuses pierres effondrées ainsi qu'un mobilier céramique varié comprenant des fragments d'amphores, de sigillée, de céramique romaine, campanienne, grecque et ibérique dont un vase miniature en céramique romaine de 6 cm de haut pour 7 cm de diamètre. Parmi le reste du mobilier on notera une lampe, 25 pesons dont un amas de 21 exemplaires, trois aiguilles en bronze et une en os, huit clous en bronze, une possible clé ibérique, un hameçon en bronze, quatre monnaies en bronze dont une ibérique et une romaine, deux outils en fer dont un en forme de hache et divers fragments en verre dont un bouton en pâte de verre (Gandia 1911, p. 22-29, 40-41 ; 1910, p. 19-21 ; 1909, p. 147-167 ; 1908, p. 49,51). C'est également dans ces niveaux, à 2,5 m de profondeur, soit proche de l'assise de fondation du Temple M, que seront retrouvés deux des *kalyptères* en pierre dont on a déjà parlés (Emp-Mér-017 ; Pl. CLXVII, a ; Gandia 1909, p. 147-149). À partir de 3 m de profondeur, soit au niveau de l'assise de fondation du Temple M, E. Gandia note, dans une couche de terres noires carbonisées, des fragments d'amphore, de céramique « campanienne », grecque et ibérique, une fusaïole, un fragment d'os en forme de charnière et des fragments de verre (Gandia 1911, p. 27-29, 41-46).

Le Temple M a généralement été daté du IVe s. av. J.-C., le faisant ainsi contemporain des réformes urbaines du même siècle et de l'extension de la ville au sud. Ainsi, pour E. Sanmartí-Grego, il serait construit vers 375-350 av. J.-C., à la même date que l'autel x et le puits-citerne. Il faisait ainsi face à l'autel monumental, avec lequel il était aligné, et était ainsi associé à celui-ci (Sanmartí-Grego *et al* 1992, p. 104 ; Sanmartí-Grego 1992, p. 111). Dans le sens de cette datation, E. Gandia et J. Puig i Cadafalch notent la présence de céramiques grecques du IVe s. av. J.-C. dans les niveaux de fondation de l'édifice (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308 ; Gandia 1910, p. 164-168). Toutefois, d'autres chercheurs, comme R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, considèrent le temple comme un construction de la première moitié du IIe s. av. J.-C. Ils se basent principalement sur ses caractéristiques architecturales. L'édifice présente en effet un haut podium de grandes pierres de taille bien travaillées. Cet aspect semble indiquer que celui-ci n'était pas à l'origine enterré mais bien visible. Or, les temples surélevés sont inconnus en Grèce alors qu'ils sont caractéristiques de l'architecture romaine de la période tardo-républicaine (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-178). Pour X. Dupré, le temple serait bâti à la toute fin de la période hellénistique,

comme en témoigne le podium, mais juste avant la surélévation et le terrassement du secteur qui a eu lieu au IIe s. av. J.-C. Le podium, au début visible expliquant ainsi la présence de blocs bien taillés, serait donc par la suite rapidement enterré. Cette hypothèse s'appuie notamment sur l'aspect différent du podium du Temple P, probablement postérieur puisqu'il présente, comme on le verra, un mur de fondation simple qui ne devait donc pas être visible (Dupré 2005, p. 106, n. 26). La présence de trois pavements et donc de trois phases distinctes pourrait bien témoigner d'un édifice plus ancien. Une étude plus approfondie du mobilier présent sous ces différents pavements pourraient peut-être permettre de dater ces différentes phases.

La présence de nombreux morceaux d'*imbrica* et de *tegulae*, dans la couche d'abandon noirâtre qui recouvre le sol de l'édifice, semble indiquer une destruction soudaine de l'édifice. De plus, la présence de fragments de sigillée pourrait quant à elle permettre de dater cette destruction au plus tôt durant la période tardo-républicaine (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308 ; Gandia 1909, p. 122-151).

b. Le Temple P et les pièces à l'ouest

Le Temple P est situé juste au sud du Temple M, dont il est séparé, on le verra, par un étroit couloir (Pl. CLXII, n°9). Il s'agit, comme ce dernier, d'un temple prostyle tétrastyle orienté vers l'est (Pl. CLXIX, a ; CLXXI, a). Les similitudes ne s'arrêtent pas là car le Temple P présente des dimensions et un plan semblables et sa limite orientale est dans le même axe que celle du Temple M. Il mesure ainsi environ 9 m de long sur 5 m de large et possède, lui aussi, un *pronaos* et un *naos* qui conserve également un pavement décoré. Le *pronaos* contenait quant à lui une ancienne citerne (*cisterna* 42), par la suite transformée en puits (*pou* 101), sur laquelle on reviendra.

L'édifice fut découvert le 5 octobre 1908, lorsqu'E. Gandia exhume à 2 m de profondeur un mur nord/sud fait de gros blocs de pierre. Dans les remblais au contact du mur, l'archéologue notera des pierres liées à son écroulement ainsi que des fragments de céramique campanienne, de céramique sigillée et peu de fragments de céramique grecque (Gandia 1908, p. 28-29). Toutefois, l'édifice ne sera réellement identifié qu'à partir du 25 novembre 1909, lorsque l'archéologue découvre les murs du *naos* à 1 m de profondeur (Gandia 1909, p. 152-153). Dans les terres recouvrant le niveau de circulation du *pronaos* et le pavement du *naos* situés à 1,4 m de profondeur, E. Gandia trouvera des fragments de céramique romaine, ibérique et des fragments de sigillée. Le reste du mobilier noté par l'archéologue dans ses carnets de fouille se compose de sept pesons, de plus d'une dizaine de fragments et objets en verre – dont une perle de collier jaune et un bouton d'ornement bleu – et de divers éléments en bronze dont une aiguille, un petit anneau, deux monnaies dont une romaine, une anse de vase, et un objet très fin en forme de cœur ou de feuille. On notera également la présence de deux petits fragments de marbre couleur crème. Les nombreux fragments de fer et les 13 clous en fer découverts proches de l'entrée du *naos* et à l'intérieur de celui-ci seront quant à eux interprétés comme les restes de la porte de l'édifice (Gandia 1909, p. 152-163).

Le *naos* du Temple P commence à 4 m à l'ouest du mur nord/sud marquant sa limite orientale. Il mesure 4,9 m de large sur 5,4 m de profondeur murs compris, et 3,85 m de large pour une profondeur de 4,35 m sans les murs. L'entrée, bien délimitée, est au centre de la paroi orientale du *naos*, et fait 1,4 m de large. Les murs sont conservés de 0,5 m côté nord et est à 1 m de haut côté ouest. Ils sont construits avec un appareil de petites pierres, sans revêtement, que J. Puig i Cadafalch identifiera en *opus caementicum* (Puig i Cadafalch 1913a, p. 309 : Gandia 1909, p. 159-161). Le sol comprend quant à lui un pavement en

opus signinum en tuiles réticulées dessinant un motif de damier à partir de tesselles de marbre blanc et un fond en *opus testaceum* (Pl. CLXXI, b-c). Le pavement sera découvert par E. Gandia le 25 novembre 1909 (Gandia 1909, p. 152-153). Deux bandes est/ouest faites de petits fragments de céramique et de marbre blanc encadrait les extrémités nord et sud de celui-ci. Un espace de 80 cm de large venant buter contre le mur occidental n'est pas mosaïqué, trahissant peut-être l'existence d'une construction – peut-être une banquette ? – dont on ne conserve aucun vestige. Des traces d'usure sont également perceptibles dans la partie centrale de la limite ouest, probablement à cause d'un élément – comme une statue ou un autel – qui devait à l'origine se trouver ici. Le côté oriental de la mosaïque est quant à lui extrêmement abîmé. E. Gandia note également des cendres et un sol noirâtre dans la partie sud du pavement (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176 ; Gandia 1909, p. 159-161).

Le mur de fondation de l'édifice est très différent de celui du Temple M, ce qui semble indiquer que celui-ci était, à la différence de celui du Temple M, non visible et donc enfoui sous le sol (Pl. CLXX, a). Ce constat a ainsi incité les chercheurs à placer la construction du Temple P après celle du Temple M et le terrassement du secteur dans le courant du IIe s. av. J.-C. À partir de ces travaux, les deux temples seraient ainsi pratiquement à la hauteur du nouveau niveau de circulation pavé, accessibles seulement par le biais de deux marches en façade. Les deux édifices cultuels auraient toutefois été en fonction durant la même phase. Pour R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, ils auraient ainsi remplacé les deux autels jumeaux de la période précédente (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-177). Pour X. Dupré, le Temple P aurait ainsi été bâti, avec le Temple C, dans la première moitié du IIe s. av. J.-C., dans l'espace intermédiaire séparant alors le Temple M et l'autel jumeau (Dupré 2005, p. 106-107, n. 28)[586].

Le Temple P était séparé du Temple M par un une sorte de couloir est/ouest large d'1,25 m construit par deux murs reliés aux coins des deux bâtiments (Pl. CLXII, n°10 ; CLXX, a). Il présentait un pavement de briques en argile situé à environ 2 m de profondeur, soit à 0,22 cm plus haut que le pavement en mosaïque du Temple M (Gandia 1909, p. 147-149). Une série de marche est perceptible, tout d'abord à environ 5 m de la façade des temples, puis à 9 m de cette même façade (Gandia 1909, p. 154). Ce couloir permettait l'accès, selon toute vraisemblance, à la fortification occidentale mais aussi à la terrasse de l'acropole *via* un décrochage du couloir en angle droit vers le nord à partir d'environ 12 m de la façade des temples. E. Gandia notera que les parois du couloir nord/sud, en blocs de grès bien travaillés, étaient toutefois mal agencées (Gandia 1911, p. 182)[587]. L'existence d'un tel accès, qui plus est passant au dos du Temple M, confirme bien la relation étroite que devait entretenir la partie haute de la ville avec le sanctuaire méridional de l'ouest. De plus, la largeur de ce couloir-escalier semble bien peu pratique pour son utilisation par un grand nombre. Cet aspect, plus le fait qu'il débouche entre les *pronaos* des deux temples, pourraient ainsi indiquer une utilisation restreinte de cet accès, peut-être réservé aux prêtres et au personnel du sanctuaire, dans le cadre de pratiques rituelles.

---

[586] Pour l'archéologue, c'est au même moment que le *téménos* de l'autel jumeau sera pleinement intégré aux limites urbaines (Dupré 2005, p. 106-107, n. 28), et non au IVe s. av. J.-C., comme l'ont supposé E. Sanmartí-Grego, P. Castanyer et J. Tremoleda (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107-109, 111).

[587] On notera la présence d'une amphore presque entière mais cassée (geste rituel ?), située à 1 m de profondeur sous les marches du couloir est/ouest (Gandia 1909, p. 167-169), et d'une petite jarre grise (COT-CAT ?), vase miniature, dans les terres fouillées jusqu'à 1,4 m de profondeur au niveau du couloir nord/sud (Gandia 1911, p. 182-183). À 2,5 m de profondeur, probablement donc en-dessous du couloir nord/sud et dans une terre « dépotoir », E. Gandia note parmi le mobilier céramique « ordinaire » un fragment de céramique ibérique, un fragment de céramique grecque attique à figure rouge et un objet en verre qui a la forme d'un pendentif (Gandia 1911, p. 185).

Juste au sud de celui-ci et à l'arrière du Temple P, contre la muraille occidentale, un espace d'environ 6 m sur 6 était accessible par un second couloir est/ouest d'environ 1,5 m de large (Gandia 1910, p. 33-34). Celui-ci passe cette fois entre la façade sud du Temple P et la façade nord du *téménos* de l'autel jumeau, puis, après sa destruction et son enfouissement, de la façade nord du Temple C. D'après E. Gandia, ce couloir a pu servir à recueillir les eaux de pluie puisqu'il observe, au niveau de fondation des murs des Temples C et P, à environ 1,6 m de profondeur, une sorte de sol empierré qui se prolonge jusqu'aux bassins de la citerne à quatre compartiments. En dessous de celui-ci, et jusqu'à 2,5 m de profondeur, l'archéologue note de nombreuses petites pierres en vrac, sorte de remplissage qui aurait pu, selon lui, à servir pour l'infiltration des eaux (Gandia 1919, p. 33-34). Dans l'angle sud-est de cet espace à l'arrière du Temple P, une pièce d'environ 4 m de côté a été observée et fouillée par E. Gandia dans les années 1910-1911 (Pl. CLXII, n°11 ; CLXXI, e). Les murs de cette pièce seront dégagés le 26 juillet 1910, alors qu'ils apparaissent à 1,5 m de profondeur. Il s'agit de murs bâtis en pierres de grès bien taillés, large de 0,7 m et conservés sur 1 m de hauteur. D'après E. Gandia, ces murs pourraient être postérieurs au Temple P puisqu'ils sont situés à une plus grande profondeur et ne présentent pas la même technique de construction (Gandia 1910, p. 49-51).

Dans cet espace à l'ouest du Temple P, E. Gandia note jusqu'à 1,4 m des niveaux remaniés, meubles et cendreux contenant de nombreuses pierres effondrées et de nombreuses amphores et fragments d'amphore. Cette couche « dépotoir » contenait des tessons de céramique grecque, « campanienne » et ibérique peinte, dont quelques vases miniatures plus ou moins complets. Il s'agit de deux coupes « campaniennes » respectivement de 7 cm et 12 cm de diamètre pour 4 cm de haut et deux petits vases cassés couleur plomb (COT-CAT ?), respectivement de 7,5 cm de haut pour 6 cm de diamètre et de 3 cm de haut pour 4 cm de diamètre (Gandia 1911, p. 182-184 ; 1910, p. 45-46 ; 1909, p. 149-150). On notera également plusieurs tessons de céramique campanienne inscrits (Emp-Ins-005 ; Pl. CLXXI, f), une fusaïole, un *unguentarium* de 6 cm de haut, et surtout une concentration particulière de pesons. En effet, en tout, 40 pesons ont été retrouvés dans ces couches, dont un amas de 31 individus de tailles différentes (Gandia 1910, p. 45-46 ; 1909, p. 149-150). Le reste de mobilier se compose d'une dent d'animal et de divers objets en plomb, bronze et fer dont deux aiguilles, deux bagues, 18 clous et quatre monnaies en bronze. On notera tout particulièrement la présence d'un fragment de stuc couleur verte, de deux meules, l'une en grès et l'autre en granit, et surtout d'un objet circulaire en mortier présentant une inscription et retrouvé à l'intérieur d'un bord d'amphore (Emp-Ins-006 ; Gandia 1910, p. 45-46 ; 1909, p. 149-150). Bien qu'il s'agisse d'après E. Gandia d'une couche de remblai, la singularité de certaines trouvailles et la concentration particulière de mobilier pourraient suggérer ici un dépôt votif lié à l'abandon du sanctuaire, ou du moins de ce secteur. Les murs de la pièce de l'angle sud-ouest apparaissent à 1,5 m de profondeur. Dans les terres jaunâtres contenues dans la pièce et jusqu'à ses fondations à 2,5 m de profondeur, E. Gandia note peu d'artefacts. Le mobilier céramique est représenté par quelques céramiques ibériques, parfois peintes, quelques céramiques « campaniennes » et quelques céramiques grecques dont des tessons de céramique à vernis noir et d'autres de céramique attique à figure noire. Parmi le reste des objets découverts dans ces niveaux, on évoquera la présence de quatre pesons, d'une fusaïole, d'un anneau et d'une rondelle en os, d'un possible poids en pierre, de deux fragments de plomb, d'une perle bleue appartenant à un collier, d'un fragment de verre grec polychrome et d'un fragment de marbre blanc travaillé (Gandia 1911, p. 183 ; 1910, p. 49-52).

c. Le Temple C et son autel

Juste au sud du Temple P s'installe à une période plus tardive un troisième bâtiment que l'on nomme traditionnellement Temple C ou Temple Q (Pl. CLXII, n°12 ; Dupré 2005, p. 105-106, n. 23). Il s'agit d'un édifice orienté, comme les structures précédentes, vers l'est. Il est composé d'un *naos* de 4 m de profondeur sur 5 m de large et d'un *pronaos* de 5 m de profondeur, dont seuls les murs de fondations sont conservés (Pl. CLXXII, a). Le temple semblait surélevé sur un podium perceptible au travers, au nord, d'un étroit escalier latéral d'orientation nord/sud peu évoqué dans les publications mais qui était *a priori* encore visible lors des fouilles d'E. Sanmartí-Grego (Pl. CLXIII, a ; CLXIX, e). Il s'agissait probablement, comme les Temples M et P d'un temple prostyle tétrastyle. Il présente toutefois des dimensions bien plus importantes que les structures précédentes puisqu'il mesure 15,5 m de long pour 6,5 m de large. Les proportions du *naos*, très petit par rapport à son *pronaos*, pourraient indiquer la nécessité d'adapter cette nouvelle construction à un espace restreint (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 179).

Le bâtiment sera découvert le 1er décembre 1909, sa paroi nord, de 0,7 m de large, apparaissant dans les couches superficielles à 0,9 m de profondeur (Gandia 1909, p. 159-161). Il sera par la suite ponctuellement exploré le 10 et 11 décembre de la même année, puis du 13 au 21 juillet 1911. Ces vestiges seront recouverts d'une couche noirâtre contenant de nombreux fragments d'amphore, de céramique romaine et de morceaux de revêtements de murs. E. Gandia notera que cette couche de destruction ou d'abandon ne présentait aucun fragment de céramique sigillée. Les niveaux livreront également un tesson de céramique grecque, ainsi que deux bords d'*unguentarium*, une fusaïole, quatre pesons, six fragments de stuc de couleur, quatre monnaies en bronze dont une identifiée comme ibérique et une aiguille en os (Gandia 1910, 33-35, 41-45 ; 1909, p. 159-161, 167-169).

Dans les terres situées à l'intérieur des murs de fondation du Temple C, E. Gandia notera des fragments d'amphore et de céramique campanienne dans une couche de terre noirâtre, mélangés à de petites pierres. Les niveaux délivreront également trois pesons, une monnaie en argent et deux en bronze, une rondelle en bronze, trois clous en bronze, une aiguille en os, et une petite coupe campanienne, probablement miniature, de 10 cm de diamètre sur 4 cm de haut (Gandia 1910, p. 35-36, 41-44 ; 1909, p. 167-169).

À partir d'1,5 m de profondeur apparaîtront des murs transversaux correspondant, comme on l'a déjà dit, aux vestiges antérieurs à l'ouest de l'autel jumeau. Un pavement fait de chaux et de fragments de céramiques (*opus signinum*) apparaît à 2,3 m de profondeur, probablement en lien avec ces murs transversaux, haut de 0,9 m, qui finissent à 2,4 m de profondeur (Gandia 1910, p. 35-36).

À proximité du temple, bien que non dans son axe, et juxtaposant l'autel jumeau qu'il recouvre partiellement, fut construit un grand autel carré (Pl. CLXII, n°13 ; CLXVI, a). La structure fut découverte le 14 juin 1910, à 0,6 m de profondeur. Il s'agit d'un parallélépipède presque carré de 2,7 m de long pour 2,65 m de large délimité par de petits blocs mal travaillés de 0,31 m de large. Cette base était pavée d'un sol en *opus signinum*. Au centre de ce pavement, une seconde structure, presque carrée elle aussi de 1,2 m sur 1,1 m, est conservée sur 0,1 m de hauteur. Une petite moulure en mortier de chaux et en forme de quart de rond permettait la jonction entre le carré et le pavement alentour. Enfin, des traces d'un revêtement rouge, peut-être en argile, couvraient la partie extérieure de la structure. Elle était comblée par de nombreuses petites pierres, ce qui, pour E. Gandia, pourrait indiquer qu'elle servait à l'origine de base pour un objet lourd comme une statue. Elle est toutefois désormais traditionnellement interprétée comme un autel, en lien avec le Temple C (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 179 ; Gandia 1910, p. 9). La proximité de la structure avec l'autel jumeau a également amené E. Gandia à s'interroger sur le réemploi

de certains blocs appartenant à l'origine au mur de péribole nord de l'autel jumeau pour la construction de ladite structure (Gandia 1910, p. 17-18).

Pour X. Dupré, le Temple C, aurait été construit parallèlement au Temple P, dans la première moitié du IIe s. av. J.-C., comblant ainsi l'espace séparant le Temple M du sanctuaire méridional (Dupré 2005, p. 106-107, n. 28)[588]. Pour R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, le Temple C est clairement identifiable comme un temple italique ou romain, et serait ainsi construit au Ier s. av. J.-C. (Pl. CLIV ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 179).

d. Le Temple R

Au nord de ces différents temples, un quatrième édifice a été observé (Pl. CLXII, n°14). Toutefois, celui-ci fut peu étudié – voire n'est parfois même pas évoqué – en raison de la superposition dans ce secteur de nombreuses structures. Le bâtiment, que l'on appelle traditionnellement Temple R, fut construit dans l'espace aménagé au IVe s. av. J.-C. sur les pentes sud de l'acropole, au nord-est de l'autel. Seul son *naos* et une partie de son *pronaos* sont conservés. Il mesure 7,5 m de long sur 6 m de large, avec un *naos* profond d'un peu plus de 3 m (Pl. CLXXII, b). Selon P. Olmos Bennloch, les murs du bâtiment ont une épaisseur restituable entre 0,76 m et 0,83 m, ce qui pourrait correspondre à trois pieds ioniens de 0,275 m, valeur métrique en vigueur dans les colonies phocéennes aux IVe-IIIe s. av. J.-C. (Olmos Benlloch 2009-2011, p. 133). Le *pronaos* venait buter, au sud, contre un mur épais de près de 2 m de large interprété comme le mur de terrassement du sanctuaire du IVe s. av. J.-C. D'autres pièces, peut-être des annexes, apparaissent juxtaposées à l'est de l'édifice. Elles recouvrent une citerne à un compartiment (*cisterna* 36) sur laquelle on reviendra.

Le bâtiment sera découvert le 17 septembre 1910 par E. Gandia, à 0,6 m de profondeur et sera fouillé dans les semaines suivantes. Il était *a priori* recouvert d'un niveau de remblai contenant des pierres effondrées et des céramiques grecques sur lequel sera plus tard installé un portique. Entre les différents murs du bâtiment, l'archéologue note, dans une couche de terre cendreuse, divers fragments de céramiques mélangées dont des fragments de céramique grecque, et ibérique. Parmi celles-ci, on notera plusieurs tessons de céramique attique à figures rouges, une anse d'un vase de couleur grise (COT-CAT ?) et surtout un fragment de céramique à vernis noir présentant un *graffito* (Emp-Ins-009). Une agrafe de fibule en bronze, incomplète, sera également découverte (Gandia 1910, p. 105, 116, 122-124). Vers 1,1 m de profondeur, des fragments de pavements de chaux et de céramique (*opus signinum*) commencent à apparaître (Gandia 1910, p. 121-125). Il s'agit peut-être du pavement en usage lorsque le Temple R était en fonction. En dessous, à 1,6 m de profondeur, E. Gandia observe un mur de grosses pierres au nord du bâtiment (Gandia 1910, p. 145-146). Celui-ci sera interprété comme un vestige d'une des premières courtines méridionales de la Néapolis, de la fin du Ve s. av. J.-C., et sur laquelle le Temple R viendra postérieurement s'installer (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107).

À partir de ces niveaux et jusqu'à 2,8 m de profondeur, la terre devient plus jaunâtre, avec des noyaux de terres cendreuses et de nombreuses pierres effondrées, dans une couche qu'E. Gandia interprète toujours comme un remblai (Gandia 1910, p. 117-120, 165-168). Ces niveaux délivreront des nombreux fragments de céramique grecque et de céramique attique à figures rouges, de céramique « campanienne », de céramique couleur plomb

[588] Pour l'archéologue, c'est en effet au même moment que le *téménos* de l'autel jumeau sera pleinement intégré aux limites urbaines (Dupré 2005, p. 106-107, n. 28), et non au IVe s. av. J.-C., comme l'ont supposé E. Sanmartí-Grego, P. Castanyer et J. Tremoleda (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107-109, p. 111).

(COT-CAT ?) et de céramique ibérique. On notera la présence d'un bord de cratère attique à figures rouges, de trois fragments de vases miniatures, d'un peson et d'une fusaïole (Gandia 1910, p. 116-120, 145-152, 164-169). Parmi le reste du mobilier, E. Gandia évoque deux pointes de lances en bronze (Pl. CLXXII, c) et deux perles d'un collier en verre (Gandia 1910, p. 146-152). On notera également la présence d'un fragment de pierre calcaire circulaire en forme de base, présentant des moulures (Pl. CLXXII, d), de 17 cm de long pour 15 cm de large et 6 cm d'épaisseur, ainsi qu'un bloc de grès de 60 cm de long sur 40 cm de large pour 15 cm d'épaisseur, présentant une fente à l'intérieur de laquelle fut découverte une poche de cendres (Pl. CLXXII, e ; Gandia 1910, p. 119-122). La relation entre ces différents niveaux et les murs de cette pièce sont malheureusement peu décrits. La présence de vases miniatures, d'un *graffito* sur tesson, de pointes de lances ou encore de ce qu'on pourrait identifier comme une base de colonne pourrait bien témoigner de la nature cultuelle de l'édifice ou du moins du secteur.

La datation du Temple R et sa relation avec le sanctuaire n'est pas claire. Comme on l'a évoqué, le Temple R est peu étudié dans les différentes publications relatives au sanctuaire méridional de l'ouest, et la superposition des vestiges révélés par E. Gandia complexifie leur lecture. En règle générale, le Temple R est rattaché aux transformations du secteur au IVe s. av. J.-C. E. Sanmartí-Grego considère ainsi sa construction après l'abandon du mur défensif du Ve s. av. J.-C. (Pl. CLVI, a ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107-109, 111) tandis que pour P. Olmos Benlloch, le bâtiment, qui semble utiliser un pied de 0,275 m, serait postérieur au IVe s. av. J.-C., date de la construction du second rempart méridional, et serait donc contemporain de l'autel x et de l'autel géminé (Olmos Benlloch 2009-2011, p. 134). R. Mar et J. Ruiz de Arbulo semblent toutefois le considérer comme un élément de la Phase 2 du sanctuaire, et donc édifié après les réformes du IIe s. av. J.-C. (Pl. CLIV).

6. L'*abaton* et les aménagements hydrauliques

*a. Le puits-citerne du Temple P (*pou *101 et* cisterna *42)*

Dans le *pronaos* du Temple P, E. Gandia découvre, le 26 novembre 1909, un puits circulaire recouvert de pierres à 1 m de profondeur (*pou* 101 ; Pl. CLXII, n°15). Celui-ci a un diamètre intérieur de 0,36 m pour un diamètre extérieur de 0,6 m (Pl. CLXXIII, b ; Gandia 1909, p. 157-159). L'embouchure présente une partie moulurée, peut-être cassée en raison d'un incendie (Gandia 1910, p. 36-37). À partir de 3,5 m de profondeur, le puits s'élargit vers le nord sous la forme d'une citerne de 3,68 m de longueur et d'1,16 m de largeur (*cisterna* 42 ; Gandia 1909, p. 154-158).

Il s'agit vraisemblablement d'une construction antérieure, qu'on a généralement attribuée à la première phase du sanctuaire (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174 ; Sanmartí-Grego *et al.*1990). Dans un second temps indéterminé, la citerne et son embouchure seront remployées pour la construction du puits qui connaitra, suivant les variations de la zone, des rehaussements successifs puis finira par être intégré au *pronaos* du Temple P lors de l'édification du bâtiment.

Cette citerne (*cisterna* 42) est haute de 3,3 m avec une bouche de 0,8 m à 1,2 m de diamètre (CLXXIII, a). Elle était construite en bloc de grès assez bien équarris avec des sillons découpés permettant d'améliorer l'adhérence du pavement, et de petits blocs de calcaire permettant d'ajuster l'appareil. Cinq grandes dalles de grès de 60 cm de large en moyenne, de 35 cm d'épaisseur et de plus de 1,2 m de long sont conservées en tant que système de couverture de la citerne. Les murs étaient recouverts d'un revêtement inférieur

à 1 cm d'épaisseur de mortier et de fragments de céramique, posés sur une préparation grise de 2 à 3 cm d'épaisseur, constituée d'une terre argileuse présentant parfois quelques cendres (Burés 1998, p. 281).

Le puits continuera ensuite sa course en profondeur jusqu'à environ 13 m de profondeur, en creusant le substrat rocheux. Toutefois, à cause de l'aspect friable de la roche le fond du puits semble s'être écroulé, formant une sorte de grotte de 3 m de diamètre (Pl. CLXXIII, b ; Gandia 1909, p. 157-158). Du fait que la couverture du puits-citerne était en place, celui-ci était entièrement vide, ne permettant pas de déterminer la date de l'abandon des deux structures hydrauliques (Burrès 1998, p. 281-282). E. Gandia notera tout de même, à 12,8 m de profondeur depuis la surface, des fragments de *tegulae* et de céramique commune dans une couche de terre blanche/jaunâtre correspondant à la désagrégation du substrat. À partir de 13,1 m de profondeur, l'eau commence à apparaître. De ce niveau et jusqu'à 13,5 m de profondeur, l'archéologue trouvera quelques artefacts parmi lesquels un fragment de céramique ibérique qui semble avoir été brûlée, une sorte de pendentif en bronze cassé, dix fragments de fer en mauvais état et une sorte de figurine en terre cuite. E. Gandia, identifiant des plumes, l'interprétera comme une queue d'oiseau (Emp-Mér-027). On pourrait alors se demander si on n'a pas là à faire à l'extrémité d'un *askos*, qui comme on l'a vu au travers de plusieurs exemples, présente en milieu phocéen quelques aspects aviaires (Mas-Bou-003 ; Mas-Nég-003 ; Mas-Viv-001 ; Mas-ViB-002 ; Élé-Acr-010). En ce sens, sa présence au fond du puits-citerne est remarquable puisque ce type de vase est généralement associé au culte des eaux.

La citerne présentait deux canalisations de plomb similaires qui seront mises au jour par E. Gandia le 29 novembre 1909. Toutes deux sont situées côté sud de la citerne, l'une partait en direction de l'ouest, l'autre se dirigeait vers l'est (Gandia 1909, p. 157-159). Cette dernière mesurait 20 cm de diamètre et était recouverte d'un revêtement en plâtre et de blocs de grès bien équarris (*conducte 305* ; Pl. CLXII, 16 ; CLXXIII, c). E. Gandia l'interpréta en premier lieu comme une canalisation de drainage de la citerne à quatre compartiments (Gandia 1911, p. 48-52). En 1993, R. Mar et J. Ruiz de Arbulo considérèrent également le canal comme en lien avec la citerne à quatre compartiments (*cisterna* 1), mais cette fois comme un déversoir permettant d'évacuer le trop plein d'eau de la citerne jusqu'à l'une des bases attenantes à l'escalier interprétée comme une fontaine (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 178-179). Pour L. Burés, il semblerait toutefois qu'il s'agisse d'une canalisation de vidange en lien avec le puits-citerne décrit puisque celle-ci n'apparaît pas, comme l'avait déjà noté E. Gandia, dans la citerne à quatre compartiments (Burés 1998, p. 283-284). Elle est encore visible d'est en ouest sur près de 23 m de long, bien que détruite par la citerne méridionale, traversant le sanctuaire jusqu'aux murs 4 et 6, en direction de la base carrée d'1,8 m de côté, attenante à l'escalier. E. Gandia l'observe – et la découvre – à 2,7 m de profondeur à 2,8 m de la face ouest du mur 4. L'archéologue note que bien qu'elle ne soit pas repérable à l'est du mur 4, elle semble le dépasser à un endroit précis où il manque quelques blocs et qui sera rebouché, dans un second temps, par de l'argile et des petites pierres (Gandia 1911, p. 48-49). Il est donc possible que le canal continuait à l'origine vers l'est pour déverser les eaux en dehors du sanctuaire. E. Gandia note d'ailleurs que celui-ci est alors situé à 50 cm plus bas que la base carrée en grès déjà citée[589].

[589] Au vu de sa localisation proche de l'escalier d'accès, pourrait-on imaginer ici une déverse pour alimenter, par exemple, un *perirrhanterion* ou un autre type de bassin, et qui aurait pu servir à la purification de ceux qui rentraient dans le sanctuaire ?

*b. La citerne à quatre compartiments (*cisterna *1)*

Juste à l'avant des Temples M et P apparaît la grande citerne elliptique d'orientation nord/sud (*cisterna* 1) qui vient couper, lors de son installation, une partie de l'autel x et la conduite précédemment évoquée (Pl., CLXII, n°17). La citerne mesure 21,9 m de long pour 1,5 m de largeur. Elle est profonde de 2,9 m, offrant ainsi un volume de 91,26 m^3 (Pl. CLXXIV, c). Ses parois étaient construites en blocs de grès bien équarris sur sa face interne. Elles étaient ensuite enduites d'un mortier blanc avec quelques fragments de céramique de 0,1 cm d'épaisseur. Un revêtement antérieur est par endroit visible, caractérisé par une abondance de céramiques de toutes tailles, dont des amphores italiques et de la céramique ibérique. La citerne était divisée en quatre compartiments par des parois transversales de 2,5 m de hauteur, selon L. Burés afin de renforcer la structure latérale. Ces murs permettaient la communication des eaux d'un bassin à l'autre par un système de hublots en forme de faux arcs en plein cintre, taillés dans de gros blocs de pierre. Ces ouvertures étaient hautes de 2,1 m et larges de 0,5 m. Des dalles plates recouvraient la structure comme l'indique la présence de fentes nécessaires à leur placement sur deux blocs des murs latéraux (Burés 1998, p. 275-277).

La citerne fut découverte le 30 octobre 1908 à 3,3 m de profondeur. Elle sera identifiée en tant que telle le lendemain, lorsque l'archéologue, continuant de fouiller la structure, observe une paroi séparant deux réservoirs (Gandia 1908b, p. 64-70). Le 31 octobre signant la fin de la campagne de 1908, les fouilles de la structure reprendront l'année suivante. Quelques travaux seront toutefois réalisés par le gardien durant l'hiver (Gandia 1909, p. 2-3). Le vidage des différents réservoirs de la citerne reprendra les 25-28 juin (Gandia 1909, p. 18-20) puis à partir du 18 jusqu'au 25 octobre, date à laquelle sera trouvé l'un des fragments de la fameuse statue d'Asklépios (Gandia 1909, p. 110-117). Par cette découverte, la citerne sera décrite avec précision par E. Gandia et J. Puig i Cadafalch dans les années suivantes.

Les terres qui recouvraient la citerne ont livré un matériel céramique varié comportant des fragments d'amphore, de céramique sigillée, romaine, campanienne, ibérique, non tournée et grecque dont des tessons de céramique attique à figures rouges. Les niveaux contenaient également de nombreuses tuiles, pierres effondrées et tesselles de mosaïque en marbre. Parmi le reste du mobilier en terre cuite, on notera la présence d'un vase miniature à pâte grise (COT-CAT ?) de 5 cm de haut, un fragment de lampe grecque, et un petit *unguentarium* de 9 cm de haut (Gandia 1910, p. 102-103 ; 1909, p. 2-4, 107-121 ; 1908b, p. 19-25, 53-56). Le mobilier métallique était quant à lui représenté par divers fragments de plomb et de fer (dont une plaque de plomb et un fragment en fer en forme de crochet) et par de nombreux éléments en bronze : quelques fragments indéterminés, deux anneaux, 11 clous, un objet en forme de spatule, une fibule, un fil, et au moins quatre monnaies (Gandia 1910, p. 102 ; 1909, p. 2-4, 108 ; 1908b, p. 19-25, 53-56). Enfin, il faut ajouter à cela six aiguilles, deux rondelles, une charnière et un fragment en os travaillé, un fragment de bord de mortier, une pierre d'ornement de bague, une « hache » en pierre verdâtre, ainsi que de nombreux fragments de verre de couleur, dont une tige en collier en pâte de verre verdâtre et trois perles (Gandia 1910, p. 102-103 ; 1909, p. 107-108).

L'intérieur de la citerne était comblé par le même type de niveaux : fragments d'amphores, de céramique sigillée, romaine, campanienne, grecque et non tournée. On notera également la présence de deux lampes, d'un mortier, de quatre pesons, d'une monnaie en argent, de sept en bronze, de cinq clous et d'un hameçon également en bronze, de trois aiguilles et une rondelle en os, d'une défense de sanglier et de deux fragments de verre (Gandia 1909, 2-4, 18-20, 111-123 ; 1908b, p. 64-70). Mais c'est dans le fond de la citerne que seront retrouvés les objets les plus remarquables. Il s'agit d'un piédestal en grès

de 25 cm de haut et 20 cm de côté (Pl. dessin, b), de cinq *kalyptères* en pierre (Emp-Mér-017), de deux plaques en marbre moulurées (Emp-Mér-024), d'un fragment de colonne d'1,9 m de long sur 0,45 m de diamètre, d'un chapiteau corinthien en marbre blanc[590] et de différents fragments de sculpture en marbre dont le fameux torse d'Asklépios (Emp-Mér-001 ; Gandia 1909, p. 111, 116-123 ; 1908, p. 2-4, 64-70).

La citerne était alimentée par une conduite d'eau située à 0,6 m plus haut que les murs de la citerne et en pente d'est en ouest (*conducte* 302 ; Pl. CLXII, n°18). Elle sera découverte par E. Gandia à 0,5 m de profondeur le 29 août 1910. À l'origine conservée sur plus de 12 m de long, elle sera détruite la même année afin de fouiller les niveaux inférieurs (Gandia 1910, p. 85-86). La conduite servait à recueillir l'eau de pluie et à l'amener jusqu'à la citerne à quatre compartiments. Elle était large de 20 cm et était construite avec de petites pierres et recouverte d'*opus signinum* (Burés 1998, p. 278 ; Gandia 1910, p. 85-86). Un second tuyau d'alimentation (*conducte* 303), de dimensions et de construction identiques, rejoignait le précédent à mi-parcours de celui-ci (Pl. plansanctuaire, n°19). D'orientation nord/sud, il prenait son origine à environ 7,2 m au nord à partir d'un réservoir circulaire en plomb de 0,45 m de diamètre et 0,28 m de profondeur, associé à un tuyau en fer de 0,52 m de long et de 0,1 m de diamètre (Burés 1998, p. 278-279, Gandia 1910, p. 148-149). L'ensemble fut découvert par E. Gandia, entre 1,55 et 1,8 m de profondeur, le 19 octobre de la même année. Sa construction fut associée à une sorte de foyer et à un four à plomb, tous deux découverts à 2,5-3 m de profondeur, proches du mur de terrasse de l'acropole, à environ 7 m à l'ouest (Gandia 1910, p. 105, 114-116, 148-149).

La citerne et les canalisations qui lui sont associés constituent un ensemble datable du Ier s. av. J.-C. Celle-ci était contemporaine des Temples M et P, puis du Temple C, recueillant probablement les eaux des toits de ces différents édifices. D'après L. Burés, son comblement a dû avoir lieu au Ier s. ap. J.-C. (Dupré 2005, p. 108, n. 32 ; Burés 1998, p. 277 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 178-179).

c. Le soi-disant abaton

Le réservoir de plomb que l'on vient d'évoquer se trouvait sous un espace *a priori* couvert, sorte de *stoa*. Cette structure est perceptible dans la limite nord du sanctuaire au travers de quatre bases en grès conservées, alignées d'est en ouest, et mesurant 60 cm de côté pour une hauteur de 25 cm (Pl. CLXII, n°20). Elles dessinent un portique d'au moins 18 m de longueur et de 5 m de profondeur soutenu par cinq colonnes, l'une des bases n'ayant pas été conservée. Celles-ci sont séparées les unes des autres d'environ 3 m. Du fait de la pente, elles sont toutes découvertes à plusieurs niveaux de profondeur, mais sur un seul et même sol de circulation assez consistant mais non construit, en terre battue. Les trois bases les plus à l'ouest furent retrouvées par E. Gandia le 13 septembre 1910, la plus proche du mur de terrassement de l'acropole à 2,4 m de profondeur, la troisième à 1,5 m de profondeur (Gandia 1910, p. 98-99). La quatrième base, la plus à l'est, sera quant à elle mise au jour le 24 septembre de la même année, à 0,4 m de profondeur. E. Gandia notera par ailleurs que cette dernière est au même niveau que le pavement en *opus signinum* qui recouvre l'autel x (Gandia 1910, p. 98-99, 114-116, 146). Ainsi, la *stoa* devait être contemporaine de ce sol mais également de la citerne à quatre compartiments (*cisterna* 1) et de ses différents canaux d'alimentation (*conducte* 302 et 303). E. Gandia note à ce sujet

[590] Le chapiteau et la colonne, trouvés tous deux durant l'hiver 1908-1909 par le gardien, n'ont fait l'objet d'aucune publication et leur état de conservation est inconnu (Gandia 1909, p. 3-4).

que le petit bassin en plomb était au même niveau que la troisième base du portique (Gandia 1910, p. 146).

Près des blocs, l'archéologue perçoit une couche de terre noire, comme brûlée, de 20 cm d'épaisseur. Dans celle-ci, de nombreux objets, dont des fragments de pavement en *opus signinum* et des blocs effondrés, seront retrouvés comme mélangés, peut-être versés de manière intentionnelle. La couche contenait des fragments de céramique sigillée et grecque dont des tessons de céramique attique à figures rouges. Le reste du mobilier se composait de trois monnaies en bronze dont deux ibériques et un as romain, sept clous en bronze et un en fer, un fragment de bronze gravé mais illisible, un petit anneau en bronze, une fibule en bronze, un fragment de plomb, une perle de collier en verre et une sorte de bâton ou d'ornement en verre (Gandia 1910, p. 97-99).

Cette couche de terre noire était située sous un épais remblai de destruction qu'E. Gandia révèle à 1-1,5 m de profondeur. Celui-ci contenait des pierres effondrées mais aussi des fragments d'amphores, de céramique sigillée, ibérique et grecque dont quelques tessons de céramique attique à figures rouges et à figures noires. On notera également un vase miniature de 3 cm de diamètre et de 2,5 cm de haut, deux lampes, quatre pesons et une fusaïole. Le reste du mobilier se compose de cinq monnaies en bronze dont deux romaines et deux ibériques, de deux clous en fer et 10 en bronze, d'une plaque en bronze, d'un fragment de fibule en bronze, de divers fragments indéterminés en bronze, fer et plomb, d'un fragment de bois présentant des signes de combustion, de deux rondelles et une aiguille en os, et de divers fragments de verre de couleur dont un objet en forme d'ornement (Gandia 1910, p. 95-104). Plus remarquables sont un fragment de « schiste » présentant des moulures, long de 17 cm et large de 8 cm, et qui pourrait être la « base de pilastre » publiée par J. Puig i Cadafalch (Emp-Mér-026 ; Puig i Cadafalch 1913, p. 308), un fragment de relief en calcaire sur lequel apparaît une griffe (Pl. CLXXIV, d ; Gandia 1910, p. 95) et un bord de base de colonne en calcaire (Gandia 1910, p. 100).

On pourrait également associer à la *stoa*[591] une sorte bassin, situé à environ 3 m au sud des troisièmes et quatrièmes bases du portique. Il fut découvert par E. Gandia le 29 septembre 1910 entre 1,5 m et 3,5 m de profondeur. Il s'agit d'un bloc de grès d'environ 1,2 m de long sur 1 m de large qui conserve une face travaillée en forme de moulure et des restes de stuc. Une fente au centre de sa partie supérieure de 0,55 m de long sur 0,45 m de large et profonde de 0,16 m contenait des terres très cendreuses (Gandia 1910, p. 121-122, 159-160, 165-168). Il pourrait s'agir d'un petit autel ou d'un bassin de purification.

Plusieurs éléments permettent de dater le portique de la dernière phase du sanctuaire : il recouvre, par un épais terrassement, quelques structures antérieures comme le Temple R ou la citerne à un compartiment (*cisterna* 36) ; il semble fonctionner avec un bassin en plomb et un canal (*conducte* 303) qui rejoignent la grande citerne à quatre compartimens (*cisterna* 1) ; ses bases sont au même niveau que le pavement en *opus signinum* qui recouvre l'autel x ; enfin, la couche de terre noire située près des blocs a livré des fragments de céramique sigillée et un as romain (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 178-179 ; Gandia 1910, p. 97-99). Cette *stoa* fut rapidement interprétée, dans le cadre d'un sanctuaire à Asklépios, comme un *abaton* servant à abriter les malades qui souhaitent recevoir une révélation du dieu pour guérir leurs maux. L'hypothèse a, de plus, le mérite d'expliquer la

[591] Bien qu'E. Gandia ne soit pas très clair sur la localisation précise du bassin au niveau des différentes couches du secteur. Le 29 septembre 1910, l'archéologue dit qu'il était posé sur d'autres pierres qui formaient une base (Gandia 1910, p. 121-122). Le 26 octobre de la même année, il note qu'il apparaît comme jeté dans une fosse de terre jaunâtre puisqu'on ne perçoit pas de signes d'aménagement (Gandia 1910, p. 159-160). Le 29 octobre, il déclare qu'il était adossé au mur de terrasse nord (Gandia 1910, p. 165-168).

proximité du bassin en plomb situé sous celui-ci – peut-être nécessaire aux ablutions des malades – et donc la fonction importante de l'eau dans le cadre de l'utilisation de cet espace.

*d. La citerne dans la limite nord du sanctuaire (*cisterna *36)*

Juste à l'est du soi-disant Temple R, et sous les murs qui forment la pièce à l'est du bâtiment, se trouvait une citerne elliptique simple d'orientation est/ouest (*cisterna* 36 ; Pl. CLXII, 21). Elle était longue de 3,3 m pour une largeur de 1 m. Elle était profonde de 4,4 m, offrant un volume de 14,2 m^3. La citerne n'est aujourd'hui plus conservée et fut malheureusement peu décrite par E. Gandia. Elle fut découverte vers 2 m de profondeur, le 28 août 1908, lors d'un sondage où le fond de celle-ci est déjà atteinte (Burés 1998, p. 284 ; Gandia 1908a, p. 174-175). Les fouilles du secteur reprendront le 30 septembre 1910 permettant de déterminer les limites de la structure (Gandia 1910, p. 123-124, 135-145), tandis que le reste des terres de la citerne sera extrait le 9 juin 1911 (Gandia 1911, p. 70).

Dans les terres jaunâtres de remblai qui recouvrait la citerne, E. Gandia remarquera de nombreux fragments d'*opus signinum*, avec un mobilier céramique rare, constitué de quelques fragments de céramique ibérique, grecque, romaine et campanienne, parmi lesquels un fragment de céramique campanienne avec l'inscription « BA » (Emp-Ins-007) et deux coupes miniatures de céramique campanienne, l'une de 8 cm de haut, l'autre de 8 cm de diamètre pour 3 cm de haut. Le reste du mobilier découvert est composé d'un fragment de fil en bronze, un fragment de plaque de plomb et deux aiguilles en os (Gandia 1910, p. 123-124, 135-145).

Enfin, l'intérieur de la citerne livrera, dans une couche de terre noirâtre, de nombreux fragments d'amphores, de céramique ibérique et grecque – dont des tessons de céramique à vernis noir et de céramique à figures rouges – et quelques tessons de céramique campanienne. Parmi le mobilier remarquable, E. Gandia note deux fusaïoles, un couteau et une pointe de lance en fer, deux défenses de sanglier, un bois de cerf, un fragment d'os circulaire non travaillé, quatre fragments de meules allongées et un de meule circulaire en pierre, ainsi qu'un fond de céramique grecque à vernis noir inscrit (Emp-Ins-008). Bien que peu d'éléments permettent de dater cette structure, l'absence de fragment de sigillée dans son comblement permet de placer son abandon avant le Ier s. av. J.-C. (Gandia 1911, p. 70-72 ; 1908a, p. 174-175).

D'après l'archéologue, la citerne ne semblait pas couverte. Elle était en relation avec un conduit en grès (*conducte* 377), présentant un revêtement en mortier, et avec un canal en plomb (*conducte 414*), perçus tous deux à 1,6 m de profondeur côté nord, et arrachés 30 octobre 1925 (Burés 1998, p. 284-285 ; Gandia 1925, p. 260 ; 1911, p. 70-72 ; 1910, p. 139-141). La relation de la citerne avec le sanctuaire, voire avec le soi-disant Temple R situé juste à l'ouest, est difficile à définir, de même que sa datation. Elle pourrait toutefois être antérieure à la construction du Temple R ou du moins à celle des pièces situées à l'est de celui-ci. L'absence de fragment de sigillée dans son comblement indique par ailleurs un abandon de la citerne à une date bien plus précoce que la plupart des citernes documentées dans la Néapolis (Burés 1998, p. 284). On remarquera également l'aspect particulier de son comblement et du remblai qui la recouvre, présentant quelques objets à caractère hypothétiquement votif. Pourrait-il s'agir d'une citerne rattachée aux premières phases du sanctuaire ?

C. Le sanctuaire de la terrasse inférieure (ou soi-disant Serapeion)

Le troisième sanctuaire méridional de la Néapolis se trouve à l'est du précédent, de l'autre côté de la porte de la ville, à l'est du couloir d'entrée, sur une terrasse inférieure gagnée par la construction d'un nouveau mur de fortification dans le courant du IIe s. av. J.-C. (Pl. CXXV, 5). L'espace recouvre alors les fondations des tours du rempart du IVe s. av. J.-C. et du mur de *proteichisma* du IIIe s. av. J.-C. (Pl. CLVI, b). La terrasse était occupée principalement par un espace ouvert d'environ 1250 m² (Pl. CLXXV, a-b), limité à gauche par l'angle d'une tour de défense de la porte méridionale et par des salles de garde. Au nord, elle venait buter contre l'ancienne fortification du IVe s. av. J.-C. et au sud contre la nouvelle fortification du milieu du IIe s. av. J.-C. (Pl. CLVI, b, mur 1 et 3). Enfin, côté est, elle devait s'étendre jusqu'à la côte et probablement jusqu'au rempart qui devait protéger la jonction. Cette limite orientale est malheureusement peu connue, les vestiges ayant été fortement affectés par les tempêtes et recouverts par les dunes et la route qui mène à Sant Martí d'Empúries.

Durant une première phase contemporaine de l'installation du rempart méridional du IIe s. av. J.-C., celui-ci était doublé par une série de contreforts intérieurs placés à une distance régulière d'environ 5 m (Pl. CLXXVI, a). Ils seront découverts rapidement par E. Gandia dès le 9 juillet de la première campagne de fouilles (Gandia 1908a, p. 100-102). Ces derniers, stuqués, pouvaient définir une série de neuf petites pièces faisant face au reste de la place. Un bâtiment constitué d'une pièce unique fermait enfin l'espace à l'ouest, juste au nord de la tour de défense (Pl. CLXXV, n°2). Il mesurait, lors de la Phase I, 7 m de large pour 17 m de long. La pièce était ouverte sur l'esplanade par le biais de deux portes. Juste au nord de cette dernière, un escalier de 4 m de large et de 5 m de long permettait l'accès à la terrasse inférieure via une place trapézoïdale déjà évoquée (Pl. CLXXV, n°1). Le reste de la terrasse n'a, pour cette première phase, livré aucun vestige, les structures des phases postérieures ayant malheureusement détruit une bonne partie des niveaux précédents (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 286, 293).

Lors d'une seconde phase, le niveau de la terrasse a été surélevé de près de deux mètres (Pl. CLXXVI, a). La place est alors bordée, au moins sur les trois côtés occidentaux, par un portique de sept colonnes que E. Gandia révélera principalement durant les travaux de 1911 (Gandia 1911, p. 37-40). Chacune des parties du triportique faisait environ 4 m de profondeur pour 16 m de long. Au sud, son aménagement nécessita le démantèlement des contreforts et donc des probables pièces qui y étaient associées. Les colonnes, d'ordre dorique, étaient en grès, probablement stuqué à l'origine. Elles étaient dépourvues de base et construites à partir de futs lisses, sans strie ni cannelure. Les chapiteaux présentaient quant à eux un abaque carré et une échine sans décoration, ainsi qu'un collet non incisé. Ce dernier aspect permettrait, selon R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, de dater ceux-ci, et donc la Phase II, du Ier s. av. J.-C. Aucun autre élément ornemental architectural n'a été conservé, que ce soit des fragments d'entablement ou de corniche (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 286-290).

Au pied de chacun des trois portiques se trouvait un canal servant à recueillir l'eau qui tombait du toit (*conducte* 304 ; Pl. plansanctuaireSerap, n°3). Ce dernier était construit avec de gros blocs de grès et présentait un revêtement en mortier doublé de plomb aux endroits d'assemblage des blocs. Il sera découvert le 4 octobre 1910 par E. Gandia, et sera dégagé les semaines suivantes (Burés 1998, p. 274 ; Gandia 1910, p. 129-154). Au sud, à son extrémité orientale, celui-ci se terminait par un petit bassin tandis qu'à 2 m à l'ouest de ce dernier, un autre canal partait du premier vers le sud.

Sur l'extrémité ouest, le bâtiment occidental est transformé par l'ajout d'une pièce au nord de 6 m de côté. Celle-ci vient réduire l'espace principal en une salle de 10 m de long sur 7 m de large, située dans l'axe du portique. Elle s'ouvrait sur le reste de la terrasse par une entrée unique – décorée peut-être de deux colonnes – qui couvre toute la longueur du bâtiment. En façade de ce dernier, une nef de 4,5 m de côté et de 24 m de long était alignée à l'escalier d'accès au nord et venait fermer l'espace occidental de la terrasse. Cette nef était délimitée à l'est par deux murs de fondation, un au nord et un au sud, d'environ 6 m de long chacun. Celui du sud était construit dans le prolongement du contrefort le plus occidental de la muraille méridionale. La nef doublait ainsi le portique ouest par le biais d'une large ouverture d'environ 13 m de long, peut-être décorée de trois colonnes. L'ensemble des constructions de cette Phase II dessine un espace symétrique organisé selon un axe longitudinal (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 286-290).

Enfin, lors d'une troisième phase, vers le milieu du Ier s. av. J.-C., le bâtiment de l'ouest est fermé par un mur de 9 m de long fait de petites pierres de taille liées par du mortier (Pl. CLXXVI, a). Celui-ci ne laissait qu'une petite ouverture d'1 m de côté sur son extrémité nord, permettant l'accès à la pièce. La nef de la phase 2 disparaît quant à elle pour laisser place au nouveau portique occidental, déplacé vers l'ouest afin d'installer un bâtiment au centre de l'esplanade (Pl. CLXXV, n°4). Le nouveau portique occidental, lui aussi profond de 3 m, est décelable par les fondations des sept nouvelles colonnes. Celles-ci se démarquent de celles des colonnes de la seconde phase par une construction à partir de pierres plus petites. De par ces transformations, les portiques nord et sud sont élargis d'une colonne vers l'ouest. De plus, ils connaissent également un agrandissement vers l'est, couvrant cette fois ci la longueur totale de la terrasse. Cet agrandissement est perçu côté nord par la présence de sept nouvelles bases de colonnes conservées, découvertes en 1911 (Gandia 1911, p. 116-145) et restituant ainsi une colonnade complète de 16 fûts (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 290-292). Le bâtiment central occupe la partie occidentale de ce nouvel espace faisant face à une large zone ouverte longue de plus de 30 m et dénuée de tout vestige, destiné, probablement à accueillir les fidèles et à la pratique de certains rituels.

L'édifice fut découvert le 3 juillet par E. Gandia. Il sera dès lors désigné par l'archéologue et par J. Puig i Cadafalch comme le « Temple V » (Gandia 1908a, p. 92-98 ; 1908b, p. 119). Il s'agit d'un petit temple prostyle tétrastyle sur podium de 13 m de long sur 8 m de large (Pl. CLXXVI, b-c). Il était composé d'une unique *cella* de 6 m de long sur 5 m de large. Celle-ci était accessible non pas par un escalier frontal mais, via l'arrière, par deux étroits escaliers latéraux, d'1 m de large et long d'environ 3 m. Les fondations du bâtiment, hautes de 2 m, ont été réalisées par coulage d'*opus caementicium* dans les tranchées de celles-ci. Le mur de podium est quant à lui un ouvrage mixte composé d'*opus caementicium* et de blocs de grès taillés. L'intérieur présentait un revêtement en *opus incertum* tandis que l'extérieur était recouvert de pierres de taille en grès. À l'extérieur, au-dessus d'une première assise, s'élevait une *kyma* inversée ou une moulure à double courbure, analogue à celle du podium du temple du *forum* républicain. Au-dessus, le reste du mur du podium était décoré d'un appareil isodome. Enfin, la façade du temple était marquée à chaque extrémité, côté sud et côté nord, par deux petites saillies (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 290-292).

Cet espace sera traditionnellement identifié, depuis les travaux d'E. Gandia et J. Puig i Cadafalch dans les 1900, comme un *Serapeion*. L'hypothèse se basait alors en premier lieu sur l'évocation d'un sanctuaire à Sarapis dans une stèle fragmentaire retrouvée, on l'a vu, non loin de la porte d'entrée méridionale de la ville et dans la citerne de l'acropole (Emp-Ins-001), mais également sur une similarité du plan du sanctuaire avec le temple d'Isis de Pompéi (Puig i Cadafalch 1913a, p. 313-320). Si pendant longtemps cette attribution des vestiges au fameux *Serapeion* évoqué dans l'inscription a été acceptée, elle fut ces dernières

décennies remise en question. La datation de l'inscription à Sarapis et les éléments évoqués dans la stèle (un temple, des *stoai* et des statues) concorderaient bien plus à la Phase III de la terrasse inférieure. Il faut donc trouver une explication et une fonction aux phases antérieures. Pour E. Sanmartí-Grego, l'espace aurait pu, en premier lieu, servir d'annexe au sanctuaire méridional de l'ouest et au culte d'Asklépios, comme enclos pour l'accueil des malades (*abaton*) et dans lequel le rituel de l'*incubatio* avait lieu (Sanmartí-Grego *et al.* 1990). Si l'hypothèse permet d'expliquer plus aisément l'installation du culte de Sarapis, avec une transformation progressive de l'espace déjà consacré aux divinités, un problème persiste. La place portiquée de la terrasse inférieure et le sanctuaire méridional de l'ouest sont en effet séparés par un élément urbanistique qui n'avait *a priori* aucune fonction sacrée, mais permettait seulement de faire la liaison entre l'entrée de la Néapolis et la ville : la place trapézoïdale. Il serait ainsi étrange de retrouver une annexe du sanctuaire située en dehors même des limites bien marquées de son *téménos*. Il faudrait donc plutôt les concevoir comme deux espaces distincts (Ruiz de Arbulo 1994, p. 22-23).

De plus, pour J. Ruiz de Arbulo, si la fonction cultuelle de l'espace est plus que convaincante pour sa Phase III, les Phase I et II posent problème. Si le plan de la terrasse durant ces premières phases pouvait trouver des parallèles avec celui de l'*Iseum* de Soles, à Chypre, qui se compose de trois salles de culte faisant face à une place ouverte, la présence dans le cas emporitain d'une colonnade impaire face au bâtiment occidental empêcherait, selon l'archéologue, toute relation axiale entre les deux composants. Ce constat serait alors suffisant pour retirer toute fonction cultuelle aux premières phases du secteur. J. Ruiz de Arbulo propose alors d'identifier plutôt une simple palestre qui se serait transformée ultérieurement en un sanctuaire, avec l'édification du Temple V (Ruiz de Arbulo 1994, p. 18-23 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 293). La salle occidentale de la Phase II serait alors interprétée comme un *exedrion* ou un *éphébéion*, une salle de lecture et de formation intellectuelle, comme ceux de Délos et Priène. La salle adjacente pourrait quant à elle être reconnue comme une salle dédiée au combat de boxe (un *konisterion*, un *korykeion* ou un *sphairisteion*). Enfin, le bassin et le canal nord/sud pourraient être rattachés à un *loutron*, espace de baignade indispensable que J. Ruiz de Arbulo imagine fixé au mur de terrasse méridional (Ruiz de Arbulo 1994, p. 32-34). L'hypothèse est pertinente, d'autant que les parallèles sont nombreux pour les IIIe-IIe s. av. J.-C., période à laquelle doit se rattacher la terrasse inférieure.

Alors que l'hypothèse ne remet pas en question, en soit, l'attribution du *téménos* à celui de Sarapis, J. Ruiz de Arbulo proposera tout de même de reconsidérer cette interprétation qui faisait jusque-là consensus. Observant les similitudes de plans entre celui du Temple V et celui du temple du *forum* de la ville romaine, lui-même inspiré du *Cesareum* de Rome, l'archéologue propose d'identifier le sanctuaire de la terrasse inférieure comme un sanctuaire dédié au culte impérial (un *Cesareum* ou un *Augusteum*), et ainsi de localiser le temple de Sarapis à l'intérieur du sanctuaire méridional de l'ouest. Cette dernière hypothèse repose notamment sur la découverte de l'un des fragments de l'inscription dans la citerne de l'acropole, que J. Ruiz de Arbulo considère comme faisant partie du *téménos* d'Asklépios, et qui permettrait ainsi de confirmer l'association des deux cultes (Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18). Pour M. Santos et le reste de l'équipe du MAC-Empúries, cette proposition n'est pas convaincante, la Phase III de la terrasse inférieure concordant autant par sa chronologie que par ses caractéristiques architectoniques, avec la datation de l'inscription et les éléments cultuels évoqués dans celle-ci (Santous, Sourisseau 2011, p. 251). De plus, la présence d'un fragment de l'inscription dans la citerne de la soi-disant acropole ne permet pas d'associer de manière convaincante le temple de Sarapis et le soi-disant *Asklepieion*. Comme on le verra, l'inscription a en effet été retrouvée dispersée à trois endroits différents de la Néapolis et le lien évident entre la soi-disant acropole et le

sanctuaire méridional de l'ouest ne permet pas pour autant de les considérer comme un seul et même *téménos*. La question reste toutefois ouverte, d'autant que les arguments de J. Ruiz de Arbulo ne s'arrêtent pas là, comme on le verra.

Il demeure qu'il est à ce jour difficile d'identifier la nature de la terrasse inférieure avant l'installation du temple sur podium et si l'hypothèse d'un gymnase est convaincante, on ne peut complètement écarter l'identification de cette zone comme une aire sacrée et ce dès son origine. Les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas incompatibles. Les transformations qui ont lieu lors de la Phase II, avec l'installation d'un triportique et d'un canal pourraient ainsi être tout autant interprétées comme la monumentalisation de la palestre du IIe s. av. J.-C. que comme le développement des pratiques rituelles effectuées dans ce secteur et qui aboutiront, au milieu du Ier s. av. J.-C., à l'installation du possible *Serapeion* et de son temple.

V. Inscriptions et graffites du secteur méridional

A. Les graffites sur céramique

Comme on a pu l'évoquer tout du long, les inscriptions retrouvées au sein des différents sanctuaires méridionaux sont certes rares, mais en réalité bien plus nombreuses que ce que les publications pourraient le laisser croire (Pl. CLXIII, b). Il s'agit pour la majorité d'inscriptions fragmentaires retrouvées sur des tessons de céramique. On laissera de côté l'ensemble des mentions qu'E. Gandia fait dans ces carnets de céramiques avec « marques », sans croquis, puisqu'il est difficile de les interpréter et que la nature de ces « marques » est généralement inconnue : elles pourraient ainsi tout aussi bien correspondre à de simples estampilles.

Un premier ensemble à noter est celui de *graffiti* sur céramique à vernis noir, campanienne, grecque ou attique, présentant au moins deux lettres en grecques : « ΔI ». Un premier exemple fut découvert le 11 août 1910, à 2 m de profondeur dans les couches dépotoirs du sud-est du sanctuaire, sur un pied de *kylix* attique à vernis noir (Emp-Ins-004 ; De Hoz 2014, p. 69-70, n°56 ; Gandia 1910, p. 66-67). E. Gandia mentionne également plusieurs tessons de céramique campanienne inscrits, retrouvés le 22 juillet 1910 à 1 m de profondeur dans la couche « dépotoir » cendreuse recouvrant la pièce à l'ouest du Temple P. Parmi cet ensemble, au moins deux présentent le *graffito* « ΔI », dont un identifié par María Paz De Hoz sur le fond extérieur d'un vase de forme Lamboglia 1 (Pl. CLXXI, f ; Emp-Ins-005 ; De Hoz 2014, p. 80, n°79 ; Gandia 1910, p. 45-46). Une autre inscription, à la lecture plus difficile puisque le tesson n'a pas, *a priori*, été retrouvé par M. P. De Hoz, pourrait également appartenir à cet ensemble. Il s'agit d'un graffite sur un fragment de céramique à vernis noir, retrouvé le 17 septembre 1910 à 0,6 m de profondeur, dans une couche de terre cendreuse, entre les murs du soi-disant Temple R. Sur le croquis d'E. Gandia, on peut lire deux lettres. La première pourrait être un *alpha* ou un *delta* et on penchera sur cette seconde hypothèse au vu des autres tessons inscrits du secteur (Emp-Ins-009 ; Gandia 1910, p. 105). Il est intéressant de constater que sur les six vases inscrits en grec retrouvés entre 1909 et 1911 dans le secteur du sanctuaire méridional de l'ouest et de la soi-disant acropole, et mentionnés par E. Gandia dans ses carnets, quatre présentent donc le même type d'inscription. Ce fait avait déjà été constaté en 2014 par M. P. De Hoz qui recensait alors dans l'ensemble de la Néapolis huit occurrences de tessons inscrits avec la forme abrégée « ΔI » ou « ΔIO ». L'épigraphiste se demandait alors s'il ne s'agissait pas

de l'indication de l'usage cultuel de ces vases dans le cadre de pratiques de libation (De Hoz 2014, p. 69-71 et p. 81, n°54-60 et n°79). M. P. De Hoz évoque d'ailleurs un autre exemple où l'inscription, plus longue, permet de lire « Διονύ[σου] ». Cette dernière est gravée sur la paroi extérieure d'un fond de plat attique à vernis noir, retrouvé justement dans le *téménos* du sanctuaire méridional de l'ouest lors des fouilles d'E. Sanmartí-Grego en 1988. La localisation exacte de la découverte n'est malheureusement pas précisée (Emp-Ins-011 ; De Hoz 2014, p. 68-69, n°53). Pour le reste du corpus, on notera que l'ensemble des tessons inscrits à « ΔΙ » ont été retrouvés dans les niveaux noirâtres recouvrant les différentes structures du sanctuaire, pouvant correspondre à leur abandon ritualisé. On pourrait également proposer, au vu de la forte concentration de cet ensemble dans un secteur sacré, la lecture d'un théonyme renvoyant au culte de Dionysos, fréquent dans le reste du monde phocéen, et qu'il ne serait pas surprenant de retrouver à Emporion.

Dans le sens de cette dernière hypothèse, on doit évoquer un fragment de panse de céramique campanienne retrouvé le 11 octobre 1910 à 1 m de profondeur, dans la couche jaunâtre de remblai recouvrant la citerne de la limite nord du sanctuaire (carré K-13, *cisterna* 36 ; Gandia 1910, p. 135-137). Le tesson présente le graffite, peut-être incomplet, « BA ». Pour M. P. De Hoz, il pourrait s'agir de l'abréviation d'un anthroponyme comme Βάκχιος o Βάθυλλος, correspondant au propriétaire du vase ou à un commerçant (De Hoz 2014, p. 81, n. 78). Le contexte de découverte pourrait toutefois suggérer une fonction votive de l'objet. Dans ce cas, la lecture d'un théonyme n'est pas à écarter. On pourrait par exemple, en rapprochant l'inscription des précédentes, restituer Βάκχος, épiclèse fréquente de Dionysos en Asie Mineure (Graf 1985, p. 418) et que l'on retrouve également à Phocée au travers du nom de l'île de Bakkheion, fermant l'espace portuaire.

Les deux autres éléments inscrits évoqués dans les carnets de fouilles d'E. Gandia sont plus difficilement déchiffrables. Le premier est un pied de céramique découvert le 30 octobre 1909, à 1 m de profondeur, non du loin du filtre à amphore (carré H-15 ; Gandia 1909, p. 125-127). Le croquis fourni par E. Gandia ne permet pas de proposer une lecture convaincante (Emp-Ins-010). Le second élément est un objet circulaire en mortier de 10 cm de diamètre inscrit, semble-t-il en grec (Emp-Ins-006). Il fut retrouvé le 23 juillet 1910, à 1 m de profondeur, dans la même couche de terre cendreuse dans laquelle furent découverts les tessons de céramique campanienne inscrits (carré E-9 ; Emp-Ins-005). Par ailleurs, E. Gandia note que l'objet se trouvait à l'intérieur d'un bord d'amphore (carré E-9 ; Gandia 1910, p. 46). Encore une fois, l'inscription est difficilement déchiffrable bien qu'on pourrait reconnaître l'emploi de *sigma* lunaire. Les deux inscriptions n'ont malheureusement pas été identifiées dans l'étude de M. P. De Hoz.

Enfin, il faut évoquer l'existence de deux tessons conservant des inscriptions ibériques. Le premier est un fond de céramique grecque retrouvé à 1 m de profondeur dans les couches noirâtres recouvrant le dépotoir de pierres du sud-est du sanctuaire (carré K-7 ; Emp-Ins-003). E. Gandia avait alors déjà reconnu la nature ibérique du *graffito* (Gandia 1910, p. 65). Le second fut retrouvé le 9 juin 1911, à 3 m de profondeur, dans les terres noirâtres qui remplissaient l'intérieur de la citerne du nord du sanctuaire (*cisterna* 36). L'inscription court le long du bord du vase (Emp-Ins-008 ; Gandia 1911, p. 70-72). Au vu du contexte de découverte de ces deux tessons, il est possible que l'inscription présente sur ceux-ci soit de nature votive, comme une dédicace. En ce sens, ces éléments pourraient indiquer la participation de populations ibériques dans le cadre des pratiques rituelles du sanctuaire méridional de l'ouest. Une étude épigraphique est ainsi nécessaire. Elle pourrait confirmer, ou non, leur nature votive et, auquel cas, mieux renseigner sur la nature des pratiques rituelles, sur l'identité des divinités vénérées, et sur la participation active de populations ibériques dans le cadre de ce lieu de culte.

B. La possible dédicace aux Nymphes

Au-delà des *graffiti* sur vases, il faut évoquer la découverte, le 29 octobre 1910, d'un lapidaire en grès inscrit, de petites dimensions (Emp-Ins-002 ; Pl. CLXIII, b). Celui-ci fut retrouvé à seulement 0,5 m de profondeur, en dehors du sanctuaire méridional de l'ouest et des limites urbaines, proche de l'enceinte occidentale et de la tour d'angle (carré B-5). De par son lieu de découverte, l'objet fut rarement évoqué dans les publications étudiant le soi-disant *Asklepieion*. Pourtant, dans ses carnets de fouilles, E. Gandia précise en réalité que la pierre provient d'un tas de déblai moderne issu des travaux de la même année, et originaire probablement des terres retirées à l'ouest de l'autel jumeau (Gandia 1910, p. 167-168). Cette précision est extrêmement importante car elle permet de rattacher de manière bien plus convaincante l'inscription au sanctuaire.

L'inscription, sur deux lignes, est peu lisible à cause de l'aspect friable du grès : « [---]NAK[---] / [---]?καὶ νυμ[---] ». L'étude paléographique permit de dater l'inscription du Ier s. av. J.-C. Pour M. P. De Hoz, la première ligne pourrait comporter un nom commun, désignant peut-être l'objet d'une dédicace. Il est toutefois à ce jour impossible de l'identifier au vu du nombre de possibilités existantes. Pour la seconde ligne, la gravure est un peu plus lisible. Il pourrait ainsi s'agir, selon l'épigraphiste, d'une formule funéraire (« et sa femme ») ou, plus vraisemblablement au vu du contexte de découverte, d'un théophore (« et les Nymphes ») ; De Hoz 2014, p. 137-138).

Dans le cadre de cette dernière hypothèse, le lapidaire pourrait témoigner de l'existence d'un espace de culte dédié aux Nymphes, probablement en association avec d'autres divinités majeures (De Hoz 2006, p. 446 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 252) et, au vu de sa localisation, peut-être au sein du sanctuaire méridional de l'ouest ou de l'un des autres sanctuaires méridionaux. Le fragment pourrait ainsi, au vu de ses dimensions, appartenir à un autel, ou à une toute autre construction délimitant peut-être le *téménos* de ces divinités (De Hoz 2014, p. 137 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 252).

La présence des Nymphes pourrait renvoyer à un culte des eaux ce qui semble aller de pair avec les nombreuses citernes retrouvées au sein du sanctuaire méridional de l'ouest. Leur pouvoir à faire jaillir les sources renvoie notamment à la présence précoce du puits-citerne (*pou* 101 et *cisterna* 42). De plus, le culte des Nymphes apparait fréquemment au sein des sanctuaires curatifs où l'eau est abondante et où sa pureté est nécessaire aux pratiques rituelles et médicinales. Elles sont notamment fréquemment associées à Asklépios au sein des lieux de culte du dieu, comme dans le sanctuaire de Lébèna en Crète, celui au pied de l'Acropole d'Athènes, ou même dans le célèbre *Asklepieion* de Kos où celui-ci est installé à côté de la source des Nymphes (Sineux 2006 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 182).

C. L'inscription bilingue à Sarapis

L'inscription la plus détaillée et la plus publiée est bien évidemment celle bilingue évoquant le culte à Sarapis (Emp-Mér-001). En 1883, un fragment de plaque de marbre gris présentant une inscription latine est retrouvé près de l'église de Santa Maria de Gràcia, dans les environs de la Néapolis. Plusieurs années plus tard, E. Gandia découvre, durant la première année de fouilles d'Emporion, deux autres fragments se rapportant à la même plaque, mais cette fois-ci portant une inscription grecque (Pl. CLXIII, b). Le premier fut retrouvé à 2 m de la porte d'entrée de la Néapolis le 14 août 1908 (carré K-3). Le second fut découvert quelques mois plus tard, le 29 octobre, dans l'un des compartiments de la citerne de l'acropole (carré G-13 ; Gandia 1908a, p. 150 ; 1908b, p. 62-64). Les trois

fragments seront finalement réunis par Marc Mayer et Isabel Rodà en 1987. Ils forment une plaque de marbre bilingue inscrite en grec et en latin. Le texte évoque la réalisation d'un temple, d'un portique et de statues, dédiés au culte de Sarapis par un dénommé Noumas, alexandrin.

Une bonne portion de la partie gauche de la stèle n'ayant pas été conservée et l'inscription grecque comme latine étant incomplète, on a traditionnellement proposé d'associer à Sarapis sa parèdre Isis, les deux divinités étant fréquemment adorées conjointement en Méditerranée. Cette lecture fut pendant longtemps reconnue par l'ensemble des chercheurs (De Hoz 1997, p. 37 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 282). Comme on le verra, elle fut notamment au début des années 2000 conforter par l'identification de la déesse au travers des pieds à sandales en marbre (Emp-Mér-006), découverts dans les niveaux recouvrant le *naos* du Temple M (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 109-113 ; 2008b, p. 54-56). On notera également l'existence d'un *graffito* latin sur vase en céramique sigillée trouvé dans la « *muralla* Robert » en 1945. Ce dernier, lisible comme « *Iside* », pourrait attester la dévotion privée de la déesse dans un contexte romain (De Hoz 2014, p. 140). Plus récemment, s'étonnant que l'alexandrin Noumas ait placé la déesse avant Sarapis, M. P. De Hoz proposa plutôt de restituer en avant de ce dernier un autre théonyme qui exprimerait l'identification de Sarapis avec un dieu grec, comme Zeus-Sarapis (De Hoz 2014, p. 140).

Les caractères paléographiques de la gravure ont permis de la dater la fin du IIe s. ou du milieu du Ier s. av. J.-C., faisant de ce témoignage, l'un des plus anciens relatifs au culte de Sarapis dans la péninsule Ibérique (De Hoz 2014, p. 139-142 ; Puccio 2010). Le culte de Sarapis (et d'Isis) est très répandu chez les marins et les marchands de l'époque tardo-hellénistique, expliquant son introduction précoce à Emporion (Santos, Sourisseau 2011, p. 251). Par ailleurs, l'installation d'un tel culte par un alexandrin n'a bien évidemment rien de surprenant. Noumas, probablement marchand de son état, s'est certainement installé à Emporion et s'est enrichi grâce au commerce maritime. Son acte d'évergétisme a probablement été motivé par l'acquisition d'une promotion sociale mais aussi et surtout par l'intérêt d'introduire un culte de son pays natal et ainsi de lier la population emporitaine autour de celui-ci. Comme le souligne M. P. De Hoz, les dédicaces de temples, de statues ou de *stoai* sont très fréquentes dans le monde grec, en particulier à l'époque hellénistique et impériale. Il s'agit toutefois plus généralement d'un élément particulier et non d'un ensemble aussi important que ce que la plaque de marbre emporitaine évoque. Ce constat pourrait confirmer que l'inscription est celle fondatrice du sanctuaire, et par extension de l'installation du culte de Sarapis à Emporion (De Hoz 2014, p. 140-141).

Comme on l'a vu, le sanctuaire de Sarapis a été traditionnellement localisé avec les structures du Ier s. av. J.-C. sur la terrasse inférieure du secteur urbain, comprenant un grand portique au centre duquel se dressait un petit temple sur podium. L'interprétation est ainsi en accord avec la datation de l'inscription de Noumas et à la nature des constructions citées dans celle-ci (Santos, Sourisseau 2011 ; Sanmartí *et al.* 1990). Plus récemment, l'étude de J. Ruiz de Arbulo a toutefois remis en cause cette interprétation. En se basant sur la présence d'un des fragments de l'inscription à l'intérieur de la citerne de l'acropole, l'archéologue a en effet proposé de localiser le *Serapieion* emporitain sur la terrasse supérieure du secteur sacré méridional (Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18), voire en association avec le Temple M et la statue du dieu qui y a été retrouvée (Ruiz de Arbulo, Vivo 2008a).

VI. L'identité des divinités vénérées : problématiques et débats

A. L'identification d'un Asklepieion

Dès sa découverte et pendant longtemps, la statue, retrouvée en plusieurs morceaux dans les remblais d'abandon du *naos* du Temple M et dans la citerne à quatre compartiments qui lui fait face, a été identifiée sans équivoque au dieu Asklépios (Pl. CLXXVII, c). Par conséquent, on a attribué l'édifice dans lequel le bas du corps fut découvert au dieu de la médecine et, par extension, on a identifié l'ensemble du sanctuaire méridional de l'ouest comme un *Asklepieion*.

La statue (Emp-Mér-001) est réalisée en marbre de deux types différents. Le marbre de Paros est employé pour le torse, la tête et les bras tandis que le marbre pentélique est utilisé pour le reste du corps. La statue représente une divinité barbue portant des *krepides* et habillée d'un *himation*, en partie jeté sur l'épaule gauche, dévoilant la partie droite de son torse. Un serpent en marbre (Emp-Mér-003), retrouvé en plusieurs fragments mais pour l'essentiel dans la même couche que le torse, a rapidement été associé à la statue et a servi de principal argument pour l'identification de cette dernière en tant qu'Asklépios (Pl. CLXXVII, a). L'hypothèse fut pour la première fois proposée par E. Gandia, peu de temps après ces découvertes, le 9 novembre 1909 (Gandia 1909, p. 136-138). Elle fut alors suivie par la quasi-totalité des chercheurs qui ont par la suite étudié la statue (Santos, Sourisseau 2011, p. 251 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180 ; Philadelpheus 1936 ; Puig i Cadafalch 1913a ; Albertini 1913 ; Casellas 1911).

L'identification étant établie, le débat qui animait alors la communauté scientifique était plutôt focalisé sur la datation de la statue. Au début considérée comme une copie romaine d'époque impériale (Casellas 1911), elle sera en effet par la suite interprétée par Alex Philadelpheus comme un original grec du Ve s. av. J.-C. (Philadelpheus 1936, p. 60). La datation sera ensuite abaissée au IVe s. av. J.-C. par Antonio García y Bellido, puis à la fin du IIIe s. par M. Almagro Basch et Erich Kukahn, tandis qu'I. Rodà la datera de la fin du IVe s. ou du début du IIIe s. av. J.-C. en 1985. La difficulté de dater la statue provient notamment de ces singularités, amenant rapidement à la considérer comme un *unicum* sous le nom de « Ampurias-type » dans le *Lexicon Iconographicum Mitologiae Classicae* (Aquilué *et al.* 2008b, p. 34-35). Enfin, la réinterprétation de la statue ces dernières décennies a entraîné de nouvelles propositions de datation plus récentes, généralement autour des IIe s. av. J.-C. (Ruiz de Arbulo 2006 ; Schroeder 1998).

Cette problématique liée à la datation de la statue est inhérente à celle de son identification car si le culte emporitain d'Asklépios est daté de la fin du IVe s. ou du début du IIIe s. av. J.-C., date à laquelle parfois on fait remonter le Temple M, il s'agirait là d'un des plus anciens sanctuaires consacrés au dieu en Méditerranée occidentale. Son culte, provenant semble-t-il de Thessalie et surtout présent à Epidaure, ne parvient à Athènes qu'en 420 av. J.-C. et à Rome en 293 av. J.-C. Il s'agit donc d'un culte tardif, se développant surtout à l'époque hellénistique et romaine. Bien que, comme on l'a vu, il ne soit pas inconnu en contexte phocéen – on le soupçonne à Phocée, mais à une date inconnue et il semble attesté à Élée au moins dès la moitié du IIIe s. av. J.-C. – une présence à Emporion à une date aussi précoce semble surprenante.

Pour les défendeurs de l'identification du dieu de la médecine et, par extension, de l'identification du sanctuaire méridional de l'ouest comme un *Asklepieion*, la présence dans la couche recouvrant la mosaïque du Temple M de tuiles en argile et de traces évidentes

d'incendie suggère que la statue devait se situer à l'origine à l'intérieur même du Temple M auquel elle devait donc être associée. La relation entre la statue et le Temple M fut par ailleurs corroborée par l'étude d'Eva Koppel dans les années 2000. Celle-ci permit de constater l'absence de traces d'abrasion sur la statue qui auraient pourtant dû être présentes, au vu de son poids et de ses dimensions, si celle-ci avait été déplacée (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 46).

L'interprétation d'un *Ascklepieion* fut également défendue par la présence précoce, juste au sud du Temple M, du puits-citerne (*pou* 101 et *cisterna* 42 ; Pl. CLXII, n°15) mais également par les nombreux bassins et systèmes hydrauliques retrouvés dans l'ensemble du sanctuaire et durant toute sa durée d'occupation et notamment lors des phases les plus tardives : la citerne de l'acropole (*cisterna* 2 ; Pl. CLIX, n°2), celle de la limite nord (*cisterna* 36 ; Pl. CLXII, n°21), et bien sûr celle monumentale à quatre compartiments (*cisterna* 1 ; Pl. CLXII, n°17) installée juste devant le Temple M, ainsi que les différents canaux qui leur étaient respectivement reliés. On connaît effectivement l'importance et la place de l'eau dans le cadre des cultes curatifs et donc, au sein des *Asklepieia* : elle permet de purifier et de préparer le malade au sommeil oraculaire (*incubatio*), elle guérit grâce aux qualités curatives qu'on lui attribut ou en vertu de sa valeur hygiénique, etc… (Sineux 2006 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180-181). L'organisation du sanctuaire en terrasses, avec l'intégration de la soi-disant acropole à celui-ci, a également été comparée à celle bien connue des *Asklepieia*, comme bien évidemment celui de Kos (Rodà 2008, p. 68).

Dans le sens de cette même interprétation, la *stoa*, installée dans le courant du IIe s. av. J.-C. dans la limite nord (Pl. CLXII, n°20), a été interprétée comme un *abaton* et fut comparé à celui de l'*Askleipion* d'Epidaure, où se déroulaient les rêves mystiques des malades (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 182). La présence du réservoir circulaire en plomb sous ce même portique, relié par un canal (*conducte* 303) à la citerne à quatre compartiments, confirme également le rôle important de l'eau dans l'utilisation même de cet espace couvert. Enfin, la découverte en 1988 de fragments de terres cuites datées du IVe s. av. J.-C. et représentant des parties du corps (Emp-Mér-021) et de dépôts de vases miniatures à caractère votif (Emp-Mér-022), rentrent en adéquation avec le culte chthonien d'une divinité guérisseuse (Santos, Sourisseau 2011, p. 247). De nombreux « outils » en bronze pourraient également être identifiés comme des outils de médecine, comme une cinquantaine d'aiguilles en bronze et en os retrouvées dans l'ensemble du sanctuaire (Gandia 1911, p. 14-15, 31, 40-41 ; 1910, p. 14-15, 36-37, 44-46, 79, 92-93, 101-111, 135-138, 157-158, 163-164 ; 1909, p. 12, 25-37, 97-113, 122-127, 159-167 ; 1908a, p. 101-103, 194-196 ; 1908b, p. 37-38, 53-57, 66-70) ou encore comme quelques « spatules » (des bistouris ?) mises au jour pour l'une, dans les terres recouvrant la citerne méridionale à quatre compartiments (*cisterna* 1), pour l'autre, dans les terres à l'est de l'autel x, pour le dernier, au niveau de la *stoa* (Gandia 1910, p. 102-104 ; 1908b, p. 186-187).

À partir de cette théorie, le Temple P, installé un peu plus tard que le Temple M mais construit comme un doublon de celui-ci de par son alignement, ses dimensions et son plan identiques, a été attribué à une divinité en lien avec celui-ci. La réutilisation du puits-citerne (*cisterna* 42 et *pou* 101) dans son *pronaos* conforte cette hypothèse puisqu'elle permet directement d'associer la divinité vénérée en son sein avec les pratiques curatives évoquées un peu plus haut. Traditionnellement, et bien qu'il n'existe aucune preuve archéologique ou épigraphique de son culte, on a ainsi proposé que le temple était dédié à Hygie, fille d'Asklépios et étroitement liée à son culte (Aquilué *et al.* 2008b, p. 40-41 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 182-183). R. Mar et J. Ruiz de Arbulo ont également proposé d'autres divinités dont bien évidemment Apollon, dieu également médicinal et père d'Asklépios, que l'on retrouve parfois associés au sein d'un même sanctuaire (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 182-183). Dans le sens de cette interprétation, on rappellera alors l'hypothèse

formulée par Stephan. F. Schroeder d'identifier la tête juvénile en marbre de Paros (Emp-Mér-004), retrouvée également dans le *naos* du Temple M, comme un Apollon (Schroeder 1998).

B. Le Serapeion et la remise en question de l'identification de la statue

Comme on l'a vu, la statue (Emp-Mér-001) fut pendant longtemps identifiée comme le dieu de la médecine et le sanctuaire dans lequel elle fut retrouvée fut ainsi interprété comme un *Asklepieion*. En parallèle, la terrasse inférieure fut quant à elle rapidement associée à la stèle sur marbre retrouvée dispersée dans le secteur sud de la Néapolis (Emp-Ins-001) et on la considéra ainsi comme le lieu de culte dédié à Sarapis évoqué dans l'inscription. Cette association reposa comme on l'a vu et en premier lieu par la typologie et l'aménagement des différentes structures qui apparaissent sur cette terrasse. L'hypothèse sera confortée par les travaux d'E. Sanmartí-Grego qui permettront de dater ces constructions de la première moitié du Ier s. av. J.-C., correspondant ainsi à la datation de ladite inscription (Sanmartí-Grego *et al.* 1990 ; 1988).

À la suite de ces travaux, et comme on l'a déjà évoqué, l'étude de J. Ruiz de Arbulo remit en question cette identification jusque-là acceptée. En 1994, le chercheur propose en effet, au vu des similitudes du Temple V avec celui du *forum* de la ville romaine, de reconnaitre un sanctuaire lié au culte impérial, comme un *Cesareum* ou un *Augusteum*. Quant au temple de Sarapis, à la *stoa* et aux statues, évoqués par la stèle en marbre, J. Ruiz de Arbulo proposera de les localiser à l'intérieur du sanctuaire méridional de l'ouest, en se basant sur la découverte d'un des fragments de la stèle dans la citerne de l'acropole que l'archéologue considère rattachée aux édifices cultuels du sud (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 49-50 ; Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18). Ainsi, le porche évoqué dans l'inscription correspondrait à celui installé dans le courant du Ier s. av. J.-C. au nord du sanctuaire tandis que les statues seraient, en partie, celles retrouvées dans le *naos* du Temple M.

Dans les mêmes années, S. F. Schroeder remis en cause, pour la première fois depuis des décennies, l'identification de la statue du dieu comme Asklépios, proposant plutôt d'y reconnaître un Agathodaimon. L'interprétation repose notamment sur la présence, parmi les fragments retrouvés dans les couches du *naos*, d'une corne d'abondance (Emp-Mér-008) qu'on avait jusque-là difficilement interprétée comme l'extrémité d'un sceptre (Schroeder 2008, p. 75-77 ; 1998). Si l'interprétation en elle-même sera peu suivie, elle aura eu le mérite de bousculer les esprits et d'ouvrir un débat, encore aujourd'hui bien actif, sur l'identification de la statue.

Enfin, en 2000, M. J. Pena notera que si la découverte de la statue au sein du Temple M avait longtemps été un argument pour l'attribution de celui-ci à Asklépios, à l'inverse, la présence de nombreux autres fragments brisés de statues en marbre pourrait plutôt trahir un entassement volontaire et peut-être tardif, des différents éléments statuaires du secteur afin, peut-être, de les utiliser dans les fours à chaux construits par les moines servites au XVIIe s. non loin sur la soi-disant acropole. Ce constat faisait alors disparaître toute relation évidente entre les statues et les vestiges, et remettait en question l'interprétation du Temple M comme temple d'Asklépios (Pena 2000a, p. 63)[592].

[592] Cet argument pourrait toutefois être contré par l'étude d'E. Koppel qui, comme on l'a dit, permit de constater que la statue ne présentait aucune trace d'abrasion. Des traces auraient pourtant dû être présentes, au vu des dimensions et du poids du bloc, si celui-ci avait été déplacé (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 46). La statue devait donc bien se trouver, à l'origine, non loin de son lieu de découverte.

Le début du XXIe s. marque donc un véritable chamboulement dans les études cultuelles emporitaines. La localisation du *Serapeion* est remise en cause, de même que l'association de la statue au Temple M et surtout, on commence à douter de l'identification de cette statue en tant qu'Asklépios. Il s'agit pourtant là de trois faits qui étaient unanimement reconnus depuis le début des années 1900 et depuis la découverte des vestiges et des éléments statuaires. Ainsi, au début des années 2000 et à la suite du travail de S. F. Schroeder, une nouvelle hypothèse voit le jour : l'identification de la statue comme Zeus-Sarapis (Pl. CLXXVII, b). La proposition avait déjà été faite en 1911 par Joaquim Botet, mais elle n'avait alors pas séduit le reste de la communauté scientifique (Aquilué *et al.* 2008b, p. 34).

Dans le cadre de ces nouvelles problématiques, une étude de la statue sera menée, dès 2005. La statue du dieu fut restaurée en 2006, apportant de nombreuses informations complémentaires. Pour les deux chercheurs, la position des bras assure que le dieu n'était pas appuyé contre un bâton – représentation pourtant classique d'Asklépios – mais tenait un sceptre en marbre ou en bronze. De plus, une entaille de 5,5 cm de long pour 1,9 cm de large et profonde de 6,9 cm de long située au milieu du crâne (Pl. CLXXVII, d), ainsi que la présence de marques d'érosion latérales, semblent trahir la présence d'un élément de fixation sur la tête en marbre ou en bronze[593]. Pour J. Ruiz de Arbulo, David Vivó, ou encore S. F. Schroeder, il ne pourrait s'agir que d'une haute couronne égyptienne de type *atef* ou *pschent* ou encore d'un *kalathos* renvoyant, dans le cas d'une coiffe associée à un dieu barbu représenté à la grecque, à Sarapis (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 95-109 ; 2008b, p. 50-51 ; Schroeder 2008, p. 74).

Cette remise en question de l'identification du dieu sera suivie d'une réinterprétation des autres restes statuaires, plus fragmentaires, retrouvés dans le même contexte. Suivant l'hypothèse de localiser le *Serapeion* évoqué par la stèle en marbre au niveau du sanctuaire méridional de l'ouest, les chercheurs associent alors l'ensemble statuaire à un programme iconographique commun en lien avec le culte de divinités gréco-égyptiennes (Santos, Sourisseau 2011, p. 251 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a ; 2008b).

Les pieds en marbre à sandales (Emp-Mér-006), découverts également dans les niveaux recouvrant le *naos* du Temple M, avaient déjà été reconnus par E. Sanmartí-Grego comme ceux d'un Sarapis trônant, peut-être associés à la patte d'une bête que l'archéologue reconnaît comme un Cerbère (Emp-Mér-007 ; Sanmartí-Grego 1992). J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó proposèrent quant à eux d'identifier ceux de la déesse Isis, de par l'aspect des chaussures, quasi-systématiquement rattachés à des personnages féminins (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 109-113 ; 2008b, p. 54-56). La patte griffue de bête (Emp-Mér-007) sera quant à elle reconnue comme celle d'un sphinx, appartenant à une statue autonome placée non loin des accès du sanctuaire dans une fonction apotropaïque, ou à l'extrémité d'un pied figuré d'une table en marbre, suivant un modèle courant dans l'art hellénistique et romain (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 122-123 ; 2008b, p. 48, 59-60).

La tête juvénile à la chevelure abondante (Emp-Mér-004), associée à une paire de jambes et à une base de statue (Emp-Mér-005), fut longtemps identifiée comme une Aphrodite ou une Artémis (Lecha 1985 ; Albertini 1913, p. 465-466 ; Casellas 1911, p. 286 ; Gandia 1909, p. 33-35), avant d'être reconnue par S. F. Schroeder comme un Apollon, reprenant potentiellement le modèle de l'Apollon *Lykeios* de Praxitèle (Rodà 2008, p. 66-67 ; Schroeder 1998). Dans le cadre de la réinterprétion de l'ensemble statuaire, ce dernier

[593] Comme l'a proposé le sculpteur et restaurateur A. Masalla qui travailla sur la statue, il pourrait également s'agir d'une cavité permettant, grâce à un loup en deux parties ou à des pinces, le déplacement facile de la statue lors de son assemblage et du travail de finition nécessaire à son ajustement. L'hypothèse n'est toutefois pas gardée par J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó qui ne connaissent aucun exemple d'une telle cavité destinée à de telles fonctions dans la statuaire antique (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 95-96).

fut interprété par J. Ruiz de Arbulo, D. Vivó, suivis par Laetizia Puccio, comme une représentation syncrétique d'Apolloniskos-Harpocrates puisque l'enfant Horus est souvent représenté tel un Apolloniskos, un jeune Apollon et qu'il accompagne parfois, comme à Délos, Isis et Sarapis sous la forme d'une triade (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 113-117 ; 2008b, p. 56-58).

De plus, le fragment de crosse/sceptre (Emp-Mér-008), autrefois interprété comme le sommet du bâton d'Asklépios (Amlagro Basch, Kukahn 1957-1958 ; Gandia 1909, p. 145-147), fut plus récemment identifié comme l'extrémité d'une corne d'abondance, selon des comparaisons iconographiques d'époque hellénistique (Schroeder 1998). Suivant cette interprétation, J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó proposèrent de l'associer à la soi-disant statue d'Apolloniskos-Harpocrates (Emp-Mér-004 ; Emp-Mér-005) puisqu'il s'agit de l'un de ses attributs (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 57-58).

Le serpent (Emp-Mér-003), qu'on imaginait depuis sa découverte enroulé autour du bâton du dieu, argument de poids pour l'identification d'Asklépios, fut lui aussi reconsidéré. L'étude de la sculpture semble en effet démontrer que l'animal ne pouvait pas s'enrouler autour d'un quelconque support et était dissocié de toute autre élément statuaire, complétement autonome. Il sera considéré par J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó comme une représentation d'Agathodaimon, bon génie protecteur, figurant souvent aux pieds du couple Isis-Sarapis et qui est également attesté à Emporion en domaine privé, décorant les *androna* hellénistiques des grandes maisons de la Néapolis (Pl. CXCIV, c ; Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 117-119 ; 2008b, p. 58-59).

Le fragment de frise au félin ailé, interprété par X. Dupré, on l'a vu, comme un élément de frise d'une structure sacrée de la fin du VIe s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 111, n. 51) est quant à lui considéré, dans le cadre de cette réinterprétation des différents éléments sculptés du naos du Temple M, comme un morceau de couronnement d'une stèle votive épigraphique du IIe s. av. J.-C. Les chercheurs reconnaissent alors un sphinx, créature apotropaïque fréquente à la période hellénistique, notamment dans le cadre des cultes alexandrins de tradition égyptienne (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 120-122 ; 2008b, p. 48, 59).

À Alexandrie, Isis et Sarapis étaient de grand dieux nationaux, dirigeant la vie humaine. La déesse était protectrice de la famille, de l'accouchement et de la vie domestique mais aussi de la fertilité et des récoltes. Sarapis était lui oraculaire et guérisseur, se manifestant, comme Asklépios, lors de rêves prophétiques des malades dans le cadre du rite de l'*incubatio* (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 63). Les valeurs médicinales de Sarapis pourraient ainsi tout aussi bien s'accorder avec les différents éléments qu'on considère généralement en faveur de l'identification d'un culte à Asklépios : ex-voto anatomiques, *abaton*, citernes et canaux. Pourtant, cela ne veut pas pour autant dire qu'un culte au fils d'Apollon doit être complètement abandonné, mais seulement que les différents éléments suggérant autrefois sa présence sont aujourd'hui remis en question et qu'ils s'accordent tout aussi bien avec le culte de Sarapis qui est lui attesté sans aucun doute à Emporion.

Toutefois, il ne faut pas oublier que les deux dieux font plus que partager quelques prérogatives. Ils sont parfois associés sous la forme d'une seule et même divinité. Ce syncrétisme d'Asklépios et Sarapis apparait dès le IIe s. av. J.-C., comme par exemple à Délos même où on remarque le nombre relativement considérable de dédicaces à Asklépios retrouvées dans le *Sarapeion* C, et il devient fréquent à l'époque impériale romaine, comme dans le *Serapeum* d'Ostie (Rodà 2008, p. 70 ; Pena 2000a, p. 66). Ce fait pourrait, par exemple, expliquer la datation au IIe s. av. J.-C. de la statue du soi-disant Asklépios et du reste des éléments sculpturaux, soit à une époque antérieure à la réalisation de l'inscription de Noumas et donc à l'introduction du culte de Sarapis à Emporion. Elle permettrait également de comprendre les témoignages relatifs à un culte curatif antérieur à l'intégration

du culte de Sarapis par Noumas au Ier s. av. J.-C. Il ne serait par ailleurs guère surprenant qu'un culte à Sarapis ait pu voir le jour justement à l'intérieur d'un sanctuaire déjà médicinal, peut-être dédié à Asklépios, voire même, encore auparavant, à son père, Apollon.

C. Les autres divinités des sanctuaires méridionaux

Quelle que soit l'identification de la statue et l'attribution des vestiges cultuels à Sarapis ou Asklépios, ces différentes hypothèses ne prennent en compte que les phases les plus tardives du sanctuaire méridional de l'ouest. Comme on l'a évoqué, l'introduction du culte de Sarapis s'est probablement faite au plus tôt à la toute fin du IIe s., mais plus certainement dans le courant du Ier s. av. J.-C., tandis que le culte d'Asklépios pourrait quant à lui remonter au plus tôt au IVe s. av. J.-C., ce qui serait déjà extraordinaire. Or, comme on l'a vu, les plus anciennes structures sacrées du secteur apparaissent *extra-muros* et datent de la seconde moitié du Ve s. tandis que divers indices suggèrent un culte dans cette aire ou dans celle de l'acropole dès la toute fin du VIe s. av. J.-C.

Le sanctuaire méridional de l'ouest et potentiellement la soi-disant acropole étaient donc déjà dédiés à des divinités avant la possible arrivée d'Asklépios et de Sarapis. Par ailleurs la multiplicité des autels (autel x, autel jumeau) et des édifices de type temple (Temple M, P, C, R, J ?) dans ce secteur suggère bien un espace consacré à plusieurs divinités auxquelles s'ajouteront peut-être tardivement Asklépios et Sarapis. À ce sujet, la documentation épigraphique pourrait apporter quelques pistes. La grande majorité des quelques *graffiti* retrouvés par E. Gandia dans le secteur du sanctuaire méridional de l'ouest présentent les mêmes lettres grecques : « ΔΙ » (Emp-Ins-004/005/009 ; De Hoz 2014, p. 69-70, 80, n°56, 79 ; Gandia 1910, p. 45-46, 66-67, 105). Un autre vase, retrouvé lors des fouilles d'E. Sanmartí-Grego en 1988, présente quant à lui une inscription plus complète : « Διονύ[σου] ». Si M. P. De Hoz n'écartait pas la lecture d'un anthroponyme relatif au propriétaire du vase, elle s'interrogeait également sur la nature votive de ces inscriptions et sur l'utilisation des vases dans le cadre de libations en lien avec des fêtes dionysiaques (De Hoz 2014, p. 69-71 et p. 81, n°54-60 et n°79). Comme déjà évoqué, cet ensemble pourrait trahir la présence dans ce sanctuaire méridional d'un culte à Dionysos. Celui-ci est en effet bien attesté en domaine phocéen et sa présence à Emporion n'aurait rien de surprenant. L'existence du mois de *Lenaion* à Lampsaque et la pratique des *Anthesteria* à Massalia et Élée suggèrent en effet l'organisation de telles festivités dans l'ensemble des établissements phocéens, Emporion compris. À Emporion même, le culte de la divinité est également pressenti au travers de plusieurs motifs apparaissant sur les monnaies de la cité. Une figure silénique est ainsi représentée de face sur l'avers de quelques séries parmi les plus anciennes (Pl. CXLV, a et h). Le dieu lui-même apparaît sur l'avers d'oboles au carré creux produites au Ve s. av. J.-C. Il est figuré de profil, l'œil de face, avec une barbe pointue ou un menton proéminent, coiffé d'une couronne de lierre identifiable sur les meilleures gravures, et portant un collier de perles (Pl. CXLV, f). Iconographiquement, le motif du droit reprend le modèle de la drachme et de l'obole archaïque de la Naxos sicilienne, représentant également Dionysos. L'évolution de cette série est rapide et l'uniformité des types semble confirmer le caractère limité de cette émission. À ce jour, seul deux types d'avers sont connus : un premier type doté des principales caractéristiques du prototype naxien, avec la barbe pointue et la couronne de lierre et un second type avec un menton proéminent et imberbe (Pl. CXLV, g). Le dieu semble d'ailleurs également présent sur des monnaies romaines datées de l'an 88 av. J.-C., et possédant sur leur revers le Pégase (Chevillon 2010 ; Maluquer de Motes 1966, p. 160). Par ailleurs, la position péri-urbaine

du sanctuaire méridional de l'ouest depuis au moins la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. sied bien au dieu et à son culte. Les différents tessons inscrits ont tous été trouvés dans des couches noirâtres à peu de profondeur correspondant aux niveaux d'abandon ou aux ultimes aménagements du sanctuaire. Toutefois, on évoquera que l'un des *graffiti* a été réalisé sur un pied de *kylix* attique à vernis noir daté du IVe s. av. J.-C.

Le sanctuaire méridional de l'ouest aurait également pu contenir un espace de culte dédié au Nymphes comme pourrait le suggérer le lapidaire retrouvé près du parement extérieur de la tour d'angle sud-ouest de la Néapolis (Emp-Ins-002). Malgré sa découverte en dehors du *téménos* et des limites urbaines, il y a de fortes chances pour que la pierre se trouvait à l'origine près l'autel jumeau comme l'évoque E. Gandia dans ses carnets (Gandia 1910, p. 167-168). Si sa lecture et la datation de l'inscription sont correctes, elles permettraient d'attester l'existence d'un culte aux Nymphes au moins au Ier s. av. J.-C. (De Hoz 2014, p. 137-138). Comme on l'a déjà évoqué, l'existence d'un tel culte, surtout à cette période, ne serait pas surprenant puisque ces divinités mineures garantissent une eau pure et abondante nécessaire à la pratique des cultes curatifs soupçonnés dans le sanctuaire par la présence d'Asklépios et/ou de Sarapis. Un culte plus ancien est également envisageable au vu de l'importance de l'eau dès les premières phases du sanctuaire avec la présence, dès le IVe s. av. J.-C., d'un puits-citerne (*pou* 101 et *cisterna* 42) qui continuera d'être en activité tout au long de l'occupation du sanctuaire. Par ailleurs, l'existence d'un tel culte à Emporion pourrait faire écho à celui des *Theai Gennaïdes* phocéennes, nymphes et divinités mineures associées à la femme, à la procréation et à la naissance. Dans le sens de cette hypothèse, il faut surligner l'abondance de pesons et de fusaïoles découverts dans les différents niveaux du sanctuaire méridional de l'ouest (Pl. CLXIV). Ces objets, liés à la sphère féminine, pourraient en effet indiquer, au vu de leur nombre, un culte d'une (ou plusieurs) divinité(s) aux prérogatives rattachées au monde de la femme[594]. Cette profusion, qui n'avait jamais été pointée du doigt par E. Gandia, J. Puig i Cadafalch ou par les archéologues postérieurs qui ont étudié le sanctuaire, n'est probablement pas anodine. En tout, 201 pesons et 20 fusaïoles sont mentionnés par E. Gandia dans ce secteur et celui de l'acropole entre 1908 et 1910 (Pl. CXCVI). Parmi cet ensemble, on notera que 37 pesons et 4 fusaïoles, soit 18,55 % du total, proviennent de la soi-disant acropole et des pièces proches du filtre à amphore (*filtres* 201). Dans le sanctuaire méridional même, la plus forte concentration est perceptible dans les pièces à l'ouest des Temples M et P (21,27 %, soit 47 individus) et dans la zone de l'autel jumeau (17,65 % soit 39 individus). Il faut d'ailleurs noter que ces objets se retrouvent autant dans les couches superficielles et dans celles, dépotoirs, associées à l'abandon du sanctuaire, que dans celles, plus profondes, liées aux réaménagements et à la vie du sanctuaire. Notons enfin parfois de fortes concentrations pouvant suggérer des dépôts volontaires à caractère votif. Ainsi, huit pesons ont été retrouvés au même endroit, à 0,8 m de profondeur, entre les deux autels jumeaux (Gandia 1908a, p. 11-12) tandis que neuf furent découverts à 5 m de profondeur à l'intérieur de la citerne de l'acropole (Gandia 1908b, p. 51-53). Surtout, on évoquera un amas de 21 pesons mis au jour juste au nord du temple M, à 1,4 m de profondeur (Gandia 1909, p. 147-149) et un autre de 31 individus retrouvés juste à l'ouest du Temple P, à 1,2 m de profondeur (Gandia 1909, p. 149-150). Enfin, les aiguilles en os et en bronze dont on a déjà parlé pourrait également et de manière plus probable, être interprété comme des offrandes d'éléments de parure renvoyant, une fois de plus, au domaine féminin.

Enfin, ces déesses mineures gravitent toujours autour d'autres divinités plus importantes du panthéon grec comme, on l'a vu, Asklépios, mais aussi Dionysos, Aphrodite ou encore

[594] Cet ensemble pourrait d'ailleurs convenir au culte d'Isis, soupçonné par quelques chercheurs, puisque la déesse était protectrice de la famille, de l'accouchement et de la vie domestique.

Artémis et Apollon. Bien sûr, l'idée que le fameux culte de l'Artémis *Ephesia* ait été situé au niveau des zones cultuelles de l'acropole et de son versant sud, avait déjà été émise par J. Puig i Cadafalch en 1913. L'archéologue imaginait alors que la déesse, qui devait à l'origine être vénérée sur le site de la Palaiapolis, avait été déplacée lors du développement de la nouvelle ville. Le soi-disant « Temple J » avait alors été proposé comme espace de culte au vu de son orientation identique à celles des autres structures sacrées du versant méridional (Puig i Cadafalch 1913a, p. 307). Bien que X. Dupré ne développe pas sur ce point, il conclut sa tentative de caractérisation urbanistique et cultuelle de l'acropole emporitaine en proposant que cet espace – et son versant sud – pourraient être des lieux propices à l'installation des cultes d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios* (Dupré 2005, p. 121). Comme évoqué, l'installation sur la soi-disant acropole d'un culte à Athéna est tout aussi probable, surtout au vu de l'importance que le culte semblait revêtir dans les autres établissements phocéens et compte tenu de la localisation de ses sanctuaires à Phocée, Élée et Massalia.

On reviendra alors sur un dernier point : le sanctuaire tel qu'il apparaît, et tel qu'on le connaît, dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., c'est-à-dire un autel jumeau monumental situé en position péri-urbaine. E. Sanmartí-Grego avait déjà proposé d'attribuer l'autel, ainsi que le temple qu'il repère au nord sous les fondations de ceux de l'autel x et du Temple M, à l'Artémis *Ephesia*. (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 111). Plusieurs indices ténus pourraient en effet aller dans ce sens. On pourrait en effet reconnaître dans l'aspect géminé de l'autel un culte aux deux dieux jumeaux Artémis et Apollon. Cet aspect double est par ailleurs également perceptible à Massalia où, d'après Strabon, les deux dieux se partageaient la même colline[595]. Un culte commun aux deux divinités au sein d'un même espace de culte est également suggéré à Olbia, en la présence d'une possible inscription à Léto (Olb-Ins-002). Phocée propose d'ailleurs un parallèle intriguant en la présence des deux autels tardo-archaïques déjà évoqués. Comme l'autel de la fin du Ve s. av. J.-C. ou comme les Temples M et P, les deux autels phocéens présentent un caractère jumeau de par leur alignement, orientation, plan et dimensions identiques. De plus, comme à Emporion, ils sont installés en périphérie du nouveau noyau urbain qui se développe alors, dans une zone marécageuse, et non loin de la mer. Or, ce type d'espace est propice à l'installation de lieux de culte dédiés à ces mêmes divinités. Il est donc possible qu'à Emporion l'autel géminé et son *téménos* ait été dédié aux deux dieux jumeaux. De plus, les témoignages d'un culte antérieur, de la fin du VIe s. av. J.-C., dans ce secteur suggèrent l'implantation d'un espace sacré à une période précoce où l'établissement emporitain est alors balbutiant. Il devait donc s'agir d'un culte qui tout en marquant l'emprise de ce nouveau territoire, garantissait aux Grecs fraichement installés une certaine protection, tout en leur servant de lieu d'échanges et de contacts avec leurs nouveaux voisins. Sur ces nombreux points, un culte d'Artémis, une déesse généralement placée aux limites du territoire connu, semble tout à fait envisageable. Enfin, l'existence d'un culte à Apollon pourrait également justifier le caractère médicinal du sanctuaire et expliquer l'intégration aux IVe-IIe s. ou au IIe-Ier s. av. J.-C. des cultes d'Asklépios et de Sarapis. Sa présence à Emporion est par ailleurs confirmée, au-delà de sa statue déjà évoquée (Emp-Mér-004/005), par plusieurs autres indices. L'une des plus vieilles inscriptions latines retrouvées à Emporion évoque ainsi un don effectué au dieu (Emp-Ins-016). La dédicace fut réalisée sur une plaque en calcaire local par Cnaeus Domitius Calvinus, gouverneur d'Hispanie Citérieure en 39 av. J.-C. et patron d'Emporion (Fabre *et al.* 1991, p. 61-62 ; Alföldy 1977-78). Au vu de l'ancienneté de l'inscription, Mariá José Pena propose qu'elle aurait été faite par le premier patron de la ville romaine à un Apollon présent dans la ville grecque (Pena

[595] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

2000a, p. 65). Le dieu semble également présent sur plusieurs séries monétaires assez précoce, de la première moitié du Ve s. av. J.-C., sous la forme d'une tête juvénile au *krobylos* (Pl. CXLV, e ; De Hoz 2006, p. 447). L'importance du motif du dauphin – qui accompagne dans un premier temps la figure de la « dame emporitaine » avant de s'en détacher et d'apparaître au revers de divisions de la drachme dans la seconde moitié du IIIe s. (Pl. CXLVI, f) ou sous le cavalier-pégase à la toute fin du IIIe s. et au IIe s. av. J.-C. (Pl. CXLVI, h ; Campo 1997, p. 32, 40) – pourrait également renvoyer au dieu et à sa fonction *Delphinios*. Enfin, on évoquera le nom théophore de Πυθαγόρης, attesté à Emporion mais également à Massalia et renvoyant, bien sûr au dieu Pythien (Hermary, Tréziny 2000, p. 153).

VII. Identification et phases d'évolution des lieux de culte

Le secteur méridional de la Néapolis est donc un espace complexe qui semble avoir rapidement, et tout au long de son histoire, développé un caractère sacré. Le point le plus élevé du secteur – et de la ville en général – a longtemps été interprété comme une acropole bien que les indices permettant de s'en assurer sont, malheureusement encore aujourd'hui, assez ténus. Plus loin au sud, puis sur le versant même de cette colline, un second espace, qu'on nommera « sanctuaire méridional de l'ouest », a quant à lui livré des indices cultuels forts qui permettent de définir une occupation sacrée précoce du secteur, peut-être dès la fin du VIe s. av. J.-C. Sa longue occupation, les réformes successives qui ont abouti aux nombreuses transformations du secteur ainsi que la superposition des vestiges ont malheureusement rendu difficile la lecture du sanctuaire, de son aménagement et de son organisation. Ces problèmes ont par ailleurs été accentués par les fouilles quasi-exhaustives du lieu de culte au tout début des années 1900 et par l'absence de monographie évoquant les résultats. Il semble toutefois s'agir d'un sanctuaire à l'origine suburbain, puis para-urbain à partir de l'extension méridionale de la ville au IVe s. ou au IIe s. av. J.-C. Il est caractérisé par un développement en terrasses, peut-être reliées à la soi-disant acropole, et par une abondance d'aménagements hydrauliques divers. Le lieu de culte présente également une fonction médicinale, soupçonnée pour les premières phases mais bien plus attestée à partir des IVe s. et IIe s. av. J.-C. (Emp-Mér-021/022). Enfin, aux IIe-Ier s. av. J.-C., un troisième espace sacré, distincts des deux précédents, semble se développer de l'autre côté de la porte méridionale de la ville, sur une terrasse inférieure. Il reste toutefois relié au sanctuaire méridional de l'ouest par une large place trapézoïdale qui permettait l'accès aux deux espaces de culte à toute personne pénétrant dans la Néapolis.

Ces différents espaces cultuels furent traditionnellement, et depuis la découverte de leurs vestiges, associés à Asklépios pour le sanctuaire méridional de l'ouest et à Sarapis pour le sanctuaire de la terrasse inférieure (Puig i Cadafalch 1913a). Toutefois, comme on l'a vu, ces hypothèses d'attribution furent récemment grandement remises en question. Si le culte de Sarapis (et peut-être d'Isis) est bien attesté sans équivoque par une inscription du Ier s. av. J.-C. (Emp-Ins-001), les éléments permettant d'attribuer le sanctuaire méridional de l'ouest à Asklépios sont quant à eux complètement remis en cause (Emp-Mér-001/003). Sa présence n'est toutefois pas impossible au vu du caractère médicinal du lieu de culte au moins à partir du IVe s. av. J.-C. Enfin, le culte d'autres divinités est suggéré dans ce dernier, comme celui des Nymphes (Emp-Ins-002), voire de Dionysos (Emp-Ins-004/005/007/009). Comme X. Dupré l'a évoqué, les espaces de culte installés sur l'acropole et ceux des phases les plus anciennes du sanctuaire méridional de l'ouest devaient quant à eux être consacrés aux divinités titulaires de la cité (Santos *et al.* 2013, p. 111 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 242 ; Dupré 2005, p. 107-108), garantes de la protection et de

l'installation des Grecs sur ce nouveau territoire. L'hypothèse d'un culte à Athéna sur l'acropole et d'Artémis et Apollon dans le *téménos* suburbain du Ve s. av. J.-C. est donc probable, notamment, au vu de la localisation et de la situation topographique des espaces et de l'aspect géminé de l'autel. Ce dernier, à l'origine *extra-muros*, devait par ailleurs servir de lieu de contact et d'échange entre les Grecs et leurs nouveaux voisins, garantis par la protection divine qu'offrait le sanctuaire. Cette fonction a, qui plus est, probablement survécu après l'intégration du sanctuaire méridional de l'ouest à l'intérieur des limites urbaines. Cet aspect pourrait, en partie, expliquer l'installation aux IIe-Ier s. av. J.-C. du sanctuaire de la terrasse inférieure en position périphérique et en miroir de celui du sanctuaire méridional de l'ouest. Les deux lieux de culte étaient ainsi disposés de part et d'autre du couloir d'entrée de la ville, et étaient tous deux facilement accessibles, une fois les portes franchies, par une seule et même place trapézoïdale. La présence d'inscriptions ibériques retrouvées au sein du sanctuaire méridional de l'ouest conforte également l'hypothèse d'une telle fonction (Emp-Ins-003/008).

Les plus anciennes structures cultuelles connues archéologiquement du secteur méridional remontent à la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Toutefois, plusieurs indices ténus pourraient suggérer une occupation de la zone en tant qu'aire cultuelle dès la fin du VIe s. av. J.-C. En effet, en 1989, les fouilles d'E. Sanmartí-Grego révèlent une « fosse-dépotoir » située sous les niveaux de la terrasse destinés à l'installation de l'autel jumeau. Cette fosse contenait du matériel de la fin du VIe s. au début du Ve s. av. J.-C. (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104). X. Dupré l'interprètera comme un *bothros* et la mettra en relation avec divers fragments de sculptures humaines grandeur nature en argile (Emp-Mér-019), découverts en 1910 dans les niveaux de fondation de l'autel jumeau (Dupré 2005, p. 105). D'autres éléments attestent de la présence d'au moins un édifice cultuel de la fin du VIe s. av. J.-C. dans le secteur : il s'agit de trois gargouilles à tête de lion (Emp-Mér-012), d'un fragment de frise décorée d'un félin ailé (Emp-Mér-009), et d'un fragment d'antéfixe féminine (Emp-Mér-020), tous datés stylistiquement de l'époque archaïque. Pour X. Dupré, cet ensemble pourrait appartenir à un ou plusieurs bâtiments cultuels de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., que l'archéologue imaginerait plutôt sur l'acropole d'Emporion, soit sous le soi-disant Temple J, soit au sud de celui-ci. La présence de deux réservoirs dans la citerne de l'acropole et son emplacement décentré par rapport au Temple J pourraient en effet, selon l'archéologue, indiquer l'existence possible d'un bâtiment jumeau au sud du l'édifice. Ces temples archaïques constitueraient ainsi les premiers bâtiments cultuels élevés et destinés au culte des divinités protectrices des Phocéens (Dupré 2005, p. 108-111). Malheureusement, faute de découvertes de vestiges archéologiques encore en place, il est aujourd'hui impossible de déterminer l'emplacement ou le nombre de ces potentiels édifices cultuels auxquels les différents éléments cités devaient se rapporter. Quoiqu'il en soit, ces premiers témoignages cultuels, à un moment où la Néapolis n'est pas encore, ou à peine fondée, pourraient attester d'une action de sacralisation parallèle à la délimitation du terrain et à l'aménagement de la trame urbaine de la nouvelle ville à la fin du VIe s. av. J.-C. (Plana-Mallart 2018, p. 107).

Dans le troisième quart du Ve s. av. J.-C., on construit une tour d'angle en contrebas de l'acropole, faisant partie très probablement de la première fortification de la ville (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 110 ; 1988, p. 199) et confirmant l'aspect *extra-muros* du sanctuaire qui se développe en parallèle, plus au sud. La courtine est perceptible juste à l'est de la tour et au nord du futur Temple M, où elle sert encore à soutenir les terres de la terrasse inférieure de l'acropole, puis, un peu plus à l'est, dans les fondations du Temple R, dans la partie septentrionale du sanctuaire de l'ouest (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107). Rapidement, dès la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., on construit un temple, de grandes dimensions, auquel doivent se rapporter les différents éléments architecturaux

retrouvés (Emp-Mér-011/015/016/017). Celui-ci pourrait être identifié, d'après E. Sanmartí-Grego, sous les fondations de l'autel x et du Temple M (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107, 111), tandis que X. Dupré préfère plutôt le restituer sur l'acropole ou ses versants (Dupré 2005, p. 115). Plus au sud, un podium monumental présentant deux autels identiques, communément appelé « autel jumeau » est également bâti au centre d'un *téménos* rectangulaire délimité par un péribole et élevé par une terrasse. L'autel géminé – et le possible temple suburbain soupçonné par E. Sanmartí-Grego – devait ainsi constituer un sanctuaire de banlieue situé aux portes même de la ville, point neutre de rencontres entre les Grecs et les populations ibériques des environs sous la protection des divinités qui y étaient vénérées. Ce sanctuaire aurait pu être dédié, selon E. Sanmartí-Grego, à l'Artémis *Ephesia* (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107, 111 ; Sanmartí-Grego 1992). On pourrait également imaginer un culte commun aux deux divinités jumelles, avec une association de cette dernière à son frère Apollon.

Vers 375-350 av. J.-C., la ville s'agrandit considérablement vers le sud, entraînant la destruction de l'ancien quartier *extra-muros* qui s'était alors développé autour de l'ancien sanctuaire. Selon E. Sanmartí-Grego, Pere Castanyer et Joaquim Tremoleda, le mur 5, qui marquait autrefois la limite orientale du *téménos* de l'autel jumeau, serait désormais réemployé en tant que mur de fortification de la nouvelle limite méridionale. La même transformation a dû avoir lieu au niveau du mur sud de celui-ci. Ce dernier se prolongeait, vers l'ouest, pour se raccrocher à un grand bastion d'angle construit probablement au même moment. Un nouveau mur d'enceinte, le mur 6, serait alors bâti dans le prolongement nord du mur 5, avant de bifurquer à 90° vers l'est sur 10 m de long puis de repartir vers le nord, toujours selon un angle de 90° (Pl. CLVI, b, mur 5 et 6). Enfin, parallèle à la partie orientée est/ouest du mur 6, un nouveau mur d'enceinte doté de tours est bâti à environ 3/4 m au sud (Pl. CLVI, b, mur 1). L'ensemble permet de configurer un nouvel accès à la ville qui prend alors l'aspect d'une chicane sous la forme d'un L inversé. Toute personne voulant entrer devait ainsi passer par ce passage étroit qui donnait, non pas sur la ville en elle-même, mais sur une place trapézoïdale délimitée au sud par le mur 1 et au nord par la poursuite en zigzag du mur 6 (Pl. CLVI, b, mur 1 et 6). Côté ouest, un nouveau mur devait également partir du nouveau bastion pour rejoindre, au nord, la tour du Ve s. av. J.-C. Celui-ci n'a malheureusement pas été retrouvé à cause, probablement, de la spoliation de pierres effectuée à l'époque impériale puis par l'activité des fours à chaux des moines servites au XVIIe s. (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110). Ces transformations ont également considérablement affecté le sanctuaire. Une nouvelle terrasse est alors installée sur les pentes méridionales de l'acropole, accessible à l'est par un escalier monumental via la place trapézoïdale, première zone urbaine rencontrée par les personnes pénétrant la Néapolis par le sud. Cette nouvelle terrasse rejoignait, selon E. Sanmartí-Grego, l'ancien *téménos* surélevé et son autel jumeau qui étaient alors pleinement intégrés au sein des nouvelles limites urbaines (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110). Pour X. Dupré, il s'agissait toutefois d'une terrasse indépendante, encore séparée de l'ancien *téménos* par un espace vide de quelques mètres. Le temple du Ve s. av. J.-C. semble quant à lui complètement abandonné et ses éléments architecturaux se retrouvent dans les remblais de la nouvelle terrasse sacrée (Dupré 2005, p. 115-117, n. 87). Ses fondations seront peut-être, toujours selon E. Sanmartí-Grego, remployées comme socle pour l'élévation des nouvelles constructions. Celles-ci se composent de l'autel x, encore aujourd'hui conservé, et peut-être déjà du Temple M, situé dans son alignement, ou du moins d'une phase antérieure dont on ne conserve malheureusement pas ou peu de trace[596]. Ces deux constructions faisaient

[596] X. Aquilué, P. Castanyer, M. Santos et J. Tremoleda parlent d'une fondation sous l'actuel Temple M utilisant de grandes pierres de taille en calcaire local, destinées à soutenir un édicule ou un petit temple (Aquilué *et al.* 2008b, p. 38-39). Pourtant, aucune mention d'une telle fondation n'a été évoquée dans le reste

ainsi face à l'escalier monumental qui permettait l'accès à la terrasse. Une citerne est également installée entre les deux podiums des autels (*cisterna* 42), peut-être également afin de relier la nouvelle terrasse et l'ancien *téménos*. Une canalisation de vidange (*conducte 305*) traversait alors l'ensemble de la terrasse afin de déverser le surplus d'eau en dehors du sanctuaire (Burés 1998, p. 281-284). Enfin, une partie du mur défensif du Ve s. av. J.-C., désormais inutile, sera remployée comme fondation d'un probable second temple, le Temple R, situé juste au nord de l'autel x (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107-109, p. 111).

Au milieu du IIe s. av. J.-C., la ville s'étend de nouveau vers le sud, entraînant une grande modification urbanistique du secteur. Un nouveau rempart (Pl. CLVI, b, mur 4) vient ainsi enserrer le sanctuaire méridional au sud et à l'est, tandis qu'une bonne partie du rempart du IVe s. av. J.-C. et de ses tours sont détruits (Pl. CLVI, b, mur 1). Le sanctuaire s'agrandit alors vers l'est sur 7 à 10 m grâce à la destruction de la tour occidentale du mur 1 et à l'édification d'un nouveau mur de fortification nord/sud (Pl. CLVI, b, mur 4) qui part de la nouvelle porte d'entrée de la ville, se poursuit vers le nord jusqu'à rencontrer l'ancien mur de fortification du IVe s. av. J.-C. (Pl. CLVI, b, mur 6). À cet endroit, la nouvelle fortification reprend le tracé de l'ancienne limite fortifiée en élargissant l'ancienne courtine (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109). Plus à l'est, un nouveau mur de fortification (Pl. CLVI, b, mur 3) s'installe au-delà de l'enceinte du IVe s. et du mur de *proteichisma* de la fin du IIIe s. av. J.-C. (Pl. CLVI, b, mur 2). Ce dernier, ainsi que les tours du mur 1, sont alors détruits et le nouvel espace *intra-muros* créé, large de 25 m, est terrassé. Cette nouvelle terrasse inférieure est alors rapidement portiquée sur trois de ses côtés mais sa fonction n'est alors pas réellement claire : il pourrait déjà s'agir d'un espace cultuel, peut-être en lien avec le sanctuaire méridional de l'ouest (Sanmartí-Grego *et al.* 1990) ou d'un gymnase (Ruiz de Arbulo 1994). Outre son extension vers l'est, le sanctuaire méridional de l'ouest connaît durant cette phase de nombreuses transformations. Les anciennes structures sacrées comme l'autel x et l'autel jumeau sont alors enterrées sous d'épais remblais qui nivellent l'ensemble du terrain. C'est d'ailleurs pour X. Dupré, R. Mar et J. Ruiz de Arbulo à cette période que le *téménos* de l'autel jumeau est pleinement intégré au reste du sanctuaire (Dupré 2005, p. 115, n. 85 ; Mar, Ruiz de Arbulo, p. 176-178). Le podium du Temple M, construit selon les hypothèses dès le IVe s. av. J.-C., ou du moins peu avant cette surélévation, est alors complètement enterré (Dupré 2005, p. 106, n. 26 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-178 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104 ; Sanmartí-Grego 1992, p. 111). De plus, l'édifice est doublé au sud d'un bâtiment semblable, le Temple P, construit sur un haut podium enterré et qui conservera, dans son *pronaos*, l'accès à l'ancienne citerne (*cisterna* 42) des phases précédentes. Il est même possible que ce soit à cette époque qu'un puits (*pou* 101) ait été ajouté à la citerne afin que celle-ci soit toujours fonctionnelle et accessible à la suite de l'élévation du terrain.

Enfin, peu de temps après, peut-être vers le milieu du Ier s. av. J.-C., viennent s'installer au sud du Temple P un grand édifice sur podium, le Temple C, ainsi qu'une large base, interprétée comme un autel, non loin en face de celui-ci. Devant les Temples M et P, une longue citerne à quatre compartiments (*cisterna 1*) est construite, détruisant une bonne partie de la limite ouest de l'ancien autel x. Cette grande citerne est reliée, par un système de canalisations (*conducte* 302 et *conducte* 303), à un espace au nord. Ce dernier résulte également d'une extension du sanctuaire vers le nord et du recouvrement des anciennes structures alors présentes (le soi-disant Temple R) par un remblai. L'espace est alors occupé

de la bibliographie (si ce n'est celle suggérée par E. Sanmartí-Grego sous l'autel x et le Temple M). Ces chercheurs font ainsi très certainement référence aux différents pavements antérieurs à celui conservé actuellement. Ces pavements confirment en effet au moins deux phases antérieures au Temple M mais en l'absence d'une étude plus approfondie, il est difficile de dater ces phases.

par un long portique, qu'on a généralement identifié comme un *abaton* (Aquilué *et al.* 2008b, p. 41 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 178-179). C'est au même moment que la terrasse inférieure se transforme à son tour, avec l'édification d'un temple sur podium et de nouveaux portiques que l'on a traditionnellement associés aux constructions évoquées par la stèle en marbre (Emp-Ins-001), et donc à l'introduction du culte de Sarapis (et peut-être d'Isis) par Noumas (Aquilué *et al.* 2008b, p. 41). Toutefois, le sanctuaire de la terrasse inférieure pourrait également alors être consacré au culte impérial et l'on restitue dans ce cas les travaux réalisés par Noumas à ceux perceptibles à cette période dans le sanctuaire méridional de l'ouest (Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18).

La date d'abandon des différents lieux de culte est enfin difficile à déterminer. Comme le souligne J. Ruiz de Arbulo, la Néapolis commence à être occupée par des décharges urbaines qui remplissent les citernes et puits de la ville dès l'époque flavienne et aucune autre construction ne semble avoir été réalisée dans les sanctuaires après les réformes du IIe-Ier s. av. J.-C. De plus, E. Gandia ne mentionne dans les couches d'abandon du sanctuaire que des fragments de sigillée et de matériaux d'époque impériale. Ces différentes observations pourraient conduire à l'abandon des différentes terrasses sacrées dans le courant du Ier s. ap. J.-C., correspondant à la lente récession économique et urbanistique d'Emporiae et à l'abandon progressif de la Néapolis (Marzoli *et al.* 2022, p. 191-192 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 48-49 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 419-455).

Chapitre 6. Le sanctuaire portuaire

I. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes

À la suite des travaux de construction du nouvel entrepôt archéologique du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, les vestiges de diverses structures appartenant vraisemblablement au quartier portuaire de la cité apparaissent (Pl. CXXIV, a ; CXXV, n°2). Des fouilles sont alors organisées au nord du musée entre novembre 2007 et avril 2008, dans la limite nord-ouest de la Néapolis, dans un secteur jusque-là inexploré puisque recouvert par le couvent de Santa Maria de Gràcia au XVIIe s., puis par le musée du site. Le secteur, nommé N-22 selon la nomenclature topographique interne d'Empúries, avait notamment été terrassé dans les années 1960-1970 afin d'abriter différentes citernes qui alimentaient en eau les installations modernes, entraînant une augmentation considérable du relief artificiel vis-à-vis des niveaux antiques.

Les fouilles de 2007-2008, qui couvrent une superficie de 600 m², révèleront de nombreux vestiges. Dès le début des opérations, ces dernières permirent d'exhumer plusieurs structures liées à la construction du couvent servite au début du XVIIe s., dont une grande citerne. Plusieurs tombes tardo-antiques, des IVe-VIIIe s. ap. J.-C. ont également été retrouvées. Sous ces vestiges, les archéologues mettront au jour la continuité de la muraille ouest de la ville, qui se termine dans ce secteur par un grand bastion d'angle en appareil polygonal, et un mur, bâti pour protéger ce secteur de la façade portuaire, appartenant tous deux aux réformes du IIe s. av. J.-C. Aussi, une rampe d'accès servant de connexion entre l'espace portuaire et la ville et datant des prémices de l'établissement, dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. a également été découverte (Pl. CLXXVIII, b). Surtout, les fouilles révèleront ce qui semble être un espace cultuel de la toute fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C., à l'architecture et à l'organisation modestes, mais qui a livré une forte concentration d'objets cultuels. Cet espace de culte sera par la suite, et au vu de sa localisation, désigné sous le nom de « sanctuaire portuaire » (Castanyer *et al.* 2015, p. 122-123 ; 2009-2011, p. 66-70 ; Santos *et al.* 2013, p. 107-110 ; Aquilué *et al.* 2011, p. 123-131 ; 2008, p. 192-194).

Depuis 2018, le secteur fait de nouveau l'objet d'une étude réalisée dans le cadre de l'actuel projet de recherche sur « *Les àrees portuàries de l'antiga Empúries* ». Les fouilles révéleront notamment une accumulation de pieds et de fonds de coupes attiques sectionnées, probables éléments votifs, recouvrant des vestiges d'habitat (Emp-SPo-004). Elles permettront également de révéler l'extension nord de la ville grecque et l'ancien promontoire rocheux qui la limitait (Castanyer *et al.* 2020). En 2020-2021, de nouvelles opérations ont lieu dans le secteur N-22 et dans ceux voisins des îlots N-21 et N-20. Ces dernières permettront d'identifier une maison à cour centrale du VIe s. av. J.-C., à l'est de la place cultuelle et de la rampe d'accès, accolée à la rue R qui marque la limite orientale de l'îlot N-22. Les fouilles, toujours en cours, de cette unité domestique révèleront que cette dernière a été impactée par une importante réforme réalisée dans l'ensemble du secteur à la toute fin du VIe s. av. J.-C. ou au début du Ve s. av. J.-C. Celle-ci pourrait ainsi correspondre à l'aménagement voire l'élargissement de l'espace cultuel. Par ailleurs, dans le secteur N-21, de l'autre côté de la rue R qui le sépare du secteur N-22, une pièce présente une structure de combustion très particulière qui pourrait être identifiée comme un *hestiatorion* (Castanyer *et al.* 2022, p. 102-104). Dans le cadre des « *77è Curs d'Arqueologia d'Empúries* », l'étude du secteur portuaire se poursuivit durant le mois de

juillet 2023. Cette campagne révèlera notamment, du côté est de la rampe, une structure monumentale interprétée rapidement comme un autel, ainsi qu'un escalier qui permet de mieux appréhender l'aménagement et l'organisation du lieu de culte[597].

Ce dernier se trouvait ainsi à la jonction entre la limite nord de la ville et le sud de l'ancien port, aujourd'hui comblée par des sédiments sablonneux, et à proximité immédiate de la rampe qui permettait l'accès à la petite plage servant de mouillages aux navires (coordonnées WGS84 : longitude, 3.119742 / latitude, 42.135403). Le sanctuaire devait donc être le premier élément urbain auquel les navigateurs et les commerçants étaient confrontés après avoir débarqué. Si son extension vers l'est, de l'autre côté de la rampe d'accès, est vérifié – ce que les découvertes de 2023 semblent bien indiquer –, il devait même être physiquement traversé par quiconque quittait ou entrait par le nord de la ville. Cette situation particulière laisse supposer qu'il s'agissait d'un sanctuaire portuaire en lien avec la protection des activités maritimes et commerciales. Il était implanté à une altitude d'environ 9 m, dans ce secteur qui présentait un dénivelé assez prononcé. Sa relation avec la fortification est étroite puisqu'il est limité, à l'ouest et au nord, par cette dernière qui lui sert même de murs de terrassement à son installation. L'accès au sanctuaire devait par ailleurs être assez simplifié par la rampe d'accès menant à l'espace portuaire, et qui a, probablement, servi également de voie d'accès pour le lieu de culte.

II. Description des vestiges

A. Le lieu de culte du secteur N-22

Dans le secteur N-22 du nord de la Néapolis, une rampe simple, partiellement creusée dans le substrat calcaire, liait l'entrée nord de la ville à la plage et l'espace portuaire (Pl. CLXXIX, a-b). Elle présentait un sol constitué de cailloux, de graviers et de sable et était, de part et d'autre, délimitée par des murs. La rampe fut aménagée à l'origine de la fondation de la Néapolis, dans la seconde moitié du VIe av. J.-C. Elle marquait ainsi la limite nord-ouest de l'établissement, avec le premier mur de fortification qui constituait sa limite ouest. Celui-ci, d'orientation nord/sud, était construit en blocs de calcaire irréguliers. Si les aménagements immédiatement à l'est de cet accès sont mal connus à cause de la rampe moderne qui recouvra – jusqu'en 2023 – les vestiges, juste à l'ouest, le relief naturel formait une pente bien marquée permettant le ruissellement naturel des eaux pluviales et résiduelles de la Néapolis vers la plage et la mer (Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 67-68).

À la toute fin du VIe s. ou au début du Ve s. a. J.-C., cet angle nord-ouest de la ville est prolongé à l'ouest par la construction d'une grande plate-forme surélevée, côté gauche de la rampe (Pl. CLXXIX, c). Cette dernière est alors complètement intégrée aux limites urbaines. Deux murs perpendiculaires, bâtis en blocs de calcaire irréguliers à joints vifs et d'1 m de large, remplacent le mur de fortification antérieur. Ces murs servaient également, comme murs de soutènement, à contenir un énorme remplissage de terre nécessaire à la construction de la terrasse. Cet imposant remblai, formé de différentes couches de terre cendrée, a livré une forte concentration de matériaux archéologiques permettant de dater ces travaux autour de la toute fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. Il contenait également une forte composition organique avec un pourcentage élevé de matériaux issus des ordures ménagères, renforçant l'idée d'une extension rapide, quelques décennies après

[597] https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

la création de la Néapolis (Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 67-68 ; Aquilué *et al.* 2011, p. 129).

L'espace reste inchangé tout au long du Ve s. av. J.-C., malgré le renforcement apporté au mur d'enceinte formant un L et qui délimitait la terrasse. La terrasse définissait un espace à l'air libre à l'architecture et à l'organisation simples, du moins lors du premier état : il était bordé du côté ouest par une sorte de porche et du côté est par la rampe d'accès déjà citée. Le porche était probablement en bois et en matériaux végétaux, de sorte que seul une série de trous de poteaux renforcés de petites pierres a été conservé (Pl. CLXXIX, d). Associé au bâtiment, un probable autel-foyer était délimité par une structure en pierre de forme carrée destinée à accueillir un feu dont subsistent des cendres et des niveaux rubéfiés (Pl. CLXXIX, e). Celui-ci présente des traces d'une utilisation et d'une maintenance relativement prolongées révélant un usage au moins tout au long du Ve s. av. J.-C. Plusieurs de ces caractéristiques, comme ses dimensions importantes, le démarquent clairement de ceux découverts à ce jour dans le reste des contextes domestiques d'Emporion (Castanyer *et al.* 2015, p. 123-126 ; 2009-2011, p. 67-69 ; Santos 2013, p. 110 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 247).

Le caractère sacré du secteur est surtout illustré par la concentration d'objets à caractères votifs retrouvés dans les différents niveaux stratigraphiques situés au-dessus de remblai ou enterrés sous la forme de dépôts rituels à différent endroits. Il s'agit d'un nombre variable de vases et de terres cuites votives retrouvés *in situ*. Parmi le mobilier céramique, on notera des vases miniatures, en général de petits *olpai* (Emp-SPo-001) retrouvés enterrés sous forme de dépôts (Pl. CLXXX, a), et presque toujours produits à Massalia ou dans d'autres ateliers de Grèce occidentale. Un élément pourrait se rapporter à une anse de vase en bronze ou à un bracelet (inv. 11508 ; Emp-SPo-001B). Les différents niveaux délivreront également de nombreux fragments de *kernoi* annulaire (Emp-SPo-002), de formes et de décors variés généralement couronnés de petites hydries miniatures et principalement de production massaliète. Ces vases, à la fonction rituelle claire, devaient certainement servir à la pratique de quelques libations. Les terres cuites (Emp-SPo-003) représentent quant à elles des animaux, dont une petite tortue, symbole de fertilité, et des personnages féminins interprétés comme des divinités. L'un d'entre eux, une tête féminine coiffée d'un *polos*, pourrait représenter Déméter (Castanyer *et al.* 2015, p. 123).

Très récemment, les derniers travaux de juillet 2023 ont révélé au nord-est du secteur – et donc de l'autre côté de la rampe ancienne, sous la rampe moderne détruite pour l'occasion – un grand autel de type *eschara* ainsi qu'un escalier monumental en excellent état de conservation[598] (Pl. CLXXX, c). L'autel mesure environ 2 m de côté et est conservé sur 1,6 m de hauteur (Pl. CLXXX, b et d). Il présente plusieurs niveaux d'utilisation, avec des restes de cendres mais aussi de très jeunes porcs, agneaux et chevreaux. Ces espèces ont été sacrifiées avant d'avoir atteint leur maturité, démontrant un usage alimentaire moindre : cette pratique pourrait ainsi suggérer un rite en lien avec les bonnes récoltes. Parmi ces différentes espèces, le porc domine, ce qui pourrait, d'après Marta Santos, conforter l'hypothèse d'un culte à Déméter[599]. Plusieurs vases, suspectés d'avoir à l'origine contenu quelques liquides utilisés lors de ces rituels, ont également été ramassés et seront l'objet d'analyses physico-chimiques. Ces diverses découvertes renseignent considérablement, d'après le Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, sur l'aménagement et l'organisation interne du sanctuaire. La publication de ces résultats dans

[598] https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

[599] Informations orales transmises par l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, en charge des fouilles (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda). Données encore inédites.

les années à venir permettront très probablement de compléter notre connaissance sur ce lieu de culte.

B. L'habitat du secteur N-22 et le mobilier votif

Dans le secteur N-22, à 20 m plus à l'est de la terrasse sacrée et de l'autre côté de la rampe moderne (coordonnées WGS84 : longitude, 3.119957 / latitude, 42.135535 ; Pl. CLXXXIX, a), une maison de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. a été identifiée, puis fouillée entre 2018-2021. L'unité domestique était articulée autour d'un espace central non couvert (*àmbits* 19000) qui communiquait directement avec la rue R à l'est. Le sol aménagé de cet espace était constitué de différents niveaux de petits galets et de graviers, mêlés à quelques céramiques. Dans deux cas, ces niveaux étaient liés à des structures de combustion simples constituées de sols d'argile rubéfiée. Différentes pièces étaient réparties autour de cette cour centrale. Au nord, deux pièces rectangulaires, situées à un niveau inférieur, pourraient être considérées comme des zones de stockage (*àmbits* 23000 et 21000, Pl. CLXXXI, a) puisqu'on y a retrouvé les restes de quelques amphores posées *in-situ* au-dessus du niveau de circulation. À l'ouest de la cour et dans le même axe que celle-ci, la pièce principale (*àmbits* 20000) contenait un foyer en son centre. La partie sud de la maison, toujours en cours de fouille, était constituée de deux pièces (*àmbits* 18000 et 16000) situées à un niveau supérieur afin de s'adapter à l'ascension progressive du relief (Marzoli *et al.* 2022, p. 272-274 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104).

On notera, dans les couches de nivellement UE-19027 et UE-19026 liées à la construction de la salle 19000 de l'unité domestique (Phase 1), la présence de fragments de céramiques fines importées, dont des coupes d'origine magno-gecque, des coupes attiques et un fragment de coupe laconienne. Parmi celles-ci, il faut mentionner l'existence de coupes à fonds sectionnés ou perforés, trahissant quelques pratiques rituelles (Emp-SPo-004). Pour l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, ces gestes votifs pourraient attester, avec d'autres témoignages similaires observés dans d'autres secteurs du quartier portuaire mais aussi dans les niveaux du « *Moll grec* », l'existence d'une zone cultuelle en activité depuis le tout début de l'occupation, et donc antérieure à l'aménagement de la terrasse sacrée occidentale (Marzoli *et al.* 2022, p. 277).

Dans les dernières années du VIe s. av. J.-C. et le début du Ve s. av. J.-C., d'importantes réformes, probablement en lien avec la mise en place de la terrasse et de l'espace cultuel, semblent impacter l'unité domestique (Phase 2A). Une partie de celle-ci, voire la totalité, est alors abandonnée et sûrement démolie et un épais remblai vient niveler le secteur (Marzoli *et al.* 2022, p. 272-274 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104). Au-dessus des couches de remblai et de nivellement recouvrant l'habitat, un niveau très régulier rougeâtre (UE-22013) recouvrait la salle 19000/22000 et débordait à l'est vers la rue et au sud vers la salle 16000. Celui-ci contenait de nombreuses inclusions de charbon et des fragments de céramiques posés à plats. Parmi ce mobilier datant de la fin du VIe s. et du début du Ve s. av. J.-C., il faut noter la présence de fragments de coupes attiques, dont un pied présentant un décor figuré de Gorgone sur le fond intérieur. Celui-ci semble avoir été sectionné, semblant indiquer une réutilisation en tant qu'offrande votive. Le même phénomène fut observé en 2018 dans un niveau attribuable au même contexte chronologique, mais situé juste à l'ouest, dans la salle 20000 (UE-20022 ; Pl. CLXXXI, b). Ici, une petite accumulation de pieds et de fonds sectionnés de coupes attiques a été retrouvée, dont certaines présentent également dans leur fond un *gorgoneion*. Le caractère luxueux de ces vases, leur abondance et leur découpe singulière pourraient indiquer un caractère votif à l'ensemble qui pourrait alors être interprété comme un dépôt rituel, peut-être en lien avec

la mise en place ou du moins l'extension, par le biais de la création de la terrasse, du sanctuaire portuaire (Marzoli *et al.* 2022, p. 279-282 ; Castanyer *et al.* 2020, p. 151). Le secteur sera par la suite, dans le courant du Ve s. av. J.-C. (Phase 2B), de nouveau occupé par une nouvelle unité domestique remplaçant la précédente et caractérisée par un espace culinaire (Marzoli *et al.* 2022, p. 282-288).

Il faut enfin évoquer la découverte en 1919, dans le fossé d'un mur situé dans la continuité de la rue N (mur n°1 du « *local V* » d'après E. Gandia ; Pl. CXXXII, en rouge), d'un cratère hellénistique fragmentaire. Celui-ci était décoré de nervures sur la panse et d'une guirlande de feuilles blanches et or peintes autour du cou. Il présentait plusieurs inscriptions, dont une, sur l'une des anses conservées, pouvant se référer à une dédicace au dieu Héraklès (« -]ΡΑΚΛΕ[- » ; Emp-Ins-012 ; Pl. CLXXXI, c). La présence d'un tel *graffito*, qui plus est sur un vase de ce type, était déjà notable (Puig i Cadafalch 1923, p. 709 ; Gandia 1919, p. 204). Toutefois, il est intéressant de constater que ce dernier a été retrouvé en réalité à moins de 10 m au sud des *àmbits* 16000 et 17000, dans la rue qui semble marquer la limite méridionale du secteur N-22, et donc à proximité immédiate du sanctuaire portuaire (Pl. CLXXVIII, b, en rouge).

C. Le possible hestiatorion du secteur N-21

Dans le secteur N-21, correspondant à l'îlot 21 séparé de l'îlot 22 à l'ouest par la rue R (coordonnées WGS84 : longitude, 3.120190 / latitude, 42.135638 ; Pl. CXXIV, a), les fouilles de 2020-2021 ont révélé une structure de combustion particulière dans la partie sud de la pièce 9000 (Pl. CLXXVIII, b, en jaune) et dans des niveaux d'occupation datés entre les dernières décennies du VIe s. av. J.-C. et le début du Ve s. av. J.-C. Elle était située dans l'angle sud-est de la pièce, accolée au mur sud.

La structure se composait, d'est en ouest, d'un petit four, dont seuls les murs de la chambre en argile rouge ont été conservés et d'un poêle (Pl. CLXXXI, d). Ce dernier, en argile également, était constitué d'une partie supérieure destinée au support des récipients de cuisson et d'une ouverture centrale de forme carrée qui communiquait avec l'espace intérieur réservé aux charbons. Côté ouest se trouvait une sorte de réceptacle ou d'auge rectangulaire avec une base construite en argile jaunâtre et délimitée par une simple moulure. Cette structure culinaire semble avoir fonctionné pendant une phase relativement prolongée, en relation avec plusieurs niveaux d'utilisation de la pièce (Marzoli *et al.* 2022, p. 288-292 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104-105).

Durant les excavations, une collecte exhaustive de tous les sédiments de la pièce et de ses structures de combustion a été faite. De nombreux matériaux de nature organique ont ainsi été ramassés et sont en cours d'étude. Parmi cet ensemble, on notera un certain nombre de restes d'ichtyofaune et surtout une quantité extraordinaire de restes de malacofaune (Pl. CLXXXI, e). Ces derniers, correspondant à environ 18000 individus, sont composés pour l'essentiel de coques glauques (*cerastoderma glaucum*) concentrées surtout au sud et au nord de la pièce (Marzoli *et al.* 2022, p. 288-292 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104-105).

Ce type de construction, jusque-là inconnue à Emporion, pourrait trahir l'existence d'un *hestiatorion* auquel il pourrait se rapporter. Les quelques parallèles connus se trouvent en effet à Isthmia, associés à l'un des *hestiatoria* situés dans la zone proche du sanctuaire de Poséidon, ou à Corinthe, dans la zone périphérique du sanctuaire de Déméter. Si la structure culinaire appartenait bien à un *hestiatorion*, celui-ci pourrait ainsi être associé à l'espace cultuel situé plus à l'ouest, ce que les fouilles prochaines pourraient confirmer ou infirmer (Marzoli *et al.* 2022, p. 288-292 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104-105).

III. Un culte à Déméter ?

En l'absence de dédicace ou de tout autre inscription, il est à ce jour difficile d'identifier clairement la (ou les) divinité(s) vénérée(s) au sein de ce sanctuaire. Les nombreuses figurines en terre cuite représentant des personnages féminins et les offrandes de types *kernoi* et *olpai* miniatures semblent toutefois déjà indiquer le culte d'une divinité féminine. Les études d'Andrea Bignasca sur les *kernoi* ont notamment révélé la présence de ces derniers en milieu cultuel quasi-exclusivement en lien avec des divinités féminines chtoniennes liées à l'eau et à la fertilité, généralement majeures du panthéon comme Déméter, Héra, Athéna ou encore Aphrodite (Bignasca 2000, p. 79-82, p. 163-165).

La localisation de l'espace sacré à proximité immédiate de l'espace portuaire et la présence de *kernoi* (Emp-SPo-002) dont le lien avec l'élément aqueux est évident au sein des lieux de culte où on en a retrouvé (Bignasca 2000, p. 89), ont notamment conduit certains chercheurs à proposer que le culte puisse être rattaché à une divinité des eaux. Il pourrait s'agir, par exemple, de Leucothéa, dont le culte est attesté dans d'autres centres phocéens (Santos, Sourisseau 2011, p. 248). On pourrait également citer la fameuse « dame ampuritaine » qui apparaît dès la fin du IVe s. ou le début du IIIe s. av. J.-C. sur l'avers de drachmes. Parfois entouré de dauphins sur certaines séries monétaires, le personnage s'inspire des monnaies de Syracuse qui représentent la nymphe Aréthuse (Pena 2000a, p. 60). On a donc longtemps proposé d'identifier cette femme comme la nymphe d'une source emporitaine située entre la Palaiapolis et la Néapolis et à laquelle on aurait voué un culte (Olmos 1992, p. 107-108). Maria Josè Pena rejette cette hypothèse : reconnaissant plutôt Artémis, elle rappelle que l'adoption du motif syracusain n'entraîne pas forcément l'adoption de sa signification (Pena 2000a, p. 60). De plus, si la présence d'une éventuelle source d'eau douce située dans les environs de la baie portuaire, indispensable pour le ravitaillement en eau potable des navires qui y mouillaient (Santos, Sourisseau 2011, p. 248), a longtemps été suggérée, aucun indice ne permet pour le moment d'en assurer l'existence.

L'aspect chtonien du sanctuaire est quant à lui souligné, au-delà de la présence des *kernoi*, par l'enfouissement de dépôts votifs, généralement constitués de vases miniatures (Emp-SPo-001). La tortue, présente parmi les éléments coroplastiques (Emp-SPo-003), est symbole de fertilité terrestre et on la retrouve fréquemment dans les sanctuaires dédiés à Déméter (Tantillo 2015, p. 118, n. 10 et p. 125 ; Kozlowski 2003). Plus récemment, la découverte d'un autel de type *eschara*, propre aux cultes chtoniens, semble confirmer cet aspect. L'identification de la déesse Déméter au travers d'une petite tête féminine coiffée d'un *polos*, retrouvée parmi les figurines en terre cuite du sanctuaire, pourrait alors confirmer l'identité de la divinité adorée au sein de ce lieu de culte (Castanyer *et al.* 2015, p. 123). Les différents aspects évoqués tendent en effet à dessiner le portrait d'un culte d'une divinité féminine majeure du panthéon grec, en lien avec le monde chtonien, l'eau et la fertilité, correspondant assez bien à Déméter. L'eau apparaît en effet comme un élément caractéristique des sanctuaires démétriaques (Tantillo 2015, p. 126). Dans ce sens, il faut rappeler, comme l'avait souligné A. Bignasca, que les *kernoi* sont à partir des époques classique et hellénistique systématiquement retrouvés dans les sanctuaires de Déméter et notamment au sein des *Thersmophoria*, des lieux de culte *extra-muros* servant de zones de contact entre Grecs et populations protohistoriques (Bignasca 2000, p. 79-89, p. 164-165). Si le sanctuaire d'Emporion est quant à lui bien situé à l'intérieur des limites urbaines, son lien avec la fortification mais aussi avec l'accès menant à l'espace portuaire, pourrait témoigner également de ce même type de contacts.

Enfin, la présence dominante de restes de porcs dans les niveaux de l'*eschara* conforte, une fois de plus, l'identification de la déesse adorée en tant que Déméter[600]. Christophe Lafon la note comme une constante dans les sanctuaires consacrées à la déesse, à l'inverse des ossements d'autres animaux, quantitativement bien plus négligeables. Il s'agit essentiellement d'os liés à la viande (vertèbres, côtes, scapula, pelvis, humérus, radius, ulna, fémur, tibia), avec traces de découpes, suggérant que ces parties étaient destinées à des banquets cultuels. Une sélection des différentes parties de l'animal était réalisée et permettait de distinguer la partie offerte à la divinité (ne présentant pas de traces de boucherie et présente en association avec charbons et couches cendreuses) de celle mangée lors de banquets rituels (Lafon 2011). L'étude et la publication des résultat, dans les années à venir, de ces dernières découvertes emporitaines renseignera sans doute à ce sujet. Le porc aurait saccagé des récoltes, attisant les foudres de Déméter, expliquant ainsi la prédominance de l'animal lors des sacrifices réalisées à la déesse (Pirenne-Delforge 1994, p. 388). Varron notait quant à lui que le porc, en grec ancien « ὗς », se disait autrefois « θῦς », d'après le mot « θύειν » qui signifie sacrifier[601]. Il serait ainsi, d'après l'écrivain romain, la première victime sacrificielle animale. Quoi qu'il en soit, le porc est, dans le monde grec, un symbole civilisateur : il marque le passage à l'élevage et à la sédentarisation et réalise, de son groin, les premiers labours. Il épouse ainsi la première fonction de la déesse Déméter : celle civilisatrice d'apporter à l'Homme l'agriculture. Il est aussi un symbole nourricier (une véritable ressource et une sauvegarde pour les familles paysannes et lors des situations de famines), un symbole chtonien (par le parallèle entre la boue et la saleté dans lesquelles aiment se coucher le porc et l'Hadès chez les Grecs, notamment au travers du terme βορβόρος : « fange, boue ») et un symbole de fécondité et de fertilité (Aristote note, en exagérant les nombres, la fécondité de la truie pouvant mettre à bas « en général vingt petits »[602]). En ce sens, il répond à l'ensemble des aspects de la personnalité divine de Déméter (Lafon 2011).

Un culte à Déméter à Emporion est par ailleurs suggéré par d'autres éléments retrouvés dans l'ensemble du site. On a déjà mentionné que certains chercheurs ont identifier la déesse ou sa fille Perséphone sur quelques séries monétaires où la fameuse « dame emporitaine » semble être coiffée d'épis (Pl. CXLVI, d ; Pena 2000a, p. 60-63 ; Maluquer de Motes 1966). On évoquera également la découverte de plusieurs *protomai* votives et figurines féminines dans l'attitude d'offrantes (Pl. CXCIV, d). L'une d'elle, datée du Ve s. av. J.-C., porte un récipient contenant des fruits dans une main, un porcelet dans l'autre, des offrandes caractéristiques du culte de Déméter et de Koré/Perséphone (Emp-SPo-005 ; Lafon 2011). Elle fut retrouvée dans un contexte peu précis par M. de Ferrer, dans le secteur nord-est de la ville et non loin du « *Moll grec* », au cours de travaux destinés à fixer les dunes mouvantes (Santos, Sourisseau 2011, p. 244 et p. 247 ; Aubert *et al.* 1990, p. 180 ; Paris 1910, p. 152). Bien qu'elle puisse appartenir à un contexte funéraire, au vu de la présence non loin de son secteur de découvertes de nécropoles archaïques, Jacky Kozlowki note que la grande majorité de ces figurines a été retrouvée en contexte sacré, et notamment au sein de *thesmophoria* (Kozlowski 2003, p. 109 et p. 111-112). Enfin, les *thymiateria* à tête féminine retrouvés à Emporion, certes plus tardifs, ont également été rapprochés des cultes démétriaques. En monde grec, on les retrouve essentiellement dans les sanctuaires de divinités féminines telles qu'Artémis, Héra, Aphrodite ou encore les Nymphes, mais elles sont avant tout associées à Déméter et à Koré. Ils représentent à l'origine une femme coiffée d'un *kalathos* décoré de fruits et d'épis de blé, symboles associés aux cycles

[600] Informations orales transmises par l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, en charge des fouilles (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda). Données encore inédites.
[601] Varon, *Économie rurale*, II, 4, 9.
[602] Aristote, *Histoire des animaux*, 595a 18-21.

agraires. Par la suite, les épis de blés seront réinterprétés par les populations locales de Sicile puis par les Puniques comme des ailes d'oiseaux. Ce sont vraisemblablement les modèles carthaginois qui seront par la suite diffusés en péninsule Ibérique et dans certains établissements phocéens (Cruz Marín Ceballos 2014 ; 2007 ; Chérif 2014 ; Horn 2011 ; Marin, Horn 2007). À Emporion, plusieurs exemplaires ont été mis au jour. Trois proviennent de la Nécropole de Les Corts et sont datés du IIe s. av. J.-C.[603] : deux complets ont été retrouvés dans les tombes 102 et 158 et un fragmentaire est issu de la tombe 104 (Pena 1986-89, p. 201-202). Le reste des *thymiateria* a été ramassé durant les campagnes de fouilles de la Néapolis par E. Gandia. Au moins quatre exemplaires proviennent de la ville grecque : un a été ramassé le 21 août 1916 non loin de l'extrémité sud du couvent (Gandia 1916, p. 38) ; deux autres furent découverts en 1918, l'un complet le 22 juin au nord du « *local G* », l'autre fragmentaire le 22 octobre dans les niveaux du « *local j* »[604] (Gandia 1918, p. 58 et p. 362) ; enfin, le dernier a été retrouvé au niveau de l'*agora* le 31 juillet 1926 (Emp-Ago-001 ; Gandia 1926, p. 46)[605]. Ils sont datés des IVe-IIIe s. av. J.-C. voire des IIIe-IIe s. av. J.-C. pour certains exemplaires présentant alors des « *aletas* » latérales (Pena 1986-89, p. 202). Bien que l'identification du personnage représenté comme Déméter soit tentante au vu des parallèles dans le monde grec, il faut garder en tête que celle-ci n'est pas systématique. De plus ces objets se retrouvent également, en péninsule Ibérique, en lien avec la sphère domestique ou funéraire. Ainsi, leur présence ne permet pas, seule, d'attester le culte public de la déesse Déméter ou de sa fille. Enfin, parmi les témoignages pouvant suggérer la présence de la déesse à Emporion, on pourra noter l'existence d'un Emporitain portant le nom théophore, toutefois très courant, de Δημήτριος (Hermary, Tréziny 2000, p. 155).

L'inscription à Héraklès sur une anse de cratère pourrait également suggérer – avec une certaine prudence, puisqu'il pourrait également s'agir d'un anthroponyme théophore – d'un lieu de culte au dieu-héros dans le secteur (Emp-Ins-012). Le culte d'Héraklès pourrait également être suggéré à Emporion par le biais de différents motifs monétaires. Le héros apparaît en effet sur l'avers portant le *léoné* sur quelques-unes des premières séries émises par Emporion vers 515-500 av. J.-C. (Pl. CXLV, b). Il continue à être figuré dans la seconde moitié du IVe s. av. J.-C. sur le revers des séries à double types emporitaines (Pl. CXLVI, c). Enfin, l'un de ses attributs, la massue, accompagne fréquemment le cavalier-pégase de quelques séries des IIe-Ier s. av. J.-C. (Pl. CXLVI, i ; Chevillon 2017 ; Campo 2012, p. 18, 46-49).

IV. Identification et évolution du sanctuaire portuaire

Le lieu de culte s'organise autour d'un espace à ciel ouvert aménagé par quelques structures limitées : un porche en bois qui marque la limite ouest et un foyer associé. La concentration inhabituelle d'objets à caractère rituel et la présence d'un foyer qui diffère clairement de ceux découverts dans les contextes domestiques d'Emporion permirent de définir la fonction sacrée de l'espace (Castanyer *et al.* 2015, p. 123-126). La découverte

[603] Ils semblent donc avoir perdu leur fonction cultuelle et sont utilisés comme simples terres cuites votives (Pena 1986-89, p. 202).

[604] Un fragment de visage féminin retrouvé à côté du « *local j* » dans le « *local n* » pourrait également appartenir à un *thymiaterion*. Le fragment, mesurant 5 cm de large pour 8 cm de haut, a été découvert le 15 octobre 1918. Voir Gandia 1918, p. 345.

[605] On ajoutera à cet ensemble deux exemplaires dont le lieu de provenance est, selon María José Pena en 1986-1989, peu clair : un exposé actuellement au Musée d'Ampurias, l'autre conservé au Musée Archéologique de Barcelone (Pena 1986-89, p. 201-202).

récente d'un autel de type *eschara* et d'un escalier monumental associés à cet espace suggère une plus grande complexité du sanctuaire que ce qu'il avait été envisagé dans un premier temps. La publication des données issues des fouilles de 2023 permettra sans doute de mieux appréhender le fonctionnement et l'organisation spatiale et rituelle du sanctuaire[606].

Ces découvertes permettent vraisemblablement de supposer l'étendue de l'aire sacrée au-delà de la rampe d'accès à l'espace portuaire vers l'est. La concentration notable de pieds de coupes sectionnés et perforés dans les niveaux d'installation puis d'abandon de l'habitat situé plus à l'est, à la limite orientale de l'îlot N-22, supposait déjà cette extension. De plus, l'identification possible d'un *hestiatorion*, encore plus à l'est, au centre de l'îlot 21, et donc non loin de l'expansion du sanctuaire portuaire, renforce le caractère cultuel du secteur. Ce type de bâtiment cultuel se retrouve généralement dans le monde grec à proximité immédiate du sanctuaire. Il est donc probable que l'*hestiatorion* d'Emporion ait servi à la réalisation de pratiques rituelles en lien avec le sanctuaire portuaire, même si celui-ci était situé en dehors de ses limites sacrées. La localisation du sanctuaire, dans l'extrémité nord-ouest de la Néapolis, adossé à l'angle des fortifications et adjacent à la rampe d'accès reliant la ville à l'espace portuaire, permet d'imaginer un lieu de culte en lien avec l'activité maritime et commerciale du secteur dans lequel les navigateurs et les marins venaient déposer leurs offrandes (Castanyer *et al.* 2015, p. 123-126).

La présence de pieds de coupes sectionnés et perforés (Emp-SPo-004) dans les niveaux d'aplanissement et d'installation de la maison archaïque de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., donc antérieur à l'installation de la terrasse sacrée du sanctuaire portuaire, pourrait suggérer l'existence d'un lieu de culte plus ancien que celui observé lors des explorations archéologiques. Plusieurs inscriptions sur vases datant du troisième quart du VIe s. av. J.-C. et découvertes dans les niveaux d'installation des aménagements portuaires à l'extrémité nord-est de la ville ont également contribué à la formulation de cette hypothèse (Marzoli *et al.* 2022, p. 277). Les fouilles de 2023 pourraient peut-être apporter du crédit à cette dernière, et il faudra attendre la publication de leurs résultats pour s'en assurer.

La construction du sanctuaire, tel qu'il est connu archéologiquement, date de la toute fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C., donc aux prémices de l'implantation urbaine de la Néapolis. La limite ouest, autrefois marquée par un mur assez puissant d'orientation nord/sud et qui limitait à l'ouest la rampe d'accès, est alors reculée. Un nouveau mur de fortification, construit plus à l'ouest, sert alors de mur de soutènement pour une terrasse sacrée sur laquelle s'installent un porche en bois et un autel-foyer. La mise en place de ce lieu de culte, marquée par un terrassement important, semble impacter l'ensemble du secteur, comme l'indique l'abandon voire la destruction de l'unité domestique accolant la rue R vers l'est. Pour l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, ces travaux pourraient être motivés, au-delà de la simple installation d'un nouveau sanctuaire, par l'expansion et la consolidation de l'espace sacré antérieur (Marzoli *et al.* 2022, p. 274-275 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70).

Le sanctuaire portuaire continuera par la suite d'être en activité au moins durant l'ensemble du Ve s. av. J.-C. La destruction dans ce secteur des niveaux supérieurs, correspondant aux IVe-IIIe s., empêche malheureusement de connaître la continuité, ou non, du sanctuaire au-delà du Ve s. av. J.-C. On peut toutefois imaginer qu'au moins l'accès au port continua d'être pleinement utilisé. Au milieu du IIe s. av. J.-C., lors de la grande restructuration urbaine, la limite défensive nord est reconstruite, et un grand bastion en appareil polygonal, de 8 m de large sur 10 m de long, est bâti afin de renforcer l'angle de

606 https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

la fortification. De plus, la voie d'accès à la plage est également modifiée, se transformant en une rue pavée constituée de plusieurs sections d'escaliers (Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70). Les dernières découvertes faites en 2023 semblent toutefois confirmer que le sanctuaire continue d'être en activité jusqu'à l'abandon de la ville grecque à la fin du Ier s. ap. J.-C. La publication des résultats permettra sans doute à terme de clarifier l'horizon chronologique du lieu de culte[607]. Il faut par ailleurs noter que la découverte en 1919 d'un cratère hellénistique inscrit non loin au sud (Emp-Ins-012), pouvait déjà confirmer l'existence d'un lieu de culte proche – peut être dédié à Héraklès – pour la seconde moitié du IVe s. av. J.-C. (Hoz 1997, p. 53 ; Puig i Cadafalch 1923, p. 709 ; Gandia 1919, p. 204).

Il n'est pas encore possible de confirmer l'identité de la (ou des) divinité(s) vénérée(s), bien que l'utilisation attestée de vases miniatures et de *kernoi* dans d'autres espaces de cultes grecs soit normalement associée à des divinités féminines comme Déméter, Héra ou Athéna (De la Genière 2008, p. 15 ; Bignasca 2000, p. 79-82, p. 164-165). On a notamment suggéré, au vu de l'emplacement du sanctuaire et du type d'offrandes découvert, que le culte puisse être lié à la source d'eau située dans les environs de la baie portuaire, indispensable au ravitaillement en eau potable des navires qui y mouillaient. Son lien évident avec la zone portuaire, et donc avec le milieu des marchands et des marins, permet également d'évoquer d'autres divinités féminines comme Leucothéa, dont le culte est également présent à Phocée et dans d'autres centres phocéens (Santos, Sourisseau 2011, p. 248). Pour P. Castanyer, M. Santos et J. Tremoleda, l'identification de Déméter parmi l'une des figurines en terre cuite (Emp-SPo-003B) pourrait aller dans le sens de cette hypothèse (Castanyer *et al.* 2009-2011, p. 69). D'après le Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, les nouvelles découvertes matérielles et architecturales des fouilles de 2023 permettraient de renforcer l'idée d'un lieu de culte dédié à Déméter[608]. Ce constat se base notamment sur l'identification d'un autel de type *eschara*, propre aux cultes chtoniens et sur la présence dominante du porc parmi les espèces sacrifiées sur ce dernier[609]. Or, comme on l'a vu, la présence d'ossements de porc est constante dans les sanctuaires de Déméter où les ossements d'autres animaux sont quantitativement bien plus négligeables (Lafon 2011).

607 https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

608 https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

609 Informations orales transmises par l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, en charge des fouilles (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda). Données encore inédites.

Chapitre 7. Autres témoignages cultuels

I. Un sanctuaire sur l'*agora* ?

A. Présentation de l'agora et historique des découvertes

Après avoir exploré le secteur méridional de la ville et s'être concentré sur les espaces cultuels qui le composent, Emili Gandia déplaça, à partir de 1912, son exploration de la Néapolis vers le nord en suivant l'axe principal nord/sud qui partait de la place trapézoïdale déjà mentionnée (Pl. CXXVIII). Au début du mois d'août 1913, l'archéologue révèle une large place dénuée de tout vestige (Gandia 1913, p. 103-104). L'espace sera par la suite fouillé les années suivantes et complètement délimité entre 1925 et 1926 (Gandia 1926 ; 1925). Plusieurs années plus tard, plusieurs sondages stratigraphiques seront réalisés par Martín Almagro Basch. Un premier fut entrepris en 1945 sur la place, suivi d'un second en 1949 dans la *stoa* monumentale qui borde l'espace au nord. En 1961, un nouveau sondage sera cette fois réalisé dans le portique sud de la place. Enfin, entre 1981 et 1985, Ricardo Mar et Joaquín Ruiz de Arbulo étudièrent de nouveau l'ensemble en dressant une planimétrie précise des vestiges encore en place (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 161-162).

Il s'agit d'un grand espace à ciel ouvert d'environ 52 m de long sur 40 m de large (Pl. CLXXXII, b) qui se développe dans le cadre des grandes réformes urbaines du IIe s. av. J.-C. et perdure dans cet état jusqu'au Ier s. ap. J.-C. L'*agora* est située ainsi au centre de la Néapolis (coordonnées WGS84 : longitude, 3.135076 / latitude, 42.120778 ; Pl. CXXV), légèrement désaxée vers l'est et l'espace portuaire, à environ 9 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Elle est entourée, au sud, à l'est et à l'ouest par un portique. La partie orientale de la place a été en grande partie effacée par les constructions paléochrétiennes qui la recouvrent (Pl. CLXXXII, a, en noir). On y observera toutefois, sous le pavement de l'*agora*, un maillage de structures complexes, antérieur aux réformes du IIe s. av. J.-C., qui seront lentement explorées entre 1925 et 1926 (Pl. CLXXXII, a ; Gandia 1926 ; 1925). Le portique, de ce côté comme du côté sud, est accolé à un mur arrière aveugle, séparant l'*agora* des unités domestiques au sud. La partie nord de la place était quant à elle délimitée par un immense bâtiment mesurant 52 m de long sur 14 m de large et sera rapidement interprété comme une *stoa* monumentale, elle aussi du IIe s. av. J.-C. (Pl. CLXXXII, a, n°4). Elle se compose d'un double portique qui communique à l'arrière avec une série de neuf pièces. Parmi celles-ci, la troisième et la cinquième en partant de l'ouest contenaient des puits reliés à des citernes transversales installées sous le portique. Ce bâtiment sera rapidement délimité et sondé en profondeur par E. Gandia, révélant la présence de structures antérieures sur lesquelles reposent le bâtiment. Enfin, le côté ouest était limité par un portique donnant sur une série de locaux de diverses dimensions, probablement à fonction commerciale. Juste devant celui-ci et accolé à la colonnade étaient installées plusieurs bases et un grand puis public. Les bases servaient probablement à l'installation d'autels ou de statues. Il s'agit d'une grande base au sud accolée au nord à deux plus petites doubles, identiques et alignées (Pl. CLXXXII, a, n°2). Le puits, juste au nord de ces dernières (Pl. CLXXXII, a, n°1), présentait quant à lui une embouchure entourée d'une plate-forme en pierre de taille. Cet ensemble reposait sur une place antérieure bien plus petite, d'environ 15 m de large sur 26 m de long, considérée comme l'*agora* primitive de la ville (Pl. CLXXXII, a, n°3 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 160-171).

Comme le souligne R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, l'*agora* grecque présente généralement un caractère religieux au travers d'autels, de petites salles de culte ouvertes sur le portique et parfois de petits temples, bien que ces derniers n'occupent pas la même importance dans la composition fonctionnelle de l'espace que celle plus tard du modèle romain (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 168-169). L'*agora* du IIe s. av. J.-C. en fonction jusqu'au Ier s. ap. J.-C. semble toutefois avant tout vouée aux fonctions commerciales et politiques et aucune structure religieuse n'a pu être identifiée pour cette phase, et encore moins pour les phases précédentes, très mal connues. Toutefois, la découverte de quelques éléments ponctuels à caractère cultuel pourrait bien suggérer l'existence de tels lieux de culte dans le secteur de la Néapolis.

B. Un culte à Thémis et Zeus au IIe-Ier s. av. J.-C. ?

Le 14 octobre 1913, E. Gandia met au jour, à 4,6 m de profondeur à l'intérieur du puits de l'*agora* – soit à 6,9 m de profondeur depuis la surface – une plaque en calcaire fragmentaire mentionnant clairement la déesse Thémis (Emp-Ins-014 ; Pl. CLXXXII, a, n°1). L'objet fut découvert au même niveau qu'un abondant mobilier. Parmi celui-ci, on notera un petit fragment de marbre blanc de 8,5 cm de côté, inscrit de deux lettres dont un M ou un mu. E. Gandia trouvera également quelques éléments de petit statuaire comme une petite colonne de 9,5 cm de haut représentant un fût et un chapiteau à volutes, ainsi qu'un fragment en marbre blanc représentant une main droite fragmentaire posée sur une colonne (Gandia 1913, p. 217-223).

L'inscription sur la plaque en calcaire, datable paléographiquement du IIe-Ier s. av. J.-C., fait référence très clairement à un espace dédié à la déesse Thémis. La présence sur la face non inscrite d'un rectangle central non poli qui dépasse légèrement, indique que celle-ci était à l'origine fixée dans un support mural. Plusieurs hypothèses ont alors vu le jour. Martín Almagro Basch proposait, au vu des fonctions de la déesse, de l'associer à un bâtiment officiel ayant la fonction de tribunal. Pourtant, dès 1912, Lluís Nicolau d'Olwer, proposait plutôt d'y reconnaître l'*horos* d'une enceinte consacrée à la déesse. L'hypothèse sera suivie par R. Mar et J. Ruiz de Arbulo (De Hoz 2014, p. 138 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180). Javier De Hoz considère quant à lui l'objet comme une plaque à fixer sur le parement d'un petit édifice sacré ou d'un autel consacré à Thémis (De Hoz 2006, p. 446-447).

Le culte de Thémis est très peu répandu. Comme le souligne J. De Hoz, un culte de la déesse ne pouvait avoir lieu que dans le *téménos* d'une divinité plus importante, comme une divinité oraculaire, ou encore avec la déesse de la vengeance Némésis ou Zeus, auxquels elle est souvent associée (De Hoz 2006, p. 446-447). Cette affiliation avec ce dernier a notamment été privilégiée par J. De Hoz du fait de la présence du nom typiquement massaliète de Ζηνόθεμις. Le théonyme apparaît en effet trois fois dans le corpus des dédicaces de l'Acapte à Olbia, tandis qu'un passage de Démosthène évoque un problème juridique entre les marins massaliètes Hégéstratos et Zénothémis[610] (Hermary, Tréziny 2000, p. 156). Pour l'archéologue, il s'agit donc d'un indice de l'association des deux divinités en contexte phocéen (De Hoz 2006, p. 447). R. Mar et J. Ruiz de Arbulo puis Maria Paz De Hoz évoquent également l'association de la déesse avec Asklépios, notamment à Épidaure et surtout dans l'acropole d'Athènes où la déesse possédait de surcroit un temple proche de celui d'Isis. Toutefois s'il est donc tentant d'associer cette inscription avec le possible *Asklepieion* d'Emporion, R. Mar et J. Ruiz de Arbulo

[610] Démosthène, *Plaidoyers civils*, I, XXXII, *Contre Zénothémis*.

privilégient plutôt l'existence de deux lieux de culte distincts (De Hoz 2014, p. 138 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180).

La découverte de cet élément dans le puits de l'*agora* suggère donc l'existence probable d'un espace sacré dédié à la déesse aux environs de la place, au moins aux IIe-Ier s. av. J.-C. Il pourrait s'agir, a priori, d'un petit autel ou d'un enclos situé à l'intérieur d'un *téménos* d'une autre divinité, plus importante, comme Zeus (De Hoz 2006, p. 447). Cette localisation rentre par ailleurs en adéquation avec le rôle de Thémis en tant que déesse de l'ordre, de la loi et la justice. Pour R. Mar et J. Ruiz de Arbulo, la déesse devait ainsi avoir un rôle de protectrice de cet espace civique (Santos, Sourisseau 2011, p. 252 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180).

Quant à la présence de Zeus à Emporion, elle est peu suggérée si ce n'est à travers le mois d'*Apatourion* attesté dans le calendrier de Lampsaque et de Massalia, ou par l'identification du dieu sur des séries monétaires mais déjà d'époque romaine, émises aux alentours de 290-195 av. J.-C. (Maluquer de Motes 1966). Toutefois, une autre stèle en calcaire, retrouvée non loin de la précédente, dans le secteur de l'*agora*, pourrait peut-être se rattacher à son culte (Emp-Ins-015). La petite plaque, dont on ne conserve que l'extrémité gauche, a été découverte par E. Gandia le 15 septembre 1913, non loin au sud du puits (Gandia 1913, p. 171-172). L'inscription est très fragmentaire et de nombreuses lectures ont été proposées. Ainsi, M. Almagro Basch lut par exemple « Ζη[νὶ καὶ Ν[ύμφαις », la rapprochant ainsi de l'inscription au Nymphes retrouvée à l'ouest du sanctuaire méridional (Emp-Ins-002). Plus récemment, M. P. De Hoz proposa plutôt d'y lire « « Ζη[νὶ Πατρώῳ ---] καὶ Μ[---] ἀγο[ρανόμοι » et d'y reconnaître ainsi une dédicace à Zeus *Patroôs* et, peut-être, à une autre divinité, réalisée par les *agoranomoi*, fonctionnaires en charge de l'*agora* et notamment des espaces sacrés qui s'y trouvaient (De Hoz 2014, p. 136-137, n°137).

Il faut noter que les deux inscriptions sont datées de la même époque et présentes des caractères semblables : elles sont toutes deux réalisées sur le même type de calcaire, coïncident en hauteur et montrent les mêmes signes épigraphiques, bien que gravées par une main différente (De Hoz 2014, p. 137). Il est donc possible de les rapprocher voire même de les imaginer rattachées au sein d'un même espace cultuel. La lecture de la première ligne comme un théonyme à Zeus conforte, bien évidemment, l'hypothèse d'un lieu de culte commun consacré au dieu et à la déesse Thémis sur l'*agora*.

C. Des indices sur l'existence d'un lieu de culte tardo-archaïque ?

Il faut enfin évoquer quelques éléments qui pourraient trahir, selon Xavier Dupré, la présence d'un édifice sacré de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. dans le secteur de l'*agora*. Lors des fouilles d'E. Gandia en 1926, l'archéologue découvre le 13 septembre dans la zone centrale de la partie sud de l'*agora* (Pl. CLXXXII, n°5) un torse nu d'une figurine masculine en terre cuite (Emp-Ago-002), dans des niveaux hellénistiques comportant de nombreux fragments de tuiles (Gandia 1926, p. 158-164). Pour X. Dupré, l'objet en question serait un fragment d'antéfixe.

Il s'agit d'un torse nu d'un jeune homme conservé du départ de cou jusqu'au bassin et auquel il manque tout le bras gauche et l'avant de bras droit. La position du coudre droit, fléchi, semble indiquer que l'avant-bras était relevé. L'arrière du personnage, conservé jusqu'aux fesses, permet de confirmer que le personnage était à l'origine assis. Il conservait lors de sa découverte, et si l'on se fie au dessin réalisé par E. Gandia, des restes de peinture dessinant deux étroites bandes obliques, parallèles entre elles, qui partaient de l'épaule

gauche et passaient sous l'aisselle droite (Pl. CLXXXII, c). Elles seront interprétées par X. Dupré comme les sangles maintenant un carquois (*pharetra*). Ces différents éléments indiquent, d'après l'archéologue que le personnage restituable était à l'origine un cavalier chevauchant un cheval. Ce fragment pourrait ainsi appartenir au type d'antéfixe bien particulier « *Reiterkalyptere* », selon un modèle bien connu au VIe s. av. J.-C. dans le sud-est de la Sicile. Il s'agit d'un personnage masculin en position de cavalier et richement décoré, monté sur un cheval dont la croupe correspond au *kalyptère* courbé de l'ensemble. L'antéfixe d'Emporion pourrait ainsi être datée de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. et avoir été réalisée par des coroplastes grecs d'origine sicilienne (Dupré 2005, p. 111-113, n. 53-54).

Le contexte de découverte indique que l'antéfixe et les fragments de tuiles pourraient appartenir à un bâtiment antérieur à l'époque hellénistique puisque déjà détruit à cette période. Pour X. Dupré, il pourrait s'agir d'un même bâtiment d'époque tardo-archaïque puisqu'ils ont été retrouvés dans le même contexte et que l'antéfixe nécessitait par nature d'autres éléments de toiture. Bien qu'une architecture en terre cuite pour cette période ne soit pas une preuve irréfutable en soi de l'existence d'un édifice public ou sacré, l'emploi d'éléments en terre cuite dans l'architecture privée des toits d'Emporion n'a pas encore, à ce jour, été documenté. Par ailleurs, la découverte pour les époques archaïque et classique d'antéfixes en terre cuite dans des zones à caractère particulier comme l'acropole ou l'*agora* confortent l'idée de témoins d'une architecture à caractère religieuse. Le chercheur propose ainsi que cet ensemble puisse trahir l'existence d'un édifice sacré d'époque tardo-archaïque situé dans le centre urbain de la Néapolis, et peut-être au niveau de l'*agora* primitive antérieure aux réformes du IIe s. av. J.-C. que l'on imagine côté ouest. Il s'agirait alors d'un lieu de culte créé rapidement par les Emporitains au moment d'installer le nouveau noyau urbain (Dupré 2005, p. 111-114, n. 66-68).

Dans le sens de cette hypothèse, on pourrait ajouter la découverte, dans ce même secteur fouillé en 1926 par E. Gandia, d'un *thymiaterion* à tête féminine (Emp-Ago-001), daté vers 300-150 av. J.-C. L'objet, de nature cultuelle, pourrait ainsi être associé aux découvertes précédemment citées. Il pourrait alors témoigner d'une survivance du culte en lien avec l'édifice tardo-archaïque qui devait alors être encore en fonction à l'époque classique, avant d'être probablement abandonné ou transformé suite aux réformes du IIe s. av. J.-C. et à la création de l'*agora* hellénistique. Le lieu de culte à Thémis – et peut-être à Zeus – soupçonné aux IIe-Ier s. av. J.-C. pourrait ainsi correspondre à la transformation de l'ancien lieu de culte de l'*agora* primitive ou à un nouvel espace cultuel plus en lien avec les transformations urbanistiques, cultuelles et culturels de la cité à la période hellénistique.

II. Un lieu de culte maritime ?

Ces dernières années, les vagues des différentes tempêtes maritimes ont fortement érodé les dunes de sable du bord de mer d'Empúries, révélant des restes de murs et de rues (Pl. CLXXXIII, b). Au vu de la localisation de ces vestiges, ceux-ci ont été rapidement exposés à de nouvelles actions naturelles ou de vandalisme. Ainsi, en 2018, des fouilles d'urgences furent organisées par le *Servei d'Arqueologia de la Generalitat de Catalunya* et le Musée d'Archéologique de Catalogne-Empúries. L'année suivante, de nouvelles fouilles du secteur furent prévues dans le cadre du projet quadriennal « *Les àrees portuàries de l'antiga Empúries* » en association avec le *Deutsches Archäologisches Institut de Madrid* (Pl. CLXXXIV, a ; Marzoli *et al.* 2022, p. 196-199 ; Puig, Castanyer 2020, p. 145-146).

La zone fouillée s'étendait sur une longue bande de terre de 50 m environ pour 2 à 5 m de large (coordonnées WGS84 : longitude, 3.121307 / latitude, 42.136213 ; Pl. CXXIV, a ;

CLXXVIII, a), située à environ 1 m d'altitude, à la frontière entre la plage et la pente d'une dune côtière. Cette dernière a été inscrite au « *Catàleg de Forest d'Utilitat Pública* » par le « *Servicio Hidrológico Forestal del Estado* » entre la fin du XIXe s. et le début du XXe s., protégeant ainsi le secteur de toutes explorations archéologiques et empêchant de connaître la connexion entre ces vestiges côtiers et le reste de la Néapolis (Marzoli *et al.* 2022, p. 196-199 ; Puig, Castanyer 2020, p. 146-147).

Les travaux permirent de révéler une première occupation de ce secteur dans le troisième quart du VIe s. av. J.-C., soit vers 550-525 av. J-C. (Pl. CLXXXIII, a). Celle-ci était caractérisée par des couches de nivellement hétérogènes contenant des restes de charbon et une grande quantité de matériaux archéologiques. Par-dessus, une première occupation ponctuelle à caractère saisonnier est décelable au travers d'habitations précaires en matériaux végétaux (Phase 0). Rapidement, une première urbanisation du secteur a lieu (Phase 1). Au moins six zones contigües, constituées de plusieurs salles, a été observée lors des fouilles. Les pièces des zones 1 et 2, d'une longueur de 3,37 m et 4,64 m respectivement, semblent faire partie d'un même bâtiment, puisqu'elles partagent le même mur occidental, de même qu'une troisième pièce, plus au sud, qui n'a pas été conservée. La limite orientale a quant à elle complètement disparu à cause de l'érosion : la largeur conservée du bâtiment ne dépasse pas ainsi les 3,5 m. Au nord, la zone 3, longue de 6,77 m, pourrait correspondre à un espace non couvert. À l'intérieur de celui-ci, on a pu distinguer quelques traces de combustion, marquées par des concentrations de charbon et de cendres, et des restes mal définis d'éventuelles habitations. La zone 3 semble ainsi avoir pu servir d'espace de réparation entre le bâtiment des zones 1-2 et celui, plus au nord, des zones 4-5. Ce dernier est composé d'au moins deux pièces rectangulaires : la pièce 4, au sud, mesure 5,27 m de long pour 2,16 m de large tandis que la pièce 5, au nord, mesure 5,53 m de long pour 1,91 m de large. Quelques évidences suggèrent toutefois l'existence d'autres pièces, plus à l'est, mais aujourd'hui disparues. Au nord, un bâtiment de plus grandes dimensions est décelable au travers d'une grande pièce de 8,16 m de long sur au moins 4 m de large et dont on ne connait que la limite orientale. Une fois de plus, l'existence d'autres pièces, plus à l'est, mais aujourd'hui détruites par l'érosion, est perceptible. Juste au nord de la zone 6, s'étendait une zone à ciel ouvert, possible espace de circulation (zone 7). Toutes les pièces de cette première phase sont construites de la même manière, avec un double parement de pierres irrégulières en calcaire local qui servirait de soubassement à une élévation en adobe. La stratigraphie associée à ces vestiges a permis de distinguer deux phases bien distinctes. Si le premier niveau sol associé à ses structures confirme leur contemporanéité avec le nivellement du secteur (Phase 1A), un second niveau (Phase 1B) permet d'attester la continuité de leur occupation dans le dernier quart du VIe s. av. J.-C., soit vers 525-500 av. J.-C. (Marzoli *et al.* 2022, p. 199-203 ; Puig, Castanyer 2020, p. 146-147).

Par-dessus ces niveaux, de nouveaux murs et rues correspondantes sont installés entre les dernières années du VIe s. av. J.-C. et le début du Ve s. av. J.-C. (Phase 2). Ces constructions reprennent pour l'essentiel la position des structures précédentes de la zone 6 et s'installent *ex-nihilo* dans les zones 3 et 7. Au centre de la zone 6, une structure interminée de 0,9 m de large sur 1 m de long constituée d'un soubassement quadrangulaire conservé sur environ 0,5 m de haut est installée, lors de la Phase 2B, au centre de la pièce (Pl. CLXXXIV, b ; Marzoli *et al.* 2022, p. 203-205 ; Puig, Castanyer 2020, p. 148). La Phase 3, qui s'échelonne entre le milieu du Ve s. av. J.-C. et l'époque hellénistique, est quant à elle marquée par quelques effondrements et par l'installation d'un puits d'eau douce au centre de la zone 1. Enfin, au cours du IIe s. av. J.-C., plusieurs constructions viennent recouvrir les anciennes structures grecques (Phase 4). Parmi celles-ci, un grand mur d'orientation est-ouest, construit à partir de gros blocs de calcaire et contenant un

remplissage intérieur en *opus caementicium*, pourrait appartenir aux importantes réformes urbaines qui conduiront à la création du « port artificiel ». Le mur pourrait en ce sens rejoindre le « *Moll grec* » plus au nord (Marzoli *et al.* 2022, p. 205-208).

Il est intéressant de constater que parmi les différents matériaux ramassés lors des fouilles de ce secteur, et plus particulièrement dans les niveaux de la Phase 1A, plusieurs éléments peuvent renvoyer à des pratiques rituelles et votives. On notera deux fragments de coupes attiques à bandes présentant un graffite similaire conservé sur la lèvre externe : l'une de la Phase 1A.b, correspondant aux couches de nivellement liées à la construction des bâtiments (Emp-Ins-013A), l'autre de la Phase 1A.c, correspondant à l'utilisation de ces mêmes espaces (Emp-Ins-013B). L'inscription, incomplète dans les deux cas, renvoie explicitement à un contexte cultuel. On peut ainsi restituer la formulation ἱρή ἐμι, soit « je suis consacré ». On évoquera également un fragment de cratère attique sous la lèvre duquel un *mu* était inscrit (Emp-Ins-013C), ainsi qu'un probable *delta* gravé sur la panse d'une coupe de tradition ionienne et d'origine magno-grecque (Emp-Ins-013D). Deux fragments de canthares en *bucchero nero* ont également été ramassés. De plus, plusieurs coupes récoltées dans ces mêmes niveaux ont un fond découpé ou une perforation (Emp-SMa-001), une pratique déjà attestée, comme vu précédemment, dans d'autres contextes du secteur nord de la Néapolis (Marzoli *et al.* 2022, p. 210-211, n. 40).

Cet ensemble pourrait ainsi trahir l'existence d'un lieu de culte non loin de ce secteur. L'urbanisation de la façade maritime dans le troisième quart du VIe s. av. J.-C. a ainsi peut-être modifié l'espace cultuel, entraînant l'utilisation d'anciennes offrandes votives dans les couches de nivellement destinées à l'installation des nouvelles structures. La présence d'objets à caractère votif dans les niveaux d'occupation pourrait être résiduelle ou, au contraire, attestée de la persistance du lieu de culte non loin. On mentionnera dans ce sens plusieurs éléments à caractère rituel datables de la première moitié du Ve s. av. J.-C., et retrouvés dans le nord du secteur, dans les niveaux de la Phase 2B des zones 6-7 : un support de chaudron étrusco-campanien en bronze décoré d'un protomé de cheval (Emp-SMa-002) ainsi qu'un pied de coupe attique qui conserve lui aussi une inscription grecque à caractère probablement votif (Emp-Ins-013E ; Marzoli *et al.* 2022, p. 224-226, n. 110)[611]. Si la présence de tessons inscrits avec la formule « IPH » est inédite à Emporion, la perforation ou la découpe de fonds et de pieds de coupes a quant à elle bien été attestée dans le secteur nord. Il s'agit donc d'une pratique rituelle que l'on retrouve aussi bien dans le secteur de la façade maritime que dans le sanctuaire portuaire, à l'extrémité ouest de la ville (Marzoli *et al.* 2022, p. 210, n°40).

III. Le sanctuaire de la Fajouse, un sanctuaire emporitain de confins ?

A. Sources textuelles : l'Aphrodision Pyrenaia ?

Au travers des textes antiques, il est fait mention à plusieurs reprises d'un sanctuaire à Aphrodite au niveau des Pyrénées. L'ensemble de ces témoignages provient au plus tôt du Ier s. av. J.-C. et du changement d'ère. Parmi les évocations les plus anciennes, celles de

[611] À ce titre, on rappellera l'existence du soubassement quadrangulaire presque carré (0,9 m x 1 m) conservé au centre de la zone 6, dans les niveaux de la Phase 2B (Marzoli *et al.* 2022, p. 204-205). Sa fonction est pour le moment indéterminée mais sa forme et sa localisation interrogent. Pourrait-il s'agir d'une structure à caractère sacré comme la base d'un autel ou le socle destiné à quelques dépôts d'offrandes ?

Strabon sont également les plus riches en informations. Le géographe évoque en effet l'existence d'un ἱερόν consacré à la déesse Aphrodite *Pyrenaia* et qui marquerait la limite entre la province de Narbonnaise et l'Ibérie[612]. Dans un second passage, lorsqu'il évoque le golfe du Lion, autrefois appelé golfe Massaliotique, Strabon précise un peu plus la localisation de ce lieu de culte. L'*Aphrodision* se situerait sur un promontoire surplombant la mer à l'extrémité orientale du mont Pyréné. Il marquerait ainsi la limite sud-ouest de la courbe qui dessine le golfe Massaliotique et le golfe de Narbonne[613]. Au Ier s. ap. J.-C., l'écrivain romain Pline l'Ancien évoque à son tour une Vénus-des-Pyrénées (*Pyrenaea Venus*) distante à 40 miles de la ville grecque d'Emporion et située de l'autre côté d'un promontoire marquant les Pyrénées[614]. Un siècle plus tard, c'est le géographe grec Ptolémée qui cite une nouvelle fois le sanctuaire. Il situe ce dernier sur un sommet montagneux (ἀκρωρείας) surplombant la mer[615].

En parallèle, certains auteurs évoquent un établissement associé à la déesse grecque Aphrodite ou à son pendant latin Vénus dans la même région, au pied des Pyrénées. Pomponius Mela est le premier à mentionner un établissement de ce type au Ier s. ap. J.-C. Ce *Portus Veneris* serait ainsi situé entre deux promontoires de l'extrémité orientale des Pyrénées dans une région délimitant, avec Cervaria – l'actuelle Cerbère plus au sud – la frontière méridionale de la Gaule[616]. Au VIe s. ap. J.-C. l'écrivain Étienne de Byzance évoque à son tour une ville rattachée à la déesse et située à la frontière entre l'Ibérie et la Celtique, cette fois sous le nom d'Aphrodisias[617].

L'établissement de *Portus Veneris* présenté par Pomponius Mela fut très tôt assimilé à l'*Aphrodision* évoqué par Strabon, Pline l'Ancien et Ptolémée. Ainsi, dès 1688, l'historien Pierre de Marca relevait l'ajout et l'extrapolation d'une phrase entière dans le passage de Pomponius Mela parlant d'un *Templum Veneris*. Or, le passage n'évoquait à l'origine que le *Portus Veneris* et ne faisait donc aucune mention d'un quelconque sanctuaire ou lieu de culte. Malgré cette observation, la mention délibérément ajoutée d'un « Temple de Vénus » dans le passage de Pomponius Mela continua d'être réutilisée dans les éditions postérieures jusqu'au XXIe s. Ainsi l'association entre *Portus Veneris/Aphrodisias* et le sanctuaire d'Aphrodite *Pyrenaia*, pourtant absent de tout témoignage textuel, fut pendant longtemps totalement acceptée par les chercheurs et l'existence d'un « Temple de Vénus », pourtant sans aucune réalité archéologique ou littéraire, entra dans les mémoires[618].

Cette association entre ces deux entités était notamment corroborée par l'étude des distances mentionnées chez Strabon et Pline l'Ancien. En effet, si Strabon cite le sanctuaire d'Aphrodite à 63 milles de Narbonne, soit à 93 km environ, Pline l'Ancien situe quant à lui *Pyrenaea Venus*, soit Vénus-des-Pyrénées, à 40 milles de la cité d'Emporion, soit environ à 59 km[619]. Or, ces deux distances se recoupent au niveau de l'actuel Port-Vendres, une commune dont le toponyme, mentionné depuis le XIIe s., renvoie explicitement au Portus Veneris de Pomponius Mela (Castellvi, Dunyach 2018, p. 9-10).

[612] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3.
[613] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 6.
[614] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 4, 22.
[615] Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 11.
[616] Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 5.
[617] Étienne de Byzance, *Ethniques*.
[618] Le *hieron* évoqué par Strabon et Ptolémée a été retranscrit, dès le XVIIe s., par le terme *templum*, amenant ainsi, avec le passage modifié de Pomponius Mela, à l'évocation moderne d'un « Temple de Vénus ».
[619] S'agit-t-il également de l'*Aphrodision* ou faut-il y voir la Portus Veneris de Pomponius Mela ?

B. Présentation de la zone cultuelle et historique des découvertes

Pendant longtemps, on localisa ainsi l'*Aphrodision* de Strabon au Portus Veneris de Pomponius Mela. Les archéologues cherchèrent alors durant de nombreuses années à localiser le « temple » dans la commune actuelle de Ports-Vendres, et notamment sous l'une des constructions bâties sur les quelques points stratégiques du secteur susceptible d'accueillir un sanctuaire grec et de correspondre aux descriptions topographiques des auteurs antiques[620].

Toutefois, cette localisation de l'*Aphrodision* au niveau de Port-Vendres rentre en contradiction avec un autre passage de Pomponius Mela. En effet, si Strabon parle du sanctuaire comme un repère frontalier entre la province de Narbonnaise et l'Ibérie, à la même époque, le géographe latin Pomponius Mela situait la limite entre la Gaule et l'Ibérie au niveau du *locus* Cervaria, c'est-à-dire au niveau de Cerbère, donc bien plus au sud. Pour Ingrid Dunyach et Georges Castellvi, il faut donc aujourd'hui *a priori* séparer le Portus Veneris, évoqué par Pomponius Mela et très probable Port-Vendres actuel, du sanctuaire d'Aphrodite *Pyrenaia* mentionné par Strabon, Ptolémée, et peut-être Pline (Castellvi, Dunyach 2018a, p. 9-11).

En décembre 2011, de nombreuses monnaies (Emp-Faj-006) et céramiques fines ont été signalées dans une zone d'une dizaine de m² autour d'une source située sur les hauteurs du massif frontalier des Albères, à l'extrémité orientale des Pyrénées (Pl. CXXXVII, a ; CLXXXV, a-c). Ces découvertes se firent dans le cadre de fouilles clandestines, le mobilier métallique ayant alerté les détecteurs de métaux. Parmi le mobilier, la présence de vases miniatures (Emp-Faj-004) suggérait déjà l'existence sur le site d'un lieu de culte. Dès les premières recherches et au fil des campagnes de fouilles, les archéologues en charge du site proposeront ainsi d'identifier le lieu de culte à l'*Aphrodision* évoqué par les auteurs antiques.

Le lieu de culte est situé au pied d'un affleurement de gneiss compact d'environ 5-6 m de haut (Pl. CLXXXIX, a). De forme pyramidale, le rocher présente plusieurs failles ou fissures sur environ 100 m². Sa partie inférieure prend la forme d'une cavité semi-circulaire surplombée par une niche d'origine anthropique ou naturelle. Du rocher sourd une source. Celle-ci est à l'origine d'une zone humide, en cuvette, d'une dizaine de m² à l'ouest du rocher. L'eau de cette source est peu minéralisée et ne présente aucune autre spécificité qui aurait pu justifier l'implantation du lieu de culte. Au centre de la zone humide, plusieurs rochers semblent s'être détachés de la paroi. Parmi eux, deux gros blocs erratiques d'environ 1,4 x 1,4 x 0,7 pesant entre 1 et 2 tonnes, effondrés à l'époque médiévale, ont aidé à protéger les niveaux inférieurs des perturbations clandestines et environnementales. L'occupation de la zone s'étend quant à elle vers l'ouest, sur une pente naturelle est-ouest constituée de plusieurs replats (Dunyach, Roudier 2016b, p. 3 ; 2013, p. 211-212). La zone proche de la source fut la première explorée. En contrebas, deux terrasses furent aménagées[621] (Pl. CLXXXVII ; CLXXXVIII, a). Les vestiges se situent à des profondeurs variables, entre 10 cm pour la zone haute correspondant au Secteur 1 et jusqu'à 1 m pour la zone basse, soit le Secteur 3. Plusieurs sondages ont permis d'évaluer l'extension du site, qui se poursuit sur les contrebas sud-ouest de la source.

[620] Parmi les différents emplacements privilégiés, il faut citer le fort Saint-Elme, le fort Béar, le fort de la Presqu'île ou celui du Fanal.

[621] La zone autour du bassin, dit Secteur 1, couvre en 2014 une superficie explorée de 40 m². La première terrasse, dit Secteur 2, fut explorée sur 60 m² jusqu'en 2014. La seconde terrasse, dite Secteur 3, fut explorée sur 64 m² jusqu'en 2014. En tout, en 2014, 164 m² ont ainsi pu être explorés. Avec la campagne de 2018, ce sont désormais environ 230 m² de surface explorée. Voir Dunyach 2019a, p. 174.

Le site archéologique et sa source furent longtemps préservés et cachés dans leur environnement naturel. La source n'apparaît par exemple par sur les cartes IGN ou sur les anciennes cartes, contribuant ainsi à l'oubli du lieu. Les recherches clandestines récentes ont toutefois perturbé les contextes archéologiques d'une partie du site. Celui-ci, de nouveau dégagé, fut beaucoup plus vulnérable aux piétinements des vaches présentes dans les pâturages environnants et aux divers prospecteurs-pilleurs. Ces derniers ont notamment affecté le mobilier métallique devenu rare lors des opérations archéologiques, réduisant grandement notre connaissance sur le nombre et la nature de ce type d'éléments au sein du site (Dunyach, Roudier 2013, p. 211-212).

À la suite des découvertes signalées en 2011, des prospections archéologiques ont été organisées la même année par l'association du GPVA de Céret. Celles-ci ont révélé un matériel céramique et monétaire conséquent trahissant l'existence d'un important lieu de dépôt.

Suite à ces prospections, des sondages archéologiques autorisés par le SRA et le DRAC ont été réalisés en 2012 sous la direction d'I. Dunyach et de Étienne Roudier afin de déterminer le potentiel archéologique du site. En tout, dix-neuf sondages ont été réalisés sur une surface totale d'environ 20 m², dans et autour de la source ainsi qu'en contrebas de celle-ci. Les résultats issus de ces sondages ont confirmé le caractère cultuel du site et ont démontré la fréquentation intense du lieu. Un niveau de sol brun au nord de la zone, un bassin comblé délimité par une structure, un petit foyer du XIIIe s. ap. J.-C. (FY 1033), une possible fosse (FS 1051) ainsi qu'une zone de stockage de fagots de bois, ont été dégagés (Pl. CLXXXIX, b). Les différentes couches archéologiques, et notamment celle du comblement du bassin, ont par ailleurs livré un important mobilier datant de la fin du IVe s. au IIe s. av. J.-C. ainsi que quelques éléments plus anciens, datant de la fin du VIe s. et du Ve s. av. J.-C. (Dunyach, Roudier 2013, p. 211-212). Ces résultats entraîneront la mise en place d'une première campagne de fouilles programmées entre 2013 et 2014 sous l'égide du Groupe de Préhistoire du Vallespir et des Aspres soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication et par le SRA.

Lors de la campagne de 2013, les fouilles se poursuivirent dans le Secteur 1, c'est-à-dire autour de la source et du bassin. Les nouvelles aires de fouilles, préservées par la forte couverture végétale, ont ainsi permit de mieux comprendre les niveaux romains. Tout autour de la source, on mit ainsi à jour de nombreuses monnaies romaines en contexte archéologique (Emp-Faj-006), un niveau de fréquentation du IIe-IIIe s. ap. J.-C. le long du massif géologique au sud du bassin et plusieurs feux successifs réalisés dans une niche naturelle du rocher. Deux petites fosses cultuelles du second âge du Fer ont également été découvertes (FS 104 et DP 105 ; Pl. CLXXXIX, b). La campagne de 2013 permit surtout de dégager en contrebas de la source une première terrasse. Celle-ci présentait des niveaux d'époque romaine marqués par un mobilier céramique constitué en majorité d'amphores, et des niveaux du second âge du Fer contenant plusieurs dépôts d'offrandes. En tout, une surface de 100 m² a été explorée, répartie en quatre secteurs sur les pourtours nord, sud et ouest de la source et de son bassin. De plus, six sondages d'1 m² ont été réalisés dans les alentours immédiats du site. De nombreuses détections métalliques ont été faites sur et aux environs du site, permettant de mettre à jour l'ensemble du matériel métallique préservé. Ces différents travaux ont permis de restituer une extension du site sur près de 400 m² (Dunyach 2013).

En 2014, à la suite de plusieurs prospections réalisées entre 2012 et 2013, plusieurs sondages seront effectués afin d'identifier et d'examiner l'environnement humain du massif oriental des Albères. Ces travaux permettront notamment de mieux caractériser la nature et la chronologie de différentes structures remarquables observées dans la zone entourant le site de la Fajouse : plusieurs cabanes du XVIIIe s. ap. J.-C. et un monolithe

dressé préhistorique (Pl. CLXXXV, b ; CXCIII, d ; Dunyach, Roudier 2018, p. 87 ; 2015, p. 20-28 ; Dunyach, Martzluff 2015, p. 212-214). Sur le site même, la poursuite des fouilles permettra de confirmer l'hypothèse d'une occupation en contrebas du site en mettant notamment à jour une seconde terrasse au travers d'une nouvelle aire de fouilles de 6 m sur 6 m (Pl. CLXXXVII ; CXCII, a). Cette nouvelle terrasse délivrera des niveaux de la fin du VIe s. av. J.-C. bien conservés – contrairement au secteur de la source – grâce à un recouvrement de près d'1 m d'épaisseur. Des fosses et une structure de la première phase d'occupation du site seront ainsi préservés. Deux nouveaux sondages de 3 m² seront également réalisés (Dunyach, Roudier 2016b, p. 4-6, p. 17).

En 2015, une prospection géoradar mise en place sur plus de 2000 m² autour du lieu de culte relèvera plusieurs anomalies identifiées en sous-sol. L'année suivante, ce sont des prospections LIDAR qui seront réalisées (Dunyach, Roudier 2018, p. 76-77). En 2017, un sondage est effectué sur la Montagne Rase, à 400 m à vol d'oiseau vers l'est de la source et de son rocher (Pl. CLXXXV, b-c). L'opération révéla une plate-forme de pierre identifiée comme un autel de sommet contemporain de la phase la plus active du sanctuaire (Pl. CXCIII, a-b ; Roudier, Dunyach 2018, p. 15-16).

La reprise des travaux archéologiques du site de la Fajouse s'est faite en 2018 afin d'explorer les différentes anomalies identifiées en sous-sol lors de la prospection géomagnétique de 2015. Quatre nouvelles aires de fouilles ont alors été ouvertes manuellement, pour un total de 147 m² explorés (Pl. CLXXXVI, b). Ces nouveaux sondages permirent notamment de déterminer plusieurs possibles voies d'accès au sanctuaire [622]. Ils permirent de mettre en évidence une occupation importante qui se poursuit sur les contrebas du site. La campagne de 2018 se concentra aussi sur la seconde terrasse, afin de poursuivre la fouille des structures découvertes en 2014. De nouvelles fosses datant des premières phases d'occupation du sanctuaire y furent retrouvées (Dunyach 2019a, p. 179, n°12).

En 2019, comme l'avaient suggéré les sondages de la campagne précédente, une troisième terrasse a été découverte en contrebas de la Terrasse 2 (Pl. CLXXXVIII, b, secteur 7). Le Secteur 7 permit ainsi d'explorer la partie ouest de la terrasse et la limite extérieure de celle-ci, mettant à jour un chemin fréquenté de l'âge du Fer jusqu'à la période romaine républicaine. Cinq sondages, tous négatifs, furent également réalisés tout autour du site, permettant d'appréhender pleinement les limites du site cultuel[623].

C. Localisation de la zone cultuelle

Le site archéologique de la Fajouse, ou Fajosan en catalan[624], se trouve dans le département des Pyrénées-Orientales, sur la commune d'Argelès-sur-Mer (coordonnées WGS84 : longitude, 3.018598 / latitude, 42.471096 ; Pl. CXXXVII, a ; CLXXXV, a-c). Il est situé dans l'une des zones les plus reculées de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt

[622] Un empierrement anthropique présentant plusieurs panses d'amphores d'époque romaine fut dégagé sur 7 m de long et fut interprété comme un possible chemin. Il se trouve dans le nouveau Secteur 4, à 35 m au sud de la source. Un croisement de chemin fut également repéré au géoradar sur le Secteur 6, au nord-ouest de la source. Bien que les fouilles n'aient découvert que de rares fragments de panses d'amphores et de céramiques roulées identifiées sur le replat de la roche naturelle, vraisemblablement entaillée par l'homme, cet espace devait servir d'axe de circulation voire d'accès ou d'entrée au sanctuaire. Voir Dunyach 2018, p. 14-15.

[623] Voir Dunyach 2019b. Les résultats des fouilles de la campagne de 2020 sont en cours de publication. Elles devaient se concentrer sur l'espace séparant les Terrasses 2 et 3. Une monographie complète des fouilles de 2012 à 2020 est en projet.

[624] Le terme désigne une hêtraie, une forêt composée en majorité de hêtres. Le nom du site provient du toponyme de la parcelle « *Fajouse d'en Tarrès* ».

de Massane, en moyenne montagne. Perché à près de 900 m d'altitude, le site se trouve sur les dernières hauteurs du massif frontalier des Albères, massif oriental des Pyrénées, et près d'un col venteux qui domine la plaine roussillonnaise au nord et la plaine de l'Empordà au sud. Il surplombe ainsi les plaines littorales du Roussillon au nord et de la Catalogne au sud où se situent les deux établissements grecs d'Emporion et de Rhodé (Dunyach, Roudier 2016a, p. 187).

Le sanctuaire est par ailleurs situé sur les contrebas immédiats du col des Terrers (Pl. CLXXXVI, a), sur une ligne de crête regroupant trois cols venteux sur moins de 700 mètres. Parmi ces trois cols, celui de La Carbassère (*Coll de la Carbassera* ou Col Tarrès II), situé à 400 m du sanctuaire vers l'ouest, semble avoir joué le rôle d'axe de circulation fréquenté dès le VIe s. av. J.-C., à mi-chemin entre les grandes agglomérations d'Emporion au sud et de Ruscino au nord. La voie, identifiée archéologiquement dans cette zone en 2016, permettait de franchir les Pyrénées au niveau de cette crête qui marquait le passage entre la Gaule et l'Ibérie.

Au franchissement du col de La Carbassère, un monolithe dressé depuis la Préhistoire et très probablement encore debout, servait de point remarquable dans le paysage (Pl. CLXXXV, b ; CXCIII, c), visible de part et d'autre de la crête (Dunyach, Martzluff 2015, p. 212-214 ; Dunyach, Roudier 2015). Il faut noter, à proximité du monolithe, la découverte par M. Delrieu en 1990 d'un dépôt de quatre drachmes de Rhodé frappées de la fin du IVe s. ou dans les deux premiers tiers du IIIe s. av. J.-C. et d'une drachme de Sagonte du IIe s. av. J.-C. (Kotarba *et al.* 2007, n°35-36, p. 234), ainsi que la découverte en 2013, à quelques mètres du monolithe, d'une pierre énigmatique serpentine décorée de signes gravés datable de la fin du premier âge du Fer. Ces gestes pourraient indiquer que le monolithe était encore connu des populations contemporaines aux phases d'activité du lieu de culte. Il était ainsi situé sur un point remarquable, visible de part et d'autre de la crête, au franchissement du col et très proche de la principale voie de circulation de la zone et du sanctuaire de la Fajouse (Dunyach, Roudier 2018, p. 86-88 ; 2016b, p. 2).

Le lieu de culte principal est quant à lui installé autour d'une source d'eau qui sourd à la base d'un imposant rocher sur le versant sud du col des Terrers (Pl. CLXXXV, b ; CLXXXVI, c). Les sources ne manquent pas dans le massif, puisqu'une dizaine d'entre elles sont actives dans le secteur. Le choix de celle de la Fajouse plutôt qu'une autre peut ainsi s'expliquer par la présence sur celle-ci d'un rochez assez monumental d'où jaillit l'eau, s'imposant comme une configuration originale. De plus, la présence d'argile de couleur bleue sur le site assure une limpidité et une transparence à l'eau du bassin, ce qui a pu également servir de critère de sélection (Dunyach, Roudier 2014, p. 84). Rapidement à l'est, le terrain s'élève jusqu'à la Montagne Rasse (*Munatanya rasa*) qui culmine à près de 1 000 m d'altitude. En son sommet, à environ 400 m au nord-est du rocher de la Fajouse, une structure humaine rudimentaire fut interprétée comme un autel (Pl. CLXXXV, b-c ; CXCIII, a-c). Ce dernier, actif à la même période que le lieu de culte principal, pourrait ainsi appartenir au même complexe cultuel (Roudier, Dunyach 2018, p. 15-16).

Le lieu de culte est situé à 40 km à vol d'oiseau au nord de la ville d'Emporion et à environ 25 km au nord-est de la ville de Rhodé (Pl. CXXXVII, a). Implanté donc non loin des deux colonies grecques de la région et présentant, comme on le verra, des pratiques religieuses de type grecque, le sanctuaire se trouve dans une zone de confins. Il jouait ainsi probablement le rôle de marqueur territorial entre Grecs et populations locales (Dunyach 2019a, p. 172).

D'après les études environnementales menées par les chercheurs de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt de la Massane, l'environnement actuel est très proche du paysage antique car l'anthropisation du lieu s'est faite dès le Néolithique final et l'âge du Bronze. Actuellement, le site se trouve en lisière de forêt, à la limite des bois et des pâturages de

bovins, dans une zone inhospitalière exposée à la foudre et aux vents violents (Dunyach 2019a, p. 174 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 2-5).

À ce jour, aucune cabane ou autre témoignage trahissant la présence d'habitat permanent localisé autour de l'espace sacré n'a été observé. Toutefois, il est fort probable qu'un camp militaire ait été installé au niveau du col de La Carbassère à l'époque romaine. Un passage de Plutarque indique en effet la mise en place de barrages dans les Pyrénées en 81 av. J.-C.[625]. La situation topographique du col, stratégique puisque marquant un point de contrôle dans le franchissement des Pyrénées, est propice à ce genre d'installation. Malheureusement, aucune preuve archéologique n'a encore pu confirmer cette hypothèse (Dunyach, Roudier 2018, p. 89-90).

D. Description des vestiges

1. Le secteur du bassin aménagé

Il faut tout d'abord rappeler la perte d'une importante documentation du mobilier relative aux découvertes fortuites et clandestines. Ces dernières ont été faites autour de la source et, bien qu'en partie signalées, demeurent pour la majorité inaccessibles à toute étude. Il s'agit de monnaies de la fin du IIIe s. av. J.-C. au Ve s. ap. J.-C. (Emp-Faj-006), d'éléments en bronze tels que des clous ou des anses de vase (Emp-Faj-001), quelques vases miniatures en terre cuite (Emp-Faj-004), des fragments de vaisselle à vernis noir, des fragments de vases à parfum en verre coloré (Emp-Faj-002) et des lamelles de plomb (Dunyach, Roudier 2016b, p. 3). Lors des prospections réalisées en 1911 suite à la signalisation de ce mobilier, on mit au jour, hors contexte, des vases miniatures à pâte claire, des coupes et cratérisques à vernis noir de Rhodé et de la céramique attique (Dunyach, Roudier 2013, p. 211-212). Une bonne partie du mobilier appartenant à la phase la plus ancienne du site fut trouvée, dès 2012, hors stratigraphie, au-dessus des niveaux archéologiques. Il s'agit probablement de rebus cultuels, d'offrandes résiduelles provenant des curages successifs du bassin. On notera par exemple la présence d'une coupe en céramique grise de type KyB2 et un fragment de panse d'alabastre ou d'amphorisque en verre coloré sur noyau d'argile, issus des productions de l'île de Rhodes et datables de la fin du VIe s. ou du Ve s. av. J.-C. (Emp-Faj-002 ; Dunyach, Roudier 2013, p. 211-212). Plusieurs autres fragments de vases en verre coloré sur noyau d'argile ont été trouvés les années suivantes, toujours autour du bassin.

Le secteur de la source et la zone qui entoure le rocher d'où jaillit cette dernière est la première zone explorée par les archéologues (Pl. CLXXXVII ; CLXXXIX, a-b). Pour la phase la plus ancienne, les vestiges découverts près de la source restent rares : on observe seulement, au sud-ouest du bassin sur lequel on reviendra et à l'ouest du rocher principal, deux fosses ou dépôts datables de la première phase du site : FS 1051 et DP 105.

FS 1051 est une fosse dégagée en 2012 au sud-ouest du bassin, sous plus de 40 cm de comblement. Mesurant 13-15 cm de diamètre pour 15-17 cm de profondeur, elle était creusée dans les couches géologiques du site et était délimitée par une concentration circulaire de pierres d'environ 40 cm². Une pierre de 32 cm de hauteur était plantée à la verticale jusqu'à la base de la fosse. Son comblement était composé d'une substance noire, extrêmement grasse, correspondant à une matière organique sédimentaire constituée de cendres végétales, de végétaux d'espèces feuillues plus ou moins brûlés, et d'un corps gras

[625] Plutarque, *Vies*, VII, *Sertorius*, 1-3.

d'animal ruminant, comme du beurre ou du lait. Dans celui-ci, seulement six fragments de céramiques très érodés ont été retrouvés : deux bords en céramique grise foncée (GR-MONO) appartenant très probablement à des coupes, et quatre micro-fragments, deux bords de céramique commune ibérique (COM-IB), un autre de céramique à pâte claire et un dernier en céramique non tournée. Les tessons renvoient à une phase protohistorique mais une datation précise demeure difficile. Cette fosse et ses contenants furent ainsi datés par comparaison avec le dépôt DP 105, situé un peu plus à l'ouest de FS 1051.

Cette seconde fosse a été découverte en 2013 à l'extrémité sud-ouest du bassin. DP 105 contenait deux objets métalliques à la limite des niveaux géologiques, calés et entourés de pierres disposées en arrêtes à l'ouest. Il s'agissait de deux fragments de minerai de fer grillés qui ont pu servir de matière première épurée (Emp-Faj-003). L'absence de creusement apparent semble suggérer que les deux artefacts étaient déposés à l'air libre. En dessous de ces minerais, un fragment de pied de coupe attique sans tige à vernis noir, typique des productions de la seconde moitié du Ve s., permet de dater le dépôt au plus tard de la fin du Ve s. av. J.-C. L'association de ce vase de qualité supérieure dans ce contexte avec le minerai de fer atteste de la valeur de ce dernier pour les populations fréquentant le site à cette période (Dunyach 2019a, p. 176 ; 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 5-6).

À l'ouest de ce dépôt, juste au sud de l'écoulement du bassin marqué par un ruisseau, un lambeau de sol correspondant à un niveau de circulation fut fouillé en 2013. À l'intérieur, dans une terre brunifiée progressivement engraissée par les apports colluviaux, une trentaine de tessons de céramiques extrêmement fragmentés fut découvert. Parmi ceux-ci, un fragment de vasque de céramique attique à vernis noir ainsi qu'une gouttelette d'argent permirent de dater le niveau de la fin du Ve s. av. J.-C. et donc d'établir la contemporanéité de celui-ci avec les fosses précédemment citées (Dunyach 2019a, p. 176-178 ; 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 6).

Ces diverses fosses et niveaux ont été découverts tout autour du bassin. Ce dernier, artificiel, est marqué par une structure sinueuse (ST 1035) plus récente observée pour la première fois en 2012. Il s'agit d'un empierrement de cailloux réguliers assemblés de manière sommaire, sans chaux ni mortier. Les pierres sont toutefois liées par un limon sablonneux provenant de l'environnement immédiat du site. Elles sont calibrées, mesurant environ 5 à 15 cm de côté, et étagées sur quatre à cinq niveaux. Plusieurs pierres plates, au profil allongé et de taille plus importante puisque mesurant 15 à 25 cm de long, ont été placées parallèlement sur le rebord surplombant l'eau. La structure est formée de deux bandes en demi-cercle partant du rocher principal selon un axe est-ouest. Elle sert de bordure et de délimitation artificielle à ce bassin de rétention d'eau d'environ 9 à 10 m². La source, située juste à l'est, est ainsi encadrée par cette structure empierrée qui occupe tout le côté nord et ouest et par le massif rocheux qui ferme l'espace au sud. Son eau alimente le bassin, peu profond, n'excédant pas les 10 à 15 cm de hauteur correspondant au comblement (US 1040) observé à l'intérieur de ce dernier. Enfin, le surplus d'eau du bassin s'écoulait côté ouest sur les contrebas du site sous la forme d'un petit ruisseau en pente douce le long du mur méridional de la Terrasse 1 (carré R-S 31-29).

Le comblement du bassin (US 1040) était un limon argileux assez sableux de couleur brun foncé et compact renfermant de très nombreux fragments de céramiques. Le fond du bassin était lui marqué par un niveau d'argile de couleur bleutée parsemé de fines particules de mica doré et brillant au soleil. Issues de l'oxydation du gneiss, du quartz et du feldspath qui constitue le massif, ces particules favorisaient la rétention de l'eau. L'ensemble du comblement a livré plus de 1222 fragments de céramiques représentant 87 individus minimum, essentiellement concentrés aux abords immédiats de l'empierrement (Pl. CXC, a). Très fragmentaires et très érodés, il est parfois difficile de les différencier : les

céramiques à vernis noir produites dans les ateliers de Rhodé (ROSES), privées de leur vernis, se confondent par exemple avec les céramiques tournées à pâte orangée produites dans le nord-est du monde ibérique (COM-IB). Il s'agit majoritairement de vases à boire de type coupes, coupelles et cratérisques ou de vases à verser de type *olpé*-cruche et gobelets, des formes liées à la pratique de la libation. Le comblement comportait également des vases miniatures qui restent difficiles à quantifier en raison de la fragmentation et de l'altération avancée des exemplaires en milieu humide (Emp-Faj-004) ainsi que deux fines lamelles d'or, dont l'une repliée et percée (Emp-Faj-005). L'aire de fouille R33/34, située dans la partie médiane du bassin, constitue la zone où les niveaux archéologiques ont été les plus préservés, notamment grâce à l'éboulement de larges blocs durant l'époque médiévale. La fouille de cette zone a ainsi permis aux équipes de mieux évaluer les quantités et les catégories de céramiques déposées. Ici, 542 fragments de vases ont été répertoriés, dont 29 bords et 36 éléments caractéristiques d'une forme. Ce corpus représente ainsi près de la moitié de l'ensemble du mobilier céramique découvert dans l'US 1040. Cette répartition spatiale des fragments de vases découverts dans le comblement du bassin, concentrés et regroupés de manière linéaire dans la zone médiane, témoignerait de l'existence d'un dispositif particulier utilisé afin de recevoir les offrandes (Pl. CXC, a). Ce probable support, installé en hauteur, au-dessus du bassin, était vraisemblablement calé côté sud reposant sur deux pierres plates en surface et profondément ancrées dans la couche géologique bleutée (Dunyach 2019a, p. 179-180 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9 ; 2013, p. 211-212). Dans cette aire de fouille R33/34, cinq micro-fragments appartiennent à de la céramique non tournée (CNT). Les 537 autres fragments proviennent de céramiques fines. Parmi eux, 44 tessons sont indéterminables par leur extrême petite taille. Trois fragments de panses de céramique attique à vernis noir (AT-VN) de forme ouverte ont été découverts dans les niveaux les plus profonds du bassin. Ils appartiennent probablement à la fin du Ve/IVe s. av. J.-C. Quatre fragments appartiennent à des céramiques communes grecques (COM-GR) dont un éventuel tesson érodé de caccabé. La céramique grise fine tournée de forme et d'origine indéterminée (GR/GFT-Grise) représente une bonne partie de la céramique fine, avec 113 fragments mis au jour. Parmi eux, six renvoient à des formes ouvertes comme des coupes ou des coupelles, et un d'entre eux correspond à une céramique à verser de type cruche ou *olpé*. Toutefois, plus de 60 % des céramiques retrouvées sont des productions empordannes : 108 fragments appartiennent à des vases à vernis noirs produits dans la colonie grecque de Rhodé (ROSES-VN, 87 fragments) ou à pâte claire (CL, 21 fragments), 71 tessons proviennent des céramiques de la côte catalane (COT-CAT) et 159 fragments correspondent à des céramiques tournées ibériques (COM-IB). Chronologiquement homogène, cet ensemble permet de dater l'aménagement du bassin entre le milieu du IVe s. et le IIIe s. av. J.-C., période à laquelle la majeure partie des vases de l'Empordà sont produits. Aucun élément postérieur au IIIe s. av. J.-C. n'a été découvert, laissant suggérer que cet ensemble correspond vraisemblablement au dernier état du bassin (Dunyach 2019a, p. 179-181 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9-11).

Un niveau de fréquentation brun daté de la fin du IVe s. au début du IIe siècle av. J.-C. est associé au bassin juste au nord. Il vient buter au sud contre l'empierrement. Plus à l'ouest, une structure de pierres rubéfiées (ST 106, carrés P 31-32) a été observée (Dunyach 2019a, p. 181 ; Dunyach, Roudier 2013, p. 211-212).

À l'extrémité sud-ouest du bassin, une petite fosse ovaliforme (FS 104) fut retrouvée en 2013. La fosse, remarquablement bien conservée, mesure entre 25 et 35 cm de côté pour seulement 10 à 13 cm de profondeur. Elle est intégrée à l'empierrement du bassin, au contact des pierres et semble donc contemporaine de la structure. Son comblement semble avoir été réalisé en une fois. À l'intérieur, on constate un dépôt méthodique et un agencement raisonné du mobilier, entre vases et végétaux. Le mobilier céramique, datable

vers 250 av. J.-C., est comparable à celui mis au jour dans le bassin : coupes, cratérisques à vernis noir de Rhodé, *olpai* ou cruches. En tout, 64 fragments de céramiques attribuables à 12 vases de formes et de productions différentes ont été découverts. Ce mobilier céramique était mêlé à des restes organiques de végétaux. La bonne conservation de cet ensemble a permis d'entrevoir la gestuelle et le cheminement rituel des offrandes. Les vases semblent ainsi avoir été brisés, voire pour certains brûlés et retaillés, avant d'être récupérés partiellement et enfouis méthodiquement avec des offrandes végétales. Quelques rares charbons ont également été trouvés. On observe en tout trois étapes d'enfouissement. La première céramique déposée est un fond de coupe ou d'*olpé* de la côte catalane (COT-CAT Bb4, 250 av. J.-C.) retaillé en cercle (Pl. CXC, b, séquence 1, 1-2). Par-dessus, un conglomérat végétal composé de fibres végétales (Pl. CXC, b, séquence 1, 3) croisées de manière orthogonale et superposées sur 5 cm de haut a été déposé (Pl. CXC, b, séquence 1). Le comblement principal de FS 104 (Pl. CXC, b, séquence 2) est ensuite constitué de fragments de vases, de petits cailloux et de morceaux de végétaux, de 2 à 5 cm, le tout lié par une terre limoneuse de couleur brune et charbonneuse (Pl. CXC, b, séquence 2, 6). Ces morceaux de végétaux étaient très probablement situés à l'intérieur de certains vases avant leur bris puisque certains tessons présentent des traces de végétaux collés sur leur surface interne (Pl. CXC, b, séquence 2, 4). Un fragment de céramique témoigne également de l'action du feu après destruction du vase (Pl. CXC, b, séquence 2, 5). Ces céramiques sont pour la plupart indéterminées. On observe néanmoins trois fragments d'un même bord de coupe en céramique fine tournée et lissée et des éléments d'*olpai* (Pl. CXC, b, séquence 2, 7-8). Certains vases ont donc dû être utilisés lors d'une préparation végétale tandis que des vases de type *olpé*, des coupes ou de petits cratères renvoient à l'utilisation de liquides. Le dépôt de vases et de végétaux se concentre majoritairement dans le fond de la fosse, tandis que les pierres se retrouvent sur le sommet. La dernière étape du comblement de FS 104 (Pl. CXC, b, séquence 3) est marquée par une clôture de la fosse par des cailloux plus gros que les précédents (Pl. CXC, b, séquence 3, 9), d'environ 10 cm, qui se mêlent à l'empierrement du bassin de la source. De nombreux fragments d'un même vase brisé ont été compactés et colmatés entre eux par un limon avant d'être écrasé sur le dessus des pierres (Pl. CXC, b, séquence 3, 10). L'ensemble a enfin été recouvert par des pierres liées à la structure du bassin. Il pourrait s'agir ainsi d'un dépôt d'éléments appartenant à une séquence rituelle datée du milieu du IIIe s. av. J.-C. marquée par des sacrifices végétaux associés à la pratique d'un rituel libatoire (Dunyach 2019a, p. 181-184 ; 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 11-12).

À partir du Bas-Empire, le flanc méridional du massif rocheux de la source devient fréquenté, probablement grâce au comblement naturel de la zone, permettant de nouveau l'accès à certaines parties du rocher côté sud. Dans une niche naturelle du rocher, une succession de feux a par exemple été réalisée. La faille dans laquelle furent aménagés ces foyers mesurait 44 cm sur 35 cm de côté. Elle était remplie de limon et de charbons déposés en strates successives sur environ 25 cm d'épaisseur. Au moins deux feux successifs ont été identifiés (FY 106 et FY 107), séparés par de rares éclats d'amphores et 15 éclats de verres (Pl. CXC, c). Parmi ces derniers, six fragments de verre ont été attribués au Ve s./début VIe s. ap. J.-C. Des datations radiocarbones ont permis de dater ces deux feux de 430-580 ap. J.-C. pour le premier (FY 107) et de 560-610/640 ap. J.-C. pour le second (FY 106). En contrebas, contre la paroi sud-est du rocher de la source, une zone de stockage de petits fagots de bois, conversés par le milieu humide, a été mise en évidence en 2012. Ces fagots de bois étaient constitués de branchettes de bruyère, de chêne et de frêne, coupées entre 7 et 15 cm de long et accumulées sur 10 à 15 cm d'épaisseur. Ces fagots devaient très probablement être destinés à alimenter les différents foyers. Daté de 220-250 ap. J.-C., ce tas de fagots semble contemporain d'un niveau de fréquentation mis au jour en 2013 le long

du massif géologique au sud et daté du IIe-IIIe s. ap. J.-C. Ce lambeau de fréquentation repose sur une couche de pierres liée à l'érosion du massif granitique (Dunyach, Roudier 2018, p. 81-83 ; 2016b, p. 16 ; 2013, p. 211-212 ; Dunyach 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14).

2. La Terrasse 1

En 2012, un sondage de 3,5 m sur 1 m repérait une première extension du site en contrebas de la source. L'année suivante, une zone de 10 m sur 10 m, nommée Secteur 2, fut dégagée en contrebas immédiat du bassin. Elle permit de découvrir une terrasse de 13 m², de 5,5 m de long sur 2,5 m de large, aménagée entre la fin du IVe s. et le IIIe s. av. J.-C. (Pl. CLXXVII ; CXCI, a). La terrasse est implantée dans une dépression naturelle, orientée nord-est/sud-ouest, face à la pente du massif. Elle reprend ainsi la forme sinueuse bilobée observée pour l'empierrement du bassin découvert en 2012 dans le Secteur 1.

Le mode de construction de la terrasse reste modeste. Les murs de soutènement sont agencés par des pierres liées à la terre, marqués par quatre ensembles de bornes qui délimitent l'espace. Le côté est de la terrasse est bordé par le mur de soutènement MR 103 qui marque la limite ouest du secteur du bassin. Quelques fragments d'amphores de productions comprises entre les IIe/Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. furent retrouvés dans l'US 2008 correspondant à la couche d'effondrement de la partie supérieure de MR 103. La présence d'un denier de Faustine, frappé à Rome entre 170 et 175 ap. J.-C., confirme la chronologie et permet de dater, postérieurement au IIe s. ap. J.-C., l'effondrement partiel de ce mur (Dunyach, Roudier 2016b, p. 15-16). Au sud, au nord et à l'ouest, le mur MR 101 ferme l'accès à la Terrasse 1. Cet aménagement a permis la bonne conservation des niveaux stratigraphiques qui comblent la terrasse. En tout, huit phases de recouvrements anthropiques ont été identifiées dans l'aire centrale du Secteur 2.

Les deux premières couches (US 2034-7 et US 2034-5) correspondent à des remblais de terre limoneuse et légèrement sableuse liés à l'aménagement de la terrasse. La première, l'US 2034-7, contenait un total de 57 fragments de céramiques, dont un possible pied de coupe attique sans tige du début du IVe s. av. J.-C. et une vasque de vase ouvert à vernis noir de Rhodé. Le second recouvrement (US 2034-5) a quant à lui livré un mobilier limité. Parmi les 16 fragments retrouvés, on note une petite base torique de coupelle à vernis noir de Rhodé, un fragment de panse attique à vernis noir et un fond très érodé d'*olpé* de la côte catalane. Une troisième couche hétérogène est marquée par un limon brun associé à de nombreux gravillons (US 2074-2075). Elle contenait un total de 38 fragments correspondant à sept vases différents. On notera un fond entier de coupelle à vernis noir de Rhodé, daté de 300-225 av. J.-C. retrouvé dans la zone d'accès de la terrasse, trois fragments de céramique grise fine, un fond d'une coupe en céramique oxydée, probablement ibérique, 14 tessons érodés correspondant à des céramiques de type ibérique ou provenant de Rhodé mais sans vernis, six fragments à pâte claire dont un avec vernis noir et quatre à pâte beige-marron, probablement des pâtes claires de Rhodé, cinq micro-fragments indéterminés dont un fond très érodé de petit diamètre et quatre petits fragments appartenant peut-être à un grand vase, de pâte orange vif, assez tendre et sableux.

Par-dessus l'US 2074-2075, on observe trois niveaux de fréquentations marquées par des empierrements successifs et volontaires disposés, selon la phase, sur l'ensemble de la terrasse ou par groupes plus compacts (US 2034-4/6, US 2034-3 et US 2034-2 ; Pl. CXCI, b). Ces couches contenaient un mobilier céramique très fragmentaire enchevêtré sur, sous, et entre les pierres. Ces gestes, répétés sur plus de 20-25 cm d'épaisseur, témoignent d'une volonté d'aliénation des objets utilisés pour le culte. De plus, leur recouvrement par des

moellons avait probablement pour but de rattacher les offrandes à l'espace du sanctuaire. Cette pratique a ainsi permis une conservation *in situ* du mobilier. La première couche d'empierrement (US 2034-4/6) regroupait 156 fragments correspondant à dix individus minimums. On notera 29 fragments de céramique ibérique dont une base érodée et une anse trifide et 15 fragments de céramique de la côte catalane, dont deux bords d'*olpé*/cruche et un bord d'un cratérisque daté de 325-150 av. J.-C. La céramique de Rhodé est quant à elle représentée par deux vasques à vernis noir et peut-être neuf fragments en pâte claire, dont un bord en gouttière. Neuf fragments de céramique commune grossière, peut-être non tournée, étaient noircis par le feu. De plus, parmi 13 fragments à pâte orange appartenant peut-être à un grand vase ou à une amphore, neuf d'entre eux ont été découverts plantés verticalement, concentrés sur 20 cm² au nord-est du sondage O.30. Enfin, 68 fragments sont indéterminés (Dunyach, Roudier 2016b, p. 14). La seconde couche empierrée (US 2034-3) a livré un total de 92 fragments, avec un fort pourcentage de céramique ibérique représentée par 24 fragments, dont un bord érodé. Neuf fragments de céramique de la côte catalane ont été retrouvés, dont un bord de type cratère présentant des traces de peinture (COT-CAT, Cr3) et datable de 150-50 av. J.-C. et un fond de coupe entier daté de 350-200 av. J.-C., découvert à plat dans le sondage de 2012. Le reste du mobilier céramique se compose de trois tessons de céramique de Rhodé parmi lesquels une vasque de forme ouverte et un bord de coupelle à vernis noir du IIIe s. av. J.-C., de six fragments de céramique grise, de trois tessons de céramique fine oxydée (COM-IB ?), de quatre fragments à pâte claire dont une forme ouverte et un élément d'*olpé* avec des traces de vernis noir, et de cinq fragments d'un grand vase ou d'une amphore orangée indéterminée. Enfin, on compte 37 micro-fragments indéterminés dont une petite base en céramique tournée. Le dernier recouvrement de pierres (US 2034-2) présentait un total de 25 fragments : six fragments à vernis noir de Rhodé ; trois tessons de céramique de la côte catalane ; un élément oxydé ; quatre fragments à pâte claire ; une vasque et un départ d'anse d'une coupe à pâte marron ; quatre fragments de grands vases ou d'amphores orangées indéterminées ; et quatre fragments divers de petite taille. La base de la couche est marquée par un fond de coupe à vernis noir de Rhodé, du début du IIIe s. av. J.-C. (ROSES 27/10c) et le haut de la couche par celle d'un fond plat de cruche en céramique de la côte catalane. Tous deux ont été trouvés dans des niveaux stratigraphiques différents, au niveau de la zone d'accès de la terrasse, dans les carrés de fouilles O 30-31.

La bonne conservation *in situ* de ces niveaux offrit également aux archéologues la possibilité de repérer une zone de passage, orientée nord-est/sud-ouest, qui servait d'accès à la terrasse côté nord-ouest. En effet, bien que la plupart des céramiques retrouvées étaient très fragmentaires, certains vases, calés entre les différentes couches d'empierrement et concentrés au nord-ouest, ont été mieux conservés. Il s'agit de cinq fonds de vases entiers, quatre coupes à vernis noir de Rhodé et une coupe en céramique grise de la côte-catalane, mis au jour près du bloc de gneiss n°2. Le cinquième fond de coupe fut découvert en 2014 sous la dernière phase d'empierrement de la berme, en N 31. Il est le premier exemplaire de campanienne A découvert sur le site. Cet ensemble parait ainsi dessiner un espace de circulation est-ouest, comme ponctuant le cheminement des pratiquants. De plus, puisque les fonds de vases appartiennent à des couches d'empierrement différentes, ils pourraient témoigner d'actions récurrentes réalisées à la suite de chaque remblai de la terrasse.

Au sud, le surplus d'eau du bassin s'écoulait vers les contrebas du site par le biais d'une pente est-ouest (carré R-S 31-29). Le ruisseau longe alors le mur méridional de la Terrasse 1 sur près de 3 m de longueur avant de s'infiltrer dans le sous-sol. Cette zone, qui se caractérisait, comme sur le reste de la terrasse, par des empierrements successifs entrecoupés de dépôts céramiques, ne présentait toutefois pas de délimitation particulière. Seules quelques pierres plates alignées, de 15-25 cm de long, viennent l'encadrer de part et

d'autre (Dunyach, Roudier 2016b, p. 12-15 ; Dunyach 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14). Dans cette zone, l'accumulation de céramiques est très dense : un total de 667 fragments de vaisselle a été répertorié dont 455 fragments concentrés et regroupés dans les 3m² de l'écoulement du ruisseau (carrés R/S 29-31). Ici, trois phases de recouvrement de fragments céramiques, par des petites pierres et des cailloutis mêlés à du sable ont été observées sur plus de 7 cm d'épaisseur. Ces niveaux contenaient les mêmes types de vases à boire et à verser que ceux découverts dans le bassin, parfois avec des traces de brisures ou d'écrasement : des coupes attiques ; des coupes, coupelles et cratérisques à vernis noir de Rhodé ; des coupes et *olpai*/cruches en céramique empuritaine et de production ibérique de la fin du IVe s. et du plein IIIe s. av. J.-C. ; des vases miniatures à pâte claire et à vernis noir (Dunyach, Roudier 2016b, p. 12-15).

À l'époque romaine, deux phases de recouvrement chevauchent les niveaux protohistoriques (US 2034-1 et US 2013). Le premier niveau de limon (US 2034-1), qui recouvre toute l'aire centrale de la Terrasse 1, était stérile de céramique. Le second niveau, marqué par une couche limoneuse-sablonneuse de couleur grise (US 2013) contenait seulement cinq micro-fragments, dont des éclats de céramique de la côte catalane et de céramique ibérique. Cette seconde couche est encadrée d'un nouvel empierrement grossier (US 2005-b) qui s'étend sur la majeure partie du Secteur 2, aussi bien dans la zone d'accès observée sur la terrasse que sur les zones situées à l'extérieur de la plateforme. Les pierres qui constituent cet ensemble, de 5 à 15 cm, sont liées par un limon brun gravillonneux. US 2005-b livrera un mobilier un peu plus conséquent : on comptabilise 16 fragments de céramiques dont deux bords d'assiettes africaines de cuisine (Hayes 61 et 61a) datables de 325-400 ap. J.-C. ; cinq fragments de céramique ibérique dont un bord avec anse bifide d'*olpé*/cruche de la côte catalane ; un fragment de couvercle et un bord de petit diamètre à gorge interne en céramique non identifiée ; et plusieurs éclats d'amphores dont un bord lacunaire d'amphore apulienne, deux fragments d'amphore d'Italie centrale et deux fragments à pâte dure et feuilletée avec dégraissant fin et sableux présentant de fines particules blanches de mica et de chamotte rouge. Ces apports volontaires de couches de terre quasi-stériles ont pu servir à niveler l'aire de la Terrasse 1 ou pourraient indiquer un abandon temporaire du site. Enfin lors des phases tardives, la terrasse et le ruisseau sont entièrement recouverts de moellons (Dunyach, Roudier 2016b, p. 15-16). Situées à une faible profondeur, ces couches, datées entre le IIe av. J.-C. et le IVe s. ap. J.-C., n'ont pas permis de conserver les vestiges en place. I. Dunyach remarque notamment l'absence de système hydraulique particulier, pourtant généralement présent au sein des sanctuaires des eaux d'époque romaine en Gaule ou en Italie (Dunyach 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14).

3. La Terrasse 2

Sur la Terrasse 2 découverte lors de la campagne de fouilles de 2014 (Pl. CLXXVII ; CXCII, a), des niveaux appartenant à la phase la plus ancienne du site furent explorés. Parmi eux, trois fosses situées à l'angle sud-est cette zone, dite Secteur 3, ont été creusées dans une couche géologique de couleur jaune (Pl. CXCII, b). Une quatrième fosse a été repérée dans la tranchée qui fait le lien entre le Secteur 2 et 3 (Dunyach, Roudier 2016b, p. 4-6).

La première fosse, FS 303, est creusée intégralement dans du sable à une altitude de 898,21 m NGF. Légèrement ovale, elle mesure 30 cm de long pour 25 cm de large et 25 cm de profondeur. Son comblement était composé d'un limon hétérogène sableux meuble, de couleur brun foncé avec de nombreux charbons. Ces derniers ont permis de dater le

niveau de la fin du VIe s. av. J.-C. Aucune graine ni aucun autre type de vestige archéologique n'a été découvert.

Cette fosse recoupait une autre fosse, FS 306, enfouie un peu plus profondément dans le sable, à une altitude de 898,17 m NGF. La fosse était comblée par un limon sableux hétérogène meuble, de couleur brun foncé. Elle comportait également de nombreux charbons. De forme asymétrique, légèrement ovale, FS 306 mesurait environ 30 cm sur 20 cm pour une profondeur de 26 cm. Comme pour FS 303, aucune graine ni aucun vestige archéologique n'ont été trouvés. La datation par radiocarbone indique un comblement vers la fin du Ve s. av. J.-C.

À proximité immédiate, une troisième fosse, FS 305, a été en partie creusée dans le substrat rocheux, à une altitude de 898,14 m NGF. Elle aussi ovale, elle mesure 70 cm sur 40 cm pour une profondeur irrégulière de 8 à 10 cm. Son comblement est constitué d'un limon sableux, hétérogène, assez meuble, avec quelques cailloux, et des charbons. FS 305 est la seule à avoir livré un mobilier céramique dans son comblement. Il s'agit de trois fragments de céramique attique à vernis noir dont un de vasque brûlée après cassure datable du Ve-IVe siècle av. J.-C., de deux fragments de la côte catalane dont un bord d'une forme fermée, peut-être une *olpé*, et d'un micro-fragment en céramique fine oxydée, indéterminé (Dunyach, Roudier 2016b, p. 6-7).

L'ensemble des fosses a été recouvert par une couche stérile d'environ 2 cm d'épaisseur dans laquelle un trou de poteau a été creusé. La datation radiocarbone effectuée sur les charbons présents dans le comblement limono-sablonneux du trou de poteau indique une réalisation de ce dernier entre 510 et 395 av. J.-C. (Dunyach, Roudier 2016b, p. 6-7).

Enfin, sur le même niveau que les fosses, au nord de celles-ci, une structure, nommée ST 307, a été découverte en 2014. Elle était faite de pierres plates de taille moyenne, intercalées les unes par rapport aux autres et assemblées par un mortier constitué de terre sablo-limoneuse et d'argile. La structure, très lacunaire, fut écrasée dans sa partie centrale par un rocher d'environ 50 cm de côté, rendant difficile sa lecture. Elle semble prendre appui sur le grand rocher principal situé au nord et former un bandeau assez linéaire orienté sud-ouest/nord-est. Un limon hétérogène brun charbonneux vient buter contre les pierres extérieures de la structure au sud (US 3037). La fonction de cette structure n'est pas connue mais elle est datable grâce à la stratigraphie et les datations carbones, de la fin du VIe s. ou du Ve s. av. J.-C., et semble donc contemporaine des fosses adjacentes. De par la technique de construction et la localisation de la structure, mais aussi par la concentration de sols et de fosses charbonneux I. Dunyach et É. Roudier ont notamment suggéré d'identifier un petit autel rupestre rudimentaire. Celui-ci venait s'appuyer sur un élément rocheux naturel (Dunyach 2019a, p. 178-179 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 7).

La Terrasse 2 présente une configuration ovale. Elle est créée à partir d'épais remblais dans une mise en place primaire analogue à celle de la Terrasse 1. Bâtie lors de la phase romaine du sanctuaire, la terrasse conserve trois séquences d'empierrements successifs contenant de nombreux fragments d'amphores et de céramiques de vaisselle (Dunyach, Roudier 2016b, p. 17-18). En tout, ces différents niveaux, fouillés en 2014, ont livré 109 fragments d'amphores italiques et 194 fragments de vaisselle.

La première phase est un remblai empierré qui a livré un total de 35 fragments. Parmi ceux-ci, on note 21 fragments de panses d'amphores variées présentant quatre types de pâtes différentes et sept fragments de vaisselle dont un bord d'*olpé* de la côte catalane à lèvre épaissie. L'ensemble est caractéristique des productions du IIe s. av. J.-C.

Le second niveau empierré a quant à lui livré 48 fragments de vaisselle. 20 tessons correspondent à de la céramique fine à pâte sableuse et à de la vaisselle en céramique grise roussillonnaise – parmi laquelle un fond d'une cruche/gobelet daté entre 100 et 30 av. J.-C. (GR-ROUS 1642) –, soit deux catégories de céramiques jusque-là inconnues sur le site.

Le niveau a également livré sept fragments de panses d'amphores dont un bord gréco-italique (A-GR-ITA, bd1 ou bd3) datable de 250-200 av. J.-C. Ces diverses céramiques permettent de dater l'activité de ce niveau entre la fin du IIIe s. et le IIe/Ier s. av. J.-C., soit lors de la phase de transition de l'occupation du site entre l'âge du Fer et la période romaine.

Le troisième niveau d'empierrement (phase 3B), épais d'environ 10 cm, a livré 213 fragments dont 132 de vaisselle et 81 d'amphores. Il s'agit de fragments de coupes roussillonnaises de la côte catalane (COT-CAT, Cp4) datables de 200-50 av. J.-C. et de grands vases ibériques – dont un bord de type cratère (COM-IB, Crl) – datables entre 350/200 et 100 av. J.-C. Un fragment de fond de vasque d'un cratère miniature à vernis noir de Rhodé (ROSES 40e) semble quant à lui intrusif. Enfin, le mobilier amphore est lui constitué de 81 fragments de panses dont deux bords d'amphores de type Dressel 1A produites durant le Ier s. av. J.-C. Le niveau contenait également une drachme d'Emporion au pégase datée de la fin du IIIe s. av. J.-C. et un bronze celtibère de Tarragone du IIe s. av. J.-C. à la légende ibérique (Emp-Faj-006). Enfin une intaille de couleur rouge, peut-être en cornaline, au profil convexe et de forme circulaire a également été découverte. Elle présente une tête féminine de profil coiffée d'un chignon bas, dont l'iconographie peut être rapprochée de portraits parallèles produits durant le Ier s. av. J.-C. (Dunyach, Roudier 2016b, p. 17).

4. La Terrasse 3

Enfin, en contrebas de la Terrasse 2, une troisième terrasse semble s'être étendue vers l'ouest (Pl. CLXXXVIII, b). Soupçonnée par le biais d'un sondage en 2018, la Terrasse 3 fut découverte lors de la campagne de fouilles programmée de 2019. Le Secteur 7, ouvert pour l'occasion, permit de révéler la partie ouest de la terrasse et sa limite extérieure. En forte pente en contrebas de la source, ce secteur est très érodé et les pierres constituant la terrasse sont majoritairement éboulées.

La zone n'a ainsi livré aucun vestige important et un mobilier assez rare. On notera toutefois la découverte d'un chemin fréquenté à l'âge du Fer et durant l'époque romaine républicaine bordant la limite ouest de la Terrasse 3. Un radier en pierre et deux fosses du Néolithique ont enfin été mis au jour dans les niveaux inférieurs du secteur. La plus grande des deux fosses, charbonneuse, était reliée à une structure de pierres en forme de U qui fut datée du Ve millénaire av. J.-C. (Dunyach 2019b, p. 12).

5. L'Autel de la Montagne Rase

La structure de la Montagne Rase est une plate-forme de pierre installée dans une prairie au sommet de la Montagne Rase et culminant à environ 1000 m d'altitude (Pl. CLXXXV, b-c). La plate-forme domine le sanctuaire de la Fajouse, situé à 400 m à vol d'oiseau à l'ouest (coordonnées WGS84 : longitude, 3.023131 / latitude, 42.472216). Rectangulaire et orientée sud-est/nord-ouest, elle mesure 3,6 m de long sur 3,3 m de large (Pl. CXCIII, a-b). Elle est composée d'éclats de blocs de gneiss liés par un limon brun un peu gravillonneux. L'ensemble repose sur une dégradation du substrat naturel et aucune fosse ou creusement n'a été révélé durant la fouille de la structure.

Sur le tiers est de la plate-forme, un cercle de pierre d'1,7 m de diamètre se dessine très nettement (Pl. CXCIII, b). Celui-ci entoure une dalle de micaschiste de 0,75 m de long sur 0,4 m de large pour 0,15 m d'épaisseur. Des résidus de charbons très volatiles ont été retrouvés piégés dans la terre autour de la dalle. Les analyses carpologique et

anthracologique ont identifié des restes de chêne à feuillage caduque, une branchette de légumineuse non identifiable pouvant appartenir à différentes espèces comme du cytise, du genêt ou de la coronille, et une graine carbonisée de laurier-tin. Si les premières espèces poussent encore aujourd'hui à proximité du site, le laurier-tin est quant à lui une plante qui ne se retrouve qu'à basse altitude sur le massif, dans des secteurs ombragés et humides. Sa présence suggère donc un apport vraisemblablement intentionnel sur le site. Sa datation au radiocarbone est comprise entre 354 et 291 av. J.-C. Aucun artefact n'a été découvert sur ou dans la structure. Autour, un fragment de hache, une scorie en alliage cuivreux et un disque d'environ 10 cm de diamètre pouvant être interprété comme un fragment de crotale ont été découverts à proximité de ce podium.

La forme de la structure, sa datation et la présence de charbons et de restes de végétaux brûlés volontairement retrouvés à l'intérieur de la structure tendent à identifier cette plate-forme comme un autel de sommet sur lequel on venait brûler des végétaux de manière épisodique. Elle aurait alors été en usage au même moment que la phase la plus active du lieu de culte de la Fajouse, soit entre le IVe s. et le IIIe s. av. J.-C. (Roudier, Dunyach 2018, p. 15-16).

E. L'origine des fidèles

L'ensemble des vestiges découverts sur le site attestent le dépôt d'offrandes à l'air libre ou volontairement enfouies. Une majorité du mobilier céramique retrouvé correspond à des vases à boire à vernis noir de type grec, produits à Rhodé, et de céramiques fines tournées, liées à la consommation et à la pratique de la libation. La présence de vases à parfum, de céramiques d'importation de qualité, mais également d'offrandes en métaux précieux comme des lamelles d'or, des monnaies en argent, du minerai de fer ou encore des clous et vases miniatures en bronze attestent quant à eux d'une relative richesse du site ou du moins de ses fidèles. Parmi ce mobilier remarquable, on notera également la présence d'un quartz bipyramidal. La céramique de cuisine de type caccabé et/ou *lopas*, associée à de rares grands vases de type cratère pourrait témoigner de préparations liées à des pratiques commensales réalisées sur place. Ces divers éléments, comme la présence de vases à parfum et de *krateriskoi*, ou la pratique de libations et de sacrifices de végétaux, sont caractéristiques de pratiques cultuelles liées, ou empruntées, à la culture grecque (Dunyach, Roudier 2016b, p. 18-19 ; 2014, p. 84).

Ce mobilier est par ailleurs constitué pour l'essentiel de céramiques gréco-ibériques produites dans la colonie de Rhodé et dans le nord-est de l'Empordà. Cet aspect permet de suggérer une gestion et une utilisation du lieu de culte entre la fin du VIe s. et le IIIe s. av. J.-C. par les communautés grecques et/ou ibériques de Rhodé, d'Emporion, et de l'Empordà en général plus que par les populations de Roussillon (Dunyach 2019a, p. 179-181 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9-11). Dans ce sens, il faut noter l'absence de fibules, d'anneaux, de pièces d'armement ou de plaquettes votives, pourtant propres au monde celtique et gaulois (Dunyach 2019a, p. 185 ; Dunyach, Roudier 2014, p. 86)[626].

L'ancienneté du sanctuaire, actif dès la fin du VIe s. av. J.-C., interroge toutefois sur l'identité des premiers fidèles. À cette époque, la colonie d'Emporion est encore dans son premier siècle d'existence. Le lieu de culte, bien loin de l'établissement grec puisque situé à environ 40 km à vol d'oiseau, pourrait donc être à l'origine de nature ibère. Toutefois, l'hypothèse d'un culte de confins emporitain n'est pas totalement à écarter. Comme I.

[626] Toutefois, comme on le verra à la fin de cette étude, les fibules, anneaux et pièces d'armement ne sont pas inconnus des contextes cultuels phocéens. Ils n'en demeurent pas systématiques.

Dunyach et É. Roudier l'ont souligné, le sacrifice de végétaux et de vases brisés, la pratique de libation et les offrandes de céramiques luxueuses importées d'Athènes ou de Rhodes, déjà observables lors de la Phase 1 du sanctuaire, présentent des caractéristiques propres aux pratiques rituelles grecques (Dunyach, Roudier 2016b, p. 18-19 ; 2014, p. 84). Par ailleurs, la fin du VIe s. marque pour Emporion un développement considérable qui s'illustre par sa prise d'autonomie, l'établissement devenant une cité à part entière, mais aussi par son extension urbaine, avec la création de la Néapolis dès 540 av. J.-C. puis avec les importantes réformes urbanistiques de la toute fin du VIe s. av. J.-C. Il ne serait donc pas impossible qu'au même moment la nouvelle cité développe également son emprise sur le territoire environnant, et décide dans cette optique d'implanter un sanctuaire de confins marquant la frontière entre elle et d'autres communautés environnantes et servant peut-être de lieux d'échanges et de contacts avec ces dernières. On connaît malheureusement peu les limites du territoire de l'*apoikia* phocéenne, d'autant plus pour cette période (Plana-Mallart 2012, p. 168 ; Martin i Ortega, Plana-Mallart 2003). Il s'agit donc pour le moment d'une simple hypothèse de travail.

Le sanctuaire connaît un développement considérable à partir de la seconde moitié du IVe s. av. J.-C., marqué par un essor de l'activité rituelle et par un aménagement plus complexe. Le mobilier céramique, bien plus nombreux, est constitué de vases à offrandes miniatures de type cratérisque, de vases à boire comme des coupes ou de petits cratères, et de vases à verser comme des cruches ou des *olpai*. Cet ensemble est en grande majorité produit dans l'établissement de Rhodé et dans le nord-est de la péninsule ibérique. Cet essor de l'activité du sanctuaire peut s'expliquer ainsi par la fondation, à environ 25 km au sud-est, de la colonie massaliète de Rhodé vers 400/375 av. J.-C. mais également par le développement économique d'Emporion et l'accroissement de son occupation rurale et territoriale dans la première moitié du IVe s. av. J.-C. (Rouillard *et al.* 2015, p. 203). Pour cette seconde phase, le faciès grec du mobilier, bien plus marqué, et le contexte géographique et historique de la région pourraient ainsi confirmer, au moins pour cette période, de l'utilisation de ce sanctuaire par les populations grecques de Rhodé et probablement d'Emporion.

À partir de la fin du IIIe s. et du début du IIe s. av. J.-C., un changement brusque, visible au travers du mobilier archéologique retrouvé, s'opère au sein des pratiques rituelles. C'est le rite romain du don ou du jet de monnaie, le *iactatio stipis*, qui devient le geste rituel le plus courant. Cette pratique atteste donc l'utilisation du lieu de culte, à partir de cette période, par les communautés romaines ou du moins selon leurs pratiques rituelles. Cette mutation témoigne, une fois de plus, du lien entre le sanctuaire et les anciens territoires grecs d'Emporion et de Rhodé, complètement transformés suite à l'arrivée des Romains (Dunyach, Roudier 2014, p. 87-88). En effet, si Emporion devient à cette époque de plus en plus soumise à Rome et que la présence romaine dans la cité phocéenne s'accentue avec l'installation d'un campement militaire permanent à partir du début du IIe s. av. J.-C., la colonie de Rhodé est quant à elle détruite par Caton en 195 av. J.-C. Cet évènement s'illustre, dans le sanctuaire de la Fajouse, par la disparition de la vaisselle à vernis noir de Rhodé. Il est probable qu'à partir de cette date, Rhodé, décrite alors par Strabon comme « une petite ville des Emporitains »[627], ait été intégrée à leur territoire, comme le sanctuaire lui-même. Notons encore dans ce sens que le passage de Strabon rattache aux Emporitains le territoire s'étendant de l'extrémité du mont Pyréné au trophée de Pompée[628], situé bien plus à l'ouest du massif que le sanctuaire.

[627] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.
[628] Strabon, *Géographie*, III, 4, 9.

F. Identification et évolution du sanctuaire de la Fajouse

Le caractère cultuel du site de la Fajouse est attesté bien évidemment par la nature de son mobilier. Celui-ci, bien qu'érodé par l'environnement humide du site, témoigne d'une fonction particulière de la zone. En effet, outre les fragments de vases miniatures mis au jour lors des pillages clandestins, les milliers de tessons de céramiques découverts autour et dans le bassin de la source durant les campagnes de fouilles définissent une typologie bien caractéristique du domaine cultuel grec : vases à offrandes miniatures de type cratérisque ou calice, vases à boire, *olpai* et coupes de céramiques fines tournées liées aux pratiques libatoires. À cela s'ajoute le mobilier en terre cuite, en verre ou en métaux précieux associé aux vases (Dunyach, Roudier 2014, p. 85-86).

Le site de la Fajouse s'inscrit comme un sanctuaire extra-urbain, de source et d'hauteur. Comme c'est le cas de la majorité des sanctuaires naturels, le lieu de culte présente ainsi peu d'aménagements : un bassin empierré et un système de terrasses constituent l'ensemble des structures construites. Cette sobriété témoigne de rites simples laissant peu de traces et d'un investissement minimum de l'espace consacré. Cet aménagement rustique, propre aux sanctuaires naturels et aux sanctuaires de source, est le témoin d'un respect singulier des lieux, peu investis par l'homme si ce n'est par le rite. Pour I. Dunyach, le sanctuaire de la Fajouse s'inscrit plus précisément en tant que sanctuaire « rocher-source » tel que décrit par Sénèque[629] ou comme celui de Kyrtones dédié aux Nymphes et cité par Pausanias[630]. Le sanctuaire peut rappeler également, par quelques aspects, celui de la colonie massaliète d'Olbia-de-Provence où, tout autour d'un imposant rocher situé dans une zone marécageuse, on a retrouvé une forte concentration de coupes et de monnaies offerts à la divinité.

Le rocher d'où sourd l'eau, joue ainsi ici un rôle central dans l'organisation du culte et l'aménagement du sanctuaire. Au vu de la spatialisation et des types de mobilier retrouvés au sein du site, le sanctuaire de la Fajouse présente une organisation très hiérarchisée. La source et son rocher, vide d'activité humaine, semble demeurer un espace naturel habité par la divinité. Autour de ceux-ci s'organise l'espace sacré réservé aux actes religieux de dévotion humaine, marqué par des dépôts et des crémations d'offrandes ainsi que par des libations. Enfin, les espaces périphériques sont eux utilisés par les Hommes, notamment comme aire de préparation pour les offrandes ou comme voie de circulation (Dunyach 2019a, p. 185-187).

Le lieu de culte est par ailleurs un marqueur important dans le paysage. L'implantation topographique de celui-ci pourrait ainsi suggérer un sanctuaire de confins, doublant une limite territoriale entre les populations roussillonnaises de l'extrême sud-est de la Gaule et celles gréco-indigènes de l'Empordà. C'est également un sanctuaire de passage, situé non loin d'une voie de circulation importante permettant de franchir les Pyrénées. Le lieu de culte a ainsi très bien pu jouer le rôle d'interface, à la fois dans l'organisation des territoires que comme point de rencontre entre le nord de la péninsule ibérique et la Gaule (Dunyach 2019a, p. 188-192 ; 2013, p. 15 ; Dunyach, Roudier 2014, p. 87).

Les premiers témoins d'occupation du site datent de la fin de l'époque archaïque, soit à la fin du VIe s. av. J.-C. Le site semble alors déjà caractérisé par sa nature cultuelle (Phase 1). En contrebas de la source, sur la future Terrasse 2, plusieurs fosses remplies de charbons (FS 303, 305 et 306), parfois combinés à des éclats de vases brisés et brulés, sont associées à une structure en mortier (ST 307) qui pourrait être identifiée comme un autel rupestre rudimentaire. Cette hypothèse est confortée par la présence de charbons sur le devant de la

[629] Sénèque, *Lettres à Lucilius*, IV, 41.
[630] Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 24, 4.

structure et par la proximité de celle-ci avec les fosses. Dans ce cas, ces dernières pourraient être des *purai*, des fosses cultuelles liées à la consécration d'offrandes par le feu, généralement des vases à verser, qui auraient été collectés et enfouis à l'intérieur de celles-ci. Plus proche de la source et autour du futur bassin aménagé, une autre fosse contenait des cendres et des végétaux non complètement brûlés (FS 1051). On retrouve également dans cette zone un dépôt (DP 105) de minerai de fer grillé (Emp-Faj-003) et des fragments de vases en verre coloré sur noyau d'argile importés de Rhodes (Emp-Faj-002). L'ensemble constitue très probablement une aire sacrificielle où les rebuts des actions rituelles réalisées sur l'autel de la Terrasse 2, tels que des crémations de végétaux et de vases, auraient été en partie collectés, conservés puis enfouis dans les fosses à proximité et dans celles du secteur du bassin. L'occupation de cette première phase du sanctuaire couvrait la fin du VIe s. et le dernier quart du Ve s. ou le début du IVe s. av. J.-C. (Dunyach 2019a, p. 178-179 ; Dunyach, Roudier 2016a, p. 187 ; 2016b, p. 5-7).

À partir de la seconde moitié du IVe s. et jusqu'à la fin du IIIe s. av. J.-C., le site connaît une occupation plus intense (Phase 2). Lors de sa seconde phase, le sanctuaire se structure. La source et ses abords sont alors aménagés mais toujours en respectant l'aspect naturel des lieux. Le pourtour de la source est empierré, en suivant les courbes topographiques, créant un bassin artificiel d'environ 10 m². En dehors de deux feuilles d'or découvertes dans l'eau, l'essentiel du mobilier cultuel est composé de vases à offrandes miniatures de type cratérisque, de vases à boire comme des coupes ou de petits cratères et de vases à verser comme des cruches ou des *olpai*. Il s'agit en majorité de vases à vernis noir produits dans la colonie de Rhodé et dans le nord-est de la péninsule ibérique. En contre-bas du bassin, on aménage deux terrasses ovaliformes caractérisées par des séquences d'empierrements successives et par la récurrence de dépôts de fonds de coupes entiers qui semblent ponctuer un axe de circulation en direction de la source (Dunyach, Roudier 2016a, p. 187 ; Roudier 2014, p. 96-97). C'est également durant cette phase, qui correspond au pic de l'activité du sanctuaire, que l'autel de sommet de la Montagne rase est en usage (Roudier, Dunyach 2018, p. 15-16).

À partir du dernier quart du IIIe s. et du début du IIe s. av. J.-C., la mainmise romaine sur le territoire emporitain et la disparition de Rhodé entraîne un bouleversement dans la nature des pratiques rituelles jusque-là réalisées dans le sanctuaire (Phase 3). Durant la troisième phase du lieu de culte on observe ainsi un changement brusque du type de mobilier déposé avec l'apparition de monnaies, d'amphores de provenances variées et de vaisselles produites en Roussillon. À l'inverse, on note la disparition de la vaisselle à vernis noir de Rhodé, suite bien sûr à la destruction de l'agglomération grecque par Caton en 195 av. J.-C. (Dunyach, Roudier 2018, p. 79 ; 2014, p. 87-88). Les monnaies se concentrent autour de la source, témoignant de la *iactatio stipis*, le jet de monnaie, une pratique rituelle bien connue dans les sanctuaires romains. La concentration d'amphores et de vases à boire et à verser sur la seconde terrasse atteste quant à elle d'une nouvelle activité liée à la consommation de vin, surtout durant la période républicaine. Entre le IIe s. et le Ier s. av. J.-C. (Phase 3B), on constate un délaissement de la Terrasse 1 au profit de la source et de la Terrasse II, qui concentrent la majorité du mobilier. On envisage alors un déplacement de l'aire destinée à la célébration du culte sur les contrebas de la source, soit au sein de la Terrasse 2. Le site connaît par la suite un *hiatus* aux Ier s. et IIe s. ap. J.-C. (Phase 3C) puisqu'aucune céramique datable de cette période n'a été découverte sur le site ou ses alentours. Le secteur est ensuite de nouveau occupé à partir du IIIe s. ap. J.-C. (Phase 3D). Suite au comblement naturel du bassin côté sud, une nouvelle zone du rocher devenu accessible accueillera dans une de ses cavités plusieurs foyers successifs entre le IIIe s. et le VIe s. ap. J.-C. Le mobilier monétaire est alors complété par une réapparition de rares fragments de vases en céramique et en verre, traduisant un regain d'activités autour de la

source à la fin de l'Antiquité (Dunyach, Roudier 2018, p. 79-82 ; 2016b, p. 17 ; 2014, p. 86-87 ; Roudier 2014, p. 96 ; Dunyach 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14). À partir du changement d'ère et jusqu'au IVe s. ap. J.-C., le site continue donc d'être visité mais de manière discontinue, suivant peut être la fréquentation variable des montagnes pyrénéennes et l'évolution du statut du sanctuaire, à l'origine frontalier. Après l'abandon du site durant la Phase 3C, on pourrait s'attendre à la perte de la fonction rituelle du site. Pourtant, la recrudescence de monnaies et la présence de verreries et céramiques africaines claires C et claires D retrouvés autour du bassin, pourrait indiquer le contraire. La fonction religieuse du site durant la Phase 3D pourrait toutefois être en rupture totale avec le culte établi durant l'âge du Fer et l'Antiquité tant les pratiques rituelles observées sont différentes (Dunyach, Roudier 2018, p. 82-83 ; 2016a, p. 188 ; Roudier 2014, p. 96). La présence d'un petit foyer (FY 1033) recouvrant le comblement du bassin dans le carré T 35 indique une occupation sporadique du site au début du XIIIe s. C'est après cette date que plusieurs blocs du rocher principal s'effondrent, recouvrant et préservant certains niveaux du bassin. Il est possible que cet éboulement massif soit la conséquence d'un important séisme qui toucha l'aire catalane en 1428 (Dunyach, Roudier 2016b, p. 3).

Le site de la Fajouse peut donc être identifié comme un sanctuaire naturel gréco-romain présentant une longue occupation allant de la fin du VIe s. av. J.-C. jusqu'au VIe s. ap. J.-C. La position géographique et topographique du sanctuaire pourrait nous permettre d'identifier un lieu de culte de confins choisi peut-être par les communautés grecques d'Emporion et/ou de Rhodé afin de marquer, par une installation religieuse, la limite territoriale nord de la *chora* de ces populations, peut-être justement vis-à-vis du territoire roussillonnais (Dunyach, Roudier 2013, p. 211-212 ; Rosa Plana-Mallart 2012, p. 162-165).

Le mobilier découvert à ce jour ne permet pas de déterminer l'identité de la divinité honorée, d'autant qu'il faut souligner ici l'absence totale d'inscription dédicatoire. De par les concordances géographiques et topographiques entre les découvertes réalisées sur ce site et les descriptions des auteurs antiques, les équipes en charge des fouilles ont toutefois proposé d'identifier le sanctuaire à celui d'Aphrodite *Pyrenaia* évoquée par les textes. En ce sens, I. Dunyach et É. Roudier s'interrogent sur la possibilité que l'ensemble de l'extrémité orientale du massif Pyrénéen ait pu être consacré à la déesse au travers d'un *hieron* parcourant la crête et dont le site de la Fajouse aurait pu concentrer l'essentiel des pratiques cultuelles (Dunyach 2019, p. 187 ; Dunyach, Roudier 2018, p. 90-91 ; 2016b, p. 19 ; 2014, p. 86). Cette hypothèse repose notamment sur la présence d'un autel, 400 m plus à l'est, sur le sommet de la Montagne Rase, et par un dépôt monétaire retrouvé au pied d'un monolithe préhistorique situé non loin de l'axe de communication traversant les Pyrénées, 400 m à l'ouest du rocher-source. Par ailleurs, on sait que Portus Veneris, situé très probablement sous l'actuel Port-Vendres, en contrebas du massif des Albères et à moins de 10 km du sanctuaire, a servi de havre pour les bateaux à partir des IIe-Ier s. av. J.-C. – soit à une époque où le port indigène de Pyréné, situé possiblement au niveau de l'actuelle Collioure, décline. Le port de Vénus a pu ainsi servir d'accès maritime pour se rendre au sanctuaire de l'Aphrodite *Pyrenaia* situé, tel qu'il est désigné par les géographes grecs et latins, sur le *Promontorium Pyrenaeum*[631] (Castellvi, Dunyach 2018).

En contradiction avec cette hypothèse, la localisation en haute-montagne du sanctuaire est inhabituelle pour le culte de la déesse Aphrodite pour laquelle on préfère généralement les bords de mer. La nature du lieu, en sommet, en frontière de territoire et dans un milieu sauvage loin de toute occupation pérenne, pourrait plutôt s'accorder avec les fonctions d'Artémis. L'association fréquente des « rochers-sources » en milieu sauvage à la déesse

[631] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 6 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 5 ; Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 11.

est par ailleurs notable (Morizot 1994), de même que les *krateriskoi*, en nombre à la Fajouse, et qui sont en Attique caractéristique des cultes artémisiens, notamment dans le cadre de l'*arkteia* (De La Genière 2008, p. 17-18 ; Kahil 1981, p. 253-255). À ce titre, la localisation du sanctuaire de la Fajouse, pourrait tout aussi bien convenir, comme dans le cadre des *arkteia*, à des rites de passage ou d'initiation. Enfin, dans le sens de cette hypothèse, on rappellera bien évidemment le culte d'Artémis *Ephesia*, vénérée selon Strabon dans tous les établissements phocéens et que l'on retrouverait aussi à Rhodé et Emporion[632]. Selon le même auteur, ce dernier aurait par ailleurs été également diffusé auprès des populations ibères qui auraient, au travers de celui-ci, commencé à sacrifier « à la façon même des Grecs »[633]. Cette transmission des pratiques rituelles grecques aux populations locales de l'Empordà serait d'ailleurs tout à fait envisageable au sein d'un lieu de culte de confins et de contact tel que celui de la Fajouse.

À ce jour, et en l'absence de nouvelles évidences, il est difficile de trancher sur l'identification de la divinité vénérée au sein de ce sanctuaire. On pourrait toutefois s'interroger sur la possibilité, au vu de la présence de différents lieux d'intérêts et à fonctions rituelles dans le secteur du col des Terrers, et de l'occupation longue du site, d'un complexe cultuel bien plus grand qui se serait étendu, au-delà du secteur du rocher-source, à l'ensemble de la crête. Dans ce cas, le sanctuaire aurait très bien pu être consacré à plusieurs divinités majeures, comme par exemple Artémis et Aphrodite. Seule cette dernière aurait pu alors été retenue par les auteurs antiques sous le nom de *Pyrenaia*, peut-être sous l'impulsion des Romains et grâce au développement de Portus Veneris.

IV. Autres indices cultuels : un temple d'époque classique ?

On conclura en évoquant trois antéfixes en terre cuite, de provenance inconnue mais qui seraient issues, selon X. Dupré, de la cité emporitaine. Elles présentent des dimensions semblables, mesurant environ 20 cm de côté, et sont tous réalisées à partir d'une argile contenant des dégraissants au feldspath, au quartz et au mica. Elles sont assez homogènes, en ce qui concerne leurs caractéristiques typologiques, et peuvent donc être considérées comme faisant partie d'un même ensemble, voire comme ayant appartenu à un même édifice ou en tous cas à un même projet urbanistique. En forme d'hémicycle un peu allongé, elles représentent toutes les trois, sur leur face principale, la tête d'un personnage divin différent, vu de face, centrée par rapport à la partie verticale de l'antéfixe (Dupré 2005, p. 119).

Sur le premier exemplaire (Emp-Aut-002A) est représentée une divinité féminine facilement identifiable comme Artémis Bendis. Syncrétisme entre la déesse grecque et Bendis, divinité thrace, son culte se développe depuis le milieu du Ve s. notamment à Athènes avant de se diffuser en Grande-Grèce, et plus précisément à Tarente, dans le courant du IVe s. av. J.-C. Comme sur les exemples de Grande-Grèce, la déesse est ici représentée de face, bouclée, et porte un *léonté* tandis que deux petites ailes sont visibles de part et d'autre du visage. La seconde antéfixe (Emp-Aut-002B) dessine probablement le visage d'une Gorgone, reconnaissable par la chevelure sauvage qui s'étend sur l'ensemble de la surface (Dupré 2005, p. 119, n. 101). Comme il a été évoqué, l'objet pourrait constituer un parallèle intéressant avec les masques de Gorgones retrouvés sur l'*oppidum* d'Ullastret et associés aux temples qui se trouvaient sur son sommet (Dupré 2005, p. 119, n. 102). Enfin, le troisième exemplaire (Emp-Aut-002C) représente clairement le dieu Pan,

[632] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.
[633] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.

selon un modèle bien connu, les cheveux hérissés, les traits du visage durs, et les cornes sortant du centre du crane (Dupré 2005, p. 119, n. 103).

Elles devaient toutes trois être associées à des *kalyptères* courbes, insérés dans la partie supérieure de la face arrière des pièces, dans un système laconien ou hybride. Ces types d'antéfixes semi-circulaires à têtes en relief, sont typiques des toits de Grande-Grèce et de Sicile – et surtout de Tarente – durant le IVe s. av. J.-C. Pour X. Dupré, les trois objets pourraient donc être datés de la fin de l'époque classique, vers le milieu du IVe s. av. J.-C. Ils devaient appartenir à la décoration d'un ou plusieurs bâtiments de culte de cette période. L'antéfixe de Pan et celle d'Artémis Bendis pouvaient peut-être faire partie du même édifice, les deux divinités possédant des similitudes. On leur offrait notamment à tous deux, la tête, les cornes ou la peau des animaux chassés. Leurs fonctions, sous cet aspect, se chevauchait, justifiant peut-être leur représentation comme élément de décoration architectural d'un même bâtiment. Il est difficile toutefois de lier ces antéfixes à une quelconque structure, ni bien sûr d'imaginer la localisation d'un tel édifice, puisque les trois objets sont de provenance inconnue. Ils pourraient toutefois être associés à quatre fragments de *sima* en terre cuite, provenant également d'Emporion, mais qui étaient considérés comme d'époque romaine. X. Dupré propose plutôt une datation d'époque classique ou hellénistique (Dupré 2005, p. 119-120, n. 105).

Chapitre 8. Bilan sur le portrait cultuel d'Emporion

Pendant plus d'un siècle, les données sur le portrait cultuel d'Emporion reposaient avant tout sur les connaissances des sanctuaires méridionaux mis au jour et fouillés par Emili Gandia au tout début du XXe s. av. J.-C. Il était complété par quelques rares documents épigraphiques, mais malheureusement fragmentaires, parfois hors contexte et dont l'interprétation demeurait ainsi sujet à débat. De plus, aucune dédicace ne venait confirmer l'identité des divinités vénérées au sein de ce qui semblait être l'un des plus importants sanctuaires de la cité et que l'on attribuait traditionnellement, de par l'identification – problématique – d'une statue, à Asklépios (Emp-Mér-001). Les témoignages textuels relatifs aux cultes et aux divinités d'Emporion sont également anecdotiques. L'unique mention concrète est celle du culte d'Artémis *Ephesia* dont Strabon évoque la diffusion à Emporion, comme dans le reste des colonies massaliètes[634]. À la toute fin du XXe s., les nouvelles fouilles du secteur méridional ont heureusement apporté de nouveaux éléments qui ont relancé l'intérêt des chercheurs pour les sanctuaires emportains (Sanmartí-Grego *et al.* 1992 ; 1988). Ce regain d'activité a notamment entraîné la relecture des données fournies par E. Gandia et la remise en question de l'identification et de l'attribution des deux sanctuaires *méridionaux* (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a ; Dupré 2005 ; Ruiz de Arbulo 1994). En parallèle, de nouvelles données archéologiques relatives au domaine cultuel ont émergé au travers des différentes opérations réalisées aussi ces dernières années : découverte d'un sanctuaire portuaire à la longue occupation et d'un possible *hestiatorion* associé, d'une concentration de dédicaces votives sur la façade maritime et d'un sanctuaire-source de confins à caractère grec sur le site de la Fajouse. Les découvertes et études récentes complètent ainsi le portrait cultuel longtemps lacunaire d'Emporion, qui n'avait été, jusque-là, considéré qu'au travers des deux sanctuaires méridionaux. La spatialisation des lieux de culte et l'emprise sacrée dans le tissu urbain de la Néapolis se dessinent ainsi progressivement. On regrettera toutefois le peu d'évidences, malheureusement commun au sein des établissements phocéens, de lieux de culte ruraux. Les fouilles du sanctuaire de la Fajousse et la publication, on l'espère prochainement, d'une monographie à ce sujet, pourront ainsi compléter cet aspect, puisque la participation de Grecs, probablement issus de Rhodé mais aussi d'Emporion, est ressentie au IVe s. av. J.-C. mais pourrait bien être perceptible dès la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., date à laquelle Rhodé n'était alors pas encore fondée (Dunyach, Roudier 2016b, p. 18-19 ; 2014, p. 84).

Les vestiges cultuels à ce jour découverts témoignent bien d'un faciès typiquement grec dans l'organisation et les formes des espaces sacrés. Dans le sanctuaire méridional de l'ouest, comme au sein de celui portuaire de la limite septentrionale de la Néapolis, les lieux de culte semblent s'articuler avant tout autour d'un autel assez monumental, généralement installé sur un haut podium et accessible seulement par un escalier, peut-être sur le modèle qui se développe en Ionie à partir du VIe s. av. J.-C. (Hellmann 2006, p. 133-136). De plus, celui-ci semble être, pour ce qui est de l'autel jumeau et peut-être de l'autel x, dissocié de tout temple proche. Les fouilles actuelles au sein du sanctuaire portuaire confirmeront ou non cet aspect pour l'autel de type *eschara* récemment découvert. Les temples semblent également, pour le peu qu'on en sait, typiques de l'architecture grecque. Les différents éléments de décor retrouvés (Emp-Pal-001/003/004 ; Emp-Mér-010/011/012/013/015/016) semblent restituer des édifices d'ordre ionien, construits en grès, présentant un décor typique de Grèce orientale mais retouchés par l'ajout de stuc blanc. Enfin, dans le sanctuaire portuaire comme dans ceux

[634] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8 ; IV, 1, 4-5 = C 179-181.

du secteur méridional, le reste du *téménos* est agrémenté de bassins, citernes et portiques, nécessaires au déroulement des rites, selon le modèle grec. L'appel de coroplastes siciliens et de Grande-Grèce se fait également ressentir notamment au travers des témoignages sculpturaux des premiers édifices cultuels (Emp-Mér-020 ; Emp-Ago-002), probablement à une époque où Emporion ne possède pas encore les ressources et les moyens appropriés à la fabrication de telles réalisations. Cette influence perdure toutefois à l'époque classique comme en témoignent peut-être les antéfixes de forme hémicycle représentant Artémis Bendis, Pan et Gorgone (Emp-Aut-002).

L'un des édifices cultuels les plus importants semble être celui décelable au travers des blocs architecturaux monumentaux découverts dans le secteur du premier établissement emporitain (Emp-Pal-001/003/004). La localisation du bâtiment et les dimensions de ses blocs semblent indiquer qu'il appartenait probablement à l'un des sanctuaires principaux de la cité. Deux grandes divinités pourraient alors être de sérieuses candidates. En premier lieu Athéna, qui semble jouer le rôle de divinité poliade à Phocée, Élée, Massalia et Lampsakos. La localisation de ses sanctuaires dans ces différents établissements est similaire : il est installé sur le sommet du promontoire de la ville, proche de l'espace portuaire, en position dominante sur la mer et sur l'espace urbain. La situation topographique semblable du secteur où furent retrouvés les différents blocs pourrait donc aller dans le sens d'un sanctuaire à Athéna. La seconde divinité propice à l'installation d'un tel sanctuaire est bien évidemment Artémis *Ephesia*, divinité nationale des Phocéens d'après Strabon[635] mais qu'il est malheureusement à ce jour difficile d'identifier dans l'ensemble des établissements phocéens de Méditerranée occidentale. On a donc tout naturellement rapidement proposé que son sanctuaire ait pu être installé au sein du premier noyau urbain des Grecs (Puig i Cadafalch 1909a, p. 194), sans toutefois en avoir de preuves concrètes, malgré sa possible représentation, au travers de la fameuse « dame emporitaine », dans les séries monétaires émises par la cité depuis la fin du IVe s. (Pena 2000a, p. 60-63).

La déesse pourrait également, en compagnie de son frère jumeau, avoir été vénérée sur la soi-disant acropole de la Néapolis, un secteur mal connu mais qui se démarque par l'absence de construction et par sa position la plus élevée de la nouvelle ville. Le secteur conviendrait également bien, de la même manière, à l'Athéna *Polias*. Le sanctuaire extra-urbain, installé juste au sud de cette colline et à un moment où la Néapolis n'est pas encore ou à peine fondée, pourrait également être un bon candidat pour l'identification d'un lieu de culte à Artémis et Apollon. Ce sanctuaire connaît en effet une longue occupation et un développement constant jusqu'au Ier s. ap. J.-C. Surtout, on y installe dès la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. un podium monumental sur lequel se dressent deux autels jumeaux. Ces derniers seront remplacés, dans le courant du IIe s. av. J.-C., par deux temples également géminés[636]. Cette configuration rappelle les deux autels jumeaux tardo-archaïques installés en périphérie de Phocée (Özyigit 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39) mais également la localisation des deux sanctuaires d'Artémis *Ephesia* et d'Apollon *Delphinios* à Massalia au sein de la même colline[637]. Les deux divinités pourraient donc être associées et avoir été vénérées au sein d'un culte commun à Emporion, comme cela pourrait également être suggéré à Olbia (Olb-Ins-002).

[635] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8 ; IV, 1, 4-5 = C 179-181.

[636] Les travaux de E. Sanmartí-Grego ont suggéré l'existence d'une phase antérieure du Temple M (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107, 111 ; Sanmartí-Grego 1992). L'étude des carnets de fouilles d'E. Gandia pourrait confirmer ceci au vu de la mention de plusieurs pavements successifs sous le sol mosaïqué de l'édifice (Gandia 1911, p. 50-52 ; 1909, p. 150 ; 1908b, p. 21-23.

[637] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

Plusieurs éléments de ce sanctuaire semblent également présager un aspect médicinal des pratiques qui y étaient réalisées, ce qui conviendrait bien au culte d'une divinité comme Apollon, qui pourrait, sous l'épithète d'*Oulios*, avoir reçu de telles fonctions au regard des Phocéens. Ce caractère est bien perceptible à l'époque hellénistique avec l'installation de nombreuses citernes et de ce que l'on a interprété comme un *abaton*, mais aussi avec l'introduction du culte de Sarapis/Isis et peut-être d'Asklépios. Toutefois, plusieurs éléments, comme la présence d'*ex-voto* anatomiques ou l'installation précoce d'un puits-citerne, pourraient bien attester cette nature médicinale aux époques antérieures. L'inscription suggérant le culte de Nymphes (Emp-Ins-002) retrouvée à proximité et provenant, selon E. Gandia, du *téménos* (Gandia 1910, p. 167-168) confirme l'importance de la purification de l'eau dans ce secteur et par conséquent la fonction médicinale du lieu de culte.

Le sanctuaire pourrait également avoir été le lieu d'un culte à Dionysos au vu de plusieurs dédicaces fragmentaires sur céramique (Emp-Ins-004/007/009/011). Les dimensions de l'espace sacré, la longue occupation et les nombreux édifices cultuels repérés n'écartent pas en effet la présence de plusieurs divinités au sein du même *téménos*. De plus, sa présence depuis le Ve s. av. J.-C. était déjà pressentie par la représentation du dieu sur plusieurs séries monétaires emporitaines (Chevillon 2010). La divinité serait par ailleurs attendue à Emporion au vu de l'intérêt de son culte dans l'organisation et la consolidation de la communauté des cités grecques, mais également de par son importance dans le panthéon phocéen, au vu de l'organisation des fêtes lénéennes et des *Anthesteria* attestées à Massalia, Élée et Lampsakos.

Deux autres divinités qui auraient pu occuper une place toute particulière au sein du panthéon emporitain sont Déméter et sa fille Koré/Perséphone. Le culte des déesses fut très tôt envisagé par quelques rares indices comme la présence d'épis de blé accompagnant parfois la « dame emporitaine » sur certaines séries monétaires, ou par une série de figurines en terre cuite représentant des personnages féminins en attitude d'offrantes, dont l'une tenant une corbeille de fruits et un porcelet, offrandes caractéristiques du culte agraire des déesses (Emp-SPo-005). Cette présence semble se confirmer avec les découvertes récentes faites au sein du sanctuaire portuaire, qui suggèrent un culte de divinités féminines chtoniennes liées à la fertilité. La découverte durant la campagne de 2023 d'autel de type *eschara* contenant majoritairement des restes de porcs[638] rentre en effet en adéquation avec un culte de Déméter et on espère ainsi que l'étude de ces données et la poursuite des fouilles dans les années à venir permettront de confirmer, ou non, ces hypothèses. On rappellera que son culte est soupçonné à Massalia, Phokaia et Lampsakos et qu'il semble avoir eu à Élée une importance toute particulière.

Plusieurs inscriptions, parfois sujettes à interprétation, suggèrent l'existence d'autres divinités au sein du portrait cultuel emporitain. Ainsi, sur un cratère hellénistique à vernis noir de la seconde moitié du IVe s. av. J.-C. pourrait courir une dédicace à Héraklès (Emp-Ins-012). Rappelons à ce titre que le culte du héros semble attesté à Élée, mais qu'il est aussi soupçonné à Massalia, et peut-être à Olbia et Lampsakos. La découverte de cet objet par E. Gandia en 1919 juste au sud de l'îlot identifié bien plus tard comme le sanctuaire portuaire est remarquable et pourrait peut-être indiquer l'existence d'un culte au héros au sein même, ou à proximité, de ce dernier. Sur l'*agora* hellénistique, deux inscriptions sur plaques de calcaire pourraient attester d'un culte de Thémis (Emp-Ins-014), et peut-être de Zeus (Emp-Ins-015), associés et probablement vénérés pour leurs fonctions civiques. L'hypothèse s'appuie également sur l'union des deux divinités dans le

[638] Informations orales transmises par l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, en charge des fouilles (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda). Données encore inédites.

nom théophore Zénothémis connu seulement à Massalia et à Olbia (De Hoz 2006, p. 447 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 156). Dans ce sens, on a également suggéré que le culte de Zeus sur l'*agora* soit celui du dieu *Patrôos* (De Hoz 2014, p. 136-137, n°137), tel qu'il est attesté à Massalia mais qu'on pourrait également identifier au travers de la pratique des *Apatouria* à Massalia et à Lampsakos. Enfin, comme on l'a vu, le sanctuaire de la Fajouse semble avoir été visité par des fidèles emporitains, au moins durant une partie de son occupation. On a proposé récemment d'y reconnaître l'*Aphrodision Pyrenaia* qui marquait, selon Strabon, la frontière entre la province de Narbonnaise et l'Ibérie[639] (Dunyach 2019, p. 187 ; Dunyach, Roudier 2018, p. 90-91 ; 2016b, p. 19 ; 2014, p. 86), mais un lieu de culte de confins à Artémis, voire même un complexe cultuel s'étendant sur l'ensemble de la crête et dédié aux deux divinités, est également probable.

Ainsi, si la rareté des documents épigraphiques et textuels relatifs aux cultes d'Emporion ne semble pas permettre de définir, de la même manière qu'à Élée et à Massalia, le passé micrasiatique de la colonie, force est de constater que les parallèles entre Emporion et les autres établissements phocéens sont eux bien plus perceptibles. À l'inverse, le développement des aspects économiques et commerciaux de la cité a probablement favorisé l'apparition de nouveaux cultes extra-phocéens, comme en témoigne l'introduction du culte de Sarapis et peut-être d'Isis à la fin du IIe s. ou au milieu du Ier s. av. J.-C. (Emp-Ins-001).

Enfin, un dernier point à souligner et qui semble encore une fois dessiner une caractéristique fondamentale de la mise en place du paysage cultuel phocéen, est la connexion très marquée entre les sanctuaires et la fortification urbaine. Ainsi, à Emporion, la quasi-totalité des lieux de cultes attestés ou supposés est situé en périphérie de la ville et en relation directe avec l'enceinte. Le sanctuaire méridional de l'ouest, au début suburbain, sera ainsi intégré aux limites urbaines après les réformes successives des IVe s. et IIe s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 115, n. 85 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-178 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110). Les nouvelles fortifications serviront alors de limites au *téménos* sur le côté ouest, sud et est. Côté oriental, le sanctuaire de la terrasse inférieure sera installé dans l'espace nouvellement créé par l'extension de la ville au sud au IIe s. av. J.-C. Il sera ainsi enserré entre l'ancien mur de fortification du IVe s. av. J.-C. au nord et celui nouvellement construit au sud (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 286-293 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992). La soi-disant acropole, juste au nord du sanctuaire méridional de l'ouest, est également limité à l'ouest par la fortification (Dupré 2005, p. 105-108, n. 17, 31, 37). Enfin, dans le secteur septentrional de la Néapolis, le sanctuaire portuaire se développe dans l'angle nord-ouest de la ville, et l'enceinte sert de mur de soutènement côté ouest et nord à la terrasse sacrée mise en place au début du Ve s. av. J.-C. (Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 67-68 ; Aquilué *et al.* 2011, p. 129). On remarque également que ces mêmes lieux de culte enserrent les principaux accès de la Néapolis : le sanctuaire méridional de l'ouest et celui de la terrasse inférieure s'organisent ainsi de part et d'autre de l'entrée méridionale, tandis qu'au nord, le sanctuaire portuaire semble s'étendre à l'ouest mais également à l'est de la voie permettant de rejoindre le port naturel de la ville (Castanyer *et al.* 2015, p. 123-126). Dans le contexte colonial d'Emporion, l'installation des principaux lieux de culte urbains en périphérie de la ville et en relation étroite avec les fortifications, mais également avec les principales voies d'accès terrestres et maritimes, suggèrent une sacralisation de l'enceinte découlant d'un besoin de protection et de visibilité. Ces sanctuaires, facilement repérables pour toute personne située à l'extérieur des murs, servaient également certainement de lieux

[639] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3.

favorisant les échanges et contacts avec les populations locales, sous la protection garantie par les divinités.

Quatrième partie :

Le portrait cultuel phocéen

Chapitre 1. Espace abordé, approprié et sacralisé

I. Les mythes de fondation et la légitimation de l'implantation

On retrouve chez les Phocéens, comme chez les autres populations grecques, l'emploi de récits présentant et expliquant les origines d'un rite, l'installation d'un établissement, voire même la naissance d'un peuple. Ces récits ont pour vocation d'expliquer et souvent de légitimer la présence d'une population ou d'une cité sur un territoire précis, voire l'existence de telles ou telles pratiques, parfois rituelles, qui leur seraient associées. Dans le cas de l'implantation d'un peuple sur un territoire précis ou de la fondation d'une ville, d'une *polis* ou d'un sanctuaire, on parle alors de « mythes de fondation ». Bien évidemment, l'emploi du terme « mythe » n'est pas anodin, puisque ces récits sont des légendes plus ou moins fictifs, certes présentant parfois quelques vraisemblances historiques, mais qui ont certainement évolué au fil des siècles pour satisfaire des motifs politiques et identitaires (Mac Sweeney 2013). Leur aspect fictif est bien évidemment appuyé par l'intégration fréquente de quelques éléments fantastiques et surnaturels qui placent le peuple ou la cité sous la protection et l'approbation de la ou des divinités.

Dans le Monde Grec, ces mythes de fondation occupent une place importante. Chaque cité possédant ses propres lois, ses propres cultes et ses propres traditions, l'exposition d'un mythe de fondation qui met en exergue une origine particulière permet à la *polis* de se démarquer de sa voisine et donc de renforcer sa propre identité. On dénote alors généralement deux types de mythes de fondation : celui dit autochtonique qui fait par exemple naître les Hommes directement de la terre qu'ils sont donc légitimement en droit de revendiquer ; et celui dit allogène, propre aux récits d'exode ou de colonisation (Lussier 2013, p. 161-163). Le peuple n'est alors pas né sur la terre qu'il occupe mais l'a acquise, d'une manière ou d'une autre, mais toujours avec l'accord des divinités. Cet accord peut se faire de manière directe, sous un ordre divin par exemple, ou de manière indirecte, la divinité étant substituée par une intervention naturelle ou par un humain représentant le pouvoir divin comme un oracle ou un artistocrate grec de lignée héroïque. Les Grecs d'une cité accordaient ainsi beaucoup d'importance à ces épisodes légendaires qui apportaient une explication cohérente de leur origine et qui constituaient un caractère identitaire et territorial fort. L'étude de ces récits permet ainsi de s'interroger sur la ou les origines ethniques des colons, sur le contexte de départ et d'installation de ces derniers, sur l'emprise de leur territoire, sur la mise en place des premiers lieux de culte et sur le rôle de ces premières divinités au sein du nouveau panthéon mis en place.

C'est bien évidemment, dans le cas de Phocée et de ses *apoikiai*, les récits de type allogène que l'on retrouve. De l'ensemble des établissements phocéens et massaliètes, seuls quatre ont livré des récits de fondations, parvenus jusqu'à nous grâce aux auteurs anciens : Phokaia naturellement, Lampsakos, Massalia et Alalia/Élée. Les deux derniers sont en effet, comme on l'a vu, étroitement liés puisque l'abandon de l'un entraînera la naissance de l'autre. On essaiera ici de présenter chacune de ces légendes et de les croiser afin de dégager les similitudes qui pourraient, peut-être, dessiner les principes identitaires forts des Phocéens relatifs à leur origine et à la légitimation de leur appropriation territoriale.

Phocée est une cité d'Anatolie qui voit le jour durant le long et complexe processus de « Migration ionienne ». Son origine est donc, comme pour le reste de ses fondations, exogène : les Phocéens, comme le reste des Ioniens, ne sont pas apparus sur leurs terres mais s'y sont installés. Pour les Grecs, ou du moins pour ceux des époques hellénistiques et romaines, périodes desquels sont parvenus la plupart de ces récits, notamment par Pausanias, cette « Migration ionienne » se rattache à Athènes, au roi Kodros et à ses fils. Ainsi, Milet sera fondée par des Grecs dirigés par Nélée[640], Éphèse par Androklos[641], Myonte par Kyarètos[642], Colophon par Damasichton et Promèthos[643], Lébédos par Andraimon[644], Téos par Damasos et Nauclos[645] et Érythrée par Cléopos[646], tous princes d'Athènes et fils de Kordros. Priène est quant à elle fondée par Philôtas, descendant de Pènéléôs et Aipytos, fils de Nélée[647] et est donc également rattachée à Kodros. Phocée, en tant que cité membre de la confédération ionienne, s'intègre ainsi complètement à cette « Migration ionienne » et à ces récits de fondation.

D'après les différents récits de fondations, Phokaia fut fondée par des Grecs venus de Grèce continentale. Chez le géographe du IIe s. ap. J.-C. Pausanias, les premiers Phocéens proviennent de Phocide, d'où ils tirent leur nom, mais ils sont guidés par deux Athéniens, Philogènes et Damon. Ces derniers jouent le rôle d'oikistes, chefs de l'expédition qui mènera à l'installation de la colonie et fondateurs légendaires, puis héroïsés de la future *polis*. Toutefois, ils ne seront dans un premier temps pas acceptés par le reste des cités d'Ionie, du moins jusqu'à ce que de nouveaux contingents d'Érythrée et de Téos, représentés par les princes Déoitès, Périclos et Abartos descendants de Kodros, ne les aient rejoints[648]. Cette pluralité au sein des contingents fondateurs de Phocée se retrouve dans d'autres variantes du mythe de fondation. Selon l'historien du Ier s. av. J.-C. Nicolas de Damas, les colons étaient aussi composés d'exilés Phocidiens, enfants illégitimes de mères béotiennes, mais également d'Ioniens, notamment de Thorikos en Attique, et de quelques Grecs du Péloponnèse[649]. Enfin, chez le géographe du changement d'ère Strabon, l'origine des colons fondateurs de Phocée n'est pas précisée, mais ceux-ci sont, une fois de plus, guidés par l'oikiste athénien Philogènes. Damon n'est quant à lui pas mentionné[650]. Ainsi, bien que le récit présente plusieurs variantes, une constante se dessine. Phokaia serait fondée par au moins deux groupes de colons, l'un originaire de Phocide, l'autre d'Attique, et peut-être par des groupes bien moins importants ou moins bien représentés provenant du Péloponnèse. Le rattachement à l'Attique et à Athènes occupe, comme pour le reste des cités ioniennes une place centrale : chez Nicolas de Damas, les Phocidiens trouvent d'abord refuge en Attique avant de partir fonder Phocée ; chez Pausanias, l'expédition et la fondation des Phocidiens est dirigée par deux Athéniens et l'insertion de Phocée dans la Confédération Ionienne ne peut se faire que sous la tutelle des descendants du roi légendaire Kodros, dernier roi d'Athènes.

Comme on l'a vu, des vestiges et du matériel mycéniens attestent une première occupation du site dès le XIVe s. av. J.-C. À la fin de la période mycénienne, l'occupation

---

640 Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3 ; XIV, 1, 6 ; Callimaque, *Hymnes*, 225-227 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 5-6.
641 Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 7-9.
642 Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 10.
643 Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3,3.
644 Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 5.
645 Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 6.
646 Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 7.
647 Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 10.
648 Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 3, 10.
649 Nicolas de Damas, *Histoire universelle*, III.
650 Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 3.

persiste à Phocée et un second établissement apparaît, plus au nord, avec un matériel typique de la période proto-géométrique. Cette double fondation pourrait ainsi faire écho à la double origine des fondateurs de Phocée telle qu'elle est représentée dans les textes. Par ailleurs le passage de Pausanias présentant la nécessité d'inclure les descendants du dernier roi légendaire d'Athènes afin d'intégrer la nouvelle cité fondée à l'ensemble du monde ionien, semble suggérer encore une fois l'ambiguïté de leur origine double. Son origine phocidienne et ionienne renvoie implicitement à la position limitrophe de Phocée avec l'Éolide, avec qui elle partagera, comme on l'a vu, traditions et influences artistiques.

La suite du récit contant l'installation des Phocéens sur leur futur territoire et l'emprise sur ce dernier face aux populations locales, connaît peu de variantes. Les Grecs, pour occuper ces nouvelles terres, doivent faire face au actuels occupants, les Kyméens d'Éolide. La légitimité de l'emprise sur le territoire passe alors par un traité avec ces populations qui leur cèdent les terres. Nicolas de Damas précise la nature de ce geste : les Grecs, d'abord établis sur un îlot non loin de l'embouchure de l'Hermos, subissent les attaques des Kyméens qui cherchent à les en chasser. Après avoir réussi à s'emparer d'une colline sur la terre ferme, les colons se mirent à remplir de terre le détroit qui la séparait de l'îlot et à ériger une muraille autour. Mennès, tyran de Kymé, voulut alors empêcher l'avancée des colons, mais ces derniers nouèrent une alliance avec le frère du roi, Ouatias, qui désirait prendre la tête et la couronne de son frère. Les Grecs, avec l'aide d'Ouatias et l'appui du peuple de Kymé, réussirent à détrôner Mennès. En remerciement, le nouveau roi Ouatias offrit aux Grecs le droit de posséder une partie des terres du pays et d'en épouser les femmes[651].

On remarque l'absence de surnaturel. Aucune divinité ne semble guider ou protéger, de manière directe ou par le biais d'un intermédiaire, les colons. Le récit n'en demeure pas moins empreint de certaines fabulations : les contingents de colons sont représentés ou rattachés à d'anciens héros ou rois mythologiques traditionnels et la reconnaissance de Phocée comme cité d'Ionie ne peut se faire sans filiation avec le Roi légendaire Kodros. Par ailleurs, en aidant Ouatias à monter sur le trône, l'emprise des Grecs sur le territoire et sur les femmes qu'ils épousent devient raisonnable : ils n'ont pas conquis ces terres mais les ont reçus pour leurs bonnes actions. Le fait que Nicolas de Damas évoque l'appui du peuple de Kymé dans la destitution du tyran Mennès renforce cette légitimité. Les fondateurs de Phocée ne sont alors plus des envahisseurs mais des héros aux yeux du peuple sur le territoire duquel ils s'installent. En ce sens, ce mythe de fondation s'inscrit dans un schéma typique des récits allogènes grecs avec le don des terres et le mariage légitime des colons avec les femmes autochtones. Cette formalisation amène ainsi à rester prudent et lucide sur la portée historique de cet épisode qui s'inscrit, avant toute chose, dans un schéma de fondation typiquement grec.

Pour Lampsaque, première véritable colonie phocéenne connue, deux récits différents nous sont parvenus. Le premier est conté par le géographe du Ier s. ap. J.-C. Pomponius Mela. Les Phocéens, désireux de trouver l'endroit le plus favorable pour fonder une ville, décidèrent de consulter un oracle. Celui-ci leur répondit de s'installer dans le premier lieu où ils verraient un éclair briller[652]. On a à faire ici à un mythe de fondation classique du monde grec : le choix du site et l'emprise du territoire sont directement appuyés par la bénédiction d'une ou plusieurs divinités. Ici, cette reconnaissance divine est double. L'entreprise de fondation est en premier lieu légitimée par les paroles même des dieux, par l'intermédiaire de l'oracle qui ne désapprouve pas le projet et au contraire

[651] Nicolas de Damas, *Histoire universelle*, III.
[652] Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97.

l'encourage. En second lieu, elle est marquée par un évènement extérieur et naturel (un éclair brillant) qui, par le fait qu'il détermine le lieu d'implantation, est d'ordre divin. Ce sont donc les dieux et non les Hommes qui guident, choisissent le site de la nouvelle fondation et, par ce fait, approuvent l'opération. Dans le récit, on ignore toutefois l'identité de l'oracle et donc de la divinité qui valide l'entreprise. S'il s'agit généralement dans le reste des récits de fondations grecs de l'Apollon de Delphes, le contexte ionien et les relations étroites entre Phocée et Milet ne permettent pas d'écarter la possibilité ici d'un oracle de l'Apollon de Didymes. L'hypothèse d'un oracle de l'Apollon de Claros, sur le territoire de Colophon, est également possible. Enfin, on rappellera que ce récit s'inscrit également dans ceux, fréquents, qui cherchent à donner une explication au nom de la fondation. Ici, le nouvel établissement de Lampsaque (Λάμψακος) est nommé par le signe divin, un éclair qui brille (λάμπω), qui guida les colons dans le choix du site.

Le récit que rapporte Plutarque et Polyen, respectivement des Ier s. et IIe s. ap. J.-C., est très différent. Celui-ci est toutefois extrêmement intéressant puisqu'il provient très certainement des écrits d'un historien du Ve s. av. J.-C. originaire de l'établissement, Charon de Lampsaque. Phobos, descendant du roi Kodros, voyage à Parion, cité de Mysie. Il y fait la rencontre du roi Mandron qui règne sur les Bébryces, un peuple légendaire de Bithynie. Aidant le roi dans des conflits militaires avec ses voisins, Phobos reçoit de celui-ci le droit de posséder une portion de territoire et de s'établir dans un faubourg de la ville de Pithyesse. Phobos envoie alors son frère, Blepsos, occuper le faubourg avec de nouveaux colons phocéens. Les Phocéens nouvellement installés s'enrichissent alors rapidement grâce à de nombreux conflits armés avec leurs voisins. Les Bébryces, jaloux et apeurés par la montée en puissance de leurs nouveaux concitoyens cherchèrent à s'en débarrasser dans le dos de leur Roi Mandron. La fille du roi, Lampsaké, eut vent des plans des Bébryces et, échouant à les raisonner, vint prévenir les Phocéens. Ceux-ci décidèrent de tendre un piège à leurs opposants : prétextant un sacrifice et un banquet, ils réunirent les Bébryces dans le faubourg puis s'emparèrent des remparts et du reste de la ville de Pithyesse en tuant les Bébryces qui avaient complotés contre eux. Le Roi Mandron leur céda alors la ville et Lampsaké, morte de maladie durant ces évènements, reçut les honneurs des Phocéens. Ces derniers nommèrent alors la ville en son nom et lui vouèrent un culte comme à une divinité[653].

Le parallèle avec le mythe de fondation de Phocée est frappant à plusieurs égards. Premièrement, comme pour Phocée, les acteurs principaux de la fondation de Lampsaque se rattachent directement au roi légendaire d'Athènes, Kodros. De plus, Phobos et Blepsos jouent ici, à la manière des athéniens Philogènes et Damon, le rôle d'oikistes. Ils guident les colons vers leurs nouvelles terres et ce sont eux qui se lient d'amitié avec les représentants du pouvoir en place sur le territoire convoité. De la même manière, comme pour le mythe de fondation de Phocée, l'emprise des nouvelles terres est légitimée par l'alliance avec ce même pouvoir : Mandron se lie d'amitié avec les Phocéens et les accueille sur ses terres. Quant à sa fille Lampsaké, elle ira jusqu'à trahir les siens et allégoriquement se sacrifier pour les Grecs afin que ces derniers puissent s'installer. En ce sens, elle se présente également comme une des figures fondatrices du nouvel établissement comme le prouve le culte qui lui est dédié après sa mort et qui rappelle ceux des héros fondateurs. Le personnage sert également, comme l'éclair brillant évoqué par Pomponius Mela, à donner une origine au nom de la cité. Quant à la prise de Pithyesse, futur Lampsaque, par les Grecs, elle n'est pas présentée comme une agression, un siège ou une invasion phocéenne, mais comme une réaction défensive face aux intrigues des

[653] Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37.

Bébryces. De la même manière qu'à Phocée, les Grecs sont ici représentés en tant que héros : Lampsaké blâme les Bébryces pour l'impiété qu'ils s'apprêtent à commettre en trahissant les phocéens bienfaiteurs qui les ont aidés durant plusieurs conflits militaires. Enfin, le territoire est cédé volontairement par Mandron. Celui-ci ne cherche ni à récupérer la ville, ni-même à blâmer le comportement des Grecs. La fondation de Lampsaque est ainsi légitimée par les figures d'autorités du territoire.

Un dernier épisode pourrait être ajouté. Le passage est connu uniquement par Polyen et fait suite à la fondation du nouvel établissement, relatant cette fois l'organisation et l'implantation territoriale. Les Lampsaciens et les Pariens, en différends pour fixer les limites de leur territoire respectifs, décidèrent de régler cette querelle. Ils firent partir, dès l'aube et de chacune de leur ville, un certain nombre d'hommes. L'endroit où les deux groupes se rejoindront marquera ainsi la limite des deux cités. Les Lampsaciens usèrent alors de la ruse pour obtenir le territoire le plus conséquent : ils persuadèrent les pécheurs qui étaient sur la route des Pariens de réaliser un sacrifice à Poséidon accompagné d'un grand festin et d'y convier, à leur passage, les hommes de Parion. Ceux-ci s'étant amusés à boire et à manger, ils furent ralentis dans leur course. Ainsi, les Lampsaciens purent obtenir un plus large territoire limité de leur cité voisine de Parion par un sanctuaire à Hermès[654]. Ce court passage illustre un fait bien connu des études relatives à l'organisation territoriale des colonies grecques. Le récit présente le *hiéron* d'Hermès comme une borne territoriale, symbole frontalier entre Lampsaque et Parion, et marqueur de l'emprise du territoire environnant. Si les divinités ne jouent pas ici un rôle actif dans la fondation de l'établissement et l'emprise du territoire environnant, elles participent tout de même à ce phénomène de manière indirecte grâce aux ruses des Lampsaciens.

Parmi les *apoikiai* phocéennes d'Occident, peu de récits de fondation nous sont parvenus et celui de Massalia est à ce jour le plus complet. Celui-ci est conté par deux auteurs, l'érudit des IIe-IIIe s. ap. J.-C. Athénée de Naucratis qui relate les dires du philosophe Aristote au IVe s. av. J.-C., et l'historien du IIIe s. ap. J.-C. Justin qui cite Trogue Pompée au Ier s. av. J.-C. Les deux récits sont très proches avec toutefois quelques légères variations, mais l'épisode conté par Trogue Pompée demeure le plus complet et le plus précis. D'après le mythe, suite à un premier voyage en Occident où les Phocéens se lièrent d'amitié avec les Romains et repérèrent un lieu propice à leur installation, une seconde expédition est organisée et menée par les oikistes Simos et Prôtis[655], tandis que dans le texte d'Aristote, ceux-ci sont remplacés par un autre phocéen du nom d'Euxène[656]. Quoi qu'il en soit, ce groupe de Phocéens arrive sur le territoire convoité et fait la rencontre du chef local, Nannos, roi des Ségobriges. Celui-ci est en train d'organiser les noces de sa fille, qui se nomme Gyptis chez Trogue Pompée et Petta chez Aristote. Le roi se liant d'amitié avec les Phocéens, les invite à participer à l'évènement. Selon leur tradition, la princesse doit choisir, parmi les convives, son futur mari. C'est bien sûr l'un des oikistes qui sera l'élu, Protis dans la version de Trogue Pompée et Euxène dans la version d'Aristote. Dans les deux versions le roi Nannos ne s'oppose pas au mariage. Au contraire, il voit dans ce choix une volonté divine. Chez Aristote, Petta change alors de nom pour Aristoxène, devenant par cette union une grecque et, en quelque sorte, la parèdre d'Euxène. Le couple est ainsi qualifié par leur anthroponyme de « bon et bonne hôtes », symbolisant la cohabitation naissante entre Phocéens et Ségobriges. Le mariage est également scellé par une dot : les Grecs reçoivent du roi une portion du territoire pour l'installation de leur établissement. Chez Aristote, Aristoxène et Euxène donnent naissance à Prôtis, « Le Premier ». On comprend alors mieux la

[654] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 24.
[655] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 3.
[656] Athénée, *Les Deipnosophistes*, XIII, 576.

signification de son nom : né de l'union du chef des colons phocéens et de la princesse ségobrige, il représente le premier homme d'une nouvelle unité, celle de l'*apoikia* de Massalia. Sa naissance conclut le mythe, symbolisant ainsi à lui seul la cohabitation entre Grecs et populations locales. Encore une fois, ce récit fait écho à ceux de Lampsaque et de Phocée : les Phocéens, sous les directives d'un oikiste, se lient d'amitié avec un roi autochtone, ici Nannos, par lequel ils obtiennent le droit de posséder et d'occuper une partie du territoire.

Chez Trogue Pompée, le récit continue. À la mort du roi Nannos, son fils, Comanus, lui succède. Sous les conseils d'un Ligure, le nouveau roi prépare une attaque afin de chasser les Grecs de leur territoire. Profitant que les Grecs soient en pleine période de festivités en l'honneur de Dionysos, Comanus envoie ses hommes infiltrer la ville grecque : un premier groupe fait mine de demander à la ville l'hospitalité, pendant qu'un deuxième se cache dans des chariots couverts de joncs et de feuillages. Comanus attend quant à lui avec le reste de son armée, sur une colline voisine, que ses hommes infiltrés lui ouvrent les portes de la ville. Toutefois, une femme, parente du roi, trahit le secret de l'invasion et informe les Grecs, par amour pour l'un d'entre eux. Les Phocéens tuent les Ligures infiltrés et terrassent Comanus et son armée[657]. L'épisode rappelle ici fortement celui de Lampsaque : après avoir reçu, de manière légitime, le droit d'occuper ces terres, les Phocéens doivent faire face à une attaque en traître des populations locales qui craignent la montée en puissance de ceux-ci. Dans les deux récits, les Phocéens doivent leur salut à un membre féminin de la famille royale qui déjoue le complot en prêtant main forte aux Grecs. La réaction des populations locales est quant à elle encore perçue comme une trahison envers les nouveaux venus.

Pourtant, l'acceptation définitive de la présence grecque par le peuple autochtone ne se fait que par le biais d'un troisième et dernier épisode. Quelques temps après, les Ligures se regroupent autour d'un nouveau chef nommé Catumandus. Celui-ci assiège la ville de Massalia jusqu'à apercevoir en songe une déesse qui le convainc de stopper son attaque. Il s'exécute, lève le siège et demande aux Grecs de pénétrer dans la ville afin de calmer la divinité par le biais d'une offrande. En se rendant au sanctuaire d'Athéna, Catumandus reconnaît alors la déesse de son rêve et félicite les Marseillais pour la protection que leur accordent les dieux. Il jure alors une éternelle amitié avec les nouveaux venus[658]. Si l'épisode n'est pas, en soit, rattaché à la fondation et semble intervenir un peu plus tard, il souligne toutefois le rôle des lieux de culte dans la légitimation et la protection de l'implantation coloniale.

Un dernier épisode, conté par Strabon, complète le récit. Alors que les Phocéens s'apprêtent à partir en mer, ils reçoivent un oracle qui les somme de demander à l'Artémis d'Éphèse de leur servir de guide. Arrivés dans la cité ionienne, ils rencontrent Aristarché, une éphèsienne qui reçut en songe la déesse. Convaincue par cette dernière, elle décide d'embarquer avec les Phocéens tout en emportant avec elle les *aphydryma*, éléments symboliques du culte d'Artémis *Ephesia*. Enfin, une fois installés à Massalia, un sanctuaire à la déesse est fondé et Aristarché en devint la première prêtresse[659]. Ce passage reprend quelques caractéristiques propres aux récits de fondations coloniaux : la consultation d'un oracle et le patronage de l'opération par une divinité, ici Artémis *Ephesia*. La nature de l'oracle n'est pas précisée en on ignore donc, encore une fois, s'il s'agit de l'Apollon de Delphes, celui de Didymes ou encore de Claros. De plus, comme on l'a déjà évoqué, l'épisode est ambigu dans le sens où ces évènements pourraient autant se rapporter à la fondation de Massalia qu'à l'arrivée de nouveaux colons à la suite de la

[657] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4.
[658] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4.
[659] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

prise de la ville par les Perses plusieurs décennies plus tard. Plus qu'un récit contant la fondation de Massalia, l'épisode a pour principal objectif de raconter l'implantation du sanctuaire et ainsi d'expliquer la raison de l'existence d'un culte éphésien à l'intérieur d'une cité phocéenne. Il pourrait également témoigner de l'apport de contingents éphésiens au sein de la population massaliète, par le biais de la figure d'Aristarché qui joue en quelque sorte le rôle d'oikiste dans ce récit (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014).

On terminera ce tour d'horizon des différents récits de fondations phocéens avec celui d'Élée. Dans l'épisode conté par Hérodote, il n'est pas question d'oikiste et les évènements se placent dans un contexte historique défini. Ces différences notables s'expliquent aisément par les raisons même de cette fondation : contrairement aux autres cas que nous avons évoqués, Élée n'est pas une *apoikia* classique mais résulte de l'installation d'émigrés. Une partie des Phocéens exilés suite à la prise de la métropole par les Perses s'étant réfugiés à Alalia, ils irritèrent très vite leurs nouveaux voisins étrusques et carthaginois. Une coalition se forma alors contre eux entraînant un conflit armé au terme duquel les Grecs d'Alalia et les nouveaux venus, pourtant victorieux, quittèrent la colonie corse. Les Phocéens se réfugièrent alors à Rhêgion, où un Poseidoniate les informa que la fondation d'Alalia et sa destruction résultaient en réalité de causes divines. Les Phocéens auraient mal interprété l'oracle à l'origine de la fondation d'Alalia, comprenant qu'il fallait fonder une ville à Kyrnos, donc en Corse, au lieu de fonder une ville pour Kyrnos, fils d'Héraklès. Comprenant leur erreur, les exilés partirent en terre œnôtre où ils acquirent, *a priori* pacifiquement, un territoire pour y installer leur nouvelle ville[660]. Malgré les circonstances très différentes de la fondation d'Élée avec les autres établissements phocéens que l'on vient de voir, on notera quelques similitudes. Le choix du site résulte, comme à Lampsaque et malgré une mauvaise compréhension pour Alalia, des paroles d'un oracle. La participation de ce dernier à l'entreprise coloniale est également notée, comme on l'a vu, dans le cas de Massalia. Cette fondation est par ailleurs également acceptée par les populations locales. Si le récit concernant Élée ne s'étend pas à ce sujet, il évoque toutefois succinctement, par le biais de l'aide apportée par l'homme de Poséidonia, puis par le don d'une ville ou d'un territoire par les Œnôtres, l'acceptation des occupants de ce territoire à l'arrivée et à l'installation des nouveaux colons. Enfin, comme à Massalia avec le culte d'Artémis *Ephesia* et comme à Lampsaque avec celui de Lampsaké, le processus se clôture par la mise en place d'un nouveau culte, ici celui de Kyrnos.

Ainsi, malgré le nombre restreint de récits de fondations qui nous est parvenus, il est toutefois possible d'observer un début de schéma qui se dessine par certains éléments semblables (Pl. CCVI, a). Si la consultation d'un oracle ne semble pas systématique, elle apparaît toutefois dans au moins un épisode de chacune des fondations phocéennes (Lampsakos, Massalia, Alalia/Élée). Toutefois, dans ces divers récits, ce n'est pas la divinité qui est mise en avant pour légitimer l'installation coloniale mais la figure du pouvoir en place, ou du moins la population qui y réside : le roi Ouatias pour Phocée, le roi Mandron et sa fille Lampsaké pour Lampsaque, le roi Nannos puis Catumandus pour Massalia, les Poséidoniates et les Oênotres pour Élée. Pour Lampsaque et Phocée, cette légitimation se fait également par l'origine princière et légendaire des oikistes, descendant du roi athénien Kodros. Cette ascendance permet également de rattacher les *poleis* à la puissante Athènes et de réaffirmer l'identité ionienne et l'unification des différentes cités au sein de la Dodécapole.

[660] Hérodote, *Histoires*, I, 164-167.

On remarque également dans l'ensemble de ces mythes la nécessité de prendre les armes face aux autochtones hostiles. Les Phocéens sortent toujours victorieux de ces batailles, et toujours avec honneur. Ainsi, à Phocée, ils combattent pour destituer le mauvais roi Mennès et sont appuyés par le peuple de Kymé, tandis qu'à Massalia et à Lampsaque, ils sont déjà légitimement en droit de posséder ces terres mais sont trahis par une partie de leurs voisins qui les jalousent et les craignent. Dans les trois cas, les Phocéens doivent leur salut grâce à l'aide apportée par un individu de sang royal ou par un groupe d'autochtones : le roi Ouatias et le peuple de Kymé pour Phocée ; la princesse Lampsaké, fille du roi Mandron pour Lampsaque ; une femme proche du roi Comanos puis le roi Catumandus pour Massalia. Malgré le contexte différent lié à la fondation d'Élée, on remarque la présence dans le récit d'Hérodote de ces mêmes éléments : un ennemi hostile qui met en péril la pérennité de l'installation, représenté ici par la coalition entre Étrusques et Carthaginois ; puis une aide salvatrice qui conclut la fondation et légitimise les actions des Phocéens, avec pour Élée les paroles du Poséidoniate et le don du territoire par les Œnôtres. Bien évidemment, dans l'ensemble des cas, la fondation se déroule, à terme, dans un cadre pacifique caractérisé par une alliance entre les Grecs et les populations locales. Cette alliance, telle qu'elle est représentée dans les mythes, permet bien évidemment de rendre légitime, aux yeux des Grecs, leur implantation, reconnue et acceptée par les populations environnantes. Ces divers conflits et alliances qui rythment les différents récits illustrent ainsi très probablement les relations complexes et multiples des différents groupes autochtones lors de l'installation et de l'emprise du territoire par les Phocéens.

Enfin, ces récits mettent en avant certains cultes phocéens. Dans certains cas, leur mise en place accompagne, voire plutôt clôture, le processus de fondation de l'établissement. C'est le cas de celui de Lampsaké à Lampsaque, d'Artémis *Ephesia* à Massalia ou encore de Kyrnos à Élée. Le récit a alors pour objectif d'expliquer l'origine du culte et les raisons de son installation au sein de l'établissement. Dans d'autres cas, les cultes sont acteurs du récit, comme celui de Dionysos et d'Athéna à Massalia, de Poséidon et Hermès à Lampsaque. On pourrait toutefois se questionner sur le choix de la mise en avant de ces cultes plutôt que d'autres dans ces différents récits. Ce choix peut par exemple révéler l'importance que devait revêtir les cultes et divinités mentionnés au sein des différentes colonies et cités phocéennes. Ainsi, le récit de Catumandus souligne, par exemple, le rôle poliade qu'Athéna devait endosser à Massalia. Il pourrait également, comme pour le cas de l'Artémis *Ephesia*, trahir un besoin d'expliquer l'origine d'un culte ou d'une pratique qu'on ne comprenait plus ou pourrait, comme on le verra, découler de constructions postérieures répondant à des besoins politiques.

II. La sacralisation de l'espace

Comme on vient de le voir, quelques-uns des récits de fondations phocéens se concluent par l'installation des premiers sanctuaires ou du moins par l'intégration des premiers cultes : celui de Lampsaké pour Lampsaque[661], d'Artémis *Ephesia* pour Massalia[662] et de Kyrnos pour Élée[663]. Généralement, cette mise en place illustre le remerciement de membres de la communauté aux divinités qui les ont guidés sains et

[661] Plutarque, *Œuvres morales*, IV, *Conduites méritoires des femmes*, 18, 255 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37.
[662] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[663] Hérodote, *Histoires*, I, 164-167.

saufs jusqu'aux nouvelles terres et qui ont par conséquent patronné l'entreprise coloniale. Dans les faits, l'implantation des premiers lieux de culte permet surtout de marquer l'emprise du nouveau territoire et de le placer sous la protection divine.

Les recherches archéologiques ont malheureusement du mal à repérer ces premiers sanctuaires, les phases les plus anciennes des différents établissements étant généralement les moins bien connues. On peut toutefois observer que dans une partie des sites étudiés, la hauteur la plus proche du premier noyau d'occupation semble rapidement concentrer les premières structures sacrées (Pl. V ; XXXVII ; LXVIII, b ; CXL). Ce phénomène est ainsi attesté à Phokaia où le promontoire est occupé dès l'âge du Bronze par un lieu de culte alors que le premier espace urbain se développe à un peu moins d'1 km au sud (Özyigit 2015, p. 591-592 ; 2013b, p. 82 ; 2012, p. 81-82 ; 2009-2011, p. 26). À Élée, l'extrémité occidentale de la future acropole est déjà occupée par un sanctuaire dès les premières décennies de l'installation, tandis que l'habitat se développe sur les versants de la même hauteur (Gassner 2014, p. 424-428 ; 2009-2011, p. 79 ; 2006, p. 487-493 ; Greco 2009-2011, p. 104-105). Ce phénomène pourrait ainsi également être restitué à Massalia. On imagine en effet volontiers les *hiéra* d'Artémis, Apollon et Athéna évoqués dans les textes au sommet ou sur les versants des deux collines autour desquelles s'installent les premiers Grecs (Tréziny 2000a, p. 85-86 ; 1995, p. 47-48). Enfin, à Emporion, si le sommet de Sant Martí devait certainement avoir été le lieu d'implantation de l'un des premiers sanctuaires des Phocéens, les témoignages cultuels les plus anciens, connus à ce jour, sont perceptibles sur le versant sud de la hauteur que l'on interprète traditionnellement comme la future acropole de la Néapolis (Dupré 2005, p. 108-109).

Ce constat est révélateur de la volonté des Phocéens de rapidement installer leurs divinités sur une position stratégique, en hauteur, afin de placer sous la protection divine l'établissement alors balbutiant – et non encore fortifié – et surtout de s'approprier ce nouvel espace. Ce phénomène s'accompagne également d'une volonté de délimitation du futur espace urbain par la mise en place des premiers lieux de culte. Encore une fois, cette méthode de sacralisation de l'espace est déjà perceptible à Phocée. Dans le courant du VIIe s. av. J.-C., la prospérité économique de la cité entraîne le développement d'un second noyau urbain autour de la future acropole et d'une grande phase d'urbanisation monumentale. Celle-ci est marquée, au tout début du VIe s. av. J.-C., par l'édification d'un imposant rempart mais aussi par la restructuration de l'espace sacrée de la colline – les structures ovales de la période protogéométrique faisant place à un grand temple périptère en tuf – et par la mise en place de nouvelles zones sacrées. Il est intéressant de constater que celles-ci s'installent au nord[664], au sud[665] et probablement à l'est[666] du nouveau noyau urbain, comme pour le délimiter, tandis qu'à l'ouest le caractère sacré des îles d'Incir et d'Orak fermant l'espace maritime semble déjà être définit (Özyigit, Erdogan 2000 ; Özyigit 1999, p. 34-35 ; 1998a, p. 766-768). De plus, le lieu de culte du terrain n°1056 au nord et les autels tardo-archaïques au sud sont respectivement implantés non loin du Port de la Petite Mer et du Port de la Grande Mer, tandis qu'un troisième sanctuaire, en contrebas de l'acropole – mais accessible uniquement par bateau – était situé au centre des deux espaces (Özyigit, Erdogan 2000, p. 21 ; Özyigit 1995).

Dans les fondations d'Occident, cette dynamique est particulièrement visible à partir du milieu et de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. Elle répond alors certainement à un

[664] Lieu de culte du terrain n°1056, à environ 600 m de l'acropole et à environ 400 m au nord de l'enceinte fortifiée du second noyau urbain. Voir Özyigit 2012, p. 175.

[665] Autels tardo-archaïques, à environ 600 m au sud de l'acropole et de l'enceinte fortifiée du second noyau urbain. Voir Özyigit 2000, p. 3-4 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 15.

[666] *Naïskos* de Maltepe (Pho-Mal-001), suggérant un lieu de culte dans le secteur des collines, à environ 700 m de l'acropole et en position périphérique avec les fortifications orientales. Voir Rohaut 2017, p. 179-180.

accroissement de l'activité commerciale et à un affermissement de l'urbanisation. Ainsi, à Massalia, les premiers lieux de culte connus archéologiquement, comme celui des Pistoles et peut-être celui perceptible sous la cathédrale de la Major, apparaissent dans le deuxième quart du VIe s. av. J.-C. en périphérie du premier noyau urbain et seront rapidement intégrés, dès la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., au sein d'une première extension urbaine vers le nord (Hermary, Tréziny 2015, p. 239 ; Tréziny 2009-2011, p. 41-44 ; 2005a, p. 237 ; 2001a, p. 48-53 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 492-495). En parallèle, d'autres zones sacrées se développent certainement aux limites orientales de l'établissement, comme semble l'attester la concentration d'objets votifs retrouvés dans un remblai de la fin du VIe s. av. J.-C. dans le secteur de la Bourse (Mas-Bou-002/003), ou les *naïskoi*, *askoi* et éléments de figurines en terre cuite retrouvés rue Négrel (Mas-Nég-001/003/004/005). Enfin, sur les points remarquables de la topographie urbaine massaliète semblent également se développer, dans le courant du VIe s. av. J.-C., plusieurs espaces sacrés, comme le suggère la concentration d'objets votifs retrouvés dans le secteur portuaire (Mas-Viv-001/003 ; Mas-JuV-001 ; Mas-ViB-001/002). Le soi-disant *hestiatorion* du Collège Vieux-Port s'installera quant à lui probablement non loin de l'*agora* tardo-archaïque, dominant ainsi l'espace portuaire (Gantès, Mellinand 2005, p. 127-130). À Élée, la présence de quelques objets à caractère votif le long de la Crète (Élé-AS1-001 ; Élé-AS3-001/002/003) pourrait trahir l'emprise sacrée des collines avoisinantes dès la fin du VIe s. av. J.-C. et le début du Ve s. av. J.-C. (Svoboda 2010, p. 104 ; Gassner 2010, p. 146 ; 2005a, p. 46-52 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 82-87), tandis qu'un lieu de culte précoce dans le secteur portuaire pourrait être soupçonné au travers d'un *protomé* féminin et de plusieurs monolithes surplombant la zone (Élé-Acr-007B ; Greco 2009-2011, p. 103). Le phénomène est encore plus perceptible à Emporion où les premiers sanctuaires connus délimitent au nord, à l'ouest et au sud l'extension maximale du nouveau noyau urbain. On a déjà évoqué, côté occidental et méridional, la découverte de divers éléments votifs témoignant de la caractérisation rapide du secteur de l'acropole et de son versant sud. Le même constat peut être fait dans la limite nord de la Néapolis où semble très tôt se développer un lieu de culte qui surplombe le premier espace portuaire (Marzoli *et al.* 2022, p. 277), mais aussi au centre de l'espace urbain (Emp-Ago-002), où se développera plus tard la future *agora* (Santos, Sourisseau 2011, p. 280, Dupré 2005, p. 107-111). Enfin, dans un contexte plus tardif certes, on notera que cette délimitation de l'espace urbain par le sacré est également remarquable dans la colonie massaliète d'Olbia. En effet, on observe, dès la mise en place de la trame urbaine vers 325 av. J.-C., l'implantation aux limites ouest et nord de la ville d'îlots particuliers qui dénotent des autres par leurs dimensions et par leur relation avec la fortification, et qui présenteront, par la suite, un caractère cultuel évident : le Sanctuaire de l'Ouest et l'*Aphrodision*. Si le secteur maritime au sud n'a encore été que peu exploré – et n'a par conséquent livré aucun témoignage cultuel – un espace sacré semblait également être situé dans la limite orientale de la ville, à proximité de l'accès principal, puisqu'une stèle inscrite aux Mères (Olb-Ins-009) a été découverte non loin (Roure *et al.* 2018, p. 20-21).

Bien évidemment cette délimitation de l'espace urbain par le biais du sacré devait certainement s'accompagner, à une autre échelle, de celle du territoire environnant. Il est malheureusement malaisé de définir les limites de la *chôra* des différents établissements phocéens et massaliètes d'Occident, d'autant que les sanctuaires ruraux, souvent peu construits, sont bien évidemment difficiles à percevoir archéologiquement. À Massalia (Pl. XXXIV, a), les Grottes de Marseilleveyre, actives depuis le VIe s. av. J.-C., s'intensifient entre 540 et 450 av. J.-C., période correspondant au développement de l'exploitation du territoire massaliète. Il pourrait ainsi s'agir de lieux de culte de confins, situés à environ 8 km au sud de Massalia, permettant aux Grecs d'échanger avec les

populations locales et de marquer les limites de leur territoire (Bouffier *et al.* 2015, p. 24, 28). En Ibérie, le sanctuaire de la Fajouse, actif depuis la fin du VIe s. av. J.-C., pourrait également avoir été dès l'origine occupé par les populations grecques et ainsi avoir joué un rôle similaire de marqueur de territoire ou en tous cas de lieux d'échanges et de contacts avec les populations de l'Alt Empordà (Pl. CXXXVII). Son développement entre la seconde moitié du IVe s. et jusqu'à la fin du IIIe s. av. J.-C. coïncide notamment avec la fondation massaliète de Rhodé, à 25 km au sud-est, mais également avec l'accroissement de l'occupation rurale et territoriale d'Emporion (Dunyach 2019a, p. 179-181 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9-11 ; Rouillard *et al.* 2015, p. 203). Le même constat semble pouvoir être fait dans le courant du IIe s. av. J.-C. au sein des différentes colonies massaliètes. À Olbia, l'installation d'un lieu de culte rural à 5 km de la ville (Pl. CXIII, a), dans le courant du IIe s. av. J.-C., semble s'intégrer dans un processus d'intensification de la structuration et de l'exploitation du territoire olbien environnant qui s'illustre également par la mise en place d'une cadastration des terres (Brun 2006, p. 26). Ce phénomène s'explique probablement par la prospérité alors économique de Massalia et pourrait également être perçu au travers du probable sanctuaire de Vaugrenier, à 5 km au nord d'Antibes, qui semble également actif à partir de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Arnaud 1998). Enfin, à Élée, cette occupation sacrée du territoire devait également exister mais n'a malheureusement, pour l'heure, pas pu être observée par les archéologues. À ce jour, le seul indice de l'installation de lieux de culte dans la *chôra* éléate pourrait être un bloc architectural inscrit à Perséphone et Hadès (Élé-Ins-013), datable des IIIe-IIe s. av. J.-C. et retrouvé en réemploi à Casal Velino, soit à environ 4 km au nord-ouest de Velia (Pl. LXVI, a, H ; Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62 ; Ribezzo 1937).

Au tout début du Ve s. av. J.-C., la révolte des cités ioniennes en Asie Mineure marque une véritable rupture entre Phocée et ses différentes colonies. Lampsakos, Massalia, Emporion et Élée frappent alors leurs premières monnaies et deviennent des *poleis* à part entière. Cette indépendance s'accompagne d'une véritable prospérité économique pour les établissements de Méditerranée Occidentale qui s'illustre, aux Ve s. et IVe s. av. J.-C., par une extension urbaine et territoriale des nouvelles cités et, par conséquent, par le développement de nouveaux sanctuaires. À Massalia, les extensions successives au nord puis à l'est entraînent ainsi la création voire le déplacement des différents espaces sacrés (Pl. XXXVIII, a). Ainsi, le lieu de culte autrefois suburbain des Pistoles semble disparaître – ou du moins se transformer – au profit d'un nouveau plus au nord, en périphérie du nouveau rempart : le Parc des Phocéens (Rothé, Tréziny 2005, p. 501-502 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74-75 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31-33). À l'est, la construction du nouveau mur de fortification et de la Porte d'Italie entraîne de profondes transformations dans le paysage cultuel avec l'enfouissement des *naïskoi* et du mobilier votif tardo-archaïque de la Bourse déjà évoqués. Un ou plusieurs sanctuaires sont alors construits dans le secteur, perceptibles au travers de divers indices (Mas-Bou-001/006/008/009/010 ; Mas-Ins-007 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 226 ; Rothé, Tréziny 2005, e°2, p. 17 ; Tréziny 2000a, p. 87). À Élée, la prise d'autonomie de l'établissement s'accompagne également de grandes transformations urbanistiques caractérisées par l'érection du premier système de fortification, la sacralisation de l'acropole – qui devient alors exclusivement à fonction sacrée – et l'implantation de nombreux sanctuaires, qui courent principalement le long de la Crète et du nouveau rempart (Pl. LXIX, a). Le développement de l'espace portuaire au sud de l'acropole semble également aller de pair avec l'intensification cultuelle du secteur comme pourrait le suggérer la découverte de divers *kalyptères* de grandes dimensions, de monolithes inscrits et d'une concentration de mobilier à caractère votif (Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164, 178, 180 ; Greco 2006, p. 331-333). Enfin, à Emporion, les Ve s. et IVe s. av.

J.-C. témoignent – au-delà de l'érection des premières fortifications urbaines de la Néapolis – de l'intensification de l'occupation des espaces sacrés, marquée, notamment au sein du sanctuaire méridional de l'ouest, par une monumentalisation et une réorganisation des lieux de culte (Pl. CXLI). Ainsi seront construits dans la seconde moitié du Ve s. un grand autel jumeau sur une haute terrasse et vraisemblablement un temple perceptible au travers de différents éléments architecturaux hors-contexte (Emp-Mér-011/015/016/017). Ces premiers aménagements seront rapidement suivis par l'installation, dans le courant du IVe s. av. J.-C. et en parallèle avec l'extension de la ville au sud, d'une seconde terrasse sacrée sur laquelle seront construits un autel monumental et probablement un ou plusieurs temples associés (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107-111). L'érection des fortifications et le développement urbanistique pourraient également avoir impacté le lieu de culte portuaire au nord, qui semble alors s'agrandir vers l'ouest par le biais d'un terrassement important (Marzoli *et al.* 2022, p. 274-275 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70).

Enfin, on constate dès la fin du IIIe s. av. J.-C. et dans le courant des IIe-Ier s. av. J.-C. de grandes transformations au sein des lieux de culte phocéens d'Occident, marqués par le réaménagement important des espaces sacrés, parfois par leur abandon, ou par des changements brusques dans les pratiques rituelles associées. Ces diverses mutations pourraient en partie s'expliquer par un nouvel élan économique apporté par le développement des contacts avec Rome, mais également par la présence romaine sur le territoire de plus en plus intense. À Massalia (Pl. XXXVIII, b), l'extension de la ville vers le nord entraîne ainsi, à la fin du IIIe s. av. J.-C., l'abandon ou du moins la transformation du lieu de culte du Parc des Phocéens (Rothé, Tréziny 2005, p. 504 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33). L'intense urbanisation du secteur de la Bourse semble également avoir impacté les différents sanctuaires des environs, comme le suggère l'enfouissement du mobilier votif déjà évoqué (Mas-Bou-006/007/008/009/010) dans un remblai du milieu du IIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, 532-546). Enfin, si plusieurs indices suggèrent le caractère cultuel du secteur des Pistoles aux périodes classique et hellénistique (Mas-Pis-004/005/006), les vestiges archéologiques sont quasi-inexistants à cause de la mise en place, à l'époque augustéenne, d'un îlot d'habitations qui détruit une bonne partie des niveaux antérieurs (Rothé, Tréziny 2005, p. 492-496). À Emporion, la Néapolis connaît de grandes réformes urbanistiques au milieu du IIe s. av. J.-C. qui impactent les différents espaces sacrés (Pl. CXLIII). Ainsi, le sanctuaire portuaire est impacté par l'installation d'un grand bastion d'angle au nord-ouest et par l'aménagement d'une rue-escalier pavée qui remplace l'ancienne voie d'accès à la baie (Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70). Dans le secteur méridional, un grand terrassement recouvre les vestiges cultuels précédents et de nouveaux temples sont édifiés, tandis que l'extension urbaine vers le sud crée un nouvel espace peut-être déjà cultuel (Dupré 2005, p. 106, n. 26 ; Ruiz de Arbulo 1994 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176-178 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104 ; 1990). Enfin, dans le centre de la Néapolis, la mise en place de l'*agora* hellénistique semble entraîner l'abandon ou du moins la transformation de l'ancien lieu de culte et le développement d'un nouveau, peut-être consacré à Thémis et Zeus (De Hoz 2014, p. 136-138 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 252 ; Dupré 2005, p. 111-114, n. 66-68 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180). Ces transformations se poursuivront dans le courant du Ier s. av. J.-C., la fondation de la ville romaine entraînant certainement un nouveau dynamisme religieux perceptible dans les espaces cultuels méridionaux de la Néapolis par la construction de nouveaux édifices sacrés et par l'intégration du culte impérial et de divinités égyptiennes (Aquilué *et al.* 2008b, p. 41 ; Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18). Quant à Élée, son intégration progressive à Rome comme cité fédérée dans le courant du IIIe s. av. J.-C. entraîne une grande prospérité économique qui se traduit notamment par un

vaste programme d'urbanisation (Pl. LXX, a-b). Ce dernier est marqué par l'édification de nombreux nouveaux sanctuaires le long du tronçon A des fortifications et par la monumentalisation des *hiéra* plus anciens. L'installation d'*insulae* dans le quartier portuaire entraîne également l'abandon des anciens lieux de culte du secteur et le développement probable d'un *téménos* aménagé en terrasse, interprété comme un *Asklepieion* (Cicala, Vecchio 2008, p. 178-179 ; Tocco Sciarelli 1999, p. 64-65).

La présence romaine, la prospérité économique des différents établissements phocéens d'Occident mais aussi l'évolution et souvent la dégradation des relations avec les populations locales affecteront également à cette période les sanctuaires extra-urbains, situés au loin dans le territoire des différents établissements grecs. Ainsi, on constate dans le courant du IIe s. av. J.-C. l'abandon des cultes des Grottes de Marseilleveyre (Bouffier *et al.* 2015, p. 23 ; Marsolat 2005, p. 85, p. 94 ; Rothé Tréziny 2005, 684). À la Fajouse, la destruction de Rhodé par Caton et la présence plus forte des Romains dans la région entraînent de profondes mutations dans le type d'offrandes déposées et dans les pratiques rituelles réalisées. Ces évènements conduiront également certainement, entre le IIe s. et le Ier s. av. J.-C., à la réorganisation de l'espace rituel qui sera abandonné dans le courant du Ier s. ap. J.-C. (Dunyach, Roudier 2018, p. 79-82 ; 2014, p. 87-88). Un phénomène semblable pourrait être perceptible à l'Acapte où le *téménos* d'Aristée témoigne d'un pic d'activité dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. – avec notamment, comme à la Fajouse, la participation parmi les fidèles du sanctuaire de populations romaines – avant d'être abandonnée au Ier s. ap. J.-C. (Coupry, Giffault 1984, p. 216-219 ; Giffault 1983b, p. 150). Le probable lieu de culte contemporain de Vaugrenier a quant à lui un sort bien différent puisqu'il semble connaître un abandon plus précoce, dans le milieu du Ier s. av. J.-C., probablement à la suite de la prise de Massalia et à l'indépendance d'Antipolis (Arnaud 1998, p. 10). Le sort funeste de la métropole massaliète en 49 av. J.-C. a probablement eu un fort impact sur les cultes et les espaces sacrés de la cité et de ses différentes fondations. Pourtant, à Massalia même, aucun abandon de sanctuaire n'est perceptible – si ce n'est potentiellement celui des Pistoles déjà évoqué. Cette observation surprenante doit selon toute vraisemblance s'expliquer par les connaissances lacunaires des espaces sacrés de la cité puisque, s'il n'est pas visible dans la métropole même, on le décèle dans certaines de ses colonies. En plus de l'exemple d'Antipolis avec Vaugrenier, on remarque ainsi à Olbia l'abandon des principaux lieux de culte de la ville dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., lors des réformes urbaines augustéennes (Bats 2011a, 257 ; Ollivier 2006, 17-19).

Chapitre 2. Typologie des espaces de cultes et pratiques rituelles

I. Le sanctuaire phocéen : typologie et particularités

A. Les composants du sanctuaire : stoai et gradins

Malgré les données lacunaires de certains des établissements phocéens et massaliètes, l'étude des différents espaces cultuels connus met en valeur la diversité de ces derniers : sont attestés aussi bien des sanctuaires naturels de type rupestre, en grottes ou de rocher-source, que de grands sanctuaires monumentaux ou à terrasses, ou encore par des exemples plus modestes. Bien évidemment, suivant l'organisation classique des sanctuaires grecs, les lieux de cultes phocéens sont avant tout à ciel ouvert, organisés autour de diverses structures nécessaires à l'organisation du culte comme des bassins, canaux, temples, bâtiments annexes et *stoai*.

Ces dernières sont très présentes dans les sanctuaires phocéens, probablement parce que les phases les plus connues de ces derniers sont celles de l'époque hellénistique, période à laquelle les *stoai* abondent dans les espaces sacrés grecs (Hellmann 2006, p. 212). La fonction de ces portiques en contexte phocéen n'est pas toujours facilement interprétable, par le simple fait que ces structures devaient en réalité, comme dans le reste des sanctuaires grecs, occuper diverses fonctions au sein d'un même espace sacré. En premier lieu, ces *stoai* servaient généralement de limite architecturale au *téménos*, marquant l'une de ses frontières, mais aussi, à l'époque hellénistique, de moyens systématiques de régularisation et d'encadrement de l'espace cultuel comme dans les Aires sacrées n°2 et n°6 d'Élée ou dans le sanctuaire de la terrasse inférieure d'Emporion. Les portiques pouvaient également être le lieu de quelques pratiques rituelles, de dépôts d'offrandes et d'exposition d'*ex-voto,* ou de tenues des banquets sacrés accompagnant les sacrifices. Ils servaient également de manière plus terre à terre de toit et d'abris aux visiteurs, voire, dans le cadre de sanctuaires médicinaux – comme probablement celui du sanctuaire méridional de l'ouest d'Emporion ou du probable *Asklepieion* d'Élée – d'*abaton*, de portique d'incubation. Encore plus largement, ils servaient de lieu de réunion pour la population venue assister aux processions et aux festivités sacrées (Brun-Kyriakidis 2017, p. 103 ; Patera 2010, p. 146 ; Hellmann 2006, p. 212-218 ; Pedley 2005, p. 10).

Ce dernier point est à développer car il explique en partie la présence de gradins dans certains lieux de cultes phocéens. C'est le cas par exemple à Emporion où une série de marches a été observée à l'ouest de l'autel jumeau, sur le *téménos* suburbain de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Pl. CLXII, n°3 ; CLXVII, e). On s'étonne toutefois, si ces gradins ont servi à l'installation du public qui suivait les manifestations religieuses, de leur localisation derrière l'autel jumeau, donc dos au sacrifice et au prêtre qui en avait la charge. Des gradins ont également été observés en contrebas de l'Acropole éléate et contre le *Terrassenmauer* II (Pl. LXXVII, b ; LXXVIII, b). Construits vers le milieu du Ve s. av. J.-C., ils permettaient très probablement aux Éléates d'assister à certains évènements organisés sur la terrasse inférieure. Ils seront d'ailleurs, avec le développement de cette dernière dans le courant du IVe s. av. J.-C., doublés voire obstrués par une longue *stoa*, alors que s'installe juste à l'est un petit *théatron* qui a pu récupérer la

fonction première des gradins (Krinzinger 2003, p. 25-26 ; 1999, p. 30-31 ; 1994 ; Krinzinger, Gassner 1997, p. 235-236, 243-244). Enfin, on a également observé de possibles gradins creusés dans la falaise du sanctuaire de Değirmenli Tepe à Phocée (Pl. XXI, e).

B. L'autel au centre de l'espace de culte à ciel ouvert

L'élément principal et central du sanctuaire phocéen, comme bien sûr du sanctuaire grec en général, est bien évidemment l'autel (βωμός). Celui-ci peut prendre, dans le monde grec, de nombreuses formes, plus ou moins monumentales et perceptibles par l'archéologie, allant du simple foyer installé au niveau du sol (*eschara*), aux grands autels monumentaux sur podium et à cour, en passant par l'autel de cendre ou l'autel creux (*bothros*). Les Phocéens ne semblent pas privilégier un type d'autel plus qu'un autre mais cette remarque doit toutefois être nuancée par l'aspect lacunaire de la documentation. Parmi l'ensemble des lieux de cultes connus ou supposés en contexte phocéen, très peu d'exemples sont réellement connus. On ne sait par exemple rien des autels des sanctuaires monumentaux, pourtant bien fouillés, d'Athéna à Phocée et à Élée. Il en va de même, bien évidemment, pour ceux probablement tout aussi grandioses soupçonnés dans les textes – comme les sanctuaires d'Athéna, d'Artémis et d'Apollon de Massalia – ou par quelques blocs architecturaux (Mas-Maj-001 ; Mas-RPo-001 ; Emp-Pal-001/003/004).

Pourtant, la réalisation d'autels monumentaux est bien attestée en contexte phocéen. Dans la métropole anatolienne, deux *bômoi* d'environ 6 m de long sur 5 m de large ont ainsi été découverts, côte à côte (Pl. XXIII, a-d ; Özyigit 2002, p. 337-338 ; 2000, p. 3-4 ; 1999, p. 38-39). Il s'agit de structures typiques du monde ionien, des autels monumentaux en Π, caractérisés par une plate-forme surélevée cernée sur ses trois côtés par un petit muret. Celui-ci permettait ainsi de retenir les cendres balayées par le vent (Hellmann 2006, p. 133-136). Au vu de la découverte de deux exemplaires de ce type à Phocée, on pourrait s'attendre à retrouver ce genre d'autels dans ses fondations. Ce n'est pourtant, *a priori*, pas le cas[667]. Emporion a livré deux autels monumentaux de plans et de dimensions semblables au sein du sanctuaire méridional de l'ouest, accessibles par une série de marches qui couvrent tout un côté de la structure. Le premier, dit autel jumeau, date de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. et mesure 5,5 m de long pour 2,5 m de large (Pl. CLXVII, a-b ; Gandia 1910, p. 12, 14, 17-18). Le second, l'autel x, date du IVe s. av. J.-C. et fait 7,2 m de long pour 5,1 m de large (Pl. CLXIX, a-b ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174-176). Pourtant, aucune des deux structures ne semblent avoir présenté des murs de bordure en Π en leur sommet. Sur la plate-forme du premier se dressaient deux petits autel quadrangulaires simples tandis que celle de l'autel x semble vide de toute construction. La colonie éléate a quant à elle livré l'autel le plus monumental du corpus : une longue estrade de 11,95 m de long sur 7 m de large, agrandi dans un second temps au IIIe s. av. J.-C. jusqu'à 25,68 m de long, au centre du probable *téménos* de Zeus de l'Aire sacrée n°8 (Pl. XCVII a-c ; Gassner, Svoboda 2015, p. 211-213 et p. 215-218 ; 2014 ; Pedrazzi 2013, p. 319-325). Un autel de plan semblable et contemporain serait décelable dans l'Aire sacrée n°2 : il s'agit d'une structure longue de 11,6 m de long pour 1,8 m de large au centre d'un triportique (Pl. LXXXII, a ; Gassner 2006a ; 2005, p. 62). Un autel

[667] Ce type d'autel se développe en Asie Mineure au VIe s. av. J.-C., expliquant peut-être l'absence de structures semblables dans les *apoikiai* phocéennes, celles-ci voyant le jour au début du même siècle. On ne peut cependant conclure avec certitude à l'absence de ce type de structures dans les colonies d'Occident au vu de la documentation lacunaire.

de ce type, mais d'une échelle toute autre – long de 2,5 et large de 0,75 m – pourrait également être reconnu à Massalia au sein de l'hypothétique lieu de culte de l'îlot Madeleine. La structure semble avoir été en fonction dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3). Il est intéressant de noter que dans l'ensemble des cas, aucun temple n'a été identifié dans l'axe, voire même dans les environs des *bômoi*[668]. Il s'agit donc d'autels monumentaux dissociés de tout temple, au centre de l'espace de culte à ciel ouvert et présentant peu de constructions annexes, selon un modèle bien perceptible en Asie Mineure, comme par exemple à Milet au travers de l'autel de Poséidon du Cap Monodendri ou de celui de l'Apollon *Delphinios* (Herda 2006 ; 2005, p. 259-263 ; Gerkan 1915). D'ailleurs, si Verena Gassner avait proposé de rapprocher les autels monumentaux longs d'Élée de ceux que l'on retrouve en domaine lucaniens (Gassner, Svoboda 2015, p. 220 ; Gassner 2005a, p. 61-63, n. 103), il est également possible d'y voir l'évolution des *bômoi* ioniens caractérisés par des « proportions plus ramassées » (Hellmann 2006, p. 133).

À ces autels monumentaux s'ajoutaient probablement des *bômoi* quadrangulaires simples, de petites dimensions. Certains, totalement hypothétiques, pourraient être décelables au travers de blocs architecturaux (Mas-Ins-005 ; Olb-Ins-004 ?) ou de plaques en pierre inscrites aux noms de divinités (Mas-Ins-007 ? ; Élé-Ins-004/005/020 ? ; Olb-Ins-002 ? ; Emp-Ins-002/014/015 ?). Les rares exemples connus archéologiquement et dont l'identification est certaine sont quant à eux plus tardifs. On notera ainsi l'autel de l'Aire sacrée n°7 qui mesure 2,46 m de long sur 1,28 m de large et qui se dressait dans l'axe d'un temple, datable très certainement du IIe s. av. J.-C. (Pl. XCII, f ; Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-116), tandis qu'à Emporion, un autel de 2,7 m de long sur 2,65 m de large fut construit au Ier s. av. J.-C., légèrement désaxé de son temple, au sein du sanctuaire méridional de l'ouest (Pl. CLXVI, a ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 179 ; Gandia 1910, p. 9). De petits autels anépigraphes ont également été retrouvés à Emporion (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176 ; Gandia 1910, p. 22-23) et à Olbia (Olb-SdO-007) tandis que des blocs quadrangulaires inscrits pourraient être interprétés comme des autels, ou comme des stèles, et furent retrouvés à Élée (Élé-Ins-022/029) et à Olbia (Olb-Ins-006/009).

Enfin, les lieux de cultes phocéens ont livré toute une série de foyers plus ou moins délimités et de fosses plus ou moins construites, pouvant se référer à des autels de type *eschara* ou *bothros*. Parmi l'ensemble des foyers, à la fonction cultuelle incertaine, découverts à l'intérieur des différents *téménoi* des sanctuaires phocéens, peu se démarquent par leur taille ou par leur aménagement. L'autel de type *eschara* le plus important et le plus remarquable fut découvert très récemment au sein du sanctuaire portuaire d'Emporion. Il mesure 2 m de côté et devrait être daté du Ve s. av. J.-C. (Pl. CLXXX, b-d)[669]. Dans le même sanctuaire, un autre autel-foyer avait déjà, semble-t-il, été identifié, délimité par une structure en pierre de forme carrée (Pl. CLXXIX, e ; Castanyer *et al.* 2015, p. 123-126 ; 2009-2011, p. 67-69 ; Santos 2013, p. 110 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 247). Or, il est remarquable de constater que dans le sanctuaire portuaire de Phocée, occupé depuis le VIe s. av. J.-C., Ömer Özyigit avait noté la présence d'une cavité rectangulaire creusée dans le substrat rocheux, de 0,9 m de long pour 1,3 m

[668] On a supposé que l'autel x d'Emporion était aligné à une structure précédant le Temple M. Bien que l'hypothèse soit envisageable, la présence de ce potentiel temple n'a, à ce jour, pas encore été confirmée (Aquilué *et al.* 2008b, p. 38-39). Par ailleurs, bien qu'un triportique entoure le possible autel de Poséidon de l'Aire sacrée n°2, la fonction des salles n'a pas été déterminée (Gassner *et al.* 2009a, p. 89-90 ; Gassner 2006a ; 2005, p. 54-59).

[669] https://www.lavanguardia.com/cultura/20230714/9109939/aparece-yacimiento-griego-empuries-altar-sacrificios.html ; https://www.instagram.com/p/CurRRFyIMKx/?img_index=1

de large, que l'archéologue avait identifiée comme un potentiel autel (Pl. XVII, e ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 21). Quant aux autels de type *bothroi* identifiables, il s'agit dans la grande majorité des cas de fosses ou de cavités rudimentaires. Parmi celles-ci, on notera les nombreuses cavités réalisées dans le substrat rocheux de la colline de l'acropole et sur l'île d'Incir – et qu'Ö. Özyigit identifie comme des *kaya çanağı* (« bols de roche » ; Pl. XIV, d-e ; Özyigit 2010, p. 390 ; 2009, p. 72-73 ; 2002, p. 336-337 ; 1995a ; 1994b, p. 426-429) – et que l'on retrouverait peut-être à Élée au sein de l'Aire sacrée n°7 (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-116). Des fosses contenant des offrandes votives ont quant à elles été découvertes à Massalia – dispersées à l'intérieur de la structure du Parc des Phocéens (Pl. LIV, d ; Rothé, Tréziny 2005, p. 501-502 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74-75 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31-33) – mais aussi peut-être à Emporion au sein du futur sanctuaire méridional de l'ouest (Dupré 2005, p. 105 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104) et à Élée (Gassner 2019, p. 745, n. 26). Enfin, il est à ce jour difficile de caractériser la nature des différents puits découverts dans les divers sanctuaires phocéens. Si les chercheurs semblent désormais identifier celui d'Élée et ou de Massalia comme des puits publics qui auraient, lors de leur abandon, recueilli diverses offrandes de lieux de culte proches (Cicala, Vecchio 2008, p. 167-171 ; Greco 2006, p. 343-345 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 540 ; Tréziny 2000a, p. 88, 90, n°45, p. 94), à Phocée et Emporion, certains puits semblent avoir été construits à l'intérieur même du *hiéron* (Özyigit 2019, p. 653 ; 2018, p. 214-217 ; 2012, p. 175 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 19-20 ; Burés 1998, p. 281-284 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 174 ; Gandia 1909, p. 157-159). Il n'empêche que leur nature votive n'en est pas moins certaine. Le besoin abondant d'eau dans les rites grecs pourrait aisément suffire à expliquer leur emplacement.

C. Des grands temples périptères aux petits temples prostyles

Lorsque l'on dresse le bilan des bâtiments cultuels identifiés dans les différents *téménoi* phocéens, on observe une relative absence de grands temples périptères (Pl. CCVII) pourtant répandus dans le reste du Monde grec et notamment Occidental comme en Grande-Grèce et en Sicile. Sur la soixantaine de lieux de culte identifiés ou supposés à Phocée, Massalia, Élée, Emporion et Olbia, seuls deux grands sanctuaires monumentaux ont ainsi livré les vestiges de grands temples périptères. Les deux lieux de culte étaient implantés dans une position très semblable, sur l'extrémité du promontoire de Phocée et de sa colonie Élée, au sommet d'une colline à fonction religieuse qu'on identifie comme l'acropole. Ils étaient par ailleurs très certainement dédiés, entre autres, à Athéna.

Le temple archaïque de Phocée fût bâti vers la fin du VIIe s. av. J.-C. Il mesurait 50 m de long sur 35 m de large. Il était semble-t-il d'ordre mixte, avec des chapiteaux ioniques et éoliens, et hexastyle en façade (Özyigit 2019, p. 646-647 ; 2016, p. 529 ; 2000, p. 2). Celui d'Élée aurait quant à lui été construit, d'après les dernières recherches, vers 480-450 av. J.-C., remplaçant alors un temple antérieur que les fouilles récentes commencent seulement à entrevoir[670]. Malgré l'absence de fragments architecturaux s'y rapportant – le gros des blocs ayant été utilisé lors de la construction de la tour médiévale installée par-dessus les vestiges – les dernières études proposent de restituer un temple également ionique et hexastyle de 32 m de long pour 19,35 m de large (Greco 2015, p. 380-382 ; 2006, p. 327). Par comparaison avec la cité-mère et sa sœur éléate, il est très probable que

[670] https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

Massalia ait également vu s'installer sur ses collines de la Butte Saint-Laurent et/ou de la Butte des Moulins, un voire plusieurs temples du même acabit. La découverte de blocs architecturaux monumentaux d'époque hellénistique et romaine dans le secteur de la Major (Mas-Maj-001) et d'un grand chapiteau ionique d'époque classique rue du Port (Mas-RPo-001), semble le confirmer. L'étude de ce dernier semble confirmer son attribution à un grand édifice de la fin du VIe s. ou du début du Ve s. av. J.-C. qui pourrait être lui aussi hexastyle, occupant au sol une surface de 45 à 50 m de long sur 20 à 25 m de large (Theodorescu, Tréziny 2000, p. 140 ; Benoit 1954, p. 36). Enfin, les différents blocs retrouvés dans le secteur de Sant Martí d'Empúries (Emp-Pal-001/003/004) pourraient également se rapporter à un édifice monumental périptère, peut-être des IVe-IIIe s. av. J.-C., situé peut-être dans la Palaiapolis d'Emporion, dans une situation topographie semblable aux exemples précédemment cités.

Comme l'avait souligné Marie-Christine Hellmann, à partir de l'époque hellénistique et plus précisément dès le IVe s. av. J.-C., les grands temples périptères périclitent au profit de ceux de petit format. Les salles arrières, comme l'opisthodome, disparaissent progressivement, tandis que le *pronaos* est plus profond. La péristasis disparait également, les colonnades venant se greffer aux murs du *sékos* sous la forme de temples pseudo-périptères, voire de temples prostyles ou distyles *in antis*. Mettant l'accent sur la façade de l'édifice, cette absence de colonnades extérieures entourant le *sékos* permet ainsi d'élargir le *naos* et de réduire l'emprise spatiale. L'abandon de la péristasis va d'ailleurs de pair avec le développement des *stoai* qui reprendront les principales fonctions. Au IVe s. av. J.-C., c'est ainsi le temple distyle *in antis* et le temple prostyle – avec une dominance du tétrastyle – qui devient le plan type des édifices cultuels des sanctuaires hellénistiques (Hellmann 2006, p. 96-98, 100-101).

Ce phénomène est très perceptible dans les différentes colonies phocéennes où la quasi-totalité des « temples » bien attestés archéologiquement ne remontent pas au-delà du IVe s. av. J.-C. et peuvent être définis comme des temples « modestes » (Pl. CCVII). Dans un premier temps, on observe ainsi à Emporion comme à Élée des édifices cultuels de petite taille dépassant rarement les 7-8 m de long et au plan relativement simple : un *naos*, souvent unique, parfois doublé d'un *pronaos*, et présentant peu, ou plus généralement pas, de colonnes en façade. Ainsi, le Temple R du sanctuaire méridional de l'ouest d'Emporion, que l'on date généralement du IVe s. av. J.-C., mesurait 7,5 m de long pour 6 m de large et était constitué d'une salle principale précédée d'un *pronaos* (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107-109, 111). À Élée, au moins quatre édifices de culte datant du IVe s. ou de la première moitié du IIIe s. av. J.-C. présentent un plan équivalent. À la fin du IVe s. av. J.-C., le temple de l'Aire sacrée n°6 mesure ainsi 5 m de long pour 4,5 m de large et est alors composé d'un *naos* unique (Gassner 2019, p. ; 745-747 ; 2007b ; Gassner *et al.* 2009b, p. 110-114). Dans l'Aire sacrée n°7, deux édifices accolés sont plus ou moins contemporains et de plan semblable pendant une partie de leur histoire. Celui du nord mesure, lors de sa fondation dans le milieu du IVe s. av. J.-C., 8,7 m de long pour 6,2 m de large et est alors constitué d'un *naos* et d'un *pronaos*. Dans le deuxième quart du IIIe s. av. J.-C., le bâtiment est reconstruit et remplacé par un édifice moins long de 6,4 m, toujours composé d'un *naos* et d'un *pronaos* presque fermé, doublé au sud d'un second édifice de même plan et de même longueur mais large de seulement 6 m (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 116-122). Enfin, la structure MK 9-2 de l'Aire sacrée n°9 peut être restituée comme un petit édifice de culte de 5 m de long sur 4,5 m de large constitué d'une pièce unique (Gassner, Svoboda 2014 ; 2012).

À partir de la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C., on observe, à Emporion comme à Élée, et peut-être à Massalia, la réalisation de « temples » plus longs présentant un décor plus complexe en façade et se dotant de sols mosaïqués ou en *opus signinum*. Ainsi, à

Massalia, le possible espace cultuel en matériaux périssable du Parc des Phocéens est remplacé par un bâtiment de nature incertaine de 9 m de long sur 5,5 m de large qui présente dans sa salle principale un sol mosaïqué (Gantès, Moliner 1990, p. 34). À Emporion, des temples de dimensions semblables sont construits dans le courant du IIe s. av. J.-C. dans le sanctuaire méridional de l'ouest. Il s'agit d'édifices de plans et de dimensions identiques, de 9 m de long sur 5 m de large. Restitués tout deux tétrastyles en façade, ils sont constitués d'un *pronaos* profond et d'un *naos* de dimensions presque équivalentes. Le Temple M conserve dans son *naos* un sol mosaïqué décoré sur ses côtés d'*opus signinum* tandis que le Temple P présente un sol en *opus signinum* (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 176 ; Puig i Cadafalch 1913a, p. 307 ; Gandia 1909, p. 149-153). Dans le Ier s. av. J.-C., le Temple C s'installe au sud des précédents. Si on le restitue également comme un édifice prostyle et tétrastyle, il diffère par son élévation sur un podium et surtout par une longueur bien plus conséquente puisqu'il mesure 15,5 m de long pour 6,5 m de large (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 179). Au milieu du Ier s. av. J.-C., un dernier édifice prostyle tétrastyle, à l'architecture typiquement républicaine, s'installe à l'est dans le sanctuaire de la terrasse inférieure. Aménagé sur podium, il est également constitué d'un *pronaos* et d'un *naos* et mesure 13 m de long sur 8 m de large (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 290-292). À Élée, dans la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C., l'édifice sud de l'Aire sacrée n°7 est agrandi pour mesurer 11,1 m de long sur 7,5 m de large et son *naos* est recouvert d'un sol en *opus signinum*. Dans le courant du IIe s. av. J.-C., le temple est agrandi jusqu'à 14,4 m de long avec l'ajout, sur sa façade, d'un escalier de quelques marches et le bâtiment nord précédemment évoqué connaît le même sort (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 116-122). Enfin, le temple de l'Aire sacrée n°6 est doublé, vers le milieu du IIe s. av. J.-C., d'un *pronaos* d'1,5 m de profondeur. Il devient *in antis* et ses salles sont recouvertes d'un sol en *opus signinum* (Gassner 2019, p. 745-747 ; 2007b ; Gassner *et al.* 2009b, p. 110-114).

D. Autres types de bâtiments cultuels et temples-hestiatoria ?

Si les exemples de temples modestes sont donc relativement nombreux à Élée et Emporion, l'une des particularités notables des espaces sacrés phocéens est la présence de bâtiments *a priori* cultuels qui se démarquent difficilement des autres structures domestiques, que ce soit par leur plan ou par leur décor architectural. Bien loin du modèle classique du sanctuaire grec, ces lieux de cultes trahissent ainsi leur nature religieuse au travers de quelques évidences plus ou moins marquées, comme la nature du mobilier associé aux vestiges, des sols et des revêtements muraux ostentatoires ou encore une taille ou une situation topographique remarquables.

C'est le cas par exemple des sanctuaires d'Olbia de Provence. S'ils restent encore aujourd'hui difficiles à restituer, notamment parce qu'en partie dissimulés par des constructions postérieures – la route moderne du Chemin de Pomponiana pour le sanctuaire de l'Ouest, l'abbaye médiévale de l'Almanarre pour l'*Aphrodision* – il n'en demeure pas moins que les deux lieux de culte ne semblent pas, de l'extérieur, dénoter du reste des îlots par une quelconque architecture particulière. Si le sanctuaire de l'Ouest se démarque malgré tout dans la trame urbaine par une position désaxée et par un îlot bien plus conséquent que les autres, l'*Aphrodision* semble quant à lui de plan bien plus modeste. La reprise de l'étude sur le terrain permettra, on l'espère, de mieux caractériser l'organisation interne de l'édifice qui se démarque seulement, pour le moment, des autres unités domestiques olbiennes, d'un point de vue architectural, par l'abondance de bassins et de conduites d'eau et par son extension au nord contre le rempart (Bats 1990c, p. 209).

À Phocée, de nombreux édifices constitués de diverses salles, retrouvés au sein des sanctuaires d'Athéna et de *Çan Dede Tepesi*, ont été identifiés par Ö. Özyigit comme des bâtiments annexes du lieu de culte, nécessaires à son organisation, comme par exemple des maisons de prêtres (Özyigit 2019, p. 652-654 ; 2018, p. 210-217 ; 2015, p. 592 ; 2013b, p. 83-85). À Emporion, les pièces situées à l'extrémité ouest de l'« *insula* A », en contrebas de la soi-disant acropole et de la citerne à deux compartiments (*cisterna* 2), présentent un caractère particulier qui dénote des autres unités domestiques de la Néapolis, par la présence du fameux « filtre à amphores » (*filtres* 601) et par un mobilier au faciès votif marqué. À Élée, quelques salles du « village polygonal », situées sur le versant méridional de l'Acropole, ont également présenté une concentration de mobilier votif notable pouvant trahir la nature cultuelle (privée ou publique) de certains de ces espaces (Élé-Ins-001 ; Élé-Acr-002/004/009 ; Neutsch 1994, p. 61-62, 67).

Enfin, dans le nord de la Néapolis d'Emporion, proche de l'espace portuaire et au centre de l'îlot 21, une structure de combustion particulière et complexe dénote des autres éléments de ce type retrouvés dans le reste des unités domestiques. Cette présence particulière, couplée à un nombre très important de restes d'ichtyofaune et de malacofaune, a conduit les chercheurs à identifier l'espace comme un possible *hestiatorion* (Marzoli *et al.* 2022, p. 288-292 ; Castanyer *et al.* 2022, p. 104-105). Un édifice de ce type a également été identifié à Massalia proche de l'espace portuaire. Il fut interprété comme un *hestiatorion* de par son plan, ses dimensions et ses décors muraux qui le démarquent des autres unités domestiques de la cité phocéenne. Le caractère luxueux et symposiaque du mobilier céramique conforte cette hypothèse (Gantès, Mellinand 2005, p. 128-130).

L'aspect monumental et la taille impressionnante de l'édifice n'excluent d'ailleurs pas un bâtiment mixte selon le modèle des temples-*hestiatoria*. Ces derniers, aussi appelés « temples à banquettes », étaient la norme durant l'époque géométrique et continuèrent d'être en usage à l'époque archaïque malgré la séparation et la spécialisation des différents espaces. Ce type de temple avait une fonction composite : on sacrifiait, on mangeait et on déposait les offrandes au sein du même édifice. Les banquettes qui s'y trouvaient pouvaient ainsi servir autant aux repas qu'aux dépôts d'offrandes. Rares en Grèce continentale, ils sont par contre fréquents en Grèce insulaire et en Crète (Mazarakis-Ainian 2017 ; 2016 ; Hellmann 2006, p. 63-68). Le cas des temples-*hestiatoria* pourrait par ailleurs expliquer le faciès particulier du site des Pistoles, composé d'un bâtiment et d'une structure circulaire, en usage du deuxième quart du VIe s. av. J.-C. à la toute fin du même siècle. Si Henri Tréziny avait souligné l'aspect modeste de l'édifice et le caractère symposiaque du mobilier céramique retrouvé, l'amenant à identifier l'ensemble comme une salle de banquet (Tréziny 2000a, p. 87), l'édifice circulaire au sud, les nombreux foyers, le caractère votif de certains artefacts et la présence d'une banquette – peut-être destinée au dépôt d'offrandes – semblent bien témoigner de l'usage rituel du lieu. Le bâtiment des Pistoles aurait ainsi pu, à la manière des temples-*hestiatoria*, avoir servi à la fois de lieu de sacrifice, de lieu de repas rituels et de zone de dépôts d'offrandes. Il pourrait alors être mis en parallèle avec le bâtiment du terrain 1056 d'İsmetpaşa, qui présente une durée d'occupation similaire, puisqu'en usage seulement du début du VIe s. av. J.-C. à la fin du même siècle. Au sud de l'édifice, dont ne sont conservées que deux pièces, se trouvait également une structure circulaire – ici un puits (Özyigit 2012, p. 175). Mais le parallèle le plus frappant est dans la nature du mobilier ramassé puisque celui-ci se compose de nombreuses figurines en terre cuite et de formes céramiques liées à la consommation du vin (*skyphoi*, canthares et *kylikes* ; Doğan 2013, p. 20-21, 186, 208-239, 342). Il pourrait donc s'agir, comme le bâtiment des

Pistoles, d'un lieu de culte de type temple-*hestiatorion* associant pratique symposiaque et dépôt d'offrandes votives.

E. Les sanctuaires naturels : entre cavités rocheuses et sources d'eau

S'il est généralement difficile de repérer les sanctuaires naturels – de par le caractère même du lieu de culte, l'investissement minimum de l'espace par les fidèles mais aussi par leur situation généralement extra-urbaine, perdus dans le territoire des cités grecques – les établissements phocéens en ont livré plusieurs exemples et ce malgré les connaissances limitées dans les espaces sacrés de ces différentes cités et colonies. Ils sont pour l'ensemble *a priori* rupestres, en relation direct avec une excroissance rocheuse autour de laquelle se développe le culte ou avec une cavité à l'intérieur de laquelle les pratiques s'organisent. De plus, de par leur nature même, ces sanctuaires naturels phocéens sont généralement extra-urbain, implantés plus ou moins loin dans le territoire des différents établissements. On remarque toutefois une certaine présence de ce type de sanctuaires – ou du moins de lieux de culte qui s'organise autour d'un élément naturel et qui ne présentent pas ou peu de constructions humaines – à l'intérieur même des limites urbaines, généralement près de l'espace portuaire et sur les versants et contreforts des collines de la ville. On observe ainsi dans les établissements phocéens plusieurs types distincts.

Le sanctuaire de l'Acapte, à environ 5 km au sud-est de l'établissement, est situé dans un secteur marécageux, proche de la mer, à l'extrémité sud d'un tombolo. Actif du IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C., il s'organisait autour d'un rocher d'une dizaine de mètres de long et haut de 1 à 2 m (Pl. CXXII, a), contre lequel était peut-être brisés les vases dédicacés offerts à la divinité (Olb-Ins-008). Ce geste s'accompagnait également de dépôts d'objets métalliques et de monnaies. Aucun aménagement particulier n'a été attesté bien qu'une dédicace renseigne sur l'existence d'un *bômos* qui devait être, au demeurant, assez rustique comme un bloc de pierre à moins qu'il ne s'agisse du rocher en lui-même (Bats 2011b). Le lieu de culte est comparable, à de nombreux égards, à celui hypothétique de Vaugrenier, à environ 5 km au nord d'Antibes. Ici, dans une zone marécageuse et proche d'un petit escarpement, de nombreuses monnaies et vases inscrits brisés (Ant-Ins-005), couvrant un horizon chronologique du IIe s. au milieu du Ier s. av. J.-C., ont été retrouvés en contexte secondaire (Arnaud 1998, p. 8-9). Cette fois implanté dans un contexte bien différent, à 900 m d'altitude sur un col venteux du massif frontalier des Albères et à 25 km de l'établissement grec connu le plus proche, Rhodé, le sanctuaire de la Fajouse présente toutefois quelques similitudes. Comme celui de l'Acapte, le lieu de culte s'organise autour d'une excroissance rocheuse de 5-6 m de haut (Pl. CLXXXIX, a). La présence de l'eau, abondante par l'aspect marécageux des secteurs dans lesquels les sanctuaires précédemment cités viennent s'implanter, est ici remplacée par une source qui jaillit du rocher. Enfin, les gestes votifs étaient marqués par le bris de vases, la crémation d'offrandes et la pratique de libations puis, à partir du dernier quart du IIIe s. et du début du IIe s. av. J.-C., par le dépôt de monnaies (Dunyach 2019a, p. 185-187 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 18-19 ; 2014, p. 84-88).

Les sanctuaires rupestres de hauteur comme celui de la Fajouse sont également attestés dans d'autres contextes phocéens. Ainsi, à Lampsaque, un passage de Strabon mentionne un sanctuaire dédié à la Mère des dieux sur la montagne de Térée, distante de

l'établissement d'environ 7 km[671]. Si le lieu de culte n'a malheureusement pas été repéré et qu'on ignore donc sa typologie, son caractère naturel et rupestre est très probable. À Massalia, le massif de Marseilleveyre, à 8 km au sud de la ville, a livré au moins deux grottes cultuelles culminant à 230 m et 250 m d'altitude (Pl. LXIII, b-c), très certainement fréquentées par les populations grecques entre la fin du VIe s. et le IIe s. av. J.-C. Ces espaces sacrés dénotent toutefois de ceux précédemment cités, outre par leur organisation en grottes, par l'absence à proximité immédiate d'eau[672] (Bouffier *et al.* 2015, p. 24 ; Bout de Charlemont 1912b, p. 535).

L'occupation cultuelle de cavités a également été proposée dans la ville même de Massalia, au sein de la Grotte de l'Hôtel-Dieu (Pl. LXII, b). Située sur le versant sud-est de la Butte de la Roquette, elle contenait en son sein une source et faisait face à l'espace portuaire (Pl. XXXIII, a). Si aucune évidence d'occupation cultuelle n'a été perçue, le caractère sacré de la caverne pourrait être décelé par la proximité de celle-ci avec le dépôt de *naïskoi* (Mas-Nég-001), à 30 m au nord-ouest (Santos, Sourisseau 2011, p. 229 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 389, n°61 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 122-123). Ces *naïskoi* devaient en tous cas très certainement être déposés dans un espace sacré peu construit, voire naturel, très certainement en lien avec la façade rocheuse de la colline et la fortification massaliète. Il est en effet frappant de constater que les *naïskoi* d'Élée et de Phocée ont été découverts dans des positions semblables. Ceux d'Élée furent mis au jour sur le versant sud de la Crète (Élé-AS3-001/002/003 ; Pl. LXIV, a), à plus de 40 m d'altitude, en contrebas du rempart et d'une zone qui deviendra plus tard un sanctuaire à ciel ouvert organisé en terrasses (Rohaut 2017, p. 156-157 ; Gassner 2014, p. 429 ; 2010, p. 146 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85-86). Enfin, celui de Phocée fut longtemps associé au sanctuaire portuaire (Pho-Mal-001), mais l'étude récente de Laura Rohaut semble bien confirmer une origine différente : il aurait été retrouvé non loin de la Colline de *Maltepe*, sur le versant sud de la Colline de la Grotte de l'Or (*Altın Mağarası Tepesi*) où passe le rempart archaïque (Pl. III, a ; Rohaut 2017, p. 179-180).

Or, cette dernière hauteur sera également utilisée comme lieu de culte, certainement au moins depuis l'époque hellénistique : sur le sommet culminant à 81 m, des excroissances rocheuses se dressaient dans lesquelles étaient taillées des niches servant aux dépôts d'offrandes ou de luminaires ou pour la représentation de divinités (Pl. XX, a et e). Elles servaient également d'éléments naturels sur lesquels s'appuyait la fortification (Özyigit 2000, p. 4-5 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 20-21). La Colline aux Moulins (*Değirmenli Tepe*), voisine au nord, présente la même typologie avec, sur son sommet à 40 m d'altitude, de nombreux rochers imposants dans lesquels de nombreuses niches étaient pareillement creusées et qui étaient eux aussi utilisés pour le tracé de l'enceinte (Pl. XXII, a ; Özyigit 2000, p. 4-5 ; 1999, p. 35-36 ; 1994a, p. 80-83 ; Özyigit, Erdogan 2000). Ces sanctuaires naturels à niches taillées dans le substrat rocheux, sont légions à Phocée puisqu'on en retrouve également en relation avec la façade maritime, installés tout autour de l'espace portuaire. Ainsi, en contrebas de l'Acropole, le sanctuaire du port était aménagé dans la falaise de l'Acropole et en bord de l'eau, au point qu'il n'était peut-être accessible que par bateau (Pl. XVII, c ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 21 ; Özyigit 1995a ; 1994a, p. 426-429). Il était ainsi au centre des deux espaces portuaires délimités par le promontoire central. À l'opposé, le sanctuaire de l'île d'Incir, présentant également des niches taillées dans lesquelles apparaissent des divinités, fermait la baie de Phocée à laquelle il faisait face (Pl. XVII, b ; Özyigit, Erdogan 2000 ; Özyigit 1999, p. 34-35 ; 1998a, p. 766-768). Enfin, au nord, l'île d'Orak semblait également contenir un

[671] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 17.

[672] La source la plus proche, le Puits du Lierre, se trouve sur un versant opposé aux grottes, à environ 300 m à vol d'oiseau.

sanctuaire rupestre en bord de mer (Pl. XIX, d ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 23 ; Özyigit 1998a, p. 768). La présence de tels sanctuaires rupestres en milieu urbain et en relation avec l'espace maritime et portuaire est également perceptible à Élée où, dans la Ville Basse, au sud de l'Acropole et de la Crète, plusieurs monolithes ont été découverts. Si la fonction cultuelle de certains d'entre eux n'est que supposée (Greco 2009-2011, p. 103), d'autres, comme ceux du secteur du puits, étaient clairement au centre de pratiques votives (Pl. CVII, d). Ils présentaient des inscriptions sur leur face principale, révélant peut-être un culte à Éros ou plus vraisemblablement à Hermès (Élé-Ins-025), et étaient situés non loin du Mur B des fortifications et de l'une des portes de la ville (Cicala, Vecchio 2008, p. 178-186 ; Greco 2006, p. 343-345 ; 2002, p. 34-35).

Enfin, on observe, à deux endroits de la crète du système collinaire d'Élée et toujours en lien avec la fortification, deux sanctuaires peu aménagés semblant s'organiser autour d'un espace à ciel ouvert à l'intérieur duquel étaient installé un ou plusieurs édicules : l'Aire sacrée n°1 et l'Aire sacrée n°4. Si ces derniers ont été un temps rapprochés, de par certains aspects, aux *naïskoi* monolithes découverts à Massalia, Élée et Phocée, les études récentes mettent en avant les distinctions et différences autant typologiques que fonctionnelles entre les deux ensembles (Gassner *et al.* 2009a, p. 86-87, p. 95). Il n'en demeure pas moins que ces lieux de culte frappent par leur aspect hypèthre et par l'aménagement minime de leur espace qui les rapprochent ainsi des autres sanctuaires naturels phocéens. La nature de conteneur d'offrandes de ces petites chapelles et leur situation topographique rappellent notamment les sanctuaires rupestres collinaires de Phocée et leur nombreuses niches taillées contenant images de divinités et offrandes.

II. Pratiques rituelles phocéennes et types d'offrandes

A. Vases rituels et vases offerts

Bien évidemment, les pratiques rituelles perceptibles dans les différents lieux de culte phocéens s'intègrent dans celles du monde grec en général. Le sacrifice (θυσία) d'offrandes carnées et végétales apparaît au travers de l'étude des différents autels déjà évoqués, de même que les nombreux restes fauniques mis au jour dans certaines espaces, comme dans le bâtiment des Pistoles de Massalia ; les analyses faites sur certaines coupes découvertes dans les sanctuaires olbiens (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, p. 3-33) ou la présence de bornes, comme dans l'Aire sacrée n°8 d'Élée, destinés probablement à l'attache du bétail prêt à être mis à mort (Gassner, Svoboda 2015, p. 206-207 ; Pedrazzi 2013, p. 325 ; Greco 2006, p. 338). La prépondérance de formes de céramique liée au service à boire et de la table, retrouvée dans de nombreux lieux de culte renvoie bien sûr à l'organisation de banquets rituels et de *symposia*, liés à la consommation de boissons, mais également, via quelques formes comme le *skyphos*, à la pratique de libations. Ainsi, à Phocée, le mobilier ramassé sur l'Acropole et en contrebas, au niveau du sanctuaire portuaire, renvoie à la réalisation dans les environs, de festins et de consommation du vin mais aussi probablement de libations faites peut-être dans les cavités rocheuses des deux lieux de culte (Özyigit 2010, p. 390 ; 1994b, p. 429-432. Sur le terrain 1056 d'İsmetpaşa, la prédominance de *skyphoi*, canthares et *kylikes* retrouvés dans les niveaux archaïques en relation avec le bâtiment suggèrent également la pratique du *symposion* et peut-être, au vu du puits situé non loin, de libations (Doğan 2013, p. 20-21, 186, 208-239, 342). À Massalia, le mobilier retrouvé dans les couches d'abandon du bâtiment d'époque classique du Collège Vieux-Port renvoie clairement à la consommation ritualisée de boisson (Gantès, Mellinand 2005, p. 130). Au sein du Parc des Phocéens, la découverte de coupes et de cruches dans les fosses *a priori* cultuelles du bâtiment tardo-archaïque témoigne probablement de la pratique de libations, tandis que le nombre important de pièces de vaisselles à boire et à servir dans les couches de la Phase 5 du même site, trahit sans doute la pratique du *symposion* (Rothé, Tréziny 2005, p. 503-504 ; Gantès 1992, p. 85 ; Gantès, Moliner 1990, p. 34). Dans le bâtiment des Pistoles, le service à boire, majoritaire, s'accompagne de celui de cuisson et de table et de nombreux restes fauniques, témoignant de la pratique de repas sacrés et de *symposia* (Rothé, Tréziny 2005, p. 489 ; Moliner 2000, p. 108-111). Les Grottes de Marseilleveyre ont quant à elles livré de nombreuses coupes et autres vases à boire et à verser pouvant renvoyer à la pratique du *symposion* ou au moins de libations (Marsolat 2005, p. 95-99). À Olbia, les coupes offertes dans les sanctuaires d'Aphrodite et d'Aristée révèlent également cette dernière pratique, confirmée par les analyses chimiques de leur contenant (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, p. 3-33). À Élée, le mobilier céramique de l'Acropole, principalement représenté par des vases à boire, renvoie également à la libation ou à la tenue de *symposia* (Greco 2009-2011, p. 116-117 ; 2006, p. 322 ; Tocco Sciarelli 1997). Les Aires sacrées n°1 et n°9 pourraient quant à elles témoigner de la pratique de commensalités (Gassner, Svoboda 2014 ; 2012 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 106-107), tandis que l'Aire sacrée n°7 semble également trahir la tenue ritualisée de consommation de vin (Gassner *et al.* 2009b, p. 125-129). Le dépôt de *skyphoi*, cruches, *lékanis* et hydries dans les édicules de l'Aire sacrée n°4 pourrait, quant à lui, révéler la pratique de libations (Gassner *et al.* 2009a, p. 93 ; Gassner 2006, p. 235). Dans le sanctuaire portuaire d'Emporion, la présence de nombreuses coupes et de *kernoi* témoigne certainement de pratiques libatoires (Emp-SPo-

002/004 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 123). Enfin, à la Fajouse, les vases à boire renvoient également à ce type de rites tandis que les vases de cuisson et de table renvoient à des pratiques commensales réalisées sur place (Dunyach, Roudier 2016b, p. 18-19 ; 2014, p. 84).

La pratique de la libation est également perceptible au travers de vases plus singuliers comme les *kernoi*, les *gutti* ou encore les *askoi*. Les *kernoi* sont peu nombreux en contexte phocéen. On en retrouve seulement à Massalia et à Emporion mais il est intéressant de constater que ceux-ci furent découverts dans les deux cas non loin de l'espace portuaire. Si les *kernoi* de Massalia (Mas-Bou-002/009) apparaissent dans des contextes remaniés, dans les remblais archaïques et hellénistiques de la Bourse, ceux d'Emporion furent retrouvés au sein du sanctuaire portuaire (Emp-SPo-002). On notera toutefois, dans les deux cas, la proximité de leur lieu de découverte avec l'espace portuaire et les autres indices suggérant à chaque fois un culte à Déméter. Pour ce qui est des *gutti*, un exemplaire fut retrouvé dans les niveaux classiques et hellénistiques des Pistoles de Massalia (Rothé, Tréziny 2005, p. 491-492) tandis qu'un autre fut mis au jour au sein de l'Aire sacrée n°9 d'Élée (Élé-AS9-002 ; Gassner et Svoboda 2014). Un vase plastique à tête de Gorgone (Mas-Nég-003F), découvert dans le sondage IV de la rue Négrel (Rothé, Tréziny 2005, p. 398, n°64 ; Benoit 1965, p. 187), pourrait également être reconnu comme tel.

Les *askoi* sont quant à eux bien plus nombreux[673] (Pl. CCVIII). À Massalia, de nombreux exemplaires ont été retrouvés à divers endroits de la ville. Comme on l'a évoqué, la plus grande concentration de ce type d'objets est à noter dans le secteur du Lakydon, sur les places Vivaux, Jules-Verne et Villeneuve-Bargemon (Mas-ViB-002 ; Mas-Viv-001 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 349, 367, 373-377). Bien qu'ils témoignent certainement de pratiques rituelles réalisées dans ce secteur, ils ont malheureusement été retrouvés dans des contextes secondaires (Rothé, Tréziny 2005, p. 349, 367, 373-377 ; Tréziny 2000a, p. 89, 94). En fait, c'est le cas de la plupart des exemplaires massaliètes, découverts notamment au Fort Saint-Jean, rue du Port, sur la Butte des Carmes, dans le secteur de la Bourse ou encore au niveau de la rue Négrel (Mas-FSJ-001 ; Mas-RPo-002 ; Mas-Car-002 ; Mas-Bou-003 ; Mas-Nég-003 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 311, 323-324, 392-404, 491, 518, 536-537 ; Tréziny 2000a, p. 89, 93-96). Si les contextes sont secondaires, on notera toutefois qu'ils sont, dans la plupart des cas, retrouvés dans des secteurs ayant livré une forte concentration d'objets à caractère cultuel. On notera également la présence d'*askoi* dans le dépôt du lieu de culte de l'îlot Madeleine, mais également dans le bâtiment des Pistoles (Mas-Pis-006A ; Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489-491). Enfin, plusieurs exemplaires semblent également avoir été ramassés au sein de la Grotte de l'Argile du massif de Marseilleveyre (Mas-GMa-004 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 691). Il s'agit à Massalia en grande majorité d'*askoi* siléniques, mais certains exemplaires présentent des traits taurins, ce qui leur a valu d'être associés au culte du dieu-fleuve Achéloos (Tréziny 2000a, p. 89). On notera également des *askoi* à tête d'oiseaux ou bucéphales. À Élée, on retrouve également quelques exemplaires dans le secteur de l'acropole et sur ses versants mais un certain nombre auraient également été retrouvés parmi le mobilier votif sorti du comblement du puits de la Ville Basse, proche de l'espace portuaire (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 312-313 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164). Il s'agit encore une fois majoritairement d'*askoi* siléniques (Élé-Acr-009) bien qu'un exemplaire représente une figure féminine qu'on a proposé d'identifier à une divinité des eaux comme Leucothéa ou à une Sirène (Élé-Acr-

[673] Il faut toutefois relativiser sur leur nombre car de nombreux exemples sont fragmentaires et s'ils ont pu être identifiés comme des *askoi*, il pourrait tout aussi bien s'agir d'appliques pour vases ou de simples figurines en terre cuite.

010 ; Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316). Enfin, à Emporion, si divers exemplaires ont été découverts en contexte funéraire, quelques fragments furent également retrouvés dans les premiers niveaux de la Palaiapolis (Emp-Pal-005 ; Castanyer *et al.* 1999a, p. 169-170, 187), témoins peut-être des premiers lieux de culte installés sur le promontoire. Enfin, un fragment de terre cuite indéterminé, représentant, d'après E. Gandia, une queue d'oiseau (Emp-Mér-027), fut découvert dans le fond du puits-citerne du sanctuaire méridional (Gandia 1910, p. 100-101) et pourrait peut-être appartenir à l'extrémité d'un *askos* aviaire, expliquant ainsi son lieu de découverte. La quasi-totalité de ces vases ont été datés des VIe-Ve s. av. J.-C. Il s'agit donc là d'une offrande typiquement caractéristique des premiers siècles d'occupation des différentes fondations phocéennes. Ce fait pourrait peut-être expliquer l'absence de tels vases à Olbia et dans le reste des colonies massaliètes. Il est toutefois plus surprenant de ne trouver aucun exemplaire à Phocée, d'autant que l'un des exemplaires les plus anciens, retrouvé à Emporion (Emp-Pal-005) est de production orientale. Ces objets servaient très certainement de moyen de libation avant d'être déposés en tant qu'offrandes dans les divers sanctuaires phocéens. Leur concentration dans les sites proches de l'espace portuaire, ou en association avec des aménagements hydrauliques comme à Élée ou peut-être Emporion, est à noter. Elle pourrait conforter l'association de ces objets avec des cultes des eaux, une hypothèse déjà envisagée par l'iconographie même des vases. La figure du taureau et celle de l'oiseau sont en effet généralement associées au domaine marin ou lacustre et les personnages siléniques, parfois cornus, pourraient représenter, comme cela à déjà été proposé, le dieu-fleuve Achéloos (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 127-128). Enfin, comme on l'a vu, le personnage féminin représenté sur un exemplaire éléate renvoie aux *askoi* à tête de Sirène de production rhodienne ou pourrait représenter la déesse marine Leucothéa (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316).

Le dépôt de vases miniatures est également très courant. À Massalia, on en trouve ainsi dans le dépôt votif du lieu de culte de l'îlot de la Madeleine (Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3), mais également dans les fosses du Parc des Phocéens (Mas-PaP-002 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 501-502 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74-75 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31-33) et dans les Grottes de Marseilleveyre (Mas-GMa-002 ; Marsolat 2005, p. 34-35, tabl. 1 et p. 95-99 ; Bout de Charlemont 1912d, p. 234). À Olbia, le sanctuaire d'Aphrodite livra également quelques vases miniatures dont des coupes (Cérézuelle 1971, p. 37 ; Coupry 1967, p. 34-35). À Élée, plusieurs vases miniatures ont été déposés dans les cavités naturelles de la colline de l'Acropole (Élé-Acr-003 ; Greco 2009-2011, p. 106 ; Tocco Sciarelli 1997), mais également dans les diverses niches des édicules de l'Aire sacrée n°4 (Gassner *et al.* 2009a, p. 91-93 ; Gassner 2006, p. 234-237). Enfin, à Emporion, de nombreux vases miniatures ont été retrouvés dans les pièces situées en contrebas de l'Acropole et attenantes au filtre à amphore, dans l'ensemble du sanctuaire méridional (Emp-Mér-022 ; Pl. CLXV ; Santos, Sourisseau 2011, p. 247-282 ; Gandia 1911 ; 1910 ; 1909), mais également dans plusieurs fosses du sanctuaire portuaire (Emp-SPo-001 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 68) et dans les niveaux d'occupation et quelques fosses du lieu de culte de confins du sanctuaire de la Fajouse (Dunyach 2019a, p. 179-184 ; 2013, p. 13-14 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9-15 ; 2013, p. 211-212). Encore une fois, les publications de Phocée ne font état d'aucun vase miniature découvert dans les différents sanctuaires. Dans les colonies occidentales, ces offrandes sont dans la majorité des cas retrouvées enterrées dans des fosses ou des cavités naturelles, suggérant peut-être leur don à des divinités d'ordre chtoniennes. Elles semblent avoir été des *ex-voto* privilégiés des populations phocéennes au vu de leur nombre et de leur fréquence entre la fin du VIe s. et les IIIe-IIe s. av. J.-C. On remarque

également que leurs formes varient selon les espaces cultuels dans lesquels ils sont découverts, probable choix conscient résultant des pratiques rituelles associées au lieu. Ainsi, au sein du Parc des Phocéens, ce sont des *kylikes* qui étaient enterrés. Dans les cavités de l'Acropole d'Élée et au sein du sanctuaire portuaire d'Emporion, les *olpai* semblent avoir été privilégiées, tandis que dans les Grottes de Marseilleveyre on retrouve aux côtés de coupes miniatures, des vases bursiformes dont des balsamaires, des aryballes, des *œnochoai* et des *olpai* miniatures. À Emporion, si un ensemble de *krateriskoi* a été retrouvé sous la forme de dépôt durant les fouilles de 1988 (Santos, Sourisseau 2011, p. 247-282), les nombreux exemplaires notés par Emili Gandia dans ses carnets (Pl. CLXV) semblent en réalité démontrer une variété de formes. Enfin, dans le sanctuaire de la Fajouse, ce sont principalement des *krateriskoi*, des petites coupelles et des *olpai* qui ont été retrouvées.

Enfin, à cet ensemble doit s'ajouter plusieurs vases en bronze, probables offrandes luxueuses, découverts dans quelques contextes cultuels phocéens. Leur nombre est bien évidemment bien plus limité et on remarque que les différents exemplaires ont été retrouvés exclusivement dans des sanctuaires de premier ordre qui présentent une longue occupation et une certaine monumentalisation. Ainsi, une poignée de vases en bronze fut retrouvée dans les environs du Temple II de *Çan Dede Tepesi* à Phocée (Özyigit 2019, p. 650-652 ; 2018, p. 210-217), tandis qu'une applique représentant un lion accroupi appartenait vraisemblablement à une hydrie offerte dans le sanctuaire de l'Acropole d'Élée (Élé-Acr-011 ; Greco 2006, p. 320 ; Tocco Sciarelli 1997). Enfin, à Emporion, les fouilles anciennes d'E. Gandia mirent au jour au moins 11 fragments de vases en bronze dont 8 anses, retrouvés dans le secteur de la soi-disant acropole et au fond de sa citerne, ainsi que dans divers secteurs du sanctuaire méridional de l'ouest (Gandia 1911, p. 12-13 ; 1910, p. 64-67, 89-91, 110-111 ; 1909, p. 16-17, 79-80, 162-163 ; 1908b, p. 13-14, 48-49, 59-62).

B. Lampes et brûle-parfums

Au côté des vases miniatures, les lampes sont également bien évidemment très nombreuses dans les divers sanctuaires phocéens. À Phocée, les publications n'en évoquent que dans les environs du Temple II du sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* et dans le sanctuaire rupestre de *Değirmenli Tepe* (Özyigit 2019, p. 650-652 ; 2018, p. 210-217 ; 1999, p. 35-36). À Massalia, si des lampes ont bien évidemment été retrouvées dans de nombreux contextes, et notamment parfois, comme dans la rue du Port (Mas-RPo-002) ou dans le secteur du Fort Saint-Jean, en association avec de fortes concentrations d'objets votifs (Rothé, Tréziny 2005, p. 311, 323), on en trouve également dans le probable dépôt votif de l'îlot Madeleine (Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3). Par ailleurs, une concentration, peu surprenante, est à noter dans les grottes cultuelles de Marseilleveyre, et notamment dans celle de l'Argile (Mas-GMa-003/005 ; Marsolat 2005, p. 35-40, 80, 100 ; Bout de Charlemont 1912b, p. 535 ; 1912d, p. 234 ; 1912e, p. 245). À Olbia, des lampes, très fragmentaires, furent retrouvées à proximité du rocher de l'Acapte (Bats 2011b ; Coupry, Giffault 1982) tandis que l'étude en cours sur l'*Aphrodision* a permis d'en révéler une forte concentration avec une quarantaine de fragments provenant des différentes pièces de l'îlot-sanctuaire[674]. À Élée, les publications n'en évoquent la

[674] Ces données proviennent de la reprise de l'étude du mobilier dans le cadre du PCR « Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence » financée par la Ville d'Hyères-les-Palmiers et le Labex Archimede « Archéologie et Histoire de la Méditerranée et de l'Égypte anciennes » (IA-ANR-11-LABX-0032-01), avec

présence que dans le comblement du puits de la Ville Basse (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164), ce qui sous-entendrait leur probable absence dans le reste des sanctuaires, pourtant nombreux, dispersés le long de la Crète. Enfin, à Emporion, de nombreuses lampes ont été retrouvées, sans concentration particulière, dans les différents sanctuaires méridionaux : la soi-disant acropole, le sanctuaire méridional de l'ouest et celui plus tardif de la terrasse inférieure (Gandia 1911 ; 1910 ; 1909 ; 1908a ; 1908b). On notera alors leur absence apparente dans le sanctuaire portuaire et dans celui de la Fajouse. Ces lampes servaient certainement d'éclairage à l'intérieur des espaces fermés des différents sanctuaires, comme peut-être dans l'*Aphrodision* d'Olbia ou dans les grottes de Marseilleveyre. Elles étaient également déposées comme offrandes comme pourra l'attester leur présence dans le dépôt votif de l'îlot Madeleine ou comme l'exemplaire retrouvé posé dans le fond de la citerne de l'acropole à Emporion (Gandia 1908b, p. 62-64). Enfin, la présence de certaines d'entre elles dans des sanctuaires à ciel ouvert, comme dans celui de *Değirmenli Tepe* à Phocée, pourrait suggérer la tenue de rites nocturnes nécessitant un certain éclairage.

On évoquera également ici la présence de quelques brûle-parfums, bien que les analyses biochimiques réalisées récemment sur quelques coupes de l'*Aphrodision* et attestant l'utilisation de certaines d'entre elles comme moyen d'éclairage ou comme offrandes odoriférantes (Bats *et al.* à paraître ; Roure 2020, p. 3-33), démontrent que la présence seule de ces objets n'est en réalité pas représentative de la pratique. Dans le sanctuaire olbien, un *thymiaterion* à tête féminine du IIIe s. av. J.-C. (Olb-Aph-002) a pu également tenir ce rôle, bien que son état trop fragmentaire ne permette pas de le vérifier (Bats 1990c, p. 213, n°19). Ce type d'objets, très fréquents dans le monde ibérico-punique, apparaît en contexte phocéen de manière plus ponctuelle. En plus de l'exemplaire que l'on vient d'évoquer, un autre fut découvert dans le quartier du Jardin d'Hiver d'Arles (Thé-Aut-002) et plusieurs furent retrouvés à Emporion qui aurait ainsi pu servir de relai pour la diffusion de ce type d'objet en Gaule (Hermary 2015, p. 306). Si la plupart des exemplaires emporitains ont été retrouvés en contexte funéraire, quelques-uns furent tout de même découverts par E. Gandia au sein de la Néapolis, dont un sur l'*agora* (Emp-Ago-001) et peut-être un autre au sein du sanctuaire méridional de l'ouest (Emp-Mér-018). D'autres brûle-parfums, de typologie différente (Emp-Acr-001), furent également ramassés sur la soi-disant acropole d'Emporion lors des fouilles de Martín Almagro Basch (Santos, Sourisseau 2011, p. 280 ; Almagro Basch 1945, p. 67). À Élée, la présence de *thymiateria* n'a été attestée qu'au sein du puits de la Ville Basse. Bien loin des réseaux emporitains, il s'agit ici toutefois de type de la « *donna-fiore* » qu'on retrouve notamment à Poséidonia (Élé-SdP-002 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 165-166). Enfin, à Massalia, le seul brûle-parfum attesté a été retrouvé dans la Pièce C du bâtiment des Pistoles (Mas-Pis-003). Il s'agit alors d'un vase-lanterne de production locale, d'une forme typiquement éolienne connue seulement à Phocée en contexte funéraire et à Smyrne au sein de l'*Athenaion* (Santos, Sourisseau 2011, p. 229-230 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489 ; Moliner 2001b ; 2000, p. 105-106).

C. Les figurines, statuettes et naïskoi

Les figurines et statuettes – notamment en terre cuites – sont quant à elles bien évidemment très présentes dans les différents lieux de culte attestés et hypothétiques des

le soutien des laboratoires ASM-UMR5140 (CNRS, Université Montpellier 3, Culture) et TRAME UR 4284 (Université de Picardie Jules Verne, Amiens), et du Département du Vaucluse.

divers établissements phocéens et massaliètes. À Phocée, de fortes concentrations furent notées dans le sanctuaire collinaire de *Değirmenli Tepe* (Pho-Değ-001 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 18-20 ; Özyigit 1999, p. 35-36), dans celui hypothétique du terrain 1056 d'İsmetpaşa (Özyigit 2012, p. 175), et dans celui de *Çan Dede Tepesi* (Pho-Çan-001 ; Özyigit 2019 ; 2018, p. 210-217). À Massalia, plusieurs figurines en terre cuite ont été retrouvées dans le dépôt votif de l'îlot Madeleine (Gantès 2013, p. 24-25 ; 2007, p. 2-3), mais aussi dans la Pièce A du bâtiment des Pistoles (Mas-Pis-002A/F ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489 ; Moliner 2000, p. 108-111), dans une des fosses votives et dans les niveaux hellénistiques du Parc des Phocéens (Mas-PaP-001/003 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 502-506), dans les fosses et remblais du secteur de la Bourse (Mas-Bou-003/005/006/010)[675], dans les niveaux de la rue Négrel (Mas-Nég-003/004/005 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 394-398 ; Benoit 1965, p. 187) et dans le secteur portuaire (Mas-Viv-001/003 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 349, 356, 373-377, 388 ; Tréziny 2000a, p. 94, n°9). Enfin, des figurines ont également été découvertes dans le Grotte de l'Argile du massif de Marseilleveyre (Mas-GMa-006 ; Marsolat 2005, p. 35-40 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 689, n°235 ; Gantès 1990a, p. 159). À Olbia, si le sanctuaire de l'Acapte n'a livré aucune statuette, elles sont toutefois nombreuses dans le sanctuaire de l'ouest (Olb-SdO-001/002/003/004 ; Bats 2011a, p. 283 ; 1990c, p. 213 ; Bats *et al.* 1998, p. 19 ; Cérézuelle 1971) tandis que quelques exemplaires, dont notamment une en calcaire, ont été retrouvés dans l'*Aphrodision* (Olb-Aph-004 ; Biard *et al.* 2023 ; Cérézuelle 1971, p. 37)[676]. À Élée, le sommet de l'Acropole et ses versants ont livré de nombreuses figurines en terre cuite (Élé-Acr-006/007/008/009/016/017 ; Greco 2009-2011, p. 105-107, 116 ; Neutsch 1994, p. 61-67). Il en est de même pour quelques sanctuaires de la Crète. Ainsi, si quelques figurines ont été retrouvées dans l'Aire sacrée n°2, mais dans des contextes singuliers[677], de nombreuses autres seront déposées à l'intérieur des édicules de l'Aire sacrée n°4 (Élé-AS4-001 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 95-99). Enfin, une vingtaine de statuettes en bronze seront découvertes dans l'un des canaux du possible *Asklepieion* de la soi-disant *agora* (Tocco Sciarelli 2000a, p. 57-58 ; 1999, p. 61), tandis qu'une quarantaine de fragments de figurines de *tanagra* seront récoltés lors du vidage du puits de la Ville-Basse (Élé-SdP-001 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 165-166). Les différents sanctuaires d'Emporion livreront également diverses figurines en terre cuite[678]. Quelques statuettes, dont un *tanagra*, seront ainsi découvertes dans le secteur du filtre à amphore (Gandia 1910, p. 92-93, 110-116, 155-164). D'autres seront mis au jour, sans concentration particulière et en nombre asses restreint, dans le sanctuaire méridional de l'ouest (Emp-Mér-018/021/027 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 247-282 ; Gandia 1911, p. 201 ; 1910, p. 53-54, 100-101). Enfin, d'autres figurines furent retrouvées dans le remblai de la terrasse du sanctuaire portuaire (Emp-SPo-003 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 69 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 281). Encore une fois, on notera l'absence de figurine en terre cuite dans le sanctuaire de la Fajouse. L'absence de figurine en terre cuite dans certains lieux de culte,

[675] On notera également dans le comblement d'un fossé de la Bourse un *kouros* archaïque en bois (Mas-Bou-004 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537 ; Hermary 1997, p. 230-241).

[676] D'autres figurines sont apparues lors de la reprise de l'étude du matériel ramassé et inventorié par J. Coupry dans le cadre du PCR « Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence ».

[677] Une fosse, probablement votive, de l'Aire sacrée n°1, en contrebas de l'Aire sacrée n°2, livrera une statuette de déesse assise (Élé-AS1-001 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84), tandis qu'une tête féminine et une de cheval furent toutes deux retrouvées dans les couches de destruction de l'unité domestique (*Antenhaus* A.I.) et de la structure tardo-archaïque (UMA 23) situées au nord-est de la terrasse (Gassner *et al.* 2009a, p. 82-83 ; Gassner 2005a, p. 46-52).

[678] Une petite tête féminine en marbre blanc, appartenant vraisemblablement à une petite statuette, a aussi été retrouvée non loin des sanctuaires méridionaux, proche de l'angle ouest de la tour orientale encadrant la porte de la Néapolis (Emp-Mér-023 ; Gandia 1909, p. 33-34).

comme celui de l'Acapte à Olbia ou dans de nombreux sanctuaires de la Crète à Élée, pourrait d'ailleurs révéler, si elle ne résulte pas simplement de lacunes archéologiques, un choix délibéré des Phocéens pour ce type d'offrandes, selon le sanctuaire et probablement la ou les divinités qui y étaient adorées.

Ces statuettes sont principalement féminines. Elles représentent la divinité, debout ou assise sur un trône ou, dans d'autres cas, la fidèle porteuse d'offrandes (Mas-Pap-003 ; Emp-SPo-005 ; Élé-Aut-002). Les divinités féminines assises sont les plus nombreuses. On en retrouve dans la quasi-totalité des établissements phocéens étudiés[679] : seul Emporion semble ne pas en avoir livré. Les exemplaires archaïques figurent la déesse coiffée d'un haut *polos* selon un modèle typiquement ionien (Mas-Nég-005 ; Mas-Viv-003 ; Élé-Acr-006 ; Greco 2009-2011, p. 105 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 356), tandis que les exemplaires postérieurs présentent des typologies variées (Mas-Car-003 ; Mas-Bou-006B ; Élé-Acr-016 ; Élé-AS1-001 ; Élé-AS4-001 ; Olb-SdO-001). Il s'agit toutefois dans l'ensemble des cas de figurines génériques qui pouvaient représenter de nombreuses déesses différentes ; et bien que certains chercheurs aient tenté, pour certaines d'entre elles, d'identifier le personnage grâce à des comparaisons avec des figurines semblables découvertes dans d'autres sanctuaires, il faut rester prudents. Les statuettes masculines sont quant à elles en grande majorité rattachées au domaine dionysiaque. Elles représentent des personnages siléniques (Mas-Pis-006A ; Mas-Nég-003D ; Mas-Car-002 ; Mas-GMa-004/006A ; Élé-Acr-009), bien que parfois certains traits taurins soient identifiables sur des fragments se rapportant très certainement à des *askoi* (Mas-Nég-003A). En réalité, ces éléments statuaires, souvent fragmentaires, pourraient pour une bonne partie d'entre eux être interprétés comme des extrémités d'*askoi* ou comme des appliques de vases, voire d'éléments architecturaux (Aga-Aut-004). Il n'empêche que leur abondance, notamment dans certains secteurs des différents établissements occidentaux, doit être notée et pourrait révéler, dans quelques cas et en corrélation avec d'autres indices, l'existence de lieux de culte consacrés à Dionysos.

Les figurines animales sont elles aussi nombreuses. Certaines d'entre elles, comme celle de la tortue découverte dans le sanctuaire portuaire d'Emporion (Emp-SPo-003) ou encore celle du porc retrouvé dans le remblai hellénistique de la Bourse à Marseille (Mas-Bou-010) sont des symboles de fertilité terrestres que l'on retrouve fréquemment dans les sanctuaires dédiés à Déméter (Tantillo 2015, p. 118, n. 10 et p. 125 ; Kozlowski 2003). À Phocée, le lieu de culte du terrain 1056 d'İsmetpaşa et le sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* ont livré un nombre important de figures taurines (Özyigit 2019 ; 2018, p. 211-212 ; 2012, p. 175). Lié probablement au domaine maritime et/ou à la fertilité, le motif récurrent du taureau à Phocée est à noter, surtout au vu de l'importance déjà évoqué de figurines et probables *askoi* bucéphales ou siléniques à cornes dans les colonies phocéennes d'Occident. En ce sens, on notera la présence de nombreuses figurines de ce type découvertes dans le puits, probablement votif, du lieu de culte du terrain 1056 d'İsmetpaşa, rappelant la concentration d'*askoi*, et notamment bucéphales ou silénique à cornes, près des espaces portuaires de Massalia et dans des puits à Élée et peut-être Emporion. Comme on l'a vu avec les *askoi*, la figure de l'oiseau est également très présente dans la coroplastie phocéenne (Mas-Pis-002D/E/F ; Mas-Bou-003 ; Mas-Nég-003C ; Mas-Viv-001 ; Emp-Mér-027), mais il s'agit, encore une fois, d'éléments fragmentaires appartenant certainement à l'origine à des *askoi*. Enfin, on notera également de nombreux exemples de *protomai* équins en terre cuite découverts à Élée en grande majorité sur l'Acropole et ses versants (Élé-Acr-008 ; Greco 2009-2011, p. 105-

[679] Mas-Car-003 ; Mas-Bou-005/006 ; Mas-Nég-005 ; Mas-Viv-003 ; Élé-Acr-006/016 ; Élé-AS1-001 ; Élé-AS4-001 ; Olbd-SdO-001. Quant à Phocée, elles ont été retrouvées au sein du sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*. Voir Özyigit 2019, p. 652-653 ; 2018, p. 210-217.

106 ; 2006, p. 317-318). D'autres exemplaires, cette-fois en bronze, ont été retrouvés au XVIIIe s. à Marseille (Mas-QSL-001 ; Grosson 1773, p. 159-160, pl. 20). Comme le note Giovanna Greco, le dépôt votif de ce genre de statuettes en terre cuite ou en bronze est courant en Grèce orientale et notamment en contexte ionien comme à Samos ou à Chios (Greco 2009-2011, p. 105-106 ; 2006, p. 317-318). En domaine phocéen, il est intéressant de noter que cet ensemble pourrait être mis en relation avec la figure du cheval, très présente dans l'iconographie ionienne, et que l'on retrouve notamment dans la décoration du temple d'Athéna de Phocée, notamment au travers des *protomai* équins qui ornaient son *sékos* (Pho-Ath-006 ; Pho-Ath-008). Comme l'a noté Ö. Özyigit, cette association entre l'animal et la déesse n'est ici pas anodine, puisqu'Athéna est connue pour être dominatrice de chevaux et déesse du dressage équestre (Özyigit 2009-2011, p. 32 ; 2006, p. 344-345). En ce sens, les *ex-voto* d'équidés de Massalia et d'Élée pourraient peut-être avoir été consacrés à la déesse, spécifiquement pour la relation qui l'unissait avec l'animal déjà à Phocée.

Enfin, parmi les éléments votifs sculptés que l'on retrouve en contexte phocéen, le cas des naïskoi est très particulier puisqu'il est exclusif au domaine phocéen en Méditerranée occidentale, et traditionnel du monde anatolien en Grèce orientale. Comme l'a démontré Laura Rohaut, il s'agit d'un type répandu en Ionie, émergeant certainement dans les ateliers milésiens vers 540-530 av. J.-C. et se propageant très rapidement dans les cités d'Ionie et d'Éolide mais aussi dans les colonies milésiennes et phocéennes (Rohaut 2017, p. 255-299 et p. 367-370). Sur les 75 exemplaires connus dans l'ensemble du monde méditerranéen (Rohaut 2017, p. 367), 49 individus ont été retrouvés en contexte phocéen, représentant 65 % du corpus. Ce pourcentage est gonflé par le nombre extrêmement important d'exemplaires découverts à Massalia, où 44 édicules de ce type ont été mis au jour. Ils ont été, comme on l'a vu, retrouvés pour la quasi-totalité dans le secteur de la rue Négrel (Mas-Nég-001), probablement sous la forme d'un ou plusieurs dépôts réalisés après l'abandon du sanctuaire et de l'atelier associé – au vu de quelques exemplaires inachevés – vers 500 av. J.-C., lors de l'extension urbaine de Massalia vers l'est (Rohaut 2017, p. 144-146). À Élée, trois exemplaires ont été découverts dans des contextes secondaires. Deux exemplaires furent retrouvés sur les pentes de la Crète, en contrebas de l'Aire sacrée n°3, l'un en position effondrée (Élé-AS3-001 ; Gassner 2010, p. 146 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85-86), l'autre taillé en réemploi d'un mur de terrasse du secteur (Élé-AS3-002 ; Gassner 2014, p. 429). Enfin, le dernier aurait été découvert en 1886 non loin de l'Acropole, lors de la construction du tunnel ferroviaire traversant la colline (Élé-AS3-003 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85). Le seul exemplaire de Phocée (Pho-Mal-001) fut mis au jour probablement sur les pentes de la colline de la Grotte de l'Or (Rohaut 2017, p. 179-180). Enfin, un dernier exemplaire aurait été retrouvé sur la colline Saint-Jacques de Cavaillon, dans l'arrière-pays massaliète (Kab-Aut-001). Au vu de leur concentration dans le paysage urbain des cités de Massalia et d'Élée, ces objets étaient certainement offerts dans des sanctuaires précis à des divinités particulières, féminines, posés probablement à même le sol ou sur des banquettes. Leur découverte toujours en position suburbaine, sur des flancs de collines et à proximité de sources, pourrait suggérer un culte lié à l'eau et à la charnière entre le monde sauvage et civilisé, peut-être en lien avec une divinité garante de la protection de la cité (Rohaut 2017, p. 230-239).

D. Monnaies, éléments d'armement et éléments de parure

Bien que relativement rare, le dépôt de monnaies comme offrandes est également perceptible dans quelques sanctuaires phocéens. Ainsi, quelques bronzes ont été déposés

dans au moins une des fosses votives de la Phase 3 (fin IVe s./début IIIe s. av. J.-C.) du lieu de culte du Parc des Phocéens de Massalia (Rothé, Tréziny 2005, p. 501-502 ; Hermary *et al.* 1999, p. 74-75 ; Gantès, Moliner 1990, p. 31-33). À Olbia, un trésor de 29 drachmes légères et de deux petites bronzes massaliètes a été découvert dans un vase brisé enfoui dans le sanctuaire de l'Ouest entre le IIe et le Ier s. av. J.-C. (Olb-SdO-005 ; Bats 1990c, p. 213), tandis que l'*Aphrodision* a livré deux lots, l'un de 25 monnaies retrouvées à proximité de deux vases miniatures qui pourraient être leur contenant d'origine (Coupry 1967, p. 34-35), tandis qu'un second composé de 102 monnaies était enfoui sans récipient, probablement vers le début du IIIe s. av. J.-C. (Bats 1990c, p. 213 ; Giffault 1983b, p. 154). À Élée, un dépôt de cinq bronzes, empilées les unes sur les autres, a été retrouvé en avant d'un groupe de figurines en terre cuite, dans la niche de l'un des édicules de l'Aire sacrée n°4 (Gassner *et al.* 2009a, p. 91-93 ; Gassner 2006, p. 234-235). D'autres monnaies éléates furent retrouvées dans le comblement du puits de la Ville Basse, mais il est difficile d'assurer la nature votive de cet ensemble et leur association avec le reste des objets à caractère cultuel (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164). À la Fajouse, le mobilier monétaire se concentre autour du rocher source et de son bassin. Il semble témoigner de la pratique du *iactatio stipis* (ou jet de monnaie) entre la fin du IIIe s. av. J.-C. et le Ve s. ap. J.-C. (Dunyach 2019a, p. 187). Ce « jet de monnaie » pourrait également avoir eu lieu dans des conditions similaires à l'Acapte où plus de 200 pièces des IIe-Ier s. av. J.-C. ont été retrouvées au niveau du rocher (Brun 1999, p. 476), mais également à Vaugrenier, non loin d'Antibes, où 32 bronzes massaliètes et quelques monnaies républicaines de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et du milieu du Ier s. av. J.-C. ont été mises au jour dans une couche de remblai contenant de nombreuses céramiques inscrites, probables vestiges d'un sanctuaire rural proche (Arnaud 1998, p. 10). Enfin, à Emporion même, 139 pièces ont été notées par E. Gandia lors des fouilles du sanctuaire méridional de l'ouest. Si la plupart ont été découvertes dans des remblais et des couches superficielles ou d'abandon, on notera toutefois quelques cas où le dépôt votif de monnaies est avéré. Ainsi, quatre pièces en argent ont été retrouvées dans une amphore cassée à 1,2 m de profondeur dans la zone sud-est du *téménos* (Gandia 1910, p. 5-6). Ainsi, on constate que dans l'ensemble des cas ces dépôts monétaires ne remonte pas au-delà du IVe s. av. J.-C.. Ce constat pourrait trahir un développement de cette pratique rituelle en contexte phocéen à la toute fin de l'époque classique et au début de la période hellénistique, peut-être justement, comme l'a suggéré Ingrid Dunyach pour le site de la Fajouse, en lien avec la présence de plus en plus forte des Romains sur les territoires phocéens et massaliètes, et avec la pratique du *iactatio stipis*, bien connue des lieux de culte romains (Dunyach 2019a, p. 187).

Le dépôt d'armes est quant à lui bien plus tenu mais également plus ancien dans les sanctuaires phocéens. Si dans la métropole anatolienne les nombreuses pointes de flèches retrouvées dans la couche de destruction du Temple III du sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* ont été interprétées par Ö. Özyigit comme des témoignages de la prise de la cité par les Perses en 547 av. J.-C. (Pho-Çan-002 ; Özyigit 2018, p. 210-217), la nature votive des différents éléments d'armements tardo-archaïques retrouvés sur l'acropole éléate est bien assurée. Il s'agit de pointes de flèches et lances, d'une lame d'épée de type *machaira*, d'un couteau mais également d'éléments d'armures comme un manche de bouclier et divers casques plus ou moins fragmentaires de types chalcidien, étrusque et corinthien (Élé-Acr-013/014[680]). On pourra également noter la présence de pointes de flèches dans la

[680] Voir Tocco Sciarelli 1997. Pour les découvertes récentes faites durant l'été 2022 et encore non publiées voir : https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

couche de destruction du bâtiment tardo-archaïque UMA 23 situé au nord-est de la terrasse de l'Aire sacrée n°2 (Gassner 2014, p. 429 ; 2005a, p. 46-52 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 82-83). À Emporion, deux armes tranchantes en fer ont été retrouvées dans la citerne la soi-disant acropole (*cisterna* 2), dont l'une posée dans le fond (Gandia 1908b, p. 51-53, 59-62), tandis que diverses armes en fer furent découvertes dans le sanctuaire méridional de l'ouest : un couteau et une pointe de lance en fer dans le fond de la citerne de la limite nord du sanctuaire méridional (*cisterna* 36 ; Gandia 1911, p. 70-72), deux pointes de lances en fer dans les environs immédiats (Gandia 1910, p. 152) et une pointe de flèche en bronze dans les niveaux d'installation de la terrasse de l'autel jumeau (Gandia 1910, p. 30-32).

Le reste des *ex-voto* métalliques est principalement représenté par divers éléments de parures. Au moins quatre fibules ont ainsi été mises au jour dans les couches protogéométriques aux environs du Temple II de *Çan Dede Tepesi* (Özyigit 2019, p. 650-652 ; 2018, p. 210-217). D'autres en fer et en bronze ont été retrouvées dans le comblement de puits de la Ville Basse d'Élée (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-167). À Massalia, le don d'éléments de parures n'est attesté que dans le Parc des Phocéens où une des fosses votives de la Phase 3 (fin IVe s./début IIIe s. av. J.-C.) a livré, dans une amphore, une pièce en bronze non décrite et une perle en verre (Rothé, Tréziny 2005, p. 502-503 ; Gantès 1992, p. 85 ; Gantès, Moliner 1990, p. 33-34). Dans l'*Aphrodision* d'Olbia, de nombreux éléments de parure ont été mis au jour dont un bracelet en bronze, quelques perles en verre, des anneaux en os ou en ivoire, plusieurs épingles et aiguilles en os et en bronze, ainsi qu'une boucle de ceinture en bronze, incomplète[681]. Le sanctuaire d'Aristée, à l'Acapte n'est pas en reste puisqu'il a livré un petit ressort en bronze, appartenant peut-être à une fibule, un anneau en fer avec intaille montée, un support de miroir et deux anneaux en bronze (Giffault 1983b, p. 143-144). Dans le sanctuaire de la Fajouse, le seul élément de parure retrouvé est une intaille de couleur rouge, peut-être en cornaline, probablement du Ier s. av. J.-C. (Dunyach, Roudier 2016b, p. 17). Enfin, à Emporion, si un seul élément de parure a été retrouvé dans le sanctuaire portuaire[682], le sanctuaire méridional de l'ouest en a quant à lui livré de nombreux. Ainsi 40 aiguilles en os et en bronze ont été notées par E. Gandia dans l'ensemble du sanctuaire méridional de l'ouest et 12 dans les pièces situées en contrebas de la soi-disant acropole et en relation avec le filtre à amphore (Gandia 1911 ; 1910 ; 1909 ; 1908a ; 1908b). On compte également dans l'ensemble du sanctuaire méridional : trois bagues en bronze ; deux intailles en pâte de verre ou en bronze pour bagues ; une boucle de ceinture en bronze ; un anneau en bronze appartenant à une boucle d'oreille ; deux bracelets en bronze ; quatre éléments en pâte de verre ou en bronze appartenant à des colliers ; 14 perles en verre de colliers ; 17 fibules ou fragments de fibules en bronze et trois boutons en pâte de verre (Gandia 1911 ; 1910 ; 1909 ; 1908a ; 1908b). Enfin, la citerne de l'acropole livra une bague en bronze avec moulure, une boucle d'oreille en bronze et deux perles de collier en pâte de verre tandis que dans le secteur du filtre à amphore E. Gandia nota un bouton en pâte de verre, deux intailles en pierre et en agate, un bracelet en cuivre et une aguille de fibule en cuivre (Gandia 1910, p. 92-93, 112-116, 155-163 ; 1909, p. 122-123).

Aux offrandes « féminines » doivent également se rapporter les fusaïoles et pesons retrouvés dans divers lieux de culte phocéens. À Phocée, des pesons en terre cuite ont par exemple été retrouvées dans les niveaux d'occupation de la Phase 2 du bâtiment archaïque annexe au Temple ovale VI de Phocée. Toutefois, la fonction de l'édifice n'est

[681] Ces données proviennent de la reprise de l'étude du mobilier dans le cadre du PCR « Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence ». Voir aussi Cérézuelle 1971, p. 37.

[682] Il s'agit d'un élément en bronze pouvant se rapporter à un bracelet ou à une anse de vase (Emp-SPo-001B ; Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 68 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 281).

pas très claire, Ö. Özyigit ayant, par exemple, proposé de l'identifier comme une maison de prêtre (Özyigit 2015, p. 592 ; 2013b, p. 83-85). Ainsi, la nature votive de ces pesons n'est pas certaine. Une petite dizaine de pesons furent également découverts dans les niveaux en relation avec l'édifice circulaire C du bâtiment des Pistoles de Marseille (voir photo ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489 ; Moliner 2001b ; 2000, p. 106). Au vu de leur localisation, ils pourraient ainsi être interprétables comme des offrandes votives. À Élée, au moins deux fusaïoles peintes en argile ont été recueillies lors des fouilles du bâtiment sud du temple hellénistique de l'Acropole (Tocco Sciarelli 1997). Le décor et la finesse des objets, de même bien sûr que leur localisation semblent encore ici démontrer le don de ces objets aux divinités de l'Acropole. 36 poids de métier à tisser en forme de disque ou de pyramide tronquée ont également été découverts dans le comblement du puits de la Ville Basse (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-166), mais leur fonction votive est ici aussi difficile à déterminer au vu de la position secondaire de ces objets. À Emporion, la très forte concentration de pesons et de fusaïoles retrouvés dans le secteur de la soi-disant acropole et dans celui du sanctuaire méridional de l'ouest est remarquable et tend à illustrer un geste votif fort. Comme on l'a évoqué, en tout, 37 pesons et 4 fusaïoles ont été trouvés par E. Gandia au niveau de l'acropole et des pièces limitrophes à l'est, tandis que 164 pesons et 16 fusaïoles ont été mis au jour dans le sanctuaire méridional de l'ouest. Dans ce dernier, certains de ces objets ont été retrouvés sous forme de lots de 8 à 31 individus, suggérant des dépôts volontaires à caractère votif (Gandia 1909, p. 147-150 ; 1908a, p. 11-12 ; 1908b, p. 51-53). Il ne serait par ailleurs pas surprenant que de telles concentrations aient été également présentes dans d'autres lieux de cultes phocéens fouillés au début du XXe s., mais qu'elles n'aient, comme pour le cas d'Emporion, pas été observées ou prises en compte par les archéologues au vu du caractère peu luxueux de ce type d'offrandes. Pourtant, le nombre relativement important – comme dans le sanctuaire méridional de l'ouest – de ce type d'offrandes peu couteuses est extrêmement intéressant car il peut servir à aborder la nature du culte et de la divinité associée, peut-être en lien ainsi avec le domaine féminin.

E. Stèles et dédicaces sur vases

L'une des principales lacunes dans l'étude des sanctuaires phocéens et massaliètes est la rareté des documents épigraphiques. Les stèles et autres lapidaires inscrits sont – sauf dans le cas d'Élée – peu nombreux. De plus, l'identification de leur fonction est souvent complexe, d'autant que s'ajoute généralement à cela la nature fragmentaire ou la perte de certains objets. S'agit-il de pierres dressées offertes aux divinités dans les sanctuaires ? De stèles renseignant sur l'identité de la divinité associée à un autel ou à un temple particulier ? D'*horoi* marquant les limites d'un *téménos* ? D'autels ou de parties d'autels inscrits ? De plaques ou blocs architecturaux placés sur le mur du péribole ou sur la paroi de l'un des édifices consacrés à la divinité ? De fragments de bases d'offrandes ou de statues ?

À Phocée, les quelques lapidaires présentant une inscription *a priori* cultuelle ont malheureusement été perdus, rendant difficile leur interprétation. Deux d'entre elles semblent être des dédicaces sur pierres accompagnant une offrande, l'une à Athéna (Pho-Ins-001 ; Graf 1985, n°1), l'autre à une Mère (Pho-Ins-002 ; Salač 1927, n°11, p. 389). Le troisième élément semble être, par la présence de moulures et de traces de scellements, un fragment d'élément architectural (Pho-Ins-003 ; Salač 1927, n°12, p. 389-390). À Massalia, le constat est similaire. Les inscriptions cultuelles lapidaires sont peu nombreuses et, qui plus est, assez tardives. Deux blocs en calcaire gris – l'un désormais

perdu mentionnant Athéna (Mas-Ins-001 ; Arnaud d'Agnel 1901-1903, p. 17-19), l'autre évoquant Dionysos (Mas-Ins-007) – semblent appartenir à des plaques architecturales de statues, d'autels, ou d'autres monuments cultuels dédiés à ces divinités. On notera par ailleurs que celle de Dionysos est la plus ancienne du corpus lapidaire massaliète, puisqu'elle date de la première moitié du Ve s. av. J.-C. (Decourt 2004, p. 7 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148 ; Hermary 1997, p. 241-242, n°39). Un bloc calcaire de grandes dimensions inscrit à Zeus semble identifiable comme un autel (Mas-Ins-005 ; Decourt 2004, p. 11-12), de même qu'un autre, bien plus petit et d'époque romaine, dédié aux Mères (Mas-Ins-008). Enfin l'unique stèle découverte, également romaine, est celle de Bélénos (Mas-Ins-009 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 190, e°56), mais sa fonction précise est également peu claire (autel, borne, offrande ou moyen de signalisation ?). À Olbia, une plaque architecturale en pierre locale pourrait peut-être appartenir à un monument cultuel dédié à Léto (Olb-Ins-002 ; Roure *et al.* 2018, p. 18), tandis que les pierres inscrites au Héros et aux Mères (Olb-Ins-006/009) devaient être des bornes signalant la présence des divinités (Roure *et al.* 2018, p. 14, 18-21). Le bloc inscrit à Aphrodite (Olb-Ins-005) fut quant à lui interprété en premier lieu comme un autel, mais il semblerait plutôt qu'il s'agisse d'un élément architectural de son lieu de culte (Bats 1989, p. 219). Enfin, on notera un petit autel à la Mère mais d'époque romaine (Olb-Ins-010 ; Gérin-Ricard 1927, p. 324-326). À Emporion, encore une fois, les stèles et autres lapidaires inscrits sont peu nombreux. On notera toutefois deux plaques dédicaces, l'une évoquant la construction d'un temple, d'une *stoa* et l'érection de diverses statues à Sarapis (Emp-Ins-001 ; De Hoz 2014, p. 139-140), l'autre un probable don fait à Apollon (Emp-Ins-016 ; Pena 2000a, p. 65). Quant aux plaques de calcaire évoquant les Nymphes (Emp-Ins-002), Thémis (Emp-Ins-014) et peut-être Zeus (Emp-Ins-015), elles pourraient appartenir à des autels ou à des monuments consacrés aux divinités mentionnées, signalant ainsi leur présence et marquant leur *téménos* respectif (Hoz 2014, p. 137-138).

Élée est quant à elle l'établissement phocéen qui a livré le plus de lapidaires inscrits. Si quelques pierres gravées semblent plutôt appartenir à des blocs ou à des plaques architecturales de monuments cultuels (Élé-Ins-004/009/020) – et notamment des fragments d'architraves ou d'entablements (Élé-Ins-011/013) – la grande majorité du corpus se compose de stèles présentant pour la quasi-totalité le même faciès. Il s'agit de 12 pierres dressées en grès local, généralement effilées vers le haut et arrondies vers leur sommet, datables entre la fin du VIe s. et le IVe s. av. J.-C. et présentant le nom d'une divinité au génitif, généralement suivi d'une épiclèse (Élé-Ins-006/007/008/010/016/017/018/019/021/026/027/028 ; Vecchio 2003b, p. 29). Leur nombre remarquable semble indiquer un réel trait cultuel éléate. Ces stèles étaient très certainement enfouies ou encastrées dans des bases, notamment repérées dans certaines zones cultuelles de la Crète : les Aires sacrées n°2, n°7 et n°8 (Gassner 2019, p. 747-748 ; Gassner, Svoboda 2015, p. 192 ; Pedrazzi 2013, p. 311-312 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 117-116 ; Guarducci 1966, p. 280 ; Sestieri 1949, p. 13). Si certaines d'entre elles pouvaient servir d'*horoi* matérialisant un *téménos*, les bases d'encastrement découvertes à l'intérieur des différents sanctuaires suggèrent qu'une bonne partie des pierres servaient simplement à signaler l'identité de la divinité vénérée ou à marquer la propriété des structures associées. On notera également que les monolithes inscrits du secteur du puits (Élé-Ins-025) ont également pu jouer le rôle d'*horoi* délimitant l'espace consacré à une divinité dont l'identité est encore sujette à débat. Enfin, une plaque de petites dimensions en marbre devait décorer la base d'une offrande faite à Athéna *Polias* (Élé-Ins-005 ; Vecchio 2006, p. 381-382), tandis que deux blocs en grès inscrits ont été interprétés comme de petits autels à Zeus *Polieus* (Élé-Ins-022 ; Vecchio 2003b, n°14, p. 59-60) et à Hestia (Élé-Ins-029 ; Vecchio 2003b, n°18, p. 65-66).

Cette rareté des documents épigraphiques se ressent également sur le mobilier céramique. À part dans de rares cas, comme dans le sanctuaire de l'Acapte, les différents lieux de culte étudiés ont livré peu voire aucune dédicace. Aucun tesson inscrit n'a par exemple été mentionné dans les publications relatives aux fouilles, pourtant régulières, des différents sanctuaires de Phocée. À Massalia, les tessons inscrits sont également rares et seuls deux *graffiti* retrouvés dans le secteur de la Bourse et datables du Ve s. av. J.-C. pourraient renvoyer à des dédicaces (Mas-Ins-010/011 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 149-153). À Élée, malgré le nombre important de lieux de culte connus et fouillés, seuls trois secteurs ont livré des inscriptions sur céramique. La plus forte concentration est notée sur l'Acropole et ses versants où de nombreux vases inscrits présentent la formule de don « IPH » ou de possibles théonymes renvoyant à Héra, Athéna et peut-être Déméter (Élé-Ins-001/002/003 ; Greco 2006, p. 320-321 ; Vecchio 2006, p. 372-373, 382). Le puits de la Ville Basse a également livré quelques *graffiti* sur vases renvoyant peut-être à Éros et à Héra (Élé-Ins-024 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 166 ; Vecchio 2003b, p. 63, n. 387). Enfin, l'Aire sacrée n°7 a livré un unique tesson inscrit des IIIe-IIe s. av. J.-C. renvoyant peut-être à Arès *Enyalos* (Élé-Ins-014 ; Vecchio 2006, p. 383), tandis que deux *graffiti* des IVe-IIIe s. av. J.-C. évoquant peut-être Héraklès ont été retrouvés à Élée, dont un provenant du quartier Vignale (Élé-Ins-030 ; Vecchio 2006, p. 383). À Emporion, le sanctuaire méridional a livré seulement quelques tessons inscrits des IVe-Ier s. av. J.-C. pouvant renvoyer à Dionysos (Emp-Ins-004/005/007/009/010/011 ; De Hoz 2014, p. 68-70, 80-81, n°53, 56, 78-79 ; Gandia 1910, p. 45-46, 66-67, 105, 135-137 ; 1909, p. 125-127), tandis que plusieurs dédicaces votives de la seconde moitié du VIe et du début du Ve s. av. J.-C. ont été retrouvées récemment dans le secteur maritime (Emp-Ins-013 ; Marzoli *et al.* 2022, p. 226, n. 110). Le sanctuaire portuaire n'a quant à lui, à ce jour, livré aucun tesson inscrit bien qu'un cratère présentant une possible dédicace à Héraklès datable du IVe s. av. J.-C. fut découvert par E. Gandia non loin dans le secteur (Puig i Cadafalch 1923, p. 709 ; Gandia 1919, p. 204). Enfin, à Olbia, quelques *graffiti* auraient été trouvés au sein du sanctuaire de l'Ouest (Olb-Ins-001 ; Cérézuelle 1971, p. 60 ; Coupry 1971, p. 61-62 ; 1964, p. 317-318) et dans le secteur de l'Aphrodision (Olb-Ins-007 ; Sarrazanas 2015, p. 552 ; Bats 1990c, p. 212 ; Cérézuelle 1971, p. 43-50). Mais c'est principalement le sanctuaire de l'Acapte qui livra la plus grande quantité de tessons inscrits, renseignant ainsi sur la nature de la divinité adorée et sur l'origine des dédicants (Olb-Ins-008 ; Sarrazanas 2015, p. 561 ; Decourt 2004, p. 78-85 ; Giffault 1990, p. 215). On évoquera également pour ce tour d'horizon des dédicaces votives sur vases celles retrouvées dans les environs d'Antibes, comme celle à Léron et Lériné sur un couvercle en ivoire (Ant-Ins-002 ; Decourt 2004, p. 109 ; Coupry, Vindry 1982, p. 356), celle à Halia (Ant-Ins-003 ; Hermary 2000c, p. 160) et les nombreux exemples de Vaugrenier (Ant-Ins-005 ; Arnaud 1998, p. 8-10 ; Cosson 1985, p. 70). Puisque tous les sanctuaires phocéens n'ont pas livré de manière récurrente des vases inscrits, on peut conclure – tout en gardant en tête que ces absences peuvent également s'expliquer par les aléas des découvertes archéologiques – que ce geste votif n'était pas systématique et n'était réalisé, en contexte phocéen, que dans le cadre de cultes précis ou à l'intention de divinités particulières. On remarque également qu'aucune dédicace votive ne remonte au-delà de la fin du VIe s. av. J.-C. Ce fait pourrait notamment expliquer l'absence de dédicace sur céramique à Phocée. Elle pourrait également suggérer que cette pratique rituelle ne se développe qu'à partir de l'époque classique dans les différents établissements de Méditerranée occidentale, peut-être sous l'influence d'autres cités grecques. Ce manque de documents épigraphiques, notable en contexte phocéen, est en bonne partie à l'origine des connaissances lacunaires sur le panthéon des différents établissements étudiés. Il est en effet difficile de connaitre l'identité des divinités adorées sans dédicace ou inscription, la nature des offrandes,

souvent similaire d'un lieu de culte à l'autre, pouvant, au mieux, cerner certains aspects de la divinité, mais ne permettant pas d'établir avec certitude son profil.

Chapitre 3. Les divinités des Phocéens

I. Athéna, divinité protectrice de la cité phocéenne

Athéna est, à bien des égards, la déesse principale de Phocée. Son sanctuaire et son culte sont ainsi cités à plusieurs reprises par les différents auteurs anciens. Xénophon évoque ainsi la destruction du temple en 408 av. J.-C.[683] tandis que Pausanias renseigne sur une destruction antérieure par les Perses conduits par Harpage, qui aurait donc eu lieu vers 545 av. J.-C.[684]. Au changement d'ère et durant les premiers siècles de notre ère, le sanctuaire et son culte semblent encore occuper une place très importante : Pausanias vante le chef-d'œuvre sculptural du temple[685] tandis que Strabon mentionne la statue de culte de la déesse parmi une courte liste sélective[686]. Le sanctuaire découvert sur le promontoire de la ville semble correspondre, de par sa longue occupation, son aspect monumental et ses phases successives de reconstruction, à celui d'Athéna évoqué dans les textes (Akurgal 1956a, p. 20-21). Par ailleurs, les fouilles de la colline ont révélé que le lieu de culte remontait au moins à la première moitié du IIe millénaire et que son développement a guidé le déplacement de l'occupation urbaine plus au nord, en contrebas et tout autour du promontoire (Özyigit 2015, p. 591-592 ; 2013b, p. 82 ; 2012, p. 81-82 ; 2009-2011, p. 28- 31). Ses différents aspects, et la position même du sanctuaire tend à démontrer le rôle poliade que devait occuper la déesse au sein de la cité. Cette fonction est également perceptible au travers de l'iconographie monétaire, la déesse apparaissant comme un symbole fort puisqu'elle figure sur les premières émissions et continue d'être illustrée sur les suivantes (Pl. monnaies, a-b ; SNG 1028, 1030, 1034-1036, 1045).

Il y a de fortes raisons de croire que le culte central de cette Athéna poliade ait été ainsi naturellement diffusé dans les différentes *apoikia* phocéennes, et qu'elle y ait occupé les mêmes fonctions[687] (CCX). La déesse apparaît ainsi, dès la prise d'indépendance des différents établissements phocéens au Ve s. av. J.-C. et dès les frappes des premières monnaies, sur les premières émissions de Lampsakos, de Massalia, d'Élée et d'Emporion. Athéna demeure alors un motif monétaire fort des différentes cités tout au long de leur histoire et au moins jusqu'au changement d'ère (Pl. XXIX, a-c ; XXX, c ; Pl. XL, c-d et g ; XLI, a et e ; XLIII, b ; Pl. LXI, a-j et Pl. LXXII, a-g ; Pl. CXLV, c-d et i ; Pl. CXLVI, a). Elle disparait seulement de manière relativement précoce dans le monnayage emporitain, au profit de la figure de la « dame emporitaine » au début du IIIe s. av. J.-C., bien qu'on puisse la reconnaître, avec prudence, au travers de la figure de Niké jusqu'au changement d'ère (Pl. CXLVI, g). Si à Emporion et Lampsaque sa présence n'est décelable qu'au travers de l'iconographie monétaire, les cités d'Élée et de Massalia ont livré quant à elles bien plus de témoignages relatifs à l'importance de son culte au sein de ces cités (Pl. CCIX, a-b).

Ainsi, à Massalia, la statue de la déesse était, semble-t-il, renommée à l'époque du changement d'ère puisque Strabon la mentionne parmi la même liste sélective déjà

[683] Xénophon, *Helléniques*, I, 3, 1.
[684] Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 31, 6.
[685] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 5, 4.
[686] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.
[687] Un autre indice de la diffusion du culte de la déesse dans la zone d'influence phocéenne d'Occident est l'existence présumée du port d'Athénopolis, probablement dans le Var, évoquée par plusieurs auteurs. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 35 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 70 ; et peut-être Varon, *La Langue latine*, VIII, 35.

évoquée[688]. Par ailleurs, la déesse joue un rôle crucial dans l'épisode conté par Trogue-Pompée[689] puisque c'est par son apparition dans les songes du chef gaulois Catumandus que ce dernier décide d'abandonner le siège de la ville. Le passage met en exergue les fonctions premières de la déesse : dressée sur l'*arx* de la ville, elle la protège des agressions extérieures en tant que divinité poliade. Son rôle et sa localisation sur cette colline dominante rappellent ainsi ceux de la déesse dans la métropole micrasiatique. De plus, ce lien avec Phocée est par ailleurs souligné par une plaque architecturale en calcaire gris du Ier s. ap. J.-C., aujourd'hui perdue, gravée au nom de l'Athéna des Phocéens ou de l'Athéna de Phocée (Mas-Ins-001). À Élée, la déesse semblait également trôner sur l'acropole de la ville, au moins depuis la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., comme le suggèrent les différents *graffiti* sur céramique retrouvés dans le secteur (Élé-Ins-002/003). Le statut poliade d'Athéna est également confirmé par une inscription tardive du changement d'ère (Élé-Ins-005).

Cette position de la déesse sur la colline la plus haute, à proximité immédiate du lieu d'installation des premiers Grecs, et sur un promontoire qui s'avance vers la mer, rappelle celle semblable d'Athéna à Phocée même[690]. Cette situation topographique permettait sans doute à la déesse de dominer ainsi autant l'espace urbain que le secteur portuaire et maritime de l'établissement. À Massalia, la localisation du sanctuaire de la divinité n'est pas claire et si Trogue Pompée parle d'*arx*, la question est de savoir à laquelle, entre la *petra* et l'*akra* de Strabon – et bien évidemment des buttes modernes de Saint-Laurent, des Moulins ou des Carmes – elle correspond. Si les travaux d'H. Tréziny semblent indiquer qu'Athéna trônait certainement sur l'actuelle Butte des Moulins (Tréziny 2012, p. 84 ; 2005a, p. 230 ; 2000a, p. 82), il n'empêche que, quelle que soit la colline sur laquelle elle se trouvait, elle devait occuper une fois de plus une position semblable : une hauteur proche du premier noyau urbain, dominant la ville et l'espace portuaire. Il est par conséquent probable que la déesse ait était installée, si elle fut adorée à Lampsakos et Emporion, dans une situation proche, comme pour Emporion sur le sommet de l'acropole de la Néapolis ou, plus probablement, sur celui de la Palaiapolis.

Il s'agit donc en contexte phocéen d'une divinité poliade, protectrice de la communauté et de la cité, garantissant l'ordre entre les citoyens et protégeant la cité de ses ennemis. Les *Apatouria*, soupçonnées à Massalia et à Lampsakos (Mas-Ins-006 ; Lam-Ins-001) et célébrées par tous les Ioniens d'après Hérodote[691], ont pu être organisées en son honneur dans l'ensemble des établissements phocéens, puisqu'elles étaient notamment patronnées par Athéna *Apatouria* à Trézène[692] et à Athéna *Phratria* à Athènes comme à Syros (IG, XII 5, 669). À Phocée, la déesse était peut-être héritière d'une origine pré-hellénique et anatolienne, et était associée aux griffons et aux chevaux qui ornaient les parois de son temple (Pho-Ath-005/006/008). Cette association révélait peut-être certaines valeurs de la déesse, dominatrice du monde sauvage et dompteuse de chevaux. Elle pourrait par ailleurs être potentiellement perceptible à Lampsakos, Massalia, Emporion et Élée, au travers de la présence du griffon, du cheval, voire du pégase comme motif iconographique architectural (Emp-Pal-001/009 ?), monétaire (Pl. XXIX, c-k ; XXX, a-b, d ; Pl. XLI, b ; Pl. CXLVI, d-f, g-j) et statuaire (Mas-QSL-001 ; Élé-Acr-008). La position des sanctuaires de la déesse près des ports des différents établissements illustre peut-être son importance vis à vis du commerce, en tant que

[688] Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 41 = C 601.
[689] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.
[690] À des échelles de hauteurs toutefois très différentes, l'Acropole d'Élée culminant à 65 m tandis que celle de Phocée atteint à peine les 10 m de hauteur.
[691] Hérodote, *Histoires*, I, 147.
[692] Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 33, 1.

patronne des artisans. Sa position privilégiée en hauteur, lui permettait en tous cas de protéger la ville dans son ensemble, aussi bien sur le plan territorial que sur le plan maritime, d'une grande importance pour les populations phocéennes.

II. Le mirage de l'Artémis *Ephesia*

Si Athéna occupait donc une place centrale au sein du panthéon phocéen, c'est une autre déesse, Artémis, qui semble avoir guidé la colonisation phocéenne et plus précisément massaliète. C'est en tous cas ce que nous dit Strabon qui l'évoque à six reprises lorsqu'il parle de la fondation des différents établissements massaliètes. D'après le géographe, la déesse aurait ainsi guidé les phocéens lors de leur départ, par l'intermédiaire de l'éphésienne et future prêtresse Aristarché[693], expliquant l'installation de son culte à Massalia. Toujours d'après Strabon, c'est également son culte qui sera par la suite diffusé aux colonies de Massalia lors de leur fondation, et tout particulièrement en péninsule ibérique, puisque les trois établissements explicitement cités par l'auteur quant à la possession d'un *Artémision* sont Héméroskopeion[694], Emporion et Rhodé[695]. Toujours en contexte ibère, le culte aurait également été diffusé aux populations locales environnantes[696]. Enfin, au temple de la déesse évoqué par le géographe dans la ville de Massalia même[697], s'ajouterait celui installé à l'embouchure du Rhône[698], tandis que le *xoanon* de l'Artémis de l'Aventin à Rome aurait présenté la même attitude que celui de la cité phocéenne d'Occident[699].

L'importance du culte de l'Artémis *Ephesia* en contexte phocéen et massaliète a ainsi pendant longtemps conduit les archéologues à chercher, non sans peine, les évidences de la présence de la déesse au sein des différents établissements grecs d'Occident. Le poids des textes de Strabon, pourtant seul auteur à évoquer le culte de l'Artémis *Ephesia* en contexte phocéen[700], guidera ainsi les interprétations des différents chercheurs quant à l'attribution des espaces cultuels identifiés dans les différentes cités et colonies. Ainsi, pour exemple, le sanctuaire de l'Ouest d'Olbia de Provence sera rapidement reconnu par Jacques Coupry comme celui de la déesse, au vu de quelques figurines féminines ne présentant pourtant aucun attribut particulier permettant de déterminer cette identité (Olb-SdO-001/002 ; Coupry 1964, p. 317-318). De même, à Emporion, Josep Puig i Cadafalch et Emili Gandia, puis Sanmartí-Grego, ont tour à tour proposé de localiser la déesse et son lieu de culte sur la Palaiapolis, sur l'acropole ou en relation avec les premières phases du sanctuaire méridional de l'ouest (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 111 ; Gandia 1923, p. 145 ; Puig i Cadafalch 1913a, p. 306-307 ; 1909a, p. 194). À Massalia, on avait naturellement proposé, depuis leur découverte à la fin du XIXe s., de reconnaître dans le personnage des *naïskoi* de la rue Négrel l'image de la déesse (Benoit 1955, p. 13-14 ; Penon, Saurel 1876, p. 89-91 ; Longpérier 1863). Au sein même de ce travail, on a laissé la porte ouverte à l'attribution de certains vestiges cultuels, comme ceux de la Palaiapolis, à la déesse. Pourtant, à ce jour, aucun témoignage archéologique, épigraphique voire

[693] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[694] Strabon, *Géographie*, III, 4, 6.
[695] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.
[696] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.
[697] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[698] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 8.
[699] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181.
[700] Bien qu'il soit très possible que Strabon tienne ses informations d'Artémidore d'Éphèse, antérieur au géographe d'à peine un siècle.

numismatique ne vient confirmer les dires de Strabon quant à l'existence ancienne du culte éphésien dans les établissements phocéens d'Occident. De plus, les rares images de l'Artémis *Ephesia* découvertes dans le sud de la France sont, au mieux assez tardives (Thé-Aut-001 ; Hermary 2019, p. 62 ; Picard *et al.* 2009, p. 136-137), au pire des éléments statuaires d'origine exogène moderne (Mas-Aut-002 ; Tou-Aut-001 ; Fellague 2021, p. 52-59 ; Hermary 2019, p. 62-63, n. 11 ; Sanders 2000, p. 369).

Un autre sujet à débat est la date d'arrivée présumée de ce culte en Occident. Si Strabon évoque la diffusion de celui-ci lors du départ des Phocéens, le passage reste ambigu. Fait-il référence à celui qui conduira à la fondation de Massalia vers 600 av. J.-C. ou à celui de 545 av. J.-C. résultant de la prise de la métropole par les forces perses ? Bien évidemment, les chercheurs ont privilégié tour à tour l'une ou l'autre hypothèse. Les uns suggérant la présence d'un groupe de contingent éphésien accompagnant le processus de fondation, comme dans le cas d'autres fondations ioniennes telle Amissos ou Naukratis (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014). Les uns mettant en avant que le sanctuaire d'Éphèse n'avait pas encore atteint sa renommée et sa dimension panionienne vers 600 av. J.-C., invalidant ainsi la diffusion de son culte en Occident à une période aussi haute (Gras 1995a, p. 365 ; Malkin 1991).

Cette problématique avait bien été observée à l'aube du XXIe s., et notamment lors du colloque *Les cultes des cités phocéennes*, par les différents chercheurs du monde phocéen. Si elle demeure insoluble à ce jour, elle amena certains chercheurs à remettre en doute les dires de Strabon, ou du moins l'ancienneté du culte mis en avant par l'auteur. Ainsi, pour María José Pena, malgré la mention par le géographe d'un culte qui se serait installé « quand la colonisation parvint à son terme », l'ensemble des occurrences de Strabon – et l'absence d'évocation du culte par les auteurs antérieurs – tendent plutôt à démontrer une « invention » tardive du culte de l'Artémis *Ephesia*, ou du moins une réelle diffusion, seulement à partir des IIe-Ier s. av. J.-C., soit à un moment où Éphèse est à l'apogée de sa gloire et encore alliée de Rome. Ce rattachement tardif du culte éphésien expliquerait également la mention exclusive de cette diffusion à Massalia – autre grande alliée de Rome – et à ses colonies, mais également à Rome même par le biais du présumé *xoanon* (Pena 2016, p. 976-983).

Faut-il pour autant remettre en question l'existence d'un culte ancien à Artémis en contexte phocéen (Pl. CCXII) ? La présence d'un mois d'*Artémision* dans le calendrier de Phocée (Pho-Ins-004) et de Lampsaque (Lam-Ins-002), certes attestée dans les deux cas seulement au IIe s. av. J.-C., suggère l'organisation de festivités en son honneur, probablement en place depuis déjà plusieurs siècles. La concordance des mois de calendrier entre les cités phocéennes, mise en avant par François Salviat (Salviat 1992, p. 143-144) pourrait ainsi suggérer le culte d'Artémis dans l'ensemble des établissements phocéens. Celui-ci pourrait également être sous-entendu par l'apparition de la déesse dans les émissions monétaires de Phocée dès le IVe s. av. J.-C. (Bodenstedt 1981, p. 170, Em. 99). À Massalia, si on a traditionnellement reconnu la déesse au travers de la figure du personnage féminin aux cheveux longs qui apparaît sur les premières séries monétaires et qui est issu d'un modèle phocéen (Furtwängler 2000, p. 176-179), son identification n'est certaine qu'à partir du IIIe s. av. J.-C. où le personnage féminin diadémé – qui apparaît depuis le IVe s. av. J.-C. – est cette fois accompagnée de l'arc et du carquois (Hermary, Tréziny 2015, p. 240 ; Richard 2000, p. 194-195). La même problématique est présente à Emporion où la « dame emporitaine » qui apparaît sur l'iconographie monétaire au IVe s. av. J.-C. a, parmi d'autres suppositions, été identifiée à la déesse. Encore une fois, l'iconographie se précise au IIe s. av. J.-C. où le personnage est accompagné de l'arc et du carquois (Pena 2000a, p. 60-63 ; Campo 1997, p. 31-32, 46). La présence de la déesse à Emporion est toutefois perceptible dès le milieu du IVe s. av. J.-C. puisqu'elle figure, en

tant qu'Artémis Bendis, sur l'antéfixe d'un probable bâtiment cultuel (Dupré 2005, p. 119-120). À Olbia, si l'attribution du sanctuaire de l'Ouest à la déesse demeure à ce jour impossible à confirmer, une stèle fragmentaire à Léto, datable du IIIe s. av. J.-C., pourrait témoigner de la présence d'Artémis dans la colonie massaliète (Olb-Ins-002). L'aspect fragmentaire de la pierre et son contexte de découverte peu précis ne permettent toutefois pas d'en assurer la lecture (Decourt 2004, p. 76, IGF 65). À Élée, par contre, aucun témoignage ne permet à ce jour de soupçonner l'existence de la déesse. Enfin, si Strabon est le seul auteur parlant du culte de l'Artémis en tant qu'*Ephesia*, d'autres ont toutefois suggéré la présence de la déesse en Méditerranée occidentale. Ainsi, d'après Ptolémée[701], la déesse est décelable au travers d'un étang qui porte son nom au nord de l'ancienne *apoikia* phocéenne d'Alalia tandis que selon Pline l'Ancien et Pomponius Mela[702], une île du nom de Dianum et que les Grecs appelaient Artémisia se serait trouvée proche de la Corse, et qu'aux dires de Cicéron, une ville du même nom se serait implantée en Péninsule Ibérique[703].

Ainsi, si l'ancienneté du culte d'Artémis demeure incertaine – bien que possible au vu de l'existence du mois d'*Artémision* – son existence est bien plus probable à partir du IVe s. où la déesse commence à apparaître de manière claire sur les monnayages de Phocée, Massalia et peut-être Emporion (Pl. CCXI, a-b ; CCXII). Sa nature éphésienne n'est toutefois pas décelable et repose donc à ce jour, seulement sur les témoignages de Strabon ou sur des éléments tardifs d'époque romaine (Thé-Aut-001). Si, comme le propose M. J. Pena, l'association de l'Artémis phocéenne à l'Artémis éphésienne est un rajout tardif de la fin de l'époque hellénistique (Pena 2016), elle pourrait s'expliquer, outre par les avantages politiques d'un tel syncrétisme, par l'existence d'un culte à la déesse en contexte phocéen bien plus ancien qui aurait pu ainsi se développer à partir du IVe s. av. J.-C., facilitant une telle association.

III. Apollon archégète, oraculaire et médicinal

Si le culte de la déesse éphésienne pose donc problème et si celui plus général d'Artémis semble bien décelable au moins à partir du IVe s. av. J.-C., qu'en est-t-il de son frère jumeau Apollon ? La divinité accompagne-t-elle sa sœur en contexte phocéen ? Quels sont les témoignages suggérant le culte du dieu dans les différents établissements phocéens (Pl. CCXIII, a-b ; CCXIV) ? Tout d'abord, comme on l'a vu, Apollon pourrait avoir tenu le rôle d'archégète lors du processus de fondation des *apoikiai* de Lampsakos, Massalia, Alalia et Élée. Dans les différents récits de fondation de ces établissements, les auteurs anciens évoquent en effet le recours à un oracle[704]. L'identité de celui-ci n'est, malheureusement dans les trois cas, pas évoqué, mais on sait que dans le phénomène de « colonisation » grecque, Apollon tenait généralement ce rôle. Il pourrait bien sûr s'agir de celui de Delphes, mais en contexte ionien, deux sanctuaires ont également pu fournir l'oracle nécessaire : celui de Claros, le plus proche de Phocée, situé sur le territoire de Colophon, et celui de Didymes, rattaché à la cité de Milet (Pena 2016, p. 965-966 ; Salviat 2000, p. 29).

[701] Ptolémée, *Géographie*, III, 2, 5.
[702] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 12, 81 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 7, 122.
[703] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*.
[704] Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 19, 97 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179 ; Hérodote, *Histoires*, I, 164-167.

Pour Fr. Salviat, la participation de l'oracle de Didymes dans le processus de fondation de Massalia pourrait expliquer l'installation d'un sanctuaire à Apollon *Delphinios* sur l'une des collines de la ville (Salviat 2000, p. 29). Au-delà de l'évocation de ce *hiéron* par Strabon[705], le culte du dieu est décelable dans le reste du monde phocéen par quelques indices (Pl. CCXIV). À Phocée même, si Ö. Özyigit proposa d'identifier les vestiges tardo-archaïques du terrain 1056 d'İsmetpaşa à un lieu de culte d'Apollon, sans malheureusement en donner les raisons (Özyigit 2012, p. 175), la présence du dieu pourrait être confirmée d'une part par les hymnes homériques du dieu – où la cité est mentionnée comme lieu de culte du dieu[706] – mais aussi par l'apparition de la divinité sur les séries monétaires de la première moitié du IIe s. av. J.-C. (Pl. IX, e ; SNG 1046 ; Graf 1985, p. 410-417). À Lampsakos, le dieu est figuré sur l'iconographie monétaire dès le IVe s. av. J.-C. et jusqu'au Ier s. av. J.-C. (Pl. XXIX, g ; Pl. XXX, e-f et h). Toutefois, son culte est surtout suggéré par l'existence du mois de *Badromion* qui apparaît dans un décret de la cité (Lam-Ins-002). Ce mois suggère l'organisation de *Boedromia*, consacrées au dieu sous un aspect guerrier (Salviat 1992b, p. 265-267). Le possible rite du *pharmakos* à Massalia, évoqué par Maurus Servius Honoratus au IVe s. ap. J.-C., et par Lactantius Placidus aux Ve-VIe s. ap. J.-C., sur les dires de Pétrone écrivant au Ier s. ap. J.-C.[707], suggère également la pratique des *Thargelia*, grandes fêtes de l'été et de la moisson assez répandues en contexte ionien et dédiées à Apollon *Thargelios* (Mihai Feraru 2015, p. 28-30 ; Bonnechere 1994, p. 286-288 ; Salviat 1992a, p. 145). Dans la cité phocéenne d'Occident, le dieu est également facilement identifiable, comme à Lampsakos, sur l'iconographie monétaire à partir du IVe s. av. J.-C. (Pl. XLII, b ; Richard 2000, p. 192-193), mais on le soupçonne d'apparaître dès le Ve s. au travers du jeune homme imberbe au *krobylos*, motif récurrent de la cité (Pl. XL, i ; Pl. XLI, d ; Furtwängler 2000, p. 177). Le même personnage apparaît à la même période à Emporion, sans qu'il soit possible, encore une fois, d'affirmer son identité (Pl. CXLV, e ; De Hoz 2006, p. 447). La présence du dieu est toutefois également perceptible dans la cité grecque d'Ibérie au travers d'une statue en marbre datée de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Emp-Mér-004/005 ; Rodà 2008, p. 66-67 ; Schroeder 1998) mais aussi d'une inscription latine contemporaine (Emp-Ins-016 ; Pena 2000a, p. 65). À Élée, le dieu est bien plus discret sur les émissions puisqu'il pourrait apparaître seulement au travers de quelques-uns de ces potentiels attributs comme le trépied, le dauphin ou le palmier (Pl. LXXII, b et d ; Morel 2000, p. 35). Son culte est toutefois soupçonnable par l'importance de l'école de médecine éléate et de ses Ouliadès, et pourrait être confirmé grâce à une inscription du changement d'ère mentionnant un Oulis iatromante d'Apollon (Élé-Ins-023). Enfin, à Olbia, sa présence n'est perceptible que par la mise au jour d'une stèle fragmentaire inscrite à Léto (Olb-Ins-002), suggérant peut-être le culte de la triade apollinienne, en association avec sa sœur, Artémis (Bats 2011a, p. 257 ; Coupry 1992, p. 158 ; 1964, p. 319).

Cette association des deux divinités est assez fréquente dans le monde grec, comme à Claros où un temple à Artémis était très proche de celui d'Apollon au sein du même *téménos*, ou à Xanthos où les temples d'Apollon, Létô et Artémis étaient côte à côte dans le même sanctuaire. Le même constat est faisable à Délos où chaque membre de la triade possédait son *hiéron* dans la plaine centrale de l'île, non loin les uns des autres (Hellmann 2006, p. 195-196). À Éphèse, la légende de fondation contée par Athénée évoque l'installation conjointe de deux sanctuaires lors de la fondation de la cité, l'un en

[705] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[706] Homère, *Hymnes à Apollon*, v. 35.
[707] Maurus Servius Honoratus, *Ad Aeneid*, III, 57 ; Lactantius Placidus, *Commentaire à Stace, Thébaïde*, X, 798.

l'honneur d'Artémis, l'autre à Apollon[708], tandis que le bosquet sacré d'Ortygia, au sud-ouest de la ville, aurait vu naître les deux dieux[709] et qu'un temple aurait pu être consacré au dieu au sein même de l'*Ephesion* (Bammer 2008b). À l'inverse, à Milet, le culte d'Artémis dans le *Didymeion* est probable (Tuchelt 1991a) tandis qu'un autel à la déesse a été retrouvé dans le sanctuaire d'Apollon *Delphinios* (Herda 2005, p. 259-263). Ainsi, généralement, lorsque le culte de l'une des deux divinités prend de l'importance au sein du paysage cultuel d'une cité, son jumeau n'est jamais très loin. Ce phénomène pourrait également avoir eu lieu en contexte phocéen. Le passage de Strabon en est révélateur car il confirme l'existence d'*hiéra* consacrés respectivement aux deux divinités sur la même hauteur de Massalia, l'*akra*[710]. Malgré l'adoration des adelphes dans deux lieux de culte distincts, leur contiguïté est ainsi révélatrice. De la même manière, bien que son interprétation demeure incertaine, la stèle de Léto d'Olbia suggère, comme on l'a évoqué, un culte commun aux deux divinités et à leur mère sous la forme d'une triade (Olb-Ins-002). On a enfin également proposé de voir dans l'aspect géminé de certaines structures sacrées – comme les autels tardo-archaïques de Phocée ou les deux autels jumeaux sur podium d'Emporion – le potentiel témoin du culte conjoint des deux divinités (Özyigit 2009-2011, p. 30 ; Dupré 2005, p. 121).

Les fonctions du dieu en contexte phocéen pouvaient être variées. Comme on l'a évoqué, les festivités des *Boedromia* suggèrent le culte d'un dieu salvateur à l'aspect guerrier tandis que les *Thargelia* sous-entendent celui d'une divinité agraire mais surtout purificatrice. Le dieu aurait pu également avoir des fonctions oraculaires comme pourrait le suggérer son culte en tant que *Delphinios* à Massalia. En effet, l'Apollon *Delphinios* de Milet était étroitement lié à celui de l'Apollon devin de Didymes et les deux dieux étaient même assimilés (Salviat 2000, p. 28). À Élée, ses pouvoirs mantiques pourraient également être insinués par la fonction de *iatromantis* (médecin-devin) d'Apollon évoqué par un possible décret du changement d'ère (Élé-Ins-023 ; Vecchio 2003a, p. 239, n. 16, p. 246-248 ; Ebner 1970, p. 262, n°2). Ce lien entre médecine et divination s'explique bien sûr par le rite de l'*incubatio*, soupçonné à Emporion, où le malade venait dormir dans un espace dédié du sanctuaire afin de recevoir, en songe, une vision du dieu guérisseur. Par conséquent, il est également possible que l'Apollon phocéen possédait, peut-être sous l'épithète d'*Oulios*, des prérogatives guérisseuses. Le culte d'un Apollon *Oulios* pourrait notamment expliquer l'anthroponyme répandu en milieu phocéen – et pourtant rare dans le reste du monde grec – d'Oulis (Sarrazanas 2015, p. 554 ; Morel 2006b, p. 1778-1779). Sa présence à Élée, suggérée par un faisceau d'indices, pourrait précéder l'arrivée et le développement du culte d'Asklépios et expliquer la tradition médicinale, peut-être ancienne, de la cité. À Olbia, on avait proposé d'identifier les œils votifs en terre cuite retrouvés dans le sanctuaire de l'Ouest comme des *ex-voto* anatomiques offerts à la suite d'une guérison ou afin d'en accompagner la demande (Olb-SdO-003 ; Cérézuelle 1971, p. 66). Ils témoigneraient alors peut-être d'un culte curatif et conforteraient l'hypothèse d'attribution du complexe à Artémis et Apollon. À Emporion, le sanctuaire méridional de l'ouest présente un caractère médicinal bien marqué aux IIe-Ier s. av. J.-C., mais l'aspect curatif du culte pourrait également être perceptible aux phases antérieures au travers d'un puits-citerne et d'*ex-voto* anatomiques datables des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Santos, Sourisseau 2011, p. 247-282). En ce sens, il serait possible que l'existence d'un culte phocéen à un Apollon médicinal ait conditionné l'arrivée précoce d'Asklépios à Élée au moins dès le IIIe s. av. J.-C. (SEG 12, 374 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 56 ; 1999, p. 65), mais aussi à Phocée (Pho-Ins-003 ; Salač 1927, n°12, p. 389-390 ;

[708] Athénée, *Les Deipnosophistes*, VIII, 361, c-e.
[709] Strabon, *Géographie*, XIV, 1, 20-25.
[710] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

Sartiaux 1914b, p. 7-17) et peut-être à Emporion (Emp-Mér-001 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 251 ; Aquilué *et al.* 2008b).

IV. Les divinités minorées

A. Une divinité au caractère chtonien très marqué : Déméter ?

Au-delà des cultes d'Athéna, Artémis et Apollon, d'autres grandes divinités majeures semblent occuper une place importante au sein du panthéon phocéen. Ainsi, si la déesse Déméter est seulement attestée de manière certaine à Élée, son culte pourrait être en réalité soupçonné dans la quasi-totalité des sites étudiés (Pl. CCXV).

Dans la cité éléate, sa présence est confirmée par Cicéron et Valerius Maximus qui mentionnent tous deux la volonté de Rome de vénérer Cérès à la manière des Grecs en choisissant à Naples et à Vélia des prêtresses de ce culte[711]. Son culte à l'époque romaine est d'ailleurs confirmé par quelques inscriptions latines évoquant la déesse (Vecchio 2003b, p. 62, n. 378-380). Par ailleurs, un bloc d'architrave inscrit retrouvé à Casal Velino, à 4 km au nord-ouest de la ville, et daté des IIIe-IIe s. av. J.-C., indique clairement un culte à Hadès et Perséphone (Élé-Ins-013 ; Greco 2006, p. 350 ; Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62), tandis que différents indices suggèrent la présence de Déméter dans la ville même, peut-être sur les versants de l'Acropole (Élé-Aut-002 ; Élé-Acr-017 ; Élé-Ins-001).

À Massalia et Emporion, une divinité au caractère chtonien très marqué, décelable au travers de quelques structures cultuelles situées en périphérie de la ville, pourrait correspondre à la déesse. Dans la cité grecque du sud de la Gaule, la localisation suburbaine du bâtiment tardo-archaïque des Pistoles, l'aspect chtonien et les figurines féminines, pourraient suggérer un lieu de culte à Déméter de type *Thesmophorion* (Mas-Pis-002/006). La même proposition avait été déjà faite pour le lieu de culte des Ve-IIIe s. du Parc des Phocéens où le dépôt de vases miniatures et de figurines dans des fosses (*bothroi*) suggèrent, une fois de plus, le caractère chtonien des divinités vénérées (Mas-PaP-001/002 ; Gantès 1992, p. 85). Enfin, la présence de *kernoi*, de figurines féminines et surtout d'une statuette de cochon dans le secteur de la Bourse, soit en position extra-urbaine puis par la suite suburbaine, pourrait, encore une fois, suggérer un lieu de culte à la déesse (Mas-Bou-002/005/006/009/010 ; Hermary 2015, p. 302-303 ; Tréziny 2000a, p. 92).

À Emporion, des *kernoi* (Emp-SPo-002) ont été découverts dans un espace cultuel qui se développe aux prémices de la Néapolis, localisé, de manière comparable, en périphérie de la ville, proche de l'une des entrées et en relation directe avec l'espace portuaire. L'attribution du *hiéron* à Déméter avait déjà été proposée de par certains aspects chtoniens (*kernoi*, vases miniatures, *eschara*), mais également via quelques figurines féminines identifiées à la déesse (Emp-SPo-003). Les dernières fouilles ont toutefois révélé un grand autel de type *eschara* contenant de nombreux restes de porcs, semblant confirmer cette hypothèse[712] (Lafon 2011).

Isodoro Tantillo a démontré l'importance des sanctuaires démétriaques, la plupart du temps suburbains, notamment en Méditerranée Occidentale et dans le contexte de colonisation grecque. L'éloignement de la divinité hors des murs s'explique par « une

[711] Cicéron, *Discours*, XV, *Pro Balbo*, 24, 55 ; Valerius Maximus, *Faits et dits mémorables*, I, 1, 1.

[712] Informations orales transmises par l'équipe du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, en charge des fouilles (M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda). Données encore inédites.

sorte d'équilibre à caractère social ». Les cultes démétriaques, généralement réservés aux femmes, ou du moins rattachés à ces dernières, étaient ainsi relégués à la périphérie de la vie politique et garantissaient l'appartenance de la composante féminine au corps civique par la combinaison de la fertilité du sol et de la fertilité humaine, toutes deux essentielles à l'ensemble de la communauté. En contexte colonial, ces lieux de culte étaient de plus, en raison de leur position périphérique, une zone de contact, de médiation mais aussi d'intégration ethnique. Cette dernière se faisait notamment, au cours des premières générations suivant la fondation du nouvel établissement, par le biais de mariages mixtes (Tantillo 2015, p. 113-116). Ainsi, la nature et les fonctions de Déméter permettaient d'assurer ces différents besoins. Il est donc normal que le culte de la divinité ait été plébiscité autant en Grande-Grèce et en Sicile et on pourrait se demander si les Phocéens, soumis aux mêmes problématiques, n'auraient pas accordé autant d'importance à Déméter.

Enfin, bien que peu d'évidences permettent d'assurer le culte de la déesse à Phocée même et à Lampsaque, sa présence pourrait tout de même être suggérée par sa représentation, ou celle de sa fille Perséphone, sur quelques séries monétaires émises à partir des Ve-IVe s. av. J.-C. (Pl. XXIX, i-j ; Pl. XXX, i ; Bodenstedt 1981, p. 162, Em. 93 ; p. 177, Em. 109.1).

B. L'ambiguïté de Dionysos

Le même constat pourrait être fait pour Dionysos (Pl. CCXV). Divinité très répandue et très populaire dans le monde grec, sa présence, bien qu'étrange, est indispensable pour le bon fonctionnement de la communauté. Dieu extatique, il invite les hommes et les femmes à tous les excès, en dehors du cadre civique et civilisé. Cette évasion demeure toutefois nécessaire, permettant aux citoyens de canaliser leur aspect sauvage et étrange, tout en s'accordant parfaitement avec les règles civilisées de la communauté (Vernant 2008 ; 1987). Dieu ambivalent, il représente l'étranger, le sauvage, l'« Autre », qu'il faut toutefois comprendre et accepter, que ce soit à l'échelle du citoyen ou à celle de la cité.

Cette nature extatique et son rapport avec le monde sauvage expliquent la position généralement extra-urbaine de ses sanctuaires. C'était probablement le cas à Phocée, où un passage de Tite-Live pourrait sous-entendre que l'ensemble de l'île d'Incir, nommée Bakkheion dans l'antiquité, était consacrée au dieu[713]. Il est également possible que les Grottes de Marseilleveyre étaient, comme on l'a vu, dédiées à Dionysos de par leur situation topographique et géographique et de par le faciès du mobilier céramique et statuaire retrouvé à l'intérieur (Mas-GMa-001/004/006 ; Gantès 1990a, p. 159).

Nécessaire à la vie en communauté, son culte est également au centre du dispositif social : c'est en intégrant Dionysos à la cité et à la religion qu'il est possible de bénéficier de cette puissance d'étrangeté, propre à tout homme (Vernant 1987). Ainsi, on pourrait également le retrouver bien plus proche de la ville phocéenne, en position para-urbaine ou suburbaine. Le bâtiment des Pistoles, déjà évoqué, pourrait d'ailleurs tout aussi bien convenir à Dionysos, hypothèse appuyée notamment par la probable pratique du *symposion* et par la présence d'une antéfixe en terre cuite à tête de Silène d'époque hellénistique (Mas-Pis-001 ; /004 ; Tréziny 2000a p. 87). Sa présence semble toutefois confirmée dans le secteur de la Bourse qui, outre le fait de bien correspondre en termes de situation typologique à l'installation d'un lieu de culte au dieu – en position suburbaine et proche de l'une des entrées principales de la ville – a également livré une probable tête

[713] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.

archaïque de Dionysos, un petit *kouros* en bois, une antéfixe à tête de Silène et surtout une plaque architecturale inscrite au nom du dieu (Mas-Bou-004/008/011 ; Mas-Ins-007 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537 ; Decourt 2004, p. 7 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148 ; Tréziny 2000a, p. 88 ; Hermary 1997, p. 240-242).

Les *Floralia* organisées à l'intérieur de la ville de Massalia selon Justin[714], semblent témoigner de la pratique des *Anthestéria*, grandes solennités ionienne du printemps qui étaient pratiquées, selon Thucydide, par tous les Ioniens[715] et qui étaient dédiées à Dionysos. Ces fêtes pourraient également avoir eu lieu à Élée comme le suggérerait la mise au jour sur l'Acropole d'un *chous*, une forme de vase typique des *Anthestéria* (Élé-Acr-015 ; Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 322 ; Van Hoorn 1961, p. 27-28). D'autres indices suggèrent par ailleurs la présence du dieu dans ce secteur, comme la découverte de nombreuses figurines siléniques, notamment au niveau du village polygonal (Élé-Acr-009). À Emporion le dieu pourrait avoir été vénéré dès le IVe s. av. J.-C. au sein du sanctuaire méridional de l'ouest – un lieu de culte suburbain puis para-urbain à partir des IVe-IIe s. – au vu de la présence d'un certain nombre de *graffiti* sur céramique portant peut-être son théonyme (Emp-Ins-004/005/009/011). Sa présence pourrait par ailleurs être corroborée par la figuration de motifs dionysiaques dans l'iconographie monétaire de la cité (Pl. CXLV, a et f-h ; Chevillon 2010 ; Maluquer de Motes 1966, p. 160).

C'est toutefois à Lampsaque que le dieu semblait occuper une place très importante, puisque son culte y était étroitement lié à celui local de Priape[716]. On ignore malheureusement l'emplacement de son sanctuaire, évoqué par plusieurs décrets dès le IVe s. av. J.-C. (Lam-Ins-002/003). Le mois de *Lénaion*, connu à Lampsaque grâce à l'un des décrets précédemment cités (Lam-Ins-002, l. 17), suggèrent par ailleurs la pratique des *Lenaia* en l'honneur du dieu, tandis que les *Dionysia* sont également attestées par un troisième décret (Lam-Ins-004, l. 34). Ces dernières festivités pourraient d'ailleurs également avoir eu lieu à Massalia, comme pourrait le suggérer un *graffito* (Hermary *et al.* 1999, p. 62). Au vu de la pratique des *Anthestéria* à Élée et Massalia, le dieu semblait donc occuper une place particulièrement importante dans le monde phocéen.

C. Aphrodite et les nymphes ?

Si le culte de Dionysos était étroitement lié à celui de Priape à Lampsaque, il l'était tout autant à celui d'Aphrodite, avec laquelle il semblait former un couple divin à l'origine de la divinité ityphallique. La place de la déesse dans le panthéon lampsacien semblait ainsi extrêmement importante comme l'atteste notamment sa fonction de prytane éponyme dans un décret du IIe s. av. J.-C. (Lam-Ins-001, l. 27-28 ; Frisch 1978, p. 149-152). Son culte pourrait être attesté au moins dès le IVe s. av. J.-C. puisque la déesse apparaît sur quelques monnaies de cette période (Head 1911). Si le décret de Thasos l'évoque en tant qu'*Épiphania*, soit « qui se montre aux hommes », ses prérogatives ne sont pas connues. Il est toutefois très probable, au vu de ses liens avec Dionysos et Priape, qu'elle était adorée à Lampsaque en tant que déesse de la fertilité tant humaine que végétale.

L'importance du culte d'Aphrodite à Lampsaque pourrait suggérer l'origine phocéenne de ce culte (Pl. CCXV). Dans la métropole, peu d'évidences permettent malheureusement

[714] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4-5.
[715] Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, II, 15.
[716] Athénée, *Les Deipnosophistes*, I, 54, b ; Lactance, *Institutions divines*, I, 21, 25 ; *Épitomé des Institutions divines*, 18, 8.

de l'attester. La déesse est bien présente au travers de nombreuses figurines du type *Genitrix* mais d'époque tardive, retrouvées dans un possible lieu de culte du terrain 1204 d'Atatürk ainsi que dans une tombe romaine d'une nécropole située non loin (Özyigit 2005, p. 75-79 ; 2000, p. 4). Cette Vénus *Genitrix* rappelle toutefois, on l'a vu, le culte phocéen des *Theai Gennaides* mentionné par Pausanias[717], et assimilé par ce dernier aux *Genetyllides* du Cap Colias, divinités liées à la femme et à la naissance et associées à Aphrodite *Côlias*. Enfin, la divinité féminine présente dans l'une des niches de l'île d'Incir pourrait, au vu de l'identification de l'île comme celle de Bakkheion[718], être identifiée comme une divinité de l'entourage du Dionysos, soit une Nymphe ou, au vu de l'association des deux divinités à Lampsaque, comme Aphrodite.

Ce lien entre la déesse, Dionysos, et l'appétence sexuelle, pourrait également être perceptible à Antipolis au travers du fameux galet d'Antibes (Ant-Ins-004). Celui-ci, offert à la déesse Aphrodite, semble représenter symboliquement – peut-être par sa forme ityphallique – le satyre Terpôn, représentation du plaisir (Decourt 2004, p. 106 ; Bazin 1887, p. 19-20). On notera également que la déesse pourrait apparaître, dans les environs d'Antipolis, sur l'un des vases inscrits de Vaugrenier (Ant-Ins-005 ; Cosson 1985, p. 70). Dans les colonies massaliètes, Aphrodite est également attestée à Olbia où elle possédait vraisemblablement un lieu de culte urbain, accolé à la fortification, au nord de l'établissement (Olb-Ins-004). L'absence d'épiclèse ne permet pas de connaître sa nature et ses fonctions. Malgré la présence de bassins, de restes de murex et de quelques bijoux ayant conduit J. Coupry à supposer l'existence d'un atelier de teinture dont Aphrodite aurait été la patronne, ou de pièces destinées à des hiérodules (Coupry 1969, p. 7-8), cette hypothèse demeure incertaine. On a également proposé de lui reconnaitre des fonctions maritimes, au vu de l'aspect portuaire de l'établissement-relais, en tant que protectrice des navigateurs (Roure *et al.* 2018, p. 12 ; Bats 2011a). Ces différents témoignages suggèrent l'existence du culte de la déesse à Massalia même, bien que, malheureusementn peu d'indices permettent, comme on l'a vu, de le confirmer. L'association des *askoi*, des *naïskoi* et d'une statuette de divinité assise à l'oiseau ont notamment amené certains chercheurs à suggérer l'existence d'un culte des eaux fécondantes peut-être associé à la déesse ou à des Nymphes comme les fameuses *Theai Gennaides* (Hermary 2005, p. 289 ; 2000b, p. 126-127 ; Tréziny 2000a, p. 89 ; Collin Bouffier 2000, p. 74-75 ; Hermary *et al.* 1999, p. 62). Mais cette hypothèse demeure incertaine. De même, aucun témoignage ne permet de s'assurer de son culte à Élée.

Enfin, dans la région d'Emporion et de Rhodé se dressait *a priori* un sanctuaire consacré à la déesse sur les hauteurs des Pyrénées[719]. Au vu de cette localisation – que de récentes opérations archéologiques ont peut-être mis en évidence au niveau de la Fajouse – et de l'épiclèse *Pyrenaia* de la déesse, cette dernière devait, par cette position stratégique, protéger les Grecs venus échanger avec les populations environnantes ou ceux franchissant les montagnes, au sein de ce lieu de culte de confins. On notera d'ailleurs que les sanctuaires montagneux d'Aphrodite sont certes rares mais connus par d'autres occurrences, comme ainsi ceux à la déesse en tant qu'*Arkaia* à Trézène, Cnide et Chypre. Ils pourraient par ailleurs renvoyer au caractère céleste de la divinité en tant qu'*Ourania* (Pirenne-Delforge 1994, p. 362-363, 368-369, 437-439). Il est également par ailleurs possible que la déesse, surplombant la mer au sein de son *hiéron*, protégeait également les navigateurs voyageant d'Ibérie en Gaule et inversement.

[717] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 1, 5.
[718] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.
[719] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3 ; IV, 1, 6 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 4, 22 ; Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 11.

Les Nymphes fréquemment associées à la déesse sont attestées, en contexte phocéen, notamment au travers des *Theai Gennaides* dont on a déjà parlé. À Massalia, un *graffito* retrouvé dans le secteur de la Bourse pourrait renvoyer à une Kleia *Genéthlios*, possible nymphe liée à la procréation ou à la naissance (Mas-Ins-010 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 152-153) et l'ensemble d'*askoi-naïskoi* pourraient, comme pour Aphrodite, être associé à ce type de divinités (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Gantès *et al*. 2001, p. 206 ; Hermary 2000b, p. 127-128). L'origine du nom d'Élée, provenant vraisemblablement d'une source qui a guidé le choix du site pour l'installation de la ville[720], a conduit certains chercheurs à imaginer un culte à une Nymphe homonyme qu'on pourrait reconnaître au travers du personnage féminin qui apparait sur l'iconographie monétaire (Pl. LXXI, c et g ; Pl. LXXII, e ; Libero Mangieri 1986, Tav. I-IV, n°13-18, n°19-26, n°30-58). Enfin, à Emporion, une inscription semble témoigner de l'existence d'un culte aux Nymphes (Emp-Ins-002) au sein du sanctuaire méridional de l'ouest, conforté par l'importance de l'eau dans le secteur (De Hoz 2014, p. 137-138 ; 2006, p. 446 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 252).

D. Zeus, Thémis et Héra

Le culte du Zeus est également soupçonné dans de nombreux établissements phocéens (Pl. CCXV). Ainsi, au sein même de la métropole, le décret retrouvé à Priène renseigne sur l'existence d'un mois de *Maimakter* (Pho-Ins-004, l. 11 ; Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64), consacré semble-t-il à Zeus *Maimaktès*, dieu maître des vents et des tempêtes[721]. La divinité devait probablement être adorée par les Phocéens dans le but de l'apaiser et ainsi assurer une bonne navigation en mer. À Élée, un Zeus aux fonctions similaires semble avoir été vénéré au moins dès le milieu du Ve s. av. J.-C. Sous les épithètes d'*Ourios* et peut-être de *Pompaios* (Élé-Ins-016/018/019), il devait garantir la protection aux marins (Pedrazzi 2013, p. 311, 332 ; Vecchio 2006, p. 377 ; Arena 1987, p. 329 ; Guarducci 1966, p. 282-284). Plus largement, en tant qu'*Alastoros* et *Exakesterios*, il remédiait aux maux et aux malheurs des hommes (Élé-Ins-019/020 ; Vecchio 2006, p. 370-371 ; Guarducci 1970, p. 253-255).

Au vu du nombre de stèles et d'épithètes que le dieu possédait à Élée, il devait occuper une place toute particulière dans la cité. Installé sur les collines accolées aux fortifications et en tant que Zeus *Hypatos* (Élé-Ins-021), il repoussait certainement le mal en dehors des limites urbaines, garantissant de la protection de la cité. En tant que Zeus *Polieus*, accompagnant certainement sa fille Athéna *Polias*, il devait assurer l'unification et la cohésion de la communauté (Élé-Ins-022 ; Lebreton 2015). Cette qualité devait également être mise en avant dans les autres établissements phocéens puisque la tenue des *Apatouria* – attestées à Lampsakos (Lam-Ins-001) ainsi qu'à Massalia (Mas-Ins-006 ; Salviat 2000, p. 25-26) et généralement dédiées à Athéna et Zeus – garantissait l'insertion des jeunes hommes adultes et des nouvelles épouses légitimes au sein de la communauté (De Shutter 1987, p. 104-107 ; Schmitt 1977, p. 1059-1060). Cela est confirmé à Massalia, où ces fêtes honorant les groupes familiaux et les phratries étaient très certainement patronnées par Zeus *Patrôos*, dont on a retrouvé un autel (Mas-Ins-005). Enfin, un rôle similaire aurait également pu être tenu par Zeus à Emporion puisqu'on a retrouvé, dans le secteur de l'*agora*, une petite plaque en calcaire des IIe-Ier s. av. J.-C. pouvant renvoyer au dieu

[720] Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 = C 252 ; Étienne de Byzance, *s. v. Elea ;* Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, VI, 359.
[721] Harpocration, s. v. Μαιμακτηριών ; Plutarque, *Œuvres Morales, Du contrôle de la colère*, 9.

(Emp-Ins-015). La présence d'une plaque semblable contemporaine évoquant clairement la déesse Thémis (Emp-Ins-014) pourrait ainsi suggérer l'existence d'un lieu de culte commun aux deux divinités, probablement sur l'*agora* emporitain, les deux divinités étant certainement, de par leur association, garants de l'ordre et de la justice (De Hoz 2014, p. 136-137 ; 2006, p. 446-447). Ce couple divin pourrait par ailleurs se retrouver dans d'autres cités phocéennes au vu des occurrences de l'anthroponyme, pourtant rare, de Ζηνόθεμις (Hermary, Tréziny 2000, p. 156).

Si Zeus pouvait donc être associé à Thémis, la déesse Héra est également attestée dans plusieurs établissements phocéens (Pl. CCXV). La présence du mois d'*Héraion* à Phocée (Pho-Ins-004, l. 11) mais aussi à Lampsaque (Lam-Ins-001/003) confirment en effet la tenue de fêtes en son honneur. La figuration de la déesse sur les monnaies des deux villes pourrait par ailleurs confirmer la tenue de son culte au moins depuis la première moitié du Ve s. av. J.-C. pour Phocée (Bodenstedt 1981, p. 155, Em. 88) et pour le début du IVe s. av. J.-C. pour Lampsaque (Head 1911). En Occident, si la déesse n'est pas attestée à Massalia et Emporion, elle semble occuper une place importante à Élée, son culte s'étant peut-être développé de par la relation de l'établissement avec celui voisin de Poséidonia (Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 54). Certainement vénérée sur quelques hauteurs de la ville comme l'Acropole ou l'extrémité occidentale de la Crête, la déesse est décelable au travers de plusieurs stèles gravées et *graffiti* sur vases en son nom datables des Ve-IVe s. av. J.-C. (Élé-Ins-001/008/010/011/012). Sur l'une de ces stèles, elle est qualifiée de *Thelxinè* et semble alors avoir été vénérée en association avec Poséidon au sein de l'Aire sacrée n°2. L'épithète renvoie à une déesse qui « enchante », « ensorcèle » et « apaise », et pourrait, au côté de Poséidon *Asphaleios*, suggérer une fonction maritime d'Héra, chargée de l'apaisement des vents (Élé-Ins-010 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 89 ; Vecchio 2006, p. 372 ; Gassner 2005a, p. 61).

E. Poséidon, Leucothéa et la mer

Comme on vient de le voir, Poséidon occupe donc une place importante à Élée, notamment au côté d'Héra. Dans la colonie phocéenne d'Italie, le dieu est ainsi attesté dès le IVe s. av. J.-C. à la fois par deux stèles inscrites en son nom (Élé-Ins-006/007) mais également par la représentation du trident sur le revers de séries de didrachmes (Pl. LXXII, b). Sa fonction *Asphaleios* traduit son secours apporté autant sur terre, en protégeant des séismes et en garantissant la solidité des fortifications, que sur mer, en prémunissant les marins de tout danger (Lebreton 2019, p. 34-38 ; Vecchio 2006, p. 373-374 ; 2003b, n°7, p. 50-53).

Toutefois, si l'importance du dieu à Élée pourrait découler de l'influence poséidoniate (Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 54), son origine phocéenne est également possible puisque le dieu est soupçonné aussi à Lampsakos. Poséidon pourrait en effet être reconnu au travers d'un personnage barbu (possible Zeus également), accompagné au revers de quelques-uns de ses attributs comme le dauphin et surtout le trident (Wroth 1964). Son culte pourrait par ailleurs être confirmé par le passage de Polyen évoquant quelques sacrifices faits à Poséidon lors d'une ruse des Lampsaciens pour la délimitation de son territoire avec leurs voisins pariens[722].

Si, comme on vient de le voir, les divinités liées au domaine maritime étaient nombreuses en milieu phocéen, celle qui occupait certainement une place toute particulière était sans doute la déesse Leucothéa. Son culte est en effet attesté à

[722] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 24.

Lampsaque, Massalia et Élée (Pl. CCXV). Dans la colonie de Troade, la déesse est confirmée par le mois de *Leukathion*, mentionné dans la stèle des *Asklepieia* (Lam-Ins-002, l. 17), durant lequel quelques festivités étaient très certainement organisées en son honneur.

À Massalia, une inscription tardive du IIIe s. ap. J.-C. évoque une prêtrise à la déesse (Mas-Ins-012 ; Decourt 2004, p. 14-16 ; Salviat 1992a, p. 146), tandis qu'un passage de Maurus Servius Honoratus évoquant le rite de la lapidation et du *pharmakos* à Massalia semble mêler à celui-ci le rite de la précipitation[723]. Or ce dernier aurait été pratiqué pour la première fois, selon la tradition grecque, par la poétesse Sappho de Lesbos[724] ou par Phobos, fondateur de Lampsaque[725], trahissant ainsi une origine ionienne voire éolienne du culte (Gras 1985, p. 441-442). Le rite de précipitation rappelle toutefois, comme on l'a vu, le saut de la princesse Ino marquant ainsi son apothéose en tant que Leucothéa.

À Élée, un passage d'Aristote témoigne du culte de la déesse au moins dès le IVe s. av. J.-C., voire dès sa fondation[726]. Le culte de Leucothéa, répandu dans les nombreux ports et côtes du bassin méditerranéen, garantissait la protection des navigateurs et des commerçants. Enfin, la déesse pourrait également être perçue à Antipolis au travers d'une inscription sur panse d'amphore du VIe s. av. J.-C. évoquant peut-être la nymphe Halia, identité rhodienne de Leucothéa[727] (Ant-Ins-003 ; Hermary 2000c, p. 159-160).

Si la déesse est à ce jour absente à Phocée même, son culte y est tout de même très probable du fait du rapprochement de la divinité à la sirène Leucosia (Morel 2000, p. 37 ; Carratelli 1952, p. 247-248). Or, comme on l'a vu, une légende locale identifie les formations rocheuses à l'ouest de l'île d'Orak aux rochers mythiques des Sirènes. Ainsi, pour Jean-Paul Morel, le culte de Leucothéa aurait pu, en contexte phocéen, se rapprocher de celui des Sirènes (Morel 2000, p. 37). On notera dans ce sens la découverte sur l'Acropole éléate d'un *askos* à corps de Sirène qui pourrait ainsi témoigner de ce culte marin (Élé-Acr-010 ; Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316).

F. Le culte des héros

Dans le phénomène d'*apoikismos*, la protection accordée par les divinités est certes essentielle mais le besoin de vénérer des héros, des humains divinisés après leur mort, était tout autant nécessaire à la cohésion de la nouvelle communauté. L'identité de ces héros pouvait être multiple. L'oikiste, chef de l'expédition colonisatrice et fondateur légendaire, recevait ainsi parfois à sa mort les honneurs en tant qu'héros fondateur. En contexte phocéen, cette adoration des oikistes a été parfois questionnée. On a par exemple proposé d'identifier le personnage casqué à la rouelle qui apparaît sur différentes séries monétaires massaliètes à Prôtis ou Euxène héroïsé (Pl. XLI, g ; Furtwängler 2000, p. 180). Dans la colonie olbienne, le Héros anonyme évoqué sur une borne (Olb-Ins-006) datable des IIIe-IIe s. av. J.-C. a été identifié par J. Coupry et Michel Bats comme un personnage renommé auprès de toute la communauté, comme Prôtis (Bats 2011a ; Cérézuelle 1971, p. 43). M. Bats avait également proposé qu'il s'agisse du fondateur même d'Olbia, choisi probablement parmi les grandes familles massaliètes (Roure *et al.* 2018, p. 14-16). La base de statue dédicacée au Héros mise au jour au Brusc et provenant très certainement de Tauroeïs (Tau-Ins-001) pourrait renvoyer aux mêmes

[723] Maurus Servius Honoratus, *Ad Aeneid*, III, 57.
[724] Strabon, *Géographie*, X, 2, 9.
[725] Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255.
[726] Aristote, *Rhétorique*, II, 23, 27.
[727] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 55, 4 et 7.

problématiques. Elle est toutefois bien plus tardive – puisque datée du milieu du IIe s. ap. J.-C. – et sa nature cultuelle n'est pas certaine (Decourt 2004, p. 78).

Le culte du héros fondateur est par contre à Lampsaque très probable. En effet, un texte de Plutarque – reprenant les dires de Charon de Lampsaque – évoque bien la mise en place d'un culte posthume à Lampsaké, princesse bébrycienne[728]. Or, comme on l'a vu, celle-ci joue, en quelque sorte, le rôle de fondatrice légendaire de l'*apoikia* dans le récit, permettant, par ses actes, d'amener la fondation à son terme et donnant, par là même, son nom au nouvel établissement.

Strabon renseigne également, non loin de la colonie massaliète d'Antipolis et sur l'une des îles de Lérins, l'existence d'un *héroon* consacré à Léron[729], probable héros local au vu de son nom toponyme. Par ailleurs, la véracité des dires du géographe a été confirmée par la découverte sur l'île voisine d'un couvercle en ivoire inscrit. La dédicace grecque apprend également l'existence d'une parèdre au dieu-héros du nom de Lérina (Ant-Ins-002 ; Decourt 2004, p. 109 ; Coupry, Vindry 1982, p. 353). L'exacte nature des deux personnages est inconnue. Leur nom et la proximité du probable lieu de culte avec l'*oppidum* de Vergonanum ont amené les chercheurs à identifier des héros d'origine ligure. Toutefois, le voisinage d'Antipolis et le caractère typiquement hellénique de l'offrande – de par la formule, le geste et le nom du dédicant – trahissent la fréquentation du lieu de culte par les Grecs.

Enfin, la fondation même d'Élée nous amène à un dernier point : le culte d'Héraklès. En effet, le récit de fondation conté par Hérodote renseigne sur le fait que les Phocéens devaient, pour garantir la pérennité de leur fondation, ériger un sanctuaire au fils du dieu-héro : Kyrnos. Ce passage suggère ainsi l'installation d'un culte au fils à Élée mais sous-entend également celui du père. Grand héros grec, voyageur et civilisateur, Héraklès marque de ses exploits l'ensemble du monde connu, et notamment la méditerranée occidentale et son extrémité. Le héros, au fil de ses péripéties, légitime ainsi la présence grecque en méditerranée occidentale, et son culte s'y développera intensément, notamment en Grande Grèce et en Sicile. Sa présence à Élée n'est donc pas surprenante. Il apparaît, peut-être avec son fils, sur plusieurs séries monétaires de la fin du Ve s. à la fin du IVe s. av. J.-C. (Pl. LXXII, f ; Libero Mangieri 1986, Tav. XII, n°194-195), tandis qu'au moins deux *graffiti*, dont l'un daté de la première moitié du IIIe s. av. J.-C., pourraient être interprétés comme des dédicaces faites au dieu (Élé-Ins-030 ; Greco 2009-2011, p. 117-118 ; Vecchio 2006, p. 383).

Totalement absent de la métropole, l'importance de la figure du héros à Élée pourrait ainsi s'expliquer par le développement de son culte lors du phénomène de colonisation grecque et notamment en péninsule italique (Greco 2009-2011, p. 118). Il est également possible que le culte du héros se soit développé, en parallèle, dans les autres fondations phocéennes, bien que les indices suggérant sa présence soient bien plus ténus. Ainsi, à Lampsaque, Héraklès est figuré sur les séries monétaires du IVe s. av. J.-C. (Head 1911) tandis qu'il apparaît sur les premières émissions massaliètes et emporitaines dès la fin du VIe s. av. J.-C. (Pl. XL, a-b et p ; Pl. CXLV, b ; Pl. CXLVI, c et i ; Chevillon 2017 ; Chevillon *et al.* 2008, p. 214-215, 220-221 ; Campo 2012, p. 18, 46-49). Dans la cité grecque d'Ibérie, une inscription du IVe s. av. J.-C. sur un cratère pourrait également se référer au dieu (Emp-Ins-012 ; Hoz 1997, p. 53 ; Puig i Cadafalch 1923, p. 709). J. Coupry avait également proposé d'identifier le Héros anonyme d'Olbia comme Héraklès. L'hypothèse était alors appuyée par quelques *graffiti* fragmentaires retrouvés non loin pouvant également renvoyer au dieu (Olb-Ins-007 ; Decourt 2004, p. 77-78 ; Cérézuelle

[728] Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255.
[729] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 10.

1971, p. 43-50) et par une petite tête en terre cuite le représentant couvert du *léonté*, mise au jour dans le secteur Ouest (Olb-SdO-004 ; Euzennat 1967, p. 421). L'importance du héros colonisateur en Occident – peut-être en contexte phocéen – est pressentie également sur les côtes gauloises au travers des différents établissements théonymes d'Hérakléa[730], et supposée au niveau de l'embouchure du Rhône et d'Hérakléa Kakkabaria[731], certainement située dans le Var, mais également par le biais du sanctuaire d'Héraklès *Monoikos*, situé non loin de l'établissement du même nom[732].

V. Cybèle et la déesse aux *naïskoi*

Enfin, on terminera ce tour d'horizon des différentes divinités adorées dans les sanctuaires phocéens en évoquant le cas, problématique, de la fameuse déesse aux *naïskoi*. Comme on l'a évoqué, ces édicules tardo-archaïques, monolithes, renfermant une divinité féminine assise sur un banc, ont été retrouvés en premier lieu à Massalia en 1863, dans le secteur de la rue Négrel, soit sur le versant oriental de la Butte de la Roquette, sous la forme d'un lot de 47 exemplaires (Mas-Nég-001). Rapidement, le personnage féminin sera identifié comme Artémis par Adrien de Longpérier en 1863 puis par Alexander Conze en 1866, sur la mention du culte de la déesse par Strabon[733]. Toutefois, A. Conze proposera également d'identifier la déesse à Cybèle de par la présence d'un petit lion allongé sur les genoux du personnage sur un exemplaire (Rohaut 2017, p. 36-38 ; Froehner 1897, p. 11 ; Penon, Saurel 1876, p. 89-91 ; Longpérier 1863).

Peu de temps après, un édicule semblable sera découvert en 1886 non loin de l'Acropole d'Élée, lors de la construction du tunnel ferroviaire traversant la colline. (Élé-AS3-003 ; Rohaut 2017, p. 155-156 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85). Seulement quelques années plus tard, en 1889, Salomon Reinach remit en cause, dans le cadre de ses travaux, l'identification jusque-là acceptée d'Artémis. En se basant sur les édicules attiques du Ve s. av. J.-C. – puis largement produits aux périodes hellénistique et romaine – représentant la déesse flanquée de lions ou tenant un lionceau sur ses genoux, l'archéologue préféra y voir la déesse anatolienne Cybèle (Rohaut 2017, p. 45-47 ; Hermary 2000b, p. 121-123).

Cette hypothèse d'identification sera majoritairement suivie (Froehner 1897, p. 11-12), malgré une certaine remise en question dans les trois premiers quarts du XIXe s., certains chercheurs ne délaissant pas l'hypothèse que l'image puisse correspondre à plusieurs divinités féminines comme Cybèle et Artémis mais aussi Athéna ou encore Déméter (Rohaut 2017, p. 50 ; Hermary 2000b, p. 123 ; Benoit 1955, p. 13-14 ; Clerc 1927, p. 236-238). En parallèle, trois nouveaux *naïskoi* seront découverts dans le même secteur à Massalia en 1946, tandis qu'un édicule semblable sera vraisemblablement mis au jour en 1966 ou en 1967 à Phocée au nord de la colline de *Maltepe* et en contrebas de l'*Altın Mağarası Tepesi* ; Rohaut 2017, p. 179-180 ; Graf 1985, p. 419).

L'engouement pour Cybèle dans les années 1970 a rapidement imposé l'identification de S. Reinarch. Ainsi, lors de la reprise des fouilles de Phocée par Ö. Özyigit en 1989, les différents sanctuaires rupestres et ceux à niches – contenant parfois l'image d'une divinité féminine – mis au jour par l'archéologue seront tous identifiés comme des lieux de culte à Cybèle. Le sanctuaire du port découvert en 1993 (Özyigit, Erdogan 2000, p. 21 ; Özyigit

[730] Antonin, *Itinéraire maritime*, 505,4 ; 505, 6.
[731] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 5, 3.
[732] Strabon, *Géographie*, IV, 6, 3 ; Servius, *Commentaire sur l'Enéide de Virgile*, VI, 830.
[733] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

1994b, p. 430-431)[734], ceux des îles d'Incir en 1995 et d'Orak en 1996 (Özyigit, Erdogan 2000, p. 23 ; Özyigit 1998a, p. 766-768), ceux des collines de *Değirmenli Tepe* en 1998 et d'*Altın Mağarası Tepesi* en 1999 (Özyigit, Erdogan 2000, p. 20-21 ; Özyigit 2000, p. 4-5 ; 1999, p. 35, n°11), ainsi que les divers aménagements du substrat rocheux de l'Acropole mis au jour entre 2000 et 2019 (Özyigit 2019 ; 2010, p. 390 ; 2009, p. 72-73 ; 2002, p. 336-337) seront tous identifiés comme des zones consacrées à la déesse. Encore récemment, les temples ovales d'époque géométrique et archaïque de *Çan Dede Tepesi*, fouillés depuis 2017, ont été attribués à Cybèle sur l'identification de la déesse au travers de figurines féminines (Özyigit 2019, p. 648-654). Ces identifications, ne reposant pourtant sur aucune preuve concrète, dessineront alors le portrait – complètement imaginé – d'une divinité extrêmement importante au sein du panthéon phocéen.

Ainsi, au début du XXe s. et malgré les mises en garde d'Antoine Hermary (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Hermary 2000b, p. 127-128), l'importance présumée de la déesse anatolienne à Phocée a dirigé les hypothèses d'identification de la déesse aux *naïskoi* à Massalia et Élée. Le *naïskos* d'Élée, auquel se rajoutera deux exemplaires mis au jour en 2008 puis en 2010 (Élé-AS3-001/002), sera ainsi attribué au culte de Cybèle (Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 325). De plus, les édicules découverts en 1964 au sein de l'Aire sacrée n°1 puis en 2004 dans l'Aire sacrée n°4 d'Élée, pourtant typologiquement très différents des exemplaires monolithes, seront associés à ces derniers et les lieux de culte correspondants seront également attribués à la déesse (Svoboda 2010, p. 103 ; Gassner *et al.* 2009b, p. 86-87, 101-105 ; Greco 2006, p. 325-354).

Récemment, cette attribution systématique à Cybèle des édicules de type *naïskoi* et des sanctuaires à niches de Phocée fut progressivement remise en question (Rohaut 2017, p. 370-375 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 228-229 ; Gassner 2010, p. 146-148 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 86-87 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 390-392 ; Gantès *et al.* 2001, p. 206). Le culte de la déesse anatolienne n'est en réalité décelable en contexte phocéen qu'assez tardivement. À Phocée, elle n'apparaît de manière sûre qu'à partir de la fin de l'époque hellénistique et durant l'époque impériale où elle figure sur des monnaies, soit debout tenant la phiale et le *tympanon* (Pl. IX, e), soit coiffée en plus de la tour de la ville et flanquée de deux lions (Graf 1985, p. 419). Le même constat peut être fait à Massalia au travers d'une statuette en marbre rose datable de la fin du IIIe s. ou du début du IIe s. av. J.-C. (Mas-Car-003 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 509, n°105 ; Tréziny 2000, p. 94), ou encore à Élée où deux éléments statuaires, l'un d'époque hellénistique retrouvé en contexte privé, l'autre monumental du Ier s. ap. J.-C. pourraient également représenter la déesse (Pl. CIII, e ; CVIII, e ; Greco 2009-2011, p. 117 ; 2006 p. 352). Il faut également dissocier la déesse du culte de la Mère (ou des Mères), qui est suggéré à Phocée au travers d'une inscription (Pho-Ins-002) retrouvée non loin de la *Değirmenli Tepe* (Rohaut 2017, p 187-188 ; Salač 1927, n°11, p. 389 ; Sartiaux 1914b, p. 13), mais que l'on pourrait également retrouver à Massalia (Mas-Ins-008), Olbia (Olb-Ins-009/010) et Agathé (Aga-Ins-001) en Méditerranée occidentale.

De plus, comme l'a démontré Laura Rohaut, les lieux de culte rupestres peuvent, en Grèce continentale, être associés à de nombreuses divinités parmi lesquelles Éros, Aphrodite, Apollon, Zeus ou encore les Nymphes (Rohaut 2017, p. 188-191). L'identification du personnage féminin à Cybèle dans les différents sanctuaires à niches de Phokaia est donc, en l'absence d'autres éléments, complètement hypothétique. Il serait d'ailleurs raisonnable de penser que l'ensemble des sanctuaires rupestres de la cité n'ait

[734] Auquel l'archéologue turc associera, sans raison apparente, le *naïskos* découvert en 1966-1967 (Pho-Mal-001 ; Rohaut 2017, p. 179-180 ; Özyigit 1995a, p. 57 ; 1995b, p. 5, 22, fig. 5-6 ; 1994b, p. 431, 443).

pas été consacré à la même divinité et que la nature de celle-ci ait pu varier d'un lieu de culte à un autre. La relation du sanctuaire portuaire avec la mer pourrait ainsi sous-entendre le culte d'une divinité maritime[735] et le même constat pourrait être fait avec les lieux de culte des îles d'Orak et d'Incir. Pour ce dernier, le passage de Tite-Live suggérant que l'île était consacrée à Dionysos[736] pourrait amener à identifier le personnage féminin repérable dans l'une des niches à une divinité de l'entourage du dieu, comme une Nymphe ou encore Aphrodite. Enfin, les sanctuaires naturels des collines de *Değirmenli Tepe* et d'*Altın Mağarası Tepesi* pourraient, au vu leur topographie, être dédiés à une ou plusieurs divinités en lien avec le monde rural et sauvage, garantes, au vu de leur lien avec la fortification, de la protection de la cité.

Quant à la divinité représentée à l'intérieur des *naïskoi*, son identité peut être, encore une fois, multiple. Ce type d'édicules tardo-archaïque, propre à l'Ionie, l'Éolide, et aux *apoikiai* de Milet et de Phocée, a été retrouvé dans des lieux de cultes divers, comme le sanctuaire d'Athéna à Érythrée ou celui d'Artémis *Kithônè* à Milet – où l'un des exemplaires est par ailleurs clairement, par une inscription, offert aux Nymphes (Rohaut 2017, p. 255-299, 341-345, et 367-370). Le lion, que l'on devine dans quelques exemplaires et qui a servi d'argument phare pour l'identification à Cybèle, pourrait également renvoyer à l'époque archaïque à diverses divinités grecques comme Artémis, Athéna, Déméter, Héra ou encore la Mère des Dieux (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Hermary 2000b, p. 127-128).

Les possibilités d'identification de la déesse phocéenne aux *naïskoi* sont donc variées et, à ce jour, aucun indice ne permet d'assurer l'attribution à telle ou telle déesse. Il est probable – bien qu'incertain – que la divinité soit la même dans l'ensemble des établissements phocéens. Pour L. Rohaut, il pourrait s'agir plus probablement d'une divinité centrale au sein du panthéon grec, expliquant la diffusion et l'adoption rapide des *naïskoi* malgré une aire géographique et chronologique réduite. L'hypothèse écarterait ainsi d'office l'identification de Nymphes ou des fameuses *Theai Gennaides* phocénnes évoquées par Pausanias[737]. Comme on l'a vu, l'importance du culte d'Athéna, d'Artémis, d'Aphrodite, mais aussi d'Héra ou de Déméter en contexte phocéen limite malheureusement peu le choix. L. Rohaut privilégiera l'hypothèse d'Artémis au vu des liens étroits de la déesse avec l'espace portuaire, les sources et les limites urbaines, trois aspects géographiques qui pourraient être mis en relation avec l'endroit de découverte des *naïskoi* à Massalia et à Élée (Rohaut 2017, p. 370-375). On notera toutefois que bien que l'hypothèse soit plausible, elle n'est pour le moment pas certaine, d'autant que d'autres divinités *a priori* importantes du panthéon phocéen, comme Aphrodite, pourraient correspondre tout aussi bien à ces différentes caractéristiques topographiques.

[735] M. E. De La Nuez Pérez proposa également d'y voir un second lieu de culte consacré à Athéna au vu de la proximité des deux sanctuaires. Voir De La Nuez Pérez 2009, p. 230.
[736] Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 21.
[737] Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 1, 5.

Chapitre 4. Une identité cultuelle phocéenne ?

Les questions relatives aux identités demeurent toujours un sujet d'étude complexe dans un monde colonial grec marqué, dès la période archaïque, par l'intensité des échanges commerciaux et des influences croisées, mais aussi par des liens entre colonies et métropoles certes existants, mais parfois lâches et difficilement remarquables pour les historiens et les archéologues modernes (Morel 2006b, p. 1746-1747). Dans ce contexte, l'identité grecque des établissements phocéens d'Occident voire de l'ensemble des établissements méditerranéens d'Occident s'est construite, pour Irad Malkin, à partir de cinq grands pôles : l'identité propre à la *polis* (Massalia, Emporion, Élée, etc…) qui se développera dès sa fondation et tout au long de son histoire ; l'identité régionale qui influencera celle de la cité (le sud de la Gaule, l'Ibérie, la Campanie) ; l'identité de la métropole à l'origine de la fondation (donc ici Phocée) ; l'identité ethnique régionale (en l'occurrence l'Ionie voire l'Éolide) et l'identité grecque plus large ou panhellénique (Malkin 2011, p.171).

La question d'une identité phocéenne a été longtemps débattue par les archéologues, d'autant qu'elle semblait, à plusieurs égards, déjà revendiquée par les Phocéens eux-mêmes durant l'Antiquité. Ainsi, l'identité ethnique commune des différents établissements phocéens fut valorisée à plusieurs périodes de leur histoire respective, comme l'atteste l'envoi d'ambassadeurs massaliètes à Rome, en premier lieu en 197 av. J.-C. afin de sauver sa sœur Lampsaque (SIG, 3, 591), puis en 129 av. J.-C. dans le but de secourir Phocée[738]. On ajoutera à ces évidences le culte que la métropole anatolienne aura pour Massalia déifiée à l'époque impériale, certainement suite au secours apporté précédemment évoqué (IGRRP, IV, 1322, 1323 et 1325). Mais qu'en est-il des autres composantes de cette identité culturelle phocéenne et notamment des possibles spécificités matérielles ?

Si l'intérêt pour la métropole anatolienne s'était manifesté dès le XVIIe s. en raison des origines de Marseille, il fallut attendre le début du XXe s. et l'organisation des premières fouilles scientifiques à Massalia, Emporion et Phokaia, pour que les premières comparaisons matérielles puissent permettre d'aborder les différents critères d'une possible culture phocéenne. Toutefois, le peu de données alors révélées, notamment à Phocée, limitèrent encore les chercheurs dans leur volonté de définir cette « identité phocéenne ». La reprise des fouilles de Phocée en 1952, en parallèle des premières explorations d'Olbia de Provence et de la poursuite des travaux à Élée, conduira à un renouveau des études phocéennes et des études croisées permettant, ou tentant pour le moins, d'identifier les différents aspects convergents témoignant d'une potentielle identité phocéenne.

Ainsi, dans les années 1960-1970, les travaux de François Villard mettront en valeur la production et les échanges céramiques entre la métropole et ses colonies (Villard 1970 ; 1960). Au même moment, Roland Martin a suggéré dans le domaine de l'urbanisme, l'existence d'un « modèle phocéen » caractérisé par la séparation de la ville en quartiers indépendants au moyen de murailles internes (*diateichismata* ou *skele*). En parallèle, Ernst Langlotz tentera de définir et reconnaître un art phocéen au travers de la figuration humaine sur la poterie, les monnaies, la statuaire et l'ornementation architecturale. Le résultat de ces travaux a suggéré une diffusion de cet art dans le nord-ouest de l'Asie Mineure et sur différents sites de Méditerranée comme à Delphes ou à Paestum, jusqu'en

[738] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XXXVII, 1.

Ibérie, influençant la sculpture des populations locales[739]. Mais c'est surtout Jean-Paul Morel qui, depuis son article paru en 1966, demeura l'un des chefs de file de ce type de recherches (Morel 1966).

Ces différents points, qui se voulaient témoins d'une identité phocéenne, furent toutefois par la suite, et notamment dans les années 2000, remis en question. Ainsi, Francis Croissant minora l'influence phocéenne dans le développement de la sculpture ibérique, préférant parler de réinterprétation par les artisans ibères, et minimisant la portée de cet « art phocéen » mis en avant par E. Langlotz, tant les données à Phocée même sont malheureusement, encore aujourd'hui, peu nombreuses (Rohaut 2017, p. 217-223 ; Hermary 2002). Dans le domaine de l'urbanisme, Antoine Hermary, souligna que, si cette structuration de l'espace en *diateichismata* – caractéristique centrale du « modèle phocéen » de R. Martin – est bien attestée à Élée-Vélia, elle ne semble pas l'être à Emporion ou Massalia, où l'on constate plutôt une extension progressive du périmètre de la ville par la construction successive de nouveaux murs de fortifications (Hermary 2002).

À la suite de ces nombreuses remises en question, et devant l'aspect malheureusement toujours trop lacunaire de la documentation, de nombreux chercheurs ont préféré parler plus largement d'identité ionienne, ou « égéenne orientale » plutôt que d'identité phocéenne difficilement perceptible dans les différents établissements phocéens d'Occident (Morel 2006b, p. 1745-1746 ; Gassner 2003). D'autres chercheurs ont quant à eux fait preuve d'un fort scepticisme quant à l'existence d'une telle identité phocéenne. Ainsi, Michael Kerschner soutiendra une absence totale d'identité phocéenne concernant la céramique en Monde Occidental (Kerschner 2004), tandis qu'à Élée, Verena Gassner ne notera pas d'identité phocéenne matérielle et minimisera l'identité linguistique et graphique (Gassner 2003, p. 261-275). À l'inverse, J.-P. Morel et Adolfo Jerónimo Domínguez Monedero, s'opposant aux quelques points soulignés précédemment[740], ont continué de défendre l'existence d'une telle identité, certes difficilement visible dans certains domaines mais qu'il ne faut pour autant minimisé (Morel 2006b, p. 1745-1747 ; Domínguez Monedero 2004, p. 429-456).

Les deux archéologues ont ainsi continué de réfléchir à l'existence et aux caractéristiques de cette identité phocéenne. Pour J.-P. Morel, cette dernière pourrait s'illustrer par la présence d'un nombre significatif de traits présents dans la culture matérielle ou dans la façon d'être des fondations d'Occident. Ces différentes caractéristiques, qu'elles seraient seules à avoir possédées, ou presque, « continuaient à les rapprocher de leur métropole et/ou à les rapprocher de colonie à colonie » (Morel 2006b, p. 1747-1748). Ainsi, dans son bilan de 2006 sur les données relatives à l' « identité phocéenne », J.-P. Morel mettra en avant l'aspect topographique semblable des villes phocéennes, bâties sur des promontoires dont elles ont fait leur acropole. Le promontoire vient, dans l'ensemble des sites connus (Phocée, Élée, Massalia et

[739] Ce dernier point a été, depuis les années 1990-2000, grandement remis en cause et on préfère aujourd'hui parler de réinterprétation par les artisans ibériques plutôt que d'influence phocéenne directe (Rohaut 2017, p. 220-222).

[740] Par exemple, A. J. Domínguez Monedero surligne que le contre-argument sur l'existence d'une identité phocéenne résultant de la sélection d'un répertoire céramique par les colons phocéens n'est en rien valable : le choix d'un type de vase et ou d'une classe de céramique n'avait, pour un Grec, pas plus de sens que la simple utilisation et fonction de l'objet, indépendamment de son idée d'appartenance à une communauté ethnique ou politique (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 10). Concernant l'urbanisme, si J.-P. Morel est d'accord avec A. Hermary sur la distinction entre *diateichismata* (comme à Élée) et agrandissements successifs (comme on l'a interprété à Massalia), il n'en reste pas moins que ces nombreux remparts – dont les anciens tracés sont en partie conservés – ont pour résultante dans l'ensemble des cas, de diviser la ville en quartiers, chacun comportant des voies orthonormées, mais avec une orientation à chaque fois différente (Morel 2006b, p. 1753).

Emporion), s'avancer dans la mer, offrant ainsi, de part et d'autre, des espaces portuaires de bonne qualité, tandis que l'arrière-pays demeure accidenté et modérément fertile[741] (Morel 2006b, p. 1748-1753). A. J. Domínguez Monedero met quant à lui en garde l'utilisation de cet argument pour défendre l'existence d'une identité phocéenne, y voyant de simples similitudes topographiques entre deux villes qui se développent toutes deux à la fin du VIe s. av. J.-C. (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 13). Pour l'historien espagnol, le langage et l'écriture seraient, au contraire, des éléments identitaires marquant et conditionnant l'appartenance ethnique, de même que les aspects réglementés par la *nomina* (normes et coutumes), comme les monnaies[742], l'eunomie[743], mais aussi les calendriers, fêtes et cultes[744]. Dans ces divers domaines, l'identité se révèlerait plus clairement car ce sont des éléments que les Grecs privilégiaient pour définir leur(s) identité(s) ethnique(s) (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 13).

Qu'en est-il donc du domaine cultuel ? On a, tout au long de cette synthèse, pointé du doigt quelques similarités entre les différents établissements phocéens, que ce soit de par l'appropriation et la sacralisation de l'espace abordé, par la typologie des espaces de culte et des pratiques rituelles ou par les différentes divinités adorées. Certains de ces parallèles trahissent déjà l'existence d'une véritable identité phocéenne, comme le culte d'Athéna, de Leucothéa ou de la déesse aux *naïskoi*, ou comme les concordances, déjà démontrées par François Salviat, entre les mois de calendriers et les fêtes qui y sont associées, des différents établissements phocéens (Morel 2006b, p. 1764-1773 ; Salviat 1992). On conclura ici en évoquant certaines caractéristiques du domaine cultuel phocéen, perceptibles dans les différents sites étudiés, et qui pourraient ainsi, selon la définition de J.-P. Morel, trahir l'existence d'une identité commune, ou du moins illustrer quelques singularités ou prépondérances dans l'aspect religieux de ces établissements.

I. Entre Ionie et Éolie, le passé micrasiatique

Au travers de l'ensemble des données réunies dans ce travail, on remarque une certaine tendance des colons phocéens, au travers des cultes, à affirmer – volontairement ou par simple héritage culturel – leur origine anatolienne et leur appartenance à la communauté ionienne. Ce phénomène est, naturellement, bien plus perceptible dans les premiers siècles de la fondation. Il perdure toutefois tout au long de l'histoire des différentes colonies, notamment au travers des cultes principaux et, très certainement, par le biais des calendriers phocéens et des festivités associées.

Comme Fr. Salviat l'avait déjà remarqué, la concordance possible des mois de calendriers entre Phocée, Lampsaque et Massalia, permet de compléter le portrait

[741] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 3 ; Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 181 ; VI, 1, 1 = C 252.

[742] Les affinités inter-phocéennes entre Phokaia, Massalia, Élée et Emporion, autant du point de vue de l'iconographie que de la valeur des émissions, sont flagrantes et ont été souvent notées par les chercheurs. Voir Chevillon 2017 ; Chevillon *et al.* 2008 ; Morel 2006b, p. 1757-1762 ; Furtwängler 2000 ; Picard 2000.

[743] J.-P. Morel met en avant la bonne gouvernance de Massalia et Élée signalée par les auteurs anciens en des termes semblables (Morel 2006b, p. 1775-1176). Pour Massalia : Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5 = C 179 ; Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 4, 12. Pour Élée : Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 = C 252.

[744] Pour A. J. Domínguez Monedero, cette identité cultuelle est toutefois multiple pour les fondations coloniales, avec trois origines différentes : les cultes provenant de la métropole, les cultes issus des circonstances mêmes de la fondation de la nouvelle cité, et les cultes émergeant au fil du temps, selon les aléas de l'histoire locale, régionale voire même panhellénique (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 11).

lacunaire des différents établissements (Pl. CXCV ; Salviat 1992, p. 143-147)[745]. Il permet également, en présumant l'ancienneté de ces calendriers et la persistance des mois qui le constituent, de festivités anciennes associées à des cultes mis en place dès la fondation des différents établissements. Il s'agit en effet dans l'ensemble des cas de mois (ou de fêtes) typiquement ioniens ou que l'on retrouve fréquemment dans les différentes cités anatoliennes. Ainsi, les *Apatouria*, les *Lénaia*, les *Anthesteria*, les *Targhelia* ou encore les *Boedromia* sont, comme on l'a vu, autant de festivités attestées ou soupçonnées à Lampsakos, Massalia et Élée, et qui s'inscrivent dans un faciès purement ionien.

Cette volonté d'affirmer leur origine anatolienne s'exprime également par la mise en place, peut-être dès la fondation de la cité, de quelques cultes typiquement ioniens et fédérateurs. On a déjà évoqué par exemple l'inscription éléate de la fin du VIe s. av. J.-C. qui évoque le culte des dieux *Hellenioi* (Élé-Ins-004). L'utilisation de ces épiclèses, qui les désignent comme « propres aux Grecs », les opposants aux divinités « barbares », fait sens dans le contexte de colonisation phocéenne où les fondations évoluent et se développent dans un monde occidental étranger, loin de leur métropole et du reste du Monde Grec. L'apparition de ces épithètes de manière fréquente en milieu ionien – et notamment à Naucratis – pourrait bien illustrer le caractère fédérateur de ce culte (Salviat 1992a, p. 143 ; Tocco Sciarelli 2000b, p. 187-188 ; Dubois 1995, n°49, p. 139-140 ; Miranda 1982, p. 167-168). Il faut bien évidemment ajouter à cela les cultes d'Apollon *Delphinios* et d'Artémis *Ephesia* à Massalia[746] et, pour ce dernier et selon les dires de Strabon, à Emporion, Rhodé[747] et Héméroskopeion[748].

Le culte d'Apollon *Delphinios*, décrit par Strabon comme « commun à tous les ioniens » n'est en réalité pas celui fédérateur qui, d'après les auteurs anciens, réunissait les douze cités de la dodécapole ionienne[749]. Il n'est pas non plus propre à l'Ionie puisqu'on le retrouve fréquemment en milieu dorien – notamment à Égine, à Sparte, et dans les colonies laconiennes de Théra et de Tarente – et surtout en Crète, dont il pourrait être originaire[750]. Si María José Pena remit ainsi en cause les dires de Strabon quant à la nature pannonienne du culte selon Strabon (Pena 2016, p. 965-966), il faut rappeler que celui-ci est, mise à part bien sûr à Milet, attesté dans de nombreuses autres cités ioniennes comme à Athènes[751], à Oropos[752], à Chios, et bien évidemment aussi dans les colonies milésiennes comme Olbia-du-Pont (Mihai Feraru 2015, p. 27). À l'époque de Strabon, le culte d'Apollon *Delphinios* était donc fréquent en monde ionien, ce qui pourrait expliquer la nature panionienne que le géographe lui attribua. Il faut également souligner qu'à Milet même, l'Apollon *Delphinios* était couramment associé à celui de Didymes au point de pouvoir s'identifier à lui, comme le suggère par exemple l'hommage de Thalès rendu lors

[745] Le tableau proposé par Fr. Salviat a été complété, dans le cadre de ce travail, par les (trop) rares découvertes postérieures mais aussi par les évidences (ou plutôt les indices) relatives à Élée et Emporion (Pl. CCVI). On regrettera toutefois l'absence d'inscription évoquant des mois de calendriers dans ces deux cités, et notamment à Élée qui a par ailleurs fourni un dossier épigraphique conséquent.

[746] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

[747] Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.

[748] Strabon, *Géographie*, III, 4, 6.

[749] Ce rôle était tenu par celui de Poséidon *Héliconios*, organisé dans le *Panionion* de Priène. Hérodote, *Histoires*, I, 142 ; I, 148 ; Strabon, *Géographie*, VIII, 7, 2.

[750] Le culte du dieu à Delphes aurait notamment été apporté par des navigateurs crétois (Homère, *Hymnes à Apollon*, v. 388-512). On privilégie aujourd'hui une origine ionienne, en expliquant l'assimilation, à la fin de l'époque mycénienne et au début de la période proto-géométrique, de l'Apollon dorique à une divinité ionienne du nom de Delphinios, protecteur des navigateurs (Fenet 2016, p. 149-151, n°3 ; Herda 2011, p. 57-58 ; 2006 ; Salviat 2000, p. 26-27).

[751] Plutarque, *Thésée*, 18, 1 ; Pollux, *Onomasticon* VIII, 119.

[752] Strabon, *Géographie*, IX, 2, 6.

d'un concours[753] et la procession reliant le *Delphinion* au *Didymeion* décrite dans la stèle de Molpoi (Herda 2006 ; Salviat 2000, p. 28). Or, on ne peut nier l'importance que devait avoir l'Apollon de Didymes, dieu oraculaire de l'Ionie par excellence, dans le paysage ionien[754], comme on ne peut écarter la possibilité qu'il ait pu, à la manière de celui de Delphes, servir d'archégète dans le processus des fondations phocéennes. Au-delà des hypothèses suggérant la présence de contingents milésiens lors de la première ou de la seconde fondation massaliète (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014 ; 2000a, p. 84) – ce qui, en soit, serait loin d'être impossible au vu des relations entre les deux cités – l'installation d'un sanctuaire à Apollon *Delphinios* aurait ainsi pu permettre aux Massaliètes d'affirmer leur origine ionienne, de rattacher leur cité à l'une des plus puissantes de la Dodécapole ionienne, et de recevoir le soutien d'une communauté plus large en tant, peut-être, que nouveau centre d'un réseau panionien en Méditerranée occidentale (Malkin 2011, p. 180 ; Salviat 1992a).

Si le culte d'Apollon *Delphinios* fait ainsi écho à la cité de Milet, celui d'Artémis *Ephesia* renvoie bien évidemment à celui d'Éphèse. L'installation même du culte s'expliquerait, selon Strabon, par le besoin – dicté par l'oracle – de venir récupérer à Éphèse la noble Aristarché et l'*aphidryma*, élément symbolique nécessaire au transfert du culte. Si le passage de Strabon a pour principal objectif d'expliquer l'existence d'un tel culte à Massalia, il ne donne en réalité aucune piste sur les raisons d'un tel transfert, si ce n'est simplement par la volonté des dieux au travers des paroles de l'oracle. Les chercheurs ont tenté ainsi d'expliquer ce transfert au travers de différentes hypothèses. La présence de contingents éphésiens, accompagnant ainsi les Phocéens (et les Milésiens), a ainsi été proposée par H. Tréziny et A. Hermary (Hermary, Tréziny 2015, p. 237-238 ; Tréziny 2014). Le passage à Éphèse et la figure d'Aristarché, qui pourrait ainsi avoir joué le rôle d'oikiste pour le groupe éphésien, pourraient aller dans ce sens. Ainsi, la présence d'Artémis *Ephesia* s'expliquerait, comme celle d'Apollon *Delphinios*, par la simple volonté des colons éphésiens d'installer dans ce nouvel établissement panionien d'Occident le culte principal de leur métropole. Pour d'autres chercheurs, la dimension panionienne du sanctuaire, qui ne se développe qu'à partir de sa restructuration par Crésus vers 560-550 av. J.-C. – indiquant plutôt l'installation du culte à Massalia lors de sa seconde fondation vers 545 av. J.-C. – expliquerait le transfert du culte dans la fondation phocéenne (Gras 1995a, p. 365 ; Malkin 1991). La déesse, qui aurait alors joué le rôle de leader ionien (*hegemônê*) et de sauveuse (*sôtêria*) – puisqu'elle avait sauvé la cité d'Ephèse d'un sort néfaste lors du siège de Crésus, et la cité (sous sa protection) n'avait cessé de se développer malgré les dominations successives lydiennes et perses – aurait non seulement exprimé l'identité phocéenne, mais aussi contextualisé Phocée et ses projets de migration et de colonisation dans un contexte panionien (Malkin 2011, p. 172, 182, 189). On rappellera toutefois que l'absence d'autre témoignage littéraire, en dehors de ceux de Strabon – évoquant le culte d'Artémis *Ephesia* et l'inexistence à ce jour de preuve archéologique confirmant son culte à Massalia, Emporion, ou dans les colonies – a conduit M. J. Pena a s'interroger sur le développement d'un culte éphésien bien plus tardif que ne semble le dire Strabon, voire à une construction politique d'Éphèse à la fin de l'époque hellénistique (Pena 2016, p. 976-983).

D'autres divinités attestées à Massalia et Élée, pourraient également trouver leur origine au sein du monde anatolien et plus spécifiquement ionien[755]. C'est le cas par

[753] Diogène Laerce, *Vie des Philosophes*, I, 29.
[754] Hérodote, *Histoires*, I, 158.
[755] De nombreux cultes font également échos à ceux connus en Attique. De plus, on a noté à Élée l'apparition, au Ve s. av. J.-C., de cultes attestés exclusivement à Athènes ou qui renvoie explicitement à la cité, comme ceux à Élée de Zeus Hypatos *Athenaios* (Élé-Ins-021), de Zeus *Exakesterios* (Élé-Ins-020), de

exemple de Poséidon *Asphaleios* (Élé-Ins-007), assez courant dans le monde grec, mais qui était notamment attesté à Colophon (SEG, 19, 698, 1. 15-21), Érythrées (I. Erythrai 207, l. 4-8) ou encore Didymes (I. Didyma, 132). Zeus *Polieus* (Élé-Ins-022), lui aussi assez commun, se retrouve à Kos (IG XII 4.1, 278 = LSCG 151A ; Lebreton 2015 ; Sourvinou-Inwood 1993, p. 12), et dans la colonie milésienne de Miletopolis (IK, 26, p. 2-3, n°1, l. 6 ; Pirenne-Delforge 1994, p. 385, n. 35). Zeus *Ourios* (Élé-Ins-016), dont le culte est également répandu, était vénéré dans son fameux temple de Bithynie et dans la cité de Kos, mais ses attestations à Élée demeurent les plus anciennes connues à ce jour (Vecchio 2003b, p. 39-41 ; Guarducci 1966, p. 284). Le culte à Apollon *Oulios*, supposé à Élée (Élé-Ins-023), était présent à Délos et Athènes mais aussi à Milet, à Rhodes et dans certaines îles de Dodécanèse comme à Kos (Schneider 1998, p. 317 ; Masson 1988). Enfin, à Massalia, Zeus *Patrôos* (Mas-Ins-005) est notamment connu en milieu ionien et plus largement anatolien à Éphèse, à Chios, à Halicarnasse ou encore à Thasos (Bresson 1997, p. 495-496).

Les *naïskoi*, présents en contexte occidental seulement à Massalia et Élée, et datables de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., témoignent également du rattachement des *apoikiai* phocéennes d'Occident à leur passé micrasiatique. Si on s'est interrogé pendant longtemps sur l'attribution de cet ensemble à un modèle phocéen (et donc à une identité phocéenne), les travaux récents de Laura Rohaut, ont démontré que les *naïskoi* d'Élée et de Massalia proviennent en réalité de modèles divers, essentiellement ioniens, et dont l'origine première est milésienne (Rohaut 2017, p. 367-370). Il n'en demeure pas moins que l'existence d'au moins un *naïskos* à Phocée (Pho-Mal-001), ainsi que de *naïskoi* de types proches à Élée et Massalia (Mas-Nég-001 ; Élé-AS3-001/002/003) – marqués notamment, contrairement aux exemplaires orientaux, par l'absence d'un entablement – attestent des liens encore intenses entre les différents établissements phocéens dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. Ils soulignent également, comme le note J.-P. Morel, la persistance du souvenir des colonies d'Occident pour leur passé micrasiatique (Morel 2006b, p. 1772-1773). Notons par ailleurs que certains aspects présents sur les *naïskoi* phocéens pourraient provenir, selon L. Rohaut, d'influences éoliennes, telles que l'ajout d'un lion sur les genoux du personnage (Rohaut 2017, p. 368, n. 1527).

Les influences éoliennes dans les cultes phocéens d'Occident sont, pour le reste, moins perceptibles. Pourtant, à Phocée, cité à la frontière en Ionie et Éolie, ces influences sont observables principalement au travers de chapiteaux à feuilles en palmes et en champignons à feuilles retombantes (Pho-Ath-004) qui décoraient, semble-t-il, le temple d'Athéna. Ces derniers se retrouvent notamment dans la cité voisine de Smyrne, au sein du sanctuaire consacré à la même divinité. Le caractère modeste de cet établissement a notamment conduit certains chercheurs à voir en Phocée le centre architectural à l'origine de ces constructions. L'hypothèse est notamment corroborée par l'utilisation, dans les deux sites, d'un même tuf, couramment appelé « pierre de Phocée », probablement originaire des carrières révélées sur les îles de la cité (Hermary 2002). Toutefois, J.-P. Morel regrettait déjà en 2006 l'absence d'évidence d'ordre éolique en contexte occidental. Le seul exemple de ce type d'architecture en dehors de la cité anatolienne et pouvant se rattacher au domaine phocéen fut découvert à Delphes, en relation avec un édifice de la terrasse de Marmaria. Ce dernier, traditionnellement identifié comme le

---

Zéphyr (Élé-Ins-028) ou d'Héra *Thelxinè* (Élé-Ins-010). Ces derniers pourraient témoigner, comme l'a proposé L. Vecchio, de la relation politique, culturelle et commerciale étroite que la cité phocéenne de Campanie développera avec Athènes (Vecchio 2003b, p. 49). À Massalia, les liens cultuels avec Athènes sont plus ténus et n'apparaissent à ce jour qu'au travers de cultes et festivités également attestés plus largement en Ionie (culte d'Apollon *Delphinios*, pratique des *Thargelia*, des *Apatouria* ou encore des *Anthesteria*).

Trésor de Massalia évoqué par les textes, fut aussi appelé de manière plus général « trésor éolique » par la présence en façade de deux colonnes à chapiteaux à palmes, version simplifiée de celui de Phocée (Pl. XLV ; Hermary 2002). Bien que l'identification traditionnelle de l'édifice comme le Trésor de Massalia a été récemment remis en question par la reprise des recherches archéologiques sur le site[756], il demeure un bon exemple de la diffusion de l'ordre éolique en dehors de la Grèce orientale, peut-être via les réseaux phocéens.

Si l'absence de chapiteau à palmes ou à feuilles pendantes est notable à ce jour en Occident, on évoquera toutefois la présence de réinterprétation de chapiteaux éoliques dits à volutes verticales[757], dans plusieurs sites protohistoriques de l'arrière-pays des établissements grecs de Gaule et d'Ibérie. Ainsi, sur l'*oppidum* d'Ullastret, soit à environ 15 km au sud d'Emporion, furent découvert au moins deux blocs taillés représentant, à faible relief, une colonne à chapiteau à volutes éolique (Pl. CCXVI, a). Ces blocs étaient recouverts de stuc blanc, renforçant et précisant probablement le décor. Ils provenaient certainement de l'un des édifices cultuels mis au jour au sommet de l'établissement (Codina *et al.* 2019, p. 100). De même, des représentations de chapiteaux éoliques à volutes ont également été mis au jour sur l'*oppidum* d'Ensérune[758] (Pl. CCXVI, b) – à 28 km à l'ouest de la colonie d'Agathé – et sur des exemples d'estampilles sur *dolium* retrouvés en Languedoc (Pl. CCXVI, c ; Garcia 1992, p. 36-37). Leur présence au sein d'établissements en contact avec les populations phocéennes pourrait – s'il ne s'agit pas de réinterprétations très stylisées de chapiteaux ioniques – suggérer la diffusion de l'ordre éolique en Occident. On précisera toutefois qu'à l'inverse, ce type de chapiteaux n'a, à ce jour, pas été découvert en contexte phocéen[759], bien que la présence de chapiteaux de ce type au sein du temple III d'Athéna de l'Ancienne Smyrne (Hellman 2002, p. 167, fig. 232) puisse suggérer l'existence de tels décors à Phocée même.

Si aucune évidence d'ordre éolique n'a, à ce jour, été identifiée dans les établissements phocéens d'Occident, on notera toutefois que l'ordre ionique est quant à lui très marqué. Ainsi, l'intégralité des décors architecturaux des édifices monumentaux et cultuels retrouvés en contexte phocéen d'Occident présentent un décor typiquement ionique : frises de *kymation* ionique à oves (Pho-Ath-002/Pho-Çan-003/Mas-CVP-001/Emp-Pal-004) ; chapiteaux ioniques (Pho-Ath-003 ; Mas-Maj-003 ; Mas-RPo-001 ; Emp-Pal-003 ; Emp-Mér-002 ; Emp-Mér-013 ; Aga-Aut-001) ; griffons et frises d'animaux (Pho-Ath-005/006/008 ; Mas-Pis-005 ; Mas-Bou-007 ; Emp-Pal-001 ; Emp-Mér-009). Malgré la diffusion de l'ordre ionique à l'époque classique et notamment en Occident (Hellmann 2002, p. 159-162), il demeure que l'utilisation privilégiée de l'ordre ionique dans les

[756] Au vu de la rareté des offrandes mises au jour dans le sanctuaire d'Athéna *Pronaia* (en comparaison avec celui d'Apollon), et de l'aménagement de l'accès de l'édifice, S. Huber et D. Laroche ont proposé de reconnaître un temple au profit d'un trésor. En ce sens, il pourrait ainsi s'agir de celui d'Artémis, évoqué par Justin et Diodore de Sicile (Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XXIV, 8, 5 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XXII, 9, 5). Pour les chercheurs, l'emploi de l'ordre éolique permet malgré tout d'identifier une construction phocéenne ou massaliète. Voir Huber *et al.* 2022.

[757] A. Hermary surligne que le terme de « volutes ascendantes » serait plus approprié, les volutes n'étant pas toujours strictement verticales. Voir Hermary 2011, p. 371-372.

[758] Malgré la présence de volutes à départ vertical, Garcia préfère y voir une simplification du style ionique. Voir Garcia 1992, p. 33-34.

[759] Un chapiteau en grès d'Emporion (Emp-Mér-014), extrêmement détérioré, a été interprété comme un chapiteau corinthien lors de sa découverte en 1908 (Gandia 1908b, p. 50). Au travers du cliché publié par J. Puig i Cadafalch (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308), il serait possible de reconnaître une volute ascendante typique des chapiteaux éoliques. On restera toutefois prudent jusqu'à l'étude de l'objet, si celui-ci n'a toutefois pas été perdu.

colonies phocéennes de Gaule et d'Ibérie[760] démontre bien, encore une fois, le rattachement artistique des populations phocéennes à leur origine micrasiatique.

II. Un portrait cultuel au fil de l'eau

Comme on l'a évoqué à maintes reprises, les Phocéens se définissent et sont vus aux yeux des auteurs de l'Antiquité comme un peuple tourné vers la mer et comme de grands navigateurs et commerçants (Bats, Santos 2019, p. 44). Ainsi, ils sont, d'après Hérodote, les premiers parmi les Grecs à avoir accompli de longues navigations (*makrai nautiliai*), explorant le golfe Adriatique, la mer Tyrrhénienne, les côtes ibériques et tartessiennes à bord de leurs rapides pentécontères[761]. D'après Justin, c'est leur territoire, peu fertile et désolé, qui les conduisit rapidement à se tourner vers la mer[762]. Comme Aristote et Plutarque le soulignent lors de la fondation de Massalia, les Phocéens sont vus par les Grecs et les Romains comme des Ioniens pratiquant l'*emporía*[763]. Le modèle aristocratique de la *prexis*, s'articulant autour du commerce, de la piraterie et de l'hospitalité, est également pressenti au travers de divers témoignages[764]. On pourrait encore évoquer les grands explorateurs massaliètes, Pythéas[765], et Euthymènes[766] qui ont voyagé loin du bassin méditerranéen, au-delà des colonnes d'Héraklès. Cette pratique de l'*emporía* persiste par ailleurs encore à l'époque hellénistique (Morel 2006b, p. 1774-1775). Or cette affiliation avec la mer, cet intérêt pour le domaine maritime, se ressent également au travers du portrait cultuel phocéen, caractérisé par un besoin de protection des marins, navigateurs et commerçants.

Topographiquement, il faut tout d'abord évoquer les nombreux sanctuaires tournés vers la mer. Ainsi, on a observé tout au long de ce travail la présence de différents lieux de culte implantés près de l'espace portuaire et de la façade maritime. Phocée en a certainement livré le meilleur exemple avec son sanctuaire du port, aménagé dans la falaise de l'acropole, à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, et accessible seulement par bateau. Le lieu de culte était par ailleurs situé à l'extrémité du promontoire et donc non loin des deux espaces portuaires qui se développèrent de part d'autre de la colline (Pl. XVII, b-e ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 21 ; Özyigit 1995a ; 1994b, p. 426-429). Un sanctuaire, situé au voisinage immédiat du port naturel de la Néapolis, est également à noter à Emporion (Pl. CLXXIX). Au-delà de cette proximité, une voie traversait *a priori* le lieu de culte et permettait l'accès direct à la plage où accostaient les bateaux, trahissant ainsi la forte relation entre le sanctuaire et l'espace maritime (Castanyer *et al.* 2015, p. 122-123 ; 2009-2011, p. 66-70). À Massalia, si le possible *hestiatorion* du Collège Vieux-Port, aménagé sur une terrasse, faisait face à l'espace portuaire dont il est proche, la concentration de mobilier votif repéré dans les secteurs de la Bourse et des places Vivaux, Villeneuve-Bargemon et Jules-Verne, pourraient quant à eux témoigner de l'existence de

[760] On rappellera ici l'étude de D. Theodorescu et H ; Tréziny sur le chapiteau ionique archaïque de Marseille, et le rattachement stylistique de celui-ci aux traditions architecturales phocéennes et plus généralement ioniennes, plutôt qu'à celles de l'ionisme d'Occident. Voir Theodorescu, Tréziny 2000.
[761] Hérodote, *Histoires*, I, 163.
[762] Justin, *Histoires philippiques*, XLIII, 3, 5.
[763] Athénée, *Les Deipnosophistes*, XIII, 576 ; Plutarque, *Solon*, III.
[764] Hérodote, Histoires, I, 166 ; Strabon, Géographie, III, 4, 6 ; Justin, Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée, XLIII, 3.
[765] Strabon, *Géographie*, I, 4, 2-4 ; II, 4, 1-2 ; II, 5, 8 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II, 97, 6 ; II, 75, 1 ; XXXVII, 11, 5.
[766] Sénèque, *Questions naturelles*, IV, 2, 22.

plusieurs lieux de culte situés à proximité immédiate du Lakydon (Pl. XXXIII, a). Enfin, à Élée, si les lieux de cultes sont principalement connus sur les hauteurs de la ville, quelques indices, comme la présence de monolithes inscrits, de *kalyptères* et d'un important mobilier votif retrouvé dans un puits public, pourraient suggérer un ou plusieurs lieux de culte proches de l'espace portuaire (Pl. LXIV, a ; Gassner, Sokolicek 2019, p. 447-448 ; Greco 2009-2011, p. 103 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 167-188). Ces divers lieux de culte devaient certainement jouer un rôle à la fois économique, en lien avec les activités commerciales valorisées dans les zones d'accostage, et symbolique, plaçant l'espace portuaire et par extension les commerçants et navigateurs, sous la protection des diverses divinités.

On ajoutera à cet ensemble les *hiéra* installés sur les îles proches des établissements, comme à Phocée avec ceux des îles voisines d'Incir et d'Orak clôturant l'espace portuaire à l'ouest (Pl. XVIII ; XIX), mais aussi en Occident avec l'exemple des sanctuaires de Léron et Lériné, non loin d'Antipolis (Pl. XXXII, a). On pourrait également évoquer les lieux de culte installés, certes plus loin du rivage, mais tout de même en relation avec la mer puisque dans des zones marécageuses, comme les autels tardo-archaïques de Phocée (Özyigit 2000, p. 3-4 ; Özyigit, Erdogan 2000, p. 15), le lieu de culte méridional tardo-archaïque de la Néapolis (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 107), le sanctuaire d'Aristée à Olbia (Golosetti 2019, p. 94-96 ; Bats 2011b ; Giffault 1983a, p. 3-5) ou encore le probable lieu de culte de Vaugrenier (Arnaud 1998, p. 9). L'*Artémision* des Bouches-du-Rhône, installé sur une sorte d'île formée par la bouche du fleuve[767], pourrait également être intégré à cette catégorie. Ces divers lieux de cultes extra-urbains, installés parfois sur des points remarquables des secteurs côtiers, auraient ainsi pu servir d'amers le long des itinéraires côtiers, tout en permettant encore une fois, symboliquement et au travers des divinités, d'accompagner et de protéger les marins.

Enfin, les promontoires des différents établissements étudiés, trait régulier dans le choix d'installation des sites phocéens, se voient également aménagés de sanctuaires qui dominent ainsi l'espace portuaire et le secteur maritime environnant. C'est le cas des sanctuaires d'Athéna à Élée et Phocée et le schéma devait certainement se répéter à Massalia grâce aux lieux de culte situés sur l'*akra* et la *petra* – dédiés à Artémis *Ephesia* et Apollon *Delphinios* d'après Strabon[768] ainsi que, très probablement, à Athéna – mais aussi à Emporion, au travers du probable sanctuaire qui devait se dresser, comme on l'a vu, sur le sommet de la Palaiapolis. Ces différents sanctuaires étaient vraisemblablement consacrés aux divinités principales de la cité. Celles-ci étaient donc garantes de la protection de la *polis* et de sa communauté, incluant ainsi les zones portuaires et ses marins. Par ailleurs, l'aspect monumental des édifices qui y étaient construits, attesté à Phocée et Élée mais décelable également à Massalia (Mas-RPo-001) et, comme on a tenté de le démontrer, à Emporion (Emp-Pal-001/003/004), devait peut-être permettre aux navigateurs cherchant à accoster dans les différents ports, de les repérer plus facilement.

Au-delà du lieu même d'installation du sanctuaire, la nature des divinités vénérées par les Phocéens appuie l'importance que ces derniers accordaient à l'espace maritime. On a déjà évoqué le culte important que la déesse Leucothéa, protectrice des navigateurs, devait avoir en milieu phocéen, puisqu'elle est attestée à Lampsaque, Massalia, Élée, et peut-être, sous son identité rhodienne Halia, à Antipolis (Ant-Ins-003). On pourrait également ajouter le culte d'autres divinités marines comme bien sûr Poséidon. Le dieu, également soupçonné comme on l'a vu à Lampsaque, était vénéré à Élée en tant qu'*Asphaleios*, révélant sa fonction salvatrice, certainement dans le domaine maritime

[767] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 8.
[768] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.

comme l'illustre le passage d'Apien[769]. À ce jour, le dieu n'est toutefois pas attesté dans le reste des établissements phocéens. À l'inverse, on a démontré l'importance du culte d'Aphrodite en contexte phocéen, et notamment à Lampsaque (Lam-Ins-001, l. 27-28), mais aussi à Olbia (Olb-Ins-004), dans la région pyrénéenne[770] et peut-être à Antibes (Ant-Ins-004/005). Les fonctions maritimes de la déesse, très courantes en monde grec, ne sont toutefois pas évidentes en contexte phocéen, bien que quelques indices pourraient le laisser penser. La nature portuaire de l'établissement d'Olbia a par exemple suffi à lui seul à amener certains chercheurs à attribuer à la déesse un rôle de protectrice des marins (Roure *et al.* 2018, p. 12 ; Bats 2011a). De même, la localisation géographique et topographique de l'*Aphrodision* des Pyrénées pourrait amener à imaginer une déesse qui garantissait la sauvegarde des marins navigants en contrebas de son *hiéron* et qui franchissant ainsi, par mer, la frontière matérialisée par le massif montagneux et le sanctuaire situé en son sommet. On peut également évoquer l'Apollon *Delphinios* attesté à Massalia[771] qui, par son épithète, devait très probablement assurer également la sécurité des navigateurs en les accompagnant, les guidant et les protégeant durant leurs périples. Enfin, on notera l'attestation d'un culte à Zéphyr à Élée (Élé-Ins-028), adoré certainement afin de calmer les vents, au vu du danger qu'inspiraient aux navigateurs, ceux violents, soufflant près des côtes éléates[772].

Plus surprenant est la nature maritime d'autres divinités à qui on ne prête pas, habituellement, ce type de prérogatives. On évoquera bien sûr le cas attesté à Élée de l'Héra *Thelxinè*, qui « enchante ». Si l'épithète ne semble pas, à première vue, renvoyer au domaine maritime, l'association de la déesse à Poséidon dans la cité phocéenne de Campanie a amené Luigi Vecchio à interpréter Héra comme une déesse qui « ensorcelle » les vents afin de les apaiser (Vecchio 2006, p. 372 ; 2003b, n°9, p. 54-56). On ignore malheureusement si la déesse, adorée également de manière certaine à Phocée et Lampsaque (Pho-Ins-004 ; Lam-Ins-001/003), possédait ces mêmes fonctions dans le reste des établissements phocéens. L'apaisement des vents était également régi à Élée par Zeus. Il y était vénéré en tant qu'*Ourios*, levant le vent favorable, tandis que Kairos et *Pompaios*, à qui il était associé, permettaient de créer le moment opportun et la saison propice au départ en mer, puis d'accompagner les navigateurs (Élé-Ins-018/019/020 ; Pedrazzi 2013, p. 332 ; Vecchio 2006, p. 377-378 ; 2003b, n°3, p. 42-45). L'association sur une stèle de Zeus *Ourios* et de Zeus *Alastoros* pourrait également souligner sur les fonctions apotropaïques du dieu qui pourrait chasser le mal guettant les navigateurs (Élé-Ins-019). Ce culte d'un Zeus marin, salvateur et garantissant une bonne navigation par le contrôle des vents, semble certes important à Élée mais pourrait, de plus, être attesté dans le reste des établissements phocéens. La présence du mois de *Maimakter* dans le calendrier de la métropole ionienne (Pho-Ins-004, l. 11) suggère en effet, comme on l'a vu, le culte de Zeus *Maimaktès*, dieu maître des vents et des tempêtes[773] vénéré ainsi certainement dans le but de l'apaiser, assurant ainsi une bonne navigation.

On conclura en évoquant également l'importance de la figure du taureau que l'on retrouve notamment à Phocée par le biais de nombreuses figurines en terre cuite mises au jour dans les niveaux archaïques du lieu de culte hypothétique du terrain 1056 d'İsmetpaşa et dans ceux géométriques du sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* (Pho-Çan-001 ;

[769] Appien, *Histoire romaine*, V, 98, 410.
[770] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3 ; IV, 1, 6 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 4, 22 ; Ptolémée, *Géographie*, II, 6, 11.
[771] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[772] Cicéron, *Brutus*, 1, 15 ; Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLIX, 1 ; Orose, *Histoire (Contre les Païens)*, IV, 9, 11 ; Virgile, L'*Énéide*, VI, 362.
[773] Harpocration, s. v. Μαιμακτηριών ; Plutarque, *Œuvres Morales, Du contrôle de la colère*, 9.

Özyigit 2019, p. 648-654 ; 2012, p. 175). Bête lagunaire et symbole aqueux, l'animal est associé dans les mythes à Poséidon mais aussi à Achéloos, le dieu-fleuve bucéphale. Or on notera que le bovidé apparaît également de manière fréquente à Massalia et Emporion au travers de motifs monétaires (Pl. XLII, b et f ; CXLVI, b), mais également sous la forme de figurines taurines ou hybrides caractérisées par une tête d'aspect silénique cornue au travers de la série d'*askoi* (Mas-Bou-003 ; Mas-Nég-003 ; Mas-ViB-002 ; Pl. CXCIV, a-b). Ces derniers, présentant parfois un corps d'oiseau, ont été identifiés par certains chercheurs comme une représentation d'Achéloos, trahissant l'existence d'un possible culte des eaux (Collin Bouffier 2000, p. 74-75 ; Tréziny 2000a, p. 89). Au vu de la localisation de ces *naïskoi* à Massalia, il est ainsi possible qu'ils aient été, à l'origine, en relation avec des lieux de culte situés non loin du port et de paléo-rivières (Collin Bouffier 2000, p. 69-71).

III. La sacralisation des fortifications

Ce besoin de protection et de sacralisation de l'espace portuaire s'accompagne également, sur terre, par la nécessité de marquer et de renforcer, par l'installation des lieux de culte, les limites urbaines et les fortifications. Comme le soulignait Roland Martin, le développement de l'enceinte dans le courant du VIe s. av. J.-C. se fait en fonction des ressources topographiques du terrain, se raccordant par conséquent souvent aux fortifications, naturelles ou artificielles, de l'acropole (Martin 1974, p. 187-221). On pourrait même aller plus loin en constatant, au travers des sites étudiés, l'utilisation certes de l'acropole mais également des autres collines environnantes comme moyen de délimiter l'espace urbain et extra-urbain et d'implanter le système de fortifications. Or, ce sont ces mêmes collines qui concentrent généralement, sur leur sommet ou sur les versants, les principaux lieux de culte de la ville, entraînant donc forcément une relation étroite entre ces sanctuaires de hauteur et le tracé du rempart.

Ce phénomène est bien évidemment visible à Phocée où le promontoire est doublé, au début du VIe s. av. J.-C., par une fortification qui entoure la colline et marque alors le *téménos* du sanctuaire qui se développe en son sommet depuis la première moitié du IIe millénaire (Özyigit 2015, p. 591-592 ; 2009-2011, p. 28). Cette même enceinte s'appuiera, à l'est de la ville, sur les excroissances rocheuses qui dominent les collines de *Değirmenli Tepe* et de *Altın Mağarası Tepesi* et qui seront également utilisées comme espace de culte (Özyigit 1994a, p. 80-83). À Massalia, bien que le tracé précis de l'enceinte ne soit pas connu, on suppose que les deux hauteurs principales – près desquelles le noyau urbain semble se développer et sur lesquelles devaient être implantés les sanctuaires d'Artémis, Apollon et Athéna – étaient intégrées à l'intérieur de la première fortification et délimitaient ainsi, au nord et à l'est le tracé de cette dernière (Tréziny 2019). Enfin, à Élée, l'Acropole et la Crète, sur lesquelles se développent de nombreux sanctuaires, les enceintes seront doublées dès le début du Ve s. av. J.-C. par une muraille interne (*diateichismata*) qui sépare la ville en deux quartiers distincts (Gassner *et al.* 2009a).

S'il est donc commun dans les cités grecques de constater un lien direct entre l'acropole et le tracé de l'enceinte de la ville, on note en contexte phocéen une véritable volonté d'installer les lieux de culte en relation étroite avec le rempart, voire, dans les cas d'Élée, Olbia, Emporion et même Phocée, de les adosser aux murs de fortification. Cette abondance de lieux de culte phocéens aux abords immédiats des fortifications ou accolés à celles-ci pourrait également s'expliquer, comme on l'a vu, par le besoin de définir, dès les prémices de l'installation du nouveau noyau urbain, les limites de l'extension urbaine

par le sacré. Ainsi, ces sanctuaires sont installés en relation étroite avec les murs d'enceinte lorsque la fortification est bâtie, comme à Olbia, au moment de la fondation de l'établissement. Dans les autres cas, le rempart qui se développe dans un second temps vient passer à proximité de lieux de culte déjà établis, amenant leur transformation et généralement leur intégration à l'intérieur des nouvelles limites urbaines. C'est par exemple ce que l'on observe au sein du sanctuaire méridional de l'ouest d'Emporion. Dans un premier temps, l'installation de la première fortification dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. est contemporaine du développement du sanctuaire autrefois extra-urbain et devenu alors suburbain. Dans un second temps, le sanctuaire est intégré à l'intérieur des limites urbaines lors de l'extension de la ville aux IVe-IIe s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 115, n. 85 ; Mar, Ruiz de Arbulo, p. 176-178 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 109-110). Une évolution semblable est perceptible au nord avec l'extension de la Néapolis vers l'ouest qui entraine l'agrandissement du sanctuaire portuaire (Marzoli *et al.* 2022, p. 274-275 ; Castanyer *et al.* 2015, p. 126 ; 2009-2011, p. 69-70). On notera également qu'à Massalia, ce phénomène entraîne, semble-t-il, la transformation importante – voire l'abandon – des lieux de culte alors extra-urbains situés dans le secteur de la Bourse avec l'enfouissement de mobilier votif dans des fosses remblayées vers 510 av. J.-C., afin d'aplanir et de préparer le secteur à la construction du rempart classique (Rothé, Tréziny 2005, p. 536-537).

La multiplicité des lieux de cultes phocéens proches des fortifications pourrait également s'expliquer par le besoin de placer la fortification, et par extension donc la ville, sous la protection même des divinités sous la forme d'une « ceinture sacrée ». Les divinités auraient alors pour rôle de doubler, symboliquement, la fortification, et de garantir la protection accordée par celle-ci, en repoussant le mal en dehors des limites urbaines. On notera ainsi que l'extension urbaine et la création d'un nouveau rempart marquant ces nouvelles limites entraînent l'installation de nouveaux lieux de culte venant marquer ces nouvelles frontières. Ces nouvelles zones sacrées sont alors installées *extra-muros* en périphérie immédiate du nouveau rempart, ou *intra-muros*, accolées au mur de fortification qui leur sert alors de péribole. Dans le premier cas de figure, on notera par exemple le cas du lieu de culte du Parc des Phocéens et de celui hypothétique de la Bourse qui semblent tout deux se développer après l'extension respective vers le nord vers 560 av. J.-C. puis vers l'est dans le courant du Ve s. av. J.-C. (Tréziny 2009-2011, p. 43-44 ; 2001a, p. 51-55). On évoquera également l'installation *a priori* simultanée du sanctuaire portuaire de Phocée et du tronçon défensif qui le délimite au sud et le surplombe. Ö. Özyigit suggérera même l'utilisation, dans le mur d'enceinte, de blocs extraits lors de l'aplanissement de la plateforme du lieu de culte (Özyigit 1994b, p. 431-432). Dans le deuxième cas de figure, on notera l'exemple d'Emporion où l'extension méridionale de la Néapolis au IIe s. av. J.-C. crée un large espace libre dans lequel viendra se développer un nouveau sanctuaire (Aquilué *et al.* 2008b, p. 41 ; Sanmartí-Grego *et al.* 1990). Le phénomène est toutefois surtout remarquable à Élée où l'installation du rempart longeant la Crète au début du Ve s., et surtout sa restructuration dans le courant du IVe s. av. J.-C., s'accompagne de la monumentalisation des anciens lieux de culte situés sur ses hauteurs mais également de la création de nombreuses nouvelles zones sacrées qui viennent s'adosser au parement intérieur de la courtine (Greco 2006, p. 331-333).

Ce lien étroit entre sanctuaires et fortifications, possible caractéristique phocéenne, doit toutefois être relativisé, puisqu'il se retrouve dans d'autres colonies grecques d'Occident. C'est le cas par exemple à Gela ou à Locri Epizefiri où de nombreux sanctuaires et zones de culte sont identifiés en position suburbaine ou para-urbaine, le long de la muraille (Hellmann 2006, p. 154). Plus qu'un marqueur d'identité phocéenne, il s'agit donc surtout d'une caractéristique propre aux établissements grecs d'Occident

permettant d'affirmer la présence grecque sur le territoire étranger en implantant, si possible dès la fondation, divers espaces consacrés aux divinités qui placent ainsi l'installation sous la protection divine et délimitent les frontières de la future ville. Il n'en demeure pas moins que cet aspect est remarquable dans les sites étudiés.

Conclusion générale

Les questions relatives à l'identité sont complexes et ont souvent nourri les débats. Elles sont d'autant plus problématiques dans le domaine cultuel où les données, en plus d'être facilement sujettes aux diverses interprétations, sont, en contexte phocéen, lacunaires. Ces questions sont pourtant essentielles dans le cadre de l'étude du phénomène d'*apoikismos* grec. Elles pourraient l'être d'autant plus dans le domaine phocéen où les différents établissements fondés par Phocée se retrouvent, à l'extrême opposé de leur métropole, à la limite occidentale du monde alors connu, sur un territoire, au contraire des colonies de Grande-Grèce et de Sicile, dépourvu de toute autre occupation grecque. Éloignées du monde hellénique mais aussi les unes des autres, les différentes installations se développent alors dans des zones territoriales diverses, occupées par des populations locales variées avec qui elles rentrent en contact, échangent, nouent des alliances ou rentrent en conflit. Ainsi, malgré une origine et un passé communs, les établissements phocéens s'intègrent dans des réseaux différents et connaissent une évolution divergente marquée par les aléas de l'Histoire et les influences multiples des populations avec lesquelles ils sont en contact.

On a essayé, dans ce travail, de proposer un bilan actualisé des données relatives à l'ensemble des cultes et des sanctuaires des différents établissements phocéens, notamment en compilant l'ensemble des témoignages et indices cultuels (sources littéraires, épigraphiques, archéologiques, iconographie monétaire, étude des calendriers, onomastique des noms théophores) et en analysant chacune des composantes du sacré (architecture, paysage cultuel, offrandes, mobilier liturgique, épiclèses, etc…). Ce bilan actualisé était d'une grande importance puisque le dernier proposant une réelle étude croisée des connaissances acquises à ce sujet remontait aux années 1999-2000 avec le colloque, puis la publication dans les Études Massaliètes, « *Les cultes des cités phocéennes* ». On a par la suite tenté, par l'analyse de l'ensemble de ces données et par des études comparatives, d'observer les ressemblances et divergences cultuelles entre les différents établissements phocéens afin d'identifier les caractères pouvant témoigner d'une identité cultuelle commune et de comprendre les processus et les causes de l'évolution de cette identité au fil de l'histoire de chacun de ces établissements.

Quelques éléments fréquents au sein des établissements phocéens avaient naturellement déjà été mis en évidence par les recherches antérieures dans le cadre de la définition d'une identité cultuelle phocéenne, comme la concordance des mois de calendrier, et donc des fêtes associées, entre les différents établissements (Salviat 1992a, p. 143-147) ; le développement et la diffusion du culte d'Artémis *Ephesia* à Massalia et dans ses colonies (Hermary 2019 ; Hermary, Tréziny 2015) ; l'importance du culte d'Athéna et de Leucothéa (Morel 2006b, p. 1764-1768) ; ou encore l'ensemble des *naïskoi* découverts à Phocée, Massalia et Élée (Rohaut 2017). L'étude a permis d'approfondir, voire de mettre en perspective certains points.

Ainsi, on a pu observer que si, comme le soulignait J.-P. Morel, le choix d'implantation des futurs établissements phocéens semble être dicté par une situation topographique et géographique semblable à celle de la métropole (Morel 2006b, p. 1764-1768), celui-ci impactait également la mise en place et l'organisation du paysage cultuel. On observe par exemple à Phocée, Élée et probablement aussi à Massalia et Emporion, l'installation des principaux lieux de culte sur le promontoire qui domine la nouvelle

ville, ses espaces portuaires et sa façade maritime. Plus particulièrement, cette colline, autour de laquelle se développe le premier noyau urbain, devient rapidement le centre cultuel, l'acropole de la nouvelle cité, et est toujours consacrée, *a priori*, à la déesse protectrice de celle-ci, Athéna. Ce schéma, notable à Phocée et Élée, et probablement à Massalia[774], pourrait également être perceptible à Emporion où un lieu de culte dressé sur le sommet de la Palaiapolis a été depuis longtemps soupçonné (Puig i Cadafalch 1909a, p. 194) et pourrait être reconnu au travers des différents blocs sculptés d'ordre ionique – étudiés en détail dans ce travail – et retrouvés dans les environs de Sant Martí d'Empúries et en réemploi dans l'église du village.

On a également mis en évidence – dans l'ensemble des sites étudiés, Phocée compris – l'implantation des premiers lieux de culte aux limites de la future extension urbaine et dans les secteurs stratégiques du paysage topographique : sur le réseau collinaire proche, autour du secteur portuaire, et – quand elle a été reconnue – à proximité de la future *agora*. Ce phénomène pourrait s'expliquer par la volonté des Phocéens de s'approprier et de marquer leur emprise sur le territoire environnant par le biais du sacré, et d'ainsi placer l'établissement urbain, alors balbutiant, et son développement, sous la protection des divinités de la cité. Il pourrait également suggérer, dans le contexte des cités phocéennes installées, même pour Phocée, sur un territoire exogène, de la volonté de créer des espaces neutres – mais dont la protection est garantie par les dieux et les déesses – afin d'échanger avec les populations locales environnantes.

Cette appropriation du territoire par le sacré entraîne également une autre spécificité, exacerbée par les extensions urbaines et la mise en place, dans la plupart des différents établissements phocéens, de plusieurs fortifications successives. On observe ainsi une certaine prépondérance dans le fait d'installer les sanctuaires à proximité et en relation avec les murs de fortifications de la ville, soit accolés à ces derniers en position majoritairement para-urbaine, comme à Phocée, Olbia, Élée ou encore Emporion, soit non loin des murs d'enceinte en position suburbaine, comme à Emporion, Massalia ou Phocée. Cette association des fortifications avec les lieux de culte phocéens a déjà été remarquée (Martin 1974 ; 1970) mais n'a jamais réellement été étudiée en détail. On constate par exemple qu'elle entraîne également, lorsque la ville s'agrandit et repousse ses limites urbaines, d'importantes transformations, voire l'abandon des lieux de culte périurbains. On note ce phénomène à Emporion, au sein du sanctuaire méridional de l'ouest, mais aussi, très certainement, dans celui portuaire au nord, en cours de fouilles. On fait le même constat à Massalia, au travers du Bâtiment des Pistoles, du lieu de culte du Parc des Phocéens ou encore des sanctuaires hypothétiques aux *naïskoi* et du secteur de la Bourse. Cette spécificité d'associer fortifications et sanctuaires peut s'expliquer également, outre par la délimitation sacrée de l'espace urbain, par un doublement symbolique et divin de la protection accordée par les remparts dans un contexte de fondation grecque sur un territoire étranger. Ce phénomène se retrouve ainsi également dans d'autres colonies grecques d'Occident, soumises aux mêmes problématiques, comme celle de Gela ou de Locri Epizefiri. Le schéma demeure toutefois, en contexte phocéen, remarquable, voire presque systématique, d'autant qu'il est également bien visible à Phocée même, et ce dès l'édification de la première enceinte, au début du VIe s. av. J.-C.

On a aussi tenté, au travers de l'analyse croisée des données, de dresser une typologie des espaces de culte et pratiques rituelles, observables dans les différents sites phocéens. Celle-ci a permis de mettre en évidence certaines spécificités, ou du moins certaines similarités, remarquables dans différents établissements du corpus. Ainsi, les grands

[774] Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XLIII, 5.

temples périptères, pourtant répandus dans le reste du Monde grec et notamment occidental comme en Grande-Grèce et en Sicile, sont en contexte phocéen peu nombreux, quand ils ne sont pas, à Emporion ou à Massalia, complètement absents, bien que suggérés par quelques découvertes architecturales hors-contexte. À l'inverse, on retrouve un nombre important d'édifices cultuels plus modestes, souvent de type *oikos* ou parfois prostyle, se démarquant à peine parfois, comme à Massalia ou à Olbia, du reste des structures urbaines. Certains, comme le bâtiment du terrain 1056 d'İsmetpaşa de Phocée ou comme celui des Pistoles, présentent un caractère particulier, avec une abondance de vaisselles de table et de service à boire, témoins de la pratique du banquet et du symposion, couplée à de nombreuses figurines en terre cuite. Ce double faciès pourrait amener à reconnaître là des temples-*hestiatoria*, édifices à la fonction composite dans lesquels on sacrifiait, mangeait et déposait les offrandes (Mazarakis-Ainian 2017 ; 2016 ; Hellmann 2006, p. 63-68). Les autels monumentaux, presque toujours dissociés du temple, sont également nombreux, comme à Phocée, Emporion ou Élée, et renvoient sans doute à un modèle déjà répandu en Grèce Orientale (Herda 2006 ; 2005, p. 259-263 ; Gerkan 1915). De même, l'aspect ramassé de certains *bômoi* pourrait être hérité des autels ioniens (Hellmann 2006, p. 133). On a également noté l'importance des sanctuaires rupestres en contexte phocéen. Si, au sein de la métropole, ces derniers semblent s'organiser autour d'excroissances rocheuses ou à bord de falaises dans lesquelles les Grecs venaient tailler de petites niches, en Occident ces lieux de culte naturels prennent des formes similaires. Il s'agit de grottes cultuelles, comme à Marseille, ou encore une fois d'excroissances rocheuses, comme à Olbia, La Fajouse ou peut-être à Vaugrenier, cette fois non taillées, mais autour desquelles les actes de dévotion étaient réalisés.

Les pratiques rituelles, difficiles à cerner, ne semblent quant à elles présenter aucune spécificité remarquable, en dehors du dépôt de *naïskoi*, typiquement phocéen en contexte occidental (Rohaut 2017), ou encore d'*askoi* à têtes siléniques ou taurins, retrouvés dans des contextes soupçonnés cultuels à Élée, Massalia et – comme on l'a supposé dans ce travail – à Emporion, et que l'on ne retrouve sinon qu'à Cumes (Morel 2006b, p. 1764). On notera également la prépondérance de dépôts de vases miniatures – dont les formes varient d'un sanctuaire à un autre, probable choix conscient résultant des pratiques rituelles associées au lieu – et de figurines en terre cuite principalement féminines ou siléniques. La rareté des dédicaces votives – à part dans les sanctuaires tardifs de l'Acapte, à Olbia, et de Vaugrenier, près d'Antibes – a pu en premier lieu être considérée comme représentative d'une pratique peu développée par les Phocéens, d'autant qu'à ce jour aucun exemple n'a, semble-t-il, été découvert lors des fouilles des divers sanctuaires de Phocée. On nuancera toutefois ce point puisque l'étude des rapports de fouilles d'Emili Gandia a permis d'attribuer au sanctuaire méridional de l'ouest un certain nombre de tessons inscrits – peut-être à l'origine offerts à Dionysos – que María Paz De Hoz a datés au plus tôt au IVe s. av. J.-C. (De Hoz 2014, p. 68-70, 80). Bien que cette rareté des dédicaces sur vases puisse s'expliquer par les aléas des découvertes archéologiques, leur absence totale dans des sanctuaires pourtant bien fouillés – comme à Élée et surtout à Phocée – laisse à penser que ce geste votif n'était pas systématique et qu'il n'était réalisé, en contexte phocéen, que dans le cadre de cultes précis ou à l'intention de divinités particulières. On a également proposé de voir, au vu du corpus, un développement de cette pratique à partir de l'époque classique et surtout aux IIe-Ier s. av. J.-C.

On s'est également intéressé aux divinités des phocéens, à celles qui semblaient occuper une place importante dans le portrait cultuel et que l'on retrouve de manière fréquente dans les différents sites étudiés, à leurs spécificités en contexte phocéen et à leurs relations entre elles. On a ainsi, comme l'avait déjà noté J.-P. Morel (Morel 2006b, p. 1764-1768), mis en valeur l'importance du culte de la déesse Athéna. Celle-ci semblait

jouer le rôle de divinité poliade – peut-être notamment sous l'épiclèse *Polias* attesté à Élée – et était garante, semble-t-il, de la protection de la communauté et de la cité. L'aspect civique de la déesse pouvait également être mis en exergue, aux côtés de son père Zeus, lors de la tenue des *Apatouria*, fêtes typiquement ioniennes[775] attestées à Lampsakos et Massalia, qui célébraient les groupes familiaux et les phratries et permettaient l'intégration des jeunes hommes adultes et des nouvelles épouses légitimes au sein de la communauté (De Shutter 1987, p. 104-107 ; Schmitt 1977, p. 1059-1060). Il est par ailleurs étonnant que ce culte d'Athéna, qui semble pourtant central chez les Phocéens, ait été si peu évoqué par Strabon, au profit de celui d'Artémis *Ephesia* que le géographe décrit comme le culte commun d'Emporion, Massalia et de ses colonies[776].

Au début du XIXe s., les chercheurs se sont pourtant résignés à l'absence de cette dernière à Élée (Morel 2000, p. 44-45), voire même à tout indice relatif à son culte éphésien à Massalia, Olbia et Emporion (Hermary 2019 ; Hermary, Tréziny 2015)[777]. Ainsi, si pendant de nombreuses années, et encore aujourd'hui, on a tenté, en vain, de reconnaître dans quelques sanctuaires phocéens et massaliètes celui de la déesse – parce que les lieux de culte semblaient occuper une place importante dans le tissu urbain, comme à Emporion, et/ou parce qu'ils livraient des représentations de figurines féminines, comme à Olbia – il faut désormais être bien plus prudent. On peut espérer que la reprise de l'étude et, un jour, des fouilles de l'extrémité occidentale du sanctuaire de l'Ouest d'Olbia pourra apporter de nouvelles données à ce sujet. La déesse Athéna – occupant, comme on l'a démontré, une place centrale au sein du panthéon phocéen – pourrait d'ailleurs être une autre candidate possible, de par l'importance topographique et urbanistique du lieu de culte dans la colonie massaliète. Si cette absence de preuve archéologique et épigraphique relative au culte de l'Artémis *Ephesia*, en dépit de l'importance accordée par Strabon à la déesse en contexte phocéen, a conduit certains chercheurs à nier l'existence d'un tel culte, ou du moins son ancienneté (Pena 2016, p. 976-983), doit-on pour autant remettre en cause la présence d'Artémis ? Comme on a tenté de le démontrer, la déesse, éphésienne ou non, occupait certainement une place importante au sein du panthéon phocéen, comme l'indique l'existence du mois d'*Artémision*. Son culte pourrait par ailleurs avoir été mis en relation avec celui de son frère Apollon, lui aussi bien attesté. On a ainsi proposé, avec prudence, de reconnaître dans l'aspect géminé de certaines structures cultuelles – comme à Phocée ou à Emporion – un indice de leur culte commun.

L'étude comparative a également mis en avant d'autres divinités plus minorées par la recherche, mais qui semblaient occuper en contexte phocéen une place tout aussi importante, comme Déméter, Dionysos, Aphrodite ou encore Zeus. Elle a également révélé la place importante que les Phocéens semblaient accorder aux fonctions maritimes de leurs divinités. En tant que peuple tourné vers la mer, quel que soit le moment de leur histoire, les Phocéens devaient en effet chercher par leur culte à s'assurer une bonne navigation et à écarter tous les dangers propices à de tels périples. C'est probablement pour cette raison que le culte de Leucothéa s'est autant diffusé en contexte phocéen et c'est pour les mêmes raisons que les Phocéens ont adoré des divinités comme Poséidon *Asphaleios*, Héra *Thelxinè*, Apollon *Delphinios* ou encore Zeus *Maimaktès*, *Ourios* et *Pompaios*. Quant aux *naiskoi*, ils témoignent, au travers d'un type d'offrande atypique

[775] Hérodote, *Histoires*, I, 147.
[776] Strabon, *Géographie*, III, 4, 6-8 ; IV, 1, 4-5 = C 179-180 ; IV, 1, 8 = C 184.
[777] On rappellera que le seul témoignage connu renvoyant implicitement au culte de l'Artémis *Ephesia* en contexte phocéen (et en Occident) est une statue de type *Polymastos* retrouvée dans le Rhône à Arles et datée du IIe s. ap. J.-C. (Hermary 2019, p. 62 ; Hermary, Tréziny 2005, p. 241-242 ; Picard *et al.* 2009, p. 136-137).

originaire d'Ionie et marqué peut-être par quelques influences éoliennes, du culte sans doute commun, ou du moins caractérisé par des aspects semblables, à une divinité féminine, peut-être des eaux et des collines, chargée de la protection des frontières (Rohaut 2017 ; De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Hermary 2000b, p. 127-128). S'il faut désormais écarter l'hypothèse de Cybèle, son identification demeure incertaine et pourrait renvoyer à diverses déesses phocéennes comme Artémis ou encore Aphrodite.

Au-delà de ces différents aspects qui témoignent des liens culturels (et matériels) évidents entre les différents établissements phocéens d'Occident et de la survivance de leur identité cultuelle phocéenne et, plus largement, micrasiatique, il est certain que les différentes *apoikiai* se sont construites également, au fil de leur histoire, une identité cultuelle qui leur était propre. Celle-ci, comme l'a souligné Adolfo Jerónimo Domínguez Monedero, se compose, au-delà des cultes hérités de la métropole, de ceux issus des circonstances mêmes de la fondation de l'établissement et de ceux émergeant au fil du temps, selon les aléas de l'histoire locale, régionale et panhellénique (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 11). Il est difficile d'identifier les cultes ayant vu le jour précisément lors du processus d'installation, et on doit ainsi, pour ces derniers, faire parler les textes. On pourrait ainsi considérer dans cet ensemble le culte de l'Artémis *Ephesia*, si celui-ci a bien été installé dès la fondation, ou encore celui d'Apollon *Delphinios* pour Marseille[778]. On pourrait également évoquer le culte de Kyrnos sous-entendu à Élée[779] ou encore celui de Lampsaké[780] dans la colonie qui prendra son nom. Toutefois, il s'agit dans l'ensemble des cas de récits de fondation qui ne permettent pas, si ces cultes avaient bien eu lieu, de s'assurer pleinement de leur ancienneté et des circonstances qui ont poussé les Phocéens à les mettre en place.

Il est plus facile d'identifier les cultes non phocéens apparus au fil de l'histoire des différentes cités mais, à l'inverse, sans auteur ancien expliquant leur origine, il est plus complexe de comprendre les raisons et le processus de leur installation. Si Élée conserve à certains égards, comme on l'a démontré, l'empreinte d'une tradition phocéenne ou ionienne, sa nature de cité de Grande-Grèce et les relations qu'elle entretiendra avec l'espace tyrrhénien et les établissements voisins de Poséidonia et de Cumes, ont ainsi, de manière évidente et comme l'ont souligné Giovanna Greco ou Verena Gassner, influencé et impacté, à bien des égards, son portrait cultuel (Greco 2014, p. 21 ; 2009-2011, p. 104-107 ; Gassner 2006, p. 487-493 ; Morel 2000, p. 34). L'apparition à partir du Ve s. av. J.-C. de cultes connus exclusivement en Attique ou renvoyant de manière évidente à Athènes, comme celui de Zeus *Hypatos Athenaios*, suggèrerait, d'après Luigi Vecchio, l'existence d'une relation politique et culturelle étroite entre les deux cités à partir de cette période (Vecchio 2003b, p. 49). On a également proposé de reconnaître, pour certains lieux de culte comme l'Aire sacrée n°2, l'Aire sacrée n°4 ou l'Aire sacrée n°8, des influences lucaniennes (Gassner, Svoboda 2015, p. 220 ; Gassner *et al.* 2009, p. 96 ; Gassner 2005a, p. 61-63). À Marseille, Emporion et Olbia, il est plus difficile d'observer les influences propres à la culture des populations locales et de reconnaître les cultes d'origine exogène, notamment du fait du nombre restreint de sanctuaires découverts et de la rareté des documents épigraphiques. Quelques cas sont toutefois notables. Au sein des cultes provenant d'influences locales, régionales voire panhelléniques, figurent, bien sûr,

[778] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4 = C 179.
[779] Hérodote, *Histoires*, I, 167.
[780] Charon de Lampsaque, *Fr.* 7, J 262 ; Plutarque, *Œuvres morales, IV, Conduites méritoires des femmes*, 18, 255 ; Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37.

ceux d'Asklépios à Emporion, Élée et Phocée[781], de Sarapis et peut-être d'Isis à Emporion, ou probablement encore celui d'Aristée à Olbia[782]. Les cultes de Léron et Lériné sur les îles proches d'Antipolis, et auxquels les Grecs ont participé, étaient probablement d'origine ligure. Récemment, une origine phocéenne du culte des Mères, attesté à Marseille, Olbia et Agathé, a été proposée (Roure *et al.* 2018, p. 21). Serait-il possible que ce culte phocéen se soit développé, à la période hellénistique, sous l'impulsion des contacts avec les populations gauloises et le culte de leurs Déesses-Mères ? On évoquera également le développement de la pratique typiquement romaine du jet de monnaies au sein du sanctuaire de la Fajouse ou de celui de l'Acapte, probablement influencée par la présence de plus en plus forte de commerçants romains sur les territoires phocéens à la fin des IIIe-IIe s. av. J.-C. On notera enfin la participation active des populations locales au sein de certains lieux de culte phocéens. Cela est bien attesté dans le sanctuaire d'Aristée à Olbia, probablement également dans celui de la Fajouse, mais aussi certainement à Emporion, comme semblent l'indiquer quelques *graffiti* inscrits en ibère découverts au sein du sanctuaire méridional de l'ouest.

Ainsi, la construction d'une identité cultuelle est un phénomène complexe et la reconnaissance des traits qui la composent n'est pas toujours aisée. Malgré le fait que l'existence même d'une identité ne soit pas remise en question, les chercheurs se sont souvent heurtés à la difficulté de reconnaître les traits propres à celle spécifiquement phocéenne. Une étude complète du portrait cultuel des différentes fondations phocéennes démontre bien, pourtant, les parallèles et ressemblances qui existent dans le domaine cultuel, autant du point de vue de la nature et du caractère des divinités adorées, que dans le choix d'implantation des lieux de culte, mais aussi dans celui des formes architecturales, décoratives et typologiques du sanctuaire. Il n'est pas toujours aisé de reconnaître, parmi ces similarités, celles qui sont acquises *a posteriori*, soit par le biais des interactions que les différents établissements phocéens d'Occident continuent d'avoir entre eux, soit par des influences extérieures auxquelles sont soumises une, plusieurs, ou l'ensemble des cités phocéennes, de celles héritées directement de Phocée ou plus largement de sa région ionienne/éolienne. Toutefois, pour espérer aborder ces problématiques, l'étude croisée des données est fondamentale.

L'ampleur du travail proposé a malheureusement eu pour effet de limiter l'analyse en détail de certains aspects et constituerait ainsi un excellent point de départ à de futures études. On pensera notamment à celle du mobilier mis au jour par E. Gandia au sein du sanctuaire méridional. Si celui-ci a pu, dans le cadre de ce travail et à la lecture des carnets de fouilles, être inventorié et localisé, une étude plus approfondie du mobilier encore conservé dans les réserves du Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries, apporterait, sans nulle ombre d'un doute, de précieux renseignements. La lecture des inscriptions ibériques retrouvées dans le cadre de ces fouilles pourrait également être révélatrice des contacts possibles entre les Grecs d'Emporion et leurs voisins, voire de la participation d'Ibères aux pratiques rituelles du sanctuaire méridional de l'ouest[783]. De même, une poursuite de l'étude stylistique des blocs en réemploi dans l'église de Sant Martí d'Empúries permettrait, certainement, d'affiner la datation proposée, tandis que des

[781] On a toutefois suggéré que son adoption en contexte phocéen ait été facilitée, au-delà du succès que connaîtra son culte à l'époque hellénistique et de sa large diffusion, par l'existence d'un culte antérieur à un Apollon curateur, peut-être *Oulios*.

[782] On rappellera les travaux de J.-P. Morel mettant en avant les origines eubéennes du dieu, les liens étroits qui unissaient Eubéens et Phocéens, et peut-être ainsi l'influence qu'ont eu Cumes et Naples dans l'arrivée du culte en contexte massaliète (Morel 2006b, p. 1748 ; 2000, p. 45 ; 1997a)

[783] Les travaux de J. Ferrer Jané sur le déchiffrement de l'écriture ibère et sa compréhension morphologique et sémiotique pourraient apporter, dans les années qui viennent, des approches nouvelles éclairant ainsi la nature de ces inscriptions.

analyses pétrographiques comparées avec les blocs sculptés des temples d'Ullastret permettrait peut-être de mieux appréhender les contacts et interactions entre les Grecs de l'enclave emporitaine et les populations ibères de son arrière-pays.

Les perspectives pour les études du domaine cultuel phocéen sont donc encore nombreuses, et ce malgré l'état lacunaire des données. Ces études seront par ailleurs très certainement enrichies, dans les années à venir, par les publications des fouilles récentes de Phocée, Emporion et Élée – dont les premiers résultats sont plus qu'excitants – et par celles résultant du Projet Collectif de Recherche sur les « *Sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence* ». On pourrait aussi espérer que l'acquisition des autorisations nécessaires permette, dans un futur proche, d'explorer la partie occidentale de l'îlot du sanctuaire de l'Ouest d'Olbia, actuellement situé sous la route asphaltée du chemin de Pomponiana et que ces travaux puissent offrir de nouvelles pistes d'identification des divinités rattachées à cet ensemble (Artémis et Apollon ? Athéna ?) ou du moins renseigner et compléter le portait encore incomplet du paysage religieux de la métropole massaliète. On peut ainsi croire, au gré des découvertes et des études actuelles et à venir, à une véritable seconde « épiphanie » de l'archéologie cultuelle de Phocée et de ses colonies, laissant envisager un futur prometteur dans cette recherche.

Bibliographie

A

Ackermann 2013 : ACKERMANN (D.), Les prêtrises mixtes : genre, religion et société, in HORSTER (M.) et KLÖCHNER (A.), *Cities and Priests, Cult personnel in Asia Minor and the Aegean islands from the Hellenistic to the Imperial period*, *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, Band 64, Berlin : De Gruyter, 2013, p. 7-40.

Adroher *et al.* 1993 : ADROHER (A.), PONS (E.) et RUIZ DE ARBULO (J.), El yacimiento de Mas Castellar de Pontos y el comercio de cereal ibérico en la zona de Emporion y Rhode, in *AEA*, 66, Madrid, 1993, p. 31-70.

Agusta-Boularot 2017: AGUSTA-BOULAROT (S.), Quand naissent les dieux en Transalpine, apparition des lieux de culte, des pratiques cultuelles et des divinités italiques en Gaule du Sud (IIe-Ier siècle avant notre ère), in AGUSTA-BOULAROT (S.), HUBER (S.) et VAN ANDRINGA (W.), éds., *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux, colloque du 17 au 20 juin 2015*, Rome, 2017, p. 299-336.

Agusta-Boularot *et al.* 2017: AGUSTA-BOULAROT (S.), HUBER (S.) et VAN ANDRINGA (W.), Introduction, La fondation des sanctuaires antiques, Motivations, agents, lieux, in AGUSTA-BOULAROT (S.), HUBER (S.) et VAN ANDRINGA (W.), éds., *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux. Colloque du 17 au 20 juin 2015*, Rome, 2017, p. 1-9.

Agusti *et al.* 2011: AGUSTI (B.), CODINA (F.), MARTN (A.) et DE PRADO (G.), Ullastret, Baix Empordà, Catalogne, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 158-164.

Akurgal 1956a : AKURGAL (E.), Foça Kazilari ve Kyme Sondajlari – Les Fouilles de Phocée et les sondages de Kymé, in *TürkAD*, 6.1, 1956, p. 13-24.

Akurgal 1956b : AKURGAL (E.), Foça Kazilari ve Kyme Sondajlari, in *Anatolia*, 1, 1956, p. 33-40.

Akurgal 1956c : AKURGAL (E.), Les Fouilles de Phocée et les sondages de Kymé, in *Anatolia*, 1, 1956, p. 3-14.

Akurgal 1995 : AKURGAL (E.), La Grèce de l'Est, Berceau de la civilisation occidentale**,** in *Phocée et la fondation de Marseille*, Marseille : Musées de Marseille, 1995, p. 31-40.

Albertini 1913 : ALBERTINI (E.), Sculptures antiques du Conventus Tarraconensis, in *AIEC*, IV, 1911-1912, Barcelone, 1913, p. 323-474.

Alföldy 1977-78 : ALFÖLDY (G.), Gnaeus Domitius Calvinus, patronus von Emporiae, in *AEA*, 50-51, 1977-78, p. 47-55.

Almagro Basch 1945 : ALMAGRO BASCH (M.), Excavaciones de Ampurias: últimos hallazgos y resultados, in *AEA*, 18, Madrid, 1945, p. 59-75.

Almagro Basch 1964 : ALMAGRO BASCH (M.), *Excavaciones en la Palaiápolis de Ampurias*, Madrid, 1964.

Almagro Basch, Kukahn 1957-1958 : ALMAGRO BASCH (M.) et KUKAHN (E.), El Asklepios de Ampurias, in *Ampurias,* 19-20, 1957-58, p. 1-30.

Almagro Gorbea 1982 : ALMAGRO GORBEA (M.), La "colonización" focense en la Peninsula Ibérica, Estado actual de la cuestión, in *I Focei dall'Anatolia all'Oceano, PdP 37*, 204-207, Naples, 1982, p. 435.

Alzinger 1962 : ALZINGER (W.), *Die Stadt des siebenten Weltwunders. Die Wiederentdeckung von Ephesos*, Wien : Wollzielen Verlag, 1962.

Amela Valverde 2019 : AMELA VALVERDE (L.), Las dracmas ligeras de Emporion, in *Revista Numismática Hécate n°6*, 2019, p. 38-55.

Andrén 1939-1940 : ANDRÉN (A.), *Architecturai Terracottas from Etrusco-ltalic temples*, Lund-Leipzig, 1939-1940.

Anwar, Curé 2011 : ANWAR (N.) et CURÉ (A-M.), Lattes, Hérault, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 194-197.

Aquilué 1999a : AQUILUÉ (X.), Història de les investigacions arqueològiques a Sant Martí d'Empúries, in AQUILUÉ (X.), BURES (L.), BUXÓ (R.), CASTANYER (P.), ESTEBA (J.), FERNANDEZ DE LA REGUERA (A.), PONS (E.), SANTOS (M.), SOLE (J.) et TREMOLEDA (J.), *Intervencions arqueologiques a Sant Marti d'Empúries (1994-1996), De l'assentament precolonial a l'Empúries actual*, *Monografies Emporitanes*, 9, Girone, 1999, p. 17-50.

Aquilué 1999b : AQUILUÉ (X.), El projecte d'intervencions arqueològiques, in AQUILUÉ (X.), BURES (L.), BUXÓ (R.), CASTANYER (P.), ESTEBA (J.), FERNANDEZ DE LA REGUERA (A.), PONS (E.), SANTOS (M.), SOLE (J.) et TREMOLEDA (J.), *Intervencions arqueologiques a Sant Marti d'Empúries (1994-1996), De l'assentament precolonial a l'Empúries actual*, *Monografies Emporitanes*, 9, Girone, 1999, p. 75-84.

Aquilué *et al.* 1999 : AQUILUÉ (X.), BURES (L.), BUXÓ (R.), CASTANYER (P.), ESTEBA (J.), FERNANDEZ DE LA REGUERA (A.), PONS (E.), SANTOS (M.), SOLE (J.) et TREMOLEDA (J.), *Intervencions arqueologiques a Sant Marti d'Empúries (1994-1996), De l'assentament precolonial a l'Empúries actual*, *Monografies Emporitanes*, 9, Girone, 1999.

Aquilué *et al.* 2000 : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), *Empúries*, L'Escala, 2000.

Aquilué *et al.* 2002a : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Nuevos datos acerca del habitat arcaico de la Palaiapolis de Emporion, in LUCE (J.-M.), *Habitat et Urbanisme dans le monde grec de la fin des palais mycéniens à la prise de Milet (494 av. J.-C.), Pallas*, 58, Toulouse, 2002, p. 301-327.

Aquilué *et al.* 2002b : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), El campo de silos del área central de la ciudad romana de Empúries, in *Romula*, 1, Séville, 2002, p. 9-38.

Aquilué *et al.* 2008a : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Intervencions arqueològiques a Empúries (L'Escala, Alt Empordà) als anys 2006 i 2007, in *Novenes Jornades d'Arqueologia de les Comarques de Girona (L'Escala-Empúries 2008)*, Girone, 2008, p. 185-210.

Aquilué *et al.* 2008b : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Les troballes esscultòriques del 1909 al sector meridional de la Neàpolis emporitana, in *L'Esculapi, El retorn del déu*, Barcelona: Museu d'Arqueologia de Catalunya-Barcelona, 2008, p. 29-43.

Aquilué *et al.* 2010 : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Grecs et indigènes aux origines de l'enclave phocéenne d'Emporion, in TRÉZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer noire : actes des rencontres du programme européen Ramses 2 (2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 65-78.

Aquilué *et al.* 2011 : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Resultats de les darreres intervencions arqueològiques a la Neàpolis de la ciutat grega d'Empòrion (Empúries, l'Escala, Alt Empordà), in *Tribuna d'Arqueologia, 2009*, Barcelona, 2011, p. 127-147.

Aranegui Gasco 2004 : ARANEGUI GASCO (C.), Casas, despensas y almacenes en la arquitectura ibérica: siglos III-II a.C., in AGUSTA-BOULAROT (S.) et LAFON (X.), dir., *Des Ibères aux Vénètes*, Coll. EFR n°328, Rome, 2004, p 113-132.

Arcelin 1986a : ARCELIN (P.), Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène, in BATS (M.) et TRÉZINY (H.), éds., *Le territoire de Marseille grecque, Actes de la Table-Ronde d'Aix-en-Provence 1985,* Études Massaliètes 1, Aix-en-Provence, 1986, p. 43-104.

Arcelin 1990 : ARCELIN (P.), Arles, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud,* Marseille, 1990, p. 194-201.

Arcelin 1995 : ARCELIN (P.), Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels, in ARCELIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.) et SCHWALLER (M.), éds., *Sur les pas des Grecs en Occident (Hommages à André Nickels),* Études Massaliètes 4, Paris/Lattes, 1995, p. 325-338.

Arcelin 2003 : ARCELIN (P.), Les *poleis massalias* d'Etienne de Byzance et les mutations culturelles de la Protohistoire récente dans la basse vallée du Rhône, in BATS (M), DEDET (B), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYNAUD (C.) et SCHWALLER (M.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol, RAN,* suppl. 35, Montpellier, 2003, p. 131-145.

Arcelin, Plana-Mallart 2011 : ARCELIN (P.) et PLANA-MALLART (R.), L'expression monumentale des rites protohistoriques en Gaule méditerranéenne et dans la partie nord-est de la Péninsule Ibérique, Stèles, bâtiments cultuels et sculptures, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 25-36.

Arcelin *et al.* 1990 : ARCELIN (P.), CONGÈS (G.) et WILLAUME (M.), Entremont, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 100-111.

Arcelin *et al.* 2003 : ARCELIN (P.), GRUAT (P.), coll. de BOISSINOT (P.), CHAUSSERIE-LAPRÉ (J.), DEDET (B.), FERRANDO (P.), GAILLEDRAT (É.), MARCHAND (G.), MAZA (G.), NIN (N.), PAILLET (J.-L.), ROTH-CONGÈ (A.) et TRÉZINY (H.), La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), in *Gallia*, 60, 2003, p. 169-241.

Arcelin *et al.* 2010 : ARCELIN (A.), UGOLINI (D.) et BATS (M.), Établissements grecs du littoral gaulois : Béziers, Agde, Arles et Hyères, in DELESTRE (X.) et MARCHESI (H.), dir., *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche. Actes du colloque d'Arles (Bouches-du-Rhône), 28-29-30 octobre 2009*, Paris : Errance-Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 149-164.

Arena 1987 : ARENA (A.), Di Ὥριος epiteto divino, in *PdP 236*, Naples, 1987, p. 328-334.

Aris 1970 : ARIS (R.), Agde, Fouilles archéologique terrestres, Recherches sous-marines, in *Etudes sur Pézenas et sa région*, III, 1970, p. 3-16.

Aris 1974 : ARIS (R.), Le site préromain d'Embonne : une antique fabrique de meules sous la nouvelle ville du Cap d'Agde, in *Etudes sur Pézenas et sa région*, V, 1, 1974, p. 3-18.

Aris 1976 : ARIS (R.), Agde : ancien pont, ancien quai, Notes sur quelques restes antiques et médiévaux, in *Études sur Pézenas et l'Hérault*, VIII, 1, 1976, p. 3-12.

Aris 1987 : ARIS (R.), Notes sur l'histoire d'Agde (Hérault), in *Etudes sur l'Hérault*, NS 2/3, 1986-1987, p. 11-18.

Aris, Claustres 1939 : ARIS (R.) et CLAUSTRES (G.), Le Problème d'Agde, in *BSA Béziers*, 1939, p. 81-102.

Arnaud 1998 : ARNAUD (P.), Vaugrenier : bilan provisoire des campagnes de fouilles 1994-1996, in *Archéam,* 5, 1998, p. 7-27.

Arnaud d'Agnel 1901 : ARNAUD D'AGNEL (G.), Sur une inscription grecque découverte à Marseille, in *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, 1901, p. 17-19.

Arnaud, Moréna 2004 : ARNAUD (P.) et MORÉNA (M.), A la recherche d'Antipolis grecque : l'apport des opérations récentes, in AGUSTA-BOULAROT (S.) et LAFON (X.), dir., *Des Ibères aux Vénètes*, Coll. EFR n°328, Rome, 2004, p. 227-250.

Astone 2015 : ASTONE (F.), Il Mediterraneo antico e le rotte dei Focei : Da tartesso ad Elea-Velia (Passando per Agropoli), in *Annali Storici di Principato Citra*, XIII, 1, 2015, p. 42-74.

Aubert *et al.* 1990 : AUBERT (M.), TERESA LLECHA (M.) et SANMARTÍ-GREGO (E.), Ampurias, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 176-181.

Aurenhammer 1995 : AURENHAMMER (M.), Sculptures of Gods and Heroes from Ephesos, in Koester (H), éd., *Ephesos, Metropolis of Asia : An Interdisciplinary Approach to Its Archaeology, Religion, and Culture,* Valley Forge (Pa.) : Trinity press international, 1995, p. 251-280.

Aversano-Schreiber 2008 : AVERSANO-SCHREIBER (D.), Der Schmuck der Artemis Ephesia, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 44-48.

B

Bakalakis 1991 : BAKALAKIS (G.), Les kernoi éleusiniens, in *Kernos*, 4, 1991, p. 105-117.

Bammer 1984 : BAMMER (A.), *Das Heiligtum der Artemis von Ephesos*, Graz : Akademische Druck- U. Verlagsanstalt, 1984.

Bammer 1988 : BAMMER (A.), *Ephesos, Stadt an Fluss und Meer*, Graz : Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1988.

Bammer 1991 : BAMMER (A.), Les sanctuaires des VIIIe et VIIe siècles à l'Artémision d'Éphèse, in *RA*, Paris, 1991, p. 63-84.

Bammer 1996 : BAMMER (A.) et MUSS (U.), *Das Artemision von Ephesos, das Weltwunder Ioniens in archaischer und klassischer Zeit,* Mainz am Rhein : Ph. von Zabern, 1996.

Bammer 1998 : BAMMER (A.), Sanctuaries in the Artemision of Ephesos, in HAGG (R.), *Ancient Greek cult practice from the archaeological evidence. Proceedings of the fourth international seminar on ancient Greek cult*, *organized by the Swedish Institute at Athens*, Stockholm : diff. P.° Aströms, 1998, p. 27-47.

Bammer 2001 : BAMMER (A.), Kosmogolische Aspekte der Artemisionfunde, in MUSS (U.), *Der Kosmos der Artemis von Ephesos*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 2001, p. 11-26.

Bammer 2008a : BAMMER (A.), Die österreichischen Grabungen im Artemision, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 57-74.

Bammer 2008b : BAMMER (A.), Vom Peripteros zum Dipteros, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 75-92.

Barat 2012 : BARAT (Cl.), Relations et solidarités entre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire (VIIe-IIIe s. av. J.-C.), in *Pallas*, 89, 2012, p. 217-244.

Baret 1939 : BARET (E.), Une Histoire des Origines d'Agde, in *BSA Béziers*, 1939, p. 103-109.

Bats 1985 : BATS (M.), Hyères - Olbia, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 16 Novembre 1985, NIL*, 2, Marseille, 1985.

Bats 1986a : BATS (M.), Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes, in Bats (M.) et Tréziny (H.), éds., *Le territoire de Marseille grecque, Actes de la Table-Ronde d'Aix-en-Provence 1985,* Études Massaliètes 1, Aix-en-Provence, 1986, p. 17-42.

Bats 1986b : BATS (M.), Olbia, fouille programmée pluriannuelle, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 22-23 Novembre 1986, NIL*, 3, Marseille, 1986, p. 122-124.

Bats 1988 : BATS (M.), Hyères, Olbia, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 13-14 février 1988, NIL,* 4, 1987, Marseille, 1988, p. 123-126.

Bats 1989 : BATS (M.), Hyères, Olbia, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 25-26 février 1989, NIL,* 5, 1988, Marseille, 1989, p. 132-133.

Bats 1990a : BATS (M.), Colonies et comptoirs massaliètes, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 172-176.

Bats 1990b : BATS (M.), Hyères, Olbia, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 3-4 mars 1990, NIL,* 6, 1989, Marseille, 1990, p. 151-152.

Bats 1990c : BATS (M.), Olbia, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 172-176.

Bats 1990d : BATS (M.), Antibes, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 220-222.

Bats 1991 : BATS (M.), Hyères, Olbia, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 16 mars 1991, NIL,* 7, 1990, Marseille, 1991, p. 141.

Bats 1994 : BATS (M.), Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation de Vélia, in *Apoikia, Scritti in onore di G. Buchner, A.I.O.N. Annali di archeologia e storia antica*, n° 1, Naples, 1994, p. 133-148.

Bats 1996 : BATS (M.), Hyères, Olbia, in *BSR PACA*, 1996, p. 120.

Bats 1997 : BATS (M.), Hyères, Olbia, in *BSR PACA*, 1997, p. 105.

Bats 2004 : BATS (M.), Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique, in AGUSTA-BOULAROT (S.) et LAFON (X.), dir., *Des Ibères aux Vénètes*, Coll. EFR n°328, Rome, 2004, p. 51-64.

Bats 2006 : BATS (M.), Hyères, Olbia-de-Provence, in *BSR PACA*, 2006, p. 193-195.

Bats 2007 : BATS (M.), Hyères, Olbia-de-Provence, in *BSR PACA*, 2007, p. 212-214.

Bats 2008 : BATS (M.), Massalia et les formes d'organisation inter-*poleis* et supra-*poleis* en extrême-Occident, in *Forme sovrapoleiche e interpoleiche di organizzazione nel mondo greco antico, Atti del Convegno internazionale di studi (Lecce, 17-20 settembre 2008)*, Lecce : Congedo, 2008, p. 492-509.

Bats 2011a : BATS (M.), Olbia de Provence : Hyères, Var, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 256-259.

Bats 2011b : BATS (M.), L'Acapte, Giens, Hyères, Var, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 260-263.

Bats 2012a : BATS (M.), Hyères, Olbia-de-Provence : Parking, in *BSR PACA,* 2012, Aix-en-Provence, 2012, p. 191-192.

Bats 2012b : BATS (M.), Les Phocéens, Marseille et la Gaule (VIIe-IIIe s. av. J.-C.), in *Les diasporas grecques du VIIIe à la fin du IIIe siècle av. J.-C., Pallas*, 89, 2012, p. 145-156.

Bats 2013 : BATS (M.), Hyères, Olbia-de-Provence : Parking du bord de mer, in *BSR PACA,* 2013, Aix-en-Provence, 2013, p. 168.

Bats 2014 : BATS (M.), L'Artémis de Marseille et la Diane de l'Aventin : de l'amitié à la rupture, entre Marseille et Rome, in COLLIN-BOUFFIER (S.) et GARCIA (D.), dir., *Les territoires de Marseille Antique*, Arles, 2014, p. 133-142.

Bats 2019a : BATS (M.), Olbia de Provence (Hyères, Var), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 154-155.

Bats 2019b : BATS (M.), Antipolis (Antibes, Alpes-Maritimes), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 151.

Bats, Giffault 1997 : BATS (M.) et GIFFAULT (M.), Une tablette d'envoûtement en plomb à Olbia de Provence, in *Mélanges dédiés à la mémoire de J. Coupry, REA,* 99, 1997, p. 459-462.

Bats, Mouchot 1990 : BATS (M.) et MOUCHOT (D.), Nice, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 222-223.

Bats, Santos 2019 : BATS (M.) et SANTOS (M.), Phocée et les établissements occidentaux (VIe-Ier s. av. J.-C.), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 44-51.

Bats *et al.* 1989 : BATS (M.), BRUN (J.-P.), LEGUILLOUX (M.) et PASQUALINI (M.), Hyères, Porquerolles, La Galère, Habitat côtier IIe-Ier s. av. J.-C., in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 25-26 février 1989, NIL,* 5, 1988, Marseille, 1989, p. 134-135.

Bats *et al.* 1998a : BATS (M.), BRESCIANI (M.), OLLIVIER (D.), TREGLIA (J.-C.) et TRÉZINY (H.), *Olbia, Programme Collectif de Recherche, Rapport triennal 1996-1998*, SRA, 1998.

Bats *et al.* 1998b : BATS (M.), TRÉZINY (H.), OLLIVIER (D.), TREGLIA (J.-C.) et BRESCIANI (M.), Hyères, Olbia, in *BSR PACA*, 1998, p. 131.

Bats *et al.* 2003 : BATS (M.), EXCOFFON (P.), MUNZI (P.), OLLIVIER (D.) et ROURE (R.), Hyères, Olbia, l'Almanarre, in *BSR PACA*, 2003, p. 176-177.

Bats *et al.* 2004 : BATS (M.), EXCOFFON (P.), OLLIVIER (D.) et ROURE (R.), Hyères, Olbia-de-Provence, in *BSR PACA*, 2004, p. 212-214.

Bats *et al.* 2005 : BATS (M.), EXCOFFON (P.), MUNZI (P.), OLLIVIER (D.) et ROURE (R.), Hyères, Olbia-de-Provence, in *BSR PACA*, 2005, p. 166-168.

Bats *et al.* 2008 : BATS (M.), JONCHERAY (C.), OLLIVIER (D.), ROURE (R.) et SALLE (V.), Hyères, Olbia-de-Provence, in *BSR PACA*, 2008, p. 191-192.

Bats *et al.* 2010 : BATS (M.), CAVASSA (L.), DEWAILLY (M.), ESPOSITO (A.), GRECO (E.), LEMAIRE (A.), MUNZI SANTORIELLO (P.), SCARPA (L.), SCHNAPP (A.) et TRÉZINY (H.), Moio della Civitella, in TRÉZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer noire : actes des rencontres du programme européen Ramses, 2 (2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 171-185.

Bats *et al.* à paraître : BATS (M.), ROURE (R.), SARRAZANAS (Cl.), MARTINEZ (R.) et SERIEYS (M.), *L'apport des analyses biochimiques à la connaissance des offrandes des sanctuaires d'Olbia de Provence (Hyère, Var), à paraître.*

Bazin 1886 : BAZIN (H.), L'Artémis marseillaise du musée d'Avignon, copie romaine du type archaïque Diclynne (la Diane-Vierge), patronne de la colonie phocéenne, in *RA*, 8, Presses Universitaires de France, 1886, p. 257-264.

Bazin 1887 : BAZIN (H.), Le Galet inscrit d'Antibes, offrande phallique à Aphrodite, in *Annales du Musée Guimet*, 10, 1887, p. 1-28.

Beazley 1963 : BEAZLEY (J. D.), *Attic Red-figure Vase-Painters*, 2nd edition, Oxford, 1963.

Belarte et de Chazelles 2011 : BELARTE (M.-C.) et DE CHAZELLES (C-A.), Les manifestations de pratiques rituelles en contexte domestique en Ibérie et en Gaule méditerranéenne, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 165-178.

Belayche 2011 : BELAYCHE (N.), Entre deux éclats de rire. Sacrifice et représentation du divin dans le *De sacrificiis* de Lucien, in PIRENNE-DELFORGE (V.) et PRESCENDI (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 165-180.

Bencivenga 1979 : BENCIVENGA (C.), La campagna di scavo condotta sull'acropoli di Velia, sul lato n della terrazza del santuario di Poseidon Asphaleios, in *Gli Eubei in Occidente, atti del diciottesimo Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 8-12 ottobre 1978*, Tarente, 1979, p. 288-291.

Benoit 1936 : BENOIT (F.), *Carte archéologique de la Gaule romaine, Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône, plans de Marseille, d'Aix et d'Arles à l'époque romaine, Forma Orbis Romani V*, Paris, 1936.

Benoit 1948 : BENOIT (F.), XIIe Circonscription, in *Gallia*, 6, 1948, p. 207-216.

Benoit 1953 : BENOIT (F.), Le chapiteau ionique de Marseille, in *CRAI*, 1953, p. 216-224.

Benoit 1954 : BENOIT (F.), Le chapiteau ionique de Marseille, in *RA*, XLIII, 1, Presses Universitaires de France, 1954, p. 17-43.

Benoit 1955 : BENOIT (F.), *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône*, Aix-en-Provence, 1955.

Benoit 1960 : BENOIT (F.), Circonscriptions d'Aix-en-Provence (région sud), Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Corse, in *Gallia*, 18, fasc. 2, 1960, p. 286-327.

Benoit 1964 : BENOIT (F.), Circonscriptions d'Aix-en-Provence (région sud), Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Corse, in *Gallia*, 22, fasc. 2, 1964, p. 573-610.

Benoit 1965 : BENOIT (F.), *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965.

Bentz 2012 : BENTZ (M.), Rituels et sanctuaires étrusques, d'une archéologie des tombeaux à une archéologie des cultes, in *Perspective : actualités de la recherche en histoire de l'Art : la revue de l'INHA*, 2, 2012, p. 303-308.

Bérard, Feugère 1997 : BÉRARD (O.) et FEUGÈRE (M.), *Les bronzes antiques du Musée de l'Ephèbe,* Collections sous-marines, Agde, 1997.

Bérard *et al.* 1990 : BERARD (O.), NICKELS (A.) et SCHWALLER (M.), Agde, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 214-220.

Bermejo 2008 : BERMEJO (J.), *La arquitectura sagrada ibérica : origenes, contextos, desarrollos*, Oxford, 2008.

Bermond *et al.* 2001 : BERMOND (L.) *et al.*, Pré-inventaire archéologique, Agde : le reste de la commune, in LUGAND (M.) et BERMOND (L.), *Agde et le Bassin de Thau, CAG*, 34, 2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 143-163.

Bernard *et al.* 2010 : BERNARD (L.), COLLIN-BOUFFIER (S.) et TRÉZINY (H.), Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille, in TRÉZINY (H.) éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer noire : actes des rencontres du programme européen Ramses 2 (2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 131-145.

Beylier *et al.* à paraître : BEYLIER (A.), CURÉ (A. M.), DUBOSSE (C.) et GAILLEDRAT (É.), *Un banquet de type symposion à La Monédière à Bessan (Hérault, France)*, poster, à paraître.

Biard *et al.* 2023 : BIARD (G.), ROURE (R.) et SARRAZANAS (Cl.), Deux fragments de statuette d'Aphrodite dans la colonie grecque d'Olbia de Provence (Hyères, Var), in *RA*, 75, 2023, p. 67-88.

Bignasca 2000 : BIGNASCA (A. M.), *I kernoi circolari in Oriente e in Occidente. Strumenti di culto e immagini cosmische*, Orbis Biblicus et Orientalis, 19, Freiburg-Göttingen, 2000.

Binninger 2001 : BINNINGER (S.), L'environnement archéologique du monument de la Turbie, perspectives de recherche sur une région, in ARNAUD (P.) et GAZENBEEK (M.), dir., *Habitat rural antique dans les Alpes-Maritimes, actes de la table-ronde (Valbonne, 22/03/1999)*, Antibes, 2001, p. 287-301.

Binninger 2002 : BINNINGER (S.), La Turbie, commune, in *BSR PACA*, 2002, p. 72.

Binninger 2006 : BINNINGER (S.), Le *Tropaeum Alpium* et l'*Héraclès Monoikos*, Mémoire et célébration de la victoire dans la propagande augustéenne à la Turbie, in NAVARRO-CABALLERO (M.) et RODDAZ (J.-M.), dir., *La transmission de l'idéologie impériale dans l'occident romain, actes du colloque C.T.H.S. (Bastia 2003)*, Bordeaux-Paris, 2006, p. 179-203.

Blazquez Martinez 1988 : BLAZQUEZ MARTINEZ (J. M.), Los griegos en la Península Ibérica, siglos VII-V a.C., Analogías con la colonización griega en el Mar Negro (Cólquida), in *Homenaje a Garcia y Bellido 5. Anejos de Gerión*, 1, Madrid, 1988, p. 9-18.

Böckh 1843 : BÖCKH (A.), *CIG, II, Pars XV, Inscriptiones Mysiae*, Officina Academica, 1843.

Bodenstedt 1981: BODENSTEDT (F.), *Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene*, Tübingen : Wasmuth, 1981.

Boissinot 1990 : BOISSINOT (Ph.), Le Baou-Roux, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 90-99.

Boissinot 2005a : BOISSINOT (P.), Le pays des Ségobriges ? La protohistoire du bassin de Marseille, in ROTHÉ (M.-P.) et TRÉZINY (H.), dir. *Marseille et ses alentours*, *CAG, 13/3*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2005, p. 117-140.

Boissinot 2015 : BOISSINOT (P.), Le concept d'acculturation : son utilité et les limites dans son application à l'archéologie, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011,* Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 145-152.

Bonet Rosado *et al.* 2011: BONET ROSADO (H.), LOPEZ-BERTRAN (M.), et VIVES-FERRANDIZ SANCHEZ (J.), Puntal dels Llops et Castellet de Bernabé, Valence, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 211-216.

Bonnechere 1994 : BONNECHERE (P.), Retour sur quelques cas de sacrifice humain, in BONNECHERE (P.), Le *sacrifice humain en Grèce ancienne, Kernos suppléments*, Liège, 1994, p. 279-308.

Bookidis 1993 : BOOKIDIS (N.), Ritual dining at Corinth, in MARINATOS (N.) et HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 45-61.

Borreani *et al.* 1985 : BORREANI (M.), MICHEL (J.-M.) et PASQUALINI (M.), Prospections des îles d'Hyères, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 16 Novembre 1985, NIL,* 2, Marseille, 1985.

Bouffier *et al.* 2015 : BOUFFIER (S.), BERNARD (L.) et ISOARDI (D.), Le site de Marseilleveyre entre Grecs et indigènes, États de la question, recherches récentes et nouvelles approches, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 21-30.

Bouloumié 1990 : BOULOUMIÉ (M.), Saint-Blaise, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 32-41.

Bout de Charlemont 1911 : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Découvertes faites dans une Grotte du massif de Marseilleveyre, in *BSPF*, VIII, Paris, 1911, p. 713-714.

Bout de Charlemont 1912a : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Au sujet des découvertes dans le massif de Marseilleveyre, in *BSPF*, 9, Paris, 1912, p. 161-162.

Bout de Charlemont 1912b : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Sommaire des fouilles et recherches faites à ce jour dans le massif de Marseilleveyre, in *BSPF*, 9, Paris, 1912, p. 535-536.

Bout de Charlemont 1912c : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Découvertes archéologiques dans la grotte du Draïou, à Marseilleveyre, in *Bulletin Société Archéologique de Provence*, 18, Marseille, 1912 (1913), p. 231-232.

Bout de Charlemont 1912d : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Découvertes dans le massif de Marseilleveyre, in *Bulletin Société Archéologique de Provence*, 18, Marseille, 1912 (1913), p. 233-237.

Bout de Charlemont 1912e : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Sur les découvertes de Marseilleveyre, in *Bulletin Société Archéologique de Provence*, 18, Marseille, 1912 (1913), p. 245.

Bout de Charlemont 1914 : BOUT DE CHARLEMONT (H.), Les fouilles de Marseilleveyre, in *BSPF*, XI, Paris, 1914, p. 108-109.

Bremmer 1994 : BREMMER (J.), *La religion grecque*, traduit de l'anglais par Alexandre Hasnaoui, Oxford, 1994.

Brenot 1992 : BRENOT (C.), Une étape du monnayage de Marseille : les émissions du Ve s. av. J.-C., in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 243-253.

Brenot, Nony 1987 : BRENOT (C.) et NONY (D.), Trésor de monnaies de Marseille (bronze lourd au taureau) découvert à Olbia (Hyères, Var), in *Mélanges offerts au Docteur Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 121-132.

Bresciani 2009 : BRESCIANI (M.), *Olbia romaine : de la prise de Marseille par César au règne de Constantin*, Hyères Patrimoine 10, 2009.

Bresciani 2011 : BRESCIANI (M.), *Olbia, la bienheureuse : une colonie grecque de Marseille, IVe s.-Ier s. av. J.-C.*, 2011.

Bresson 1997 : BRESSON (A.), De Marseille à Milet : lettres lunaires et associations cultuelles, in *REA*, 99, 1997, p. 491-506.

Brien-Poitevin 1990 : BRIEN-POITEVIN (F.), Tauroeis, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 202-205.

Broneer 1935 : BRONEER (O.), Excavations on the North Slope of the Acropolis in Athens, 1933-1934, in *Hesperia : The Journal of the American School of Classical Studies at Athens***,** 4, 2, 1935, p. 109-188.

Brulé, Lebreton 2007 : BRULÉ (P.) et LEBRETON (S.), La Banque de données sur les épiclèses divines (BDDE) du Crescam : sa philosophie, in *Kernos*, 20, 2007, p. 217-228.

Brun 1990 : BRUN (J.-P.), Hyères, Porquerolles, La Galère, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 3-4 mars 1990, NIL, 6*, 1989, Marseille, 1990, p. 157-160.

Brun 1999 : BRUN (J.-P.), *Le Var, pré-inventaire archéologique, CAG, 83/1*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999.

Brun 2006 : BRUN (J.-P.), Olbia romaine dans son contexte historique et archéologique, in *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine (Ier s. av. J.-C. – VIIe s. ap. J.-C.)*, Études Massaliètes 9, Aix-en-Provence, 2006, p. 21-28.

Brunel 1945 : BRUNEL (J.), Étienne de Byzance et le domaine marseillais, in *REA*, 47, 1-2, 1945, p. 122-133.

Brunel 1948 : Brunel (J.), Marseille et les fugitifs de Phocée, in *REA*, 50, 1, Bordeaux, 1948, p. 5-26.

Brunel 1953 : Brunel (J.), À propos des transferts de culte : un sens méconnu du mot ἀφίδρυμα, in *RPh*, 3, 27, 1953, p. 21-33.

Brunel 1967 : BRUNEL (J.), D'Athènes à Marseille, Essai d'étude comparée des Anthestéries, in *REA*, 69, 1-2, Bordeaux, 1967, p. 15-30.

Brun-Kyriakidis 2017 : BRUN-KYRIAKIDIS (H.), *Une Archéologie du culte dans le monde grec antique*, Paris, 2017.

Bumke 2008 : BUMKE (H.), Zeugnisse für Kulturtransfer aus dem archaischen Apollonheiligtum von Didyma, in BOL (R.), HÖCKMANN (U.) und SCHOLLMEYER (P.), *Kult(ur)kontakte : Apollon in Milet/Didyma, Histria, Myus, Naukratis und auf Zypern Renate*, Rahden : Verlag Marie Leidorf, 2008, p. 87-104.

Burch i Rius *et al.* 2010 : BURCH I RIUS (J.), NOLLA (J.M.) et SAGRERA (J.), L'oppidum ibérique de Sant Julià de Ramis, in TRÉZINY (H.) éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer noire : actes des rencontres du programme européen Ramses 2 (2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 119-127.

Burés 1998 : BURÉS (J.), *Les estructures hidràuliques a la ciutat antiga : l'exemple d'Empúries, Monografies Emporitanes*, 10, Barcelone, 1998.

Burkert 1993 : BURKERT (W.), Concordia Discors : the literary and the archaeological evidence on the sanctuary of Samothrace, in MARINATOS (N.) and HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 178-191.

Büyükkolanci 1999 : BÜYÜKKOLANCI (M.), Ein Vierfigurenrelief des Meterkultes vom Panayir Dag in Ephesos, in KNIBBE (D.), SCHERRER (P.), TAEUBER (H.) und THUR (H.), *Steine und Wege : Festschrift für Dieter Knibbe*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 1999, p. 19-21.

Büyükkolanci, Zhuber-Okrog 2008 : BÜYÜKKOLANCI (M.) et ZHUBER-OKROG (K.), Architektur eines Weltwunders, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 93-105.

C

Campo 1997 : CAMPO (M.), La moneda griega y su influencia en el contexto indígena, in ALFARO (C.), ARÉVALO (A.), CAMPO (M.), CHAVES (F.), DOMÍNGUEZ (A.) y RIPPOLÈS (P.), éds., *Historia monetaria de Hispania Antigua*, Madrid, 1997, p. 19-49.

Campo 2012 : CAMPO (M.), Els cultes i les primeres imatges monetàries d'Emporion, in CAMPO (M.), éd., *Déus i mites de l'antiguitat : l'evidència de la moneda d'Hispània : del 22 de febrer de 2012 al 17 de març de 2013*, Barcelone, 2012, p. 14-19.

Cantilena 2003 : CANTILENA (R.), Monete di Velia a Poseidonia, in GRECO (G.), éd., *Elea-Velia: le nuove ricerche. Atti del Convegno di Studi (Napoli, 14 dicembre 2001)*, Napoli, 2003, p. 79-89.

Capdetrey, Zurbach 2012a : CAPDETREY (L.) et ZURBACH (J.), Les diasporas grecques du Détroit de Gibraltar à l'Indus (VIIIe s. av. J.-C. - fin du IIIe s. av. J.-C.), bibliographie de la question au concours de l'agrégation d'histoire, in *Historiens et Géographes*, 418, 2012, p. 99-131.

Carsten 1999 : CARSTEN (C.), Die Musengruppe von Milet, in *Milesische Forschungen,* Mainz am Rhein : P. von Zabern, 1999.

Casellas 1911 : CASELLAS (R.), Les troballes esculptoriques a les excavacions d'Empúries, in *AIEC*, III, 1909-1910, Barcelone, 1911, p. 281-295.

Casevitz 1984 : CASEVITZ (M.), Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique, in ROUX (G.), dir., *Temples et sanctuaires, séminaire de recherche 1981-1983, Travaux de la Maison de l'Orient 7*, 1984, p. 81-95.

Cassola 1957 : CASSOLA (F.), *La Ionia nel mondo miceneo*, Naples, 1957.

Castanyer *et al.* 1999a : CASTANYER (P.), ESTEBA (Q.), PONS (E.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), L'assentament indígena de la primera edat del ferro, in AQUILUÉ (X.), BURES (L.), BUXÓ (R.), CASTANYER (P.), ESTEBA (J.), FERNANDEZ DE LA REGUERA (A.), PONS (E.), SANTOS (M.), SOLE (J.) et TREMOLEDA (J.), éds., *Intervencions arqueologiques a Sant Marti d'Empúries (1994-1996), De l'assentament precolonial a l'Empúries actual*, *Monografies Emporitanes*, 9, Girone, 1999, p. 103-215.

Castanyer *et al.* 1999b : CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.) L'assentament d'època arcaica : Fase III, in AQUILUÉ (X.), BURES (L.), BUXÓ (R.), CASTANYER (P.), ESTEBA (J.), FERNANDEZ DE LA REGUERA (A.), PONS (E.), SANTOS (M.), SOLE (J.) et TREMOLEDA (J.), éds., *Intervencions arqueologiques a Sant Marti d'Empúries (1994-1996), De l'assentament precolonial a l'Empúries actual*, *Monografies Emporitanes*, 9, Girone, 1999, p. 217-330.

Castanyer *et al.* 2009-2011 : CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Darreres recerques sobre la Gènesi de l'enclavament grec d'Empòrion, in *Empúries*, 56, p. 55-73.

Castanyer *et al.* 2015 : CASTANYER (P.), SANTOS (M.) et TREMOLEDA (J.), Nuevos datos arqueológicos sobre la evolución urbana de Emporion, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale , Hommages à Michel Bats*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 121-130.

Castanyer *et al.* 2020 : CASTANYER (P.), SANTOS (M.), TREMOLEDA (J.), HERNÁNDEZ (E.), BOUZAS (M.), MONER (E.) et PUIGREDON (J.), La intervenció arqueológica al sector nord occidental de la ciutat grega d'Empòrion, in BURCH (J.), BUXÓ (R.), FRIGOLA (J.), FUERTES (M.), MANZANO (S.) et MATARÓ (M.), éds., *Quinzenes Jornades d'Arqueologia de les Comarques de Girona, Castelló d'Empúries 2020*, Girona, 2020, p. 149–152.

Castanyer *et al.* 2022 : CASTANYER (P.), SANTOS (M.), TREMOLEDA (J.), HERNÁNDEZ (E.), BOUZAS (M.), PUIGREDON (J.), MONER (E.) et GELI (R.), Les intervencions arqueològiques dels anys 2020 i 2021 al sector nord de la ciutat grega d'Empòrion (l'Escala, Alt Empordà), in BURCH (J.), BUXÓ (R.), FRIGOLA (J.), FUERTES (M.), et MATARÓ (M.), éds., *Setzenes Jornades d'Arqueologia de les Comarques de Girona, Castelló d'Empúries 2022*, Girona, 2022, p. 102-105.

Castellvi, Dunyach 2018 : CASTELLVI (G.) et DUNYACH (I.), La cité de Pyrène, le temple d'Aphrodite et le port de Vénus, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n°33, Perpignan, 2018, p. 8-11.

Catalano 1965-1966 : CATALANO (V.), L'Asklepieion di Velia, gli « ΟΓΛΙΟΙ ΙΑΤΡΟΙ ΦΩΛΑΡΧΟΙ » e l'« ΟΓΛΑΙΔΗΣ ΦΥΣΙΚΟΣ », in *Ann.Pont.Ist.Sup.S.Chiara*, 15-16, 1965-1966, p. 289-301.

Caylus 1752: CAYLUS (A.-C.-P.), *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, vol. 1, Paris, 1752.

Cérézuelle 1971 : CÉRÉZUELLE (M.), *Cultes et divinités à Olbia de Ligurie, Travail d'Études et de Recherches présenté en vue de l'obtention de la Maîtrise,* 1971.

Chabot 1990 : CHABOT (L.), La Cloche, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 118-125.

Chaniotis 2010 : CHANIOTIS (A.), The Molpoi Inscription: Ritual Prescription or Riddle?, in *Kernos,* n°23, 2010, p. 375-379.

Chazalon 2008 : CHAZALON (L.), Des dieux au regard *aphanès* sur la céramique grecque, in ESTIENNE (S.), JAILLARD (D.), LUBTCHANSKY (N.) et POUZADOUX (Cl.), dir., *Image et religion dans l'antiquité gréco-romaine, Actes du Colloque de Rome, 11-13 décembre 2003, organisé par l'École française de Rome, l'École française d'Athènes, l'ArScAn (UMR 7041: CNRS, Paris I, Paris X), l'équipe ESPRI et l'ACI jeunes chercheurs ICAR*, Naples, 2008, p. 25-39.

Chérif 2007 : CHÉRIF (Z.), Les brûle-parfums à tête de femme : apparition du modèle à Carthage et fonction cultuelle, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et HORN (F.), dir., *Imagen y culto en la Iberia prerromana: los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2007, p. 41-60.

Chérif 2014 : CHÉRIF (Z.), Les brûle-parfums carthaginois et leur originalité, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et JIMÉNEZ FLOREZ (A. M.), éds, *Imagen y culto en la Iberia prerromana II : Nuevas lecturas sobre los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2014, p. 115-126.

Chevillon 2010 : CHEVILLON (J.-A), Emporion : un groupe inédit à la tête de Dionysos, in GARCÍA-BELLIDO (M. P.), CALLEGARIN (L.) et JIMÉNEZ DÍEZ (A.), éds., *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean (10th-1st centuries BC)*, Madrid, 2010, p. 185-187.

Chevillon 2017 : CHEVILLON (J.-A), Les monnaies archaïques d'Emporion, in *La Pallofe, colloque ANR (1 et 2 octobre 2016)*, Perpignan, 2017, p. 84-88.

Chevillon *et al.* 2008 : CHEVILLON (J.-A), BERTAUD (O.) et GUERNIER (R.), Nouvelles données relatives au monnayage archaïque massaliète, in *Revue numismatique*, 6e série - Tome 164, 2008, p. 209-244.

Chiekova 2008 : CHIEKOVA (D.), *Cultes et vie religieuse des cités grecques du Pont Gauche (VIIe-Ier siècles avant J.-C.)*, Bern : Peter Lang, 2008.

Christien 2010 : CHRISTIEN (J.), Sparte : reliefs héroïques. Nouvelle proposition, in CARLIER (P.) et LEROUGE-COHEN (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 89-97.

Christol, Fruyt 2009 : CHRISTOL (M.) et FRUYT (M.), Neptune : étude épigraphique, in LONG (L.) et PICARD (P.), *César, Le Rhône pour mémoire, vingt ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, Arles, 2009, p. 104-109.

Cicala 2013 : CICALA (L.), Il Quartiere occidentale di Elea-Velia : Un'analisi preliminare, in *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité* , 125, 1, 2013, p. 115-137.

Cicala, Vecchio 2008 : CICALA (L.) et VECCHIO (L.), L'area del cd. Pozzo sacro di Elea-Velia, in GRECO (G.) et FERRARA (B.), éds., *Doni agli dei, il sistema dei doni votivi nei santuari, Atti del Seminario di Studi (Napoli, Quaderni del Centro Studi (Napoli 21 aprile 2006), Magna Graecia 6, Napoli*, Pouzzole, 2008, p. 191-196.

Clerc 1905 : CLERC (M.), Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale, in *REA*, 7, 4, 1905, p. 329-356.

Clerc 1927 : CLERC (M.), *Massalia : histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire Romain d'Occident (476 ap. J.-C.). 1. Des origines jusqu'au IIIème siècle av. J.-C.*, Marseille, 1927.

Clerc 1929 : CLERC (M.), *Massalia : histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire Romain d'Occident (476 ap. J.-C.). 2.,* Marseille, 1929.

Clinton 1993 : CLINTON (K.), The sanctuary of Demeter and Kore at Eleusis, in MARINATOS (N.) et HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries : New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 124.

Codina *et al.* 2011 : CODINA (F.), MARTIN ORTEGA (A.), DE PRADO (G.) et AGUSTI (B.), Ullastret, Baix Empordà, Catalogne, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011. p.158-163.

Codina *et al.* 2019 : CODINA (F.), PLANA-MALLART (R.), DE PRADO (G.) et ROQUÉ (C.), Les temples de la ville ibérique d'Ullastret (Catalogne), in BARRAL (Ph.) et THIVET (M.), éds., *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), Collection AFEAF (1), AFEAF*, 2019, p. 95-108.

Codina *et al.* 2022 : CODINA (F.), PLANA-MALLART (R.) et DE PRADO (G.), Greek-style architectural elements in the Iberian village of Ullastret, a unique indigenous settlement at a crossroads of culture, in TSETKHLADZE (G. R.), éd., *Ionians in the West and East : proceedings of an international conference 'Ionians in the East and West', Museu d'arqueologia de Catalunya-Empúries, Empúries/L'Escala, Spain, 26-29 October, 2015*, Louvain, Paris, Bristol, 2022, p. 701-722.

Collin-Bouffier 2000 : COLLIN-BOUFFIER (S.), Sources et fleuves dans les cultes phocéens : les exemples de Marseille et de Vélia, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 69-80.

Columeau 2000 : COLUMEAU (Ph.), La faune archéologique des Pistoles, témoin d'un culte ?, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 114-117.

Constans 1930 : CONSTANS (L.A.), Marseille Grecque (premier article), in *JS 1930*, 10, Paris, 1930, p. 460-467.

Cosson 1985 : COSSON (P.), *Antibes, Musée d'archéologie (Antibes)*, Antibes, 1985.

Coudin 2011 : COUDIN (F.), Culte et identité culturelle : les offrandes de vases dans les sanctuaires laconiens, in QUANTIN (Fr.), éd., *Archéologie des religions antiques, contributions à l'étude des sanctuaires antiques en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, ARCHAIA I, Pau : Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, p. 87-102.

Coupry 1964 : COUPRY (J.), Les fouilles d'Olbia, à Hyères, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 108e année, N.2, 1964, p. 313-321.

Coupry 1967 : COUPRY (J.), *Compte-rendu de la campagne de fouilles de 1967 sur le chantier permanent d'Olbia (Hyères, Var)*, 1967.

Coupry 1968 : COUPRY (J.), *Compte-rendu de la campagne de fouilles de 1968 sur le chantier permanent d'Olbia (Hyères, Var)*, 1968.

Coupry 1969 : COUPRY (J.), *Rapport sur la campagne de fouilles de 1969 à Olbia (Hyères, Var)*, 1969.

Coupry 1992 : COUPRY (J.), Catalogue chronologique par générations, dans leur existence mythique, des dieux et héros helléniques à Marseille et dans les horizons massaliètes, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 155-160.

Coupry, Giffault 1982 : COUPRY (J.) et GIFFAULT (M.), La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (Ier siècle av. J.-C.), in *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, *PdP 37,* 204-207, Naples, 1982, p. 360-370.

Coupry, Giffault 1984 : COUPRY (J.) et GIFFAULT (M.), Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliète en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte, in *Hommages à Lucien Lerat*, Besançon, 1984, p. 212-213.

Coupry, Vindry 1982 : COUPRY (J.) et VINDRY (G.), Lérôn et Lériné aux îles de Lérins, Un couvercle en ivoire, à dédicace grecque, découvert à l'île Sainte-Marguerite, (Cannes), in *RAN*, 15, 1982, p. 353-358.

Cruz Marín Ceballos 2007 : CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.), Notas sobre los pebeteros de Sicilia, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et HORN (F.), dir., *Imagen y culto en la Iberia prerromana : los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2007, p. 75-84.

Cruz Marín Ceballos 2014 : CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.), Introducción, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et JIMÉNEZ FLOREZ (A. M.), éds, *Imagen y culto en la Iberia prerromana II : Nuevas lecturas sobre los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2014, p. 11-18.

Cruz Marín Ceballos, Horn 2007 : CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et HORN (F.), Introduction, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et HORN (F.), dir., *Imagen y culto en la Iberia prerromana : los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2007, p. 13-16.

D

D'Ovidio, Bromblet 2012 : D'OVIDIO (A.-M.), BROMBLET (Ph.), Les enduits peints du site archéologique du collège du Vieux-Port à Marseille (510-450 av. J.-C.) : étude des pigments, in FUCHS (M.-E.) et MONIER (F.), dir., *Les enduits peints en Gaule romaine : approches croisées. Actes du 23ème séminaire de l'Association Française pour la Peinture Murale Antique*, Paris, ENS (13-14 novembre 2009), Dijon, 2012, p. 247-250.

Dalègre 2012 : DALÈGRE (J.), Félix Sartiaux et Phocée, Eski Foça, Παλαιά Φώκια, in *Cahiers Balkaniques*, 40, 2012, p. 1-11.

Darthou 2010 : DARTHOU (S.), Réflexions autour de l'inventaire topographique des lieux de culte, programme CIRCE, in SCHEID (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), dir., *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ?, Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes, RHR*, 227, 4, Paris, 2010, p. 703-712.

De Cazanove 1997 : DE CAZANOVE (O.), La plastique de terre cuite, un indicateur des lieux de culte ? L'exemple de la Lucanie, in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, VIII, 1997, p. 151-169.

De Cazanove 2012 : DE CAZANOVE (O.), L'offrande céramique dans les lieux de culte, in *Perspective, la revue de l'INHA*, 2, 2012, p. 291-296.

De Franciscis 1970 : DE FRANCISCIS (A.), Sculture connesse con la scuola medica di Elea, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, Naples, 1970, p. 267-284.

De Hoz 1997 : DE HOZ (M. P.), Epigrafia Griega en Hispania, in *Epigraphica, Periodico internazionale di Epigrafia*, LIX, Faenza, 1997, p. 29-96.

De Hoz 2006 : DE HOZ (J.), Algunos aspectos de los cultos griegos en el extremo occidente, in CALDERÓN, (E.), MORALES (A.) et VALVERDE (E.), éds., *Koinòs Lógos, Homenaje al profesor José García López*, vol. 1, Murcia : Universidad de Murcia, 2006, p. 439-452.

De Hoz 2014 : DE HOZ (M. P.), *Inscripciones griegas de España y Portugal, Real academia de la historia (Madrid), Bibliotheca Archaeologica Hispana 40*, Madrid, 2014.

De La Genière 1982 : DE LA GENIÈRE (J.), Asie Mineure et Occident, Quelques considérations, in *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, *PdP 37*, 204-207, Naples, 1982, p. 163-181.

De La Genière 2003 : DE LA GENIÈRE (J.), La Megale Meter a Velia, in GRECO (G.), *Elea-Velia : le nuove ricerche, atti del convegno di studi, Napoli 14 dicembre 2001, Quaderni del Centro Studi, Magna Graecia 1*, Pozzuoli, 2003, p. 63-66.

De la Genière 2008 : DE LA GENIÈRE (J.), Céramique offerte à la divinité, in GRECO (G.) et FERRARA (B.), éds., *Doni agli dei, il sistema del doni votivi nei santuari, Atti del Seminario di Studi, Napoli, Quaderni del Centro Studi (Napoli 21 aprile 2006), Magna Graecia 6, Napoli*, Pouzzole, 2008, p. 13-22.

De La Nuez Pérez 2009 : DE LA NUEZ PÉREZ (M. E.), *Les cultes d'Athéna en Asie Mineure*, Polifemo, Supplemento 6, Mesina, DiScAM-DiSTAMU, 2009.

De Michèle, Hermary 2010 : DE MICHÈLE (P.) et HERMARY (A.), Iconographie grecque en contexte celtique : à propos d'un nouveau naïskos au type de la déesse assise, in TRÉZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire (Actes des rencontres du programme européen Ramses – 2006-2008)*, Aix-en-Provence, 2010 (BiAMA, 3), p. 627-633.

De Polignac 1984 : DE POLIGNAC (Fr.), *La naissance de la cité grecque : cultes, espace et société, VIIIe-VIIe siècles avant J.-C.*, Paris : Éditions la Découverte, 1995.

De Polignac 2010 : DE POLIGNAC (Fr.), Deux figures d'errance : Alcméon et Amphilochos, fils d'Amphiaraos, in CARLIER (P.) et LEROUGE-COHEN (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 165-173.

De Schutter 1987 : DE SCHUTTER (X.), Le culte d'Apollon *Patrôos* à Athènes, in *L'Antiquité Classique*, 56, 1987, p. 103-129.

Decourt 2004 : DECOURT (J.-Cl.), *Inscriptions grecques de France, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée (T.M.O. 38)*, XXXVIII-364, 2004.

Decourt *et al.* 2005 : DECOURT (J.-Cl.), GASCOU (J.) et GUYON (J.), L'épigraphie, in ROTHÉ (M.-P) et TRÉZINY (H.), *Marseille et ses alentours, C.A.G. 13/3*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2005, p. 160-216.

Des Courtils 2011 : DES COURTILS (J.), Alâzeytin Kalesi et l'architecture éolique, in *Anatolia Antiqua*, 19, 2011, p. 385-392.

Di Vita-Evrard 1970 : DI VITA-EVRARD (G.), « Vélia et les Phocéens en Occident » au centre Jean Bérard, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25, 130-133*, 1970, p. 290-300.

Doğan 2013 : DOĞAN (K.), *Phokaia siyah firnisli seramikleri, Yüksek lisans tezi*, Ankara, 2013.

Domínguez Monedero 1985 : DOMÍNGUEZ MONEDERO (A. J.), Focea y sus colonias: a propósito de un reciente coloquio, in *Gerión*, 3, 1985 p. 357-377.

Domínguez Monedero 2004 : DOMÍNGUEZ MONEDERO (A. J.), Greek identity in the Phocaean colonies, in LOMAS (K.), éd., *Greek Identity in the Western Mediterranean. Papers in Honour of Brian Shefton*, Leiden : Brill, 2004, p. 429-456.

Domínguez Monedero 2005 : DOMÍNGUEZ MONEDERO (A. J.), Spain and France (including Corsica), in HANSEN (M. H.) et NIELSEN (T. H.), éds., *An Inventory of Archaic and Classical Poleis ; An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford University Press, Oxford, 2005, p. 174-188.

Domínguez Monedero 2006 : DOMÍNGUEZ MONEDERO (A. J.), Greeks in the Iberian Peninsula, in TSETSKHLADZE (G. R.), *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas,* Vol. 1, Leiden-Boston, 2006, p. 429-505.

Domínguez Monedero 2009-2011 : DOMÍNGUEZ MONEDERO (A. J.), Los foceos y sus ciudades, entre Jonia, la Magna Grecia y el Occidente. Diversidad material e identidad étnica, in *Empúries*, 56, 2009-2011, p. 9-24.

Domínguez Monedero 2013 : DOMÍNGUEZ MONEDERO (A. J.), Los primeros Griegos en la Peninsula Ibérica (S. IX-VI A.C.) : Mitos, probabilidades, certezas, in DE HOZ (M. P.) et MORIA (G.), éds., *El Oriente Griego en la Peninsula Ibérica, epigrafía e historia, Bibliotheca Archaeologica Hispana*, 39, Madrid, 2013, p. 11-42.

Drocourt 2010 : DROCOURT (D.), Les fouilles de Foça de 2010, in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille*, 2010.

Dubois 1995 : DUBOIS (L.), *Inscriptions grecques dialectales de Grande Grèce, Tome I. Colonies eubéennes, colonies ioniennes, Emporia*, Genève, 1995.

Dubuisson 2001 : DUBUISSON (M.), Barbares et barbarie dans le monde gréco-romain, in *AntCL,* Tome 70, 2001, p. 1-16.

Dunyach 2013 : DUNYACH (I.), Argelès-sur-Mer, La Fajouse, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n°28, Perpignan, 2013, p. 13-14.

Dunyach 2014 : DUNYACH (I.), Argelès-sur-Mer, La Fajouse d'en Tarrès, in *BSR Languedoc-Roussillon 2013*, 2014, p. 187-188.

Dunyach 2018 : DUNYACH (I.), Argelès-sur-Mer, La Fajouse, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO,* n°33, Perpignan, 2018, p. 14-15.

Dunyach 2019a : DUNYACH (I.), Espace sacré et pratiques rituelles autour de « rocher-source ». Le cas de la source de la Fajouse au sommet des Pyrénées (fin VIe-fin IIIe siècle av. J.-C.), in BEAULIER (M.-C.) et BONNECHERE (P.), dir., *L'eau dans la religion grecque : paysages, usages, mythologie, Actes du colloque international du 21 au 25 juillet 2015, Les Études Classiques*, 87, n°1-3, Boston, 2019, p. 171-197.

Dunyach 2019b : DUNYACH (I.), Argelès-sur-Mer, La Fajouse, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO,* n°34, Perpignan, 2019, p. 12.

Dunyach, Martzluff 2015 : DUNYACH (I.) et MARTZLUFF (M.), Argelès-sur-Mer, La borne, in *BSR Languedoc-Roussillon 2014*, 2015, p. 212-213.

Dunyach, Roudier 2012 : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Argelès-sur-Mer, la Fajouse, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n°27, Perpignan, 2012, p. 17-22.

Dunyach, Roudier 2013 : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Sanctuaire de la Fajouse. Premières recherches 2012, in *BSR Languedoc-Roussillon 2012*, Montpellier, 2013, p. 211-212.

Dunyach, Roudier 2014 : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Le site de la Fajouse (La Fajosa, Argelès) : un sanctuaire de source gréco-romain ?, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n°29, Perpignan, 2014, p. 84-94.

Dunyach, Roudier 2015 : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Argelès-sur-Mer, Sondages dans la Réserve naturelle de la Massane, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n°30, Perpignan, 2015, p. 20-28.

Dunyach, Roudier 2016a : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Argelès-sur-Mer, La Fajouse, in *BSR Occitanie 2015*, 2016, p. 187-188.

Dunyach, Roudier 2016b : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Activités rituelles autour d'une source entre la France et l'Espagne (VIe s. av. J.-C.-VIe s. apr. J.-C.), La Fajouse à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), in *Gallia*, 73, 2, 2016, p. 1-23.

Dunyach, Roudier 2018 : DUNYACH (I.) et ROUDIER (É.), Pratiques rituelles et paysage religieux d'un lieu de culte aux confins des Pyrénées méditerranéennes, in BEDON (R.) et MAVÉRAUD-TARDIVEAU (H.), éds., *Divinités et cultes dans les campagnes de la Gaule romaine et des régions voisines, Caesarodunum,* XLIX-L, Limoges, 2018, p. 73-94.

Dupré 2005 : DUPRÉ (X.), Terracotas arquitectonicas prerromanas en Emporion, in *Empúries,* 54, 2005, p. 103-123.

E

Ebner 1963-1964 : EBNER (P.), Divinità e templi di Velia, in *Apollo*, III-IV, 1963-1964, p. 93-116.

Ebner 1966a : EBNER (P.), Nuove epigrafi di Velia, in *Velia e i Focei in Occidente, PdP 21,* 108-110, Naples, 1966, p. 336-341.

Ebner 1970 : EBNER (P.), Nuove iscrizioni di Velia, in *Nuovi Studi su Velia*, *PdP 25,* 130-133, Naples, 1970, p. 262-267.

Ehrhardt 1993 : EHRHARDT (N.), Zwei Archaische Statuen mit Nymphen-Weihungen aus Milet, in *Epigraphica Anatolica. Zeitschrift für Epigraphik und historische Geographie Anatoliens,* 21, Bonn : Habelt, 1993, p. 3-8.

Ekroth 2011 : EKROTH (G.), Meat for the gods, in Pirenne-Delforge (V.) et Prescendi (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 15-41.

Engelmann 1973 : ENGELMANN (H.), Zum Pollionymphäum in Ephesos, in *ZPE*, 10, 1973, p. 89-90.

Engelmann 1996 : ENGELMANN (H.), Das Grab der Androklos und ein Olympieion (Pausanias VII, 2, 9), in *ZPE*, 112, 1996, p. 131-133.

Engelmann 2001 : ENGELMANN (H.), Inschriften und Heiligtum, in MUSS (U.), *Der Kosmos der Artemis von Ephesos*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 2001, p. 33-44.

Eren 2010 : EREN (K.), *Les sanctuaires et l'espace de l'Ionie à l'époque archaïque*, Paris, 2010.

Esposito, Pollini 2018 : ESPOSITO (A.) et POLLINI (A.), Diaspora, colonie, colonisation : défis et enjeux d'un lexique. *Cadernos do LEPAARQ (UFPEL)*, vol. 15, n°29, 2018, p. 101-117.

Estienne 2011 : ESTIENNE (S.), Les dieux à table. Lectisternes romains et représentation divine, in Pirenne-Delforge (V.) et Prescendi (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 43-57.

Étienne 2010 : ÉTIENNE (R.), Historiographie, théories et concepts, in ÉTIENNE (R.), dir., *La Méditerranée au VIIe siècle av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques), Travaux de la Maison René-Ginouvès*, vol. 7, Paris, 2010, p. 1-26.

Euzennat 1967 : EUZENNAT (M.), Informations archéologiques, circonscription de Provence-Côte-d'Azur-Corse (région sud), in *Gallia*, 25, 2, 1967, p. 394-435.

Euzennat 1969 : EUZENNAT (M.), Informations archéologiques, circonscription de Provence-Côte-d'Azur-Corse (région sud), in *Gallia*, 27, 2, 1969, p. 419-463.

F

Fabre *et al.* 1991 : FABRE (G.), MAYER (M.) et RODÀ (I.), *Inscriptions romaines de Catalogne III, Gérone*, Paris, 1991.

Fellague 2021 : FELLAGUE (D.), L'Artémis oubliée de Milo, in *Archéologia*, n°601, 2021, p. 52-59.

Fenet 2016 : FENET (A.), *Les dieux olympiens et la mer*, Rome, 2016.

Février 1959 : FÉVRIER (P.-A.), Plans anciens de Fréjus et d'Antibes, in *Gallia*, 17, 1959, p. 207-213.

Fiammenghi 1994 : FIAMMENGHI (C. A.), Velia, Acropoli, Un saggio di scavo nell'area del tempio ionico, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 77-86.

Fleischer 1973 : FLEISCHER (R.), *Artemis von Ephesos und verwandte Kultstatuen aus Anatolien und Syrien*, Leiden : E. J. Brill, 1973.

Fleischer 2008 : FLEISCHER (R.), Die Kultstatue der Artemis von Ephesos und verwandte Götter-bilder, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 25-42.

Formigé 1947 : FORMIGÉ (J.), La station antique de Lero à l'île Sainte-Marguerite, in *Gallia*, 5, p. 146-155.

Formigé 1951 : FORMIGÉ (J.), Restes supposés d'un sanctuaire préromain à La Turbie, in *RA*, 38, 1951, p. 58-59.

Forni 1963 : FORNI (A.), *Catalogue of the Greek Coins of Italy*, Bologna, 1963.

Forstenpointner 2001 : FORSTENPOINTNER (G), Demeter im Artemision? – Archäozoologische Überlegungen zu den Schweineknochenfunden aus dem Artemision, in MUSS (U.), *Der Kosmos der Artemis von Ephesos*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 2001, p. 49-72.

Fossel 1983 : FOSSEL (E.), Zum Tempel auf dem Staatsmarkt in Ephesos, in *JÖAI*, 50, 1983, p. 212-19.

Frisch 1978 : FRISCH (P.), *Die Inschriften von Lampsakos*, *IK,* 6, Institut für Altertumskunde der Universität Köln, Bonn, 1978.

Froehner 1867 : FROEHNER (W.), La Vénus d'Antibes, in *RA*, I, 1867, p. 360-363.

Froehner 1897 : FROEHNER (W.), *Musée de Marseille, Catalogue des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1897.

Furtwängler 2000 : FURTWÄNGLER (A.), Le trésor d'Auriol et les types monétaires phocéens, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian*, Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 175-181.

Furtwängler, Reichhold 1932 : FURTWÄNGLER (A.) et REICHHOLD (K.), *Griechische Vasenmalerei: Auswahl hervorragender Vasenbilder*, Munich, 1932.

G

Gailledrat 1995 : GAILLEDRAT (É.), Grecs et Ibères dans la nécropole d'Ampurias (VIe-IIe siècles av. J.-C.), in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 31-1, 1995, p. 31-54.

Gailledrat 2010a : GAILLEDRAT (É.), Pech Maho (Sigean, Aude) : de l'Emporion au sanctuaire, in DELESTRE (X.) et MARCHESI (H.), dir., *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche. Actes du colloque d'Arles (Bouches-du-Rhône), 28-29-30 octobre 2009*, Paris : Errance-Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 349-355.

Gailledrat 2013 : GAILLEDRAT (É.), Stèles et sculptures protohistoriques du Languedoc occidental, in GRUAT (P.) et GARCIA (D.), éds., *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIIIe-Ive s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons, Actes de la table ronde de Rodez, 2011, DAM*, 34, 2013, p. 99-126.

Gallet de Santerre 1964 : GALLET DE SANTERRE (H.), Informations archéologiques, Agde, in *Gallia*, 22, 1964, p. 486-488.

Gallet de Santerre 1966 : GALLET DE SANTERRE (H.), Informations archéologiques, Languedoc-Roussillon, in *Gallia*, 24, 1966, p. 449-484.

Gallet de Santerre 1983 : GALLET DE SANTERRE (H.), L'hellénisation du Languedoc méditerranéen et du Roussillon jusqu'à la conquête romaine, in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, 42, 1983, p. 345-362.

Gallo 1966 : GALLO (G.), I bolli sui mattoni di Velia, in *Velia e i Focei in Occidente, PdP 21,* 108-110, Naples, 1966, p. 366-377.

Gandia 1908a : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1908*, Volume 1, 1908.

Gandia 1908b : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1908*, Volume 2, 1908.

Gandia 1909 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1909*, 1909.

Gandia 1910 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1910*, 1910.

Gandia 1911 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1911*, 1911.

Gandia 1912 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1912*, 1912.

Gandia 1913 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1913*, 1913.

Gandia 1914 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1914*, 1914.

Gandia 1916 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1916*, 1916.

Gandia 1917 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1917*, 1917.

Gandia 1918 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1918*, 1918.

Gandia 1919 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1919*, 1919.

Gandia 1920 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1920*, 1920.

Gandia 1921 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1921*, 1921.

Gandia 1923 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1923*, 1923.

Gandia 1924 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1924*, 1924.

Gandia 1925 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1925*, 1925.

Gandia 1926 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1926*, 1926.

Gandia 1932 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1932*, 1932.

Gandia 1933 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1933*, 1933.

Gandia 1934 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1934*, 1934.

Gandia 1935 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1935*, 1935.

Gandia 1936 : GANDIA (E.), *Diari d'Excavacions 1936*, 1936.

Gantès 1990a : GANTÈS (L.-Fr.), Marseilleveyre, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 156-161.

Gantès 1990b : GANTÈS (L.-Fr.), Les habitats indigènes : Teste-Nègre, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 78-88.

Gantès 1992 : GANTÈS (L.-Fr.), La topographie de Marseille grecque, Bilan des recherches, (1829-1891), in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 71-88.

Gantès 2001 : GANTÈS (L.-Fr.), rue de la Cathédrale (îlot 55), Les fouilles de Marseille, Fiche de site, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999*, Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 421.

Gantès 2007 : GANTÈS (L.-Fr.), Marseille – Place de l'îlot Madeleine, in *ADLFI, Archéologie de la France - Informations [En ligne]*, Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2007.

Gantès 2013 : GANTÈS (L.-Fr.), Les fouilles de la place de l'îlot Madeleine, in *Archéothéma,* 29, juillet-août 2013, p. 24-25.

Gantès, Mellinand 2005 : GANTÈS (L.-Fr.) et MELLINAND (P.), Marseille, Collège Vieux-Port, in *BSR PACA*, 2005, p. 127-131.

Gantès, Moliner 1990 : GANTÈS (L.-Fr.) et MOLINER (M.), *Marseille, itinéraire d'une mémoire, Cinq années d'archéologie municipale, Musée d'Histoire*, Marseille, 1990.

Gantès *et al.* 2001 : GANTÈS (L.-Fr.), MOLINER (M.) et TRÉZINY (H.), Lieux et monuments publics de Marseille antique, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque de Marseille 1999*, Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 205-212.

Garcia 1992 : GARCIA (D.), Éléments d'architecture publique à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), in *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale, DAM*, 15, 1992, p. 31-43.

Garcia 1995 : GARCIA (D.), Le Territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'Age du fer, in ARCELIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.) et SCHWALLER (M.), éds., *Sur les pas des Grecs en Occident (Hommages à André Nickels),* Études Massaliètes 4, Paris/Lattes, 1995, p. 137-167.

Garcia 2019 : GARCIA (D.), Agathé (Agde, Hérault), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 156-157.

Garcia-Bellido 2013 : GARCIA-BELLIDO (M.P.), Los griegos de Iberia en época arcaica y clásica según datos metrológicos y numismáticos, in HOZ (M. P.) et MORA (G.), éds., *El Oriente griego en la Península Ibérica : epigrafía e historia*, Madrid, 2013, p. 111-136.

Gassner 2003 : GASSNER (V.), *Materielle Kultur und Kulturelle Identität in Elea in spätarchaisch-frühklassischer Zeit : Untersuchungen zur Gefäss- und Baukeramik aus der Unterstadt : Grabungen 1987-1994*, Velia-Studien, 2, Wien : Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2003.

Gassner 2005a : GASSNER (V.), Elea/Velia, Terrasse I : Die spätarchaïsche Wohnbebauung und das so genannte Heiligtum des Poseidon Asphaleios, in *JÖAI*, 74, Baden bei Wien : Rudolf M. Rohrer, 2005, p. 39-71.

Gassner 2005b : GASSNER (V.), Velia 2005 – Das Heiligtum der Naiskoi, in *Forum Archaeologiae*, 37, XII, 2005.

Gassner 2006 : GASSNER (V.), Das Heiligtum der *Naiskoi*, in AMANN (P.), PEDRAZZI (M.) et TAUEBER (H.), éds., *Italo-Tusco-Romana, Festschrift für Luciana Aigner-Foresti*, Wien, 2006, p. 233-244.

Gassner 2007a : GASSNER (V.), Kultkeramik aus dem Felsspalttempel in Ephesos, in *Seres 2007 IV, Uluslararsı Katılımlı Seramik*, Cam, Emaye Sır ve Boya Semineri, 2007, p. 386-398.

Gassner 2007b : GASSNER (V.), Velia 2007 – Der Kultplatz 6, in *Forum Archaeologiae, Zeitschrift für klassische Archäologie*, 45, XII, 2007.

Gassner 2009-2011 : GASSNER (V.), Velia. Fortifications and urban design, The development of the town from the late 6th to he 3rd c. BC, in *Empúries*, 56, 2009-2011, p. 75-100.

Gassner 2010 : GASSNER (V.), Die thronende Göttin im Naiskos – ein weiteres Zeugnis der Kybele in Elea?, in AYBEK (S.) et KAZIM ÖZ (A.), éds., *Metropolis Ionia II. The Land of the Crossroads. Essays in Honour of Recep Meriç (Istanbul 2010)*, 2010, p. 145-152.

Gassner 2012 : GASSNER (V.), Die Kultplätze nr. 8 und 9 in Velia: Die Kampagne 2011, in *Forum Archaeologiae, Zeitschrift für klassische Archäologie*, 62, III, 2012.

Gassner 2014 : GASSNER (V.), Die urbanistische Entwicklung von Elea in Großgriechenland : von den Anfängen bis zur Umgestaltung der Stadt im 5. Jh. v. Chr., in POVALAHEV (N.), éd., *Phanagoreia und darüber hinaus… Festschrift für Vladimir Kuznetsov*, Altertümer Phanagoreias, 3, Göttingen, 2014, p. 419-460.

Gassner 2019 : GASSNER (V.), Edifici di culto a pianta quadrata a Velia, in DE CAZANOVE (O.) et DUPLOUY (A.), éds., *La Lucanie entre deux mers, Archéologie et patrimoine, Actes du Colloque international, Paris, 5-7 novembre 2015,* volume 2, Naples, 2019, p. 741-749

Gassner, Sokolicek 2019 : GASSNER (V.) et SOKOLICEK (A.), Urban development and fortifications in the lower city of Velia. A look into the city history of the 5th – 2nd centuries B.C., in *PdP 2019/2*, a. 74 n. 407, 2019, p. 436-476.

Gassner, Svoboda 2012 : GASSNER (V.) et SVOBODA (D. F.), Der Kultplatz 9 in Velia – ein Heiligtum des 3. Jh. v. Chr. Die Ergebnisse der Kampagne 2012, in *Forum Archaeologiae, Zeitschrift für klassische Archäologie*, 64, IX, 2012.

Gassner, Svoboda 2014 : GASSNER (V.) et SVOBODA (D. F.), Le aree sacre n. 8 e n. 9 sul crinale di Velia, le ricerche degli anni 2011-2013, in *The Journal of Fasti Online*, 2014.

Gassner, Svoboda 2015 : GASSNER (V.) et SVOBODA (D. F.), Die Zeusterrasse in Velia, Ein Überblick über die Ergebnisse der Forschungen 2008-2013, in *PdP 70/1*, 2015, p. 191-226.

Gassner *et al.* 2009a : GASSNER (V.), SVOBODA (D. F.) et LADURNER (M.), Le aree sacre sul crinale in età tardo-arcaica e classica, in TOCCO SCIARELLI (G.), *Velia, la cinta fortificata e le aree sacre*, Milan, 2009, p. 79-100.

Gassner *et al.* 2009b : GASSNER (V.), SVOBODA (D. F.) et TRAPICHLER (M.), La monumentalizzazione dell'età ellenistica, in TOCCO SCIARELLI (G.), *Velia, la cinta fortificata e le aree sacre*, Milan, 2009, p. 101-134.

Gassner *et al.* 2020 : GASSNER (V.), HASENZAGL (C.), KERBLER (L.), KLINGRABER (R.), RIESE (T.) et ZICKGRAF (B.), Die Oststadt von Velia. Einblicke in die Entwicklung der südöstlichen Terrasse vom 3. Jahrhundert v. Chr. bis in das 3. Jahrhundert n. Chr., in *JÖAI*, 88, 2019, Wien, 2020, p. 143-200.

Gauthier 1985 : GAUTHIER (M.), Informations archéologiques, Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, in *Gallia*, 43, 2, 1985, p. 515-534.

Gauthier 1986 : GAUTHIER (M.), Circonscription de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, in *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 375-483.

Gebhard 1993 : GEBHARD (E. R.), The evolution of a pan-Hellenic sanctuary: from archaeology towards history at Isthmia, in MARINATOS (N.), HÄGG (R.), éd., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 154-177.

Gérin-Ricard 1927 : GÉRIN-RICARD (H. de), Dernière découvertes faites à Olbia-Pomponiana-L'Almanarre (thermes, monnaies et monuments), in *BACTH*, 1927, p. 323-332.

Gerkan 1915 : GERKAN (A.), Der Poseidonaltar bei kap Monodendri, in WIEGAND (T.), éd., *Milet, Ergebnisse des Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, Berlin : G. Reimer, 1915.

Ghiron-Bistagne 1992 : GHIRON-BISTAGNE (P.), Un autel massaliote de Zeus Patrôs, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule*, *Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 151-154.

Giffault 1983a : GIFFAULT (M.), *Rapport sur la campagne de fouille de 1983 sur le site du sanctuaire d'Aristée au lieu dit « La Tour de l'Acapte » presqu'île de Giens, Hères, Var,* rapport, SRA-PACA, Aix-en-Provence, 1983.

Giffault 1983b : GIFFAULT (M.), *Un sanctuaire d'Aristée aux Îles d'Hyères (Var)*, Thèse de IIIe cycle, Université de Provence, 1983.

Giffault 1990 : GIFFAULT (M.), Giens-L'Acapte, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 214-220.

Ginouvès, Martin 1985 : GINOUVÈS (R.) et MARTIN (R.), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome I. Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Rome : École Française de Rome, 1985.

Giry 1951 : GIRY (S.), Rapport sur les stations grecques de Languedoc, in *BSA Béziers*, 17, 1951.

Golosetti 2009a : GOLOSETTI (R.), *Géographie du Sacré du Sud-Est de la Gaule, de la Protohistoire récente au Haut-Empire, thèse de doctorat*, Université de Provence, Aix-en-Provence, vol. 1-3, 2009.

Golosetti 2009b : GOLOSETTI (R.), Dépôt rituel de la Protohistoire récente en Gaule méditerranéenne : définition et questions méthodologiques, in BONNARDIN (S.), HAMON (C.), LAUWERS (M.) et QUILLIEC (B.), dir., *Du matériel au spirituel, Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, Éditions APDCA, 2009, p. 293-302.

Golosetti 2011 : GOLOSETTI (R.), Glanum, Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 78-84.

Golosetti 2016 : GOLOSETTI (R.), *Archéologie d'un paysage religieux : sanctuaires et cultes du Sud-Est de la Gaule (Ve s. av. J.-C. – IVe s. ap. J.-C.), Archeologia nuova serie*, Venosa, 2016.

Goudineau 1971 : GOUDINEAU (Chr.), Circonscription de Côte-d'Azur-Corse, in *Gallia*, 29, 2, 1971, p. 447-466.

Goudineau 1975 : GOUDINEAU (Chr.), Circonscription de Côte-d'Azur, in *Gallia*, 33, 2, 1975, p. 559-570.

Goudineau 1976 : GOUDINEAU (Chr.), Sur un mot de Cicéron ou Avignon et le domaine de Marseille, in *L'Italie préromaine et la Rome républicaine, I. Mélanges offerts à J. Heurgon*, *Publications de l'École Française de Rome,* 27, Rome, 1976, p. 325-332.

Goudineau 1979 : GOUDINEAU (Chr.), Circonscription de Côte-d'Azur, in *Gallia*, 37, 2, 1979, p. 553-568.

Goudineau 1981 : GOUDINEAU (Chr.), Circonscription de Côte-d'Azur, in *Gallia*, 39, 2, 1981, p. 531-546.

Gracia Alonso 2004 : GRACIA ALONSO (F.), Datos para el análisis del concepto de ˈel espacio públicoˈ en los oppida ibéricos : templos, edificios comunitarios y almacenes, in AGUSTA-BOULAROT (S.) et LAFON (X.), dir., *Des Ibères aux Vénètes*, Coll. EFR n°328, Rome, 2004, p 79-111.

Graells i Fabregat, Sardà Seuma 2011 : GRAELLS i FABREGAT (R.) et SARDA SEUMA (S.), Residencias, élites y ritual en el bajo valle del Ebro, in QUANTIN (Fr.), éd., *Archéologie des religions antiques, contributions à l'étude des sanctuaires antiques en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, ARCHAIA I, Pau : Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, p. 151-188.

Graf 1985 : GRAF (F.), *Nordionische Kulte : Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulten von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia***,** Roma : Schweizerisches Institut in Rom, 1985.

Gras 1985 : GRAS (M.), *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome : École française de Rome, 1985.

Gras 1987a : GRAS (M.), Le temple de Diane sur l'Aventin, in *REA*, 89, 1987, p. 47-61.

Gras 1987b : GRAS (M.), Marseille, la bataille d'Alalia et Delphes, in *Dialogues d'histoire ancienne*, 13, 1987, p. 161-181.

Gras 1993 : GRAS (M.), Pour une Méditerranée des emporia, in BRESSON (A.) et ROUILLARD (P.), éds., *L'Emporion, textes réunis par Alain Bresson et Pierre Rouillard*, Paris, 1993, p. 103-112.

Gras 1995a : GRAS (M.), L'arrivée d'immigrés à Marseille, au milieu du VIe s. av. J.-C., in ARCELIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.) et SCHWALLER (M.), éds., *Sur les pas des Grecs en Occident (Hommages à André Nickels),* Études Massaliètes 4, Paris/Lattes, 1995, p. 363-366.

Gras 1995b : GRAS (M.), La Méditerranée occidentale, milieu d'échanges : un regard historiographique, in *Les Grecs et l'Occident : Actes du colloque de la ville « Kerylos » (1991), Collection de l'École Française de Rome*, 208, Rome, 1995, p. 109-121.

Gras 2003 : GRAS (M.), Antipolis et *Nikaia* : les ambiguïtés de la frontière entre la Massalie et l'Italie, in BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYNAUD (C.) et SCHWALLER (M.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol, RAN,* suppl. 35, Montpellier, 2003, p. 241-245.

Greaves 2004 : GREAVES (A. M.), The Cult of Aphrodite in Miletos and its colonies, in *Anatolian Studies*, 54, Ankara : Institut britannique d'Ankara, 2004, p. 27-33.

Greco 1994 : GRECO (G.), Nota a margine del tipo di antefissa a nimbo, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 138-145.

Greco 1999 : GRECO (G.), Velia, città delle acque, in TOCCO SCIARELLI (G.), éd., *Neue Forschungen in Velia : Akten des Kongresses "La ricerca archeologica a Velia" (Rom, 1.-2. Juli 1993)*, Vienne : Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1999, p. 73-84.

Greco 2006 : GRECO (G.), Strutture e materiali del sacro ad Elea/Velia, in *Velia, Atti del XLV Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto-Marina di Ascea, 21-25 settembre 2005,* Istituto per la Storia e l'Archeologia della Magna Grecia, Taranto, p. 287-362.

Greco 2009-2011 : GRECO (G.), Elea/Velia : Lo spazio del sacro e le evidenze di culti e rituali, in *Empúries*, 56, 2009-2011, p. 101-122.

Greco 2015 : GRECO (G.), Processi di trasformazione nel corso del III sec. a.C.: Cuma ed Elea, in *La Magna Grecia da Pirro ad Annibale, Atti del 52° Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 27-30 settembre 2012, Taranto, 2015, p. 337-404.

Greco 2017 : GRECO (G.), Ecate a Velia, in *PdP 72/1*, Firenze, 2017, p. 141-155.

Greco, Strazzulla 1994a : GRECO (G.) et STRAZZULLA (M.J.), Le terrecotte architettoniche di Elea-Velia dall'età arcaica all'età ellenistica, in WINTER (N. A.), éd., *Proceedings of the International Conference on Greek Architectural Terracottas of the Classical and Hellenistic Periods, december 12-15 1991, Hesperia (Princeton),* Supplement 27, Princeton: The American School of Classical Studies at Athens, 1994, p. 283-304.

Greco, Strazzulla 1994b : GRECO (G.) et STRAZZULLA (M. J.), Le terrecotte architettoniche di età arcaica ed ellenistica di Elea-Velia, in GRECO (G.), KRINZINGER (F.), éd., *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 124-137.

Grégoire 1948 : GRÉGOIRE (H.), Bacchos le taureau et les origines de son culte, in *RA*, 29/30, 1948, p. 401-405.

Gros 2010 : GROS (J.-S.), CIRCE : un système d'information géographique régional évolutif, in Scheid (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), dir., *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ?, Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes, RHR*, 227, 4, Paris, 2010, p. 713-719.

Grosson 1773 : GROSSON (J.-B.-B.), *Recueil des antiquités et monuments marseillois qui peuvent intéresser l'histoire et les arts*, Marseille, 1773.

Guarducci 1966 : GUARDUCCI (M.), Divinità fauste nell'antica Velia, in *Velia e i Focei in Occidente, PdP 21,* 108-110, Naples, 1966, p. 279-294.

Guarducci 1970 : GUARDUCCI (M.), Nuovi cippi sacri a Velia, in *Nuovi Studi su Velia*, *PdP 25,* 130-133*,* Naples, 1970, p. 252-261.

Guarducci 1972 : GUARDUCCI (M.), Divertissements epigrafici, in *Archeologia Classica*, 24, 1972, p. 112-126.

Guichard, Rayssiguier 1993 : GUICHARD (Chr.) et RAYSSIGUIER (G.), Les Baou de Saint-Marcel à Marseille, Étude stratigraphique du secteur III (VIe-IIe siècles avant J.-C.), in *DAM*, 16, 1993, p. 231-256.

Guichard, Rayssiguier 1990 : GUICHARD (Chr.) et RAYSSIGUIER (G.), Baou de Saint-Marcel, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'xposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 46-53.

Günther 1971 : GÜNTHER (W.), *Das Orakel von Didyma in hellenistischer Zeit*, Tübingen : E. Wasmuth, 1971.

Günther 2008 : GÜNTHER (W.), Der Gott als Erbe" – zu einem Inschriftenneufund aus Didyma, in Bol (R.), Höckmann (U.) et Schmollmeyer (P.), *Kult(ur)kontakte : Apollon in Milet/Didyma, Histria, Myus, Naukratis und auf Zypern Renate*, Rahden : Verlag Marie Leidorf, 2008, p. 105-106.

Guy 1999 : GUY (M.), Le parcellaire autour d'Emporion : colonisation et continuité de l'occupation, in *Pallas*, 50, 1999, p. 327-338.

H

Hahland 1964 : HAHLAND (W.), Didyma im 5. Jahrhundert v. Chr. Mit 100 Abbildungen, in *JdI*, Band 79, 1964, p. 142-240.

Hall 1997 : HALL (J. M.), *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge, 1997.

Hall 2002 : HALL (J. M.), *Hellenicity: Between Ethnicity and Culture*, Chicago, 2002.

Haussoullier 1921 : HAUSSOULLIER (B.), *La Voie sacrée de Milet à Didymes*, Paris : [s. n.], 1921.

Hawkes 1954 : HAWKES (Ch.), Archaeological Theory and Method : Some Suggestions from the Old World (Wenner-Gren Foundation Supper Conference), in *American Anthropologist*, 56, 2-1, 1954, p. 155-168.

Head 1911 : HEAD (B. V.), *Historia Numorum, a manual of Greek numismatics*, Oxford, 1911.

Heinzel 1999b : HEINZEL (E.), Der Kybelekult und die Dreigötterreliefs aus Ephesos, in KNIBBE (D.), Scherrer (P.), Taeuber (H.) et Thür (H.), *Steine und Wege : Festschrift für Dieter Knibbe*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 1999, p. 35-42.

Held 2000 : HELD (W.), *Das Heiligtum der Athena in Milet*, *Milesische Forschungen Bd.2,* Mainz am Rhein : Ph. Von Zabern, 2000.

Hellmann 2002 : HELLMANN (M.-Chr.), *L'architecture grecque, 1. Les principes de la construction*, Paris, 2002.

Hellmann 2006 : HELLMANN (M.-Chr.), *L'architecture grecque, 2., Architecture religieuse et funéraire*, Paris, 2006.

Herda 1998 : HERDA (A.), Der Kult des Gründerheroen Neileos und die Artemis Kithone in Milet, in *JÖAI*, 67, 1998, p. 1-48.

Herda 2005 : HERDA (A.), Apollon-Delphinios, das Prytaneion und die Agora von Milet, in *AA*, 1, Berlin: De Gruyter, 2005, p. 243-293.

Herda 2006 : HERDA (A.), *Der Apollon-Delphinios-Kult in Milet und die Neujahrsprozession nach Didyma*, *Milesische Forschungen, Bd. 4*, Mainz am Rhein : P. von Zabern, 2006.

Herda 2008 : HERDA (A.), Apollon Delphinios- Apollon Didymeus : Zwei Gesichter eines milesischen Gottes und ihr Bezug zur Kolonisation Milets in archaischer Zeit, in Bol (R.), Höckmann (U.) et Schollmeyer (P.), *Kult(ur)kontakte : Apollon in Milet/Didyma, Histria, Myus, Naukratis und auf Zypern Renate*, Rahden : Verlag Marie Leidorf, 2008, p. 13-86.

Hermann 1995 : HERMANN (P.), Milet 1992-1993: Inschriften, in *AA,* 1995, p. 282-292.

Hermary 1997 : HERMARY (A.), Un petit kouros en bois de Marseille (fouilles de La Bourse), in *RA*, Fasc. 2, 1997, p. 227-242.

Hermary 2000a : HERMARY (A.), De la mère des dieux à Cybèle et Artémis : les ambiguïtés de l'iconographie grecque archaïque, in *Agathos daimon, Mythes et cultes. Études d'iconographie en l'honneur de Lily Kahil*, *BCH,* Suppl. XXXVIII, Athènes/Paris, 2000, p. 193-203.

Hermary 2000b : HERMARY (A.), Les naïskoi votifs de Marseille, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les Cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian*, Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 119-133.

Hermary 2000c : HERMARY (A.), Les mystères d'Antibes, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian*, Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 159-163.

Hermary 2002 : HERMARY (A.), A propos d'une « identité phocéenne » : architecture et documents figurés, in MÜLLER (C.) et PROST (F.), éds., *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique, Études réunies par Christel Müller et Francis Prost en l'honneur de Francis Croissant*, Paris : Sorbonne, 2002, p. 235-251.

Hermary 2005 : HERMARY (A.), Les cultes grecs et romains, in ROTHÉ (M.-P.) et TRÉZINY (H.), dir., *Marseille et ses alentours, CAG, 13/3,* Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2005, p. 287-290.

Hermary 2009 : HERMARY (A.), Le Neptune du Rhône, in LONG (L.) et PICARD (P.), *César, Le Rhône pour mémoire, vingt ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, Arles, 2009, p. 96-103.

Hermary 2011 : HERMARY (A.), Chypre et la Carie à la fin de l'époque archaïque, in *Anatolia Antiqua*, 19, 2011, p. 371-375.

Hermary 2012a : HERMARY (A.), L'activité archéologique de Félix Sartiaux à Phocée (1913-1914 et 1920), in *Cahiers Balkaniques*, 40, 2012, p. 183-186.

Hermary 2015 : HERMARY (A.), Les figurines en terre cuite dans le sud de la Gaule (VIe-Ier s. av. J.-C.), in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats*, *Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011,* Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 299-308.

Hermary 2018 : HERMARY (A.), Le trésor de Marseille à Delphes, in BONET (V.) et VIARD (G.), dir., *Marseille en Méditerranée. Échanges économiques et culturels de la ville grecque à la ville médiévale, Actes du XLVIe congrès de l'APLAES (2013), Annales de l'APLAES*, 5, 2018.

Hermary 2019 : HERMARY (A.), Artémis d'Éphèse à Marseille et dans ses fondations, in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 62-63.

Hermary, Tréziny 2000 : HERMARY (A.) et TRÉZINY (H.), Les cultes massaliètes : documentation épigraphique et onomastique, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les Cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 147-157.

Hermary, Tréziny 2015 : HERMARY (A.) et TRÉZINY (H.), Artémis d'Éphèse : de Marseille à Arles, in OKAN (E.) et ATILA (C.), éds., *Prof. Dr. Ömer Özyiğit'e Armağan : studies in honour of Ömer Özyiğit*, Istanbul, 2015, p. 237-246.

Hermary *et al.* 1999 : HERMARY (A.), HESNARD (A.), TRÉZINY, (H.), dir., *Marseille grecque, 600-49 av. J.-C., La cité phocéenne*, Paris : Errance, 1999.

Hesnard *et al.* 1999 : HESNARD (A.), MOLINER (M.), CONCHE (F.) et BOUIRON (M.), *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, Musées de Marseille/Edisud, Marseille/Aix-en-Provence, 1999.

Heurgon 1973 : HEURGON (J.), Annexes, I. Les graffites d'Aléria, in JEHASSE (J.) et (L.), *La nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968), avec une étude des graffites par J. Heurgon, suppl. Gallia,* 25, 1973, p. 546-576.

Heuzey 1874 : HEUZEY (L.), La pierre sacrée d'Antipolis, in *CRAI*, 18e année 1, 1874, p. 61-66.

Hiller von Gaetringen 1906 : HILLER VON GAETRINGEN (F.), *Inschriften von Priene*, Berlin, 1906.

Hirschfeld 1888 : HIRSCHFELD (O.) *Corpus Inscriptionum Latinarum, Inscriptiones Galliae Narbonnensis*, Vol. XII, Berlin, 1888.

Holleaux 1907 : HOLLEAUX (M.), Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École française d'Athènes pendant l'année 1906, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 51e année, N. 6, 1907, p. 335-371.

Horster 2010 : HORSTER (M.), Religious Landscape and Sacred Ground : Relationships between Space and Cult in the Greek World, in SCHEID (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), dir., *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ?, Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes, RHR*, 227, 4, Paris, 2010, p. 713-719.

Houlès *et al.* 2001 : HOULÈS (N.) *et al.*, Pré-inventaire archéologique, Commune de Florensac, in LUGAND (M.) et BERMOND (L.),dir., *Agde et le Bassin de Thau, CAG*, 34, 2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 222-233.

Huber *et al.* 2022 : HUBER (S.), LAROCHE (D.), BUBLOT (M.) et JACQUEMIN (A.), Delphes : les vestiges sur la terrasse de Marmaria, 2017 2021, in *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger*, 2022.

Hülsen 1919 : HÜLSEN (J.), *Das Nymphaeum*, *Milet, Ergebnisse des Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, Berlin ; Leipzig : Walter de Gruyter & Co., 1919.

I, J

Immerwahr 1990 : IMMERWAHR (H. R.), *Attic Script: A Survey*, Oxford, 1990.

Jacobsthal, Neuffer 1933 : JACOBSTHAL (P.) et NEUFFER (J.), Gallia Graeca, Recherches sur l'hellénisation de la Provence, in *Préhistoire*, 2, 1933, p. 1-64.

Jacquemin 2020 : JACQUEMIN (A.), Rituels efficaces pour fonder ou déplacer un culte en Grèce ancienne, in *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, 7, Strasbourg, 2020, p. 62-75.

Jannoray 1950 : JANNORAY (J.), Informations, Antiquités historiques, Circonscriptions : XIe, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, in *Gallia*, 8, Paris, 1950, p. 108-116.

Jehasse 1984 : JEHASSE (J.) et JEHASSE (L.), *Aléria antique*, Aléria, 1984.

Jenewein 1994 : JENEWEIN (G.), Insula II, L'alatare nel triportico : la decorazione marmorea, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 118-123.

Jézégou *et al.* 2001 : JÉZÉGOU (P.), LEROY (F.), CABLAT (A.), Pré-inventaire archéologique, Découvertes sous-marines, in LUGAND (M.) et BERMOND (L.), dir., *Agde et le Bassin de Thau, CAG*, 34, 2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 387-408.

Johannowsky 1979 : JOHANNOWSKY (W.), Velia, in *Gli Eubei in Occidente, atti del diciottesimo Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 8-12 ottobre 1978*, Tarente, 1979, p. 291.

Jullian 1989 : JULLIAN (C.), Sur les origines de Monaco, in *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, T. 1, N°1, 1989, p. 107-111.

Jully *et al.* 1978 : JULLY (J.-J.), FONQUERLE (D.), ARIS (R.) et ADGÉ (M.), *Agde antique : fouilles aquatiques et terrestres (Études sur Pézenas et l'Hérault,* numéro spécial), Pézenas, 1978.

K

Kahil 1978 : KAHIL (L.), Le « Cratérisque » d'Artémis et le Brauronion de l'Acropole, in *Hesperia: Journal of the American School of Classical Studies at Athens,* vol. 50, no. 3, 1981, p. 253–263.

Kaibel 1978 : KAIBEL (G.), *Inscriptiones Graecae, Galliae, Hispaniae, Britanniae, Germaniae*, Voluminis XIV, Appendicis (Berolini 1890), Chicago, 1978.

Kalaitzoglou 2008 : KALAITZOGLOU (G.), *Assesos : ein geschlossener Befund südionischer Keramik aus dem Heiligtum der Athena Assesia (Milesische Forschungen),* Mainz am Rhein : Ph. Von Zabern, 2008.

Karila-Cohen 2010 : KARILA-COHEN (K.), L'étude du sentiment religieux à partir du lexique : l'exemple de ἐνθυμιος et ἐνθυμιστός, in CARLIER (P.) et LEROUGE-COHEN (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 109-121.

Kawerau, Rehm 1914 : KAWERAU (G.) et REHM (A.), Das Delphinion in Milet, in *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, Berlin : G. Reimer, 1914.

Kearns 2011 : Kearns (E.), Ὁ λιβαντὸς εὐσεβές καὶς τὸ πόπανον: the rationale of cakes and bloodless offerings in Greek sacrifice, in Pirenne-Delforge (V.) et Prescendi (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 89-103.

Keil 1915 : KEIL (J.), Denkmäler des Meter-Kultes, in *JÖAI*, 18, 1915, p. 66-78.

Keil 1922 : KEIL (J.), Ortygia, Die Geburtsstätte der ephesischen Artemis, in *JÖAI*, 21-22, 1922, p. 113-119.

Kerschner 1995a : KERSCHNER (M.), Das Artemis-Heiligtum auf der Ostterrasse des Kalabaktepe. Stratigraphie und Keramikfunde der Sondagen des Jahres 1995, in *AA,* 1999, p. 7-51.

Kerschner 2001 : KERSCHNER (M.), Zum Kult im früheisenzeitlich Ephesos. Interpretation eines protogeometrischen Fundkomplexes aus dem Artemisheiligtum, in SCHMALTZ (B.) et SÖLDNER (M.), *Griechische Keramik im kulturellen Kontext : Akten des Internationalen Vasen Symposions in Kiel* 24, Münster: Scriptorium, 2001, p. 246-250.

Kerschner 2004 : KERSCHNER (M.), Phokaische Thalassokratie oder Phantom-Phokäer? Die frühgriechischen Keramikfunde in Süden der Iberischen Halbinsel aus der ägäischen Perspektive, in LOMAS (K.), éd., *Greek Identity in the Western Mediterranean. Papers in Honour of Brian Shefton*, Leiden, Brill, 2004, p. 115-148.

Kerschner *et al.* 1997 : KERSCHNER (M.), SENFF (R.) et BLUM (I.), Milet 1994-1995, Die Ostterrasse des Kalabaktepe, in *AA*, 1997, p. 120-122.

Knibbe 1993a : KNIBBE (D.), *Via sacra ephesiaca I,* Wien : Schindler, 1993.

Knibbe 1993b : KNIBBE (D.), *Via sacra ephesiaca II. Grabungen und Forschungen 1992 und 1993*, Wien : Schindler, 1993.

Knibbe 1995 : KNIBBE (D.), Via Sacra Ephesiaca : New Aspects of the Cult of Artemis Ephesia, in KOESTER (H.), *Ephesos, Metropolis of Asia: An Interdisciplinary Approach to Its Archaeology, Religion, and Culture*, Valley Forge (Pa.) : Trinity press international, 1995, p. 141-155.

Kossatz-Deissman 1994 : KOSSATZ-DEISSMAN (A.), Terpon I, in *LIMC,* VII, *Oidipous-Theseus*, Zürich, München, 1994, p. 895.

Kotarba *et al.* 2007 : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.) et MAZIÈRE (Fl.), dir., *Les Pyrénées-Orientales, CAG,* 66, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007.

Kozlowski 2003 : KOZLOWSKI (J.), Les figurines animales dans les sanctuaires de Demeter Thesmophoros, in *Anthropozoologica 2003*, n° 38, 2003, p. 105-118.

Krinzinger 1994 : KRINZINGER (F.), Intorno alla pianta di Velia, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 19-54.

Krinzinger 1999 : KRINZINGER (F.), Die Monumentalisierung der Akropolis und die urbanistische Entwicklung von Velia, in TOCCO SCIARELLI (G.), éd., *Neue Forschungen in Velia : Akten des Kongresses "La ricerca archeologica a Velia" (Rom, 1.-2. Juli 1993)*, Vienne : Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1999, p. 23-33.

Krinzinger 2003 : KRINZINGER (F.), Il Teatro di Velia, in GRECO (G.), éd., *Elea-Velia: le nuove ricerche. Atti del Convegno di Studi (Napoli, 14 dicembre 2001)*, Napoli, 2003, p. 21-27.

Krinzinger, Gassner 1997 : KRINZINGER (F.) et GASSNER (V.), Velia – neue Forschungen au fer Akropolis, in *JÖAI*, 66, 1997, p.230-252.

Kyrieleis 1993 : KYRIELEIS (H.), The Heraion at Samos, in MARINATOS (N.), HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 125-153.

L

Lafon 2011 : LAFON (C.), Le porc dans les rites de Déméter, in QUANTIN (Fr.), éd., *Archéologie des religions antiques, contributions à l'étude des sanctuaires antiques en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, ARCHAIA I, Pau : Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, p. 77-86.

Le Roy 1990 : LE ROY (Chr.), Le Chapiteau ionique, in GANTÈS (L.-Fr.) et MOLINER (M.), *Marseille, itinéraire d'une mémoire, Cinq années d'archéologique municipale, Musées de Marseille*, Marseille, 1990, p. 81-83.

Lebreton 2015 : LEBRETON (S.), Zeus *Polieus* à Athènes : Les Bouphonies et au-delà, in *Kernos*, 28, 2015, p. 85-110.

Legrand 1893 : LEGRAND (Ph.-E.), Inscriptions de Mysie et de Bithynie, in *BCH,* XVII, 1893, p. 534-556.

Lejeune 1968-1969 : LEJEUNE (M.), Inscriptions lapidaires de Narbonnaise : inscriptions de Saint-Gilles, in *Etudes Celtiques*, XII, 1968-1969, p. 77-79.

Lejeune 1985 : LEJEUNE (M.), *Recueil des Inscriptions gauloises, I– Textes gallo-grecs, Gallia,* suppl. 45, Paris, 1985.

Lemoine 2006 : LEMOINE (Y.), Un buste d'Artémis d'Éphèse découvert à Toulon, in *Revue du Centre archéologique du Var*, 2006, p. 104-117.

Lepore 1970 : LEPORE (E.), Strutture della colonizzazione focea in Occidente, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25*, 130-133, 1970, p. 19-54.

Leveau 1990 : LEVEAU (Ph.), Constantine, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 112-117.

Libero Mangieri 1986 : LIBERO MANGIERI (G.), *Velia e la sua monetazione*, Lugano, 1986.

Lionis 1979 : LIONIS (R.), *Guerre et religion en Grèce à l'époque classique : recherches sur les rites, les dieux, l'idéologie de la victoire, Centre de recherches d'histoire ancienne*, 33, Paris, 1979.

Lissarrague 2008 : LISSARRAGUE (F.), Présence de l'invisible : deux images du Peintre de Cadmos, in ESTIENNE (S.), JAILLARD (D.), LUBTCHANSKY (N.) et POUZADOUX (Cl.), dir., Image et religion dans l'antiquité gréco-romaine, Actes du Colloque de Rome, 11-13 décembre 2003, organisé par l'Ecole française de Rome, l'Ecole française d'Athènes, l'ArScAn (UMR 7041: CNRS, Paris I, Parix X), l'équipe ESPRI et l'ACI jeunes chercheurs ICAR, Naples, 2008, p. 19-24.

Llinas *et al.* 1998 : LLINAS (J.), MERINO (J.), MIRO (M.), MONTALBAN (C.), PALAHI (LI.) et SAGRERA (J), *La Peralada ibérica i medieval segons l'arqueologia: Les excavacions de 1989 a 1995*, Institut d'Estudis Empordanesos, Figueres-Girona, 1998.

Lombardo 2002 : LOMBARDO (M.), Émporoi, Emporion, Emporitai : Forme e dinamiche della presenza greca nella penisola Iberica, in URSO (G.), dir., *Hispania terris editer felicior, premesse ed esiti di un editer di integrazione, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 27-29 settembre 2001*, 2002, p. 73-86.

Long 2002 : LONG (L.), Au large de Marseille, carte archéologique 59, in *Bilan scientifique du DRASSM, 2001*, Paris, 2002, p. 59-64.

Long, Duperron 2015 : LONG (L.) et DUPERRON (G.), Nouvelles données sur le commerce maritime à l'embouchure du Rhône de Saint-Ferréol (Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Bouches, du-Rhône), du VIe au Ier s. a.C., in OLMER (F.) et ROURE (R.), *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du XXXVIIe colloque de l'Association Française de l'Etude de l'Âge du Fer, Montpellier, 8-11 mai 2013*, Bordeaux, 2015, p. 905-923.

Long, Duperron 2016 : LONG (L.) et DUPERRON (G.), Navigation et commerce dans le delta du Rhône durant l'Antiquité : bilan des recherches sur le port fluvial d'Arles et ses avant-ports maritimes, in SANCHEZ (C.) et JÉZÉGOU (M.-P.), *Les ports dans l'espace méditerranéen antique, Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires, actes du colloque international tenu à Montpellier du 22 au 24 mai 2014, RAN,* supplément 44, Montpellier-Lattes, 2016, p. 199-217.

Long, Miro et Volpe 1990 : LONG (L.), MIRO (J.) et VOLPE (G.), Pointe Lequin, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 232-236.

Long, Miro et Volpe 1992 : LONG (L.), MIRO (J.) et VOLPE (G.), Les épaves archaïques de la pointe Lequin (Porquerolles, Hyères, Var), Des données nouvelles sur le commerce de Marseille à la fin du VIe s. et dans la première moitié du Ve s. av. J.-C., in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 199-234.

Long *et al.* 2006 : LONG (L.), DRAP (P.), GIUSTINIANI (P.) et HERMARY (A.), Au large de Marseille, l'anse des Catalans, in *Bilan scientifique du DRASSM 2004,* Paris, 2006, p. 64-70.

Longpérier 1863 : DE LONGPÉRIER (A.), Découverte de stèles phocéennes à Marseille, in *CRAI*, 1863, p. 339-340.

Lussier 2013 : LUSSIER (R.), *Mémoire des origines : les récits de fondation des cités du Péloponnèse chez Pausanias (IIe s. ap. J.-C.)*, thèse de doctorat, université du Québec à Montréal, 2013.

M

Mac Sweeney 2013 : MAC SWEENEY (N.), Autour des mythes de fondation de Chios et de Samos, in DELRIEUX (F.) et MARIAUD (O.), éds., *Communautés nouvelles dans l'Antiquité grecque. Mouvements, intégrations et représentations*. Bordeaux, 2013, p. 15-35.

Malkin 1987b : MALKIN (I.), La place des dieux dans la cité des hommes, le découpage des aires sacrées dans les colonies grecques, in *RHR,* 204, 1987, p. 331-352.

Malkin 1991 : MALKIN (I.), What is an *Aphidruma*?, in *Classical Antiquity*, 10, 1, 1991, p. 77-96.

Malkin 1996a : MALKIN (I.), The Polis between Myths of Land and Territory, in HÄGG (R.), éd., *The Role of Religion in the Early Greek Polis, Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult, organized by the Swedish Institute at Athens*, October 16-18, 1992, Stockholm, 1996, p. 9-19.

Malkin 1996b : MALKIN (I.), Territorial domination and the Greek sanctuary, in *Power and religion in ancient Greece : Proceedings of the Uppsala Symposion 1993*, Boreas 24, Uppsala, 1996, p. 75-82.

Malkin 2004 : MALKIN (I.), Postcolonial Concepts and ancient Greek colonization, in *Modern Language Quaterly*, 65.3, 2004, p. 341-364.

Malkin 2011 : MALKIN (I.), *A Small Greek World : Networks in the Ancient Mediterranean*, Oxford, 2011.

Malkin 2015 : MALKIN (I.), Philistines and Phokaians : comparative hinterlands and Middle Grounds, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 131-142.

Maluquer de Motes 1966 : MALUQUER DE MOTES (J.), La colección arqueológica "Víctor Català", monedas de Emporion, de Massalia y plata romano-republicana halladas en la antigua ciudad griega, in *Pyrenae,* 2, 1966, p. 129-164.

Mar, Ruiz de Arbulo 1993 : MAR (R.) et RUIZ DE ARBULO (J.), *Ampurias romana, Historia, Arquitectura y Arqueologia*, Sabadell, 1993.

Mariaud 2007 : MARIAUD (O.), *Necroionia : archéologie, espace et société : recherches sur les nécropoles et les sociétés d'Ionie à l'époque archaïque (700-500 av. J.-C.)*, thèse, 2007.

Marinatos 1993 : MARINATOS (N.), What were Greek sanctuaries? A synthesis, in MARINATOS (N.) et HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 228-233.

Marquelet 2011 : MARQUELET (M.-L.), *Alalia-Aléria : musée d'Aléria*, Ajaccio, 2011.

Marsolat 2005 : MARSOLAT (A.-L.), *Les grottes de Marseilleveyre, inventaire et étude du matériel, Aix-en-Provence, mémoire de master 2 sous la direction de D. Garcia et J.-C. Sourrisseau*, Aix-en-Provence, 2005.

Martin 1944 : MARTIN (R.), Délos, in *BCH*, 68-69, 1944, p. 443-445.

Martin 1959 : MARTIN (R.), Chapiteau ionique d'Halicarnasse, in *REA*, LXI, 1-2, 1959, p. 65-76.

Martin 1970 : MARTIN (R.), Le problème de l'appareil polygonal à Vélia, in *Nuovi Studi su Velia*, *PdP 25*, 130-133, Naples, 1970, p. 93-107.

Martin 1974 : MARTIN (R.), *L'urbanisme dans la Grèce antique, Seconde édition augmentée*, Paris, 1974.

Martin Ortega, Plana-Mallart 2003 : MARTIN ORTEGA (A.) et PLANA-MALLART (R.), L'Empordà au début de l'âge du Fer et à l'époque ibérique : structure et organisation du territoire, in BATS (M), DEDET (B), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYNAUD (C.), SCHWALLER (M.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol, RAN,* suppl. 35, Montpellier, 2003, p. 265-280.

Martin Ortega *et al.* 2010 : MARTIN ORTEGA (M. A.), CODINA (F.), PLANA-MALLART (R.) et DE PRADO (G.), Le site ibérique d'Ullastret (Baix Empordà, Catalogne) et son rapport avec le monde colonial méditerranéen, in TREZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire. Actes des rencontres du programme européen Ramses 2 (2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 89-104.

Marzoli *et al.* 2022 : MARZOLI (D.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.), TREMOLEDA (J.), BRÜCKNER (H.) et JULIA (R.), Excavaciones arqueológicas en la ciudad griega de Emporion (2018–2021) y el proyecto Groundcheck "Ampurias' Future – Learning from the Past. Sea Level Development and Climate Change from 5500 BC until AD 2100". Informe preliminar, in *Madr.Mitt.*, 63, 2022, p. 188-310.

Massalles, Moreno 2008 : MASSALES (À.) et MORENO (I.), Retornant la integritat al déu. El procés de conservació-restauració de l'Esculapi, in *L'Esculapi, El retorn del déu*, Barcelona: Museu d'Arqueologia de Catalunya-Barcelona, 2008, p. 79-90.

Masson 1988 : MASSON (O.), Le culte ionien d'Apollon Oulios, d'après des données onomastiques nouvelles, in *JS 1988*, 3-4, 1988, p. 173-183.

Mauné 2001 : MAUNÉ (St.), Pré-inventaire archéologique, Commune d'Aumes, in LUGAND (M.) et BERMOND (L.), *Agde et le Bassin de Thau, CAG*, 34, 2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 163-173.

Mazarakis-Ainian 1985 : MAZARAKIS-AINIAN (A.), Contributions à l'étude de l'architecture religieuse grecque des Âges obscurs, in *AntCL*, 54, 1985, p. 5-48.

Mazarakis-Ainian 2016 : MAZARAKIS-AINIAN (A.), Early Greek Temples, in MILES (M. M.), éd., *A Companion to Greek Architecture*, Oxford : Blackwell, 2016, p. 15-30.

Mazarakis-Ainian 2017 : MAZARAKIS-AINIAN (A.), Conservatism versus Innovation: Architectural forms in early Archaic Greece, in CHARALAMPIDOU (X.) et MORGAN (C.), éds, *Interpreting the Seventh Century BC. Tradition and Innovation*, Archaeopress Archaeology, Oxford, 2017, p. 173-185.

Mele 1988 : MELE (A.), Il Tirreno tra commercio arcaico ed emporia classica, in *Navies and Commerce of the Greeks, the Carthaginians and the Etruscans in the Tyrrhenian Sea, Proceedings of the European Symposium held at Ravello, January 1987*, PACT, 20, Strasbourg, 1988, p. 57-68.

Menulis 2010 : MENULIS (F.), Ampurias (Catalogne, Espagne) : ville grecque et romaine, in *L'archéologue*, n° 109, 2010, p. 60-66.

Mercurin, Damotte 2019 : MERCURIN (R.) et DAMOTTE (L.), Nikaia (Nice, Alpes-Maritimes), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), dir., *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, p. 152-153.

Merkelbach 1979 : MERKELBACH (R.), Die Ephesischen Dionysosmysten vor der Stadt, in *ZPE*, 36, 1979, p. 151-156.

Mihai Feraru 2015 : MIHAI FERARU (R.), Fêtes civiques et calendriers dans les colonies milésiennes du Pont-Euxin, in *Dialogues d'histoire ancienne*, 41, n°1, 2015, p. 13-45.

Miranda 1982 : MIRANDA (E.), Nuove iscrizioni sacre di Velia, in *MEFRA*, 94, 1, 1982, p. 163-174.

Mitsopoulos-Leon 2005 : MITSOPOULOS-LEON (V.), Zur Chronologie des kleinen Tempels auf dem Staatsmarkt in Ephesos, in BRANDT (B.), GASSNER (V.) et LADSTÄTTER (S.), *Synergia : Festschrift für Friedrich Krinzinger*, Wien : Phoibos-Verlag, 2005, p. 203-211.

Mitsopoulou 2010 : MITSOPOULOU (Chr.), De nouveaux Kernoi pour Kernos…, in *Kernos*, 23, 2010, p. 145-178.

Moliner 1995 : MOLINER (M.), Données récentes sur la topographie de Marseille romaine, in *Bulletin Archéologique de Provence*, n° 24, 1995, p. 65-80.

Moliner 1996a : MOLINER (M.), Genèse d'une cité méditerranéenne, la fouille des Pistoles, in *Archéologia,* 327, 1996, p. 60-66.

Moliner 1999 : MOLINER (M.), Sous la place des Pistoles, des niveaux d'habitat de l'époque grecque à nos jours, in HESNARD (A.), MOLINER (M.), CONCHE (F.) et BOUIRON (M.), *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, Musées de Marseille/Edisud, Marseille/Aix-en-Provence, 1999, p. 80-89.

Moliner 2000 : MOLINER (M.), Les niveaux archaïques de la place des Pistoles à Marseille, un espace cultuel ?, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 101-113.

Moliner 2001a : MOLINER (M.), Orientations urbaines dans Marseille antique, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, 3-5 novembre 1999*, Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 101-120.

Moliner 2001b : MOLINER (M.), Pistoles (îlots 61N et 62N), Les fouilles de Marseille, Fiche de site, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, 3-5 novembre 1999*, Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 425-426.

Moliner 2001c : MOLINER (M.), Parc des Phocéens (îlot 24N), Les fouilles de Marseille, Fiche de site, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, 3-5 novembre 1999,* Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 427-429.

Moliner 2013 : MOLINER (M.), La terre des ancêtres : à propos des nécropoles antiques de Marseille, in BOUFFIER (S.) et HERMARY (A.), éds., *L'Occident grec de Marseille à Mégara Hyblaea : Hommages à Henri Tréziny*, Publications du Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, 2013, p. 35-55.

Monbrun 2007 : MONBRUN (P.), *Les Voix d'Apollon. L'arc, la lyre et les oracles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Morabito 2003 : MORABITO (S.), Localisation de l''établissement de *Nikaia*, Nice (Alpes-Maritimes), in *Histoire & mesure*, 18, n° 1/2, 2003, p. 39-71.

Moratalla Javega, Verdu Parra 2007 : MORATALLA JAVEGA (J.) et VERDU PARRA (E.), Pebeteros con forma de cabeza femenina de la Contestania ibérica, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et HORN (F.), dir., *Imagen y culto en la Iberia prerromana : los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2007, p. 339-390.

Morel 1966 : MOREL (J.-P.), Les Phocéens en Occident, certitudes et hypothèses, in *Velia e i Focei in Occidente, PdP 21,* 108-110, Naples, 1966, p. 378-420.

Morel 1970a : MOREL (J.-P.), Sondages sur l'acropole de Vélia, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, 1970, p. 131-145.

Morel 1970b : MOREL (J.-P.), Les Phocéens dans l'extrême occident, vus depuis Tartessos, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, 1970, p. 285-289.

Morel 1972 : MOREL (J.-P.), Colonisations d'Occident : à propos d'un récent colloque, in *MEFRA*, 84, 1, Rome, 1972, p. 721-733.

Morel 1975a : MOREL (J.-P.), L'expansion phocéenne en Occident, Dix années de recherches (1966-1975), in *BCH*, 99, 2, 1975, p. 853-896.

Morel 1980 : MOREL (J.-P.), Vestiges de l'Âge du bronze sur l'acropole de Velia, in *Forschungen und Funde. Festschrift Bernhard Neutsch, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft,* 21, Innsbruck, 1980, p. 299-307.

Morel 1982 : MOREL (J.-P.), Les Phocéens d'Occident : nouvelles données, nouvelles approches, in *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, *PdP 37*, 204-207, Naples, 1982, p. 479-500.

Morel 1988 : MOREL (J.-P.), Les Phocéens dans la mer Tyrrhénienne, in HACKENS (T.), *Navies and Commerce of the Greeks, the Carthaginians and the Etruscans in the Tyrrhenian Sea, Proceedings of the European Symposium held at Ravello, January 1987*, PACT, 20, Strasbourg, 1988, p. 429-461.

Morel 1990b : MOREL (J.-P.), Archéologie et textes. L'exemple de la colonisation grecque en Occident, in LORDKIPANIDZÉ (O.) et LÉVÊQUE (P.), éds., *Le Pont-Euxin vu par les Grecs : sources écrites et archéologie (Symposium de Vani 1987), Annales littéraires de l'Université de Besançon 427*, Besançon/Paris, 1990, p. 13-25.

Morel 1992 : MOREL (J.-P.), Marseille dans la colonisation phocéenne, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 15-27.

Morel 1995a : MOREL (J.-P.), Phocée et ses colonies d'Occident, in *Phocée et la fondation de Marseille*, Marseille : Musées de Marseille, 1995, p. 41-46.

Morel 1995b : MOREL (J.-P.), Félix Sartiaux et Phocée, in *Phocée et la fondation de Marseille*, Marseille : Musées de Marseille, 1995, p. 11-30.

Morel 1995c : MOREL (J.-P.), Les Grecs et la Gaule, in *Les Grecs de l'Occident, Actes du colloque de la villa Kérilos*, 1991, Rome, 1995, p. 41-69.

Morel 1997a : MOREL (J.-P.), Eubéens, Phocéens, même combat ?, in BATS (M.) et D'AGOSTINO (B.), éds., *Euboica, L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente, Atti del convegno internazionale, Napoli 13-16 novembre 1996, AION-Annali dell'Istituto Universitario Orientale, sez. di Archeologia e Storia Antica*, 12, Naples, Centre Jean Bérard, 1997, p. 31-44.

Morel 1999 : MOREL (J.-P.), Hyélè revue à la lumière de Massalia, in TOCCO SCIARELLI (G.) et KRINZINGER (F.), éd., *Neue Forschungen in Velia : Akten des Kongresses "La ricerca archeologica a Velia" (Rom, 1.-2. Juli 1993)*, Vienne : Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1999, p. 11-22.

Morel 2000 : MOREL (J.-P.), Observations sur les cultes de Velia, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 33-49.

Morel 2006a : MOREL (J.-P.), Un demi-siècle de recherches sur Velia et les Phocéens d'Occident, in *Velia, Atti del XLV Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto-Marina di Ascea, 21-25 settembre 2005,* Istituto per la Storia e l'Archeologia della Magna Grecia, Taranto, 2006, p. 23-61.

Morel 2006b : MOREL (J.-P.), De Marseille à Velia : problèmes phocéens, in *CRAI*, 4, 2006, p. 1723-1783.

Moret 1995 : MORET (P.), Tite-Live et la topographie d'Emporion, in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 31.1, 1995, p. 55-75.

Moret 2004 : MORET (P.), Premières formes d'urbanisme dans l'Ibérie du second âge du Fer, in AGUSTA-BOULAROT (S.) et LAFON (X.), dir., *Des Ibères aux Vénètes*, Coll. EFR n°328, Rome, 2004, p. 133-157.

Morgan 1993 : MORGAN (C.), The origins of pan-Hellenism, in MARINATOS (N.), HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 18-37.

Morizot 1994 : MORIZOT (Y.), Artémis, l'eau et la vie humaine, in GINOUVÈS (R.), GUIMIER-SORBETS (A.-M.) *et al.*, *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec, Actes du colloque, 25-27 novembre 1992,* BCH, Suppl. 28, 1994, p. 201-216.

Morizot 2013 : MORIZOT (Y.), Artémis périurbaine, in DARCQUE (P.), ÉTIENNE (R.) et GUIMIER-SORBETS (A.-M.), éds., *PROASTEION. Recherches sur le périurbain dans le monde grec. Travaux de la Maison René Ginouvès*, 17, Paris, 2013, p. 93-123.

Morris 2001 : MORRIS (S.), The Prehistoric Background of Artemis Ephesia : A Solution to the Enigma of Her « Breasts » ?, in MUSS (U.), *Der Kosmos der Artemis von Ephesos*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 2001, p. 135-51.

Mueller-Wienier 1977 : MUELLER-WIENIER (W.), Milet 1973-1975. Vorbericht ueber die Arbeiten der Jahre 1973 und 1975, in *IstMitt*, 27-28, Tübingen : E. Wasmuth, 1977 p. 93-125.

Mullen 2013 : MULLEN (A.), *Southern Gaul and the Mediterranean. Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman Periods*, Cambridge, 2013.

Muss 2001 : MUSS (U.), Vom Mythos zur Arcäologie eines Heiligtums : Ein bronzezeitlicher Kopf aus dem Artemision, in MUSS (U.), *Der Kosmos der Artemis von Ephesos*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 2001, p. 153-168.

Muss 2008a : MUSS (U.), *Die Archäologie der ephesischen Artemis : Gestalt und Ritual eines Heiligtums*, Wien : Phoibos, 2008.

Muss 2008b : MUSS (U.), Gaben für Artemis, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 111-118.

Musti 1966 : MUSTI (D.), Le fonti per la storia di Velia, in *Velia e i Focei in Occidente, PdP 21,* 108-110, Naples, 1966, p. 318-335.

N

Naumann, Tuchelt 1963 : NAUMANN (R.) et TUCHELT (K.), Die Ausgrabung im Südwesten des Tempels von Didyma 1962, in *IstMitt*, 13/14, 1963/1964, p. 15-62.

Nenci 1982 : NENCI (G.), L'allume di Focea, *in I Focei dall'Anatolia all'Oceano, PdP 37*, 204-207, Naples, 1982, p. 183-188.

Neutsch 1980a : NEUTSCH (B.), Ricerche e studi archeologici nella zona del pozzo sacro a Velia (1979), in *L'epos greco in Occidente, Atti del diciannovesimo Convergno di studi sulla Magna Graeci (Taranto, 1979)*, Tarente, 1980, p. 348-355.

Neutsch 1980b : NEUTSCH (B.), Zum Eros-Brunnen von Elea, in *"Philias kharin", Miscellanea di studi classici in onore di Eugenio Manni*, V, Rome, 1980, p. 1613-1620.

Neutsch 1994 : NEUTSCH (B.), L'esplorazione delle pendici meridionali dell'acropoli di Velia, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 55-70.

Nickels 1987 : NICKELS (A.), Le site protohistorique du Mont Joui à Florensac, Hérault, in *RAN*, 20, 1987, p. 3-41.

Nickels *et al.* 1989 : NICKELS (A.), MARCHAND (G.) et SCHWALLER (M.), *Agde : la nécropole du premier Age du fer*, *RAN,* Suppl. 19, Paris, 1989.

Niemeier 1999 : NIEMEIER (W.-D.), 'Die Zierde Ioniens'. Ein archaischer Brunnen, der jüngere Athenatempel und Milet vor der Perserzerstörung, in *AA*, 3, Berlin/New York, 1999, p. 373-413.

Nissen 2009 : NISSEN (C.), *Entre Asclépios et Hippocrate : Étude des cultes guérisseurs et des médecins en Carie*, Liège, 2009.

Nutton 1970 : NUTTON (V.), The medical school of Velia, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, 1970, p. 211-225.

O

Oikonomidès 1985 : OIKONOMIDÈS (A. N.), Greek inscriptions from the Ancient City of Massalia, in *The Ancient World*, XI, 1-2, 1985, p. 53-60.

Ollivier 2006 : OLLIVIER (D.), Bref historique de l'exploration archéologique du site d'Olbia, in BATS (M.), dir., *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine (Ier s. av. J.-C. – VIIe s. ap. J.-C.)*, Études Massaliètes 9, Aix-en-Provence, 2006, p. 13-20.

Olmos 1992 : OLMOS (R.), Iconografía y culto a las aguas de época prerromana en los mundos colonial e ibérico, in *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, t. V, 1992, p. 103-120.

Olmos Benlloch 2009-2011 : OLMOS BENLLOCH (P.), Modulación y proporción en la arquitectura emporitana entre los siglos VI-II a.C., in *Empúries*, 56, Barcelone, 2011, p. 125-141.

Osanna 2011 : OSANNA (M.), Palazzi e santuari nell'entroterra della costa ionica in età arcaica : Braida di Vaglio e Torre di Satriano, Timmari e Garaguso, in QUANTIN (Fr.), éd., *Archéologie des religions antiques, contributions à l'étude des sanctuaires antiques en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, ARCHAIA I, Pau: Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, p. 127-140.

Osborne 1998 : OSBORNE (R.), Early Greek colonization ? The nature of Greek Settlement in the West, in FISCHER (N.) et VAN WEES (H.), éds., *Archaic Greece: New Approaches and New Evidence*, Londres: Duckworth, 1998, p. 251-270.

Ostby 1993 : OSTBY (E.), Twenty-five years of research on Greek sanctuaries : A bibliography, in MARINATOS (N.), HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 192-227.

Otto 1994 : OTTO (B.), Zum Nordteil der archaischen Siedlung am Akropolissüdhang, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 73-76.

Özyigit 1990 : ÖZYIGIT (Ö.), 1989 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* I, XII, Ankara, 1990, p. 127-153.

Özyigit 1991 : ÖZYIGIT (Ö.), 1990 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XIII, Ankara, 1991, p. 99-122.

Özyigit 1992 : ÖZYIGIT (Ö.), 1991 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XIV, Ankara, 1992, p. 1-22.

Özyigit 1993 : ÖZYIGIT (Ö.), 1992 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XV, Ankara, 1993, p. 11-36.

Özyigit 1994a : ÖZYIGIT (Ö.), The City Walls of Phokaia, in DEBORD (P.) et DESCAT (R.), dir., *Fortifications et défense du territoire en Asie Mineure Occidentale et Méridionale (Table ronde CNRS, Istanbul 20-27 mai 1993), REA*, 96, n°1-2, 1994, p. 77-109.

Özyigit 1994b : ÖZYIGIT (Ö.), 1993 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* I, XVI, Ankara, 1994, p. 425-454.

Özyigit 1995a : ÖZYIGIT (Ö.), Les dernières fouilles de Phocée, in *Phocée et la fondation de Marseille, Marseille : Musées de Marseille*, 1995, p. 47-58.

Özyigit 1995b : ÖZYIGIT (Ö.), 1994 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XVII, Ankara, 1995, p. 1-26.

Özyigit 1996 : ÖZYIGIT (Ö.), 1995 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XVII, Ankara, 1996, p. 1-26.

Özyigit 1998a : ÖZYIGIT (Ö.), 1996 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST*, I, XIX, Ankara, 1998, p. 763-793.

Özyigit 1998b : ÖZYIGIT (Ö.), 1997 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XX, Ankara, 1998, p. 49-65.

Özyigit 1999 : ÖZYIGIT (Ö.), 1998 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXI, Ankara, 1999, p. 33-46.

Özyigit 2000 : ÖZYIGIT (Ö.), 1999 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST, I*I, XXII, Ankara : Kültür Bakanlığı, 2000, p. 1-14.

Özyigit 2002 : ÖZYIGIT (Ö.), 2000-2001 Yıları Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXIV, Ankara : Kültür Bakanlığı, 2002, p. 333-350.

Özyigit 2003b : ÖZYIGIT (Ö.), 2002 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* I, XV, Ankara, 2003, p. 441-452.

Özyigit 2004 : ÖZYIGIT (Ö.), 2003 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XVI, Ankara, 2003, p. 43-50.

Özyigit 2005 : ÖZYIGIT (Ö.), 2004 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XVII, Ankara, 2003, p. 73-88.

Özyigit 2006b : ÖZYIGIT (Ö.), 2005 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XVII, Ankara, 2003, p. 73-88.

Özyigit 2007 : ÖZYIGIT (Ö.), 2005 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXVIII, Ankara : Kültür ve Turizm Bakanlığı, 2007, p. 341-354.

Özyigit 2008 : ÖZYIGIT (Ö.), 2007, Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXIX, Ankara : Kültür ve Turizm Bakanlığı, 2008, p. 489-512.

Özyigit 2009 : ÖZYIGIT (Ö.), 2008, Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* III, XXXI, Ankara, 2009, p. 65-87.

Özyigit 2009-2011 : ÖZYIGIT (Ö.), Recent discoveries at Phocaea, in *Empúries*, 56, p. 25-40.

Özyigit 2010 : ÖZYIGIT (Ö.), 2009, Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* III, XXXII, Ankara, 2010, p. 385-404.

Özyigit 2011 : ÖZYIGIT (Ö.), 2010 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXXIII, Ankara, 2011, p. 481-504.

Özyigit 2012 : ÖZYIGIT (Ö.), 2011 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXXIV, Ankara, 2012, p. 173-190.

Özyigit 2013 : ÖZYIGIT (Ö.), 2012 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXXV, Ankara, 2013, p. 81-99.

Özyigit 2014 : ÖZYIGIT (Ö.), 2013 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXXVI, Ankara, 2014, p. 139-164.

Özyigit 2015 : ÖZYIGIT (Ö.), 2014 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* I, XXXVII*,* Ankara, 2015, p. 585-602.

Özyigit 2016 : ÖZYIGIT (Ö.), 2015 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXXVIII, Ankara, 2016, p. 519-538.

Özyigit 2017 : ÖZYIGIT (Ö.), 2016 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* II, XXXIX, Ankara, 2017, p. 111-127.

Özyigit 2018 : ÖZYIGIT (Ö.), 2017 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST*, III, XL, Ankara, 2018, p. 207-224.

Özyigit 2019 : ÖZYIGIT (Ö.), 2018 Yılı Phokaia Kazı Çalışmaları, in *KST,* III, XLI, Ankara, 2019, p. 645-662.

Özyigit, Erdogan 2000 : ÖZYIGIT (Ö.) et ERDOGAN (A.), Les sanctuaires de Phocée à la lumière des dernières fouilles, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2001, p. 11-23.

P

Pace 2011 : PACE (R.), La Dea di Francavilla Marittima e le sue rapprsentazioni, in QUANTIN (Fr.), éd., *Archéologie des religions antiques, contributions à l'étude des sanctuaires antiques en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, ARCHAIA I, Pau : Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, p. 103-126.

Paris 1910 : PARIS (P.), Déméter, terre cuite grecque d'Emporium, in *REA*, 12, n°2, 1910, p. 152-153.

Paris 1921 : PARIS (P.), *Promenades archéologiques en Espagne, Antéquéra, Alpéra et Méca, Emporion, Sagonte, Mérida, Bolonia, Le Palais de Liria à Madrid,* Paris, 1921.

Parisi 2017 : PARISI (V.), *I depositi votivi negli spazi del rito : analisi dei contesti per un'archeologia della pratica cultuale nel mondo siceliota e magnogreco*, *Archeologia Classica – Suppl. et Monografie*, 14, Rome, 2017.

Parker 2010 : PARKER (R.), Eating Unsacrificed Meat, in CARLIER (P.) et LEROUGE-COHEN (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 137-145.

Pasqualini 1986a : PASQUALINI (M.), Hyères, Porquerolles-La Galère, fouille programmée, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 22-23 Novembre 1986, NIL*, 3, Marseille, 1986, p. 119-121.

Pasqualini 1986b : PASQUALINI (M.), Hyères, île du Levant, prospection, in *Direction des antiquités historiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réunion annuelle des Archéologues, 22-23 Novembre 1986, NIL,* 3, Marseille, 1986, p. 121-122.

Patera 2010a : PATERA (I.), Espace et structures cultuels du sanctuaire grec : la construction du vocabulaire, in SCHEID (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), dir., *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ?, Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes, RHR*, 227, 4, Paris, 2010, p. 535-551.

Paul 2016 : PAUL (S.), « Pallas étend ses mains sur notre cité », Réflexion sur le paysage épiclétique autour de l'Athéna « poliade », in *Pallas*, 100, Toulouse : Presses Universitaires du Midi, 2016, p. 119-138.

Pedley 2005 : PEDLEY (J.), *Sanctuaries and the Sacred in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2005.

Pedrazzi 2013 : PEDRAZZI (M.), La cosiddetta terrazza di Zeus a Velia, in *JÖAI*, 82, Wien, 2013, p. 305-338.

Pekin 2015 : PEKIN (A. V.), *Foça Tarihi, The history of Phokaia*, Istanbul : Ege Yayinlari, 2015.

Pena 1973 : PENA (M. J.), Artemis-Diana y algunas cuestiones en relación con su iconografía y su culto en occidente, in *Ampurias*, 35, 1973, p. 109-134.

Pena 1986-89 : PENA (M. J.), Terracotas votivas de Ampurias y Ullastret, in *Empúries,* 48-50, II, Barcelone, 1986-1989, p. 200-205.

Pena 1987 : PENA (M. J.), Los "thymiateria" en forma de cabeza femenina hallados en el N.-E. de la Península Ibérica, in *Grecs et Ibères au IVe siècle avant J.-C., Commerce et iconographie (Bordeaux, 1986), REA*, 89, 3, 1987, p. 349-356.

Pena 2000a : PENA (M. J.), Les cultes d'Emporion, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 59-68.

Pena 2000b : PENA (M. J.), "Ἐπὶ σωτηρίᾳ των ἀνθρώπων", Encore sur la colonisation rhodienne de Rhodé, in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 133, 2000, p. 109-112.

Pena 2007 : PENA (M. J.), Reflexiones sobre los pebeteros en forma de cabeza femenina, in CRUZ MARÍN CEBALLOS (M.) et HORN (F.), dir., *Imagen y culto en la Iberia prerromana : los pebeteros en forma de cabeza femenina*, Séville, Universidad de Sevilla, 2007, p. 17-40.

Pena 2012 : PENA (M. J.), Imatges gregues a emissions d'Ibèria, in CAMPO (M.) et BELTRAN FORTES (J.), *Déus i mites de l'antiguitat : l'evidència de la moneda d'Hispània : del 22 de febrer de 2012 al 17 de març de 2013*, Barcelone, 2012, p. 20-25.

Pena 2016 : PENA (M. J.), El culto a Artemis Efesia en Massalia y las costas de Iberia. ¿Una leyenda tardía con trasfondo político? Análisis crítico de las fuentes literarias, in *Latomus*, vol. 75, fasc. 4, Bruxelles, 2016, p. 960-984.

Penon, Saurel 1876 : PENON (C. J.) et SAUREL (A.), *Le musée d'archéologie de Marseille, Précédé d'une notice historique sur le Château-Borély*, Marseille, 1876.

Pfrommer 1989 : PFROMMER (M.), Zum Fries des Dionysostempels von Milet, in *IstMitt*, 39, Tübingen : E. Wasmuth, 1989, p. 433-439.

Philadelpheus 1936 : PHILADELPHEUS (A.), Un chef d'œuvre de la sculpture grecque du Vème siècle en Catalogne, in *AIEC*, VIII, 1927-1931, Barcelone, 1936, p. 60-68.

Picard 2000 : PICARD (O.), L'iconographie religieuse sur les monnaies aux types d'Auriol, in Hermary (A.) et Tréziny (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 165-174.

Picard *et al.* 2009 : PICARD (P.), CHARRON (A.), HERMARY (A.), TERRER (D. T.) et BLANC (P.), Portraits et sculptures, in Long (L.) et Picard (P.), César, Le Rhône pour mémoire, vingt ans de fouilles archéologiques dans le fleuve à Arles, Arles, 2009, p. 110-149.

Piguet 2013 : PIGUET (É.), La diffusion du culte d'Asclépios en Égée et en Asie Mineure, in *Sciences humaines combinées*, 12, 2013.

Pirenne-Delforge 1994 : PIRENNE-DELFORGE (V.), *L'Aphrodite grecque : contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*, *Kernos* supplément 4*,* Liège, 1994.

Pirenne-Delforge 2004 : PIRENNE-DELFORGE (V.), La portée du témoignage de Pausanias sur les cultes locaux, in Labarre (G.), éd., *Les cultes locaux dans les mondes grec et romain, actes du colloque de Lyon, 7-8 juin 2001*, Lyon, 2004, p. 5-20.

Pirenne-Delforge 2010 : PIRENNE-DELFORGE (V.), Un *oikèma* appelé Erechteion (Pausanias, I, 26, 5), in Carlier (P.) et Lerouge-Cohen (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 147-163.

Pirenne-Delforge 2011 : PIRENNE-DELFORGE (V.), Les codes de l'adresse rituelle en Grèce : le cas des libations sans vin, in Pirenne-Delforge (V.) et Prescendi (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 117-147.

Pirenne-Delforge, Prescendi 2011 : PIRENNE-DELFORGE (V.) et PRESCENDI (F.), Introduction. « *Nourrir les dieux ?* », in PIRENNE-DELFORGE (V.) et PRESCENDI (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 7-14.

Plana-Mallart 2012 : PLANA-MALLART (R.), La présence grecque et ses effets dans le Nord-Est de la péninsule Ibérique (VIIe – début du IVe siècle av. n. è.), in MARTINEZ-SÈVE (L.), éd., *Les diasporas grecques du VIIIe à la fin du IIIe siècle av. J.-C., Actes du colloque de la Sophau, Pallas*, 89, Toulouse, 2012, p. 157-178.

Plana-Mallart 2018 : PLANA-MALLART (R.), Emporion and the North-Eastern Coast of the Iberian peninsula, in GAILLEDRAT (É.), DIETLER (M.) et PLANA-MALLART (R.), éds., *The Emporion in the Ancient Western Mediterranean, Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, Montpellier, 2018, p. 103-114.

Pons *et al.* 2010 : PONS (E.), ASENSIO (D.), FUERTES (M.) et BOUSO (M.), El yacimiento ibérico del Mas Castellar de Pontos (Alt Empordà, Girona), un nucleo indígena en la orbita de la colonia focea de Emporion, in TREZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire (Actes des rencontres du programme européen Ramses – 2006-2008)*, Aix-en-Provence, 2010 (BiAMA, 3), p. 105-118.

Pons *et al.* 2011 : PONS (E.), COLOMINA (L.), SANA (M.) et VARGAS (A.), Mas Castellar, Pontós, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 205-210.

Pont 2004 : PONT (A.-V.), Le paysage religieux grec traditionnel dans les cités d'Asie Mineure occidentale au IVème et au début du Vème siècle, in *Revue des études grecques*, 117, Paris, 2004, p. 546-577.

Pournot 2000 : POURNOT (J.), Les cultes phocéens et le monnayage massaliète de la deuxième moitié du Ve s. (d'après les collections du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille), in HERMARY (A.) et TREZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes*, *Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 183-189.

Pralon 1992 : PRALON (D.), La légende de la fondation de Marseille, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 51-56.

Prêteux 2005 : PRÊTEUX (Fr.), Priapos Bébrykès dans la Propontide et les Détroits : succès d'un mythe local in *REG*, 118, Paris, 2005. p. 246-265.

Prêteux 2013 : PRÊTEUX (Fr.), Archéologie et nouvelles approches de la région des Détroits, in BRU (H.) et LABARRE (G.), éds., *L'Anatolie des peuples, des cités et des cultures (IIe millénaire av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.), Colloque international de Besançon, 26-27 novembre 2010, Volume I. Autour d'un projet d'atlas historique et archéologique de l'Asie Mineure. Méthodologie et prospective*, Besançon, 2013. p. 133-140.

Properzio 1981 : PROPERZIO (P. J.), *Evidence for the Cults and Mythology of Marseilles from Its Foundation to the Fall of the Roman Empire in the West from Ancient Literary, Epigraphical, Numismatic, and Archaeological Testimonia*, these, 1981.

Puccio 2010 : PUCCIO (L.), Les cultes isiaques à Emporion, in *Pallas*, 84, Toulouse : Presses Universitaires de Toulouse – Le Mirail, 2010, p. 207-227.

Pugliese Carratelli 1955 : PUGLIESE CARRATELLI (G.), Un decreto di Velia del sec. III a.C., in *ArchStorCalabria*, 24, 1955, p. 1-7.

Pugliese Carratelli 1970a : PUGLIESE CARRATELLI (G.), Ancora su "phôlarkhos", in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, Naples, 1970, p. 243-248.

Pugliese Carratelli 1970b : PUGLIESE CARRATELLI (G.), Olympios Kairos, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, Naples, 1970, p. 248-249.

Puig Griessenberger 2010 : PUIG GRIESSENBERGER (A.M.), Rhodé (c. 375-195 av. J.-C.), in TRÉZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire (Actes des rencontres du programme européen Ramses 2 -2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 79-88.

Puig i Cadafalch 1909a : PUIG I CADAFALCH (J.), Les Excavacions d'Empúries, Estudi de la topografía, in *AIEC*, II, 1908, Barcelone, 1909, p. 150-194.

Puig i Cadafalch 1909b : PUIG I CADAFALCH (J.), Crònica de les excavacions d'Empúries, in *AIEC*, II, 1908, Barcelone, 1909, p. 558-560.

Puig i Cadafalch 1911 : PUIG I CADAFALCH (J.), Crònica de les excavacions d'Empúries, in *AIEC*, III, 1909-1910, Barcelone, 1911, p. 706-710.

Puig i Cadafalch 1913a : PUIG I CADAFALCH (J.), Els temples d'Empúries, in *AIEC*, IV, 1911-1912, Barcelone, 1913, p. 303-322.

Puig i Cadafalch 1913b : PUIG I CADAFALCH (J.), Crònica de les excavacions d'Empúries, in *AIEC*, IV, 1911-1912, Barcelone, 1913, p. 671.

Puig i Cadafalch 1915 : PUIG I CADAFALCH (J.), Excavacions d'Empúries, in *AIEC*, V, vol. 1, 1911-1912, Barcelone, 1913, p. 838-847.

Puig i Cadafalch 1923 : PUIG I CADAFALCH (J.), La colònia grega d'Empúries, in *AIEC*, VI, 1915-1920, Barcelone, 1923, p. 694-712.

Puig i Cadafalch 1931 : PUIG I CADAFALCH (J.), Les Excavacions d'Empúries, in *AIEC*, VII, 1921-1926, Barcelone, 1931, p. 81-84.

Puig i Cadafalch 1936 : PUIG I CADAFALCH (J.), Les Excavacions d'Empúries, in *AIEC*, VIII, 1927-1931, Barcelone, 1936, p. 56-59.

Puig, Castanyer 2020 : PUIG (A. M.) et CASTANYER (P.), Intervencions a la platja del Moll grec d'Empúries (l'Escala), in BURCH (J.), BUXÓ (R.), FRIGOLA (J.), FUERTES (M.), MANZANO (S.) et MATARÓ (M.), éds., *Quinzenes Jornades d'Arqueologia de les Comarques de Girona, Castelló d'Empúries 2020*, Girona, 2020, p. 145-148.

Py 1990 : PY (M.), Espeyran, in *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille/Edisud*, Marseille, 1990, p. 191-193.

Py 2007 : PY (M.), L'hypothèse d'Espeyran-Rhodanousia, in *D'Espeyran à Saint-Gilles, de l'Antiquité au Moyen Âge, Archéologie gardoises 4*, Nîmes, 2007, p. 25-31.

Q

Quantin 2011 : QUANTIN (Fr.), Avant-propos, in QUANTIN (Fr.), éd., *Archéologie des religions antiques, contributions à l'étude des sanctuaires antiques en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, ARCHAIA I, Pau : Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, p. 7-10.

R

Reinach 1912 : REINACH (S.), Le nom de Monaco, in *CRAI*, 56e année, 2, 1912, p. 98-100.

Renfrew 1985 : RENFREW (C.), *The Archaeology of Cult, The Sanctuary at Phylakopi*, *British School at Athens*, Suppl. 18, Londres, 1985.

Ribezzo 1937 : RIBEZZO (Fr.), Dedica a Persephone scoperta a Casale di Velia, in *Rivista indo-greco-italica*, 21, 1937, p. 210.

Richard 2000 : RICHARD (J.-C.), Les divinités sur les monnaies de Marseille, IVe-Ier siècles av. J.-C., in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 191-196.

Riemann 1877 : RIEMANN (O.), Inscriptions grecques provenant du recueil de Cyriaque d'Ancône. I. Manuscrit 996 de la bibliothèque Riccardienne à Florence, in *BCH*, I, 1877, p. 81-88.

Rigoir 1983 : RIGOIR (J.) et RIGOIR (Y.), Le chapiteau préromain de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), in *DAM*, 6, 1983, p. 143-145.

Robert 1928 : ROBERT (L.), Notes d'Épigraphie Hellénistique, in *BCH,* LII, 1928, p. 426-443.

Robert 1965 : ROBERT (L.), Statues divines, in *Hellenica,* 13, 1965, p. 122-123.

Robert 1968 : ROBERT (L.), Noms de personnes et civilisation grecque, in *JS*, 4, 1, 1968, p. 197-213.

Rodà 2008 : RODÀ (I.), Dubtes sobre un déu : Asclepi o Serapis?, in *L'Esculapi, El retorn del déu*, Barcelona: Museu d'Arqueologia de Catalunya-Barcelona, 2008, p. 65-72.

Roebuck 1959 : ROEBUCK (C. A.), *Ionian trade and colonization*, New York : Archaeological Institute of America, 1959.

Rogers 2012 : ROGERS (G.), *The mysteries of Artemis of Ephesos : Cult, polis, and change in the Graeco-Roman world*, New Haven : Yale University Press, 2012.

Rohaut 2017 : ROHAUT (L.), *Les naïskoi votifs de Marseille, Étude des édicules avec femme assise dans les cités phocéennes, ioniennes et éoliennes à l'époque archaïque, thèse de doctorat*, Université d'Aix-Marseille, vol. 1-2, 2017.

Rolley 1997 : ROLLEY (Cl.), Encore les aphidrymata, Sur la fondation de Marseille, de Thasos et de Rome, in *Annali di archeologia e storia antica*, 4, 1997, p. 35-44.

Ropiot 2003 : ROPIOT (V.), La question du port fluvial d'Agde et le trafic sur l'Hérault durant l'Âge du fer (VIe-IIe s. av. n. è.), in *Puertos fluviales antiguos : ciudad desarollo e infraestructuras*, Valencia, 2003, p. 213-225.

Rosso 2013 : ROSSO (E.), Secundum, dignitatem municipi : les édifices collégiaux et leur programme figuratif, entre public et privé ?, in DARDENAY (A.) et ROSSO (E.), dir., *Dialogues entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine, Vecteurs, acteurs, significations*, Bordeaux, 2013, p. 67-122.

Rothé, Tréziny 2005 : ROTHÉ (M.-P.) et TRÉZINY (H.), dir., *Marseille et ses alentours, CAG, 13/3, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2005.

Rouanet, Ros 1940 : ROUANET (M.) et ROS (R.), Le « Pioch du Télégraphe » près Montagnac, in *BSA Béziers,* 4e série, VI, 1940, p. 9-13.

Roudier 2014 : ROUDIER (É.), Les sources d'eau antiques des Pyrénées-Orientales. Un état des lieux des connaissances, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n°29, Perpignan, 2014, p. 95-99.

Roudier, Dunyach 2018 : ROUDIER (É.) et DUNYACH (I.), Argelès-sur-Mer, Montagne Rase, in *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO,* n°33, Perpignan, 2018, p. 15-16.

Rougemont 2010 : ROUGEMONT (G.), L'oracle de Delphes, les sciences de la nature et l'archéologie, in CARLIER (P.) et LEROUGE-COHEN (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 175-182.

Rouillard 1982 : ROUILLARD (P.), Les colonies grecques du Sud-Est de la Péninsule Ibérique, État de la question, in *Focei dall'Anatolia all'Oceano, PdP 37*, 204-207, Naples, 1982, p. 417–431.

Rouillard *et al.* 2015 : ROUILLARD (P.), PLANA-MALLART (R.), MORET (P.), Les Ibères à la rencontre des Grecs, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 199-218.

Roure 2010 : ROURE (R.), Grecs et non-Grecs en Languedoc oriental : Espeyran, Le Cailar et la question de Rhodanousia, in TRÉZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire (Actes des rencontres du programme européen Ramses – 2006-2008)*, Aix-en-Provence, 2010 (BiAMA, 3), p. 681-688.

Roure 2018 : ROURE (R.), Hyères, PCR « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence », in *BSR PACA*, 2018, p. 148-148.

Roure 2019 : ROURE (R.), Le Cailar (Gard) et Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard, Gard), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 95.

Roure 2020 : ROURE (R.), *Projet collectif de recherche, Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence (Hyères, Var)*, 2020.

Roure, Compan 2007 : ROURE (R.) et COMPAN (E.), Le comptoir d'Espeyran à l'âge du Fer, in *D'Espeyran à Saint-Gilles, de l'Antiquité au Moyen Âge, Archéologie gardoises 4*, Nîmes, 2007, p. 33-43.

Roure, Sarrazanas 2019 : ROURE (R.) et SARRAZANAS (Cl.), Hyères, PCR « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence », in *BSR PACA*, 2019, p. 172.

Roure *et al.* 2015 : ROURE (R.), JONCHERAY (C.), OLLIVIER (D.), EXCOFFON (P.), DEAL (C.), SALLE (V.) et SERIEYS (M.), Un dépôt de fondation en contexte domestique à Olbia de Provence (Hyères, Var), in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011,* Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 99-110.

Roure *et al.* 2018 : ROURE (R.), SARRAZANAS (Cl.), MARTINEZ (R.), BATS (M.), SERIEYS (M.) et DEAL (C.), *Projet Collectif de Recherche, Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence (Hyères, Var)*, 2018.

Roure *et al.* 2019 : ROURE (R.), SARRAZANAS (Cl.), MARTINEZ (R.), BATS (M.), SERIEYS (M.), JONCHERAY (Cl.) et PACE (R.), *Projet Collectif de Recherche, Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence (Hyères, Var)*, 2019.

Roux 1984a : ROUX (G.), Avant-propos, in ROUX (G.), dir., *Temples et sanctuaires, séminaire de recherche 1981-1983, Travaux de la Maison de l'Orient 7*, 1984, p. 7-8.

Roux 1984b : ROUX (G.), Trésors, temples, tholos, in ROUX (G.), dir., *Temples et sanctuaires, séminaire de recherche 1981-1983, Travaux de la Maison de l'Orient 7*, 1984, p. 153-171.

Roy 2010 : ROY (J.), Arkadian religion without Pausanias : the sanctuary at Berekla, in CARLIER (P.) ET LEROUGE-COHEN (C.), éds., *Paysage et religion en Grèce antique, mélanges offerts à Madeleine Jost, Travaux de la Maison René-Ginouvès 10*, Paris, 2010, p. 55-65.

Ruffi 1696 : RUFFI (A. de), *Histoire de la Ville de Marseille, 2ème édition*, Marseille, 1696.

Ruiz de Arbulo 1994 : RUIZ DE ARBULO (J.), El gimnasio de Emporion (s. II-I aC), in *Butlletí Arqueològic*, 16, Tarragona, 1994, p. 11-44.

Ruiz de Arbulo 2006 : RUIZ DE ARBULO (J.), Cuestiones económicas y sociales en torno a los santuarios de Isis y Serapis, La ofrenda de Numas en emporion y el Serapeo de Ostia, in Escacena CARRASCO (J. L.) et FERRER ALBELDA (E.), éds., *Entre dios y los hombres : el sacerdocio en la antigüedad*, 2006, p. 197-228.

Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a : RUIZ DE ARBULO (J.) et VIVÓ (D.), Serapis, Isis y los dioses acompañantes en Emporion, una nueva interpretación para el conjunto de esculturas aparecidas en el supuesto Asklepieion emporitano, in *Revista d' Arqueologia de Ponent*, 18, 2008, p. 71-135.

Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b : RUIZ DE ARBULO (J.) et VIVÓ (D.), Els braços del déu. Els peus de la deessa. Serapis i Isis a Empòrion, in *L'Esculapi, El retorn del déu*, Barcelona: Museu d'Arqueologia de Catalunya-Barcelona, 2008, p. 45-64.

S

Sachs 2014 : SACHS (G.), *Phokaia und seine Kolonien im Westen : Handelswege in der Antike*, Hambourg, Kovac, 2014.

Sakellariou 1958 : SAKELLARIOU (M. B.) : *La migration grecque en Ionie*, Athènes : Institut Français d'Athènes, 1958.

Salač 1927 : SALAČ (A.), Inscriptions de Kymé d'Éolide, de Phocée, de Tralles et de quelques autres villes d'Asie Mineure, in *BCH*, 51, 1927, p. 374-440.

Salviat 1972 : SALVIAT (Fr.), Circonscription de Provence, in *Gallia*, 30, 2, 1972, p. 511-541.

Salviat 1974 : SALVIAT (Fr.), Circonscription de Provence, in *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 501-528.

Salviat 1992a : SALVIAT (Fr.), Sur la religion de Marseille grecque, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 141-150.

Salviat 1992b : SALVIAT (Fr.), Calendrier de Paros et calendrier de Thasos. Boédromia, Badromia et la solidarité des armes, in *Mélanges Pierre Lévêque. Tome 6 : Religion*, Besançon, 1992, p. 261-267.

Salviat 2000 : SALVIAT (Fr.), La source ionienne : Apatouria, Apollon Delphinios et l'oracle, L'Aristarchéion, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian*, Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 25-31.

Sanders 2000 : SANDERS (J. M.), The Artémis de Milo, in *The 101st Annual Meeting of the Archaeological Institute of America, Amercian Journal of Archaology,* 104.2, Presses de l'Université de Chicago, 2000, p. 369.

Sanmartí 2015 : SANMARTÍ (J.), Interactions coloniales, cuisine et formes de consommation en Ibérie septentrionale, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 171-183.

Sanmartí-Grego 1992 : SANMARTÍ-GREGO (E.), *Massalia et Emporion : une origine commune, deux destins différents*, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 27-41.

Sanmartí-Grego *et al.* 1988 : SANMARTÍ-GREGO (E.), CASTANYER (P.) et TREMOLEDA (J.), La secuencia historico-topográfica de las murallas del sector meridional de Emporion, in *Madr.Mitt.*, 29, 1988, p. 191-200.

Sanmartí-Grego *et al.* 1990 : SANMARTÍ-GREGO (E.), CASTANYER (P.) et TREMOLEDA (J.), Emporion : un ejemplo de monumentalización precoz en la Hispania republicana. Los santuarios helenísticos del sector meridional, in TRILLMICH (W.) et ZANKER (P.), éds., *Stadtbild und Ideologie, Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit (Madrid 1985)*, München, 1990, p. 117-144.

Sanmartí-Grego 1991 : SANMARTÍ-GREGO (J.), Algunas observaciones sobre la distribución de cerámicas áticas en la costa central de Cataluña durante el siglo V a.C, in CABRERA BONET (P.), OLMOS (R.) et SANMARTÍ-GREGO (E.), *Iberos y griegos, Lecturas desde la diversidad, Simposio Internacional celebrado en Ampurias, 3 al 5 de Abril de 1991, Huelva Arqueológica*, XIII.2, 1991, p. 33-58.

Sanmartí-Grego *et al.* 1992 : SANMARTÍ-GREGO (E.), CASTANYER (P.) et TREMOLEDA (J.), Nuevos datos sobre la historia y la topografía de las murallas de Emporion, in *Madr.Mitt.*, 33, 1992, p. 102-112.

Santiago 1994 : SANTIAGO (R.-A.), El Texto de Estrabón en torno a "Emporion" a la luz de los nuevos descubrimientos arqueológicos y epigráficos, in *Emerita*, 62, fasc.1, 1994, p. 61-74.

Santos, Sourisseau 2011 : SANTOS (M.) et SOURISSEAU (J.-Ch.), Cultes et pratiques rituelles dans les communautés grecques de Gaule méditerranéenne et de Catalogne, in PERNET (L.) et ROURE (R.), dir., *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, 2011, p. 223-255.

Santos *et al.* 2013 : SANTOS (M.), CASTANYER (P.) et TREMOLEDA (J.), Emporion archaica : los ritmos y las fisonimías de los dos establecimientos originarios, a partir de los últimos datos arqueológicos, in BOUFFIER (S.) et HERMARY (A.), éds., *L'Occident grec de Marseille à Mégara Hyblaea : hommages à Henri Tréziny*, « Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine » 13, Arles, 2013, p. 103-113.

Sarrazanas 2015 : SARRAZANAS (Cl.), Noms de personnes et identités dans les inscriptions d'Olbia de Provence (IVe-Ier s. av. J.-C.), in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 551-562.

Sarrazanas à paraître : SARRAZANAS (Cl.), *Magic and Love in the Moonlight. A Latin Love-spell from the Aphrodision in Olbia de Provence (France)* (à paraître).

Sarrazanas *et al.* 2019 : SARRAZANAS (Cl.), ROURE (R.) et SERIEYS (M.), *Olbia de Provence, Route de l'Almanarre, (Hyères les Palmiers, Var), rapport d'opérations 2019*.

Sartiaux 1911 : SARTIAUX (F.), *Villes mortes d'Asie mineure : Pergame, Éphèse, Priène, Milet, le Didymeion, Hiérapolis*, Paris : Hachette, 1911.

Sartiaux 1914b : SARTIAUX (F.), Recherches sur le site de l'ancienne Phocée, in *CRAI*, 58-1, Paris : Picard, 1914, p. 6-18.

Sartiaux 1921 : SARTIAUX (F.), Nouvelles recherches sur le site de Phocée, in *CRAI,* Paris : Picard, 1921.

Saurel 1877-1878 : SAUREL (A.), *Dictionnaire des villes, villages & hameaux du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 2 vol**.,** 1877-1878.

Sautel 1950 : SAUTEL (C.), Informations, Antiquités historiques, Circonscriptions : XIIIe, Ardèche, Vaucluse, in *Gallia*, 8, Paris, 1950, p. 133-144.

Scheid 1997 : SCHEID (J.), Comment identifier un lieu de culte ? in *CCG*, VIII, 1997, p. 51-59.

Scheid 2000 : SCHEID (J.), Pour une archéologie du rite, in *Annales HSS*, 55, mai-juin 2000-3, p. 615-622.

Scheid 2005 : SCHEID (J.), *Quand faire, c'est croire, Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, 2005.

Scheid 2008 : SCHEID (J.), *Pour une archéologie du rite : nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*, Collection de l'École française de Rome, 407, Rome, 2008.

Scheid 2011 : SCHEID (J.), Les offrandes végétales dans les rites sacrificiels des Romains, in PIRENNE-DELFORGE (V.) et PRESCENDI (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 105-115.

Scheid, De Polignac 2010 : SCHEID (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), avant-propos, in SCHEID (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), dir., *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ?, Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes, RHR*, 227, 4, Paris, 2010, p. 427-434.

Scherrer 2000 : SCHERRER (P.), *Ephesos : The new Guide, Genève*, Turkey : Ege Yayınları, 2000.

Scherrer 2009 : SCHERRER (P.), D'Apasa à Hagios Theologos : histoire de l'habitat de la région d'Éphèse de la préhistoire à l'époque byzantine, vue sous l'angle des contraintes maritimes et fluviales, in *Archéologie et environnement dans la Méditerranée antique*, Genève : Droz, 2009, p. 25-54.

Schintlmeister 2013 : SCHINTLMEISTER (L.), *Aphrodite in Ephesos (*thèse), Wien, 2013.

Schmiedt 1970 : SCHMIEDT (G.), Contributo alla ricostruzione della situazione geotopografica di Velia nell'antichità, in *Nuovi Studi su Velia*, *PdP 25,* 130-133, Naples, 1970, p. 65-92.

Schmitt 1970 : SCHMITT (P.), Athéna *Apatouria* et la ceinture : Les aspects féminins des Apatouries à Athènes, in *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* 32, n°6, Cambridge, 1977, p. 1059-1073.

Schneider 1998 : SCHNEIDER (C.), Apollon Ulios in Velia?, in *AA*, 1998, 2, p. 305-317.

Schroeder 1998 : SCHROEDER (S. F.), Emporion y su conexion con el mundo helenistico oriental, Las esculturas de Agathos Daimon-Serapis y Apolo, in CABRERA BONET (P.) et SANCHEZ (C.), éds., *Los Griegos en España, tras las huellas de Heracles*, Madrid, 1998, p. 122-137.

Schroeder 2008 : SCHROEDER (S. F.), Empòrion i la seva connexió amb Delos i Alexandria. L'escultura emporitana d'Agathos Daimon-Serapis, in *L'Esculapi, El retorn del déu*, Barcelona: Museu d'Arqueologia de Catalunya-Barcelona, 2008, p. 73-77.

Schumacher 1993 : SCHUMACHER (R. W. M.), Three related sanctuaries of Poseidon : Geraistos, Kalaureia and Tainaron, in MARINATOS (N.) et HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 62-87.

Seipel 2008 : SEIPEL (W.), Katalaog, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 105-245.

Senff 2003 : SENFF (R.), Das Aphroditeheiligtum von Milet, in *Asia Minor Studien,* 49, 2003, p. 11-25.

Sestieri 1949 : SESTIERI (P. C.), Velia, in *Fasti Archaeologici,* 4, 1949, p. 191-193.

Sestieri 1956 : SESTIERI (P. C.), Velia, in *Fasti Archaeologici,* 11, 1956, p. 140

Sineux 2006 : SINEUX (P.), Asklépios, les Nymphes et Achéloos : réflexions sur une association cultuelle, in *Kentron*, 22, 2006, p. 177-198.

Sinn 1993 : SINN (U.), Greek sanctuaries as places of refuge, in MARINATOS (N.), HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 88-109.

Sokolowski 1955 : SOKOLOWSKI (F.), *Lois sacrées de l'Asie Mineure, Travaux et mémoires des anciens membres étrangers de l'École et de divers savants,* 9, Paris, 1955.

Sourisseau 2019 : SOURISSEAU (J.-Chr.), Arles (Bouches-du-Rhône), in DUSSEAUX (D.), GAILLEDRAT (É.) et PLANA-MALLART (R.), *L'aventure phocéenne, Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milan, 2019, p. 123-124.

Sourvinou-Inwood 1993 : SOURVINOU-INWOOD (Ch.), Early sanctuaries, the eighth century and ritual space : fragments of a discourse, in MARINATOS (N.) et HÄGG (R.), éds., *Greek sanctuaries: New approaches*, Londres, New York, 1993, p. 1-17

Sporn 2010 : SPORN (K.), Espace naturel et paysages religieux : les grottes dans le monde grec, in SCHEID (J.) et DE POLIGNAC (Fr.), dir., *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ?, Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes, RHR*, 227, 4, Paris, 2010, p. 553-571.

Svoboda 2009 : SVOBODA (D. F.), Der Kultplatz 1 von Velia – Vorläufige Ergebnisse der Grabunger 2006, in *Forum Archaeologiae, Zeitschrift für klassische Archäologie*, 46, III, 2009.

Svoboda 2010 : SVOBODA (D. F.), Der Kultplatz 1 in Velia, Überlegungen zur chronologischen Einordnung, in GASSNER (V.) et MEYER (M.), éds., *Standortbestimmung, Akten des 12 Österreichischen Archäologentages (Wien, 27.02.-01.03.2008), Wiener Forschungen zur Archäologie*, 13, Vienne, 2010, p. 103-111.

T

Tantillo 2015 : TANTILLO (I.), Sanctuaires périphériques de Déméter dans la Sicile archaïque, in MÉNARD (H.) et PLANA-MALLART (R.), éds., *Espaces urbains et périurbains dans le monde méditerranéen antique*, Collection « Mondes anciens », Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2015, p. 113-128.

Theodorescu, Tréziny 2000 : THEODORESCU (D.) et TRÉZINY (H.), Le chapiteau ionique archaïque de Marseille, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 135-146.

Thür 1995a : THÜR (H.), The Processional Way in Ephesos as a Place of Cult and Burial, in KOESTER (H.), *Ephesos, Metropolis of Asia : An interdisciplinary Approach to Its Archaeology, Religion and Culture*, Valley Forge (Pa.) : Trinity press international, 1995, p. 157-200.

Thür 1999 : THÜR (H.), Die Via Sacra Ephesiaca : In der Stadt und vor der Stadt, in KNIBBE (D.), SCHERRER (P.), TAEUBER (H.) et THÜR (H.), *Steine und Wege : Festschrift für Dieter Knibbe*, Wien : Österreichisches Archäologisches Institut, 1999, p. 163-182.

Tocco Sciarelli 1994 : TOCCO SCIARELLI (G.), Storia degli scavi e nuove prospettive di ricerca, in GRECO (G.) et KRINZINGER (F.), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994, p. 13-18.

Tocco Sciarelli 1997 : TOCCO SCIARELLI (G.), Il Culto di Hera ad Elea, in *Héra, Images, espaces, cultes : actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III et de l'Association P.R.A.C., Lille, 29-30 novembre 1993*, Naples, 1997, p. 227-234.

Tocco Sciarelli 1999 : TOCCO SCIARELLI (G.), Spazi pubblici a Velia : l'agorà o un santuario ? in TOCCO SCIARELLI (G.), éd., *Neue Forschungen in Velia : Akten des Kongresses "La ricerca archeologica a Velia" (Rom, 1.-2. Juli 1993),* Vienne : Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1999, p. 61-66.

Tocco Sciarelli 2000a : TOCCO SCIARELLI (G.), I culti di Velia, Scoperte recenti, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 51-58.

Tocco Sciarelli 2000b : TOCCO SCIARELLI (G.), Aspetti del culto in età arcaica ad Elea, in KRINZINGER (F.) et GASSNER (V.), dir., *Die Ägäis und das westliche Mittelmeer : Beziehungen und Wechselwirkungen 8. bis 5. Jh. v. Chr. : Akten des Symposions, Wien, 24. bis 27. März 1999*, Wien, 2000, p. 185-191.

Tocco Sciarelli 2009 : TOCCO SCIARELLI (G.), Introducion, in TOCCO SCIARELLI (G.), *Velia, la cinta fortificata e le aree sacre*, Milan, 2009, p. 7-8.

Tréheux 1953 : TRÉHEUX (J.), Décret de Lampsaque trouvé à Thasos, in *BCH,* LXXVII, 1, Paris, 1953, p. 426-443.

Tréziny 1994 : TRÉZINY (H.), Les Fortifications phocéennes d'Occident : Emporion, Vélia, Marseille, in DEBORD (P.) et DESCAT (R.), dir., *Fortifications et défense du territoire en Asie mineure occidentale et méridionale : actes / de la table ronde CNRS, Istanbul, 20-27 mai 1993, REA*, 96, 1994, 1-2, p. 115-135.

Tréziny 1996 : TRÉZINY (H.), Les Fouilles de la Bourse à Marseille : 1977-1994, in *CRAI*, 1996 fasc. 1, ISSN 0065-0536, p. 225-250.

Tréziny 2000a : TRÉZINY (H.), Les lieux de culte dans Marseille grecque, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 81-99.

Tréziny 2000b : TRÉZINY (H.), Hyélà ou Athéna sur les monnaies de Vélia ?, in HERMARY (A.) et TRÉZINY (H), éds., *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international organisé par le Centre Camille-Jullian,* Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 80.

Tréziny 2001a : TRÉZINY (H.), Les fortifications de Marseille dans l'Antiquité, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, 3-5 novembre 1999*, Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 45-57.

Tréziny 2001b : TRÉZINY (H.), Rue du port (Benoit, Fouilles XXIV, XXV, XXVI), Les fouilles de Marseille, Fiche de site, in BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.) et BIZOT (B.), éds., *Marseille, Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, 3-5 novembre 1999*, Études Massaliètes 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 420.

Tréziny 2002 : TRÉZINY (H.), Marseille grecque : approche archéologique, in *La Monetazione dei Focei in Occidente : atti dell'XI convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici, Napoli, 25-27 ottobre 1996*, Rome : Institut italien de numismatique, 2002, p. 53-70.

Tréziny 2004b : TRÉZINY (H.), Urbanisme grec, urbanisme indigène dans le midi de la Gaule, in AGUSTA-BOULAROT (S.) et LAFON (X.), dir., *Des Ibères aux Vénètes*, Coll. EFR n°328, Rome, 2004, p. 65-77.

Tréziny 2005a : TRÉZINY (H.), Topographie, urbanisme et architecture de Marseille pendant l'Antiquité, in ROTHÉ (M.-P) et TRÉZINY (H.), *Marseille et ses alentours, C.A.G. 13/3, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2005, p. 230-244.

Tréziny 2005b : TRÉZINY (H.), Les colonies grecques de Méditerranée occidentale, in *Histoire urbaine, Société française d'histoire urbaine (SFHU)*, 2005, p. 51-66.

Tréziny 2006a : TRÉZINY (H.), Marseille et Velia, villes ioniennes d'Occident, in *Velia, Atti del quarantacinquesimo convegno di studi sulla magna Grecia. Taranto. Tarente, Marina di Ascea 21-25 settembre 2005*, Tarente, 2006, p. 507-531.

Tréziny 2006b : TRÉZINY (H.), Marseille et l'hellénisation du Midi : regards sur l'architecture et l'urbanisme de la Gaule méridionale à l'époque hellénistique, in PÉRÉ-NOGUÈS (S.), MORET (P.) et FRANCOIS (P.), *L'hellénisation en Méditerranée occidentale : au temps des guerres puniques (260 - 180 av. J.-C.) : Actes du Colloque international de Toulouse 31 mars - 2 avril 2005*, *Pallas*, 70, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2006, p. 163-186.

Tréziny 2009-2011 : TRÉZINY (H.), Marseille antique, topographie, urbanisme, architecture, in *Empúries*, 56, 2009-2011, p. 41-54.

Tréziny 2010a : TRÉZINY (H.), Cinquante ans de recherches archéologiques à Marseille (1959-2009), in DELESTRE (X.) et MARCHESI (H.), dir., *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche. Actes du colloque d'Arles (Bouches-du-Rhône), 28-29-30 octobre 2009*, Paris : Errance-Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 247-252.

Tréziny 2010b : TRÉZINY (H.), Grecs et indigènes autour de Vélia : présentation, in TRÉZINY (H.), éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer noire : actes des rencontres du programme européen Ramses, 2 (2006-2008)*, Paris/Aix-en-Provence, 2010, p. 156-158.

Tréziny 2012 : TRÉZINY (H.), L'espace périurbain dans les villes grecques d'Occident, in BELARTE (M. C.) et PLANA-MALLART (R.), éds., *Le paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité, El paisatge periurbà a la Mediterrània occidental durant la protohistòria i l'antiguitat, Actes du Colloque international, Institut Catalan d'Archéologie Classique, Tarragone, 6-8 mai 2009, Documenta 26, Institut Català d'Arqueologia Clàssica*, Tarragona, 2012, p. 33-45.

Tréziny 2014 : TRÉZINY (H.), Marseille, une ville ionienne dans l'Occident grec, in COLLIN-BOUFFIER (S.) et GARCIA (D.), dir., *Les territoires de Marseille Antique*, Arles, 2014, p. 9-18.

Tréziny 2015 : TRÉZINY (H.), Les sources littéraires sur la topographie de Marseille grecque : César et Aviénus, in ROURE (R.), éd., *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'Hyères-les-Palmiers, 15-18 septembre 2011*, Études massaliètes 12, Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, 2015, p. 13-19.

Tréziny 2019 : TRÉZINY (H.), Les fortifications antiques de Marseille et leurs relations avec les constructions régionales, in *BCH*, CXLIII.I, 2019, 347-360.

Trinkl 2001 : TRINKL (E.), Zeus in der Stadt der Artemis, in SZEMETHY (H.), *Akten des 8 : Osterreichischen Archäologentages vom 23 bis 25 April 1999 am Institut für Klassische Archäologie der Universität Wien*, Wien : Phoibos Verlag, 2001, p. 113-119.

Tsingarida 2011 : TSINGARIDA (A.), Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse ! Vases à boire monumentaux et célébrations divines, in PIRENNE-DELFORGE (V.) et PRESCENDI (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine » (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 59-78.

Tuchelt 1970 : TUCHELT (K.), *Die archaischen Skulpturen von Didyma. Beiträge zur frügriechischen Plastik in Kleinasien*, Berlin: Gebr. Mann, 1970.

Tuchelt 1991a : TUCHELT (K.), *Branchidai-Didyma. Geschichte, Ausgrabung und Wiederentdeckung eines antiken Heiligtums 1765 bis 1990*, Mainz am Rhein : Ph. von Zabern, 1992.

Tuchelt 1991b : TUCHELT (K.), Drei Heiligtümer von Didyma und ihre Grundzüge, in *RA,* 1991, Paris, p. 85-98.

Tuchelt *et al.* 1996 : TUCHELT (K.), SCHNEIDER (P.), SCHATTNER (T. G.) et BALDUS (H. R), *Ein Kultbezirk an der Heiligen Straße von Milet nach Didyma. Didyma. 3, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1962*, Mainz am Rhein : P. von Zabern, 1996.

U

Ugolini 2001 : UGOLINI (D.), Agde, in LUGAND (M.) et BERMOND (L.), *Agde et le Bassin de Thau, CAG*, 34, 2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 119-143.

Ugolini 2002 : UGOLINI (D.), Agatha, Agde (Hérault, France), in *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon (P.C.R. 1993-1999*), Lattes, 2002, p. 346-370.

Ugolini 2008b : UGOLINI (D.), Agde : de la fin de l'établissement grec à l'évêché, in RIVIÈRE (J.-C.), CROS (J.-P.) et MICHAUD (J.), dir., *Le concile d'Agde et son temps : XVe centenaire (11 septembre 506-11 septembre 2006 : catalogue de l'exposition Église Saint-André à Agde du 1er au 30 septembre 2006)*, Agde, 2008, p. 235-262.

Ugolini 2012 : UGOLINI (D.), D'Agde à Béziers : les Grecs en Languedoc occidental (de 600 à 300 av. J.-C.), in TSETSKHLADZE (G.R.) et HERMARY (A.), éds., *From the Pillars of Hercules to the footsteps of the Argonauts*, 2012, p. 163-203.

Ugolini, Jézégou 1988 : UGOLINI (D.) et JÉZÉGOU (M.-P.), Littoral du Languedoc-Roussillon, Carte Archéologique, in *Bilan Scientifique du DRASSM 1988*, Paris, 1988, p. 28-29.

Ugolini, Olive 2006 : UGOLINI (D.) et OLIVE (C.), *Béziers I (600-300 av. J.-C.), La naissance de la ville*, Béziers, 2006.

V

Vallet 1996 : VALLET (G.), La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident, in VALLET (G.), dir., *Le monde grec colonial d'Italie du Sud et de Sicile*, Publications de l'École Française de Rome, 218, Rome : École Française de Rome, 1996. p. 33-85.

Vallet, Villard 1966 : VALLET (G.) et VILLARD (F.), Les Phocéens en Méditerranée occidentale à l'époque archaïque et la fondation de Hyele, in *Velia e i Focei in Occidente, PdP 21, 108-110*, Naples, 1966, p. 166-190.

Van Hoorn 1961 : VAN HOORN (G.), Un chous d'Elea, in *Apollo* I, 1961, p. 27-28.

Vanschoonwinkel 2006 : VANSCHOONWINKEL (J.), Greek Migrations to Aegan Anatolia in the Early Dark Age, in TSETSKHLADZE (G. R.), *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas*, Leiden, 2006, p. 115-141.

Vasseur 1914 : VASSEUR (G.), *L'origine de Marseille, fondation des premiers comptoirs ioniens de Massalia vers le milieu du VIIe siècle, Résultats des fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le Fort Saint-Jean*, Marseille, 1914.

Vauchez 2000 : VAUCHEZ (A.), Introduction, in VAUCHEZ A. (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires : approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques, Collection de l'École française de Rome*, 273, Rome, p. 1-7.

Vecchio 2003a : VECCHIO (L.), Medici e medina ad Elea-Velia, in GRECO (G.), éd., *Elea-Velia: le nuove ricerche. Atti del Convegno di Studi (Napoli, 14 dicembre 2001)*, Napoli, 2003, p. 237-269.

Vecchio 2003b : VECCHIO (L.), *Le Iscrizioni greche di Velia, Velia Studien III*, Wien, 2003.

Vecchio 2006 : VECCHIO (L.), La documentazione epigrafica, in *Velia : atti del quarantacinquesimo convegno internazionale di studi sulla Magna Grecia, Taranto-Marina di Ascea, 21-25 settembre 2005*, Taranto, 2006, p. 365-427.

Vecchio 2009 : VECCHIO (L.), La storia delle ricerche, in TOCCO SCIARELLI (G.), *Velia, la cinta fortificata e le aree sacre*, Milan, 2009, p. 9-17.

Verdin 1997 : VERDIN (Fl.), Un exemple de voirie grecque en territoire indigène : Olbia de Provence, Hyères-les-Palmiers, Var (V. 340- V. 50 av. J.-C.), in *REA*, 99, 1997, n°3-4, *Mélanges dédiés à la mémoire de J. Coupry*, 1997, p. 427-442.

Vernant 1987 : VERNANT (J.-P.), *Mythe et religion en Grèce ancienne*, Paris, 1987.

Vernant 2008 : VERNANT (J.-P.), *La Mort dans les yeux, figures de l'Autre en Grèce ancienne : Artémis, Gorgô*, Paris : Hachette Litteratures, 2008.

Villanueva Puig 2004 : VILLANUEVA PUIG (M.-Chr.), Des « coupes à yeux » de la céramique grecque, in *JS*, 2004, p. 3-20.

Villard 1970 : VILLARD (F.), Céramique ionienne et céramique phocéenne en Occident, in *Nuovi Studi su Velia, PdP 25,* 130-133, 1970, p. 108-129.

Villard 1991 : VILLARD (F.), Marseille grecque et les problèmes de l'Emporion massaliète, in CABRERA BONET (P.), OLMOS (R.) et SANMARTÍ-GREGO (E.), *Iberos y griegos, Lecturas desde la diversidad, Simposio Internacional celebrado en Ampurias, 3 al 5 de Abril de 1991, Huelva Arqueológica*, XIII.2, Huelva, 1991, p. 291-304.

Villard 1992 : VILLARD (F.), La céramique archaïque de Marseille, in BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.), éds., *Marseille Grecque et la Gaule (Actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve Congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18–23 novembre 1990),* Études massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 163-70.

Vollgraff 1934 : VOLLGRAFF (W.), Une offrande à Enyalios, in *BCH*, 58, 1934, p. 138-156.

W, Y, Z

Weissl 2008 : WEISSL (M.), Die Geschichte der Ausgrabungen im Artemision bis 1905, in SEIPEL (W.), *Artemision von Ephesos : heiliger Platz einer Göttin*, Wien : Kunsthistorisches Museum, 2008, p. 49-56.

Wesenberg 1971 : WESENBERG (B.), Kapitelle und Basen, in *Düsseldorf*, *Beihefte der bonner Jahrbücher,* 32, 1971.

Wiegand 1959 : WIEGAND (T.), *Didyma, Zweiter Teil : Die Inschriften von Albert Rehm*, Berlin : Gebr. Mann, 1958.

Will 1998 : WILL (E.), *Historica Graeco-Hellenistica, choix d'écrits 1953-1993*, Paris, 1998.

Wroth 1964 : WROTH (W. W.), *Catalogue of the Greek coins of Mysia*, Bologna, 1964.

Zografou 2011 : ZOGRAFOU (A.), Des sacrifices qui donnent des ailes : PGM XII, 15-95, in PIRENNE-DELFORGE (V.) et PRESCENDI (F.), éds., *« Nourrir les dieux ? », Sacrifice et représentation du divin, Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen « FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine », (Université de Liège, 23-24 octobre 2009), KERNOS*, Suppl. 26, Liège, 2011, p. 149-163.

Zurbach 2015 : ZURBACH (J.), Confiscation, conquête et colonisation dans les cités grecques, *Mélanges de l'École Française de Rome - Antiquité*, 127-2, 2015.

Abréviations

AA : *Archäologischer Anzeiger*.

AAPO : *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*.

AEA : *Archivo Español de Arqueología*.

AEL : *Archéologie en Languedoc, Montpellier, Bulletin de la Fédération archéologique de l'Hérault (F.A.H.).*

AIEC : *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*.

AJA : *American Journal of Archaeology*.

AM : *Mitteilungen des Deutschen Archaölogischen Instituts, Athenische Abteilung*.

Ann.Pont.Ist.Sup.S.Chiara : *Annali del Pontificio Istituto Superiore di Scienze e Lettere "S. Chiara"*

ANR: *revue de l'Association Numismatique du Roussillon.*

AntCL : *L'Antiquité classique*.

ArchRel : *Archiv für Religionswissenschaft***.**

ArchStorCalabria : *Archivo Storico per la Calabria e la Lucania*.

BACTH : *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*.

BCH : *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

BMC : *Coins of the Roman Empire in the British Museum.*

BSA Béziers : *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*.

BSAF : *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris.

BSPF : *Bulletin de la Société Préhistorique de France/française*, Paris.

BSR : *Bilan Scientifique Régional*.

CAG : Carte Archéologique de la Gaule.

CCG : *Cahiers du Centre Gustave-Glotz.*

CHA : *Cahier d'Histoire et d'Archéologie.*

CIG : *Corpus Inscriptionum Graecarum.*

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum.*

CLPA. : *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, Montpellier-Bordighera.

CRAI : *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris : Picard.

CuPAUAM : *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Universidad Autónoma de Madrid*.

Didyma II : *Didyma, Zweiter Teil : Die Inschriften von Albert Rehm*, Berlin : Gebr. Mann, 1958.

EGH : *Epigrafia Griega en Hispania*.

EtClass : *Études Classiques*.

HBA : *Hamburger Beiträge zur Archäologie*.

ID : *Inscriptions de Délos.*

IE : *Die Inschriften von Ephesos*, Bonn : R. Habelt Verl.

IG : *Inscriptiones Graecae*.

IGRRP : *Inscriptiones Graecae ad Res Romanas Pertinentes.*

IK : *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*.

IPr : *Inschriften von Priene*.

IstMitt : *Istanbul Mitteilungen*, Istanbul.

JdI : *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, Berlin.

JÖAI : *Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Instituts*, Wien.

JRGZ : *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, Mayence.

JS : *Journal des Savants*.

KST : *Kazi Sonuçlari Toplantisi, T.C. Kültür ve Turizm Bakanligi, Kültür Varliklari ve Müzeler Genel Müdürlügü*, Dergisi, Ankara.

LIMC : *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, Zürich und München.

LSAM : F. *Sokolowski, Lois sacrées de l'Asie Mineure*, Paris 1955.

Madr.Mitt. : *Madrider Mitteilungen*

MEFRA : *Mélanges de l'École Française de Rome, Antiquité*.

M.I.H.P : *Mémoires de l'Institut Historique de Provence*, Marseille.

Münstinberg : *Die Beamtennamen auf den griechischen Münzen*, Wien 1914.

NIL : *Notes d'information et de liaison*, Marseille.

Pauly-Wissowa : *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.*

PCR: Projet Collectif de Recherche.

PdP : *La Parola del Passato : rivista di studi antichi*, Naples.

P.H. : *Province Historique*, Marseille.

Provincia : *Bulletin de la Société de statistique de Marseille, devenu Revue trimestrielle d'histoire et d'archéologie provençale*, Marseille-Aix.

RA : *Revue Archéologique*, Paris.

RAN : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris.

REA : *Revue des Études Anciennes.*

RElig. : *Revue des Études Ligures / Rivista di Studi Liguri*, Nice, Bordoghera.

RHR : *Revue de l'Histoire des Religions.*

RPh : *Revue de Philologie.*

SEG : *Supplementum Epigraphicum Graecum.*

SNG : *Sylloge nummorum Graecorum, The royal collection of coins and medals Danish national museum*, 21-26, Ionia, Copenhagen.

ThesCRA : *Thesaurus cultus et rituum antiquorum.*

TürkAD : *Türk Arkeoloji Dergisi, T.C. Kültür ve Turizm Bakanligi, Kültür Varliklari ve Müzeler Genel Müdürlügü*, Dergisi, Ankara.

ZPE : *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.*

Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

THÈSE DE DOCTORAT

Les cultes et les sanctuaires phocéens : un transfert religieux de l'Orient vers l'Occident.

Un voyage de Phocée à Emporion

Volume II : Annexes

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur
en **Archéologie des mondes antiques** de **l'université Paul Valéry Montpellier 3**

Ecole Doctorale n°60 – Temps, Territoires, Sociétés et Développements (TTSD)

Présentée par **Rodolphe MARTINEZ**

Dirigée par **Rosa PLANA-MALLART**

Soutenue publiquement le **20 DÉCEMBRE 2023** devant le jury composé de

Jean-Christophe SOURISSEAU Professeur HDR, Aix-Marseille Université	Rapporteur
Julien ZURBACH Maître de conférences HDR, École Normale Supérieure – PSL, Paris	Rapporteur
Sandrine HUBER Professeure HDR, Université de Lille	Présidente
Adolfo DOMINGUEZ-MONEDERO Professeur, Universidad Autónoma de Madrid	Examinateur
Réjane ROURE Professeure HDR, Université Paul Valéry, Montpellier	Examinatrice
Rosa PLANA-MALLART Professeure HDR, Université Paul Valéry Montpellier	Directrice de thèse

Sommaire des annexes

Catalogue des éléments remarquables..... 1

I. Phocée..... 3

II. Marseille..... 13

III. Velia..... 47

IV. Olbia de Provence..... 65

V. Empúries..... 71

VI. Autres établissements phocéens..... 105

Catalogue des inscriptions..... 113

I. Phocée..... 115

II. Marseille..... 119

III. Velia..... 129

IV. Olbia de Provence..... 147

V. Empúries..... 153

VI. Autres établissements phocéens..... 163

Planches..... 183

Catalogue des éléments remarquables

Catalogue des éléments remarquables

Phocée

Phokaia

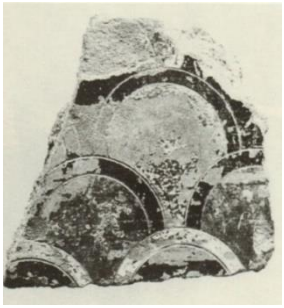

Fragment d'acrotère, in Akurgal 1995, p. 35

Pho-Ath-001 – Fragments d'acrotères à écailles rondes

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire d'Athéna : 1953, E. Akurgal
- Seconde moitié du VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir

Fragments de terre cuite architecturale présentant un décor d'écailles rondes (Ginouvès, Martin 1985, p. 167), provenant peut-être d'un acrotère du temple archaïque d'Athéna, comme sur celle du temple I d'Apollon à Egine (Hellmann 2002, p. 306, fig. 418). Certains de ces éléments furent retrouvés côté nord de la plate-forme du temple, dès la première année d'excavation du secteur en 1953 (Akurgal 1995, p. 35 ; 1956c, p. 7). D'autres furent découverts dans la petite crique située en contrebas du temple en 1993 (Özyigit 1994b, p. 429). Ils pourraient, au vu de leur datation, appartenir au temple reconstruit suite à sa destruction partielle lors de la prise de Phocée vers 545 av. J.-C.

Pho-Ath-002 – Fragments de *kymation* ionique avec oves

- Dimensions variables
- Sanctuaire d'Athéna : 1953, E. Akurgal ; 1993 : Ö. Özyigiti
- Seconde moitié du VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir

Fragments de terre cuite architecturale représentant des éléments de *kymation* ionique avec frise d'oves serrés à une enveloppe avec fer de lance. Certains de ces éléments furent retrouvés côté nord de la plate-forme du temple, dès la première année d'excavation du secteur en 1953 (Akurgal 1995, p. 35 ; 1962, pl. 101 ; 1956c, p. 7). D'autres furent découverts dans la petite crique située en contrebas du temple en 1993 (Özyigit 1994b, p. 429). Sur l'un deux, on reconnaît un personnage masculin qui pourrait être, au vu des autres éléments de *sima* retrouvés, un aurige. Il devait ainsi être en lien avec les éléments de frises représentants des courses de chars (Pho-Ath-008) et devait, comme eux, appartenir au temple d'Athéna lors de sa restauration suite à sa destruction parcelle lors de la prise de Phocée vers 545 av. J.-C.



Fragments du kymation ionique du temple d'Athena de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., in Morel 1995, p. 35 ; Akurgal 1995, p. 35-36 et 1962, pl. 101

Pho-Ath-003 – Chapiteaux ioniques archaïques

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire d'Athéna : 1954-1970, E. Akurgal ; 2006, Ö. Özyigit
- VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir ; Dépôt archéologique de Phocée



Chapiteau ionique découvert en 1954 (Pho-Ath-003), in Akurgal 1956b, pl. III

Fragments de chapiteaux ioniques et de tambours de colonne découverts lors des nombreuses campagnes de fouilles et appartenant vraisemblablement au temple archaïque du VIe s. av. J.-C. Le premier fut découvert en 1954 dans la tranchée H, aux abords de la plateforme rocheuse du temple (Pho-Ath-003A ; Akurgal 1956c, p. 7). De nombreux autres fragments furent découverts les années suivantes, notamment en remploi dans des structures romaines (Özyigit 1999, p. 33-34 ; Akurgal 1956c, p. 7). Enfin, de nouveaux fragments de chapiteaux et de tambours furent retrouvés en 2006 lors des fouilles d'Ö. Özyigit (Özyigit 2009-2011, p. 32 ; 2007, p. 491-492).

Pho-Ath-004 – Chapiteaux éoliques

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire d'Athéna : 1953-1956, E. Akurgal ; 2006 ?, Ö. Özyigit
- VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir ; Dépôt archéologique de Phocée

Fragments de chapiteaux éoliques à feuilles de palme et à feuilles retombantes en tuf. Ils furent retrouvés lors des différentes campagnes de fouilles de l'acropole. En 1956, E. Akugal propose en premier lieu de dater ces chapiteaux du IVe s. av. J.-C. ou de l'époque hellénistique, le rattachant ainsi à la restauration du temple survenue suite à l'incendie évoqué par Xénophon (Akurgal 1956c, p. 7-8), avant de les dater, plusieurs décennies plus tard, des années 575-550 av. J.-C. (Akurgal 1995, p. 40).
Le chapiteau à feuilles de palme en tuf fut découvert dans la tranchée H, probablement entre 1953 et 1956 (Pho-Ath-004A). Le chapiteau à palmes, ou « chapiteau d'Arkadès » est constitué d'un cylindre autour duquel se dressent une vingtaine de feuilles dont les extrémités retombent vers l'extérieur. Les feuilles sont séparées les unes des autres par une

petite bande, soit sur toute leur longueur, soit seulement sur leur partie basse. Le chapiteau porte généralement un astragale et un abaque (Wesenberg 1971, p. 43-49), bien qu'il soit difficile de définir si c'est le cas sur les exemplaires de Phocée au vu de l'état fragmentaire des chapiteaux publiés. Ce type de chapiteau semble connaître une large diffusion bien que seulement quelques exemplaires soient connus pour l'époque archaïque. Il est intéressant de noter que parmi ces rares exemples archaïques, on compte celui retrouvé à Phocée mais également deux individus provenant du soi-disant trésor de Marseille, à Delphes. Ces chapiteaux ont été probablement influencés par ceux palmiformes égyptiens, soit par l'intermédiaire de la colonie ionienne de Naukratis, soit via la Crète (Hellman 2002, p. 179 ; Wesenberg 1971, p43-49)
Le chapiteau à feuilles pendantes, aussi appelé « chapiteau champignon » est quant à lui composé de godrons gravés sur un gros tore. Au moins deux exemplaires ont été retrouvés, l'un durant les fouilles d'E. Akurgal (Pho-Ath-004B), l'autre durant les explorations d'Ö. Özyigit (Pho-Ath-004C). Si certains chapiteaux à feuilles pendantes, comme à Smyrne, semblent se combiner à des chapiteaux éoliques à volutes verticales (Pl. XVII, a), ceux de Phocée semblent couronnés seuls les futs de colonnes ioniques du temple. Les plus anciens exemplaires, comme ceux de Phocée mais aussi de Smyrne, de Samos et de Néandria, datent de la fin du VIIe s. et du début du VIe s. av. J.-C. (Hellmann 2002, p. 177-178).



De gauche à droite : chapiteau à feuilles de palme (Pho-Ath-004A), et chapiteaux à feuilles pendantes (Pho-Ath-004C et Pho-Ath-004B)

Pho-Ath-005 – *Protomai* de griffons

- H. 1,3 m (1,5 m avec les oreilles)
- Sanctuaire d'Athéna : 1953-1970, E. Akurgal ; 2005-2006, Ö. Özyigit (tranchée K7-8)
- VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir

Six *protomai* de griffons en tuf local ont été retrouvés à ce jour. Un *protomé* fut découvert lors des fouilles d'E. Akurgal (Pho-Ath-005A). Deux *protomai* furent retrouvés en 2005 à proximité de deux *protomai* de chevaux et de blocs du *naos* dans la couche de destruction du temple archaïque (Pho-Ath-005B/C ; Özyigit 2009-2011, p. 36 ; 2006b, p. 344-347). Trois autres *protomai* furent dégagés en 2006 (Pho-Ath-005D/E/F).

La tête, mâchoire supérieure et mâchoire inférieure comprise, est celle d'un aigle, bec ouvert et langue pendante. Elle surplombe un long et mince cou. Deux longues oreilles d'ânes de 25,8 cm (conservé seulement sur un exemplaire) ornent le sommet du crâne. Elles ont été attachées par un plomb versé dans une cavité de 3,2 cm de diamètre (Pl. XVI, a). Leur crâne était également orné d'une bosse qui n'a malheureusement été retrouvée sur aucun des six exemplaires. Comme les oreilles, les bosses étaient fixées avec du plomb dans une cavité circulaire de 7,3 à 9 cm, au-dessus du bec. Cette bosse est typique des griffons grecs et tire son origine de la dernière phase de la période Hittite tardive. Deux tresses, commençant immédiatement à l'arrière des oreilles, descendent des deux côtés du cou et se terminent en volutes. Deux autres tresses suivent l'arcade frontale et se terminent également en volutes, vers l'arrière. Cette unique boucle s'inspirerait, d'après Ö. Özyigit, de la figure des hommes-oiseaux et des griffons hittites du milieu de la phase Hittite tardive (XIe-VIIIe s. av. J.-C). Une collerette entoure la gorge d'une oreille à l'autre, comme un lion. Tout en bas du long coup du griffon, une protubérance permettait d'encastrer le *protomé* dans le mur extérieur du *sekos*. Une cavité semi-circulaire présente également sur le dos du cou permettait sans doute, au moyen d'une tige de pierre insérée également dans un interstice du *sekos*, d'assurer la stabilité du long cou du griffon et d'empêcher ainsi sa rupture.

La représentation du griffon a été récupérée au travers d'un modèle oriental par les Crétois et les Mycéniens au IIe millénaire. Ce nouveau modèle, réadapté par les sociétés crétoises et mycéniennes, sera par la suite adopté par les phéniciens, qui, à leur tour, influenceront le griffon syro-hittite. Enfin, les Hellènes adopteront le modèle hittite produit dans la dernière phase du Hittite tardif. Ce motif iconographique sera réemployé à partir du VIIe s. et évoluera jusqu'au VIe s. av. J.-C. Le style iconographique de ces *protomai* se rapproche quant à lui de ceux ornant les chaudrons de bronze d'Olympie. Ceux de Phocée devaient donc être datés de la même période, soit vers le VIe s. av. J.-C. Ils sont donc contemporains de la construction du temple archaïque d'Athéna. Ils ont dû être conçus par des artisans ioniens, prenant comme modèle les appliques des chaudrons propre à la seconde phase iconographique des *protomai* de griffons. Ils semblent avoir été conçus par les mêmes artisans que ceux qui ont sculpté les chapiteaux du temple : le relief qui termine la volute est présent sur les chapiteaux comme sur les motifs qui ornent les griffons (Özyigit 2009-2011, p. 36-38 ; 2006b, p. 345-347 ; Akurgal 1992, p. 34 ; 1949, p. 81-84).

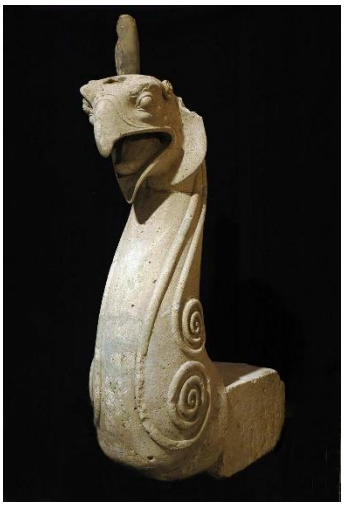

Protomé de griffon, Inv. Pho-Ath-005B, in Özyigit 2009-2011, p. 33

Pho-Ath-006 – *Protomai* de chevaux

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire d'Athéna : 1953-1970, E. Akurgal ; tranchée K7-8, 2005, Ö. Özyigit
- VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir

Quatre *protomai* de chevaux en tuf local ont été à ce jour découverts. Les deux premiers (Pho-Ath-006A/B) furent dégagés lors des fouilles menées par E. Akurgal mais leur état très fragmentaire ne permit pas de déterminer leur nature. Les deux autres *protomai* (Pho-Ath-006C/D) furent retrouvés en 2005 dans la couche de destruction du temple archaïque en association avec des *protomai* de griffons et des blocs de *naos* du temple. Si la représentation du cheval est très commune dans l'architecture religieuse grecque, ces *protomai* pourraient renvoyer directement à Athéna, connue pour être dominatrice de chevaux et déesse du dressage équestre (Özyigit 2009-2011, p. 32 ; 2006, p. 344-345).



Protomé de cheval, Inv. Pho-Ath-006D, in Drocout 2010



Kymation lesbique, in Drocourt 2010

Pho-Ath-007 – Fragments de *kymation* lesbique

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire d'Athéna : 2006, Ö. Özyigit
- VIe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique de Phocée ?

Fragments de frises de *kymation* lesbique en tuf appartenant probablement au temple archaïque. Plusieurs fragments furent découverts lors de la campagne de 2006 par Ö. Özyigit dans les niveaux de destruction du temple archaïque. D'après l'archéologue, ils devaient orner les parois du *naos* du temple (Özyigit 2009-2011, p. 32 ; 2007, p. 491-492).

Pho-Ath-008 – Fragments de frises avec course de char

- Dimensions variables
- Sanctuaire d'Athéna : 1953-1954, E. Akurgal ; 2008, Ö. Özyigit (tranchée K8)
- Seconde moitié du VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Izmir



Frises en terre cuite de la 2nd moitié du VIe s. av. J.-C., d'après Akurgal 1995, p. 36 et Özyigit 2009, p. 82

Fragments de terre cuite architecturale correspondant à des morceaux de frise représentant une course de char en relief. Plusieurs fragments furent découverts par E. Akurgal entre 1953 et 1954 (Pho-Ath-008A/B/C ; Akurgal 1995, p. 36). Un autre fut retrouvé en 2008 par Ö. Özyigit dans le niveau III de la tranché K8 (Pho-Ath-008D). Cette couche contenait des poteries orientalisantes du VIIe s. av. J.-C. et des céramiques protohistoriques du IIe millénaire (Özyigit 2009, p. 71-72, p. 82). Ces fragments architecturaux, datés de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., appartiennent très probablement au temple d'Athéna lors de sa restauration suite à sa destruction parcelle lors de la prise de Phocée vers 545 av. J.-C. (Akurgal 1995, p. 36). Ce type de scène est typique des frises ioniennes du *kymation*, du *geison* ou de la partie haute des murs du temple. Ces décors apparaissent à la fin du VIIe s. en Asie Mineure mais deviennent déjà beaucoup moins nombreuses à la fin du VIe s. av. J.-C. Elles renvoient notamment aux exemples de Sardes, produits dès 575 av. J.-C., qui présentent elles aussi des personnages de type ionien au sein d'un répertoire animalier et notamment au travers de scènes de chars (Hellmann 2002, p. 309, fig. 421-422).



Figurines de taureau, Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 659

Pho-Çan-001 – Figurines en terre cuite de taureau

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* : 2017-2018, Ö. Özyigit
- 2nd moitié du IIe millénaire
- Et.Ph.2017/21 ; Et.Ph.2018/18 ; Et.Ph.2017/69
- Lieu de conservation inconnu

Figurines en terre cuite représentant un animal cornu identifié comme un taureau, retrouvées dans les environs des Temples I et II du sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*. Deux exemplaires (Et.Ph.2017/21 ; Et.Ph.2018/18) furent retrouvés sur le sol de la terrasse du Temple I. Ils dateraient de la seconde moitié du IIe millénaire. Un troisième exemplaire (Et.Ph.2017/69) aurait été retrouvé au nord-est du même édifice. Ö. Özyigit note que ce dernier est bien plus tardif que les précédents. Toutefois, dans son rapport, la légende qui accompagne la photographie des trois figurines précise une appartenance au Temple II (Özyigit 2019).

Pho-Çan-002 – Pointes de flèches perses et ioniennes

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* : Ö. Özyigit
- 547-546 av. J.-C.
- Lieu de conservation inconnu

Pointes de flèches d'origines perses et ioniennes retrouvées dans la couche de destruction du Temple III. Cette présence pourrait démontrer que le Temple III a été abandonné à la fin de l'année 547 av. J.-C., suite à la prise de Phocée par les Perses (Özyigit 2018, p. 210-217).



Pointes de flèches perses et ioniennes, in Özyigit 2019, p. 661

Pho-Çan-003 – Fragments de *kymation* ionique et lesbique

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi* : 2018, Ö. Özyigit
- Fin du VIe av. J.-C. ?
- Lieu de conservation inconnu

Blocs en tuf présentant des décors de *kymation* ionique et lesbique appartenant au Temple IV retrouvés autour du *pronaos* de celui-ci, avec plusieurs chapiteaux ioniques. L'ensemble devait orner les différentes parois de l'édifice (Özyigit 2019).



Fragments de kymation ionique et lesbique du Temple IV, in Özyigit 2019, p. 662

Pho-Değ-001 – Figurines en terre cuite de la Colline aux Moulins

- Dimensions variables
- Secteur de *Degirmenli Tepe* : 1913-1914, F. Sartiaux ; 1998-1999, Ö. Özyigit
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- CA 3496, 3499, 3503, 3515
- Musée de Louvre

Figurines en terre cuite découvertes par F. Sartiaux et Ö. Özyigit dans le secteur de la *Degirmenli Tepe*. Ce dernier les mettra à jour dans plusieurs zones de l'espace cultuel de la colline, notamment au fond du puits du lieu de culte n°VIII et à l'intérieur de quelques-unes des niches du lieu de culte n°I (Özyigit, Erdogan 2000, p. 18-20). Celles découvertes par F. Sartiaux seront quant à elles retrouvées dans les ravins et canaux d'irrigation côté ouest, sud et est de la colline. Une partie d'entre elles fut déposées au Musée du Louvre en 1949. L'ensemble date de la période hellénistique, vers les IIe-Ier s. av. J.-C. On notera parmi cet ensemble une figurine fragmentaire représentant un personnage féminin portant un *himation*, interprétée comme une danseuse (CA 3496 ; Pho-Değ-001A) ; un buste fragmentaire de femme nue et assise (CA 3499 ; Pho-Değ-001B) ; une figurine masculine barbue aux cheveux longs, portant le *polos*, interprétée comme une figure en pilier hermaïque (CA 3503 ; Pho-Değ-001C) et une tête féminine fragmentaire (CA 3515 ; Pho-Değ-001D).



Figurines en terre cuite retrouvées par F. Sartiaux et déposées au Musée du Louvre (de gauche à droite, Pho-Değ-001A/B/C/D), Catalogue du Musée du Louvre

Pho-Mal-001 – Naïskos de Phocée

- Dimensions inconnues
- Secteur de *Maltepe* : 1966-1967
- v. 530-520 av. J.-C.
- Perdu

Naïskos qui semble avoir été découvert en 1966-1967 au nord de la Colline de *Maltepe*, près de l'église d'Haghia Paraskevi, en contrebas de la Colline de la Grotte de l'Or (*Altın Mağarası Tepesi*). L'objet fut retrouvé lors de travaux d'urbanisme, a priori par des agriculteurs, avant d'être déposé dans le dépôt de la centrale électrique, puis de rentrer en possession du maire de Foça. Il sera pour la première fois mentionné en 1969 par E. Langlotz avant d'être observé par F. Graf en 1985 (Graf 1985, p. 419). L'objet semble par la suite avoir été perdu puisqu'il sera redécouvert en 1992 par Ö. Özyigit qui l'associera rapidement au sanctuaire portuaire alors en cours de fouilles. Malgré la réalisation d'une copie encore aujourd'hui conservée dans les vestiges du sanctuaire portuaire, l'original est

désormais perdu (Rohaut 2017, p. 179-180 ; Özyigit 1995a, p. 57 ; 1995b, p. 5, 22, fig. 5-6 ; 1994b, p. 431, 443).

Le *naïskos* est surmonté d'un fronton à corniche horizontale décorée, semble-t-il, d'un bourrelet sommital, bien que le mauvais état de conservation ne permette pas d'être catégorique à ce sujet. Un personnage féminin est assis au centre de la niche sur une haute banquette horizontale. Ses mains sont posées sur les genoux et ses pieds reposent directement sur le montant inférieur du cadre. Comme l'observe L. Rohaut, le personnage, à la silhouette trapue, est étriqué à l'intérieur de la niche, sa tête touchant par ailleurs le bord supérieur du cadre. Le cou du personnage est quasi-inexistant, les épaules sont larges et arrondies et la partie inférieure du corps est quadrangulaire et massive. Le visage est quant à lui rond, avec des joues pleines. Le personnage porte un *chitôn* qui tombe lourdement (Rohaut 2017, p. 182). Ö. Özyigit, qui semble avoir eu entre les mains l'objet, précise que le personnage féminin est souriant, caractéristique mise en avant dans la copie réalisée en 1994 (Özyigit 1995b, p. 5, 22, fig. 5). Pour L. Rohaut, ces différents critères permettraient de rattacher l'édicule au style E défini par Fr. Croissant, permettant de le dater du milieu de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., vers 530-520 av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 224).

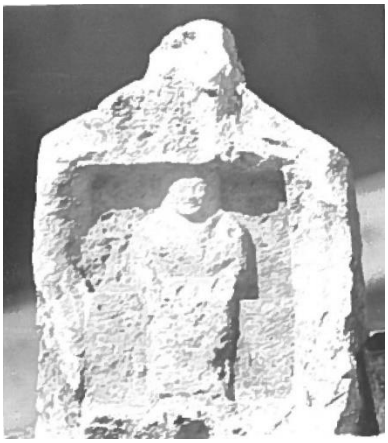

Photographie du Naïskos de Maltepe par F. Graf, in Rohaut 2017, pl. XLVI

Marseille

Massalia



Statuette de Minerve en bronze, in Oggiano-Bitar 1984, p. 152

Mas-Aut-001 – Statue de Minerve au globe

- H. ~20 cm
- Environs de Marseille : contexte incertain
- Datation inconnue
- Perdue

Statuette d'Athéna en bronze. Son pied droit est appuyé sur un globe. La statue fut conservée dans l'ancienne collection Lebret, puis dans celle de Grivaud de la Vincelle avant d'être perdue (Rothé, Tréziny 2005, p. 749, n°382 ; Oggiano-Bitar 1984, p. 152 ; Benoit 1936, p. 28).

Mas-Aut-002 – Statuette en marbre d'Artémis

- H. 32 cm ; L. 14,5 cm ; l. 8,5 cm
- Environs de Marseille : contexte incertain
- Datation inconnue
- Inv. Borély 1741 ; Inv. M.H.M 83.5.18
- Musée d'Histoire de Marseille

Statuette en marbre blanc d'Artémis *Ephesia* dont la provenance est malheureusement inconnue et dont l'origine massaliète fut pendant longtemps discutée. Elle fut conservée dans un premier temps dans les fonds anciens du Musée Borély, mais est désormais exposée dans le Musée d'Histoire de Marseille (Lemoine 2006 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 753, n°390 ; Benoit 1936, p. 28 ; Clerc 1927, p. 450-451 ; Froehner 1897, p. 97). D'après l'étude réalisée en 2017 par Béatrice Vigié à partir de documents d'archives, elle proviendrait en réalité de Carthage et ne fut offerte à la ville de Marseille qu'en 1864 (Hermary 2019, p. 62-63, n. 11).



Sculpture d'Artémis d'Éphèse de Marseille, in Lemoine 2006, p. 105



Statuette d'Athéna casquée, in Clerc 1927, p. 453

Mas-BaC-001 – Statuette de Minerve en bronze

- H. 13,3 cm
- Bassin de Carénage : contexte incertain
- Datation inconnue
- Inv. Borély 2252
- Musée d'Archéologie Nationale

Statuette de Minerve en bronze debout vêtue d'une longue tunique et coiffée d'un casque. Tenait probablement une lance dans la main gauche. Déposée au XIXe s. au Musée Borély, elle sera ensuite transférée au Musée d'Archéologie Nationale en 2004. Son attribution au Bassin de Carénage est incertaine (Rothé, Tréziny 2005, p. 662, n°193 ; Benoit 1936, p. 28, n°5 ; Clerc 1927, p. 453 ; Fröehner 1897, p. 152, n°752).

Mas-BaC-002 – Statuette d'Hécate

Statuette d'Hécate, bassin de Carénage, in Clerc 1927, p. 452



- H. 30 cm
- Bassin de Carénage ?
- Époque hellénistique ou romaine ?
- Musée d'Histoire de Marseille

Statuette en marbre provenant, d'après W. Froehner, C.J. Penon et A. Saurel, du Bassin de Carénage (Froehner 1897, p. 95-96, n° 234 ; Penon, Saurel 1876). Sa provenance a, depuis F. Benoit, été remise en question en raison des fraudes perpétrées dans le musée Borély où elle fut dans un premier temps conservée (Benoit 1936, p. 28). Pour M.-P. Rothé et H. Tréziny, elle provient plus vraisemblablement d'Asie Mineure (Rothé, Tréziny 2005, p. 662, n°193). La statue représente Hécate sous l'apparence de trois femmes debout vêtues d'un long *péplos*, adossées les unes aux autres et reliées entre elles par leurs jambes. Les têtes n'ont pas été entièrement conservées mais on peut observer l'extrémité de tresses de cheveux descendant sur les épaules. Les bras sont remplacés par des poutrelles en saillie au-dessous desquelles ont été sculptées trois danseuses drapées se tenant par les mains et qui pourraient symboliser les décades (Tréziny 2000a, p. 88, p. 95, n°19 ; Benoit 1936, p. 28 ; Froehner 1897, p. 95-96, n°234). La statue n'a pas été clairement datée bien qu'elle soit très probablement d'époque tardo-hellénistique ou romaine (Clerc 1927, p. 452).

Mas-Bou-001 – Antéfixes en forme de palmettes ajourées

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse : 1883
- Datation inconnue
- Inv. Borély 3612-3613 ; Inv. M.H.M. 83.7.319 et 83.7.320
- Musée d'Histoire de Marseille

Deux antéfixes en terre cuite de couleur jaune ayant la forme de palmettes ajourées. Ils furent retrouvés en 1883 au niveau de l'ancienne rue de la Couronne lors du creusement de la rue Colbert (Pl. LVII, a, n°115 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 556, n°115 ; Tréziny 2000, p. 87, p. 94 ; Froehner 1897, n°2112-2113).



Antéfixe 3613, rue de la Couronne, in Rothé, Tréziny 2005, p. 556

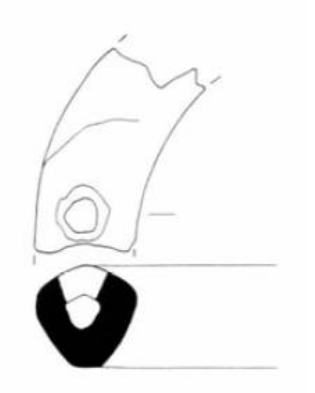

Fragment de kernos archaïque, in Hermary 2000, p. 91

Mas-Bou-002 – Fragment de *kernos* archaïque

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse : 1973, G. Bertucchi (remblai archaïque)
- V. 580-510 av. J.-C.
- Inv. A 513/1/73
- Musée d'Histoire de Marseille

Fragment de *kernos* en terre cuite retrouvé lors des fouilles de la Bourse, dans le remblai archaïque d'une fosse de la voie damnée (Hermary 2000, p. 90 ; Tréziny 2000, p. 90-91). Il semble s'agir d'un *kernos* de type annulaire, caractérisé par un anneau central surmonté de *kotiliskoi*. La présence d'au moins un individu est d'ailleurs suggéré par un trou qui permet de faire passer le liquide dans l'anneau central. Il était employé certainement dans le cadre de libations (Mitsopoulou 2010 ; Bignasca 2000, p. 86).

Mas-Bou-003 – Figurine d'oiseau en terre cuite

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse : 1992-1994, H. Tréziny (remblai archaïque)
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Histoire de Marseille

Figurine fragmentaire d'oiseau en pâte claire massaliète peinte, appartenant peut-être à l'origine à un *askos*. Retrouvée dans le remblai archaïque des fosses nord-ouest des fouilles de la Bourse (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Hermary *et al.* 1999, p. 61). Un autre fragment d'*askos*, cette fois à tête de taureau, aurait également été retrouvé dans ce même remblai (Rothé, Tréziny 2005, p. 536-537 ; Tréziny 2000, p. 89, p. 94-95).



Figurine ou askos en forme d'oiseau à pâte claire massaliète, in Santos, Sourisseau 2011, p. 234

Mas-Bou-004 – *Kouros* en bois

- H. 9,9 cm (cons.) ; E. 2,5 cm ; l. 2,1 cm
- Secteur de la Bourse : 24 septembre 1973, G. Bertucchi (B 612-B 616)
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Inv. 83.2.97 ; D 1983.2.97
- Musée d'Histoire de Marseille

Kouros en bois retrouvé dans le comblement des profondes excavations creusées dans l'argile du chantier de la Bourse, située à l'est du grand puits public (Pl. LVIII, a, n°8 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112). Le comblement de ce fossé fut daté grâce au mobilier céramique du milieu du Ve s. av. J.-C. L'objet fut trouvé en deux parties distinctes, le corps et la tête, qui furent ensuite recollées au Laboratoire de restauration du Centre archéologique du Var, à Draguignan. L'essence du bois n'a pas pu être déterminée. La statuette représente un personnage masculin nu appartenant à la série des *kouroi*, la jambe gauche largement avancée et les bras détachés du corps (le bras gauche probablement en avant ; Pl. LIX, c). Les cheveux légèrement bouffants tombent en arrière en une large masse. La statuette a été taillée d'une pièce à l'exception du bras gauche, fixé par une mortaise (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112). La nudité et la figuration frontale rattacheraient le *kouros* à une tradition ionienne des deuxièmes et troisièmes quarts du VIe s. av. J.-C., connaissant des parallèles dans la petite statuaire de Samos. Pour A. Hermary, la statuette pourrait témoigner de la présence d'un lieu de culte à une divinité masculine dans la zone orientale de la ville archaïque, non loin de la mer, peut-être en lien avec le reste du mobilier cultuel retrouvé dans le secteur de la Bourse (Hermary 1997, p. 230-241).



Kouros archaïque en bois, in Santos, Sourisseau 2011, p.

Mas-Bou-005 – Statuette féminine assise en pierre



Fragment de statuette féminine assise, in Hermary 2000b, p. 127

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse
- Époque archaïque ou classique
- Inv. 17/71 ?
- Musée d'Histoire de Marseille

Statue féminine assise en calcaire trouvée en réemploi dans le secteur du grand puits public (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112). D'après A. Hermary, elle aurait pu être placée à l'origine à l'intérieur d'un *naïskos* (Hermary 200b, p. 130, n. 28).

Mas-Bou-006 – Fragments de statuettes du remblai hellénistique

- Dimensions variables
- Secteur de la Bourse : 1973 ?, G. Bertucchi (remblai hellénistique)
- Époque classique
- Inv. B 604 (Tc 3) ; Inv. E 510 (Tc 16).
- Musée d'Histoire de Marseille

Nombreux fragments de statuettes en argile retrouvés dans les remblais hellénistiques du IIe s. (Pl. LVIII, b, n°23) recouvrant les terrasses funéraires du Ve s. av. J.-C. (Pl. LVIII, a, n°11 et 12). On compte au moins deux têtes féminines et trois têtes masculines se rapportant à des appliques pour vases (Rothé, Tréziny 2005, p. 543-545, n°112). Six autres fragments au moins pourraient également correspondre à des appliques ou à de petites statuettes creuses datables des Ve-IVe s. av. J.-C. Ils représentent un personnage féminin portant un *polos* et des boucles d'oreille. L'un d'eux mesure 10,2 cm de hauteur et est réalisé dans une argile rosée à grosses inclusions de couleur brique (Inv. B 604 ; Mas-Bou-006A ; Hermary 2015, p. 302). Un fragment de la partie médiane d'une statuette féminine creuse assise sur un trône richement décoré (Inv. E 510 ; Mas-Bou-006B ; Pl. LIX, g), conservé sur 12,5 cm, pourrait appartenir à l'une des têtes déjà citées (Mas-Bou-006A). On distingue la main gauche du personnage, posée sur l'extrémité du bras du trône. (Tréziny 2000, p. 89 ; Hermary 2015, p. 302). Trois autres fragments sont ceux de visages sans doute féminins, dont un présentant un engobe blanchâtre (Mas-Bou-006C) et deux autres au moins correspondant à des statuettes de personnages féminins debout. Enfin, un pied présentant des trous de suspension appartenait peut-être à l'origine à une statuette articulée, tandis qu'une belle tête masculine fait songer à Héraklès (Rothé, Tréziny 2005, p. 545, n°112).



Fragments de figurines du remblai hellénistique, avec, de gauche à droite, Mas-Bou-006A, Mas-Bou-006B et Mas-Bou-006C, d'après Hermary 2015, p. 301 et Rothé, Tréziny 2005, p. 545

Mas-Bou-007 – Plaque en relief avec lion dévorant un cerf

- H. 6 cm
- Secteur de la Bourse : 1973, G. Bertucchi (remblai hellénistique)
- Époque archaïque ?
- Inv. B 509
- Musée d'Histoire de Marseille



Plaque de terre cuite avec lion dévorant un cerf, in Tréziny 2000, p. 91

Plaque de terre cuite en argile locale provenant du remblai hellénistique, au nord de la porte d'Italie (Pl. LVIII, b, n°23 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537). Elle est ornée d'un relief de lion dévorant un cervidé[1], un motif très fréquent dans l'iconographie archaïque et que l'on retrouve sur les frontons de temple du VIe s. av. J.-C., puis sur des *arulae* en Italie méridionale et en Sicile. Le motif est également présent sur certaines émissions monétaires, dont celle de la colonie phocéenne d'Élée (Pl. LXXI, d). Pour cet exemplaire, la hauteur de l'objet semble trop faible pour se rapporter à un *arula*. La présence d'une excroissance à l'extrémité inférieure gauche de la plaque suggère le départ d'un support, comme le pied d'un braséro. Au vu de l'absence de parallèles satisfaisants, il est donc encore aujourd'hui difficile de déterminer la fonction de l'objet et sa probable nature cultuelle. L'objet est de style archaïque mais pourrait être bien plus récent au vu de sa découverte hors-contexte dans le remblai hellénistique (Tréziny 2000, p. 89-90).

[1] La CAG mentionne quant à elle un combat de fauve (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112).

Mas-Bou-008 – Antéfixe à tête de Silène

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse : 1973, G. Bertucchi (remblai hellénistique)
- V^e^-IVe s. av. J.-C.



Antéfixe en terre cuite à tête de Silène provenant du remblai hellénistique, au nord de la porte d'Italie (Pl. LVIII, b, n°23 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537). Il pourrait appartenir à un bâtiment public ou aristocratique du secteur et, au vu de la concentration d'objets à caractère votif retrouvés dans le même contexte, à l'élément de toiture d'une structure cultuelle.

Antéfixe à tête de Silène, in Tréziny 2009-2011, p. 48

Mas-Bou-009 – Fragment de *kernos* ?

- Dimensons inconnues
- Secteur de la Bourse : 1973, G. Bertucchi (remblai hellénistique, D608)
- Datation inconnue
- Musée d'Histoire de Marseille

Fragment d'un vase en argile à la forme originale retrouvé dans les remblais hellénistiques, au nord de la porte d'Italie (Pl. LVIII, b, n°23 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 537). Le vase semble être composé d'un haut pied sur lequel était placé trois coupelles. Cette forme atypique pourrait le rapprocher des *kernoi*, bien qu'il s'éloigne des formes traditionnelles de type éleusiens ou des formes annulaires (Hermary 2015, p. 303, n°12 ; Mitsopoulou 2010). Peu fonctionnel au quotidien, l'objet semble avoir été utilisé dans un contexte cultuel, peut-être dans le cadre de libations ou d'exposition d'offrandes alimentaires.

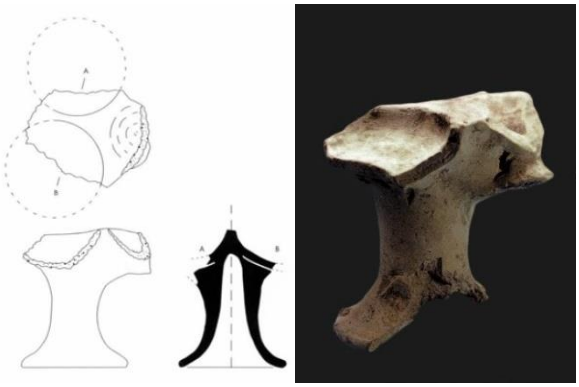

Probable fragment de kernos, in Santos, Sourisseau 2011, p. 235 et Trézény 2000, p. 91

Mas-Bou-010 – Figurine de cochon

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse : 1973, G. Bertucchi (remblai hellénistique, D608)
- Datation inconnue
- Musée d'Histoire de Marseille



Fragment de figurine porcine, in Santos, Sourisseau 2011, p. 235

Deux fragments d'une même statuette de cochon en argile, retrouvés dans les remblais hellénistiques du IIe s. (Pl. LVIII, b, n°23) recouvrant les terrasses funéraires du Ve s. av. J.-C. (Pl. LVIII, a, n°11 et n°12). La figurine pourrait être une partie d'un *askos* (Rothé, Tréziny 2005, p. 543-545, n°112). Les figurines de cochons étant abondantes dans les sanctuaires consacrés à Déméter (Lafon 2011 ; Kozlowski 2003), sa présence pourrait témoigner d'un culte à la déesse dans le secteur de la Bourse, également suggéré au travers d'autres évidences.

Mas-Bou-011 – Tête archaïque d'homme barbu

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Bourse : 1968, F. Salviat
- V. 580-510 av. J.-C.
- Inv. 83.2.95
- Musée d'Histoire de Marseille

Fragment de statue en marbre provenant du comblement de la darse romaine, retrouvé en 1968. Le personnage masculin, barbu, possède une coiffure archaïsante. Le fragment fut dans un premier temps daté de l'époque classique (Hermary 1997, p. 240, n°8) avant d'être daté de l'époque archaïque (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88). On proposa de l'attribuer au sommet d'un pilier hermaïque ou à une statue du dieu Dionysos (Rothé, Tréziny 2005, p. 537, n°112 ; Tréziny 2000a, p. 88 ; Hermary 1997, p. 240).

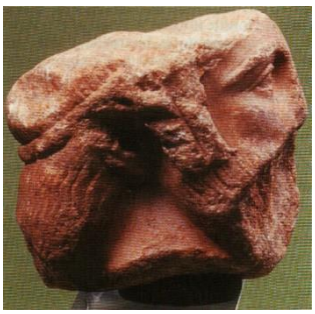

Tête barbue archaïque, possible Dionysos, in Rothé, Tréziny 2005, p. 536

Mas-Car-001 – Ensemble de « couvercles »

- H. ~7,2 cm ? ; D. ~14,5 cm ?
- Butte des Carmes : 1981-1982, G. Bertucchi
- Ier s. /IIe s. ap. J.-C. ?

Ensemble de « couvercles » en céramique commune locale retrouvés dans un dépotoir de potier des Ier-IIe s. ap. J.-C., sur la Butte des Carmes (Pl. LVI, a, n°107 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 511-512, n°107). Les vases présentent un « pied » ou un « bouton de préhension » grossier ainsi que deux paires de trous, de part et d'autre de leur profil, permettant vraisemblablement de les suspendre en les tenant ou en les accrochant. Ces différentes caractéristiques, ainsi que leur forme et leurs dimensions, rappellent le lot de coupes votives retrouvé au sein de l'*Aphrodision* d'Olbia de Provence (Olb-Aph-001). Serait-il possible que ces coupes aient été en premier lieu destinées à un lieu de culte, de la même manière que celles retrouvées à Olbia ? L'atelier de potier en lien avec cet ensemble était-il en relation avec un lieu de culte proche auquel il fournissait les vases nécessaires à la tenue des offrandes ?



Céramiques communes du dépotoir de four de potier, in Rothé, Tréziny 2005, p. 512



Fragment d'askos, in Rothé, Tréziny, p. 518

Mas-Car-002 – Fragment d'*askos* à tête humaine

- H. 0,35 cm
- Butte des Carmes : 1983, G. Bertucchi
- Époque archaïque/classique

Fragment d'*askos* à tête humaine barbue retrouvé dans la fosse sud de la zone D du chantier des équipements publics (Pl. LVI, a, n°108 ; b, zone D). Celle-ci est située au sud d'un mur et d'une autre fosse, dans un espace *a priori* domestique d'époque archaïque ou classique. Elle contenait également de la céramique campanienne A ancienne, de la céramique à pâte claire tournée de Marseille, de la céramique commune italique, de la céramique grise ampuritaine, et des amphores massaliètes en abondance. L'ensemble a été condamné par une couche de cailloutis au-dessus de laquelle furent bâtis deux murs perpendiculaires à la fin du IIIe/début IIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 517-518, n°108).

Mas-Car-003 – Statuette de Cybèle



Statuette en marbre de Cybèle, Butte des Carnes, in Rothé, Tréziny 2005, p. 509

- H. 18 cm ; l. 11 cm
- Butte des Carmes : XVIIe-XIXe s.
- Fin IIIe s. / Déut IIe s. av. J.-C.
- Inv. Borély 1729 ; Inv. M.H.M. 83.7.209
- Musée d'Histoire de Marseille

Statuette de déesse trônant en marbre rose découverte entre le XVIIe s. et le XIXe s. dans le secteur de la butte des Carmes, avant d'être notée par W. Froehner en 1897. La présence de lions ornant chaque côté du trône permet de reconnaitre une *Potnia Theron*, généralement identifiée comme Cybèle (Rothé, Tréziny 2005, p. 509, n°105 ; Tréziny 2000, p. 94 ; Benoit 1936, p. 28 ; Clerc 1929, p. 372 ; Froehner 1897, p. 94, n°229).

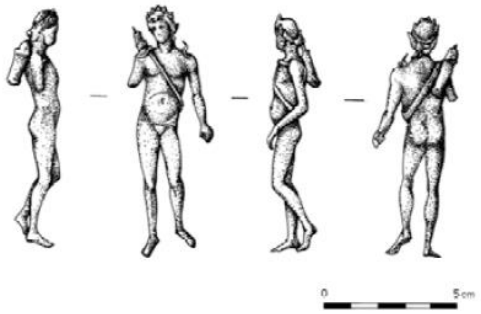

Statuette en bronze d'Apollon, anse des Catalans, in Long et al. 2006, p. 63

Mas-Cat-001 – Petit bronze d'Apollon

- H. 12 cm
- Anse des Catalans, 2001, L. Long
- Époque romaine
- Lieu de conservation inconnu

Découvert en 2001, au sein de la riche zone de mouillage observée la même année en face de l'anse des Catalans, entre la digue et la pointe Carinade, à 8 m de fond et à la surface du sable. Le reste du mobilier antique était constitué de fragments d'amphores d'époque tardive. Il s'agit d'une petite statuette en bronze, très corrodée et quasiment entière. Seul l'avant-bras droit manque. Le personnage masculin porte dans son dos un carquois maintenu par une sangle de poitrine (Long 2002, p. 61).
Le personnage fut au début identifié comme un Éros ou un Mercure (Long 2002, p. 61). On s'interrogera sur l'identification de Mercure étant donné que le carquois dans le dos du personnage est déjà visible. La statuette fut, peu de temps après sa découverte, envoyée au laboratoire du CAV de Draguignan pour traitement et restauration (Long 2002, p. 61). Sa restauration permit d'identifier Apollon et de rattacher la statuette à une série d'exemplaires assez semblables datés de l'époque impériale et attestés notamment à Augst, Besançon, Périgueux et Neuchâtel (Long *et al.* 2006, p. 62).

Mas-Cat-002 – Statue d'Apollon en marbre



Buste de statue en marbre d'Apollon, in Santos, Sourisseau 2011, p. 236

- H. 46 cm (cons.) ; l. ~20 cm ; E. ~13 cm
- Anse des Catalans, octobre 2004, P. Giustiniani
- Ier s. ap. J.-C.
- D 2013.10.11.1
- Musée d'Histoire de Marseille

Découvert en 2004 durant la fouille sous-marine de l'anse des Catalans à moins de 300 m de la plage, lors d'opérations réalisées par le DRASSM avec L'Archéonaute. La statue gisait alors à 8 m de profondeur, dans la zone 4, à mi-distance entre l'extrémité sud de la digue des Catalans et l'hôtel Péron. Il s'agit d'un buste acéphale fragmentaire représentant un homme : le cou, la tête, le bras gauche, presque tout le bras droit, et le bas des jambes sont absents. Conservée sur 0,46 m de hauteur, la statue devait mesurer à l'origine 0,85 à 0,9 m de haut. Le personnage présente un déhanchement à peine marqué, en appui sur la jambe gauche et avec la jambe droite légèrement fléchie et en avant.
Le déhanchement à peine marqué, la musculature suggérée mais discrète, les boucles de cheveux sur l'épaule droite, et l'aspect efféminé et juvénile sont typiques d'un style hellénistique. Dès le début, les archéologues ont proposé d'identifier la statue à une divinité masculine comme Dionysos ou Apollon (Rothé, Tréziny 2005, p. 674, n°206). Cette dernière identification est toutefois privilégiée, notamment par l'extrémité des mèches de cheveux tombant qui renvoie au type de l'Apollon du Tibre. La statue massaliote pourrait alors être une copie d'une sculpture classicisante du début de l'époque impériale, vers le milieu du Ier s. ap. J.-C. (Long *et al.* 2006, p. 69).

Mas-Cat-003 – Pied de statue féminine en marbre



Pied de statue féminine en marbre, in Santos, Sourisseau 2011, p. 236

- H. ~7 cm (cons.) ; L. ~12 cm (cons.) ; l. 9 cm (cons.)
- Anse des Catalans, octobre 2004, P. Giustiniani
- Datation inconnue
- Lieu de conservation inconnu

Découvert à proximité du buste d'Apollon ci-dessus, durant la fouille sous-marine de l'anse des Catalans à moins de 300 m de la plage, lors des opérations réalisées par le D.R.A.S.S.M. avec L'Archéonaute. Il s'agit d'un pied gauche chaussé d'une sandale finement ciselée. Le pied est cassé vers le milieu des métatarses. Il appartenait très probablement à un personnage féminin, grandeur nature, qui devait mesurer au minimum 1,5 m de haut (Rothé, Tréziny 2005, p. 674, n°206 ; Long *et al.* 2006, p. 70). Bien qu'il soit impossible d'identifier la divinité représentée, L. Long et A. Hermary émettent l'idée d'y reconnaître une Artémis, par le rapprochement avec le buste d'Apollon retrouvé dans le même contexte (Long *et al.* 2006, p. 70). On notera également la ressemblance du pieds et de la lanière avec ceux découverts à Emporion (Emp-Mér-006).

Mas-CVP-001 – Enduits muraux grecs du Collège Vieux-Port

- Dimensions inconnues
- Collège Vieux-Port : 2005, Ph. Mellinand et L.-Fr. Gantès (Espace B)
- V. 510-450 av. J.-C.

Fragments d'enduits terreux peints mis au jour dans la couche de démolition de briques crues de l'espace B du monument. Une vingtaine de fragments a été prélevée pour étude. Les fragments sont majoritairement peints d'un bleu monochrome ou d'une polychromie d'ocre-rouge et de bleu déposés sur un enduit argileux avec ou sans couche préparatoire. On note l'utilisation de l'ocre rouge et du cinabre ainsi que celle, parcimonieuse, du pigment bleu égyptien, un pigment artificiel à base de cuivre importé et très onéreux. La surface de ces différents fragments n'était pas plane et présente pour certains des éléments en relief à base de chaux, sable et gypse. Les couleurs et le relief dessinent des motifs d'oves et de bandes soulignées par des incisions rappelant des denticules. Ils évoquent ainsi des éléments de décor de frise ou de moulure en léger relief, de 40 mm de large, appliqués peut-être sur une paroi à fond blanc, restituables par quelques résidus de chaux. Ces éléments pourraient ainsi être en lien avec le mur ou la structure en adobe MR 2222, dont la composition du revêtement en place et du liant est très proche de la couche inférieure de ces enduits (D'Ovidio, Bromblet 2012 ; Gantès, Mellinand 2005, p. 128-131).



Enduits muraux avec décor en formes d'oves bleu et rouge, site de l'INRAP



Tête d'un vase en forme de Koré, Saint-Jean, in Benoit 1965, Pl. 3

Mas-FSJ-001 – Vase plastique en forme de Koré

- H. 5 cm
- Secteur du Fort Saint-Jean : 1908-1909, G. Vasseur
- Début VIe s. av. J.-C.
- Inv. Benoit 10508 ; inv. Borély 8368
- Perdu

Tête d'un vase plastique ou balsamaire en forme de Koré, ouverte à la partie supérieure par une tubulure ronde, en terre brunâtre très dure. L'objet fut retrouvé par G. Vasseur entre décembre 1908 et avril 1909 sous la place d'Armes et sous le bâtiment H dans un niveau archaïque remontant au début du VIe s. av. J.-C. nommée par le fouilleur « couche n°3 ». Celle-ci contenait également de nombreuses lampes, dont une entière et sans anse, un *askos* attesté par deux fragments décorés de bandes peintes ainsi que plusieurs *graffiti* sur tesson qui renverraient plutôt à des marques de propriété (Rothé, Tréziny 2005, p. 311, n°2 ; Tréziny 2000, p. 93 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 155 ; Benoit 1965, p. 187 ; Vasseur 1914, p. 71-72, pl. XI, n°2-4 ; pl. VII, n°13-14 ; p. 90, pl. XIII n°7). Le vase plastique serait, d'après F. Benoit, d'origine rhodienne (Benoit 1965, p. 187).

Mas-GMa-001 – Coupes-*kylikes* de la Grotte du Draïou

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1910, H. Bout de Charlemont (Grotte du Draïou)
- VIe-IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 9870-9884
- Musée d'Histoire de Marseille

Nombreuses coupes-*kylikes* retrouvées, selon H. Bout de Charlemont, dans une même couche de la Grotte du Draïou, avec le reste du mobilier grec. Ce dernier note alors 19 exemplaires plus ou moins complets, dont une présentant un décor à yeux prophylactiques (Mas-GMa-001A ; Bout de Charlemont 1912d, p. 234). L'étude d'A.-L. Marsolat comptabilisera 39 coupes à deux anses de type CL-MAS 423-425, 252 et 443, 29 imitations du *kylix* CL-MAS 429a, six coupes à une anse de type CL-MAS 410, 417 et 442 et quatre coupes sans anses de type CL-MAS 236 et 239. Une coupe GR-MONO 3a ou b est également identifiée. Cet ensemble représente 66 % des individus retrouvés sur le site (Marsolat 2005, p. 34-35, tabl. 1 et p. 95-99). Ces diverses céramiques expriment la réalisation de banquets ou de libations lors de cérémonies cultuelles.



Coupes à deux anses de la Grotte du Draïou, in Santos, Sourisseau 2011, p. 238 et Rothé, Tréziny 2005, p. 687

Mas-GMa-002 – *Olpai* et vases bursiformes de la Grotte du Draïou

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1910, H. Bout de Charlemont (Grotte du Draïou)
- VIe-IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 9864 ; 9885
- Musée d'Histoire de Marseille



Olpé décorée de rosettes (Mas-GMa-002A) et vase miniature fermé à deux boutons (Mas-GMa-002B), in Santos, Sourisseau 2011, p. 237

Vases dits « bursiformes » retrouvés dans une même couche de la Grotte du Draïou, avec le reste du mobilier grec. H. Bout de Charlemont notera parmi ces six petits vases des balsamaires, des aryballes, des *œnochoai* et des *olpai* (Bout de Charlemont 1912d, p. 234). L'étude d'A.-L. Marsolat comptabilise quant à elle trois cruches CL-MAS 541 et 542, cinq *olpai* de type CL-MAS 521-522 (Mas-GMa-002A), un lécythe aryballistique CL-MAS 551, trois cratérisques dont un de type CL-MAS 426, deux vases miniatures (Mas-GMa-002B) et deux *olpai* G-MONO 10. Ces vases à verser représentent 16 % de l'ensemble du matériel céramique (Marsolat 2005, p. 34-35, tabl. 1 et p. 95-99).

Mas-GMa-003 – Lampes de la Grotte du Draïou

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1910, H. Bout de Charlemont (Grotte du Draïou)
- VIe-IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 9866
- Musée d'Histoire de Marseille



Lampe à corps globulaire (Mas-GMa-003A), in Santos, Sourisseau 2011, p. 238

Lampes retrouvées dans une même couche de la Grotte du Draïou, avec le reste du mobilier grec. H. Bout de Charlemont évoque cinq lampes découvertes dans la Grotte du Draïou, dont une à décor de Silène (Bout de Charlemont 1912d, p. 234). Malheureusement, lors de l'étude de A.-L Marsolat, seuls deux lampes ont été inventoriées. Elles sont de type Agora 25, de production de Méditerranée occidentale, et sont datées vers 360-260 av. J.-C. (Marsolat 2005, p. 100). Parmi elles, on notera une lampe à corps globulaire datée entre 375 et 250 av. J.-C. (Mas-GMa-003A ; Rothé, Tréziny 2005, p. 687, n°234). Il est possible que les lampes restantes fassent partie du reste du mobilier provenant des fouilles d'H. Bout de Charlemont et classé en « résidus » ou de provenance inconnue (Marsolat 2005, p. 80).

Mas-GMa-004 – *Askoï* de la Grotte de l'Argile

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1911, H. Bout de Charlemont (Grotte de l'Argile)
- VIe-IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 10199 ?
- Musée d'Histoire de Marseille

Askoï ou fragments d'*askoï* retrouvés dans la Grotte de l'Argile dans un seul niveau, sans stratigraphie apparente et pêle-mêle avec le reste du mobilier. L'étude du mobilier d'A.-L. Marsolat comptabilise trois individus. Une applique en pâte claire massaliète pouvant se rapporter à l'extrémité d'un *askos* (Mas-GMa-004A) est entrée dans la collection du musée Borély avec indication d'une provenance de Marseilleveyre, sans pour autant qu'il ne soit précisé s'il provenait de l'*oppidum* de Marseilleveyre ou de l'une des grottes (Rothé, Tréziny 2005, p. 691, n°240). L'absence apparente d'*askoi* dans la Grotte du Draïou selon l'étude d'A.-L. Marsolat, et la désignation de l'objet parmi le mobilier provenant des grottes de Marseilleveyre dans l'article de 2011 de M. Santos et J.-Chr. Sourisseau (Santos, Sourisseau 2011, p. 236 et p. 238), pourraient indiquer que celui-ci provient bel et bien de la Grotte de l'Argile. Il représente un homme barbu d'aspect silénique.



Applique de tête silénique (Mas-GMa-004A), in Santos, Sourisseau 2011, p. 238

Mas-GMa-005 – Lampes de la Grotte de l'Argile

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1911, H. Bout de Charlemont (Grotte de l'Argile)
- VIe-IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 9853-9854
- Musée d'Histoire de Marseille

Lampes de production massaliète retrouvées dans la Grotte de l'Argile dans un seul niveau, sans stratigraphie apparente et pêle-mêle avec le reste du mobilier, dans un nombre bien plus conséquent que celui de la Grotte du Draïou, représentant 27 % du mobilier céramique. Douze lampes sont évoquées par H. Bout de Charlemont et seulement sept ont été inventoriées par A.-L. Marsolat en 2005. Ces dernières sont de forme ouverte de type Agora 21A, 22A ou de forme fermée de type Agora 24 ou 25, 34A (Marsolat 2005, p. 35-40 ; Bout de Charlemont 1912b, p. 535 ; 1912e, p. 245).



Lampe en pâte claire massaliète, Grotte de l'Argile, in Santos, Sourisseau 2011, p. 238

Mas-GMa-006 – Figurines en terre cuite de la Grotte de l'Argile

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1911, H. Bout de Charlemont (Grotte de l'Argile)
- VIe-IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 9853-9854
- Musée d'Histoire de Marseille

Deux figurines en terre cuite retrouvées dans la Grotte de l'Argile dans un seul niveau, sans stratigraphie apparente et pêle-mêle avec le reste du mobilier. La première est un masque fragmentaire en pâte claire massaliète de 5,3 cm de haut. Il représente un homme barbu qu'on a identifié comme Silène ou Bès (Mas-GMa-006A). Le second est un fragment supérieur d'une tête féminine en pâte claire coiffée d'une sorte de couronne. Cette dernière, peut-être de production archaïque, sera également identifiée par L.-Fr. Gantès comme un masque (Marsolat 2005, p. 35-40 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 689, n°235 ; Gantès 1990a, p. 159).



Masque de personnage (Mas-GMa-006A), in Santos, Sourisseau 2011, p. 238

Mas-GMa-007 – Lampes de la Grotte de l'Ours

- Dimensions variables
- Massif de Marseilleveyre : 1963, P. Agostini (Grotte de l'Ours)
- IVe s. av. J.-C. / IIIe s. ap. J.-C.

Lampes retrouvées dans les niveaux bouleversés par les excavations anciennes de la Grotte de l'Ours. P. Agostini comptabilise cinq lampes dont deux lampes de céramique campanienne A proches du type Agora ou IX n°163 de Deneauve et datées des années 350-275 av. J.-C., deux « lampes delphoïdes » datées des IIIe-IIe s. av. J.-C., l'une entière, l'autre

conservée seulement à partir d'un fragment portant un *graffito*, et une lampe non publiée du IIIe s. ap. J.-C. (Marsolat 2005, p. 71, p. 75, p. 94 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 684).

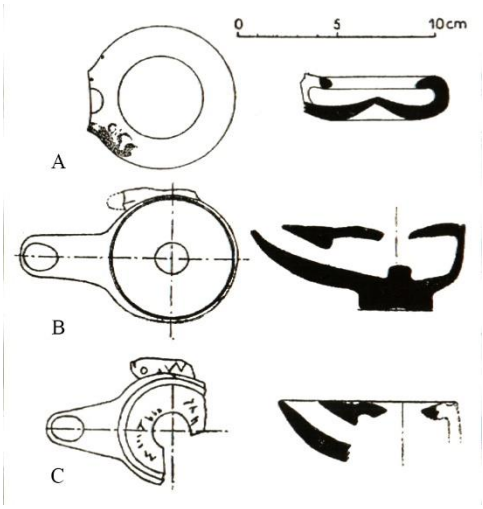

Lampes de la Grotte de l'Ours, lampe de type pneumatique (Mas-GMa-007A) et lampes delphoïdes (Mas-GMa-007B et 007C), d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 684

Mas-JuV-001 – Colonne en bois hexagonale

- H. 2,6 m ; D. 0,52 m
- Place Jules Verne : 1991-1993, A. Hesnard ?
- VIe s. av. J.-C. ?



Colonne en bois hexagonal, place Jules Verne, in Hermary et al. 1999, p. 64

Colonne en bois hexagonale retrouvée dans les niveaux de colmatage du quai de la fin du VIe s., formés à la suite de son abandon à la fin du Ve s. av. J.-C. On proposa d'associer la colonne aux vestiges d'un temple archaïque. L'utilisation du bois dans l'architecture grecque est extrêmement fréquente à l'époque archaïque : la plupart des temples grecs du VIIe s. av. J.-C. avaient des colonnes en bois. Au VIe s. av. J.-C., on recourt de plus en plus systématiquement à la pierre. On considère que le bois n'est plus utilisé dans l'architecture monumentale à partir du Ve s. av. J.-C. Cette colonne, dont on ignore la destination, pourrait ainsi être un trait supplémentaire de l'archaïsme des traditions massaliètes et un témoin de l'une des premières structures sacrées de la cité (Tréziny 2000a, p. 87 et p. 94, n°8 ; Hermary, *et al.* 1999, p. 64). C'est également dans ces mêmes niveaux que proviennent très certainement un *phallus* et trois fragments d'*askoi* mentionnés par H. Tréziny (Rothé, Tréziny 2005, p. 367 ; Tréziny 2000a, p. 89 et p. 94).

Mas-Maj-001 – Bloc achitecturaux monumentaux de la Major

- Dimensions variables
- Secteur de la Major : 1994-1995, M. Bouiron ; 200-2001 F. Conche et O. Maufras (Tunnel de la Major)
- Époque hellénistique et romaine
- Dépôt archéologique municipal de la ville de Marseille

Blocs architecturaux en calcaire rose du Cap, retrouvés en réemploi dans des murs tardifs, médiévaux ou modernes, lors des fouilles du Tunnel de la Major par M. Bouiron en 1994 et 1995, puis par F. Conche et O. Maufras en 2000 et 2001. Parmi ceux-ci, on notera un bloc de podium (n°264), un couronnement de podium (n°111) et une corniche (n°177) qui peuvent se rapporter à un même bâtiment hellénistique, probablement monumental et public comme un temple (Rothé, Tréziny 2005, p. 452, n°83). Une corniche de style corinthien (n°116) et une frise architravée (n°124) peuvent quant à elles se rapporter à un bâtiment monumental de la fin de l'époque hellénistique ou du Principat (Rothé, Tréziny 2005, p. 452-453, n°83). Trois tambours de colonnes à double fût accolé (colonnes « bilobées », n°132 à 134), associant une colonne cannelée à une colonne à facettes, proviennent probablement d'un portique, d'un portail monumental ou de l'intersection entre la nef centrale et celle latérale d'un édifice monumental et public d'époque tardo-hellénistique ou romaine. Une autre base de colonne (n°197) pourrait également se rapporter au même édifice. Enfin, plusieurs fragments de tambours de colonnes de grand module, puisqu'ils présentent un diamètre de 67 à 78,5 cm, ont également été retrouvés en des points très divers du chantier (blocs n°82, 110, 112 et 176). Ils se rapportent à plusieurs monuments publics. Sans étude complémentaire, il est impossible de déterminer le nombre d'édifices représentés et de quel(s) type(s) de monument il s'agit (temple, portique, basilique). Le réemploi de cet ensemble dans les murs à l'est et au sud de la Cathédrale témoigne toutefois de la présence de monuments publics situés probablement non loin dans l'Antiquité (Rothé, Tréziny 2005, p. 452-453, n°83).

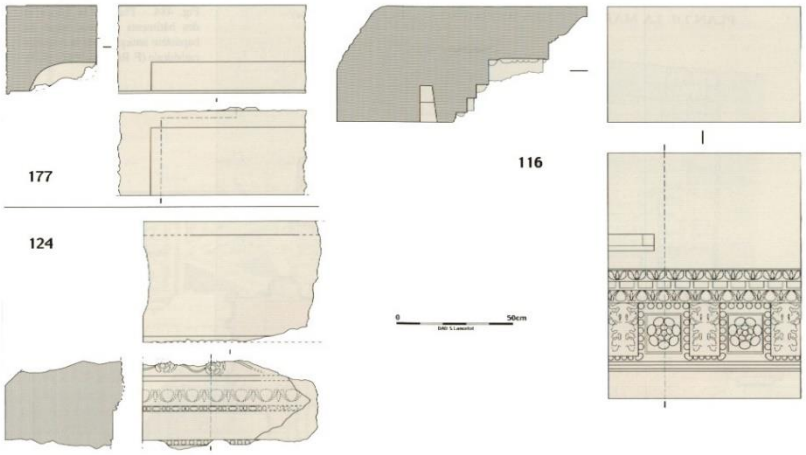

Exemples de blocs architecturaux en calcaire rose, Tunnel de la Major, in Rothé, Tréziny 2005, p. 453

Mas-Maj-002 – *Phallus* percé

- Dimensions inconnues
- Secteur de la Major : 1986-1987, M. Moliner et L.-Fr. Gantès (rue de la Cathédrale)
- Fin V^e^-début IVe s. av. J.-C.

Phallus percé en terre cuite retrouvé en deux fragments, l'un dans le niveau archaïque, l'autre dans un niveau antique tardif de la zone de fouilles de la rue de la Cathédrale. L'objet, peint, appartient probablement à un grand vase plastique de style ionien. Deux mains sont appliquées de part et d'autre (Rothé, Tréziny 2005, p. 420, n°78).



Phallus percé, in Hermary et al. 1999, p. 61

Mas-Maj-003 – Chapiteau ionique hellénistique

- H. 28 cm ; L. 44 cm
- Secteur de la Major : 1986-1987, M. Moliner et L.-Fr. Gantès (rue de la Cathédrale)
- Époque hellénistique
- Musée d'Histoire de Marseille



Chapiteau ionique hellénistique, in Rothé, Tréziny 2005, p. 421

Chapiteau ionique hellénistique en calcaire blanc découvert dans le comblement d'une fosse augustéenne dans la rue de la Cathédrale. Il présente la particularité d'avoir quatre volutes tangentes par leurs bords extérieurs. Sur son sommet, un disque en légère saillie muni en son centre d'un trou de scellement pour un goujon vertical carré est observable. Il devait probablement s'agir, au vu des dimensions modestes de l'objet et de la particularité de son lit d'attente, d'une probable colonne isolée ou d'un monument votif ou funéraire destiné à supporter des offrandes, comme une statue en pierre (Rothé, Tréziny 2005, p. 421, n°78 ; Tréziny 2000, p. 93 ; Le Roy 1990, p. 81-83).

Mas-Maj-004 – Masque tragique en terre cuite

- H. 26 cm
- Secteur de la Major : 1958 (rue de la Cathédrale)
- Ier s. av. J.-C. ?
- Inv. Borély 4442 ; Inv. M.H.M 83.7.658
- Musée d'Histoire de Marseille

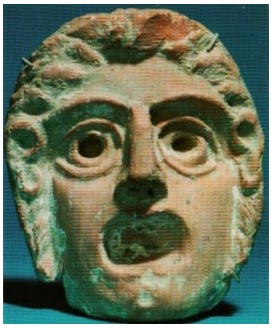

Antéfixe d'un masque tragique de théâtre, in Rothé, Tréziny 2005, p. 428

Masque tragique de théâtre en terre cuite retrouvé dans les déblais issus du creusement d'une canalisation à l'angle de la rue de la Cathédrale et de la rue du Four du Chapitre. L'objet est réalisé à partir d'une argile rougeâtre et présente un engobe blanc. Il aurait pu

appartenir à une antéfixe du Ier s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 428, n°82 ; Tréziny 2000, p. 93 ; Benoit, 1960, p. 290). Il présente de grandes similitudes avec deux autres exemplaires, l'un retrouvé rue de la République, l'autre dans une fosse d'époque classique du secteur des Pistoles (Mas-Pis-006D ; Pl. XLVI, c).

Mas-Nég-001 – *Naïskoi* de la rue Négrel

- H. 30,5-67,5 m ; l. 19-41 cm ; É. 16,5-32 cm
- Rue Négrel : 1863 ; 1946-197, F. Benoit (sondage VII)
- Seconde moitié VIe s. – Ve s. av. J.-C.
- Inv. Benoit : I, 3, AB ; Inv. Borély : 1524-1563, 3970-3972 ; Inv. M.H.M. : 83.7.6-20, 570-594, 644
- Musée d'Histoire de Marseille

Petits édicules en calcaire local. 47 exemplaires furent découverts en 1863, à l'ouest de la rue de la République et à quelques dizaines de mètres au nord-est de l'Hôtel-Dieu. D'après C.-J. Penon et W. Froehner, ils auraient été retrouvés renversés face contre terre, au milieu de quelques pans de mosaïque, à une profondeur de 3/4 m et à 0,75 m au-dessus du substrat (Penon, Saurel 1876, p. 89-91 ; Froehner 1897, p. 11). Parmi ces 47 exemplaires, seulement 41 seront conservés au musée Borély. Les six restants seront perdus, soit jetés car dans un trop mauvais état de conservation, soit détournés par des amateurs d'antiquités (Rohaut 2017, p. 23-24 ; Clerc 1927, p. 224). Trois nouveaux *naïskoi* seront découverts entre 1946 et 1947 par F. Benoit, dans le sondage VII de l'ancienne rue Négrel, dans différentes couches archéologiques (Mas-Nég-001A-C ; Pl. LX, c, en jaune ; Rohaut 2017, p. 24-25, p. 125-127 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 392-404, n°64 ; Tréziny 2000a, p. 96).
Ils représentent tous un personnage féminin voilé assis sur une banquette à l'intérieur d'un édicule en forme de petit sanctuaire. Sur quelques rares exemplaires, un animal se repose sur ses genoux (Mas-Nég-001D ; Pl. LXI, b). La façade de l'édicule est quant à elle généralement marquée par un encadrement à linteau plat, surmonté d'un fronton le plus souvent simple, à double pente, au sommet duquel se dresse un bourrelet plus ou moins marqué Certains exemplaires témoignent de restes de polychromie (Mas-Nég-001E, Pl. LXI, c ; Rohaut 2017, p. 102-120 ; Hermary 2000b, p. 119, n° 1 ; Hermary *et al.* 1999 p. 62-63 ; Benoit 1955, p. 14 ; Clerc 1927, p. 225). L'étude récente de L. Rohaut a permis d'identifier six types différents présentant des variations stylistiques et s'échelonnant dans le temps entre la seconde moitié du VIe s. et le Ve s. av. J.-C. (Rohaut 2017, p. 68-74 ; p. 226-229).
L'identification de la déesse a été longtemps débattue. On a d'abord proposé d'y reconnaître l'Artémis *Ephesia* (Benoit 1955, p. 13-14 ; Penon, Saurel 1876, p. 89-91 ; Longpérier 1863), avant qu'elle ne soit traditionnellement identifiée comme Cybèle (Salviat 1992a, p. 147-149 ; Graf 1985, p. 419-420 ; Froehner 1897, p. 11-12). Il faudra attendre 1927 pour que l'identification à Cybèle soit pour la première fois remise en question et pour qu'on s'interroge sur l'identification multiple de la déesse (Rohaut 2017, p. 370-375 ; De Michèle, Hermary 2010, p. 630-631 ; Hermary 2000b, p. 123, p. 127-128 ; Clerc 1927, p. 236-238).



Naïskoi de Massalia dans le Musée d'Histoire de Marseille, photographie personnelle, in Agusta-Boularot 2017, p. 303

Mas-Nég-002 – *Naïskos* du soi-disant Attis



Naïskos du soi-disant Attis, in Rohaut 2017, pl. XXIV

- H. 0,42 m ; l. 0,27 m ; É. 0,16 m
- Contexte de découverte inconnu
- Époque impériale
- Inv. Borély : 1540 ; Inv. M.H.M. : 83.7.449
- Musée d'Histoire de Marseille

Naïskos se démarquant du reste du lot par plusieurs aspects formels mais également par la nature de la pierre calcaire utilisée (Clerc 1927, p. 240). Contrairement aux autres, il n'est pas cité par A. Longpérier mais sera présenté, au sein du musée Borély, comme faisant partie du même ensemble depuis au moins 1866, date de sa première mention. Il représente un personnage debout, de face, le vêtement retroussé et les bras levés, au centre d'un édicule rectangulaire flanqué de deux piliers. Il sera traditionnellement identifié au dieu phrygien Attis dès 1876 (Penon, Saurel 1876, p. 89-91), bien que d'autres hypothèses aient été formulées, comme l'identification d'une Aphrodite, d'une Déesse Mère ou d'un Hermaphrodite (Hermary 2000b, p. 124-125 ; Benoit 1955, p. 14 ; Froehner 1897, p. 13). Plus récemment, l'étude de L. Rohaut a démontré que les identifications précédentes étaient erronées et qu'il fallait dissocier ce *naïskos* du reste du lot. La composition et le décor du cadre architectural, le type iconographique et la nature de la pierre issue des carrières de La Couronne permettent de le dater de l'époque impériale (Rohaut 2017, p. 77-89).

Mas-Nég-003 – Fragments d'*askoi* et de vases plastiques

- H. ~6 cm
- Rue Négrel : 1946-197, F. Benoit (sondage IV, VI, VII, X)
- VIe s. av. J.-C.
- Inv. Benoit : I.7.595 H, I.6.35-36, I.10.68, I.4.1 ; Inv. Borély : 3960, 3962, 3964-3966 ; Inv. M.H.M. : 83.7.330, 332-335
- Musée d'Histoire de Marseille

Ensemble de fragments d'*askoi* et d'autres éléments de vases plastiques retrouvés dans le secteur de la rue Négrel. Une applique de tête de taureau anthropomorphe, appartenant

probablement à un *askos* (Mas-Nég-003A), fut notamment découverte dans la couche H du sondage VII (Pl. LX, c) dans lequel fut découvert les trois exemplaires de *naïskoi* (Mas-Nég-001). Le fragment, qui conserve quelques traces de peinture rouge, appartenait vraisemblablement à un *askos* (Rothé, Tréziny 2005, p. 398, n°64 ; Benoit 1965, p. 187).
Dans le sondage VI (Pl. LX, c), deux têtes zoomorphes ont été retrouvées. Le premier fragment devait appartenir à un *askos* ou à une applique de vase (Mas-Nég-003B). Il représente une sorte de taureau tricorne modelé à yeux en pastilles appliquées et conserve traces de peinture noire. Le second fragment représente une tête aviaire percée, correspondant à l'embouchure d'un vase (Mas-Nég-003C). Il est réalisé à partir d'une argile rouge compacte, couverte d'un enduit d'argile jaunâtre, finement micacée. Le coup, le museau et la crête de l'animal sont ornés de traits et de bandes rouges, comme la tête de Silène (Rothé, Tréziny 2005, p. 394, n°64 ; Benoit 1965, p. 187).
Le sondage X (Pl. LX, c) a quant à lui livré deux fragments d'*askos*. Le premier est une applique à tête silénique munie au dos d'un crochet de fixation (Mas-Nég-003D). Comme le fragment Mas-Nég-003C, il est réalisé à partir d'une argile rouge compacte couverte d'un enduit d'argile jaunâtre finement micacée, et présente également des traces de peinture rouge au niveau des yeux, dans les cheveux et autour de la tête (Rothé, Tréziny 2005, p. 398, n°64 ; Benoit 1965, p. 187). Le second est un tesson de panse en argile brune fine, micacée et sans engobe (Mas-Nég-003E), décoré de lignes et de points (Villard 1960, pl. 19).
Enfin, un vase plastique (*guttus* ?) à tête de Gorgone (Mas-Nég-003F) fut découvert dans le sondage IV (Pl. LX, c). Il est réalisé avec une argile jaune très cuite, non micacée, et porte des traces de peintures rouges dans le creux des boucles et dans l'entonnoir du conduit (Rothé, Tréziny 2005, p. 398, n°64 ; Benoit 1965, p. 187).

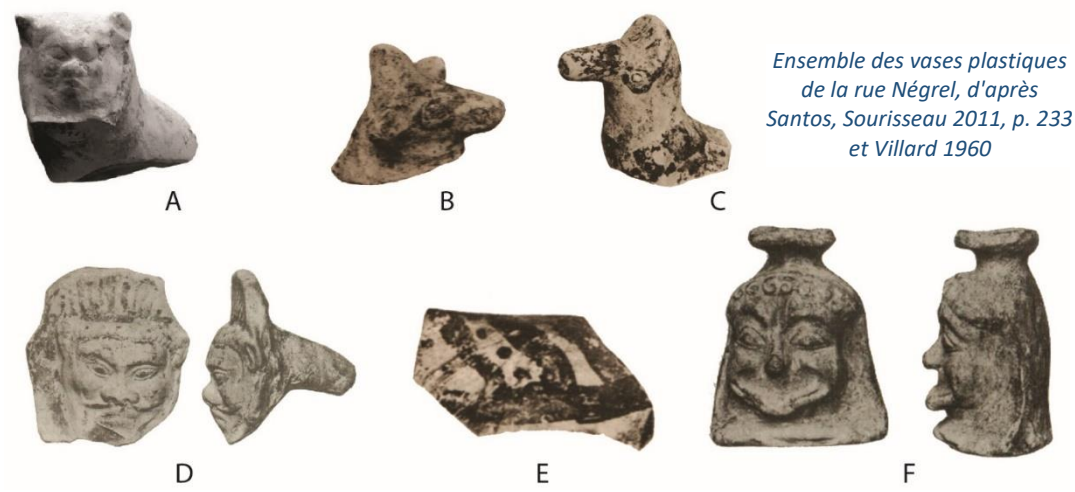

Ensemble des vases plastiques de la rue Négrel, d'après Santos, Sourisseau 2011, p. 233 et Villard 1960

Mas-Nég-004 – Bras d'une figurine masculine

- H. 11,3 cm
- Rue Négrel : 1946, F. Benoit (sondage VI)
- VIe s. av. J.-C.
- Inv. Benoit : I, 6, 37 ; Inv. Borély : 3967 ; Inv. M.H.M: 83.7.336
- Musée d'Histoire de Marseille

Bras d'une statuette découverte dans le sondage VI de la rue Négrel. La statuette est réalisée à partir d'une argile rouge compacte, couverte d'un enduit d'argile jaunâtre, finement micacée, selon une texture identique à l'applique à tête de Silène retrouvée dans le même secteur (Mas-Nég-003D). Le fragment conserve, comme ce dernier et la tête aviaire d'*askos* (Mas-Nég-003C) des traces de peinture rouge (Benoit 1965, p. 187). Il s'agit d'un bras au poing fermé, appartenant probablement à un personnage masculin. La longueur de l'avant-bras indiquerait, pour un personnage complet et debout, une figurine d'environ 60 cm de hauteur (Hermary 2015, p. 302, n. 9).



Bras de statuette, argile local, in Villard 1960, pl. 42

Mas-Nég-005 – Statuette de déesse assise fragmentaire

- Dimensions inconnues
- Rue Négrel : 1946, F. Benoit (sondage V)
- Milieu VIe s. av. J.-C.
- Inv. Benoit : I, 5, 64b ; Inv. Borély : 3959 ; Inv. M.H.M: 83.7.666
- Musée d'Histoire de Marseille

Fragment d'une statuette de déesse assise en terre cuite retrouvé dans le sondage V. Elle est identique, de facture, de dimensions et de pâte, à la statuette de déesse assise à la colombe retrouvée place Vivaux (Mas- Viv-003). D'après F. Benoit, l'argile, de couleur rougeâtre et très finement micacée, pourrait être d'origine rhodienne (Benoit 1965, p. 187)



Base de statuette de déesse assise, in Villard 1960, pl. 42

Mas-PaP-001 – Tête de figurine casquée



Tête casquée, in Santos, Sourisseau 2011, p. 232

- H. 2 cm
- Parc des Phocéens : 1986, L.-Fr. Gantès et M. Moliner
- Début IVe s. av. J.-C.
- Inv. MHM D1991.17.3
- Musée d'Histoire de Marseille

Tête de figurine casquée fragmentaire en céramique à vernis noir retrouvée dans une des trois fosses d'apparence cultuelle de la Phase 2 du bâtiment du Parc du Phocéen. L'identification d'Athéna, reposant sur l'aspect casqué du personnage et sur l'importance du culte de la déesse à Massalia est incertaine et demeure encore hypothétique (Rothé, Tréziny 2005, p. 502, n°103 ; Hermary 2005, p. 287).

Mas-PaP-002 – Vases miniatures du Parc des Phocéens

- Dimensions variables
- Parc des Phocéens : 1986, L.-Fr. Gantès et M. Moliner
- Fin IVe s. / Fin IIIe s. av. J.-C.
- Musée d'Histoire de Marseille

Lot de cinq *kylikes* miniatures en pâte claire massaliète retrouvés dans plusieurs fosses de la Phase 3 et de la Phase 4 du bâtiment du Parc des Phocéens. Si la plupart ont été retrouvée dans les différentes fosses de la Phase 3 (Fin IVe s. / début IIIe s. av. J.-C.), une seule *kylix* miniature a été découvert dans l'une des quatre nouvelles fosses de la Phase 4, datant de la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 502, n°103).



Vases miniatures en pâte claire massaliète, Parc des Phocéens, in Santos, Sourisseau 2011, p. 232



Statuette hellénistique, Parc des Phocéens, in Hermary et al. 1999, p. 75

Mas-PaP-003 – Figurine féminine hellénistique

- H. 7 cm
- Parc des Phocéens : 1986, L.-Fr. Gantès et M. Moliner
- Fin IIIe s. / Début IIe s. av. J.-C.
- Inv. 1.86.10 ; Inv. MHM D1991.17.47
- Musée d'Histoire de Marseille

Statuette acéphale en terre cuite découverte dans un remblai tardif de la phase hellénistique (Phase 6, fin IIIe s. / début IIe s. av. J.-C.). Représente une femme debout drapée portant deux cruches (Rothé, Tréziny 2005, p. 505-506, n°103). Il pourrait ainsi s'agir d'une porteuse d'offrandes, peut-être dans le cadre de libations. Sa découverte dans un remblai de la Phase 6 pourrait conforter l'idée d'une continuité du culte des Phases 1-4 durant la période hellénistique.

Mas-Pis-001 – Embouchure de cratère corinthien à colonnettes

- H. 6,5 cm : D. 30,2 cm
- Secteur des Pistoles : 1995, M. Moliner et L.-Fr. Gantès (Pièce A)
- v. 575 av. J.-C.
- Musée d'Histoire de Marseille
- Inv. MHM D 1999.25.1

Embouchure complète d'un cratère corinthien à colonnettes retrouvé dans la pièce A du bâtiment des Pistoles. Le vase est de style orientalisant, comme la majorité des céramiques peintes de ce contexte. Le fragment est décoré de cygnes et de motifs géométriques. Un petit fragment du départ de col permet d'identifier une scène de banquet, restituée à partir de la tête de profil d'un personnage masculin assis ou couché et à partir d'éléments de comparaison (Moliner 2000, p. 109-110 ; 1999, p. 83). Associé aux restes céramiques et fauniques mais également aux figurines en terre cuites, il pourrait trahir la présence d'un culte public ou privé dans cette structure (Rothé, Tréziny 2005, p. 489-490).



Embouchure entière d'un cratère corinthien à colonnettes, d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 563 et Moliner 2000, p. 108

Mas-Pis-002 – Fragments d'éléments plastiques

- Dimensions variables
- Secteur des Pistoles : 1995, M. Moliner et L.-Fr. Gantès (Pièce A)
- VIe s. av. J.-C.

Ensemble d'éléments figuratifs en terre cuite retrouvés dans la Pièce A du bâtiment des Pistoles et qui témoignent de l'activité rituelle du site (Rothé, Tréziny 2005, p. 489 ; Moliner 2000, p. 108-111). On notera plusieurs éléments de statuettes humaines, dont un torse drapé féminin (Mas-Pis-002A) et le bas d'un visage fragmentaire présentant un décor de moustache peinte (Mas-Pis-002B). Un autre fragment semble représenter la partie antérieure d'un quadrupède monté par un cavalier dont on devine le pied et la jambe droite, peinte (Mas-Pis-002C). Plusieurs autres fragments se rapportent à de petits volatiles (Mas-Pis-002D/E/F). Enfin, un tesson *rhyton* présente un décor peint d'écailles de poisson (Mas-Pis-002G).

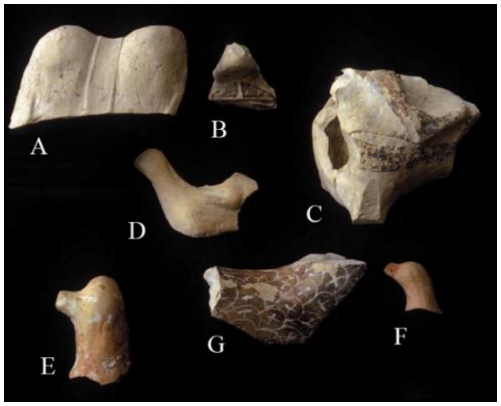

Fragments de statuettes en terre cuite, Bâtiment des Pistoles, d'après Santos, Sourisseau 2011, p. 231

Mas-Pis-003 – Vase-lanterne orientalisant

- H. 25,9 cm (rest.) / 10 cm (cons.) ; D. 12,45 cm (rest. max.)
- Secteur des Pistoles : 1995, M. Moliner et L.-Fr. Gantès (Pièce C)
- 575-550 av. J.-C.
- Musée d'Histoire de Marseille
- Inv. MHM D1999.25.9



Vase-lanterne, Bâtiment des Pistoles, restitution graphique, in Santos, Sourisseau 2011, p. 230

Céramique à pâte claire massaliète retrouvée dans l'édifice circulaire au sud du bâtiment des Pistoles (Pl. LI, b). De forme atypique, le vase est composé d'un corps globulaire à deux collerettes, d'une ouverture dotée d'une porte mobile sur la panse, dont une poignée a été retrouvée, et d'une anse de préhension au sommet. Il s'agit d'une forme extrêmement rare qui ne connaît que peu de parallèles, tous situés aux alentours de la cité de Phocée : seulement deux vases semblables sont connus, tous deux du début du VIe s. av. J.-C. et de production chiote, l'un découvert dans la nécropole de Pitané en Éolide (Çandarli), l'autre dans le temple d'Athéna à Smyrne (Bayrakli). À Massalia, il s'agit d'une production locale en pâte claire massaliète. Le vase possède une riche ornementation à motif orientalisant avec représentation d'un félin, peut-être une lionne, fardant l'ouverture du vase-lanterne. La lionne devait être accompagnée d'une seconde, en miroir, de l'autre côté de la porte, malheureusement non conservée. L'objet fut retrouvé sur le sol initial eu centre de l'édifice circulaire (Pièce C) du bâtiment des Pistoles. Il pouvait être suspendu au milieu de la pièce ou déposé en son milieu. Une fonction rituelle du vase a rapidement été proposée. On interprète l'objet comme un brûle-parfum ou un vase lanterne en raison des trous percés à la base de l'exemplaire de Pitané, bien qu'aucune trace de feu n'ait pu être observée à l'intérieur de l'objet. On a également proposé d'y voir la représentation modélisée d'un lieu de culte, voire du bâtiment circulaire même où il fut retrouvé (Santos, Sourisseau 2011, p. 229-230 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489 ; Moliner 2001b ; 2000, p. 105-106).

Mas-Pis-004 – Antéfixe à tête de Silène barbu

- H. 23,7 cm ; l. 17,9 cm
- Secteur des Pistoles : 1995 ?, M. Moliner et L.-Fr. Gantès
- IVe s. av. J.-C.
- Inv. 1278
- Musée d'Histoire de Marseille



Antéfixe en terre cuite à tête de Silène, in Hermary, et al. 1999, p. 74

Antéfixe en terre cuite micacée de type massaliète représentant une tête de Silène. L'objet fut retrouvé dans un contexte peu précis d'époque classique recouvrant le lieu de culte archaïque du bâtiment des Pistoles (Rothé, Tréziny 2005, p. 489-490). Ce fragment architectural, qui renvoie à une certaine monumentalisation d'un édifice public ou aristocratique, pourrait toutefois, avec une certaine concentration

d'objets à caractère votif, témoigner de la survivance du lieu de culte aux époques classique et hellénistique. Il pourrait ainsi appartenir à la décoration sommitale d'un édifice cultuel.

Mas-Pis-005 – *Perirrhanterion* hellénistique

- Dimensions inconnues
- Secteur des Pistoles : 1995 ?, M. Moliner et L.-Fr. Gantès
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- Musée d'Histoire de Marseille



Bord de grand bassin hellénistique décoré d'une course de chars, in Rothé, Tréziny 2005, p. 492

Bord fragmentaire d'un grand bassin hellénistique décoré d'une course de chars. L'objet fut retrouvé dans les niveaux hellénistiques peu conservés qui recouvrent le bâtiment cultuel archaïque des Pistoles et fut interprété comme un morceau de *perirrhanterion* (Rothé, Tréziny 2005, p. 491-492). Avec le reste des objets d'époques classique et hellénistique à fort caractère cultuel retrouvés dans le secteur, il pourrait témoigner de la survivance d'un culte.

Mas-Pis-006 – Éléments de coroplastie classiques et hellénistiques

- Dimensions variables
- Secteur des Pistoles : 1989-1995 ?, M. Moliner et L.-Fr. Gantès
- IVe-IIe s. av. J.-C.

Divers éléments de coroplastie retrouvés dans des contextes peu précis d'époque classique et hellénistique dans le secteur des Pistoles. Parmi ceux-ci, certains éléments appartiennent à des décors sur céramiques comme une petite tête de satyre barbu et hirsute qui mesure 3,5 cm de haut pour environ 3 cm de large, décorant vraisemblablement un *askos* à pâte claire massaliète du IIe s. av. J.-C. (Mas-Pis-006A) ainsi qu'un fragment de *guttus* à vernis noir à tête de méduse. Cette forme particulière était notamment utilisée dans le cadre de libations pour verser le vin dans la *patera*. Une figurine féminine en terre cuite des IIIe-IIe s. av. J.-C. (Mas-Pis-006B) ainsi que deux masques fragmentaires en terre cuite, l'un daté des IIIe-IIe s. av. J.-C. (Mas-Pis006C), l'autre du IVe s. av. J.-C. (Mas-Pis-006D) ont également été retrouvés. Ce dernier élément fut notamment découvert en 1989 dans une fosse comblée au IVe s. av. J.-C. de la zone 3 du secteur, au niveau de la voie longeant à l'époque archaïque le bâtiment des Pistoles (Rothé, Tréziny 2005, p. 491-492). Il est très proche

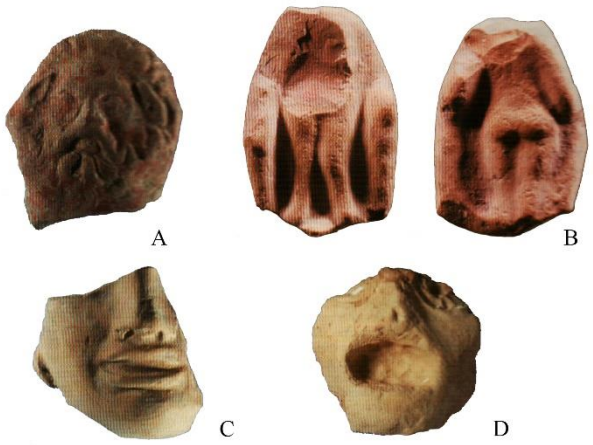

Éléments de coroplastie des niveaux classique et hellénistiques, d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 492

stylistiquement de deux autres masques (Pl. XLVI, c), l'un retrouvé rue de la Cathédrale (Mas-Maj-004 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 428, n°82), l'autre rue de la République (Rothé, Tréziny 2005, p. 562, n°131). Ils pourraient correspondre à des antéfixes d'un bâtiment cultuel.

Mas-QSL-001 – *Protomai* de chevaux en bronze

- H. 10,2 cm ; D. 4,3 cm (cons.)
- Quartier Saint-Loup : contexte incertain
- Datation inconnue
- Perdus

En 1773, J.-B-B. Grosson évoque un *protomé* de cheval en bronze, apparemment réalisé avec soin, retrouvé au quartier de St-Loup. Il fut rapporté à J.-B-B. Grosson par son propriétaire du moment, un certain Mr. Michel, ancien Honoraire de l'Académie de Peinture. Au bas du col, des trous étaient présents et servaient, selon J.-B-B. Grosson, de moyens d'attache et de fixation (Grosson 1773, p. 159-160, pl. 20).
En 1756, le Comte de Caylus évoquait déjà un pareil objet dans son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*. La tête de cheval était aussi en bronze et également pourvue de trous. Pour Caylus, la tête devait être fixée à quelque chose, comme à un bâton utilisé pour quelques cérémonies. La tête de bronze fait « trois pouces, neuf lignes dans la hauteur et dans la plus grande largeur. Le diamètre dans la douille est d'un pouce, sept lignes » (Caylus 1756, p. 336, pl. XCV, n°IV) soit environ 10,2 cm de haut pour un diamètre maximum conservé de 4,3 cm environ.
J.-B-B. Grosson rapproche ces exemplaires d'un autre *protomé* évoqué par Caylus dans un volume plus tardif, cette fois-ci en cristal de roche, d'une « hauteur d'un pouce et demi et d'une longueur de deux pouces et six lignes » (Grosson 1773, p. 159-160 ; Caylus 1761, p. 299, pl. XCI, n°V), soit 1,4 cm de hauteur environ pour environ 6,8 cm de long. Les différences de style, de dimensions, et du matériau utilisé entre cet exemplaire et les deux précédemment cités amènent à écarter ce dernier de l'ensemble.

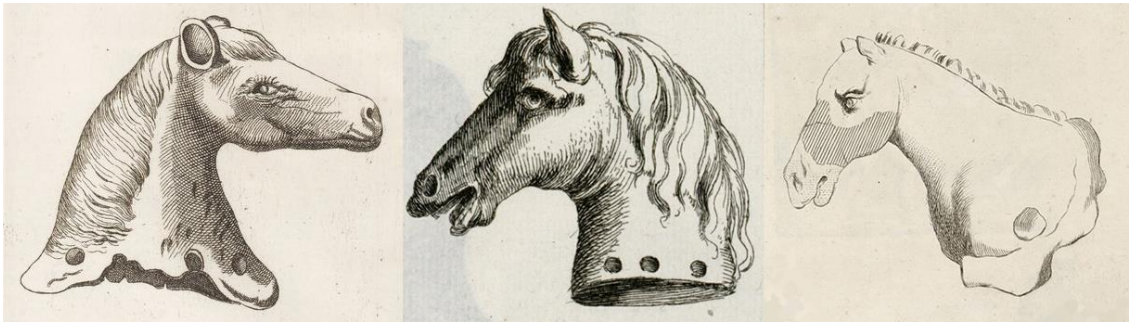

*Protomai de chevaux : **1** : Cheval en bronze, Quartier St-Loup, in Grosson 1773, pl. 20 ; **2** : Cheval en bronze, in Caylus 1756, pl. XCV ; **3** : Cheval en cristal de roche, in Caylus 1761, pl. XCI*



Dessin de la statuette d'Athéna, in Grosson 1773

Mas-RCo-001 – Statue d'Athéna casquée

- Dimensions inconnues
- Rue des Consuls : v. 1695
- Datation inconnue
- Perdue

Statue d'Athéna casquée en bronze découverte en creusant les fondations de la maison du médecin Peiruis, rue des Consuls, vers 1695. Elle aurait été trouvée, avec une statue de Zeus, « parmi les vestiges d'un ancien édifice » interprété par A. Ruffi comme le temple d'Athéna. La déesse est représentée avec un manteau et un casque à haut cimier (Rothé, Tréziny 2005, p. 411-412, n°71 ; Benoit 1936, p. 19, p. 28, n°3-4 ; Grosson 1773).

Mas-RCo-002 – Statue de Zeus tonnant

- Dimensions inconnues
- Rue des Consuls : v. 1695
- Datation inconnue
- Perdue

Statue de Zeus tonnant en bronze de « grandeur héroïque » découverte, selon A. Ruffi, quelques années avant 1695, lors du creusement des fondations de la maison du médecin Peiruis, dans la rue des Consuls. Avec la statue d'Athéna (Mas-RCo-001), les statues auraient été recueillies « parmi les vestiges d'un ancien édifice » interprété par A. Ruffi comme un temple d'Athéna (Rothé, Tréziny 2005, p. 411-412, n°71 ; Tréziny 2000a, p. 88, p. 94 ; Benoit 1936, p. 28, n°2.3-4 ; Clerc 1927, p. 214-215).

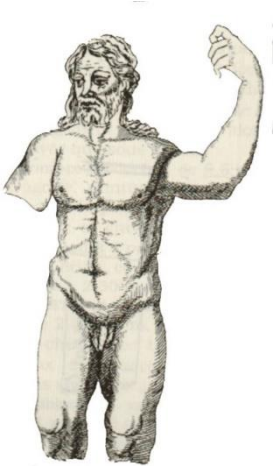

Dessin de la statuette de Zeus tonnant, in Grosson 1773

Mas-RPo-001 – Chapiteau ionique archaïque

- H. 0,56 m ; L. 1,82 m ; l. 0,87 m
- Rue du Port : Février 1952, F. Benoit (fouille XXVI)
- Fin VIe – début Ve s. av. J.-C.
- Inv. Borély 8368 / Inv. M.H.M. 83.7.657 (1983.5.3)
- Musée d'Histoire de Marseille

Découvert en 1952 lors des fouilles d'après-guerre, au pied de la butte Saint-Laurent, sur la rive nord-ouest du vieux port, lors du creusement d'un gros collecteur en avant de deux immeubles nouvellement construits (Hermary *et al.* 1999 p. 66 ; Benoit 1954, p. 17 ; 1953, p. 216). F. Benoit est flou sur la provenance exacte du chapiteau. D'abord situé à 50 m au nord-est du Pavillon de santé du XVIIIe s. (Benoit 1953, p. 216), la distance variera jusqu'à ce que le chapiteau soit par la suite décrit comme en réemploi dans le quai antique. Ce changement dans la localisation de la découverte fait suite à la mise au jour, en décembre 1952, d'un quai romain plus à l'est du lieu de découverte (Benoit 1954, p. 17-18). Pour H.

Tréziny et D. Theodorescu, il est plus probable que l'objet provienne en réalité des fondations d'un mur coupant ce même quai romain, et qu'il s'agisse donc d'un réemploi plus tardif. Cette conclusion est d'ailleurs étayée par l'observation de traces d'érosion sur les quatre faces du chapiteau qui auraient été réalisées lorsque le chapiteau était à l'air libre et non en contact avec la mer lors d'un réemploi dans le quai antique comme l'avait conclu F. Benoit (Theodorescu, Tréziny 2000, p. 135-136). Ces hypothèses sur la localisation précise de la découverte du chapiteau ont par la suite été confirmées par l'examen des archives Benoit déposées au S.R.A (Rothé, Tréziny 2005, p. 324, n°21).

Le chapiteau est réalisé en calcaire blanc fin, probablement issu des carrières de Saint-Victor[2]. Deux fragments furent retrouvés. Le premier correspond à une volute avec un œil creux et mesure 0,43 m d'épaisseur, 0,65 m de long et 0,37 m de haut. Le second fragment, plus important, comporte deux volutes opposées reliées par le balustre. Le bloc mesure 1,45 m de long pour 0,9 m de large. Partiellement retaillé lors de son réemploi, le chapiteau restitué mesure 1,8 m de long pour 0,9 m de large, et environ 0,75 m de haut (Rothé, Tréziny 2005, p. 324-325, n°21 ; Benoit 1954, p. 19 ; 1953, p. 216-217). L'écoinçon est décoré par une feuille d'acanthe, qu'H. Tréziny et D. Theodorescu interprètent plutôt comme une palmette à feuilles pointues. Le balustre est décoré d'un décor floral constitué de deux demi-palmettes latérales à feuilles arrondies, alternant avec des feuilles de lotus. Ce type de décor connaît certains parallèles à Samos, mais il semble complété ici par un décor d'applique, peut-être en bronze (Rothé, Tréziny 2005, p. 324-325, n°21 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 137). L'œil central des volutes était rapporté par une pièce en marbre, décor peu fréquent, et les imperfections étaient masquées par une couverture en stuc. Selon l'hypothèse de F. Benoit, validée par H. Trézny et D. Theodorescu, et basée sur une colonne de 7-8 modules d'un mètre environ, la colonne pourrait être restituée à 7-8 m de hauteur (Theodorescu, Tréziny 2000, p. 140 ; Benoit 1953, p. 222 ; 1954, p. 36).

Le chapiteau est daté par comparaison stylistique vers la fin du VIe s. ou le début Ve s. av. J.-C. F. Benoit proposa dans un premier temps une datation aux alentours de 540 av. J.-C. (Benoit 1954, p. 36 ; 1953, p. 222). Cette datation fut abaissée vers 510 av. J.-C. par R. Martin (Martin 1959, p. 75-76). Plus récemment, D. Theodorescu et H. Tréziny ont proposé de dater le chapiteau de 520-510 av. J.-C., voire, selon D. Mertens, vers 500-480 av. J.-C., date à laquelle un temple entièrement en pierre, toiture comprise, est plausible (Rothé, Tréziny 2005, p. 237, n°27 p. 243 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 144). Cet aspect expliquerait alors l'absence totale d'autres vestiges de ce bâtiment, l'ensemble, en pierre, ayant été réemployé. F. Benoit souligne que le chapiteau de Marseille semble dériver d'une influence ionienne directe, se rapprochant d'exemplaires ioniens plutôt anciens comme ceux d'Éphèse, de Délos, de l'*Héraion* de Samos, ou de la colonne des Naxiens de Delphes, notamment par le traitement des oves et la courbure du canal. Il s'inscrit ainsi dans une tradition ionique et surtout phocéenne, dont les exemples à cette époque sont nombreux (Santos, Sourisseau 2011, p. 226 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 325, n°21 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 137 ; Benoit 1954, p. 21-23 ; 1953, p. 217).



Chapiteau ionique de Marseille, in Santos, Sourisseau 2011, p. 226

[2] F. Benoit imagine dans un premier temps que le chapiteau est réalisé à partir du calcaire rose issu des carrières de la Couronne, mais celles-ci ne sont véritablement exploitées qu'à partir du IIe s. av. J.-C. Voir Benoit 1954, p. 17-18 ; 1953, p. 216.

L'examen du lit d'attente a révélé la présence de deux séries d'encoches, des trous de pince successifs correspondant à une architrave en pierre à double cours ce qui permet d'exclure la restitution d'une simple colonne votive : le chapiteau devait appartenir à un grand bâtiment, comme un temple périptère. La longueur des blocs d'architrave devait ainsi atteindre minimum 3 m pour une largeur de 45 cm environ, permettant d'exclure la restitution d'un temple *in antis* ou prostyle. Le temple auquel appartenait ce chapiteau devait être un temple périptère hexastyle, occupant au sol une surface de 20/25 m sur 45/50 m au moins, soit une superficie d'environ 900-1250 m² (Rothé, Tréziny 2005, p. 325, n°21 ; Theodorescu, Tréziny 2000, p. 140 ; Benoit 1954). Toutefois, il est pour l'instant impossible de l'attribuer à une divinité en particulier, ni de localiser son lieu d'origine. On considère généralement qu'il appartient à un grand temple ionique situé dans le secteur de son lieu de découverte, sans doute l'*akra* de Strabon, dans ce cas sûrement consacré à Artémis ou Apollon[3] si l'on suit les hypothèses d'H. Tréziny. La présence du deux tambours de colonnes, découverts non loin de là, rue du Port, et de huit blocs de calcaire rose découverts au pied de la butte Saint-Laurent est à noter, bien qu'une quelconque relation avec le chapiteau ionique ne présente que peu d'intérêt (Rothé, Tréziny 2005, p. 315, n°9 et p. 323, n°20 ; Tréziny 2000, p. 93, n°3).

Mas-RPo-002 – Ensemble de lampes augustéennes

- Dimensions variables
- Rue du Port : Février 1952, F. Benoit (fouille XXIV)
- Époque augustéenne
- Inv. Borély 8368/Inv. M.H.M. 83.7.657
- Musée d'Histoire de Marseille



Lampe type vallée du Pô avec masque, in Rothé, Tréziny 2005, p. 324

Ensemble de lampes d'époque augustéennes retrouvées par F. Benoit en 1952 dans une tranchée de la fouille XXIV, près d'un « mur de quai », non loin de là où fut découvert le chapiteau ionique (Mas-RPo-001). Seuls deux exemplaires de lampes type vallée du Pô figurant un masque scénique en leur centre ont été conservés parmi un ensemble plus conséquent. F. Benoit mentionne également des lampes à volutes à « tête d'Ibis » de l'époque d'Auguste mais aussi une tête d'*askos* à figure de Silène en terre blanchâtre et datant du Ve s. av. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 323, n°20 ; Tréziny 2000, p. 93 ; Benoit 1965, p. 187).

[3] Associant les stèles de la rue Négrel à Artémis et restituant donc le temple de cette dernière que la colline de La Roquette, F. Benoit attribue le chapiteau au temple d'Apollon *Delphinios* qu'il restitue sous l'église Saint-Laurent. Voir Benoit 1954, p. 41-43.



Naïskos miniature trapézoïdal, in Rohaut 2017, pl. XXIII

Mas-ViB-001 – *Naïskos* miniature trapézoïdal

- H. 13,5 cm ; l. 10 cm ; É. 7,5 cm
- Place Villeneuve-Bargemon : 1997, A. Hesnard
- Milieu VIe s. av. J.-C.
- Inv. M.H.M: 99.3.46
- Musée d'Histoire de Marseille

Naïskos de bien plus petites dimensions que ceux découverts rue Négrel (Mas-Nég-001) et de forme trapézoïdale. Il représente un buste féminin posé sur une banquette. L'objet fut découvert place Villeneuve-Bargemon, dans une couche envasée entourant une plateforme interprétée comme un quai archaïque ou comme l'extrémité d'une fortification (Rohaut 2017, p. 26-27, p. 409-410 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 373-375, n°57 ; Hesnard *et al.* 1999, p. 21-22).

Mas-ViB-002 – *Askoi* et figurines de la Place Villeneuve-Bargemon

- Dimensions variables
- Place Villeneuve-Bargemon : 1997, A. Hesnard
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Musée d'Histoire de Marseille



Askos à tête silénique (Mas-Vib-002A), in Santos, Sourisseau 2011, p. 233

Fragments d'*askoi* en pâte claire massaliète retrouvés dans la même couche de vase située autour de la structure archaïque identifiée comme un quai ou comme l'extrémité du premier rempart. En plus des six tessons, un exemplaire complet en céramique à pâte claire massaliète a également été mis au jour (Mas-ViB-002A ; Inv. MHM D1999.3.6). Mesurant 11 cm de haut, 17,5 cm de long et 8,2 cm de large, il représente un personnage d'aspect silénique à tête cornue et à la queue bovine, pouvant renvoyer au dieu fleuve Achéloos. L'ensemble du vase est rehaussé d'un décor de lignes et de points à figures noires, incisé et peint. Celui-ci dessine d'un côté de la panse de l'objet l'aile d'un oiseau, tandis que de l'autre côté, un oiseau de type échassier ou un cygne tient dans son bec ce qui semble être une anguille ou un serpent (Rothé, Tréziny 2005, p. 376-377 ; Hermary 2005, p. 289 ; Collin Bouffier 2000, p. 74 ; Tréziny 2000, p. 94). H. Tréziny évoque également, sans plus de précisions, deux figurines féminines en terre cuite, l'une assise, l'autre debout (Tréziny 2000a, p. 94, n°9).

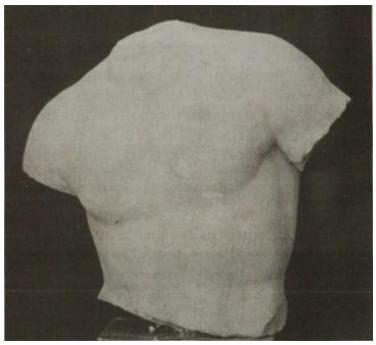

Fragment de torse en marbre, rue de la Loge, in Rothé, Tréziny 2005, p. 388

Mas-ViB-003 – Torse en marbre

- Dimensions inconnues
- Contexte de découverte inconnu
- Datation inconnue
- Inv. Benoit XXII.1
- Perdu

Fragment de torse d'une statue masculine en marbre retrouvé par l'entrepreneur M. Marciano dans la rue de la Loge. Il sera par la suite confié à F. Benoit mais est aujourd'hui perdu. Seul reste de l'objet une photographie retrouvée dans les archives de F. Benoit (Rothé, Tréziny 2005, p. 388, n°60).

Mas-Viv-001 – Possible *askos* à tête d'oiseau



Vase plastique à tête de coq, in Rolland 1964, p. 584

- H. 5 cm
- Place Vivaux : 1947, F. Benoît (Secteur V)
- VIe s. av. J.-C.
- Inv. Benoit V.740 ; Inv. Borély 3963

Vase plastique à tête d'oiseau (coq ?) retrouvé par F. Benoit sous le niveau de l'entrepôt romain du Ier s. ap. J.-C, entre les jarres, et plus précisément sous le fond du dolium 32, dans une couche de remblai datant du VIe s. av. J.-C. Le fragment, en pâte rosâtre, présente des traces de peinture rouge et pourrait appartenir à un *askos* (Rothé, Tréziny 2005, p. 349, n°41 ; Benoit 1965, p. 187 ; 1964, p. 584, fig. 23).

Mas-Viv-002 – Fragment de terre cuite architecturale décorée

- Dimensions inconnues
- Place Vivaux : 1947, F. Benoît (Secteur VII)
- Époque hellénistique
- Inv. Benoit VII. 818-819 ; Inv. Borély 6809
- Musée des Docks romains

Fragment de terre cuite architecturale décorée retrouvé en 1947 dans le secteur VIII des Docks Romains. L'objet, qui pourrait être identifié comme un morceau d'antéfixe, a été découvert dans une couche hellénistique qui a livré peu de témoignages significatifs (Rothé, Tréziny 2005, p. 349, n°41 ; Benoit 1965, pl. 14, n°5).



Terre cuite architecturale, in Benoit 1965, pl. 14, n°5



Figurine de déesse assise à la colombe, in Santos, Sourisseau 2011, p. 232

Mas-Viv-003 – Statuette de divinité assise à la colombe

- H. 12 cm ; l. 3 cm ; P. 6 cm
- Place Vivaux : 1947, F. Benoît (Sondage XII, couche C)
- Milieu VIe s. av. J.-C.
- Inv. Benoit : XII, E 20 ; Inv. Borély 3968; Inv. MDR D1963.1.2
- Musée des Docks romains

Statuette en terre cuite retrouvée dans la couche C du dépôt marin de la plage antique, dans le sondage XII de la place Vivaux. Elle représente une divinité féminine assise sur un trône, coiffée d'un haut *polos* et tenant un oiseau entre ses mains. Ce dernier a été identifié comme une colombe et F. Benoit a ainsi proposé de reconnaître dans le personnage féminin la déesse Aphrodite. De type ionienne, la statuette, grisée par la vase, est identique, de facture, de dimensions et de pâte, à celle de la rue Négrel (Mas-Nég-005). Elle était en association avec des pieds de coupes coniques ioniennes ce qui pourrait laisser témoigner d'un dépôt votif (Rothé, Tréziny 2005, p. 356, n°42 ; Benoit 1965, p. 187).

Mas-Viv-004 – Bas-relief de Jupiter

- H. 20 cm ; l. 31 cm ; É. 5-7 cm
- Place Vivaux : 1947, F. Benoît (Sondage IX.4)
- Époque hellénistique/romaine ?
- Inv. Benoit IX.4.5B ; Inv. Borély 2312
- Musée des Docks romains

Partie supérieure gauche d'une stèle en marbre retrouvée en quatre morceaux dans le sondage IX de la place Vivaux, à 6 m du mur méridional des Docks et à 1 m NGF, rue de l'Araignée. Le fragment fut découvert dans une couche de remblai contenant du mobilier hellénistique, romain et de l'Antiquité tardive. Il représente en bas-relief Jupiter tenant le sceptre bouleté (Rothé, Tréziny 2005, p. 358, n°42 ; Tréziny 2000a, p. 88, p. 94).



Bas-relief Jupiter av sceptre bouleté, rue de l'Araignée, in Rothé, Tréziny 2005, p. 357

Velia
Élée

Élé-Acr-001 – Antéfixes à palmette et à tête féminine nimbée

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1956, P. C. Sestieri ; 1990, G. Tocco Sciarelli.
- Fin du VIe s. av. J.-C.

Divers fragments d'antéfixes à palmette et à tête féminine nimbée ont été retrouvés à différents endroits de l'Acropole. Trois types distincts sont apparus à ce jour : antéfixe à tête féminine, antéfixe à palmette complexe renversée et frise grecque peinte et antéfixe à palmette simple droite. Les trois types sont moulurés et marqués par un nimbe de feuilles et une riche polychromie. Tous datant de la fin du VIe s. av. J.-C., ils appartenaient très probablement à une seule et même structure cultuelle de l'époque archaïque. Le premier fragment fut retrouvé en 1956 par P. C. Sestieri à l'extrémité sud-est de l'Acropole (Sestieri 1956, p. 140). La plupart des autres fragments ont été découverts en 1990 : un petit fragment fut découvert près des structures archaïques de pierre sèche misent au jour la même année au sud du temple ionique (Fiammenghi 1994, p. 82), tandis que plusieurs fragments ont été retrouvés dans le secteur D d'une structure cultuelle du début du IVe s. av. J.-C. Ces antéfixes archaïques sont de production locale et correspondent à un type de terres cuites archaïques bien connu à Élée. Ils proviennent de modèles issus de Cumes ou de Pithécusses (Greco 2009-2011, p. 104-105 ; Gassner 2006, p. 487-493 ; Greco, Strazzulla 1994a, p. 285-291). Cette origine peut s'expliquer par l'urgence, pour ces Phocéens alors réfugiés, ayant fui Alalia et ne disposant peut-être pas encore des ressources technologiques et humaines adéquates, à reconstruire des sanctuaires, et à faire appel, pour cela, à leurs nouveaux voisins helléniques (Domínguez Monedero 2009-2011, p. 14-15).



Antéfixes à tête féminine, à palmette complexe renversée et à palmette simple droite, in Greco 2009-2011, p. 105

Élé-Acr-002 – Acrotère en forme de disque fragmentaire

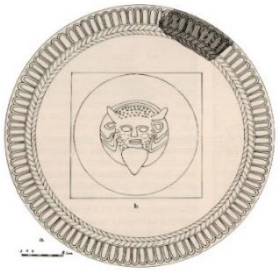

Hypothèse de reconstitution de l'acrotère, in Neutsch 1994, p. 63

- Dimensions inconnues
- Acropole : B. Neutsch (village polygonal, salle 1A)
- Datation inconnue

Acrotère en forme de disque fragmentaire décoré d'une couronne de feuilles peintes. En ce sens, le fragment rappelle les antéfixes tardo-archaïques découverts sur le sommet de la colline (Élé-Acr-001). D'après B. Neutsch et la reconstitution de B. Otto, l'acrotère renvoie à une typologie largement attestée dans la région de Capoue et dans la Fratte de Salerne. Selon ces éléments comparatifs, la zone centrale de l'acrotère pourrait être ornée d'un masque apotropaïque comme un Achéloos. L'acrotère fragmentaire a été retrouvée dans la salle 1A du village polygonal (Neutsch 1994, p. 61-62). Notons que cette même pièce a mis au jour deux figurines en terre cuite silénique (Élé-Acr-009A et Élé-Acr-009F). Cette concentration pourrait suggérer l'existence d'un lieu de culte situé non loin auquel l'acrotère aurait pu être associée.



Vases miniatures du dépôt votif, in Tocco Sciarelli 1997, p. 234

Élé-Acr-003 – Vases miniatures

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1990, G. Tocco Sciarelli.
- Début Ve s. av. J.-C.

Vases miniatures retrouvés dans des cavités naturelles de la colline non loin du bâtiment sud. Les individus connus par les publications semblent être de type *olpé*. Ils constituent les plus anciennes traces de pratiques rituelles en contexte sur l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 106 ; Tocco Sciarelli 1997).

Élé-Acr-004 – Coupe à yeux

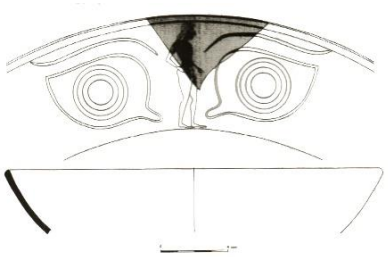

Vases miniatures du dépôt votif, in Tocco Sciarelli 1997, p. 234

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1970s, B. Neutsch (village polygonal, pièces 4B)
- Époque tardo-archaïque

Fragment de coupe, probablement *kylix*, avec décor à figures noires représentant des yeux prophylactiques. Le fragment, de bonne facture, fut retrouvé dans la grande salle de la pièce 4B du village polygonal, au même endroit qu'un fragment portant le graffiti « ΔH » (Élé-Ins-001 ; Neutsch 1994, p. 65). Le décor de type « ophtalmique » est typique de la pratique dionysiaque du *symposion*. Le décor, souvent jugé prophylactique ou apotropaïque, représentait surtout un masque qui se posait, lors du banquet, sur le visage du symposiaste buvant la coupe lui permettant de se plonger physiquement dans l'univers dionysiaque (Villanueva Puig 2004, p. 4-18).

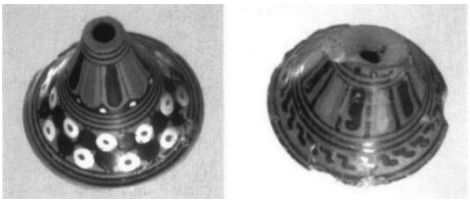

Fusaïoles peintes, in Tocco Sciarelli 1997, p. 234

Élé-Acr-005 – Fusaïoles peintes

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1990, G. Tocco Sciarelli.
- Fin VIe s. / début Ve s. av. J.-C.

Au moins deux fusaïoles peintes de production attique ont été découvertes lors des fouilles du bâtiment sud (Tocco Sciarelli 1997). Il s'agit d'un type d'offrande courant dans les sanctuaires grecs, propre au domaine féminin et associé ainsi généralement à des divinités féminines. On notera d'ailleurs ici la qualité ostentatoire de ces fusaïoles. Le tissage renvoie bien évidemment aux activités domestiques et ainsi à la déesse Héra, garante du mariage, mais c'est également l'art de la déesse Athéna qui en devient la patronne à l'époque hellénistique.

Élé-Acr-006 – Statuette de déesse assise



Statuette de déesse trônant, in Greco 2006, Tav. III

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1990, G. Tocco Sciarelli.
- VIe-Ve s. av. J.-C.

Statuette en terre cuite féminine coiffée d'un *polos* cylindrique élevé retrouvée lors des fouilles du bâtiment sud de l'Acropole (Tocco Sciarelli 1997). De par son argile et sa technique de fabrication par matrice bivalve, la figurine pourrait être d'origine gréco-orientale. Ce type se propage dans la plastique ionique à partir du milieu du VIe s. et se répand dans les contextes italiens et siciliens dans la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. La production occidentale se poursuit jusqu'au début du Ve s. av. J.-C. L'exemplaire de Vélia possède des similitudes avec des exemplaires retrouvés à Cumes, à Poséidonia mais aussi à Massalia (Mas-Nég-005 ; Mas-Viv-003 ; Greco 2009-2011, p. 105). Le personnage devait être à l'origine assis sur un trône.

Élé-Acr-007 – *Protomai* féminins

- H. ~6 cm ; l. ~5 cm
- Acropole : 1970s, M. Napoli et B. Neutsch (village polygonal) ; Tour B5 ; Provenance inconnue.
- VIe-Ve s. av. J.-C.
- Inv. 7644 ; 43557 ; 43547

Cinq exemplaires de *Protomai* féminins en terre cuite ont été retrouvés pour la plupart au sein du village polygonal et dérivant de plusieurs types gréco-orientaux. Un exemplaire de provenance inconnue (Inv. 7644 ; Élé-Acr-007A) représente une femme aux grandes oreilles, à la bouche bien marquée et aux cheveux cachés par un bandeau sur lequel repose un *stephánê*, dérivant de modèle samien et datable du dernier quart du VIe s. av. J.-C. Un exemplaire du même type fut découvert lors des fouilles de la tour B5 de la ville basse (Élé-Acr-007B). Ces deux exemplaires, en argile rougeâtre, semblent être de production calabraise. Une troisième figurine (Inv. 43547 ; Élé-Acr-007C) provenant de la pièce 4B du village polygonal représente quant à elle une femme à la chevelure compacte coiffée d'une sorte de *polos*. La figurine a été datée de 490-480 av. J.-C., issue de modèle chiote

attesté notamment à Cumes et Poseidonia et dans les sanctuaires de Santa Venera et d'Albanella. Enfin, une quatrième figurine (Inv. 43557 ; Élé-Acr-007D), provenant elle aussi du village polygonal, se caractérise par une femme au visage carré et au menton large et saillant coiffée d'une double rangée de boucles. De style sévère et datable de 480-470 av. J.-C., elle provient vraisemblablement de modèle parien que l'on retrouve également à Locri et Medma. La divinité n'est pas identifiable et pourrait tout aussi bien représenter Athéna ou Héra que tout autre grande déesse grecque comme Aphrodite, Déméter ou Perséphone (Greco 2009-2011, p. 105 ; 2006, p. 309-312).



Protomai féminins (de gauche à droite, Élé-Acr-007A, Élé-Acr-007C et Élé-Acr-007D), in Greco 2009-2011, p. 106

Élé-Acr-008 – *Protomai* de chevaux

- H. 2-6 cm ; l. 2-3 cm
- Acropole : 1970s, B. Neutsch (village polygonal) ; Provenance inconnue
- VIe-Ve s. av. J.-C.
- Inv. 43543, 43558, 43560, 45029 ; n. prog. 149-150

Groupe de terres cuites votives représentant des bustes de chevaux en terre cuite. Ces derniers ont été retrouvés pour la majorité sur l'Acropole et ses versants, notamment dans les niveaux d'abandon du village polygonal. Les autres individus sont de provenance inconnue. Des bandes brunes et rougeâtres sont encore visibles sur certains exemplaires tandis qu'un trou de suspension est présent généralement sur la crinière ou sur la base du cou de l'ensemble des individus. Cette particularité des *protomai* éléates semble indiquer une suspension de l'objet lors de leur ancienne utilisation. On observe trois types différents (Greco 2006, p. 317-318).
Le premier type est documenté par cinq exemplaires avec deux variantes (Élé-Acr-008A et Élé-Acr-008B), et est caractérisé notamment par une argile rose non locale et par la présence d'un décor brun visible parfois sous la forme de bandes. Un exemplaire a été retrouvé en 1973 par B. Neutsch sur le versant nord du village polygonal et a une hauteur estimée de 6 cm, pour une largeur maximum de 2 cm. Il est en argile rose non locale et présente des traces brunes sur le cou et sur le museau. Il présente également un trou de suspension dans le cou (Inv. 43560 ; Élé-Acr-008A). Le deuxième est de provenance inconnue et a une hauteur maximale de 4 cm pour une largeur maximale de 2 cm. Il est en argile rose avec inclusions de mica et de calcaire et présente des traces de vernis brun (Inv. n. prog. 149). Le troisième, également d'origine inconnue, a une hauteur restituée de 4 cm pour une largeur de 0,2 cm. Il est en argile rose avec inclusions volcaniques et présente également des traces de verni brun. Il possède également un trou de suspension dans le cou (Inv. n. prog. 150). Le quatrième a une hauteur maximale de 0,3 cm sur 0,2 cm de largeur et a été retrouvé sur l'Acropole. Il est en argile rose et présente des inclusions de mica (Inv. 43543). Enfin, le cinquième a une hauteur de 2 cm pour une largeur de 2 cm. Il a été découvert par B. Neutsch sur l'Acropole. Il est en argile rose avec des inclusions de mica et des traces de bandes brunes (Inv. 43558). Le second type comporte un seul individu (Élé-Acr-008B), retrouvé sur l'Acropole par B. Neutsch, et mesure environ 5 cm pour une largeur restituée à 2 cm. Il est en argile de couleur rose avec des inclusions noirâtres

volcaniques. Des bandes de couleur rougeâtre sur le museau surlignent les finitions. Le troisième type comporte deux exemplaires. Le premier fut retrouvé sur l'Acropole par B. Neutsch et possède une hauteur restituée à 6 cm pour une largeur de 2 cm. Il est en argile rose avec inclusions de micas et possède un trou de suspension au niveau de la crinière (Inv. 45029 ; Élé-Acr-006D). Le second fut retrouvé également sur l'Acropole, avec une hauteur maximale de 6 cm pour une largeur maximale de 3 cm. Il est en argile de couleur grise avec des noyaux de micas et possède un trou de suspension dans la crinière (Inv. 43543[4] ; Élé-Acr-006E).

La présence de ce genre de statuettes en terre cuite ou en bronze en guise de dépôt votif est notamment attestée en Grèce Orientale à Samos, Chios, Corinthe, Tyrinthe et Argos. En Méditerranée Occidentale, ce genre de dépôts est associé à Athéna comme au dépôt votif de Medma[5] ou de Calderazzo, ou à Héra comme à Pithécusses. À Élée, Le contexte de découverte de ces objets ne permet pas déterminer à quelle divinité ils étaient offerts (Greco 2009-2011, p. 105-106 ; 2006, p. 317-318). Toutefois, il est possible d'associer ces derniers aux grands *protomai* architecturaux en pierre découverts à Phokaia et qui devaient orner le *sékos* du temple d'Athéna (Pho-Ath-006).

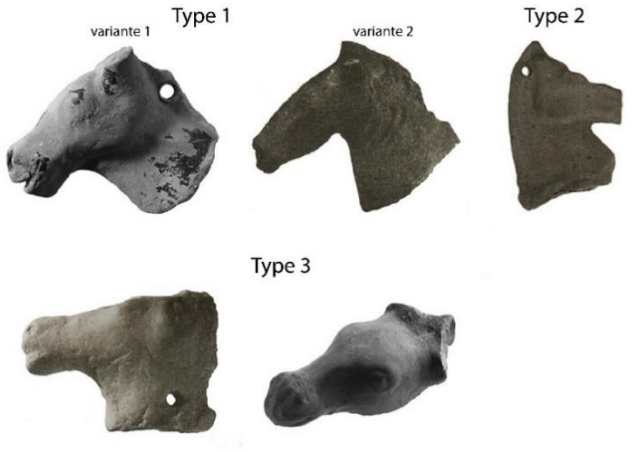

Protomai de chevaux (de gauche à droite : Élé-Acr-008A, Élé-Acr-008B, Élé-Acr-008C, Élé-Acr-008D et Élé-Acr-008E), d'après Greco 2006, Tav. VI

Élé-Acr-009 – Appliques de vases siléniques

- H. 4-6 cm ; l. 3-5 cm
- Acropole : 1970s, B. Neutsch ; *Porta Marina Nord* : 1963, P.C. Sestieri
- Fin VIe-Ve s. av. J.-C.
- Inv. 7973, 9328, 43540, 43549, 43634, 194524, 194561

Figurines à tête ou à buste de Silène, de production locale, réalisées dans une argile rouge brique caractéristique riche en inclusions. Dans l'ensemble des cas, les figurines séléniques conservent l'attache du vase permettant de les identifier comme des appliques, voire pour certains comme des *askoi* (Inv. 43540 ; Élé-Acr-009A). G. Greco distingue quatre types différents. Au moins deux fragments, en argile locale, représentent un Silène chauve à la barbe quadrangulaire, à la moustache tombante, au nez retroussé et aux oreilles de bête. Si l'un est de provenance inconnue, le second a été découvert à l'angle sud-est de la terrasse de l'Acropole (Inv. 194561 ; Élé-Acr-009B). Le deuxième type est représenté par un Silène chauve, aux sourcils froncés, à la barbe pointue striée encadrant le visage, au nez retroussé, à la bouche grimaçante et aux oreilles de bête (Inv. 9328 ; Élé-Acr-009C). Un trou de suspension est apparent sur le côté droit de l'applique. D'après G. Greco, Elle fut découverte dans le « *pozzo Cuda* » en 1960, mais sa localisation n'est pas précisée. Le type

[4] G. Greco donne pour cet exemplaire le même numéro d'inventaire que l'une des figurines du premier type. Voir Greco 2006, p. 317, n. 109 et n. 111.
[5] Perséphone est également une candidate probable.

3 est caractérisé par un Silène chevelu et barbu à la moustache tombante et au visage humanisé. Le seul exemplaire, en argile non locale avec inclusions volcaniques fut découvert près de la *Porta Marina Nord* en 1963 par P. C. Sestieri (Inv. 7973 ; Élé-Acr-009D). Il présente des traces de décors peints. Enfin, le quatrième type est caractérisé par trois exemplaires différents représentant un Silène chauve à large barbe sur laquelle se dessine une moustache tombante et au nez retroussé. Le premier fut découvert en 1971 par B. Neutsch lors des fouilles du village polygonal (Inv. 43549 ; Élé-Acr-009E). Le second, qui présente un trou de suspension au niveau de la barbe, fut retrouvé à l'angle sud-est de la terrasse de l'Acropole. Enfin, le troisième a été retrouvé en 1979 au niveau de la *cavea* du théâtre. Réalisé en argile locale, cette dernière applique présente elle-aussi un trou de suspension dont la localisation n'est pas mentionnée. En dressant ce bilan, on remarque que la majorité des figures siléniques provient de l'angle sud-est de l'Acropole, et notamment du village polygonal. Les fouilles de B. Neutsch ont notamment mis au jour au sein de la même pièce 1A du village polygonal deux fragments différents (Élé-Acr-009A ; Élé-Acr-009F). Par comparaison avec les *askoi* massaliètes, G. Greco associe les figurines siléniques au culte dionysiaque. Il met également en évidence le rapprochement de certains des types d'appliques éléates à quelques exemples d'*askoi* découverts à Cumes, suggérant ainsi, pour au moins deux types, l'identification à des *askoi* (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 312-313).



Figurines siléniques (de gauche à droite : Élé-Acr-009A/F), d'après Greco 2009-2011, p. 106 ; 2006, Tav. IV ; Neutsch 1994, p. 63 et p. 67

Élé-Acr-010 – *Askos* à tête féminine

- H. 11,2 cm
- Acropole : B. Neutsch (canal du village polygonal)
- Fin VIe-Ve s. av. J.-C.

Tête de femme avec *polos* marquant l'extrémité d'un *askos* retrouvé par B. Neutsch dans le carré 4E du village polygonal, peut-être dans le canal (Otto 1994, p. 75). L'argile utilisée présente des inclusions volcaniques caractéristiques de l'argile phlégréenne. D'après G. Greco, l'*askos*, qui présente de nombreuses similitudes avec un exemplaire découvert à Cumes, pourrait renvoyer aux *askoi* à tête de Sirène généralement de production rhodienne. Il se distingue toutefois des exemplaires rhodiens par un grand *polos* large encadrant la tête du personnage féminin et la mettant en valeur. Ce *polos* pourrait, d'après G. Greco, différencier le personnage représenté



Askos à tête féminine, d'après Greco 2009-2011, p. 107 et Otto 1994, p. 75

des Sirènes, normalement identifiées sur ce type d'*askos* et qui, dans le corpus iconographique, n'ont jamais été vues portant de *polos*. Proposant d'y reconnaitre une divinité, à laquelle le *polos* est généralement rattaché dans cette période chronologique et pointant du doigt son lien avec l'eau et son corps d'oiseau comme le laisse suggérer la forme du vase, G. Greco proposa d'identifier la déesse Leucothéa. La déesse prend en effet dans l'Odyssée d'Homère la forme d'un oiseau marin et est surnommée « corbeau de la mer »[6]. De plus, l'iconographie de la déesse pour l'époque archaïque, date à laquelle a été réalisé l'objet, est totalement inconnue (Greco 2009-2011, p. 107 ; 2006, p. 314-316).



Applique en bronze en forme de lion, in Tocco Sciarelli 1997, p. 234

Élé-Acr-011 – Applique en bronze au lion

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1990, G. Tocco Sciarelli (bâtiment sud)
- Fin VIe-Ve s. av. J.-C.

Applique en bronze de haute qualité représentant un lion ou un lionceau accroupi retrouvé dans l'ensemble du mobilier votif métallique mis au jour en 1990 lors de la fouille du bâtiment sud. L'objet appartient probablement à une poignée d'hydrie en métal d'un type bien connu à Poséidonia. Cette applique est révélatrice de la présence d'un ensemble de vases en métal et donc d'offrandes précieuses offertes aux divinités de l'Acropole et ce dès les premières décennies qui suivirent l'installation des phocéens (Greco 2006, p. 320 ; Tocco Sciarelli 1997).

Élé-Acr-012 – Hameçon en bronze

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1990, G. Tocco Sciarelli (bâtiment sud)
- Fin VIe-Ve s. av. J.-C.



Hameçon en bronze, in Tocco Sciarelli 1997, p. 233

Crochet en bronze interprété comme un hameçon retrouvé lors des fouilles du bâtiment sud en 1990. La découverte de ce crochet au sein de l'Acropole fut rapidement mise en parallèle avec ceux découverts dans le dépôt votif de l'*Heraion* alla foce del Sele, sur le territoire de Poséidonia ainsi que ceux de Perachora ou de Samos. En ce sens, cette découverte appuierait l'hypothèse de l'attribution du sanctuaire à la déesse Héra. G. Tocco Sciarelli note toutefois, à juste titre, la rareté de ces offrandes dans le sanctuaire de l'Acropole d'Élée à la différence des autres *Héraia* évoqués. Sur ce même point, la présence d'un seul crochet ne permet pas de confirmer la nature marine de la ou des divinités adorées sur l'Acropole (Greco 2006, p. 320 ; Tocco Sciarelli 1997).

[6] Homère, *Odyssée*, V, v. 333.

Élé-Acr-013 – Éléments d'armure et d'armement

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1970, M. Napoli ; 1990, G. Tocco Sciarelli (bâtiment sud) ; 2022, G. Zuchtriegel
- Époque tardo-archaïque

Ensemble d'éléments d'armement découverts à plusieurs reprises et à divers endroits de l'Acropole. Cet ensemble est principalement constitué de pointes de flèches et de lances en bronze (Greco 2006, p. 319). Une première concentration fut mise au jour dans les années 1970 à l'extrémité ouest de l'Acropole. Les fouilles de 1990 au sein et aux environs du bâtiment sud ont par la suite révélé une grande concentration d'objets métalliques et principalement de pièces d'armement. Mise à part les nombreuses pointes de flèches et de lances, on notera la découverte d'une lame d'épée de type *machaira*, d'un couteau et d'un manche de bouclier (Greco 2009-2011, p. 107 ; Tocco Sciarelli 1997). Enfin, la reprise, très récente, des travaux sur l'Acropole a permis de mettre au jour de nouveaux éléments d'armement dont il n'est pas encore possible, sans publication des résultats, d'en connaître la nature[7]. Pour G. Tocco Sciarelli, la forte concentration d'éléments d'armement et d'armures renvoie à la sphère masculine (Tocco Sciarelli 1997). Elle pourrait aussi renvoyer au culte d'Athéna. La datation de ces différents éléments pourrait également indiquer leur offrande à la suite de la bataille d'Alalia.

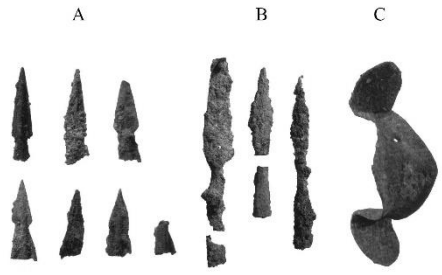

Pointes de flèches (A), fers de lance (B), et manche de bouclier (C), d'après Tocco Sciarelli 1997, p. 233

Élé-Acr-014 – Casques en bronze

- Dimensions inconnues
- Acropole : 2022, G. Zuchtriegel (temple archaïque)
- Époque tardo-archaïque

Casques en bronzes fragmentaires, parfois complets, retrouvés lors des fouilles de l'Acropole. Plusieurs individus furent découverts en 1990 à l'intérieur et autour du bâtiment sud, dont un fragment de casque corinthien, un fragment de casque à paragnathide et un fragment de *lophos* (Tocco Sciarelli 1997). En 2022, au moins deux casques complets, l'un de modèle chalcidien, l'autre étrusque de type Negau, furent retrouvés au-dessus du sol d'occupation du temple archaïque de l'Acropole, probablement dans une couche liée à l'effondrement et l'abandon du premier temple[8].



Fragment de lophos et casques en bronze en cours de fouille, chalcidien (à gauche) et étrusque (à droite), d'après Tocco Sciarelli 1997, p. 233 et museopaestum.cultura.gov.it

[7] https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

[8] https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

Élé-Acr-015 – *Chous* attique



Chous attique, in Van Hoorn 1961, p. 27

- H. 16,9 cm ; D. 17 cm
- Secteur de l'Acropole, contexte inconnu
- Fin du Ve s. av. J.-C.
- Musée archéologique provincial de Salerne

Œnochoé de type *chous* fragmentaire, de production attique à figure rouge. Le *chous* est une forme habituellement produite pour les cérémonies ayant lieu durant les Anthestéries, des fêtes dédiées à Dionysos où l'on consommait le vin nouveau. Le contexte de découverte de l'objet est peu précis. Il fut pour la première fois évoqué par G. Van Hoorn en 1961 alors qu'il était conservé au Musée Provincial de Salerne. Les scènes du décor représentent la pratique d'un *symposion* organisé pendant les *Anthesteria* comme l'indique la représentation dans la scène de plusieurs *chous*. Le vase trahit ainsi l'existence de telles fêtes à Élée, déjà attestées à Massalia. Il pourrait également témoigner de l'existence d'un culte à Dionysos non loin de l'Acropole (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 322 ; Van Hoorn 1961, p. 27-28).

Élé-Acr-016 – Figurine de déesse assise sur trône en T



Figurine féminine trônant, in Greco 2009-2011, p. 115

- H. 9,7 cm ; l. 3,7 cm
- Acropole : 1992
- IVe-IIIe s. av. J.-C.
- Inv. 43099

Figurine fragmentaire en terre cuite représentant une divinité féminine assise sur un trône et découverte le 8 octobre 1992 sur l'Acropole. Ce type est très représenté à Élée à partir du début du IVe s. av. J.-C. et est issu de la tradition coroplastique de Posséidonia. Les figurines de ce type, dites « Hera *Pestana* » ont également été retrouvées dans l'*Heraion* de Foce del Sele. Elles représentent la divinité assise sur un trône à dossier haut, et enveloppée dans un manteau couvrant sa tête. Si les exemplaires retrouvés à Élée proviennent en majorité d'ateliers spécialisés posséidoniates, certains, comme cet exemplaire, sont de réalisation éléate, en témoigne leur argile locale. Les exemplaires éléates conservent en substance le design original des modèles de Posséidonia mais présentent plusieurs variations locales, avec notamment, pour cet exemplaire, le trône formant en son sommet un T. En l'absence d'autres éléments, il est difficile d'identifier clairement la déesse, qui pourrait être, entre autres, Héra (Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 346-347). À Elée, ce type de statuettes est fréquent et l'on en retrouve de nombreux exemplaires dans les zones cultuelles de la ville, et notamment dans les édicules de l'Aire sacrée n°4 (Élé-AS4-001 ; Greco 2009-2011, p. 116).



Série de bustes féminins coiffés d'un haut chapeau conique, in Greco 2006, Tav. XII

Élé-Acr-017 – Buste féminin avec haut chapeau conique

- H. 13,6 cm ; l. 5 cm
- Acropole : B. Neutsch (village polygonal, canal de la Pièce 5)
- IVe-IIIe s. av. J.-C.
- Inv. 43546

Figurine fragmentaire représentant un personnage féminin coiffé d'un haut chapeau conique. L'exemplaire provient du village polygonal, dans le canal de la salle V. Ce fragment s'inscrit dans une série retrouvée en nombre à Élée et représentant un personnage coiffé de ce même chapeau conique, et de deux rubans pendant sur les épaules. Deux boucles d'oreilles parent le personnage féminin. Des traces de couleur sont visibles sur le buste et la coiffe. G. Greco évoque l'existence de six autres individus. Cinq proviennent du quartier méridional, le dernier est issu de l'une des terrasses de la ville, sans plus de précision. Ce type, bien que semblant dériver de modèles siciliotes, ne connaît pas de réelles comparaisons dans le monde grec. La haute coiffe, principale caractéristique et originalité de ce type semble hériter d'influences étrusques, et pourrait tenir son origine du *tutulus*, typique de l'aruspice étrusque. Quelques exemplaires semblables découverts à Posséidonia sont probablement issus de prototypes communs avec les individus éléates. D'après G. Greco, et au vu de l'association des modèles siciliotes à la sphère cultuelle de Déméter, les exemplaires découverts à Élée pourraient se rapporter au culte de la déesse (Greco 2009-2011, p. 116 ; 2006, p. 348-350).

Élé-AS1-001 – Statuette de déesse assise

- H. cons. 13,9 cm ; l. 8,7 cm ; P. 8,6 cm ; E. 0,6-0,9 cm
- Aire sacrée n°1 : 2006, V. Gassner (longue fosse, US 123 ?)
- Époque archaïque
- Inv. 123/06-25

Partie inférieure d'une statuette de déesse assise incomplète reconstituée à partir de quatre fragments. Ces derniers furent découverts à l'intérieur d'une fosse qui contenait pour l'essentiel du mobilier du premier quart du Ve s. av. J.-C. (Svoboda 2010, p. 104). La figurine représente un personnage féminin vêtu d'un long *khitôn*. Les pieds, nus, reposent sur la base de la statue. La statuette peut être comparée à des exemplaires archaïques retrouvés à Poséidonia de type de la « déesse à fleur de lotus », telle que nommée par M. Sestrieri-Bertarelli du type de la « *dea con flore di loto* ». Les exemplaires de ce type sont notamment les premiers à être entièrement fabriqués à partir d'une matrice. Cette comparaison stylistique a amené les chercheurs à considérer la statuette retrouvée dans l'Aire sacrée n°1 de production poséidoniate. La présence d'une figurine archaïque dans cette fosse antérieure à la Phase 1 de l'Aire sacrée n°1 pourrait indiquer une antériorité du lieu de culte, ou, au vu de la nature secondaire de la stratification de la fosse, de la présence d'un sanctuaire archaïque non loin, probablement dans le Secteur II (Gassner *et al.* 2009a, p. 83-84).



Partie inférieure de la statuette féminine, vue du dessus et vue de face, in Gassner et al 2009a, p. 85



Naïskos de l'Aire sacrée 3 découvert en 2008, in Gassner et al 2009a, p. 87

Élé-AS3-001 – *Naïskos* effondré

- H. 0,53 m ; l. 0,41 m ; E. 0,22 m
- Aire sacrée n°3 : 2008, V. Gassner
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique de Vélia

Naïskos taillé dans un grès local gris-brun, moyennement grossier découvert en 2008 en position effondrée, sa pointe vers le bas, à 20 m au sud de l'Aire sacrée n°3. En raison de l'incendie qui précéda sa découverte, toute la surface de l'objet était fortement encrassée tandis que l'érosion et la croissance de lichen semblent indiquer que la pierre fut pendant longtemps exposée à l'air libre dans la végétation abondante du secteur. À l'intérieur de l'édicule est représenté un personnage féminin voilé et habillé d'un *khitôn*, assis sur une haute banquette, les mains sur ses genoux. Le *naïskos* présente quelques cassures superficielles, notamment au niveau des bras et des genoux du personnage ainsi que sur les coins et le sommet de l'édicule. Compte tenu de la position dans laquelle il a été trouvé, il est difficile de déterminer avec certitude son lieu d'origine, bien qu'on puisse supposer qu'il était situé le long de la crête, ou – plus probablement – le long de la pente. Il fut daté de la période archaïque tardive en raison de sa comparaison avec les exemplaires de Massalia (Rohaut 2017, p. 156-157 ; Gassner 2010, p. 146 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85-86).

Élé-AS3-002 – *Naïskos* fragmentaire

- H. 0,27 m (cons.) ; l. 0,36 m (cons.) ; E. 0,21 m
- Aire sacrée n°3 : 2010, V. Gassner
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique de Vélia



Naïskos retrouvé en réemploi non loin de l'Aire sacrée n°3 en 2010, in Rohaut 2017, Pl. XLI

Partie inférieure d'un *naïskos* fragmentaire en grès local découvert en 2010 en réemploi et identifié en tant que tel quelques temps après la fouille, alors que le bloc se trouvait dans les réserves du site. L'édicule a été retaillé pour former un bloc de construction rectangulaire encastré dans un mur de terrasse d'époque moderne au sud de l'Aire sacrée n°3. Comme le précédent *naïskos* de l'Aire sacrée n°3 (Élé-AS3-001), celui-ci présente également des traces d'incendie sur sa surface et est très érodé. On devine sur la partie conservée la banquette et le bas du personnage féminin, aux jambes resserrées par le *khitôn* qu'elle porte. Le personnage semble avoir les mains sur les genoux (Rohaut 2017, p. 157 ; Gassner 2014, p. 429).



Naïskos de Vélia, in Rohaut 2017, Pl. XXXIX

Élé-AS3-003 – *Naïskos* de l'Acropole

- H. 0,87 m ; l. 0,53 m ; E. 0,22 m
- Lieu de découverte inconnu : 1886
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Inv. 264706
- Musée archéologique national de Naples

Naïskos en grès local découvert en 1886 non loin de l'Acropole, lors de la construction du tunnel ferroviaire traversant la colline. Sa localisation précise n'est malheureusement pas connue. L'objet sera pour la première fois publié par W. Johannowsky en 1961 (Rohaut 2017, p. 155-156 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 85). À l'intérieur de l'édicule au toit à double pente et au bourrelet sommital est représentée une femme voilée et coiffée d'une *stephanè*, assise sur une banquette, les mains sur les genoux. D'après G. Greco, le personnage tiendrait entre ses bras un élément non conservé, identifié comme un possible lionceau (Greco 2009-2011, p. 108). La base du monument forme une avancée à degrés. Selon W. Johannowsky, les éléments en oblique qui la relient aux montants pourraient avoir la forme de pattes de félin, une observation qui reste pour le moment à vérifier selon L. Rohaut et A. Hermary. Un bourrelet marquait le centre de la toiture, qui se détache par un léger relief sur les côtés. Le toit est à double pente (Rohaut 2017, p. 155-156). Pour G. Greco, le *naïskos*, qui ne présente pas de trace pouvant laisser penser à son glissement le long de l'Acropole, serait issu d'un sanctuaire en plein air dans une zone située non loin du port, sur le modèle du sanctuaire portuaire de Phocée. L'archéologue propose ainsi de l'associer aux grands monolithes inscrits découverts en 1993 au sein de la Ville Basse. En suivant l'attribution d'Ö. Özyigit des lieux de culte rupestres de Phocée à la déesse Cybèle, G. Greco propose cette même attribution pour les différents *naïskoi* d'Élée (Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 325). G. Tocco Sciarelli rapproche quant à lui l'objet du petit édicule de l'Aire sacrée n°1 (Tocco Sciarelli 2000a, p. 59) bien que ce dernier s'écarte, chronologiquement et typologiquement, de l'exemplaire décrit. La découverte en 2008 et en 2010 de deux autres *naïskoi* de même type non loin de l'Aire sacrée n°3 pourrait suggérer une provenance identique pour cet édicule.

Élé-AS4-001 – Déesses assises de type « *Era Pestana con velo puntato* »

- H. 19,5 cm ; l. 9,50 cm (max.) ; P. 7,90 cm (max.) ; É. 0,4 cm (Inv. 129/05b-26)
- Aire sacrée n°4 : 2004, V. Gassner
- IVe-IIIe s. av. J.-C.
- Inv. 126/05b-13 ; 126/05b-14 ; 126/05c-7 à 126/05c-9 ; 126/05a-9 ; 129/05b-26 à 129/05b-29 ; 234/05b-3.

Lot de fragments de figurines de déesses assises retrouvé dans la couche de destruction de l'Aire sacrée n°4 (US 126/05 et US 234/05) et de la couche d'argile compacte (US 129/05) du *naïskos* US 103/05. Il s'agit pour l'ensemble de figurines en terre cuite réalisées à partir de matrice dans une argile orange rougeâtre locale ou dans une argile gris clair d'origine non identifiée. Deux exemplaires semblent d'ailleurs provenir d'une même matrice (Inv. 129/05b-26 et Inv. 129/05b-27). Les figurines sont pour l'essentiel fragmentaires : V. Gassner qui publie une partie d'entre elles, mentionne quatre fragments de tête voilée (Inv.

126/05b-13 ; 126/05b-14 ; 126/05c-7 et 234/05b-3), trois fragments de trône (Inv. 126/05a-9 ; 129/05b-28 et 129/05b-29), deux fragments de la partie inférieure de la statuette (Inv. 126/05c-9 et Inv. 129/05b-27), un fragment du buste féminin (Inv. 126/05c-8) et un exemplaire quasi-complet constitué de six fragments (Inv. 129/05b-26). L'ensemble dérive du modèle poséidoniate de l'« *Era Pestana con velo puntato* » représentant une déesse assise dans un trône, complètement enveloppée d'un manteau qui recouvre sa tête et se termine en pointe en son sommet. Les exemplaires de l'Aire sacrée n°4 proviennent toutefois d'un groupe local éléate marqué par une série de variations et caractérisé notamment par des petites dimensions, une frontalité absolue, des faces latérales plates, des formes peu organiques et une exécution maladroite. Ils représentent une femme voilée assise sur un trône avec *suppedaneum*. Le personnage est vêtu d'un *chiton* et d'un *himation* qui l'enveloppe complètement. Au sommet de la tête, ce dernier forme un haut pli triangulaire caractéristique. Le personnage féminin, au visage ovale allongé et au menton pointu, porte des boucles d'oreilles décelables sur certains exemplaires (Inv. 126/05b-13 et Inv. 234/05b-3 ; Gassner *et al.* 2009a, p. 95-99).

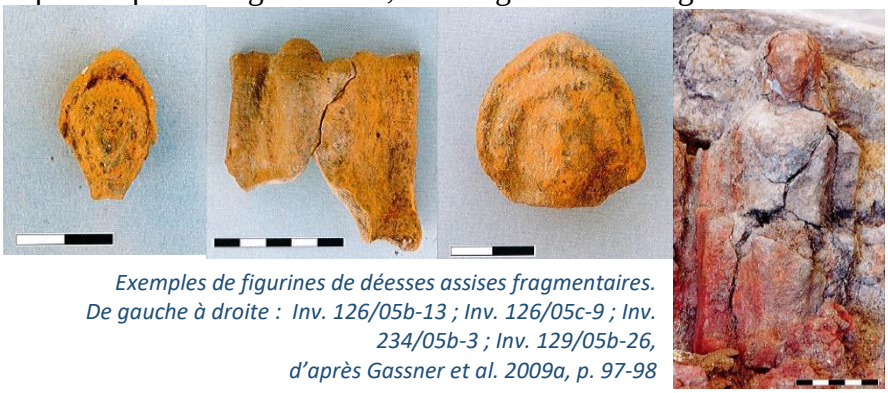

Exemples de figurines de déesses assises fragmentaires. De gauche à droite : Inv. 126/05b-13 ; Inv. 126/05c-9 ; Inv. 234/05b-3 ; Inv. 129/05b-26, d'après Gassner et al. 2009a, p. 97-98



Masque de Silène sur fragment de brasero attique, in Gassner, Svoboda 2014

Élé-AS9-001 – Fragment de brasero à masque de Silène

- H. ~10,5 cm (cons.) ; l. ~9 cm (cons.)
- Aire sacrée n°9 : 2013, D. F. Svoboda
- Deuxième quart du IIe s. av. J.-C.

Fragment de brasero présentant un masque de Silène découvert dans les couches d'argile brune de la terrasse sud-ouest correspondant, *a priori*, à des dépôts volontaires marquant, par un rite de clôture, l'abandon du sanctuaire sous sa première phase et le nivellement nécessaire à l'aménagement de la Phase 2 du sanctuaire. De production athénienne, le fragment offre un *terminus ante quem* pour l'abandon de la Phase 1 (Gassner, Svoboda 2014).

Élé-AS9-002 – *Guttus* de type annulaire

- Dimensions inconnues
- Aire sacrée n°9 : 2013, D. F. Svoboda
- Datation inconnue

Guttus de type annulaire quasi-complet découvert dans les couches d'argile brune correspondant à des dépôts volontaires au niveau de la terrasse sud-ouest. Sa présence dans ces niveaux confirme le caractère cultuel du secteur



Guttus annulaire, in Gassner, Svoboda 2014

durant la Phase 1, le *guttus* étant généralement utilisé en contexte rituel pour la réalisation de libations, et incite à identifier les couches d'argile brune comme des dépôts volontaires marquant la clôture du sanctuaire sous sa première phase, et préparant, en nivelant le secteur, son réaménagement au IIe s. av. J.-C. (Gassner et Svoboda 2014).



Antéfixes de type fiore con calice spinoso e corolla compatta (Élé-AS9-003A) et à tête féminine (Élé-AS9-003B), in Gassner, Svoboda 2014

Élé-AS9-003 – Antéfixes en terre cuite

- Dimensions inconnues
- Aire sacrée n°9 : 2013, D. F. Svoboda
- IIIe s. av. J.-C.

Antéfixes en terre cuite retrouvées la tête en bas dans les couches d'argile brune de la terrasse sud-ouest. Un exemplaire correspond au type *fiore con calice spinoso e corolla compatta* (Élé-AS9-003A). Il s'agit d'une antéfixe à profil pentagonal, entourée d'un cadre plat légèrement surélevé et présentant un motif central représentant une fleur au calice épineux et à la corolle compacte, identifiable à un chardon, qui émerge d'une paire de volutes horizontales et flanquée de deux branches recourbées et épineuses. Ce type est assez bien connu à Élée, puisqu'en 1994, G. Greco et M. J Strazzulla en comptent au moins sept exemplaires différents. En argile locale, elle semble toutefois dériver d'un modèle campanien datable du IIIe s. av. J.-C. (Greco, Strazulla 1994, p. 297). Deux autres antéfixes représentent une tête féminine et semblent de production campanienne. L'un de ces exemplaires (Élé-AS9-003B) est conservé sur environ 10 cm de large pour environ 15 cm de haut. La présence de ces différentes antéfixes confirme, avec le *guttus*, le caractère cultuel du secteur. Leur position particulière, retournée la tête en bas, pourrait suggérer un dépôt volontaire de ces différents objets sous la forme d'un rite de clôture (Gassner, Svoboda 2014).

Élé-Ask-001 – Gargouille à tête de lion

- H. 0,27 m (cons.) ; l. 0,3-0,32 m (cons.) ; P. 0,13 m (cons.)
- Secteur de l'*Asklepieion* : 1965, M. Napoli
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Inv. 43530

Fragment de *protomé* de lion, en argile rouge éléate, retrouvé dans les couches sablonneuses d'un sondage réalisé en 1965 le long du parement intérieur du tronçon E, à proximité de la tour B4. Ramassé par M. Napoli, ce dernier l'associe à la décoration architecturale d'un temple situé « plus haut, à mi-pente », à la hauteur de la soi-disant *agora*. Plus récemment, l'étude approfondi de G. Greco permit de l'identifier comme une gargouille. Réalisé à partir d'une matrice, le fragment, qui présente quelques traces d'engobe, est en effet marqué par une gouttière située sous la gorge du lion. Il semblait à l'origine décorer le haut d'un bassin de collecte d'eau inséré dans un système complexe de redistribution (Pl. CIV, b). Les critères stylistiques renvoient aux modèles ioniens de la période tardo-archaïque. Cette datation est corroborée par le contexte stratigraphique. La proximité du fragment avec le secteur de la soi-disant *agora* pousse G. Greco à proposer de rattacher la gargouille à un aménagement hydraulique contemporain (Greco 1999).



Fragment de terre cuite avec protomé de lion et reconstitution du profil, d'après Greco 1999

Élé-Aut-001 – Figurine d'Hécate



Figurine d'Hécate, in Greco 2017, p. 157

- H. 0,22 m ; l. 0,05-0,09 m
- Contexte de découverte inconnu
- IIIe-IIe s. av. J.-C.

Statuette en marbre du Pentélique dont le contexte de découverte est inconnu. La statuette représente Hécate sous la forme de trois figurines féminines disposées en triangle, appuyées les unes aux autres dos à dos contre une colonne centrale de forme presque trapézoïdale. Elle fait partie d'un type bien connu, de production attique et d'époque hellénistique, répandu dans l'ensemble du bassin méditerranéen (Greco 2017).



Figurine féminine tenant un porc, in Greco 2009-2011, p. 116

Élé-Aut-002 – Figurine d'offreurs au porc et au ciste

- Dimensions inconnues
- Contexte de découverte inconnu
- IVe-IIIe s. av. J.-C.

Statuettes en terre cuite représentant des offreurs ou offreuses tenant un porcelet et une cite. D'après E. Greco, elles pourraient trouver des comparaisons étroites avec des spécimens retrouvés dans la région de Paestum et notamment au sein du sanctuaire d'Albanella. Elles semblent renvoyer à la sphère démétrienne de par la constante de l'iconographie et la réitération des types dans des contextes clairement identifiés (Greco 2009-2011 ; 2006, p. 347). Les figurines d'offrantes aux porcelets sont en effet très nombreuses, voire exclusives aux sanctuaires de Déméter. Ils apparaissent en premier lieu au sein de *Thesmophoria* siciliens entre 530 et 490 av. J.-C. avant de se diffuser dans la seconde moitié du Ve s. et surtout au IVe s. av. J.-C. en Grèce continentale, en Asie Mineure et dans les îles ioniennes, et d'apparaître dans d'autres types de sanctuaires démétriaques (Lafon 2011).

Élé-In2-001 – Statue d'Asklépios



Statue d'Asklépios, in Tocco Sciarelli 2000a, p. 55

- H. 1,15 m
- *Insula* II : P. C. Sestieri
- Ier s. ap. J.-C.
- Inv. 4711

Statue d'Asklépios en marbre italien retrouvée dans le complexe de l'*Insula* II à proximité de l'Hermès de Parménide et d'une statue féminine acéphale (Pl. CII, a, n°2). Le dieu, barbu, est vêtu d'un *himation* qui laisse découvrir une bonne partie de son torse. Sa main droite s'appuie sur sa hanche tandis que sa gauche, réalisée à part et rapportée avec le reste de l'avant-bras, a malheureusement disparu. Elle devait être à l'origine tendue vers l'avant en tenant le bâton du dieu. Dans l'alignement de l'avant-bras et du bâton perdus, le long des bords de la draperie, s'enroule le serpent. Il est toutefois surprenant que celui-ci ne semble pas, comme cela devrait être le cas, s'enrouler autour du bâton mais plutôt remonter les plis de l'*himation*. Le dieu est chaussé de sandales dont les cordons révèlent quelques restes de couleur. La statue est proche d'un modèle bien connu (schéma III de la classification de Thraemer), caractérisé par un long bâton qui sert d'appui sous l'aisselle gauche. Dérivant du style scopadien de la fin du IVe s. av. J.-C., l'exemplaire éléate, assez modeste, pourrait de par son exécution avoir été réalisé dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. De par son exécution et sa taille, A. De Franciscis ne considère pas la statue comme celle principale de l'hypothétique *Asklépieion* d'Élée, mais pense tout de même qu'elle pourrait avoir été placée au siège de l'École de médecine éléate comme objet de vénération (De Franciscis 1970, p. 272, p. 280, p. 283).



Statue féminine dite d'Hygie, Insula II, in De Franciscis 1970, p. 279

Élé-In2-002 – Statue acéphale d'Hygie ?

- H. 1,56 m
- *Insula* II : P. C. Sestieri
- Époque romaine
- Inv. 3955

Statue en marbre italien trouvée à proximité immédiate de la statue d'Asklépios, dans une pièce de l'*Insula* II permettant l'accès au cryptoportique (Pl. CII, a, n°2). La tête et les avant-bras, qui furent travaillés séparément puis insérés à la pièce principale, manquent. Le personnage féminin, représentée grandeur nature, fut rapidement identifié à Hygie, fille d'Asklépios et déesse de la santé, principalement de par sa proximité avec la statue du dieu (Catalano 1965-1966, p. 291-292). La statue dénote surtout par une tenue singulière, peu représentée dans la sculpture en ronde-bosse, marquée par une superposition de deux *chitônes*. Le *chitôn* du dessous est à manches et possède un drapé plus épais tandis que celui du dessus, aux plis plus clairsemés, est sans manche, laissant apparaître le premier vêtement. Cette tenue est propre, dans la peinture et la sculpture grecque, à la représentation de divinités mineures ou de figures humaines comme des prêtresses. Pour A. De Franciscis, cette caractéristique ne suffit malheureusement pas à reconnaître la déesse. Sans réels éléments probants ni éléments de

comparaisons convaincants, il est donc difficile de considérer l'identification de cette statue comme convaincante (De Franciscis 1970, p. 280, p. 283-284).

Élé-In2-003 – Tête d'Apollon *Kitharodos*



Tête d'Apollon Kitharodos, in Schneider 1998, p. 310

- H. 0,242 m
- *Insula* II : P. C. Sestieri
- Début IIe s. ap. J.-C.
- Inv. 17430

Tête de grandes dimensions trouvée dans les vestiges de l'*Insula* II, dans le coin ouest du cryptoportique (Pl. CII, a, n°4), et qui devait être à l'origine associée au reste d'une statue ou d'un hermès. La coiffure du personnage, caractéristique, est marquée par de longues mèches de cheveux partant du centre, juste au-dessus du front, sous la forme de vagues régulières et dessinant une sorte de couronne qui se rejoint, à la nuque, sous la forme d'un chignon. Elle permet de dater la sculpture de l'époque d'Hadrien et de proposer l'identification du dieu Apollon (Schneider 1998, p. 306, p. 312-314). La bouche bien ouverte du personnage, autre caractéristique notable de la sculpture, confirme l'identification du dieu selon le type iconographique bien connu de l'Apollon *Kitharodos*, représenté en train de chanter. C. Schneider, convaincu du culte d'Apollon *Oulios* à Élée, propose que les Éléates, en l'absence d'un type iconographique défini pour leur dieu, l'aient représenté à la place sous la forme d'Apollon *Kitharodos* (Schneider 1998, p. 315-316). Le chant du dieu, étroitement lié à ses paroles prophétiques, a par ailleurs une fonction mantique et le choix de représentation d'un Apollon *Kitharodos* pourrait ainsi, selon L. Vecchio, conforter l'idée d'un Apollon *Oulios* aux fonctions médicinales mais aussi oraculaires (Vecchio 2003b, p. 248).

Élé-SdP-001 – Figurine de type *tanagra*

- Dimensions variables
- Secteur du puits : 1966-1967, M. Napoli et 1979, B. Neutsch (puits)
- Époque hellénistique

Groupe de figurines féminines variées retrouvé dans le comblement du puits de la Ville Basse par M. Napoli et B. Neutsch. Il s'agit d'un ensemble varié représenté par des figurines féminines debout ou assises, ou dont on ne conserve que la tête ou le buste. Les personnages présentent des positions diverses, parfois avec les bras repliés sur la poitrine et tenant un miroir, parfois sur les genoux pour soutenir une guirlande, parfois avec l'avant-bras appuyé sur le côté. Parmi l'ensemble, on notera trois fragments de bustes féminins. Les têtes féminines présentent une coiffure « en melon » caractéristique de la série des *tanagra* (Cicala, Vecchio 2008, p. 165-166).



Fragments de figurines en terre cuite de type tanagra, puits de la Ville Basse, in Cicala, Vecchio 2008, p. 165



Fragment de bord de thymiaterion à fleur, puits sacré, in Cicala, Vecchio 2008, p. 166

Élé-SdP-002 – *Thymiateria* fleuries à pétales

- Dimensions variables
- Secteur du puits : 1979, B. Neutsch (puits)
- Époque hellénistique

Onze fragments de bases ou de pétales fleuris appartenant vraisemblablement à des *thymiateria*, retrouvés dans le comblement du puits de la Ville Basse par B. Neutsch. Les bases semblent de forme rectangulaire creuse ou en disque avec une colonne légèrement cannelée ou semi-circulaire. Les fragments floraux présentent des pétales plus ou moins obliques caractérisés par deux ou trois incisions centrales et un bord à une ou deux nervures, séparés par des sépales triangulaires. B. Neutsch proposa de les attribuer au type de la « *donna-fiore* » qu'on retrouve notamment au sein de l'*Heraion* de Foce del Sele de Poséidonia (Cicala, Vecchio 2008, p. 165-166).

Élé-SdP-003 – *Lampes à huiles à vernis noir*

- Dimensions variables
- Secteur du puits : 1979, B. Neutsch (puits)
- Époque hellénistique

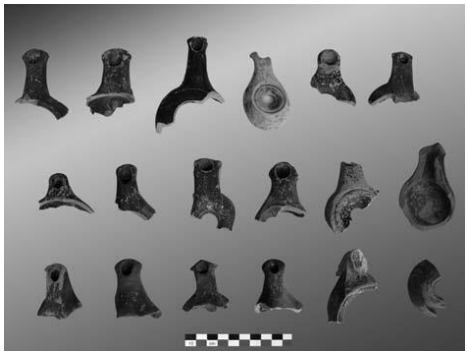

Fragments de lampes à huile du puits sacré, in Cicala, Vecchio 2008, p. 165

Centaine de fragments de lampes à huiles à vernis noir retrouvée dans le comblement du soi-disant puits sacré. Les typologies, variées, renvoient à la Grèce et à la Grande-Grèce (Cicala, Vecchio 2008, p. 163-164). Cet ensemble, couplé au reste des objets découverts dans le puits, a dans un premier temps suggéré le caractère votif de la structure. Il pourrait témoigner en tous cas de l'existence d'un possible espace cultuel proche.

Olbia de Provence

Olbia



Coupes complètes en cours d'étude, photographie personnelle

Olb-Aph-001 – Lot de coupes massaliètes

- H. 6,1-8,8 cm ; D. 16-23,5 cm
- *Aphrodision* : 1967-1969, J. Coupry
- Fin Ier s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Olbia

Lot d'environ 200 coupes massaliètes découvertes empilées les unes sur les autres par dix rangées sur quatre, face contre terre sur un « sol de brique écrasée et de terre » correspondant au dernier état du sanctuaire avant sa réduction et son abandon (Coupry 1967, p. 4). Ce contexte de découverte a rapidement amené les archéologues à interpréter ce dépôt comme une ultime offrande faite à Aphrodite avant la désaffectation de son sanctuaire (Bats 2011a, p. 283 ; Bats 1990c, p. 212). Les coupes étaient perforées par deux couples de deux trous plus ou moins symétriques proches de la lèvre et réalisés avant cuisson. Ces trous servaient probablement de moyen de suspension des vases, soit pour un dépôt en hauteur, soit comme moyen de préhension lors de probables processions. Le manque de finition des coupes, leur nombre, leurs perforations et le contexte de découverte pourraient indiquer une commande groupée et rapide, peut-être en vue de la cérémonie de clôture qui accompagna l'abandon du lieu de culte (Roure *et al.* 2018, p. 28-30).

Olb-Aph-002 – *Thymiaterion* à tête féminine

- H. 14 cm (cons.) ; D. 9,2 cm (⌀ *Kalathos*)
- *Aphrodision* : 1967-1969, J. Coupry
- IIIe s. av. J.-C.
- Inv. Coupry : M 8937
- Dépôt archéologique d'Olbia



Thymiaterion du sanctuaire d'Aphrodite, in Bats 2011a, p. 259

Thymiaterion à tête féminine coiffée d'un bandeau et surmontée d'un *kalathos*. Ce dernier est décoré d'un couple d'oiseaux se faisant face, entouré de probables fruits stylisés. D'après A. Hermary, si le personnage est généralement identifié à Déméter, la présence d'oiseaux, peut-être de cygnes, pourrait plutôt permettre de reconnaître Aphrodite (Hermary 2015, p. 306). Cette hypothèse s'accorderait bien avec le contexte de découverte de l'exemplaire d'Olbia puisque ce dernier fut découvert au sein de l'*Aphrodision*. La présence de ce genre d'objet au sein d'un lieu de culte est courante, bien qu'il soit surprenant de retrouver ce type particulier à Olbia. Les *thymiateria* à tête féminine, bien que de style grec, ont en effet une aire géographique qui les rattachent plus au monde punique ou ibérico-punique, puisqu'ils sont

présents sur tout le pourtour de la Méditerranée occidentale, notamment à Carthage, Sélinonte, en Sardaigne, à Ibiza et sur le littoral ibérique (Bats 1990c, p. 213, n°19 ; Pena 1987, p. 356). Bien qu'on ait proposé la diffusion de ce type d'objet en Gaule par Massalia, cette hypothèse ne peut être pour le moment validée de par l'absence de *thymiateria* à tête féminine dans la cité phocéenne (Hermary 2015, p. 306). L'origine de ces objets est donc toujours sujet à débat. Certains chercheurs proposent une diffusion à partir des villes puniques de Sicile occidentale (Moratella Javega, Verdu Parra 2007, p. 365), d'autres évoquent une origine carthaginoise, enfin, pour F. Horn, après l'élaboration des premiers prototypes dans les villes puniques siciliennes, les établissements punico-sardes et en particulier Tharros ont pris le relais (Horn 2011, p. 62). A. Hermary propose également de voir dans le site d'Emporion un relais probable de ce type d'objet en Gaule (Hermary 2015, p. 306). Par ailleurs, la fonction de brûle-parfum n'est pas avérée, malgré la présence de trous dans le fond du *kalathos* permettant de faire tenir les bâtonnets d'encens et d'évacuer la cendre, car cet usage n'est pas toujours constant au sein de l'ensemble des *thymiateria* à tête féminine. Cette fonction ne peut être vérifiée sur cet objet au vu de son état trop fragmentaire (Bats 1990c, p. 213, n°19).

Olb-Aph-003 – Fragments de statuette d'Aphrodite

- H. 30 cm (rest. totale) ; l. 15,2 (cons. max. frag. A) ; É. 0,85 cm (cons. frag. A)
- Secteur Nord : 1961, J. Coupry ; Février 2021, R. Roure
- Ier s. av. J.-C.
- Inv. Coupry : A 367 ; Inv. PCR : OBJ-20001-1
- Dépôt archéologique d'Olbia



Fragments de statuette avec raccord probable entre eux, in Biard et al. 2023, p. 82-83

Fragments de statuette en calcaire blanc retrouvés en réemploi dans des murs médiévaux non loin de l'îlot XVI. Le premier fut découvert en 1961 dans un mur de la chapelle médiévale, situé probablement en hauteur de l'îlot XII, soit à l'est de l'îlot XVI (Cérézuelle 1971, p. 37). Le second fut mis au jour à la suite de travaux dans un autre mur médiéval est-ouest au nord de l'îlot XX, soit à l'ouest de l'îlot XVI. L'étude stylistique semble confirmer que les deux fragments représentent bien la déesse Aphrodite dans un style datable du Ier s. av. J.-C. rappelant le type de la Vénus *Marina* associé à celui de l'Aphrodite *Tiepolo*. Cette identification semble bien confirmer l'origine première de la statuette au sein de l'*Aphrodision*. Les deux fragments pourraient appartenir à la même figurine (Biard *et al.* 2023).

Olb-SdO-001 – Statuettes de divinité assise



Statuette de divinité assise (Olb-SdO-001A), in Cérézuelle 1971

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de l'Ouest : 1962-1963, J. Coupry
- Aucune datation
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Statuettes de déesse assise découvertes dans les niveaux grecs du secteur Ouest, à proximité du probable sanctuaire d'Artémis mais aussi à l'intérieur de celui-ci lors des fouilles de la salle sud de l'îlot (Bats *et al.* 1998, p. 19). Les statuettes représentent la divinité drapée, assise sur un trône, les mains sur les genoux pour l'une, levées dans un geste de bénédiction pour l'autre (Cérézuelle 1971, p. 63).

Olb-SdO-002 – Fragments de statuettes féminines

- Dimensions variables
- Sanctuaire de l'Ouest : 1962-1964, J. Coupry
- Époque hellénistique
- Inv. M 8582.A ; M 8582.B ; M 8936 ; OBJ 999004.1 ; OBJ 999004.2
- Dépôt archéologique d'Olbia

Lot d'au moins deux têtes féminines retrouvées dans le sanctuaire de l'Ouest. L'un des exemplaires semble être une applique de vase mesurant 5 cm de haut pour 4 cm de large (Olb-SdO-002B ; M 125). L'autre mesure 12,6 cm de haut pour 9 cm de large et présente une coiffure en boucles terminée à l'avant par des mèches libyennes et surmontée d'un haut diadème, d'un *pôlos* ou d'un bonnet phrygien (Olb-SdO-002A ; M 8936). Contrairement aux autres figurines du lot, l'argile utilisée et le style semblent indiquer une production micrasiatique. Cet exemplaire a été rapproché lors de sa découverte d'un fragment de buste ornée d'un grand collier-pendentif mesurant 6,7 cm de haut pour 10,9 cm de long et 2,5 cm d'épaisseur (Olb-SdO-002C ; OBJ 999004.2). Il pourrait appartenir sans doute à une déesse assise richement parée, comme Héra ou Aphrodite. Le buste est traité dans un style archaïsant. L'identification du personnage à Artémis n'est pas certaine. On notera également un petit buste de personnage ailé (OBJ 999004.1, possible Éros ou Psyché, de 7 cm de haut (Bats 2019a, p. 180 ; 2011a, p. 283 ; 1990c, p. 213 ; Hermary 2015, p. 307 ; Cérézuelle 1971, p. 65).



Fragments de statuettes féminines (de gauche à droite : Olb-SdO-002A/002B/002C), in Bats 2011a, p. 283

Olb-SdO-003 – Œils Votifs



Œil votif (Olb-SdO-003A), in Cérézuelle 1971

- Dimensions inconnues
- Secteur de l'Ouest : 1962-1964, J. Coupry
- Aucune datation
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Deux œils votifs en terre cuite découverts dans le sanctuaire de l'Ouest. D'après J. Coupry M. Cérézuelle, ils pourraient être interpréter comme des *ex voto* anatomiques offerts à la suite d'une guérison ou afin d'en accompagner la demande (Cérézuelle 1971, p. 66).



Petite tête d'Héraklès, in Cérézuelle 1971

Olb-SdO-004 – Tête d'Héraklès

- Dimensions inconnues
- Secteur de l'Ouest : 1964 ? J. Coupry
- Aucune datation
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Tête de figurine en terre cuite représentant un homme barbu portant la *léonté*. Cet attribut a conduit les chercheurs à identifier un Héraklès. Le fragment de statuette fut retrouvé non loin du sanctuaire, au niveau de deux petites rues du secteur Ouest perpendiculaires à la rue axiale est-ouest et longeant la limite orientale des îlots XXXV et XXXIV (Euzennat 1967, p. 421).

Olb-SdO-005 – Trésor de drachmes légères

- Dimensions inconnues
- Secteur de l'Ouest : 1964, J. Coupry
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Trésor de 29 drachmes légères et de deux petites bronzes massaliètes découvert dans un vase brisé du sanctuaire de l'Ouest. Deux séries différentes sont présentes : un groupe caractérisé par la légende ΜΑΣΣΑ-ΛΙΗΤΩΝ, avec buste d'Artémis au droit et lion au revers, la seconde caractérisée par la légende ΜΑΣΣΑ, avec la même iconographie. Son enfouissement est à situer à la charnière entre le IIe et le Ier s. av. J.-C. (Bats 1990c, p. 213).

Olb-SdO-006 – Pilier et bases d'offrandes



Bases d'offrandes (Olb-SdO-006-A et Olb-SdO-006-B), in Cérézuelle 1971

- Dimensions inconnues
- Secteur de l'Ouest : 1962-1964, J. Coupry
- Aucune datation
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Petit pilier et petites bases d'offrandes retrouvés au sein du sanctuaire de l'Ouest. La première base d'offrande fut mise au jour dans la cour centrale, la seconde dans la salle au sud (Cérézuelle 1971, p. 63).

Olb-SdO-007 – Autels anépigraphes

- Dimensions inconnues
- Secteur de l'Ouest : 1962-1964, J. Coupry
- Aucune datation
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Petits autels anépigraphes retrouvés, d'après M. Cérézuelle, près du rempart occidental, donc à proximité du sanctuaire de l'Ouest (Cérézuelle 1971, p. 63).



Autels anépigraphes, in Cérézuelle 1971

Empúries
Emporion

Emp-Acr-001 –*Thymiateria* et lampe à huîle

- Dimensions variables
- Acropole : 1943, M. Almagro Basch
- VIe-Ve s. av. J.-C. (550-475 av. J.-C.)
- Inv. 2605 ; 2657 ; 2658
- Dépôt archéologique d'Emporion

Différentes parties de *thymiateria* en terre cuite ont été retrouvées lors des fouilles de l'acropole par M. Almagro Basch. Il s'agit vraisemblablement de céramique occidentale de tradition ionienne présentant quelques décors peints de couleur rouge. Le premier exemplaire, quasi-complet, fut découvert le 21 décembre 1943 dans la couche B du sondage (Emp-Acr-001A ; Inv. 2658). Il s'agit d'un couvercle mesurant 11,3 cm de haut pour un diamètre maximal de 8,8 cm (Santos, Sourisseau 2011, p. 280 ; Almagro Basch 1945, p. 67). Une base de *thymiaterion* fut quant à elle retrouvée dans la même couche (Emp-Acr-001B ; Inv. 2605). Elle mesure 7,9 cm de haut avec un diamètre de 9,7 cm à l'embouchure et de 7,2 cm à la base (Santos, Sourisseau 2011, p. 280 ; Almagro Basch 1945, p. 67). M. Almagro basch note également la présence d'une lampe à huile archaïque fragmentaire qui pourrait également appartenir au même ensemble (Emp-Acr-001D). Le fragment présente un décor de lignes simples, l'une rouge sur le bord et une autre blanche située sur l'excroissance au centre qui devait servir de poignée (Almagro Basch 1945, p. 67). Enfin, il faut probablement ajouter à cet ensemble un second couvercle en terre cuite peinte d'aspect et de dimensions semblables à Emp-Acr-001A. Celui-ci (Emp-Acr-001D ; Inv. 2657) fut évoqué dans le catalogue de l'exposition « *Des rites et des Hommes* » avec Emp-Acr-001A et Emp-Acr-001C, mais au-delà du fait qu'il fut découvert dans la Néapolis, son contexte de découverte n'est pas davantage précisé (Santos, Sourisseau 2011, p. 280). De plus, le fragment n'est pas cité avec les autres par M. Almagro Basch dans son article de 1945. Il mesure 11,6 cm de haut pour 7 cm de diamètre. La présence de plusieurs éléments de *thymiateria*, et peut-être d'une lampe archaïque, pourrait confirmer l'aspect sacré de l'acropole et la pratique de gestes votifs au moins durant les VIe-Ve s. av. J.-C.



Eléments de thymiateria, d'après Santos, Sourisseau 2011, p. 244 et Almagro Basch 1945, p. 74

Emp-Ago-001 – *Thymiaterion* à tête féminine



Thymiaterion de l'agora, in Santos, Sourisseau 2011, p. 282

- H. 16,7 cm ; l. 12,2 cm
- Secteur de l'*agora* : 1926, E. Gandia
- v. 300-150 av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2627
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Thymiaterion à tête féminine retrouvé lors des fouilles de l'*agora* par E. Gandia le 31 juillet 1926 (Pl. CLXXXII, a, n°5). Il représente un personnage féminin coiffé d'un *kalathos* décoré de deux oiseaux faisant face à trois fruits ronds. Le visage est encadré par deux paires de « *aletas* » verticaux (Pena 1986-89, p. 201-202) tandis que le cou est paré d'un collier. Si trois autres exemplaires furent découverts dans plusieurs tombes à incinération de la nécropole de Las Corts, au moins quatre autres, en comptant celui-ci, furent retrouvés à l'intérieur de la ville dans différents contextes. Un *thymiaterion* fut ainsi ramassé par E. Gandia en 1916 non loin de l'extrémité sud du couvent (Gandia 1916, p. 38) tandis que deux autres furent découverts en 1918, l'un complet le 22 juin au nord du « *local G* », l'autre fragmentaire le 22 octobre dans les niveaux du « *local j* », dans la partie occidentale de la ville (Gandia 1918, p. 58 et p. 362).



Antéfixe de cavalier, in Dupé 2005, p. 110

Emp-Ago-002 – Antéfixe fragmentaire de cavalier

- H. 16 cm ; l. 13,5 cm
- Secteur de l'*agora* : 1926, E. Gandia
- Seconde moitié VIe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Barcelon 845
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Fragment de figurine en terre cuite réalisée dans une argile à grain fin beige-rose et représentant un torse nu d'un jeune homme conservé du départ de cou jusqu'au bassin et auquel il manque tout le bras gauche et l'avant de bras droit. La position du coudre droit, fléchi, semble indiquer que l'avant-bras était relevé. L'arrière du personnage, conservé jusqu'aux fesses, permet de confirmer que le personnage était à l'origine assis. L'objet fut retrouvé par E. Gandia le 13 septembre 1926 dans la zone centrale de la partie sud de l'*agora* (Pl. CLXXXII, a, n°5 ; Gandia 1926, p. 158-164). Il conservait lors de sa découverte, et si l'on se fie au dessin réalisé par l'archéologue, des restes de peinture dessinant deux étroites bandes obliques, parallèles entre elles, qui partaient de l'épaule gauche et passaient sous l'aisselle droite (Pl. CLXXXII, c). Elles seront interprétées par X. Dupré comme les sangles maintenant un carquois (*pharetra*). Pour ce dernier, ces éléments indiquent que le personnage restituable était à l'origine un cavalier chevauchant un cheval. Il pourrait être comparé à des éléments semblables bien connus au VIe s. av. J.-C. dans le sud-est de la Sicile, et nommés selon le type « *Reiterkalyptere* ». Ces éléments de comparaison ont ainsi poussé E. Gandia à identifier l'objet comme un fragment d'antéfixe appartenant à un édifice, probablement cultuel, de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. et réalisé par des coroplastes grecs d'origine sicilienne (Dupré 2005, p. 111-113, n. 53-54).

Emp-Aut-001 – Aile en marbre



Aile archaïque, in Albertini 1913, p. 479

- H. 25 cm (cons.) ; L. 13 cm (cons.)
- Ville romaine : 27 juin 1908, E. Gandia
- Époque archaïque ?
- Musée Municipal de Barcelone

Aile sculptée en marbre retrouvée par E. Gandia le 27 juin 1908 lors de fouilles effectuées dans la zone située près de la porte sud de la ville romaine. Plus précisément, celle-ci fut découverte à 1,40 m de profondeur, au niveau de la « *zanja frente al portal lado Norte* » pour découvrir la rue (Gandia 1908a, p. 85-86). Bien que les premiers chercheurs qui publient l'objet évoquent bien sa découverte près de la porte de la ville romaine (Albertini 1913, p. 469), en 1923 J. Puig i Cadafalch situe l'objet dans la Néapolis (Puig i Cadafalch 1923, p. 707). Cette confusion est peut-être issue de l'exploration parallèle, le jour de la découverte, de la rue nord/sud partant de la porte de la ville romaine et de celle de même orientation partant cette-fois de la porte de la ville grecque. La localisation précise de la découverte apportée par E. Gandia, à « *64 metros en línea recta des de el portal y 13,80 metros desde el margen Este de la finca n°3 del plano* », confirme bien que celle-ci a été faite dans la ville romaine et correspond à l'emplacement des travaux des jours précédents et suivants (Gandia 1908a, p. 85-86). On explique toutefois mal, la précision qui suit « *lindante hacia el lado Este al mar* » puisque la parcelle n°3 se trouve à 3 km à l'ouest de la côte. Ce dernier passage a également pu jouer un rôle dans la confusion du lieu de découverte avec la Néapolis. L'erreur sera par la suite reprise par certains chercheurs postérieurs à J. Puig i Cadafalch (Dupré 2005, p. 111, n. 51).
Le fragment représente les longues plumes recourbées d'une aile. À la base de celle-ci, de petites plumes dessinent des imbrications. Le caractère raide et le style de l'œuvre amenèrent J. Puig i Cadafalch à l'identifier comme un élément d'époque archaïque alors interprété comme une « colonne » ou une « victoire » (Casellas 1911, p. 284 ; Puig i Cadafalch 1909a, p. 174). Cette datation demeure toutefois surprenante au vu du lieu de découverte. E. Albertini propose plutôt que l'aile appartenait à l'origine à un sphinx (Albertini 1913, p. 469). Elle pourrait tout aussi bien appartenir à une autre créature fantastique ailée comme un griffon, bien plus commun dans l'iconographie ionienne et phocéenne.

Emp-Aut-002 – Antéfixes en terre cuite d'époque classique

- H. 17-19 cm ; l. 16-20,5 cm
- Provenance inconnue
- Milieu IVe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Girone 23545-23547
- Musée archéologique de Gérone

Trois antéfixes de provenance inconnue pourraient, d'après X. Dupré, provenir d'Emporion. Elles présentent des caractéristiques typologiques identiques puisqu'elles sont de mêmes dimensions, réalisées à partir d'une argile contenant des dégraissants au feldspath, au quartz et au mica, et représentent toutes les trois la tête d'un personnage divin différent, vu de face, centrée par rapport à la partie verticale de l'antéfixe de forme hémicycle. Le premier exemplaire (Emp-Aut-002A ; inv. 23546) mesure 20,5 cm de large pour 19 cm de haut. Il représente une divinité féminine facilement identifiable comme

Artémis Bendis, puisque reprenant les mêmes caractéristiques de la déesse telle qu'elle est représentée à Tarente : personnage de face, bouclé, portant un *léonté* et possédant deux petites ailes de part et d'autre du visage. Le second exemplaire (Emp-Aut-002B ; inv. 23545) mesure 16 cm de large pour 17 cm de haut. Il représente une Gorgonne, la chevelure sauvage s'étendant sur l'ensemble de la face principale de l'antéfixe. Le troisième exemplaire (Emp-Aut-002C ; inv. 23547) mesure 18 cm de côté. Il s'agit cette fois de Pan, bien reconnaissable avec ses cheveux hérissés, les traits du visage durs, et les cornes sortant du centre du crane. Cet ensemble pourrait, selon X. Dupré, appartenir à un ou plusieurs bâtiments cultuels d'époque classique. L'archéologue propose une datation de cet ensemble au milieu du IVe s. av. J.-C., selon les parallèles possibles avec l'architecture religieuse en usage en Grande-Grèce et notamment à Tarente au même siècle (Dupré 2005, p. 119-120).



Antéfixe tardo-classique (de gauche à droite, Emp-Aut-002A/B/C), in Dupé 2005, p. 119

Emp-Faj-001 – Clous et anses de vase miniature en bronze

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de la Fajouse : Prospections clandestines (Secteur 1)
- Datation inconnue

Plusieurs clous et anses de vases miniatures en bronze ont été découverts hors stratigraphie et signalés à la suite de prospections clandestines. L'absence de contexte ne permet pas de dater ces objets mais leur présence atteste, avec d'autres offrandes particulières, une relative richesse du site ou du moins de ses fidèles (Dunyach, Roudier 2018, p. 79-80 ; 2016b, p. 17 ; Dunyach 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14).



Clou et anse d'un vase miniature en bronze, in Dunyach, Roudier 2016b, p. 19

Emp-Faj-002 – Fragments de vases en verre coloré sur noyau d'argile

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de la Fajouse : 2012-2014, I. Dunyach et É. Roudier (Secteur 1)
- 2nd moitié du VIe/Ve s. av. J.-C.

Suite à un premier fragment de vase en verre coloré sur noyau d'argile retrouvé près du bassin en 2012, sept autres fragments furent découverts l'année suivante, correspondant au minimum à quatre pièces différentes. En 2014, huit autres nouveaux fragments furent mis au jour sous les premières couches d'humus. 15 exemplaires sont en verre bleu outremer avec un décor en zigzags, jaune-orangés et blancs (Figure, a). Ils sont attribués aux productions de Rhodes, entre la seconde moitié du VIe s. et le Ve s. av. J.-C. Parmi ceux-ci, un tesson a un côtelage assez prononcé sur sa partie haute, correspondant vraissemblablement au profil d'un alabastre ou d'un amphorisque du groupe 6. Les autres fragments semblent appartenir à de petits vases en verre de type cruche, comme des

œnochoai, des hydrisques ou des amphorisques. Le 16ème fragment correspond quant à lui à un alabastre à décor à plumes, bleu et blanc tardif daté de la fin des IIe-Ier s. av. J.-C. (Figure, b). Ces vases à parfums sont les premiers exemplaires de vases sur noyau, attestés en Roussillon. Ils contenaient généralement des huiles parfumées, parfois médicinales pour les époques archaïques, et souvent d'origine exotique, importées d'Orient. Ces objets se présentent, tant par le vase que par le contenant, comme des offrandes raffinées et luxueuses attestant la richesse relative des fidèles. On notera également que la quantité de fragments de ce type retrouvée dans le sanctuaire de la Fajouse est notable vis-à-vis de la rareté de ce type d'offrande au sein même des grands complexes cultuels grecs (Dunyach 2019a, p. 176 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 5).



Fragments de vases en verre coloré sur noyau d'argile, in Dunyach, Roudier 2016b, p. 19

Emp-Faj-003 – Minerais de fer grillés

- H. 0.4 m / L. 0.6 m
- Sanctuaire de la Fajouse : 2013, I. Dunyach et É. Roudier (Secteur 1, DP 105)
- V. 425 av. J.-C.



Minerai de fer grillé, DP 105, in Dunyach 2019a, p. 177

Deux minerais de fer grillés de couleur rose à lie de vin, retrouvés dans DP 105. La teneur en fer de ces deux fragments est de qualité exceptionnelle ce qui incite à penser qu'il s'agit de matière première épurée, avant réduction du minerai pour la fabrication d'objets. Ils témoigneraient alors des plus anciennes activités métallurgiques connues dans la région (Dunyach 2019a, p. 176 ; 2014, p. 187-188 ; 2013, p. 13-14 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 5-6).

Emp-Faj-004 – Fragments de vases miniatures, *olpai* et *krateriskoi*

- Dimensions variables
- Sanctuaire de la Fajouse : 2011-2013, I. Dunyach et É. Roudier (Secteur 1 et 2)
- Fin IVe-IIIe s. av. J.-C.

Des fragments de vases miniatures ont été découverts lors des fouilles clandestines puis lors des premières explorations du site en 2011, aux alentours du rocher-source. Ces tessons permirent très rapidement de déduire la fonction cultuelle du site. Dès les premières fouilles en 2012, de nouveaux fragments furent retrouvés dans les comblements du bassin et dans les niveaux du ruisseau en contrebas. D'autres vases miniatures furent mis au jour dans les comblements de FS 104, une fosse contemporaine du bassin, et dans les niveaux de la Terrasse 1 (Dunyach 2019a, p. 179-184 ; 2013, p. 13-14 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9-15 ; 2013, p. 211-212).

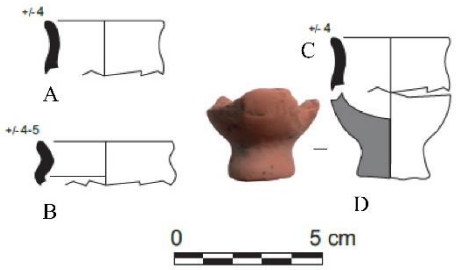

Krateriskoi découverts dans le comblement du bassin, IVe-IIIe s. av. J.-C., en pâte ibérique (Emp-Faj-004A et B) ou à pâte claire (Emp-Faj-004C et D), d'après Dunyach, Roudier 2016b, p. 10

Le sanctuaire a livré plusieurs types de vases miniatures. On retrouve notamment de minuscules *krateriskoi* à pâte claire d'environ 4 cm de haut et de petites coupelles d'environ 10 cm de diamètre. D'autres cratérisques, de taille plus importante et véritables cratères miniatures, ont également été mis au jour. Il s'agit de céramiques à vernis noir attique ou de Rhodé mesurant environ 10 cm de haut et datables des IVe-IIIe s. av. J.-C. Ce type de mobilier n'est pas rare en contexte cultuel et apparaissent notamment en grand nombre dans les *Artemisia* d'attique où ils sont liés aux *Arkteia*, des rites d'initiation et de passage réservés aux jeunes filles (Kahil 1981, p. 253). Enfin, plusieurs *olpai*/gobelets de la côte catalane de taille équivalente et datables des IVe-IIe s. av. J.-C. ont également été découverts. Sur les *olpai* et les *krateriskoi*, le diamètre est si réduit que ces vases n'ont pu être fonctionnels en milieu domestique. Ceux-ci devaient donc n'avoir eu qu'une fonction votive (Dunyach 2019a, p. 180-181).

Emp-Faj-005 – Lamelles d'or

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de la Fajouse : I. Dunyach et E. Roudier (Secteur 1, comblement du bassin)
- Fin IVe-IIIe s. av. J.-C.

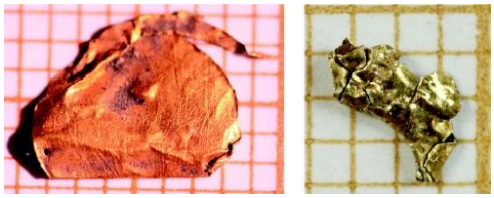

Lamelles d'or du comblement du bassin, in Dunyach 2019a, p. 177

Deux fines lamelles ont été retrouvées dans le comblement du bassin. La première était enfouie dans les derniers niveaux de comblement sédimentaire, dans la couche la plus profonde du carré de fouilles R 34 (US 1040-7), accompagnée de rares fragments de céramique attique à vernis noir de la fin du IVe s. av. J.-C. Repliée et percée, elle devait probablement contenir un élément de parure qui a malheureusement aujourd'hui disparu. La seconde lamelle, une feuille d'or brut, fut quant à elle découverte à la base du rocher, là où surgit l'eau de la source. Leur

présence dans le même contexte chronologique et spatiale témoigne d'offrandes volontaires prestigieuses (Dunyach 2019a, p. 181 ; Dunyach, Roudier 2016b, p. 9).

Emp-Faj-006 – Monnaies du sanctuaire de la Fajouse

- Dimensions variables
- Sanctuaire de la Fajouse : 2011-2018, I. Dunyach et E. Roudier (Secteur 1, autour du bassin ; Secteur 3)
- Fin IIIe s. av. J.-C.-Ve s. ap. J.-C.



Drachme d'Emporion au pégase (v. 219 av. J.-C.), Emp-Faj-006A, Terrasse 2, Phase 3, in Dunyach, Roudier 2016b, p. 19

De nombreuses monnaies furent mises au jour lors des fouilles clandestines, repérées par les détecteurs de métaux. Par la suite, dès les fouilles de 2013, de nombreux autres individus furent retrouvés tout autour du bassin aménagé. Cette localisation précise pourrait témoigner de la pratique du *iactatio stipis*, ou jet de monnaie, un geste bien connu des lieux de culte romains (Dunyach 2019a, p. 187). Quelques monnaies furent également découvertes dans les niveaux d'empierrement de la Terrasse 2, dont une drachme d'Emporion de la fin du IIIe s. av. J.-C. (Emp-Faj-006A) et un bronze celtibère de Tarragone du IIe s. av. J.-C. (Dunyach, Roudier 2016b, p. 17).
L'ensemble des monnaies couvre un horizon entre la fin du IIIe s. av. J.-C. et le Ve s. ap. J.-C., avec une légère discrétion durant la première moitié du IIe s. av. J.-C. puis un regain au cours de la République Romaine et durant le Bas-Empire. Les plus anciennes monnaies sont une drachme frappée à Emporion et une divisionnaire d'argent. En tout, 50 monnaies ont été répertoriées avec seulement 33 d'entre elles en contexte archéologique et 17 hors stratigraphie. Ces offrandes monétaires ont été faites autour du bassin, comme sur le site de Aisillo en Ombrie par exemple, et non à l'intérieur de celui-ci, ce dernier demeurant visiblement la propriété de la divinité (Dunyach, Roudier 2016b, p. 17 ; 2014, p. 86-87 ; Roudier 2014, p. 96).

Emp-Mér-001 – Statue d'Asklépios



Statue d'Asklépios, in Santos, Sourisseau 2011, p. 251

- H. 2,05 m ; l. 0,8 m ; É. 0,2 m
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré H-8 ; F-10)
- IVe s. av. J.-C. ? IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. MAC-Empúries 11530-11532
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Sculpture en marbre découverte fragmentaire à différents endroits de la Néapolis. Le buste fut découvert à 4 m de profondeur dans le réservoir le plus au sud de la citerne méridionale le 25 octobre 1909. Il fut jeté à 1,5 m de profondeur dans la citerne, avec d'autres morceaux de marbre appartenant à d'autres sculptures et à des décors de bâtiments (Emp-Mér-017/024). Ce premier fragment mesure 0,79 m de haut sur 0,45 m de large (Gandia 1909, p. 116-117). La partie inférieure du corps fut retrouvée à 1,7 m de profondeur dans les terres recouvrant le Temple M, le 5 novembre de la même année (Gandia 1909, p. 132). D'autres fragments plus minimes se rapportant au même ensemble furent découverts dans les terres recouvrant la mosaïque, mais aussi dans celles situées sous le pavement (Gandia 1909, p. 155-157). Bien que le lien entre la statue et son lieu de découverte fut remis en question dans les années 2000 à cause de la concentration de marbre faisant penser à un entassement volontaire et peut-être tardif (Pena 2000a, p. 63), l'étude d'E. Koppel indique que le corps ne présente pas les traces d'abrasion que le déplacement d'un bloc de ce poids et de ces dimensions aurait dû causer. La statue devait donc se trouver à l'origine non loin de son lieu de découverte (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 46).

La statue a été sculptée en deux parties dont la jonction coïncide avec la ligne oblique dessinée par la toge au niveau de la poitrine. Le torse, la tête et les bras ont été réalisés avec un marbre de Paros, tandis que le reste du corps a été taillé à partir d'un marbre du pentélique. La différence de patine entre les deux morceaux a très tôt amené certains chercheurs à proposer une datation ou une origine différente des deux fragments, réalisés dans des ateliers différents (Casellas 1911, p. 287-290). Il pourrait toutefois s'agir plus simplement de la réalisation de deux sculpteurs différents mais d'un même atelier (Albertini 1913, p. 59). S. F. Schroeder notera d'ailleurs que l'utilisation de différents marbres dans une même sculpture est une technique caractéristique de la période hellénistique tardive (Schroeder 2008, p. 74).

Plus récemment, J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó proposent que la statue ait été réalisée à Délos, proche de Paros et étroitement liée à Athènes, où un torse inachevé d'Asklépios ou de Sarapis présente des similitudes remarquables puisque cette partie était également destinée à être rapportée à une seconde drapée (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 61-63).

La statue représente une divinité barbue habillée d'un *himation* et portant des *krepides*. Le corps s'appuie sur la jambe gauche tandis que la jambe droite, un peu en arrière, ne pose à terre que la pointe du pied. La toge, jetée de la hanche droite à l'épaule gauche, ne laisse nus que le bras droit et la partie droite de la poitrine. Les pieds sont chaussés de sandales. L'aspect de revers, peu travaillé et presque vertical, indique que la statue devait initialement être adossée à un mur (Philadelpheus 1936, p. 60-61 ; Albertini 1913, p. 58-59).

La statue sera, dès E. Gandia, identifié comme un Asklépios, notamment de par la découverte de plusieurs fragments d'un serpent dans le même contexte que le torse. L'hypothèse sera suivie rapidement par de nombreux chercheurs (Santos, Sourisseau 2011,

p. 251 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180 ; Philadelpheus 1936 ; Puig i Cadafalch 1913a ; Albertini 1913 ; Casellas 1911, p. 288-294). L'identification du dieu sera toutefois remise en question à partir des travaux de S. F. Schroeder qui l'identifiera comme un Agathodaimon (Schroeder 1998). À partir de cette date, on proposa d'identifier plutôt le dieu Sarapis, au regard de divers constats : la remise en question de la localisation du *Serapeion* ; le serpent en marbre (Emp-Mér-003) qui serait en réalité dissocié de la statue ; la position des bras et du corps qui ne conviendrait pas à la restitution d'un dieu reposant sur son bâton ; ou encore la présence d'une cavité sur le sommet du crâne, interprétée comme un trou d'assemblage pour un *kalathos* (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a ; 2008n ; Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-18).
Outre l'identification du dieu représenté, un autre point controversé est celui de sa datation. En premier lieu, la statue sera considérée comme une copie romaine d'époque impériale (Casellas 1911) avant d'être interprétée par A. Philadelpheus comme un original grec du Ve s. av. J.-C. (Philadelpheus 1936, p. 60). Elle sera ensuite datée du IVe s. par A. García y Bellido, puis de la fin du IIIe s. par M. Almagro Basch et E. Kukhan, tandis qu'I. Rodà la datera en premier lieu de la fin du IVe s. ou du début du IIIe s. av. J.-C. en 1985. Enfin, la réinterprétation de la statue ces dernières décennies a entraînée de nouvelles propositions de datation, proposant des dates plus récentes, généralement autour des IIe s. av. J.-C. (Ruiz de Arbulo 2006 ; Schroeder 1998). I. Rodà continuera quant à elle de dater le corps du IVe s. av. J.-C., en se basant sur des parallèles stylistiques avec les vêtements des sculptures du mausolée d'Halicarnasse, mais datera l'assemblage et la présentation définitifs de la statue de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Rodà 2008, p. 71).



Perirrhanterion en calcaire, photographie personnelle

Emp-Mér-002 – *Perirrhanterion* en forme de colonne

- H. 0,54 m ; D. 0,46 m (base)
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré G-10)
- Seconde moitié IIe s. av. J.-C. ?
- Inv. MAC-Empúries 4027
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Petite colonne en calcaire gris retrouvée à 1,8 m de profondeur, le 29 octobre 1909, dans le coin sud-ouest du *pronaos* du temple M. L'objet, *a priori in situ*, fut découvert en position verticale, non fixé au sol. À proximité seront retrouvés, le même jour, de nombreux fragments de céramiques romaines et de tuiles plates ou incurvées ainsi que trois fragments de marbre : un morceau de bras et un autre ayant la forme d'un ornement qui ont été par la suite associés à la tête juvénile retrouvée non loin (Emp-Mér-004) et un fragment cassé indéterminé (Gandia 1909, p. 123-124).
Le piédestal sera publié pour la première fois par J. Puig i Cadafalch en 1912. Il sera alors interprété comme l'autel du temple d'Asklépios (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308, fig. 5). L'identification de l'objet comme un autel sera suivie pendant de nombreuses années et il sera notamment comparé à celui en marbre retrouvé à Pontos, avec qui il partage de nombreuses similitudes (Adroher et al. 1993, p. 45-46). Toutefois, les différentes descriptions de l'objet ne reposaient alors que sur la photographie publiée par J. Puig i Cadafalch. Dans les années 1990, celui-ci sera enfin retrouvé dans les réserves du Musée Archéologique de Barcelone, permettant de nouvelles observations. Le piédestal présente sur sa longueur des stries qui imitent les cannelures d'une colonne. Son socle est large et le

pied est surmonté d'un chapiteau d'ordre ionique. Une cavité centrale de forme conique et d'environ 20 cm de profondeur est visible sur le sommet du chapiteau et tend à démontrer sa réelle fonction. Il est désormais identifié comme un socle de *perirrhanterion*, taillé dans un calcaire local (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 82-83 ; 2008b, p. 48, 60-61).
Grâce aux pièces de monnaies d'époque romaine retrouvées le 18 novembre à quelques mètres à l'ouest (Gandia 1909, p. 145) et identifiées par D. Vivó et J. Ruiz de Arbuo, comme un as ibérique, un demi, un bronze d'Auguste et un bronze romain impérial, ces derniers proposent un TPQ pour la datation du piédestal lors de la grande réforme du sanctuaire méridional au IIe s. av. J.-C. Le TAQ est moins précis et pourrait être l'époque flavienne (Ier s. ap. J.-C.), lorsque la citerne et le puits du sanctuaire méridional seront utilisés comme décharge urbaine (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 82-83). Notons enfin que J. Ruiz de Arbulo, D. Vivó puis L. Puccio proposent, en suivant la théorie de l'identification du sanctuaire méridional comme un *Serapeion*, d'identifier le piédestal comme un *hydreion* qui contiendrait, d'après Plutarque[9], l'eau sainte du Nil en tant qu'émanation d'Osiris (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 60-61 ; Puccio 2010, p. 215).

Emp-Mér-003 – Serpent fragmentaire

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire méridional : 1909-1910, E. Gandia (carré F-10 ; I-15)
- Seconde moitié IIe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2036
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Serpent fragmentaire en marbre blanc retrouvé en plusieurs morceaux dans la couche de recouvrement du *naos* du Temple M. L'origine du marbre a été difficile à déterminer, malgré les différentes analyses : marbre des Pyrénées, de Naxos ou de Paros (Schroeder 2008, p. 74 ; Massales, Moreno 2008, p. 80-82). Les premiers fragments découverts, le 5 et le 13 novembre 1909, furent en premier lieu interprétés comme des morceaux de bras. Le 5 novembre, le premier fragment fut dégagé à 1,6 m de profondeur, juste au-dessus de la mosaïque du *naos* (carré F-10, 5/11 ; Gandia 1909, p. 132-133). À proximité immédiate, deux nouveaux morceaux seront retrouvés le 13 novembre 1909. Ils furent découverts à 1,7 m de profondeur dans les mêmes terres recouvrant le *naos* (carré F-10, 13/11). Sept autres fragments seront observés quelques jours plus tard, le 18 novembre, à 1 m à l'ouest des précédents et à 1,8 m de profondeur, dans une couche de terre cendreuse recouvrant la mosaïque du *naos* du Temple M (carré F-10, 18/11). Ils permettent alors à E. Gandia de restituer une bonne partie de l'animal (Gandia 1909, p. 144-145). Plus intriguant est la découverte d'un autre fragment rapporté à la sculpture, retrouvé entre 1,8 et 2,35 m de profondeur sous le pavement mosaïqué du Temple M (Gandia 1909, p. 150-151). Enfin, un fragment de marbre blanc semblable, pouvant également appartenir à celui-ci, fut également découvert par E. Gandia le 26 octobre 1910, à 2 m de profondeur dans la couche dépotoir d'une pièce située à l'est de l'acropole et de sa citerne, soit à environ 30,5 m des précédents fragments (Gandia 1910, p. 159-160).
L'animal fut associé à la statue retrouvée en partie dans le même contexte, appuyant l'interprétation de cette dernière comme Asklépios. On l'imagine alors s'enroulant autour du bâton du

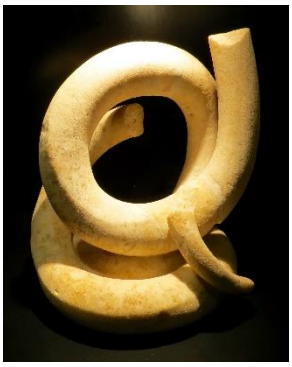

Serpent fragmentaire, photographie personnelle

[9] Plutarque, *Œuvres morales*, V, 36.

dieu. Bien plus récemment, les études de l'élément statuaire ont, semble-t-il, défini que le serpent ne pouvait en réalité s'enrouler autour d'un quelconque bâton et il doit donc être considéré comme une statue autonome.
Pour J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó, il pourrait ainsi être interprété comme la représentation d'Agathosdaimon, bon génie protecteur, que l'on figure souvent aux pieds du couple d'Isis et Sarapis (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 47, 58-59).

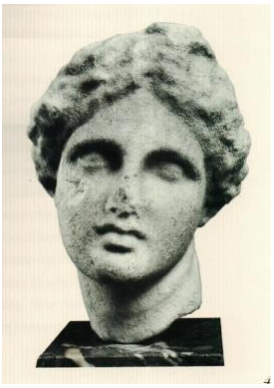

Tête avec chevelure abondante, in Schroeder 1998, p. 128

Emp-Mér-004 – Tête juvénile avec chevelure abondante

- H. 0,12 m (tête)
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré F-10)
- Seconde moitié IIe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2038
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Tête en marbre blanc de Paros retrouvée le 18 novembre 1909, à 1,8 m de profondeur, dans le niveau cendreux recouvrant la mosaïque du Temple M (Gandia 1909, p. 142-145). Représente un personnage jeune, aux cheveux abondants relevés sur le front et au bout du nez cassé. Dès sa découverte, le personnage fut identifié comme Aphrodite et associé à d'autres fragments retrouvés dans le même contexte et le même jour : un fragment de jambe de la partie centrale du mollet, un fragment de bras et une base de statue sur lequel est conservé deux jambes et un pilastre (Emp-Mér-005 ; Albertini 1913, p. 465-466 ; Casellas 1911, p. 286 ; Gandia 1909, p. 33-35).
L'identification d'une déesse fut longtemps acceptée, soit en suivant l'hypothèse d'E. Gandia d'y reconnaître une Aphrodite, soit en proposant plutôt d'y voir Artémis (Lecha 1985 ; Albertini 1913, p. 465-466 ; Casellas 1911, p. 286). Plus tard, S. F. Schroeder a démontré que l'aspect efféminé du personnage et sa coiffure pouvaient également correspondre à Apollon, une hypothèse acceptée par I. Rodà. La statue, d'un peu plus d'1 m de haut à l'origine, pourrait ainsi être une réplique hellénistique du célèbre Apollon *Lykeios* de Praxitèle, caractérisé par la position relevée de son bras droit, la main posée sur sa tête (Rodà 2008, p. 66-67 ; Schroeder 1998). Suivant cette hypothèse, J. Ruiz de Arbulo, D. Vivó et L. Puccio affirment qu'il pourrait s'agir d'une représentation syncrétique d'Apolloniskos-Harpocrates, puisque l'enfant Horus est souvent représenté tel un Apolloniskos, un jeune Apollon et qu'il accompagne parfois, comme à Délos, Isis et Sarapis sous la forme d'une triade. Ainsi le sommet de crosse (Emp-Mér-008), interprété parfois comme une corne d'abondance, lui aurait été alors lié puisqu'il s'agit de l'attribut classique d'Apolloniskos (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 56-58).

Emp-Mér-005 – Base avec jambes et pilier



Base avec jambes et pilier, photographie personnelle

- H. 0,19 m (pilastre), 0,045 (base) ; L. 0,4 m (base)
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (F-10)
- Seconde moitié IIe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2842
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Base en marbre blanc de Paros présentant deux jambes nues, cassées au niveau des genoux, en position de *contrapposto*, avec la jambe gauche en appui. Le fragment fut retrouvé le 18 novembre 1909 à 1,8 m de profondeur dans les terres recouvrant le *naos* du Temple M (Gandia 1909, p. 142-145). Un autre fragment aurait été retrouvé le 23 novembre entre 1,8 m et 2,35 m de profondeur, sous le pavement mosaïqué (Gandia 1909, p. 150-151). Le personnage semble marcher légèrement. Ce constat a suffi pour servir d'argument pour l'identification d'une Artémis (Casellas 1911, p. 286). On a rapidement associé ce fragment à la tête à la chevelure abondante (Emp-Mér-004 ; Albertini 1913, p. 466 ; Casellas 1911, p. 286) et les recherches de S. F. Schroeder ont démontré que l'ensemble pouvait plutôt correspondre à un Apollon d'un peu plus d'1m de haut, basé sur le modèle de l'Apollon *Lykeios* de Praxitèle (Rodà 2008, p. 66-67 ; Schroeder 1998).



Pieds à sandales en marbre, in Ruiz de Arbulo et Vivo 2008, p. 80

Emp-Mér-006 – Pieds à sandales

- L. 20 cm (cons.) : l. 12-11 cm (chacun)
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (F-10)
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2801-2802
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Pieds fragmentaires d'une statue chaussée de sandales très légères retrouvés le 6 novembre 1909 à 1,3 m de profondeur dans les terres recouvrant le *naos* du Temple M (Gandia 1909, p. 132-135). Pendant un temps, et bien que d'apparence semblable, on a supposé que les deux fragments n'appartenaient pas à la même statue au vu de la différence de largeur apparente. Le pied gauche mesure 12 cm de large, le pied droit 11 cm de large (Alertini 1913, p. 467, Casellas 1911, p. 294). Les deux pieds sont chaussés de sandales d'aspect identique, constituées de deux lanières d'attache enveloppées d'un lierre décoratif, et d'une troisième lanière reliant tous les orteils.
Pour E. Sanmartí-Grego, ils pourraient appartenir à une statue de Sarapis trônant à laquelle devait être associé un Cerbère, reconnaissable au travers d'une patte fragmentaire (Emp-Mér-007 ; Sanmartí-Grego 1992). Pour J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó, les sandales sont typiques des représentations hellénistiques, et quasi-systématiquement rattachées à des personnages féminins. De plus, les pieds sont travaillés uniquement dans leur partie avant, ce qui indique qu'ils étaient à l'origine insérés dans une figure dont les vêtements tombaient jusqu'au sol, propre encore aux représentations féminines. Enfin, la légère différence entre les deux pieds, notée par les chercheurs du début du XXe s., correspond en réalité à une position différente de ces derniers dans la statue d'origine : le pied gauche avance tandis que le droit est en arrière, avec une jambe fléchie. Ces différentes observations permettraient ainsi de les associer à une statue de femme en position verticale, de taille

humaine comme celle du soi-disant Asklépios, ou sous la forme d'un *acrolitos*, expliquant peut-être le nombre de fragments réduits pouvant appartenir à cette même statue. En comparaison avec d'autres statues hellénistiques présentant ce même type de sandales, et dans le contexte de réinterprétation de la statue du soi-disant Asklépios en tant que Sarapis, J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó proposèrent de reconnaître une Isis (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a ; 2008b, p. 46-47). On notera également la similitude de ces pieds et de leur lanière avec celui retrouvé en 2004 dans l'anse des Catalans de Marseille (Mas-Cat-003).

Emp-Mér-007 – Pattes griffue de bête



Patte griffue en marbre, photographie personnelle

- H. 0,08 m ; L. 0,14 m
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré F-10)
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2803
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Patte griffue d'animal en marbre retrouvée en deux fragments à 1,8 m de profondeur dans une couche de terre brûlée recouvrant la mosaïque du Temple M, parmi des fragments de tuiles plates et courbes, des tessons de céramique sigillée, et de nombreux autres morceaux de sculptures en marbre. Le premier fragment mesure 8 cm de large pour 9,6 cm de haut et fut découvert le 18 novembre. Le second sera mis au jour le lendemain et mesure 14 cm de long pour 7 cm de large et 8 cm de haut (Gandia 1909, p. 142-147). Le morceau de statue fut en premier lieu interprété comme la pâte d'un lion. Plus récemment, E. Sanmartí-Grego a proposé d'y voir les restes d'un Cerbère et de les associer à une statue de Sarapis trônant auquel pourrait se rapporter les deux pieds en marbre (Emp-Mér-006 ; Sanmartí-Grego 1992). J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó évoque également la possibilité d'une patte de sphinx appartenant à une statue autonome, placée non loin des accès du sanctuaire dans une fonction apotropaïque. Il pourrait également s'agir du pied figuré d'une table en marbre, suivant un modèle courant dans l'art hellénistique et romain (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008, p. 48, 59-60).



Corne d'abondance, photographie personnelle

Emp-Mér-008 – Corne d'abondance ?

- L. 23 cm (cons.) : D. 0,08
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (F-10)
- Seconde moitié IIe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2036
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Élément en marbre de Paros retrouvé le 19 novembre 1909 à 1,8 m de profondeur, dans la couche de terre cendreuse recouvrant la mosaïque du Temple M. L'élément présente à son extrémité une sorte de bouton décoré d'une étoile à cinq branches. Lors de sa découverte, E. Gandia l'interprétera comme l'extrémité sommitale d'un sceptre ou comme un fragment du serpent en marbre retrouvé les jours précédents (Gandia 1909, p. 145-147). M. Almagro Basch et E. Kukahn le rattacheront ainsi au sommet du bâton d'Asklépios (Amlagro Basch, Kukahn 1957-1958). Plus récemment, l'objet sera identifié par S. F. Schroeder comme une crosse ou plutôt comme l'extrémité d'une corne d'abondance, selon des comparaisons iconographiques d'époque hellénistique (Schroeder 1998). Cette dernière interprétation sera acceptée par les chercheurs postérieurs qui l'attribueront à une divinité chtonienne

(Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 48). Selon l'identification de la tête juvénile à la chevelure abondante (Emp-Mér-004 ; Emp-Mér-005) en tant que représentation syncrétique d'Apolloniskos-Harpocrates, ce fragment de corne d'abondance lui fut associé, l'élément étant un attribut du dieu (Puccio 2010 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008b, p. 57-58).

Emp-Mér-009 – Fragment de frise au félin ailé



Fragment de frise avec lion ailé, in Puig i Cadafalch 1913, p. 310

- H. 21 cm ; L. 15 cm (cons.) : É. 7,5 cm
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré F-10)
- Fin VIe s. av. J.-C. ? IIe s. av. J.-C. ?
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Bas-relief en marbre retrouvé dans le 18 novembre 1909 à 1,8 m de profondeur, dans une couche de terre brûlée recouvrant la mosaïque du Temple M (Gandia 1909. Le relief représente un félin ailé bien qu'on ne puisse déterminer qu'il s'agisse d'un sphinx, d'un griffon ou d'une chimère. Entre les membres postérieurs de l'animal, on pourrait apercevoir, selon X. Dupré, les restes d'une éventuelle proie (Dupré 2005, p. 111, n. 51).
Pour X. Dupré, le fragment est attribuable à la frise d'un édifice sacré ou d'un autel monumental. Il suit le modèle ionien des frises d'animaux fantastiques du VIe s. av. J.-C., présents en Asie Mineure, comme sur le temple d'Apollon de Didymes ou les autels de Milet et Samos, mais également en Grèce continentale comme sur le trésor de Siphnos à Delphes (Dupré 2005, p. 111, n. 51 ; Hellmann 2002, p. 220-221). Bien que l'objet soit en marbre, les caractéristiques stylistiques de l'animal ailé trouvent, d'après X. Dupré, les meilleurs parallèles avec les frises en terre cuite retrouvées en Étrurie ou dans le Latium depuis la fin du VIIe s. av. J.-C. et qui sont inspirées des terres cuites ioniennes (Dupré 2005, p. 111, n. 51 ; Hellmann 2002, p. 309-310 ; Andrén 1939-1940, p. 130). Pour l'archéologue, ce fragment, associé aux trois gargouilles léonines (Emp-Mér-012) et à un fragment d'antéfixe féminin (Emp-Mér-020), pourrait être attribués à un ou plusieurs des premiers bâtiments cultuels de la cité, datés de la fin du VIe s. av. J.-C. et peut-être élevés sur l'acropole (Dupré 2005, p. 109-111).
Pour J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó, il pourrait plutôt s'agir d'un fragment du couronnement d'une stèle votive épigraphique. Associé avec le reste des éléments en marbre retrouvés dans le Temple M, les deux chercheurs proposent de reconnaître un sphinx, créature apotropaïque fréquente à la période hellénistique, notamment dans le cadre des cultes alexandrins de tradition égyptienne (Ruiz de Arbulo, Vivó 2008, p. 48, 59).

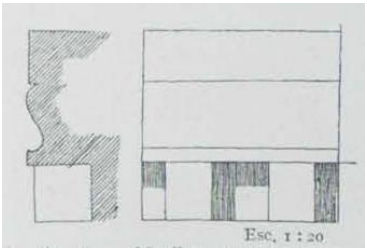

Moulure de denticule, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 310

Emp-Mér-010 – Fragment de frise avec denticules

- L. 0,88 m ; É. 0,5 m
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré F-10)
- Datation inconnue
- Perdu ?

Fragment de grès sculpté trouvé le 19 novembre 1909 à 1,5 m de profondeur dans le *naos* du Temple M. Le bloc était décoré d'une frise ornée de denticules, située sous plusieurs moulures. Le fragment présentait au niveau de cette frise de denticules plusieurs traces de

stuc blanc, conservées d'après E. Gandia car cette face était posée contre le sol (Gandia 1909, p. 145-147). D'après J. Puig i Cadafalch, cette frise ne pourrait appartenir au même bâtiment que celui orné des plaques de marbre (Puig i Cadafalch 1913, p. 308). L'objet n'est connu que par un croquis fait par E. Gandia dans son carnet de fouilles et par un dessin technique publié par J. Puig i Cadafalch. Il ne sera par la suite plus évoqué. Il pourrait désormais tout aussi bien se trouver dans le dépôt du Musée d'Emporion, qu'être perdu.
On notera également la présence d'un bloc semblable en réemploi dans la face nord du Temple M (Pl. CLXX, a-b). S'agit-il du même bloc ou d'un autre fragment de la même frise ? E. Gandia note seulement une assise en place lors du dégagement de la paroi nord de l'édifice (Gandia 1911, p. 44-46), ce qui pourrait laisser supposer que le bloc en question, encore visible aujourd'hui, pourrait être un remontage du début du XXe s. Il faut noter que le bloc est par ailleurs déjà visible en 1983, avant les fouilles d'E. Sanmartí-Grego (Pl. CLXX, e).

Emp-Mér-011 – Antéfixe d'angle à palmette

- H. 28 cm ; l. 12 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré K-12)
- Fin Ve s./Début IVe s. av. J.-C.
- Musée Archéologique de Barcelone



Antéfixe d'angle, in Puig i Cadafalch 1912, p. 313

Antéfixe d'angle complète trouvée le 25 octobre 1910, à environ 8 m à l'est de l'autel x et non loin de l'angle nord-est formé par le mur nord/sud qui part de la porte de la ville. L'objet fut découvert à 3 m de profondeur dans une couche contenant de nombreuses pierres. La base est carrée et le sommet, triangulaire, est décoré d'une palmette d'angle. E. Gandia note que la pierre travaillée est friable, ce qui semble indiquer un élément en grès (Puig i Cadafalch 1912, p. 313 ; Gandia 1910, p. 157-158).
Une acrotère latérale datée des années 430-410 av. J.-C. et retrouvée dans la cité d'Himère, en Sicile, présente des caractéristiques semblables. L'élément architectural découvert à Emporion a ainsi été daté de la fin du Ve s. ou du début du IVe s. av. J.-C. par E. Sanmartí-Grego. Il pourrait être associé à d'autres fragments sculptés retrouvés dans le secteur nord du sanctuaire méridional (Emp-Mér-015/016). Selon ce dernier, l'ensemble pourrait être attribué à un temple suburbain de 7 m sur 21 m de longueur, auquel se seraient superposé par la suite le temple M et le soubassement de l'autel monumental (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107). Pour X. Dupré, ils proviennent plutôt d'un temple édifié sur une terrasse de l'acropole, et qui sera démantelé lors de la construction de la terrasse basse au sud dans le IVe s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 115-116).

Emp-Mér-012 – Gargouilles à tête de lion

- Dimensions variables
- Sanctuaire méridional : 1911, E. Gandia (carré J-8 et K-5)
- Fin VIe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion ?

Trois gargouilles en terre cuite à têtes de lions retrouvées en 1911 dans le secteur sud-est du sanctuaire. Les trois fragments ont été découverts plus ou moins éloignés les uns des autres, à 2 m de profondeur et dans une même couche dépotoir contenant de nombreuses pierres dont certaines semblent avoir été recouvertes de stuc et avoir appartenu à un ancien édifice cultuel. Le premier fragment (Emp-Mér-012A) fut ramassé par E. Gandia le 22 avril à environ 8 m au sud de l'autel x (carré J-8, 22/4). Presque complet, il mesure 17 cm de long pour 7 cm de large (Gandia 1911, p. 20-21). Le second est fragmentaire et ne conserve que la partie inférieure du visage (Emp-Mér-012B). Il fut découvert trois jours plus tard, à environ 3 m à l'est du précédent (carré J-8, 25/4 ; Gandia 1911, p. 22-23). Le troisième exemplaire, bien plus fragmentaire encore (Emp-Mér-012C) fut trouvé le 29 avril à 15 m au sud du précédent, non loin du rempart méridional (carré K-5, 29/4). Il mesure 11 cm de haut sur 8 cm de large pour une épaisseur de 5 cm (Gandia 1911, p. 26-27). Emp-Mér-012A et Emp-Mér-012B appartiennent au même type tandis que Emp-Mér-012C, moins élaboré que les deux autres exemplaires, semble, d'après X. Dupré, plus ancien (Dupré 2005, p. 111). Cette différence pourrait toutefois s'expliquer également par l'aspect plus fragmentaire et détérioré de l'exemplaire vis-à-vis des deux autres. En effet, on remarque que la langue et les traits du visage sont les mêmes que les deux autres fragments mais que, par exemple, les crocs du lion n'ont sur celui-ci, pas été conservés.
Pour X. Dupré, ces probables gargouilles appartiennent à la décoration du toit d'un même bâtiment du VIe s. av. J.-C. et probablement cultuel au vu de leur lieu de découverte (Dupré 2005, p. 111). Notons enfin que dans une zone indéterminée d'Emporion, une gargouille à tête de lion sculptée dans la pierre locale fut également retrouvée. L'utilisation de *protomai* léonins dans la décoration des édifices publics est bien documentée dans l'architecture grecque, orientale comme occidentale depuis le VIe s. av. J.-C. (Hellmann 2002, fig. 328, 334, 406, 415n, 416, 430, 431, 438) mais aussi dans les temples de tradition étrusco-italique de la période archaïque (Dupré 2005, p. 111 ; Andren 1939-1940, n°1, p. 77, Pl. 25,92 et D).



Gargouilles de lion en terre cuite, in Puig i Cadafalch 1913, p. 314-315

Emp-Mér-013 – Chapiteau en grès d'ordre ionique ?

- L. 48 cm ; l. 40 cm ; É. 15 cm
- Sanctuaire méridional : 1911, E. Gandia (carré J-8)
- Datation inconnue
- Perdu ?

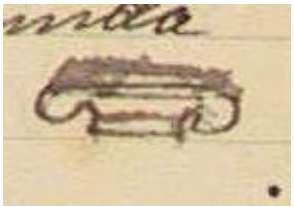

Croquis du chapiteau ionique, in Gandia 1911, p 23

Fragment de pierre en grès très détérioré qui pourrait, selon E. Gandia, être identifié à un chapiteau d'ordre ionique. Il fut retrouvé le 26 avril 1911 à 3,5 m de profondeur, dans la couche de dépotoir contenant de nombreuses pierres au sud de

l'autel x, à proximité du mur 6. À peu de distance du bloc sculpté, l'archéologue note deux fragments de verres de couleur appartenant à un petit vase grec, un fragment de plomb et de cuivre, et quelques tessons d'amphore et de céramique grecque, campanienne (Gandia 1911, p. 23-24). Après sa découverte par E. Gandia en 1911, le chapiteau sera rapidement évoqué par J. Puig i Cadafalch en 1913, sans que ce dernier ne publie de photographie de celui-ci (Puig i Cadafalch 1913a, p. 310). Il est fort probable que le bloc soit aujourd'hui perdu ou conservé dans les réserves du Musée d'Emporion. L'état détérioré du bloc, rendant difficile la lecture du décor, rappelle celui de Sant Martí d'Empúries (Emp-Pal-003). Cet aspect pourrait trahir, comme sur de nombreux blocs architecturaux d'Emporion, l'emploi de stuc permettant de souligner les décors et d'imiter l'aspect du marbre. Au vu de ses dimensions, le chapiteau pourrait appartenir à une colonne votive isolée, voire à la colonnade d'un petit édifice cultuel.

Emp-Mér-014 – Chapiteau en grès d'ordre corinthien ?

- H. 33 cm ; L. 38 cm ; l. 37 cm
- Sanctuaire méridional : 1908, E. Gandia (carré G-11)
- Datation inconnue
- Perdu ?



Chapiteau trouvé près du Temple M, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 311

Chapiteau en grès découvert le 22 octobre 1908, à 1,2 m de profondeur, juste au nord du Temple M. Le bloc fut découvert à l'intérieur d'un remblai, à peu de distance du mur nord/sud marquant la limite orientale des Temples M et P. L'objet est extrêmement détérioré, au point qu'E. Gandia hésitera à l'identifier comme un élément de statue ou un chapiteau. D'après l'archéologue, il s'agirait plus raisonnablement d'un chapiteau de style corinthien (Gandia 1908b, p. 50). Il semblerait que ce soit ce même chapiteau qui sera évoqué quelques années plus tard par J. Puig i Cadafalch, et accompagné d'une photographie, puisque ce dernier le note de petite taille et proche du Temple M (Puig i Cadafalch 1913a, p. 308). D'après cette dernière, il est difficile de reconnaître réellement un chapiteau corinthien. Certains éléments pourraient même amener à reconnaître ici un chapiteau ionique, comme une sorte de début de volute sur le côté gauche, voire un chapiteau éolique, au vu du départ de la possible volute. L'étude de l'objet, si celui-ci n'est pas perdu, pourrait permettre de confirmer ou non cette hypothèse.

Emp-Mér-015 – Fragments d'un acrotère central

- H. 1,46 m (max. rest.) ; l. 0,88 m (max. rest.)
- Sanctuaire méridional : 1911, E. Gandia (K-9) ; 1990, E. Sanmartí-Grego (G-11)
- Seconde moitié Ve s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2623
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries



Restitution de l'acrotère centrale, in Sanmartí-Grego 1992, p. 33

Trois fragments d'un acrotère central travaillé dans une pierre calcaire originaire du Languedoc, la fameuse « Pierre du midi ». Le premier fut découvert par E. Gandia le 17 mai 1911[10] tout près du mur de terrasse nord/sud qui part de la porte, à 3 m de profondeur. Il mesure 21 cm de long pour 13 cm de large (Gandia 1911, p. 46-47). Les deux autres furent retrouvés en 1990 juste au nord du Temple M, dans des niveaux situés sous ceux de circulation et de fondation de l'édifice. L'un mesure 18,4 cm de long pour 12 cm de large, l'autre 21,5 cm de long pour 17 cm de large. L'acrotère présente un décor de feuilles d'acanthe se terminant en palmettes. Il s'inspire de celui du temple de Poséidon au Cap Sounion et trouve de nombreux parallèles avec les productions du Ve s. que l'on retrouve en Grande-Grèce et en Sicile, permettant de dater l'exemplaire emporitain dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Elle s'inscrit dans un type de production caractéristique de la Grèce orientale, présent dans l'architecture grecque depuis le VIIe s. av. J.-C. et diffusé largement, en pierre ou en terre cuite, jusqu'à la période romaine (Dupré 2005, p. 114 et p. 117, n. 92 ; Hellmann 2002, p. 226-227). D'après E. Sanmartí-Grego, l'acrotère, avec la série d'antéfixes (Emp-Mér-016), les divers éléments de toiture en pierre retrouvés dans le même contexte, et l'acrotère d'angle découvert par E. Gandia en 1910 (Emp-Mér-011) pourraient témoigner de l'existence d'un temple antérieur à celui du Temple M datant du Ve s. av. J.-C. dont on perçoit quelques vestiges sous les fondations du Temple M (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107). Pour X. Dupré, ils proviennent plutôt d'un temple édifié sur une terrasse de l'acropole, et qui sera démantelé lors de la construction de la terrasse basse au sud dans le IVe s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 115-116).

Emp-Mér-016 – Antéfixes de fleur de lotus et palmettes

- H. 27-27,5 cm ; l. 18-18,6 cm ; É. 8,3-8,9 cm
- Sanctuaire méridional : 1990, E. Sanmartí-Grego (G-11)
- Seconde moitié Ve s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2620-2622
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

Divers fragments d'antéfixes retrouvés juste au nord du Temple M, dans des niveaux situés sous ceux de circulation et de fondation de l'édifice. Parmi cet ensemble, trois sont complets et numérotés d'une lettre grecque. Le premier exemplaire complet (Emp-Mér-016A) est décoré d'une fleur de lotus. Il mesure 27,5 cm de hauteur, 18 cm de large, 8,9

[10] Et non en 1910, comme ce qu'a pu dire X. Dupré en 2005 (Dupré 2005, p. 114, n. 114).

cm d'épaisseur et présente sur l'une des parties recouvertes par les *kalyptères* un *oméga* inscrit. Les deux autres exemplaires complets présentent le même décor de palmettes à spires. L'un mesure 27 cm de haut pour 18,6 cm de large et 8,5 cm d'épaisseur (Emp-Mér-016B). Un *psi* est gravé sur l'une de ses faces. L'autre mesure 27,2 cm de haut pour 18,7 cm de large et 8,3 cm d'épaisseur (Emp-Mér-016C). Il présente quant à lui un *phi* conservé sur l'une de ses faces. Ces deux motifs, fleur de lotus et palmette à spire, devaient alterner d'une antéfixe à l'autre le long du toit de l'édifice afin de former une frise d'*anthemion*, typique de l'ordre ionique.
Les lettres présentes sur l'une des faces des divers éléments permettaient quant à elles d'indiquer, lors de leur installation sur le toit du bâtiment, leur emplacement précis, une pratique fréquemment utilisée dans l'architecture grecque (Dupré 2005, p. 114, n. 76 ; Hellmann 2002, p. 88-91). Travaillées dans une pierre calcaire originaire du Languedoc, la fameuse « Pierre du midi », les antéfixes sont stylistiquement datables de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. D'après E. Sanmartí-Grego, cette série, avec l'acrotère central (Emp-Mér-015), les divers éléments de toiture en pierre retrouvés dans le même contexte, et l'acrotère d'angle découvert par E. Gandia en 1910 (Emp-Mér-011), pourraient témoigner de l'existence d'un temple antérieur à celui du Temple M datant du Ve s. av. J.-C. dont on perçoit quelques vestiges sous les fondations du Temple M (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-107). Pour X. Dupré, ils proviennent plutôt d'un temple édifié sur une terrasse de l'acropole, et qui sera démantelé lors de la construction de la terrasse basse au sud dans le IVe s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 115-116).

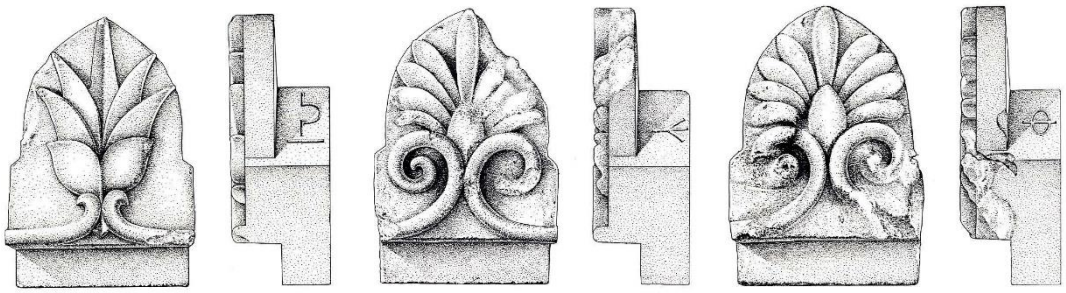

Antéfixes à fleur de lotus (Emp-Mér-012A) et à palmette (Emp-Mér-012B/C), in Sanmartí-Grego et al. 1992, p. 32

Emp-Mér-017 – Fragments de *keramoi* et *kalyptères* triangulaires

- Dimensions variables
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré H-2, H-8, F-11) ; 1990, E. Sanmartí-Grego (carré G-11)
- Fin Ve s. / Début IVe s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 2843-2845
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries ; Dépôt archéologique d'Emporion

Divers fragments de *keramoi* et *kalyptères* triangulaires en pierre calcaire originaire du Languedoc, la fameuse « Pierre du midi », retrouvés durant les fouilles d'E. Sanmartí-Grego au nord du Temple M, dans les niveaux en dessous de ceux de circulation et de fondation de l'édifice (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-106). Quelques fragments de toitures en pierre ont également été découverts par E. Gandia et pourraient appartenir au

même ensemble (Pl. CLXVII, f-g). C'est le cas d'une pierre de forme triangulaire, probable *kalyptère*, découverte à 3,3 m de profondeur, à 2 m de la muraille du IIe s. av. J.-C., le 23 juillet 1909 (carré H-2, 23/70). La pierre travaillée fait 0,41 m de long sur 0,19 m de large et 0,1 m de haut. Elle a été retrouvée au milieu de blocs rectangulaires en grès bien travaillés et équarris, appartenant, d'après E. Gandia, à quelques bâtiments de la ville (Gandia 1909, p. 36-37). Trois fragments de pierre de formes et de dimensions identiques seront également découverts le 20 novembre de la même année, juste au nord du Temple M (carré F-11, 20/11). Leur localisation, non loin de celles découvertes par E. Sanmartí-Grego des années plus tard, tend à confirmer leur appartenance à un même ensemble. Elles furent retrouvées à 1,7 m de profondeur, dans des niveaux d'effondrement remplis de pierres et de fragments d'amphores. Le premier fragment mesure 0,4 m de long pour 0,18 m de large et 0,12 m d'hauteur. Les deux autres fragments mesurent 0,37 m de long (Gandia 1909, p. 147-149). Enfin, cinq autres fragments, de forme identique, ont été retrouvés dans le fond de la citerne de l'acropole. Trois furent découverts le 25 octobre à 4,9 m de profondeur, au fond du réservoir le plus au sud de la citerne méridionale (carré H-8, 25/10). Ils mesurent tous 0,18 m de large, 0,12 m de hauteur mais présentent une longueur variable, de 0,23 m pour le premier, 0,27 m pour le deuxième et 0,54 m pour le troisième (Pl. CLXVII, g ; Puig i Cadafalch 1913a, p. 313 ; Gandia 1909, p. 117). Les deux derniers furent mis au jour à 5 m de profondeur le 28 octobre 1909. Ils mesurent respectivement 0,26 m et 0,28 m de long pour 0,18 m de large (Gandia 1909, p. 122-123).

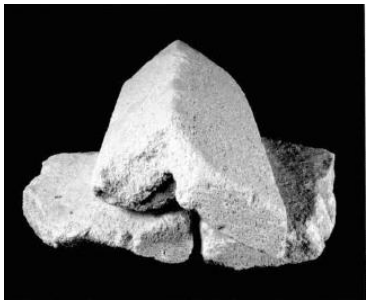

Reconstitution de l'assemblage de deux kéramoi et d'un kalyptère, in Dupré 2005, p. 116

Les *kalyptères* sont de section triangulaire, avec une toiture à double versant. Cette forme est typique du système de toit corinthien en usage dès la fin du VIIe s. av. J.-C. et pendant toute la période classique. Il s'agit toutefois d'après X. Dupré du premier exemple connu en Extrême-Occident. De plus, on notera un aspect technique intéressant de par sa rareté : les antéfixes (Emp-Mér-016) n'étaient pas rattachées directement aux *kalyptères* mais étaient indépendantes de ceux-ci, nécessitant leur encastrement (Pl. ???, a ; Dupré 2005, p. 117). Ces éléments de toiture semblent appartenir, avec les antéfixes (Emp-Mér-016), l'acrotère d'angle (Emp-Mér-011) et celui frontal (Emp-Mér-015), à un temple de la fin du Ve s. ou du début du IVe s. av. J.-C. situé dans les environs du secteur méridional (Sanmartí-Grego *et al.* 1992, p. 104-106).



Buste féminin avec trou, in Gandia 1913, p. 201

Emp-Mér-018 – *Possible thymiaterion* à tête féminine

- H. 6 cm ; l. 4 cm ?
- Sanctuaire méridional : 1913, E. Gandia (carré I-10)
- Datation inconnue
- Dépôt archéologique d'Emporion ?

Fragment de figurine en terre cuite représentant une femme en buste, portant un *himation* recouvrant sa tête. Le fragment fut découvert le 3 novembre dans un sondage effectué près de la face orientale de l'autel x. À l'arrière, au niveau du centre de sa tête, E. Gandia note un trou. Les dimensions données par l'archéologue, de 6 cm de haut pour 4 cm de large ne sont pas claires et il est difficile de dire si elles se rapportent à la figurine en elle-même ou au trou susmentionné

(Gandia 1911, p. 201). Dans le premier cas, l'objet pourrait être interprété comme une petite figurine en terre cuite. Dans le second, il pourrait s'agir d'un *thymiaterion*.

Emp-Mér-019 – Fragments de pieds en terre cuite



Fragments de pieds en terre cuite, de gauche à droite Emp-Mér-019A ; B et C ; D, in Puig i Cadafalch 1912, p. 317

- Dimensions variables
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré H-5)
- Époque archaïque ?
- Dépôt archéologique d'Emporion ?

Quatre fragments de statues en terre cuite ont été retrouvés à proximité de l'autel jumeau. Ils appartiennent à au moins deux statues distinctes, grandeur nature et de bonne qualité. Les trois premiers fragments furent découvert le 1 juillet 1910, probablement non loin les uns des autres et dans le même contexte stratigraphique, à 1 m au sud de l'angle sud-est de l'autel jumeau, au niveau de la première assise de fondation de ce dernier. Le premier est un fragment de 22 cm de haut pour 10 cm de diamètre d'un talon et de la cheville d'un pied droit. Le second est un fragment 12 cm de long pour 10 cm de large et 6 cm d'épaisseur représentant l'extrémité et les cinq orteils d'un pied droit. Enfin, le troisième est un petit fragment de sandale de 6 cm de long pour 2,5 m d'épaisseur qui semble se rapporter au fragment précédent (Gandia 1910, p. 23-24). Le dernier fragment fut retrouvé le 8 août de la même année, près des fondations de l'autel jumeau et non loin des fragments précédents. Il s'agit d'un morceau de pied gauche dont ne sont conservés que deux orteils et un bout de sandale. Le tout mesure 7 cm de long pour 6 cm de large (Gandia 1910, p. 63).
D'après X. Dupré, ces fragments pourraient tout aussi bien appartenir à des sculptures votives qu'à des éléments d'un décor architectural. Ils témoignent de l'existence d'un sanctuaire archaïque antérieur à la fin du Ve s. av. J.-C. (Dupré 2005, p. 105).

Emp-Mér-020 – Antéfixe féminine archaïque

- H. 13 cm (cons.), 50 cm (rest.) ; l. 12,2 cm ; É. 5 cm
- Sanctuaire méridional : 1988, E. Sanmartí-Grego (carré J-11 ?)
- Fin VIe s. / Début Ve s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empuries BB/N3/6000
- Dépôt archéologique d'Emporion

Fragment de figure féminine en argile rose avec dégraissant au feldspath et au quartz découvert en 1988, lors des fouilles de l'autel x. L'objet fut retrouvé hors contexte stratigraphique, d'après X. Dupré à l'est de l'autel (CLXIII, b)[11]. Le personnage semble vêtu d'une robe à manches larges. Le cou, la tête, les avant-bras et le bas du corps sont manquants. L'argile de couleur rose a été recouverte d'un engobe blanc et de peinture brune, conservés respectivement vers le cou et le torse et sur les épaules et l'extérieur des

[11] On ne peut toutefois confirmer la localisation précise de la découverte par le biais du plan de X. Dupré. Le plan comporte en effet plusieurs erreurs et imprécisions en contradiction avec les données fournies par E. Gandia, comme le lieu précis de découverte de la frise aux animaux ailés, des gargouilles léonines et de l'acrotère d'angle.



Antéfixe féminine, in Dupré 2005, p. 110

bras. L'épaule gauche laisse apparaître les restes d'un élément en relief d'une couleur d'argile différente, témoin probable d'un élément décoratif aujourd'hui disparu (Dupré 2005, p. 108-109).
La statue, dont la hauteur totale peut être restituée à minimum 50 cm, fut identifiée comme une probable antéfixe, voire un acrotère, semblable au type de la Nikè documentée dans les productions archaïques de Grande Grèce, et plus précisément à Locre ou à Tarente. Pour X. Dupré, la figure pourrait être une Potnia, similaire à celle retrouvée dans le temple B du sanctuaire de Pyrgi, une harpie, du type de celle du temple de Maler Matula de Satricum, ou une divinité trônant, de par la posture suggérée semblable à celle d'un exemplaire du sanctuaire de la Cannicella de Orvieto. Le fragment s'inscrit dans le groupe des antéfixes avec figures à renflement rond dont le motif principal, reposant sur un socle, est constitué d'un seul individu (Potnia theron, Potnia hippon, daimon, harpie, etc…), ou d'une composition (Athéna et Hercule, Silène et Ménade, etc...). Ce type est présent dans toute l'Italie centrale, y compris la Campanie, mais demeure caractéristique des régions étrusco-laciales, du milieu du VIe s. J.-C. jusqu'à la période hellénistique.
Les caractéristiques de la pâte et l'aspect général de l'objet, en particulier la rigidité de la figure, laissent présager une origine centro-italique et une datation d'époque archaïque, au plus tard de la fin du VIe s. av. J.-C. Cette datation semble ainsi indiquer l'existence dans le secteur d'un temple déjà en cours d'utilisation à la fin du VIe s. av. J.-C. Pour X. Dupré, celui-ci pourrait se situer sur l'acropole, voire même sous les vestiges du soi-disant « Temple J », ou au sud de ce dernier, en lien avec la citerne à deux compartiments (Dupré 2005, p. 108-109).

Emp-Mér-021 – *Ex-voto* anatomiques

- Dimensions variables
- Sanctuaire méridional : 1988, E. Sanmartí-Grego
- IVe-IIIe s. av. J.-C.
- Inv. 2625-2626
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries



Ex-voto anatomiques, in Santos, Sourisseau 2011, p. 282

Fragments de terres cuites représentant des parties du corps humain retrouvés en 1988 au sein du sanctuaire accompagnés de dépôt de vases miniatures. Un fragment représente un pied humain, conservé sur 4,5 m cm de long pour une largeur oscillante entre 2,5 cm au niveau de la cheville et 3,6 cm au niveau des orteils. L'autre fragment est celui d'une jambe humaine longue de 8,5 cm et large de 2,9 cm. Pour M. Santos, ces éléments pourraient être interprétés, non comme des figurines en terre cuite en raison de leurs dimensions et de leur datation, mais comme des *ex-voto* anatomiques. Dans ce sens, ils confortent l'idée d'un sanctuaire à Asklépios (Santos, Sourisseau 2011, p. 247-282).



Krateriskoi retrouvés en 1988 (inv. 822) et datant du IIIe s. av. J.-C., in Santos, Sourisseau 2011, p. 282

Emp-Mér-022 – Vases miniatures

- H. 4,6 cm ; D. 5,4 cm (embouchure), 2,6 cm (base)
- Sanctuaire méridional : 1988, E. Sanmartí-Grego
- IIIe s. av. J.-C.
- Inv. 822
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries

De nombreux vases miniatures ont été ramassés durant les différentes campagnes de fouilles du secteur méridional. Dans les carnets de fouilles d'E. Gandia, on recensera une quarantaine de vases pouvant être considérés comme miniatures (de taille inférieure à 10 cm), retrouvés dans divers contextes et sans réelle concentration apparente (Pl. CLXV), si ce n'est dans les pièces à l'est du filtre à amphores (*filtres* 601), sur les pentes orientales de l'acropole (Gandia 1910, p. 89-93, 110-111, 155-161 ; 1909, p. 62-63). Au sein des limites du sanctuaire méridional de l'ouest, le plus grand nombre (12 exemplaires) fut retrouvé dans les niveaux recouvrant le dépotoir de pierre dans le sud-est du sanctuaire (Gandia 1911, p. 32 ; 1910, p. 60-69, 75-77 ; 1909, p. 119). Il est difficile à partir des carnets de connaitre la forme et la nature de ces différents vases, mais on notera une certaine variété puisqu'E. Gandia évoque des coupes, amphores et « jarres » en céramique campanienne, grecque, romaine et de la côte catalane (Gandia 1911, p. 182-186 ; 1910, p. 12-13, 21-24, 41-46, 60-69, 75-77, 89-93, 102-104, 111, 119, 137-141, 155-161 ; 1909, p. 62-63, 119, 147-151).
Plus récemment, un ensemble de *krateriskoi* a été retrouvé durant les travaux de 1988 sous la forme de plusieurs dépôts. Pour M. Santos, ces dépôts suggèrent un culte chtonien qui devait être rattaché à une divinité guérisseuse. En effet, dans un cas, les fouilleurs ont découvert en association avec ces vases miniatures deux fragments de terre cuite interprétés comme des *ex-voto* anatomiques (Santos, Sourisseau 2011, p. 247-282).

Emp-Mér-023 – Petite tête féminine en marbre blanc

- H. 5 cm (cons.) ; l. 3,5 cm
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (M-2)
- Époque grecque ?
- Perdue ?



Tête féminine en marbre, in Gandia, 1909, p. 34

Petite tête féminine en marbre blanc découverte le 19 novembre, à 3 m de profondeur et à 3 m de l'angle ouest de la tour orientale encadrant la porte du IIe s. av. J.-C. Le fragment serait, d'après E. Gandia de style grec. Il semble n'avoir jamais été publié et pourrait être perdu ou dans les réserves du musée. Non loin, à 1 m de distance, E. Gandia note la présence d'une tête de hache en pierre noire qu'il qualifie de « préhistorique ». L'ensemble fut découvert dans un niveau de terre noirâtre contenant également quelques fragments de céramique campanienne et un fragment de céramique grecque (Gandia 1909, p. 33-34).

Emp-Mér-024 – Plaques en marbre moulurées

- H. 0,23-38 m ; L. 0,55-58 m ; É. 0,65 m
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré H-9)
- Datation inconnue. Époque romaine ?

Deux plaques de marbre encadrées de moulures ont été retrouvées le 25 octobre 1909 sous le buste de la statue d'Asklépios, à 1,7 m de profondeur dans la citerne méridionale (*cisterna* 1). Le premier fragment mesure 0,55 m de long pour 0,23 m de large. Le second fait quant à lui 0,58 m de long pour 0,38 m de large. Les deux morceaux ont une épaisseur de 0,65 m (Gandia 1909, p. 117). Pour J. Puig i Cadafalch, ces fragments appartiennent à l'entablement d'un même édifice et pourraient avoir, à l'origine, présenté une inscription dédicatoire (Pl. CLXIX, c ; Puig i Cadafalch 1913, p. 308, n. 2). On peut également noter la découverte d'un autre fragment de marbre bien taillé en forme de « cartel » de 0,14 m de long sur 0,09 m de large découvert par le gardien durant l'hiver 1909 dans l'un des réservoirs de la citerne (Gandia 1909, p. 2) et qui pourrait appartenir au même ensemble.

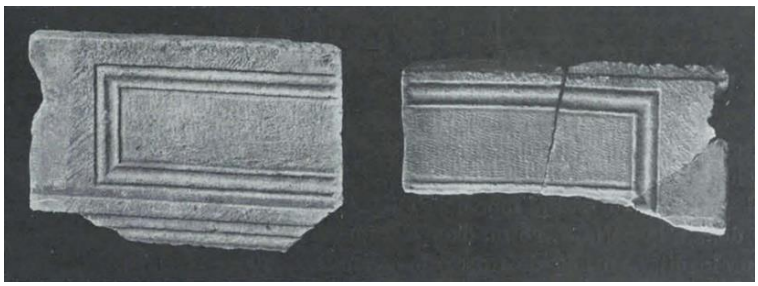

Plaque de marbre d'une frise, Temple M, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 309

Plus récemment, J. Ruiz de Arbulo et D. Vivó ont plutôt identifié ces plaques comme celles d'un revêtement de socle de statue, et les ont donc associées à celle du soi-disant Asklépios (Emp-Mér-001 ; Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 78-79).

Emp-Mér-025 – Fragments d'architrave en marbre

- H. 0,37 m ; l. 0,34 m ; É. 0,05 m
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré D-1)
- Datation inconnue. Époque romaine ?

Trois fragments d'architraves en marbre blanc ont été trouvés, d'après J. Puig i Cadafalch près de la fortification. Le premier fut découvert le 16 août 1909 à l'extérieur de la muraille méridionale, à 7-8 m de la tour d'angle sud-ouest et à 1,5 m de profondeur. Il mesure 0,37 m de long pour 0,34 m de large et 0,05 m d'épaisseur. D'après E. Gandia, il était face moulurée contre terre, en réemploi dans un pavement de 2 m de côtés constitué de tuiles plates cassées et recouvrant un niveau cendreux contenant de nombreux fragments de tuiles effondrées et brûlées et des morceaux de marbre blanc, dont un présentant des lettres latines (Gandia 1909, p. 55-56). Le second mesure, d'après J. Puig i Cadafalch, 0,24 m de long pour 0,14 m de large. Les dimensions du troisième fragment ne sont pas indiquées (Puig i Cadafalch 1913, p. 308, n. 2). Le passage citant la découverte de ces deux derniers fragments n'a toutefois pas été retrouvé dans les carnets de fouilles d'E. Gandia. Ils pourraient, selon J. Puig i Cadafalch, appartenir à un même ensemble et

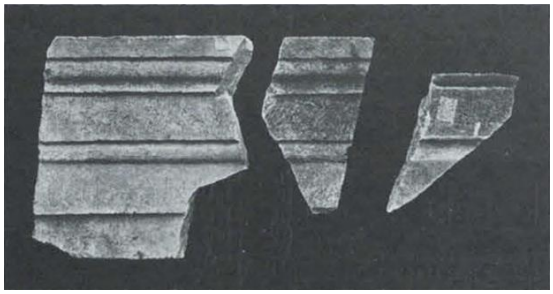

Fragments d'architrave,
in Puig i Cadafalch 1913a, p. 309

être associés aux plaques de marbre (Emp-Mér-024) retrouvées dans la citerne méridionale, en tant que décoration de la façade d'un bâtiment cultuel (Pl. CLXIX, c ; Puig i Cadafalch 1913, p. 308, n. 2).

Emp-Mér-026 – Base de pilastre

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré H-12)
- Datation inconnue

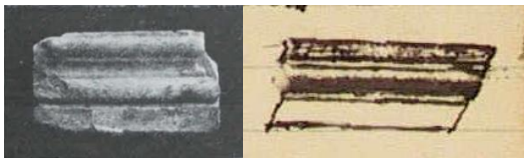

Base de pilastre trouvée près du Temple M, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 311 ; Fragment de schiste mouluré (?), in Gandia 1910, p. 95

Base de pilastre retrouvée près du Temple M qui, d'après J. Puig i Cadafalch, ne pourrait appartenir au même bâtiment que celui orné des plaques de marbre (Puig i Cadafalch 1913, p. 308). Difficilement repérable dans les carnets de fouilles d'E. Gandia, il est possible qu'il s'agisse d'un fragment identifié comme du schiste ou de l'ardoise découvert le 10 septembre 1910 à 6 m au nord de l'autel x, dans une couche de terre noirâtre correspondant à un niveau de remblai. Le bloc présente quelques moulures et fut alors interprété par l'archéologue comme une stèle funéraire (Gandia 1910, p. 95). Malheureusement, les dimensions des deux objets sont inconnues.

Emp-Mér-027 – Possible queue d'oiseau en terre cuite

- L. 14 cm ; É: 14 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré G-9)
- Datation inconnue



Possible queue d'oiseau en terre cuite, in Gandia, 1910, p 100

Fragment de terre cuite découvert le 14 septembre 1910 dans le fond du puits-citerne du *pronaos* du Temple P. L'objet fut retrouvé dans les terres de désagrégation du substrat, entre 13,1 m et 13,5 m de profondeur. E. Gandia, qui semble reconnaître quelques plumes, l'identifiera comme une possible queue d'oiseau (Gandia 1910, p. 100-101). Le croquis réalisé par l'archéologue ne permet pas de nettement identifier l'objet. On pourrait se demander, au vu de la description fournie et du contexte de découverte, si on n'a pas là à faire à un fragment d'*askos*, un type de vase courant dans le cadre de cultes des eaux et que l'on retrouve en nombre à Massalia (Mas-Bou-003 ; Mas-Nég-003 ; Mas-Viv-001 ; Mas-ViB-002) mais aussi à Élée (Élé-Acr-009/010), et dans d'autres contexte à Emporion (Emp-Pal-005).

Emp-Pal-001 – Bloc avec frise de shpinx

- H. 0,54 m ; L. 1,25 m ; É. 0,35 m
- Secteur de la Palaiapolis : 1918, J. Pi
- Époque hellénistique ?
- Musée Archéologique de Barcelone

L'objet fut découvert en 1918 lors de travaux d'agrandissement de la maison d'été « *Bell Esguart* » de la famille Pi. Il sera apparemment retrouvé au nord de l'église de Sant Martí d'Empúries, lors de la démolition d'un segment de mur *a priori* tardif qui entourait la maison, puis d'un mur d'orientation nord-sud construit en blocs de grès. Plusieurs fragments de fûts de colonnes et de pierres de taille en grès de grandes dimensions seront également découverts (Gandia 1936, p. 270-271 ; 1924, p. 233-234 ; 1920, p. 210-211). E. Gandia ne sera mis au courant de cette découverte par J. Pi que deux ans plus tard, le 23 octobre 1920 (Gandia 1920, p. 210-211). L'objet demeurera par la suite, pendant plusieurs années, encastré dans la salle à manger de la villa (Gandia 1924, p. 27). Il sera par la suite déplacé au Musée Archéologique de Barcelone le 12 août 1934 (Aquilué 1999, p. 23 ; Gandia 1934, p. 38).
L'élément architectural représente une frise de deux animaux fantastiques au corps de lion et ailés, couchés dos à dos. Ils ont été traditionnellement identifiés comme deux sphinx mais la partie antérieure étant manquante, il pourrait tout aussi bien s'agir de griffons, une créature bien plus répandue dans l'iconographie phocéenne. Le bloc fut rapidement considéré comme un fragment architectural appartenant à l'origine à un temple grec archaïque situé sur la Palaiapolis (Aquilué 1999, p. 20 ; Puig i Cadafalch 1921, p. 707 ; Gandia 1936, p. 271). E. Gandia proposa notamment que l'ensemble des fragments architecturaux soient relatifs au temple d'Artémis *Ephesia* qu'il imagina sous l'église actuelle ou au nord de cette dernière (Gandia 1924, p. 234 ; 1923, p. 145 ; Aquilué 1999, p. 28). Plus récemment, certains chercheurs ont proposé que le relief appartenait à un bâtiment plus tardif d'époque augustéenne (Aquilué 1999, p. 20) ou du moins non antérieur à l'époque hellénistique (Santos, Sourisseau 2011, p. 241). Quoi qu'il en soit, il témoigne de l'existence d'un grand bâtiment monumental, probablement cultuel, et décoré de frises fantastiques. Bien que son contexte de découverte soit flou, la présence d'un tel bloc sur le sommet de la colline de Sant Martí d'Empúries, en réemploi dans une construction plus tardive ou non, pourrait potentiellement suggérer la localisation de ce même bâtiment non loin dans le secteur.



Bloc de grès avec frise, in Santos, Sourisseau 2011, p. 241



Autel en grès, dans les réserves du MAC-Empúries, photographie personnelle

Emp-Pal-002 – Autel romain en grès

- H. 96 cm ; L. 60 cm ; l. 49 cm
- Secteur de la Palaiapolis : 1924
- Époque romaine
- Dépôt archéologique d'Emporion

Autel romain en grès retrouvé en 1924 par le *Servicio Hidrológico Forestal de Estado* près d'un tronçon extérieur de l'enceinte médiévale du secteur nord de Sant Martí d'Empúries, à environ 5 m de profondeur et juste au nord de la maison « *Bell Esguart* » (Pl. CXLIX, n°14). L'autel présente une base et un sommet moulurés. Au centre du fût, des motifs de médaillons et de fleurs d'environ 30 cm de diamètre alternent sur chacune des faces. Un chapiteau ionique fut également découvert la même année dans le même contexte (Emp-Pal-003). Ils furent tout deux déclarés à E. Gandia le 17 décembre 1924 (Gandia 1924, p. 232-233), puis furent transportés au Musée Archéologique d'Emporion le 24 juillet 1935 (Aquilué *et al.* 1999, p. 27-28 ; Gandia 1935, p. 88-89).

Emp-Pal-003 – Chapiteau ionique monumental

- H. 54 cm ; L. 97,5 cm ; l. 97,5 cm
- Secteur de la Palaiapolis : 1924
- Époque hellénistique ?
- Dépôt archéologique d'Emporion



Chapiteau ionique de la Paliapolis, sur le site du MAC-Empúries, photographie

Chapiteau ionique retrouvé en 1924 par le *Servicio Hidrológico Forestal de Estado* près d'un tronçon extérieur de l'enceinte médiévale du secteur nord de Sant Martí d'Empuries, à environ 5 m de profondeur et juste au nord de la maison « *Bell Esguart* » Pl. CXLIX, n°14). Un autel romain fut également découvert la même année dans le même contexte (Emp-Pal-002). Ils furent tout deux déclarés à E. Gandia le 17 décembre 1924 (Gandia 1924, p. 232-233), puis furent transportés au Musée Archéologique d'Emporion le 24 juillet 1935 (Aquilué 1999a, p. 27-28 ; Gandia 1935, p. 88-89).

Le chapiteau mesure environ 97,5 cm de côté et 54 cm de haut ce qui semble indiquer l'utilisation du *pes oscus* ou *pie itálico* : les différentes faces présentent un rapport de 3,5 pieds tandis que la hauteur se rapproche de deux pieds. Il est taillé dans une pierre de grès de couleur jaunâtre, poreuse et sablonneuse. Le bloc semble s'être abîmé durant les nombreux siècles qui ont suivi son utilisation. Le décor est à peine décelable, peut-être dû à l'érosion du bloc, à moins qu'il n'ait été grossièrement taillé afin d'être revêtu d'un décor en stuc non conservé. Sur les quatre volutes identifiables, deux seulement sont encore assez bien dessinées. Elles mesurent 24 cm de large pour 30 cm de hauteur. Sur les deux faces du chapiteau et au centre de chaque volute, un décor est décelable bien que non identifiable en l'état. Celui-ci mesure environ 49,5 cm de longueur sur 16,5 cm de hauteur. Le balustre, légèrement concave, ne semble quant à lui présenter aucun décor. En dessous des volutes, le chapiteau s'amincit rapidement sur une hauteur de 24 cm. Le lit de pose, d'un diamètre

de 62,5 cm, présente en son centre un creux carré de 7,5 cm de côté pour 6 cm de profondeur servant probablement de moyen de fixation pour le reste de la colonne.
Le chapiteau fut, comme la frise aux sphinx (Emp-Pal-001), associé au probable temple grec que l'on imagine installé autrefois sur le sommet de la Palaiapolis (Aquilué 1999a, p. 28 ; Almagro Basch 1964, p. 8-10 ; Gandia 1924, p. 232-233).

Emp-Pal-004 – Éléments de corniches moulurées

- Dimensions variables
- Secteur de la Palaiapolis : 1994-1998 ? (église)
- Époque hellénistique ?
- *In situ*, église de Sant Martí d'Empúries

Nombreux blocs en grès d'aspect semblable à ceux du chapiteau ionique et de la frise aux « sphinx » (Emp-Pal-001 et Emp-Pal-003) situés dans les différents murs de l'église du XVIe s. de Sant Martí d'Empúries (Pl. CXLIX, b). Parmi les nombreux blocs en grès, certains présentent un décor sculpté typiquement gréco-romain indiquant leur réemploi à partir d'un ou plusieurs bâtiments antiques monumentaux. Ces blocs moulurés se concentrent dans la partie basse de l'église et furent très probablement enfouis pendant plusieurs siècles. Ils furent par la suite de nouveau visibles après les travaux d'excavation de l'ancien cimetière du village entre 1928-1929, puis les fouilles du secteur entre 1962-1963 (Almagro Basch 1964 ; Gandia 1936, p. 278). Pourtant, les blocs ne seront mentionnés qu'à partir des années 2000, juste après les fouilles de 1994-1998 (Santos, Sourisseau 2011, p. 241 ; Castanyer et al. 2009-2011, p. 63).
Les quelques blocs sculptés présentent pour l'essentiel un décor de frises d'oves surmontés de tores (Eg-FN-C1-031 ; Eg-FN-C2-002 ; Eg-FN-C2-007 ; Pl. CL, a-b, d), appartenant très probablement au *sima* d'un édifice monumental. Les oves font environ 5-6 cm de large pour 5-6 cm de haut et sont séparés les uns des autres d'1,5-2 cm environ. Un autre bloc présente un décor d'au moins une frise de denticules (Eg-FN-C2-006 ; Pl. CL, c). Ces derniers mesurent environ 6 cm de large pour environ 5-6 cm de haut et sont espacés les uns des autres d'environ 5 cm. Les dimensions semblables des denticules vis-à-vis des oves précédemment cités tendent à indiquer l'appartenance de ces différents blocs au décor sculpté d'un seul et même édifice à caractère monumental.

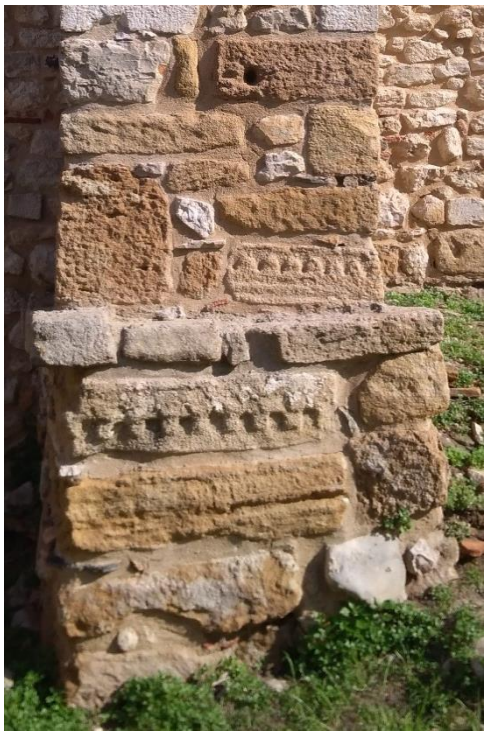

Deuxième contrefort nord de l'église avec divers blocs en remploi (Eg-FN-C2-002 ; 003 ; 005 ; 006), photographie personnelle

Ces différents blocs, bien que de tailles variables et probablement retaillés suite à leur réemploi, sont en fait de très grandes dimensions. Ils mesurent entre 19,5 cm et 26 cm de hauteur. Si le bloc aux denticules est le plus long, mesurant environ 95,2 cm, les blocs aux décors d'oves oscillent entre 57,2 cm et 72 cm pour un moyenne de 66 cm. Malgré leur aspect fragmentaire, les dimensions conservées renvoient essentiellement à l'utilisation du *pes oscus* ou *pie itálico*, un pied de 0,275 m que l'on retrouve à partir du IVe s. av. J.-C. dans les

différents établissements phocéens d'Occident, Emporion compris (Olmos-Benlloch 2009-2011, p. 138-139). Ces valeurs métriques pourraient permettre d'attribuer cet ensemble de blocs à un bâtiment probablement cultuel d'époque hellénistique, en accord avec les dernières datations du bloc à la frise de « sphinx » (Emp-Pal-001), mais aussi avec l'hypothèse de l'utilisation du stuc venant souligner le décor des différents éléments architecturaux. Des restes de stuc blanc pourraient d'ailleurs demeurer visibles sur quelques blocs dont Eg-FN-C2-006.
D'autres blocs présentent enfin quelques entailles, trous et encoches probablement artificiels et pourraient ainsi également appartenir à quelques bâtiments antiques (Pl. CL, e ; CLI, a-g ; Pl. CLII, a-f).

Emp-Pal-005 – Fragments d'un *askos* ionien

- H. 7,2 cm (cons.) ; L. 9,2 cm (cons.) ; l. 7,2 cm (cons.)
- Secteur de la Palaiapolis : 1994-1996, X. Aquilué (*Plaça Major*, UE 5388, 5275-1, 5275-44 et 5336)
- Fin VIIe s. / début VIe s. av. J.-C.

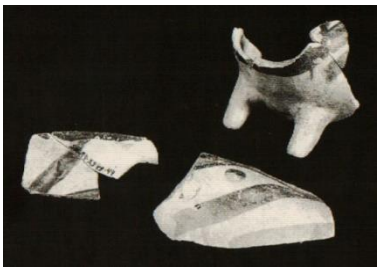

Fragments de l'askos de la Phase IIB, in Castanyer et al. 1999a, p. 169

Askos ionien peint en pâte claire, très partiellement conservé en divers fragments. Ces derniers furent retrouvés au niveau de la *Plaça Major*, dans diverses couches stratigraphiques de la Phase IIB (625/600 – 580 av. J.-C.) correspondant à différentes phases chronologiques. La partie conservée correspond à l'avant du vase, et notamment de deux de ses trois pieds. Le vase semble, de par l'aspect de sa pâte, de production orientale. Il fut réalisé à partir d'une argile brune claire avec un ton plus rosé sur la surface externe. Cette dernière ne semble pas présenter de vernis mais est décorée d'une peinture brune foncée, presque noire, qui devient plus claire voire rougeâtre dans les parties les plus diluées (Castanyer *et al.* 1999a, p. 169 et p. 187).
Le type iconographique est difficilement restituable étant donné l'absence de la tête figurée. Toutefois, la disposition du décor semble dessiner schématiquement le plumage d'un oiseau, permettant ainsi de restituer un *askos* de type aviaire ou de Sirène. L'exemplaire se rapproche beaucoup de celui à tête de personnage cornu découvert probablement dans l'une des tombes des plus anciennes nécropoles d'Emporion. Son contexte de découverte précis n'est toutefois pas connu dans la mesure où l'objet fut récupéré sur le marché des antiquaires. Il faut enfin noter qu'un autre *askos* fragmentaire a été retrouvé dans les niveaux archaïques de Sant Martí d'Empuries (Castanyer *et al.* 1999a, p. 169-170).

Emp-SMa-001 – Céramiques votives du secteur maritime

- H. 4,8 cm ; L. 8,5 cm ; l. 1,5 cm
- Secteur maritime : 2018-2019, P. Castanyer
- Troisième quart du VIe s. av. J.-C.
- 19-PT-EA-3082-4 ; 18-PT-EA-4024-1
- Dépôt archéologique d'Emporion



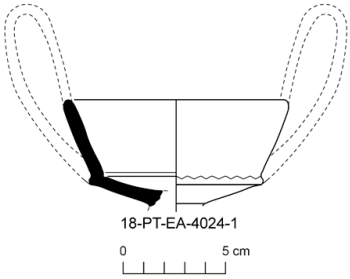

Fragments de céramiques à caractère votif ramassés dans les niveaux de la Phase 1A des structures maritimes. Parmi celles-ci, on notera plusieurs coupes présentant un fond sectionné ou perforé, ainsi que deux fragments de canthares en *bucchero nero* (Marzoli *et al.* 2022, p. 210-211, n°40).

Fond perforé de coupe de tradition ionienne et d'origine magno-grecque (en haut), Canthare en bucchero nero (en bas), Phase 1A, d'après Marzoli et al. 2022, p. 212 et p. 233 (en bas)

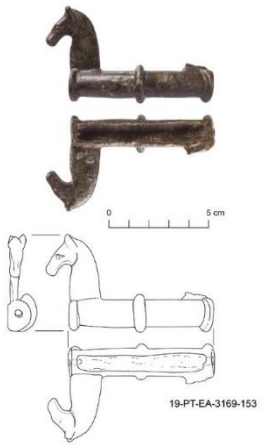

Support d'anse de chaudron en bronze avec protomé de cheval, in Marzoli et al. 2022, p. 229

Emp-SMa-002 – Applique en bronze de chaudron

- H. 4,8 cm ; L. 8,5 cm ; l. 1,5 cm
- Secteur maritime : 2019, P. Castanyer
- Début VIe-Ve s. av. J.-C.
- 19-PT-EA-3169-153
- Dépôt archéologique d'Emporion

Support de manche de chaudron en bronze présentant un *protomé* de cheval en élément de décoration, retrouvé dans l'une des couches de la Phase 2B des structures maritimes. L'applique était probablement située sur la paroi extérieure du chaudron et servait à fixer une anse mobile qui n'a pas été conservée. Une seconde identique devait être positionnée à l'autre extrémité de la lèvre du chaudron. Bien qu'un seul ait été conservé, un autre *protomé* de cheval devait dépasser de l'autre bord de l'applique. L'exemplaire pourrait être associé à des modèles étrusco-campaniens datés entre le deuxième quart du VIe s. et le deuxième quart du Ve s. av. J.-C. (Marzoli *et al.* 2022, p. 327, n. 112).



Olpai, œnochoé miniature (Emp-SPo-001A) et bracelet/anse en bronze (Emp-SPo-001B), d'après Santos, Sourisseau 2011, p. 281

Emp-SPo-001 – Vases miniatures

- H. 8,9-12,3 cm ; D. max 5,9-7,4 cm
- Sanctuaire portuaire : 2007-2008, X. Aquilué
- Fin VIe / première moitié Ve s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 11505-11522
- Dépôt archéologique d'Emporion

Petites cruches à une seule anse, *olpai* et autres vases miniatures retrouvés dans divers dépôts enterrés du sanctuaire portuaire. On notera dans l'ensemble une œnochoé en céramique claire peinte (Emp-SPo-001A). Les vases sont en grande majorité de productions massaliète ou proviennent d'autres ateliers de Grèce occidentale. Un élément en bronze, pouvant se rapporter à une anse de vase ou à un bracelet (inv. 11508 ; Emp-SPo-001B) a également été découvert dans les mêmes contextes (Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 68 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 281).

Emp-SPo-002 – Fragments de *kernoi* annulaires

- H. 7,5-12 cm ; D. inf. 15,6-17 cm
- Sanctuaire portuaire : 2007-2008, X. Aquilué
- Fin VIe / première moitié Ve s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 11503-11504
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries



Kernoi annulaires, sanctuaire portuaire, in Santos, Sourisseau 2011, p. 248 et 281

Fragments de *kernoi* de formes, de décors et dimensions variés retrouvés dans les divers niveaux situés par-dessus le remblai d'installation de la terrasse du sanctuaire portuaire. Il s'agit de vases annulaires kernoides typiques caractérisés par un anneau central surmontés d'hydries miniatures. Ces dernières servent principalement à contenir différents liquides comme de l'eau ou du vin, dans le cadre de libations (Mitsopoulou 2010 ; Bignasca 2000, p. 86). Sur les exemplaires emporitains, les petites hydries possèdent une anse verticale et deux anses horizontales, parfois seulement suggérées par de simples protubérances. Il s'agit en grande partie de production massaliète. La présence de tels vases pourrait, selon P. Castanyer, M. Santos et J. Tremoleda, suggérer le culte d'une divinité féminine comme en témoigne la documentation archéologique relative à d'autres sanctuaires du Monde Grec et de Grande Grèce (Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 68-69 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 281).

Emp-SPo-003 – Figurines en terre cuite du sanctuaire portuaire

- Dimensions variables
- Sanctuaire portuaire : 2007-2008, X. Aquilué
- Fin VIe-Ve s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 11500-11502
- Dépôt archéologique d'Emporion

Figurines en terre cuite retrouvées dans les niveaux recouvrant le remblai de la terrasse du sanctuaire portuaire. Il s'agit de figurines d'animaux et de représentations féminines semblables à d'autres exemplaires récupérés à Emporion notamment dans des contextes funéraires. Parmi les figurines animalières, on notera celle d'une tortue mesurant 4 cm de haut et de large pour 7,3 cm de long (Inv. 11502 ; Emp-SPo-003A). Il s'agit d'un symbole de fertilité terrestre, que l'on retrouve fréquemment dans les sanctuaires dédiés à Déméter (Tantillo 2015, p. 118, n. 10 et p. 125 ; Kozlowski 2003). Les figurines féminines ont quant à elles été interprétées comme des représentations de divinités. L'une d'entre elle, coiffée d'un *polos*, pourrait être identifiée comme Déméter (Inv. 11500 ; Emp-SPo-003B). Elle mesure 5,8 cm de haut pour 3,1 cm de long et 2,6 cm de large (Castanyer *et al.* 2015, p. 123 ; 2009-2011, p. 69 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 281).



Figurines en terre cuite du sanctuaire portuaire, dont statuette de tortue (Emp-SPo-003A, à gauche) et tête féminine au polos (Emp-SPo-003B, au milieu), in Santos, Sourisseau 2011, p. 280-281

Emp-SPo-004 – Coupes à fonds sectionnés ou perforés

- Dimensions variables
- Sanctuaire portuaire : 2018-2021, P. Castanyer
- Seconde moitié VIe s. / début Ve s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion

Coupes à fond sectionnés ou perforés retrouvés dans différents endroits et niveaux du secteur. Certains exemplaires furent ainsi découverts dans les couches de nivellement UE-19027 et UE-19026 liées à la construction de la salle 19000/20000 de l'unité domestique et datées de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C. (Marzoli *et al.* 2022, p. 277). D'autres furent retrouvés dans les niveaux de remblai et de nivellement recouvrant l'habitat après son abandon à la toute fin du VIe s. et du début du Ve s. av. J.-C. : une partie fut mise au jour en 2018 au niveau de la salle 20000 (UE-20022), le reste fut retrouvé en 2021 à plat sur une couche rougeâtre (UE-22013) recouvrant les salles 19000/22000, la salle 16000 au sud, et la rue R à l'est (Marzoli *et al.* 2022, p. 279-282 ; Castanyer *et al.* 2020, p. 151). Les coupes sont d'origine attique ou magno-grecque et certaines d'entre elles présentent un décor de *gorgoneion* dans leur fond interne. La section et la perforation de ces fonds de

coupes, généralement d'origine attique ou magno-grecque, attestent d'une réutilisation de ces objets à des fins rituelles, peut-être dans le cadre de libations puis de dépôts rituels.



Fonds de coupes attiques et magno-grecques avec perforation et section. UE-19027, Phase 1 (à gauche) ; UE-22013, Phase 2A (à droite), d'après Marzoli et al. 2022, p. 278 et p. 280



Figurine d'offrante au porcelet, in Santos, Sourisseau 2011, p. 243

Emp-SPo-005 – Figurine d'offrante au porcelet

- H. 16,5 cm ; L. 7,7 cm ; l. 4,7 cm
- Secteur nord-est : Fin XIXe s., M. de Ferrer
- 450-400 av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 11535 ; MAC BCN-848
- Musée d'Arqueologia de Catalunya – Barcelona

Figurine en terre cuite fragmentaire représentant une femme dans l'attitude d'offrante. Elle fut retrouvée hors contexte dans le sable près du « *Moll grec* » par M. de Ferrer à la fin du XIXe s. lors des travaux de fixation des dunes mouvantes (Paris 1910, p. 152). Étant donné que ces derniers ont notamment entrainé les fouilles de nécropoles archaïques, il est possible que l'objet soit issu à l'origine de l'une des tombes, à moins qu'il ne provienne plus largement du secteur nord de la ville. Dans ce cas, il pourrait être rattaché au sanctuaire portuaire. La figurine fragmentaire représente une femme habillée du *peplos* et portant un *polos*. Elle porte une offrande dans chacune des mains, une corbeille de fruits dans l'une, un petit porcelet dans l'autre, tenu par la patte et retombant le long des jambes du personnage, selon un type bien connu (Lafon 2011). Malgré la présence du *polos* qui pourrait indiquer la nature divine du personnage, on l'identifie généralement plutôt comme une prêtresse voire comme un dédicant. J. Kozlowki précise que ce type de figurine se retrouve essentiellement dans les lieux de culte, bien que quelques exemplaires aient été découverts en contexte funéraire (Kozlowski 2003, p. 109). Bien que ce type de figurine soit traditionnellement associé, notamment de par la nature des offrandes tenues, à Déméter et/ou à sa fille Koré (Santos, Sourisseau 2011, p. 244 et p. 247 ; Aubert *et al.* 1990, p. 180 ; Paris 1910) et qu'il soit courants au sein des sanctuaires de Déméter et notamment des *Thesmophoria*, J. Kozlowki rappelle qu'on en retrouve également, plus rarement et plus tardivement, dans des lieux consacrés à d'autres divinités féminines (Lafon 2011 ; Kozlowski 2003, p. 111-112).

Autres établissements phocéens
et massaliètes de Méditerranée

Aga-Aut-001 – Chapiteau ionique en calcaire blanc

- H. 57 cm; l. 71,5 cm
- Agde, Lit de l'Hérault : 1963, D. Fonquerle (Gisement V)
- Ier s. av. J.-C.
- Inv. n°845
- Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine

Chapiteau ionique en calcaire coquillé retrouvé avec un ensemble d'éléments architecturaux dans le lit de l'Héraut, à 1,7 km de la ville d'Agde et au lieu-dit le Saint-Christ. Ces découvertes ont été réalisées en 1963 par le Groupe de recherches sous-marines et de plongée d'Agde (GRASPA), dirigé par D. Fonquerle. Parmi cet ensemble, on notera huit tambours lisses et cannelés de colonnes en calcaire mesurant environ entre 52 et 60 cm de diamètre, dont au moins un présentant un revêtement en mortier[12] ; des fragments de sol en béton ; des tuiles ; des clous de charpentes ; des pierres taillées en grand appareil et des fragments de mosaïque (Jully *et al.* 1978, p. 13 ; Aris 1970, p. 9 ; Gallet de Santerre 1964, p. 488). R. Aris notera également en 1987 un second chapiteau mais qui ne sera plus jamais évoqué par la suite (Aris 1987).
Le chapiteau ionique présente un astragale très érodé, certainement décoré de perles et de pirouettes, une échine à deux séries de trois oves, un motif d'écoinçon de feuille dressée et un abaque en talon érodé mais probablement lisse. Le balustre concave présente un baudrier à décor végétal qui sépare deux zones à motifs végétaux stylisés, probables acanthes (Garcia 1992, p. 36).
Stylistiquement, l'ensemble a été daté du Ier s. av. J.-C. Pour R. Aris, il devait se rapporter à une maison romaine de style hellénistique qui se serait écroulée dans la rivière (Aris 1987, p. 16 ; 1970, p. 9), tandis que D. Fonquerle proposa quant à lui d'y voir les vestiges d'un sanctuaire péri-urbain à Artémis (Fonquerle 1999, p. 217). D. Garcia reprend l'hypothèse d'un lieu de culte préromain qu'il imagine « de frontière », à la limite méridionale des terres agricoles d'Agathé, soit sur la rive gauche entre Notre-Dame du Grau et la chapelle Dauret, soit sur la rive droite au lieu-dit de l'Île (Garcia 1995b, p. 148-149 ; 1992, p. 36 et p. 42, n°9). Toutefois, D. Ugolini rejette l'hypothèse d'un lieu de culte, soulignant que sur les 4091 entrées réunies par D. Fonquerle et correspondant aux



Chapiteau ionique et fûts lisses, Musée de l'Éphèbe, photographie personnelle

[12] Quatre fragments lisses (inv. n°850-853) provenant de deux colonnes distinctes et quatre fragments cannelés (inv. n°846-849) appartenant à trois colonnes distinctes. Deux tambours présentent 17 cannelures (inv. 846-847), un tambour a quant à lui 16 cannelures (inv. n°849) tandis que le dernier a 19 cannelures (inv. n°848 ; Ugolini 2002, p. 363 et Jézégou *et al.* 2001, p. 401, n°32. H. Gallet de Santerre n'en observe quant à lui que 7 en 1964, alors que celles-ci gisaient encore au fond du fleuve (Gallet de Santerre 1964).

objets découverts à l'endroit où la berge du fleuve forme une large boucle provoquée par le courant, aucune pièce ne semble avoir de caractère cultuel marqué. Pour l'archéologue, il semblerait plutôt s'agir d'une construction romaine du Ier s. av. J.-C., de style hellénistique, qui s'élevait sur le bord de la rivière (Ugolini 2002, p. 363). La courbure du fleuve à cet endroit précis explique d'ailleurs l'accumulation de matériaux dans ce secteur.



Éphèbe d'Agde, site web du musée de l'Éphèbe

Aga-Aut-002 – Éphèbe d'Agde

- H. 1,4 m (rest.) / 1,33 m (cons.)
- Agde, Lit de l'Hérault : 1964, J. Fanjaud
- IIe s. av. J.-C.
- Inv. n°839
- Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine

Statue en bronze d'un éphèbe découvert le 13 septembre 1964 par J. Fanjaud, membre du Groupe de recherches sous-marines et de plongée d'Agde (GRASPA). L'œuvre fut retrouvée dans le cours de l'Hérault, à une trentaine de mètres en aval de l'arche droite du pont routier. La statue représente un jeune homme debout, le corps appuyé sur sa jambe droite. On observe une draperie, enroulée autour de l'épaule et du bras gauche, chose typique du vêtement militaire macédonien. Le reste du corps est nu tandis que la chevelure est retenue par un diadème. La main et le bras gauche se brisèrent à peine sortis de l'eau, tandis que les yeux incrustés ont disparu. Six mois plus tard, en avril 1965, on découvre une partie importante de la jambe gauche s'adaptant au haut de la cuisse, à 500 m en aval.
L'ensemble est rattaché au canon esthétique de 1/8e instauré dans la seconde moitié du IVe s. av. J.-C. bien que la structure du corps et son attitude restent encore très classiques. L'ensemble de l'œuvre évoque le style du sculpteur Lysippe de Sicyone qui fut souvent imité. La teneur élevée en plomb de l'alliage empêcherait toutefois de dater l'œuvre antérieurement au IIe s. av. J.-C. Il pourrait s'agir d'un portait d'Alexandre, bien qu'il soit difficile de l'affirmer, ou de son fils posthume, Alexandre IV (Jézégou *et al.* 2001, p. 402-403, n°41).

Aga-Aut-003 – Aile en bronze

- H. 82 cm; l. 41 cm; É. 1,5 cm
- Agde, Lit de l'Hérault : 1984, P. Barbance et Al. Baudet (Gisement 34)
- Époque hellénistique
- Inv. n°840
- Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine



Aile en bronze, in Bérard, Feugère 1997, p. 39

Aile de bronze coulée, moulée et ciselée sur ses deux faces. Elle fut trouvée le 24 novembre 1984, dans le lit de l'Hérault par le Groupe de recherches sous-marines et de plongée d'Agde (GRASPA). Elle sera ramassée dans le Gisement 34 « Dolium II », à une soixantaine de mètres en amont du lieu où on avait découvert vingt ans auparavant la statue de l'Éphèbe (Aga-Aut-002). L'aile, déployée, a ses deux premières rémiges inférieures séparées des six

autres. Elle pouvait appartenir à une statue ailée verticale de type Niké, compte tenu de la position de l'attache qui se trouve dans sa partie antérieure. La qualité du travail fait penser à une œuvre d'époque hellénistique (Jézégou *et al.* 2001, p. 403, n°41).



Silène barbu en marbre, musée de l'Éphèbe, photographie personnelle

Aga-Aut-004 – Tête d'applique silénique en marbre

- H. 20 cm
- Agde, Lit de l'Hérault : 1964 (Gisement Dolium II)
- Époque romaine
- Inv. n°831
- Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine

Tête d'applique en marbre, finement ciselée, représentant un Silène barbu. Il fut découvert dans le Gisement 34 « Dolium II » en 1964, à quelques mètres de l'Éphèbe (Aga-Aut-002), par le Groupe de recherches sous-marines et de plongée d'Agde (GRASPA). Le Silène a un front ridé et bas, les yeux obliques aux sourcils arqués, un nez large et évasé et une bouche grimaçante, le tout dessinant un rictus traité de manière réaliste. Un bandeau placé sur ses tempes retient des grappes de fruits. Des favoris bouclés tombent sur les joues et une barbe tripartite raide et pointue couvre le bas de son visage. À l'arrière, un évidement contenant un joint de plomb permettait à l'origine de fixer la pièce sur un support (Jézégou *et al.* 2001, p. 402-403, n°41).

Ant-Aut-001 – Tête chypriote

- H. 10 cm
- Antibes
- Ve s. av. J.-C.
- Musée d'Archéologie du Bastion Saint-André



Tête en calcaire du musée d'Antibes, in Hermary 2000c, p. 160

Tête archaïque en pierre calcaire mentionnée pour la première fois par P. Jacobsthal et J. Neuffer parmi les objets grecs du Midi de la France. Elle aurait été retrouvée à Antibes et aurait alors été considérée comme « une œuvre ionienne de l'archaïsme tardif » (Jacobsthal, Neuffer 1933, p. 51, fig. 48). La sculpture sera ensuite mentionnée par F. Benoit en 1955 dans *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône* (Benoit 1955, p. 41 et pl. 41, 6). Elle sera enfin retrouvée par A. Hermary au musée du Bastion Saint-André, qui l'identifie comme « une tête féminine chypriote de la fin de l'époque archaïque ». Elle semble toutefois n'avoir laissé aucune trace dans les archives, rendant ainsi sa provenance exacte floue et douteuse. Elle est présentée par ailleurs sur un socle portant un numéro 113, qui ne semble pas correspondre à un inventaire du musée et pourrait donc se rapporter à une collection extérieure. Ainsi, A. Hermary s'interroge sur la provenance réelle de l'objet à Antibes. Si c'est bien le cas, la statuette serait d'un grand intérêt puisqu'il s'agirait alors de la seule sculpture chypriote mise au jour en Méditerranée occidentale. Sa fonction votive est très probable puisqu'à Chypre, la quasi-totalité des statuettes du même type était consacrée à des divinités féminines (Hermary 2000c, p. 160).

Bet-Aut-001 – Fragments d'*arulae* ?

- Dimensions variables
- Béziers, Rue de la République : 2006
- Fin VIe-IVe s. av. J.-C.

Fragments de terre cuite retrouvés, lors d'un sondage rue de la République, dans un remblai formant les niveaux de circulation d'une rue en fonction entre le dernier tiers du VIe av. et la fin du IVe av. J.-C. L'état avancé de fragmentation rend malheureusement l'interprétation de ces divers morceaux délicate. Tous les fragments sont de petite taille et possèdent une pâte fine mais sableuse, bien cuite et présentant parfois des traces de combustion secondaire. Ils portent une décoration en relief obtenue au moule. Bien que les fragments soient minuscules, l'absence de courbure apparente semble indiquer qu'il ne s'agit pas là de tessons de vases plastiques. De plus, la face externe est la seule conservée ce qui laisse supposer une épaisseur importante, de plus de 2 ou 3 cm. Enfin, les motifs de la décoration sont de petite taille ce qui orienterait vers des objets plutôt petits et que l'on pouvait voir de près, excluant notamment des plaques de revêtement architectural.
En tous, une dizaine de fragments de ce type a été trouvé. Un fragment présente une grecque de style classique constituant peut-être le cadre décoré supérieur d'une scène (Bet-Aut-001A), tandis qu'un autre est décoré d'une palmette de type classique juxtaposant un élément en relief identifié hypothétiquement comme un corps d'animal (Bet-Aut-001B). Un autre morceau présente deux motifs séparés par un élément vertical cordé (Bet-Aut-001C). À gauche une rosette dont il ne reste que trois pétales dans un cercle, font face, à droite, à une frise verticale d'animaux très stylisés en mouvement vers la droite. Bien qu'il soit difficile d'identifier les animaux représentés, on remarque une grande bosse sur le dos de chacune des deux bêtes, pouvant représenter un bât transporté, suggérant ainsi la représentation de bœufs (Ugolini, Olive 2006, p. 67-69). Enfin, deux autres fragments représentent des cavaliers au galop sur un cheval à la crinière perlée (Bet-Aut-001D). Sur l'un d'eux, l'un des cavaliers porte un casque à cimier qui semble corinthien (Bet-Aut-001E). Le motif du cavalier et de son cheval est peut-être décuplé sur la droite, en arrière-plan, avec un effet de perspective. Au-dessus, des éléments semi-circulaires sont difficiles d'interprétation. Enfin, trois pétales de rosettes sont identifiables en haut à droite du fragment. L'ensemble rappelle des modèles grecs très courants au VIe s. et au début du Ve s. av. J.-C. sur des vases attiques mais aussi sur toute sorte de terres cuites (Ugolini, Olive 2006, p. 67-69).
Ces différents éléments pourraient se rapporter à des objets de petite taille, peut-être des petits autels votifs en terre cuite (*arulae*), que l'on retrouve dans les sanctuaires publics mais aussi dans les espaces domestiques. Ce type d'autel, né à Corinthe au VIe s. av. J.-C., a notamment connu un grand succès en Grande-Grèce et tout particulièrement à Locres, grand centre producteur connu. Si cette interprétation est juste, il s'agirait des uniques pièces de ce type attestées en Gaule (Ugolini, Olive 2006, p. 67-69).



Fragments de terre cuite (de gauche à droite, Bet-Aut-001A/B/C/D/E), in Ugolini, Olive 2006, p. 68

Kab-Aut-001 – *Naïskos* de Cavaillon

- H. 44 cm ; l. 24,5 cm ; É. 16 cm
- Cavaillon, colline Saint-jacques : date de découvert inconnu
- Fin VIe s. / Début Ve s. av. J.-C.



Naïskos de Cavaillon, in Santos, Sourisseau 2011, p. 239

Naïskos au type de la déesse assise, similaire à ceux retrouvés à Massalia, signalé pour la première fois par P. De Michèle et A. Hermary. L'objet provient d'un contexte peu clair : il a été récupéré par le docteur Morand auprès d'un amateur de vieilles pierres bien connu de Cavaillon. Ce dernier l'aurait reçu d'un berger et gardien de la colline, qui l'avait découvert sur la colline Saint-Jacques, sur un tas de gravats, plus vraisemblablement un « pierrier » (De Michèle, Hermary 2010, p. 630).
L'objet est taillé dans un calcaire coquillier grossier, de type molassique burdigalien, un calcaire locale issu des carrières des Taillades, situées au pied ouest du massif du Luberon et en face de la colline Saint-Jacques de Cavaillon. La pierre est extrêmement érodée en surface et a subi de nombreuses petites cassures. En forme d'édicule avec toit à double pente marqué d'un épais bourrelet au sommet, la partie creuse de l'objet renferme un personnage de 25 cm de haut, assis sur un banc, les mains posées sur ses genoux. Il est habillé d'un large vêtement qui cache ses pieds. Bien que visage soit malheureusement entièrement érodé, on décèle une coiffe. Le mauvais été de conservation de l'objet ne permet pas d'observer la présence, ou non, de couleurs, mais ce calcaire, irrégulier et coquillé, ne semble pas se prêter à un égrisage de la surface permettant l'application d'un décor (Rohaut 2017, p. 250 ; Hermary 2000b).
L'édicule ressemble fortement à ceux de Massalia (Mas-Nég-001), le retrait de l'entablement horizontal du fronton et le bourrelet arrondi en son centre étant typiques des *naïskoï* phocéens et notamment massaliotes. A. Hermary proposa ainsi de dater le *naïskos*, comme la plupart des exemplaires de la série, de la fin du VIe s., au plus tard de la première moitié du Ve s. av. J.-C. Le fait que ce *naïskos* soit réalisé dans un matériau local, insinuant donc une production voire même un usage local, est singulier : il s'agirait en effet du premier exemplaire retrouvé hors-contexte hellénique. On ne peut toutefois pas connaître l'origine du sculpteur, bien qu'il soit sûr qu'il connaissait les édicules massaliètes. Il est également impossible d'identifier la déesse représentée. Pour A. Hermary, l'objet pourrait ainsi être le témoin de la transposition d'un culte grec en milieu celtique ou, de manière plus probable, de l'appropriation par les populations locales d'une forme de représentation divine grecque dans le cadre d'un culte cavare (De Michèle, Hermary 2010, p. 630-632). L. Rohaut s'interroge toutefois sur l'authenticité de l'objet qui diffère par de trop nombreux aspects, esthétiques et techniques, du reste des *naïskoï*[13].

[13] Renseignement oral de L. Rohaut que je remercie ici chaleureusement.

Thé-Aut-001 – *Polos* d'Artémis *Ephesia* de Théliné

- H. 0,52 m (cons.), 2,25 m (res.) ; l. 0,21 m ; É. 021 m
- Arles, Rhône : 2007, P. Picard
- IIe s. ap. J.-C.
- Inv. RHO.2007.00.1947 ; Inv. Rh-07-141

Polos à décor en relief, appartenant à une grande statue d'Artémis *Ephesia Polymastos* retrouvée en 2007, dans la zone 6 du secteur 3 des fouilles du Rhône, à Arles. Le fragment est en marbre grec, blanc à petits cristaux, originaire de l'île de Hazos dans la zone du cap Vathy. Dans la partie supérieure du *polos*, sur une hauteur de 16,5 cm, est représenté le temple de la déesse avec un toit à double pente couvert de tuiles, une porte double fermée en façade et, sur les côtés, des murs à quatre assise de blocs. On reconnaît également le départ de plusieurs colonnes, deux à l'avant et quatre sur chaque long côté. À l'arrière, deux tours arrondies à plusieurs assises de blocs sont fixées au temple. En dessous, un nouveau registre, d'une grande hauteur, est divisé en trois niveaux. Le niveau supérieur est décoré à l'avant et sur les longs côtés d'un mur composé d'assises de blocs carrés avec au centre une ouverture en arceau, marquée, sur celle de la façade, de deux portes fermées. Dans la partie médiane de ce même registre, se détachent plusieurs éléments figuratifs. À l'avant et en fort relief se dresse un sphinx à double corps, les pattes avant croisées sous une poitrine féminine, tandis que sur les côtés figurent un *protomé* de lion-griffon, en partie cassé. L'arrière est enfin décoré d'un sphinx de profil à gauche, les pattes avant surélevées. En dessous de chaque créature, un *protomé* de griffon se détachait, de grande taille au centre et de taille plus petite sur chaque côté. À l'arrière, sous le sphinx de profil, sont représentés deux rangées de deux rosettes. Ces divers motifs et décors se retrouvent sur d'autres statues de ce type, mais celle d'Arles ne reproduit visiblement aucun modèle. Les sphinx, griffons et lions-griffons appartiennent, comme les rosettes, au décor des vêtements de la déesse ou du nimbe qui entoure parfois son visage. Le sphinx à double corps est quant à lui assez couramment attesté en position centrale sur le *polos* de la déesse. Quant au temple qui couronne la composition, il est également souvent présent, bien qu'il prenne plusieurs formes (Picard *et al.* 2009, p. 136-137).

En comparaison avec d'autres statues de ce type, comme la Grande Artémis d'Éphèse, il est possible, à partir de la hauteur de ce *polos* qui mesure 0,52 m de haut, de restituer une hauteur totale d'environ 2,25 m. La complexité du *vêtement* permet de dater la statue du IIe s. ap. J.-C. En effet, entre le IIe s. av. J.-C., date à laquelle les représentations monétaires permettent de situer l'adoption définitive de l'image de la déesse, et le IIe s. ap. J.-C., le *polos* est normalement seulement constitué d'une couronne de tours (Picard *et al.* 2009, p. 136-137). Il s'agit ainsi du seul témoignage archéologique précis du culte de l'Artémis *Ephesia* dans le monde Phocéen et le seul exemplaire de cette taille et de cette qualité dans l'Occident romain. L'existence de cette sculpture à Arles pourrait alors s'inscrire dans la tradition du culte de l'Artémis *Ephesia* évoquée par Strabon, suggérant la volonté d'affirmation des Arlésiens de leur origine massaliète (Hermary 2019, p. 62 ; Hermary, Tréziny 2005, p. 241-242).



Polos d'Artémis Ephesia, vue de trois-quart et détail, in Hermary 2009b, p. 139

Catalogue des Inscriptions

Phocée
Phokaia

Pho-Ins-001 – Dédicace à Athéna

- Dimensions inconnues
- Remploi dans une auberge
- Datation inconnue
- Perdue

Inscription découverte à Phocée sur un support en pierre en remploi comme seuil d'auberge. Elle est mentionnée par Cyriaque d'Ancône avant d'être corrigée et retranscrite par Othon Riemann en 1877 :

> Ἀθηναίῃ Φωκαεῖς ἀπὸ τῶν πολεμίων δεκάτην[14]

Soit « Les Phocéens (consacrent) à Athéna une dîme (du butin) sur leurs ennemis »[15]. Il s'agit donc d'une dédicace votive en l'honneur d'Athéna, accompagnant probablement un butin de guerre (*dekate*) dont l'inscription fait mention. Cette épigraphe confirme le rôle d'Athéna à Phocée : elle est la gardienne de la cité de Phocée et sa protection est également militaire (De La Nuez Pérez 2009, p. 124 ; Graf 1985, n°1 ; Akurgal 1956a, p. 22 ; Riemann 1877, p. 84, n°17).

Pho-Ins-002 – Dédicace à une Mère

- Dimensions inconnues
- Secteur de *Degirmenli Tepe* : 1914, F. Sartiaux
- Datation inconnue
- Perdue

Petite base cylindrique en marbre inscrite publiée pour la première fois par A. Salač en 1927. Elle fut retrouvée en surface, dans le vignoble de *Yorghis Paschali* situé au bas de la Colline des Moulins, lors des explorations de F. Sartiaux en 1914 (Salač 1927, n°11, p. 389 ; Sartiaux 1914b, p. 13, 16). On y lit :

> Ἀρίγνωτος
> καὶ Πόλλης
> Μητρὶ Ἀνδ[…]ᾳ
> χαριστη[ρ]ια

L'inscription fut en premier lieu interprétée comme une épitaphe funéraire d'époque hellénistique de deux Phocéens à leur mère (Sartiaux 1914b, p. 13, 16). Il semble en réalité s'agir d'une dédicace évoquant un don à une Mère fait par un certain Arignotos et une

[14] Lecture proposée par O. Riemann. Voir Riemann 1877, p. 84, n°17.
[15] Traduction proposée par Chr. Chandezon que je remercie ici chaleureusement.

certaine Pollès. A. Salač restitua l'épithète *Andeiris* ou *Andeirene* (Salač 1927, n°11, p. 389). L. Rohaut propose plutôt d'y reconnaître une ethnique comme *Andreia*, puisque dans cette ville de Troade se trouvait un temple dédié à la Mère des dieux *Andirene* (Rohaut 2017, p. 187-188).

Pho-Ins-003 – Dédicace à Asklépios *Sôter*

- Dimensions inconnues
- Secteur de *Panhaghia Bournou* : date de découverte inconnu
- Datation inconnue
- Perdue

Fragment de marbre inscrit évoqué pour la première fois en 1892 par A. M. Fontrier dans le journal Αρμονια de Smyrne. Il aurait été retrouvé par le propriétaire d'une vigne du site de *Panhaghia Bournou*, à 10 km au sud de Phocée, au bord de la grande plaine alluviale de l'Hermos. Après sa découverte, l'objet sera ramené à Foça et déposé au *konak* de la ville mais il semble aujourd'hui perdu. On pouvait y lire :

Ἀσκληπιῶι Σω[τῆρι]

Il pourrait ainsi s'agir d'une dédicace à Asklépios *Sôter*. A. M. Fontrier notera que le bloc présente sur une de ses faces latérales des traces de moulures, et sur l'autres des évidences de scellements. Il pourrait donc s'agir d'un bloc architectural, peut-être d'architrave, appartenant à l'origine à l'édifice d'un sanctuaire dédié au dieu (Salač 1927, n°12, p. 389-390).

Pho-Ins-004 – Décret de Phocée à Priène

- H. 1,22 m ; D. 0,7 m
- *Agora* de Priène : date de découverte inconnu
- v. 190 av. J.-C.
- Inv. 140 ; IPr 64

Tambour inférieur d'un fût de colonne non cannelée du portique ouest de l'*agora* de Priène. Le fût présente un décret fragmentaire réalisé par la cité de Phocée en l'honneur de la cité de Priène. Le texte conservé est le suivant :

---] ν ἐπιγῶι πολιτ[--- οἵτινες --- ἀφικό]μενοι
[εἰσ Πριήν]ην καὶ ἀναδόντες [τόν τε στέφανον καὶ τὸ ψήφισμα καὶ ἐπελθό]ντες ἐπὶ
τὴ[ν β]ουλὴν καὶ τὸν δῆ[μ]ον Λ[---] Λιαν εὐχαριστή-
σαντες ἐπι τοῖς πεπραγμένοις ὑπ΄ αὐ[τῶν καὶ ἐπὶ τοῖς ἄλλοις εὐερ]γετημασιν καὶ περὶ
τῆς εὐνοίας ἐμφανίσαντες ἧς ἔχομε[ν πρὸς αὐτοὺς παρακαλ]έσου[σ]ιν καὶ ἀξιώσουσιν
τὸν δῆμον τὸμ Πριηνέων καὶ εἰς τὸ λοιπ[ὸν τὴ]ν αὐτὴ[ν αἵρεσι]ν ἔχονϝτας συντηρεῖν τὴν
πρὸς Φωκαιεῖς εὔνοιαν καὶ ἀεί τινος αἴτι[ο]ν ἀγαθοῦ γίνεσθαι τῶι δήμωι, εἰδότα ὅτι
ὁ δῆμος ὁ Φωκαέων ἀποδώσει χάριτ[α]ς ἀξίας αὐτῶι τῶν εὐεργετημάτων, ἐψηφίσ-
θαι δὲ ἐπὶ σωτηρίαι τῆς πόλεως καὶ τῶ[μ] πολιτῶν· καὶ ἂν ταῦτα δόξι, ἀ[ν]αγράψαι
τὸ ψήφισμα τοὺς ἐξεταστὰς εἰς τὸ δημόσιον. Παρέδωκαν οἱ πρυτάνεις οἵ τε ἐκ τοῦ μηνὸς
τοῦ Μαιμακτῆρος καὶ τοῦ Ἀρτεμισιῶνος καὶ Ἡραιῶνος ψήφους εἰσενηνεγμένας τᾶς ἐκ τοῦ
νόμου. Πρεσβευταὶ ᾑρέθησαν Νικίων Δημητρίου, Εὐελθίδης Ἀρχεδήμου.

Le décret a l'avantage, pour cette étude, de renseigner sur l'existence de trois mois du calendrier phocéen. Ainsi, ceux de *Maimakter*, *Artémision* et *Héraion* apparaissent à la ligne 11 de l'épigraphie (Hiller von Gaetringen 1906, p. 65, IPr 64).

Marseille
Massalia

Mas-Ins-001 – Inscription à Athéna de Phocée

- L. 18 cm ; l. 14,1 cm ; É. 6 cm
- Quartier de la Tourette, v. 1901
- Fin Ier s. ap. J.-C.
- Perdue



Bloc inscrit à Athéna des Phocéens, in D'Agnel 1901, p. 17

Pierre fragmentaire en calcaire gris à grains fins, pesant approximativement 2 kg, mentionnée pour la première fois en 1901 par G. Arnaud d'Agnel à la suite de travaux de substruction réalisés dans le quartier de la Tourette. Après sa découverte, l'inscription fut déposée auprès de l'Evêché mais elle est malheureusement aujourd'hui perdue. La face principale porte quant à elle l'inscription suivante :

AΘHN[---
ΦΩK[---

Pour G. Arnaud d'Agnel, l'inscription peut être traduite par « Athéna de Phocée » ou « Athéna des Phocéens ». L'historien date l'inscription de la fin du Ier s. ap. J.-C. en se référant à plusieurs observations épigraphiques : le *phi* est très étroit et sa barre très longue, l'*oméga* présente deux arrondis accouplés, l'*alpha* a la barre médiane brisé et le *théta* est sous sa forme lunaire et de petite taille. Le fragment appartenait probablement à l'origine à une pierre plus épaisse, plus large et plus longue, puisqu'on observe des cassures nettes sur deux des quatre faces (face B et C). La face D semble quant à elle avoir été retouchée dans le but d'un réemploi de l'objet comme pierre à bâtir, l'espace entre la lettre *nu* de l'inscription et la limite orientale du bloc étant quasi inexistant. La face A semble quant à elle être sa limite d'origine. L'épaisseur de 6 cm du bloc permet également de mettre de côté l'hypothèse d'une tablette votive. Il est plus probable qu'il s'agisse d'une plaque architecturale comme un socle de statue ou une partie d'autel (Arnaud d'Agnel 1901-1903, p. 17-19). Pour A. Hermary, en l'absence d'une étude physique de la pierre, le texte qui l'orne pourrait tout aussi bien renvoyer à un anthroponyme en « Ath-« (Hermary, Tréziny 2000, p. 148).

Mas-Ins-002 – Inscription du stade ?

- H. 40 cm ; L. 143 cm ; l. 65 cm
- Secteur de la Major : 1852-1854 (Vieille Major)
- IIe s. ap. J.-C.
- IG XIV ; IGG 44 ; Inv. Borély 8268 ; Inv. M.H.M 83.5.2 ; IGF. 7
- Musée d'Histoire de Marseille

Grand bloc architectural en calcaire de la Couronne, retrouvé lors du chantier de démolition de la Vieille Major, parmi les débris en réemploi, peut-être dans le baptistère. Il présente, à l'origine, un cadre d'anathyrose sur ses deux côtés. Le bloc a par la suite été retaillé en forme de sarcophage lors d'un premier réemploi durant l'Antiquité tardive. Il était alors constitué d'un toit à double pente, de six acrotères et décoré d'une croix gravée grossièrement. Il sera de nouveau réemployé comme matériau de construction pour la première cathédrale de Marseille, avant d'être encore utilisé lors de l'édification de la Vieille Major (Rothé, Tréziny 2005, p. 178, n7 ; p. 460). Ainsi, l'origine de ce bloc, datant du Haut-Empire, ne peut être établie. Il provient sans doute de l'entablement d'un grand édifice romain. Une inscription, en grec, est présente sur sa face :

---ΟΣΤΑΔΙΟ---

On a pendant longtemps vu au travers de cette inscription la confirmation de l'existence d'un stade : « T]ΟΣ ΤΑ ΔΙΟ[Ν ». Toutefois, le caractère très fragmentaire de l'inscription et la difficulté de localisation d'un stade dans ce secteur rendent cette interprétation difficilement envisageable. F. Salivat supposa que le stade devait ainsi se trouver plus au nord, mais aucun témoignage ne permet à ce jour d'accepter cette supposition (Decourt 2004, p. 13 ; Gantès *et al.* 2000, p. 209).
Plus récemment, on a proposé de restituer l'inscription de manière différente : « ΟΣ ΤΑ ΔΙΟ[Ν ». Celle-ci pourrait ainsi faire référence à un culte de Dionysos ou de Zeus (Gantès *et al.* 2000, p. 209, n. 17). Elle fut datée au IIe s. ap. J.-C. par M. Clerc, et de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. par F. Benoit (Benoit 1936, p. 22 ; Clerc 1929, p. 278-280). La présence d'un trou de pince à crochet sur le lit de pose indique effectivement une date postérieure à 70 av. J.-C., sans plus de précision (Gantès *et al.* 2000, p. 209, n. 17).



Inscription du stade ?, in catalogue Musées de Marseille

Mas-Ins-003 – Inscription à Artémis Dictya

- Dimensions inconnues
- Jardin Charbonnier, contexte inconnu.
- Datation inconnue
- Perdue



Dédicace à Dictya, in Rothé, Tréziny 2005, p. 187

Fragment de cône en terre cuite, appartenant peut-être à un pied de vase, trouvé dans le Jardin Charbonnier, à l'extérieur de la Porte de

Rome. L'objet fut signalé au XVIIIe s. par E. Clavet et le Comte de Caylus, mais la date de découverte nous est inconnue. Le fragment sera déposé à l'ancien Musée de Marseille avant d'être perdu après son expédition à l'Institut de France de paris au XIXe s. On pouvait y lire sur deux lignes, tout autour de la pointe du cône :

ΘΕΑ ΔΙΚΤΥΑ / ΔΗΜΟC ΜΑΣΣ

Pour certains, la *Thea Dictya* renverrait à Artémis *Dictynna*, déesse de la chasse et de la pêche et l'objet serait ainsi une dédicace du peuple de Massalia à la déesse (Properzio 1981, p. 56-60 ; Benoit 1936, p. 22, n°A-2 ; Clerc 1927, p. 451 ; Bazin 1886, p. 259-260). A. N. Oikonomides proposa plutôt de restituer [- Λευκο]θέα, δίκτυα [σοι τάδε ἀνέθηκεν] / [---]δημος Μασσ[αλιήτης χάριν ἔχων .], proposant ainsi d'y reconnaître la dédicace de filets pour la déesse Leucothéa (Oikonomidès 1985, p. 56-57). Toutefois, l'authenticité de l'objet est, dès sa découverte, remise en question et le fragment est désormais considéré, par consensus, comme un faux. Les épigraphistes ont notamment pointé du doigt les nombreuses singularités de l'objet comme sa forme particulière, la position de l'inscription, la formulation de cette dernière ou encore l'emploi de deux *sigma* différents, dont un *sigma* lunaire (Rothé, Tréziny 2005, p. 605, n°175 ; p. 187, e. 44 ; Decourt 2004, p. 283-284 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-157 ; Salviat 1992a, p. 142 ; Clerc 1927, p. 451).

Mas-Ins-004 – Inscription sur mosaïque du Parc des Phocéens

- L. 74 cm ; l. 26 cm (cadre de l'inscription)
- Parc des Phocéens : 1985 ? L.-Fr. Gantès et M. Moliner
- Fin IIIe s. av. J.-C.
- Inv. IGG 203 ; IGF 3
- Musée d'Histoire de Marseille

Sol en *opus signinum* situé dans l'angle d'une pièce carrée appartenant à la Phase 5 (fin IIIe s. av. J.-C.) du bâtiment du Parc des Phocéens. L'inscription est incluse dans une sorte de cadre composé de petits cailloux de couleurs avec, à droite, une sorte de couronne stylisée. Le cadre mesure 74 cm sur 26 cm. Les tesselles noires et blanches dessinent la formule de bienvenue « XAIPEO ». Cette mosaïque est considérée comme le plus vieil exemple d'*opus signinum* connu à ce jour en France. La présence de cette mosaïque au sein de ce bâtiment remarquable a nourri les débats. Si pendant un temps, le bâtiment et sa mosaïque furent interprétés comme des signes de monumentalisation du lieu de culte de la fin du Ve s. av. J.-C., la nature cultuelle de la formule est aujourd'hui vivement critiquée. Ainsi, H. Tréziny et J.-Cl. Decourt note que le souhait de bienvenu "Χαίρε" ne se rencontre presque pas dans un contexte religieux mais essentiellement civil. Il sert à accueillir l'invité au seuil d'une pièce de réception ou d'apparat (Tréziny 2006, p. 173 ; Decourt 2004, p. 7-8). Cette remarque, couplée au manque d'évidence cultuelle au sein du mobilier correspondant à cette phase, a ainsi conduit les chercheurs à remettre en question le caractère sacré du bâtiment hellénistique, couramment interprété désormais comme un

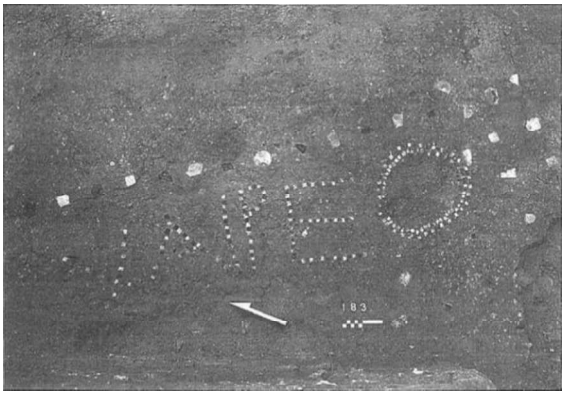

Inscription sur opus signinum, Parc des Phocéens, in Moliner 1995, p. 78

bâtiment privé de réception ou d'apparat, comme un *andrôn* (Santos, Sourisseau 2011, p. 232 ; Tréziny 2006b, p. 172-174 ; 2000a, p. 87 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 504 ; Decourt 2004, p. 8 ; Hermary *et al.* 1999, p. 76).

Mas-Ins-005 – Autel de Zeus *Patrôos*

- H. 50 cm ; L. 100 cm ; l. 77 cm
- Butte des Carmes : 1982-1983
- Fin IIe-Ier s. av. J.-C.
- Inv. IGG 202 ; IGF 5
- Collection particulière



Autel de Zeus Patrôos, Butte des Carmes, in Santos, Sourisseau 2011, p. 226

Bloc parallélépipédique de grandes dimensions en calcaire retrouvé lors des travaux de terrassements effectués entre 1982 et 1983 dans le secteur de la Butte des Carmes. Il sera découvert et sauvé de la décharge par un particulier avant d'être signalé en août 1990. Il est encore aujourd'hui conservé chez ce particulier. Soigneusement taillé, le bloc quadrangulaire présente au sommet une moulure qui court le long de ses quatre côtés. Bien que sa partie arrière et son flanc droit soient très érodés, son sommet et sa face principale sont quant à eux bien préservés. Cette dernière présente une inscription qui court sur la quasi-totalité de sa longueur :

ΖΗΝΟC ΠΑΤΡΩΟΥ
ΚΑΣΙΝΗΤΩΝ [τῶν] ΠΕΡΙ ΛΥΚΗΝ
ΤΟΝ ΠΥΘΟΚΡΙΤΟΥ

Soit « [autel] du Zeus *Patrôos* des *Kasinètes* présidés par Lykès, fils de Pythokritos » (Decourt 2004, p. 11, e. 5). Le bloc fut ainsi, dès sa publication en 1992 par P. Ghiron-Bistagne, interprété comme un autel réalisé par les *Kasinètes*, groupe familial ou phratrial, honorant le dieu. Le mot peut renvoyer à κασίγνητος et désignerait ainsi des « Frères », à valeur plutôt générique que familiale (Decourt 2004, p. 11-12). L'épithète renvoie quant à lui à une forme de culte familial, bien attesté en Grèce à l'époque classique et renvoyant à la pratique des *Apatouria*. Zeus *Patrôos* est un dieu protecteur de la maison, du foyer et de la famille (Ghiron-Bistagne 1992, p. 153). Il semble autant lié à un culte familial qu'à des structures civiques-gentilices, plus fréquentes à l'époque classique et hellénistique. En milieu ionien, on le rencontre notamment rattaché à un groupe/tribu englobant des phratries chez les *Klytidai* de Chios, ou à diverses *patrai* à Thasos (Bresson 1997, p. 495-496).

Mas-Ins-006 – Lettre sur plomb d'un armateur

- L. 18/18,2 cm ; l. 2,5-2,9 cm
- Place Villeneuve-Bargemon : 1997, A. Hesnard
- IIIe s. av. J.-C.
- Inv. IGG 274 ; IGF 4 ; Inv. MHM D1999.5.4
- Musée d'Histoire de Marseille

Fine lamelle de plomb enroulée découverte lors des fouilles de sauvetage de la place Villeneuve-Bargemon. Une fois déroulé, l'objet a révélé la présence d'un texte opistographe correspondant à la lettre d'un armateur destinée à son employé. Sur la face A

est présent le nom du destinataire, encore visible lorsque la lamelle de plomb était enroulée : Λευκώνι. La face B présentait le contenu de la lettre :

Μεγιστῆς Λευκώνι χαῖρειν· εἰ ὑγιαίνεις, καλῶς ποεῖς·
ὑγιαίνομεν δὲ κ[α]ὶ ἡμεῖς. Οὖλις μοι ἐνέτυχεν ὑπὲρ τῆς
ἀνκύρης ἀξίων ζητεῖν ἐκ παντὸς τρόπου ὅπως ἂν λυθεί η·
ὁ χρόνος ἔσ(τ)ω ὁ Ἀπατουρίων· καὶ αὐτὸς ἔφη προς Τ[-]ICE[--]CΛ
5 Α Τ Ι Λ (?) ΕΙΓΕΙΝ ΓΡ (?) [---] ΑΤΑΛΓ [-]Τ[-] Τ[--]Ι ευτυχεί.

Soit : « À Leukon. Mégistès à Leukon, salut. Si tu es en bonne santé, c'est bien ; nous sommes en bonne santé, nous aussi. Oulis m'a contacté, me demandant de te prier de lever l'ancre en tout état de cause. La date doit être *Apatourion*. Et lui-même a dit [---]. Salut » (Decourt 2004, p. 9). La lecture est difficile du fait de la légèreté du trait, des pliures de la lamelle, et de la corrosion de la feuille, surtout sur la fin de l'inscription. Il s'agit vraisemblablement d'une lettre d'un armateur faite à son employé afin de mettre le navire à l'abri avant la mauvaise saison. L'évocation du mois d'*Apatourion*, typiquement ionien, atteste de l'existence de celui-ci à Massalia, et suggère la tenue des *Apatouria* (Decourt 2004, p. 8-11, IGF 4).



Lettre sur plomb mentionnant le mois Apatourion, in Decourt 2004, pl. III

Mas-Ins-007 – Inscription à Dionysos

- H. 21,5 cm ; L. 29,5 cm ; É. 8,5 cm
- Secteur de la Bourse : 3 juin 1969, F. Salviat
- Première moitié Ve s. av. J.-C.
- Inv. Bourse 286 ; IGG 120 ; IGF 2
- Musée d'Histoire de Marseille



Dédicace probable à Dionysos, in Santos, Sourisseau 2011, p. 226

Bloc de calcaire gris très léger découvert le 3 juin 1969 au fond du port, lors des fouilles du secteur de la Bourse, dans le remplissage du port romain. Il fut retrouvé au pied du quai antique oriental, en contexte avec de la céramique sigillée et un bloc analogue mais non gravé. Si le bloc est brisé à droite et en bas, il semble avoir été retaillé en haut et à gauche tandis que son revers est à peine dégrossi. Sa faible épaisseur ne permet pas d'envisager des dimensions beaucoup plus grandes que celles conservées. Le bloc présente, sur la partie haute de sa face principale, une gravure soignée :

[Δ]ΙΟΝΥΣΟ[---]

L'inscription fut communément datée de la première moitié du Ve s. av. J.-C. de par la forme primitive du *nu*, à double angle droit. On a proposé de reconnaître le nom complet de Dionysos, au génitif. La plaque pourrait alors provenir du parement d'un monument

dédié au dieu, comme un autel, une borne ou un mur maquant son *temenos* (Santos, Sourisseau 2011, p. 226 ; Rothé, Tréziny 2005, e°2, p. 177). Si la lecture est correcte, un *delta* devait certainement compléter l'inscription sur l'extrémité gauche de la plaque de calcaire. Pourtant, la taille du côté gauche du bloc et ses dimensions ne permettent pas d'imaginer la présence de ce *delta* sur cette même plaque, ce qui suggère qu'il devait être gravé sur une autre plaque, adjacente côté gauche (Pl. LIX, d). Il est donc envisageable qu'une troisième plaque continuait également l'inscription à droite, contenant peut-être le reste de l'inscription et notamment l'épiclèse rattachée au dieu (Decourt 2004, p. 7, IGF 2 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 148 ; Hermary 1997, p. 241-242, n°39).



Autel des Mères, in Rothé, Tréziny 2005, p. 190

Mas-Ins-008 – Autel aux Mères

- H. 46,5 cm ; l. 15,5 cm ; É. 10 cm
- Secteur de la Bourse : 1967, F. Salviat (D1)
- Fin Ier-IIIe s. ap. J.-C.
- Inv. Bourse PER/272 ; IGF 56
- Faculté des Lettres ?

Petit autel romain découvert en 1967 lors des fouilles de la Bourse, dans la corne du Port (Pl. LVII, c ; carré D1). L'autel, en calcaire du Cap Couronne, porte une dédicace latine aux Mères :

Matribus
u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)
Seuerus
Sutionis f(ilius)
5 *pro Seuera*
filia

Soit : « Aux Mères, Severus, fils de Sutio, s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre pour Severa, sa fille ». L'inscription fut datée entre le Ier s. et le début du IIIe s. ap. J.-C. (Rothé, Tréziny 2005, p. 190, e°56 ; p. 550, n°112). L'inscription semble témoigner d'un culte aux Mères à l'époque romaine. Elle conforte par ailleurs l'idée que le secteur de la Bourse devait occuper une place toute particulière dans le paysage cultuel massaliète.

Mas-Ins-009 – Inscription à Bélénos

- H. 44 cm ; l. 29 cm ; É. 25-37 cm
- Secteur de la Bourse : 22 décembre 1967, F. Salviat
- Fin IIe-IIIe s. ap. J.-C.
- Inv. Bourse PER/174 ; IGF 6
- Perdue

Stèle en calcaire du Cap Couronne découverte hors contexte dans les déblais rejetés par les pelles mécaniques lors des fouilles de la Bourse, au nord du bassin Nord, dans le carré B7 (voir plan). La pierre est brisée sur sa partie haute et gauche et présente une inscription fragmentaire sur sa face la plus soigneusement travaillée :

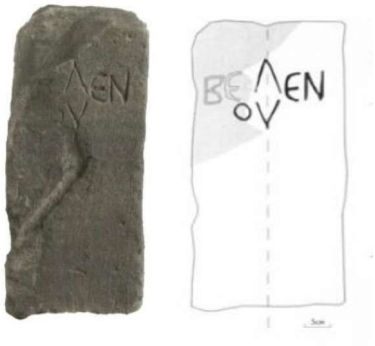

Photographie et restitution de l'inscription à Bélénos, in Rothé, Tréziny 2005, p. 178 et Hermary, Tréziny 2000, p. 148

-]ΛΕΝ
ΟΥ

La stèle fut signalée pour la première fois en 1969 par M. Euzennat et M. Lejeune (Euzennat 1969, p. 429 : Lejeune 1968-1969, p. 70-72). Elle fut en premier lieu interprétée comme une stèle funéraire par M. Euzennat. Ainsi, on peut alors restituer l'anthroponyme Ἐ]λένου, génitif de Ἔ]λένος, toutefois non attesté en milieu phocéen, ou encore le nom K]λεν[ί]ου, génitif de Κλεινίας, plus difficilement envisageable (Euzennat 1969, p. 429). Pour A. Hermary et H. Tréziny, il serait étonnant qu'une telle inscription funéraire porte seulement le nom du défunt et fasse abstraction de son patronyme et de son ethnie (Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148). M. Lejeune fut quant à lui moins catégorique et précisa qu'une nature votive était également possible, tout en observant qu'il pouvait, certes, s'agir d'un mot grec au génitif, mais aussi d'un mot gaulois au datif, pouvant se référer soit à une épitaphe par un anthroponyme gauloise qu'il serait difficile de restituer, soit à une dédicace par un théonyme (Lejeune 1968-1969, p. 70-72). Que l'inscription soit du gallo-grec, comme semblait plutôt le suggérer M. Lejeune, ou du grec, hypothèse préférée par J.-Cl. Decourt, A. Hermary et H. Tréziny, s'il s'agit d'un théonyme, le nom renvoie explicitement au dieu gaulois Bélénos, souvent assimilé à Apollon. Si l'inscription est en grec, le génitif marquerait alors l'appartenance de la structure dont est issu le bloc au dieu. On a ainsi proposé d'y voir un fragment de borne ou d'autel (Rothé, Tréziny 2005, p. 178, e°6 ; Decourt 2004, p. 12-13, IGF 6 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 147-148 ; Lejeune 1985, p. 49, G-24 ; 1968-1969, p. 70-72).

Mas-Ins-010 – Fond de *skyphos* inscrit à Kléia

- D. 7 cm
- Secteur de la Bourse : 1981, M. Bonifay (remblais hellénistiques ?)
- Seconde moitié Ve s. av. J.-C.
- Inv. Bourse E214/06/01

Coupe-*skyphos* attique datable de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. découverte en 1981 lors des fouilles de la Bourse par M. Bonifay, peut-être, d'après M.-P. Rothé et H. Tréziny, des remblais hellénistiques (Rothé, Tréziny 2005, p. 544 ; Hermary, Tréziny 2000, p. 150).

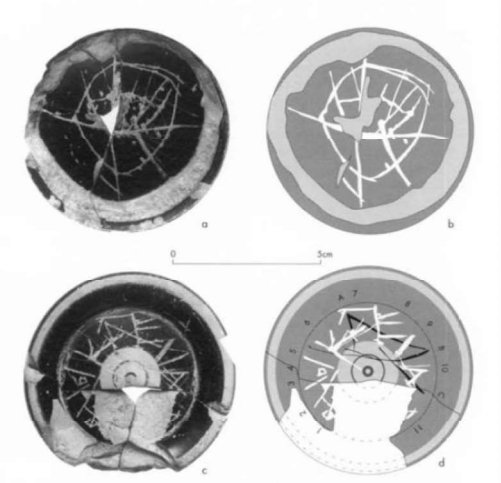

Inscription à Kléia et dessin sur skyphos attique à vernis noir, in Hermary, Tréziny 2000, p. 152

À l'intérieur du vase, un *graffito* complexe est composé d'un cercle grossier, de deux grandes barres plus ou moins perpendiculaires et complétées par de nombreux traits présents seulement dans l'un des deux demi-cercles. L'ensemble pourrait représenter un navire marchand de manière schématique, avec les voiles et cordages dans la partie haute, la coque, la rame et le gouvernail dans la partie basse. Sur la partie extérieure du vase et tout autour du pied, un texte court sur une seule ligne de gauche à droite. C'est une gravure très maladroite et difficilement déchiffrable, d'autant que plusieurs textes semblent se superposer et qu'une partie demeure lacunaire. Il est possible de restituer :

« ΚΛΕΙΑΣ[-- » ou « ΚΛΕΙΑΓ[-- » et « --]ΦΛΙΟΙ- » ou « --]ΘΛΙΟΙ »

Ainsi, A. Hermary et H. Tréziny ont proposé trois lectures possibles : « Κλείας (nom du dédicant) [---] θλίοι ou -φλίοι (dédicataire) » ; « Κλεῖα (nom de la dédicante) Σ- ou Γ[---] θλίοι ou -φλίοι (dédicataire) » ; « Κλεία(ι) Σ- ou Γ[---] θλίοι ou -φλίοι (dédicataire, sans nom de dédicant) » (Hermary, Tréziny 2000, p. 151-153). Dans l'ensemble des cas, il semble s'agir d'un vase dédié à une divinité, probablement de nature marine, expliquant le dessin gravé (Hermary, Tréziny 2000, p. 151-153).

Mas-Ins-011 – Lèvre de coupe attique inscrite

- H. 1,6 cm ; L. 4 cm
- Secteur de la Bourse : 1977, G. Bertucchi (A605)
- Ve s. av. J.-C.
- Inv. Bourse A605/03/09
- Perdue

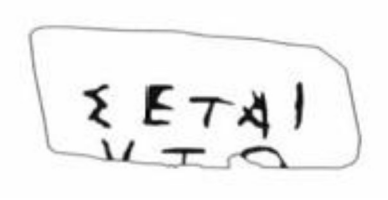

Graffite sur lèvre de coupe attique, in Hermary, Tréziny 2000, p. 149

Fragment de lèvre de coupe attique de type Bloesch C, découvert lors du stage SETAR en septembre-octobre 1977 et sous la responsabilité de G. Bertucchi, au niveau de la « tour médiévale, dans le carré A605. Le tesson, aujourd'hui perdu, présente une inscription incomplète :

]ΣETAI[
]ΓTO[

Pour A. Hermary et H. Tréziny, l'espacement de part et d'autre des deux mots lisibles pourrait suggérer un texte relativement long qui devait courir entre les deux anses du vase et sur au moins deux lignes. L'aspect fragmentaire de l'inscription et l'espacement irrégulier des lettres n'aident pas à la compréhension et de nombreuses lectures sont possibles. Une coupure «]ς εται[» pourrait faire référence à une hétairie, une association politique, ou une hétaïre, prostituée-courtisane. M. Clerc a notamment envisagé un anthroponyme massaliète comme Hétairos. Une coupure «]σε ται[» pourrait quant à elle renvoyer à une dédicace à une divinité féminine. «]σε » pourrait alors correspondre à la finale d'un verbe à l'aoriste et « ται[» au début d'un mot ou plutôt à l'article féminin avec *iota* adscrit. A. Hermary et H. Tréziny s'étonnent alors d'avoir « τᾶι θεῷ » au lieu de « τῇ θεῷ » mais privilégient cette retranscription au vu des différents objets à caractère votif découverts dans le secteur. La deuxième ligne, très mutilée et qu'on peut uniquement deviner par le haut des lettres, pourrait être lue sous la forme de « α]ὐτο[» (Hermary, Tréziny 2000, p. 149).

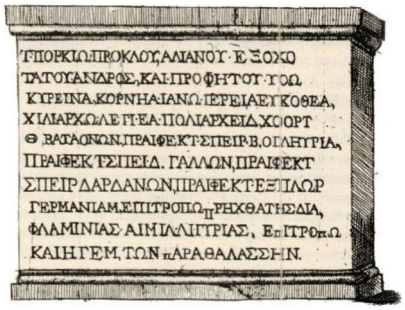

Dessin de l'inscription à Leucothéa fait par A. de Ruffi, in Salviat 1992, p. 146

Mas-Ins-012 – Inscription à Leucothéa

- Dimensions inconnues
- Place de Lenche : XVIe s. ? (Caves Saint-Sauveur)
- Début IIIe s. ap. J.-C.
- IG XIV 2433 ; IGG 11 ; IGF 8
- Perdue

Base monumentale en marbre blanc signalée pour la première fois au XVIe s., par les antiquaires J. Prat et P. Durand dans leur *Massaliographie*. Le bloc était alors visible dans une « cave antique, une grotte, l'église souterraine, la crypte » du couvent des religieuses de Saint-Sauveur, sous l'actuelle Place de Lenche. A. de Ruffi décrit le bloc comme un piédestal en marbre blanc, mais les dimensions nous sont inconnues. Une longue inscription couvre la surface principale :

Τ(ίτῳ) Πορκίῳ, Πορκίου Αἰ-
λιανοῦ ἐξοχωτάτου ἀνδρὸς
καὶ προφήτου υἱῷ, Κυρείνα,
Κορνηλιανῷ ἱερεῖ Λευκοθέας,
χειλιάρχῳ λεγ(εῶνος) ιε΄ Ἀπολλι[ν]αρ(ίας),
χειλ(ιάρχῳ) κοόρτ(ης) θ΄ Βαταο(ύ)νων,
πραιφέκτ(ῳ) σπείρ(ας) β΄ Οὐλπ(ίας) [Σ]υρια(κῆς),
πραιφέκτ(ῳ) σπείρ(ας) δ΄Γάλλων,
πραιφέκτ(ῳ) σπείρ(ας) Δαρδάνων,
πραιφέκτ(ῳ) ἐξπλωρ(ατόρων) Γερμανίας,
ἐπιτρόπῳ πρ[ειβ]άτης διὰ
Φλαμινίας Αἰμιλ(ίας) Λιγυρίας,
ἐπιτρόπῳ καὶ ἡγεμ[όνι]
τῶν παραθαλασσ[ίων Ἄλπεων...]

Soit : « À Titus Porcius, fils de Porcius Aelianus, personnage éminentissime et prophète, Cornelianus, de la tribu Quirina, prêtre de Leucothéa, tribun de la XVe légion Apollinaris, tribun de la VIIIe cohorte Batavorum, préfet de la IIe cohorte Ulpia Syriaca, préfet de la IVe cohorte Gallorum, préfet de la cohorte Dardanorum, préfet des *exploratores* de Germanie, procurateur du domaine privé pour la circonscription de Flaminie-Émilie-Ligurie, procurateur et gouverneur des Alpes-Maritimes... » (Decourt 2004, p. 15). Il s'agit donc d'une gravure réalisée en l'honneur de Titus Porcius Coernelianus, notable massaliote à la longue carrière militaire qui occupa de nombreuses charges administratives. Certaines de ces dernières permettent de dater l'inscription du IIIe s. ap. J.-C. L'une d'elles, la première par ailleurs à être mise en avant par la dédicace, était notamment relative à la prêtrise du culte de Leucothéa. Elle atteste ainsi l'existence d'un tel culte au sein de la cité massaliète au moins durant l'époque romaine. Pour J.-C. Decourt, ce culte devait être bien plus ancien que le IIIe s. ap. J.-C., le notable massaliote exerçant une charge alors traditionnelle dans sa ville, expliquant pourquoi celle-ci figure en tête de l'inscription (Decourt 2004, p. 16).

Mas-Ins-013 – Cippe à Aurélius Diokleidès

- H. 74,5 cm ; L. 85 cm ; l. 27 cm
- Secteur de Saint-Victor : 1798 (Abbaye de Saint-Victor).
- Fin IIIe s. ap. J.-C.
- Inv. Borély 4418 ; Inv. M.H.M. 83.7.50 ; CIG 6769 ; IG XIV 2436 ; IGG 14 ; IGF 23
- Musée d'Histoire de Marseille

Cippe funéraire en calcaire d'époque impériale, provenant de l'abbaye Saint-Victor. Signalée pour la première fois par Fauris de Saint-Vincent en 1799, la stèle aurait été découverte en 1798, lors de l'installation de la savonnerie Roze dans l'aile nord de l'abbaye de Saint-Victor, près du sépulcre de Glaukia. D'abord perdu, le cippe sera retrouvé en 1956 lors de la démolition du chai des caves des religieuses Bernadines. La pierre, à base et couronnement moulurés et à acrotères, est brisé en haut et en bas à gauche. La face supérieure porte quant à elle une patère sculptée. La face droite est décorée d'un niveau, la gauche d'une *ascia*. Le dos est quant à lui complètement lisse tandis que la face principale présente l'inscription, en grec, suivante :

Θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις)
Αὐρηλίου Διοκλείδου
ὅστις ἔζησεν ἔτεα ιζ΄
ἡμερῶν δεκαπέντε
Αὐρήλ(ιος) Διοκλῆς καὶ
Αὐρήλ(ία) Τερτία γονεῖς
χάριν μνήμης ἔθηκαν.
Γεγένηται εἰς τὸ Οὐέ-
νερις, ὅπου Ἡρακλῆς,
ἡμέρᾳ Ἀφροδείτης ἡρ-
πάγη ὑπὸ θεῶν καλου-
μένων Πυθίων.

Soit : « Aux dieux mânes d'Aurélius Diokleidès, qui vécut dix-sept ans quinze jours, Aurélius Dioklès et Aurélia Tertia ses parents ont élevé (ce monument) en souvenir. Il est né le jour de Vénus, le jour où est né Héraclès ; le jour d'Aphrodite, il fut enlevé par les dieux invoqués sous le nom de Pythiens. » (Decourt 2004, p. 33=). L'inscription fut pendant un temps considéré comme un témoigner de l'existence d'un sanctuaire à Vénus. En effet, d'après J. Franz, le défunt, Aurélius, serait né dans le sanctuaire de Vénus (« εις το Ουενεριϛ » ; CIG 6769). L'interprétation sera toutefois contestée par G. Kaibel (IG XIV, 2436). A. Hermary et H. Tréziny avouent que l'ensemble du texte reste obscur (Hermary, Tréziny 2000, p. 147) tandis que pour J.-Cl. Decourt, le passage est simplement une allusion au jour de naissance du défunt, en l'occurrence un vendredi (Decourt *et al.* 2005, p. 183, e°23 ; Decourt 2004, p. 32-34).



Cippe à Aurélius Diokleidès, in Decourt 2004, pl. VII

Velia
Élée

Élé-Ins-001 – *Graffiti* d'époque classique de l'Acropole

- Dimensions inconnues
- Acropole : B. Neutsch (village polygonal) ; 1990, G. Tocco Sciarelli (portique hellénistique)
- Début du Ve-IVe s. av. J.-C.

Graffiti présents sur des coupes ioniennes, des *kylikes* de type Bloesch C et des *skyphoi* à vernis noir. Dans les niveaux d'abandon du village polygonal furent mis au jour deux fragments portant le *graffito* « IPH » et un fragment portant le *graffito* « ΔH » pouvant renvoyer à Déméter (Greco 2006, p. 320-321 ; Neutsch 1994, p. 65). Au niveau du sommet de l'Acropole, lors des fouilles du portique hellénistique et du bâtiment sud, de nombreux autres fragments furent découverts, présentant en majorité les lettres « PH » ou « P », souvent précédées d'un trait vertical attribuable à un *hêta* (« HP » ou « HPH ») ou à un iota (« IP » ou « IPH »), pouvant ainsi renvoyer au nom ionien de la déesse Héra (Ἥρη) au nominatif ou à la dédicace sacrée générique de forme ionienne ἱρή documentée largement à Élée (Greco 2009-2011, p. 108 ; 2006, p. 320-321 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 54 ; 1997). D'autres tessons inscrits du *graffito* « IPE » ont été retrouvés à l'intérieur de la structure récemment découverte à l'extrémité occidentale de l'Acropole et interprétée comme le temple tardo-archaïque[16]. Deux fonds de coupes à vernis noir des IVe s. et IIIe s. av. J.-C., l'un de provenance inconnue (inv. 1748), l'autre issu des fouilles de la *Porta Marina Sud* en 1969, sont moins problématiques puisqu'ils présentent le radical « HP » (Vecchio 2006, p. 372-373).

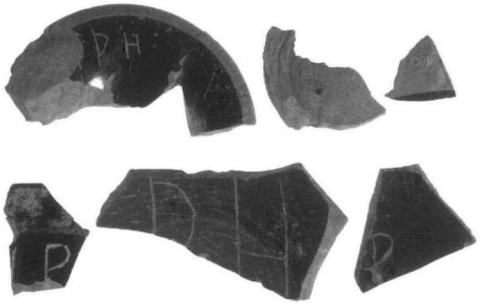

Fragments de céramiques avec graffiti à Héra ?, bâtiment sud, in Tocco Sciarelli 1997, p. 233

Élé-Ins-002 – Inscription à Athéna sur coupe attique

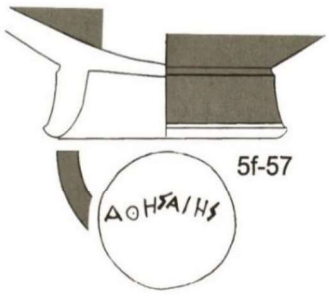

Fond de coupe avec inscription à Athènaiès, in Vecchio 2006, p. 282

- Dimensions inconnues
- Acropole (*cavea* du théâtre).
- Seconde moitié du Ve s. av. J.-C.

Inscription peinte sur le fond intérieur d'une coupe attique à vernis noir retrouvée dans les niveaux de remblais de la *cavea* du théâtre. L'inscription clairement lisible « ΑΘΗΝΑΙΕΣ » renvoie explicitement au culte d'Athéna. Il constitue ainsi à ce jour la plus ancienne attestation certaine du culte de la déesse sur l'acropole d'Élée (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 321 ; Vecchio 2006, p.

[16] https://museopaestum.cultura.gov.it/sullacropoli-di-velia-rinvenuti-i-resti-risalenti-alle-prime-fasi-di-vita-della-citta/

382). Le fait que la dédicace soit peinte et non incisée implique selon J.-P. Morel, non pas une offrande improvisée avec une réutilisation d'un objet à la fonction première différente mais un *ex-voto* fabriqué dès l'origine pour un cadre rituel (Morel 2006b, p. 1766, n. 160).

Élé-Ins-003 – *Graffiti* à Athéna

- Dimensions inconnues
- Acropole : 1990, G. Tocco Sciarelli (portique hellénistique)
- Première moitié du IVe s. av. J.-C.

Graffiti sur coupes, *skyphoi* à vernis noir et *olpai* découverts lors des fouilles du bâtiment au sud du temple. La quasi-totalité des fragments inscrits présentent un alpha. Seul un exemplaire présente le *graffito* AΘ suggérant des dédicaces faites à la déesse Athéna (Greco 2009-2011, p. 111 ; 2006, p. 321 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53 ; 1997 ; Fiammenghi 1994, p. 78-79).

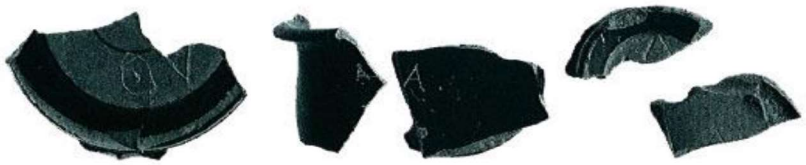

Fragments de céramique avec graffiti à Athéna, in Tocco Sciarelli 2000b,

Élé-Ins-004 – Inscription à la déesse *Hellenia* et Zeus *Hellenios*

- H. 0,21 m ; l. 0,27 m ; É. 0,13 m
- Acropole : 1973, M. Napoli?
- Fin VIe s. / début Ve s. av. J.-C.
- Inv. 127776 ; SEG 32, 1075
- Dépôt archéologique de Vélia

Fragment de bloc en grès local retrouvé sur l'Acropole en 1973, à 10 m au sud-ouest du théâtre, près de la longue *stoa* et dans une position secondaire, dans l'un des niveaux de remplissage de la colline. L'inscription est malheureusement très incomplète :

[--]νίης και Ζη[--]
[--]νίό

E. Miranda est la première à publier l'inscription. En se basant sur quelques caractéristiques épigraphiques, comme le *nu* aux traits obliques, le *sigma* encore écarté et l'utilisation de l'*omicron* pour exprimer la diphtongue « ου », l'épigraphiste propose une datation de l'inscription à la fin du VIe s. ou début du Ve s. av. J.-C. L'inscription évoque l'existence de deux divinités associées présentant la même épiclèse, malheureusement incomplète. Seule la divinité mâle est clairement identifiable à Zeus. Après avoir écarté quelques possibilités comme Zeus *Liménios*, connu uniquement par une source littéraire mais jamais associé aux cultes de divinités féminines, ou encore Zeus *Xenios*, associé à Athéna *Xenia* mais vénéré exclusivement à Sparte, E. Miranda propose de restituer un Zeus *Hellenios* et

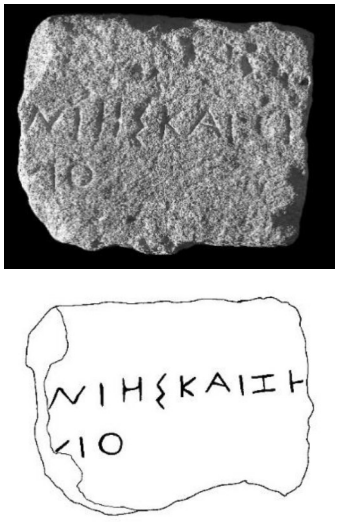

Dédicace à Athena Hellenia et Zeus Hellenios, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. VII

de lui associer une Athéna *Hellenia* (Miranda 1982, p. 165-169). La restitution de l'épiclèse sera largement acceptée par le reste de la communauté scientifique, notamment par la présence d'un Zeus *Hellenios* à Naucratis, établissement panionien auquel a participé Phocée (Vecchio 2003b, n°1, p. 35-36 ; Dubois 1995, n°49, p. 139-140).
Toutefois, plus récemment, l'identification de la parèdre de Zeus a été remise en question, notamment par G. Greco et G. Tocco Sciarelli. Ces derniers pointent du doigt les indices suggérant la présence d'Héra sur l'Acropole aux périodes les plus anciennes, et non Athéna et rappellent bien évidemment le lien évident entre la déesse et son mari Zeus (Greco 2009-2011, p. 108-109 ; 2006, p. 322-323 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53-54). L. Vecchio note également qu'on ne peut exclure complètement le fait que la dédicace puisse concerner deux divinités d'épiclèses différentes (Vecchio 2003b, n°1, p. 35-36).

Élé-Ins-005 – Inscription à Athéna *Polias*

- H. 0,15 m ; l. 0,15 m ; É. 0,025 m
- Acropole : octobre 1979 (remblai d'un fossé médiéval)
- Ier s. av. J.-C./Ier s. ap. J.-C.
- Inv. 43504 ; SEG 32, 1072



Inscription à Athéna Polias, in Vecchio 2003b, Tav. XII

Inscription sur plaque de marbre trouvée en 1979 lors de la fouille de la *cavea* du théâtre, à l'intérieur du comblement d'un fossé du château médiéval. Le fragment de plaque, en marbre de *pavonazzetto*, présente l'inscription suivante :

[--]ενι[--]
[--]ν'Αθηνα Π[ολιάδι ?]
[- κ]αθιέρωσ[έν]

La gravure, datable du changement d'ère par l'étude paléographique, semble donc trahir l'existence d'un culte à Athéna *Polias* (Vecchio 2006, p. 381-382 ; 2003b, n°17, p. 64-65 ; Tocco Sciarelli 2000a, p. 53 ; Miranda 1982, p. 163-164). Le sens de l'épithète, associé au lieu de découverte de l'inscription, pourrait confirmer le rôle poliade de la divinité à Élée, protégeant autant la cité, son territoire et sa communauté. On rappeler également la notion topographique de l'épiclèse puisque le nom πόλι, dont il provient, désigne plus spécifiquement l'ἀκρόπολις (Paul 2016).

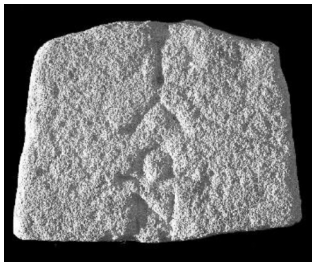

Possible inscription à Poséidon, in Vecchio 2003b, Tav. IX

Élé-Ins-006 – Inscription à Poséidon

- H. 0,19 m ; l. 0,22-0,26 m
- Acropole (remploi château médiéval)
- Première moitié IVe s. av. J.-C.
- Inv. 127775
- Dépôt archéologique de Vélia

Fragment de stèle en grès découverte en réemploi dans le château médiéval de l'Acropole. La forme de la pierre, qui s'amenuise ver son sommet, semble confirmer son identification comme stèle sacrée et non comme stèle funéraire (Vecchio 2003b, n°8, p. 53-54). L'inscription incomplète « [---]ΙΔΩΝ » renvoie au dieu Poséidon (Guarducci 1970, p. 252, n. 2). P. Ebner, qui publie l'inscription, la date par comparaison stylistique à celles de Poséidon *Asphaleios* et Héra *Thelxinè* (Vecchio 2006, p. 373 ; Ebner 1966, p. 339, n°25).

Élé-Ins-007 – Inscription à Poséidon *Asphaleios*

- H. 0,81 m ; l : 0,23-0,29 m ; É. 0,20 m
- Secteur II : 1949, P. C. Sestieri
- Première moitié IVe s. av. J.-C.
- Inv. 43501
- Dépôt archéologique de Vélia

Bloc de grès compact au sommet arrondi présentant une face avant soigneusement polie sur laquelle apparaîssent deux lignes verticales disposées en colonnes « ΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣ ΑΣΦΑΛΕΙΟΥ ». La stèle, complète, fut retrouvée sur la Terrasse B (Secteur II), peut-être selon P. C. Sestieri non loin au sud des bases encastrées de l'Aire sacrée n°2. Sa découverte précise n'est toutefois pas claire, car P. C. Sestieri semble indiquer, de manière floue, avoir mis au jour lui-même la stèle en 1949 (Sestieri 1949), tandis que M. Guarducci évoque une découverte en 1926 (Guarducci 1966, p. 280 ; Dubois 1995, n°55, p. 148-149). L'étude de l'ancienne documentation archéologique semble déterminer que l'inscription semble bien avoir été découverte en 1949 par P. C. Sestieri (Gassner *et al.* 2009a, p. 88 ; Gassner 2005a, p. 59-60 ; Vecchio 2003b, n°7, p. 50-53). La stèle semble s'encastrer dans l'une des bases de l'Aire sacrée n°2 à laquelle elle a donc été associée. C'est sur cette association que P. C. Sestieri identifia le complexe monumental comme un sanctuaire et plus particulièrement un lieu de culte dédié à Poséidon *Asphaleios* (Sestieri 1949). Les caractères paléographiques permettent de dater la stèle de la première moitié du IVe s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, n°7, p. 50-53 ; Guarducci 1966, p. 280).

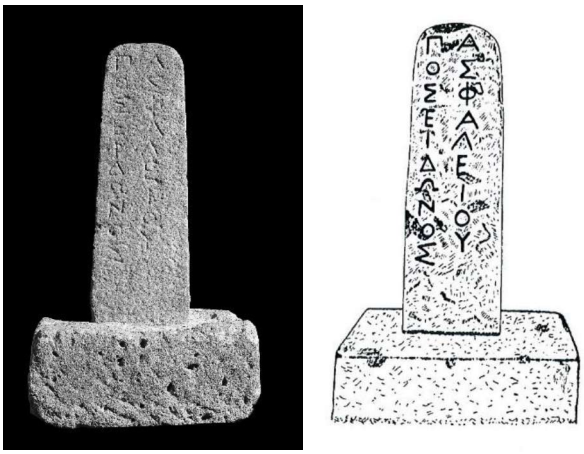

Cippe de Poséidon Asphaléios, photographie in Vecchio 2003b, Tav. IX ; dessin in Dubois 1995, p. 148

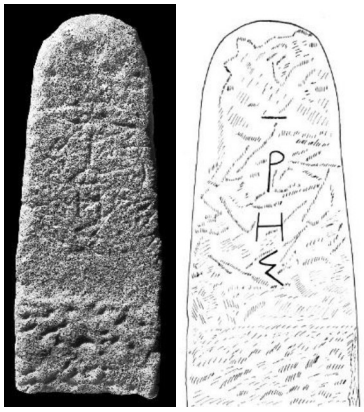

Inscription à Héra, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. XI

Élé-Ins-008 – Inscription à Héra du Secteur II

- H. 0,85 m ; l. 0,18-0,26 m ; É. 0,23 m
- Secteur II? : P. C. Sestieri?
- Première moitié IVe s. av. J.-C.
- Inv. 194512
- Dépôt archéologique de Vélia

Bloc en grès local inscrit au nom d'Héra, au génitif, et sans épiclèse. Publié pour la première fois en 1970 par M. Guarducci, son contexte de découverte était inconnu (Guarducci 1970, p. 259-260), jusqu'à la redécouverte, en 2004, de photographies relatives aux fouilles de P. C. Sestieri et parmi lesquelles apparait ladite stèle. Au dos de la photographie, une inscription manuscrite établit clairement la découverte de la stèle sur la Terrasse B, et donc dans le Secteur II (Vecchio 2006, p. 376-377 ; Gassner 2005a, p. 61). L'inscription présente sur la face principale est parfaitement lisible : [΄H]PHΣ. Les caractères épigraphiques permettent de la dater du IVe s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, n°10, p. 56).

Élé-Ins-009 – Inscription en réemploi de la tour A9

- Dimensions inconnues
- Secteur II : 2001
- IVe s. av. J.-C.

Grand bloc parallélépipédique retrouvé en rémploi dans le mur ouest de la tour hellénistique A9. Celui-ci présente l'inscription incomplète « ΟΛ [--] ». D'après V. Gassner, le grand bloc pourrait d'après ses dimensions être à l'origine un bloc d'architrave d'un bâtiment monumental. L'inscription fut datée, par étude paléographique, du IVe s. av. J.-C. De par ses dimensions et sa proximité avec l'Aire sacrée n°2, le bloc pourrait confirmer l'existence d'un lieu de culte antérieur aux vestiges du IIIe s. av. J.-C. (Gassner *et al.* 2009a, p. 90).



Tour A9, côté occidental, bloc réutilisé avec inscription « ΟΛ », in Gassner et al 2009a, p. 90

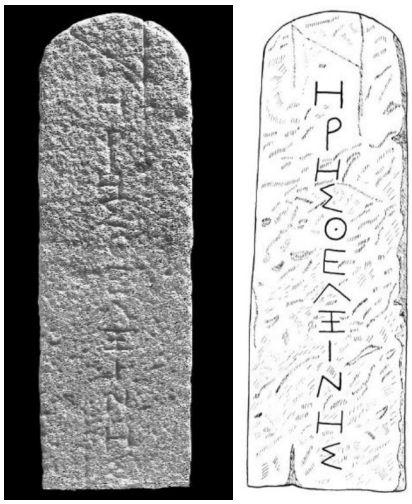

Cippe d'Héra Thelxinè, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. IX

Élé-Ins-010 – Inscription à Héra *Thelxinè*

- H : 0,98 m ; l. 0,28-0,32 m ; É. 0,23 m
- Contexte de découverte inconnu
- IVe s. av. J.-C.
- Inv. 43507 ; SEG 26, 1211
- Dépôt archéologique de Vélia

Stèle en grès de provenance inconnue publiée pour la première fois en 1970 par M. Guarducci. L'épigraphe, complète, court verticalement sur une seule ligne, les lettres étant alignées les unes au-dessous des autres : « ΗΡΗΣ ΘΕΛΞΙΝΗΣ ». Cette façon de faire rappelle l'inscription à Poséidon *Asphaleios*, les deux stèles présentant par ailleurs des dimensions proches. Comme cette dernière, M. Guarducci date la gravure, par étude paléographique, du IVe s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, n°9, p. 54-56 ; Guarducci 1970, p. 256-259).

Élé-Ins-011 – Inscription à Héra de l'Insula II

- L. 1,55 m ; l. 0,608 m ; É. 0,23 m
- *Insula* II (salle Q)
- IVe s. av. J.-C.

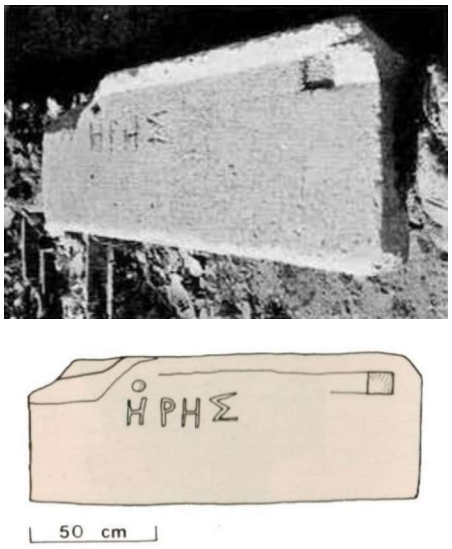

Socle avec inscription à Héra, photographie in Catalano 1965, Tav. 8, dessin in Tocco Sciarelli 1994, p. 48

Bloc en calcaire retrouvé au sein de l'Insula II et utilisé en réemploi lors d'une occupation tardive du secteur durant l'Antiquité tardive comme seuil de porte de l'escalier permettant l'accès à la cour portiquée ouest (Pl. CII, a, lettre s). L'inscription fut pour la première fois évoquée en 1964 lors de la IVe Conférence de Tarente avant d'être publiée par P. Ebner deux ans plus tard. Il semblait s'agir à l'origine d'un bloc architectural appartenant par exemple à une architrave. Le bloc présente le nom d'Héra au génitif « ΗΡΗΣ », ce qui semble suggérer qu'il appartenait à l'origine à un monument sacré dédié à la déesse. De par la disposition de la gravure sur le bloc, P. Ebner suggère l'existence de deux autres blocs, l'un central, l'autre présentant une inscription symétrique sur son extrémité droite, restituant ainsi une architrave ou un entablement complet d'au moins 4 m. L'inscription a été datée par étude paléographique du IVe s. av. J.-C. (Gassner 2005a, p. 61 ; Vecchio 2003b, n°11, p. 56-57 ; Tocco Sciarelli 1997, Krinzinger 1994, p. 43 ; Ebner 1966a, p. 338).

Élé-Ins-012 – Inscription à Héra de la tour A6

- Dimensions inconnues
- Tour A6 : 1971/1972, O. Salvadego Molin Ugoni
- Fin IVe s. – début IIIe s. av. J.-C. (?)
- Perdue

Bloc présentant le nom d'Héra au génitif « HPHΣ » mentionné par Olga Salvadego Molin Ugoni dans le cadre de son travail de thèse en 1971/1972. Le bloc inscrit aurait été observé en remploi dans la muraille rejoignant la *Porta Rosa* au Castellucio, et plus précisément aux alentours de la tour A6, à proximité de la jonction avec le mur D. Le bloc est malheureusement aujourd'hui introuvable et aucune documentation graphique ou photographique n'a survécu (Gassner 2005a, p. 61 ; Tocco Sciarelli 1997). Bien qu'il soit, pour ces raisons, impossible d'avancer une date, L. Vecchio note que la courtine, qui peut être datée de la fin du IVe s. ou du début du IIIe s. av. J.-C., fournit tout de même un *terminus ante quem* pour l'inscription (Vecchio 2003b, n°12, p. 57-58).

Élé-Ins-013 – Inscription à Perséphone et Hadès

- L. 1,91 m (cons.) ; l. 0,38 m ; H. 0,19 m
- Casal Velino : 1937, Fr. Ribiezzo
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- Inv. 44607 ; SEG 43, 674
- Dépôt archéologique de Vélia

En 1937, Fr. Ribiezzo publie pour la première fois un bloc de calcaire inscrit retrouvé à Casal Velino, à environ 4 km au nord-ouest de Vélia. Le bloc était alors réemployé comme une marche d'un escalier du chemin couvert de Fontanelle dans la Via Barricupi. Le bloc semble avoir été retaillé dans sa longueur afin de correspondre aux dimensions des autres marches de l'escalier (Ribezzo 1937). Après sa découverte, le bloc a été enlevé pour être amené à Vélia par M. Napoli dans les années 1970 (Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62). Celui-ci présente, sur deux lignes, l'inscription grecque suivante, dans le sens de la longueur :

ΦΕΡΣΕΦΟΝΗΣ
ΑΙΔΟΥ

Fr. Ribiezzo note l'existence de deux trous de fixation rectangulaires visibles sur le long côté supérieur du bloc, servant probablement à loger les montants d'une porte. Il ne s'agit toutefois pas de l'utilisation première de la pierre puisque l'évidement gauche a partiellement endommagé le début de l'inscription. À l'origine, le bloc devait donc être plus long et la gravure devait être faite en son centre. Sur ces observations, Fr. Ribiezzo estime la longueur maximale du bloc à environ 3 m et l'interprète ainsi, au vu de la nature cultuelle de l'inscription, comme l'architrave ou l'entablement d'un temple. L'emploi du génitif confirme en effet qu'il s'agit bien ici d'une dédicace faite en l'honneur de Perséphone (Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62 ; Ribezzo 1937). Toutefois, pour Fr. Ribiezzo, l'absence de conjonction de coordination entre les deux noms exclut un culte commun de la déesse et d'Hadès : il faudrait plutôt y voir une dédicace faite en l'honneur de « Perséphone, femme d'Hadès » (Ribezzo 1937). À l'inverse, pour L. Vecchio, le fait que malgré la longueur du bloc et l'espace disponible, les noms aient été gravés sur deux lignes

distinctes, suggère plutôt une double dédicace pour Perséphone et Hadès (Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62). On pourrait enfin s'étonner de l'emploi de Φερσεφόνης à la place du traditionnel Περσεφόνης. À ce propos, Fr. Ribiezzo écrit que cette première forme était probablement celle connue par les Étrusques de Campanie et sera notamment utilisée par des auteurs tardifs comme Diogène d'Halicarnasse ou Plutarque (Ribezzo 1937). Au vu de la proximité de Casal Velino à Élée, Fr. Ribiezzo proposa que le bloc provienne à l'origine de la cité phocéenne. Le bloc a notamment été retiré par M. Napoli et transporté à Vélia où il est depuis conservé. En 1966, P. Ebner, qui évoque de nouveau l'inscription, l'associe à l'Aire sacrée n°7, alors identifiée comme un sanctuaire « chthonien » dédié à Déméter et à Perséphone (Ebner 1966a, p. 337-338). L'inscription semble dater, par étude paléographique, des IIIe-IIe s. av. J.-C. (Greco 2006, p. 350 ; Vecchio 2003b, n°15, p. 60-62).



Inscription à Perséphone et Hadès, in Vecchio 2003b, Tav. X

Élé-Ins-014 – *Graffito* à Arès *Enyalios*

- D. 17,6 cm
- Aire sacrée n°7 : 2004, V. Gassner (US 1429/04, temple Phase 2)
- Fin IIIe-IIe s. av. J.-C.
- Inv. 1429/04-1 (Cat. D7)

Fragment inscrit de coupe conique à vernis noir présentant des parois fines et une rainure intérieure sous le rebord découvert dans la couche US 1429/04 correspondant à la couche de préparation de l'installation du sol en opus *signinum*. Le vase fut ainsi reconstitué comme une coupe apode Morel 2154c1. L'intérieur est décoré d'une ligne gravée ondulée, peut-être complétée de feuilles peintes dont aucune trace n'est conservée. Ce type qui présente toujours un décor peint interne et parfois un médaillon central au fond, est une invention de la période hellénistique qui apparaît dans le deuxième quart du IIIe s. av. J.-C. à Athènes et dans la partie est de la mer Égée. Les exemplaires évoqués par J.-P. Morel sont eux de production locale ou en campanienne A et sont réalisés à partir de la fin du IIIe s. et durant le IIe s. av. J.-C. À Vélia, en plus de celui-ci, deux autres vases de ce type ont été trouvés, toujours dans des contextes sacrés et dans une argile non locale : une coupe provenant d'un sondage réalisé à l'intérieur de la tour B3 dans un contexte de la phase E (fin IIIe/début IIe s. av. J.-C.), l'autre dans un contexte de la Phase D2 de l'Aire sacrée n°1 (Gassner *et al.* 2009b, p. 123). Sur la partie extérieure du fragment retrouvé dans le temple de l'Aire sacrée n°7 est lisible le *graffito* incomplet « ENYA- ». Pour L. Vecchio, l'inscription fragmentaire serait la première partie



Coupe avec inscription ENYA, in Gassner et al 2009b, p. 120

d'une dédicace et le mot, incomplet, pourrait être restitué en Ἐνυάλιο et pourrait ainsi attester d'un culte à Arès *Enyalos* à Élée et au sein de l'Aire sacrée n°7 (Vecchio 2006, p. 383).

Élé-Ins-015 – Inscription latine du temple de Mars

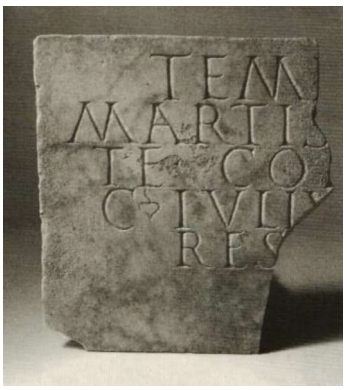

Inscription relative au Temple de Mars, in Vecchio 2006, Tav. I

- Dimensions inconnues
- Nécropole Porta Marina Sud
- Époque imperiale

Retrouvée en réemploi dans l'enceinte funéraire IV de la nécropole de la *Porta Marina Sud*. L'inscription, gravée sur la surface travaillée d'une plaque fragmentaire en pierre, est visible sur cinq lignes :

Tem[plum –]
Martis [–]
te co[–]
C Iuliu[–]
5 *restit[uit]*

Le texte évoque la tenue de travaux de restauration d'un temple de Mars réalisés par un certain C. Iulius. La présence d'*hederae*, signes gravés en forme de feuille de lierre servant seulement de séparateur entre les mots, permet de dater l'inscription de l'époque impériale. La plaque permet ainsi d'attester l'existence d'un culte à Mars durant l'époque impériale et pourrait, d'après L. Vecchio, faire écho au *graffito* à Enyalios retrouvé dans l'Aire sacrée n°7 et daté du IIIe s. av. J.-C. (Vecchio 2006, p. 383 et n. 71).

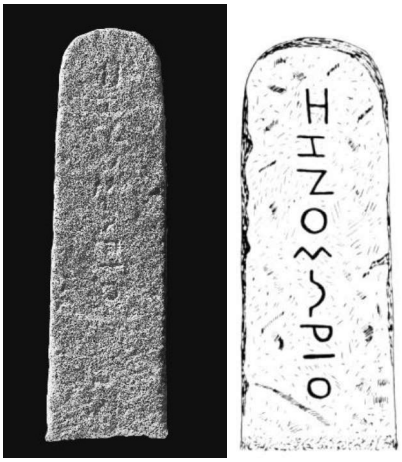

Cippe de Zeus Ourios, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. VII

Élé-Ins-016 – Inscription à Zeus *Ourios*

- H. 0,96 m ; l. 0,20-0,24 m ; É. 0,18 m
- Aire sacrée n°8 : 1953 (P. C. Sestieri)
- Milieu du Ve s. av. J.-C.
- Inv. 43510 ; SEG 38, 1019
- Dépôt archéologique de Vélia

Stèle inscrite en grès local retrouvée en 1953 par P. C. Sestieri dans le coin nord de la terrasse de l'Aire sacrée n°8. Le cippe sera pour la première fois évoqué en 1954 par P. C. Sestieri qui en propose une première lecture avant d'être étudié par M. Guarducci en 1966 qui accompagne son analyse d'une photographie et d'un dessin (Guarducci 1966, p. 282-284). L'inscription complète est présente sur la face principale et taillée de la stèle. Elle court verticalement sous son long, les caractères étant posés les uns à côté des autres. On peut y lire :

ΞΗΝΟΣ ΩΡΙΟ

Plusieurs lectures ont été proposées au fil des années. L'année suivant la découverte de la stèle P. C. Sestieri propose tout d'abord d'y lire « Zeus *Oraios* », mais sans apporter plus de détails, avant de suivre quelques années plus tard la lecture de B. Neutsch proposée en 1956. Ce dernier préfère y voir une dédicace à Zeus Ὅριος, protecteur des frontières, l'épithète dérivant de ὅρος, la « frontière ». Pour B. Neutsch, l'épiclèse Ὥριος serait la forme ionienne Οὔριος, après le remplacement de la diphtongue « ου » par « ω ». En 1964, P. Ebner propose une lecture différente en identifiant l'épiclèse Οὔριος, renvoyant à la protection de la navigation et des marins (Pedrazzi 2013, p. 311). Pour M. Guarducci, il faut plutôt lire Ὥριος, forme ionienne et équivalent d'Οὔριος, dérivant de οὖρος, le « vent favorable ». La stèle serait donc associée au culte d'un Zeus maritime qui protège les marins grâce à son vent propice à la navigation (Guarducci 1966, p. 282-284). Enfin, R. Arena propose de faire correspondre Ὥριος à Ὡραῖος, provenant de ὥρα qui signifie « maintenant ». Il s'agirait alors d'un Zeus « de la bonne saison », du « bon moment », du « temps approprié » ou encore du « temps favorable » (Arena 1987, p. 329). L'étude paléographique de M. Guarducci permit également de dater l'inscription, au travers de quelques caractères archaïques comme la présence d'un *heta* avec un trait central oblique, de la moitié du Ve s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, n°2, p. 38-42 ; Guarducci 1966, p. 282-284).

Élé-Ins-017 – Inscription à *Olympios* Kairos

- H. 0,91 m (cons.) ; l. 0,20-0,22 m ; É. 0,18 m
- Aire sacrée n°8 : 1953 (P. C. Sestieri)
- Milieu du Ve s. av. J.-C.
- Inv. 194510 ; SEG 26, 1211
- Dépôt archéologique de Vélia

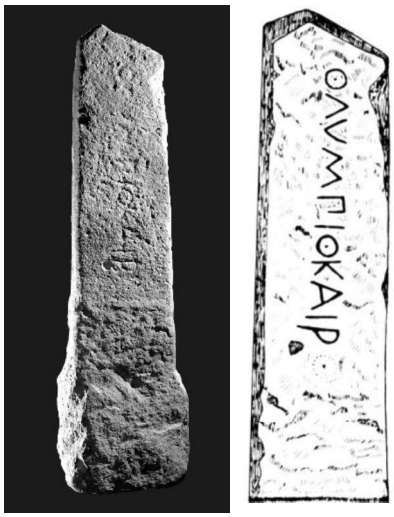

Cippe d'Olympios Kairos, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. VII

Stèle inscrite en grès local retrouvée en 1953 par P. C. Sestieri dans le coin nord de la terrasse de l'Aire sacrée n°8. Contrairement aux deux autres stèles inscrites retrouvées dans le même contexte, celle-ci dénote par ses proportions nettement plus élancées. Son extrémité haute est cassée. Bien que le cippe soit cité par P. C. Sestieri en 1954, il faudra attendre 1966 et l'étude de M. Guarducci pour avoir une première réelle description et une première tentative de lecture de l'inscription. Comme sur la stèle précédente, l'inscription complète est présente sur la face principale et taillée de la stèle, courant verticalement :

ΟΛΥΜΠΙΟ ΚΑΙΡΟ

Comme les autres stèles inscrites de l'Aire sacrée n°8, l'inscription de ce cippe présente des caractéristiques paléographiques permettant de la dater de la moitié du Ve s. av. J.-C. (Vecchio 2003b, n°3, p. 42-45 ; Guarducci 1966, p. 287). Kairos semble être un dieu qui personnifie le moment heureux, l'incarnation de la chance, de l'opportunité qu'il faut saisir avant qu'elle ne passe. Son culte remonte au moins au Ve s. av. J.-C. où il était vénéré, d'après Pausanias, à l'entrée du stade d'Olympie[17]. La stèle de Vélia est quant à elle le premier vestige épigraphique de cette divinité. Ὀλύμπιος fut ainsi interprété comme l'épithète du dieu Kairos mais sa définition fut et est encore sujet à débat : selon M. Guarducci, l'épithète permettrait de raccrocher le culte éléate à celui d'Olympie dont il

[17] Pausanias, *Description de la Grèce*, V, 14, 9.

serait originaire (Guarducci 1966, p. 288-289 ; 1972, p. 112-117) tandis que G. Pugliese Carratelli assure qu'il ne faut pas confondre Ὀλύμπιος et Ὀλυμπικός et propose qu'Ὀλύμπιος renvoie plutôt au statut d'Olympien du dieu (Pugliese Carratelli 1970b, p. 248-249). M. Pedrazzi note toutefois la position inhabituelle de l'épiclèse *Olympios*, positionnée devant le sujet et n'écarte pas ainsi la possibilité qu'*Olympios* et *Kairos* soient tout deux les épithètes d'une divinité dont le nom aurait été perdu, puisque l'extrémité haute de la stèle est cassée, ou implicitement sous-entendus, à la manière de la stèle de *Pompaios* (Élé-Ins-018 ; Pedrazzi 2013, p. 330-331).

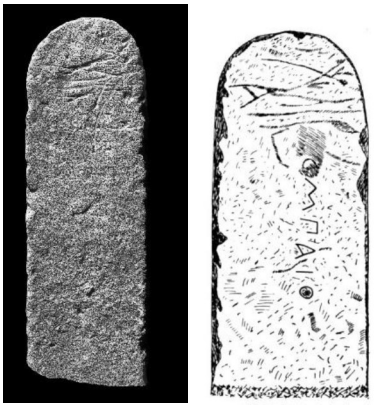

Cippe de Pompaios, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. VIII

Élé-Ins-018 – Inscription à *Pompaios*

- H. 0,94 m ; l. 0,26-0,28 m ; É. 0,18 m
- Aire sacrée n°8 : 1953 (P. C. Sestieri)
- Milieu du Ve s. av. J.-C.
- Inv. 194509 ; SEG 38, 1019
- Dépôt archéologique de Vélia

Stèle inscrite en grès local retrouvée en 1953 par P. C. Sestieri dans le coin nord de la terrasse de l'Aire sacrée n°8. D'après M. Guarducci retrouvée *in situ*, elle est visible sur une photographie à l'est de la base C, à l'intérieur de l'enclos au nord de l'autel (Pl. XCVIII ; Guarducci 1966, p. 284). Entièrement conservée, elle présente une forme similaire à celle de Zeus *Ourios* (Élé-Ins-016). Comme la stèle précédente (Élé-Ins-017), il faudra attendre l'étude de M. Guarducci en 1966 pour avoir une première réelle description et une première tentative de lecture bien que l'inscription soit déjà évoquée dès 1954 dans un article de P. C. Sestieri. L'épigraphe est quasi-complète mais extrêmement corrodée. Elle court verticalement sur la face principale taillée de la stèle. On y lit :

ΠΟ]ΜΠΑΙΟ

Le *mu* très ouvert, le *pi* en forme de crochet et l'*alpha* à barre oblique sont autant d'éléments qui permettent de dater l'inscription du Ve s. av. J.-C. (Pedrazzi 2013, p. 331 ; Vecchio 2003b, n°3, p. 45-46). Le terme Πομπαῖος pourrait désigner selon M. Guarducci une divinité qui « accompagne » favorablement. Il pourrait ainsi s'agir d'une épithète d'une divinité implicite, ou du théonyme d'une divinité à part entière (Dubois 1995, n°56, p. 149-150 ; Guarducci 1966, p. 284-286). R. Arena préfère y voir l'épiclèse du dieu Hermès qui accompagne les morts en tant que divinité psychopompe mais qui est de manière plus générale un accompagnateur secourable (Arena 1987, p. 330), et dont la présence à Élée est suggérée par divers témoignages. Si M. Guarducci reconnaît également là une épithète du dieu Hermès, l'auteur précise que *Pompaios* apparait également dans une liste d'épithètes de Zeus conservée dans deux codex stockés respectivement dans la Bibliothèque Laurentienne et dans la Bibliothèque Ambrosienne (Guarducci 1966, p. 286). L. Vecchio trouve l'interprétation d'un théonyme peu probable, car ne reposant sur aucun témoignage sûr (Vecchio 2006, p. 379-380). Enfin, M. Pedrazzi ne semble délaisser aucune hypothèse entre l'identification d'un théonyme ou d'une épiclèse. Toutefois l'archéologue italien avance que s'il s'agit d'une épiclèse, elle ne peut se référer qu'à Zeus au vu du contexte épigraphique du sanctuaire, puisque dans le cas contraire il aurait été nécessaire de préciser le nom afin d'éviter toute confusion (Pedrazzi 2013, p. 331-332).

Élé-Ins-019 – Inscription à Zeus *Alastoros* et *Ourios* ?

- H. 0,47 m (cons.) ; l. 0,19-0,22 m ; É. 0,15-0,18 m
- *Porta Rosa* : 1961-1965 (M. Napoli)
- Milieu du Ve s. av. J.-C.
- Inv. 127777 ; SEG 38, 1019
- Dépôt archéologique de Vélia

Stèle inscrite retrouvée par M. Napoli juste à l'extérieur de la *Porta Rosa* à une date non communiquée. La localisation et le contexte de découverte sont peu précis : on ignore ainsi de quel côté de la dite porte la stèle a été retrouvée et si elle était en position primaire ou secondaire. Elle sera rapidement évoquée par G. Pugliese Carratelli en 1965 avant d'être publiée par M. Guarducci en 1970. La stèle est fragmentaire et sa base n'est pas conservée. L'inscription, incomplète, présente deux lignes d'écriture verticales, lisibles de haut en bas, en *stoïchédon* :

[–]ΗΝΟΣ Α(?) [–]
[–]Ι ΩΡΙΟ

L'inscription est datable du milieu du Ve s. av. J.-C. sur la base de divers caractères épigraphiques (Vecchio 2003b, n°5, p. 46-48). Lisant : [Z]ηνὸς Α[-] [κα]ὶ Ὠρίο̃, M. Guarducci interprète la stèle comme un cippe votif en l'honneur de Zeus auquel serait attribué deux épithètes. Le deuxième, lisible sans équivoque, est Ὤριος qui renvoie à une divinité « au vent favorable » et qui, nous l'avons vu, apparaît déjà sur un cippe inscrit de l'Aire sacrée n°8 datant de la même période et en l'honneur de Zeus également (Élé-Ins-016). La première épithète est bien moins déchiffrable car située sur la cassure de la stèle et la lettre qui suit l'alpha est difficilement lisible : seul un trait oblique est conservé. G. Pugliese Carratelli propose d'y reconnaître un *nu*. Pour M. Guarducci, il s'agirait plutôt d'un *mu* ou d'un *lambda*. S'il s'agit bien d'un *mu*, M. Guarducci propose de restituer un Zeus *Amarios*, dieu des Achéens, notamment vénéré dans le sanctuaire d'Héliké en Achaïe. S'il s'agit d'un *lambda*, M. Guarducci identifie plutôt Zeus *Alastoros*, dieu protecteur conjurant le mal (Guarducci 1970, p. 253-255).

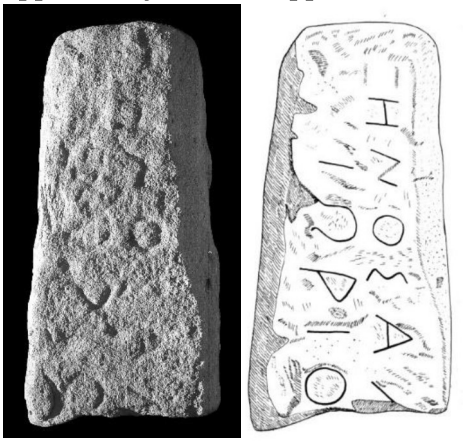

Inscription à Zeus et Orios, in Vecchio 2003b, Tav. IV et Tav. VIII



Élé-Ins-020 – Inscription à Zeus *Exakesterios* ?

- H. 0,28 m ; l. 0,65 m ; É. 0,15 m
- Contexte de découverte inconnu
- IVe s. av. J.-C.
- Inv. 127778 ; SEG 32, 1074
- Dépôt archéologique de Vélia

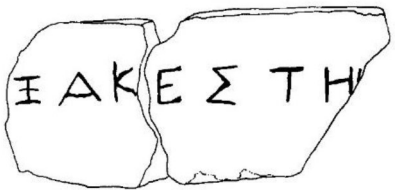

Inscription à Zeus Exakestérios, in Vecchio 2003b, Tav. V et Tav. XI

Deux fragments d'un bloc de pierre locale interprété comme un morceau d'architrave en raison de la disposition horizontale de l'inscription :

[–]ΞΑΚΕΣΤΗ[–]

L'inscription fut pour la première fois publiée en 1982 par E. Miranda. Son étude paléographique permit de la dater du IVe s. av. J.-C. L'épigraphiste italienne propose d'y reconnaître l'épithète *Exakesterios* et d'ainsi compléter en « Ζηνος (?) Ἐ]ξακεστη[ρίου] » soit « Zeus qui remédie aux malheurs » (Miranda 1982, p. 169). Si l'épithète *Exakesterios* est facilement reconnaissable, le nom de la divinité rattachée n'a quant à lui pas été conservé. *Exakesterios* est toutefois traditionnellement associé à Zeus. L'épiclèse *Exakesterios* renvoie quant à lui à la prérogative de la divinité de remédier aux maux et aux malheurs des hommes, mais aussi à la sphère de la purification et de la guérison (Vecchio 2006, p. 370-371 ; 2003b, n°13, p. 58-59 ; Dubois 1995, n°50, p. 140-141).

Élé-Ins-021 – Inscription à Zeus *Hypatos Athenaios*

- H. 0,84 m (cons.) ; l. 0,27-035 m ; É. 0,13 m
- Contexte de découverte inconnu
- 2nd moitié du Ve s. av. J.-C.
- Inv. 194511
- Dépôt archéologique de Vélia

Stèle en grès local, de provenance inconnue. Assez bien conservée, la stèle possède encore le rebord inférieur qui lui servait à se fixer au sol. Elle possède sur sa face principale, très corrodée, une inscription sur une seule ligne, bien lisible de haut en bas :

ΖΕΝΟ[S] ΥΠΑΤΟΥ ΑΘΗ(?)

La stèle semble pour la première fois publiée par M. Guarducci en 1970 mais l'épigraphiste ne connaît alors l'inscription qu'au travers d'une photographie. Elle est datée par M. Guarducci du Ve s. av. J.-C., voire de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. sur la base de différents caractères paléographiques (Vecchio 2003b, n°6, p. 48-50 ; Guarducci 1970, p. 255-256). R. Arena la datera quant à lui de la fin du même siècle (Vecchio 2006, p. 370, n. 19). M. Guarducci restitue

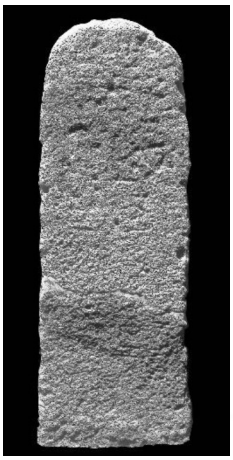



Inscription à Zeus Hypatos Athenaios, in Vecchio 2003b, in Tav. IV et Tav. VIII

l'inscription comme suit : Ζηνὸ[ς] Ὑπάτου Ἀθη(ναίου). Zeus *Hypatos* était un Zeus des hauteurs et des collines. Ici, l'abréviation volontaire AΘH, qui semble renvoyer à l'épithète *Athenaios*, insiste sur la nature athénienne du culte éléate (Vecchio 2006, p. 370 ; 2003b, n°6, p. 48-50 ; Dubois 1995, n°52, p. 144-145 ; Guarducci 1970, p. 255-256).

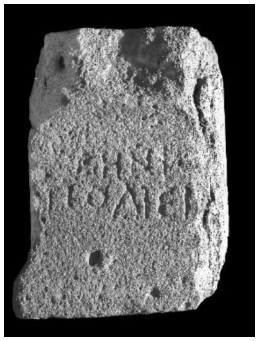

Inscription à Zeus Polieus, in Vecchio 2003b, Tav. XI

Élé-Ins-022 – Inscription à Zeus *Polieus*

- H. 0,41 m ; l. 0,255 m ; É. 0,225 m
- Contexte de découverte inconnu
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- Inv. 43509 ; SEG 32, 1075
- Dépôt archéologique de Vélia

Petit autel en grès local, de provenance inconnue. Le bloc est brisé à droite et ébréché sur tout le cadre supérieur. L'inscription, sur deux lignes, semble complète et entièrement lisible :

ΖΗΝΙ ΠΟΛΙΕΙ

E. Miranda date l'inscription du IIIe s. ou du IIe s. av. J.-C. à partir des caractères épigraphiques particuliers comme le *lambda* et l'*epsilon* qui tendent vers l'italique. Elle y lit : Ζηνὶ Πολιεῖ. Le culte de Zeus *Polieus* est assez commun et est notamment associé à Athéna *Polias*, par exemple à Athènes ou à Rhodes. En Italie et en Sicile, on le retrouve à Agrigente pour le VIe s. av. J.-C. et à Rome pour l'époque impériale (Miranda 1982, n°4 p. 171-172). En Asie Mineure, il est notamment vénéré à Kos comme en témoigne une inscription évoquant le calendrier sacrificiel de la ville (IG XII 4.1, 278 = LSCG 151A ; Lebreton 2015 ; Sourvinou-Inwood 1993, p. 12) et à Miletopolis, colonie milésienne en Propontide, comme l'atteste le calendrier de sacrifices du IVe/IIIe s. av. J.-C. (IK, 26, p. 2-3, n°1, l. 6 ; Pirenne-Delforge 1994, p. 385). Bien que de provenance inconnue, les proportions modestes de l'autel pourraient permettre de le mettre en relation avec le mobilier domestique de certaines habitations de la période hellénistique (Vecchio 2003b, n°14, p. 59-60).

Élé-Ins-023 – Inscription à Oulis, *iatromantis* d'Apollon

- H. 24,5 cm ; l. 23 cm ; É. 5 cm
- *Insula* I : 1960 (Pièce n°8)
- Ier s. av. J.-C. / Ier s. ap. J.-C.
- Inv. nr. 20067

Dalle de marbre fragmentaire retrouvée le 2 novembre 1960 dans la pièce n°8 de l'*Insula* I, à 0,80 cm du pavage. On peut y lire sur plusieurs lignes :

?]ΗΣΥΙ[--]
ΟΥΛΙΣ[--]
ΙΑΤΡΟΜ[ΑΝΤΙΣ?]
ΑΠΟΛΛ[ΩΝΟΣ?]

5 [--]ΝΔΡΩΝ
[--]ΙΑΠΕΤ[--]

Si P. Ebner, proposait plutôt de lire, ligne 2, le terme Οὐλίαδης, reconnaissant un *alpha* au travers de la barre oblique conservée à droite de l'*iota* (Ebner 1970, p. 262), L. Vecchio propose plutôt d'y voir un *sigma*, restituant ainsi l'anthroponyme commun à Élée d'Oulis. De plus, ce dernier propose comme « *unica integrazione proponibile* » le terme ιατρομαντισ ligne 3 (Vecchio 2003a, p. 239, n. 16). Selon L. Vecchio, il pourrait s'agir d'un décret en l'honneur d'un personnage nommé Oulis (Vecchio 2003a, p. 246-248, n. 123). Il est intéressant de noter que celui-ci est décrit comme *iatromantis* d'Apollon, suggérant un culte du dieu à Élée.



Inscription à Oulis, iatromantis d'Apollon, in Vecchio 2003b, Tav. XIII



Fragment de coupe à vernis noir avec graffito (Élé-Ins-024A), in Cicala, Vecchio 2008, p. 167

Élé-Ins-024 – *Graffiti* du puits sacré

- Dimensions variables
- Secteur du puits : 1966-1967, M. Napoli et 1979, B. Neutsch (puits)
- IIe s. av. J.-C. (inv. 17842)

Fragments de fonds de vases inscrits retrouvés dans les comblements du puits « sacré » d'Élée. M. Napoli observe plusieurs fragments inscrits « EP » qu'ils associent, avec les monolithes inscrits (Élé-Ins-025), au culte d'Éros. Ces épigraphes n'ont malheureusement pas été retrouvées lors de l'étude du matériel provenant du puits en 1990. L. Cicala et L. Vecchio se demandent si elles n'auraient pas été séparées du reste du mobilier en raison de leur importance. Lors de la même étude, un fragment de fond de coupe à vernis noir présentant dans le fond interne l'inscription « HP » a été retrouvé (Élé-Ins-024A ; inv. 17842). Le fragment inscrit est datable du milieu du IIe s. av. J.-C. Pour L. Cicala et L. Vecchio, il pourrait s'agir d'une dédicace à Héra, exprimée sous une forme abrégée, selon une formule déjà connue à Élée et retrouvée sur l'Acropole (Élé-Ins-001 ; Cicala, Vecchio 2008, p. 166 ; Vecchio 2003b, p. 63, n. 387).

Élé-Ins-025 – Graffites sur monolithes

- Dimensions variables
- Secteur du puits : 1966-1967, M. Napoli et 1979, B. Neutsch
- Époque hellénistique
- SEG 42, 1821

Monolithes de grès de grandes dimensions situés non loin au nord du puits monumental de la Ville Basse. La pierre de plus grandes dimensions, de forme vaguement ovoïde, est en grande partie intégrée dans l'escarpement naturel de la colline et demeure *in situ* (Élé-Ins-025A). Elle fut observée pour la première fois en 1966-1967 par M. Napoli. Sa face supérieure montre des signes évidents de taille, résultant probablement, selon L. Vecchio et L. Cicala, de l'aplanissement du secteur à l'époque romaine. La face orientée vers le sud, légèrement concave, présente en son centre l'inscripti on « EP ». Les lettres, gravées d'un

sillon de 3 cm de large et de 2-3 cm de profondeur, sont d'une taille considérable, mesurant environ 14 cm de hauteur. L'étude paléographique permet de dater l'inscription de l'époque hellénistique : l'*epsilon* présente un trait médian plus court que les deux traits externes tandis que le *rho* a un œillet de moindres dimensions (Cicala, Vecchio 2008, p. 180 ; Vecchio 2003b, n°16, p. 62-63).

La pierre de plus petites dimensions, de forme ronde, présente quant à elle un *epsylon* gravé (Élé-Ins-025B). Elle fut retrouvée par B. Neutsch en 1979 non loin de la première mais dans une position secondaire puisque l'inscription est présentée renversée. Elle est aujourd'hui perdue. La lettre présente les mêmes caractéristiques paléographiques que la première gravure (Cicala, Vecchio 2008, p. 180).



Inscription du monolithe principal (à gauche, Élé-Ins-025A), in Vecchio 2003b, Tav. XII ; Inscription du monolithe secondaire (à droite, Élé-Ins-025B), in Cicala, Vecchio 2008, p. 179

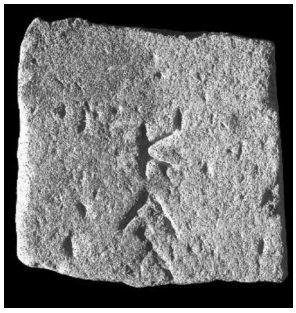

Inscription à Kal[-], , in Vecchio 2003b, Tav. XXVI

Élé-Ins-026 – Cippe à Hermès *Kad[milos]* ?

- H. 0,24 m ; l. 0,23 m ; É. 0,08 m
- Contexte de découverte inconnu (M. Napoli ?)
- IVe s. av. J.-C.
- Inv. 127773
- Dépôt archéologique de Vélia

Stèle fragmentaire et très abîmée, dont il ne reste que la partie supérieure. Elle fut publiée pour la première fois par M. Guarducci en 1970. Son contexte et son lieu de découverte n'ont pas été évoqués et M. Guarducci n'a pu l'étudier qu'au travers d'une photographie. La stèle présente une inscription incomplète dont seules les trois premières lettres ont été conservées, disposées verticalement : « ΚΑΛ[--] ». M. Guarducci datera l'inscription du IVe s. av. J.-C. vis-à-vis de la courbure de la barre de l'*alpha*. La dernière lettre n'est pas entièrement lisible et si M. Guarducci a proposé de lire un *lambda*, tout en ne se risquant pas à une quelconque restitution (Guarducci 1970, p. 260), E. Miranda a quant à elle proposé de lire un *delta* tout en suggérant de restituer l'épithète Κάδμιλος, épiclèse propre à Hermès susceptible d'apparaître sur un autre cippe fragmentaire (Élé-Ins-027). L. Vecchio rappelle que le cippe pourrait tout aussi bien être une stèle funéraire (Vecchio 2003b, n°67, p. 140-141). En ce sens, l'inscription pourrait se référer au nom du défunt et plusieurs restitutions seraient possibles comme Κάδ[μος] ou un des nombreux anthroponymes commençant par Καλ[--], comme Καλλικράτης, citoyen éléate enterré à Naxos (IG XII 5, 2, 1018).

Élé-Ins-027 – Cippe à Hermès *[Kadm]ilos* ?

- H. 0,32 m ; l. 0,27 m ; É. 0,11 m
- Contexte de découverte inconnu
- Époque hellénistique
- Inv. 12777
- Dépôt archéologique de Vélia



Inscription à [-]ilos, , in Vecchio 2003b, Tav. XXVI

Stèle retrouvée parmi le *lapidarium* de l'Acropole par E. Miranda. Elle présente une inscription incomplète figurant la partie finale d'un nom au génitif disposé verticalement : « [--]ΙΛΟΥ ». Bien qu'E. Miranda n'exclue pas l'identification d'une stèle funéraire, elle s'interroge sur la nature sacrée du cippe, peut-être dédiée à Hermès *Kadmilos*, et sur son lien avec l'inscription précédente (Élé-Ins-026). Cette proposition demeure toutefois plus qu'hypothétique au vu de l'aspect fragmentaire des deux stèles. Par ailleurs E. Miranda précise que les deux cippes ne font pas partie d'un seul et même objet en raison de leur différence de taille (Miranda 1982, p. 174). En tant que stèle funéraire, l'inscription pourrait se rapporter à l'anthroponyme Ζωίλος, déjà documenté dans d'autres inscriptions funéraires éléates (Vecchio 2003b, n°67, p. 141-142)



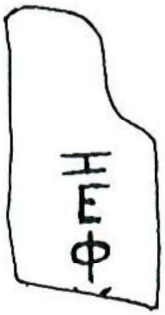

Inscription à Zéphyr, photographie in Vecchio 2003b, Tav. XXIV ; dessin in Dubois 1995, p. 151

Élé-Ins-028 – Inscription à Zéphyr

- H. 0,44 m ; l. 0,18 m ; É. 0,13 m
- Contexte de découverte inconnu
- IVe s. av. J.-C.
- Inv. 43502 ; SEG 32, 1076
- Dépôt archéologique de Vélia

Partie supérieure d'un cippe de grès local portant l'inscription fragmentaire « ΖΕΦΥ[--] ». E. Miranda, qui remarque l'objet au sein du *lapidarium* de l'Acropole, le publie pour la première fois en 1982. Elle propose alors de restituer Ζεφύ[ρου] et interprète le cippe comme une stèle cultuelle en l'honneur de Zéphyr (Dubois 1995, n°57, p. 151 ; Miranda 1982, n°5, p. 172-173). La forme légèrement effilée de la stèle et l'inscription verticale qui couvre celle-ci pourraient aller dans ce sens, puisque ces éléments font échos au reste des pierres sacrées découvertes à Élée. L. Vecchio met toutefois en garde, la stèle pouvant très bien également être en réalité une dédicace funéraire : on connaît également à Élée-Vélia des stèles funéraires de ce type, avec le texte disposé verticalement en une colonne. Dans ce cas, l'épigraphe exprimerait une dédicace funéraire avec le nom du défunt au nominatif ou au génitif, selon une formule bien attestée à Élée-Vélia (Vecchio 2003b, n°66, p. 139-140). Par ailleurs, le nom de Zéphyros est bien connu dans l'onomastique éléate (CIG IV 6986 ; ID 1735). E. Miranda date la stèle du IVe s. av. J.-C. de par certains caractères épigraphiques, comme le *phi* présentant un œillet aplati ou l'*epsillon* avec un trait médian court (Vecchio 2003b, n°66, p. 139-140 ; Miranda 1982, n°5, p. 172-173).

Élé-Ins-029 – Autel à Hestia

- H. 0,20 m ; l. 0,38 m ; É. 0,34 m
- Quartier de Vignale : 1882, F. Barnabei
- Période hellénistique (?)
- IG XIX 658
- Perdue

Petit autel de grès de taille similaire à celui de Zeus *Polieus* (Élé-Ins-022), retrouvé dans la partie plate du sud-est de la ville, au niveau de l'ancien quartier de Vignale et au fond d'une propriété privée appartenant à L. De Lisa. L'autel présente l'inscription « ICTIH » restituable facilement en Ἱστίῃ. L'objet semble donc relatif au culte d'Hestia, déesse du foyer (Morel 2000, p. 36 ; Musti 1966, p. 332). Le bloc fut repéré par F. Barnabei à l'occasion d'une exploration du site en 1882. Il sera par la suite publié par G. Fiorelli avec d'autres inscriptions retrouvées à Vélia la même année. L'autel sera observé par la suite en 1883 par F. Lenormant puis vraisemblablement en 1889 par O. Dito, avant d'être perdu. La présence d'un *sigma* lunaire dans les transcriptions de G. Fiorelli, F. Lenormant et O. Dito pourrait indiquer une datation de l'inscription à l'époque hellénistique. Pour L. Vecchio, l'autel pourrait avoir fait partie d'un habitat domestique de l'époque hellénistique du quartier de Vignale sur lequel se situe la propriété de L. De Lisa (Vecchio 2003b, n°18, p. 65-66).

Élé-Ins-030 – *Graffiti* à Héraklès

- Dimensions variables
- Contexte de découverte inconnu
- IVe-IIIe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique de Vélia (?)

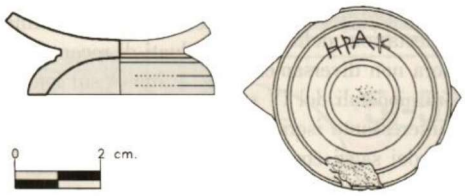

Fond de coupe avec dédicace à Héraklès (Élé-Ins-30A), in Vecchio 2006, p. 384

Deux *graffiti* sur céramique pouvant renvoyer au culte d'Héraklès publiés par L. Vecchio en 2006.
Le premier fut, semble-t-il, retrouvé dans le dépôt archéologique de Vélia et son lieu de découverte est inconnu (Élé-Ins-30A). Il fut réalisé sur le fragment d'un fond extérieur de coupe à vernis noir mesurant 4,5 cm de diamètre pour une hauteur conservée de 2 cm et daté de la première moitié du IIIe s. av. J.-C. Le *graffito* « HEPAK » pourrait être interprété comme une dédicace à Héraklès. Il pourrait toutefois tout aussi bien s'agir d'un nom théophore.
Le second *graffito* a été observé sur le pied d'une coupe à vernis noir du premier tiers du IVe s. av. J.-C. provenant du quartier Vignale (Élé-Ins-30B). L. Vecchio ne donne pas plus d'indications sur la nature de l'inscription ni sur le contexte de découverte, si ce n'est qu'elle attesterait, elle-aussi, du culte d'Héraklès (Vecchio 2006, p. 383).

Olbia de Provence

Olbia

Olb-Ins-001 – *Graffiti* du sanctuaire de l'Ouest

- Dimensions inconnues
- Sanctuaire de l'Ouest : 1962-1963, J. Coupry
- Aucune datation
- Dépôt archéologique d'Olbia

J. Coupry et M. Cérézuelle évoquent la découverte de nombreux *graffiti* au sein du sanctuaire de l'Ouest et dans ses environs, bien que leur nature cultuelle ne soit en rien assurée. Parmi ces *graffiti*, il est fait mention de plusieurs tessons inscrits d'un « A » ou d'un « A[-] », de deux fonds de coupes campaniennes présentant le graffite entier « AP » dont l'un mis au jour dans la cour centrale (Cérézuelle 1971, p. 60 ; Coupry 1964, p. 317-318), d'un tesson inscrit « ΕΦ[-] A[-] » (Coupry 1992, p. 158), de neuf autres inscrits d'un « Δ » ou de « ΔI » et enfin d'un fond de coupe campanienne A portant l'inscription « -P]H/ΚΛΑΡ » (Cérézuelle 1971, p. 61-62).

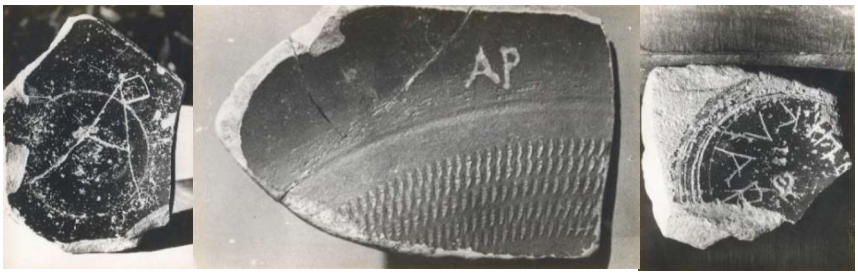

Graffites du sanctuaire de l'Ouest, in Cérézuelle 1971



Inscription à Léto, in Roure et al. 2018, p. 17

Olb-Ins-002 – Stèle fragmentaire à Léto

- H. 36 cm (à g.), 24 cm (à dr.) ; l. 36 cm ; É. 10 cm
- Lieu-dit de l'Almanarre : date inconnue
- IIIe s. av. J.-C.
- IGG 126 ; IGF 65
- Dépôt archéologique d'Olbia

Stèle fragmentaire, en grés local rosée-mauve, inscrite sur une face irrégulière, non préparée pour une gravure :

-]Λη
To
[ῦς?]

La présence d'un *omicron* renvoie à une restitution au génitif du nom de Léto. Toutefois, l'aspect fragmentaire de l'inscription pourrait tout aussi bien indiquer ici qu'elle était à l'origine bien plus longue. Les lettres, mal alignées et gravées sans raffinements ont amené

J. Coupry et J.-Cl. Decourt à dater l'inscription du IIIe s. av. J.-C. (Roure *et al.* 2018, p. 17-18 ; Decourt 2004, p. 76, IGF 65 ; Coupry 1964, p. 319 ; IGG 126).

Olb-Ins-003 – Inscription sur *tabella defixionis*



Tablette d'envoûtement et clou, in Bats 2011a, p. 284

- H. 12 cm ; l. 7 cm ; É. 0.05-0.1 cm
- Sanctuaire de l'Ouest : 1963, J. Coupry
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- IGG 229 ; IGF 70
- Dépôt archéologique d'Olbia

Tablette d'envoûtement en plomb constituée de deux lamelles collées et pliées en deux et d'un clou en bronze encore en place, lors de la découverte, dans la perforation supérieure. Elle est aujourd'hui fragmentée en trois morceaux. Le texte est rédigé en grec hellénistique rétrograde, réparti sur six lignes - peut-être sept :

Διονύσι[ος-]
Διονύσι[ς-] δο[-
Ποσιδων[-λεω[ει[-
Καλλίστρ[ατος] 'Αριστίων[ος]
5 Ἥρυλος [-] νακτος
πάντας [τοὺς ἀν]τιδίκους
[καταδῶ]

Soit : « Dionysios, fils d'untel, Dionysios, fils d'untel, Posidon..., fils d'untel, Kallistratos, fils d'Aristion, Hérylos, fils de ...ax : je lie tous mes adversaires au procès » (Decourt 2004, p. 86, n°70). Il s'agit donc d'un *defixio* judiciaire, destiné à ôter tous moyens à la partie adverse dans un procès, grâce à l'aide de la divinité. L'ensemble des noms cités par l'inscription sont théophores et se retrouvent au sein des *graffiti* de l'Acapte. L'inscription fut datée notamment par comparaison stylistique avec les inscriptions sur céramique du sanctuaire d'Aristée (Decourt 2004, p. 86, IGF 70 ; Bats, Giffault 1997).

Olb-Ins-004 – Inscription à Aphrodite

- H. 0,24 m ; L. 0,91-0,93 m ; É. 0,48-0,51 m
- *Aphrodision* : 30 août 1967, J. Coupry (25-6-III)
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- Inv. Coupry : i 705 ; IGG 125 ; IGF 64
- Dépôt archéologique d'Olbia

Grand bloc de grès retrouvé soigneusement déposé au fond d'un édifice réduit de l'angle nord-ouest de l'îlot XVI, probablement au moment de la réduction et de l'abandon du sanctuaire vers 40 av. J.-C. Il présente sur sa face principale une inscription d'une ligne. Les lettres, gravées sur le long côté, sont assez monumentales et mesurent une dizaine de centimètres de haut. On y lit sans problème le nom de la déesse Aphrodite au génitif : ΑΠΗΡΟΔΙΗΣ, avec l'emploi du *sigma* lunaire. La marque du génitif renvoie à la propriété de la déesse et permet donc d'attribuer le bloc à un ensemble architectural et cultuel plus vaste. Au début jugé trop fruste par J. Coupry pour avoir servi de base d'offrande, le bloc

est restitué dans un premier temps dans un mur de l'édicule, voire de l'ensemble construit, avant, plusieurs années plus tard, d'être interprété comme un fragment hypothétique d'autel. M. Bats, puis J.-P. Brun privilégie l'hypothèse d'un fragment d'entablement (Brun 1999, p. 444 ; Bats 1989, p. 219). J.-Cl. Decourt signale l'aspect grossier du travail en dehors de la face inscrite et suggère donc lui aussi un bloc inclus dans une construction (Decourt 2004, p. 75, n°64). La gravure de l'inscription fut datée du IIIe s. av. J.-C. Cette datation est suivie par J.-Cl. Decourt, qui envisage également une datation au IIe s. av. J.-C. M. Bats et Cl. Sarrazanas précisent qu'une datation à la fin du IVe s. av. J.-C. pourrait être envisagée mais elle est peu probable de par les caractéristiques paléographiques de l'inscription (Roure *et al.* 2018, p. 12).

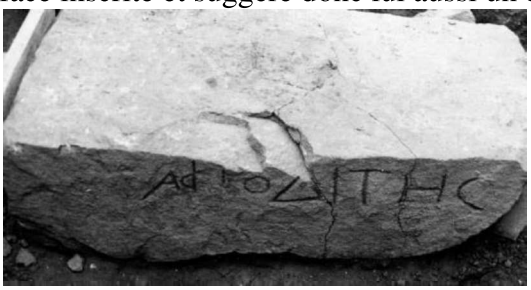

Inscription à Aphrodite, in Bats 2011a, p. 258

Olb-Ins-005 – Incantation sur lamelles de plomb

- Lam. 1 : H. 1-1,5 cm ; L. 5 cm / Lam. 2 : H. 1,5 cm ; L. 5 cm / Lam. 3 : H. 1,5 cm ; L. 4,7 cm
- *Aphrodision* : 25 août 1967, J. Coupry (25-8-III)
- Ier s. av. J.-C.
- Inv. Coupry : i 705
- Dépôt archéologique d'Olbia

Trois lamelles de plomb ont été découvertes à proximité de l'entrée ouest du local de l'*Aphrodision*, dans le caniveau de la rue séparant les îlots XVI et XX. Pliées et entremêlées entre elles, elles comportent chacune un nom de divinité latin au datif :

Mir[c]urio
Lunae
Veneri

Soit : « À Mercure, à la Lune, à Vénus ». Il semble donc s'agir de dédicaces ou de prières adressées à cet ensemble de divinités, probablement dans le cadre d'un rituel magique concernant une affaire amoureuse. Il pourrait s'agir d'un ἀγωγή, une incantation magique visant à susciter chez la personne visée un désir amoureux pour la personne à l'origine de l'incantation, réalisée ici selon la pratique du *defixio*, soit inscrite sur des lamelles de plomb enfouies et pliées, un phénomène d'hybridation fréquent à partir de l'époque hellénistique. Cl. Sarrazanas propose d'ailleurs que, selon l'utilisation courante des *agōgē*, une mèche de cheveux ou un morceau de tissu appartenant à la personne ciblée ait été à l'origine emprisonnée entre les lamelles, expliquant le pliage et l'entremêlement de ces dernières. L'emploi du latin indique une datation comprise entre la fin de l'époque hellénistique et l'époque impériale. Toutefois, la relation des lamelles avec l'*Aphrodision* qui serait, selon M. Bats, abandonné vers 40 av. J.-C., semble indiquer que le dépôt des lamelles a eu lieu avant cet abandon ou peu de temps après, à un moment où le souvenir d'un sanctuaire à Aphrodite en ces lieux était encore présent. Il est donc probable que l'enfouissement de ces lamelles ait eu lieu dans le courant du Ier s. av. J.-C. voire au Ier s. ap. J.-C., l'égout dans

lequel les lamelles furent retrouvées étant utilisé pour évacuer l'eau des bains des thermes adjacents (Roure *et al.* 2018, p. 22-25 ; Sarrazanas à paraître).



Lamelles à Mercure, à la Lune et à Vénus, in Roure et al. 2018, p. 22

Olb-Ins-006 – Monument du héros

- H. 0,33 m (borne) / 0,44 m (borne et base) ; l. 0,305 m ; É. 0,28 m
- *Aphrodision* : 19 août 1969, J. Coupry
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- IGG 124 ; IGF 67
- Dépôt archéologique d'Olbia



Inscription au Héros, in Bats 2011a, p. 259

Bloc cubique encastré sur la face extérieure du mur oriental de l'îlot de l'*Aphrodision*, empiétant sur la rue. Le bloc, reposant sur une base, portait une gravure dans sa partie supérieure composée d'un seul mot, au nominatif : « HPΩΣ ». L'emploi du nominatif, original à Olbia où les noms des divinités sont au génitif pour marquer la propriété du dieu, renvoie au formulaire habituel des inscriptions funéraires indiquant généralement la présence du mort reposant sous le monument inscrit. Ici, il pourrait donc indiquer la présence réelle ou symbolique de ce héros anonyme sous ou autour de la borne (Roure *et al.* 2018, p. 14). En l'absence de données archéologiques permettant de déterminer la date d'installation de la borne dans le mur périmétral de l'îlot, la forme des lettres de l'inscription a amené les archéologues à dater cette dernière des IIIe-IIe s. av. J.-C. J.-Cl. Decourt proposa de descendre la datation à la fin du IIe s. av. J.-C. (Coupry 1969, p. 6 ; Decourt 2004, p. 77-78). Dans le sens d'une identification du héros au fondateur de la colonie, et par comparaison avec d'autres inscriptions connues d'Olbia M. Bats proposait même de remonter à la première moitié du IIIe s. av. J.-C., suggérant que l'institution de son culte a probablement suivi de quelques décennies seulement l'implantation de l'établissement (Roure *et al.* 2018, p. 116-17).



Graffite HPA, in Cérézuelle 1971

Olb-Ins-007 – Dédicaces au Héros ?

- Dimensions inconnues
- *Aphrodision* : 1969 ?, J. Coupry
- Datation inconnue
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Tessons de céramiques, l'un marqué du graffite « HP », l'autre du graffite « HPA », retrouvés dans le secteur de la stèle au Héros. Les inscriptions furent interprétées par

J. Coupry comme la preuve de l'identification du héros en Héraklès (Cérézuelle 1971, p. 43-50). Cl. Sarrazanas préfère y reconnaître des noms théophores, comme ceux connus à l'Acapte d'Héraklitos et d'Héracleitos, observant que les Olbiens semblent avoir tendance à écrire le nom entier de leurs divinités comme c'est le cas au sein du sanctuaire d'Aristée (Sarrazanas 2015, p. 552). Toutefois, M. Bats évoque un graffite HP inscrit sur le fond externe d'une coupe de céramique campanienne A découvert dans les niveaux de la rue – probablement le même que celui évoqué par M. Cérézuelle et J. Coupry – qui présente également sur sa panse externe l'inscription « ΝΙΚΩΝΟ[Σ] ». Ce dernier graffite semble plutôt suggérer qu'il s'agit ici d'une offrande de ce Nikôn, peut-être, au vu de sa localisation au Héros inconnu d'Olbia (Bats 1990c, p. 212).

Olb-Ins-008 – Dédicaces à Aristée

- Dimensions variables
- L'Acapte : 1973-1982, J. Coupry
- IIIe-I^{e} s. av. J.-C. jusqu'au début du Ier s. ap. J.-C.
- IGG 232 ; IGF 68 1-48
- Dépôt archéologique d'Olbia

Ensemble de 350 vases inscrits avec des caractères grecs, et deux fragments présentant des caractères latins, retrouvé parmi un ensemble de 600-650 vases représentés par environ 35 0000 tessons récoltés au pied et à proximité du rocher de l'Acapte caractérisant le sanctuaire d'Aristée. Les vases inscrits se composent essentiellement de coupes et de plats en campanienne A, mais l'on note également une dédicace sur deux bols à reliefs hellénistiques, sur un gobelet ovoïde à parois fines et sur plusieurs fragments d'amphores. Les inscriptions sont réalisées après cuisson, en grande majorité sous le bord extérieur du vase, au niveau du col. Les dédicaces s'adressent toutes explicitement à Aristée (Ἀρισταίω), généralement dans une langue ionienne archaïsante et selon une formule de vœu ou de don, à l'exception de deux exemplaires qui renvoient plus généralement « aux dieux ». Le formulaire est assez stéréotypé, avec pour principale occurrence χάριν ἔχων/ἐχουσα, présentant plusieurs variantes. Cet ensemble exceptionnel témoigne du culte d'Aristée au lieu-dit de l'Acapte et livre une grande diversité de noms, pour la plupart théophores, des habitants d'Olbia. Le nom apparaît seul ou suivi du patronyme, le plus souvent au génitif, parfois avec la mention de la filiation. Un seul exemplaire évoque l'ethnique de Μασσαλεύς. Dans la quasi-totalité des cas, le dédicant agit seul et pour lui-même. On dénombre en tout 225 noms environ pour un total de 260 personnages différents. Il s'agit de noms avant tout grecs mais J. Coupry et M. Giffault notent 22 ou 23 noms celtiques, deux ou trois noms puniques et deux noms latins (Sarrazanas 2015, p. 561 ; Decourt 2004, p. 78-85 ; Hermary, Tréziny 2000 ; Giffault 1990, p. 215 ; Gauthier 1986, p. 475 ; Coupry, Giffault 1984, p. 216-219 ; Goudineau 1979, p. 559).



Coupes campaniennes inscrites par Pytha (à gauche, Olb-Ins-008A) et Regoalos (à droite, Olb-Ins-008B), in Bats 2011a, p. 283

Olb-Ins-009 – Monument aux Mères



Inscription aux Déesses-Mères, in Bats 2011a, p. 257

- H. 0,67 m ; l. 0,68 m ; É. 0,54 m
- Secteur Est : 1967, J. Coupry
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- IGG 123AB ; IGF 66
- Dépôt archéologique d'Olbia

Bloc en grès quasi-cubique découvert à proximité de la porte de la ville et dans la grande rue est-ouest, contre le mur nord de l'îlot 41. Il porte sur deux faces adjacentes l'inscription double « ΜΗΤΡΩΝ », forme syncopée du génitif de μήτηρ. L'emploi du génitif, courant dans les inscriptions cultuelles d'Olbia, marque la propriété de la divinité, ici les Mères, à cette borne ou au bâtiment dont le bloc faisait partie. Le bloc inscrit pourrait trahir l'existence d'un sanctuaire aux Mères à proximité de la porte de la ville (Roure *et al.* 2018, p. 19-21 ; Decourt 2004, p. 76-77).



Vestiges des thermes péri-urbains d'Olbia et autels à la Mère et anépigraphes, in Gérin-Ricard 1927, pl. V, p. 326

Olb-Ins-010 – Autel à la Mère

- H. 0,65 m (borne) ; l. 0,25 m ; É. 0,15 m
- Secteur Nord : 1925
- Époque romaine (Haut-Empire)
- Dépôt archéologique d'Olbia ?

Autel en calcaire blanc découvert, avec deux autels anépigraphes, à environ 130 m au nord-est de la ville, proche d'un ensemble thermal public ou appartenant à une villa suburbaine. L'autel gravé, le plus grand, présente une inscription latine sur trois lignes :

Aprile
Matri
v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

Il s'agit d'une dédicace d'un certain Aprilis à une Mère, selon la formule latine traditionnelle. L'autel inscrit, associé aux deux autres anépigraphes, pourrait témoigner de l'existence d'un sanctuaire à la Mère ou aux Mères, peut-être rattaché au complexe thermal, dans ce secteur péri-urbain au nord de la ville (Brun 2006, p. 25-26 ; 1999, p. 457-458 ; Gérin-Ricard 1927, p. 324-326). Il pourrait également témoigner de la survivance du culte aux Mères si on rapproche l'inscription de Olb-Ins-009.

Empúries
Emporion

Emp-Ins-001 – Inscription bilingue à Sarapis

- H. 30,5 cm ; l. 19 cm ; É. 6 cm
- Secteur méridional : 1883 ; 1908, E. Gandia (K-3 ; G-13)
- Fin IIe – milieu Ier s. av. J.-C.
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries
- MAC-Empúries inv. 722/2588/2619 ; inv. 1097/32/65 ; EGH, 2.6 ; IGEP, 140

Plaque de marbre gris composée de trois fragments. Le premier fut retrouvé en 1883 près de l'église de Santa Maria de Gràcia, dans les environs de la Néapolis. Les deux autres ont été retrouvés en 1908 par E. Gandia dans la zone méridionale de la ville, l'un le 14 août près de la muraille méridionale à côté de la porte d'entrée, l'autre le 29 octobre dans la citerne de l'« acropole » (Gandia 1908a, p. 150 ; 1908b, p. 62-64). Les trois fragments ont été réunis en 1987 par M. Mayer et I. Roda (Ruiz de Arbulo 1994, p. 15-17). Une inscription bilingue en grec et en latin couvre la plaque de marbre. On peut y lire :



Inscription bilingue à Sarapis, site web MAC-Empúries

[--- Sara]pi · aedem
[simulacr]a porticus
[Numas? N]ụmeni · f(ilius)
[alexandri]ṇus —
[devot]us faciu-
[ndum cur(avit)] ·
[--- Σ]άραπι
[ναόν ξό]ανα
[στο]ὰν Ν?ουμᾶς
[Νουμη]νίου Ἀλε- vac.
[ξαν]δρεύς —
[εὐσ]εβὲς ἐπόει

D'après M. P. De Hoz, le texte grec est une traduction exacte du texte latin. On peut traduire l'ensemble comme suit : « Pour [Zeus ?] Sarapis, le temple, les statues et la *stoa* ont été faits par [N]oumas, fils de [N]oumenios, alexandrin, pieusement ». (De Hoz 2014, p. 139-140). On a traditionnellement proposé de restituer « À [Isis et] Sérapis » au lieu de « Pour [Zeus ?] Sarapis ». Cette association repose sur celle fréquente des deux divinités en Méditerranée (De Hoz 2014, p. 140 ; 1997, p. 37 ; Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 282). Récemment, M. P. De Hoz proposa plutôt de compléter l'inscription par un autre théonyme qui exprimerait l'identification du dieu égyptien à un dieu grec, comme Zeus, ou par une épithète, soulignant qu'il serait surprenant qu'un Alexandrin du Ier s. av. J.-C. mentionne Isis avant Sarapis (De Hoz 2014, p. 140).

L'inscription mentionne la construction d'un temple et d'un portique dédiés au culte de Sarapis. Ceux-ci auraient été réalisés à l'initiative d'un personnage alexandrin nommé Noumas, probablement marchand de son état, installé dans le port et enrichi grâce au commerce maritime. La paléographie du texte et le contexte épigraphique emporitain ont permis de proposer une datation pour l'inscription à la fin du IIe s. ou au milieu du Ier s. av. J.-C., faisant de celle-ci l'un des plus anciens témoignages d'un culte rendu à Sarapis dans la péninsule Ibérique (De Hoz 2014, p. 139-142 ; Puccio 2010). Les deux fragments comportant l'inscription grecque sont exposés avec un moulage du fragment comportant l'inscription latine au Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries (inv. 2588 ; inv. 722). Le fragment latin est quant à lui exposé, en compagnie du moulage des deux fragments grecs, dans le Musée d'Archéologie National de Madrid (inv. 1097/32/65).

Emp-Ins-002 – Dédicace aux Nymphes ?

- H. 11 cm ; l. 14 cm ; É. 4,5 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré B-5)
- Ier s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion
- Inv. MAC-Empúries 772 = 2589 ; SEG 28.827 ; EGH 2.5 ; IGEP 138



Dédicace aux Nymphes, 1910, in De Hoz 2014, p. 137

Fragment de lapidaire en calcaire dur découvert le 29 octobre 1910 à côté de l'enceinte occidentale, près de la tour d'angle, à 6,4 m à l'ouest de cette même tour et à 0,5 m de profondeur. La pierre, décrite par E. Gandia comme jaune et friable, pourrait être du grès. D'après l'archéologue, la pierre aurait été retrouvée dans un tas de déblai provenant peut-être de la terre à l'ouest de l'autel jumeau. Lors de sa découverte, l'état de l'inscription, peu visible de par l'usure de la pierre, ne permet pas à E. Gandia de la déchiffrer, ni de la dater (Gandia 1910, p. 167-168). Pour M. P. De Hoz, on peut lire :

[---]NAK[---]
[---]?καὶ νυμ[---]

Selon l'épigraphiste, la première ligne pourrait faire référence à un mot commun, désignant peut-être l'objet de la dédicace, qu'il est difficile de restituer au vu du nombre de possibilités. Pour la seconde ligne, elle propose trois possibilités de lecture. Il pourrait s'agir tout d'abord de καὶ νύμφ[η/ῃ] (soit « et sa femme »), de καὶ Νυμφ[οδότ/[οδώρ ou encore de καὶ Νυμφ[αῖς (soit « et les Nymphes », éventuellement au datif). Cette dernière lecture était également celle préférée par M. Almagro Basch et A. N. Oikonomidès. De par la forme des lettres, l'inscription a été datée du Ier s. av. J.-C. (De Hoz 2014, p. 137-138). La lecture de l'inscription reste donc confuse, bien qu'elle puisse suggérer l'existence d'un espace de culte hellénistique aux Nymphes, peut-être en association avec d'autres divinités majeures (De Hoz 2006, p. 446 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 252). Dans ce cas, le fragment pourrait être rattaché à un autel, comme l'avait proposé A. N. Oikonomidès, ou à une construction délimitant le *téménos* des divinités (De Hoz 2014, p. 137 ; Santos, Sourisseau 2011, p. 252).

Emp-Ins-003 – Inscription ibérique sur fond de céramique grecque

- L. 12 cm ; l. 6 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré K-7)
- Datation inconnue



Fragment de céramique grecque avec inscription ibérique, in Gandia 1910, p. 65

Fragment de céramique grecque avec inscription retrouvé le 10 août 1910, à 1 m de profondeur dans les couches superficielles recouvrant le dépotoir dans la zone sud-est du sanctuaire. D'après E. Gandia, le tesson serait inscrit sur le fond d'un *graffito* ibérique (Gandia 1910, p. 65). D'après le croquis transmis par l'archéologue, on peut en effet reconnaître les caractères suivants : 𐊑𐊠𐊬𐊰𐊠𐊹𐊼. Cette inscription pourrait témoigner de la participation de populations ibériques au sein du sanctuaire méridional de l'ouest, bien que l'hypothèse doive être nuancée par la découverte de ce fragment dans les couches superficielles d'un remblai.



Fragment de céramique grecque avec inscription, in De Hoz 2014, p. 70

Emp-Ins-004 – Pied de *kylix* attique inscrit

- D. 8 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré K-8)
- IVe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion
- Inv. MAC-Empúries 2682 ; IGEP 56

Fragment de pied d'un *kylix* attique à vernis noir retrouvé le 11 août 1910, à 2 m de profondeur dans les couches dépotoirs du sud-est du sanctuaire (Gandia 1910, p. 66-67)[18]. Le graffiti « ΔI » est visible, parallèle au bord, sur le côté intérieur du pied. Pour M. P. De Hoz, le vase aurait pu servir de récipient pour la réalisation de libations dans le cadre de fêtes dionysiaques. Il pourrait être daté, par étude typologique, du IVe s. av. J.-C. (De Hoz 2014, p. 69-70, n°56). On remarquera la fréquence de ce type d'inscription à Emporion, et notamment au sein du sanctuaire méridional de l'ouest (Emp-Ins-005/009/011).

[18] Et non dans la nécropole comme l'indique M. P. De Hoz (De Hoz 2014, p. 69-70, n°56).

Emp-Ins-005 – Possible dédicace sur coupe campanienne

- D. 9 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré E-8)
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion
- Inv. MAC-Empúries 2745 ; IGEP 79



Inscription sur coupe campanienne B, in De Hoz 2014, p. 81

Fond d'un vase de forme Lamboglia 1 découvert entre la surface et 1 m de profondeur le 22 juillet 1910, dans une couche « dépotoir » cendreuse recouvrant la pièce à l'ouest du Temple P (Gandia 1910, p. 45-46). D'après M. P. De Hoz, le tesson présente des cercles incisés à l'intérieur du fond et deux lettres à l'extérieur du fond : « ΔI » (De Hoz 2014, p. 80, n°79). L'inscription pourrait être une marque de propriété ou, au vu du contexte, une dédicace à une divinité. L'inscription est bien trop courte pour émettre quelques hypothèses, mais on pourrait par exemple penser à Dionysos. E. Sanmartí-Grego identifiait une coupe en céramique campanienne B, la datant ainsi du IIe-Ier s. av. J.-C. (Hoz 2014, p. 80, n°79). On notera également que d'après E. Gandia, il y avait plusieurs tessons de céramique campanienne inscrits, et le croquis qui accompagne en présente au moins deux qui semblent présenter les mêmes lettres (Pl. CLXXI, f). Cette observation peut conforter dans la lecture d'une dédicace à une divinité.

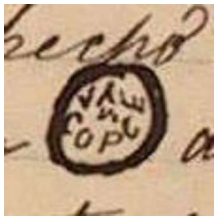

Objet circulaire en mortier inscrit, in Gandia 1910, p. 46

Emp-Ins-006 – Objet circulaire en mortier inscrit

- D. 10 cm ; É. 2 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré E-9)
- Datation inconnue
- Perdu ?

Objet circulaire en mortier inscrit retrouvé le 23 juillet 1910 à 1 m de profondeur, à l'intérieur d'un bord d'amphore et dans une couche de terre dépotoir et cendreuse dans les pièces à l'ouest du Temple P (Gandia 1910, p. 46). L'inscription, probablement en grec, est difficilement lisible à partir du croquis d'E. Gandia. Elle pourrait courir le long de l'objet ou apparaître sur deux lignes. On pourrait peut-être identifier un *sigma* lunaire, ce qui permettrait de ne pas faire remonter l'inscription au-delà de l'époque hellénistique. L'inscription ne semble pas avoir été recensée par M. P. De Hoz (De Hoz 2014). L'objet pourrait donc être perdu.

Emp-Ins-007 – Fragment de céramique campanienne avec inscription

- L. 7,5 cm ; l. 5 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré K-13)
- IIe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion
- Inv. MAC-Empúries 2747 ; IGEP 78



Inscription sur vase campanien, in De Hoz 2014, p. 81

Fragment de panse de céramique campanienne retrouvé le 11 octobre 1910 à 1 m de profondeur, dans une couche jaune de remblai recouvrant la citerne de la limite nord du sanctuaire (*cisterna* 36 ; Gandia 1910, p. 135-137). Le tesson porte, sur sa paroi intérieure, une inscription, peut-être fragmentaire : « BA ». M. P. De Hoz note que, s'il s'agit d'un graphite grec, il pourrait s'agir de l'abréviation du nom propre du propriétaire ou d'un commerçant comme Βάκχιος o Βάθυλλος (De Hoz 2014, p. 81, n°78). Le lieu de découverte pourrait également aller dans le sens d'une dédicace, « BA » pouvant peut-être se rapporter au nom d'un dédicant, voire à un théonyme comme Βάκχος, épiclèse de Dionysos fréquente en Asie Mineure (Graf 1985, p. 418) et que l'on retrouve à Phocée au travers du nom de l'île de Bakkheion. L'inscription peut être datée du IIe s. av. J.-C. par typologie céramique (De Hoz 2014, p. 81, n°78).

Emp-Ins-008 – Fond de céramique grecque à vernis noir inscrit

- L. 9 cm ; l. 4 cm
- Sanctuaire méridional : 1911, E. Gandia (carré K-13)
- Datation inconnue



Fragment de céramique grecque avec inscription, citerne nord, Gandia 1911, p. 71

Fragment de céramique grecque à vernis noir retrouvé le 9 juin 1911, à 3 m de profondeur, dans une terre noirâtre recouvrant le fond de la citerne au nord du sanctuaire (*cisterna* 36). Il est difficile de lire l'inscription qui s'étend sur l'ensemble du fond du vase, malgré le croquis réalisé par E. Gandia (Gandia 1911, p. 70-72). Il pourrait s'agir d'une inscription ibérique et on pourrait reconnaître les caractères suivants : 𐬀𐬉𐬌𐬱𐬁𐬉𐬱𐬀. Au vu de son contexte de découverte, une nature cultuelle en tant que dédicace n'est pas à exclure et pourrait témoigner, comme l'autre inscription ibérique du sanctuaire méridional de l'ouest (Emp-Ins-003), de la participation de populations ibériques dans le cadre des pratiques rituelles du lieu de culte.

Emp-Ins-009 – Fragment de céramique à vernis noir avec inscription

- L. 9 cm ; l. 4 cm
- Sanctuaire méridional : 1910, E. Gandia (carré J-13)
- Datation inconnue

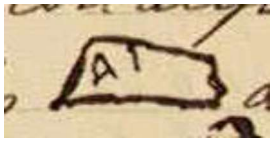

Fragment de céramique à vernis noir avec inscription, Gandia 1910, p 105

Fragment de céramique à vernis noir retrouvé le 17 septembre 1910, à 0,6 m de profondeur, dans une couche de terre cendreuse, entre les murs du soi-disant Temple R (Gandia 1910, p. 105). Le tesson présente une inscription fragmentaire dont seules deux lettres sont conservées. D'après le croquis réalisé par E. Gandia, on pourrait lire « A- » ou, au vu du nombre important de *graffiti* similaires : « ΔΙ » (Emp-Ins-004/005). L'état fragmentaire de l'inscription ne permet pas d'en connaître la nature, mais il pourrait s'agir d'une dédicace au vu de son contexte de découverte. Le *graffito* ne semble pas avoir été retrouvé par M. P. De Hoz, puisqu'il n'apparaît pas de son étude (De Hoz 2014).

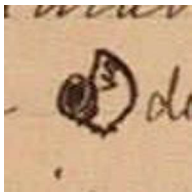

Pied de céramique grecque inscrit, Gandia 1909, p. 126

Emp-Ins-010 – Pied de céramique grecque inscrit

- L. 9 cm ; l. 4 cm
- Sanctuaire méridional : 1909, E. Gandia (carré H-15)
- Datation inconnue

Fragment de vase grec présentant une inscription sur la panse, non loin du pied. Le tesson fut retrouvé à 1 m de profondeur, dans un niveau de terres cendreuses, le 30 octobre 1909, non loin du filtre à amphore (Gandia 1909, p. 125-127). Le croquis est bien trop peu précis pour permettre d'en proposer une lecture. On pourrait tout aussi bien reconnaître un *lambda* et un *upsilon* ou un *omicron*, que des lettres latines. Il n'est pas évoqué dans l'étude de M. P. De Hoz (De Hoz 2014).

Emp-Ins-011 – Fragment de plat inscrit

- H. 2,7 cm ; L. 12 cm ; l. 5 cm ; D. 11 cm (base)
- Sanctuaire méridional : 1988, E. Sanmartí-Grego
- IVe s. av. J.-C.
- Dépôt archéologique d'Emporion
- Inv. MAC-Empúries 2735 ; IGEP 53



Fragment de plat inscrit, in De Hoz 2014, p. 68

Fragment de plat attique à vernis noir retrouvé en 1988 dans le soi-disant *Asklepieion*. Le plat présente un décor de palmettes disposées radialement et réunies par des lignes semi-circulaires et par une bande circulaire de stries. Une inscription est visible, bien que fragmentaire, à l'extérieur du fond. :

Διονύ[σου]

Soit « De Dionysos ». Pour M. P. De Hoz, le vase aurait pu servir de récipient pour la réalisation de libations dans le cadre de fêtes dionysiaques. Le *graffito* pourrait également se rapporter au nom du propriétaire (De Hoz 2014, p. 68-69, n°53). On remarquera toutefois

le nombre important de ce type d'inscription dans le contexte du sanctuaire méridional de l'ouest. Le plat peut être daté par l'étude typologique du IVe s., bien qu'il ait été retrouvé dans un contexte du IIIe s. av. J.-C. (De Hoz 2014, p. 68-69, n°53).

Emp-Ins-012 – Dédicace à Héraklès ?

- H. 10 cm (cons.) D. 15,5 cm (cons.)
- Sanctuaire portuaire ? : 1919, E. Gandia (Pièce V)
- Seconde moitié IVe s. av. J.-C.
- Musée Archéologique de Barcelone
- Inv. n°622 = 1918 ; SEG 13 485; EGH 2, 49b ; IGEP 3

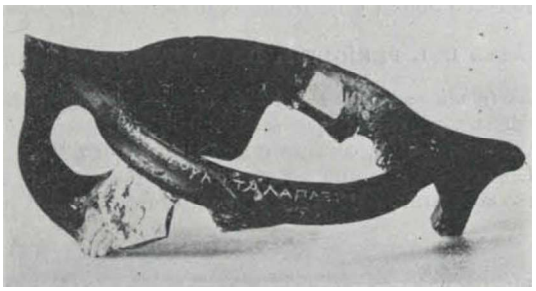

Cratère inscrit soi-disant à Héraklès, in Puig i Cadafalch 1923, p. 709

Cratère hellénistique à vernis noir composé de cinq fragments formant l'embouchure complète et quelques parties de l'épaule et des deux anses du vase. Celui-ci est décoré de nervures sur la panse et d'une guirlande de feuilles peintes en blanc ou en or autour du cou. Le vase serait de production italique (De Hoz 2014, p. 43). L'objet fut retrouvé le 10 octobre 1919 dans un fossé du mur 1 de la pièce notée V (Pl. CXXXII, en rouge ; Gandia 1919, p. 204). On notera que ce « mur » est situé dans le prolongement de la rue N et est donc limitrophe au secteur numéroté aujourd'hui 22, et donc au sanctuaire portuaire (Pl. CLXXVIII, b, en rouge). Deux *graffiti* sont lisibles. Sur une anse (Pl. CLXXXI, c), on peut lire :

[Η]ΡΑΚΛΕ[Σ]

Le premier *graffito* a été interprété comme une dédicace à Héraklès (Puig i Cadafalch 1923, p. 709) ou comme une marque de propriété avec le nom théophore d'Héraklès ou un dérivé comme Ἡ]ρακλέ(ους), Ἡ]ρακλε(ίδου) Ἡ]ρακλέ(ωνος) ou encore Ἡ]ρακλε(ίτου) (De Hoz 2014, p. 44). Sur le bord extérieur de la lèvre court entre les deux anses l'inscription :

ΟΝΑΣΙΣΤΟΥΚΑΤΑΛΑΠΑΖΙ ΚΟΙΛΙ[---]

Lluís Nicolau d'Olwer proposa pour la seconde d'y lire « ὄνησις σῖτου, καταλάπαζις κοιλί[ας] » soit « *profit del pa, evaquació del ventre* » (Puig i Cadafalch 1923, p. 709). J. De Hoz propose plutôt d'y lire le message ludique « Ονάσις (ε)ἶ τοῦ καταλαπαζικοιλίου » soit « tu as été utile pour vider l'estomac » et suggère que l'objet a été utilisé comme pot de chambre dans le cadre d'un banquet (De Hoz 2014, p. 43-44, n°3 ; 1997, p. 53, EGH 2,49b).

Emp-Ins-013 – Dédicaces votives du secteur maritime

- Dimensions variables
- Secteur maritime : 2018-2019, P. Castanyer
- Troisième quart du VIe s. av. J.-C. (Emp-Ins-013A/D) ; fin VIe s./début Ve s. av. J.-C. (Emp-Ins-013E)
- Dépôt archéologique d'Emporion
- 19-PT-EA-3071-20 ; 19-PT-EA-3164-23 ; 18-PT-EA-3011-46 ; 18-PT-EA-3011-22 ; 19-PT-EA-3169-4

Plusieurs *graffiti* sur céramique ont été retrouvés lors de la fouille des structures maritimes. La plupart ont été récoltés dans les niveaux de la Phase 1A. Deux fragments de coupes attiques à bandes portent une inscription similaire conservée sur la lèvre externe. Sur le premier, issu des couches de nivellement liées à la construction des structures maritimes (Phase 1A.b), on peut y lire « IPHEMI » (19-PT-EA-3071-20 ; Emp-Ins-013A). Sur le second, ramassé dans les couches d'utilisation de ces mêmes espaces, l'inscription fragmentaire « IPE » est gravée (19-PT-EA-3164-23 ; Emp-Ins-013B). Dans les deux cas, la formule incomplète et restituable en ἱρή ἐμι, soit « je suis consacré », renvoie explicitement à un contexte cultuel. Un fragment de cratère attique présente également un *mu* inscrit sous sa lèvre (18-PT-EA-3011-46 ; Emp-Ins-013C) tandis qu'un *delta* est lisible sur la panse d'une coupe de tradition ionienne et d'origine magno-grecque (18-PT-EA-3011-22 ; Emp-Ins-013D ; Marzoli *et al.* 2022, p. 210-211, n. 40). Dans les couches de la Phase 2B, un pied de coupe attique présente lui aussi une inscription grecque fragmentaire, probablement votive : « [-]MAN » (19-PT-EA-3169-4 ; Emp-Ins-013E ; Marzoli *et al.* 2022, p. 226, n. 110).



Fragments de céramiques attiques avec inscriptions, Phase 1A et 2B, in Marzoli et al. 2022, p. 214 et p. 212

Emp-Ins-014 – Inscription à Thémis

- H. 11 cm ; L. 26 cm ; É. 5 cm
- Secteur de l'*agora* : 1913, E. Gandia
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Musée d'Archéologie de Catalogne – Empúries
- Inv. MAC-Empúries 742 = 2590 ; EGH 2.7 ; IGEP 139

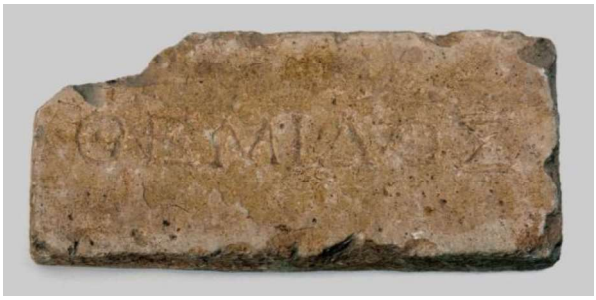

Inscription à Thémis, Instagram MAC- Empúries

Plaque en calcaire rectangulaire retrouvée le 14 octobre 1913 à 4,6 m de profondeur dans le puits de l'*agora* (Gandia 1913, p. 217-223). L'objet présente sur son dos un rectangle central non poli qui dépasse légèrement, servant peut-être à l'origine comme moyen de fixation dans un support mural. L'inscription est clairement lisible :

Θέμιδος

Soit : « propriété de/consacré à Thémis » (De Hoz 2014, p. 138, n°139 ; De Hoz 1997, p. 37-38, n°2.7). De par son lieu de découverte et son inscription, l'objet connu de nombreuses identifications différentes. L. Nicolau d'Olwer l'interpréta en premier lieu comme l'*horos* d'une enceinte consacrée à la déesse Thémis. L'hypothèse sera suivie par R. Mar et J. Ruiz de Arbulo (Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 180 ; Puig i Cadafalch 1915, p. 846). M. Almagro Basch proposa plutôt de l'associer à un bâtiment officiel ayant la fonction de tribunal. J. De Hoz considère quant à lui l'objet comme une plaque à fixer sur le parement d'un petit édifice sacré ou sur celui d'un autel consacré à Thémis, situé dans un *téménos* d'une autre divinité plus importante (De Hoz 2006, p. 446-447).

Emp-Ins-015 – Possible dédicace cultuelle de l'*agora*

- H. 11 cm ; l. 7,5 cm ; É. 4,3 cm
- Secteur de l'*agora* : 1913, E. Gandia
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 9395 ; EGH 2.4 ; IGEP 137



Possible dédicace cultuelle de l'agora, in De Hoz 2014, p. 136

Petite plaque en calcaire fragmentaire dont on ne conserve que l'extrémité gauche. Elle fut retrouvée le 15 septembre 1913 par E. Gandia non pas dans le puits de l'*agora*, comme le précise M. P. De Hoz (De Hoz 2014, p. 136-137, n°137 ; 1997, p. 36, n°2.4), mais au sud de celui-ci, à 1,9 m de profondeur par rapport à la surface du sol (Gandia 1913, p. 171-172). Le texte, lisible sur trois lignes, est incomplet à droite de par la cassure de l'objet.

Ζη[- - -]
καὶ Μ̣[- - -]
ἀγο[- - -]

D'après la lecture de L. Nicolau d'Olwer « ἀγ[αθοὶ χαίρετε] » pour la troisième ligne, on reconnut en premier lieu une dédicace funéraire (Puig i Cadafalch 1915, p. 846-847). M.

Almagro Basch proposa par la suite de lire pour les deux premières lignes « Ζη[νὶ καὶ Ν[ύμφαις », rapprochant ainsi l'inscription de celle retrouvée non loin du sanctuaire méridional de l'ouest (Emp-Ins-002). Pour l'archéologue, la plaque en calcaire ferait ainsi partie, avec cette dernière et celle découverte dans le puits de l'*agora* (Emp-Ins-014) d'un même ensemble d'*horoi*. Enfin, M. P. De Hoz propose de lire « Ζη[νὶ Πατρώῳ ---] καὶ Μ[---] ἀγο[ρανόμοι », soit « À Zeus Patrôos [---] et [---], *agoranomoi* ». En effet, le mot de la première ligne pourrait être un anthroponyme comme Ζηνῶν ou le théonyme Zeus au génitif ou au datif. Dans ce cas, l'épigraphiste n'écarte donc pas l'hypothèse d'un culte à Zeus *Patrôos*, rapprochant cette inscription de celle découverte à Marseille (Mas-Ins-005). Le mot commençant par un *mu* ou un *nu* sur la deuxième ligne pourrait renvoyer à de nombreuses possibilités comme un nom propre, un objet dédié ou un autre théonyme bien que cette dernière solution paraisse moins probable pour l'épigraphiste. Enfin, le troisième mot pourrait être le début d'une forme liée au verbe ἀγοράζω ou ἄγω ou peut-être une forme, au vu du lieu de découverte, d'ἀγορά, ou d'ἀγορανόμοι suivie par exemple du nom des fonctionnaires dédicants. Une dédicace par la *agoranomoi* serait par exemple pertinente en tenant compte du lieu de découverte de la pierre mais aussi du fait que ces fonctionnaires étaient directement liés à l'agora et avaient des fonctions importantes relatives aux lieux de culte. Pour M. P. De Hoz, la forme sans doute très allongée du support, la hauteur réduite et la petite taille des lettres laissent suggérer que la stèle était attachée à une paroi murale (De Hoz 2014, p. 136-137, n°137).

Emp-Ins-016 – Dédicace à Apollon

- H. 11 cm ; l. 7,5 cm ; É. 4,3 cm
- Secteur de l'*agora* : 1913, E. Gandia
- IIe-Ier s. av. J.-C.
- Inv. MAC-Empúries 9395 ; EGH 2.4 ; IGEP 137

Plaque fragmentaire opisthographe en calcaire local, au nom de Cnaeus Domitius Calvinus, gouverneur d'Hispanie Citérieure en 39 av. J.-C. et patron de la ville. L'objet présente, sur son *recto*, une inscription de quatre lignes :

CN(aeus) Do[mitius]
M(arci) F(ilius) CAL[VINUS IMP(erator])
CO(n)S(ul) ITE[R(um) PROCO(n)S(ul)
PONTIFEX] / APOLL[-]

Il s'agirait ainsi de l'une des plus vieilles inscriptions latines retrouvées à Emporion. G. Alföldy avait proposé d'y lire à la dernière ligne « APOLL[INI EX VOTO] » (Alföldy 1977-78). Toutefois, G. Fabre, M. Mayer et I. Rodà avaient proposé plutôt « APOLL[ONIA CEPIT] », sans toutefois écarter la possibilité d'un don effectué à Apollon (Fabre *et al.* 1991, p. 61-62). Pour M. J. Pena, il s'agirait plutôt d'une dédicace à un Apollon de la ville grecque, faite par le premier patron de la ville romaine (Pena 2000a, p. 65).



Inscription de Domitius Calvinus, interprétation de G. Alföldy, in Alföldy 1977-78, p. 55

Autres établissements phocéens
et massaliètes de Méditerranée

Lam-Ins-001 – Décret de Lampsaque à Thasos

- H. 1,57 m ; l. 0,44-55 m ; É. 0,11-15 m
- *Agora* de Thasos : 1945, R. Martin
- IIe s. av. J.-C.
- Inv. 524 ; SEG XIII, 458 ; IK Lampsakos 6, 7



Décret de Lampsaque à Thaos, in Tréheux 1953, p. 428

Stèle pyramidale de marbre gris d'origine locale retrouvée le 12 juillet 1945 par R. Martin dans l'*aulè* de l'*agora* de Thasos, au cours du dégagement des exèdres qui s'alignent sur le portique occidental (Martin 1945, p. 443). La stèle est surmontée d'un fronton à acrotères. Elle sera pour la première fois étudiée par J. Tréheux en 1953. Le texte couvre une bonne partie de la stèle, sur 1,02 m de hauteur :

Λαμψακηνῶν.
Λαμψακηνῶν στρατηγοὶ Θασίων ἄρχουσι
Χαίρειν · εἰ ἔρωσθε, τὸ δέον ἄν εἴη, καὶ ἡμεῖς
δὲ ὑγιαίνομεν. Τῶν γεγονότων
φιλάνθρώπων παρ΄ ἡμῖν τῶι πολίτῃ ὑμῶν
Διονυσοδώρωι Πεμπίδου
ἐξαπεστάλκαμεν τὰ ἀντίγραφα
ὑποτάξαντες ὑπο τὴν ἐπιστο<λ>ήν.
Πρυτανεύοντος Πριάπου ΄Επιφανοῦς,
ψηφίσματα ἐκ βουλῆς · Ἡραιῶνος · ἔδοξεν
Τῇ βουλῆι καὶ τῶι δήμωι · Ἵππων Μνησιθέου
ἐγραμμάτευεν, Διονύσιος Ληναίου εἶπεν ·
ἐπεὶ Διονυσόδωρος Πεμπίδου Θάσιος
ἐκτενῆ καὶ πρόθυμον ἑαυτὸν εἰς τὰ τοῦ δήμου
παρασκευάζει πράγματα, συναντιλαμβάνετα<ι>
δὲ καὶ τοῖς κατ΄ ἰδίαν ἑαυτοῦ ποιουμένο<ι>ς χρείαν,
καθότι περὶ τούτων διαμεμαρτύρηται,
ἀπεφαίνοντο δὲ πλείονες καθηκόντως ἂν
τιμηθῆναι αὐτὸν προξενίαι, ἐν δὲ τῶι νόμωι
γέγραπται, ἐάν τίνα βούληται ὁ δῆμος
τιμῆσαι προξενίαι καὶ προστάξηι τῆι βουλῇ
ψηφισάμενος ἐγ κυρίαι ἐκκλησίᾳ, τὴν βουλὴν
προβουλεύειν · δεδόχθαι τῇ βουλῆι
καὶ τῶι δήμωι τὴν βουλὴν προοουλεύσασαν
καθ΄ ὃ τιμηθήσεται προξενίαι Διονυσόδωρος,
ἐξενεγκεῖν εἰς ἐκκλησίαν, συντελεῖσθαι δὲ
ὡς ἂν τῶι δήμωι δόξηι . Πρυτανευούσης

Ἀφροδίτης Ἐπιφανοῦς, ψηφίσματα
ἐκ βουλῆς · Ἀπατουριῶνος · ἔδοξεν
τῶι δήμωι · Παιώνιος Ἰφίτου ἐγραμμάτευεν,
γνώιμη τῆς βουλῆς · ἐπεὶ ἐψηφίσατο
ὁ δῆμος τὴν βουλὴν προβουλεύσασαν
καθ΄ ὃ τιμηθήσεται προξενίαι Διονυσόδωρος
Πεμπίδου Θάσιος ἐξενέγκεῖν εἰς ἐκκλησίαν,
συντελεῖσθαι δὲ ὡς ἂν τῶι δήμωι δόξηι,
δεδόχθαι τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι εἶναι
πρόξενον τῆς πόλεως τῆς Λαμψακηνῶν
Διονυσόδωρον Πεμπίδου Θάσιον καὶ ἐξεῖναι
αὐτῶι ἀφικνεῖσθαι εἰς Λάμψακον ἀσυλεὶ
καὶ ἀσπονδεὶ καὶ ἐν εἰρή{ι}νηι καὶ ἐμ πολέμωι
καὶ δίκας ἴσχειν προδίκους · ὑπάρχειν δὲ
αὐτῶι και ἔφοδον ἐπί τε τὴν βουλήν
καὶ τὸν δῆμον πρώτωι μετὰ τὰ ἱερὰ ·
δεδόσθαι δὲ αὐτῶι καὶ τὰ λοιπὰ φιλάνθρω-
πα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις ὑπὸ
τοῦ νόμου συγκεχώρηται.

La traduction est la suivante : « Les stratèges de Lampsaque aux magistrats de Thasos, salut ! Si vous vous portez bien, c'est ce qu'il faut ; nous-mêmes sommes en bonne santé. Nous faisons suivre celte lettre de la copie des honneurs que nous avons décernés à votre concitoyen Dionysodôros, fils de Pempidès.
Sous la prytanie de Priape *Épiphanios*, décret émanant du Conseil, en *Héraion*. Le Conseil et le peuple ont décidé ce qui suit, Hippôn, fils de Mnèsithéos étant secrétaire , sur la proposition de Dionysios, fils de Lènaios : attendu que Dionysodôros, fils de Pempidès, de Thasos, manifeste de l'empressement et du zèle pour les intérêts du peuple et vient aussi en aide aux particuliers qui font appel à ses services, comme des témoignages l'attestent ; attendu que plusieurs ont déclaré qu'il conviendrait que Dionysodôros fût honoré de la proxénie et que la loi dispose que, lorsque le peuple veut honorer quelqu'un de la proxénie et invite le Conseil à le faire par un vote émis dans une assemblée principale, le Conseil doit présenter un projet de résolution, plaise au Conseil et au peuple que le Conseil rédige et soumette à l'assemblée un projet de résolution tendant à honorer Dionysodôros de la proxénie et exécute la décision du peuple.
Sous la prytanie d'Aphrodite *Épiphania*, décret émanant du Conseil, en *Apatourion*. Décision du peuple, Paiôn, fils d'Iphitos étant secrétaire, sur la proposition du Conseil: attendu que le peuple a voté que le Conseil, après en avoir délibéré, soumettrait à l'assemblée un projet tendant à honorer de la proxénie Dionysodôros, fils de Pempidès, de Thasos et exécuterait la décision du peuple, plaise au Conseil et au peuple que Dionysodôros, fils de Pempidès, de Thasos soit proxène de la cité de Lampsaque, qu'il lui soit permis de venir à Lampsaque en jouissant de plein droit du privilège d'insaisissabilité, en temps de paix comme en temps de guerre, et que ses causes soient évoquées avant toute autre ; qu'il reçoive, en outre, le droit de se présenter devant le Conseil et devant le peuple aussitôt après les affaires sacrées et qu'il bénéficie de tous les autres honneurs accordés par la loi aux autres proxènes » (Tréheux 1953, p. 426-429).
La stèle évoque les honneurs fait par les stratèges de Lampsaque au citoyen de Thasos Dionysodôros. Ce dernier semble avoir fait preuve d'évergétisme ou fut en tous cas d'une grande aide à la cité de Lampsaque et/ou à ses citoyens. Le décret renseigne également sur l'éponymie à Lampsaque de Priape *Épiphanios* (l. 9) et d'Aphrodite *Épiphania* (l. 28). Il

confirme aussi l'existence d'un mois d'*Héraion* (l. 10) et d'*Apatourion* (l. 29). Sa gravure fut datée, de par les caractères paléographiques, au IIe s. av. J.-C. (Tréheux 1953, p. 430-438).

Lam-Ins-002 – Règlement relatif aux *Asklepieia*

- Dimensions inconnues
- Environs de Lampsaque : avant 1843, E. Kalinka
- IIe s. av. J.-C.
- CIG II, Add. 3641b ; LSAM 8 ; IK Lampsakos 6, 9

Lapidaire en pierre locale découvert à Lampsaque, brisé en haut, en bas et à droite. Le bloc aurait été retrouvé en réemploi dans un pont qui traversait la vallée de *Kuru Dere*, à environ 1h40 de la ville de Lapseki, sur la route menant à la cité d'Abydos. L'inscription a été publiée pour la première fois par A. Boeckh en 1843 dans son *Corpus d'Inscriptions Grec* (CIG II, Add. 3641b, p. 1130-1134). Deux copies furent réalisées pour la Commission de Vienne par E. Kalinka, l'une le 13 août 1900, la seconde le 1er juillet 1907 (Frisch 1978, p. 57). On peut y lire :

--]α τη [--- ἐ-
κ]άστης ἑκατοστύος [--- τ]ῶν δὲ κ[---
πράξει τῶν χρημάτων τοὺς ἐπιδημοῦ[ντας ---
Μυρμιδόνος τὸν ἀπολελειμμένον κίριον ἀπὸ τῆς πό[λεως? ---
τοῖς ἐπιμηνίοις τοῖς ἐπιμηνιεύσουσιν ἐν τῷ καθ᾽ ἔτος ἐνι[αυτῷ ἐκ τούτων τῶν χρημάτων δραχμὰς ἑπτὰ καὶ ἀντὶ τοῦ σίτου εἰς ἕκαστον ὀβολούς [-- οἱ δὲ ἐπιμηνιεύσαντες ἀποδειξάτωσαν τοῦ ἐχομένου ἔτους ἐν τῇ τρί[τῃ ἐκλησίᾳ?
τοῦ μηνὸς τοῦ Βαδρομιῶνος, ἀ[π]οδεικνύντες ἕκαστοι ἐκ τῆς [ἑαυτῶν φυλῆς ἕνα? οἱ δὲ ἀποδειχθέντες ἐπιμηνιευ[έ]τωσαν καθότι καὶ τοῖς πρώτοις [ἐπιτέτακται, καὶ διδότωσαν καὶ τούτοις οἱ ἄνδρες ἀπὸ τῆς αὐτῆς προςόδου τὸ [ἐπιβάλλον κατὰ τὸ πλῆθος τοῦ διαφόρου, εἰς δὲ τὸν μετὰ ταῦτα χρόνον τὴν μὲν ἀπόδ[οσιν ποεῖσθαι κατὰ ταὐτά , τὸ [δ]ὲ? διάφορον τὸ προγεγραμμένον διδόναι τοῖς ἐπιμη[νίοις ---
ἀπὸ τῆς ἐσομένης τῶν διαφόρων κατ᾽ ἐνιαυτὸν προςόδου ἕως το [---
κατὰ τὴν ἐνεστῶσαν τραπεζιτείαν . ὅταν δὲ ὁ δῆμος βουλεύηται [---
ταῦτα συσσταθησομένης τραπεζιτείας ἀν[ο]ιξάτωσαν ἥ τε βο[υλὴ καὶ οἱ στρατηγοί , οὓς δεῖ χειρ[ίζε]ιν τὰ καθιερωμένα χρήματα τῷ Ἀσκληπιῷ, ὅ[πως αἱ ἑορταὶ συντελῶνται ἔν τε τῷ μηνὶ τῷ Ληναιῶνι καὶ ἐν τῷ Λευκαθιῶν[ι , καὶ ἀφεῖναι μὲν τοὺς παῖδας ἐκ τῶν μαθημάτων , τοὺς δὲ οἰκέτας ἀπὸ τῶν [ἔργων , στεφανηφορεῖν δὲ Λαμψακηνοὺς πάντας · ὁ δὲ ἱερεὺς θυμιάτω βά[λλων σμύρναν? ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ ᾽Ασκληπιοῦ, καὶ ἐπιμελείσθω ὅπως δάφνη καὶ νή[ριον ὦσιν ἐν τῷ] ἱερῷ εἰς τοὺς στεφάνους . ὁ δὲ ἱεροκήρυξ, προςκηρυσσέτω καὶ δ[ιὰ τοῦ πρυτα]νείου, ὁ δὲ ἱερεὺς τὰς ἑορτὰς πρόπεμπτα καὶ πρότριτα καὶ αὐθημ[ερὸν ταύται-ς] ταῖς ἡμέραις, ἐν αἷς ἂν αἱ ἑορταὶ συντελῶνται · οἱ κήρυκες [δὲ κελευέτωσαν Λαμψακηνοὺς πάντας στεφανηφορεῖν . μὴ εἶναι δὲ μηθεν[ὶ μηθὲν ἐ-νεχυράσαι ἐ[ν τ]αῖς ἡμέραις τῶν ᾽Ασκληπιείων · εἰ δὲ μή , [ὁ] ἐνεχυράσας ἔν[οχος ἔστα[ι] τῷ νόμῳ τῷ περὶ τῶν παρανόμως ἐνεχυρασάντων . μὴ κ[ρι]ν[έτωσαν δ-ὲ μηδὲ οἱ ἐπιγνώμονες ἐν ταῖς ἡμέραις ταύταις, μηδὲ οἱ εἰσαγωγ[εῖ] ς συ[λλεγ-ὲ]τωσαν [δικ]α[σ]τ[ή]ρι[ον ἐν τῷ]? μηνὶ [τῷ] τῶν Ἀσκληπιείων . λαμβάνοντ[ε]ς? [δὲ τὰ διάφ] ορα ? πα [ρὰ τῶν] ἀν[δρῶν θυέτω]σαν ἐπὶ τῶν βωμῶν τῶν ἐν τῷ τεμένει, μη[---
---]υ[---] τοδάπανον πο[είτω]σαν ἐν τῷ αὐτῷ τόπῳ . ἐὰν δέ τις τῆς [---
---]σε . ακοστήρας, ἀποτειτάτω στατῆρας πεντήκοντα καὶ δραχ[μ---
---]ας [---] τιμήσῃ . καταγγελλέτω δὲ ὁ βουλόμενος πρὸς τὸν ἱερὸν [σύλλογον? τοῦ δὲ

κ]α[ταδικασ] θέ[ν]τος εἶναι τὸ μὲν ἥμισυ ἱερὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ, τὸ δὲ λοιπὸν τοῦ [καταγγέλλ-
ο]ντο[ς. λαμβανέτω] δ[ὲ ὁ] μὲν ἰδιώτης τὸ ἑαυτο[ῖ] γενόμενον ὡς δίκην ὕβρεως [---
35 ---] τοῦ Θεοῦ ουτοα . ας [ποησ]άτωσαν ἃ οἱ νόμοι κελεύουσιν · ὁ δὲ ἱερεὺς λαμβαν[έτ]ω [-
οντων χα . νομεναι [--- κ]αὶ ἐν τῇ διαγραφῇ τῇ ἐν τῇ τῆς ἱερειτείας διατεται[γμένη ---
ατω [---] ἀπογραφὴ τῶν πολιτῶν τῶν παρεσομένων ε[ἰς τὴν ἑορτὴν ---
αιω . α [---] εἰς μὲν τὸν καθ᾽ ἔτος ἐνιαυτὸν ἐν τῇ ἐκλησίᾳ αι[---]α [--- τ-
οὺς δὲ [---] ἄ[ρχον]τας? παρὰ τοῦ γραμματέως τῆς πόλεως τῶ[ν ---
40 τοὺς πολίτας πάντας κατὰ φυλὰς καὶ ἑκατοστῦς γ[εγραμμένους?
--- τοὺς ἐπι]μηνίους ἀρξαμένους ἀπὸ μηνὸς Ἀρτεμισιῶνος ἕως τῆς ὀ[γδόης? ---
--- ποιησα]υένους τὴν ἀπογραφὴν εἰςόβδην · οἱ δὲ ἐτασταὶ ὁρκισά[τωσ]α[ν αὐτ-
οίς, [η μὴν κελε]υο[σ]ης τῆς ἐκλησίας ποιήσεσθαι τὴν ἀπογραφὴν εἰςόβδην ἐσ [---
---]αυ[--- τῶ]ν δὲ ἀπογραψαμένων τὰ ὀνόματα ἀναγράψαντες εἰςό[βδην ---
45 ---] εἰς τὴν ἀγοράν, καὶ οἱ ἐπιμήνιοι διδότωσαν τὸ δε[λτίον ---
---] μασιν, οἱ δὲ ἄνδρες τὰς ἀπογραφὰς διδότωσαν τῶν [---
--- ὁ δὲ ταμί]ας τιθέτω εἰς ἓν τῶν οἰκημάτων τῶν ἐν τῇ ταμιακ[ῇ στᾷ? ---
---] σ . τῷ βουλομένῳ . ποιησάσθω[σ] αν δὲ τῶν ἐρ[χομένων? [---
--- κα]θ᾽ αἰτὴν? κατὰ φυλάς, καὶ ἐχέτω ὁ παῖς ἐν τῷ ταμιείῳ ἕ [ω]ς? [---
50 ---] διαγραφὴν ποιῶνται καὶ ἧς ἂν ἐπὶ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Διον[ύσου ---
--- πάντ]ας [π]ο[λί]τας προςιέναι καὶ ἀπογράφεσθαι εἰς τὰ Ἀσκληπ[ιεία ---
--- τὴν] μὲν χειροτονίαν τῶν ἀνδρῶν γίνεσθαι ἐν τῇ δεκ[άτῃ
--- ἀ]ρχείων, τὰ δὲ κατὰ τὴν ἀπογραφὴν συντελε[ῖ]σθαι κ [---
---] ς τῆς ἀ[π]οδείξεως παραδιδότωσαν ἐν τῇ [---
55 ---] τῷ γραμματεῖ τῆς βουλῆς, ὁ δὲ γραμματεὺς ἀν[αφερέτω? ---
--- ἀποδει]ξάντων τὰ ὀνόματα , καὶ τῶν ἀποδειχθέντων [---
--- ω]σιν ο[ἱ] ἀποδείξαντες . ἐὰν δὲ μὴ παραδῷ τὴν ἀ[πόδειξιν ἢ
παραλίπῃ τινὸς τὸ ὄνομα, πλὴν] νοσοῦντος ἢ ἀποδήμου, ἀποδεικνύτω [---
---] ἐὰν δέ τις τῶν ἐπιμηνί]ων μὴ ποήσῃ τὰ ἱερά, ἀποτεισάτω στα[τῆρας [---
60 ---] ον ἔτει ἐπιμηνιευέτω . πραξάσ[θ]ωσαν [δὲ? ---
---] οιοση , ποησάτωσαν ἃ οἱ νόμοι κελεύου[σιν ---
--- ὁ γρα]μματεὺς τῆς πόλεως εἰς βυβλίον κατ᾽ ἐν[ιαυτὸν ἕκαστον? [---
---] μηδὲ πλ[ε]ονάκις ἢ τρὶς ὁ αὐτὸς ἀπὸ [---
--- τῆς] τε προςόδου καὶ τοῦ ἀναλώμ[ατος ---
65 ---] οντές τι τῶν τῆς πόλεως [---
---] αι τοῖς κωμάρχαις . περὶ δὲ τ[---
---]ις φήμη δικαίως ἀποδεικν[υ ---
--- συντ]ε[λ]εῖσθαι, καθάπερ ἐν [---
---] νιμενων εἰς τὰ ἐπικ [---
70 ---] ομένων διαφόρων ἀπὸ το[ῦ ---
--- σ]ιν αὐτὰ εἰς ἐπικόσμη[σιν ---
---] τῶν διατεταγμέν[ων ---
---] ος τὰ χρήματα, καὶ οἱ εἰς [---
---] διάφορα διὰ τῶν δημο[σίων ---
75 ---]αὐτῶν μηθενὶ δίδοσ[θαι ---
---] κατὰ ταὐτὰ δὲ καὶ οἱ τ[όκοι? ---
--- τὰ] ἀρχαῖα καὶ τοὺς τόκο[υς ---
--- ὀ]φείλεται, ἔστωσαν τῶν δαν[ειζομένων? ---
---] θαι μ[η]δὲ κατασχεῖν μηδὲ ἐ[ν]έχ[ειν ---
80 ---] οἱ ἄρχοντε]ς? οἵ [τε] νῦν ὄντες καὶ οἱ μετὰ τ[αῦτα ἐσόμενοι [---
---] ἀφόδων? ὀφείλεται, ἔστωσαν τῆ[ς πόλεως? ---
--- τ]ῳ καὶ ἐξ ἑνὸς καὶ ἐκ πάντων [---
---]νταμιναίων μεθ᾽ αὐτοῦ μη [---
---] θαι . ἐάν δέ τις ἐμφανίσῃ, γραφέτωσ[αν ---
85 ---]σθαι . οἱ δὲ ἐπιμήνιοι τῆς βουλῆς ομ[---
---] ἐπιμ[ελε---

---]ἐπ᾽ αὐ[τ---

Ce décret évoque la réalisation d'*Asklepieia* à Lampsaque durant les mois *Lénaion* et de *Leukathion* (l. 17). Il se concentre sur l'organisation et le déroulement des fêtes et sur les fonds nécessaires à son bon déroulé. Tout d'abord, il fixe la somme reçue par les prêtres sacrificateurs de l'année en cours et le mode d'élection de leurs successeurs (l. 4-14). Ensuite, il détermine le choix des futurs collèges bancaires par le Conseil et les Stratèges (l. 14-16) avant de fixer le déroulement du festival : heure des festivités, école et travail libre pour les étudiants et les esclaves, annonce de la fête et affiliation des participants, privilèges des prêtres, liste des citoyens qui ont le droit de participer au festival, choix et tâches de l'Association des banquiers, détail du prêt de la capitale et de la collecte des intérêts, etc... (l. 16-87). Le texte renseigne également sur l'existence d'un *téménos* consacré au dieu à Lampsaque et contenant plusieurs autels (l. 20-21, 29). Il renseigne également sur l'existence d'un mois de *Badromion* (l. 8) et d'*Artémision* (l. 41), mais aussi sur la présence d'un sanctuaire à Dionysos (l. 50 ; Frisch 1978, p. 57-71).

Lam-Ins-003 – Décret évoquant un sanctuaire à Dionysos

- Dimensions inconnues
- Environs de Lampsaque : date de découverte inconnue
- IVe s. av. J.-C.
- IK Lampsakos 6, 8

Lapidaire maçonné dans un puits et présentant une inscription de sept lignes. Le texte sera copié par A. Coucoulithras puis publié par Ph.-E. Legrand en 1893. L'aspect fragmentaire du texte ne permet pas de comprendre l'objet même de ce qui semble être un décret :

ΤΩΙΔΗΜΩΙ
ΙΝΤΗΝΥΠΕΡΤΗΣ[πόλ]ΩΣΑΤΕΛΕΙΣΕΙΝΑΙΤ
ΙΑΣΚΑΡΟΣΟΙΕΝΔΗΜΟΥΣΙΝΗΕΝΔΗΜΗΣΟΥΣΙΝΕΙΣΙΝ
ΠΑΙΔΕΥΟΝΤΕΣΗΠΑΙΔΕΥΘΗΣΟΜΕΝΟΙΤΟΝΔΕΤ
5 ΝΕΠΙΜΗΝΙΕΥΟΝΤΑΤΟΝΜΗΝΑΤΟΝΗΡΑΙΩΝΑΠΡ
ΗΝΕΥΝΤΑΞΙΝΕΙΣΣΤΗΛΗΝΜΑΠΜΑΠΙΝΗΝΘΕΙΝΑΙ
ΔΙΟΝΥΣΟΨΤΟΙΕΡΟΝ

Soit : « [La décision] du peuple : [les étrangers doivent payer la taxe] pour la ville, [les élèves] et enseignants qui séjourneront ou resteront [dans notre ville] seront exempts d'impôt. [Le trésorier], qui est présent au mois d'*Héraion* devra [consigner] l'ordonnance fiscale sur une stèle en marbre et la placer dans le sanctuaire de Dionysos. » (Frisch 1978, p. 55-57). Le texte évoque un mois de Lampsaque qui était alors jusque-là inconnu, le mois d'*Héraion* (l. 5), ainsi qu'un sanctuaire à Dionysos (l. 7). Il est d'ailleurs probable que le décret devait à l'origine être recopié sur une stèle en marbre affichée dans le sanctuaire du dieu (Frisch 1978 ; Legrand 1893, n°57, p. 555).

Lam-Ins-004 – Drécret relatif aux *Dionysia*

- Dimensions inconnues
- Contexte de découverte inconnu
- Datation inconnue
- CIG II, 3640 ; IK Lampsakos 6, 34
- Perdu

Stèle en marbre, retrouvée en réemploi dans un mur de maison de Lampsaque. Après sa découverte, la stèle aurait été envoyée à Amsterdam avant d'être perdue (Frisch 1978, p. 96-101). On peut y lire :

---]αοακ[---
---]το[---
[---]ευς ἀπο[---]ρα[---]σμ[---
---]νοσ[---ψ]ηφις[---]αω[---]τα[---]αι[---
---]δων[---]αμμι[---]εις ἀλλὰ καὶ[---
[δε]δόχθαι τῷ δάμῳ · ἐπειδὴ τῶ δ[άμω ψαφισσα]-
[μέ]νω δικαστὰν μεταπέμψασθαι [ἐγ Λαμψά]-
[κω, Λ]αμψακανοί, ἔοντες ἄμμι συγγέ[νεες καὶ εὔνο]-
[ο]ι, τὰμ πᾶσαν ἐπιμέλειαγ καὶ σπουδ[ὰν ποιησά]-
[μ]ενοι ἀπέστελλαν ἄνδρα καλὸγ κἀγα[θὸν Δα]-
[μ]οκρέοντα Ζήνωνος, ὃς καὶ παραγενόμεν[ος ταὶς]
δίκαις ἐδίκασσε, ταὶ[ς] δὲ καὶ διέλυσε ἴσως κ[αὶ δικαί]-
ως καὶ κὰτ τοὶς νόμοις, ἐποιήσατο δὲ καὶ τὰν [ἐπιδα]-
μίαγ καὶ καθ΄ ὃγ καιρὸν ἐδίκαζε καὶ ἀφεθεὶς εὐκόσμ[ως καὶ]
ἀξίως ἀμφοτέραν τᾶμ πόλιων · ἐπαινέσσα οὖν τ[ὸν]
δᾶμον τὸν Λαμψακανῶγ καὶ στεφανῶσαι ἐν τῶι ἀγῶνι
των Ἡηρακλείων, ἀναγγέλλοντος τῶ κάρυκος ὅττι ὁ δᾶμ-
ος στεφανοῖ τὸν δᾶμον τὸμ Λαμψακανῶν ἀποστέλλ-
αντα δικαστὰγ καλὸγ κἀγαθὸν ἀρετᾶς ἕνεκα καὶ εὐ-
νοίας τᾶς εἰς ἑαυτὸγ χρυσέῳ στεφάνῳ τῷ ἐννό-
[μ]ῳ · ἐπαινέσσαι δὲ καὶ τὸν δικαστὰγ καὶ στεφανῶσαι ἐν
τῶι ἀγῶνι τῶν Ἡρακλείων, ἀναγγέλλοντος τῶ κάρυκος ὅτ-
τι ὁ δᾶμος στεφανοῖ τὸν ἀποσταλέντα δικαστὰν ἐγ Λαμψ-
άκω Δαμοκρέοντα Ζήνωνος δικάσσαντα ταὶς δί-
[κ]αις ὀρθῶς καὶ δικαίως καὶ κὰτ τοὶς νόμοις ἀρετᾶς [ἕ]-
νεκα καὶ εὐνοίας τᾶς εἰς ἑαυτὸν στεφάνῳ χρυσέῳ [τῷ]
[ἐν]νόμῳ · τᾶς δὲ ἀναγγελί{λι}ας τῶν στεφάνων [ἐπι]-
[μ]έλειαμ ποιήσασθαι τοὶστραταγοίς · ὑπάρχειν δ[ὲ τῷ]
[δ]ικαστᾷ καὶ προξενίαμ παρὰ τᾷ πόλει καὶ ἔφοδον [ἐπὶ]
[τ]ὰμ βολλᾶγ καὶ δᾶμομ μετὰ τὸγ χρηματισμὸν
[τ]ὸμ περὶ τῶν ἱρῶν · δεῖξαι δὲ καὶ πρεσβεῖα ἐν τᾷ ἐκ-
κλησίᾳ ὅστις παραγενόμενος πρὸς Λαμψακανοὶς [τό]
[τ]ε ψάισμα ἀποδώσει καὶ ἀξιάσει ποιήσασθαι τ[ὰν ἀν]-
αγγελίαν τῶν στεφάνωγ καὶ παρ΄ ἑαυτοῖς ἐν το[ῖς ΔΙ]-
ονυσίοις καὶ ἵνα ἀναγραφῇ τὸ ψάφισμα τοῦτο [εἰς]
[σ]τάλαν λευκῶ λίθω καὶ ἀνατεθῇ ἐν τῷ ἐπιφ[ανεστά]-
τῳ τόπῳ · χειροτονῆσαι δὲ ἐν τᾷ ἐκκλη[σίᾳ ἐφοδι]-
ον τῷ πρεσβευτᾷ ποσσᾶν [ἀμερᾶν δεήσει ---

χειροτονηθεν [---
40 νος προσω [---

Il semble s'agir d'un décret d'une ville inconnue d'Éolide pour le juge lampsaquien Damokreon. D'après P. Frisch, le texte mentionne notamment la présence de *Dionysia* dans la colonie phocéenne (l. 34 ; Frisch 1978, p. 96-101).

Lam-Ins-005 – Base de statue à Livie

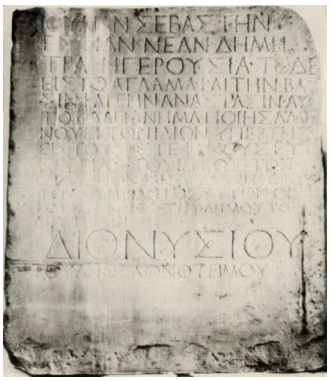

Base de la statue de Livie, in Frisch 1978, Taf. 3

- Dimensions inconnues
- Contexte de découverte inconnu
- 14 ap. J.-C.
- CIG II, 3642 ; IK Lampsakos 6, 11

Base de Statue de Livie, troisième épouse de l'empereur romain Auguste et mère de l'empereur Tibère, réalisée à Lampsaque par Dionysios fils d'Apollonoteimos. Elle présente une inscription datée de 14 ap. J.-C. :

Ἰουλίαν Σεβαστήν,
Ἑστίαν, νέαν Δήμη-
τρα, ἡ γερουσία, τὸ δὲ
εἰς τὸ ἄγαλμα καὶ τὴν βά-
5 σιν καὶ τὴν ἀνάστασιν αὐ-
τοῦ δαπάνημα ποιησαμέ-
νου ἐκ τῶν ἰδίων ὑπὲρ τῆς
εἰς τοὺς στεφάνους εὐ-
σεβείας τοῦ ἱερέως τῶν
10 Σεβαστῶν καὶ στεφανηφόρου
τοῦ σύμπαντος αὐτῶν οἴ-
κου καὶ ταμίου τοῦ δήμου τὸ
δεύτερον
Διονυσίου
15 τοῦ Ἀπολλωνοτείμου .

Soit : « (Statue de) Iulia Augusta, Hestia et nouvelle Déméter, (dédiée par) la Gérousia. Le prêtre des Augustes et stéphanéphore de toute leur maison, trésorier du peuple pour la seconde fois, Dionysios fils d'Apolloteimos, a pris en charge à ses frais les dépenses pour la statue, sa base et l'érection de celle-ci, comme gage de sa piété envers les couronnes. » (Frisch 1978, p. 74-76). Livie y est ainsi identifiée comme Hestia et nouvelle Déméter, L'inscription pourrait ainsi témoigner de la présence d'un culte à Déméter et Hestia à Lampsaque, du moins au changement d'ère.

Lam-Ins-006 – Possible inscription à Hermès

- Dimensions inconnues
- Environs de Lampsaque : date de découverte inconnue
- Datation inconnue
- IK Lampsakos 6, 25

Inscription à Hermès sur dalle en marbre retrouvée en réemploi d'un mur dans une maison de Lampsaque.
On peut y lire :

> [ὁ δεῖνα Ἀπο]λλοφάνεω, Ἠπειροκλῆς Κλεομπόρο, Ἑρμῆι .

L'inscription évoque différents personnages, avant de citer Hermès. Il pourrait s'agir d'un théonyme, témoignant ainsi d'un culte à Hermès, ou d'un anthroponyme théophore, Frisch n'écartant pas la possibilité que le bord droit de l'inscription pouvait laisser la place à deux autres lettres restituables (Frisch 1978, p. 86).

Aga-Ins-001 – Autel aux Mères et aux Dioscures

- Dimensions inconnues
- Agde : v. 1648
- IIIe-IIe s. av. J.-C. ? Époque impériale ?
- IG XIV 2514 ; IGF 128 ; IGG 93

Fragment d'autel en basalte découvert par deux érudits agathois vers 1648 en creusant les fondations de l'ancienne Mairie d'Agde, aujourd'hui la Maison du Cœur de Ville, rue Louis Bages. L'objet portait l'inscription :

> ΑΔΡΗ · Μη-
> τράσι · καὶ
> Διοσκόροι[ς.]

Soit « … aux Mères et aux Dioscures ». D'après J.-C. Decourt, le premier mot de la gravure est difficile d'interprétation. J. Spon, qui n'a pas vu la pierre, lit le nom d'Arès, mais une association des Mères et d'Arès est tout à fait inhabituelle. J. Bouhier, qui n'a pas non plus pu avoir accès à la pierre, propose plutôt avec prudence ΚΟΡΗ, ce qui serait tout aussi surprenant. Pour J.-C. Decourt, il pourrait s'agir de la fin d'un nom, celui de la dédicante, voire être tout à fait autre chose qu'un nom propre (Decourt 2004, p. 171-172, e°128).
L'autel, aujourd'hui perdu, a été à l'origine daté du IIIe-IIe s. av. J.-C. Une datation de l'époque impériale sera proposée par J.-C. Decourt. Toutefois, le contexte de découverte très confus et la perte de l'inscription ne nous permettent de confirmer ces datations ni même l'authenticité de l'inscription. En effet, les archives de la ville évoquent le rachat du terrain destiné à l'Hôtel de ville après la date de découverte de la stèle. De plus, Dupuy, l'inventeur de la pierre en 1648 et qui en a fait aussitôt un croquis dans un document manuscrit, aurait ensuite signalé sa découverte au Seigneur de Peiresc, érudit provençal décédé en 1637, soit 11 ans avant l'exhumation de l'inscription... L'ouvrage scientifique qui comprend la première mention de la pierre (Devic, Vaissette 1893, *Histoire générale du Languedoc*) ne cite par ailleurs pas le signalement de Dupuy mais la copie effectuée par un

certain Mabille. Enfin, la pierre a disparu rapidement après sa découverte (Decourt 2004, p. 171-172, n. 246 ; Ugolini 2002, p. 350 ; Aris, Claustres, 1939). Si l'évocation des Mères semble renvoyer au domaine celtique, M. Bats et Cl. Sarrazanas ont rappelé l'existence de Mères grecques (Roure *et al.* 2018, p. 21), évoquées par Diodore de Sicile[19], et que l'on retrouve par exemple à Phocée (Pho-Ins-002), à Massalia (Mas-Ins-0008) et à Olbia (Olb-Ins-009).



Bloc de basalte avec dédicace, in Decourt 2004, pl. XXVI

Aga-Ins-002 – Bloc de basalate avec dédicace ?

- H. 63 cm. ; D. 45 cm
- Agde : 1939-1946
- IIIe s. av. J.-C.
- Inv. n° 758 ; IGF 129 ; IGG 127
- Musée du Vieil-Agde

Bloc cylindrique de basalte grossièrement taillé retrouvé apparemment posé au sol, dans un coin de la cour du presbytère attenant à l'église Saint-Sever d'Agde. L'objet a été signalé pour la première fois par R. Aris dans une lettre manuscrite de 1948 (Ugolini 2002, p. 351). Il porte les caractères grecs suivants sur deux lignes :

Θευ-
χά [ρις ou ρης].

Les cinq lettres, incisées de façon sommaire, semblent constituer le texte complet. Il n'y a ainsi aucune trace d'un effacement partiel dû à l'usure (Bermond *et al.* 2001, p. 139, fig. 29).
S. Giry interprète l'objet comme une cippe funéraire qu'il associe aux deux sépultures à incinération retrouvées dans les environs et dont il fixe le *TAQ* au IVe s. av. J.-C. (Giry 1951, p. 16). J. Jannoray propose de restituer le nom propre Θευχά[ρης] ou Θευχά[ρίς], avec le vocalisme éolien Θευ (Jannoray 1950, p. 112).
Pour F. Benoit, restituant Θευ χα[ριστήριον], il pourrait s'agir d'une dédicace à un dieu anonyme avec Θευ renvoyant à Θέου pour Θέῳ (Bérard *et al.* 1990 ; Benoit 1965, p. 24).
Le bloc a une forme curieuse qui rendit difficile son interprétation. R. Aris se questionnait par exemple sur la fonction de l'objet, y voyant un tambour de colonne, un autel ou un cippe. La forme du bloc renvoie par ailleurs à celles des bornes d'amarrage encore en usage le long des quais de l'Hérault. Selon D. Ugolini, l'originalité de la forme, l'absence de contexte archéologique, et la présence d'un texte qui a lui seul, s'il est complet, ne signifie pas grand-chose, inviteraient à se méfier de l'authenticité et/ou de l'ancienneté de ce bloc (Ugolini 2002, p. 350).
Enfin, pour J.-C. Decourt, l'interprétation d'un monument votif doit être écarté. L'emploi de χαριστήριον, proposé par F. Benoit est en effet bien trop tardif puisque la formule date au plus tôt de la fin du IIe s. ap. J.-C. De plus, l'absence d'une précision relative à l'identité de la divinité ne peut ici s'expliquer de par l'apparence du monument même, qui ne pouvait, par exemple supporter la présence d'une statue. L'interprétation d'un monument funéraire serait alors la plus simple au vu de son contexte de découverte. L'inscription désignerait

[19] Diodore, *Bibliothèque Historique*, IV, 79-80.

ainsi le défunt, un homme (Θεύχαρις, Θευχάρης) ou une femme (Θευχαρίς ; J.-C. Decourt 2004, p. 173, e°129).

Ant-Ins-001 – Jas d'ancre inscrit

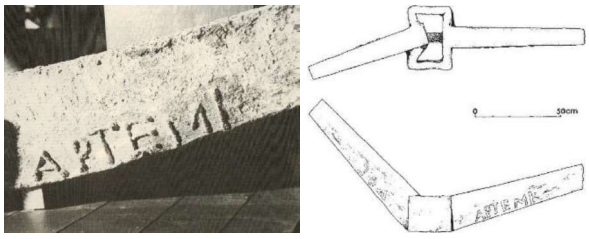

Jas d'ancre inscrit à Artémis,
in Cosson 1985, p. 77 et Fenet 2016, p. 571

- L. 1,85 m
- Antibes, Cap Gros : 1984
- Ier s. ap. J.-C.

Jas d'ancre en plomb découverte en 1984 au Cap Gros d'Antibes, portant, sur chaque face, quelques caractères archaïques en relief. D'un côté on peut lire APTEMI, de l'autre ΔΟΣ, pouvant probablement se référer au nom du navire. Pour P. Cosson, l'inscription grecque APTEMI pourrait évoquer la divinité en tant que protectrice du bateau tandis que ΔΟΣ pourrait se référer au nom du navire (Cosson 1985, p. 77). Il semble s'agir en réalité de la même inscription sur deux faces APTEMIΔΟΣ, au génitif (Fenet 2016, p. 571) Si l'ancre serait du IIe s. av. J.-C. pour P. Cosson, A. Fenet propose plutôt de la dater de l'époque augustéenne (Fenet 2016, p. 315).
L'emploi du génitif pourrait indiquer l'appartenance de l'ancre à la divinité ou au bateau. Ce genre d'inscription exprime des croyances en des divinités protectrices attachées au bateau, invoquées par l'intermédiaire d'une de ses ancres. L'ancre pouvait également servir d' « ancre sacrée », objet salvateur jeté en toute dernière extrémité (Fenet 2016, p. 295-300, 318-323). On a proposé de voir dans l'inscription un rappel d'un lieu de culte consacré à la déesse dont serait originaire le bateau, comme à Délos, Éphèse, Patras ou Massalia. La fonction d'Artémis même en tant que divinité maritime ne doit toutefois pas être minimisée (Fenet 2016, p. 189-218, 315). L'ancre d'Antibes suggère ainsi les qualités salvatrice et maritime de la déesse pour ces navigateurs (d'origine massaliète ? Antiboise ?).
On rappellera également que le dépôt d'ancre comme offrande est également possible, comme par exemple celle en marbre dédiée à l'Apollon d'Egine retrouvée dans le comptoir de Gravisca (Fenet 2016, p. 470-477). D'après O. De Cazanove, il s'agit d'un type d'offrande de « dépouilles », lié de manière plus ou moins directe à l'exercice d'un vœu fait à une divinité (De Cazanove 1997, p. 153). Dans le cas de l'ancre d'Antibes, son lieu de découverte et sa datation semblent aller contre l'hypothèse d'une offrande déposée dans un sanctuaire. Il s'agit semble-t-il d'une pratique ancienne réservée seulement aux ancres en pierres, A. Fenet notant l'absence d'ancre inscrite en plomb retrouvée dans les sanctuaires grecs (Fenet 2016, p. 456-457).

Ant-Ins-002 – Dédicace à Léron et Lériné

- D. 10,2 cm
- Antibes, Îles de Lérins : 1981, G. Vindry
- IIIe-IIe s. av. J.-C.
- IGF 86 ; IGG 144 ; SEG 35

Couvercle en ivoire découvert sur le sommet du rocher de l'île Sainte-Marguerite, à l'emplacement du Fort, lors des fouilles de 1981 (Hermary 2000c, p. 163). Il devait servir à fermer un vase en ivoire, en albâtre ou en bois précieux, peut-être d'un pixyde, d'un gros aryballe ou d'un alabastre contenant un produit de valeur. L'objet a été travaillé et fini au

tour comme le démontre le petit trou où pénétrait la pointe fixe du tour au sommet de sa face supérieure convexe, et les stries concentriques entourant la partie annelée saillante qui s'emboîtait dans le récipient sur sa partie inférieure (Decourt 2004, p. 109 ; Coupry, Vindry 1982, p. 356).
Il fut retrouvé dans la couche B2, une des strates supérieures du comblement qui a également fourni un grand nombre de tessons divers, des fragments de grands vases italiotes à figures noires, de la céramique attique à paroi côtelée et un bord de cratère apulien, le tout datable du IVe/IIIe s. av. J.-C. Un nombre considérable de tessons de céramique à vernis noirs, attestant des relations entretenues avec l'Italie centrale et l'Italie du sud au IIIe/IIe s. av. J.-C., a également été mis au jour (Coupry, Vindry 1982, p. 355). Ces couches de remblai semblent avoir été déposées au IVe s. ap. J.-C. pour combler un fossé creusé au Ier s. ap. J.-C., entre un puissant mur à contrebutés et un des cryptoportiques de la *villa maritima* (Decourt 2004, p. 109 ; Coupry, Vindry 1982, p. 353). Le couvercle en ivoire portait sur sa face supérieure convexe une inscription grecque gravée sur cinq lignes, offrande aux dieux éponymes des deux îles de Lérins :

Ἀθήναιος
Διονυσίου
Νεωπολίτης
Λήρωνι καὶ
Ληρίνῃ

Soit : « Athénaios, fils de Dionysios, de Néapolis, à Léron et à Lériné » (Decourt 2004, p. 109-110, IGF 86 ; Coupry, Vindry 1982, p. 356). L'inscription, assez maladroite, fut tracée à la lame par de courtes incisions successives, puis élargie en abattant les arêtes de part et d'autre du tracé linéaire. L'écartement des jambes des *omega* et la forme de l'*epsilon* et des *sigma* permettent une datation au IIIe s. av. J.-C., en accord avec celle des objets retrouvés dans le même contexte. Le type de céramique employé ici pouvait très bien servir d'offrande telle que ou contenir quelque produit particulier, comme une substance aromatique. L'offrande aurait alors été double, de par son contenu et de par son contenant (Coupry, Vindry 1982, p. 356).
Strabon renseignait déjà sur l'existence d'un sanctuaire au dieu-héros Léron sur l'île homonyme, actuelle Saint-Honorat, la plus petite des îles de Lérins faisant face à celle de Sainte-Marguerite[20]. L'inscription nous renseigne ainsi sur l'existence d'une parèdre au dieu-héros. Cette Lériné pourrait être la sœur, l'épouse ou la mère du précédent, sans qu'il soit possible à ce jour de le déterminer. J.-C. Decourt note par ailleurs l'origine non grecque des deux théonymes (Decourt 2004, p. 110). La « déesse » pourrait avoir été vénérée au sein du même sanctuaire ou, au vu de la découverte de l'objet, sur un lieu de culte distinct installé sur la grande île de Sainte-Marguerite. On notera dans le sens de cette hypothèse que si l'île Sainte-Marguerite est désignée sous le nom de Planasia par Strabon, on la retrouve sous le nom de Lerina chez Pline l'Ancien et Antonin[21] (Decourt 2004, p. 110).
Enfin, la Néapolis ici évoquée pourrait correspondre à Naples au vu des nombreux fragments de céramique provenant de la région et découverts dans les mêmes niveaux. On a également proposé de reconnaître ici le site de la Napoule. L'hypothèse suggérerait alors l'existence d'une occupation antique sur le continent face aux îles de Lérins, mais de laquelle on aurait à ce jour aucune trace. Il semble donc surtout s'agir d'une coïncidence

[20] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 10.
[21] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 11, 79 ; Antonin, *Itinéraire maritime*, 504, 5-6

fortuite, d'autant que le plus ancien toponyme connu de La Napoule, d'époque médiévale, est Epulia (Decourt 2004, p. 110 ; Coupry, Vindry 1982, p. 357).

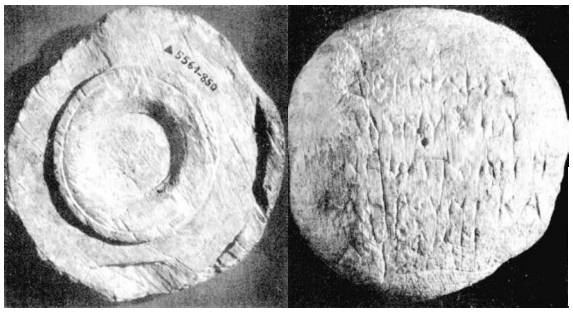

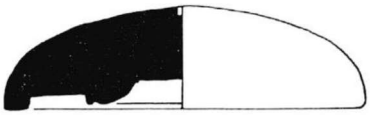

Couvercle en ivoire, face inférieure, supérieure et coupe, in Coupry, Vindry 1982, p. 354-355

Ant-Ins-003 – Inscription archaïque d'Halia

- Dimensions inconnues
- Antibes, secteur du Château Grimaldi
- VIe s. av. J.-C.



Graffite sur un tesson d'Antibes, in Hermary 2000c, p. 160

Fragment de panse d'amphore inscrit découvert dans la « cave Biénès », située dans la vieille ville d'Antibes, plus précisément dans le secteur du Château Grimaldi/Cathédrale, d'où proviennent les restes d'habitat du VIe s. av. J.-C. d'origine protohistorique. Le tesson sera dessiné par Al. N. Oikonomidès. Quatre lettres sont visibles :

ΑΛΙΑ

D'après A. Hermary, le tesson, qui n'a malheureusement pas été retrouvé dans les réserves du Musée d'Archéologie du Bastion Saint-André, pourrait bien dater du VIe s. av. J.-C. si l'on se fie à la forme des lettres et principalement du *lambda* (Hermary 2000c, p. 159). Pour Al. N. Oikonomidès, ces quatre lettres se rapportent au nom propre Ἁλία, mot féminin de forme dorienne. Elle pourrait ainsi constituer une marque de propriété si le nom est au génitif, ou une dédicace si le nom est au datif. Dans ce dernier cas, le chercheur proposa de restituer le théonyme d'une divinité comme une nymphe marine d'origine rhodienne dont le culte aurait été établi à Antipolis par les Rhodiens. A. Hermary, qui n'écarte également pas la possibilité que le nom puisse être un anthroponyme, accepte également l'hypothèse d'Al. N. Oikonomides sur l'identification d'une divinité marine, sans toutefois accorder de crédit à une origine rhodienne (Hermary 2000c, p. 159).
L'archéologue propose par la suite de reconnaître la nymphe Halia, évoquée par Zénon de Rhodes par le biais de Diodore de Sicile. D'après la légende, Halia eu avec Poséidon sept garçons appelés les *Prosèôous Daímones* et une fille, Rhodé. Ses fils ayant refusé l'hospitalité sur leur île à Aphrodite alors que celle-ci naviguait sur les mers après sa naissance, la déesse les frappa de folie et les *Prosèôous Daímones* violentèrent leur mère. De honte, Halia se jeta dans les flots et son mari Poséidon, pris de compassion, l'éleva au rang de déesse sous le nom de Leucothéa[22]. Halia est aussi le nom d'une Néréide dans un passage contesté de l'Iliade mais aussi chez Hésiode, puis chez Pseudo-Apollodore[23]. D'après Pausanias, des *Haliai* (« Femmes de la Mer ») recevaient également un culte à

[22] Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, V, 55, 4 et 7.
[23] Homère, Iliade, XVIII, 40 ; Hésiode, *Théogonie*, 245 ; Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, I, 2, 7.

Argos[24]. Enfin, des dédicaces à la Nymphe Halia (Ἁλίᾳ Νύμφῃ) ont été retrouvées dans la région d'Oropos, en Béotie, sur la base de trépieds datant du IIIe-IIe s. av. J.-C. (SEG XXXI, 446-453) tandis qu'une Halié est figurée assise sur un couvercle de *lékané* attique de la fin du Ve s. av. J.-C. retrouvé à Naples, accompagnée de deux autres nymphes marines (Nésaié et Klyméné), d'Aphrodite (Πα[φι]ή) et d'Éros (Beazley 1963, p. 1327, n°86 ; LIMC IV, s. v. « Halia »).
Le culte d'une divinité marine, d'une nymphe, voire de Leucothéa dans l'établissement d'Antipolis rentre ainsi en totale adéquation avec des cultes semblables identifiés dans les différentes colonies phocéennes et massaliètes. Toutefois, la perte du tesson dans les réserves du Musée d'Archéologie et l'absence d'indication précise sur les conditions de sa découverte obligent à utiliser ce document avec beaucoup de prudence (Hermary 2000c, p. 160).

Ant-Ins-004 – Galet de Terpôn

- L. 64 cm ; D. 20 cm (max.)
- Antibes, secteur de La Peiregoue : 1866, P. Mougins de Roquefort
- Fin Ve s./Début IVe s. av. J.-C.
- Inv. MNE 952 ; IGG 1 ; IGF 84
- Musée du Louvre

Galet poli naturellement de forme ovale, autrefois considéré en diorite (Clerc 1927, p. 257) mais en réalité en serpentine (Decourt 2004, p. 104-105 ; Cosson 1985, p. 66 ; Benoit 1965, p. 23). Les propriétés hygrométriques de la pierre, de couleur verte et brillante tirant sur le noir, lui donne parfois, suivant le degré de l'humidité dans l'air, une couleur bleu pâle (Bazin 1887, p. 10, n°5 ; Heuzey 1874, p. 63). C'est probablement la rareté de ce type de pierre et sa couleur inhabituelle, mais aussi sa forme allongée quasi cylindrique dénotant avec les galets plats et ovales des plages d'Antibes, qui étonnèrent les Antibois et les amenèrent à consacrer l'objet.
Il aurait apparemment été repéré, par hasard, par le docteur P. Mougins de Roquefort, dans l'encadrement de la porte d'une bastide du lieu-dit La Peiregoue, située à 1 km à l'ouest de la ville, lors de la restauration de l'édifice en 1866. L'objet, en réemploi, était encastré en guise de moellon dans la façade de l'édifice (Pl. XXXII, c), l'inscription vers l'extérieur (Froehner 1867, p. 360 ; Kaibel 1978, IG, XIV, 2424, p. 641). Pendant longtemps resté dans la collection privée du capitaine Muterse, propriétaire de la bastide, l'objet fut enfin entré au Louvre en 1991 (inv. MNE 952).
Depuis sa découverte et dès les premières études de l'objet (Froehner 1867, p. 362), l'inscription fut datée, de par les formes archaïques des lettres employées, de la deuxième moitié du Ve s. av. J.-C. et sa provenance antiboise ne faisait aucun doute. Tout ceci a été remis en cause par M. Clerc en 1927, soulignant que le propriétaire de la bastide et de l'objet était un officier de marine, le commandant Muterse, qui aurait pu acquérir le galet lors d'un de ses nombreux voyages en Méditerranée et que l'existence dans la région de diorite est contestée (Clerc 1927, p. 257). Par la suite, l'identification de la nature serpentine de la pierre a de nouveau permis de proposer une provenance antiboise. Ainsi, P. Jacobsthal et J. Neuffer rappellerons que le commandant Muterse



Galet d'Antibes, in Hermary 2000c, p. 162

[24] Pausanias, Description de la Grèce, II, 22, 1.

avait apparemment trouvé d'autres pierres de ce type dans la région (Jacobsthal, Neuffer 1933, p. 51). Cette affirmation sera soutenue par F. Benoit qui note que « ce genre de galet roulé est fréquent dans la région », puisqu'également retrouvé dans l'anse Saint-Roch et dans les couches antiques des habitats du front de mer à Antibes et Marseille. Il note par ailleurs que ce type de pierre était encastré dans les maisons ou dans le rempart de par ses vertus prophylactiques, expliquant ainsi son réemploi dans la bastide (Hermary 2000c, p. 161-163 ; Benoit 1965, p. 23, n. 45). Plus récemment, des analyses ont permis de confirmer l'origine locale de l'objet (Roure *et al.* 2018, p. 11 ; Decourt 2004, p. 104-105).
L'inscription, très lisible et disposée sur quatre lignes, couvre sa surface. Deux lettres oubliées ont été ajoutées dans un second temps par le graveur. On peut y lire :

Τέρπων εἰμὶ θεᾶς θεράπων
σεμνῆς Ἀφροδίτης
τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις
χάριν ἀνταποδοίη

Elle fut traduite dès 1874 par L. Heuzey comme suit : « Je suis Terpôn, serviteur de l'auguste déesse Aphrodite ; que Kypris récompense de sa faveur ceux qui m'ont placé ici » (Heuzey 1874a). M. Clerc propose une autre traduction : « Je suis Terpôn, desservant de la vénérable déesse Aphrodite et je souhaite que Kypris accorde en retour grâce et faveur à ceux qui m'ont constitué dans cet emploi » (Clerc 1927, p. 257). J.-Cl. Decourt enfin proposera : « Je suis Terpôn, serviteur de la vénérable déesse Aphrodite. Que Kypris accorde en retour sa faveur à ceux qui m 'ont érigé » (Decourt 2004, p. 105-106, IGF 84).
La pierre se dit donc être Terpôn, un serviteur d'Aphrodite (« Θεραπων Αφροδίτης »), pouvant renvoyer, à la première lecture, à un prêtre ou à un adorateur de la déesse (Froehner 1867, p. 362). Toutefois, L. Heuzey souligne que le nom de « Τέρπων » n'est jamais apparu dans les textes anciens ou les inscriptions comme nom d'homme, et que le terme « Θεραπων Αφροδίτης » est utilisé de manière identique par Platon pour désigner Éros, le dieu de l'amour. En effet, dans un passage du *Banquet*, Platon, en accord avec Hésiode et sa *Théogonie*, dit qu'Éros n'est pas le fils d'Aphrodite, mais son suivant et son serviteur « Τής Αφρόδίττης ακόλουθος χαι θεράπων γεγονεν ο Epoως »[25] (Heuzey 1874, p. 64). Terpôn serait ainsi, d'après L. Heuzey, un surnom local d'Éros, ou le nom d'un génie de la même famille comme Pothos et Himéros qui ne sont, par ailleurs, que des formes de ce même dieu. Dans ce groupe allégorique, Terpôn représentait probablement le Plaisir, le Charme, traduction littérale du mot « Τέρπων » (Heuzey 1874, p. 64-65). Le mot doit en effet être rapprocher de τέρπω, τέρπομαι, soit « trouver une pleine satisfaction de son désir » (Decourt 2004, p. 106, IGF 84). H. Bazin surligne le fait que ce mot, à l'origine féminin, est ici masculin, puisque rattaché à « θεράπων » et non à « θεράπη » ou « θεράπαινα ». Il faut donc bien le voir comme un nom propre, ou en tous cas comme le mot principal de l'inscription, sur lequel l'auteur de l'épigraphe a voulu attirer l'attention (Bazin 1887, p. 18-19).
Pour H. Bazin, l'identification de Terpôn comme un surnom local d'Éros n'est pas pertinente, le mot n'ayant jamais été assimilé au dieu. Voyant dans la forme du galet un *phallus*, H. Bazin songe plutôt à identifier un Silène, s'appuyant notamment sur des découvertes alors nouvelles (Bazin 1887, p. 20-22). En effet, le mot Terpôn apparait sur quatre vases attiques de la fin de l'archaïsme, inscrit et porté par des satyres (Kossatz-Deissmann 1994, LIMC VII. s.v. « Terpôn 1 »). Sur une *kylix* trouvée à Capoue et œuvre du célèbre Brygos, aujourd'hui conservée au British Museum, on identifie Héra, protégée

[25] Platon, *Le Banquet*, 203c.

par Hermès et Héraklès de l'agression de quatre Silènes. Leurs noms, présents au-dessus d'eux, sont Babakkos, Styon, Nydris et Terpôn (Bazin 1887, p. 19-20). Sur une coupe à figures rouges du peintre Oltos et du potier Euxithéos trouvée à Corneto en 1874 et conservée au Musée archéologique national de Tarquinia (RC6848), le *thiase* est composé de deux Ménades et de deux Silènes portant le nom de Terpôn et de Terpès (Immerwahr 1990). Sur une coupe de Vulci du peintre Epeleios conservée à Munich (Inv. 2619A), un Silène barbu et ityphallique est en train de verser dans une amphore le contenu d'une outre. Une légende l'accompagne et le nomme Terpôn (Furtwängler, Reichhold 1932). L'hypothèse sera suivie par J.-Cl. Decourt (Decourt 2004, p. 106, IGF 84).
Enfin, pour A. Hermary, ce Terpôn pourrait être également un dieu local réinterprété par les Phocéens de Massalia et introduit dans l'entourage d'Aphrodite, à la manière de Léron, éponyme des îles de Lérins, qui recevait, d'après Strabon[26], un culte dans un *hérôon* (Hermary 2000c, p. 163 ; Coupry, Vindry 1982).
Le mot καταστησασι peut se traduire par « mettre en place » et indique donc que la pierre était placée probablement dans un sanctuaire, non comme idole principale, mais plutôt comme offrande à la divinité (Heuzey 1874, p. 65). Il pourrait d'ailleurs s'agir, d'après H. Bézin, d'une offrande collective comme le suggérerait l'emploi du pluriel καταστήσασι, peut être issue d'une *thiase*, une association religieuse (Bazin 1887, p. 20). Pendant un moment, on pensait que l'inscription faisait partie d'un piédestal et l'on supposait la présence d'un autre monument, un buste ou une statue représentant ce Terpôn, prêtre d'Aphrodite ou fervent de son culte (Froehner 1867, p. 362-363). Pour P. Mougins de Roquefort, la pierre était même encastrée dans un mur (Bazin 1887, p. 11). L. Heuzey, après une étude approfondie de la forme et de la nature de la pierre réfuta ces interprétations, le galet ne présentant aucune trace de scellement, ni d'encastrement (Heuzey 1874, p. 62).
Cette pierre semble, au contraire, de forme totalement naturelle, amenant L. Heuzey à l'interpréter comme une *argos lithos* connue dans la religion grecque et notamment décrite par Pausanias[27]. L'auteur évoque par ailleurs à deux reprises l'utilisation de ces « pierres brutes » dans le culte d'une divinité de l'entourage d'Aphrodite – respectivement, Éros et les Charites -, de la même manière que le galet antibois[28] (Heuzey 1874b, p. 63).
La pierre sacrée devait malgré tout être placée, pour que le texte soit bien lisible, à l'horizontale, légèrement inclinée vers l'arrière, et non verticalement comme les pierres dressées de type bétyle (Hermary 2000c, p. 162). Par ce constat, H. Bazin réfute la proposition de L. Heuzey sur la fonction de la pierre, soulignant par ailleurs l'originalité de déposer comme offrande à une déesse une pierre sacrée aniconique censée représenter un autre dieu. Le chercheur propose plutôt d'y reconnaître une offrande placée sur l'autel d'Aphrodite, le mot Terpôn renvoyant alors au phallus (Bazin 1887, p. 13-18). Cette assimilation de la pierre à une forme phallique, en soit à un « *olisbos* » et donc à une allusion du plaisir sexuel, ne s'appuie en réalité que sur le sens du mot Terpôn. L'hypothèse est en premier lieu évoquée par L. Heuzey, mais celle-ci ne le convainc pas (Heuzey 1974b, p. 65). Elle sera donc par la suite reprise par H. Bazin (Bazin 1887, p. 18), puis par presque tous les commentateurs (Decourt 2004, p. 106, IGF 84 ; IG XIV, 2424 ; Broneer 1935, p. 125-126 ; Cosson 1985, p. 66 ; LIM C II, 2). Pourtant, A. Hermary souligne le fait que si le donateur de l'objet avait vraiment voulu évoquer un *phallus*, il aurait sans doute fait modifier la forme naturelle de la pierre pour la rendre plus explicite (Hermary 2000c, p. 163).

[26] Strabon, *Géographie*, IV, 1, 10.
[27] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 22, 4 ; III, 22, 1 ; IX, 24, 3.
[28] Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 27, 1 ; IX, 38, 1.

Ainsi, l'évocation par le biais de ce galet d'un culte à Éros est sujet à débat. Toutefois, si l'hypothèse de L. Heuzey est exacte, l'existence d'un culte à Éros ne serait guère surprenante au vu de la popularité du culte chez les Ioniens d'Asie Mineure, comme notamment dans la ville ionienne de Parion où se dressait un sanctuaire au dieu (Heuzey 1874b, p. 65). La présence du dieu, adoré aussi par le biais d'*argoi lithoi*, a également été proposée à Élée mais ici encore sans évidences (Neutsch 1980a, p. 354 ; 1980b, p. 1618-1619). À ce jour, l'hypothèse d'une identification de ce Terpôn en tant que Satyre est plus convaincante dans le sens qu'elle trouve bien plus de parallèles. Sur l'inscription, Aphrodite est également évoquée sous le nom de *Kypris* (Κύπρις). L'épiclèse se rencontre fréquemment chez les auteurs grecs pour désigner la déesse[29] renvoyant à la naissance de l'Aphrodite Ouranienne sur l'île de Chypre. Pour J.-Cl. Decourt, l'usage d'une telle épiclèse n'aurait pour unique fonction que d'éviter la répétition (Decourt 2004, p. 107). Il est alors évident, qu'on accepte ou non d'y voir dans sa forme un *phallus*, que cette pierre façonnée et apportée par l'onde sur les plages antiboises a été consacrée à la patronne des marins qui devait probablement posséder un culte important à Antipolis. L'existence d'un culte à Aphrodite à Antipolis pourrait d'ailleurs être corroborée par l'apparition d'une figure féminine couronnée de myrtes sur les monnaies de la cité (Froehner 1867, p. 363).

Ant-Ins-005 – Dédicaces de Vaugrenier

- Dimensions variables
- Antibes, secteur de Vaugrenier : 1964, J.-H. Clergues
- 175-25 av. J.-C.
- Inv. RCP2013GR5
- Musée d'Archeologie d'Antibes



Inscriptions du lieu de culte de Vaugrenier, in Dusseaux et al. 2019, p. 182

Nombreux tessons de céramique campanienne A dont certains inscrits retrouvés au nord-est de l'étang de Vaugrenier, à environ 5 km au nord d'Antibes. Ils seront découverts dans une couche de remblai jaunâtre située sous une couche de débris et de cendres, sur lesquelles s'installera un habitat gallo-romain de petites dimensions occupé de la fin du Ier s. av. J.-C. au début du IIe s. ap. J.-C. Les tessons étaient accompagnés d'un ensemble de 32 bronzes massaliètes et de quelques monnaies républicaines ainsi que par divers fragments d'amphores et de céramique modelée. La nature du dépôt et la lecture des inscriptions confirment l'aspect cultuel de l'ensemble (Arnaud 1998, p. 8-10).
Les coupes inscrites sont en campanienne A à décors peints blancs internes, datables entre 175 et 25 av. J.-C. Sur l'ensemble des fragments, 78 individus présentent des inscriptions grecques gravées à la pointe sèche après cuisson, sur la face externe des vases, mais avant leurs bris. Il ne s'agit donc pas d'*ostraka* ou de tessons remployés comme supports d'écriture mais bien de fragments d'inscriptions qui suivaient à l'origine la circonférence des coupes (Arnaud 1998, p. 8-10). Malgré l'absence de publication concernant ce corpus, quelques études ont permis de repérer à la fois des formules et des noms, dont des anthroponymes d'Antipolitains, comme Linos, Mikylos ou encore Criton, mais aussi des théonymes. Parmi ces derniers, on pourrait reconnaître une déesse mère locale, peut-être

[29] Homère, *Illiade*, V, 330, 422, 760 ; *Théogonie*, 199.

ligure, du nom d'Aroura, mais également des divinités grecques comme Aphrodite – que l'on retrouve évoquée à plusieurs reprises – et Hermès, vénéré en tant que protecteur de l'agriculture sous l'épithète peu commun de *Philanthios* (Cosson 1985, p. 70). Un pied de vase attique exposé au Musée d'Antibes semble appartenir à cet ensemble. Il conserve le *graffito* ΑΠΟΛΛΟΝ qui pourrait renvoyer à un théonyme ou, plus vraisemblablement selon P. Arnaud, à un anthroponyme théophore comme Apollon[ios] (Arnaud, Moréna 2004). Une seule dédicace latine aurait également été observée mais elle est aujourd'hui perdue. Les monnaies massaliètes s'inscrivent également dans une fourchette chronologique qui couvre la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. av. J.-C. Arnaud note l'absence de monnaies d'Antipolis, produites à partir de 43 av. J.-C., ce qui pourrait indiquer l'abandon probable de ce lieu de culte après la prise de Massalia (Arnaud 1998, p. 10).
Cet ensemble résultait ainsi probablement d'actes de dévotion des habitants d'Antipolis ou de son voisinage à des divinités locales. Après avoir été inscrites du nom du dédicant et de la divinité adorée, les coupes, et leur contenant, étaient ainsi offerts par le bris du vase, de la même manière qu'au sanctuaire d'Aristée à l'Acapte. On notera d'ailleurs la présence, en complément de ce type d'offrande, de monnaies retrouvées également sur les deux lieux de culte. Ces deux derniers semblent avoir été contemporains et ils étaient d'ailleurs tout deux associés à un espace lagunaire et à un petit escarpement (Arnaud 1998, p. 9). Au vu des formulations incomplètes et de la nature du reste du mobilier, mêlé à de la céramique modelée et à du matériel amphorique, P. Arnaud suggère qu'il s'agisse d'un dépôt secondaire, déplacé de son lieu d'origine, et que le sanctuaire hellénistique était donc situé non loin (Arnaud 1998, p. 8). Dans ce sens, P. Cosson proposa d'associer ces offrandes cultuelles au temple romain de Vaugrenier situé à 400 m à l'est qui est construit à la toute fin du Ier s. av. J.C. (Cosson 1985, p. 70).
La typologie des vases, l'absence de sigillée, et l'horizon chronologique des monnaies permettent de dater ce mobilier de la fin du IIe s. au milieu du Ier s. av. J.-C. Le lieu de culte a donc eu une courte occupation, avant d'être abandonné au milieu du Ier s. av. J.-C., probablement lors de la prise de Massalia et l'indépendance d'Antipolis. Ce matériel sera par la suite réutilisé comme couche de remblai servant à niveler le secteur en vue de l'installation d'un habitat à la fin du Ier s. av. J.-C. (Arnaud 1998, p. 9-10).

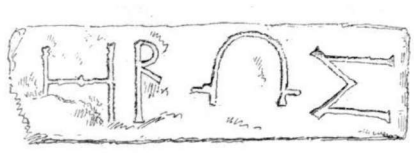

Dessin de la base au Héros par A. Héron de Villefosse, in Decourt 2004, pl. XVII

Tau-Ins-001 – Base au Héros

- Dimensions inconnues
- Le Brusc : 1883, Roubaud/Dodero
- Milieu IIe s. ap. J.-C.
- IGF 78 ; IGG 9
- Perdue

Base rectangulaire de marbre blanc découverte en 1883 en réemploi dans les fouilles d'un mur en grand appareil au quartier de La Citadelle au Brusc. Elle passera par la suite dans la collection d'un nommé Gérin de Toulon, puis dans celle de L. Fiessinger qui la possédait encore en 1898. L'objet est depuis perdu. Il s'agissait peut-être de la partie antérieure d'une base d'un autel ou d'une statue (Decourt 2004, p. 78 ; Brien-Poitevin 1990). La base comportait une inscription, relevée par A. Héron de Villefosse.

Ἥρως.

Il pourrait s'agir d'une dédicace à un héros anonyme, de manière semblable à la borne-autel découverte à Olbia (Olb-Ins-007 ; Brien-Poitevin 1990), tandis que F. Benoit proposait d'y voir une invocation au défunt héroïsé, ce qui serait d'après J.-Cl. Decourt, l'hypothèse la plus probable (Decourt 2004, p. 78 ; IGF 78 ; Benoit 1965, p. 24). D'après la forme du *rhô*, l'épigraphiste propose de dater l'inscription du IIe s. ap. J.-C. (Decourt 2004, p. 78 ; IGF 78).

Planches

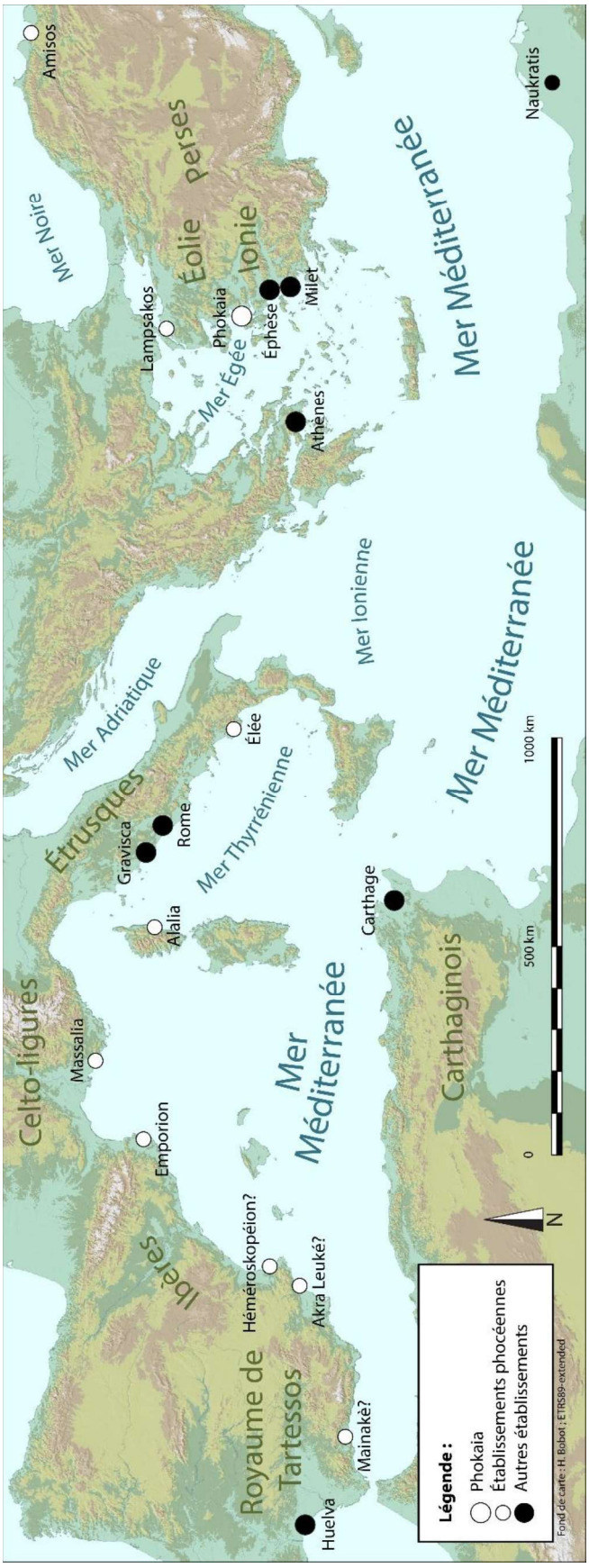

a. *Cités phocéennes et principaux établissements évoqués, DAO par R. Martinez*

Planche II

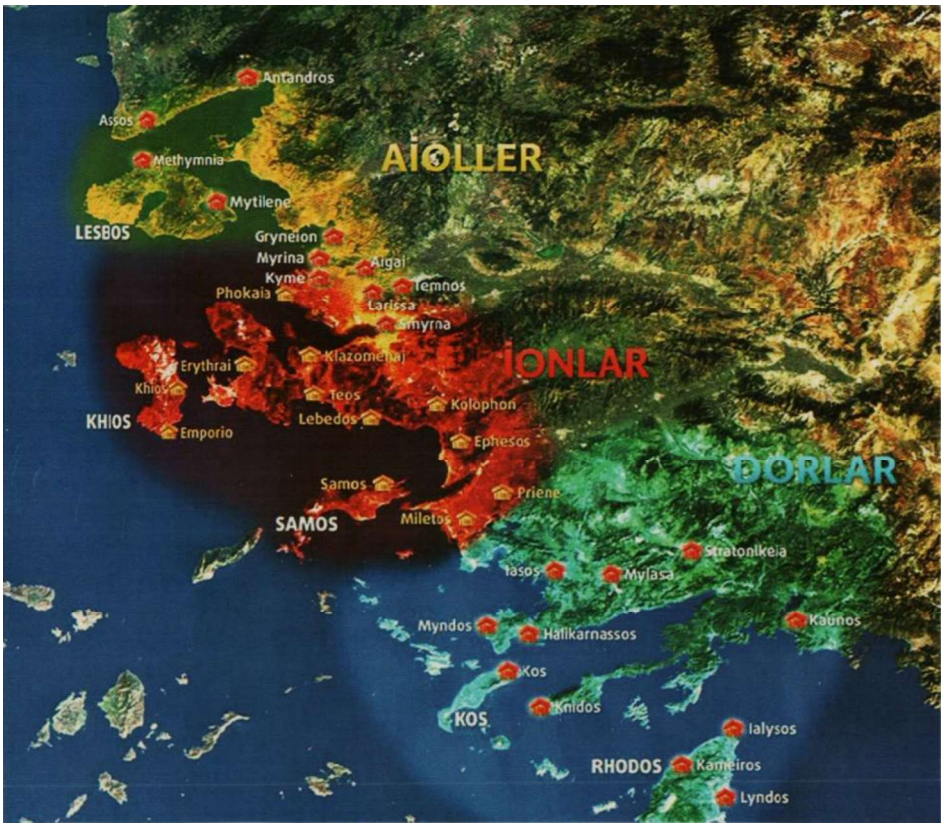

a. *Régions géographiques et établissements helléniques d'Anatolie, in Pekin 2015, p. 15*

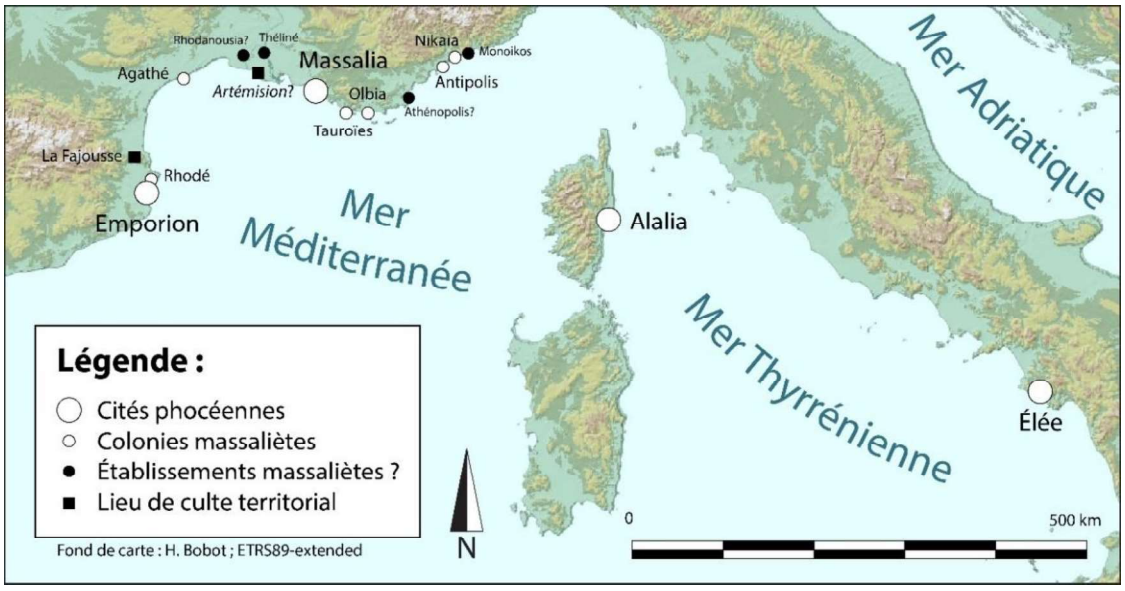

b. *Cités phocéennes d'Occident, colonies et établissements présumés massaliètes, DAO par R. Martinez*

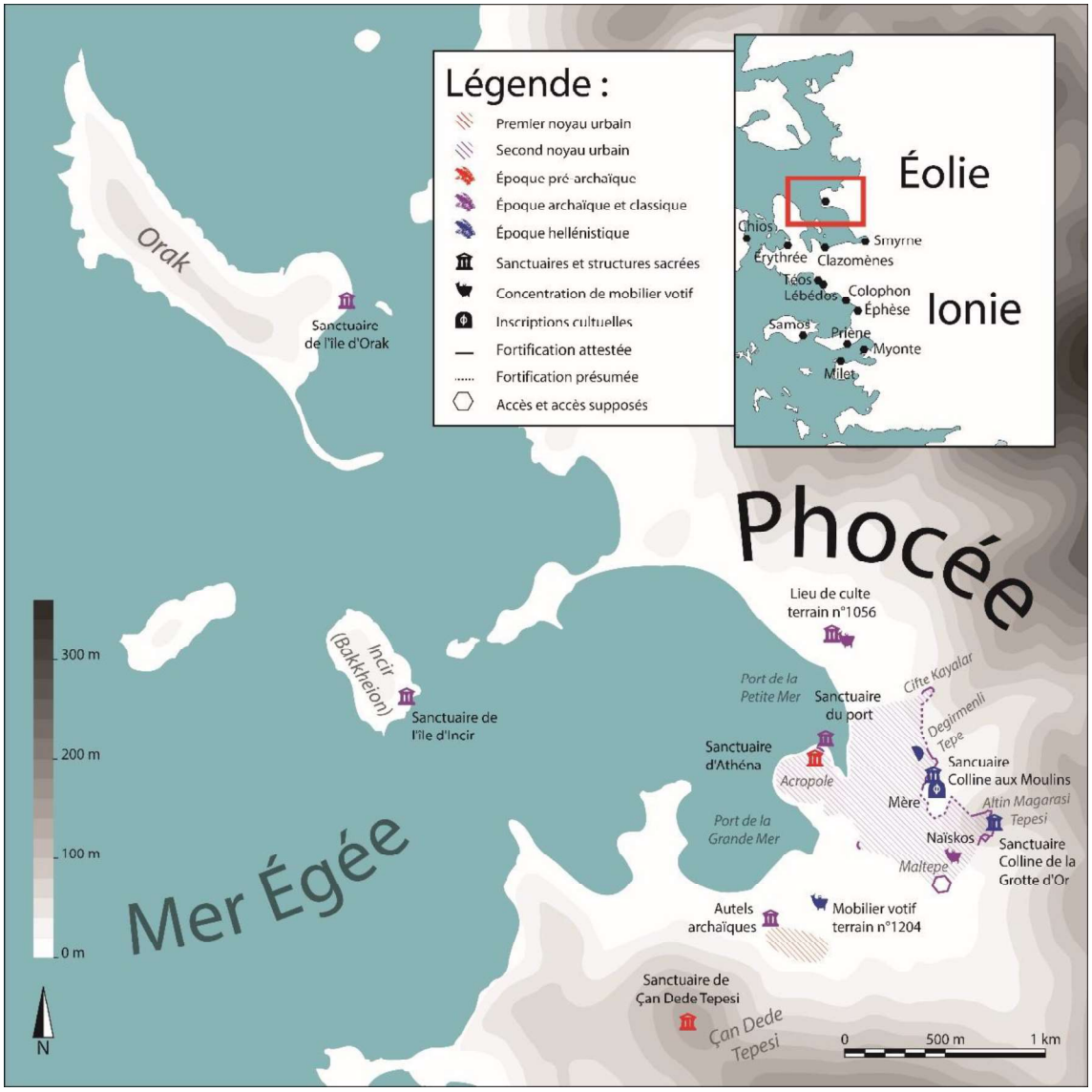

a. *Paysage cultuel de Phocée, DAO par R. Martinez*

Planche IV

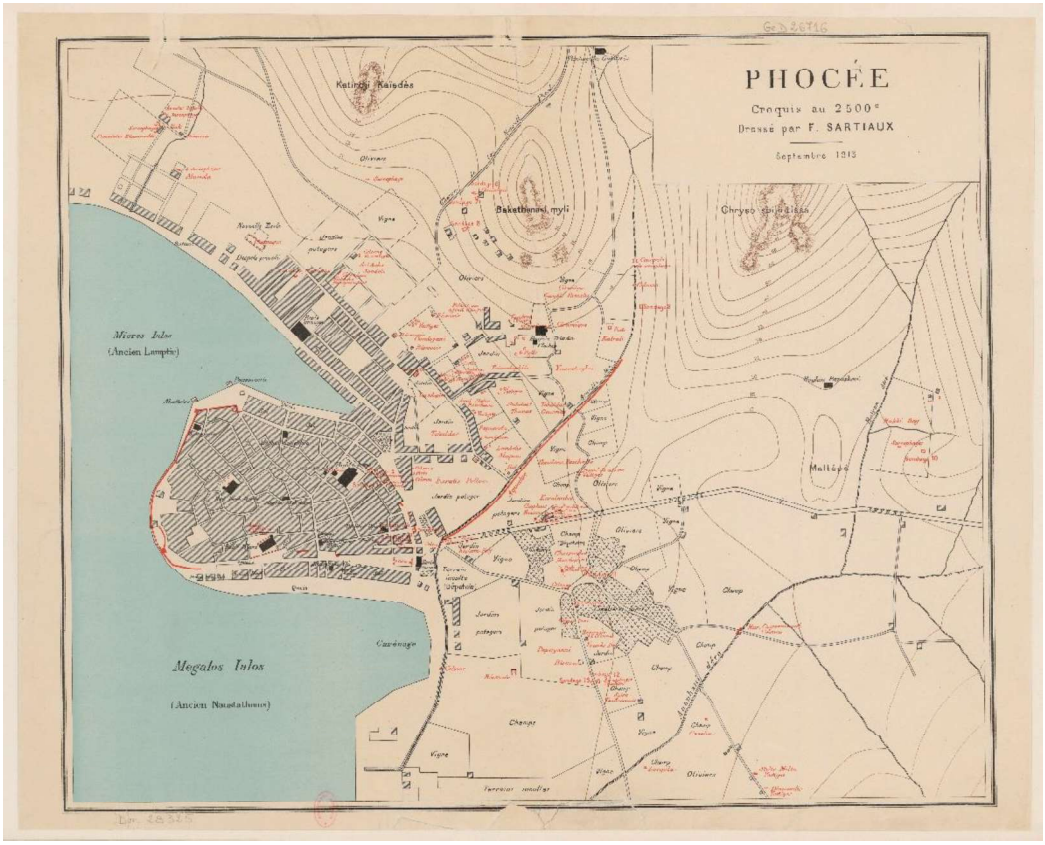

a. *Plan de Phocée et d'Eski Foça, dressé par F Sartiaux en 1913, in BnF Gallica*



b. *Plan dessiné par F. Sartiaux en 1913, in Dalègre 2012*

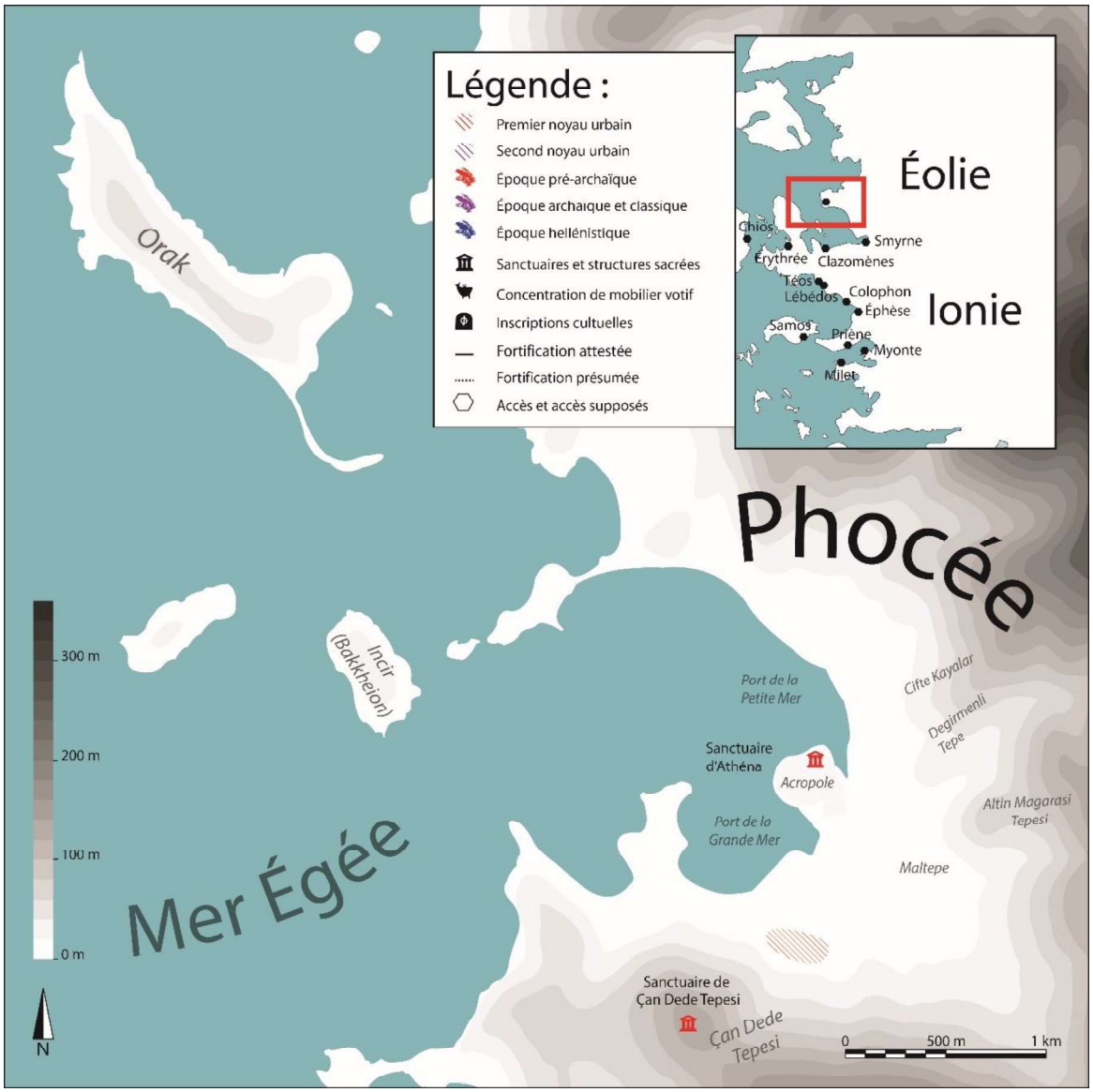

a. *Phase A du paysage cultuel de Phokaia (époque pré-archaïque), DAO par R. Martinez*

Planche VI

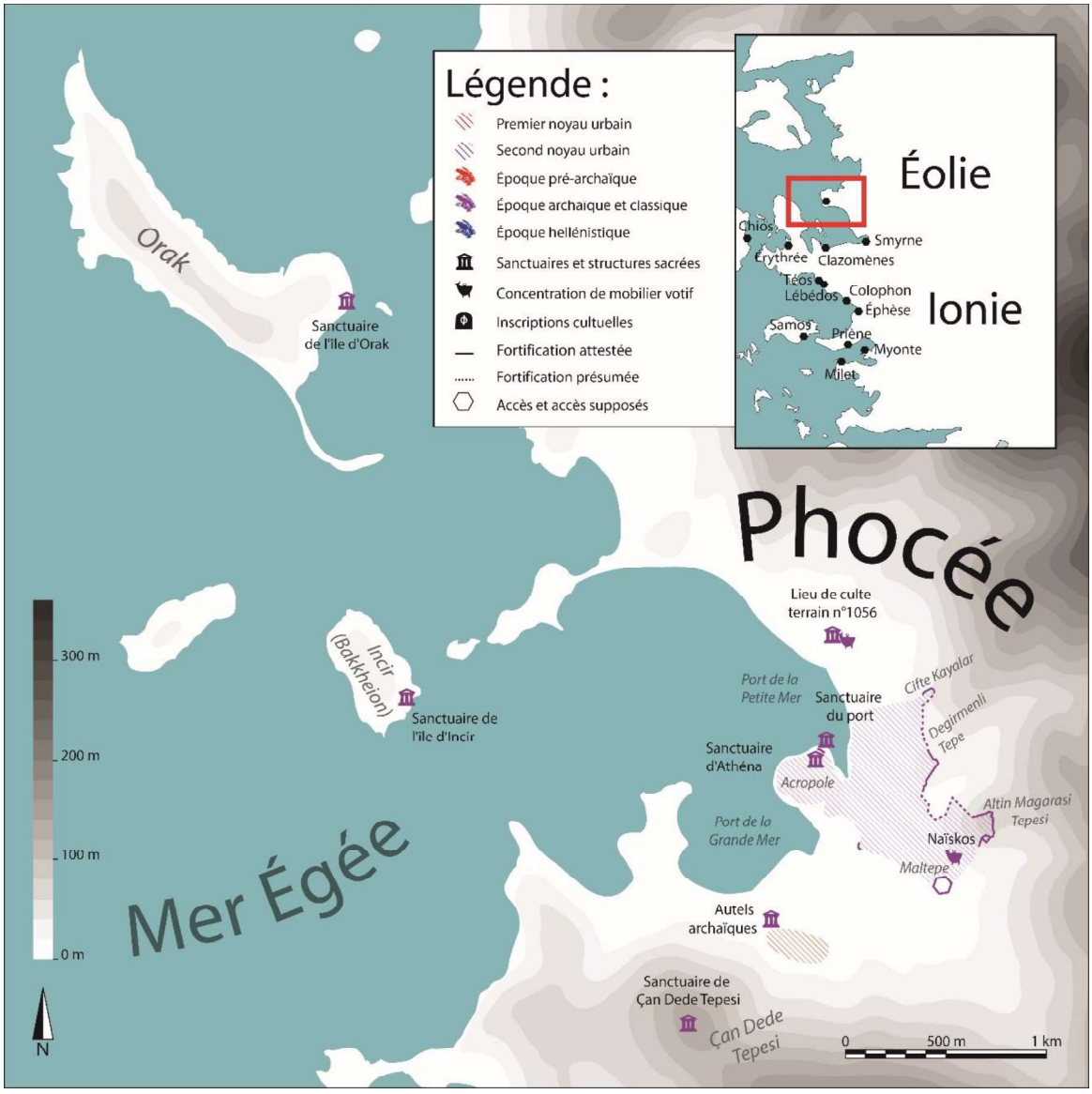

a. *Phase B du paysage cultuel de Phokaia (époques archaïque et classique), DAO par R. Martinez*

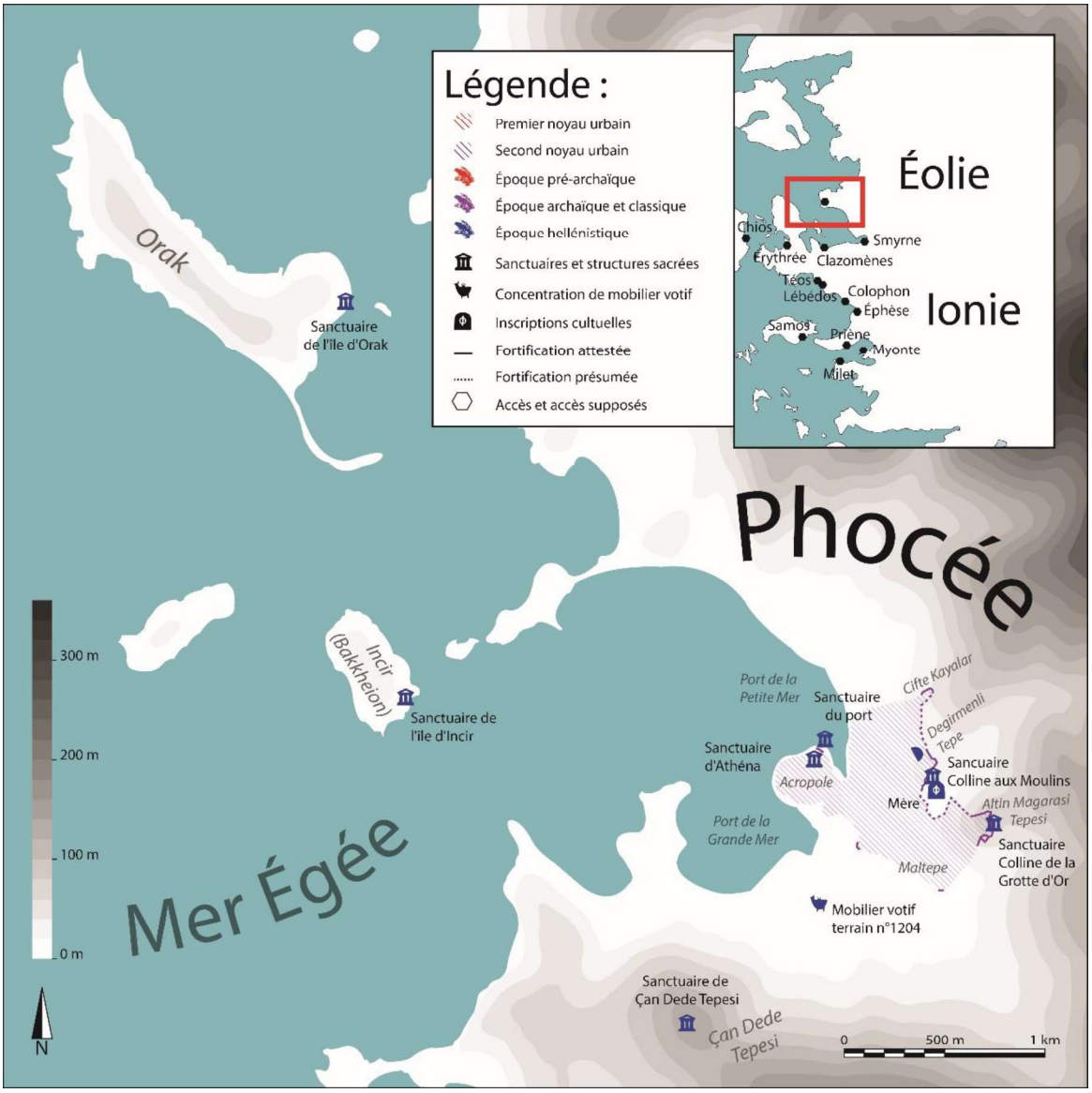

a. *Phase C du paysage cultuel de Phokaia (époque hellénistique), DAO par R. Martinez*

Planche VIII



a. *Vue panoramique d'Eski Foça, depuis la colline Graias o soros, cliché de Sartiaux, 1913, in Dalègre 2012*

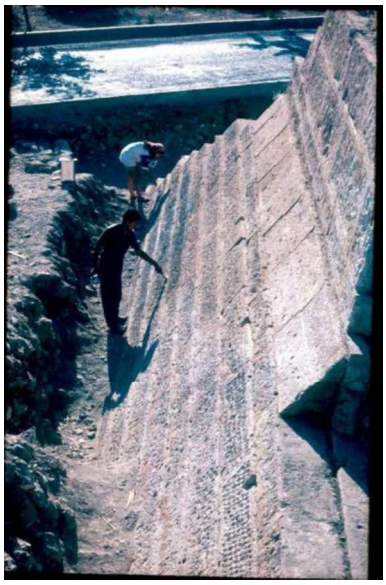

b. *Mur de l'enceinte archaïque en cours de fouille en 1992, in Özyigit*



c. *Photographie aérienne du promontoire de Phocée, avant les fouilles de 2010, in Özyigit 2011, p. 503*



d. *Baie de Phokaia et de l'île d'Incir vue de la Colline des Moulins (Değirmenli Tepe), photographie personnelle*



a. *Monnaie de Phocée avec Athéna à tête casquée au griffon (SNG 1028) ou au casque corinthien (SNG 1030), VIe-Ve s. av. J.-C.*



b. *Monnaie avec tête de satyre barbu, VIe-Ve s. av. J.-C., SNG 1025*



c. *Monnaie de Phocée avec Athéna au casque attique ou corinthien à l'avers et tête de griffon (SNG 1034-1035), entre deux piliers (SNG 1036) ou marchant (SNG 1045) au revers, IIIe s. av. J.-C.*



d. *Monnaie de Phocée, Hermès au pétase sur l'avers et caducée ou griffon au revers, IIIe s. av. J.-C., SNG 1037-1044*



e. *Monnaie de Phocée, Apollon avec laurier sur l'avers, Cybèle debout avec instrument sur le revers, première moitié du IIe s. av. J.-C., SNG 1046*



f. *Pièce de Phocée, Asklépios au revers, sous Sévère Alexandre (Début IIIe s. ap. J.-C.), buste du sénat sur avers, SNG 23, 1051*



g. *Monnaie de Phocée avec Poséidon nu tenant un dauphin et un trident au revers, sous Otacilia Severa, milieu IIIe s. ap. J.-C., SNG 1070-1071*



h. *Monnaie de Phocée avec buste de Tyché à l'avers et Athéna debout tenant patère et lance au revers, sous Valerian-Gallienus, milieu IIIe s. ap. J.-C. SNG 1058*

Planche X

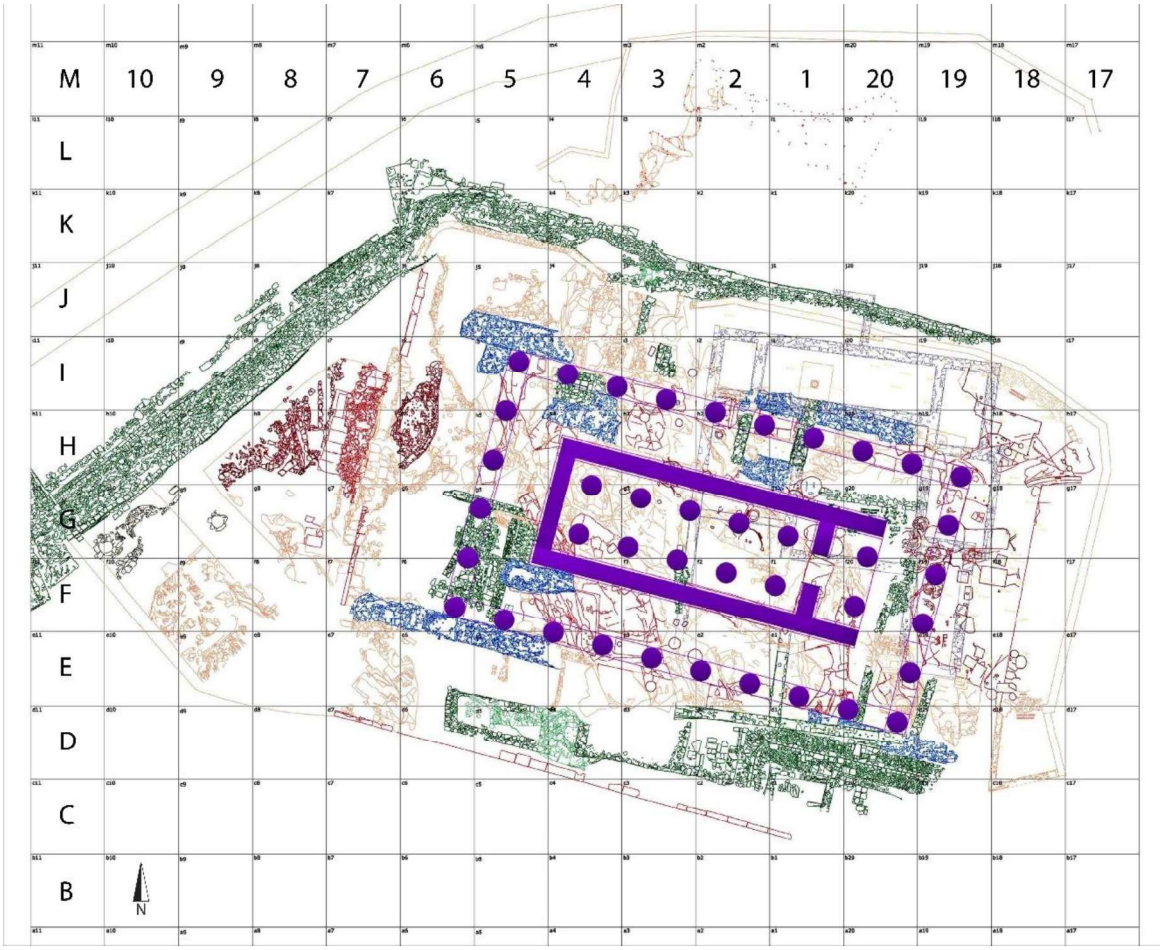

a. *Plan du sanctuaire d'Athéna, nouveau carroyage, d'après Drocourt 2010, modifié*



b. *Vue aérienne du sanctuaire d'Athéna et du sanctuaire du port en 2012, in Özyigit 2013b, p. 94*



a. *Vue du sanctuaire d'Athéna, photographie internet*



b. *Vue générale de la zone de fouilles du temple d'Athéna, in Özyigit 2009-2011, p. 28*



c. *Fragments architecturaux mis au jour en 1954, in Akurgal 1956b, Pl. III*



d. *Vue générale du mur ouest du podium du temple d'Athéna et fondation sud du temple romain en 1998, in Özyigit 1998, p. 42*

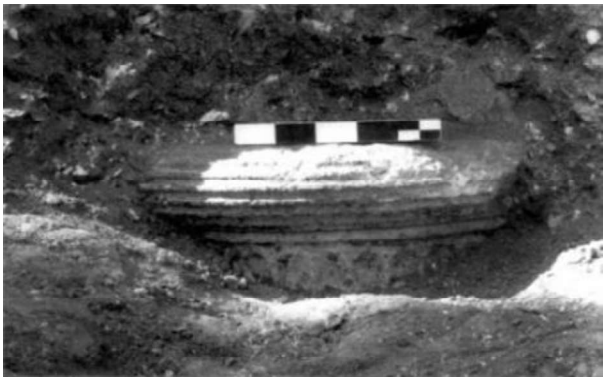

e. *Fût d'une colonne ionique du temple d'Athéna en 1998, in situ, in Erdogan 2001, p. 13*

Planche XII

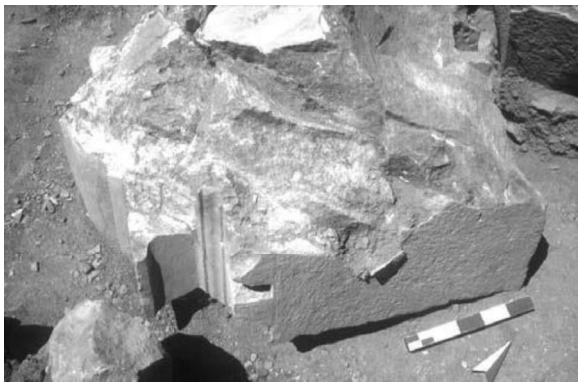

a. *Fragment du fronton occidental en marbre du temple romain d'Athéna, Tranchée K7-8, 2005, in Özyigit 2006b, p. 350*



b. *Premier protomé de griffon in situ, 2005, in Özyigit 2006b, p. 351*

1.



c. *Vestiges de 2006 en cours de fouilles, griffons et blocs archaïques, fragment du fronton romain, in Özyigit 2007, p. 505*



d. *Destruction de l'ancien bâtiment scolaire, le 5 octobre 2009, in Özyigit 2010, p. 399*



e. *Sud-est du sanctuaire durant les fouilles de 2016, enceinte est, in Özyigit 2017b, p. 121*



a. *Plan des six temples ovales à l'ouest du podium, in Özyigit 2015, p. 596*

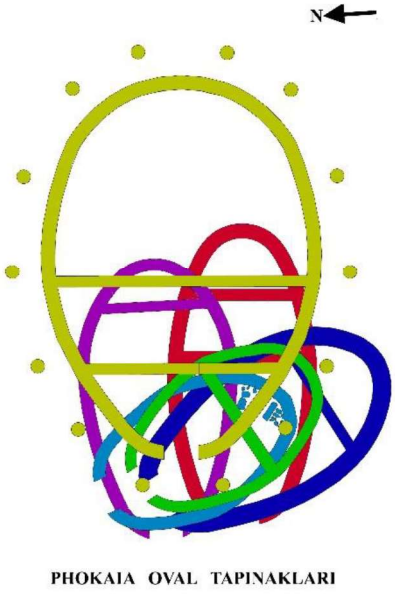

b. *Restitutions des structures ovales superposées in Özyigit 2013b, p. 92*



c. *Temple ovale VI des tranchées H-I6, sous le remplissage du temple archaïque, in Özyigit 2006b, p. 354*



d. *Vue des temples ovales I, II, III, IV et V, à l'ouest du podium, in Özyigit 2013b, p. 94*



e. *Bases de tuf du temple ovale VI, in Özyigit 2013b, p. 95*

Planche XIV

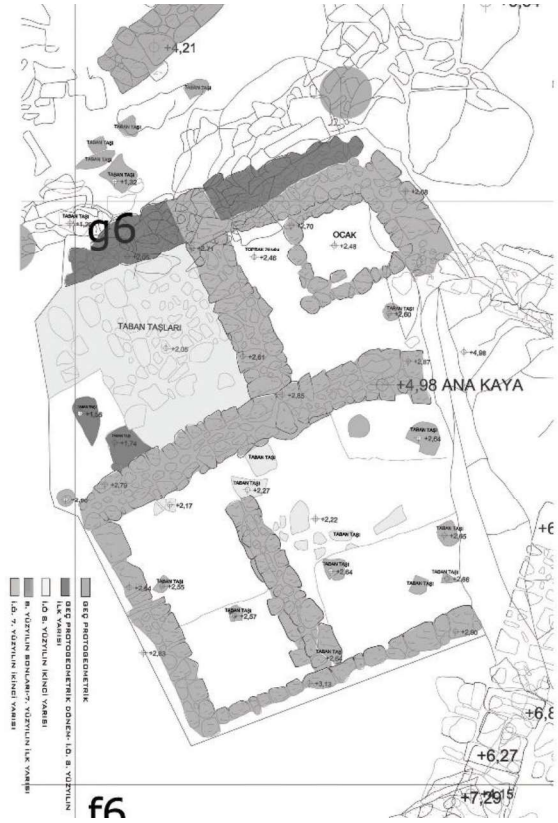

a. *Plan du bâtiment protogéométrique au sud du temple ovale VI, in Özyigit 2013b, p. 93*



b. *Vestiges des bâtiments protogéométriques au sud du temple ovale VI, in Özyigit 2013b, p. 96*



c. *Murs du IIe millénaire av. J.-C. et foyer, Tranchée H8, in Özyigit 2009, p. 82*



d. *Fosses de libations dite de Cybèle sous la partie orientale du temple archaïque, in Özyigit 2010, p. 401*



e. *Fosses dites votives liées au culte de Cybèle antérieur au temple archaïque, in Özyigit 2009, p. 85*

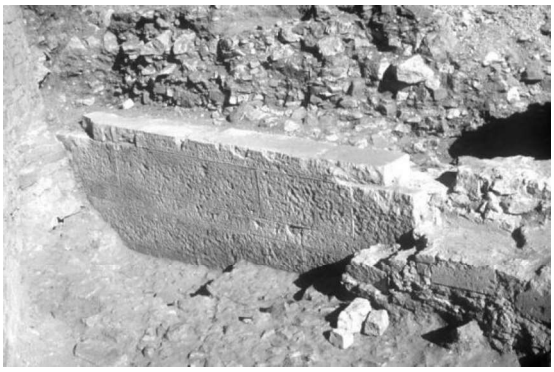

a. *Partie nord du mur ouest du podium découvert dans la tranchée L6 en 2005, in Özyigit 2006b, p. 353*



b. *Mur du podium sud et du mur de terrasse archaïque, in Özyigit 2011, p. 502*



c. *Aménagement du substrat rocheux pour l'installation de la péristasis du temple archaïque, Tranchée K4, in Özyigit 2009, p. 84*



d. *Blocs de stylobate utilisés lors de la restauration du mur du podium à l'époque romaine, tranchée H7-8, in Özyigit 2009, p. 82*



e. *Pierre du seuil de l'entrée du naos archaïque réemployée à l'époque romaine, in Özyigit 2017b, p. 123*



f. *Reconstitution du temple d'Athéna et du sanctuaire portuaire avec l'alternance de protomai, in Rohaut 2017, pl. XLVII*

Planche XVI



a. *Cavité et tenon en plomb permettant d'attacher les oreilles aux protomai de griffons, in Özyigit 2009-2011, p. 34*



a. *Mur de fondation de la cella du temple romain sous le mur de l'école, in Özyigit 2010, p. 401*



c. *Blocs de marbre du temple romain destinés au four à chaux pour la restauration du château génois en 1299, in Özyigit 2015, p. 602*



d. *Fragment de sima et geison du temple romain, in Özyigit 2005, p. 86*

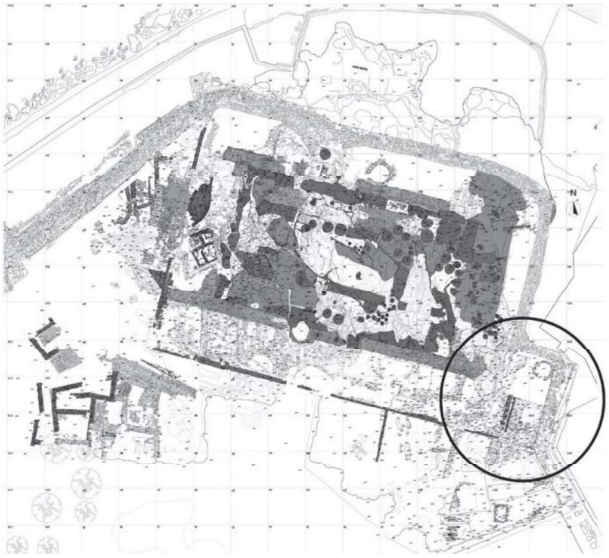

e. *Plan général du temple d'Athéna jusqu'en 2017, et encerclé, accès archaïque et romain du podium, in Özyigit 2018, p. 219*

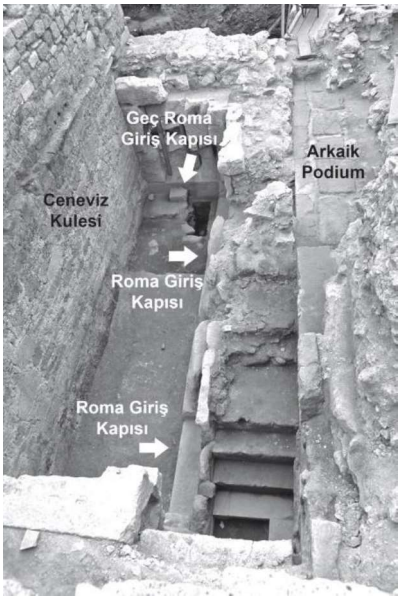

f. *Entrées du temple d'Athéna à la période archaïque et romaine, in Özyigit 2018, p. 220*

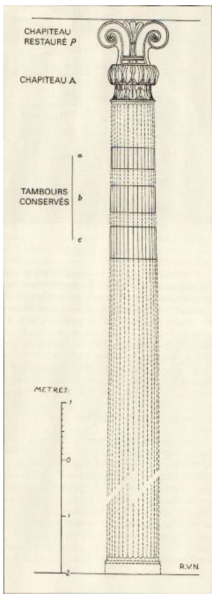

a. *Colonne éolique avec chapiteau champignon, Temple III d'Athéna de Smyrne, in Hellmann 2002, p. 167*

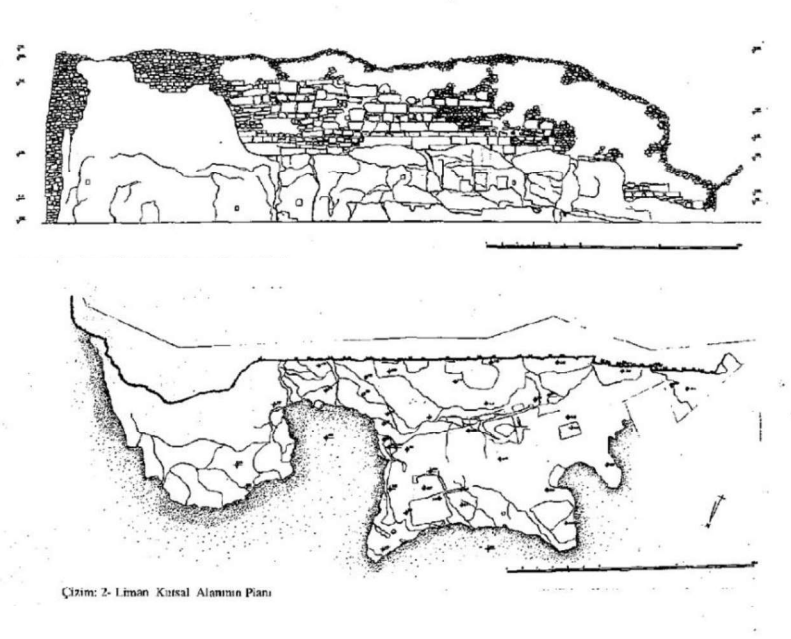

b. *Plans du sanctuaire du port (vue de face et du dessus), in Özyigit 1994b, p. 441-442*



c. *Sanctuaire du port avec copie du Naïskos de Maltepe, in Rohaut 2017, pl. XLVII*



d. *Détail des niches du sanctuaire du port, photographie d'internet*

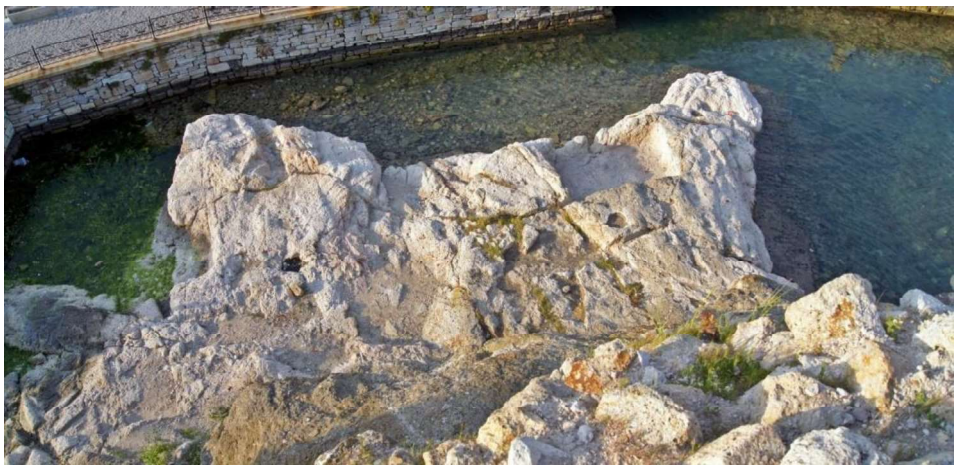

e. *Sanctuaire du port vu du dessus, photographie d'internet*

Planche XVIII



a. *Île d'Incir, photographie d'internet*

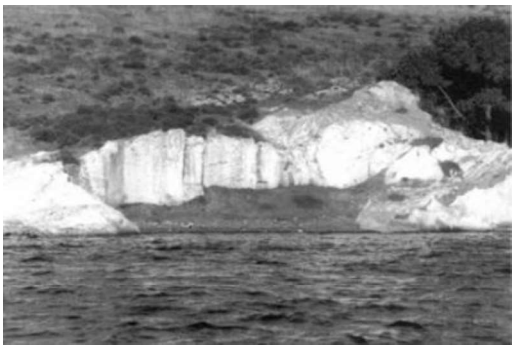

b. *Vue générale du sanctuaire n°1 de l'Île d'Incir avant les fouilles, in Erdogan 2001, p. 22*



c. *Vue générale du sanctuaire de l'île d'Incir, in Özyigit 1998a, p. 788*

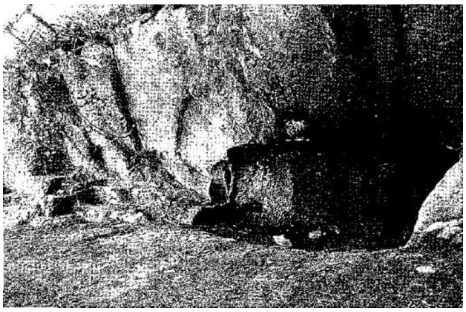

d. *Vue des niches et des bancs de l'île d'Incir, in Özyigit 1998a, p. 787*



e. *Sanctuaire rupestre de l'île d'Incir, in Rohaut 2017, pl. XLVIII*



f. *Détail du relief du lieu de culte rupestre de l'île d'Incir, in Erdogan 2001, p. 22*



g. *Vue des bassins de collecte d'eau creusés dans les rochers situés devant la niche, in Özyigit 1998a, p. 787*



h. *Vue du bol de collecte d'eau du sanctuaire de l'île d'Incir (Bakhheion), in Özyigit 1998a, p. 788*



a. *Vue aérienne de l'île d'Orak, photographie d'internet*

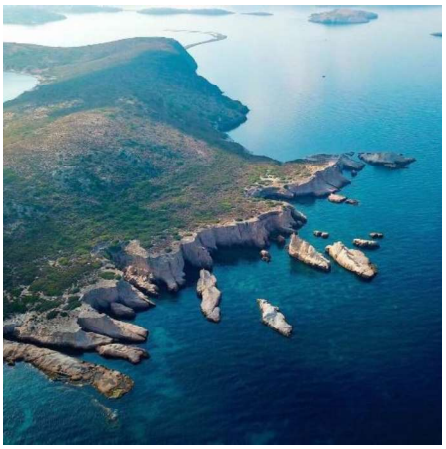

b. *Les Rochers des Sirènes (*Siren Kayalıkları) de l'île d'Orak, photographie d'internet



c. *Détail des Sirènes (Siren Kayalıkları*) de l'île d'Orak, photographie d'internet



d. *Vue générale du sanctuaire de l'île d'Orak avec carrière et soi-disant relief géant de Cybèle, in Özyigit 1998a, p. 790-791*

Planche XX



a. *Vue de la Değirmenli Tepe depuis le sud-est, photographie d'internet*



b. *Vestiges du théâtre de Phocée, photographie d'internet*



c. *Plan de la colline avec essai de localisation des aires sacrées repérées par Ö. Özyigit*

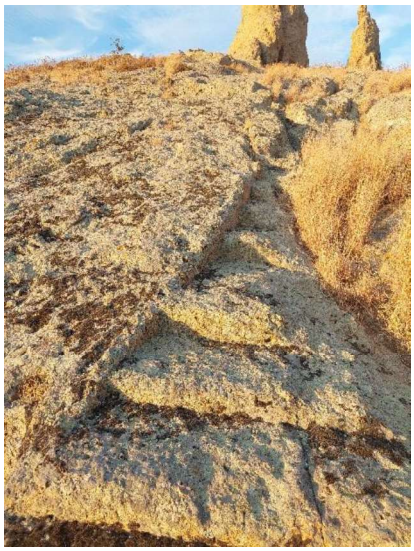

d. *Escalier d'accès à l'ouest du lieu de culte n°VIII, photographie personnelle*



e. *Vue panoramique du sanctuaire de Değirmenli Tepe avec lieu de culte n°VIII au premier plan, photographie d'internet*



a. *Ensemble B du lieu de culte n°I, Colline des Moulins, in Erdogan 2001, p18*



b. *Plate-forme 1 du lieu de culte n°VIII, photographie d'internet*



c. *Détail d'une niche avec personnage en relief, lieu de culte n°VIII, photographie personnelle*



d. *Niches avec personnage en relief dans celle de droite, lieu de culte n°IV, photographie d'internet*



e. *Longues marches, possibles bancs, sud du lieu de culte n°VIII, photographie personnelle*



f. *Puits du lieu de culte n°VIII, photographie personnelle*

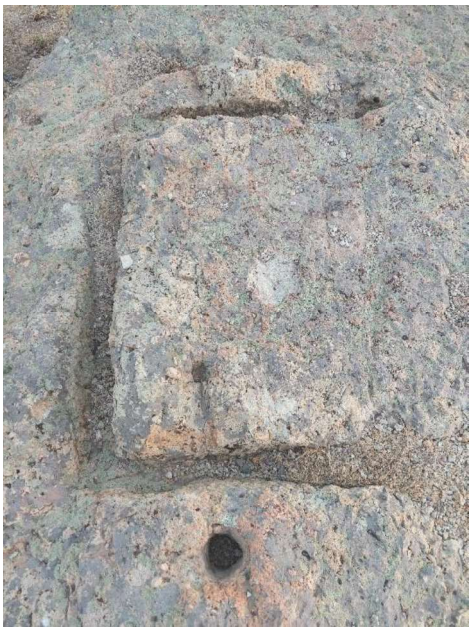

g. *Traces de structure vers possible lieu de culte n°VII, photographie personnelle*

Planche XXII



a. *Colline de la Grotte de l'Or (Altın Mağarası Tepesi), vu depuis la Colline des Moulins, photographie personnelle*



b. *Pentes de l'Altın Mağarası Tepesi, photographie d'internet*



d. *Tambour de colonne trouvé à Maltepe, in Rohaut 2017, pl. XLVI*

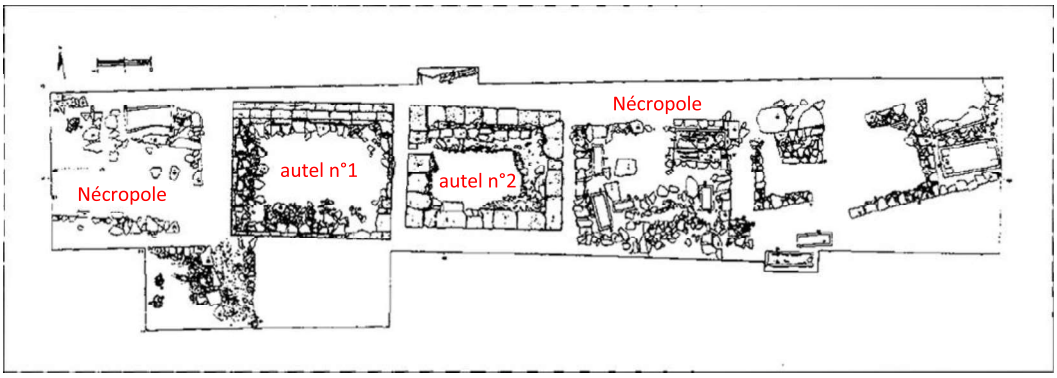

a. *Autels archaïques et nécropole du quartier Atatürk, in Özyigit 2000, p. 8*



b. *Autel archaïque n°1, in Özyigit, Erdogan 2000, p. 14*

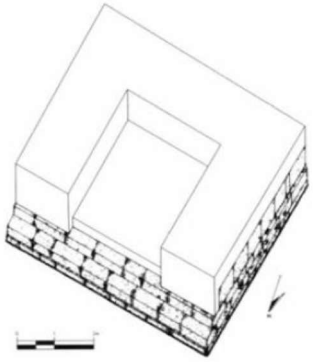

c. *Reconstitution de l'autel archaïque n°1, in Özyigit, Erdogan 2000, p. 15*



d. *Autel archaïque n°2, in Özyigit, Erdogan 2000, p. 14*



e. *Nécropole à l'est des autels, vue du nord-est, in Özyigit, Erdogan 2000, p. 15*



f. *Figurines d'Aphrodite, tombe n°20, nécropole sud, photographie d'internet*

Planche XXIV

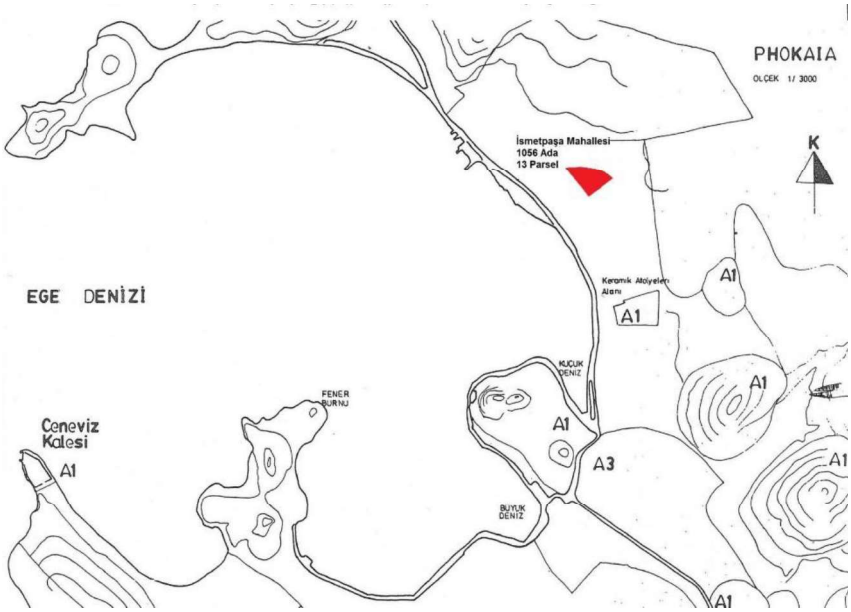

a. *Plan général de Foça et emplacement du terrain 1056, in Doğan 2013, p. 344*



b. *Sondages et tranchées du terrain 1056, 2009, in Doğan 2013, p. 345*

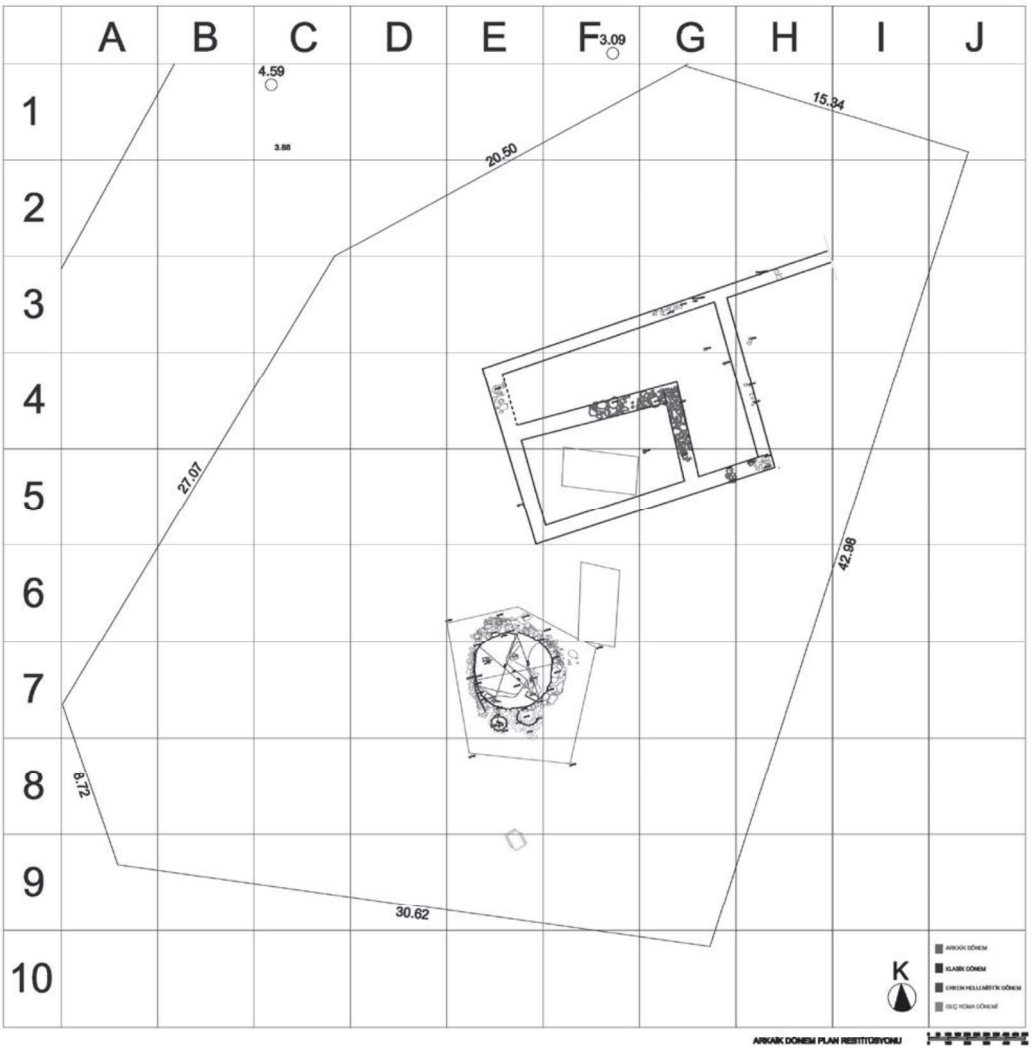

a. *Plan des vestiges archaïques du terrain 1056, parcelle 3, possible lieu de culte à Apollon, in Özyigit 2012, p. 185*



b. *Fouille du terrain 1056 et notamment du puits, in Özyigit 2012, p. 189*



c. *Puits archaïque du terrain 1056 en 2009, sondage 20, in Doğan 2013, p. 349*

Planche XXVI



a. *Figurines de tête d'enfant couronné (IIe s. av. J.-C. ; à gauche) et d'éphèbe (Ier s. ap. J.-C. ; à droite), district d'Atatürk, in Özyigit 2005, p. 87*

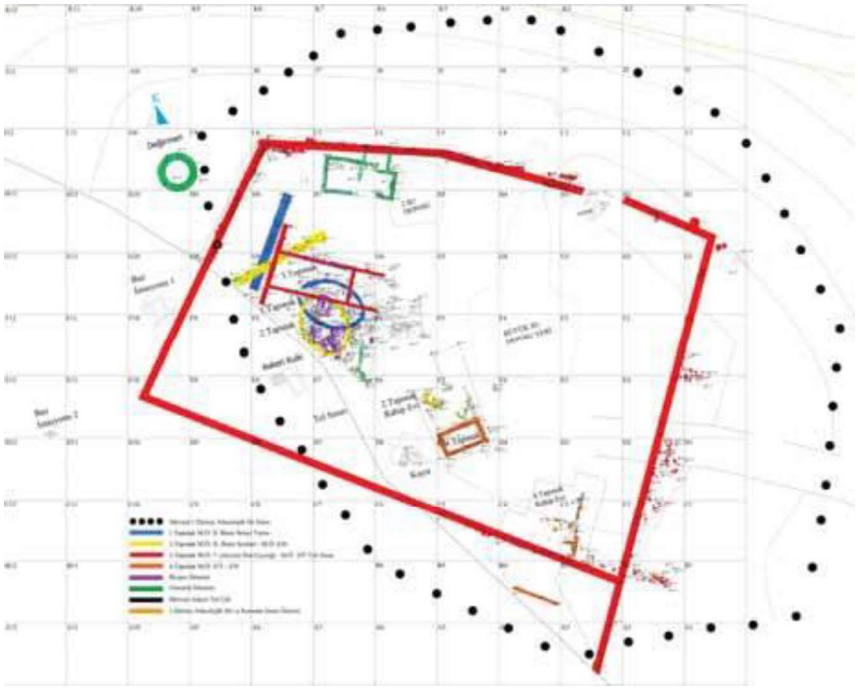

b. *Plan des vestiges du sanctuaire de Çan Dede Tepesi en 2018, in Özyigit 2019, p. 656*

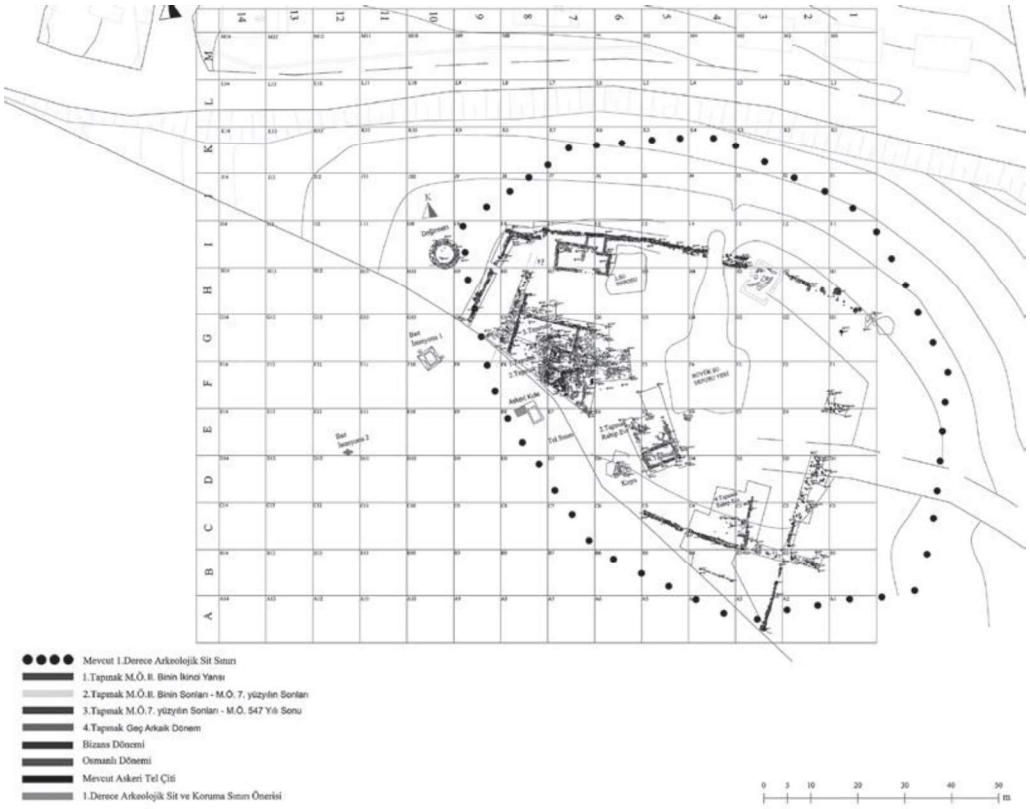

c. *Plan des vestiges du sanctuaire de Çan Dede Tepesi en 2017, in Özyigit 2018, p. 220*



a. *Murs du Temple I (ovale, en arrière-plan) sous le Temple III, Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 657*



b. *Murs du Temple II (ovale), Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 658*



c. *Alabastre corinthien daté de 630 av. J.-C., couche de destruction du Temple II, Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 659*



d. *Maison de prêtre du Temple II sous le Temple IV, VIIe s. av. J.-C., Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 661*



e. *Temple III (fin VIIe - 546 av. J.-C.), Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 660*



f. *Mur nord du téménos du Temple III, Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 660*

Planche XXVIII



a. *Skyphos, couche de destruction du Temple III, 546 av. J.-C., Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 661*



b. *Pronaos du Temple IV, sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2018, p. 224*



c. *Maison de prêtre du Temple IV, Ve s. av. J.-C., Sanctuaire de Çan Dede Tepesi, in Özyigit 2019, p. 662*

Planche XXIX



a. *Monnaie lampsacienne du Ve s. av. J.-C., tête janiforme sur l'avers et Athéna au revers, in Wroth 1964, Pl. XVIII*



b. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., tête janiforme sur l'avers et Athéna au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



c. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Athéna sur l'avers et pégase au revers avec épis, in Wroth 1964, Pl. XIX*



d. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Niké et trophée sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



e. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Ménade sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



f. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., tête de satyre femelle (?) sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



g. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Apollon sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



h. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Zeus et foudre sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



i. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Déméter ou Perséphone sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



j. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Déméter sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



k. *Monnaie lampsacienne du IVe s. av. J.-C., Gaia sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*

Planche XXX

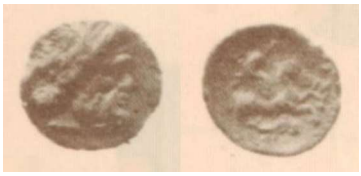

a. *Bronze lampsacien des IVe-IIIe s. av. J.-C., possible Poséidon sur l'avers et Pégase sur le revers, in Wroth 1964, Pl. XX*

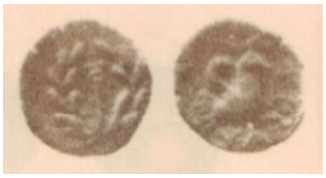

b. *Bronze lampsacien des IVe-IIIe s. av. J.-C., Caducée et couronne sur l'avers, Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XX*

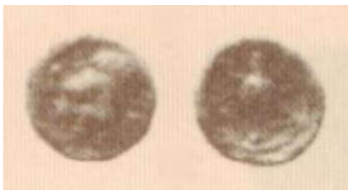

c. *Bronze lampsacien des IVe-IIIe s. av. J.-C., Athéna sur l'avers et amphore au revers, in Wroth 1964, Pl. XX*



d. *Bronze lampsacien des IVe-IIIe s. av. J.-C., Tête de femme sur l'avers et Pégase avec soleil au revers, in Wroth 1964, Pl. XIX*



e. *Monnaie lampsacienne du IIe s. av. J.-C., Priape sur l'avers et Apollon Kitharidos au revers, in Wroth 1964,*

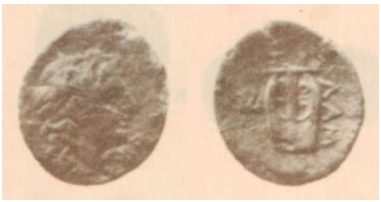

f. *Monnaie lampsacienne du IIe s. av. J.-C., Apollon sur l'avers, Pégase et lyre au revers, in Wroth 1964, Pl. XX*

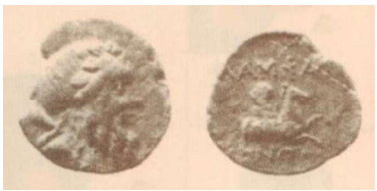

g. *Bronze lampsacien du IIe s. av. J.-C., Priape sur l'avers et Pégase au revers, in Wroth 1964, Pl. XX*



h. *Bronze lampsacien du IIe s. av. J.-C., Apollon sur l'avers, Athéna et Niké au revers, in Wroth 1964, Pl. XX*



i. *Bronze lampsacien du IIe s. av. J.-C., Déméter sur l'avers et foudre au revers, in Wroth 1964, Pl. XX*

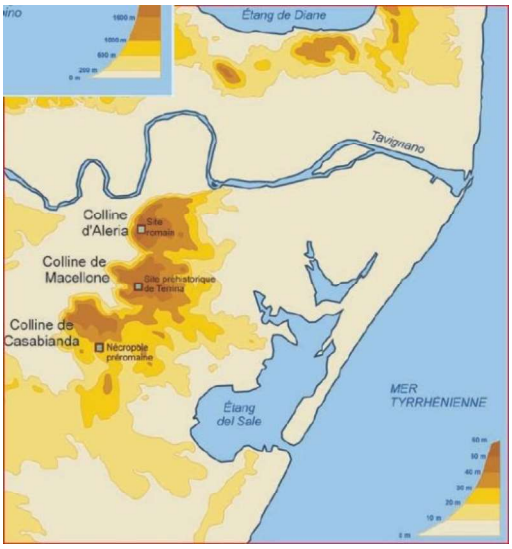

a. *Territoire d'Aléria et principaux sites, in Marquelet 2011, p. 8*

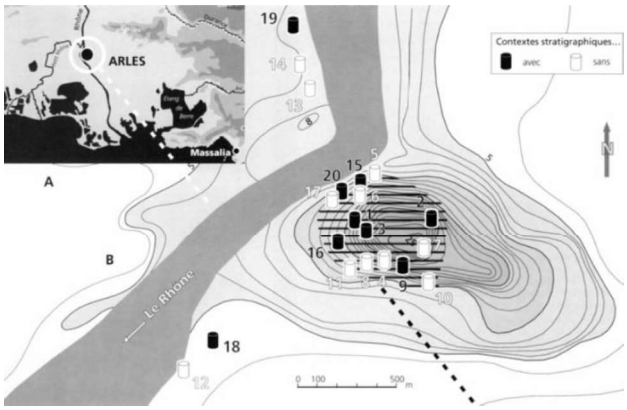

b. *Emplacement et plan hypsométrique d'Arles avec indication des principaux points de découvertes et superficie minimum occupée de l'agglomération du Ve s. au IIIe s. av. J.-C. (hachuré), in Arcelin 1995, p. 327*

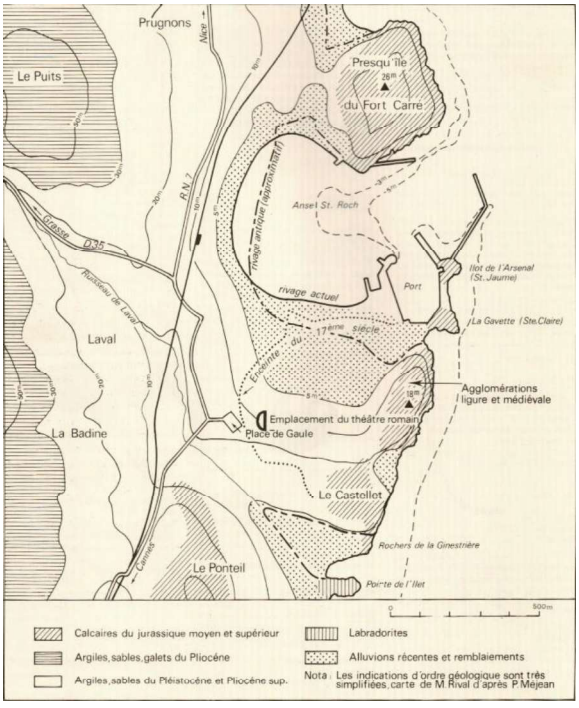

c. *Planimétrie et géologie d'Antipolis, in Bats 1990c, p. 220*

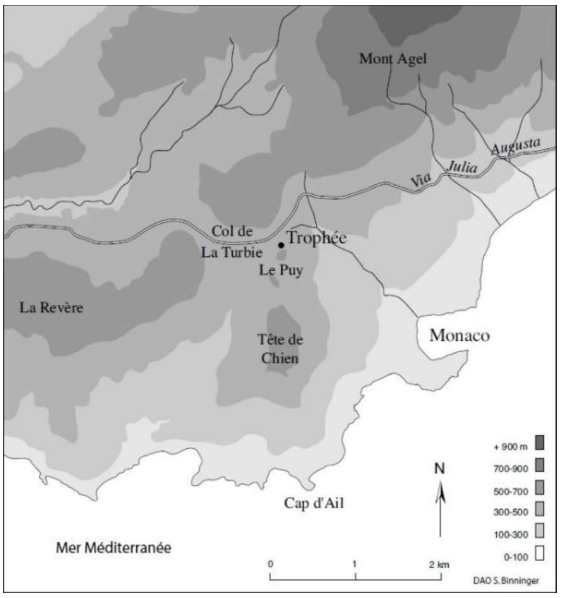

d. *Implantation du monument de la Turbie, in Brinninger 2006, p. 187*

Planche XXXII

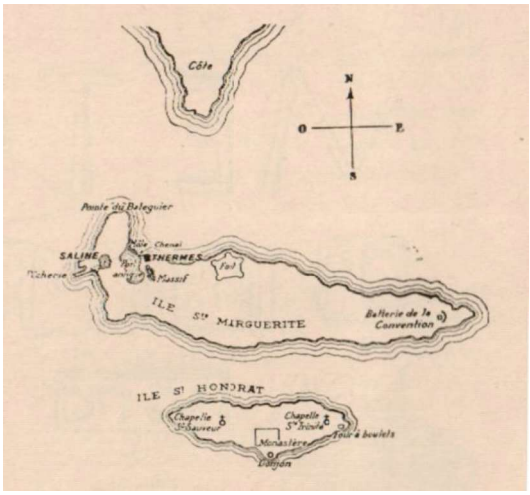

a. *Île de Sainte-Marguerite et île Saint-Honorat, in Formigé 1947, p. 146*

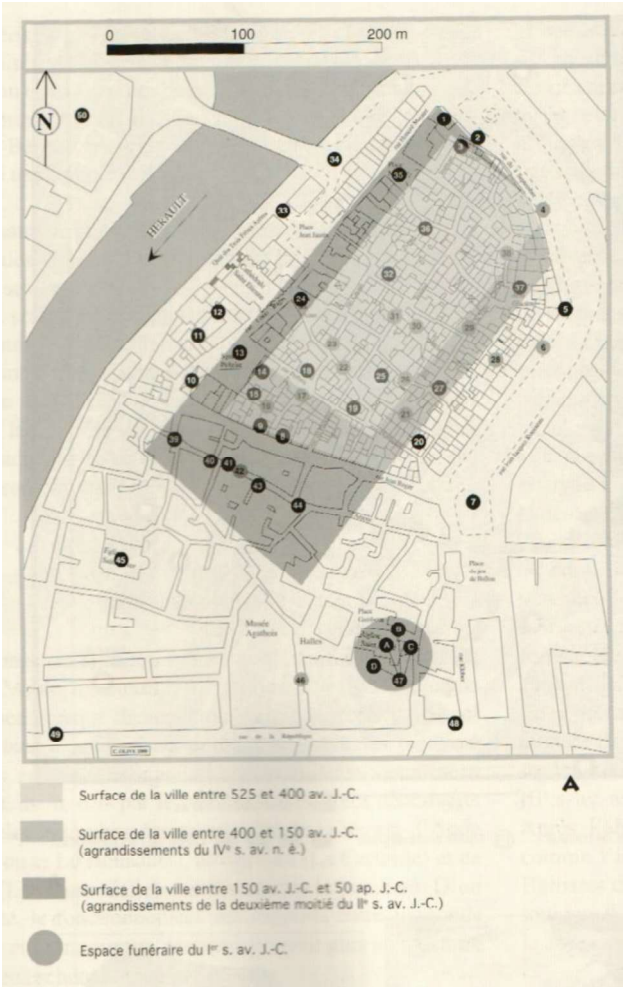

b. *Plan cadastral d'Agde avec points de découverte et évolution de la surface occupée, in Arcelin et al. 2010, p. 151*

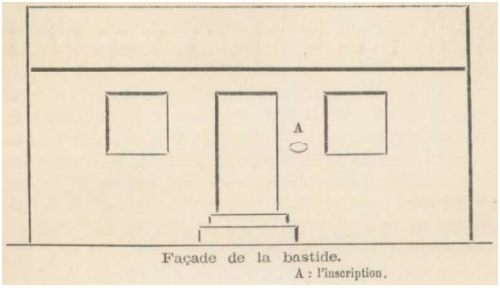

c. *Façade de la bastide de la Peiregoue avec en A le lieu de découverte du galet, in Froehner 1867, p. 361*

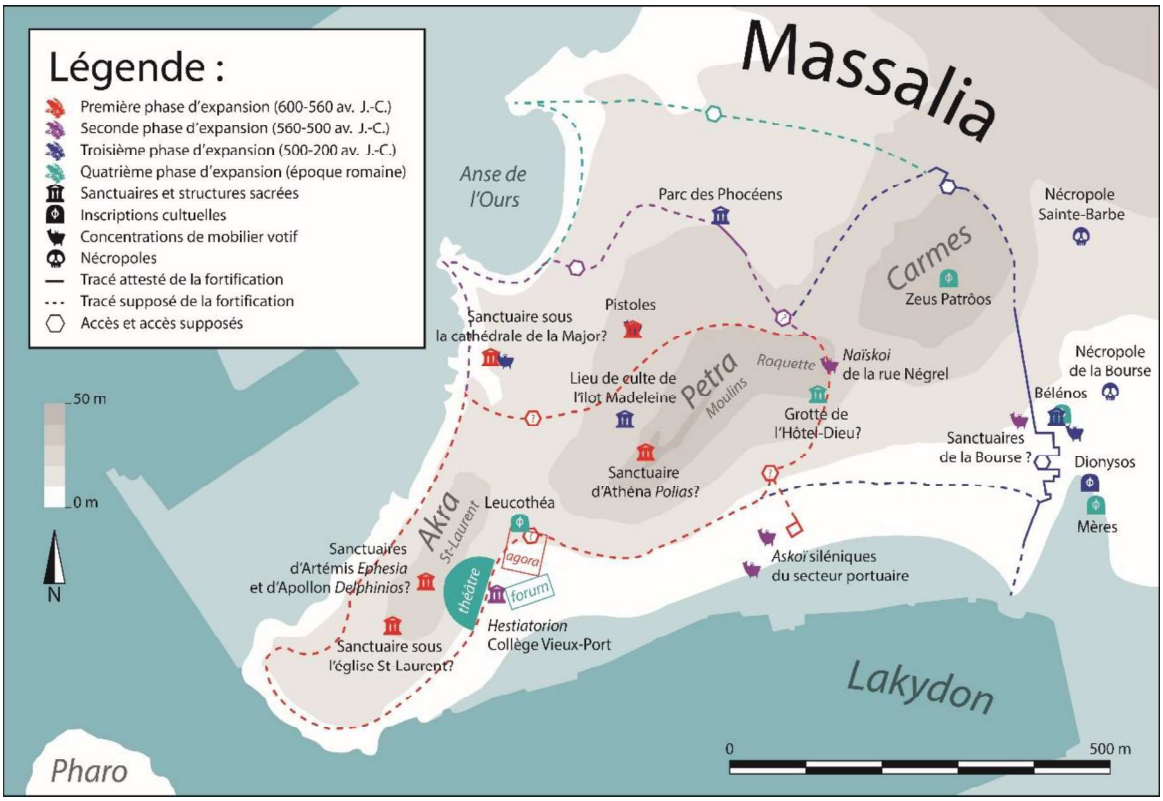

a. *Paysage cultuel de Massalia, DAO par R. Martinez*

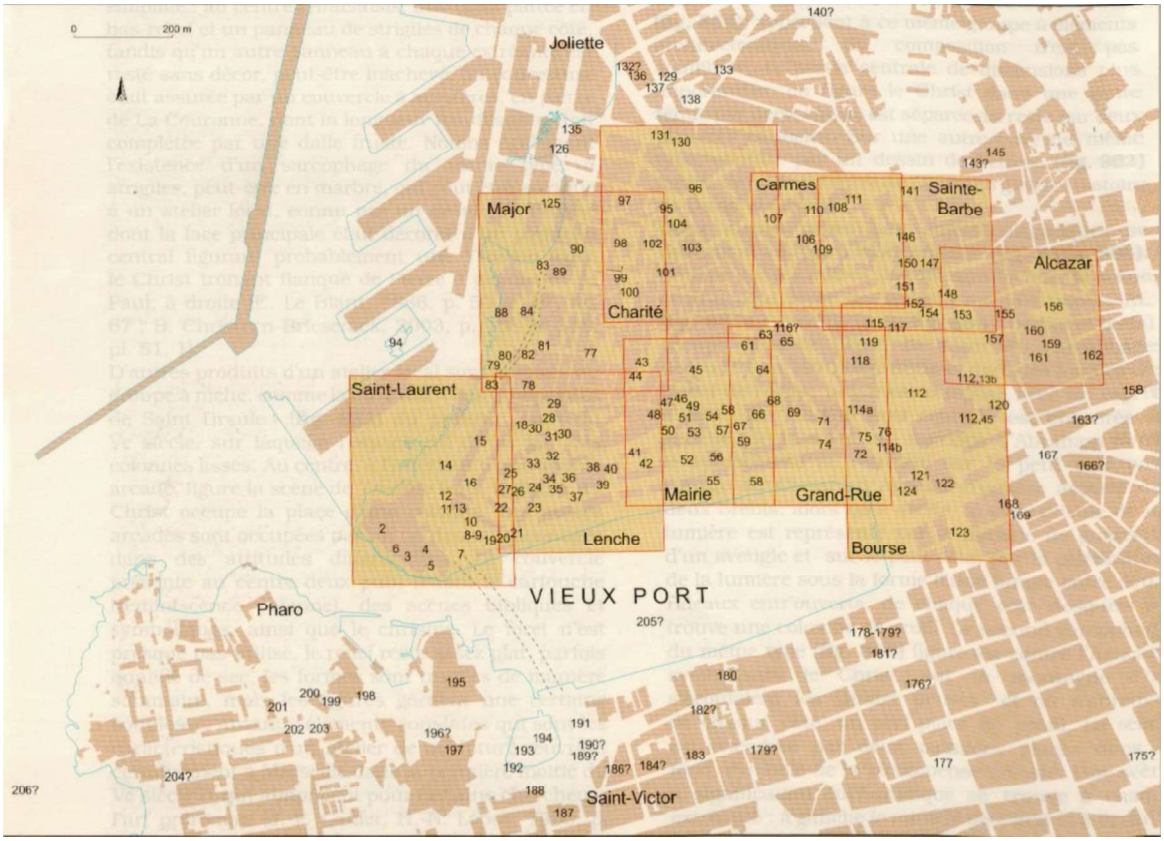

b. *Plan général de Marseille centre et différents secteurs, in Rothé, Tréziny 2005, p. 308*

Planche XXXIV

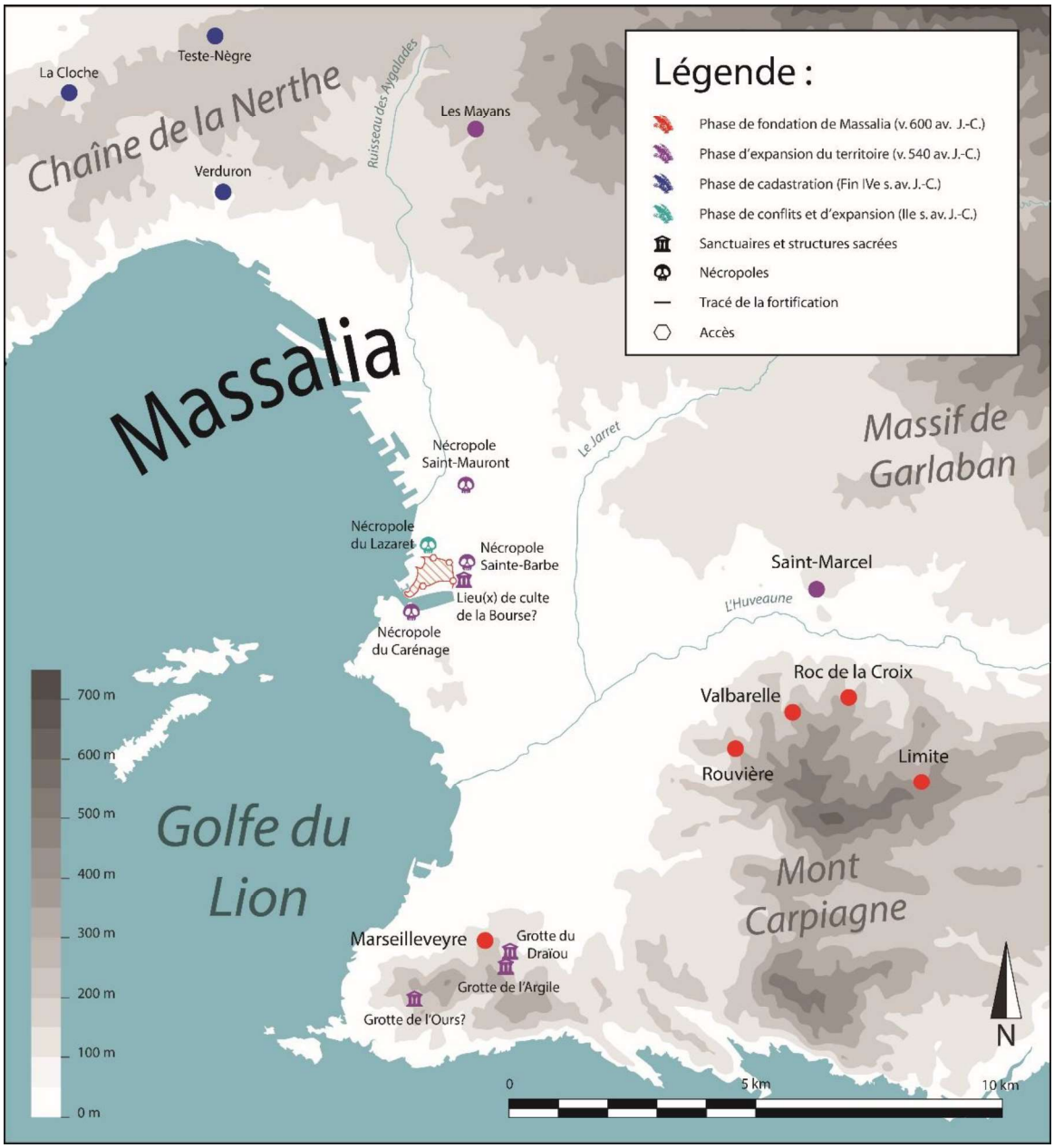

a. Territoire de Massalia, lieux de culte extra-urbain et établissements indigènes, DAO par R. Martinez

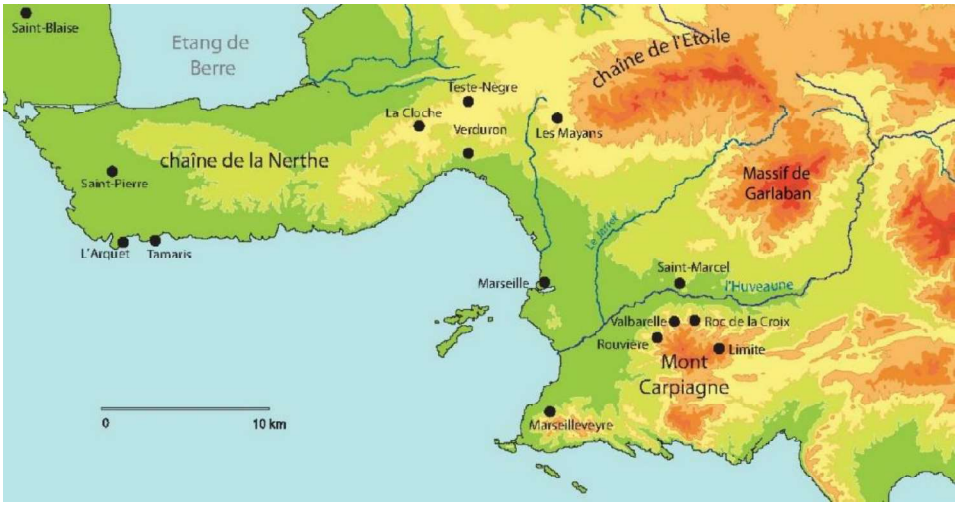

***b.** Principaux sites de l'arrière-pays marseillais et situation géographique, in Bernard 2010, p. 133*

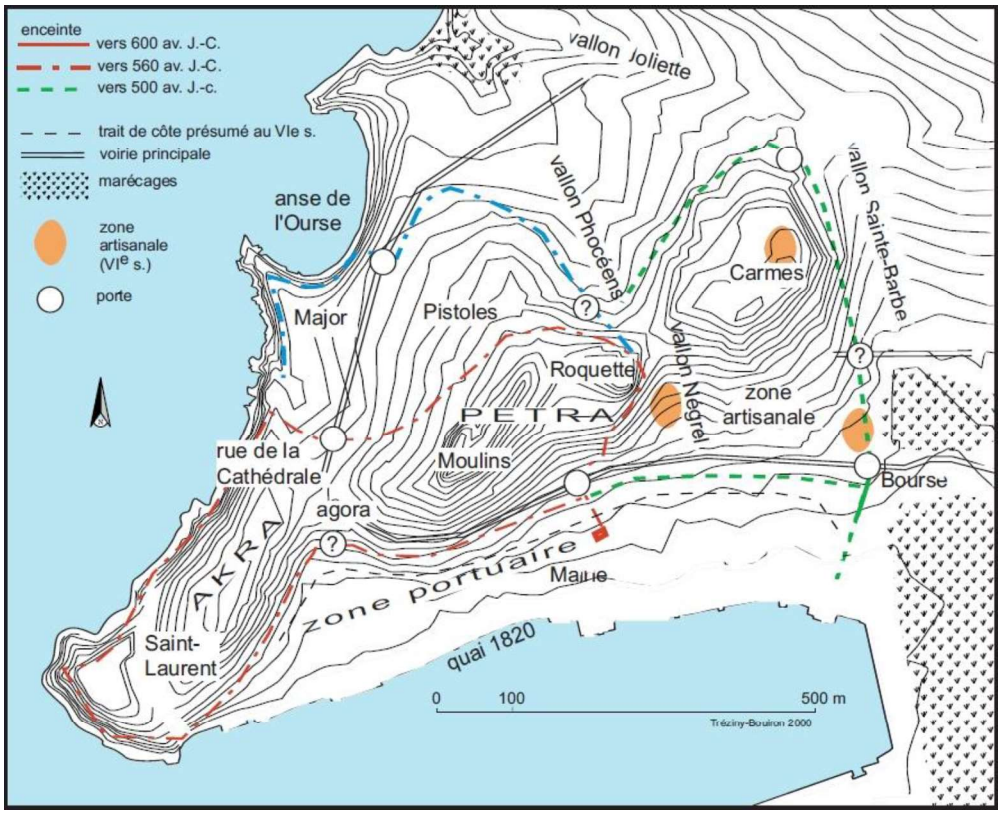

a. *Plan de la ville archaïque et des probables voies et tracé des fortifications, in Tréziny 2001a, p. 47*

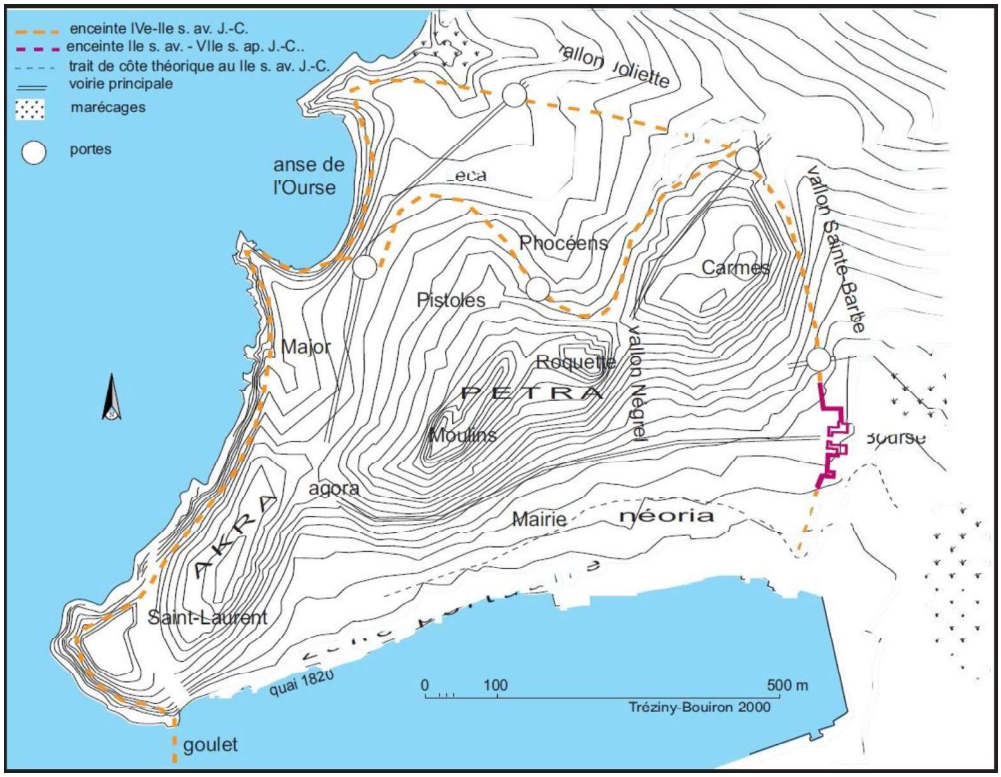

b. *Plan de la ville hellénistique et des probables voies et tracé des fortifications, in Tréziny 2001a, p. 52*

Planche XXXVI

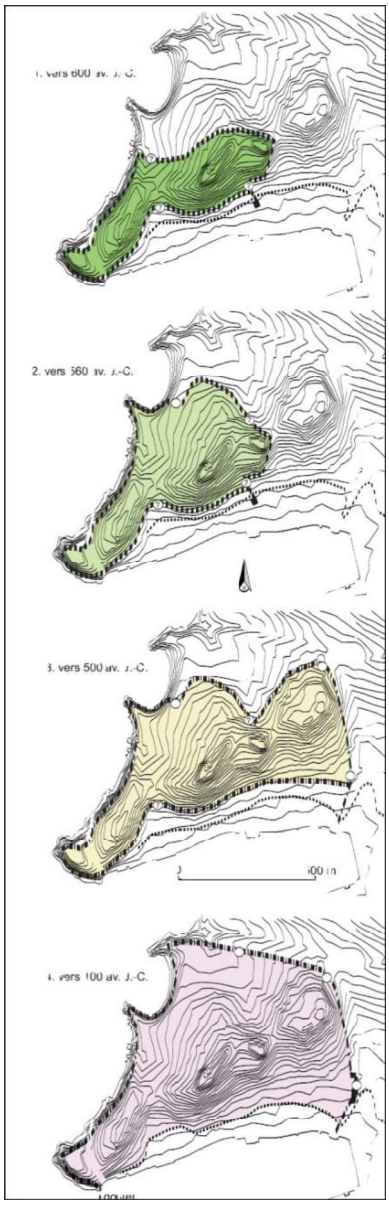

a. *Evolution chronologique des limites de Massalia, in Tréziny 2001a, p. 53*



b. *Gyptis et Prôtis, aquarelle de Sandrine Duval*



c. *Massalia, Jean-Claude Golvin*



d. *Vue du Vieux-Port, in Santos, Sourisseau 2011, p. 223*

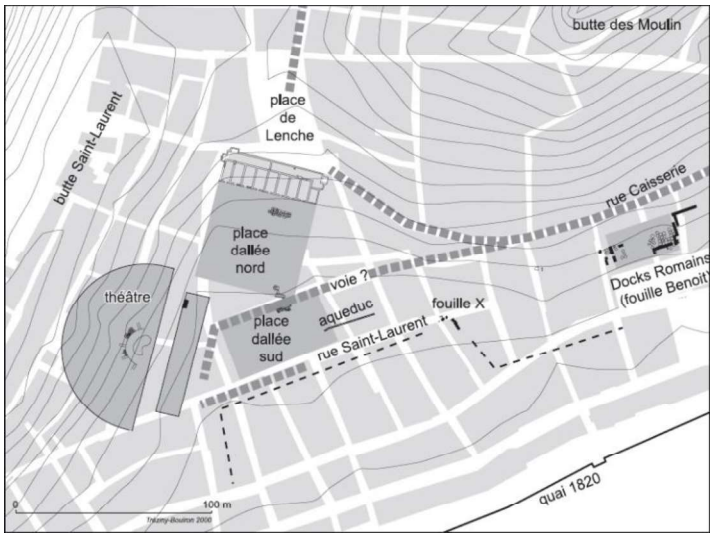

e. *Centre monumental à l'époque romaine, in Tréziny 2009-2011, p. 47*



f. *Dégagement de la cavea du théâtre antique, in Rothé, Tréziny 2005, p. 327*

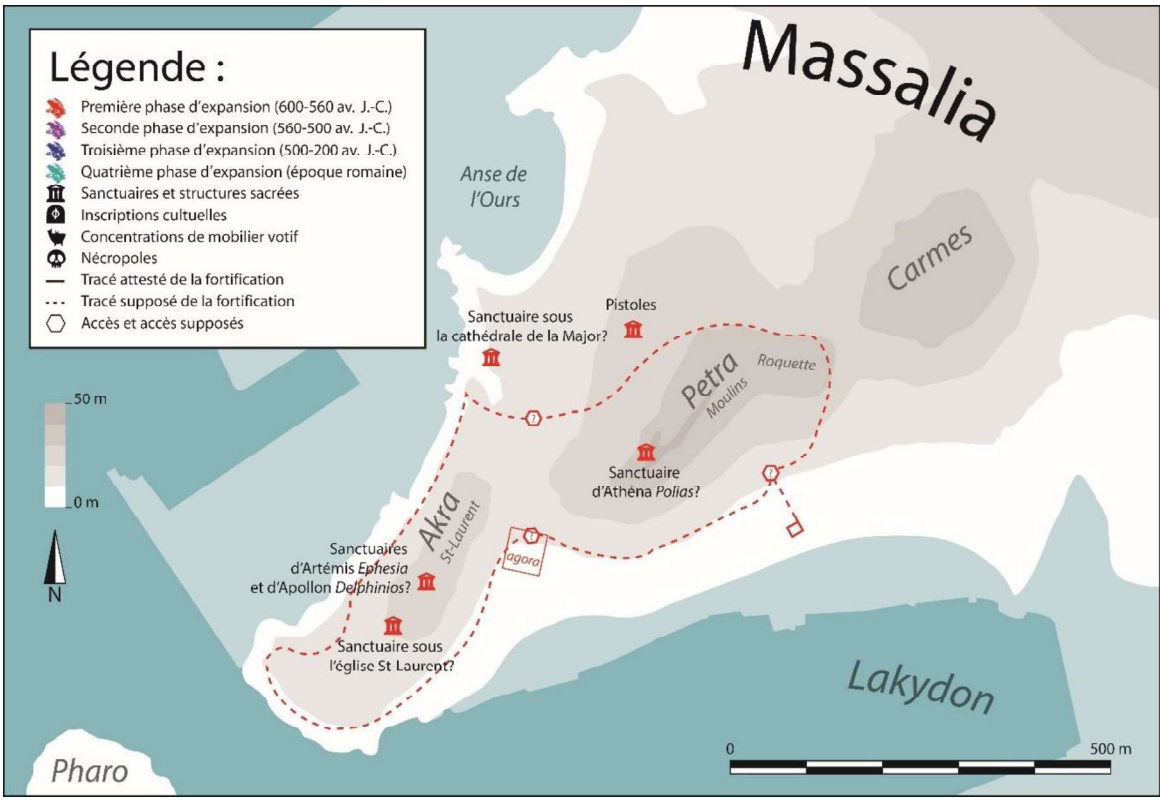

a. *Phase A du paysage cultuel de Massalia (600-560 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

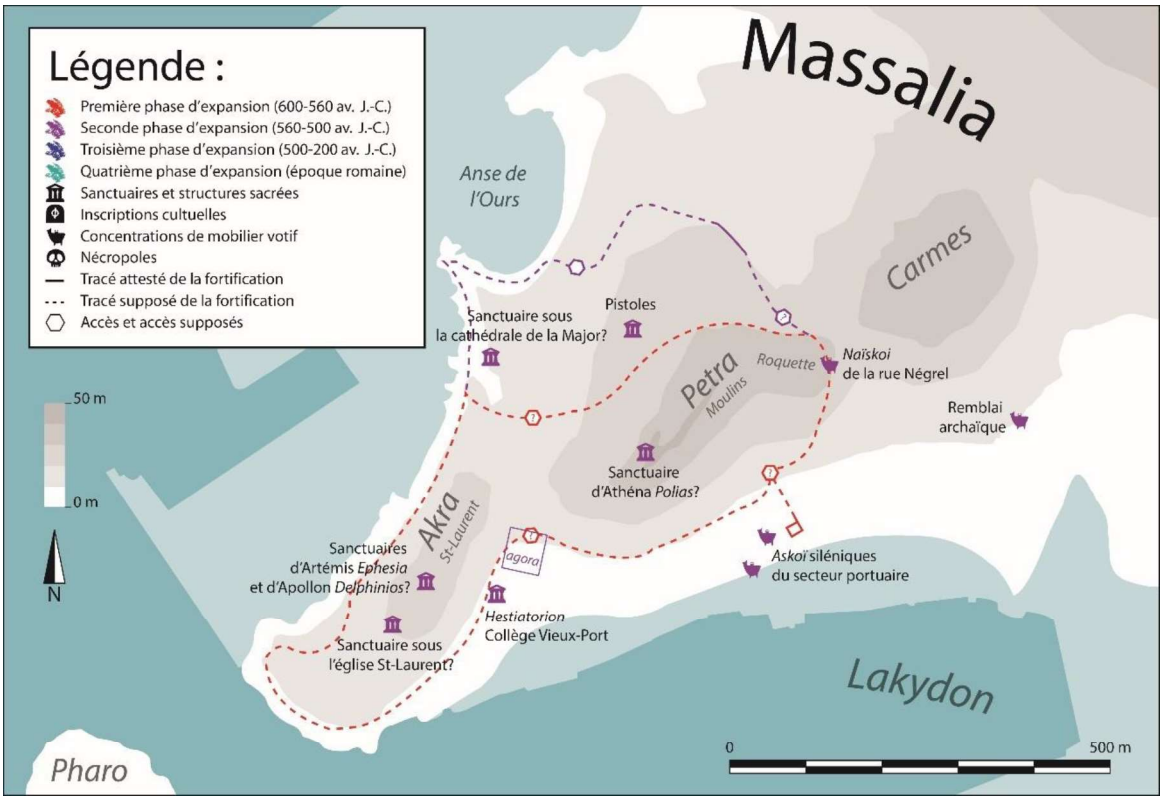

b. *Phase B du paysage cultuel de Massalia (560-500 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

Planche XXXVIII

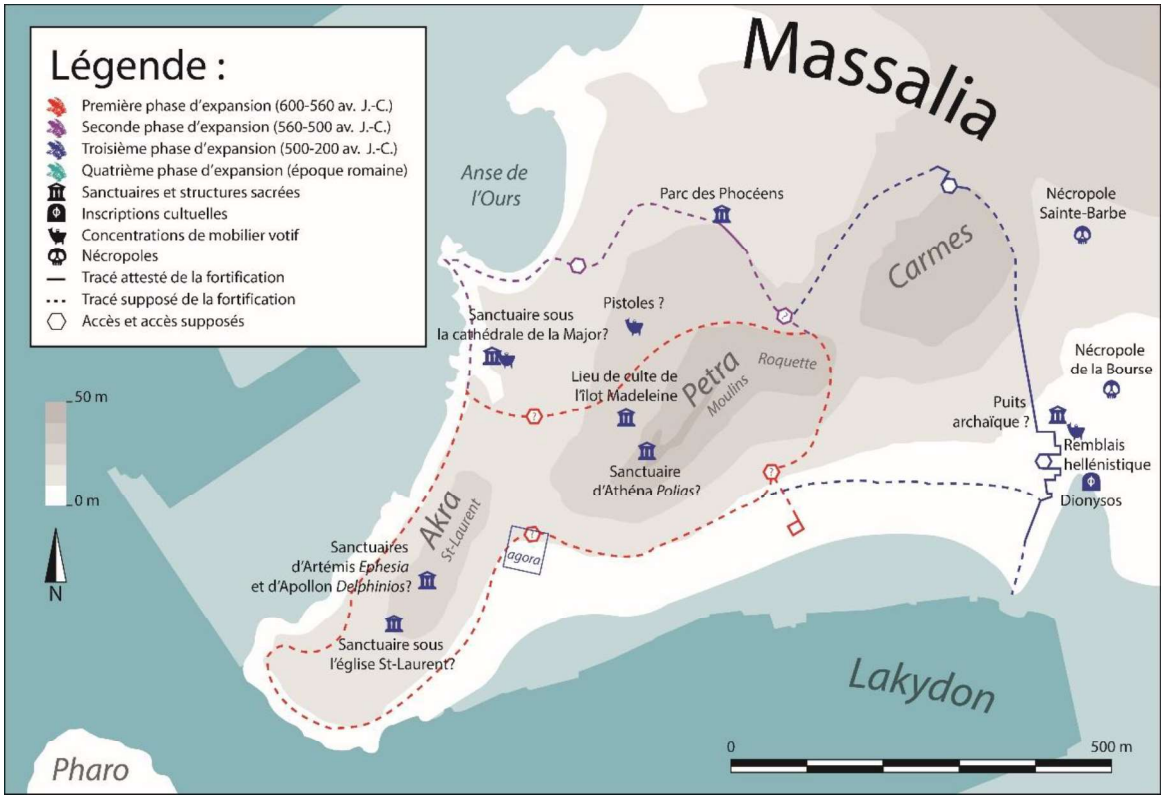

a. *Phase A du paysage cultuel de Massalia (500-200 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

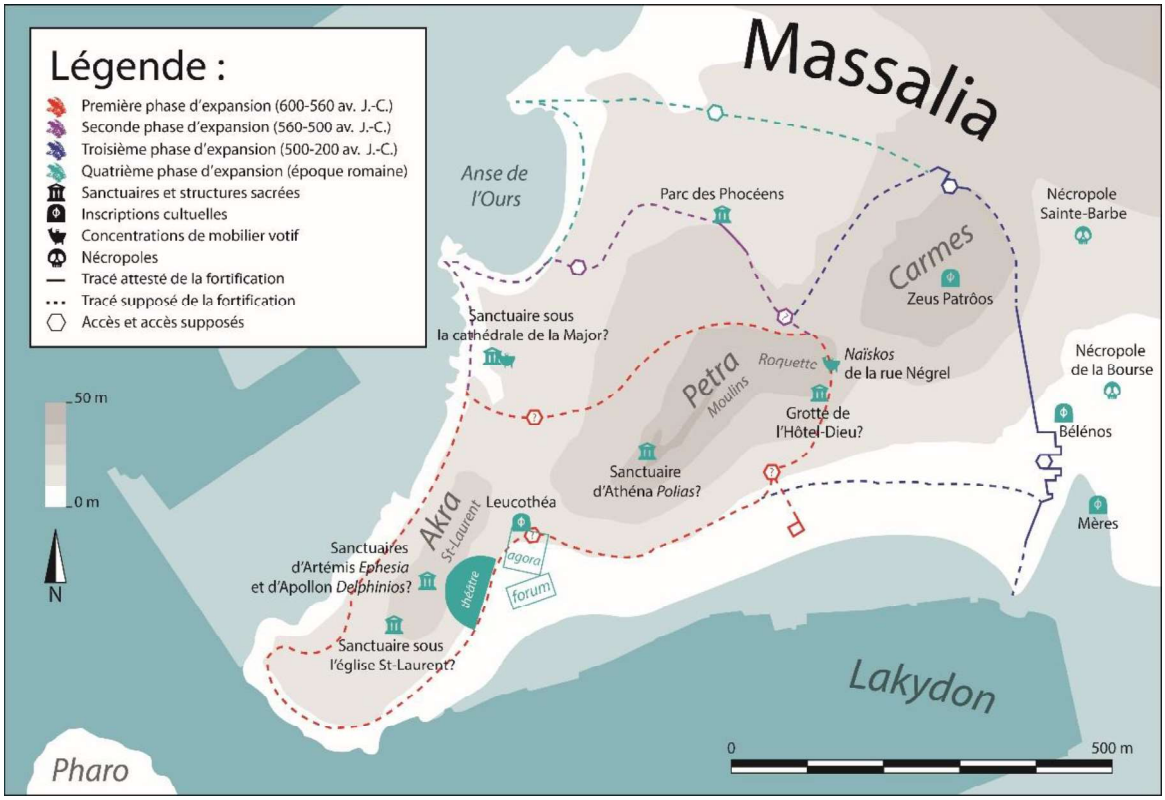

b. *Phase D du paysage cultuel de Massalia (époque romaine), DAO par R. Martinez*

Planche XXXIX



a. *F. Benoit découvrant le chapiteau ionique en 1952, in Rothé, Tréziny 2005, p. 324*



b. *Vue aérienne de la Bourse en cours de fouilles en 1969, site internet de l'Inrap*



c. *Vue générale du Parc des Phocéens en cours de fouilles, 1985-1986, in Rothé, Tréziny 2005, p. 500*



d. *Vue générale des fouilles des niveaux archaïques des Pistoles, in Moliner 2000, p. 102*



d. *Fouilles sous-marines de l'anse des Catalans (2001), in Santos, Sourisseau 2011, p. 235*



e. *Site du Collège Vieux-Port en cours de fouilles (2005), vue de l'Ouest, site internet de l'INRAP*

Planche XL



a. *Hémidrachme à tête de lion sur l'avers et tête d'Héraklès au revers, fin VIe s. av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 214*

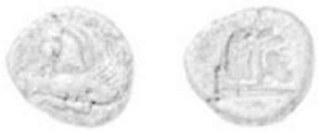

b. *Trihémiobole à protomé de pégase et tête d'Héraklès, fin VI s. av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 217*



c. *Oboles avec tête à casque attique à corne de bélier sur l'avers, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 219*



d. *Hémiobole à tête d'Athéna au casque ailé, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 225*



e. *Hémiobole à la tête de Gorgone, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 226*



f. *Tétartémorion à la tête de Gorgone, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 234*



g. *Monnaie d'Auriol avec Athéna casquée sur l'avers, 500-480 av. J.-C., in Furtwängler 2000, p. 177*



h. *Monnaie d'Auriol, femme à chevelure tombante, 500-480 av. J.-C., in Furtwängler 2000, p. 177*



i. *Monnaie d'Auriol, Apollon au krobylos, 500-480 av. J.-C., in Furtwängler 2000, p. 178*



j. *Hémiobole à tête féminine à coiffe perlée, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 228*



k. *Hémiobole à tête de chien, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 230*



l. *Hémiobole à tête de lion de face, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 231-232*



m. *Hémitartémorion à tête de dauphin, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 239*



n. *Hémiobole à profil de Satyre, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 222*



o. *Hémiobole à face de Satyre de face, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 223*



p. *Hémiobole à tête d'Héraklès léonté, 500-475 av. J.-C., in Chevillon et al. 2008, p. 221*

Planche XLI



a. *Post-Auriol (475-465 av. J.-C.), Athéna au casque attique (à gauche), corinthien (à droite), in Furtwängler 2000, p. 178*



b. *Hémiobole à tête de griffon, 470-460 av., in Furtwängler 2000, p. 177*



c. *Post-Auriol (475-470 av. J.-C.), femme à chevelure tombante, in Furtwängler 2000, p. 178*



d. *Post-Auriol (475-470 av. J.-C.), Apollon au krobylos, in Pournot 2000, p. 184*

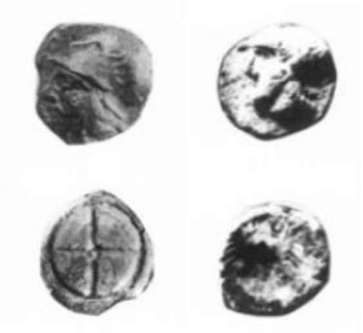

e. *Premier série à double type, Fin Ve s. av. J.-C., Athéna au casque corinthien sur l'avers, roue ou crabe au revers, in Furtwängler 2000, p. 178*



f. *Première série à double type, 450, Apollon au krobylos, av sanglier à gauche, crabe à droite, in Furtwängler 2000, p. 178*



g. *Monnaie de la fin du Ve s. av. J.-C., Possible Hermès à l'avers avec roue ou crabe au revers, in Furtwängler 2000, p. 178*



h. *Monnaie de la fin du Ve s. av. J.-C., possible Lakydon à l'avers avec roue ou lion au revers, in Furtwängler 2000, p. 178*

Planche XLII



a. *Drachme lourde des IVe-IIe s. av. J.-C., possible Artémis à l'avers et lion au revers, in Richard 2000, p. 192*



b. *Triobole des IVe-IIe s. av. J.-C., Apollon à l'avers et taureau chargeant au revers, in Richard 2000, p. 192*



c. *Obole des IVe-IIe s. av. J.-C., possible Apollon à l'avers et roue au revers, in Richard 2000, p. 192*



d. *Bronze des IIIe-Ier s. av. J.-C., Athéna sur l'avers et trépied sur le revers, in Richard 2000, p. 194*



e. *Drachme légère des IIIe-Ier s. av. J.-C., Artémis au carquois sur l'avers et lion au revers, in Richard 2000, p. 194*



f. *Grand bronze des IIIe-Ier s. av. J.-C., Apollon à l'avers et taureau chargeant au revers, in Richard 2000, p. 194*



g. *Diobole de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., Athéna sur l'avers et aigle aux ailes déployées au revers, in Richard 2000, p. 194*



h. *Petit bronze post 49 av. J.-C. avec Athéna sur l'avers et aigle sur le revers, in Richard 2000, p. 194*

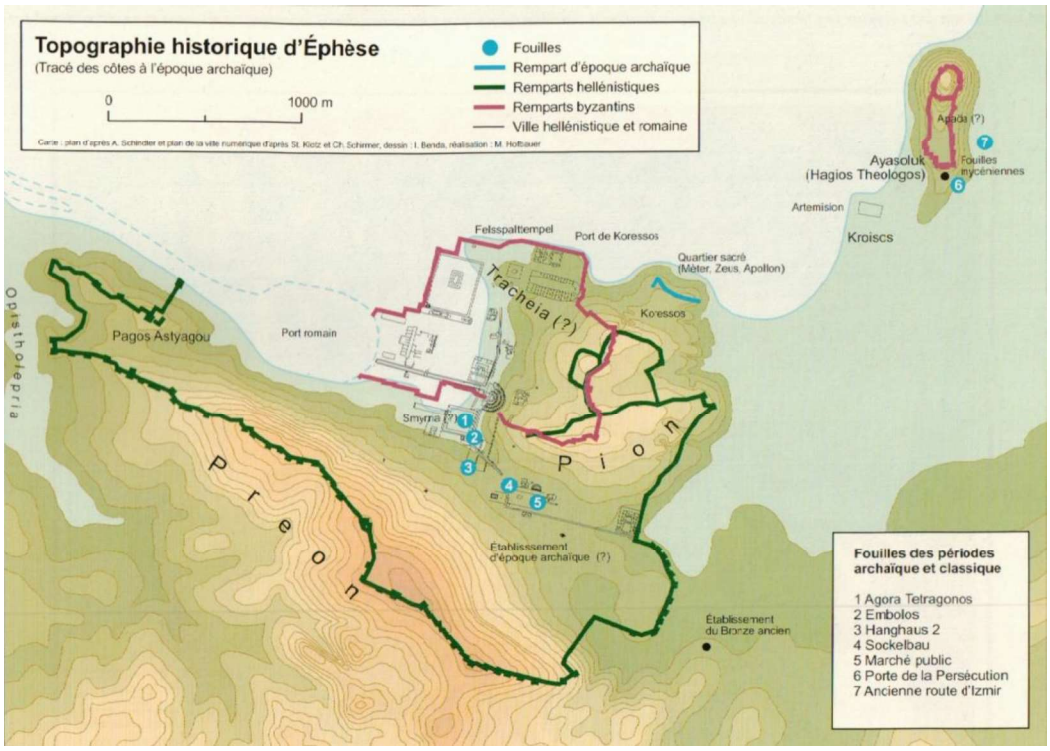

a. *Topographie historique d'Éphèse, in Scherrer 2009, p. 12*

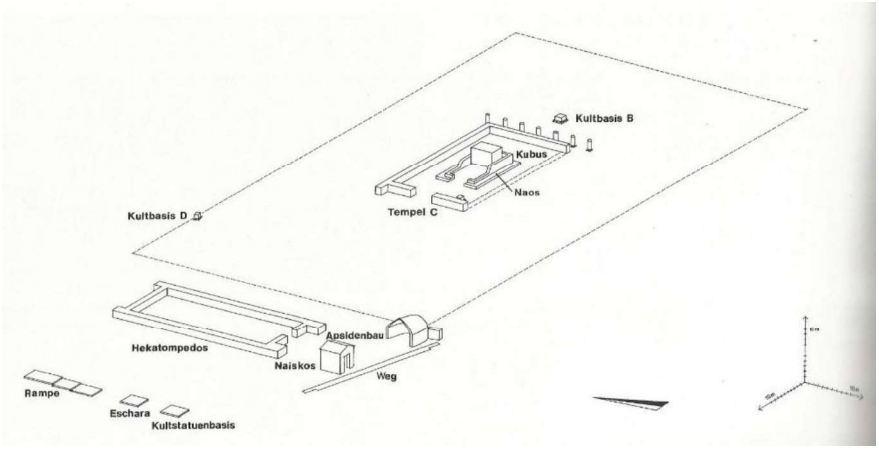

b. *Axonométrie de l'hekatompedos et temple C, in Bammer 2008b, p. 78*

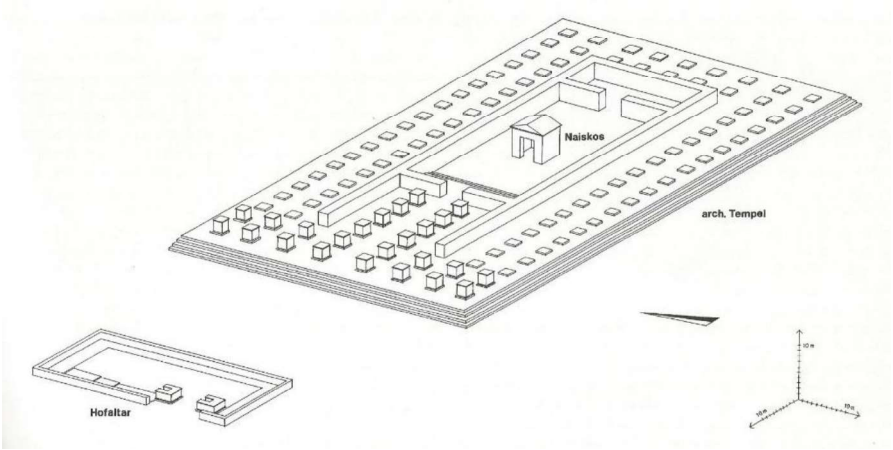

c. *Axonométrie du temple de Crésus avec naïskos, in Bammer 2008b, p. 78*

Planche XLIV

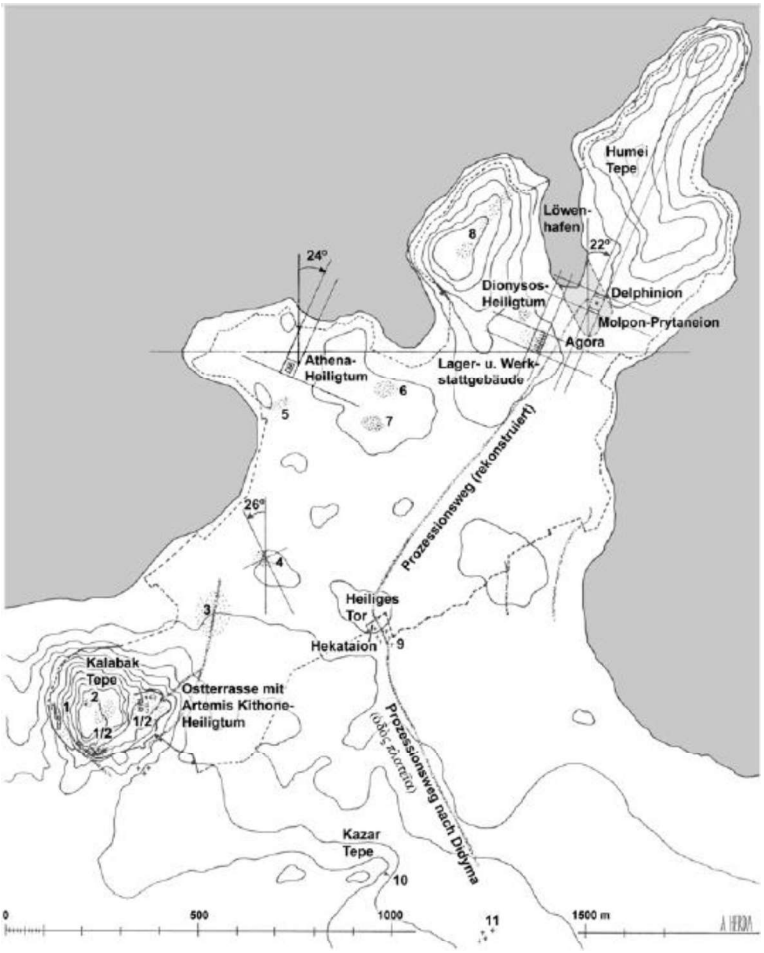

a. *Milet, plan de la ville à l'époque archaïque, in Herda 2008, Abb. 1*

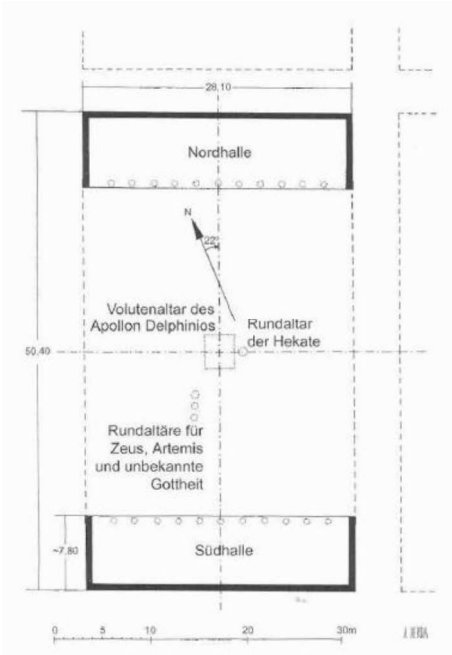

b. *Reconstitution du plan du temple d'époque fin archaïque, in Herda 2005, p. 259*

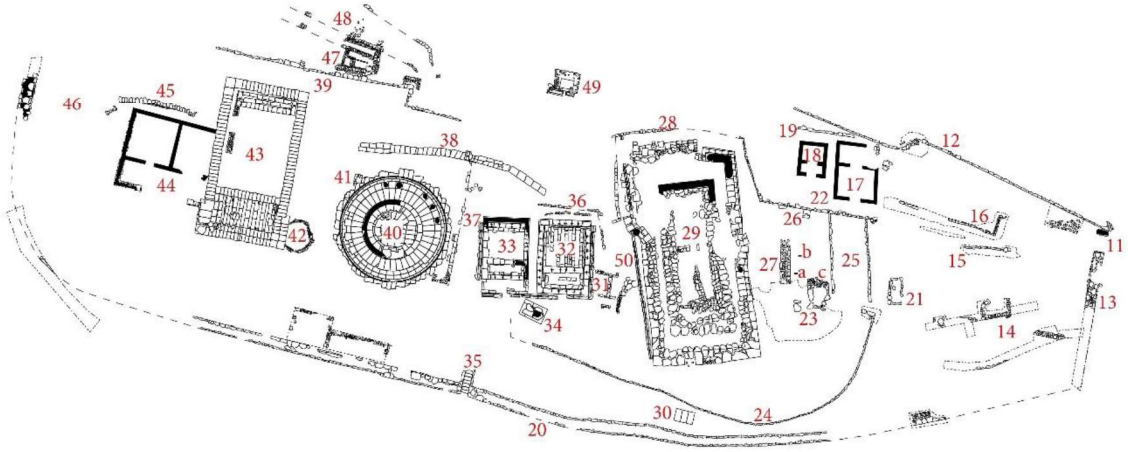

a. *Plan des vestiges sur la terrasse de Marmaria de Delphes, avec soi-disant trésor des Marseillais (n°33), in Huber et al. 2022*

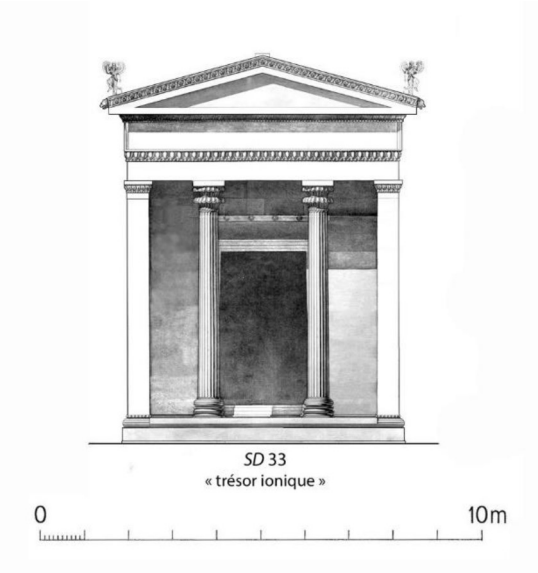

b. *Soi-disant trésor des Marseillais, in Huber et al. 2022*



c. *Proposition de restitution partielle du trésor par l'équipe du M.A.P., in Hermary 2018*

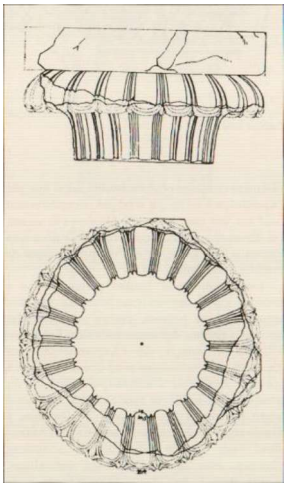

d. *Chapiteau éolique du trésor de Marseille, Delphes, in Hellmann 2002, p. 178*



e. *Vestiges actuels du Trésor de Marseille, entre la tholos et le trésor dorique, in Hermary 2018*

Planche XLVI



a. *Secteur Saint-Laurent, in Rothé, Tréziny 2005, p. 309*

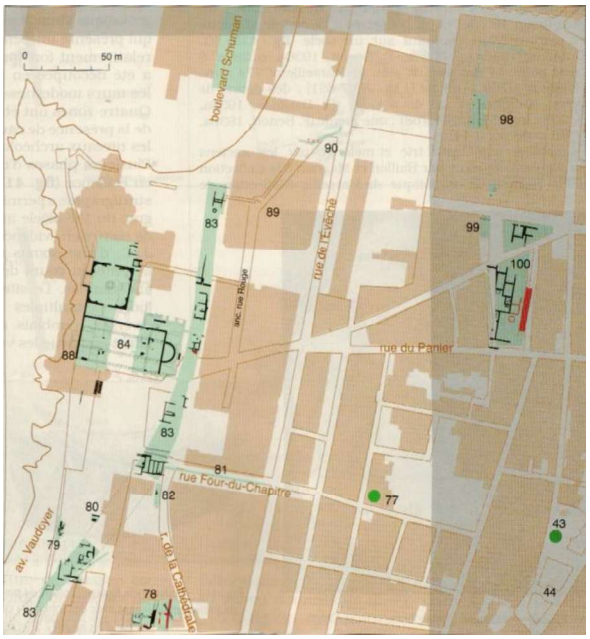

b. *Secteur de la Major, in Rothé, Tréziny 2005, p. 415*



c. *Masques en terre cuite de Marseille, d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 428, p. 492 et p. 562*



d. *Revers de deniers romains à l'Artémis, émis vers 48-46 av. J.-C., in Morel 1995b, p. 28*



a. *Vue aérienne de l'Anse des Catalans et de l'Archéonaute mouillé sur le site, in Luc et al. 2006, p. 64*

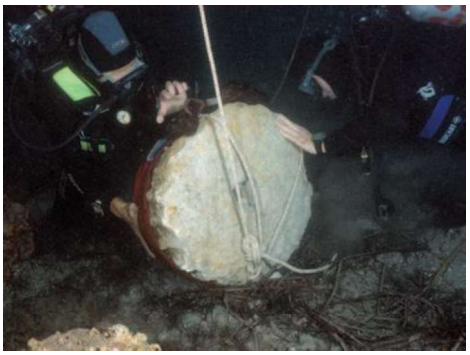

b. *Fouilles sous-marines de l'anse des Catalans, découverte d'éléments architecturaux, in Santos, Sourisseau 2011, p. 235*

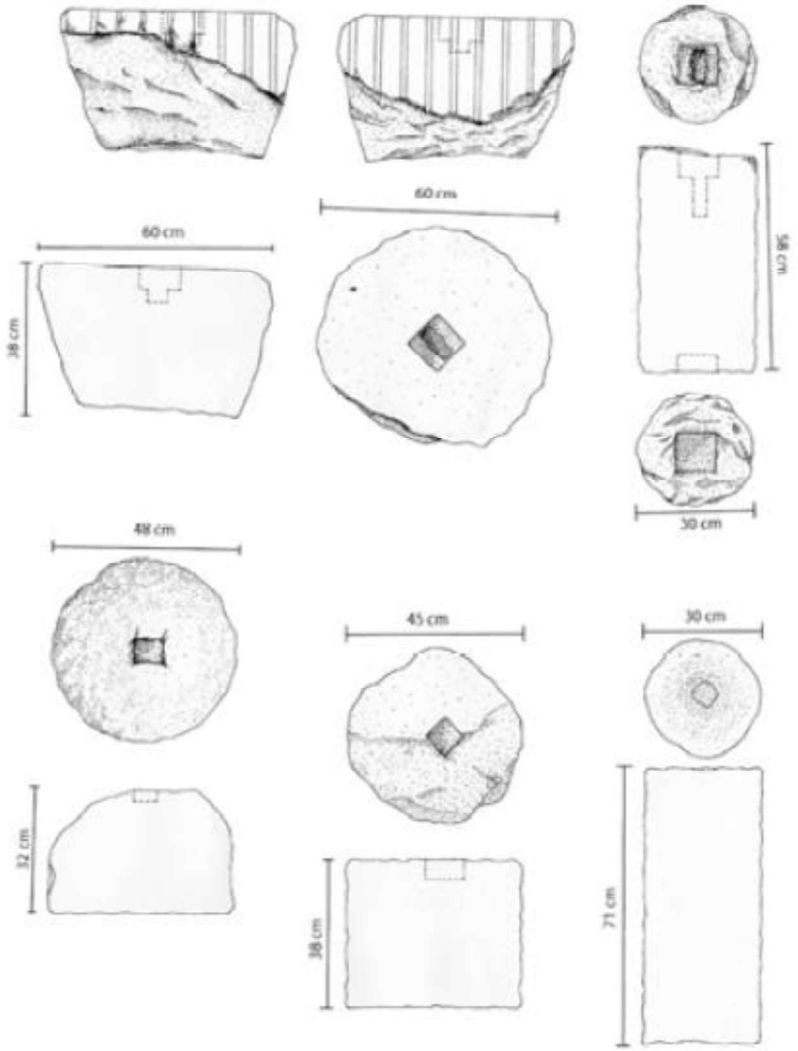

c. *Blocs architecturaux et fûts de colonnes, anse des Catalans, in Luc et al. 2006, p. 65*

Planche XLVIII



a. *Plan du possible hestiatorion, Collège Vieux-Port, site de l'INRAP*



b. *Plan évolutif des structures grecques et localisation des structures romaines, in Gantès, Mellinand 2005, p. 128*

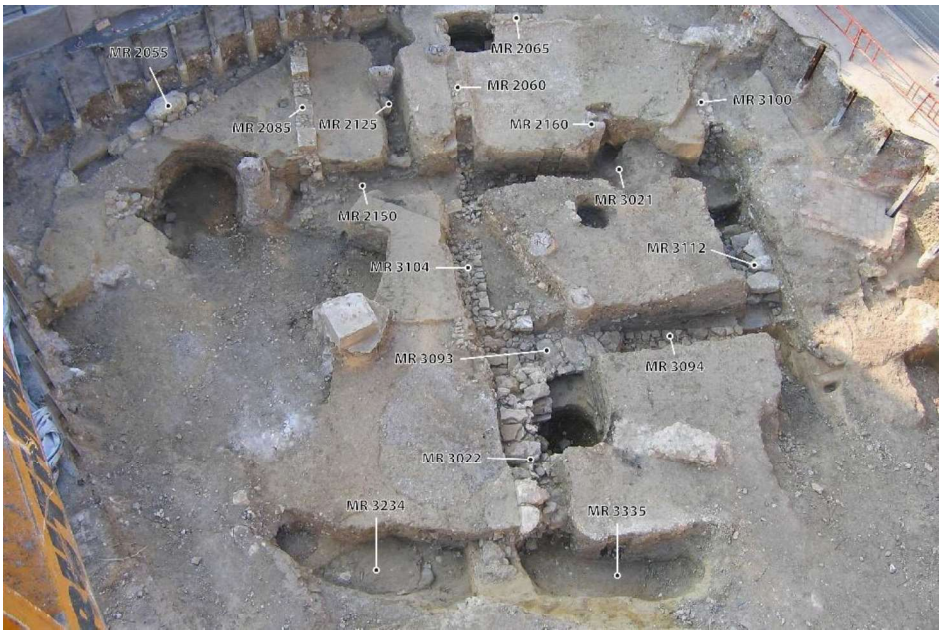

a. *Niveaux grecs du Collège VIeux-Port, vue du nord-ouest, hestiatorion, site de l'INRAP, modifié*



b. *Vue aérienne du Nord-Est des vestiges de l'hestiatorion, bâtiment principal, Collège Vieux-Port, site de l'INRAP, modifié*

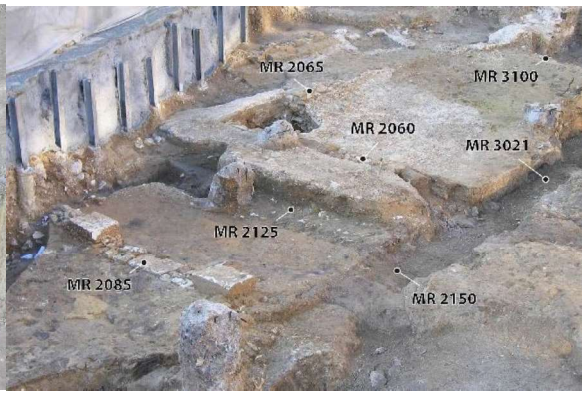

c. *Annexe et structure portiquée de la première moitié du Ve s. av. J.-C., vue du Nord-Est, Collège Vieux-Port, site de l'INRAP, modifié*

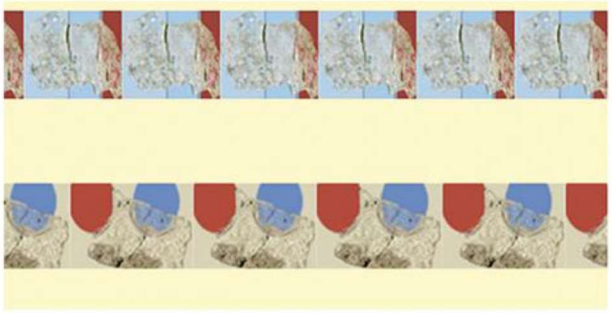

d. *Essai de restitution du décor peint de l'édifice du Collège Vieux-Port, in D'Ovidio, Bromblet 2012*



e. *Fragments de céramiques attiques, corinthienne et locale issu des niveaux archaïques du Collège Vieux-Port, site de l'INRAP*

Planche L



a. *Vue oblique à très basse altitude de la fouille de l'îlot Madeleine, prise de l'est, 2007, in Gantès 2007*



b. *Habitat et voirie (à gauche) de l'époque grecque archaïque (VIe s.), Place Madeleine, Atlas archéologique de Marseille, Inrap*



c. *Murs et structure (possible four) en adobe d'époque archaïque, Place Madeleine, Atlas archéologique de Marseille, Inrap*

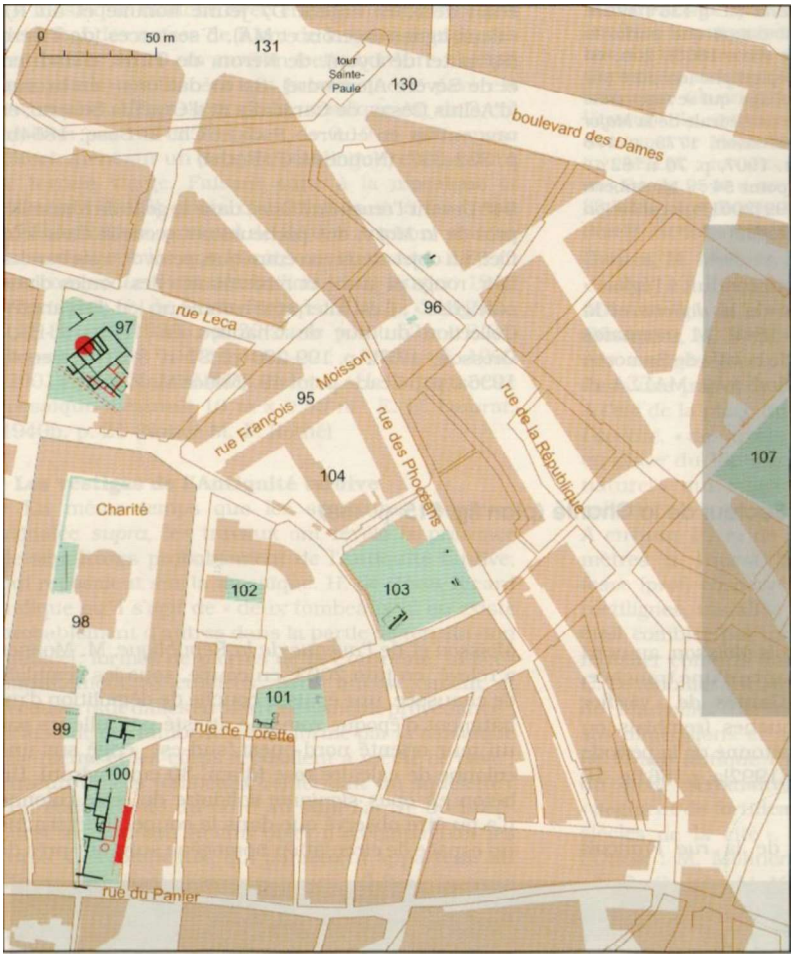

d. *Secteur de la Charité, avec Bâtiment des Pistoles (n°100) et Parc des Phocéens (n°103), in Rothé, Tréziny 2005, p. 468*



a. *Chantier des fouilles des Pistoles en 1995, site de l'INRAP*

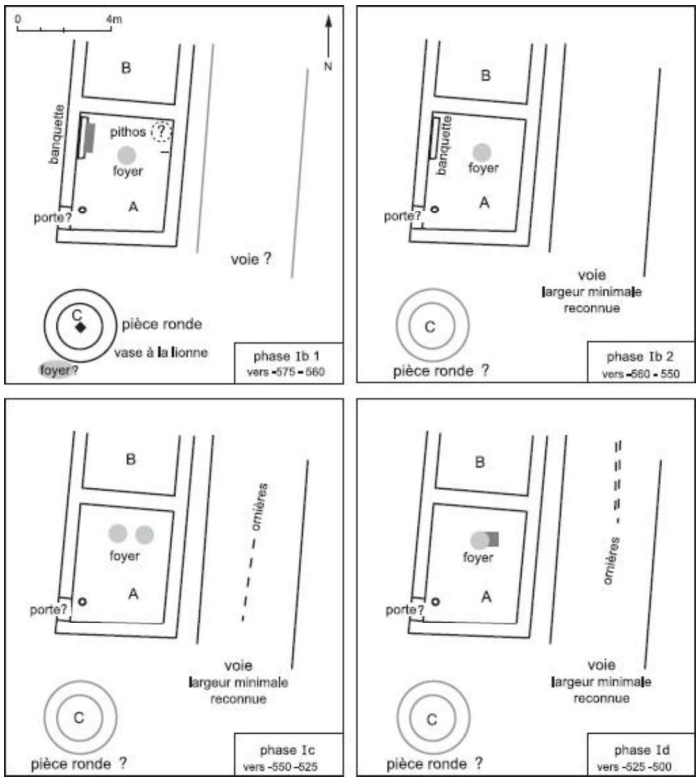

b. *Plan et évolution de l'édifice archaïque des Pistoles, Marseille, in Santos-Retolaza 2011, p. 229*

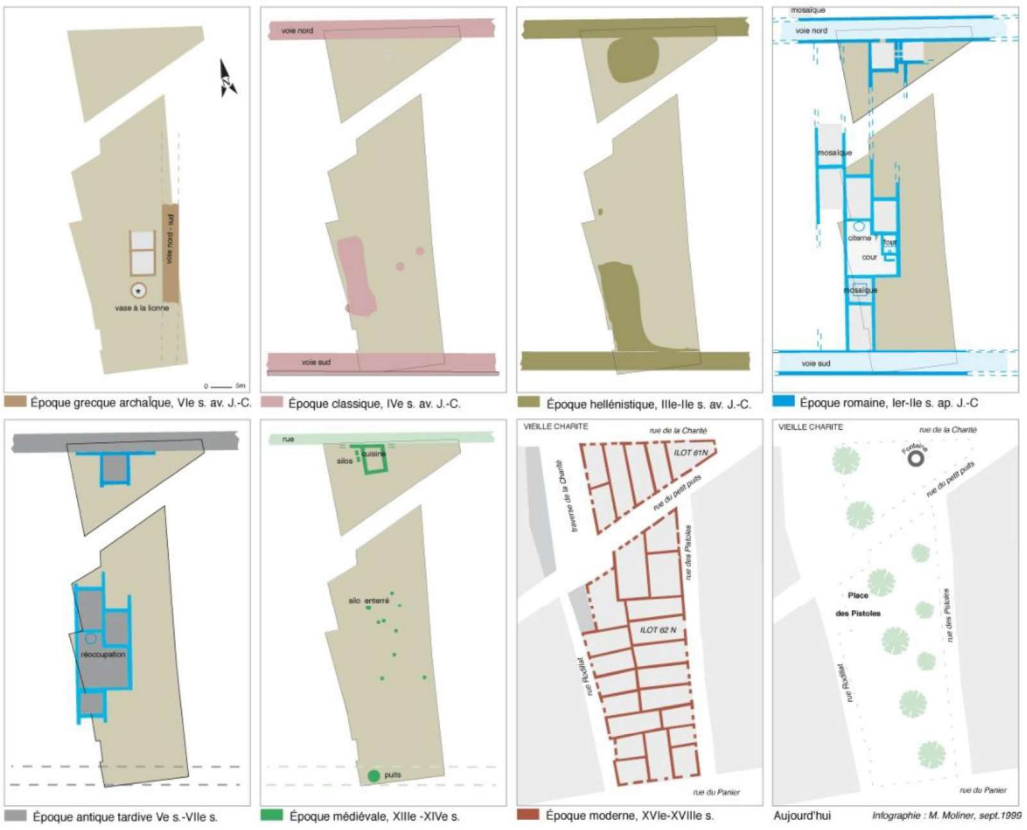

c. *Plans des vestiges par époques, Bâtiment des Pistoles, site de l'INRAP*

Planche LII

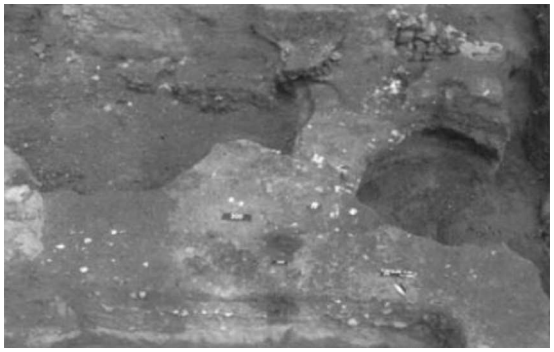

a. *Sols d'occupation et foyer de la phase Ib, in Moliner 2000, p. 104*

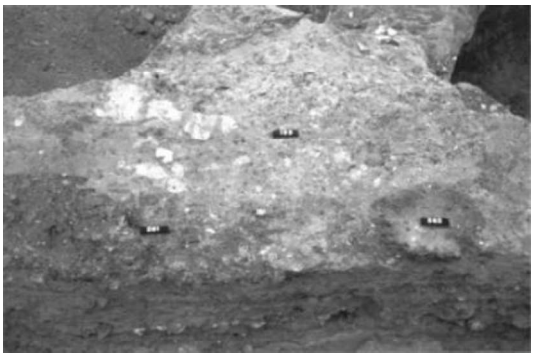

b. *Sols d'occupation avec foyers, phase Ic, in Moliner 2000, p. 104*



c. *Mur et sol de la maison grecque archaïque, VIe s. av. J.-C., avec amas de coquilles d'huitres, site de l'INRAP*



d. *Pièce circulaire et adobes effondrées (à droite), in Moliner 2000, p. 105*



e. *Vase-lanterne de l'édifice archaïque des Pistoles, in situ, site de l'INRAP*

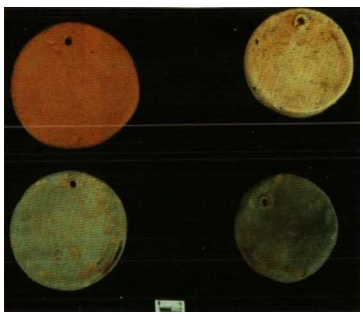

f. *Pesons du VIe s. av. J.-C., Pièce C du bâtiment des Pistoles, in Rothé, Tréziny 2005, p. 489*

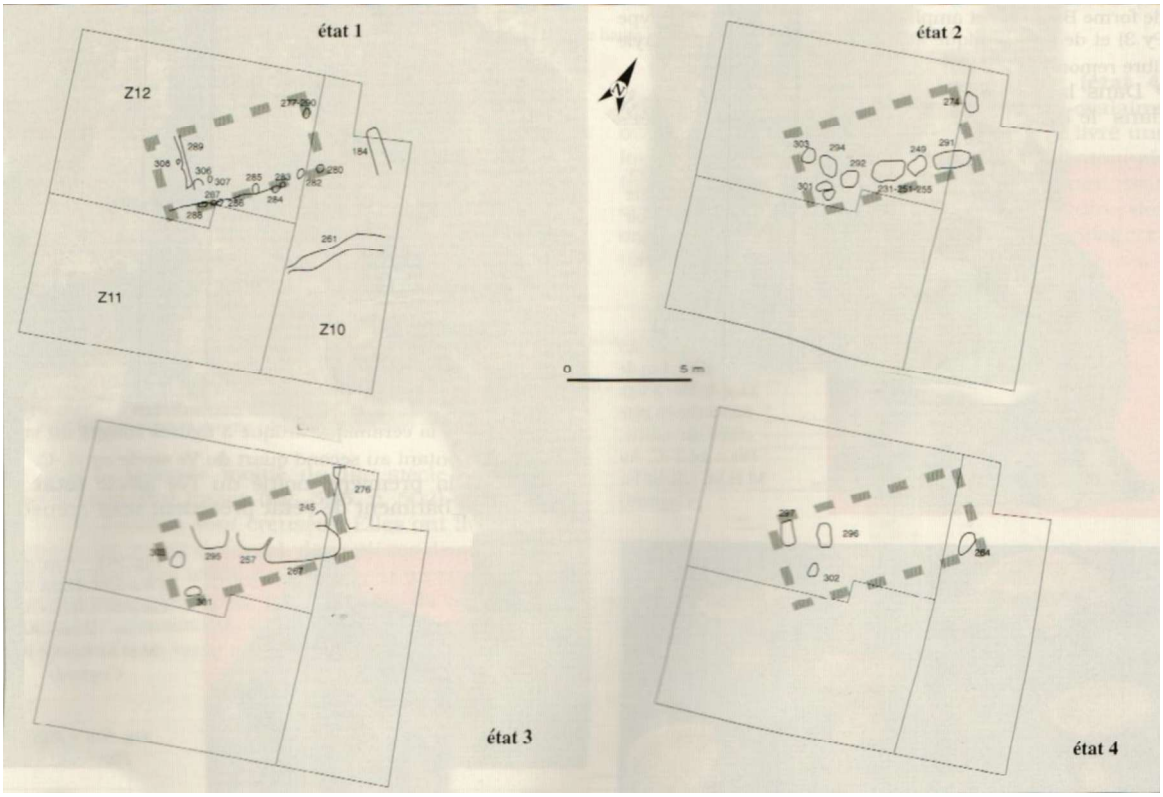

a. *Parc des Phocéens, états 1 à 4, avec restitution du bâtiment de l'état 1, in Rothé, Tréziny 2005, p. 501 (corrigé)*

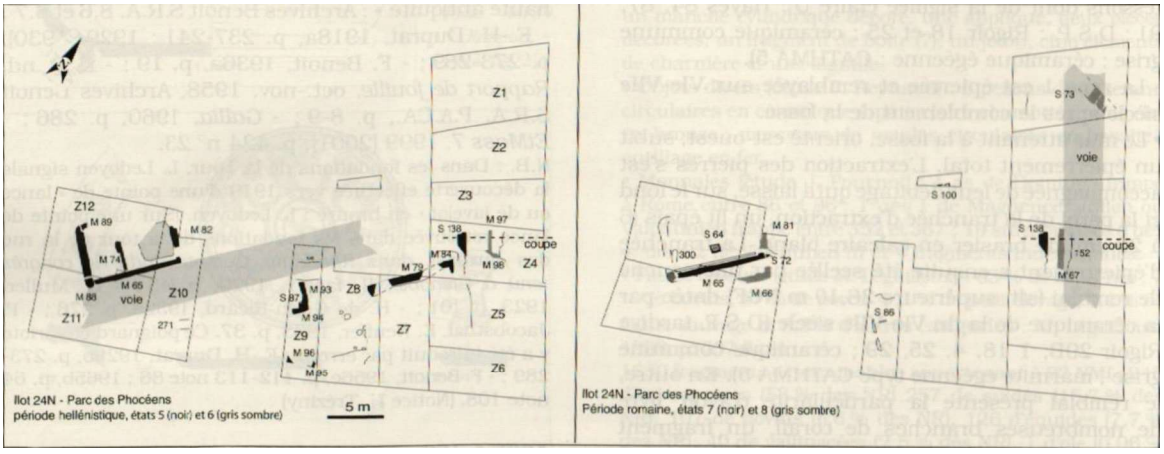

b. *Plan des états hellénistiques (états 5 et 6) et romains (états 7 et 8), in Rothé, Tréziny 2005, p. 500 (corrigé)*

Planche LIV



a. *Vue générale du Parc des Phocéens en cours de fouilles, in Rothé, Tréziny 2005, p. 500*



b. *Fosses votives du IVe s av. J.-C., partiellement occultées par le bâtiment hellénistique, Parc des Phocéens, site de l'INRAP*



c. *Ensemble de fosses des Ve-IIIe s. av. J.-C. (état 1-4), vue du nord-est, Parc des Phocéens, in Rothé, Tréziny 2005, p. 502*



d. *Sol de béton hellénistique (à gauche) et fosses à offrandes antérieures, dont grande fosse quadrangulaire de l'état 3 avec dépôt d'amphores massaliètes (FS 267), Parc des Phocéens, site de l'INRAP*

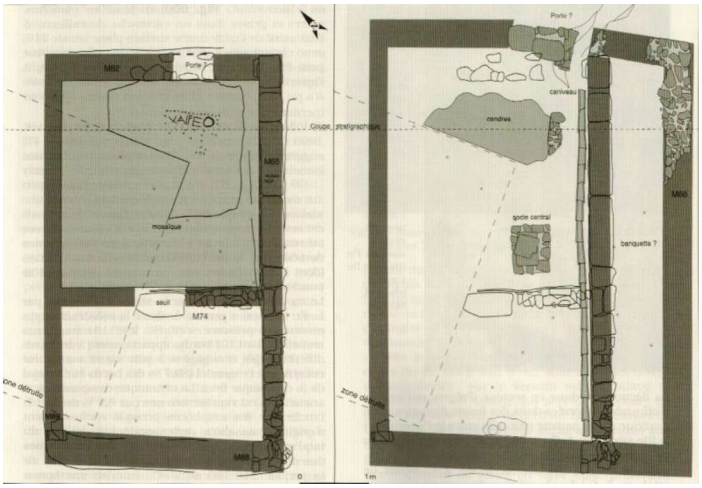

a. *Phases hellénistique (état 5 et 6) et romaine (état 7 et 8), Parc des Phocéens, in Rothé, Tréziny 2005, p. 503*

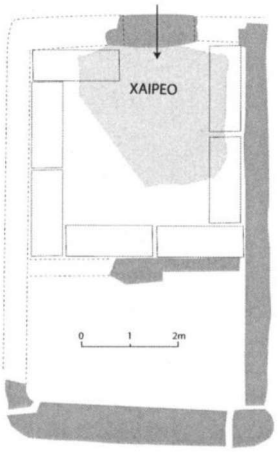

b. *Bâtiment hellénistique restitué comme un andrôn, in Tréziny 2006b, p. 186*



c. *Bâtiment hellénistique recouvert d'opus signinum, in Rothé, Tréziny 2005, p. 504*



d. *Autel romain des phases 7-8 du bâtiment hellénistique, Parc des Phocéens, in Rothé, Tréziny 2005, p. 506*



e. *Monument votif, état romain, Parc des Phocéens, in Gantès, Moliner 1990, p. 37*

Planche LVI



a. *Secteur des Carmes avec chantier des équipements publics (n°108), in Rothé, Tréziny 2005, p. 509*



b. *Implantation des différents sondages et plan des vestiges archaïques et classiques, chantier des équipements publics (n°108), secteur des Carmes in Rothé, Tréziny 2005, p. 516-517*

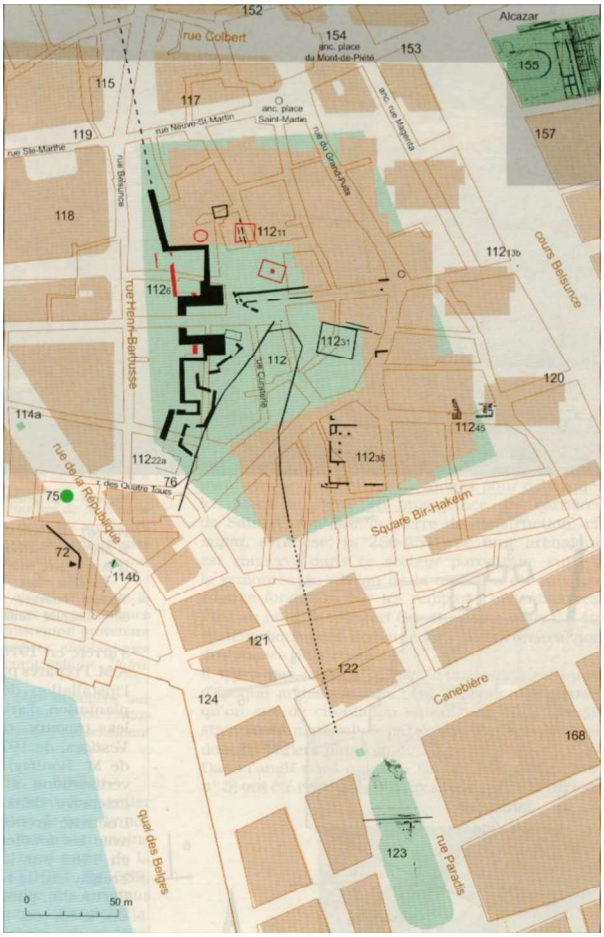

a. Secteur de la Bourse, in Rothé, Tréziny 2005, p. 533

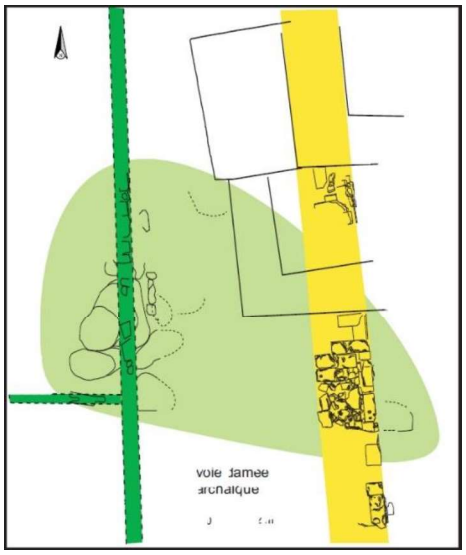

b. Fosses et remblai archaïques (en vert clair), chantier de la Bourse, in Tréziny 2001a, p. 47

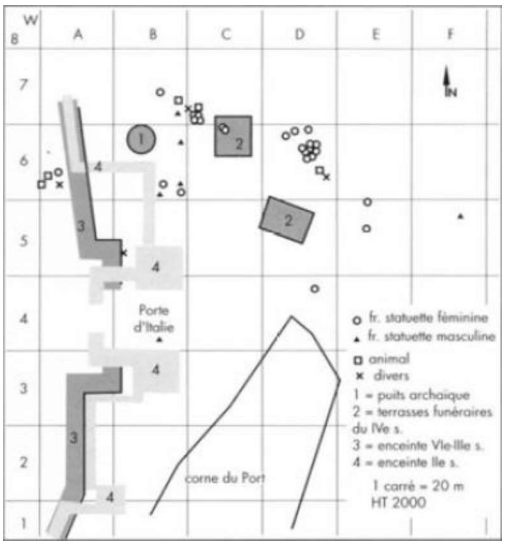

c. Localisation des terres cuites dans le secteur de la Bourse, in Tréziny 2000, p. 89



d. Port de Massalia, secteur de la Bourse, Jean-Claude Golvin



e. Rue Colbert, maquette Augier n°3742, in Rothé, Tréziny 2005, p. 556

Planche LVIII

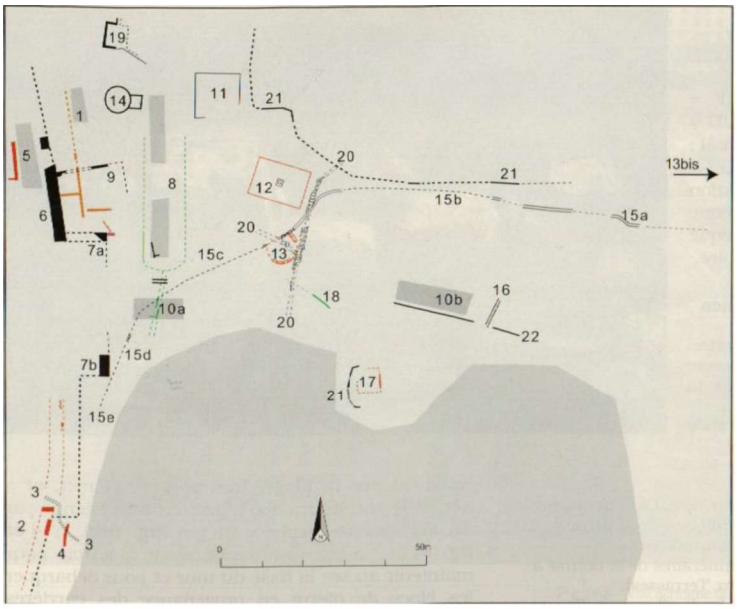

1 : voie damée archaïque (VIe>) ; 2 : rempart archaïque (fin VIe) ; 3 : ruisseau canalisé en égout
4 : terrasse archaïque (fin VIe) ; 5 : fosses archaïque et «voie Damée» (VIe>) ; 6 : rempart hellénistique (fin IVe) ;
7a et 7b : tours encadrant la «Porte d'Italie» (fin IVe) ; 8 : fossé ; 9 : avant-mur de protection (IIe) ;
10 : bassin d'eau douce (Ie) ; 11 : terrasse funéraire nord (IVe) ; 12 : enclos funéraire sud-est (IVe) ;
13 : bâtiment circulaire funéraire (IVe) ; 14 : Grand Puits Public (fin VIe-Ve) ; 15 : aqueduc (IIe)
16 canalisation romaine ; 17 : bassin dallé ; 18 : canalisation en calcaire blanc ; 19 : bassin en calcaire blanc
20 : canalisation en calcaire blanc ; 21 : structure aménageant la berge (IVe) ; 22 : quai primitif

a. *Secteur de la Bourse vers le milieu du IIe s. av. J.-C., d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 536*

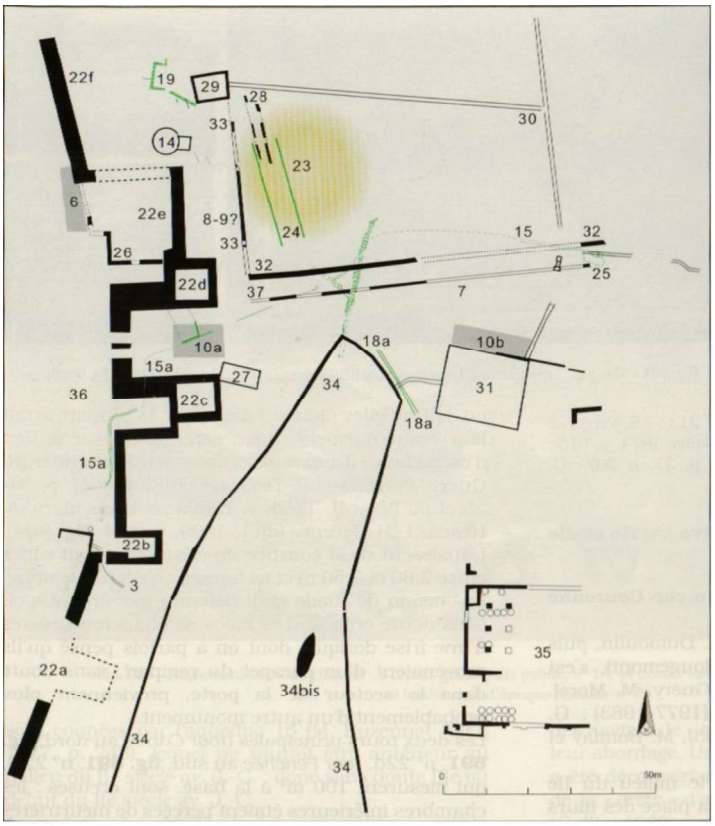

14 : Grand Puits Public ; 15a : nouvelle canalisation de l'aqueduc (15) ; 18a : nouvelle canalisation (18)
22a-f : tours du rempart hellénistique (IIe) ; 23 : remblai hellénistique ; 24 : fossé
25 : vasques en calcaires blanc ; 26 : murs en calcaire rose ; 27 : plate-forme (monument honorifique?)
28 : canal de drainage ; 29 : bassin nord ; 30 : aqueduc ; 31 : grand bassin d'eau douce (IIe ap.)
32 : nouvel aqueduc (IIe ap.) ; 33 : aqueduc secondaire ; 34 : quai en calcaire blanc (Ie ap.)
35 : entrepôts à dolia IIe ap.) ; 36 : entrepôt à dolia (privé?) 37 : portique?

b. *Secteur de la Bourse vers 150 ap. J.-C. En vert, les structures hellénistiques, d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 544*

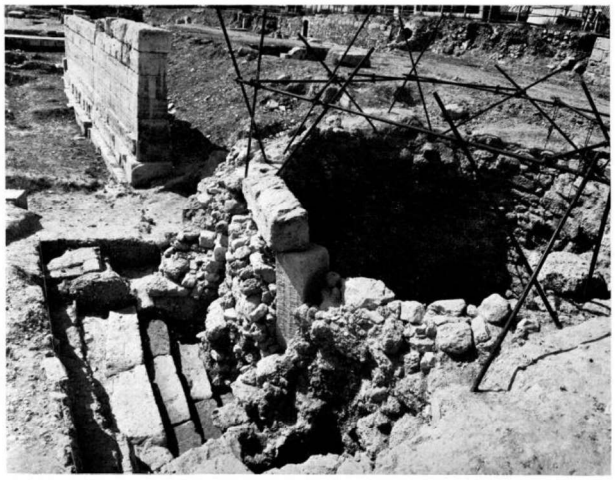

a. *Fouilles du puits public en 1973, vue du nord-ouest, in Salviat 1974, p. 517*



b. *Intérieur du grand puits public, in Rothé, Tréziny 2005, p. 541*

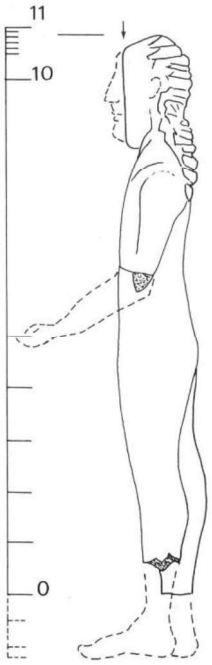

c. *Essai de restitution du kouros en bois de la Bourse, in Hermary 1997, p. 231*

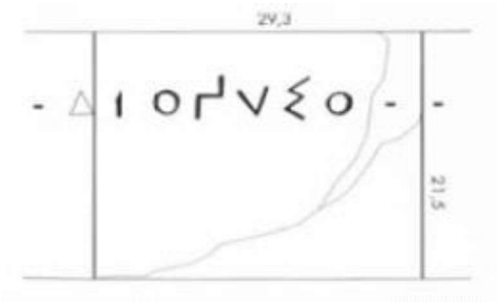

d. *Restitution de l'inscription à Dionysos, in Hermary, Tréziny 2000, p. 148*



e. *Graffite sur fond de campanienne A, Bourse D614-11, 1971, in Hermary, Tréziny 2000, p. 151*

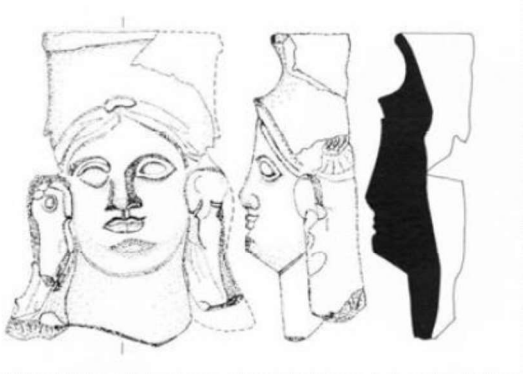

f. *Tête de statuette féminine hellénistique, fouilles de la Bourse, in Tréziny 2000, p. 90*

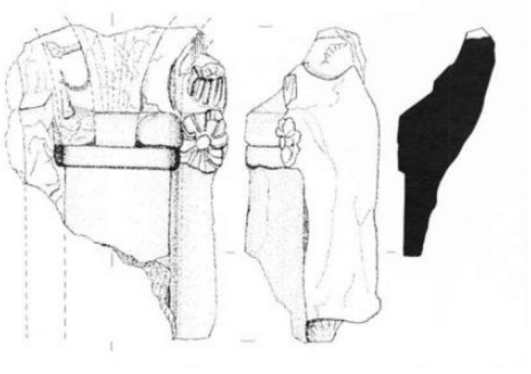

g. *Statuette féminine assise hellénistique, fouilles de la Bourse, in Tréziny 2000, p. 90*

Planche LX

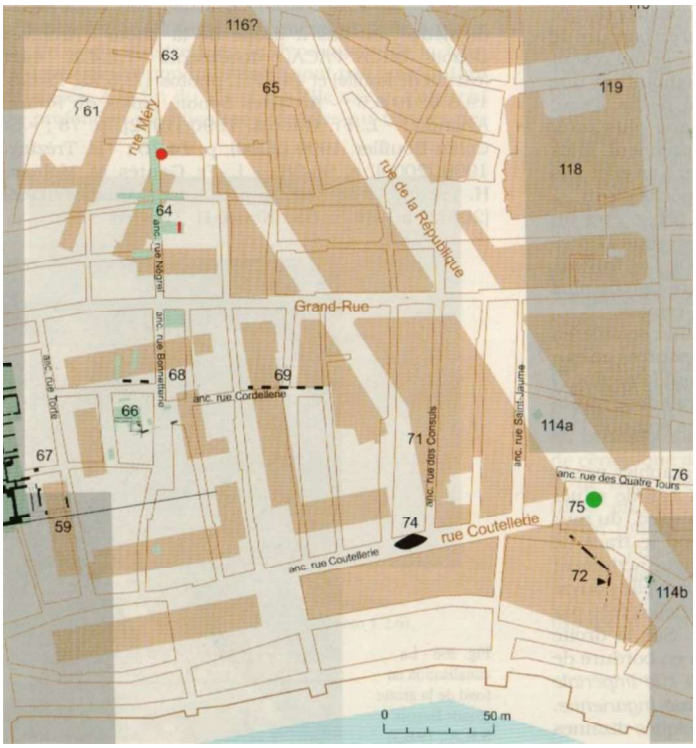

a. *Secteur Grand-Rue, in Rothé, Tréziny 2005, p. 390*

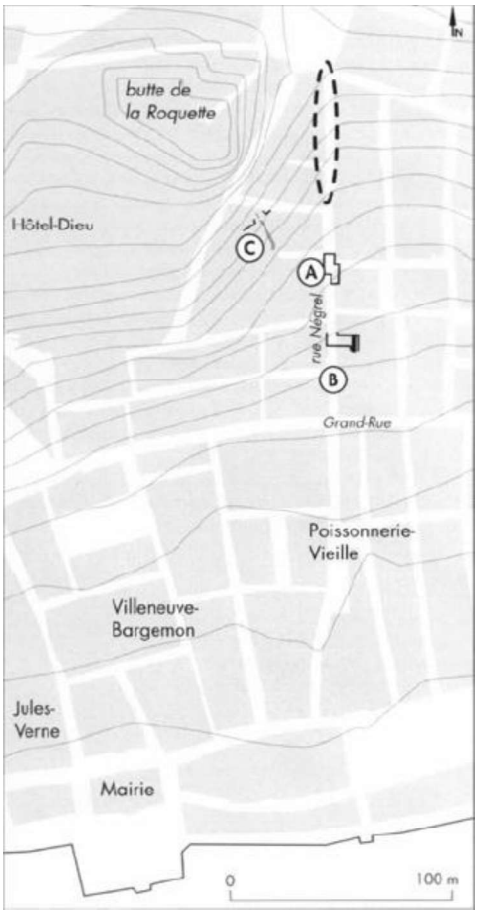

b. *Rue Negrel. En pointillé la zone de découverte des naïskoi en 1863 ; A et B : sondages nord et sud ; C : grotte de l'Hôtel-Dieu, in Treziny 2000, p. 97*

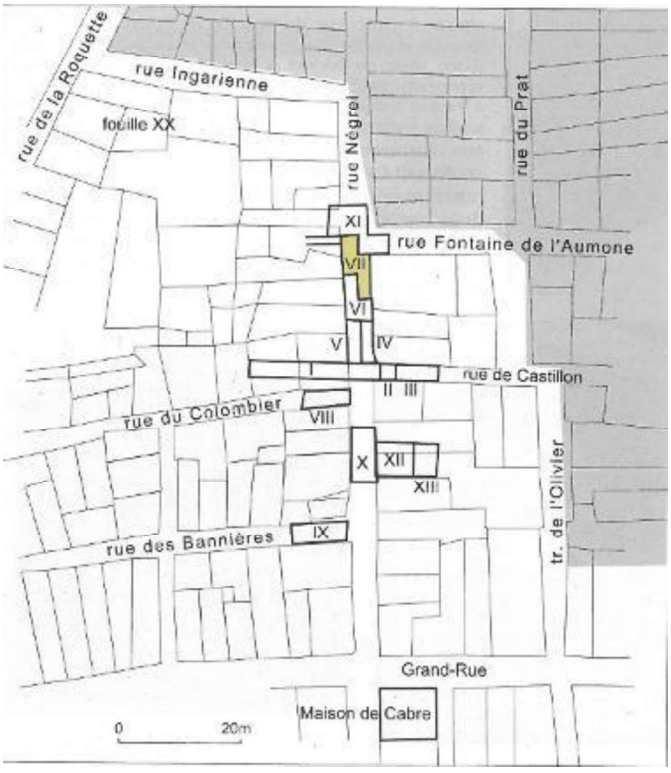

c. *Localisation des sondages des fouilles de F. Benoit, in Rothé, Tréziny 2005, p. 392*



a. *Naïskoi découverts en 1946 par F. Benoit, avec de gauche à droite : Mas-Nég-001A (Inv. Borély 3972) ; Mas-Nég-001C (Inv. Borély 3971) ; Mas-Nég-001B, de Type E (Inv. Borély 3970), in Rothé, Tréziny 2005, p. 397 ; Rohaut 2017, pl. VIII et pl. XVI*



b. *Naïskos de Type B, au lion (Mas-Nég-001D ; Inv. Borély 1545), in Rohaut 2017, p. 981*

c. *Naïskos de Type F, avec traces de polychromie (Mas-Nég-001E ; Inv. Borély 1539), in Rohaut 2017, pl. XIX et pl. XXXIV*



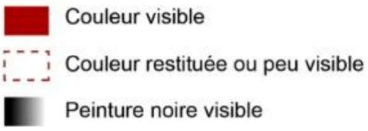

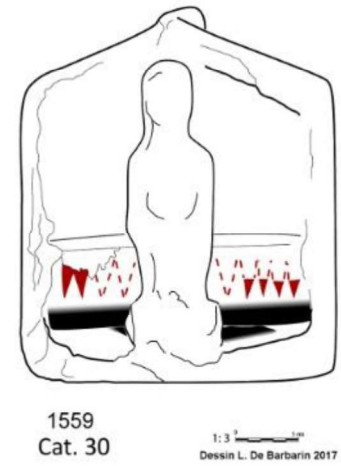



d. *Naïskos de Type A (Mas-Nég-001F ; Inv. Borély 1534), in Rohaut 2017, pl. X*



e. *Naïskos de Type C (Mas-Nég-001G ; Inv. Borély 1546), in Rohaut 2017, pl. XII*



f. *Naïskos de Type D (Mas-Nég-001F ; Inv. Borély 1544), in Rohaut 2017, pl. XIV*

Planche LXII



a. *Grotte au pied de l'Hôtel-Dieu, in Rothé, Tréziny 2005, p. 389*



b. *Canalisation de la grotte de l'Hôtel-Dieu, in Rothé, Tréziny 2005, p. 389*



c. *Secteur Place de Lenche et de la Mairie, d'après Rothé, Tréziny 2005, p. 322 et 359*

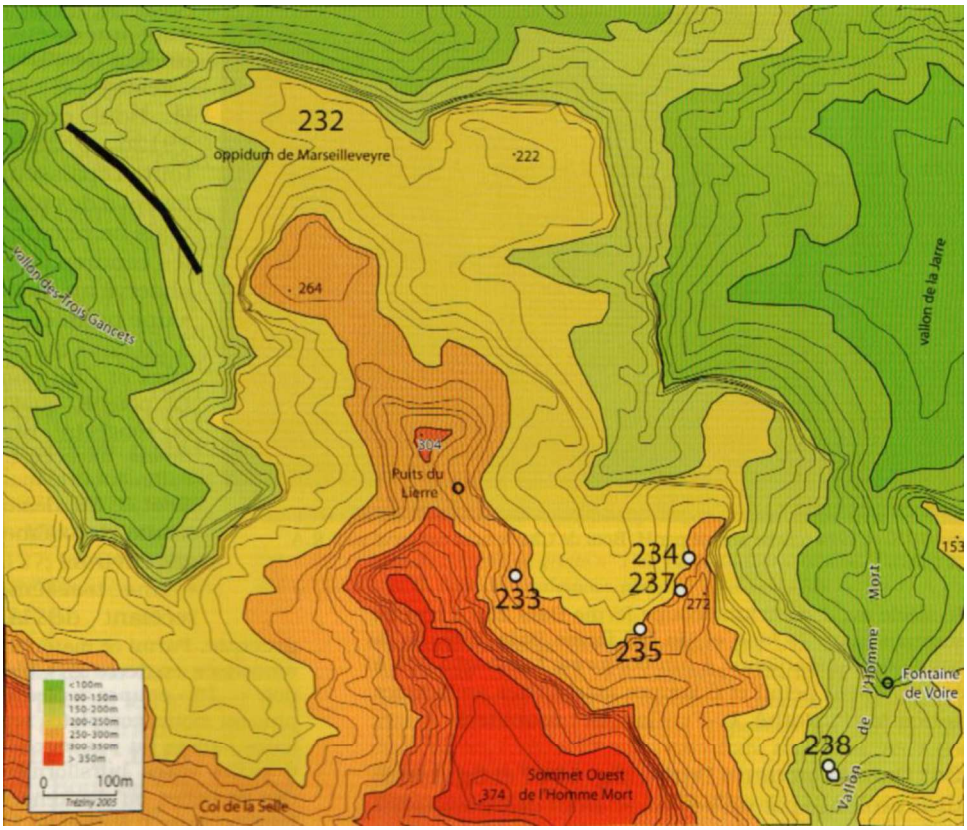

a. *Oppidum (232) et grottes de Marseilleveyre. 233 : Abreuvoir ; 234 : Draiou ; 235 : Argile ; 236 : Puits de lierre 2 ; 237 : Pin, in Rothé, Tréziny 2005, p. 687*

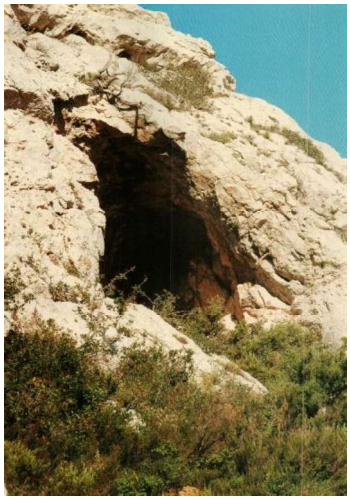

b. *Grotte du Draïou,*
in Gantès 1990, p. 156

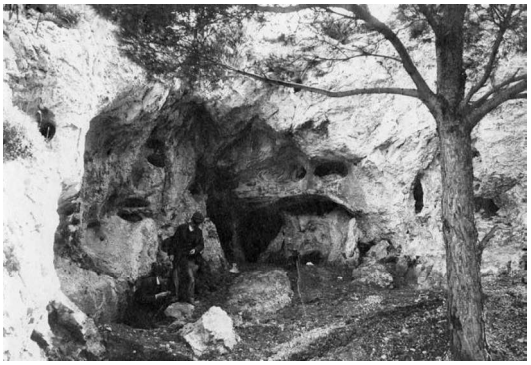

c. *Grotte de l'Argile ou grotte n°1 du Puits-du-Lierre,*
in Santos, Sourisseau 2011, p. 237



d. *Grotte de l'Ours, entrée et intérieur, photographies d'internet*

Planche LXIV

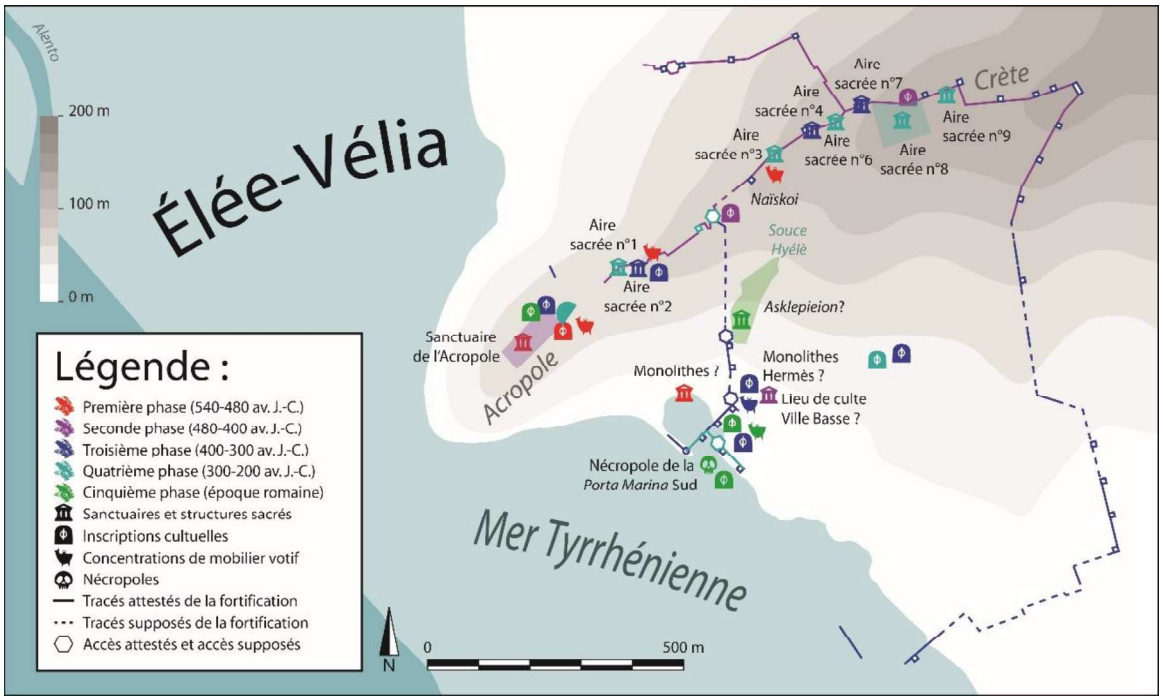

a. *Paysage cultuel d'Élée-Velia, DAO par R. Martinez*

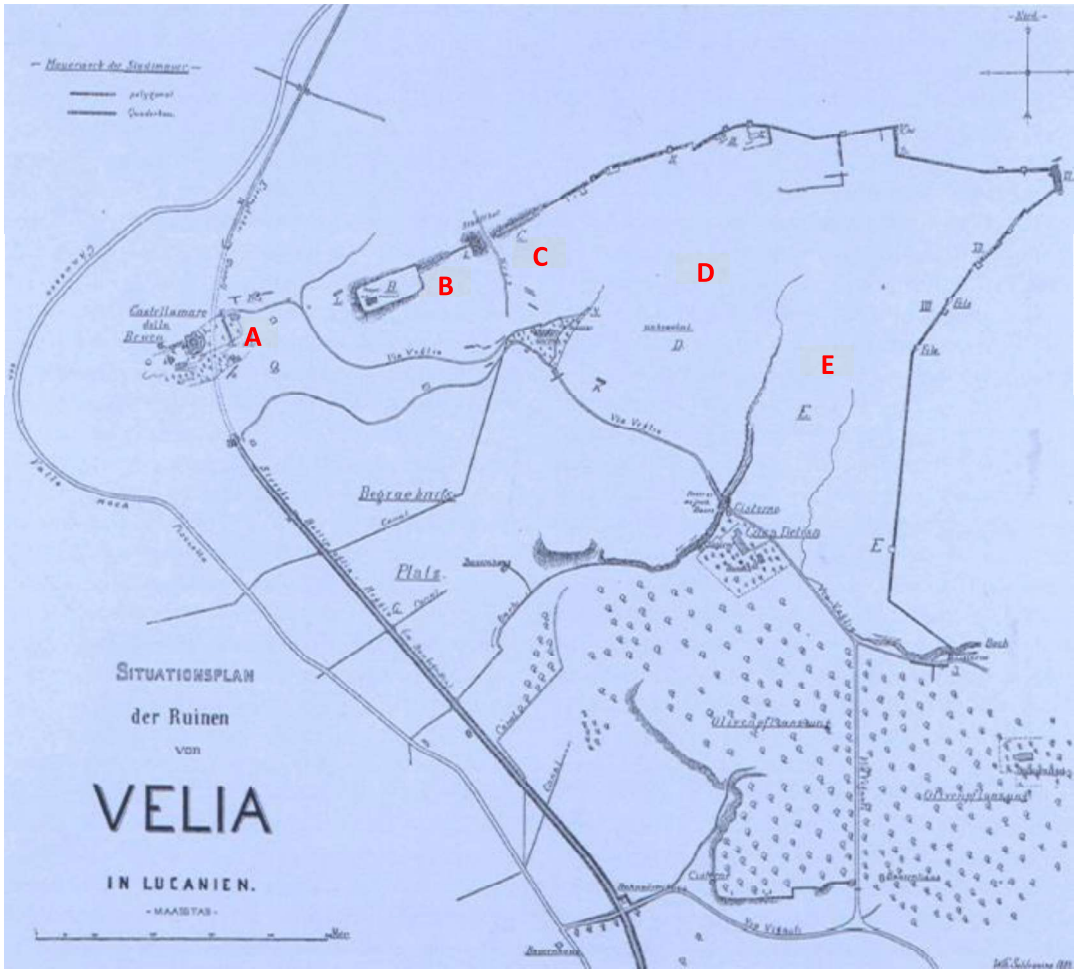

b. *Planimétrie de Velia par W. Schleuning et nomenclature des terrasses, 1889, in Vecchio 2009, p. 10*

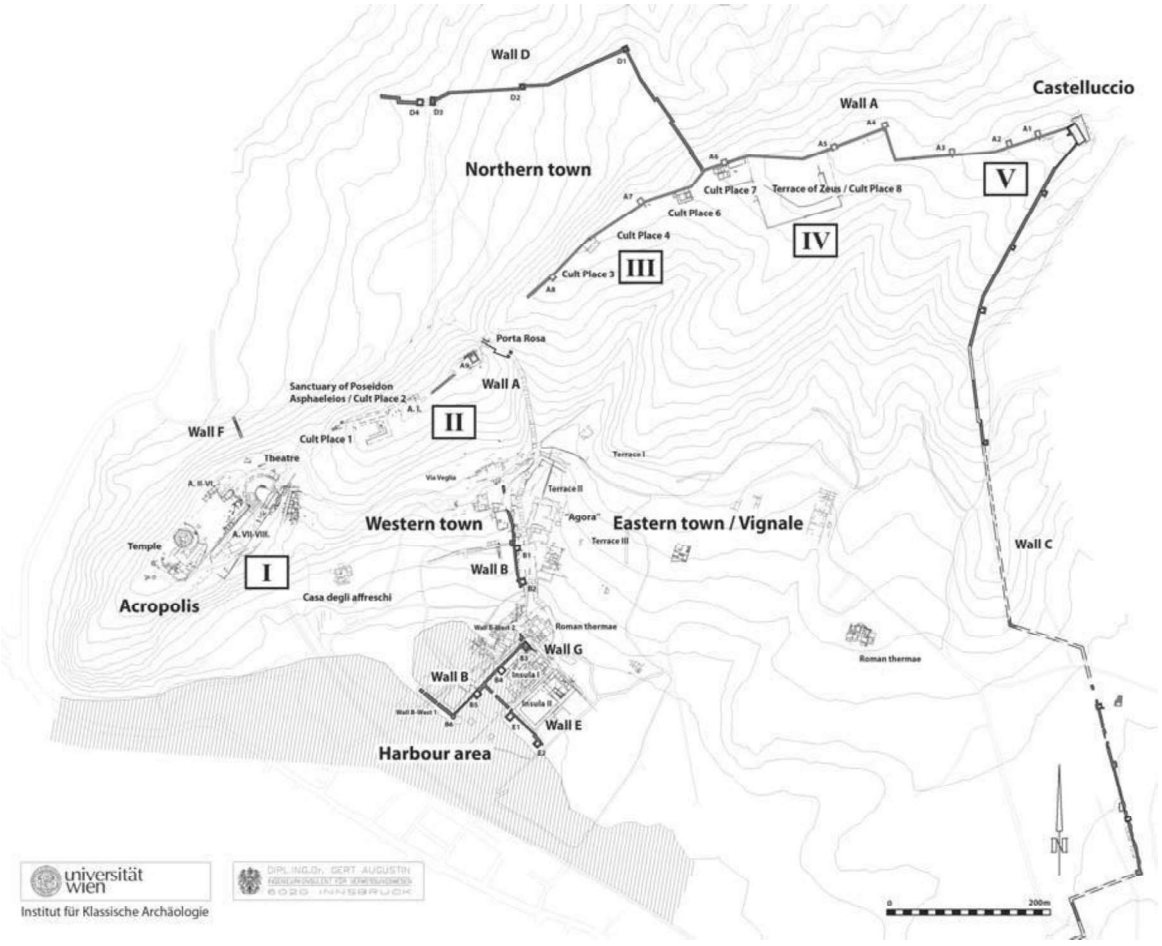

a. *Plan de Vélia avec découpage en secteurs, in Gassner 2014, p. 445*

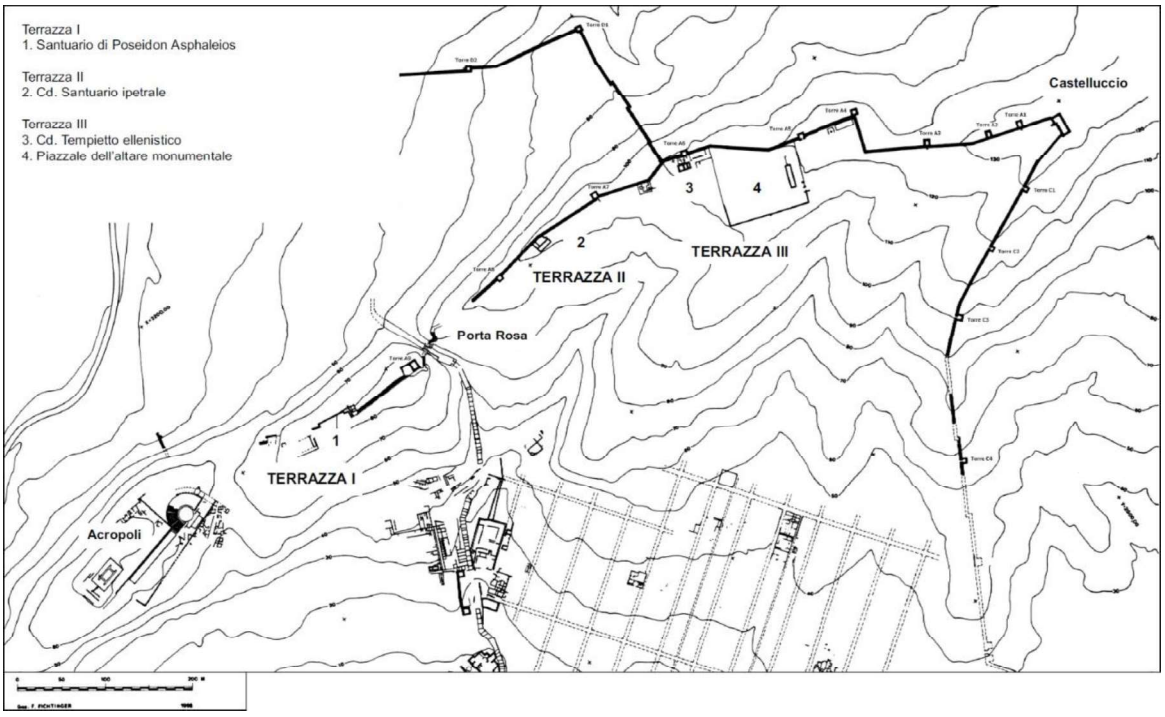

b. *Planimétrie des terrasses sacrées avec dénomination de L. Cicala et L. Vecchio, in Vecchio 2003b, Tav. III*

Planche LXVI

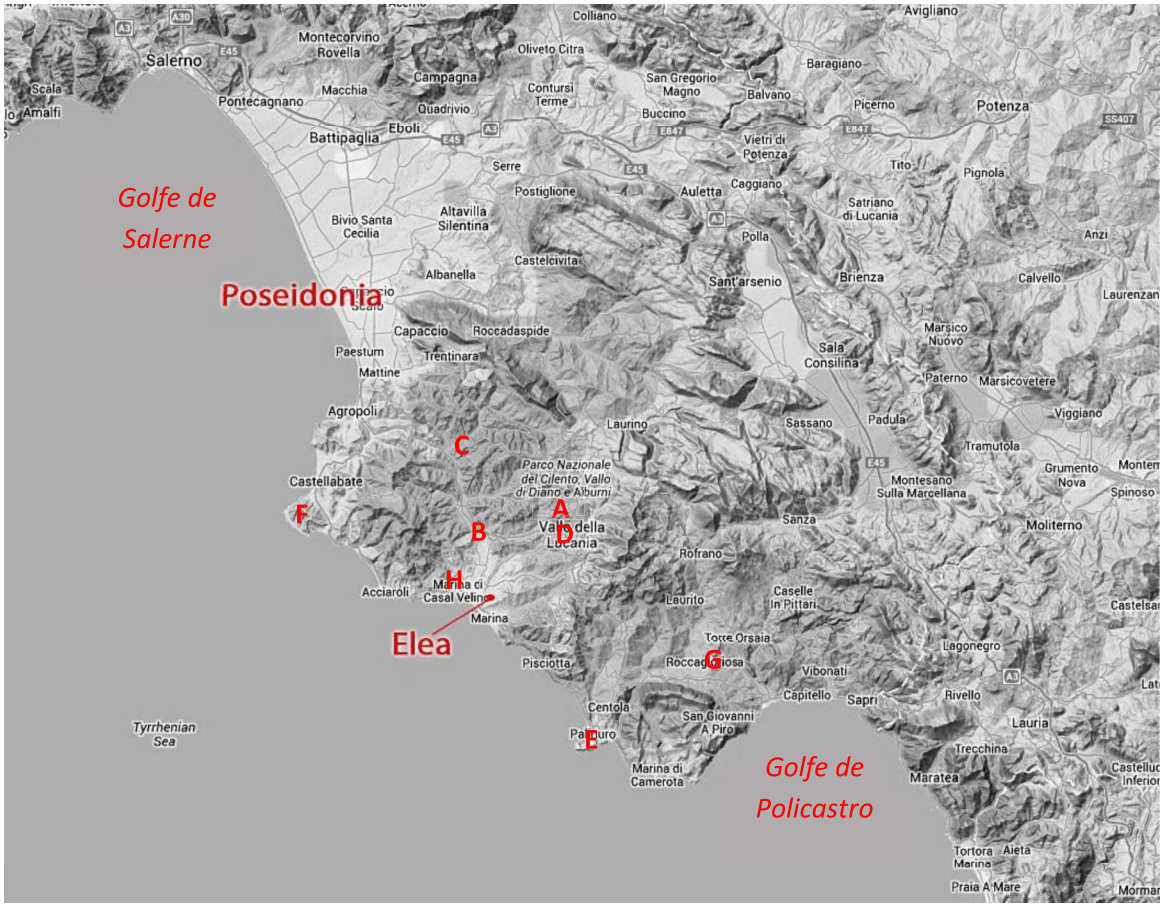

a. *Carte du Cilento avec territoires d'Élée et de Poséidonia. A : Moio della Civitella ; B : Torricelli di Casalvelino ; C : Ostigliano ; D : Angellara ; E : Palinuro ; F : Punta Licosa ; G : Roccagloriosa ; H : Casal Velino, d'après Gassner 2014, p 443*

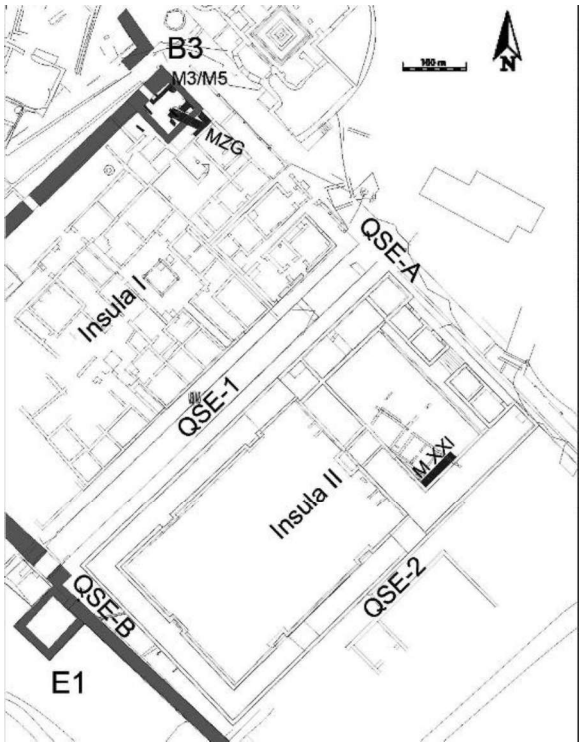

b. *Ville basse d'Élée et fortifications, période 1, in Gassner, Sokolicek 2019, p. 438*

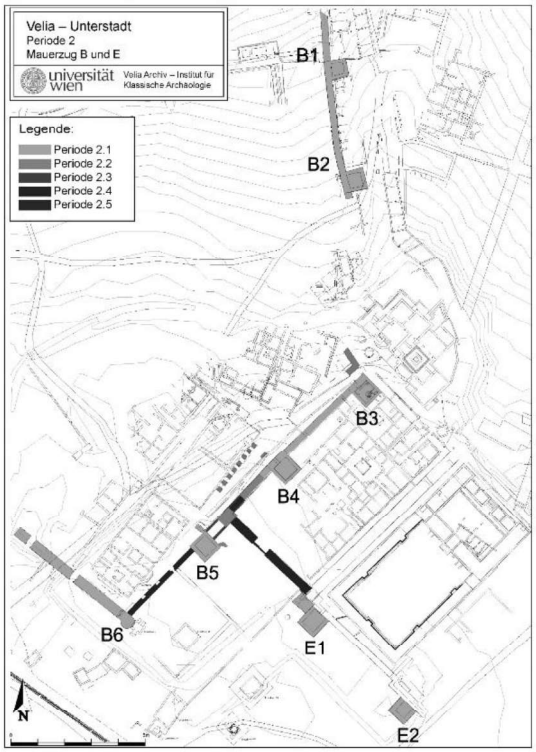

c. *Ville basse d'Élée et fortifications, période 2, in Gassner, Sokolicek 2019, p. 450*



a. *Vue d'Élée et de ses collines depuis le sud avec la plaine d'Alento en arrière-plan, in Gassner 2014, p. 444*



b. *Fouilles de la Porta Rosa, 1965, in Tocco Sciarelli 1994, p. 17*

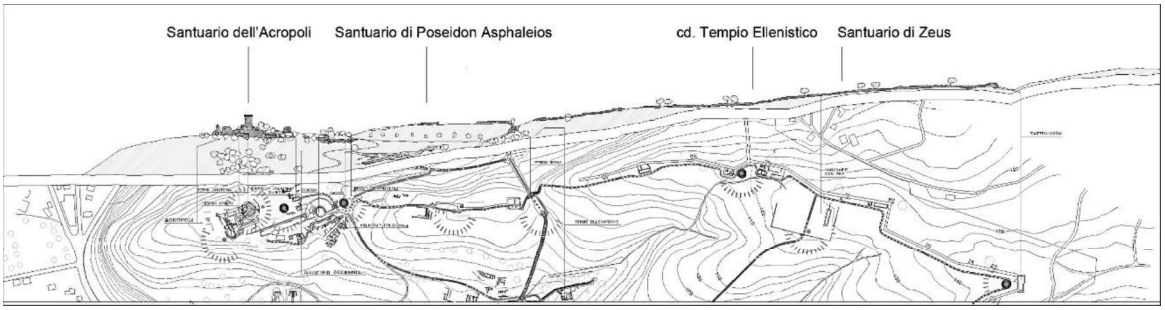

c. *Réseau collinaire de Velia et terrasses sacrées, in Greco 2015, p. 386*



d. *Sommet de la Crète et Acropole dans le fond, vue de l'est, in Tocco Sciarelli 1994, p. 13*

Planche LXVIII



a. *Plan de Velia et zone d'occupation archaïque. 1 : Porta Marina Nord et traces d'occupation ; 2 : maison à ante ; 3 : habitat des pentes nord de l'Acropole ; 4 : sanctuaire de l'Acropole ; 5 : habitat des pentes sud de l'Acropole (« village polygonal ») ; 6 : habitat de la ville basse ; en gris : zones « vides » ; en pointillé : probable trait de côte à l'époque archaïque, in Tréziny 2006, p218*

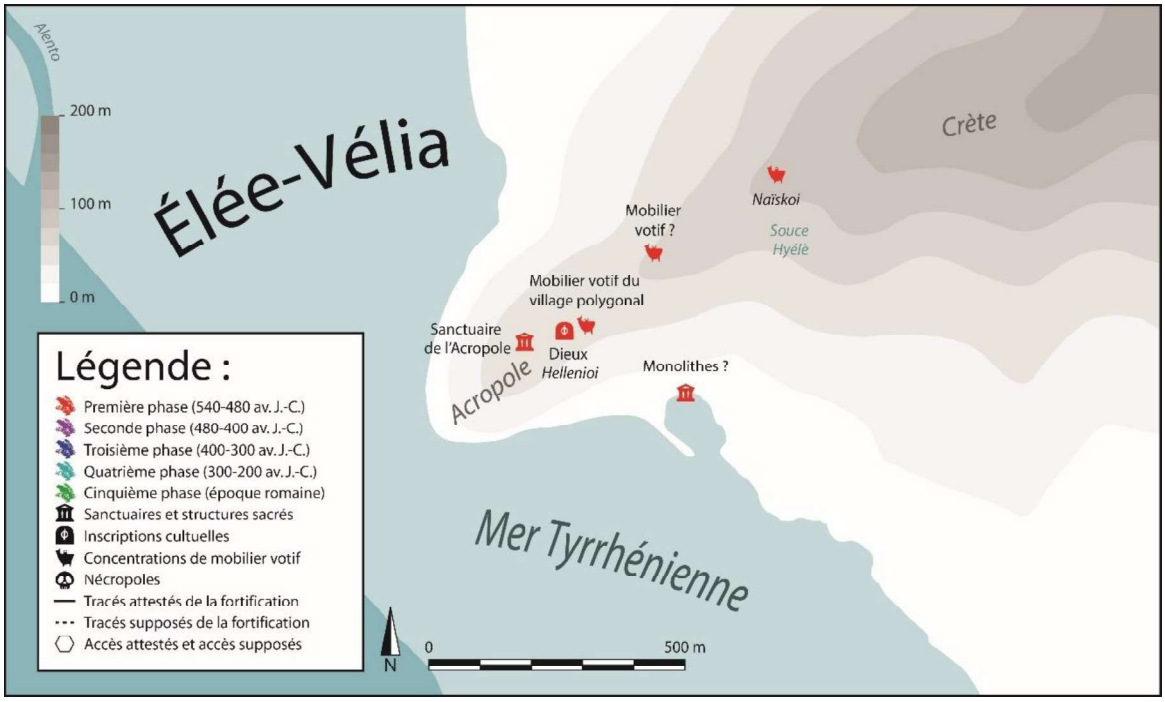

b. *Phase A du paysage cultuel d'Élée-Velia (540-480 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

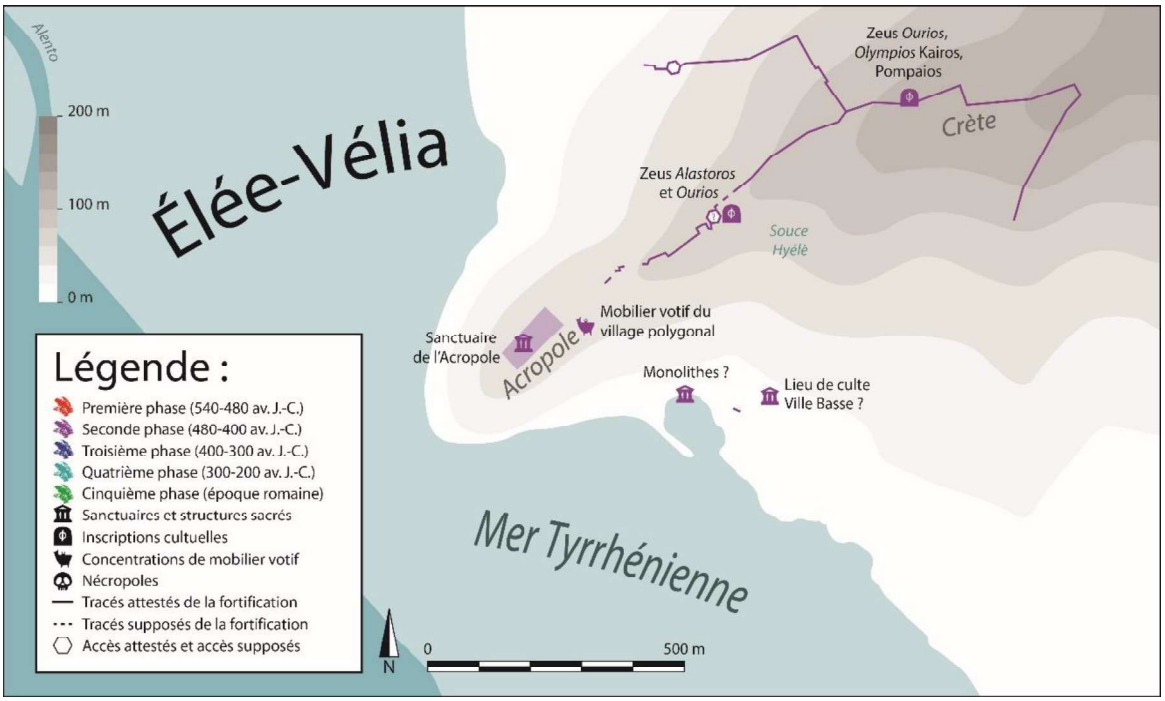

a. *Phase B du paysage cultuel d'Élée-Velia (480-400 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

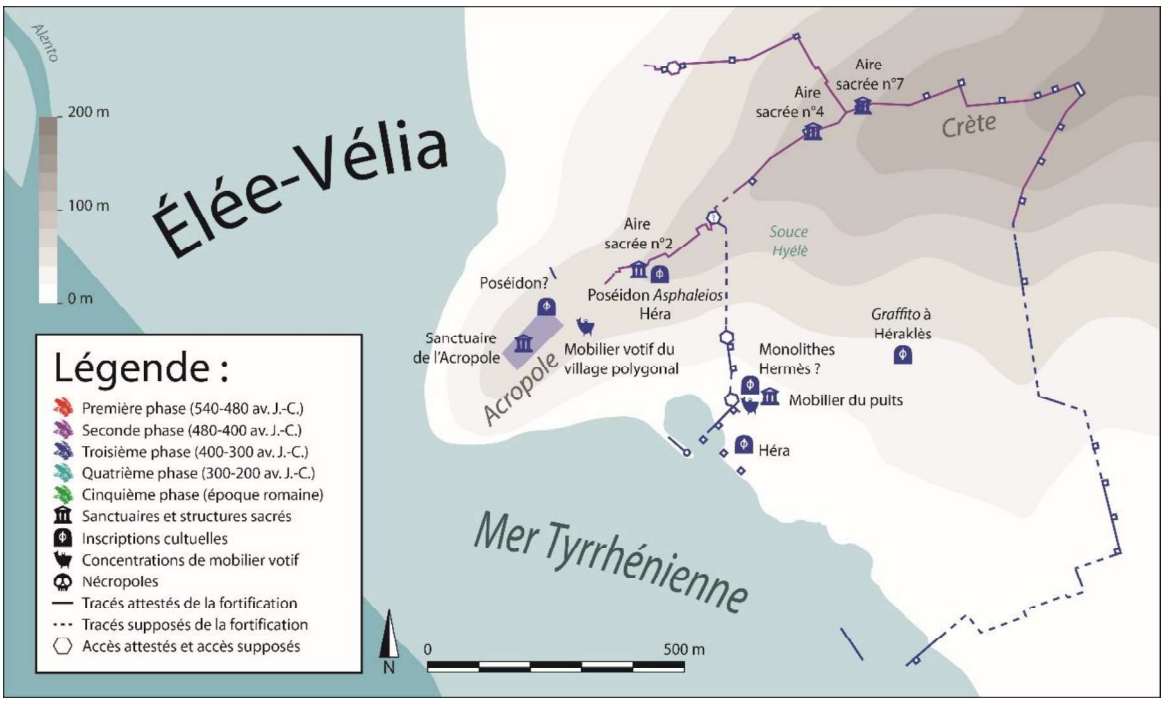

b. *Phase C du paysage cultuel d'Élée-Velia (400-300 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

Planche LXX

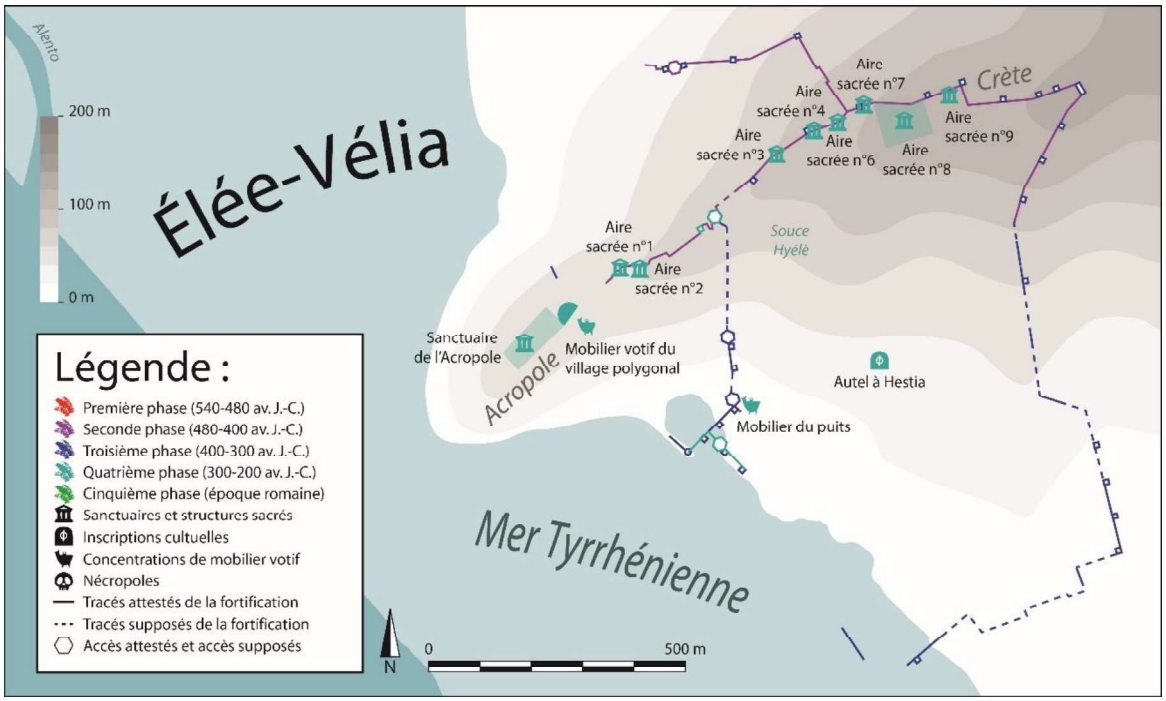

a. *Phase D du paysage cultuel d'Élée-Velia (300-200 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

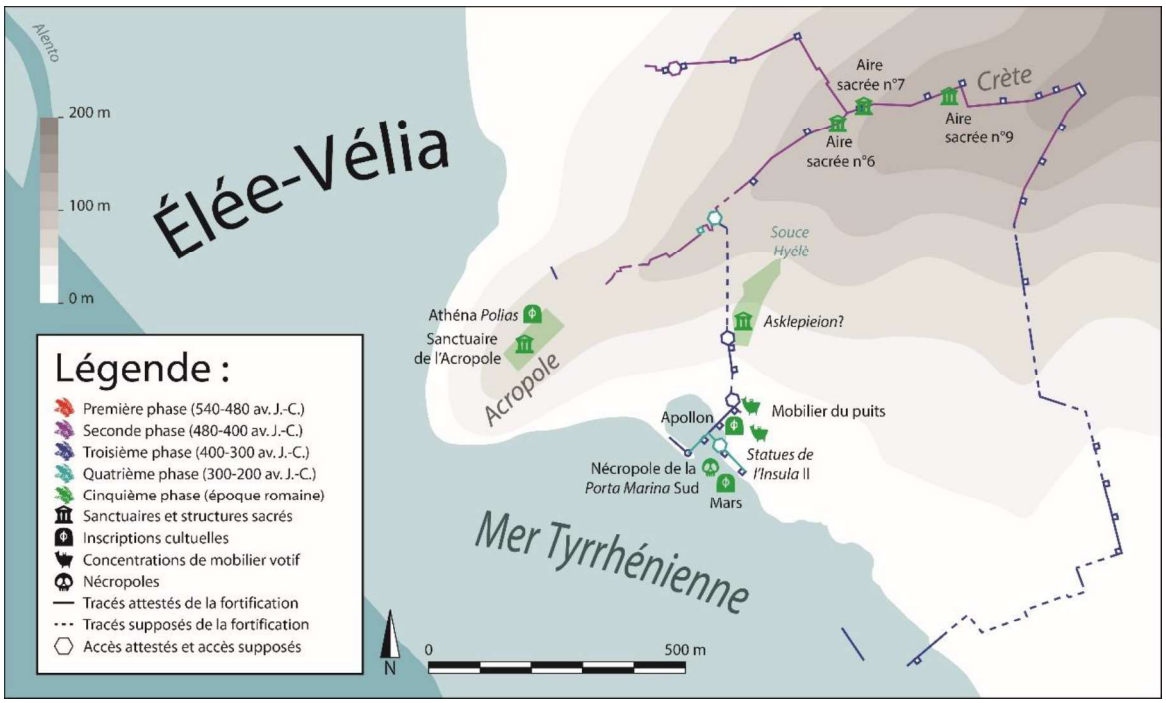

b. *Phase D du paysage cultuel d'Élée-Velia (époque romaine), DAO par R. Martinez*

Planche LXXI

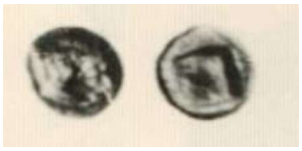

a. *Monnaie archaïque, première période, Lion sur l'avers et Athéna casquée dans carré creux sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. I*



b. *Monnaie archaïque, première période, Athéna casquée sur l'avers, in Mangieri 1986b, TAV. I*



c. *Monnaie 2ème période (490/480-440 av. J.-C.), tête féminine sur l'avers et chouette avec branche d'olivier sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. III*



d. *Monnaie 2ème période (490/480-440 av. J.-C.), tête d'Athéna avec casque attique au griffon sur l'avers et lion seul ou dévorant sa proie au revers, in Mangieri 1986b, TAV. II*



e. *Monnaie 2ème période (490/480-440 av. J.-C.), lion avec chouette sur l'avers et tête féminine sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. II*



f. *Monnaie 3ème période (440-390 av. J.-C.), tête d'Athéna avec casque attique sur l'avers, lion avec chouette ou lion dévorant sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. V*



g. *Monnaie 3ème période (440-390 av. J.-C.), tête féminine sur l'avers et chouette avec branche d'olivier au revers, in Mangieri 1986b, TAV. VI*



h. *Monnaie 4ème période (440-390 av. J.-C.), tête d'Athéna avec casque attique sur l'avers, lion dévorant ou lion et chouette au revers, in Mangieri 1986b, TAV. VIII*



i. *Monnaie 4ème période (390-Fin IIIe s. av. J.-C.), tête d'Athéna avec casque attique à l'avers, lion avec caducée, thyrse ou grappe sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. VIII*



j. *Monnaie 5ème période (350-334 av. J.-C., tête d'Athéna avec casque attique à l'avers (parfois de face, à droite), lion rampant (avec serpent, au centre) au revers, in Mangieri 1986b, TAV. IX*

Planche LXXII



a. *Monnaie 6ème période (334-300 av. J.-C.), tête d'Athéna avec casque attique à l'avers, lion rampant ou lion et Niké au revers, in Mangieri 1986b, TAV. X*



b. *Monnaie 6ème période (334-300 av. J.-C.), tête d'Athéna avec casque attique à l'avers, lion rampant avec attribut au revers (de gauche à droite : grappe de raisin, épis de blé, trident, dauphin et palmier), in Mangieri 1986b, TAV. XI*



c. *Monnaie de Bronze, tête d'Athéna avec casque phrygien laurée sur l'avers, et poitrail de lion ou chouette sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. XII*



d. *Monnaie de bronze, tête d'Athéna avec casque corinthien, attique ou laurée sur l'avers et tripode sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. XIII*



e. *Monnaie de bronze, tête de femme sur l'avers, chouette et rameau au revers, in Mangieri 1986b, TAV. XII*



f. *Monnaie de bronze, tête d'Héraklès barbu ou imberbe sur l'avers et chouette sur le revers, in Mangieri 1986b, TAV. XII*



g. *Monnaie de bronze, tête de Zeus ou Poséidon sur l'avers, et chouette sur le revers, fin Ve-IIIe s. av. J.-C., in Mangieri 1986b, TAV. XIII*

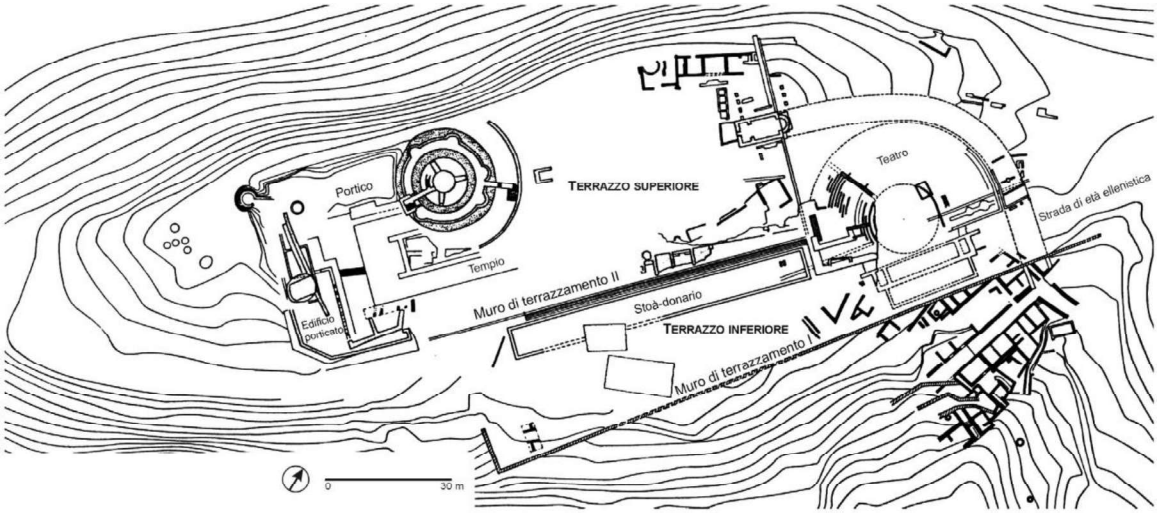

a. *Planimétrie de l'Acropole, in Greco 2015, p. 377*



b. *Promontoire et Acropole d'Élée, vue aérienne, in Astone 2015, p. 71*



c. *Vue de l'Acropole depuis le sud, in Gassner 2014, p. 451*

Planche LXXIV

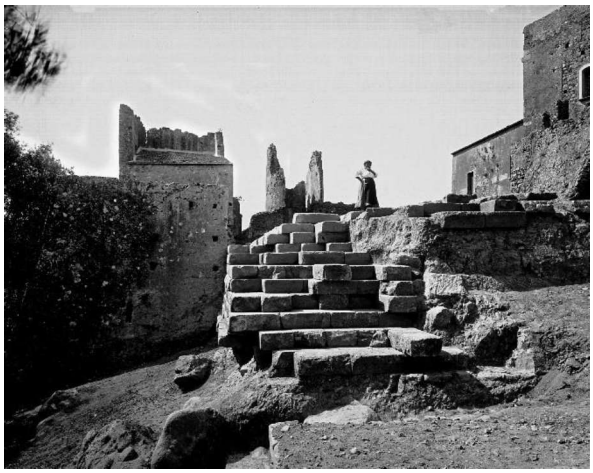

a. Vue de la façade nord-est du temple de l'Acropole en cours de fouille par A. Maiuri en 1927, in Greco 2015, p. 382



***b.** Temple de l'Acropole vue de l'ouest, avec stoa hellénistique et mur polygonal au premier plan, in Gassner 2014, p. 452*

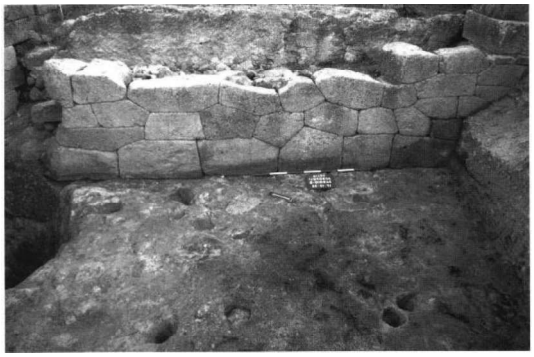

***c.** Mur de technique poligonale, in Tocco Sciarelli 1997, p. 231*

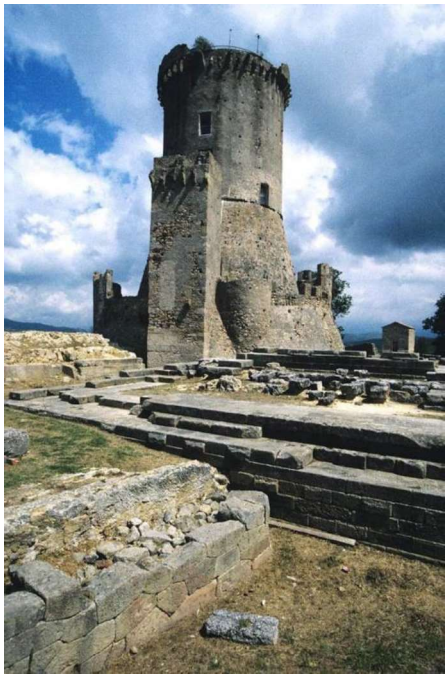

***d.** Mur polygonal au premier plan et temple de l'Acropole, devant le château médiéval, in Gassner 2014, p. 447*

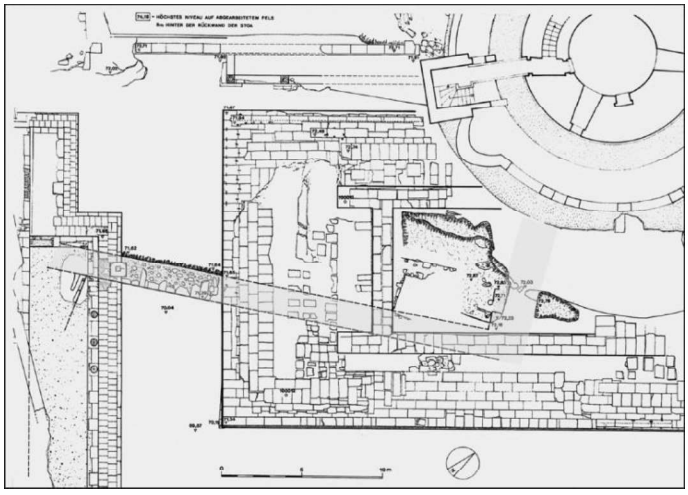

***e.** Délimitation de l'ancien téménos du temple archaïque, observé par un tronçon de mur polygonal et une tranchée dans la roche, in Gassner 2009-2011, p. 78*



a. *Théâtre en cours de fouilles, in Greco 2015, p. 377*

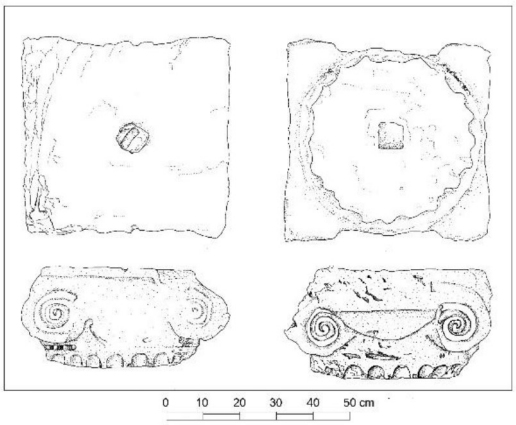

b. *Chapiteau ionique de l'Acropole, in Greco 2015, p. 379*

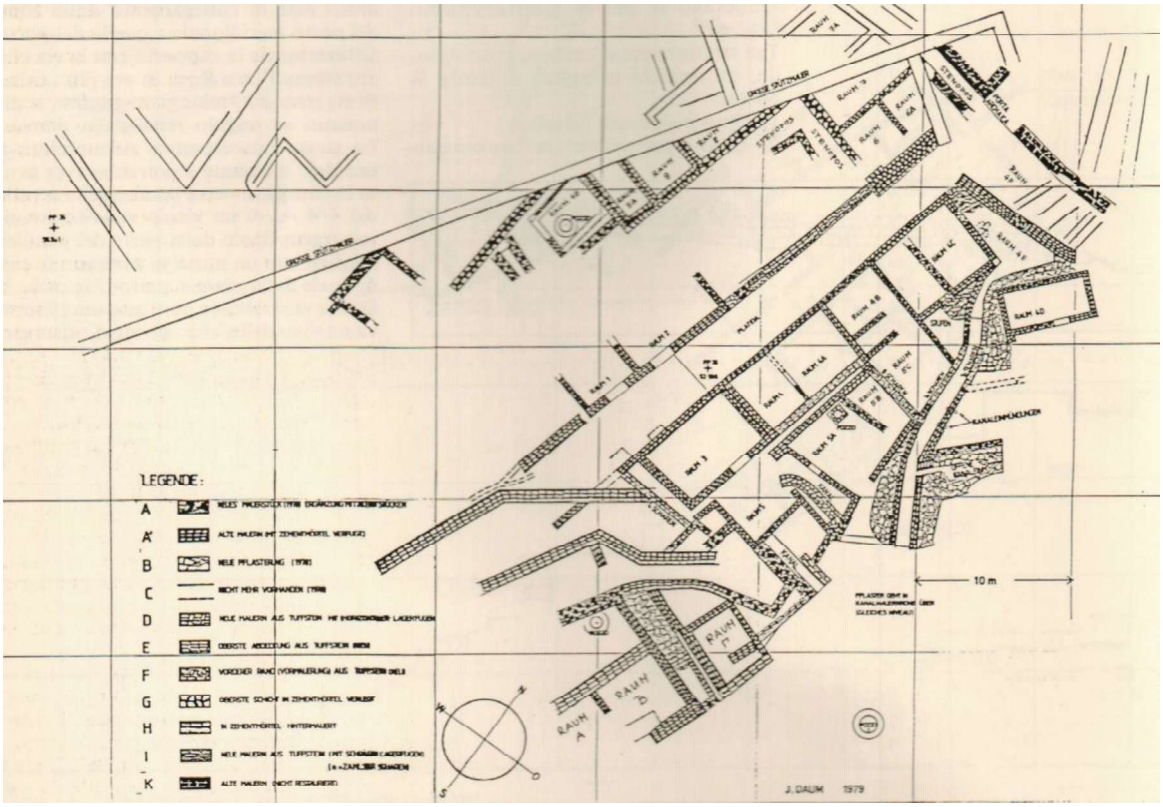

c. *Plan des vestiges du village polygonal, in Neutsch 1994, p. 58*



d. *Fragments de céramique et reconstitution avec figure d'Eros, versant sud de l'Acropole, in Neutsch 1980b, Taf. VI*

Planche LXXVI

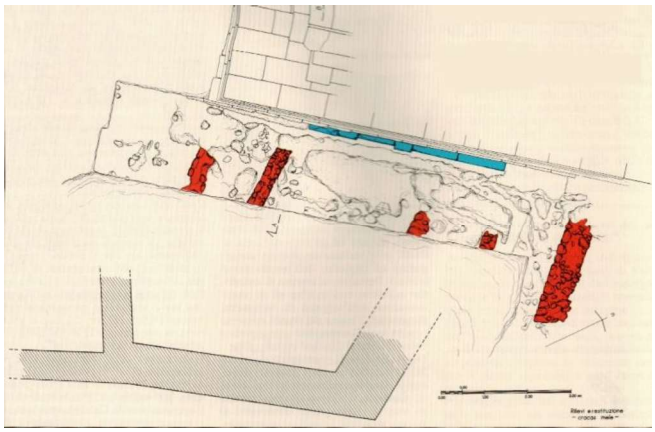

a. *Plan vestiges, fouilles zone sud-ouest, 1990 (rouge, murs archaïques, bleu, base temple ionique), in Fiammenghi 1994, p. 84*



b. *Base du temple ionique et murs archaïques, in Fiammenghi 1994, p. 79*

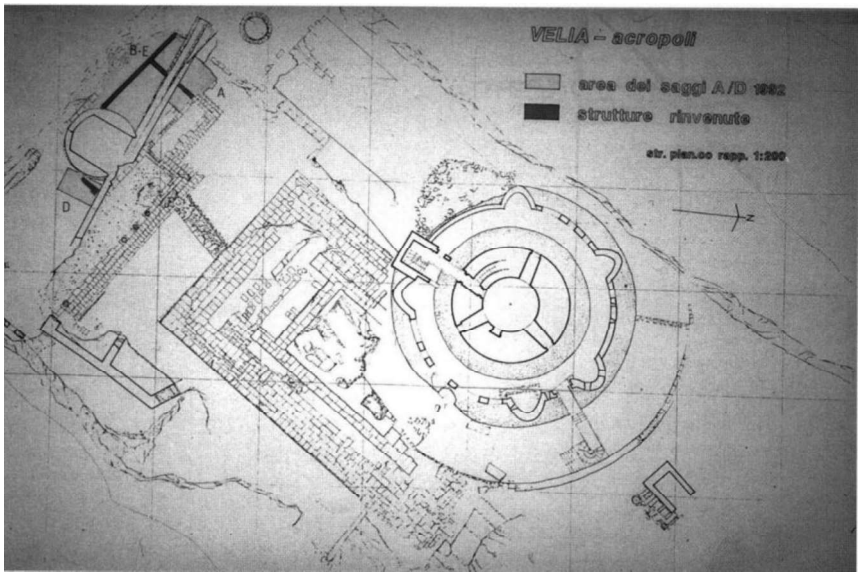

c. *Plan des vestiges et des secteurs du « bâtiment sud », in Tocco Sciarelli 1997, p. 232*



e. *Secteur A, bâtiment sud de l'Acropole, in Tocco Sciarelli 1997, p. 232*



d. *Secteur E, bâtiment sud de l'Acropole, in Tocco Sciarelli 1997, p. 234*



a. *Vue aérienne des fouilles de 2022 de l'acropole et vestiges du potentiel temple archaïque, photographie d'internet*

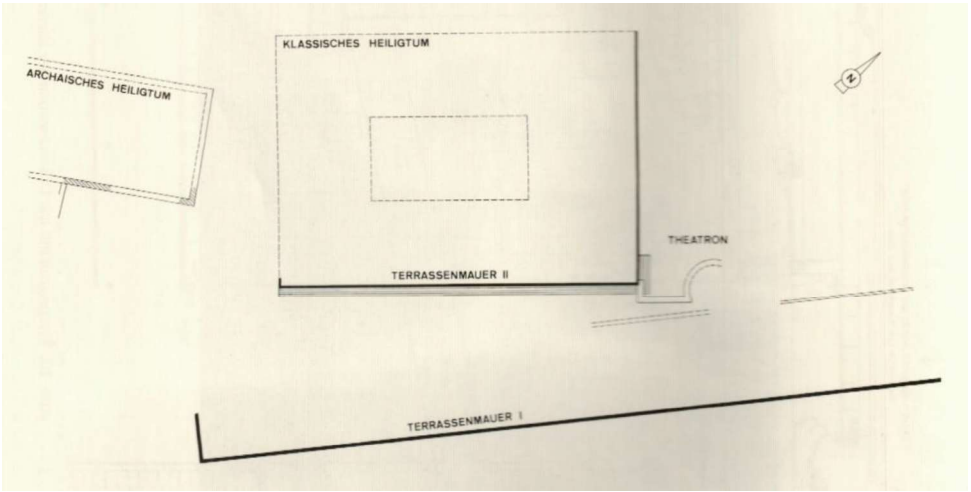

b. *Sanctuaire de l'Acropole au VIe et Ve s. av. J.-C., in Krinzinger 1999*

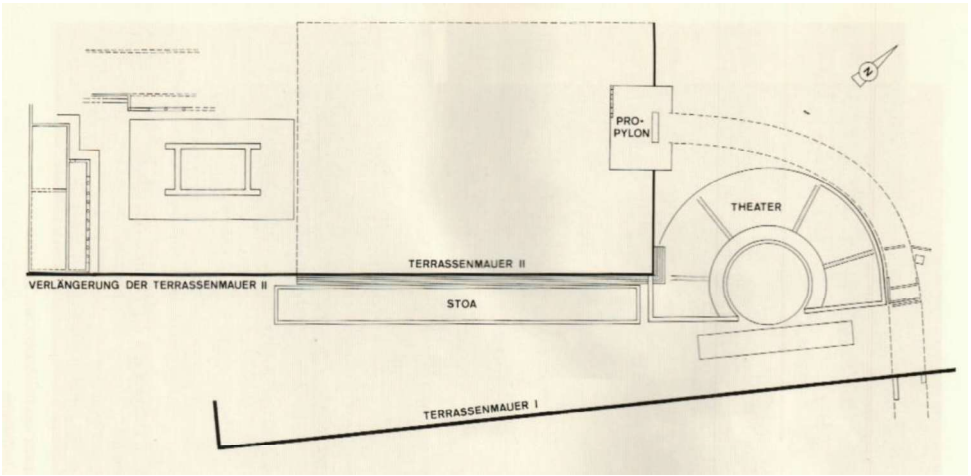

c. *Sanctuaire de l'Acropole vers 300 av. J.-C., in Krinzinger 1999*

Planche LXXVIII



a. *Mur de terrasse I, in Krinzinger 1999*



b. *Mur de terrasse II et gradins, in Krinzinger 1999*



c. *Stoa hellénistique de l'Acropole, in Krinzinger 1994, p. 40*



d. *Succession des phases de construction. 1 : Terrassement du Ve s. ; 2 : Prolongement du IVe s. ; 3 : Fondation de la stoa hellénistique, in Tocco Sciarelli 1994, p. 42*

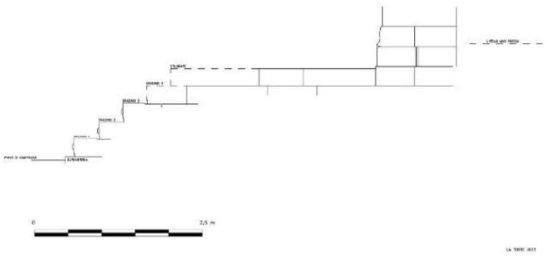

e. *Section de la façade nord-ouest du temple de l'Acropole par C. La Torre, in Greco 2015, p. 381*



f. *Stylobate du temple, in Greco 2006, Tav. VIII*

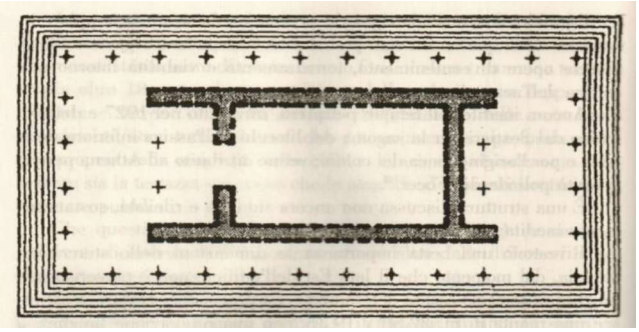

a. *Proposition de planimétrie du temple, in Greco 2006, p. 328*

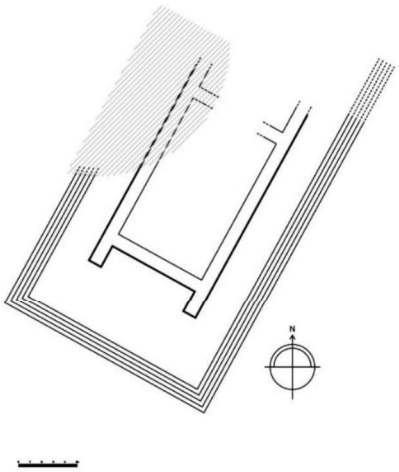

b. *Planimétrie schématique du temple par C. La Torre, in Greco 2015, p. 380*

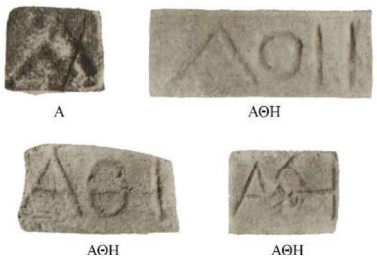

c. *Timbres sur briques éléates, renvoyant peut-être à Athéna, in Gallo 1966, p. 171*

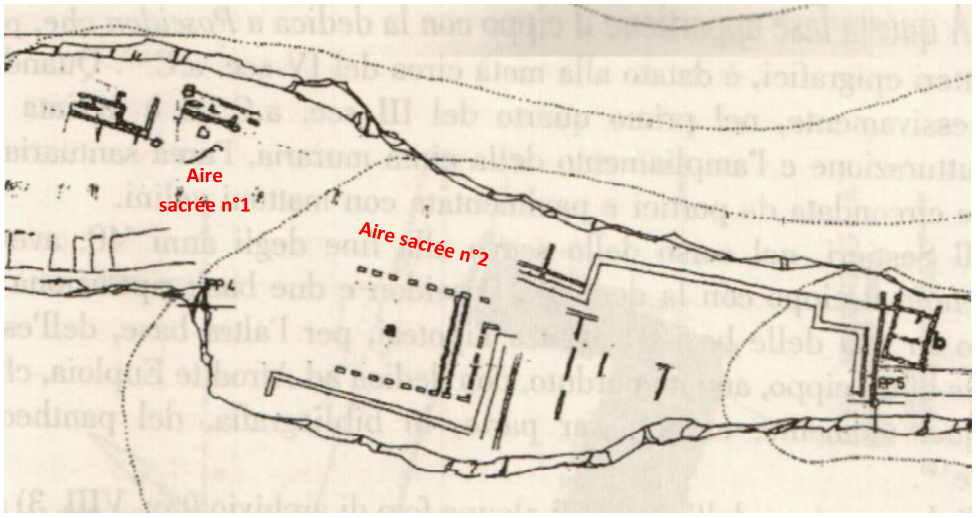

d. *Plan du sanctuaire de Poséidon (Aire sacrée n°2) et de l'Aire sacrée n°1, in Greco 2006, p. 333*

Planche LXXX



a. *Situation topographique des Aires sacrées n°1 et n°2, vue depuis l'Acropole, in Svoboda 2010, p. 109*



b. *État des fouilles sous M. Napoli, Naïskos et bases 238/06 et 239/06, in Gassner et al. 2009b, p. 103*



c. *Aire sacrée n°1, vue générale du sud, fouilles de 2006, in Gassner et al. 2009b, p. 102*



d. *Naiskos en grès, vue du sud, in Svoboda 2010, p. 110*



e. *Fosse avec remblai de briques le long du mur A, in Svoboda 2010, p. 110*



a. *Naiskos avec bases de la Phase 2, et structure en blocs de grès (US 250/06, in Svoboda 2010, p. 111*



b. *Structure rectangulaire en grès (US 250/06), vue du haut (à gauche) et vue du sud-ouest (à droite), in Gassner et al. 2009b, p. 104*



c. *Structure rectangulaire couverte de tuiles (US 245-06), in Gassner et al. 2009b, p. 104-105*



d. *Naiskos et base, phase 2, in Gassner et al 2009b, p. 105*

Planche LXXXII

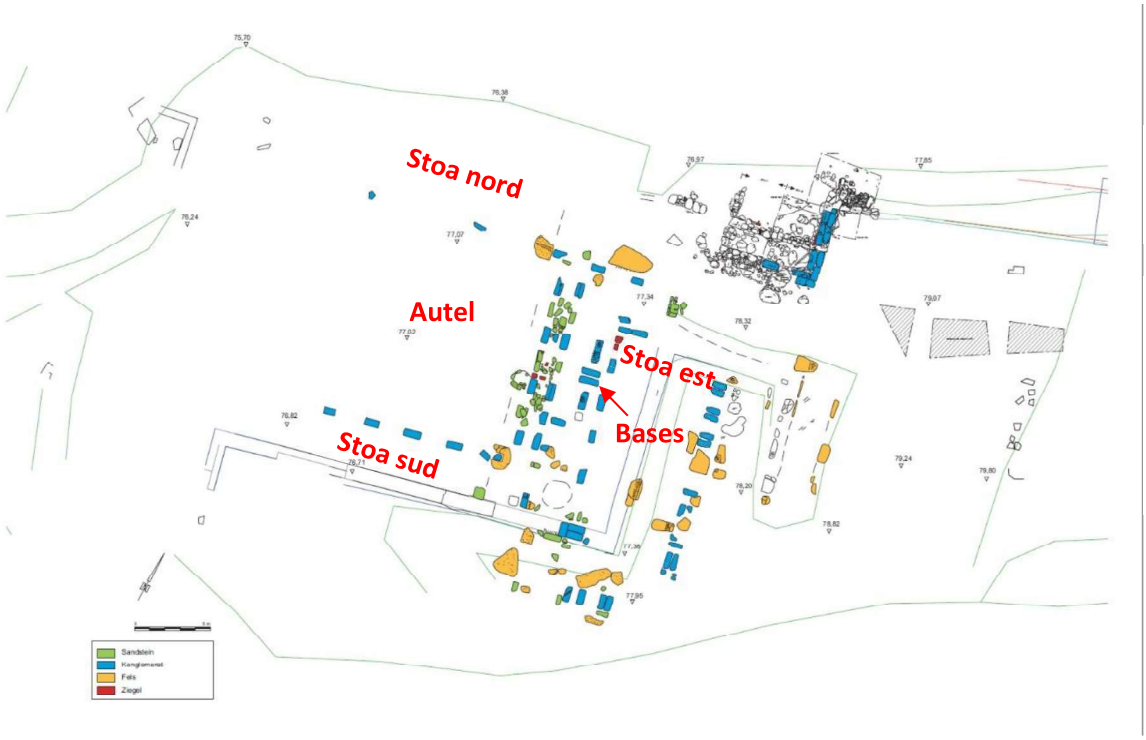

a. *Plan des structures du Sanctuaire de Poséidon Asphaleios. En vert : structures en grès ; En bleu : structures en conglomérat ; En jaune : structures en pierres ; En rouge : structures en briques, d'après Gassner 2005, p. 68*



b. *Sanctuaire de Poseidon Asphaleios et Hera, vue de l'est (2004), in Gassner et al 2009a, p. 84*



c. *Stèle encastrée dans base, photographie de P. C. Sestieri (1949), in Gassner et al 2009a, p. 88*



d. *Vue sud du portique de l'est, avec bases et autel à gauche, in Gassner 2005, p. 54*

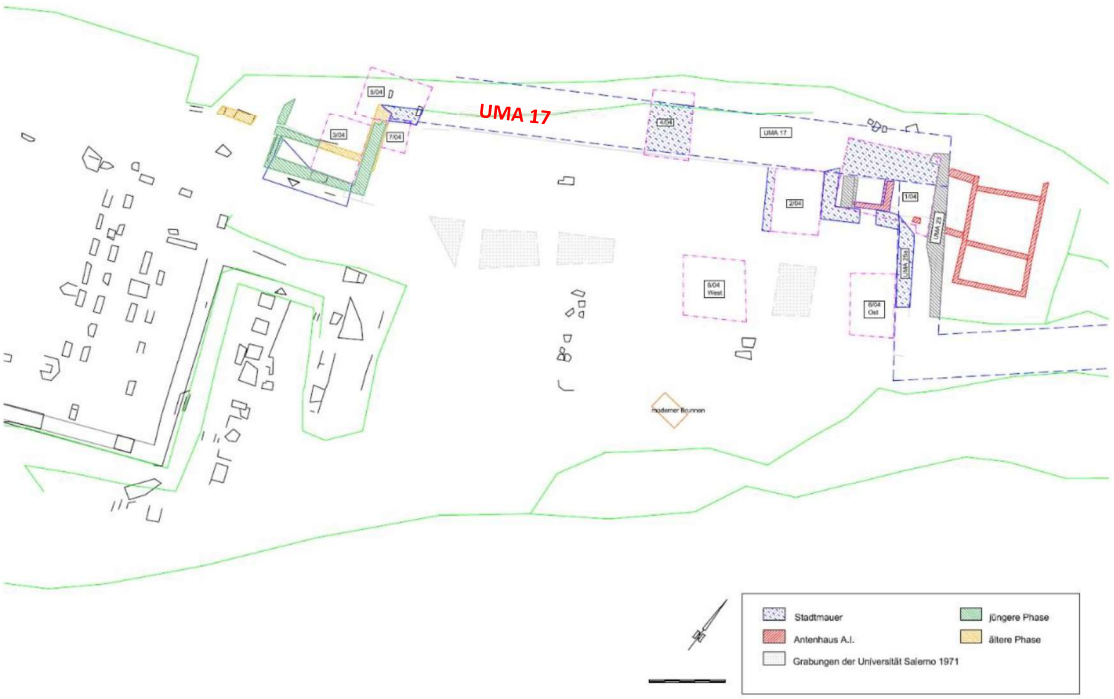

a. *Partie orientale de la Terrasse B avec tranchées de 2004 et de 1971. En bleu : mur de fortification ; En rouge : Maison à ante A. I. ; En jaune, phase ancienne ; En vert : phase récente ; En noir : mur polygonal (UMA 23) En gris : zones fouillées en 1997, in Gassner 2005, p. 64*

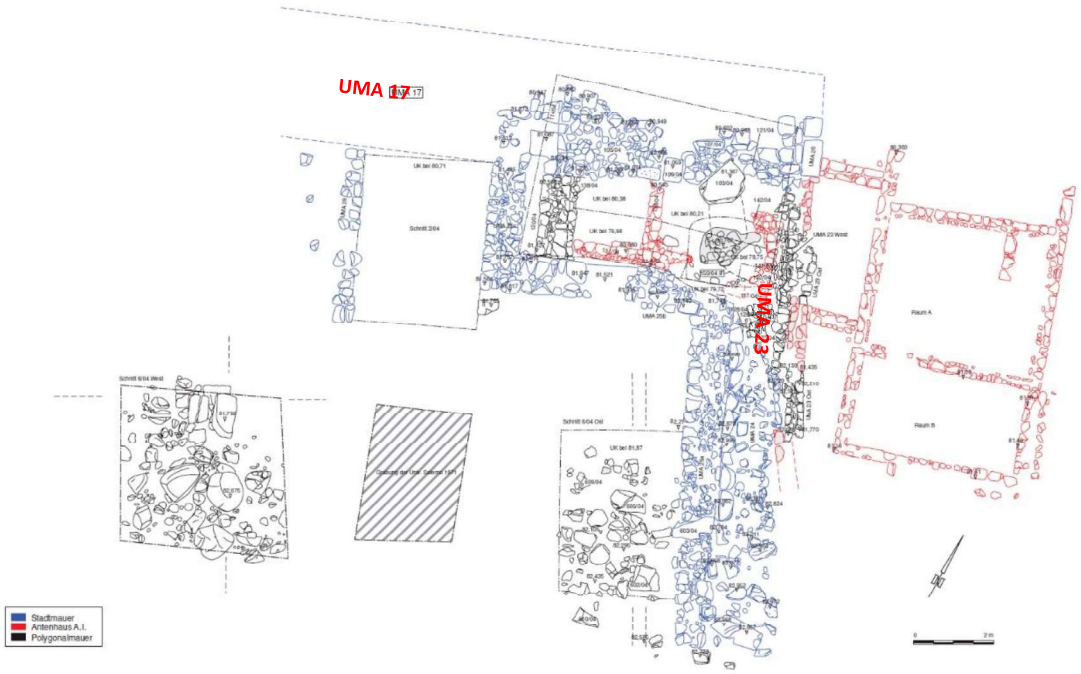

b. *Partie orientale de la Terrasse B. En bleu : mur d'enceinte (UMA 17) ; en rouge : maison à ante A. I., in Gassner 2005, p. 65*

Planche LXXXIV

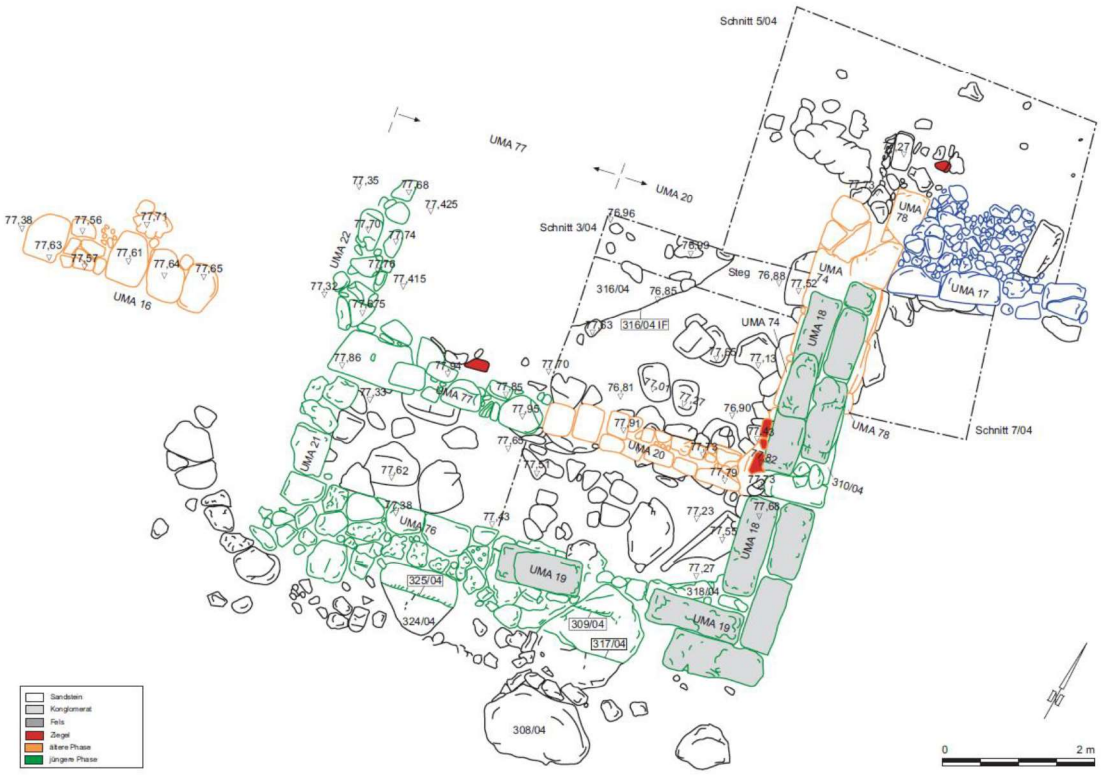

a. *Zone nord-est du sanctuaire de Poséidon Asphaleios, fouilles de février 2004. En bleu : fortification (UMA 17) ; En jaune : ancien bâtiment (TAQ : IIIe s.) ; En vert : nouveau bâtiment (TPQ : IIIe s.), in Gassner 2005, p. 69*



b. *Bâtiment nord (UMA 18/19) de la phase 1, vue de l'est, 2004, in Gassner et al. 2009a, p. 89*



c. *Cippe d'Héra, Terrasse I, photo de P. C. Sestieri, 1949, in Gassner et al. 2009a, p. 88*

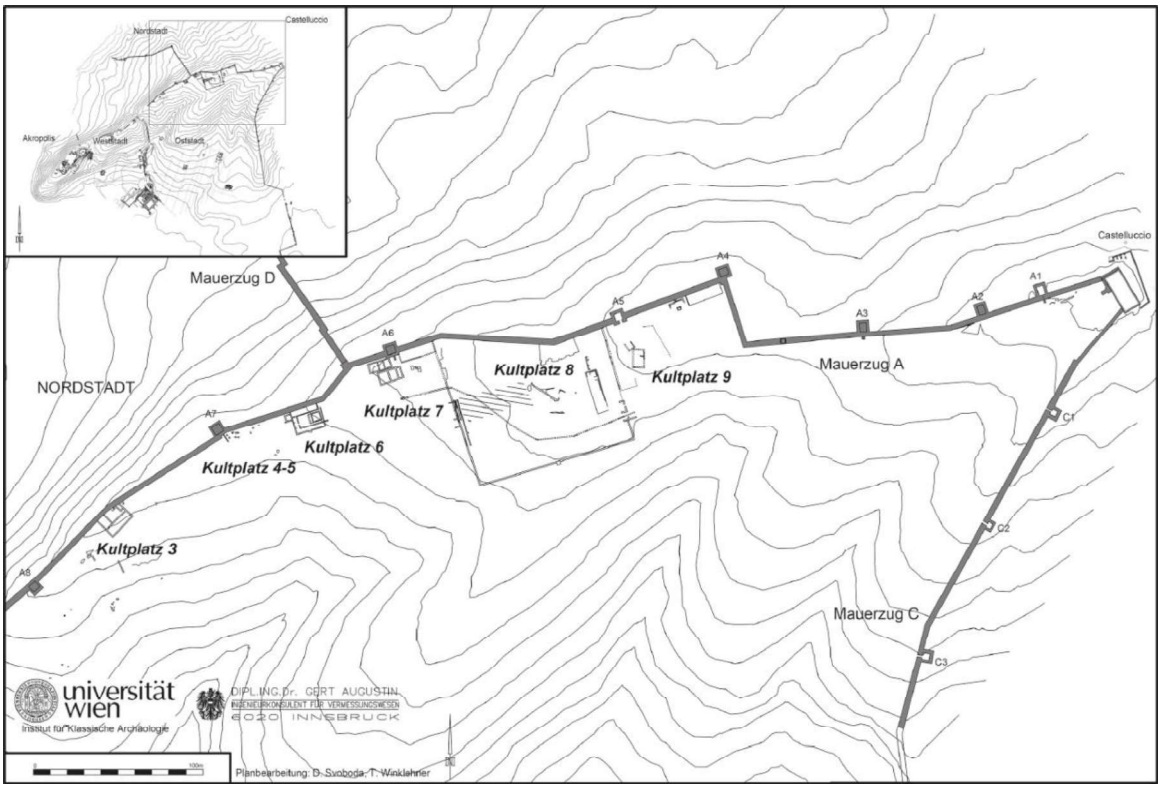

a. *Planimétrie des aires sacrée de la Crète, Aires sacrées n°3 à 9, in Gassner 2019, p. 742*



b. *Aire sacrée n°3 avant les fouilles de 2004, probable Hermaion selon P. Ebner, in Ebner 1963-1964, p. 98*



d. *Naiskos in situ, retrouvé sur les pentes de l'Aire sacrée n°3 en 2008, in Gassner et al. 2009a, p. 86*

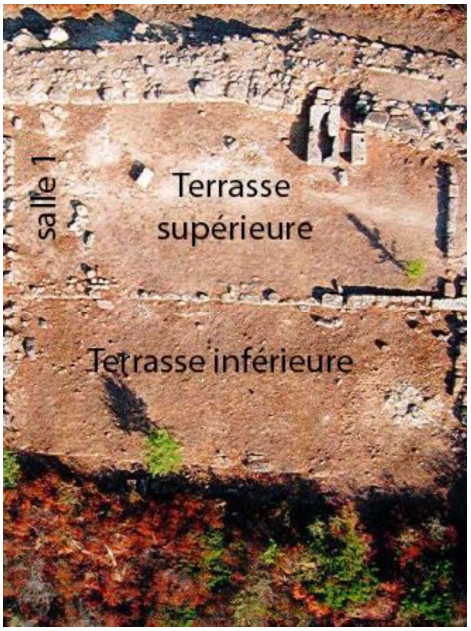

c. *Aire sacrée n°3, vue aérienne (2004), d'après Gassner et al. 2009a, p. 86*

Planche LXXXVI



a. *Vue d'ensemble de l'Aire sacrée n°4 après le premier nettoyage (vue de l'ouest), in Gassner 2006, Taf. 49*

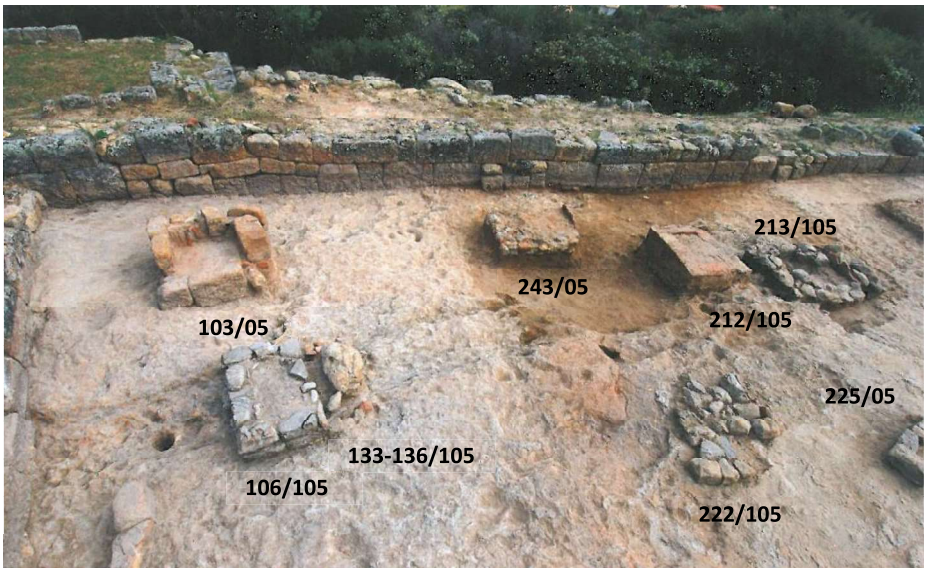

b. *Aire sacrée n°4, vue du sud, d'après Gassner 2006, Taf. 49*



c. *Masse argileuse du naïskos US 103-05, durant l'opération de micro-fouilles, in Gassner et al. 2009a, p. 92*



d. *Naiskos US 103-05, vue du sud, in Gassner 2006, Taf. 50*



a. *Ouverture obstruée par une tuile du naïskos US 103-05, in Gassner et al. 2009a, p. 95*



b. *Naïskos US 243-05, in Gassner et al. 2009a, p. 92*



c. *Naïskos US 243-05 avec tuile de fermeture à l'avant et vases miniatures au fond, in Gassner et al. 2006, Taf. 50*



d. *Naïskos US 213-05, vue du sud, avec vases miniatures, in Gassner 2006, Taf. 50*



e. *Naiskos US 106-05 (à gauche), avec ouverture obstruée par une pierre, sur naïskos US 133/05-136/05 (à droite), in Gassner et al. 2009a, p. 95*



f. *Naïskos US 212-05 avec murs de briques cuites, vue de l'est, in Gassner 2006, Taf. 51*

Planche LXXXVIII

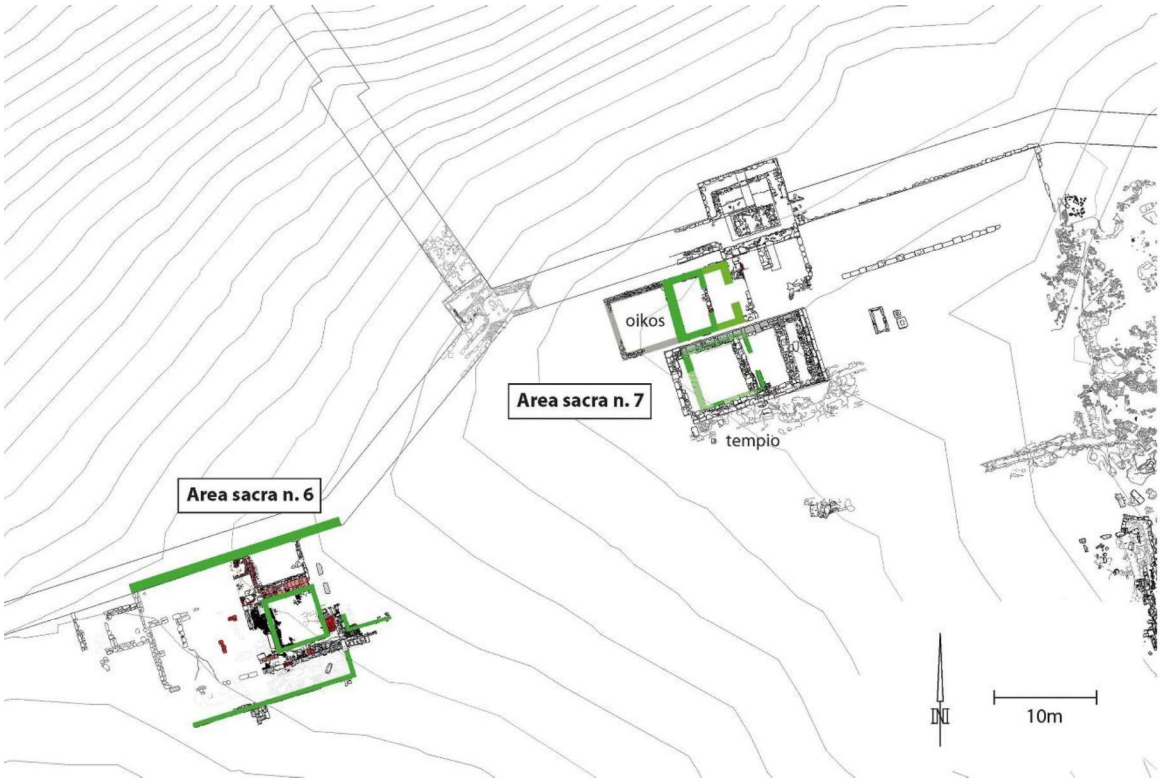

a. *Planimétrie des Aires sacrées n°6 et n°7 à la fin du IVe s. et au IIIe s. av. J.-C., in Gassner 2019, p. 747*



b. *Vue aérienne de l'Aire sacrée n°6 (2005), in Gassner 2015, p. 744*

Planche LXXXIX



a. *Salle nord de l'Aire sacrée n°6, avec installation tardo-antique, in Gassner et al. 2009b, p. 112*



b. *Salle méridionale de l'Aire sacrée n°6, in Gassner et al 2009b, p. 110*



c. *Aire sacrée n°6, cella, salle 1, vue de l'ouest, in Gassner 2019, p. 746*



d. *Bloc carré avec traitement pour le logement d'une colonne, in Gassner et al. 2009b, p. 111*



e. *Mosaïque avec losanges blancs sur fond rouge, salle 5 de l'Aire sacrée n°6, in Gassner et al. 2009b, p. 111*

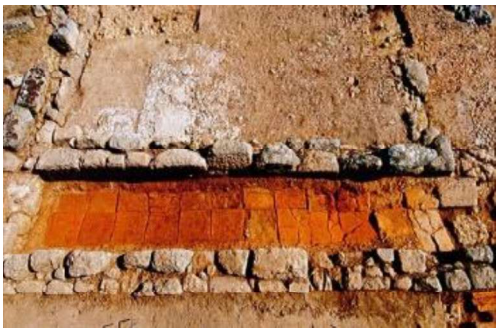

f. *Couloir nord avec pavement en briques éléates, in Gassner et al. 2009b, p. 112*



g. *Couloir sud avec pavement sur mortier hydraulique, in Gassner et al. 2009b, p. 111*

Planche XC



a. *Salle à l'est du temple de l'Aire sacrée n°6, Phase 1, in Gassner et al. 2009b, p. 110*



b. *Mur de terrasse à l'est du temple de l'Aire sacrée n°6, Phase 2, in Gassner et al. 2009b, p. 110*

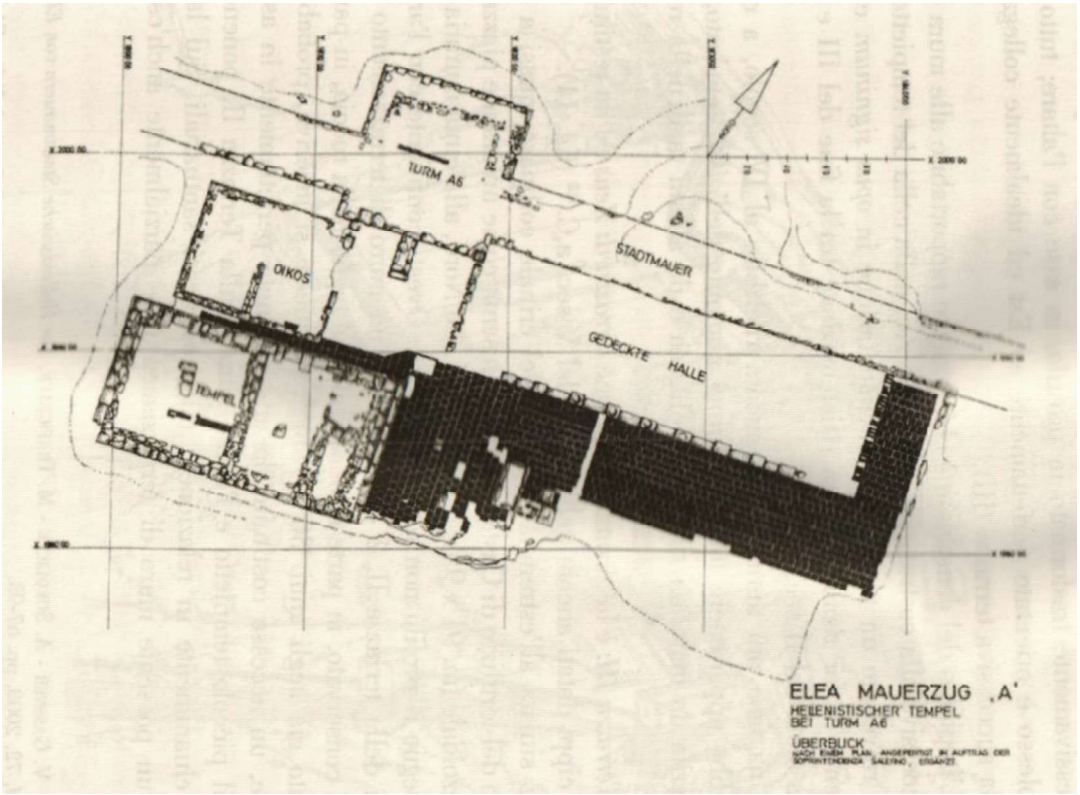

c. *Planimétrie de l'Aire sacrée n°7, in Greco 2006, p. 335*



a. *Aire sacrée n°7, vue aérienne, in Gassner et al. 2009b, p. 116*



b. *Cour pavée, autel et temple de l'Aire sacrée n°7, in Vecchio 2009, p. 12*

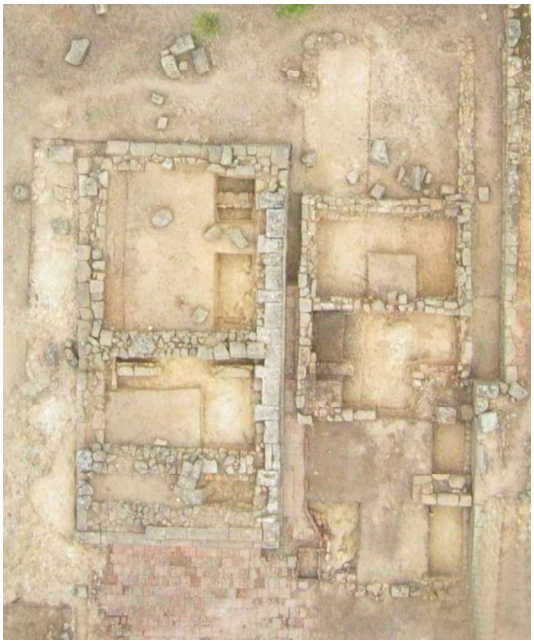

c. *Aire sacrée n°7, vue aérienne du temple et de l'oikos, in Gassner 2019, p. 749*

Planche XCII

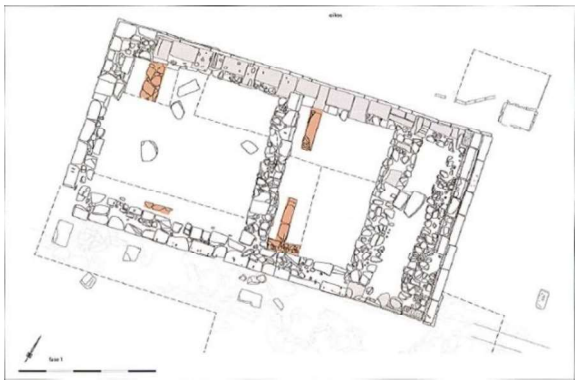

a. *Premier temple (Phase 2 de l'Aire sacrée n°7, deuxième quart du IIIe s.), in Gassner et al. 2009b, p. 118*



b. *Mur du premier temple (Phase 2), à l'intérieur de la salle 1 du temple hellénistique, in Gassner et al. 2009b, p.118*

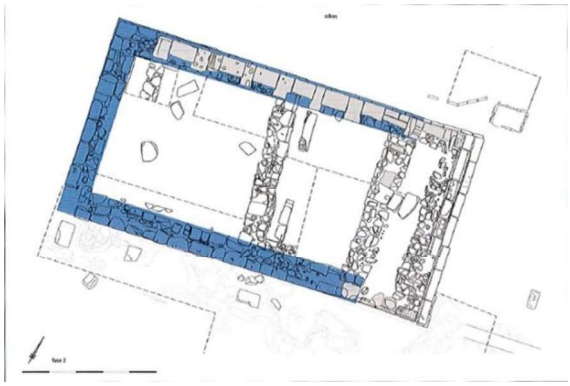

c. *Deuxième temple (Phase 3 de l'Aire sacrée n°7, deuxième moitié du IIIe s.), in Gassner et al. 2009b, p. 119*



d. *Agrandissement du deuxième temple (Phase 4 de l'Aire sacrée n°7, IIe s.), in Gassner et al. 2009b, p. 119*



e. *Temple vue de l'est, in Gassner et al 2009b, p121*



f. *Autel et bases de l'Aire sacrée n°7 (2004), in Gassner et al. 2009b, p. 117*

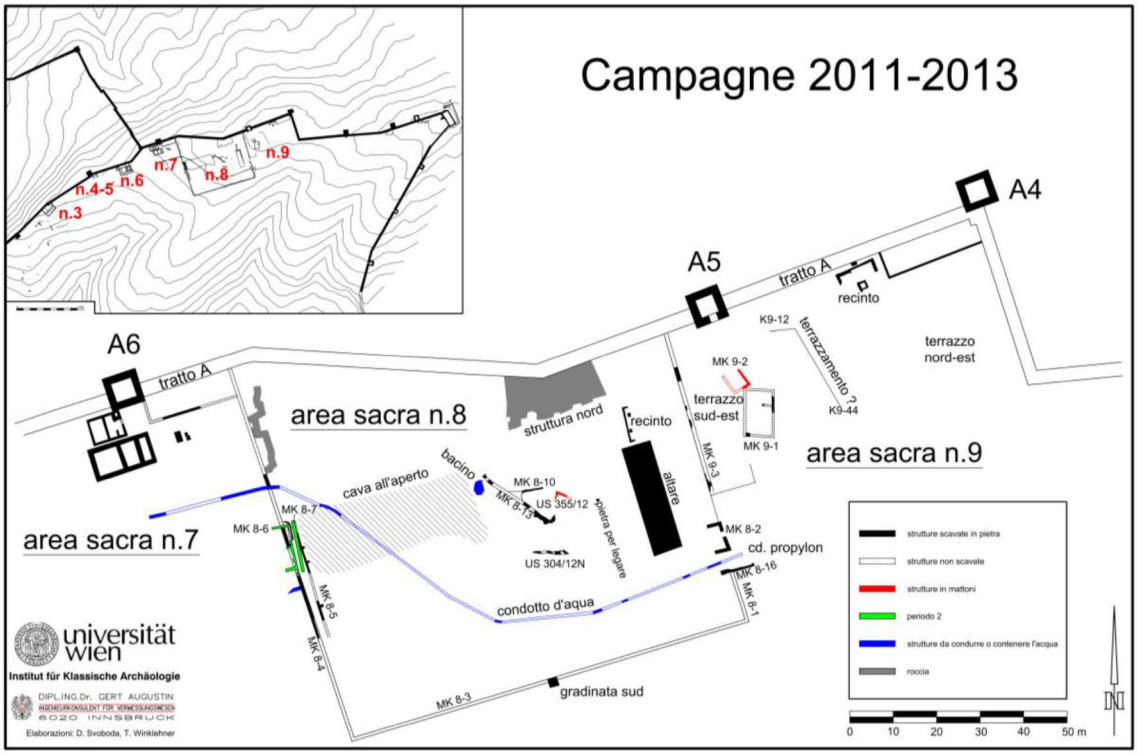

a. *Planimétrie de l'Aires sacrées n°8 et 9 en 2013, in Gassner, Svoboda 2014, p. 3*

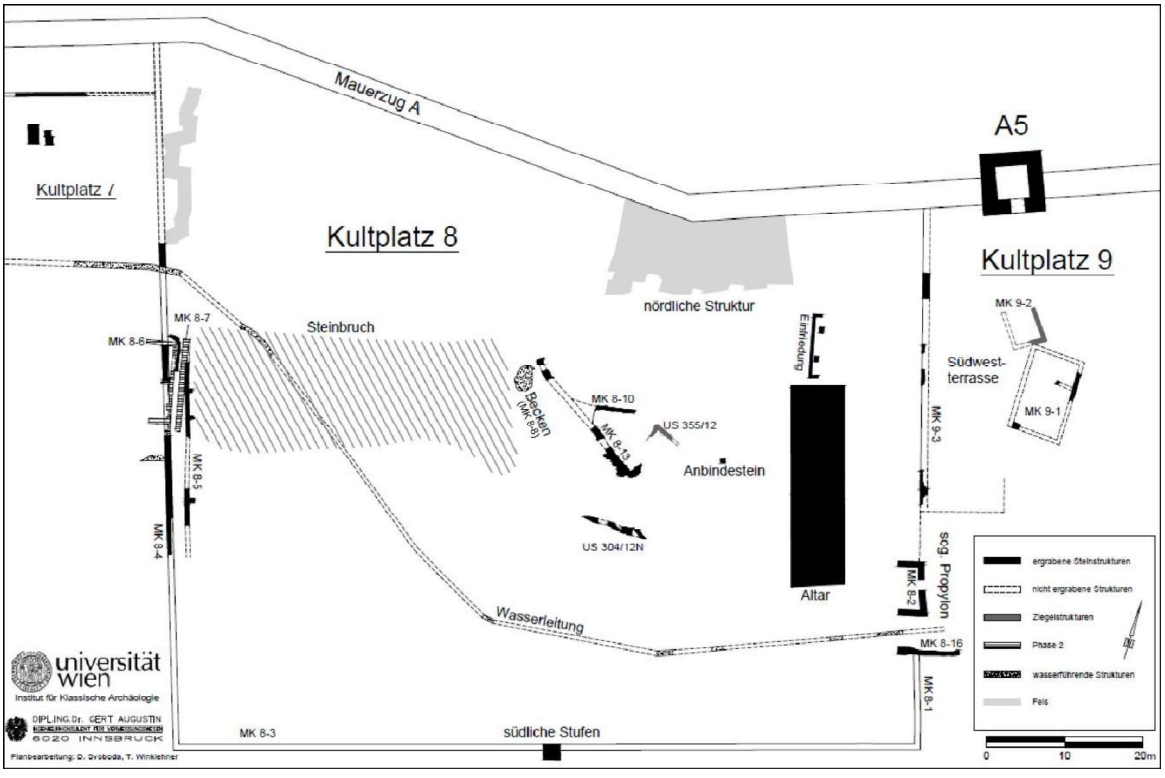

b. *Plan de la terrasse de Zeus en 2013, d'après Gassner, Svoboda 2015, p. 199*

Planche XCIV



a. *Aire sacrée n°8 vue du sud-est in Gassner 2014, p. 453*

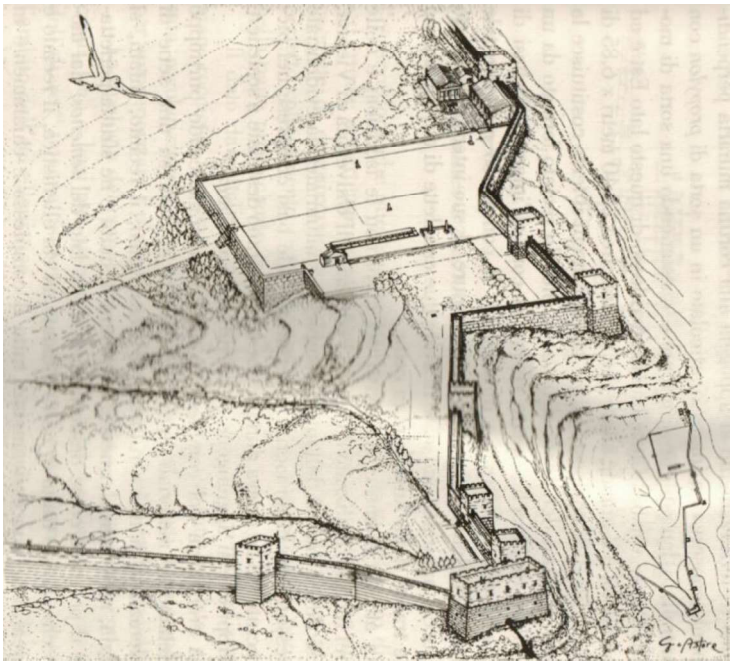

b. *Reconstitution du sanctuaire de Zeus, in Greco 2006, p. 337*



c. *Travaux de rénovation de la terrasse de Zeus en 1935, in Vecchio 2009, p. 15*



a. *Partie saillante du côté ouest de la terrasse de Zeus, soi-disant rampe, in Gassner, Svoboda 2014, p. 7*



b. *Angle sud de MK 8-4, in Gassner, Svoboda 2014, p. 6*



c. *Murs de terrasse ouest, avec MK 8-5 au premier plan et MK-8 au second, in Gassner, Svoboda 2014, p. 7*



d. *Escalier du côté sud de la terrasse, in Gassner, Svoboda 2014, p. 6*



e. *Angle est du mur de terrasse MK 8-3 (2008), in Gassner, Svoboda 2015, p. 200*



f. *Sondage 5-12 dans le mur de terrassement sud, in Gassner, Svoboda 2014, p. 5*

Planche XCVI



a. *Propylon, ouest de la terrasse, in Gassner, Svoboda 2014, p. 5*



a. *MK 8-2 avec probable niche, in Gassner, Svoboda 2014, p. 5*



c. *MK 8-16, mur de soutènement pour la possible voie sacrée, in Gassner, Svoboda 2014, p. 5*



d. *Canal du côté ouest de la terrasse de Zeus, sondage 5-13, in Gassner, Svoboda 2014, p. 11*



f. *Canal du côté sud, in Gassner, Svoboda 2014, p. 11*



a. *Grand autel de terrasse de Zeus, vue du nord en 2012, in Gassner, Svoboda 2014, p. 9*

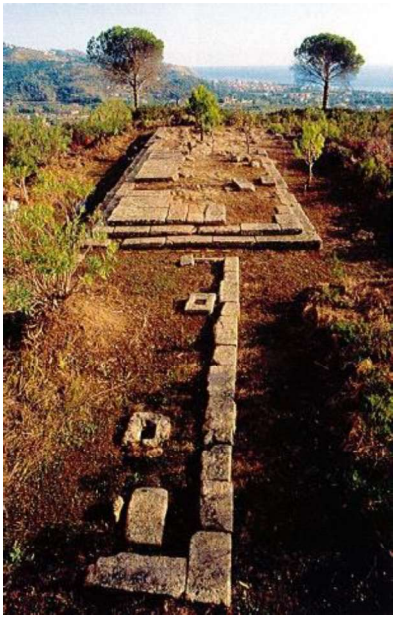

b. *Autel et enclos, in Gassner et al. 2009b, p. 131*

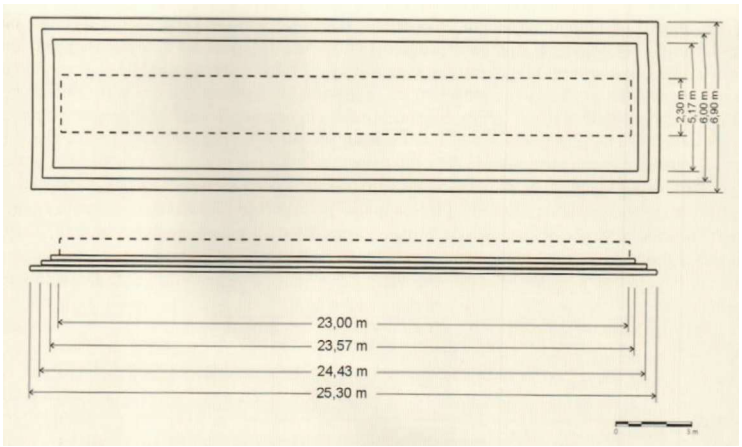

c. *Possible reconstitution de l'autel, in Pedrazzi 2013, p. 324*

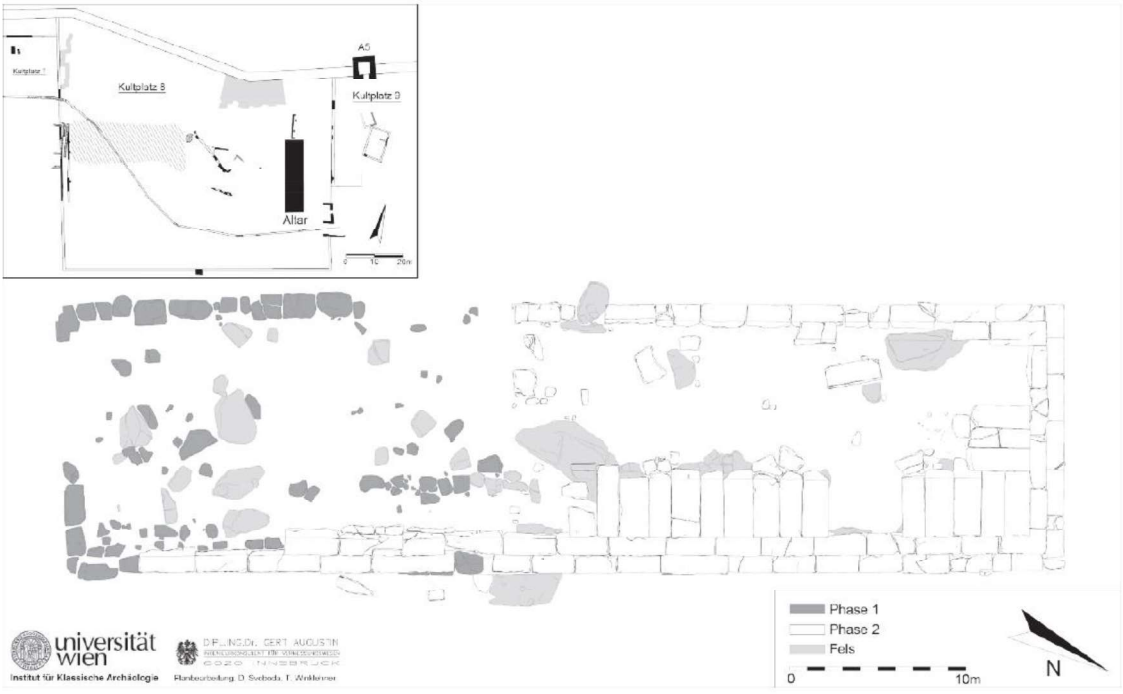

d. *Autel de Zeus, relevé de 2012, in Gassner, Svoboda 2015, p. 212*

Planche XCVIII



a. *Entaille de la roche trahissant l'autel de la Phase 1 (US 116-12N), in Gassner, Svoboda 2014, p. 9*



b. *Cippe et enclos, in Greco 2009-2011, p. 112*

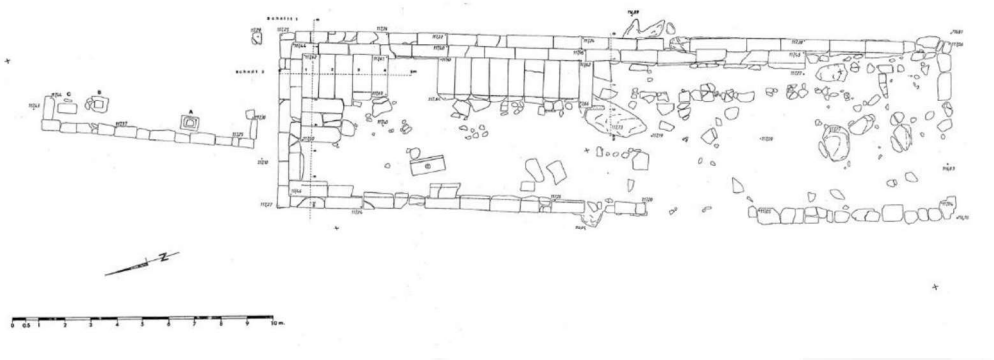

c. *Planimétrie de l'Autel de Zeus et de l'enclos par M. Pedrazzi, in Greco 2015, p. 388*

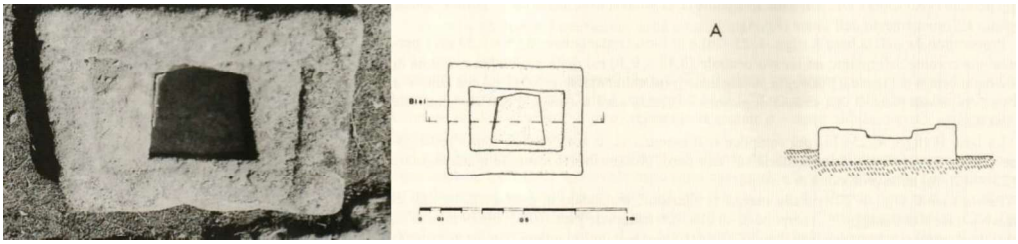

d. *Base A, plan et coupe, in Pedrazzi 2013, p. 326*

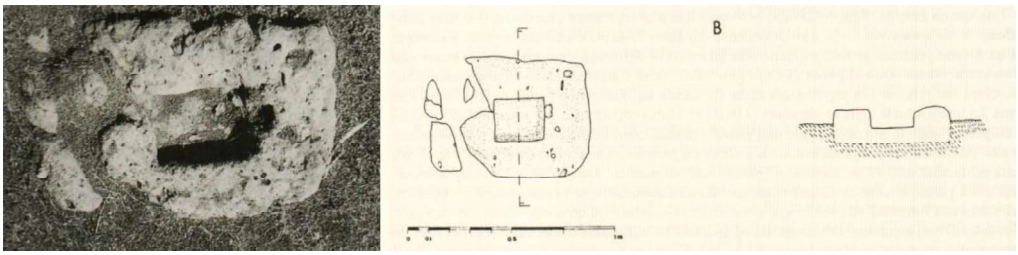

e. *Base B, plan et coupe, in Pedrazzi 2013, p. 326*

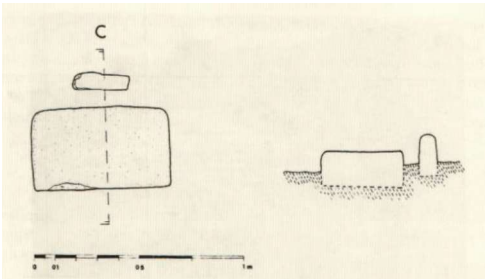

f. *Plan et coupe Base C, in Pedrazzi 2013, p. 327*

Planche XCIX

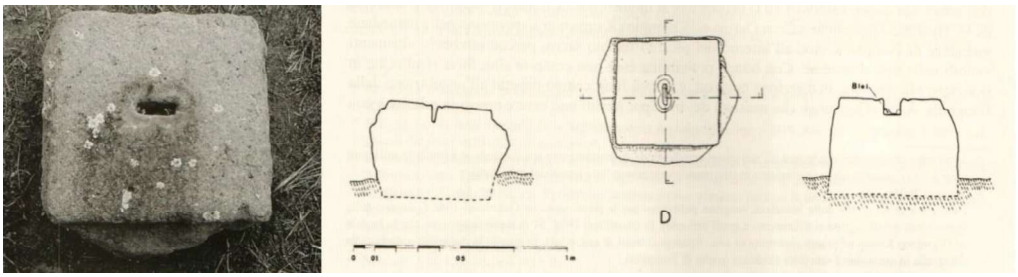

a. *Base D, plan et coupe, in Pedrazzi 2013, p. 327*



b. *Base D, in Gassner et Svoboda 2014, p. 10*



c. *Sud de l'autel, couche de charbons et d'os (US 207/12), in Gassner, Svoboda 2014, p. 10*



d. *Carrière à ciel ouvert dans la partie centrale, in Gassner, Svoboda 2014, p. 10*



e. *Bassin MK 8-8 qui coupe clairement les traces d'extraction de roches, in Gassner, Svoboda 2014, p. 10*



f. *Fosse MK 8-13, in Gassner, Svoboda 2014, p. 8*



g. *Fosse MK 8-10, in Gassner, Svoboda 2014, p. 8*

Planche C



a. *Fosse US 304-12N, in Gassner, Svoboda 2014, p. 8*



b. *US 355-12, possible fondation de mur ou édifice, in Gassner, Svoboda 2014, p. 8*



c. *Aire sacrée n°9 après l'incendie de 2007, in Gassner, Svoboda 2014*

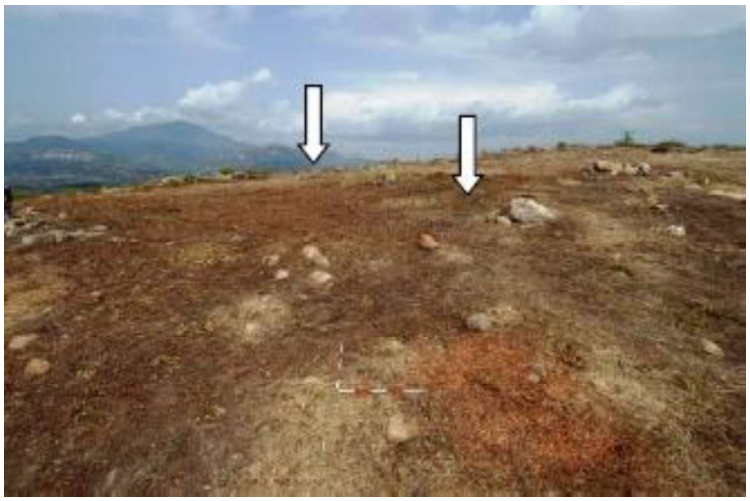

d. *Possibles limites de la terrasse sud-ouest de l'Aire sacrée n°9 (K 9-55 à gauche, K 9-12 à droite), in Gassner, Svoboda 2014*



a. *MK 9-1, édifice tardo-antique, partie nord, in Gassner, Svoboda 2014*



b. *Édifice MK9-2 vu du nord-est, in Gassner et Svoboda 2014*



c. *Couche de briques et argile brune, sondage 21-13, in Gassner, Svoboda 2014*



d. *Couche de briques et d'argile brune, sondage 17-12, in Gassner, Svoboda 2014*



e. *Blocs parallélépipédiques (US 602-11) correspondant à la Phase 2 du sanctuaire, in Gassner, Svoboda 2014*



f. *Coupe verticale dans le substrat rocheux, sondage 13-12, in Gassner, Svoboda 2014*

Planche CII

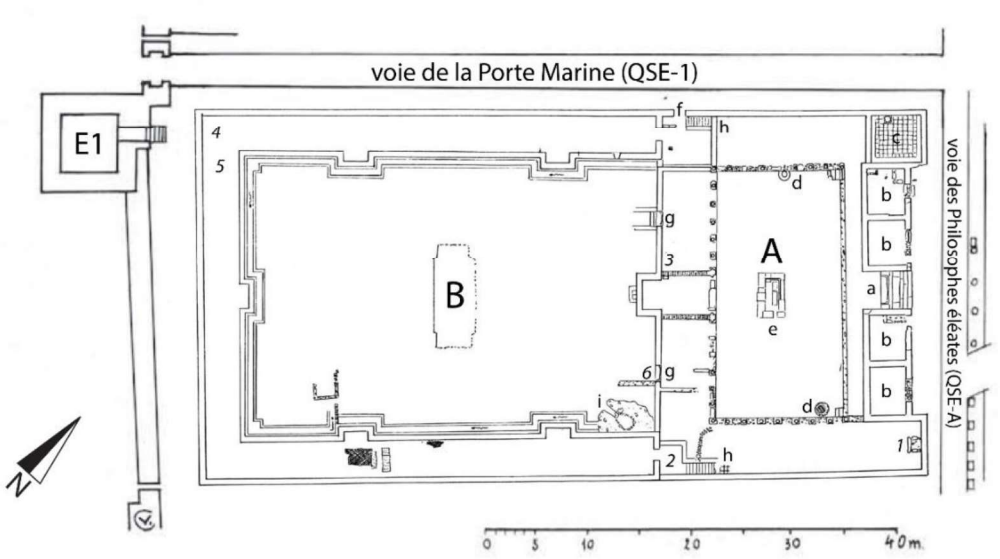

a. *Plan de l'Insula II, des différentes composantes et des principales découvertes, d'après Catalano 1965, p. 304 et Fabbri & Trotta 1989, p. 68. A : espace triportiqué ; B : cryptoportique ; a : entrée du triportique ; b : boutiques ; c : atelier ou espace thermal ; d : puits ; e : autel ; f : entrée du cryptoportique ; g : escaliers d'accès à la cour principale ; h : escaliers d'accès au cryptoportique ; i : four ; 1 : hermès de Parménide ; 2 : Asclépios et « Hygie » ; 3 : statue d'Oulis fils d'Euxinos ; 4 : tête d'Apollon Kitharodos ; 5 : tête de Tyché ; 6 : bloc inscrit à Héra*

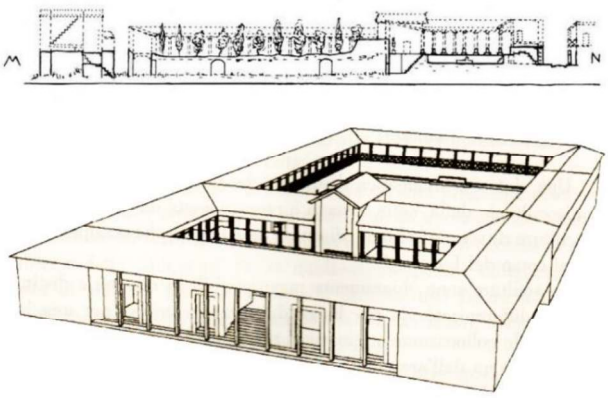

b. *Reconstitution de l'Insula II.*
En haut, coupe, in Catalano 1965, p. 304
En bas, élévation, in Greco 2006, p. 356



c. *Entrée de l'Insula II avec autel,*
in Catalano 1965, Tav. VIII



d. *Caducée en bronze, provenance inconnue,*
in Tocco Sciarelli 2000a, p. 56

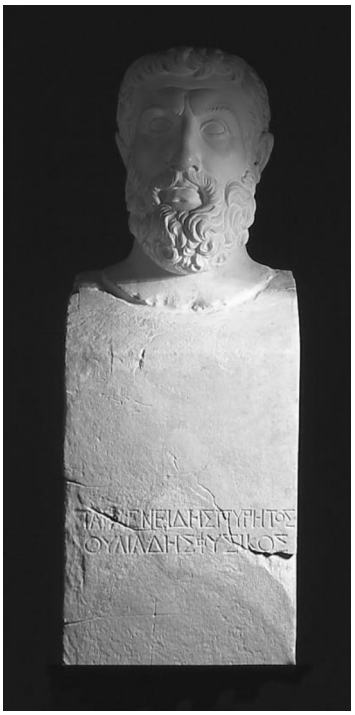

a. *Hermès de Parménide, qualifié d'Ouliadès, in Vecchio 2003b, Tav. XIII*



b. *Hermès d'Oulis fils d'Ariston (à gauche) et d'Oulis, fils de Hieronymos (à droite), in Vecchio 2003b, Tav. XV et XVI*

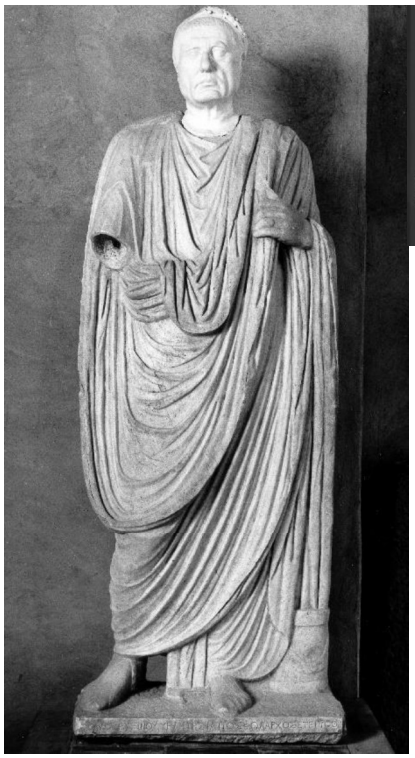



c. *Statue de Oulis Euxinou Polarchos, in Vecchio 2003b, Tav. XIV*

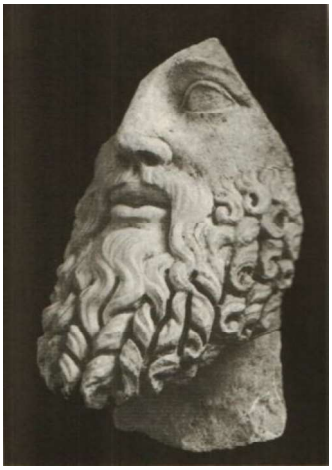

d. *Tête de Dionysos, Insula II, Ier s. ap. J.-C., in Greco 2006, Tav. XI*

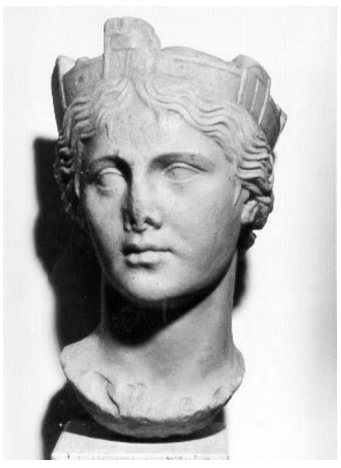

e. *Statue de Tyché-Cybèle ? Instula II, époque romaine*

Planche CIV

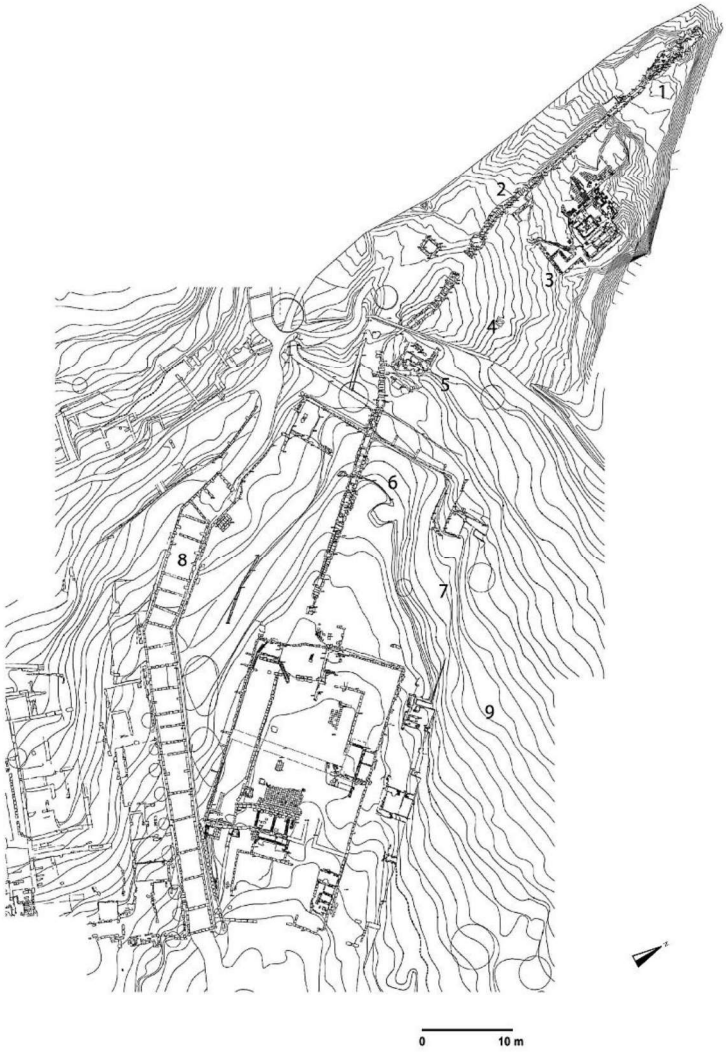

a. *Planimétrie du complexe de la soi-disant agora, in Greco 2015, p. 372*
1 : Source
2 : Canal
3 : Bains hellénistiques
4 : Terrasse supérieure
5 : Soi-disant nymphée romain
6 : Mur curviligne
7 : Terrasse médiane
8 : Via di Porta Rosa
9 : Terrasse inférieure

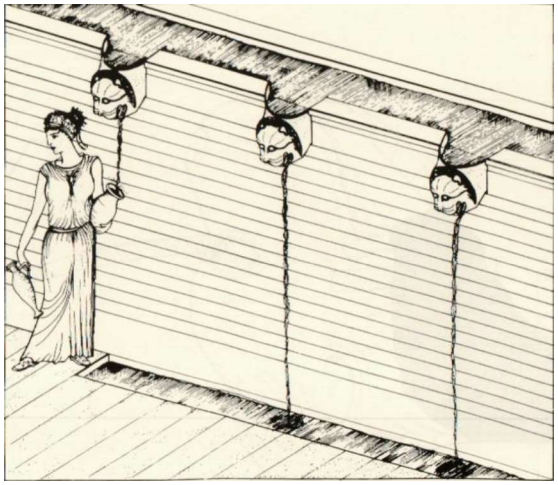

b. *Reconstitution hypothétique de la fontaine avec la gargouille tardo-archaïque, in Greco 1999*

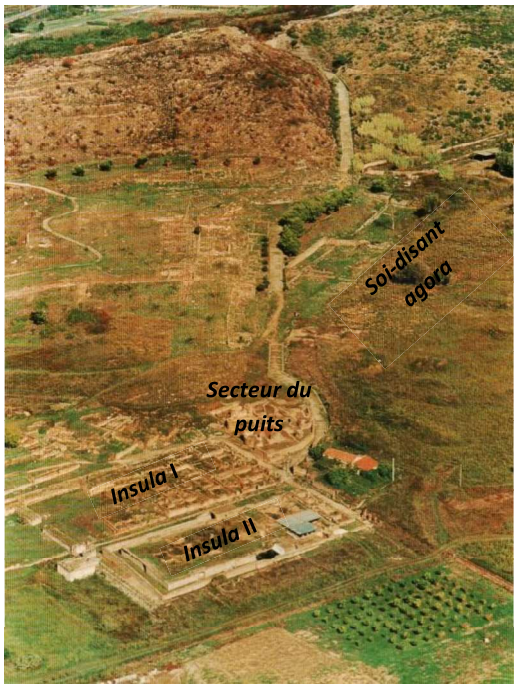

c. *Vue aérienne des Insula I et II et de la soi-disant agora, in Tocco Sciarelli 1999*



a. *Mur curviligne et canal, terrasse médiane de la soi-disant agora, en cours de fouilles, in Greco 2015, p. 373*



b. *Canal de l'Asklepieion, terrasse médiane, in Tocco Sciarelli 1999*

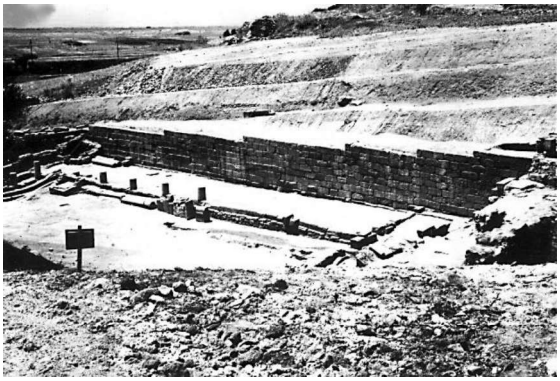

c. *Cour à arcade de la soi-disant agora, in Greco 2015, p. 374*



d. *mur périmétral est-ouest de la terrasse inférieure in Tocco Sciarelli 1999*

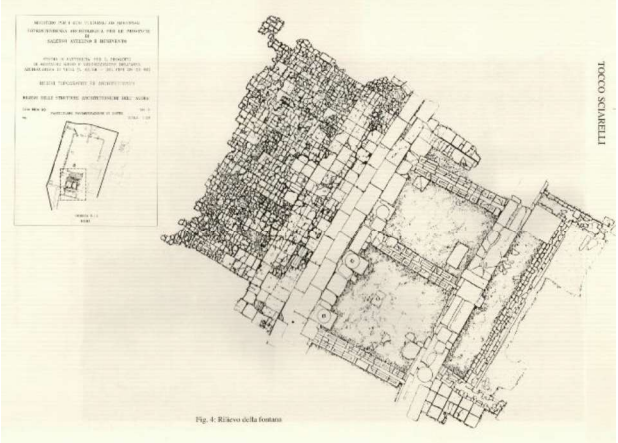

e. *Plan de la fontaine monumentale, in Tocco Sciarelli 1999*



f. *Salle cimentée et fontaine d'époque romaine, terrasse inférieure, in Tocco Sciarelli 1999*

Planche CVI

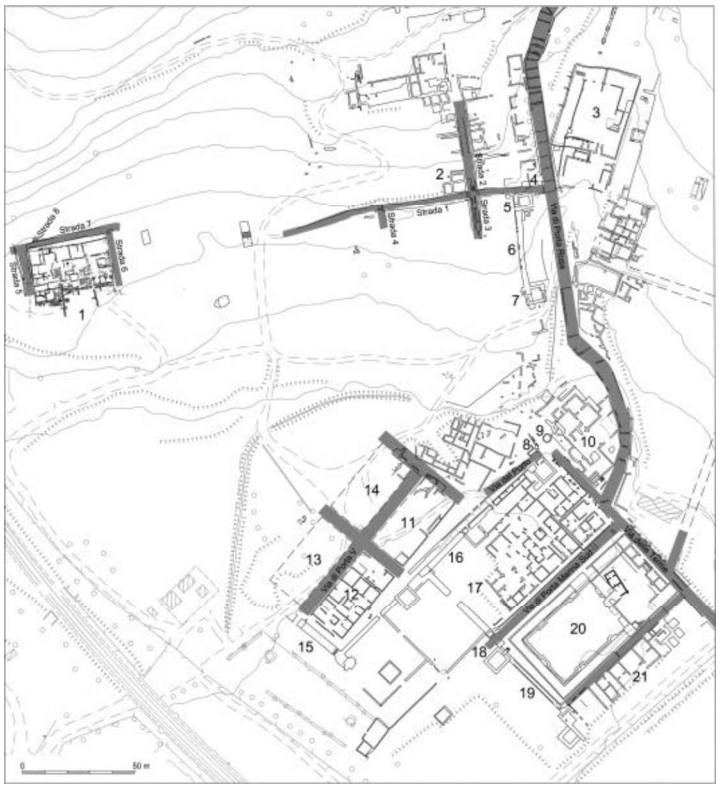

Planimétrie du quartier méridional et occidental, in Cicala 2013
3 : soi-disant agora ; 4 : Porta dell'Agora ; 5 : tour B1 ; 6 : mur B des fortifications ; 7 : tour B2 ; 8 : Porta di Via del Port ; 9 : soi-disant puits sacré ; 10 : thermes romains ; 15-16 : mur B des fortifications ; 17 : Insula I ; 18 : Porta Marina Sud ; 19 : mur E des fortfications ; 20 : Insula II

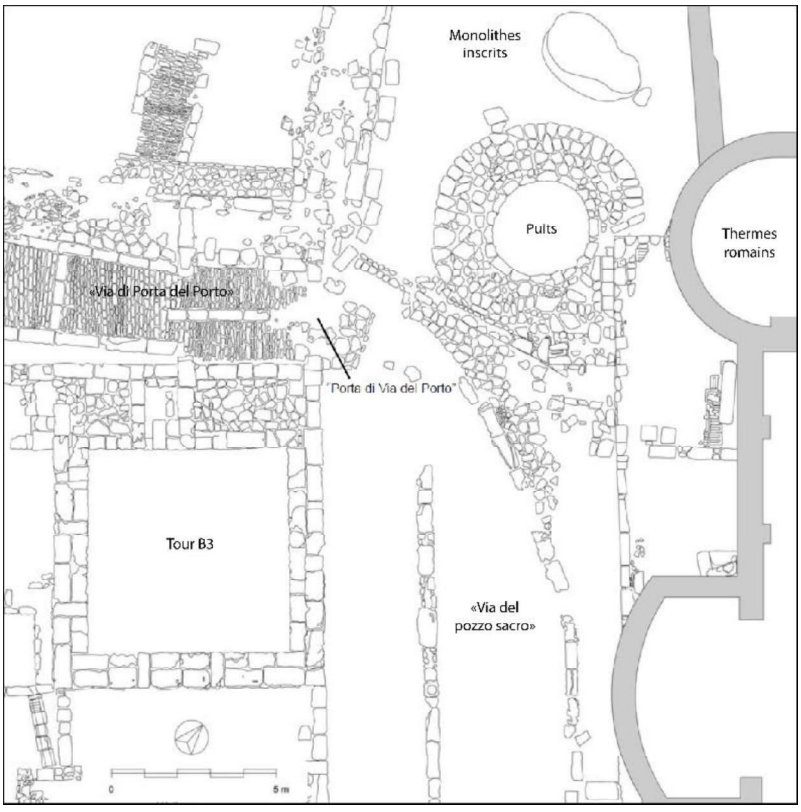

b. *Planimétrie du secteur du puits, d'après Cicala, Vecchio 2008, p. 162*

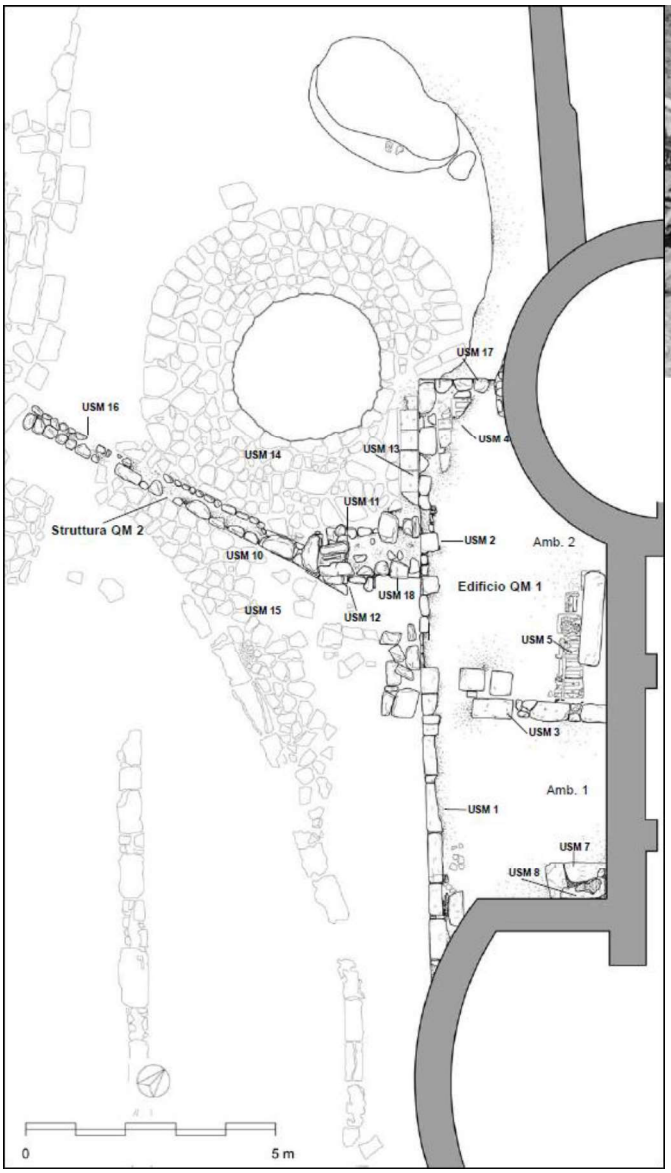

a. *Planimétrie du secteur du puits sacré, in Cicala, Vecchio 2008, p. 172*



b. *Fouilles du puits par M. Napoli, in Cicala, Vecchio 2008, p. 175*

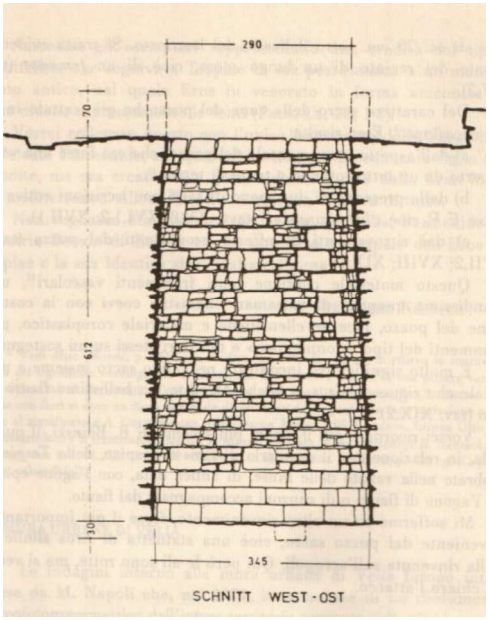

c. *Coupe du puits sacré, in Neutsch 1980a, p. 352*



d. *Vue de l'est du puits, du monolithe et des structures, in Cicala, Vecchio 2008, p. 182*



e. *Intérieur du puits avec technique de construction en damier de grès et flysch, in Gassner 2009-2011, p. 96*

Planche CVIII



a. *Édifice QM 1 et thermes impériales, in Cicala, Vecchio 2008, p. 173*



b. *Possible accès USM 12 fermé par remplissage USM 18, in Cicala, Vecchio 2008, p. 178*

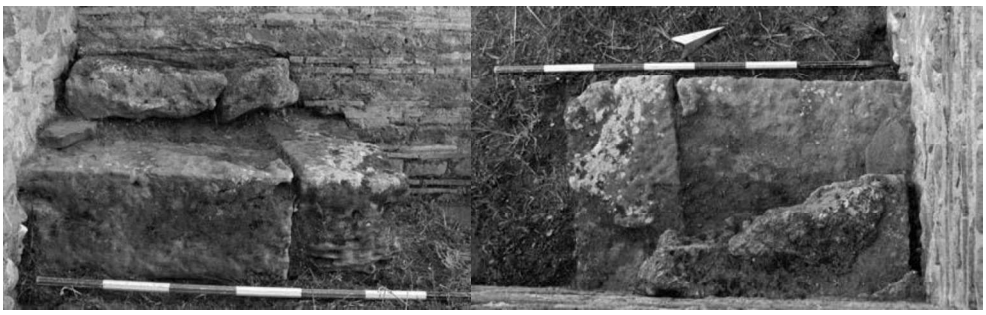

c. *Structure de QM1 (USM 7-8), in Cicala, Vecchio 2008, p. 174*

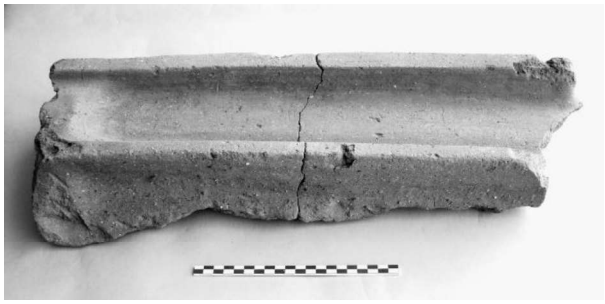

d. *Kalypter provenant de la zone de la tour B3, possible lieu de culte de la ville basse, in Gassner, Sokolicek 2019, p. 451*



e. *Reconstitution de la statue en marbre de Cybèle, quartier de Vignale, in Greco 2009-2011, p. 118*

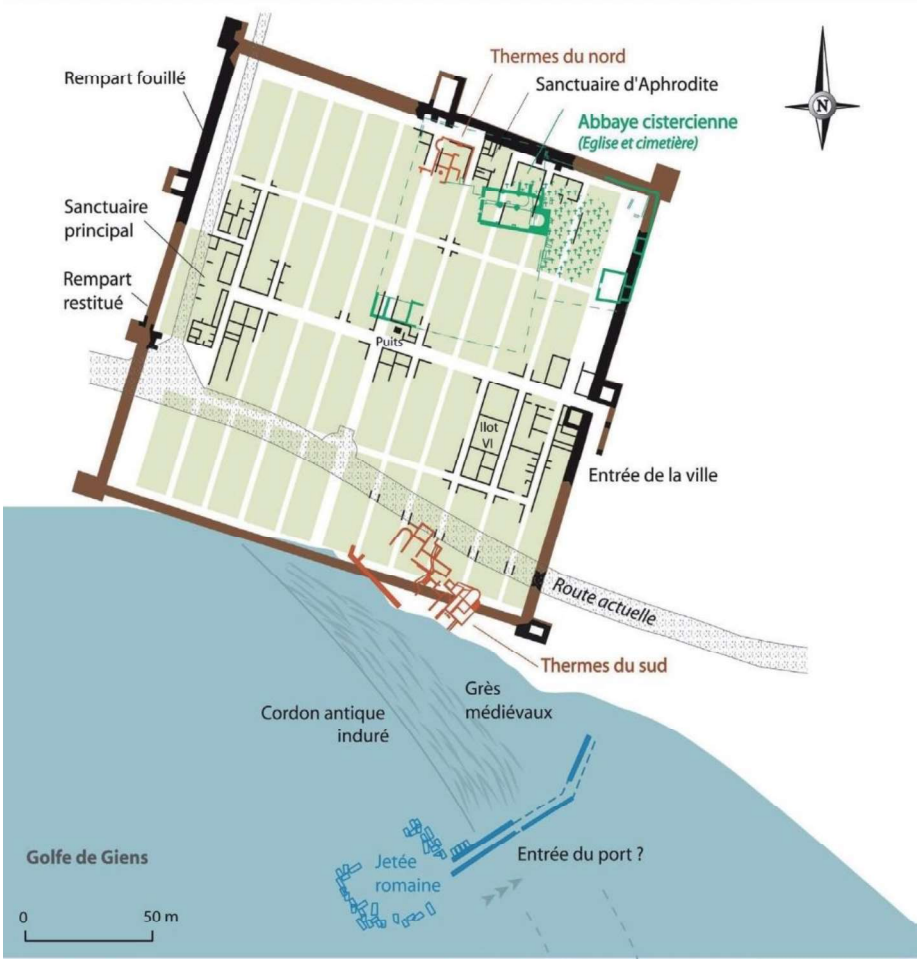

a. *Plan phasé de l'organisation urbaine et maritime d'Olbia, in Bresciani 2009, p. 11*

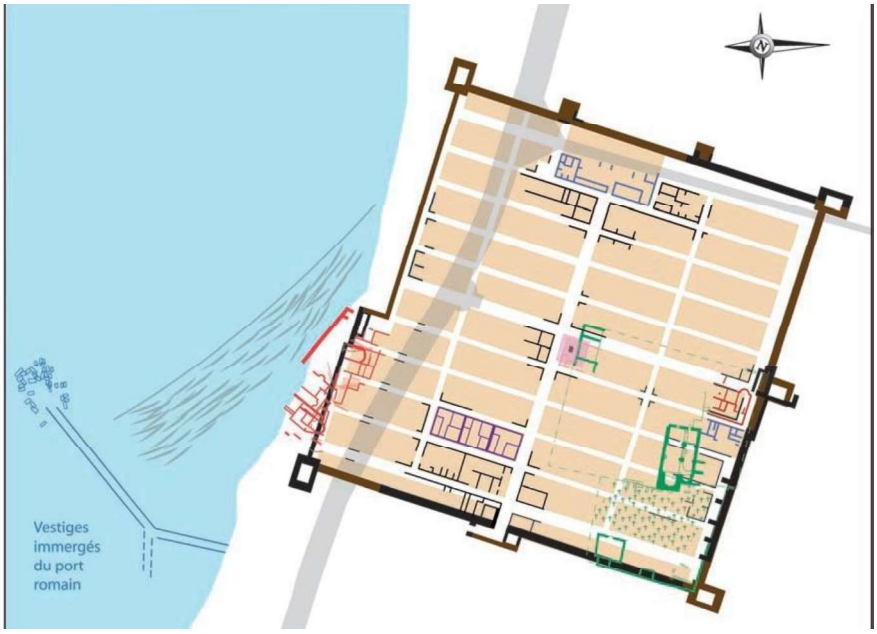

b. *restitution actuelle des fortifications et limites méridionales, in Biard et al. 2023, p. 69*

Planche CX

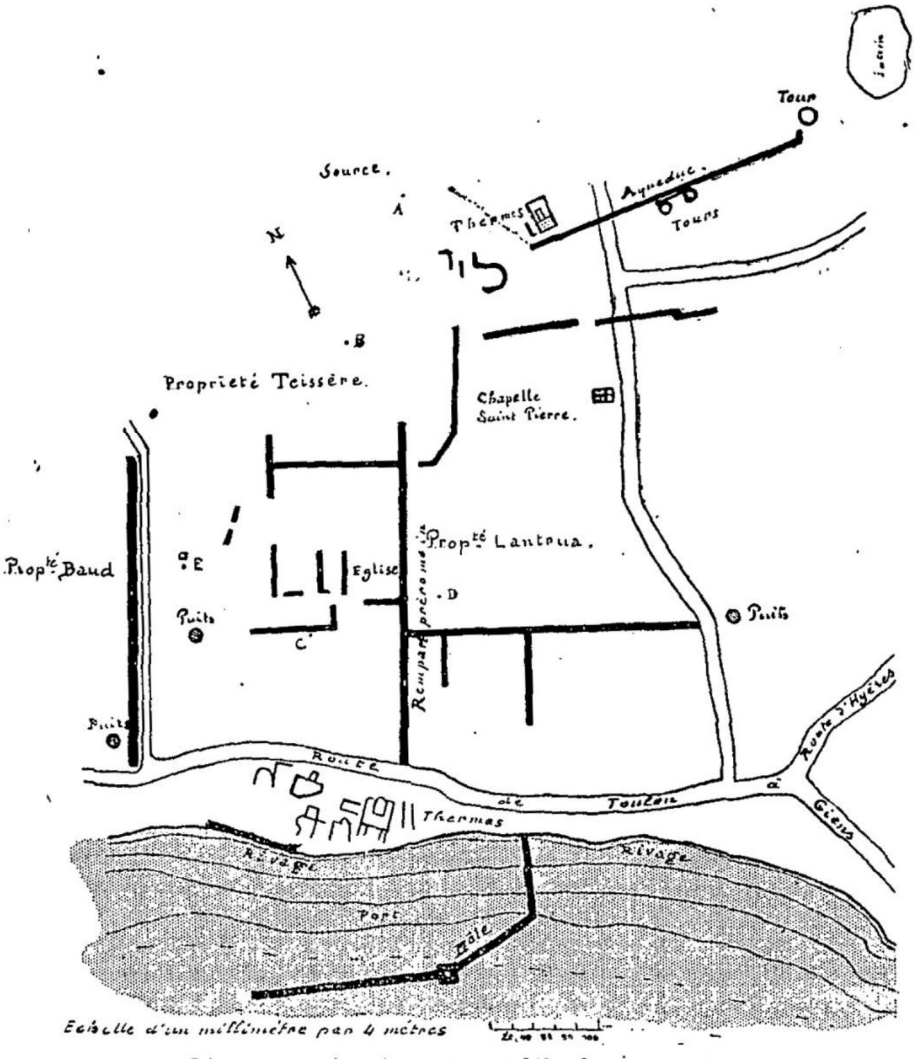

a. *Plan des vestiges d'Olbia au début XIXe s. A : source et lieu de découverte des autels à la Mère, in Gérin-Ricard 1927, p. 325*

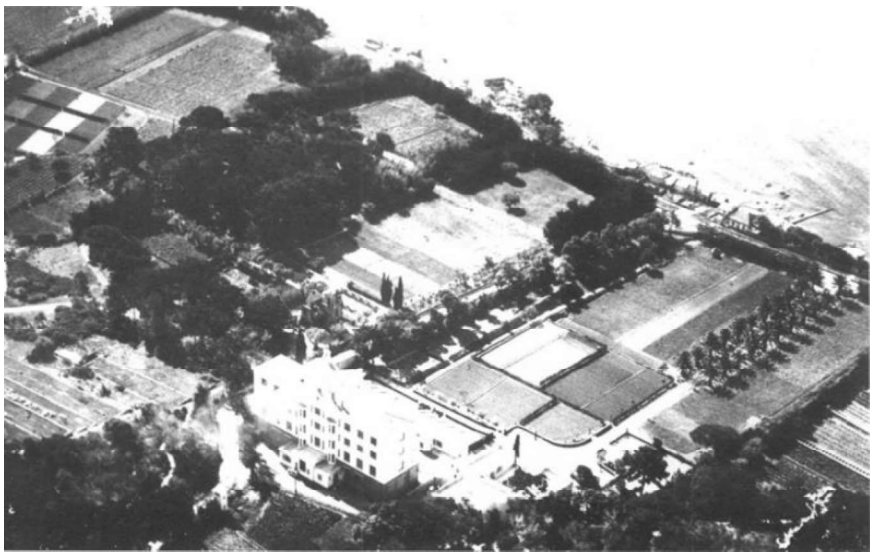

b. *Vue aérienne du site d'Olbia et de ses abords vers 1940, avant le début des fouilles, in Ollivier 2006, p. 14*



a. Photographie aérienne d'Olbia en 1998, in Sarrazanas et al. 2019, p. 14

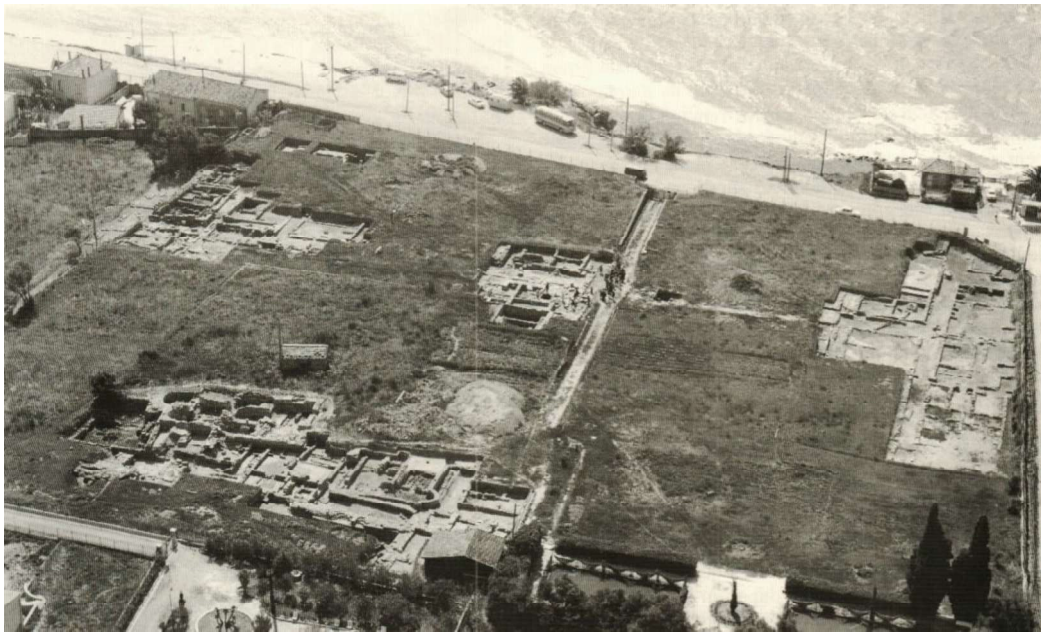

***b.** Vue aérienne du site d'Olbia en 1970, in Ollivier 2006, p. 20*

Planche CXII

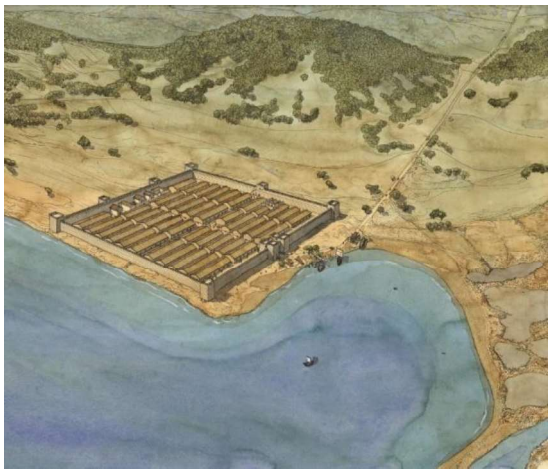

a. *Aquarelle d'Olbia, J.-Cl. Golvin*



b. *Aquarelle de l'établissement d'Olbia à l'Antiquité*

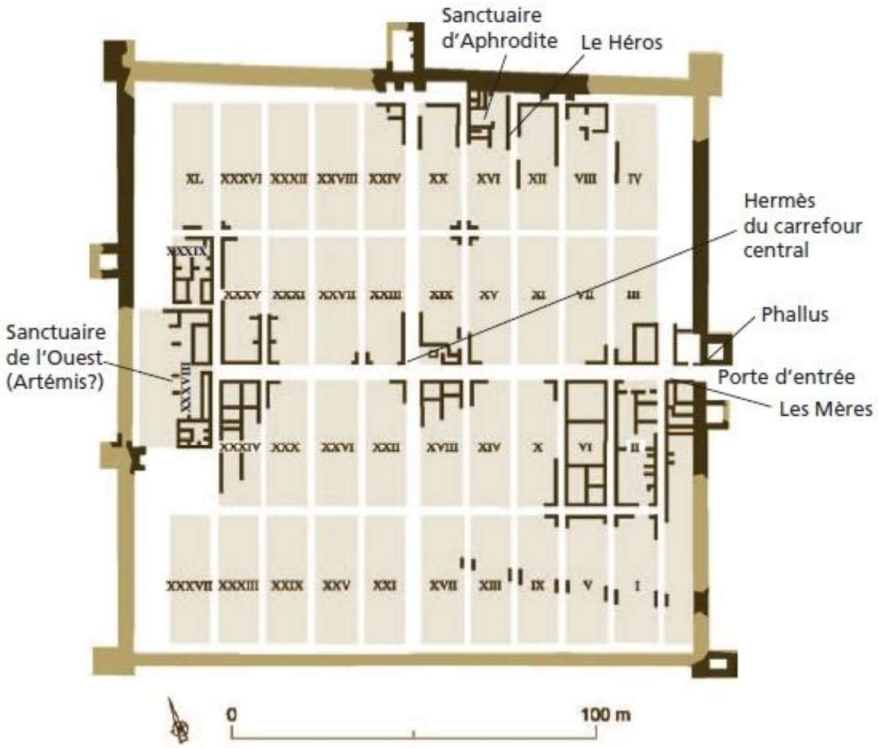

c. *Plan restitué de la colonie d'Olbia avec situation des vestiges cultuels, in Bats 2011a, p. 256*

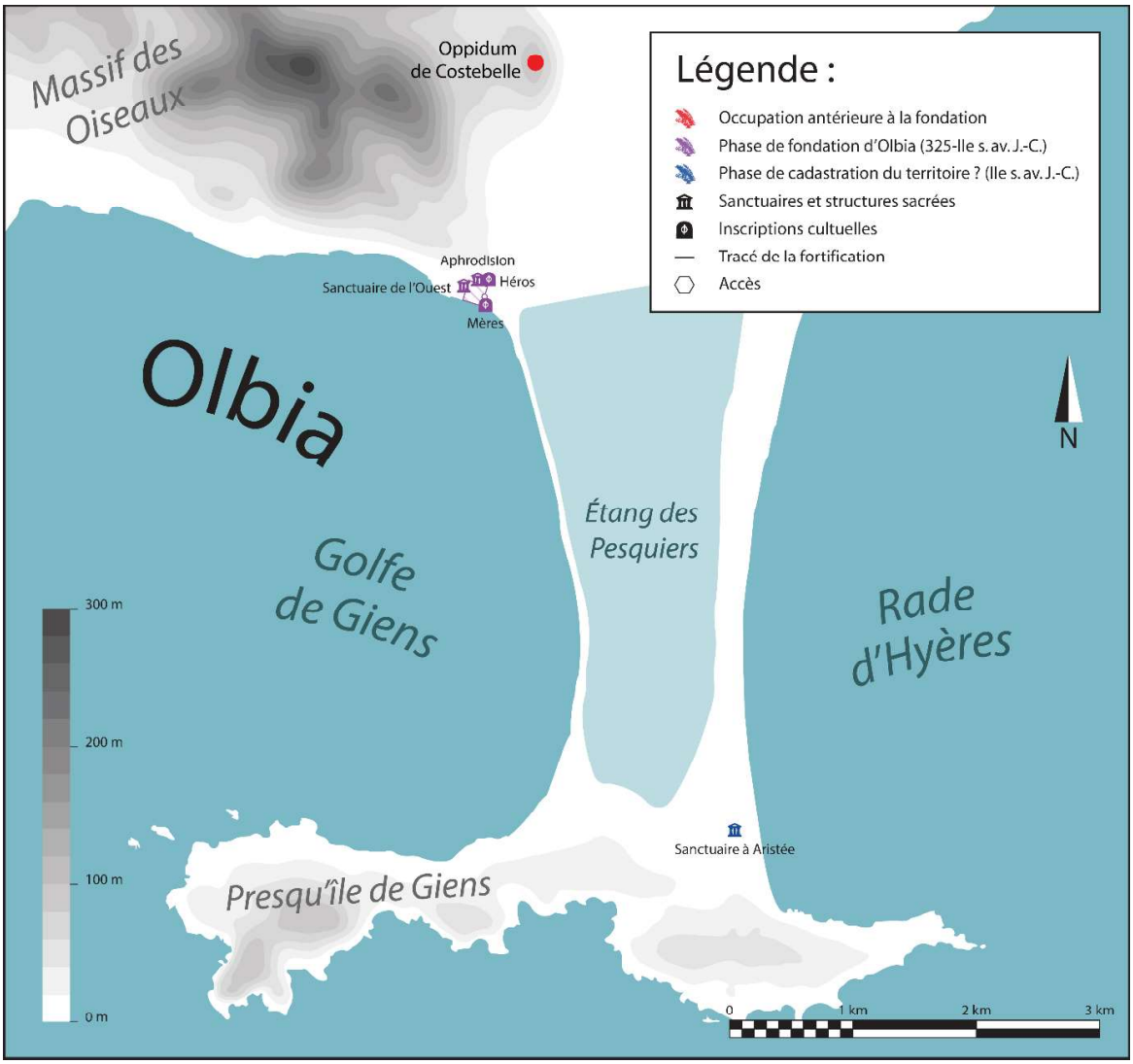

a. *Territoire et lieux de culte d'Olbia. DAO par R. Martinez*



c. *Aquarelle du tombolo et de la rade d'Olbia à l'Antiquité*

Planche CXIV

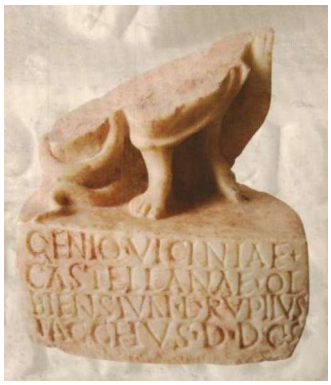

a. *Dédicace au Génie du quartier fortifié des Olbiens, 1909, in Bresciani 2009, p. 9*



b. *Phallus en réemploi dans le rempart Est, in Bats 20011a, p. 257*



c. *Sondage sous la direction de J. Coupry en 1963, in Ollivier 2006, p. 13*



d. *Carrefour central et fouilles du puits collectif, in Ollivier 2006, p. 17*

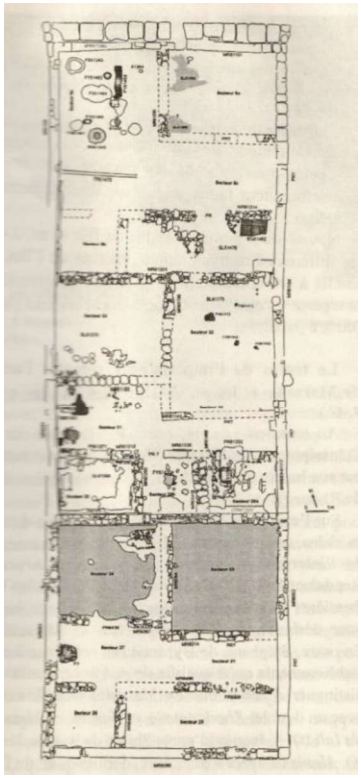

e. *Plan de l'îlot VI vers 300 av. J.-C., in Bats 2008, p. 495*

f. *Nettoyage des vestiges du sanctuaire de l'ouest, reprise des fouilles en 2019, in Sarrazanas 2019, p. 21*





g. *Nettoyage des vestiges de l'Aphrodision, 2021, in Sarrazanas 2019, p. 21*

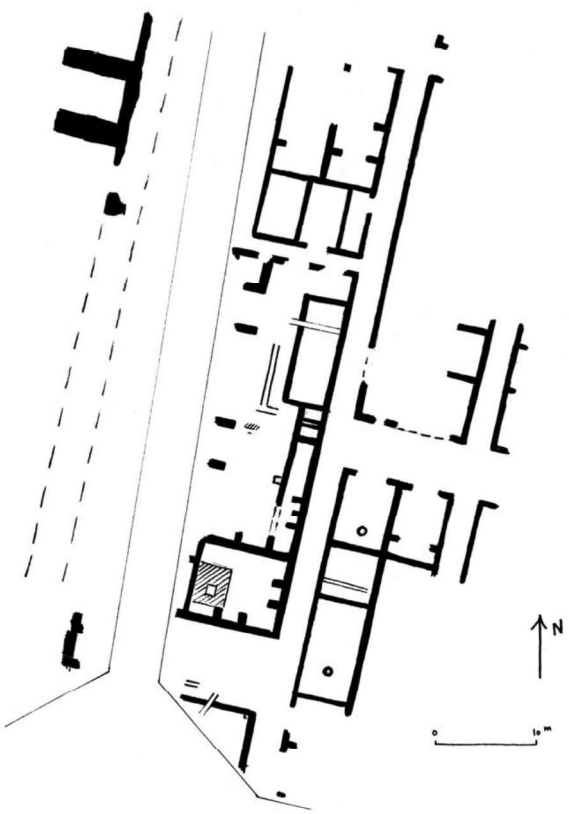

a. *Plan du sanctuaire de l'Ouest par J. Coupry dans les années 1960, in Cérézuelle 1971*



b. *Relevé photogrammétrique du sanctuaire, après nettoyage en 2019, in Sarrazanas et al. 2019, p. 27*

Planche CXVI

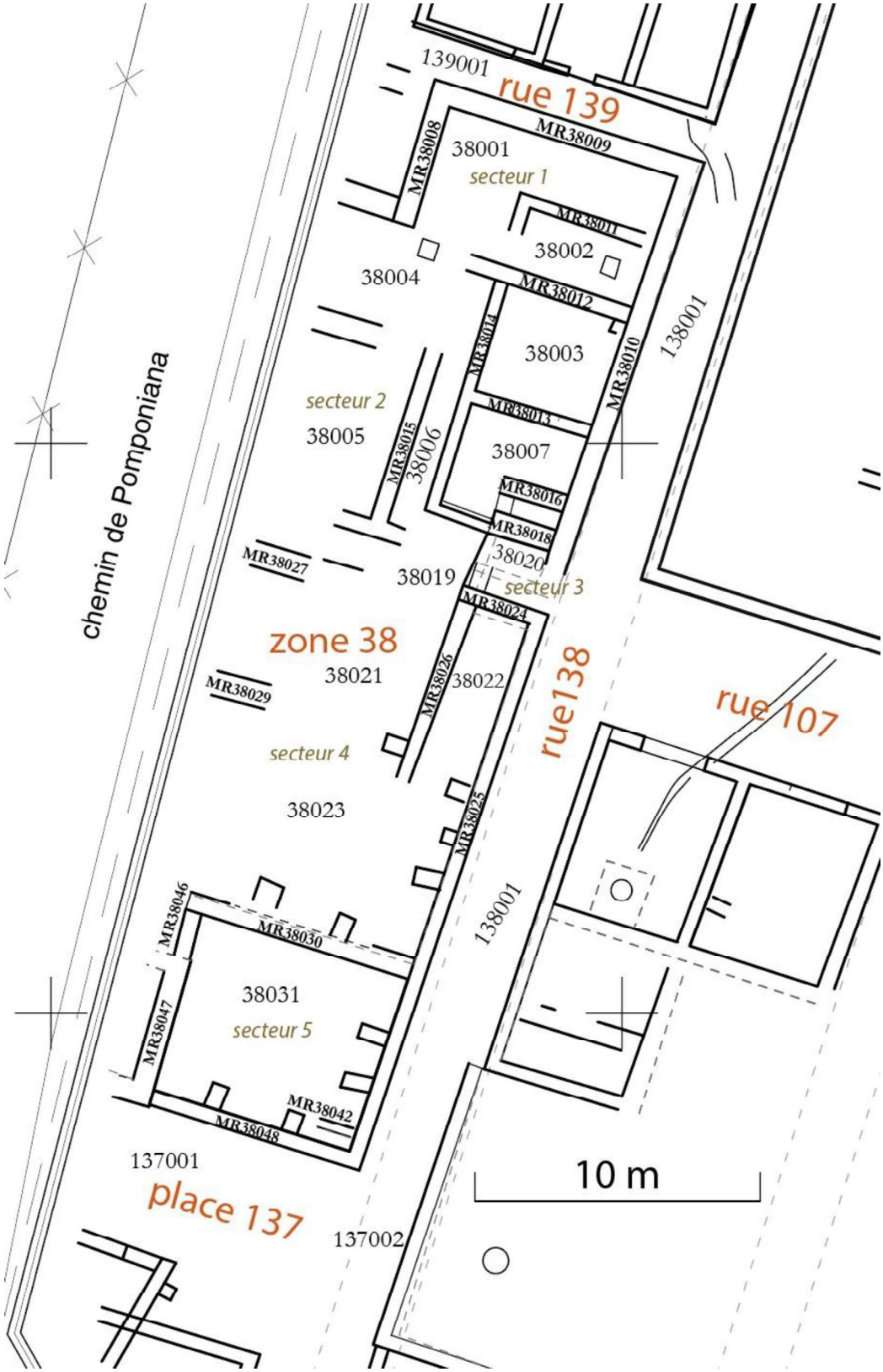

a. *Plan du sanctuaire de l'Ouest avec numéros de zones attribués en 2019, in Sarrazanas et al. 2019, p. 22*



a. *Partie sud (secteur 5) de la zone 38, vue du sud, J. Coupry 1962-1964, in Sarrazanas et al. 2019, p. 32*



b. *Partie sud (secteur 5) de la zone 38,*
in Sarrazanas et al. 2019, p. 35



c. *Pièce 38031 avec MR38047 bâti sur le sol de béton SL38040, sur radier préparatoire 38042,*
in Sarrazanas et al. 2019, p. 33



d. *Entrée du sanctuaire à l'est (secteur 3, pièce 38020), vue de l'ouest, in Sarrazanas et al. 2019, p. 31*



e. *Pièces 38001 et 38002, vues de l'ouest, avec base en pierre de forme rectangulaire,*
in Sarrazanas et al. 2019, p. 28

Planche CXVIII

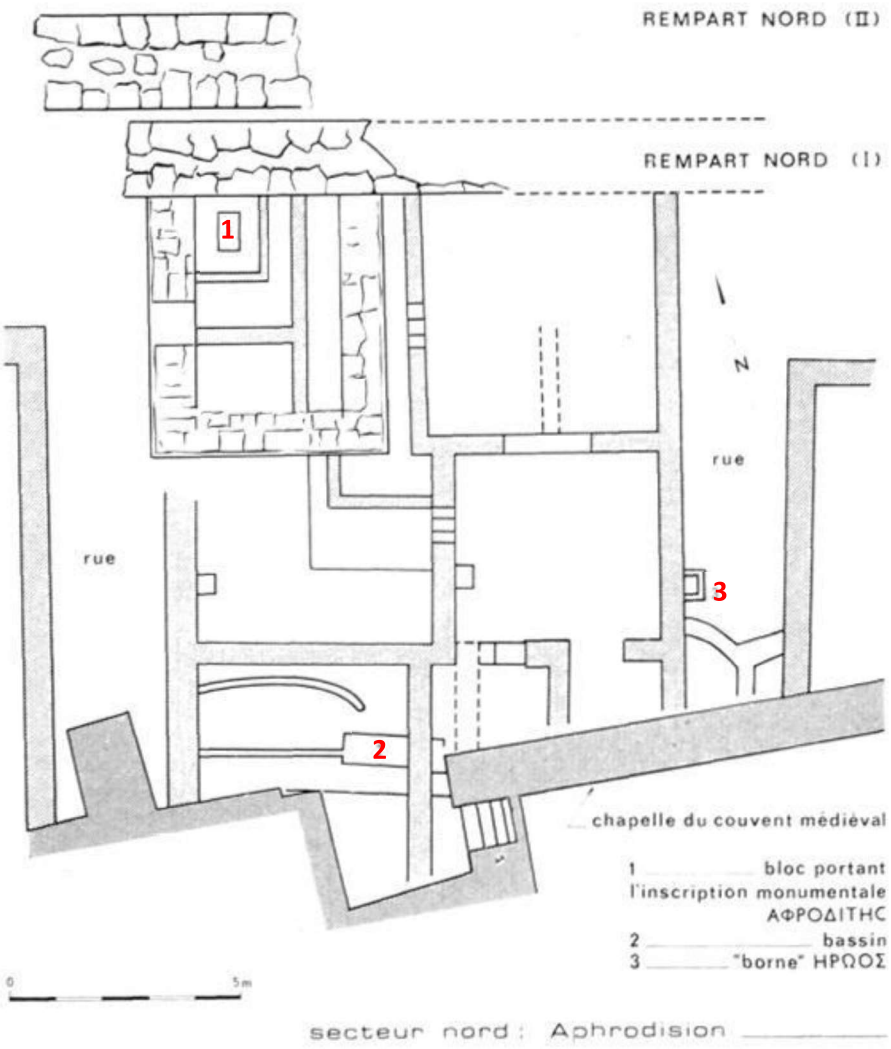

a. *Plan schématique de l'îlot de l'Aphrodision, in Goudineau 1971, p. 457*

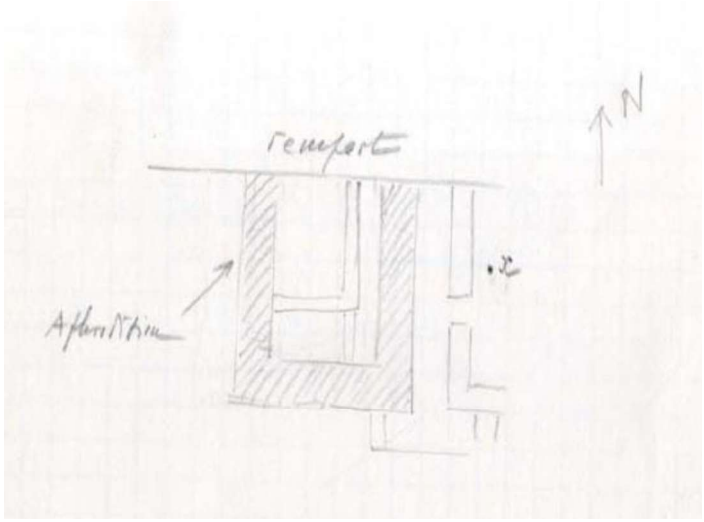

b. *« Réduction » du sanctuaire et localisation du trésor monétaire de l'Aphrodision, marquée d'un x, Carnet de Coupry, 1967*



a. *Photogrammétrie de l'Aphrodision, Fouilles 2021, à paraître*



b. *Bassin et canalisations, in Cérézuelle 1971*



c. *Edifice carré de la réduction du sanctuaire d'Aphrodite avec pierre inscrite enfouie, in Ollivier 2006, p. 19*



d. *Boîte métallique ronde marquant l'emplacement des 25 monnaies et des deux vases miniatures, in Carnet Coupry 1967*

Planche CXX



a. *Dépôt de coupes empilées dans le local réduit d'Aphrodite, en cours de fouilles, in Bats 2011a, p. 258*



b. *Détail des coupes de l'Aphrodision, in situ, in Coupry 1967*



c. *Coupes d'Aphrodite en cours d'étude, photographie personnelle*

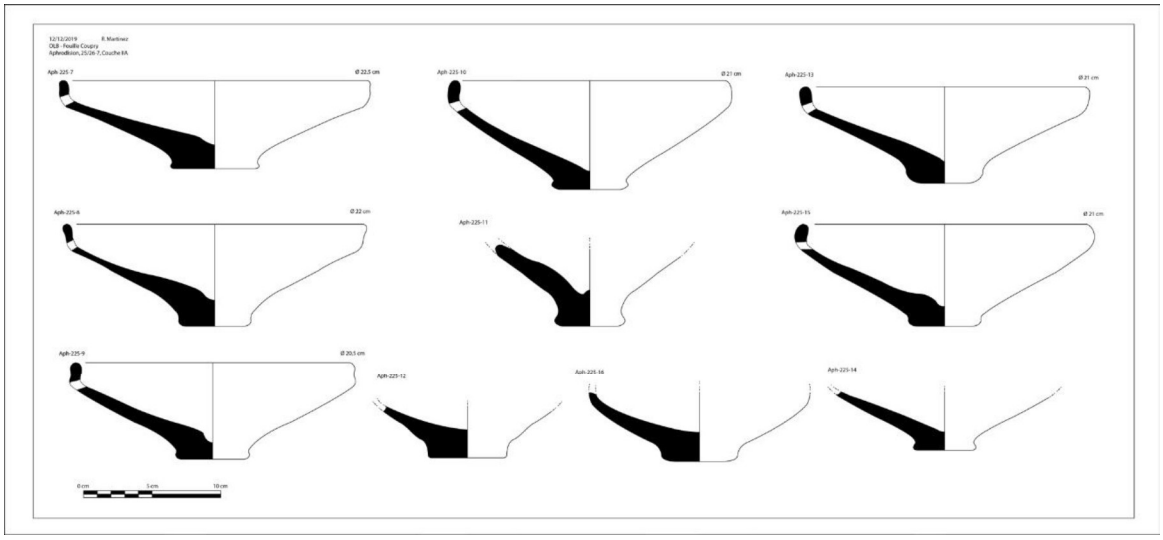

d. *Sélection de coupes de l'Aphrodision en pâte claire massaliète, série 220-230, fin Ier s. av. J.-C. DAO par R. Martinez*



a. *Reconstitution du dépôt d'offrandes à Aphrodite, in Cérézuelle 1971, p. 33-34*



b. *Vases éleusiniens. (a : simple, dit plemochoè ; b. à décor minime ; c. à cupules schématiques ; d. à grandes cupules, kernos), in Mitsopoulou 2010, p. 146*



b. Diadème de Stathatos (Démétrias, Thessalie), avec rite de la Plemochoè, montrant le port du plemochoé sur le sommet du crâne, IVe-IIIe s. av. J.-C., 1953, in Mitsopoulou 2010, p. 169



c. Tablette votive de Ninnion, représentant Iachos menant une procession d'initiés dont l'une présentant un plemochoè sur le sommet de son crâne, 370 av. J.-C., 1983, in Mitsopoulou 2010, p. 164

Planche CXXII



a. *Rocher de l'Acapte, in Agusta-Boularot 2017, p. 310*

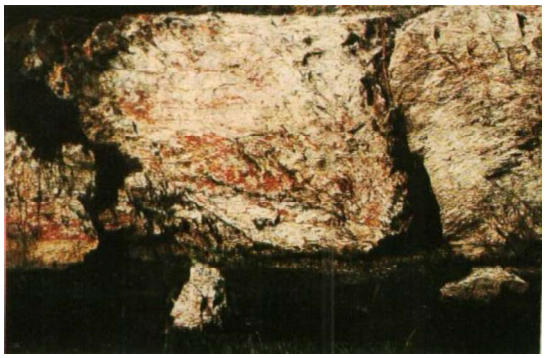

b. *Détail du rocher où furent trouvées les amphores fichées dans le sol, in Bats 1990, p. 215*



c. *Détail de la faille où furent trouvés environ 4500 fragments de céramiques, in Bats 1990, p. 215*



d. *Dédicace de Poulumakhos mentionnant l'autel et l'enclos d'Aristée : « dans l'enclos d'Aristée, m'a consacré au près de l'autel, Poulumakhos, fils de Diès, habile charpentier, in Bats 2011b, p. 269*



e. *Dédicace sur céramique du sanctuaire d'Arisée, Klea, fille d'Oulis, à Aristée en reconnaissance, in Coupry 1992, p. 159*



a. *Association du bloc aux Mères et du bassin in situ, in Cérézuelle 1971*

Planche CXXIV

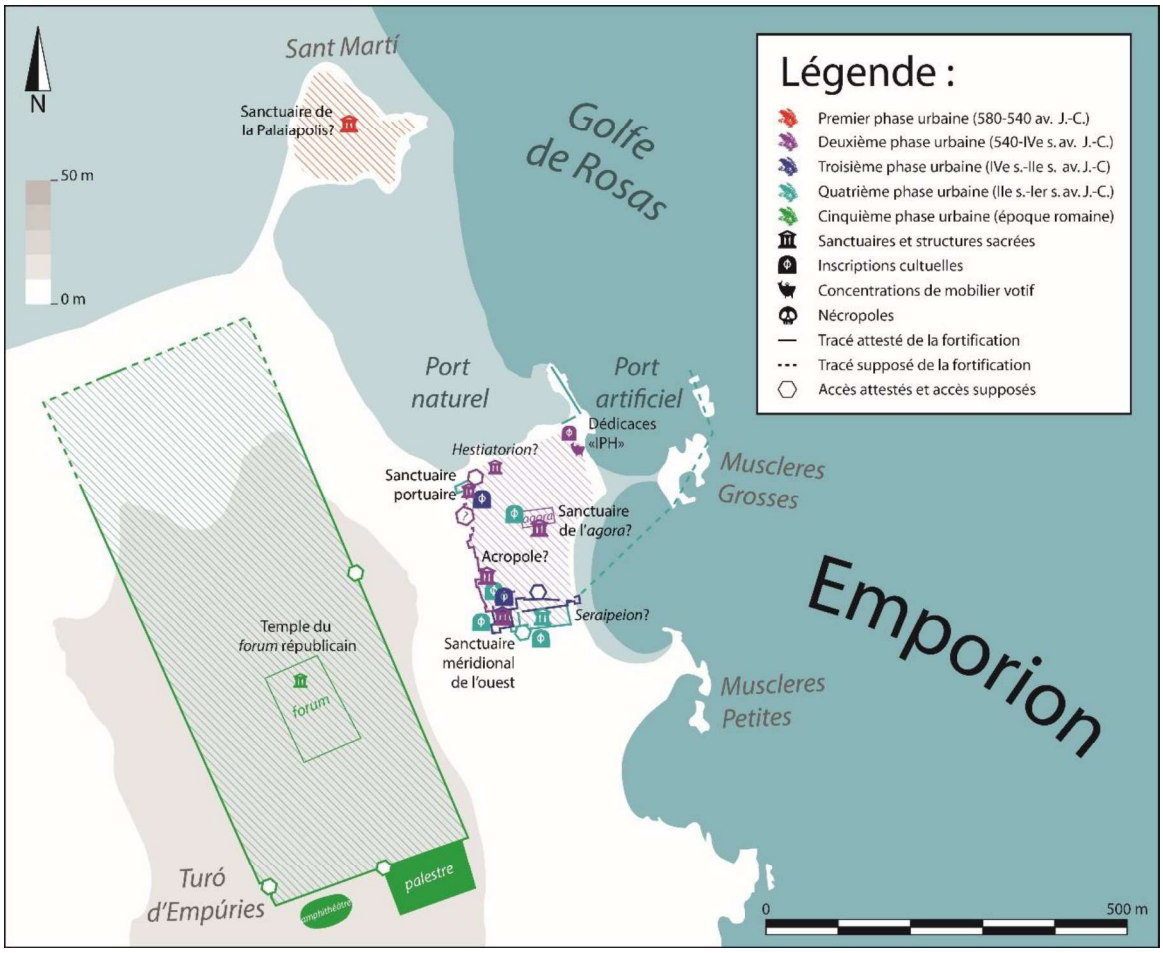

a. *Paysage cultuel d'Emporion, DAO par R. Martinez*



a. *Vue aérienne du site archéologique d'Emporion, in Santos, Sourisseau 2011, p. 240*

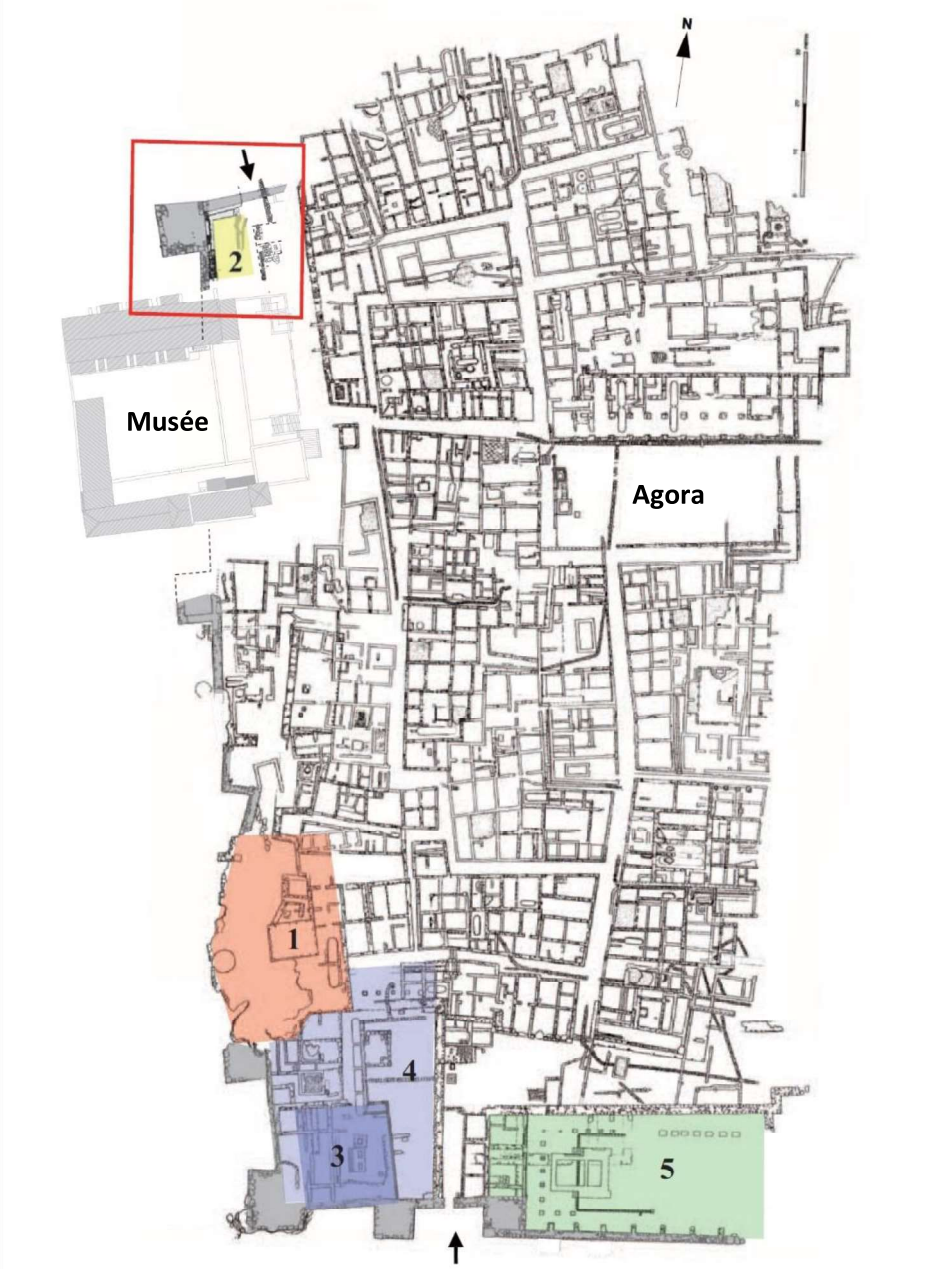

a. *Structure urbaine de la Neapolis avec localisation des différentes zones sacrées, in Santos, Sourisseau 2011, p. 243*
1 : soi-disant acropole ; 2 : sanctuaire portuaire ; 3 : téménos de l'autel jumeau ; 4 : sanctuaire méridional de l'ouest (soi-disant Asklepieion) ; 5 : sanctuaire de la terrasse inférieure (soi-disant Serapeion

Planche CXXVI

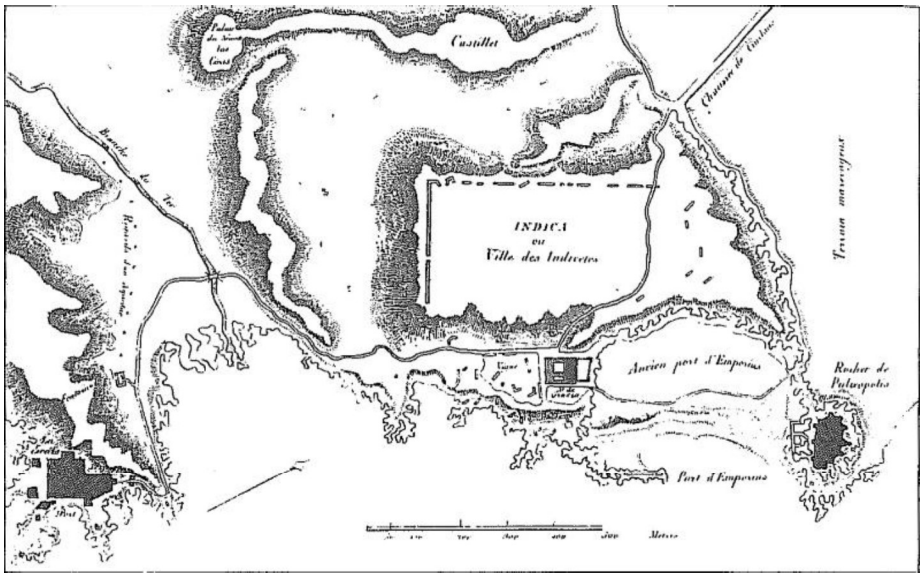

a. *Premier plan des vestiges emporitains par Jaubert de Passa en 1823, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 55*

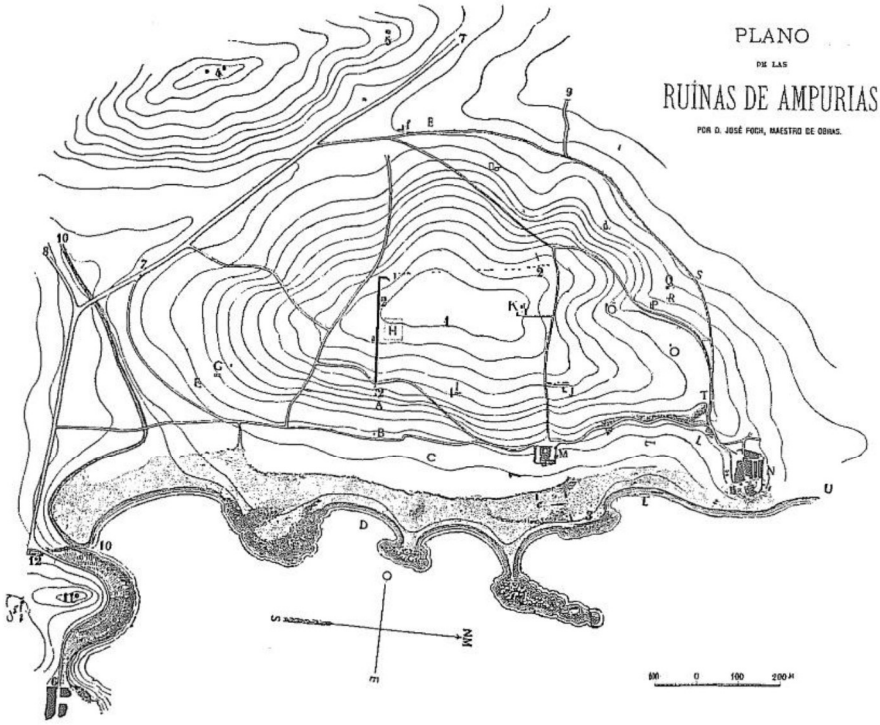

b. *Premier plan topographique d'Empúries, réalisé par J. Poch dans l'ouvrage de Pella i Forgas en 1883, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 56*

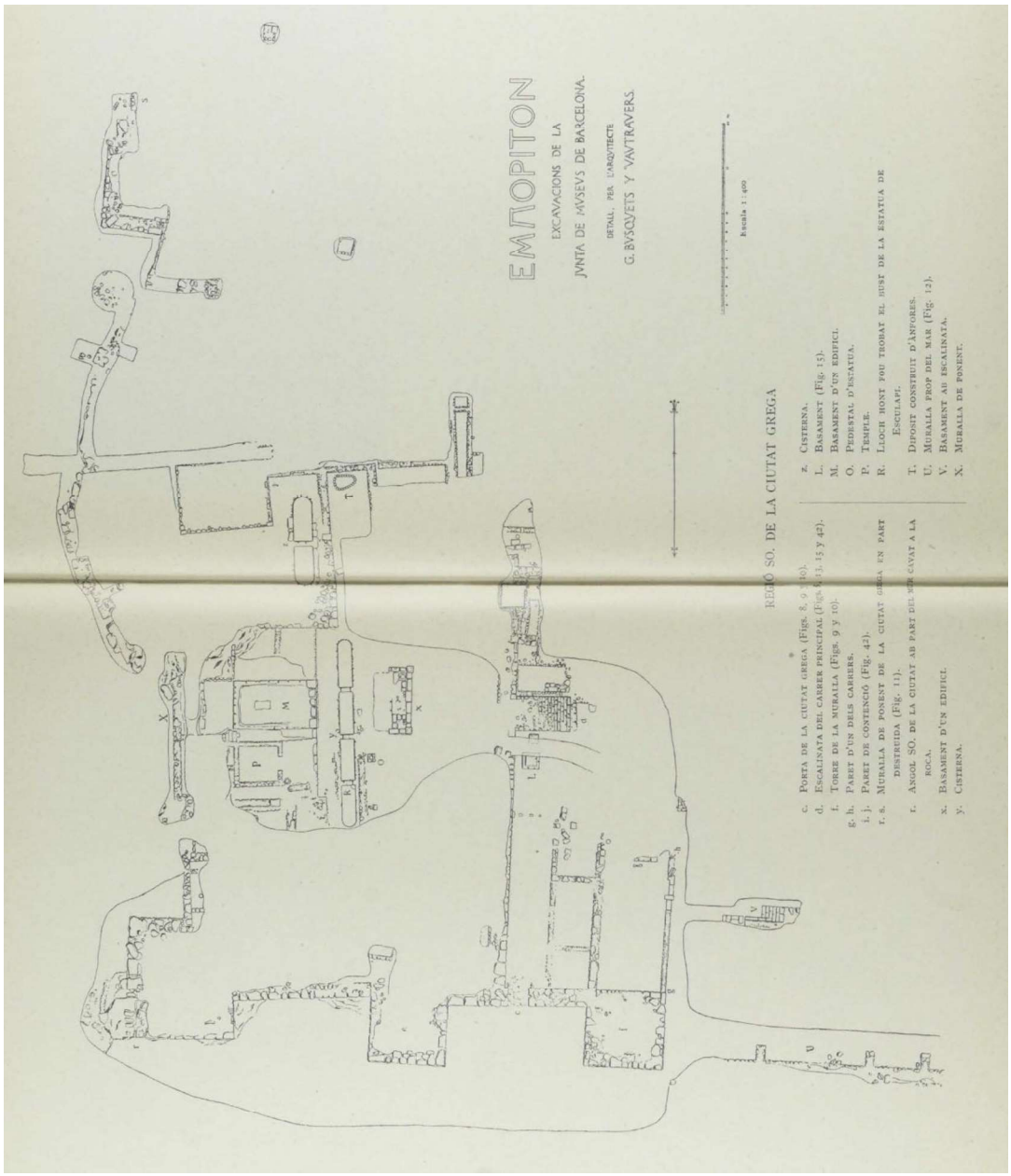

a. *Plan des vestiges fouillés de la Néapolis jusqu'en 1909, in Puig i Cadafalch 1909a*

Planche CXXVIII

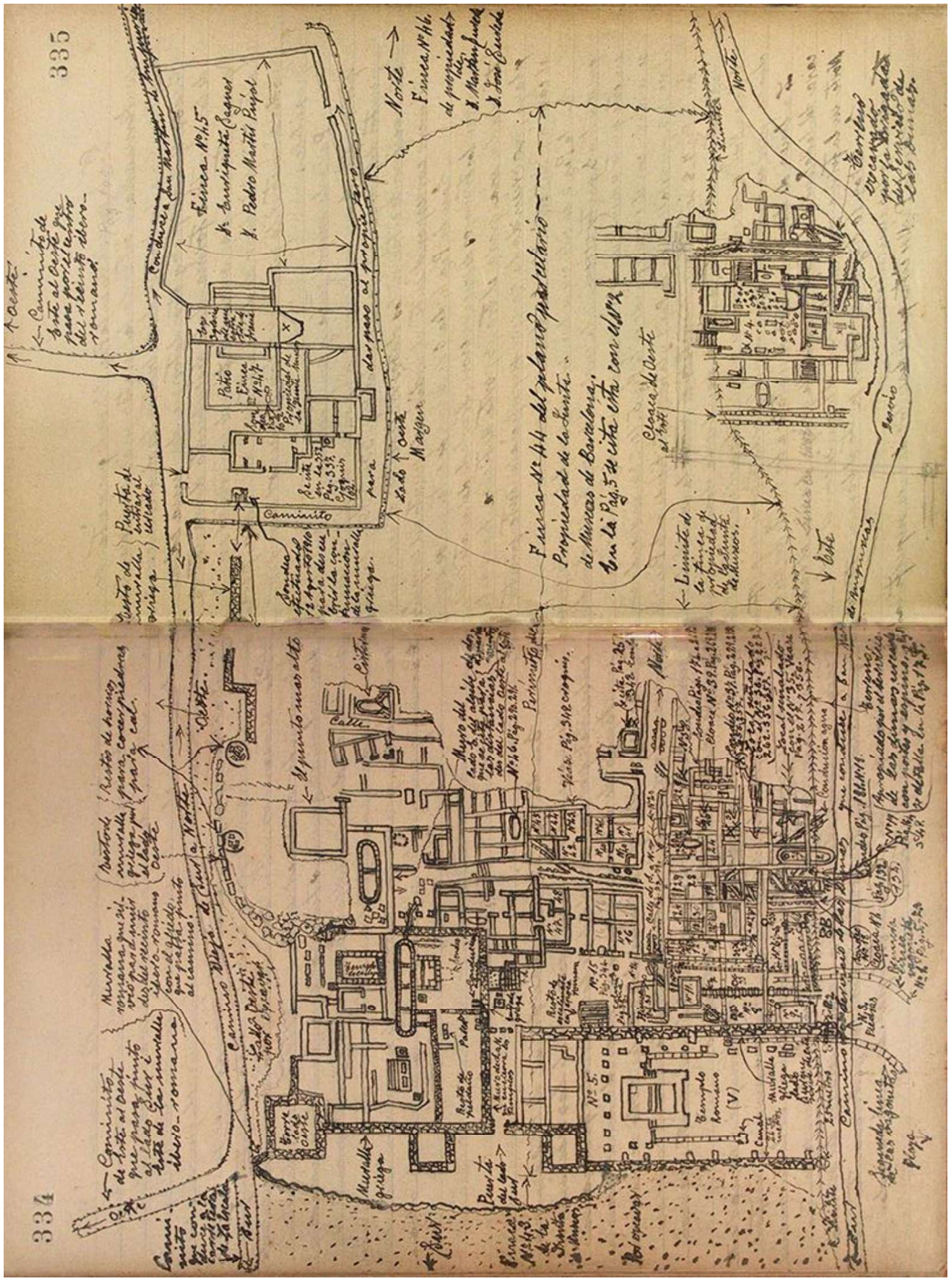

a. *Plan des vestiges fouillés à l'issue de la campagne de 1912, in Gandia, 1912, p. 334-335*

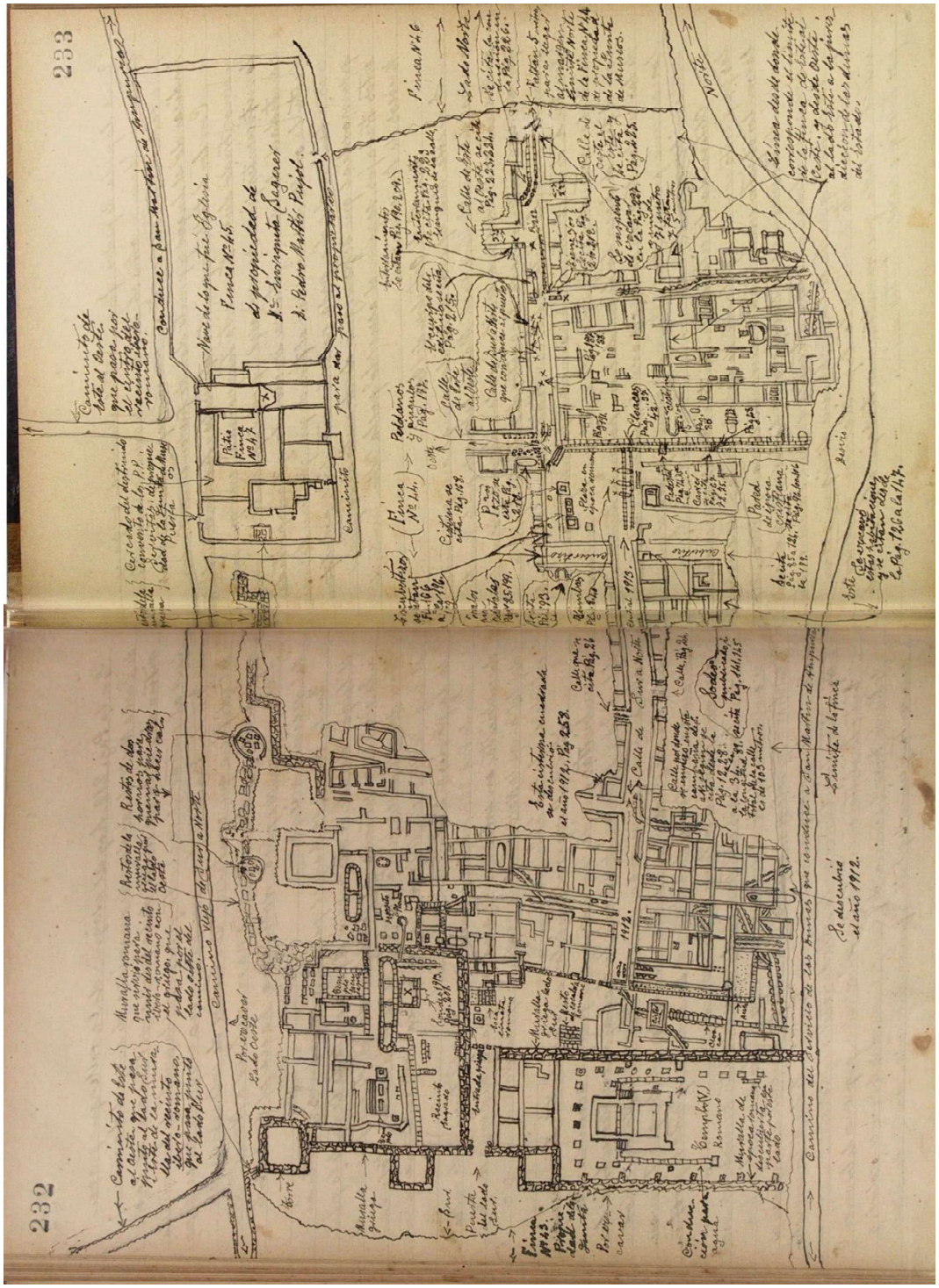

a. *Plan des vestiges fouillés à l'issue de la campagne de 1913, in Gandia, 1913, p. 232-233*

Planche CXXX

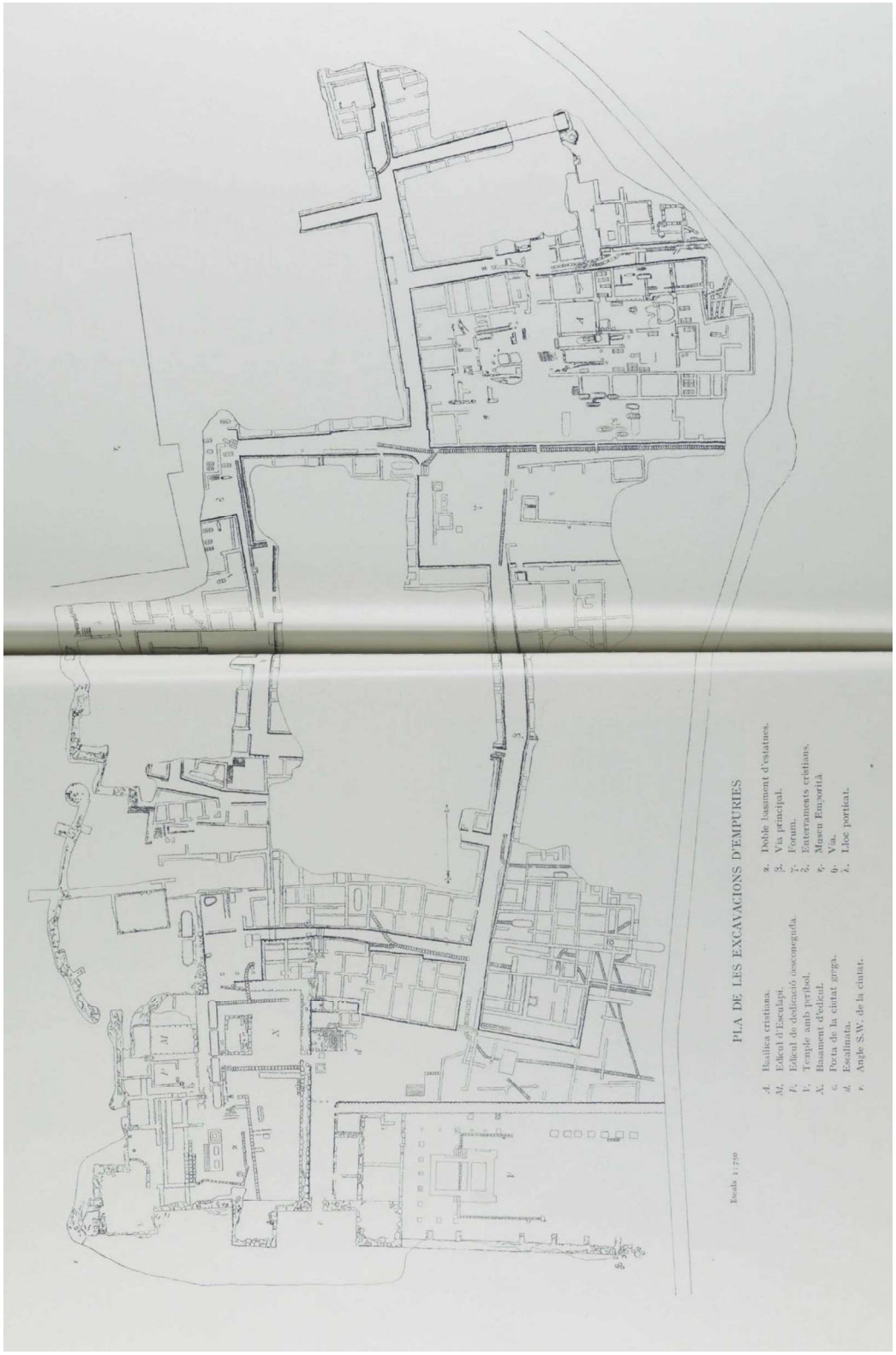

b. *Plan des vestiges fouillés de la Néapolis jusqu'en 1915, in Puig i Cadafalch 1915*

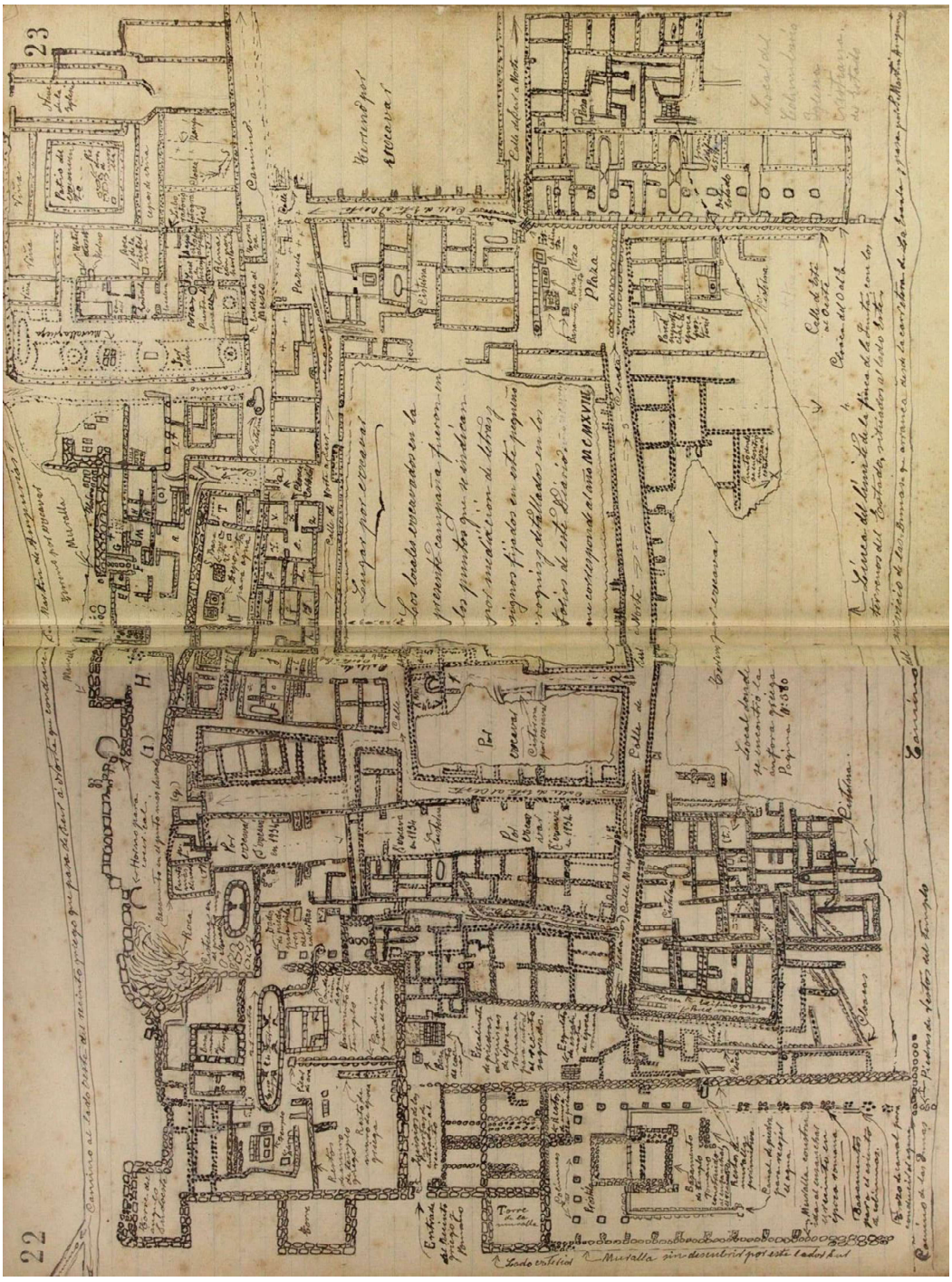

a. *Plan des vestiges fouillés à l'issue de la campagne de 1918, in Gandia 1918, p. 22-23*

Planche CXXXII

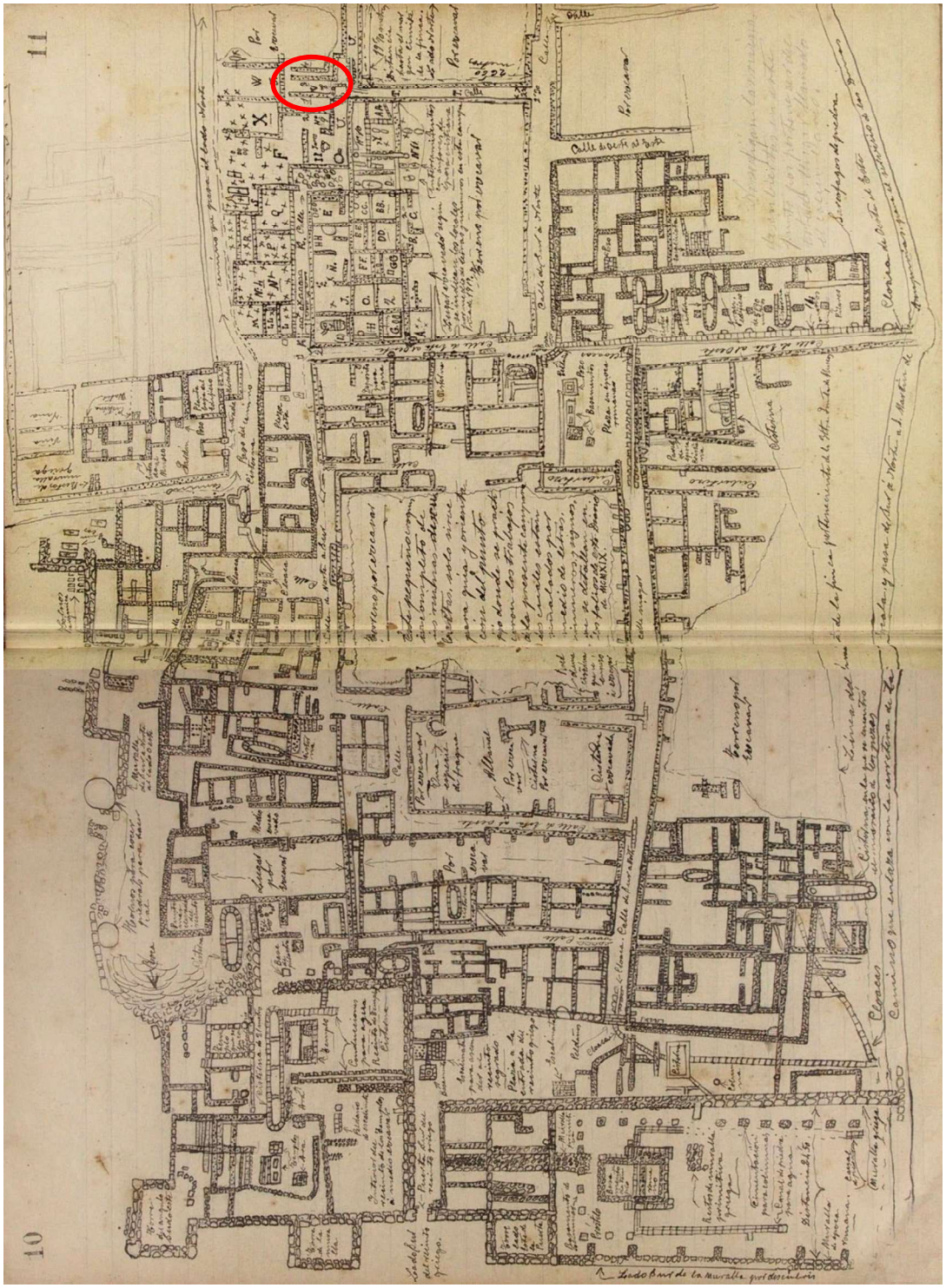

a. *Plan des vestiges fouillés en 1919 in Gandia 1919, p. 10-11*

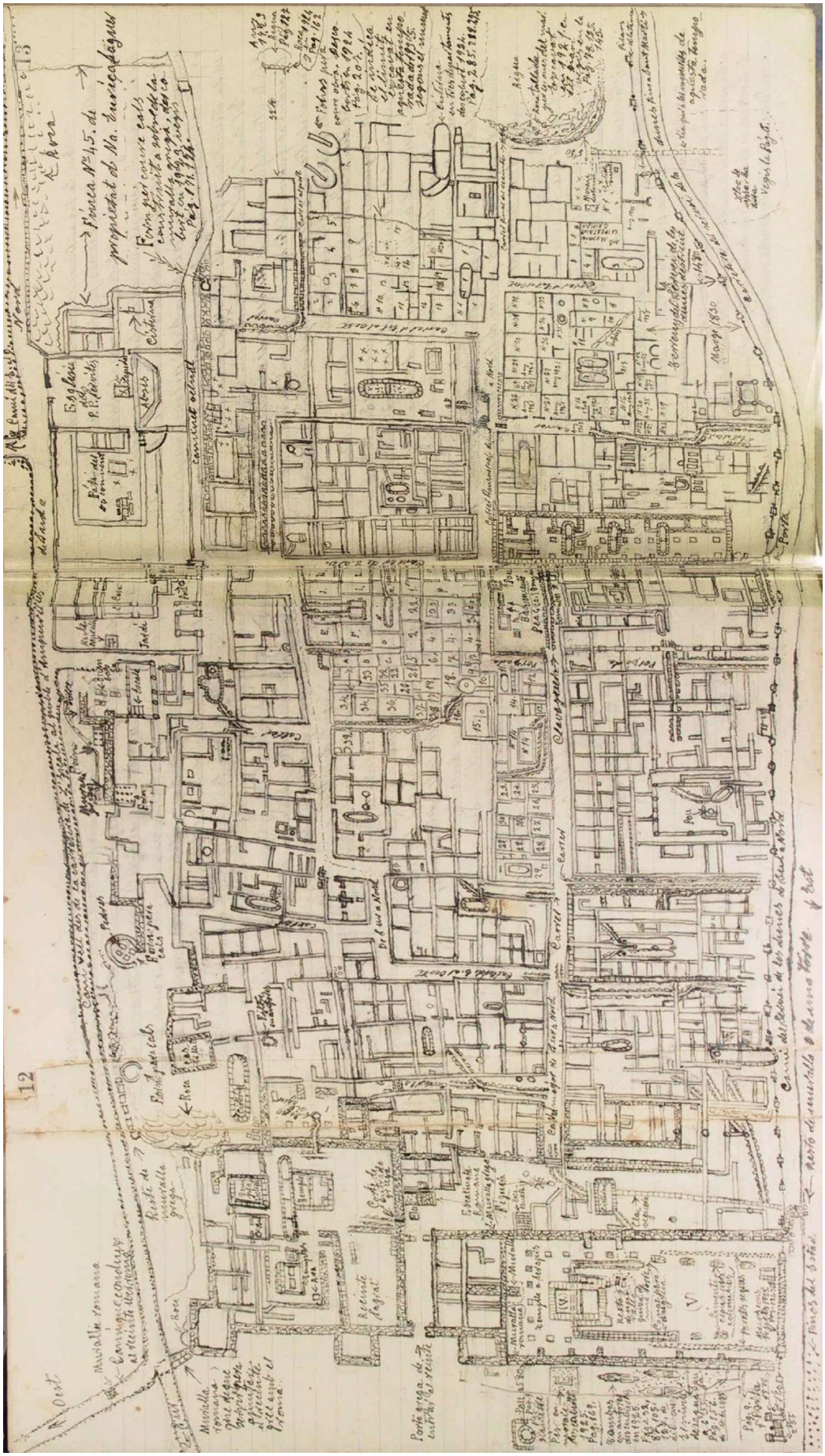

a. *Plan des vestiges fouillés à l'issu de la campagne de 1935, in Gandia 1935, p. 13-14*

Planche CXXXIV



a. *Neapolis vue de l'est, in Instagram MAC-Empúries*



a. *Reconstitution 3D de la cité grecque d'Emporion au IIe s. av. J.-C., avec campement militaire romain au second plan, in Marzoli et al. 2022, p. 206*

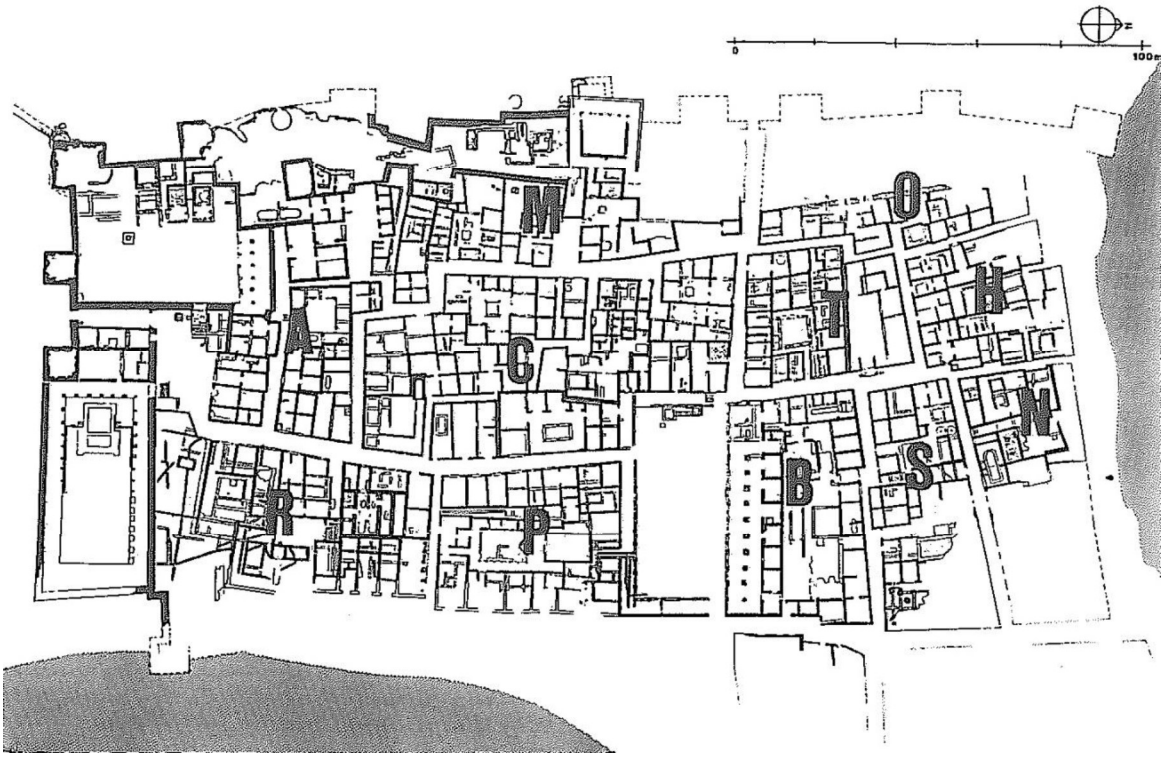

a. *Découpage de la Néapolis en insulae, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 333*

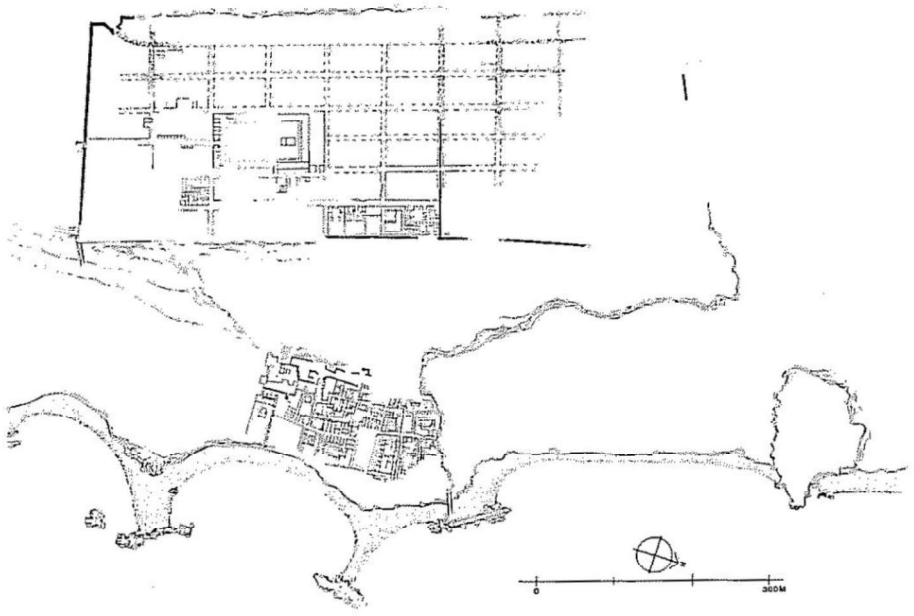

b. *Plan général des différents établissements d'Emporion au début du Ier s. av. J.-C., in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 204*

Planche CXXXVI



a. *Vue aérienne de la cité romaine, in Instagram MAC-Empúries*



b. *Aquarelle d'Emporion, d'après J.-Cl. Golvin*



a. *Arrière-pays d'Emporion et principaux sites protohistoriques, in Aquilué et al. 2010, p. 64*

Planche CXXXVIII



a. *Reconstitution hypothétique du territoire d'Empúries, VIe s. av. J.-C., in Marzoli et al. 2022, p. 252*



b. *Reconstitution hypothétique du territoire d'Empúries, IIe s. av. J.-C., in Marzoli et al. 2022, p. 253*



a. *Reconstitution hypothétique du territoire d'Empúries, Ier s. av. J.-C., in Marzoli et al. 2022, p. 254*



b. *Reconstitution hypothétique du territoire d'Empúries actuel, in Marzoli et al. 2022, p. 257*

Planche CXL

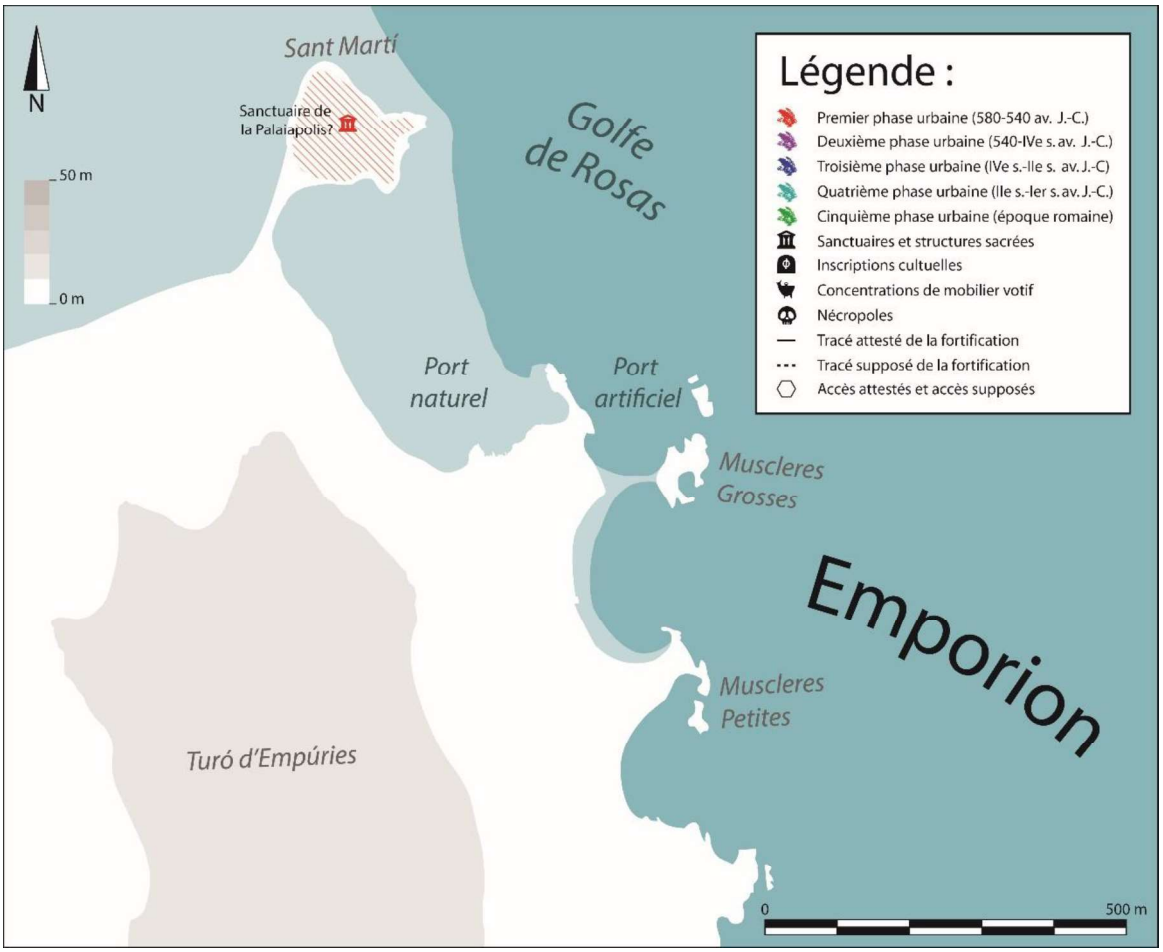

a. *Phase A du paysage cultuel d'Emporion (580-540 av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

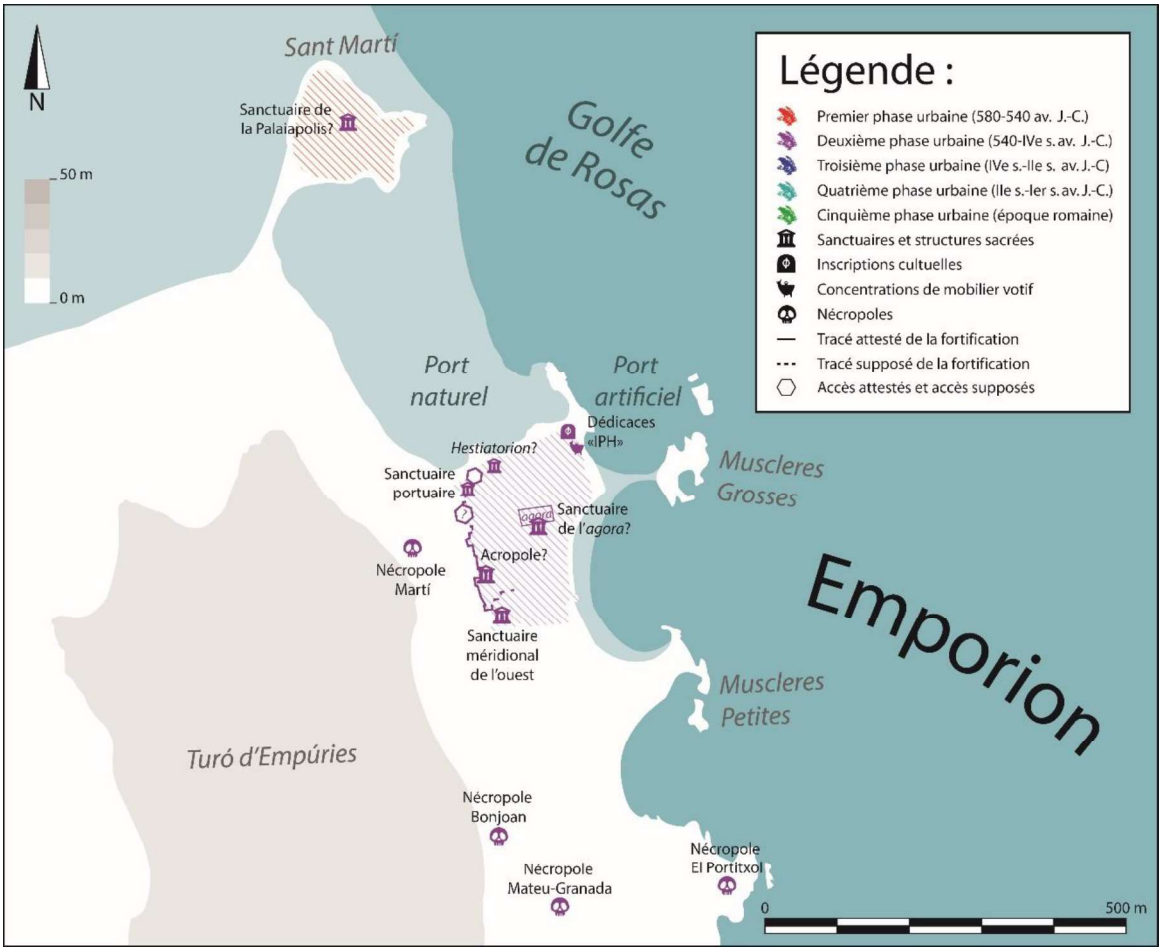

a. *Phase B du paysage cultuel d'Emporion (540-IVe s. av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

Planche CXLII

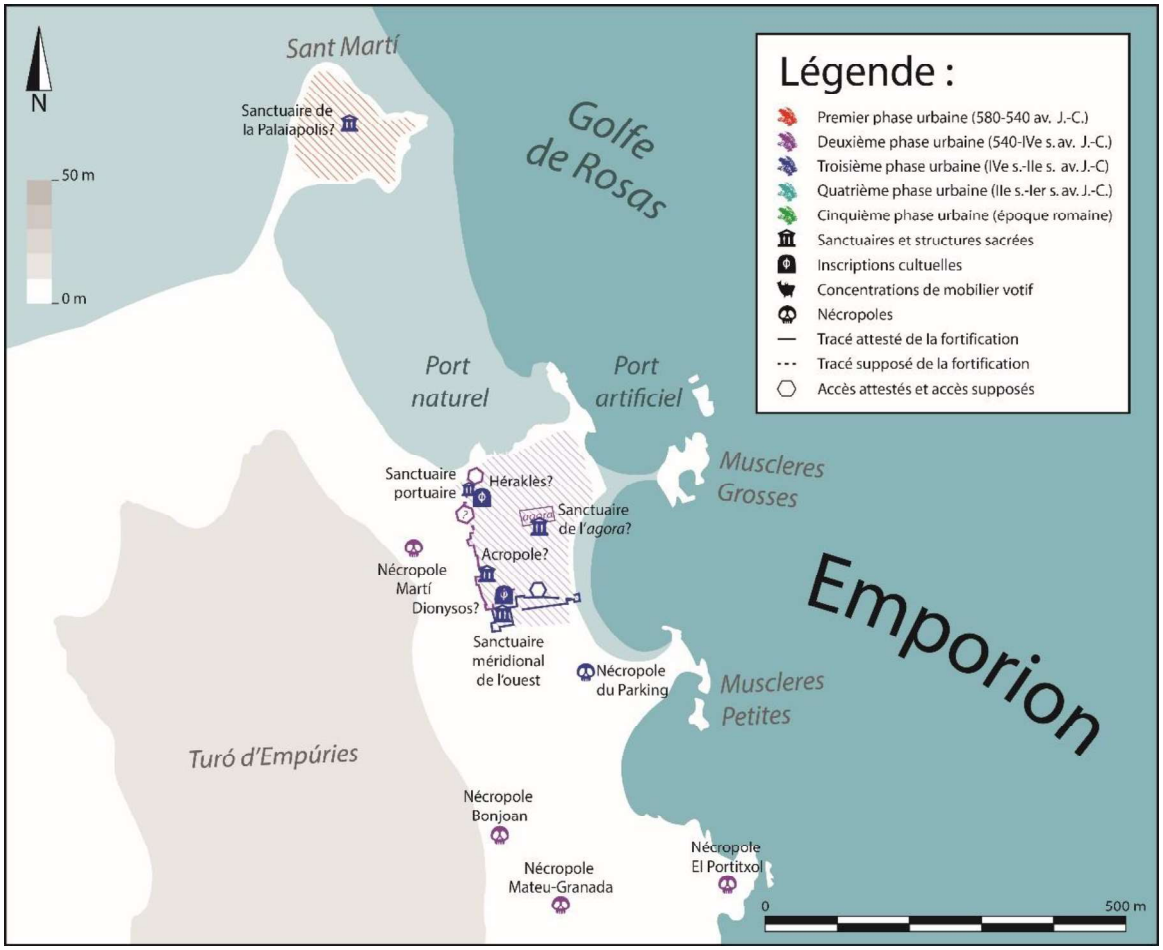

a. *Phase C du paysage cultuel d'Emporion (IVe-IIe s. av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

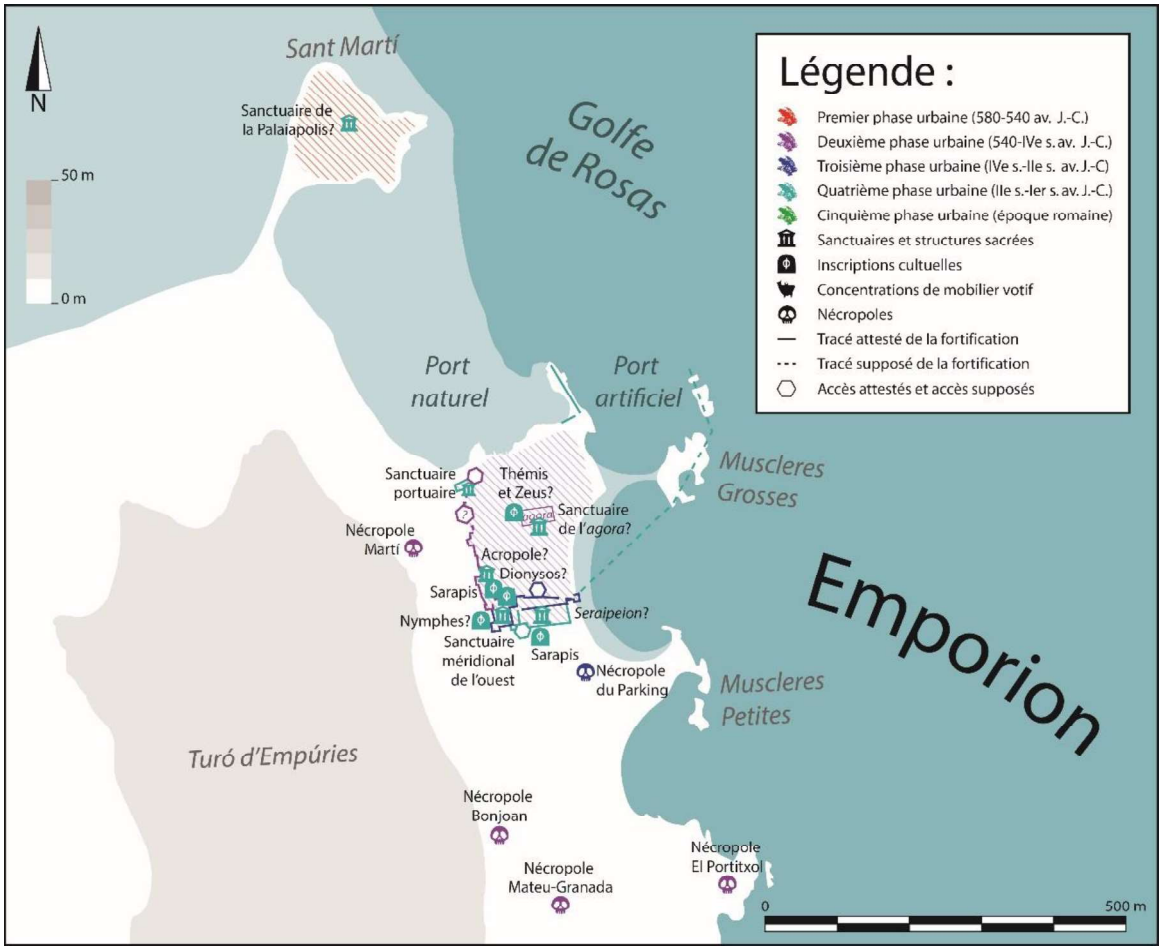

a. *Phase D du paysage cultuel d'Emporion (IIe-Ier s. av. J.-C.), DAO par R. Martinez*

Planche CXLIV

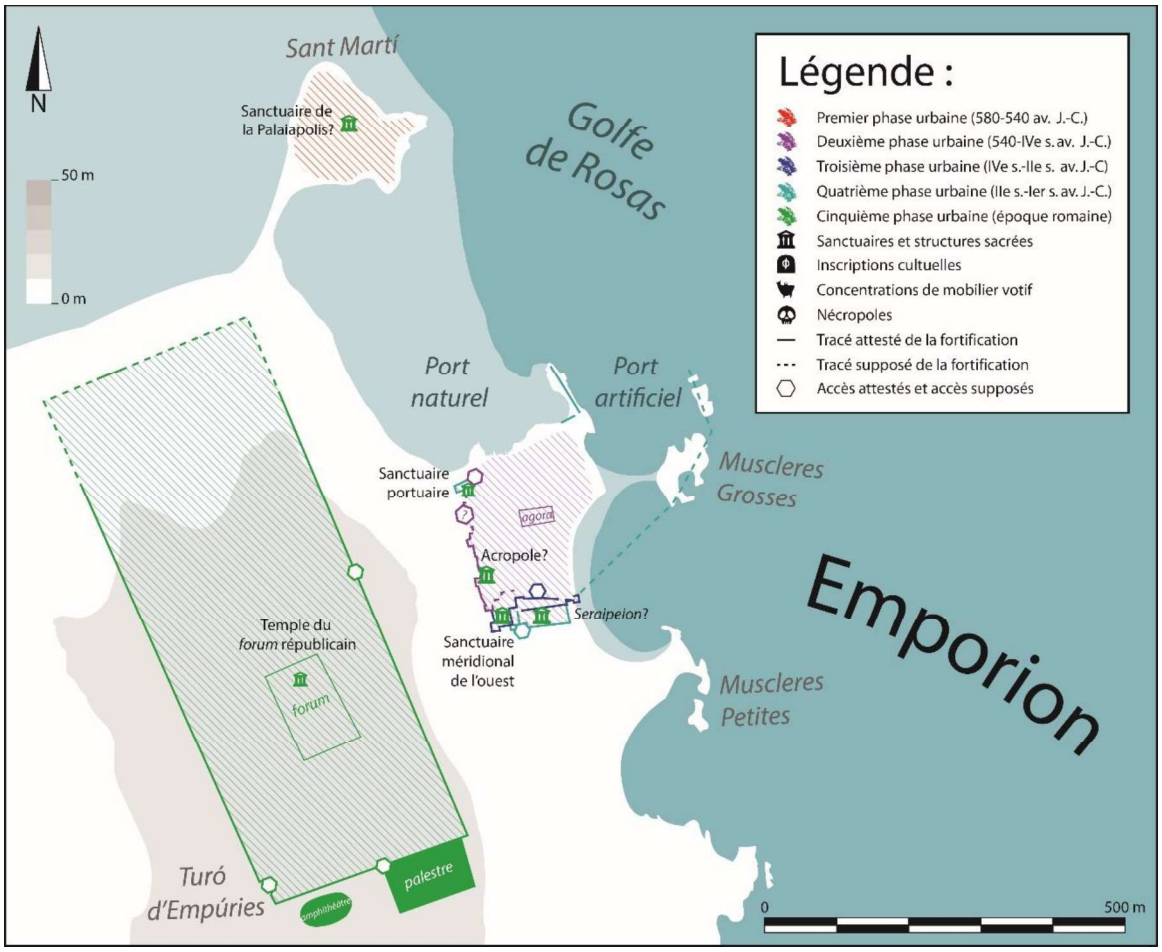

a. *Phase E du paysage cultuel d'Emporion (époque romaine), DAO par R. Martinez*

Planche CXLV



a. *Obole à tête de Silène sur l'avers et carré creux sur le revers, Phase A, 515-500 av. J.-C., Chevillon 2017*



b. *Obole à tête d'Heraklés sur l'avers et carré creux au revers, Phase A, 515-500 av. J.-C., Chevillon 2017*



c. *Obole avec Athéna au casque attique au revers (?) et Dionysos au revers (?), Phase post archaïque, 480-440 av. J.-C., Chevillon 2017*



d. *Obole au lion (?) à l'avers et chouette au revers, Phase post archaïque, 480-440 av. J.-C., Chevillon 2017*



e. *Oboles à Apollon au krobylos, Phase post archaïque, 480-440, Chevillon 2017*



f. *Obole à Dionysos, Phase post archaïque, 480-440 av. J.-C., Chevillon 2017*



g. *Obole à tête de Dionysos, Type 1 (à gauche) et Type 2 (à droite), in Chevillon 2010, p. 187*



h. *Obole à tête de Silène à l'avers et cheval au revers, Phase post archaïque, 480-440 av. J.-C., Chevillon 2017*



i. *Monnaie avec Athéna à l'avers et chouette au revers, 395-375 av. J.-C., in Campo 1997, p. 25*

Planche CXLVI



a. *Fraction d'Athéna sur l'avers et cavalier à la chlamyde sur le revers, IVe s. av. J.-C., in Campo 2012, p. 19*



b. *Fraction avec « dame emporitaine » sur l'avers et taureau chargeant sur le revers, seconde moitié IVe s. av. J.-C., in Campo 2012, p. 19*



c. *Fraction à double tête d'homme sur l'avers et tête d'Héraklès au revers, seconde moitié IVe s. av. J.-C., in Campo 2012, p. 18*



d. *Drachme avec « dame emporitaine » à l'avers, cheval et Niké au revers, Fin IVe s.-241 av. J.-C., in Pena 2000a, p. 60*



e. *Drachme à « dame emporitaine » sur l'avers et pégase avec légende sur le revers, milieu IIIe s. av. J.-C., in Pena 2000a, p. 60*

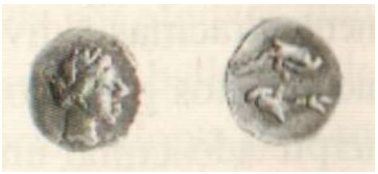

f. *Division du drachme avec dauphins sur le revers, seconde moitié IIIe s. av. J.-C., in Campo 1997, p. 32*



g. *Drachme à « dame emporitaine » sur l'avers et cavalier-pégase avec Niké couronnée au revers, IIe-Ier s. av. J.-C., in Amela Valverde 2019, p. 41*



h. *Drachme « dame emporitaine » sur l'avers et cavalier-pégase avec dauphin sur le revers, 218-IIe s. av. J.-C., in Campo 1997, p. 40*



i. *Drachme à la « dame emporitaine » sur l'avers et cavalier-pégase avec masse d'Héraklès au revers, IIe-Ier s. av. J.-C., in Amela Valverde 2019, p. 43*



j. *Drachme à l'Artémis avec arc sur l'avers et cavalier-pégase au revers, IIe-Ier s. av. J.-C., in Amela Valverde 2019, p. 44*

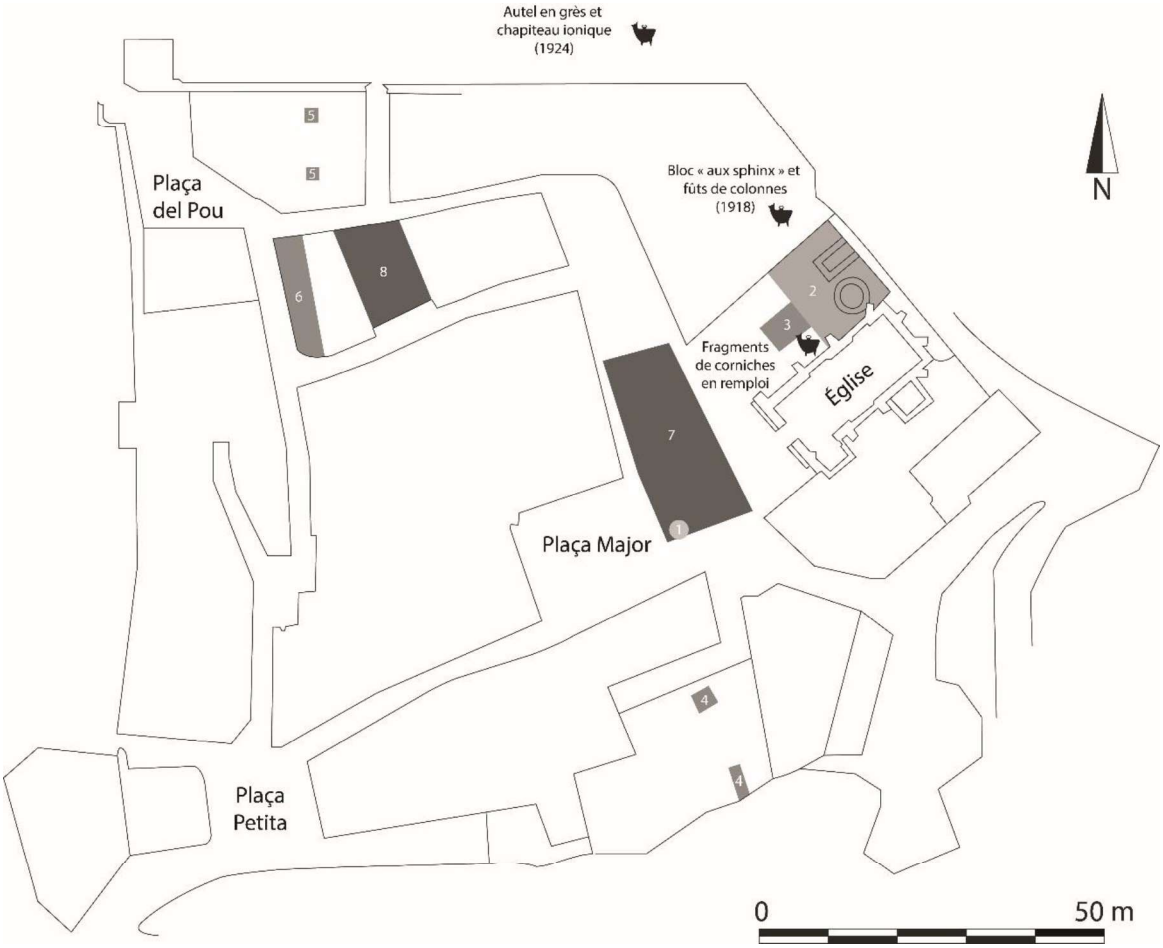

a. *Plan de Sant Marti d'Empuries, des découvertes cultuelles et des zones de fouilles. DAO par R. Martinez*
1 : Zone approximative des sondages réalisés par E. Gandia en 1909 ; 2 : Fouilles de 1962-1963 par M. Almagro Basch ; 3 : Fouilles de 1975 par E. Ripoll ; 4 : Fouilles d'urgence du site de Bailón en 1975 ; 5 : Sondage du jardin de Victor Català en 1975 ; 6 : Fouilles d'urgence du n°1 de la Carrer del Pou ; 7 : Fouilles de 1994-1996 par X. Aquilué ; 8 : Fouilles de 1998 par X. Aquilué.



b. *Vue aérienne du village de Sant Martí d'Empúries, MAC-Empúries*



c. *Église de Sant Martí d'Empúries, photographie personnelle*

Planche CXLVIII

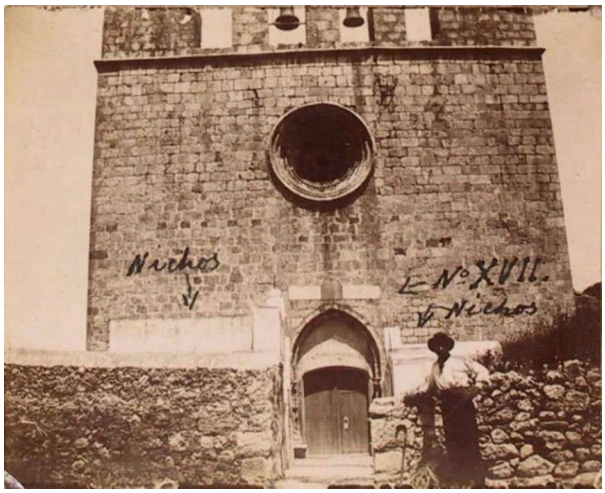

a. *Photographie prise par E. Gandia, ajoutée dans son carnet de 1908, avec lapidaires de l'église, in Gandia 1908, p. 102*



b. *Bloc aux sphinx, probablement lors de son déplacement en 1934, in Instagram MAC-Empúries*

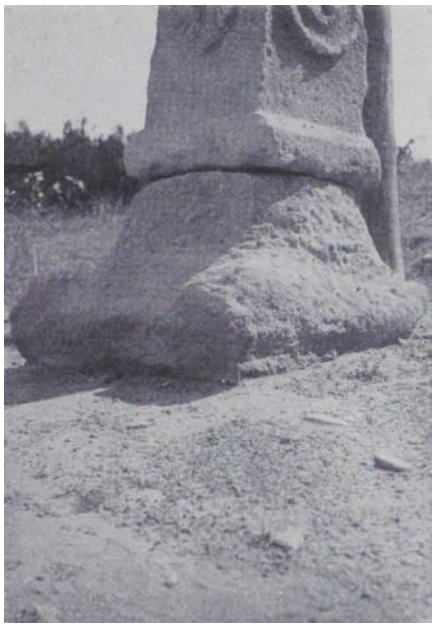

c. *Autel et chapiteau de Sant Marti, interprété comme un cippe de la nécropole de Les Corts, in Puig i Cadafalch 1936, p. 59*



d. *Démolition des tombes de l'ancien cimetière, 1929, in Gandia 1936, p. 276*

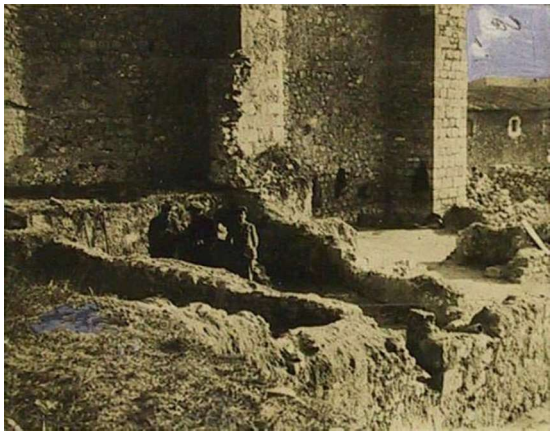

e. *Structures apparaissant après les travaux de 1929, in Gandia 1936, p. 279*



f. *Trame urbaine et habitats découverts en 1988 dans la partie nord de Sant Martí d'Empúries, in Castanyer et al. 2009-2011, p. 62*

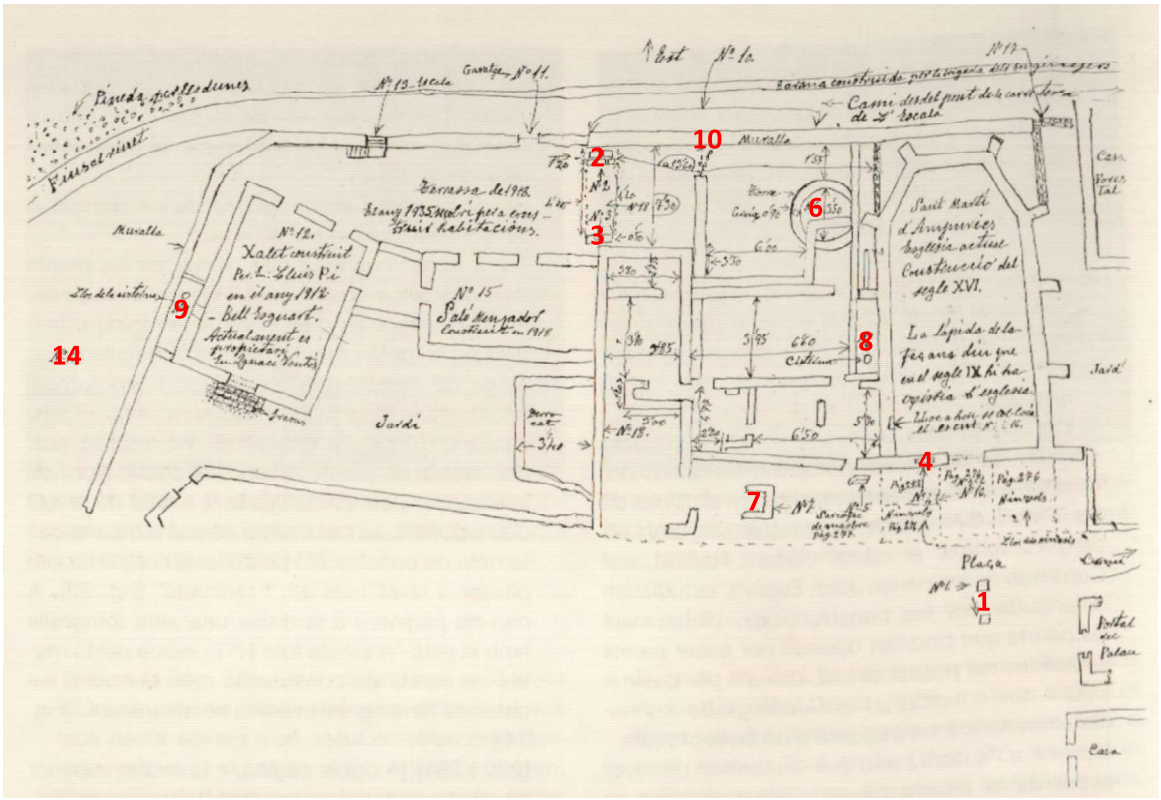

a. Croquis de Sant Marti d'Empuries avec interventions réalisées depuis 1908, in Gandia 1936, p. 280-281.
1 : Deux sondages creusés par E. Gandia en 1908
2 : Mur sud/nord construit en bloc de grès du même type que le bloc aux sphinx
3 : Mur médiéval sud/nord découvert lors du creusement pour l'installation d'un nouveau mur de la « *Bell Esguart* » noté N°18
4 : Linteau d'habitation romaine en calcaire dans partie nord de la façade ouest de l'église
5 : Lieu de découverte du sarcophage incomplet en marbre
6 : Tour circulaire médiévale
7 : Murs d'une salle bâties en pierres avec mortier, époque médiévale
8 : Emplacement du mur construit en pierres, rivets et mortiers et citerne moderne
9 : Emplacement du mur découvert en 1912, probablement médiéval, en pierres et mortier
10 : Mur sud/nord (muraille ?)
14 : Lieu de découverte de l'autel romain et chapiteau ionique signalés en 1924
16 : Lieu de découverte de l'écu

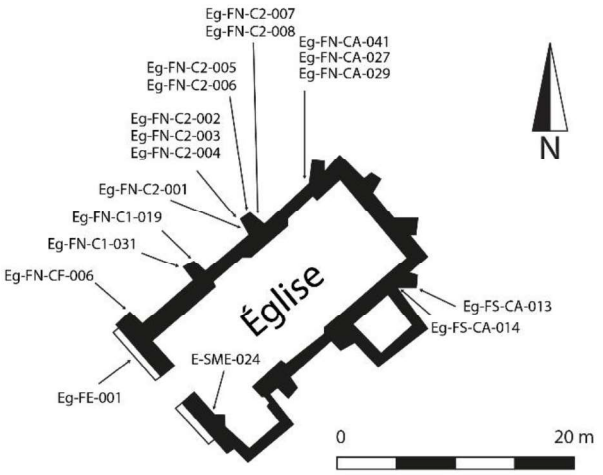

b. *Plan de l'église et des principaux blocs évoqués dans l'étude.*
DAO par R. Martinez

Planche CL



a. *Eg-FN-C1-031, face gauche, vue de l'angle et face droite, photographie personnelle*



b. *Eg-FN-C2-002, face gauche, vue de l'angle et face droite, photographie personnelle*

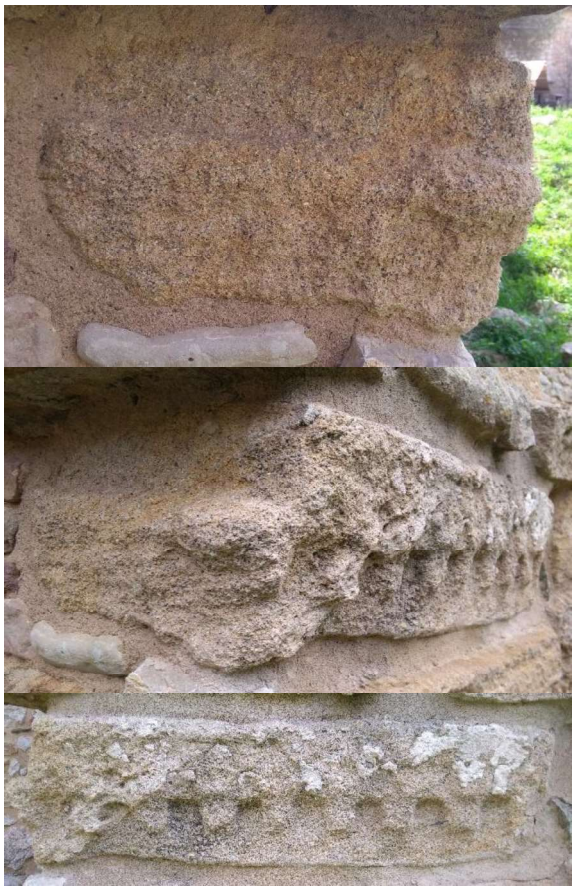

c. *Eg-FN-C2-006, face gauche, vue de l'angle et face droite, photographie personnelle*



d. *Eg-FN-C2-007, avec frise d'oves photographie personnelle*



e. *Eg-FN-CA-041, avec encoches en forme de « L », photographie personnelle*



a. *Eg-FN-CA-021, avec entailles horizontales (tores ?), photographie personnelle*



b. *Eg-FN-CA-017, avec entaille horizontale, photographie personnelle*



c. *Eg-FN-C2-005, avec entaille horizontale, photographie personnelle*



d. *Eg-FN-CA-027, avec entailles verticales parallèles, photographie personnelle*



e. *Eg-FN-CA-029, avec encoche verticale, photographie personnelle*



f. *Eg-FN-C1-005, avec entailles verticale et horizontale, photographie personnelle*



g. *Eg-FN-MD-019, avec entaille verticale, photographie personnelle*

Planche CLII



a. *Eg-FN-CA-028, avec trous alignés, photographie personnelle*



b. *Eg-FN-MD-032, avec trous, photographie personnelle*



c. *Eg-FN-MG-003, avec trous alignés, photographie personnelle*



d. *Eg-FS-MC-006, avec trou central, photographie personnelle*



e. *Eg-FS-C1-005, avec trou, photographie personnelle*

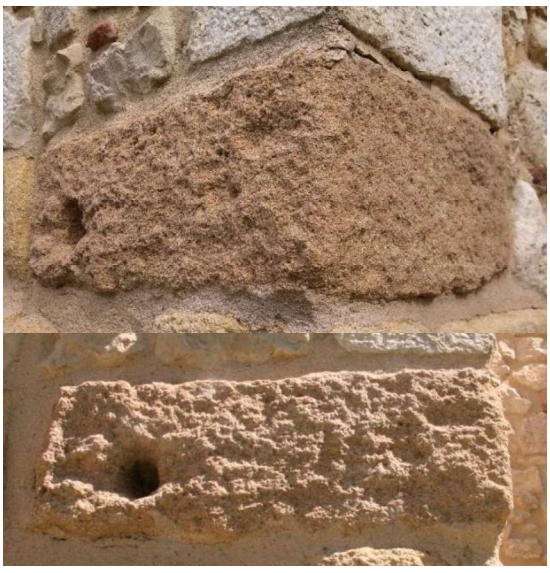

f. *Eg-FN-C2-003, avec trou, photographie personnelle*



a. *Eg-FE-001, possible linteau d'une maison romaine, photographie personnelle*



b. *Eg-FS-CA-013, avec trou, photographie personnelle*



c. *Eg-FS-C2-004, avec trou, photographie personnelle*



d. *Eg-FS-C1-007, avec deux trous alignés, photographie personnelle*

Planche CLIV

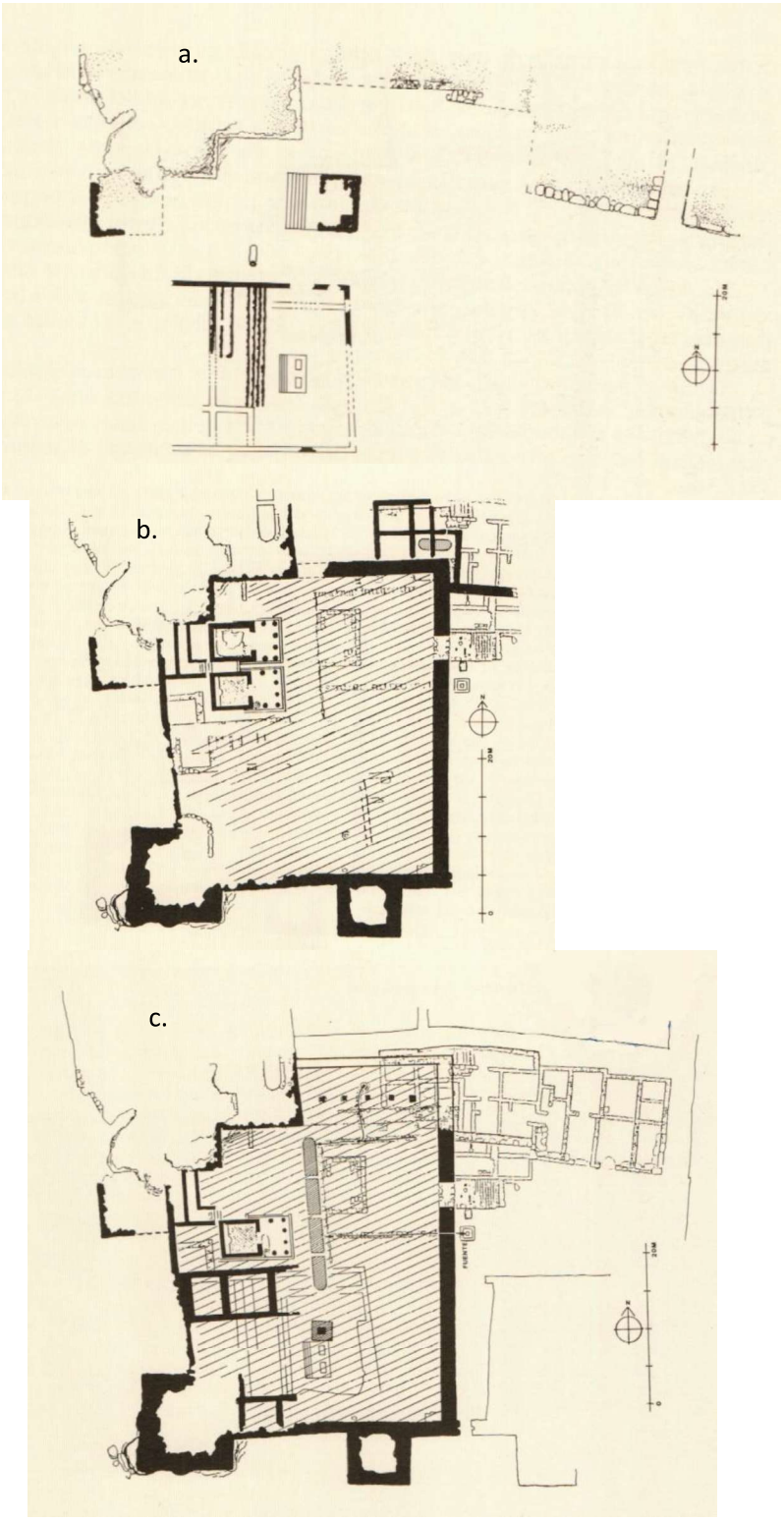

Évolution du sanctuaire méridional de l'ouest selon R. Mar et J. Ruiz de Arbulo. ***a.*** *Phase 1 (IVe s. av. J.-C.) ;* ***b.*** *Phase 2 (IIIe s. av. J.-C.) ;* ***c.*** *Phase 3 (Ier s. av. J.-C.), in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 175, 177, 179*

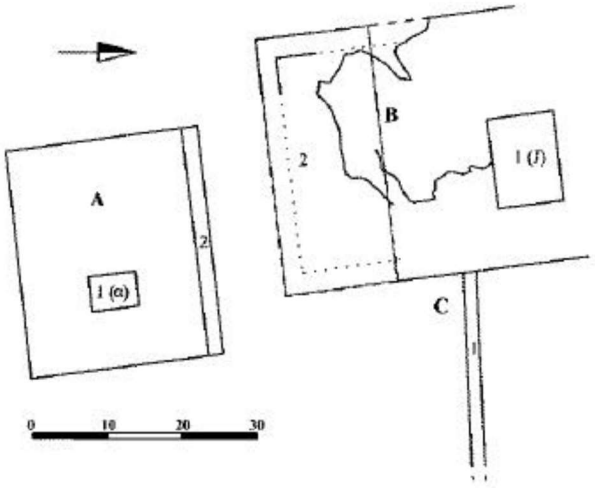

a. *Restitution du sanctuaire suburbain et versant méridional de l'acropole au Ve s. av. J.-C. selon X. Dupré, in Dupré 2005, p. 105*

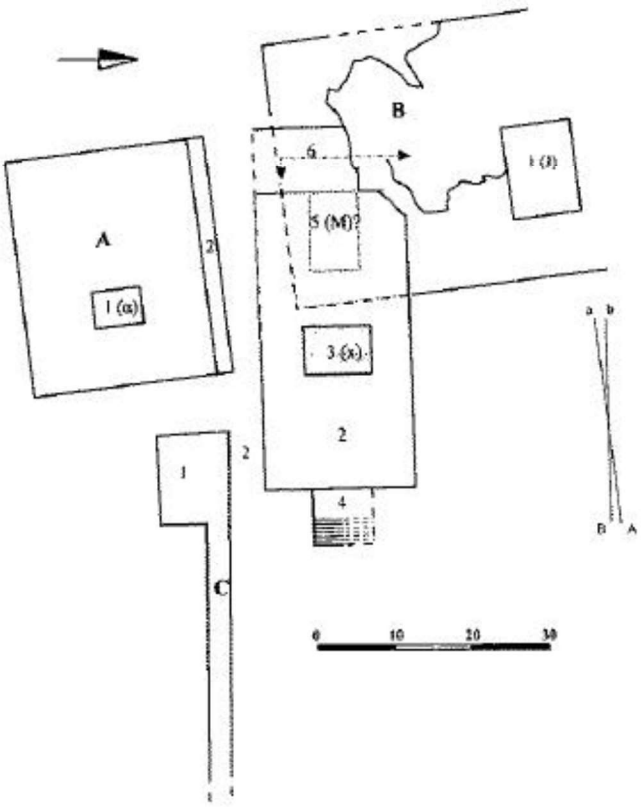

b. *Reconstitution du sanctuaire suburbain et versant méridional de l'acropole au IVe s. av. J.-C. selon X. Dupré, in Dupré 2005, p. 106*

Planche CLVI

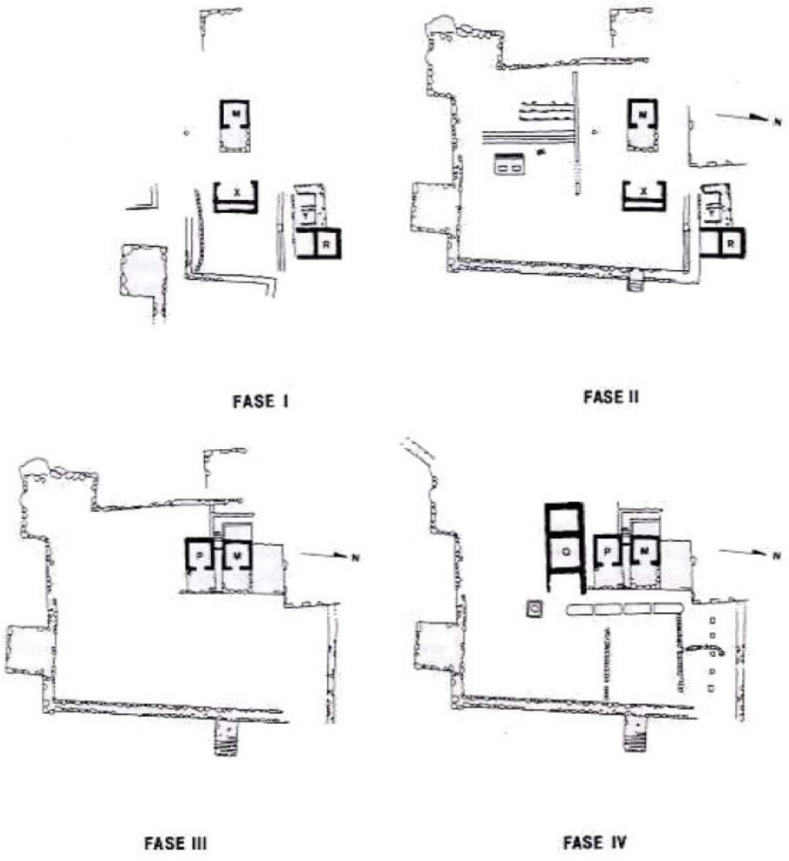

a. *Phases du sanctuaire méridional selon E. Sanmarti-Greco (avant 1988), in Sanmartí-Grego et al. 1990, p. 137*

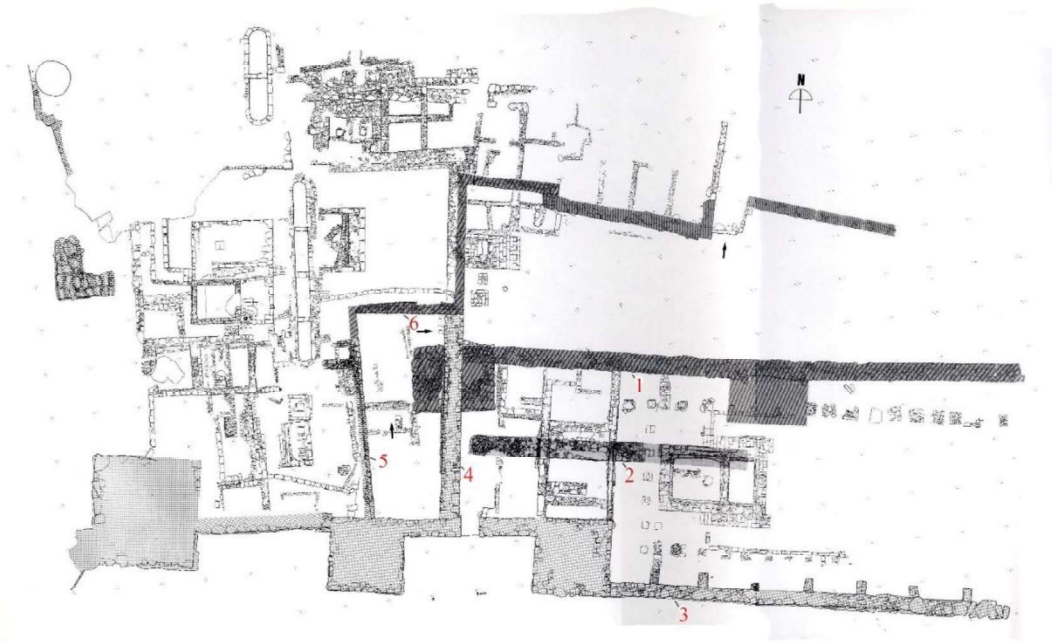

a. *Plan du secteur méridional avec séquence des murs défensifs, in Sanmartí-Grego et al. 1992, p. 101*



a. Secteur méridional de la Néapolis, in Instagram MAC-Empúries



***b.** Entrée sud de la Néapolis, in Instagram MAC-Empúries*

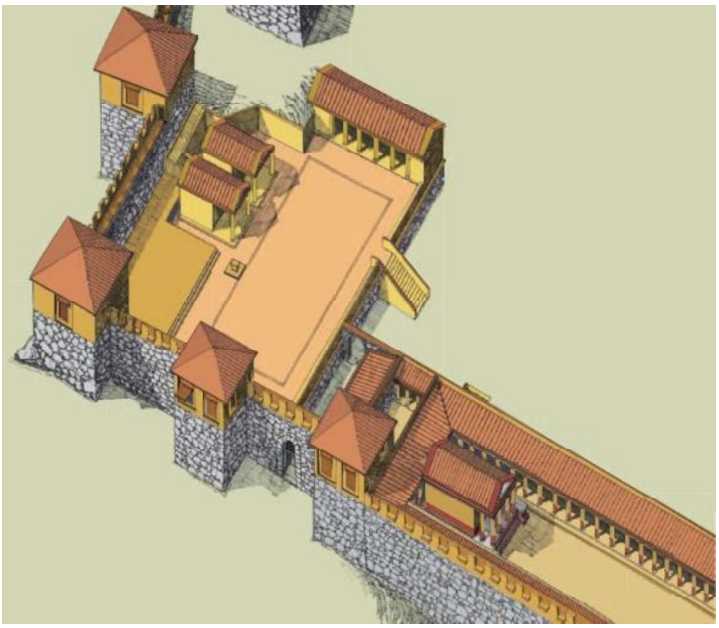

***c.** Proposition de restitution des sanctuaires du secteur sacré méridional, après les réformes des IIe-Ier s. av. J.-C., in Santos, Sourisseau 2011, p. 250*

Planche CLVIII

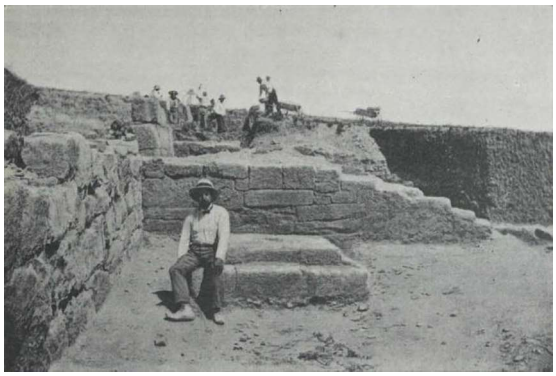

a. *Escalier et piédestal du sanctuaire en cours de fouilles, in Puig i Cadafalch 1909a, p. 169*



b. *Sanctuaire d'Asclépios en cours de fouilles par E. Gandia, Instagram MAC-Empúries*



c. *Figurine de lion ailé, près de la fortification méridionale, in Gandia 1909, p. 30*



d. *Citerne en cours de fouilles, site du MAC-Empúries*



e. *Mur oriental du Temple M et citerne, en cours de fouilles, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 307*



f. *Autel jumeau, cours de fouilles, in Paris 1921, Pl. XXV*



g. *Temple de Sarapis en cours de fouilles, in Puig i Cadafalch 1911, p. 708*

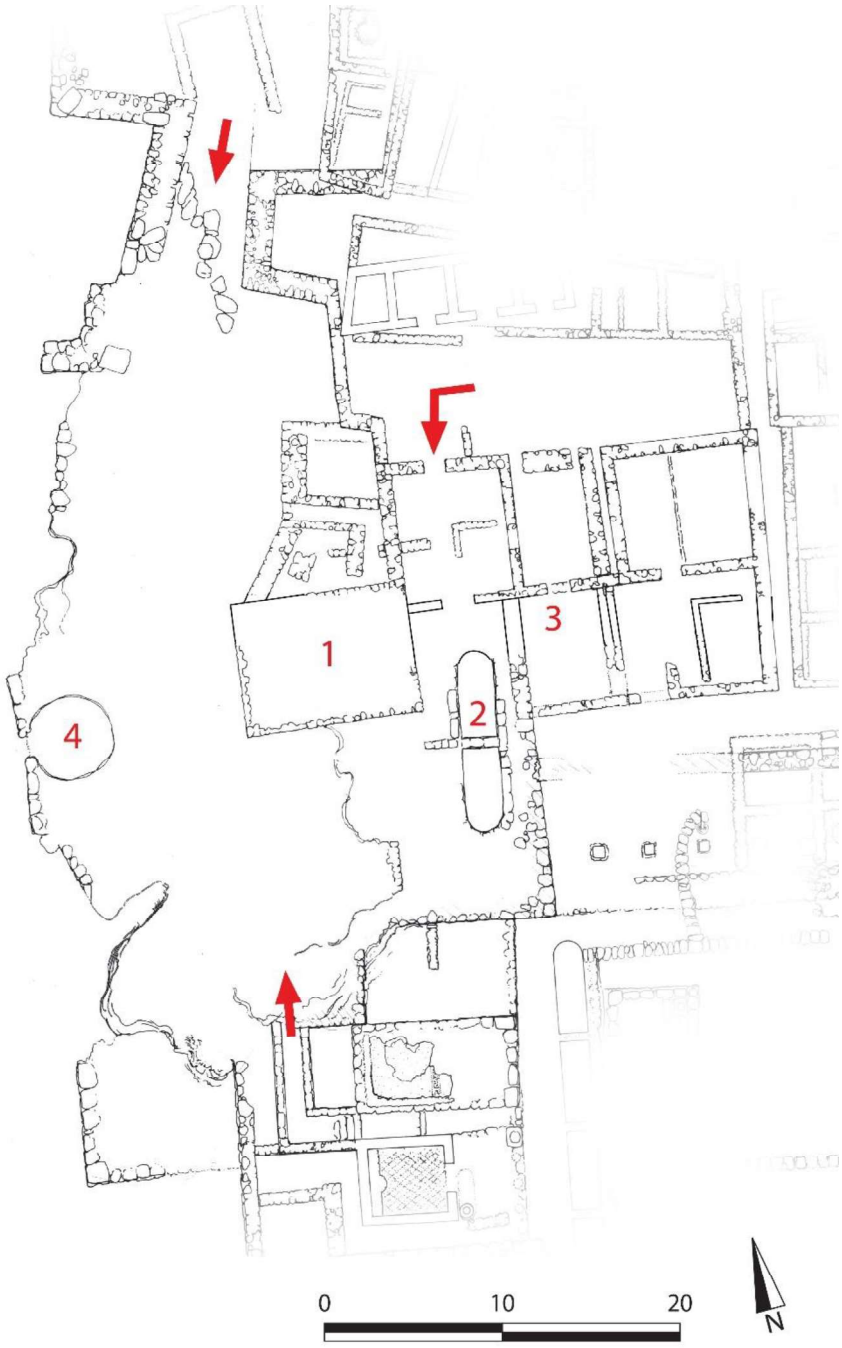

a. *Planimétrie du sanctuaire méridional de l'Ouest, fond de carte R. Mar*
1 : "Tempe J" ; 2 : Citerne de l'acropole (cisterna 2)
3 : Filtre à amphores (filtres 601) et pièces annexes ; 4 : four à chaux ; flèches : voies d'accès

Planche CLX



a. *Structures superposées de la Torre Atalaya, in Almagro Basch 1945, p. 75*

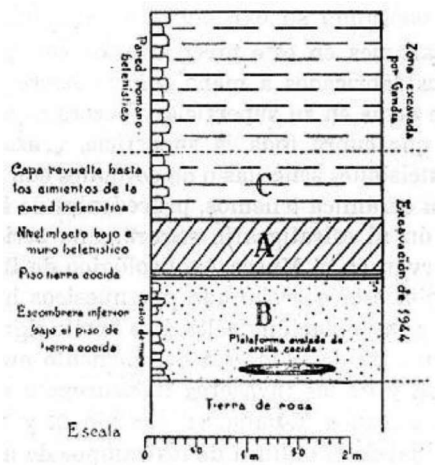

b. *Coupe stratigraphique à côté de la Torre Atalaya, 1943, in Almagro Basch 1945, p. 65*



c. *Vase à embouchure à soufflet, Couche B de l'acropole, in Almagro Basch 1945, p. 15*

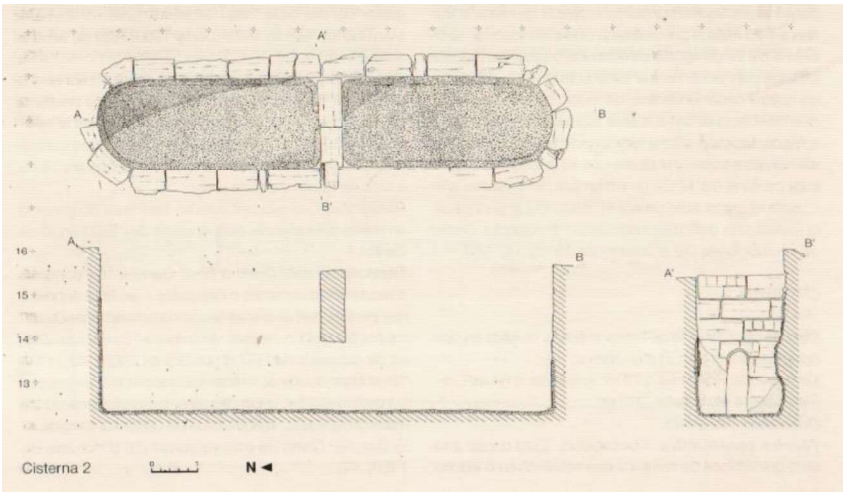

d. *Plan de la citerne de l'acropole, in Burés 1998, p. 280*



e. *Dessin d'un vase en cuivre, citerne de l'acropole, in Gandia 1908b, p. 60*

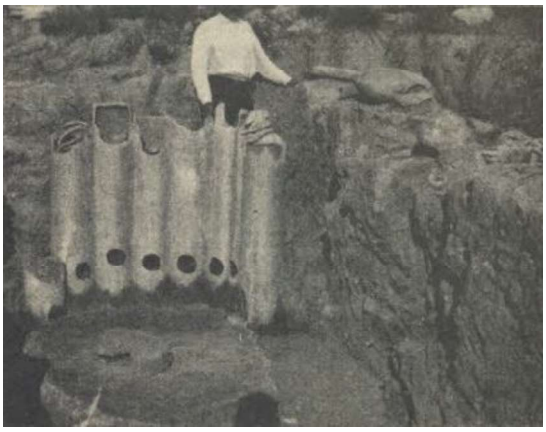

a. *Filtre à amphores lors de sa découverte in Puig i Cadafalch 1911, p. 707*



b. *Figurine en terre cuite, lampe avec relief et fragment de marbre gris, zone du filtre à amphore, in Gandia 1909, p. 63-64*

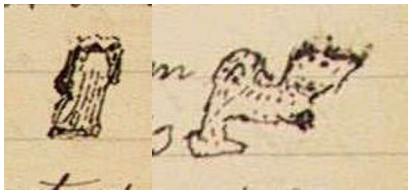

c. *Fragment de tanagra humain et petit chien en terre cuite, zone du filtre à amphore, in Gandia, 1910, p. 93 et 113*

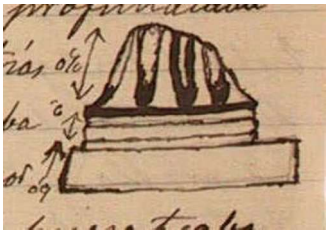

d. *Base de colonne en terre cuite, Limite nord du sanctuaire, Carnet de fouille de Gandia, 1910, p 156*

Planche CLXII



a. *Planimétrie du sanctuaire méridional de l'Ouest, fond de carte R. Mar*

1 : Autel jumeau ; 2 : Petit autel votif ; 3 : Gradins occidentaux ; 4 : « Bases au sud de l'escalier ; 5 : Escalier d'accès à la terrasse ; 6 : Autel x ; 7 : Piédestal ; 8 : Temple M ; 9 : Temple P ; 10 : Couloir d'accès à l'acropole ; 11 : Pièces à l'ouest du Temple P ; 12 : Temple C ; 13 : Autel du Temple C ; 14 : Temple R ; 15 : Puits-citerne (pou 101 et cisterna 42) ; 16 : Canalisation de vidange du puits-citerne (conducte 305) ; 17 : Citerne à quatre compartiments (cisterna 1) ; 18 : Conducte 302 ; 19 : Conducte 303 ; 20 : Soi-disant abaton ; 21 : Citerne limite nord (cisterna 36) ; flèches : voies d'accès



a. *Aire du sanctuaire suburbain (vue prise de l'est), in Sanmarti-Grego 1992, p. 29*

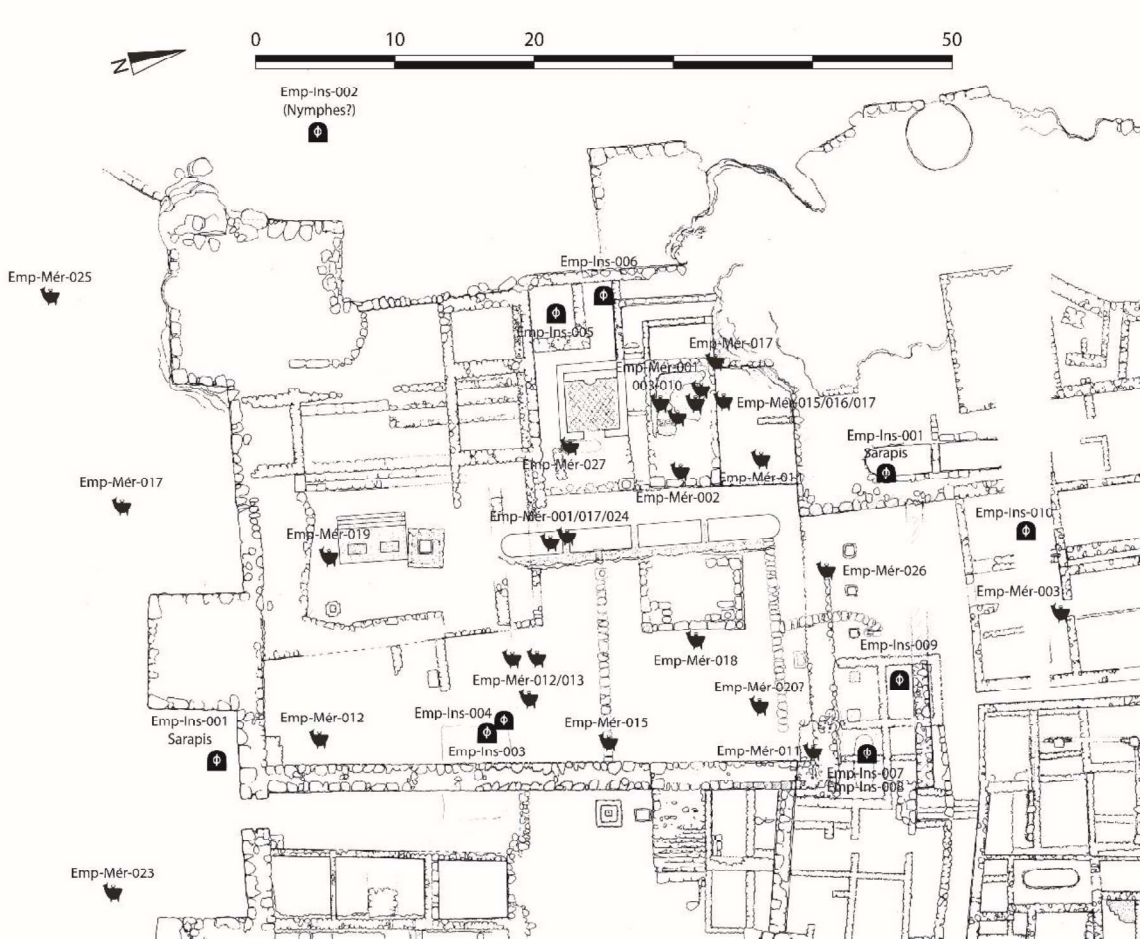

b. *Carte de distribution des inscriptions et éléments remarquables du sanctuaire méridional de l'ouest apparaissant dans le catalogue, fond de carte R. Mar*

Planche CLXIV

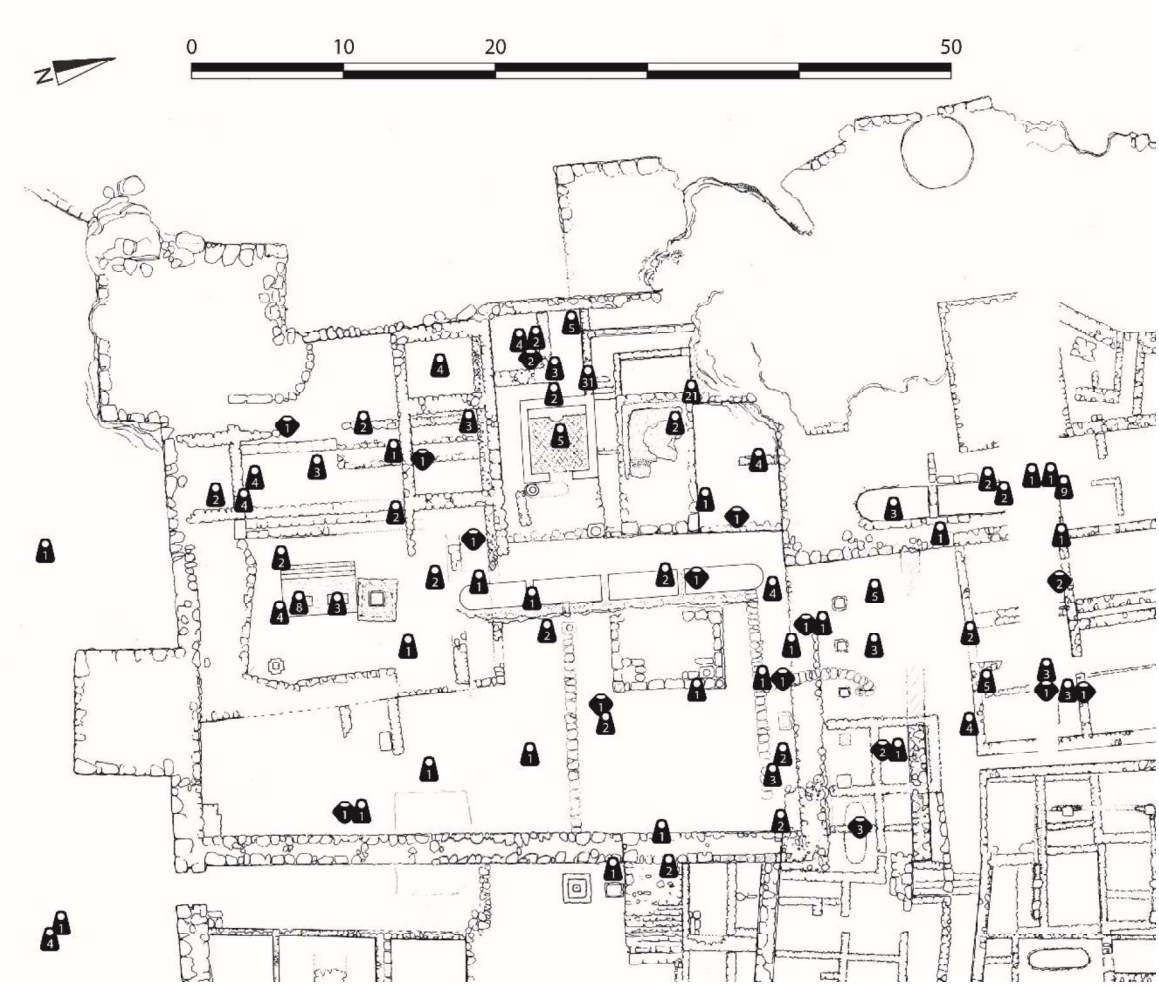

a. *Carte de distribution des fusaïoles et pesons trouvés par E. Gandia dans le sanctuaire méridional, fond de carte R. Mar*

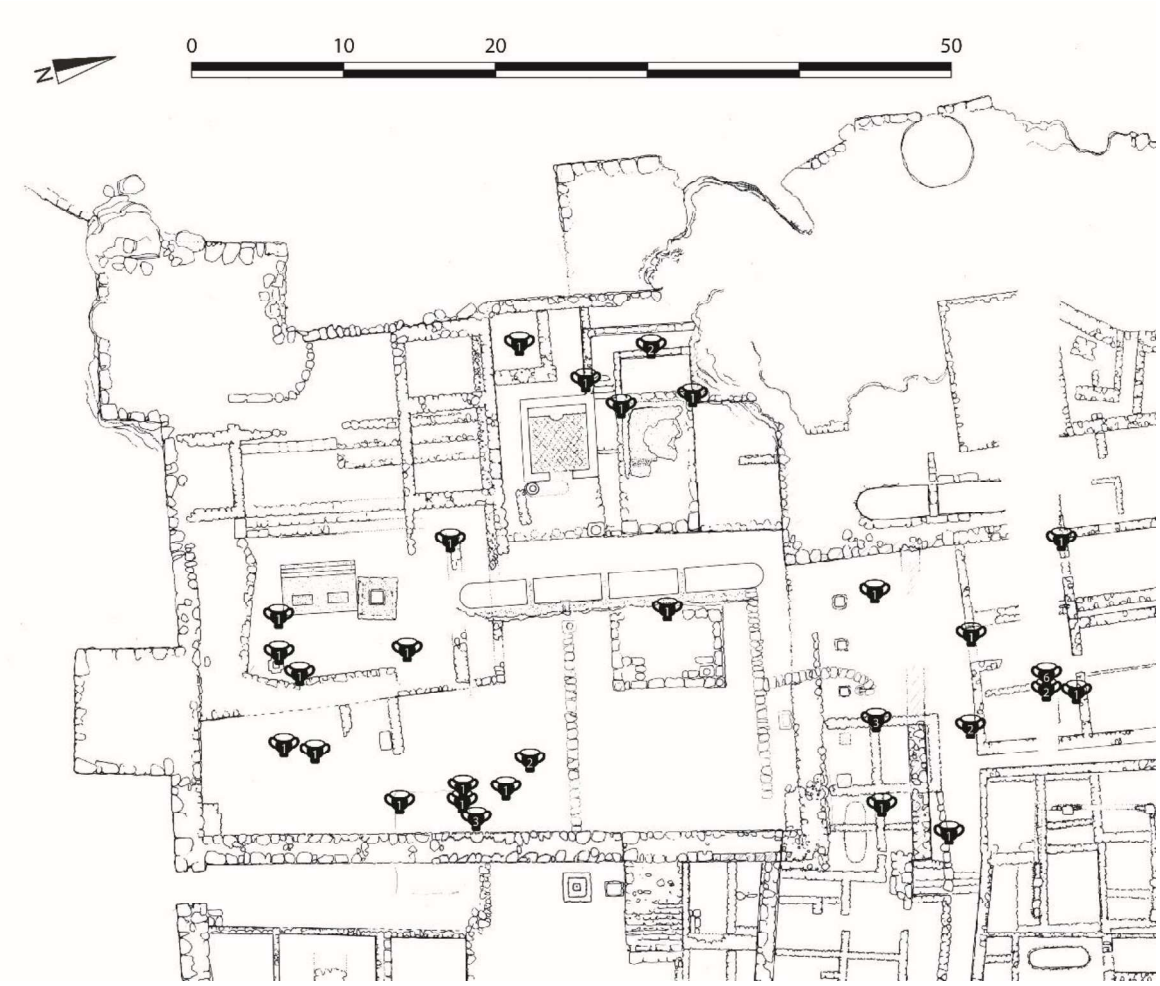

a. *Carte de distribution des vases miniatures trouvés par E. Gandia dans le sanctuaire méridional, fond de carte R. Mar*

Planche CLXVI



a. *Autel jumeau (premier plan) et autel du Temple C (second plan, à gauche), vue de l'ouest, site du MAC d'Empúries*

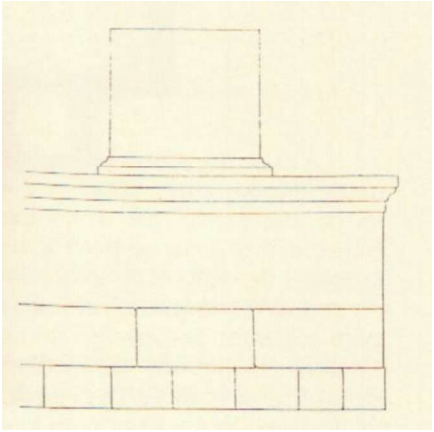

b. *Plan du profil de l'autel jumeau, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 175*



c. *Autel piédestal dans l'enceinte du double autel, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 316*

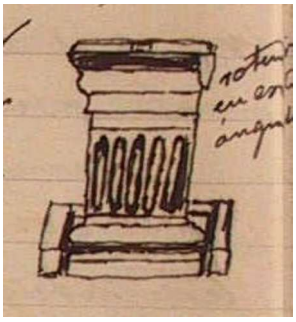

d. *Piédestal-pilastre avec cannelures, Carnet de fouille de Gandia, 1910, p. 22*



e. *Escalier et structure à l'ouest de l'autel x, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 316*

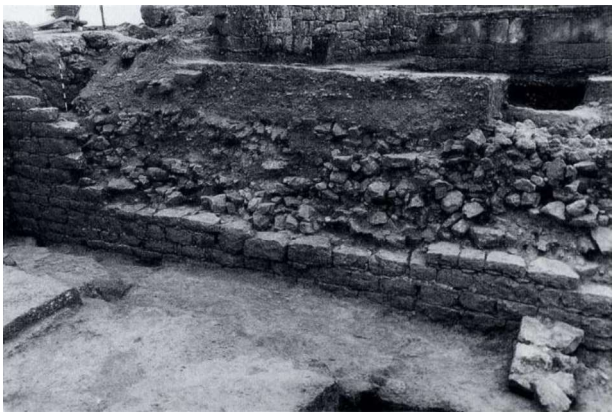

f. *Mur 5 (mur oriental du temenos de l'autel jumeau) dans sa zone de contact avec la tour du IIe s., 1989, in Sanmartí-Grego et al. 1992, Taf. 10*



a. *Antéfixes et éléments d'acrotères in situ, 1990, in Sanmartí-Grego et al.*



b. *Vue depuis l'est des vestiges sous la fondation du Temple M, 1989, in Sanmartí-Grego et al. 1992, Taf. 12*

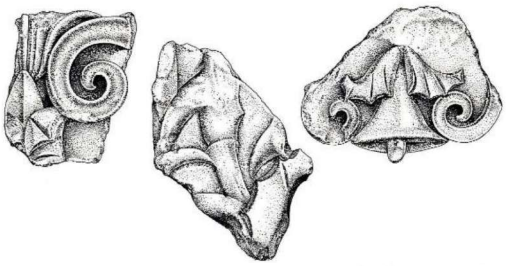

c. *Différents fragments de l'acrotère central, in Sanmarti-Grego et al. 1992, p. 107*



d. *Photographie du fragment de l'acrotère central découvert par E. Gandia en 1911, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 314*

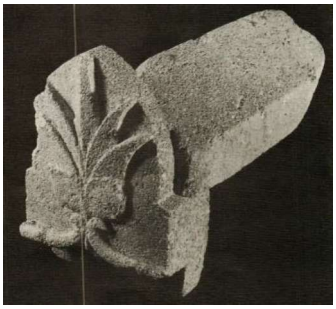

e. *Détail de l'articulation de l'antéfixe avec la toiture, in Sanmartí-Grego 1992, p. 32*

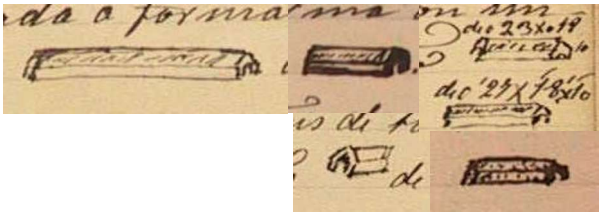

f. *Pierres travaillées en forme de tuile, possibles kalyptères, in Gandia 1909, p. 37, 117, 122 et 148*



g. *Probable kalyptère de 0,54 m de long, citerne méridionale, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 313*

Planche CLXVIII



a. *Vue frontale de l'autel x du IVe s. av. J.-C., in Olmos Benlloch 2009-2011, p. 134*



b. *Autel x et piédestal, vue du sud, in Instagram MAC-Empúries*



c. *Piédestal et autel x au second plan, fouilles E. Gandia, site du MAC d'Empúries*

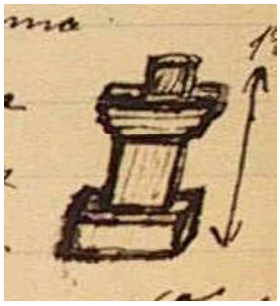

d. *Piédestal, sud de l'autel x, in Gandia 1909, p. 103*

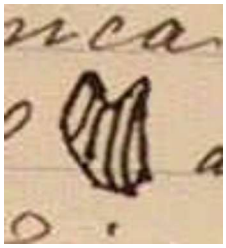

e. *Fragment de figurine en terre cuite, sud de l'autel x, in Gandia 1910, p. 54*



a. *Vue des Temples M et P, in Instagram MAC-Empúries*

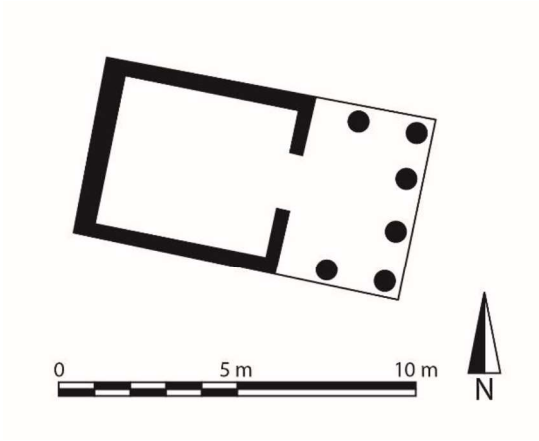

b. *Plan du Temple M, DAO par R. Martinez*

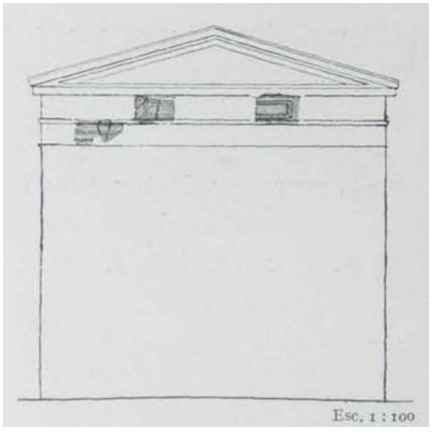

c. *Essai de restitution du fronton d'un édifice avec plaques en marbre retrouvées, in Puig i Cadafalch 1913a, p. 310*



d. *Temple M vue de l'est, in Instagram MAC-Empúries*

Planche CLXX



a. *Temple M, vu du nord, photographie personnelle*



b. *Probable bloc en remploi présentant un décor de moulures et de denticules, photographie personnelle*

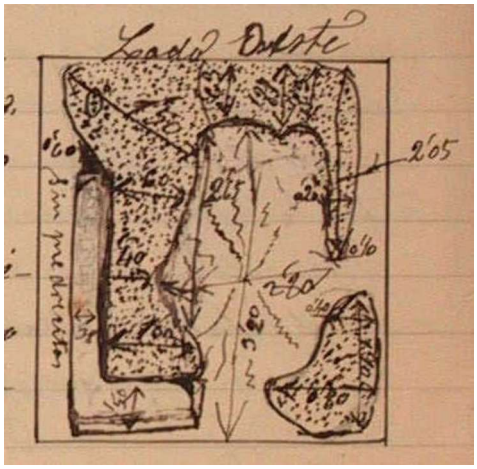

c. *Mosaïque du Temple M au moment de sa découverte, in Gandia 1909, p. 148*



d. *Temple M, vue zénithale, in Instagram MAC-Empúries*



e. *Secteur méridional en 1983, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 181*

Planche CLXXI

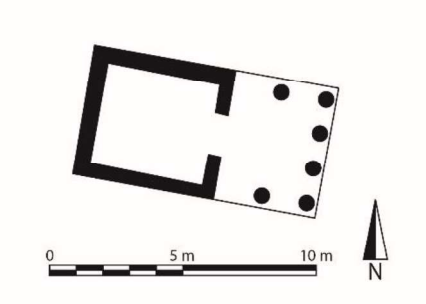

a. *Plan du Temple P, DAO par R. Martinez*



b. *Temple P et temple M, in Instagram, MAC-Empuries*

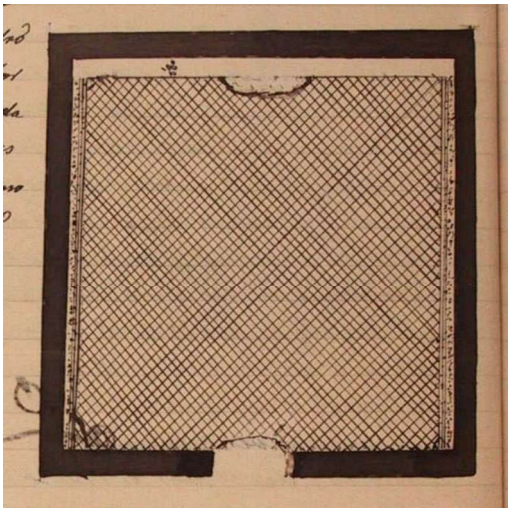

c. *Pavement de mosaïque romaine en tesselles blanches, Temple P, Gandia, 1909, p. 160*



d. *Bassin mouluré, temple P, in Gandia 1910, p. 37*



e. *Pièces à l'arrière du Temple P, Instagram MAC-Empuries*

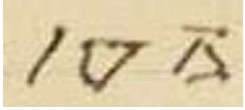

f. *Marques sur tessons de céramique campanienne, Pièces à l'ouest du Temple P, Gandia 1910, p. 45*

Planche CLXXII

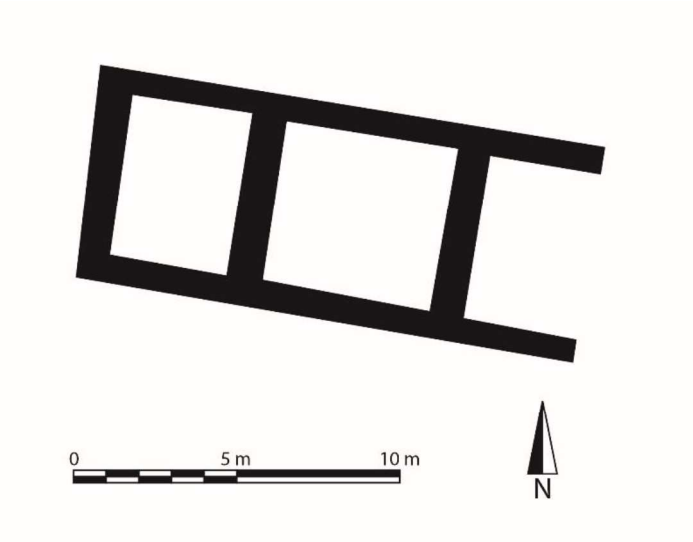

a. *Plan du Temple C, DAO par R. Martinez*

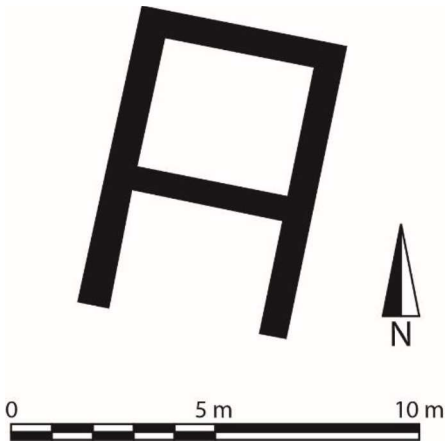

b. *Plan du Temple R, DAO par R. Martinez*

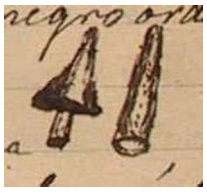

c. *Pointes de lance de fer, Temple R, Gandia 1910, p. 152*

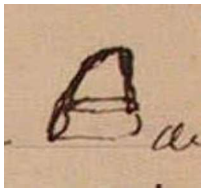

d. *Fragment de pierre calcaire circulaire avec moulures, Temple R, Gandia 1910, p. 120*



e. *Bloc en grès avec fente, Temple R, Gandia 1910, p. 121*

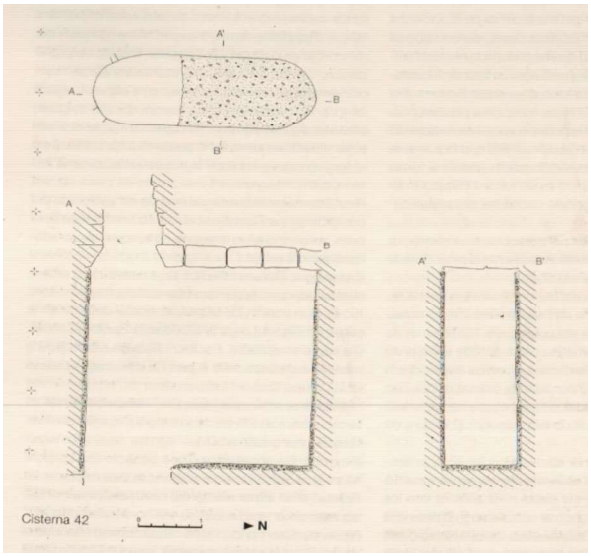

a. *Planimétrie de la Cisterna 42, in Burés 1998, p. 282*

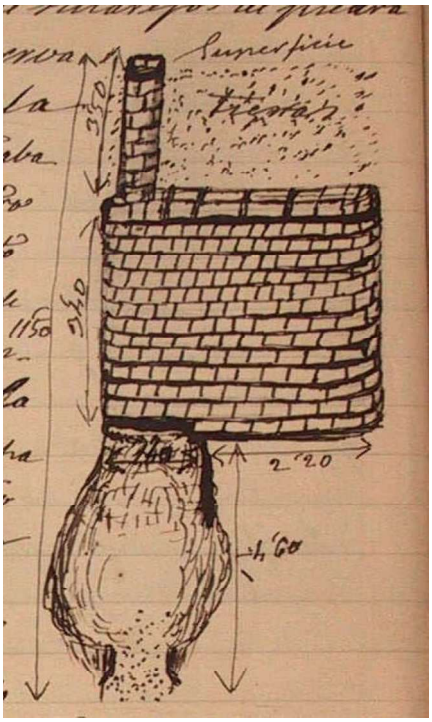

b. *Puits du temple P, in Gandia 1909, p. 158*



c. *Conducte 305, d'après Sanmartí-Grego et al. 1992, Taf. 11*

Planche CLXXIV



a. *Citerne méridionale et autel x, vue du sud, Instagram MAC-Empuries*

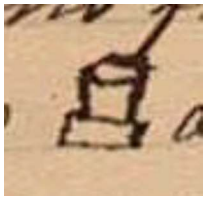

b. *Piédestal en grès, citerne méridionale, Gandia 1909, p. 116*

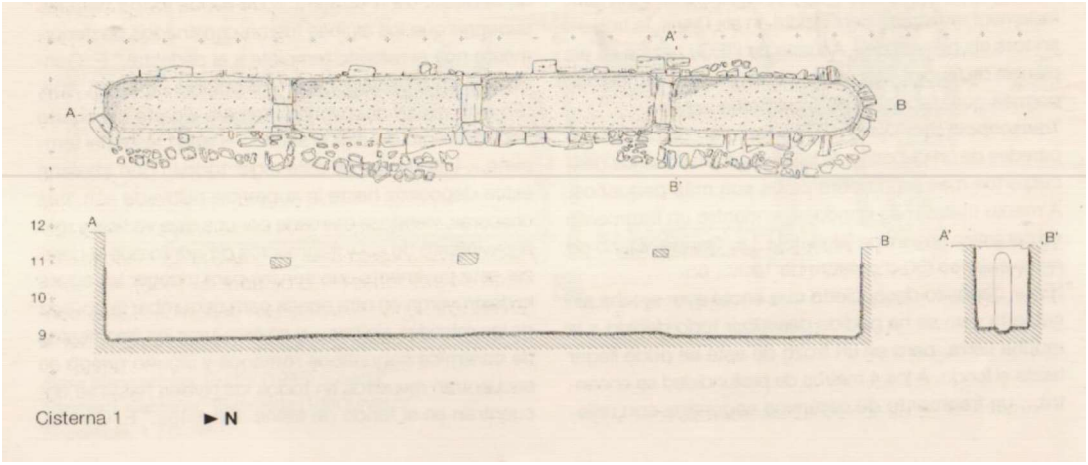

c. *Planimétrie de la Cisterna 1, in Burés 1998, p. 278*



d. *Fragment de relief avec griffe, limite nord du sanctuaire, in Gandia 1910, p 95*

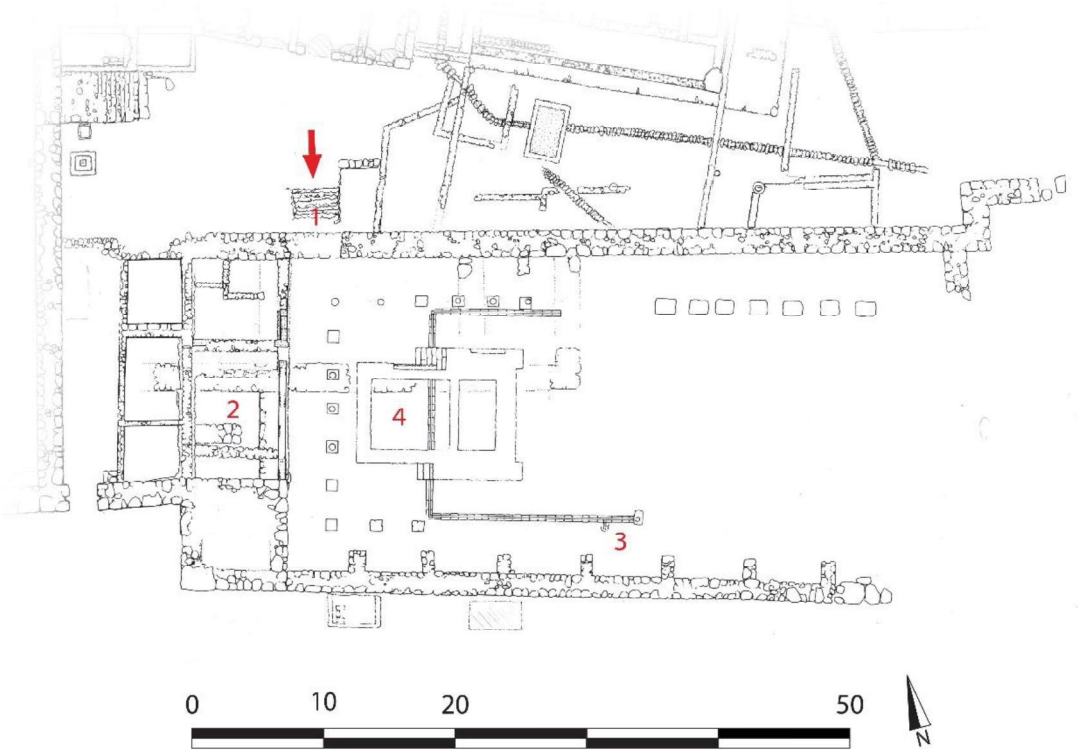

a. *Planimétrie du sanctuaire de la terrasse inférieure, fond de carte R. Mar*
1 : Escalier d'accès ; 2 : Bâtiment de l'ouest ; 3 : canal du portique (conducte 304) et possible bassin ; flèches : voies d'accès



b. *Soi-disant Serapeion, in Instagram MAC-Empúries*

Planche CLXXVI

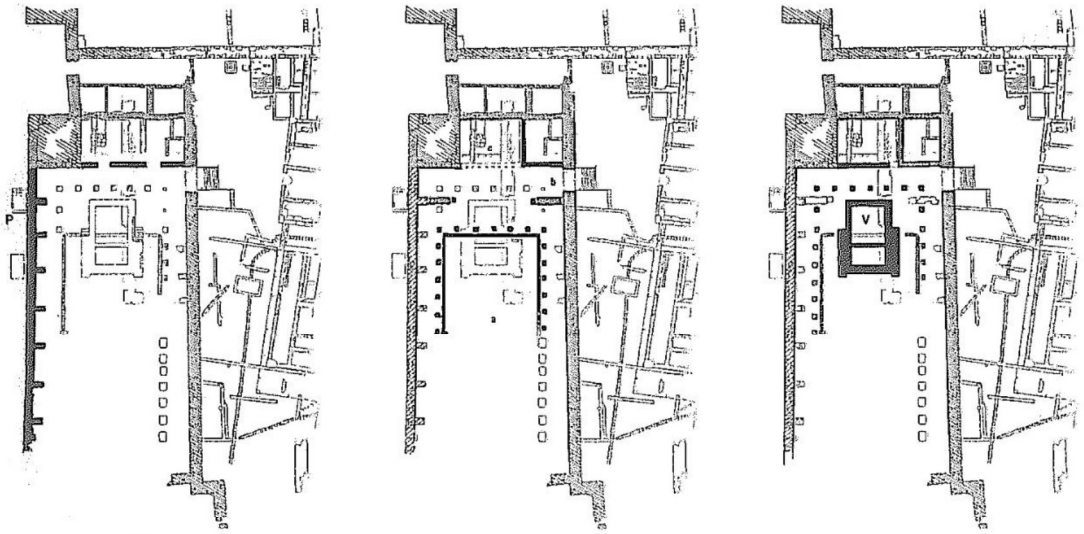

a. *Évolution architectonique de la terrasse inférieure, Phase I, II, III, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 287*

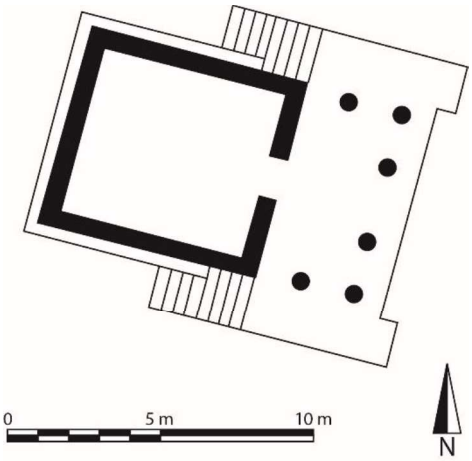

b. *Plan du Temple C, DAO par R. Martinez*

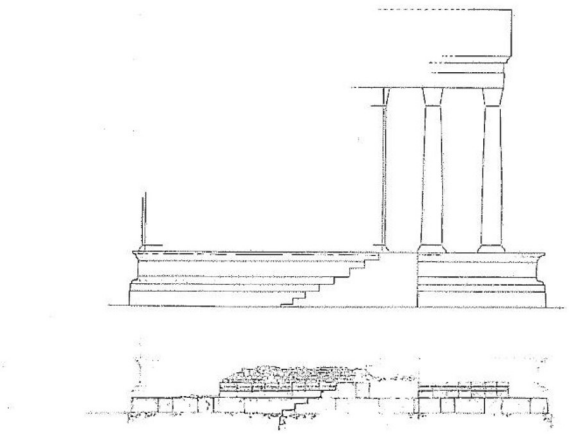

c. *Vestiges et restitution de l'élévation du Temple V, in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 291*



a. *Reconstitution idéale de la sculpture en tant qu'Asclépios par M. Almagro Basch et E. Kukahn, in Almagro Basch, Kukahn 1958*



b*. Reconstitution de la statue en tant que Sarapis par D. Vivó, in Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 106*



c. *Extraction de la statue d'Asclépios après sa découverte, in Ruiz de Arbulo, Vivó 2008a, p. 76*



d. *Tête de la statue avec entaille rectangulaire, in Ruiz de Arbulo et Vivo 2008, p. 95*

Planche CLXXVIII

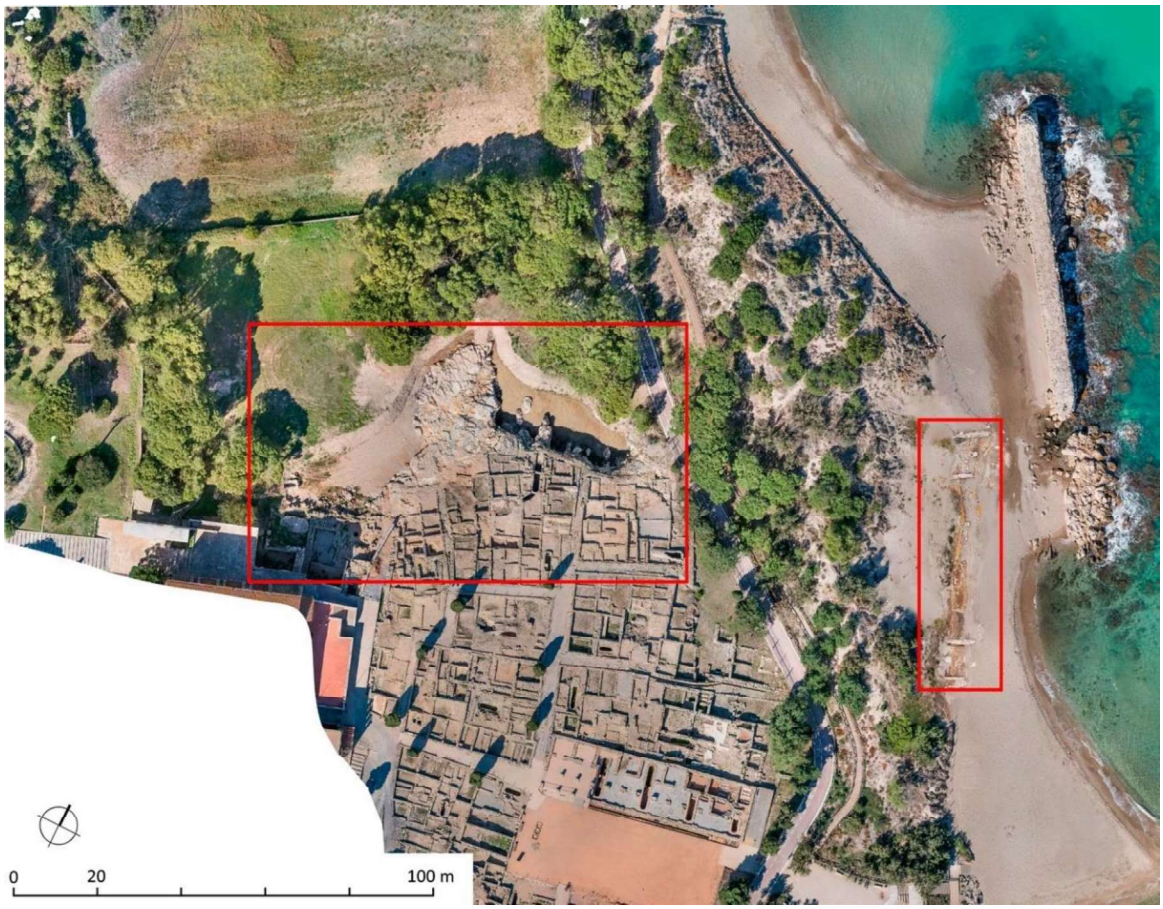

a. *Orthophotographie du secteur nord de la Néapolis, avec secteurs fouillés entre 2018 et 2021, à gauche secteur portuaire, à droite secteur maritime, in Marzoli et al. 2022, p. 198*

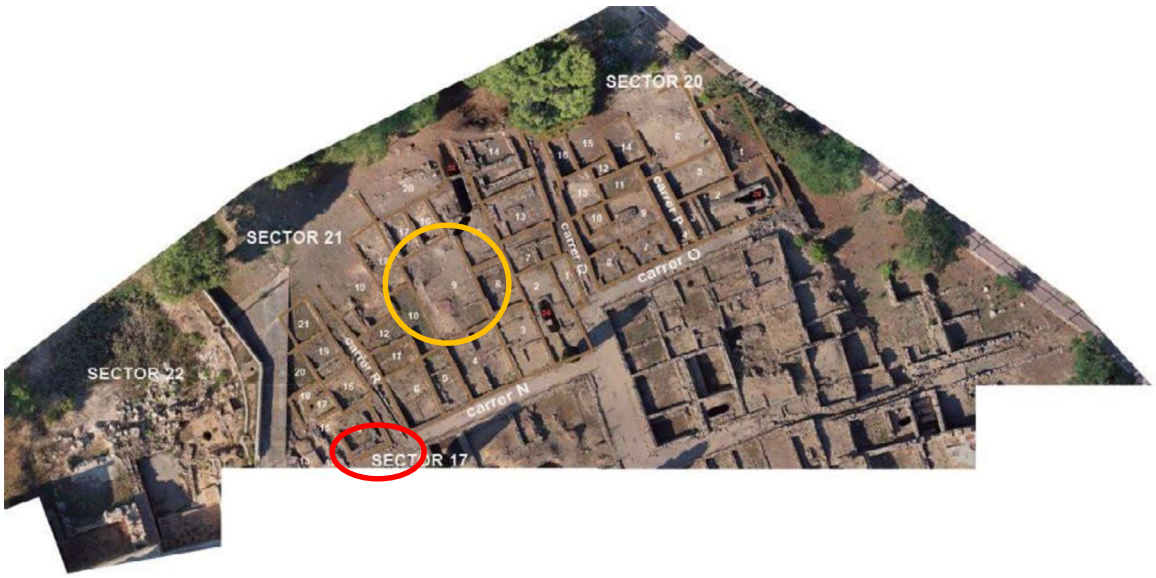

b. *Orthophotographie du secteur nord, avec numérotation des secteurs et des pièces. En rouge, zone de découverte du cratère inscrit (Emp-Ins-012) ; en jaune, possible hestiatorion, d'après Castanyer et al. 2022, p. 103*

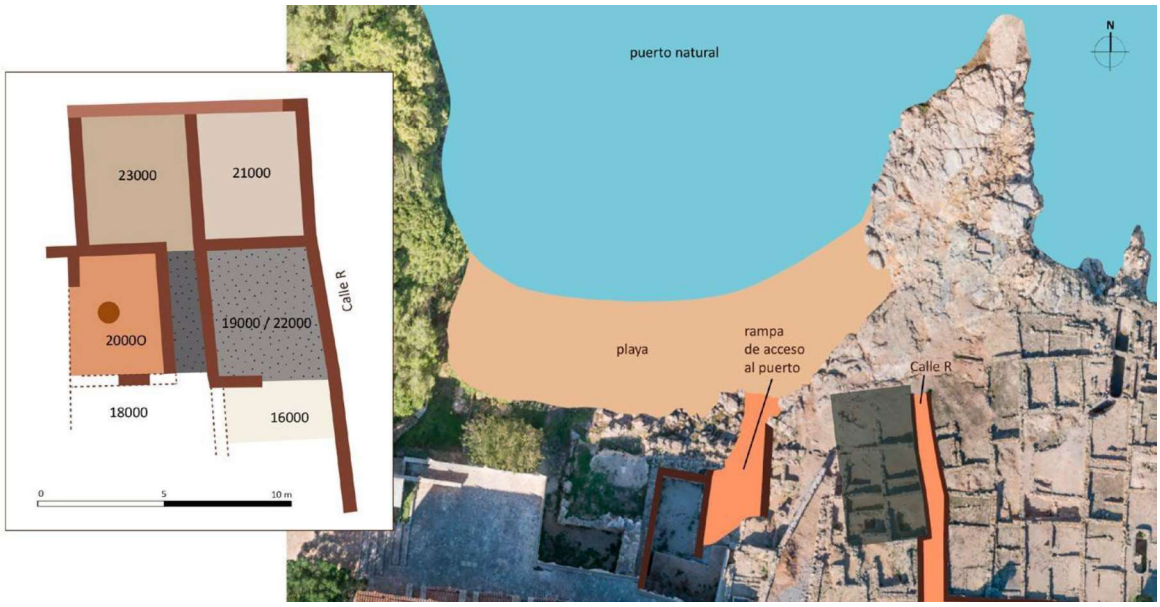

a. *Orthophotographie du secteur N-22 et plan de la maison grecque de la seconde moitié du VIe s. av. J.-C., in Marzoli et al. 2022, p. 272*



b. *Rampe du VIe s. av. J.-C. reliant la zone portuaire à la ville, in Santos et al. 2013, p. 103*



c. *Terrasse surélevée de l'angle nord-ouest de la Néapolis, délimité par le nouveau mur de fortifications, après la fouille des niveaux, in Castanyer et al. 2009-2011, p. 68*



d. *Terrasse surélevée de l'angle nord-ouest de la Néapolis, avant la fouille des niveaux, avec trous de poteaux renforcés par desamas de pierres, in Santos, Sourisseau 2011, p. 248*



e. *Détail du possible autel-foyer, in Santos, Sourisseau 2011, p. 248*

Planche CLXXX



a. *Exemple de dépôt d'offrandes dans l'espace cultuel de la zone portuaire, in Castanyer et al. 2009-2011, p. 69*



b. *Autel type eschara en cours de fouille, 2023, in Instagram MAC-Empúries*



c. *Secteur du sanctuaire portuaire lors des fouilles de 2023, avec autel de type eschara au premier plan et escalier au second plan, Instagram de MAC- Empúries*



d. *Autel de type eschara en cours de fouilles, 2023, Instagram MAC-Empúries*



a. *Pièce 23000 de la maison grecque du VIe s. av. J.-C., avec amphores, possible lieu de stockage, in Marzoli et al. 2022, p. 273*



b. *Dépôt de fragments de pieds de coupe sectionnés, UE-20022, fouilles de 2018, in Marzoli et al. 2022, p. 281*



c. *Détail de l'anse inscrite du cratère, in De Hoz 2014, p. 44*



a. *Espace au sud du carré 9000, avec structure de cuisine, in Marzoli et al. 2022, p. 288*



d. *Accumulation de coquille de coque glauque, in Marzoli et al. 2022, p. 290*

Planche CLXXXII

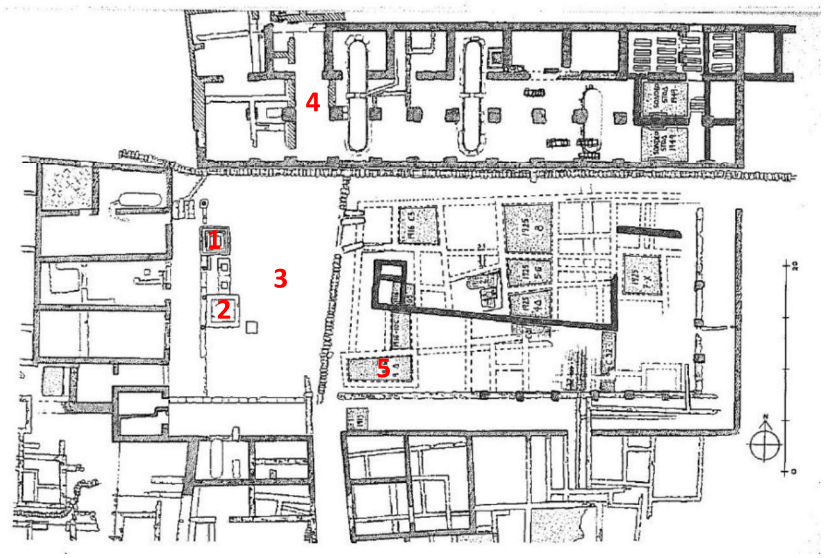

a. *Plan des vestiges de l'agora et indication des principaux sondages stratigraphiques (en noir, structures d'époques paléochrétiennes), in Mar, Ruiz de Arbulo 1993, p. 161*
1 : puits et lieu de découverte de l'inscription à Thémis ; 2 : bases de state ; 3 : possible agora primitive ; 4 : stoa monumentale ; 5 : zone de découverte de l'antéfixe, du thymiaterion et des fragments de tuiles



b. *Agora de la Néapolis vu du ciel, in Instagram MAC-Empúries*

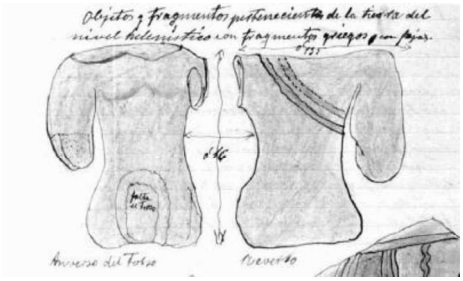

c. *Antéfixe d'homme, agora d'Emporion, dessin de fouille de Gandia, in Dupé 2005, p. 112*

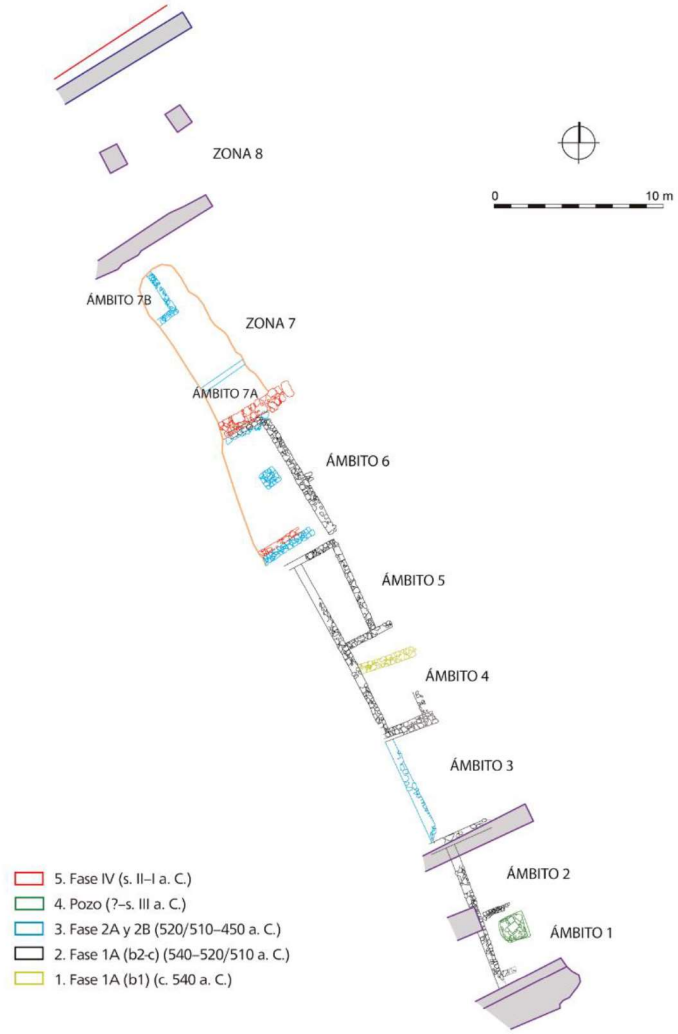

a. *Plan des structures maritimes découvertes entre 2018 et 2019 sur la plage du Moll grec, in Marzoli et al. 2022, p. 200*



b. *Vue générale des constructions maritimes en 2013, in Marzoli et al. 2022, p. 207*

Planche CLXXXIV



a. *Excavations en cours de la plage en 2019, et « moll grec » en arrière-plan, in Marzoli et al. 2022, p. 197*



b. *Photo aérienne de la zone 6 et de la structure centrale de la Phase 2B, in Marzoli et al. 2022, p. 204*

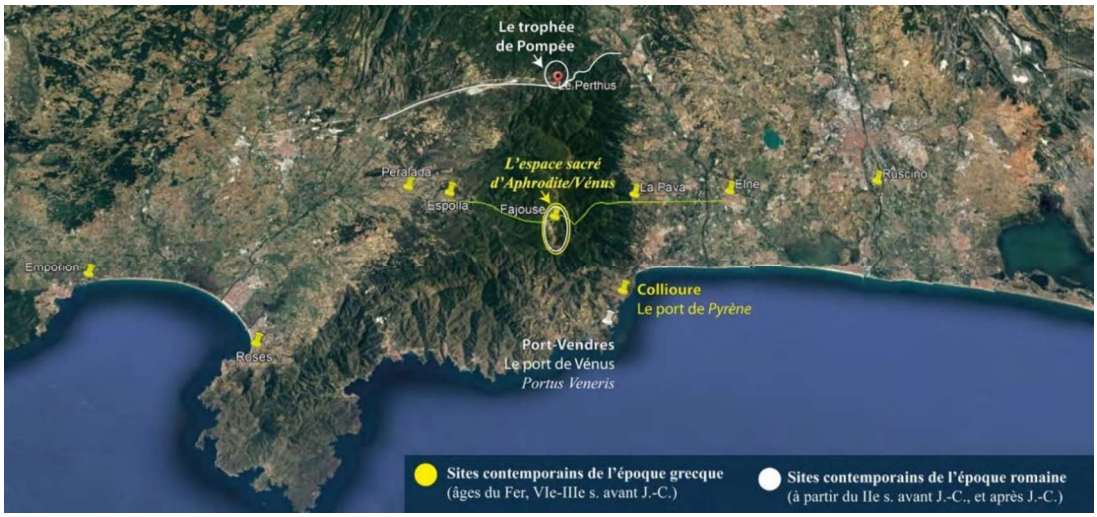

a. *Situation topographique de l'espace sacré d'Aphrodite, in Castellvi, Dunyach 2018, p. 11*

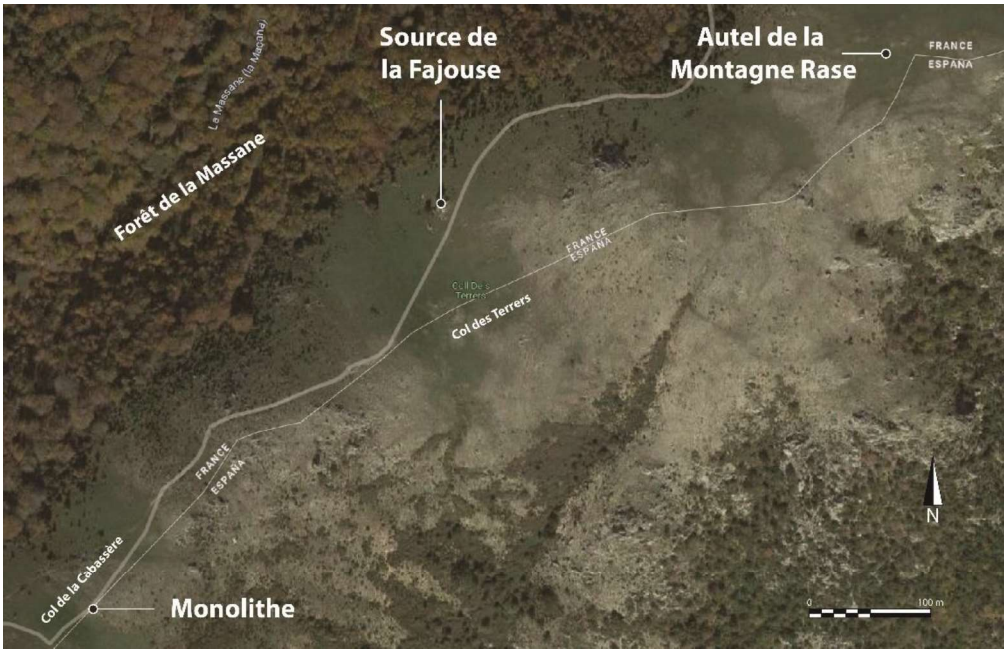

b. *Situation de la Fajouse et de l'autel de la Montagne Rase, DAO par R. Martinez*



c. *Situation environnementale du site (au deuxième plan) sur les crêtes et cols du massif oriental des Pyrénées, d'après Dunyach 2019a, p. 175*

Planche CLXXXVI



a. *Vue des cols et du Puig de la Carbassera depuis le sud-est, côté Espagne, in Dunyach, Roudier 2018, p. 90*

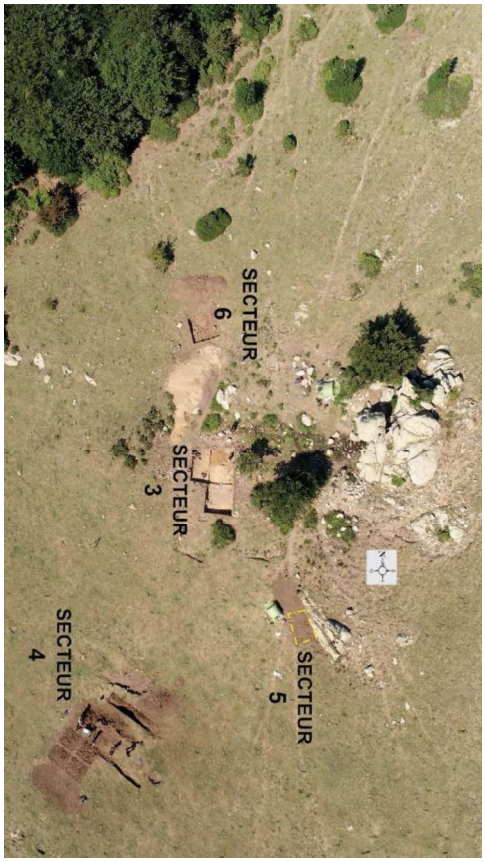

b. *Photographie aérienne du site et des secteurs explorés en 2018, in Dunyach 2018, p. 14*



c. *Vue du rocher-source en cours de fouille, depuis l'ouest, in Dunyach 2019a, p. 175*

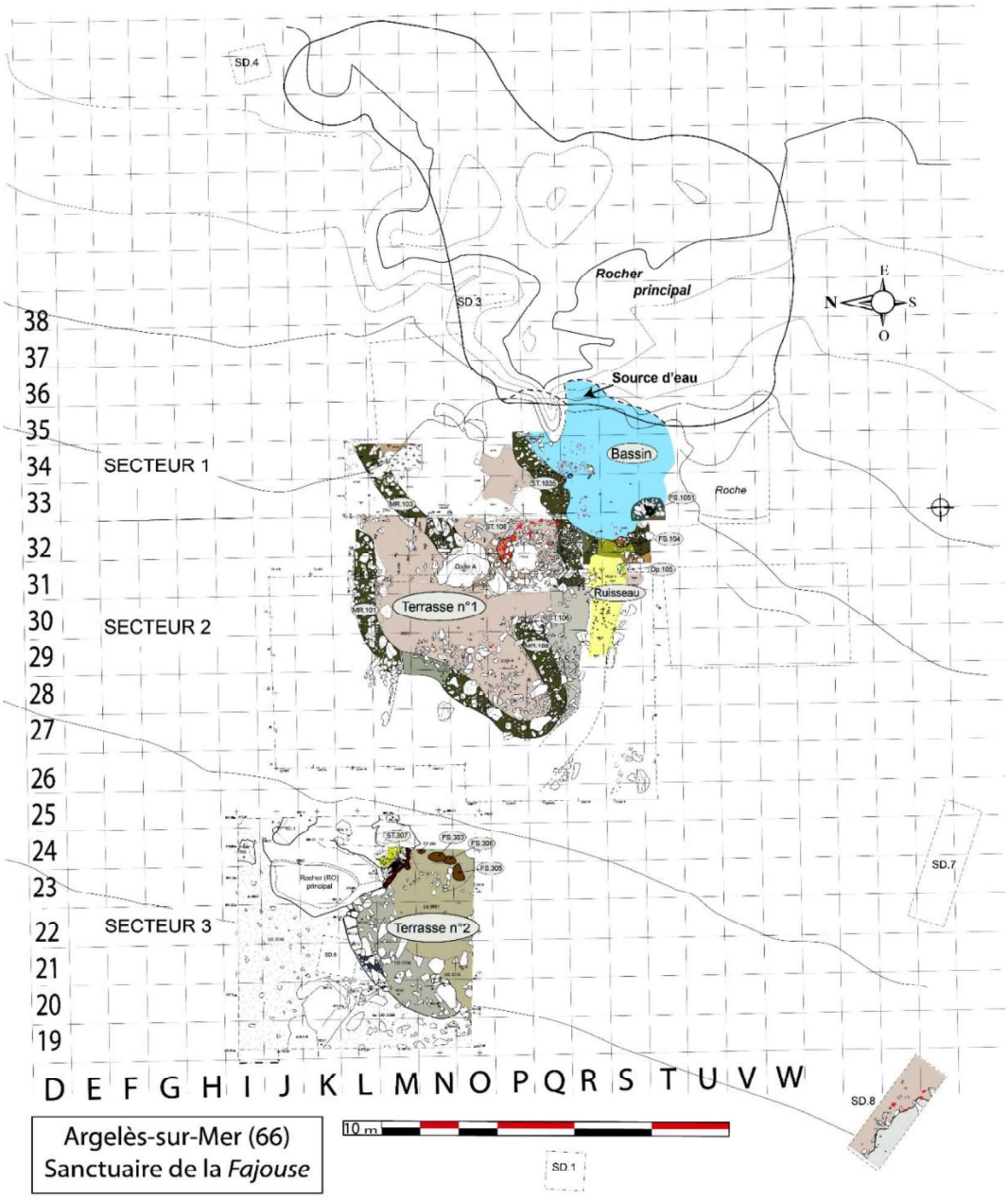

a. *Plan général du site de la Fajouse (fouilles 2012-2014), in Dunyach 2019a, p. 173*

Planche CLXXXVIII

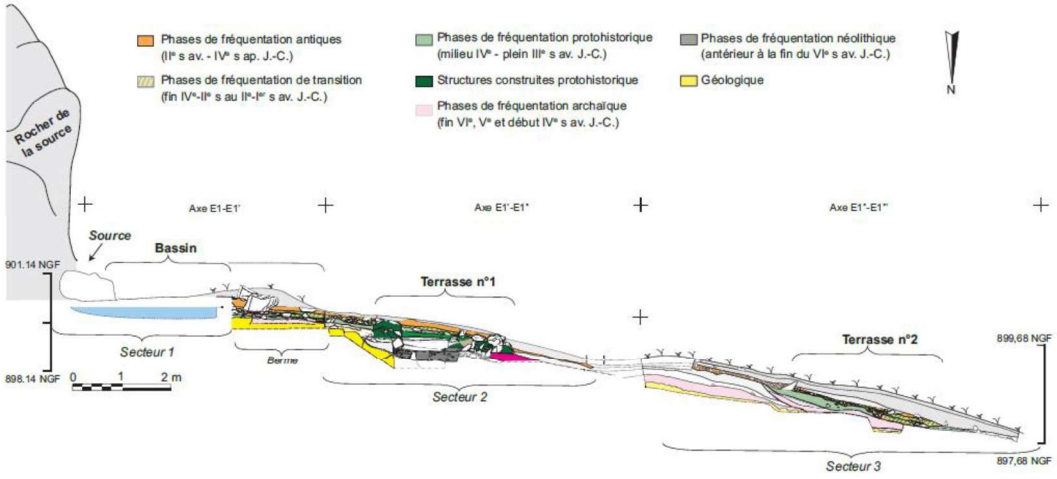

a. *Coupe E-O du site de la Fajouse, stratigraphie des fouilles de 2012-2014, in Dunyach, Roudier 2016b, p. 13*

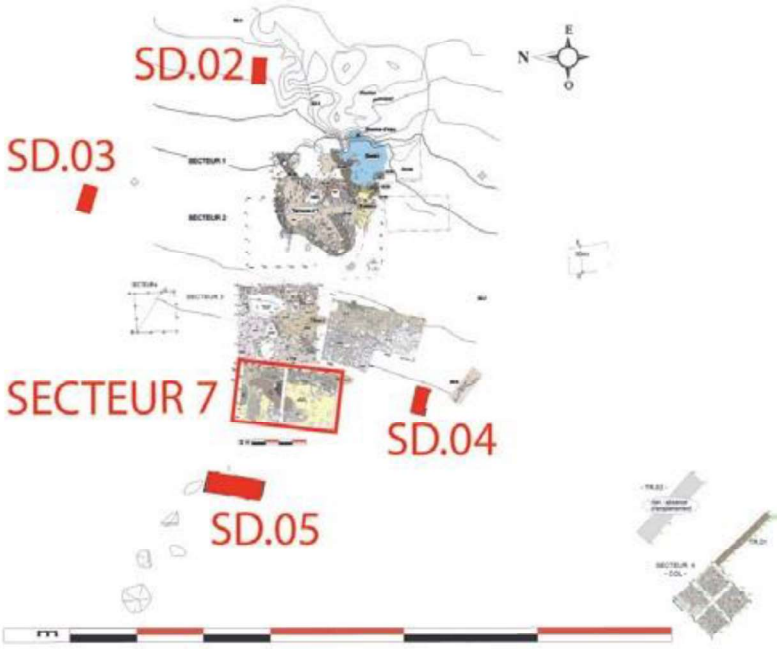

b. *Plan général du site et localisation des fouilles menées en 2019, in Dunyach 2019b, p. 12*



a. *Rocher de la Fajouse d'où sourd la source (en cours de fouille), vue depuis l'ouest, in Dunyach, Roudier 2016b, p. 3*

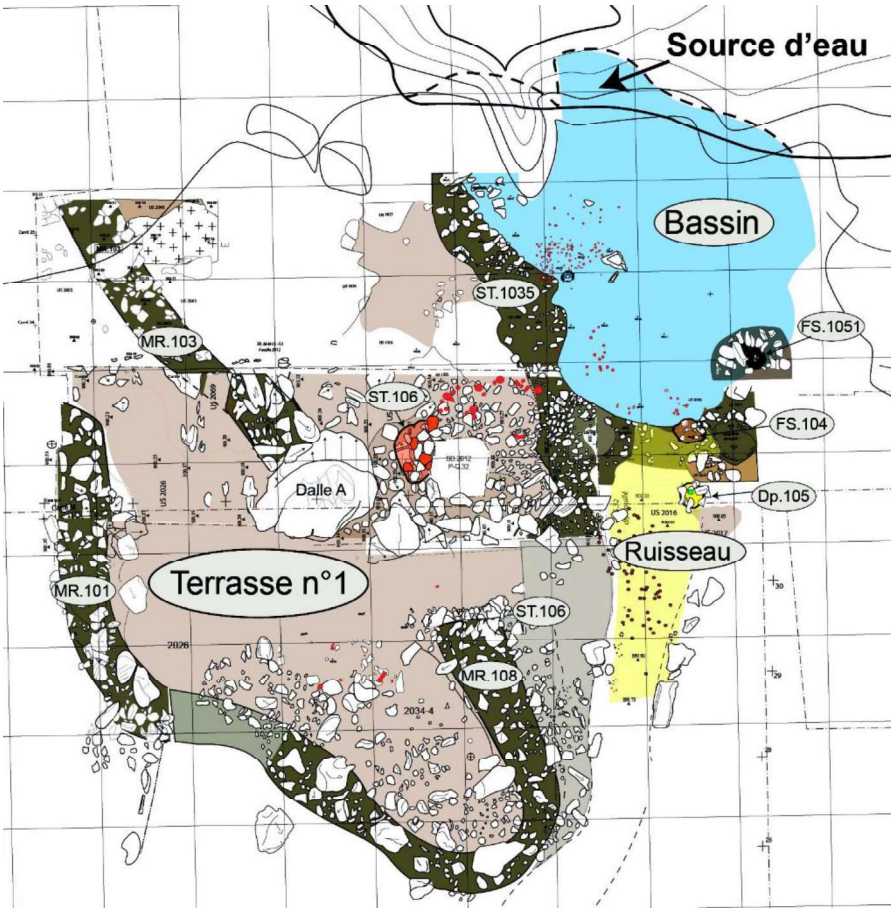

b. *Alentours du bassin (Secteur 1) et Terrasse n°1, d'après Dunyach 2019a, p. 173*

Planche CXC

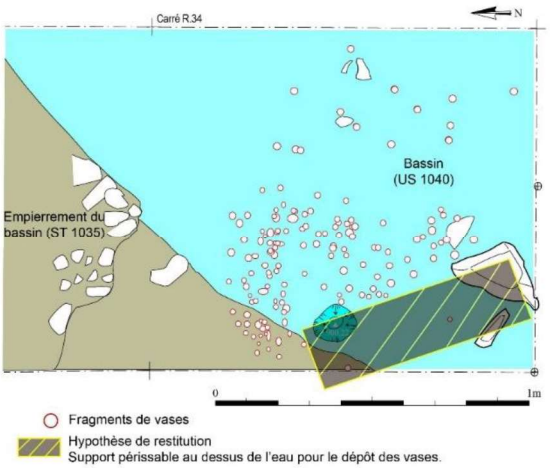

a. *Répartition spatiale des céramiques dans le comblement du bassin (carré R.34) et restitution*

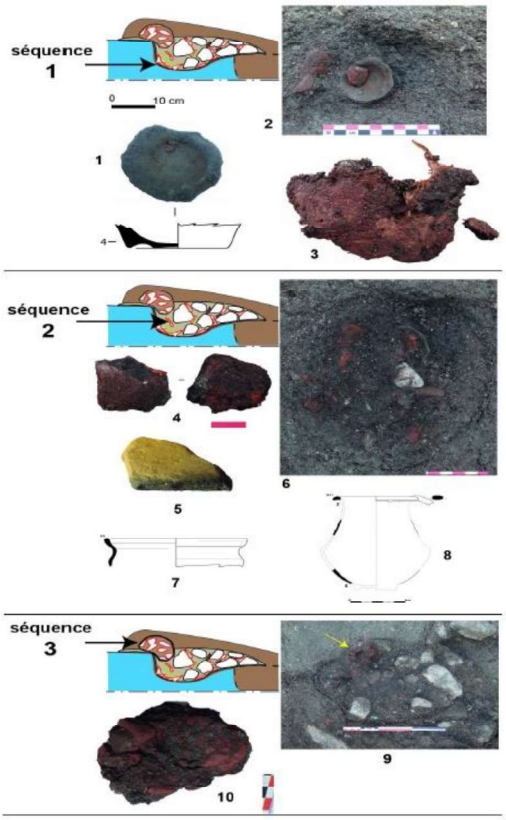

b. *Séquence détaillée du comblement de FS.104, bassin de la Fajouse, in Dunyach 2019a, p. 183*

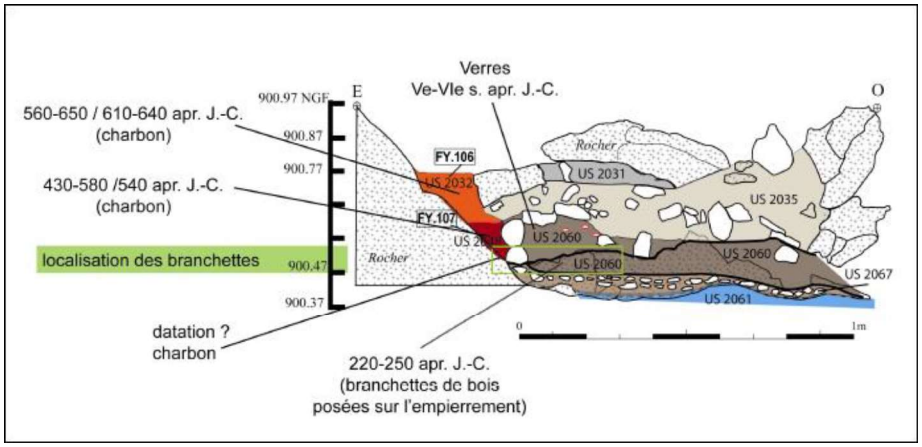

c. *Coupe stratigraphique des feux découverts dans la cavité sud du rocher de la source (FY.106 et FY.107), in Dunyach, Roudier 2018, p. 82*

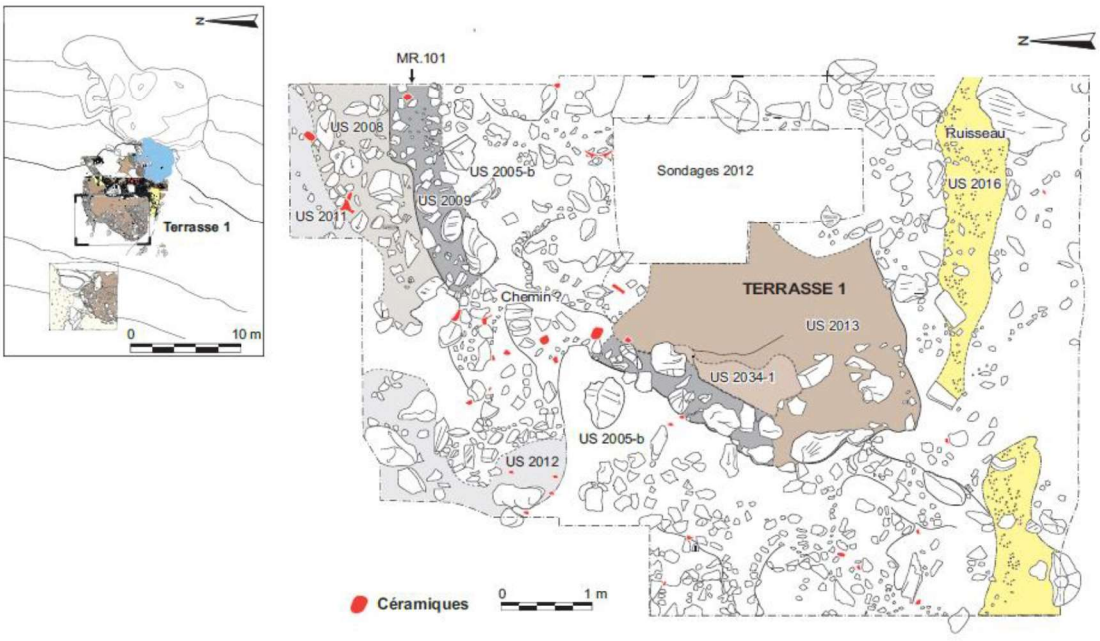

a. *Plan de la terrasse 1, phase 3 (niveaux antiques, US 2005-b) avec l'apparition du mur nord MR.101 et de son éboulement (US 2008), in Dunyach, Roudier 2016b, p. 16*



b. *Terrasse 1, vue depuis l'ouest, couche d'empierrement US 2034-2 et début de l'US 2034-3, à gauche ensemble des blocs délimitant la structure, borne 2, in Dunyach 2013, p. 14*

Planche CXCII

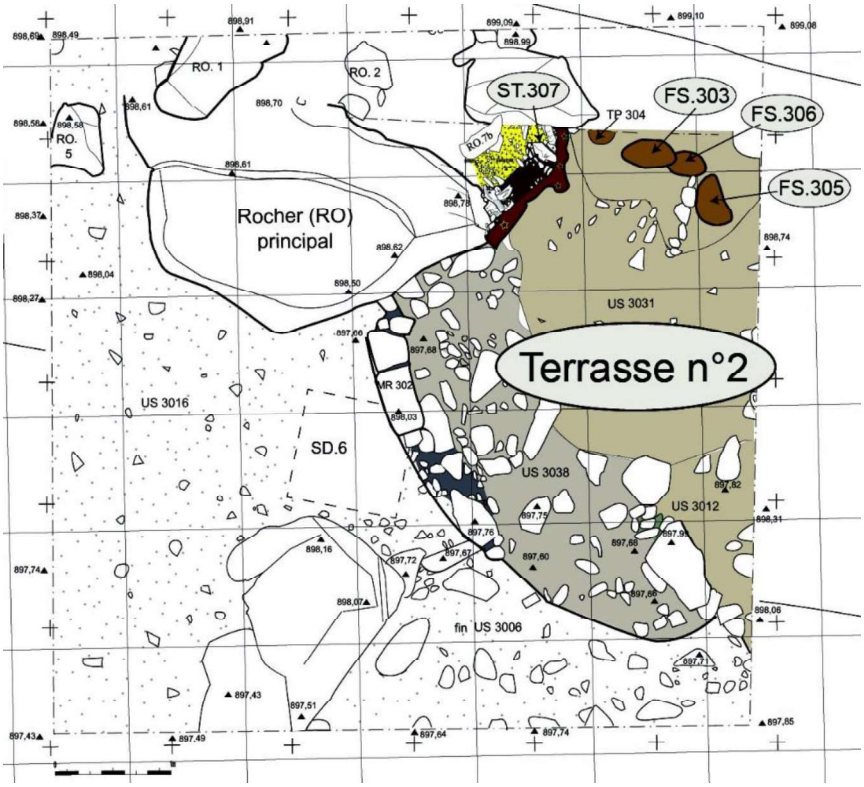

a. *Terrasse n°2 (Secteur 3), d'après Dunyach 2019a, p. 173*

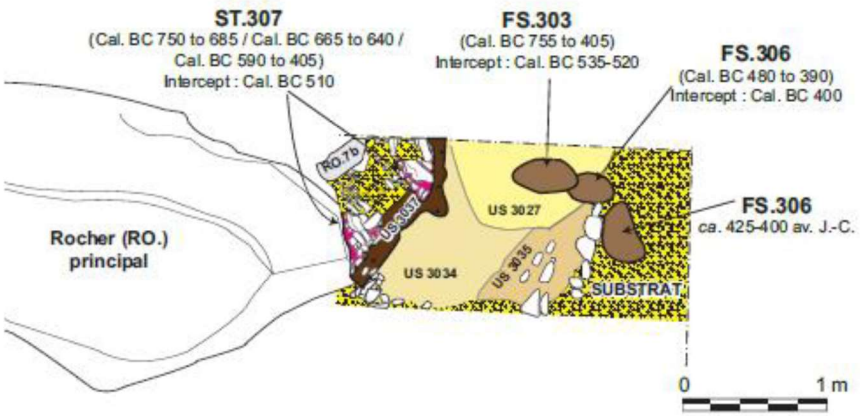

b. *Plan et chronologie des vestiges d'époque archaïque du secteur 3 (fin VIe-début IVe s. av. J.-C.), in Dunyach, Roudier 2016b, p. 7*



a. *Autel de la Montagne Rase en cours de fouille, vue générale, depuis le sud, in Roudier, Dunyach 2018, p. 15*



b. *Vue générale de la plateforme rectangulaire avec le cercle de pierre qui entoure la dalle de micaschiste, in Roudier, Dunyach 2018, p. 15*

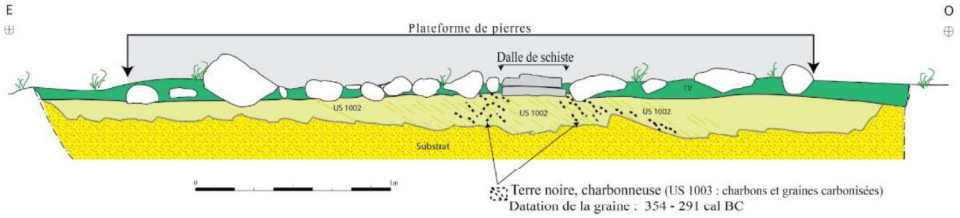

c. *Coupe schématique de la plateforme, in Roudier, Dunyach 2018, p. 15*



d. *Monolithe du coll Terrers II, vue depuis l'ouest, in Dunyach, Roudier 2015, p. 20*

Planche CXCIV



a. *Askos à tête taurine, Musée d'Archéologie de la Catalogne, in Santos, Sourisseau 2011, p. 245*

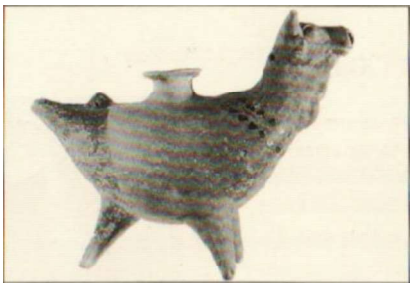

b. *Askos de la nécropole du Portixol, Emporion, in Aubert et aL 1990, p. 180*



c. *Détail d'un sol d'opus signinum av salutation au génie protecteur Agathos Daimon, in Santos, Sourisseau 2011, p. 252*



d. *Figurines terre cuite de femmes offrantes, Ve s. av. J.-C., in Santos, Sourisseau 2011, p. 244*

N°	Calendrier actuel	Mois phocéen	Attestation	Fêtes	Divinitées
1	octobre-novembre	*Apatourion*	Lampsaque[1], Massalia[2] Emporion?[10]	*Apatouria*	Zeus, Athéna
2	novembre-décembre	*Maimakter*	Phocée[3]		Zeus
3	décembre-janvier	?			
4	janvier-février	*Lénaion*	Lampsaque[4]	*Lenaia*	Dionysos
5	février-mars	*Anthestérion*	Massalia[5], Élée[6]	*Anthestéria*	Dionysos
6	mars-avril	*Artémision*	Phocée[3], Lampsaque[4], Massalia?[11] Emporion?[12]		Artémis
7	avril-mai	?			
8	mai-juin	*Thargélion*	Massalia[7]	*Thargélia*	Apollon
9	juin-juillet	*Leukathion*	Lampsaque[4], Massalia[8], Élée[9]		Leucothéa
10	juillet-août	?			
11	août-septembre	*Héraion*	Phocée[3], Lampsaque[1], Élée?[13]		Héra
12	septembre-octobre	*Badromion*	Lampsaque[4]	*Boedromia*	Apollon

1 : Décret de Lampsaque à Thasos (Lam-Ins-001)

2 : Lamelle de plomb de Villeneuve-Bargemon (Mas-Ins-006) ; Autel de Zeus *Patrôos* (Mas-Ins-005)

3 : Décret de Phocée à Priène (Pho-Ins-004 ; Pr 64).

4 : Décret relatif aux *Asklepieia* (Lam-Ins-002)

5 : Évocation de Justin des *Floralia* (Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée* , XLIII, 4).

6 : Supposé par la présence d'un *chous* (Élé-Acr-015), forme typique des *Anthestéria* . Voir Van Hoorm 1961, p. 27-28.

7 : Pratique du rite de l'expulsion du *pharmako* s (Maurus Servius Honoratus, *Ad Aeneid* , III, 57 ; Lactantius Placidus, *Commentaire à Stace, Thébaïde* , X, 798).

8 : Inscription d'un prêtre à Leucothéa (Mas-Ins-012).

9 : Aristote, *Rhétorique* , II, 23, 27.

10 : Hypothèse de lecture d'une inscription sur plaque architecturale fragmentaire retrouvée sur l'*agora* d'Emporion (Emp-Ins-15). Voir De Hoz 2014, p. 136-137, n°137.

11 : Supposé par Fr. Salviat sur l'existence et l'importance apparente du culte d'Artémis *Ephesia* à Marseille (Strabon, *Géographie* , IV, 1, 4).

12 : Dans la logique de la n. 11, supposé par l'évocation de la diffusion du culte d'Artémis *Ephesia* à Emporion (Strabon, *Géographie* , IV, 1, 8)

13 : Supposé par l'importence apparente du culte d'Héra à Élée (Élé-Ins-001/006/008/010/011/012/024).

a. *Tableau récapitulatif du calendrier phocéen*

Planche CXCVI

Structures	E. Sanmartí-Grego (1992)	R. Mart et J. Ruiz de Arbulo (1993)	X. Dupré (2005)	P. Olmos Benlloch (2009-2011)
Autel jumeau	Fin Ve s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.	Fin Ve s. av. J.-C.	IVe-IIIe s. av. J.-C.
Temple J	/	/	Fin Ve s. av. J.-C.	/
Autel x	IVe s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.	IVe-IIIe s. av. J.-C.
Puits-citerne (*cisterna* 42)	IVe s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.	/	/
Temple M	IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	/
Temple R	IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	/	IVe-IIIe s. av. J.-C.
Temple P	IIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	/
Temple C	Ier s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	/
Cisterna 1	Ier s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.	/	/
Cisterna 36	/	/	/	/
Abaton	Ier s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.		/
Intégration de l'autel jumeau dans les limites urbaines	IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	/

a. *Tableau comparatif des diverses datations proposées par les différents chercheurs pour les structures sacrées du sanctuaire méridional d'Emporion*

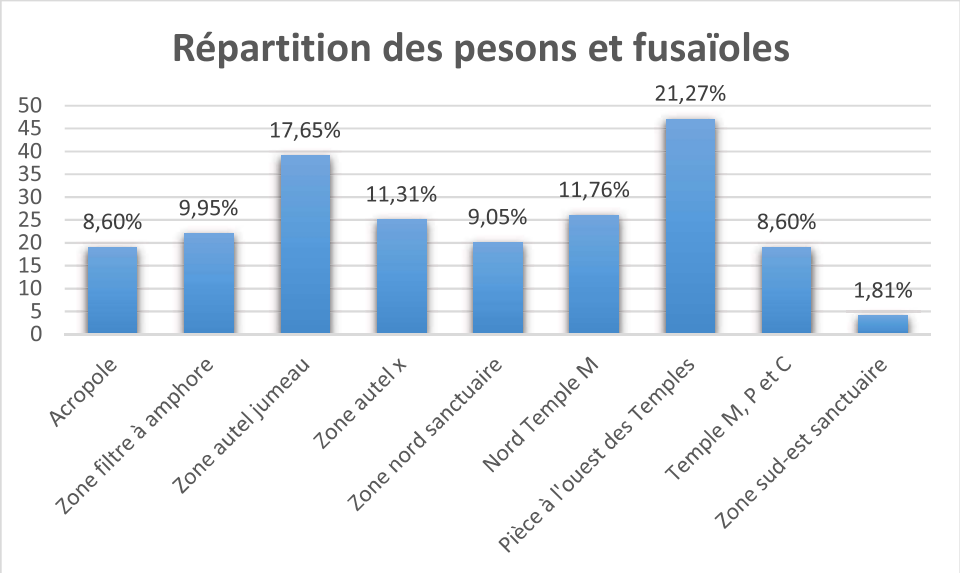

b. *Graphique de répartition par secteur des pesons et fusaïoles découverts par E. Gandia dans le sanctuaire méridional de l'Ouest et l'Acropole*

Établissement	correspondance catalogue	Lieu de culte	Phase (par cité)	TPQ	TAQ	Typologie	Situation	Localisation	Position particulière	Altitude	Divinités
Phokaia	Pho-Alt	Sanctuaire de *Altın Mağarası Tepesi*	Phase 2-3?	VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Sanctuaire rupestre	*intra-muros?*	Périurbain	collinaire	81 m	Cybèle? Déesse au *naïskoi* ?
Phokaia	Pho-Ask	Sanctuaire d'Asclépios?	Phase 3?	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*extra-muros?*	extra-urbain?	confins?	*Indeterminé*	Asclépios *Sôter*
Phokaia	Pho-Ata	Bâtiment et mobilier votif du terrain 1204 d'Atatürk?	Phase 2-3	VIIe s. av. J.-C.	IIe s. ap. J.-C.	*Indeterminé*	*extra-muros*	extra-urbain		5 m	Aphrodite?
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Phase 1	Première moitié IIe millénaire	Début VIe s. av. J.-C.	Sanctuaire monumental	*extra-muros*	extra-urbain	Acropole	8 m	Athéna? Cybèle?
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Phase 2-3	Début VIe s. av. J.-C.	Fin IIe s. ap. J.-C.	Sanctuaire monumental	*intra-muros*	para-urbain	Acropole	8 m	Athéna *Polias*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Phase 4	Fin IIe s. ap. J.-C.	Ve-VIe s. ap. J.-C.	Sanctuaire monumental	*intra-muros*	para-urbain	Acropole	8 m	Athéna *Polias*
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Phase 1	IIe millénaire	Fin VIIe s. av. J.-C.	Sanctuaire monumental	*extra-muros*	extra-urbain	collinaire	138 m	Cybèle?
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Phase 2	Fin VIIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Sanctuaire monumental	*extra-muros*	extra-urbain	collinaire	138 m	Cybèle?
Phokaia	Pho-Değ	Sanctuaire de *Değirmenli Tepe*	Phase 3	Époque hellénistique	IIe-Ier s. av. J.-C.?	Sanctuaire rupestre	*intra-muros?*	Périurbain	collinaire	40 m	Cybèle? Mère?
Phokaia	Pho-Inc	Sanctuaire de l'île d'Incir	Phase 2-3	Époque archaïque?	IIe s. av. J.-C.?	Sanctuaire rupestre	*extra-muros*	extra-urbain	insulaire	4 m	Dionysos? Divinité féminine (Nymphe? Aphrodite? Cybèle?)
Phokaia	Pho-İsm	Lieu de culte du terrain 1056 d'İsmetpaşa?	Phase 2	VIe s. av. J.-C.	Fin IVe s. av. J.-C.	Temple-*hestiatorion* ?	*extra-muros*	extra-urbain		7 m	Apollon? Dionysos?
Phokaia	Pho-Ora	Sanctuaire de l'île d'Orak	Phase 2?	Époque archaïque?	*Indeterminé*	Sanctuaire rupestre	*extra-muros*	extra-urbain	insulaire	5 m	Cybèle?
Phokaia	Pho-Por	Sanctuaire portuaire	Phase 2	Seconde moitié VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Sanctuaire rupestre	*extra-muros*	suburbain	portuaire	2,8 m	Divinité marine féminine (Cybèle?)
Phokaia	Pho-Sev	Autels tardo-archaïques	Phase 2	VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Autel(s) dissocié(s) d'un temple	*extra-muros*	extra-urbain	portuaire?	2 m	Artémis et Apollon?

a. *Liste des lieux de cultes hypothétiques ou attestés étudiés pour Phocée*

Établissement	correspondance catalogue	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	cavités de type "bol de roche"?	VIIe s. av. J.-C.?	VIe s. av. J.-C.	incertaine (bassin de purification?)	"bol de roche"	D. 0,2-0,6 m ; P. 0,15-0,59 m
Phokaia	Pho-Ath	Foyer	Foyer du bâtiment sud du Temple ovale VI	Fin VIIe s. av. J.-C.	Seconde moitié VIIe s. av. J.-C.	incertaine	*eschara?*	l. 0,8 m
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Foyer de la maison de prêtre	VIIe s. av. J.-C.	547 av. J.-C.	incertaine (foyer "domestique")	*eschara* ?	D. 1,2 m
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Puits cultuel	Fin VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine (puits votif? Accès à l'eau?)	puits	P. 9,85
Phokaia	Pho-Değ	Sanctuaire de *Değirmenli Tepe*	Puits du lieu de culte n°VIII	Époque hellénistique?	IIe-Ier s. av. J.-C.?	incertaine (puits votif? Accès à l'eau?)	puits	D. 1,3 m ; P. 3,8 m
Phokaia	Pho-Inc	Sanctuaire de l'île d'Incir	cavités de type "bol de roche"?	Époque archaïque?	*Indeterminé*	incertaine (bassin de purification?)	"bol de roche"	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-İsm	Lieu de culte du terrain 1056 d'İsmetpaşa?	Puits archaïque	Seconde moitié VIe s. av. J.-C.	Fin IVe s. av. J.-C.	incertaine (puits votif? Accès à l'eau?)	puits	D. 4 m ; P. 7 m
Phokaia	Pho-Por	Sanctuaire portuaire	cavité rectangulaire	Seconde moitié VIe s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	incertaine (autel? dépôt d'offrandes?)	*eschara* ?	L. 1,3 m ; l. 0,9 m ; P. 0,25-0,3 m
Phokaia	Pho-Sev	Autels tardo-archaïque	Autel archaïque n°1	Début VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	autel monumental en Π	L. 6,09 m ; l. 5,08 m
Phokaia	Pho-Sev	Autels tardo-archaïque	Autel archaïque n°2	Début VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	autel monumental en Π	L. 5,8 m ; l. 4,6 m

b. *Liste des autels hypothétiques ou attestés étudiés pour Phocée*

Établis.	corresp. C	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Bâtiment annexe du Temple ovale VI	Fin VIIIe s. a. J.-C.	600 av. J.-C.	Maison de prêtre	Bâtiment indeterminé	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple ovale I	Première moitié du IIe millénaire	Milieu IIe millénaire	Temple	Temple ovale	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple ovale II	Milieu IIe millénaire	Fin âge du Bronze	Temple	Temple ovale	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple ovale III	Fin âge du Bronze	XI-Xe s. av. J.-C.	Temple	Temple ovale	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple ovale IV	Période protogéométrique	Période protogéométrique	Temple	Temple ovale	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple ovale V	Période protogéométrique	Période protogéométrique	Temple	Temple ovale	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple ovale VI	XIe-Xe s. av. J.-C.	VIIe s. av. J.-C.	Temple	Temple ovale peripтère	*Indeterminé*
Phokaia	Pho-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Temple archaïque d'Athéna	VIIe s. av. J.-C.	IIe s. ap. J.-C.	Temple	Temple périptère hexastyle	L. 50 m ; l. 35 m
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Temple IV	Fin VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Temple	Temple prostyle	L. 10 m (rest.) ; 6 m de large
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Temple II	XI-Xe s. av. J.-C.	Fin VIIe s. av. J.-C.	Temple	Temple ovale (periptère?)	L. 10,5 m ; l. 8 m
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Maison de prêtre du Temple IV	Fin VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Maison de prêtre	Bâtiment indeterminé	L. 11 m (cons.)
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Temple I	Seconde moitié du IIe millénaire	XI-Xe s. av. J.-C.	Temple	Temple ovale	L. 11,5 m ; l. 7,5 m
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Temple III	Fin VIIe s. av. J.-C.	547 av. J.-C.	Temple	Temple-*oikos* (prostyle et pseudo-periptère?)	L. 17,5 m ; l. 6,3 m
Phokaia	Pho-Çan	Sanctuaire de *Çan Dede Tepesi*	Maison de prêtre du Temple II	VIIe s. av. J.-C.	547 av. J.-C.	Maison de prêtre	Bâtiment indeterminé	L. 7,18 m (cons.)
Phokaia	Pho-İsm	Bâtiment du terrain 1056 d'İsmetpaşa?	Bâtiment archaïque du terrain 1056 d'İsmetpaşa	600 av. J.-C.	Fin VIe s. av. J.-C.	Temple-*hestiatorion* ?	Bâtiment indeterminé	L. 12,9 m ; l. 9,5 m

a. *Liste des édifices cultuels hypothétiques ou attestés étudiés pour Phocée*

Établissement	correspondance catalogue	Lieu de culte	Phase (par cité)	TPQ	TAQ	Typologie	Situation	Localisation	Position particulière	Altitude	Divinités
Massalia	Mas-Apo	Sanctuaire d'Apollon *Delphinios*	Phase 1/2-4?	VIe s. av. J.-C.?	IIe-IIIe s. ap. J.-C.?	Sanctuaire monumental?	*intra-muros?*	urbain?	collinaire?	36 m?	Apollon Delphinios
Massalia	Mas-Art	Sanctuaire d'Artémis *Ephesia*	Phase 1/2-4?	VIe s. av. J.-C.?	Ier s. av. J.-C.?	Sanctuaire monumental?	*intra-muros?*	urbain?	collinaire?	36 m?	Artémis *Ephesia*
Massalia	Mas-Ath	Sanctuaire d'Athéna	Phase 1-4?	VIe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	Sanctuaire monumental?	*intra-muros?*	urbain?	Acropole?	42 m?	Athéna *Polias*
Massalia	Mas-Bou	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	Phase 1-2?	Début VIe s. av. J.-C.?	Fin VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	*extra-muros*	extra-urbain		*Indeterminé*	Déméter? Dionysos?
Massalia	Mas-Bou	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	Phase 3	Ve-IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	*extra-muros*	suburbain	portuaire, porte?	*Indeterminé*	Déméter? Dionysos?
Massalia	Mas-Car	Sanctuaire des Carmes?	Phase 4	Fin IIe-Ier s. av. J.-C.	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*intra-muros?*	para-urbain	collinaire?	39 m?	Zeus *Patrôos*
Massalia	Mas-CVP	*Hestiatorion* du Collège Vieux-Port	Phase 2	Fin VIe s. av. J.-C.	Milieu Ve s. av. J.-C.	*Hestiatorion*	*intra-muros?*	périurbain		5 m	*Indeterminé*
Massalia	Mas-GMa	Grotte du Draïou	Phase 2-3	Milieu VIe s. av. J.-C.	Fin IIe s. av. J.-C.	Grotte cultuelle	*extra-muros*	extra-urbain	confins. Hauteur	230 m	Dionysos?
Massalia	Mas-GMa	Grotte de l'Ours?	Phase 2-3	VIe s. av. J.-C.	Fin IIe s. av. J.-C.	Grotte cultuelle?	*extra-muros*	extra-urbain	confins. Hauteur	240 m	Dionysos?
Massalia	Mas-GMa	Grotte de l'Argile	Phase 2-3	Milieu VIe s. av. J.-C.	Fin IIe s. av. J.-C.	Grotte cultuelle	*extra-muros*	extra-urbain	confins. Hauteur	250 m	Dionysos?
Massalia	Mas-Juv	Sanctuaire portuaire?	Phase 2?	Époque archaïque?	Fin Ve s. av. J.-C.	*Indeterminé*	*intra-muros?*	périurbain	portuaire?	*Indeterminé*	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Mad	Lieu de culte îlot Madeleine	Phase 2-3	Fin VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*intra-muros*	para-urbain		*Indeterminé*	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Nég	Sanctuaire aux *naïskoi* ?	Phase 2	Milieu VIe s. av. J.-C.	Ve s. av. J.-C.?	Sanctuaire rupestre?	*intra-muros?*	périurbain		*Indeterminé*	Déesse aux *naïskoi* (Athéna? Artémis? Aphrodite? Cybèle?)
Massalia	Mas-PaP	Parc des Phocéens	Phase 2	Début Ve s. av. J.-C.	Fin IIIe s. av. J.-C.	Temple ou enclos à ciel ouvert	*extra-muros*	suburbain		30 m	Déméter?
Massalia	Mas-PaP	Parc des Phocéens?	Phase 2-3?	Fin IIIe s. av. J.-C.	IIe s. ap. J.-C.	*Andrôn* ? *Hestiatorion* ? Temple-*oikos* ?	*extra-muros*	suburbain		30 m	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Pis	Bâtiment des Pistoles	Phase 1-2	Fin VIe s. av. J.-C.	Ve s. av. J.-C.?	Temple-*hestiatorion* ?	*extra-muros*	suburbain		23 m	Divinité chtonienne. Dionysos? Déméter?
Massalia	Mas-Pis	Bâtiment des Pistoles?	Phase 3?	IVe s. av. J.-C.?	Ier s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	*intra-muros*	urbain		24 m	Dionysos?
Massalia	Mas-ViB	Sanctuaire portuaire?	Phase 2?	Milieu VIe s. av. J.-C.?	Fin VIe s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	*intra-muros?*	périurbain	portuaire?	*Indeterminé*	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Viv	Sanctuaire portuaire?	Phase 2-3?	Milieu VIe s. av. J.-C.	Époque hellénistique	*Indeterminé*	*intra-muros?*	périurbain	portuaire?	*Indeterminé*	*Indeterminé*

a. *Liste des lieux de cultes hypothétiques ou attestés étudiés pour Massalia*

Établissement	correspondance catalogue	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Massalia	Mas-Bou	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	Autel de Dionysos?	Première moitié Ve s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine (plaque en calcaire)	autel quadrangulaire simple?	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Bou	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	Grand puits public	Fin VIe-Ve s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	incertaine (puits public)	puits	D. 6,6 m ; P. 11 m
Massalia	Mas-Car	Sanctuaire des Carmes?	Autel de Zeus *Patrôos* ?	Fin IIe-Ier s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine (bloc architectural)	autel quadrangulaire simple?	H. 0,5 m ; L. 1 m ; l. 0,77 m
Massalia	Mas-GMa	Grotte du Draïou	Foyers de la Grotte du Draïou	*Indeterminé*	*Indeterminé*	incertaine	aire sacrificielle?	*Indeterminé*
Massalia	Mas-GMa	Grotte de l'Argile	Foyer de la Grotte de l'Argile?	*Indeterminé*	*Indeterminé*	incertaine	aire sacrificielle?	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Mad	Lieu de culte îlot Madeleine	Autel de l'îlot Madeleine	Seconde moitié du Ve s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	autel quadrangulaire long?	L. 2,5 m ; 0,75 m
Massalia	Mas-PaP	Parc des Phocéens	*Bothroi* du Parc des Phocéens	Début Ve s. av. J.-C.	Fin IIIe s. av. J.-C.	certaine	*bothroi*	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Pis	Bâtiment des Pistoles	Foyers du Bâtiment des Pistoles	575 av. J.-C.	500 av. J.-C.	incertaine (foyer "domestique"?)	*eschara* ?	*Indeterminé*
Massalia	Mas-Pis	Bâtiment des Pistoles	Foyer hypothétique de la Pièce C du Bâtiment des Pistoles	575 av. J.-C.	500 av. J.-C.	incertaine (zone rubéfiée)	*eschara* ?	*Indeterminé*

b. *Liste des autels hypothétiques ou attestés étudiés pour Massalia*

Établis.	corresp. C	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Massalia	Mas-CVP	*Hestiatorion* du Collège Vieux-Port	*Hestiatorion* du Collège Vieux-Port	Fin VIe s. av. J.-C.	Milieu Ve s. av. J.-C.	*Hestiatorion*	*Hestiatorion* (temple-*hestiatorion* ?)	L. 12,1 m ; l. 8,5 m
Massalia	Mas-PaP	Parc des Phocéens	Bâtiment classique du Parc des Phocéens	Première moitié Ve s. av. J.-C.	Fin IIIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Bâtiment portiqué? Enclos à l'air libre?	L. 11 m ; l. 5 m
Massalia	Mas-PaP	Parc des Phocéens	Bâtiment hellénistique du Parc des Phocéens	Fin IIIe s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.	*Andrôn* ? Temple?	Bâtiment indeterminé (temple-*oikos* ?)	L. 9 m ; l. 5,5 m
Massalia	Mas-Pis	Bâtiment des Pistoles	Pièce C du Bâtiment des Pistoles	575 av. J.-C.	500 av. J.-C.	*Indeterminé*	Bâtiment indeterminé (*tholos* ?)	D. 2,2 m
Massalia	Mas-Pis	Bâtiment des Pistoles	Bâtiment des Pistoles	575 av. J.-C.	500 av. J.-C.	Temple-*hestiatorion* ?	Bâtiment indeterminé (temple-*hestiatorion* ?)	L. 8 m (cons.) ; l. 4 m
Massalia	Mas-RPo	*Indeterminé*	Temple monumental ionique	Fin VIe s./Début Ve s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Temple	Temple périptère hexastyle?	L. 45 m ; l. 20 m ?

a. *Liste des édifices cultuels hypothétiques ou attestés étudiés pour Massalia*

Établissement	correspondance catalogue	Lieu de culte	Phase (par cité)	TPQ	TAQ	Typologie	Situation	Localisation	Position particulière	Altitude	Divinités
Élée	Élé-Acr	Sanctuaire de l'Acropole	Phase 1-5	Milieu VIe s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	Sanctuaire monumental	*intra-muros*	urbain	Acropole	65 m	Athéna. Héra? Zeus? Dionysos? Déméter?
Élée	Élé-AS1	Aire sacrée n°1	Phase 4	Ve s. av. J.-C.?	Fin IIIe s. av. J.-C.	Aire sacrée ouverte avec édicule(s)	*intra-muros*	périurbain		68 m	Cybèle?
Élée	Élé-AS2	Aire sacrée n°2	Phase 3	Début Ve s. av. J.-C.?	Ier s. av. J.-C.?	Sanctuaire hellénistique triportiqué	*intra-muros*	périurbain		78 m	Poisédon *Asphaleios* . Héra
Élée	Élé-AS3	Aire sacrée n°3	Phase 1? Phase 4	Fin VIe s. av. J.-C.?	IIIe s. av. J.-C.	Sanctuaire à terrasses	*intra-muros*	périurbain		90 m	Déesse aux *naïskoi* (Cybèle?). Hermès?
Élée	Élé-AS4	Aire sacrée n°4	Phase 3-4	IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.?	Aire sacrée ouverte avec édicule(s)	*intra-muros*	périurbain		102 m	Divinité féminine (Cybèle? Déméter?)
Élée	Élé-AS5	Aire sacrée n°5	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*Bothroi* ?	*intra-muros*	périurbain		*Indeterminé*	*Indeterminé*
Élée	Élé-AS6	Aire sacrée n°6	Phase 4	Fin du IVe s. av. J.-C.	IVe s. ap. J.-C.	Sanctuaire hellénistique triportiqué?	*intra-muros*	para-urbain		102 m	*Indeterminé*
Élée	Élé-AS7	Aire sacrée n°7	Phase 3-4	Milieu IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	Sanctuaire à terrasses?	*intra-muros*	para-urbain		107 m	Déméter, Perséphone et Hadès? Arès *Enyalios* ?
Élée	Élé-AS8	Aire sacrée n°8	Phase 2? Phase 4	Ve s. av. J.-C.?	IIIe s. av. J.-C.	Sanctuaire à terrasses?	*intra-muros*	para-urbain		110-120 m	Zeus *Ourios* , *Olympios* Kairos et Pompaios
Élée	Élé-AS9	Aire sacrée n°9	Phase 4-5	IIIe s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.?	Sanctuaire à terrasses?	*intra-muros*	para-urbain		122-125 m	*Indeterminé*
Élée	Élé-Ask	Sanctuaire d'Asclépios	Phase 3-5?	IVe s. av. J.-C.?	IIe s. ap. J.-C.?	Sanctuaire à terrasses	*intra-muros*	périurbain		30-47 m	Asclépios, Apollon *Oulios*
Élée	Élé-SdP	Sanctuaire de la Ville Basse	Phases 2-5	Fin Ve s. av. J.-C.?	Ier s. av. J.-C.?	Sanctuaire rupestre	*intra-muros*	périurbain	portuaire? Porte	5 m?	Hermès *Propylaios* ? Éros? Divinité féminine

a. *Liste des lieux de cultes hypothétiques ou attestés étudiés pour Élée*

Établissement	correspondance catalogue	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Élée	Élé-AS2	Aire sacrée n°1	Bases-autels?	Début IIIe s. av. J.-C.	Milieu IIIe s. av. J.-C.	*certaine*	bases-autels?	H. 0,16 m ; L. 0,4 m ; 0,3 m
Élée	Élé-AS2	Aire sacrée n°2	Autel de Posiédon *Asphaleios* ?	Seconde moitié IIIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine	autel quadrangulaire long?	L. 11,6 m ; l. 1,7-1,8 m
Élée	Élé-AS4	Aire sacrée n°4	Possible *eschara* de l'Aire sacrée n°4	IIIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.?	incertaine (toiture effondrée?)	*eschara* ?	*Indeterminé*
Élée	Élé-AS5	Aire sacrée n°5	*Bothroi* de l'Aire sacrée n°5	*Indeterminé*	*Indeterminé*	incertaine	*bothroi* ?	*Indeterminé*
Élée	Élé-AS7	Aire sacrée n°7	*Bothros* de l'Aire sacrée n°7	*Indeterminé*	*Indeterminé*	incertaine	*bothros* ?	*Indeterminé*
Élée	Élé-AS7	Aire sacrée n°7	Autel de l'Aire sacrée n°7	IIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	autel quadrangulaire simple	L. 2,46 m ; l. 1,28 m
Élée	Élé-AS8	Aire sacrée n°8	Second autel monumental de Zeus	IIIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	autel monumental à gradin	H. 1,9 m (rest.) ; L. 25,68 m ; l. 6,85 m
Élée	Élé-AS8	Aire sacrée n°8	Premer autel monumental de Zeus	*Indeterminé*	IIIe s. av. J.-C.	certaine	autel monumental à gradin	L. 11,95 m ; l. 7 m
Élée	Élé-Aut	*Indeterminé*	Autel à Zeus *Polieus*	IIIe-IIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	petit autel	H. 0,41 m ; l. 0,255 m ; É. 0,225 m
Élée	Élé-Aut	*Indeterminé*	Autel à Hestia	Période hellénistique	*Indeterminé*	certaine	petit autel	H. 0,20 m ; l. 0,38 m ; É. 0,34 m
Élée	Élé-SdP	Sanctuaire de la Ville Basse	Puits de la Ville Basse	Fin IVe s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.	incertaine	puits public	D. 2,9-3,45 m ; P. 6,12 m

b. *Liste des autels hypothétiques ou attestés étudiés pour Élée*

Planche CCI

Établis.	corresp. C	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Élée	Élé-Acr	Sanctuaire de l'Acropole	Temple archaïque d'Athéna	Époque tardo-archaïque	480-450 av. J.-C.?	Temple	Bâtiment indeterminé	L. 18 m ; l. 7 m
Élée	Élé-Acr	Sanctuaire de l'Acropole	mple hellénistique d'Athé	480-450 av. J.-C.?	*Indeterminé*	Temple	Temple périptère hexastyle?	L. 32 m ; l. 19,35 m
Élée	Élé-AS6	Aire sacrée n°6	Temple de l'Aire sacrée n°6	Fin IVe s. av. J.-C.	Époque impériale?	Temple	Temple (*in antis* ?)	L. 6,5 m ; l. 4,5 m
Élée	Élé-AS7	Aire sacrée n°7	Temple de l'Aire sacrée n°7	Seconde moitié IIIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	Temple	Temple prostyle (ou *in antis* ?)	L. 14,4 m ; l. 7,5 m
Élée	Élé-AS7	Aire sacrée n°7	Temple de l'Aire sacrée n°7	Milieu IIIe s. av. J.-C.	Seconde moitié IIIe s. av. J.-C.	Temple	Temple-*oikos*	L. 6,4 m ; l. 6 m
Élée	Élé-AS7	Aire sacrée n°7	Soi-disant *oikos* de l'Aire sacrée n°7	Milieu IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	Temple? Trésor?	Temple-*oikos*	L. 6,4 m ; l. 6,2 m
Élée	Élé-AS9	Aire sacrée n°9	Structure MK 9-2 de l'Aire sacrée n°9	*Indeterminé*	IIIe s. av. J.-C.	Temple?	Temple-*oikos* ?	L. 5 m ; l. 4,5 m
Élée	Élé-SdP	Sanctuaire de la Ville Basse	Bâtiment du secteur du puits (QM 1)	Seconde moitié IVe s. av. J.-C.	IIe s. ap. J.-C.	*stoa* hellénistique?	Bâtiment indeterminé	L. 12 m (cons.) ; l. 3,7 m (cons.)

a. *Liste des édifices cultuels hypothétiques ou attestés étudiés pour Élée*

Établissement	correspondance catalogue	Lieu de culte	Phase (par cité)	TPQ	TAQ	Typologie	Situation	Localisation	Position particulière	Altitude	Divinités
Olbia	Olb-Aca	Sanctuaire de l'Acapte	Phase 2	IIe s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	Sanctuaire rupestre	*extra-muros*	extra-urbain	confins?	4 m	Aristée
Olbia	Olb-SdO	Sanctuaire de l'Ouest	Phase 1-2	Fin IVe s. av. J.-C.	Milieu Ier s. av. J.-C.?	îlot-sanctuaire	*intra-muros*	para-urbain		6 m	Artémis et Apollon? Athéna?
Olbia	Olb-Aph	*Aphrodision*	Phase 1-2	IIIe s. av. J.-C.?	Milieu Ier s. av. J.-C.	îlot-sanctuaire	*intra-muros*	para-urbain		9 m	Aphrodite. Héros?
Olbia	Olb-Mèr	Lieu de culte aux Mères?	Phase 1-2	IIIe s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	*Indeterminé*	*intra-muros?*	para-urbain?	porte?	*Indeterminé*	Mères?

a. *Liste des lieux de cultes hypothétiques ou attestés étudiés pour Olbia*

Établissement	correspondance catalogue	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Olbia	Olb-Aca	Sanctuaire de l'Acapte	Autel d'Aristée	IIe s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	certaine	petit autel rupestre?	*Indeterminé*
Olbia	Olb-Aca	Sanctuaire de l'Acapte	Foyers du sanctuaire de l'Acapte	IIe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	*incertaine*	*eschara* ?	*Indeterminé*
Olbia	Olb-Aph	*Aphrodision*	Autel à Aphrodite?	IIIe-IIe s. av. J.-C.	Milieu Ier s. av. J.-C.	incertaine (bloc architectural)	autel quadrangulaire simple?	H. 0,24 m ; L. 0,91-0,93 m ; É. 0,48-0,51 m
Olbia	Olb-Aph	*Aphrodision*	Autel au héros?	IIIe-IIe s. av. J.-C.	Milieu Ier s. av. J.-C.?	incertaine (borne?)	petit autel?	H. 0,44 m ; l. 0,305 m ; É. 0,28 m
Olbia	Olb-Mèr	Lieu de culte aux Mères?	Autel aux Mères	IIIe-IIe s. av. J.-C.	Milieu Ier s. av. J.-C.	incertaine (borne? Stèle?)	petit autel?	H. 0,67 m ; l. 0,68 m ; É. 0,54 m
Olbia	Olb-SdO	Sanctuaire de l'Ouest	Base carrée (38044)	Fin IVe s. av. J.-C.	Milieu Ier s. av. J.-C.?	incertaine	autel quadrangulaire simple?	*Indeterminé*
Olbia	Olb-SdO	Sanctuaire de l'Ouest	Autel à Léto?	IIIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine (plaque en pierre)	petit autel?	*Indeterminé*
Olbia	Olb-SdO	Sanctuaire de l'Ouest	Autels anépigraphes	*Indeterminé*	*Indeterminé*	certaine	petits autels	*Indeterminé*

b. *Liste des autels hypothétiques ou attestés étudiés pour Olbia*

Établis.	corresp. C	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Olbia	Olb-Aph	*Aphrodision*	Îlot de l'*Aphrodision*	IIIe s. av. J.-C.?	Milieu Ier s. av. J.-C.	îlot-sanctuaire	Bâtiment indeterminé	*Indeterminé*
Olbia	Olb-SdO	Sanctuaire de l'Ouest	ot du sanctuaire de l'Oues	Fin IVe s. av. J.-C.	Milieu Ier s. av. J.-C.?	îlot-sanctuaire	Sanctuaire à cour?	*Indeterminé*

c. *Liste des édifices cultuels hypothétiques ou attestés étudiés pour Olbia*

Établissement	correspondance catalogue	Lieu de culte	Phase (par cité)	TPQ	TAQ	Typologie	Situation	Localisation	Position particulière	Altitude	Divinités
Emporion	Emp-Acr	Sanctuaire de l'Acropole	Phase 2-5?	Fin VIe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	Sanctuaire monumental?	*intra-muros*	urbain?	Acropole?	16 m	Artémis & Apollon? Athéna *Polias* ?
Emporion	Emp-Ago	Sanctuaire de l'*agora* ?	Phase 2-4?	Fin VIe s. av. J.-C.?	Ier s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	*intra-muros*	urbain	*agora* ?	9 m	Thémis & Zeus?
Emporion & Rhodé?	Emp-Faj	Sanctuaire de la Fajouse	Phase 2-4	Fin VIe s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.	Sanctuaire rupestre	*extra-muros*	extra-urbain	confins. Hauteur	900 m	Aphrodite *Pyrenaia* ? Artémis?
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'ouest	Phase 2	Fin VIe s. av. J.-C.?	IVe s. av. J.-C.?	Autel(s) dissocié(s) d'un temple	*extra-muros*	suburbain		12 m	Artémis & Apollon? Nymphes?
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'ouest	Phase 3-5	IVe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	Sanctuaire à terrasses	*intra-muros*	para-urbain		12 m	Artémis & Apollon? Dionysos? Nymphes? Asclépios? Sarapis & Isis?
Emporion	Emp-Pal	Sanctuaire de la Palaiapolis?	Phase 1-2? Phase 3-5?	VIe s. av. J.-C.?	IIIe s. av. J.-C.?	Sanctuaire monumental?	*extra-muros* ?	urbain	Acropole?	6 m?	Artémis *Ephesia* ? Athéna *Polias* ?
Emporion	Emp-Por	*Hestiatorion* du secteur portuaire	Phase 2	Fin VIe s. av. J.-C.	Début Ve s. av. J.-C.?	*Hestiatorion*	*intra-muros*	urbain		8 m	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Por	Sanctuaire portuaire	Phase 2-5?	Fin VIe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	Autel(s) dissocié(s) d'un temple	*intra-muros*	para-urbain	portuaire ; porte	9 m	Déméter? Leucothéa?
Emporion	Emp-Sma	Lieu de culte maritime?	Phase 2?	Fin VIe s. av. J.-C.?	Début Ve s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	*intra-muros*	para-urbain		1 m	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Tel	Sanctuaire de la terrasse inférieur	Phase 4-5	IIe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	Sanctuaire hellénistique triportiqué	*intra-muros*	para-urbain		8 m	Sarapis & Isis? Culte impérial?

a. *Liste des lieux de cultes hypothétiques ou attestés étudiés pour Emporion*

Établissement	correspondance catalogue	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Autel du Temple C	Ier s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	certaine	autel quadrangulaire simple	L. 2,7 m ; l. 2,65 m
Emporion	Emp-Faj	Sanctuaire de la Fajouse	Autel de la Montagne Rase	IVe s. av. J.-C.	IIIe s. av. J.-C.	certaine	autel quadrangulaire simple?	L. 3,6 m ; l. 3,3 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Autel x	IVe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	certaine	autel sur podium	H. 2,1 m ; L. 7,2 m ; l. 5,1 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Autel jumeau	Seconde moitié Ve s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	certaine	autel sur podium	H. 1,23 m ; L. 5,5 m ; l. 2,5 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	*Bothros* de la fin du VIe s.	Fin VIe s. av. J.-C.	Début Ve s. av. J.-C.	incertaine	*bothros* ?	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Puits-citerne du Temple P	IVe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	incertaine (puits votif? Accès à l'eau?)	puits	D. 0,6 m ; P. 13 m
Emporion	Emp-Faj	Sanctuaire de la Fajouse	Autel de la Fajouse (ST 307)?	Fin VIe s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine	petit autel rupestre	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Por	Sanctuaire portuaire	Grand autel *eschara*	Ve s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	certaine	*eschara*	H. 1,6 m (cons.) ; l. 2 m
Emporion	Emp-Por	Sanctuaire portuaire	Autel-foyer du sanctuaire portuaire	Ve s. av. J.-C.	*Indeterminé*	certaine	*eschara* ?	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Acr	Sanctuaire de l'Acropole?	Foyer de l'acropole	VIe s. av. J.-C.	Fin VIe s. av. J.-C.	incertaine	*eschara* ?	D. 0,8 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Autol votif à cannelures	Seconde moitié Ve s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	certaine	petit autel	H. 1,2 m ; L. 0,5 m ; l. 0,4 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Autel aux Nymphes?	Ier s. av. J.-C.	*Indeterminé*	incertaine (plaque en calcaire)	petit autel?	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Ago	Sanctuaire de l'*agora* ?	Autel à Thémis?	IIe-Ier s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	incertaine (plaque en calcaire)	petit autel?	*Indeterminé*

b. *Liste des autels hypothétiques ou attestés étudiés pour Emporion*

Établis.	corresp. C	lieu de culte	Nom	TPQ	TAQ	Interprétation	Typologie	Dimensions
Emporion	Emp-Acr	Sanctuaire de l'Acropole	Temple J?	Ve s. av. J.-C.?	*Indeterminé*	Temple?	Bâtiment indeterminé	L. 12 m ; l. 8 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Temple C	Ier s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	Temple	Temple prostyle tétrastyle sur podium	L. 15,5 m ; l. 6,5 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Hypothétique temple de la fin du Ve s.	Fin Ve s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.?	Temple	Bâtiment indeterminé	L. 21 m ; l. 7 m?
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Temple R	IVe s. av. J.-C.?	IIe-Ier s. av. J.-C. ?	Temple? Trésor?	Temple-*oikos* ?	L. 7,5 m ; l. 6 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Temple M	IIe s. av. J.-C.?	Ier s. ap. J.-C.?	Temple	Temple prostyle tétrastyle	L. 9 m ; l. 5 m
Emporion	Emp-Mér	Sanctuaire méridional de l'Ouest	Temple P	IIe s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	Temple	Temple prostyle tétrastyle	L. 9 m ; l. 5 m
Emporion	Emp-Pal	Sanctuaire de la Palaiapolis	Temple de la Palaiapolis?	Époque hellénistique?	*Indeterminé*	Temple?	Temple périptère?	*Indeterminé*
Emporion	Emp-Tel	Sanctuaire de la terrasse inférieur	Temple V	Milieu Ier s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.?	Temple	Temple prostyle tétrastyle sur podium	L. 13 m ; l. 8 m

a. *Liste des édifices cultuels hypothétiques ou attestés étudiés pour Emporion*

Planche CCVI

	Phokaia	Lampsakos	Massalia	Alalia/Élée
Consultation d'un oracle	*Non mentionné*	Oui, inconnu[3]	Oui, inconnu[8]	Oui, inconnu[11]
Oikistes ou équivalents	Philogènes & Damon[1] ; Déoitès, Périclos & Abartos[1]	Phobos, Blepsos & Lampsaké[4]	Simos, Prôtis & Gyptis[6] ; Euxène & Petta[7] ; Aristaché[8]	*Non mentionné*
Ascendance légendaire	Fils de Kodros[1]	Descendant de Kodros[4]	*Non mentionné*	*Non mentionné*
Légitimité par une divinité	*Non mentionné*	Oui, oracle et éclair[3]	Artémis *Ephesia*[8] ; Athéna[9]	Oui, oracle[11]
Légitimité par un roi local ou un pouvoir local	Roi Ouatias[2]	Roi Mandron & Lampsaké[4]	Roi Nannos[6 & 7] & Catumandus[9]	Poséidoniates & Oênotres[11]
Attaque ou trahiston du peuple local	Résistance des Kyméens sous Mennès[2]	Trahison de Bébryciens[4]	Trahison des Ligures sous Comanus[10]	Coalition des Étrusques et Carthaginois[11]
Salut final par un individu de sang royal	Ouatias, frère de Mennès[2]	Lampsaké, fille de Mandron[4]	Femme parente de Comanus[10]	*Non mentionné*
Divinités actrices du récit et protectrices de l'installation	*Non mentionné*	Poséidon & Hermès[5]	Dionysos[10] ; Athéna[9]	*Non mentionné*
Fondation d'un culte	*Non mentionné*	Lampsaké[4]	Artémis *Ephesia*[8]	Kyrnos[11]

1 : Pausanias, *Description de la Grèce* , VII, 3, 10 ; Strabon, *Géographie* , XIV, 1, 3.
2 : Nicolas de Damas, *Histoire universelle* , III.
3 : Pomponius Mela, *Chorographie* , I, 19, 97.
4 : Plutarque, Œuvres morales, IV, *Conduites méritoires des femmes* , 18, 255 ; Polyen, *Stratagèmes* , VIII, 37.
5 : Polyen, *Stratagèmes* , VI, 24.
6 : Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée* , XLIII, 3.
7 : Athénée, *Les Deipnosophistes* , XIII, 576.
8 : Strabon, *Géographie* , IV, 1, 4.
9 : Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée* , XLIII, 5.
10 : Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée* , XLIII, 4.
11 : Hérodote, *Histoires* , I, 164-167.

a. *Tableau de comparaison des récits de fondation phocéens*

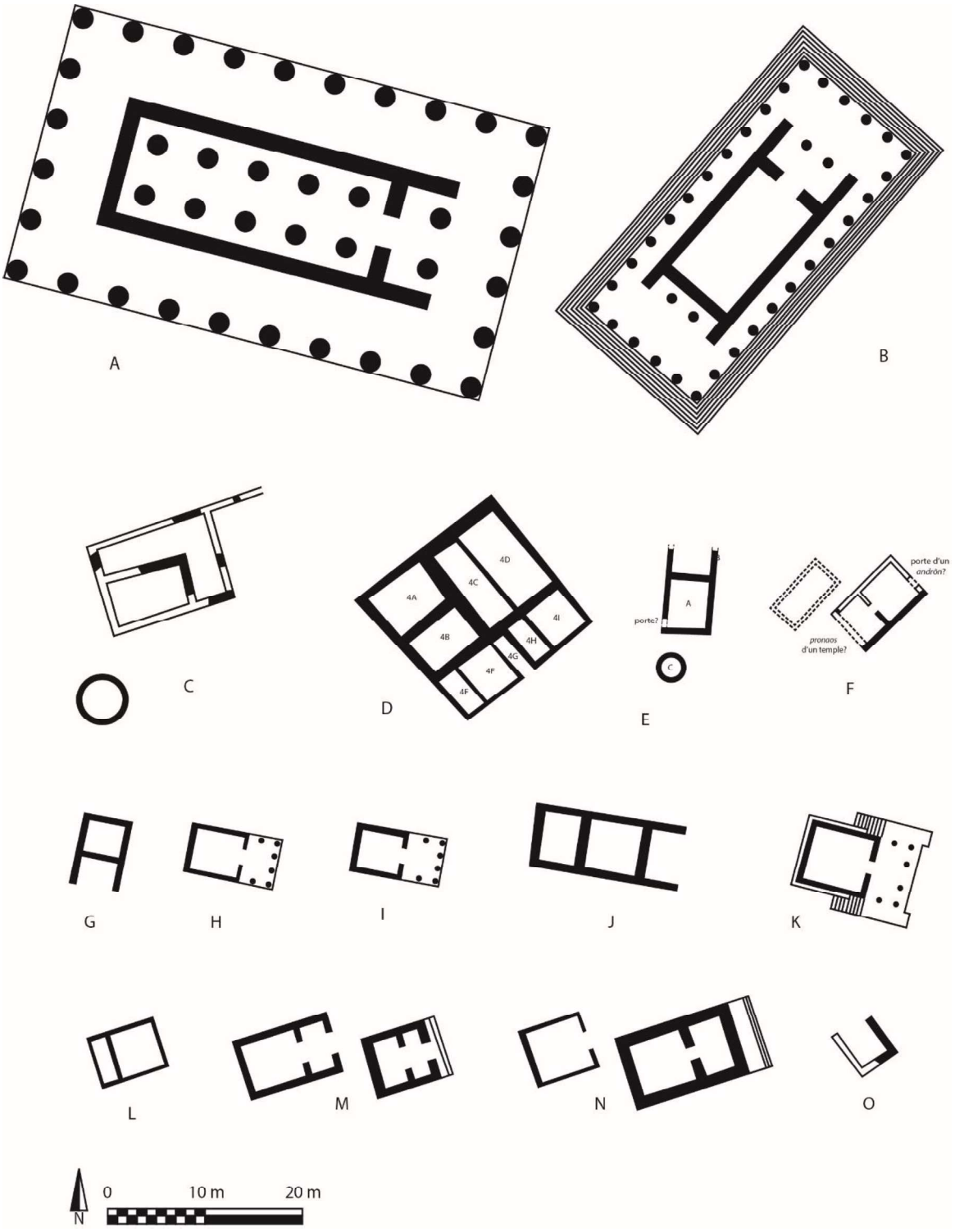

a. *Planimétrie des différentes structures cultuelles. DAO par R. Martinez*
A. Temple périptère d'Athéna de Phocée ; B. Temple périptère d'Athéna d'Élée ; C. Bâtiment et puits du terrain 1056 d'İsmetpaşa (Phocée) ; D. Possible hestiatorion du Collège Vieux-Port (Massalia) ; E : Bâtiment des Pistoles (Massalia) ; F : Bâtiment du Parc des Phocéens (Phase 1 et 2, Massalia) ; G. Temple R (Emporion) ; H : Temple M (Emporion) ; I : Temple P (Emporion) ; J : Temple C (Emporion) ; K : Temple V (Emporion) ; L : Temple de l'Aire sacrée n°6 (Élée) ; M : Soi-disant oikos de l'Aire sacrée n°7 (Phase 1 et 2, Élée) ; N : Temple de l'Aire sacrée n°7 (Phase 1 et 2, Élée) ; O : Bâtiment de culte de l'Aire sacrée n°9 (Élée)

Cité	Corresp. Cat.	Site/lieu de culte	Description	Contexte	Datation	Type	N
Massalia	Mas-Bou	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	*Askos* à tête de taureau?	Remblai archaïque	Fin VIe s. av. J.-C.	bucéphale	1
Massalia	Mas-Bou-003	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	*Askos* aviaire?	Remblai archaïque	Fin VIe s. av. J.-C.	aviaire	1
Massalia	Mas-Bou-010	Sanctuaire(s) hypothétique(s) de la Bourse	Askos de cochon?	Remblai hellénistique	*Ind.*	autre	1
Massalia	Mas-Car-002	Sanctuaire des Carmes?	*Askos* silénique?	Fosse sud	Époque archaïque/classique	silénique	1
Massalia	Mas-FSJ	Fort Saint-Jean	Deux fragments d'*askoi*	Sous bâtiment H, couche 3	VIe s. av. J.-C.	*Ind.*	2
Massalia	Mas-GMa-004	Grotte de l'Argile	*Askoi ou fragments d'askoi*	Grotte de l'Argile	VIe-IIe s. av. J.-C.?	*Ind.*	*Ind.*
Massalia	Mas-GMa-004	Grotte de l'Argile	*Askos* silénique ou applique?	Grotte de l'Argile?	VIe-IIe s. av. J.-C.?	silénique	*1*
Massalia	Mas-Juv	Sanctuaire portuaire?	Trois fragments d'*askoi*	Niveaux de colmatagage du quai	Fin Ve s.av. J.-C.?	*Ind.*	3
Massalia	Mas-Mad	Lieu de culte îlot Madeleine	*Askoi*, sans déscriptions	Dépôt votif de la Madeleine	Ve s. av. J.-C.	*Ind.*	*Ind.*
Massalia	Mas-Nég-003A	Sanctuaire aux *naïskoi* ?	*Askos* à tête de taureau?	Sondage VII, couche H, rue Négrel	VIe s. av. J.-C.	silénique cornu	1
Massalia	Mas-Nég-003B	Sanctuaire aux *naïskoi* ?	*Askos* d'animal tricorné?	Sondage VI, rue Négrel	VIe s. av. J.-C.	bucéphale	1
Massalia	Mas-Nég-003C	Sanctuaire aux *naïskoi* ?	*Askos* d'oiseau?	Sondage VI, rue Négrel	VIe s. av. J.-C.	aviaire	1
Massalia	Mas-Nég-003D	Sanctuaire aux *naïskoi* ?	*Askos* silénique	Sondage X, rue Négrel	VIe s. av. J.-C.	silénique	1
Massalia	Mas-Nég-003E	Sanctuaire aux *naïskoi* ?	Fragment de panse d'*askos* avec décor peint	Sondage X, rue Négrel	VIe s. av. J.-C.	*Ind.*	1
Massalia	Mas-Pis-002C	Bâtiment des Pistoles	*Askos* de cavalier?	Pièce A	VIe s. av. J.-C.	autre	1
Massalia	Mas-Pis-006A	Bâtiment des Pistoles	*Askos* à tête de Satyre barbu	*Ind.*	IIe s. av. J.-C.?	silénique	1
Massalia	Mas-RPo-002	Rue du Port	*Askos* silénique	Fouille XXIV	Ve s. av. J.-C.	silénique	1
Massalia	Mas-ViB-002	Sanctuaire portuaire?	Six fragments d'*askoi*	Couche envasée près du rempart/quai	Fin VIe s. av. J.-C.	*Ind.*	6
Massalia	Mas-ViB-002A	Sanctuaire portuaire?	Askos silénique	Couche envasée près du rempart/quai	Fin VIe s. av. J.-C.	silénique cornu	1
Massalia	Mas-Viv	Sanctuaire portuaire?	*Askos* aviaire?	Remblai	VIe s. av. J.-C.	aviaire	1
Emporion	Emp-Mér-027	Sanctuaire méridional	Queue d'oiseau en terre cuite. *Askos* ?	Fond du puits-citerne	*Ind.*	aviaire	1
Emporion	Emp-Pal-005	Sanctuaire de la Palaiapolis?	*Askoi* fragmentaires à décor peint	*Plaça Major*, Phase IIB	Fin VIIe/début VIe s. av. J.-C.	*Ind.*	2
Élée	Élé-Acr-009	Sanctuaire de l'Acropole	*Askoi* silénique?	Acropole, village polygonal	Fin VIe-Ve s. av. J.-C.	silénique	6
Élée	Élé-Acr-010	Sanctuaire de l'Acropole	*Askos* à tête féminine	canal du village polygonal	Fin VIe-Ve s. av. J.-C.	féminine	1
Élée	Élé-SdP	Sanctuaire de la Ville Basse	*Askoi* et fragments d'*askoi*	comblement du puits	*Ind.*	*Ind.*	*Ind.*

a. *Liste des askoi connus (hors contexte funéraire) par cités phocéennes*

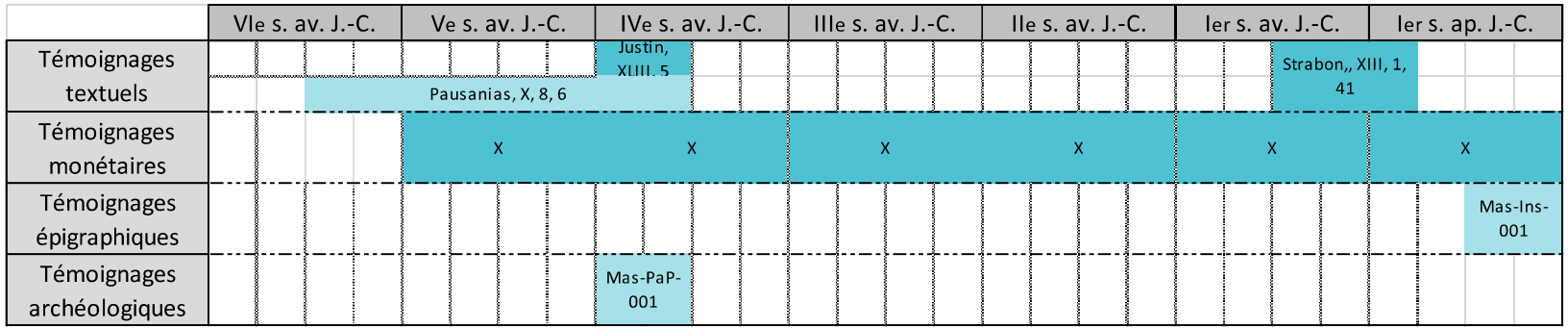

a. *Indices chronologiques du culte d'Athéna à Massalia (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

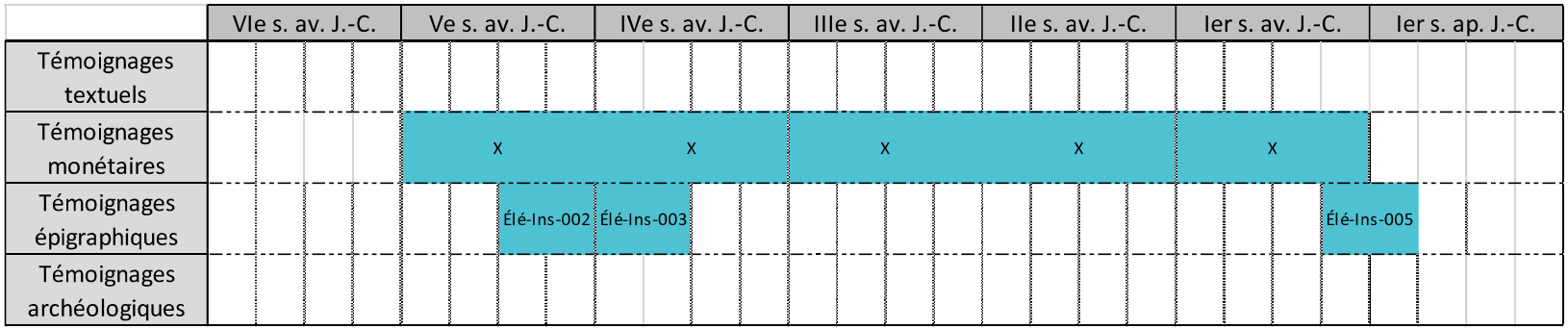

b. *Indices chronologiques du culte d'Athéna à Élée (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

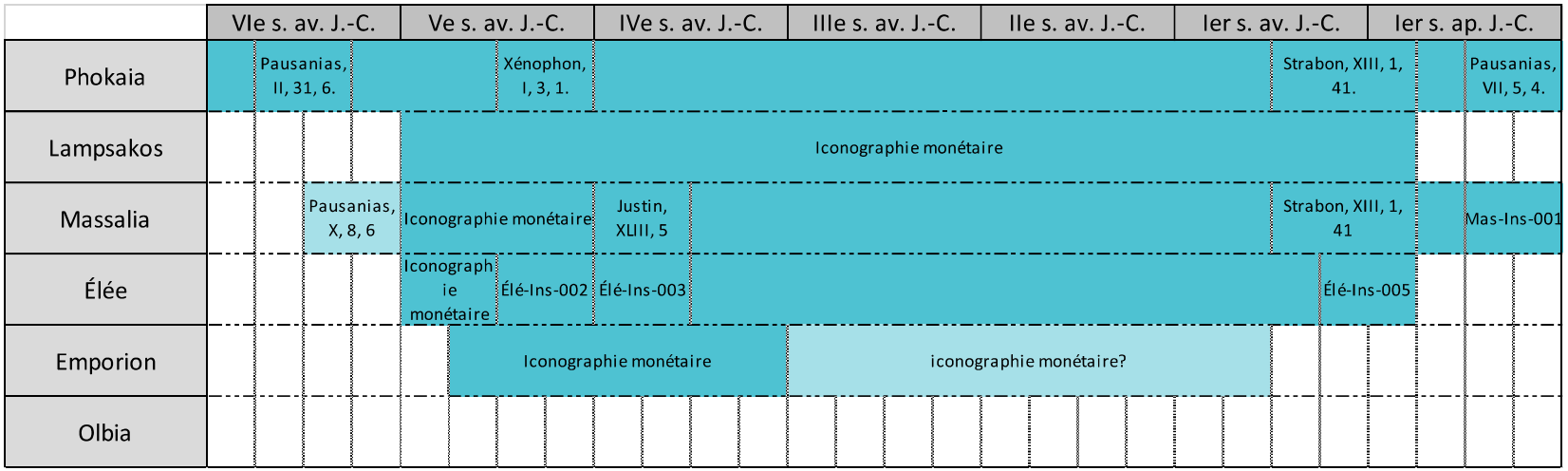

a. *Indices chronologiques du culte d'Athéna dans les cités phocéennes*
(en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)

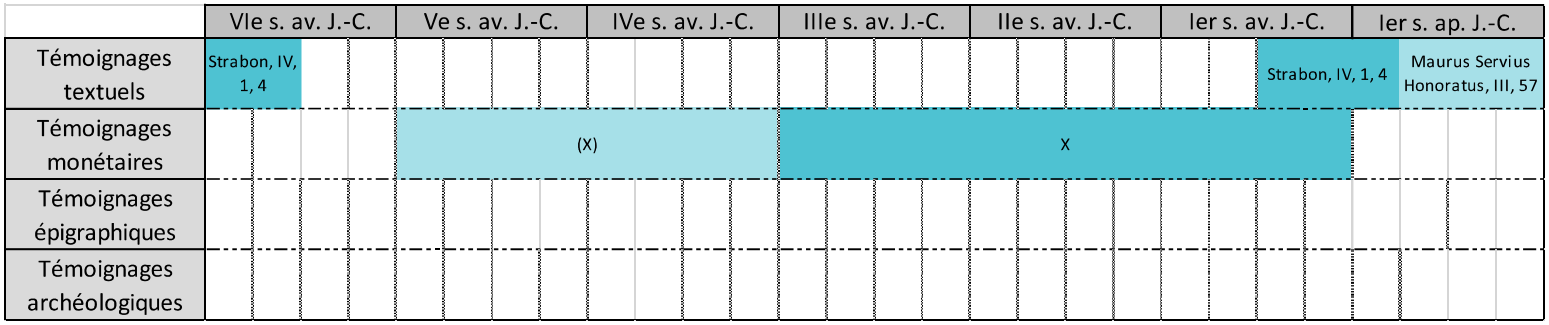

a. *Indices chronologiques du culte d'Artémis à Massalia (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

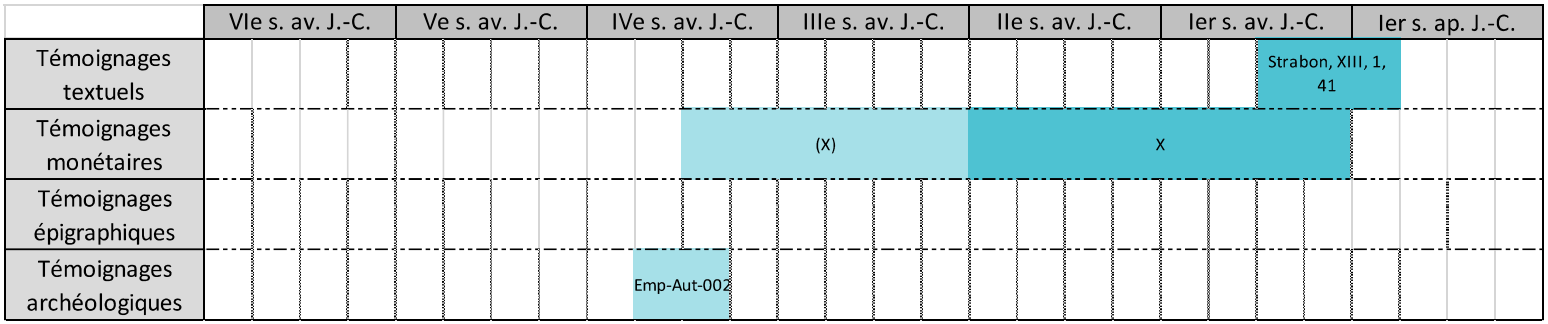

b. *Indices chronologiques du culte d'Artémis à Emporion (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

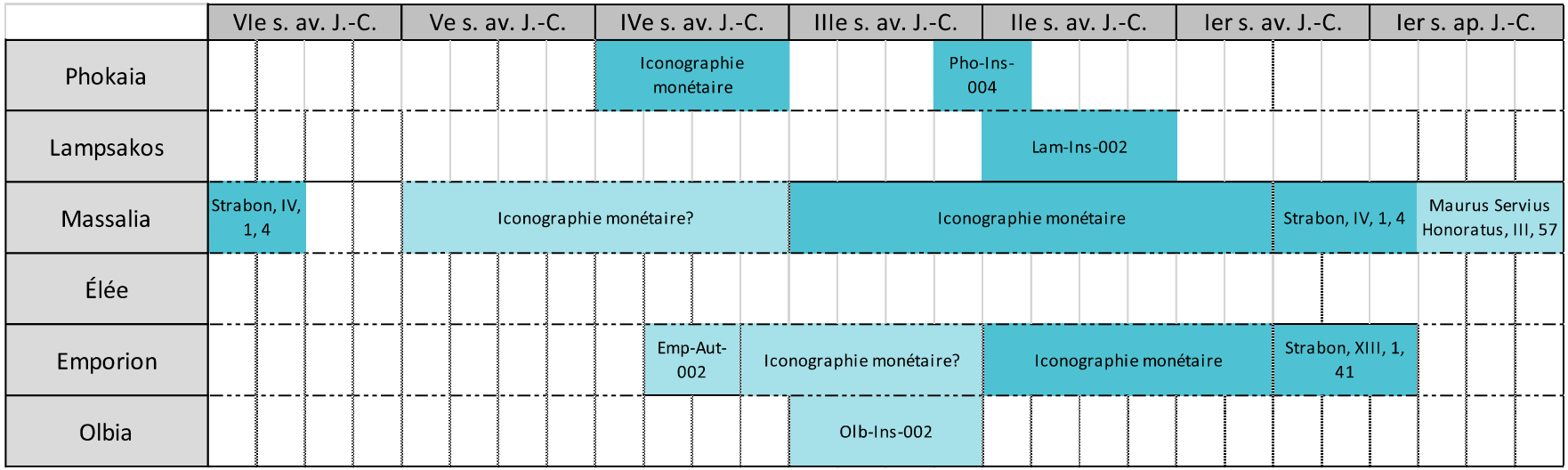

a. *Indices chronologiques du culte d'Artémis dans les cités phocéennes (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

	VIe s. av. J.-C.	Ve s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.	IIIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.
Témoignages textuels	Pausanias, X, 18, 7					Strabon, XIII, 1, 41	Maurus Servius Honoratus, III, 57
Témoignages monétaires		(X)	X				
Témoignages épigraphiques							
Témoignages archéologiques							Mas-Cat-002

a. *Indices chronologiques du culte d'Apollon à Massalia (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

	VIe s. av. J.-C.	Ve s. av. J.-C.	IVe s. av. J.-C.	IIIe s. av. J.-C.	IIe s. av. J.-C.	Ier s. av. J.-C.	Ier s. ap. J.-C.
Témoignages textuels							
Témoignages monétaires			(X)				
Témoignages épigraphiques						Élé-Ins-023	
Témoignages archéologiques							

b. *Indices chronologiques du culte d'Apollon à Élée (en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)*

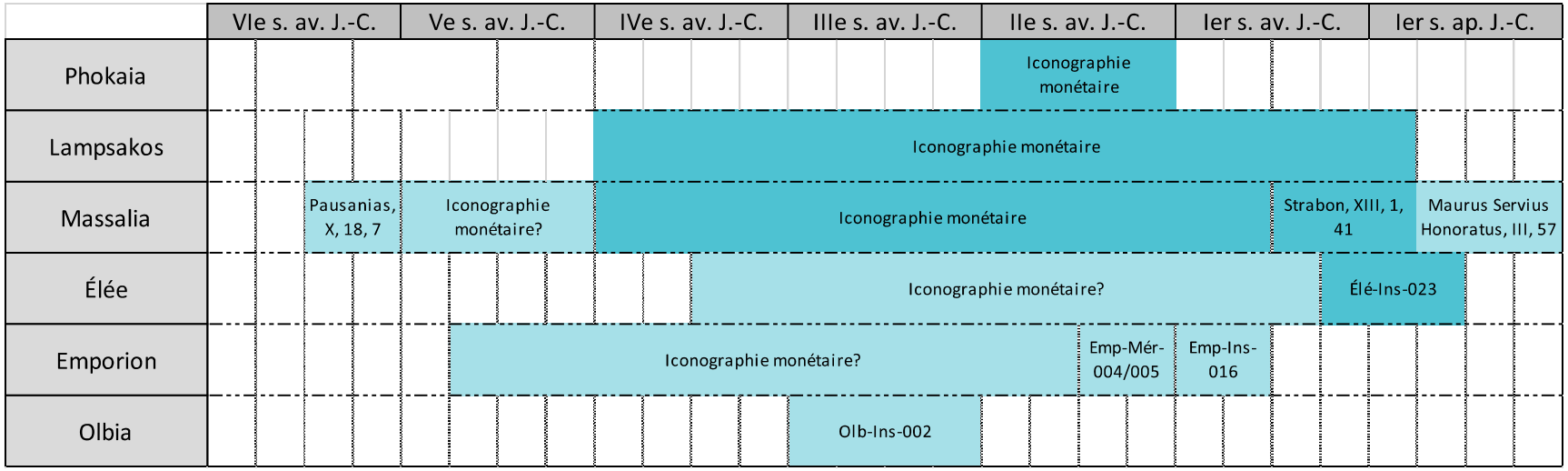

a. *Indices chronologiques du culte d'Apollon dans les cités phocéennes*
(en bleu foncé, indices forts ; en bleu clair, indices faibles)

	Phocée	Lampsaque	Massalia	Élée	Emporion	Olbia
Athéna	X	?	X	X	?	
Artémis	X	X	X		X	?
Apollon	X	?	X	X	?	?
Déméter	?	?	?	X	?	
Dionysos	X	X	X	?	?	
Aphrodite	?	X	?		?	X
Zeus	X	X	X	X	?	
Héra	X	X		X		
Poséidon		?		X		
Hermès	?	?		?		
Héraklès		?	?	?	?	?
Asklépios	X	X		X	?	
Leucothéa		X	X	X		
Nymphe(s)	?		?	?	X	

X	: présence certaine par faisceaux d'indices épigraphiques/littéraires/archéologiques/iconographiques.
?	: présence incertaine mais supposée par quelques indices.

a. *Tableau récapitulatif et comparatif des principales divinités adorées par les Phocéens*

Planche CCXVI



a. *Chapiteau de type éolique d'Ullastret, in Rouillard et al. 2015, p. 205*



b. *Chapiteau de style éolique d'Ensérune, in Garcia 1992, p. 36*



c. *Estampilles sur dolium avec motif de chapiteau éolique, in Garcia 1992, p. 36*

Les cultes et les sanctuaires phocéens : un transfert religieux de l'Orient vers l'Occident. Un voyage de Phocée à Emporion.

Peuple de navigateurs, les Phocéens, après avoir exploré les côtes de la mer Noire, de la mer Tyrrhénienne et l'extrémité occidentale de la Méditerranée et après avoir développé des contacts avec les populations qui y vivaient, ont essaimé, dans une grande partie du monde méditerranéen, divers comptoirs et cités. En partant fonder ces établissements, ils ont emmené avec eux leurs dieux, leurs pratiques rituelles et leurs traditions. Malgré une origine et un passé communs, les établissements phocéens évoluent, dans un territoire à l'extrême opposé de celui de leur métropole et au sein de régions variées occupées par des populations diverses. L'étude exhaustive de la sphère cultuelle des différents sites phocéens de Méditerranée occidentale de leur fondation, autour du VIe s. av. J.-C., jusqu'à leur perte progressive d'autonomie face à Rome, aux alentours des IIe-Ier av. J.-C., permet de dresser un bilan actualisé des connaissances relatives au domaine religieux de ce peuple, de mieux comprendre les processus d'apparition, de développement et d'évolution des cultes phocéens et d'établir, si ils existent, les critères propres à une identité cultuelle phocéenne.

Mots-clefs : Phocée. Marseille. Élée. Velia. Emporion. Sanctuaire. Culte. Religion. Identité.

Phocaean cults and sanctuaries: A religious transference from the East to the West. A journey from Phocea to Emporion.

As a population of sailors, after having explored the Black Sea's coasts of the Tyrrhenian sea and the western side of the Mediterranean sea and developped contact with the locals, Phocaeans have disseminated trading posts and cities throughout the major part of the Mediterranean world. While creating these settlements, they took with them their gods, their rituals and their traditions. Even with a shared origin or past, Phocaean settlements evolved in a territory to the opposite extreme of their own metropolis and in various regions occupied by diverse populations. The exhaustive study of the cultural area of several phocaeans sites in western mediterranean from their creation (around 4th century BCE) to their progressive loss of automony against Rome (around 2nd-1st century BCE) allows the possibility to draw an updated track record of the knowledge related to the religious domain of this population, to have a better understanding of the appearance, development and evolution's process of the Phocaean cults and to establish, if they exist, criterias speciific to a Phocaean cultural identity.

Keywords: Phocaea, Marseille, Elea, Velia, Emporion, Sanctuary, Cult, Religion, Identity.